

LE MAGASIN
PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS LA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

MM. EURYALE CAZEAUX ET ÉDOUARD CHARTON.

TROISIÈME ANNÉE.

1835.

Prix du volume broché. . . 6 fr. »
relié. . . . 7 50

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

PARIS.
PRIX :
Pour un an, 6 francs. — Pour six mois, 3 francs.



DÉPARTEMENTS.
Franco PAR LA POSTE.
Pour un an, 7 fr. 50. — Pour six mois, 3 fr. 80.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XXXV.

Paris, 31 décembre 1835.

Un an après notre fondation, on représenta sur le théâtre des *Variétés* un vaudeville, sous ce titre :

LE MAGASIN PITTORESQUE,

Revue en quinze Tableaux.

Un pauvre libraire et son garçon de boutique se lamentaient sur la décadence de la vieille librairie, et examinaient tristement des amas de livres in-folio et in-quarto, dévorés par les rats et par la poussière. Soudain apparaissait une déesse, légèrement vêtue de feuilles d'or et d'argent, et portant les attributs de Mercure. C'était la *Concurrence* fredonnant un couplet sur l'air de *Caroline* :

C'est la concurrence
Qui stimule en France
Le progrès;
La concurrence
Double les succès.

Le vieux libraire Basane voulait la repousser comme une ennemie; mais la Concurrence ne se laissait pas décourager, et prétendait le servir malgré lui.

Basane. Eh! que voulez-vous que je fasse?

La Concurrence. Du nouveau.

Basane. Avec quoi?

La Concurrence. Avec du vieux. Est-ce que tu t'imagines qu'aujourd'hui on invente quelque chose?.... Ne vois-je pas là vingt exemplaires de l'Encyclopédie : c'est la mine qu'il faut exploiter. Prends des ciseaux, coupe, taille, rogne; tout cela, remis à neuf, et accompagné de portraits de grands hommes et de grosses bêtes, de beautés contemporaines et de monumens gothiques, formera le recueil le plus bizarre, le plus varié à deux sous : enfin, le véritable *Magasin pittoresque*.

Sur ce propos, elle agitait en l'air son caducée : le théâtre changeait et représentait un magasin. Les murs, et jusques à la houpelande du vieux libraire, étaient couverts de gravures en bois tirées de notre premier volume.

Ce vaudeville eut du succès : il attira quinze jours le public. C'était le signal d'un assez grand nombre de censures plus ou moins impartiales, d'épigrammes plus ou moins amères répandues ensuite contre nous dans quelques revues périodiques, et dans plusieurs recueils auxquels notre apparition et notre heureuse fortune avaient donné naissance.

Nos trois volumes portent ce témoignage, qu'il ne nous est jamais arrivé de répondre à aucune de ces attaques ou de ces insinuations hostiles, par une seule récrimination, par un seul mot d'aigreur. Nous n'avons pas eu besoin d'appeler la ruine des autres pour nous élever. Notre popularité est, depuis trois ans, l'une des plus étendues dont aucun recueil ait jamais joui en France et nous l'avons conservée sans avoir eu recours à aucun procédé nuisible ou injuste envers personne.

Nous savons que l'habileté de plus d'un éditeur en librairie se rit de semblables scrupules, et professe que tout moyen est légitime lorsqu'il s'agit de faire triompher une concurrence. Toutefois, dussions-nous passer pour novices, et exciter la raillerie, nous persisterons à nier, non seulement l'honnêteté de ce genre de guerre, mais encore son utilité finale. Si l'on ne respecte ni les autres, ni soi-même, comment méritera-t-on d'être respecté du public? Et, en répudiant la considération générale, n'attire-t-on pas en définitive la défiance et le mépris sur toute la librairie elle-même?

Loin de nous abandonner aux préoccupations irritantes d'une guerre intestine, nous avons étudié en silence les reproches qu'on nous adressait, et nous y avons cherché des enseignemens. Or, en écartant les quolibets sur le *vert-de-gris de nos deux sous*, etc., nous avons trouvé que l'esprit des vaudevillistes avait, pour ainsi dire, résumé d'avance le sens de quelques unes des critiques les plus sérieuses, en nous accusant « de » ne pas *inventer*, et de nous vouer simplement à mettre à la portée de tous, et à populariser les connaissances » vendues à haut prix dans les ouvrages encyclopédiques. » Cette accusation a été reproduite sous un grand nombre de formes diverses; nous serions tentés de la regarder comme un éloge; car ce n'est pas une galerie littéraire, ce n'est pas une bibliothèque de Nouvelles, c'est une *instruction* variée que nous avons promise; c'est à l'intelligence, aux souvenirs, aux désirs de connaître, que nous avons voulu donner satisfaction, beaucoup plus qu'à l'imagination et à l'esprit de nos lecteurs. Ainsi l'approbation d'un chef de famille, d'un principal de collége, d'un maître de fabrique, est mille fois plus précieuse pour nous que ne le serait celle de tout jeune esprit romanesque. Notre soin extrême d'éviter tout ce qui est faux, équivoque, peu moral, ou propre à exciter aucune passion mauvaise, est une preuve de la sincérité de notre plan. Sans doute, les écueils que cette route expose à rencontrer sont évidemment çà et là l'aridité, ou si l'on veut même, le pédantesque, comme dans la route opposée, si nous nous proposions avant tout le plaisir et l'amusement, les écueils pourraient être la frivolité ou l'extravagance. La perfection consiste à se tenir, autant que possible, à égale distance des excès. Nous n'ambitionnons pas la perfection; mais on peut être assuré, que si parfois nous dévions, c'est toujours malgré nous, et souvent par suite des nombreuses difficultés qu'entraîne le besoin impérieux et avide de la variété.

Quant aux reproches qui se rapportent à l'exécution purement matérielle, nous y avons répondu en consacrant une grande partie des bénéfices de l'entreprise à des améliorations de diverses sortes; on a pu apprécier ces améliorations, surtout pendant le second semestre de cette année, malgré les entraves qu'apporte la nécessité d'un tirage rapide à un nombre si considérable d'exemplaires.

Notre quatrième volume, dont les matériaux sont déjà en grande partie préparés, offrira, nous l'espérons, une preuve nouvelle de la variété inépuisable des sujets auxquels s'ouvre naturellement, et pour ainsi dire de lui-même, le cadre que nous avons adopté.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIERE LIVRAISON. — 1835.

MUSEE DU LOUVRE.

ECOLE FLAMANDE. — DAVID TÉNIERS



(Grande galerie du Louvre. — Le Remouleur, par David Téniers. Hauteur, 42 centimètres; largeur, 30 centimètres.)

Au bas de la meilleure gravure française du *Rémouleur* on lit les vers suivans :

Tes gains sont fort petits, et je plains ton malheur;
Mais non, non, sur ton sort je tombe dans l'erreur :
Car c'est assez gagner que de passer la vie,
Exempt d'ambition, sans chagrin, sans envie.
Si tu savais pourtant, au lieu de tes couteaux,
Aiguiser l'esprit lourd et la langue importune
De beaucoup d'ignorans, de beaucoup de nigauds,
Bientôt tu jouirais d'une haute fortune.

Outre le *Rémouleur*, le musée du Louvre possède treize tableaux de Téniers : la *Tentation de Saint-Antoine*, l'*Enfant prodigue*, les *Œuvres de miséricorde*, des *Intérieurs de tabagie*, le *Joueur de cornemuse*, la *Noce de village*, etc. Toutes ces compositions, qui s'éloignent en général plus du beau que du grotesque, ont un caractère de bonne et franche comédie. La devise des personnages comme celle du peintre paraît toujours être : Bon cœur et belle humeur, bonté et jovialité.

David Téniers est né à Anvers en 1610, on l'a surnommé *le jeune* pour le distinguer de David Téniers, son père, peintre d'un remarquable talent; au sortir de l'atelier paternel, il étudia la manière d'Adrien Brauwer (1833, p. 368). Cependant il revint, plus tard, à la manière de son père, qui convenait mieux à son tempérament, et que d'ailleurs il améliora beaucoup.

Dès ses débuts, David Téniers obtint les plus grands succès; ses premiers ouvrages furent accueillis avec empressement, et l'archiduc Léopold voulut avoir le jeune peintre auprès de sa personne, exigeant qu'il ne travaillât que pour lui. Il le logea dans son palais, lui donna rang parmi les officiers de sa maison, et répandit au loin ses ouvrages en les envoyant aux souverains sous la forme de cadeaux.

Téniers fut bientôt connu dans toute l'Europe, et dès qu'il fut libre, il lui arriva des commandes de toutes parts. Le roi d'Espagne, entre autres, admirait tellement ses peintures, qu'il aurait aussi voulu posséder seul tous ses ouvrages; il fit même bâtir une galerie exprès pour les y placer. La reine de Suède et plusieurs autres souverains firent à Téniers des présens d'une richesse extraordinaire pour obtenir quelques unes de ses peintures. Accablé de commandes, Téniers se mit à faire des tableaux avec peu de figures, quelquefois même avec une seule, comme le *Rémouleur*. Il les achevait dans la journée, souvent dans la matinée, et malgré une si grande rapidité d'exécution, on a peine à comprendre comment il a pu en laisser un aussi grand nombre.

Dans le temps où il travaillait pour l'archiduc Léopold, il se proposa d'étudier les ouvrages des grands maîtres italiens et flamands qui étaient rassemblés dans le palais de ce prince; et il composa dans la manière de chacun d'eux avec tant de perfection que ses imitations auraient trompé ceux-là mêmes qu'il avait voulu imiter. Ces tableaux, connus sous le nom de pastiches de Téniers, ont été gravés et publiés en un grand volume in-folio, qu'il dédia à l'archiduc.

De cette habitude d'imitation libre, et de cette aptitude à se plier au sentiment particulier de chaque maître, résulta pour Téniers une facilité incroyable à traiter sur-le-champ tous les sujets qu'on lui demandait. Mais il comprit bientôt que ce talent d'imitation ne le mènerait pas loin, et que s'il voulait se faire une réputation durable, il devait acquérir un talent conforme à son individualité, et s'habituer à voir la nature avec ses propres yeux.

Dans ce but, il se retira au village de Perth, entre Malines et Anvers, avec la résolution d'y passer trois ans à étudier loin de toute influence étrangère et à rendre les objets dans toute leur vérité, tels qu'ils se présenteraient à lui. Il se mêla aux fêtes, aux jeux, aux travaux des habitans des campagnes, il observa leur joie, leur colère, leurs danses, leurs querelles, saisissant le mouvement et l'attitude propre de chaque action, exprimant l'âge, le caractère, l'humeur et les passions différentes de chaque personnage. Mais il eut le tort de revenir trop souvent, par la suite, aux études qu'il avait faites dans ce pays.

De là vient qu'on retrouve dans presque tous ses tableaux des figures qu'on a vues dans d'autres, et que ses paysages sont presque toujours les mêmes. Au reste, il négligeait assez généralement ses fonds de paysages, qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi terminés que ses figures. Ses fonds d'intérieur sont étudiés avec plus de soin. Les ouvrages qu'il fit pendant les trois annees de sa retraite à Perth, ne sont négligés dans aucune partie; ce sont des études plutôt que des tableaux; mais des études empreintes de la scrupuleuse exactitude d'un artiste qui veut se rendre compte à lui-même de tout ce qu'il fait.

Des ouvrages aussi consciencieux et d'un aussi grand mérite attirèrent de nouveau l'attention publique sur leur auteur, et bientôt sa maison devint le rendez-vous d'un grand nombre de gentilshommes des pays étrangers, d'artistes et d'amateurs.

David Téniers passa en Angleterre, où le comte de Fuensaldagne, persuadé que personne n'était plus capable d'apprécier les ouvrages des grands maîtres d'Italie, qu'un homme qui avait si bien su les imiter, le chargea de lui composer une galerie de leurs tableaux. Téniers travailla jusque dans ses dernières années : il peignait encore à l'âge de quatre-vingts ans. On raconte que son dernier ouvrage fut le portrait d'un procureur, et que, sentant ses moyens affaiblis, il ne voulut plus rien entreprendre depuis. Comme on l'engageait à faire encore quelque chose, il répondit en riant qu'il avait toute sa vie fait grand usage de noir d'ivoire, et que pour peindre son procureur il avait brûlé la dernière dent qui venait de lui tomber de la bouche. Il mourut à Bruxelles le 25 avril 1694. Son corps fut transporté dans le village de Perth, où il possédait un château très vaste et très riche, dans lequel il avait passé la plus grande partie de sa vie.

Querelles d'ours marins. — Il arrive souvent que les jeunes *ours marins*, jouant ensemble sur le rivage, viennent à se prendre de colère et à se battre : suivant quelques voyageurs, celui qui est vainqueur est ordinairement caressé par le père, et le vaincu protégé et secouru par la mère.

BRACHYSTOCHRONE.

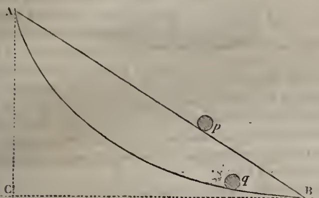
En 1697, Jean Bernouilli proposa le fameux problème de la *brachystochrone*.

Il s'agissait de trouver la courbe que devrait suivre un corps pesant pour se rendre, dans le moins de temps possible, d'un point A à un point B non situé dans la même verticale, comme, par exemple, du haut d'un grand mât de navire au bout du beaupré.

Au premier abord, il semble que, *la ligne droite étant le plus court chemin pour se rendre d'un point à un autre*, la boule *p*, ayant moins de route à parcourir, arrivera plus tôt; mais si l'on y réfléchit, on verra qu'en quittant A la ligne droite AB s'écarte davantage de la verticale AC que ne le fait la courbe A*q*B : donc la boule *q* acquerra une vitesse plus grande que *p*. Il est vrai que dans le bas de la courbe le contraire a lieu, et que la boule y roulerait moins lestement que sur la droite, puisqu'elle s'approche alors de l'horizontale CB; mais la vitesse acquise dans les premiers instans de la chute le long de A*q* pourra compenser et au-delà ce désavantage.

C'est la courbe où la boule doit marcher le plus vite que Jean Bernouilli donna à chercher aux mathématiciens de son temps, et qu'il nomma *brachystochrone*, ou courbe ***de plus***

vite descente; il assigna un terme d'un an pour la solution. A cette époque naissait le calcul infinitésimal, à l'aide duquel le moindre élève des écoles résout aujourd'hui ce problème en un instant.



Leibnitz, déjà en possession des premiers principes de l'analyse nouvelle, résolut le problème le jour même où il reçut le programme; et avant la fin de l'année il en avait encore paru trois solutions, dont les auteurs étaient Newton, le marquis de L'Hôpital en France, et Jacques Bernouilli, frère aîné de Jean.

La courbe de plus vite descente se trouva être une courbe déjà connue par d'autres propriétés, étudiée par Pascal, et nommée *cycloïde*; c'est celle qu'engendrerait le clou d'une roue de charrette pendant un tour entier de la roue, c'est-à-dire depuis le moment où le clou quitte le sol jusqu'au moment où il y revient.

Nous devons ajouter que la cycloïde n'a la propriété d'être la courbe de plus vite descente que dans le cas où il n'y aurait pas d'atmosphère; car l'air, opposant à chaque instant une résistance au corps qui descend, modifie la forme de la courbe.

BALLET DU TABAC A LISBONNE.

Nous avons rappelé (1835, p. 85) toutes les difficultés qu'éprouvèrent les amateurs de tabac à propager l'usage de cette plante. *Le pour*, *le contre* eurent chacun des avocats acharnés Des médecins, des rois, des papes, se liguèrent contre lui; mais il avait aussi des défenseurs zélés qui lui assurèrent la victoire —Il paraît que vers le milieu du XVIIe siècle, l'opinion publique lui était favorable à Lisbonne; car on y célébrait alors en son honneur un ballet dont on a conservé quelques détails.

La scène représentait l'île de *Tabago*, d'où le tabac tire son nom. Après le prologue dans lequel une troupe d'habitans chantaient le bonheur des peuples que les dieux avaient gratifiés d'une plante si précieuse, on vit entrer quatre sacrificateurs, qui, prenant du tabac en poudre dans des boîtes d'or pendues à leur ceinture, le jetaient en l'air pour apaiser les vents et les tempêtes. Ces insulaires s'armèrent ensuite de longues pipes et marchant autour d'un autel à pas graves et cadencés, soufflèrent au nez de leurs idoles des bouffées de tabac en guise d'encens. — Vint alors la représentation des industries auxquelles le tabac donne lieu : les uns mettaient en corde les feuilles de la plante, d'autres les hachaient, ceux-ci les pilaient dans des mortiers pour les réduire en poudre, ceux-là les râpaient; et tous dansaient.

Ces industriels furent remplacés par des consommateurs : une foule de preneurs de tabac en poudre se présentèrent d'abord : ils éternuaient à qui mieux mieux, s'offrant leur tabatière les uns aux autres, et y puisant par pincées avec des gestes et des attitudes plaisantes; ces priseurs furent remplacés par une escouade de fumeurs de toutes nations, attroupés dans une tabagie : le plaisir de fumer ensemble y réunissait des peuples ennemis : des Turcs, des Espagnols, des Maures, des Portugais, des Allemands, des Français, des Polonais et autres recevaient le tabac des mains des Indiens, et s'en servaient chacun à sa manière, toujours dansant et sautant.

On ne dit pas s'il assistait des dames à la représentation; car les fumeurs fumant au naturel, la salle de spectacle devait exhaler un vrai parfum d'estaminet.

Vous dormirez un peu, vous sommeillerez un peu, vous mettrez un peu vos mains l'une dans l'autre pour vous reposer;

Et l'indigence viendra se saisir de vous comme un homme qui marche à grands pas, et la pauvreté, comme un homme armé, s'emparera de vous. *Proverbes de* SALOMON.

SIGNATURES DE NAPOLÉON.

NAPOLÉON, né, comme on le sait, le 15 août 1769 à Ajaccio, en Corse, fut reçu le 23 avril 1779, à l'Ecole royale militaire de Brienne-le-Château, d'où il passa plus tard à celle de Paris. Avant son admission, il eut à administrer les preuves de noblesse de sa famille. Entre autres observations auxquelles donna lieu l'examen des actes produits à cet effet, M. d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France, par une lettre datée de Paris le 8 mars 1779, fit remarquer au père de Napoléon que son nom était écrit dans tous les actes sans être précédé de l'article *de*; qu'un arrêt de noblesse de 1771 donnait à sa famille le nom *Bonaparte*, et que cependant il signait *de Buonaparte*. Il lui demanda en même temps comment il fallait traduire en français le nom de baptême de son fils, *Napoleone*.

A ces observations, Charles de Buonaparte, député alors à la cour par la noblesse des Etats de Corse pour les affaires de l'île, répondit de Versailles, le même jour 8 mars 1779, que la république de Gênes, depuis 200 ans environ, avait donné à l'un de ses ancêtres, *Jérôme*, le titre de : *Egregium Hieronimum de Buonaparte*; que l'article *de* avait été omis comme n'étant presque pas d'usage en Italie; que le nom *Napoleone* était italien, et que l'orthographe de son nom de famille était celle de *Buonaparte*.

En 1785, Napoléon sortit de l'Ecole militaire de Paris pour entrer dans le régiment de La Fère, en qualité de lieutenant en second. Il signait alors comme son père :

Je suis très humble &c.
Buonaparte fils
cadet gentilhomme
à l'école royale militaire de
paris.

23 septembre 1785. — Lettre tirée du cabinet de M. J. Rattier, négociant.

Napoléon obtint une compagnie dès 1789, et en 1792 il passa dans l'infanterie, en qualité de chef d'un bataillon de volontaires nationaux appelé à faire partie de l'expédition de Sardaigne. Au retour de l'expédition, rentré avec ce grade dans son arme, il commanda l'artillerie de siége devant Toulon.

Buonaparte

Ollioules, le 13 frimaire an II (3 décembre 1793).

Après la prise de cette place, il fut nommé général, et

envoyé, en 1794, à l'armée d'Italie pour y commander l'artillerie. Au commencement de 1795, mis à la suite des généraux d'infanterie, pour servir en Vendée, il refusa de faire cette guerre, se rendit à Paris, et fut attaché au bureau des opérations militaires.

La journée du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), où il commanda, sous Barras, la force armée de la Convention contre les sections parisiennes, l'éleva au grade de général de division et lui valut le commandement en chef de l'armée de l'intérieur.

A cette époque, Napoléon conservait encore l'orthographe de son nom de famille. Ses lettres portent en tête ce titre imprimé : *Buonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur*, et il signe

ou

Cette dernière signature est celle qui se trouve au pied de la *Note sur l'armée d'Italie*, en trois pages, qu'il adressa le

29 *nivose an* IV (19 janvier 1796) au général Clarke, alors ministre de la guerre, et où il proposa un plan pour envahir l'Italie. Chargé lui-même bientôt après de l'exécution de ce plan, l'issue de la mémorable campagne de 1796 justifia de point en point toutes ses prévisions, et donna de ce moment la mesure de son coup d'œil et de son génie militaire.

Le *Mémorial de Sainte-Hélène* (tome I[er], page 152, Édit. de 1823, in 8°), en rappelant que Napoléon, durant toute sa jeunesse, a signé *Buonaparte* comme son père, ajoute qu'arrivé au commandement de l'armée d'Italie, il n'altéra pas cette orthographe qui était plus spécialement la nuance italienne; mais que plus tard, et au milieu des Français, il voulut la franciser, et ne signa plus que *Bonaparte.*

Nos recherches nous ont procuré sur ce fait des renseignemens plus précis.

Nommé général en chef de l'armée d'Italie le 23 février 1796, Napoléon, dont nous avons vu des lettres signées *Buonaparte* jusqu'à la date du 10 ventose an IV (29 février 1796), partit de Paris vers le milieu du mois de mars. Dès la première lettre qu'il adresse au Directoire exécutif, *de son quartier-général à Nice, le 8 germinal an* IV (28 mars 1796), pour l'informer qu'il a pris la veille le commandement de l'armée, où il se trouve depuis plusieurs jours, il change l'orthographe de son nom et adopte celle de

Ce changement est dès lors officiellement consacré par le titre imprimé de ses lettres, *Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie*; par son rapport sur la bataille qui ouvrit la campagne d'Italie, celle de Montenotte, rapport daté *du quartier-général de Carcare, le 25 germinal an* IV (14 avril 1796), et signé également

ainsi que par sa célèbre proclamation de Milan, le 1[er] prairial an IV (20 mai 1796) : « Soldats, vous vous êtes précipités » comme un torrent du haut de l'Apennin.... Milan est » à vous!... » signée :

Depuis cette époque, il continue à signer ainsi, soit comme général en chef de l'expédition d'Egypte,

Caire, le 12 thermidor an 6 (30 juillet 1798);

Soit comme premier consul, ou comme consul à vie,

Paris 12 frimaire an XII (4 décembre 1803).

Un des trois consuls provisoires, après la journée du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) : Premier consul pour dix années, le 13-24 décembre 1799 : Réélu, le 6 mai 1802, premier consul pour dix années au-delà des dix premières : Premier consul à vie, le 2 août 1802, un sénatus-consulte du 18 mai 1804, ratifié lui-même par un plébiscite qui reconnut l'hérédité de la dignité impériale dans sa famille, lui conféra le titre d'Empereur.

Depuis son avènement à l'empire, il ne signe plus que

Cette signature est une des premières qu'il ait données comme Empereur, *à Saint-Cloud, le 5 prairial an* XII (25 mai 1804).

On remarquera que les trois premières lettres de sa signature *NAPoléon* sont exactement semblables aux mêmes lettres qui se trouvent au milieu de sa signature *BuoNAParte.*

Jusqu'à la fin de 1805, il continue à signer son nom en entier.

C'est ainsi qu'il signe les instructions adressées de Saint-Cloud, *le premier complémentaire de l'an* XIII (18 septembre 1805), au maréchal Masséna, chargé du commandement de 50,000 hommes dans l'Italie Septentrionale :

Je compte passer le Rhin le 5 vendémiaire ; je ne m'arrêterai pas que je ne sois sur l'Inn et plus loin. Je me confie à votre bravoure, à vos talens. Gagnez-moi des victoires.

NAPOLÉON.

Après la bataille d'Austerlitz, qui termina la campagne de 1805, sa proclamation datée *du camp impérial d'Austerlitz, le 12 frimaire an* XIV (3 décembre 1805), est encore signée

Mais depuis la campagne de 1806, il se borne presque toujours à tracer les premières lettres de son nom.

Postdam, le 26 octobre 1806

Berlin, le 29 octobre 1806.

Varsovie, le 27 janvier 1807.

Camp impérial de Tilsitt, le 22 juin 1807.

Plus tard, il ne signe plus habituellement que l'initiale de son nom ; et ce n'est que rarement que sa signature reparaît tout entière.

Madrid, 7 décembre 1808.

Valladolid, le 8 janvier 1809.

Au commencement de la campagne de 1809, il écrit *de Donawerth, le 18 avril*, au maréchal Masséna, cette phrase caractéristique :

Activité, activite, vitesse. Je me recommande à vous. — NAPOLÉON.

De son quartier impérial de *Ratisbonne, le* 24 *avril* 1809, il adresse à l'armée une proclamation qui finit par ces mots : « Avant un mois nous serons à Vienne. »

Et trois semaines après, le 13 mai, l'armée française occupe Vienne. L'Empereur expédie ses décrets du château de *Schœnbrunn*, *le* 15 *mai* 1809.

Les mêmes variétés de signature se retrouvent dans ses ordres émanés de Moscou où il entra en vainqueur le 14 septembre 1812.

Moscou, le 21 *septembre* 1812, *à* 3 *heures du matin.*

Moscou, le 6 *octobre* 1812.

Pendant la campagne de 1813, il envoie de Dresde, au major-général, le 1er octobre, à midi, un ordre qu'il doit avoir long-temps médité, comme le fait observer avec raison le général Pelet, dans ses *Mémoires sur les principales opérations de la campagne de* 1813 (Spectateur militaire, tome Ier, 1826, page 486), car la signature a été effacee deux fois, et rétablie une troisième :

Une des plus extraordinaires de ses nombreuses initiales, est celle qu'il donna à *Erfurt*, *le* 25 *octobre* 1813, *à midi.*

Nous terminons cette longue liste par quatre signatures empruntées aux époques de 1814, 1815 et 1816, et dont le rapprochement réveille tant de souvenirs :

Fontainebleau, *le* 4 *avril* 1814, *au matin.*

Longone (*île d'Elbe*), *le* 9 *septembre* 1814.

Ile d'Aix, *le* 14 *juillet* 1815, sur la minute de sa lettre au prince régent d'Angleterre remise au général Gourgaud.

Longwood (*île Sainte-Hélène*), *le* 11 *décembre* **1816.** Cette signature, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. le comte de Las Cazes, est celle de la lettre que Napoléon lui écrivit au moment où ce compagnon de sa captivité fut séparé de lui et enlevé de Longwood. Elle est la première qu'il ait donnée à Sainte-Hélène.

LES MARMOTTES.

Quand je partis de mon pays,
Pas plus haut qu'une botte,
Mon père me donna cinq sous,
Une vieille culotte,
Avecque mi
Avecque ma
Avecque ma marmotte.

Chanson des Savoyards.

Tel est, en effet, le capital que reçoivent, au moment où ils partent seuls pour courir le monde, beaucoup d'enfans savoyards; capital fort mince sans doute, mais dont le revenu suffit pour les faire vivre jusqu'à l'âge où ils peuvent supporter un travail plus rude.

On ne rencontre plus aujourd'hui dans nos villes autant de marmottes qu'on en voyait autrefois : c'est que déjà, dans les montagnes où on les trouve, elles sont devenues bien moins nombreuses depuis qu'on les chasse à coups de fusil. Quelque peu agile que nous paraisse la marmotte lorsque nous la voyons captive gambader au bout d'une corde, elle a dans l'état de liberté des mouvemens si soudains et si vifs que l'œil a parfois peine à les suivre; aussi, quoiqu'elle coure fort mal, ce n'en est pas moins un gibier très difficile à tirer. Lorsque le chasseur en effet est parvenu, en prenant mille précautions pour n'être pas vu, à arriver jusqu'à la portée de fusil, si la marmotte aperçoit la lumière de l'amorce, elle fait un bond de côté qui la préserve très souvent de l'atteinte du plomb Pour enlever à l'animal cet utile avertissement, beaucoup de chasseurs avaient soin d'ordinaire de masquer la batterie de leur fusil par une large rondelle de carton, percée seulement d'un petit trou pour viser. Avec les fusils à percussion une pareille précaution devient tout-à-fait inutile, et le coup part avec trop de rapidité pour pouvoir être évité.

Dans quelques cas, on emploie contre les marmottes un piége semblable à celui dont nos paysans font usage pour détruire les rats dans leurs greniers, et qu'ils nomment un quatre de chiffre. Ce piége, comme on le voit dans la vignette, consiste dans une lourde pièce de bois élevée par un de ses bouts au moyen de légers supports, et qui retombe sur l'animal dès qu'il y imprime le moindre mouvement en cherchant à s'emparer de l'appât. Lorsqu'on le dresse pour des marmottes, au lieu de lard ou de fromage rôti, on se contente d'y placer comme amorce une poignée de foin. Cette herbe fanée est destinée par elles, non à servir à un repas, mais à garnir les lits où elles passent dans le sommeil plus de la moitié de leur vie.

La marmotte n'est pas, dans ces montagnes, le seul quadrupède qui se construise une habitation pour l'hiver; l'ours en fait à peu près autant; mais dans l'été celui-ci abandonne entièrement son gîte; l'autre, au contraire, y rentre chaque nuit; de grand matin les vieilles marmottes sortent du logis, mangent, coupent de l'herbe et s'occupent activement jusqu'à l'heure où le soleil étant assez élevé sur l'horizon, elles pensent qu'il est temps de faire sortir les petits; elles rentrent alors et les ramènent bientôt avec elles. Pendant que les parens continuent leur travail, les petits font mille culbutes, courent l'un après l'autre, jusqu'à ce que las de jouer, ils se couchent ou s'assoient gravement le nez tourné vers le soleil et les pattes de devant appliquées sur la poitrine. Si quelque ennemi s'avance, la troupe est avertie assez à temps pour faire retraite; une sentinelle placée sur quelque partie élevée en donne le signal par un sifflement très aigu et qui s'entend de fort loin.

Avant que l'été ne soit terminé, les jeunes marmottes sont déjà en état d'aider leurs parens et de travailler à amasser le foin pour l'hiver; la provision est complète vers le mois de septembre, et dès que le froid commence à devenir un peu vif, les marmottes songent à fermer leur maison. Elles en bouchent l'entrée avec de la terre qu'elles retirent des galeries latérales et qu'elles battent très solidement. Ce n'est que plusieurs jours après cette opération qu'elles commencent à s'engourdir; mais lorsqu'elles sont plongées dans l'assoupissement il est difficile de les en tirer; quand on a ouvert leur terrier, on peut les emporter sans qu'elles donnent signe de vie, et elles ne se réveillent que lorsqu'elles ressentent la chaleur du foyer.

Une fois réveillées, les vieilles marmottes sont tout-à-fait intraitables; aussi ne les prend-on que pour les manger, quoique leur chair ait un un goût musqué, qui répugne à tous ceux qui en goûtent pour la première fois.

La marmotte, qui se plaît dans la région des neiges et des glaces, est cependant sujette plus que les autres animaux à se laisser engourdir par le froid. Si une fois privée de mouvement elle restait exposée à toute la rigueur de la saison, elle périrait infailliblement; mais la nature lui a donné l'instinct de se construire une retraite dans laquelle elle passe l'hiver, et où elle est protégée à la fois contre l'inclémence de l'air et contre la cruauté des loups. Cette retraite est creusée sur la pente de quelque haute vallée, mais du côté qui reçoit le plus long-temps les rayons du soleil. Sa forme est à peu près celle d'un Y, c'est-à-dire qu'un corridor long et étroit conduit à une chambre plus large, et d'où partent deux galeries qui se prolongent en s'écartant l'une de l'autre. La première galerie, c'est-à-dire celle qui communique avec l'extérieur, a communément huit à neuf pieds de long; la chambre dans laquelle elle se termine est plus ou moins grande, suivant que la famille est plus ou moins nombreuse. On en voit qui n'ont pas plus de deux pieds de diamètre, d'autres en ont jusqu'à six. La forme de cette chambre est comparable à celle d'un four. Le plancher en est battu et parfaitement lisse; il est revêtu d'une couche épaisse de foin, et les côtés sont garnis de la même manière. Une des deux galeries paraît destinée à recevoir les ordures; on ne sait pas bien quel est l'usage de l'autre. Buffon et presque tous les naturalistes donnent une description un peu différente de l'habitation des marmottes; ils croient que les deux galeries obliques aboutissent à l'extérieur, et que le dortoir est placé à l'extrémité de la troisième; mais les observations les plus récentes s'accordent toutes pour faire voir que la disposition est celle que nous avons indiquée.

On sait qu'en tenant ces animaux dans un appartement dont la température reste toujours assez élevée, on empêche leur sommeil d'hiver; mais ce qu'on a su depuis quelque temps, et qu'on ne prévoyait guère, c'est que quand le froid est trop vif ils ne s'endorment point non plus, la sensation douloureuse qu'ils en ressentent suffisant pour les tenir éveillés. M. Bonnafous est le premier qui ait reconnu ce fait. De

quatre marmottes qu'il s'était procurées pour faire des expériences sur l'hibernation, trois ne s'endormirent que lorsqu'on eut élevé la température de la chambre à 10° au-dessus de 0. La dernière avait pris elle-même ses précautions pour se procurer un bon sommeil; mais on ne les connut pas d'abord, car pendant plusieurs jours on ne sut ce qu'elle était devenue. Deux semaines environ s'étaient écoulées depuis son évasion, lorsqu'une domestique que M. Bonnafous avait envoyée chercher quelque chose dans un caveau très profond remonta toute effrayée, en criant que des voleurs s'étaient introduits dans le caveau et en avaient fermé en dedans la porte. On se rendit sur les lieux en force, et la porte ne cédant pas malgré les sommations faites aux prétendus voleurs, on prit le parti de l'enfoncer.



(Marmottes.)

Alors on reconnut que c'était la marmotte qui s'était emparée du caveau en y pénétrant par une ouverture pratiquée dans la voûte, et qui s'y était arrangée de manière à ne pas y être troublée. A cet effet, elle avait creusé le sol, gratté les murailles pour en faire tomber le platras; et de tous ces matériaux, elle avait construit, comme barricade, un mur intérieur qui s'élevait derrière la porte à près de deux pieds de hauteur; de plus, comme entre le bas de la porte et le seuil, il y avait un jour par lequel la terre s'échappait sans doute quand elle commença à l'accumuler, elle avait disposé, au-devant de cette ouverture, une planche qu'elle avait détachée d'une étagère, après quoi elle avait repris sa construction.

Dans un coin du caveau, elle avait établi son lit formé d'une couche de paille de huit ou dix pouces d'épaisseur, qu'elle avait amassée en déroulant celle qui entortillait une vingtaine de bouteilles. Enfin, pour n'être point dérangée dans son sommeil par les rats qu'elle ne pouvait entièrement exclure du caveau, elle s'était fait un rempart formidable de tessons de bouteilles qu'elle avait disposés au-devant de sa couche, de manière à former un demi-cercle très régulier.

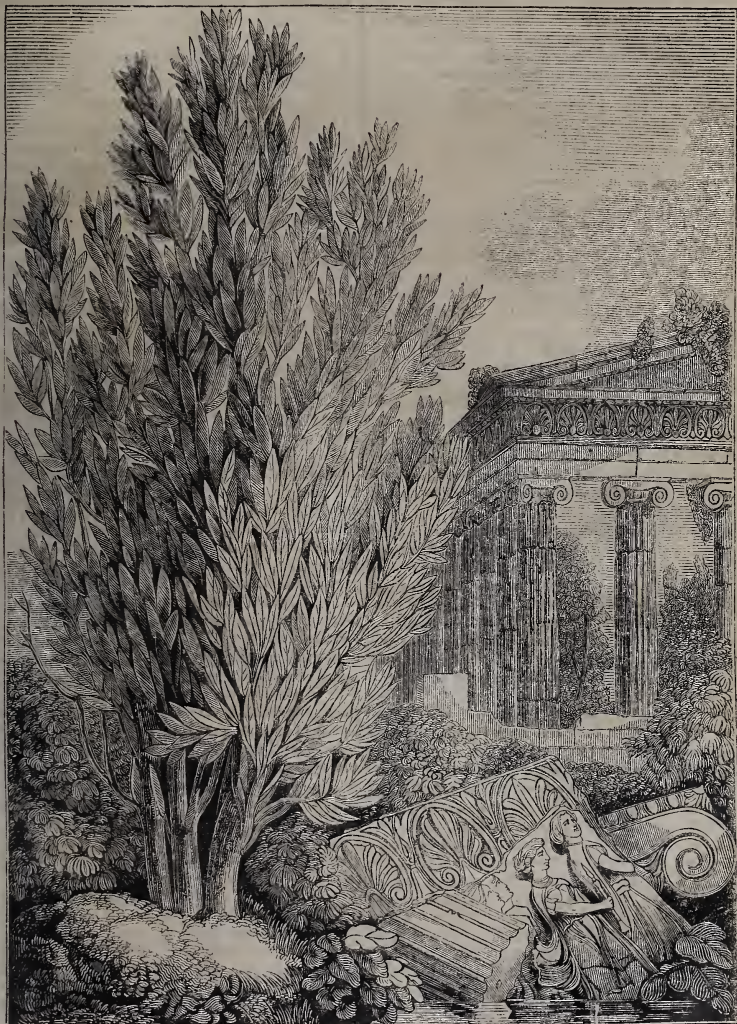
Le loir, qui s'engourdit l'hiver comme la marmotte, n'est pas à beaucoup près un animal aussi intelligent, et placé dans des circonstances analogues il ne sait pas varier ses ressources; il périt misérablement. Le castor, qui appartient aussi à la famille des rongeurs, est au besoin inventif comme la marmotte; ainsi au Muséum d'Histoire naturelle on en a vu un, dont la cage avait été laissée par mégarde ouverte dans une rude nuit d'hiver, élever devant l'ouverture un mur qui le défendit du vent. Les matériaux semblaient lui manquer, mais il se servit de la neige qui tombait, et en construisit sa cloison. C'est précisément ce que font les Esquimaux dans des cas semblables.

La marmotte n'était point connue des naturalistes grecs, mais elle le fut des Romains: Pline désigne les marmottes sous le nom de *mures alpini* (rats des Alpes). On les appela plus tard rats de montagne, *mures montani*, qui devint dans notre vieux mot français *murmontain* ou *marmontaine*, encore en usage il y a moins de trois siècles; et c'est de là que vient notre mot marmotte.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

LE LAURIER.



(Le Laurier commun.)

Apollon poursuivait Daphné; déjà il était près de l'atteindre, lorsque la nymphe, implorant le secours des dieux par une fervente prière, est tout-à-coup métamorphosée en laurier;

..... Ses membres s'épaississent;
Ses cheveux sur sa tête en feuillage verdissent;
Ses bras, tendus au ciel, s'alongent en rameaux;
Ses pieds, des vents légers jadis légers rivaux,
En racines changés, s'attachent à la terre.
Une écorce naissante autour d'elle se serre;
Elle est un arbre enfin.....

OVIDE, *traduction de* DESAINTANGE.

Apollon se trouve fort mystifié de l'aventure; mais qu'y faire? s'arracher les cheveux, se rouler par terre, se frapper la poitrine, geindre et larmoyer? bon chez un mortel à qui les pleurs et les cris sont des issues pour épancher sa douleur. — Apollon agit comme un dieu, et dote de l'immortalité

ce laurier merveilleux; il en fait le symbole de l'honneur, la récompense des talens et des vertus, le signe du triomphe, et ennoblit d'une ombre de tendre mélancolie la verdure de ses rameaux sacrés.

... Puisque du ciel la volonté jalouse,
Dit-il, ne permet pas que tu sois mon épouse,
Sois mon arbre du moins; que ton feuillage heureux
Couronne mon carquois, ma lyre et mes cheveux
Aux murs du Capitole, où les chants de victoire
Des fiers triomphateurs promèneront la gloire,
Tu seras l'ornement et le prix des héros;
Au chêne entrelacés, tes mystiques rameaux
Du palais des Césars protègeront l'entrée;
Et comme de mon front la jeunesse sacrée
N'éprouvera jamais les injures du temps,
Que ta feuille conserve un éternel printemps!

Ovide, *traduction de* Desaintange.

Que la fable de Daphné ait été imaginée pour expliquer le rôle solennel du laurier chez les anciens, c'est ce qu'il est permis de croire; il est permis aussi de chercher l'origine de la célébrité du laurier dans la propriété naturelle qu'a cet arbre de jouir d'une verdure permanente, d'un parfum durable, d'un feuillage lent à se flétrir.

A Rome, dans les triomphes, le général en portait un rameau dans la main gauche, comme le prouvent d'anciennes médailles; une victoire ailée en suspendait une couronne autour de son front; les soldats, les parens du triomphateur en ornaient leurs armes, ou en ceignaient leur tête; et lorsqu'on était parvenu au temple de Jupiter Capitolinus, le général déposait son rameau dans le sein du dieu. — Pour le petit triomphe de l'*ovation*, le myrte remplaçait le laurier.

Selon Suétone, de toutes les prérogatives accordées par le sénat à Jules César, il n'y en eut aucune qui lui fît autant de plaisir que celle de porter continuellement une couronne de laurier, d'autant plus que ce feuillage lui servait en même temps à cacher la partie chauve de sa tête. — Auguste s'en couronna aussi toujours, parce que, dit-on, il avait peur du tonnerre, et que, selon la croyance générale, cet arbre sacré n'était jamais frappé de la foudre.

Quelquefois tout le peuple romain s'en parait pour assister à des spectacles.

Il fallait une énorme quantité de lauriers pour suffire à une si grande consommation. Pline et Suétone racontent qu'une poule blanche enlevée par un aigle avait laissé tomber de son bec une branche sur les genoux de Livie; cette branche, plantée aussitôt, avait produit un bois considérable où l'on cueillait le laurier pour les cérémonies; on avait soin de toujours replanter de nouveaux arbres à mesure qu'on en coupait.

On lit aussi dans les écrivains anciens que cet arbre était employé pour les cérémonies funèbres, pour les repas et pour les noces; mais il est probable que dans les premiers temps il ne fut pas prodigué à toute occasion, et qu'il était réservé pour les cérémonies solennelles et religieuses. Ainsi ceux qui consultaient les oracles, ceux qui voulaient prédire l'avenir, la pythie, les prêtres étaient couronnés de lauriers; les devins en mâchaient des feuilles, parce qu'ils leur attribuaient le don de produire une fureur divine. Hésiode conte qu'il est devenu poète après avoir goûté du laurier; c'était en bois de laurier qu'était fait le trépied d'Apollon; c'était avec du laurier que l'on consultait les morts; une couronne, placée la nuit sous l'oreiller, donnait des songes heureux.

Si une branche approchée du feu faisait entendre une crépitation, c'était un augure favorable; mais c'était un mauvais présage si elle brûlait sans bruit. Cette divination se nommait la *Daphnomantie*.

Lorsque le feu des Vestales était éteint, on le rallumait en frottant deux morceaux de bois de laurier l'un contre l'autre.

Chez les modernes, le *laurier* est demeuré consacré aux favoris des Muses et à la gloire littéraire. On appelle encore du nom de *lauréat* ceux qui remportent des prix dans les académies; et les couronnes qu'on distribue en récompense aux écoliers, se composent de branches de *laurier* entrelacées.

CONSTITUTION PHYSIQUE DE LA LUNE.

HAUTEURS DES MONTAGNES. — LA LUNE ET LES PLANÈTES SONT-ELLES HABITÉES?

Bailly suppose dans son histoire de l'astronomie qu'avant l'invention du télescope le plus puissant monarque de la terre ait imaginé d'ouvrir un concours en disant : Vous voyez ces astres éloignés de plusieurs millions de lieues; ces astres qui sont l'ouvrage du Créateur, je demande la manière de les rapprocher de nous, au moins en apparence; la manière de leur donner plus de grandeur et d'éclat. — Qu'aurait-on dit d'un tel projet ? il aurait paru ridicule; personne ne se serait présenté; et le puissant monarque aurait été unanimement regardé comme le plus insensé des hommes.

Cependant ce projet, en quelque sorte fantastique, de rapprocher de nous les astres a été réalisé depuis long-temps : Galilée, en tournant vers les cieux son télescope, nous a dévoilé des spectacles aussi merveilleux qu'inattendus; et à mesure que cet instrument a été perfectionné, nous avons acquis des notions de plus en plus précises et détaillées sur tous ces grands corps qui semblaient par leur éloignement devoir se dérober toujours à nos curieuses investigations.

Galilée reconnut d'abord que les taches de la lune sont dues aux nombreuses aspérités dont sa surface est hérissée. Ces taches sont, pour la plupart, des ombres véritables qui changent de forme et de position selon que la lune se présente différemment aux rayons du soleil. — Ensuite Galilée mesura la hauteur de quelques unes de ces aspérités.

Lorsqu'on sait combien la mesure des hauteurs de montagnes est sur la terre une opération longue et pénible si on a recours aux moyens géodésiques, délicate et minutieuse si on se sert du baromètre, on n'apprend pas sans étonnement que les astronomes aient la prétention de nous donner avec quelque précision la hauteur des montagnes de la lune : cependant ils y ont réussi par une méthode simple.

Ils ont trouvé sur la lune des hauteurs qui ne vont guère à moins de 5,000 mètres (Laplace). (Herschel dit seulement 2,800 mètres.) Sur la terre les plus hautes montagnes vont à peu près à 9,000 mètres (1835, p. 210); mais le diamètre de la lune n'étant qu'environ le quart du diamètre de la terre, il s'ensuit que les montagnes de la lune sont (eu égard aux dimensions de cet astre) notablement plus hautes que celles de la terre. C'est peut-être que la pesanteur étant six fois moindre sur la lune, les explosions des volcans y auront produit comparativement plus d'effet, en supposant d'ailleurs une même force d'explosions.

Nous rapporterons ici la description donnée par sir J. Herschel dans son *Traité d'Astronomie*, ch. VI. — « La plupart des montagnes lunaires présentent un aspect singulier et d'une frappante uniformité, le nombre en est étonnant; elles occupent la majeure partie de la surface; et presque toutes sont exactement circulaires, ou prennent la forme de coupes, dont l'intérieur a toutefois une courbure elliptique vers les bords; pour les plus larges, le fond de l'excavation est ordinairement une aire plane du centre de laquelle s'élève une petite éminence conique à pente raide. Elles offrent en un mot au plus haut degré le vrai caractère *volcanique*, tel qu'on peut l'observer sur le cratère du Vésuve, ou sur les terrains volcaniques des champs Phlégréens et du Puy-de-Dôme. *On parvient même avec de puissans télescopes à distinguer sur quelques unes des marques décisives de stratification volcanique, c'est-à-dire des dépôts successifs de déjections.* Ce qu'il y a de très singulier dans la *géologie* de la lune, c'est que, bien que sa surface n'offre nulle part de véritables mers, on y observe de vastes régions par-

faitement de niveau, et qui semblent avoir décidément le caractère de *terrains d'alluvion.* »

M. Gruithuisen (de Gottingue) a publié des observations d'où il résulterait qu'il a vu dans la lune, si non des hommes, certainement au moins des ouvrages faits de main d'homme, à savoir des chaussées, canaux, villes, fortifications polygonales, etc, etc. (Voir le *Bulletin des Sciences* de M. Férussac, 1824). Mais jusqu'ici ce grave professeur parait avoir été seul favorisé d'un si intéressant spectacle. Sir J. Herschel, dont l'autorité l'emporte en ces matières, remarque qu'un cercle d'une seconde de diamètre, vu de la terre, contient à la surface de la lune un huitième de lieue carrée, ou environ 250 hectares. L'astronome anglais en conclut que nos télescopes n'atteindront pas de long-temps la perfection nécessaire pour qu'on puisse reconnaître dans la lune des traces d'habitans, comme des constructions d'édifice, changemens de sol, etc.

D'ailleurs une circonstance décisive, *le manque d'atmosphère,* doit évidemment nous faire considérer la lune comme une planète dépourvue d'habitans (végétaux et animaux), comme une planète désolée, une planète MORTE. Il suit de là qu'il n'y a non plus à la surface de la lune aucunes substances liquides; car on sait que les liquides proprement dits s'évaporent rapidement dès qu'ils ne sont pas maintenus dans leur état de liquidité par une pression atmosphérique; tout cela d'ailleurs est encore confirmé par cette circonstance qu'on ne voit sur la lune aucun *nuage*, comme il devrait pourtant y en avoir si cet astre avait des mers et une atmosphère.

On peut aussi conjecturer avec une très grande probabilité qu'il règne sur la lune le froid le plus intense. On sent d'abord que cela doit être pour les régions qui sont dans la nuit, vu qu'elles restent *pendant quinze jours* privées du soleil (1833, p. 49). A la vérité, on pourrait croire qu'en revanche ces mêmes régions demeurant ensuite pendant quinze jours aussi sous l'influence solaire, acquerront une température très élevée; mais il est facile de se convaincre que les planètes susceptibles de s'échauffer sous les rayons du soleil sont exclusivement les planètes pourvues d'une atmosphère.

En effet, pour notre terre, par exemple, la lumière du soleil arrive au sol au travers de notre atmosphère, un peu affaiblie mais encore très vive, et par conséquent accompagnée de presque toute sa chaleur primitive; elle échauffe donc les corps qu'elle vient frapper; mais ensuite l'air s'oppose à la dispersion rapide de la chaleur que la surface de la terre a acquise, et il assure, au moins pour quelque temps, la conservation de cette chaleur. Cela est si vrai, qu'à mesure qu'on s'élève sur les hauteurs on rencontre des régions plus froides; et sous la ligne, tandis qu'au niveau des mers la température est vraiment brûlante, on voit des montagnes dont le sommet est couvert de neiges éternelles. Ces montagnes sont exposées au soleil tout autant que les plaines; mais il n'y a point au-dessus d'elles une épaisseur d'air suffisante pour s'opposer à la dispersion de la chaleur qu'elles reçoivent.

Supposez donc un point quelconque de la portion éclairée de la lune; à la vérité la surface entière du soleil envoie sur ce point des rayons calorifiques très puissans, mais ce même point est aussi par rayonnement de calorique en communication avec toutes les autres régions de l'espace, régions dont la température moyenne est estimée par les physiciens à environ 60 degrés centigrades au-dessous de la glace fondante, et il est bien évident que l'effet produit par les rayons solaires ne peut pas balancer celui de toutes ces régions.

Les réflexions qu'on vient de lire sont très propres à nous confirmer dans cette idée si digne de la grandeur de Dieu, que généralement, c'est-à-dire sauf les cas exceptionnels de mort et de maladie, toute planète est habitée. En effet, on a reconnu dans la plupart des planètes des signes certains de l'existence d'une atmosphère. Et puisque l'effet calorifique du soleil sur une planète ne dépend pas seulement de sa distance, mais aussi, et essentiellement, de la hauteur et de la densité d'atmosphère dont cette planète est douée, on conçoit que les planètes occupant les positions extrêmes du système solaire, peuvent être habitées aussi bien que les planètes intermédiaires. Ainsi les habitans de Mercure comme ceux d'Uranus peuvent également jouir d'une température très modérée quoique la seconde de ces planètes étant 49 fois plus éloignée du soleil que la première, la puissance calorifique du soleil à la distance de Mercure soit réellement et abstraction faite de toute autre circonstance, 2,400 fois plus grande qu'à la distance d'Uranus.

Pour ce qui est de la lune, il est très probable, d'après tout ce qui précède, qu'il n'existe à sa surface aucun être animé. Et si quelque Cyrano de Bergerac (1834, p. 238 et 250.) pouvait jamais s'élever jusque là, il n'y trouverait certainement aucun discoureur de philosophie pour lui faire la description du pays.

ROTTERDAM.

La terminaison *dam* qui se retrouve à la fin de la plupart des noms de villes en Hollande, s'explique naturellement lorsqu'on sait qu'elle désigne toute sorte de digues pour retenir les eaux d'une rivière ou d'un étang: de là, Amsterdam, Rotterdam, Saardam, Schiedam, Monickendam, et cent autres villes dont l'existence est protégée par les digues.

Rotterdam ne le cède qu'à Amsterdam : c'est la seconde place du royaume, avantage qu'elle doit surtout à sa situation commerciale. La Meuse y forme un port sûr et commode; elle y est profonde, et les canaux qui coupent la ville en tous sens, permettent à de grands navires de venir déposer à la porte même du négociant leurs cargaisons apportées des extrémités du monde. Les communications avec la mer sont plus tôt libres de glaces que celles d'Amsterdam; et d'ailleurs, en descendant le fleuve, on peut gagner en une seule marée la mer du Nord, tandis qu'en quittant Amsterdam, on a tout le Zuyderzée à traverser et le Texel à doubler.

Les canaux, couverts de navires qui traversent la ville, et les arbres qui bordent la plupart des rues, selon l'usage hollandais, donnent à Rotterdam un aspect tout nouveau pour le voyageur arrivant de France ou d'Angleterre. « On aperçoit un mélange de mâts pavoisés, de belles avenues, de magnifiques maisons; et l'on voit rassemblés, sous le même point de vue, les traits caractéristiques de la campagne, de la ville et de la mer. »

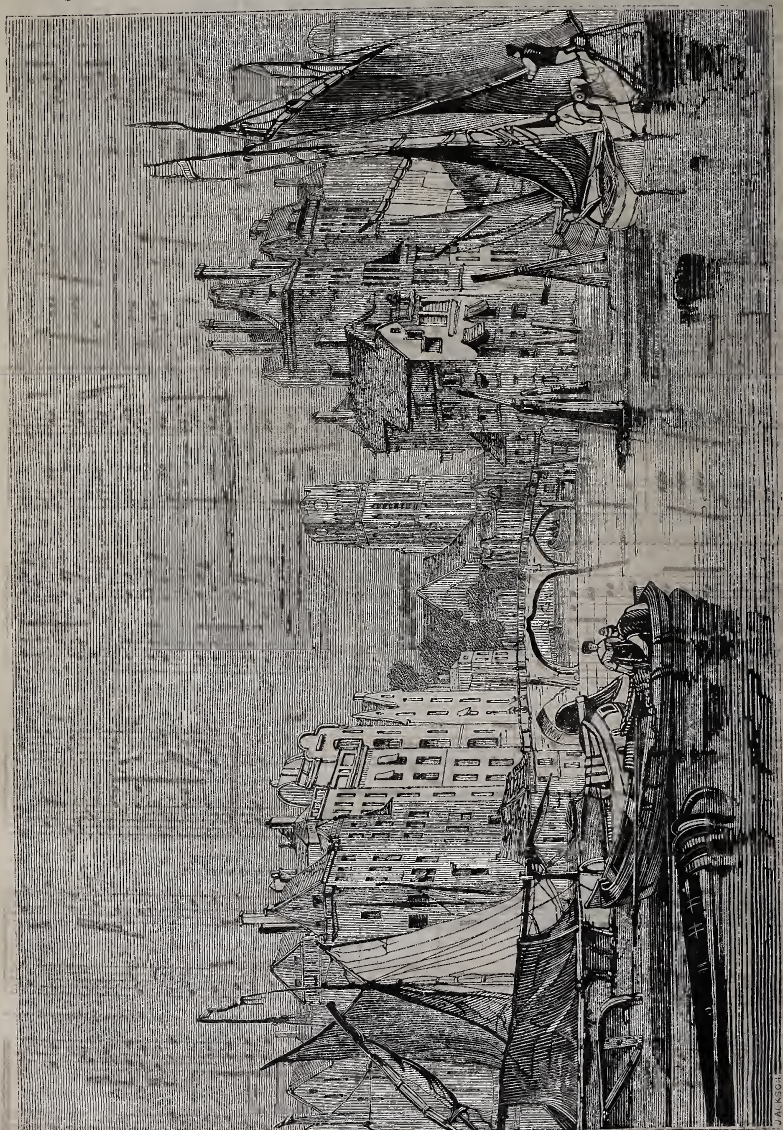
La partie la plus remarquable de la ville est le *Boompies*, qui s'étend le long de la rivière sur une étendue d'une demi-lieue. C'est un quai ou plutôt une très large terrasse plantée de beaux ormes et ornée de riches hôtels. La perspective de la Meuse et de la rive opposée contribuent encore à l'embellissement de cette promenade.

Aucun étranger ne visite le *Boompies*, sans qu'on lui apprenne que Bayle, l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*, y a résidé, lorsqu'il fut appelé à professer la philosophie à Rotterdam. Les habitans ont consacré le lieu où a vécu cet homme célèbre.

Sur un des ponts de Rotterdam, on a élevé une statue à Erasme, qui naquit dans cette ville, le 28 octobre 1467, et mourut à Bâle en 1536.

Cette statue est en bronze; elle a été précédée par une autre faite en pierre bleue, qui en remplaçait elle-même une de bois, façonnée et érigée en 1540.—Peu de savans ont joui durant leur vie d'autant de gloire qu'Erasme. Il commença par être enfant de chœur, et à dix-sept ans se trouva contraint à prendre l'habit de chanoine régulier, mais il fut plus

tard relevé de ses vœux. C'était un infatigable voyageur : en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, on le trouve partout, et toujours travaillant, écrivant, publiant des ouvrages. Les papes Jules II, Léon X, Adrien VI, Paul III, le tinrent en grande estime et lui en donnèrent de nombreuses preuves; il fut lié d'amitié avec le prince de Galles, plus tard roi Henri VIII; il fut conseiller de Charles d'Autriche, depuis empereur Charles-Quint; les rois de



(Une vue de Rotterdam.)

Hongrie et de Pologne cherchèrent à l'attirer à leur cour; François Ier le sollicita pour prendre la direction du *collége de France*. Il fut ami de Thomas Morus, du célèbre peintre Holbein, et noua même avec Luther quelques relations qui ne tardèrent pas à être rompues; car Erasme demeura du côté de Rome.

Quadrille PAR Æ. KELLER.

PANTALON.

f

8va

fp

fp

8va

D. C.

dolce

loco

D. C.

ÉTÉ.

fp

fp

fp

fp

fp

col. 8va

fp

fp

fp

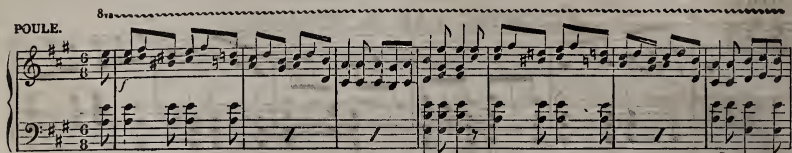
f

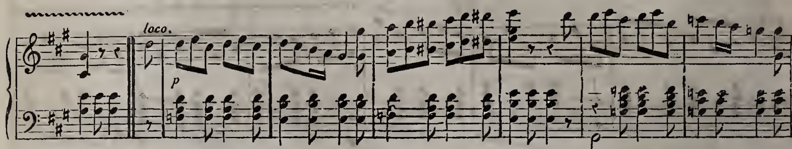
col. 8va

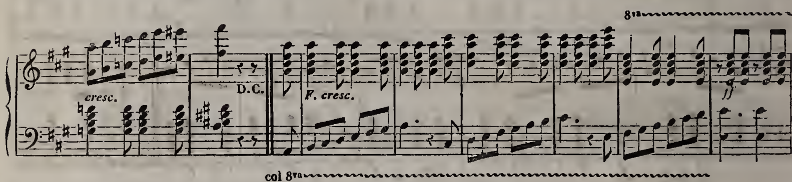
f

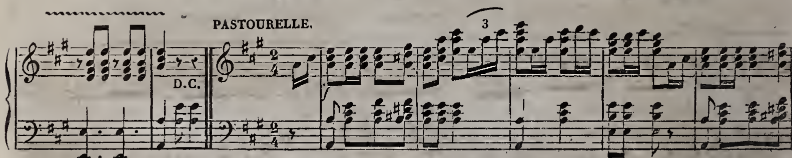
ff

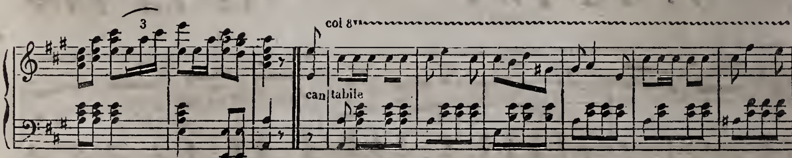
D.C.

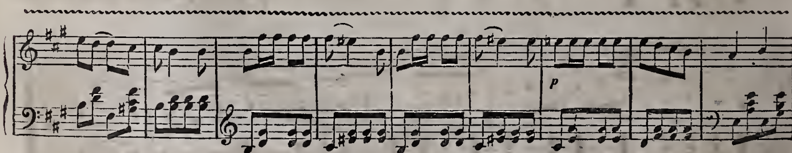

POULE.
8va
f

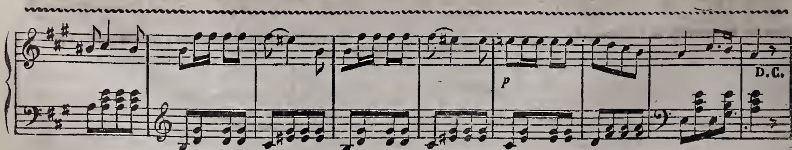

loco.
p


cresc.
D.C.
F. cresc.
8va
ff
col 8va


D.C.
PASTOURELLE.
3


3
col 8va
cantabile


p


p
D.C.

FINALE,

p. cresc.

8va

ff

ff

p

f.decres.

loco.

p

D. C. *al.*

(Musique par les Procédés de E. Duverger.)

LA ST. SIMONIENNE ou bien LA PROMENADE ET L'ÉTÉ,

LES CARROSSES.

Et quand tu vois ce beau carrosse,
Où tant d'or se relève en bosse,
Qu'il étonne tout le pays...
TRISSOTIN.

Rouler en carrosse fut d'abord au moyen âge un plaisir et un privilége de reine. Les princesses et les nobles dames se promenaient, assistaient aux tournois et aux fêtes, derrière leurs écuyers, sur des chevaux de croupe; dans ces temps éloignés, les routes et les rues étaient d'ailleurs si mal construites et si mal entretenues, qu'il eût été peu agréable et peu commode de se servir habituellement de voiture : la plupart des voyages se faisaient par cavalcades dans les campagnes, ou en bateaux sur les rivières.

Lorsque le nombre des dames de la cour ayant carrosse commença à devenir considérable, les riches bourgeoises voulurent s'initier à ce luxe; mais ce fut un grand scandale parmi la noblesse, et Philippe-le-Bel réprima expressément cette prétention par son ordonnance somptuaire de 1294 qui commence ainsi : *nulle bourgeoise n'aura char.*

On croit que ce fut un roi de Hongrie, Mathias Corvinus, qui, vers la fin du XVe siècle, imagina d'ajouter aux chars jusqu'alors découverts le plafond ou la toiture. L'usage des glaces aux portières et aux fenêtres commença en Italie, et fut importé en France par Bassompierre; c'est aussi au mot italien *carrocio* que nous avons emprunté le mot carrosse.

Pendant long-temps aucun homme n'osa monter en carrosse. Sous François Ier, Jean de Laval Bois-Dauphin, qui ne pouvait se tenir à cheval à cause de son énorme embonpoint, obtint la permission de se donner cette commodité jusqu'alors réservée aux femmes. Insensiblement les valétudinaires, les vieillards et les efféminés s'autorisèrent de cet exemple.

En 1563, le parlement arrêta que Charles IX serait supplié de défendre tous les *coches* par la ville. Le luxe des carrosses était devenu inoui. En général, les formes étaient lourdes, et les siéges mal disposés; les coffres étaient rarement suspendus : on était peu à l'aise, témoin le char de promenade que nous copions fidèlement d'après une gravure du XVIe siècle; mais, par compensation, les peintures les plus délicates, les reliefs d'or et d'argent donnaient aux équipages un éclat extérieur qui paraîtrait aujourd'hui extravagant.

La bourgeoisie, qui par son travail s'enrichissait de plus en plus au grand dépit de l'oisiveté appauvrissante de la noblesse, continua à rivaliser de somptuosité : on voyait chaque jour se renouveler à Paris des scènes du genre de celle que décrit Dancourt au commencement du *Chevalier à la mode* :

« MADAME PATIN. Une avanie... ah! j'étouffe. Une avanie... je ne saurais parler; un siége... Une marquise de je » ne sais comment, qui a eu l'audace de faire prendre le » haut du pavé à son carrosse...

» LISETTE. Voilà une marquise bien impertinente. Quoi! » votre personne qui est toute de clinquant, votre carrosse » doré qui roule pour la première fois, deux gros chevaux » gris-pommelés à longues queues, un cocher à barbe re- » troussée, six grands laquais, plus chamarrés de galons que » les estafiers d'un carrousel; tout cela n'a point imprimé de » respect à votre marquise?

» MADAME PATIN. Point du tout. C'est du fond d'un vieux



(Costumes et carrosse milanais au XVIe siècle, d'après une gravure ancienne.)

» carrosse, traîné par deux chevaux étiques, que cette » gueuse de marquise m'a fait insulter par des laquais tout » déguenillés. »

Le temps de ces disputes est loin de nous : le roi de la bourgeoisie anglaise, le lord-maire se promène encore à Londres dans un équipage doré comme au temps de la reine Elisabeth; le char du sacre de Charles X est le dernier carrosse qu'on ait vu à Paris; les rois vont en calèche : le carrosse a disparu en France au moment où a paru l'Omnibus.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

CHANTILLY.



(Vue du château de Chantilly.)

Le château de Chantilly, parmi toutes les riches maisons qui avoisinent Paris, a cela de particulier que, digne de loger des rois, il n'a cependant jamais appartenu qu'à des princes. Il n'est point bâti sur les collines qui bornent l'horizon de la ville. Il ne domine point la campagne comme ces palais, qui semblent destinés à mettre l'image de la couronne en évidence dans quelque direction que le peuple promène ses regards. Il se tient à l'écart; il se dissimule dans le sein du bois; il enseigne une haute puissance; mais une puissance à laquelle l'ostentation n'est point permise et de laquelle on n'ose point faire parade. Louis XIV, ce monarque si habile à fonder le crédit de l'autorité sur les marques extérieures, et si attentif à prévenir toute idée que ses parens, si proches qu'ils fussent par le sang, pussent être rien de plus devant la majesté de son trône que le commun des sujets, Louis XIV fut jaloux de Chantilly, et fit instance près du prince de Condé pour l'avoir. Mais celui-ci, qui sentait bien que c'était une place forte et comme un palais d'attente pour sa famille à côté des places et des palais que possédait la branche souveraine, refusa, malgré toute sollicitation, de s'en défaire. Il offrit à Louis XIV, en courtisan bien appris, de lui en laisser l'usage pour la vie, mais il ne voulut point l'aliéner. La politique opposait les fêtes somptueuses de Chantilly aux fêtes de Versailles. Le nom des Condé n'y prenait guère moins d'éclat aux yeux des courtisans qu'il n'en avait pris aux yeux du peuple sur les champs de bataille. Et l'on pourrait presque dire que Vatel, désespéré et tournant contre lui-même la pointe de son épée, faute de marée, était un capitaine se frappant sous les yeux de son général, faute de n'avoir pu soutenir l'honneur de son poste.

Chantilly porte en lui-même plus d'une trace de cette ambitieuse tactique de la branche collatérale. La plus remarquable se voit dans la belle galerie des Victoires et des Prises des villes du prince de Condé, qui forme la décoration de la galerie principale du château. C'est au milieu de ces savantes peintures de batailles que se trouve un grand et significatif tableau dont on a souvent parlé; mais, ce me semble, sans l'avoir bien compris et peut-être même aussi sans l'avoir vu. La galerie, à l'endroit des hauts faits du prince lors de la guerre contre la couronne dans la minorité, s'interrompt tout-à-coup. Certes Louis XIV n'aurait point permis qu'on vînt se targuer en sa présence des audacieux souvenirs d'une rébellion pardonnée. La galerie s'interrompt donc subitement, mais elle ne se tait pas. Et, par un tour adroit, la main bien conseillée du peintre maintient à leur rang et dans leur ordre les lauriers séditieux de ces victoires. Le prince, avec la pompe et la majesté d'un Alexandre, occupe le centre du tableau, et d'un geste plein de calme et de prudence, il arrête la renommée qui s'apprête à publier ces triomphes; mais cette renommée, ainsi empêchée d'emboucher ses trompettes, laisse flotter dans l'air de larges banderoles sur lesquelles sont retracés ces noms dangereux que la politique bien plus que la modération ou le repentir condamnait au silence. Aux pieds du prince, la déesse de l'histoire est assise, et elle arrache une page de son livre; mais c'est précisément la seule page du livre qui se laisse distinguer, et sur cette page elle permet de lire tout au long le récit insolent de la révolte. C'est donc le prince qui semble faire de lui-même ce à quoi l'obligeait l'impérieuse volonté du roi, jadis son vaincu et maintenant son maître; et il le fait de telle manière qu'il élude l'ordre tout en se donnant la

tournure de le dépasser. Il était hardi, sous le règne du grand roi, d'oser conserver chez soi de tels souvenirs, même en les entourant de tels ménagemens. Dans un petit salon du rez-de-chaussée, on retrouve encore de ces secrètes hostilités de famille, mais d'une toute autre époque et d'une toute autre façon. Ce sont des arabesques peintes par Watteau, et représentant, avec toutes les dissimulations convenables, les amours de Louis XV et de madame Dubarry. Ce n'est plus entre les deux familles une rivalité de gloire et de couronnes de guerre, c'est un commérage de ridicule et de cancans. Ces charmantes caricatures fondées, sans doute, chacune sur quelque anecdote précise dont le temps a effacé le détail, semblent le type de celles que Grandville a, de nos jours, naturalisées dans le peuple. Le roi est dessiné avec la figure d'un caniche et sa favorite avec celle d'une guenon. Malheureusement ces précieuses images, dont on ne prend aucun soin, sont déjà presque entièrement dégradées par l'humidité, et tombent en écailles sur le plancher, sans qu'aucun intérêt soit là pour veiller à la conservation de leurs irrévérentieuses satires.

Le petit château, duquel nous donnons ici la gravure, est celui qui contient toutes les choses d'art. Son architecture est de la renaissance et pleine de goût. Il est impossible de rien imaginer qui soit mieux en harmonie avec la simplicité du site et le calme des eaux où elle se reflète de toutes parts. Les fenêtres sont si voisines de la surface du bassin, que l'on dirait que le château prend plaisir à s'y baigner et à s'y rafraîchir, et qu'il y a quelque autre étage, que l'on ne voit pas, qui manque à l'idée de l'ensemble, et qui se cache dans la profondeur de l'étang. Le rez-de-chaussée avec ses hautes fenêtres et son balcon jeté d'une aile à l'autre est disposé comme un premier étage, et le développement de la partie supérieure semble indiquer quelque partie inférieure correspondante, destinée comme cette architecture aquatique des castors à jouir du frais et de la tranquillité de l'espace inondé. Le logis est étroit, mais c'est un logis tout d'élégance. La chapelle est un boudoir, mais un boudoir où il y a des chefs-d'œuvre devant lesquels on peut s'agenouiller comme dans un temple. L'autel est de la main de Jean Goujon, et les quatre évangélistes qu'il y a représentés méritent d'être rangés parmi les morceaux les plus parfaits et les mieux achevés que ce grand maître nous ait laissés. Au-dessus de ce joli château se trouvait jadis le grand château, le château officiel avec sa cour d'honneur et ses quatre tourelles; la révolution française l'a détruit, c'est une perte, mais ce n'est pas un malheur. Son architecture n'avait rien qui pût défendre au marteau de s'abattre sur elle : à gauche et sur les hauteurs se trouve un troisième château, connu sous le nom de château d'Enghien. Il était consacré à servir de supplément aux deux autres pour les invitations d'apparat. Enfin, en avant et sur la pente d'une pelouse immense, est assis l'édifice des écuries, véritable palais élevé à ces animaux qui, après tout, ont donné leur nom à toutes les chevaleries du monde. Louis XIV, dans les constructions de son règne, n'a jamais élevé pour leur service rien de pareil. Il est vrai qu'ici la demeure des palefreniers semble, par sa magnificence insolite, prendre le dessus sur la demeure des maîtres, et que plus d'un regard distrait ou superficiel se laissa aller jusqu'à imaginer les appartemens d'étiquette là où n'étaient que les chenils et la litière des chevaux et des mulets. Mais rien n'est d'un ton d'aristocratie plus naturel, ni d'une plus haute allure de grand seigneur que cette altière prédominance donnée aux écuries dans un séjour de chasse et au milieu de la liberté des bois.

Il me resterait à parler des jardins, mais comment le pourrais-je? Les jardins ne sont plus. Épaisses et ombrageuses charmilles, qui vous perdiez dans la forêt en longues perspectives, le printemps ne ranimera plus vos verdures! La serpe grossière des bûcherons vous a impitoyablement lacérées et abattues! Après avoir si long-temps protégé les nobles et indolentes promeneuses contre les ardeurs de la chaude saison, vous êtes un beau jour tombées en fagots, et vous êtes allées, pour quelque soir, entretenir le poêle ou le pot au feu de quelque cabane de village! Le parc de Sylvie, dépouillé de sa végétation, n'a plus que sa triste ceinture de murailles. Ses arbres centenaires, équarris par la hache, sont étendus sur la mousse humide. La fumée des charbonniers s'élève du milieu des labyrinthes et du salon de danse. Les peupliers qui couronnaient la cascade, sont aux mains des scieurs. Il reste encore quelques beaux arbres, mais leur sort est marqué; et, comme dans un taillis bien réglé, ils tomberont à la voix du charpentier l'un après l'autre. Les ouvriers ont dressé sur la pente des allées leurs huttes de terre et de branchages. Les petits oiseaux eux-mêmes se sont enfuis de ces lieux désolés, et le commerce y a installé son empire. Que dirait le grand Condé, s'il voyait aujourd'hui ces jardins que de ses mains mutilées et victorieuses il avait pris plaisir lui-même à planter? Quels ne seraient pas son étonnement et son indignation au milieu de ces mercenaires tranquillement occupés à faire leur abattis dans son parc chéri! Mais le temps de la magnificence est passé, il a disparu avec le droit dû aux anciennes races. Le dernier des Condé est mort dans sa pauvre vieillesse, et le vainqueur de Rocroy n'a pas même laissé un domestique, qui puisse protéger les chênes illustres qui ombragèrent ses cheveux blancs. La famille est éteinte et sa mémoire délaissée. On partage aux marchands les lambeaux de son héritage, et j'en ai vu vendre les matelas et les vieilles guenilles à l'encan sur la place ublique.

MARINE. — ANCRE.



Lorsqu'on voit un vaisseau de premier rang, énorme citadelle flottante où peuvent habiter plus de mille hommes, se maintenir dans un mouillage contre les vagues, contre le courant et le vent qui le poussent à la côte, sans avoir d'autre point de résistance qu'une ancre du poids de quelques milliers de livres, on a peine à comprendre l'effet de cette sorte de croix de fer où repose le salut de l'équipage.

Aussi ceux qui sont étrangers à la navigation con-

templent-ils, avec un sentiment admiratif, la plus grosse ancre ou *maîtresse-ancre* qu'on leur montre debout à l'entrée du *grand panneau*, et qu'on a baptisée du nom d'*ancre de miséricorde*, parce qu'elle est réservée pour les circonstances périlleuses. Il semble qu'il y ait un peu de mystérieux attaché à cette dernière ressource du marin, et qu'elle sauve le navire, non point parce qu'elle est plus grosse (que peut faire un poids de quelques kilogrammes relativement à la masse énorme du vaisseau?), mais parce qu'elle est en quelque façon consacrée, parce que son nom ressemble à une prière, et que la cérémonie de la mettre à l'eau rappelle l'idée d'un sacrifice au ciel, d'un *ex voto* : «Adieu, adieu, ancre de miséricorde, tu es notre dernier salut ; nous nous séparons de toi, comme d'un palladium, pour montrer à la Providence que nous n'avons plus de confiance dans les ressources de la prudence humaine, et qu'en elle seule est notre espoir. »

Ainsi je pensai lorsque, enfant, je me promenai dans un navire; et je ne voudrais pas affirmer que cette impression m'ait abandonné, aujourd'hui que la mécanique m'a fait voir la manière dont l'ancre agit au fond de la mer, et par suite l'importance de quelques milliers de kilogrammes de plus dans le poids de cette machine. Je vais tâcher d'expliquer cette mécanique au lecteur, le priant de ne pas s'en souvenir lorsqu'il aura occasion de voir l'ancre de miséricorde, afin de se laisser saisir tout entier par la mélancolie de ce nom religieux.

Le navire n'est pas seulement retenu par le poids de l'ancre, mais parce que l'ancre s'enfonce dans le fond.

Or, ce n'est pas tout que de faire *crocher* l'ancre dans le fond, il faut qu'elle reste bien *crochée*, et que le navire, accablé sous les efforts de la mer et du vent, ne puisse en tirant sur elle la *décrocher*. Pour obtenir une résistance suffisante, le moyen pratique est de *filer du câble* en quantité convenable, c'est-à-dire d'augmenter la longueur du câble qui tient l'ancre attachée au vaisseau; c'est ce qu'on voit dans la figure précédente.

Dans la première position du navire N, la tendance du câble est de soulever l'ancre, de la faire pirouetter et de faire sortir du sol la patte qui a mordu. Que la brise fraîchisse, et le navire cédant à la force qui le pousse à la côte y tombera en raclant le fond avec son ancre, mais sans que jamais cette ancre puisse se fixer solidement.

Dans la seconde position, au contraire, où il y a une longue *touée dehors* (expression consacrée pour désigner la quantité de câble filée), on voit que le câble étant long a bien moins de tendance à soulever l'ancre, et à la faire pirouetter autour de sa patte; il faudrait, pour que le navire *chassât*, que l'ancre coupât le sol, le fendit, comme ferait une lame tranchante, sur une épaisseur égale à la quantité dont la patte est enfoncée. Pour peu que le fond soit résistant, cela n'aura pas lieu, et le câble cassera plutôt. C'est là qu'on reconnaît l'avantage de quelques milliers de kilogrammes de plus dans le poids de l'ancre; car cette machine agissant comme un crochet, l'ancre de 10,000 livres, par exemple, est faite sur des dimensions qui lui permettent d'opposer une résistance bien supérieure à l'ancre de 5,000 livres, une résistance bien plus grande que le double; d'ailleurs la patte s'enfoncera plus avant dans le sol, la surface du bec sera plus large, etc.

Il y a un autre avantage à se donner une *bonne touée;* car si la mer est grosse, elle imprime, en tous sens, au navire de fortes secousses; le câble les transmet à l'ancre avec d'autant plus de raideur qu'il est plus court; s'il est long au contraire, son élasticité naturelle épuise, amortit, ou du moins régularise la transmission des chocs. L'ancre est alors moins travaillée et ne déchire pas le sol autour d'elle en tournant et s'agitant; le navire, par la même raison, fatigue beaucoup moins aux vibrations du câble, et n'est point exposé à plonger son *avant* dans la mer.

Il devient maintenant aisé de comprendre ce qu'il y a à faire lorsque, après la tempête, on voudra relever son ancre pour faire voile. Le vent ne pousse plus en côte, il fait calme; l'équipage *hâle* (tire) sur le câble en s'aidant ordinairement du cabestan, jusqu'à ce que le navire vienne à *pic*, c'est-à-dire, dans la verticale de l'ancre; il ne s'agit plus alors que de donner un *coup de collier* pour faire pirouetter la verge autour de la patte, et l'arracher du fond, c'est ce qui s'appelle *déraper*. Souvent le fond est dur, ou bien l'ancre est entrée très profondément, et s'est engagée dans des roches, on a du mal à l'avoir; c'est alors qu'on entend les cris des maîtres d'équipage, le fifre marquant la mesure, le bruit cadencé des pas des matelots qui tournent au cabestan : *allons, garçons! dérape... dérape... allons, mes fils, un bon coup pour en finir... encore un coup... encore un autre... encore un... encore... hourrah! la voilà qui vient*: et le fifre sonne le triomphe, pendant que les matelots hâtent le pas pour monter lestement l'ancre à bord, et empêcher qu'en draguant encore sur le fond elle ne s'accroche de nouveau sous quelque tête de roche.

Aussitôt qu'une pensée vraie est entrée dans notre esprit, elle jette une lumière qui nous fait voir une foule d'autres objets que nous n'apercevions pas auparavant.

CHATEAUBRIANT.

INDUSTRIE ET PARESSE,

OU LES DEUX APPRENTIS.

PAR WILLIAM HOGARTH.

Nous avons déjà reproduit trois compositions de William Hogarth, ce moraliste du dernier siècle qui écrivait des drames et des comédies pour le peuple avec son pinceau *.

La critique des vices et des ridicules de son temps, la défense et la prédication des tendances vertueuses et progressives, tel était le but d'Hogarth. L'art était son moyen; c'était souvent un art un peu commun, un peu exagéré, mais plein d'observation et de verve, plein de sens et d'amour du peuple, et, en somme, d'un effet certain sur toutes les classes.

En 1747, Hogarth, ayant l'idée de faire une petite leçon de morale à bon marché, grava et répandit dans le peuple douze planches, où il traça l'histoire comparée de deux hommes, nés tous les deux dans une condition pauvre, ayant tous deux des dispositions et un caractère différens, et recevant sur la terre même, l'un la récompense de sa vertu, l'autre la punition de ses crimes. Nous dirons, en terminant, ce qui nous paraît susceptible de critique dans l'idée et dans l'exécution de ce drame : ne nous occupons d'abord que de la description des huit planches que nous avons choisies, et dont nous reproduisons les quatre premières dans cette livraison.

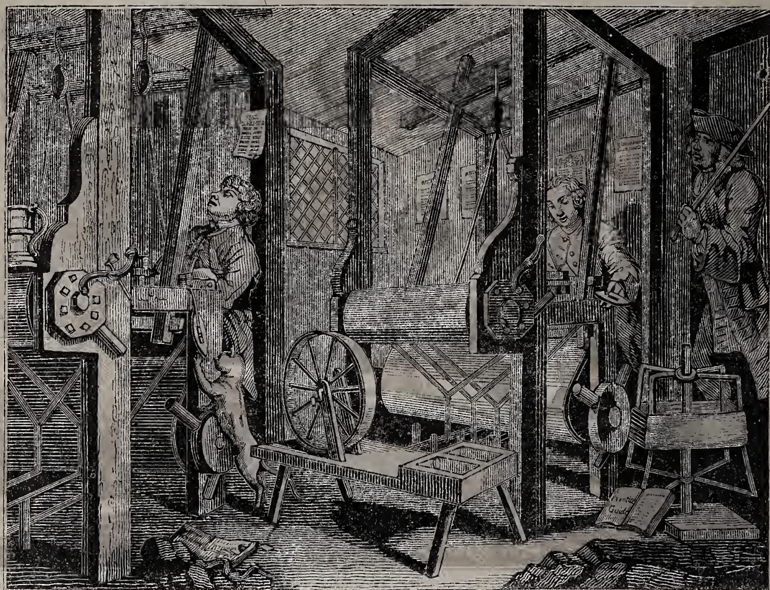
Les deux héros du drame sont deux apprentis tisserans : l'apprenti industrieux s'appelle *Goodchild* (bon enfant), prononcez *Goudtchaïld;* l'apprenti paresseux s'appelle *Idle*, (fainéant)

Le peintre a jeté adroitement çà et là, sur les ustensiles, sur les livres ou sur les images, les noms propres d'hommes ou de lieu, qui aident à suivre parfaitement le progrès du drame : malheureusement, en réduisant les gravures à la proportion convenable pour notre recueil, nous avons été obligés de supprimer ces indications : il faudra que l'on nous croie sur parole.

I. — Dans le premier tableau, on voit les deux apprentis assis à leurs métiers.

Thomas Idle a barré son ourdissoir avec un pot à bierre; il a accroché sa pipe au manche du cylindre et s'est

* 1833, page 392. — 1834, pages 221 et 288.



(I. — Goodchild (bon enfant) et Thomas Idle (fainéant) dans l'atelier de M. West.)



(II. — Goodchild et miss West au temple protestant.)



(III. — Thomas Idle jouant dans un cimetière.)



(IV. — Goodchild obtient la confiance de M. West.)

endormi; le chat en profite pour quitter un livre de Thomas qu'il a mis en lambeaux et jouer avec la navette. Pendant ce temps Goodchild travaille avec un contentement d'esprit qui se réfléchit sur son visage; le maître de l'atelier paraît à la porte armé d'un bâton; il semble attendre le réveil de Thomas, et pense sans doute à le chasser de la maison.

II. — Le second tableau représente l'intérieur d'une église protestante. Sur le premier plan, à droite, le sage et laborieux apprenti Goodchild chante avec miss West, la fille de son maître, et tient avec elle le même psautier. Il penche sa tête un peu de côté, pour que les yeux de miss West se portent facilement sur le livre; les autres personnages du tableau, la vieille gouvernante qui prie comme l'on gronde, et l'honnête citadin qui prie comme l'on dort, servent à donner un caractère naturel à la scène.

III. — Au troisième tableau on voit le cimetière d'une église: la foule des fidèles se presse sous le portail.

Thomas Idle a rencontré trois vauriens de ses amis, et il joue avec eux sur une tombe, au milieu des crânes et des ossemens, à un jeu de hasard que l'on nomme *hustle-cap*. Il est le personnage le mieux vêtu, par suite le plus honoré de la troupe, et probablement le plus novice; toutefois il paraît déjà occupé à cacher quelque friponnerie sous son chapeau et sous le pan de son habit; on le devine à son regard. L'un des joueurs aura un rôle important dans l'histoire: c'est celui qui, accroupi à l'angle de la tombe, porte une perruque et un bonnet rayé; un emplâtre noir couvre la place de son œil gauche que lui aura crevé quelque coup de poing. Sa face gognenarde et ses mains semblent trahir la vivacité de l'œil qui lui reste. Les deux autres ne sont que des polissons de l'espèce commune, sales et hideux; des ustensiles de décroteur montrent que l'un d'eux au moins a encore recours pour vivre à un travail honnête. Un agent de police s'est glissé derrière Thomas Idle, et s'apprête à asséner de terribles coups de bâton sur les quatre joueurs.

IV. — Goodchild est devenu un habile ouvrier: il a consacré ses heures de loisir à l'étude, et il s'est rendu utile à des travaux plus difficiles que ceux de la navette et du tissage: M. West lui a remis ses livres de comptes et les clefs de sa caisse, il s'appuie familièrement sur son épaule, il lui donne des renseignemens et des avis sur la direction générale de la maison. La figure de Goodchild s'est ennoblie en même temps que ses mœurs et son intelligence. On voit au fond les rouets et les métiers en mouvement: sur le devant, un vieux commis chargé de marchandises vient parler au maître. Mais pourquoi miss West ne paraît-elle pas? il est vrai que sa place n'est pas dans les ateliers. Est-ce que miss West ne reparaîtra pas dans l'histoire? Patience, lecteur, patience. — Ce chat et ce chien sont-ils des accessoires indifférens du tableau? cela n'est pas vraisemblable: Hogarth admet rarement des détails inutiles; l'image du réglement de l'atelier, affichée à droite, en bas du premier plan, a elle-même une signification expressive: « L'occasion aux ailes déployées passe rapidement, un sablier à la main: l'homme a saisi la chevelure pendante sur les épaules de la fugitive déesse, et se précipite sur ses pas, armé de la massue, symbole des travaux. » A notre avis le chat pourrait bien être aussi un symbole, et continuer l'allégorie que le peintre a commencée par une petite gravure accrochée au-dessus de l'épaule de Goodchild, dans la première planche, et portant pour inscription ces mots: *Whittington Lord mayor*, pour faire contraste avec une grossière chanson de *Moll Flanders*, placée également dans la première planche, au-dessus de Thomas Idle.

Il y a sous le nom de Whittington une histoire aussi populaire dans la Grande-Bretagne que celle de Robinson Crusoé. Dick Whittington, pauvre petit orphelin, sans pain et sans abri, frappait au hasard à la porte d'un riche négociant de Londres, M. Fitzwarren; une vieille cuisinière ouvre, et lui donne une place sous la cheminée. Il devient marmiton, tournant les rôtis sans y goûter, et supportant sans se plaindre les injures et les soufflets de la vieille. Son seul bonheur était de jouer et de causer la nuit, dans un coin du grenier, avec un chat, qu'il avait acheté un sou, au grand mécontentement de la vieille qui l'appelait chaque jour pour ce fait *prodigue*, *vaurien*, etc., avec mille autres injures. Un jour, au milieu d'une grande colère, cette méchante femme tombe sur lui et le frappe sans pitié. Le maître de la maison vint à passer avec sa fille Alice, il fut touché de la patience du pauvre Dick. « Petit, lui dit-il, j'envoie un vaisseau en Afrique: tu sais que chacun de mes commis et de mes domestiques y place à ses frais une pacotille que l'on échange là-bas à son profit, n'as-tu rien à envoyer aux Africains? — Je n'ai que mon chat, dit le petit tout honteux. — Donne-moi ton chat, je l'enverrai aux côtes de Barbarie, répondit le maître en riant. »

Or, quelques mois après, comme un roi des côtes de Barbarie et son épouse étaient assis par terre pour prendre leur repas, le capitaine de vaisseau remarqua avec surprise que les rats et les souris avaient l'effronterie de venir disputer les meilleurs morceaux aux deux majestés. — Comment souffrez-vous ces impertinences? observa le capitaine. — Je ne puis pas les empêcher, dit le roi avec un soupir. — Vous voulez rire, Majesté! répondit le capitaine surpris. Et il fit venir le chat de Whittington, qui en quelques instans dévora la moitié des rats et mit l'autre moitié en fuite. Le roi, enthousiasmé, voulut à tout prix garder dans son palais cet animal inconnu, défenseur de ses festins.

Pendant ce temps, l'histoire dit qu'un matin Whittington, ennuyé de son état de marmiton et des mauvais traitemens qu'il éprouvait, sortit de l'hôtel tout découragé et résolu à n'y plus rentrer de sa vie; mais voilà qu'il crut entendre les cloches d'une église lui dire par trois fois en bon anglais:

Whittington, Whittington,
Rentre, rentre à la maison.

Et une sourde vibration, en se prolongeant, ajoutait:

« *Thrice mayor of London.* »
Trois fois de Londres lord-maire tu seras.

Dick revint tout pensif au logis: heureux s'il apercevait quelquefois au loin dans les jardins la robe blanche de miss Alice!

Quelque temps après on annonça le retour du vaisseau. Whittington assistait tristement au débarquement; il espérait qu'on lui aurait ramené son chat. Mais le maître l'appela, et lui montrant une tonne pleine de poudre d'or, de pierreries et d'objets précieux: « Voici, lui dit-il, ce qu'on t'envoie de Barbarie en échange de ton chat; veux-tu placer ta fortune dans ma maison? » Whittington donna une larme de regret à son chat, et embrassa la main de son maître. On devine le reste de l'histoire: Whittington, grâce à son protecteur et à sa fille Alice, s'instruit, travaille, centuple son capital, envoie à son tour de petites barques, puis des vaisseaux en Afrique, en Asie, et, devenu riche et honoré, épouse miss Alice et est nommé trois fois lord-maire de Londres.

Il est inutile de discuter sérieusement l'authenticité de cette légende populaire. Nous ajouterons seulement qu'en effet un Richard Whittington fut nommé trois fois Lord-maire de Londres, dans les années 1397, 1406 et 1419. Il était né en 1360, et s'était enrichi par le commerce; les noms de sa femme étaient vraiment Alice Fitzwarren; et dans son portrait peint par Elstrack il est représenté caressant un chat. Il est ensuite constaté que Whittington a été armé chevalier par Henri V, qui lui avait emprunté de fortes sommes d'argent pour ses frais de guerre contre la France.

Nous donnerons la suite de l'histoire des deux apprentis dans une prochaine livraison.

Fier comme Artaban. — Artaban IV, roi des Parthes, le cœur plein de vengeance contre Caracalla, livrait bataille à l'armée romaine; il se battait depuis deux jours; 40,000 hommes avaient déjà succombé. Le troisième jour Artaban renouvelle l'attaque. « Le combat ne fait que commencer, dit-il, je le continuerai jusqu'à ce que le dernier des Parthes ou des Romains ait péri. » Cependant les Romains l'informent de la mort de Caracalla, et proposent un traité entre les deux empires. On lui rendit ses captifs, on lui paya les frais de la guerre, et il retourna chez lui, mais tellement enorgueilli de ses succès, tellement *fier*, qu'il prit le double diadême et le titre de *Grand roi*.

De là le proverbe : *Fier comme Artaban*.

Ce pauvre Artaban ne fut cependant pas fier long-temps. Ardéchir-Babégan (Artaxerces) souleva contre lui les Persans, le battit et le mit à mort vers l'an 226.

La mort d'Artaban termina la dynastie des Arsacides, et l'avènement d'Ardéchir commença celle des Sassanides.

La *frégate*, celui de tous les oiseaux navigateurs dont le vol est le plus fier, le plus puissant, est aussi l'un des plus audacieux dans ses pirateries contre les autres corsaires ailés qui vivent du produit de leur pêche. Elle ose même quelquefois braver l'homme. Le navigateur Querhoent rapporte qu'en débarquant sur l'île de l'Ascension, il se vit entouré d'une nuée de frégates. « D'un coup de canne, dit-il, j'en terrassai une qui voulait prendre un poisson que je tenais; en même temps plusieurs autres volaient à quelques pieds au-dessus de la chaudière, et faisaient des tentatives pour en enlever la viande, quoique une partie de l'équipage fût à l'entour et défendit son dîner. « Ne semble-t-il pas retrouver, dans ce récit la fable racontée par Virgile, au sujet des Harpies, « filles de *Neptune* et de la *Terre*, » qui, confinées dans les îles Strophades ou *Strivali*, enlevaient, sur la table des Troyens affamés, les mets qu'ils avaient apprêtés?

PHILOSOPHIE DU THÉATRE
DE PIERRE CORNEILLE.

Pierre Corneille est né à Rouen, le 6 juin 1606. Son père était avocat-général à la Table de Marbre de Normandie. Sa mère, Marthe le Pesant, était fille d'un maître des comptes. Corneille dut à cette origine et à la profession d'avocat à laquelle il s'était d'abord voué, une habitude d'argumentation oratoire, et une poésie logique qu'on trouve rarement chez nos auteurs. Il n'a point toujours été loué de cette qualité, qui constitue, à nos yeux, une partie de son mérite; les critiques du dernier siècle, considerant beaucoup plus l'excès de cette verve raisonneuse, que sa sévérité e' sa profondeur, ont reproché au poëte de s'être trop souvenu de son premier métier.

Mais la gravité de pensée qui caractérise Corneille tient aussi à des causes extérieures et plus générales. Les circonstances de l'époque où il vivait, et la tradition des époques précédentes ont sans doute plus influé sur son génie, que n'ont pu faire les évènemens particuliers de sa biographie.

Vers le milieu du XVIe siècle, pendant que Luther et Calvin tournaient la tête à la féodalité allemande et à l'aristocratie française, lorsque déjà la reformation gagnait les sympathies populaires, il s'éleva en France une école littéraire, conforme à l'esprit nouveau qui modifiait la société. Cette école, fidele aux traces de la civilisation française, brillait par la finesse de la satire et par la hauteur des exhortations. Les membres de cette école avaient donné eux-mêmes à leur réunion le nom de Pléïade française. Ils ajoutèrent à l'héritage d'élégance et de moquerie que Clément Marot et Rabelais leur avaient légué, des genres entiers peu connus auparavant. Ronsard introduisit dans son temps la poésie héroïque; Étienne Jodelle et Robert-Garnier y mirent la poésie dramatique.

L'émeute religieuse de la Ligue passa sur cette génération et en fit une nouvelle, plus soigneuse dans ses manières, plus précise dans ses railleries, plus mélancolique dans ses conceptions, plus élancée dans son enthousiasme. Ce fut l'ode de Malherbe, la satire de Mathurin Regnier, le drame de Hardy, de Tristan l'Ermite et de Jean Rotrou. Voilà une époque qui était évidemment retombée sur elle-même; elle ramassait dans la réflexion les forces nécessaires pour dépasser les limites de l'absolutisme qui lui était resté imposé.

Cette génération disparut devant la Fronde, première insurrection française où la politique se dégagea de tous les autres élémens sociaux, retentissement sérieux d'un mouvement européen qui fit tomber un trône en Angleterre et en fit relever un autre en Portugal. La Fronde appelait une génération nouvelle, plus fière, plus remuante, plus raisonneuse. Avec ses chefs de parti, la Fronde eut aussi ses penseurs et ses poètes. Pascal et Molière furent l'expression la plus immédiate et la plus haute de cette époque supprimée prématurément. Ces deux génies furent une singulière introduction à l'époque parfaitement royale, qui descendit dans le même tombeau que Louis XIV, et qui produisit Bossuet et Racine.

Ainsi, du commencement du XVIIe siècle jusqu'à sa fin, on peut distinguer trois écoles littéraires, celle qui naquit de la Ligue et sous Richelieu prépara la Fronde, celle que la Fronde toucha, illumina et ravit presque avec elle, celle à qui le faste de Versailles fit oublier les dangers qui avaient entouré le berceau du grand roi et les périls qui devaient sortir de son cercueil. Corneille eut le bonheur inouï d'être mêlé à ces trois écoles et de les dominer.

Quand Richelieu voulut faire exécuter les plans dramatiques qu'il avait tracés, il forma autour de lui une association littéraire composée de L'Étoile, Boisrobert, Colletet, Rotrou et Corneille. Corneille, le plus nouveau de tous, suivait en ce temps-là l'impulsion qu'on aurait tort de blâmer imprudemment, et qui avait livré le théâtre aux pièces de pure invention, drames où les gens de la ville et ceux de la cour étaient représentés dans leurs habitudes ordinaires, drames de simples fictions romanesques qui développaient, dans une mesure un peu outrée, les passions contemporaines. C'est ainsi que Corneille avait donné, en 1629, *Mélite*, comédie composée sur une aventure qu'il avait eue; il avait fait jouer *Clitandre* en 1632, et successivement *la Veuve, la Galerie du palais, la Suivante, la place Royale*. Ce ne fut qu'en 1635 qu'il aborda l'histoire par le sujet mythologique de *Médée*.

Il ne paraît pas qu'il fût satisfait de ce nouveau genre, ni qu'il eût encore acquis une confiance assez assurée dans l'avenir de son génie; car, cette même année, âgé de près de trente ans, il rompit les engagemens qu'il avait avec Richelieu, et se retira à Rouen dans sa famille. Là, un vieux gentilhomme, qui avait été secrétaire de Marie de Médicis, lui conseilla d'apprendre l'espagnol et d'étudier le théâtre alors si brillant de cette nation : en 1636, *le Cid* était fait.

Précédemment, Corneille avait observé les passions dans ses contemporains; il les avait peintes, à peu près comme il avait pu les voir autour de lui, enflées d'une sorte d'ostentation, mais toujours resserrées dans un cercle assez vulgaire. L'étude des Espagnols fit largement épanouir le *sentiment admiratif* qui était dans son ame, et dont il a revêtu tous les héroïques personnages de son théâtre stimulant.

Des Romanceros de l'Espagne, il passa aux fables épiques de Rome, et, du berceau poétique de l'Italie, à son couronnement historique; il donna *Horace* et *Cinna* en 1639. Il remonta aussitôt jusqu'à l'absorption de la civilisation romaine dans le christianisme, et fit *Polyeucte* en 1640. Ces quatre pièces qui ont déterminé la carrière de Corneille,

suffisaient aussi pour l'immortaliser. Toutes seules, elles constituent une innovation si grande et si parfaitement soutenue, qu'elles plaçaient désormais leur auteur à côté des génies les plus vigoureux qui aient porté dans l'art la dignité du sacerdoce.

Il est bien évident que Corneille n'avait pu voir Richelieu de près, sans comprendre la grandeur de ce caractère, sa puissance intellectuelle et son habileté souveraine des affaires. Le poète était certainement poursuivi par l'imposante physionomie du ministre. En lui comparant tous les personnages illustres et toutes les civilisations célèbres, il s'habitua à saisir de préférence le côté politique des passions humaines. Je ne voudrais même pas faire croire que Corneille n'a point établi des relations plus directes entre les caractères qu'il a représentés, et l'homme d'Etat qu'il avait sous les yeux.

En 1641, il composa *La mort de Pompée*, résultat de ses lectures de Lucain. On n'a peut-être jamais égalé au théâtre le luxe de poésie qui brille dans cette tragédie, ni la grâce vague et charmante de la comédie qui la suivit immédiatement. Le sujet du *Menteur*, joué en 1642, était emprunté au théâtre espagnol. Chaque fois que Corneille imitait, il semblait puiser dans cette étude une puissance plus rare de création. *Rodogune*, représentée en 1645, est restée comme un modèle insurmontable de terreur dramatique.

Cependant Richelieu et Louis XIII étaient morts. La régence était déjà troublée par les idées et par les sentimens qui firent éclater la Fronde au bout de quelques années. Corneille sembla se recueillir un moment, et les inspirations de son génie, contemporaines de l'insurrection, affectèrent des formes de plus en plus politiques. On peut dire que jusqu'alors les héros n'avaient intéressé Corneille qu'en



(Pierre Corneille.)

ce qu'ils pouvaient faire de grand pour le sort des empires. Désormais, les aventures périlleuses des princes, et les hasards de leur couronne le préoccuperont davantage. Corneille s'instruisait à l'école des révolutions, de l'instabilité des grandeurs et de la force des entreprises populaires. En 1647, *Héraclius* montra une des plus violentes péripéties monarchiques qu'on puisse voir. En 1650, *Don Sanche d'Aragon* est la biographie d'un aventurier audacieux. La même année, *Andromède* montra une reine sauvée par un héros, comme si Anne d'Autriche eût imploré elle-même le secours de quelque grand nom. En 1652, *Nicomède* présenta tout un ensemble de vues gouvernementales et de caractères politiques. Après cela, la Fronde fut vaincue. Corneille ressentit peut-être trop vivement le désespoir de la cause insurrectionnelle. *Pertharite*, joué en 1653, est un prince qui, dégoûté des embarras du pouvoir, préfère le petit coin de son foyer domestique au noble exercice d'une action publique. On ne put accepter ce dénouement découragé. Pertharite éprouva une chute à laquelle Corneille fut si sensible, qu'il s'abstint du théâtre pendant six ans. Il employa ce temps à mettre en vers l'Imitation de Jésus-Christ et les poésies latines du père de La Rue.

Dans les pièces qu'il composa à des intervalles peu éloignés, depuis 1659 jusqu'en 1674, il peignit la royauté, terrible, pleine d'énigmes et de fatales résolutions. Il commença par l'*Œdipe*. Quand il voulut représenter le génie des conquêtes qui s'emparait de Louis XIV, il attaqua l'effrayante et colossale figure d'Attila. Ainsi il allait toujours aux dernières limites de ses idées. Quelquefois il se ressouvenait de la vieille Liberté qui l'inspirait mieux. *Sertorius* est plein de beaux regrets et de magnifiques efforts.

Sur la fin, Corneille voulut lutter avec Racine, dont les tragédies amoureuses étaient l'expression d'un nouvel esprit. *Bérénice* et *Pulchérie* sont la déviation d'un immortel génie. Ce n'est pas que Corneille n'ait vivement senti et exprimé l'amour. Depuis le Cid jusqu'à Nicomède, il a montré une chaleur d'âme toute triomphante; mais il subordonnait toujours cette passion aux intérêts généraux qu'elle entrave et qu'elle sert tour à tour. C'est le secret de la supériorité de Corneille; c'est la raison de l'admiration sans bornes que notre époque lui a réservée. Racine au contraire a préféré les développemens particuliers et égoïstes de l'amour, et a déposé dans Phèdre l'exemplaire le plus parfait de son génie.

Corneille avait été censuré vivement à son début par l'Académie, qui l'admit dans son sein, en 1647. Il demeurait rue d'Argenteuil, avec son frère Thomas Corneille. Les deux frères avaient épousé deux sœurs. Pierre Corneille mourut le 1er octobre 1684. Le portrait, que nous donnons de lui, le représente dans la dernière partie de sa carrière, étonné et un peu chagrin, comme il devait être au milieu d'une époque plus mesquine malgré son grand nom que ce qu'avaient pu faire présager les hautes pensées de Richelieu.

— Le tombeau de Charles duc de Bourbonnais et d'Agnès de Bourgogne à Souvigny, publié dans la 42e livraison de la dernière année, page 336, n'est plus, depuis 1789, dans l'état parfait de conservation où nous l'avons représenté : le rédacteur a omis par inadvertance d'en faire la remarque. Nous croyons, du reste, qu'on nous saura gré d'avoir négligé les mutilations et d'avoir donné au monument la richesse primitive de sa sculpture. Pour garantir la fidélité de la restauration, il nous suffira de dire que le dessin a été emprunté, avec la permission de M. Achille Allier, à son bel ouvrage intitulé *l'Ancien Bourbonnais* (histoire, monumens, mœurs, statistique), gravé et lithographié sous la direction de M. Aimé Chenavard, et publié en vingt-cinq livraisons par M. Desrosiers, à Moulins.

—Année 1835, page 4.—Après la 18e ligne, finissant par ces mots : *au général Clarke, alors...* il faut ajouter celle-ci, qui a été omise : *chef du bureau topographique, et devenu plus tard..*

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LA DESCENTE DE CROIX DE RUBENS.



(La Descente de Croix, à Notre-Dame d'Anvers.)

Avant 1815, presque tous les chefs-d'œuvre de Rubens étaient rassemblés au musée du Louvre. Alors il ne fallait qu'une heure pour apprendre à vénérer à l'égal des plus hautes puissances de l'art ce génie-roi de l'école flamande. Mais aujourd'hui, si vos souvenirs ne remontent pas au-delà de l'Empire; si vous n'êtes pas un de ces pieux pèlerins, qui s'en vont chaque année chercher par l'Europe de ville en ville l'honneur dispersé de notre ancienne galerie; si,

étranger aux études de l'artiste, vous n'avez à consulter et à comparer que les impressions de quelques promenades indolentes du dimanche à travers ce reste d'immortelles productions que Waterloo ne pouvait nous ravir, vous ne connaissez pas Rubens, vous ne sauriez mesurer à son nom la louange ni la critique; vous n'êtes point impartial, ne le jugez pas.

Un *tournoi* qu'en 1824 un méchant ou un insensé a brûlé d'eau forte, une ébauche de *kermesse* d'une incroyable verve, un *denier de César* où la noblesse du coloris s'unit à celle de l'esquisse, quelques portraits, voilà les œuvres du salon, qui devraient peut-être maintenir en faveur de Rubens la réserve admirative, dont la renommée entoure et défend les grands maîtres contre le public qui les ignore. Mais vous avez vu l'histoire allégorique de Marie de Médicis, et devant cette Henriade flamande, devant ce pêle-mêle de divinité olympique et de royauté à cuirasse et à vertugadin, de petits amours tout nus et de cardinaux, de tritons barbus et musculeux et de courtisans à fines moustaches et à talons rouges, de naïades agitant sous l'onde leurs queues écaillées et de comtesses noyées dans les flots de velours; devant ces irruptions de couleurs flamboyantes qui vous ont atteint au passage et blessé la vue, devant ces agitations de figures colossales, devant ces masses de carnation en étalage qui ont peut-être effrayé votre délicatesse française, vous vous êtes jeté au-delà de toute réserve de foi pure dans la renommée, vous vous êtes estimé en droit de faire le partage des défauts du peintre sinon de ses qualités, et vous avez osé murmurer les mots d'emphase et de matérialisme qu'il aurait fallu au moins faire peser en partie sur le pinceau charnu de Jordaens, dont le secours se trahit dans cette célèbre composition de son maître, et en partie sur le goût et la majesté alors quelque peu forte et excessive de Marie de Médicis.

Oh! si vous pouviez vous transporter, seulement pour quelques instans, vers cette *Descente de croix* dont notre burin *gagne-petit* n'a prétendu que reproduire à peine la disposition, les lignes et le caractère général; si tout-à-coup, immobile à la droite du chœur de Notre-Dame d'Anvers, vous pouviez voir s'ouvrir cet immense tableau à deux volets, peint de toutes parts, et vous mêler à la foule du peuple qu'on y trouve prosternée à toute heure, autant peut-être par surprise pour la sublimité du peintre que par piété pour le Dieu!

Là, vous ne reconnaîtriez point le maître de Jordaens, mais vous seriez tenté de vous écrier : Quel est donc ce rival ignoré ou plutôt ce maître du Titien, quel est donc cet audacieux affranchi de Raphaël et de Michel-Ange?

A l'extérieur, sur les volets fermés, un Saint-Christophe gigantesque, portant l'enfant Jésus, et un ermite la lanterne à la main; à l'extérieur, sur le volet gauche, la *Visitation*, une femme enceinte d'une beauté charmante, au chapeau de feutre, traversant un petit pont, et sur le volet droit, la *Purification*. La *Descente de croix* est au milieu.

Deux disciples, montés sur les deux branches de la croix, laissent tomber le corps du Christ, entre les mains du vieux Joseph d'Arimathie, d'un autre disciple et de saint Jean, qui, posant un pied sur l'échelle, et pliant à demi sous le poids, jette un regard sur les trois Marie en larmes. Art ou nature, jamais impression plus noble ne naîtra d'aucun autre regard. Jean, le disciple chéri, doux et fier, saisi à la fois par la pensée de la grandeur de sa mission et par les angoisses du sacrifice, comprime les frémissemens de ses lèvres et voile l'exaltation de son âme : tout l'amour et toute la charité, toute la dignité religieuse et humaine illuminent et animent ses traits sous une ombre ardente : les quatre autres disciples songent à ensevelir le mort, Jean songe à le rendre aux vivans.

C'est à son retour d'Italie, où il avait séjourné sept ans, que Rubens peignit ce tableau; alors, il avait plus présente à l'esprit qu'il ne l'eut jamais depuis la correction de l'école romaine, et sa puissante organisation comme coloriste s'était encore agrandie à l'école vénitienne.

La tête, le corps et le bras gauche du Christ sont au-delà de toute admiration. C'est bien la mort froide, pâle, pesante, sans muscles, sans résistance, et cependant toute tiède encore de la nature divine. L'horizon ne jette qu'une lueur obscure sur cette scène lugubre; mais un rayon a entr'ouvert les nuages et baigne de son éblouissante clarté le corps du Christ. Les contours de ce centre lumineux s'affaiblissent de plus en plus, en s'écartant sur tout le reste de la scène, depuis la base jusqu'au sommet de la croix. La blancheur du vaste linceul sert à relever les riches oppositions des couleurs savamment ménagées. La teinte rouge de la tunique de saint Jean et la draperie verte de Marie-Madeleine forment sur le devant un repoussoir pour les seconds plans, et contrastent avec le manteau bleu de la Vierge, avec le ton bleu et pourpre des vêtemens de Joseph d'Arimathie et du disciple de droite.

Sous quelque rapport que l'on considère les relations des figures, on trouvera qu'elles offrent toujours une figure régulière, soit une auréole alongée dont le Christ est le centre, soit une pyramide qui aurait un cercle pour base, soit la forme de grappe à la manière du Titien. Les distances des têtes donnent toutes des triangles réguliers et presque parfaitement égaux entre eux. Le nombre des figures est impair.

De l'autre côté du chœur on a placé, comme pendant du chef-d'œuvre de Rubens, l'*Elévation de la Croix*. Des hommes d'une force extraordinaire épuisent et torturent leurs muscles de fer, à soulever, au moyen de cordes, la croix de bois, faible fardeau pour ces hercules juifs s'il ne portait un dieu! Il y a dans cette composition une grandeur lyrique, une verve de mouvement, une vigueur que nous avons retrouvées surtout dans le *Martyre de saint Lieven* à Bruxelles, et dans le *Crucifiement de saint Pierre* à Cologne.

Voyageurs, heureux voyageurs, redites-nous à votre passage les merveilles de la terre étrangère, et que votre parole émue nous aide à retrouver, dans l'histoire de *Marie de Médicis* au Louvre, la *Descente de Croix* d'Anvers

---

POIRE D'ANGOISSE.

L'Auteur de l'*Inventaire général de l'histoire des larrons* (1555) raconte ainsi en son vieux langage l'origine de l'expression : *Poire d'angoisse*.

« Un célèbre voleur, Palioli, né dans les environs de Toulouse, eut accointance avec un serrurier de Paris fort subtil et adroit, et lui commanda un instrument tout-à-fait diabolique, et qui a causé de grands maux dans Paris et par toute la France : cet instrument étoit une sorte de petite boule, qui, par de certains ressorts intérieurs, venoit à s'ouvrir et à s'élargir, en sorte qu'il n'y avoit moyen de la refermer ni de la remettre en son premier état qu'à l'aide d'une clef, faite expressément pour ce sujet.

» Le premier qui éprouva cette maudite et abominable invention, ce fut un gros bourgeois riche et opulent des environs de la place Royale. Un jour où il étoit seul en sa maison avec son homme de chambre et son laquais, Palioli vint frapper à la porte, accompagné de trois autres vauriens comme lui. Le laquais, croyant que ce fussent quelques gentilshommes, alla avertir son maître, qui étoit encore dans le lit, et les fit entrer dans la salle; comme ils restèrent là quelque temps, ils se conseillèrent par ensemble de ce qu'ils devoient pratiquer en ceci. Les uns vouloient tuer le bourgeois, les autres non. Sur cette contestation le bourgeois arrive et leur demande ce qui leur plaisoit; Palioli le prend par la main, et le tire à quartier avec ces mots enflés de blasphèmes et juremens étranges : « Monsieur, il » faut nécessairement que je vous tue, ou que vous nous

» donniez ce que nous vous demandons : nous sommes pauvres soldats, qui sont contraincts de vivre de cette façon, puisque maintenant nous n'avons autre exercice. »

» Le bourgeois surpris pensa crier au voleur; mais à l'instant les trois autres accoururent, et l'empoignant lui firent ouvrir la bouche et lui mirent leur poire d'angoisse dedans, qui en même temps s'onvrit et se délâcha, fesant devenir le pauvre homme comme une statue béante et ouvrant la bouche sans pouvoir crier ni parler que par les yeux.

» Ce fut alors que Palioli prit les clefs de sa pocnctte et ouvrit un cabinet où il prit deux sacs de pistoles; ce qu'ayant fait à la vue même du bourgeois, Dieu sait quelle angoisse le pauvre homme eut, et quelle tristesse de voir ainsi emporter son bien sans pouvoir sonner mot, outre que l'instrument lui causoit une grandissime douleur; car plus il tâchoit à le retirer et l'ôter de sa bouche, plus il l'élargissoit et l'ouvroit, en sorte qu'il n'avoit à faire autre chose que prier de signes lesdits voleurs de lui ôter ce qu'il avoit en la bouche; mais, lui ayant rendu les clefs de son cabinet, ils s'en allèrent avec son argent. Le patient, les voyant dehors, commença à aller quérir ses voisins, et leur montra par gestes qu'on l'avoit volé; il fit venir des serruriers qui tâchèrent à limer ladite poire d angoisse, mais plus ils limoient et plus elle lui faisoit de tourmens; car même en dehors il y avoit des pointes qui lui entrolent dans la chair. Il demeura dans cet état jusques au lendemain, où il reçut de Palioli la bienheureuse clef et une lettre ainsi conçue :

« Monsieur, je ne vous ai point voulu maltraiter, ni être cause de votre mort. Voici la clef de l'instrument qui est dans votre bouche, elle vous délivrera de ce mauvais fruit. Je sais bien que cela vous aura donné un peu de peine, je ne laisse pas pourtant d'être votre serviteur. »

CHORÉGRAPHIE.

Vous assistez à la représentation d'un ballet, et vous voyez un jeune homme qui, pendant une demi-heure, vient vous récréer les yeux, en s'agitant, se trémoussant, sautant, battant des jambes, levant et haussant les bras, parcourant le théâtre en sens divers; vous vous étonnez de cette mémoire qui retient tant de positions, de changemens de jambes, de pirouettes, cabrioles, tours et détours. Après lui vient une jeune dame qui recommence un semblable divertissement; puis un homme et une femme ensemble, puis dix hommes et dix femmes, cent hommes et cent femmes qui se mêlent, se croisent, se traversent, se nouent et se dénouent, s'enchaînent, s'enlacent, s'entrelacent, se divisent, se brisent, se détachent, sans jamais se tromper, se brouiller, se confondre; vous en êtes étourdi, ébahi, vos yeux en brûlent, et vous vous demandez comment l'auteur du ballet a pu se rendre compte à lui-même de tous ces effets, de tous ces tableaux, de toute cette mêlée de danseurs et de danseuses; comment il a pu assigner à chacun son rôle, déterminer ces mille évolutions, ces pas variés, ces mouvemens de bras qui doivent s'exécuter d'ensemble pendant les figures et les tabl aux.

L'auteur a écrit son ballet à l'aide de signes particuliers, comme il aurait pu écrire une partie de musique, et il a donné à chaque danseur le manuscrit du rôle. C'est un art tout entier qu'on nomme la *chorégraphie*; nous allons en donner ici une idée, seulement une idée, car la chorégraphie n'est ni assez pratiquée, ni assez répandue, pour être soumise comme la musique à des règles fixes, et elle doit subir des modifications de la part de chaque compositeur de ballet.

Les détails suivans sont tirés de l'ouvrage de Feuillet, maître de danse, dont la 2e édition parut en 1701, chez Brunet, à Paris, à l'enseigne du *Mercure Galant*.

La première gravure représente quelques *positions* des pieds; le petit rond indique le talon, et la ligne droite donne la direction de la pointe : on voit par exemple qu'en *a* les talons sont joints et les pieds en dehors.



La deuxième gravure montre les signes affectés à certains pas : ainsi le premier signe figure le *pas droit en avant*; il faut regarder le point noir comme la marque du talon, la ligne droite qui y tient comme la trace du pied sur le parquet, et le petit revers d'en haut comme la direction de la pointe.



D'après cela, l'inspection seule des traits de cette deuxième gravure permet de reconnaître un *pas droit en avant*, un *pas droit en arrière*, *deux pas ouverts en avant et en arrière*, *un pas droit de côté*, *un pas battu de côté*, *un pas tortillé en arrière*.



A la troisième gravure on retrouve d'abord le pas *droit en avant* accompagné de plusieurs appendices; ceux-ci ont pour objet de distinguer certains mouvemens que doit faire le danseur pendant ce pas; ainsi l'appendice incliné signifie qu'il faut *plier*; le trait horizontal qu'il faut *élever*; les deux traits horizontaux qu'il faut *sauter*. — Puis on a un *plié* et un *sauté*; vient ensuite un *pas ouvert* dont les appendices marquent qu'il faut *plier*, *sauter*, *tourner demi-tour*, etc.

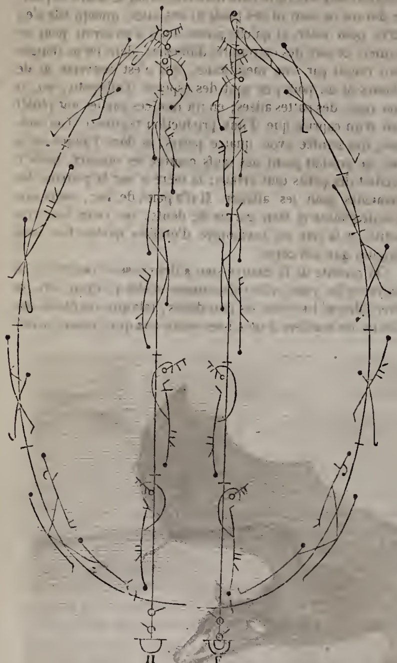
Il est facile de concevoir, par ces simples notions, comment on peut représenter, au moyen de signes conventionnels, les positions des pieds, les pas et les mouvemens qu'il faut faire en les exécutant; il reste à donner une idée de la manière dont on écrit les *figures* et les *mesures*, c'est ce que montre la quatrième gravure.

On distingue d'abord en H et F deux signes, dont l'un formé d'une barre et d'un demi-rond, désigne la position du danseur, et dont l'autre, formé d'une barre et de deux demi-ronds, désigne la position de la danseuse. A partir de ces signes on voit deux lignes continues, symétriquement placées l'une à l'égard de l'autre, et coupées de loin en loin par de petites barres transversales. Ces lignes représentent les deux routes que doivent suivre les deux *figurans* : c'est la *figure*; à la rigueur on pourrait les tracer sur le parquet et les spectateurs verraient que chaque danseur parcourt exactement la sienne; les barres transversales marquent les mesures, il faut qu'aux mesures successives le figurant se trouve aux places indiquées par ces petites barres; les signes particuliers tracés le long de la route, entre deux de ces barres, représentent les pas qu'il faut faire entre les deux mesures. — La gravure représente le commencement de *la gigue de Roland, à deux*.

Pour les mouvemens des bras, pour les castagnettes, on a aussi des signes conventionnels qu'on écrit à droite et à gauche de la route, à côté des positions et des pas qui leur correspondent.

On devine que pour un groupe où il y aurait 4, 6 danseurs, le compositeur trace d'abord les lignes ou routes que chaque figurant doit parcourir, ayant soin que leurs divers mouvemens, leurs passes et leurs voltes présentent toujours au spectateur un coup d'œil agréable; sur chaque route il écrit les pas que le danseur exécutera, et il se rend ainsi

facilement compte des pas et de la position de tous les personnages de son groupe à un instant quelconque.



(Gigue de Roland.)

Nous n'ajouterons rien de plus à ces détails. Quant à l'art de la chorégraphie en lui-même, il ne reste aucune trace de son existence chez les anciens, il fut ébauché par un chanoine de Langres en 1588; Beauchamp, maître de ballets de Louis XIV, le perfectionna et en fut nommé l'inventeur par arrêt du parlement. — Depuis, plusieurs maîtres ont ajouté de nouveaux perfectionnemens.

Le vieil ouvrage du chanoine de Langres est extrêmement curieux par la naïveté qui y règne; il est intitulé : *Orchesographie en forme de dialogues, par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre l'honneste exercice des dances, par Thoinot Arbeau* (anagramme de *Jehan Tabourot*), avec cette épigraphe tirée de l'Ecclésiaste : *Tempus plangendi et tempus saltandi.* Il commence ainsi :

« Capriol. Monsieur Arbeau, je viens vous saluer; vous » ne me cognoissez plus? Il y a six ou sept ans que je partis » de ce lieu de Langres pour aller à Paris.

» Arbeau. Certes, de premier front je vous ay mesco» gneu, parce que vous estes devenu grand depuis ce temps» là, et croy que vous avez aussi aggrandi votre esprit par » vertu et science. — Que vous semble de l'estude des lois? j'y » ay estudié autrefois.

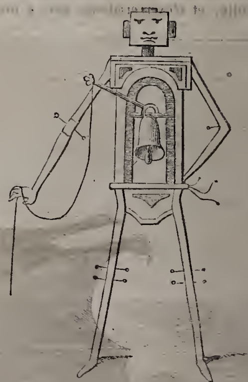
» Capriol. Je trouve que c'est un art fort beau et néces» saire à la chose publique, mais je me repens qu'estant à » Orléans j'ay négligé la civilité de laquelle plusieurs esco» liers se munissent pour accompaigner leur sçavoir; car, » estant de retour, je me suis trouvé ez compaignies où je » suis demeuré tout court sans langue et sans pieds, estimé » quasi une bûche de bois.

Arbeau. Ce vous sera chose facile à acquérir en lisant » les livres françois pour vous aiguiser le beq, et apprenant » l'escrime, la dance et le jeu de paulme. »

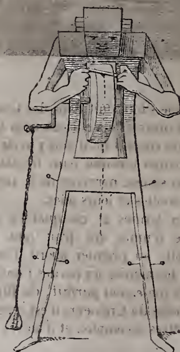
Après ce préambule viennent les leçons de danse entremêlées de citations, d'érudition et de réflexions toutes plaisantes. — A la fin, lorsque Capriol remercie le chanoine, celui-ci lui adresse ce bon conseil :

« Pratiquez les dances honnestement et vous rendez com» paignon des planettes, lesquelles dansent naturellement, » et de ces nymphes que M. Varron dit avoir vues en Lydie » sortir d'un estang, danser, puis rentrer dedans leur estang; » et quand vous aurez dancé, rentrez dedans le grand estang » de votre estude pour y profiter, comme je prie Dieu qu'il » vous en donne la grâce. »

— Voici deux *figures grotesques* qui font partie des quarante-huit pièces dessinées et gravées à l'eau forte par Jean-Baptiste Bracelli, Génois, élève de Paggi (école lombarde). La collection est dédiée à Pierre de Médicis, fils de Pierre de



Médicis, fils lui-même de Côme de Médicis, grand-duc de Toscane. Bracelli publia ces *caprices*, tandis qu'il demeurait à Livourne en 1607 : il mourut deux années après, très



jeune encore, mais épuisé de travail. Ces bizarres productions, qui paraissent composées d'après des mannequins arrangés, montrent l'une des sources auxquelles a pu s'in-

spirer notre illustre Callot, dont personne n'a encore surpassé ou même égalé l'esprit et la verve. (Callot, 1833, page 92.)

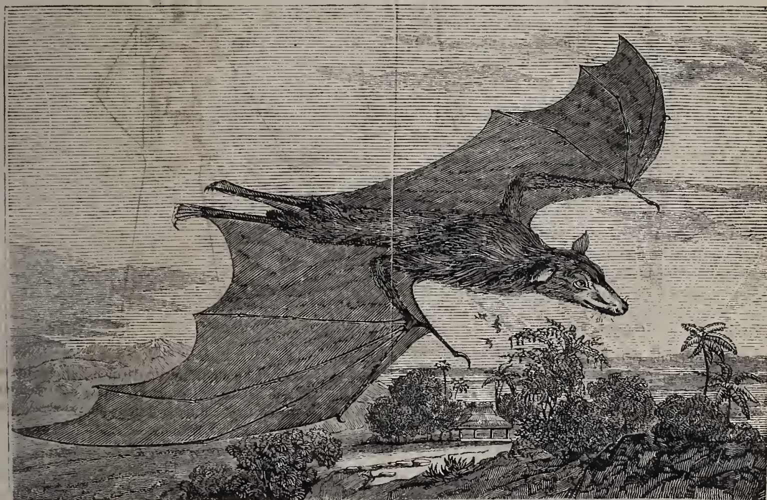
LA ROUSSETTE DE JAVA.

(Mammifère carnassier qui appartient, comme les chauve-souris, à la famille des Cheiroptères.)

Le soir, lorsqu'on est assis sous les grands arbres, au sein d'une campagne silencieuse, ou la nuit, lorsque tourmenté de rêveries on s'est placé au balcon pour contempler les étoiles, on ne tarde pas à entendre le voltigement incertain d'une chétive chauve-souris, qui dans ses mouvemens brusques et obliques rase cent fois votre face et frôle vos cheveux. Il est rare que l'arrivée de cet habitant des ruines et des cavernes n'ajoute, aux impressions de la soirée, une impression de teinte un peu triste. — D'où vient? Serait-ce uniquement parce que la pauvre petite bête fait, comme les hommes au carnaval, du jour la nuit, de la nuit le jour? ou plutôt la monstruosité de sa forme n'en serait-elle pas la cause occulte, et n'exercerait-elle pas, à notre insu, sur nos sens et notre âme une impression douloureuse?

L'aspect de la chauve-souris est, en effet, bien éloigné de répondre aux idées que nous nous faisons sur le beau. Ses pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler, et qu'elle puisse aussi s'en servir pour se traîner; ce sont des extrémités difformes, dont les os alongés sont réunis par une membrane, qui n'est couverte ni de plumes ni de poils; ce sont des espèces d'aillerons, ou, si l'on veut, des pattes ailées; en un mot ces parties ont plutôt l'air d'un caprice que d'une production régulière. Cet animal, qui semble avoir quatre pattes, et dont l'allure est le vol, ne produit point des œufs comme les oiseaux, mais il produit des petits tout vivans; la mère a sur la poitrine des mamelles pour les allaiter. Il n'a point de bec, mais une gueule fendue et bien garnie de dents; ses yeux sont très petits, et sa tête est surmontée d'oreilles quelquefois aussi longues que son corps.

On raconte de la chauve-souris des choses étranges. Si on lui crève les yeux, elle vole comme si elle y voyait, évitant avec adresse les corps les plus déliés, tels que des fils de soie tendus de manière à ne laisser entre eux que l'espace nécessaire pour passer; elle s'introduit dans des trous et s'accroche aux saillies des murs : faits curieux d'où le célèbre observateur Spallanzani conclut qu'il doit y avoir dans ces animaux un sens particulier inconnu dans les autres, sens qui résiderait dans la sensibilité nerveuse de la membrane dont sont formées leurs oreilles et leurs ailes.



(La Roussette de Java.)

Certainement ces formes et ces qualités ne présentent point le caractère d'unité qui plaît tant à l'homme, parce qu'il reproduit, au premier abord, l'intelligence divine qui a conçu et harmonisé les parties l'une pour l'autre. « Quoique *tout soit également parfait*, dit Buffon, puisque tout est sorti des mains du Créateur, il est cependant *relativement à nous* des êtres accomplis, et d'autres qui semblent imparfaits. »

Sans doute la science, pénétrant dans les secrets de la nature, parvient à rattacher aux lois universelles ce qui semblait en sortir, et nous commande, pour les anomalies qu'elle explique, une admiration aussi grande que pour les faits réguliers qu'elle dévoile; mais l'homme si souple aux impressions, si facile à porter jugement dès la première vue, n'est pas toujours monté sur le trépied de la science, il aime à se faire plus enfant, plus timide, plus près de son ignorance native; et si son âme est disposée à la rêverie, le soir, la nuit, au milieu de la solitude et du calme, il s'abandonnera volontiers à mille petites superstitions; il s'inquiétera, par exemple, de la chauve-souris qui tournoie sur sa tête; il se demandera quel est le créateur de cette bête bizarre qui fuit le jour, qui vole mal, qui marche plus mal encore, qui dans ses élans suit toujours une ligne tortueuse, qui recherche les lieux déserts, qui habite de sombres cavernes, suspendue comme morte, la tête en bas, le corps enveloppé d'ailes semblables à un manteau mortuaire; il se rappellera que dans les contes du sabbat les hideuses chauves-souris servent de cortége aux sorcières et aux démons; il trouvera tout simple que la *monstruosité* de l'animal, dont les formes s'éloignent des lois ordinaires, réveille des croyances mystérieuses, et inspirent l'idée d'évènemens surnaturels, de démons lugubres et malfaisans.

Mais que serait-ce si, au lieu d'une sorte de petit oiseau, on voyait apparaître l'animal représenté par notre gravure, dont le corps a douze pouces de longueur, qui du bout d'une aile à l'autre mesure cinq pieds, qui ressemble à un chien, et qui est à Java un analogue de la chauve-souris chez nous! Certes, voilà un curieux monstre qui ferait bon effet dans les enfers de l'Opéra, et serait suffisant pour remplir au naturel dans *Robin des Bois* le rôle qu'y a créé l'imagination du décorateur.

Ce genre d'animal a reçu le nom de *roussette*, et n'a été rencontré que dans l'Asie méridionale et l'archipel des Indes; il diffère des chauve-souris surtout par le genre de nourriture, qui se compose en grande partie de substances végétales, et par le système dentaire : la forme de la tête lui a fait aussi donner le nom de *chien-volant*; il se trouve en si grande quantité à Java que l'air en est obscurci. Le jour il se tient accroché aux arbres par les pattes, et si fortement, si mécaniquement, que, tué dans cette position, il ne tombe pas.

Lorsque la roussette est par terre, il lui est difficile de s'envoler; elle est obligée de grimper sur une petite éminence. Elle fait dans les vergers des dégâts correspondans à la grandeur de sa taille, et tels que pour préserver les fruits de ses dévastations on est obligé d'entourer ceux-ci de filets. Elle sert de nourriture aux habitans du pays qui l'estiment beaucoup, surtout les jeunes; celles-ci, lorsqu'elles sont grasses, ont un goût délicat, mais trop parfumé de musc pour plaire aux Européens.

La couleur de la membrane qui lui sert à voler est brun-foncé avec une légère teinte jaune-rougeâtre; la couleur générale du corps et de la tête est noire.

DU TONNERRE.

THALÈS DE MILET. — OTTO DE GUÉRICKE. — EXPÉRIENCES DE FRANCKLIN. — ÉCLAIRS. — EFFETS DE LA FOUDRE. — OPINIONS DES ANCIENS.

Avant que les anciens philosophes eussent imaginé leurs théories sur la formation de la foudre, Thalès de Milet avait observé la propriété que l'ambre jaune acquiert par le frottement, d'attirer les corps légers qu'on lui présente. Cette simple observation, qui fut un germe enfoui pendant vingt-quatre siècles, devait produire une des branches de la physique les plus curieuses et les plus fécondes en résultats, et donner, après une suite d'expériences faites avec des appareils plus puissans, la vraie théorie de la formation du tonnerre.

Otto de Guéricke, né en 1602, fut le premier qui donna à ces expériences quelque célébrité. Il avait tiré d'un globe de soufre une étincelle, et ce résultat fut à peine connu et répété, que déjà l'imagination des hommes, comparant l'étincelle pétillante et crochue de la matière électrique à l'éclair des nuages, soupçonna qu'il n'y avait pas de différence dans les causes, mais seulement dans l'intensité de ces deux phénomènes. A défaut de preuves directes on s'en tenait aux hypothèses, lorsqu'un homme de génie et de vertu, Benjamin Francklin, dissipa tous les doutes en dirigeant ses expériences sur la foudre elle-même. Etant sorti de Philadelphie au mois de juin de l'année 1752, il lança vers les nuages orageux un cerf-volant armé d'une pointe de fer et construit sur des bâtons en croix, et sa joie fut extrême quand il vit la ficelle mouillée par la pluie lui transmettre le fluide électrique des nuages et donner des étincelles à l'approche du doigt. Cet heureux essai fut aussitôt répété en France par Dalibord, à Marly-la-Ville, et par Canton, qui reconnut que l'électricité des nuages était tantôt *vitrée*, tantôt *résineuse*. De Roncas, qui perfectionna le cerf-volant de Francklin, en substituant à la ficelle peu conductrice un fil de métal, obtenait ainsi des lames de feu de 9 ou 10 pieds de longueur, qui faisaient, dit-il, autant de bruit que des coups de pistolet; et quoiqu'il se servît d'un *excitateur* pour diriger les étincelles, la violence du choc était si grande qu'il en fut une fois renversé. C'est ainsi que Richmann, professeur de physique à Saint-Pétersbourg, périt foudroyé le 6 août 1753. Les expériences précédentes, qui ne laissent plus de doutes sur la nature de la foudre, livrent l'explication de tous ses phénomènes à la théorie de l'électricité (le *Magasin Pittoresque* en a résumé les points les plus essentiels, tome Ier, page 221), et détruisent les systèmes sans nombre et les théories plus ou moins ingénieuses que les philosophes anciens et modernes avaient imaginés à ce sujet. Ainsi, l'opinion d'Anaximandre et de Sénèque, qui attribuaient la foudre à un air subtil et léger, lequel se trouvant comprimé dans les nuages, les déchire violemment avec production de flamme et de bruit; celle des Stoïciens, qui pensaient que l'éclair naît du choc des nuées; le sentiment d'Aristote, qui attribuait ces effets à des exhalaisons sèches qui crèvent le nuage et s'enflamment en sortant : toutes ces opinions ne servent plus aujourd'hui qu'à l'histoire de la science.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, les théories des modernes, quoique fondées sur des connaissances chimiques et météorologiques plus avancées, ne sont guère plus près de la vérité. Ce sont, disait-on, des exhalaisons sulfureuses qui se dégagent de la terre pendant les sécheresses et fermentent dans les nuages avec les *acides nitreux*, qui causent les effets de la foudre. Quelquefois on ajoutait des vapeurs bitumineuses et des sels volatils. On alla même jusqu'à vouloir établir une analogie complète entre la matière du tonnerre et la poudre à canon; on se fondait sur la propriété que possède la limaille de fer humide de se combiner avec le soufre en donnant de la lumière; on admettait dans l'air des vapeurs sulfureuses et ferrugineuses qui s'enflammaient par l'humidité des nuages.

La science actuelle est moins vagabonde et plus réservée dans ses théories.

Avec les connaissances élémentaires que chacun possède sur l'électricité, il est facile d'expliquer ce qui se passe dans l'air au moment d'un orage. Si deux nuages ayant la même électricité se rencontrent il y a répulsion entre eux; au contraire, ils marchent l'un contre l'autre s'ils sont chargés d'électricités différentes et les deux fluides se combinent. C'est alors que brille l'éclair et que l'on entend le tonnerre gronder. Malgré cette rapidité de la lumière électrique qui s'élance en zigzag à travers les nuages, la neutralisation des deux fluides contraires n'a pas lieu d'une seule fois, et le bruit n'est pas le produit d'une seule détonation. L'éclair immense, vif et rapide, est la succession d'une multitude de petits éclairs qui se suivent avec une telle rapidité que l'œil n'en saisit que l'ensemble, et le bruit prolongé est la vibration communiquée à l'air par une suite innombrable de détonations.

Jusqu'à présent la forme brisée de l'éclair n'a pu être suffisamment expliquée. Malgré sa longueur, qui atteint quelquefois plus d'une lieue, il est instantané, et les roulemens du tonnerre se prolongent encore long-temps après, même en plaine, où ils ne sont pas rendus et multipliés par les échos des montagnes. — Les effets de la foudre sont généralement connus. Quand elle tombe sur les arbres, elle y creuse le plus souvent de haut en bas un sillon large et profond; quelquefois elle les écartèle, en disperse les fibres, ou les fend en lattes étroites; elle frappe fréquemment les roches des hautes montagnes, celle du Mont-Blanc, par exemple, et les vitrifie. Elle tue les animaux par une secousse horrible, les sillonne de plaies profondes, et l'on en voit dont toute la peau n'est plus qu'une seule brûlure; elle enlève des masses d'un poids considérable qu'elle transporte au loin. Ses effets sont parfois surprenans et terribles, mais ils ne sont jamais le fruit du hasard. Dans les bâtimens

foudroyés ses déviations sont fréquentes. Elle semble se disperser pour multiplier sans choix ses ravages. Il n'est donc pas étonnant que les personnes ignorantes ou superstitieuses en aient fait un élément de destruction surnaturel. Mais si l'on songe qu'une des propriétés de la matière électrique est de suivre toujours les meilleurs conducteurs, comme les métaux et les masses humides, on concevra sans peine qu'elle épargne les mauvais, comme la soie et le verre, pour se jeter sur les barres de fer, disperser les clous, enlever les dorures, fondre et vaporiser les cordons de sonnettes, et qu'elle perce les murailles pour plonger dans les lieux humides. On comprendra aussi combien il est important dans les constructions de mettre loin des matières combustibles toute pièce de métal qui pourrait y conduire l'incendie.

Les anciens attribuaient à la foudre une origine surnaturelle : c'était l'arme redoutable du maître des dieux, qui possédait le pouvoir de la lancer, et partageait quelquefois le privilége avec Vulcain et Minerve, ce qui rendait Junon fort jalouse. Tantôt c'était un tison à bouts flamboyans, tantôt une masse aiguë armée de flèches, ou un faisceau de flammes brisées comme l'éclair et terminé en dard. On sait qu'il était forgé par les Cyclopes sous le mont Etna ou dans les antres de Lemnos, et qu'ils y entrelaçaient, suivant Virgile, trois rayons de pluie, autant de grêle, de vents et de flammes rouges, avec le fracas, la colère de Jupiter et la terreur des humains. Apollon tua tous les Cyclopes, vengeant ainsi son fils Esculape qui avait été foudroyé par Jupiter pour avoir troublé l'orde des destinées en ressuscitant Hyppolite. Chez les Romains la foudre était une source de présages. Quand elle grondait à droite, elle était de bon augure; à gauche, elle était fatale. Il y avait de ces présages que l'on pouvait détourner par une expiation, et d'autres qu'il fallait irrévocablement subir. C'était, dans tous les cas, un signe de colère ou de la volonté des dieux, et l'on avait coutume quand il tonnait de suspendre les assemblées.

VIEUX MOTS, VIEUX AUTEURS.

(Extrait de l'*Archéologie française de Charles Pougens*).

Voici quelques expressions que n'admet pas la sévérité du style académique; peut-être ce qu'elles ont de charme ou de force aurait dû leur faire trouver grâce devant le tribunal des quarante. S'il est vrai qu'elles n'appartiennent pas à la belle langue de Racine, Boileau, Bossuet et Voltaire, du moins elles ne sont pas étrangères à la langue plus facile et plus variée de Montaigne, Corneille, La Fontaine, Molière et Rousseau. Il est bien que les mots qui ont servi à revêtir des nuances de pensées grossières, désagréables, arriérées, sortent du cours ordinaire de l'écriture et de la parole; il est bien que le dictionnaire soit pur : mais le dictionnaire n'est pas un code qui ait pour emblêmes le glaive et la balance; c'est un recueil d'avis, et non d'arrêts : le public et la postérité sont les seuls juges; et il est aussi doux qu'innocent d'ouvrir parfois l'écrin des vieux joyaux de l'esprit français, et d'en sortir quelques *gemmes eslites* pour en parer le langage.

ACCORTESSE, gentillesse, humeur agréable, complaisante, accommodante; finesse, agrément.

La vertu seule, l'honneur,
L'*accortesse* et le bonheur. ET. JODELLE.

On se sert encore aujourd'hui de l'adjectif *accort accorte.*

S'ADOLORER.

La tourterelle aux bois, en ceste sorte
Veuvfe gémit dessus la branche morte,
S'*adoulourant* de son oovre consort.

TAHUREAU.

ADVERTANCE, le contraire d'*inadvertance.*

En ce ayez vostre *advertance.*
EUS. DESCHAMPS.

Les richesses ne valent pas une *advertance* et sollicitude pénible. MONTAIGNE

AFFANER, mettre hors d'haleine, fatiguer, tourmenter

Quant li goupiz s'est regardez,
Moult se tint bieu *affanoyé.*
Fabl. de Saint-Germain

AGRÉLIR, devenir grêle.

Que li cors li amenuisa
E le col li *aggrelia.* MSS.

S'ALLANGOURIR,

Aussy s'affoiblissent et s'allangourissent au vent de sud et allant vers midy, comme les méridionaulx venants au nord redoublent leur force.

CHARRON, *Sagesse.*

ANGOISSER.

Et quant le mal plus m'*angoissoit*,
Tant plus ma volonté croissoit.
Roman de la Rose.

La veue des angoisses d'autruy m'*angoisse* matériellement. MONTAIGNE.

S'ANONCHALIR.

Si le sçavoit bien avant qu'il fut marié, si l'a-il oublié, pour ce qu'il s'*anonchalist* et s'abestist de soy.

Les Quinze joies du mariage.

ARBREUX.

Les cerfs vivront par les vagues salées,
Et les daulphins aux *arbreuses* vallées.
BAÏF.

S'ASSAGIR, se faire sage.

Robe de vair, ne de gris n'ont puissance d'*assagir* nul.
EUS. DESCHAMPS.

J'estudiay jeune pour l'ostentation, depuis un peu pour m'*assagir*. MONTAIGNE.

ASSOTER, séduire, rendre hébêté de désir.

Quel drap est cecy? vrayement
Tant plus le voy, et plus m'*assote*
Il m'en faut avoir une cotte.
Farce de Patelin.

BAVOLER, voler à rase terre.

Les petits moucherons luisans qui volent sur le soir, ayant quitté les aveugles et ténébreuses cavernes, se récréoyent, *bavolans* par l'épaisseur de l'obscurité de la nuit.

STRAPAROLE, *Nuits.*

CAMPANELLE, clochette.

S'ils vont partout préeschant
Et leurs campanelles sonnants.
GUIOT DE PROVINS.

CANETER.

D'autant qu'ils marchent en *canetant*, allongeant plus un muscle et nerf que l'autre.

BOUCHET, *Serées.*

CANTILÈNE, chant, motif de chant.

Là, du grand et plaisant Philomène
Te resjouit la doulce *cantilène.*
RABELAIS, *Epîtres vieilles.*

CÉRULÉE, azuré, bleu de ciel.

J'apperceu d'advantaige deux tables d'aimant Indique, amples et épaisses en demie paulme, à couleur *cérulée* bien licées et bien polies. RABELAIS.

COHERCER

Nature, pour *cohercer* la pétulance de la langue, nous a donné les dents et les gencives comme pour remparts.

Amant ressuscité.

COLOMBELLE, diminutif de colombe.

Toute belle
Colombelle,
Passerelle,
Tourterelle. JAC. TAHUREAU.

DODELINER.

Auquel son il s'esgayoit, il tressailloit et luy-mesme se bersoit en *dodelinant* de la teste.

RABELAIS.

ECOUTEUR, qui cherche à surprendre les secrets.

Vrayement, dit le sire de Roqueton, nous vous avons ouy de bien loing cliqueter; *escouteurs* ne doivent avoir rien qui cliquette. LE JOUVENCEL.

EQUANIMITÉ.

On trouvera parmi les paysans et aultres pauvres gens des exemples de patience, constance, *équanimité*, plus purs que tous ceulx que l'eschole enseigne.

CHARRON, *Sagesse*.

EXORABLE, le contraire d'*inexorable*

Rendez-la, comme vous, à mes vœux exorable!

P. CORNEILLE. *Cinna*.

FEUILLIR.

Ce fu el tems qu'arbres florissent,
Foillent boscages et prés verdissent.

Rom. d'Enec et d'Eniae.

GRAPPELETTE, petite grappe.

Les grappelettes grenues
Y renaistront chascun an. PERRIN.

INGÉNIOSITÉ.

Témoin Simon Turq, en la ville d'Anvers, qui tua ou fit tuer en sa présence (il y a environ quinz'ans) un autre Italien, dedans une chaise faicte avec une très malheureuse *ingéniosité*. H. ETIENNE

ARCS DE TRIOMPHE.

On ne pense pas que les Grecs aient jamais élevé d'arcs de triomphe, et ce sont les Romains qui paraissent avoir imaginé et créé ce genre d'édifice; aussi est-ce en Italie qu'on en trouve le plus grand nombre, et ceux qui existent, soit en France, soit en Grèce, ou même en Asie, sont tous de construction romaine.

On s'accorde généralement à voir l'origine des arcs de triomphe dans les monumens de bois qu'on avait coutume d'élever sur le chemin même que devaient parcourir les triomphateurs. On retrouve dans ces constructions fragiles et passagères le principe de la forme et des diverses décorations des arcs de triomphe; les descriptions des auteurs nous apprennent qu'on plaçait au-dessus de ces monumens des joueurs d'instrumens et des hommes chargés de trophées, qu'on y suspendait les dépouilles de l'ennemi, et qu'on y représentait des batailles. Tel aura donc été le programme que l'art se sera proposé de remplir en cherchant à réaliser par des matières plus solides ces constructions légères dont la durée ne dépassait pas celle de la fête à l'occasion de laquelle elles avaient été élevées. Les arcs de triomphe étaient ordinairement placés sur les voies publiques, à l'entrée des forums, en avant des temples, et quelquefois à la tête des ponts. Les plus remarquables de ceux qui existent encore aujourd'hui en Italie sont l'arc de Septime-Sévère, l'arc de Constantin et celui de Titus à Rome; ceux d'Auguste à Rimini, à Suze et à Aosta, et ceux de Trajan à Ancône et à Bénévent.

Sous la dénomination d'arc de triomphe on comprend aussi des édifices qui ne sont pas toujours l'expression de l'idée première à laquelle ce genre de monument dut son origine; l'arc d'Ancône, par exemple, fut élevé non seulement en l'honneur de Trajan pour avoir amélioré le port, mais de plus il était aussi consacré à la femme et à la sœur de cet empereur comme l'indiquent les inscriptions. Il est construit dans la mer même au-dessus d'un môle.—L'arc de Bénévent fut élevé en l'honneur de Trajan pour avoir prolongé la voie Appia depuis Capoue jusqu'à Brindes. Il est situé sur cette voie même. On remarquera que ces arcs ne sont, à proprement parler, que des monumens honorifiques.

L'arc de triomphe représenté dans la gravure ci-jointe est situé sur la voie triomphale au pied du Capitole; il fut élevé par le sénat et le peuple romain, vers l'an 205 de l'ère chrétienne, en l'honneur de Septime-Sévère, d'Antonin, de Caracalla et de Geta ses fils, pour les victoires remportées sur les Parthes et autres nations barbares de l'Orient. Cet arc, entièrement construit de marbre *pentélique* (voyez année 1833, page 147), est très remarquable sous le rapport de son architecture; mais il est décoré de bas-reliefs dont le style se ressent déjà de l'époque de décadence à laquelle ils furent exécutés. On remarque vers la fin de la troisième ligne de l'inscription et dans toute la quatrième, un léger enfoncement dans le marbre, parce que Caracalla, après avoir tué Geta son frère, fit effacer son nom sur tous les monumens. Dans le côté occidental de cet arc est un escalier de marbre qui conduit sur la plateforme, où (d'après la médaille antique) se trouvaient disposés un quadrige, des cavaliers et des victoires en bronze.

Ce monument était resté enterré à peu près jusqu'à l'*imposte*, lorsqu'en 1812 des fouilles furent entreprises par ordre de Napoléon, et il fut alors entièrement dégagé jusqu'au sol antique; mais ce n'est que depuis trois ans qu'en suivant la pente de la voie, de nouvelles fouilles ont fait connaître les marches qui existent en avant des petits arcs et qui servent à gagner le niveau du sol qui est en pente sous le grand arc



(Arc de Septime Sévère, à Rome.)

Sauf les altérations que ce monument a souffertes par suite des divers incendies de Rome, il est entièrement conservé, à l'exception des bronzes dont il était orné.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

ARC DE TRIOMPHE DE L'ETOILE.



(Arc de triomphe de l'Etoile, avec le couronnement proposé par M. Huyot (page 34, colonne 2). — Côté de Passy.)

Un arc de triomphe devait d'abord être élevé à la Barrière d'Italie, et le 1er frimaire an VI, 22 novembre 1797, les architectes membres du conseil des bâtimens civils furent chargés de présenter des projets auxquels on ne donna pas suite.

Il fut question plus tard d'établir cet arc de triomphe à la Place de la Bastille (1834, page 159). Plusieurs artistes firent des projets pour ce nouvel emplacement; mais la difficulté de bien disposer en cet endroit un monument de ce caractère ayant été démontrée, l'empereur décida que l'arc de triomphe serait élevé à la Barrière de l'Etoile, et que, destiné à orner la plus belle entrée de Paris, il serait d'une dimension colossale pour annoncer dignement à une grande distance la capitale de son empire.

Cet arc qu'on a pris l'habitude de désigner sous le nom d'*Arc de l'Etoile*, devait être consacré à la gloire des armées françaises. MM. Raymond et Chalgrin, architectes, furent chargés d'en faire les projets. Mais ces deux artistes ne purent s'accorder sur le système de sa décoration; M. Raymond voulait ajuster, sur les faces, des colonnes isolées portant des statues, tandis que M. Chalgrin, au contraire, était opposé aux colonnes et ne voulait que des surfaces planes décorées de bas-reliefs. Avant de prendre parti pour l'un ou pour l'autre système, M. de Champagny, ministre de l'intérieur, voulut avoir l'opinion des hommes de l'art; et dans ce but, il soumit à plusieurs architectes les questions suivantes:

1° L'arc de triomphe sera-t-il composé de trois arcades, dont une grande et deux petites, ou d'une seule grande?

Quel est à cet égard l'usage le plus généralement suivi parmi les anciens? Combien compte-t-on d'arcs de triomphe à trois arcades? Combien à une?

2° Les colonnes seront-elles engagées ou isolées? Les anciens peuvent-ils encore être appelés à l'appui de l'un ou de l'autre système de construction?

3° Y aura-t-il quatre murs en avant et de la hauteur du stylobate?

4° Enfin, quels matériaux devra-t-on employer tant pour le stylobate que pour les autres parties du monument?

Le 1er mars 1808, les architectes envoyèrent leur réponse: ils préféraient l'arc à une seule ouverture et à colonnes isolées.

Or, tandis que ces questions se débattaient, les travaux de construction commencés en 1806 se poursuivaient sans interruption, et tous les avis recueillis de part et d'autre pour arrêter d'une manière définitive le projet qui devait être exécuté, n'ayant servi qu'à rendre plus vive encore la lutte qui existait entre les deux architectes, M. Raymond donna sa démission, et M. Chalgrin, dont le système prévalut, resta seul chargé de la direction des travaux.

On n'apprendra pas sans étonnement qu'un monument de cette importance fut commencé sans qu'aucune cérémonie de pose de première pierre servît à en constater l'origine et le but; seulement le 15 août 1806, les ouvriers employés à cette construction voulurent en fixer la date; il y avait déjà quatre assises posées en fondation lorsqu'ils taillèrent une pierre en forme de bouclier exagone et y gravèrent cette inscription : *L'an mil huit cent six, le quinzième d'août, jour de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté Napoléon-le-Grand. Cette pierre est la première qui a été posée dans la fondation de ce monument. Ministre de l'intérieur, M. de Champagny.*

Les fondations de l'arc de triomphe ont 8 mètres de profondeur au-dessous du sol, sur une superficie de 56 mètres de long et 28 de large; une construction de 16 assises, en pierre sous les parties pleines et en maçonnerie sous les vides, forme un massif compacte jusqu'au sol supérieur de la route. C'est sur cette fondation formant un vaste plateau que s'élèvent les piles de l'arc, pour lesquelles on employa la pierre de Château-Landon qui est d'une très grande dureté et susceptible de recevoir le poli.

Ce monument était élevé jusqu'à la corniche du piédestal, lorsqu'en avril 1810, à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, M. Chalgrin fit exécuter en charpente et en toile le simulacre de l'ensemble de l'édifice, et ce fut par cette porte triomphale décorée pour la circonstance, que l'empereur et l'impératrice firent leur entrée dans Paris.

M. Chalgrin étant mort le 20 janvier 1811, les travaux furent continués par M. Goust, son inspecteur, jusqu'en 1814, où ils furent interrompus par suite du changement de gouvernement.

Ce monument était resté dans un complet abandon pendant neuf ans, lorsqu'en 1823, Louis XVIII rendit une ordonnance, pour que l'arc de triomphe fût achevé et dédié à l'armée d'Espagne commandée par le duc d'Angoulême.

M. Huyot fut alors chargé de faire des projets pour l'achèvement : le monument était déjà élevé jusqu'à la naissance du grand arc.

Cet architecte habile, tout en respectant les constructions déjà existantes, chercha néanmoins à améliorer le projet primitif; il proposait entre autres changemens de décorer chacune des faces de 4 colonnes engagées; cette décoration, qui avait un caractère vraiment triomphal, fut accueillie avec enthousiasme par les artistes et reçut l'approbation du conseil des bâtimens civils; mais comme ce nouveau système de décoration augmentait le chiffre de la dépense, il fut désapprouvé plus tard par M. de Corbière, ministre de l'intérieur, qui en suspendit non seulement l'exécution, mais ordonna et fit exécuter la démolition des parties déjà faites, en prescrivant à M. Huyot d'exécuter exactement le projet primitif de M. Chalgrin. Le ministre ayant rencontré quelque hésitation chez l'architecte, prit le parti de le destituer. Et ce monument qui avait été commencé, 18 ans auparavant, d'abord par deux architectes, puis continué par un; qui ensuite était resté dans l'oubli pendant long-temps; et qui après avoir été confié à un homme de talent, venait de lui être enlevé, fut à cette époque remis à une commission composée de quatre architectes : MM. Gisors, Fontaine, Labane et Debret; pendant la durée de ses fonctions, elle fit exécuter le grand imposte décoré de grecques.

M. de Corbière ayant été remplacé au ministère par M. de Martignac, M. Huyot fut réintégré, mais sans espoir, malheureusement, de réaliser son projet de prédilection dont on voit le modèle dans les ateliers de l'Etoile. Cet architecte éleva la construction jusqu'au-dessus du grand entablement, et faisait poser les premières assises de l'attique en juillet 1833, lorsqu'une nouvelle destitution vint s'opposer à ce qu'il en achevât l'exécution.

M. Blouet fut alors chargé de terminer ce monument qui, par suite de la révolution de juillet, avait encore une fois changé de destination. Tel qu'on l'exécute aujourd'hui, il est consacré aux victoires de la république et de l'empire. On a suivi dans l'achèvement de l'attique, le deuxième projet de M. Huyot. Mais cet architecte avait l'intention de surmonter cet attique de figures isolées sur le ciel, représentant les principales villes de France, disposées ainsi que nous les avons représentées dans notre gravure, bien qu'on ait renoncé à ce mode de couronnement; plusieurs tentatives infructueuses ont été faites depuis un an pour trouver un autre genre de couronnement, et rien n'est encore décidé à cet égard.

A cette exception près, cet édifice marche avec rapidité vers son achèvement : déjà on a terminé tout ce qui est proprement dit de décoration architecturale; toutes les voûtes des salles intérieures et les escaliers sont finis, les pentes et les descentes pour les écoulemens d'eau sont établies, et on travaille sans interruption à la sculpture, tant des groupes que des bas-reliefs, dont nous donnons ici la nomenclature avec le nom des artistes qui en sont chargés.

La grande frise qui tourne sur les quatre faces du monument et qui représente le départ et le retour des armées françaises, a été exécutée par MM. Brun, Jacquot, Laitié, Rude, Caillouete et Seurre aîné *.

Côté de Paris. Les deux groupes allégoriques, à droite et à gauche du grand arc, représentent, l'un le triomphe (1810), par M. Cortot, l'autre le départ (1795), par M. Rude. Les deux renommées qui décorent les tympans de l'arc sont de M. Pradier.

Les deux grands bas-reliefs, dont l'un représente la bataille d'Aboukir, est de M. Seurre aîné; l'autre, qui représente les honneurs rendus au général Marceau, est de M. Lemaire.

Les onze boucliers qui décorent l'attique, portent les noms de Valmy, Jemmapes, Fleurus, Montenotte, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, Pyramides, Aboukir et Zurich.

Côté du Roule. Les tympans du petit arc qui représentent des figures allégoriques, sont exécutés par M. Bra. Le grand bas-relief qui est au-dessus, représente la bataille d'Austerlitz, il est de M. Gechter; l'attique porte les quatre noms de Gênes, Héliopolis, Marengo, Hohenlinden.

Côté de Neuilly. Les deux grands groupes allégoriques à droite et à gauche, représentent l'un la résistance (1814), et l'autre la paix (1815); ils sont de M. Etex : nous en avons vu les plâtres terminés, et nous croyons qu'ils satisferont complètement les grandes espérances qu'avait fait concevoir le beau groupe de Caïn (1833, p. 117). Les deux renommées sont de M. Pradier. Les deux grands bas-reliefs, dont l'un représente la prise d'Alexandrie en Egypte, est de M. Chaponnière (V. ce bas-relief, 1834, p. 172); l'autre représentant le pont d'Arcole est de M. Feuchère. L'attique porte les noms de Ulm, Austerlitz, Jena, Friedland, Somo Sierra, Esling, Wagram, Moscowa, Lutzen, Dresde, Leipsick.

Côté de Passy. Les tympans du petit arc sont de M. Vallois; le grand bas-relief représentant la bataille de Jemmapes est de M. Marochetti; les boucliers de l'attique portent les noms de Hanau, Montmirail, Montereau et Ligny.

Le dessous des petites voûtes est orné de quatre bas-reliefs allégoriques qui sont faits par MM. Debay père, Espercieux, Bosio neveu et Valcher. Et enfin, les tympans de ces petits arcs sont encore ornés de figures exécutées par MM. Seurre jeune et Debay père.

L'arc de triomphe de l'Etoile commencé en 1805, dont les travaux auront duré 30 ans, sous la direction successive de neuf architectes et sous quatre gouvernemens différens, sera probablement terminé au mois de juillet 1836, et il aura coûté environ 9,500,000 fr. Ce monument est unique au monde par ses proportions colossales. La largeur de la

* Les figures de cette frise ont environ six pieds de haut.

grande arcade est de 45 pieds, à peu près le double de la Porte Saint-Denis. Celle de l'arc d'Auguste à Rimini, qui passe pour le plus grand arc antique connu, n'a que 27 pieds, et celle de l'arc de Septime Sévère à Rome, que nous donnons page 52, n'a que 23 pieds.

Un effet d'éloquence. — ..... J'étais donc déterminé à refuser de contribuer. Quelque temps après, assistant à un des sermons de N..., je m'aperçus qu'il avait dessein de le finir par une quête, et je me promis tout bas qu'il n'obtiendrait rien de moi. J'avais en poche une poignée de monnaie de cuivre, trois à quatre dollars en argent, et cinq pistoles en or. A mesure que son discours avançait, je sentis ma résolution fléchir, et je me décidai à donner ma monnaie de cuivre; un autre trait d'éloquence me rendit honteux d'offrir si peu de chose, et j'allai jusqu'à mes dollars; enfin, sa péroraison fut si entraînante, que ma poche se vida tout entière dans la bourse du quêteur, or et tout!

Benjamin Francklin.

COMMERCE DE LIBRAIRIE DANS L'INDE.

On publie depuis quelque temps à Colombo, dans l'île de Ceylan, une sorte d'almanach qui contient une foule de notices intéressantes sur l'histoire et la statistique du pays. A Macao, il paraît également un almanach anglais-chinois du même genre; mais tous deux ont le sort ordinaire des livres imprimés en Orient; ils n'arrivent pas en Europe. Chez nous un écrivain cherche à être lu, un libraire à multiplier les annonces pour les ouvrages qu'il édite : en Asie, les écrivains et les libraires, élevés au-dessus des passions vulgaires de la pauvre humanité, ne se laissent émouvoir ni par la vanité, ni par l'intérêt. Ils semblent mettre leur bonheur à garder les livres au fond de leur magasin, comme s'ils les destinaient à servir de pâture aux souris. On n'a point à redouter, avec de pareils hommes, d'être induit en erreur par des articles pompeux dus à la complaisance des journalistes, ou par des prospectus de libraire. Ils prennent, au contraire, un grand soin de tenir l'ouvrage secret.

Cette pruderie d'un nouveau genre entraîne souvent des conséquences bizarres. Par exemple, un de ces écrivains, nommé Harrington, avait fait imprimer à Calcutta les œuvres de Sadi. Il s'était bien gardé, suivant l'usage, d'en envoyer un seul exemplaire en Europe. Quelques années après, on vendit l'édition à Calcutta, comme vieux papier, à raison de quelques centimes la livre, tandis que le petit nombre d'exemplaires que le hasard avait importés à Londres, étaient et sont encore aujourd'hui recherchés au prix d'environ 250 francs.— Un savant bramine, nommé Hadakand Deb, a fait imprimer à grands frais un Dictionnaire sanscrit encyclopédique en trois volumes in-4°; il aurait pu faire supporter une partie de ses déboursés par les Européens; mais il n'en a rien voulu faire, et les libraires l'ont si bien secondé dans cette résolution, que jusqu'à présent il n'en est guère arrivé en Europe qu'un seul exemplaire; encore a-t-il été donné par l'auteur à la Société asiatique de Londres. — En 1818, le Vocabulaire classique arabe, le Kamous, fut publié à Calcutta. L'éditeur était un Arabe qui vraisemblablement ne connaissait pas encore les élémens du commerce de la librairie dans l'Inde; car il en expédia en Europe cinquante exemplaires, dont chacun se vendit immédiatement 250 fr. Depuis, on offre vainement d'en acheter au prix de 500 (et même de 1250 francs). Cependant une autre édition du même ouvrage a paru dans l'Inde; mais le nouveau libraire était plus familiarisé que son prédécesseur avec les usages du pays, et l'Europe n'en a pas vu un seul exemplaire.

Sir John Malcolm, étant gouverneur de Bombay, fit lithographier, d'après la rédaction du colonel Briggs, le texte persan de l'ouvrage de Férishta, le célèbre historien des Mogols. Cette publication paraît avoir été un chef-d'œuvre d'exécution; mais il n'a pas été possible d'en juger autrement que par ouï-dire, puisqu'il n'en est parvenu aucun exemplaire en Europe; et ce qui est plus incroyable, c'est que la Compagnie des Indes vit cette entreprise avec déplaisir, et réprimanda sévèrement ce qu'elle appelait la prodigalité de sir Malcolm. Avec un peu plus de jugement, elle eût fait expédier en Europe une partie de l'ouvrage, et serait rentrée dans ses déboursés au lieu de blâmer une entreprise digne d'éloges, d'en priver ainsi les savans européens, et de perdre son argent. Les exemples qui précèdent sont plus que suffisans pour faire connaître le misérable état du commerce de la librairie en Orient.

SCÈNES DU MOYEN AGE.

DE L'EXCOMMUNICATION.

L'excommunication est dans l'Eglise catholique l'anathème, la peine ou censure ecclésiastique, par laquelle on retranche les hérétiques de la société des fidèles, ou les pécheurs les plus obstinés de la communion de l'Eglise et de l'usage des sacremens. Cette peine se retrouve en usage dans toutes les religions de l'antiquité. Dans le paganisme, on défendait à ceux qu'on excommuniait d'assister aux sacrifices, d'entrer dans les temples; on les livrait aux démons et aux Euménides avec des imprécations terribles : c'est ce qu'on appelait *sacris interdicere, diris devovere, execrari.* — On lit dans les Commentaires de César, que la plus rigoureuse punition qu'infligeassent les druides chez les Gaulois, c'était d'interdire la communion de leurs mystères à ceux qui ne voulaient pas reconnaître leur jugement. — Chez les anciens Hébreux, l'excommunication était très usitée; elle est encore reconnue par les juifs; les protestans ne l'admettent pas.

Dans les premiers temps de l'Eglise catholique, on distinguait l'excommunication *médicinale* et l'excommunication *mortelle*; on usait de la première envers les pénitens que l'on séparait de la communion, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait à la pénitence qui leur avait été imposée; la seconde était portée contre les hérétiques, contre les pécheurs impénitens et rebelles à l'Eglise. Dans la suite, l'excommunication ne s'entendit plus que de cette dernière.

Le premier effet de l'excommunication était de séparer l'excommunié du corps de l'Eglise et de ne plus le laisser participer à la communion des fidèles. Les suites de cette séparation étaient que l'excommunié ne pouvait ni recevoir ni administrer les sacremens, ni être élu à aucune dignité ecclésiastique, ni même recevoir après sa mort la sépulture religieuse : son nom était retranché des prières publiques de l'Eglise; il était défendu aux fidèles de conserver aucun commerce avec les excommuniés. Mais une autre conséquence plus grave de l'excommunication, fut celle portée dans le moyen âge contre les rois, qui privait le souverain de ses états et déliait ses sujets de tout serment de fidélité et d'obéissance. Cela s'appelait *mettre le royaume en interdit.* Les plus célèbres exemples d'excommunications contre les rois, furent celles de Grégoire VII contre Henri IV, empereur d'Allemagne; d'Innocent IV contre Frédéric II, également empereur d'Allemagne; de Boniface VIII contre Philippe-le-Bel; de Jules II contre Louis XII; de Sixte V contre Henri III; de Grégoire XIII, contre Henri IV.

Les effets de l'excommunication contre le pouvoir temporel des rois ont été énergiquement repoussés en France par les parlemens, et par la déclaration de l'Eglise gallicane, en 1682.

Dans le moyen âge, les excommunications étaient très multipliées; l'Eglise les employait souvent pour combattre

la violence des petits seigneurs, et défendre son temporel; les monastères, dans leurs querelles, s'excommuniaient réciproquement.

La forme de l'excommunication était très simple dans les premiers siècles de l'Eglise. Les évêques dénonçaient aux fidèles les noms des excommuniés, et leur interdisaient tout commerce avec eux. Les cérémonies effrayantes qui accompagnent la *fulmination* (voyez la gravure) paraissent ne pas remonter au-delà du IXe siècle. Douze prêtres tenaient chacun une torche à la main, qu'ils jetaient à terre et foulaient aux pieds; on enlevait tous les vases et ornemens de l'autel; on couchait la croix par terre; après que l'évêque avait prononcé l'excommunication, on sonnait une cloche, et l'évêque et les prêtres proféraient des anathèmes et des malédictions.

S'il arrivait qu'un excommunié entrât dans une église, on devait faire cesser l'office; et si l'excommunié refusait de sortir, le prêtre devait abandonner l'autel; cependant s'il avait commencé le Canon de la messe, il fallait qu'il continuât le sacrifice jusqu'à la communion inclusivement, après laquelle il se retirait dans la sacristie pour y réciter le reste des prières.



(Excommunication.)

L'absolution de l'*excommunication* était accompagnée de cérémonies. Lorsqu'on s'était assuré des dispositions du pénitent, l'évêque, à la porte de l'église, accompagné de douze prêtres en surplis, six à sa droite et six à sa gauche, lui demandait s'il voulait subir la pénitence ordonnée par les Canons, pour les crimes qu'il avait commis; il confessait sa faute, implorait pénitence, et promettait de ne plus retomber dans le désordre. Ensuite l'évêque assis, et couvert de la mitre, récitait les sept psaumes avec les prêtres, et donnait de temps en temps des coups de verge ou de baguette à l'excommunié; puis prononçait la formule d'absolution.

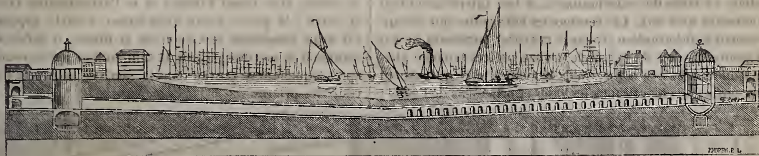
Aujourd'hui l'*excommunication* n'est plus employée que très rarement par l'Eglise catholique; la plus célèbre de ce siècle, est celle de Pie VII contre Napoléon, quand il fit enlever le pape de Rome pour le retenir à Savonne, puis à Fontainebleau.

TUNNEL SOUS LA TAMISE.

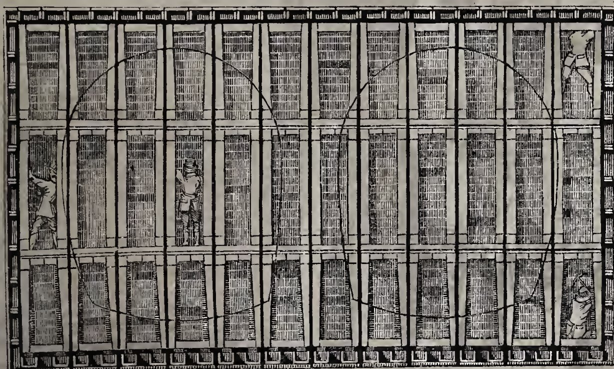
En 1825 on apprit en France que l'ingénieur Brunel était sur le point de construire, à Londres, une galerie sous la Tamise; cette galerie devait avoir une longueur de 1300 pieds, une largeur de 38 et une hauteur de 22, et, malgré les difficultés d'exécution que présente un semblable travail, les frais devaient être de beaucoup inférieurs à ceux de la construction d'un pont par-dessus le fleuve. Nous allons tracer, avec

quelques détails, les principales circonstances d'exécution de ce grand ouvrage achevé seulement à moitié et suspendu depuis sept ans.

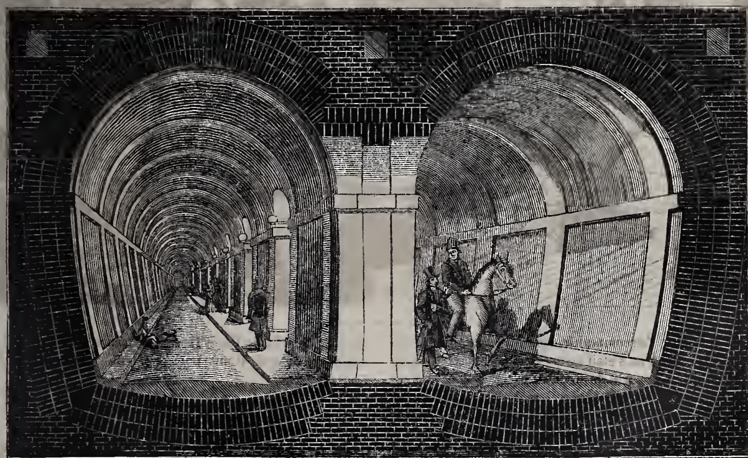
Les travaux commencèrent le 1er avril 1825, à une petite distance de la Tamise (100 mètres environ), par le percement d'un puits ou descente que l'on prolongea jusqu'à la profondeur de 84 pieds; mais le percement horizontal destiné à la galerie sous le fleuve (le *tunnel*), fut entrepris à



(Coupe longitudinale du tunnel.)



(Vue du bouclier.)



(Vue perspective de la partie du tunnel construite.)

la profondeur seulement de 63 pieds, la partie inférieure du puits étant destinée à recevoir les eaux d'infiltration dont on pouvait se débarrasser ensuite facilement par le moyen de pompes.

Afin de laisser une épaisseur suffisante de terrain au-dessous de la plus grande profondeur du fleuve, on donna à l'excavation destinée au tunnel une inclinaison descendante de 2 pieds 3 pouc. par 100 pieds, et à mesure que l'on avançait

on construisait, sur deux rangées parallèles, des voûtes solides destinées à supporter le poids énorme de terrain et d'eau situé au-dessus. Le *tunnel* se construisait ainsi en même temps que l'on exécutait les travaux de percement. Sa partie achevée aujourd'hui présente deux galeries parallèles communiquant entre elles par des arcades qui ont été taillées dans le mur de séparation comme dans du roc. Dans chaque galerie on a pratiqué deux trottoirs, l'un étroit pour les charretiers, l'autre plus large pour les gens de pied.

La manière dont on a pratiqué l'excavation horizontale, permettait d'avancer d'ensemble sur toute l'ouverture; on se servit, pour cela, d'une grande armature en fonte, appelée *bouclier*, qui est encore dans le tunnel à l'extrémité des galeries non terminées. Ce bouclier consiste en douze grands châssis juxtà-posés que l'on peut faire avancer alternativement et indépendamment les uns des autres, au moyen de vis horizontales placées en haut et en bas du bouclier et appuyées contre la maçonnerie. Les châssis ont chacun 22 pieds de haut, 5 pieds de large; ils sont divisés en trois étages, en sorte que leur ensemble présente trente-six cellules pour les ouvriers, savoir : les mineurs qui font les déblais et assurent le terrain en avant, et les maçons, qui, sur le derrière des cellules, bâtissent simultanément.

On avait poussé les travaux, sans éprouver de trop grandes difficultés, jusqu'au commencement du mois de septembre 1826; à cette époque, 260 pieds du tunnel étaient achevés: mais, à dater de là, on commença à rencontrer les plus grands obstacles. Les couches de terrain dans lesquelles on pénétra devinrent molles et peu capables de supporter le poids de l'eau situé au-dessus de l'excavation, principalement dans les grandes marées; les ingénieurs se préparèrent à lutter contre les irruptions de la rivière, les ouvriers furent prévenus; tout le monde attendait avec calme le moment du danger, et l'on redoubla d'ardeur pour avancer le percement. Vers le milieu du mois de septembre, un ruisseau noir, mélangé d'eau et de terre, se fit jour vers le sommet du bouclier, et bientôt l'eau coula avec violence; mais on avait pris des précautions qui permirent de l'arrêter sans que les travaux fussent interrompus. Le 18 octobre, nouvelle irruption de la rivière, nouvelle victoire des mineurs. Le 2 janvier de l'année suivante, 550 pieds du tunnel étaient achevés; ce jour-là une marée extraordinaire avait lieu, et le terrain qu'on traversait était fortement détrempé; lorsqu'on voulut enlever une des planches appliquées contre le devant de l'excavation, la terre céda sous la pression de l'eau augmentée par la marée, se fit passage à travers les cellules du bouclier, et l'irruption de la rivière menaça de devenir terrible; mais on parvint encore à la repousser.

Du 14 janvier au 14 mars 1827, on fit des progrès rapides, bien qu'on se trouvât alors sous la partie la plus profonde de la rivière, bien que des courans de terre fluide souvent impétueux et un courant d'eau continuel nécessitassent l'emploi permanent de vingt épuiseurs à la fois.

Depuis cette époque, les difficultés augmentaient sans cesse, les travaux devenaient de plus en plus pénibles; néanmoins le bouclier avançait toujours et les galeries continuaient de se prolonger derrière lui. Le 18 mai elles avaient déjà atteint une longueur de 550 pieds; mais ce jour même plusieurs vaisseaux étant venus jeter l'ancre précisément au-dessus du tunnel, les mouvemens violens qui en résultèrent firent pénétrer l'eau avec abondance dans le souterrain. Cette fois, toute résistance fut vaine; l'intrépidité et la persévérance des ingénieurs et ouvriers ne purent maîtriser l'impétuosité du courant; il fallut se retirer et le tunnel fut entièrement inondé.

Le trou par lequel l'eau s'était introduite était chaque jour élargi par la force des marées. Enfin M. Brunel eut la pensée de faire couvrir de toiles goudronnées la partie du fleuve où l'accident avait eu lieu. Par-dessus on jeta de la glaise délayée, enfermée dans des petits sacs que l'on accompagnait de temps à autre de graviers; ces sacs étaient munis de baguettes de noisetier de 5 pieds de longueur, au moyen desquelles ils ne tardèrent pas à former une sorte de réseau irrégulier dont toute la masse fut retenue et condensée contre le bouclier. Le trou était devenu si considérable qu'il fallut pour le combler 2,500 tonnes de terre glaise ou de gravier. Des machines à vapeur furent amenées pour épuiser l'eau des galeries; mais il fallait du temps pour que les matériaux qui obstruaient le trou pussent acquérir une consistance capable de fermer toute issue à l'eau de la rivière; d'abord il arriva que les machines gagnaient, pendant les marées basses, sur le courant d'eau qui s'introduisait dans les galeries; dans les marées hautes, au contraire, le courant l'emportait sur les machines. Enfin celles-ci obtinrent un avantage permanent, et le souterrain commença à offrir un vide très notable. On a cité à cette occasion un trait de courage et de dévouement de M. Brunel fils, que nous rapporterons :

Il s'agissait de profiter de la baisse des eaux pour aller reconnaître l'excavation qui leur donnait issue. Le jour pris pour cette visite importante, mais périlleuse, on amena un petit canot dans le souterrain. M. Brunel et deux de ses amis le montèrent en présence des ouvriers saisis d'émotion. Au moment où l'on allait s'enfoncer dans les galeries, un jeune homme se présente et demande à partager le danger de M. Brunel; on le lui permet, le canot part. Arrivés au bouclier, les visiteurs aperçurent une énorme excavation, pratiquée vers sa partie supérieure, bouchée en grande partie par les sacs de glaise qu'on avait jetés dans le fleuve, mais par laquelle s'écoulait encore une masse d'eau considérable. Ils prenaient les dimensions de l'excavation et les dessinaient sur un calepin, lorsque l'un des amis de M. Brunel lui dit tout bas à l'oreille : L'eau nous gagne. — Je l'ai vu, dit M. Brunel; nous allons partir, mais finissons. — Cependant à l'extrémité de la galerie on s'était aperçu que l'eau gagnait. Madame Brunel, qui avait accompagné son mari jusqu'à l'ouverture du tunnel, avait été obligée de remonter une marche de l'escalier, puis une seconde : on l'avait emportée évanouie. Déjà quelques hommes s'étaient jetés à la nage pour aller prévenir M. Brunel; d'autres, avec le porte-voix, hélaient avec force le canot. Ce bruit frappe l'oreille du jeune homme qui s'était présenté au moment du départ; il s'aperçoit que la distance entre la voûte et l'eau a diminué; il restait à peine quatre pieds; effrayé, il se lève en s'écriant : Partons. Sa tête frappe la voûte, il tombe, entraînant avec lui le canot et la lumière. A peine revenu sur l'eau, M. Brunel appelle ses amis au milieu de l'obscurité; deux répondent, et le conjurent de s'éloigner au plus vite, car l'eau gagne. M. Brunel plonge à plusieurs reprises, trouve le corps de celui qui manquait, et le ramène. Ses amis le supplient de ne songer qu'à lui; mais M. Brunel leur répond en les priant de l'aider à charger le corps du jeune homme : électrisés par tant de courage, ils partagent avec lui ce triste fardeau tour à tour; et péniblement, la tête portée contre la voûte par l'eau qui gagne, ils revoient le jour. Ils n'étaient pas à moitié de l'escalier que la voûte avait disparu sous l'eau. Le corps est examiné; M. Brunel et ses amis n'avaient ramené qu'un cadavre; le malheureux jeune homme s'était ouvert le crâne contre la voûte.

Les machines cependant ne tardèrent pas à recouvrer leur avantage; on parvint à épuiser entièrement l'eau, et le 21 juin on rentra dans le tunnel : il était presque rempli de terre. On mit près de deux mois à le déblayer, et, après ce long travail, on eut la satisfaction de voir que toute la maçonnerie était restée en bon état.

A dater de ce moment le service devint extrêmement pénible. La pression énorme qui s'exerçait contre le bouclier le rompit sur plusieurs points; on pourra se faire une idée de ces fractures en se figurant le bruit qu'elles produisaient comme semblable aux détonations du canon. Malgré ces

avaries, que l'on chercha à réparer le mieux possible, on avança de nouveau. Au mois de janvier 1828, le tunnel avait atteint 600 pieds de longueur; mais une nouvelle irruption paraissait imminente, et ce fut en vain que l'on tenta des efforts inouïs pour la prévenir. Le 12 janvier, de bonne heure, M. Brunel fils, qui était de service, ordonna à tous ses ouvriers de se retirer, à l'exception de quatre qu'il choisit pour rester avec lui. — Ayant ôté, avec les plus grandes précautions, une des planches appliquées contre le devant de l'excavation, la terre se précipita en gonflant et coulant comme de la lave. L'impulsion, lente d'abord, devint irrésistible, et les ouvriers furent obligés de se retirer devant elle; mais comme ce n'était pas le premier évènement de ce genre qu'ils avaient combattu avec succès, un seul s'enfuit vers le puits, les trois autres restèrent, attendant le moment favorable pour s'opposer à l'invasion de l'eau. Tout-à-coup, pendant que M. Brunel, qui voyait le danger de sa position, expliquait à ces trois ouvriers les moyens de sortir, la terre s'enfonça avec un fracas épouvantable, toutes les lumières furent éteintes, et l'eau jaillit avec tant de fureur que l'air de la galerie produisit en s'échappant par le puits un bruit semblable à l'explosion d'un volcan. Dans cette obscurité profonde, malgré toutes les difficultés du passage, M. Brunel parvint à s'échapper, mais il était meurtri et grièvement blessé. Les trois braves ouvriers, qui avaient voulu rester malgré les ordres pressans de leur chef, périrent; trois autres, qui n'étaient pas de service, et avaient voulu s'engager dans les galeries, subirent le même sort.

Cette seconde irruption, quoique bien plus impétueuse et désastreuse que la première, fut vaincue par les mêmes moyens, et avec le même succès. Comme on avait en outre l'avantage de l'expérience, on dépensa beaucoup moins. Pour combler le trou, il fallut environ quatre mille tonnes de terre glaise et de gravier. L'eau étant épuisée, on rentra dans le tunnel, et la maçonnerie fut encore cette fois trouvée intacte. — Mais les ressources pécuniaires de la compagnie étaient presque épuisées, et depuis cette époque (1828) le travail a été discontinué; cependant on espère que le parlement anglais viendra à l'aide des entrepreneurs, en leur accordant une subvention égale à la moitié environ des fonds nécessaires à l'achèvement de l'entreprise. Il est donc probable que la reprise des travaux ne se fera pas long-temps attendre, et que cette audacieuse construction souterraine sera bientôt terminée. Elle aura 1,300 pieds de longueur, comme nous l'avons dit en commençant; à chaque extrémité seront deux voies circulaires de 200 pieds, montant par une pente douce au niveau du sol : l'une servira aux piétons, chevaux, voitures, etc., à pénétrer dans le tunnel; l'autre à en sortir.

Les 600 pieds de galeries actuellement achevées, et solidement bâties, coûtent un peu plus de 5 millions, y compris la dépense des deux irruptions et de la restauration des ouvrages. Ceci prouve, comme l'avait avancé M. Brunel, que la construction d'un tunnel sous la Tamise est bien moins dispendieuse que celle d'un pont sur ce fleuve.

Aujourd'hui le public est admis à circuler dans les galeries du tunnel, moyennant la rétribution de 1 fr. 60 c. : on y descend par un escalier en bois construit dans le puits.

Le vin de la Rose (Rosenwein), *à Brême*. — La cave de Brême est la plus ancienne de toutes les caves de l'Allemagne; elle est située au-dessous de l'hôtel-de-ville. Un de ses caveaux, appelé *la Rose* (parce qu'un bas-relief en bronze représentant des roses lui sert d'ornement et d'enseigne) contient le fameux vin dit *Rosenwein*, qui a maintenant deux siècles et dix ans; en effet, c'est en 1624 qu'on y a descendu six grandes pièces du vin du Rhin, nommé *Johannisberger* *, et autant de celui nommé *Hochheimer*. La partie adjacente de la cave contient des vins des mêmes espèces, non moins précieux, quoique âgés de quelques années de moins; ils sont contenus dans douze grandes pièces, dont chacune porte le nom d'un des douze apôtres; et le vin de *Judas*, malgré la réprobation attachée à ce nom, est encore plus estimé que les autres : dans les autres parties de la cave se trouvent les différens vins des années postérieures. A mesure que l'on tire quelques bouteilles du *Rosenwein*, on les remplace par le vin des *Apôtres*, celui-ci par un vin plus jeune, et ainsi de suite, de manière que, à la différence de la tonne des Danaïdes, les pièces sacrées ne désemplissent jamais.

Une seule bouteille du Rosenwein coûte à la ville plus de deux millions de rixdallers (un rixdaller vaut à peu près 4 francs). Cette somme paraît au premier abord incroyable; mais il est facile de la vérifier par le calcul qu'un Allemand s'est donné la peine de faire. Une grande pièce de vin contenant 5 *oxhoft* de 204 bouteilles coûtait, en 1624, 500 rixdallers. En comptant les frais de l'entretien de la cave, les contributions, les intérêts de cette somme, et les intérêts des intérêts, un oxhoft coûte aujourd'hui 555,657,240 rixdallers, et par conséquent une bouteille coûte 2,723,810 rixdallers; un verre ou huitième partie de la bouteille coûte 340,476 rixdallers (environ 1,361,904 francs); et enfin une goutte, en comptant 1,000 gouttes dans un verre, coûte 340 rixdallers (environ 1,362 francs). Le vin des *Apôtres*, et surtout celui de *la Rose*, ne se vendent jamais à quiconque n'est pas bourgeois de la ville de Brême ou n'a pas de droits à ce titre. Les bourgmestres ont seulement la permission d'en tirer quelques bouteilles pour leur consommation particulière ou pour envoyer en cadeau aux souverains ou princes régnans. Un bourgeois de Brême, en cas de maladie grave, peut obtenir une bouteille à raison de 5 rixdallers; mais pour qu'on lui accorde cette faveur, il est obligé de présenter le certificat d'un médecin et le consentement du bourgmestre et du conseil municipal. Un pauvre habitant de Brême malade peut aussi en obtenir une bouteille *gratis*, après avoir rempli les mêmes formalités. Un bourgeois a de plus le droit de demander une bouteille, lorsqu'il reçoit chez lui un hôte distingué, dont le nom est renommé en Allemagne ou dans l'Europe.

La ville de Brême envoyait quelquefois une bouteille du vin de *la Rose* à Gœthe le jour de sa fête.

Pendant l'occupation française, quelques généraux de l'empire ont vidé sans façon une quantité considérable de cette précieuse liqueur; aussi les bourgeois de Brême prétendent que leur ville a payé à la France une plus forte contribution que toutes les villes de l'Allemagne réunies.

* *Schloss-Johannisberg*, aujourd'hui propriété de M. Metternich.

MADEMOISELLE SOPHIE GERMAIN.

Tous ceux qui se sont occupés de sciences exactes, savent que Mademoiselle Sophie Germain a tenu un rang distingué parmi les premiers mathématiciens de notre XIXe siecle. Entre autres travaux, on lui en doit un fort important, qui fit une grande sensation dans le monde savant : C'est celui qu'elle entreprit à l'occasion des expériences du physicien allemand Chladni, sur les *vibrations des lames élastiques*, et qui fut couronné en 1816.

Le motif qui détermina la vocation de Mademoiselle Sophie Germain est fort remarquable.

Son père était membre de l'Assemblée constituante, et les discussions qui avaient lieu chez lui sur la politique, jetèrent dans la tête de sa jeune fille, alors âgée de 13 ans, des préoccupations très vives. Elle sentit un désir impérieux de se créer une occupation forte et soutenue pour échapper à ses craintes sur l'avenir. « En ce moment, dit un de ses Biographes, le hasard mit sous ses yeux l'histoire des mathématiques de Montucla, où elle lut la mort d'Archimède, que ni la prise de Syracuse, ni le glaive levé du soldat ennemi,

n'avaient pu distraire de ses méditations géométriques. Aussitôt le choix de la jeune Sophie est arrêté : sans maître, sans autre guide qu'un *Bezout* trouvé dans la bibliothèque de son père, elle surmonta tous les obstacles par lesquels sa famille essaya d'abord d'entraver un goût extraordinaire pour son âge, non moins que pour son sexe; se relevant la nuit par un froid tel que l'encre gela souvent dans son écritoire; travaillant enveloppée de couvertures, et à la lueur d'une lampe, quand pour la forcer à reposer on ôtait de sa chambre le feu, les vêtemens et les bougies; c'est ainsi qu'elle donna la première preuve d'une passion qu'on eut dès-lors la sagesse de ne plus contrarier. »

Les sciences ont perdu mademoiselle Sophie Germain le 17 juin 1831; elle était âgée seulement de 55 ans.

ARCHÉOGRAPHIE. —Vases.

On appelle *archéographie* la partie de l'*archéologie* qui traite de l'explication des monumens.

Millin propose de diviser l'*archéographie* en neuf classes : les *édifices*; les *peintures*; les *sculptures*; les *gravures*; les *mosaïques*; les *vases*; les *instrumens*; les *médailles*, et les *inscriptions*.



(Vases modernes en bronze du parc de Versailles.)

Voici quelques extraits des recherches de ce savant archéologue sur les vases antiques.

Les vases intéressent par la beauté de leurs formes et par les sujets qui y sont figurés.—Les uns étaient destinés à recevoir les votes quand on prenait les suffrages : ce sont les plus grands; d'autres servaient à des usages civils, d'autres à des usages religieux; les plus petits n'étaient que des jouets pour les enfans.

Les deux formes *primitives* des vases sont : le parallélipipède parce que l'œil peut le plus aisément saisir cette forme, et la ligne ronde ou doucement évidée pour ne pas arrêter l'œil par des angles ou des coins. Aux temps de la décadence du goût, on a adopté des figures pyramidales ou anguleuses.

Les vases qui ornaient les tables et les buffets des riches et des grands de la Grèce et de Rome, étaient de bronze de Corinthe, de Délos ou d'Ægine, ou bien d'argent, et souvent enrichis d'ornemens en relief, qui quelquefois étaient poussés du dedans en dehors, ou qu'on ciselait sur le vase même; quelquefois aussi ces ornemens étaient travaillés séparément, et fixés ensuite sur les vases par la soudure; d'autres fois des vases de bronze étaient recouverts d'une plaque épaisse d'argent, sur laquelle on avait ciselé des ornemens et des figures. La quatrième Verrine de Cicéron nous apprend qu'Antiochus, roi de Syrie, en traversant la Sicile, avait avec lui un grand nombre de vases d'argent et d'or, enrichis de pierres précieuses pour son usage habituel : on y remarquait entre autres, dit Cicéron, un vase d'une seule pierre avec une anse en or.

Après la victoire remportée par Flaminius sur Philippe, roi de Macédoine, on apporta à Rome un grand nombre de vases, dont une partie était en bronze : plusieurs étaient ornés de sculptures en relief.—Du temps de César, on estimait beaucoup les anciens vases de métal qu'on avait trouvés dans les tombeaux de Capoue, lorsqu'on y fonda la nouvelle colonie romaine. On estimait de même les vases de bronze et de terre cuite trouvés dans les tombeaux lors du rétablissement de Corinthe. — Selon Pline, Pompée fut le premier qui fit connaître aux Romains les vases murrhins, que les Romains préféraient même aux vases d'or à cause de leur rareté.

Quelquefois les vases servaient de prix dans les jeux publics; c'est pourquoi sur les médailles et sur d'autres monumens relatifs à ces jeux, on voit souvent des vases, quelquefois avec des palmes.

On a nommé improprement *étrusques* les anciens vases grecs dont les plus riches collections ont été trouvées, non pas en Etrurie seulement, mais dans le tombeaux de Nola, de Capoue, de Santa-Agatha, de Trébia, de la Pouille, et enfin de différentes villes de la grande Grèce. Il n'est pas vraisemblable que ces vases aient servi d'urnes cinéraires : on les a presque toujours trouvés vides. Leur forme est toujours agréable et élégante, quoiqu'elle varie infiniment; la figure de la cloche renversée se rencontre le plus fréquemment : les peintures dont elles sont couvertes donnent des notions précieuses sur la forme des armes et des vêtemens des anciens Grecs.

Un assez grand nombre de vases et ustensiles s'est conservé jusqu'à nos jours, et c'est surtout à l'étude de leurs formes et de leurs sculptures que l'on peut attribuer dans les derniers siècles le perfectionnement du goût des artistes. Parmi les vases du parc de Versailles, les uns sont imités de l'antique, les autres sont de l'invention des artistes du siècle de Louis XIV, et caractérisent parfaitement le style de cette époque : ce n'est point la simplicité et la pureté des lignes, mais une certaine noblesse de goût, la richesse et la profusion des ornemens, qui les rendent remarquables.

Les deux vases que nous reproduisons et qu'un grand nombre de nos lecteurs a sans doute vus et touchés, étaient autrefois dorés : ils ont été jetés en bronze par Duval, d'après les dessins de Balin.

ERRATA.

2e Livraison, Musique. — *Pantalon*, 1re mesure de la 3e reprise, *croches* au lieu de *noires*. — *Pastourelle*, 5e mesure, *croches* au lieu de *noires*.

— Dans quelques exemplaires de la 3e livraison, page 23, colonne 2, ligne 63, au lieu de *sentiment administratif*, lisez *sentiment admiratif*.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
rue du Colombier, n° 30.

POMPEI



Mosaïque découverte à Pompei en 1832 dans la maison de Pan, rue de Mercure. — Longueur, 5 mètres; hauteur, environ 2 mètres et demi.

Pompei est demeuree ensevelie sous les cendres du Vésuve pendant 1676 ans.

C'est le 23 août 79 qu'une effroyable éruption a commencé à la dérober aux yeux des habitans de la Campanie, et c'est en 1755 que l'on a commencé les premières fouilles : depuis cette dernière époque, voilà bientôt un siècle révolu.

Naples est bien lente à tourner les pages de ce vieux manuscrit de marbre, de bronze, de chair en poussière, qui révèle de si curieux détails sur l'histoire privée des anciens. La ville vivante semble s'assoupir, comme un vieil antiquaire, sur la ville morte. L'Europe bâtit des milliers de villes, tandis que Naples souffle la cendre qui couvre celle-là ; c'est à peine si chaque année elle vide ou balaye une pauvre petite maison bourgeoise, ou quelques chambres d'un hôtel patricien. Il semble qu'elle prenne un soin tout particulier d'économiser les plaisirs de la découverte, et qu'elle se soit proposé d'en partager les surprises entre le plus grand nombre possible de générations.

Les savans patientent de leur mieux en discutant sur chaque nouvelle exhumation ; la plus récente et la plus célèbre de leur discussion est, sans contredit, celle qui s'est élevée à l'occasion de la grande mosaïque trouvée dans la maison de Pan ou du Faune, rue de Mercure.

La rue de *Mercure* traverse Pompei dans toute sa longueur ; elle s'étend du *Temple de la Fortune* et de *l'Arc de triomphe de Tibère* jusqu'à la *Porte d'Isis* ; elle conduit au *Forum* ; et parmi ses plus belles habitations, on remarque celles qu'on a désignées sous les noms du *Questeur*, de *Méléagre* et des *Dioscures*.

En continuant de la percer, on parvint, en 1829, au seuil d'une maison de magnifique apparence, que depuis on a appelée *maison de Pan* ou *du Faune*, à cause d'une statue de bronze, trouvée dans une vasque de marbre au centre de l'atrium.

On poursuivit le travail avec la solennité et la lenteur habituelles, et ce fut seulement à la fin du mois d'octobre 1831 que l'on découvrit la grande mosaïque dans une vaste salle de festins et de jeux, de forme quadrangulaire, située entre le jardin et la cour.

Le seuil de cette salle est orné, dans toute sa longueur, d'une mosaïque représentant les diverses productions du sol de l'Egypte, ses plantes symboliques et ses animaux sacrés, le *crocodile*, *l'hypopotame*, *l'ibis*, *l'ichneumon*, combattant avec l'aspic (*coluber haje*) que les magiciens de Pharaon rendaient raide comme un bâton en lui pinçant le cou et que le peuple égyptien vénérait comme la divinité gardienne des champs, parce qu'il a l'habitude d'élever la tête du milieu des blés lorsqu'on en approche.

La grande mosaïque recouvre tout le pavé de la salle. Nous en donnons une représentation fidèle : les détériorations que l'on y peut remarquer ne proviennent ni de la maladresse de la fouille, ni même de l'éruption du 23 août 79 ; elles avaient été causées par un tremblement de terre antérieur, et le propriétaire avait provisoirement fait remplir cette lacune d'un simple fond de stuc.

Une circonstance donne à cette mosaïque, indépendamment de sa valeur particulière d'exécution, une haute importance aux yeux du monde savant ; c'est qu'avant de l'avoir découverte, on ne possédait, parmi les œuvres de l'art antique échappés à la ruine, aucune scène de bataille. Peut-être est-ce là une copie d'un tableau de Philoxène !

C'est un combat entre les Grecs et les Perses. Les deux chefs des armées ennemies sont en présence. Le héros grec vient de percer de sa pesante lance (la *sarisse* macédonienne) un guerrier barbare dont le cheval s'est abattu. L'autre chef, monté sur un char, paraît rempli de douleur à la vue de ce coup porté à l'un de ses plus fidèles défenseurs ; sa main tient un arc, d'où vient sans doute de s'élancer une flèche inutile : ils pressent sa défaite, et déjà son cocher semble conduire les chevaux à la fuite.

Mais quelle est cette bataille ? de quel nom doit-on la consacrer ? Un grand nombre d'avis ont été émis à ce sujet. — M. C. Bonnuci, architecte des fouilles de Pompei et d'Herculanum, y croit reconnaître la *bataille de Platée* : le chef grec serait alors *Pausanias*, derrière lequel on verrait *Aristide*, le casque couvert d'un laurier ; les chefs perses seraient *Mardonius* et *Artabaze*. — Un autre antiquaire, M. Avellino, suppose que c'est le combat livré au *passage du Granique* entre *Alexandre* dont le casque est tombé à terre (allusion à une anecdote célèbre de la vie de ce prince), et *Mithridate*, gendre de Darius. — Le professeur Quaranta croit que c'est la *bataille d'Issus*, entre *Alexandre* et *Darius* lui-même ; il établit son opinion sur le mouvement du guerrier persan, retenant son cheval pour laisser un moyen de salut au vaincu, et rappelle en témoignage un passage de Quinte-Curce, III, II, 11. — M. Niccolini, directeur de l'Institut royal des beaux-arts de Naples, croit y voir un épisode de la *bataille d'Arbelles*. — Enfin M. Raoul-Rochette paraît incliner à ce dernier avis dans son article remarquable du *Journal des Savans* de 1833, pag. 286, où il fait valoir, à l'appui de l'hypothèse de M. Niccolini, un bas-relief votif de la collection du prince Chigi, à Rome, publié par Visconti, et représentant la *bataille d'Arbelles*, où l'on trouve des détails d'une anologie au moins très spécieuse avec la mosaïque.

DU SCOPÉLISME.

Jadis, heureux vainqueur d'une terre ennemie,
Un vieillard avait su de ses champs plus féconds
Vaincre l'ingratitude et doubler les moissons.
Enviant à ses soins un si beau privilége,
Un voisin accusa son art de sortilége.
Cité devant le juge, il étale à ses yeux
Sa herse, ses rateaux, ses bras laborieux ;
Raconte par quels soins son adresse féconde
A su changer la terre, a su diriger l'onde.
— Voilà mon sortilége et mes enchantemens,
Leur dit-il. — Tout éclate en applaudissemens.
On l'absout ; et son art, doux charme de la vie,
Comme d'un sol ingrat, triompha de l'envie.

Delille a ainsi imité un passage où Pline raconte les circonstances et l'issue d'un procès intenté à C. Furius Ctesinus, prévenu du crime de scopélisme, crime puni plus tard de la peine capitale par les Pandectes de Justinien.

Le scopélisme (du mot grec *skopélos*, pierre) consistait à rassembler une pile de cailloux au milieu d'un champ, dans les formes et dans les proportions indiquées par la *science*, en accompagnant cette cérémonie de certaines *paroles mystérieuses*.

On attribuait à cet enchantement l'effet de paralyser le principe fécondant de la terre, de faire émigrer les grains et semences qui allaient enrichir un champ désigné du voisinage, et de livrer le cultivateur *scopélisé* au danger d'une mort prompte et violente s'il osait contrarier par quelques travaux l'arrêt de proscription prononcé contre lui.

Le malheureux laboureur qui apercevait dans son champ cette pile funeste était tout-à-coup glacé d'effroi et de terreur. Il n'osait plus mettre le pied sur une terre frappée de malédiction, et par sa désertion il causait cette même stérilité dont il était menacé, et donnait du crédit à cette misérable illusion.

Cette pratique, originaire d'Arabie, s'était naturalisée en Egypte ; puis, ayant passé la Méditerranée, était venue s'établir en Grèce, et de là s'était communiquée aux Romains.

Le scopélisme avait été le premier objet de l'attention des décemvirs dans la rédaction de la loi des Douze Tables : « Si » quelqu'un se sert d'enchantement pour les biens de la terre ; » si, par le moyen de quelque charme, il attire le blé d'au- » trui dans un champ voisin, ou bien l'empêche de croître et » de mûrir, qu'il soit immolé à Cérès. »

On retrouve cette crédulité aux siècles les plus brillans de Rome. Virgile, Ovide la consacrent dans leurs poëmes; saint Augustin, qui vivait au IVe siècle, s'exprime avec indignation sur cette *science infernale et scélérate*. Il n'est donc pas étonnant que cette superstition ait été admise dans les Pandectes.

LES CHATS DU FEU DE LA SAINT-JEAN, A PARIS.

Suivant un ancien usage, on suspendait à l'arbre du feu de la Saint-Jean, que l'on dressait sur la place de Grève, un tonneau, un sac ou un pannier rempli de chats. On lit dans les registres de la ville de Paris : « Payé à Lucas Pomme-» reux, l'un des commissaires des quais de la ville, cent » sous parisis pour avoir fourni, durant trois années finies » à la Saint-Jean 1573, *tous les chats qu'il falloit audit » feu, comme de coutume*, et même pour avoir fourni, il y » a un an, où le roi y assista, un renard, pour donner plai-» sir à sa majesté, et pour avoir fourni un grand sac de » toile où estoient lesdits chats. »

Un libelliste du temps de la Ligue, nommé Louis d'Orléans, fait allusion à ces holocaustes de chats, qui n'étaient peut-être qu'une dégénération des sacrifices gaulois (1833, p. 97), dans une espèce de satire en prose et en vers intitulée : *Le banquet du comte d'Arête, où il se traicte de la dissimulation du roi de Navarre et des mœurs de ses partisans.* — Que devait-on faire de tous les prédicans et de tous les ministres protestans? « Il fallait, *dit l'auteur avec » l'aménité des temps de guerre civile*, il fallait les bailler aux » Seize de Paris la veille de la Saint-Jehan, afin d'en faire » offrande à Saint-Jehan-en-Grève, et que, atachez comme » fagots, depuis le pied jusques au sommet de ce haut arbre, » *et leur roi dans la nuit où l'on met les chats*, on eust » fait un sacrifice agréable au ciel et délectable à toute la » terre. »

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'origine des feux de la Saint-Jehan, et des usages divers suivis à cette occasion en différens pays, notamment en Bretagne. (1834, p. 71). — A Paris, le roi manquait rarement, lorsqu'il s'y trouvait, de venir, accompagné de toute sa cour mettre lui-même le feu à l'arbre de la Saint-Jehan. Louis XIV fut le dernier roi qui prit part à cette cérémonie; il n'y figura qu'une fois. Les prevot des marchands et échevins furent alors chargés de mettre le feu. Cet usage disparut à l'époque de la révolution.

Les Parisiens recueillaient avec soin les tisons et les cendres, et les portaient dans leurs maisons, persuadés que ces restes du feu portaient bonheur.

Mot de Michel-Ange sur la perfection. — Un ami de ce grand artiste l'était venu voir lorsqu'il achevait une statue. Quelque temps après, le voyant travailler à la même statue : — Vous n'avez rien fait depuis ma dernière visite? lui dit-il. — Vous vous trompez : j'ai retouché cette partie, poli cette autre, adouci ce trait, fait ressortir ce muscle, donné plus d'expression à cette lèvre, plus d'énergie à ce bras. — Très bien! mais ce sont là des bagatelles. — Sans doute; mais *rappelez-vous qu'il ne faut pas négliger les bagatelles pour atteindre à la perfection, et que la perfection n'est point une bagatelle.*

ROMAN DE GIL BLAS.

On lit dans les biographies que Gil Blas parut en 1715 en deux volumes in-12, qu'en 1724 il fut augmenté d'un troisième volume, et qu'en 1735 il fut complété de son quatrième volume, l'auteur ayant alors soixante-sept ans. — Ce livre n'a donc été terminé à la satisfaction de Lesage qu'au bout de vingt ans. Mais son travail a profité, et son succès a largement compensé le temps qu'il a mis à l'établir : Gil Blas a été traduit en plusieurs langues; des éditions de tous les formats se sont succédé, on le réimprime sans cesse; et voilà que le libraire Paulin en publie une nouvelle édition de luxe et à bon marché, ornée de plusieurs centaines de vignettes en bois dessinées par M. Gigoux.

Gil Blas compte plus d'un siècle d'existence, et depuis plus d'un siècle il est regardé comme *le premier des romans français.*

Le premier de nos romans!... et cependant la concurrence a été grande! Romans de chevalerie et de pastorale, romans de cour et romans de cœur; romans satiriques et critiques; romans de famille et romans de boudoir; romans noirs à spectres et tours sanglantes; romans historiques du vieux temps et romans des mœurs du jour; romans de fièvre et d'exaltation sentimentale; romans philosophiques et romans religieux : tous sont venus à leur tour chercher à distraire, émouvoir, intéresser le lecteur, et beaucoup, en effet, ont intéressé et ému. Qui de nous n'a pas senti quelquefois ses larmes couler? qui de nous ne s'est pas surpris la tête en feu, le cœur brisé, s'attachant aux souffrances d'une héroïne, ou, le sourire aux lèvres, applaudissant aux boutades d'un écrivain? Eh bien! de tous ces livres-là qui nous ont le plus captivé, il en est peu que nous aimions à relire une seconde fois; pour la plupart d'entre eux il est même prudent de ne pas hasarder une deuxième lecture, aussi bien dans l'intérêt de nos propres impressions que dans celui de l'auteur qui conserve au moins notre estime dans toute sa fraîcheur.

Tel n'est point ce délectable roman de Gil Blas : il fait en quelque sorte partie de l'éducation; il n'est permis à personne de passer sans le lire, et quand on l'a lu on le relit encore. On le lit, dans son enfance, pour les aventures de brigands; plus tard, pour les intrigues et peintures de mœurs; et toujours, pour l'étude si attachante de l'homme qui s'y trouve peint sous mille faces différentes et vraies.

Gil Blas est dans la classe des livres dotés d'un long avenir, parce que Gil Blas reproduit en foule des personnages *typiques* avec lesquels chacun de nous s'est rencontré au moins une fois dans sa vie. Ces types ne sont pas seulement vrais pour l'époque et le pays où Lesage écrivit, mais ils ont un caractère de généralité qui les rend applicables à tous les pays et à toutes les époques. — C'est là le cachet véritable de l'œuvre; et (ce qui s'explique fort bien) la difficulté d'approcher de la perfection en ce genre ne saurait être comparée qu'à la singulière facilité des imitations.

Quoi de plus simple, en effet, que de saisir les personnages qui courent le monde, et de les peindre!

Sans doute! mais prenez garde : vous vous emparez facilement d'un *original*; est-ce là un *type?* Non. L'original ne demande pas mieux que de se montrer; il sait qu'il est original, il veut l'être. Le type, au contraire, s'ignore lui-même; beaucoup de ceux qui l'entourent l'ignorent également; s'il se savait type, il aurait souvent honte ou effroi de soi, il se voudrait corriger. — Vous trouverez le type sous le chaume aussi bien que dans le palais. Le type est l'expression, bonne ou mauvaise, d'une individualité tranchée : il est donné à tout homme de l'être, sans distinction de rang ou de science; tandis que l'original doit être regardé comme ce qu'il y a de moins typique au monde, cousu qu'il est de lambeaux d'individualités; pièce de marqueterie!

Cela posé, il est bien facile de s'y méprendre et d'esquisser des originaux, de les teinter avec de la couleur locale, et de les lancer au milieu du tourbillon des aventures du temps; il est facile aussi de trouver un cadre pour y faire manœuvrer cette cohorte; tout cela est facile... pour faire un

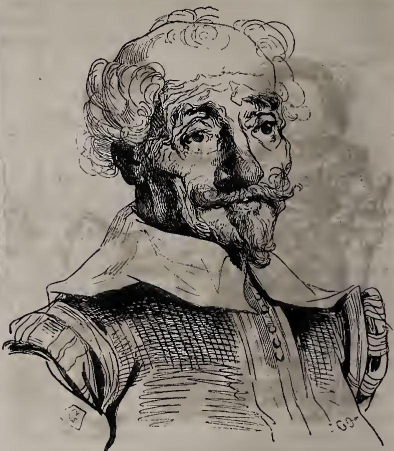
roman à tiroirs. Mais passent les veillées de l'hiver prochain, et les costumes ont changé, les évènemens sont oubliés, les héros morts; à d'autres. Au-delà du détroit de mer, de la chaîne de montagnes, rien ne ressemble aux peintures du livre; tout au plus si vous pouvez le refondre pour le goût du nouveau terroir. Étudiez au contraire le roman de Lesage, et vous admirerez comment cet auteur a su réussir dans sa double tâche : décrire des individualités typiques, et les disposer sans effort au milieu d'un cadre naturel et vrai.

Gil Blas manifeste la vie entière d'un homme qui ne se dément jamais parmi les aventures variées auxquelles la fortune l'enlace; on sent que c'est le même individu passant dans mille conditions, et se coudoyant, durant son pèlerinage, avec les types humains dont il dévoile la pensée... Toutes les scènes en apparence indépendantes sont reliées par l'unité et la continuité d'existence du héros, par l'intérêt personnel que l'on porte à Gil Blas. Il prend part à tous les évènemens; il en est acteur indispensable : entraîné à se faire voleur dans la caverne de Rolando, *picaro* avec les fripons, courtisan à la cour, délicat et désintéressé avec les dignes seigneurs de Leyva. — On connaît son héros dès le commencement, et l'on peut dire avec vérité que les premières scènes du livre forment une *exposition* complète du caractère de Gil Blas et de la nature du roman.

Ainsi, voyez-le faire son entrée dans le monde : il sort d'Oviédo, il compte et recompte les ducats de son oncle le chanoine Perez. Malepeste! la mule s'arrête effrayée; qu'est cela? C'est un chapeau à terre, un rosaire à gros grains, et là-bas, derrière ce buisson, une escopette menaçante; une voix lamentable : *Seigneur passant, ayez pitié, de grâce, d'un pauvre soldat estropié!* Voilà l'augure de tout ton voyage, pauvre Gil Blas! il te faudra cheminer sans cesse au



milieu d'embûches et de menaces; mais, rusé que tu es, tu te tires de ce mauvais pas avec honneur, dissimulant ta monnaie d'argent et laissant tomber avec ostentation les réaux un à un dans le chapeau du mendiant. — Tu es moins habile à la seconde aventure : on voit bien que toute ta vie tu seras accessible à la vanité. C'est le parasite qui te saute au



(Le Parasite.)

cou, te salue des titres de *savantissime*, *bel esprit*, *ornement d'Oviédo*, *flambeau de la philosophie*, *huitième merveille du monde!* tu donnes dans la nasse, Santillane mon ami, et tu seras pipé : il s'emplira la panse à tes dépens, boira à la santé de tous les tiens avec le vin que tu lui paieras, dévorera jusqu'au fond du plat tes omelettes, sucera ton poisson jusqu'à l'arête, et pour dessert te rira au nez en te donnant toutefois le bon conseil de te défier des louanges.

Tel est Gil Blas en commençant sa vie; tel on le verra jusqu'à la fin, quoique empreint des modifications de l'âge. — Poltron dans le danger, mais cependant audacieux pour s'y aventurer et habile à se tirer d'affaire; rusé pour captiver l'amitié du prochain dont il caresse les défauts, mais à son tour sans défense devant les flatteries qui chatouillent sa petite vanité; toujours un peu valetant, toujours facile à recevoir le reflet du bon et du mauvais voisinage; mais toujours franc pour mettre sa conscience à nu, et conservant en définitive la bonté de cœur qu'il avait apportée de son village.—Les épisodes mêmes des amis qu'il rencontre, quoique jetant quelques longueurs dans l'ouvrage, ont généralement cela de bon qu'elles présentent de nouvelles peintures de mœurs un peu trop en dehors du caractère de Gil Blas pour qu'il y puisse jouer un rôle principal, mais assez proches de lui toutefois pour compléter l'ensemble du tableau de sa vie.

Il y aurait aujourd'hui, sans doute, un complément à faire au Gil Blas; car depuis un siècle il s'est manifesté des types peu saillans autrefois; quelques autres ont disparu. Ainsi, dans le temps actuel, on ne trouverait guère de ces paresseux qui, pour flâner, pour vivre sans soucis de leur existence et sans crainte de l'avenir, pour éviter les intendans, les procès et la peine de faire valoir leurs capitaux, amoncelaient leur patrimoine en ducats dans une cachette, calculaient l'époque probable de leur mort, et dépensaient la quote part de chaque année. Cette classe de gens heureusement s'en va chaque jour Lesage fit bien de la montrer au doigt. C'étaient de vrais larrons : ils consommaient les richesses accumulées par le travail de leurs pères,

et eux ne produisaient rien pour leurs enfans ou leurs concitoyens. Héritier des 50 mille ducats de ses ancêtres, le vieux



Dom *Bernard* les renferme dans son coffre, et en dépense mille chaque année; ne vole-t-il pas à la postérité et la mise en œuvre de ces capitaux et l'emploi utile des facultés qu'il a pu recevoir du ciel?

S'il est des types qui s'évanouissent, en revanche il en est qui se développent au milieu des tracas de notre société renouvelée, fourniraient de bonnes leçons au siècle; car le siècle ne demande pas mieux que de se corriger de ses défauts ou de s'édifier de ses vertus. Mais où trouver Lesage pour nous montrer le miroir? Sera-ce parmi les célébrités de l'époque, ou bien ces célébrités ne présentent-elles pas plutôt elles-mêmes la plupart des types à saisir et à peindre? — Attendons et relisons Gil Blas; puisse cette lecture faire naître bientôt le continuateur de Lesage!

MAISON DU POÈTE BÉRANGER.

(Voyez maison de Lamartine, 1834, p. 175)

C'est là la maison de Béranger. Il serait peut-être plus juste de dire, la maison où demeure Béranger; car Béranger n'est ni comme ces grands seigneurs qui ont un palais, ni même comme ces gros bourgeois qui ont une maison. Il est tout bonnement, comme la plupart du monde, le locataire de son appartement, et il ne s'en estime pas plus mal logé. C'est sans doute déjà bien assez de notre part de donner ainsi au public l'extérieur de son domicile; nous n'aurons pas l'indiscrétion d'en ouvrir la porte. Cependant il nous faut bien dire à quel étage est le poète. Et quand nous aurons dit que c'est au second, nous serons bien obligés d'ajouter quelques mots encore pour rassurer ceux qui iraient s'imaginer, sur les apparences du dehors, que ce second est un grenier. La mansarde est peu connue en province; mais elle a ses honneurs dans Paris. Un artiste célèbre lui a donné son nom; plus d'un élégant familier des salons y habite; et plus d'un grand écrivain y a installé son écritoire et ses dieux domestiques. Mais nous n'avons point à entamer ici le panégyrique de la mansarde; nous voulons seulement empêcher que personne n'aille s'exclamer à la vue du logis de Béranger. Il est bien permis à un homme d'avoir une renommée plus grande que son appartement : ce n'est pas là un privilége exorbitant, encore que bien des gens ne l'aient pas. Le logis donc est convenable et de condition suffisante, à demi occupé par les souvenirs de Manuel, l'ancien frère du poète, assez grand pour l'usage de celui qui l'occupe et assez grand aussi pour ses amis; à condition toutefois qu'ils n'imaginent pas de s'y donner rendez-vous tous ensemble. Alors, en effet, je crois bien que Béranger n'aurait pas la ressource de dire comme Socrate; mais Socrate calomniait peut-être ses amis en les faisant si peu nombreux. Il n'en est pas des amis comme de la fortune : qui en mérite beaucoup en a beaucoup. Il serait donc fou de mesurer leur nombre sur la contenance des maisons.

Une des choses les plus consolantes que l'on puisse rencontrer au milieu des allures habituelles du monde, c'est le spectacle d'un homme glorieux et puissant, placé par la sagesse de son esprit au-dessus des atteintes de la richesse. Dans la troupe des vivans, les uns préconisent la pauvreté, et les autres ne sont envieux que du luxe. Mais c'est dans l'honnête aisance que réside le véritable équilibre de la vie. Il ne faut là nul effort, et il n'y a non plus nulle fatigue; l'âme, affranchie de tout souci, est sans trouble en elle-même, et les sollicitations inferieures ne viennent ni la harceler ni la détourner de sa route. C'est une condition d'épreuve; et celui qui s'y complait montre ainsi qu'il n'existe en lui nulle passion qui ne soit saine et élevée. Appeler la richesse quand on a le bonheur de posséder l'aisance, c'est appeler à soi l'orgueil ou la folie; c'est se jeter tout empanaché dans la foule, ou mettre une antichambre entre son cœur et ses amis. Mais combien peu savent apprécier à leur valeur les façons modestes de la vie! Combien peu savent y puiser pour ceux qu'elles décorent toute la considération qu'ils méritent! Combien, au contraire, se laissent éblouir par le moindre oripeau lumineux, comme si tout oripeau était une puissance! Combien enfin sont assez



(Maison du poète Béranger, à Passy.)

insensés pour estimer de plus haut étage ceux qui appartiennent à la fortune, que ceux qui ont refusé sa livrée afin de demeurer au-dessus d'elle.

Aussi j'aime à voir Béranger dans l'honorable asile de sa

modeste maison. Il a enseigné à vivre pauvre et à vivre content; il a enseigné à garder, malgré le sort et la misère, la dignité de soi-même et l'amour de son pays: il a fait sur son chemin bien des leçons et ne les a point démenties. Il a compris que ses racines étaient dans le peuple, et il n'a pas eu l'ambition insensée de les planter ailleurs. Il a passé sa vie au milieu des grands personnages et des plus influens politiques, et il est toujours demeuré Béranger comme au temps où il s'amusait à chanter, sous le coup du despotisme, les merveilles du bon roi d'Yvetot. Son esprit n'était pas moindre que ceux de son voisinage, mais son instinct était autre. Les dignités, les ministères, les assemblées parlementaires formaient un monde: mais il y en avait un autre, celui des rues, des campagnes, des ateliers, des casernes; monde d'en-bas, si l'on veut, mais monde où il était né et qu'il n'a pas quitté. Peuple était-il, et peuple il est resté. Ses amis faisaient ou défaisaient les lois; lui, il n'a voulu que ses chansons. Ce n'était pas là le plus mesquin des deux lots, de l'avis du moins de bien des gens. Mazarin, qui s'y connaissait, ne pensait-il pas ainsi, quand il regrettait de ne pouvoir troquer ses ordonnances pour des chansons? Pour être la moins disputée, ce n'était d'ailleurs pas la tâche la plus commode à prendre et à mener à bout. Si le génie du poète est sur le compte de la fée qui préside aux naissances, il y avait encore à faire que le caractère du chansonnier devînt aussi respecté et aussi grave que celui du législateur; et c'est à quoi Béranger est parvenu. C'est un mérite qui n'est pas moindre assurément que celui de ses refrains; et j'imagine volontiers que la simplicité affectueuse et les mansardes n'ont pas eté sans avoir un rôle en cela.

Qu'on nous excuse donc d'avoir donné, comme nous venons de le faire, l'éclat de la publicité à la petite et obscure façade du n° 22 de la rue de Passy. Il nous arrive si souvent de publier des gravures de palais et de châteaux pour l'honneur des architectes qui les ont bâtis, qu'il est bien juste de publier aussi quelquefois des édifices pour l'honneur de ceux qui les habitent. La collection des maisons occupées depuis l'origine du monde par les hommes illustres ne serait ni moins instructive ni moins précieuse pour l'esprit que celle des somptueuses demeures des empereurs et des rois. La gloire, est une sorte de puissance dont la grandeur vaut bien celle qui donne le droit de commander aux peuples, et souvent son crédit est encore plus solide et plus universel. Il serait curieux de pouvoir ainsi toucher du regard les disproportions qui se rencontrent entre l'éclat des destinées individuelles et celui de leurs résidences mondaines. Mais le véritable logis des hommes puissans n'est point le logis qui se construit avec de la pierre et du ciment; c'est celui qui se fonde sur l'estime, et se bâtit par le propre mérite de celui qui y grave son nom. C'est là le logis véritable, qu'aucun accident ne lézarde, dont aucun procès ne dépossède, que le temps lui-même embellit, et dont la mort ne chasse pas.

TRAITÉ DE PRESBOURG.

Le traité de *Campo Formio* et la *paix de Lunéville* avaient déjà enlevé à l'empereur d'Autriche une partie de ses possessions, lorsque les événemens de la célèbre campagne de 1805 amenèrent la France à lui imposer de nouveaux sacrifices. La maison d'Autriche, en s'alliant à la Russie, s'était cru en état de protester efficacement contre la destruction de la république Italienne et de celle de Gênes; trois armées autrichiennes, les secours et les conseils de l'Angleterre, une armée russe commandée par Alexandre et un corps d'observation prussien devaient soutenir avec vigueur cette protestation; mais en 70 jours Napoléon battit toutes ces troupes à Westingen, à Gunzbourg, à Nordlingen, à Nurenberg, etc., et s'empara d'Augsbourg, de Munich, d'Ulm, d'Inspruck, de la capitale de l'empire, gagna la bataille d'Austerlitz, termina cette guerre, et obligea les souverains coalisés à signer à Presbourg, le 26 décembre 1805, un traité qui, en modifiant encore une fois les bases de la constitution germanique, resserra, dans les limites les plus étroites, la puissance de l'empereur d'Autriche et l'étendue de ses Etats.

Ce prince y fit des sacrifices immenses; mais telle était sa situation désespérée, qu'on peut regarder comme générosité du vainqueur tout ce qu'on lui laissa, et que la modération du traité dut surprendre presque autant que la rapidité de la conquête. Il y abjura toute espèce d'opposition aux actes et aux systèmes de l'empereur français; il le reconnut pour roi d'Italie, et reconnut aussi par avance le successeur qu'il plairait à Napoléon de se désigner; il approuva les réunions du Piémont et de Gênes, l'indépendance des républiques Batave et Helvétique, et *l'élévation des ducs* de Bavière et de Wurtemberg à *la dignité royale*; il céda et abandonna à l'empire français tout le territoire vénitien, la Dalmatie, etc., etc.; aux rois de Bavière et de Wurtemberg et à l'électeur de Bade, plusieurs provinces, duchés, principautés et villes avoisinant leurs primitives possessions. Il renonça en outre à tous ses droits et prétentions sur les territoires compris dans les cercles de Bavière Souabe et Franconie.

Par ce même traité le royaume de Naples passa sous la domination française; la Prusse céda les pays d'Anspack, Neufchâtel, Valengin, et ce qui lui restait du duché de Clèves; la Bavière donna le duché de Berg en échange du pays d'Anspach.

Napoléon, après avoir créé des rois au dehors, procéda au-dedans à de magnifiques rétributions; il donna la couronne de Naples à son frère Joseph; à son grand-amiral, le prince Murat, les duchés de Berg et de Clèves; Guastalla à sa sœur Pauline; les États Vénitiens au royaume d'Italie; à la princesse Elisa, Massa Carrara, et à son ministre de la guerre le maréchal Berthier, la souveraineté des principautés de Neufchâtel et Valingen.

Tel fut ce fameux traité, d'après lequel on peut juger toute l'étendue du pouvoir de Napoléon; par celui de Tilsitt en 1807, il continua l'œuvre en fondant de nouveaux Etats, le grand-duché de Varsovie qu'il donna au roi de Saxe, et le royaume de Westphalie qui devint le partage de son frère Jérôme. On voit que par l'érection de ces Etats il diminuait d'autant l'influence et la prépondérance de l'Autriche, qui demeura dans cet état d'abaissement jusqu'au congrès de Vienne, où elle appuya de toute son influence la suppression des monarchies et souverainetés fondées par le conquérant.

VISITE DE CHRISTINE, REINE DE SUÈDE, A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Extrait du tome XIII des manuscrits de Valentin Conrart, secrétaire perpétuel de l'Académie française, mort en 1675.)

Du lundi 11 mars 1658.

... M. l'abbé de Bois-Robert ayant fait savoir le matin de ce jour, à Mgr. le chancelier, que la reine Christine de Suède vouloit faire l'honneur à la compagnie de se trouver à l'assemblée qui se devoit tenir l'après-dînée, M. le directeur fit avertir ce qu'il put des académiciens pour s'y trouver. Sur les trois heures après midi, Sa Majesté arriva chez Mgr. le chancelier, qui la fut recevoir à son carrosse avec tous les académiciens en corps; et l'ayant conduite dans son antichambre au bout de la salle du conseil, où étoit une table longue, couverte du tapis de velours vert à franges d'or qui sert lorsque le conseil des finances tient, la reine de Suède se mit dans une chaire à bras au bout de cette table du côté des fenêtres, Mgr. le chancelier à sa gauche du côté de la cheminée sur une chaise à dos et sans bras, laissant quelque espace vide entre Sa Majesté et lui; M. le directeur étant de l'autre côté de la table, vis-à-vis de Mgr. le chancelier,

mais un peu plus bas et plus éloigné de la table, debout, et tous les académiciens aussi. Il lui fit un compliment qui ne contenoit qu'une excuse de ce que l'Académie se trouvant surprise de l'honneur qu'elle lui faisoit, elle ne s'étoit pas préparée à lui témoigner sa joie et sa reconnoissance d'une si glorieuse faveur, selon le mérite de cette grâce et le devoir de la compagnie; que si elle en eût eu le temps, elle auroit sans doute donné cette commission à quelqu'un plus capable que lui de s'en mieux acquitter; mais que s'en trouvant chargé, par l'avantage que la fortune lui avoit fait rencontrer de présider la compagnie en une si heureuse rencontre, il étoit obligé de dire à Sa Majesté que l'Académie française n'avoit jamais reçu de plus grand honneur que celui qu'il lui plaisoit de lui faire. A quoi la reine répondit qu'elle croyoit qu'on pardonneroit à la curiosité d'une fille qui avoit souhaité de se trouver en une compagnie de tant d'honnêtes gens, pour qui elle avoit toujours eu une estime et une affection particulière.

Ensuite on proposa si les académiciens seroient assis ou debout; ce qui sembla surprendre la reine. Mais Mgr. le chancelier ayant demandé avis à quelques uns sur cette difficulté, on lui dit que le roi Henri III, lorsqu'il faisoit faire des assemblées de gens de lettres au bois de Vincennes, où il se trouvoit souvent, faisoit asseoir les assistans; qu'on en usoit toujours ainsi en pareilles rencontres, et que la reine de Suède même, lorsqu'elle étoit à Rome, avoit été de l'académie des Humoristes, qui ne s'étoient point tenus debout : si bien qu'on résolut que les académiciens seroient assis, comme ils le furent durant toute la séance sur des chaises à dos; mais Mgr. le chancelier et eux tous, toujours découverts. On fit excuse d'abord à Sa Majesté de ce que la compagnie n'étoit pas plus nombreuse, parce qu'on n'avoit pas eu le temps de faire avertir tous les académiciens de s'y trouver; que le secrétaire se trouvoit absent par son indisposition, et MM. Gombauld et Chapelain aussi, avec plusieurs autres. Elle demanda qui étoit le secrétaire; on lui dit que c'étoit M. Conrart, duquel elle eut la bonté de parler obligeamment comme le connoissant de réputation, et de ces deux autres messieurs absens aussi, à qui elle donna de grandes louanges. Ensuite de cela, M. le directeur lui dit que si on avoit pu prévoir la visite de Sa Majesté, on auroit préparé quelque lecture pour la divertir agréablement; mais que dans la surprise où se trouvoit la compagnie, on se serviroit de ce que l'occasion pourroit fournir; et que comme il avoit fait depuis un *Traité de la douleur*, destiné à entrer dans le troisième volume des *Caractères des passions*, qu'il étoit prêt de donner au public, si Sa Majesté lui commandoit de lui en lire quelque chose, il croyoit que ce seroit un sujet assez propre pour faire connoître la douleur de la compagnie de ne se pouvoir pas mieux acquitter de ce qui étoit dû à une si grande reine, et de ce qu'elle devoit être sitôt privée de sa vue, par le prompt départ de Sa Majesté. Cette lecture étant achevée, à laquelle la reine donna beaucoup d'attention, Mgr. le chancelier demanda si quelqu'un avoit des vers pour entretenir Sa Majesté. Sur quoi M. Cotin en ayant récité quelques uns du poète Lucrèce qu'il avoit mis en françois, la reine témoigna y prendre grand plaisir. M. l'abbé de Bois-Robert récita aussi quelques madrigaux qu'il avoit faits depuis peu sur la maladie de madame d'Olonne; et M. l'abbé de Tallemant un sonnet sur la mort d'une dame. Après cela, M. de La Chambre (le directeur) demandant encore quelque chose, M. Pellisson lut une petite ode d'amour qu'il a faite, à l'imitation de Catulle, et d'autres vers sur un saphir qu'il avoit perdu et qu'il retrouva depuis, qui plut aussi extrêmement à Sa Majesté, à laquelle on lut un cahier entier du Dictionnaire contenant l'explication du mot de *jeu*, pour lui faire connoître quelque chose du travail présent de la compagnie; et cela étant achevé, la reine se leva, et fut reconduite à son carrosse, par Mgr. le chancelier, suivi de tous les académiciens...

Priviléges d'épitaphes — Le droit de mettre des épitaphes sur les tombeaux était autrefois, en France, réservé aux nobles et aux seigneurs, c'est-à-dire qu'ils pouvaient l'exercer sans contrôle et sans la permission du curé de l'église. Les bourgeois étaient obligés d'en demander la permission aux marguilliers si le corps était déposé dans une église paroissiale; et si c'était dans une église particulière, à l'abbé prieur ou autre supérieur, ou *avec la permission de Messieurs du chapitre*, etc. Cet impôt était d'un bon rapport pour les marguilliers : on peut voir dans le recueil manuscrit des épitaphes des cimetières et églises de Paris, qu'à la suite de l'épitaphe l'on avait soin d'ajouter presque toujours *avec permission de Messieurs les marguilliers de cette paroisse*. On cite dans le recueil la fastueuse épitaphe d'un marchand épicier-apothicaire, de la ville de Paris, que sa veuve avait fait composer en grec, en latin et en français.

MÉRINOS-MOUTONS.

On distingue sous le nom générique de *mouton* l'ensemble des *béliers*, des *brebis*, des *agneaux*; le *mérinos* est le nom du mouton d'Espagne; sa taille est moyenne, sa hauteur est d'environ deux pieds, et sa longueur de trois. Les cornes du mâle sont très grosses, contournées sur le côté en spirales d'une grande régularité. La laine en est fine, abondante, douce au toucher, pleine de suint. En Espagne, cette espèce de moutons est généralement *transhumante* (1835, p. 395), c'est-à-dire, voyageant pendant la plus grande partie de l'année; on en rencontre des troupeaux de dix mille têtes confiés à un berger en chef qui a sous ses ordres cinquante bergers, et qui, sans cesse à cheval, visite les pâturages et fait exécuter les règlemens relatifs aux émigrations des moutons et à leur séjour dans les divers royaumes d'Espagne. Les races léonèses l'emportent sur toutes celles à laine fine. — Il paraît que le mérinos tire son origine de troupeaux importés de Barbarie.

La variété espagnole à laine fine et crépue, mêlée avec toutes les races propres au sol de la France, a produit un nombre infini de sous-variétés à laines moins fines et plus longues que la sienne, appelées *demi-mérinos*, qui, croisées avec des béliers espagnols de race pure, se rapprochent infiniment de la race espagnole après quelques générations.

Les moutons anglais, à laine fine et longue, proviennent semblablement d'une race anglaise croisée, dès le temps de Henri VIII et d'Elisabeth, avec des béliers et brebis d'Espagne et de Barbarie. Cette race est très précieuse : son perfectionnement, qui a presque doublé le revenu territorial de la Grande-Bretagne, est dû à une longue persévérance et à de fréquentes réunions des grands propriétaires de bêtes à laine, où se décernaient des prix pour l'amélioration des espèces. On cite une de ces réunions tenue au château de lord Somerville, président de la Société d'agriculture, qui, après avoir donné une coupe d'argent au berger le plus intelligent et le plus soigneux du comté, en offrit une semblable au duc de Bedfort, l'un des plus riches particuliers d'Europe, pour avoir engraissé le plus beau cochon.

Plusieurs fois, en Espagne, on a eu recours aux troupeaux d'Afrique pour renouveler la race des moutons du pays, qui maintenant commencent à se répandre dans toute l'Europe : il y en eut de conduits en France, au parc de Chambord, en 1752; en Saxe, en 1765; en Autriche, en 1775; en Prusse, en 1786; en Crimée, en 1809; au cap de Bonne-Espérance, en 1782; dans les Etats-Unis d'Amérique, en 1808. La renommée des laines d'Espagne date de fort loin. Columelle (vers l'an 42) rapporte qu'un de ses oncles acheta en Afrique des béliers qui, transportés en Italie, portèrent à un rare degré de beauté la toison de ses troupeaux. Il paraît qu'à cette époque, dans les environs de Rome, on payait jusqu'à 5,000 francs de notre monnaie les béliers de race

espagnole. Les propriétaires reconnaissaient déjà l'importance de perfectionner les races d'animaux; ils s'occupaient eux-mêmes de ce soin. Virgile, dans le troisième livre des Géorgiques, donne des préceptes sur les soins que l'on doit aux troupeaux. Les auteurs latins affirment que les familles ***Asinia***, ***Vitellia***, ***Suillia***, ***Porcia***, ***Ovinia***, tiraient ces noms de ce que leurs chefs s'étaient rendus célèbres dans l'art d'élever les ânes, les veaux, les porcs, les brebis, etc. On sait que *pecunia* (monnaie) vient de *pecus* (troupeau), parce que les pièces de monnaie portaient dans l'origine l'effigie d'un mouton. Il est certain (les plus anciens livres en font foi) que la richesse des individus a d'abord consisté en troupeaux: les voyages modernes nous montrent encore que, chez certaines peuplades, le mouton est, en quelque sorte, la monnaie courante qui facilite les échanges. Il y a des Tartares qui en possèdent jusqu'à 50 mille.

Le mouton est un compagnon naturel de l'homme: il se retrouve, comme lui, dans les latitudes les plus différentes; mais il reçoit très promptement l'empreinte des localités; sa taille grandit, s'arrondit ou diminue; sa laine devient longue ou courte, grossière ou fine, rude ou douce, blanche ou jaune, brillante ou terne, etc., selon que le pays est abondant ou stérile, élevé ou bas, humide ou sec, etc. Cette facilité d'obtenir, par le croisement des races et par le climat, des moutons de qualités différentes, devient pour l'agriculteur une source de richesses. Il peut choisir et créer lui-même la race d'animaux qui convient le mieux à sa localité. Il peut obtenir des troupeaux, particulièrement destinés à donner du suif, d'autres à fournir un grand poids de viande de boucherie, ceux-ci et ceux-là à se couvrir des laines de qualités diverses.

On s'explique ainsi les innombrables variétés de nos bêtes à laine, animaux qui sont, après le chien, ceux qui en présentent le plus. Les naturalistes pensent pouvoir les dériver toutes du *mouflon* ou de l'*argali*, races sauvages qui portent du poil au lieu de laine. L'argali de Sibérie habite les montagnes d'Asie, devient grand comme un daim; il a des formes élancées, une course rapide, de fortes cornes pour se défendre; son poil d'hiver, plus épais que celui d'été, est aussi plus laineux (1834, p. 171). Le mouflon de Sardaigne, de Corse, de Crète, ne diffère guère de l'argali que par sa taille moins élevée; quant au mouflon d'Afrique, habitant les contrées rocailleuses de la Barbarie, il porte une longue crinière sur le col. — Il y a une espèce de moutons appelée *mouton à grosse queue*, qui a cette partie si grosse



(Mérinos d'Espagne, bélier et brebis.)

en effet, et si chargée de graisse, qu'il ne peut quelquefois la soutenir; elle pèse jusqu'à trente livres. Chardin raconte qu'en Perse on attache cette queue si embarrassante sur une machine à deux roues, sorte de brouette qui en facilite le transport lorsque l'animal se met en marche.

Le mouton est dans la classe des mammifères ruminans, qui sont, parmi les animaux, ceux dont l'homme obtient le plus de parti; on en tire presque toute la chair dont on se nourrit; plusieurs servent de bêtes de somme; d'autres fournissent leur lait, leur cuir, leurs cornes, leur suif, etc.

La classe des moutons paraît être la plus stupide des quadrupèdes; ils sont incapables de chercher un abri contre les intempéries de l'atmosphère; ils savent à peine trouver leur nourriture dans les terrains peu abondans en végétaux; leur conservation demande des soins constans, et les naturalistes pensent que leur espèce abandonnée à elle-même ne pourrait revenir à l'état de nature, et qu'elle ne tarderait pas à disparaître. Mais il faut convenir que si les soins de l'homme leur sont indispensables, ceux-ci savent bien s'en dédommager:

Pauvres moutons! ah! vous aurez beau faire
Toujours on vous tondra.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
Successeurs de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

AUXERRE.



Une vue de la ville d'Auxerre, département de l'Yonne.

Un beau jour d'été, sous un soleil brûlant, le jeune artiste est sorti par la barrière de Charenton ; ses guêtres de cuir à boucles de fer montaient au-dessus de ses genoux ; son large chapeau à bords rabattus assombrissait son visage ; il portait en sautoir une bouteille d'osier, un portefeuille, une boîte à couleurs; il était armé de son bâton qui se transforme tour à tour en parapluie et en pliant, et de deux pistolets dont les pommeaux se trahissaient sous sa blouse. Où donc allait-il le jeune artiste? Etait-ce au sommet du Peter-Botte ou de l'Himalaya? Allait-il chercher des études de tigre, de boa ou de serpent à sonnettes dans quelque forêt vierge? Nullement : il avait rêvé pour la centième fois son voyage d'Italie, et il s'acheminait à pas rapides vers Lyon.

Nous l'avons rencontré près d'Auxerre; il était assis sous un buisson de sureau ; il dessinait.

Mais s'il s'arrête ainsi devant chaque joli site; si le long de sa route il se prend d'enthousiasme et d'amour pour toutes les villes, vieilles ou jeunes, habitantes de la colline ou de la plaine ; si le sentiment du beau qui le possède s'attache trop impatient à la première forme venue que sa naïveté parisienne ignore, il n'ira pas bien loin : car tandis que son portefeuille s'enfle et se gonfle de croquis, de lavis et d'aquarelles, d'arbres, de moulins et de cascades, sa bourse s'amaigrit, les ardentes couleurs d'été fraîchissent et se fondent en teintes d'automne : bientôt, bientôt l'hiver sonnera son triste beffroi au Louvre, et rappellera de tous les points de la France ses petits Apelles aux ateliers et aux mansardes.

Eh! ce ciel est si riant, cette rivière si limpide! *La nature semble avoir pris plaisir à embellir, à protéger cette petite ville: c'est peut-être là que se trouve le bonheur!* (Desroches, personnage de la *Petite Ville* de Picard.) — Le jeune artiste y trouve le beau, et il défie l'Indus et le Gange de réfléchir plus d'azur et plus de soleil que la rivière de l'Yonne. Quelle remontrance auriez-vous le courage de lui faire? A quoi bon presser sa course vers le sol étranger? — Il devait rapporter tout Rome en portefeuille, il rapportera Sens, Joigny, Auxerre, Tonnerre, Avallon, que sais-je? — Tout le monde ne peut pas aller à Corinthe, disaient les Grecs. — Chacun de nous n'a-t-il pas aussi, dans toutes les directions de sa vie, sa grande ville qu'il rêve, qu'il désire et espère? Trop heureux pour la plupart si nous persévérons seulement jusqu'à la petite ville.

Paix au jeune homme de bonne volonté! son croquis d'Auxerre s'avance : mais en vain il s'est voilé d'un rideau de buissons : les bourgeois flâneurs, allentissant leur tour de promenade pour gagner leur appétit quotidien, l'ont aperçu de loin; ils ont passé et repassé en fredonnant, l'ont regardé à vingt pas, puis à dix : à la fin, en voici une demi-douzaine qui se sont penchés sur les épaules de l'artiste, et jettent sans façon tout l'embonpoint de leurs ombres et de la pomme de leurs cannes sur son papier.

Ils cherchent la ressemblance de la ville : ils secouent la tête, et sont long-temps sans la trouver : chacun d'eux est habitué à voir son pays de sa fenêtre, et n'a jamais imaginé de le venir considérer de ce buisson. N'importe! un artiste de Paris, interrompant son voyage de Rome, séduit par Auxerre, n'est certainement pas un homme à railler : on le félicite, et on va au-devant de toutes les questions qu'il ne songeait pas à faire.

Or, dans un groupe de six bourgeois, il y a toujours le bourgeois qui aime sa ville avant toutes choses, le bourgeois qui la déteste par-dessus toutes choses, et le bourgeois des ruines qui ne vit pas dans son temps et n'estime que ce qui reste à la cité de romain et de gothique. On s'enquiert si l'artiste a des parens, des amis dans la ville. Les conversations s'engagent sur la po-

pulation, sur la richesse du pays, sur les troupes d'acteurs qui passent, sur les bals, sur les promenades, sur le caractère, sur les mœurs des habitans. Le bourgeois patriote décrit la belle fête d'été où la nuit on traverse la rivière sous un berceau de feuillages que supporte un pont de bateaux improvisé; les joies du carnaval, où les Auxerrois, transformés en garde nationale fantasmagorique, portent des gibernes et des bonnets transparens, roulent des canons transparens et battent la caisse à renverser une ville qui n'aurait pas le bonheur d'être un peu plus solide que Jéricho : il vante la fertilité du terroir, et rappelle que ce fut au château de Regènes, près d'Auxerre, que, vers la fin du dernier siècle, les premiers mûriers blancs et les premières pommes de terre du pays ont été cultivés par les évêques. Le bourgeois *spleenique* hausse les épaules, raconte le commerce détruit, le coche d'Auxerre dégénéré s'engravant à chaque caillou, le peuple plus remuant que dans tout le reste du département, incendiant les octrois et payant mal les fermages, les rues sales, tortueuses, les maisons en ruine, les sociétés divisées par la politique; « la morgue des hommes, les prétentions des » femmes, les haines des familles, le regret de ne pas être » à Paris, les petites ambitions, les grandes querelles sur » des riens, les coquetteries des petites filles, l'esprit sor- » dide et mesquin dans l'intérieur des ménages, le faste ri- » dicule et de mauvais goût dans les repas priés,... l'envie, » la jalousie, les haines, les caquets, la médisance et la ca- » lomnie dont l'activité est doublée par l'oisiveté, par l'en- » nui. » (*La Petite Ville* de Picard.)

L'antiquaire, confiant en la supériorité des élémens qu'il prépare pour relever la conversation dans l'esprit de l'artiste, écoute silencieusement : seulement il sourit parfois avec intelligence. Mais quand les deux premiers interlocuteurs en sont arrivés à se disputer, à s'enrouer et à crier tous les deux ensemble, il demande avec douceur au jeune homme, s'il a visité les principaux monumens de la ville. — Vous avez peut-être cherché, dit-il, notre célèbre arc de triomphe romain, où le temps avait respecté, jusqu'à nos jours, la statue de Jules-César. Hélas! vous ne le verrez pas; un arrêté municipal en a ordonné la destruction il y a peu d'années. Vous avez peut-être aussi cherché sur nos remparts les noms gravés des amis de César, les consuls Hirtius et Pansa; hélas! depuis long-temps ces glorieuses signatures ont disparu sous les marteaux vandales de nos maçons. Mais vous avez du moins admiré notre belle cathédrale inachevée; peut-être même vous y avez dessiné le tombeau d'Amyot, le traducteur de Plutarque (1833, p. 248), ou quelques tombeaux des comtes de Chastelux; vous savez que l'aîné de cette famille était autrefois membre-né du chapitre des chanoines, et avait le droit d'assister à l'office en soutane, en surplis, botté, éperonné, le casque en tête, l'aumusse sur un bras et le faucon sur le poing; j'ai chez moi une gravure de 1461, qui représente Jean de Chastelux dans ce costume. Que dites-vous du chœur où l'architecture des Arabes et des Maures a déployé toute sa variété, toute sa richesse, toute sa magnificence, où l'on voit de toutes parts colonnes élégantes, arabesques, têtes d'hommes et de femmes, ornemens bizarres, groupes d'animaux et de monstres? — L'antiquaire s'anime, et il décrit la tour gigantesque de Saint-Pierre, l'ancien palais épiscopal, le beau style lombard de l'abbaye Saint-Germain, les catacombes où les tombeaux des premiers évêques d'Auxerre ont été transportés en présence de Charles-le-Chauve; la base du clocher de Saint-Eusèbe, où les ogives ont remplacé les cintres des petites arcades, les archivoltes de la colonnade supérieure de la même église, entremêlés de mascarons, les contreforts chargés de têtes de victoire, de frises, de masques, de niches de statues décorées avec une élégance extraordinaire. — Emporté par son enthousiasme, l'antiquaire parcourt les environs d'Auxerre, cette patrie de sainte Palaye et de Sedaine; il parle d'Irancy, où est né Soufflot, l'architecte du Panthéon; de Sacy, où est né le romancier Rétif de la Bretonne; d'Arcy et de ses grottes à stalactites, décrites par Buffon, et où M. Dorat, qu'il sait par cœur, s'est pris de verve devant

... Ces beaux salons de rocailles ornés,
Sans le secours de l'art, avec art ordonnés;
Ces magiques piliers dont la cime hardie
Observe en s'élevant l'exacte symétrie;
Ces rocs qui des rubis dardent tous les rayons;
Ce buffet d'orgue prêt à recevoir des sons;
Ces ifs qui sans les soins d'une vaine culture
S'échappent tout taillés de mains de la nature...

Pendant le discours de l'antiquaire, les autres bourgeois sont rentrés un à un dans la ville, rappelés par la faim ou chassés par le serein : le soleil est descendu sous l'horizon; l'artiste a replié son portefeuille sur son précieux croquis que le savant et bénévole *cicerone* a loué plus d'une fois avec l'admiration du désir, mais qu'il aurait trouvé encore plus beau dans son musée patriotique. Nos deux amateurs d'art se séparent à la porte de l'auberge en se serrant la main : le jeune homme monte seul dans sa chambre pour y dévorer son maigre repas; et pesant sa bourse allégée par son trop long séjour, il hésite si, le lendemain matin, il n'offrira pas à l'hôte sa vue d'Auxerre en paiement de son écot. Mais perdre ainsi l'un de ses meilleurs dessins, se séparer d'une esquisse originale avant qu'elle soit à l'état de souvenir; non, mille fois non! c'est une pensée indigne! Qu'aurait-il d'ailleurs à montrer à sa mère, à sa sœur, à ses amis? S'il faut un jour se résoudre à la vendre, il attendra du moins son retour : il trouvera bien à s'en défaire, les marchands ne sont plus si âpres; et d'ailleurs il y a des Magasins pittoresques à Paris!

Traité de paix de Gélon. — Le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé, est, je crois, celui que Gélon fit avec les Carthaginois. Il voulut qu'ils abolissent la coutume d'immoler leurs enfans; chose admirable! Après avoir défait trois cent mille Carthaginois, il exigeait une condition qui n'était utile qu'à eux, ou plutôt, il stipulait pour le genre humain. — Les Bactriens faisaient manger leur père vieux à de grands chiens : Alexandre le leur défendit, et ce fut un triomphe qu'il remporta sur les superstitions.

MONTESQUIEU.

L'ALBUM
DU BARON DE BURKANA.

On cite comme le plus original et le plus volumineux de tous les Albums connus, celui du baron de Burkana, composé de 1895 pages. Il contient 3532 témoignages d'estime et d'amitié en prose et en vers, des complimens, des louanges, des maximes, des épigrammes, plaisanteries, anecdotes, etc., etc., etc.; il porte le titre suivant écrit en français et en latin :

Temple de la piété, de la vertu, de l'honneur, de l'amitié et de la foi; consacré au souvenir durable et éternel; vous donc tous qui êtes pieux comme Enée, forts comme Hercule, amis comme Pylades, fidèles comme Achates; — entrez-y, honorez-le de votre présence, vous êtes invités par LE BARON DE BURKANA, Aleppo-Syrien.

Quel est donc ce baron Aleppo-Syrien? On lit dans l'ouvrage du célèbre voyageur suédois Hasselquist : « Le 17 juillet 1750, en sortant du Caire pour voir les pyramides, » notre société s'augmenta de M. le baron de Burkana, na- » til d'Alep et élevé à la cour de l'empereur d'Allemagne. » Ces peu de mots ne nous apprennent pas grand'chose sur son compte, mais l'Album en dit plus que ne pourrait le faire la biographie la plus détaillée. — Le baron parlait parfaitement bien plusieurs langues de l'Europe et de l'Orient; il était reçu à la cour de tous les souverains; il visitait les

princes, les cardinaux, les évêques, les savans, les militaires, les moines, les bourgeois, etc., etc.

Montesquieu dit de lui que, « comme le soleil, il a vu » toutes les parties du monde. » Le prince de Ligne l'appelle « l'illustre galopeur éternel de toutes les parties du » monde, » et le prie « de saluer de sa part le grand Mo» gol et le roi de Monomotapa, quand il traversera leur » pays. »

Voltaire se dit très heureux de s'inscrire dans l'Album de « l'homme de tous les pays, qui parle toutes les langues, » véritable cosmopolite qui est Français en Gaule, Espa» gnol en Ibérie, Germain en Allemagne, Anglais en Bre» tagne. »

Le bibliothécaire Pingré assure que tout Paris admirait, en 1753, cet homme « très érudit, gloire des Arabes. » —La chevalière d'Eon, alors capitaine des dragons et secrétaire de l'ambassade française en Russie, écrit qu'il ou qu'elle est charmé ou charmée d'avoir rencontré M. le baron de Burkana pour la troisième fois dans ses voyages : « il ou » elle espère le voir encore une fois à Constantinople ou à » Pekin. »

Une chanoinesse de Paderborn en Westphalie dit, « qu'elle chercha long-temps en vain le phénix des an» ciens, et qu'elle l'a enfin trouvé, dans la personne du ba» ron de Burkana, à Paris, 1749. » Une autre dame le qualifie « d'abeille industrieuse, qui compose un miel précieux. » Une troisième de « Mentor de l'Orient. » Une marquise espagnole le déclare « *cavaliero celebre y gustuoso*. » Et la comtesse de l'Hôpital est « très charmée de la conversa» tion et de la grandeur d'âme de ce seigneur. » — « Per» sonne ne l'a vu sans l'aimer, » ajoute une coquette de l'époque.

Parmi les noms des hommes célèbres qui se sont inscrits dans cet illustre Album, et que nous n'avons pas mentionnés, on distingue Lenglet du Fresnoi, Crébillon, Ladvocat, Arnaud, Tronchin, Bonnet, Muratori, Molina, Zaccaria, Métastase, le maréchal Contades, Van Swieten, Haller, Gessner, etc., etc., etc.

Le voyage du baron de Burkana s'est terminé à Vienne, où il mourut dans une maison de santé, âgé de 70 ans, en 1766. — L'Album, après avoir passé par plusieurs mains, devint la propriété de Goethe; nous ignorons à quel héritier ou à quel légataire du grand poète il est tombé en partage.

INDUSTRIE ET PARESSE,

OU LES DEUX APPRENTIS.

(Suite. — 1835, p. 19.)

V. — L'histoire des deux apprentis se développe rapidement Thomas Idle, chassé des ateliers, pourchassé par les sergens de ville dans les endroits publics, s'est abandonné sans frein à sa paresse et à ses vices : dans l'espoir d'arriver à rompre le cours de ses méfaits, ou du moins de délivrer Londres d'un mauvais sujet, on l'envoie en mer; une barque l'entraîne au vaisseau prêt à lever l'ancre; sa mère, veuve et pauvre, pleure et cherche à calmer sa rage, mais Idle grince des dents, injurie sa mère, et lève la main peut-être pour la frapper. Lavater, dans son Traité de Physiognomonie, a choisi sa figure comme le type de la plus infâme ingratitude. L'un des marins montre du doigt au garnement une potence sur le rivage, comme pour lui prophétiser la punition à laquelle il doit s'attendre un jour : un autre matelot lui secoue à l'oreille le terrible fouet que l'on appelle en Angleterre et dans les colonies le chat à neuf queues (*cat o'nine tails*). Quant à l'homme qui rame et fume, il n'exprime qu'un sentiment de dégoût pour cette scène.

Idle a devant lui son coffre contenant tout son héritage, et sur les eaux de la Tamise flotte le contrat d'apprentissage que lui a rendu son maître (*indenture*) : dernier adieu à la vie laborieuse ! premier défi à la société ! la barrière des fautes et des châtimens est brisée.

VI. — Il y a noces et festins à la maison West et Goodchild. Goodchild épouse la fille de son protecteur et de son associé. La rue est encombrée d'une foule empressée à féliciter le nouveau couple. Les mendians chantent leurs complaintes; les musiciens raclent leurs violoncelles, et battent les tambours à rompre les vitres : une députation de la confrérie des bouchers, suivant un vieil usage anglais, frappe en cadence avec les os de larges couperets. Les jeunes époux, éveillés par le joyeux charivari, se montrent à la fenêtre et font pleuvoir l'argent dans les mains des symphonistes, tandis que les domestiques distribuent aux pauvres les restes du festin de la veille.

VII.—Idle, pendant son voyage forcé aux Grandes-Indes, n'a changé ni de principes ni de conduite. Il est revenu à Londres, plus étranger que jamais aux moyens honnêtes de gagner sa vie, et il s'est associé à ses anciens camarades de vice : les petits polissons du cimetière sont devenus de grands voleurs : le lieu de la scène est une de ces anciennes tavernes souterraines de Londres, repaires de crimes. C'est le caveau de la « maison à la Jatte de sang. » (*Blood-Bowl-House*) près de Water-lane dans Fleet-street.—Idle et son complice, le rusé borgne au bonnet rayé, que nous avons déjà vu au cimetière, se partagent les dépouilles d'un homme assassiné : un troisième scélérat jette le corps dans une trappe. Au fond de la salle, le reste de la troupe est dans l'orgie; la plupart se sont pris de querelle et se livrent une effroyable bataille; les pelles, les chaises, les bâtons volent en l'air, cassant les têtes, déchirant les visages, brisant les reins : au milieu des vociférations de ces enragés, une femme qui a le nez coupé s'enivre de gin, quelques voleurs dorment, d'autres fument; le feu pousse ses flammes hors de la cheminée et va embraser le plafond. — Mais profitant du vacarme et de l'ivresse de ses complices, une femme trahit la bande pour quelques schellings, et introduit avec mystère un officier de justice et ses sergens.

Encore une marche à descendre, et la main du constable causera à Thomas Idle une rude surprise

VIII.—Tandis que Thomas Idle descendait de crime en crime et d'infortune en infortune, Goodchild améliorait son sort en s'améliorant lui-même. Il a étendu le commerce de son beau-père, il s'est acquis la confiance de ses concitoyens, et il a été nommé shérif de Londres, ensuite alderman : il occupe son fauteuil de juge dans la salle d'audience. Un accusé est conduit à la barre, c'est l'ancien compagnon d'enfance de Goodchild, c'est Thomas Idle. L'alderman le reconnaît et couvre de sa main son visage qu'il détourne avec douleur. — Observez comme les deux visages sont arrivés progressivement à revêtir l'un l'expression délicate du talent et de l'honnêteté, et l'autre de l'hébêtement et de la dépravation ! A côté de l'alderman et contre la barre on reconnaît la malheureuse mère d'Idle, noyée de larmes et cherchant à attendrir une espèce de massier ou de sergent au ventre énorme, qui lui ordonne d'un ton brutal de faire silence. Un huissier ou un témoin à charge traverse l'auditoire en levant l'épée et les pistolets qui ont servi au crime. Le complice de Thomas Idle, ce vaurien au bonnet rayé, est parvenu à se tirer d'affaire, et c'est lui qui prête serment sur l'évangile, pour porter témoignage. Il a pris une attitude aussi respectable que possible, et une femme en glissant une pièce d'argent dans la main droite de l'huissier dont la main gauche tient la bible, aide peut-être à favoriser cet incognito : peut-être aussi ce témoignage est-il une convention entre les coupables; quoi qu'il en soit, Idle sera condamné, tout annonce chez lui un abattement complet : il a l'air de succomber sous le poids de sa terreur beaucoup plus que sous celui de ses remords, ses forces l'abandonnent; il s'affaisse sur lui-même, et sans la barre sur

(V. — Thomas Idle déporté.)

(VI. — Noces de Goodchild et de miss West.)



(VII. — Thomas Idle arrêté par la justice dans une taverne.)



(VIII. — Goodchild juge de Thomas Idle.)

laquelle il s'appuie avec ses coudes, il ne pourrait plus se soutenir; il tend vers son ancien compagnon qu'il n'a peut-être point reconnu ses mains suppliantes; mais c'est en vain, le crime est évident. Le greffier écrit les charges accablantes, l'heure d'Idle a sonné. La potence l'attend à Tyburn. C'est la fin de son histoire.

Hogarth ne s'est point arrêté à cette scène du jugement; il a cru devoir encore agrandir son drame de deux autres scènes, que nous nous contenterons de décrire.

Dans l'une, on voit Thomas Idle conduit au supplice, assis dans la fatale charrette, le dos appuyé contre son cercueil: un prêtre méthodiste placé devant lui l'exhorte au repentir. Dans une autre charrette qui recevra le corps du supplicié, la mère d'Idle se cache la tête sous son tablier, et un petit garçon, qui pourrait bien être son plus jeune fils, cherche à la consoler. Il y a un grand concours d'hommes et de femmes aux physionomies altérées par une curiosité odieuse. On remarque dans le haut d'une galerie, un personnage qui laisse voler un pigeon pour avertir le geôlier de Newgate que le patient est arrivé au lieu de l'exécution : c'était un usage fort ancien du temps d'Hogarth.

La dernière planche représente Goodchild élevé à la dignité de lord-maire de Londres. A travers une foule qui applaudit à son nouveau titre, son carrosse de cérémonie (1835, page 16), le conduit vers Guildehall. Le peuple se presse de toutes parts, les bourgeois, les marchands regardent aux fenêtres, et les spectateurs se disputent les places jusques au sommet des toits; on voit sur un balcon couvert d'un dais et décoré de tapisseries, le prince Frédéric de Galles, la princesse son épouse et une partie de leur cour.

Hogarth a sans doute eu d'excellentes raisons pour composer ces deux derniers tableaux, car il connaissait parfaitement son public et la mesure des impressions qu'il était bon de lui faire supporter; mais peut-être le goût et le jugement sont-ils fondés à reprocher quelque exagération à ce double dénouement.

La conduite de Thomas Idle au supplice est un spectacle d'un intérêt barbare, et touche de trop près à une réalité affligeante. Quant à l'élévation de Goodchild aux fonctions de lord-maire, elle donne à l'histoire un caractère romanesque au moins inutile.

Il peut arriver tous les jours que deux enfans partis ensemble de la plus humble condition, séparés ensuite pendant la jeunesse et l'âge mûr, chacun ayant suivi un chemin opposé, l'un celui du travail et la probité, l'autre celui de la paresse et du vice, se retrouvent enfin devant une cour d'assises, l'un sur le banc du jury, l'autre sur le banc du crime. Certes, ce contraste est véhément et n'a rien qui ne soit dans les limites du naturel et du possible. Mais que l'homme laborieux, à l'heure où se dresse l'échafaud de son malheureux compagnon d'enfance, soit appelé à la première fonction de la cité, c'est là une possibilité difficile à admettre, c'est une exception qui prouverait plus de hasard et peut-être d'ambition, que de mérite et de bonheur; le nombre des ouvriers successivement parvenus à force de labeur et de vertu, malgré des obstacles innombrables, à une fortune même moyenne, à l'exercice des droits de citoyen, à la vie libre en un mot, est déjà très rare à Londres comme à Paris. Exception pour exception, celle qui montrerait un ouvrier d'abord vertueux précipité insensiblement par l'abandon public dans la misère et de la misère dans le crime, serait peut-être encore moins extraordinaire que l'exception qui lui ouvrirait l'Hôtel-de-Ville. Chaque jour les juges ouvrent les cachots pour les Thomas Idle; mais si notre mémoire est fidèle, il n'y a pas beaucoup de Goodchild qui soient devenus lords-maires ou préfets de la Seine. Jusqu'ici, pour monter à ces vice-royautés, il a fallu se trouver placé au jour de sa naissance sur un siége plus élevé que l'escabeau de l'ouvrier tisserand.

D'ailleurs était-ce bien là ce qu'il fallait montrer avant tout comme but final à la pauvreté laborieuse? Le carrosse gothique du lord-mayor, les harangues et les applaudissemens des princes et des princesses, les ovations et les toast de la taverne, sont-ce là des faveurs si dignes d'envie qu'il soit bien d'en enfler la catastrophe d'un drame? Il y aurait eu quelque chose de plus simple, et pourtant à la fois de plus charmant et de plus difficile à opposer au châtiment de Thomas Idle, c'eût été la vie intérieure de Goodchild, une modeste aisance, la droiture, le courage et l'estime civiques, l'amitié, l'amour et les caresses de la famille, une vieillesse heureuse et honorée.

Si j'avais vécu au temps de Greuze (1834, p. 195), je me serais mis à ses genoux pour le prier d'écrire le dernier chapitre de l'histoire d'Hogarth; et s'il avait cédé à ma prière, s'il était une fois entré dans le cœur des personnages d'Hogarth, peut-être il aurait senti de lui-même le besoin de soulever quelque peu de bonne et humaine compassion en faveur de Thomas Idle; et pour cela il n'aurait eu qu'à peindre le prologue de l'histoire. Quelle était la mère de Goodchild? Quel était le père de Thomas Idle? Peut-être un commencement de la vertu de Goodchild était-il dans l'héritage de cette mère inconnue qu'il a retrouvée et aimée dans la douce miss West; et peut-être aussi un commencement du crime de Thomas Idle était-il dans l'héritage de cet homme accroché à la potence, qu'un marin lui montre au doigt sur le rivage (pl. 5). Il y a parfois dans le crime une part de fatalité (qui assurément n'excuse rien parce que le libre arbitre de l'homme peut et doit la vaincre); mais qui, condamnant la conscience à de plus pénibles luttes, appelle moins de rigueur dans l'anathème que les hommes prononcent sur le coupable.

VIEUX MOTS, VIEUX AUTEURS.

(Voyez page 31.)

MÉSAVENANCE.

Nous appelons laideur aussi une *mésavenance* au premier regard, qui loge principalement au visage.

MONTAIGNE.

OBNUBILER, OBNUBLER.

Qui s'esclipse comme la lune,
Que la terre *obnuble* et enombre.

Rom. de la Rose

PLUVINER, pleuvoir légèrement.

Dura cette pluye et froidure jusques à soleil levant, et toujours *plouvina* jusques à primes.

FROISSARD.

SOPHISTIQUEUR, celui qui sophistique, subtilise ou falsifie.

Venez, venez, *sophistiqueurs*
Gens instruits, plaisans topiqueurs.

COQUILLARD, *Droits nouveaux.*

TEMPESTUEUX.

Suis-je à couvert chaudement dans une bonne salle, pendant qu'il se passe une nuict orageuse et *tempestueuse*, je m'étonne et m'afflige pour ceux qui sont hors en la campagne. MONTAIGNE.

LA PUERTA DEL SOL A MADRID.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de la *Puerta del Sol*, parce que le nom de cette place se rattache souvent aux évènemens historiques dont Madrid est le théâtre.

Jusque vers le commencement du XVI[e] siècle, les rois d'Espagne avaient tenu leur cour à Valladolid; mais à cette époque, Charles-Quint ayant fixé le siége du gouvernement à

Madrid, cette capitale, qui n'était alors que d'une importance médiocre, s'agrandit avec une telle rapidité, qu'il fallut abattre et transporter à plusieurs centaines de toises les murailles dans lesquelles elle se trouvait à la gêne. Une des portes de cette ancienne enceinte, et qui portait, on ne sait trop pourquoi, le nom de *Puerta del Sol*, subit le sort commun, en léguant toutefois son nom à la place qu'elle occupait, comme cela se voit à l'entrée de plusieurs faubourgs de Paris.

Cette place est vaste, de forme très irrégulière; et parmi les constructions qui l'entourent, l'hôtel des Postes (*casa de Correos*), construit par Arnal, architecte habile, sous le règne de Charles III, est le seul qui soit digne de remarque; la *Puerta del Sol* est à Madrid ce que le cœur est au corps. Les rues les plus belles et les plus spacieuses, les plus marchandes et les plus animées, viennent y prendre naissance; et comme elle se trouve au point de jonction de deux lignes qui s'étendent du palais royal au Prado, et de la porte de Tolède à celle de Ségovie, où aboutissent les routes les plus fréquentées, il y circule un nombre infini de diligences, d'équipages, de *coches*, *de colleras*, et de voyageurs de toutes sortes. Il est difficile de se frayer un chemin au travers de la masse de curieux et d'oisifs qui l'obstruent pour s'y réchauffer aux rayons du soleil, fumer le cijarito, et se livrer délicieusement aux mâles voluptés du *dolce far niente*. On y voit, à telle heure du jour que ce soit, un mélange bizarre d'individus de toutes conditions, des moines, des bourgeois et des soldats, des femmes, des enfans et des vieillards; tous venus là dans le seul but, dans l'unique pensée de tuer le temps (*pasar el rato*), et de se distraire des ennuis d'une existence que leur habitude rend languissante et monotone.

Il arrive souvent, et parfois à des intervalles rapprochés, que la *Puerta del Sol* se revêt d'une physionomie nouvelle et non moins pittoresque. La patrie est-elle en péril, les ennemis envahissent-ils les frontières, ou bien le pouvoir dépasse-t-il les limites qui lui ont été assignées par les lois, les droits du peuple sont-ils méprisés ou compromis, la nation est-elle lasse du joug d'un ministre avide ou incapable, le peuple entier de la capitale, tiré momentanément de sa torpeur habituelle, vient s'y abattre comme une nuée d'oiseaux de proie, s'enquiert des nouvelles et s'anime par degré jusqu'au paroxisme de l'énergie et de la violence; c'est là que les révolutions prennent naissance, non pas sourdes et tramées à l'avance, mais d'autant plus dangereuses qu'elles sont moins prévues et plus rapides. Il y a chez l'Espagnol deux natures, ou plutôt deux hommes bien distincts : l'un insouciant de l'avenir comme du passé, grave et silencieux sans tristesse, fier sans ostentation; plus heureux dans son manteau troué, qu'un roi sous l'hermine et la soie; l'autre possédant toutes les passions qui décèlent un cœur chaud et haut placé, au premier rang desquelles nous mettrons l'amour de la patrie; plein d'ardeur et de sève, supportant avec un courage constant et une résignation sans égale les fatigues, les dangers et les privations que la guerre traîne à sa suite.

Armateur. — Ce mot désigne celui qui équipe un bâtiment à ses frais, soit pour faire la course contre les navires ennemis, soit pour trafiquer. La nécessité où l'on se trouvait autrefois de munir d'armes et de canons les bâtimens marchands, a donné lieu de confondre sous un même titre deux significations actuellement bien distinctes. Il est assez curieux de voir qu'aujourd'hui la signification pacifique a presque entièrement absorbé l'ancienne; on doit même espérer que dans des temps peu éloignés on ne verra plus des négocians paisibles armer en guerre pour dépouiller leurs confrères : la moralité a fait des progrès parmi les nations, et on en est venu à se demander pourquoi un négociant de Nantes ou de Saint-Malo s'emparerait sur mer des produits industriels que l'armée de terre respectera dans les magasins du pays conquis.

Dans la hiérarchie commerciale des villes maritimes le négociant-armateur jouit d'une considération analogue à celle du banquier de Paris. Aussi tout débitant de denrées coloniales vise-t-il à devenir armateur, comme à Paris tout escompteur de papier soupire pour voir son nom inscrit dans l'Almanach du commerce, à l'article Banquier.

ILE DE MILO.

Milo, l'ancienne *Melos*, est une île de l'archipel Grec, comprise aujourd'hui dans le département des Cyclades centrales. Elle est environnée d'îles et de rochers, et les anciens voyaient dans ces écueils des monstres toujours prêts à engloutir les vaisseaux; le bruit des vagues qui se brisaient contre les récifs, était pour eux le mugissement de ces monstres. Cependant le port de Milo est un des meilleurs et des plus grands de la Méditerranée; il est assez vaste pour recevoir les escadres les plus nombreuses. Cette île, située au nord et en regard de Candie et au sud-ouest de l'île de l'Argentière, dont elle n'est qu'à une lieue, est de forme presque circulaire; sa longueur est d'environ 5 lieues sur 3 et demie de largeur moyenne. Malgré son peu d'étendue, elle fut importante dans le beau temps de la Grèce, et jouit pendant une longue suite de siècles d'une entière liberté; mais comme sa splendeur et ses richesses la rendaient une possession intéressante pour les peuples du continent de la Grèce, les Athéniens, après plusieurs tentatives inutiles, réussirent à s'en emparer et firent le massacre général de ses habitans; ce fait odieux est rapporté par Thucidide, Diodore et Strabon.

Comme toutes les iles de l'archipel, Milo tomba sous la domination des Romains, et ensuite sous les empereurs grecs de Constantinople; puis elle appartint aux Vénitiens; et enfin Barberousse, capitan-pacha, la soumit à l'empire turk de Soliman II.

Cette île est toute volcanique. Des vapeurs sulfureuses s'en exhalent sur différens points, principalement au sommet du mont Calamo; et des sources d'eaux chaudes minérales y coulent de toutes parts jusque sous la mer. On y trouve beaucoup de grottes et de cavernes, dont une entre autres, dite de *Zopyre*, est un objet de curiosité pour les étrangers; après avoir rampé à travers des passages étroits et tortueux, on pénètre dans deux chambres contiguës; la chaleur humide qu'on y éprouve fait de ce lieu une étuve naturelle, et dont l'atmosphère, semblable à celle des bains turks, est entretenue par une source d'eau bouillante qui y coule.

La terre de Milo, doucement fertilisée par cette chaleur interne, produit les meilleurs vins, les meilleures figues et les melons les plus délicieux de l'archipel; tous les végétaux de la zone torride y réussissent. A l'époque où le savant Tournefort visita cette île, le blé, l'orge, le sésame, le coton, les oliviers y croissaient en abondance, et rien n'est plus séduisant que le tableau que les voyageurs des siècles passés ont fait de sa fertilité, de son heureux aspect, de sa délicieuse température : ils vantent ses tapis de verdure parsemés d'anémones de toutes couleurs, ses pâturages excellens, ses bestiaux et son gibier, etc. Mais l'état actuel de cette île contraste péniblement avec ces rians souvenirs; aujourd'hui elle est d'un aspect triste et sauvage, couverte de montagnes nues et stériles, elle n'offre qu'un sol pierreux et volcanisé où la terre n'est cultivée çà et là dans les vallons que pour subvenir aux besoins de la consommation locale. Elle est déserte en comparaison de son ancienne population. En 1828, on y comptait à peine 500 habitans tous

Grecs, et une cinquantaine de montagnards candiotes engagés par le gouvernement de la Morée pour la défense de l'île; mais ceux-ci pillaient plutôt les habitans qu'ils n'étaient portés à les défendre, et leurs nombreuses exactions ont contribué à l'état d'abandon et de langueur où l'île se trouve aujourd'hui.

Les plaines produisent de l'excellent soufre, des lits abondans d'alun des meilleures qualités, et du minerai de fer. Ces mines procuraient aux habitans de grands profits, lorsque les Turks, en frappant ces exploitations de lourdes taxes, forcèrent les insulaires à abandonner cette branche d'industrie.

La ville de Milo, ancienne capitale de l'île, est située près de l'extrémité sud-est de la baie qui forme son port; sa population, qui comptait autrefois 5,000 habitans, est réduite à quelques familles de pauvres indigènes. Des dix-huit églises et des trente monastères qu'on y voyait, il ne reste qu'une chapelle; les maisons presque toutes à deux étages, bâties en pierres, et du style élégant de l'époque où les Vénitiens possédaient Milo, sont en ruines, et c'est dans ces masures délabrées que réside la malheureuse colonie. Une négligence et une malpropreté insupportables règnent dans cette ville; les cochons, qu'on y laisse courir en liberté, sont logés à rez-de-chaussée de chaque maison sous une arcade dont l'ouverture donne sur la rue, et les habitans y laissent accumuler les immondices dont les émanations achèvent d'empoisonner l'air de Milo; le climat de l'île est d'ailleurs malsain, les eaux y sont mauvaises à boire, et les habitans sujets à des fièvres endémiques pernicieuses; aussi le mauvais air, la malpropreté et la mauvaise administration ont-ils presque entièrement dépeuplé l'île de Milo.

Ce qui peut donner une idée de l'ancienne importance de Milo, c'est l'existence d'un théâtre dont les ruines n'ont été reconnues que depuis peu d'années; il est situé au pied du revers nord-ouest de la montagne, et au-dessous du sommet sur lequel la ville est bâtie. Ce théâtre, qui était à ciel ouvert, présente une cavité de forme elliptique, taillée dans le roc, et autour de laquelle les anciens élevèrent des pierres en gradins. Quoique son étendue fût assez médiocre comparativement à d'autres théâtres anciens, il pouvait contenir plus de 6000 personnes. La partie du théâtre adossée à la montagne est encore assez bien conservée; mais du côté le plus étendu, les siéges ont été rompus et enlevés par les insulaires pour bâtir leurs habitations. A l'époque de l'expédition française de Morée, on apercevait, répandus sur l'arène, à moitié enfouis et couverts de broussailles, plusieurs blocs de marbre sculptés, dont quelques uns ont été déterrés par les paysans et vendus aux militaires qui probablement les ont rapportés en France. C'est à 400 ou 500 pas du théâtre qu'a été découverte, en avril 1820, la célèbre statue dite *Vénus de Milo*, qui décore aujourd'hui l'une des salles du Louvre.



(Restes d'un ancien théâtre, à Milo.)

La gravure qui accompagne cet article peut donner une idée de ce qui reste du théâtre. La construction élevée au sommet de la montagne est un fort construit par les Sarrasins et actuellement ruiné, et l'on voit à l'horizon une partie de l'île d'Argentière, le *Cimolus* des anciens, qui, aussi bien que Milo, était renommée par la craie qu'elle produisait, et par une terre sigillaire dont les habitans se servent en guise de savon.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
rue du Colombier, n° 30.

LES HOTELS-DE-VILLE.



(Vue de l'Hôtel-de-Ville de Louvain, bâti de 1448 à 1463.)

Tout amas de maisons porte ses noms de religion, de patrie et de profession écrits dans la combinaison des pierres qui le composent.

En général, une ville européenne se nomme d'abord de loin au regard par un monument central, dominant : c'est l'église chrétienne, qui, catholique ou protestante, remplie ou vide de ses fidèles, représente et résume toujours à la vue la civilisation moderne occidentale. A mesure que l'on approche, l'esprit de construction et la physionomie des habitations représente et résume le climat, le pays, la patrie,

les usages; enfin on ne tarde pas à découvrir quelque édifice public qui, par sa position ou par son importance, témoigne de la destination ou de la profession particulières de la ville, de son caractère guerrier, savant ou industriel : c'est une enceinte de fortifications, un Palais législatif ou une Université, une Bourse ou un Entrepôt, etc.

Quelquefois, ne découvrant aucun édifice de ce genre, on découvre que la ville n'a aucune autre profession, aucune autre destination que celle de vivre le plus agréablement possible : alors c'est une ville qui a achevé son rôle, qui est arrivée à la fin de sa journée; c'est une ville rentière, une ville bourgeoise; elle attend sa régénération ou sa mort.

Mais alors même on peut, d'après le style, d'après la date et l'état de conservation des monumens, attribuer à la ville, sans trop risquer d'erreurs, son rôle, sa valeur dans l'histoire du passé; on peut, par voie de conséquence, y faire une étude en quelque sorte topographique d'histoire générale; on peut retrouver de quelle doctrine, de quel système, de quelle part du travail social cette ville a été principalement le foyer; et dire, par exemple, quel esprit s'y est emparé le plus exclusivement et avec le plus de spontanéité des générations, s'il a été spéculatif ou actif, religieux ou philosophique, aristocratique ou populaire.

En s'élevant ainsi, par l'observation, à des cercles d'étude de plus en plus élargis, on peut arriver même à suivre pas à pas, dans la vieille histoire des monumens d'une ville, les chroniques des luttes entre les grands principes qui ont divisé le monde, à compter leurs défaites et leurs victoires partielles, et à marquer l'époque et le lieu où se sont décidés plus ou moins définitivement la chute des uns et l'avènement des autres.

Or, il y a surtout une époque du moyen âge où un trait nouveau s'écrit à la figure des villes, comme pour consacrer une phase nouvelle du développement des sociétés européennes; et il y a surtout un lieu où cette symbolique inscription semble apparaître avec le plus de rapidité et d'éclat : — cette époque, c'est le milieu du moyen âge, lorsque, aux querelles des empereurs, des évêques, des ducs et des comtes, ont succédé les querelles des communes avec la noblesse; lorsque la bourgeoisie a commencé à ne plus vouloir ouvrir ses veines et verser ses sueurs que pour elle-même; — ce lieu, c'est le milieu de l'Europe; et c'est surtout ce terrain étroit, morcelé, foulé par toutes les ambitions, sillonné par tous les apostolats; champ clos de la doctrine romaine et de la réforme, des champions de l'hérédité et de ceux de l'élection, où toute grande puissance de l'Europe semble avoir été forcée de venir, à son tour, mesurer sa puissance et consulter sa destinée; appendice et frontière de la France où, depuis trente années seulement, se sont gravés des titres de chapitres si expressifs de notre histoire, Gand, Waterloo, Anvers.

L'église a toujours au même degré en Belgique la signification qu'elle a dans toutes les parties du monde chrétien : ses tours et ses flèches y sont restées à la hauteur qui, depuis tant de siècles, défie les minarets et les pagodes; à l'intérieur, les chefs-d'œuvre d'art religieux des XVe et XVIe siècles étonneraient vos regards habitués à la pauvreté et à la nudité de nos églises françaises; à toute heure la foule du peuple s'agenouille au pied de la croix avec une conviction peut-être plus sincère que celle des peuples d'Italie : cependant d'où vient que, presque dans toute ville belge, l'église, après avoir long-temps dominé seule les demeures des fidèles, les murailles crénelées de ses abbayes et les châteaux-forts ses tributaires, non seulement aujourd'hui partage sa primauté avec un monument pacifique comme elle et plus jeune de beaucoup de siècles, mais en plus d'un endroit s'est laissé dépasser par lui comme pour se placer sous sa protection et sous son ombre? D'où vient que, de si loin, Ypres, Bruges, Louvain montrent fièrement au voyageur ce monument au-dessus de leurs églises? D'où vient qu'au seul nom de ce monument le plus humble habitant relève son front chrétien et sent toute son apathie s'émouvoir?

Il y a dans ce simple mouvement architectural toute une explication de la mission civilisatrice qu'il a été donné aux provinces belges de remplir avec tant de courage au temps de leur splendeur. L'Eglise et l'Hôtel-de-Ville représentent et résument leur foi et leur histoire; ils figurent ensemble la devise « Dieu et liberté : » si l'Eglise est le signe de l'antique affranchissement, élevé par le monde moderne au sortir des ruines du paganisme, l'Hôtel-de-Ville, dont chaque pierre a coûté tant d'or et de sang à nos pères, est le tabernacle civil, le château-fort de la loi, premier signe des commencemens de l'affranchissement moderne, élevé par le peuple au sortir des ruines de la féodalité.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Albinisme. — Merles blancs. — Une anguille jaune. — On nomme *albinisme* une maladie ou un défaut d'organisation de cette partie du *derme* qui donne à chaque espèce d'animaux sa coloration propre. Les hommes-albinos ont les yeux peu fortement colorés, et la peau blanche. A l'état domestique, les lapins-albinos sont blancs et ont les yeux rouges, parce que l'iris et la choroïde sont privées de la matière noire qui les teint ordinairement chez tous les animaux.

On a des exemples d'albinisme chez les oiseaux ; on a vu des merles blancs, quoique la rareté de cette circonstance en ait fait une sorte de dicton populaire : « Si tu fais cela, je te donnerai un merle blanc, » comme mettant en opposition deux choses aussi difficiles l'une que l'autre; on a vu des moineaux, des corbeaux blancs, ou marqués de blanc; on a vu des renards blancs, et même l'ifatis, ou renard bleu, devient blanc chaque année, sous le ciel de glace des régions polaires; on a vu des daims et des daines, des cerfs tout blancs aux yeux rouges.

Les perroquets qui sont frappés de décoloration deviennent jaunes-aurore, de vert d'émeraude qu'ils étaient; on dit alors qu'ils sont tapirés. Nous avons vu dernièrement un autre cas de décoloration fort remarquable sur une anguille. Ce poisson, au lieu d'être noir sur le dos et brun vers le ventre, est d'un beau jaune-orange; le bout du museau, la peau du bout de la nageoire caudale, les yeux, sont encore teintés de brun. Ce fait curieux a été signalé à notre observation par les soins de madame G. D. V.

LE RÉGIMENT DES PATINEURS,
EN NORVÉGE.

En Norvége, pendant les trois quarts de l'année, le sol est couvert d'une couche de neige, souvent épaisse de plus de dix pieds. Alors toutes les voies de communication, excepté les chemins battus, seraient fermées, si les habitans de ces contrées ne se servaient de patins. Aussi l'art de patiner, qui chez nous n'est qu'un amusement ou tout au plus un exercice gymnastique, est-il d'une nécessité impérieuse dans la vie de tout Norvégien. Ordinairement c'est aux jours de dégel que la neige tombe et s'entasse sur la terre, et le premier froid qui survient en tapisse toute la surface d'une écorce de glace trop faible pour soutenir un cheval, mais qu'un homme armé de patins peut sillonner sans crainte dans tous les sens avec une rapidité étonnante. C'est de cette manière que le Norvégien fait la chasse, qu'il va dans la forêt pour ramasser du bois, et qu'il se rend aux villes éloignées pour y chercher les provisions qui lui manquent dans son hameau isolé.

Le gouvernement a jugé nécessaire de faire adopter l'usage du patin à un régiment particulier de son armée, qui pour ce motif porte le nom de *régiment des patineurs*. Le croquis

que nous donnons a été pris par un voyageur, qui a vu ce régiment faisant les exercices sur la neige aux environs de la ville de Drontheim (*Trondhiem*).

Les soldats, pourvus de patins extrêmement longs, gravissent les montagnes les plus élevées, en descendent avec facilité; traversent les lacs et les rivières; s'arrêtent en un clin d'œil au milieu de la course la plus rapide; font l'exercice avec l'arme blanche et avec l'arme à feu, soit en courant, soit en restant en place, et exécutent mille évolutions difficiles avec une agilité qui étonne l'œil du spectateur.



(Soldats du régiment des patineurs en Norvége.)

Ce régiment est composé de quatre compagnies; son uniforme est d'un vert foncé comme celui des *chasseurs*, mais le soldat, en petite tenue, est vêtu d'une redingote courte en drap ordinaire et de couleur grisâtre. Les patins sont armés de deux morceaux minces et effilés de bois de sapin; les bouts du devant sont un peu courbés et retroussés en l'air. Le patin du pied gauche est insensiblement plus court que celui du pied droit, et tous les deux sont assujétis aux pieds avec des cordons de cuir. Un fusil léger suspendu à l'épaule par une courroie et une épée-poignard sont les seules armes de ce régiment; mais chaque soldat est en outre muni d'un bâton ferré long de sept pieds, ressemblant parfaitement au bâton dont on se sert en Suisse pour visiter les glaciers. C'est à l'aide de ce bâton qu'ils se mettent en mouvement, accélèrent ou ralentissent leur course, et se tiennent en équilibre; lorsqu'ils veulent s'arrêter ils l'enfoncent profondément dans la neige, et en faisant feu ils s'en servent comme d'un point d'appui.

Noces d'or et d'argent. — En Hollande, après vingt-cinq ans de mariage, les époux sont dans l'usage de donner un repas auquel ils invitent toutes leurs connaissances; cette fête est désignée sous le nom de *noce d'argent*. Une fête semblable, célébrée après cinquante ans de mariage, est appelée *noce d'or*.

Une réputation honnête est à la portée du commun des hommes : on l'obtient par les vertus sociales et la pratique constante de ses devoirs. Cette espèce de réputation n'est, à la vérité, ni étendue ni brillante; mais elle est souvent la plus utile pour le bonheur.

DUCLOS

ROYAUME DE VALENCE.

(1834, p. 348.)

Le royaume de Valence n'a qu'une superficie de 858 lieues carrées, dont 598 sont occupées par des montagnes ou des rochers; ce qui reste est réduit encore par des grèves immenses et quelques terres marécageuses. « Mais ces rochers et ces montagnes, dit M. Jaubert, dans son intéressant voyage en Espagne, sont les vastes réservoirs d'où dérivent quatre fleuves et un grand nombre de torrens dont on a maîtrisé le cours; mais au-delà de ces barrières naturelles, et dans le voisinage même de ces solitudes, la nature change d'aspect, le climat est plus doux, les chaleurs sont tempérées par l'air vif des montagnes et les brises de la mer : point de gelées, point de brouillards, point de vents qui menacent les récoltes; une végétation permanente ne cesse d'animer le paysage, et au milieu des produits les plus riches, l'industrie a naturalisé une grande variété de fruits et de plantes exotiques. Des bois d'orangers, de citronniers, de caroubiers, d'oliviers, forment un rideau immense autour de ces terres privilégiées. »

C'est dans ce royaume, en effet, que se trouve la culture la plus riche de l'Europe; les champs y sont des vergers, les campagnes des jardins. Le Valencien porte ses travaux agricoles jusque sur les parties les plus élevées des montagnes, où il soutient les terres au moyen de petites murailles basses; il ne laisse jamais le sol se reposer; tous les mois il fait de nouveaux semis. On voit dans ce pays, béni du ciel, des champs donner cinq récoltes, des prés se laisser faucher dix fois, des mûriers, quatre fois dépouillés, se couvrir quatre fois de feuilles nouvelles.

Le cultivateur est doué d'une activité et d'une patience merveilleuses; il seconde admirablement, par son industrie éclairée, la fertilité du sol; et les travaux pour l'arrosage des champs sont portés à un degré de perfection qui ne se retrouve nulle autre part sur une échelle aussi étendue.

Le mode d'arrosage est certainement le principal objet de curiosité du royaume de Valence. Ici ce sont des *norias* multipliées, espèces de roues portant des chapelets qui vont chercher l'eau dans des puits profonds; là des coupures aux rivières et aux torrens, des canaux d'une construction audacieuse et parfaitement entretenus, des réservoirs sagement ménagés; partout de nombreuses rigoles sillonnant le sol et distribuant en abondance l'eau fraîche dans les champs et les jardins. — La plupart de ces travaux remontent aux Maures; ils sont protégés par une législation habile, par des juges et des tribunaux particuliers.

Le peuple de Valence parle l'ancienne langue de oc (du Languedoc et de la Provence) que les Français portèrent en Catalogne, lorsqu'ils conquirent cette province, et que les

Catalans portèrent dans le royaume de Valence où elle s'est conservée avec sa douce prononciation.

Les Valenciens sont gais, dispos, d'un caractère facile et léger; ils excellent dans tous les exercices du corps. Ils passent pour les premiers danseurs de l'Espagne; quelques uns parcourent la péninsule et gagnent, en dansant, de quoi venir, sur leurs vieux jours, se reposer dans leur province. Ils sont également ingénieux, adroits et agiles dans leurs travaux; mais les habitans de la ville de Valence particulièrement jouissent d'une réputation de légèreté, de mobilité, que les écrivains de leur nation ont consacrée, sans aucun doute, avec exagération. « L'agréable ville de Valence, dit Gracian, noble, belle et gaie, remplie de tout ce qui n'est pas substance. » On cite encore à leur sujet le proverbe suivant qui a cours en Espagne :

La Carne es yerva, la yerva agua,
Los hombres mugeres, las mugeres nada.

C'est-à-dire : *La viande est de l'herbe, l'herbe de l'eau, les hommes des femmes, les femmes rien.*

D'après M. Delaborde, il n'y a pas de province en Espagne, après les trois cantons de la Biscaye, dont les chemins soient plus beaux que ceux du royaume de Valence. On a dû exécuter de grands travaux pour obtenir ce résultat dans



(Vue d'une route de Valence.)

un pays aussi montueux. La route dont nous donnons une vue est située entre *Vinaroz* et *Benicarlo*, auprès du ravin de *San Mateo*. C'est à Vinaroz que le duc de Vendôme mourut d'apoplexie le 11 juin 1712; ses cendres furent déposées, par ordre de Philippe V, dans le tombeau des rois, à l'Escurial.

Vinaroz et Benicarlo se trouvent à l'entrée du royaume de Valence, du côté de la Catalogne; en ces endoits surtout on peut admirer les heureux effets de l'arrosage sur ce sol ingrat; là des bancs immenses de *pouddings* ou gros cailloux arrondis unis par une pâte calcaire, occupent tout le bas-fond d'une vallée comprise entre les hautes montagnes et les bords de la mer; à peine quelques pouces d'une terre rougeâtre et desséchée recouvrent ces croûtes pierreuses; point de torrens, point de rivières pour protéger la végétation : et cependant les habitans sont parvenus à fertiliser ces rochers et à les convertir en jardins. De nombreuses rigoles dirigent les eaux sur une légère couche de terre qui serait tout-à-fait inerte sans les amendemens des cultivateurs; ceux-ci percent les bancs de pouddings pour chercher l'eau dans le sein de la terre, et la ramènent sur le sol au moyen de 5 à 600 *norias* distribuées sur un terrain de 15 à 16 mille ares. Chaque fermier possède une de ces machines; il fait d'abord séjourner l'eau dans de grands bassins pour la soumettre à l'influence de l'atmosphère, avant de la répandre dans les champs de blés ou dans les carrés destinés aux hortolages. « Mais tant de soins, dit M. Jaubert, ne sont pas toujours le partage du fermier seul : tandis que celui-ci s'occupe du transport et de la vente des denrées, sa femme surveille les irrigations et confie la surveillance de la *noria* au plus jeune de ses en-

fans. Heureuse industrie qui assigne à chacun son poste, présente des travaux pour tous les âges, et ne laisse jamais le cultivateur sans récompense ! »

LES DINDONS SAUVAGES.

Nous ne parlerons pas dans cet article du dindon domestique, nous ne nous appesantirons pas sur l'utilité que le fermier retire de la vente de cet oiseau de basse-cour, recherché pour sa chair aussi saine que savoureuse. Toutes les classes de la société admettent le dindon sur leur table. Si le luxe et la recherche, à l'aide de truffes dont le corps d'une dinde du Mans ou du Périgord est embaumée, donnent à ce morceau délicat un prix fort exagéré, il n'en est pas moins permis à une fortune médiocre de servir avec économie un bon dindon de Beauce, au *banquet des Rois*; et l'étique dindon rôti descend souvent jusqu'aux tables d'écoliers, dans les festins solennels du collége. Aussi quelqu'un de nos



(Dindons sauvages.)

lecteurs sera-t-il peut-être curieux de savoir quelque chose de la patrie primitive de cet oiseau, type chez nous de la stupidité parfaite, suite d'un long état de domesticité; tandis qu'à l'état sauvage, où nous allons le représenter, le dindon, fier de son indépendance, maître des forêts qu'il habite, a conservé un plumage éclatant et toutes les vives et franches allures de la liberté.

Nous empruntons ce que nous allons dire à l'ornithologie américaine de M. Charles Bonaparte.

La patrie primitive du dindon paraît être cette immense étendue de terre qui s'étend depuis la lisière extrême nord-ouest des États-Unis jusqu'à l'Isthme de Panama, c'est-à-dire sur tout le pourtour du Mexique. Au Canada, et dans les autres parties aujourd'hui si peuplées des Etats de l'Union, les dindons étaient autrefois très nombreux; mais les envahissemens de la civilisation et de l'agriculture les ont peu à peu forcés à se jeter dans les contrées les plus centrales, restées jusqu'ici les plus sauvages. Il n'est pas probable que les émigrations des dindons s'étendent au-delà des montagnes Rocheuses. Un Indien mandan, qui, il y a quelques années, visita la ville de Washington, remarqua un de ces oiseaux comme la plus grande curiosité qu'il eût vue dans son voyage, et prépara la peau de l'un d'entre eux pour la montrer aux hommes de sa tribu.

Il n'est pas nécessaire de décrire en détail un oiseau si bien connu. Dans son état sauvage la seule différence consiste dans la taille, dans le volume, dans la plus éclatante beauté de plumage; en état de domesticité, cet oiseau a considérablement dégénéré, non seulement en Europe et en Asie, mais encore sur son sol natal. Lorsque le dindon

libre est arrivé à son entier accroissement, l'individu mâle n'est pas loin d'avoir quatre pieds de long, et atteint jusqu'à cinq pieds d'envergure. Son plumage réunit un riche assortiment de couleurs: le brun bronze de cuivre prédomine, et, comme la disposition des plumes est un peu écailleuse, tout ce plumage rappelle l'aspect d'une cotte-de-mailles d'acier et or. La beauté de cet oiseau est telle, que le philosophe Franklin, l'un des fondateurs de la liberté américaine, regrette que l'Union n'ait pas plutôt pris pour armes de la confédération le dindon sauvage que l'aigle chauve, qui est devenu le signe héraldique des Etats-Unis.

Les dindons sauvages ne se bornent pas à une seule sorte de nourriture. Ils mangent du maïs, des baies sauvages de toute espèce, des fruits et des herbes; souvent ils avalent des grillons, des petits crapauds, des lézards; mais lorsque la noix pecan (une des nombreuses variétés du noyer en Amérique) est pleine, ils préfèrent ce fruit à toute autre nourriture, et, par son usage, ils engraissent considérablement. Il en est de même en France; nourrir un dindon de noix concassées, ou même entières, est le meilleur moyen de le faire arriver à une énorme grosseur. Le gland du chêne et la châtaigne du frêne (faîne), est aussi pour eux une nourriture très recherchée. Au commencement d'octobre, tant qu'il reste des glands aux arbres, les volées de dindons arrivent en foule vers l'Ohio et le Mississipi : aussi ce mois est-il appelé, par les Indiens, le mois des dindons.

Les mâles, que l'on nomme *goblers* ou glousseurs, de leur cri d'appel et de celui-ci, *glou, glou, glou*, se réunissent en troupes d'un à deux cents; ils font bande à part des femelles pour aller à la pâture. Un tiers des femelles se mettent à couver, les deux autres se réunissent entre elles par bandes de soixante à quatre-vingts, avec leurs petits des couvées précédentes. Leur principale attention est d'éloigner les vieux coqs qui tuent les jeunes dindonneaux à coups de bec sur la tête. — Cependant toutes ces bandes séparées voyagent dans la même direction et à pied; ce n'est que pour éviter le chasseur, ou pour traverser une rivière, que les dindons se mettent au vol. Lorsqu'il s'agit d'effectuer ce passage, ils se placent, pour s'enlever plus commodément, sur des élévations de terrain, et ce n'est qu'après de lentes précautions, qu'ils osent entreprendre une si dangereuse traversée. Pendant ces préparatifs, les mâles se mettent à glousser avec force comme pour s'encourager mutuellement; les femelles et les jeunes prennent aussi les grands airs des mâles qui font la roue en se pavanant. Enfin, à un signal donné par le chef, toute la multitude qui s'est placée sur les arbres, prend son essor vers la rive opposée. Le vol de ces oiseaux est si lourd, que si la rivière a plus de deux cents pas de large, beaucoup tombent à l'eau; mais ils ne périssent pas pour cela; à l'aide de leur longue queue, ils se soutiennent à la surface, nagent à l'aide des pattes, et gagnent le bord. Après un tel passage, toute la troupe est si déconcertée, qu'un grand nombre de dindons deviennent la proie des chasseurs.

C'est vers le milieu d'avril, si le temps est chaud, que la femelle cherche un lieu propre pour faire sa nichée; elle place son nid composé de bois mort et d'herbes sèches hors de l'envahissement des rivières, et, le mieux qu'elle peut, loin des yeux menaçans des corneilles. La dinde y dépose neuf, quinze, et même vingt œufs.

Elle prend beaucoup de précautions pour cacher ce nid, elle n'y vient jamais deux fois par le même chemin; lorsqu'elle le quitte, mère attentive, elle le couvre de feuilles et de branchages, aussi est-il difficile à trouver. L'approche du danger ne l'émeut pas; elle ne prend pas la fuite, et si un ennemi vient à passer, elle se tapit aussi bas qu'elle peut pour n'être pas vue. Si un homme découvre son nid, elle ne l'abandonne pas pour cela; mais elle le quitte tout-à-fait si un serpent ou autre animal a brisé un œuf. On a vu plusieurs dindes sauvages s'associer, mettre leurs œufs dans le même nid, et partager tous les soins de la défense et de la maternité.

Bien que l'époque de l'introduction de cet oiseau en Europe soit moderne, les naturalistes des siècles derniers en avaient perdu la trace. Ainsi, Belon, Aldrovande, Gessner, Ray, et d'autres, croyaient le dindon originaire de l'Afrique et des Indes-Orientales, et même ont voulu y voir un oiseau déjà domestique chez les anciens, le confondant avec la pintade, qui est africaine. Aujourd'hui l'origine américaine du dindon n'est pas douteuse. Cet oiseau fut importé en Espagne du Mexique, dans le XVIe siècle; il fut introduit en Angleterre, en 1524; mais il s'y multiplia tellement, que, dès 1585, c'était un plat très recherché, quoique pas très rare, aux fêtes de campagne.

En France, on donne aux jésuites le mérite de l'importation du dindon.—Une circonstance récente a mis le rédacteur de cet article à même de savoir que dès 1640, et même avant, les dindons étaient communs à Paris.

Dans les fouilles que l'on vient de faire à la butte du Jardin des Plantes, dite du Labyrinthe, pour asseoir des édifices, nous avons trouvé des os de dinde, et comme cette colline factice, produit du dépôt des ordures de Paris, a été dès 1640, plantée en vignes et plus tard en arbres verts, il est à croire que cette volaille était déjà d'une consommation commune.

HISTOIRE DU PONT NEUF
SOUS HENRI IV, LOUIS XIII ET LOUIS XIV.

Le samedi 31 mai de l'année 1578, après avoir vu passer le magnifique convoi de Quélus et de Maugiron, ses favoris, tués en duel, Henri III, accompagné des deux reines Catherine de Médicis et Louise de Vaudemont, de plusieurs princes, et des plus notables magistrats de la ville, vint solennellement poser la première pierre du *pont Neuf*, appelé d'abord *pont du Louvre*. L'architecte qui en avait donné le plan et qui en commença l'exécution, fut payé 50 écus. Henri IV le fit continuer, et on l'acheva en 1606. Il était en pierre, et de la longueur où nous le voyons aujourd'hui: seulement les boutiques qui s'y trouvent n'existaient pas alors, et ne furent élevées qu'en 1775. A son extrémité méridionale, sur le quai Conti, à l'endroit même où est la voûte sous laquelle on passe pour descendre à la rivière, était une maison appelée le château Gaillard, démoli sous Louis XIV; c'est là que Brioché attirait une foule si nombreuse à son spectacle de marionnettes.

Le pont Neuf, qui servait de communication directe entre la cité et les deux autres quartiers de la ville, était dès son origine la promenade publique la plus fréquentée et la plus variée de Paris. Toutes les classes de la population semblaient s'y être donné rendez-vous : à toute heure du jour, une foule active, remuante, sans cesse renouvelée, et toujours avide de curiosité, encombrait les trottoirs, se pressait à l'entour de la statue de Henri IV, et refluait jusque vers la place Dauphine, où se voyait la même variété et le même mouvement.

A côté des petits marchands de toutes sortes qui se tenaient sur le pont, s'élevait le théâtre de Mondor et de Tabarin (1834, pag. 268); des charlatans moins connus, des bateleurs moins plaisans, trouvaient aussi moyen de glaner après ces deux grands maîtres; enfin, comme l'écrivait Berthod, poète du temps, le pont Neuf était un

... Rendez-vous de charlatans,
De filous, de passe volans,
Pont Neuf, ordinaire théâtre
De vendeurs d'onguens et d'emplâtre;
Séjour des arracheurs de dents,
Des fripiers, libraires, pédans,
Des chanteurs de chansons nouvelles.
. . . .
De coupe-bourses, d'argotiers,

De maîtres de sales métiers,
D'opérateurs et de chimiques,
Et de médecins purgitiques,
De fins joueurs de gobelets.

A toute heure du jour toute cette foule faisait entendre des cris de diverses sortes, et chacun cherchait à faire son métier et à vendre sa marchandise; c'était un tumulte confus:

— J'ay, monsieu, de fort bon remede,
Vous dit l'un . . . .
. . . .
— Cette chanson est agréable,
Dit l'autre; monseu, pour un sou!
— La, hé! mon manteau! ha, filou!
Au voleur! au tireur de laine!
— Eh! mon Dieu, la *Samaritaine*,
Voyez comme elle verse l'eau!
— Et cet horloge qu'il est beau:
Escoute, escoute comme il sonne;
Dirois-tu pas qu'on carillonne?

C'est là aussi que venaient de grand matin les pauvres gens, semblables à ce malheureux poète dont parle Saint-Amant dans sa *Gazette du pont Neuf*, qui chaque matin, de sept heures à onze, venait *faire sa cour au roi de bronze*, c'est-à-dire se chauffer, au soleil, devant la statue de Henri IV; après avoir été quêter quelques aumônes à l'église des Grands-Augustins, située près de là, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la halle à la volaille.

Il fallait bien que cette promenade fût de préférence le rendez-vous ordinaire des auteurs peu fortunés, puisque Saint-Amant, qui dans ces sortes d'affaires parlait avec expérience, fait dire à *son poète crotté*, forcé de quitter Paris:

Adieu, pont Neuf, sous qui l'eau passe
Si ce n'est quand l'hiver la glace.
. . . .
Adieu, belle place Dauphine,
Où l'éloquence se raffine,
Par ces bateleurs, ces marmots,
De qui j'ai pris tant de beaux mots
Pour fabriquer mes épigrammes.
. . . .
Adieu, vous, que tout au contraire
J'ai souvent fourni de quoi braire,
Chantres, l'honneur des carrefours
Et des ponts, ou d'une voix d'ours.
Et d'une boufonne grimace,
Vous charmez le sot populace;
Tandis qu'un matois, non en vain,
Essaie à faire un coup de main.

Dans aucune des descriptions du pont Neuf et de son histoire ce dernier trait n'est oublié; les *tire-laine*, les voleurs, les filous et les gueux *ceimans* et mendians exploitaient audacieusement, en plein jour, les bourses et les poches des passans. Les spectateurs pour la plupart riaient de ces vols, ou même applaudissaient si le tour était fait avec adresse, et si, pris en flagrant délit, le voleur cherchant à fuir et luttant contre son adversaire avec grand bruit, arrivait le guet, la hallebarde ou l'arquebuse au poing, qui mettait d'accord les deux parties, en arrêtant le volé aussi bien que le voleur.

Les arracheurs de dents avaient déjà, comme de nos jours, des compères mêlés aux spectateurs; c'est ce que nous apprend l'abbé Le Vayer, dans une histoire comique, publiée en 1560, et intitulée le *Parasite Mormon*. Il nous raconte la chétive existence et le triste destin d'un pauvre poète, qui, mourant de faim et sans ressource, allait sur le pont Neuf proposer à un charlatan de se laisser arracher deux dents moyennant 10 sols, avec promesse de déclarer hautement aux assistans qu'il n'en ressentait aucun mal. Plus loin encore, il nous montre ce malheureux que la nécessité contraint, pour gagner un peu de pain, d'aller chanter des chansons qu'il avait faites, répondre froidement à ceux de sa connaissance qui le surprennent en cette posture de bateleur: « Pardieu! cinquante pistoles sont bonnes à gagner! » voulant ainsi faire croire qu'une gageure seule le poussait à ce déguisement, et parant sa gueuserie d'un vernis d'amour-propre.

Maintenant que nous connaissons les diverses espèces de gens qui à toute heure de nuit et de jour hantaient cet endroit, voici quelles places distinctes leur assigne sur le pont, sur les trottoirs, à l'entour de la statue et dans la place Dauphine, une gravure de 1646, par Della Bella. Sur les trottoirs du côté de la rue Dauphine, des duellistes se battent à outrance, les arracheurs de dents font leurs parades; une nuée de mendians, armés de leurs infirmités d'emprunt, et venus de la Cour des Miracles, s'abat aux portières des carrosses que l'on voit se diriger rapidement vers le Louvre: plus loin, et devant la statue, on voit un charlatan; à l'entrée du quai des Orfèvres, on voit une femme et un enfant dont les mains se glissent dans les poches par dessous les manteaux: sur le trottoir opposé, les marchands de vin et de comestibles attirent les spectateurs par leurs cris et leurs annonces fastueuses; tout auprès se tiennent les *tireurs de laine;* enfin, à l'entrée de la place Dauphine, sont les marchands de filets et des chiens de chasse; et au milieu, çà et là, une foule nombreuse et oisive s'empresse auprès de chaque boutique, et grossit à chaque instant les groupes. Tous les spectateurs portent des cannes et des épées.

Cet usage de porter des armes, alors général dans toutes les classes de la société, nous était venu d'Espagne, et indiquait le nivellement qui se préparait. Un auteur satirique de l'époque le tourne en ridicule, et dit avec un grand air de mépris: « Quand le savetier a gagné par son travail du matin de quoi se donner un ognon pour le reste du jour, il prend *sa longue épée*, sa petite cotille (collet à l'espagnol) et son grand manteau noir, et s'en va sur la place décider des intérêts de l'Etat. »

Si le pont Neuf était de jour une arène commodément ouverte à toutes les entreprises de l'audace ou de la ruse, de nuit son passage, malgré les escouades du guet à cheval et à pied qui parcouraient la ville, devait être encore plus dangereux pour les bourgeois attardés; pour s'y hasarder, il fallait un cœur bien résolu, ou une bourse bien vide; il fallait pouvoir dire, comme le *poète crotté* de Saint-Amant:

Adieu, blonde *Samaritaine*,
Que sans peur des tireurs de laine,
Pour n'avoir n'argent ni manteau,
En revenant du royal chasteau,
J'ay veu cent fois aux heures sombres...

Saint-Amant écrivait au commencement du XVIIe siècle, vers 1620 environ; trente ans plus tard la ville n'était pas plus sûre; et ces vers connus de Boileau nous donnent une idée peu flatteuse de Paris pendant la nuit:

... Sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques,
Que retiré chez lui, le paisible marchand
Va revoir ses billets et compter son argent;
Que dans le Marché-Neuf tout est calme et tranquille,
Les voleurs aussitôt s'emparent de la ville.
. . . .
Des filous effrontés d'un coup de pistolet,
Ebranlent ma fenêtre et percent mon volet.
J'entends crier partout: Au meurtre, on m'assassine!...
(*Satire VI.*)

LES MASQUES ET LES MASCARADES.

« Le diable soit du masque et de la mascarade! Les sottes gens! bon Dieu, les sottes gens! Allons, tirons-nous de cette cohue. Dans un siècle de raison, à Paris, l'an de grâce 1835, continuer ces folies de l'ancien temps; folies grossières, sans le moindre esprit! C'est honte, et j'en rougis pour notre pays civilisé.—Ouais! tu as l'air de bien t'amuser, toi triste paillasse, qui récites tes farces par cœur; au logis, mon

cher, au logis! va prendre un emploi de pleureur de morts, cela t'ira mieux. — Des gilles enfarinés, des polichinelles, des hommes déguisés en femmes, des femmes en hommes,



(Masques italiens.)

des poissardes en voiture avec des mouches sur le visage; c'est toujours la même chanson. Oh! c'est ennuyeux, assommant! Allons donc toi, gare, gare! laisse-moi passer, vilain masque!»

Tel est à peu près, et avec mille variantes, le fond des pensées ou des discours de bien des gens qui se promènent sur les boulevards le jour du mardi-gras.

Cependant les masques durent toujours, et nous sommes portés à croire qu'ils dureront long-temps encore : plusieurs raisons les expliquent et les justifient.

Si le masque devait être considéré simplement comme couvrant le visage, comme cachant la vergogne naturelle même à un homme éhonté, et lui permettant de prendre des licences auxquelles il ne s'abandonnerait pas sans cet abri, il devrait être bientôt proscrit par la moralité et la raison humaines; mais, devenant l'auxiliaire grotesque de la satire, il lui prête une force de plus, et nous paraît même en cela susceptible d'une perfection qui n'est point à dédaigner par l'artiste philosophe.

Permettez, lecteur, quelques mots à ce sujet.

Parmi les genres divers de comédies, il en est une, la comédie à caractères, qui saisit quelque qualité abstraite de l'homme et la personnifie : c'est le mensonge, l'étourderie, la tartuferie, l'avarice, et mille autres. Elle attribue à un être d'imagination, à un M. Harpagon, par exemple, tous les traits d'avarice connus, et tous ceux qu'elle peut inventer; elle poursuit logiquement jusque dans les moindres détails le développement de la passion de son héros, et le fait agir et parler en conséquence; voilà qui est déjà bien; mais cela suffira-t-il? Non! la qualité d'*avare parfait* doit comporter un costume particulier qui ne convient qu'à elle. Ce n'est pas tout : le visage même de l'*avare parfait* doit laisser lire le fond du cœur : ses vices se gravent sur son front, son œil est inquiet, son oreille aux écoutes, sa bouche pincée; tout en lui doit trahir l'Harpagon. Cela est si vrai, qu'il est tel acteur que je défie de pouvoir représenter l'Avare, et tel autre le Misantrope. Il faut même que celui à qui le rôle convient, puisse se grimer encore pour mieux approcher de la vérité. N'est-il pas évident, d'après cela, qu'il y a place pour un Molière-peintre destiné à trouver le masque véritable de l'avare, de l'étourdi, etc?

Une galerie de masques ainsi disposée ferait peut-être révolution dans la mascarade, et chasserait bientôt presque toutes ces ignobles et insignifiantes figures sans passion, dont on se couvre la face sans se soucier de ce qu'elles signifient.

Il est, au reste, dans le nombre des masques actuellement usités, quelques uns que l'on pourrait appeler *classiques*, et dont l'expression se transmet traditionnellement; en les étudiant, on pourrait sans doute reconnaître l'origine de leur signification et retrouver les sentimens dont ils sont l'expression : ce sont des masques de caractères.

Les anciens se servaient de masques auxquels ils attribuaient un caractère. Ainsi, par exemple, le masque du *Pédagogue*, inventé par Néophron de Sicyone; ceux du *Valet* et du *Cuisinier*, inventés par Maison, acteur de Mégare, n'étaient employés que par ces trois personnages. On attachait même alors une si grande importance au masque, qu'à côté des noms de chacun des acteurs de la pièce on plaçait le dessin du masque qu'il devait porter dans son rôle. Ces traits, toujours outrés, étaient d'un grand secours pour se faire comprendre des spectateurs placés au fond du théâtre dans un grand éloignement; mais ils substituaient au jeu de la physionomie humaine un calque monotone, ils ne permettaient pas aux passions de s'épanouir tour à tour sur la face de l'acteur. Les anciens, du reste, sentirent bien ce vice, car ils cherchèrent, mais en vain, à y remédier, comme on le voit par le masque du *Père*, qui, devant être tantôt content, tantôt bourru, portait un sourcil froncé d'un côté et rabattu de l'autre, l'acteur ne se présentant jamais au spectateur que du côté convenable.



(Masques militaires.)

Chaque pays a aussi ses masques particuliers, doués d'une physionomie locale : en haut de cette page on voit d'anciens masques italiens. Le masque Vénitien; le Romain en Cassandre; le Napolitain en pulcinella : un gille galant élève jusqu'à un balcon garni de dames l'hommage d'un bouquet.

Dans le Nord, il se faisait beaucoup de mascarades guerrières. Ici sont deux soldats qui semblent percés d'une même épée, et dont l'un s'est masqué d'une manière très simple en s'appliquant une trompette sur le visage.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
rue du Colombier, n° 30.

LES MASQUES ET LES MASCARADES. — (Suite.)



(Masques allemands et hollandais d'après les tableaux de Van Boons.)

La mascarade, considérée comme une comédie grotesque propre à corriger les travers et les ridicules, propre à faire la satire des puissans, ou à se plaindre des actes du gouvernement, est surtout en crédit dans les pays où elle est la seule voie permise à la pensée critique des citoyens. Il suffit de comparer sous ce rapport l'Italie à l'Angleterre. « A Rome, toute la ville se déguise, à peine reste-t-il aux fenêtres des spectateurs sans masques pour regarder ceux qui en ont; il prend aux habitans, dit madame de Staël, comme une fureur d'amusement dont on ne trouve point d'exemple ailleurs. On s'y moque des divers états de la vie avec une plaisanterie pleine de force et de dignité. Le plaisir du peuple ne consiste ni dans les spectacles, ni dans les festins qu'on lui donne, ni dans la magnificence dont il est témoin. Il ne fait aucun excès de vin et de nourriture. Il s'amuse seulement d'être mis en liberté et de se trouver au milieu des grands seigneurs, qui se divertissent à leur tour de se trouver au milieu du peuple. »

A Londres, au contraire, on ne connaît pas les jouissances publiques du carnaval. Les jours de repos et de fête, chacun rentre au logis (*at home*), chacun prend les plaisirs de l'intérieur de sa famille et savoure les délices *du chez soi*, dans une joie silencieuse et muette.

Lorsque Lisbonne fut renversée par le tremblement de terre de 1755 (1833, p. 185), les évêques demandèrent en Angleterre et obtinrent du roi l'interdiction absolue de l'usage du masque au carnaval.

Une des mascarades long-temps en honneur à Londres était celle du 1er mai, pour la fête des vendeurs d'herbes, des laitières et des ramoneurs; les premières étaient enveloppées sous un mannequin, en forme pyramidale étagée en fleurs et en herbes potagères; le mannequin des laitières était couvert de pièces de vaisselle disposées par étages comme sur un buffet. Ces mannequins dansans ne laissaient apercevoir que les pieds de celles qui les portaient; les ramoneurs étaient enfarinés, chargés d'énormes perruques poudrées de blanc et galonnés en papier sur toutes les coutures.

Quoique les mascarades publiques et dans la rue ne conviennent guère au ton sévère et triste de la population anglaise, il se donne toutefois dans les assemblées particulières des bals masqués où la bizarrerie du caractère de la nation trouve souvent occasion de se signaler par d'étranges déguisemens. On vit un jour à l'Opéra un lord bien connu se déguiser en cercueil. Il se tenait debout, ses pieds cachés par une draperie noire, et tout son corps enveloppé d'une bière dont le couvercle était ouvert; on l'apercevait dedans avec une figure blême, enseveli dans son linceul. Sur le couvercle, il avait fait graver son nom avec une épitaphe, portant que les plaisirs du bal l'avaient conduit au tombeau. Ce lugubre accoutrement jeta tout aussitôt du malaise parmi les danseurs; il ne tarda pas à soulever dans l'assemblée des dispositions fort hostiles. Le lord en cercueil jugea à propos de détaler, car les joyeux farceurs dont il avait troublé la gaieté ne se disposaient à rien moins qu'à l'assommer et à le mettre véritablement à l'unisson de son fantasque déguisement.

En France, dans la révolution, les masques furent défendus depuis 1791 jusqu'en 1798; aussi le carnaval de 1799 fut-il un délire; c'était à qui se masquerait. Pendant 3 mois, les fabriques de masques ne purent suffire aux demandes.

La mascarade, considérée comme déguisement historique, peut avoir une réelle utilité d'instruction. A Rome, par exemple, les habitans manifestent une connaissance profonde de la mythologie. — Il y a peu d'années, ce fut aussi une mode en France de chercher à remettre l'histoire en scène; la vogue n'en est point passée, et c'est un louable divertissement; on peut attribuer en partie ce goût à la lecture attachante des romans de Walter Scott, et en partie,

au changement de nos idées sur le moyen âge. — Dans les dernières années de la restauration, la duchesse de Berry donna un fête de ce genre qui fit grand bruit à Paris. Il s'agissait de reproduire l'arrivée au Tuileries de Marie Stuart, pour épouser François, dauphin de France. Chacun de ceux qui dûrent remplir un rôle était chargé de trouver et de faire exécuter son déguisement. On vit les courtisans se mettre en grande quête de costume. — François, dauphin de France, fut représenté à cette fête par le jeune duc de Chartres.

Le champ de l'*allégorie* est souvent exploité par les mascarades et déguisemens. Les ballets de Louis XIV en ont offert de curieux exemples; on voyait le MONDE vêtu d'un costume enluminé comme une carte de géographie, portant sur son cœur le mot *France*, au-dessous *Espagne*, derrière la manche *Angleterre*, le long d'une botte *Italie*, sur les épaules *Poles*, au milieu du dos *Terres australes inconnues*, et plus bas *Iles sous le vent*. — Alors le *Génie de la musique* était coiffé d'une guitare, et portait des luths pour cuissarts; le *Dieu des jardins* était couvert de légumes; le *Jeu*, d'as et de brelans; les *Vents*, masqués d'un masqne bouffi, tenaient un soufflet et un éventail.

Les danseurs, chez les anciens, portaient un masque comme les autres acteurs, mais un masque représentant des traits réguliers. On avait senti que, la danse étant destinée à figurer des poses et des formes agréables à l'œil, la figure devait se trouver en harmonie avec la grâce du corps. — En poursuivant l'idée de faire des masques en beau comme on en fait en grotesque et en laid, on arrive naturellement à celle de reproduire dans les déguisemens les belles formes et les nobles figures des sculptures antiques, et même les groupes des tableaux célèbres : cela se pratique à Rome, mais l'effet est loin de répondre à ce qu'on croit pouvoir en attendre. On éprouve à leur vue le même sentiment pénible que dans les galeries des figures de cire; cet essai de résurrection rend trop sensible la faiblesse de l'homme. D'ailleurs, en admirant les productions de nos grands maîtres, chacun s'est tellement habitué à imaginer, sous le marbre ou sous les couleurs, un noble cœur et des sentimens élevés, qu'il y a souffrance et désenchantement devant ces imitations ambulantes.

Les masques qui courent nos rues et nos bals publics pendant les joies et les délires du carnaval ne font généralement point honneur à ceux qui les inventent; la plupart représentent l'ignoble et le hideux; quelques uns seulement cherchent à montrer des figures fortement impressionnées, mais ces impressions ne sortent guère d'un bien petit cercle : effroi, terreur niaise, colère, gaieté grossière, etc. Il est à désirer, et il arrivera sans doute dans un temps peu éloigné, que les charretées de masques, en parade sur les boulevards pendant les jours gras, prendront à cœur de mettre un peu d'esprit dans leurs déguisemens, et de reproduire les scènes d'histoire, les costumes des divers siècles, les mœurs des nations étrangères, les fêtes de l'antiquité, celles du moyen âge ou même de temps plus rapprochés de nous. Les spectateurs et acteurs y gagneraient au moins quelque instruction, au lieu que les premiers sont trop souvent scandalisés, et que les autres se démoralisent par les farces dégoûtantes qu'ils jouent dans la rue et surtout dans quelques uns de nos théâtres.

Je sais bien que le masque demande une allure plus vive et plus libre que celle qui est emprisonnée dans un cadre historique; que chacun veut se déguiser à sa façon; que certaines personnes ont besoin d'essayer le manteau d'une personnalité nouvelle, et de se croire un instant autres qu'elles ne sont; qu'il y a parfois, chez les jeunes gens surtout dont l'individualité est encore indécise, un plaisir particulier dans cette transformation, plaisir analogue à celui de voyager en des pays inconnus, parmi des peuples nouveaux; mais je crois aussi que le besoin de cette espèce de voyage au travers de personnalités différentes de la sienne propre peut être satisfait autrement qu'en s'affublant de personnalités hideuses, sottes, indécentes. Et ici je prends la chose du bon côté, élaguant les circonstances où le masque ne sert qu'à cacher le désordre. Dans ce cas il y a VICE; c'est un résidu non encore balayé de la licence de nos pères; c'est un triste retentissement de l'orgie et de la débauche des seigneurs et des princes dans le siècle passé.

Comment la couronne de France passa dans la maison de HUGUES CAPET. — L'hérédité des fiefs, et l'établissement des arrière-fiefs, formèrent le gouvernement féodal. Au lieu de cette multitude innombrable de vassaux que les rois avaient eus, ils n'en eurent que quelques uns dont les autres dépendirent. De si grands vassaux n'obéirent plus; les rois, réduits aux villes de Reims et de Laon, restèrent à leur merci.

Les Normands ravagaient le royaume : ils venaient sur des espèces de radeaux ou de petits bâtimens, entraient par l'embouchure des rivières, les remontaient, et dévastaient le pays des deux côtés. Les villes d'Orléans et de Paris arrêtaient ces brigands, et ils ne pouvaient avancer ni sur la Seine ni sur la Loire. HUGUES CAPET, qui possédait ces deux villes, tenait dans ses mains les deux clefs des malheureux restes du royaume; on lui déféra une couronne qu'il était seul en état de défendre. MONTESQUIEU.

DE LA TRUFFE.

J'ai entendu l'autre jour, au sortir de table, agiter entre deux gourmands une question fort grave; il ne s'agissait de rien moins que de décider si la cuisine devait être considérée comme une science ou comme un art. — « C'est un art, disait l'un, car la supériorité de ses produits ne dépend pas seulement des connaissances du cuisinier, mais d'une certaine disposition qu'il apporte en naissant, et que l'éducation ne fait que développer. — C'est une science, disait l'autre, puisque c'est un ensemble de préceptes résultant des expériences et des observations qui se continuent depuis les premiers temps de la civilisation, et se continueront, s'il plaît à Dieu, encore long-temps pour le profit du genre humain. Répondez, poursuivait mon homme, ne convenez-vous pas qu'un des caractères qui distinguent les sciences des arts, c'est que celles-ci se perfectionnent constamment par l'effet des découvertes successives, tandis que les autres arrivent quelquefois presque tout-à-coup à leur point culminant, puis s'arrêtent sans qu'on en puisse découvrir la cause; les sciences, au contraire, ont avancé constamment. En mathématiques, en astronomie, en physique, en histoire naturelle, nous sommes allés beaucoup plus loin que les anciens; nous les avons également laissés bien loin derrière nous en cuisine. » — « Je conviens, répliquait le champion de l'art, qu'aucune des friandises dont nous parle Apicius n'est comparable à ce qu'on trouve chez les moindres de nos confiseurs, et que le meilleur des gâteaux au miel ne vaut pas un macaron; mais cela tient à une circonstance tout-à-fait indépendante de l'habileté des artistes; à ce que les nôtres ont le *sucre*, et que ceux des temps anciens ne l'avaient point. Un médecin de village, avec le quinquina, guérira en trois jours une fièvre qui autrefois eût résisté trois mois au traitement le mieux dirigé : vous ne mettrez pas pour cela cet homme au-dessus d'Hippocrate. Je ne puis nier non plus que la dinde truffée ne soit une précieuse acquisition de l'art moderne; mais rappelez-vous ces paroles du Cuisinier royal : *Pour faire un civet de lièvre prenez un lièvre* ; et songez aussi qu'avant le voyage de Christophe Colomb les dindes n'étaient connues que des

sauvages, qui ne les truffaient point pour un millier de raisons dont il me suffira d'indiquer une seule : ils n'avaient point de truffes...» — Ici on m'appela pour prendre le café, et je perdis le fil de la discussion. — Privé des lumières des deux adversaires, et n'ayant point nous-même la prétention de donner un avis décisif, nous nous bornerons à soumettre à nos lecteurs les faits qui nous sont parvenus relativement aux truffes. Cela pourra aider ceux qui voudraient éclaircir la question.

Dans notre vieille Europe la truffe est connue et appréciée depuis un temps immémorial. Sur la table de Lucullus on voyait figurer non la truffe d'Italie, mais une autre espèce plus délicate et plus parfumée qu'on faisait venir à grands frais de la Libye. Lucullus sur ce point en savait plus que nous. Les Grecs n'avaient pu pousser aussi loin la recherche, mais nous savons qu'ils faisaient aussi très grand cas de cet odorant tubercule; et les Athéniens, par exemple, accordèrent le droit de bourgeoisie aux enfans de Chéripe, parce que leur père avait trouvé une nouvelle manière de l'apprêter.

Pline parle de la truffe avec un sentiment de respect; il l'appelle une chose miraculeuse. Il est vrai que pour excuser l'emphase de cette expression, il prétend ne l'avoir employée que parce que la truffe diffère des autres végétaux, en ce qu'elle n'a ni tiges ni racines; mais bien certainement si cette production singulière n'eût été bonne qu'à donner aux pourceaux, elle n'eût point appelé ainsi son attention.

Au temps de Pline, ou du moins à une époque très voisine, on faisait avec la truffe tout ce que nous en faisons aujourd'hui; on la mangeait cuite sous la cendre, cuite dans le vin, mêlée aux viandes, etc. On savait la conserver dans l'huile qui en devient délicieusement parfumée, dans la graisse, dans la farine avec laquelle on fait plus tard une excellente *polenta*, le *pulmentum* des anciens. Les anciens savaient tout cela; mais ce qu'ils ne savaient pas, c'était l'art de multiplier les truffes, et nous le savons aujourd'hui. Les expériences faites à ce sujet, il y a peu d'années, montrent qu'il n'y aura pas plus de difficultés à faire produire des truffes à un terrain qui n'en a jamais porté qu'à établir une champignonière artificielle. Il suffit pour cela de prendre un peu de terre qui environne un amas de truffes arrivées à leur maturité, et de l'enfouir en un lieu convenable. Il faut remarquer que la truffe ne se plaît pas dans toute espèce de sol, et ainsi quand on veut en former une pépinière artificielle, le premier soin est de choisir un emplacement semblable à ceux où elle croît naturellement.

On ne la trouve guère, du moins en France, que dans les forêts plantées de chênes et de châtaigniers, dans des terrains secs, légers, et où la couche de terre végétale est assez épaisse : elle est enfoncée à trois ou quatre pouces au-dessous de la surface; et cependant l'odeur qu'elle répand, même à travers cette couche, suffit pour la faire découvrir. Quelques hommes ont l'odorat assez fin pour distinguer cette odeur au milieu de toutes celles qu'exhale le bois; mais c'est assez rare, et ce sont des animaux qui découvrent presque toutes les truffes qu'on voit figurer sur nos tables. Les cochons ont un intérêt particulier à les découvrir, car ils en sont très friands, et dès qu'une fois ils en ont goûté, il n'est pas besoin de les exciter à cette recherche. Quand on les voit fouiller avec ardeur dans quelque point, on peut être presque certain qu'il s'y trouve des truffes; mais pour peu que le troupeau soit considérable, il est difficile de surveiller tous les cochons à la fois, et même quand on en aperçoit un à la besogne, si on ne se hâte d'arriver, il a bientôt tout avalé. Pour parer à cet inconvénient, on a imaginé de dresser des chiens à cette quête. Cela a très bien réussi; seulement il faut les prendre jeunes quand on les destine à ce service; au bout de huit jours de leçons, un chien intelligent est en état de servir utilement.

On a encore un autre moyen de découvrir les lieux où les truffes sont enterrées, c'est de se coucher ventre à terre, et de regarder horizontalement autour de soi. Si l'on voit voltiger à peu de distance au-dessus du sol un essaim de tipules, espèces de petits moucherons, en creusant dans ce lieu on est presque certain d'y trouver ce qu'on cherche : ces moucherons, en effet, naissent de petites larves qui vivent au dépens de la truffe.

C'est dans les mois de septembre et d'octobre qu'on se livre plus particulièrement à cette recherche. Lorsqu'on cueille les truffes plus tôt, elles n'ont pas cette délicatesse et ce parfum qui les font rechercher. Il paraît qu'il leur faut au moins deux années avant d'arriver à maturité, et ainsi on ferait sagement de remettre en terre, et de réserver pour la récolte de l'automne suivant, celles qui n'ont pas encore atteint leur développement. On en trouve qui sont à peine grosses comme un pois.

De quelques lois anciennes sur le jeu. — Le jeu des oublies. — La roulette des cabarets. — Le droit romain défendait sévèrement les jeux de hasard; il refusait à ceux qui donnaient à jouer dans leurs maisons toute action devant les tribunaux contre les joueurs qui les maltraitaient ou les volaient. (Dig., l. 1, *de aleat.*)

Une diposition dictée par le même esprit, mais plus conforme à une saine législation, se retrouve dans une déclaration de Louis XIII. Cette déclaration, en date du 30 mai 1611, accorde à celui qui a perdu au jeu une action en justice contre le propriétaire ou le locataire de la maison où le jeu s'est tenu, pour se faire restituer par lui le montant de sa perte.

La loi romaine, si sévère contre les jeux de hasard, les permettait toutefois quand l'enjeu n'était que l'écot d'un festin. (Dig., l. 4, *de aleat.*)

Un duc de Savoie, Amédée VIII, admit aussi une exception en faveur des repas dans des statuts sévères qu'il fit contre les jeux (*Statuta Sabandiæ*, 1470.). Ces statuts ne toléraient le jeu de cartes qu'à la condition de n'y jouer que des épingles.

Charles IX, par une ordonnance de juillet 1566, défendit à ceux qui criaient des oublies de jouer autre chose que des oublies.

Le jeu des oublies est encore toléré sur nos promenades publiques, ainsi que le jeu pour payer l'écot dans les cabarets, où l'on voit sur les comptoirs de petites roulettes à la disposition des consommateurs : innocentes tolérances qui datent de loin, comme nous venons de voir. Pourquoi n'avons-nous pas aussi conservé la sévérité salutaire des lois anciennes contre les jeux de hasard plus sérieux? Peut-être doit-on espérer que l'abolition de la loterie royale, qui aura lieu en 1836, sera le prélude de celle des autres jeux publics.

EXTRACTION

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE SUCRE.

Les chimistes français ne confondent pas sous le nom de *sucre* toutes les matières présentant au goût cette sensation particulière que l'on nomme *saveur sucrée*. Pour eux, le sucre est tout corps qui, mélangé avec de la levûre de bière, ou autrement dit du *ferment*, donne de l'alcool (*esprit-de-vin*), et le gaz particulier connu sous le nom d'*acide carbonique*. A ce titre, ils reconnaissent différentes espèces de sucres, dont le plus précieux est, sans contredit, le *sucre de cannes*.

Ce mot ne doit pas seulement représenter à l'esprit le sucre extrait de la canne à sucre, mais encore le sucre extrait de la betterave, celui que l'on pourrait extraire de la châtaigne, de l'érable, du melon, des patates douces, de la carotte, etc. Il y a une si parfaite identité entre les sucres extraits de ces

végétaux, que si on les faisait dissoudre chacun dans un verre différent, le goût du connaisseur le plus délicat ne saurait les distinguer.

Jusqu'à l'époque du fameux système continental de Napoléon, tout le sucre consommé en France nous arrivait par le commerce des deux Indes. Mais nos relations maritimes ayant été tout-à-coup interrompues, le gouvernement français appela l'attention des chimistes sur les moyens d'obtenir, par nos propres ressources, une substance devenue désormais indispensable. On fit de toutes parts de nombreuses tentatives. On clarifia le miel de manière à en concentrer le plus possible la saveur sucrée. Le chimiste Proust découvrit dans le raisin un sucre connu maintenant sous le nom de *sucre de raisin*, mais dont la saveur saccharine est bien moins forte que celle du sucre ordinaire. Napoléon, pour encourager de semblables découvertes, ordonna qu'il fût décerné à Proust une récompense de cent mille francs, à la condition toutefois de monter une fabrique de sucre de raisin. Proust, craignant de ne pas obtenir, en opérant sur de grandes quantités, le succès qu'il avait eu dans son laboratoire, se contenta de l'honneur de sa découverte, et refusa les cent mille francs. D'ailleurs le sucre de raisin est si loin de valoir le sucre ordinaire, que la découverte de Proust ne fit qu'exciter les esprits à de nouvelles recherches. La science gagna beaucoup à cette époque; les expériences sur toutes sortes de plantes se firent par milliers; et si beaucoup furent infructueuses quant au but qu'elles se proposaient, du moins la chimie végétale s'enrichit de faits nombreux qui ont contribué, pour une bonne part, au degré d'élévation qu'elle a atteint de nos jours. On découvrit alors que, sous l'influence de l'acide sulfurique, le lin, la paille, des écorces, la sciûre de bois, les vieux chiffons, pouvaient se convertir en un sucre véritable que l'on a su plus tard être identique avec le sucre de raisin.



(Moulin pour exprimer le jus des cannes, à la Martinique.)

Enfin l'on songea a la betterave pour en extraire du sucre. Déjà, au commencement du XVIIe siècle, l'agronome français Olivier de Serre, avait indiqué la betterave comme propre à donner du sucre. En 1754, Margraff, chimiste de Berlin, parvint le premier à extraire du sucre de cette pulpe. En 1795, Achard, chimiste de la même ville, sut extraire du même végétal une notable proportion de sucre. Les essais d'Achard furent transmis en France à l'époque du système continental, et répétés avec succès. On ne tarda pas à reconnaître l'identité complète du sucre de betterave bien raffiné avec le sucre de cannes. L'industrie française, puissamment excitée par le gouvernement, fit alors des efforts immenses pour préparer avec économie ce produit important. Plus de deux cents fabriques s'élevèrent et fournirent au commerce, dans l'espace de deux ans, des millions de kilogrammes. Toutefois le sucre de betterave eut à lutter contre une défaveur dont la fraude l'avait frappé. Certains marchands avaient imaginé, pour faire fortune, de mêler aux cassonades le *sucre de lait*, substance qui n'a de ressemblance avec le sucre que le nom et l'apparence, et qui est beaucoup moins chère que le sucre ne l'était alors. Ces cassonades ainsi falsifiées sucraient beaucoup moins que celles dont on avait l'habitude de se servir avant la guerre. Il en résulta contre le sucre de betterave une forte dépréciation qui n'est pas encore effacée aujourd'hui dans l'esprit de beaucoup de personnes. Pour vendre le sucre de betterave en pain, sorti des raffineries, on fut obligé d'en dissimuler l'origine, et on l'offrit à la consommation sous le nom et la forme de sucre raffiné des colonies. Comme il en a toutes les propriétés, cette ruse eut un plein succès; on ne la découvrit pas.

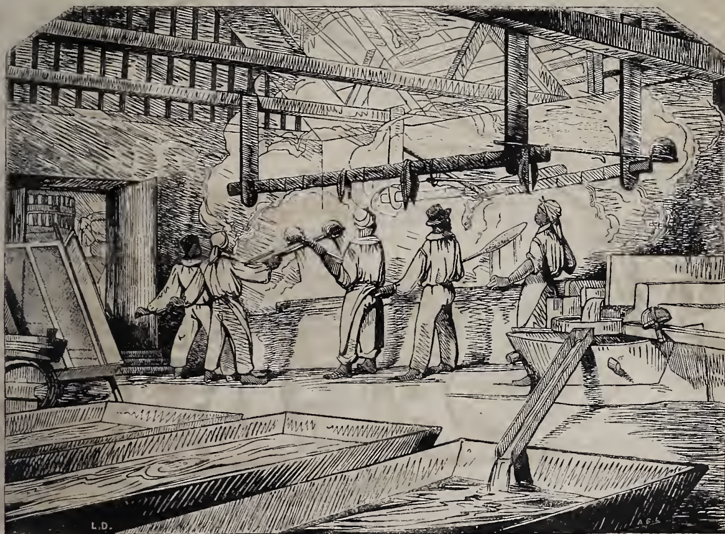
Les progrès accomplis dans la culture de la betterave et dans les procédés de fabrication du sucre, ont considérablement diminué le prix de cette substance, relativement à ce qu'elle coûtait sous l'empire, où la livre a été portée jusqu'à six francs. Bien qu'elle soit à un taux assez bas aujour-

d'hui, il est beaucoup plus élevé que celui auquel le consommateur français pourrait l'obtenir sans les droits qui frappent à l'entrée de nos ports les sucres bruts préparés dans l'Inde. C'est ce dont il est facile de se convaincre en réfléchissant qu'au Bengale le sucre brut ne revient qu'au quart de ce qu'il coûte dans nos colonies. Le sucre de nos colonies elles-mêmes est sujet à un droit d'entrée dont le taux est déterminé d'après la protection que l'on croit convenable d'accorder aux fabricans français.

Pour comprendre comment on extrait le sucre, soit des cannes, soit des betteraves, etc., on doit se le représenter comme existant primitivement dans le suc de ces végétaux; il s'y trouve mélangé à d'autres substances qui voilent à divers degrés sa douce saveur. L'art consiste à isoler le sucre en combinant divers procédés chimiques, au moyen desquels ces substances étrangères se trouvent peu à peu enlevées complètement. Nous ne pouvons pas entrer à cet égard dans des détails techniques, qui d'ailleurs rentrent plus particulièrement dans le travail du raffineur; nous nous bornerons à dire comment on obtient le jus sucré, soit des cannes, soit des betteraves, de manière à en perdre le moins possible.

Le jus des cannes s'extrait au moyen d'un moulin ou pressoir, par lequel les cannes sont fortement comprimées.

Nos gravures prises sur les lieux même donnent un détail suffisant de ce qui se pratique sur les habitations des planteurs. Les cannes passent deux fois au laminoir, comme le montre la première vue, où l'on remarque des négresses remportant les cannes déjà pressées pour les faire sécher et en alimenter ensuite le feu des chaudières. Le jus porte le nom de *vesou*; il est mis dans une première chaudière toujours en ébullition (seconde gravure). Des nègres, armés d'espèces de cuillères, le transportent au fur et à mesure de sa concentration dans une seconde chaudière toute voisine de la première, et de là dans une troisième, où il arrive à l'état de sirop fort épais. Puis on le met dans les *rafraîchissoirs*, réservoirs plats et à large surface, percés de trous par où s'écoule la mélasse tandis que le sirop se prend en masse dure, que l'on casse pour la renfermer dans les *boucauts* ou grosses barriques. Dans ces boucauts on pile fortement et on brise ce sucre brut déjà concassé pour le mieux tasser, et pour en faire égoutter le reste du sirop qui s'écoule par quelques trous disposés à cet effet dans le fond.



(Vue des chaudières et des rafraîchissoirs, à la Martinique.)

Les betteraves, après avoir été lavées, sont poussées par un ouvrier contre une râpe animée d'une très grande vitesse; par là elles se trouvent divisées en parties très ténues; on en amasse de grandes quantités dans des sacs de toile que l'on presse très fortement, et dont le jus s'écoule. La proportion de jus contenue dans une betterave est énorme; on estime qu'une betterave contient les quatre-vingt dix-neuf centièmes de son poids de jus, c'est-à-dire que sur 100 livres de betteraves, par exemple, il y en a 99 de jus et 1 de parties fibreuses formant l'ensemble des petits sacs ou cellules dans lesquels le jus est renfermé lorsque la betterave est intacte. L'on parvient aujourd'hui à extraire la presque totalité de ce suc; mais on conçoit que, quelques parfaits que soient les procédés, jamais ils ne permettront d'extraire la totalité entière. On ne perd guère maintenant que quatre centièmes.

Si la betterave contient 99 pour 100 de jus, il s'en faut de beaucoup qu'elle contienne la même proportion de sucre. On estime que les betteraves les plus riches contiennent 12 à 12 et demi pour 100 de sucre, les moins riches n'en contiennent que 9 environ; et les procédés de fabrication employés aujourd'hui ne permettent tout au plus que d'extraire la moitié de cette quantité.

Nous terminerons cet article en indiquant ce que l'on doit entendre par *sucre candi*, *sucre de pomme* et *sucre d'orge*.

Le sucre candi est préparé par les confiseurs. Ils font dissoudre du sucre dans l'eau chaude de manière à former un sirop épais; ils tendent quatre ou cinq fils dans le vase qui contient le sirop, et par le refroidissement les cristaux se déposent plus ou moins volumineux autour de ces fils et contre les parois du vase. On distingue trois espèces de sucre candi: le blanc, qui est le plus pur, se forme avec du sucre en pain ordinaire; celui de couleur paille est formé avec un mélange de parties égales de sucres *terrés*, de la Havane et de l'Inde; enfin celui qui est roux est formé avec le

sucre brut de qualité moyenne. Les sirops qui surnagent au-dessus des cristaux sont le plus souvent livrés au commerce sous les noms de *sirop de gomme*, *sirop de guimauve*, *sirop de capillaire*, suivant que le sucre candi est blanc, paille ou roux.

Le sucre de pomme se fait en chauffant du beau sucre clarifié avec le tiers de son poids de jus extrait de belles pommes rainettes bouillies.

Le sucre d'orge s'obtient en faisant bouillir de l'orge dans de l'eau, et mêlant ensuite à cette eau orgée et passée au tamis trois fois autant de sucre que l'on avait mis d'orge.

Toutefois, il est bon d'ajouter que la plupart des sucres dits de *pomme* et *d'orge*, ne contiennent ni orge, ni pommes. Les premiers sont faits le plus souvent avec du sirop clarifié et cuit convenablement; les seconds avec du sirop de moindre qualité.

Il n'est pas inutile d'ajouter ici que ces sortes de sucre sont de véritables sucres de raisin, car l'effet de la cuisson opère cette transformation sur le sucre ordinaire.

DES CONDITIONS

NÉCESSAIRES POUR JUGER UN TABLEAU.

Je suppose qu'un tableau représente des fruits, des fleurs, des objets inanimés; dans ce cas, ce que le peintre a voulu imiter étant bien connu, le spectateur le moins éclairé devient connaisseur, et il prononcera sans hésiter sur le mérite de l'imitation, puisqu'il peut être évalué par le plus ou moins d'exactitude, qui dans ce genre peut aller jusqu à l'illusion.

Mais pourquoi prononce-t-il avec assurance ? c'est que, s'il ne connaît pas les finesses de l'exécution, il connaît très bien l'objet représenté, et lui compare les résultats de l'art, sans incertitude et sans effort. Dans ce cas, le peintre ne s'élevant pas, le jugement du spectateur reste au niveau de l'art, il ne prend pas un plus grand essor que lui.

Mais élevons notre exemple d'un degré.

Supposons un paysage, comme Paul Potter en a fait quelques uns, représentant le pays plat de la Hollande. Un troupeau de vaches erre dans une prairie; elle est traversée par un ruisseau couvert de joncs; un saule est auprès, balançant dans l'air ses branches flexibles ; au pied du saule une bergère file sa quenouille; son petit enfant dort sur ses genoux.

Toute cette scène est encore au niveau des connaissances vulgaires; la confrontation de la copie avec le modèle n'est pas moins aisée, et tout observateur peut prononcer sur la justesse de l'exécution. Mais comme ce sujet est déjà plus animé, peut-être le spectateur éprouvera-t-il quelques douces sensations résultant de l'image paisible de la campagne, qui lui rappelleront quelques momens heureux, quelques désirs de retraite que son cœur nourrit; cependant, si cette scène exige déjà plus de sensibilité d'âme, elle ne demande pas plus de lumières.

Mais si, comme dans le beau paysage du *Poussin*, le tableau représente Jérémie au milieu du trouble des élémens, écrivant dans le désert ses pensées prophétiques sur des feuilles que le vent emporte, mais qu'un destin prévoyant conservera pour l'instruction des peuples et l'effroi des coupables :

Dans cette scène, les nuages amoncelés, les rocs arides, les arbres agités et brisés, la foudre qui gronde et sillonne, le cours des torrens, l'homme de Dieu seul avec ses pensées et leur auteur, tout ce spectacle éveille dans l'âme les plus grandes idées, et fait éprouver les plus vives sensations.

Si, dans ce tableau, le peintre, poète et moraliste, a su concevoir de grandes pensées et les exprimer dignement, on sent bien que l'amateur doit s'élever avec lui et se placer à la même hauteur.

Mais si, par une ingénieuse audace, *Raphaël* a osé, malgré d'apparens anachronismes, réunir dans un même tableau les chefs de la philosophie ancienne et moderne; si son esprit délicat a réussi à les désigner, non seulement par les attributs qui les font reconnaître, mais encore par l'attitude, par la physionomie et les traits du visage qui correspondent au moral et à la qualité de leur esprit; s'il a réussi enfin à peindre à la pensée les efforts réunis de tous les hommes savans respirant leurs travaux, mettant en commun les résultats de leurs études pour arriver à connaître les principes des choses, pénétrer les mystères de la nature, fonder la morale et la législation;

Dans ce cas, l'emploi de la peinture étant le plus élevé possible, l'âme de l'artiste ayant mis en œuvre toutes les ressources de la pensée et de l'art, l'âme de l'amateur doit résonner à l'unisson. S'il n'est assez instruit pour pénétrer dans tous les détails, soit d'invention, soit d'exécution; s'il n'est susceptible d'un peu de l'enthousiasme qui animait l'auteur, son hommage est indigne de *Raphaël* ; il ne lui offrira qu'une admiration vulgaire: ce tableau n'est pas fait pour lui.

Par ces exemples, vous voyez que l'amateur doit s'agrandir avec le peintre; que plus ce dernier déploie de ressources et de talens, plus il faut au premier de connaissances pour l'apprécier; et que l'esprit d'un grand artiste ne peut réfléchir que sur des esprits analogues les grandes pensées qu'il a produites.

(*Discours de* NEVEU, *instituteur de dessin à l'École polytechnique*, *an* X.)

ANTIQUITÉS DE LA PERSE.

(Voir 1834, pag. 343.)

PERSÉPOLIS. — LE PALAIS DES QUARANTE COLONNES. — LES DORYPHORES.

Selon les écrivains nationaux des Perses, Persépolis a été fondée environ 800 ans avant J.-C. par Jemshid, un de leurs anciens rois, celui qui, selon les mêmes autorités, fit connaître l'astronomie à ses sujets, et leur donna une nouvelle religion, que quelques uns croyaient être celle dite des Mages. La mémoire de ce roi législateur a toujours été respectée en Perse; aussi les Perses désignaient, sous le nom de Tackt-i-Djemshid (trône de Djemshid) que les ruines conservent encore aujourd'hui, leur capitale, baptisée par les Grecs d'un nom moins barbare.

Les hommes ont plus contribué que le temps à faire un monceau de ruines de cette ville. Plusieurs rois l'avaient dotée de palais et de temples magnifiques. 330 ans avant notre ère, elle fut pillée et brûlée en partie par Alexandre; l'an 642, elle fut mise à sac par les Arabes, et en 982, elle fut entièrement détruite par les Turks. Cependant les bas-reliefs et les statues qui ont échappé à la dévastation suffisent pour montrer que, dès le temps de Kai-Kosrou (le grand Cyrus) et Darab (Darius), l'art était déjà parvenu à un haut degré de perfection.

Le Thehilminar, ou *palais des quarante colonnes*, est élevé sur une immense plate-forme qui, du nord au sud, compte 350 pieds, et 390 de l'est à l'ouest. Dans tout cet espace on ne peut faire un pas sans rencontrer des débris de colonnes et des fragmens des bas-reliefs sculptés avec une hardiesse et une vérité admirables; nous avons déjà reproduit une de ces sculptures, connue sous la dénomination du roi-pontife (1834, p. 343). Les chapitaux des colonnes, qui sont toutes cannelées, sont extrêmement curieux; il y en a quelques uns qui représentent un taureau avec les pattes repliées sous le ventre, et qui ont une tête à gauche et une à droite. Ces colonnes, qui sont d'une grande élégance de forme, ont chacune 60 pieds de haut. Il n'y en a plus aujourd'hui qu'une seule debout, et parmi celles qui sont couchées sur le sol, il n'y en a que cinq qui soient encore entières.

Pour arriver au palais dont ces colonnes soutenaient les

voûtes, on monte un double escalier, qui a 220 pieds de long. La montée est douce et graduée; chaque étage n'a que 30 marches, dont chacune est haute de 4 pouces, large de 14, et longue de 16 pieds.

Le mur qui soutient ces marches est entièrement couvert de sculptures assez bien conservées, qui représentent des combats d'animaux et des processions.



(Un lancier de Cyrus-le-Grand.)

Dans toute la longueur du talus de l'escalier, règne une espèce de frise, sur laquelle sont sculptées des figures d'homme de 1 pied 9 pouces de haut. Il y en a autant que de marches, et même les marches semblent destinées à leur servir de piédestaux. C'est une de ces figures que nous reproduisons ici.

Ces sculptures sont remarquables par la pureté et le grandisse du dessin; mais on reconnaît facilement qu'elles sont d'une époque où l'on ignorait les règles les plus simples de l'art: ainsi, l'œil de ces figures, qui est vu de profil, est fait de face. Leur costume atteste qu'elles sont la représentation fidèle des soldats *doryphores*, corps de 10,000 lanciers, que Cyrus-le-Grand forma pour la garde de sa personne. Du temps de Cyrus-le-Jeune, les doryphores étaient encore revêtus de ce costume, car Xénophon le décrit absolument comme on le voit ici.

Ils portent la robe mède, qui était alors la robe d'honneur; leurs cheveux sont rejetés régulièrement derrière leur tête, qui est couverte de la tiare persane, et des deux mains ils soutiennent une lance. Sur leurs épaules sont suspendus un arc et un carquois. Ce fut afin de distinguer ce corps d'élite du reste de ses troupes que Cyrus leur permit de se coiffer de la tiare, ornement qui jusqu'alors avait été réservé au roi et à sa famille. Quelques années après, Darab (Darius), fils d'Hystaspes, gouverneur de la Perse propre, qui parvint au trône après avoir tué le faux Smerdis, accorda le droit de porter la tiare aux six nobles qui l'avaient aidé dans son entreprise (Hérodote, liv. III). Depuis cette époque, la tiare devint la marque distinctive de la noblesse, et toutes les premières familles la portèrent sous prétexte de quelque degré de parenté avec les descendans des six conjurés.

Gallicismes. — Les tournures particulières d'une langue, si embarrassantes pour les étrangers, sont pourtant ce qui donne éminemment de la grâce au langage; Pascal, Molière, madame de Sévigné, Voltaire en fourmillent. Les Français trouvent aux *gallicismes* le charme que les Grecs trouvaient aux hellénismes. Mais tout dépend de leur heureux emploi; il constitue le bon goût chez nous, il constituait l'urbanité chez les Latins, et l'atticisme chez les Grecs.

RIVAROL.

Saint Antoine généralissime des Portugais. — Le roi de Portugal s'était joint aux ennemis de Philippe V, roi d'Espagne. Berwick fut chargé de défendre le royaume contre ce nouvel agresseur. Il campa avec un corps de troupes sur les bords de la rivière de *Sabugal*, que les Portugais, les Anglais et les Hollandais voulurent passer. Déjà Berwick se préparait à les repousser, lorsqu'il aperçut une étrange confusion qui se mettait dans leurs rangs; bientôt un effroi général se manifeste parmi eux, et ils font retraite avec beaucoup de précipitation. Berwick, dans la fuite, fit quelques prisonniers; il les manda devant lui et les interrogea sur les causes de cette terreur panique. Voici ce que les Portugais répondirent :

« Saint Antoine de Padoue est le patron du royaume de Portugal. Lorsque notre nation secoua le joug espagnol il nous protégea en diverses circonstances, et ce fut à lui que nous dûmes le succès de notre entreprise. Par reconnaissance, les Portugais demandèrent alors à leur nouveau roi que saint Antoine de Padoue fût déclaré pour toujours généralissime de leurs armées. Le conseil fut assemblé pour être consulté à cet égard. Tous les grands, convoqués, déclarèrent que la protection de saint Antoine avait, à la vérité, sauvé la nation; mais que ce saint n'ayant jamais servi dans les armées pendant sa vie, on ne pouvait lui donner ce grade après sa mort. Alors le roi, pour trancher la difficulté, résolut de faire passer saint Antoine par tous les grades militaires. Il fit à cet effet une promotion dans laquelle saint Antoine fut fait brigadier des armées; ensuite, à une seconde, il fut fait maréchal de camp, et à une troisième lieutenant-général; après quoi il fut déclaré à perpétuité généralissime. Son buste est toujours porté à la suite de nos troupes, et on lui rend les honneurs dus à la dignité dont il est revêtu. Ce matin, lorsque nous étions prêts à passer la

rivière, un boulet de votre camp a emporté le buste du saint. Consternés d'avoir perdu notre général, nous avons reculé, et nos alliés ont été entraînés dans notre fuite. Voilà la cause de cette retraite précipitée qui vous a tant surpris. »

PLACE DE LA BOURSE.

NOUVELLES RUES.

Ceux de nos abonnés qui ne sont pas venus à Paris depuis quelques années trouveront sans doute quelque intérêt dans la gravure qui termine cette livraison; c'est la place de la Bourse, dessinée il y a peu de mois. De grands changemens ont eu lieu dans ce quartier : plusieurs rues y ont été percées. Au fond on aperçoit la rue *Neuve Vivienne*, prolongement de l'ancienne, qui permet aux promeneurs des boulevards de plonger leurs regards jusqu'à l'escalier du Perron au Palais-Royal; le Passage des Panoramas, jadis si encombré, y trouve maintenant plusieurs heureuses issues. On se rappelle combien, à l'époque des jours gras, il était difficile de pénétrer dans ce Passage étroit; il est certainement arrivé à plusieurs de nos lecteurs d'y être retenus long-temps sans pouvoir se frayer leur route d'un côté ni de l'autre : c'étaient des poussées ou *marées* selon le terme technique, des cris, des coups de poing, des femmes évanouies, des vitres cassées, des chapeaux enfoncés! Tout ce tumulte va faire place à une promenade libre et décente. D'ailleurs une partie de la foule débouchera par la nouvelle rue, où les boutiques sont décorées avec un luxe merveilleux; on assure que plusieurs maisons de soierie vont s'y transporter, et essayer d'y établir le centre de ce commerce. Quelques magasins du Passage des Panoramas, entre autres ceux de *Marquis* et de *Félix* (thé et gâteaux), ont pu se prolonger jusqu'à ouvrir une entrée sur cette rue.

Les maisons de la place de la Bourse que représentent notre gravure datent de peu d'années, et remplacent les demi-baraques d'autrefois, qui étaient passablement en harmonie avec le sale hangard où nos banquiers venaient



(Vue de la place de la Bourse.)

régler leurs affaires. Autour du magnifique édifice de la Bourse, dont on aperçoit à droite les dernières colonnes, il fallait de beaux hôtels, et les beaux hôtels se sont dressés.

L'inscription du Lloyd français s'est maintenant transportée sur une des maisons qu'on aperçoit entre les colonnes de la Bourse, peu après la compagnie de l'*Union pour les Assurances*.

La belle et large *rue de la Bourse* s'ouvre devant la façade du monument dont elle porte le nom et en laisse apercevoir la pompeuse ordonnance depuis la rue Richelieu. Sur le premier plan, à gauche, les colonnes et les quatre reverbères montrent le *théâtre de l'Opéra-Comique*, ancien *théâtre des Nouveautés*. Plus loin, sur le même trottoir, au-delà de la rue de la Bourse, le digne et malheureux Sautelet avait établi sa librairie. Chacun connaît sa fin déplorable. Il y a ordinairement foule sur ce trottoir, à cause des nombreux points de réunion auxquels il sert de communication; en un certain endroit le passage est toujours gêné par les curieux assemblés devant les charges de Dantan, exposées dans le magasin de *Susse*. Force est au paisible promeneur de descendre du trottoir, et de circuler sur le pavé.

C'est devant les bornes qui longent les grilles de la Bourse, que, vers deux heures et demie, chaque jour se pressent côte à côte, la tête tournée vers la place, les cabriolets des agens de change et des banquiers.

Les plus longues descriptions ne rendraient pas compte de tout ce qu'il y a de curieux sur cette place de la Bourse, et dans les nouvelles rues. Paris! Paris! ville d'enchantemens! ta physionomie locale change à chaque génération. Il faut que tous les habitans des provinces viennent te rendre visite une fois au moins en leur vie.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1835. — PEINTURE.
LE PRISONNIER DE CHILLON, PAR EUGÈNE DELACROIX.



Lord Byron a composé sous le titre de *Prisonnier de Chillon* un beau poème. C'est un seul chant divisé en strophes, une de ces lectures qu'on fait tout d'une haleine, et dont la durée, assez longue pour laisser à l'âme le temps de s'attendrir par degrés jusqu'à ce que les yeux se noyent dans leurs larmes, n'excède cependant pas la durée de notre sensibilité. Aussi l'impression qu'elle produit est certaine, complète, et ne peut s'effacer. Toute la passion, toutes les inspirations mélancoliques de Byron se trouvent dans ces stances, où il s'est abstenu de l'ironie amère et desséchante, qui est l'un des caractères les plus élevés de son talent, mais dont la verve, si remarquable ailleurs, eût détruit le charme qu'il a voulu mettre ici.

La forme du poème est le récit que fait des émotions de son cachot, un prisonnier, seul reste d'une famille entière martyre de sa foi religieuse. Le père a perdu la vie sur un chevalet; de six enfans, trois ont péri par le fer ou le feu; les trois autres ont été plongés dans la sombre prison de Chillon, et étroitement enchaînés à trois piliers écartés. Bientôt l'un des frères succombe à la privation de l'air, du jour et du mouvement. L'aîné, resté seul avec le plus jeune, ne tarde pas à voir celui-ci dépérir à son tour.

. . . .
J'étais l'aîné des trois;
Et soutenir, ranimer le courage de mes frères,
C'était mon devoir, et je faisais de mon mieux;
Eux aussi faisaient ce qu'ils pouvaient selon leurs forces.

Le plus jeune, que mon père aimait
Parce qu'il avait les sourcils de notre mère
Et ses yeux bleus comme le ciel,
Troublait amèrement mon âme. . . . . .
. . . . . Son cœur était aussi pur qu'aimable,
Et son esprit était naturellement gai.
Il n'avait de larmes que pour les maux d'autrui;
Alors elles coulaient par torrens,
A moins qu'il ne pût soulager ces souffrances de la terre,
Dont le spectacle lui était affreux.

Mon autre frère était aussi pur de cœur;
Mais lui était formé aux combats de la vie.
Robuste et fier, il aurait été homme
A marcher à la guerre contre le monde entier,
Et, frappé au premier rang, il serait mort
Avec joie; mais mourir dans les chaînes!
Son âme frémissait à leur moindre bruit.
Je vis son courage s'éteindre en silence;
Et mon courage aussi s'affaiblissait.
Cependant je m'efforçais de ranimer
Ces restes d'une famille si chère.
C'était un chasseur des collines,
Il y avait poursuivi le daim et le loup;
Pour lui ce donjon était un abîme,
Et sentir ses pieds enchaînés, c'était le plus horrible des supplices qu'il pût éprouver.
. . . . . Il n'aurait pas supporté l'existence dans un palais,
S'il n'y avait pas eu la liberté de respirer sous le ciel
Et de s'élancer à son loisir vers les montagnes.
Mais pourquoi tarder la vérité?... il mourut le premier;
Je le vis tomber sans pouvoir soutenir sa tête,
Ni saisir sa main mourante,... même sa main morte.
On ouvrit sa chaîne,
Et on lui creusa une étroite fosse
Dans la terre humide de notre cachot.
J'avais demandé comme une grâce qu'il fût enseveli
Sous une terre que le ciel
Eût éclairée : c'était une folle pensée,
Mais il m'était alors venu dans l'imagination
Qu'après la mort même son âme, avide de liberté,
Continuerait à souffrir dans cette prison.
J'aurais pu m'épargner une prière inutile:
On me répondit par un froid sourire... et on l'enterra sous mes yeux;
Une terre noire et sans verdure recouvrit
Celui que nous avions tant aimé.
On jeta dessus la chaîne qu'il avait portée,
Digne monument d'un tel meurtre!

Mais l'autre aussi, notre favori, notre fleur,
Belle image de sa mère; lui, si tendrement aimé depuis l'heure de sa naissance;
Enfant qui avait tout l'amour de la famille;
La plus chère pensée de son père martyr,
Ma dernière sollicitude; lui pour qui je m'efforçais
De supporter la vie, afin qu'il fût
Moins malheureux dans l'esclavage, et libre un jour!
Lui aussi, qui jusqu'alors avait au moins conservé
Une sorte de gaieté naturelle ou inspirée...
Il fut frappé du désespoir, et de jour en jour
Il se flétrit comme la tige d'une plante.
O Dieu! c'est une effroyable chose,
De voir des âmes humaines se préparer au départ,
A travers quelque forme et de quelque manière que ce soit.
J'en ai vu s'échapper dans le sang;
J'en ai vu, à la surface de l'Océan,
Se débattre au milieu de hideuses convulsions;
J'ai vu la couche hâve et maladive
Du crime en proie à son délire et à ses terreurs:
C'étaient là des spectacles d'horreur... mais la mort de mon frère fut d'une douleur plus profonde,
Une mort sans cris et sans lutte, une mort sûre et lente.
Il sentit peu à peu sa vie se tarir; toujours si calme et si doux,
Si sobre dans sa plainte, si tendre dans sa faiblesse,
Sans répandre de larmes et sans rien perdre de sa bonté,
Il s'affligeait sur ceux qu'il laissait derrière lui.
Cependant ce frais coloris répandu sur ses joues de neige
Qui semblait défier la tombe,
Commença à s'effacer
Comme les dernières teintes de l'arc-en-ciel.
Ses yeux brillaient d'une telle lumière,
Qu'ils éclairaient presque le donjon.
De sa bouche il ne sortit pas un seul murmure,
Un seul gémissement sur sa fin prématurée,
Mais quelques paroles seulement sur les jours meilleurs qu'il avait connus,
Et sur ce qu'il lui restait d'espérance afin de ranimer la mienne;
Car j'étais tombé dans un morne silence... anéanti
Par cette dernière perte, la plus cruelle de toutes.
Bientôt les soupirs qu'il voulait étouffer
Pour ne pas trahir l'affaissement de la nature,
S'échappèrent plus lentement, et devinrent de plus en plus faibles:
Je les écoutais, mais je ne pouvais entendre...
Je l'appelais, car j'étais fou de peur...
Je savais qu'il n'y avait pas d'espoir, mais sur mon épouvante,
Ma raison n'avait plus alors aucune puissance.
Je l'appelais, et il me sembla entendre un son...
Je m'élance; d'un violent effort je brise ma chaîne,
Et je me précipite sur mon frère. — Je n'avais plus de frère!
Il n'y avait plus que moi qui s'agitât sur cette terre infecte,
Il n'y avait plus que moi de vivant... seul je respirais encore
L'air maudit de la prison.

Traduction littérale.

Les lignes qui suivent peignent le désespoir du prisonnier après la perte cruelle et dernière qu'il a faite. Puis il raconte comme, au milieu de ses misères, les moindres évènemens sont pour lui des émotions ineffables. Un jour il est rappelé au sentiment de l'existence par le chant d'un petit oiseau qui vient se poser à la fenêtre de son cachot; un autre jour il parvient à grimper jusqu'à ses barreaux et à découvrir, d'un œil ébloui, les montagnes, la ville lointaine, le lac et les blanches voiles.

Tous ces détails sont également admirables et attendrissans; mais aucun moment n'était plus fait pour la peinture que celui choisi par M. Delacroix; on reconnaîtra là son tact ordinaire. Rien au monde n'est plus pathétique, plus déchirant que les efforts désespérés de ce malheureux pour briser sa chaîne; elle ne saurait résister à sa violence inspirée. Quel contraste avec la langueur et la contraction fébrileuse du moribond, déjà sourd aux cris de son frère.

Personne n'était plus digne de traduire Byron, de réaliser à nos yeux une scène de son imagination, que celui des artistes réactionnaires de nos jours qui a montré le plus de verve et d'énergie.

— Le château de Chillon est situé entre Clarens et Ville Neuve; cette dernière ville est placée à une extrémité du

lac de Genève; à gauche de Chillon est l'entrée du Rhône; le lac baigne les murs du château; dans l'intérieur de Chillon sont des prisons où on enferma d'abord les premiers réformateurs et ensuite les prisonniers d'Etat.

François de Bonnivard, fils de Louis de Bonnivard, originaire de Seyssel et seigneur de Lunes, fut emprisonné à Chillon par ordre du duc de Savoie, en 1530. Encore jeune, il s'était annoncé hautement comme défenseur de Genève contre le duc de Savoie et l'évêque. Repos, richesses, liberté, il avait sacrifié tout pour défendre la patrie qu'il avait adoptée. Il recouvra la liberté après six ans de captivité, et mourut honoré à Genève vers 1570.

Lorsque Byron composa son poëme du *Prisonnier de Chillon*, il connaissait peu l'histoire de Bonnivard. C'est en 1816 que l'illustre poète visita le château avec Hobhouse, et il dit dans ses mémoires : « Le caporal qui montre les merveilles de Chillon était aussi ivre que Blucher; sourd de plus et persuadé que tout le monde est dans le même cas, il hurle les légendes du lieu d'une voix formidable. Cependant nous vîmes depuis la *potence* jusqu'aux *cachots*, et nous retournâmes à Clarens avec plus de liberté qu'il n'eût fallu en espérer au XVIe siècle. »

PENSÉES SUR LE GOUT

(Voyez sur les conditions nécessaires pour juger un tableau. — 1835, p. 70.)

Le goût se perfectionne de la même manière que le jugement, par nos progrès dans nos connaissances, par notre attention soutenue à notre objet, et par un fréquent exercice. Si le goût des personnes qui n'ont pas suivi ces méthodes décide promptement, c'est toujours d'une manière incertaine, et en général leur vivacité doit être attribuée bien plutôt à leur présomption et à leur impatience, qu'à aucune espèce de révélation subite ou d'irradiation miraculeuse qui dissipe tout-à-coup les ténèbres de leurs esprits. — Ceux qui cultivent l'espèce de connaissances qui font l'objet du goût, peuvent parvenir à acquérir par degrés et par habitude un jugement non seulement aussi sain, mais aussi prompt qu'on se le forme sur toute autre matière par les mêmes méthodes. D'abord on est obligé d'épeler, mais peu à peu on parvient à lire facilement et avec célérité. Si dans le cours d'une discussion sur des matières du ressort de la pure raison, un homme suit avec une extrême rapidité tous les fils de la question, les preuves découvertes, les objections élevées et combattues, et les conclusions tirées des propositions supérieures, soyez certain qu'indépendamment du bonheur de son organisation, la raison de cet homme a été patiemment exercée par la discussion, par la méditation ou l'étude. Pourquoi donc la même promptitude et la même facilité dans les opérations du goût ne supposeraient-elles pas les mêmes travaux? Il est parfaitement inutile et très peu philosophique de multiplier les principes pour chaque apparence différente. EDMOND BURKE.

PENSÉES SUR LA BEAUTÉ.

La *beauté* par excellence réside en *Dieu*. — L'*unité* et la *simplicité*, dans un ensemble d'organes divers, sont les principales sources de la *beauté*, *Dieu* lui-même n'en est le type qu'en raison de sa parfaite *unité*.—C'est l'*unité* de sentimens et de pensées, autant qu'elle peut s'étendre dans l'homme, qui nous permet d'atteindre le sublime dans les faits ou dans les paroles; toute rupture ou ressaut de la vie intelligente y est un cachet d'imperfection, ainsi que, dans le plus habile morceau de sculpture, si les membres inférieurs ne semblaient pas une continuité bien ménagée du torse, malgré l'exactitude anatomique des détails, il y aurait défectuosité.

Dans les objets, la beauté est la convenance des parties avec le tout, et de ce tout avec sa destination. Elle réside dans le bon, dans l'honnête et dans l'utile élevés au plus haut degré physique et intellectuel.—Dès que les besoins de l'âme et des organes ont rencontré ce qui leur est le mieux approprié, les conditions de beauté sont remplies pour les deux parties essentielles de notre être; alors on peut prononcer hardiment qu'elle existe. Chaque vertu a son but, ainsi que chaque avantage corporel a le sien; l'un et l'autre tendent à une amélioration de notre état, soit par la possession spirituelle dont celle-ci est le gage, soit par la possession réelle que celui-là nous assure; le beau moral naît du mérite dans les actes : le beau physique de l'excellence des formes dans les objets. Sous cette direction d'études, Dieu lui-même nous deviendra compréhensible autant qu'il peut l'être; car, quoi qu'on fasse, on ne le saisira jamais que par ses bienfaits, qui constituent son mode d'action providentielle, et par le spectacle de son univers.

Il nous faut des formes toujours en rapport avec leur but, pour plaire à nos sens, et des vertus pratiques pour assurer notre bonheur; joignez ces deux sortes de qualités dans le même sujet par l'expression, et vous avez la plus grande somme de beauté avec lesquelles vous puissiez sympathiser ici-bas. WINKELMANN, *Histoire de l'art.*

L'ATELIER D'UN PEINTRE DE PORTRAITS,
AU DERNIER SIÈCLE.

Carmontelle, dans l'un de ses proverbes dramatiques, a voulu indiquer les ennuis que le peintre de portraits est condamné à souffrir. Les personnages du proverbe sont, comme d'ordinaire, légèrement esquissés, et on n'en voit, pour ainsi dire, que les silhouettes; leur costume et leur langage appartiennent au dernier siècle : mais la vérité de leurs caractères est de toutes les époques, et n'aurait besoin que d'être développée et complétée.

Au commencement, le peintre, M. Bernard, se promène seul avec impatience dans son atelier, regarde à la fenêtre, écoute à la porte, et revient à tout instant vers un portrait de femme placé sur un chevalet. Il attend pour achever ce portrait une comtesse qui lui a déjà manqué de parole cinq ou six fois, et se plaint amèrement à un peintre d'histoire de ses amis.

On frappe enfin, et on voit entrer un de ces abbés mondains qui n'avaient du prêtre que le nom. C'est l'un des admirateurs de la comtesse, et il n'est pas venu à l'avance sans raison. Après quelques paroles de politesse, il considère le portrait.

« — A merveille, s'écrie-t-il, c'est cela. La comtesse trouve pourtant la bouche un peu grande, et il me semble que vous pourriez...

» M. BERNARD. Mais, monsieur, on veut qu'elle rie.

» L'ABBÉ DESÉGARDS. Oui, j'entends bien, cependant...

» M. BERNARD. Si je la diminue, elle sera sérieuse, ou le portrait ne ressemblera pas.

» L'ABBÉ. Vous avez raison. Je lui ai dit tout cela : c'est le diable avec les femmes, n'est-ce pas, monsieur Bernard?

» M. BERNARD. Ah! monsieur, à qui le dites-vous?

» L'ABBÉ. Ne pourriez-vous pas un peu agrandir les yeux?

M. BERNARD. Mais, monsieur l'abbé, en conscience, les a-t-elle aussi grands qu'ils sont là?

» L'ABBÉ. Je sais bien que non; mais, pour la contenter, si vous pouviez...

» LE PEINTRE D'HISTOIRE. Ne voyez-vous pas, monsieur l'abbé, qu'il n'y aurait plus de proportions dans cette tête? Puisque le portrait ressemble et qu'il est agréable, que veut-on de plus?

» L'ABBÉ. Moi, je pense comme vous, je le leur ai dit. Ah! je crois pourtant que la voilà! Je vais au-devant d'elle. »

La comtesse entre accompagnée du chevalier de Rouvière; elle a passé sa journée à parcourir les magasins et se sent très fatiguée.

« — Monsieur Bernard, où faut-il que je me mette?

» M. BERNARD. Ici, madame.

» LA COMTESSE. Comme cela?

» M. BERNARD.. Un peu plus de ce côté-ci, à gauche.

» LA COMTESSE. Du côté de la porte?

» M. BERNARD. Non, madame, au contraire.

» LA COMTESSE. Ah oui, vous avez raison; c'est à droite, je ne sais ce que je dis. Vous me trouverez les yeux bien petits aujourd'hui, monsieur Bernard, je n'ai pas dormi de la nuit. Où est donc le chevalier? Ah! le voilà.

» M. BERNARD. Madame, si vous vouliez seulement me donner un quart d'heure sans remuer, ce serait plus tôt fini.

» LA COMTESSE. Oh! tant que vous voudrez; mais il faut que j'aille à l'Opéra aujourd'hui; me tiens-je bien?

» M. BERNARD. A merveille.

» LA COMTESSE. Je me tiendrais comme cela tout le jour.

» M. BERNARD. Allons, cela ira bien.

» LA COMTESSE *se levant*. Ah l'abbé! je crois que j'ai quelque chose sous moi; voyez un peu.

» M. BERNARD. Mais, madame...

» LA COMTESSE. Non, non, il n'y a rien. Monsieur Bernard, ne me grondez pas. Chevalier?

» LE CHEVALIER. Madame?

» LA COMTESSE. Mais approchez-vous donc, je ne peux pas vous parler d'une lieue; écoutez que je vous dise. »

Elle parle bas au chevalier. Le peintre ne peut pas travailler et se désespère. L'abbé intervient et cherche à faire poser la comtesse: mais la comtesse promet toujours de rester en place et remue constamment; elle demande du tabac parfumé au chevalier, elle demande des histoires à l'abbé.

« M. BERNARD. Madame, un peu de mon côté, s'il vous plaît; l'épaule un peu effacée, un moment, bon.

» LA COMTESSE. Mais, monsieur, je ne pourrais jamais me tenir comme cela. Eh bien! l'abbé? »

Et elle continue à faire des mines, à médire, à gronder le chevalier qui marche sur sa robe, etc.

Cependant le portrait s'achève, non sans peine; l'abbé, le chevalier et la comtesse elle-même, sauf quelques détails de coiffure, trouvent la ressemblance parfaite.

Le comte entre pour parler au chevalier, et pressé par sa femme de donner son avis sur le portrait, se contente de dire: c'est plus joli que vous.

Un caprice vient à la comtesse: « L'abbé faites entrer mes gens; ils sont un peu bêtes, mais cela ne fait rien.

» — Champagne, à qui cela ressemble-t-il?

» CHAMPAGNE. A madame la comtesse.

» LA COMTESSE. Et vous, Comtois?

» COMTOIS. C'est ma'ame la comtesse tout craché.

» LA COMTESSE. Venez ici, Lafrance, regardez cela.

» LAFRANCE. Ah! madame, je n'ai que faire de regarder, je vois bien que c'est vous. »

Tout semble aller à merveille pour le peintre. Par malheur, voici venir madame la présidente, qui cherche la comtesse depuis une heure dans le quartier.

« LA PRÉSIDENTE. Eh! mon Dieu, que de portraits! Voilà madame de Clerfont très ressemblante, mais bien flattée. Eh! madame de Grandin? Mais, monsieur, savez-vous que vous en avez fait la plus jolie personne du monde et qu'elle n'est rien moins que tout cela? Quoi, voilà aussi ce grand blafard de Darcin? Mais, madame, regardez donc, il semble qu'il aille vous dire une fadeur. Oh! mais... c'est que tout cela est le plus agréable du monde. Je vous assure bien, monsieur, que je ne me ferai jamais peindre que par vous.

» LA COMTESSE, *montrant son portrait*. Madame, voyez un peu ceci.

» LA PRÉSIDENTE. Ah! qu'est-ce cela? Attendez... je cherche... ne dites rien. Ce n'est pas vous toujours; mais je connais quelqu'un qui ressemble à cela. Et tenez, l'intendante de...

» LA COMTESSE. Madame d'Ancere? fi donc!

» LA PRÉSIDENTE. Elle est mieux que cela.

» LA COMTESSE. Je vous dis que cela n'est pas elle; regardez bien.

» LA PRÉSIDENTE. En ce cas-là je ne sais pas qui c'est. Voyons le vôtre.

» LA COMTESSE. Le voilà.

» LA PRÉSIDENTE. Vous, cela?

» LA COMTESSE. Assurément.

» LA PRÉSIDENTE. Allons, jamais cela ne vous a ressemblé.

» LA COMTESSE. Moi, je le trouve fort bien, et tout le monde le trouve à merveille.

» LA PRÉSIDENTE. Mais point du tout. (*A M. Bernard*) Monsieur, qu'en dites-vous? N'est-il pas vrai qu'il n'est pas ressemblant?

» M. BERNARD. Je ne peux pas dire cela, moi, madame.

» LA PRÉSIDENTE. Mais, vous conviendrez bien que ce n'est pas là son nez, il est moins long que cela; ni la bouche, ni les yeux; il a bien quelque chose du front, encore ses cheveux sont mieux plantés. En un mot, elle est plus blanche; et puis, comme c'est peint! le rouge est inégal..... Et vous êtes contente, vous, madame? tenez regardez, avez-vous comme cela le dessous du nez barbouillé?

» M. BERNARD. Eh! madame, c'est l'ombre.

» LA PRÉSIDENTE. Oui; on dit toujours l'ombre, l'ombre! Moi je ne vois pas d'ombre.

» LA COMTESSE. Monsieur, ne pourriez-vous pas ôter cela?

» M. BERNARD. Non, madame.

» LA PRÉSIDENTE. C'est inutile, il ne sera jamais bien.

» LA COMTESSE. Comme on voit, c'est étonnant! Il m'avait paru assez bien: à présent que je regarde... tenez, je ne l'avais pas vu comme cela de côté; il est horrible!

» M. BERNARD. Eh! madame, vous ne le voyez pas dans son jour.

» LA COMTESSE. Monsieur, je le vois très bien; mais je suis à présent comme la présidente, et je regrette bien le temps que j'ai perdu à me tenir.

» M. BERNARD. C'est-à-dire, madame, qu'il n'est plus ressemblant?

» LA COMTESSE. Oui, monsieur.

» L'ABBÉ. Mais, madame, si vous vouliez, M. Bernard y retoucherait.

» LA PRÉSIDENTE. Je vous dis encore une fois que c'est inutile, l'abbé; vous ne vous connaissez à rien.... Eh bien! madame, nous perdons ici du temps. N'allons-nous pas à l'Opéra? »

Et le pauvre peintre reste seul; le dépit le saisit; il est tenté de déchirer sa toile, quand le baron d'Orban, vieil amateur de tableaux et oncle de la comtesse, accourt pour annoncer à M. Bernard qu'il vient d'acheter le portrait de la femme du bourgmestre d'Anvers, par Rembrand. Dans son enthousiasme pour la femme du bourgmestre, il trouve le portrait de sa nièce très ressemblant, l'achète pour la punir de son mauvais goût, et invite le peintre à dîner, pour qu'il vienne voir sa nouvelle emplète.

Le peintre consolé s'attache son épée, prend son chapeau à trois cornes, et s'en va se promener aux Tuileries avec le baron.

Après la pluie le beau temps: c'est l'explication que Carmontelle donne de son proverbe, parce qu'il en fallait une.

SALON DE 1835. — PEINTURE.

MORT DE LÉONARD DE VINCI,

PAR M. GIGOUX.

Notre 51e livraison de l'année de 1834 renferme un portrait de Léonard de Vinci, et une esquisse de son admirable fres



Salon de 1835. — Peinture. — Léonard de Vinci mourant, à Fontainebleau, dans les bras de François Ier, par M. Gigoux.

que de Milan, représentant *la Cène*, dont la gravure par Raphaël Morghen se vend aujourd'hui jusqu'à 550 fr. Dans la notice biographique de quelque étendue qui accompagnait ces deux vignettes, on a décrit les derniers momens de ce grand génie d'après les traditions les plus accréditées; et comme le peintre Ménageot à l'exposition de 1781, comme M. Gigoux à l'exposition de 1835, on a représenté Vinci mourant au château de Fontainebleau, dans les bras de François Ier.

Cependant plusieurs écrivains, et entre autres Venturi et Millin, croient que le palais de Clou, près Amboise, est le véritable lieu de cette mort célèbre; et pour soutenir leur opinion ils ont fait valoir, par exemple, que, le 2 mai 1519, la cour et vraisemblablement François Ier étaient à Saint-Germain-en-Laye, où la reine venait d'accoucher, et aussi que Léonard de Vinci a été enterré à Saint-Florentin d'Amboise.

Il est difficile de rien prononcer avec certitude sur l'une ou sur l'autre de ces deux versions. — Le doute est sans intérêt, diront quelques lecteurs. — Peut-être ici; mais en général, nous ne serions pas tout-à-fait de cet avis. Il est malheureux de ne pas arriver à la *certitude*, même sur les faits qui ne paraissent que d'une importance secondaire. De graves erreurs naissent souvent d'un petit nombre de légères inexactitudes, et souvent, au contraire, en précisant quelques dates d'évènemens secondaires, on parvient à reconstruire des parties historiques de la plus haute gravité. La mémoire de l'humanité est comme celle de l'homme; elle se forme, elle s'exerce, elle s'augmente : les souvenirs mêmes de son enfance lui deviennent de plus en plus charmans et distincts; des circonstances vagues et presque effacées, parce qu'elles étaient incomprises, se ravivent à la clarté de découvertes et de conséquences ultérieures; et que l'on y songe bien, on n'est pas juste sans mémoire : l'avenir rouvrira bien des tombes qui couvrent encore des vertus flétries et des crimes honorés.

Deux considérations nous feraient accepter toutefois, sauf des contradictions futures, l'opinion adoptée et si heureusement animée par M. Gigoux : d'une part, elle s'appuie sur la tradition populaire; de l'autre, elle est à la fois plus poétique et plus significative.

L'un des plus grands artistes de l'Italie mourant au milieu du plus beau palais de France, entre les bras du roi qui a su attacher le plus intimement son nom à la renaissance des arts, c'est là un sujet qui émeut et féconde la pensée, ne fût-ce que comme allégorie; et le jeune peintre qui s'y est voué pendant une année entière de constans travaux, a témoigné de son goût dans le choix et de sa piété pour les vieux maîtres, autant que de son habileté reconnue dans l'exécution.

MONOGRAMMES,

CHIFFRES, RÉBUS, LETTRES INITIALES, ETC., D'ARTISTES CÉLÈBRES.

Parmi les ouvrages des monogrammistes ou auteurs qui se sont occupés d'expliquer et d'interpréter les marques qu'on voit sur un grand nombre de gravures les plus célèbres, on estime ceux d'Orlandi, Gandelini, Strut, Standrart, le Dictionnaire du professeur Christ, les Catalogues de l'abbé de Marolles, les Recherches sur la peinture, la gravure et la sculpture de Florent le Comte, une partie du Traité de la gravure sur bois, par J.-B. Michel Papillon; le Dictionnaire des graveurs, par de Heinecken, auteur de l'Idée générale d'une collection complète d'estampes; le Manuel des curieux et des amateurs de l'art, par Huber; et enfin, les notices sur les graveurs qui ont laissé des estampes marquées de monogrammes, etc., par XXX (1808).

C'est de ce dernier travail qui résume et complète tous ouvrages précédens et où sont cités près de six cents graveurs, que nous avons extrait les signes suivans.

ou — Adler Philippe, graveur, né à Nuremberg vers l'an 1485. Ses œuvres sont marquées d'un A gothique formé de différentes manières. On cite de lui, un saint Christophe portant l'enfant Jésus, et une suite de petites gravures représentant la vie de notre Seigneur d'après les dessins d'Albert Durer.

ou ou — Albert Durer, né à Nuremberg en 1471, mort en 1528, peintre et graveur, l'un des premiers maîtres de l'école allemande et l'un des plus grands artistes du XVIe siècle; il formait son chiffre, tantôt d'un petit D renfermé dans un grand A gothique, tantôt d'un D et d'un A gothiques attachés l'un à l'autre; quelquefois enfin, il les renfermait tous deux dans une espèce de tablette.

ou — André Mantegna, de l'école italienne, né en 1431 et mort en 1505 à Mantoue; il avait pour chiffre un A, un M et un F liés ensemble, ou simplement un espèce de cadre. On a plusieurs tableaux de ce peintre au Musée du Louvre.

ou — Marc-Antoine Raimondi, né à Bologne en 1487, mort dans la même ville en 1546; il commença par copier la *passion* d'Albert Durer; mais bientôt il établit d'une manière durable sa réputation en gravant les différens tableaux de Raphaël, qui en avait fait son graveur favori. Son chiffre, composé comme celui d'André Mantegna, d'un A, d'un F et d'un M, en diffère par la manière dont ces lettres sont attachées.

ou — George Ghisi, dit Mantuan, né à Mantoue en 1524, développa son génie naturel par l'étude des tableaux de Raphaël, de Michel-Ange, et c'est de leurs chefs-d'œuvre qu'il s'inspira dans les ouvrages qui ont établi sa réputation. Son chiffre bizarrement formé semble vouloir reproduire un M, un A, et un T.

Adrien Van Ostade, né à Lubeck en 1610, mort à Amsterdam en 1685 (voyez 1834, p. 263). Le peu de gravures et de tableaux qu'il a signés sont marqués d'un A et d'un V auquel il joint un petit o.

Berghem (Claas, abréviation de Nicolas), né à Amsterdam en 1624, et est mort à l'âge de 59 ans après s'être acquis une grande réputation comme peintre et comme graveur. Son chiffre se forme d'un B au prolongement duquel il semble avoir voulu joindre un petit c. On a de lui les tableaux compris entre les numéros 331 et 341, au Musée du Louvre.

Stephano Della Bella, excellent graveur, né à Florence en 1610, contemporain et ami de Callot. Ses œuvres sont marquées d'un chiffre formé par les lettres S D B liées entre elles.

Trois graveurs, Hans Bresang, Hans Burgmair, et Hans Baldung ont employé le même chiffre pour signer leurs œuvres. Il se compose d'un B, d'un H unis l'un à l'autre, et d'un G plus petit qui se trouve sur le trait horizontal de l'H. Mais les deux premiers ont seuls joui d'une grande réputation. Baldung, d'un talent médiocre, est peu connu.

Hans Holbein, peintre et graveur, né à Augsbourg en 1495, mort à Londres à l'âge de 59 ans. Il s'est servi pour chiffre d'un B et d'un H liés ensemble. Burgmair, que nous avons cité précédemment, a aussi employé ce signe.

Holbein s'est aussi servi quelquefois de deux H liés l'un à l'autre et surmontés d'une espèce de poinçon. Le Musée du Louvre possède quelques uns de ses tableaux.

Christophe Stemmer, né à Schaffouse en 1552, mort à Paris au commencement du siècle suivant. Il étudia d'abord à Strasbourg sous la direction de son frère, puis vint à Paris, où il reçut le surnom de *Suisse*. Il a signé ses ouvrages des lettres CHS, liées ensemble.

L C fe Louis Carrache, né à Bologne en 1555, mort en 1619. Il eut pour élèves Annibal et Augustin Carrache, qui continuèrent après lui l'école que son génie et ses travaux avaient fondée. Il marquait ses ouvrages des lettres initiales L C F; quelquefois de son nom écrit en entier; souvent enfin il a formé un chiffre en liant ses initiales et les faisant suivre de la syllabe *fe* (fecit).

(La suite à une autre livraison.)

SALON DE 1835. — SCULPTURE.

DAVID,

STATUE EN PLATRE PAR M. CHAPONNIÈRE.

Lorsque le public se détourne d'un sujet tiré des Ecritures ou de l'histoire grecque et romaine, c'est moins souvent par ennui de l'ancienneté et de la vulgarité des faits, que par répugnance pour le style froid, commun et plagiaire de l'artiste. Sans doute, il faut que les inspirations se régénèrent successivement à la nouveauté des faits; sans doute, il faut que le champ de l'art s'ouvre aux années contemporaines aussi bien qu'aux vieux siècles; il faut que l'imagination secoue sa torche devant le génie et s'élance en le guidant vers les sources vierges; mais il ne faut pas jeter le voile mortuaire et entasser la terre froide sur le passé : il est des faits antiques dont la réalité sublime, devenue comme un symbole de tout un ordre éternel de grandes actions, pourra toujours être rajeunie par l'inspiration. Défendez à l'orateur les allusions aux héroïsmes des anciens âges, et vous aurez tranché le nerf même de l'éloquence; vous aurez étouffé dans leur poitrine les plus beaux élans de la voix de Bossuet et de Mirabeau.

Le triomphe de David est un de ces sujets simples et élevés, qui ne vieilleront jamais pour le ciseau, comme pour le pinceau et la parole. La confiance courageuse de l'amour de la patrie qui anime David, c'est celle de Léonidas, c'est celle de Coclès et du dernier des Horaces; c'est celle de nos pères dans vingt batailles dont les cris de victoires vibrent encore derrière nous; c'est plus encore, car c'est aussi cette mystérieuse inspiration de la foi, qui, au moment où la France allait être effacée du milieu des nations, lui a suscité pour capitaine d'armée une jeune fille des champs de Vaucouleurs. L'histoire de Jeanne d'Arc a de merveilleux rapports avec celle de David.

A la vallée du Térébinthe, entre Socho et Azeca, deux armées ennemies étaient en présence; l'une d'Israélites, l'autre de Philistins.

Dans l'armée d'Israel, commandée par Saül, il y avait trois soldats, fils d'un pauvre homme de Bethléem. La veille de la bataille, ce pauvre homme dit à David, son plus jeune fils, qui gardait ses troupeaux : « Prenez pour vos frères une mesure de farine d'orge et ces dix pains, et allez jusqu'au camp; donnez aussi ces dix fromages à leur officier, et sachez comment ils se portent tous les trois. » L'enfant se mit en route chargé de ces provisions; mais arrivé près des troupes, ils fut frappé des cris du signal pour le combat, et il vit que l'on allait en venir aux mains. Aussitôt laissant à un paysan les pains, la farine et les fromages, il se mit à courir pour s'informer de ses frères : comme il parcourait à la hâte les rangs des Israélites, il s'aperçut qu'une grande foule se portait vers les barrières du camp, et qu'en même temps un guerrier d'une haute stature et en apparence d'une force colossale, tout cuirassé et bardé de fer, précédé de son écuyer, sortait des tentes des Philistins. Il courut de ce côté, et il entendit le guerrier insulter et défier Israel, en demandant qu'un Israélite vînt se battre seul à seul contre lui pour décider laquelle des deux nations serait esclave de l'autre. David, la rougeur sur le front, demanda autour de lui pourquoi personne ne répondait à ce Philistin, qui insultait la patrie et l'armée du Dieu vivant. On lui raconta que déjà bien des fois ce guerrier géant était sorti pour porter le même défi, et que personne n'avait encore osé se présenter pour le combattre.

Tandis que David causait ainsi avec un groupe de soldats, son frère aîné le reconnut, et lui dit avec colère : « Pourquoi es-tu venu, et pourquoi as-tu abandonné dans le désert le peu de brebis que nous avons? C'est une mauvaise curiosité d'enfant qui t'a amené ici. Retire-toi. » David répondit : « Quel mal ai-je fait? n'est-il pas permis de parler? » et se détournant un peu, il alla plus loin faire d'autres questions sur le Philistin, s'étonnant à haute voix qu'aucun Israélite n'eût assez de confiance pour accepter le duel : il trouvait tous les cœurs faibles et tous les esprits consternés.

L'indignation l'excitant de plus en plus, il entra dans la tente de Saül, et déclara qu'il était prêt à aller combattre le Philistin. « Ne faites attention ni à mon âge, ni à ma taille : lorsque je mène paître les troupeaux de mon père, il vient quelquefois un lion ou un ours qui emporte un bélier du milieu du troupeau; alors je cours après, je lutte contre eux, je leur arrache mon bélier d'entre les dents; et s'ils se jettent sur moi, je les prends à la gorge, je les étrangle, et je les tue! — Si le Seigneur m'a rendu si fort contre le lion et contre l'ours, me laissera-t-il sans force contre l'ennemi d'Israel? Qui est ce Philistin maudit qui ose insulter l'armée du Dieu vivant? »

Saül, vaincu par cette belle et énergique confiance du petit pâtre, lui dit : « Allez, et que le Seigneur vous protège. »

On arme David; on lui met sur la tête un casque d'airain, on l'enferme dans une cuirasse, et on lui attache une épée.

L'enfant, ainsi équipé, veut faire quelques pas; il est gêné, il trébuche. — « Je ne saurais marcher ainsi, s'écrie-t-il; je n'y suis pas accoutumé. Qu'ai-je besoin de ces armes? j'aime mieux ma fronde et mon bâton. »

Il choisit cinq pierres très polies sous l'eau d'un torrent, il les place dans sa petite panetière, et quand le Philistin sort des tentes pour répéter son défi, il s'avance en tournant de sa main et faisant siffler sa fronde.

« Suis-je un chien, dit le Philistin aux armes brillantes, pour qu'on envoie contre moi un enfant avec des pierres et un bâton? Viens vers moi, petit, que je te donne à manger aux oiseaux. »

David s'arrête, lève les yeux vers le Philistin : « Oui, tu as une épée, une lance et un bouclier; oui, tu es grand, tu es fort, tu sais te servir des armes. Mais moi, je viens au nom de mon Dieu que tu as maudit, je viens au nom des armées de ma patrie que tu as insultées; et c'est moi qui donnerai ton corps aux oiseaux du ciel et aux bêtes fauves de la terre, afin que toute la terre sache qu'il y a un Dieu dans Israel, et que toute cette multitude d'hommes reconnaisse que ce n'est pas par la lance et par l'épée que le Seigneur sauve ceux qui combattent en son nom. »

Le Philistin irrité s'avance pour frapper David; mais une pierre, échappée de la fronde, lui perce le front, et il tombe le visage contre terre. David lui prend son épée, et lui sépare la tête du corps aux cris de triomphe de l'armée d'Israel qui met en fuite les Philistins.

C'est dans le premier livre des *Rois* que cette histoire est rapportée avec les détails les plus minutieux. Il n'y est pas écrit que David rendit grâce à Dieu de sa victoire; c'est une simple omission que la rapidité du récit explique.

M. Chaponnière a choisi ce dernier moment de l'épisode saint : David, foulant de son pied la tête du géant, comme un degré qui le rapproche de Dieu, lève avec reconnaissance ses bras et son front vers le ciel.

« C'est l'esprit vainqueur de la matière, c'est la pensée triomphant de la force brutale, » nous a dit le jeune sculpteur. Peut-être cette opposition abstraite et prise dans un système de métaphysique exclusif a-t-elle trop éloigné son ciseau de l'inspiration naturelle qu'il avait puisée dans les Ecritures; peut-être l'élégance de ces formes un peu raffinées et longuettes ne respire-t-elle pas assez ce qu'il y a de véri-

table indignation rustique, de courage fauve dans les paroles de David. Ce n'était pas un pur esprit que ce petit pâtre habitué à combattre les ours et les lions, et venu de Bethléem au camp avec ses paniers de farine et de fromages; il y avait fort peu de mysticisme dans son exaltation : son Dieu lui apparaissait vivant et passionné, comme son vieux père, comme sa patrie; et si sa fronde avait trompé son regard et sa main, on l'aurait vu jouer du bâton, il se serait jeté sur les jambes de son ennemi, il aurait gravi au torse, il se serait logé en quelque défant de la cuirasse, et il aurait crevé les yeux du Philistin, comme Ulysse à Polyphême. Aussi j'aurais voulu, dans ce *Te Deum* où s'élance son âme avec son corps, qu'il eût étreint plus fortement l'épée sanglante, que les battemens de son cœur eussent plus hardiment soulevé sa poitrine, et que dans son beau regard vers Dieu il y eût eu quelque chose du jeune aigle qui après son premier exploit revole au creux du rocher où il est né... — Mais c'est assez permettre de critique à notre modeste recueil : le public jugera l'expression; les artistes admireront certainement la conscience des études anatomiques. Le choix que nous avons fait de cette œuvre pour annoncer le salon de sculpture prouve assez que nous avons été des premiers à y reconnaître un mérite réel d'invention et d'exécution



(Salon de 1835. — Sculpture. — David vainqueur de Goliath, par M. Chaponnière.)

— Le *Prisonnier de Chillon* est placé à gauche dans la galerie; la *Mort de Léonard de Vinci*, tableau d'une grande dimension, est placé dans le grand salon, au-dessus de la porte d'entrée; *David* est au milieu de l'une des deux rangées de statues isolées de la grande salle des sculptures.

Parmi les autres œuvres de la nouvelle exposition qui, dès l'ouverture, ont paru attirer le plus vivement l'attention publique, on peut citer, sauf amendemens et jugemens ultérieurs, en PEINTURE D'HISTOIRE : les *Funérailles du général Marceau*, par Bouchot; *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert*, par Champmartin; l'*Assassinat du duc de Guise*, par Delaroche; *Françoise de Rimini en Enfer*, par Ary Scheffer; la *Bataille de Waterloo*, par Steuben, etc., etc.; — en PEINTURE DE PAYSAGE : le *Déluge*, par John Martin, de Londres; une *Matinée de printemps* et une *Soirée d'automne*, par Huet; des *Vues d'Egypte*, par Marilhat; une *Vue de la gorge aux Loups*, par Cabat; un *Taureau*, par Brascassat, etc.; — en PEINTURE DE GENRE : une *Scène de recrutement au dernier siècle*, par Giraud; *Don Quichotte et Sancho Panca*, par Pigal, etc.; — en SCULPTURE : les *Médicis*, *Françoise de Rimini*, bas-reliefs par Etex; *Le Puget*, par Legendre-Héral, de Lyon; un *Tigre* en bronze, par Barye, etc.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

ARBRE A POIVRE DE LA JAMAIQUE.



(Arbre à poivre de la Jamaïque ou piment des Anglais.)

Le nom de piment sert à désigner plusieurs plantes très différentes sous le rapport botanique, mais toutes remarquables par leur âcreté et leur odeur forte. L'arbre que nous allons décrire est le *myrtus pimenta* de Linnæus, ou *eugenia pimenta*, d'après M. de Candolle. Ce piment de la famille des myrtacées et de l'icosandrie monogynie est cultivé dans l'Inde orientale, l'Amérique méridionale, les Antilles, et principalement à Tabago et à la Jamaïque. Dans cette île, il croît spontanément et en grand nombre dans les lieux élevés et exposés au nord; il atteint quelquefois 30 pieds de hauteur. Son aspect est aussi remarquable par la disposition de ses branches que par la beauté de ses feuilles. Le tronc est assez droit; le cœur du bois est dur, pesant, d'un rouge noirâtre d'abord, puis il devient avec le temps noir comme l'ébène. L'aubier est épais, blanchâtre; l'écorce, mince et lisse, tombe quelquefois par lames.

Le temps de la floraison varie suivant les localités et les pluies plus ou moins abondantes. En général c'est au mois de juillet qu'on voit les premières fleurs du piment. Blanches et disposées en rose, elles terminent l'extrémité des tiges et se détachent sur un fond d'un vert brillant formé par des feuilles qui ont jusqu'à 6 pouces de longueur et 3 de largeur. A ces fleurs odorantes succèdent de petites baies globuleuses ordinairement à deux loges et à deux graines.

Ce fruit, connu sous le nom de *poivre de la Jamaïque*, *piment des Anglais*, *tout-épice*, est cueilli au mois de septembre avant d'avoir mûri. Un nègre monte sur l'arbre et abat tous les fruits pendant que trois autres nègres sont occupés à les ramasser sans interruption. Leur ardeur est telle, que le soir on les voit souvent revenir portant chacun un sac de 70 livres. Après avoir soigneusement séparé les petites branches, les feuilles et les baies qui sont mûres, on étale les fruits verts sur des étoffes et on les fait sécher au soleil. Les deux premiers jours on les retourne sans cesse; puis on les vanne, et chaque soir une autre étoffe les recouvre pour les préserver de la rosée et de la pluie. Cette opération se continue jusqu'à ce que les fruits soient entièrement secs, et se termine vers le douzième jour; alors on les envoie au marché.

L'odeur du piment est fortement aromatique, et rassemble à elle seule le parfum de la cannelle, de la muscade et du girofle. De là le nom de tout-épice donné par les Anglais à cette plante d'une saveur piquante et chaude comme le poivre, et qu'ils emploient comme condiment dans une foule de préparations culinaires. C'est dans la coque surtout que résident les qualités du piment; elles dépendent d'une huile verte essentielle qu'on retire par la distillation. Au reste, dans l'analyse de ce fruit, M. Bonastre a trouvé les principes suivans : 1000 parties de coques ou de graines contiennent : huile volatile, 100 parties; huile verte, 80; extrait composé de tannin, 114; matière colorante, 40; sucre incristallisable, 30; acide malique et gallique, 6; extrait gommeux, 30.

C'est aussi cette huile essentielle qu'on emploie en médecine, sous diverses formes, pour réveiller la paresse des organes digestifs en les stimulant, de même que dans l'Inde, accablés par la brûlante chaleur, les habitans se servent du piment pour réagir contre la débilité qu'elle entraîne.

Le piment est donc un arbre précieux : sa reproduction est difficile. A la Jamaïque, on choisit un terrain boisé dans le voisinage d'une plantation déjà existante, ou dans un endroit où croissent naturellement quelques pimens. On coupe tous les autres arbres sans s'inquiéter de leur tronc qu'on laisse pourir. Un an ou deux après, on voit de jeunes pimens croître sur ce sol ainsi préparé, et qui a reçu les baies que les oiseaux, qui en sont très avides, ont laissé tomber. Le fruit de ces nouveaux arbres paraît la troisième année; mais il n'est bien mûr qu'au bout de sept ans. Alors il n'est pas rare de voir un acre de terre en produire mille livres; dans les saisons favorables un seul arbre en donne jusqu'à cent cinquante.

Pêche des Esquimaux. — Ces sauvages pratiquent dans la glace deux ouvertures d'environ huit pouces de diamètre, et à six pieds l'une de l'autre, dans la direction du nord au sud. Ils garantissent la première des rayons du soleil, par une digue de neige d'environ quatre pieds de haut qu'ils élèvent en demi-cercle au sud de l'ouverture; puis au nord de la seconde, ils construisent une autre digue inclinée de manière à ce qu'elle réfléchisse dans le trou les rayons du soleil. — Le pêcheur se couche alors par terre, la face près l'ouverture nord dans laquelle l'eau est éclairée par les rayons qui pénètrent de l'ouverture sud; il tient à la main gauche un ruban rouge qu'il agite pour attirer les poissons, et dans la droite une lance prête à les percer aussitôt qu'ils s'approchent.

Sur les monumens de l'Egypte. — Ces labyrinthes, ces temples, ces pyramides, dans leur massive structure, attestent bien moins le génie d'un peuple opulent que la servitude d'une nation tourmentée par le caprice de ses maîtres. Alors on accorde moins de pitié à ces ruines; et tandis que l'amateur des arts s'indigne dans Alexandrie de voir scier les colonnes des palais pour en faire des *meules* de moulin, le philosophe, après cette première émotion que cause la perte de toute belle chose, ne peut s'empêcher de sourire à la justice secrète du sort qui rend au peuple ce qui lui coûta tant de peines, et qui soumet au plus humble de ses besoins l'orgueil d'un luxe inutile.

VOLNEY, 1783-87.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

Le prétexte de cette guerre fut le fameux testament par lequel Charles II nomma, de son vivant, le duc d'Anjou, son petit-neveu et petit-fils de Louis XIV, héritier légitime de tous ses Etats, c'est-à-dire de la Péninsule espagnole, de la Sardaigne, de Naples, de la Sicile, du Milanais, des Pays-Bas et des immenses possessions des deux Indes.

Lorsque ce monarque mourut, le 16 novembre 1700, le roi de France ratifia ce testament, et le légataire fut proclamé roi des Espagnes à Madrid, sous le nom de Philippe V.

L'Angleterre, la Hollande, le pape, les rois de Suède, de Danemarck, de Pologne, de Prusse, de Portugal, le duc de Savoie, Venise, toutes les puissances européennes enfin, excepté l'empereur, confirmèrent l'election du prince français; mais bientôt Léopold, qui comme chef de la maison d'Autriche réclamait le trône légué, ramena à lui successivement les puissances qui avaient été les premières à approuver le roi défunt.

Le résultat des prétentions de l'empereur et de ses menées en Europe, fut une guerre universelle, où pendant 13 ans, l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, l'Empire, la Savoie, Modène et le Portugal réunis, combattirent les armées françaises et espagnoles, et compromirent plusieurs fois l'existence des deux monarchies; il y eut même un instant où tout parut désespéré, les ressources de la France semblaient épuisées; on conseillait à Philippe V d'abandonner la Péninsule et de se retirer au Mexique, lorsque, par des efforts et des succès inespérés, les ducs de Vendôme et de Villars assurèrent à Louis XIV les moyens de conclure une paix honorable, et à son petit-fils la possession définitive de ses Etats.

Les plus célèbres batailles de cette campagne, si féconde en évènemens militaires, furent celles de Carpi et Chiari, où les Français, conduits par Villeroi et Catinat, furent vaincus par le prince Eugène; la bataille de Luzara, où ce dernier fut défait par Philippe V et le duc de Vendôme; celles de Blenheim, de Ramillies et Malplaquet, où Eugène et lord Marlborough, à la tête des impériaux, repoussèrent successivement les maréchaux de Marsin et de Tallard, Villeroi et l'électeur de Bavière, le duc de Villars et le maréchal de Boufflers; celles de Cassano et Almanza, que gagnèrent Vendôme et le duc de Berwick; et enfin les célèbres affaires de Villa Viciosa et Denain, qui mirent fin à la guerre et nécessitèrent le traité d'Utrecht.

Le démembrement de la couronne d'Espagne fut la conséquence de cette désastreuse campagne et le résultat du traité; chacun des prétendans obtint quelque chose de cette

vaste monarchie. La maison de Bourbon eut l'Espagne et ses colonies; l'Autriche se contenta des Pays-Bas, du Milanais, de Naples et de la Sardaigne; le duc de Savoie eut la succession éventuelle de l'Espagne et la possession immédiate de la Sicile; à l'Angleterre on livra Gibraltar, Minorque, Terre-Neuve et de grands avantages commerciaux. La Hollande se fit donner une barrière de places fortes pour se garantir des attaques de la France, et l'électeur de Brandebourg fut reconnu roi de Prusse.

Adresse de Cuvier enfant. — Cuvier possédait un talent qui se manifesta chez lui dès sa plus tendre enfance, et qui, sans être d'une grande importance, est un nouveau témoignage de la facilité avec laquelle il gardait le souvenir des formes: c'était celui de découper en carton tous les objets qui avaient frappé son attention. A l'âge de six ans environ, il donna une preuve remarquable non seulement de sa dextérité, mais encore de la vivacité de son intelligence. Un charlatan qui faisait divers tours d'adresse traversait un jour le village qu'habitait son oncle: celui-ci fit venir chez lui le prestigiateur pour amuser les enfans qui s'y trouvaient réunis. Une fontaine de héron qui coulait et s'arrêtait au commandement, un poignard qu'on semblait s'enfoncer dans le bras et qu'on retirait tout dégouttant de sang, divertirent et émerveillèrent les spectateurs de tout âge qui se trouvaient présens; mais le jeune Cuvier examina tout avec une grande attention, en parut peu surpris, et expliqua même le jeu de la fontaine et le mécanisme du poignard, dont il découpa des modèles en papier pour rendre ses explications plus intelligibles.

Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

VAUVENARGUES, *Réflexions et Maximes.*

INCENDIE DES CHAMBRES DU PARLEMENT ANGLAIS.

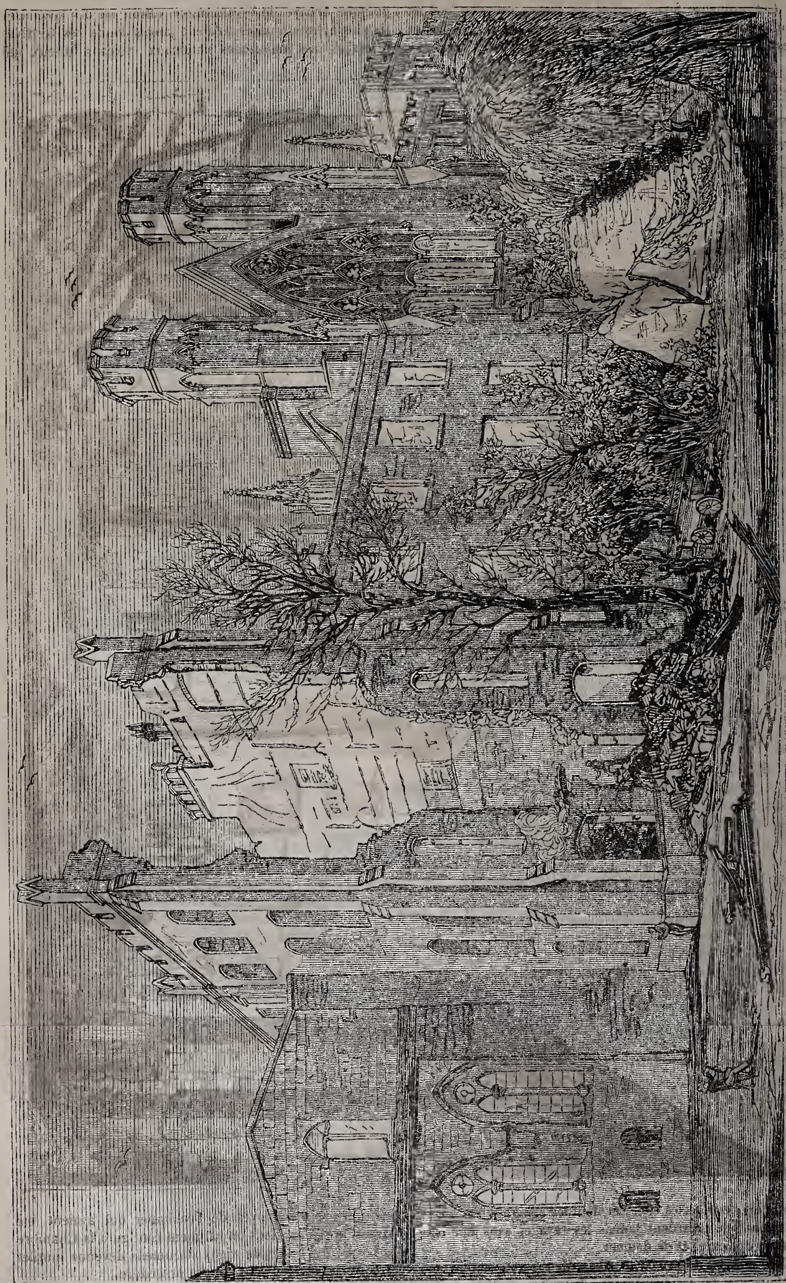
Le 16 octobre dernier, entre six et sept heures du soir, une rumeur alarmante se répandit dans la partie sud-ouest de Londres: les cris *au feu!* (*fire!* prononcez *faïre*) se répétaient en grossissant de toutes parts, et les chariots à pompe précédés, entourés, suivis des flots du peuple, roulaient avec rapidité vers un endroit de la ville d'où une fumée rouge et épaisse s'élevait en tourbillons à une hauteur extraordinaire. Cet endroit était la Chambre des Lords; on avait découvert le feu à six heures et demie, et à sept heures, lorsque la foule des spectateurs envahissait déjà tous les environs, l'incendie éclatait avec une violence effroyable; les flammes se creusaient des passages dans plusieurs directions différentes à travers le vieux palais de Westminster. La salle d'assemblée des lords, qui, avant 1800, faisait partie de l'ancienne Cour des requêtes, et qui avait subi depuis de fréquentes réparations, sans avoir jamais atteint un caractère de grandeur approprié à sa destination, ne fut bientôt qu'un monceau de ruines. On n'avait pu rien sauver de son ameublement et de ses ornemens intérieurs; ses belles tapisseries, à cadres de bois bruni, représentant la prise de l'*armada* sous Elisabeth et les portraits des officiers commandant la flotte anglaise; le trône de velours cramoisi, surmonté d'une couronne impériale, soutenu de colonnes corinthiennes dorées, enrichies de feuilles de chêne, de glands ciselés, et à leurs bases de feuilles d'oliviers et de tridents; le fameux *sac de laine*, large siége rembourré de laine, sans dossier et sans bras d'appui, où s'asseyait le lord-chancelier qui préside la Chambre des lords; les bancs d'étoffe cramoisie où s'asseyaient à droite du trône les archevêques, les ducs et les marquis, à gauche les comtes et les évêques, et au fond les autres pairs; toutes ces décorations, tous ces emblêmes traditionnels, qui étaient la physionomie même de la Chambre des lords, furent entièrement réduits en cendres. La toiture de la Bibliothèque des lords, large et beau monument moderne, s'écroula avec un craquement horrible: par un hasard heureux la précieuse collection de livres qu'elle renfermait ordinairement avait été provisoirement transportée, pour cause de réparation, dans une autre salle qui a échappé à l'incendie.

Une traînée de flammes s'était en même temps étendue du côté de la Chambre des Communes, dont les jardins étaient baignés par la Tamise; on avait d'abord espéré que la proximité de l'eau permettrait de sauver au moins une partie des bâtimens; cette espérance fut trompée: la marée était basse, et les constructions qui entouraient les principales portes des édifices les plus importans empêchaient d'amener les pompes à la portée du feu. La Chambre des Communes, les salles qui en dépendaient, et la Bibliothèque, sauf une partie des livres que l'on parvint à enlever, furent incendiées en peu d'instans; mais il se produisit alors un fait singulier.

La Chambre des Communes beaucoup trop étroite (surtout depuis que l'union avec l'Irlande avait augmenté de cent le nombre de députés) n'offrait rien de bien remarquable soit dans sa construction, soit dans ses décorations. Des galeries supérieures régnaient tout autour et étaient destinées de chaque côté à recevoir les membres qui ne trouvaient point place en bas, et au fond à recevoir le public, c'est-à-dire 150 personnes au plus; des boiseries d'une teinte sombre couvraient toutes les murailles: pour tout ameublement entre cinq rangées de bancs de maroquin vert pour les députés, il y avait un banc pour les ministres (*treasury-bench*), un autre banc vis-à-vis pour les principaux membres de l'opposition, et au milieu dans le fond, à quelque distance de la muraille, le siége du président avec la table des trois clercs de la chambre. A peine la froide et mesquine uniformité de cet intérieur était-elle interrompue par les chapiteaux dorés des piliers de fer qui soutenaient les galeries, et par les armes royales qui surmontaient le siége du président.

Or, aussitôt après le passage des flammes, à la place des lambris, sur les murailles nues que le torrent du feu avait couvertes d'une teinte ardente sans avoir pu les miner, on découvrit une infinité de moulures, de sculptures, de ciselures en pierre du travail le plus rare et le plus curieux. Le vieux salon monotone se transformait en un superbe monument gothique. C'était la résurrection de la vieille chapelle de Saint-Stephen (Saint-Etienne) transformée depuis le règne d'Edouard VI en Chambre des Communes, déguisée et voilée successivement par tous les architectes du parlement; l'une de nos gravures reproduit l'aspect général de ces belles ruines.

L'incendie poursuivant ses ravages se jeta sur la résidence officielle du président du côté de la Tamise. Du côté de Westminster-Abbey, il menaçait les salles de justice (*courts of law*) d'où l'on jetait par les fenêtres les dossiers des cours de la chancellerie, du banc du roi, de l'échiquier, etc.: il attaquait avec fureur Westminster-Hall, belle et vaste salle, construite au XIe siècle, reconstruite au XIVe, si riche en souvenirs historiques, qui conduit à la fois aux Cours de justice et aux Chambres, et dont le plafond, haut de plus de 80 pieds, en bois de chêne sculpté, est une des merveilles de l'Europe. Les fortes murailles de Westminster-Hall opposaient une vigoureuse résistance; mais une grande fenêtre pouvait donner accès aux flammes, et déjà la chaleur avait brisé les vitraux supérieurs; l'anxiété des spectateurs était de plus en plus vive: heureusement le travail actif des pompes, habilement pointées, arrêta le courant du feu et l'obligea à refluer.



(Ruines des chambres du Parlement anglais, vues des bords de la Tamise.)

Cet immense foyer, jetant ses lueurs jusqu'au ciel au milieu de la nuit, illuminant toutes les maisons, rougissant les flots du fleuve et animant toutes les sculptures de la magnifique abbaye de Westminster, offrait un des spectacles les plus extraordinaires qu'aient jamais donné ces terribles incendies des monumens nationaux, volcans furieux qui



(Ruines de la chambre des communes, ancienne chapelle Saint-Stephen.)

font irruption dans les cités, et dont les générations, en se succédant, ne regardent jamais les ravages sans une impression de regret et de douleur.

On a jeté des doutes et on a hasardé diverses conjectures sur l'origine de cet évènement. Jusqu'ici on l'attribue à l'imprudence d'employés de l'échiquier qui avaient été chargés de brûler, dans un bâtiment contigu à la Chambre des Lords, des liasses de vieux documens devenus inutiles par suite de modifications dans la procédure.

LE GÉNÉRAL JACKSON,

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

Jackson, né d'un père irlandais, le 15 mars 1767, se destinait à l'état ecclésiastique; mais il s'enrôla à quinze ans. Après la guerre, il étudia le droit, et s'établit, en 1788, dans le Tennessée, où il occupa bientôt le poste d'avocat-général; il fut aussi envoyé auprès du congrès pour représenter l'état du Tennessée. — Les Indiens faisant des courses sur le territoire, il reprit les armes, les repoussa à plusieurs reprises, et se distingua tellement dans ces rencontres, que bientôt sa réputation guerrière s'éleva au dessus de sa réputation législative. Lorsque la guerre éclata entre l'Amérique et l'Angleterre, il fut nommé major-général des milices.

Ce qui distingue particulièrement le général Jackson, c'est son imperturbable confiance et son allure toute dictatoriale.

Il n'a jamais craint de prendre sur lui aucune responsabilité, laissant au succès le soin de la justification. — Après avoir conduit à Natchez, au travers de mille fatigues, 2,500 volontaires, il reçoit l'ordre de les licencier. C'était les exposer à périr de misère; il ne tient aucun compte de l'ordre, ramène ses troupes à Nashville (lieu de sa résidence, dans le Tennessée), marchant à pied, abandonnant son cheval aux malades. — Envoyé contre les indiens Creeks qui, armés et soutenus par les Espagnols de Pensacola, avaient attaqué les garnisons de la frontière américaine, il est obligé de se soumettre, avec son armée, à tant de fatigues, que ses soldats se révoltent. Jackson parcourt les rangs le pistolet au poing, menaçant de brûler la cervelle au premier qui bouge; il ramène l'ordre et revient victorieux; dans cette expédition, il trouve que le gouvernement général ne donne pas des ordres assez positifs, ni assez rapides; il prend tout sur lui, s'empare de Pensacola et chasse les Indiens.— Chargé, sur la fin de 1814, de défendre la Nouvelle-Orléans contre les Anglais, il se revêt de l'autorité, suspend l'*habeas corpus*, proclame la loi martiale, et finit par sauver la ville. On raconte, en cette occasion, qu'il avait exilé arbitrairement un juge qui s'opposait à certaines mesures militaires prises pour la défense de la place; après la déroute des Anglais, ce juge cite à son tribunal le général vainqueur, et le condamne pour avoir violé la loi à mille dollards (5,250 fr. environ) d'amende, que Jackson voulut payer et paya de ses propres deniers.

Le fait d'armes de la Nouvelle-Orléans étant le plus glorieux et le plus important de la carrière militaire du général, nous en rapporterons quelques détails.

Jackson n'avait pu réunir, pour la défense de ses retranchemens, que 3,200 hommes et 14 pièces d'artillerie; s'attendant à chaque instant à être attaqué, il avait été obligé d'achever la partie supérieure de ses parapets avec des balles de coton. Enfin le 8 janvier, l'armée anglaise, forte de 12,000 hommes, s'avance en silence, munie de fascines et d'échelles d'escalade; mais un feu terrible d'artillerie, ouvert par les Américains à demi-portée de canon, et un feu meurtrier de mousqueterie dirigé à portée de fusil par les excellens tireurs des milices*, eurent bientôt dispersé les colonnes. — Pendant que les Anglais cherchent à rallier leurs soldats, un canonnier américain aperçoit dans la plaine un groupe d'officiers empressés autour d'un militaire blessé: il pointe, et Packenham, général en chef, est coupé en deux. Nouvelle attaque des Anglais excités par la vengeance. Kean et Gibbs succèdent à Packenham; mais ils ne tardent pas à tomber tous les deux sous les balles des miliciens.

Pendant ce temps, 1200 Anglais, habilement guidés par le colonel Régnier, ancien émigré français au service de l'Angleterre, avaient envahi les remparts et commençaient à repousser les Américains. Jackson, furieux, s'élance aussitôt vers les fuyards, et demande à leur chef qui a donné l'ordre de la retraite. — L'ennemi a pénétré dans nos retranchemens... — « Hé bien! dit Jackson, allez, et que vos baïonnettes l'en fassent sortir. » L'ordre fut immédiatement exécuté.

Cette bataille, qui sauva la Nouvelle-Orléans, ne dura pas trois heures; il n'y eut parmi les Américains que 7 tués et 6 blessés; les Anglais perdirent plus de 2,000 hommes et 14 pièces de canon.

L'amiral Cochrane, après quelques vaines tentatives, fut obligé de quitter la partie. Ainsi cet armement, préparé à grands frais par l'Angleterre, formé de troupes qui avaient fait les campagnes du Portugal, vint échouer devant la bravoure d'une petite armée composée de milices levées à la hâte, et commandée par un général dont la réputation militaire n'était pas encore faite en Europe.

On raconte le trait suivant qui acquit au général américain une grande popularité dans la ville.

Peu après l'affaire mémorable du 8 janvier, plusieurs officiers du bataillon d'Orléans, jugeant que les Anglais se disposaient à évacuer le camp, demandèrent à franchir la ligne à la tête du bataillon, pour fondre à l'improviste sur l'ennemi et lui faire des prisonniers. — « Combien prendra-t-on d'Anglais? demanda Jackson. — Six cents. — Combien en tuera-t-on? — Autant. — Combien perdrons-nous de braves? — Cinquante, tout au plus. — Non, messieurs, j'aime mieux cinquante Américains que douze cents Anglais. L'armée que j'ai l'honneur de commander est composée de citoyens et de pères de famille; dix mille prisonniers en ma possession ne me consoleraient pas de la perte d'un seul. »

Lorsque le général Lafayette fit sa visite aux Etats-Unis en 1824 et 1825, Jackson le reçut à Nashville; il lui montra les armes d'honneur qu'il avait reçues après la guerre; c'était un sabre offert par le congrès, une épée offerte par l'armée, et une paire de pistolets, sur laquelle il attira particulièrement l'attention de Lafayette. Celui-ci, après les avoir examinés quelques minutes, les reconnut pour être ceux qu'il avait offerts, en 1778, à Washington, et témoigna la satisfaction qu'il éprouvait en les retrouvant entre les mains d'un homme si digne d'un pareil héritage. A ces mots, le visage du vieux guerrier se couvrit de rougeur, son œil étincela comme au jour d'une victoire. « Oui, je m'en crois digne, » s'écria-t-il en pressant à la fois sur sa poitrine ses pistolets » et les mains de Lafayette; si ce n'est par ce que j'ai fait, » c'est du moins par ce que je désire faire pour ma patrie. »

En 1824, M. Adams fut porté à la présidence; Jackson était un des quatre concurrens; il eut pour lui neuf états qui donnèrent 99 voix, tandis qu'Adams en compta seulement 84; mais la majorité voulue par la loi n'étant pas obtenue, la chambre des représentans fut appelée à choisir elle-même d'après le vote collectif de chaque état, et le général n'ayant que 7 votes, dut céder à son adversaire qui en réunissait 13. Quatre autres états avaient donné leurs votes à M. Crawford. L'élection de Jackson fut donc ajournée jusqu'en 1829, où il fut nommé à une imposante majorité; il a obtenu, en 1833, une réélection qui le maintiendra à la présidence jusqu'en 1837.

Nous terminerons ces détails par quelques *extraits* d'une lettre d'un ingénieur français, M. Michel Chevalier, actuellement aux Etats-Unis; elle a été insérée, il est vrai, en son entier, dans un journal quotidien; mais elle met si heureusement en relief et le caractère du général Jackson, et sa tenue depuis qu'il est président, que nos lecteurs nous sauront peut-être gré d'en consigner ici quelques fragmens.

« Le général Jackson possède au plus haut degré les qualités nécessaires pour conduire une guerre de coups de main. Audacieux, infatigable, toujours sur le qui vive, doué d'un

* Les miliciens du Tennessee sont d'une telle adresse au tir, qu'elle est devenue proverbiale. Durant cette campagne le général Jackson recevait chaque matin de ses soldats une douzaine de grives tuées à balle: toutes celles qui étaient touchées ailleurs qu'à la tête étaient considérées comme indignes de lui être offertes.

coup d'œil prompt, d'un corps de fer et d'une résolution de bronze; dévoué aux siens, âpre et terrible envers l'ennemi; se jouant des obstacles, aimant de passion le danger. Ses guerres contre les Creeks et les Seminoles eurent le plus brillant succès; sa courte campagne de la Nouvelle-Orléans contre l'armée anglaise de Packenham est un fait d'armes héroïque. Grâce à ces exploits, et en vertu de l'enthousiasme qu'excitent en tout pays les services militaires, le général Jackson se trouva l'homme le plus populaire des Etats-Unis quand la mort eut fait disparaître les fondateurs de l'indépendance, et devint naturellement candidat pour le fauteuil présidentiel. On objecta son inflexibilité, l'emportement avec lequel il avait, durant toute sa carrière, accueilli la contradiction; on représenta sa disposition à suivre ses inspirations personnelles sans égard pour les exigences de la loi, et à trancher brusquement les difficultés avec l'épée d'Alexandre, plutôt qu'à les résoudre lentement selon les formes constitutionnelles. On prédit qu'il serait, en politique comme à la guerre, chaud pour ses amis, implacable envers ses adversaires, violent envers quiconque tenterait de lui barrer le chemin; qu'il ne pourrait se contenir assez pour rester au-dessus des querelles des partis sans jamais descendre de sa personne dans l'arène. On cita le juge mis aux arrêts à la Nouvelle-Orléans, les miliciens fusillés, l'exécution des deux Anglais Ambrister et Arbuthnot, l'invasion et la conquête en pleine paix des possessions espagnoles de la Floride, sa colère et ses menaces lorsque le congrès délibérait sur sa conduite.

»Néanmoins sa loyauté chevaleresque, sa haute probité, son incontestable patriotisme, parurent de suffisantes garanties. Par des raisons de politique intérieure qu'il serait trop long d'enumérer ici, beaucoup d'hommes éclairés, qui dans l'origine avaient accueilli sa candidature avec dédain, se concertèrent pour la faire réussir. Ils espéraient beaucoup de leur influence sur lui; et en effet, ses dispositions fougueuses parurent d'abord modifiées par ses liaisons politiques. Pendant son premier terme de quatre ans, il resta assez fidèle à sa propre détermination, aux avis patriotiques des hommes qui l'avaient élevé sur le pavois, à sa déclaration de principes. Mais peu à peu les orageuses tendances du planteur de Tennessee firent retour; peu à peu le caractère aventureux, intrépide, inquiet, obstiné, fier, indomptable du chef de partisans, de l'exterminateur des Creeks, perça à travers le vernis de réserve, de gravité, de bienveillance universelle dont il s'était couvert, et déchira l'enveloppe de prudence et de modestie dont ses amis avaient eu tant de peine à l'entourer.

»La première occasion où ses tendances originelles recommencèrent à se faire jour lui fut fournie par la Caroline du Sud à la fin de son premier terme... L'affaire s'arrangea par un compromis; le général Jackson fut proclamé le sauveur de la constitution.

»Dans la chaleur de la lutte et dans les acclamations qui en suivirent la conclusion, le vieux levain guerrier acheva de se soulever dans l'âme du général, et, sans prendre de repos, il entama immédiatement une vigoureuse campagne contre la Banque. Pendant quelque temps il sembla que le général y succomberait; mais il tint bon, il ne plia pas et ne rompit pas. Il a été, dans cette circonstance, ce même *Old Hickory* * que les Indiens trouvaient toujours et partout acharné sur leurs traces, qu'ils ne pouvaient ni lasser ni surprendre, sur lequel ils n'avaient prise ni par la ruse ni par la force ouverte.

»Il semble maintenant que l'enivrement de cette grande victoire lui ait rendu toute l'ardeur de sa jeunesse, et qu'à un âge où tous les hommes n'aspirent plus qu'après le repos (il approche de soixante-dix ans), il ait besoin de nouveaux périls, de nouvelles fatigues.—L'hiver dernier, M. Clay disait au Sénat que si la phrénologie était une science certaine le président Jackson devait avoir la bosse de la lutte (*combativeness*), car sa vie n'avait été qu'un continuel exercice de cette passion : à quatorze ans contre les Anglais; puis contre ses voisins les premiers *Settlers* du Tennessee, gens peu traitables, qui se plaisaient, ainsi que lui, à manier le sabre, le pistolet et la carabine; puis contre les Indiens, les Anglais et encore les Indiens, sans compter d'inoffensifs Espagnols; ensuite contre lui M. Clay, contre M. Calhoun et la Caroline du Sud; et qu'enfin, à défaut d'autres adversaires, il s'escrimait contre la Banque. Il semble que ce besoin de batailler constitue l'élément essentiel de la vie du général Jackson; car à peine a-t-il eu appuyé le pied sur la gorge de la Banque qu'il lui a fallu un autre adversaire, et ne trouvant plus en Amérique que des vaincus ou des ennemis indignes de sa colère, c'est à la France qu'il a jeté le gant.»



(Le général Jackson. — Fac simile de l'esquisse d'un voyageur.)

Le général Jackson est d'une taille élevée; infatigable, quoique d'une apparence faible; il a les yeux bleus; les sourcils arqués et saillans; les cheveux blancs et hérissés sur le sommet de la tête.

Harmonies de la végétation sur la terre. — Une ceinture de palmiers auxquels sont suspendus la datte et le coco entoure la terre entre les brûlans tropiques, et des forêts de sapins mousseux la couronnent sous les cercles polaires. D'autres végétaux s'étendent du midi au nord comme des rayons, et vont expirer à différens degrés : le bananier s'avance depuis la Ligne jusqu'au bord de la Méditerranée; l'oranger passe la mer et borde de ses fruits dorés les rivages méridionaux de l'Europe. Les plus nécessaires, comme le blé et les graminées, pénètrent le plus loin, et, forts de leur faiblesse, s'étendent à l'abri des vallées depuis les bords du Gange jusqu'à ceux de la mer Glaciale. D'autres, plus robustes, partent des rudes climats du nord, s'avancent sur les croupes du Taurus, et arrivent à la faveur des neiges jusque dans le sein de la zone Torride. Les sapins et les cèdres couronnent les montagnes de l'Arabie et du royaume de Cachemire, et voient à leurs pieds les plaines brulantes

* L'*hickory* est une espèce de noyer qui n'existe pas en Europe, et qui est très commun en Amérique. C'est un bois dur, compact, très difficile à rompre. Les Indiens en avaient donné le nom au général Jackson, auquel ses amis l'ont conservé, et le vieux général est populaire, en Amérique, sous le nom d'*Old-Hickory*, comme Napoléon l'était sous celui du *Petit-Caporal*.

d'Aden et de Lahor, où se recueillent la datte et la canne à sucre. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

COMÈTE DE HALLEY,

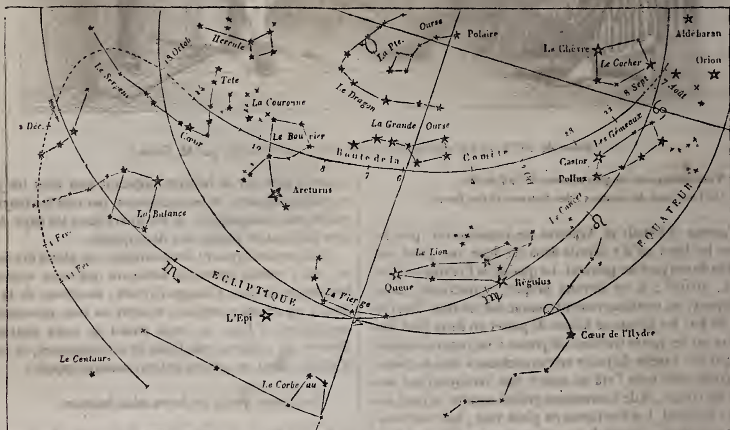
QUI PARAÎTRA EN 1835.

Nos lecteurs connaissent déjà Halley : nous en avons parlé dans le volume de 1834, page 151, à l'occasion de l'observatoire de Greenwich, et nous avons dit que cet illustre astronome avait osé le premier prédire le retour d'une comète. C'est sa comète qui va venir nous visiter de nouveau vers la fin de 1835. M. Arago a donné d'intéressans renseignemens sur cet astre dans les *Annuaires du Bureau des longitudes*, 1832 et 1835.

Cette comète s'était montrée en 1682, et sa marche dans le ciel avait été observée par les astronomes Lahire, Picard, Hévélius et Flamsteed; en 1607, elle avait été observée par Képler et Longomontanus; en 1531, par Apian à Ingoldstadt. Précédemment on avait aussi remarqué des comètes à des intervalles comprenant environ 76 ans ou des multiples de 76 ans : telles furent celles de 1456, 1305, etc.

Halley se hasarda à annoncer le retour de cette comète pour la fin de 1758 ou le commencement de 1759; mais il laissait dans le vague le calcul précis de la date, car de son temps la science n'était pas assez avancée pour qu'il pût déterminer avec exactitude les irrégularités de la route de l'astre, irrégularités occasionées par son passage auprès des autres corps de notre système planétaire. L'astronome français Clairaut entreprit plus tard ce calcul ardu, dont le résultat devait confondre les plus incrédules, et montra que la comète emploierait pour revenir au *périhélie* (point de sa plus courte distance au soleil) 618 jours de plus que dans la révolution précédente, d'après quoi le passage devait correspondre au milieu d'avril 1759; il avertit, toutefois, qu'ayant été obligé de négliger quelques quantités dans ses calculs, il pourrait y avoir, *en plus* ou *en moins* sur son résultat, une différence de 30 jours. En effet, l'astre passa au *périhélie* le 12 mars 1759.

1835 étant l'époque suivante du retour de la comète de Halley, il s'agissait d'en déterminer les dates précises. M. Damoiseau, du bureau des longitudes, a fait, il y a quelques années, les calculs convenables, et il a donné, pour le passage au périhélie, la date du 4 novembre. M. de Pontécoulant, ayant fait de son côté les mêmes calculs, a fixé le moment précis au 7 novembre; mais depuis ces premières recherches, les astronomes ont admis une nouvelle valeur pour la masse de Jupiter, et, d'après de nouveaux calculs, M. de Pontécoulant a reporté le passage du périhélie au 13 novembre. — Notre carte de la marche de la comète a été dressée d'après ces premières déterminations; les plus récentes donnent quelques légers changemens : ainsi, au lieu de passer au-dessous des étoiles de la constellation de la Grande Ourse, il paraît qu'elle passera au milieu d'elles.



(Dessin de la route que suivra dans le ciel la comète de 1835.)

A la fin du mois d'août, la comète paraîtra probablement le matin près de la constellation du Taureau; elle sera éloignée de nous d'environ quatre-vingt millions de lieues; le mouvement de l'astre étant alors dirigé vers la terre, son changement de position, relativement aux étoiles, ne sera pas bien sensible. Mais s'avançant avec une vitesse d'environ un million de lieues par jour, il approchera de la constellation des Gémeaux, et son lever précèdera de plus en plus celui du soleil. Au commencement d'octobre, la comète aura atteint la constellation de la *Grande-Ourse*, et pendant plusieurs jours ne quittera plus notre horizon; c'est vers le 10 du même mois qu'elle sera le plus près de nous; mais la distance de huit millions de lieues est plus que suffisante pour rassurer sur l'aventure d'un choc.

En novembre, la comète se perdra dans les rayons du soleil; puis elle redeviendra visible quelque temps vers la fin de décembre en se dégageant de ces rayons, et s'éloignera rapidement; enfin elle disparaîtra dans l'espace, fuyant toujours le soleil, pendant 39 ans, jusqu'à une distance de 35 fois le rayon de l'orbite terrestre (35 fois 34 millions de lieues). A cette limite la comète, obéissante, sera rappelée vers son centre d'attraction, et se rapprochera de nous pour reparaître vers l'an 1912. Quelques uns de nos jeunes enfans la pourront voir.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1835. — TABLEAUX DE GENRE.

UNE SCÈNE DE RACOLEURS, PAR M. GIRAUD



Salon de 1835. — Un enrôlement volontaire au XVIIIe siècle, par M. Giraud.

Vous connaissez ce quai nommé de la Féraille,
Où l'on vend des oiseaux, des *hommes* et des fleurs.

L'auteur d'*Estelle* et *Némorin* ne reconnaitrait plus lui-même les lieux qu'il a décrits dans ces deux vers, tout empreints de son parfum pastoral. Le quai de la Féraille s'est rajeuni, attristé; il est devenu propre, symétrique, beau, ennuyeux; les omnibus roulent comme sur les rails d'un chemin de fer; les piétons se hâtent de passer en deux files uniformes sur les vastes trottoirs : la poésie n'est plus représentée que par une rangée de petits arbres enchâssés dans la pierre, qui promettent pour l'été un aspect tout verdoyant aux maisons du rivage, et de charmantes petites ombres au pavé foudroyé du soleil. Les boutiques en plein vent, les étalagistes, et la foule qui se glissait de groupe en groupe, s'entremêlait, flanant, goguenardant, marchandant les vieux fers, les vieux meubles, les armes rouillées, les verres de montre et de lunette, excitant le ramage des oiseaux; tout cela a disparu de notre temps, sous nos yeux, comme avaient disparu du vivant de nos pères les *recruteurs* et *racoleurs*, qui achetaient et revendaient publiquement les hommes vingt ou trente livres la pièce, suivant leur taille ou la force de leurs muscles. Ce trafic, grotesque autant que brutal, était autorisé par le gouvernement : il fallait trouver des troupes pour peupler et défendre les colonies nouvellement acquises à la France; or, comme les enrôlemens réguliers pour ces pays lointains étaient difficiles et rares, on avait recours à la ruse, et souvent même à la violence.

C'était sur le quai qui s'étend depuis le pont Neuf jusques auprès du grand Châtelet, et dans les nombreux cabarets des environs, que se tenaient à toute heure ces *racoleurs*, appelés par les écrivains du temps *vendeurs de chair humaine*. Ils se promenaient fièrement le chapeau sur l'oreille, la tête haute, l'épée sur la hanche, appelant tout haut les jeunes gens qui passaient, et les engageant, par tous les moyens de séductions imaginables, à les suivre dans les pays dont ils leur faisaient de pompeuses descriptions.

Quelques uns avaient des boutiques, ou plutôt des cabanes en toile, comme celles des bateleurs que nous voyons aux boulevarts et aux Champs-Elysées : au-dessus de la porte flottait un drapeau armorié, et deux ou trois musiciens rassemblaient la foule au bruit criard de leurs instrumens. Mercier dit avoir vu, sur l'une de ces boutiques, ce vers de Voltaire, écrit en grosses lettres, comme appeau :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

A toute heure les spectateurs se pressaient à l'envi pour entendre le soldat racoleur; c'étaient, pour la plupart, de jeunes ignorans et curieux, qui supportaient impatiemment l'autorité de la famille, ou des ouvriers trop pauvres pour acheter des maîtrises, c'est-à-dire le droit d'exercer leur industrie. Quelques mémoires ont conservé les éloquentes allocutions des racoleurs; les comédies et les romans les ont depuis reproduites.

« Par l'*autorisation de sa majesté*, je viens ici pour expliquer aux sujets du roi de France les avantages qu'il leur fait en les admettant dans ses colonies. Jeunes gens qui m'entourez, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler du pays de Cocagne; c'est dans l'Inde qu'il faut aller pour le trouver ce fortuné pays; c'est là que l'on a de tout à gogo.

» Souhaitez-vous de l'or, des perles, des diamans? Les chemins en sont pavés; il n'y a qu'à se baisser pour en prendre, et encore ne vous baissez-vous pas, les sauvages les ramassent pour vous...

» Je ne vous parle pas du café, des limons, des grenades,

» des oranges, des ananas, et de mille fruits délicieux qui » viennent sans culture comme dans le paradis terrestre... » Si je m'adressais à des femmes ou à des enfans, je pourrais leur vanter toutes ces friandises; mais je m'explique » devant des hommes

» Fils de famille, je n'ignore pas les efforts que font ordinairement les parens pour détourner les jeunes gens de la » voie qui doit les conduire à la fortune; mais soyez plus raisonnables que les papas, et surtout que les mamans.

» Ne les écoutez pas quand ils vous diront que les sauvages » mangent les Européens à la croque au sel; tout cela était » bon au temps de Christophe Colomb et de Robinson Crusoé, etc., etc., » — et mille autres fariboles.

Le sergent, d'un accent et d'un geste persuasifs, continuait sur ce ton avec une aisance et une volubilité admirables, pendant que ses auditeurs, ébahis, étourdis de son éloquence, se regardaient entre eux, ne pouvant croire qu'on voulût les tromper tout-à-fait *au nom du roi*.

Malheur alors à celui dont la figure, épanouie, attentive à l'annonce de tous ces beaux contes, trahissait la crédulité; les sergens s'emparaient de la victime, la circonvenaient, l'entraînaient dans leurs réduits appelés *fours*, ou dans quelque cabaret voisin, et les joyeux propos, les promesses arrosées de vin, achevaient ce que la fraude avait si bien commencé. Un engagement était là tout prêt, à la suite d'une orgie ou d'un dîner copieux, il était signé de gré ou de force; car au besoin on faisait luire les menaces de la rapière à travers les fumées du vin, et le lendemain, le malheureux jeune homme se réveillait avec l'exil et la maigre pitance du régiment en perspective

« Autrefois, dit Mercier dans le *Tableau de Paris*, les racoleurs battaient, violentaient les jeunes gens qu'ils avaient » surpris par force ou par adresse, afin de leur arracher un » engagement. On a supprimé cet abus montrueux; mais on » leur permet d'user de ruse et de supercherie pour enrôler » la *canaille*. » Malheureusement ce n'était pas toujours la *canaille* qui partait, et plus d'une fois on vit des gens nobles ou riches se débarrasser, par cette ignoble et misérable voie, de ceux dont ils croyaient avoir à se plaindre. Ces abus s'arrêtèrent devant la révolution. Ils ont existé dans d'autres pays de l'Europe; nous les retrouvons consignés dans une vieille comédie anglaise de Farqhar, intitulée *l'Officier de recrutement*; et Walter Scott, dans les Chroniques de la Canongate, nous montre l'un de ses héros, Richard Middlemas, enrôlé par la trahison d'un prétendu ami, et transporté par force aux grandes Indes.

Au reste, dans les divers pays, les fourberies et les jongleries des racoleurs étaient à peu près les mêmes : argent, plaisirs, honneurs, ils promettaient tout; ils attiraient la foule, ils faisaient résonner les sacs d'écus, en criant : Qui en veut? qui en veut? A Paris, et dans les campagnes, la veille du Mardi-Gras et de la Saint-Martin, ils promenaient dans les rues et dans les places de longues perches surchargées de dindons, de poulets, de cailles, de levrauts, invitant les passans, et excitant de la sorte les appétits de pauvres diables qui n'avaient peut-être jamais fait un bon repas dans leur vie, et qui, dans un moment d'égarement, s'exposaient à troquer leur liberté pour un jour heureux.

C'est de cette manière, disait ironiquement un auteur témoin de toutes ces scènes, qu'on vient à bout de compléter une armée de héros, qui seront la gloire de l'Etat et du monarque.

Défi de trois peintres hollandais. — Van Goyen, Parcelles et Knipbergen, avaient parié de faire chacun un tableau publiquement en un jour.

Dès qu'on fut assemblé, Van Goyen prit le pinceau sans réflexions préalables; il coucha d'abord la couleur du ciel qu'il nuança de teintes variés; jetant ensuite des masses d'ombre et de lumière, il figura divers plans de terrain. De ce chaos, il finit par tirer des arbres, des fabriques, des eaux, des vaisseaux à l'ancre dans un port, des barques remplies de personnages, le tout avec une promptitude magique, et termina son ouvrage dans le temps fixé, à la grande surprise des assistans.

Knipbergen employa un autre procédé : au lieu de placer sa couleur sur la toile, il fit sa composition sur la palette même, s'efforçant de la finir autant que possible. Il n'eut plus ensuite qu'à la transporter sur la toile; cette seconde partie de son travail ne lui demanda que peu de temps; et dans ce transport il put perfectionner sa composition première.

Parcelles, au contraire de ses concurrens, réfléchit d'abord long-temps sur le sujet donné en concours; il le médita profondément; et, après en avoir disposé le plan dans sa tête, il prit ses pinceaux, et exécuta un tableau de marine admirable de conception et du travail le plus délicat.

Les juges se décidèrent unanimement en faveur du dernier, qui l'emporta sur les autres par le mérite de sa composition.

Ces artistes vivaient à la fin du XVIIe siècle.

QUELQUES FAITS RELATIFS AU NEZ.

Les plus grands physionomistes ont regardé le nez comme un des caractères les plus importans du visage : susceptible seulement, en effet, de mouvemens modérés pendant que les autres traits, sous l'influence des passions, se transforment, se modifient, s'agitent avec une merveilleuse aisance, le nez est peut-être par cela même plus typique et plus en harmonie avec le caractère moyen et ordinaire de l'individu qui le porte. Il y avait un proverbe chez les anciens qui disait : *Non cuique datum est habere nasum*, voulant sans doute marquer par cela qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir une individualité tranchée et précise, de même qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir un nez significatif. Cicéron était appelé *orateur au nez équivoque* à cause que son nez tenait le milieu entre le nez *long et carré au bout*, que les anciens préféraient, et le nez *petit et relevé en crochet* dont les anciens se défiaient.

C'est probablement à cause de cette relation entre le nez et le caractère de l'individu qu'une foule de proverbes et de dictons populaires se sont emparés de ce trait du visage, pour lui appliquer ce qui conviendrait au personnage lui-même. — Ainsi on dit d'un homme prudent qu'il a *bon nez*; d'un homme adroit qu'il a le *nez fin*; d'un homme orgueilleux qu'il porte le *nez haut*; et d'un indiscret qu'il *fourre son nez partout*. L'importun *met son nez où il n'a que faire*; le gourmand *a toujours son nez dans son assiette*, comme le savant *dans ses livres*.

On dit d'un homme déconcerté qu'il a *un pan de nez* ou un *pied de nez* : c'est que, le nez, en ce cas, s'amincit, se resserre et s'alonge. — Il existe surtout dans le Midi un proverbe opposé pour indiquer une idée analogue; on y dit souvent d'un homme désappointé, qu'*il resta tout camus*; c'est une autre tournure de cette locution, *il s'est cassé le ner*.

Il y a des gens qui ont une grande habileté pour dérober ce que vous voudriez leur cacher; *ils vous tirent les vers du nez*; c'est ordinairement en *plaidant le faux* pour *savoir le vrai* qu'ils viennent à bout de leur dessein. Méfiez-vous d'eux; si vous avez le naturel un peu franc et irritable, ils vous feront des contes bleus; ils prétendront qu'ils ont entendu dire ceci, ou bien cela; ils auront une foule de locutions particulières derrière lesquelles ils mettront à couvert leurs récits mensongers : *dans le monde on assure que... le bruit court que.....* Vous finirez par être impatienté de ces sornettes, la *moutarde vous montera au nez*, et dans votre bonhomie vous laisserez échapper les faits

réels que votre interlocuteur veut savoir. Que de gens, sans s'en douter, *se laissent ainsi mener par le nez!*

Mon enfant, vous mentez, *votre nez rougit, votre nez branle*, dit-on souvent au marmot que l'on veut intimider; c'est l'analogue de cet autre dicton : Dites-moi la vérité, car je sais tout, *mon petit doigt me l'a dit.*—Mon petit bonhomme, ajoute-t-on souvent, il est fort malhonnête de venir *rire au nez* des gens; si vous continuez, *je vous donnerai sur le nez.* —*Donner sur le nez* au figuré veut dire gronder quelqu'un, l'humilier; mais ce sens figuré vient certainement de ce que rien n'est plus humiliant comme de *recevoir une chiquenaude* ou *un coup sur le nez.* Dans certaines localités, où des duellistes avaient fait une sorte d'échelle comparative pour les insultes, l'individu qui, frappé d'un soufflet, avait donné une chiquenaude *au nez* de son adversaire, ou lui avait *pincé le nez*, était considéré comme demeurant en reste; c'était *au nez pincé* l'insulte. En Angleterre, pour bafouer quelqu'un on lui crie : *to nose, to nose; au nez, au nez*; semblablement dans la Basse-Saxe... *Nasen, ab nasen.*

Du reste, le code pénal de plusieurs nations a classé parmi les châtimens humilians la perte du nez.— Les Musulmans *coupaient les nez* des chrétiens, les salaient et les envoyaient au sultan par boisseaux. Le pape Sixte-Quint faisait couper le nez à tous les voleurs qu'il pouvait capturer. —Chez les Hébreux, il était défendu de recevoir pour le service de l'autel un homme qui aurait eu le nez *trop petit, trop grand*, ou *tortu*; quant aux nez tortus, à ces *nez de perroquets*, cela se conçoit; cela se conçoit aussi à la rigueur pour les *petits nez*, car il est probable que le Lévitique entendait par là les *nez camards* (ce qui pouvait constituer une différence de race); mais on ne conçoit guère la défense pour les *grands nez : jamais un grand nez ne gâta beau visage.*

Les artistes, en effet, sont presque d'accord en cela avec les anciens, qui ne trouvaient jamais un grand nez difforme, mais nourrissaient au contraire une aversion prononcée contre les petits nez.—Le nez est le point fixe autour duquel s'assemblent et se composent les autres parties du visage; il en est en quelque sorte le régulateur, et plusieurs célèbres artistes estiment que sa longueur doit être le tiers de la hauteur du visage, depuis le menton jusqu'à la naissance des cheveux. En se servant d'un cheveu ployé de manière à ce qu'il puisse, sans qu'on reconnaisse le moyen, élever ou baisser sensiblement la pointe du nez, chacun peut voir combien l'altération de sa forme en apporte à celle du visage.

Platon nomme par excellence le nez aquilin *un nez royal.* Aspasie, Achille, Paris, Cyrus, avaient des nez aquilins. Au contraire les Kalmouks regardent le nez camard comme la perle des nez, et la célèbre beauté, que Genghis avait pour femme, n'offrait, au rapport de Rubruquis (1834, p. 126) que deux narines au lieu de nez. Les Hottentots pressent le nez des enfans pour l'aplatir, tandis que les Perses travaillaient le nez de leurs jeunes princes pour les rendre semblables au nez aquilin de Cyrus.—Qu'inférer de là? « *que la beauté est relative?* » Oui, pour ceux à qui manque le sens *du beau*; mais quoi qu'en puissent dire les logiciens, je préfère le nez de l'Apollon du Belvedère au nez de la Vénus hottentote. Quant à la décoration accessoire du nez, je sais des marins qui, tout en prohibant les arêtes de poisson et les chevilles de bois dont certaines peupiades traversent leur nez, m'ont assuré qu'ils n'avaient pas été infiniment choqués de voir les anneaux d'or qu'y suspendent beaucoup de femmes en Orient; au travers de ces anneaux elles embrassent leurs époux, et cela, dit-on, est gracieux. Cependant je suppose volontiers que l'origine de cet anneau n'est pas fondée sur un sentiment du beau; mais doit plutôt être considérée comme un signe ancien d'infériorité relative à l'homme. Le cercle au nez était l'indice de l'esclavage : on met un cercle au nez des buffles.

En voilà bien assez pour montrer l'importance du nez dans la physionomie humaine. Nous nous arrêterons là et nous ne parlerons pas des indices que divers physionomistes ont tirés du nez; outre que beaucoup de ces indices sont fort impertinens, il y en aurait trop long à dire; car les formes du nez sont innombrables : nez crochu, nez aquilin, nez camard ou camus, nez retroussé ou à la Roxelane, nez effronté, nez en truffes, nez en pomme de terre, nez pointu, nez effilé, nez carré, nez épaté, nez évasé, nez de perroquet, nez de masque, nez de béat, nez enluminé, nez vermeil, rouge trogne, etc., etc.

Arc-en-ciel. — A voir cette écharpe fugitive et nuancée de mille teintes, tantôt suspendue entre le ciel et la terre, et tantôt figurant un magique arc de triomphe au milieu des champs ou des lacs, on comprend que nos premiers pères aient immédiatement rattaché à la Divinité cette admirable apparence. Ils avaient devant eux un spectacle indépendant de la puissance humaine, un fait qui, pour eux, ne pouvait être expliqué autrement que par la volonté immédiate du Dieu dont il signalait la puissance.

Pour les Grecs, nourris de riantes poésies, l'arc-en-ciel, présage d'un message céleste, était la robe d'Iris. Ce tissu léger leur annonçait le corps diaphane d'une déesse; cet aspect riant réveillait l'espoir d'une bonne nouvelle, et leur gracieuse imagination festonnait de pensées séduisantes ces bandes colorées qui sillonnaient le cristal de l'Olympe.

Chez l'Hébreu grave et sévère, nourri aux privations, à l'esclavage, courbé sous la verge inexorable du Dieu qui souvent châtiait ses enfans; chez l'Hébreu inquiété du souvenir des inondations, l'arc-en-ciel avait aussi puissance de dérider les soucis du front. Il y voyait un signe de miséricorde de la part de ce Dieu jaloux et courroucé. L'arc-en-ciel ainsi traduit devenait un gage sacré, une signature divine.

Or, maintenant que nous savons décrire réellement le phénomène de *l'arc-en-ciel*, on peut se rire de l'illusion des Grecs et des Hébreux, pauvres gens qui ne savaient pas la physique! Mais, il faut en convenir, si l'on se réjouit d'avoir deviné le mystère de la nature, peut-être a-t-on lieu de regretter le brillant plumage que la vérité a coupé aux ailes de la fabuleuse imagination.

LE HAVRE.

En 1515, François I[er], revenant vainqueur de la bataille de Marignan, qui donna le Milanais à la France et prépara le désastre de Pavie, parcourut les bords de la Seine, et fut frappé des avantages que présentait à son embouchure une modeste crique, dans laquelle venaient chaque soir se retirer quelques barques de pêcheurs, dont on apercevait à l'entour les misérables cabanes.

Le roi conçut la pensée d'agrandir ce port creusé par la nature, et d'y élever une citadelle qui servît de barrière contre les incursions des Anglais si fatales à la Normandie.

Le sire de Chillon, natif de Honfleur, fut choisi pour diriger cette entreprise, et la première pierre de la nouvelle ville fut posée le 10 juin 1516.

Les travaux avancèrent rapidement; en 1533 le port était terminé et défendu par deux tours, dont l'une, connue sous le nom de tour de François I[er], existe encore, et sert à transmettre les signaux partis de la Hève.

Bientôt des habitans de Montivilliers, Harfleur, Granville et Honfleur vinrent peupler la cité de François I[er], et dans l'espace de dix années (de 1533 à 1543) deux quartiers se formèrent et s'étendirent jusque dans le voisinage de l'église de l'Eure.

En 1550, la ville, désignée d'abord sous le nom de son fondateur, fut appelée le Havre-de-Grâce à cause de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, sur la côte de Honfleur, très vénérée des marins. En 1554 et 1574 furent édifiées les églises Saint-François et Notre-Dame.

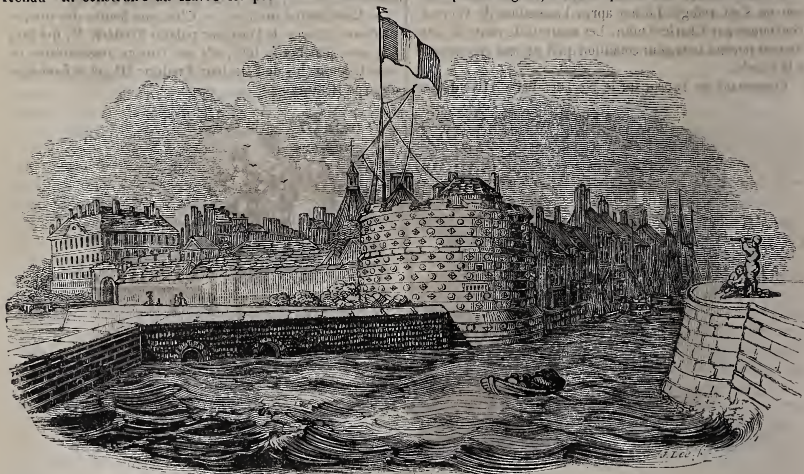
Vers cette époque le Havre fut érigé en port militaire, dans lequel stationnaient habituellement douze grands vaisseaux destinés à la défense des côtes, ce qui n'empêcha pas les Anglais d'y faire plusieurs descentes et de s'emparer du Havre en 1562 par le fait de trahison de Louis de Bourbon, prince de Condé. — Le 29 juillet 1563 la ville fut reprise par Charles IX et sa mère, régente du royaume.

En 1564 on jeta les fondemens de la citadelle; agrandie en 1628 par le cardinal de Richelieu, elle fut rasée en 1784 à l'exception du front de la porte de secours qu'on a lié à la nouvelle enceinte. En 1669 et 1670 on s'occupa d'entourer la ville de fortifications régulières; on y construisit un arsenal, on creusa un bassin, nommé bassin du roi, et un canal de communication avec Harfleur. Ce canal aboutissait alors dans les fossés de la citadelle; il tombe aujourd'hui dans ceux de la ville entre la Quarantaine et les casernes; mais il est presque comblé du côté d'Harfleur, et n'est plus d'aucun usage malgré l'importance qu'il pourrait offrir. En 1682 l'ingénieur Renau fit construire au Havre les premières bombardes connues; elles étaient destinées contre Alger, dont Louis XIV avait résolu de châtier l'audace.

En 1692 le Havre devint le point central des armemens qui se firent pour le rétablissement de Jacques II sur le trône d'Angleterre. Le succès ne couronna pas l'entreprise, et la ville de François Ier fut, par représailles, exposée à une destruction complète. Le 25 juillet 1694, les Anglais, qui venaient de brûler Dieppe, assiégèrent le Havre, qu'ils bombardèrent pendant 48 heures, et dont ils incendièrent près de 200 maisons.

Aux horreurs de la guerre succéda une affreuse disette, qui en 1695 désola le royaume et surtout la Normandie.

En 1711 on construisit une nouvelle jetée, devenue bien nécessaire pour mettre les navires à l'abri des vents du large. L'année suivante la compagnie des Indes fonda au Havre une manufacture de tabac qui existe encore aujourd'hui. En 1725 on s'occupa de quelques embellissemens: on remplaça dans les rues les cailloux de la Hève par de beaux pavés de grès; on fit le pont tournant, et l'on établit plusieurs fontaine dans les différens quartiers de la ville.



(Vue de l'entrée du Havre et de la tour de François Ier.)

La prospérité semblait renaître, lorsqu'en 1742 la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre; nous perdîmes nos établissemens du Bengale et de Pondichéry.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV vint au Havre (1749), et reconnut la nécessité d'agrandir une ville que sa position appelait à de hautes destinées commerciales; malheureusement la guerre vint encore ajourner ces projets d'amélioration, et l'Angleterre nous enleva, en 1759, Chandernagor et le Canada.

Alors le Havre reprit son aspect guerrier, on augmenta les forces maritimes de cette place, et les Anglais qui voulaient les détruire, vinrent cette même année, 1759, renouveler le bombardement de 1694.

Le désastreux traité de 1763 rendit un peu de calme à la ville, et l'on reprit les projets d'agrandissement du port, devenu insuffisant pour les navires qui s'y retiraient.

L'activité de cette place augmenta pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis, et la paix de 1783 lui donna un nouvel essor. En 1786, Louis XVI revenant de Cherbourg par Honfleur, passa au Havre, et déclara son intention de lui accorder de nombreux encouragemens, qui ne furent complètement réalisés qu'en 1792. La ville fut agrandie au nord et à l'est, et les fortifications portées à 400 mètres plus loin. Un vaste bassin (celui du commerce) fut ajouté à celui qui existait déjà, et le port fut défendu à la fois contre les agressions des hommes et les fureurs des élémens.

Les guerres de la révolution et de l'empire vinrent de nouveau fermer le port du Havre, qui ne cessa cependant d'attirer l'attention du gouvernement. Deux fois, en 1802 et 1810, Napoléon visita le Havre, et le bassin de la Barre fut un des résultats de son premier voyage; sa chute l'a empêché de réaliser ses vastes projets sur une ville qu'il se plaisait à appeler le port de Paris.

La loi du 25 octobre 1795 a rayé le Havre de la liste des grands ports militaires, et l'a rendu à sa véritable destination, au commerce, dont vingt années de paix ont porté le développement et la prospérité à un degré qui a dépassé toutes les espérances.

HEIDELBERG

NOTES DE VOYAGE.

Novembre 1834. — Arrivés de nuit à Heidelberg. Notre hôte, M. Goodman, excellent homme, de beaucoup d'instruction et de jugement. — Sa conversation pendant le déjeûner. -- Le budget du grand-duché de Bade est de dix

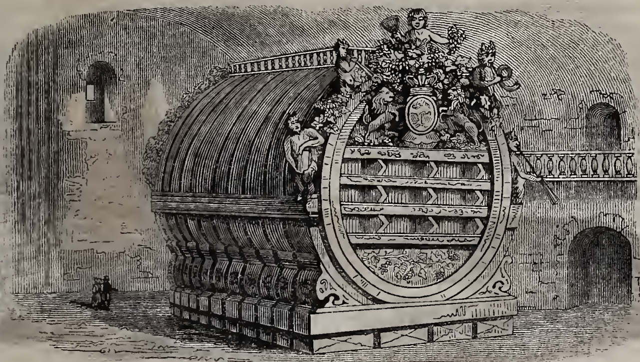
mille florins (environ vingt-cinq mille francs). Onze mille habitans. Un soldat sur cent. Une constitution demi-libérale. La chambre haute composée de vingt membres. Tous les parens obligés d'envoyer leurs enfans aux écoles sous peine d'amende. Impossibilité pour le pays de s'enrichir autrement que par l'agriculture : l'énormité des droits ne permet l'établissement d'aucune fabrique. — Détails de famille. Le fils de M. Goodman, élève de Chopin, pianiste et compositeur distingué : « L'enfant est estimé et connu dans les duchés, nous dit M. Goodman; mais il m'a bien fallu le conduire à Paris, puisque c'est seulement de là que vient maintenant toute solide réputation, même en musique.» — M. Goodman nous a montré sur son registre les noms de mistriss Trolope et de ses compagnons de voyage. C'est un fort médiocre ouvrage que *la Belgique et l'ouest de l'Allemagne en* 1834; nous l'avons trouvé souvent en défaut pendant notre voyage : malheureuses diatribes contre tout ce que les peuples ont de plus honorable et de plus sacré.

Première course hors la ville. Village de Nuenheim. Maison où s'est refugié Luther après l'assemblée de Worms, convoquée par Charles-Quint. Les contrats de vente de cette maison portent tous pour condition qu'il ne sera rien changé à la façade.

Promenade en bateau sur le Necker. Perspective de peu d'étendue, mais d'un charme parfait. Collines vertes s'élevant de chaque rive : les rives couvertes d'élégantes maisons : admirable situation du château isolé à mi-côte en tête de la ville : harmonie des tons jaune-doré et rougeâtre de la pierre, et des nuances vert-pâle et rouge d'automne. Les débris, les statues, les moulures, les arabesques sculptées, fourniraient dignement tout un musée grand comme celui du Louvre; art grec et latin; œuvre de transition; modèle de l'esprit, sinon du génie de la renaissance.....

Entrée au château. — Tandis que seuls au milieu de la cour, nous regardons avec surprise, parmi les statues de l'étage inférieur de la chapelle, celle dont la tête séparée du corps penche vers le fond de sa niche, le guide appelle en levant la main : *Hans! Hans!* et aussitôt, d'un piédestal isolé, un paon prend son vol et vient s'abattre à nos pieds, déployant ses belles et vives couleurs, et faisant serpenter son cou avec grâce.— Il vit seul dans ces ruines, dit notre guide; seul avec M. Charles de Graimberg et le tonnelier (qui n'a jamais eu de fille, quoi qu'en dise mistriss Trolope).

— Cette statue mutilée? — C'est une bombe des troupes suédoises, alliées de l'électeur palatin Frédéric V, qui lui a fait ainsi pencher la tête; elle est l'image ressemblante de Jean Casimir, fils de l'électeur Frédéric III, et le fondateur du *gros tonneau*.



(Le gros tonneau de Heidelberg sous Charles-Louis.)

Le tonnelier, qui n'entend pas un mot de français, sauf ceux-là apparemment, est sorti en agitant ses clés, et nous a conduits dans un caveau sous la chapelle.

Première tonne construite par les ordres de Jean Casimir, détruite pendant la guerre de trente ans. — Seconde tonne construite sous l'électeur Charles Louis, par le tonnelier de la cour Meyer. Ses ornemens étaient, en haut, une figure de Bacchus, aux côtés deux satyres et autour des ceps de vignes en guirlandes. — En 1728, la tonne réparée sous l'électeur Charles-Philippe, par le tonnelier de la cour Engler. Ornemens : statues de Tellus, Vertumne, Triptolème; Momus avec une marotte et les pieds alongés sur un groupe de masques enluminés : la bouche de l'un d'eux servait de robinet. — Tonne actuelle bâtie en 1751, sous Charles-Théodore, électeur palatin. Elle a 30 pieds 7 pouces de longueur, 21 et demi de diamètre, et peut contenir deux cent trente-six foudres, c'est-à-dire deux cent quatre vingt-quatre mille bouteilles. On y admire surtout la perfection de la tonnellerie : les poutres ont été pliées en douves; les poutres de fer en cercle. Le tonnelier s'est soumis à toutes les difficultés d'une tonne ordinaire : et c'est là ce qui rend, avec l'intérêt de la tradition, cette tonne géante si curieuse; car il existe d'autres tonnes beaucoup plus grandes en Europe, entre autres celle de M. Withbread à Londres, et celle d'un bourgeois de Pest, qui contient deux cent vingt mille litres de vin.

Un escalier conduit au sommet de la tonne qui est couverte d'un terrasse assez spacieuse pour un dîner ou une contredanse. Des tuyaux pratiqués dans la voûte du caveau servaient à remplir la tonne du vin du Rhin, que les propriétaires de vignes payaient au prince à titre de dîme. Frais de construction : environ 160,000 francs.

Après le congrès de Vienne, les souverains alliés, pendant leur séjour à Heidelberg, visitèrent tour à tour la tonne avec leur suite. Une barrique de la contenance de deux cents à trois cents bouteilles avait été introduite avec adresse derrière la bonde : c'était la tonne elle-même qui semblait verser le vin aux lèvres royales.

En face de la tonne, une statue de bois peint représente Perkeo, bouffon de la cour de Charles-Philippe. Suivant la chronique, il ne se couchait jamais sans avoir bu dix-huit à vingt bouteilles du vin de la tonne. —A notre retour, bonne joie allemande des gens de l'hôtel en voyant notre dessin de Perkeo.

Près de la statue de Perkeo, une ancienne horloge; — un anneau suspendu au-dessous. — Dès qu'on y touche le cadran se lève, et au bruit d'une sonnette une belle queue de lapin vient caresser le visage du curieux. — Gravité du

tonnelier presque honteux de cette mystification. Hypothèse sur le courroux de quelque lord vengeur d'une lady mystifiée. . . . .

(La suite à une prochaine livraison, avec le portrait de Perkeo.)

ESTIENNE DOLET.

François Ier, pour arrêter les progrès du protestantisme dans son royaume, établit un tribunal d'inquisition et une chambre ardente, avec mission de rechercher les hérétiques et de les condamner à être brûlés vifs. Un des plus zélés inquisiteurs fut Antoine Mouchi, du nom duquel dérive, dit-on, le mot *mouchard.* Beaucoup d'hommes distingués dans tous les genres quittèrent Paris pour fuir les poursuites, entre autres le poète Clément Marot et l'illustre Amyot; beaucoup furent atteints par la justice. Plusieurs d'entre eux n'étaient pas protestans, ne s'occupaient pas de matières théologiques, et ont expié, comme Galilée,

L'inexcusable tort d'avoir trop tôt raison.
CASIMIR DELAVIGNE.

Au nombre de ceux-ci fut Estienne Dolet, natif d'Orléans, imprimeur-libraire à Lyon, poète et savant distingué. Sa mémoire mérite la popularité tardive que nous désirerions lui donner aujourd'hui; c'est l'un des plus intéressans martyrs de la science.

Des discussions à l'occasion de je ne sais quels passages de Cicéron lui avaient attiré de nombreux et puissans ennemis. Ils parvinrent à faire porter contre lui, en octobre 1543, l'accusation banale d'hérésie, et, après quinze mois de cachot, il fut condamné à être brûlé vif. Il allait subir sa peine, lorsque P. Du Châtel, évêque de Tulle, la main sur l'Evangile, dont lui du moins était le digne ministre, récita la parabole de la brebis égarée, et le sauva.

Echappé au bûcher, Dolet renonce aux disputes et aux arguties scholastiques, dont il avait reconnu le vide; mais, poussé par la sublime imprudence d'une âme passionnée pour le bien, il entreprend, en présence de ses ennemis et de l'inquisition qui veillent, de faire connaître les bons auteurs à tous les Français par des traductions en langue vulgaire. Il commence par celle de deux dialogues de Platon, l'*Axiochus* et l'*Hipparchus*, et la dédie *à ceulx de sa nation*, qu'il appelle en ces termes à la science :

C'est assés vescu en ténèbres!
Acquérir fault l'intelligence
Des bons autheurs, les plus célèbres
Qui soyent en tout art et science.

Dolet savait les dangers qu'il courait en voulant éclairer les hommes et jetant ce cri : *C'est assés vescu en ténèbres!* dans ces temps d'aveugle fanatisme, où les traductions des livres saints, notamment celles de la Bible et des Psaumes de David, étaient prohibées, où l'on trouvait des hérésies dans les livres les plus étrangers au dogme; dans ces temps où quelques hommes possédaient à la vérité une vaste érudition, plus rare peut-être de nos jours qu'alors, mais où presque tous étaient plongés dans une profonde ignorance, que la politique regardait comme utile à ses intérêts. Dolet eut toujours, en effet, le pressentiment de sa destinée; on en trouve la preuve dans presque tous ses écrits, surtout dans un emblême touchant placé à la fin de presque tous les livres français sortis de ses presses. On y voit une vignette qui représente une main armée d'une hache; cette main sort d'un nuage et fend un tronc d'arbre; au-dessous on lit cette prière : *Préserve moy, ô Seigneur! de la calumnie des hommes.* La calomnie, qui porte ses coups dans l'ombre, frappa Dolet comme la main mystérieuse de sa devise frappe le tronc d'arbre.

Accusé d'hérésie pour sa traduction de l'*Axiochus*, accusé d'avoir imprimé la sainte Bible, et d'avoir tenté d'introduire à Paris une caisse de livres hérétiques, grief qu'on a prétendu avoir été établi contre lui par une ruse grossière de ses ennemis, il fut mis en jugement et enfermé à la Conciergerie. Il y composa un cantique *sur sa désolation et sur sa consolation*. En voici les deux premières strophes :

Si au besoing le monde m'habandonne,
Et si de Dieu la volunté n'ordonne
Que liberté encores on me donne,
Selon mon vueil (*vœu*),
Dois-je en mon cueur pour cela mener dueil,
Et de regretz faire amas et recueil?
Non pour certain! mais au ciel lever l'œil,
Sans autre esgard.

Le sentiment religieux qui dicta ces vers se retrouve dans tous les ouvrages de Dolet; cependant il fut condamné au feu comme athée relaps; on vit son crime dans deux ou trois mots de Platon, *mal traduits* suivant la Sorbonne.

Le 3 août 1546, à l'âge de 37 ans, il fut pendu et brûlé, à la place Maubert avec ses livres. La fermeté de toute sa vie ne l'abandonna pas dans cette terrible conclusion de ses malheurs; un de ses contemporains en a laissé le témoignage dans ce vers latin à jeux de mots :

Dolet quisque dolet, non dolet ipse Dolet.
Chacun plaint Dolet, lui seul ne se plaint pas

Dolet avait adressé *à la souveraine et vénérable cour du Parlement de Paris* une requête en vers pour demander justice. On y remarque l'énergique indignation d'un accusé dont la conscience est calme et la fierté d'un homme qui sent sa valeur. Le poète ne craint pas d'irriter ses juges, eux qui avaient condamné tant d'hommes au supplice, en leur rappelant de quel prix est la vie d'un homme. La grande rareté des œuvres de Dolet nous engage à transcrire un passage de cette requête.

. . . .
Que me veult-on? . . . .
Dys-je de Dieu quelcque cas mal sonnant?
Suys-je un loup gris? Suys-je un monstre sur terre,
Pour me livrer une si rude guerre?
Suys-je endurcy en quelcque meschant vice,
Pour me traîner si souvent en justice?
Ignorez-vous que maincte nation
N'ayt de cecy grande admiration (*étonnement*)?
Car chascun sçait la peine que j'ay prinse
Et jour et nuict sur la noble entreprinse
De mon estude, et comme je polys
Par mes escripts le renom des troys lys;
Et toutesfoys de toute mon estude
Je n'ay loyer que toute ingratitude
. . . .
Et moy chétif, qui jour et nuict me tue
De travailler, et qui tant m'esvertue
Pour composer quelcque ouvraige excellent,
Qui puisse aller la gloire revelant
Du no[m] françoys en tout cartier et place,
On ne me faict seullement tant de grace,
Qu'en bien versant (*agissant*) en repos puisse vivre
Et mon estude en liberté poursuyvre.
D'où vient cela? C'est un cas bien estrange,
Où l'on ne peult acquérir grand' louange.
Quand on m'aura ou bruslé ou pendu,
Mis sur la roue et en cartiers fendu,
Qu'en sera-il? Ce sera un corps mort.
Las! toutesfois n'aurait-on nul remord,
De faire ainsi mourir cruellement
Ung qui en rien n'a forfaict nullement.
Ung homme est-il de valeur si petite?
Est-ce une mouche ou un verms (*ver*) qui mérite
Sans nul esgard si tost estre destruict?
Ung homme est-il si tost faict et instruict,
Si tost muni de science et vertu,
Pour estre, ainsi qu'une paille ou festu,
Anihilé? Faict-on si peu de compte
D'ung noble esprit qui mainct aultre surmonte.

INDIGO, PASTEL.

PAYS DE COCAGNE.

L'indigo a été primitivement connu dans l'Inde; les Chinois en faisaient usage dans la teinture plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Cette couleur bleue existe dans les feuilles de diverses plantes, comme le sucre existe dans le suc de plusieurs végétaux. Jusqu'au XVIe siècle, la teinture bleue a été obtenue en France au moyen des coques de pastel. Elles étaient, à cette époque, l'objet d'un immense commerce; on cultivait le pastel sur plusieurs points de la France, mais surtout dans le Haut-Languedoc, où le pays de Lauraguais avait reçu le nom de *pays de Cocagne* à cause de la grande quantité de *coques* de pastel que l'on y préparait, et du profit qu'en retirait son agriculture. La plupart des fortunes du Haut-Languedoc provenaient de la culture ou du commerce du pastel; les plus beaux édifices de la ville de Toulouse ont été construits par des marchands de pastel.

Quelques années après la découverte de l'Amérique, les Européens y trouvèrent une plante (l'anil) dont les feuilles contiennent l'indigo en abondance; on parvint, dans les colonies, à débarrasser cette précieuse matière de toutes les parties étrangères avec lesquelles elle est mélangée dans l'anil, pour ne mettre dans le commerce que le principe colorant sous le nom générique d'*indigo*. On l'introduisit ainsi en France vers la fin du XVIe siècle.

L'immense avantage de cet indigo sur celui des coques de pastel fut bientôt senti. En effet, les coques de pastel contenaient les débris de toutes les matières avec lesquelles l'indigo est mélangé dans les feuilles de cette plante; de telle sorte qu'une livre d'*indigo* américain produisait plus de couleur que deux cents livres de coques de pastel. Le commerce de ces dernières fut donc menacé d'une ruine complète; et cette ruine s'opéra malgré l'édit d'Henri IV portant peine de mort contre quiconque ferait usage d'indigo étranger.

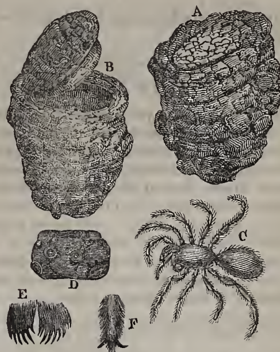
Aujourd'hui la chimie a trouvé le moyen d'extraire l'indigo des feuilles du pastel, comme on l'extrait, en Amérique, des feuilles de l'anil. Des expériences nombreuses ont démontré qu'il y a identité complète entre les matières colorantes extraites de ces deux plantes, de même qu'il y a identité entre le sucre de cannes et le sucre de betteraves. Les mêmes expériences ont convaincu en outre que l'on pourrait livrer l'indigo retiré du pastel au prix de l'indigo américain.

ARAIGNÉE MINEUSE

(*Mygale cœmentaria*)

Les diverses espèces de mygales se fabriquent des tubes soyeux pour revêtir leurs habitations; elles les cachent, soit dans des terriers qu'elles ont creusés, soit sous des pierres, sous des écorces d'arbres, ou entre des feuilles. La mygale maçonne, ou araignée mineuse qui appartient à cette tribu, se trouve dans le sud de la France aux environs de Montpellier; son nid a été soigneusement observé, et manifeste chez cette arachnide une merveilleuse habileté de construction. — Elle choisit ordinairement des terrains forts, sans mélange de pierres ou rocailles, dans lesquels les eaux ne puissent s'arrêter; elle tapisse d'une pellicule soyeuse les parois intérieures de son habitation afin d'éviter les éboulemens; d'ailleurs cette toile ainsi tendue sert à prévenir l'araignée de tout ce qui se passe dans le terrier.

Ce qu'il y a de plus curieux est la porte dont nous donnons un dessin. C'est une sorte de trape plate, épaisse, circulaire, composée de différentes couches de terre détrempées et liées ensemble avec de la soie; elle est raboteuse et inégale en dessus; la face intérieure est tapissée de fils qui se prolongent du côté du bord supérieur de l'entrée, y fixent et y attachent le couvercle dont la charnière est disposée de telle sorte qu'il puisse toujours retomber par sa propre pesanteur; ainsi l'habitation est naturellement fermée. Les proportions du couvercle sont si bien prises qu'il n'y a pas le moindre joint.



(A Nid fermé. — B Nid ouvert. — C *Mygale cœmentaria* ou Mygale maçonne. — D Yeux agrandis au microscope. — E, F Parties du pied et de la griffe agrandies au microscope.)

Lorsqu'on essaie d'ouvrir la porte de son domicile, la mygale maçonne s'accroche par les jambes, d'un côté aux parois de l'entrée du trou, de l'autre à la toile qui revêt le derrière de la porte, et tire à elle cette porte pour défendre l'entrée de son souterrain contre les envahisseurs.

Le couvercle une fois forcé, la mygale se précipite au fond du trou; on peut cerner alors la terre pour enlever l'habitation : l'animal ne se met en défense qu'en montant la garde à sa porte; lorsqu'il a été chassé de son terrier, il semble avoir perdu toute sa vigueur, paraît engourdi, et ne marche qu'en chancelant; c'est ce qui a fait supposer qu'il pouvait bien être nocturne.

SALON DE 1835. — SCULPTURE.

BENVENUTO CELLINI.

STATUE EN PLATRE PAR M. FEUCHÈRE.

Dans le petit nombre des sculptures du nouveau salon agréables par l'exécution ou par le choix du sujet, on remarque une statue de moyenne grandeur représentant Benvenuto Cellini, orfèvre et sculpteur florentin du XVIe siècle.

Pour être juste envers M. Feuchère, il ne faut pas chercher dans cette statue l'expression historique, le style monumental, mais seulement ce que l'auteur a prétendu y mettre, une certaine vérité traitée avec esprit et élégance.

Benvenuto, quelque prodigieux qu'il soit, n'est pas un génie si grave et si solennel que la postérité lui doive une statue; en écrivant l'histoire de sa vie, il s'est élevé lui-même son monument avec une impartialité naïve à la fois d'orgueil et d'humilité involontaire; il s'est fait sa juste part d'éloges et de blâmes; il s'est mis à son rang comme si, vivant, il avait eu le don de se transporter dans l'avenir pour s'y voir à distance; la postérité n'a qu'à contresigner ses *mémoires* en témoignage d'approbation; le croquis de la statue de M. Feuchère servira de vignette au livre. C'est bien dans cette posture crâne et acrimonieuse que l'imagination se figure cet étrange Florentin, orfèvre et sculpteur, amoureux-fou de l'art, avare de ses œuvres, jaloux de ceux qui les commandent et les paient, ne connaissant aucun maître, ni pape, ni roi, ni dame, ni la faim, ni la raison, ne soupçonnant

même pas l'existence d'une hiérarchie sociale, comparant sérieusement la justice de France à l'enfer, indifférent sur la protection auquel tout citoyen a droit en échange de l'accomplissement de ses devoirs, ne comptant pour repousser l'injustice que sur son énergie, sur sa force, sur son adresse, sur son poignard rougi impunément de je ne sais combien d'homicides; M. Feuchère a eu tort de cacher son poignard, c'était le sixième sens de Benvenuto : Benvenuto sans arme semble mutilé.

Le vase qu'il tient sous son bras rappelle celui dont il parle dans le passage suivant de ses mémoires, où se révèle une partie de son caractère; nous bornerons à cette citation notre article, ayant le projet de parler plus spécialement et plus à loisir de Benvenuto à l'occasion de l'une de ses œuvres récemment découverte.

Extrait des Mémoires de Benvenuto Cellini.

« J'obtins, par le moyen d'un élève de Raphaël, grand ami de l'évêque de Salamanque, de faire pour ce prélat une de ces grandes aiguières qu'on met pour ornement sur les buffets. Jean Francisco le peintre m'en donna le dessin. C'est dans la boutique de maître Jean-Pierre de la Tucca, dont une partie me fut cédée, que je commençai cet ouvrage. L'évêque de Salamanque était un homme fort riche et fort magnifique, mais difficile à contenter. Il envoyait tous les jours savoir ce que je faisais; et lorsque celui qu'il envoyait ne me trouvait pas à la maison, il venait lui-même me menacer avec colère de m'ôter son vase et de le donner à un autre. C'était ma maudite flûte qui était la cause de ces retards (Benvenuto, fils d'un excellent musicien, jouait admirablement de la flûte); mais je travaillai nuit et jour, et je fus bientôt en état de le lui montrer; ce dont je me repentis ensuite, tant il avait la rage de le voir achevé. J'en vins à bout en trois mois et je l'ornai de figures et de feuillages si



(Salon de 1835. — Benvenuto Cellini statue en plâtre par M. Feuchère.)

bien imités qu'il n'y avait qu'à admirer. Je le fis porter à l'évêque qui dit en le recevant : « Je jure Dieu que je veux être autant de temps à le payer qu'il en a mis à le faire. » Je fus très mécontent de ces paroles et je maudis toute l'Espagne et tous ceux qui lui voulaient du bien. Parmi les ornemens de ce vase, il y avait un couvercle subtilement travaillé, qui, par le moyen d'un ressort, se tenait debout sur son ouverture. Monseigneur l'ayant fait voir un jour, par vanité, à ses Espagnols, l'un d'eux, en son absence, le mania si grossièrement qu'il cassa le ressort. Honteux de sa sottise, il pria le maître-d'hôtel de me le rapporter pour le raccommoder sur-le-champ, de manière à ce que l'évêque ne s'en aperçût pas; ce que je fis en quelques heures. Celui qui me l'avait apporté vint tout en sueur pour le reprendre.—Vite, vite, donnez-le-moi, me disait-il, en me donnant à peine le temps de parler. Moi qui voulais ne pas le rendre, je lui répondis que je n'étais pas pressé. Ces mots le mirent tellement en fureur, qu'il mit la main à son épée; je pris une arme de mon côté en disant hardiment à cet homme que ce vase ne sortirait pas de ma boutique qu'il ne fût payé, et qu'il allât le dire à son maître. Ne pouvant rien obtenir par la force, il eut recours aux supplications, en me certifiant qu'il m'en apporterait le prix le plus tôt possible, mais je fus inébranlable. A la fin, il me menaça de venir avec tant d'Espagnols, qu'il aurait raison de moi, et me quitta en courant.

» Moi qui craignais quelques mauvais coups de la part de ces gens-là, je résolus de me défendre, et je mis mon arquebuse en état; ils refusent, me disais-je, de me donner le prix de mon travail, et ils veulent encore ma vie!

» Bientôt j'aperçus plusieurs Espagnols qui venaient avec un homme à leur tête, fier comme ils le sont tous, et leur criant d'entrer de force chez moi; mais je leur montrai la bouche de mon canon prêt à faire feu en les traitant de voleurs et d'assassins, et en leur disant que le premier qui s'approcherait était mort; ce qui fit tellement peur à leur chef qu'il piqua de l'éperon le genet d'Espagne sur lequel il était monté, et qu'il prit la fuite à toute bride. Les voisins accoururent à ce tapage, et quelques gentilshommes romains qui passaient, criaient : Tuez, tuez ces scélérats, et nous vous aiderons! Ces paroles effrayèrent tellement le reste de la troupe, qu'elle suivit l'exemple du majordome. Ils racontèrent à monseigneur ce qui s'était passé; et celui-ci leur répondit qu'ils avaient mal fait de se porter à cet excès, mais que puisqu'ils avaient commencé, ils auraient dû finir. Il me fit dire ensuite de lui porter son vase, et qu'il me le paierait bien, sinon qu'il me ferait donner sur les oreilles. Ma réponse fut que j'allais instruire le pape de ces menaces. Quelque temps après, mes craintes et sa colère étant passées, je lui portai son vase, sur l'assurance de quelques gentilshommes que je serais payé. Cependant je me munis d'un poignard et de ma cotte de mailles. J'entre chez monseigneur, suivi d'un jeune apprenti qui portait le vase.

» Il avait fait mettre tous ses gens en haie sur notre passage, et il nous fallut traverser cette espèce de zodiaque où l'un représentait le lion, l'autre le scorpion, l'autre le cancer, pour arriver jusqu'à lui. En qualité d'Espagnol qu'il était, il me balbutia encore quelques impertinences; mais je le regardai en levant la tête et sans lui répondre un mot, ce qui redoubla son courroux. Alors m'ayant fait apporter du papier, écrivez de votre main, me dit-il, que vous avez reçu le prix du vase et que vous êtes content. — Volontiers, lui répondis-je, quand je serai payé. — A ces mots, sa fureur s'exhala encore en menaces; mais enfin il me satisfit; je lui donnai un billet signé de ma main, et je le quittai. Le pape Clément VII, qui avait vu mon vase, rit beaucoup de cette scène, ce qui rabattit un peu la fierté de mon Espagnol. »

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30

MINES DE HOUILLE DE COMMENTRY.



Vue des mines de houille de Commentry, département de l'Allier.

Les mines de Commentry sont situées dans le département de l'Allier, à peu de distance du Cher et de la petite ville de Montluçon. Le bassin houiller dans lequel elles sont ouvertes est enclavé de toutes parts, comme le serait le bassin d'un lac, dans les roches granitiques qui dépendent du plateau de la haute Auvergne : c'est un ancien fond dans lequel sont venus jadis se déposer les sables et les végétaux charriés durant les crues par les courans d'eau de cette contrée primitive. Les sables sont devenus de la pierre de grès, et les végétaux de la houille. On ne sait pas au juste quelle est la profondeur de ce bassin, ni par conséquent quel est positivement le nombre des couches de charbon qui s'y trouvent.

Les travaux de sondage nécessaires pour arriver à cette intelligence n'ont point encore jusqu'ici été poussés assez avant. On connaît déjà deux couches placées à peu de distance l'une de l'autre, ainsi que de la surface du sol, mais il n'est pas impossible que plus bas il en existe encore d'autres. La première couche, la plus voisine du jour, a une épaisseur de deux mètres. Tout ce qu'on en a vu est fort régulier, et la houille dont elle se compose est d'une très bonne qualité. Mais l'importance de la seconde couche diminue singulièrement la valeur relative de celle-ci. C'est cette seconde couche qui constitue véritablement la substance fondamentale de la mine. Sa puissance est vraiment prodigieuse: il y a des points sur lesquels elle se renfle jusqu'à trente mètres d'épaisseur. Néanmoins, en général, l'épaisseur ne dépasse pas vingt mètres. La couche possède déjà ces dimensions considérables tout près de la surface, où elle vient affleurer presqu'au contact du bassin granitique; de là elle plonge dans le sein de la terre avec une inclinaison de 20 à 25 degrés. Cet énorme massif est presque sans mélange. On estime que les matières impures, composées principalement d'argile friable, de schistes, de rognons d'oxide et de carbonate de fer, forment dans leur ensemble un lit d'un demi-mètre d'épaisseur. Le charbon de rebut forme une masse à peu près pareille. Enfin, il y a quatre à cinq mètres de charbon de seconde qualité. Tout le reste est du charbon de choix, et ce choix est d'excellente qualité. C'est une houille brillante, d'un beau noir, collant au feu, dégageant beaucoup de flamme et de chaleur, très bonne pour les usages de la forge. Son analyse, faite à l'Ecole des Mines, a donné pour 100 parties, — 60 de charbon pur, — 34 de produits gazeux, — 6 de cendres. 100 kilogrammes de cette houille fournissent donc 66 kilogrammes de coke : c'est un beau résultat.

Les travaux d'exploitation sont extrêmement simples. On arrive sur la houille par un puits peu profond, ou par une galerie inclinée; puis on découpe le massif par de longues galeries parallèles de trois mètres de hauteur environ sur autant de largeur, et laissant entre elles des pleins de même dimension : on recoupe ensuite ce premier système de galeries par d'autres galeries disposées dans un sens perpendiculaire. De telle sorte qu'il ne reste plus que des piliers réguliers de trois mètres d'épaisseur supportant le terrain supérieur, et toute la houille qui était dans leurs intervalles se trouve enlevée. On la roule dans des chariots jusqu'au bas du puits; là des machines à molettes, mues par des chevaux, la haussent à la surface, où on la dépose en monceaux. Une galerie de douze cents mètres de longueur, qui va déboucher dans la partie inférieure d'une vallée du voisinage, débarrasse des eaux sans qu'il soit nécessaire de les élever par le jeu des pompes jusqu'au niveau du sol.

Le feu s'est mis dans les parties supérieures de la mine, il y a près de seize ans, par suite de la négligence avec laquelle les premiers travaux avaient été conduits. Depuis ce temps l'incendie souterrain n'a pas cessé. On peut suivre de l'œil ses progrès en voyant le sol se dessécher, et la verdure se flétrir. Souvent de grands chênes, qui, la veille encore, couverts de leur épais feuillage paraissaient pleins force et de fraîcheur, se fanent tout-à-coup comme si l'hiver les avait touchés de sa baguette de mort; les feuilles deviennent ternes et grises, le tronc noircit, le sol fume, et parfois, le feu gagnant par les racines, l'arbre s'allume et se change en un vaste tison. C'est la nécessité de couper cet incendie pour l'empêcher de marcher plus avant, et de s'installer dans des profondeurs d'où on ne pourrait plus le déloger, qui a causé le système de travaux que l'on suit actuellement, et dont notre gravure représente l'aspect grandiose.

On a ouvert une immense tranchée qui traverse le terrain houiller jusqu'au fond de granite sur lequel il repose, et à travers lequel le feu ne saurait, faute d'alimens, se propager. On cerne ainsi le foyer en ignition d'un vaste fossé dans lequel on enlève soigneusement toute la houille. On avance en creusant successivement l'un à la suite de l'autre des trous pareils à celui que nous avons représenté, et lorsque le trou est achevé, on le comble avec les déblais pierreux et incombustibles du trou nouveau que l'on ouvre à côté. Une fois que l'on est sur la couche, tout est profit dans le travail, car il suffit de faire tomber la houille par grandes masses en frappant dans les angles des gradins, et de l'enlever dans des tonnes le long de la muraille pour la déposer dans les tas. Un mineur, dans son poste de huit heures, peut abattre jusqu'à soixante hectolitres de houille; mais il faut pour en arriver là bien des dépenses préliminaires. Dans les galeries, on ne peut guère calculer, pour une journée d'ouvrier, que sur la moitié de ce produit; mais cette quantité est déjà fort considérable.

L'existence de la houille dans les environs du village de Commentry a sans doute été connue depuis fort long-temps par les habitans; mais comme le pays ne manque pas de bois, ce trésor n'a pas dû leur paraître d'une haute valeur, et ils ne se sont guère livrés à son exploitation. On trouve çà et là quelques trous creusés sur les affleuremens à quelques pieds de profondeur au fond desquels on a grapillé un peu de charbon. C'est sans doute là toute la trace des anciens temps. En 1788, une ordonnance du conseil d'Etat concéda à la vicomtesse de Chazeron, dame de Commentry, le privilége d'exploiter exclusivement pendant une durée de trente ans les mines de charbon découvertes ou à découvrir sur l'étendue de la paroisse. C'est aux exploitations faites en vertu de ce privilége et dans l'intérêt de cette dame que l'on doit ce que l'on nomme aujourd'hui sur la mine, les Vieux-Travaux. Ce sont les excavations les plus imprudentes et les plus hasardées que l'on puisse imaginer. Il semble que pour un mince bénéfice on n'ait eu nulle crainte de jouer avec les plus imminens dangers. On a pratiqué dans le massif de houille des vides énormes qui atteignent parfois vingt-cinq à trente pieds de hauteur, et dont le plafond n'est soutenu que par de rares et maigres piliers qui n'ont souvent pas un mètre d'épaisseur. On ne conçoit pas que de malheureux ouvriers aient pu risquer leur vie dans des souterrains si bien préparés pour les éboulemens. Au-dessus de ces galeries, le sol de la campagne est plein de crevasses et d'effondremens provenant de la rupture des voûtes qui se sont affaissées. En 1815, une concession faite suivant les prescriptions de nos lois nouvelles a changé la situation de ces mines. Feu M. Rambourg, l'un des hommes qui ont le plus efficacement concouru au bon établissement de l'industrie métallurgique en France au commencement de ce siècle, et qui, dans les belles usines créées par lui dans les sauvages solitudes de la forêt de Tronçais, se trouvait à portée de connaître et d'apprécier les dépôts houillers de Commentry, est devenu, moyennant redevance envers l'Etat, concessionnaire de toutes les couches de houille rangées dans les limites de cette commune. A partir de cette époque, les travaux d'exploitation ont été conduits systématiquement et suivant les règles de la prudence et de l'art. En 1822, pour donner un emploi à ces mines que la cherté des transports condamnait à un délaissement stérile, M. Rambourg imagina d'établir sur les lieux mêmes une vaste manufacture de glaces. Cette fabrication exigeant une grande quantité de combustible, c'était un moyen d'utiliser la richesse naturelle de la mine, malgré l'obstacle des transports, dont le prix, en comparaison de la valeur de productions telles que les glaces, n'est plus qu'un objet de considération secondaire. Cette grande usine a marché jusqu'en 1830, en concurrence des usines de Saint-Gobin et de Saint-Quirin, seules en possession jusque là de fournir la France de ce mobilier indispensable. Des embarras survenus en 1830 ont suspendu l'activité de la fabrication. Les brasiers des fourneaux sont éteints; mais le vaste attirail des constructions est toujours debout, et la prospérité peut renaître.

En attendant la venue de circonstances meilleures, le

produit de ces mines continue à alimenter les petites villes et les villages d'alentour. Les travaux sont dirigés avec soin et habileté par M. Paul Rambourg, successeur des droits de son père, et l'un des industriels les plus éclairés de ce département. Les mesures nécessaires pour assurer la conservation de ce précieux réservoir de combustible ne sont nullement négligées, ainsi qu'on peut en juger par ce que nous venons de dire de la grande tranchée ouverte contre l'incendie. L'allure de l'exploitation, sans être très vive, est cependant convenablement soutenue. Et lorsque les canaux que l'on prépare pour mettre la vallée du Cher en communication avec Paris seront terminés, les mines de Commentry prendront une importance de première ligne. Leurs houilles alimenteront non seulement les foyers et les forges de la capitale, mais, sur leur trajet, les nombreuses usines de la Nièvre et du Berry. Le canal du Cher qui part de Montluçon, se divise à la Fontblisse en deux branches; la première se dirigeant sur la Loire, au-dessus de Tours, par Bourges et Vierzon; la seconde, encore sur la Loire, mais beaucoup plus haut, de manière à s'embrancher avec le canal latéral et à se joindre par Briare avec les ports de Paris. C'est par ce chemin que les houilles de l'Allier gagneront leur marché principal. Commentry, à lui seul, en pourra fournir annuellement un million d'hectolitres; et grâce à l'économie de la navigation par eau, l'hectolitre, qui déjà vaut douze à quinze sous sur la mine, ne vaudra pas même trois francs rendu à Paris dans le foyer du forgeron ou du consommateur. Ce sera un bénéfice considérable pour la capitale, qui aujourd'hui n'a guère pour le service de ses forges d'autre ressource que les charbons de Saint-Etienne, dont le prix est considérablement plus élevé. Ce ne sera pas un moindre bénéfice pour le pays de Commentry, qui, sûr de pouvoir écouler à peu de frais les fruits de ses fabrications, deviendra un siége notable pour les industries qui tirent origine de charbon. Les canaux sont les artères d'un pays; ce sont eux qui portent la nourriture dans tous ses membres et y font circuler commodément tous les principes de la vie. On ne saurait donc trop presser l'adoption de ceux qui sont en projet, ainsi que l'achèvement de ceux qui sont en travail, et de ceux surtout qui, aux termes des promesses, devraient être depuis long-temps livrés au commerce qui les réclame. Il y a des choses dont on regorge dans certains pays et dont on a disette dans quelques autres. Quand le superflu pourra s'écouler sans trop de dépenses vers les endroits dans lesquels il est une nécessité, il y aura équilibre dans tout le pays, il y aura richesse.

LES ASSISES DE JÉRUSALEM.

« Quand la sainte ville de Jérusalem fut conquise sur les » ennemis de la Croix, en l'an de l'incarnation de Notre » Seigneur 1099, par un vendredi, et remise au pouvoir des » fidèles, Godefroy de Bouillon, élu roi et seigneur du nou- » veau royaume, par le conseil du patriarche, des princes et » des barons, choisit, parmi les plus sages hommes de sa » cour, une commission chargée de recueillir les usages et » coutumes qui régissaient le royaume des Francs. »

Telle est l'origine du recueil d'institutions féodales, qui nous a été conservé sous le nom d'*assises de Jérusalem*, ou de *lettres du Saint-Sépulcre*. Fait à une époque où la féodalité était dans toute sa force et dans toute sa maturité, ce livre est ce qui représente le plus fidèlement cet état de choses, que Montesquieu a appelé l'anarchie organisée.

Il ne faut pas croire toutefois que le texte que nous possédons, et qui a été publié en 1640, par l'estimable Thomas de la Thaumanière, soit l'œuvre sortie des mains de Godefroy et de ses barons: ses successeurs y firent de nombreuses modifications et additions. Après la prise de Jérusalem par Saladin, les *assises* suivirent le sort de la famille de Lusignan, et passèrent dans l'île de Chypre, où elles furent conservées dans le sanctuaire de l'église de Nicosie.

Revues et mises en ordre par Jean d'Ibelin, comte de Jaffa et d'Ascalon, en 1250, elles le furent de nouveau en 1368, par ordonnance de Jean de Lusignan, prince d'Antioche, bailliste de Pierre de Lusignan, roi de Chypre. C'est probablement cette dernière édition qui nous est parvenue.

Ces coutumes sont à peu près celles qui étaient observées dans le royaume de France, comme il est dit en plusieurs endroits du livre. Transportés sur la terre asiatique, et obligés d'y improviser un gouvernement et un état de choses qui eût quelque fixité, nos braves chevaliers tournèrent leurs yeux du côté de la mère-patrie: ce fut sur l'image du grand royaume des Francs qu'ils modelèrent la nouvelle conquête. Notre langue fut portée, en Orient, avec nos armes, et aussi avec nos coutumes et nos lois. La guerre et les dangers auxquels se trouva exposé le nouveau royaume le contraignirent à resserrer les ressorts du gouvernement féodal, et à le maintenir dans un état perpétuel de tension, afin d'en tirer toute la force possible.

Dans la mère-patrie, au contraire, les choses suivirent leur cours naturel, et la féodalité subit la loi du temps. Elle fut moins exclusive; elle admit des élémens étrangers, elle laissa le droit romain s'introduire dans son sein, tant et tant qu'un jour celui-ci se trouva le plus fort et occupa la place. A l'époque de la dernière rédaction des *assises*, en 1368, on sait combien les institutions féodales pâlissaient chez nous, tirant à leur fin; tandis qu'en Chypre, en face du droit romain ou grec qui régnait à Constantinople, elles se conservaient sans mélange. C'est que le nouveau royaume, sans cesse en péril du côté de la Grèce, repoussait tout ce qui lui venait de ce pays; les inimitiés étaient trop grandes entre les deux races et les deux religions pour qu'on pût s'entendre et arriver à une fusion d'idées et de lois.

Les assises de Jérusalem sont donc d'une haute importance, non seulement pour l'intelligence de l'histoire des croisades et du royaume qu'elles déposèrent pour un instant en Palestine, mais encore pour l'histoire de tous les peuples de race germanique; car la féodalité est un fait général, qui a pris possession de l'Europe à une certaine époque, et s'est étendu depuis les rivages de l'Océan jusqu'à la race slave, qui lui a échappé.

Les autres monumens de ce temps, ont été écrits à une époque où le droit féodal s'altérait dans son principe, comme les établissemens de saint Louis, déjà mélangés de droit romain; en outre ils ont l'inconvénient de localiser la féodalité, de la renfermer dans une province, et de la restreindre aux usages et coutumes d'une ville, comme la coutume du Beauvoisis de Philippe de Beaumanoir et les autres coutumes recueillies plus tard. Les assises ne sont pas seulement des prescriptions locales; elles représentent plutôt la féodalité dans son essence et son développement, selon son principe même et indépendamment des circonstances géographiques. Ce ne sont pas des hommes de Picardie, du Poitou ou de la Saintonge qui les ont écrites, ce sont des hommes réunis de toutes les parties de l'Europe féodale.

Boîte curieuse. — Le général Lafayette avait rapporté en France, au retour de son voyage aux États-Unis, une boite formée de plusieurs pièces de bois précieuses par les souvenirs qu'elles réveillent.

Le corps de la boîte est fait d'un morceau de noyer noir, qui autrefois couvrait le sol de Philadelphie, et qui, en 1818, élevait encore ses rameaux en face de la salle où fut déclarée l'indépendance.

Le couvercle se compose de quatre pièces différentes:

La première est façonnée d'une branche d'un arbre forestier, dernier survivant de ceux qui virent creuser les premières fondations de Philadelphie.

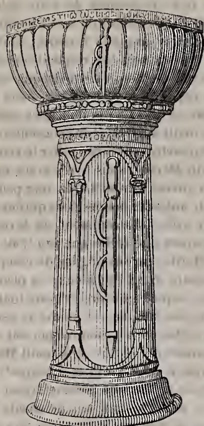
La seconde est faite d'un morceau de chêne, débris du premier pont construit, en 1683, sur la petite rivière du Canard. Ce morceau a été retrouvé, en 1825, à environ six pieds au-dessous du sol actuel.

La troisième est tirée de l'orme célèbre sous lequel Penn fit son premier traité avec Shachamaxum (1834, p. 329). Il tomba de vétusté en 1810; mais un de ses rejetons s'élève aujourd'hui plein de vigueur, dans le jardin de l'hôpital de Philadelphie.

La quatrième rappelle des souvenirs plus anciens encore. C'est un fragment de la première maison élevée par des mains européennes sur le sol américain : c'est un morceau d'acajou de l'habitation construite et occupée, en 1496, par Christophe Colomb.

BÉNITIERS.

Les deux premiers bénitiers que nous représentons appartiennent à l'église Sainte Marie-Nouvelle de Florence. Le plus ancien, où l'on voit des épées au milieu de petites arcades, doit avoir été sculpté vers le commencement du XIVe siècle.



(Bénitier de l'église Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence.)

Le travail se ressent encore du peu de goût des chrétiens dans les premiers temps; la petite couronne de lettres gothiques placée au sommet de la cuvette et celle placée au-dessous sont en relief. Ce fut probablement un don fait à l'église de Sainte Marie-Nouvelle par quelque baron florentin en accomplissement d'un vœu au temps des guerres civiles; du moins il semble qu'on soit autorisé à le supposer d'après la représentation, sur la pierre, de quatre écussons ornés de lions aux armes nobles, avec les quatre épées enfermées dans leur fourreau et comme accrochées en signe de repos. Sur une seule face de la partie qui reçoit l'eau bénite, il y a une dague également enfermée. Les inscriptions ont été effacées en plusieurs endroits. Ce petit monument, qui est en partie de marbre blanc, est assez original dans la forme et bien assis sur sa base; les ornemens, bien disposés, ne manquent pas de caractère. Il est placé au milieu d'une arcade du bas côté de la nef, près des tombeaux du Dante et de Machiavel. Sa hauteur est de 4 pieds 6 pouces, sa longueur à son sommet est de 2 pieds 4 pouces.

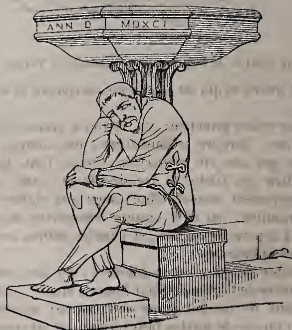
Le second bénitier, dont les dimensions sont les mêmes, est plus moderne : il doit être attribué au beau temps de l'art à Florence vers le milieu du XVe siècle; il est d'une sculpture très fine et d'une forme toute particulière; sa cuvette, son support sont alongés comme une navette; il est construit pour être placé près d'une porte latérale de l'église, contre le mur.



(Autre bénitier de l'église Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence.)

La matière employée par l'artiste est en grande partie le marbre blanc; deux moulures sont de marbre gris; ce sont, l'astragale placée immédiatement au-dessous des cannelures du support, et celle placée à terre sous le socle de la base. L'écusson barré au milieu porte cinq petites mouches à miel, qui sont probablement les armes de *Bartolomeo Caderni*, nom de quelque riche commerçant florentin inscrit sur la cuvette.

Les deux autres bénitiers ont été dessinés à Vérone, cette vieille et sévère ville des Scaliger, bariolée de briques, de marbres rouges et jaunes; ils sont placés dans l'église de Sainte-Anastasie; tous deux représentent une image vivante sous une forme de marbre colorié. Au premier est la pauvreté froide et mâle qui attend fièrement la fin de sa misère sous la protection de l'eau sacrée.



(Bénitier de l'église Sainte-Anastasie, à Vérone.)

Ne semble-t-il pas dire sous sa vieille moustache « je me suis assez baissé à terre ! je me suis assis ! » Tous les fidèles passent leurs mains au-dessus de sa tête, plongent deux doigts dans l'eau du vase, et se signent en fermant les yeux; ils ne

voient pas ces mots écrits en italien : *Tronc pour les pauvres;* et si par mégarde ils laissent quelques traces de leur passage, ce sont les froides gouttes d'eau qui seules s'échappent de leurs doigts pour tomber aux pieds du pauvre. Le peuple prétend que, depuis l'an 1541, le pauvre n'a dit qu'une fois seulement *carità*, et que sa bouche ne s'est plus rouverte depuis.

Le dernier bénitier est supporté par un jeune garçon au nez retroussé, à la tête aplatie, aux yeux d'Africain, sortant presque de leur orbite; il tend le cou, le pauvre diable, comme un être au supplice, car pour lui aussi le vase sacré est bien lourd; il est courbé en deux, exactement en deux comme un morceau de bois vert qu'on a rompu et qui ne peut plus se redresser; il est là, avec son air suppliant, prêt à crier qu'on l'exploite encore, qu'il est homme, quoiqu'il ne soit pas aussi blanc que la tunique qui le couvre. Il porte une espèce de cuve de marbre rouge, qu'on a parée de guirlandes et de fleurs, et qui est placée sur un coussin de feuilles de chênes.



(Autre bénitier de l'église Sainte-Anastasie, à Vérone.)

Dans les églises primitives, on retrouve encore souvent dans le roc, derrière le sanctuaire, des sources d'eau naturelles qui ont été consacrées. C'était *l'eau lustrale* qui purifiait les fidèles et les désaltérait; une simple pierre légèrement creusée offrait alors aux fidèles l'eau bénite primitive, qu'on a ensuite transportée dans des bénitiers à la porte des églises, et dans les cloîtres des couvens et des cathédrales.

Au nombre des plus beaux bénitiers, on doit citer les deux coquilles de l'église de Saint-Pierre à Rome; chacune d'elles, faite de marbre jaune antique, est ajustée devant une draperie de marbre bleu turquin, et est supportée par deux anges de six pieds de proportion.

Ces anges semblent des enfans de quatre ou cinq ans : et telles sont les vastes dimensions de l'édifice, que l'œil ne suppose à ces figures que la taille de leur âge jusqu'au moment où la main peut les toucher.

Les deux grandes coquilles naturelles de l'église de Saint-Sulpice à Paris, sont également remarquables; elles sont soutenues par de petits rochers de marbre blanc.

Dans le musée Pio-Clémentin, on voit un trépied avec un bassin qui paraît avoir servi pour placer l'eau lustrale dans un temple antique. Le vase ordinairement destiné à contenir cette eau consacrée était appelé *sympulum*. On suppose que l'on avait aussi coutume de placer des bénitiers à l'entrée des édifices religieux; sur le bas-relief d'un tombeau rapporté dans Montfaucon (tome V, p. 78), on voit un petit frontispice de temple à côté duquel est attaché et suspendu un vase à anse fait pour contenir l'eau lustrale.

LE ROY ARTUS.

L'ENCHANTEUR MERLIN ET LE CHAT SAUVAGE

(Chronique tirée des manuscrits de la Bibliothèque royale.)

Après que le roy Artus eût deffait le géant, il print son chemin avec tout son *ost* (sa suite) droit ou estoient les Rommains, car il les vouloit combatre. Si exploita tant qu'il vint les actaindre entre Langres et Ostun. Là, leur livra une bataille qui fut si aspre et cruelle que tous les Rommains y furent deffaits, et Lucius leur empereur occis; dont le roy remercia Dieu très dévotement de cette belle victoire. Si demanda conseil à ses barons quil serait bon de faire : ou de faire suyvre les fuittes jusques à Romme, ou de s'en retourner en Gaule. Ses princes luy respondirent que bon serait d'en avoir le conseil de Merlin : lequel pour ce temps se tenait auprès du roy et le suyvoit en tous lieux pour le grant amour qu'il avoit en luy. Le roy doncques appella Merlin et luy dist : Beauz doulz amy, que me conseillez-vous de faire, car *ie* (je) veult remettre en votre vouloir le retour ou le tirer avant. — Sire, dit Merlin, vous nyres avant ny arrière pour ceste fois; *ains* (mais) chevaucherez ung peu a coste de ce pays pour secour aulcunes bonnes gens qui ont grant *mestier* (besoin) de votre ayde. — Et comment, dit le roy, y a il aultre guerre en ce quartier que icelle que *iay* (j'ai) mise a fin. — Ouy, sire, dit Merlin, car sus ung lac de cest pays prochain, habite ung monstre grant et hideux, et plain de maulvais *esperis* (esprits), lequel a dévoré et gasté tout ce pais, tant que ame ny oze plus habiter. — Comme va cela, dit le roy, *esse* (est-ce) un diable ou ung homme qui soit si terrible que on ne le peut combattre. — Sire, respondit Merlin, ce n'est que ung chat, mais il est si grant et si *parœnt* (meurtrier) et plain de force et de venin, que homme vivant ne *loze* (l'ose) approucher et a *ia* (déjà) tant fait de maulx à l'entour du lieu où il est, que de cent ans le pais nen sera *ressourt* (purgé). — Dieu, se dit le roy, dou peult estre venu celle horrible beste que vous dictes. — Sire, dit Merlin, ie le vous diray. Il y a environ quatre ans, le *iour* (jour) de l'assumption ung pescheur du pays vint au lac que ie vous dis, garny de tous ces rets et *engins* (outils); deliberay de pescher *léans* (en cet endroit). Et quand son *cas* (son filet) fut prest a gecter en *leaue* (l'eau), si print quelque regrect en son cueur, de ce qu'il faisait violence à cette bonne journée; pourquoy il fit ung veu, et promest a Dieu de donner le premier poisson qui tomberant dedans ses fillés aux pauvres pour l'amour de luy : alors il *gecta* (jeta) ses rets en leaue, *si* (et) en tira ung grant poisson qui valloit plus de cent solz; quant le pescheur le vit si bel et si grant, se dit a luy-mesmes qu'il en feroit de l'argent et que Dieu auroit pacience pour celle foyz; mais que laultre après auroit-il sans nulle faulte, ce qui de la pesche *sauldroit* (viendrait) : lors regecta ses engins au lac, si en retira ung aultre poisson qui mieulx valloit deuz foys que le premier, dont il fut plus esmerveille que devant, et dit incontinent que encore nauroit pas Dieu cestuy, mais il auroit le tiers, et en ce differant regette ces rets léans, et en tira ung petit chat plus noir que *meure* (mûre). Et quant le pescheur le vit si se pensa quil seroit bon pour chasser les souris de sa maison. Si le porta cheuz luy, ou il le nourrist tant, que a la fin il lestrangla luy sa femme et ses enfans,

puis sen fuyt sur ung roc qui est oultre le lac; et dès lors a ésté depuis *illec* (en cet endroit), ou il est devenu si grant et si fort, que il ne laisse riens a dévorer, tant que le pais en est gasté. »

Quant ses barons ouyrent raconter à Merlin cette merveille, si se vont tous *seignant* (faisant le signe de la croix) et *dient* (disent) que ce estoit advenu par permission divine, pourceque le maulvais pescheur avoit à Dieu failly sa promesse.

Alors le roy dist, ie ne plains pas le pescheur que par le chat fut estranglé, mais ie plains le pauvre peuple voysin qui de ce ne peult; mais qui en a tant à souffrir et pour ce ie me mettray en peine de les en delivrer, puisque aultre ny scait donner remed.

Si commende le roy que chascun *trousse* (se prépare), car il veult marcher celle *part* (au-delà) ou il pensera celle maulvaise beste trouver. Se despart d'Ostun et Merlin le conduit et tant *exploictèrent* (marchèrent) le roy et tout son ost quils arriverent aupres du mont ou estait le chat. Si trouverent le pays tout gaste a deffaut de gens et de *gaignage* (ferme). Merlin a qui peu de choses estoient couvertes, combien qu'il n'eust oncques este au pays, si sçavoit il proprement le lieu ou la faulce beste faisoit son giste. Si fit logier tout le champ en une vallee qui pouvoit estre environ une lieue près du roc. La se reposa ung bien peu le roy, puis se fit armer et print avec luy pour compaignie cinq de ses plus privés amys dont Merlin en estoit lung, qui se mit devant par le commandement du roy; et le roi et ses compaignons après qui sen vont tout *bellement* (doucement) montant vers le roc. Quant ils eurent monte environ la moytié du chemin, Merlin se tourna et luy dist : Sire, voyez vous la hault le trou dune grande caverne qui est au pié de ce *rocquet* (petit rocher) pointu, léans est le diable dont ie vous ay parlé. Et comme, dist le roy, vouldra-il de léans sortir? Merlin luy respondit: Sire, ne vous souciez car ie le vous feray bien tost de leans départir, apprestez-vous seullement vous et vos compaignons de vous bien deffendre de luy, car vous serez fort assaillis. A, dit le roy, sachez Merlin que mon intention est de le combattre tout seul, et pour aultre chose ne suis ie venu ceste part; parquoy tirez-vous tous en arriere, car sans nulle doubte ma force sera esprouviée contre la sienne a quelque dangier que ce soit; et a Dieu ne plaise que ie demande ayde de nul homme a l'encontre dung chat sauvaige. Ses amys furent contraints deulx retirer et de laisser faire au roy sa voulente. Alors Merlin qui vit son *point* (décision), commença a gecter un sifflet hault et cler, qui incontinent fut ouy du malin esperit, lequel ne demeura guières à sortir de sa cave; si sen vient, descendant a grands saulx espouventables, droit au lieu où il avait le sifflet ouy. Si neut guières coru qu'il apparceut le roy, qui d'aultre part marchoit contre luy moult sérieusement. Quant la beste l'eût apparceu, si gecta un cry si furieulx et espouventable qu'il n'est homme sus terre si hardi qui nen eust eu *freeur* (frayeur), et s'en vint de course droit au roy, qui luy tend sa lance a lencontre, *cuydant* (croyant) le chat *férir* (frapper) parmy le corps; mais l'adversier print le fer aux dents si rudement, qu'il fit le roy tout chanceler, car il tint sa lance ferme et ne la voulut perdre, et en la tirant a luy elle rompit aupres du fer, lequel demeura en la gorge du chat, qui le commenca a machoillier comme une beste enragee; et quand il leut rongié une *piescé* (quelque temps), si le laissa cheoir et recorut sur au roy qui ia avoit sa lance rompue: si la gecta la et tira son espée, puis mit son escu devant luy pour se couvrir. Lors le chat fit ung grant sault contre le roy pour le cuyder abbatre, mais le roy se *reiecta* (rejeta) contre luy par manière de *heurt* (choc) de si grant force que il fit le chat *flactir* (fléchir) a terre; mais moult tost se remit sus ses pieds et recourt au roy moult vigoureusement et le roy haulse lespee et le fiert parmy la teste. Mais peu de mal lui fist, car il avoit la tete si dure que il ne le peut entamer; se nonobstant le chat en fut si estourdi quil cheut a terre tout envers; mais avant que le roy peust avoir recouvert ung aultre coup, le chat se fut levé contre luy et luy gecta les pattes si lourdement sur les espaules que son aubert ne le peut garentir quil ne luy mest les ongles dedans la chair, et en retirant ces griffes en emporta plus de cent mailles, si que le sang en tomba jusques a terre, et peu s'en faillit qu'il ne mist le roy à bas. Quant le roy vit son sang, si en fut courrossé et corrut sus au chat moult *ireusement* (avec colère) qui leschoit ces ongles pour le sang dont ils étoient *enoings* (teintes); et quant il vit le roy vers luy venir, il fit ung sault a l'encontre et le cuyda ressaisir comme devant; mais le roy lui gecta son escu a lencontre; lors le chat il ferit de ses deux pattes de devant de si grant force que il mit ces ongles en lescu si *parfont* (profond), que au retirer il fit le roy encliner si bas que la courroie qui lescu tenoit coula par sus le col de la teste du roy, tellement quil le cuyda perdre. Mais il tint si roidde la courroie a tout sa main gauche que lescu ne lui eschappa point, et le chat ne pouvoit avoir ces ongles, ains demouroit attaché en lescu. Quant le roy l'apparceut, si leva son espee et lui couppa les deux iambes devant tout oultre, a donc le chat tomba sur son cul. Puis se sacroppit contre une pierre et là commença à braire et à rechinier ouvrant la gorge comme ung lion affamé : Lors il *semparent* (se servit) des deux pieds derrier contre le roy par une si grande roiddeur, que peu sen faillit que il ne luy mist ces dents parmy le visage; mais il ne le peut. Touttefois le mordit il si lordement en la *pectrine* (poitrine), que il luy fit quatre playes dont le sang sortit en abondance et se tenoit ainsi attaché. Quant le roy sentit cette vilaine morsure, se luy donna de la pointète de l'espée au ventre. Et quand le chat la sentit si lascha la *prinse* (prise) et au retraire le roy luy donna sur les deux cuisses et les luy couppa tout à travers. Ainsi eût perdu le chat ces quatre pieds dont les deux de devant sont attachés à lescu du roy. Et quand le chat se sentit si mal *attourné* (arrangé) si se commença a voultrer et saillit ça et là à la force de ces reins; et crioit si fort et si espouventablement que il fut ouy de tout lost. Quant il eut assez crié il se vouloist trayner vers sa caverne d'où il estoit issu, mais le roy se mit entre deulx et luy courrut sus moult hastivement lespee traicte. Si se *rampainet* (traîner) le chat de ce peu de force qui luy estoit demouré, pour cuyder reprendre le roy aux dents; mais le roy lassena droit par le milieu des flancs, tellement quil le transonna en deux qui fut la fin de la bataille. Lors *hucha* (appela) le roy Merlin et ces compaignons qui vistement y accorurent plains de ioye et de liesse, car moult avoient eu grant peur du roy pour la périlleuse bataille quils avoient bien veue. Si demanderent au roy comme il se portoit. Le roy leur respondit que moult bien puisquil avoit despesche le pays de celle beste qui tant de mal faisoit; et sachez que en bataille ou ie fusse oncques ie nay eu iamais si grant peur de morir comme iay eu en ces deuz dernieres batailles que iay faictes, cest assavoir du chat et du geant que iay occis dernierement au floc de mer. Si en loue et remercie notre Seigneur. Lors leur montra les pattes du chat qui en son escu pendoient, et le reste du corps gisant à terre plus grand que celuy dung lion dont ils furent moult esmerveillés.

Si prindrent le roy et l'emmenèrent en sa tente. Si le vindrent veoir les princes qui moult louerent sa hardiesse : Chascun accourrut au roi pour veoir la beste morte qui encore faisoit peur aux regardans.

Noblesse ascendante. — Chez les Chinois, le plus ancien et le plus sage des peuples par sa longue expérience, l'honneur ne va pas en descendant, mais en remontant. Qu'un homme, pour prix de sa valeur ou de sa sagesse, soit promu au rang de mandarin, ses père et mère auront droit par cela

seul aux marques de respect qui sont conférées au mandarin lui-même. On suppose que la bonne éducation et les bons exemples donnés par les parens à leur fils, ont rendu celui-ci capable de devenir utile à l'Etat.

Lettre de BENJAMIN FRANKLIN *à sa fille.*

FOURS POUR COUVER LES OEUFS EN ÉGYPTE.

La figure suivante montre la disposition de ces fours, et la manière dont on y dispose les œufs. — Au centre se trouve une longue galerie d'environ huit pieds de haut dans laquelle on n'entre que par un petit trou d'un pied et demi de diamètre, suffisant tout au plus pour laisser passer un homme; elle communique par des trous semblables avec le double rang de chambres qui sont établies de droite et de gauche.

C'est à l'étage inférieur que les œufs sont placés sur une natte, ou sur une couverture qui puisse conserver la chaleur, et c'est à l'étage supérieur que l'on fait du feu; un trou, percé au plancher de la chambre d'en-haut, permet à la chaleur de pénétrer en bas, tandis que la fumée s'échappe dans la galerie.

Les bâtimens sont de différentes grandeurs; ils sont en général disposés pour faire éclore de 40 à 80,000 œufs.

Comme le bois ou le charbon de terre donneraient un feu trop vif, on brûle des mottes, formées de paille et de bouse de vache ou de chameau desséchée.

Suivant quelques voyageurs le feu est continué toute la journée. Suivant d'autres, il est allumé seulement une heure le matin et une heure le soir: les gardiens ayant coutume de dire qu'ils donnent ainsi à déjeûner et à souper à leurs petits poulets. Il est probable que ces différences, dans la durée du chauffage, tiennent à la température de l'atmosphère.

Quand le feu a été continué un certain nombre de jours (huit, dix ou douze), on cesse de l'entretenir, car les fours ont acquis assez de chaleur pour terminer l'opération, qui dure vingt-un jours comme pour les œufs couvés par une poule. Vers le milieu de cette période, on transporte une partie des œufs dans l'étage supérieur, afin de faciliter aux embryons la sortie de leur scoquilles, sortie qui serait trop difficile si les œufs continuaient à être pressés les uns contre les autres ou à être empilés.

Il paraît qu'en Egypte le secret de faire éclore des poulets par une chaleur artificielle n'est pas généralement connu; le succès dépend de quelques *tours de main*, ou recettes particulières, qui se conservent dans le village de Berme, et que les pères y transmettent en héritage à leurs enfans avec défense d'en faire part aux étrangers: aussi chaque four est-il conduit par un Berméen muni d'un diplôme de l'aga. — On a estimé à près de 400 le nombre des fours répandus dans les différens districts de l'Egypte, et à environ 100 millions



(Four à œufs.)

le nombre des œufs qu'on fait éclore. — On bonifie au Berméen un déchet du tiers; ainsi, pour 45,000 œufs, il n'a à rendre que 30,000 poulets; s'il en éclot davantage, le surplus est la prime de son habileté.

ECLIPSES DE SOLEIL REMARQUABLES.

C'est une chose très singulière que le spectacle d'une éclipse *totale* de soleil. Clavius, qui fut le témoin de celle du 21 août 1560 à Coïmbre, nous dit que l'obscurité était, pour ainsi dire, plus grande ou du moins plus sensible et plus frappante que celle de la nuit; on ne voyait pas où mettre le pied, et les oiseaux retombaient vers la terre, par l'effroi que leur causait une si triste obscurité. (Kepl. *Astr. pars opt.* 296.)

Dans l'éclipse de soleil du 23 septembre 1699, il ne resta que $\frac{1}{12}$ du diamètre du soleil à Gripsewald en Poméranie; l'obscurité y fut si grande, qu'on ne pouvait ni lire ni écrire; il y eut des personnes qui virent quatre étoiles; ce devaient être Mercure, Vénus, Régulus et l'Epi de la Vierge. (*Hist. acad.* 1700)

Dans l'éclipse de 1706, il ne restait à Paris qu'environ $\frac{1}{11}$ du diamètre du soleil; sa lumière était à la vérité d'une pâleur effrayante et lugubre; cependant tous les objets se distinguaient aussi facilement que dans le plus beau jour. Cette même éclipse fut totale à Montpellier, et l'on y remarqua autour de la lune une couronne d'une lumière pâle, large de la douzième partie du diamètre de la lune dans sa partie la plus sensible; mais qui, diminuant peu à peu, s'apercevait encore à 4 degrés tout autour de la lune. (*Hist. acad.* 1706.)

Dans l'éclipse totale du 22 mai 1724, l'obscurité totale dura 2′ $\frac{1}{4}$ à Paris; le soleil, Mercure et Vénus étaient sur la même ligne droite: il parut peu d'étoiles à cause des nuages. La première partie du soleil qui se découvrit lança un éclair subit et très vif, qui parut dissiper l'obscurité entière. On vit autour de cet astre une couronne lumineuse. (*Hist. acad.* 1724.)

D'ici à l'an 1900, il n'y aura point pour Paris d'éclipse totale; il y en aura une seule *annulaire* qu'on observera le 9 octobre 1847. — Les éclipses annulaires sont celles où la lune paraît tout entière sur le soleil; mais dans lesquelles le diamètre du soleil étant le plus grand, excède de tous côtés celui de la lune et forme autour d'elle un anneau, ou couronne lumineuse.

LA FAUCONNERIE

La chasse au faucon était un des plaisirs les plus goûtés par les seigneurs et les dames châtelaines du moyen âge; aussi les monnaies, les armoiries ou les pierres tumulaires les représentent-ils souvent dans leurs plus riches costumes, un faucon sur le poing. Cet oiseau, qui semblait être un des attributs de la noblesse, était en tel honneur, que, dans les anciennes coutumes saliques, ripuaires, allemaniques, bourguignones et lombardes, les mesures les plus rigoureuses avaient été prises pour le garantir de toute espèce de piéges. D'après la coutume bourguignone, la plus rigoureuse sur ce point, le voleur de faucon devait fournir en pâture à l'oiseau de proie qu'il avait dérobé, six onces de sa propre chair.

A la cour des rois de France, on s'adonnait avec ardeur à la fauconnerie * et cette passion se perpétua dans le royaume jusqu'à des époques assez voisines de la nôtre. Dans le principe, le divertissement de la chasse au faucon était uniquement réservé à la noblesse; aucun autre n'intéressait plus vivement les dames **. On y trouvait mille occasions de déployer sa galanterie, et c'était par les soins donnés au faucon que les cavaliers rivalisaient entre eux. Il y avait un art particulier à lui laisser prendre à propos son essor, à ne jamais le perdre de vue, à l'animer par des acclamations, à ramener à la portée de ses serres la proie sur le point de lui échap-

* Grégoire de Tours, *Hist. de France.*

** *Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux*, par Crétin, chantre de la Sainte-Chapelle.

per, à le rappeler, à lui mettre son capuchon, à le replacer enfin avec dextérité sur le poing de sa maîtresse.

Le roi de France Jean trouvait à cette chasse un tel attrait que, même pendant sa captivité à Hedford, en Angleterre, il faisait écrire par son chambellan, Gosse de Bigne, pour servir à l'éducation de son fils, un traité en vers de la fauconnerie *.

François Ier, surnommé le père des chasseurs, dépensait beaucoup d'argent pour ses faucons. Le surintendant de la fauconnerie recevait chaque année le traitement, énorme pour l'époque, de 4,000 livres. Ce fonctionnaire avait sous ses ordres quinze gentilshommes, à chacun desquels revenaient 5 ou 600 livres, et cinquante fauconniers aux appointemens de 200 livres. Il avait trois cents faucons, pouvait chasser où bon lui semblait, et percevait encore une taxe sur le commerce de ces oiseaux de proie. Le train de fauconnerie suivait le roi partout, de même que ses équipages de chasse.

Les fonctions de fauconniers étaient, sous les Carlovingiens, estimées à l'égal des charges de la cour, et, indépendamment de nombreux priviléges, produisaient d'excellens revenus. Un capitulaire de Charlemagne interdit formellement cette chasse aux serfs.

C'est à l'époque de François Ier que la fauconnerie atteignit en France son plus haut degré de splendeur; mais elle y était parvenue depuis long-temps en Allemagne sous l'empereur Frédéric Ier, qui savait lui-même dresser les faucons, et sous Frédéric II, qui régna depuis l'année 1212 jusqu'en 1250. Ce dernier prince, le plus habile fauconnier de son époque, était tellement passionné pour ce genre de chasse, qu'il s'y livrait en présence de l'ennemi. Il a composé sur ce sujet un livre très estimé des chasseurs, et que son fils, le roi Manfred, a enrichi d'annotations **. Il faisait venir ses faucons d'Afrique, et inventa pour eux une nouvelle espèce de chaperons.

L'empereur Henri IV aimait tellement les faucons, que, suivant au reste l'exemple de son prédécesseur Henri III, il avait fait graver cet oiseau de proie sur le sceau royal. On le voit aussi sur plusieurs pièces de monnaie à son effigie.

Les faucons bien dressés étaient naturellement fort estimés. Aussi saint Boniface, apôtre envoyé d'Angleterre en Allemagne, fit-il présent au roi Anglo-Saxon Ethelbald de deux habiles faucons, et un autre roi de la même nation, du nom d'Ethelwin, le supplia de vouloir bien lui faire un présent du même genre ***.

Les empereurs et les princes allemands imposaient d'ordinaire aux couvens l'obligation de nourrir leurs faucons.

Les souverains et les peuples d'Orient ont conservé un goût tout particulier pour la chasse au faucon. Les Perses surtout savent très bien le dresser. Cette chasse est restée chez eux en crédit depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; car leurs plaisirs changent aussi peu que leurs habitudes. On lit dans Froissard que Bajazet, mécontent de l'allure d'un de ses faucons, fut sur le point de faire décapiter *deux mille fauconniers*.

Plusieurs villes impériales étaient obligées de fournir chaque année comme redevance un certain nombre de faucons à l'empereur. L'empereur Charles-Quint céda l'ile de Malte aux chevaliers chassés de Rhodes, à condition que tous les ans, en reconnaissance de ce fief, ils lui enverraient un faucon blanc. On trouve de nombreux exemples de cette investiture par l'oiseau de proie.

Un duc de Bourgogne envoya au sultan Bajazet Ier douze faucons blancs, comme une rançon précieuse destinée à racheter la liberté du comte de Navarre.

* Choisy, *Hist. de Charles V.*

** *L'Art de chasser avec les oiseaux de proie*, par l'empereur Frédéric.

*** Lettres de Boniface.

Plusieurs conciles avaient défendu aux clercs de se livrer à la chasse du faucon, mais certains barons français avaient le droit de poser leur faucon sur l'autel pendant l'office divin *.

Il se forma en Westphalie, vers l'année 1380, une association de nobles, sous le titre de ligue du faucon; eux-mêmes s'appelaient les fauconniers.

Les faucons blancs d'Islande et de Norwége sont très estimés, à cause de la beauté de leur plumage et de leur impétuosité à fondre sur la proie. Autrefois, on leur passait au cou et aux serres des bagues d'or; et le plus noble présent que pût faire un chevalier à sa dame, ou un vassal à son suzerain, était un faucon.

Le faucon, tellement honoré par les princes, tellement populaire, ne pouvait manquer en sa qualité de compagnon de l'aigle, de donner comme lui son nom à un ordre de chevalerie. Aussi existe-t-il un ordre du *Faucon-Blanc*, ou de la *Vigilance*; ce fut le duc Ernest-Auguste de Saxe-Veimar



(Le fauconnier allant aux champs, d'après une gravure de Reidinger.)

qui en posa les statuts en 1752. La croix de l'ordre, d'une beauté remarquable, porte cette devise : *Vigilantiâ Ascendimus* (Nous nous élevons par la vigilance).

(La suite à une autre livraison.)

* *Mœurs du moyen âge*, par Meiner.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1835. — SCULPTURE.

LES MEDICIS, BAS-RELIEF PAR M. ETEX.



Les généalogistes font remonter au XIe siècle l'origine de la famille des Médicis ; sans attaquer une assertion aujourd'hui peu importante, nous nous bornerons à signaler qu'un Ardingo de Médicis fut nommé gonfalonnier de la république de Florence, en 1295, époque où la noblesse était exclue des emplois publics. Les descendans de ce personnage ne jouent aucun rôle dans l'histoire ; ils paraissent s'être adonnés au commerce, et avoir jeté les fondemens de l'immense fortune que Jean de Médicis, appelé le *père des pauvres*, transmit avec un nom déjà populaire à Côme l'*ancien* ou le *père de la patrie*, véritable fondateur de la grandeur de sa maison.

Côme eut toute l'ostentation des vertus de son père ; il comprit à la fois la situation politique de l'Italie et celle de Florence. Il prévit la chute imminente d'une aristocratie, qui, sortie du sein du peuple, se perdait par les excès qui avaient ruiné la noblesse féodale. Il eut enfin le bonheur ou l'adresse d'être banni à temps par un parti qui n'avait plus que quelques mois d'existence. Côme avait exercé les plus hautes charges de l'Etat ; ambassadeur de la république auprès des premières puissances de l'Italie, étroitement lié avec le pape Martin V, banquier de toutes les couronnes de l'Europe, il fut accueilli magnifiquement à Venise, et son voyage fut un triomphe.

Pendant le temps de son exil, les fautes de ses ennemis et les échecs de la république, attribués à son absence, portèrent son parti au pouvoir. Rappelé en 1454, il rentra en souverain à Florence, et exerça pendant trente ans une autorité absolue, qu'il sut rendre chère au peuple et formidable à ses adversaires.

Les arts et les sciences furent encouragés; une hospitalité généreuse fut accordée aux savans que la guerre chassait de la Grèce et de Constantinople, et par qui l'étude des langues orientales se répandit en Europe. Une académie platonicienne établie à Florence disputa aux doctrines d'Aristote l'autorité qu'elles exerçaient sans partage depuis plusieurs siècles. Des fêtes somptueuses, de brillans carrousels endormirent ou étouffèrent les plaintes du peuple abusé, et l'exil ou les supplices eurent raison de ceux que les cajoleries du luxe, de la poésie et de l'art trouvèrent incorruptibles.

A Côme l'ancien, succéda Pierre, dont la courte administration ne fut signalée par aucun fait remarquable, et qui est demeuré éclipsé par l'éclat de son père et de Laurent son fils. Ce dernier avait reçu, sous la direction de Côme, une éducation à la fois littéraire et politique.

Ses premières actions témoignent de la grandeur de ses projets et de la noble ambition qu'il nourrissait de jouer un rôle important dans les affaires de l'Italie.

Dans sa première jeunesse, Laurent visite les cours de plusieurs souverains, et forme des liaisons privées qui serviront un jour ses intérêts politiques. A Florence, il fréquente les ateliers des artistes, les cabinets des poètes et des savans, les assemblées du peuple. Il a pour condisciples Pic de La Mirandole et Politien, qui l'appuieront de leurs écrits et de leur autorité, recevront son dernier soupir et concourront à son apothéose.

C'est une opinion fort accréditée aujourd'hui que la littérature et les arts ne furent pour les Médicis qu'un moyen d'asservissement; ils comprirent que la guerre avait fait son temps, et que la découverte de l'imprimerie allait donner à la littérature une influence immense sur la politique : un fait isolé, qui n'est pas sans intérêt et sans portée, vient à l'appui de cette assertion. L'Arétin, dont la plume vénale doit conquérir une royauté, comme l'épée vénale de François Sforza a conquis un royaume, l'Arétin, banni par l'Église qui bientôt voudra le faire cardinal, chassé de toutes les villes d'Italie qui lui frapperont des médailles, l'Arétin, le premier condottieri littéraire, va demander un asile au dernier condottieri guerrier. Il est reçu par le *grand diable* au camp des *bandes noires;* le grand diable c'est Jean de Médicis.

Que les Médicis aient donc voulu se ménager l'appui de la presse naissante, que de cette future reine du monde ils aient fait un ministre complaisant de leur despotisme, c'est ce qu'on ne peut nier aujourd'hui; mais on doit croire que les lettres ne furent pas seulement un instrument dans les mains de Laurent; car il est douteux que les calculs de sa politique aient pu, sans autre muse, inspirer les volumes d'élégantes poésies qui nous restent de lui, les gracieux *canzoni* de Monna Lucretia sa mère, et les essais trop peu connus de son frère Julien.

Ce dernier concourait pour sa part à l'accomplissement des grands desseins de sa famille. Plus jeune de cinq ans que Laurent, avec qui il gouvernait cependant la république, il avait reçu dans l'œuvre d'asservissement le département des fêtes et des plaisirs corrupteurs. Un poème, dans lequel Politien, en fixant l'octave italienne, donne les détails du plus brillant de ces tournois, témoigne du zèle que déployait le jeune prince dans l'exercice de ses fonctions, quand la conjuration des Pazzi vint l'arracher aux carrousels chevaleresques dont il était le plus intrépide champion.

Les Pazzi, qui, si l'amour seul de la patrie les eût guidés, n'eussent point accepté l'appui du pape et du roi de Naples, affermirent par une tentative imprudente l'autorité des Médicis dont ils étaient jaloux. Ourdie avec une rare prudence, cette fameuse conspiration éclata, le 26 avril 1478, dans la cathédrale de Florence. Julien de Médicis fut d'abord égorgé; mais Laurent fit une vigoureuse résistance, et parvint à s'enfermer dans la sacristie. Ses amis accourus en foule l'eurent bientôt dégagé, et le peuple, en se prononçant sans hésitation en faveur des Médicis, acheva la défaite des Pazzi, qui tentèrent vainement d'opérer un soulèvement et de s'emparer du palais de la seigneurie : soixante-dix conjurés périrent par les mains du bourreau ou par celles de la populace.

Laurent put dès lors se regarder comme le souverain légitime de Florence; mais ses intérêts assurés au dedans étaient gravement compromis au dehors. Il s'agissait pour lui d'être accepté par les divers princes de l'Italie, et il rencontrait dans les uns des intérêts opposés aux siens, dans quelques autres une haine invétérée contre sa maison.

Le roi de Naples était au nombre des premiers; parmi les derniers le pape était le plus redoutable. Laurent n'espéra ni séduire ni vaincre Innocent VIII. Ne comptant point sur l'appui de ses alliés, moins confiant dans les armes de sa patrie que dans les ressources de son esprit, il partit à l'improviste pour Naples, et se remit sans défense entre les mains d'un roi, qui venait de faire assassiner par trahison un général célèbre. L'étonnement, que cette entreprise chevaleresque inspira au moins généreux des souverains, se changea bientôt en une vive admiration. Laurent comblé d'honneurs fut renvoyé à Florence, où ses compatriotes accueillirent avec le délire de la joie un prince qui leur rapportait la paix achetée au péril de ses jours.

Modeste dans son triomphe, il ne songea plus, à son retour de Naples, qu'à se concilier le souverain pontife, et mesurant au danger qu'il avait couru l'importance de la cour de Rome, il comprit que les dignités de l'Eglise manquaient encore à sa maison. A son fils, âgé de treize ans, il fit obtenir le chapeau de cardinal, faveur jusqu'alors inouie, et son neveu, unique rejeton de Julien, entra au même âge dans les ordres. Ce dernier fut Clement VII. Le premier, fidèle au noble goût de sa famille, accorda une éclatante protection aux lettres et aux arts, et attacha à son siècle le nom de Léon X.

Après avoir assis de la sorte son pouvoir et la grandeur de sa patrie, Laurent sut maintenir jusqu'à sa mort la république dans une paix profonde. Il attira à sa cour les plus grands hommes de son temps, fonda des écoles de peinture et de sculpture, devina Michel-Ange à l'un de ses premiers essais, accrut la bibliothèque de son père, qui, pillée par Charles VIII et par Catherine de Médicis, est restée l'une des plus importantes de l'Europe.

Tel fut Laurent de Médicis : telle fut son époque. M. Etex, pendant son séjour à Florence, touché de la gloire de ce temps, et des souvenirs de la protection éclairée que ce prince accordait aux savans et aux artistes, résolut de consacrer dans le marbre les impressions poétiques d'admiration et de reconnaissance qui l'agitaient. C'est alors qu'il traça le dessin du bas-relief que reproduit notre gravure. — Laurent, grave et réfléchi, écoute les leçons du maître, qui parviennent à peine à l'esprit plus distrait, plus rêveur de Julien. Sans doute quelques paroles de l'histoire de la navigation et des découvertes sont tombées dans l'imagination enfantine du plus jeune frère (Charles de Médicis) : il dirige, au milieu des tempêtes d'un petit bassin, un batelet à voiles, peut-être le vaisseau des Argonautes ou la flotte d'Agamemnon.

Le maître, suivant l'intention du sculpteur et l'annonce du livret, est le portrait du célèbre Politien. Il est bien vrai que Politien n'a pas été précepteur de Laurent, qui était même plus âgé que lui de quelques années; mais au contraire de ses fils Pierre et Jean. C'est un anachronisme

volontaire. M. Etex paraît avoir voulu exprimer en allégorie le lien d'affection et d'égalité qui unissait le pouvoir et la science, et personnifier, en quelque sorte, l'époque sous l'emblême de l'Etude. Il est certain que dans ce but il ne pouvait choisir de figures plus significatives et plus renommées que celles de Laurent et de Politien.

Le bas-relief, encadré de marbre de couleur, est le pendant d'un autre bas-relief représentant une scène du Dante, *Françoise de Rimini*. Les deux sculptures sont placées vis-à-vis l'une de l'autre, près du lieu où la foule se pressait, il y a deux ans, autour de *Caïn* (1833, p. 117). Ils révèlent que la force et la belle audace du jeune sculpteur n'ont pas étouffé en lui les dons de la grâce et de la pureté, qui s'étaient annoncées dans l'*Hyacinthe*, son œuvre de début. Il a exposé de plus une charmante statue de *Léda* agenouillée, les pieds croisés, serrant le cigne contre son sein; et plusieurs bustes, entre autres celui de Mme Charles Lenormand.

Effets de lune sur mer. — Souvent, dans la nuit, lorsque les vagues s'entrechoquent sous un vent léger, maintes personnes prennent pour des brisans des clartés soudaines de lune échappées d'entre les nuages et se projetant à quelque distance des navires. Quelques marins sont portés à croire que le signalement de beaucoup de roches imaginaires peut provenir de cette méprise. Ces illusions d'optique ont toutefois pour avantage d'obliger sur mer à une vigilance plus scrupuleuse.

MORT D'UN JEUNE ASPIRANT.

... Il y avait à bord un petit aspirant si délicat, si faible, qu'évidemment il n'était pas né pour la profession de marin; mais sa famille et lui-même en avaient pensé autrement. Comme ses forces physiques n'étaient pas en rapport avec l'ardeur de son âme, on reconnut bientôt en lui les symptômes d'une fatale décadence. C'était l'enfant gâté de tout l'équipage : les matelots lui souriaient quand il passait près d'eux, comme ils auraient fait à un enfant; les officiers le choyaient et lui donnaient toutes sortes de douceurs. Ses compagnons de gamelle, par une familiarité qui ne lui plaisait guère, mais à laquelle il ne pouvait pas trop s'opposer, l'avaient surnommé *Dolly* (la Poupée). Pauvre enfant! on se souvint long-temps de lui. J'ai oublié quelle était sa maladie; mais il allait de plus en plus s'affaiblissant, et il finit par s'éteindre à peu près comme eût fait un flambeau exposé aux vents. — Il mourut le matin, mais ce ne fut que le soir qu'on prépara ses funérailles.

Je me souviens que dans le jour je m'approchai de son hamac, et qu'en posant ma main sur son sein je fus surpris d'y trouver encore de la chaleur, tellement que je m'imaginai sentir battre son cœur. C'était, sans doute, une vaine illusion; mais j'étais très attaché à mon petit camarade, n'étant guère moi-même plus grand que lui, et j'éprouvai je ne sais quel sentiment de joie en voyant que mon ami, mort depuis plusieurs heures, n'était pas encore glacé de ce froid désolant qui s'empare de nous après le trépas.

Long-temps après, j'ai quelquefois réfléchi à cet incident à propos de la poétique croyance des Espagnols, qui prétendent qu'à peine les enfans meurent ils sont changés en anges, sans aucune des lentes transitions que subissent les âmes des autres mortels. Les circonstances particulières des funérailles et les bizarres superstitions des marins à cette occasion concoururent à graver cette scène dans ma mémoire.

Il survint quelque obstacle qui empêcha la cérémonie d'avoir lieu à l'heure accoutumée, et il fallut la différer jusques après le coucher du soleil. La soirée fut extrêmement ombre; il soufflait une forte bise. Nous venions de descendre les vergues de hune, et nous disposions tout pour une nuit de tempête. Comme les lumières nous étaient indispensables, plusieurs fanaux furent placés sur les lisses du gaillard et le long des lisses de la poulaine. Tout l'équipage et les officiers étaient assemblés, les uns sur les boute-hors, les autres dans les embarcations, tandis que le gréement était plein jusqu'au trelingage. Au-dessus, la voile de grand hunier, illuminée jusqu'à la vergue par le moyen des lampes de bord, s'arquait sous le vent qui augmentait de minute en minute, et tourmentait tellement la grande écoute, qu'on ne savait s'il ne serait pas nécessaire d'interrompre les funérailles pour s'occuper du navire. Le premier pont et la batterie-basse étaient complètement dans l'eau; plusieurs fois les collets des caronades y furent plongés, de sorte que l'extrémité du panier à claire-voie sur lequel étaient déposés les restes du pauvre Dolly faillit toucher une ou deux fois la crête écumeuse des vagues. La pluie tombait à grosses gouttes sur les têtes nues des matelots, et pendant toute la cérémonie l'eau coulait aussi de la bordure de la grande voile sur les officiers. Enfin le vent gémissait entre les voiles humides avec une voix si mélancolique, qu'il eût été impossible d'imaginer une musique plus lugubre et plus appropriée à la circonstance.

Le vaisseau, ébranlé par un violent orage, craquait de l'avant à l'arrière; de sorte qu'avec le bruit de la mer, le froissement des cordages et le sifflement du vent on aurait à peine pu distinguer un mot du service des morts. Les matelots, cependant, comprirent à un geste du capitaine que c'était le moment, et le corps de notre jeune camarade fut jeté aux vagues.

En ce moment une raffale si terrible passa sur le vaisseau, qu'on ne put entendre le bruit accoutumé de la chute d'un corps dans la mer, ce qui fit dire aux matelots que leur enfant chéri avait été transporté, sur les ailes du vent, au milieu du chœur des anges.

Extrait des voyages de BASIL HALL.

MONNAIES DE FRANCE.

(V. 1834. — Monnaies des première et seconde races.)

MONNAIES DE LA TROISIÈME RACE.

Pendant les premiers siècles de la troisième race de nos rois, l'étude des monnaies offre en quelque sorte plus d'obscurité et plus d'incertitude que sous les deux races précédentes.

Depuis Charles-le-Chauve jusqu'à Philippe-Auguste, il ne nous reste aucune ordonnance sur les monnaies, et l'histoire nous fournit bien peu de ressources pour les connaître. Celles de plusieurs rois ont été détruites, ou la description et les figures que quelques auteurs en ont données, ne sont pas toujours authentiques. Si les ordonnances de leurs successeurs en font mention, pour ainsi dire par hasard, les renseignemens qu'on y trouve sont incomplets ou insuffisans.

Ce n'est qu'en 1293, sous Philippe-le-Bel, que la Cour des Monnaies a commencé à enregistrer les dispositions relatives aux monnaies.

Pendant ce long espace de temps, les guerres, les invasions, la pénurie du trésor, le droit de battre monnaie qu'un grand nombre de vasseaux et de corporations religieuses s'étaient arrogé ou avaient obtenu de l'ignorance et de la faiblesse du prince, le discrédit des monnaies, altérées par la cupidité des particuliers, et souvent par celle du fisc lui-même, discrédit contre lequel le souverain ne trouvait de ressource que celle de démonétiser toutes les espèces qui avaient eu cours jusqu'à lui, et d'en faire fabriquer de nouvelles, différentes de celles de ses prédécesseurs; tout cela dut apporter, dans cette partie si importante de nos finances et de notre histoire, une confusion extrême et un désordre inextricable.

La variation du prix des monnaies en causa beaucoup

MONNAIES DE LA TROISIÈME RACE.

N° 36. — Hugues Capet.



Argent. — Denier.

N° 37. — Robert.



Argent. — Denier.

N° 38. — Philippe Ier



Argent. — Denier.

N° 39. — Louis VI ou VII.



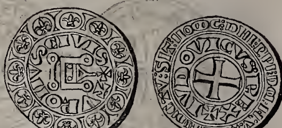
Or. — Florin.

N° 40. — Louis IX.



Or. — Agnel ou Mouton.

N° 41. — Louis IX.



Argent. — Gros tournois.

N° 42. — Philippe VI.



Or. — Angelot.

N° 43. — Charles VI.



Or. — Écu à la couronne.

N° 44. — Charles VIII.



Argent. — Gros de Pise.

N° 45. — Louis XII.



Or. — Écu d'or ou porc-épic.

N° 46. — François Ier.



Or. — Écu d'or ou salamandre.

N° 47. — François Ier.



Argent. — Teston.

Suite des MONNAIES DE LA TROISIÈME RACE.

N° 48. — Henri II.





Or. — Henri.

N° 49. — Henri II.



Or. — Henri.

N° 50. — François II et Marie.




Argent. — Teston.

N° 51 — Charles IX.




Billon. — Douzain ou blanc.

N° 52. — Henri III.




Argent. — Franc.

N° 53. — Charles X cardinal de Bourbon.





Argent. — Franc.

N° 54. — Parti des Politiques.





Argent — Quart d'écu.

N° 55. — Henri IV.




Argent. — Franc.

N° 56. — Louis XIII




Or. — Louis d'or.

N° 57. — Louis XIII.



Or. — Decuple ou —

N° 58. Louis XIII.



Argent. — Ecu blanc.

N° 57. — Louis XIII.



— pièce de 10 louis d'or.

aussi dans celui des métaux d'or et d'argent, et dans le rapport de leurs valeurs respectives.

L'intérêt du peuple, plus fort que les lois, donnait souvent aux monnaies un cours différent de celui qui était fixé par le pouvoir.

On n'avait connu, sous les deux premières races, qu'une sorte de sols et deniers; il y en eut, à l'époque dont nous parlons, autant d'espèces différentes que de princes, de comtes et de pays.

Pour se prémunir contre la fluctuation de la valeur des espèces, qui portait un trouble si funeste dans les revenus publics et ceux des particuliers, on fut obligé de spécifier l'espèce de monnaie pour laquelle on entendait contracter, suivant le degré de confiance dont elle jouissait : de là les dénominations si variées des monnaies d'or ou d'argent, tirées, soit des pays ou villes où on les fabriquait, telles que sols et deniers *parisis*, *tournois*, *bourgeois*, *poitevins*, *d'Orléans*, d'*Angers* et de vingt autres lieux; soit de leur type, telles que écus, couronnes, testons, rois, reines, masses, chaises, pavillons, agnels, anges, saluts; soit enfin du nom du roi dont elles portaient l'effigie, comme carolus, ludovic, philippe, franciscus, henri, louis.

Pour plus de sûreté, on stipula dans les actes publics, soit en sols d'or ou d'argent *fin* pour les distinguer de ceux qui avaient été altérés, soit en livres de poids, et par suite en marcs d'or ou d'argent fin, *aurum*, ou *argentum*, *merum* (pur), *purissum* (très pur), *coctum* (affiné) ou *coctissum* (très affiné); ce dont les princes et les autorités donnèrent surtout l'exemple pour les impôts, les amendes, les donations.

On eut aussi recours aux monnaies étrangères qui inspiraient le plus de confiance, telles que les *bezants* d'or, dont nous avons parlé tome II, 11e livraison, page 86; les *marabotins*, venant des Maures d'Espagne et de Portugal; les *esterlings*, monnaie des Anglais qui ont toujours compté en livres sterling.

Les empreintes des monnaies de la 3e race tiennent lieu de la meilleure des descriptions. Nous nous contenterons d'indiquer pour chaque règne ce qu'il offre de plus intéressant sous le rapport des monnaies, principalement aux époques où elles sont devenues plus abondantes, plus régulières et plus généralement connues. **

VER A SOIE.

RÉCOLTE DE LA SOIE.

C'est une espèce de chenille nommée *ver à soie* qui fournit à tous les peuples du monde les fils précieux employés à la confection des étoffes de soie. — On fait généralement couver les œufs de vers à soie, dans la quinzaine de Pâques, parce qu'à cette époque, les feuilles de mûrier qui servent à nourrir ces insectes commencent à pousser. L'incubation n'offre point de difficultés; elle peut être produite soit avec la chaleur naturelle, soit avec la chaleur artificielle, et demande peu de jours; bientôt de ces petits œufs on voit sortir de minces chenilles presque noires, et n'ayant guères plus d'une ligne de longueur; chacune d'elles est un ver à soie. Aussitôt que cet insecte est sorti de l'œuf, il cherche de la nourriture. sa vie tout entière qui dure cinquante jours est employée à manger, et sa voracité augmente à mesure qu'il grandit.—Outre les maladies accidentelles qui peuvent faire périr le ver à soie, il y en a quatre auxquelles il est nécessairement condamné. A la suite de chacune, il change de peau et en prend une nouvelle dont la couleur approche de plus en plus de la couleur blanche. Chacune de ces crises dure environ vingt-quatre heures; lorsqu'elle approche, le ver à soie perd cette vivacité et cet appétit qu'on remarque en lui durant l'état de santé; il devient immobile, et semble plongé dans le sommeil; s'il supporte cette crise, on le voit bientôt reprendre tout-à-coup son activité et se débarrasser de son ancienne enveloppe pour aller dévorer les feuilles de mûrier. Ces changemens de peau sont souvent funestes aux vers à soie; beaucoup en périssent.—Outre ces causes de destruction, il en existe plusieurs autres, telles que le défaut de propreté, le froid, l'humidité. Les orages violens occasionent aussi de grands ravages parmi les vers à soie; l'expérience a prouvé que surtout après le quatrième changement de peau, la plus belle récolte, quoique parfaitement abritée, pouvait être anéantie par l'influence d'un ouragan. Lorsque le ver à soie a éprouvé sa quatrième maladie, il a environ deux pouces de longueur; sa couleur est alors d'un blanc légèrement grisâtre; c'est surtout à cette époque que s'élabore en lui le suc destiné à fournir la soie. Son avidité est alors presque incroyable; les feuilles de mûrier disparaissent lestement sous le travail accéléré de ses petites mâchoires. Le bruit qui en résulte, lorsque ces insectes sont réunis par milliers, ressemble assez à celui d'une forte pluie battante mêlée de grêle.

Lorsque le ver est prêt à donner la soie, son corps devient luisant et comme transparent, son appétit s'arrête; désormais il ne mangera plus. On dispose alors de petites branches de genêt ou de bruyère, sur lesquelles il monte et choisit sa place; bientôt il commence à placer en tous sens des fils très déliés; il s'enveloppe de la sorte, et quand ces fondemens, ces soutiens du petit tombeau qu'il veut se construire sont établis, on voit son travail prendre une régularité plus grande. Il dispose le fil extrêmement fin et gommeux qui sort continuellement de sa bouche, de manière à se renfermer dans une coque oblongue et ovale, ayant environ un pouce ou un pouce et demi de longueur que l'on nomme le *cocon*. Durant les deux premiers jours, on peut apercevoir l'insecte laborieux à travers ce tissu qu'il forme lui-même; ensuite il devient invisible par les accroissemens multipliés du fil dont il tapisse incessamment sa petite cellule. Lorsque cet ouvrage est terminé, ce qui a lieu au bout de 7 à 8 jours, le ver subit une métamorphose, il devient *chrysalide*, c'est l'intermédiaire entre l'état de ver et celui de papillon. La chrysalide reste immobile dans le cocon, et ressemble à une fève grisâtre. Au bout de quelques jours, on voit le cocon se percer peu à peu; il en sort un papillon aux ailes blanches, très courtes, et d'une forme peu gracieuse. C'est la dernière métamorphose que subit le ver à soie. Ce papillon ne vole pas, il n'est désormais utile qu'à fournir des œufs que l'on emploiera l'année suivante pour une nouvelle récolte de soie.

Dans les manufactures, on ne donne point le temps aux chrysalides de se transformer en papillon, et de percer leur enveloppe; on les étouffe en exposant les cocons à une chaleur suffisante. — On débarrasse alors le cocon de la bourre ou *filoselle* qui l'enveloppe, et l'on en dévide le fil; ce fil, mince et délicat, constitue la soie proprement dite; il peut avoir jusqu'à 1200 aunes de longueur, mais la longueur totale moyenne en est de 500 à 600 aunes. — On nomme *soie grège* toute *soie* immédiatement déroulée du cocon. — La soie *cuite* est celle que l'on a fait bouillir pour en faciliter le dévidage et le filage. — La *soie crue* ou *écrue* est celle qui a été tordue ou retordue sans avoir été bouillie. — La *soie décreusée* est celle que l'on a fait bouillir avec du savon pour en enlever la matière gommeuse qui colle les uns aux autres les différens contours du fil du cocon.

L'art de recueillir la soie paraît devoir être attribué aux Chinois; suivant une chronique de ce peuple, la soie fut découverte par une femme de l'empereur, deux mille ans avant J.-C. Il y eut depuis, dans l'intérieur du palais impérial, un terrain destiné à la culture du mûrier. L'impératrice accompagnée de ses femmes les plus élevées en honneur s'y rendait de temps à autre avec beaucoup de pompe, et cueillait elle-même les feuilles de quelques branches qu'on abaissait à sa portée, pour les distribuer à des vers à

soie. Cette sage mesure encouragea tellement la nouvelle branche d'industrie, que bientôt la nation qui n'était couverte que de peaux se trouva habillée de soie. De nos jours encore, la consommation des soieries est énorme dans toute l'étendue de l'immense empire chinois; la fabrication de ce genre de tissu y est presque aussi considérable que celle du coton en Europe; toutes les classes de la société portent des étoffes de soie. — Dans un prochain article, nous rapporterons les détails de l'introduction de la soie en Europe.

De la tristesse. — Je suis des plus exempts de la tristesse et ne l'ayme ni ne l'estime, quoy que le monde ait entrepris comme à prix fait de l'honorer de faveur particulière. Ils en habillent la sagesse, la vertu, la conscience; sot et vilain ornement! — Je suis de moi-même non mélancholique, mais songe-creux; il n'est rien de quoy je me sois dès tousjours entretenu que des imaginations de la mort. Je suis pour cette heure en tel estat, Dieu mercy, que je puis déloger quand il lui plaira, sans regret de chose quelconque. Les plus promptes morts sont les plus saines. Nature nous dit : Sortez de ce monde comme vous y êtes entrés; *votre mort est une des pièces de l'ordre de l'univers, — c'est une pièce de la vie du monde!* MONTAIGNE.

LES SANDALES AU DÉSERT.

PROPRIÉTÉS NUTRITIVES DE LA GÉLATINE.

Cinq personnes m'accompagnaient dans une excursion que je fis, vers la fin de l'année 1825, au milieu des forêts qui couvrent la pente occidentale de la Cordilière du Quindiu (république de Colombie). Le voyage, qui devait être seulement de deux jours, en dura quatorze, et, dès la fin du troisième, nos vivres étaient complètement épuisés. Cependant le guide assurait que nous étions tout près d'arriver, et nous continuâmes à aller en avant, comptant sur la nourriture que le bois nous fournirait : les forêts de la Cordilière offrent en effet, presque partout, une grande abondance de gibier.

Mais nous nous étions engagés dans une vallée profondément encaissée où, pendant neuf jours, nous ne trouvâmes pas un seul animal, pas un seul fruit bon à manger, pas un seul de ces végétaux à racine féculente, qui sont si communs sur les basses collines du pied de la chaîne; enfin, pas un seul palmiste à chou; seulement nous eûmes en assez grande abondance de petits palmiers épineux dont le cœur était mangeable, quoiqu'un peu acerbe, et des tiges d'*heliconia* dont les parties intérieures étaient tendres et sans mauvais goût.

Nous usâmes largement de l'un et de l'autre, et en comptant ce que nous mangions en marchant, et ce que nous emportions pour faire cuire à la couchée, chacun de nous, dans les vingt-quatre heures, en consommait près de deux livres.

Cependant nos forces baissaient rapidement, et l'abattement de l'esprit suivant celui du corps, il vint un moment où mes hommes, frappés d'une circonstance extraordinaire, et qu'ils regardèrent comme un présage certain de leur perte, se couchèrent à terre pour attendre la mort, sans que mes prières non plus que mes raisonnemens parvinssent à ébranler leur résolution. Enfin le guide, qui s'était montré plus accessible à la raison que ses compagnons, et qui d'ailleurs avait à sauver la vie de son fils et en même temps la sienne, résolut de tenter un dernier effort. Il fit rôtir une de ses sandales qui était de cuir non tanné et fort ramolli par l'humidité du bois, et commença à la ronger.

Nous suivîmes son exemple, et après avoir mangé chacun un tiers de semelle, ce qui ne nous coûta pas moins de deux heures de mastication, nous nous sentîmes assez bien remis pour reprendre notre route. Nous ne renonçâmes pas pour cela aux cœurs de palmiers; mais nous observâmes à chaque fois que ce mets relevait beaucoup moins nos forces qu'un morceau de cuir rôti.

Enfin, après avoir mangé cinq paires de sandales et un tablier de peau de cerf comme celui dont usent les postillons, nous arrivâmes à un lieu habité.

Extrait d'une lettre de M. le docteur ROULIN.

— La propriété nutritive des sandales provient de la gélatine que contient le cuir dont elles sont faites. La gélatine entre pour une portion considérable dans la composition des os, des parties blanches des animaux, dans la peau, dans les tendons, etc.; c'est elle qui forme les gelées que l'on sert sur nos tables; les tablettes de bouillon, la colle-forte, sont de la gélatine concentrée.—On retire aujourd'hui la gélatine des os que l'on abandonnait autrefois aux chiens, et on la fait entrer dans les bouillons pour les établissemens de charité.

Nos forces s'accroissent souvent en raison des obstacles qu'on leur impose; c'est ainsi qu'il nous arrive de réussir dans les plus périlleuses entreprises, après avoir eu la honte d'échouer dans les plus simples. RAPIN.

PORTE NOTRE-DAME,

A SENS

(Département de l'Yonne).

Quand le vieux militaire est de retour de ses campagnes, et a suspendu au mur ses armes usées sur les champs de bataille, on le voit s'occuper d'embellir la demeure où il doit finir ses jours; il établit l'ordre et la tranquillité autour de lui; il cultive son jardin, arrose ses fleurs, s'élève un berceau où il joue avec ses enfans, et se souvient à l'abri du soleil de ses jours de danger et de gloire.

C'est aussi ce que fait une vieille ville de guerre lorsque la paix est venue, et qu'elle ne se sent plus assez de force pour résister à l'avenir aux invasions du pays.

Si jamais, passant par Auxerre dont nous avons esquissé un paysage (1835, p. 49), il vous arrive aussi de traverser la petite ville de Sens, vous aurez un charmant spectacle animé de l'une de ces lentes métamorphoses de l'esprit belliqueux en esprit pacifique.

Sens, qui se vante à juste titre d'avoir été l'une des premières villes des Gaules, la patrie de Brennus et d'Accon, l'ennemie victorieuse de Rome, la ville nouvelle, la ville ancienne, la ville dorée (*kainones, Seniores, Senones aurati*); Sens, qui a eu l'honneur d'arrêter César, et de donner l'une des premières le signal de l'affranchissement des communes (1189); Sens, ville catholique, qui a battu Henri IV (1590); Sens, qui, en 1814, opposait encore ses murailles romaines aux ennemis de la France, et, commandée par Alix, a payé son dernier tribut de vigueur et a repandu le reste de son sang guerrier contre un siége de onze jours; Sens n'a plus aujourd'hui de rang dans le système de défense du territoire; elle n'a plus de mission militaire. A d'autres villes le soin de toujours veiller en sentinelles : pour elle l'heure du repos a sonné; elle a mis bas ses armes; ses remparts, autrefois dorés, relevés par les soldats de Rome, s'abaissent peu à peu, et s'entr'ouvrent en brèches volontaires pour laisser voir les terrasses et les jardins de ses maisons bourgeoises; ses fossés à sec, et en grande partie comblés, se bordent d'avenues verdoyantes et ombreuses; ses portes ruinées, dont les voûtes chancelantes ne menaçaient plus, hélas! que la tête de ses paisibles citoyens, ont fait place à des portes neuves; elle a abdiqué l'activité du passé, elle songe à ses enfans; elle leur bâtit des écoles et ouvre sa bibliothèque pour leur faire lire son histoire encore éparse et noyée dans les verbeuses confidences des manuscrits.

Il y a quelques années, on voyait à l'est de la ville une belle porte fortifiée, construite sous l'invocation de Notre-Dame. Bien des balles et des boulets avaient balafré sa vieille architecture : à chaque trou les habitans savaient assigner une date; et peut-être, malgré leur réaction flagrante, eussent-ils respecté et soutenu pieusement le vieil arc protecteur; mais on raconte que M. Vitet, le dernier inspecteur des monumens de France, séjournant dans la ville, en conseilla lui-même la destruction; et son conseil, vainqueur des derniers scrupules, fut aussitôt suivi.

Cette porte avait été bâtie, suivant toutes les probabilités, sous le règne de Louis-le-Gros. Elle était surmontée de deux fortes tourelles et d'un corps-de-garde avancé; protégée par un large fossé, par plusieurs ponts-levis et par un *boulevart* (c'est à savoir, dit un chroniqueur, par un de ces amas de terre flanqué de murailles ordinairement rondes comme des *boules* et convertes d'herbes ou de *vert*); elle était encore garnie par des herses et fermée par d'épais battans, qu'on n'ouvrait qu'à l'aide de fortes machines; c'était l'une des cinq grandes portes de la ville, qui avait en outre deux



(Ancienne porte Notre-Dame, à Sens, département de l'Yonne.)

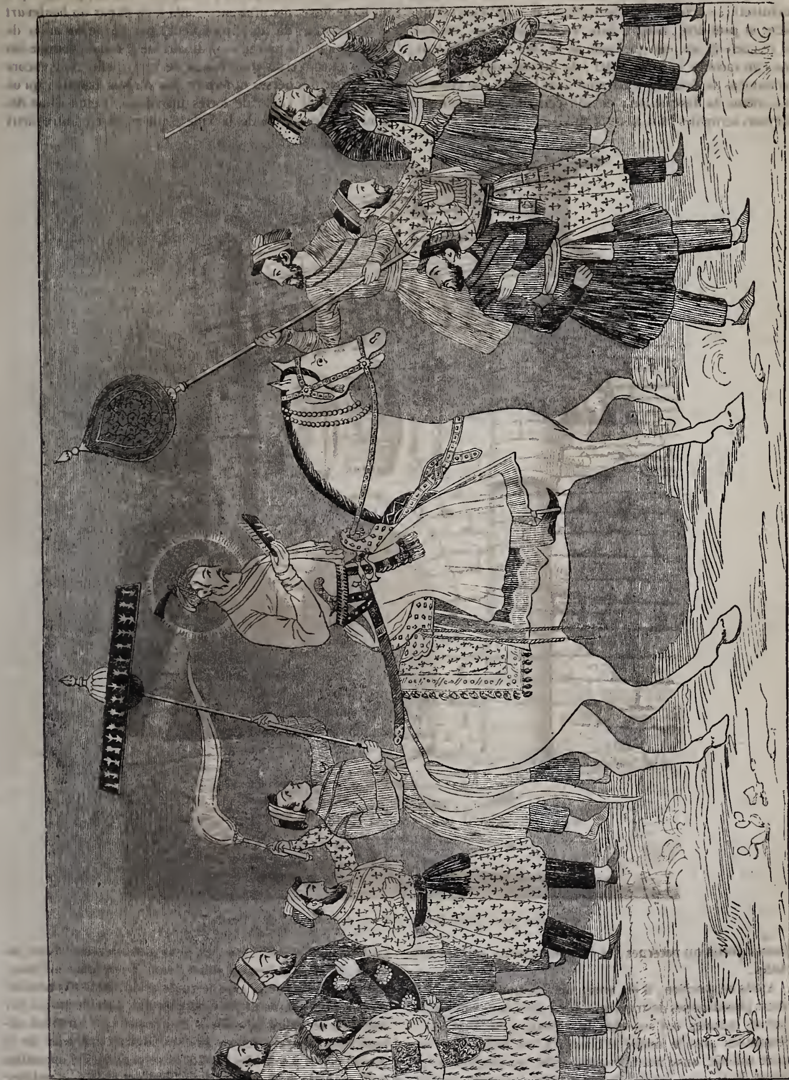
fausses portes ou poternes, et vingt-cinq tours sur ses murailles.

Après ce sacrifice, il est vraisemblable que Sens ne s'arrêtera plus dans ses destructions. Il est écrit dans son histoire que ses colonies ont autrefois bâti Siennes en Toscane, et Senogalles près le duché d'Urbin. C'est maintenant une autre colonie, aussi riante et aussi belle, qui se greffe sur les ruines de la mère-patrie. Qu'un habile architecte, ami du maire et des conseillers municipaux, trace en sa pensée le plan général; qu'il s'inspire du paysage; qu'il sache tirer profit dans son cadre des cours paisibles et limpides de la Vanne et de l'Yonne, des marais fertiles, des côteaux vignobles et des bois d'alentour, en conservant avec respect pour centre cette majestueuse cathédrale de Saint-Etienne, dont la tour légère se dessine si poétiquement sous le ciel; qu'il modifie et tourne à son idée toute ruine se convertissant en édifice bourgeois, et Sens peut devenir, avant un siècle, un oasis italien ou suisse, dont le voyageur, délicieusement surpris sur la grande route aride, bénira la rencontre. — Mais comment faire adopter une pareille utopie par une série séculaire de conseils municipaux? Comment obtenir de chaque citoyen ce qu'il lui faudrait concéder de sa liberté? — Il y a là des motifs si respectables d'opposition qu'il ne reste qu'à espérer dans l'instinct et le goût publics; souvent ce sont de grands architectes.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

LE GRAND-MOGOL.



(Aurengzèbe à cheval et sa suite. — Estampe tirée des manuscrits de la Bibliothèque royale.)

AURENGZÈBE. — VILLES NOMADES. — RICHESSES IMMENSES. — LE TRONE DU PAON.

La gravure ci-dessus reproduit assez fidèlement les traits d'un de ces princes descendans de Timour (Tamerlan), que les voyageurs européens du XVIIe siècle représentaient comme les monarques les plus puissans et les plus riches du monde. La magnificence de la cour des grands-mogols était à cette époque proverbiale en Europe; cependant le nom même de grand mogol n'est pas exact. La généalogie de Timour se rattache, il est vrai, à celle de Gengiskhan, mais les Timourides se regardaient eux-mêmes comme Turcs; ils commandaient, en effet, aux peuples d'origine turque, et parlaient leur langue.

Aurengzèbe tient un rang distingué parmi les princes de la famille de Timour; il s'est acquis une célébrité à la fois odieuse et brillante : odieuse, à cause de ses actions cruelles contre sa famille; brillante, à cause de ses talens comme

gouvernant et de ses conquêtes qui agrandirent considérablement l'empire de ses prédécesseurs.

Aurengzèbe naquit en 1618, et donna, dès sa jeunesse, plusieurs preuves de son courage et de son habileté. Son père, Chah-Djèhan, lui conféra tour à tour les gouvernemens de Moultan, de Lahore et du Décan. Une longue administration de ce dernier pays lui offrit des ressources qui secondèrent ensuite ses vues ambitieuses. Pour détourner de ses projets l'attention de ses trois frères qui devaient un jour lui disputer le trône, Aurengzèbe, naturellement silencieux, modeste et réservé, eut soin d'affecter une insouciance absolue pour les choses mondaines, et un désir ardent de se vouer à la vie ascétique, à laquelle il semblait se préparer par une lecture assidue des livres de religion et par divers actes de piété. Il demeura dans cet état de retraite jusqu'à l'an 1657, où la maladie de son père et la régence de Dara, son frère aîné, furent une occasion de guerre civile. Aurengzèbe s'attacha d'abord au parti de son jeune frère Mourad-Bakhch, protesta de son dévouement pour lui, réunit des troupes, de l'argent pour soutenir sa cause, et l'engagea à se proclamer empereur. Mourad s'y prêta volontiers; les troupes ennemies furent défaites; mais, pendant que Mourad se réjouissait de son succès, Aurengzèbe s'empara de la ville d'Agra, consigna son père encore malade dans son palais, et quelques jours après, ayant fait saisir Mourad, l'envoya en prison, se proclama lui-même empereur, et ajouta au nom d'*Aurengzèbe* (ornement du trône), celui d'*Alemguîr* (conquérant du monde) (1658). Les moyens dont il se servit pour affermir son trône ne furent pas moins violens que ceux qu'il avait employés pour y monter. Après avoir défait à plusieurs reprises les troupes de ses deux frères Dara et Chodja, il réduisit ce dernier à une vie errante qui se termina bientôt par une mort malheureuse, fit assassiner Dara, périr dans les cachots Mourad, ses deux neveux, et enfin son propre fils, dont la conduite avait excité ses inquiétudes.

Assuré de la possession de l'empire, Aurengzèbe s'occupa des moyens d'en reculer les limites. Il fit envahir le royaume d'Assam, situé au nord du Bengale; deux fois il repoussa les invasions formidables des Afghans, et prémunit l'empire contre leur retour; il fit rentrer dans l'obéissance plusieurs radjas indiens qui s'étaient révoltés, et livra une guerre longue et acharnée à la puissance naissante des Mahrattes. Après avoir soumis complètement, de 1685 à 1686, les deux royaumes de Bidjapour et de Golconde, renommés pour leurs richesses, il se rendit maître de presque toute la Péninsule. Il mourut en 1707, âgé de quatre-vingt dix ans, ayant conservé jusqu'au dernier moment toutes ses facultés et toute son activité que les fatigues de la guerre n'avaient jamais paru qu'exciter et rajeunir en lui. Il laissa quatre fils, tous incapables de supporter le poids de l'héritage de leur père; à sa mort ils se disputèrent le trône de l'Inde, et ruinèrent l'unité de l'empire d'Aurengzèbe.

Aurengzèbe était d'une petite taille, d'un corps grêle, il avait un nez aquilin et un teint basané; sa physionomie offrait beaucoup de douceur et semblait donner un démenti à sa conduite atroce envers sa famille. Il était bienfaisant et accessible à tous ceux qui étaient assez bas pour ne lui inspirer aucune crainte, et il n'exerça aucune vengeance contre les partisans de ses frères. Mais son caractère n'offrit pas toujours ces beaux côtés: il fit subir au roi de Golconde les insultes les plus indignes et les tortures les plus horribles pour le forcer à découvrir ses trésors cachés; une autre fois, s'étant rendu maître par ruse de la personne de Sambadji, chef mahratte avec lequel il était en guerre, il lui fit arracher la langue et le cœur sous prétexte de lui faire expier quelque blasphème contre Mahomet. Les voyageurs européens qui l'ont connu vantaient sa justice, sa sollicitude pour le bien-être de ses sujets, et son exactitude à se rendre chaque jour à la salle d'audience. Il était sobre, ennemi des plaisirs où s'était perdu son père, et il s'habillait très simplement, hors les jours où il était de son intérêt d'éblouir les yeux et d'étaler toute la magnificence que lui permettaient ses immenses richesses. Il montait le plus souvent l'éléphant, bien qu'il fût connu pour être le meilleur cavalier de son empire.

Pendant les trente dernières années de sa vie Aurengzèbe habita rarement les villes; il préférait le séjour de camps mobiles qui avaient toute l'apparence de villes populeuses, et dont le faste avait été inconnu jusqu'à lui. Il avait fait construire trois palais en bois, converts de planches légères; leur étendue était immense, et les pièces qui les composaient pouvaient être séparées ou jointes à volonté. Ces édifices étaient transportés par 200 chameaux et 50 éléphans, chacun à la distance des autres d'un jour d'intervalle : l'empereur en trouvait toujours un dressé. L'artillerie marchait la première et servait comme d'avant-garde au reste de l'armée. Les bagages suivaient de près : à la tête cheminaient les chameaux chargés du trésor impérial; une centaine de ces animaux portaient les roupies d'or, et deux cents autres les roupies d'argent. Le trésor était suivi par des meutes de chiens ou de panthères dressées à la chasse des gazelles, et de taureaux dressés à celle du tigre. 80 chameaux, 30 éléphans et 20 chariots portaient les livres de comptes et les archives de l'empire; 50 chameaux chargés d'eau du Gange pour l'usage de la cour étaient suivis de la cuisine impériale, avec les provisions de table chargées sur 50 autres. 100 cuisiniers suivaient à cheval; chacun d'eux ne préparait qu'une seule espèce de mets ou de ragoût. Le train de la maison d'Aurengzèbe était suivi par la garde-robe, qui occupait 30 chameaux et 100 chariots; 30 éléphans étaient chargés des bijoux et des armes, des épées et des poignards destinés à être offerts aux principaux chefs de l'armée. A la tête du bagage et de l'artillerie marchaient 2,000 pionniers pour aplanir les routes, 2,000 autres suivaient l'attirail pour réparer les chemins endommagés par la marche des chameaux et des éléphans; plus de 30,000 hommes de cavalerie et 10,000 d'infanterie composaient la garde de l'empereur. L'arrière-garde était formée d'une foule prodigieuse d'habitans des villes, qui suivaient l'empereur partout, et de la multitude des valets qui conduisaient les éléphans, les chameaux et les chevaux des seigneurs de la cour. Pour dresser le camp, on choisissait un vaste terrain : le palais mobile de l'empereur était situé au centre du camp et sur une hauteur; les tentes des seigneurs et de toute la suite étaient rangées en lignes droites comme des rues qui aboutissaient toutes vers le centre. Le déplacement et le transport de ces camps s'exécutaient avec une habileté et une promptitude extraordinaires. Tous ces mouvemens ne se faisaient pas sans de grandes dépenses; mais le trésor impérial était bien en fonds pour les couvrir. Les revenus de l'empire d'Aurengzèbe (qui s'étendait depuis le 35e jusqu'au 10e degré de latitude et se composait de 21 soubahs ou gouvernemens), se montaient, d'après les calculs faits par un voyageur anglais du dernier siècle, à plus de 37,724,000 livr. sterl. (près de 1,000,000,000 fr.). Or les produits du sol étaient quatre fois meilleur marché qu'en Angleterre; et si l'on considère que, malgré l'énormité de ces dépenses, elles étaient réglées avec un ordre, une surveillance et une économie qui résultent naturellement de la politique et du caractère d'Aurengzèbe, on concevra facilement que les empereurs mogols devaient être en effet les monarques les plus riches du monde. Leurs trésors se composaient d'ailleurs d'amas énormes d'or et d'argent, du plus grand diamant connu (trouvé en 1550 près de Golconde, et pesant 279 $\frac{9}{16}$ carats), d'une infinité de diamans de première qualité, de rubis, d'émeraudes, de perles, incrustés sur les meubles de la cour, attachés aux draperies, aux vêtemens composés des plus riches étoffes, etc. Mais ce que l'on admirait surtout, c'était le trône d'or massif surnommé le trône du paon (*takhti-tâouss*), que l'empereur Chah Djèhan avait fait exécuter lorsqu'il n'était encore que prince. Tavernier, marchand de diamans, qui s'était rendu à la cour de

Chah Djehan, nous en a laissé la description. « Le grand-mogol, dit-il, a sept trônes; les uns ornés de diamans seuls, les autres de diamans avec des rubis, des émeraudes et des perles. Le trône de paon est le plus large; il a six pieds de longueur sur quatre de largeur. » Ce trône était surmonté d'un dais dont la voûte était brodée et couverte de perles et de diamans. Sur le sommet était placé un paon d'or massif chargé de pierres précieuses, et portant sur sa poitrine un grand rubis d'où descendait en se balançant une perle de 50 carats. Quand l'empereur s'asseyait, on suspendait devant lui un grand joyau transparent dont l'éclat frappait toujours ses yeux : douze colonnes incrustées de perles soutenaient le dais. — Il paraît que depuis Tavernier ce trône a éprouvé quelques changemens. Les voyageurs qui l'ont vu depuis, disent que deux paons le surmontaient avec leurs queues déployées, et qu'il y avait en outre un perroquet d'émeraude, de grandeur naturelle, fait d'une seule pièce. Ce fameux trône fut enlevé de Dehli par Nadir Chah, qui le transporta en Perse. Si l'on veut savoir de quelle source provenaient tant d'objets d'une si haute valeur, il suffira de dire que la maison de Timour pillait depuis deux siècles les princes indous, et enlevait de leurs temples tous les joyaux qui servaient d'ornement aux divinités; que les rois de (Visiapour) Bidjapour et de Golconde, incapables le plus souvent de résister aux forces mogoles, achetaient la paix au prix de toutes leurs richesses, produits des mines de leurs royaumes; et qu'enfin les gouverneurs des provinces et les chefs de l'armée, qui avaient tant d'occasions de s'enrichir aux dépens de leurs administrés, paraissaient rarement à la cour sans y apporter des présens que les empereurs n'avaient jamais l'habitude de refuser.

CHANGEMENS DE FORME DES CONTINENS.

Les hommes sont trop souvent disposés à considérer comme éternelles les choses dont ils ne prévoient pas la fin, et comme fixes celles dont ils ne sentent pas le déplacement. Parce que nous n'étions pas avertis du mouvement qui nous entraînait autour du soleil dans les espaces du ciel, nous avons long-temps regardé la terre comme un piédestal immobile. Et parce que les changemens qui se produisent dans sa forme nous échappent à cause de la grandeur de leur durée et de la petitesse de la nôtre, nous sommes naturellement portés à envisager sa configuration extérieure comme quelque chose d'immuable. Ces fleuves, ces montagnes, ces îles, ces rivages, tous ces accidens qui marquent sa figure, ont à notre sens une physionomie absolue et dont les allures ne sauraient souffrir aucune variation. Parce que rien de tout cela ne s'altère à vue d'œil, nous accordons nos idées comme si tout cela devait être inaltérable, précisément parce que dans tout cela l'altération est insensible. En voyant les hommes se remuer sur cette terre qui les soutient et les nourrit durant leur brève existence, et dont ils ne connaissent ni le passé ni l'avenir, j'ai souvent pensé à ces frêles moucherons qui tombent au beau printemps sur une feuille d'arbre. Ils s'y logent, ils y pâturent, ils s'y promènent. Interrogez-les, si vous en aviez le secret : ils vous diraient que cette feuille est une chose qui a toujours été ainsi; qu'à leur naissance ils l'ont trouvée de cette façon; que déjà plusieurs de leurs aînés y sont morts qui ne l'avaient point vue autre, et que le territoire qui reçoit les tombeaux est encore le même que celui qui a reçu les berceaux. Ils ne savent rien de ce qu'était dans l'enveloppe de son bourgeon cette feuille qui leur sert de patrie, ni de ce qu'elle était dans sa délicate verdure lorsqu'elle parut pour la première fois aux rayons du soleil, ni de ce qu'elle sera dans la force de l'été, puis sous les frimas de l'automne, ni de ce que sera sa poussière plus tard. Et lors même qu'il connaîtraient l'histoire de la feuille, il leur resterait encore à dire l'histoire de l'arbre; le mystérieux noyau dont il sort, ses premières expansions, ses fruits, ses générations, sa croissance.



(Carte de la France à l'époque des mollusques nommés *cerithium giganteum.*)

Ainsi sommes-nous, vivans d'un jour, sur notre vieille terre. S'il nous était donné de connaître les siècles dans l'aperçu d'un instant, comme Dieu le fait, nous verrions l'horizon immobile sur lequel s'arrêtent nos regards s'ébranler et se transfigurer de forme en forme jusqu'à nous étourdir comme ces féeries qui fatiguent les songes; les villes, les moissons, les déserts se heurter tour à tour dans une même place; nos descriptions de géographie se fondre et s'abîmer dans ces mutations, ainsi que ces limites de royaumes qui ne sont plus qu'un néant devant les jeux rapides des conquêtes. L'Océan ne serait plus une eau stagnante et rongeant son frein dans la prison invincible de ses rivages; mais une puissance s'élevant ou s'abaissant selon le souffle de Dieu, laissant ou reprenant les fonds de son empire, étalant des terres nouvelles ou submergeant les anciennes, tourbillonnant sans repos, et changeant comme dans une marée perpétuelle et sans bornes la figure du monde.

Mais quel compte tenons-nous de ce changement éternel, universel, qui, sans que jamais l'heure de la halte arrive, nous entraîne à chaque minute de notre vie, nous et tout ce que les palpitations de nos regards peuvent saisir? Quelles pieuses contemplations cette magnificence de création fait-elle éclater dans nos âmes? Quels retours faisons-nous de cette destinée du monde sur la nôtre? Quel retentissement en vient-il sur nos sentimens, sur nos jugemens, sur nos espérances? Faibles et aveugles enfans que nous sommes encore, la plupart d'entre nous voudraient immobiliser l'humanité, pour la poser sur ce globe comme une ruche d'abeilles sur son socle de pierre!

La carte que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs est celle de la France telle qu'elle paraissait hors des eaux vers le commencement de la période que les géologues ont nommée tertiaire. Nous y avons marqué la place de quelques villes afin qu'elles puissent servir à l'esprit de jalons de reconnaissance. Nul sur la terre ne songeait alors à construire des villes; et de vastes forêts de végétaux inconnus, hantées par des animaux dont la race est éteinte, s'étendaient alors, sans que leurs échos connussent le bruit des haches, sur l'emplacement que devaient occuper plus tard ces bâtisses humaines. Nous avons indiqué dans de précédens articles comment il est possible par une investigation attentive des

anciens rivages de la mer de déterminer avec une précision suffisante la forme que présentait à cette époque le continent. Les traces des précédens séjours de la mer sont aussi évidentes pour l'œil de la science que celles de son séjour actuel le sont pour tout le monde. Le tracé de cette carte est dû à l'un des géologues les plus distingués de la France et de notre temps, M. Elie de Beaumont. Elle a été insérée accompagnée d'un mémoire spécial de ce savant dans le 1er volume du Recueil de la Société géologique de France. Cette autorité nous paraît suffisante pour qu'il ne nous soit pas nécessaire d'entrer dans des détails d'un technique trop spécial.

ESCLAVES GRECS ET ROMAINS.

Tous les peuples de l'antiquité grecque ont eu leurs esclaves; les Thessaliens avaient leurs Pénestes, les Crétois leurs Clarotes, les Argiens leurs Gymnètes, les Sicyoniens leurs Corynéphores, les Lacédémoniens leurs Ilotes, etc. Chacune de ces races infortunées avait été dans l'origine un peuple à part, que la défaite avait mis à la discrétion du vainqueur.

Il y avait à Rome des esclaves de diverses nations, la plupart provenant des prisonniers de guerre, enlevés aux différens peuples que la république avait attaqués tour à tour. La guerre n'était cependant pas l'unique source de l'esclavage qui était aussi quelquefois l'effet d'un châtiment dont la loi frappait les soldats déserteurs, les traîtres ou les réfractaires.

Voici les principales dispositions de la loi romaine relative aux esclaves :

« L'esclave n'est point une personne, c'est une chose.

» L'esclave ne peut rien posséder, puisqu'il est lui-même la propriété d'un autre.

» Pour tout ce qui est de la vie civile, l'esclave est compté pour rien.

» Son témoignage n'est pas reçu en justice; il ne peut actionner personne devant les tribunaux.

» L'esclave ne peut tester; son maître est son héritier légitime. Son maître hérite à sa place, s'il le trouve nommé dans quelque testament. »

La propriété d'un esclave pouvait se diviser; l'un en possédait l'usufruit, un autre la nue-propriété.

« Aucune injure, dit encore la loi, ne peut atteindre les esclaves; leur maître seul a droit de se trouver insulté dans leur personne. »

Les esclaves exerçaient à Rome presque toutes les industries; ils étaient médecins, architectes, musiciens, notaires, ou faisaient le commerce pour le compte de leurs maîtres. Presque tous ceux qui tenaient des comptoirs ou des boutiques étaient des esclaves ou des affranchis; lorsqu'il y avait



(Esclaves vignerons et tonneliers travaillant dans l'intérieur d'une cave, d'après un marbre antique trouvé à Augsbourg.)

contestation sur la vente, on dirigeait son action contre les maîtres, quoique l'on eût contracté avec les commis.

Les esclaves des riches citoyens travaillaient dans la maison de leur maître; il y avait pour chaque industrie un atelier à part, nommé *ergastulum* : les produits de leur travail étaient vendus au profit du maître.

Les esclaves étaient quelquefois si nombreux dans ces demeures qui occupaient l'emplacement d'une petite ville, qu'il fallait des nomenclateurs dont toute la besogne consistait à retenir et à inscrire leurs noms. Athénée nomme des particuliers qui possédaient jusqu'à vingt mille esclaves. Pline rapporte que Claudius Isidorus déclara par testament, qu'ayant beaucoup perdu dans les guerres civiles, il ne laissait que 4,116 esclaves, 3,600 paires de bœufs, 250,000 têtes de menu bétail, et 600 millions de sesterces.

On conduisait au marché l'esclave dont on voulait se défaire; on l'exposait nu dans une sorte de boîte appelée *catasta*, afin que l'acheteur pût examiner en détail toutes les parties de son corps. Il fut ordonné par les édiles que lorsqu'on mènerait un esclave au marché, on lui suspendrait au cou un écriteau énonçant ses bonnes qualités et ses défauts; quant aux esclaves étrangers qu'on ne connaissait pas assez pour les garantir, on les exposait pieds et poings liés, coiffés d'une sorte de bonnet qu'on nommait *pileus*.

Pline cite plusieurs exemples d'esclaves vendus de son temps à des prix fort élevés : un savant grammairien fut vendu deux cent mille sesterces. Plus tard un tarif fut établi, où le prix de chaque esclave fut fixé d'après son âge et son genre de profession : le médecin devait se payer soixante sous d'or; le notaire, cinquante; l'eunuque, avant dix ans, trente; après dix ans, cinquante. C'était la valeur générale des esclaves dans le VIe siècle, comme on le voit par le règlement de l'empereur Justinien, qui est de l'an 530.

On doit distinguer avec soin les esclaves ruraux des esclaves domestiques ou urbains : les premiers que nous trouvons désignés sous une foule de noms divers, tels que *coloni*, *tributarii*, *originarii*, qui indiquent des conditions très différentes, étaient envoyés dans un domaine pour travailler aux champs, au lieu de travailler dans l'intérieur des maisons de ville. Quelquefois c'étaient de vrais serfs de la glèbe, qui ne pouvaient être vendus qu'avec le domaine : on les confondait sous le nom général de colons. On leur donnait pour habitation un souterrain éclairé par une étroite lucarne, où ils passaient la nuit enchaînés; ils recevaient pour leur nourriture une ration de grain, de sel et de légumes.

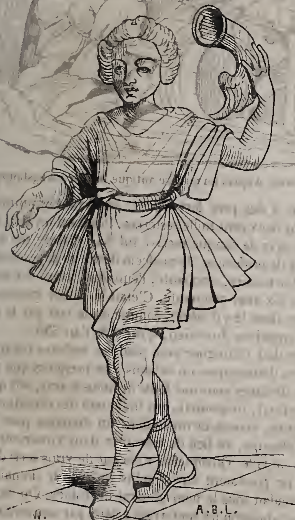
L'union de l'esclave n'était pas consacrée par le mariage; il fallait qu'il acceptât la compagne que son maître lui assignait; il n'avait aucun droit sur ses enfans, qui devenaient comme lui la propriété de son maître.

Les esclaves colons étaient vêtus, pendant l'été, d'une

courte tunique; l'hiver on leur donnait de vieilles casaques pour qu'ils pussent travailler aux champs par les temps rigoureux.

Quelque dure que pût être l'existence des colons, celle des esclaves domestiques était plus misérable encore, exposés qu'ils étaient sans relâche à tous les caprices et mauvais traitemens de leurs maîtres. On connaît le trait de Pollion, qui pour un vase brisé fit précipiter un esclave dans ses viviers pour servir de pâture à ses murènes. Le malheureux, parvenu à s'échapper, se jeta aux pieds d'Auguste, qui soupait chez son maître; ce n'était pas la vie, mais seulement un autre genre de mort qu'il demandait. Auguste lui même avait fait crucifier un jour au mât de son navire un esclave qui lui avait mangé une caille. Tout était pour ces infortunés occasion de châtimens et d'outrages. Pour la moindre faute, on leur appliquait cent coups de fouet; on les tenait suspendus avec un poids énorme aux jambes. Durant les longs repas qui se prolongeaient souvent la nuit entière, il fallait qu'ils se tinssent debout, à jeun, en silence; ils ne devaient pas remuer les lèvres, nous dit Sénèque : un accès de toux, un éternuement, un hoquet, un souffle, étaient autant de crimes suivis de châtimens. Quelquefois on les faisait combattre dans la salle du festin pour donner aux convives l'image des combats du cirque (*Un peu plus loin, marauds! votre sang me tache!*); d'autres esclaves jouaient de la flûte pendant ce temps. L'usage était encore d'avoir, dans les repas, des mimes, des bouffons, et des nains à tête aiguë et à longues oreilles, qu'on appelait *distorti, moriones;* c'étaient le plus souvent de malheureux enfans dont on arrêtait la croissance, et que l'on faisait tourner en monstres par fantaisie.

Les esclaves portiers étaient enchaînés la nuit à la porte du logis; leur nourriture et leur demeure ne différaient guère de celles des dogues dont ils partageaient les fonctions.



(Échanson romain.)

Les esclaves incurables, à Rome, étaient portés dans un petit îlot du Tibre, qu'on appelait l'île d'Esculape; ils y périssaient abandonnés.

Le détail des châtimens habituels qu'on leur infligeait ne peut se lire sans horreur. Ils pouvaient être, au gré de leur maître, battus de verges jusqu'à la mort, précipités du haut d'une tour, crucifiés ou livrés aux bêtes; on les faisait encore périr dans les tourmens de la faim. Les empereurs Claude, Adrien et les Antonins tentèrent de faire passer des lois favorables aux esclaves; mais leur philosophie fut impuissante



(Échanson romain.)

pour déraciner d'aussi fortes habitudes; il fallait pour cela toute l'autorité morale du christianisme.

LE PARADIS DU DANTE.

EFFETS DE LUMIÈRE.

La troisième partie de *la Divine comédie* du Dante, *le Paradis*, est une de ces productions originales qui ne peuvent être comparées à aucune autre. *Le Paradis* n'est pas moins admirable que *l'Enfer* et *le Purgatoire;* mais les beautés de ce poème sont d'un ordre différent, elles sont en quelque sorte plus immatérielles : pour les bien sentir, il faut comprendre la hauteur du but que le poète a voulu atteindre, se pénétrer de son extase, et quitter avec lui les régions terrestres. Dans *le Purgatoire*, et surtout dans *l'Enfer*, le Dante avait à parler aux passions et aux sens; il a pu disposer en maître de toutes les images de la nature, et les fondre dans son riche langage de poète. Aussi voyez comme il a mis en œuvre tous les élémens, le fer, le feu : tous les phénomènes de la nature lui sont venus en aide pour tourmenter ses damnés; il les plonge dans un fleuve de sang toujours bouillonnant; il les accable d'une pluie brûlante ou d'une neige éternelle. Il peut varier à l'infini les couleurs de ses tableaux; car il a sous la main, par la nature de son sujet, qui laisse à son imagination un libre essor, toutes les richesses de la poésie descriptive. Dans *le Paradis*, rien de semblable. Le Dante est chrétien, et même théologien; c'est un Paradis chrétien qu'il veut peindre. Il ne peut, comme Fénelon l'a fait dans Télémaque, ressusciter les riantes fictions du paganisme, et promener ses saints sur les gazons éternellement fleuris des champs élyséens. Où donc ira-t-il prendre des couleurs pour composer ses tableaux? Comment peindre des êtres dépouillés de toute forme substantielle, jouissant d'un bonheur aussi immatériel qu'eux-mêmes? . Il a bien

fallu que le poète, tout orthodoxe qu'il voulait être, prît dans la nature physique une image pour vêtir ses âmes bienheureuses et donner une forme à leur félicité; car sans cela toute poésie était impossible. Mais on voit que c'est comme à regret que le Dante s'est soumis à cette nécessité : il a choisi pour unique *matière* l'effet naturel qui semble le moins *matériel*, celui que la science physique de l'époque regardait comme échappant le plus complètement à ses efforts pour le comprendre et l'analyser, la *lumière*. C'est la lumière qui à elle seule fait tous les frais des personnages et de l'action du poème du Paradis; tous les êtres que le Dante y fait apparaître ne révèlent leur existence que par la lumière, et c'est par la lumière seulement que la poésie peut les saisir et les peindre. Aussi toute la partie scénique, tout le drame de ce dernier acte de la Divine comédie, se compose uniquement d'une suite d'effets de lumière, que l'imagination incroyable du Dante a variés à l'infini; et sous ce rapport ce singulier ouvrage, qui fourmille de beautés de détail, est le plus étonnant tour de force qu'ait jamais accompli un cerveau de poète.

Pour rendre sensible la vérité de cet aperçu, et prouver à nos lecteurs que l'action du Paradis roule exclusivement, ainsi que nous l'avons dit, sur des effets de lumière (ce qui peut sembler paradoxal), suivons le poète dans sa marche, et voyons-le mettre en scène et faire agir ses personnages. Telle est sa manière et l'originalité de son *faire*, que le seul moyen de donner une idée de son ouvrage, c'est de le citer.

Le Dante est conduit par Béatrix dans le premier ciel, celui de la lune; il y rencontre des âmes bienheureuses :

Une vision m'apparut, qui attira si étroitement à elle mon âme curieuse de voir, que j'oubliai ce que j'allais avouer à Béatrix. Si nous regardons au travers d'un cristal poli et transparent, ou dans une source pure et limpide dont on puisse apercevoir le fond malgré la profondeur de ses eaux, les images reviennent à nos yeux affaiblies, comme l'éclat d'une perle qui orne un front éblouissant de blancheur; telles se montrèrent à moi une multitude de figures brillantes qui semblaient prêtes à parler. Aussi je tombai dans une erreur contraire à celle qui alluma l'amour entre l'homme et une fontaine : prenant les êtres lumineux que j'apercevais pour l'effet de la réflexion d'un miroir, je tournai les yeux du côté opposé pour voir de qui je rencontrais l'image; mais ne voyant rien, je les ramenai sur la brillante lumière qui me servait de guide, et les yeux de Béatrix étincelèrent d'une splendeur sacrée, tandis qu'elle me regardait en souriant. (Chant II, vers 7 et suivans.)

Voyons l'arrivée du Dante dans le second ciel, celui de la planète de Mercure :

De même qu'une flèche, qui frappe le but avant que la corde qui l'a lancée ait cessé de vibrer, ainsi nous courûmes au second royaume. Je vis Béatrix si joyeuse et si belle quand elle se mêla à la lumière de ce ciel, que la planète elle-même en devint plus brillante. Si l'étoile acquit un nouvel éclat, que ne dus-je pas ressentir, moi qui suis naturellement susceptible de si vives impressions!... De même que dans un vivier dont l'onde est pure et tranquille les poissons s'élancent vers tout ce qui tombe du dehors, s'ils croient y trouver quelque pâture, de même plus de mille lumières célestes se dirigèrent vers nous, et chacune s'écriait : Voilà qui accroîtra nos amours! Tandis qu'elles approchaient, on voyait leurs ombres pleines de joie dans le sillon rayonnant qu'elles répandaient autour d'elles. (Chant V, vers 91 et suivans.)

Le Dante converse avec une de ces lumières, qui se trouve être l'âme de l'empereur Justinien :

J'adressai ces mots directement à la lumière qui m'avait parlé la première. Elle se montra alors plus brillante qu'elle n'avait encore été; bientôt, comme le soleil qui se dérobe lui-même à nos yeux par son trop vif éclat quand il a dissipé les vapeurs épaisses qui tempéraient sa chaleur, la figure sainte, pénétrée d'une joie nouvelle, se concentra dans ses propres rayons, et ainsi renfermée complètement en elle-même, me répondit comme on le verra au chant suivant. (Chant V, vers 130 et suivans.)

Voici comment les âmes du ciel de Mercure prennent congé du Dante :

— Sois béni, ô Sauveur! Dieu saint des armées! toi qui éclaires de ta lumière les flambeaux bienheureux des célestes royaumes! — Ainsi chanta, en tournant sur elle-même, cette substance qui était revêtue d'une double lumière, et aussitôt elle et ses compagnes s'éloignèrent en formant une sorte de danse, et disparurent après avoir franchi en un instant un espace immense, comme de rapides étincelles. (Chant VII, vers 1 et suivans.)

Le Dante monte avec Béatrix au troisième ciel, celui de la planète de Vénus :

Je ne m'aperçus pas que je montais dans cette planète; mais la beauté plus grande dont je vis rayonner Béatrix me prouva que j'y étais arrivé. De même qu'on aperçoit l'étincelle à travers la flamme, de même que parmi un grand nombre de voix on distingue celle du chanteur qui s'arrête sur un son, et la voix de celui qui court et glisse de note en note, de même je découvris dans la lumière même dont resplendissait cette planète une foule de lueurs qui se mouvaient ne rond plus ou moins vite, en raison de leurs mérites éternels. Les vents du nord, qui descendent avec tant de rapidité de la nuée qu'ils ont glacée, auraient paru lourds et tardifs à celui qui aurait vu ces lumières accourir à nous, et arrêter tout-à-coup le mouvement de rotation qu'elles avaient reçu des hauts séraphins. Derrière celles qui nous parurent le plus près de nous on chantait *Hosanna!* avec tant d'harmonie, que le désir d'entendre de nouveau ce divin concert n'est plus sorti de mon cœur. Une d'elles, s'adressant à moi, me dit :... (Ch. VIII, v. 13 et suiv.)

Ecoutons le Dante lorsqu'il est entré dans le quatrième ciel, celui du Soleil :

J'aperçus une infinité de lumières plus éclatantes que le Soleil lui-même; leurs voix étaient encore plus douces que leur aspect n'était éblouissant. Elles firent de nous un centre et d'elles-mêmes une couronne; c'est ainsi qu'on voit quelquefois des nuages environner la fille de Latone, et l'entourer d'un cercle qu'elle illumine de ses rayons. Dans la cour du ciel dont je reviens, il est des merveilles si grandes, qu'on ne peut en donner une idée : le chant de ces splendeurs était de ce nombre; que celui qui n'obtient pas des ailes pour voler là-haut en attende des nouvelles d'un muet!... Ces soleils ardens tournèrent trois fois autour de nous en chantant, comme les étoiles tournent autour des pôles immobiles; puis elles s'arrêtèrent, comme des femmes dansant en rond qui suspendent un instant leur danse pour écouter le refrain qu'une d'elles va chanter; j'entendis une de ces lumières (l'âme de saint Thomas d'Aquin) me dire :... (Chant X, vers 64 et suivans.)

Nous pourrions pousser plus loin ces citations; on verrait jusqu'à la fin du volume la même image se reproduisant sans cesse, et pourtant toujours revêtue de formes nouvelles, toujours rajeunie et ravivée à force d'imagination et de poésie!... Concluons que si chacune des trois parties de la trilogie du Dante est digne de fixer l'attention de tous ceux qui aiment les grandes et belles choses, la dernière doit être plus spécialement un objet d'étude pour les émules des Rubens et des Raphaël; *le Paradis* est le poème des peintres.

Fatale méprise; épisode du combat de 1801, dans le détroit de Gibraltar. — Après le glorieux combat d'Algésiras où trois vaisseaux français commandés par le contre-amiral de Linois résistèrent à l'attaque de six vaisseaux anglais, firent amener le pavillon à deux d'entre eux et en mirent un hors de combat, l'amiral anglais Saumarez voulut venger sa défaite; il se hâta de réparer ses avaries, et sortit de Gibraltar à la tête de cinq vaisseaux et de deux frégates.

Une escadre espagnole était venu rejoindre les Français, et son amiral, Juan de Moreno, avait pris le commandement en chef. Parmi les vaisseaux espagnols se trouvaient deux des plus beaux trois-ponts de leur marine, le *Réal-Carlos* et le *San Hermenegilde*, chacun de 112 canons. Les Anglais engagèrent le combat à onze heures et demie de la nuit; un des leurs, le *Superbe*, passant entre les deux trois-ponts espagnols, lâcha sur eux ses bordées, et, continuant sa route, se dirigea sur un autre point. — Pendant l'obscurité profonde, le *Réal-Carlos* et l'*Hermenegilde* se figurent être aux prises avec le *Superbe* et se canonnent avec vigueur; chacun s'irrite

de la résistance de son adversaire, et redouble d'acharnement; enfin, ils en viennent à l'abordage, se reconnaissent!... Mais en ce moment l'incendie éclate à bord du *Réal-Carlos*; *l'Hermenegilde* accroché ne peut se dégager; le feu gagne les poudres, et tous deux sautent en l'air presque au même instant. Leur double explosion fut entendue à Cadix, où l'on crut éprouver l'effet d'un tremblement de terre.

LE MUSICIEN AU DÉSESPOIR,

PAR HOGARTH.

QUELQUES DÉTAILS SUR LE SON.

Ce musicien qui entre ses deux poings dans ses oreilles et envoie à tous les diables les tapageurs qui l'étourdissent, a malencontreusement choisi sa maison au coin d'un carrefour et au rez-de-chaussée; mais il faut convenir aussi que la malice d'Hogarth lui a ménagé un concours de bruits suffisamment étourdissans pour désespérer l'homme le mieux armé de patience.

A gauche ce sont les ramages d'un perroquet bavard, les vagissemens d'un nouveau-né, et les cris lamentables d'une nourrice qui sollicite la charité des passans.

Au-dessus ce sont des enfans qui jouent aux quilles, jeu tapageur. La petite *mioche* se dispute contre un jeune *moutard* fort affairé en ce moment, mais qui va tout à l'heure piailler aussi; un sifflet à sept trous attaché à sa ceinture par un long ruban montre assez qu'il peut faire sa partie avec la crecelle de sa compagne.

A droite, c'est un aveugle, joueur de flûte, flûte à son faux et à timbre de canard, dans laquelle le mendiant nasillard souffle en conscience pour bien gagner son aumône. La physionomie de ce bonhomme est excellente. — A côté du mendiant est une laitière accorte et gentille, mais dont la voix aiguë répète sans cesse : *Voici, voilà la petite laitière; qu'est-ce qui veut acheter de son lait?* — Au coin du tableau, un remouleur goguenard, non content de faire grincer sur sa roue son couperet, *zu... zu... zu...*, encourage un gamin à faire gronder un tambour et à crier : *En avant, marche!* L'enfant n'y fait faute, et ses cris se mêlent à ceux d'un chien enroué qui aboie contre le remouleur.

En voilà sans doute bien assez pour échauffer la bile d'un mélomane; mais baste! Hogarth ne le tient pas quitte à si bon compte. Il fait arriver un gaillard, le panier sur la tête, qui appelle la pratique à grands cris et branle une sonnette énorme; un charlatan, monté sur un cheval qui hennit, sonne dans un cornet gigantesque pour réunir la foule; un polisson qui a reçu un soufflet se tient la joue et hurle comme un brûlé. Enfin, pour couronner la scène, le peintre a placé au fond du tableau un beffroi qui sans doute tinte, deux matous qui font gros dos et se vont assaillir en miaulant, et un ramoneur enragé qui entonne son triomphe au sommet d'une cheminée :

Ramoné-ci, ramoné-là,
La cheminée du haut en bas.

Que de bruit, que de cris, que de bouches ouvertes, y compris celle du musicien qui se désespère sans que personne y fasse attention (car Hogarth a eu soin de faire aveugle le flûteur, le seul personnage qui se tourne de son côté)! Le pauvre mélomane apprécie bien cruellement en cet instant la différence qu'il y a entre le *tapage*, ou la réunion de bruits déréglés, sans liaison entre eux, et la *musique*, ou l'ensemble de sons réguliers que l'oreille apprécie, qu'elle sait reconnaître, et qui se succèdent harmonieusement les uns les autres, selon les lois de notre organisation et l'éducation de nos sens.

A cette occasion, nous dirons quelques mots sur le son.

Le *son* se produit par un mouvement particulier excité dans les corps. — Tous les corps peuvent être considérés comme formés par l'assemblage de particules tenues à une certaine distance les unes des autres, au moyen des différentes forces *attractives* et *répulsives* qui résident dans la matière. Si, par une cause quelconque, on vient à changer un peu la distance des particules, il pourra arriver, ou que ces particules, une fois séparées, persistent toujours dans leur séparation, ou qu'elles soient rappelées à leur primitif état d'équilibre en vertu des forces attractives.

Dans ce dernier cas, qui est celui des corps élastiques, elles ne reprendront pas immédiatement cet état d'équilibre, mais elles se balanceront, elles *oscilleront* quelque temps autour de lui comme un pendule mis en mouvement oscille autour de la verticale, comme une corde de harpe pincée oscille autour de son repos. Ainsi les distances des particules entre elles seront tantôt plus grandes et tantôt plus petites qu'elles ne le sont au moment de l'équilibre. Ces oscillations se transmettent à l'air qui les transporte à notre organe auditif, et nous percevons la sensation à laquelle on a donné le nom de *son*.

En ce qui concerne le son, le mouvement oscillatoire prend plus particulièrement le nom de *vibration*, qui rend mieux le frémissement dû à la rapidité des oscillations.

Si l'air ne s'interposait pas entre notre oreille et le corps vibrant pour servir, en quelque sorte, de véhicule aux vibrations, nous n'entendrions aucun son : ainsi une clochette agitée dans un vase de verre où l'on a fait le vide à l'aide de la machine pneumatique, ne laisse rien entendre quoiqu'on voie le battant frapper rapidement les parois de la cloche; qu'on y fasse rentrer un peu d'air, et le son devient appréciable aussitôt. — Il suit de là que les bruits produits au-delà de notre atmosphère, c'est-à-dire au-delà d'une vingtaine de lieues de notre terre, ne peuvent arriver à nous; les explosions les plus épouvantables auraient lieu dans les volcans de la lune, que nous n'en serions pas avertis. — A mesure qu'on s'élève sur les hautes montagnes l'air devenant plus rare ne permet point au bruit une aussi éclatante manifestation que dans la plaine, et le coup d'un pistolet sur le Mont-Blanc n'a pas une résonnance plus grande que celle d'un pétard d'enfant.

L'eau transmet aussi le son avec une grande facilité. Les plongeurs peuvent entendre ce que l'on dit sur le rivage; le bruit de deux pierres choquées ensemble sous l'eau, dans un étang, se fait entendre à de grandes distances.

Enfin, les corps solides transmettent le son. Au bout d'une longue file de tuyaux d'aqueduc, on entend très distinctement les petits coups de marteaux frappés à l'autre extrémité, quoique la distance puisse dépasser mille mètres; le frottement des barbes d'une plume à l'extrémité d'une poutre de sapin, se transporte à l'autre extrémité distante de vingt-cinq mètres.

Le son se transmettant ainsi de proche en proche, on a dû rechercher le temps qu'il met à parcourir un intervalle déterminé. Il s'est fait à cet égard, à diverses époques, un assez grand nombre d'expériences. — En 1822, le bureau des longitudes à Paris s'occupa de nouveau de cette question. Le 21 juin, dans la nuit, une pièce de 6 fut disposée à Monthléry, une autre à Villejuif; la distance était de 9,496 toises. MM. Prony, Arago et Matthieu, étaient à l'une des stations; MM. Humboldt, Gay-Lussac et Bouvard à l'autre. Chaque observateur avait un chronomètre (montre à secondes parfaitement exacte), et ces chronomètres avaient tous été réglés sur la même pendule. Lorsqu'à Villejuif, par exemple, on tirait un coup de canon, les observateurs de Monthlery notaient sur leurs chronomètres l'instant de l'apparition de la lumière, et attendaient celui de l'arrivée du son qu'ils notaient également. — La lumière parcourant 70,000 lieues en une seconde, on peut estimer qu'entre Villejuif et Monthlery, il n'y a pas d'intervalle entre le moment où elle se produit et celui de son apparition; le temps qui s'écoulait entre l'appari-

tion de cette lumière et celui de l'arrivée du son, mesurait donc exactement la vitesse avec laquelle le son se propageait au travers de l'atmosphère.—Ces académiciens ont trouvé par plusieurs expériences que le son parcourait en une seconde, dans un air à la température de 10°, 337 mètres 28 centimètres.

Il faut distinguer dans le son trois choses : le *timbre*, l'*intensité* et le *ton*.

Le *timbre* consiste dans la différence des sons produits par des corps différens; on ne se rend pas physiquement bien compte des causes qui amènent cette différence; mais l'oreille ne peut s'y méprendre. Pour distinguer si une pièce de monnaie est d'argent ou de plomb, la première expérience que fait le marchand est de la jeter sur son comptoir.

L'intensité dépend de l'*amplitude* des oscillations. On a, par exemple, une harpe; on pince légèrement la corde de l'*ut*, elle rend un son faible, peu *intense*; on remarque alors que la corde dans ses vibrations s'écarte peu de la position d'équilibre; au contraire, si on tire fortement la corde à soi, elle fait de grands écarts à droite et à gauche; ses oscillations ou vibrations sont plus *amples*; le son est fort, il est *intense*.



(Le Musicien au désespoir.)

Mais quoique, plus *intense*, le *ton* de cette corde sera le même; ce sera un *ut* dans les deux cas; et quelle que soit la force avec laquelle vous pinciez cette corde, vous n'en tirerez jamais qu'un *ut*. C'est que le ton dépend, non de l'écart ou de l'amplitude des oscillations que fait la corde à droite ou à gauche, mais du nombre de ces oscillations dans un temps donné.— Plus une corde produit de vibrations par seconde, plus le ton est aigu.

Dans un prochain article, nous continuerons ce sujet, et nous parlerons particulièrement des sons musicaux.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

CATHÉDRALE DE WELLS.



(Cathédrale de Wells dans le comté de Sommerset. — Façade de l'est.)

La ville et la cathédrale de Wells sont situées dans une vallée, à peu de distance de Bath, au pied de la chaîne des collines Mendip, près de la rivière Ax et d'une fontaine que l'on appelle le puits de Saint-André (*St.-Andrew's well*). Les collines, couvertes de fins pâturages et de quelques bois, semblent enceindre la ville; la cathédrale s'élève au milieu de cet amphithéâtre, et c'est le premier objet qui attire le regard sur toutes les routes qui conduisent à Wells.

Pour donner une juste idée de l'élégance et de la richesse de cet édifice, il aurait fallu pouvoir reproduire la multitude infinie des détails de sa sculpture; dans la composition de la façade seule il entre 450 statues, et sur ce nombre on en compte 150 de grandeur naturelle. Toutes les niches, tous les encadremens sont ciselés avec une délicatesse admirable; et malgré de nombreuses mutilations, on aurait peine à imaginer tout l'effet de cette variété et de cette profusion d'ornemens.

La première église de Wells fut fondée par le grand Ina, roi de Wessex, en 704, et devint le siége d'un évêché vers le commencement du xe siècle. Parmi ses évêques on cite Jean de Villula, qui avait été médecin à Bath et qui est mort en 1123; on remarque encore Reginald Fitz-Joceline, depuis archevêque de Canterbury, qui avait obtenu du roi Richard Ier le privilége d'entretenir une meute de chiens pour chasser à son plaisir dans tout le comté de Sommerset. Ce privilége paraît avoir été accordé à tous les évêques de Wells.

La cathédrale actuelle a été commencée pendant les premières années du règne de Henri III, c'est-à-dire vers l'an 1210. L'évêque Joceline, ou Troteman, comme le peuple l'appelait, dirigea les premières constructions. La tour centrale, haute de 160 pieds, a été élevée au commencement du xive siècle, sous le règne d'Edouard III; les deux tours, hautes de 126 pieds, qui couronnent les extrémités de la façade, n'ont été construites qu'à la fin de ce même siècle.

L'intérieur du monument est d'une magnificence égale à celle de l'extérieur. On y admire des tombes somptueuses, et l'on est généralement d'accord pour considérer comme le chef-d'œuvre de l'architecture religieuse en Angleterre la chapelle de la Vierge, située, suivant l'usage consacré, derrière le chœur.

DE LA PIÉTÉ FILIALE A LA CHINE.

Il n'y a pas de pays au monde où l'amour filial soit plus en honneur qu'à la Chine. L'abnégation complète de l'individu devant ses parens et ses maîtres est le principe non seulement de la famille, mais de l'Etat tout entier. Cet assujétissement du fils au père est aussi ferme et aussi fondamental que l'était, à Sparte, l'assujétissement des citoyens à la république. L'autorité paternelle est, en politique aussi bien qu'en morale, l'autorité suprême. Elle domine toutes choses. Elle règne depuis les hauteurs du trône jusqu'aux derniers étages de la vie domestique. Elle sert de base, à la fois, à la tranquillité générale du pays et à celle de chacune des maisons qui la composent. Elle constitue en quelque sorte à elle seule toute la religion.

Cet attachement des générations nouvelles pour les générations qui les ont précédées, si louable et si essentiel à la nature humaine dans certaines limites, prend par sa raideur et son inflexibilité absolue un caractère tout nouveau chez les Chinois; il est la cause principale de cette immobilité qu'on leur a tant reprochée. La civilisation, fixée par cet excès de respect au même point que dans les temps an-

ciens, ne s'en écarte pas; et si les vertus privées en reçoivent quelque douceur, en revanche les vertus sociales y perdent cette spontanéité qui fait leur vrai mérite. Aussi sur cet important article la morale des peuples européens s'éloigne-t-elle considérablement des peuples chinois; et c'est ce qui cause la supériorité actuelle des premiers sur les seconds Leur règle est d'accepter la tradition de ses pères pour s'y instruire et non pour s'en faire l'esclave. Tout en vouant notre vénération et notre reconnaissance à ceux dont nous tenons le jour, nous devons sans cesse nous efforcer de les surpasser et de devenir meilleurs. Il est de notre devoir de développer ce qu'ils ont eu de bon, et de ne point copier par une sotte obéissance ce qu'ils ont de puéril ou de mauvais. Ce n'est point ainsi que l'entendent les Chinois. Leur devoir consiste à faire revivre en eux leurs ancêtres aussi exactement que possible. Que les mœurs des anciens aient fait défaut en quelque point, ce n'est pas aux enfans qu'il appartient d'en juger. Ils doivent se conformer en tout à l'exemple de leurs parens, et n'existent que pour eux. Un homme de la province de Hu-quam, qui jouissait encore de sa force et de sa raison, ayant vu son père et sa mère tomber dans un état d'enfance par suite de leur grand âge, consacra de suite tout son temps à leur fantaisie; il jouait comme un enfant, se laissait tomber, et criait comme un enfant afin de les récréer et de leur procurer le divertissement de leur infirmité. Ce trait, qui se trouve consigné avec grand soin dans un des premiers ouvrages de morale, est caractéristique pour les Chinois. Quelque beau qu'il soit d'aimer ses parens, même jusqu'à la folie, nous les aimons en Europe avec une tendresse plus éclairée et plus sage; et en agissant ainsi, il est permis de le dire, nous montrons que nous les aimons mieux. Pour bien aimer il faut se conserver, et ne pas s'anéantir devant l'objet que l'on aime.

Confucius est l'auteur d'un très beau livre sur la piété filiale. On y trouve exposée avec une profondeur de vue remarquable l'influence souveraine de ce sentiment sur le maintien de la vertu et de la bonne discipline. Toutes les actions de la vie se trouvent rapportées à la personne du père, qui devient dès lors la source et l'origine de toutes choses, et en quelque sorte l'équivalent de Dieu même. — « Le commencement de la piété filiale, est-il dit dans le premier chapitre, consiste à respecter et à conserver dans toute leur intégrité et dans toute leur force le corps et les membres *que l'on a reçus de ses parens.* La perfection, à cultiver la vertu, à bien régler ses mœurs, *afin d'honorer la mémoire de ses parens.* » — « Ce qu'il y a de plus sublime dans le respect filial, ajoute plus loin le philosophe, *c'est de voir dans son père l'image du maître du ciel.* L'usage de regarder son père comme associé ou comme l'assesseur du maître du ciel a commencé sous le prince Chen-Kum, qui, en offrant un sacrifice au maître du ciel, fit placer la tablette de son père à côté de la tablette du maître du ciel. Aussi tous les princes qui sont entre les quatre mers s'empressèrent de se rendre à cette solennité, et d'en augmenter la pompe par leur présence. » — On peut juger par cette seule citation de l'immensité du rôle attribué à la piété filiale dans la vie religieuse et civile à la Chine. Malheureusement dans ce pays, où tout est réglé, où les moindres gestes sont calculés et enseignés, où, suivant l'expression de Montesquieu, les législateurs ont confondu la religion, les lois, les mœurs et les manières, la spontanéité de l'amour filial, qui en fait l'excellence, s'est trouvée anéantie par les efforts mêmes que l'on a fait pour empêcher les enfans de le mettre en oubli. Dans l'éducation des écoles on ne se contente pas de faire sentir aux enfans combien ils doivent aimer leurs parens, on leur prescrit les cérémonies avec lesquelles ils doivent s'acquitter de ce devoir, les instans, les gestes, les inflexions de la voix: ce qui ne devrait jamais être qu'une leçon de cœur devient ainsi une leçon de la mémoire. Tout le monde apprend à aimer et à témoigner son amour suivant un zèle uniforme, et l'étiquette remplace les inspirations naturelles et non calculées d'une âme reconnaissante. Voici ce qui se trouve à ce sujet dans un livre classique de la Chine, celui qui forme en quelque sorte le catéchisme dont on fait usage dans les nombreuses écoles de l'empire. Il nous paraît curieux d'en citer le texte même.

« Au premier chant du coq, les enfans, les gendres, les brus et les enfans se lèveront, se laveront les mains et le visage, s'habilleront proprement, et se rendront dans l'appartement du père et de la mère. Ils s'informeront dans les termes les plus respectueux et avec le son de la voix le plus touchant, de l'état de leur santé. Depuis le fils aîné jusqu'au plus petit enfant, chacun apportera les choses nécessaires au père et à la mère pour s'habiller. Il faut que le fils remplisse tous ses devoirs avec une attention et une exactitude respectueuse, mais sans aucune trace de cette gravité austère qu'inspire sur le visage la frayeur ou la contrainte. Lorsque le père et la mère sont malades, les enfans doivent montrer de la tristesse et de l'affliction, et ne se permettre ni les joies, ni les plaisirs, ni la bonne chère. Si les parens prennent une médecine, il faut que le fils ait soin d'en goûter avant eux. Quoiqu'un fils s'accorde bien avec son épouse, il ne doit point hésiter à la répudier si elle déplaît à son père ou à sa mère; et si elle plaît à son père et à sa mère, il doit la conserver quoiqu'il ait de l'aversion pour elle. Le devoir du fils est d'aimer ceux que son père aime. Il doit aimer jusqu'aux animaux que son père aime. »

Il est difficile, comme on voit, d'imaginer rien de plus rigide et de plus absolu que cet amour officiel des enfans pour leurs pères. Il y a loin de ces prescriptions détaillées au simple commandement de la loi de Moïse et au langage secret de la nature. Mais pour aimer à faire revivre exactement l'esprit de chaque génération dans une génération suivante, il était nécessaire que le législateur imposât à l'obéissance des enfans des lois et des formules aussi précises. Néanmoins l'amour filial est quelque chose de si pur, de si élevé, de si religieux, que, malgré une discipline si capable de le matérialiser en voulant le régler, son caractère de sublimité n'a pu être étouffé entièrement. La poésie lui est restée et s'est glissée avec lui presque dans le code qui a prétendu le limiter, selon l'étiquette, ses mouvemens et son étendue. Nous terminons donc cet article où nous avons désiré montrer la supériorité de la piété filiale spontanée et indépendante, telle que nous la concevons en Occident, sur la pieté filiale servile et maniérée de la Chine, en citant un passage de ce même livre des écoles, relatif à la commémoration des parens morts, et empreint d'une religiosité douce et profonde. Nous n'avons pas besoin de chercher à faire mauvaise part aux Chinois pour garder notre avantage sur eux.

« Un fils sage qui a perdu ses parens, et qui, au commencement de l'automne, marche sur la gelée blanche, éprouve de la tristesse et soupire, non parce qu'il a froid, mais parce qu'il pense à ses parens morts. Mais lorsqu'au printemps il marche sur la rosée humide, son cœur s'échauffe, et il lui semble qu'il va les revoir.

» On doit se préparer par la retraite et par l'abstinence à la célébration des cérémonies que l'on fait tous les ans pour les parens morts. Pendant ces jours de retraite et d'abstinence, un fils se rappelle le lieu que ses parens habitaient, leur rire, leurs paroles, leurs goûts, leur caractère. Il se rappelle ce qui leur faisait plaisir, ce qu'ils désiraient. Occupé de ces idées pendant trois jours, ses parens deviennent pour ainsi dire présens à ses yeux; il croit les voir. Le jour même de la cérémonie, au moment où il entre dans la salle de ses ancêtres, il croit voir son père dans la tablette qui lui est consacrée. Il croit que ses parens voient son mouvement, qu'ils entendent ses soupirs et ses regrets.

» Ainsi la piété filiale donne aux parens une espèce d'immortalité. Un fils qui aime tendrement son père le voit exis-

tant dans le fond de son cœur; il l'entend, et il lui parle. Pourrait-il ne pas lui rendre, même après sa mort, toute la déférence qu'il avait pour lui durant sa vie? »

MONOGRAMMES,
CHIFFRES, RÉBUS, LETTRES INITIALES, ETC. D'ARTISTES CÉLÈBRES.

(Suite. — Voyez page 78.)


Jean Duvet, ancien graveur français, né à Langres en 1485. Cet artiste, qui peut donner une idée de l'art encore à son enfance, a employé différentes marques représentant ses initiales réunies et formant un chiffre, ou renfermées séparément dans une double tablette.

David Téniers, né à Anvers en 1610, mort à Bruxelles en 1694, l'un des plus grands maîtres de l'école flamande. Son chiffre, semblable à celui de son père, se forme d'un T de petite dimension et très légèrement tracé, renfermé dans un D. Plusieurs de ses tableaux se trouvent au Louvre (1835, page 1).

Merian Matthieu, très habile graveur, né à Bâle en 1593, mort à Tchwalbach en 1651. Il a marqué ses œuvres d'un M seul ou d'un chiffre bizarrement formé, où l'on trouve les lettres M F.


Goltzius Henri, né à Mulbroht, pays de Juliers, en 1558, mort à Harlem en 1617, d'un tempérament faible et délicat; il s'adonna exclusivement à la gravure et eut pour maître Théodore Coornhort, qu'il surpassa bientôt. Il a composé un grand nombre d'ouvrages marqués d'un chiffre formé par la réunion de ses initiales G H.

Joseph Ribera, dit l'Espagnolet, né en 1588 à San-Felippo, petit village situé près de Valence, et mort à Naples. Son chiffre, tiré de son surnom, se compose d'un S, d'un H et d'un P entrelacés. On n'a au Musée du Louvre qu'un seul tableau de ce peintre; nous en avons donné la gravure en 1834, page 353.

Rembrandt, né en 1606 près de Leyde, mort à Amsterdam en 1674. Son chiffre se formait d'un R et d'un H entrelacés; on prétend cependant qu'il a aussi marqué quelques uns de ses tableaux des lettres R et T; on a dix-sept tableaux de ce peintre au Musée du Louvre.

Schauflein (Hans ou Jean), né à Nuremberg en 1487, mort à Nordlingue en 1550. Il fut l'élève d'Albert Durer, dont il prit la manière. Cet artiste jouit d'une grande réputation comme graveur sur bois. Son chiffre, formé de différentes manières, est remarquable par de petites pelles faisant allusion à son nom, qui signifie en effet *petite pelle* en allemand.


Jean-Jacques Van Sandraert, né à Ratisbonne en 1655, mort à Nuremberg en 1698; habile graveur. Son chiffre était formé de ses initiales liées entre elles par un signe dont la forme se rapproche de celle du V.

Schoen le Beau Martin, peintre et graveur, né à Culmbach en 1420, mort à Colmar en 1486. On a prétendu à tort qu'il était l'inventeur de la gravure en taille-douce; mais il est le premier qui ait donné des travaux de quelque mérite dans ce genre; ses ouvrages sont très rares et très recherchés. C'est aussi le premier qui ait signé ses ouvrages des initiales de son nom; il les accompagnait d'une espèce de petite croix qu'il mettait entre elles. On a de lui au Musée un seul tableau.

Salvator Rosa, à la fois poète, peintre et graveur, né en 1615, à Renella, village près de Naples. Après une existence fort orageuse, il mourut en 1673 à Rome. Il marquait ses ouvrages d'un R et d'un S entrelacés. On a au Musée du Louvre plusieurs tableaux de ce peintre, entre autres la Pythonisse d'Endor et de belles batailles.

Hollar Wenceslaus, né à Prague, habile graveur; il mourut à Londres dans la plus profonde misère; mais aussitôt après sa mort, on se disputa ses estampes, dont les épreuves ont été souvent payées plus cher que la planche. Quelquefois il a signé ses ouvrages d'un W et d'un H, d'autres fois il a formé un chiffre des lettres W et C qu'il a réunies par un petit trait, de manière à former un H.

Wolgmutt Michel, peintre et graveur, né à Nuremberg en 1434, mort dans la même ville en 1519. Il donna des leçons de peinture à Aldegrever et au célèbre Albert Durer. Ses gravures, très rares, sont marquées d'un W renfermé dans un petit cadre avec la date au-dessus.

Ghis Jean-Baptiste, né à Mantoue en 1491, peintre, sculpteur et graveur; il fut, dit-on, élève de Jules Romain. Il a formé son chiffre des initiales de son nom et des premières lettres de son surnom de Mantouan.

FAUCONNERIE.

(Voir p. 104.)

QUELQUES DÉTAILS SUR L'ART DE DRESSER LES FAUÇONS A LA CHASSE.

Il y a des faucons lâches et paresseux, et il y en a d'autres si fiers, qu'ils s'irritent contre tous les moyens employés pour les apprivoiser; il faut abandonner les uns et les autres. —Un bon faucon se distingue d'après certains indices connus des chasseurs : entre autres qualités, il doit avoir la tête ronde, le bec court et gros, les jambes courtes, les doigts alongés, les ongles fermes et recourbés, les ailes longues; il doit *chevaucher* contre le vent, c'est-à-dire se raidir contre et se tenir ferme sur le poing lorsqu'on l'y expose. Le plumage doit être d'une même couleur; ceux dont le plumage est semé de taches sont moins estimés.—On rejette absolument les faucons dont les *mains* et le bec sont jaunes.

Un faucon qui vient d'être déniché se nomme un *faucon niais*; celui qu'on a pris avant la mue est un *faucon sors*, et celui qui a déjà éprouvé une ou plusieurs mues s'appelle *faucon hagard.*

La méthode particulière au moyen de laquelle on parvient à dresser un oiseau pour la chasse se désigne sous le nom d'*affaitage.*

C'est en le privant de sa liberté de la manière la plus absolue qu'on parvient à le dompter assez pour lui pouvoir ensuite rendre cette même liberté sans crainte qu'il en use à son profit. Une nourriture régulière et choisie l'accoutume à reconnaître le fauconnier qui le soigne, à distinguer, du haut des airs, sa voix et son signal, et à redescendre vers lui avec sa proie.

Pour arriver à ce résultat, on fait passer l'oiseau par une série d'épreuves dont plusieurs sont communes à toutes les espèces, mais dont quelques unes sont réservées à certains animaux d'un naturel plus sauvage ou plus fier.

D'abord le chasseur, la main couverte d'un gant, prend sur le poing l'oiseau qui a les pieds enchaînés avec une chaîne de cuir; et, partageant une grande partie des fatigues auxquelles il va le soumettre pour l'accabler et le dompter, le porte continuellement sans lui permettre un seul instant de repos, de nourriture et de sommeil. Cette épreuve dure ordinairement trois jours et trois nuits sans relâche. Si, dans cette contrainte, l'oiseau se débat trop violemment, on tempère son ardeur par l'eau froide qu'on lui jette sur le corps ou dans laquelle on lui plonge la tête. L'impression de cette eau achève de l'abattre; il reste quelque temps immobile et comme rendu. — On emploie aussi ce procédé pour lui couvrir la tête d'un chaperon dès le commencement de son épreuve.

On juge du succès de cette dure contrainte de 72 heures par la docilité que montre l'oiseau à se laisser mettre et ôter

le chaperon, et surtout par sa promptitude à prendre, lorsqu'il est découvert, le *pât* ou viande qui forme sa nourriture. Pauvre animal! on le dompte par faim plus que par gourmandise! — Pour développer dans le faucon un appétit extra-naturel, on lui donne des *cures*, petites pelottes de filasse qui le purgent et l'affaiblissent.



(Chasseur leurrant le faucon, d'après Reidinger.)

Dès que l'animal commence à montrer un peu de soumission, on le porte dans un jardin sur le gazon; là, le tenant à la longe, on découvre son chaperon, et lui montrant le *pât*, on l'accoutume à sauter sur le poing. — Il s'agit ensuite de lui apprendre à connaître le *leurre*. Ce *leurre* est une représentation de la proie, un assemblage de pieds et d'ailes, sur lequel on place la nourriture. L'habitude d'y prendre son *pât* en rend la vue agréable à l'oiseau et le dispose à fondre dessus, lorsque, étant mis en liberté, il verra son maître l'agiter; c'est ce que représente la première gravure. Il est bon cependant de faire entendre toujours le même cri lorsqu'on présente le *leurre* au faucon, afin de l'avertir par la voix, au cas où la vue ne suffirait pas.

Toutes les fois que l'oiseau fond sur le leurre, il faut l'*affriander* en lui laissant prendre *bonne gorge* de viande.

La dernière leçon consiste à donner l'*escap*; c'est-à-dire à faire connaître au faucon l'espèce particulière de gibier auquel on le destine, après quoi on se confie à lui, on le met en liberté —Si par exemple on veut le faire chasser contre le lièvre, on enferme dans une peau de lièvre un poulet qui passe sa tête par un trou pratiqué à cet effet. Le faucon fond dessus; le poulet rentre la tête, l'oiseau s'acharne sur la peau, où on lui laisse prendre quelques *bécades ensanglantées* On recommence sans cesse cet exercice pendant une dizaine de jours, mais en éloignant sans cesse la peau, qu'en outre un piqueur traîne de plus en plus vite; et même pendant les derniers jours, le piqueur est monté sur un cheval pour emporter au galop cette dépouille du lièvre. L'oiseau continue à fondre dessus et finit par s'habituer à voler sur un lièvre vivant qui se sauve dans la plaine.

Si le faucon est destiné à *voler* le héron ou la buse, on commence par l'habituer à s'élancer sur une peau de cet animal et on lui laisse prendre quelques *bècades ensanglantées* au travers des plumes. — Puis on lâche la proie vivante et on enlève le chaperon du faucon au moment où elle n'est qu'à quelques pieds de terre; on l'accoutume ainsi successivement à *lier* sa proie, à 30, 50, 100 pieds en l'air. C'est ce qui se voit dans la deuxième gravure.

Tout ce qui précède, et qui n'est qu'un résumé succinct des règles générales, reçoit de considérables modifications selon l'espèce d'animal à qui l'on a affaire. L'oiseau est d'autant plus difficile à dresser qu'il appartient à une espèce plus grande, qu'il est plus âgé et qu'il arrive des contrées plus septentrionales; tels sont les *gerfauts* de Norwège. — Un des moyens les plus efficaces pour dompter le naturel *hagard* (sauvage) de cet oiseau, consiste à le frotter avec une aile de pigeon en appuyant fortement sur le dos, sur les côtés et entre les jambes; pendant ce temps on lui jette de l'eau sur le corps, et on lui manie la tête avec la main sans ôter ni relâcher le chaperon; c'est l'opération du *frist-frast;* si on la commence de bon matin, dans la solitude et un lieu sombre, et si on la ré-



(Chasseur jetant le faucon, d'après Reidinger.)

pète sans cesse dans la journée, le *gerfaut* se trouve tellement fatigué, ennuyé, harrassé sur le soir, qu'on peut con-

tinuer à lui donner du frist-frast même sans chaperon pendant la moitié de la nuit. Mis à ce régime pendant six semaines, il devient fort doux; et deux autres mois passés dans des exercices analogues à ceux que nous avons décrits plus haut, mais plus sévères, rendront ce gerfaut docile et soumis ou chasseur. *(La suite à une autre livraison.)*

UNE ANECDOTE SUR MICHEL-ANGE.

Michel-Ange (Buonaroti) étant de retour à Florence, après avoir visité Venise et Bologne, exécuta une statue de saint Jean et une autre statue de Cupidon dormant. Cette dernière œuvre parut admirable; des amis conseillèrent à l'artiste de l'envoyer à Rome, et de la faire enterrer dans une vigne ou l'on savait que l'on devait bientôt commencer des fouilles. Michel-Ange goûta cet avis; peu de temps après la figure fut déterrée et vantée par tous les connaisseurs comme l'un des restes les plus précieux de l'art antique. Le cardinal de Saint-Georges l'acheta 200 écus romains.

Mais Michel-Ange avait brisé un bras de la statue, et l'avait conservé. Il se rendit à Rome, et n'eut pas de peine à prouver à l'aide de ce fragment qu'il était l'auteur du Cupidon. Les connaisseurs furent fort désappointés, comme on doit bien l'imaginer. Cependant le cardinal de Saint-Georges ne laissa pas de bien accueillir l'artiste, et il le retint près de lui pendant un an; seulement il se défit du Cupidon, qui passa à Mantoue, dans le palais de la comtesse



(Esquisse d'un tableau où Michel-Ange s'est représenté lui-même.)

Isabelle d'Est, grand'mère des ducs de ce nom; de Thou, dans ses Mémoires, dit avoir vu ce Cupidon. Cette anecdote est admise par d'Argenville; mais Ascanio Condivi, élève de Michel-Ange, la rapporte autrement.

Une circonstance particulière qui vient de nous être révélée nous porte en effet à croire la version de d'Argenville inexacte, du moins quant à l'œuvre qui servit à mystifier les amateurs.

Notre gravure est tirée d'un tableau que Michel-Ange a peint lui-même, sans doute pour consacrer sa ruse et la bévue des érudits, et ce tableau doit être encore dans le cabinet du duc de Miranda à Naples. La figure riante qui occupe le centre et domine le groupe est celle du célèbre sculpteur; il était jeune alors; il n'avait pas encore le nez cassé, et ne portait point sur ses traits le caractère sévère et sérieux sous lequel on a coutume de se le représenter. Ce n'est pas un bras de Cupidon que les savans ont pris pour un antique, mais une tête de dieu ou de héros inconnus. Leur physionomie stupéfaite excite la gaieté railleuse de Michel-Ange. Nul doute que toutes les figures ne soient des portraits de critiques illustres de l'époque. Le tableau est peint sur bois, et a environ quatre pieds de hauteur; le revers est couvert d'études d'écorché.

Cette anecdote a été le motif de deux compositions exposées cette année au salon, par deux peintres, M. Lemasle, de Saint-Quentin, et M. Bergeret. Ils ont tous deux suivi la tradition la plus ordinaire. Cupidon leur a paru sans doute ajouter à l'agrément du sujet. Leurs tableaux, désignés sous les n°s 119 et 1346, sont placés près l'un de l'autre, à gauche dans la grande galerie. Celui de M. Lemasle

(nº 1346) représente la figure de Michel-Ange telle qu'on la voit dans notre gravure.

UNE COMÉDIE INÉDITE
DU XIIIe SIÈCLE.

On a écrit et répété si souvent qu'à dater de la chute de l'empire romain jusqu'au XIVe et XVe siècle, tout avait été chez nous plongé dans la barbarie, que cette opinion, malgré l'erreur qu'elle accrédite, fait pour ainsi dire autorité. Sans doute, chez un peuple auquel l'idiome manque, chez une nation qui se trouve placée entre une langue qui meurt et une autre qui se forme, on ne doit point rencontrer, en l'absence de l'élément expressif, des monumens intellectuels aussi policés que ceux qui s'offrent à des époques de civilisation plus avancées. Mais toujours est-il que l'on peut soutenir qu'il n'y a point *solution de continuité* dans l'esprit humain, et qu'en cherchant bien on découvre toujours sous la poussière des siècles éteints quelques monumens incontestables à l'appui de cette assertion.

Nous avons déjà dit (1834, p. 165) que le premier spectacle qu'ait eu Paris, c'est-à-dire la France, fut celui qu'y ouvrit en 1402, dans l'hôtel de la Trinité, la dévotion de quelques particuliers réunis sous le nom de *Confrères de la Passion*. Cette date officielle place donc l'origine de notre théâtre à la seconde année du XVe siècle. Encore certains esprits timides ont-ils essayé de combattre cette fixation comme trop reculée. Que vont dire par conséquent les partisans de ces censeurs, en nous entendant affirmer qu'il n'y a guère là qu'une erreur de quatre ou cinq siècles, ce qu'il nous serait facile de démontrer par l'inspection des légendaires, et de plusieurs antiphoniers? Nous pourrions en tout cas, soutenus d'un passage de Matthieu Pâris, faire au moins remonter au XIIe siècle l'époque de notre théâtre. Cet historien en effet, dans *ses vies des vingt-trois abbés de Saint-Alban*, parle d'un certain Godefroi, mort en 1146, qui fit représenter dans ce monastère un JEU intitulé *la Vie de sainte Catherine*, pour le plus grand éclat duquel il emprunta au sacristain du monastère les chapes de chœur. Une de nos vieilles chroniques en vers (manuscrit 6812 de la Bibliothèque du roi) décrit une fête donnée plus tard, il est vrai, mais près d'un siècle encore avant l'époque citée, par Philippe-le-Bel (1313); il raconte qu'il y eut différens spectacles représentant: « Adam et Eve, les Trois Rois, le Massacre des Innocens, » Notre Seigneur riant avec sa Mère et mangeant des pommes, les Apôtres disant avec lui leurs patenôtres, la Décollation de saint Jean-Baptiste, Hérode et Caïphe en mitre, Pilate lavant ses mains, la Résurrection, le Jugement dernier, un Paradis dans lequel on voyait quatre-vingt-dix anges, un Enfer noir et puant où tombaient les réprouvés, et d'où sortirent cent diables qui allaient saisir des âmes, et qui ensuite les tourmentaient. »

Mais en remontant plus loin encore, n'avons-nous pas, sous saint Louis, du célèbre trouvère *Rutebeuf*, une pièce dramatique, le *Miracle de Théophile*, incontestablement destinée à une *scène* quelconque? — Or, de 1402, époque officielle, à 1250 environ, époque où vivait Rutebeuf, il y a déjà un assez long intervalle.

Le *Jeu du Pèlerin* dont nous allons donner l'imitation en prose, et dont le texte original en vers n'a jamais été imprimé, est également de cette époque. Nous le tirons du manuscrit du roi 2736, appartenant au fonds Lavallière; ce magnifique recueil de poésies contient plusieurs pièces du même genre, sous les titres: *Jeu de Robin et de Marion*, *Jeu du mariage*, *Jeu de saint Nicholas*. Dans ce dernier, on distingue surtout les personnages suivans: — *Un Ange*, le *roi d'Afrique*, son *Sénéchal*, *l'Amiral de l'Arbre-Sec*, *Connart* (crieur public), *Caigne* (garçon tavernier), MM. *Cliquet*, *Finède et Rasoir* (voleurs), enfin, *Durant* (geolier).

Aussi est-ce là une pièce complète, où les scènes sont bien distinctes, bien étendues, mais que sa longueur empêche d'être insérée dans notre recueil. Le *Jeu du Pèlerin* qui suffira pour donner une idée de ce théâtre primitif est au contraire excessivement court, et on y voit dans quel discrédit tombaient les contes des pèlerins.

LE JEU DU PÈLERIN.

LE PÈLERIN. Paix, seigneur; écoutez? Si vous faites silence, je vais vous dire des choses qui convertiront les plus endurcis d'entre vous. Taisez-vous donc et ne m'interrompez pas. — Seigneur, je suis pèlerin. J'ai erré par villes, par cités, par châteaux, et j'aurais grand besoin de prendre du délassement; il y a trente-cinq ans que je ne me suis pas arrêté. Aussi ai-je été en maint bon lieu et à maint pèlerinage; j'ai été en Syrie, à Tyr, et dans un pays si singulier, qu'on y meurt sur-le-champ quand on veut mentir.

LE VILAIN. Je te donne un démenti, car tu veux nous faire passer des vessies pour des lanternes. Je crois que tu aimes mieux la taverne que le couvent.

LE PÈLERIN. C'est pécher que de se moquer de moi. — Je suis bien las. — J'ai été à Lucerne, dans la terre de Labour. J'ai été en Toscane, en Sicile; je revins par la Pouille où l'on me parla beaucoup d'un clerc célèbre, gracieux et noble, et qui n'a pas son pareil au monde. Il était né dans la ville où nous sommes. On l'appelait ici *Adam-le-Bossu*, là *Adam d'Arras* *.

LE VILAIN. Vous tombez mal, sire, avec votre œil pelé. Vous êtes très bien bâti pour faire un voleur. Allez-vous en d'ici, mauvais puant, car je sais de bonne source que vous êtes un truand. Allons! Fuyez promptement, ou vous nous le payerez.

LE PÈLERIN. Vous êtes beaucoup trop vif. Attendez un peu que j'aie terminé mon récit. — Paix donc, pour Dieu, seigneur! — Ce clerc dont je vous parle est aimé et prisé du comte d'Artois. Je vais vous en apprendre la raison. Ce maître Adam savait composer des *dits* et des *chansons*, et le comte ne désirait rien tant que de rencontrer un tel homme. Quand il se le fut attaché, il vint le trouver, et il lui commanda de faire *un dit*, afin de mettre son talent à l'épreuve. Adam qui s'y connaissait, en fit un, dont on doit avoir conservé souvenir, car il est bon à entendre et à retenir. Il ne valait pas moins de cinq cents livres. Or, maître Adam est mort. Dieu lui fasse merci. J'ai été à sa tombe. Le comte me l'a montrée quand je fus le voir l'an passé.

LE VILAIN. Vilain, fuyez d'ici, ou vous serez bientôt dépouillé et battu.

LE PÈLERIN. Commment vous nomme-t-on, vous qui êtes si têtu?

LE VILAIN. Comment, sire vilain? Gantelas-le Têtu.

LE PÈLERIN. Eh bien! veuillez attendre un moment, mon doux ami; car on m'a répété depuis long-temps qu'en l'honneur du clerc que Dieu a rappelé à lui, on devait ici réciter les dits qu'il a faits. C'est pour cela que je suis venu.

GAUTIER. Fuyez, ou vous serez battu.

LE PÈLERIN. Mon Dieu! punissez tous ceux qui me causent du tourment.

GUIOT. Warnier! as-tu écouté les raisons de ce paysan, et la manière dont il nous dicte les sornettes avec lesquelles il nous attrape?

* Adam de la Halle, surnommé le Bossu d'Arras, est lui-même l'auteur de cette pièce. Il ne faut pas le confondre, comme l'a fait la Biographie universelle, avec Adam de Saint-Victor, qui mourut près d'un siècle auparavant. Dans un morceau relatif à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, Adam de la Halle nous apprend qu'on l'appelait le Bossu, mais qu'il ne l'était pas.

WARNIER. Oui. Je sais bien que c'est un mauvais homme.

GUIOT. Allons! Sortez de la maison, et n'y revenez plus, vilain.

ROGAUS. Qu'est-ce? Pourquoi chassez-vous cet homme qui ne vous gêne en rien.

WARNIER. Rogaus, sa parole m'ennuie à me faire crever.

ROGAUS. Taisez-vous Warnier; il parle de maître Adam le clerc, le joli trouvère qui était plein de toutes les vertus, et que tout le monde doit plaindre, car il était très gracieux, il savait de très beaux dits, et était un parfait enchanteur.

WARNIER. Savait-il donc enchanter les gens? Alors je l'en estime moins.

ROGAUS. Nenni; mais il savait faire des *chansons*, des *partures* et des *motets*. Il a fait de ces poésies une grande quantité, et je ne sais combien de ballades.

WARNIER. Je te prie alors de m'en chanter une qui ne soit pas commune

ROGAUS. Volontiers. J'en sais justement une de lui que je vais te réciter.

WARNIER. Va, je t'écoute, et au diable nos querelles.

ROGAUS. (*Il chante. — Il y a une ligne de musique notée dans le manuscrit.*) — Celle-ci est-elle bonne, Warnier, dis?

WARNIER. Non. Comment peut-on priser une telle chanson? — Par Dieu! j'en ai appris une hier, qui en vaut quarante comme celle-ci.

ROGAUS. A cause de moi, Warnier, chante-la.

WARNIER. Volontiers, par la foi que je jurais à ma maîtresse. (*Il chante.*) J'espère qu'on peut se vanter d'un tel chant.

ROGAUS. Par ma foi, cela te va de chanter comme à un ours de grogner.

WARNIER. Ours vous-même!

ROGAUS. Ma foi, votre mélancolie me séduit. Je ferais aujourd'hui une folie, si je vous imitais.—Beau prud'homme! Suivez mon conseil; ne restez pas plus long-temps ici.

LE PÈLERIN. Vous me conseillez donc de m'en aller.

ROGAUS. Oui, vraiment.

LE PÈLERIN. Je m'en irai, et je ne vous dirai pas un mot de plus, car je n'ai point envie d'être battu.

GUIOT. Hé Dieu! Je n'ai pas mangé depuis *tierce*, et il est déjà *none* du jour. Si je ne bois, dors ou mange, il m'est impossible de rester en place. Je m'en vais donc puisque je n'ai rien à faire ici.

ROGAUS. Warnier?...

WARNIER. Quoi?...

ROGAUS. Veux-tu m'en croire? — Allons-nous-en!

WARNIER. Soit, mais auparavant allons boire. Maudit soit qui ne m'accompagne!...

ILE DE MALTE.

ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM.

L'île de Malte, anciennement Mélita, est située entre la Sicile et l'Afrique. Sa longueur est de sept lieues, et sa largeur de quatre. Les Carthaginois la possédèrent d'abord, et la chute de Carthage la fit passer sous la domination romaine.

La division de l'empire, l'invasion des Barbares, tous les fléaux qui fondirent à la fois sur la malheureuse Italie, n'eurent aucune influence sur la destinée de cette petite île, neutre dans les grands conflits de l'Europe; elle demeura long-temps oubliée des vainqueurs et des vaincus. Mais, quand les Sarrazins commencèrent leurs excursions en Italie et en Sicile, ils comprirent l'importance d'une telle position, et en firent l'entrepôt de leurs munitions et de leurs forces.

Vers le milieu du XIe siècle, ils en furent chassés par les Normands, qui, sous la conduite de Robert Guiscart, et ensuite de Tancrède de Haute-Ville, fondèrent le royaume de Naples et de Sicile auquel l'île de Malte fut annexée, et dont elle fit partie jusqu'en 1530.

A cette époque, Charles-Quint la donna aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Cet ordre illustre doit son origine aux croisades. Fondé au commencement du XIIe siècle par Gérard de Provence, avec la mission d'accueillir, de protéger les pèlerins et les croisés qui arrivaient en Terre-Sainte, et de faire à Jérusalem le service des hôpitaux, ils prirent d'abord le nom de *Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*; bientôt ils se vouèrent à combattre les infidèles, et alors on vit l'ordre s'accroître d'une foule de gentilshommes renommés.

Devenus riches et nombreux, les chevaliers de Saint-Jean s'emparèrent, vers 1330, de l'île de Rhodes, qu'ils fortifièrent, et qui devint dans leurs mains le poste avancé de la religion.

Ils protégeaient dans toute la Méditerranée le commerce des peuples chrétiens, et ils inspirèrent en peu d'années une grande terreur aux Turcs et aux peuples arabes, qui, établis sur les côtes de l'Afrique, ne devaient leur prospérité qu'à la piraterie.

Les *Chevaliers de Rhodes*, c'est le nom qu'ils avaient pris, conservèrent pendant deux siècles l'île vaste, riche et fertile dont ils s'étaient rendus maîtres, et, pendant cette brillante période de l'existence de leur ordre, ils causèrent tant de pertes aux Musulmans, que ceux-ci résolurent de les chasser à tout prix de l'Orient. Soliman II s'empara de Rhodes après deux ans de siége, et paya son triomphe de la perte de 180,000 soldats.

Le grand-maître de l'ordre était alors Villiers de l'Ile-Adam, gentilhomme français qui, après s'être immortalisé par la défense de Rhodes, continua de veiller sur son ordre dispersé, et eut la joie de le voir reconstitué à Malte sous de glorieux auspices.

Charles-Quint abandonna cette île à titre de fief aux chevaliers de Rhodes qui prirent alors le nom de Chevaliers de Malte. Le grand-maître, déclaré feudataire de la couronne d'Aragon et des Deux-Siciles, fut simplement tenu de faire chaque année hommage d'un faucon, et de recevoir des mains de son suzerain ou de celles du vice-roi l'investiture de la grande-maîtrise.

Les chevaliers fortifièrent à la hâte leur île, qui, défendue par la nature, devint bientôt presque imprenable. Ils s'accrurent de membres illustres dont les biens accumulés rendirent en peu de temps l'ordre aussi florissant qu'à ses plus belles époques. On les vit alors reprendre avec ardeur leurs croisières dans la Méditerranée, et acquérir chaque jour par leurs exploits des droits à l'admiration de l'Europe.

L'île était gouvernée par la volonté absolue du grand-maître, dont l'autorité n'avait d'autres bornes que les statuts de l'ordre. Tous les Maltais en état de servir étaient tenus de prendre les armes sur sa réquisition.

Les travaux les plus pénibles, tels que la construction, l'entretien et le service des galères, étaient exécutés par des prisonniers turcs dont le nombre était considérable et dont les révoltes furent toujours réprimées avec une extrême rigueur.

Les cadets des plus grandes familles de l'Europe tenaient à honneur d'être admis dans l'ordre de Malte, et le titre de grand-maître eut pendant long-temps le même éclat que celui de souverain.

Il faut dire que beaucoup de ceux qui en furent revêtus contribuèrent par leur mérite à en rehausser le prix. Parmi ceux qui se montrèrent dignes de commander aux premiers guerriers de l'Europe, on remarque trois grands-maîtres français: *Pierre d'Aubusson*, qui se couvrit de gloire par la

défense de Rhodes; *Villiers de l'Ile-Adam*, qui n'abandonna cette île qu'après des prodiges de valeur, et *Pariset de Lavalette*. Ce dernier eut à soutenir, en 1565, la plus furieuse attaque des Turcs dont Malte ait été le théâtre. Une armée nombreuse, commandée par le célèbre Dragut, tint les chevaliers assiégés pendant deux ans, et, repoussée sur tous les points, fut contrainte d'abandonner une entreprise qui lui coûta 30,000 hommes.

Les chevaliers de Malte continuèrent pendant long-temps de s'opposer à l'agrandissement des Turcs. Ils se rendirent encore fort utiles. Mais la rigueur de la discipline ne tarda pas à se relâcher; des habitudes de luxe et de mollesse s'introduisirent parmi eux; les duels commencèrent à les moissonner plus que la guerre, et leurs vœux furent de moins en moins observés. Ajoutons aussi que les Turcs, tenus en respect par la puissance croissante des nations occidentales, se montrèrent moins entreprenans. Quelques croisières contre les Barbaresques, dont l'audace était chaque jour réprimée par la marine des Etats chrétiens, furent en dernier lieu les seuls services rendus par les chevaliers de Malte. On put dès lors prévoir l'extinction prochaine d'un ordre religieux et militaire devenu sans objet.

Le 9 juin 1798, une escadre française parut devant l'île; elle portait Bonaparte et l'armée destinée à la conquête de l'Egypte. Le grand-maître, Hompesch, lui refusa l'entrée du port. Aussitôt commença le débarquement sur sept points différens des îles de Malte et de Gozzo; une négociation, appuyée d'intelligences dans la place, succéda promptement à une résistance assez faible, et les deux îles restèrent au pouvoir des Français. Bonaparte y laissa une garnison de deux mille hommes sous les ordres du général Vaubois, qui en fut expulsé par les Anglais en 1800, après un blocus rigoureux et une cruelle famine. Plus tard, Napoléon témoigna le désir de reconstituer l'ordre de Malte;



(Une vue de Malte, prise dans le port Lavalette.)

et, afin d'intéresser le czar Paul, qui convoitait l'île de Malte, il lui envoya l'épée que le grand-maître Lavalette avait reçue, après son héroïque résistance, comme un témoignage de l'admiration de l'Europe.

Dès lors, Malte reprend toute son importance. Le traité d'Amiens devait la rendre aux chevaliers; mais les Anglais la gardèrent. Les hostilités reprirent, et enfin le traité de 1814 laissa à l'Angleterre la possession de ce beau joyau, aussi important et aussi imprenable que Gibraltar, et qui assure à cette puissance, dans le commerce du Levant, une énorme prépondérance.

L'île de Malte renferme sept villes dont les trois principales sont Civitta-Vecchia, l'ancienne Melita et Lavalette. Cette dernière est bâtie sur une péninsule entre deux beaux ports, dont l'un, celui du Sud, pénètre de deux milles dans l'intérieur des terres. Ce beau bassin est partagé en cinq hâvres séparés, dont chacun peut contenir un grand nombre de vaisseaux. L'entrée du port, large à peine d'un quart de mille, est défendue, des deux côtés, par des batteries dont les feux croisés la rendent impraticable aux vaisseaux ennemis. Le second port est affecté aux navires en quarantaine. Il est aussi défendu par de bonnes fortifications.

Les principaux édifices de Lavalette sont l'ancien palais du grand-maître, l'hôpital, l'arsenal et la grande église de Saint-Jean.

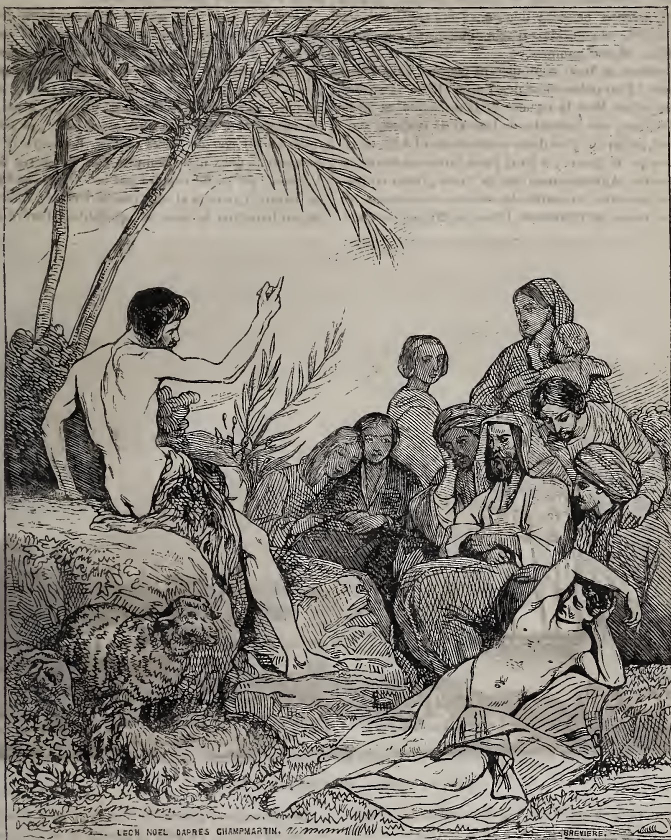
Malte est peuplée de 160,000 habitans. Ses productions, objet d'un commerce de peu d'importance, sont le miel, le cumin, le blé en petite quantité, les oranges, renommées dans toute l'Europe, et enfin le coton, dont les manufactures sont établies à Gozzo. — Cette dernière île, qui passe pour avoir été habitée par Calypso, n'offre aucune des beautés naturelles dont l'antiquité s'est plu à la parer.

Quoique la garnison de Malte soit considérable, qu'il y ait des gouverneurs civils et militaires, une administration anglaise et beaucoup d'Anglais, cependant les habitans ont conservé presque tous leurs anciens usages, et entre autres droits celui d'élire leurs magistrats.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1835. — PEINTURE.
PREDICATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE, PAR M. CHAMPMARTIN.



(Prédication de saint Jean-Baptiste, par M. Champmartin.)

Il y avait sous le règne d'Hérode, roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie, de la famille d'Abia; sa femme s'appelait Elisabeth. Tous deux etaient justes devant Dieu, et marchaient avec fermete dans les commandemens du Seigneur; mais ils n'avaient point de fils, et tous deux étaient avancés en âge. Or, Zacharie, exerçant ses fonctions, était entré dans le temple pour offrir des parfums; le peuple faisait sa prière au dehors. — Tout-à-coup un ange apparaît, debout à la droite de l'autel des parfums, ce que voyant le prêtre, il fut saisi de frayeur; mais l'ange lui dit :

« Ne craignez point, Zacharie, parce que votre prière a » été exaucée, et Elisabeth votre femme vous enfantera un » fils auquel vous donnerez le nom de Jean; vous en serez » dans le ravissement, et beaucoup de personnes se réjoui» ront de sa naissance : car il sera grand devant le Seigneur. » Il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère; » il convertira plusieurs des enfans d'Israël au Seigneur leur » Dieu; et il marchera dans l'esprit et dans la vertu d'Elie. » pour convertir les cœurs des pères vers leurs enfans, » pour rappeler les désobéissans à la prudence des justes, pour » préparer au Seigneur un peuple parfait. »

Cependant le temps auquel Elisabeth devait accoucher arriva, et elle enfanta un fils qui fut nommé Jean. — Jean n'était pas la lumière, mais il venait pour rendre témoignage à celui qui était la lumière.

Il croissait, il se fortifiait en esprit, et demeurait dans le désert jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël. Il était vêtu de poil de chameau, il avait une ceinture de cuir autour de ses reins, et vivait de sauterelles et de miel sauvage.

Or, l'an quinzième de l'empire de Tibère César, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, qui vint prêcher au désert de Judée, en disant :

« Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche! Pré» parez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers. Toute » vallée sera remplie, toute montagne et toute colline sera

» abaissée; les chemins tortus deviendront droits et les raboteux » unis, et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu. »

Alors la ville de Jérusalem, toute la Judée et tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui, et, confessant chacun leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain. Mais Jean voyant plusieurs des Pharisiens et des Sadducéens qui venaient à son baptême, il leur dit :

« Race de vipères! qui vous a appris à fuir la colère qui » doit tomber sur vous? Faites donc de dignes fruits de péni- » tence, et ne pensez pas à dire en vous-mêmes : Nous avons » Abraham pour père; car je vous déclare que Dieu peut » faire naître de ces pierres même des enfans à Abraham.— » La cognée est déjà à la racine des arbres : tout arbre donc » qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. »

Et le peuple demandant : « Que devons-nous donc faire? »

Il leur répondit :

« Que celui qui a deux vêtemens en donne à celui qui n'en » a point, et que celui qui a de quoi manger donne à celui » qui a faim. »

Il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés, et qui lui dirent : « Maître, que faut-il que nous » fassions? » Il leur répondit :

« N'exigez rien au-delà de ce qui vous a été ordonné. »

Les soldats aussi lui demandaient : « Et nous, que devons- » nous faire? » Il leur répondit :

« N'usez point de violence ni de fraude envers personne, » et contentez-vous de votre paie. »

Cependant le peuple était dans une grande suspension d'esprit, et tous pensaient en eux-mêmes si Jean ne serait point le Christ. Et les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites pour lui demander : « Qui êtes-vous? » Il confessa qu'il n'était point le Christ. Ils lui demandèrent : « Quoi donc? êtes-vous Elie? » Et il leur dit : « Je ne le suis » point. — Etes-vous prophète? — Non. — Qui donc êtes- » vous? lui dirent-ils; que dites-vous de vous-même? — » Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez » droite la voie du Seigneur! — Pourquoi donc baptisez-vous » si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète? » Jean » leur répondit : Moi, je vous baptise dans l'eau pour vous » porter à la pénitence; mais il y en a un au milieu de vous » que vous ne connaissez pas. C'est lui qui doit venir après » moi, qui m'a été préféré; il est plus puissant que moi, et je » ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. » C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le » feu; il a son van dans la main, et nettoiera parfaitement » son aire; il amassera le blé dans son grenier, mais il brûlera » la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais. »

Ainsi parlait saint Jean, et il disait encore beaucoup d'autres choses au peuple dans les exhortations qu'il leur faisait.

En prenant ces prédications pour sujet de son tableau, M. Champmartin n'a sans doute pas eu l'intention de représenter saint Jean armé de la rudesse que témoigne le récit précédent. On ne saurait appliquer à la pose tant soit peu gentilhommière de son homme du désert ces paroles plus que vigoureuses : « *Race de vipères.... La paille sera coupée et jetée au feu...*; non plus que les vertes réponses aux publicains et aux soldats. — Ce que nous voyons au tableau, c'est un homme qui semble s'écouter lui-même dans les vagues prédictions d'avenir qui surgissent en son cœur, pendant qu'autour de lui des femmes et quelques pâtres ajoutent leurs propres rêveries aux élans mystiques de l'ardente imagination du saint.

Il est certainement permis d'envisager le précurseur sous cet aspect intime et dans cette voie moins austère.

Le caractère d'un précurseur est tout autre que celui d'un Apôtre. — L'Apôtre *a vu de ses yeux, il a touché de ses mains, la lumière s'est manifestée à lui, il l'atteste et l'annonce*. Plein d'une foi active, sa parole subjugue et entraîne. Sévère dans ses reproches, précis dans ses réponses, il montre nettement le but; il dit à ceux qui adorent le *Dieu inconnu* : « Venez ici; ici est l'autel du vrai Dieu; n'hésitez pas, ô gens de peu de foi; douter est un danger, s'arrêter est un crime. »

Mais chez le précurseur la parole est moins positive; homme de désir et non d'action, il a vu son siècle; et plein de l'esprit saint il parle, il encourage ceux qui désirent comme lui. Il secoue de leur quiétude les consciences endormies; et les consciences se réveillent; elles n'osent plus se reposer sur la morale du siècle; elles prêtent l'oreille aux discours du précurseur reconnaissant *dans cette voix qui crie au désert*, l'écho de leur propre voix intérieure qui parfois les faisait tressailler; c'est comme une musique lointaine qui soulève les vibrations de leur âme; mais rien ne se meut ni ne s'agite; et si les cœurs battent plus vivement, les corps demeurent cependant au repos; car l'homme qui parle n'est point la lumière; il annonce seulement la lumière; et d'ailleurs il le dit : « *Un autre viendra après moi.* »

Nous pensons donc que c'est particulièrement sous cette forme de rêveries que M. Champmartin a voulu peindre son précurseur; et alors la plupart des reproches que l'on a adressés à la pensée de son tableau doivent être écartés; on doit admirer le brillant de la peinture, la beauté des têtes et leurs physionomies harmonieuses, en critiquant toutefois la propreté de ce tableau trop exquise pour le désert. Pourquoi le groupe idéal, dont l'imagination du peintre a été saisie, rappelle-t-il autant les personnages de notre temps dont les portraits font si bien ressortir ordinairement le bon goût et le bon ton du talent de M. Champmartin?

HOTEL-DE-VILLE DE LOUVAIN.

(Voyez p. 57.)

Dans le temps où Louvain florissait et où sa population était si considérable, qu'à l'heure d'entrée ou de sortie dans les ateliers et les fabriques le beffroi avertissait les mères d'enfermer les petits enfans dans les maisons; dans le temps où un seul corps de métiers, de drapiers, de tisserands, suffisait à résister à toute une armée, la susceptibilité populaire épiait incessamment les mouvemens de la féodalité, dont les forces commençaient à n'être plus égales; et au milieu de ces inimitiés intestines l'Hôtel-de-Ville était, comme nous l'avons dit, la citadelle disputée dont la possession assurait la victoire.

Au printemps de l'année 1301, un marchand qui amenait des poissons à Louvain avait pris, dans un pâturage voisin de la grande route, un cheval et l'avait attelé à sa voiture : c'était une façon d'agir fort ordinaire chez les nobles de tous les pays, et cette fois un vilain se prévalait de leur exemple. Pierre Couterel, mayeur de Louvain, le fit arrêter et conduire devant le magistrat. Celui-ci, élu parmi les nobles, acquitta le marchand. Couterel refusa d'exécuter la sentence : les sept échevins, élus comme le magistrat, cassèrent le mayeur. Couterel rassemble alors le peuple sur la place, se répand en plaintes sur la dureté, l'orgueil et la tyrannie des nobles, sur l'injustice avec laquelle ils traitaient le peuple en s'exemptant de tous les impôts et en s'emparant de tous les emplois supérieurs. Les tisserands, les drapiers et autres artisans, animés par cette harangue, assiègent l'Hôtel-de-Ville, demandent une reddition exacte des comptes des revenus de la ville, et emprisonnent les nobles dans la citadelle. A la suite de ce mouvement, le peuple commença à acquérir quelque autorité, et dans un traité conclu le 19 octobre 1361, il fut décidé « que dorénavant les échevins se- » raient élus à la fois dans la noblesse et dans le peuple; » savoir : 4 parmi la noblesse, 3 parmi le peuple; et que » 11 conseillers jurés seraient pris indistinctement dans les » deux ordres, du nombre desquels on élirait deux bourg- » mestres pris dans les nobles. »

Vers le même temps, l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles fut le théâtre de mouvemens semblables : le peuple y obtint que la moitié de la magistrature serait choisie dans son ordre : il tenta même, mais sans succès et malgré l'énergique persistance des bouchers, de parvenir à l'exclusion absolue des nobles aux emplois.

Au mois de décembre 1379, un ancien bourgmestre de Louvain, nommé Gauthier de Leyde, tisserand de profession, fit un voyage à Bruxelles, et de nobles Louvanistes, qui s'y étaient réfugiés, l'attirèrent dans un guet-à-pens, et l'égorgèrent pendant la nuit.

A la nouvelle de cet assassinat, le peuple de Louvain prit les armes, s'empara de tous les nobles et les enferma dans l'Hôtel-de-Ville. La duchesse Jeanne gouvernait alors en l'absence du duc de Wenceslas (petit-fils de l'empereur Henri VII). Une députation lui fut envoyée pour obtenir justice de l'assassinat de Gauthier de Leyde. Jeanne hésita, différa la décision : les bourgeois mécontens résolurent de se faire justice eux-mêmes.

Le magistrat se rendit donc avec une troupe armée dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et fit comparaître devant lui tous les nobles.

Au-dehors, sur la place, un homme du peuple appela chacun des nobles par son nom, et les archers qui étaient dans la salle, saisissant alors celui qu'on appelait, le jetaient par la fenêtre, au milieu de l'émeute, où il était sur-le-champ massacré. Il en périt dix-sept de cette manière. L'un d'eux, Jean Platvoet, s'était caché sous un banc, et un archer l'avait couvert de son manteau ; mais un jeune tisserand voyant luire la chaîne d'or, décoration ordinaire des chevaliers, le dénonça, et Jean Platvoet fut jeté sur la place avec l'archer qui avait voulu le sauver.

Le duc Wenceslas apprit à Paris ces évènemens. Il revint à Bruxelles, et se prépara à tirer vengeance du soulèvement de Louvain ; mais la vérité est qu'il songeait surtout à tirer de l'argent de quelque manière que ce fût. Après maints débats, on arriva de part et d'autre à cette décision : 1° que les bourgeois, auteurs et complices de l'exécution des dix-sept nobles, seraient, au nombre de quatorze, relégués dans l'île de Chypre, et qu'il leur serait payé du trésor public une somme pour les frais du voyage ; 2° que les nobles, auteurs et complices de l'assassinat de Gauthier de Leyde, seraient, au nombre de neuf, condamnés au bannissement, et qu'il serait assigné, par forme de dédommagement, une somme aux parens de ceux qui avaient été tués.

Le traité ne répondit pas à l'attente des nobles ; ils soulevèrent de nouveaux troubles à Louvain, qui entraînèrent une guerre civile de plus de deux années.

Les conséquences de toutes ces guerres intestines furent moins de commerce avec plus de liberté. Il fallait opter : les sentimens de la dignité et l'amour de l'indépendance l'emportèrent. La splendeur de la ville parut s'affaiblir beaucoup, mais c'était la splendeur née de la puissance et de la hiérarchie féodales, alliées à l'opulence de quelques maisons bourgeoises : on ne pouvait conserver les bénéfices de ce qu'on voulait détruire.

L'Hôtel-de-Ville que nous avons représenté n'est pas celui où se sont passés les évènemens les plus importans de l'histoire de Louvain ; ce monument gothique, qui est, sans aucune contestation, le plus beau et le plus parfait entre tous ceux des Pays-Bas, a été construit au milieu du XVe siècle. On dirait une châsse pétrifiée et élevée à des proportions gigantesques par quelque enchantement : les sculptures en sont aussi fines, aussi délicates et multipliées que sur l'œuvre de l'orfèvre le plus habile et le plus patient. Plusieurs heures ne suffiraient pas pour voir toutes les figurines et toutes les scènes dont un seul de ses côtés est couvert. Grâces à de continuelles réparations, toutes les parties de l'édifice sont dans un état parfait de conservation.

L'Hôtel-de-Ville et la cathédrale Saint-Pierre ne sont séparés l'un de l'autre que par une place étroite, et c'est à la vue de ces deux monumens, contruits côte à côte, que la vérité des considérations de notre premier article est surtout frappante. — L'intérieur de la cathédrale est orné de peintures admirables dues au pinceau de Van Eyck, d'Hemelink, etc. ; et son lutrin gigantesque où l'on voit à la base en ronde bosse et de grandeur naturelle, saint Paul et son cheval renversés, tandis que des anges voltigent autour des rameaux qui forment le couronnement du pupitre, est une des plus belles sculptures en bois qu'on soit parvenu à conserver jusqu'à nos jours.

LA MECQUE ET LE KEABÉ.

Les pèlerinages à la Mecque sont célèbres dans le monde mais à ceux qui paraissent en parler le plus savamment, demandez quelle idée ils se forment du temple de la Mecque, et vous n'obtiendrez de la plupart d'entre eux que des idées trop vagues pour représenter à vos yeux la forme générale et les détails de l'édifice. On comprend aisément les causes de cette ignorance. La haine religieuse des Musulmans contre les images eût exposé à une mort certaine les voyageurs assez téméraires pour dessiner la plus sainte des mosquées. Aujourd'hui peut-être, nos artistes se racheteraient à meilleur prix d'une telle impiété ; quoi qu'il en soit, nous ne connaissons encore d'autre plan général du temple de la Mecque que celui reproduit par notre gravure, et emprunté à la description de l'Arabie par Niebuhr. Nous avons dû conserver scrupuleusement le système naïf de la perspective, de peur, en cherchant des lignes plus agréables à la vue, de rendre plus obscures les dispositions de l'intérieur.

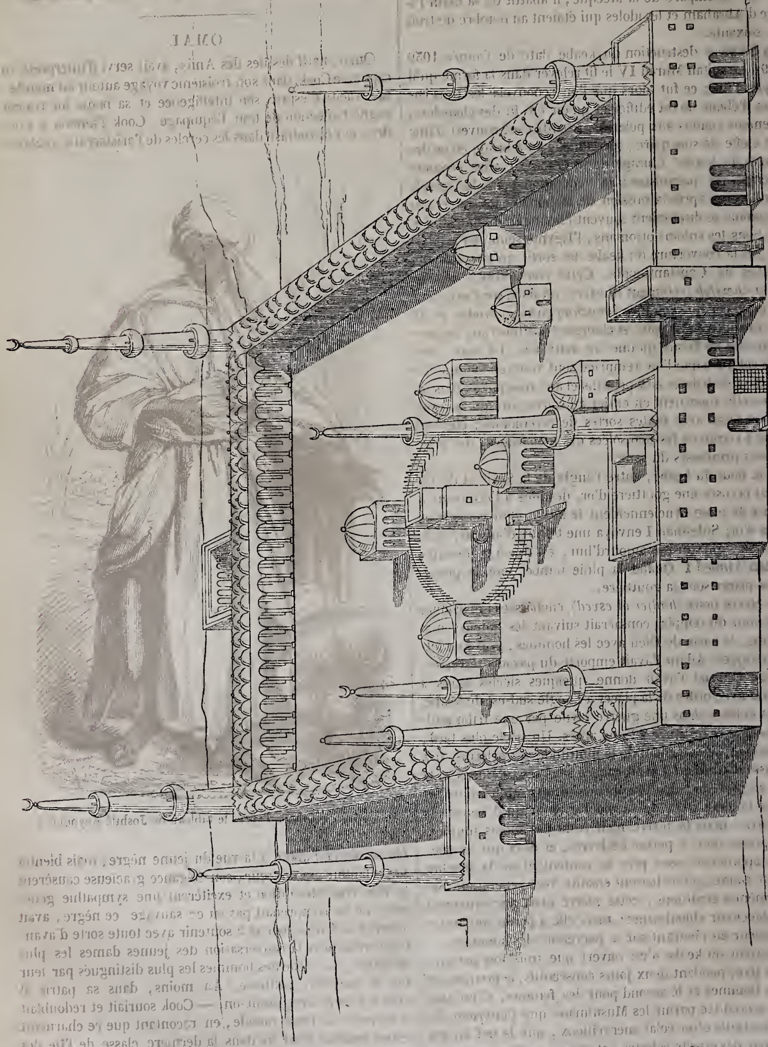
La Mecque est située au 21° 40' de latitude, 70° de longitude dans la province Hidjaz, en Arabie, au milieu d'une plaine environnée d'une chaîne de montagnes. Sa possession a été vivement disputée pendant une longue suite de siècles par toutes les dynasties qui se sont élevées du sein de l'islamisme. C'est dans l'année 923 de l'hégire (1517 après J.-C.) que les sultans ottomans, devenus maîtres de l'Egypte et revêtus en même temps de la suprématie spirituelle de l'islamisme, l'ont définitivement réunie à leurs vastes possessions de l'Orient.

Outre le nom de *Mekkè* elle porte encore ceux de *Beled ul émin* (cité de sûreté), *Umm'ul coura* (mère des villes), dans tous les édits et actes publics elle s'appelle *Mekkè i mukerremèh* (Mecque la vénérable). — La Mecque n'a jamais été ni grande ni très peuplée ; le mur qui l'entourait anciennement s'est écroulé par suite des inondations ; les maisons en sont simples et sans recherche. On prétend qu'elle a été bâtie par le patriarche Abraham qui visitait l'Arabie avec ses fils Isaac et Ismaël. Il paraît certain qu'elle fut consacrée dans l'origine au culte de Jehovah, et qu'elle devint ensuite idolâtre jusqu'à l'avènement de Mahomet. Aujourd'hui toute son importance consiste dans le temple qu'elle renferme. C'est Sélim II qui en a commencé la construction en 979 (1571).

Au centre de la ville on voit une enceinte assez étendue, entourée de deux cents colonnes de bronze, toutes surmontées de riches coupoles (*qoubbé*) ; six minarets s'élèvent à des distances inégales, et un septième couvre un petit édifice, placé hors de l'enceinte, mais contigu à l'un des murs. Cet ensemble de colonnes protège les pieux pèlerins contre la chaleur du jour ou les intempéries du ciel, et s'appelle *mesdjidi cherif* (mosquée illustre) ; elle diffère par sa structure des mosquées ordinaires. Dans l'enceinte où l'on est conduit par 19 portes, ou 39 selon Niebuhr, se trouvent quelques édifices destinés à différentes pratiques religieuses.

Le petit temple, que l'on nomme *keabé* à cause de sa

forme carrée, s'élève au milieu de quatre de ces édifices; sa construction est très simple; il est couvert d'un toit en plate-forme et n'a qu'une seule porte, placée tellement haut que pour y entrer il faut se servir d'une échelle que l'on enlève à volonté. Le temple a éprouvé beaucoup de changemens, et il a été plusieurs fois reconstruit, mais toujours sur le même emplacement, quoiqu'il n'occupe pas précisément le centre de l'enceinte. Les écrivains mahométans racontent que le keabé fut bâti par Abraham sur l'endroit où s'élevait avant le déluge le tabernacle de Dieu dressé par



(Vue du temple de la Mecque, d'après un dessin de Niebuhr.)

les anges. Ce tabernacle est encore censé planer dans l'air sur le keabé; on l'appelait *Beit ul lah* (maison de Dieu). Abraham, en travaillant à la construction de ce temple avec Ismaël, s'appuyait, dit-on, sur un socle de pierre, nommé aujourd'hui *Mekami Ibrahim*, que l'on voit à quelques pas du temple. Dieu ordonna à Abraham d'inviter tous les peuples à la visite de son temple, qui devint dès ce temps, selon les auteurs musulmans, le centre d'adoration de tous les peuples croyans à l'unité de Dieu.

Le keabe a aussi servi au culte de Jehovah, au culte des idoles et enfin au culte mahométan. Le droit de le garder et de le défendre a été ambitionné par toutes les tribus

arabes, comme un titre à la prépondérance politique.

Le temple ayant été incendié par l'imprudence d'une femme qui y brûloit des parfums, il fut reconstruit cinq ans avant l'apostolat de Mahomet, qui y prit part au travail et se distingua même dans cette occasion par une sentence conciliatoire entre des tribus arabes. Lorsque ensuite, devenu prophète, il commença à prêcher la foi nouvelle et qu'il se fut emparé de la Mecque, il abattit de sa main l'image d'Abraham et les idoles qui étaient au nombre de trois cent soixante.

La dernière destruction du keabé date de l'année 1039 (1629). Le sultan Murad IV le fit relever dans la forme qu'il a aujourd'hui; ce fut alors que l'on renouvela les trois colonnes d'ébène de cet édifice et qu'on en fit des chapelets, chèrement vendus aux pèlerins. L'édifice est couvert d'une riche étoffe de soie noire, sur laquelle on a brodé en or des passages du koran. L'usage de le recouvrir ainsi remonte au temps du paganisme; la vénération pour le temple s'étant accrue après la mission de Mahomet, les souverains musulmans se disputaient souvent l'honneur de fournir l'étoffe. Sous les sultans ottomans, l'Egypte seule en avait le droit, et la couverture du keabé ne sortit qu'une fois des fabriques de Constantinople. Cette couverture, appelée *kissvei cheriféh* (vêtement illustre), est fixée sur l'extérieur du temple par une ceinture (*gouchaq* en turc) brodée en fil d'or, travaillée en Egypte, et changée trois fois l'an; anciennement elle ne l'était qu'une ou deux fois. Le voile ainsi que la ceinture que l'on remplace sont vénérés comme des reliques et distribués aux pèlerins et aux mosquées; tous les sept ans elle appartient en entier au souverain, qui la reçoit dans son sérail avec toutes sortes de cérémonies; elle sert ensuite à recouvrir les mausolées des monarques, des princes et des princesses du sang.

Sur le haut du keabé, entre l'angle de la Syrie et de l'Iran, est creusée une gouttière d'or, destinée à l'écoulement des eaux de pluie. Anciennement le keabé était couvert en plaques d'or; Suleiman I envoya une toiture d'argent; celle d'or massif, qui subsiste aujourd'hui, est due à la libéralité du sultan Ahmed I Quand la pluie tombe, tout le peuple court se placer sous la gouttière.

Une pierre noire (*hadjer ul esved*), enchâssée et maçonnée dans le mur du temple, consacrait suivant les auteurs mahométans, le pacte de Dieu avec les hommes, gravé en lettres mystiques. Adam l'avait emporté du paradis terrestre, et l'ange Gabriel l'avait donné quelques siècles après à Abraham avec ordre de la placer à l'angle sud-est du keabé. Elle fut enlevée dans une guerre civile par une tribu anti-mahométane et restituée 22 ans après. Un siècle plus tard, un fanatique, se détachant de la multitude des pèlerins, tira une masse d'arme qu'il avait cachée sous ses vêtemens, et la mutila en proférant des blasphèmes contre Mohammed et Ali. Cet homme paya de sa vie l'attentat qu'il venait de commettre; mais la pierre n'en resta pas moins mutilée. On se presse pour y porter les lèvres, et ceux qui ne peuvent en approcher assez près se contentent de la toucher avec leur canne, qu'ils baisent ensuite avec vénération. Selon les mêmes traditions, cette pierre était anciennement d'une blancheur éblouissante; mais elle a perdu son lustre et sa couleur en pleurant sur la perversité des hommes.

L'intérieur du keabé n'est ouvert que trois fois par an, à temps fixe, pendant deux jours consécutifs: le premier est pour les hommes et le second pour les femmes. C'est une opinion accréditée parmi les Musulmans que l'intérieur de cet édifice brille d'un éclat merveilleux, que la nef en est habitée par des esprits célestes, et personne n'ose porter ses regards sur le plafond dans la crainte de perdre la vue par la splendeur de ces substances spirituelles.

Au-dessous d'un édifice destiné à la prière de la secte orthodoxe de Chafiy, se trouve le puits de Zemzem, dont l'ange Gabriel fit jaillir la source, pour étancher la soif d'Agar et d'Ismaël errans dans le désert. Le puits fut comblé pendant près de quinze siècles, et ne fut découvert que par le grand-père de Mahomet. Les eaux du Zemzem, réputées saintes, servent aux Musulmans, soit pour se purifier, soit pour se désaltérer. En quittant la Mecque, ils en emportent des bouteilles pour en verser ensuite quelques gouttes dans de l'eau ordinaire qu'ils boivent pendant leur pèlerinage.

OMAI.

Omaï, natif des îles des Amis, avait servi d'interprète au capitaine Cook, dans son troisième voyage autour du monde: sa vivacité d'esprit, son intelligence et sa bonté lui avaient gagné l'affection de tout l'équipage: Cook l'amena à Londres, et l'introduisit dans les cercles de l'aristocratie anglaise.



(Portrait d'Omaï, d'après le tableau de Joshué Reynolds.)

On se récria d'abord à la vue du jeune nègre; mais bientôt son affabilité, sa douceur, son élégance gracieuse causèrent la plus vive admiration et excitèrent une sympathie générale: on ne comprenait pas où ce sauvage, ce nègre, avait appris à se faire aimer et à soutenir avec toute sorte d'avantages aussi bien la conversation des jeunes dames les plus délicates, que celle des hommes les plus distingués par leur ton et par leur politesse. Au moins, dans sa patrie il était roi ou prince, disait-on. — Cook souriait et redoublait la surprise du beau monde, en racontant que ce charmant jeune homme était né dans la dernière classe de l'île des Amis, que son origine et sa condition y étaient méprisés, et que ses qualités si remarquables et si rapidement développées dès le premier contact avec la civilisation, n'avaient rien qui fût au-dessus des qualités des sauvages de la mer du Sud, et surtout des Zélandais.

Le docteur Johnson parle d'Omaï avec toute la considéra-

tion qu'il eût témoignée pour un homme de la meilleure éducation.

Cook, à son dernier voyage, laissa Omaï à Huaheine, après lui avoir donné tout ce qui pouvait rendre sa vie agréable et heureuse, après lui avoir fait construire une maison, planter un jardin, et l'avoir comblé de présens; mais Omaï versa des pleurs. Il regrettait ses amis d'Europe, il redoutait la jalousie des chefs sauvages et son premier soin fut de partager entre eux tout ce qu'il tenait de la générosité des Européens.

Le poëte Cowper a adressé des vers touchans à la mémoire d'Omaï : « Jeune étranger, que la curiosité ou un vain sen» timent de gloire plutôt qu'une sincère amitié pour toi a un » instant conduit au milieu de nous, ton rêve est passé ! » Auras-tu retrouvé aux ombres de tes palmiers et de tes » bananiers leurs anciens charmes? Nos palais, les jeunes » beautés de nos salons, nos équipages somptueux, nos jar» dins, nos spectacles, nos jeux, notre musique, ne se re» présentent-ils pas souvent à ton souvenir, et le regret n'al» tère-t il pas les attraits que tu trouvais aux simples tableaux » de la nature qui t'environne? Il me semble te voir sur la » grève, le regard distrait tourné sur l'horizon, et deman» dant au flot qui meurt à tes pieds s'il a jamais baigné no» tre rivage; il me semble voir des larmes couler sur tes » joues, des larmes de tristesse; car tu aimes ton pays, mais » quelque précieux que soient les dons qui tu as reçus de » Dieu, tu comprends qu'il n'est pas de pouvoir qui t'élève » jamais, dans cette vie, de la condition où tu es né aux » sphères supérieures de l'intelligence qu'un instant tu as » entrevues. »

INTRODUCTION DE LA SOIE
DANS LES DIVERSES CONTRÉES DE L'EUROPE

(Voir p. 110.)

La Chine est, comme nous l'avons dit dans un article précédent, la première contrée où l'on a su élever les vers à soie, et tisser les fils fournis par ces insectes précieux. Quoique les Chinois se vantent d'avoir su fabriquer les étoffes de soie plus de deux mille ans avant J.-C., elles restèrent longtemps inconnues aux peuples des autres parties du monde. On ne commença à les voir à Rome que vers le siècle d'Auguste; mais leur prix était si élevé alors que les empereurs eux-mêmes, malgré leur luxe renommé, ne s'en vêtissaient point. Héliogabale est le premier qui porta une robe faite entièrement de soie, en l'année 220.

Dans le VIe siècle, sous l'empereur Justinien, le prix de la soie était encore excessif; elle arrivait de la Chine par les caravanes des négocians perses, qui, abusant du monopole laissé entre leurs mains, faisaient des bénéfices énormes. A cette époque deux moines persans, qui avaient long-temps séjourné en Chine, et s'y étaient instruits dans l'art d'élever les vers à soie et de fabriquer leurs produits, vinrent trouver l'empereur Justinien à Constantinople, et lui révélèrent leur secret. Justinien les engagea par de brillantes promesses à retourner en Chine, et à lui rapporter de ce pays des œufs de vers à soie. Les moines, excités par l'appât d'une récompense magnifique, tentèrent un second voyage, et dans l'année 555 vinrent remettre à l'empereur des œufs qu'ils avaient cachés dans un bâton creux : ils les firent éclore dans du fumier, et enseignèrent les moyens de les nourrir et de les propager. Bientôt on éleva des vers à soie dans les différentes parties de l'empire grec, et notamment dans le Péloponèse.

En 1147, le comte Roger, premier roi de Sicile, ayant saccagé Céphalonie, Athènes, Thèbes et Corinthe, fameuses alors pour le travail de la soie, emmena à Palerme un grand nombre de leurs habitans. De la Sicile, l'art de fabriquer les soieries se répandit peu à peu en Italie; bientôt Venise, Milan, Bologne, Florence, Lucques, etc., furent renommées dans l'art d'élever les vers, de préparer la matière, et de fabriquer les étoffes. — Vers la fin du XIIIe siècles, les papes introduisirent dans le comtat d'Avignon les mûriers, les vers à soie, et quelques manufactures de soieries; mais ce ne fut qu'en 1480, sous Louis XI, que des ouvriers grecs, vénitiens et génois, encouragés par de grands priviléges, établirent à Tours des manufactures de ce genre. L'industrie si célèbre de Lyon date seulement de 1520, sous François Ier; elle y fut importée par des ouvriers milanais, florentins et lucquois que chassaient d'Italie les guerres des Guelfes et des Gibelins.

L'Espagne paraît avoir connu la fabrication des soieries avant la France; car, en 1478 et 1494, sous Ferdinand et Isabelle, il existait dans ce pays des réglemens au sujet de la fabrication et de la vente des brocarts de soie. Il est probable que cette source de richesses y fut importée par les Maures, qui eux-mêmes l'avaient tirée de l'Orient.

On ne commença à planter le mûrier, et à élever des vers à soie dans les parties méridionales de la France, que sous Henri IV; mais ce fut surtout par Colbert, en 1666, que l'industrie des soies prit un développement considérable. Ce ministre comprit que pour arriver à ce but, il importait de mettre à la disposition des fabricans une grande quantité de matière première; il encouragea donc l'éducation des vers à soie, en accordant aux agriculteurs une prime de 20 sols pour chaque mûrier qu'ils planteraient dans leurs possessions. Depuis cette époque la culture de la soie devint florissante dans nos provinces méridionales, dont la chaleur est nécessaire à la réussite du mûrier.

La révocation de l'édit de Nantes, qui eut lieu en 1685, vint paralyser pour quelques années l'élan donné à nos fabriques de soieries, en proscrivant des milliers d'ouvriers protestans habiles dans cette industrie. — Nos voisins s'enrichirent des pertes que faisait la France par ces émigrations. L'Angleterre et l'Allemagne élevèrent alors des manufactures dont la concurrence nous est redoutable aujourd'hui. Cependant la France a conservé une supériorité marquée, principalement dans les tissus appelés *façonnés*; ce sont ceux où se trouvent des ornemens de divers genres tissés en même temps que le fond de l'étoffe. Nous sommes redevables de cet avantage au métier appelé Jacquart (1833, page 294), du nom de son inventeur. Avant cet illustre mécanicien, dont la mort est toute récente, les machines employées pour la confection des étoffes, dites façonnées, étaient compliquées, difficiles à manier, chargées de cordes et de pédales; outre l'ouvrier chargé du tissage, un ou plusieurs ouvriers étaient nécessaires pour faire mouvoir ces cordes et pédales, et donner aux fils de la chaîne les diverses positions qu'exigeait le brochage ou façonnage de l'étoffe; on y employait particulièrement de jeunes filles, appelées *tireuses de lacs*, et qui pour conduire le métier étaient obligées de conserver pendant des journées entières des attitudes forcées, qui déformaient leurs membres et abrégeaient leur vie. Vers 1800, Jacquart mit un terme à ces travaux fatigans et funestes en inventant son métier, au moyen duquel un seul ouvrier peut fabriquer les tissus de soie façonnés, quelle que soit leur complication, avec autant de facilité que s'il fabriquait le plus simple tissu. On fut loin dès le commencement d'attacher à cette invention toute l'importance qu'on lui reconnaît pleinement aujourd'hui; Jacquart obtint du jury de l'exposition des produits de l'année 1801 une médaille de bronze, comme inventeur, dit le rapport, d'un mécanisme qui supprime un ouvrier dans la fabrication des tissus brochés ! !

On évalue généralement à 85 mille le nombre des métiers qui sont employés en France à tisser des étoffes de soie ou mi-soie. Les principaux centres de fabrication sont à Lyon, à Paris, à Avignon et dans la Picardie. Le travail de Lyon seul est évalué à 100 millions de francs, le travail effectué dans les autres centres à 112 millions; ce qui porte à 212 mil-

lions la valeur totale du travail des soieries fabriquées chaque année en France. Sur ce total on ne doit compter que 80 millions pour la consommation intérieure, et 152 millions pour l'ensemble des tissus fournis à l'étranger.

Le poids de toutes les soies consommées annuellement dans les fabriques françaises est d'environ 2,500,000 kilogr

TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO (1797).

Ce fut par la négociation de ce traité célèbre, l'un des actes les plus audacieux que se soient jamais permis les généraux de la république française, que Bonaparte commença sa carrière politique. Cette paix, qu'il négocia et conclut presque sans mission, malgré son gouvernement, ou tout au moins à des conditions que ce gouvernement ne devait ou ne voulait accepter, fut la première que le Directoire accorda à l'Autriche, et la seule qui ait été signée par l'un de ses généraux.

Lorsqu'on entama cette question de paix, il y avait à peine un an que Bonaparte avait été nommé au commandement en chef de l'armée d'Italie; et déjà, par la rapidité de ses conquêtes, il avait forcé le roi de Sardaigne à s'allier à la France; imposé au pape le traité de Tolentino; rangé sous la domination française une grande partie des provinces italiennes, et amené l'empereur d'Autriche à désirer et à considérer la conclusion prochaine de cette paix comme une dernière et unique planche de salut.

Les négociateurs allemands, chargés de se concerter avec lui, se rendirent à Léoben, au milieu des bivouacs de l'armée française, et le 16 avril 1797, on arrêta les préliminaires qui devaient servir de bases au traité définitif. Ce fut pendant cette conference que Bonaparte répondit fièrement aux envoyés de l'empereur, le comte de Merfeld et le marquis de Gallo, qui *consentaient à reconnaître* le gouvernement né de notre révolution : « La république française n'a pas besoin d'être reconnue; elle est en Europe comme le soleil sur l'horizon.... Aveugle qui ne la voit pas ! »

Les premiers arrangemens terminés, Bonaparte chercha à se créer une position de plus en plus importante vis-à-vis l'Autriche. Pendant qu'il négociait, Venise l'avait offensé; tenant peu compte des dispositions de la constitution française, qui ne permettait ni au Directoire, ni aux généraux de déclarer la guerre, il publia son manifeste contre l'antique république, et bientôt Venise fut effacée du rang des nations indépendantes.... De l'oligarchie génoise il forma la république ligurienne et lui donna un gouvernement démocratique; des vaisseaux de Venise il se créa une marine dans l'Adriatique; des pays qu'il avait affranchis dans la haute Italie, de Modène, Bologne, Ferrare, de la Lombaride, il organisa des Etats séparés avec de nouvelle constitutions; la Valteline s'était révoltée contre la souveraineté des ligues Grises; il accepta la médiation dans ce différend, et les Grisons ne s'étant pas présentés à son tribunal, il les condamna par défaut, déclara les Valtelins libres et leur permit de se réunir à l'une des républiques qu'il fondait.

Outre ces travaux immenses, il s'occupait de soins qui décelaient une prévoyance profonde, et lorsqu'on songea à renouer les conférences de Milan, où il se trouvait alors, il exerçait sur toute l'Italie, lui simple général, une autorité suprême, et sur l'Europe entière une influence plus puissante et plus active que celle de tous les cabinets diplomatiques du continent.

Le Directoire voulut profiter de l'importance nouvelle qu'il venait d'acquérir; « et ne consentait plus à s'en tenir aux préliminaires de Léoben, qui donnait à l'Autriche la limite de l'Oglio en Italie; il voulait maintenant que l'Italie fût affranchie tout entière jusqu'à l'Isonzo, et que l'Autriche se contentât, pour indemnité, de la sécularisation de divers Etats ecclésiastiques en Allemagne. » Cet ultimatum signifié à Bonaparte lui déplut singulièrement, et il résolut de passer outre. L'Autriche ne fondait plus aucune espérance sur les dissensions de la France; MM. de Cobentzel, de Gallo, de Merwald et Degelmann étaient à Udine disposés à négocier; Bonaparte se rendit à Passeriano, maison de campagne près d'Udine, et tout annonça que cette fois le désir de traiter était sincère. Durant toutes les négociations, M. de Cobentzel, avec l'intention réelle de traiter, afficha cependant les prétentions les plus extravagantes. Le 16 octobre, pendant la dernière conférence, de part et d'autre on annonçait qu'on allait rompre, lorsque Bonaparte, qui jusque-là n'avait opposé à toute la faconde de M. de Cobentzel que le calme le plus impassible, s'émut à une dernière et insultante apostrophe, et se saisissant d'un riche cabaret de porcelaine, présent de la grande Catherine à M. de Cobentzel, il le brisa sur le parquet, et s'écria : « La guerre est déclarée; mais souvenez-vous qu'avant trois mois je briserai votre monarchie comme je brise cette porcelaine... » Cet acte pétrifia les plénipotentiaires autrichiens. — Il les salue, sort et ordonne à un officier d'aller annoncer à l'archiduc Charles que les hostilités recommenceraient sous vingt-quatre heures. M. de Cobentzel, effrayé, revint sur-le-champ de ses prétentions, et le lendemain 17 octobre (26 vendémiaire), on signa le traité à Passeriano, et on le data de Campo-Formio, village situé entre les deux armées, et qui donna son nom à cette négociation célèbre. L'empereur, par ce traité, abandonnait à la France les Pays-Bas, et lui reconnaissait la limite du Rhin; la république *Cisalpine*, que Bonaparte avait définitivement formée de la Romagne, des Légations, de Modène, de la Lombardie, de la Valteline, du Cergamasque, du Brescian et du Mantouan, fut reconnue; Venise, l'Istrie, le Frioul, la Dalmatie et les bouches du Cattaro furent cédés à l'empereur en retour de tout ce qu'il accordait, et il fut stipulé qu'on ouvrirait un congrès à Rastadt pour pacifier la France et l'empire germanique.

Quoique cette paix fût la plus belle que la France eût encore conclue, Bonaparte n'était pas sans inquiétude sur sa ratification; il dépêcha vers le Directoire Berthier et Monge, avec mission spéciale pour la faire accepter. La nouvelle, qu'ils eurent soin de répandre aussitôt leur arrivée à Paris, y causa une joie si grande, que le gouvernement, malgré le désir qu'il avait de donner une leçon sévère au jeune audacieux qui avait enfreint si formellement ses ordres les plus précis, n'osa tromper l'attente générale, approuva le traité, et le même jour nomma Bonaparte général en chef de l'armée d'Angleterre.

Aussitôt Bonaparte se disposa à quitter l'Italie. Il se rendit d'abord à Rastadt où il échangea la ratification du traité; traversa ensuite la France incognito, et le 5 décembre 1797, arriva à Paris, où l'attendaient les hommages et les honneurs les plus magnifiques. Le Directoire prépara une fête triomphale pour la remise du traité, et tout fut disposé pour rendre cette solennité l'une des plus imposantes de la révolution.

L'enthousiasme y fut général pour le héros de l'Italie, et au milieu de la fête on déploya un drapeau bien propre à justifier et augmenter cet enthousiasme. Il était chargé de caractères d'or qui résumaient ainsi toute la guerre que venait de terminer le général et son armée :

« L'armée d'Italie a fait 150 mille prisonniers; elle a pris » 170 drapeaux, 550 pièces d'artillerie de siége, 600 pièces » de campagne, 5 équipages de ponts, 9 vaisseaux, 12 fré- » gates, 12 corvettes, 18 galères. — Armistices avec les rois » de Sardaigne, de Naples, le pape, les ducs de Parme et » de Modène. — Préliminaires de Léoben. — Convention » de Montebello avec la république de Gênes. — Traités de » de paix de Tolentino et de Campo-Formio. — Donné la » liberte aux peuples de Bologne, de Ferrare, de Modène, » de Massa-Carara, de la Romagne, de la Lombardie, de » Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crémone, d'une » partie du Véronnais, de Chiavenna, de Bormio et de la

» Valteline, aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux » peuples des départemens de Corcyre, de la mer Egée et » d'Ithaque. — Envoyé à Paris les chefs-d'œuvre de Michel-» Ange, du Guerchin, du Titien, de Véronèse, du Corrège, » de l'Albane, des Carraches, de Raphaël, de Léonard de » Vinci. — Triomphe en 18 batailles rangées : *Montenotte*, » *Millesimo*, *Mondovi*, *Lodi*, *Borghetto*, *Lonato*, *Castiglione*, *Roveredo*, *Bassano*, *Saint-Georges*, *Fontana-Niva*, *Baldino*, *Arcole*, *Rivoli*, *la Favorite*, *le Tagliamento*, *Tornir*, *Neumarckt*. — Livré 67 combats. »

UN BAL D'INSECTES,*

FANTAISIE PAR GRANDVILLE.



PERSONNAGES DU GALOP (de droite à gauche).

Bousier. — Cercerís et Brente de Temminck. — Cérаptère et Callichrome. — Callidie. — Phalène et Bupreste. — Charençon. — Chrysophore et Cicindèle. — Sauterelle et Celyphe. — Cigale renversée par un groupe de galopeurs. — Autre Phalène et Ateuchus, dans le lointain.

PERSONNAGES DE L'ORCHESTRE (de droite à gauche).

Variété des buprestes. — Cigale. — Capricorne. — Sauterelle. — Cochenille. — Hanneton. — Chrysomèle. — Blaps ou céraphyte, ou le premier scarabee venu.

BILLET D'ENVOI.

GRANDVILLE A ***

Au lieu d'un *Balancez* et d'un *Chassez croisé* que ces pauvres insectes devaient exécuter dans ma première composition, c'est un rapide et voluptueux *galop* que vous leur verrez courir au son des clochettes, campanelles, chapeau chinois, trompette à piston, cymbales, timbales, basson, hautbois, etc., tous instrumens dont les fleurs et les feuilles de la prairie ont seules fait les frais. — J'ai écrit au bas du dessin les noms de chacun de ces messieurs et dames, dont j'ai religieusement conservé la forme (ce qui, entre parenthèses, n'était pas chose facile, mais ce qui donnera, j'espère, à cette fantaisie, un caractère plus authentique et plus scientifique). Il a fallu respecter toute la naïveté de ce petit monde créé à notre glorieuse image, et cependant accuser dans chaque personnage l'un des caractères variés les plus saillans que l'on observe dans nos salons. N'avez-vous pas vu, par exemple, cet hiver, dans quelque bal, l'élégant *Brente de Temminck* avec la belle et noble *Cerceris?* Ne reconnaîtrez-vous pas dame *Cérаptère* ou le riche et tardif *Chrysophore?* Vous avez trouvé quelque poésie dans l'idée, qui est en partie empruntée à l'un de nos plus célèbres écrivains, je souhaite que vous trouviez un peu d'art dans l'exécution

J.-J. Grandville.

* Les lecteurs peuvent considérer ce petit tableau comme le frontispice de quelques articles que nous nous proposons de donner sur les insectes.

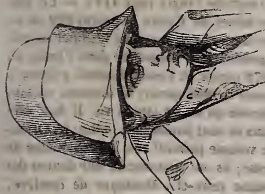
Le diamant d'Aurengzèbe (voyez page 114). — Le diamant trouvé dans les mines de Calore et pesant 279 carats n'était pas le plus gros de ceux que possédait le grand-mogol. L'empereur Baber, pendant ses conquêtes dans l'Inde, en reçut un qui pesait 672 carats, et l'émir Djomleh a donné à Aurengzèbe un diamant de 900 carats; ce diamant est sans doute le plus considérable qu'on ait jamais vu. Il faut dire toutefois que ces joyaux ne sont jamais bien taillés; les Orientaux conservent leur volume primitif aux dépens même de la beauté de leur forme; ils ont coutume de leur donner des noms pompeux, comme ceux-ci : *Montagne de lumière*, *Océan de lumière*, etc.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, rue du Colombier, n° 30.

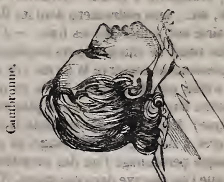
SALON DE 1835. — PEINTURE.
BATAILLE DE WATERLOO, PAR STEUBEN.

Salon de 1835. — Bataille de Waterloo, par Steuben.





Cambronne.



Soult.

Napoléon avait franchi en vingt jours la distance du golfe Juan à Paris; il avait relevé par l'unique ascendant de l'audace et du génie un trône abattu par les efforts de l'Europe entière; il avait fait appel au sentiment national; et les vieux républicains, oubliant toute rancune contre l'homme du 18 brumaire, avaient répondu sans hésiter; ses fautes mêmes et ses retours de despotisme ne les avaient point détachés de sa cause; ils y voyaient celle de la France.

Cependant la sainte-alliance rassemblait des bataillons sur nos frontières; ils occupaient la Belgique.

Le 12 juin, l'empereur quitta Paris pour marcher au-devant d'eux. Arrivé le 13 à Avesne, il adressa le lendemain à son armée la proclamation suivante :

« Soldats, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et

de Friedland, qui décidèrent deux fois des destins de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux, nous crûmes aux protestations et aux sermens des princes que nous laissâmes sur le trône. Aujourd'hui cependant, coalisés entre eux, ils en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre. Eux et nous, ne sommes-nous pas les mêmes hommes? Soldats! à Iéna, contre ces mêmes Prussiens, vous étiez un contre deux, et à Montmirail, un contre trois... Pour tout Français qui a du cœur, le moment est arrivé de vaincre ou de périr. »

Après avoir préludé le 15 par un combat peu important, mais dont le succès anima notre armée d'un bouillant enthousiasme, la campagne s'ouvrit dans les champs de Ligny, où soixante mille Français culbutèrent quatre-vingt-six mille Prussiens. Ce début faisait présager des triomphes pour les jours suivans, mais l'acharnement inouï de cette première lutte donnait lieu de craindre qu'ils ne fussent achetés au prix de beaucoup de sang.

Le 18, l'empereur disposa ses troupes pour l'attaque, malgré la pluie des jours précédens, qui avait défoncé les chemins. Le matin en déjeûnant, il s'écria : « Sur cent chances, nous en avons quatre-vingts pour nous ! » Des acclamations de joie l'accueillirent lorsqu'il parcourut la ligne : il se plaça sur une éminence, d'où son regard d'aigle pouvait embrasser tout le champ de bataille.

L'engagement commença à midi et se prolongea toute la journée avec des alternatives diverses, mais généralement favorables aux Français. Il y eut même un instant où la victoire paraissait assurée ; des officiers en répandaient la nouvelle dans les rangs. Napoléon avait dit : « Ils sont à nous, je les tiens. »

Mais vers le soir, quand déjà s'étendirent les premières ombres, au lieu d'une division détachée que l'on attendait pour décider l'évènement, ce fut l'armée prussienne qui parut et qui tourna la fortune contre nous. Le désordre se mit dans les rangs, augmenté par la nuit qui s'assombrit. Les efforts de l'empereur pour rallier les régimens furent inutiles. Des cris de *sauve qui peut!* s'étaient fait entendre, et le carnage devenait horrible. Napoléon se retire alors au milieu d'un dernier bataillon de réserve, illustre débris de la *colonne de granit* de Marengo. Entouré des généraux redevenus soldats, il forme ses grenadiers en un carré, déjà presque environné par les ennemis, et que leurs feux traversent à chaque instant. « L'empereur, selon la relation du général Gourgaud, son aide-de-camp, paraissait décidé à ne pas survivre à cette fatale journée. Il voulait mourir avec ses grenadiers et allait entrer dans le carré, lorsque le maréchal Soult, qui était à ses côtés, lui dit : *Ah! sire, les ennemis sont déjà assez heureux!* Et en même temps il poussa le cheval de l'empereur sur la route de Charleroi.

Tel est le moment qu'a retracé le pinceau de M. Steuben. Napoléon et tout ce qui l'entoure, officiers et soldats, viennent de reconnaître que la bataille est irrévocablement perdue ; cette pensée se traduit sur toutes les physionomies avec des nuances diverses.

Celle de l'empereur est affaissée, presque désorganisée ; mais c'est qu'il vient d'éprouver une de ces commotions morales qui font blanchir les cheveux en un matin, qui gravent sur un jeune front les rides de la décrépitude : ce n'est point une bataille qu'il a perdue, c'est un trône, c'est tout un avenir, c'est la France.

Sa douleur est immobile et concentrée ; l'effroi, l'agitation se peignent, au contraire, sur la tête presque humaine du cheval, dont le mouvement de recul, exagéré si l'on veut, ne parvient pas même à émouvoir son cavalier.

Comment ne pas admirer ce soldat qui a lu sur les traits de l'empereur un projet de désespoir, et qui se précipite pour l'arrêter? Sa vie s'écoule par deux larges blessures ; il serait mort déjà s'il ne se sentait encore une œuvre à accomplir, celle de sauver son général. Tout à l'heure, quand il le verra en sûreté, il tombera là pour ne plus se relever.

Et ces généraux, moins idolâtres de l'homme, mais qui ressentent surtout le malheur du pays, comme ils croisent les bras avec l'expression d'une tristesse résignée! tandis que les vieux grenadiers, dont les rangs s'éclaircissent, continuent gravement le feu. Ils voient bien, eux aussi, qu'il n'y a plus rien à faire... qu'à mourir : ils mourront.

Et ces prisonniers écossais, groupés dans le coin, à gauche, ne dirait-on pas que dans leur admiration pour le vaincu, ils sont aussi affligés de la victoire que les Français eux-mêmes.

Indépendamment de tout mérite d'exécution, M. Steuben, par le seul choix de ses sujets, s'est donné depuis longtemps une belle place parmi les peintres d'histoire. Il aime surtout à célébrer le triomphe de la force morale. — Cet enfant dont le puissant regard impose silence à la sédition, ce sera Pierre-le-Grand ; debout sur une barque, saisissant le gouvernail aux mains des matelots épouvantés, et soumettant la tempête, c'est Pierre-le-Grand devenu homme. — Ces trois montagnards qui unissent leurs mains en invoquant l'auteur des belles scènes de la nature dont ils sont entourés, ce sont trois Suisses conspirant la liberté de leur patrie. — Ailleurs une série de tableaux nous raconte Napoléon revenant de l'île d'Elbe, Napoléon vaincu à Waterloo, Napoléon mourant à Sainte-Hélène ; le dernier éclair de sa fortune, le dernier de ses revers, et le dernier moment de cette colossale existence.

De l'emploi des capitaux. — J'emploie un capital *en dépenses inutiles*, et uniquement pour ma propre consommation. J'ai éparpillé cette somme ; elle est passée en diverses mains qui ont travaillé pour moi ; différentes personnes en ont été sustentées ; et voilà tout, car *leur travail est perdu*, il n'en reste rien, il n'a produit que ma satisfaction passagère, comme si ces personnes s'étaient toutes employées à me donner un feu d'artifice ou un autre spectacle. — Si, au contraire, j'avais employé cette valeur *en choses utiles*, elle serait éparpillée de même, *le même nombre d'hommes en auraient vécu; mais leur travail serait d'une utilité qui resterait.*

Destutt de Tracy, *Commentaires sur l'Esprit des Lois de Montesquieu*, liv. VII.

SACRIFICE D'UN BOUC A JODELLE, EN 1552.

Etienne Jodelle, sieur du Lymondin, né à Paris en 1532, fut le premier qui osa interrompre la vogue des mystères ou des moralités pour faire jouer publiquement une *comédie en cinq actes, en vers de quatre pieds, avec un prologue.* Cette comédie a pour titre *Eugène.* Il est vrai que, dès 1537, Lazare Baïf avait fait imprimer l'Electre de Sophocle, traduite par lui vers pour vers, et que Ronsard, lorsqu'il étudiait au collége de Coynerel, sous Jean Dorat, avait traduit et fait représenter dans ce collége, en 1549, le *Plutus* d'Aristophane. Toutefois l'honneur de cette révolution classique ne fut contesté par personne à Jodelle, même au XVI[e] siècle :

Et lors Jodelle heureusement sonna
D'une voix humble et d'une voix hardie,
La comédie avec la tragédie ;
Et d'un ton double, ores bas, ores hault,
Remplit premier le françois échaffault.

Eugène fut suivi de *la Rencontre*, autre comédie qu'on n'a pas conservée, et de *Cléopâtre*, tragédie en cinq actes,

en vers de cinq pieds, avec des chœurs, selon la forme ancienne. Ces deux pièces furent représentées devant Henri II, à Paris, à l'hôtel de Reims, en 1552. Le roi fut tellement charmé de ce spectacle, qu'il voulut donner à l'auteur un magnifique témoignage de sa reconnaissance, et lui fit présent d'un bon de 500 écus sur son épargne.

Cette libéralité royale ne fut certainement pas une médiocre récompense pour Jodelle, et cependant il en reçut une autre dans la même année, qui dut flatter bien autrement son orgueil de poète.

C'était dans le carnaval; et Ronsard, pour faire fête à son collègue, avait réuni tous les auteurs ses amis : Baïf, Belleau, Bellay, Dorat, Denisot, etc., etc. Ils étaient cinquante! — Ils se rendent tous à Arcueil, achètent un bouc, le couronnent d'une guirlande de fleurs, lui barbouillent la barbe, et l'entraînent dans la salle où ils avaient fait préparer à Jodelle un splendide festin. Grand étonnement et grands éclats de rire de la part de celui-ci, quand il apprit de la bouche de Ronsard que ses rivaux venaient lui offrir le prix du poème tragique, et faire en son honneur, selon l'usage des anciens, sacrifice de ce bouc à Bacchus!

La plaisanterie fut-elle poussée jusqu'au bout, et le sacrifice fut-il consommé? c'est ce qui est resté un mystère. Plus tard, les ennemis de Jodelle et de Ronsard leur firent un crime de cette farce de carnaval; on les accusa d'hérésie, d'idolâtrie. C'est pour se justifier que Ronsard composa une pièce de vers, dans laquelle, après avoir exhalé sa bile contre ses calomniateurs, principalement, dit-on, contre le ministre Chaudieu, qui était à leur tête, il raconta ainsi ce qui s'était passé :

Jodelle ayant gaigné par une voix hardie
L'honneur que l'homme grec donne à la tragédie,
Pour avoir, en haussant le bas style françois,
Contenté doctement les oreilles des rois.

La brigade qui lors au ciel levoit la teste
(Quand le temps permettoit une licence honneste),
Honorant son esprit gaillard et bien appris,
Lui fit présent d'un bouc, des tragiques le prix.

Jà la nappe étoit mise, et la table garnie
Se bornoit d'une sainte et docte compagnie,
Quand deux ou trois ensemble en riant ont poussé
Le père du troupeau à long poil hérissé.

Il venoit à grands pas ayant la barbe peinte,
D'un chapelet de fleurs la tête il avoit ceinte,
Le bouquet sur l'oreille, et bien fier se sentoit
De quoi telle jeunesse ainsi le présentoit.

Puis il fut rejeté pour chose méprisée
Après qu'il eut servi d une longue risée,
Et non sacrifié, comme tu dis, menteur,
De telle fausse bourlde impudent inventeur.

Nous avons déjà eu occasion de dire que Jodelle mourut en 1573, dans un etat assez misérable. Quelques auteurs même prétendent qu'il périt de faim.

Pensons quelquefois au malheur comme on pense au caractère des personnes avec lesquelles on pourra se trouver obligé de vivre un jour. — La réflexion donne une expérience anticipée; elle ôte au malheur cet air de nouveauté qui le rend effrayant DROZ.

Convaincre, persuader. — Pour convaincre, il suffit de parler à l'esprit; pour persuader, il faut aller jusqu'au cœur. La conviction agit sur l'entendement, et la persuasion sur la volonté; l'une fait connaître le bien, l'autre le fait aimer; la première n'emploie que la force du raisonnement, la dernière y ajoute la douceur du sentiment; et si l'une règne sur les pensées, l'autre étend son empire sur les actions mêmes.

D'AGUESSEAU, *Disc. sur l'union de la philosophie et de l'éloquence.*

MUSIQUE POPULAIRE.

Les progrès du goût et, par suite, du besoin de la musique sont incontestables. A Paris, il n'y a déjà presque plus une seule heure, un seul lieu où l'oreille ne saisisse bon gré, mal gré, quelques sons, quelques accords, qui révèlent ces progrès. Dans les rues, ce sont de jeunes filles jouant de la harpe, ou un mystérieux joueur de vielle pur et hardi comme un premier violon; dans les cours des maisons, les groupes de musiciens italiens; en été, les orchestres aux Champs-Élysées et au Jardin Turc, au Bazar Saint-Honoré et à l'hôtel Laffitte en hiver; les grands airs d'opéra sont répétés jusque sur les plus humbles théâtres, mêlés aux refrains du vaudeville, ou redoublent les effets du mélodrame et de la pantomime; dans l'intérieur des maisons, les soirées musicales, les études de piano ou de hautbois résonnent à toutes les cloisons; partout de la musique : Paris est un concert perpétuel; et les enfans du peuple, flanant sur les trottoirs ou portant leurs fardeaux, s'en vont répétant sans cesse, souvent avec une pureté et une habileté incroyables, les fragmens les plus difficiles de Meyerbeer, de Rossini, d'Hérold, d'Auber, etc. — La chanson de Béranger a une influence trop peu étudiée sur cette révolution dans la musique populaire : elle a ennobli la gaieté et l'énergie de nos vieux airs français; elle a initié la voix du peuple, aussi bien que son cœur et son intelligence, à plus de poésie : l'élévation harmonique de la pensée et du rythme ont enseigné et commandé la mélodie du chant.

De Paris, la musique se répand dans toute la France avec les troupes d'opéra, avec les musiciens ambulans, avec les jeunes artistes cheminant à pied, avec les voyageurs demi couchés sur les impériales de diligences.

Une vibration harmonique, au loin prolongée, semble annoncer une disposition populaire à rivaliser enfin de goût musical avec tous les pays qui nous entourent, Allemagne, Suisse ou Italie.

On a secondé ce mouvement en introduisant l'étude du chant dans les écoles primaires : les méthodes d'enseignement se perfectionnent chaque jour : on tue insensiblement le chant barbare de l'ivrogne, et le vacarme sauvage des instrumens d'aveugles. Avant quelques années, on entendra plus fréquemment dans le centre de la France, comme à nos frontières, des bandes de jeunes gens faire entendre le soir ces chœurs que l'on suit, que l'on écoute encore quand ils sont passés et affaiblis, et que l'on répète en soi tout en fermant à regret sa fenêtre. Tous les musiciens savent combien il est facile et rapide de former à ces chants même les voix les plus ignorantes et souvent en apparence les plus fausses.

Mais la presse ne pourrait-elle pas encore hâter ces progrès et en féconder en quelque sorte à la fois le charme et la moralité? Ne serait-ce pas une œuvre utile, par exemple, de recueillir, de prodiguer, de jeter dans le public toutes les mélodies nationales de l'Europe, en donnant à ces mélodies des paroles simples et en harmonie avec les habitudes, avec les travaux et les émotions populaires? Le moment serait-il venu de commencer une entreprise de ce genre, et d'ouvrir l'air, pour ainsi dire, à des milliers de voix captives? Trouverait-on au dehors un concours et un empressement suffisans pour se féliciter d'une semblable tentative? Ces questions s'étant présentées au désir de nos amis, nous avons résolu de profiter de notre publicité pour solliciter, par quelques essais, le désir public. Cet aveu sincère expliquera à nos lecteurs le caractère particulier du premier chant suivant dû à l'association heureuse de MM. Edouard Bruguière et Paul de Kock.

LE REFRAIN DES OUVRIERS.

MUSIQUE DE M. ÉD. BRUGUIÈRE, PAROLES DE M. PAUL DE KOCK.

Mouvement de pas redoublé.

1er TENOR.

Chan - tons, chan - - - tons, dans cha - que mé - tier, le chant ra - - ni - - - me

2e TENOR.

Chan - - - tons, chan - - - tons, dans cha-que mé - tier, le chant ra - - ni - - - me

BASSE.

Chan - - - tons, chan - - - tons, dans cha - que mé tier, le chant ra - - ni - - - me

PIANO.

un bon ou - vri - er. Le chant nous dé - - las - - - se. Pour que le temps pas - - - se, chan - - - tons,

un bon ou - vri - er. Le chant nous dé - - las - - - se, Pour que le temps pas - - - se, chan - - tons,

un bon ou - vri - er. Le chant nous dé - - las - - - se. Pour que le temps pas - - - se, chan - - - tons,

chan - - tons, dans cha-que mé - tier. Le chant nous dé - - las - - - - se, Pour que le temps pas - - se,

chan - - tons, dans cha-que mé - tier. Le chant nous dé - - las - - - - se, Pour que le temps pas - - se,

chan - - - tons, dans cha-que mé - tier. Le chant nous dé - - las - - - - se, Pour que le temps pas - - se,

2

Trop jeune pour être
Habile à connaître
L'état de son maître,
Que dit l'apprenti?
Et que lui réplique,
Soit dans la boutique,
Soit dans la fabrique,
L'ouvrier fini?...

Chantons, chantons, etc.

3

Pour faire un chef-d'œuvre,
Dès l'aurore à l'œuvre,
Le pauvre manœuvre
Croiserait ses bras,
Et, sur son ouvrage,
Le front tout en nage,
Il perdrait courage,
S'il ne disait pas :

Chantons, chantons, etc.

4

Gentille ouvrière,
Jeune couturière,
Modeste frangère,
Chacune à son tour
Presse sa toilette,
Et, dans sa chambrette,
Au travail répète
Dès le point du jour :

Chantons, chantons, etc.

5

Couvreur, ébéniste,
Menuisier, lampiste,
Maçon, machiniste,
Doreur, tonnelier;
Chacun d'eux se vante
D'avoir, lorsqu'il chante,
L'âme plus contente
Qu'un riche banquier.

Chantons, chantons, etc.

INVOCATION A DIEU,

TIRÉE D'UN POÈME TURC DE FASLI, INTITULÉ LA ROSE ET LE ROSSIGNOL.

(Traduction inédite.)

Le poète Fasli, fils d'un sellier de Constantinople, naquit dans cette ville sous le règne de sultan Suleïman (Soliman-le-Grand), dans le XVIe siècle. Il fut successivement secrétaire des trois fils de ce prince, Mohammed, Moustapha et Sélim, et il fut premier secrétaire sous le règne de ce dernier. Il termina le poème mystique de *la Rose et du Rossignol*, l'an 1560 de notre ère.

Louanges adressées à Dieu, le distributeur de tous les biens, où l'on célèbre et glorifie les perfections de son essence.

O Dieu clément! vous avez créé les hommes et les génies, les objets sensibles à nos yeux et ceux qui leur échappent; mais vous vous êtes plu à donner la perfection à l'homme, et vous l'avez mis au-dessus de toutes les créatures. Du visage de l'homme, vous avez fait un miroir où se réfléchit la lumière de votre Beauté.

Etant l'essence de toute chose, tout ce qui est hors de vous n'est que fantômes insaisissables. Il n'y a que soupçons et conjectures sur l'existence réelle du monde; le monde peut n'être qu'une simple apparence. Les choses ont été créées pour les noms, et dans chaque nom se manifeste votre clémence. Personne ne peut comprendre votre essence; la force de toutes les facultés de l'homme y remonte. Jamais homme n'a eu cette connaissance, et comme dit le prophète : « *Nous ne vous connaîtrons jamais comme vous méritez de l'être.* » Dans cette science, la raison n'est qu'un enfant qui épelle; vous seul, vous connaissez vous-même.

O mon Dieu! j'ai été pécheur, j'ai été courbé et avili par la main de mes passions. Ma tête vide de cervelle a été remplie de folles passions. J'ai jeté au vent toute ma riche moisson de vertu.

S'il m'arrivait de prendre l'aiguière pour les ablutions sacrées, je croyais voir un vase plein des perles d'un vin étincelant; j'abandonnais l'*abdest* (les ablutions), tous les rites pieux, tout accomplissement de mes devoirs. Cent fois le *namaz* (la prière) passa sans que je fisse mes ablutions pour l'accomplir; ah! rebelle que j'étais, puisse aucun autre ne me ressembler!

Ne pensez pas que j'allasse à la mosquée dans des vues pieuses, je n'y allais que pour voir les belles. Egaré que j'étais, tournais-je mes regards vers le *mihrab* (autel), joignais-je mes mains pour prier, je m'imaginais être à la porte d'une belle, tendant mes mains pour la servir comme un esclave. O mon Dieu! j'ai cédé à des inspirations mauvaises, ô mon Dieu! pardonnez-moi mon crime. Montrez-moi, ô mon Dieu! la voie qui conduit à votre unité glorieuse, faites de mon cœur le jardin où croîtra votre science. Enivrez mon âme de la coupe de votre amour, rendez la vie à mon existence anéantie, afin que dans l'ivresse de mon amour je m'écrie : O celui qui est! rien n'existe pour moi hors de lui; afin que ma langue répète sans cesse : Il n'y a de Dieu qu'Allah.

Remplissez mon âme de vérité, revêtez-moi de piété, faites-moi un manteau de reconnaissance pour vos bienfaits. Préservez mon cœur du mensonge, de la calomnie, de l'orgueil, de la haine et de la violence. Changez mon naturel, donnez vos grâces abondantes à votre serviteur misérable. Que la passion ne triomphe pas de mon âme, repoussez-la, ô mon Dieu! et rendez-moi possible la vertu.

Que les flammes de votre colère ne me dévorent pas, versez sur elles l'eau de votre miséricorde. Que la confiance en vous soit mon guide afin d'arriver à la *kaaba* de mes désirs. Comme votre doctrine sainte est la source de toute gloire, que l'observance de vos lois soit tout mon honneur.

Que votre service soit mon occupation ordinaire, et que ma piété ne soit pas cependant une froide habitude. Elevez ma taille pour que je remplisse convenablement mes devoirs d'esclave; rendez-la flexible pour que je sois toujours comme le *D*, courbé devant votre majesté.

Que ma piété soit sincère et sans hypocrisie. Augmentez mon zèle à observer votre loi et mon ardeur à vous imiter, que mon cœur soit toujours épris de votre amour, que ma langue publie sans cesse vos bienfaits!

ADANSON LE NATURALISTE.

Adanson est né à Aix en Provence, le 7 avril 1727.

« Courage indomptable et patience infinie, dit Cuvier dans son éloge académique, génie profond et bizarrerie choquante, ardent désir d'une réputation prompte et mépris des moyens qui la donnent, calme de l'âme au milieu de tous les genres de privations et de souffrances; tout dans sa longue existence mérite d'être médité. »

Il n'eut point de jeunesse; pendant près de soixante-dix ans tous ses instans furent remplis par des recherches laborieuses. Vers dix-neuf ans, il avait décrit méthodiquement plus de 4,000 espèces des trois règnes : les seules opérations manuelles qu'un semblable travail exige prouvent qu'il y employait une partie de ses nuits.

A vingt-un ans, il partit pour le Sénégal avec une petite place dans le comptoir d'Afrique; voici les motifs qui le guidaient dans le choix de cette colonie : « C'est que le » Sénégal, dit-il dans une note restée parmi ses papiers, » est de tous les établissemens européens le plus difficile à » pénétrer, le plus chaud, le plus malsain, le plus dange» reux à tous autres égards, et par conséquent le moins » connu des naturalistes. »

Pendant cinq ans Adanson parcourut, malgré des fatigues inouïes et des dangers sans nombre, les environs de l'établissement français : son audace était telle que les nègres refusaient de l'accompagner dans ses courses périlleuses.—Il faut lire ces détails dramatiques dans la relation publiée en 1757.

Mais les travaux matériels ne suffisaient pas à son activité. Pendant son séjour, et durant ses longues excursions isolées, soit au milieu des sables dont la chaleur lui racornissait les souliers, et dont la réverbération lui faisait lever la peau du visage, soit dans des terres marécageuses, des forêts épaisses, infestées d'animaux venimeux et de bêtes féroces, tantôt exténué de soif, et tantôt inondé par les orages torrentueux de la zône torride, Adanson se livrait à des méditations générales sur les rapports essentiels des êtres, et sur leur classification naturelle.

« Ces méditations, dit Cuvier, devinrent les principes de ses autres travaux, et déterminèrent le caractère du reste de sa vie. Qu'on se représente un homme de vingt-un ans, quittant pour ainsi dire les bancs de l'école, presque sans livres, et ne conservant guère que par le souvenir les traditions de ses maîtres; qu'on se le représente livré pendant plusieurs années à l'isolement le plus absolu sur une terre nouvelle, dont les météores, les végétaux, les animaux, les hommes, ne sont point ceux de la nôtre. Ses vues auront une direction propre, ses idées une tournure originale, et si d'ailleurs la nature lui a donné un esprit appliqué et une imagination forte, ses conceptions porteront l'empreinte du génie. Mais sans adversaires à combattre, sans objections à réfuter, il n'apprendra point cet art délicat de convaincre les esprits sans révolter les amours-propres; seul avec lui-même, prenant chaque idée qui lui vient pour une découverte, il sera enclin à prendre de son talent une opinion exagérée, et n'hésitera point à l'exprimer avec franchise. Ce qu'un tel jeune homme devrait devenir, Adanson le devint. »

Ainsi, lorsque plus tard il essaya d'élever contre les systèmes artificiels, qui prévalaient et prévalurent encore longtemps après lui dans les sciences naturelles, un système fondé

sur les rapports naturels des êtres, il fut loin d'obtenir l'influence qu'il aurait dû avoir : conservant ses habitudes du désert. inaccessible dans son cabinet, sans élèves, presque sans amis, ne communiquant avec le monde que par ses livres qu'il semblait encore hérisser exprès de difficultés rebutantes, donnant aux êtres des noms arbitraires qu'aucun rapport d'étymologie ne rattachait à la mémoire, imaginant même, pour mieux représenter la prononciation, une orthographe particulière, qui faisait ressembler son français à quelque jargon inconnu, Adanson était trop *excentrique* pour faire école.

On comprend facilement, d'après ces détails, pourquoi son savant ouvrage *des Familles des Plantes* (1763) parut bientôt tomber dans l'oubli; il se proposait d'en donner une nouvelle édition lorsqu'il conçut le projet d'une encyclopédie complète, et travailla sans relâche à en rassembler les matériaux.

L'imagination la plus hardie reculerait, dit encore Cuvier, à la lecture du plan qu'il soumit, en 1774, au jugement de l'Académie; il ne s'agissait plus d'appliquer sa méthode universelle, seulement à une classe, à un règne, mais d'embrasser la nature entière dans l'acception la plus étendue de ce mot. Les eaux, les météores, les astres, les substances chimiques, et jusqu'aux facultés de l'âme, aux créations de l'homme, tout ce qui fait ordinairement l'objet de la métaphysique, de la morale et de la politique, tous les arts depuis l'agriculture jusqu'à la danse, devaient y être traités. — Les nombres seuls étaient effrayans : 27 gros volumes in-8°, intitulés : *l'Ordre universel de la Nature*, ou *Méthode naturelle comprenant tous les êtres connus, leurs qualités matérielles et leurs facultés spirituelles, suivant leur série naturelle*, etc...; l'histoire de 40,000 espèces rangées par ordre alphabétique dans 150 volumes; un *Vocabulaire universel d'histoire naturelle*, in-folio de mille pages, donnant l'explication de 200,000 mots; Traités et Mémoires particuliers, 40,000 figures d'espèces d'êtres connus, 34,000 espèces d'êtres conservés dans son cabinet, etc.

Mais les commissaires nommés par l'Académie, pour examiner ce plan gigantesque, ne le trouvèrent pas également avancé dans toutes ses parties; et quoique cet examen donnât une haute idée des connaissances et de l'activité d'Adanson, on s'accoutuma à le regarder comme livré à la poursuite d'un projet chimérique.

Il avait déjà publié plusieurs mémoires remplis de science et de faits; mais lorsqu'il se fut livré à son grand ouvrage, il réserva pour lui donner plus d'intérêt tout ce qu'il avait de faits particuliers, et ne voulut plus rien publier séparément.

Craignant de perdre un instant, il se séquestra plus que jamais du monde; il prit sur son sommeil, sur le temps de ses repas. Lorsque quelque hasard permettait de pénétrer jusqu'à lui, on le trouvait couché au milieu de papiers innombrables qui couvraient les parquets, les comparant, les rapprochant de mille manières; des marques non équivoques d'impatience engageaient à ne pas l'interrompre de nouveau : lui-même trouva moyen d'éviter toute visite, en se retirant dans une petite maison isolée, et dans un quartier éloigné. — « Dès lors son génie n'agit plus que sur son propre fonds, et ce fonds ne se renouvelle plus; on lui entend dire qu'Aristote seul approche de lui, mais de bien loin; il prétend deviner d'avance les espèces inconnues : *Je possède*, dit-il, *toutes les grandes routes des sciences; qu'ai-je besoin des sentiers de traverse?* De là mépris profond pour les travaux de ses contemporains, négligence absolue des découvertes modernes. — Ceux qui avaient occasion d'être les confidens de son âme en souffraient d'autant plus, que tout en le plaignant ils ne pouvaient s'empêcher de l'aimer; car ses manières toujours vives étaient toujours aussi bienveillantes. »

A la révolution, toutes les pensions que recevait Adanson lui furent supprimées par suite de mesures générales; il tomba dans le dénûment le plus cruel. Et, lorsque quatre ans après la dispersion des académies, elles furent rétablies en un seul corps sous le nom d'Institut, notre malheureux savant, invité d'y venir reprendre sa place, ne put assister à la première réunion, *parce qu'il n'avait pas de souliers.*

Le ministre de l'intérieur lui fit accorder une pension.

Adanson mourut le 3 août 1805. Il a demandé par son testament qu'une guirlande de fleurs, prises dans les cinquante-huit *familles de plantes* qu'il avait établies, fût la seule décoration de son cercueil.

Cérémonies des mariages dans l'Indoustan. — Un brahme bénit le feu sacré fait avec le bois de Ravisiton. Le fiancé d'abord, puis la fiancée prennent chacun trois poignées de riz qu'ils laissent tomber sur la tête de l'un et de l'autre. Le père de la fiancée habille son gendre et lui lave les pieds, la mère de la fiancée verse l'eau. Le père prend alors la main de sa fille, y met une goutte d'eau et deux ou trois pièces de monnaie, et dit : *Tu ne m'appartiens plus; je te donne à un autre.* — Cependant il n'y a pas encore de mariage. — Mais, lorsque le prêtre a béni le *tali*, ruban ou chaînon symbolique, fermé par une tête de métal, lorsqu'il l'a donné à l'épouse et qu'elle se l'est suspendu elle-même au cou, le mariage est conclu.

LE RIALTO.

Le pont de Rialto est une des merveilles de Venise, et un des chefs-d'œuvre de l'architecture du XVIe siècle.

Ce pont d'une seule arche, jeté sur un canal large de 90 pieds, porte trois rues (étroites à la vérité) qui passent sous un arc élégant, et qui, bordées de boutiques jadis somptueuses, étaient, dans les beaux jours de la république, le rendez-vous de la jeunesse oisive et opulente de Venise.

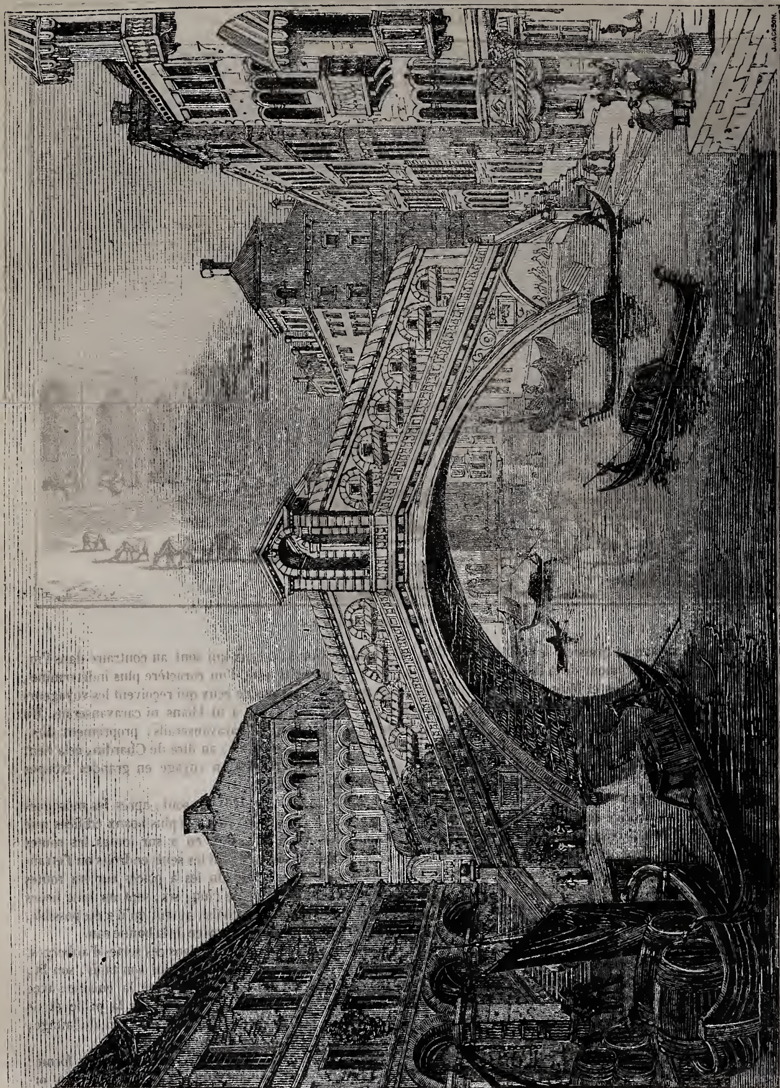
Là des marchands juifs, arméniens, grecs, smyrnistes, indous, candiotes, nubiens, étalaient aux regards des passans les émeraudes de Golconde, les perles du golfe Persique, les fins tissus de Cachemire, tous les trésors de l'Orient. Là se heurtaient, se froissaient les costumes les plus divers, et, au milieu de la foule qui s'ouvrait devant eux, passaient et repassaient les fiers patriciens de Venise en longues robes de soie et d'or, les promeneuses voilées et souvent reconnues sous leurs masques de velours noir; en un mot, tout notre carnaval à nous, toutes les pompes de nos théâtres avec de l'or au lieu de clinquant, des palais de marbre au lieu de toiles peintes, et pour éclairer la scène, le soleil de Venise.

Venise, en outre, avait aussi son carnaval.

Alors sous les pieds de cette foule éblouissante, sous le Rialto, ce théâtre aérien qui de loin semblait un jardin suspendu, le grand canal offrait un spectacle encore plus splendide.

D'agiles gondoles le sillonnaient en tous sens; les unes passaient outre et s'effleuraient; d'autres s'arrêtaient et venaient se grouper autour d'un orchestre arrêté sous la voûte; la plupart, chargées à chavirer, emportant les éclats de la joie ou les cris de l'orgie; quelques unes silencieuses et fermées

Les gondoles, à cette époque comme aujourd'hui, étaient entièrement noires; elles portent toutes une petite cabine à six places où l'on est à couvert comme dans nos voitures publiques. Dès les premiers temps de la république, une loi somptuaire avait prohibé par une disposition générale les énormes dépenses affectées à leur décoration; mais on trouvait moyen d'éluder la loi en les couvrant de tapis magnifiques qu'on laissait pendre et traîner à leur suite.



(Le Rialto, à Venise.)

Le Rialto, comme le grand canal lui-même, comme Venise tout entière, n'offre plus aujourd'hui un aspect aussi animé. Dans ses boutiques de marbre d'Istrie, quelques Turcs déguenillés font fumer, comme sur nos boulevards, les parfums nauséabonds du sérail, et quelques bijoutiers misérables étalent des montres de cuivre et des bijoux de chrysocale. Mais ce que le temps n'a point encore enlevé au Rialto, c'est la hardiesse de sa voûte et l'élégance de ses détails, c'est la magnificence des deux rives du grand canal qu'il faut voir de ses galeries, c'est enfin le prestige de son nom tant de fois répété par les historiens, les romanciers et les poètes.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

CARAVANSERAILS.



(Intérieur d'un caravanserail en Perse.)

Chez un peuple sauvage et grossier, le petit nombre de voyageurs que la curiosité, l'amour de la science ou l'esprit d'aventures attirent, sont reçus et fêtés sous la tente d'un des personnages de la tribu; ils y reçoivent une hospitalité gratuite que l'hôte s'honore d'avoir pu leur offrir.

Dans un pays de haute civilisation au contraire, l'étranger ne trouvera pas une famille qui consente à le recevoir. Des auberges et des hôtels lui seront ouverts, mais non pour rien. — S'il a beaucoup d'argent il sera bien reçu, bien nourri, bien logé, et obtiendra le sourire et toutes les complaisances du logeur. — S'il en a peu... bonsoir : un lit dur, un dîner maigre, un grenier plein de rats et d'insectes ennemis du sommeil. — S'il n'en a pas... *au large, coquin*... ou *n'entre pas ici*; et l'étranger risquera de coucher à la belle étoile, sans souper, à moins que Jeannot ou Margoton ne lui fasse signe d'aller à l'écurie chercher une botte de paille, et attendre quelques restes de la table des voyageurs opulens.

Dans les pays de moyenne civilisation, comme la Turquie, la Perse, etc., on n'admet point l'étranger dans l'intimité domestique; et l'étranger ne trouve pas non plus des auberges ni des hôtelleries; il n'obtient ni l'hospitalité grossière d'un enfant de la nature, ni les attentions et les prévenances de commande d'un hôte qui les vend. D'un côté la civilisation y est trop avancée, les relations y sont déjà trop compliquées pour qu'une famille ne soit pas aussi gênée de la présence d'un étranger que l'étranger de son séjour dans la famille; et d'un autre côté la civilisation n'y a pas encore atteint un assez haut degré de raffinement pour que l'intérêt particulier ait suppléé, comme en Europe, à l'absence de charité hospitalière par la création d'hôtelleries.

Dans ces pays de moyenne civilisation, disons-nous, se trouvent des *khans*, des *caravanserails*, où le voyageur trouve au moins un abri gratuit, mais rien qu'un abri.

Le nom de *caravanserails* paraît devoir être plus particulièrement appliqué aux établissemens éloignés des villes; et le nom de *khans*, à ceux qui sont au contraire dans l'intérieur; les *menzils* sont d'un caractère plus indéterminé, et désignent les maisons de ceux qui reçoivent les voyageurs dans les lieux où il n'y a ni khans ni caravanserails. En Turquie il y a moins de caravanserails, proprement dits, qu'en Perse, où ils abondent : au dire de Chardin, cela tient à ce que dans l'empire turc on voyage en grandes troupes d'environ mille personnes.

Les caravanserails, dit Olivier, sont, après les mosquées principales et les palais des rois, les plus beaux édifices que l'on rencontre en Perse. Il y en a sur toutes les routes et dans toutes les villes : ce sont les seuls endroits où l'étranger puisse espérer de loger. On les a placés sur les routes fréquentées, à la distance de cinq, six, sept ou huit lieues les uns des autres, et on a choisi, autant qu'il a été possible, les endroits qui sont le plus à portée de la bonne eau.

Comme il n'y a aucun meuble dans ces sortes d'auberges, le voyageur est obligé de porter avec lui son tapis, son lit, et tout ce qui lui est nécessaire pour faire la cuisine : avec de l'argent, il trouve pour ses chevaux de la paille et de l'orge, et assez ordinairement pour lui, du pain, du laitage, des fruits, du riz et même de la viande.

Les caravanserails ont tous à peu près la même forme; ils sont bâtis en carré autour d'une vaste cour; ils n'ont ordinairement qu'un étage dans les campagnes et rarement deux dans les villes. On y entre par une grande et belle porte qui ferme bien, et dont la garde est confiée à une personne qui est responsable de tous les vols de marchandises, de chevaux et de bêtes de somme.

Les chambres, que l'on donne gratuitement et sans réserve au premier venu, sont à la partie intérieure du bâtiment; elles ont de douze à quinze pieds en carré : on y parvient par une estrade ou terrasse large de sept ou huit pieds, haute de trois ou quatre, sur laquelle on monte par deux ou par quatre escaliers. — Les écuries sont placées der

rière les chambres, c'est-à-dire à la partie extérieure du bâtiment; elles sont éclairées par de très petites fenêtres fort hautes, tandis que les chambres ne le sont ordinairement que par leur porte d'entrée.

Les voyageurs font faire leur cuisine sur l'estrade et s'y placent eux-mêmes, à moins que le temps ne soit très mauvais. Ils y passent la nuit dans la belle saison, ou vont coucher, s'ils le préfèrent, sur la terrasse qui termine tout le bâtiment.

En hiver la plupart des voyageurs s'établissent dans les écuries, qui sont fort propres et où l'on est plus chaudement que dans les chambres. Il s'y trouve, tout le long du mur intérieur, une estrade de cinq ou six pieds de large où ils se placent, et au-devant de laquelle ils attachent leurs chevaux. — Mais dans la belle saison, une caravane préfère camper, à moins qu'elle ne craigne d'être attaquée la nuit par quelque bande de voleurs. — Au centre de la cour de l'édifice on aperçoit, dans la gravure, une plate-forme élevée; c'est l'entrée d'une chambre souterraine, appelée *zeera zemoun*, où les voyageurs se retirent pour aller trouver de la fraîcheur pendant la grande chaleur du jour.

Au moyen des caravanserails, les voyages se font dans tout l'Orient à peu de frais, puisqu'on ne se trouve forcé à aucune autre dépense extraordinaire qu'à celle des transports. Les négocians qui suivent leurs marchandises ou qui vont quelque part en acheter, les pèlerins qui se rendent aux lieux de dévotion, dépensent rarement dans leurs voyages, pour leur nourriture ou celle de leurs chevaux, ce qu'ils auraient dépensé dans leurs maisons s'ils y étaient restés.

L'origine des caravanserails est très ancienne. Cyrus paraît en être le premier créateur. — On attribue à Shah-Abbas la plupart de ceux qui existent actuellement. Il y en a un grand nombre bâtis par les souverains; mais ce sont en général des établissemens érigés par des personnages opulens, soit pour perpétuer le souvenir de leurs noms, soit comme un acte méritoire de charité; quelquefois le fondateur consacre les revenus de quelques boutiques, maisons ou fonds de terre, à l'entretien des caravanserails; lorsque cette précaution n'a pas été prise, il est rare que l'on répare ces édifices, parce que les personnes charitables du pays préfèrent la gloire d'avoir bâti un caravanserail à celle d'en avoir réparé un; mais, heureusement, le ciel est si pur en Perse, l'air est si serein et si sec, qu'un monument bien bâti conserve pendant de longues années la fraîcheur et la solidité d'une construction récente.

Le monde est un caravanserail, et nous sommes une caravane. SHAH-ABBAS LE GRAND.

LES CUISINIERS DE L'ANCIENNE GRÈCE.

La cuisine, que nous appelons l'*art culinaire*, que Montaigne nommait plus simplement *la science de gueule*, jeta un vif éclat sous le ciel heureux de la Grèce antique. Les noms de plusieurs cuisiniers grecs sont parvenus jusqu'à nous, grâce à l'admiration reconnaissante des auteurs contemporains.

Dans le théâtre grec, où ils sont souvent en scène, ils se montrent peu modestes, et leurs paroles respirent ce ridicule enthousiasme qui paraît avoir été dans tous les temps l'attribut de leur profession.

Un cuisinier, dans les *Adelphes* d'Hégésippe, s'exprime ainsi :

« Pendant deux ans, j'ai porté le tablier; je n'ai pas étudié superficiellement; j'ai sondé toutes les profondeurs de l'art et j'ai pénétré les secrets de la préparation des *bembrades* et des lentilles. Aussitôt que les familles, de retour des funérailles, viennent, encore en habits de deuil, prendre part aux repas que j'ai composés, je découvre des marmites et fais rire ceux qui pleurent encore; ils se croient à la noce. — Eh quoi! dit un interlocuteur, pour leur avoir servi des bembrades et des lentilles? — Oh! cela n'est qu'un prelude qui ne compte pas, reprend le cuisinier; mais si je parviens jamais à me procurer tout ce qui m'est nécessaire, tu verras se renouveler l'histoire des sirènes. Personne ne pourra plus quitter la salle du banquet; les convives seront retenus captifs par les vapeurs embaumées des mets, et celui qui voudrait sortir resterait, bouche béante, comme cloué à la porte, à moins qu'un ami, se bouchant bien les narines de peur d'être séduit lui-même, n'accourût l'en arracher. »

Un cuisinier, dans le *Dyskole* de Ménandre, prononce ces fières paroles : « Personne n'a jamais injurié un cuisinier. Notre art est en quelque sorte sacré. »

Denys-le-Tyran, qui ne plaisantait pas tous les jours, met dans la bouche d'un cuisinier ces graves considérations sur la distance qui sépare le vrai cuisinier de celui qui en usurpe le titre.

« Le cuisinier doit faire son repas selon le goût des convives; car s'il n'a pas préalablement médité sur la manière dont il doit tout préparer, sur le moment et l'étiquette du service, s'il n'a pas pris toutes ses précautions à ces différens égards, ce n'est plus un cuisinier, c'est un *fricoteur*. Le premier venu peut couper, assaisonner, faire bouillir des ingrédiens, souffler le feu, mais s'il ne sait pas autre chose, ce n'est qu'un *fricoteur*. C'est ainsi que l'on appelle généraux d'armées ceux qui sont chargés de conduire des armées; mais celui qui ne sait pas tout prévoir et maîtriser les évènemens n'est pas un général, c'est un conducteur d'hommes. » (Le Termophore ou législateur.)

Ce passage rappelle ces paroles de colère que M. Scribe fait prononcer au petit-fils du grand Vatel : « Je voulais faire de toi un artiste, mais tu ne seras qu'un fricoteur. Ote ton couteau, ton tablier, ton bonnet de coton; dépose tes insignes; je te dégrade. » (Vatel, sc. VI.)

Furgole. — Jean-Baptiste Furgole, après avoir été reçu, en 1714, avocat au parlement de Toulouse, refusa pendant cinq années toutes les causes qui lui furent offertes à plaider, pour suivre un plan qu'il s'était tracé, et qui, avec l'assiduité des audiences, remplissait tous ses momens. Il ne s'agissait de rien moins que de réunir en un corps de doctrine l'ensemble du droit civil et du droit canon, des ordonnances, des arrestographes et des auteurs du parlement de Toulouse. Ce ne fut qu'après avoir terminé ce grand travail qu'il crut pouvoir exercer sa profession. Sans sa résolution courageuse, il serait peut-être oublié aujourd'hui, après avoir plus ou moins brillé au barreau de Toulouse; mais il devint un grand jurisconsulte, et doit être compté parmi les législateurs de la France, car il coopéra à la rédaction de la célèbre ordonnance de 1731 sur les donations. Exemple remarquable, entre tant d'autres, de la puissance des études suivies avec assiduité et méthode!

CARTES A JOUER.

CARTES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Après l'établissement en France de la république, proclamée par la Convention nationale, dans sa première séance, le 21 septembre 1792, les emblèmes de la royauté furent détruits. Les cartes de jeu n'échappèrent pas à la proscription générale. Les images qu'elles représentaient rappelaient des idées de monarchie; elles dûrent être et furent en effet remplacées par d'autres images plus en harmonie avec les idées de république et de liberté. On composa sans doute alors plusieurs modèles, et les cartes dont nous publions les dessins paraissent avoir été de ce nombre; mais nous sommes d'autant plus fondés à croire qu'elles n'ont pas servi et qu'elles ne sont qu'un simple essai, qu'on n'y trouve

aucune indication de couleurs. Ce qui a pu déterminer à ne pas donner suite à ce projet, c'est que la plupart des figures, étrangères aux passions du jour, n'étaient pas par cela même suffisamment intelligibles aux masses, auxquelles elles étaient plus particulièrement destinées. On comprend en effet que si les philosophes contemporains, tels que Voltaire et Rousseau, étaient bien connus alors de la multitude, il n'en était pas tout-à-fait ainsi de Molière et de La Fontaine. Il lui fallait d'autres personnages et d'autres sujets, plus saisissans, plus démocratiques, en un mot plus révolutionnaires. Les cartes que nous publions comme un essai curieux, et qui se trouvent à la Bibliothèque royale, dans la collection de *tarots* formée par les conservateurs, ne remplissaient pas cet objet; on en employa d'autres qui, d'un travail assurément moins fini, répondaient mieux aux besoins du moment. Nos lecteurs pourront en juger eux-mêmes par la notice suivante qui en contient l'explication, et que firent paraître dans le temps les inventeurs. Devenue fort rare aujourd'hui, il nous a paru curieux de la donner en entier, avec son style si vivement coloré d'emphase et d'exaltation, comme un monument caractéristique de cette mémorable époque.

« PAR BREVET D'INVENTION, *nouvelles* CARTES A JOUER *de la république française* (en 1793).

» Il n'est pas de républicain qui puisse faire usage (même en jouant) d'expressions qui rappellent sans cesse le despotisme et l'inégalité; il n'était point d'homme de goût qui ne fût choqué de la maussaderie des figures des cartes à jouer et de l'insignifiance de leurs noms. — Ces observations ont fait naître aux citoyens Jaume et Dugoure l'idée de nouvelles cartes propres à la république française par leur but moral qui doit les faire regarder comme le *Manuel de la révolution*, puisqu'il n'est aucun des attributs qui les composent qui n'offre aux yeux ou à l'esprit tous les caractères de la Liberté et de l'Egalité. — C'est à la moralité de ce but que les citoyens Jaume et Dugoure doivent le brevet d'invention qu'ils ont obtenu, et dont ils sont d'autant plus flattés, qu'il assure, pour l'universalité de la république, la perfection de l'exécution des types de ses bases inébranlables. — Ainsi plus de *rois*, de *dames*, de *valets*; le GÉNIE, la LIBERTÉ, l'EGALITÉ les remplacent, la LOI seule est au-dessus d'eux.

» *Description raisonnée des nouvelles cartes de la république française.*

» Le GÉNIE remplace les *rois*.

» *Génie de cœur*, ou *de la guerre* (roi de cœur).

» Tenant d'une main un glaive passé dans une couronne civique, de l'autre un bouclier orné d'un foudre et d'une couronne de lauriers, et sur lequel on lit : POUR LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, il est assis sur un affût de mortier, symbole de la constance militaire; sur le côté est écrit FORCE, que représente la peau de lion qui lui sert de coiffure.

» *Génie de trèfle*, ou *de la paix* (roi de trèfle) :

» Assis sur un siége antique, il tient d'une main le rouleau des lois, et de l'autre un faisceau de baguettes liées, signe de la concorde, et sur lequel on lit UNION. La corne d'abondance placée près de lui, le soc de charrue, et l'olivier qu'il porte à sa main droite, montrent son influence et justifient le mot PROSPÉRITÉ placé à côté de lui.

» *Génie de pique* ou *des arts* (roi de pique) :

» D'une main il tient la lyre et le plectrum, de l'autre l'Apollon du Belvédère. Assis sur un cube chargé d'hieroglyphes, il est environné des instrumens ou des produits des arts, et le laurier accompagne sur sa tête le bonnet de la Liberté; près de lui on lit GOUT.

» *Génie de carreau*, ou *du commerce* (roi de carreau) :

» Il réunit dans ses mains la bourse, le caducée et l'olivier, attributs de Mercure; sa chaussure désigne son infatigable activité, et sa figure pensive annonce ses profondes spéculations. Il est assis sur un ballot, et le portefeuille, les papiers et le livre qui sont à ses pieds, prouvent que la confiance et la fidélité sont les premières bases du commerce, comme les échanges en sont les moyens, ainsi que l'ordre en fait la sûreté.

» La LIBERTÉ remplace les *dames*.

» *Liberté de cœur*, ou *des cultes* (dame de cœur) :

» Portant une main sur son cœur, elle tient de l'autre une lance surmontée du bonnet, son symbole, et à laquelle est attachée une flamme où est écrit DIEU SEUL. Le *Thalmud*, le *Coran*, l'*Evangile*, symboles des trois plus célèbres religions, sont réunis par elle. L'on voit s'élever dans le fond le palmier du désert; on lit de l'autre côté FRATERNITÉ.

» *Liberté de trèfle*, ou *du mariage* (dame de trèfle) :

» Par la faveur du Divorce, ce ne sera plus que l'assemblage volontaire de la Pudeur et de la Sagesse; c'est ce que signifient et le mot PUDEUR, et le simulacre de Vénus pudique, placé près de la Liberté comme l'un de ses pénates; et si le mot DIVORCE est écrit sur l'enseigne qu'elle tient à la main, c'est comme une amulette bienfaisante qui doit rappeler sans cesse aux époux qu'il faut que leur fidélité soit mutuelle pour être durable.

» *Liberté de pique*, ou *de la presse* (dame de pique) :

» Paraissant écrire l'*Histoire*, après avoir traité la *Morale*, la *Religion*, la *Philosophie*, la *Politique* et la *Physique*. A ses pieds sont différens écrits et les masques des deux scènes unis à la trompette héroïque; une massue placée près d'elle annonce sa force, comme le mot LUMIÈRE désigne ses effets.

» *Liberté de carreau*, ou *des professions* (dame de carreau) :

» Elle n'a pour attributs qu'une corne d'abondance et une grenade, emblèmes de la fécondité; ses désignations sont le mot INDUSTRIE et la *patente* qu'elle tient à la main.

» L'EGALITÉ remplace les *valets*.

» *Egalité de cœur*, ou *de devoirs* (valet de cœur) :

» C'est un GARDE NATIONAL, dont le dévouement pour la patrie produit la *sécurité* publique; le premier mot est écrit près de lui.

» *Egalité de trèfle*, ou *de droits* (valet de trèfle) :

» Un JUGE, dans le costume républicain (présumé), tient d'une main des balances égales, et de l'autre, s'appuyant sur l'autel de la Loi, il montre qu'elle est égale pour tous; il foule sous ses pieds l'hydre de la Chicane, dont les têtes sont sur la terre; près de lui est écrit JUSTICE.

» *Egalité de pique*, ou *de rangs* (valet de pique) :

» Est représentée par l'homme du 14 juillet 1789 et du 10 août 1792, qui, armé et foulant aux pieds les armoiries et les titres de noblesse, montre les droits féodaux déchirés, et la pierre de la Bastille sur laquelle il est assis; à côté de lui est le mot PUISSANCE.

» *Egalité de carreau*, ou *de couleurs* (valet de carreau) :

» Le nègre, débarrassé de ses fers, foule aux pieds un joug brisé. Assis sur une balle de café, il semble jouir du plaisir nouveau d'être libre et d'être armé. D'un côté l'on voit un camp, de l'autre quelques cannes à sucre, et le mot COURAGE venge enfin l'homme de couleur de l'injuste mépris de ses oppresseurs.

» La LOI remplace les *as*.

» *Loi de cœur, pique, trèfle et carreau* (as de cœur, pique, trèfle et carreau) :

» Si les vrais amis de la philosophie et de l'humanité ont remarqué avec plaisir parmi les types de l'Egalité le SANS CULOTTE et le NÈGRE, ils aimeront surtout à voir la LOI, *seule souveraine d'un peuple libre*, environner l'AS de sa suprême puissance, dont les faisceaux sont l'image, et lui donner son nom.

» On doit donc dire : quatorze de LOI, de GÉNIE, de LIBERTÉ ou d'EGALITÉ, au lieu de : quatorze d'*as*, de *rois*, de *dames* ou de *valets*;

» Et dix-septième, seizième, quinte, quatrième ou tierce au GÉNIE, à la LIBERTÉ ou à l'EGALITÉ, au lieu de les nommer au *roi*, à la *dame* ou au *valet*; la LOI donne seule la dénomination de MAJEURE.

» Il paraît inutile de dire qu'aux jeux où les valets de trèfle ou de cœur ont une valeur particulière, comme au *reversis* ou à la *mouche*, il faut substituer l'Egalité de devoirs ou celle de droits.


PHILOSOPHE
J. J. ROUSSEAU


PHILOSOPHE
MOLIERE


VERTU
JUS TICE


VERTU
TEMPERANCE


RE PUBLICAIN


RE PUBLICAIN


PHILOSPHE
LA FONTAINE


PHILOSOPHE
VOLTAIRE


VERTU
PRUDENCE


VERTU
FORCE


RE
PUBLICAIN


RE
PUBLICAIN

» *Observations.* — Après avoir rendu compte des changemens qu'imposait l'amour de la Liberté, il faut peut-être dire un mot des soins qu'on a pris pour appliquer ces idées vraies et pures au besoin qu'ont les joueurs de retrouver des signes correspondans à ceux qu'une longue habitude leur a rendus familiers. — L'on a donc rempli la carte d'attributs dont l'usage indique la figure sans avoir besoin de la découvrir. La figure est assise, afin de présenter une masse égale à celle des magots du siècle de Charles VI, et l'on a porté le soin jusqu'à conserver les mêmes couleurs, afin d'offrir les mêmes effets; enfin les noms de David, de Pallas, etc., sont remplacés par les dénominations morales des différens effets de la révolution, dont les types des NOUVELLES CARTES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE offrent tous les emblèmes.

» 1793. — De l'imprimerie des nouvelles cartes de la république française, rue Saint-Nicaise, n° 11. »

CARTES DE LA RESTAURATION.

Les cartes de la vieille monarchie eurent de nouveau sous l'empire le privilége exclusif de servir aux joueurs; mais, lors de la restauration, il y eut quelques tentatives pour restaurer aussi les cartes, et l'on inventa un jeu dont nous nous bornons à indiquer brièvement les couleurs et les figures.

Couleurs . .	Roses.	Coeur.	Lis.	Pensée.
—	—	—	—	—
Rois.	François I[er].	Henri IV.	Louis XII.	Louis XVI.
—	—	—	—	—
Reines	Marguerite de Valois.	Jeanne d'Albret.	La France.	Marie-Antoinette.
—	—	—	—	—
Chevaliers .	Bayard.	Sully.	Richelieu.	Duc de Berry.
—	—	—	—	—
As.	Amour.	Vivent les Bourbons.	Fidélité.	Union.
—	—	—	—	—

Nous ne pensons pas qu'il ait été fait usage de ces cartes.

En la vraie éloquence, je veux que les choses surmontent et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celui qui écoute, qu'il n'ait aucune souvenance des mots. Un rhéteur du temps passé disait que son métier était des choses petites les faire paraître et trouver grandes. MONTAIGNE.

COQUETTERIE DES HABITANS D'O'TAHAITI.

Pendant mon séjour dans l'île O'Tahaïti, j'allais visiter M. Wilson, missionnaire; il m'engagea à assister au service divin. Curieux de connaître les usages de ce pays, j'acceptai de grand cœur. Un joli chemin bordé de fossés et de cocotiers conduisait de chez lui à l'église, qui avait 20 pieds de long sur 40 de large; sa construction était appropriée au climat; de larges et grandes fenêtres, sans vitres, inutiles en ce pays, transmettaient l'air dans l'intérieur. La façade était en argile recouverte de chaux. La toiture était formée d'une espèce de jonc artistement recouvert de feuilles. Il n'y avait pas de clocher; les croix de bois noir du cimetière voisin lui donnaient seules un caractère religieux. Dans la grande salle de l'intérieur il y avait une rangée de bancs le long du mur. La chaire se trouvait placée au milieu de l'église, de sorte que le prédicateur était vu à la fois de tous les fidèles. Lorsque nous arrivâmes, la salle était déjà pleine, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre.

Malgré la gravité de cette réunion, tout Européen qui verrait les O'Tahaïtiens pour la première fois, lorsqu'ils fêtent leur dimanche, serait saisi d'une envie de rire inextinguible.

On sait combien nos habillemens ont de prix à leurs yeux. Ils en sont aussi fiers que nos dames européennes peuvent l'être de leurs diamans et de leurs cachemires. N'ayant aucune idée des modes, la coupe de nos habits leur est indifférente; vieux et usés, décousus, troués même, ils ne leur en paraissent pas moins élégans et moins magnifiques. Aussi les marins qui connaissent ce faible ont soin de se munir de vieilles défroques pour les vendre aux O'Tahaïtiens à un prix très élevé. — Un costume complet est-il trop cher, l'acheteur se contente d'en acquérir une partie: ce qui introduit dans cette île des accoutremens bizarres. Les uns n'ont sur le corps qu'une veste d'uniforme de soldat anglais; d'autres un pantalon ou une redingote; plusieurs ne portent qu'une chemise; enfin il s'en trouve qui poussent la manie du vêtement européen jusqu'à s'envelopper d'un grand manteau de drap, au risque d'étouffer dessous; notez qu'ils ne portent ni bas ni souliers. Qu'on juge alors de l'aspect que pouvait offrir une réunion d'hommes avec des vestes, des habits trop courts ou trop étroits percés au coude, et de vieux manteaux drapés à la romaine.

Le costume des femmes n'était guère moins bizarre. Elles portaient des chemises d'hommes très courtes, d'une grande blancheur et parfaitement plissées, qui ne descendaient que jusqu'au-dessus du genou; quelques unes portaient une large cravate étalée sur la poitrine, ou bien elles étaient enveloppées dans des draps de lits, comme dans un manteau. Leur tête, rasée à la mode des missionnaires, était recouverte d'un petit chapeau d'étoffe européenne, dont la forme, dénuée de goût, était entourée de rubans et de fleurs, fabriqués à O'Tahaïti même. Un drap de coton bariolé était un grand objet de luxe, et désignait l'aisance de celle qui le portait.

Lorsque M. Wilson fut monté en chaire, il baissa la tête et la plongea dans une grande Bible ouverte devant lui; il demeura quelques instans à prier, tandis que tous les habitans imitaient son exemple; au lieu de Bible ils tenaient des livres de cantiques. Ils entonnèrent bientôt un chant; mais ce fut à qui chanterait le plus faux et à qui braillerait le plus. M. Wilson lut ensuite quelques chapitres de la Bible qu'on interrompait de temps en temps en faisant des génuflexions. La plupart des assistans prêtaient une grande attention à la lecture; leur recueillement était digne de remarque. Quelques jeunes filles assises derrière, moins ferventes que les autres, ne faisaient que rire et chuchoter malgré les regards sévères que les missionnaires jetaient sur elles; aussitôt que ceux-ci avaient le dos tourné, elles recommençaient comme de plus belle. Après que M. Wilson eut achevé sa lecture, on chanta encore un cantique, et le service divin fut terminé. Les fidèles s'en allèrent bien dévotement le livre sous le bras, à travers une belle et large allée, chacun très satisfait de son costume.

J'ajouterai ici un exemple qui montre jusqu'où va la coquetterie des O'Tahaïtiennes. La famille royale, composée de la reine et de ses sœurs, faisait une visite à mon navire; après en avoir examiné tous les détails, et témoigné le désir de posséder les objets les plus curieux pour elles, l'officier qui les recevait leur fit cadeau d'une fausse natte de cheveux, très large, qui avait au moins deux aunes de long. Ce cadeau excita leur joie au dernier point; elles se le partagèrent entre elles, et chacune en orna son chapeau. La mode s'en répandit tellement dans l'île parmi les dames du haut rang, que celles qui ne pouvaient s'en procurer tombaient malades de chagrin. Les demandes de tresses ne discontinuaient pas; plus la marchandise était rare, plus elles en étaient avides; un morceau grand comme la main suffisait pour les combler de joie. Les maris, tourmentés par leurs femmes, arrivaient journellement sur notre navire, et nous harcelaient jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu un bout de fausse natte. On nous donnait un gros cochon et huit poules pour une demi-aune de tresse. Ma demeure fut alors continuellement envahie par des gens qui venaient m'en demander; ils

s'étonnèrent qu'un capitaine comme moi ne possédât pas une provision de faux cheveux. Plusieurs O'Tahaïtiennes tombèrent dans une mélancolie insurmontable faute de tresse.

(*Traduit et extrait de l'allemand du 2e voyage de Kotzebue, en 1824.*)

DE LA CONFRÉRIE DES BARBIERS.

(Voir l'Histoire de la Barbe, 1833, page 158.)

Pasquier dit, je ne sais en quel chapitre : « Je puis remarquer, pour chose très vraie, que, de toute ancienneté, il » y a eu deux ambitions qui ont couru, l'une dans l'âme du » chirurgien, afin que sa compagnie fût incorporée à l'université, et l'autre dans celle des barbiers, que sa confrérie » fît part dans celle des chirurgiens. »

Autrefois l'office du barbier était d'un ordre relevé. Qu'est-il besoin de citer le barbier du bon roi saint Louis, Olivier-le-Daim, compère de Louis XI, et le barbier de Westphalie, Slaghoek, qui fut ministre de Christian II, roi de Danemark et de Suède?

En 1301, les barbiers faisaient la barbe, saignaient les gens et distribuaient emplâtres, cataplasmes, etc. Or, il advint qu'un jour de ladite année, il y eut grande rumeur à la confrérie des chirurgiens, et vives plaintes de ce que les barbiers purgeant, saignant et curant généralement toutes sortes de plaies et apostumes, enlevaient toutes leurs pratiques aux susdits chirurgiens, en sorte que le métier de chirurgie n'était plus tenable. On délibéra et on prit parti. Furent assignés, pour comparaître par-devant M. le prevôt de Paris, les vingt-six barbiers de ladite ville. On obtint arrêt contre eux, et force leur fut d'abandonner la lancette et de s'en tenir au rasoir et au plat à barbe.

Comment alors les barbiers se relevèrent-ils de ce coup terrible? Nous lisons dans une ordonnance du roi Jean, au sujet de la peste, « que la faculté de médecine deputera quatre medecins-docteurs en icelle, taut en théorie que pratique, pour visiter, medicamenter les malades de la peste : pour ce faire, auront chacun 300 livres parisis pour cette présente année ; le collége des chirurgiens députera deux de ses membres, et ils auront chacun 120 livres parisis; la congrégation et assemblée des barbiers députera six de ses membres, et ils auront chacun 80 livres parisis.

Ainsi, c'est l'autorité qui recourt d'elle-même au barbier. De plus, comme il est assez naturel de mesurer l'estime qu'on fait des gens par l'argent dont on paie leurs services, nous voyons qu'il y avait une bien plus grande distance entre les médecins et les chirurgiens, qu'entre ces derniers et les barbiers. Néanmoins, jusque là les barbiers restaient exposés aux effets de la jalousie des chirurgiens et à la malveillance du prevôt de Paris, lorsqu'en 1372 intervint une ordonnance du roi Charles V, qui constitua enfin la confrérie des barbiers dans la ville de Paris. A dater de cette époque jusqu'à Louis XI, nous pouvons compter une vingtaine de lettres, ordonnances, concessions, chartes des rois de France, sur la confrérie des barbiers; mais ce n'en est pas moins Charles V qui est son véritable législateur.

Sous le regne de ce prince, ils étaient à Paris au nombre de quarante. Une première ordonnance leur accorda le privilége de ne point faire le guet, « parce qu'ils exercent la chirurgie et qu'ils ont besoin d'être présens quand les pauvres gens viennent les chercher. »

Dans une autre ordonnance, le roi s'exprime en ces termes : « Savoir faisons à tous présens et à venir, que nous avons » déclaré et ordonné, et par la teneur de ces presentes, dé» clarons et ordonnons que lesdits barbiers et tous leurs suc» cesseurs barbiers et chacun d'eux pourront dorénavant » bailler, administrer à tous nos sujets emplâtres, onguens » et autres médecines convenables et necessaires pour curer » et guérir toutes manières de clous, bosses, apostumes et » toutes plaies ouvertes, sans qu'ils soient et puissent être » molestés, troubles et empêchés en cette partie par les chi» rurgiens et maîtres-jurés. »

Bientôt après, les barbiers de Paris reçurent la charte de leur confrérie, qui fut constituée sous la garde du premier barbier, valet de chambre du roi. Elle portait :

« Le premier barbier et valet de chambre du roi, est garde » et juge du métier des barbiers de la ville de Paris, et il a » droit de se choisir un lieutenant.

» Nul ne peut exercer le métier de barbier, à Paris, s'il » n'a été examiné par le maître et garde du métier, et quatre » jurés.

» Les barbiers qui seront diffamés pour cause de débauche, » ne pourront exercer leur métier; leurs instrumens et outils » seront confisqués, moitié au profit du roi, moitié au profit » du maître du métier.

» Les barbiers ne pourront exercer leur métier sur les » ladres.

» Les barbiers ne peuvent, les jours de grande fête, exer» cer leur métier, si ce n'est pour saigner, purger ou peigner; » ils ne peuvent, les même jours, suspendre leurs bassins » ou enseignes, sous peine de cinq sols d'amende, dont deux » pour le roi, deux pour le maître du métier, et un pour le » garde.

» Si les barbiers refusent d'obéir au maître, au lieute» tenant ou aux jurés du métier, le prevôt de Paris doit les y » contraindre.

» Le maître, le lieutenant et les jurés du métier auront la » connaissance de ce qui les regarde.

» Les barbiers assignés par le maître ou son lieutenant, » seront tenus de comparaître devant eux sous peine d'une » amende de six deniers. L'appel des jugemens du maître » et des jurés est porté devant le prevôt de Paris.

» Les barbiers ne peuvent s'assembler sans permission. »

Telle est la charte qui régissait les barbiers de Paris, et dont les principaux articles furent bientôt octroyés aux barbiers de plusieurs villes du royaume.

Cette charte, concédée par Charles V, fut ratifiée par son successeur, qui y ajouta un article par lequel il permet aux barbiers de faire une bannière sur laquelle une image de la vierge sainte Catherine soit representée dans la roue des rasoirs semée de fleurs-de-lis, et de porter ladite bannière aux jours de fêtes. Il leur recommande aussi de saigner par la bonne lune, selon les préceptes de l'école de Salerne.

Henri VI, roi d'Angleterre, soi-disant roi de France, s'occupa aussi des barbiers : ce fut pour confirmer les lettres de ses prédécesseurs.

Mais ce qui n'avait été jusque là que partiel et local se généralisa sous Charles VII, et s'étendit à toute la France. C'est alors que le premier barbier du roi fut déclaré maître et garde de tout le métier de la barberie, et qu'il eut pouvoir de distribuer ses lieutenans dans toutes les villes du royaume.

Arrivés à ce degré de crédit, il semble que les barbiers eussent dû être contens et exercer en paix leur métier par toute la France; mais arrivés là, ils visèrent plus haut; ils voulurent marcher de pair avec les chirurgiens de la confrérie de saint Côme, et même s'incorporer à eux. Ils furent favorisés dans cette prétention par la faculté de médecine, qui espérait ainsi abaisser encore davantage au-dessous d'elle la confrérie des chirurgiens. Pendant la ligue, ce temps de démocratie, les barbiers, plus rapprochés du peuple, furent sur le point de l'emporter avec son appui ; mais au retour de la paix il y eut reaction contre eux, et leur existence fut menacée.

En 1613, époque de minorité, par tant de troubles, ils reprennent leurs prétentions. Ils parviennent même à surprendre des lettres-patentes d'union avec la confrérie de saint Côme : déjà ils triomphaient ; un *Te Deum* est chanté; ils prennent la qualité de chirurgiens sans plus y ajouter celle de barbiers; ils mêlent à leur enseigne des boîtes et des bassins,

quittent l'église du Sépulcre, retraite ancienne de leur confrérie, et vont s'introduire dans celle de saint-Côme; aux fêtes de ce saint, ils veulent porter le bonnet carré et la robe longue, et marcher parmi les chirurgiens; mais on plaide. Ils perdent leur procès et se voient obligés de conserver leur église du Sépulcre, où ils restèrent chirurgiens-barbiers comme devant, jusqu'à l'époque où la révolution française abolit les confréries et mêla leur ruine à tant d'autres.

LES MÉDICIS.

(Voyez l'histoire de Laurent de Médicis, 1835, p. 105.)

Laurent de Médicis, *le Magnifique*, laissa en mourant trois fils, Pierre, Jean et Julien.

Pierre, l'aîné des trois, fléchit sous le poids de l'autorité qui lui échut en partage. Menacé de guerre par Charles VIII, il se rendit au camp français, et se jeta aux genoux du roi pour demander la paix : à son retour, les Florentins le chassèrent ignominieusement de leur ville, et le gouvernement des Médicis fut ainsi violemment interrompu.

Jean, nommé cardinal à treize ans, parvint à reconquérir la fonction suprême de Florence; mais presque aussitôt il fut élu pape sous le nom de Léon X (1513).

Julien, troisième fils de Laurent *le Magnifique*, gouverna quelque temps à la place de Jean; et ayant ensuite appelé à lui succéder Laurent, fils de Pierre, son frère aîné, il se rendit à Rome où Léon X lui conféra le commandement en chef de ses troupes, avec le titre de capitaine-général de l'Eglise. François Ier lui conféra le titre de duc de Nemours.

Laurent, son successeur dans le gouvernement de Florence, reçut, en 1516, de Léon X l'investiture du duché d'Urbin, injustement enlevé à François de la Rovère. Après



(Mausolée de Laurent II de Medicis, duc d'Urbin, à Florence.)

la mort de son oncle Julien, il fut nommé capitaine-général des troupes de l'Eglise. Il avait épousé, en 1518, Madelaine de Boulogne, et mourut avec elle aussitôt après la naissance de leur fille, la fameuse Catherine de Médicis, dont l'histoire rappelle tant de morts célèbres.

C'est à ces deux derniers princes, Julien, duc de Nemours, et Laurent, duc d'Urbin, que sont consacrés les deux magnifiques mausolées construits et sculptés par Michel-Ange, dans la sacristie neuve de l'église de Saint-Laurent, à Florence. Nous en donnons la description dans la suivante livraison, sous la gravure de la belle statue du duc d'Urbin reproduite dans une grande dimension.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

IL PENSIERO.



(Statue principale du mausolée de Laurent, duc d'Urbin, par Michel-Ange.)

Les deux mausolées de Julien, duc de Nemours, et de Laurent, duc d'Urbin, dans l'église Saint-Laurent de Florence, les statues honorifiques qui en occupent le centre, les figures à demi couchées sur les sarcophages, l'architecture de la chapelle antique, tout cela est conçu et exécuté par Michel-Ange : c'est une seule idée exprimée dans un seul monument, par un seul artiste.

Pour juger cette œuvre de Michel-Ange, il faut, comme

il en prit le soin lui-même, oublier les deux princes à ensevelir, le duc de Nemours, le duc d'Urbin, ces inanités de la race des Médicis. Simonides, payé pour célébrer dans une ode le courage equivoque d'un Grec opulent, consacra ses vers au COURAGE sous l'invocation de Castor et Pollux. Michel-Ange, appelé à faire en marbre un poème funèbre sur la mort de deux gonfaloniers indignes de Florence, effaça de sa pensée les noms propres, et alla droit à la source la plus profonde de l'inspiration funéraire, à l'idée même de la mort. Et parce qu'il n'était pas païen, il ne donna pas aux tombeaux la forme antique d'une pyramide de pierre, ou d'une montagne de terre laborieusement entassée sur un peu de cendre, comme un emblème de l'empire de la fatalité et du néant de l'être humain; et parce qu'il n'était peut-être déjà plus chrétien, il ne donna pas, comme ses devanciers, aux tombeaux le caractère d'une prison d'attente, il ne donna pas aux statues des os décharnés, des signes de dissolution, il dressa un monument à la mort comme on n'en avait jamais conçu aucun autre avant lui.

Pour exprimer sa pensée, il se rendit maître de la lumière aussi bien que du marbre. Il ne prit qu'un peu de jour, il ne lui ouvrit que ce qu'il voulut de passage à la coupole de la chapelle; une clarté mesurée tombe d'en haut, glisse sur les saillies supérieures du marbre, effleure les contours, jette çà et là de faibles blancheurs jusqu'où il convient, et, ainsi répartie de tous côtés, se perd avant d'atteindre les dalles. Saisi par l'impression mystérieuse de cette savante obscurité qui impose le respect et le silence, on cherche dans les demi-teintes le sentiment des figures; le regard inquiet s'obstine, erre sans cesse malgré lui et croit voir les lignes vaciller, les statues se mouvoir; l'esprit interroge l'effet, et demande : Est-ce le jour qui s'éteint? est-ce un nouveau jour qui se lève? — La mort, est-ce le ciel qui se ferme? est-ce le ciel qui s'ouvre?

Or, la pensée que chacun sent ainsi naître en soi et grandir impérieuse, c'est la pensée même que l'on retrouve personnifiée dans la statue principale du mausolée de Laurent, dans ce guerrier assis que la voix publique a nommée la Pensée (*il Pensiero*)!

Sous ce casque blanc, ses yeux sombres méditent, cherchent entre la nuit et le jour confondus; ils percent le pavé de la chapelle, ils semblent percer la terre, ils tendent à l'infini; mais dans cet abîme de méditation, l'homme ne se décourage pas, l'homme ne croit pas à la fatalité, à la dissolution, au néant, l'homme travaille pour trouver, il a foi dans sa recherche. Oui, l'homme est comme ce marbre, l'heure sonnera pour sa tête de se relever, pour son bras de s'étendre, pour son corps entier de se dresser, pour son doigt de tomber de ses lèvres, pour ses lèvres de s'ouvrir et de jeter au monde le cri de la découverte.

Les deux figures du même mausolée couchées sur le sarcophage courbé en volutes, ont été nommées *le crépuscule* et *l'aurore*, ou *le soir* et *le matin*; ce ne sont pas des êtres levés, ce ne sont pas des êtres couchés, ce n'est pas la vie éveillée; est-ce l'instant de l'éveil, est-ce l'instant de l'assoupissement? La question de la vie et de la mort revient par une autre impression. Le mouvement des lignes est économisé comme celui de la lumière. Le marbre et le jour traduisent à l'unisson la pensée de Michel-Ange.

Tout le mausolée de Julien semble précéder le doute; la statue principale a, comme celle de Laurent, la forme d'un guerrier, mais sa pensée paraît moins vaguement profonde. Ce costume fier, héroïque, solennel, choisi par Michel-Ange, pouvait satisfaire la vanité des princes descendus des Médicis, car il pouvait paraître rappeler que Julien et Laurent avaient été tous deux capitaines des Etats de l'Eglise.

Les deux figures du sarcophage de ce dernier mausolée ont été nommées le *jour* et la *nuit*.

Le brave et éloquent Strozzi composa pour cette dernière statue (la *nuit*) le quatrain suivant :

La notte che tu vedi in si dolci atti
dormir, fu da uno angelo scolpita
in questo sasso, e, perchè dorme, ha vita;
Destala, se nol credi, e parleratti.

« La nuit que tu vois dans cette douce attitude
» du sommeil, c'est la main d'un ange qui l'a sculptée
» dans ce marbre, et, puisqu'elle dort, elle vit;
» Réveille-la, si tu ne le crois pas, et elle te parlera. »

Michel-Ange répondit à Strozzi par cet autre quatrain vigoureux dans lequel il fait allusion à l'état d'avilissement où était tombée Florence :

Grato m'è il sonno, e più lesser di sasso:
Mentre che il danno e la vergogna dura,
non veder, non sentir m'è gran ventura;
Però non mi destar : Deh! parla basso.

« Il m'est doux de dormir, et plus encore d'être de marbre.
» Dans ce temps où le malheur et la honte règnent sur la patrie,
» ne pas voir, ne pas sentir, c'est un bonheur pour moi.
» Ne m'éveille donc pas! de grâce! parle bas. »

Un plâtre de la statue que nous venons de représenter dans la niche du monument et isolée du monument a été exposée à l'Ecole des beaux-arts à Paris, avec un plâtre de Moïse, autre statue funéraire de Michel-Ange composée pour le tombeau de Jules II. Là même, l'expression de la profonde méditation du guerrier était encore d'un effet impossible à décrire, malgré son isolement au milieu d'expressions toutes différentes, malgré le peu d'élévation de la base, la fade pâleur du plâtre, et la brutale profusion de la lumière.

PRIX DÉCENNAUX.

Par un décret d'Aix-la-Chapelle du 24 fructidor an XII (11 sept. 1804), Napoléon avait institué des prix de 10,000 et 5,000 francs, qui devaient être distribués de dix en dix ans le jour anniversaire du 18 brumaire an VIII. Il appelait à y concourir tous les ouvrages de sciences, de littérature et d'arts, toutes les inventions utiles, tous les établissemens consacrés au progrès de l'agriculture ou de l'industrie nationale, publiés, connus ou formés dans l'intervalle des concours. Voici l'exposé des motifs :

« NAPOLÉON, etc.

» Etant dans l'intention d'encourager les sciences, les let-
» tres et les arts, qui contribuent évidemment à l'illustration
» et à la gloire des nations;

» Désirant non seulement que la France conserve la supé-
» riorité qu'elle a acquise dans les sciences et dans les arts,
» mais encore que le siècle qui commence l'emporte sur ceux
» qui l'ont précédé;

» Voulant aussi connaître les hommes qui auront le plus
» participé à l'éclat des sciences, des lettres et des arts,

» Nous avons décrété, etc. »

Il devait d'abord y avoir neuf grands et treize petits prix. Mais un second décret du 28 novembre 1809 augmenta ce nombre, détermina plus positivement la nature des ouvrages qui devaient concourir, et fixa le mode de jugement ainsi que la solennité de la distribution.—Napoléon expose dans ses nouveaux motifs « qu'il veut étendre les récompenses et les encou-
» ragemens à tous les genres d'études et de travaux qui se
» lient à la gloire de son empire, et qu'il désire donner aux
» jugemens qui seront portés le sceau d'une discussion ap-
» profondie et celui de l'opinion publique. »

Ce nouveau décret institue dix-neuf prix à 10,000 francs et seize à 5,000.—Il établit, comme le précédent, que les ouvrages seront examinés par un jury composé des présidens

et secrétaires perpétuels de l'Institut; mais il ajoute une disposition supplémentaire qui a pour objet de soumettre le rapport de ce jury aux quatre classes de l'Institut. « Celles-ci, dit le décret, devront faire une critique raisonnée des ouvrages qui ont balancé les suffrages, de ceux qui ont été jugés dignes d'approcher des prix. — Cette critique sera plus développée pour les ouvrages jugés dignes du prix; elle entrera dans l'examen de leurs beautés et de leurs défauts, discutera les fautes contre les règles de la langue ou de l'art, ou les innovations heureuses; elle ne négligera aucun des détails propres à faire connaître les exemples à suivre et les fautes à éviter. »

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Grands prix de première classe (10,000 fr.).

Ils devaient être donnés :

1° *Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages de sciences mathématiques: l'un pour la géométrie et l'analyse pure; l'autre pour les sciences soumises au calcul rigoureux, comme l'astronomie, la mécanique.*

Pour le grand prix d'analyse pure, l'ouvrage proposé par le jury fut le *Calcul des fonctions* du comte *Lagrange*. Cette production originale fut considérée comme posant le calcul différentiel et le calcul intégral sur des bases inébranlables, et comme levant toutes les objections proposées contre la métaphysique de ces calculs. Les leçons de géométrie descriptive de Monge avaient paru avant l'époque fixée et ne pouvaient concourir.

Pour le prix de mathématiques appliquées, le jury proposa la *Mécanique céleste* du comte Laplace. Le choix ne pouvait être douteux, tant à cause des services que cet ouvrage a rendus à l'analyse pure qu'à cause des découvertes qu'il renferme sur l'astronomie et la physique.

2° *Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages de sciences physiques: l'un pour la physique proprement dite, la chimie, la minéralogie; l'autre pour la médecine, l'astronomie, etc.*

C'est à la *Statique chimique* du comte Berthollet que le jury décerna le prix pour les sciences physiques; il n'hésita point à prononcer que cet ouvrage était celui qui portait l'empreinte la plus originale; mais il manifesta le regret qu'il n'y eût point un second prix pour la *Minéralogie* de M. Haüy, où se montrent également un esprit créateur, une pensée féconde.

Quant aux prix de médecine, d'anatomie, etc., le jury décida qu'aucun ouvrage ne pouvait être balancé avec les *Leçons d'anatomie comparée* de M. Cuvier, pour l'importance et la difficulté des découvertes; mais que ce savant étant membre du jury, la préférence serait accordée à la *Nosographie* de M. Pinel. — Néanmoins la classe des sciences ne ratifia point cet arrêt, et attribua le prix à l'ouvrage de Cuvier.

3° *Cinquième grand prix à l'inventeur de la machine la plus importante pour les arts et les manufactures.*

Des difficultés d'un nouveau genre se présentaient ici pour le jury, parce que les machines et surtout les établissemens d'industrie se trouvent disséminés sur toutes les parties du territoire français. Il s'aida d'une multitude de mémoires; quelques uns de ses membres visitèrent les machines qui se trouvaient à leur portée; il consulta les sociétés savantes, et se décida à proposer pour le prix, une machine parfaitement ingénieuse, le *bélier hydraulique*, dû à M. Montgolfier, l'inventeur des aérostats.

4° *Sixième grand prix au fondateur de l'établissement le plus avantageux à l'agriculture.*

Il fut décerné à l'établissement connu sous le nom de la *Mandria de Chivas*, département de la Doire. Une mention honorable fut faite de l'établissement de M. Yvart, près Charenton.

5° *Septième grand prix au fondateur de l'établissement le plus utile à l'industrie.*

M. Oberkampf, qui avait naturalisé en France l'art des toiles peintes, qui avait fondé les établissemens de Jouy et d'Essone, fut présenté par le jury et la classe; mais le jury et la classe témoignèrent de vifs regrets qu'il n'y eût pas un second prix pour MM. Ternaux, qui, dans la période des prix décennaux, avaient réuni dans onze manufactures la fabrication de toutes les espèces de draps, étaient parvenus à imiter le tissu de Cachemire, et occupaient dans leurs ateliers en France et en Italie plus de 12,000 ouvriers.

Grands prix de deuxième classe (5,000 fr.)

1° *A l'auteur de l'ouvrage qui fera l'application la plus heureuse des principes des sciences mathématiques ou physiques à la pratique.*

Le jury regarda comme digne du prix l'ouvrage de l'astronome Delambre, intitulé : *Base du système métrique décimal, ou mesure de l'arc du méridien entre Dunkerque et Barcelone*; mais Delambre était membre du jury, et avait exclu lui-même ses ouvrages du concours, en conséquence le travail proposé pour le prix fut celui du comte Berthollet, intitulé : *les Elémens de teinture*. — Néanmoins la classe, dans son examen, voulut maintenir au premier rang le livre de Delambre, tant à cause de l'importance de son objet et du grand système auquel il se rattache, qu'à cause de la grande exactitude des observations et du nombre immense de calculs qu'elles ont exigés.

2° *A l'auteur de l'ouvrage topographique le plus exact et le mieux executé.*

Le dépôt de la guerre étant institué spécialement pour la topographie, il devenait impossible d'entrer en concurrence avec lui pour l'exactitude et l'exécution. Aussi est-ce parmi ses travaux que le jury chercha le plus digne du prix; il choisit *la carte des quatre départemens réunis de la rive gauche du Rhin*, levée par le colonel Tranchot aidé des capitaines Maissiat et Pierre Pont, comme présentant dans toutes ses parties la perfection dont chacune est susceptible. Toutefois un autre ouvrage d'une exécution plus inégale, mais dû principalement à un particulier, M. Bellcyme, *la carte topographique de la Guyenne* en 52 planches était plus près d'être terminé que celui du colonel Tranchot; le jury le regardait comme digne du prix s'il n'eût été en concurrence avec d'autres plus récens. La classe des sciences partagea l'admiration du jury pour ce dernier travail, lui donna le nom de chef-d'œuvre, et laissa à décider au fondateur des prix, laquelle des deux cartes, celle du Rhin, ou celle de la Guyenne, devait être couronnée.

A une autre livraison les prix des beaux-arts.

VILLE DE WASHINGTON.

LE CAPITOLE. —

PAROLES DE JOSEPH DE MAISTRE ET DE MISS WRIGHT.

Peu de temps après la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, le congrès se trouvait rassemblé à Philadelphie, lorsque les milices de la Pensylvanie prirent les armes, cernèrent la salle de réunion, et demandèrent impérieusement que l'on acquittât sans délai les arrérages de leur solde.

Les membres du congrès s'ajournèrent immédiatement à New-York.

Mais cet évènement fit sentir l'urgente nécessité d'établir le siége du gouvernement général en un lieu spécial, indépendant des divers Etats de l'Union, où la liberté personnelle des membres et de leurs délibérations fût parfaitement assurée.—D'ailleurs, il se présentait d'autres raisons : il était évident, par exemple, qu'en choisissant un des Etats pour y établir la Législature d'une manière permanente, on lui donnerait une sorte de prééminence sur les autres, et l'on en ferait un objet de jalousie universelle. — Quant à rendre mobile le

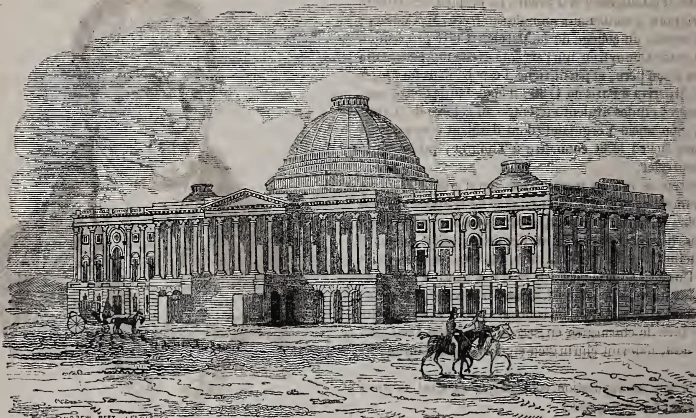
siége du gouvernement, il n'y fallait pas songer à cause des embarras inévitables qu'entraînerait le déplacement des archives, des bureaux, etc...

Il fut donc décidé qu'on fonderait une ville métropole en un territoire qui appartiendrait au gouvernement général, et qui serait immédiament régi sous sa direction, mais qui ne devrait pas dépasser une étendue de 10 milles carrés. Washington, alors président, fut chargé de choisir le lieu le plus convenable pour ériger la ville que devait honorer son nom. Après de mûres délibérations, il se décida pour un emplacement situé au confluent des deux branches du Potomac, à environ 40 lieues de la mer, par 38° 52' de latitude et 75° 35 de longitude ouest de Paris, appartenant alors aux Etats de Maryland et de Virginie, qui le cédèrent au congrès par transaction. On donna au territoire le nom de district de *Colombia*, et à la métropole celui de *Washington*.

La position de *Washington* est magnifique; c'est un port de mer aussi central que possible relativement aux autres Etats de l'Union, et susceptible par conséquent de recevoir un grand accroissement commercial. Le plan tracé par Lenfant, ingénieur français, est parfaitement régulier, et tous les édifices en sont marqués au coin du gigantesque L'enceinte a 14 milles de circonférence; les rues, de 100 pieds de large, toutes à angles droits, courent du nord au sud ou de l'est à l'ouest, et forment à leurs points de rencontre de larges places: celles-ci portent chacune le nom de l'un des Etats de l'Union, et sont destinées à recevoir les statues ou les colonnes que chacun de ces Etats voudra consacrer soit aux grands hommes pris dans son sein, soit aux faits mémorables dont il aura été le théâtre. De larges avenues, larges de 160 pieds, croisent les rues en diagonales.

Le Capitole, placé sur une vallée, domine toute la ville; c'est l'édifice le plus remarquable de l'Amérique. Il est éclatant de blancheur, construit avec des pierres de taille, susceptibles de recevoir un poli aussi beau que celui du marbre, et ne s'endommageant ni au froid ni à la pluie. Il renferme deux salles spacieuses, l'une pour la chambre des représentans, l'autre pour le sénat. — Au centre se trouve la grand' salle d'inauguration, où les présidens doivent être installés, et où le congrès doit s'assembler toutes les fois que les circonstances exigent la réunion des deux chambres dans un même local.

Malgré le grandiose et la régularité de son plan, Washington offre un aspect singulier; cette ville est ornée de palais et d'édifices publics, elle est peuplée de représentans,



Vue du capitole à Washington, métropole des États-Unis.

de consuls, d'ambassadeurs, c'est le centre de toutes les opérations gouvernementales; mais il faut quelquefois marcher vingt minutes sans trouver une maison, et l'on y rencontre des charrues préparant les moissons à côté des monumens. En un mot il y manque des habitans.

Lorsqu'on en approche, et que des hauteurs voisines on aperçoit le Capitole s'élever pompeusement au milieu d'une campagne presque déserte; lorsqu'on traverse cette métropole immense, sans bruit, sans commerce, sans marchands et sans acheteurs, remplie de personnages officiels et d'équipages, on éprouve un inquiet sentiment de surprise; on se demande si c'est bien là une capitale, le siége d'une puissance gouvernementale; on la compare à Paris, à New-York sa voisine : on se rappelle involontairement ces étranges paroles si hasardées que de Maistre jetait à la révolution française en 1797, cinq ans après la fondation de Washington.

« Non seulement, dit ce fougueux écrivain, je ne crois » pas à la stabilité du gouvernement américain, mais les » établissemens particuliers de l'Amérique anglaise ne m'inspirent aucune confiance. Les villes, par exemple, animées d'une jalousie très peu respectable, n'ont pu convenir du lieu où siégerait le congrès; aucune n'a voulu » céder cet honneur à l'autre. En conséquence, on a décidé » qu'on bâtirait une ville nouvelle qui serait le siége du gouvernement. On a choisi l'emplacement le plus avantageux, sur le bord d'un grand fleuve; on a arrêté que la » ville s'appellerait *Washington*; la place de tous les édifices » publics est marquée; on a mis la main à l'œuvre, et le » plan de la *Cité-Reine* circule déjà dans toute l'Europe. » Essentiellement, il n'y a rien là qui passe les forces du » pouvoir humain : on peut bien bâtir une ville; néanmoins » il y a trop de délibération, trop d'humanité dans cette » affaire; et l'on pourrait gager mille contre un que la ville » ne se bâtira pas, ou qu'elle ne s'appellera pas Washington, » ou que le congrès n'y résidera pas. »

L'avenir répondra; car jusqu'ici trop peu de temps a passé pour rien conclure; d'ailleurs, en s'appuyant sur un autre passage de de Maistre lui-même, les Américains peuvent l'accuser de *n'avoir pas eu la moindre idée du géant dont il ne voyait que l'enfance.* — Toutefois, chose remarquable! une femme bien connue, miss Wright, se fondant sur un ordre de sentimens, certes bien différens de ceux du profond défenseur de la royauté et de la papauté, demande, en quelque sorte, au ciel pour cette métropole américaine, l'impuissance et la nullité dont la menace de Maistre : « Si

» le cœur, dit-elle, pouvait former des vœux pour cette ré» publique, ne serait-ce pas que sa jeunesse se prolongeât » long-temps? Qui, parmi les patriotes, peut songer sans » inquiétude à l'époque où la route, qui conduit à la maison » du sénat, formera des rues ornées de temples et de palais, » à l'époque où les chefs de la république, qui maintenant » se rendent à pied et par la fraîcheur du matin à la cham» bre du conseil, rouleront à midi et peut-être à minuit sur » le pavé bruyant d'une luxueuse capitale, riche par les » arts et pauvre de vertus? Est-ce donc là le sort réservé à » ce peuple naissant! »

DUPUYTREN.

Guillaume Dupuytren naquit à Pierre-Buffière, département de la Haute-Vienne, le 5 octobre 1777 ou 1778. Son père était avocat au parlement : peu fortuné, il ne songeait pas à l'envoyer à Paris. Une circonstance assez remarquable l'y conduisit cependant. Encore enfant il jouait sur la place de sa ville natale, pendant qu'un régiment de cavalerie la traversait. Un officier ayant remarqué sur sa jeune physionomie des traits pleins d'intelligence et d'avenir, lui proposa de l'emmener à Paris pour le confier aux soins de son frère, M. Coësnon, qui était recteur du collége de la Marche. Cette proposition sourit au jeune Dupuytren, qui l'accepta avec empressement, en fit part à son père, et partit riche d'espoir, mais fort léger d'argent. Il arriva à Paris en 1789; il était âgé de douze ans : ses premières études avaient été faites au collége de Laval-Magnac. Son oncle Vergniaud (dont il aimait à se rappeler l'éloquence facile) le fit connaître à Thouret, qui ne tarda pas à l'apprécier.

Dupuytren se mit au travail avec tant d'ardeur, tant de persévérance, que bientôt il fut en état de se montrer dans les concours; il brilla dans tous, et fut nommé prosecteur en 1795, lors de la réorganisation de l'école de santé, ayant à peine atteint l'âge de dix-huit ans; en 1801, il concourut avec M. Duméril pour la place de chef des travaux anatomiques, et fut nommé lorsque M. Duméril devint professeur. Le 26 fructidor an x (1802), un concours public et brillant lui donna le titre de chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu. Six ans plus tard, il devint chirurgien en chef-adjoint du même hôpital.

C'est là que sa réputation commença; et c'est là aussi qu'elle parvint à son apogée.

Sabatier mourut : sa place fut mise au concours. Dupuytren s'y présenta; il eut pour concurrens Marjolin, Roux, Tartay; et cependant il fut nommé. Ce concours fut un des plus brillans dont l'école de Paris ait gardé le souvenir.

Dupuytren illustra la chaire de médecine opératoire qu'il venait de conquérir par des leçons que suivirent avec avidité et les élèves de l'école et les médecins de la ville. Son élocution était facile, ses expressions toujours justes; il avait surtout le talent de captiver l'attention de ses auditeurs par les aperçus nouveaux dont fourmillaient ses savantes leçons.

Dans sa longue et belle carrière, il a montré combien le don de la parole est utile au chirurgien; car personne mieux que lui ne savait persuader un malade et le décider à subir une opération à laquelle il répugnait. En 1815, Dupuytren fut nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Pelletan devint chirurgien honoraire; et le conseil-général des hôpitaux, sur la demande formelle que Dupuytren en fit à M. de Barbé-Marbois, voulut bien conserver à son prédécesseur les appointemens de chirurgien en chef, appointemens qu'il toucha jusqu'à sa mort.

Il quitta la chaire de médecine opératoire et prit celle de clinique chirurgicale. Praticien habile et expérimenté, professeur éloquent, il savait donner de l'importance aux choses qui devaient en avoir. Il a créé à l'Hôtel-Dieu cet enseignement qui attirait tous les médecins, tous les élèves du monde entier. Qui peut avoir oublié ses leçons sur les brûlures, sur les plaies par armes de guerre, les fractures, toutes les maladies des os, etc.? — Ce serait ici le moment de dire tous les progrès qu'il a fait faire à l'art de guérir, tous les procédés qu'il a mis en usage, les instrumens qu'il a inventés, perfectionnés, les mémoires qu'il a publiés; mais les bornes de cette notice nous en empêchent.

Depuis sa nomination à l'Hôtel-Dieu jusqu'au moment où, vaincu par la maladie, il partit pour l'Italie, chaque matin, à six heures, il faisait sa visite à l'hôpital, et il est presque sans exemple qu'il ait manqué un jour à venir faire son service. Cette exactitude rigoureuse à remplir tous ses devoirs, il l'exigeait de ses nombreux élèves; et, il faut l'avouer, il était en droit de le faire : aussi la manière dont était organisé son service méritait d'être citée comme modèle.

Après la visite, la leçon et les opérations, il faisait la consultation. Ces consultations gratuites sont une des institutions qui font le plus d'honneur, et qui rendent le plus de services à l'humanité. Par elles, les classes les plus pauvres de la société se trouvent élevées au niveau des plus riches, et



(Dupuytren.)

reçoivent, malgré leur indigence, les mêmes conseils que l'exigeante opulence. Nous avons souvent vu Dupuytren se lever pour aller au-devant de ces malheureux, et, par une louable prévenance, leur réserver, à la fin de ses consultations publiques, un moment d'entretien duquel la foule des élèves était écartée.

Jamais un devoir particulier n'a pu détourner Dupuytren de son service à l'hôpital, et il est sans exemple qu'il ait pris sur les pauvres le temps que les riches réclamaient de lui.

On sentira facilement ce que devait avoir de pénible un pareil travail (cinquante ou soixante malades à voir, interroger, conseiller, quelquefois opérer), alors surtout qu'il succédait à une visite de deux cents malades, à une leçon d'une heure et à plusieurs opérations graves. Mais si ce travail exige une constitution forte et une grande habitude, il faut convenir qu'il est, pour celui qui s'y dévoue, la source de très grands avantages; c'est par là que le nom du chirurgien d'un grand hôpital arrive à la connaissance des pauvres qui le désignent presque toujours à la confiance des riches; car les réputations solides en médecine vont toujours en montant des classes inférieures vers les classes supé-

rieures; c'est ainsi qu'il acquiert cette promptitude, cette justesse dans le coup d'œil, cette sûreté, cette célérité dans les opérations, cette facilité dans les prescriptions, qui distinguent le praticien exercé, et, pour tout dire en un mot, c'est ainsi que se forment les hommes éminens en médecine et en chirurgie; c'est ainsi que se sont formés Desault, Corvisart, Boyer et Dupuytren lui-même.

Trente années de travaux non interrompus finirent par altérer la santé de Dupuytren; le 15 novembre 1833, en allant à l'Hôtel-Dieu, il éprouva sur le Pont-Neuf une légère attaque d'apoplexie; il voulut, malgré cette indisposition, aller faire son service. Mais à sa leçon on s'aperçut qu'il avait quelques difficultés à s'exprimer: il rentra chez lui, fit appeler ses amis MM. Husson et Marx, qui lui pratiquèrent une saignée. Bientôt après il partit pour l'Italie; sous ce beau ciel sa santé reprit entièrement; et après avoir visité presque toute l'Italie, ses chefs-d'œuvre, ses hôpitaux, ses écoles, il revint se consacrer de nouveau à l'enseignement, mettant à profit ce qu'il avait vu dans son voyage.

Tout ce que ses amis purent faire ou dire pour l'engager à ne pas compromettre de nouveau une santé aussi précieuse fut inutile; il reprit ses travaux comme de coutume, commença par ne faire que deux leçons par semaine, puis enfin une leçon tous les jours.

Un concours s'ouvrit à la Faculté de médecine; il en fut nommé juge, et pendant qu'il remplissait ces fonctions, il fut pris d'une pleurésie latente à laquelle il succomba le 8 février 1835, à trois heures du matin.

Ses derniers momens ont été dignes de sa vie tout entière; son courage, son calme ne l'ont jamais abandonné un seul instant. Ses amis qui le soignaient étaient réunis en consultation pour savoir si on lui pratiquerait une opération pour vider l'eau que contenait le côté droit de sa poitrine. Ils ne furent pas d'un avis unanime; ils soumirent leurs idées à Dupuytren, qui, après les avoir écoutées, les discuta avec le même sang-froid, la même justesse que s'il se fût agi d'un autre malade. En terminant cette consultation, qui fut une des plus remarquables auxquelles j'ai assisté, il dit: « Je sais que je dois mourir, autant que ce soit par ma maladie que par cette opération. »

L'ouverture de son corps (que, par une volonté dernière, il avait légué à MM. Broussais et Cruveilhier), démontra qu'il avait succombé à un épanchement séro-purulent dans le côté droit de la poitrine. Le cœur était beaucoup plus gros que de coutume. On retrouva dans le cerveau la trace de trois foyers apoplectiques: le cerveau était remarquable par son volume.

Dans son testament, il lègue à l'Ecole de médecine 200,000 francs pour créer une chaire et un cabinet d'anatomie pathologique, et laisse à M. Orfila le soin d'y veiller; son neveu M. Pigné hérite de sa bibliothèque. MM. Sanson et Begin sont chargés de terminer son mémoire sur l'opération de la pierre. Enfin il laisse ses instrumens et ses manuscrits à M. le docteur Marx, son élève et son ami.

DE L'ANTIQUITÉ DES CONTINENS.

(Voir page 115)

Une des questions les plus difficiles et les plus embarrassantes pour les géologues, est la détermination de l'espace de temps employé à l'accomplissement des phénomènes que leurs études mettent en lumière. C'est un sujet où jusqu'ici il n'est point encore possible de porter la précision et la netteté désirables; et l'on est obligé de se tenir content lorsqu'on parvient à renfermer la vérité dans des limites même fort indécises. Mais bien que ces approximations ne puissent satisfaire entièrement les exigences de notre curiosité, elles ont cependant un puissant intérêt, puisqu'elles nous ouvrent de nouvelles et inattendues profondeurs dans les perspectives du passé. Elles ont totalement changé les opinions que l'on s'était faites de la chronologie terrestre. Les idées de création par enchaînement et continuité ont remplacé, presque sur tous les points, les anciennes idées de création avec explosion et instantanéité; et les majestueux phénomènes des commencemens de la terre se sont vus nantis d'une durée en harmonie avec leur étendue. En effet, si l'on contemple la grandeur de Dieu, on conçoit bientôt qu'en face de son éternité tous les temps sont pareils. Devant lui le temps le plus court et le temps le plus long que nous puissions imaginer marchent de compagnie. Employé à l'exécution de ses desseins, l'espace d'une journée semble un délai si l'on considère la toute-puissance de celui qui se met en œuvre; et l'espace de quelques milliers de siècles, au contraire, ne semble plus qu'un instant si l'on considère l'immensité des temps dont le créateur dispose, et la magnifique lenteur qui lui suffit.

Nous ne nous occuperons dans cet article que de rechercher la mesure du temps qui s'est écoulé depuis que nos continens ont acquis leur relief actuel, c'est-à-dire depuis la dernière révolution qui a notablement modifié la surface du globe. S'il y a des phénomènes constans qui aient commencé à se produire à cette époque et qui se continuent encore de nos jours, on peut évidemment, en comparant ce que ces phénomènes produisent dans un temps déterminé, sous nos yeux, à ce qu'ils ont produit en totalité depuis leur origine, déduire de cette comparaison la date de l'époque à laquelle ils ont commencé. Ainsi si dans un sablier nous observons qu'il faut une minute pour l'écoulement d'un pouce de sable, et si nous trouvons qu'il y a déjà vingt pouces de sable amassés au-dessous de l'ouverture, nous en conclurons hardiment, et à coup sûr, qu'il y a vingt minutes que le sablier est dans sa position présente et s'est mis à couler. Or, il se passe sur le globe des phénomènes que l'on peut exactement assimiler au jeu de ce sablier. Ce sont ceux que produisent les rivières dans leurs vallées et à leurs embouchures; nous allons montrer le parti que l'on peut en tirer dans la recherche que nous nous sommes proposée. Un ouvrage récent et d'une haute portée, la *Géologie de la période quaternaire* de M. H. Reboul, correspondant de l'Institut, nous servira à la fois d'autorité et de guide.

La plupart des fleuves entraînent, comme chacun le sait, dans leur courant, sous forme de sables ou de limons, des débris arrachés aux portions de continens qu'ils arrosent. Dans les endroits où leur vitesse se ralentit et mieux encore dans ceux où elle s'évanouit par leur arrivée dans la mer ou dans les lacs, ces boues et ces graviers se déposent et forment des accumulations progressives, dont il est facile de calculer à la fois l'étendue totale et la marche annuelle: ce sont là les principaux fondemens de la chronologie géologique des périodes modernes. Un des fleuves les plus remarquables, et en même temps l'un des plus commodes pour ce genre d'observations, est le célèbre fleuve le Nil qui traverse l'Egypte. Les anciens savaient déjà, et Hérodote l'atteste dans son histoire, que le sol de l'Egypte avait été entièrement formé par les attérissemens de ce fleuve; en effet, des excavations faites dans la vallée, jusqu'à une assez grande profondeur, montrent un sol entièrement composé de couches alternatives de limon ou de sable qui ne sont autre chose que les résidus des inondations périodiques. Les prêtres de Memphis racontaient qu'au temps de Ménès tout le pays depuis Thèbes jusqu'à la mer, c'est-à-dire une étendue de près de sept journées de navigation, n'était qu'un vaste marais, qui peu à peu s'était comblé par les terres charriées de cette façon. Hérodote avait conclu de ses propres observations qu'il devait en être de même des parties supérieures de la vallée jusqu'à trois journées de navigation au-dessus de Thèbes. Il avait fort bien remarqué aussi que si le Nil, au lieu de se verser dans la Méditerranée, s'était versé dans la mer Rouge, il ne lui aurait guère fallu que dix mille ans pour combler entièrement cette mer étroite et peu profonde.

S'il était possible d'avoir complètement foi dans la chronologie des dynasties égyptiennes, Ménès, placé par elle douze mille ans avant Hérodote, serait un excellent point de départ pour le calcul des progrès des attérissemens du Nil; mais malheureusement l'époque de ce roi ne peut être considérée que comme représentant dans la tradition humaine une antiquité fort éloignée, et non point une date précise. Les seules données que l'on aie pour déterminer l'avancement séculaire du terrain datent du temps des Croisades : elles montrent que le continent gagne sur la mer environ mille mètres tous les cent ans; encore faut-il ne pas perdre de vue que cette quantité, qui a été adoptée par Cuvier, parait fort exagérée, et que beaucoup de personnes sont portées à croire qu'il faut regarder le déplacement du rivage comme beaucoup moins rapide. Quoi qu'il en soit, la journée de navigation étant de 540 stades ou 54,000 mètres, il faut porter au moins à cinq mille ans l'espace de temps nécessaire pour en combler une seule, ou à trente-cinq mille ans celui qui avait été nécessaire pour en combler sept, c'est-à-dire le golfe Egyptien depuis Thèbes jusqu'à la mer. En portant à cinq mille ans seulement le temps nécessaire pour le comblement de la partie située au-dessus de Thèbes, nous trouvons donc en somme un espace de plus de quarante mille ans employé par le Nil pour transporter les terrains nécessaires à la formation du sol actuel de l'Egypte. Cette durée, qui, comparée à celle de nos révolutions politiques, nous semble gigantesque, est cependant bien certainement au-dessous de la réalité, puisqu'elle résulte d'une puissance de comblement estimée fort au-dessus de sa valeur, et qui exigerait que dans les deux mille trois cents ans qui nous séparent d'Hérodote, l'Egypte eût poussé en avant de plus de cinq lieues sur la Méditerranée, ce qui n'a certainement pas eu lieu.

Un fleuve plus voisin de nous, mais qui roule aussi dans ses eaux des alluvions considérables, conduit, par l'étude de ses attérissemens, à des résultats à peu près analogues. La ville d'Adria, bâtie après le siége de Troie, il y a maintenant trois mille ans, sur les rivages de la mer à laquelle elle a donné son nom, se trouve aujourd'hui, par suite des attérissemens formés à l'embouchure du Pô, reculée à six lieues dans l'intérieur des terres. D'après cela, la marche des terrains transportés par le Pô serait donc analogue à celle des terrains transportés par le Nil, c'est-à-dire d'environ dix lieues par cinq mille ans. Or, l'examen de toute la partie supérieure de la vallée depuis la mer Adriatique jusqu'à Turin, montre que cette vallée était primitivement un golfe profond, et que son sol actuel, sur un espace de plus de 80 lieues, est entièrement formé par les matériaux charriés par le fleuve. Il est aisé de conclure de là, comme pour le Nil, qu'il a fallu une durée de quarante mille ans aux eaux du Pô pour combler cette immense cavité avec les sables, les cailloux et les argiles arrachés par elles aux pentes des Apennins et des Alpes.

On comprend aisément que, tous les fleuves produisant avec leurs attérissemens des modifications à la forme du littoral des continens, tous les fleuves pourraient servir, aussi bien que les deux que nous venons de mentionner, à la détermination de mesures chronométriques de cette nature. Malheureusement on ne possède pas des élémens bien exacts sur la marche graduelle des attérissemens de chacun d'eux. On a calculé que le Gange transportait journellement une masse de terre égale aux Pyramides d'Egypte; mais en considérant cette plaine immense de l'Inde formée tout entière par son travail, on peut bien juger que son activité, aussi bien que celle du fleuve qui a formé la grande vallée de la Chine, est aussi ancienne que celle du Nil. Dans un grand nombre de fleuves plus voisins de nous les modifications sont si lentes, qu'il faudrait pouvoir remonter à une antiquité excessivement reculée pour pouvoir les apprécier d'une manière satisfaisante. Ainsi le Rhône, par exemple, en se fondant sur la position actuelle de la *Fossa-Mariana*, n'aurait pas depuis dix-neuf siècles reculé de mille mètres les bornes du littoral. On sait que les faits relatifs à la ville d'Aigues-Mortes, sur lesquels on s'était appuyé pour donner aux alluvions de ce fleuve un accroissement plus rapide, ne sont point exacts, et que depuis le temps de saint Louis cette ville ne s'est point éloignée de la côte comme on se l'imaginait (1834, p. 298). La plaine du Roussillon, au-dessus de Perpignan, est manifestement formée par les transports des trois petites rivières qui y coulent; et cependant ces transports sont si peu considérables que depuis le temps de Strabon et de Pomponius Mela, qui en ont laissé une description, le littoral n'a éprouvé aucune altération notable.

Il y a quelques autres changemens réguliers à la surface de la terre, qui peuvent aussi servir à la mesure du temps qui s'est écoulé depuis l'époque où ils ont commencé à se produire. Telle est l'observation du creusement formé par certaines cascades dans les rochers sur lesquels elles glissent. La cascade la plus célèbre, celle du Niagara, présente sous ce rapport un intérêt qui vaut bien celui de son pittoresque et de sa grandeur Le fleuve Saint-Laurent qui la produit tombe du plateau supérieur du lac Erié sur celui du lac Ontario par un escarpement à pic d'environ cinquante mètres de hauteur : le haut du plateau est recouvert par une couche de pierre calcaire assez épaisse; mais au-dessous de cette couche et pour la supporter, il n'y a que des couches d'un terrain marneux qui se désagrège très facilement. Il en résulte que le terrain inférieur s'excave par derrière la cascade, et laisse en surplomb le plateau calcaire du haut duquel le fleuve se précipite. Le poids des eaux oblige continuellement le plateau, ainsi dégarni de sa base, à s'ébouler. Il en est du fleuve comme d'une nappe d'eau qu'on laisserait tomber sur une table de marbre, et qui se verserait par l'un des bords; à la longue elle creuserait une rigole qui marquerait dans la table une entaille de plus en plus profonde. La cataracte agit tout-à-fait de cette manière. On ne sait pas exactement quelle est la vitesse avec laquelle elle ronge les bords de son déversoir; mais les vieillards affirment tous, en considérant les arbres et d'autres marques fixement attachées au rivage, qu'ils l'ont vue dans leur enfance de quelques pas plus rapprochée du lac Ontario. C'est estimer bien haut un déplacement ainsi indiqué que de le porter à 100 pieds pour cent ans : or la longueur totale du ravin creusé, comme nous l'avons indiqué dans le plateau, est présentement de 40,000 pieds environ. Il a donc fallu quarante mille ans à la cascade pour venir du point où elle a commencé au point où elle est aujourd'hui.

M. Becquerel, membre de l'Institut, a essayé une mesure d'un autre genre, et fort ingénieuse. Ayant remarqué que les rochers granitiques du Limousin subissaient dans la partie exposée au contact de l'air une décomposition lente et graduelle, il s'est proposé de calculer la vitesse de cette décomposition. Connaissant l'époque de la construction de la cathédrale de Limoges, il a observé sur ses murailles extérieures, dans l'endroit le moins abrité, une altération pénétrant à environ 5 lignes de profondeur; ce qui donne une vitesse d'un peu plus d'un pouce par mille ans. Or, dans les rochers qui forment le pays, la décomposition a partout pénétré à 5 pieds de profondeur. Il y aurait donc, d'après cela, plus de soixante-dix mille ans que la surface actuelle de ces rochers est exposée à l'action désagrégeante de l'air.

Les formes générales des continens, desquelles résultent le courant et la direction des rivières, remontent donc à une antiquité bien plus haute qu'on ne le suppose la plupart du temps. Les chronologies traditionnelles ne sont qu'un point en comparaison des chronologies de la terre. On juge que les sociétés sont vieilles quand on se borne à considerer dans les espaces du passé ce qui est de leur domaine; mais on comprend bientôt qu'elles sont nouvelles et nées d'hier quand on compare leur histoire à l'histoire du globe où elles sont assises, et où les hommes ont dû demeurer si long-temps

avant de gagner les premiers élémens de leur civilisation et de leurs traditions orales ou écrites.

Une leçon de style en Perse. — Des officiers inférieurs d'artillerie avaient présenté au premier ministre de Perse des requêtes écrites par un docteur, où le sens était si confus et si embarrassé de complimens et de vieux phébus, qu'on avait beaucoup de peine à le pénétrer, quelque attention qu'on y fît. Le ministre fit donner au docteur deux cents coups de bâton sous la plante des pieds, et après que le malheureux écrivain fleuri eut reçu sa correction, il le fit porter devant lui : « Un » grand-visir, lui dit-il, a bien d'autres choses à faire que de » lire tes méchans complimens et de débrouiller le chaos des » requêtes que tu écris. Use d'un style plus clair et plus sim- » ple, ou n'écris point pour le public; autrement je te ferai » couper les mains. »

GROSSES CLOCHES DE MOSCOU.

Nous avons déjà parlé dans notre première année 1833, page 154, de la grosse cloche de Moscou, pesant de 360 à 400 mille livres, appelée *Tzar kolokol* ou la *reine des cloches*. D'après les voyageurs modernes, nous avons répété qu'elle n'avait jamais été suspendue; cependant cette assertion est combattue par quelques écrivains : ceux-ci assurent qu'on l'éleva en 1737 au-dessus du lieu où maintenant elle gît; mais que la charpente en fut malheureusement détruite par le feu dans la même année. La gravure que nous en donnons est tirée d'un ouvrage anglais dont l'auteur partage cette opinion.

Au reste, si les habitans de Moscou éprouvent le crève-cœur de ne pouvoir mettre en branle leur *reine des cloches*, ils ont un beau sujet de consolation dans la *cloche nouvelle*, installée en 1819, et dont le poids s'élève à plus de 133,000 livres. Quand elle tinte, toute la ville de Moscou est enveloppée de sons graves et pleins, comme ceux d'un orgue, et sans leur régularité monotone, on dirait les roulemens d'un tonnerre lointain.

La *cloche nouvelle* a 20 pieds de haut sur 18 de diamètre ; son battant pèse 5,900 livres. Elle est formée en partie d'une ancienne cloche, le *bolshoï* (la grosse), qui était suspendue dans le beffroi de St. Ivan en compagnie de 32 autres plus petites; lors de l'invasion française, en 1812, ce beffroi fut presque détruit et les cloches abîmées. En 1817, la cour d'Alexandre se trouvant à Moscou, ce prince ordonna d'ajouter du nouveau métal aux 113,000 livres qui formaient le bolshoï, et d'en fondre une nouvelle ; le coulage eut lieu le 7 mars, en présence de l'archevêque qui lui donna sa bénédiction, et de presque tous les habitans de la ville, qui prouvèrent leur dévotion, en jetant dans le métal en fusion de la vaisselle d'or et d'argent, des anneaux et d'autres



(Tzar kolokol ou la reine des cloches à Moscou.)

bijoux : leurs pères en avaient agi semblablement un siècle auparavant pour la reine des cloches.

Le 23 février 1819, la *cloche nouvelle* fut conduite en grande pompe de la fonderie à la cathédrale ; le peuple se disputa l'honneur de la traîner ; on abattit une partie de la muraille pour lui livrer passage, et lorsqu'elle fut arrivée à sa destination, toute la multitude se jeta sur M. Bogdanof, directeur des travaux, baisant ses joues, ses mains, ses genoux, déchirant ses habits et se les partageant en témoignage de reconnaissance. — La cloche est couverte de figures en relief, représentant Jésus-Christ, la sainte Vierge, Jean-Baptiste, et plus bas l'empereur Alexandre, sa femme, la princesse douairière, les grands-ducs Constantin, Nicolas et Michel.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

PERSPECTIVE RIDICULE, PAR HOGARTH.



(Une caricature contre les tableaux sans perspective.)

PERSPECTIVE LINÉAIRE. — PERSPECTIVE AÉRIENNE.

L'art de la perspective consiste à représenter sur une même surface de peu d'étendue, plane ou courbe, un ensemble d'objets occupant généralement dans la nature un espace considérable, offrant un grand nombre de surfaces distinctes, et situés à des distances très différentes : les uns près du peintre, les autres loin. — Pour faire comprendre à nos lecteurs la possibilité de fixer ainsi, sur une largeur de quelques pieds carrés, une vue de campagne et de village s'étendant à plusieurs lieues, nous supposerons qu'un peintre soit placé derrière une glace non étamée ; tous les points du paysage lui enverront vers l'œil des rayons colorés qui traverseront le tableau transparent. Si nous concevons alors que chaque rayon laisse sur la glace une trace empreinte de la couleur du point qui l'envoie, il devient évident qu'on pourrait supprimer tous les objets du paysage, et que l'œil n'en percevrait pas moins la sensation de ce paysage; puisqu'il n'est pas un seul des rayons colorés dont il était d'abord frappé qu'il ne reçoive maintenant de la glace dans la même direction qu'auparavant et avec la même nuance de teinte.

C'est une semblable représentation que l'on se propose d'obtenir dans l'art de la perspective, qui se divise en deux parties bien distinctes : l'une *purement géométrique* ou *perspective linéaire*, qui a pour but de déterminer d'une manière précise sur la toile du tableau, les positions respectives ou les formes des objets ; l'autre qu'on désigne sous le nom de

perspective aérienne, dont le but est de rechercher les teintes d'ombre et de lumière, et qui dépend de *considérations physiques.*

La géométrie descriptive fournit des règles certaines pour la *perspective linéaire.* Un objet quelconque étant donné de forme et de position, elle suppose qu'une droite partant de l'œil en suive le contour apparent et les divers détails; le problème général se réduit donc à trouver en quel point cette droite rencontre successivement le tableau; et l'ensemble de ces points formera la perspective; mais ce problème très général, compliqué en certains cas, est fort simplifié quand la surface est plane, comme cela a lieu d'ordinaire, et quand l'œil du peintre est situé sur la perpendiculaire qui par le milieu du tableau.

Dans cette circonstance, quelques observations abrègent beaucoup le travail : 1° une ligne, *droite* dans la nature, a sur un tableau *plan* une ligne *droite* pour perspective; or c'est à peu près le cas des contours de tous les édifices. — Sur un tableau courbe au contraire, comme une coupole ou un panorama, la ligne droite aurait généralement une courbe pour perspective. Aussi peut-on regarder comme un tour de force de perspective le *néorama*, exécuté par M. Alaux il y a quelques années, et représentant sur la toile cylindrique dont les spectateurs étaient entourés l'intérieur de l'église *Saint-Pierre de Rome.* La presque totalité des lignes droites de l'édifice, qui paraissaient droites aux spectateurs, étaient sur la toile des lignes courbes.

2° Une autre observation consiste en ce que toutes les fois qu'on doit mettre en perspective plusieurs lignes droites parallèles entre elles, mais non au tableau, les perspectives de ces droites concourent en un même point. — Si les droites parallèles sont en outre perpendiculaires au tableau, leurs perspectives doivent toutes venir aboutir au point où la perpendiculaire abaissée de l'œil rencontre le tableau, lequel point est celui qu'on appelle *point de vue.*

Nous ne saurions en dire davantage sur ce sujet sans entrer dans des détails géométriques trop étendus pour aujourd'hui : nous terminerons donc par quelques mots sur la *perspective aérienne.*

La *perspective aérienne* doit nous apprendre à saisir la couleur des objets selon l'éloignement où ils se trouvent; la perspective linéaire ne suffirait point en effet pour rendre la nature avec vérité. Ainsi deux peupliers semblables, placés dans la même direction, dont l'un serait fort petit, mais très près du peintre, l'autre très grand, mais très loin, pourront se trouver côte à côte sur le tableau, et y avoir exactement la même grandeur. Cependant dans la nature l'œil ne s'y trompe pas, et assigne à chacun d'eux sa véritable position, à l'aide du jugement qu'il porte par les différences de teinte. La perspective aérienne vient ici à notre secours, et nous apprend : 1° que les teintes de l'arbre le plus éloigné sont moins vives que celles de l'arbre voisin, parce que l'air interposé n'étant point doué d'une transparence parfaite, en absorbe et éteint une partie des couleurs; 2° que l'arbre éloigné doit avoir dans sa couleur une nuance bleuâtre, provenant de ce que l'air a par lui-même une teinte bleuâtre, qui se superpose sur toutes les autres teintes du paysage et les altère d'autant plus que la masse d'air interposé est plus grande.

S'il n'y avait qu'un corps lumineux et point d'atmosphère, l'ombre serait d'un noir absolu; mais les réflexions de lumière produites par tous les objets les uns sur les autres, et aussi par l'atmosphère lui-même, éclairent un peu les parties de l'espace sur lesquelles ne tombent pas directement les rayons solaires; elles éclairent donc l'ombre portée par les corps. De là, d'une part la pénombre qui adoucit les contours de l'ombre, et d'autre part l'entente du clair-obscur qui permet de distinguer, à travers l'ombre, la couleur propre qu'aurait le corps s'il était éclairé directement.

Il résulte des observations précédentes que si nous concevons deux rangées de colonnes blanches parallèles se prolongeant à une grande distance, l'une éclairée, l'autre dans l'ombre, la clarté des premières ira en s'affaiblissant; leur blancheur passera par degrés insensibles à une teinte bleuâtre; en même temps le noir de l'ombre de la seconde rangée s'éclaircira en passant aussi au bleu; dans le lointain les deux rangées de colonnes prendront des apparences semblables en se confondant dans la couleur de l'atmosphère.

Il y a bien d'autres choses à dire sur la perspective aérienne; mais néanmoins cette partie de la science laisse beaucoup à désirer. « Malheureusement, dit l'illustre Monge, » les peintres, qui sont obligés de réfléchir à tout moment » sur cette matière, publient peu les résultats de leurs mé» ditations sur leur art. Peut-être plusieurs découvertes cu» rieuses, des observations importantes, demeurent-elles » ignorées et perdues pour l'instruction générale, parce que » les artistes qui les ont faites n'ont pas su en rendre un » compte précis ou ont négligé de prendre ce soin. Puissent » nos essais, ajoute le créateur de la géométrie descriptive, » puissent nos essais faire naître des recherches plus profon» des, et devenir ainsi pour la science le principe de quel» ques progrès ultérieurs! »

Hogarth voulant critiquer quelques peintres de son temps, qui péchaient souvent contre la perspective, a composé la caricature qui accompagne cet article. — On est d'abord frappé de plusieurs fautes de dessin : l'enseigne de l'auberge va se cacher derrière une rangée d'arbres; l'arbre de gauche atteint jusque derrière l'église; le personnage qui tient une ligne sur le premier plan est ridiculement loin de la rivière, etc., etc. — On remarque ensuite les fautes contre la perspective linéaire : ces moutons dont le plus éloigné est énorme, tandis que le plus proche est si petit, si petit qu'à peine on le peut voir; ce gros moineau qui est prodigieusement loin; ce coup de fusil destiné au moineau, et qui semble dirigé de ce côté-ci du pont; cette rangée d'arbres qui descend de la colline, et s'approche en diminuant au lieu de grossir; cette eau qui dans le fond n'est pas de niveau; ce bateau qui va monter sur le pont; cette voiture dont les roues gauches grimpent sur le parapet de droite; cette église, et ces hommes, et ces tonneaux qu'on voit de tous les côtés, par devant, par dessus, par dessous, par derrière; les lignes de ces maisons qui supposent l'une le point de vue au-dessus de la plus haute, l'autre le point de vue au-dessous de la plus basse, etc., etc. — Quant aux fautes contre la perspective aérienne, elles sont plus difficiles à mettre en saillie sur une gravure en noir, sans couleur; cependant on les remarque dans l'augmentation progressive de noirceur que présentent les arbres et les moutons à mesure qu'ils s'éloignent; elles sont surtout sensibles dans ce bonhomme qui fume en marchant sur la montagne, et qui est si teinté, qu'il semble voisin de la vieille femme à sa fenêtre, et près d'allumer sa pipe à la chandelle.

Inscriptions des routes forestières. — Citadins bons marcheurs, lorsque vous franchissez votre horizon de plâtre et de briques pour vous rafraîchir le sang et l'âme en pleine atmosphère; joyeux artistes, quand vous quittez vos mansardes pour aller crayonner des troncs d'arbres et des points de vue, s'il vous arrive de vous perdre au milieu d'un bois, avec quel plaisir, après l'avoir parcouru plusieurs heures dans tous les sens, vous découvrez un poteau qui vous indique la bonne route! C'est à la sollicitude d'une ancienne loi que vous devez d'avoir retrouvé le fil du dédale et de n'avoir pas couché à la belle étoile. — Cette loi ordonne « de planter dans les angles, aux coins des places croisées, biviaires ou triviaires qui se rencontrent ès grandes routes des forêts, des

croix, poteaux ou pyramides, avec inscriptions et marques apparentes du lieu où chacun conduit, sans qu'il soit permis de les rompre, emporter, lacérer ou biffer, à peine de 300 livres d'amende et de punition exemplaire; ces poteaux sont aux frais du trésor public pour les forêts domaniales, et aux frais des villes plus voisines et intéressées à l'égard des forêts particulières. » (Ordonn. d'août 1669, titre XXVIII, art. 6.)

L'attention de l'esprit est la prière naturelle que nous faisons à la vérité intérieure pour qu'elle se découvre à nous. MALEBRANCHE

ALGER,

LES KOBAILES, K'BAILS, KABAILES, KABYLES.

Quatre peuples de mœurs et d'origine distinctes forment aujourd'hui la population indigène de la régence d'Alger.

Les *Maures* et les *Juifs*, d'un naturel peu belliqueux, uniquement adonnés au commerce, habitent les villes; on les désigne aussi sous le nom de *Beldis* ou citadins (du mot *Blad*, ville.)

Les *Arabes* parcourent les plaines vastes et fertiles situées entre la mer et les deux chaînes de l'Atlas, et réunissent en *Douars* leurs *Hymas* ou tentes en poil de chameau. Ceux-là ne connaissent d'autre profession, d'autre loi que la guerre.

Les *Kôbaïles*, dont nous allons nous occuper, sont à la fois braves et industrieux, guerriers et commerçans. C'est la seule nation avec qui nous puissions espérer un avenir d'échanges avantageux. Ils habitent la chaîne de l'Atlas qui longe la mer à une distance de 12 à 15 lieues. Leurs tribus seraient pour nous un obstacle insurmontable, si dès à présent nous voulions étendre au loin nos possessions.—Comme tous les peuples montagnards, ils estiment plus que la vie leur liberté, leur patrie, leur nationalité. Ce sentiment efface même celui de la cupidité. Aucun peuple n'a pu les soumettre. Premiers propriétaires du sol de Barbarie, ils ne sont autres que ces Numides, dont l'opiniâtre résistance au joug romain a été célébrée par l'histoire, et dont Salluste, long-temps proconsul en Afrique, nous semble avoir admirablement tracé le caractère national, en dépeignant le caractère individuel de Jugurtha. En effet, ce personnage avec sa dissimulation, son avarice, sa cruauté, et en même temps sa prudence, son activité et sa bravoure, est le véritable représentant de la race Numide ou Kôbaïle.

Les Kôbaïles parlent une langue originale (le *choniah*), qui paraît être fort ancienne. Constamment en rapport avec les Arabes, ils parlent aussi la langue de ces derniers.

Les Kôbaïles sont musulmans; il n'ont pu résister à la propagande armée qui, au VIIe siècle, envahit l'Asie et le nord de l'Afrique; mais au reste, ce sont bien les moins fervens de tous les sectateurs de Mahomet. Cependant ils ont des *Marabouts* et professent pour eux une grande vénération.

Ce titre est héréditaire et devient la source d'immenses priviléges. Le Marabout est exempt d'impôts. Il vit avec sa famille des présens que lui font les fidèles dans une *zaouia*, ou lieu sacré, qui devient un refuge pour les criminels. Les conseils que donnent les Marabouts sont toujours religieusement suivis; à leur voix tout le peuple prend les armes, c'est aussi à leur voix qu'il les dépose.

Dans chaque village est établi un *taleb* ou maître d'école qui remplit en même temps les fonctions d'Iman de la mosquée. Les Marabouts les plus savans et les plus vénérés se chargent d'instruire les talebs dans leurs zaouias, sans exiger aucune rétribution. Aussi l'éducation première est peut-être plus répandue parmi ce peuple rude et grossier, que chez la plupart des nations européennes.

Comme les Arabes, les Kôbaïles sont divisés en tribus ou *arouch*. Mais ils n'habitent point comme eux sous une tente ou une misérable hutte de roseaux. Ils aiment leurs montagnes, et y élèvent des constructions durables; s'ils les abandonnent c'est pour aller exercer leur industrie dans les villes, mais jamais sans esprit de retour. Leurs maisons en pierres ou en briques sont ordinairement groupées en *dacheras* ou villages. Un certain nombre de dacheras forment une *grarouba* ou famille, et cinq ou six graroubas composent la tribu. La force d'une tribu est généralement de 3 ou 4,000 hommes, dont le sixième au moins possède un fusil et prend les armes dans le cas d'une levée en masse. Le fusil est pour les Kôbaïles ce qu'était pour les Romains la toge virile. C'est la seule marque de leur aristocratie. Le fusil est pour eux une richesse et une position sociale; c'est l'arbitre souverain de toutes les discussions. Hors le fusil, il n'y a ni considération, ni honneur. Ceux qui n'ont pas assez d'argent pour en acheter un, servent les autres jusqu'à ce qu'ils aient gagné la somme nécessaire à cette précieuse acquisition. Un de leurs proverbes les plus nationaux est celui-ci : « *Chaque Kôbaïle a deux bœufs, un âne et un fusil. En cas » de détresse, il vend un bœuf. Frappé d'un second revers, » il vend l'autre bœuf, puis son âne. Mais il ne vend jamais » son fusil.* »

Ils combattent presque toujours à pied. Doués d'une agilité extrême, ils se précipitent de rocher en rocher, se glissent dans les broussailles, et surprennent ainsi leur ennemi. Les 34 tribus qui environnent Bugie peuvent mettre sur pied 15,000 fantassins et seulement 300 cavaliers. Mais nous n'aurons jamais à redouter la réunion d'une pareille masse d'hommes, sous les faibles fortifications de Bugie; car leurs diverses tribus sont en hostilité perpétuelle. Chacune est donc obligée, avant de partir pour une expédition, de préposer une partie de ses guerriers à la garde de ses moissons et de ses dacheras. En outre, elles obéissent toutes à des cheiks particuliers, presque toujours rivaux entre eux.

Après avoir fait preuve dans leurs guerres ou plutôt dans leurs escarmouches d'un grand courage, souvent aussi d'une cruauté inouïe, ils déposent les armes; l'un devient fabricant et l'autre agriculteur. Les principaux objets de leur commerce sont les bestiaux, les huiles, les pelleteries, les céréales de toute nature. Ils savent fabriquer la poudre. Les belles armes que nous admirons même en France, les fusils damasquinés aux capucines d'argent, et les *flissi* ou yataghans en damas, ont reçu cet éclat et ce poli merveilleux dans les gorges sauvages de l'Atlas. Il existe à l'égard de ces armes une tradition curieuse. Les fusils que fabrique la tribu de Zouaoua sont connus dans le pays sous le nom de *canons flamands*. Un indigène, interrogé sur cette singulière dénomination, répondit que les Espagnols, lors de leur séjour à Bugie, il y a trois cents ans, avaient répandu dans les montagnes une grande quantité de mauvais fusils fabriqués en Flandre. Or, les Kôbaïles en ont si bien gardé rancune, que depuis cette époque ils ont appelé canons flamands tous ceux de Zouaona, qui sont peu estimés.

Ils fabriquent aussi les *bernous*, manteaux de laine à capuchon, et les *Haïkes*, grande pièce de même étoffe, longue de dix-huit aunes, dans laquelle on s'enveloppe plusieurs fois le corps, suivant la mode romaine. Ces deux vêtemens sont communs aux Arabes et aux Kôbaïles. Une petite calotte de laine blanche couvre la tête de ces derniers. Ils laissent également croître leur barbe, et ont avec les Arabes quelques rapports extérieurs. Mais leurs traits sont moins beaux et moins réguliers; ils manquent de noblesse, et n'expriment que la ruse et la cruauté

La justice se rend chez eux d'une manière sommaire. Les parties comparaissent devant une assemblée des chefs de la tribu. Le seul code en vigueur est l'Alcoran. Les décisions interviennent sans frais ni formalités. Leur juridiction criminelle est semblable à celle des anciens peuples germa-

miques; tous les délits se résolvent en *grotios* ou amendes. Le prix d'un meurtre est fixé à 280 boudjoux (500 francs). Il est vrai que les parens de la victime sont autorisés à exercer une représaille, et le meurtrier est toujours obligé de s'enfuir pour échapper à leur vengeance.

Les Kôbaïles tiennent également des peuples du Nord le respect pour les femmes. Ils les traitent du moins avec plus d'égards et de déférence que les autres Musulmans. Bien qu'aux termes du Coran, ils aient le droit d'avoir quatre épouses légitimes, ils se bornent presque toujours à une seule. Les femmes peuvent marcher le visage découvert, assister aux fêtes publiques, et danser avec les hommes au son du *zorna*, espèce de hautbois à six trous. Elles ont, de même que les mauresques, une danse qui leur est propre, mais celle des mauresques est molle et voluptueuse, tandis que la *sgara*, danse guerrière, est exécutée par les femmes kôbaïles le yataghan ou le fusil en main. C'est ainsi que le caractère d'un peuple se révèle jusque dans ses plaisirs.

Tels sont les habitans des montagnes de l'Atlas. Leurs mœurs présentent de vifs contrastes; ils s'adonnent successivement et avec une ardeur égale au commerce et à la guerre, vocations presque toujours inconciliables.

UN TRIPTYQUE.



(Amulette.)

Nous donnons ici le dessin d'une amulette de cuivre émaillé dont les deux parties latérales se referment sur celle du milieu; ce triptyque (*triptuchos*, triple, plié en trois), qui était sans doute destiné à être porté au cou comme un encolpium ou phylactère (talisman, *phulasso*, je garde), représente au centre la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras avec ces inscriptions : ΜΡ. ΘΥ. Μήτηρ Θεοῦ, la mère de Dieu ; ΙΣ. ΧΣ. Ιησοῦς Χριστός, Jésus-Christ.

La partie supérieure du côté gauche représente Jésus-Christ entrant à Jérusalem, monté sur un âne; dans la partie inférieure, on voit la présentation au Temple.

La partie supérieure du côté droit représente la descente aux limbes; la partie inférieure représente l'Ascension.

Ce triptyque est pourvu d'un ornement destiné à lui servir de manche ou à le tenir suspendu; on y voit représentés la tête du Christ nimbé, deux Chérubins, et les pèlerins d'Emmaüs.

Cette sorte d'amulette est encore aujourd'hui en usage partout où l'on professe la religion grecque; on les porte en voyage, et c'est à genoux, devant ces saintes images, que les fidèles font leurs prières. On rencontre un assez grand nombre de triptyques dus aux artistes bysantins, qui conservèrent long-temps les traditions de l'art antique, et les portèrent en Italie aux XIIe et XIIIe siècles.

LES FLAMMANS.

On voit quelquefois, mais non tous les ans, arriver sur les côtes de nos provinces méridionales un oiseau, le plus grand de tous ceux qui visitent la France, et le plus remarquable peut-être de tous ceux qui y viennent de leur plein gré, par la bizarrerie de ses formes et par l'éclat de son plumage. Cet oiseau est connu dans quelques parties du Languedoc sous le nom de *bécharu*, contraction des mots *bec de charrue*, et ce nom lui convient assez bien, tant à cause de la forme de son bec, qui est en effet figuré comme un soc de charrue, que par l'usage qu'il en fait pour labourer le limon des plages en cherchant les insectes et les mollusques dont il se nourrit. Dans d'autres cantons on le nomme *flammant*, et ce nom, qui est beaucoup plus généralement connu, rappelle, non la patrie de l'oiseau, qui ne vient pas de la Flandre et ne s'y montre même en aucune occasion, mais la teinte de son plumage, qui est *couleur de feu*. On disait anciennement *flambant*, du moins c'est ce que prétend le père Labat, qui avait observé cet échassier aux Antilles. Le nom de *phœnicoptère*, qui lui avait été donné par les Grecs, désignait de même la couleur rouge du plumage.

Les flammans sont, par leur organisation, séparés de la manière la plus tranchée des oiseaux auprès desquels ils ont été placés dans les classifications ornithologiques. En raison de la longueur de leurs jambes et de la nudité de leurs tarses on les a fait entrer dans l'ordre des échassiers; mais la disposition de leur bec garni sur les bords de lames transversales comme ceux des canards, la manière dont leurs doigts sont unis par une membrane, porteraient tout aussi bien à les faire ranger parmi les palmipèdes.

Les flammans vivent de coquillages, de frai de poisson, et d'insectes. Pour se saisir de leur nourriture, ils appuient la partie plate de la mandibule supérieure sur la terre, et remuent en même temps leurs pieds, afin de porter dans leur bec, avec le limon, la proie que la dentelure de ce bec sert à y retenir. Toujours en troupes, ils se forment en file pour pêcher, et ce goût de s'aligner leur reste lorsque, placés l'un contre l'autre, ils se reposent sur la plage. Ils ont, dit-on, l'habitude d'établir des sentinelles pour la sûreté commune, et, soit qu'ils se reposent ou qu'ils pêchent, l'un d'eux est toujours en vedette la tête haute; si quelque chose alarme celui-ci, il jette un cri bruyant qui s'entend de très loin, et qui ressemble au son d'une trompette; aussitôt la troupe part, et observe dans son vol un ordre semblable à celui des grues. Il y a néanmoins des voyageurs qui prétendent que lorsqu'on parvient à surprendre les flammans, leur épouvante les rend en quelque sorte stupides, et qu'ils se laissent abattre jusqu'au dernier.

Le genre flammant n'a été long-temps composé que d'une seule espèce, et les différences de taille ou de coloration qui avaient été signalées par plusieurs observateurs étaient en général considérées comme dépendantes de l'âge ou du sexe. M. Geoffroy Saint-Hilaire est le premier qui ait démontré l'existence d'une seconde espèce, en faisant ressortir les différences très marquées qui existent, relativement à la disposition du bec, entre le phœnicoptère des anciens et le phœnicoptère du Sénégal, qui d'ailleurs est par la taille sensiblement plus petit que le premier.

On distingue aujourd'hui quatre espèces; savoir :

1° Le *phœnicoptère des anciens;* c'est l'espèce qui se montre sur nos côtes méridionales, et qui y vient par troupes nombreuses;

2° Le *phœnicoptère rouge*, espèce qu'on a mal à propos désignée sous le nom de *flammant d'Amérique*, puisqu'il paraît que la précédente se rencontre aussi quelquefois dans le nouveau continent, et qu'il est certain qu'on en trouve même une différente de ces deux-là;

3° Le *petit phœnicoptère*, flammant pygmée, qui habite le Sénégal et le cap de Bonne-Espérance;

4° Le *phœnicoptère à manteau de feu*, qui appartient à la partie australe de l'Amérique, où M. d'Orbigny l'a rencon-



(Flammans.)

trée depuis la province de Buenos-Ayres jusqu'en Patagonie, et qui se trouve cependant quelquefois de l'autre côté de la ligne équinoxiale, même jusqu'aux Antilles. Cette espèce a été décrite par M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire sur des individus envoyés d'Amérique par M. d'Orbigny, et à l'aide des observations faites par le savant voyageur lui-même.

La première espèce de phœnicoptère était bien connue des anciens, qui plaçaient même sa langue, à cause de la graisse qu'elle renferme, au nombre des mets les plus délicats. Les historiens rapportent que l'empereur Héliogabale entretenait

constamment des troupes chargées de lui procurer en abondance des langues de flammans. Aujourd'hui même il paraît que ces langues sont encore, en plusieurs endroits, recherchées avec empressement, quoique dans un autre but. Ainsi M. Geoffroy Saint-Hilaire a souvent vu en Egypte le lac Menzaleh, à l'ouest de Damiette, couvert d'une multitude de barques destinées à la chasse des flammans, et qui en reviennent quelquefois remplies. On arrache la langue de ces oiseaux, et on en extrait par la pression une substance graisseuse qui s'emploie en manière de beurre; le corps, privé de langue, est vendu aux pauvres gens, qui s'accommodent de la chair, quoiqu'elle soit huileuse et qu'elle conserve, malgré tous les assaisonnemens, une odeur de marais désagréable.

La langue du flammant rouge des Antilles est aussi un morceau fort délicat, et même, suivant le père Dutertre, la chair, quoique sentant un peu la marine, fournirait un très bon manger; mais le père Labat, dont le goût semble avoir été plus délicat que celui de son confrère, établit sous ce rapport une grande différence entre les jeunes et les vieux. Le bon religieux, pendant une relâche forcée de plusieurs semaines dans une île déserte, n'avait eu pour occuper son esprit autre chose à faire que d'observer les mœurs de ces oiseaux, et il les a décrites avec sa vivacité accoutumée. La petite île où il se trouvait a reçu des Espagnols le nom d'île d'*Aves*, parce qu'elle est, surtout à l'époque des pontes, le rendez-vous d'une multitude innombrable d'oiseaux aquatiques; ce n'est cependant qu'un amas de sable où il n'y a ni sources ni mares d'eau potable.

« Je m'étais imaginé, dit le père Labat, que pour les oiseaux de rivière, et même pour les oiseaux de mer, il fallait de l'eau douce. Ce que j'ai vu dans ce lieu m'a détrompé; car, outre des flammans, des grands-gosiers, des mouettes, des fones, des frégates, j'y ai vu et j'y ai tué des pluviers, des vingeons, des chevaliers, des poules d'eau de toutes les sortes, qui sont bonnes à manger, et que l'on trouve ordinairement dans nos îles, dans les lieux marécageux.

» Au commencement, dit le voyageur, ces oiseaux étaient si fiers qu'à peine se voulaient-ils donner la peine de se remuer de leur place pour nous laisser passer; à force de les fréquenter et de les corriger ils devinrent plus polis, et nous avions à la fin besoin du fusil pour nous familiariser avec eux, au lieu que le bâton et les pierres suffisaient dans les premiers jours. »

Ce manque de défiance, au reste, ne s'observait pas chez tous les oiseaux indistinctement, et les flammans avaient toujours fait exception. « Ces oiseaux, dit le Dominiquin, ne se laissent approcher que très difficilement, et il faut se cacher dans des broussailles pour les tirer quand ils viennent à terre. Nos gens en tuèrent quelques uns, et trouvaient leur chair bonne. J'en ai mangé, et je lui ai trouvé goût de marecage; les jeunes sont meilleurs que les vieux, parce qu'ils sont plus tendres. Je souhaitais fort d'en avoir de jeunes pour les apprivoiser : je fis des lacets que j'attachai à des piquets dans les marécages où il y avait de leurs anciens nids, et où ils venaient chercher leur nourriture; je fis jeter aux environs tous les petits poissons que nous prenions à la seine, et j'en pris ainsi plusieurs. Une fois pris par le pied, ils ne se soumettaient pas cependant; les vieux surtout se défendaient à grands coups de bec, et lorsqu'on leur avait saisi la tête et le bec, ils égratignaient à merveille avec leurs griffes dont leurs pieds, quoique faits en pattes d'oie, sont armés. Nous fîmes tout ce que nous pûmes pour leur faire entendre raison; il n'y eut jamais moyen de les faire ni boire ni manger, ni de les empêcher d'égratigner ou de donner des coups de bec dès qu'ils se trouvaient en état de le faire. A la fin nous les tuâmes, et nous les mangeâmes. Pour les jeunes que nous prîmes, ils furent plus sages que leurs pères et mères; en moins de quatre jours ils venaient manger dans ma main. Cependant je les tenais attachés sans trop me fier à eux, car ils avaient au fond toujours le désir de nous quitter; et même avec les plumes de l'aile coupée on n'est pas sûr de les garder, car ils courent comme un lièvre. On était obligé de leur donner de l'eau salée à boire. Il m'en restait deux quand j'arrivai à la Guadeloupe, et j'en fis présent à un de mes amis qui les porta en France. »

Dans le premier âge les flammans n'offrent rien qui annonce l'éclatante parure qu'ils doivent avoir un jour. Dans l'espèce la plus anciennement connue, les jeunes, avant la mue, ont tous le plumage cendré, et beaucoup de noir sur les pennes secondaires des ailes et de la queue. A l'âge d'un an, ils sont d'un blanc sale; les grandes plumes des ailes brunes avec une bordure blanche, les couvertures à leur origine d'un blanc nuancé de rose et terminées de noir : leur taille n'est alors que d'environ trois pieds; lorsqu'ils ont atteint deux ans le rose prend plus d'éclat sur les ailes; mais le cou est encore blanc, ainsi que les autres parties du corps. Les vieux mâles, âgés de quatre ans, ont la tête, le cou, les ailes, la queue et les parties inférieures d'un beau rouge, moins foncé toutefois sur le dos et les scapulaires, et davantage sur les ailes dont les grandes plumes sont d'un beau noir. Le tour des yeux et la base du bec sont blanchâtres; depuis cette base jusqu'à sa courbure le bec est d'un rouge de sang, et le reste vers la pointe est noir : les pieds sont rouges. Les vieilles femelles, âgées de plus de quatre ans, ont aussi tout le plumage rouge, mais la teinte en est plus pâle; leur taille est aussi un peu moindre.

Dans le flammant à manteau de feu les distributions du rouge et du rose sont différentes; ainsi la tête, le cou, la queue sont généralement d'un rose pâle, tandis que les scapulaires sont d'un vermillon éclatant. Cette espèce se distingue aussi de l'autre par des jambes moins longues (la grosseur du corps étant à peu près la même dans les deux), et par un bec plus court dans lequel la couleur noire remonte beaucoup plus haut que chez le flammant commun.

Le P. Labat a décrit assez bien les nids des flammans rouges; mais comme toutes les espèces les construisent de la même manière, il suffira que nous parlions ici de ceux du flammant à manteau de feu, tels qu'ils ont été vus par M. d'Orbigny.

« Au milieu de la *saline d'André-Paz*, dit notre voyageur, j'aperçus, le 20 mars 1829, une petite éminence qui semblait une petite île de vase, et qui paraissait élevée d'un pied au-dessus du niveau du bassin de la saline. Je demandai ce que c'était au guide qui m'accompagnait, et j'appris que c'était une réunion de nids de flammans. Je voulus voir ces nids, et je m'acheminai vers eux en marchant sur le sel. Plus j'avançais, plus j'admirais cette quantité immense de sel qui couvrait plus de deux lieues carrées, cristallisée en croûte épaisse de six pouces sur toute la superficie de ce lac salé. Enfin j'arrivai au but de ma course : plus de trois mille nids étaient réunis de manière à former une petite île au milieu du sel. Chaque nid est un cône élevé d'un pied et demi, et dont la partie supérieure est tronquée et concave comme le fond d'un nid ordinaire, mais sans être tapissé de plantes : chaque nid est distant d'un pied de ceux qui l'entourent. Rien de plus singulier que cette réunion de cônes tous absolument semblables et d'égale hauteur. Plusieurs œufs restaient encore dans les nids. Mon guide me dit que les flammans viennent tous les ans par grandes troupes nicher dans ces lieux; que la femelle se met à cheval sur son nid pour couver, et que tous les ans les personnes qui travaillent à tirer le sel recueillent un grand nombre d'œufs pour les manger, et prennent aussi de jeunes individus dont la chair passe pour avoir un goût exquis. Je restai long-temps à observer ces nids, et à recueillir des œufs qui sont verdâtres et tachetés de brun. Le grand diamètre de ces œufs est de 11 centimètres, le petit de 6. »

Idées de madame de Sévigné sur l'esprit d'ordre. — M. le Chevalier dit toujours les meilleures choses du monde à votre fils sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires dont vous ne sauriez trop le remercier : il entre dans tout, il se mêle de tout, et veut que le marquis ménage lui-même son argent, qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile. C'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de grand seigneur, de *qu'importe*, d'ignorance et d'indifférence qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi j'en suis charmée, et trouve bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres.

Fragment d'une lettre du 10 décembre 1688.

De quelques indications du baromètre. — Les personnes qui possèdent un baromètre à mercure, et qui le consultent pour savoir le temps qu'il fera, bornent, en général, leurs observations à voir si le mercure monte ou descend dans le tube. Si le mercure monte, on en conclut qu'il fera beau; si au contraire il descend, on compte sur du mauvais temps. — Il y a cependant d'autres phénomènes que le baromètre indique; et sans chercher ici à donner l'explication physique des causes qui les produisent, nous pensons rendre service à nos lecteurs en leur offrant les principales et *les moins trompeuses* de ces indications, qui pourront leur être utiles dans les usages journaliers, et servir aussi à diriger les agriculteurs dans certains travaux.

Quand le sommet de la colonne de mercure est convexe, c'est-à-dire a sa courbure dirigée vers le sommet du tube, c'est qu'il se dispose à monter, alors on doit espérer du beau temps; si au contraire il est concave, c'est que le mercure se dispose à descendre, et on doit craindre le mauvais temps.

Lorsqu'il y a en même temps deux vents, l'un près de terre et l'autre dans la région supérieure de l'atmosphère; si le vent le plus bas est nord et le plus élevé sud, il ne pleuvra pas, quoique le baromètre puisse être très bas; mais si le vent le plus élevé est nord et le plus bas sud, il pourra pleuvoir, quoique le baromètre puisse être alors très haut.

Quand le mercure monte un peu après être resté quelque temps sans mouvement, on a lieu d'espérer du beau temps; mais s'il descend, c'est un signe de pluie ou de vent.

Dans un temps fort chaud, l'abaissement du mercure annonce le tonnerre; et s'il descend beaucoup et avec rapidité, on doit craindre l'arrivée d'une tempête.

Quand le mercure monte en hiver, c'est signe de gelée; si ensuite il descend, on doit s'attendre à un dégel; mais s'il monte encore pendant la gelée, on est presque sûr d'avoir de la neige.

Pour peu que le mercure monte ou continue à monter pendant ou après une tempête, ou une pluie longue et abondante, il y aura du calme ou du beau temps.

Toute variation brusque, rapide et considérable indique un changement de courte durée; toute variation lente et continue assure la durée du changement qu'elle présage.

Quand le mercure monte la nuit et non le jour, c'est un signe presque certain de beau temps.

Si le baromètre et le thermomètre baissent sensiblement tous deux ensemble, c'est un signe de grande pluie plus certain que si le baromètre descendait seul.

Si au contraire le baromètre et le thermomètre montent ensemble, c'est l'annonce fort probable d'un temps sec et serein.

Raoul Spifame, libelliste sous Henri II. — Les projets de réformation de Raoul Spifame, rédigés en forme d'arrêts, sont annoncés par le titre de son livre, publié en 1556, comme un recueil de prétendus *actes rendus par le roy très chrestien Henry II, en la justice royale, impériale et pontificale*, etc.; car telle est la traduction libre du titre principal, imprimée au verso de ce titre, qui est en latin, quoique tout l'ouvrage soit écrit en français.

Ce livre étant fort rare, on l'a pris réellement dans les deux derniers siècles pour un recueil d'actes sérieux, et des jurisconsultes, peu versés dans la science du bibliographe, l'ont cité de bonne foi entre Loisel et Dumoulin. On trouve beaucoup de bouffonneries et de déclamations satiriques dans cette singulière composition; mais on y remarque aussi des vues prophétiques, dont la civilisation plus avancée a fait son profit.

Entre autres améliorations d'intérêt public dont Raoul Spifame conçut l'idée et formula le projet, il demandait :

Le dépôt à la Bibliothèque du roi d'un exemplaire des livres nouveaux; — la résidence des évêques; — des chambres arbitrales de commerce; — des commissaires de police pour les trente-deux quartiers de Paris; — la suppression des enseignes en saillie; — la destruction des chiens errans; — des abattoirs hors des villes; — la fixation du commencement de l'année au 1er janvier (elle commençait alors à Pâques); — une même mesure et un même poids pour tout le royaume; — un même droit et une même coutume; — une retraite pour les soldats invalides; — la construction de divers quais et ponts à Paris; — l'isolement des établissemens insalubres. — Et tout cela en 1556!

Extrait d'une brochure de M. LEBER, 1835.

LES RUINES DE SAINT-REMY.

La *Guienne*, le *Béarn*, le *Roussillon*, le *Languedoc* et la *Provence*, notre Espagne et notre Italie, semblent attendre des colonies d'artistes en tout genre, de poètes et de savans. A tous elles offrent des sujets variés d'étude et de nobles inspirations, des monumens à reconstruire, des inscriptions à déchiffrer, des préjugés à redresser, des poèmes et des romans à faire ou à trouver tout faits, des airs nationaux à noter.

Depuis assez long-temps les eaux de Bagnères et de Baréges ont attiré le beau monde, la poésie et la peinture, vers les montagnes du Béarn, et les Pyrénées ont cessé d'être pour nous les colonnes d'Hercule. Plusieurs baigneurs ont tracé des croquis sur les lieux, et ont fait payer à plus d'une Revue les frais de leur voyage. Ces légers éclaireurs n'ont fait que devancer, nous l'espérons ainsi, les expéditions de découverte qui mettront en lumière les trésors de science et d'art enfouis dans ces belles contrées.

On s'est moins occupé de la partie orientale du midi de la France. Beaucoup de gens du monde ne connaissent du Languedoc que le pont du Gard (1833, page 352) et les Arènes de Nîmes, et de la langue d'Oc que le nom de Clémence Isaure.

La Provence est encore plus ignorée. Que de voyageurs l'ont rapidement traversée, allant demander à l'Italie des vestiges de l'antiquité que la Provence leur offrait, moins importans sans doute et en plus petit nombre, mais toutefois dignes d'intérêt comme ces merveilles de Rome que chacun connaît aujourd'hui sans les avoir vues, ou vante sans les connaître.

La Provence cache peut-être, dans les nombreux monumens qui couvrent son beau sol ou dans ceux que son sol recouvre, le secret de bien des mystères déclarés impénétrables par la science moderne; car pour celui qui sait que Marseille fut l'émule de Rome et d'Athènes, par l'élégance de ses mœurs et par la force de ses études, la Provence complète l'Italie. Mais ce n'est ni sur ses grandes routes ni dans ses grandes villes qu'elle peut offrir à l'étude l'attrait piquant de la découverte et le charme de l'imprévu. Des travaux importans, publiés à diverses époques sur ses principales antiqui-

tés, abrègent les recherches contemporaines et peuvent quelquefois y suppléer. Aujourd'hui le savant doit prendre le havresac et le bâton ferré du voyageur paysagiste, et s'aventurer dans les routes les moins frayées. De vives jouissances lui sont promises.

Nous ne prétendons cependant pas que de grands monumens aient pu jusqu'à ce jour demeurer inconnus au monde savant; mais nous croyons qu'il reste à dire bien des choses sur ceux dont on a le plus parlé, et à populariser des notions réservées jusqu'à ce jour à la haute aristocratie scientifique. C'est dans ce but que nous mettons aujourd'hui sous les yeux du public les ruines antiques peu connues qu'on remarque à un quart de lieue de la petite ville de Saint-Remy (voir aussi 1833, p. 296, *Pont de Saint-Chamas*).

Patrie de l'abbé l'Expilly, géographe célèbre, et des frères Michel et Jean Nostradamus, le premier auteur des fameuses centuries, le second historien consciencieux des anciens poètes provençaux, Saint-Remy est située dans le département des Bouches-du-Rhône, à quatre lieues d'Arles, et à peu de distance d'un bras de fleuve qui réunit la Durance à la mer du Martigues. Sa population ne s'élève guère au-dessus de 5,000 habitans, qui s'adonnent pour la plupart au commerce des huiles, et à la récolte de l'excellent vin du terroir.

Quant au nom de Saint-Remy, il fut donné à cette ville vers 501, année où le roi Clovis vint assiéger Avignon que défendait Gondebaut. Saint Remy, archevêque de Reims, accompagna le roi dans cette expédition, et séjourna quelque temps dans l'antique Glanum, où le souvenir de sa bienfaisance décida du nom chrétien que devait adopter la ville convertie. Quant à l'importance de l'ancienne Glanum, Mela, Pline et Ptolémée la mentionnent, et ses ruines en font foi.



Ruines antiques de Saint-Remy, département des Bouches-du-Rhône.

Notre gravure représente un arc de triomphe élevé, selon quelques écrivains, en mémoire des victoires de Marius, et un mausolée fort élégant, composé de trois ordres d'architecture; ce mausolée est orné à sa base de quatre bas-reliefs, dont trois représentent des trophées, et dont le quatrième, où l'on voit une femme renversée de cheval et soutenue par des figures sans attributs, n'a point encore reçu d'explication satisfaisante.

Il en est de même de l'inscription du monument, qui est ainsi conçue:

SEX . L . M . JULIE . I . C . F . PARENTIBUS . SUIS

et dont dix interprétations différentes n'ont point encore fixé le vrai sens. Honoré Bouche la restitue ainsi qu'il suit: *Sextus Lucius maritus Juliæ istud cenotaphium fecit parentibus suis*: Sextus Lucius, mari de Julie, éleva ce cénotaphe à ses parens.

Au reste, ces deux monumens ne sont pas les seuls vestiges de la grandeur passée de Saint-Remy. Quelques fouilles superficielles ont fait découvrir de nombreuses inscriptions, des médailles d'or, d'argent et de bronze, des larmoirs de verre; peut-être de nouvelles recherches donneraient-elles à nos musées une seconde Vénus d'Arles.

La finesse est une qualité dans l'esprit et un vice dans le caractère.

DUBAY.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1835. — PEINTURE.

LA MORT DU DUC DE GUISE, PAR M. PAUL DELAROCHE.



(Salon de 1835. — Assassinat du duc de Guise, tableau de M. Paul Delaroche.)

Le meurtre du duc de Guise, l'un des évènemens de notre histoire les plus importans par le résultat et les plus dramatiques par les détails, a trouvé des apologistes et des vengeurs passionnés. Plus de deux cents ouvrages pour et

contre furent publiés dans les deux années qui suivirent ce grand coup-d'état, et les discussions qu'il avait soulevées ne commencèrent à se ralentir que lorsque l'abjuration de Henri IV et le triomphe du catholicisme eurent assoupi la fureur des querelles religieuses.

On ne voit plus aujourd'hui, dans les deux acteurs de ce drame, qu'un sujet dont l'ambition toute personnelle ne fut nullement préoccupée d'intérêts sociaux, et un monarque à vues non moins étroites, qui, réduit aux dernières extrémités, recourut, pour sauver sa couronne, à un moyen violent que les mœurs du temps expliquent sans l'excuser.

M. Delaroche, en représentant la mort du duc de Guise, a réduit ce sujet aux proportions qui conviennent à notre époque. Il en a fait un tableau de chevalet, et ce tableau, composé depuis deux ans et acheté par le duc d'Orléans, est le seul qu'il ait exposé au salon de 1835.

La vogue qui s'était prononcée aux expositions précédentes en faveur de ses grands ouvrages est restée fidèle au peintre de Cromwell, des Enfans d'Edouard et de Jane Gray (1834, p. 273).

M. Delaroche a toujours montré dans le choix de ses sujets une rare intelligence des goûts et des passions du public. En représentant Cromwell en face du corps décapité de Charles Ier, ou Jane Gray, les yeux bandés, cherchant de la main la place où doit tomber sa jeune tête, ou encore les Enfans d'Edouard, insoucians dans leur prison, et entendant déjà les pas des assassins, il a donné à ses tableaux un intérêt propre à en assurer le succès, même avec des qualités moins artistiques que celles qui le distinguent.

Après ces trois grands coups frappés pour attirer et ensuite fixer l'attention parisienne, le peintre, que l'Italie et ses graves études nous avaient enlevé pendant trois mois, n'a pas voulu manquer à l'attente générale. La page étroite, mais bien remplie, dont il a enrichi cette année l'exposition, et dont il n'a voulu faire sans doute qu'une des vignettes de son œuvre, a été incessamment assiégée par le public depuis le 1er mars jusqu'au 31 avril.

Dandys, bourgeois, dames élégantes, etudians, grisettes, se pressaient, se foulaient devant ce tableau dont beaucoup n'ont pu apercevoir que le cadre élégant, et qui, placé à trois pieds seulement du sol, disparaissait entièrement derrière les chapeaux à plumes et à fleurs. Plusieurs vols ont été commis à la faveur de cet empressement.

La mort du duc de Guise de M. Delaroche ne rappelle que par la dimension deux tableaux du même peintre, dont l'un représente le cardinal Mazarin s'efforçant sur son lit de mort de dérober aux courtisans qui l'entourent les progrès de sa maladie, et le second le cardinal de Richelieu, embarqué sur le Rhône, et traînant après lui Cinq-Mars et de Thou, destinés à périr.

Ces deux tableaux diffèrent entièrement par leur mode de peinture et de composition de celui dont nous donnons ici le dessin; ce dernier se rapproche beaucoup de la manière hollandaise.

L'artiste a choisi le moment où le roi, sorti de son oratoire, écarte la portière de son cabinet et, pâle, demande *si tout est fait.* Il aperçoit alors le corps du duc, qui est allé tomber à l'autre extrémité de l'appartement, et ses gentilshommes paraissent lui raconter les détails de l'exécution. Dans un article qui fait partie de la 28e livraison de l'année 1834, nous avons donné sur la mort du duc de Guise des détails que nous ne répéterons point ici.

Ce dénouement si grave et si inattendu des états-généraux qui semblaient devoir porter Henri de Lorraine sur le trône, fut envisagé comme décisif par la cour qui crut le roi sauvé : la monarchie l'était; mais le roi ne le fut pas. Henri III mit de la lenteur et de la négligence à poursuivre les conséquences de cet acte de vigueur, et il n'en tira pas tout le fruit qu'en attendait son parti. C'est ce que sa mère avait prévu. Quand, après la mort du duc de Guise, le roi entra dans l'appartement de Catherine en lui disant : « Ma mère, je suis roi de France! » cette princesse lui répondit : « Mon fils, voilà qui est bien coupé, maintenant il faut coudre ; mais j'ai peur que ce coup-là ne vous fasse roi de rien. »

PRIX DÉCENNAUX (1810).

(Suite. — Voy. pag. 154.)

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Grands prix de première classe (10,000 fr.).

1° *Au compositeur du meilleur opéra représenté sur le théâtre de l'Académie impériale de musique.*

Dix grands opéras avaient été représentés dans la période du concours. Dans ce nombre on comptait la *Sémiramis* de Voltaire, arrangée par M. Deriaux, mise en musique par Catel, et *la Vestale*, paroles de M. de Jouy, musique de Spontini. — Le jury et la classe s'accordèrent pour attribuer le prix à *la Vestale*, dont le mérite, justifié par la supériorité du succès, ne permettait pas d'hésiter. — Il y eut mention très honorable pour la *Sémiramis*.

2° *A l'auteur du meilleur tableau d'histoire.*

Les principaux tableaux d'histoire qui avaient paru dans l'époque du concours étaient : *le Combat des Sabins et des Romains*, de David; une *Scène du déluge*, par Girodet; *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le crime*, par Prudhon; *Phèdre et Hippolyte*, par Guérin; *les Trois Ages*, par Gérard. — Le jury et la classe décernèrent le prix à l'œuvre de Girodet.

« Pensée neuve et poétique, tout entière de l'invention du peintre; grand caractère, énergie et sensibilité, étude savante, correction de dessin, exécution des plus soignées : telles sont les qualités qui font de la *Scène du déluge* l'une des plus belles productions de l'école française. » Après cet hommage, les juges critiquèrent la bourse que porte le vieillard, comme étant un trop mesquin accessoire au milieu d'une scène aussi imposante; ils trouvèrent que les draperies, imbibées d'eau, étaient trop volantes; que les eaux bouleversées devaient être plus salies et moins transparentes, qu'il y avait de la crudité dans quelques draperies, et que l'enfant suspendu aux cheveux de sa mère manquait de grâce enfantine.

Quant au tableau *des Sabines* de David, le jury dut en faire une critique sévère, pour justifier la préférence dont il honorait l'élève luttant contre le maître. Il écarta d'abord l'accusation de plagiat portée depuis long-temps contre cette œuvre, et fondée sur ce que l'idée première se retrouvait dans une pierre antique, nommée *médaillon du roi* et décrite dans les Antiquités de Montfaucon. La question du *Nu* tant reproché à l'auteur fut ensuite discutée. David alléguait, entre autres justifications, qu'il lui eût été plus aisé de revêtir ses personnages d'armures que de les peindre nus; il ajoutait : *Qui peut le* PLUS *peut le* MOINS. — Mais, dit le jury, la première loi est de ne pas blesser la vérité et les convenances, et ce n'est pas le PLUS, mais le MIEUX qu'il faut chercher.

Enfin le jury critiquait la figure de Tatius trop pesante et placée sur ses jambes comme un danseur de théâtre; il reprochait une confusion dans les plans, un ton de couleur faible et monotone, un défaut général de vigueur et d'harmonie. — La classe, tout en se rangeant au jugement du jury, ne parut point trouver que parfaite justice eût été rendue à David. Dans cet ouvrage, dit-elle, la somme des beautés à admirer l'emporte de beaucoup sur ce qu'il peut laisser à désirer, correction de dessin admirables, expression animée sans exagération, profonde connaissance de l'art, noblesse d'Hersilie, grâce naïve des enfans; en un mot, ce tableau

offre ce qu'on voit rarement, le beau idéal de l'antique réuni à la vérité de la nature.

5° *A l'auteur du meilleur tableau représentant un sujet honorable pour le caractère national.*

Bret, Berthelemy, Regnault, Girodet, Carle Vernet, Meynier, Thévenin, Gros et David apportèrent le tribut de leurs talens. Dans tous les tableaux, Napoléon fait le sujet principal. — Ici, c'est l'empereur saluant du chapeau les blessés autrichiens, ou pardonnant aux révoltés du Caire; là, sous des figures allégoriques, il s'élève dans les régions célestes, ou triomphe au temple de l'immortalité. Plus loin il reçoit les clefs de la ville de Vienne, ou combat à Aboukir; il donne ses ordres avant la bataille d'Austerlitz, ou visite le champ de bataille d'Eylau.

Les trois tableaux qui parurent au jury dignes d'aspirer au prix, furent *la peste de Jaffa*, par Gros; *le passage du Mont Saint-Bernard*, par Thévenin; *le sacre de Napoléon*, par David. — Ce dernier l'emporta.

Mentionnons ici les paroles flatteuses qui accompagnèrent le jugement du jury et de la classe sur M. Gros. « Le tableau de la peste de Jaffa, disait-on, est un de ceux qui peuvent le plus prétendre au prix. La hardiesse, la fougue et l'éclat caractérisent le pinceau de ce peintre; sa couleur est riche, mais n'est pas toujours vraie; son dessin est animé sans être toujours correct; mais de cet ensemble résultent des effets puissans. — Les fautes de correction qu'on lui reproche dans le dessin, ajoute la classe, sont peut-être l'effet d'une exécution trop prompte et trop facile, et de la fougue extraordinaire de son génie. »

4° *A l'auteur du meilleur ouvrage de sculpture, sujet héroïque.*

La statue *de Nicolas Poussin*, par M. Julien; la statue *de la Pudeur*, par M. Cartellier; la statue en marbre *de Napoléon*, par M. Chaudet. — Cette dernière fut couronnée; elle avait 6 pieds de haut, et se trouvait placée dans la salle d'assemblée du corps-législatif.

5° *A l'auteur du meilleur ouvrage de sculpture, dont le sujet fût puisé dans les faits mémorables de l'histoire de France.*

Le prix fut donné à M. Lemot, pour le bas-relief placé dans le tympan du grand fronton de la colonnade du Louvre. On y voit le groupe des muses, parmi lesquelles Clio tenant burin de l'histoire grave sur le cippe qui porte le buste de Napoléon : *Napoléon-le-Grand a terminé le Louvre.*

6° *A l'auteur du plus beau monument d'architecture.*

Le texte du décret imposant au jury de restreindre son examen aux seuls ouvrages d'art qui peuvent recevoir le titre de *monumens*, l'arc de triomphe du Carrousel fut le seul qui pût être présenté, et malgré, ses imperfections, jugé digne du prix.

7° *Au compositeur du meilleur opéra-comique représenté sur un de nos grands théâtres.*

La dénomination de l'opéra-comique fut donnée primitivement à de petits drames d'un genre gai, pastoral et même burlesque, où le dialogue était coupé par des couplets auxquels on adaptait des airs connus, la plupart populaires.

Plus tard, les drames en musique qui y furent introduits, composés sur des plans plus réguliers, méritèrent une dénomination qui leur fût propre. Ils forment aujourd'hui un genre tout-à-fait national.

« C'est dans ce second théâtre que Grétry, le plus spirituel et le plus fécond des musiciens, a composé cinquante ouvrages dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre. »

« Si M. Grétry avait donné dans la période du concours quelqu'un de ses chefs-d'œuvre, il est probable, dit le jury, que ses rivaux eux-mêmes se seraient empressés de lui déférer la couronne. »

L'opéra de *Joseph*, par Méhul, fut présenté pour le prix. — Il fut fait une mention très honorable pour les *Deux journées*, de Chérubini.

Grands prix de deuxième classe (5,000 fr.)

Trois prix ; aux auteurs des meilleurs ouvrages de gravure en taille-douce, en médailles et en pierres fines.

« La gravure en taille-douce est celui de tous les beaux-arts où les Français ont acquis la supériorité la plus incontestable. Nos peintres, nos sculpteurs, nos architectes les plus habiles ont été égalés et même surpassés à quelques égards par des artistes étrangers; mais, Gérard Audran, G. Edelinck, Nanteuil, Maison, Drevet, n'ont point eu de rivaux. »

Après avoir rendu cet hommage à la gravure française, le prix fut donné à M. Bervic pour sa belle estampe de l'*enlèvement de Déjanire*, d'après un tableau du Guide alors au Louvre. Cette estampe peut être regardée, dit le jury, comme une des plus belles, dans le genre historique, qui ait paru depuis Louis XIV.

Pour la gravure en médailles, il fut décidé que le prix devrait être partagé entre MM. Rambert-Desmarets et Galle; et pour la gravure en pierres fines, le prix fut donné à M. Jeuffroy.

LES RUINES DE BALBEC EN SYRIE.

Après Palmyre, la plus célèbre des villes ruinées de l'ancien monde est Balbec, située dans la même région, et découverte dans les mêmes circonstances et à la même époque (voyez les Ruines de Palmyre, t. II, p. 140). Les voyageurs Wood et Darwkins, à qui l'on doit les renseignemens les plus exacts et les plus complets sur ces deux villes, se dirigèrent, à leur retour de Palmyre, vers Balbec en suivant par le désert un chemin presque direct et assez facile. L'aspect du pays, à mesure qu'on approche, devient moins aride et moins montagneux, et bientôt une vallée riante, s'ouvrant aux yeux du voyageur, laisse apercevoir à l'opposite le mont Liban et ses cimes couvertes de neiges. Cette vallée, appelée aujourd'hui la plaine de Bocat, est fertile, bien arrosée, et demanderait peu de soins pour devenir un des lieux les plus riches et les plus délicieux de la Syrie. Fermée d'un côté par le mont Liban, de l'autre par l'anti-Liban, elle s'étend en longueur de Balbec jusqu'à peu de distance de la mer, dans la direction du nord-nord-est au sud-sud-est; sa largeur moyenne est d'environ trois lieues. Les rivières qui la baignent sont la Litane et le Bardouni, dont les sources jaillissent au pied des montagnes qui forment la vallée; d'autres ruisseaux formés par la fonte des neiges du Liban ajoutent à la fertilité de cette plaine et grossissent les deux rivières qui bientôt se confondent pour se jeter à la mer aux approches de Tyr. C'est par là que les caravanes tyriennes prenaient le chemin de Palmyre et de l'Orient. La ville de Balbec est située vers l'extrémité de cette plaine au nord-est et à l'occident de Palmyre. Sa situation sur une éminence immédiatement au-dessous de l'anti Liban, offre un coup d'œil des plus agréables. Les villes de Damas et de Tripoli, de Syrie, en sont éloignées chacune d'environ seize lieues. Le nombre de ses habitans était, en 1751, d'environ 5,000 Arabes, parmi lesquels on comptait des chrétiens grecs et maronites et quelques juifs; mais le peuple y était pauvre et privé de commerce et de manufactures; aussi sa population a-t-elle toujours diminué depuis, et les misérables huttes qui forment la ville actuelle renferment-elles à peine un millier d'Arabes demi-sauvages.

Les auteurs anciens donnent aussi peu de renseignemens sur cette ville que sur Palmyre; mais il n'est pas douteux que Balbec ne soit la même ville qu'Héliopolis de Cœlésyrie, dont Macrobe parle comme ayant reçu de l'Héliopolis d'Egypte le culte du soleil qui y fut en honneur. Les anciens, en la nommant Héliopolis, l'ont quelquefois confondue avec l'autre ville de l'Egypte son homonyme; cela vient de ce que les noms d'Héliopolis et de Balbec désignent,

dans deux langues différentes, l'objet du culte particulier aux mêmes lieux, celui du *Soleil*, *Baal* ou *Belus*. — Héliopolis, en effet, signifie en grec la *ville du Soleil*, et le nom syriaque de Balbec désigne la vallée du *Soleil* ou de *Baal*. Balbec fut donc le nom ancien comme il est le nom moderne de la ville.

Les habitans du pays s'accordent à croire, d'après leurs traditions, que Salomon fut également le fondateur et de Palmyre et de Balbec. D'après les récits les plus accrédités, la ville aurait été bâtie par ce prince pour servir de résidence à la reine de Saba. Mais il est plus raisonnable d'attribuer le premier établissement et le premier temple fondés en ce lieu, aux Phéniciens qui adoraient le soleil, autrement dit *Jupiter Héliopolitain*, dont la statue avait été rapportée d'Egypte; son temple était fameux par les oracles qu'on y rendait.

Quoique fort ancienne, Balbec resta sans doute inconnue comme Palmyre, tant qu'elle conserva son indépendance. Aucun auteur grec n'en fait mention, et ce n'est que du temps des Romains que cette ville prend une existence et une place dans l'histoire. — Elle reçut sous Jules-César le titre de colonie romaine, qu'elle conserva sous Auguste; et l'oracle du Soleil attira l'empereur Trajan qui le consulta sur son expédition contre les Parthes. Du reste, les temples actuellement existans ne remontent même pas à cette époque de l'empire romain; la première et seule autorité que l'histoire fournisse sur leur fondation vient de Jean d'Antioche, surnommé Malala. Cet écrivain nous apprend que l'empereur Antonin-le-Pieux bâtit en l'honneur de Jupiter, dans la ville d'Héliopolis, près du Liban, un temple qui passait pour une des merveilles du monde, et c'est à ce passage unique que se rapportent les restes du monument le plus considérable que le temps ait épargné sur ce point. Comme d'ailleurs le goût d'architecture qu'on observe à Héliopolis ne diffère pas de celui qui régnait sous Antonin-le-Pieux, on a toute raison de rattacher à cette époque (le IIe siècle de J.-C.) la construction des grands édifices de Balbec.

Le culte païen prévalut long-temps dans cette ville, malgré les progrès du christianisme; mais il fut vaincu à son tour: les statues des temples furent abattues et les ornemens défigurés. Constantin s'était borné à fermer les temples païens; mais Théodose en abattit quelques uns et convertit le fameux temple d'Héliopolis en église chrétienne. — Postérieurement l'histoire n'offre guère que les noms de quelques évêques et



(Vue générale des édifices de Balbec.)

de quelques martyrs d'Héliopolis; puis cette partie du pays tomba au pouvoir du mahométisme.

Balbec était encore une ville considérable sous les califes, et le changement du temple en une forteresse fut apparemment leur ouvrage et celui de leurs successeurs; la barbarie ne faisait déjà plus alors qu'achever une œuvre de destruction commencée depuis long-temps. Telle fut la destinée de cette ville, qu'après avoir élevé le luxe et la magnificence au point le plus inouï, elle descendit peu à peu tous les degrés de l'infortune pour s'anéantir sous le despotisme dégradant qui pèse sur la contrée, et dont le joug dévorant tarit peu à peu toutes les sources de prospérité sociale.

Les restes de l'ancienne magnificence de Balbec ne couvrent pas, comme ceux de Palmyre, une grande étendue de terrain; leur ensemble se compose surtout de trois bâtimens distincts, assez rapprochés les uns des autres, et peu distans de la partie habitée de la ville. La vue que nous donnons ici présente ces édifices en même temps que les constructions de la ville moderne dont ils se distinguent aisément. A gauche se déploient les immenses constructions du temple du Soleil; vers le milieu de la vue s'élève un autre temple moins grand, mais plus entier et surmonté de deux tours carrées construites par les Arabes; enfin un troisième temple circulaire et plus éloigné se reconnaît à la flèche dont on l'a surmonté pour en faire une église grecque. Une colonne dorique, une mosquée turque et quelques autres bâtimens modernes s'élèvent çà et là, et une enceinte générale de murailles comprend la ville, les ruines et des terrains négligés. Ces murailles, défendues de distance en distance par des tours carrées, paraissent l'ouvrage mal assorti de plusieurs siècles,

par le mélange de chapiteaux, de membres d'architecture renversés, d'inscriptions et de matériaux divers accumulés sans ordre.

L'entrée du grand temple du Soleil est tournée à l'est. Après avoir traversé un portique de douze colonnes servant de façade aux autres édifices, on se trouve dans une vaste cour hexagone ayant 180 pieds de diamètre, et offrant de toutes parts, dans les colonnes et les autres ornemens qui décorent les chambres dont elle est environnée, les restes d'une magnificence architecturale au dessus de toute description. De



(Restes d'un temple circulaire à Balbec.)

cette cour on pénètre dans une autre encore plus spacieuse; la forme de celle-ci est quadrangulaire, et son étendue est de 370 pieds en longueur sur une largeur de 365. Elle conduit aux restes du temple proprement dit, édifice immense et admirable, dont quelques colonnes seulement sont restées debout : on en comptait originairement cinquante-six, dont dix aux extrémités et dix-huit sur chaque côté; elles occupaient un espace de 280 pieds en longueur sur une largeur de 157, et la hauteur des colonnes, y compris leur plinthe, était de 85 pieds. On ne peut rien imaginer de plus beau que l'aspect de ce temple et la richesse de sa décoration; mais nulle partie de l'édifice n'est peut-être plus surprenante que la terrasse ou le soubassement qui l'environne: les pierres dont il est formé ont, en général, 30 pieds de longueur sur 10 de largeur et 13 de haut, et l'on en remarque trois entre autres, ayant chacune 63 pieds d'étendue. D'autres pierres destinées à la même construction sont restées dans la carrière voisine. « Un seul de ces moellons, dit M. de Lamartine, avait 62 pieds de long sur 24 pieds de large et 16 d'épaisseur. Un de nos Arabes, descendant de cheval, se laissa glisser dans la carrière; et grimpant sur cette pierre, en s'accrochant aux entaillures du ciseau et aux mousses qui y ont pris racine, il monta sur le piédestal, et courut çà et là sur cette plateforme en poussant des cris sauvages; mais le piédestal écrasait par sa masse l'homme de nos jours : il faudrait les forces réunies de 60,000 hommes de notre temps pour soulever seulement cette pierre, et les plateformes de Balbec en portent de plus colossales encore, élevées

à 25 ou 50 pieds du sol pour porter des colonnades proportionnées à ces bases. »

Le second temple, moins grand et mieux conservé que le premier, a 220 pieds de longueur sur 114 de largeur; il était soutenu par trente-quatre colonnes, dont huit de front et treize de côté, s'élevant avec leur plinthe à 75 pieds : le style de sa décoration est, comme celui de l'autre, de la plus grande richesse.

Le petit temple circulaire situé au sud des deux autres, et dans le voisinage de la partie habitée de la ville, est un monument d'une exquise beauté. Il a 52 pieds de diamètre, non compris les colonnes qui l'entourent; il a été converti en église chrétienne. Le dessin que nous donnons peut dispenser de toute autre description de ce charmant édifice dont la grâce et la légèreté des décorations font, sans contredit, l'un des plus précieux joyaux de l'art antique.

Mécanisme de la voix humaine.— M. Cuvier venait de lire à une séance de l'Institut, en 1798, un mémoire très intéressant sur les organes de la voix dans les oiseaux; un célèbre anatomiste, présent à cette lecture, prit la parole : « M. Cu» vier, fit-il observer, n'aurait pas dû affirmer que les phy» siologistes ne sont pas d'accord sur le mécanisme de la voix » humaine, et le comparent les uns à un instrument à vent, » les autres à un instrument à cordes, attendu que la pre» mière de ces hypothèses est généralement adoptée. » — « Vous êtes dans l'erreur, s'écria involontairement un » autre anatomiste également célèbre, la voix humaine est » un instrument à cordes. » — Cette seconde observation excita un sourire universel, et prouva, d'une manière inattendue, la vérité de l'assertion de M. Cuvier.

LA FILLE DU ROI D'ARAGON.

(Chronique extraite du livre du chevalier de la Tour, Paris, 1514).

Commēt la fille au roy darra
gon perdit a estre royne despaigne.

« *Commēt* (comment) *la fille au roy darragon perdit à* (ne réussit pas à) *estre royne despaigne.* »

(Ces deux lignes forment le titre du récit suivant, imprimé à Paris au commencement du XVIe siècle.)

« Il est cōtenu (contenu) es gestes despaigne que le roy darragō (Jean) avoit deux filles, et voulut le roy despaigne (Henri IV) en avoir une. Et pour mieulx eslire celle qui mieulx luy plairoit si (il) se contrefist en guise dung serviteur et alla avec ses ambassadeurs et messages qui estoiēt ung evesque et deux barōs (barons). Et ne demādez pas se (si) le roy darragō leur fist grāt honneur et grant ioye. Les filles du roy sappareillerēt et se atournerent au mieulx quelles peurent. Et par especial (surtout) lainsnee q̄ (qui) pensoit que les parolles feussent pour elle. Si furent leans (pendant) trois iours pour veoir et regarder leurs contenāces dont il advint q̄ (que) au matin le roy despaigne q estoit desguise regardoit la contenāce delles. Si regarda q̄ quant len salua lainsnee quelle ne leur respondit riēs (rien) que entre ses dents et estoit fiere et de grant port mais sa seur estoit humble et de grāt courtoysie plaine et saluoit humblement le grat et le petit. Apres il regarda que une fois les deux seurs jouoient aux tables (tric trac) avec deux chevaliers mais lainsnee tensa a lun des chevaliers et lui mena forte fin (finit la partie en lui faisant des reproches) mais sa seur moins nee (cadette) qui avoit aussi perdu ne faisoit semblant de sa perte ains (au contraire) faisoit aussi bonne chiere (réception) comme si elle eut tout gaigne. Le roy despaigne qui regarda tout se retira a coste (à l'écart) et appela ses gens et leur dist. Vous scavez que les roys despaigne ne (ni) les roys de France ne se doivent marier fors (mais) noblement a femme de bonnes meurs bien nee et taillee a deveuir a bien et a honneur (portée au bien et à la vertu) et pour ce jay veu ces deux filles et regarde leurs manieres et leurs guises. Si me semble que la plus jeune (nommée Blanche, comme sa mère) est la plus humble et la plus courtoise et n'est pas de si haultain courage ne de si haulte manière comme lainsnee (Léonore, mariée plus tard au comte Foix) si comme jay pu aparcevoir et pour ce prennez la plus jeune, car la eslis. Si lui respondirent sire lainsnee est la plus belle et sera pls grant honneur a vous de avoir lainsnee que la plus jeune et il respondit que il nestoit nul honneur ne nul bien terrien (aucun honneur ni aucun bien terrestre) qui ressemblast a boute et a bonnes meurs et par especial a humblesse et pour ce que je lai veue la plus humble et la plus courtoise je la vueil avoir et ainsi lesleut (la choisis). »

Note palæographique. — Quoique le manuscrit d'où l'on a extrait ce récit ait été imprimé au commencement du XVIe siècle, l'écriture (dont deux lignes sont en tête) et le langage appartiennent encore au XVe siècle.

Il y a erreur dans l'expression de *roi d'Espagne.* Quand il y avait un roi d'Aragon, il y avait bien les rois de Castille, de Léon, de Navarre, etc.; mais ce n'est qu'après que ces royaumes eurent pris fin, que leur réunion constitua celui d'Espagne. On est donc porté à croire qu'on a mis l'Espagne pour la Navarre, en prenant le tout pour la partie.

Le XVe siècle a beaucoup gagné sur le précédent (XIVe), tant pour l'écriture que pour le langage; d'abord les abréviations sont bien moins nombreuses, on n'y voit plus que celle de l'*n* remplacé dans certains mots par une espèce de tiret. On n'aperçoit aussi que très peu de mots latins qui fourmillaient encore dans le XIVe siècle. Les accens n'existaient pas encore, et c'est seulement à cette époque (XVe siècle) qu'on a commencé à s'en servir, ainsi que des points sur les *i* et à la fin des phrases. Ces derniers se trouvent la plupart du temps mal placés, et gênent conséquemment l'intelligence du récit, plutôt que de l'aider.

Le siècle suivant (XVIe) est peu différent, pour l'écriture et l'expression du langage. Cependant on a beaucoup plus de peine à lire les manuscrits de ce siècle que ceux des précédens, l'écriture n'étant composée en grande partie que de caractères allemands; l'ortographe est bien moins suivie que dans le XVe siècle, seulement on reconnaît une amélioration importante dans l'emploi fréquent de la virgule, placée plus à propos que les points ne l'étaient au siècle précédent.

ACIDE PECTIQUE.

Il n'est personne qui n'ait remarqué dans les confitures extraites des différens fruits, tels que les groseilles, les pommes, les abricots, les pruneaux, etc., une consistance particulière que l'on définit par le nom de gelée. Elle est due à une substance qu'un chimiste français, M. Braconnot, a découverte en 1824, et qui entre pour une grande partie dans ces mets agréables; cette substance a été nommée *acide pectique*, en raison même de son aspect (*pectis*, en grec, veut dire *gelée*), et de sa saveur légèrement piquante.

On trouve l'acide pectique dans beaucoup de fruits, d'écorces, de racines; il abonde principalement dans les racines de céleri, de navet, de carotte. Des procédés faciles à exécuter permettent de l'en extraire sans beaucoup de frais.—L'acide pectique n'a par lui-même aucune saveur propre à flatter le palais; il est à peu près insipide, sauf une légère acidité; mais on peut, en le sucrant et l'aromatisant avec de l'huile

volatile de citron, ou de fleurs d'orangers, ou de vanille, ou de muscade, faire une gelée tremblante des plus agréables et des plus délicates. Les confitures obtenues selon la méthode ordinaire avec les divers fruits n'ont pas besoin de ces arômes, parce qu'elles contiennent ceux qui sont propres aux fruits dont on les tire.

L'acide pectique, préparé comme nous l'avons dit, présente plusieurs avantages. Il peut être administré aux malades dans le cas où l'estomac affaibli, soit par de graves souffrances, soit par une longue irritation, ne saurait supporter aucune nourriture, pas même de légères dissolutions de salep et de sagou; il les prépare ainsi à recevoir sans danger des alimens plus substantiels. En outre, l'acide pectique permet de tromper l'appétit des convalescens. Pour comprendre ceci, il faut savoir que l'acide pectique peut absorber beaucoup d'eau, se gonfler et présenter un gros volume renfermant très peu de substance alimentaire; en offrant donc à un malade affamé dont l'estomac a besoin de ménagemens, une notable portion de cette gelée, on pourra lui laisser l'illusion d'avoir fait un copieux repas.

DES GOBE-MOUTON
ET DES ÉGAGROPILES.

Quelques campagnards méchans et madrés ont peut-être encore la recette des *gobe-mouton*, espèces de pilules destinées à faire mourir le troupeau du voisin.

Ces pilules se composent, dit-on, de bourre ou de filasse roulées en boulettes que l'on fait frire, ou que l'on enduit de poix, de beurre, ou de miel. L'innocent animal, affriandé par l'enveloppe, GOBE avidement les pilules meurtrières placées le long du chemin, ou cachées cauteleusement sous l'herbe par l'ennemi de son maître.

On a ouvert des moutons soupçonnés d'avoir été GOBÉS; leur estomac contenait en effet les fatales boulettes qui paraissaient confectionnées comme nous venons de l'expliquer.

En 1792, un laboureur des environs d'Evreux, accusé d'avoir détruit ainsi un troupeau, fut condamné à la flétrissure et à six années de galères.

Cet homme appela du jugement. — Le tribunal d'appel crut devoir consulter la société royale d'agriculture, sur la question de savoir si *le gobe-mouton* était en effet un moyen d'empoisonnement.

Il résulta du rapport de cette société que les prétendus gobe-mouton n'étaient que des *égagropiles*, c'est-à-dire des pelottes de poils ou de laines que l'on trouve dans la panse de plusieurs animaux ruminans, qui sont recouverts d'un enduit visqueux produit par les sucs de l'estomac, et qui en effet peuvent causer leur mort.

(Egagropile est formé des mots grecs *aïx*, chèvre; *agrios*, sauvage; *pilos*, balle de laine).

Le séjour des poils et de la laine dans l'estomac en altère la couleur, de sorte qu'on peut les prendre pour de la vieille bourre.

La société d'agriculture expliqua ainsi la formation des égagropiles.

Les animaux, en léchant leurs petits et se léchant eux-mêmes, ramassent sur leur langue des poils et des filamens de laine qui passent dans l'estomac; les moutons particulièrement avalent de la laine; en hiver, les plus avides s'enfonçant dans les rateliers, couvrent leur toison de fragmens de fourrages que les autres s'empressent de brouter en arrachant de la laine qu'ils avalent en même temps; en été, des flocons de laine s'accrochent aux haies et aux broussailles, et les bêtes les mangent en broutant. — La société d'agriculture fortifia son avis d'un certificat du maître de poste de Nonancourt, qui avait plusieurs fois placé des gobe-mouton sur les chemins où paissait son troupeau et qui n'avait vu aucun animal y toucher

Le malheureux laboureur ne fut point marqué du fer rouge, il n'alla pas aux galères, il fut absous. Mais on peut croire qu'avant lui, d'autres accusés moins heureux avaient été condamnés au supplice pour le même délit par des tribunaux qui avaient jugé sans un examen aussi approfondi.

FAUCONNERIE.

(Troisième et dernier article. — Voir pages 104 et 123.)

Le *faucon ordinaire* (faucon commun), celui qui a donné son nom à la chasse où l'on se sert des oiseaux de proie, est de la grosseur d'une poule, et porte sur la joue une large moustache triangulaire noire. Son plumage varie beaucoup avec l'âge. Jeune, il a le dessus brun avec les plumes bordées de roussâtre, le dessous blanchâtre avec des taches longitudinales brunes; à mesure qu'il vieillit, les taches du ventre et des cuisses tendent à devenir des lignes transverses noirâtres, le blanc augmente à la gorge et au bas du col, le plumage du dos devient plus uniforme et d'un brun rayé en travers de cendré-noirâtre; la queue est en dessus brune avec des paires de taches roussâtres, et en dessous avec des bandes pâles qui diminuent de largeur avec l'âge; la gorge est toujours blanche, les pieds et la cire du bec sont tantôt bleus et tantôt jaunâtres.

Cette grande espèce habite le nord du globe, toujours sur les rochers les plus hauts et les montagnes les plus escarpées; mais on trouve dans le reste de l'Europe des espèces inférieures pour la taille, dont plusieurs ont en petit les même formes et les mêmes qualités. Parmi celles-ci, on distingue le *faucon hobereau* et l'*émérillon*. — Le premier, assez commun en France, poursuit les alouettes et les enlève devant le fusil du chasseur. Il peut être dressé pour la perdrix. On prétend que le nom de *hobereaux*, donné autrefois à de petits seigneurs, vient de ce que ceux qui n'avaient pas les moyens d'entretenir une fauconnerie chassaient avec ces oiseaux moins coûteux; selon d'autres, le naturel déprédateur du hobereau aurait servi à stygmatiser les injustes et rapaces entreprises des seigneurs sur leurs voisins. — L'émérillon est l'un des plus petits et en même temps des plus courageux parmi les oiseaux de proie. Il a environ dix pouces de longueur; propre à la chasse des alouettes et des cailles, il prend même les perdrix et les transporte, quoique plus pesantes que lui.

Au-dessous de ces deux espèces, relativement aux qualités pour la chasse, se trouve la *cresserelle*. C'est le genre de faucon le plus répandu, celui qui approche le plus de nos habitations; il se reconnaît par le cri répété, *pri*, *pri*, *pri*. Dans les grandes villes, il s'installe au milieu des vieux bâtimens, et fait la chasse aux oiseaux dans les jardins. Il a environ seize pouces de long. On en compte beaucoup de variétés.

On tire surtout de Hongrie le *faucon lanier*, espèce un peu plus grande que le *faucon ordinaire* du nord, et qui paraît venir de l'Orient. On dit qu'autrefois il était commun en France; nos fauconniers en faisaient grand cas pour *voler* le gibier dans la plaine, et les oiseaux aquatiques. Il se rapproche du *faucon gerfault*.

Le faucon gerfault est le plus estimé de tous les oiseaux de la fauconnerie; il est environ d'un quart plus grand que le faucon ordinaire; il vient principalement du nord; on le désigne aussi sous le nom de *faucon d'Islande*. Son plumage ordinaire est brun dessus, blanchâtre dessous, avec des lignes transverses, des taches et des raies; mais il varie tellement par le plus ou moins de brun ou de blanc, qu'il y en a de tout blancs sur le corps avec quelques taches. — C'est, après l'aigle, le plus fort, le plus vigoureux, le plus hardi des oiseaux de proie; il lutte même contre cet oiseau royal et peut le vaincre. Il ne refuse aucune chasse; il fatigue et prend les grands oiseaux d'eau, la cygogne, la grue le hé

ron, il *vole* le milan, la perdrix. En liberté, son naturel est si ardent, qu'après s'être saisi d'une proie, il ne fait que la déchirer et passe à une autre.



(Mort du héron.)

Les oiseaux de proie se reconnaissent en général à leur bec et à leurs ongles crochus, armes puissantes qui leur servent à poursuivre les oiseaux, et même quelques quadrupèdes; le mâle est, dans plusieurs genres, d'un tiers moins gros que la femelle, et se nomme *tiercelet*. On les distingue en deux familles : les diurnes et les nocturnes. Les diurnes se divisent en vautours et en faucons. Le genre des faucons se subdivise lui-même en deux grandes sections, celle des *faucons proprement dits*, qu'on élève pour la chasse, et qui ont été honorés du titre des *oiseaux de proie nobles*; et celles des *oiseaux de proie*, *appelés ignobles*, parce qu'on ne peut les employer aisément en fauconnerie. Ici sont rangés les aigles, les autours, les éperviers, les milans, les buses, les messagers ou secrétaires, etc. Toutes choses égales d'ailleurs, les ignobles ont le vol plus faible et le bec moins puissamment armé que les faucons proprement dits; cette conformation explique la supériorité relative de ces derniers, dont le courage se trouve, par cela, plus saillant, et qui devaient donner, pendant la chasse, des plaisirs plus vifs. « On les voit, au partir des poings, dit un vieil auteur (Jean » de Franchières), passer les nues, fendre le ciel, se perdre » de vue, donner de pointe, se fondre en bas sur le gibier, » ou faire leurs autres devoirs; ils rendent et donnent, » comme par les mains, à leurs maîtres, la proie qu'ils dé» sirent, et se rendent derechef à leur service et subjec» tion.»

Franchières ajoute : « C'est un passe-temps et plaisir si » grand, qu'il ne cède en rien à celui de la venerie, et voilà » comment cette ancienne contention tant débattue entre » les veneurs et fauconniers, à savoir laquelle est à préférer » à l'autre, a été jusqu'ici indécise. » Il y avait en effet, autrefois, entre les veneurs et les fauconniers de grandes disputes; et ils ne manquaient pas l'occasion de se vanter les uns aux dépens des autres, témoin une ancienne chanson qui commence ainsi :

Je suis veneur qui me lève matin,
Prends ma bouteille et l'emplis de bon vin,
Beuvant deux coups en toute diligence
Pour cheminer avec plus d'assurance.

Et se termine par les vers suivans :

Dont ne desplaise aux fauconniers véreurs,
Leur estat n'est approchant des veneurs.

Arthelouche de Alagona, chambellan d'un roi de Sicile, met, au contraire, la venerie fort au-dessous de la fauconnerie : « Si est-ce que de la chasse, dit-il, sont procédés de » grands malheurs : Méléagre en perdit la vue, le bel Ado» nys fut tué, Actéon dévoré; Céphale y tua sa chère Pro» cris, un empereur y fut occis, un roi s'y cassa le cou : que » qui craindra ces dangereux effets, qu'il s'adonne à la » volerie. »



(Faucon *liant* (capturant) la proie, d'après Reidinger.)

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

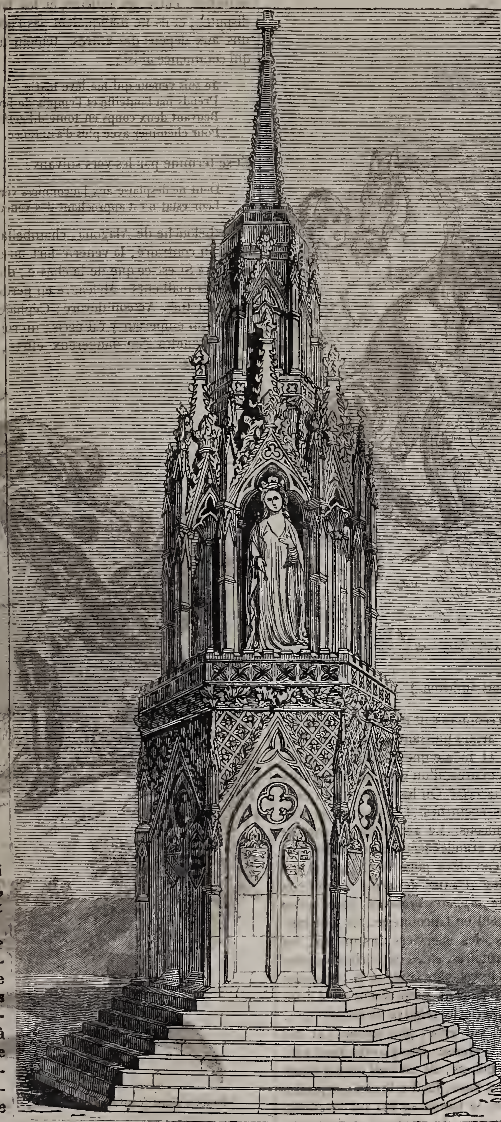
Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
rue du Colombier, n° 30

CROIX DE LA REINE ÉLÉONORE

Eléonore de Castille, épouse d'Edouard Ier, étant morte à quelque distance d'Herdeley, son corps fut transporté à petites journées à l'abbaye de Westminster pour être enseveli dans la chapelle d'Edouard-le-Confesseur. Pendant ce long et mélancolique voyage, Edouard Ier se tenait près du cercueil d'Eléonore : au commencement de chaque nuit il faisait arrêter le cortége, et, à genoux, se signait à la place où le corps était déposé jusqu'au lever du jour. — Le cortége s'arrêta quinze fois; le roi se signa quinze fois devant les restes inanimés de son épouse; et depuis, en mémoire de ces stations funéraires, il fit élever à chacune des places où il s'était arrêté une croix de pierre construite dans le style brillant de la seconde période de l'architecture gothique; on était alors dans les dix dernières années du XIIIe siècle.

De ces quinze croix ornées, que le peuple appelait *croix de la reine Eléonore* et croyait consacrées aux quinze enfans qu'elle avait donnés au roi, douze sont complétement détruites; il ne reste plus aujourd'hui que celles de Waltham, de Northampton et de Geddington.

C'est la croix de Waltham que nous représentons : déformée par les dégradations successives de cinq siècles, ce n'était déjà presque plus qu'une masse de pierre informe qui allait disparaître comme ses douze sœurs; mais, il y a quelques années, les plus riches citoyens de Waltham, jaloux de



(Croix de Waltham restaurée.)

conserver un monument consacré à des souvenirs d'une douleur pieuse, d'un amour vertueux, ont formé une souscription pour reconstruire la croix, en suivant scrupuleusement les indications encore épargnées par le temps. La restauration est aussi satisfaisante qu'on pouvait l'espérer : toutefois disons qu'en général la plupart de ces restaurations ou plutôt de ces imitations gothiques permettent peu d'illusion au regard, quoi qu'on fasse pour s'y prêter. La jeunesse s'y reconnaît tout d'abord; c'est une feinte qui ne trompe personne. La dernière pierre d'un ancien monument, le dernier trait d'un vieux tableau, inspirent plus de véritable respect, soulèvent plus de saintes émotions qu'un simulacre entier de ce monument badigeonné, recrépi, de ce tableau fardé de vétusté. Conserver, entretenir, défendre contre les injures du temps, ralentir la chûte, prolonger la vieillesse, c'est là souvent ce qu'il est seulement permis aux hommes de tenter sans sacrilége.

On blâme avec raison, en sculpture, cette manie de la restauration que certains artistes ont portée jusqu'à refaire non pas un bras ou une jambe à une statue, mais une statue entière, un corps entier à un bras ou à une jambe antique. La même critique est applicable en architecture, surtout lorsqu'il s'agit, comme ici, d'un monument qui participe plus particulièrement de l'art du sculpteur que de celui de l'architecte.

MASSACRE DE LA SAINT-BARTHELEMY
DANS LA VILLE DE TROYES,
RAPPORTÉ PAR UN TÉMOIN OCULAIRE. (1572.)

(Ce morceau inédit est tiré des manuscrits de la collection Dupuis, à la Bibliothèque royale).

Cette année-ci présente 1572 (Mars dominateur sur toutes les autres planètes durant cette année) a eû un commencement fort beau avec une grande tranquillité par toute la France, au grand regret du clergé papal et du populus suivant icelui, accompagné d'un continuel murmure et contre la personne du roi propre, principal auteur d'icelle paix régnant; mais cette belle apparence s'est convertie peu à peu et devenue du tout monstrueux.

Moi, étant dedans Troies, j'ai vu tomber plusieurs maisons, ou bien les ai vues par terre tombées, ce qui a eû son commencement de l'année précédente, 1571, et a continué par intervalles de l'une à l'autre jusques aux massacres de Paris; je nommerai quelques unes.

Il en tomba en la rue du Bois dont j'ouï le bruit, et sortant d'une maison où j'étois, je vis une grande poussière et poudre montant en l'air environnant lesdites maisons tombées, sans que on ne les pût voir que ce ne fut rabaissé. Près de la Chasse en tomba deux, à savoir celle à Nicolas Det et l'autre tenant à icelle et d'un côté au logis de la Chasse, lesquelles enfrondèrent jusques aux caves, même la cave de la Chasse, qui est un logis neuf, fut crevée du costé, tellement qu'il fallut avec des planches clore l'ouverture qui étoit faite, pour garder le vin qui étoit dedans.

Incontinent après en tomba deux derrière la maison de Roboam, bourgeois huilier, de l'autre côté de la rue, et quant et quant commencèrent à branler, celle qui fait le coin venant de la Chasse pour aller à la grande rue et celle auprès tellement qu'il les fallut promptement appuyer de grandes et grosses pièces de bois.

L'an 1571, au mois de juin, il en tomba une à 10 heures du soir au marché du Bled, en laquelle se tenoit un qui avoit été soldat pour la ville, lequel se nommoit Lalouette; sa femme oïant quelque bruit sortit de la maison, laquelle maison tomba aussitôt qu'elle fut dehors: son mari fut tué de quelques pièces de bois qui lui demeurèrent sur l'estomac.

Il en tomba en la grande rue un petit peu plus bas que la Seraine du côté même.

Il en tomba en plusieurs autres lieux de la ville tant que je ne sais le nombre, mais en plusieurs rues et de tous côtés de la ville. On voyoit des engins soutenant les maisons ébranlées, et, aux autres, de grandes pièces de bois.

Maître Martin de Bura, peintre et maître d'escrime, avoit sa salle en une chambre haute. Je fus voir retirer ses épées et autres bâtons d'escrime, qui étoient enterrés bien avant et bien bas avec plusieurs autres hardes d'un jeune homme qui demeuroit au-dessous.

De ce même temps furent décriées les monnoies étrangères, comme toutes sorte de tallars et autres monnoies et principalement les sols de Genève qui sont carolus en France, laquelle monnoie étoit en grande quantité entre le menu peuple, qui n'eût aucun moyen de s'en défaire qu'avec grande perte pour l'amende qui étoit mise dessus ceux qui la prendroient si non au taux du roi.

Un peu après et en peu de temps furent envoyés deux tailles du roi, l'une suivant l'autre d'un mois de près, lesquelles ne se payoient qu'avec monnoie de France, si non avec une grande perte; et le terme venu, qui n'a de quoi payer, on vend ses meubles à sa porte jusqu'à la somme avec les frais de justice.

Après on fait racoster les puits aux dépens du menu peuple taxé par les commissaires, lesquels en font bonne chère avec les sergens qui les accompagnent à lever les deniers.

Plusieurs maladies commencent à régner et la plus part d'icelles sont étranges et principalement à la jeunesse.

Je ne veux ici oublier les processions générales et particulières qui se faisoient si souvent qu'il me sembloit ne voir autre chose tous les jours.

Les biens de la terre avec un subit changement tournèrent à rien; les blés peu mûris et corrompus et sur iceux grande chereté; les vignes gelées et grêlées; une autre grande chereté sur le vin, qui fut mis aussitôt à dix sols le pot aux tavernes. Les fruits, il n'y en eût point du tout, chose plus qu'étrange, tellement qu'une pomme assez belle se vendoit un carolus, les plus belles un sol, les moindres deux liards la pièce.

Les mariages accordés du roi de Navarre (Henry IV) avec dame Marguerite, sœur du roi (Charles IX), et de M. le prince de Condé avec une fille de la maison de Nevers, à laquelle appartenoit un lieu nommé Ile qui est proche de Troies une lieue et demi. Ceux de Troies étant à la cour pour demander au roi un lieu pour l'exercice de leur religion, eûrent cette faveur de M. le prince, avec la permission du roi de s'assembler pour leur entier exercice de religion en ce lieu, nommé Ile, qui est un marquisat, et dès lors étant pourvus de ministre, commencèrent à s'y assembler tous les dimanches au prêche, ce qui déplut grandement à tout le reste de la ville, laquelle est gouvernée par un bailli qui est seigneur de Saint-Fallé et par maires et echevins, tels que les faits leur découvrent, et par un évêque, principal chef de tout le clergé.

Alors lesdits maires et echevins tinrent conseil pour empêcher l'exercice de la religion donné à Ile; et envoièrent à la cour ces deux à savoir: Pierre Belin (il avoit été auparavant maire) et Nicolas de la Ferté. Eux étant à Paris ou étoit la cour et toute la noblesse de France, Nicolas de La Ferté devint malade et mourut.

Ceux de Troies continuant d'aller à Ile, un jour qu'ils en revenoient, les catholiques dudit Troies leur jettèrent tant de pierres (ils avoient déjà plusieurs autres fois jetté des pierres à eux venant d'Ile) et à un charriot ou charette où étoient quelques femmes et entre elles un enfant qui avoit été baptisé ce jour-là, lequel enfant étant blessé mourut le soir même. Il étoit au petit maître Nicolas, excellent joueur de luth et homme craignant Dieu.

Peu de temps après que on revenoit encor d'ouïr le prêche à Ile, quelques vautnéans de la ville s'en vinrent sur le chemin, non trop loin, avec intention de quereller contre aucuns de la religion qu'ils trouvèrent à l'écart et voyant venir un jeune garçon portant une serviette et une bouteille lui demandèrent d'où il portoit et que il portoit. Alors s'approchèrent deux ou trois qui venoient après ce garçon, les autres répondent en reniant Dieu qu'ils en avoient à faire et après aucunes injures, mettent les mains aux épées contre iceux venant d'Ile, lesquels l'y mettent aussi pour se défendre. Toutefois Panthaléon, bon mennisier, fut fort blessé d'un grand coup d'épée au corps, et eût beaucoup de peine de venir jusques à sa maison où il fut habillé par un chirurgien qui doutoit de sa vie.

Environ une heure après, vint en sa maison le lieutenant criminel avec des sergens, lesquels emmenèrent ledit Panthaléon en prison, le portant et le soutenant par dessous les bras.

De ce temps se faisoient les appareils pour entrer aux villes que tenoient ceux de la religion. Le seigneur Strozzi étoit en voyage près de la Rochelle avec ferme dévotion de promptement obéir à ce qu'il lui seroit commandé, ce qu'il ne put achever pour le devoir que firent ceux de la Rochelle à se bien garder.

Les mariages du roi de Navarre et du prince de Condé consommés, peu de temps après fut blessé d'un coup d'arquebuse monseigneur l'amiral (Coligny) et les deux jours après, qui étoient le 24 d'août et jour Saint-Barthelemy tué et massacré en son logis, et son corps jetté par les fenêtres en la rue par le commandement de monseigneur de Guise et

lui essuyant le visage le reconnut et fut content quant à celui-là ; puis tout d'un fil et suite furent tués si grand nombre de noblesse et si grande quantité d'autre peuple, sans aucun respect de sexe ou âge, avec une si grande tyrannie et cruauté plus que barbare, exercée jusqu'en la présence du roi et dedans sa maison du Louvre, que c'est chose incroyable qui ne l'auroit vu et de fraîche mémoire.

Le comte de Montgomery se sauva n'étant logé dedans la ville, lequel fut suivi, mais on ne le put atteindre.

Incontinent furent envoyés nouveaux édits du roi et de tous côtés du royaume sous ce titre :

« Déclaration du roi de la cause et occasion de la mort de » l'amiral et autres ses adhérens et complices dernièrement » advenue en la ville de Paris, le 24e jour du présent mois » d'août, l'an 1572. »

Les nouvelles venues à Troies des massacres et horribles tueries faits à Paris, avec les noms des principaux seigneurs et gentils hommes, on commença à garder les portes et tous ceux qui étoient connus de la religion, pensant sortir de la ville, on les menoit aux prisons.

M. de Ruffe ou Rouphe allant en diligence, passa près de Troies, et parlant aux gardes de la porte de Crouseant, leur demanda comment on se gouvernoit dedans la ville. Les gardes lui firent réponse que on si gouvernoit assez paisiblement, il leur dit : Comment, ne savez-vous pas ce qui a été fait à Paris, et que le roi entend que on fasse ainsi partout, ajoutant : assurez-vous que le roi ne se contentera point de vous et vous fera repentir de ce que lui êtes désobéissans. Quant à moi, j'ai un petit gouvernement où je vas en diligence pour exécuter sa volonté et vous en ouïrez parler, car je n'épargnerai ni grands, ni petits.

Lors l'évêque de Troies, nommé monseigneur de Baufremont, ne pouvant avoir la patience d'attendre l'issue des choses qui se faisoient, ni quelle ordonnance leur seroit faite, tint conseil avec ceux de même farine que lui, où ils avisèrent qu'il falloit assembler tous les mauvais garçons de la ville pour tuer en une nuit tous les huguenots (quelques uns d'iceux allèrent avertir à aucuns leurs amis de se bien garder en icelle nuit, se mettant aux maisons non suspectes) ; ce qu'étant délibéré, ils furent tous avertis et s'assemblèrent le soir à neuf heures au cloître Saint-Pierre, en la maison d'un nommé Le Galie, homme qui a toute sa vie hanté les chanoines.

Etant là tous assemblés, le conseil fut changé, ainsi se retirèrent excepté quelques uns déjà accoutumés à entrer de nuit aux maisons, lesquelles leur sembloient plus faciles à piller, ce qu'étant connus par les marchands d'autant que quelques uns d'iceux en avoient été en danger, dressèrent entre eux tous une patrouille de soixante ou quatre-vingts chevaux, qui se faisoit par la ville environ les deux ou trois heures du matin, et du soir environ les neuf ou dix heures.

Ces galans sachant la patrouille devoir passer se serroient en la maison de quelqu'un d'iceux jusqu'à ce qu'elle fut passée, et aussitôt alloient où leur dessein étoit dressé et emportoient tout ce qu'ils pouvoient happer.

On avoit déjà commencé à battre et à tuer ceux de la religion qu'on trouvoit par les rues de plein jour, ce qui s'augmentoit, et entroient aux maisons pour piller et tuer. Des tués par la ville je ne sais le nombre ; mais ceux que j'ai connus, voici leurs noms : Etienne Marguin, Claude La Gueule. — Pierre Blanpignon, potier d'étain, étant bien fermé en sa maison, avoit un passage d'un grenier au foin ; il passoit par une porte chargé de foin chez un voisin, ce qui lui fut fermé au besoin. Le peuple ne pouvoit entrer en ladite maison quelque devoir qu'il fit. Voici arriver les gens du prevôt des maréchaux, lesquels commandant d'ouvrir de par le roi et entrèrent, et ayant pris ledit Blanpignon, l'amenèrent hors, lui étant prêt à sortir, voyant tant de canaille en armes qui l'attendoit et entr'autres Jean de Pesne, son mortel ennemi, d'autant que par avant il avoit poursuivi ledit de Pesne par justice pour quelque larcin duquel ledit de Pesne eut le fouet au long de la ville ; lors ledit Blanpignon, en sortant joint les mains, et les yeux au ciel, il n'eut pas cheminé quatre à cinq pas que on le commença à frapper de tous. Jean Gaslé lui donna un coup d'épée au corps qui passa de l'autre part, Jean de Compiegne, chaussetier, lui donna deux coups de dague ; ainsi à coups d'épées, dagues, couteaux et pierres, il fut tué et assommé ; puis mis tout nu et traîné en la rivière près de la porte de Comporte, où il y a plus d'ordures et fange que d'eau.

Le bailli, sachant que c'étoit fait, vint avec sa garde au logis dudit Blanpignon, lequel on pilloit, et fit retirer tant les uns que les autres qui regardoient.

Jean Robert aussi fut tué, Aubert Margene tué, la femme de Nicolas le brodeur, voyant un tel désordre, dit : Vous faites la passion, mais Dieu fera la vengeance. Elle fut incontinent prise et eut des coups de couteaux et de dagues, et jetée en la rivière de sur le pont de l'Hôtel-Dieu-le-Comte ; puis ils la reprirent, la dévêtirent et la laissèrent aller à val l'eau.

Ce pendant que ces choses se faisoient, le bailli alla quérir un qu'on appella le capitaine Villiers (lors ledit capitaine Villiers s'appellait M. Tubœuf), c'est celui qui étoit chanoine á St-Etienne de Troies, lequel tua Maigret, bourreau de la ville. Il lui fut enchargé du bailli de faire une compagnie, ce qu'il fit, et aller courir toutes les petites villes et villages et lieux où ils pensoient y avoir aucuns de la religion, pour les prendre tant de jour que de nuit ; laquelle compagnie courut aux environs de Troies jusqu'à quinze lieues, et prirent même de ceux qui n'étoient autres que papistes, lesquels eurent assez à faire pour s'échapper de leurs mains en payant rançon.

Incontinent après les plus grands massacres achevés à Paris, monseigneur de Guise envoie sa compagnie et en diligence devers la Lorraine pour tenir tous les chemins et passages d'Allemagne et Suisse, et par ce moyen tuèrent encore beaucoup de ceux de la religion qui se pensoient sauver.

Pierre Belin, duquel nous avons ci-dessus parlé, revint de Paris avec lettres du gouverneur monseigneur de Guise, lesquelles contenoient pour conclusion que on crût entièrement à ce que ledit Belin diroit de bouche et qu'on fit selon ses paroles lesquelles déclarées en la chambre de ville, présent monseigneur de Saint-Pallé, bailli, maires et echevins, étoient telles qu'on exécutât comme à Paris et incontinent tous ceux qui étoient de la religion et rebelles au roi : ce qu'entendu, plusieurs du conseil furent étonnés d'un mandement si cruel et se retirèrent ceux qui ne vouloient consentir. Lors le bailli, lui, cinq ou six des plus séditieux firent la délibération selon les paroles de Belin.

Ce jour, 5e de septembre, heure de vêpres fut commandé et enchargé à Pernet sergent, par monseigneur de St-Pallé d'aller aux prisons et avec les soldats qui étoient gardes des huguenots prisonniers, leur couper à tous la gorge. Pernet oïant un tel commandement en eût frayeur, ayant encore souvenance des reproches que on lui avoit fait durant la paix de ceux qui avoient été tués aux mêmes prisons par lui et autres durant les premiers troubles, s'en alla en sa maison où étant triste et pensif, se coucha sans souper, ce qu'il a récité lui-même. Le lendemain de grand-matin s'en vient au logis du bailli ; le bailli lui dit : Eh ! bien, Pernet, est-ce fait ? — Lui répond : Non, monseigneur ! pour que je me trouvai mal hier au soir. Lors le bailli met la main sur la dague avec grande colère. Pernet ce voyant, lui dit : Le voulez-vous, monseigneur ? — Lequel répond : Il ne devroit pas être à faire.

Le matin, après avoir fait déjeûner lesdits prisonniers, on leur dit que les juges devoient venir aux prisons et qu'il falloit les enfermer ensemble, ce qui fut fait.

Pernet ayant avec lui tous les soldats, gardes des prison-

niers, fit appeler maître Jean Le Jeune, procureur, lequel étant sorti, Pernet lui montra un papier. Le Jeune commença à lire, puis se jeta à genoux, criant miséricorde, levant les mains au ciel, et s'adressant audit Pernet, lui prie avoir pitié du sang humain; lequel dit : Voici la pitié que j'en aurai, lui donnant un grand coup de hallebarde au corps, tellement que celui-ci fut tué pour le premier.

Ainsi tuèrent-ils tous les autres, les appellant un à un, leur donnant plusieurs coups, et puis leur coupoient la gorge. Voici les noms que j'ai pu savoir des meurtris : après maître Jean le Jeune, procureur; Christophe Ludot, marchand-libraire; Nicolas Poterat, serrurier; Jean Niot, savetier, le père; Michel Niot, le fils; Guillaume Carré, drapier, drappant; Nicolas Robinet, drapier, drappant; Denys Marguin, marchand; Henry Chevri, orfèvre, jeune homme plein d'une grande douceur et simplicité, dit ces mots, voyant qu'il falloit mourir, en levant les mains au ciel : Il n'y a homme sous le ciel qui se puisse plaindre de moi; Antoine de Villemor, chaussetier; maître Thibault; Nicolas Dugué, peintre; François Bourgeois, peintre; Etienne Charpentier, serrurier; Jacques Lechicault, contrepointier; Guillaume, boursier; Jean Goupillot, marchand; Jean Hunar, marchand; François Maufère, orfèvre; Jean Gobin, drapier; Claude Goslard, sergent; François, pourvoyeur; François Rousselot, drapier; Claude Petiton, marchand; Pierre Anselin, teinturier; Jean Bredouille; Guillaume Boucher, menuisier; François Sobstiot, peintre; Pierre Veillart; Aimé Artillot, peintre; Jacques Lespine; Pierre Salonnier; Pierre Giffei; Regnaud Lespine, maçon; Pierre Gois, menuisier; Thomas Chalon.

Ils en tuèrent d'eux qui n'étoient aucunement de la religion, dont l'un d'iceux étoit prisonnier pour dettes et l'autre pour larcin, le nom duquel est Jean Bredouille. Le 3 septembre, ils virent la grande porte du jardin ouverte et une grande fosse que on faisoit à l'entrée, et quelqu'un d'eux dit : voilà notre sépulture; ce qui fut vrai.

Des meurtriers voici les noms que j'en ai pu savoir : Pernet, sergent; Merge le bâtard, fils du curé de Notre-Dame; Carlo, tonnelier; Martin de Bure, peintre; Nicolas Martin, le doreur; Nicolas, fils des laboureurs, lequel ne reconnut point son beau-frère Guillaume Boursier, lequel Boursier ce voyant, défait ses boutons, et leur présente l'estomac nu, où ils le frappèrent à coups de dagues.

Le meurtre des prisons ci-dessus nommé fut le 4 septembre, marqué par les signes célestes, ainsi : 4 septembre, VI Moïse, proph., § XX, les esprits ouvers.

Des prisons aussitôt que le bruit commença à épandre par la ville, le peuple s'émeut avec une rumeur et furent presque tous saisis de frayeur serrant les boutiques promptement, prenant leurs armes et se présentant un chacun devant sa maison, ce qui dura peu, car les boutiques furent tôt après ouvertes, mais plusieurs alloient voir la boucherie des prisons.

Le lendemain, 5 septembre, les soldats ayant les dépouilles des morts, s'assemblèrent du matin en la chambre du doreur, où ils demeurèrent à partir les hardes, accoutremens et autres choses jusqu'à huit heures du soir; il y eût quelque différent entre eux, et advint qu'un d'iceux quelque jour après trouvant le doreur la nuit, le tua à coups de dague.

Tôt après furent faits feux de joie et chanté le *Te Deum* à Troies pour la prise de la Rochelle, toute fois en vain comme on l'a vu depuis.

HEIDELBERG.

(Voyez la Tonne d'Heidelberg, page 93.)

Il est de tradition que ce portrait plastique de Perkeo est d'une ressemblance parfaite, bien que ce ne soit qu'un jeu grotesque du ciseau. La gravité de l'art ne pouvait se convier ni à la vie ni à la mort du fou. La pauvre tonne d'Heidelberg vide et retentissante; Perkeo, son meilleur ami, altéré et muet; la cave sans parfum; le tonnelier sans couleur, maigre et modeste; ce sont là de mélancoliques ruines.

Plusieurs estampes recueillies par M. Charles de Graimberg représentent le château tel qu'il était à l'époque de sa splendeur, avec ses nobles habitans passant leur vie en fêtes somptueuses, en bruyantes parties de plaisir. Au milieu de l'une d'elles, il nous a semblé reconnaître Perkeo, revenant tout enluminé de faire une visite à sa tonne chérie. L'électeur palatin Charles-Philippe et les seigneurs de sa suite sourient aux propos du Diogène aviné; mais est-ce de bon cœur?

Le fou est une pièce très utile au jeu d'échecs : ses courses en diagonale arrêtent et déjouent bien des ruses. Si les princes choisirent d'abord les fous comme objets de curiosité et ensuite comme organes indirects de la verve d'esprit ou de censure que devait souvent leur interdire à eux-mêmes le soin de leur majesté, n'est-il pas certain que plus tard le



(Perkeo, bouffon de Charles-Philippe, statue grotesque en bois peint placée vis-à-vis la grosse tonne d'Heidelberg.)

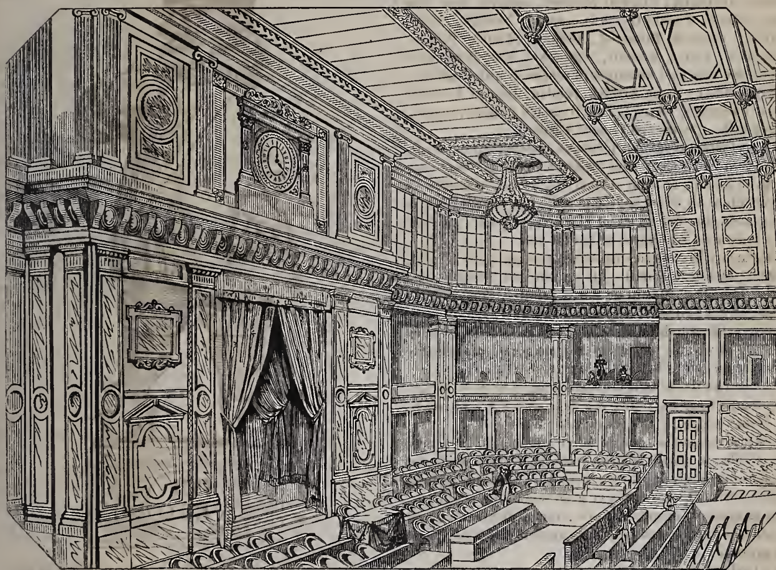
fou leur fut imposé par l'usage. Alors c'était le beau temps du fou de la cour; plus d'un Ulysse prenait la marotte, et s'asseyait par terre pour être plus près du trône que le conseiller intime; il mordait le prince : « Je te ferai donner les étrivières. — Soit, prince; mais que dira la cour? » Il mordait les courtisans : « Nous te bâtonnerons. — Oui, messeigneurs; mais que dira le prince? » La presse quotidienne, si puissante qu'elle soit, peut encore aujourd'hui être consignée aux portes d'un palais : le fou, s'il était digne de son rôle, s'il aimait son pays, s'il était personnellement ennemi de la cupidité et de l'insolence aristocratique, pouvait être à lui seul aussi redoutable qu'une armée d'écrivains de nos jours; mais le plus souvent il n'était utile qu'à mêler un peu de vexations aux nobles plaisirs? — Qu'en revenait-il au peuple?

La cuisine du château, que nous visitâmes ensuite, est digne de la cave. Elle n'a point de cheminée, mais seulement un large trou au plafond, et précisément au-dessous on voit les ruines d'un vaste foyer, entouré de petites murailles, qui portent encore les traces de larges broches à rôtir des bœufs et des cerfs entiers.

Nous parcourûmes en dernier lieu les étages supérieurs, plusieurs salles ornées d'arabesques d'un goût délicieux, les donjons, leurs souterrains, la moitié d'une tour jetée d'un seul bloc dans les fossés par une mine de Turenne, les jardins, le musée formé récemment par M. de Graimberg, etc. Nous fûmes alors saisis peu à peu d'une exaltation sérieuse éloquemment exprimée dans les lignes suivantes du beau livre que M. E. Lerminier, professeur au Collége de France, vient de composer sous le titre *Au-delà du Rhin :*

« Oh ! si vous êtes jeune, si les idées et le sang circulent dans vos veines et dans votre tête par des ardeurs accélérées; si vous aimez la science, si vous aimez la nature avec l'impétuosité qui vous fait chercher le sein d'un ami; si encore vous désirez lier connaissance avec le génie germanique, sans trop vous éloigner de la douce patrie, afin que, de temps à autre, il vous en revienne à l'oreille et à l'âme des sons affaiblis et purs; oh ! courez dans la vallée du Necker vous y enfermer et y vivre; la pensée y sera toujours fraîche comme le torrent qui jette à vos pieds son écume; la science y prendra la saveur et la fermeté d'une nourriture vivante bénie par le soleil; studieux et inspiré, vous contracterez de l'érudition et vous doublerez la vie. L'histoire semble planer sur vos têtes, sous l'image d'une magnifique ruine; de nobles vieillards passent auprès de vous, que vous pouvez interroger sur les temps et l'antiquité des choses, le philologue Creuzer, le jurisconsulte Zachariæ, le théologien Paulus; de plus jeunes serviteurs de la science ravivent de temps à autre les traditions de ces vénérables maîtres; là rien des connaissances humaines ne saurait vous échapper, et vous y puisez pour les épreuves futures de la vie, pour les jours moins rayonnans et plus sévères, des souvenirs, des émotions et des espérances qui ne sauraient mourir.»

SALLE PROVISOIRE DU LUXEMBOURG.



Siéges des pairs. Défenseurs. Accusés.

La salle construite pour les séances de la Cour des Pairs, par M. Alphonse de Gisors, est enclavée entre les deux avant-corps du palais du Luxembourg en face du jardin.

Cette addition au monument de Marie de Médicis, élevé par Jacques Debrosses en 1615, échappe à la critique par son caractère provisoire. Si l'on croyait devoir la conserver au-delà des circonstances passagères qui l'ont motivée, il y aurait lieu de faire observer que le palais du Luxembourg est peut-être le monument le plus complet qui existe à Paris, et que la science et la raison, d'accord avec le goût, ne sauraient y admettre aucune superfétation. Le défaut de l'édifice est la lourdeur, et on exagérerait ainsi ce défaut.

La disposition intérieure de la salle, généralement approuvée, offre des dimensions beaucoup plus grandes qu'on ne serait porté à le croire en jugeant d'après l'apparence extérieure. Quant à sa décoration, l'architecte paraît avoir cherché à se rapprocher du style adopté lors de la construction du palais. La lumière a été distribuée par de hautes croisées, placées en face des prévenus, dans l'intention sans doute d'éclairer leur physionomie d'une manière pittoresque. Ces croisées prennent le jour sur deux petites cours, qui ont permis de conserver les anciennes croisées de la façade et qui servent en même temps de cours de service pour le calorifère et pour les pompes des salles d'attentes et des escaliers; elles complètent l'ensemble de la construction.

L'architecte est parvenu à ne dépasser le crédit que de quelques centaines de francs, et encore ce n'est, dit-on, que pour le prix des quatre figures de femmes sans attributs, qui ornent la façade, et qui ont été exécutées en douze jours par M. Klagmann.

LA CLOCHE DES OUVRIERS

CHANT POPULAIRE (voir p. 141).

Paroles de M. Paul de Kock, musique de M. E. Bruguière (imitée de l'espagnol).

Mouvement animé.

1er Tenor.

J'en - - - - tends, a - - - mis, la clo - - che qui ré - - son - - - - - ne, Pour a - - ver-

2e Tenor.

J'en - - - - tends, a - - - mis, la clo - - che qui ré - - son - - - - - ne, Pour a - - ver-

Basse.

J'en - - - - tends, a - - - mis, la clo - - che qui ré - - son - - - - - ne, Pour a - - ver-

Piano.

tir l'ou - - - vri - - er ma - ti - - nal. Du tra-vail c'est l'heu - - - - re c'est l'heu - - - - - re qui

tir l'ou - - - vri - - er ma - ti - - nal. Du tra-vail c'est l'heu - - - - re c'est l'heu - - - - - re qui

tir l'ou - - - vri - - er ma - ti - - - - - - - - nal. Du tra-vail c'est l'heu - - - - re c'est l'heu - - - - - re qui

son - - - - - ne; O - - - - - bé - - is - - sons o - bé - - is - - sons à ce si - - gnal, O - - - - - - bé - is-

son - - - - - ne; O - - - - - bé - is - - sons o - bé - - is - - sons à ce si - gnal, O - - - - - - bé - - is-

son - - - - - ne; O - - - - - - bé - is - - sons o - bé - is - - sons à ce si - gnal, O - - - - - bé - - is-

rf.

sons o - bé - is - sons à ce si-gnal; Du travail c'est l'heu-re qui son - ne; O - - bé-is-sons à ce si-

sous o - bé - is - sons à ce si-gnal; Du travail c'est l'heu-re qui son - ne; O - bé-is - sons à ce si-

sons o - bé - is - sons à ce si-gnal; Du travail c'est l'heu-re qui son - ne; O - bé-is - sons à ce si-

gnal.

gnal.

gnal.

ff p p

Procédés de E. Duverger.

2

Dès le matin, pleins d'ardeur et de zèle,
Nous nous rendons gaîment aux ateliers;
Le soir | la cloche (*bis*) | nous rappelle,
Et nous rentrons (*bis*) | dans nos foyers (*bis*). | } (*bis*)

3

Elle a sonné ces jours de notre vie
Dont la mémoire est sacrée en tout temps:
L'heure | d'une union (*bis*) | chérie,
La naissance (*bis*) | de nos enfans (*bis*). | } (*bis*)

4

Un jour aussi cette cloche sonore
Annoncera la fin de tous nos maux;
Mais | elle sera (*bis*) | douce encore,
Comme en sonnant (*bis*) | pour le repos (*bis*). | } (*bis*)

TARTARES NOGAI.

DANSE TARTARE. — RUSES DE GUERRE.

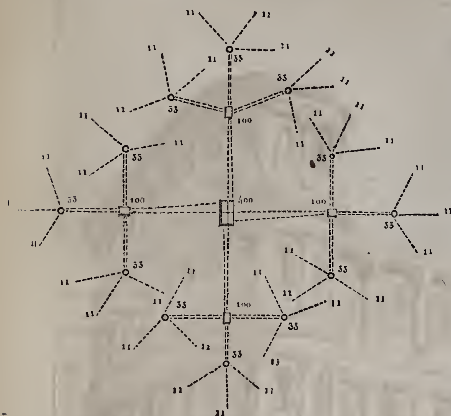
Les Tartares Nogaï, si fameux par leurs incursions en Pologne, habitent la presqu'île de Crimée et les vastes steppes qui s'étendent depuis l'embouchure du Danube jusque vers la mer d'Azof. Avant la conquête de la Crimée par la Russie, sous le règne de Catherine II, leur vie était tout-à-fait nomade. — Une sorte de tunique en peau de mouton, dont le poil est en dehors l'été et en dedans l'hiver, compose presque tout leur costume. Des tranches de viande de cheval cuites ou plutôt étuvées sous la selle du cavalier pendant 3 ou 4 heures de marche; de la farine de sarrasin ou de millet trempée de sang de cheval, et bouillie dans des chaudrons; du lait de jument aigri; voilà leur seule nourriture et leur seule boisson. — Les femmes et les enfans couchent dans des chariots couverts qui leur tiennent lieu de maisons. On baigne souvent les enfans dans de l'eau où l'on a dissous du sel, pour donner de la dureté à leur peau et les habituer au froid. Dès qu'ils ont passé leur septième année, ils ne connaissent plus d'autre toit que la voûte du ciel, et on ne leur donne jamais à manger qu'ils n'aient percé de leurs flèches quelque gibier. A 15 ans ils sont aguerris et capables de supporter toutes les fatigues de la guerre.

Du temps de leur dépendance de la Turquie, ils étaient partagés en *kazans* (mot tartare qui veut dire marmite ou chaudron) ou détachemens composés d'un certain nombre d'hommes mangeant à la même marmite. — Chaque *kazan* était commandé par un mirza, nommé par le souverain suprême, appelé *khan*, qui lui-même recevait les ordres du sultan turc. Cette organisation était à la fois civile et militaire.

Un arc avec son carquois, garni de 20 à 30 flèches, un sabre, un énorme coutelas, cinq ou six brasses de cordelettes en cuir pour lier les prisonniers, et une boussole pour se diriger dans la course, tel était l'équipement du cavalier tartare, véritable pirate des steppes.

Aussitôt que le khan recevait du sultan l'ordre de faire

une incursion en Pologne, il se mettait à la tête de 60 à 80,000 hommes, passait à la nage les plus grands fleuves, comme le Danube et le Boristhène; et, après avoir partagé son armée en plusieurs petits détachemens, il entrait en Pologne,



en évitant d'être aperçu jusqu'à ce qu'il se fût avancé à une soixantaine de lieues; cela était assez facile à exécuter dans un pays aussi ouvert, sans forteresses, et où les villes et les villages sont si clairsemés qu'en Ukraine et en Podolie. — Quand ils faisaient ces incursions conjointement avec les Turcs, et que leur armée comptait jusqu'à 150,000 ou 200,000 hommes, ils s'aventuraient très avant dans le pays; mais, dans le cas contraire, ils ne pénétraient qu'à 50 à 60 lieues; ils massacraient et pillaient tout ce qui se trouvait sur leur chemin, emmenant quelquefois jusqu'à 30,000 prisonniers de tout âge et de tout sexe, qu'ils vendaient ensuite à Constantinople, à Sinope, à Trébisonde et en d'autres villes situées sur la mer Noire. Dans ces sortes d'incursions ils évitaient, autant que possible, la rencontre des troupes polonaises, et acceptaient rarement le combat, à moins d'être dix fois plus nombreux. Pressés par l'ennemi, ils se formaient en demi-lune, faisaient semblant de s'apprêter au combat, puis tout-à-coup ils s'éparpillaient en fuyant dans toutes les directions, et en tournant de temps en temps la bride pour lancer leurs flèches. Les Polonais appelaient cette manœuvre la *danse tartare*.

Outre ces grandes incursions, ils arrivaient souvent par bandes de quelques mille seulement pour marauder et piller les villages situés sur les bords du Dnieper. — Comme ces contrées étaient gardées par les Cosaques Zaporogues, alors feudataires et amis de la république polonaise, les Tartares se servaient de toutes sortes de ruses pour échapper à leur vigilance. Nous figurons par un dessin l'un de leurs stratagèmes. Les steppes de l'Ukraine sont couvertes d'herbes de 3 à 4 pieds de hauteur, de manière qu'on ne peut les traverser sans fouler l'herbe, ce qui faisait reconnaître aux Cosaques le nombre des Tartares et la direction qu'ils suivaient. Pour dérouter les Cosaques, ils disposaient leur marche de la manière suivante : en supposant que leur détachement fût composé de 400 chevaux, ils se divisaient en quatre bandes de 100 chevaux, dont la première allait vers le nord, l'autre au sud, la troisième à l'orient et la quatrième à l'occident. Après avoir fait environ une lieue, chaque bande se divisait en trois autres de 33 chevaux chacune, qui se divisaient et s'écartaient encore jusqu'à ce qu'elles fussent réduites en pelotons de 10 à 11 chevaux. Tout cela s'exécutait en moins de deux heures et au grand trot. Ainsi divisés, tous les pelotons de 11 chevaux se mettaient en marche en décrivant des courbes obliques, pour éviter de se croiser en chemin, et ils arrivaient tous les uns après les autres à un lieu convenu, distant de 15 à 20 lieues du point de départ. Si les Cosaques rencontraient leurs traces le jour même du passage, ce labyrinthe de sentiers les mettait dans l'impossibilité de découvrir leur véritable direction, et un ou deux jours d'intervalle suffisaient pour faire lever le gazon qui n'avait été foulé que par un dizaine de chevaux à la fois.

Depuis l'occupation de la Crimée par la Russie, les mœurs de ces Tartares se sont beaucoup modifiées. Une partie entre dans les cadres de l'armée russe; plusieurs s'adonnent uniquement aux travaux agricoles; et un grand nombre s'occupe de l'entretien de nombreux haras de chevaux à demi sauvages, mais excessivement vifs et vigoureux, et ils les vendent pour les prix très modiques de 50 à 100 francs par tête, aux foires des villes de la petite Russie, de l'Ukraine, de la Podolie et de la Volhynie.

ALGER.

MAISON CARRÉE. — BORDJ-EL-CANTARA. — FORT DU PONT.

Le Fort du Pont (*Bordj-el-Cantara*), que les Algériens nomment aussi *Burgh-Yahhia*, et que nous avons appelée *Maison-Carrée* à cause de sa forme, est situé à environ trois lieues d'Alger, au-delà du pont de l'Aratch, sur la rive droite et près de l'embouchure de ce fleuve, à deux lieues et demie du fort de la Rassauta. Le pont qui y conduit paraît être de construction romaine. Le terrain de la Maison-Carrée avait été acheté par Yahhia, avant-dernier Agha de Hussein-Pacha, décapité par son ordre quelque temps avant la conquête d'Alger; les bâtimens en avaient été construits à grands frais avec les matériaux de l'Etat et l'argent du trésor, et cependant la Maison-Carrée était inscrite sur les registres du Beylick au nombre des propriétés appartenant au gouvernement turc. C'était une espèce de caserne où l'Agha avait un dépôt d'armes, de vivres, de toutes sortes de munitions, et même quatre ou cinq petits canons de campagne. Il partait de là inopinément pour tomber sur les tribus rebelles qu'il voulait châtier ou forcer à payer des contributions. Comme c'est une position militaire d'une assez grande importance, à l'entrée de la plaine de la Métidjah, le Génie militaire n'a



(Maison carrée.)

cessé, depuis l'occupation française, d'y exécuter des travaux qui permettent maintenant de s'y retrancher et de s'y établir d'une manière permanente. La Maison-Carrée peut recevoir environ 500 hommes et 200 chevaux.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

TRÈVES.



(Porte Noire à Trèves.)

La ville de Trèves, l'une des plus anciennes de la Gaule, était déjà de quelque importance du temps de Jules-César. Sous Auguste, elle fut déclarée capitale de la Belgique. Constantin y résida, et de son temps elle reçut le titre de capitale de toutes les Gaules. Tacite en parle souvent. Ammien Marcellin l'appelle une seconde Rome, à cause de la magnificence des édifices dont les Romains l'avaient décorée, magnificence que le temps n'a pas entièrement effacée, et dont le voyageur peut reconnaître les traces dans plusieurs monumens debout sur le sol ou obtenus par les fouilles : débris d'anciennes tours, ruines d'amphithéâtres, piliers, colonnes, restes de bains, urnes cinéraires, médailles, statues de bronze, lampes sépulcrales, etc., etc. — L'antiquité romaine dont nous donnons la représentation se nomme la *Porte-Noire*. Il ne paraît pas qu'elle ait été jamais terminée.

Les premiers maîtres du territoire de Trèves furent les Tréviriens (*Treviri* ou *Treveri*), qui, selon Tacite, se vantaient d'être issus des anciens Germains. — La foi chrétienne pénétra à Trèves dans les premiers temps du christianisme. Suivant quelques auteurs la ville eut pour premier évêque un des disciples de saint Pierre, mais le fait est qu'on ignore à quelle époque précisément l'évêché de Trèves prit son origine : on sait seulement que les libéralités de Pepin, Charlemagne, et Louis-le-Débonnaire, dotèrent l'Eglise de Trèves de biens considérables, et qu'Othon-le-Grand, le premier prince allemand qui ait réellement porté le titre d'empereur, vers le milieu du x[e] siècle, donna à l'évêque de Trèves le titre de Prince avec les droits régaliens. Par cette faveur Othon récompensait la fidélité de ce prélat, et continuait la ligne de sa politique, qui consistait à se faire du clergé un auxiliaire puissant contre les nobles.

Les évêques et archevêques de Trèves ne tardèrent pas à agir en princes souverains; électeurs de l'empire, ils prenaient à la chambre le titre de *chanceliers pour les Gaules*, et ne négligeaient rien pour accroître leur autorité dans leur diocèse. Les empereurs eurent souvent à intervenir dans les conflits de ces seigneurs ecclésiastiques et des habitans. En 1585, un décret des électeurs plaça définitivement Trèves sous le pouvoir de l'archevêque.

La ville fut plusieurs fois prise par les Français : en 1684, 1703, 1705, 1734, 1794; cette dernière fois elle fut réunie à la France, et devint le chef-lieu du département de la Sarre. On régularisa les couvens et les monastères, on encouragea les manufactures. Depuis le traité de 1814, Trèves est tombée sous la domination de la Prusse. — Elle contient environ 10,000 habitans.

La ville est située entre deux montagnes. Peu de rues y sont de niveau; la plupart offrent des pentes raides. La Moselle baigne la campagne, et les environs sont enrichis de jardins délicieux et d'admirables paysages.

ASSOCIATION D'OUVRIERS
DANS L'ANCIENNE ALLEMAGNE.

Nous avons fait connaître précédemment (V. 1834, p. 365) le genre de vie des compagnons chasseurs, et les principales formules de leurs institutions. Les artisans, plus étroitement unis encore que les chasseurs, ne recevaient de membres nouveaux dans leurs corporations qu'en leur faisant subir des épreuves et des examens.

Il est dit dans un formulaire :

« L'apprenti paraîtra devant les compagnons rassemblés à l'auberge commune. Les discours et les opérations qui auront lieu seront de trois sortes : 1° souffler le feu; 2° ranimer le feu ; 3° instruire.

» On place une chaise au milieu de la chambre ; un ancien se passe autour du cou un essuie-main, dont les bouts retombent dans une cuvette placée sur la table. Celui qui veut souffler le feu se lève et dit : — Qu'il me soit permis d'aller chercher ce qu'il faut pour souffler le feu... Une fois, deux fois, trois fois, qu'il me soit permis d'ôter aux compagnons leurs serviettes et leurs cuvettes... Compagnons ! que me reprochez-vous ?

» *Réponse.* — Les compagnons te reprochent beaucoup de choses : *tu boites et tu sens mauvais* (du hinkest, du stinkest); si tu peux découvrir quelqu'un qui boite davantage et qui sente plus mauvais, lève-toi ; prends tes guenilles et pends-les-lui au cou. »

» Le compagnon alors fait semblant de chercher, et c'est à ce moment que l'on fait entrer celui qui veut se faire recevoir. L'autre, sitôt qu'il l'aperçoit, lui pend la serviette au cou et le place sur une chaise. L'ancien dit alors à l'apprenti : —Cherche trois parrains qui te fassent compagnons. — Alors on ranime le feu. Le filleul dit à son parrain : — Mon parrain, combien veux-tu me vendre l'honneur de porter ton nom ?

» *Réponse.* — Un panier d'écrevisses, une mesure de vin, une tranche de jambon, moyennant quoi nous pourrons faire joyeuse vie.

» INSTRUCTION. — Mon cher filleul, je vais t'apprendre bien des coutumes du métier; mais peut-être que tu en sais plus toi-même que je n'en ai appris et oublié.

» Je vais te dire, en tout cas, quel est le moment où il fait bon voyager; c'est entre Pâques et Pentecôte, quand les souliers sont bien cousus et la bourse bien garnie; on peut alors se mettre en route.

» Prends honnêtement congé de ton maître, le dimanche à midi, après le dîner ; jamais dans la semaine, ce n'est pas l'usage du métier d'abandonner l'ouvrage au milieu d'une semaine. Dis-lui : — Maître, je vous remercie de m'avoir appris un métier honorable ; Dieu veuille que je vous le rende à vous ou aux vôtres un jour ou l'autre. Dis ensuite à la maîtresse : — Maîtresse, je vous remercie de m'avoir blanchi gratis; si je reviens un jour ou l'autre, je vous paierai de vos peines... Va trouver ensuite tes amis et tes confrères, et dis-leur : — Dieu vous garde; ne me dites point de mauvaises paroles. Si tu as de l'argent, invite tes amis et tes confrères à prendre leur part d'un quart de bierre... Quand tu seras à la porte de la ville, prends trois plumes dans ta main et souffles-les en l'air. L'une s'envolera par-dessus les remparts, l'autre sur l'eau, la troisième devant toi. Laquelle suivras-tu ?

» Si tu suivais la première par-dessus les remparts, tu pourrais bien tomber, et tu en serais pour ta jeune vie ; ta bonne mère en serait pour son fils, et nous pour notre filleul ; cela ferait trois malheurs.

» Si tu suivais la seconde au-dessus de l'eau, tu pourrais te noyer. Ne sois pas imprudent; suis celle qui volera tout droit, et tu arriveras devant un étang où tu verras une troupe d'*hommes verts* assis sur le rivage, qui te crieront : Malheur ! malheur !

» Passe outre, tu entendras un moulin qui te criera sans s'arrêter : Arrière ! arrière ! Vas toujours jusqu'à ce que tu sois au moulin.

» As-tu faim ? entre dans le moulin, et dis : — Bonjour, bonne mère; le veau a-t-il encore du foin ?

» Comment vont le chien, la chatte et les poules? que font les jeunes filles ? Si elles sont toujours honnêtes, les hommes les respecteront, et elles auront de bons fiancés.

» Eh ! dira la bonne mère, c'est un beau fils bien élevé; il s'inquiète de mon bétail et de mes filles ! Elle ira chercher une échelle pour monter dans la cheminée, et te décrochera un jambon; mais ne la laisse pas monter; monte toi-même, et descends-lui la perche. Ne sois pas assez grossier pour prendre le plus gros; et quand tu l'auras reçu, remercie et va-t'en.

» Il pourrait se trouver là quelque hache de meûnier ; ne la regarde pas, le meûnier pourrait croire que tu veux la prendre. Les meûniers ont de longs cure-oreilles; s'ils t'en donnaient sur les oreilles, tu en serais pour ta jeune vie ; ta bonne mère en serait pour son fils, et nous pour notre filleul.

» En allant plus loin, tu te trouveras dans une forêt épaisse où les oiseaux chanteront, petits et grands, et tu voudras t'égayer comme eux; alors tu verras venir à cheval un brave marchand, habillé de velours rouge, qui te dira : — Bonne fortune, camarade. Pourquoi si gai? — Eh ! diras-tu, comment ne serais-je pas gai, puisque j'ai sur moi tout le bien de mon père ?

» Il pensera sans doute que tu as dans tes poches quelques deux mille thalers, et te proposera un échange. N'en fais rien, ni la première, ni la seconde fois. S'il insiste une troisième fois, alors change avec lui ; mais, fais bien attention, ne lui donne pas ton habit le premier ; laisse te donner le sien ; car si tu lui donnais le tien d'abord, il pourrait se sauver au galop; il a quatre pieds, et tu n'en a que deux. Après l'échange, va toujours et ne regarde point derrière toi ; si tu regardais, et qu'il s'en aperçût, il pourrait penser que tu l'as trompé ; il pourrait revenir, te poursuivre et mettre ta vie en danger. Continue ton chemin.

» Plus loin, tu verras une fontaine.... bois et ne troubles point l'eau; car un autre bon compagnon peut venir après toi, qui ne serait pas fâché de boire.

» Plus loin, tu verras une potence : seras-tu triste ou gai ? mon filleul, tu ne dois être ni triste, ni gai, ni craindre d'être pendu ; mais tu dois te réjouir d'être arrivé dans une ville ou un village. Si c'est dans une ville, et que l'on te demande aux portes d'où tu viens, ne dis pas que tu viens de loin; dis toujours d'*ici près*, et nomme le plus prochain village.

» C'est l'usage en beaucoup d'endroits que les gardes ne laissent entrer personne; on dépose son paquet à la porte et l'on va chercher *le signe*. Va donc à l'auberge demander le signe au père des compagnons. Dis en entrant : — Bonjour, bonne fortune ; que Dieu protège l'honorable métier; maîtres et compagnons, je demande le père. Si le père est au logis, adresse-lui ta requête; alors le père te donnera pour signe *un fer à cheval* ou bien un grand anneau, et tu pourras faire entrer ton bagage. Dans ton chemin, tu rencontreras un petit chien blanc avec une jolie queue frisée. Eh ! diras-tu, je voudrais bien attraper ce petit chien et lui couper la queue, ça me ferait un beau plumet. Non, mon filleul, n'en fais rien.

Le soir, quand on se mettra à table, reste près de la porte. Si le père compagnon te dit : — Forgeron ! viens et mange avec nous; n'y vas pas si vite ; s'il t'invite une seconde fois, vas-y, et mange. Si tu coupes du pain, coupe d'abord un

petit morceau; qu'on s'aperçoive à peine de ta présence.

» L'ancien dira alors :— Qu'on inscrive comme moi-même, et comme tout autre bon compagnon, celui dont le nom ne se trouve point dans les registres de la société; qu'il acquitte les frais d'écriture, qu'il donne un pour-boire au secrétaire, et qu'il ne révèle point les coutumes et les histoires du métier, ni ce qu'ont pu faire à l'auberge maîtres et compagnons. »

LIVRES SIBYLLINS.

Dans Homère et Hésiode nous trouvons la preuve que, de leur temps, la divination conjecturale était la seule connue; et c'étaient toujours des *devins* qui expliquaient quelle était la volonté des dieux. Plus tard ce furent des *oracles parlans*, c'est-à-dire des prêtres ou prêtresses, qui prédirent l'avenir. Le plus fameux et le plus ancien de ces oracles était celui de Delphes, autrefois *Pytho*; cet oracle ne répondait qu'un seul jour dans l'année, le 7e jour du mois *busios*, usage qui subsista fort long-temps. Quant aux recueils d'oracles, c'est-à-dire aux prédictions que venaient consulter les curieux qui n'avaient pas le loisir d'attendre le grand jour de *busios*, elles étaient expliquées en termes vagues et ambigus, afin que l'on ne pût jamais taxer la divinité de fausseté, par des devins particuliers nommés *chresmologues*, interprètes des oracles dont les recueils se trouvaient, d'après les anciens écrivains, au nombre de trois : celui du *Musée*, celui de *Bacis* et celui de la *Sibylle*. Hérodote nous parle des deux premiers, et pour le troisième, qui devint célèbre surtout chez les Romains, Platon en fait mention dans ses dialogues : il y parle de la sibylle, de la pythie, des prêtresses de Dodone, qui possédaient au plus haut degré l'art d'expliquer les oracles. La sibylle était regardée comme agitée d'une fureur céleste, pendant laquelle la divinité se communiquait à elle; c'est pour cette raison que le nom de *sibylle*, que portaient les pythies, signifie *être saisi par l'esprit divin*: telle est au moins la définition qu'en a donnée Diodore. Du reste, Strabon assure de même que les sibylles ne s'appelaient ainsi que « parce » qu'elles portaient un dieu au dedans d'elles-mêmes. »

Les anciens ne s'accordent ni sur le nombre, ni sur la patrie, ni sur le nom des différentes sibylles; mais en général le nom des réponses des livres sibyllins, et surtout de ceux conservés à Rome, étaient que, pour se rendre les dieux favorables, il fallait instituer en leur honneur de nouvelles fêtes, leur offrir des sacrifices, et quelquefois même des victimes humaines, coutume barbare qui subsista encore long-temps après que les lois l'eurent abolie. — Nous lisons dans Plutarque que les livres sibyllins portant que les Gaulois et les Grecs s'empareraient de la ville, on imagina, pour détourner l'effet de cette prédiction, d'enterrer vifs dans l'enceinte de Rome un homme et une femme de chacune des deux nations, afin de leur faire prendre ainsi possession de la ville. Toute puérile qu'était cette interprétation, un très grand nombre d'exemples qu'eut à déplorer l'humanité, surtout dans les deux guerres puniques, nous montrent que les principes de l'art divinatoire admettaient ces sortes d'accommodement avec la destinée. Cependant, comme les croyances même les plus absurdes, et les usages les plus barbares, ont très souvent un côté beau qui séduit, nous devons reconnaître que les actions les plus héroïques et les exemples d'un dévouement sublime provinrent plus d'une fois de la confiance entière que les Grecs et les Romains avaient dans les oracles de leurs dieux et dans l'interprétation que les prêtres en donnaient.

Nous trouvons dans les lois romaines une *constitution d'Aurélien* qui ordonne au sénat de rendre un arrêt pour que les prêtres consultent les livres sibyllins à l'égard de l'invasion des *Marcomans*, qui, ayant traversé le Danube et forcé les Alpes, menaçaient Rome, non contens d'avoir ravagé presque toute l'Italie; et nous voyons que par le sénatus-consulte il fut déclaré que des victimes humaines seraient même permises si elles étaient nécessaires.—D'après Rutilius Numitianus, il paraît que Stilicon, qu'il accuse d'avoir appelé les Barbares, fit jeter au feu les livres sibyllins, qui déjà avaient été plusieurs fois perdus en partie, mais toujours recomplétés par les soins des empereurs. Toutefois il paraîtrait que Stilicon n'avait pas livré aux flammes tous ces recueils précieux; car après lui nous les voyons encore consultés, et nous remarquons aussi plusieurs Césars ordonnant des recherches pour réunir de nouveau la collection entière des oracles.

On se rappelle le fait suivant, qui se trouve dans diverses annales de l'antiquité.

« Les livres avaient été perdus, et des prêtres nommés pour » faire des recherches; mais un jour une vieille femme étran- » gère et inconnue vint présenter à l'empereur régnant alors » neuf volumes qu'elle assurait être un recueil précieux d'o- » racles, et elle lui proposa de les acheter. Le prince s'informe » du prix; mais comme il le trouve exorbitant, il se moque » de l'étrangère, qu'il traite de vieille radoteuse. Celle-ci, » sans lui répondre, fait apporter du feu et y jette trois de » ses volumes; puis elle demande à l'empereur s'il veut don- » ner des six autres la même somme qu'elle avait fixée pour » le tout. A cette étrange question, nouvel éclat de rire du » prince, qui lui demande si elle n'est pas en délire. Alors » la vieille en brûle trois autres, et offre encore de donner » le reste pour le premier prix. A ce spectacle, le prince, » étonné de l'air assuré de cette femme, au lieu de continuer » à se moquer d'elle, lui fit donner pour les trois derniers » livres la somme qu'elle avait réclamée de la collection en- » tière. Au sortir du palais, la vieille, qui n'était autre chose » que la *Sibylle*, disparut, et jamais on n'en entendit parler. » — Les trois volumes, ajoutent les mêmes annales, furent » renfermés dans un lieu saint; et lorsqu'il est question de » consulter les dieux immortels pour la cause publique, quinze » citoyens chargés de cette fonction vont les feuilleter avec le » respect et la confiance qui conduisent aux pieds des oracles. »

L'OBÉLISQUE DE SUENO

EN ÉCOSSE.

Cet obélisque existe encore près de la ville de Forres, dans le comté d'Elgin. C'est une pierre du granit le plus dur, haute d'environ vingt pieds et large de plus de trois près de sa base. Elle est sculptée de deux côtés; mais l'un de ces côtés offre surtout un véritable intérêt aux savans et aux artistes; on voit que l'intention du sculpteur a été de représenter, principalement sur cette face, les faits à l'honneur desquels l'obélisque est consacré.

Dans le compartiment le plus élevé, on voit neuf cavaliers que l'on présume se réjouir d'une victoire. Au second compartiment, plusieurs hommes armés se livrent à de grandes démonstrations de joie en agitant leurs glaives, leurs boucliers, et en se serrant les mains; au-dessous, deux guerriers paraissent commencer un combat singulier au milieu de leurs compagnons d'armes. Dans le compartiment qui suit, un soldat ou un bourreau tranche les têtes des prisonniers en présence des hallebardiers; d'après certains antiquaires, c'est une sorte de pavillon ou de baldaquin qui couvre les têtes coupées; les corps des décapités sont couchés à terre. Ensuite viennent des musiciens qui sonnent la fanfare du triomphe, et des soldats qui vraisemblablement exécutent des jeux militaires. Plus bas, une troupe de cavalerie est poursuivie par une troupe d'infanterie dont les premiers rangs sont armés de flèches. Enfin, dans la dernière partie qui touche à la base, il semble que la cavalerie ait été réduite en captivité; les cavaliers ont la tête tranchée; celle de leurs chefs est suspendue et comme encadrée sous le pavillon: les chevaux sont gardés à la main.

Sur l'autre face, il y a une grande croix, et deux personnages qui s'embrassent en signe de réconciliation, au milieu de leurs adhérens.

Cet obélisque mystérieux, élevé à l'extrémité de l'Ecosse, consacre-t-il l'établissement du christianisme dans ce pays? ou la grande bataille de Mortlach, qui eut lieu entre les Danois et les Ecossais à environ 20 milles de cet emplacement?



(Obélisque de Suéno en Écosse.)

ou bien encore la défaite des aventuriers scandinaves qui s'étaient établis au IXe siècle dans le voisinage de Burghead, jadis le camp des Romains? Ces diverses hypothèses sont soutenues par des savans très distingués.

Suenon est le nom d'un roi norvégien. La tradition populaire qui conserve à l'obélisque le nom de *Pierre de Sueno*, doit-elle prévaloir sur les explications des antiquaires? Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que l'obélisque a été élevé entre le Xe et le XIIe siècle.

ETUDE DU CIEL

Nous croyons faire une chose agréable à nos lecteurs en leur apprenant à distinguer les principales constellations. Cette connaissance mettra chacun à même de suivre, dans les différentes saisons, le mouvement de la lune, des planètes et particulièrement, cette année, le mouvement de la comète.

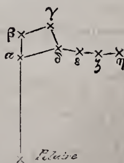
Pour faciliter aujourd'hui l'étude des constellations, nous ajoutons à cet article une carte du ciel tel qu'il doit être vu le 21 juin à dix heures du soir par un habitant de Paris. Au centre de la carte se trouve le zénith de notre ville, c'est-à-dire le point du ciel qui se trouve précisément au-dessus d'elle en cet instant. C'est là que l'observateur doit se supposer placé; en regardant au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, il reconnaîtra successivement les constellations qui, sur la carte, sont marquées au nord, au sud, à l'est, à l'ouest du centre. Le cercle du pourtour représente le cercle de l'horizon; les constellations placées au-dessus de la tête de l'observateur, et celles qui sont les plus voisines de celles-ci, se retrouvent sur la carte au centre et autour du centre; celles qui sont près de terre se retrouvent sur la carte auprès du cercle de l'horizon. — Pour bien lire sur la carte, il faudrait la supposer élevée au-dessus de la tête et convenablement dirigée vers les points cardinaux. On commencera, je suppose, par se tourner vers le nord, et l'on y verra toutes les constellations du demi-cercle compris entre *est*, *nord*, *ouest*; puis on se tournera vers le sud, on orientera de nouveau sa carte, et on verra toutes les constellations du demi-cercle compris entre *est*, *sud*, *ouest*.

D'ailleurs les détails particuliers qui suivent aideront le lecteur. Prévenons-le d'abord que les astronomes partagent toutes les étoiles du ciel en plusieurs classes suivant leur éclat. Ainsi il y a des étoiles de *première*, *seconde*, *troisième*, etc. *grandeur*.—Dans une même constellation on désigne les différentes étoiles par les lettres de l'alphabet grec, distribuées selon l'ordre apparent de l'éclat. Par exemple, les sept étoiles principales de la Grande-Ourse sont toutes de la seconde classe ou seconde grandeur. Néanmoins, celle qu'on désigne par la lettre α est considérée comme la plus brillante des sept. Ensuite vient β, etc.

1° *Constellations qui ne se couchent jamais à l'horizon de Paris.*

Grande-Ourse. — Il est peu de personnes qui ne connaissent les sept étoiles remarquables de la *grande ourse* ou *Chariot de David.* D'ailleurs on pourra les trouver facilement le 21 juin ou aux jours voisins de cette date, à l'aide de notre carte. Les Romains les appelaient *Triones*, et par suite la constellation elle-même était désignée du nom de *Septem-Triones.* C'est de là qu'est venu le mot *Septentrion* étendu à la région du nord.

Etoile polaire et Petite-Ourse.—Maintenant si on imagine une ligne tirée par les deux étoiles β et α de la Grande-Ourse, et si on prolonge cet alignement de β à α jusqu'à rencontrer une étoile de seconde grandeur, on aura l'*Etoile polaire*, ainsi nommée parce qu'elle est très près du *Pôle;* c'est-à-dire du point autour duquel s'accomplit ou paraît s'accomplir la révolution diurne du ciel (elle en est éloignée de



moins de deux degrés). Toutes les constellations paraîtront donc tourner en vingt-quatre heures autour de l'étoile, et cette circonstance donnera un moyen de vérifier qu'on l'a bien reconnue.

L'étoile polaire marque à toute heure de la nuit et en toute saison de l'année la position du point nord, et par suite la direction du méridien. Elle est, à cause de cela, infiniment précieuse aux astronomes et aux voyageurs.

La polaire est la plus brillante entre sept étoiles qui sont arrangées entre elles comme celles de la Grande-Ourse, mais plus resserrées et dans une situation inverse. — L'étoile polaire est à l'extrémité de la queue de la *Petite-Ourse*; ainsi elle correspond à l'étoile η de la Grande-Ourse. La plus brillante du carré de la Petite-Ourse, celle qui, par sa situation, correspond à α de la grande, est appelée par les marins la *Claire des gardes*; elle est d'une teinte rougeâtre.

Cassiopée. — L'étoile polaire est entre la Grande-Ourse et Cassiopée, à peu près à égale distance de ces deux constellations. Cassiopée a cinq étoiles de seconde grandeur, formant trois triangles consécutifs. Ces cinq étoiles sont dans la voie lactée. — C'est dans cette constellation qu'on vit apparaître subitement, le 11 novembre 1572, une étoile nouvelle dont l'éclat surpassait tellement les plus brillantes du firmament, qu'on la distinguait à la simple vue en plein midi. Elle était d'abord d'une blancheur parfaite; son éclat alla ensuite en diminuant; sa couleur passa au jaune, et plus



(Carte de la partie du ciel visible au mois de juin. — Voir l'article.)

tard au rouge. Après plusieurs mois elle disparut complètement.

Ayant reconnu les constellations précédentes, il sera facile de trouver *Céphée* et le *Dragon*.

2° *Constellations situées entre les précédentes et la région du zodiaque.*

Nous commencerons par une constellation, *le Bouvier*, qui est *au-delà* de la Grande-Ourse, en descendant du pôle. C'est une constellation remarquable par une étoile de *première grandeur*, nommée *Arcturus*, qu'on trouvera sur le prolongement d'une ligne courbe qu'on ferait passer par les étoiles de la queue de la Grande-Ourse. Au-dessus d'Arcturus, vers le nord, on verra quatre étoiles formant un quadrilatère qui appartient encore au Bouvier.

La *Couronne* touche au Bouvier; elle est facile à connaître par sa disposition circulaire de plusieurs étoiles, dont la principale est de seconde grandeur. Ces étoiles forment un arc dont la concavité est tournée vers le nord.

La Lyre. — Quatre étoiles en parallélogramme allongé. L'une d'elles, très remarquable par sa belle lumière, est de *première grandeur*; elle a nom *Wega*, passe fort près du zénith de Paris, un peu au sud. On la trouvera, par une ligne menée de la *Claire des gardes*, à travers la tête du Dragon.

Hercule. — Cette constellation est intéressante, parce

que les observations des modernes semblent prouver que notre soleil, avec tout le système planétaire, est entraîné vers la région du ciel qu'elle occupe. — En tirant une ligne de *Wega* à *Arcturus*, cette ligne passera un peu au nord de la Couronne; entre cette constellation et la Lyre, on remarquera un quadrilatère formé par quatre étoiles qui sont le corps d'Hercule. En menant l'une des diagonales de ce quadrilatère, on connaîtra, au midi, l'étoile de la tête α, qui est de seconde grandeur, et assez voisine d'une autre plus belle, qui est *Ophiucus*, la tête du serpentaire.

Le *Serpent*.— Au-dessous de la Couronne on remarquera un assemblage d'étoiles de troisième et quatrième grandeurs, qui marquent la *tête du serpent*. Elles forment une espèce d'*y*, dont la queue est au midi, et terminée par l'étoile α de seconde grandeur, qui est le *cœur du serpent*.

Le *Cygne*. — Très belle constellation dans la voie lactée, à l'orient de la Lyre. Ses principales étoiles forment une grande croix. La plus brillante α est la tête de la croix.

L'*Aigle*. — Trois étoiles en ligne droite font distinguer aisément cette constellation. Une ligne tirée de la tête du Dragon par la Lyre, et prolongée vers le midi, rencontrera la plus belle des trois qu'on nomme *Altaïr* : c'est une étoile de *première grandeur*.

Le *Dauphin*.—Petit losange très régulier, formé de quatre étoiles de troisième grandeur. Ce losange est auprès de l'Aigle et sur le prolongement de la ligne menée de la Polaire par α du Cygne.— Une cinquième étoile plus méridionale forme avec les quatre autres toute la constellation du Dauphin.

Antinoüs. — Cinq étoiles de troisième grandeur; elles forment immédiatement, au midi de l'Aigle, un grand quadrilatère facile à reconnaître.

Le *Petit-Cheval*.— Au sud-est et assez près du Dauphin, quatre étoiles de quatrième grandeur forment un petit trapèze qu'on trouvera sur la ligne tirée de la Lyre par le losange du Dauphin.

Pégase. — Grand quadrilatère qu'on appelle souvent le *carré de Pégase*. Si de l'Etoile polaire on tire une ligne par la moins élevée de Cassiopée, on rencontrera α de Pégase, étoile de seconde grandeur, qui est aussi α (ou *la tête*) *d'Andromède*. Une ligne menée par la Lyre et par le centre de la croix du Cygne donnera *Scheat*, qui est une seconde du carré de Pégase. Les deux autres sont *Algenib* et *Markab*.

Andromede. — Nous venons de déterminer sa tête en alignant la Polaire avec une des étoiles extrêmes de Cassiopée.

Persée et *la tête de Méduse*. Le prolongement des étoiles d'Andromède donne, dans la voie lactée, une étoile de seconde grandeur; c'est α de Persée.— A cela près d'un petit nombre d'étoiles, nous aurions pu ranger Persée parmi les constellations toujours visibles sur l'horizon de Paris.

Le *Cocher*. — Grand pentagone formé par cinq belles étoiles, dont la plus septentrionale est de *première grandeur*. On l'appelle *la Chèvre*. On peut la considérer comme le sommet d'un triangle isoscèle formé sur l'étoile polaire, et α de Cassiopée, ce qui fournit un moyen de la reconnaître.

3° *Constellations zodiacales*.

Ces constellations sont très importantes, puisqu'elles comprennent dans leurs limites en largeur le cours du soleil, de la lune et des planètes; elles sont dénommées toutes dans ces deux vers si bien connus :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces.

Nous ne décrirons que celles qui sont sur la carte. Nous commencerons par le Lion qui est au-dessous de la Grande-Ourse.

Le *Lion*. — Remarquable par une étoile de *première grandeur*, nommée *Régulus*, ou le *Cœur du Lion*. On la connaîtra en tirant une ligne par δ et γ de la Grande-Ourse. Cette ligne aura passé sur le cou du Lion. Auprès de Régulus on aperçoit le signe ♂ qui indique Mars. Cette planète est en effet, le 21 juin, auprès de Régulus; mais elle ne tardera pas à s'en séparer dans les jours suivans.—En alignant de Régulus vers Arcturus, un peu au-dessous, on connaîtra β, de seconde grandeur; c'est la queue du Lion, qu'on peut obtenir par un alignement de la Polaire avec γ de la Grande-Ourse. Par la carte, il sera ensuite facile de discerner toute la constellation.

La *Balance*. — Les deux bassins sont marqués par deux étoiles de seconde grandeur; deux autres étoiles placées sur une ligne parallèle forment avec elles un quadrilatère facile à reconnaître.

Le *Scorpion*. — Remarquable par une étoile de *première grandeur*, nommée *Antarès*, ou le *Cœur du Scorpion*. On la reconnaîtra en tirant de la Lyre une ligne qui passerait entre la tête d'Hercule et Ophiucus. — Entre *Antarès* et la Balance, on remarquera des étoiles disposées en courbe, qui forment le Scorpion.

Le *Sagittaire* n'a que des étoiles de troisième et quatrième grandeur; elles sont auprès d'Antarès.

Le *Capricorne*. — Une ligne tirée de la Lyre à l'Aigle, et prolongée vers le sud fera connaître les deux étoiles de la tête du Capricorne; elles sont l'une au-dessous de l'autre. La supérieure est une *étoile double*. Si on aligne γ, centre de la croix du Cygne à travers le carré du Petit-Cheval, on rencontrera les *trois étoiles* de la queue du Capricorne.

N. B. Il faut remarquer que pour tous les lieux placés sur la même latitude que Paris, la carte du ciel serait exactement la même qu'à Paris le 28 juin à 10 heures du soir (les heures étant comptées sur le méridien du lieu). — Pour les lieux situés au nord de Paris, le lecteur verra dans la partie nord du ciel, à l'horizon, quelques étoiles de plus, et vers la partie sud, à l'horizon, quelques étoiles de moins; le contraire a lieu pour les localités situées au sud de Paris. — Enfin la carte change peu pour les jours qui avoisinent le 21 juin. On observera de plus que, quinze jours avant le 21, c'est à 11 heures du soir que le ciel présenterait l'apparence de notre carte; et quinze jours après le 21 juin ce sera au contraire à 9 heures du soir.

PAIX D'AMIENS.

De toutes les déclarations de guerre des temps modernes, dit M. Bignon, il n'en est aucune qui ait été plus difficile à justifier que la rupture du *traité d'Amiens*. Ce traité suspendit pour un moment la guerre meurtrière, qui durait depuis 9 ans et fut à l'instant de sa conclusion considéré comme un des grands évènemens diplomatiques de l'histoire contemporaine. Peu d'intérêts, cependant, s'attachent aux détails de sa négociation, et le peu de temps qui s'écoula entre le jour de sa signature et les hostilités de 1803, doit le faire envisager désormais bien plutôt comme une simple trève que comme un *traité* de premier ordre.

Les préliminaires en avaient été dressés à Londres dans le courant de 1801, et les arrangemens définitifs se signèrent à Amiens, le 25 mars de l'année suivante, la seule qui de 1792 à 1814 vit l'Europe jouir, douze mois entiers, d'une paix générale et non interrompue.

Lord Cornwalis, ex-vice-roi d'Irlande, nommé négociateur dans cette affaire, arriva à Paris, aux premiers jours de novembre; les honneurs extraordinaires qu'on lui décerna annoncèrent dès lors l'importance que mettait la France à conclure une alliance solide avec la Grande-Bretagne; les conférences s'ouvrirent vers le commencement de janvier, et bientôt les plénipotentiaires se dirigèrent sur Amiens : Joseph Bonaparte, comme représentant de la France; le vieux chevalier d'Azara pour l'Espagne; M. de Schimmel-Penning, que depuis nous avons vu grand pensionnaire de Hollande et sénateur de l'empire français, se présenta au

nom de la république Batave, et le marquis de Cornwalis avec les pouvoirs de l'Angleterre. La plupart des articles passèrent après de légères discussions, et au moment où l'on s'y attendait le moins les conférences se fermèrent et l'on déclara que tout était conclu et signé.

Les conventions de ce traité stipulaient : la restitution à la France, à l'Espagne et à la république Batave, de leurs colonies, à l'exception de la Trinité et de l'île de Ceylan, abandonnées à l'Angleterre; l'ouverture du cap de Bonne-Espérance aux parties intéressées au traité ; l'évacuation de Malte, Porto-Ferrajo et autres ports de la Méditerranée et de l'Adriatique par les Anglais, l'évacuation du royaume de Naples et de l'Etat romain par la France; la restitution de l'Egypte à la sublime Porte, qui prit part aux conférences, comme partie contractante, sans représentation directe; l'intégrité des possessions en Portugal ; la neutralité et l'indépendance de l'ordre et de l'île de Malte, sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse; le rétablissement des pêcheries de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent sur le même pied qu'avant la guerre; et enfin la reconnaissance de la république des Sept-Iles.

Ce traité, qui semblait donc devoir consolider la paix dans toute l'Europe, fut proclamé à Londres, le 29 du même mois, et reçu par le peuple avec un vif enthousiasme; il n'en fut pas de même au parlement et dans les diverses cours européennes ; le mécompte fut général, et l'on ne se rendit pas raison des omissions qui s'y faisaient remarquer au premier abord... Nulle mention des affaires d'Allemagne... Nulle du roi de Sardaigne... Nulle de la république Italienne, etc. Ces lacunes semblèrent si graves que l'on crut long-temps que des articles secrets les avaient remplies. Le parlement se plaignit hautement, et surtout du silence de la France relativement à sa position en Italie ; les deux chambres cependant votèrent au roi d'Angleterre une adresse de remercîment, et le 17 avril le traité fut ratifié à Paris par le premier consul.

Le résultat le plus immédiat de cette paix, celui qui surtout fit vivement sentir au peuple anglais les bienfaits qu'il pouvait en attendre, fut la suppression de l'*income tax*, impôt odieux, qu'avait enfanté la guerre et qui devait disparaître aussitôt qu'elle.

Une autre conséquence de cet évènement, qui pouvait également faire pressentir une heureuse fin, fut cette nombreuse irruption des Anglais qui, impatiens de revoir la France, et espérant peut-être trouver dans son appauvrissement un immense débouché pour leurs produits, se répandirent sur son territoire. — Dix années de séparation complète les avaient entretenus dans les erreurs les plus incroyables sur l'état de la République, que le langage de leurs ministres leur montrait misérable, sans culture et sans industrie ; mais leur illusion fut de courte durée, car ils mirent le pied sur le continent juste au moment où nous ouvrions cette magnifique exposition de 1802, que l'assurance de la paix n'avait pas peu contribuée à rendre florissante et qui dut montrer aux étrangers que désormais nous voulions rivaliser avec les nations les plus industrieuses et assurer à nos arts et à nos manufactures le développement le plus progressif et plus indépendant.

Un grand mouvement commercial parut alors vouloir s'organiser ; les voyageurs de la Grande-Bretagne, étonnés de nos progrès, exploraient la France en tous sens et s'emparaient à haut prix de la plupart de nos nouvelles richesses; mais l'espoir que cette fusion des deux peuples avait fait concevoir dura peu ; les parlemens anglais ourdirent de telles menées que, le 8 mars 1803, le roi George III leur fit annoncer le renouvellement de la guerre entre la France et l'Angleterre.

Cette déclaration anéantit bien des espérances. — Andréossy, notre ambassadeur à Londres, et le ministre des relations extérieures à Paris demandèrent aux lords Whitword et Hawkesbury des explications sur le message du roi d'Angleterre ; mais ceux-ci répondirent évasivement, et, pendant ces pourparlers, les vaisseaux anglais, préalablement avertis, capturèrent plusieurs de nos navires, et interceptèrent nos communications.

Enfin les négociations furent rompues et la guerre se déclara officiellement. Le manifeste de la Grande-Bretagne appuyait cette rupture d'une longue énumération de prétextes, où l'on chercherait vainement aujourd'hui l'ombre d'un motif suffisant. Le 22 mai, le premier consul usa de représailles et fit arrêter et incarcérer à Verdun, où on les tint prisonniers jusqu'à la fin de cette guerre, tous les Anglais qui voyageaient en France sous la foi du traité.

Le gouvernement français prépara dès lors ses forces contre l'Angleterre, et appela toutes les villes et départemens à contribuer à l'armement de la flottille, destinée à la descente dont on menaçait les îles de la Grande-Bretagne ; chaque communauté répondit à cet appel ; les soldats eux-mêmes offrirent le sacrifice de leur solde ; les Anglais de leur côté formèrent leurs milices en troupes réglées, et tout s'organisa pour cette nouvelle guerre qu'ouvrirent l'occupation du Hanovre par les armées françaises, et le blocus de nos ports par les amiraux de l'Angleterre.

Des usuriers sous Charles IX. — Une des ordonnances rendues par suite des états-généraux de 1560 défendit aux marchands de vendre des draps de soie à crédit à d'autres qu'à des marchands, « et ce, » dit Joachim du Chalard dans son commentaire sur ces ordonnances (1834, page 542), « pour éviter les fraudes que font ordinairement les marchands; car si un povre gentil-homme ou autre s'adresse à eux pour emprunter argent, ils luy diront qu'ils n'en ont point, mais qu'ils lui bailleront de la marchandise jusques à concurrance de la somme qu'il demande, sur laquelle ils gaignent la tierce partie (à cause du prest qu'ils font), et pour gaigner encores l'autre tierce, ils supposent un leur voisin pour achepter telle marchandise à vil pris et en leur nom. Ainsi mon povre gentil-homme (qu'ils font obliger à rigueur de l'exécuter, et qui emprunte par nécessité ou quelquefois par follie) est pippé, déceu, et trompé de moitié par ces deux imposteurs malheureux. Et s'il faut (*fait faute*) de porter ou envoyer argent au terme, tant le sort (*le principal*) que l'intérêt immodéré et excessif, le font constituer prisonnier, ou subhaster (*sub hastâ*, à l'encan) tout son bien. Par tels moyens beaucoup de bonnes maisons et honnorables se sont perdues, et tombées entre les mains de leurs créanciers à faute de payement. »

FONDATION DE LA MOSQUÉE APPELÉE

LA FONTAINE DE L'ORANGER,

LÉGENDE ARABE.

Jérusalem était un champ labouré : deux frères possédaient la partie de terrain où s'élève aujourd'hui *la Fontaine de l'oranger.*

L'un de ces frères était marié et avait plusieurs enfans, l'autre vivait seul. Ils cultivaient en commun le champ qu'ils avaient hérité de leur mère; le temps de la moisson venu, les deux frères lièrent leurs gerbes, et en firent deux tas égaux qu'ils laissèrent sur le champ. Pendant la nuit, celui des deux frères qui n'était pas marié eut une bonne pensée; il se dit à lui-même : « Mon frère a une femme et des enfans à nourrir, il n'est pas juste que ma part soit aussi forte que la sienne; allons, prenons dans mon tas quelques gerbes que j'ajouterai secrètement aux siennes, il ne s'en apercevra pas, et ne pourra ainsi les refuser. » Et il fit comme il avait pensé. La même nuit l'autre frère se réveilla, et dit à sa femme : « Mon frère est jeune, il vit seul et sans compagne, il n'a personne pour l'assister dans son travail et pour le consoler

dans ses fatigues, il n'est pas juste que nous prenions du champ commun autant de gerbes que lui; levons-nous, allons et portons secrètement à son tas un certain nombre de gerbes, il ne s'en apercevra pas demain, et ne pourra ainsi les refuser. » Et ils firent comme ils avaient pensé. Le lendemain chacun des frères se rendit au champ, et fut bien surpris de voir que les deux tas étaient toujours pareils; ni l'un ni l'autre ne pouvait intérieurement se rendre compte de ce prodige : ils firent de même pendant plusieurs nuits de suite; mais comme chacun d'eux portait au tas de son frère le même nombre de gerbes, les tas demeuraient toujours égaux, jusqu'à ce qu'une nuit, tous deux s'étant mis en sentinelle pour approfondir la cause de ce miracle, ils se rencontrèrent portant chacun les gerbes qu'ils se destinaient mutuellement.

Or, le lieu où une si bonne pensée était venue à la fois et si persévéramment à deux hommes, devait être une place agréable à Dieu, et les hommes la bénirent et la choisirent pour y bâtir une maison de Dieu.

« Quelle charmante tradition! s'écrie M. de Lamartine en la racontant dans son *Voyage en Orient*. J'ai entendu chez les Arabes des centaines de légende de cette nature. On respire l'air de la Bible dans toutes les parties de cet Orient. »

CHASSE AUX CANARDS SAUVAGES.

On sait que les canards sauvages fréquentent pendant l'été les lacs et les marais du nord, et qu'ils émigrent pendant l'hiver vers les lacs et les marais des latitudes tempérées. Comme ils voyagent en troupes innombrables, leur passage ou leur séjour dans les pays qu'ils visitent annuellement est un événement d'une assez grande importance pour les habitans dont les uns font figurer ces oiseaux sur leurs tables, et les autres s'enrichissent en les capturant. — Ainsi, dans le département de la Gironde, les canards sont, pendant la saison, l'objet d'un commerce productif entre le bassin d'Arcachon et Bordeaux. Le bassin, vaste lac au moment de la haute mer, n'offre plus à la marée descendante que des bancs vaseux couverts d'herbes et de coquillages, et traversés par des chenaux sinueux. C'est là que vont s'abattre les *vols* des canards sauvages. Poursuivis par les chasseurs, ces oiseaux ne tardent pas à se prendre dans d'innombrables filets tendus sur des rangées de perches.

Dans certains pays on s'empare des canards par une ruse assez originale. On laisse flotter sur les étangs qu'ils fréquentent des pots renversés ou des calebasses auprès desquelles les oiseaux s'habituent à nager sans défiance. Alors les chasseurs se jettent à la nage, cachent leur tête dans le pot ou dans la calebasse : quelques trous leur permettent d'y voir et de se diriger sur l'étang. Arrivés près d'un canard, le nageur le saisit vivement par les pattes, le fait plonger, lui tord brusquement le cou sans lui laisser le temps de se débattre et l'accroche à sa ceinture. Les compagnons du canard ne se doutent de rien, et au bout de quelques instans tous les oiseaux qui s'abattent sur l'onde ont disparu ;



(Une manière de prendre les canards sauvages. — Première figure.)

il ne reste que des pots flottans et des chasseurs chargés de butin.

Il y a un assez grand nombre de manières de chasser les canards sauvages; chaque pays a la sienne; nous ne les passerons pas toutes en revue; mais nous allons donner quelques détails sur celle qui est à la fois la plus productive et la moins fatigante. La figure ci-jointe en représente un des actes; une autre gravure en complétera la description qui commencera la livraison suivante.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

CHASSE AUX CANARDS SAUVAGES.

(Suite.)



(Les canards sont pris; on leur tord le cou. — 2e figure.)

C'est particulièrement en Angleterre, dans les marais du Lincolnshire, que se pratique la chasse dont nos gravures donnent la représentation.

On commence par creuser une sorte de fossé attenant aux endroits des lacs où les canards se rendent le plus volontiers; assez large à son ouverture, ce fossé se rétrécit graduellement jusqu'à ne plus présenter à son extrémité qu'une section de deux pieds; tracé d'abord en ligne droite, il ne tarde pas à s'arrondir pour que le gibier déjà avancé dans le piége se trouve dérobé à la vue de celui qui y entre. Les bords, tenus fort proprement et dégarnis des herbages trop épais, offrent aux oiseaux des lieux de repos commodes; ceux-ci nagent, grimpent, s'installent sur le gazon, font leur toilette, se rejettent à l'eau, et se trouvent en un vrai paradis. Un treillage s'élève des deux côtés, se courbe en arc au-dessus du canal, et, après avoir d'abord formé un berceau de 9 à 10 pieds, se rapproche sans cesse du sol et se termine par une sorte de boyau de 18 pouces de haut. Un grand filet recouvre le tout, et à l'extrémité on attache un autre filet en forme de sac maintenu ouvert par des cerceaux.

A quelques toises du lac, on commence à établir le long des bords, de distance en distance, des barricades, ou palissades de roseaux; elles sont inclinées sur le canal, de façon que l'homme qui s'y placera puisse être aperçu par les canards engagés entre lui et le filet de l'extrémité, mais demeure caché à ceux qui sont entre lui et l'embouchure. Il est d'autant plus important de se dérober à la vue des oiseaux qui peuvent encore s'échapper, que ceux-ci en donnant l'alarme intimideraient tous les autres, et que le gibier déserterait la place; on en serait pour ses frais; c'est le cas de dire que l'on se trouverait pris dans ses propres filets.

Lorsque le chasseur s'approche des barricades, il faut qu'il ait soin de tenir un morceau de tourbe devant sa bouche, afin, dit-on, d'empêcher que les canards ne flairent sa présence. Il est suivi d'un chien dressé, et s'avance avec les plus grandes précautions vers le milieu du canal où se trouve ménagée une petite ouverture au travers des palissades. Il s'assure si les canards sont engagés; s'ils n'y sont pas entrés, il s'avance vers l'embouchure et aperçoit son gibier prenant ses ébats sur le lac. Il fait un signe au chien en lui donnant un morceau de fromage à manger. L'animal entre dans le canal par un trou qui lui est ménagé, suit le bord, fait sauter à l'eau les canards qui se reposaient, et retourne vers son maître en sortant du filet par un autre trou; on le récompense, on l'encourage et on lui fait recommencer sa tournée. Les badauds de canards s'amusent à ce manége et aux gentillesses du chien, ils se familiarisent, et, pour le mieux voir, s'enfoncent dans le canal. Le chasseur remonte alors et se place successivement à des barricades de plus en plus proches du dernier filet; lorsque enfin les oiseaux sont assez en avant, il retourne à la barricade la plus voisine de l'entrée, et, agitant son chapeau, il effraie les canards déjà aventurés qui se sauvent vers le fond, tandis qu'il n'est pas vu de ceux qui entrent encore. Passant ainsi de barricade en barricade, il finit par contraindre les oiseaux à ramper sous le trou de l'extrémité et à se réfugier dans le filet. Donnant alors un tour de corde, il ferme toute issue, et saisissant les canards à son aise, il leur tord promptement le cou afin de recommencer sa chasse.

Lorsque le vent souffle dans le canal, la chasse ne rapporte pas, parce que les oiseaux aiment à nager contre le vent; en allant vent arrière, en effet, ils auraient leurs plu-

mes ébouriffées, et cela les vexe. On a soin de disposer plusieurs canaux en sens contraires pour pouvoir chasser de tous vents.

Des Points brillans.— Les surfaces des corps présentent, surtout lorsqu'elles sont bien polies, des *Points brillans* d'un éclat comparable à celui du corps lumineux qui les éclaire. La vivacité de ces points est d'autant plus grande, et leur étendue est d'autant plus petite, que les surfaces sont plus polies. Lorsque les surfaces sont mattes, les Points brillans ont beaucoup moins d'éclat, et ils occupent une partie plus grande de la surface.

Le Point brillant de la surface fait fonction de miroir et renvoie à l'œil une partie de l'image de l'objet lumineux. La détermination de ce point exige une extrême précision, et, quand même le dessin serait de la plus grande correction, la moindre erreur commise dans la position du Point en apporterait de très grandes dans l'apparence des formes. Nous n'en donnerons qu'une seule preuve, mais bien frappante.

La surface du globe de l'œil est polie, elle est de plus enduite d'une légère couche d'humidité qui en rend le poli plus parfait : aussi, lorsqu'on observe un œil ouvert, on voit sur sa surface un Point brillant d'un grand éclat, d'une très petite étendue, dont la position dépend de celle de l'objet éclairant et de celle de l'observateur. Si la surface de l'œil était parfaitement sphérique, l'œil pourrait tourner autour de son axe vertical, sans que la position du Point brillant éprouvât le moindre changement : mais cette surface est alongée dans le sens de l'axe de la vision; et lorsqu'elle tourne autour de l'axe vertical, la position du Point brillant change. Un long exercice nous ayant rendus très sensibles à ce changement, il entre pour beaucoup dans le jugement que nous portons sur la direction du globe de l'œil. C'est principalement par la différence des positions des Points brillans sur les globes des deux yeux d'une personne, que nous jugeons si elle louche ou si elle ne louche pas; que nous reconnaissons qu'elle nous regarde, et lorsqu'elle ne nous regarde pas, de quel côté elle porte la vue.

On voit par cet exemple combien de légères erreurs dans la position du Point brillant peut en apporter de considérables dans la forme apparente de l'objet, quoique d'ailleurs le tracé de son contour apparent reste le même.

Extrait de MONGE.

DE L'ÉTENDUE, DU REVENU ET DE L'ADMINISTRATION

DES FORÊTS EN FRANCE.

La France, il y a quelques siècles, était couverte de forêts, dont l'étendue se trouvait tout-à-fait hors de proportion avec les besoins de la population qu'elle avait alors. On abattait, on coupait indifféremment partout où la nécessité s'en faisait sentir, les bois employés à la consommation. Les capitulaires du IXe siècle avaient bien ordonné quelques précautions d'intérêt public, mais il faut descendre jusqu'au XIIIe pour trouver des règlemens forestiers, qui encore pour la plupart ne furent jamais exécutés. Avant l'ordonnance de Louis XIV sur les eaux et forêts, la France était donc sous le rapport forestier à peu près dans la situation où sont actuellement les Etats-Unis, c'est-à-dire dans cette première période qui se présente chez tous les peuples, et où dominent le désordre et l'imprévoyance quant à l'usage des richesses forestières.

Frappé de l'état désastreux où étaient les forêts par suite des guerres civiles, de l'ignorance des propriétaires et de la négligence de leurs agens, Colbert nomma une commission de vingt-un membres chargés de parcourir la France, et de faire une enquête dont le résultat fut l'ordonnance de 1669 que nous venons de citer. A partir de cette époque commence la seconde période, ou celle de *conservation et d'aménagement des forêts.* Les bois sont mis en coupes réglées; les bestiaux ne peuvent y pacager qu'après un certain temps qui met les jeunes pousses hors de leur atteinte; l'aménagement (ou l'âge et l'étendue des taillis et des futaies) est fixé pour l'exploitation; les défrichemens ne peuvent avoir lieu qu'en vertu de permissions expresses.

La troisième période est celle de la *culture forestière et des repeuplemens*, pendant laquelle on élague soigneusement les arbres, on favorise les essences les plus utiles, on repeuple les clairières par des semis ou des plantations, on creuse des fossés d'assainissement ou de dessèchement, on fait des routes d'exploitation, on accroît enfin, par une culture plus savante, la production sur une étendue de terrain donnée en obtenant des arbres plus nombreux, plus beaux, et par conséquent plus chers. Les propriétaires français sont entrés dans cette période vers 1800, lorsque après la Révolution, pendant laquelle les bois avaient beaucoup souffert, on put en tirer un plus grand parti en raison de l'augmentation du nombre des manufactures.

La quatrième période, dans laquelle les Allemands nous ont précédés, est celle des *forêts artificielles.* Ainsi que le croit le savant M. Mathieu de Dombasle, ce nouveau mode de culture produira, dans l'économie forestière, la même révolution que les prairies artificielles ont opérée dans l'économie rurale. Lorsqu'on est entré dans cette voie d'amélioration, on ensemence les landes, on plante sur les dunes, sur les montagnes, et en général partout où l'on ne peut pas obtenir d'autres produits. On choisit les essences d'arbres qui conviennent le mieux aux terrains dont on dispose. Ces spéculations, pour lesquelles il faut deviner la nature, ne peuvent être que le résultat de longues études forestières et de patientes observations; elles annoncent de grands progrès dans la sylviculture; elles sont d'une haute importance dans un Etat, car alors les forêts ne sont plus répandues au hasard sur le sol comme le sont actuellement les nôtres.

Vers le milieu du siècle dernier, le marquis de Mirabeau, dans sa *Théorie de l'impôt*, estimait la superficie des forêts de la France à 30 millions d'arpens, ou environ 15 millions d'hectares. Chaptal faisant en 1819 l'inventaire de nos richesses territoriales, dans son ouvrage sur l'*industrie française*, portait l'étendue de nos forêts à 7,072,000 hectares, formant un revenu brut de 141,440,000 francs, en supposant pour toute la France un aménagement de vingt ans, et par conséquent une coupe annuelle de 353,600 hectares. Le *Mémorial statistique et administratif des forêts*, rédigé avec le plus grand soin par M. Herbin de Halle, ne donne au sol forestier, en 1834, qu'une superficie de 6,770,070 hectares, dont la propriété est ainsi répartie :

Au domaine de l'Etat.	1,053,127 hectares.
A 11,448 communes.	1,802,482
A 330 établissemens publics	22.882
A la liste civile.	108,537
Au domaine privé du roi	82,175
Au duc d'Aumale	42,500
Aux particuliers.	3,678.567
Total égal.	6,770,070

En raison des immenses progrès faits depuis un siècle dans la partie de l'agronomie qui se rapporte aux forêts, et après les beaux travaux de Buffon, de Réaumur et de Duhamel, on ne s'éloignerait pas de la vérité en avançant que ces 6,770,070 hectares rapportent maintenant autant que les 15 millions que possédait la France à l'époque où écrivait le marquis de Mirabeau.

L'aménagement consiste à diviser une forêt en coupes successives, et à régler l'étendue et l'âge des coupes annuelles, en raison composée des intérêts du propriétaire et de la société en général. Il présente quelque analogie avec l'assolement agricole qui a pour objet de régulariser la succession des récoltes, mais il en diffère par la longueur de ses

périodes qui embrassent des siècles entiers et qui par cela même sont la grande difficulté de l'économie forestière. Varenne de Fenille et M. de Pertuis ont fait de nombreuses observations sur ce sujet important. Nos aménagemens, en France, varient selon la bonté du sol, les besoins du commerce ou les habitudes locales, depuis 10 jusqu'à 30 ans pour les taillis, depuis 40 jusqu'à 70 ans pour les demi-futaies, et depuis 80 jusqu'à 200 ans pour les hautes futaies.

L'administration des forêts de l'Etat, et la surveillance des autres bois soumis au régime forestier, est confiée à un directeur qui réside à Paris, ayant sous ses ordres 32 conservateurs, entre lesquels se partagent les différens départemens, et environ 9,400 agens y compris 8,570 gardes à pied. Néanmoins les forêts de la liste civile sont administrées par l'intendant-général, et 491 agens ou gardes divisés en douze inspections; celles du domaine privé du roi par un directeur, et 331 agens répartis en 18 arrondissemens; enfin celles du duc d'Aumale, divisées en 5 arrondissemens, occupent 155 personnes.

Quant à ses rapports avec la marine, le sol forestier de la France est partagé en quatre grandes sections correspondantes aux quatre bassins naturels de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône. On ne sera plus étonné de la cherté de nos bois pour les constructions maritimes quand on saura que nos départemens les plus boisés sont précisémens ceux qui sont les plus éloignés de la mer. On sentira aussi de quelle importance seraient pour nos forêts des canaux ou des chemins de fer, qui transporteraient leurs produits à peu de frais et à des distances fort éloignées. Lorsque nous serons suffisamment pourvus de voies de communication, nos superbes bois de construction, que donnent les départemens du Nord et de l'Est, parviendront aisément dans nos ports, et, ainsi que le dit M. Herbin de Halle, ne passeront plus à l'étranger pour nous être revendus, comme autrefois, au poids de l'or, après avoir été façonnés.

Parmi les plus beaux massifs, on cite les quinze dont voici les noms et la superficie:

NOMS DES FORÊTS.	SUPERFICIE en hectares.	DÉPARTEMENS où elles sont situées.
Orléans	42,550	Loiret.
L'Esterel	26,847	Var.
Chaux	19,505	Jura.
Fontainebleau	17,000	Seine-et-Marne.
Haguenau	14,791	Bas-Rhin.
La Harth	14,764	Haut-Rhin.
Compiègne	14,385	Oise.
Dabo	13,724	Meurthe.
Rambouillet	12,818	Seine-et-Oise.
Laruns	12,000	Basses-Pyrénèes.
Baygory	11,870	Idem.
Villers-Cotterets	11,157	Aisne.
Vercors	9,613	Drôme.
Tronçais	9,508	Allier.
Barousse	9,000	Hautes-Pyrénées.

La plus grande partie de nos bois soumis au régime forestier sont dans les départemens de l'Est, à l'exception cependant des Pyrénées et des environs de Paris. Les départemens du centre, de l'Occident et du Midi sont peu boisés. Le voyageur y remarque avec peine ces vastes landes incultes qui servent à la nourriture de misérables troupeaux, et ces montagnes arides que les pluies dévastent en entrainant le peu de terre végétale qui les couvrent. Plantés en bois ces terrains doubleraient la fortune de leurs propriétaires, que le défaut de débouchés faciles empêche de se livrer à ces spéculations avantageuses. On peut juger de la vérité de ce que nous venons d'avancer par le tableau suivant, qui présente le nom des départemens français, classés d'après leur importance forestière en 1834

	hectares.		hectares.
Côte-d'Or	242,525	Basses-Alpes	59,794
Vosges	221,727	Haute-Garonne	59,739
Haute-Marne	211,783	Puy-de-Dôme	57,890
Nièvre	184,170	Orne	57,760
Meurthe	182,225	Nord	56,816
Meuse	180,750	Gers	54,804
Landes	162,633	Somme	54,168
Haute-Saône	157,690	Hérault	52,560
Bas-Rhin	155,107	Vaucluse	52,076
Isère	148,889	Bouches-du-Rhône	51,537
Cher	148,011	Aude	51,115
Moselle	146,201	Tarn-et-Garonne	47,819
Haut-Rhin	142,803	Aveyron	47,511
Jura	142,729	Sarthe	47,416
Ardennes	141,843	Maine-et-Loire	45,812
Basses-Pyrénées	139,620	Pas-de-Calais	44,787
Doubs	150,808	Eure-et-Loir	44,532
Eure	150,086	Ille-et-Vilaine	43,260
Saône-et-Loire	117,914	Loire-Inférieure	42,593
Var	116,332	Charente-Inférieure	40,956
Allier	110,576	Ardèche	40,540
Indre	107,052	Tarn	39,468
Gard	104,089	Deux-Sèvres	59,139
Aisne	102,206	Cantal	58,932
Loiret	93,931	Creuse	58,448
Ariége	92,567	Loire	38,180
Hautes-Pyrénées	92,284	Calvados	37,680
Drôme	91,849	Haute-Loire	35.255
Oise	86,583	Corse	34,809
Gironde	84,847	Lozère	32,275
Marne	83,405	Côtes-du-Nord	32,209
Hautes-Alpes	76,885	Mayenne	31,747
Aube	76,161	Lot-et-Garonne	28,997
Seine-Inférieure	74 945	Lot	25,500
Indre-et-Loire	73,896	Charente	24,897
Seine-et-Marne	73,126	Haute-Vienne	22,076
Seine-et-Oise	71,788	Vendée	21,587
Dordogne	69,481	Manche	15,985
Yonne	69,087	Finistère	14,576
Loir-et-Cher	68,043	Morbihan	13,848
Ain	66,070	Corrèze	13,760
Vienne	62,525	Rhône	11,800
Pyrénées-Orientales	60,232	Seine	2,180

En 1835 le service administratif et de surveillance dans les départemens coûtera à l'Etat 3,029,500 francs; mais le projet de budget de 1836 ne porte pour cette partie qu'une somme de 2,904,500 francs, en raison des aliénations de forêts qui auront lieu durant l'année qui s'écoule. Pendant l'ordinaire forestier de 1832, l'Etat a adjugé, dans les bois qui lui appartiennent, la superficie de 25,627 hectares 72 ares pour être coupés. La vente ayant eu lieu au prix moyen de 711 francs 50 cent. l'hectare, le trésor a réalisé une ressource de . . . . 18,234,233 f. 52 c.
qui augmentée des produits accessoires, tels que droits de chasse, pâturages, glandées, etc., etc., montent à 3,151,567 73

forment un total de . . . . 21,385,801 f. 25 c.

En supposant, ce qui s'éloigne peu de la vérité, que les forêts de l'Etat puissent fournir tous les ans une coupe du même prix, leur valeur foncière serait alors, en estimant le revenu à 2 pour 100, d'environ un milliard.

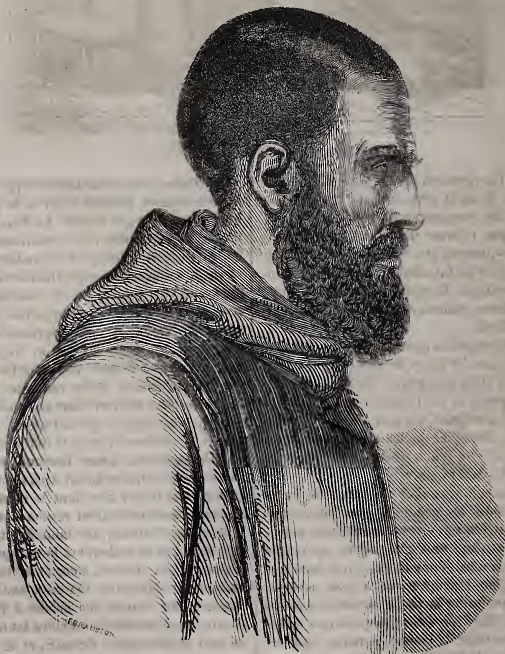
L'essence dominante parmi nos arbres forestiers est le chêne, qui atteint sa plus grande hauteur, et dont nous possédons toutes les variétés connues. Viennent ensuite les tilleuls, les trembles, les charmes, les bouleaux, les cornouillers que l'on appelle quelquefois oliviers de Normandie, les fresnes que l'industrie transforme actuellement en meubles élégans qui rivalisent avec ceux d'acajou, les ormes si estimés pour le charronnage, les saules, les buis employés principalement à faire des peignes, des tabatières, des fourchettes, etc., etc.; les épicéas, les mélèzes, les ifs, les érables, les sorbiers utiles aux artistes et aux ouvriers pour leurs outils, la plus grande partie des variétés de pins ou sapins, et les hêtres que l'on emploie pour faire des sabots ou de la

boissellerie. La forêt de Verzy, dans l'arrondissement de Reims, offre une variété particulière des hêtres que l'on appelle dans le pays *faux de saint Basle*, du nom de l'ancienne abbaye qui en était propriétaire. Ces arbres se courbent et s'entrelacent d'une manière si serrée qu'ils forment une espèce de berceau sphérique. Ce qui fait supposer que ce phénomène d'histoire naturelle tient surtout au sol, c'est que ces mêmes hêtres, transplantés dans un autre canton, reprennent leur végétation droite avec leurs branches horizontales légèrement inclinées, qui caractérisent leur espèce.

L'amitié chez les Morlaques et les Dalmates. — Le pays qui s'étend des bords de l'Adriatique jusque vers ceux de la mer Noire, est en grande partie habité par des peuplades de la race slave, jadis connues de Rome.

Après la chute de l'empire romain, plusieurs de ces peuplades parvinrent à s'affranchir, et quelques unes d'entre elles, comme les Illyriens et les Serviens, formèrent des royaumes qui eurent une part assez importante dans les luttes terribles engagées lors de l'envahissement du mahométisme.—La bataille de *Kossowe Pole* (ou champ des merles), où le roi servien Lazare et l'élite des guerriers slaves périrent après une brillante résistance contre les armées nombreuses du sultan turc Amurat, mit fin à l'existence de ces royaumes. — Depuis ce moment, ils passèrent successivement sous la domination des Turcs ou de la république de Venise suivant les hasards de la guerre.—Cependant ni ces revers, ni l'abrutissement et l'ignorance qu'un long assujétissement enfante toujours, n'eurent le pouvoir d'effacer entièrement les mœurs primitives qui distinguent d'une manière si tranchée les peuplades slaves des autres nations de l'Europe occidentale. Nous citerons comme exemple la sainteté et la force des sentimens d'amitié qui, dès le temps du paganisme, ont donné naissance chez les Dalmates et chez les Morlaques à une cérémonie religieuse encore conservée de nos jours. — Choisir un ami est un acte de religion, qui se consacre au pied des autels. Dans le rituel esclavon, il se trouve une formule pour bénir solennellement devant le peuple assemblé l'union de deux amis ou de deux amies. Les amis unis de cette manière prennent les noms de *Pobratimi*, ou hommes devenus frères, et les amies celui de *Posestrime*, ou femmes devenues sœurs. — Dans ces unions, c'est un devoir de s'assister réciproquement pour tous les besoins et tous les dangers, de venger les injustices faites à l'un ou l'autre, de donner sa vie pour le *pobratime* si les circonstances exigent ce sacrifice. — Ces liaisons sont moins sujettes aux désaccords et aux querelles que les mariages, et la désunion entre deux *pobratimi* ou *posestrime* est même aujourd'hui un évènement scandaleux Les vieillards dalmates et morlaques commencent à se plaindre toutefois du discrédit des anciens usages parmi leurs compatriotes, et l'attribuent à leur commerce trop fréquent avec les *Latins*, car c'est de ce nom qu'ils continuent à qualifier les Italiens.

LA TRAPPE.



(Le portier d'un couvent de la Trappe.)

On sait en général l'histoire ancienne de l'ordre de la Trappe; mais l'histoire contemporaine en paraît être beaucoup plus inconnue.

L'abbaye de la Trappe, fondée en 1140, était située dans une vallée de Normandie, vallée déserte, pauvre, mauvaise pour le voyageur, surtout dans la saison pluvieuse. La *Trappe*

était comme un nom de malédiction, pour exprimer l'inhospitalité du sol, et au XVIe siècle le monastère lui-même était devenu un objet de terreur dans les rares villages de la vallée. On appelait les moines *les bandits de la Trappe*.

Ce fut vers la fin du XVIIe siècle que l'ordre de la Trappe fut réellement institué. Le catholicisme avait été de toutes parts ébranlé par les sectes protestantes : il semblait que la religion fût arrivée à son heure d'agonie, et que le règne de l'indifférence fût près de commencer; mais alors même, par une réaction naturelle, du milieu de la dissipation des cours il s'éleva des protestations énergiques : un immense besoin de solitude s'empara de certains hommes, et l'on voyait comme une sorte de souvenir des fuites dans la Thébaïde recruter parmi les plus mondains. L'abbé de Rancé, qui, dès l'âge de dix ans, avait été investi du bénéfice de l'abbaye de la Trappe, fut vivement atteint de cet esprit de retour au cénobitisme. Il sortit avec éclat du monde, bravant les railleries de ses compagnons de plaisirs, et établit dans son monastère une réforme d'une austérité presque incroyable. A soixante-quatorze ans il mourut sur un lit de paille et de cendres. Cette vie fut admirée et gagna des prosélytes : l'ordre fut constitué. Une communauté de femmes du même ordre se forma également sous la direction de Louise, princesse de Condé.



(Portrait d'un Trappiste en prières.)

On sait la plupart des conquêtes que fit l'ordre de la Trappe au sein de la richesse, dans les rangs de tout ce qu'il y avait en France de plus noble et de plus jeune : c'étaeint ceux que le bonheur de la naissance et de l'éducation semblait appeler à la destinée la plus enviable, qui tout-à-coup disparaissaient comme dans un abîme; et quelque temps après, un bruit sourd se répandait de toutes parts : « Melle de ***, M. le comte de *** est à la Trappe. »

Prier de cœur seulement, travailler de toutes les forces du corps, souffrir de toutes les gênes, de toutes les macérations imaginées par l'ascétisme; vivre ensemble sans jamais se connaître, même de nom, sans plus jamais apprendre rien du monde, même la mort d'une mère, d'une sœur, ou d'un enfant; chaque jour se pencher sur sa fosse ouverte, en remuer la terre, y retourner la bêche autant de fois que la pensée de la mort dans son cœur; emprisonner en soi jusqu'à son dernier jour toute la langue humaine, sauf ces quatre mots pour lesquels la bouche seule s'ouvrait d'heure en heure comme une porte de fer : *Frères, il faut mourir!* Telles étaient les tristes séductions que la Trappe offrait à une société riche de tous les progrès des sciences et des arts; et leur amertume a cependant toujours appelé à ces sombres agapes plus de convives qu'il ne s'y trouvait de places. Le temps n'a pas sensiblement affaibli cette mystérieuse attraction; c'est que l'ordre de la Trappe résume tout un ordre d'institutions qui répondent à d'éternelles exceptions dans la nature humaine; c'est la prison volontaire pour ceux qui seuls ont le droit et la puissance de se condamner eux-mêmes; c'est une terre d'attente pour ceux qui plient sous l'impérieux besoin d'échapper au joug nécessaire de la société. Tout homme, s'il a une seule passion et l'idéal, a rêvé la Trappe une fois en sa vie.

La révolution française a brisé un instant l'ordre de la Trappe.

L'abbé Saunier, chanoine de Chartres, émigra à la révolution et se rendit en Angleterre. Là il se fit remarquer dans la société par la vivacité et l'esprit de sa conversation. Un soir il s'était montré aussi aimable, aussi enjoué que de coutume, et le lendemain on apprit qu'il était parti pour se faire trapiste. Chacun disait : il ne pourra pas tenir, il reviendra. Il n'est pas revenu. Le frère Antoine Saunier avait fondé, en Angleterre, une communauté de trappistes dans les terres de M. Welds, et il améliora ces terres considérablement. Lorsqu'à la restauration il voulut revenir en France, la famille Welds lui paya ces améliorations d'une somme assez forte, qui servit à l'acquisition du domaine de Meilleray, près de Nantes. Les trappistes qui vinrent habiter le nouvel établissement étaient ou Anglais, ou Irlandais, ou Français. Instruits dans les procédés de l'agriculture et de l'industrie anglaise, ils les voulurent propager sur le sol de la France. Ils fondèrent donc une sorte de ferme modèle qui avait ses instrumens agriculturaux, ses races de bétail, sa laiterie, sa tannerie, etc.; le tout d'après l'expérience de la Grande-Bretagne. Leurs bestiaux et leurs méthodes étant supérieurs à ce qui se faisait dans le pays, les trappistes purent bientôt traiter avec tout le monde plus avantageusement que personne. Il en résulta naturellement de grands froissemens d'intérêts, des inimitiés et la haine de beaucoup. Peut-être doit-on rechercher là quelque chose de l'origine du procès qui fut intenté, sous le ministère de Perrier, aux trappistes de Meilleray. On les accusa de conspiration et de carlisme : Me Janvier alla plaider à Nantes. En définitive, les Anglais et les Irlandais d'entre les trappistes dûrent quitter leur établissement dévasté, et le père Antoine, après avoir opposé une grande fermeté de caractère aux accusations de ses adversaires, reste maintenant presque seul comme une colonne d'un temple détruit. — Outre la Chartreuse de Meilleray, il y en a encore cinq ou six en France.

C'est dans l'une de ces maisons, situées au fond des Lan-

des, qu'un voyageur a dessiné les deux figures jointes à cet article.

ÉTAT ACTUEL DE LA MÉDECINE EN TURQUIE.

On compte en Turquie diverses espèces de médecins. Il y a d'abord des médecins chrétiens; ce sont souvent des hommes instruits qui ont étudié dans les universités de l'Europe, et se sont établis ensuite dans les grandes villes de l'empire. Or, comme la plupart sont Francs, c'est-à-dire Français ou Allemands, il est arrivé que le Turc ignorant regarde en général comme médecin tout homme qui porte le costume européen.

De là résulte aussi que beaucoup d'Européens qui, dans leur pays, n'étaient rien moins que médecins, le deviennent en Turquie, sollicités par l'appât du gain, et sûrs, en tout cas, de l'impunité. Un Maltais, facteur de la poste aux lettres à Corfou, est médecin dans l'armée turque; un ex-tambour-major des armées de Napoléon donne des consultations à Smyrne, et jouit de la considération générale.

Après les médecins chrétiens, viennent les médecins grecs, puis les médecins israélites. Cette classification n'est pas indifférente; elle résulte de l'opinion publique. Ces Israélites vendent des drogues dans les bazars, avec toute sorte d'objets de parfumerie : quelques uns même parcourent les marchés en criant : *Voilà le médecin!* De temps à autre un Turc sort de sa maison, leur tend les bras pour qu'ils lui tâtent le pouls, et ils lui donnent une poudre ou une pilule que le malade avale à l'instant même en leur présence. Il existe enfin dans le pachalik de Janina une petite peuplade habitant une contrée sauvage, et qui s'occupe soit de commerce, soit de médecine. Ces connaissances se transmettent de père en fils, et cette peuplade fournit d'empiriques presque toute la Turquie d'Europe.

Aux yeux d'un mahométan, le bon médecin est celui qui, après lui avoir tâté le pouls, prescrit à l'instant même le médicament, et fixe la durée de la maladie; toute question, toute investigation ultérieure est une preuve d'ignorance.

Voici comment le docteur Oppenheim, qui a résidé en Turquie pendant trois ans comme médecin de l'armée du grand visir, raconte la visite qu'il fit dans le harem à l'épouse favorite du Kirja-Bey. « La porte du harem s'étant ouverte, on me fit attendre dans un jardin intérieur; bientôt une seconde porte s'ouvrit, et je fus reçu par une personne voilée qui était la gardienne du sérail. Elle me fit traverser un second jardin qui nous séparait encore de l'habitation proprement dite des femmes, dans laquelle se trouvait une foule d'enfans et d'esclaves blancs et noirs, qui me regardaient furtivement à travers les rideaux. Enfin, je pénétrai dans la chambre de la malade; elle était couchée sur des coussins, et tellement enveloppée des pieds à la tête, qu'il était impossible de soupçonner même sa présence. On me fit asseoir près d'elle sur un divan, et tout le monde s'éloigna, excepté une vieille femme. La malade répondit sans difficulté à mes questions, et lorsque je témoignai le désir de lui tâter le pouls, elle me tendit sa main. J'insistai pour voir la langue; j'obtins qu'elle écartât son voile, et je pus admirer des traits d'une beauté remarquable. »

L'une des maladies des enfans les plus communes en Turquie est la variole, qui tous les ans en enlève un grand nombre, la vaccine n'étant encore connue que dans les principales villes de l'empire. La scarlatine est aussi une affection très meurtrière. Les adultes sont principalement sujets à l'hypochondrie. L'oisiveté, le manque d'exercice, l'abus des plaisirs, amènent de tels résultats. Les mangeurs d'opium sont aussi très nombreux; ils l'avalent sous forme de pilules, commencent par deux grains par jour, et arrivent jusqu'à deux gros et plus. On les reconnaît à leur corps pâle et décomposé, à leur maigreur effrayante. Leur démarche est chancelante, le dos voûté, les membres tremblans et les yeux caves; leurs forces physiques et intellectuelles sont détruites. Il faut que les jouissances de l'opium soient bien merveilleuses pour les faire se résigner à de si terribles conséquences! Il est des Turcs chez qui l'opium a épuisé sa puissance; alors le combinant au sublimé corrosif jusqu'à la dose de dix grains, ils cherchent à réveiller en eux une sensibilité qui s'éteint.

Dans le traitement des maladies, les amulettes jouissent d'une grande réputation. Ce sont des passages du Coran, des parchemins couverts de signes cabalistiques. Les bézoards passent pour guérir presque tous les maux; et les larmes répandues par un de leurs saints, soit pendant une vive douleur, soit dans l'extase d'une prière fervente, sont un moyen puissant que l'on donne dans les cas désespérés. Les derviches arabes emploient contre les migraines une espèce de magnétisme animal en promenant les pouces et en crachant sur le front de la personne souffrante. Les fièvres intermittentes sont toutes attribuées à un malin esprit, et les médecins persans et égyptiens écrivent des exorcismes sur des morceaux de papier que les malades avalent. En Anatolie, le docteur Oppenheim fut appelé pour voir un uléma qui souffrait beaucoup d'une inflammation aiguë du foie. Il s'y rencontra avec son médecin, grand homme sec, aux regards sombres et fanatiques, exprimant le profond dédain que lui inspirait un chrétien. Où sont situés les intestins? dit le Turc d'un air provocateur. — Dans une poche, lui répondit le médecin européen. — Nullement, c'est dans un lac : ce lac est à sec, et les intestins près de s'enflammer; voilà d'où viennent la soif, la chaleur, les douleurs dans le ventre, la langue et la peau sèche. Tu as tort de vouloir ôter du sang qui est un liquide, et de donner une poudre qui est sèche. Ce sont des médicamens liquides qu'il faut administrer. — Les assistans trouvèrent ce raisonnement très lucide, et le savant mahométan l'emporta.

Boudins gigantesques. — A Konisberg, en Prusse, les bouchers ont coutume d'offrir aux boulangers, le premier jour de l'an, un énorme boudin, qui est promené, comme notre bœuf gras, par toute la ville.

Le boudin de l'année 1558 avait 198 aunes de long; il était porté par 48 personnes. Celui de 1583, porté par 91 personnes, était long de 596 aunes, et pesait 434 livres.

Le plus beau d'entre les bouchers marchait en avant, comme un tambour-major; la tête du boudin venant faire plusieurs tours autour de son cou; le reste serpentait sur les épaules des autres bouchers qui marchaient trois par trois.

On lit dans une ancienne chronique (Henneberg, *Explication des mœurs de Prusse;* Konisberg, 1595. Pages 186 et suiv.) : « L'année 1601, le premier jour de l'an, les bouchers promenèrent un boudin de 1005 aunes de long; ils le portèrent ensuite au palais, et en offrirent quelques aunes au prince. Cette fête avait été oubliée depuis dix-huit ans. On accompagnait le boudin au son du tambour et du fifre. Un maître boucher, paré de plumes et de rubans, armé d'un drapeau vert et blanc, marchait en tête du cortége. Les bouchers qui le suivaient, au nombre de 103, ployaient sous le poids du boudin. On en laissa au prince 130 aunes. »

— L'invention du papier de coton remonte, suivant le père Montfaucon, à la fin du IXe siècle ou au commencement du Xe; celle du papier fait avec le vieux linge, au commencement du XIVe siècle.

LA GRANJA,

MAISON DE PLAISANCE DES ROIS D'ESPAGNE.

A peine Philippe V fut-il devenu tranquille possesseur d'une couronne qu'il avait si long-temps et si chèrement

disputée, qu'il se décida tout-à-coup à la déposer, et à passer loin du trône et des villes les derniers jours d'une vie jusqu'alors si active; mais comme un *couvent de Saint-Just* n'était guère du goût de ce prince, élevé dans les salons de Louis XIV et possédant les mêmes goûts de luxe et de dépense que son aïeul, il voulut que sa retraite fût digne d'un roi *sur les Etats duquel le soleil ne se couchait jamais.*

Dans une vallée, à quelques lieues de Ségovie et presque au centre de la chaîne de montagnes qui sépare la Vieille-Castille de la Nouvelle, gisait un modeste ermitage habité par quelques pauvres moines de l'ordre de Saint-Jérôme : rien n'était plus sauvage que ce lieu sec et aride, entouré de collines nues et pelées, hérissé de blocs de rochers, et dépouillé de toute végétation. C'est là que, par une bizarrerie inexplicable, Philippe jeta les fondations de sa royale demeure; c'est ce sol ingrat qu'il voulut couvrir de bois épais, de bosquets odorans et de somptueuses fontaines; et peu de temps après, ce désert avait en effet pris une physionomie toute nouvelle. Un palais spacieux apparaissait riche de sculptures du travail le plus fini, et de tableaux des meilleurs maîtres; des jardins vastes et bien plantés s'étendaient au loin sur un terrain qu'il avait fallu couvrir d'une épaisse couche de terre, et niveler en comblant des ravins profonds ou en sapant jusqu'à leur fondement des masses de rochers de granit; des eaux abondantes et limpides avaient été amenées de plusieurs lieues à la ronde par de longs aqueducs ou des canaux souterrains; enfin c'était à chaque pas une merveille imprévue, une source d'admiration qui ne pouvait se tarir. Après une marche pénible au milieu d'une contrée d'une déplorable stérilité, on se trouvait tout-à-coup transporté dans cet oasis, où l'or du roi et la main de l'artiste avaient réuni tout ce qui peut plaire à l'imagination et flatter les yeux.

Les jardins sont divisés par plusieurs belles allées plantées à la française, et ornées de bassins ou de salles de verdure formant des ronds-points. A l'extrémité des avenues, l'œil se repose sur un temple, ou sur une chaumière disposée avec art; ou bien encore une échappée de vue permet de découvrir le pays environnant, dont la rude âpreté contraste avec la végétation animée qui vous entoure.

On a quelquefois appelé *la Granja* le Versailles de l'Espagne. Ces deux résidences royales ont entre elles, en effet, quelques points de ressemblance, soit sous le rapport des jardins, soit sous celui de l'abondance des eaux et de la magnificence des fontaines parmi lesquelles on remarque particulièrement *les Bains de Diane* et *la Fontaine de Neptune.*

Dans *les Bains de Diane*, cette déesse, entourée de ses nymphes et placée à l'entrée d'une grotte de marbre blanc, est à demi voilée aux yeux des spectateurs par un nombre prodigieux de filets d'eau et de cascades, qui tombent en pluie fine et en nappes argentées.

Dans *la Fontaine de Neptune*, ce dieu, armé de son trident et monté sur un char en forme de coquillage, semble commander aux élémens. Autour de lui se pressent en foule une centaine de tritons, de syrènes, d'enfans, de dauphins et de chevaux marins, groupés admirablement et vomissant des jets d'eau d'un pouce de diamètre, qui s'élancent avec force et s'entrecroisent, en formant une voûte de cristal que les rayons du soleil colorent de tous les feux du diamant.

On ne saurait dire la tristesse que l'on éprouve, et ce qu'il faut d'effort sur soi-même pour s'arracher à ces lieux enchanteurs, à ces jardins si frais alors que le ciel est en feu, à ce feuillage épais que le jour pénètre à peine, à ces bassins de marbre pleins d'une eau transparente, à ces bosquets mystérieux, à ces labyrinthes, à ces fontaines dont l'eau jaillit et retombe en léger brouillard, ou bien, tourmentée par le caprice de l'artiste, se roule, écume, tourbillonne et bondit. Là tout est merveilleux; c'est comme la personnification d'un siècle qui n'est plus, mais qui, s'est transmis à nous avec son auréole de grandeur et de richesses.

Philippe V n'a pas voulu qu'on le séparât après sa mort de la retraite qu'il avait tant aimée au déclin de sa vie. L'Escurial n'a pas reçu sa dépouille mortelle; elle repose dans l'église de Saint-Ildefonse, petite ville qui s'est formée insensiblement à l'ombre du somptueux ermitage. Sur le mausolée qui la recouvre, le fils de Philippe, son successeur au trône, a fait graver l'inscription suivante :

PHILIPPO V
PRINCIPI MAXIMO
OPTIMO PARENTI
FERDINANDUS SEXTUS
POSUIT

Depuis Philippe V, la cour d'Espagne est dans l'usage d'aller passer à *la Granja* une partie de l'été; de là elle se rend à l'Escurial, d'où elle ne revient ordinairement à Madrid que vers les derniers jours de l'année.

La *complaisance* est une monnaie à l'aide de laquelle tout le monde peut, au défaut de moyens essentiels, payer son écot dans la société..... Il faut, afin qu'elle ne perde rien de son mérite, lui associer le jugement et la prudence.

VOLTAIRE.

LA NAVICELLA.

Les anciens Romains donnaient le nom grec de basilique, c'est-à-dire maison de roi, à des édifices dont les portiques servaient, selon Vitruve, de halles aux marchands, et dont l'intérieur était affecté aux séances de magistrats principalement chargés de la police des esclaves.

Lorsque les chrétiens, sortis enfin des catacombes, osèrent pratiquer en plein jour les exercices de leur culte, les premiers édifices qu'il leur fut permis de transformer en églises furent les basiliques. Ces bâtimens, en changeant de destination, conservèrent un nom qui fut depuis appliqué à tous les temples convertis ou élevés aux saints et aux martyrs.

Les basiliques modernes de Rome offrent un médiocre intérêt; construites en général d'après le goût faux et monotone de Bernin et de son école, elles sont le plus souvent ornées de fresques banales, et de tableaux du second ordre.

Il n'en est pas ainsi de celles qui datent des premiers siècles de l'église, et qui sont, en quelque sorte, le tombeau de l'art antique, et le berceau de l'art moderne.

Dans ces dernières, on croit voir revivre la simplicité du culte primitif, et le mystère du dogme encore vierge d'examen et de polémique.

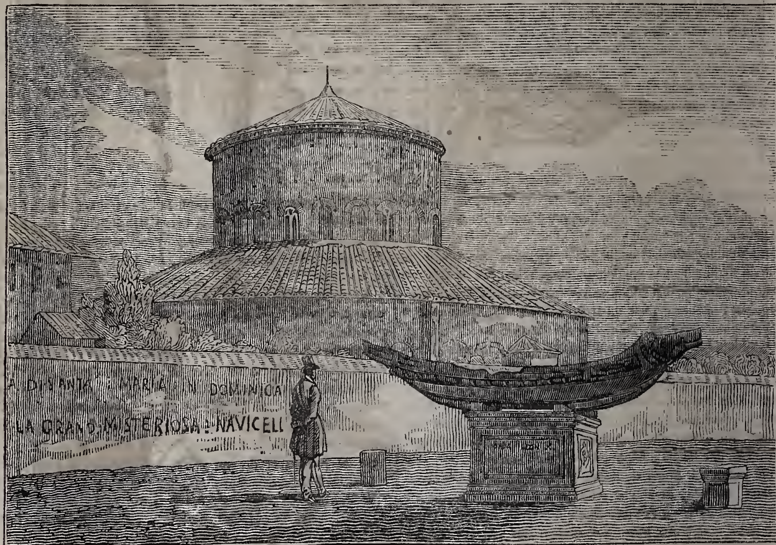
Ces chapiteaux grossièrement taillés et disparates entre eux, c'est tout ce que pouvait, quand ils sortirent de ses mains, la grande école de sculpture gréco-romaine tombée en enfance. Ces voûtes basses, mais hardies et pures dans leur courbe, et dont les arcs sortent de terre, c'est la grande chaîne qui lie le dôme du Panthéon à la coupole de saint Pierre. Ces mosaïques incorrectes dans les détails, mais grandioses dans l'ensemble, c'est la peinture catholique qui tâtonne et qui cherche le caractère avant la forme, l'esprit avant la chair.

Toutes les basiliques anciennes ne portent pas ces divers cachets d'une époque de transition; beaucoup d'entre elles ne sont que les temples purifiés de divinités secondaires du paganisme, celles-là ont conservé quelques traces du goût encore pur qui présida à leur construction. D'autres ont perdu sous des restaurations souvent capricieuses, quelquefois nécessaires, rarement intelligentes, les principaux caractères de l'époque de leur consécration.

Au nombre des premières, on peut compter la basilique de Saint-Etienne, vulgairement appelée, à cause de sa forme, San-Stefano Rotondo; parmi les secondes, une des plus heureusement transformées est *Sainte-Marie in Dominica*, nommée aussi *la Navicella*, c'est-à-dire la petite barque. Ces deux églises sont voisines et situées toutes deux sur le penchant du Cœlius qui regarde l'Aventin; elles sont peu éloignées de l'aqueduc de Claude, et moins encore de la belle villa Mattei.

Saint-Etienne est un de ces temples que les chrétiens commencèrent, dès le ve siècle, à distraire du culte païen, au grand scandale des descendans de leurs anciens persécuteurs. Marliani, dans sa topographie de Rome, présente cette église comme un ancien delubrum de Faune; cette opinion, acceptée pendant long-temps sans examen, est combattue par Perlio et par Nardini; ce dernier s'appuie d'un passage concluant de Suétone pour restituer au culte de l'empereur Claude ce temple que le pape Simplicius consacra, en 467, à saint Etienne le martyr. Au commencement du VI[e] siècle, Jean I[er] et ensuite Félix IV ornèrent de mosaïques et de marbres précieux la nouvelle basilique. Adrien la restaura vers 773, et Théodore I[er] y fit placer les reliques des saints Prime et Félicien, qu'on voit représentés dans les mosaïques de la tribune. Enfin Nicolas V la préserva par des réparations considérables d'une ruine imminente. Aujourd'hui, Saint-Etienne est un titre de Cardinal et un couvent de Jésuites. L'intérieur de cette basilique est orné de mosaïques assez bien conservées, de fresques intéressantes qu'on attribue à Pomaranci, à Tempesta et à Matthieu de Sienne, et enfin, de douze colonnes de granit dont les proportions sont bonnes, et qui, avec les quatre colonnes du portique, forment la partie la plus précieuse de la décoration.

Sainte-Marie *in Dominica*, c'est-à-dire, pour suivre la version de Martinelli, *dans la maison de la servante du Seigneur*, fut, avant sa transformation en église chrétienne, le palais de Cyriaca, dame romaine qui donna la sépulture à saint Laurent. Cette église, qui fut encore, selon Toschi, la résidence des premiers pontifes chrétiens a été rebâtie par



(La Navicella, à Rome.)

Léon X, sur les dessins de Raphaël. Le portique, d'ordre ionique, présente avantageusement une face peu connue du génie du plus célèbre de tous les peintres.

Sainte-Marie est intérieurement pourvue d'ornemens simples et de bon goût; ses mosaïques sont presque intactes. Le pape Pascal I[er] y est représenté aux pieds de la Vierge, et une inscription qui fait partie de la mosaïque, nous apprend que ce pontife se montra plus empressé de restaurer les églises de Rome que jaloux de ramener la langue latine à son antique pureté. Nous avons dit que Sainte-Marie in Dominica, est vulgairement appelée la Navicella. Ce nom lui vient d'une barque antique de marbre blanc, dont la forme est assez bonne, mais dont les ornemens sont mal exécutés.

Aucun des auteurs qui en parlent ne fait connaître le motif pour lequel Léon X la fit placer devant le portique d'une église rajeunie par ses soins.

Les savans ne s'arrêtent pas volontiers aux explications les plus simples; le peuple a fait ici comme les savans. Il n'a pas voulu voir dans ce monument une œuvre ordinaire de l'antiquité rejetée par les riches galeries du Vatican, et devenue l'ornement banal d'une place peu fréquentée.

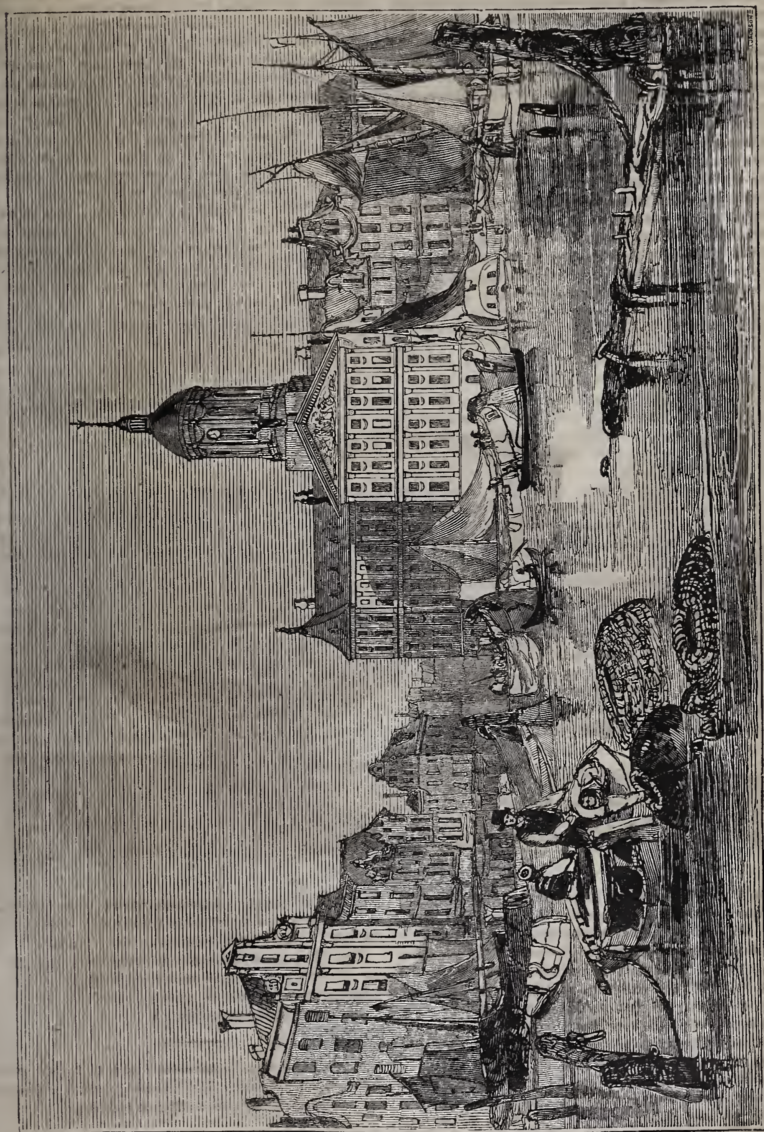
Il en a fait le point de départ de mille conjectures bizarres, l'objet d'une sorte de crainte superstitieuse, et sa vénération naïve a écrit en grosses lettres sur le mur: LA GRAN MISTERIOSA NAVICELLA.

Les personnes dont l'abonnement expire le 30 juin 1835 (26[e] livraison) sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucune interruption à l'envoi du Magasin Pittoresque.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

AMSTERDAM.



(Vue d'Amsterdam et de l'ancien Hôtel-de-Ville.)

Amsterdam est située sur l'Amstel et sur le golfe de l'Y, bras du Zuyderzée. Son nom lui vient d'une digue (*dam*) que les seigneurs d'Amstel firent construire à l'embouchure de la rivière de ce nom. Il serait donc plus régulier de la nommer *Amsteldam*; et dans les vieux actes, en effet, on lit encore *Amstelredamme*, mot d'où la dénomination actuelle dérive sans contredit.

La ville est partagée en deux par l'Amstel; elle, est de plus, entrecoupée par une multitude de canaux qui, dérivant de cette rivière et de l'Y, communiquent ensemble, et forment

quatre-vingt-dix îles de différentes grandeurs, unies entre elles par deux cent quatre-vingts ponts de pierre et de bois. Toutes les maisons et les édifices sont bâtis sur pilotis, de là vient qu'un voyageur la comparait à Venise et disait que toutes deux avaient des jambes de bois. Pour donner une idée du nombre prodigieux des pilotis, il suffira de dire que l'ancien Hôtel-de-Ville repose sur 13,695. On voit qu'une forêt a servi de fondement à cette vaste cité. Erasme y faisait allusion lorsqu'il écrivait plaisamment : « Je suis arrivé » dans une ville où les habitans ainsi que les corneilles habi- » tent sur le haut des arbres. »

L'origine d'Amsterdam ne remonte pas plus haut que le XI[e] siècle. A cette époque, quelques pêcheurs commencèrent à construire leurs cabanes sur les bords de l'Amstel. Leur nombre ne tarda pas à s'accroître; mais jusqu'à Guillaume IV, dix-huitième comte de Hollande, qui donna aux habitans une constitution municipale en 1340, Amsterdam n'était pas d'une grande importance. Les priviléges que le prince lui accorda la firent prospérer au point de la placer, dès l'an 1370, au nombre des plus florissantes cités de la Hollande. Toutefois l'époque de sa plus grande splendeur date de son adhésion à la pacification de Gand, adhésion qui n'eut lieu que le 8 février 1578. Elle devint l'asile de tous les fugitifs des Pays-Bas et le point de réunion d'une foule d'étrangers. Sa puissance commerciale s'accrut encore en 1648 par la clôture de l'Escaut, clôture qui ruina la prépondérance commerciale d'Anvers.

Pendant les guerres et les troubles des cinquante années qui précédèrent 1814, la prospérité d'Amsterdam déclina sensiblement; certainement la ville s'est relevée depuis, mais elle n'est sans doute pas encore remontée au rang qu'elle occupait, quoiqu'elle soit toujours un des premiers entrepôts de l'univers, et la cité la plus considérable de la Hollande. On y comptait en 1785 deux cent trente mille habitans, cent quatre-vingt mille en 1814, et en 1830 deux cent deux mille. — Indépendamment de son commerce par terre et par mer, elle s'enrichit aussi du produit de ses manufactures et de ses fabriques.

Si la multitude des canaux qui traversent la ville est très favorable au commerce, d'un autre côté cette grande quantité d'eau fait souvent craindre les inondations; on ne les évite qu'au moyen des plus attentives précautions et à l'aide de grands travaux d'écluses.

Par suite de l'entrée de la mer dans la ville et des immondices jetés de toutes parts dans les canaux, Amsterdam n'offre que de l'eau salée, souvent infecte : on est obligé de recueillir l'eau de pluie dans des citernes enduites de ciment; des pompes attenantes aux cuisines communiquent avec les citernes. On va aussi chercher de l'eau douce dans une petite rivière à deux lieues d'Amsterdam; les bâtimens creux, qui l'amènent en ville, la déposent dans des réservoirs en bois flottant sur les canaux, et là elle est distribuée à des porteurs d'eau qui la débitent. Mais lors des temps de grande sécheresse et de grands froids, le prix de la voie d'eau s'élève quelquefois jusqu'à 12 sols du pays; il faut casser la glace à coup de hache et de scie pour frayer un passage aux barques à eau.

On compte à Amsterdam un grand nombre de beaux édifices. C'est un témoignage évident de la grande richesse de la ville; car les frais et les difficultés de construction sont énormes, le sol étant une espèce de vase. Lorsqu'on a déterminé l'emplacement où l'on se propose de bâtir, on creuse à la profondeur de sept ou 8 pieds jusqu'à ce qu'on rencontre de l'eau que l'on pompe à mesure. On y enfonce alors des pilotis de 40, 50, 60 pieds de long à l'aide de moutons de 1,000 à 1,200 livres pesans, mis en mouvement par 50 ou 60 ouvriers. On estime à trois heures le temps nécessaire pour enfoncer un piloti de la forte dimension; une heure seulement pour enfoncer celui de la plus faible; on emploie environ cent pilotis pour une maison ordinaire.

Dans la *vue* d'Amsterdam que nous donnons en tête de cet article, on aperçoit l'ancien Hôtel-de-Ville, maintenant appelé Palais-Royal pour avoir été la demeure de Louis Bonaparte, roi de Hollande. C'est le plus bel édifice d'Amsterdam, et l'un des plus remarquables de la Hollande, quoique son extérieur ne réponde pas à sa magnificence intérieure.— Dans une partie des appartemens du rez-de-chaussée furent déposés les trésors de la célèbre banque d'Amsterdam, dont l'établissement, en 1609, contribua si puissamment à la prospérité de la ville.

LE BON CAMARADE,

CHANSON PAR UHLAND.

I.

J'avais un camarade; on n'en pouvait avoir un meilleur. Le tambour battait, il arrivait à mon côté; même allure, même pas.

II.

Une balle a volé; est-ce pour moi? est-ce pour toi?... Elle l'a renversé : il est étendu à mes pieds, comme une partie de moi-même.

III.

Il veut encore me tendre la main; mais déjà je charge mon arme; je ne puis te donner la main; repose dans la vie éternelle mon bon camarade!

TRADITIONS ET COUTUMES NORMANDES

PRIVILÉGE DE LA FIERTE (CHASSE) DE SAINT ROMAIN.

Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, raconte ainsi mais sans l'adopter, l'origine de la *fierte de saint Romain :*

« Vous entendrez doncque, s'il vous plaist, que les doyen, » chanoines et chapitre de l'église de Rouen, tiennent pour » histoire très véritable, qu'ils ont apprise de main en main, » de tout temps immémorial, que sous le règne de Clotaire II, » il y eut un dragon, du depuis appelé Gargouille, qui » faisoit une infinité de domaiges ès environs de la ville, aux » hommes, femmes, petits enfans, ne pardonnant pas mêmes » aux vaisseaux et navires qui étoient sur la rivière de Seine, » lesquels il bouleversoit; que saint Romain, lors archevê- » que de Rouen, meu d'une charité très ardente, se mit en » prières et oraisons, et armé d'un surplis et estole, mais » beaucoup plus de la foy et asseurance qu'il avoit en Dieu, » ne doubta de s'acheminer en la caverne où ceste hideuse » beste faisoit son repaire; qu'en ce grand et mystérieux ex- » ploit, avant que partir, il se fit délivrer par la justice un » prisonnier condamné à mort, comme il étoit sur le poinct » d'estre envoyé au gibet; que là, il dompte cette beste in- » domptable, lui mit son estole au col, et la bailla à mener » au prisonnier. A quoi, elle, devenue douce comme un » agneau, obéit, jusques à ce que menée en laisse dedans la » ville, elle fut arse et bruslée devant tout le peuple : victoire » dont saint Romain ne voulut rapporter autre trophée, que » la pleine délivrance du prisonnier qui estoit condamné à » mort, qui lui fut libéralement octroyée. Mais sainct Ouen » son successeur le voulant renvier sur luy, pour immorta- » liser ce miracle, obtint du roi Dagobert, fils de Clotaire se- » cond, que de là en avant, les doyen, chanoines et chapitre » pourroient tous les ans, au jour et feste de l'Ascension, » faire congédier des prisons celui qui se trouveroit avoir » commis le plus exécrable crime, à la charge de lever et » porter la fierte de sainct Romain, en une procession so- » lemnelle qui se feroit tous les ans; auquel cas il obtiendroit » une abolition générale, tant pour lui que pour ses com- » plices, ores qu'ils ne fussent entrez aux prisons. » (Et. Pasquier, liv. IX, chap. XLII.)

L'action de saint Romain et l'octroi du privilége par Dagobert, ont pour garant la tradition, et un récit consigné dans

un manuscrit qui existait, en Flandre, à l'abbaye d'Haumont. Ce n'est qu'à la fin du XII[e] siècle, et sous le règne de Philippe-Auguste, qu'apparaissent les premières preuves écrites du droit de la fierte. Lorsque, par un juste châtiment de la félonie de Jean-sans-Terre, le duché de Normandie eut fait retour à la couronne de France, le nouveau bailli, établi par le roi, fit difficulté de livrer, au chapitre de Rouen, le prisonnier élu pour jouir du bénéfice d'un privilége oublié, ou peut-être ignoré des rois capétiens. Mais Philippe ayant ordonné à l'archevêque de Rouen, Robert Poulain, et à Guillaume la Chapelle, châtelain de Pont-de-l'Arche, d'établir à ce sujet une enquête solennelle, neuf témoins notables furent entendus, à savoir, trois ecclésiastiques, trois nobles et trois bourgeois, dont l'histoire a recueilli les noms. Ces témoins, après avoir prêté serment dans l'église de Saint-Ouen, selon la formule prescrite, déposèrent que, dès le temps de Henri II Plantagenet, qui commença à régner en 1154, ils avaient toujours vu le chapitre exercer le droit de délivrance annuelle d'un prisonnier, pourvu que celui-ci ne fût point criminel de lèze majesté. Sur le rapport de ces commissaires, Philippe-Auguste confirma le privilége. Ces témoins rapportèrent une circontsance curieuse, qui en atteste l'existence antérieure : c'est qu'en 1192, année où Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fut arrêté traitreusement par ordre de Léopold d'Autriche, comme il passait sur ses terres à son retour de Palestine, le chapitre ne poursuivit la délivrance d'aucun prisonnier; mais, l'année d'après, Richard ayant été mis en liberté, deux captifs furent délivrés à Rouen.

Depuis cette époque, les baillis ont plusieurs fois renouvelé leur opposition à l'exercice du droit du chapitre; cependant, d'accord avec les cours souveraines, les rois ont toujours soutenu contre ces abusives prétentions le privilége de l'humanité. A la suite d'une nouvelle enquête, il fut, en 1425, confirmé par Charles VI; et successivement par tous ses successeurs jusqu'à Henri IV, qui en excepta, outre le crime de lèse-majesté, ceux de fausse monnaie, d'assassinat prémédité, de viol et d'hérésie.—Voici les circonstances où il fut appelé à confirmer ce privilége.

Rouen étant, en 1593, sous le joug des ligueurs, ceux-ci obligèrent le chapitre à conférer le bénéfice de la fierte à d'Alégre et à Lamothe Pelu, assassins de Hallot de Montmorency, lieutenant-général du roi en Normandie. Lorsqu'en 1594, l'amiral de Villars Brancas, qui commandait à Rouen pour la Ligue, eut rendu cette ville à Henri IV, la dame d'Ohouvilliers, veuve de du Hallot, réclama en justice contre l'absolution des meurtriers de son mari. L'authenticité des titres de la fierte fut alors attaquée par ses adversaires avec une nouvelle violence. Le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, et le chapitre intervinrent au procès pour sa conservation, et Henri, tout en flétrissant l'abus qui en avait été fait pour absoudre de si grands coupables, n'en respecta pas moins la chose jugée; et de l'avis des notables assemblés à Rouen, il confirma, par lettres-patentes expédiées le 25 janvier 1597, le privilége de saint Romain.

Cent ans avant Henri IV, Charles VIII étant à Rouen, en 1485, les chanoines obtinrent son agrément pour qu'il en reçût directement l'insinuation du droit de la fierte. On approchait alors de l'époque de cette solennité. Or, un des hommes d'armes du roi ayant, dans une rixe, été tué par un habitant, le prevôt de l'hôtel, sans doute pour faire sa cour, voulait transférer le meurtrier hors des prisons de la ville, afin de lui ravir toute chance de salut. Le chapitre dénonça cet abus de pouvoir au roi, qui ordonna que le prisonnier serait, comme tous les autres, admis à l'examen pour l'élection. Ce fut sur lui précisément que tomba le choix du chapitre; et, bien loin de s'y opposer, Charles le sanctionna, en ornant de sa pompe royale la cérémonie du pardon : trait qui semble moins caractériser le successeur de Louis XI, que le prédécesseur de Louis XII.

Nous rapportons maintenant les formalités qui accompagnaient l'élection et la délivrance du prisonnier.

Quinze jours avant les Rogations, le chapitre de la cathédrale de Rouen désignait quatre chanoines qui, revêtus de l'aumusse et du surplis, assistés chacun de son chapelain, et précédés de l'huissier messager du chapitre portant la verge haute, se rendaient au parlement, à la cour des aides et au présidial, où le doyen d'entre eux portait la parole, en ces termes :

« Messieurs, nous sommes députés par les doyen, chapitre » et chanoines de l'église de Rouen, pour vous supplier d'a» voir agréable l'insinuation du privilége de saint Romain, » qui est tel que nul prisonnier criminel, étant dans les pri» sons, y sera amené, s'y viendra rendre, ou autrement, ne » soit transporté de lieu à autre, molesté, interrogé, ques» tionné, ni exécuté en quelque manière que ce soit, jusqu'à » ce que le privilége ait sorti son plein et entier effet. » Ce qui, d'ordinaire, était octroyé à l'instant.

Pendant les Rogations, le chapitre nommait deux chanoines prêtres qui, accompagnés du greffier du chapitre et de deux chapelains, se transportaient dans les prisons pour y entendre les confessions des criminels, et recevoir leurs déclarations sur les faits du procès. Le jour de l'Ascension, le chapitre, composé seulement des chanoines prêtres, s'assemblait pour l'élection de l'accusé admis à lever la fierte. On faisait lecture des diverses confessions, et elles étaient brûlées sur place aussitôt après l'élection, qui avait lieu à la pluralité des voix. Le nom du candidat était porté dans un cartel, par le chapelain de la confrérie de saint Romain, au parlement assemblé en robes rouges au palais, où il entendait la messe. Rentré dans la grand'chambre, le parlement ouvrait le cartel, envoyait prendre dans les prisons celui dont le nom y était porté, l'interrogeait sur la sellette, ayant les fers aux pieds; et, après un instruction sommaire, rendait un arrêt solennel, par lequel la rémission était admise. Le premier président lui faisait une exhortation sévère, après quoi il le renvoyait au chapitre pour y jouir du privilége de saint Romain. Conduit au passage, sous l'escorte de la cinquantaine et des arquébusiers, on lui ôtait les fers des pieds pour les remettre aux bras; il montait ensuite à *la Vieille Tour*, ancien palais des ducs de Normandie, par un escalier, au haut duquel se trouvait la chapelle de saint Romain. C'est là que le prisonnier était déposé jusqu'à l'arrivée du chapitre.

Alors toutes les cloches des quatre-vingt-dix paroisses et couvens de la ville étant mises en branle, la procession sortait à trois heures après-midi. On y voyait figurer toutes les châsses des reliques qui étaient conservées dans les nombreuses églises de Rouen; celle de saint Romain venait la dernière, portée immédiatement derrière l'archevêque, par deux diacres revêtus d'aubes. A la Vieille Tour, on montait la fierte dans la chapelle de saint Romain, ou plutôt sous le porche qui se trouvait au haut du double escalier par lequel on arrivait à cette chapelle. Là, le criminel étant à genoux, tête nue et les fers aux bras, l'archevêque lui faisait une nouvelle réprimande, l'obligeait à dire son *Confiteor;* puis, lui imposant les mains sur la tête, prononçait la formule de l'absolution. Le prisonnier, toujours à genoux, soulevait trois fois la fierte, garant et symbole de sa délivrance : relevé, on plaçait sur ses épaules ce fardeau devenu pour lui si précieux, et assisté d'un diacre, il le portait processionnellement jusque sur le maître-autel de la cathédrale. Ses complices, s'il en avait, marchaient à sa suite, délivrés comme lui, car la grâce pouvait être collective. Tous étaient couronnés de narcisses ou de jacintes blanches, emblême de l'innocence, qui devenait ici celui du repentir.

Après s'être prosterné aux pieds de chaque chanoine, l'affranchi se rendait dans la chapelle de saint Romain de la cathédrale, où ses fers lui étaient ôtés; il assistait ensuite dans le chœur à la messe, qui n'était jamais célébrée qu'a-

près la cérémonie, et fort avant dans la soirée. Après quelques autres formalités de peu d'intérêt, il revenait souper et coucher chez le maître de la confrérie de saint Romain, son libérateur; enfin, le lendemain à huit heures, il recevait une dernière semonce, en plein chapitre, devant tout le peuple, tête nue et à genoux; de là, il était conduit au confessionnal du grand-pénitencier; et après cette pénitence publique, ou plutôt cette amende honorable, il s'en allait en paix.

LE VASE BARBERINI, ou DE PORTLAND.



(Vase barberini.)

Ce vase, auquel on a donné le nom de la famille italienne des Barberini qui l'a possédé pendant près de deux siècles, est un des morceaux les plus admirés des archéologues. Il est bleu, transparent, et ressemble à une vitrification. On a cru long-temps que c'était une espèce de pierre; mais l'opinion sur ce point ne paraît pas avoir été fixée non plus que sur le moyen employé pour disposer sur le corps de ce vase les figures dont il est décoré : elles sont blanches et paraissent être de terre cuite ou plutôt de cette espèce de porcelaine appelée communément *biscuit*. Le dessin de ces figures, d'une finesse et d'une pureté admirables, donnerait à penser que le vase est grec, si la forme ne rappelait celle des vases étrusques et romains. On n'a point encore donné d'explication satisfaisante de la scène qu'on y voit représentée; le flambeau renversé que tient la femme placée au milieu, indique seulement un sujet funèbre.

On a trouvé ce vase dans le sarcophage qui servait de tombeau à l'empereur romain Alexandre Sévère, et à sa

mère Julia Mammæa. C'est vers le milieu du XVIe siècle qu'il a été découvert au Monte del Grano, à deux milles et demi de Rome. La hauteur du vase Barberini est d'environ douze pouces sur sept ou huit de large. Il est dans un état parfait de conservation. Après la famille Barberini, il a été acquis par le duc de Portland, dont il a aussi pris le nom. Depuis, il a passé dans les mains de sir W. Hamilton, et maintenant il est exposé au Muséum britannique.

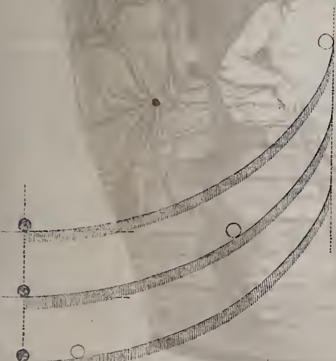
Oiseau-cloche. — On rencontre dans les forêts de la Guyane un oiseau fort célèbre chez les Espagnols sous le nom de *campanero* ou oiseau-cloche. Sa voix est, en effet, éclatante et claire comme le son d'une cloche; elle s'entend à une lieue de distance. Aucun son, aucun chant ne cause un étonnement semblable au tintement du campanero. — Il chante le soir et le matin, comme la plupart des oiseaux; à midi il chante encore. Un coup de cloche se fait entendre, une pause d'une minute lui succède; second tintement, nouveau coup de cloche; enfin troisième éclat, suivi d'un silence de six ou huit minutes. « Actéon, dit un voyageur enthousiaste, s'arrêterait au milieu du plus bel épisode de sa chasse, Maria suspendrait sa ballade du soir, Orphée laisserait tomber son luth pour l'écouter, tant parait doux, nouveau, romantique, le tintement argentin du joli campanero blanc de neige. »

Cet oiseau, du genre *cotinga*, est gros comme un geai; sur sa tête s'élève un tube conique de trois pouces de long, d'un noir brillant, parsemé de petites plumes blanches, qui communique avec le palais, et lorsqu'il est plein d'air, ressemble à un épi.

De la fierté. — La fierté du cœur est l'attribut des honnêtes gens; la fierté des manières est celle des sots; la fierté de la naissance et du rang est souvent la fierté des dupes.

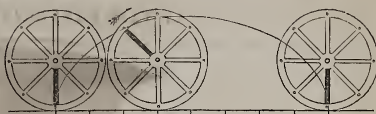
DUCLOS.

LA TAUTOCHRONE.



(Fig. 1.)

La première figure montre trois boules placées à différentes positions sur des courbes exactement semblables; si on les abandonne à elles-mêmes, elles rouleront et descendront jusqu'au point le plus bas o. Or, on demande quelle courbe il faut choisir pour que les boules 1, 2, 3, partant ensemble de hauteurs différentes, arrivent toutes ensemble en o. — Ce problème a beaucoup occupé les géomètres du siècle dernier. Dans l'état de leurs connaissances analytiques, ils eurent de grandes difficultés à vaincre; mais ils réussirent cependant, et trouvèrent que la *cycloïde* offrait cette curieuse propriété, et pour cela ils lui donnèrent aussi le nom de *tautochrone*, signifiant *identité de temps (dans les chutes)*. Huyghens a fait le premier cette découverte en travaillant à régler le mouvement des horloges



(Fig. 2.)

Nous avons déjà parlé de la cycloïde à propos de la brachystochrone (155, page 2); nous avons dit aussi que cette courbe était engendrée par un point de la circonférence d'une roue qui fait un tour entier en roulant sur un plan horizontal. Pour rendre plus intelligible cette génération, nous avons cru convenable de donner la seconde figure. On y voit la roue en trois positions : à l'origine, au milieu, et à la fin de son tour.

UNE VISION DE CARDAN.

Jérôme Cardan, médecin, mathématicien et auteur très distingué, né à Pavie en 1501, a écrit l'histoire de sa vie (*De vitâ propriâ*). Cet ouvrage, qui n'a jamais été traduit en français, est extrêmement curieux : la franchise que l'on a reprochée à certains passages des *Confessions* de saint Augustin et de J.-J. Rousseau est d'une réserve extrême en comparaison de celle dont Cardan a fait preuve. Après avoir lu ses aveux, on est volontiers porté à croire qu'il a exagéré à plaisir ses vices, ses ridicules, ses faiblesses, sa crédulité ou son charlatanisme : en somme, si l'on ne peut l'estimer, on est obligé de lui savoir gré d'avoir laissé dans cet écrit un des sujets les précieux d'étude de l'esprit humain. Le passage suivant, que nous avons extrait d'un commencement de traduction, pourra donner quelque idée de la bizarrerie de l'auteur.

« Le premier signe qui annonça en moi une nature, en quelque sorte anormale, date de ma naissance même. Je suis né avec des cheveux longs, noirs et crépus, ce que je considère, sinon comme miraculeux au moins comme fort étrange, surtout à raison de cette circonstance que je suis venu au monde privé de mouvement, et sans donner signe de vie.

» Le second indice d'une nature extraordinaire s'est manifesté dans ma quatrième année, et a continué pendant trois ans. Mon père voulait que je restasse au lit jusqu'à la troisième heure du jour, et lorsque je m'éveillais auparavant, tout le temps qui restait entre l'heure de mon réveil et celle de mon lever se passait pour moi dans la contemplation d'un spectacle ravissant et miraculeux, qu'il ne m'est jamais arrivé d'attendre en vain. Je voyais passer devant mes yeux une longue suite de figures et d'images diverses, revêtues de formes dont l'apparence était celle de l'airain; elles semblaient composées d'une multitude de petits anneaux pareils à ceux dont on fait les cuirasses, ainsi que j'ai pu en juger depuis; car alors je n'avais pas encore vu de cuirasses. Cette vision surgissait toujours à la droite de mon lit; elle s'élevait peu à peu et marchait lentement vers la gauche, jusqu'à ce que, ayant tracé un demi-cercle complet, elle disparût. C'étaient des châteaux, des maisons, des animaux, des chevaux avec leurs cavaliers, des prairies, des arbres, des instrumens de musique, des théâtres, des hommes de statures et de formes diverses, revêtus de costumes non moins divers; c'étaient surtout des musiciens armés de trompettes dont il me semblait percevoir le son par la vue, bien que mes oreilles

ne fussent frappées d'aucun bruit. D'autres fois c'étaient des armées, des peuples entiers, des champs, des bosquets, de vastes et sombres forêts, des fleurs et des oiseaux de toute espèce, et mille autres choses existant dans la nature, mais que je voyais alors pour la première fois, toutes belles, bien formées, et seulement dépourvues de couleur comme l'air dans lequel elles se jouaient. Souvent il arrivait qu'au lieu de passer processionnellement devant mon lit, cette másse immense d'objets divers se produisait rapidement tout entière et disparaissait aussitôt, de telle sorte que je saisissais d'un seul coup d'œil, et pourtant sans confusion, les détails et l'ensemble de ce tableau magique. Tous ces objets étaient assez légèrement tracés dans l'air pour que la vue passât au travers et s'étendit au-delà; et pourtant les formes en étaient bien arrêtées, et ils se dessinaient distinctement dans une atmosphère particulière, composée elle-même de cercles visibles à l'œil et néanmoins transparens. Je jouissais avec délices du spectacle de ces merveilles, et je fixais sur cette vision des yeux si attentifs et si animés, que ma mère me demanda un jour si je voyais quelque chose dans l'air. Tout enfant que j'étais, j'eus la pensée que si je racontais ce que je voyais, l'auteur inconnu de ce prodige en serait offensé, et que je cesserais d'en être témoin; et comme j'ai eu, dès mon enfance, pour le mensonge, une répugnance que j'ai toujours conservée, je restai long-temps sans répondre. — Mais, mon fils, ajouta alors ma mère, que regardes-tu donc si attentivement?... Je ne me rappelle plus quelle fut ma réponse, et je crois même n'en avoir fait aucune. »

COMMERCE DU HAVRE.

(Voyez une vue du port, 1835, page 92.)

Une pensée purement politique présida à la fondation du Havre, et pendant près de trois siècles cette ville, maintenue encore de nos jours au rang des places fortes, ne fut en quelque sorte qu'un point militaire; car le commerce ne saurait se plier aux exigences d'une surveillance minutieuse et sévère, et là où la préoccupation de la guerre domine, on ne peut former des projets de spéculations et d'entreprises qui veulent le calme et la paix. Brest, Toulon et Rochefort sont une preuve de cette incompatibilité des armes et du commerce, que rend plus évidente encore le voisinage de Nantes, Marseille et Bordeaux. Pendant long-temps le commerce ne fit au Havre que des efforts faibles et peu suivis.

Pour la première fois en 1555 l'on voit l'amiral de Coligny équiper dans ce port trois vaisseaux destinés à former en Amérique un établissement dont le but, plus politique que commercial, fut entièrement manqué. En 1652, des armateurs du Havre, associés à des pêcheurs de Bayonne, expédièrent une escadre qui fit voile vers le Spitzberg, et prit dans ces parages possession d'une station de pêche, qui nous fut enlevée quelques années après par les Danois.

En 1664, une semblable tentative fut renouvelée, mais avec aussi peu de succès. A cette époque le Havre ne contenait encore que des vaisseaux de l'Etat et des bâtimens pêcheurs.

Vers 1683, la ville commença à perdre son caractère purement militaire pour prendre un aspect plus pacifique; de nombreux ateliers de dentelles y furent introduits, et ses marins, d'abord exclusivement occupés de la guerre et de la pêche, se livrèrent peu à peu à des entreprises commerciales, et l'on vit, en 1684, plusieurs navires expédiés directement à Cayenne et à Madagascar.

Mais cette tendance pacifique fut de nouveau arrêtée par la guerre, qui se ralluma en 1688 entre la France et la Hollande, et s'étendit bientôt au reste de l'Europe.

La mort de Louis XIV laissa le commerce de la France dans une stagnation complète, et cet état de langueur était surtout sensible au Havre, où l'on comptait à peine dix navires employés aux voyages de long cours.

Mais bientôt le développement de nos colonies ranima l'activité du port du Havre, qui, dans l'espace de vingt ans, de 1720 à 1740, prit une extension qu'on ne lui avait pas encore connue.

Cette époque, l'une des plus florissantes de celles qui ont précédé la révolution, doit être prise pour point de comparaison, afin de juger ce qu'était alors le commerce du Havre et ce qu'il est devenu aujourd'hui.

En 1740, il consistait principalement dans la navigation des Antilles, où l'on envoyait 45 à 50 bâtimens par an

Venaient ensuite la traite des noirs sur les côtes de la Guinée, et la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve; 15 navires y étaient ordinairement employés.

Le Havre expédiait aussi directement pour Québec plusieurs cargaisons, dont le retour consistait en pelleteries

Ses rapports avec la Méditerranée occupaient 80 à 100 navires chargés des produits de Marseille, de l'Espagne et du Levant. — Avec les côtes occidentales de France, 20 à 30 bâtimens, qui rapportaient des laines fines de Bayonne, des sels de la Saintonge, ou des eaux-de-vie de La Rochelle.

La plupart de ces marchandises étaient destinées pour Rouen, Paris, et les provinces de l'intérieur du royaume. On entretenait à cet effet dans le port du Havre 40 à 50 alléges, qui remontaient la Seine ou allaient, en suivant les côtes, à Saint-Vallery, Caën, Cherbourg, etc.; quelques unes parurent même à Paris en l'année 1739.

Telle était, il y a à peine un siècle, la navigation du Havre. En la représentant suivant la méthode adoptée aujourd'hui, nous voyons qu'elle ne s'élevait pas à 260 navires de toute grandeur; savoir*:

Pour le commerce avec l'étranger			4 bâtimens.
— Avec les colonies			45
Pour la pêche de la morue			5
Traite sur les côtes de Guinée			10
Commerce du Canada			6
— Du Levant			5
Total de la grande navigation			75
Cabotage. —	Grand cabotage	80	185
	Petit cabotage	53	
	Navigation de la rivière	52	
Total général			258 navires

Décrire le commerce actuel du Havre, c'est dire quelles sont les ressources, les besoins, les richesses d'un tiers de la France; car cette ville exerce son influence sur tous les pays qui forment le bassin de la Seine, dans lequel sont compris, par les liens de l'industrie, les versans de la Meuse, de la Moselle et du Rhin.

Il faudrait un volume pour examiner les relations commerciales formées et développées depuis vingt-cinq ans par le Havre avec toutes les nations civilisées du globe. De Ceylan à Terre-Neuve, de la mer Baltique au détroit de Magellan, le pavillon havrais est connu, et dans ses vastes docks viennent se presser le brick colombien, le paquebot de l'Union, et le lourd trois-mâts de la Norvége.

Ses principales branches de commerce sont:

Avec l'Amérique, — les cotons, les riz, les tabacs et les merrains des Etats-Unis; le sucre et le café des Antilles; les peaux et les bois du Brésil, d'où l'on importe aussi beaucoup de coton; l'indigo, les cuirs, la vanille, la salsepareille et les bois de teinture des républiques de Buenos-Ayres et de Colombie.

Avec l'Europe, — la houille de fer et les mécaniques d'Angleterre; le tabac, les fromages et la céruse de la Hollande; le chanvre, le fer, le cuivre, la potasse, la laine, le blé des villes anséatiques, de la Prusse et de la Russie; les bois de construction, le fer et les merrains de la péninsule scandi-

* Ces chiffres sont tirés de l'*Histoire du pays de Caux.* — Paris, 1740.

nave; le plomb, le sel et les vins d'Espagne et de Portugal; le soufre, le marbre, les vins, les huiles et les fruits d'Italie.

Avec l'Afrique, — la gomme et les pelleteries.

Enfin, avec l'Asie, — du salpêtre, des peaux, de l'indigo, du thé, du sucre et du café.

Douze à treize cents navires sont, chaque année, employés au transport de ces marchandises, sur lesquelles le fisc prélève des droits considérables, et dont l'envoi dans les différens ports du royaume entretient un cabotage des plus actifs. — Quelques chiffres donneront une idée exacte des progrès de la navigation du Havre, et de l'importance dont cette douane est pour le Trésor.

Navigation du Havre de 1828 à 1833.*

		1828.		1829.		1830.		1831.		1832.		1833.	
		Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.	Entrée.	Sortie.
Commerce étranger.	Navires étrangers.	538	255	869	243	557	205	328	210	659	239	495	264
	Navires français.	270	144	282	163	239	120	195	166	265	172	250	180
Commerce des colonies		162	112	164	150	153	90	149	105	151	93	150	72
Grande pêche.**		17	7	16	9	14	10	17	10	16	18	14	25
Cabotage		1729	1742	2112	2384	1851	1766	1961	2125	2545	2578	2521	2257

* Les navires *sur lest* ou *en relâche* ne sont pas compris dans ce relevé; le nombre en est chaque année assez considérable, principalement au cabotage.

** Pêche de la baleine dans les mers du Sud, et de la morue au banc de Terre-Neuve.

MORALE PRATIQUE DE CONFUCIUS.

Les livres qui proviennent de Confucius, comme ceux qui nous ont été laissés par la plupart des grands hommes, sont fort peu nombreux et fort exigus; ils suffisent cependant pour donner, lorsqu'on a soin de les méditer, une idée complète de sa manière d'entendre la sagesse et la conduite de sa vie. La morale, quelle que soit l'humanité de sa portée, a l'avantage de pouvoir se résumer en un bien petit nombre de paroles; mais outre les livres qui appartiennent directement à Confucius, il y en a d'autres qui ont été composés par ses disciples d'après le souvenir des actions et des entretiens de leur maître, à peu près comme les Evangiles ont été composés par les chrétiens après la mort de celui dont la parole les avait transformés. Le plus précieux et le plus curieux de ces livres est celui des *Sentences :* on y voit Confucius, entouré de ses nombreux disciples, parcourant les diverses provinces de la Chine, et enseignant partout sur son chemin et dans ses entretiens familiers les préceptes de sa doctrine. C'est un recueil de maximes et d'exemples dans lequel l'âme de Confucius, sortant de la spéculation métaphysique, descend dans la pratique de la vie, et s'y laisse comprendre dans toute sa simplicité et toute sa profondeur. On y voit une foule d'exemples de charité, de modestie, de résignation, dignes des plus belles âmes, et l'on conçoit aisément comment les prêtres chrétiens, qui abordèrent les premiers à la Chine et y trouvèrent la philosophie de Confucius, demeurèrent émerveillés devant elle. L'antiquité païenne ne s'était jamais élevée à une morale aussi belle.

Nous allons chercher à en donner une idée dans cet article, en faisant choix de quelques passages du livre des Sentences.

Ce philosophe avait cherché à établir l'autorité de sa doctrine, non point en s'exaltant lui-même, mais en montrant ses opinions comme un simple renouvellement des opinions des anciens empereurs. « Je ne fais, disait-il, que réciter la doctrine des anciens; je n'en suis nullement l'inventeur; elle me plaît beaucoup, et j'ai en elle la plus grande confiance. En cela même je ne fais que suivre un exemple glorieux; c'est celui de l'illustre Lao-Pum, premier ministre sous le règne des Kans. — Il y a quatre choses, avait-il coutume de dire, qui me peinent et même qui me tourmentent : la première, c'est que je n'avance pas assez dans la carrière de la vertu; la seconde que je n'étudie pas assez; la troisième que je ne me porte pas avec assez de courage au devoir de la piété; et la quatrième que je ne travaille pas avec assez d'ardeur à me corriger de mes défauts. »

Lorsqu'il avait assisté aux funérailles d'un de ses amis, il ressentait une si vive douleur qu'il était incapable de se livrer à aucun délassement durant tout le reste de sa journée; et s'il était invité chez quelqu'un qui fût en deuil, il entrait tellement en participation du chagrin de son hôte qu'il lui était impossible de manger. Il avait l'habitude de vivre avec une sobriété et une tempérance excessives, et il disait à ce sujet : « Je dois paraître réduit à l'état le plus déplorable. Je ne mange que du plus mauvais riz; je ne bois que de l'eau; quand je me couche je n'ai pour oreiller que mon coude. Eh bien! au milieu de cette pauvreté, je jouis de la vraie béatitude et de la vraie tranquillité de l'âme. » Dans sa pauvreté il était souvent réduit à aller lui-même pêcher ou chasser les animaux, mais on pouvait remarquer son humanité et sa modération jusque dans cet exercice : il ne pêchait jamais avec un filet, mais simplement avec un hameçon; et à la chasse il ne lançait jamais ses flèches que contre les oiseaux qui volaient, et respectait ceux qui se reposaient ou qui n'étaient pas sur leurs gardes. La nature l'obligeait à attaquer ces animaux pour se nourrir, mais il ne voulait pas les priver des ressources que la nature leur avait données de leur côté pour éviter ses atteintes.

Confucius était fort savant; mais, bien qu'il estimât fort la science, il ne balancait pas à l'immoler entièrement devant la vertu, bien différent en cela de tant de philosophes qui ont constamment placé les mérites de l'esprit au-dessus de ceux du cœur. Voici un des récits que fait à ce sujet le livre des Sentences : cela donnera une idée de la forme narrative avec laquelle les préceptes sont la plupart du temps presentés dans cet ouvrage. Ce sont des dialogues dans lesquels on voit intervenir tour à tour une multitude de personnages.

Le premier ministre du royaume d'Ou disait à Tsu-Kum, disciple de Confucius : — « Il faut que votre maître soit un » sage ou un homme excellent; sans cela comment pourrait- » il posséder tant d'arts et de sciences? — L'excellence ou la » sagesse, répondit Tsu-Kum, consiste bien plutôt dans la » vertu que dans la science; et le ciel a tellement répandu » ses faveurs sur notre maître, qu'outre les arts et les sciences » qu'il possède, il est un parfait modèle de toutes les vertus. » — Confucius ayant appris la question que le ministre avait faite à son disciple, lui dit : « Ce ministre ne sait pas com- » ment j'ai acquis la connaissance des arts et des sciences; » le voici. Dans mon enfance et dans ma jeunesse, je menais » une vie obscure, et je n'avais point d'emploi; j'eus alors du » loisir pour m'appliquer aux arts et aux sciences. Mais » est-il nécessaire qu'un homme sache plusieurs arts et plu- » sieurs sciences pour être mis au rang des sages? Non, cer- » tainement. »

Confucius avait un sincère amour pour sa patrie et pour

les anciens usages qui s'y étaient perpétués; il voulait épurer ses mœurs en la rappelant à elle-même. Mais quel que fût son désir d'être utile à ses compatriotes, il n'affichait pas, comme cela était si commun dans l'antiquité occidentale, de n'estimer qu'eux, et d'être indifférent ou hostile à tout le reste du monde. Il avait le sentiment d'une réforme universelle. Il parcourait les diverses provinces de la Chine depuis un grand nombre d'années, prêchant partout sa doctrine, et invitant les hommes à la sagesse et à la vertu; mais ne trouvant pas que ses discours parvinssent à produire tout ce qu'il en espérait, il annonça le projet de quitter momentanément la Chine, et d'étendre sa prédication jusque chez les nations barbares qui l'entourent. Un de ses disciples, étonné de cette résolution, lui dit comme pour l'en détourner : « Le sol de ces contrées est sans fertilité, et les hommes qui les habitent sont barbares. Comment donc pourriez-vous y demeurer. » — Confucius lui répondit ces belles et simples paroles : « Si un sage s'établit dans ces contrées, et qu'il parvienne à apprendre aux hommes qui les habitent les règles et les lois de la vertu, sera-t-il permis de les regarder plus long-temps comme mauvaises et méprisables. »

La plus douce charité respire dans tous les entretiens de Confucius. Il est sans cesse préoccupé de la manière de rendre les hommes heureux; aussi voit-on que son esprit se porte presque constamment sur le meilleur système de gouvernement. C'est, en effet, par une sage administration que l'on peut faire sentir aux peuples le bonheur dans l'existence de cette terre. Sa charité n'est pas simplement spéculative; elle se traduit immédiatement dans l'œuvre la plus complète et la plus avantageuse. Néanmoins, dans plusieurs circonstances, on voit ses principes d'amour à l'égard des hommes se déployer directement et dans toute leur précision. Se promenant dans un bosquet avec son disciple Fan-chi, celui-ci lui demanda quel était le moyen d'augmenter la vertu. — « Voici ma réponse, lui dit Confucius: Prendre pour son capital de pratiquer la vertu, et ne prendre que comme accessoire l'effet produit par la vertu. — Mais quel est celui que l'on peut appeler un homme pieux? continua Fan-chi. — Celui qui aime les autres, » lui repartit Confucius. Un autre de ses disciples l'interrogeant pour savoir quelle était la maxime la plus générale et la plus capable de s'appliquer à toutes les circonstances de la vie. — « Il y a en effet une telle maxime, lui répondit le saint philosophe : jugez des autres par vous-même. Ne faites point à un autre ce que vous ne voudriez point que l'on vous fît. »

LES KIMRI.

En général, les peuples qui ont fait du bruit sur la terre sont encore représentés par une postérité distincte. Les conquérans ont rarement détruit des races tout entières, et les vainqueurs vivent aujourd'hui pacifiquement à côté des vaincus. Mais la forme du corps, et surtout celle de la tête continue à les séparer d'une manière frappante. C'est ainsi que partout il est facile de reconnaître les Juifs. Edwards a suivi sur les visages, dans les diverses contrées qu'il a parcourues, les migrations des Mogols ou Huns, des Magdiares, des Kimri, etc. Il a retrouvé les Romains primitifs près de la *Ville éternelle*.

De semblables études sont curieuses, et peuvent devenir extrêmement utiles sous le rapport historique. Aucune de nos provinces ne présente plus de facilité pour de semblables observations, que celle de Bretagne, dont les habitans appartiennent à deux types bien différens.

Les uns vivent sur les côtes et parlent breton ; ils sont assez grands, très robustes; leur tronc est long, proportionnellement aux jambes; leur figure est osseuse, leurs pommettes très saillantes : les yeux sont inclinés en bas, à l'angle interne, ce qui leur donne quelque ressemblance avec les Chinois; leurs longs cheveux sont, en général, châtains, très souvent blonds, moins souvent rouges, bien que ce dernier caractère soit assez commun. On sait, du reste, que la couleur des cheveux tient presque uniquement au climat. Leur barbe est assez fournie, surtout sous le menton.

Les autres habitent l'arête montueuse de la Bretagne, dans la moitié du Morbihan, et toute la partie de la province où l'on ne parle point la langue bretonne. Ils n'ont aucune ressemblance avec les premiers.



(Type de race. — Un Kimri.)

La figure que nous joignons ici est celle d'un *Kimri*, que l'on pourrait appeler de pur sang, né près de la côte, dans un canton qui a, comme ils l'ont tous, son costume particulier; ce qui exclut, en quelque sorte, même encore aujourd'hui, les alliances avec les cantons, et souvent avec les paroisses voisines, dont le costume est différent. Ce Breton est, au physique comme au moral, un type de la race.

Bien qu'il ait les pommettes saillantes, sa tête est encore plus large au-dessus des tempes, dans la partie dont le développement indique, selon le docteur Gall, l'*idéalité*. Il est un de ces conteurs qui ont succédé aux bardes. Il passe pour être d'une imagination romanesque : ses récits sont mélodramatiques; ils sont, du reste, habilement combinés et souvent remplis d'une ironie amère. L'étude physiologique de sa tête a donné les résultats suivans : L'oreille est déjetée en arrière, la nuque est large, la partie postérieure de la tête, bien arrondie, est fort développée, le diamètre transversal est considérable, la partie supérieure est aplatie. Un sens droit, un esprit original et satirique, une verve franche et presque brutale, un courage qui pourrait aller jusqu'à la cruauté; voilà les traits distinctifs de cet homme-type.

En 1500, la duchesse Anne fit sculpter par un artiste bas-breton ou kimri de Saint-Pol-de-Léon, un tombeau qui existe encore dans la cathédrale de Nantes. A ses quatre angles se trouvent quatre figures de femmes qui ont le même caractère que celle-ci. Il en est ainsi de tous les autres morceaux d'art qui sont restés dans la Bretagne.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, nº 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, nº 30.

UN JEU ÉCOSSAIS.



(Le jeu de Shinty.)

FRAGMENT D'UN VOYAGE EN ÉCOSSE.

... Depuis long-temps nous entendions par intervalles des cris et des rumeurs extraordinaires sans en pouvoir comprendre ni la nature, ni même la direction; mais aussitôt que nous eûmes atteint le sommet de la colline, nous découvrîmes à moins de quatre cents pas au-dessous de nous, au milieu d'une petite vallée blanche de givre, une grande foule de montagnards qui s'agitait et flottait en tous sens : on eût dit, en voyant de loin cette masse confuse, une énorme barque ballottée entre deux montagnes d'eau. Mademoiselle Beyme, dont la vue était plus perçante que la nôtre, assura qu'ils étaient tous armés de bâtons. A ces mots, notre petit convoi s'arrêta involontairement. Était-ce une émeute? était-ce un combat? allions-nous assister malgré nous à l'une de ces scènes terribles des contestations religieuses et politiques qui ensanglantent depuis tant d'années le pays de Marie Stuart? Notre crainte s'accrut encore lorsque nous reconnûmes que cette petite armée était divisée en deux corps distincts de force à peu près égale, qui semblaient tour à tour se porter l'un contre l'autre, tour à tour se fuir et se poursuivre. Convaincus de l'inutilité, de l'impuissance de notre intervention, nous étions disposés à retourner sur nos pas; mais Doret ayant désigné du doigt un des montagnards qui s'était détaché du champ de bataille, et se dirigeait vers nous, la curiosité nous rendit immobiles. Cet homme était blessé; il boitait et s'appuyait sur un bâton recourbé. Dès qu'il fut à la portée de la voix, un de nous lui demanda avec un ton lamentable ce qui se passait dans la vallée. Il répondit en riant avec un mauvais accent anglais : *T'is game of Shinty* (c'est le jeu de Shinty). — « Eh! c'est vrai, s'écria Galve : nous étions fous de craindre; c'est un jeu fort divertissant.» Nous approchâmes alors, toutefois avec prudence, entre les deux bandes de paysans qui appartenaient à deux paroisses voisines. On voyait voler et bondir une petite boule en bois à peu près de la grosseur de celles dont se servent aux Champs-Elysées et à la grille du Luxembourg nos joueurs de cochonnet. Chacun des deux partis avait son but à une certaine distance, et, à coups de bâton, s'efforçait, soit à rapprocher la boule de ce but, soit à la chasser au-delà de celui de ses adversaires. La vivacité des mouvemens était funeste à quelques uns, et les bâtons en retombant frappaient souvent autre chose que la boule ou le terrain : plus d'un joueur se retirait à l'écart à cloche-pied ou en portant la main à son dos et en faisant de tristes grimaces. Un incident survint : nous vîmes un jeune montagnard jeter son bâton, se baisser vers la boule et l'emporter en courant. Était-ce le franc jeu? nous l'ignorons. Les deux partis, surpris, se précipitèrent à sa poursuite, se mêlant et hurlant ensemble à faire tomber les oiseaux du ciel, comme il arriva un jour en Grèce. Le jeune homme était bon coureur, et il avait une avance sensible; bientôt il disparut derrière une colline; les plus rapides d'entre la foule étaient encore éloignés de lui de plus de cinquante pas. Quant à nous, peu habitués à de semblables courses dans les montagnes, nous poursuivîmes tranquillement notre route : depuis, nous avons appris qu'il existe en Angleterre un jeu à peu près semblable au *shinty*; on le nomme *hurling*.»

HISTOIRE D'UN ENFANT DE PARIS.

(Lettre d'un correspondant.)

J'ai vingt-huit ans. Mon sort est à peu près fixé : ce n'est pas un sort très brillant; mais il est au-dessus de l'ambition que pouvait me permettre la pauvreté de mon enfance. Aussi ce n'est pas sans plaisir que j'entends maintenant dire aux bonnes gens qui m'ont connu tout petit : « Eh! il s'es fait lui-même ce qu'il est. » La vérité est que, pour arriver où je suis, et pour ne pas me décourager devant toutes les difficultés que j'ai eu à vaincre, il m'a fallu quelque persévérance. Je vous raconterai volontiers l'histoire de mon en-

fance et d'une partie de ma jeunesse; si vous y trouvez quelque utilité, vous pouvez la raconter à votre tour aux enfans des familles riches afin qu'ils apprécient tout l'avantage de leur position, et aux enfans des familles pauvres afin qu'ils prennent confiance en voyant par combien de ressources honnêtes on peut sortir de l'ignorance, et s'élever à la fois à une instruction moyenne et à une aisance modeste.

Mes parens étaient très pauvres. Dans sa vieillesse, mon père, après avoir tenté diverses professions, donnait des leçons de guitarre à 10 et à 15 sous le cachet; un pauvre métier et un pauvre instrument dès ce temps-là! Un soir, mon père rentra triste en se plaignant de lassitude : il venait de recevoir son congé chez sa dernière élève; les pianos commençaient déjà à se propager partout. Le découragement l'avait saisi : il se coucha, resta six mois au lit et ne se releva plus. J'avais à peine sept ans, il n'y avait pas encore à Paris d'écoles d'enseignement mutuel; je restais ordinairement tout le jour, assis dans un coin de la chambre, sans rien faire, sans oser rien dire; car c'est là une des souffrances de l'enfant de Paris d'être continuellement enfermé au milieu d'une atmosphère fétide, d'être réduit à l'inactivité, et de ne pouvoir même mêler ses cris aux misérables tracas domestiques sans s'attirer au moins des réprimandes maternelles; c'est sans aucun doute pour cela qu'ils sont en général plus chétifs de corps que les autres enfans, mais aussi plus vifs d'esprit et plus curieux d'instruction. Tandis que ma mère allait chercher au-dehors quelques travaux d'aiguille ou quelque secours chez nos amis, je tenais compagnie à mon père : il m'apprenait à lire, il me moralisait; il s'attendrissait à voir mon attention. Souvent il me répétait des phrases comme celles-ci : « Mon pauvre petit, que feras-» tu pour gagner ta vie, quand tu ne nous auras plus? En-» core si nous avions pu te donner de l'instruction. L'in-» struction vaut un héritage : celui qui *sait* et qui aime le » travail trouve toujours moyen de se tirer d'affaire; car, » vois-tu, les hommes peuvent se diviser en deux grandes » classes, les gens instruits et les ignorans. Ah! si j'avais » été plus instruit! J'ai perdu de belles occasions, etc. » Ma mère était bien aussi de cette opinion, seulement elle mettait au-dessus de tout un bon cœur. Excellens parens! Pourquoi ne pouvez-vous pas aujourd'hui me voir, m'entendre, me donner vos mains à embrasser et à couvrir de mes larmes!

Après la mort de mon père, je serais volontiers entré en apprentissage; mais il y avait chez ma mère une sorte de fierté... comment dirai-je?... de fierté d'artiste qui la faisait tomber en tristesse dès qu'il était question pour moi de travaux manuels : je crois d'ailleurs qu'elle n'aurait pas supporté d'être séparée de moi, et qu'elle songeait surtout à la faiblesse de mon corps. Je m'ennuyais cependant beaucoup de mon oisiveté, d'autant plus que je souffrais de légères atteintes de surdité qui le plus souvent ne me permettaient d'entendre ou du moins de comprendre parfaitement que ma mère et deux ou trois autres personnes. Si, seulement, j'avais eu quelques livres. Des livres! c'étaient pour moi comme autant de perspectives, de vues ravissantes, de spectacles inconnus : mais comment en acheter? J'avais déjà assez de raison pour m'habituer à renoncer au petit sou que ma mère me donnait autrefois, de loin en loin, à la fin des semaines où elle n'avait eu rien à me reprocher : elle s'imposait elle-même tant de privations pour moi! Je me creusai en vain la tête à chercher les moyens d'acquérir quelques unes de ces petites brochures ornées de frontispices coloriés que j'entrevoyais dans les mains des enfans du voisinage : je repassais dans mon esprit tout ce que pouvait faire un petit enfant, pauvre et ignorant, pour gagner sa vie, mais les moyens qui s'offraient à moi eussent tellement répugné à ma mère qu'il n'y fallait pas penser : et cependant que n'aurais-je pas fait de pénible pour amasser quelques sous! Plus d'une fois, traversant la rue, je regardais avec une sorte d'envie jusqu'aux enfans qui, armés d'un petit sac et d'un petit bâton, cherchaient en faisant jaillir la boue des ruisseaux à découvrir quelques morceaux de fer pour les vendre, jusqu'à ceux qui déployaient les marche-pieds des fiacres, qui vendaient des fruits, des légumes dans de petites brouettes, ou qui tiraient de leurs pauvres petites poitrines cassées quelques modulations pour accompagner les orgues de Barbarie. Dans ma simplicité, dans la préoccupation de mes désirs, je m'imaginais parfois qu'ils ne travaillaient ainsi avec tant d'ardeur que pour acheter des livres.

A la fin, une conversation que j'entendis chez notre boulanger me suggéra un projet que j'accomplis avec un courage dont j'ai peine à me rendre compte aujourd'hui. Depuis quelque temps, ma mère, moins sévère, me laissait le soir causer et jouer devant la porte ou dans la cour jusqu'à près de minuit avec les fils du portier, tandis que, pour économiser la lumière, elle travaillait tantôt chez une voisine, tantôt chez une autre. Je résolus de profiter de cette faveur, et comme en plein jour je n'aurais jamais pu exercer aucune petite industrie sans lui faire beaucoup de peine, je m'aventurai à faire un peu de commerce la nuit. Dans ce but, je rassemblai mes pauvres économies, et ayant rempli une corbeille de quelques gâteaux, j'allai le soir, le cœur tout palpitant, aux environs des théâtres revendre ma marchandise : peu à peu j'osai davantage; j'achetai quelque eau-de-vie, et je parcourus les corps-de-gardes du quartier. Avec mes gains, je pus bientôt acheter à l'étalage d'un marchand du boulevart cinq à six livres, tels que ceux-ci : *Robinson Crusoé*, les *Contes de fées*, les *quatre Fils Aymon*, *Geneviève de Brabant*, un *petit Choix de fables*, etc. Un évènement mit fin à ces courses nocturnes : comme j'entendais mal à cause de ma surdité, comme j'étais sans force pour me défendre, il m'arriva une fois d'être battu cruellement par des soldats ivres : je revins sans corbeille, sans argent, meurtri. Ma mère me questionna, et ayant tout découvert, elle se mit dans une grande colère contre ce qu'elle appelait ma polissonnerie; elle me défendit de sortir désormais. Après tout, quand même cela ne fût pas arrivé, elle n'eût pas tardé à me questionner sur la manière dont je montais ma petite bibliothèque, et j'étais peut-être assez dissimulé pour ne pas aller au-devant de ses questions et ne pas dire toute la vérité, mais non pas assez pour mentir.

Gardé à vue plus rigoureusement que jamais dans ma chambre, ma soif de lecture ne fit que s'accroître de jour en jour, et je ne rêvais qu'à de nouveaux moyens de gain qui ne pussent offenser ma mère. J'avais accepté d'un petit camarade, en échange d'un livre que je savais par cœur, une boîte à couleurs communes de trois ou quatre sous, et je m'étais amusé à enluminer les gravures grossières de mes Contes de fées. L'idée me vint de faire sur papier des peintures que je revendrais ensuite deux liards ou un sou aux voisins. Quand ce projet lumineux me vint à l'esprit, je tressaillais de joie sur mon lit de sangle, et je ne pouvais plus concevoir comment la pensée d'une spéculation si simple, si assurée, si convenable sous tous les rapports, ne m'était pas venue plus tôt. J'attendis le jour avec impatience; dès qu'il vint, je me mis avec cœur à l'exécution, et avec le produit de la vente d'un autre livre j'achetai du papier, et pendant trois semaines je fus d'une application incroyable : je ne faisais aucun bruit, je ne sortais pas; ma mère trouvait à ce nouveau goût trop d'avantage pour me contrarier. Mes chefs-d'œuvre étaient quelque peu effrayans, je pense. Du reste, je savais imposer des bornes à mon audace d'artiste : par exemple, je ne prétendais qu'au talent de peindre les hommes en buste, les maisons et les fleurs. Je ne me souviens pas d'avoir jamais osé achever une figure de face, mais j'excellais dans les profils. Je variais à l'infini mes nez : j'en avais de longs, d'épatés, de bourgeonnés; j'en avais de petits,

de pointus, de retroussés; j'avais des bouches dont les coins se relevaient pour représenter le rire, et des bouches dont les coins se baissaient pour représenter la mortification. Il est vrai que je ne savais faire mes profils que de droite à gauche, en sorte que tous mes personnages regardaient du même côté; ce qui avait le grave inconvénient de m'interdire tout dialogue et toute scène, sauf celles où l'un tirait la queue de la perruque de l'autre, ou lui assénait un bon coup de poing à l'improviste. Les maisons étaient encore plus difficiles à peindre, car l'esquisse des maisons de sept étages que j'avais sous les yeux était assez monotone; et quant aux maisons ou plutôt aux chaumières de mon imagination, il fallait les entourer, les orner d'arbres, de buissons, d'oiseaux, de charrettes, de moutons, de canards, et de mille détails agrestes très compliqués. Le principal embarras était de proportionner les objets les uns aux autres; et votre gravure de la *Perspective ridicule* d'Hogarth * me paraît une merveille de raison et de convenance comparée à ce qu'étaient mes tableaux. Je ne manquais pas cependant d'excuses pour persévérer dans mes fautes : il me fallait bien faire mes canards presque aussi gros que les buissons, et mes petits hommes plus grands que les portes, pour qu'il fût possible de distinguer les finesses du dessin et les riches couleurs jaunes, rouges et bleues. Quant aux fleurs, je les représentais toujours dans des pots ou dans des caisses; leurs pétales, dont le nombre, en tout cas arbitraire, dépendait de l'espace ou de la patience du moment, tournaient autour d'un centre qui était invariablement de couleur jaune. Je déployais toutefois infiniment d'imagination dans cette partie, et je gagerais bien que si variée que soit la nature, elle n'offre rien de semblable à certaines de mes productions. Je ris maintenant de ces souvenirs; mais il me vient aussi plus d'une sérieuse pensée en songeant à l'incroyable ferveur avec laquelle je restai appliqué tout le jour sur ma table, à mes ardeurs d'invention, aux émotions qui me saisissaient lorsque je m'arrêtais pour suspendre mes travaux avec des épingles au-dessus de mon lit; car je me dois de déclarer que jamais mon amour-propre d'enfant ne s'est élevé jusqu'à ambitionner un cadre : le motif réel de mon travail, à vrai dire, n'était pas l'amour-propre, mais le désir de gagner assez pour acheter des livres. On se serait singulièrement mépris si, voyant à travers ce zèle une vocation, on avait voulu faire de moi un peintre.

Lorsque j'eus achevé assez de sujets de choix divers pour me hasarder à les mettre en vente, il me vint un cruel désappointement : j'avais des images à vendre; mais comment et à qui les vendre? Il venait deux ou trois enfans au plus me voir, et la fenêtre de notre chambre, à un rez-de-chaussée humide, ne donnait que sur une petite cour peu fréquentée : c'était une triste exposition; cependant, faute d'un meilleur moyen, je me résignai, et je rangeai mes peintures derrière les vitres, avec cette inscription en gros caractères : A VENDRE. D'abord les petits garçons, les petits pâtissiers, les petits boulangers, les petites filles et même les grandes, s'arrêtaient tous pour regarder, et moi, l'œil en embuscade aux ouvertures que laissaient entre elles les feuilles de papier, je jouissais de leurs yeux étonnés, de leurs exclamations, de leurs explications : il me semblait bien que pour la plupart ils auraient désiré posséder mes œuvres, et quelques uns se hasardaient à en acheter. Mais, soit qu'ils n'eussent pas plus d'argent que moi, soit que les petits gâteaux me fussent une trop forte concurrence, soit enfin toute autre cause plus ou moins mortifiante pour mon jeune mérite, mon gain de plusieurs semaines ne monta pas à plus de huit sous, et après cinq ou six jours tout mon public, jusqu'au dernier bambin de la portière, passait fièrement devant la fenêtre sans donner le plus petit signe de curiosité. Je perdais courage. Par bonheur, l'imagination ne me manquait pas. Nous étions au mois de juin; et un matin, en faisant une commission pour ma mère chez l'épicier, je remarquai que les petites filles du marchand de fontaines avaient dressé un petit autel couvert de linge bien blanc, orné de chandeliers de cuivre parfaitement nettoyés, d'une petite image en cire de Jésus dans sa crèche tout surchargé de petites faveurs de taffetas rouge gommé, et enfin de plusieurs petites gravures de sainteté sous des verres bleus. L'une des jeunes filles, vêtue de blanc, avait un gobelet d'argent à la main, et allait au-devant des passans. Plus d'un vieux bourgeois s'arrêtait, se baissait pour l'embrasser, lui pinçait le menton, fouillait long-temps dans la poche de son gilet, et... ne lui donnait rien; mais les jeunes ouvrières et les étudians faisaient pleuvoir les sous dans sa timbale. Je rentrai frappé de ce que je venais de voir. Je savais bien que si cet usage de la Fête-Dieu permettait aux petites filles de faire un reposoir, aucun exemple n'autorisait un grand garçon de mon âge à profiter de la sainteté du jour pour ouvrir dehors une boutique d'estampes comme à une foire. Cependant le désir d'utiliser mes travaux l'emporta : j'obtins la permission de ma mère par l'intercession d'une vieille voisine, et j'étalai sous notre porte cochère ma collection de portraits, de paysages et de fleurs. Je ne quêtai pas, je me tins accroupi tout le jour près de ma table : on aura peut-être peine à me croire, mais ma mémoire m'assure qu'une partie du bénéfice du reposoir passa dans ma bourse, et je gagnai près de vingt sous; c'était une forte somme jointe au produit précédent de mes expositions. Le lendemain j'aurais volontiers recommencé, mais la raison me défendit d'en faire même la demande à ma mère. La Fête-Dieu de l'année suivante était trop loin pour l'attendre. Evidemment la vogue de mon métier de coloriste était épuisée, usée; il me fallut aviser à d'autres expédiens que je vous raconterai dans ma seconde lettre.

* Voyez, 1835, page 161, la gravure à laquelle notre abonné fait allusion.

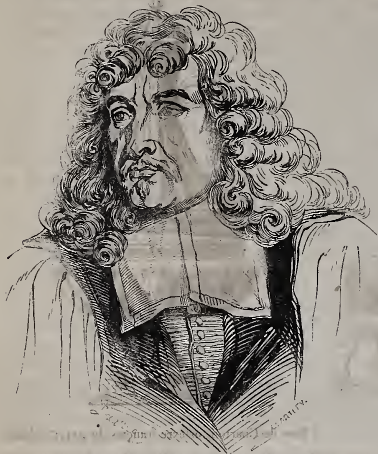
Un nid d'hirondelles à bord. — Pendant le séjour d'un bâtiment russe au port de Pierre-Paul dans le Kamtschatka, deux hirondelles vinrent construire leur nid près de la cabine du capitaine; aux yeux des matelots c'était un incident d'un présage heureux, et grâce à cette croyance les oiseaux purent couver en paix. Les petits ne tardèrent pas à éclore; le père et la mère leur apportaient régulièrement la pâture. Mais il fallut lever l'ancre et partir; qu'allaient faire les pauvres parens? D'abord ils semblèrent effrayés, mais ne cessèrent pas cependant de soigner leur couvée. — Déjà on était à une certaine distance de la terre, et ils allaient encore y chercher de la nourriture; mais quand on s'éloigna davantage ils commencèrent à hésiter. Tantôt ils s'envolaient au loin, tantôt ils revenaient sur les bords du nid; l'amour maternel était livré à d'affreux combats, surtout lorsque, à la vue de leurs parens, les cris que poussaient les petits pour demander leur nourriture devenaient plus empressés et plus plaintifs. Enfin la difficulté de leur position, l'incertitude de l'avenir l'emportèrent : ils se décidèrent à regret à abandonner pour toujours leur progéniture. Les matelots émus résolurent de veiller à la conservation des pauvres orphelins : on les entoura d'abord de laine, afin de remplacer la chaleur de leur mère; puis c'était à qui attraperait des mouches pour suffire aux repas des petits protégés. Chacun se réjouissait des progrès qu'ils faisaient de jour en jour; mais, hélas! arrivés en Amérique, le climat leur étant nuisible, au bout d'une semaine ils périrent, aux grands regrets de ceux qui avaient pris tant de plaisir à les élever.

DE L'ORFÉVRERIE.

On suppose que le terme d'*orfèvre* est dérivé des deux mots latins *auri faber*, fabricant en or. L'orfèvre simple fabrique ou vend la vaisselle d'argent; l'orfèvre bijoutier vend ou fabrique des bijoux d'or; l'orfèvre joaillier vend

et met en œuvre les diamans, perles et pierres précieuses.

L'art de donner des formes agréables à l'or et à l'argent est naturel, ancien et universel, au même degré que l'admiration et l'estime pour ces métaux précieux : et l'on en trouve des témoignages non seulement dans la série historique à laquelle appartient, en ligne directe, notre civilisation, mais aussi dans quelques indications des séries qui nous sont moins parentes et presque inconnues. Les livres



(Ballin, orfèvre français du XVIIe siècle.)

saints, les poètes, les historiens, nous ont légué tant de détails sur les richesses d'orfévrerie, répandues dans l'Asie, l'Egypte, la Judée, la Grèce et Rome, qu'il y aurait de quoi confondre l'imagination des cupides à en rappeler seulement la millième partie. On se rappelle que Ménélas et Hélène reçurent en Egypte des vases d'argent garnis d'or. L'épée d'Agamemnon avait une poignée d'or, le sceptre d'Achille des clous d'or, et sur son bouclier la vigne serpentait en or. Les femmes d'Athènes portaient dans les plus anciens temps des cigales d'or dans leurs cheveux, pour indiquer qu'elles étaient indigènes et non étrangères. L'argenterie de Délos était très célèbre à Rome. Sous l'empire, les maisons les plus riches du pays latin étaient comme meublées d'or et d'argent; les bains avaient des tuyaux, des robinets d'argent. Plusieurs femmes portaient des semelles d'or comme les chevaux d'Eliogabale. Les vases d'or et d'argent ciselés, les patères, les coupes, étaient devenus assez communs. Il reste encore, entre autres choses, pour juger le mérite de ces travaux, les vases du cardinal Albani représentant l'expiation d'Oreste, et les travaux d'Hercule; les deux plateaux improprement nommés le *bouclier de Scipion* et le *bouclier d'Annibal*; la patère d'or trouvée à Rennes et représentant un défi entre Hercule et Bacchus; des figures, des bracelets, des anneaux, des chaînes, des colliers, des boucles d'oreilles, etc.

On sait les merveilles de l'orfévrerie en Amérique avant que cette partie du monde fût connue. Dans une lettre de Cortez à Charles V, on lit ces lignes : «Tout ce que produisent » la terre et l'océan, et dont le roi Montézuma pouvait avoir » connaissance, il l'avait fait imiter en or et en argent, en » pierres fines et en plumes d'oiseaux ; et le tout dans une » perfection si grande que l'on croyait voir les objets mê» mes. »

Aux XVe et XVIe siècles, la ciselure sur or et sur argent et l'orfévrerie firent d'incroyables progrès en Italie et en Allemagne avant de briller en France d'un véritable éclat. Toutefois l'art de l'orfévrerie avait été cultivé de temps immémorial chez nos aïeux, et était surtout exercé sur les croix, les châsses, les tabernacles, les candelabres d'église et les couronnes royales.

L'orfévrerie avait été érigée en corps bien avant saint Louis; elle fut reconstituée sous Philippe VI, en 1330, et honorée d'armoiries, consistant en une croix d'or dentelée en champ de gueules, accompagnée de deux couronnes et de coupes d'or à la bannière de France en chef (voyez les article sur le blason 1834, p. 111 et 194). Plus tard, avec l'autorisation du roi Jean II, le corps de l'orfévrerie fit construire à Paris une chapelle sous l'invocation de saint Eloi.



(Vases de Ballin.)

François Ier appela à sa cour Benvenuto Cellini, dont nous avons déjà parlé et qui sera l'objet d'un second article dans ce mois même. Cet artiste célèbre excita puissamment l'émulation de nos compatriotes. Il fit entre autres choses un petit vase d'argent d'un travail exquis pour madame d'Estampes; il exécuta pour l'embellissement de Fontainebleau un Jupiter en argent dont la base était dorée : d'une main, le dieu lançait la foudre ; de l'autre il portait le monde. Une superbe vaisselle, qu'il avait destinée aux Médicis, a été fondue pendant la révolution.

Parmi les orfèvres italiens les plus renommés, on doit citer Caradosso de Milan, et Lautizio de Pérouse.

Ce fut au XVIIe siècle que l'orfévrerie se perfectionna particulièrement parmi nous.

Perrault, dans son ouvrage intitulé *les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle* (XVIIe) *avec leurs portraits au naturel*, donne la vie de Claude Ballin, le plus célèbre des orfèvres français.

Ballin était né à Paris et avait étudié le dessin en copiant chez son père les beaux tableaux du Poussin, et en s'exerçant dans des académies que plusieurs particuliers tenaient alors chez eux. A l'âge de 19 ans, il fit quatre bassins d'argent de 60 marcs chacun, où les quatre âges du monde étaient représentés : on trouva ces bassins si beaux qu'on les fit dorer. Le cardinal de Richelieu les acheta, et Ballin fit quatre vases à l'antique pour les compléter. Sarrasin, le sculpteur, étonné du talent d'un homme si jeune encore, lui fit ciseler plusieurs bas-reliefs d'argent, entre autres les songes de Pharaon. — Il fit d'or émaillé la première épée et le premier hausse-col que Louis XIV a portés, le chef de saint



(Autre vase de Ballin.)



(Vase de Charton, orfèvre français du XVIIIe siècle.)

Remy, que le prince donna à l'église de Rheims lors de la cérémonie de son sacre, un miroir d'or de 40 marcs pour Anne d'Autriche; il exécuta en outre pour le roi des torchères ou de grands guéridons de 8 à 9 pieds de hauteur pour porter des flambeaux ou des girandoles, de grands vases pour mettre des orangers avec de grands brancards pour les porter, des cuvettes, des chandeliers, etc.

Tous ces ouvrages de Ballin, d'une magnificence incroyable, étaient peut-être, dit Perrault, une des choses du royaume qui donnaient une plus juste idée de la grandeur du prince. Ils furent fondus pour fournir aux dépenses de la guerre.

Delaunay, orfèvre, neveu de Ballin par alliance, a dessiné la plupart de ces œuvres avant qu'on ne les fondît.

Après la mort de Varin, Ballin fut nommé directeur du balancier des médailles et des jetons. Il est mort en 1678, âgé de 63 ans. Il n'était presque jamais sorti de Paris.

Parmi les successeurs les plus distingués de Ballin, nous nommerons Pierre Germain, Thomas Germain, Aurelle Meissonnier de Turin, mort en 1750, peintre, sculpteur, architecte et orfèvre du roi; Jean Varin, mort en 1672; Bourquet, Briceau, Barié, Bernhidi, du Caurroy, Charton, etc.

Entre autres œuvres modernes d'orfévrerie, on cite le berceau du roi de Rome, exécuté en 1811, par Thomire et Odiot, d'après les dessins de Prudhon; la châsse de saint Vincent de Paule; le service de table ou surtout de l'empereur ottoman par Odiot, et plusieurs pièces, que l'on a vues aux expositions, de Fauconnier, Philidor, Faussin, Le Franc, etc.

Necker évaluait à dix millions la valeur de l'or et de l'argent employés par les orfèvres et les bijoutiers pour notre commerce à l'étranger.

Chaptal, dans son ouvrage sur l'*Industrie française*, estime que l'orfévrerie française emploie annuellement pour seize millions d'or et d'argent, et la bijouterie pour quatre millions; que par le travail elle produisait la valeur commerciale de trente-huit millions.

Aujourd'hui cette valeur paraît s'élever à environ 48 millions, malgré les imitations, du chrysocale, du métal d'Alger, etc.

DIPHTHONGUE *OI.*

Dans un livre de Henri Estienne, intitulé : *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguisé*, imprimé à Paris en 1579, on lit d'abord un avis que prononce en français burlesquement mêlé d'italien un nommé Jean Franchet dit Philausone, gentilhomme *courtisanopolitois;* puis des condoléances aux vrais courtisans, amateurs du naïf langage françois, et des reproches quelquefois assez rudes aux amateurs du françois italianisé. « A vous surtout, » dit l'auteur,

> Qui lourdement barbarisant,
> Toujours *j'allions, je venions* dites...
> Et ce mot *françois* desguisans,
> Par très sotte mignarderie,
> Aimez mieux que *francès* on die,
> Pourceque ce seroit pécher,
> La bouche sucrée fascher
> De madame ou mademoiselle.

On voit ici (et l'auteur y revient fréquemment par la suite) qu'on commençait alors à prononcer les mots *Français*, *Anglais*, *je disais*, etc., ainsi que nous les écrivons aujourd'hui, et que beaucoup d'érudits, tels que Henri Estienne, regardaient cette innovation comme une faute grave.

On trouve la même plainte dans les Lettres familières de Pasquier (livre II, lettre XII); qui fait observer qu' « on ne doit pas prendre modèle de la vraie naïveté de notre langue à la cour, où elle se corrompt avec les mœurs. » — Il y revient plus loin (livre III, lettre IV *à M. Ramus*) : « Le courtisan aux mots douillets nous couchera de ces paroles : *reyne*, *allét*, *tenét*, *menét*... Ni vous ni moi (je m'asseure) ne prononcerons et moins encores écrirons ces mots de *reyne*, *allét*, *tenét*, etc. »

Suivant l'auteur de la *Grammaire des grammaires*,

« Pour remédier à l'inconvénient des différens sons de la combinaison *oi*, un nommé Bérain, avocat assez obscur au parlement de Rouen, proposa, en 1675, d'y substituer la combinaison *ai*.

» Mais ce changement fut rejeté, par les écrivains du siècle de Louis XIV, et par les meilleurs grammairiens.

» D'Olivet (12e remarque sur Racine) donna pour motif de son refus que *ai* a, de même que *oi*, plusieurs sons. En effet, dans *bienfaisant* cette combinaison a le son de l'*e* muet, dans *j'aimai* elle a le son de l'*é* fermé, etc. »

L'Académie Française s'est prononcée en faveur de *ai*.

ENQUÊTE SUR LES CHEMINS DE FER.

(V. description des chemins de fer, avec fig., 1834, p. 27 et 61.)

Les avantages des chemins de fer ont été diversement appréciés; on les a crus propres à être établis dans toutes les localités, et à remplacer tous les modes de transport existans; on a exagéré et l'économie qu'ils produisaient pour les consommateurs et les bénéfices qu'ils promettaient à ceux qui les entreprenaient; on a pensé que les routes de terre, les canaux, les fleuves même allaient être abandonnés, et on a annoncé la destruction immédiate de tous les capitaux employés aux transports ordinaires. Cette erreur a fait faire bien des fautes. Il en est résulté, principalement en France, de graves mécomptes qui ont long-temps paralysé le développement de ce nouveau système de communication.

Les chemins de fer sont surtout propres au transport des hommes et à celui des marchandises d'un grand prix. Ils ne peuvent promettre des bénéfices qu'à la condition d'être établis entre les localités où il existe un grand mouvement commercial, ou une grande circulation de voyageurs; car il ne faut pas perdre de vue que les fondateurs d'une entreprise de ce genre doivent trouver dans la quantité des transports qu'ils effectuent, non seulement les frais de charbon, de machines, de voitures, de waggons et les salaires de leurs employés, mais encore l'intérêt du capital consacré à la construction du chemin et son entretien. C'est par ce motif qu'on ne peut établir un tarif uniforme pour tous les chemins de fer; si les transports sont très considérables, le tarif peut être bas, par la raison que les frais et l'intérêt afférens à la construction deviennent proportionnellement faibles en se répartissant sur chaque objet transporté; dans le cas, au contraire, où la circulation est limitée, le tarif doit être élevé, ou bien l'entrepreneur perd à la fois l'intérêt de son capital et ses frais d'entretien. Le prix du transport est en outre modifié par la manière dont un chemin de fer est établi; de fortes pentes augmentent la dépense dans une énorme proportion; il convient donc souvent d'alonger le parcours de la ligne pour obtenir un plan plus nivelé.

L'ignorance où l'on a été en général des premières notions économiques de l'industrie des chemins de fer, a fait consacrer des capitaux considérables à l'établissement des lignes secondaires, à celles qui sont destinées aux transports de charbons et autres marchandises encombrantes et de peu de valeur; les lignes principales ont été négligées. Les trois premiers chemins de fer établis en France entre Lyon, Saint-Etienne, Andrézieux et Roanne donnent des pertes à leurs actionnaires. Les propriétaires d'usines, de mines et de terres sur la ligne traversée par ces chemins ont seuls profité des dépenses qui ont été faites pour les établir.

L'attention des chambres et du public vient d'être récemment fixée sur une entreprise nouvelle qui promet de réaliser parmi nous le système des chemins de fer les plus perfectionnés, c'est-à-dire, de produire une grande vitesse avec une économie importante sur le prix des transports ordinaires. C'est entre Paris et Saint-Germain que cet essai en grand doit être tenté. Il importe que cet intéressant travail soit promptement terminé, afin que l'élite de la France qui se réunit à Paris puisse bientôt apprécier les chemins de fer desservis par des machines locomotives. Les travaux vont commencer immédiatement, et il paraît que déjà plusieurs propriétaires ont offert gratuitement à la compagnie des terrains sur la ligne suivie par le chemin, afin de jouir plus tôt de la plus value que cette communication nouvelle procurera à leurs immeubles. Cet empressement se conçoit; les contrées traversées par le premier chemin de fer établi aux portes de la capitale seront effectivement celles qui éprouveront la plus grande amélioration relative. En attendant que cet important ouvrage s'exécute, on ne lira pas sans intérêt quelques extraits de *l'enquête faite par une commission de la chambre des pairs d'Angleterre sur le chemin de fer de Londres à Birmingham.*

Interrogatoire de M. W. Meade Warner.

« Etes-vous fermier? — Oui.

» A quelle distance est votre terre du chemin de fer projeté? — A quelques perches.

» Regardez-vous l'établissement de ce chemin de fer comme un avantage ou un inconvénient pour votre terre? — Comme un avantage de la plus haute importance.

» En quoi croyez-vous qu'il sera utile à vous et aux autres fermiers dont il traversera les terres? — Nous aurons beaucoup plus de facilité pour envoyer nos produits à Londres.

» La difficulté de les transporter par la route ordinaire vous empêche-t-elle d'envoyer des agneaux et des veaux au marché de Londres? — Oui.

» Serait-il avantageux pour vous, qui avez quarante ou cinquante vaches, d'avoir un chemin de fer pour envoyer votre laitage au marché de Londres? — Très avantageux; lorsque les marchandises sont sujettes à se détériorer, plus vite elles sont livrées aux consommateurs, mieux cela vaut.

» Le voyage par la voie ordinaire fait-il tort au bétail? — Un tort incalculable.

» En supposant même qu'il en coûtât plus pour envoyer le bétail par le chemin de fer, y aurait-il à votre avis plus d'avantage pour les fermiers à employer ce mode de transport, qu'à les conduire par la route ordinaire? — L'avantage serait très grand. Quelquefois, on fait tellement marcher ces pauvres animaux, qu'ils en ont mal aux pieds. Il en résulte qu'on les vend en route pour ce qu'on en peut obtenir.

» Croyez-vous, en qualité de fermier et d'après la connaissance que vous avez de vos environs, que la construction d'un chemin de fer sur la ligne proposée serait avantageuse à vos deux fermes? — Cette opinion seule m'a conduit ici. Ma fortune consiste en terre. Je suis propriétaire aussi bien que fermier, et je crois que la valeur de mes propriétés le long de cette ligne augmenterait de 50 p. 100. »

M. Charles Whitworth.

« Etes-vous fermier ou propriétaire? — Fermier et propriétaire en même temps.

» Avez-vous vu des chemins de fer? — J'ai été sur le chemin de fer entre Manchester et Liverpool.

» Avez-vous vu transporter des bestiaux par le chemin de fer? — J'y ai vu des bestiaux et des porcs.

» Après avoir été transporté par le chemin de fer, le bétail est-il descendu en bon état? — Celui que j'ai vu descendre était aussi frais que s'il revenait du pâturage.

» Quelle serait à votre avis la raison de l'augmentation de la valeur des terres sur la ligne traversée par le chemin? — La facilité du transport pour les objets qu'on aurait besoin d'expédier ou de faire venir par cette voie.

» Voulez-vous parler d'un moyen de communication pour l'expédition des produits de votre ferme? — Oui, nous pour

rions aussi nous procurer des engrais que nous ne pouvons avoir dans un rayon de quelques milles. »

M. John et Sharp.

« Je crois que vous êtes boucher? — Oui.

» Le chemin par la voie ordinaire fait-il perdre aux bestiaux beaucoup de leur valeur ? — Beaucoup sans doute. Lorsque l'animal est fatigué et surmené, la fièvre s'empare de lui, il ne paraît pas aussi bon et perd de son poids. »

M. John Lass, directeur du chemin de fer de Liverpool à Manchester.

« Pouvez-vous faire vingt milles à l'heure (8 lieues)? — Oui, avec certitude et précision.

» La nuit, le prix est-il le même que le jour? — Précisément le même. »

M. James Forster.

« Etes-vous courtier dans la cité de Londres? — Oui.

» Voulez-vous nous dire si depuis l'ouverture du chemin de fer de Liverpool à Manchester, la valeur des actions du canal a diminué ou augmenté? — Le canal de Lecols et de Liverpool, auquel on croyait que le chemin de fer ferait le plus de tort, a augmenté. »

M. Hardman Earle.

« Etes-vous négociant à Liverpool? — Oui.

» Connaissez-vous dans le voisinage de Liverpool une maison nommée Spekeland? — Oui, elle appartient à ma mère.

» A quelle distance est-elle du chemin de fer? — A cinq ou six cents pas.

» Vous êtes vous aperçu qu'il soit résulté de la construction du chemin de fer quelque inconvénient pour cette maison? — Je ne l'ai pas habitée moi-même, mais j'y suis naturellement allé très souvent, et je puis dire qu'on ne s'y est plaint d'aucune espèce de désagrément.

» Y a-t-il dans la machine locomotive quelque chose qui incommode? — Rien absolument.

» En sort-il de la fumée? — Point du tout.

» Fait-elle du bruit? — Non; on peut entendre venir les voitures; c'est plutôt un objet intéressant pour les personnes qui habitent cette maison.

» Lorsque l'on a entrepris le chemin de fer de Manchester à Liverpool, n'étiez-vous pas un de ceux qui se sont le plus fortement opposés à son établissement? — Oui, ma mère a fait une pétition contre le bill, et lors de l'enquête j'ai parlé contre le projet.

» Ce que vous avez vu depuis vous a donc déterminé à ne plus vous opposer à la construction des chemins de fer? — Certainement, ce que j'ai vu m'a fait entièrement changer d'opinion ».

M. J. Mass, l'un des directeurs du chemin de fer de Liverpool à Manchester (déjà entendu).

« Avez-vous connu feu M. Heywood de Manchester? — Beaucoup.

» S'est-il opposé à la construction du chemin de fer? — Oui.

» Ne s'est-il pas plaint ensuite de ce qu'il ne traversait pas sa propriété? — Oui, il s'en est beaucoup plaint.

» Lord Derby et lord Sefton se sont-ils vivement opposés à la construction de votre chemin? — Avec beaucoup de force. Ils nous ont repoussés la première année et nous avons perdu une ligne que nous n'avons plus retrouvée; ils ont depuis consenti à la construction d'une autre ligne passant au travers de leur propriété. »

M. Henri Booth, trésorier du chemin de fer de Liverpool à Manchester.

« Quel est le nombre des voyageurs transportés sur ce chemin pendant les vingt-un derniers mois? — 780,000, ce qui fait environ 1200 par jour.

» Veuillez nous dire combien pendant cette période on a eu à déplorer d'évènemens funestes? — Un seul.

» Comment est-il arrivé? — Un homme qui se trouvait dans la seconde classe des chariots, persista à vouloir s'élancer hors de la voiture malgré les remontrances de ses voisins; il sauta, fut blessé et mourut.

» Combien d'accidens sont-ils arrivés depuis qu'on transporte des voyageurs par ce chemin? — Trois ou quatre, et un seul a été fatal.

» Pendant l'hiver le service a-t-il été interrompu sur le chemin par le mauvais temps? — Non, pas une seule fois

» Combien y avait-il de diligences régulières sur la route avant l'établissement du chemin de fer? — Environ 22. Le plus grand nombre de voyageurs qu'elles pussent transporter par jour était de 700 et le terme moyen à peu près de 450.

» C'est à peu près le tiers ou quelque chose de plus que le tiers des personnes qui voyagent par le chemin de fer? — Un peu plus du tiers, car dans les 1200 dont je vous ai parlé, je comprends ceux qui prennent la voiture en route.

» Combien de personnes sont constamment employées sur le chemin de fer de Manchester à Liverpool? — Environ sept à huit cents. »

Il n'y a rien au monde qui se fasse tant admirer qu'un homme qui sait être malheureux avec courage.

SÉNÈQUE.

LE CHATEAU DE BLANDY.

Blandy est un village situé dans la Brie à deux lieues et demie N. E. de Melun.

Ce village possède un ancien château qui peut nous donner une idée de ce qu'étaient les demeures féodales des hauts barons du moyen âge. L'enceinte de ce château offre la forme d'un pentagone irrégulier. A chacun de ses cinq angles s'élève une tour; les trois tours flanquées en face de la vaste plaine qui s'étend jusqu'à Melun sont plus fortes et plus hautes que les autres : il en est une notamment dont le diamètre est d'environ trente-six pieds et dont la hauteur est estimée à cent pieds. Celles qui se présentent du côté des villages de Champeaux et de Saint-Merry sont les moins grosses et les moins élevées. La plus forte tour renfermait les appartemens; les murs ont au moins douze pieds d'épaisseur et les embrasures des croisées contenaient des siéges en pierre. Son entrée, quoique placée dans l'intérieur du château, était défendue en outre par une porte fortifiée et par une forte herse que l'on voit encore suspendue dans ses rainures. Au bas de cette même tour est l'ouverture d'un conduit souterrain voûté, dont l'issue se trouve dans la campagne, à une distance d'une demi-lieue du château. Ce souterrain paraît en grande partie comblé aujourd'hui; il en est de même des fossés qui régnaient tout autour du château.

On ne connaît pas au juste l'époque de la fondation du château de Blandy, mais on doit présumer qu'il remonte au moins à l'an 1000. Rouillard parle, dans son Histoire de Melun, à la date de février 1225, d'une Héloïse de Blandy, épouse de Jean, chevalier de Garlande. Cette famille de Garlande était l'une des plus distinguées de la Brie. Le château de Blandy appartint long-temps aux vicomtes de Melun, comtes de Tancarville. Guillaume IV, comte de Tancarville, vicomte de Melun, maria en 1417 sa fille Marguerite à Jacques de Harcourt, baron de Montgomery, et lui donna en dot, entre autres seigneuries, celle de Blandy. Marie de Harcourt, seconde femme de Jean d'Orléans (comte de Dunois et de Longueville, bâtard de Louis de France, duc d'Orléans), par ce mariage de l'an 1439,

porta la seigneurie de Blandy dans la maison d'Orléans-Longueville. Les personnes de cette maison résidaient souvent à Blandy. Louis d'Orléans, deuxième du nom, fils de Louis, duc de Longueville et prince de Neufchâtel, y naquit le 15 juin 1510. Cette seigneurie passa dans la maison de Bourbon-Condé, par le mariage de Louis de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, avec Françoise d'Orléans, fille de François d'Orléans, vicomte de Melun et seigneur de Blandy, par contrat du 8 novembre 1565.

La maison de Condé était alors protestante; aussi un assez grand nombre d'habitans du village de Blandy avaient embrassé le parti de la réforme, et l'église du lieu leur servait de temple. Le prince de Condé, chef du parti protestant, ayant obtenu des succès contre la cour de France et les Guise, le parti catholique voulut s'en venger; à cet effet, il chargea François de Balzac d'Entragues d'aller à Blandy et d'y arrêter la marquise Jacqueline de Rhotelin, veuve de François d'Orléans, qui avait épousé Louis de Bourbon, prince de Condé. La marquise de Rhotelin fut conduite avec ses trois enfans au château du Louvre, où ils arrivèrent le 13 novembre 1567.

Ce fut à Blandy, au mois de juillet 1572, qu'eurent lieu les noces du jeune Henri de Bourbon, prince de Condé, avec Marie de Clèves, célèbre par sa beauté et par l'amour qu'elle inspira à Henri III. Le prince de Navarre, depuis Henri IV, assistait à ces noces avec un grand nombre d'autres seigneurs du parti protestant. Ce fut de Blandy que ces princes se mirent en route pour venir à Paris assister aux noces du prince de Navarre avec Marguerite de Valois, peu de jours avant les massacres de la St.-Barthélemy, dont ils



(Vue du château de Blandy, département de Seine-et-Marne.)

faillirent être les victimes. La marquise de Rhotelin, rendue à la liberté, séjourna constamment à Blandy; elle y mourut et fut enterrée dans l'église paroissiale.

Lors des guerres civiles de la Ligue, il est probable que le siége fut mis pour la dernière fois devant le château de Blandy, qui appartenait, comme on l'a vu, à l'un des principaux chefs du parti protestant. On peut présumer que l'armée des princes lorrains fit de grands ravages dans ces campagnes, car les paysans parlent encore, par tradition, des effets de la guerre des Lorrains.

Le duc de Villars étant devenu propriétaire du château de Vaux, si célèbre par la disgrâce de Fouquet, et situé à peu de distance de Blandy, acquit aussi cette dernière seigneurie. Mais une vieille forteresse féodale n'était plus dans les mœurs de la cour de Louis XIV; aussi Villars fit-il découvrir les tours et démolir les principaux corps de bâtimens qui composaient le château de Blandy. Ce château, devenu, avec toutes les autres dépendances de la terre de Vaux, propriété du duc de Praslin, ministre de la marine sous Louis XV, fut transformé en une vaste ferme et conserve encore aujourd'hui cette destination. Il appartient à M. le duc de Choiseul-Praslin, pair de France; on doit désirer que ce riche propriétaire prenne les moyens d'empêcher la destruction totale de ruines dont la masse imposante atteste encore la puissance des hauts barons de la féodalité.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet
rue du Colombier, n° 30

LE PAUVRE POET



(Le Grenier du poète, par Hogarth.)

Le père de famille. Je te l'avais dit bien des fois : Dieu te préserve, mon fils, de jamais être poète !

Chœur. A quoi bon les poètes, surtout les mauvais ? Il y a de notre temps une rage d'écrire incroyable. Aujourd'hui, quand un jeune homme n'est bon à rien, il se fait homme de lettres.

Sterling. C'est l'exacte vérité. Moi, ce que je ne puis souffrir surtout chez ces gens-là, c'est leur orgueil. Ils sont gueux à n'avoir pas un morceau de pain pour mettre sous la dent, leur habit montre partout la corde, et ils vous tiendront tête dans une discussion jusqu'à ce qu'ils aient le dernier mot. Remarquez avec quel dédain ils parlent de l'industrie et de toutes les professions utiles ; à les entendre, il semble que l'on ne soit qu'un sot, parce qu'on sait faire fortune.

Un philosophe. Mais, messieurs, ce que vous dites là s'est dit de tout temps, en tout lieu, à Sparte, à Rome, à...

Tous. Oh ! vous, messieurs les philosophes, on sait que vous êtes de leur parti, pauvres et fiers comme eux. La plupart d'entre vous font de la philosophie comme ils font de l'art par fainéantise ou par impossibilité d'apprendre et d'exercer aucune profession utile et lucrative, on vous connaît. Vous méprisez l'argent, parce que vous ne savez pas le gagner.

Le philosophe. Soit ; mais je voulais seulement faire observer qu'au fond votre antipathie, à l'égard des artistes et des philosophes, n'est qu'un des aspects de la vieille et éternelle lutte entre l'esprit et la matière : or, cette antipathie devant cesser naturellement le jour où un nouveau système

demontrera l'unité complète de l'être à la fois sous ce double aspect et sous celui de la...

Tous. Bah ! voilà de l'amphigouri !

Le philosophe. Allons, je me tais. Laissez du moins le pauvre poète plaider sa cause.

Le pauvre poète. Ai-je une cause à défendre? suis-je donc coupable? Ne puis-je pas dire, comme tous les héros vertueux des anciens mélodrames : *Je suis pauvre, mais honnête!*

Mon père, ne soyez pas irrité contre moi; j'ai cherché à suivre de mon mieux vos conseils; j'ai essayé plusieurs professions et je me suis trouvé inhabile à toutes. Ce n'était point paresse; j'ai beaucoup travaillé, vous le savez. Quel artisan s'est donné plus de peine que moi? combien de nuits ai-je passé sans sommeil, au grand tourment de ma mère qui chaque matin me grondait doucement en me montrant ma lampe mal éteinte fumer encore?

Il y a parmi nous des pauvres; il y a parmi nous des inhabiles; il y a parmi nous des esprits orgueilleux; il y a parmi nous des sots et des méchans, comme dans tous les états, comme dans toute grande réunion d'hommes.

Le nombre des vainqueurs à la lutte est toujours moins grand que celui des vaincus.

Tous nos confrères ne sont pas des gueux. Apparemment le public croit avoir besoin d'eux, et estime leur métier utile, car il les paie largement. S'il achète peu mes écrits, c'est qu'apparemment ils valent moins; et toutefois, moi aussi, de même que le pauvre industriel qui repare les chaussures dans la mansarde voisine de la mienne, moi aussi j'ai mes pratiques. Les petits, dans chaque profession, sont juste au même point que moi; leur profession, parce qu'elle leur rapporte à peine de quoi vivre, vous paraît-elle en soi plus inutile ou plus ridicule? Pourquoi la quitteraient-ils s'ils l'aiment, s'ils l'exercent honnêtement, et si, après tout, ils s'y sentent encore plus appelés et plus habiles qu'à tout autre?

Vous souriez et vous me soupçonnez de feinte douceur, de fausse humilité? Je ne veux rien dissimuler. Quelquefois désespéré de mon obscurité, accablé de ma misère, mon esprit se révolte tour à tour contre la société et contre moi-même. Je lui reproche le prétendu abandon où elle me laisse, je me reproche mon incapacité; je l'accuse d'ingratitude pour ne pas m'ouvrir ses bras et me porter en triomphe, ou bien, je pleure en m'accusant d'être un pigmée, un enfant mal organisé, débile. J'ai tort, j'en conviens. On est injuste quand on souffre; mais cela est encore vrai dans toutes les conditions. La mansarde de mon voisin le savetier n'est souvent qu'un écho de la mienne. Le pauvre ouvrier, le commis subalterne, le soldat en faction sous la bise, l'avocat sans cause, le médecin sans malades, le physicien ignoré, tous gémissent comme moi : ce sont mes frères. Que ceux qui sont plus habiles, plus riches, plus heureux, nous pardonnent aux uns et aux autres un peu d'amertume. Je me suis souvent juré à moi-même de ne plus me plaindre; mais la douleur est plus forte que mes sermens.

Quelquefois, animé de sentimens meilleurs, bon envers tous et envers moi-même, je me résigne, et je supporte gaiement mes revers. Quelquefois encore une illusion bienfaisante descend sur moi et me murmure que plus d'un génie dont notre pays s'honore, a commencé par être ou paraître mauvais, que plus d'un autre n'a obtenu de reconnaissance que sur sa tombe. Pourquoi chasserais-je durement cette amie qui vient m'encourager? pourquoi lui dirais-je : Tu es un esprit tentateur, tu as menti; retire-toi? — Eh! n'est-ce pas elle qui prête la patience aux théoriciens, aux inventeurs dans toutes les séries de travaux? Eux aussi, tant que le succès n'a pas couronné leurs efforts, ne paraissent à la foule que d'inutiles orgueilleux.

Quant aux hommes qui déshonorent notre nom, qui vivent d'impudence, de calomnie et de scandale, je vous les abandonne; mais abandonnez aussi la honte de vos rangs; magistrats, abandonnez ceux qui se couvrent de votre robe pour vendre la justice; financiers, négocians de tout étage, abandonnez vos fripons; nous compterons après.

Le pauvre poète, *dans son grenier*. Oui, Betty, oui, ma chère femme, voilà ce que je leur ai dit : la taverne s'était remplie de monde; on était monté sur les tables pour m'écouter. J'étais animé, et je faisais des gestes très naturels sans y prendre seulement garde. Trueman et Davids m'ont serré dans leurs bras, et m'ont accompagné jusqu'ici : il paraît que j'ai été superbe. — Mais ne me fais pas causer, je t'en prie. Il faut que j'achève avant midi la dédicace de mon poème *sur les richesses* pour le porter à lord Shafstbury. — Depuis plus d'un quart d'heure je cherche une rime dans ce stupide *Art poétique* de Bysshe! on n'y trouve rien. — Vois donc pourquoi l'enfant crie : il a peut-être faim. Est-ce que la boulangère n'est pas encore venue. — Je t'assure, quoi que tu en dises, que cette carte des mines du Pérou m'a été fort utile. C'est un demi-shelling bien placé. Cela donne des idées. — Ah! si mon poème réussit... — Allons! bien, très bien! Minette a déchiré mon feuilleton de Grub-street! La sotte bête! elle se niche toujours avec ses petits sur mon pourpoint; il sera rempli de poils. Je serai propre pour me présenter chez lord Shafstbury! Avec le premier argent j'achèterai une brosse. — Dis donc, est-ce qu'il est déjà onze heures? c'est singulier, je commence à avoir un peu faim. Le buffet semble d'ici diablement désert — *Or, trésor; richesses, largesses; argent, opulent...* je ne puis pourtant pas toujours finir mes vers par les mêmes mots. Peste soit de la rime : un autre fois je composerai en vers blancs*. — Tu ne parles pas, ma chère Betty? Qu'as-tu donc ce matin? Lève un peu la tête, et regarde-moi? Est-ce que tu souffres? Est-ce que tu pleures? Je te jure que tu as un teint de rose. Va, la fortune viendra au moment où nous l'attendrons le moins. Ecoute; quelqu'un monte : c'est peut-être elle sous un habit de grand seigneur? Eh! qui sait? »

— Ce n'est pas la fortune, c'est la laitière qui vient réclamer le paiement de ce qui lui est dû : elle montre sur sa règle de bois les marques qui attestent un mois de crédit; tandis qu'elle crie, son chien prend un à-compte en dévorant le seul morceau de viande sur lequel était fondé tout l'espoir du déjeûner de la famille. Betty lève les yeux de son ouvrage, et prie avec douceur la laitière d'attendre encore quelques jours. Quant au pauvre poète, il est retombé dans sa distraction; il se gratte la tête comme s'il espérait trouver sa dernière rime derrière son oreille.

* 1834, page 189 : Vers métriques, vers rimés, vers blancs.

Cérémonie observée au moyen âge quand le roi touchait les malades des écrouelles.—Les rois, les bonnes fêtes de l'année, donnent rendez-vous aux malades qui viennent de tous pays, mais principalement d'Espagne, au lieu où ils espèrent faire la fête ou de Pentecôte, ou de Pâques, ou autres.

Là aussitôt qu'ils sont arrivés, ils sont visités des premiers médecins et autres, et ceux qui sont reconnus malades de cette maladie sont enrôlés, et ceux qui feignent l'être sont renvoyés.

Le jour venu le grand-aumônier prépare le roi à cette dévotion, le faisant confesser et ouïr la messe et communier. Cependant l'on fait ranger les pauvres dans le lieu destiné pour cette action, tous à genoux et les mains jointes, invoquant l'aide de Dieu par le ministère du roi; ce sont les gardes médecins et aumôniers du roi qui les ordonnent pour la commodité du roi.

La messe dite, le roi ayant son grand ordre sur lui, arrive audit lieu, avec le grand premier aumônier et seigneurs; le premier médecin et chirurgien sont derrière les malades,

et prennent la tête du malade, à deux mains, la tiennent assujettie, afin que le roi la touche plus commodément.

Le roi, la main nue, en face du malade, étend sa main du front au menton, puis d'une oreille à l'autre, disant : « Le roi te touche, Dieu te guérit; » et ainsi à chacun en donnant sa bénédiction par le signe de la croix.

Le roi est suivi du grand-aumônier, qui à chaque malade touché donne une aumône, aux étrangers de cinq sols, et aux Français de deux sols, et on le fait lever et sortir incontinent de peur d'embarras, et de peur qu'il n'aille prendre encore rang pour avoir deux aumônes.

Cependant le premier maître-d'hôtel, ou le maître-d'hôtel en second, tient une serviette trempée de vin et d'eau pour bailler au roi à laver sa main après tant de sales attouchemens, et de là le roi s'en va dîner, et d'ordinaire dîne mal, dégoûté de l'odeur et de la vue de ces plaies et glandes puantes; mais la charité chrétienne surmonte tout.

Les Espagnols et étrangers tiennent toujours les premiers rangs entre les malades, ou parce que l'arrogant Espagnol règne parmi les écroullés, ou parce que d'ordinaire il y a parmi eux quelques gentilshommes qui viennent chercher le secours de nos rois, ou parce qu'il y a grande quantité de malades en leur pays.

Tiré des manuscrits de la Bibliothèque royale.

UNE LONGUE VIE.

Les années, les heures ne sont pas des mesures réelles de la durée de la vie. Une longue vie est celle dans laquelle nous vivons à tous les instans et nous nous sentons vivre : c'est une vie composée de sensations fortes, rapides, variées, mères des impressions durables et des idées fécondes; une vie où les sentimens conservent leur fraîcheur à l'aide des associations du passé, où l'imagination est continuellement éveillée par une succession d'images; une vie qui, en nous faisant sentir les bienfaits ou le fardeau de l'existence, nous donne toujours la conscience que nous avons un être.

LADY MORGAN.

POÉSIES D'OLIVIER BASSELIN

Dans l'ancienne Normandie, et dans la contrée connue sous le nom de Bocage, se trouve la petite ville de Vire; elle est entourée d'une chaîne de collines nommées *les Monts*, au pied desquelles se trouvent de jolies vallées arrosées par la Vire, qui donne son nom à la ville. Dans ces vallées ou *vaux*, comme on les appelle, vivait, vers le milieu du XVe siècle, un joyeux compagnon, foulon de son état et poète. Olivier Basselin avait fait la guerre aux Anglais, qui pendant si long-temps dévastèrent la France. Fatigué de ces guerres, et d'ailleurs naturellement très pacifique, maître Olivier se retira dans sa ville natale, où, tout en exerçant son métier de foulon, il se mit à faire de jolies chansons de table, auxquelles il donna le nom de *Vaux-de-Vire*, du lieu où il les avait composées. — Plus d'un siècle après, un avocat nommé Lehoux fit, à l'imitation de Basselin, des chansons qu'il intitula également *Vaux-de-Vire;* les chansons de Lehoux furent jugées peu catholiques, et il se vit obligé d'aller faire amende honorable à Rome.

Quel fut cependant le sort de Basselin? Les détails de sa vie sont ignorés; peu jaloux de la gloire, il sembla, comme le rossignol de ses vallées, chanter pour chanter. Aujourd'hui il n'est guère connu, hors des confins du Bocage, que par les savans de profession. Il n'a pas laissé moins de soixante *vaux-de-vire*, qui presque tous célèbrent les plaisirs de la table, le vin et le bon *pommé* (cidre); deux ou trois de ces chansons parlent des malheurs auxquels la France était alors en proie par suite de l'occupation des Anglais.

Nous donnerons à nos lecteurs une des chansons bachiques de Basselin; elle nous semble offrir une assez juste idée de son talent.

VAU-DE-VIRE IV.

Au voizin, de fiebvre morant,
On faisoit boire eau de la bie (cruche).
« Hélas! vous me tuez, dizoit-il en plorant;
» Me deffendre le vin, c'est m'arrachier la vie.

» Hélas! je desiroy tousiours
» Morir avecq toi, bon breuvaige!
» Quand j'ai plus que jamais besoing de ton secours,
» Ung sourdault medecin me deffent ton uzaige.

» Chier amy, ne me quitte pas
» Sur le dernier poinct de ma vie;
» Sans toi j'estimeroy rigoureulx mon trespas;
» Je ne puis avoir bien hors de ta compaignie.

» Si je meurs, à mes bons amis
» Ma grande bouteille je laisse.
» Mais que pleine elle soit, comme elle estoit jadis;
» Jugeront, comme moy, que c'est grande richesse. »

Ainsi mon voizin souspiroit.
Moi j'eus pitié de sa misère,
Je lui donnai du vin que l'on lui refusoit:
La fiebvre le quitta si tost qu'il eust à boire.

Olivier Basselin mourut pauvre, l'amour du vin et l'incurie naturelle aux poètes lui ayant fait perdre peu à peu sa petite fortune. Il paraît même que, dans les dernières années de sa vie, sa famille le mit en curatelle. On montre encore aujourd'hui un moulin à fouler les draps qu'on dit avoir été le sien, et qu'on nomme moulin de Basselin.

De l'usage du bâton pour maintenir la paix dans les ménages. — A Baleugen, dans le Wurtemberg, on observait autrefois un usage assez singulier pour maintenir la paix dans les ménages. Les paysans choisissaient parmi eux un homme respectable, auquel on décernait la fonction de *datte* (en dialecte suisse, ce mot signifie *père*); celui-ci choisissait à son tour parmi les assistans deux individus qui lui paraissaient propres à l'aider dans ses fonctions : il les chargeait de se mettre au courant de ce qui se passait dans l'intérieur des ménages. — Après s'être bien assuré qu'il régnait de la mésintelligence entre tel époux et telle épouse, le *datte*, accompagné de ses deux accolytes, se rendait pendant la nuit devant la demeure du couple désuni; il frappait à la porte; on demandait : Qui est là? il répondait d'une voix sombre : C'est le *datte!* après quoi il se retirait. S'il apprenait que les époux continuaient à faire mauvais ménage malgré son premier avertissement, il retournait frapper de nouveau comme la première fois. Mais à la troisième, il entrait inopinément dans la maison, et châtiait les coupables à coups de bâton.

Les *dattes* ayant trop souvent abusé de leur pouvoir, le gouvernement fut obligé d'abolir cet usage.

BATEAUX SAUVEURS

Il est fort rare qu'un navire succombe en pleine mer sous la violence d'une tempête. — La foudre peut le frapper, une imprudence ou un crime peuvent le faire dévorer par le feu, un vice de construction ou trop de vétusté peuvent occasioner subitement une voie d'eau qui surpasse l'action des pompes; mais ces évènemens ne sont que des accidens, et dans toutes les circonstances de sa vie, même dans les plus fortunées et les plus rassurantes, l'homme est également sujet à mille chances funestes, à la chute d'une tuile, à la

roue d'un cabriolet, au cheval qui s'emporte, à la diligence qui verse.

Nous le répétons donc, ce n'est pas lorsqu'il est loin de terre qu'un navire bien construit, bien commandé, armé d'un bon et nombreux équipage, craindra le vent ni la mer; c'est lorsqu'il est affalé sur la côte. Oh! alors tout est contre lui : la brise souffle du large et le jette vers les roches, les ondulations des vagues suivent la brise, et chacune en passant sous le navire le rapproche de quelques toises des brisans qu'il veut fuir En pleine mer il pourrait s'abandonner au vent et à la lame, il aurait des centaines de lieues devant lui, et quinze jours, trois semaines de mauvais temps n'auraient pour résultat que de le dévier de sa route. Mais ici... la côte est à trois lieues, à deux lieues, à une lieue; on la voit à chaque heure devenir plus distincte; on y aperçoit d'abord les clochers, puis les maisons, puis les animaux qui paissent tranquillement dans les champs, et les habitans du rivage qui se rassemblent sur une pointe avancée. Pas un port, pas une crique de refuge; une chaîne de récifs, et les murailles noires des rochers à pic : l'écume blanche des brisans enceint toute la baie; la mer déferle partout.

Nous sommes en hiver, le temps ne s'embellira pas. Il est quatre heures du soir, la nuit va venir, une nuit bien noire et longue de quinze mortelles heures : les habitans et l'équipage calculent que ce sera pour demain matin le naufrage; mais la brise fraîchit, la mer augmente, on est déjà près de toucher roches; il faut couper les mâts pour donner moins de prise au vent, et laisser tomber l'ancre de miséricorde... Vains secours! Après quelques minutes les chaînes cassent, ou bien la mer furieuse couvre à chaque instant le navire, qui, retenu par son ancre, ne peut plus s'élever au-dessus de la lame. Les coups de mer emportent et écrasent tout sur le pont; il faut couper les câbles et faire côte : le dernier coup de canon de détresse vient avertir les marins du rivage que



(On amène le bateau sauveur sur la plage.)

le beau *trois-mâts* de la veille est échoué à quelques dizaines de toises. On entend les cris de l'équipage, et à travers l'obscurité de la nuit on distingue la coque du navire crevée, et suspendue entre deux roches.

Quelques dizaines de toises de la côte au navire, du salut à la mort! C'est l'histoire de la plupart des naufrages. Quelques dizaines de toises seulement, et ne pouvoir secourir ni être secouru! c'est une position atroce qui rassemble toutes les douleurs dont l'homme puisse être déchiré. Que de drames touchans et horribles dans ces fatales occasions; que de dévouemens et de scènes d'égoïsme; des femmes, des enfans, des familles entières sont parmi les passagers, et tous vont être détruits en vue de leurs amis, de leurs parens, sur le terme de leur voyage.

Mais est-il bien vrai qu'il n'y a plus de salut à espérer? La puissance de l'homme est-elle vaincue? Hélas! l'homme est ici bien faible, cependant il a essayé ses forces contre la mer, et lui a souvent ravi sa proie.

Ce fut en 1789, en Angleterre, sur les côtes de Northumberland et de Durham, que le navire l'*Aventure* étant venu s'échouer sous les yeux des habitans de la côte, et tous les hommes de l'équipage étant successivement et lentement enlevés et mis en pièces par les vagues après la plus douloureuse agonie; ce fut à cette époque, disons-nous, que sous l'émotion de cet évènement il s'organisa un comité, et que des prix furent proposés pour la construction d'un *bateau-sauveur* destiné à résister à toute tempête.

M. Henri Greathead présenta un projet qui fut adopté, et le 30 janvier 1790, son bateau fut mis à l'eau. On a pu le modifier depuis; mais ce qui caractérise ce genre d'embarcation, c'est la faculté qu'elle a de ne jamais couler à fond. On a ménagé des creux qui sont inaccessibles à l'eau, et qui demeurent pleins d'air; une ceinture de liége entoure ces bateaux qui sont très solidement construits; et qui, en outre, sont percés de trous dans le fond; l'eau de mer en y pénétrant les fait caler et les leste suffisamment. Ces trous sont

destinés à laisser écouler l'eau surabondante pour le cas où on n'aurait pu éviter de recevoir un paquet de mer à bord. Comme on le voit sur la gravure, ils sont pointus des deux côtés, peuvent changer de direction et fendre les vagues par devant et par derrière; il y a à chaque extrémité un patron muni d'un aviron pour gouverner.

Nous allons expliquer ici l'avantage de cette disposition:

Ce qui est à craindre pour une embarcation dans un mauvais temps, c'est qu'une lame vienne déferler sur elle et la chavirer, ou la remplir; ici, par son caractère de *bouée*, le bateau-sauveur ne craint point de couler; mais un coup de mer, une montagne d'eau qui tombe sur lui peut briser les avirons, écraser les hommes, renverser le bateau la quille en l'air et même le couper en deux; il faut donc éviter soigneusement la lame qui va déferler. Or, on reconnaît quelques secondes d'avance, et on juge avec assez de précision si on aura le temps de monter sur le dos d'une lame avant qu'elle ne brise. Dans ce cas, le patron encourage son monde; hourah! un bon coup d'aviron, et l'on vole sur la croupe de la vague qui s'arrondit et se gonfle; mais qui ne déferle que derrière. Au contraire, si le patron juge qu'il n'aura pas le temps d'arriver, il profite de ce que la lame qui vient est encore éloignée pour reculer et ne pas se trouver sous son brisant; avec un canot ordinaire, il faudrait le faire retourner, parce qu'il n'est pas taillé pour reculer facilement, son arrière étant carré; perte de temps; et là trente secondes, c'est la vie. Avec le bateau-sauveur, au contraire, ce qui était *avant* devient arrière; les matelots n'ont qu'à se retourner et à *nager* (ramer) dans un autre sens; celui qui était à l'avant de l'embarcation devient patron à son tour. « Hourah! crie-t-il à son monde: pèse sur les avirons! On nage un bon coup, et la vague qui mugit et poursuit le canot brise à dix toises derrière lui, en venant expirer contre ses bords.

Il est prudent de former le réservoir d'air du bateau-sauveur avec des tubes en cuivre bien fermés et indépendans les uns des autres, parce que si un accident, un coup de mer, un choc brisait une portion de la chambre d'air, la portion intacte pourrait cependant résister.



(Le bateau sauveur à la mer.)

Dans un prochain numéro nous terminerons ce sujet et nous parlerons des efforts tentés en France pour sauver les naufragés.

BENVENUTO CELLINI.

(Voyez page 95.)

En général, la vie des hommes qui se sont rendus célèbres par les lettres ou par les arts, n'est curieusement étudiée que par les littérateurs et par les artistes à qui elle révèle les secrets du génie et les procédés du talent.

Pauvre de faits et riche d'émotions que peu d'hommes sont appelés à éprouver ou à comprendre, la vie des artistes célèbres n'offre à la majorité du public qu'une lecture sans enseignement qui rentre en quelque sorte dans la partie technique de l'art.

Mais s'il se présente un artiste, un de ces hommes rares qui épousent à la fois l'action et l'étude, et qui partagent leurs jours avec égalité entre ces jalouses rivales; si ce rude jouteur, aussi étranger à la modestie qu'au repentir, s'est complu dans un fastueux étalage de ses vices et de ses vertus, les mémoires d'un tel homme deviendront populaires comme ses œuvres, et un double intérêt s'attachera à tout ce qui restera de lui.

Tel fut Benvenuto Cellini, sculpteur et ciseleur éminent, écrivain pur et spirituel, et homme d'action s'il en fût.

Sa naissance apporta la joie dans sa famille, et son nom de *Benvenuto* (bien venu) lui fut donné par son père, déjà vieux, qui désirait depuis long-temps un fils.

S'il en faut croire Benvenuto, son enfance fut accompagnée de prodiges qui présageaient sa grandeur future: tan-

tôt c'est un scorpion qui pour lui devient inoffensif, une autre fois une salamandre lui apparaît au milieu des flammes, et il reçoit aussitôt de son père un violent soufflet destiné à graver en son esprit le souvenir de cette apparition. Dans cette partie, comme dans plus d'une page de ses mémoires, la grâce et la naïveté du récit font pardonner à l'auteur sa crédulité vaniteuse ou l'effronterie de ses mensonges. (Voyez la *Vision de Cardan*, p. 205.)

Son père, pauvre musicien de la cour, lui fit d'abord étudier son art, pour lequel l'enfant annonçait à la fois des dispositions remarquables et une antipathie prononcée.

Cette répugnance que celui-ci exprima cent fois de la manière la plus comique ne put être vaincue ni par les caresses ni par les menaces. Las de lutter contre la volonté paternelle, il prit enfin le parti de s'enfuir pour échapper aux corrections et aux prières. Arrivé à Pise, il fut admis dans l'atelier d'un orfèvre qui, distinguant l'aptitude du jeune apprenti, lui enseigna les principes de son art et conçut pour lui une vive affection.

Après plusieurs années, dont il passa une partie à Pise chez son maître et une partie chez son père à Florence, entraîné par son inconstance ou par le pressentiment des succès qui l'attendaient, Benvenuto, devenu habile ciseleur, se rendit à Rome où son talent et son esprit lui obtinrent la protection d'une grande dame, Lucrezia Chigi, qui le mit à la mode; il reçut dès lors plus de commandes qu'il n'en pouvait exécuter; et il se vit enfin au comble de ses vœux quand le pape lui eut confié la direction de sa monnaie et l'exécution de plusieurs médailles qui augmentèrent sa réputation.

A cette époque, la plus dramatique de sa vie, se rapporte le trait que nous avons cité dans le précédent article (page 95). Sa conduite envers l'évêque de Salamanque ne donne qu'une faible idée de l'énergie farouche de cet homme, à qui le meurtre par vengeance ne semblait qu'un acte naturel et légitime. Quoique plein de courage et toujours prêt à mettre l'épée à la main pour sa propre défense ou pour celle de ses amis, Benvenuto rejeta toujours le duel comme peu logique. Rien de plus étrange que le récit des sanglantes représailles qu'il exerça dans sa jeunesse sur plusieurs de ses ennemis et entre autres sur le meurtrier de son jeune frère. Le souvenir d'une offense est pour cette âme implacable une plaie que le temps ne fait qu'envenimer. Sa santé dépérit, son amour de l'art l'abandonne : une pensée constante lui ravit le sommeil; mais il lui faut plus d'un jour pour s'arrêter à un projet. Dans une de ces grandes occasions, il se peint lui-même errant comme une lièvre à la chute du jour aux environs de la demeure de son ennemi, ou marchant de loin à sa suite pour se repaître d'une vue qui irrite et affermit son ressentiment. Mais nulle considération morale n'entre dans les hésitations qui précèdent l'accomplissement de sa vengeance; il la savoure avant de la goûter, et ne balance que dans le choix des moyens.

Ce projet formé et exécuté sans faiblesse, il se réfugie ensuite chez un de ses amis ou de ses protecteurs; quelques cardinaux sollicitent sa grâce, et admis de nouveau en présence du pape, il n'en reçoit d'autre correction qu'un regard sévère et ces mots : « Benvenuto, tu as fait bien de l'ouvrage en » peu de temps; or çà! puisque te voilà guéri, tâche de vi» vre sagement. » Peu de temps après, le meurtrier se rend à confesse et reçoit les sacremens. Un tel trait peint admirablement le siècle dont Benvenuto est un des types les plus complets.

Ces détails de vie privée suivent dans les mémoires le récit du sac de Rome et du siége du château Saint-Ange où s'était jeté Clément VII. Admis dans ce dernier refuge, l'artiste, devenu homme de guerre, dirigea une défense qui se borna après tout à quelques coups de bombardes. Benvenuto excellent tireur, s'il faut l'en croire, tua d'un coup d'arquebuse, au commencement du siége de Rome, le fameux connétable de Bourbon, et blessa ensuite le prince d'Orange.

Ces aventures variées et piquantes sont souvent entremêlées de récits merveilleux qui annoncent dans l'auteur une exaltation voisine de la folie, ou peut-être une excessive confiance dans la crédulité de ses lecteurs.

Après plusieurs voyages à Naples, à Florence, où il travailla pour le duc Alexandre de Médicis, à Venise, et enfin à Paris, où les offres du roi François I[er] ne purent le fixer, Benvenuto, de retour à Rome, et toujours mécontent de ses protecteurs, lassa par ses bizarreries la patience du pape Paul III qui le fit enfermer. Qu'on juge du désespoir dans lequel la perte de sa liberté dut jeter un tel homme; aussi inspire-t-il un grand intérêt en racontant ses tentatives d'évasion, ses souffrances, et surtout ses visions étranges, qui sont à ses yeux une marque frappante de la protection du ciel, et qui redoublent en lui, comme on doit le penser, le sentiment de son importance et de sa supériorité sur les autres hommes. Il termine de la manière suivante le récit de sa captivité.

« Je ne veux pas omettre un fait, le plus extraordinaire » qui soit jamais arrivé à un homme, et cela pour donner » un témoignage de la puissance de Dieu et de ses volontés » cachées, et prouver qu'il m'honore de sa confiance; c'est » que, depuis l'instant où j'ai eu la vision dont j'ai parlé, » il m'est resté sur la tête une lueur miraculeuse qu'ont pu » voir tous ceux à qui je l'ai montrée, mais ils sont en très » petit nombre. On l'aperçoit sur mon ombre le matin de» puis deux heures à compter du lever du soleil. On la voit » beaucoup mieux lorsque le gazon est couvert d'une légère » rosée, ou le soir au coucher du soleil. Je m'en aperçus en » France, à Paris; comme l'air dans ce pays-là est moins » chargé de vapeurs on la voit beaucoup mieux qu'en Italie, » où elles sont plus fréquentes. Cependant je puis aussi la » voir et la montrer aux autres. »

Sorti de prison à la requête de François I[er] qui désirait le fixer à sa cour, Benvenuto, après un court séjour à Florence et à Ferrare, se rendit en France, où il arriva dans la quarantième année de son âge.

Accueilli avec faveur par le roi, qui lui assigna le château de Nesle pour demeure, il put enfin se livrer à la sculpture, unique but de ses longs travaux. Cette époque de sa vie est cependant celle où il a le moins produit; et, quoiqu'il ne dise rien de semblable dans ses mémoires, on peut présumer que son temps fut consommé en partie par des études préparatoires et par des essais infructueux.

Des divers ouvrages qu'il exécuta en France, il ne nous reste aujourd'hui qu'un bas-relief de bronze, représentant la nymphe de Fontainebleau entourée de ses attributs. Les accessoires de ce sujet sont traités avec plus d'habileté que la figure principale.

Mauvais courtisan, Benvenuto ne put se maintenir longtemps en faveur à la cour. Il offensa la duchesse d'Etampes, et cette dame usa de l'empire qu'elle avait sur l'esprit du roi pour perdre l'artiste orgueilleux qui n'avait pas daigné capter sa bienveillance. Il faut dire qu'elle fut activement servie dans sa vengeance par Benvenuto lui-même, qui, à n'en juger que par ses propres aveux, s'aliéna toute la cour de France. Vivement blessé par la faveur méritée dont jouissaient le peintre Roux et Le Primatice, ses compatriotes, abandonné par le roi, que trop d'arrogance avait lassé, il partit de Paris et arriva en 1545 à Florence. Le duc Côme l'accueillit avec distinction et lui commanda la statue de Persée, qui place le nom de Cellini parmi ceux des plus habiles sculpteurs du XVI[e] siècle.

Les détails matériels de la fonte de cette statue sont racontés par l'auteur avec tant d'enthousiasme et d'animation, qu'ils offrent un vif intérêt aux lecteurs les plus étrangers à cet art.

Benvenuto exécuta encore une statue de marbre blanc,

représentant le Christ, qui est aujourd'hui à Madrid, et qui lui fit beaucoup d'honneur; mais son caractère violent et ombrageux ne cessa d'altérer les jouissances qu'il dut à son talent. A Florence comme à Paris, il se rendit toute la cour hostile; et, par son inflexible orgueil, il s'aliéna la duchesse Eléonore, qui lui fit perdre les bonnes grâces du grand-duc son époux.

Les dernières années de sa vie furent troublées par des



(Cabinet de la bibliothèque royale. — Médaille de François Ier, par Benvenuto Cellini.)

persécutions que tous ses défauts ne sauraient justifier, et que son grand âge autant que son rare talent rend flétrissantes pour la mémoire de ses rivaux.

Benvenuto Cellini, né en 1500, mourut en 1571, laissant beaucoup d'admirateurs et peu d'amis. De grands honneurs lui furent rendus après sa mort, témoignage tardif de l'estime que sa patrie faisait de ses talens.

L'espérance anime le sage, et leurre le présomptueux et l'indolent qui se reposent inconsidérément sur ses promesses.

VAUVENARGUES.

MÉNAGERIE DU MUSÉUM.

ANIMAUX VIVANS AMENÉS RÉCEMMENT DE LA CÔTE DU MALABAR. — LE DZIGGUETAI FEMELLE. — LE CERF-COCHON. — L'ANTILOPE AUX PATTES RAYÉES, etc.

Les ménageries d'Europe où l'on renferme des animaux vivans de toutes les parties du globe, ont puissamment contribué à détruire chez les nations le penchant au merveilleux qui s'est si souvent traduit dans le passé par des superstitions bizarres, comme l'étaient celles des Cyclopes, des Centaures, des Griffons, des Syrènes à la figure de femme et à la queue de poissons, des Satyres et des Faunes à la tête humaine et aux extrémités de bouc, etc.

Ces fables poétiques de la Grèce cessèrent d'être crues à mesure que les Pélages se civilisèrent par les arts et les connaissances de l'Egypte. Enfin la conquête du monde par les armées romaines, dont les plus simples soldats pouvaient avoir parcouru depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux confins de la Bactriane, en suivant l'aigle de leur légion; l'habitude qui fut prise à Rome d'amener pour les fêtes du Cirque les animaux les plus rares ou les plus terribles pour charmer les regards curieux ou avides de carnage du peuple-roi, détruisirent à jamais les erreurs populaires sur la nature des animaux répandus sur le globe. Des éléphans, animaux déjà connus à la guerre de Pyrrhus et d'Annibal, des tigres, des lions, des buffles, des chevaux sauvages, des giraffes, etc., étaient conduits à Rome pour être admirés ou pour s'entre-déchirer.

De nos jours, nos ménageries ont tous ces avantages, moins la barbarie des jeux de l'amphithéâtre. Nous pouvons examiner à loisir, étudier, dans une captivité aussi douce que la prudence le permet, les animaux les plus dangereux par leur puissance et leur férocité.

Or, nous croyons devoir faire participer nos lecteurs des départemens à ces avantages de la capitale, en retraçant à leurs yeux les figures d'animaux nouvellement amenés, et devoir préparer, par de fidèles descriptions, nos lecteurs parisiens à leurs promenades du dimanche.

Un nouvel envoi est dû au zèle et aux soins d'un négociant de Bordeaux, M. Dussumier, qui a compris qu'il pouvait mettre à profit plusieurs voyages dans l'Inde asiatique pour enrichir notre Muséum d'histoire naturelle des productions de ces contrées. Il vient de conduire lui-même à Paris, entre autres animaux rares :

1° Le *dzigguetai* ou *hémione*, espèce intermédiaire entre le cheval et l'âne sauvages, que notre cabinet n'avait jamais possédée. Cet envoi complète dans notre collection la série des six espèces bien authentiques du genre cheval; car nous possédons vivans le zèbre (il est vrai que ce n'est qu'un métis de l'âne et du zèbre) et plusieurs onaggas ou daw. La collection des animaux montés possède le cheval baskir, que l'on peut regarder comme un type plus rapproché de l'espèce primitive du cheval; et le couagga, autre espèce africaine, peu distincte du daw. Quant à l'âne, on n'a que le représentant domestique et dégénéré de l'espèce primitive de l'onagre.

Le dzigguetai femelle que l'on pourra voir à la grande Rotonde ou dans un des parcs voisins, a la taille d'un âne de moyenne force; mais il est assez élevé sur ses jambes, remarquables par une très grande finesse, qui indique un animal nourri dans des contrées sèches, et léger à la course. Le sabot est resserré, conique, sa corne paraît résistante; car ce n'est que dans nos pays humides que la corne du sabot du cheval se ramollit et veut être défendue par une semelle de fer. En Italie même on ne ferre pas tous les chevaux, ou bien l'on ferre seulement les pieds de derrière. La tête du dzigguetai est épaisse et manque de finesse; large entre les oreilles, elle est un peu busquée au chanfrein, et le bout du museau, à l'ouverture des narines, est arrondi; la lèvre supérieure, très mobile, est épaisse, ainsi que l'inférieure, qui, renflée, donne à cet animal la ganache tombante de l'âne. La forme resserrée des épaules ou l'omoplate est saillante; le dos peu en selle, la croupe arrondie, la queue dégarnie de poil à son origine et terminée en maigre balai; tout cela rappelle l'âne. L'hémione s'en distingue par un double cornet acoustique plus resserré, coupé avec plus de grâce, qui se dirige en avant; par un pelage couleur isabelle, plus fauve au dos, plus tendre aux flancs, au ventre, à l'intérieur des membres; une raie dorsale couleur de café brûlé se continue du garot, où se termine la crinière fine, laineuse, ni tombante, ni dressée, jusqu'à l'origine de la queue, s'élargissant à la croupe de la largeur de quelques doigts. L'hémione ne porte pas la croix noire que l'âne présente aux épaules. Le dzigguetai n'était connu que par la description du célèbre naturaliste et voyageur Pallas. Cet animal sauvage habite en troupes les steppes des contrées centrales de l'Asie, vers le désert de Cobi. Ces hordes de dzigguetai doivent à leur liberté conservée tous les avantages de la vie sauvage; ils ont le sens exquis, et voient, entendent, odorent même de si loin leurs enne-

mis, qu'ils ne peuvent être surpris; leur vélocité à la course les rend inattaquables par la poursuite; ce n'est qu'au piége ou par embuscade que les Mongols, qui les chassent pour leur cuir et leur chair, peuvent s'en emparer.

2° Le *cerf-cochon*.—On appelle ainsi un petit quadrupède du genre cerf, qui n'a rien de remarquable que sa petite taille de trois pieds de long sur deux pieds de haut, aux formes trapues et la croupe arrondie. M. Dussumier vient de nous amener trois individus de cette espèce, nouvelle aussi, pour notre ménagerie. La naturalisation du cerf-cochon pourrait surtout être agréable dans les grands parcs de plaisance, où il offrirait à la fois un joli animal pour animer les paysages et les *cottages*, et aussi un gibier digne d'être recherché. Dans l'Inde, on le tient en demi-domesticité pour pouvoir se procurer avec facilité une venaison délicate.

3° L'*antilope aux pieds rayés*. — M. Dussumier avait amené dans son précédent voyage une jolie antilope, nouvelle pour la zoologie, d'une taille petite, voisine du charmant guevey ou de la grimme, ayant le pelage noir, marqué de fauve aux genoux et aux pieds. Un individu femelle et un mâle de la même espèce étaient de ce voyage; mais le mâle est mort dans la traversée, et la petite femelle vient de mourir par suite des coups que, dans sa sauvagerie, elle se portait elle-même à la tête en se heurtant sans cesse contre les barreaux de son parc. Avec elle était un petit cerf munt-jac, autre espèce grande comme un agneau.— M. Dussumier a encore conduit

(Animaux nouvellement arrivés au Jardin des Plantes. — Dzigguetai femelle. — Cerfs-cochons. — Antilope aux pieds rayés.



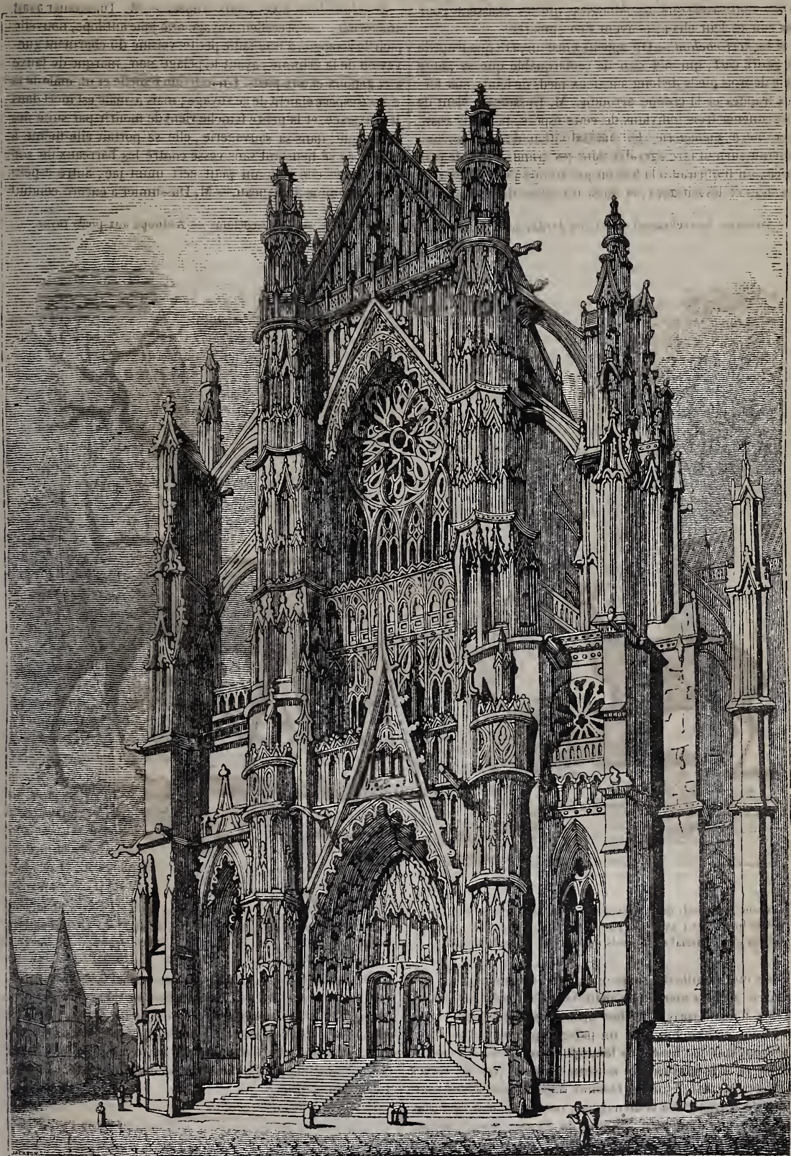
L'hémione a 3 pieds de hauteur au garot; sa longueur est, de l'extrémité de la tête à l'origine de la queue de près de 5 pieds. — La petite biche peut avoir 30 pouces de long de la partie supérieure de la tête à la croupe, et 18 pouces de haut. — Le cerf-cochon est un petit animal de 3 pieds de long sur 1 pied et demi de hauteur au garot.

à Paris une famille du singe ouenderou ou macaque à crinière, le père, la mère et un petit. On reconnaitra ces singes à leurs longs favoris et barbes blancs, encadrant un visage tout noir, et tranchés avec un pelage également noir; un ours jongleur de l'Inde, aux longs poils tombant, aux ongles serrés et très arqués, au museau terminé par des lèvres mobiles; un axis femelle. Comme déjà il existait des individus de ces espèces à la ménagerie, nous n'en parlerons pas, non plus que d'un petit sanglier de l'Inde, qui n'offre de remarquable que sa taille très petite; qui, acclimaté dans nos forêts ou dans nos parcs, serait aussi une bonne acquisition comme gibier, et dont la chasse n'aurait pas les dangers de celle de notre grand sanglier d'Europe. Outre ces animaux vivans, M. Dussumier a rapporté de la côte de Malabar beaucoup d'animaux en peau, de plantes desséchées. De sorte que le pays, et en particulier les naturalistes, lui doivent une sincère reconnaissance. En suivant son exemple, nos armateurs pourraient enrichir à peu de frais, et même avec l'assurance d'une indemnité réelle de leurs dépenses, les collections nationales, et mériter les éloges dus à quiconque ajoute à la splendeur d'établissemens publics aussi utiles.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

CATHÉDRALE DE BEAUVAIS.



(Cathédrale de Beauvais, département de l'Oise.)

Si cette cathédrale eût été terminée conformément aux plans primitifs, elle offrirait le modèle d'une des plus vastes églises d'Europe; elle surpasserait par ses dimensions extraordinaires presque tous les autres édifices gothiques : tel était du moins le but que se proposaient ceux qui entreprirent et ceux qui poursuivirent l'exécution de cette œuvre remarqua-

ble. Mais les fonds manquèrent, et une partie de la cathédrale de Beauvais est encore imparfaite. Il faut aussi rapporter à la même ambition les nombreux accidens qui survinrent durant la construction. Ainsi, en 1225, les piliers du chœur, trop écartés, ne purent soutenir la voûte et s'écroulèrent; en 1284, nouvel écroulement qui entraîna des dégâts plus considérables : il fallut se résoudre à élever de nouveaux piliers et à placer des arcs intermédiaires pour fortifier les anciens piliers du chœur. — Près de trois siècles après, l'église n'était point encore terminée; la construction se trouvait confiée à des architectes audacieux, Jean Vaast et François Maréchal, qui voulurent lutter de hardiesse avec Michel-Ange, et prouver que dans le style gothique on pouvait atteindre une aussi grande élévation que dans les styles grec et romain. Ils élevèrent donc au-dessus de la partie centrale de la croisée une tour pyramidale de 288 pieds de haut, festonnée et dentelée, d'un travail fort délicat; mais, après cinq ans de durée, elle s'écroula le jour de l'Ascension (1575), durant la procession qui parcourait la ville. *Sic transit gloria mundi.*

La hauteur de l'église, du pavé à la voûte, est de 144 pieds; la longueur intérieure du chœur est de 48 pieds; la nef projetée devait avoir 162 pieds, et 48 pieds de largeur. — Une première cathédrale, fondée en 991, avait précédé celle-ci; elle fut incendiée à plusieurs reprises, et notamment en 1225, époque à laquelle l'évêque de Beauvais, Miles de Nanteuil, entreprit de la rebâtir sur le vaste plan qui reste inachevé.

Entrée des troupeaux dans les abattoirs. — On sait qu'il existe une société anglaise dont l'unique but est de prévenir et réprimer les actes de cruauté inutiles commis contre les animaux. Cette société, frappée des scènes tumultueuses et brutales qui ont souvent lieu à l'entrée des abattoirs, a fait dernièrement une expérience assez curieuse, dans le marché de Whitechapel, pour éviter aux troupeaux de moutons les coups de fouet et de bâton qu'ils s'attirent d'ordinaire en refusant d'avancer, par suite de leur répugnance pour la vue du sang, et peut-être d'une sorte de pressentiment de la mort. Les sociétaires, après avoir couvert de claies et de paille les traces sanglantes du pavé, ont fait avancer en tête des troupeaux une peau d'agneau adroitement empaillée et montée sur des roulettes; aussitôt tous les animaux, comme les moutons de Panurge, se sont mis en marche et ont suivi l'exemple de leur faux compagnon, sans aucune résistance, sans bruit et sans tumulte. Peut-être les bergers et les bouchers n'ont pas attaché une grande importance à la question de pitié, mais ils ont compris que cet expédient entraînait une économie de temps et de peine, et ils l'ont adopté.

HISTOIRE D'UN ENFANT DE PARIS.

(Deuxième lettre d'un correspondant. — Voir p. 209.)

J'approchais de ma dixième année : ma bibliothèque se composait déjà d'une vingtaine de petits livres achetés un à un : j'écrivais passablement, et, avec les conseils de ma mère, je commençais à avoir un sentiment assez juste de l'orthographe. Or, comme l'homme des *Fâcheux* de Molière et l'auteur du *Tableau de Paris*, je m'étonnais souvent des fautes grossières contre la grammaire que je remarquais sur un grand nombre d'écriteaux de notre quartier du Jardin des Plantes: *Chambre à loué; — Lai de chaivre; — œux frais et beure; — Pansion pour les deux secses; — Bone double biere; etc.* Quelquefois l'orthographe, à la rigueur, aurait pu passer; mais les caractères étaient presque toujours détestablement irréguliers. — « Si, au lieu d'images, qui ne peuvent plaire qu'à des enfans, me dis-je un jour, » je confectionnais avec soin une certaine quantité d'écri» teaux de papier-carton où j'écrirais proprement différens » avis, sans faute d'orthograhe et en grandes lettres romaines » colorées; les personnes qui cherchent ainsi à attirer des » locataires ou des pratiques ne me paieraient-elles pas volon» tiers mon travail au moins trois ou quatre sous? » On a vu qu'une fois saisi d'une idée, je n'étais pas long-temps à la réaliser. En moins d'une semaine, je terminai une douzaine d'écriteaux, et un matin les ayant rangés avec soin dans un portefeuille de parchemin, je sortis, les yeux avidement levés vers toutes les maisons; bientôt je découvris, à une fenêtre de la rue des Postes, un petit papier, fixé derrière un carreau avec quatre pains à cacheter et portant ces mots : *Chambre de garson*, aussi horriblement mal écrits que je pouvais le désirer. La maison avait un certain air à demi bourgeois assez encourageant; mais il n'y avait personne ni à la porte ni à la fenêtre. Frapper, ouvrir mon carton, proposer ma marchandise, c'était une affaire plus grave qu'on ne pense; le cœur me bondissait dans la poitrine. Avec ma surdité qui commençait cependant à diminuer, n'avais-je pas à craindre vingt questions auxquelles je n'aurais pas pu répondre? Comment me recevrait-on? Peut-être on me rirait au nez; peut-être on me fermerait brutalement la porte comme à un importun. Tandis que je passais en revue ces tristes conjectures, je me promenais en long et en large devant la maison : chaque fois que je m'éloignais un peu de la porte, je croyais être sûr d'avoir, au retour, assez de force pour m'avancer droit vers la sonnette : mais le bouton de la sonnette eût-il représenté la tête de Méduse, ou eût-il été de fer rouge, je n'aurais pas été plus effrayé. A la fin, il me fallut renoncer à cette occasion, tout en maudissant en moi-même ma lâcheté : « Allons, me dis-je, j'aurai plus de confiance demain. »

Sur ma route, soit hasard, soit secrète impulsion, je traversai la rue des Fossés-Saint-Victor, et je me trouvai en face de l'une des boutiques qui m'avaient donné l'idée dont j'étais alors si mal disposé à tirer profit; c'était une boutique de crémière qui avait pour inscription : *Lai de chaivre.* Au comptoir une vieille dame était assise : elle avait des lunettes et raccommodait des bas. Je ne sais quelle expression de bonté je crus remarquer sur son visage; mais le courage me revint: je tirai de mon portefeuille un superbe écriteau où j'avais écrit en lettres de près de trois pouces : *Lait de chèvre*; j'entrai rapidement dans la boutique et je posai mon écriteau sur le comptoir devant la dame, en disant, pour prévenir toute question : « Madame, voilà pour quatre sous. » La dame leva la tête, et à travers ses lunettes, regarda tour à tour l'écriteau et ma petite personne avec une grande surprise, et m'adressa avec volubilité plusieurs paroles : c'était précisément ce que je craignais. En ce moment, je devins, je crois, plus sourd qu'à l'ordinaire, et de plus ma langue se glaçait tandis que je sentais le rouge me monter jusqu'aux oreilles. Ce fut avec beaucoup de peine que je répondis au hasard : « Eh bien, madame! puisque vous trouvez » que c'est trop cher, prenez-le pour trois sous ou pour deux » sous, comme vous voudrez. » La bonne dame me sourit avec une bonté de grand'mère; elle leva une main en signe de pitié, puis ouvrant son tiroir, elle me donna quatre sous. Elle fit plus encore, et me voyant me retirer à reculons, en la saluant de mon mieux, elle quitta son ouvrage et me força d'accepter une douzaine de belles prunes toutes veloutées.

Quelque heureuse qu'eût été l'issue de cette excursion, elle produisit sur moi un effet tout opposé à celui qu'il était naturel d'attendre. Ma timidité, qui avait augmenté à mesure que je grandissais, avait reçu une vive secousse, et je renonçai à mon commerce : quelques autres écriteaux toutefois me furent achetés par des habitans de ma rue, et je gagnai en outre un peu d'argent à écrire des lettres ou à recopier le mémoires d'un serrurier et d'un menuisier, nos voisins; au

ma bibliothèque s'augmenta rapidement, et je demandai au serrurier des clous, au menuisier deux planches pour disposer mes livres auprès de mon lit, à la portée de la main.

Vers ce temps, je me souviens qu'un doute de la nature la plus grave pour moi s'empara de toutes mes pensées. Un grand monsieur maigre, que nous rencontrions assez souvent le soir chez une des amies de ma mère, et qui était, je crois, employé dans les bureaux de je ne sais quel ministère, avait plusieurs fois (peut-être en mon intention) professé hautement le plus grand mépris pour la demi-science, pour les éducations tronquées, etc. « Rien n'était dangereux, » disait-il, comme les demi-connaissances; il ne pouvait voir » sans douleur les demi-savans; c'étaient pour la plupart » des hommes mécontens de leur sort, qui tôt ou tard tour- » naient fort mal. »

Avait-il raison? Etais-je en mauvaise route? Cette soif de lecture, cette avidité d'instruction, que les dernières paroles de mon père m'avaient presque rendu sacrées, étaient-elles réellement dangereuses? Je m'interromps pour vous exposer ma perplexité, parce qu'il me semble que vous êtes un peu intéressé à la question : en effet, si le grand monsieur existe encore et n'a pas changé d'opinion, ce doit être aujourd'hui l'un des plus opiniâtres antagonistes du *Magasin pittoresque* et de tous les autres écrits *pittoresques* de France, qui, en répandant à bon prix un nombre infini de connaissances variées, n'ont assurément pas la prétention d'enseigner à leurs lecteurs la science dans toute sa gloire, dans tout son enchaînement systématique, dans toute sa rigueur d'ensemble, et de rivaliser avec les in-quarto et les in-folio de la Bibliothèque royale.

Je n'avais pas l'espoir d'être jamais autre chose qu'un *demi-savant*. Il m'aurait fallu beaucoup de fortune, une direction, des professeurs, pour aspirer à ce titre de *savant entier* qui paraissait seul à l'abri de toute critique. Si donc il était mauvais d'être demi-savant, j'avais en moi une inclination fâcheuse et contraire à mon bonheur autant qu'à ma moralité.

On a tort de croire que les enfans ne réfléchissent pas profondément : un grand nombre de nos opinions les plus graves se forment dans notre enfance, bien que de nouvelles raisons viennent les fortifier dans la suite et en quelque sorte les restaurer avec plus de luxe.

Je consacrai tout une matinée à examiner longuement l'opinion du grand monsieur. J'étais seul : j'appuyai mes coudes sur la table, ma tête dans mes mains, et je philosophai tout à mon aise. Je conçus d'abord que, pour arriver à une conclusion, il était utile de rechercher si l'instruction prise en elle-même est un bien ou un mal. — Si c'est un mal, elle doit être toujours mauvaise, en quelque quantité qu'elle se rencontre dans l'esprit d'un homme : si c'est un bien, il importe de savoir quelle est au juste la quantité plus ou moins grande de ce bien que l'on peut dire mauvaise. La première proposition ne me paraissait pas pouvoir être même un sujet de discussion, et il me semblait presque absurde de supposer un seul instant que ce qui a toujours été l'objet de la recherche, de l'estime, de l'admiration, de la reconnaissance des hommes, même des ignorans, pût être un mal. Il me restait donc à savoir comment une moitié ou une partie d'une chose quelconque bonne dans son entier, pouvait être mauvaise. Tous les efforts de ma réflexion se dirigeaient vers ce point. Je me rappelai ce proverbe : « L'excès en tout est un défaut; » et je pensai qu'il y aurait eu plus d'apparence de raison à trouver que trop d'instruction ou trop d'ignorance étaient des maux; mais alors j'arrivai précisément à la conclusion opposée du grand monsieur; car, entre l'extrême science et l'extrême ignorance, je trouvai que le juste-milieu préférable n'était autre chose que la demi-science. Cependant ma conscience avait bien quelques scrupules : plus d'une anecdote de famille, plus d'une histoire de cour d'assises, m'obligeaient à reconnaître que l'instruction servait parfois à favoriser de mauvaises passions, à tromper, à exercer de funestes influences, à faire le mal. Oui, certainement m'écriais-je, de même qu'un honnête homme trouve dans l'instruction de nouvelles forces pour se défendre contre les mauvaises tentations, de même un méchant homme ou un homme faible peut trouver dans l'instruction des forces que ne lui aurait pas prêtées son ignorance pour s'abandonner au vice avec plus d'habileté, et mille exemples s'offraient à moi à l'appui de cette observation : mon esprit se perdait dans cette triste découverte. Toutefois, cessant bientôt de songer uniquement à l'instruction, je vis que toutes les choses qui sont estimées bonnes peuvent de même produire ce double résultat; et que, si l'on avait droit de mettre en doute l'excellence de l'instruction, à quelque degré que ce fût, parce que certains hommes en abusent, on pourrait d'après les mêmes motifs douter également, par exemple, de l'excellence de la religion, de la fortune, de la force physique, de l'esprit naturel, etc., qui servent aussi parfois de prétexte ou d'instrument à de méchans actes. Mais le vice est-il dans ces choses en elles-mêmes, ou, au contraire, dans ceux qui en font un mauvais usage. Par bonheur, mon imagination d'enfant, pour me tirer d'affaire, me suggéra cette comparaison commune : « Prenez le pain, cette nourriture du corps comme » l'instruction est la nourriture de l'esprit; personne n'en » conteste la bonté. Cependant il arrive souvent qu'il est » funeste à certains estomacs mal préparés à le recevoir, » trop faibles ou déjà rassasiés. Est-ce la faute du pain en lui » même? Est-il pour cela moins utile, moins précieux, moins » nourrissant? Dans ces circonstances, n'est-ce pas, au con- » traire, l'imprévoyance ou les mauvaises dispositions hygié- » niques de quelques personnes qu'il faut accuser? — De plus, » qui s'est avisé de dire jamais que le pain est à la vérité une » bonne chose, mais qu'une petite quantité de pain est une » mauvaise chose? Celui qui ne peut acheter beaucoup de pain » est bien heureux d'en avoir quelque peu, et il serait bien fou » de rejeter, comme un poison dangereux, sa pauvre provi- » sion, ou de se laisser aller au découragement. » Une fois en possession de cette argumentation, je me sentis tout rassuré : j'aurais combattu avec foi, nouveau David, contre le grand monsieur lui-même, si dans ce moment je l'avais vu paraître. Aujourd'hui encore, je ne puis m'empêcher d'accorder une certaine estime à cette thèse de mon enfance. J'ai reconnu depuis que le véritable reproche qui pèse sur les demi-savans s'attaque à une sorte de vanité importune, à un ton tranchant, à une prétention ridicule de tout connaître, de tout expliquer; mais je ne vois pas que le plus grand nombre des personnes un peu instruites en soient entachées. Ce sont là des vices particuliers à tous les sots, qu'ils soient ignorans, demi-savans ou très instruits. L'effet naturel d'un peu d'instruction sur les esprits bien faits est plutôt de les rendre humbles et modestes; ils comprennent mieux combien il leur manque de connaissances; combien il leur resterait de science à acquérir si leur position le leur permettait. Or, quand on veut se former des préceptes justes et généraux d'observation, ce ne sont point les sots qu'il faut particulièrement observer, mais les esprits droits, les intelligences saines et les caractères sérieux.

Il me reste à faire une seule remarque sur cette question. Le titre d'homme instruit n'a rien d'absolu.

Un artisan qui a appris dans les écoles primaires supérieures la lecture, l'écriture, les élémens de la géographie, de l'histoire, des mathématiques et du dessin linéaire, est relativement un homme aussi instruit que le jeune homme qui a étudié dans les colléges le latin, le grec et la philosophie; car il possède les connaissances les plus indispensables pour avancer rapidement dans la pratique de son état, pour perfectionner les procédés de travail, et pour être immédiatement utile à ses concitoyens.

Cette digression m'a entraîné si loin que je n'ose insister

davantage sur les économiques et innocens stratagèmes de mon amour d'instruction. Je n'en rapporterai plus qu'un seul, bien connu d'une certaine classe de Parisiens.

Sous l'empire, on n'avait guère eu le temps de composer des ouvrages d'instruction primaire, et les premières années de la restauration n'ont pas été beaucoup plus fécondes. La bibliothèque des petits libraires et des marchands forains était peu riche en bons livres. Aussi, quand j'eus ajouté à ma collection un Abrégé de Berquin, les Traités élémentaires de l'abbé Gaultier et quelques Résumés d'histoire, je ne trouvai plus que difficilement à placer mes gains modiques : les gros volumes m'effrayaient, lassaient ma patience; leur prix était trop élevé; et d'ailleurs je n'avais aucune règle pour fixer mon choix. Aux heures où je me reposais de mes travaux d'écriture qui commençaient à prendre une certaine importance, je contractai l'habitude de me promener sur les quais de la rive gauche de la Seine, et de m'arrêter devant les caisses de livres exposés sur les parapets. Dans le commencement, je ne me hasardai qu'à lire les titres; cette lecture même m'intéressait : la grande variété des titres me révélait la foule de sujets qui méritent d'exercer l'esprit de l'homme, et ouvraient un champ de plus en plus large à mes réflexions et à mon imagination. Peu à peu je risquai, lorsqu'un titre me séduisait plus que les autres, de tirer le livre de son rang et de le parcourir avec avidité; j'étais forcé de dévorer vite les pages, et j'acquérais ainsi une faculté d'analyse qui depuis m'a été fort utile : les marchands ne me gênaient en rien; ils avaient même, je pense, quelque prédilection pour moi, quoiqu'ils eussent bien rarement occasion de voir mon argent. J'étais discret; je replaçais toujours les livres avec le plus grand soin à l'endroit même où je les avais trouvés, et j'évitais de mon mieux de nuire à la vente. J'avais exploré quelques unes de ces caisses à ce point que je les possédais réellement plus que les marchands, et souvent j'avais désiré de pouvoir imiter feu M. Boulard, le bibliomane, qui, ennuyé de voir depuis un mois les mêmes livres dans une même boîte, sur un parapet près du pont des Arts, acheta un jour toute la boîte, et en jeta tout le contenu dans la rivière pour avoir le lendemain la jouissance de la voir renouveler!

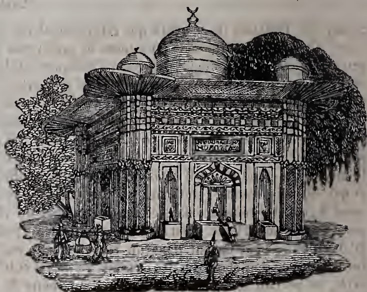
Devant ces cabinets de lecture en plein vent qui m'ont laissé tant de souvenirs, je me liai d'amitié avec un jeune étudiant; il vint me voir, me donna quelques conseils, et un jour proposa à ma mère de me faire entrer chez un avoué de première instance. Ce n'était après tout qu'une place de *saute-ruisseau*; mais elle devait me rapporter 30 francs chaque mois, et c'était, disaient les voisines, un premier pas vers *la robe*. Ma mère fut ravie de cette offre. Je n'étais plus sourd, et je pouvais accepter. Adieu donc, mes loisirs! Tout le jour je courais au timbre, à l'enregistrement, au palais, chez les confrères, les cliens, les juges, les greffiers, les huissiers, etc.; ou bien je copiais des grimoires à désespérer mon intelligence. Ce fut là un triste apprentissage. Toutefois, dès cette époque, cessent avec mon isolement les plus grandes difficultés de mon éducation : le second clerc avait remarqué en moi quelque aptitude au travail et une certaine curiosité d'instruction; il me prêtait des livres à emporter le soir, et me questionnait sur mes lectures. Dans la suite, devenu premier clerc, il me confia des travaux de procédure, qu'abandonnaient souvent, pour aller au café, les clercs-amateurs; grâce à sa protection, je m'élevai progressivement au rang de troisième clerc appointé. — Aujourd'hui je suis juge à D... — On devine combien, avant d'arriver à cette fonction, il m'a fallu de travail opiniâtre, de constance et d'économie, pour satisfaire l'avoué, suivre mes cours de droit, m'exercer dans les conférences, me procurer l'argent indispensable en donnant des répétitions aux étudians, lutter contre les obstacles inouis des débuts aux tribunaux civils, et enfin me former d'abord une clientelle comme avocat; je n'ai qu'une seule douleur, mais elle est d'une telle amertume!.... Ma mère a rejoint mon père.

Mémoire d'un médecin indien. — Dans un procès qui a eu lieu à Calcutta vers le mois d'avril dernier, on a donné lecture d'un mémoire de médecin qui montait à une somme de 314 roupies d'or (plus de 120,000 f.). On remarquait 14 *items* pour des pilules composées, les unes de dissolution d'or et de perles, et de diamans; les autres d'une poudre de nombrils de chèvres et de singes du golfe Persique, mêlée avec du musc. Le mémoire a été réduit à 100 roupies qui avaient été payées d'avance. Certains mémoires de nos médecins du moyen âge, écrits avec bonne foi, ne le cédaient pas à celui du docteur indien en bizarrerie.

Défense d'aller au cabaret (XVIe siècle). — L'article XXV de l'ordonnance de 1560 (1834, p. 342) défendit aux habitans des villes, bourgs et villages, sous peine d'amende et de prison, d'aller boire ou manger dans les cabarets. Le commentateur place sous cet article les réflexions suivantes :

« Par la bonne providence de M. le premier président Mansencal, de M. Fabry, lors juge-mage, ceste ordonnancecy fut publiée en la ville de Tholose, et par M. d'Aries, capitoul, et ses compagnons exécutée, peut avoir vingt et un ans, tellement que ceux qui estoient *domiciliez*, estans trouvez en cabaret ou taverne, de quelque qualité qu'ils fussent, *estoient attachez à un poteau, par le col, en un carrefour, élevé pour ceste effect*, aux fins de bailler exemple et d'intimider les autres, chose qui est grandement profitable à une république, parce que les artizans ou leurs serviteurs ès jours de fêtes despendent en un repas tout ce qu'ils ont gaigné en une sepmaine, de quoy ils pourroient nourrir, en vivant sobrement, tant eux que leur famille. Ainsi sont tousjours pauvres et souffreteux, où ils pourraient s'acquérir quelque bien, et porter des charges de la ville; et enfin convient qu'ils mendient misérablement, ou espousent un hospital estans vieux, impotans, et inutiles au travail, n'ayant rien réservé des labeurs de leur jeunesse qui passe comme fumée, sans qu'on la sente couler, attrinant après soy la froide, débile et courbe vieillesse pleine de maladies, de rhumes, de catarres, et laquelle on peut proprement comparer au temps d'hyver, durant lequel on mange et consume ce qu'on a recueilly et amassé au temps d'esté. »

MUÇALLA, NAMAZGUIAH
OU ORATOIRE MUSULMAN.

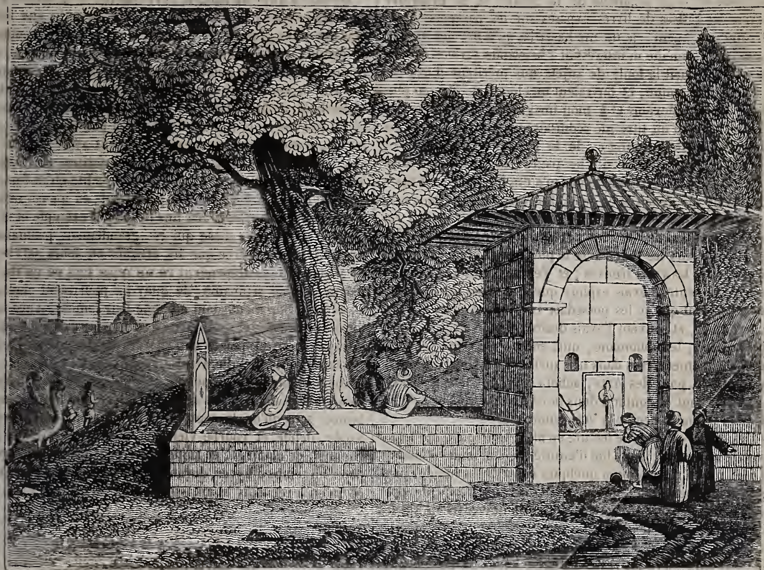


(Une fontaine de Constantinople.)

Selon l'expression consacrée dans le code religieux des musulmans, la prière *namaz* ou *salat* est l'un des cinq fondemens sur lesquels est bâti l'islamisme. Chaque fidèle doit

s'en acquitter cinq fois par jour : avant le lever du soleil, à midi, entre le midi et le soir, au coucher du soleil et à l'entrée de la nuit. Les heures de la prière varient selon la saison et sont indiquées chaque fois par les *muezzins* ou hérauts, dont nous avons déjà parlé dans ce recueil (voyez 1833, p. 540). Ces prières peuvent être faites en particulier chez soi, en plein air, ou en commun dans une mosquée sous la direction d'un imam ; l'assemblée suit alors scrupuleusement tous les mouvemens du pontife et répond Amen à la récitation des paroles qui font partie de la prière.

Pour qu'une prière soit efficace, la loi divine exige : 1° l'état de propreté; 2° la décence dans le vêtement; 3° la direction du corps vers le temple de la Mecque; et 4° l'intention. Quant à la première de ces conditions, un musulman doit faire, chaque fois qu'il se dispose à prier, des ablutions (*abdest*), c'est-à-dire se laver les bras, les jambes et le visage avec de l'eau pure. S'il manque d'eau, il peut purifier son corps en le frottant de sable, de terre, de chaux ou de toute autre substance pulvérisée, pourvu que nul corps étranger et réputé impur n'y soit mêlé. Cette cérémonie symbolique s'appelle *teyemmoum*, elle est fondée sur l'exemple de Mahomet, et l'origine de son institution s'explique par la nature du pays où fut fondé l'islamisme, pays désert, sablonneux, souvent privé d'eau. La sollicitude des gouvernans, des particuliers opulens et pieux, chercha à rendre, autant que possible, la cérémonie de purification facile et réelle, en établissant dans les campagnes, dans les environs des villes, le long des grandes routes, des fontaines et des puits, construits en brique, en pierre ou en marbre. C'est là que les musulmans, attirés par la beauté des paysages, surpris au milieu de leurs promenades par la voix retentissante des muezzins, font leurs purifications, et



(Oratoire musulman.)

ce sont des fontaines de ce genre que représentent nos gravures. Dans ces constructions, destinées de préférence aux actes religieux, on a ordinairement soin d'indiquer le côté où se trouve le temple de la Mecque par un signal en marbre travaillé avec art, et qui se termine toujours en pointe; une sculpture représentant une lanterne en descend verticalement. Dans notre gravure principale, ce signal est placé sur une espèce de terrasse qui aboutit à la fontaine. L'ablution faite, le musulman étend un petit tapis qu'on appelle *seddjadé*, et qui est indispensable, soit chez soi, soit dehors; seulement il peut être remplacé dans ce dernier cas par un vêtement étendu sur la terre. C'est alors que commence la prière. D'abord on se tient debout dans un recueillement respectueux; puis on doit élever les deux mains, les doigts entr'ouverts, en portant le pouce vers la partie inférieure de l'oreille et en prononçant ces mots : *Dieu est grand*! La femme ne doit élever les mains que jusqu'à la hauteur des épaules; ensuite on met les mains sur le nombril en récitant différentes phrases tirées du Coran, le premier chapitre de ce livre et un autre quelconque. Enfin on fait un *rukiou* ou inclination en tenant la tête et le corps horizontalement penchés, en posant les mains sur les genoux, et en récitant quelques phrases consacrées dans les prières. On se relève après, et lorsqu'on a récité les paroles : *Dieu écoute celui qui le loue*, on fait une prosternation (*soudjoud*) la face contre terre; on se relève et on reste un instant assis sur ses genoux, les mains posées sur les cuisses, en répétant : *Dieu est grand*. On fait une seconde prosternation, on se relève, et s'appuyant des mains contre les genoux, on récite encore la même phrase *Dieu est grand*. Tout ceci forme un *rik'at* ou une inclinaison. Chaque prière se compose de plusieurs de ces *rik'at*. Pour qu'une prière soit complète, deux rik'at sont de rigueur. On termine la prière par une salutation à droite et à gauche à ses anges gardiens. Les docteurs musulmans, qui sont entrés dans des considérations minutieuses à cet égard, ont établi comme précepte que tandis que l'on est debout on ne doit regarder que le tapis, et que dans la salutation le regard ne doit pas s'étendre au-delà des épaules. D'après leur opinion, le bâillement pendant la prière ne ferait que faciliter l'entrée du démon dans le corps de celui qui prie.

FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE EN FRANCE.

Nous avons déjà consacré (1835, p. 68 et 69) quelques lignes au sucre de betteraves; aujourd'hui nous les complétons par des détails plus précis sur la fabrication, et nous y ajoutons quelques renseignemens intéressans sur la statistique de cette importante industrie.

Au commencement de ce siècle, pendant le blocus continental, lorsque le sucre valait 6 francs la livre, on a essayé d'en fabriquer avec le jus de la betterave; alors, comme presque toujours et en toute chose, les novateurs ont eu à souffrir de leur découverte, et c'est seulement à partir de 1826, après bien des tentatives onéreuses, que cette industrie s'est régularisée.

Dans le nord de la France elle a pris un développement considérable; on y compte plus de 300 établissemens, dont 50 en construction. Il en existe également quelques autres dans divers départemens, mais ils sont peu nombreux.

La fabrication du sucre indigène est d'environ 50 millions de livres. En outre, on consomme annuellement 140 millions de livres de sucre provenant de l'étranger, payant à l'entrée un droit de 25 centimes, tandis que le sucre indigène n'est soumis à aucun impôt.

On estime que cette industrie occupe 120 mille ouvriers, mais seulement pendant une partie de l'année. Le capital engagé, y compris les fonds de roulement, est d'environ 50 millions.

Voici les principaux détails de la fabrication :

La betterave semée, dans le mois d'avril, est récoltée en automne; après l'avoir arrachée, on en coupe les feuilles ainsi que les racines, et on la conserve enfouie dans la terre à l'abri de la gelée.

La fabrication du sucre se fait en hiver.

On commence par réduire la betterave en pulpe à l'aide d'une râpe circulaire garnie de dents semblables à ceux d'une scie.

Pour exprimer le jus de la pulpe, on la met dans des sacs de grosse toile, que l'on entasse les uns sur les autres en les séparant par des claies d'osier, puis on comprime le tout fortement à l'aide d'une presse hydraulique.

Après cette opération, la pulpe retient encore une quantité de jus très notable. On la retire des sacs, et on l'étend sur des planches dans une espèce d'armoire où l'on fait arriver de la vapeur d'eau. Cette vapeur pénètre en se condensant dans les pores de la pulpe, et par une seconde pression on retire tout le reste du jus qui renferme le sucre.

On fait bouillir le jus dans une chaudière de cuivre en y ajoutant une livre de chaux pour 100 livres de jus; puis on filtre sur du noir ou charbon animal provenant d'os calcinés et réduits en petits morceaux.

Cette opération se nomme la défécation. La chaux a pour but de précipiter certaines matières végétales qui se trouvent dans le jus; le noir animal décolore le sirop.

Le jus, ainsi clarifié, est remis dans une chaudière en cuivre; on le fait bouillir pour le concentrer et on filtre de nouveau.

Dans une troisième cuisson, le sirop est amené à un point tel que par le refroidissement il puisse se cristalliser. Pour cela on le place dans des vases de terre qui ont la forme des pains de sucre. La pointe placée en bas est percée d'une ouverture que l'on débouche après le refroidissement et par laquelle s'écoule la mélasse ou sirop non cristallisable.

Pour raffiner le sucre brut ou cassonnade, on le dissout de nouveau et on fait cristalliser comme nous venons de le dire. Ensuite, on place sur le sucre une couche de terre humectée, et dont l'eau, en s'écoulant, entraîne les dernières portions de mélasse.

On n'obtient que 5 kilogrammes de sucre pour 100 kilogrammes de betterave, bien que des expériences de chimie aient montré qu'il s'y en trouve réellement le double. Sans doute on perfectionnera encore les procédés, et alors le sucre indigène pourra, sans aucun droit protecteur, soutenir la concurrence du sucre de cannes : peut-être même cette concurrence serait-elle déjà possible aujourd'hui.

Une sucrerie peut payer 10 fr. les 1000 kilogrammes de betterave. Un hectare de terre en produit de 40 à 70 mille kilogrammes.

Avec une bonne culture et beaucoup d'engrais, on pourrait mettre des betteraves plusieurs années de suite dans le même champ; mais ce qu'il y a de mieux, c'est de n'en semer que tous les trois ou quatre ans. On sait d'ailleurs qu'il faut pour cela un fond de terre excellent, puisque les racines de la betterave s'enfoncent quelquefois jusqu'à 5 pieds de profondeur.

La fabrication du sucre de betterave n'est plus un secret aujourd'hui; pour qu'elle devienne avantageuse, il faut qu'elle soit faite avec ordre et économie.

C'est maintenant, pour certaines localités, le complément indispensable d'un établissement agricole un peu étendu.

Une sucrerie qui produit de 150 à 200 mille kilogrammes de sucre peut coûter 150 mille francs à établir. La proximité d'une mine de houille est d'un grand avantage, puisqu'il faut environ 7 kilogrammes de houille pour obtenir un kilogramme de sucre.

On a quelquefois parlé de nouveaux procédés employés pour cuire le sirop, ils ne sont en usage que dans un très petit nombre d'établissemens. L'emploi de la vapeur n'est indispensable que pour amener le sirop au dernier degré de concentration. Les deux premières cuissons se font aussi bien à feu nu.

La pulpe de la betterave dépouillée de jus sert de nourriture pour les bestiaux.

La mélasse est employée à la fabrication de l'esprit-de-vin. Elle fournit ou un volume égal au sien, ou moitié en poids. Elle vaut 4 fr. les 100 kilogrammes, c'est seulement moitié du prix de la mélasse provenant du sucre de cannes. Jusqu'à présent, on n'a pas pu réussir à en obtenir du rhum, ainsi qu'on le fait dans les colonies.

On peut se prosterner dans la poussière quand on a commis une faute, mais il n'est pas bon d'y rester.

CHATEAUBRIAND.

L'ÉLOGE DE LA FOLIE, PAR ERASME.

C'est en rêvant à cheval, sur une route d'Italie et se dirigeant vers l'Angleterre, qu'Erasme composa l'*Eloge de la folie*. Il l'a dédiée à son ami Thomas Morus, l'auteur de l'*Utopie* (1835, p. 395), et il dit dans la dédicace :

« Les chicaneurs diront que ces badineries déshonorent » la gravité théologique, et que cette satire est tout opposée » à la modération chrétienne : ils m'accuseront de ressusciter » l'ancienne comédie, et de mordre tout le monde, comme » un nouveau Lucien; mais je ne suis pas l'inventeur de » cette manière d'écrire. Homère a écrit la guerre des gre» nouilles et des rats; Virgile s'est exercé sur le moucheron » et Ovide sur la noix; Policrate a fait l'éloge bouffon de » Busiris, ce tyran d'Egypte; Isocrate le réfuta; Glaucon a » loué l'injustice; Favorin a loué Thersite et la fièvre » quarte; Sinésius, les têtes chauves; Lucien, la mouche » parasite; Sénèque a badiné sur l'apothéose de l'empereur » Claude; Lucien et Apulée sur l'âne; et un je ne sais qui, » sur le testament d'un cochon : saint Jérome en parle. — » J'ai eu plus en vue de divertir que de mordre. — Celui » qui déclame généralement contre toutes les différentes » conditions de la vie et de la société fait bien voir qu'il » n'en veut pas aux hommes, mais à leurs défauts. »

L'Eloge de la folie est écrit en latin et forme un petit volume. Son succès fut si grand que, du vivant même d'Erasme, on en imprima jusqu'à dix éditions. Toute l'Europe lettrée s'émut de cette publication : semblable mouvement eut lieu au dernier siècle, dans l'enceinte de Paris, lorsque l'on apprit que le grave auteur de l'*Esprit des lois*, M. le président de Montesquieu, était l'auteur des *Lettres persanes*

Le plan de la satire d'Erasme est très simple : la *folie* monte en chaire; elle fait son propre éloge et celui de ses dames d'honneur et suivantes, savoir : « *L'amour-propre*, » cette belle au sourcil arrogant et élevé; la *flatterie*, qui a la » complaisance peinte dans les yeux, et qui frappe les mains; » l'*oubli*, charmante demi-endormie; la *haine du travail*, » appuyée sur ses coudes et les doigts entrelacés; la *vo-* » *lupté*, enchaînée de roses et toute parfumée; etc., etc. — Après cet exorde, la *folie* entreprend la critique de la sagesse, trace des portraits grotesques de tous les états, de toutes les conditions de la vie : moines, femmes, papes, rois, philosophes, pédans, marchands, artistes, mendians, elle n'épargne personne.

Pour donner une idée du genre de l'esprit critique d'Erasme, nous citerons le passage où la *folie* veut démontrer l'*inutilité des philosophes*.

« On fait sonner bien haut cette sentence de Platon : « les » républiques seraient heureuses si les philosophes gouver- » naient, ou si les princes étaient philosophes. » Tout au » contraire, consultez les historiens : et sûrement vous trou- » verez qu'il n'y a point eu de princes plus contagieux à la » république que ceux qui ont aimé la philosophie et les bel- » les-lettres. Mettons les deux Catons à la tête des principaux » d'un gouvernement : l'un trouble la tranquillité de Rome » par de folles et dangereuses démonstrations ; l'autre, pour » vouloir défendre trop sagement les intérêts de la républi- » que, renverse de fond en comble la liberté du peuple ro- » main... Tels furent aussi les Brutus, Cassius, les Gracchus, » sans oublier le bon Cicéron, qui, tout bien intentionné qu'il » était, n'a pas fait moins de mal à la république des Romains » que Demosthènes à celle des Athéniens? Marc-Antoine était, » il est vrai, bon empereur, mais ses sujets le haïssaient pré- » cisément par le seul endroit de sa philosophie; et, en laissant » Commode, son fils, pour successeur, il a causé plus de mal » à l'empire que son administration ne lui avait été avanta- » geuse. Cette espèce de gens, qui s'adonnent à l'étude de » la sagesse, sont ordinairement très malheureux en tout, » mais principalement dans leurs enfans : je m'imagine que » cela vient d'une précaution de la nature qui empêche que » cette peste de sagesse ne se propage trop chez les mortels. » Le fils de Cicéron dégénéra, et le sage Socrate eut des en- » fans qui tenaient plus de la mère que du père, c'est-à- » dire, comme quelqu'un l'a interprété joliment, qui étaient » fous. — Encore on aurait patience, si ces philosophes n'é- » taient incapables que des emplois publics, mais ils ne va- » lent pas mieux pour les devoirs de la vie. Invitez un sage » à un repas : ou il gardera un morne silence; ou il interro- » gera sans cesse la compagnie par ses frivoles et importunes » questions; prenez-le pour danser, il s'en acquittera avec » toute l'agilité d'un chameau ; traînez-le aux jeux publics, » sa seule mine empêchera le divertissement du peuple, et » le vénérable Caton, refusant constamment de mettre bas » sa gravité, sera forcé de quitter la place; entre-t-il quel- » que part où la conversation soit animée, tout le monde se » tait comme si on voyait entrer le loup. Faut-il acheter, ven- » dre, passer un contrat, enfin s'agit-il de quelque action » nécessaire au dehors, dans le cours de la vie, vous le » prendrez plutôt pour une souche que pour un homme : » aussi, ce philosophe n'est bon en rien, ni pour soi, ni pour » son pays, ni pour les siens. Etant tout neuf dans l'usage » commun, étant directement opposé aux opinions et aux » coutumes du vulgaire, il ne se peut pas, sans doute, que » cette grande différence de sentimens et de manières ne » lui attire une haine universelle. — Tout ce qui se fait chez » les hommes est plein de folie. Si une seule tête veut arrê- » ter se torrent, qu'elle s'enfonce dans un désert comme » Timon, et qu'elle y jouisse tout à son aise de sa sagesse. »

Il est impossible de reproduire dans une traduction le style fin et élégamment érudit d'Erasme; mais on peut assez juger du fond et de la forme de sa satire pour lui donner le rang qui lui appartient parmi les moralistes. La grande renommée de l'*Eloge de la Folie* doit surtout s'expliquer par la célébrité sérieuse du nom d'Erasme : il avait parcouru toutes les principales villes de l'Europe, Louvain, Turin, Bologne, Rome, Paris, Londres, Bâle; il avait professé dans les plus illustres universités, et il s'était fait admirer partout comme l'un des hommes les plus savans et les plus universels de l'époque; ses titres de docteur en théologie et de chanoine régulier de saint Augustin, sa profonde érudition dans les langues hebraïque, grecque et latine; ses tentatives plus audacieuses que philosophiques pour concilier l'orthodoxie catholique et la réforme; ses habiles mais inutiles discussions à l'occasion des attaques dirigées à la fois contre lui par une partie du clergé romain et par les disciples de Luther dont il avait été l'ami; sa faveur près des papes Léon X, Adrien VI, Clément VII, Paul III, près de l'empereur Charles V, de François I[er] et Henri VIII; tout le côté grave et solennel de sa vie contrastait trop avec le titre et le ton de sa *satire* pour ne pas exciter le plus haut intérêt. (V. sur la vie d'Erasme, 1835, p. 11.) Ce n'est point toutefois un ouvrage du premier ordre; si par plusieurs qualités on peut le classer entre Théophraste et La Bruyère, il faut reconnaître qu'il est infiniment au-dessous des variétés morales de Plutarque et des essais de Montaigne : c'est un jeu d'esprit, une boutade éloquente de savant, où l'on trouve force péchés de déclamation trop vague et trop générale. L'observation manque le plus souvent de finesse; et l'étude de l'esprit ainsi que des mœurs du temps ne semble pas suffisamment approfondie; avec la volonté de critiquer les professions qui étaient particulières au siècle, il eût été nécessaire en effet d'être plus particulier dans l'analyse des vices et des ridicules, et de savoir varier de langage suivant la variété des types et des costumes. En outre, la forme est d'un caractère peu sincère. la moralité est obscure; sous ce masque de folie, qui couvre la bouche de l'auteur, on ne peut distinguer toujours parfaitement ce qui est morsure, ce qui est grimace, ce qui est innocente malice d'esprit : nous aimons mieux la belle indignation de Juvénal, ou la bonne foi de Montaigne et de La Bruyère.

Holbein, ami d'Erasme, a composé pour l'*Eloge de la Folie* une suite de dessins que l'on a gravés, et qui sont reproduits dans certaines éditions. En général ces dessins sont d'une froide naïveté, peut-être parce que les graveurs les ont mal traduits, peut-être parce que le sévère crayon d'Holbein était trop inflexible pour descendre à la caricature, ou bien encore parce que le sujet lui-même était peu propre à exciter sa verve.

Aujourd'hui l'*Eloge de la Folie* est avec les *Colloques* ce que l'on a le moins oublié des œuvres d'Erasme. Ses adages, ses lettres, ses apophthegmes, ses œuvres de théologie et de rhétorique ne sont lus que de très peu de personnes.

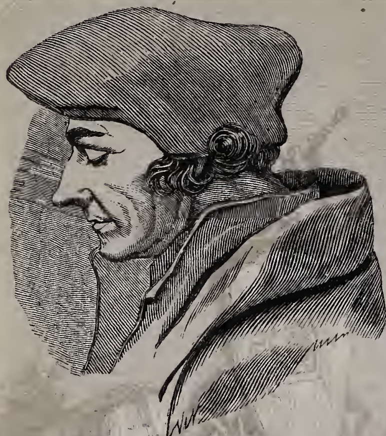
Une déclamation spirituelle, écrite à cheval, est donc aujourd'hui pour la renommée d'Erasme comme la banderole du mât d'un vaisseau englouti qui surnage et appelle un souvenir.

Il y a d'autres signes commémoratifs sur le rivage.

Si vous allez en Hollande, on vous montrera sur la Grande-Place de Rotterdam une statue en bronze d'Erasme et sur le frontispice d'une maison l'avis que c'est là qu'il est né en 1467.

Si vous visitez la Suisse, on vous montrera dans le cabinet de Bâle l'anneau, le cachet, l'épée, le couteau, le testa-

ment autographe d'Erasme et son portrait peint par Holbein, avec une inscription de Théodore de Bèze.



(Portrait d'Erasme, par Holbein.)

Si vous entrez au Musée du Louvre, vous verrez dans l'école hollandaise et flamande un autre portrait d'Erasme, par Holbein, qui a servi de modèle à notre gravure.

OEUVRES DE VILLAMENA.

« Ecco da pesar qui uno amico nostro,
» Che allegro vien con la sembianza altera;
» Ecco del soldatin' l'effigie vera,
» Con la sua tinta fina e con l'inchiostro. »

Regardez bien : voici un de nos amis,
Qui s'avance joyeux et d'un air dégagé;
Voici le vrai portrait du vieux soldat,
Avec ses couleurs fines et sa bonne encre !

Cette gravure de Villamena, habile graveur et dessinateur du XVIIe siècle, fait partie d'une série de portraits des personnages qui, du temps de l'artiste, s'étaient rendus populaires dans la ville de Rome par la singularité de leur costume ou de leurs mœurs.

Une de ces gravures offre le type de notre Soldat laboureur, et elle se lie évidemment, dans la pensée de l'artiste, à celle que nous reproduisons ici. Peut-être Villamena voulut-il, dans ces deux dessins de caractère, faire la satire d'une époque où le génie militaire de l'Italie se trouvait étouffé par les dispositions pacifiques des souverains, et surtout par le mouvement littéraire (1600-1650).

Nous avons vu, dans les premières années de la restauration, un tableau qui, reproduit par la gravure et la lithographie, a dû une grande vogue aux souvenirs de l'empire.

Le soldat marchand d'encre nous parait avoir été destiné par Villamena à servir de pendant au Soldat laboureur. Ce dernier, appuyé sur sa bêche, et plongé dans une rêverie profonde, semble ne plus vivre que dans ses souvenirs; sa figure est grave et d'un beau caractère. Mais son joyeux compagnon n'est pas de ceux qui prennent au sérieux la vie et les changemens politiques. Il ne s'est pas exilé loin des villes; il n'a pas préféré à la vie nonchalante de Rome et aux vins exquis du Latium le défrichement laborieux et les vendanges incertaines du champ d'asile; transfuge de la guerre, que détrônait la presse, il a passé sous les drapeaux de la nouvelle reine, et comprenant qu'au lieu de sang l'encre va couler à grands flots, il s'est chargé d'un tonneau rempli du précieux liquide, il s'est pourvu de la mesure et de l'entonnoir, et le voici qui, le poing sur la hanche, marche au pas en riant de son nouveau métier. Nous ne croyons pas prêter à l'auteur de notre gravure une intention qu'il n'ait point eue, et notre interprétation s'appuie sur la portée satirique de plusieurs de ses ouvrages, tels que la spirituelle gravure des *Gourmeurs*. Cette dernière gravure de Villamena représente le roi Henri IV couvert de haillons qui font allusion à sa pauvreté notoire, et entouré des principaux personnages de la Ligue et de quelques souverains étrangers. Les uns, qui l'attaquent à coups de pierres, sont tenus en respect par ses poings vigoureux, et quelques autres attendent, d'un air moqueur, l'issue encore incertaine de la lutte. Chaque tête est un portrait dans cette composition, qui offre un genre de caricature bien supérieur à celui dont le comique ne consiste que dans l'exagération des traits.

Villamena naquit à Assise vers le milieu du XVIe siècle. La *Biographie universelle*, par une erreur manifeste, fait naître en 1588 cet artiste, dont les principaux ouvrages sont datés de 1600, 1601, etc. Villamena étudia le dessin sous Augustin Carrache; il se distingua de bonne heure, moins par la couleur et le fini de ses ouvrages que par le naturel de son dessin et la facilité de sa main. Parmi un grand nombre de gravures médiocres que l'état misérable de sa fortune le contraignit d'exécuter trop rapidement, on en remarque



(Le Soldat marchand d'encre, par Villamena.)

plusieurs dont le mérite est incontestable. De ce nombre est une descente de croix d'après Baroccio, qui reproduit d'une manière merveilleuse le caractère des têtes, le dessin, et jusqu'à la couleur de ce maître.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

LE ROI BLANC.



(Gravure imitée de la 38e planche du Weiss Kunig.)

Planche 38e *de l'ouvrage intitulé* LE ROI BLANC, *ou* RÉCIT DES EXPLOITS DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN Ier, *rédigé par Marx Treitzsaurwein, son secrétaire : — Comme quoi le jeune Roi Blanc (ou Sage*, Weiss Kunig) *apprend à combattre à pied avec les armes du cavalier.*

« Aussitôt que le jeune Roi Blanc se fut montré habile à » combattre sans vêtemens et sans armes, il apprit à faire » les armes à pied comme à cheval avec un bouclier de » hussard, une lance, un sabre, une masse d'armes et un » javelot. Il s'y appliqua avec beaucoup d'assiduité, et devint » bientôt maître dans cet art; il imagina même dans ce genre » de combat quelques nouveaux coups, dont il se servit sou» vent ensuite de manière à causer beaucoup d'étonnement » aux maîtres d'armes les plus habiles et aux chevaliers cé» lèbres qui combattaient avec lui soit sérieusement soit par » divertissement. »

Le livre étrange auquel nous avons emprunté la gravure et les lignes qui précèdent a été commencé en 1512, par l'empereur Maximilien lui-même, et terminé d'après son ordre, en 1514, par Marx Treitzsaurwein, l'un de ses secrétaires. L'ouvrage entier est resté inédit pendant près de trois siècles. Georges-Christophe von Schallenberg avait découvert, le premier, pendant son séjour à Vienne (1631), quelques unes des gravures sur bois du *Weiss Kunig*, avec une note autographe de Maximilien; il entreprit de les publier en les complétant; mais il mourut laissant son travail inachevé. Plus tard on découvrit d'autres planches à Graez en Styrie, et on les porta à la bibliothèque impériale de Vienne, où était déjà le manuscrit de Treitzsaurwein. Enfin on publia en 1775 le texte avec les gravures sur bois dont les planches avaient été rassemblées à grand' peine au nombre de 237. La bibliothèque impériale de Vienne possède de plus treize gravures dont les planches n'ont pas été retrouvées.

L'objet du livre est l'histoire de la naissance, de l'éducation et des actions de Maximilien; on le suit pas à pas depuis son enfance jusqu'à son âge mûr. Le mot *Weiss* veut dire à la fois Blanc et Sage, et l'on peut supposer que l'intention de l'empereur a été d'équivoquer; car, dans le cours de l'histoire, il est souvent question d'un roi Bleu (*Plab*), qui serait, suivant les commentateurs, notre roi Louis XI, et d'un roi Vert (*Gruen*), qui serait le roi de Hongrie Mathias Corvinus.

Ce n'est pas, au reste, le seul ouvrage singulier produit par Maximilien ou à son sujet; les esprits curieux devront surtout rechercher ceux dont voici les titres :

Les Dangers et partie de l'histoire du célèbre chevalier Theurdanuck, poëme, orné de gravures sur bois et composé sur des notes de Maximilien par Melchior Pfintzing, son secrétaire;

Soixante-dix gravures sur bois représentant les figures en pied des personnages de la *Généalogie de l'empereur Maximilien :*

Le Triomphe de l'empereur Maximilien, ou Histoire de ses guerres, carrousels, fêtes, etc.;

Les Images des saints et saintes de la famille de Maximilien (119 ou 122 gravures sur bois).

Hans Burgkmair, né à Augsbourg en 1474, est l'auteur du plus grand nombre des gravures sur bois qui ornent ces ouvrages. Les quatre-vingt-douze plus belles *illustrations*

du *Weiss Kunig* portent sa marque. Albert Durer a fourni beaucoup de dessins et probablement aussi des gravures.

La bizarrerie de Maximilien se manifeste dans ces ouvrages comme dans les actions de sa vie. Le style et les mœurs en sont héroïques, ou si l'on veut chevaleresques, dans un temps qui n'a plus rien de l'antiquité et qui se sépare déjà du moyen âge. Maximilien a vu naître la Réforme : il ne l'a pas comprise. Sa première jeunesse se passa toute en exercices militaires, en tournois, en aventures. Elu roi des Romains à l'âge de dix-huit ans (1477), il se livra à la guerre avec ardeur; mais, plus heureux dans les combats singuliers que dans les batailles, il ajouta peu de gloire à celle d'avoir d'abord triomphé de Louis XI. S'il a agrandi sa puissance jusqu'à mériter le nom d'un second Rodolphe d'Hasbourg, ce fut moins par ses victoires que par ses mariages, qui lui apportèrent pour dots les couronnes d'Espagne, de Hongrie et de Bohême.

Il avait une noble part de courage personnel, un esprit ingénieux, varié, les goûts somptueux et magnifiques : mais il manquait de la véritable grandeur.

On raconte que, présidant sa première diète à Worms en 1495, il apprit qu'un célèbre chevalier français, Claude de Batre, avait jeté à toute la chevalerie allemande un défi qui était resté sans réponse. Au jour fixé pour le combat, il se revêt d'armes inconnues, entre dans la lice visière baissée, est renversé, se relève, terrasse Claude de Batre, et, vainqueur, découvre aux spectateurs stupéfaits son visage d'empereur-roi. Durant ses guerres contre la France, et dans la Gueldre, il se plaisait souvent à envoyer lui-même des défis aux chevaliers des camps ennemis.

Il a perfectionné l'artillerie; il a composé un Traité sur la cuisine. Il a donné à son peuple des fêtes si belles et si dispendieuses, que son peuple se souleva contre lui, faillit le jeter hors l'Empire, et ne s'apaisa qu'après avoir attaché à son nom d'empereur le sobriquet de *Sans-Argent*.

Il y aurait un petit volume à écrire sur ses originalités. Pendant les quatre dernières années de sa vie, il se faisait suivre partout dans ses voyages d'un grand coffre de bois dont lui seul avait la clef. Dans ce coffre il tenait enfermés un cercueil, un suaire, des tentures funèbres, des clous, un marteau, une croix. Etant un jour malade dans la Haute-Autriche, à Wells, il s'aperçut qu'il avait trop mangé de melon à son dîner, et il annonça à ses courtisans qu'il allait mourir. Il se coucha, fit son testament, et ordonna à ses médecins, dès qu'ils le verraient mort, de lui couper les cheveux, de lui arracher les dents, de les broyer et de les réduire en poudre; d'entourer son corps d'un sac de chaux vive, et de l'ensevelir dans le cercueil que contenait le coffre; enfin de le conduire à Neustadt pour y être inhumé sous l'autel de la cathédrale. Ces ordres furent exécutés; mais Ferdinand Ier a depuis fait transporter le cercueil à Inspruck, et a érigé à Maximilien un superbe mausolée.

LES TROIS MORTS ET LES TROIS VIVANS,

MORALITÉ INÉDITE.

On sait que la *danse macabre*, ou danse des morts, si célèbre chez nos aïeux comme enseignement sur la fragilité de la vie, ne commença à être réalisée sous la forme de spectacle, ou de peinture, que vers la fin du XIVe siècle. La plus ancienne est celle de Mindin en Westphalie, exécutée en 1383; celle du cimetière des Innocens est de 1424, et une autre postérieure, que l'on voyait dans le cloître des dominicains à Bâle, a été attribuée à Holbein; mais avant d'en arriver ainsi à une exhibition publique, cette idée avait déjà eu son cours dans le chœur des cathédrales, où nous la voyons se produire au IXe siècle comme danse hiératique, c'est-à-dire exécutée par les prêtres eux-mêmes, dans le chœur de l'église, devant l'autel, à certains jours de l'année. Bientôt désertant l'enceinte trop étroite du jubé, elle passa dans la nef, et s'étendit dans les cimetières. Nous l'y rencontrons durant le Xe siècle aux funérailles des abbés et des abbesses. Je ne doute pas également que cette idée (avant que les grandes épidémies qui désolèrent l'Europe, en 1348 et en 1373, l'eussent matérialisée, en la faisant surgir publiquement comme représentation mimique et ostensible, comme moniteur salutaire de la mort pour les chrétiens); je ne doute pas, dis-je, que le spectacle d'hommes morts, apparaissant à des vivans dans des cimetières pour les pérorer et les convertir, n'ait vivement préoccupé les imaginations de ces temps reculés. Ce dut être surtout à l'époque où la grande terreur de l'an mille, causée par la croyance de la fin du monde, vint tourmenter la vieille société de nos pères (croyance dont on s'est plus tard pourtant exagéré les effets) que l'idée dont nous parlons dut s'offrir à l'esprit des écrivains; c'est aussi ce qui est arrivé. Nous ne la retrouvons guère dans les monumens de l'époque contemporaine, parce qu'il ne nous reste de ce siècle qu'un fort petit nombre de monumens; mais, à une date postérieure, il y a peu d'idées que nous voyions aussi fréquemment mises en œuvre dans nos anciennes poésies. Selon nous, c'était là le premier marche-pied de la *danse macabre* : la *moralité* a été l'embryon du *spectacle*. (Voyez 1834, p. 165.)

Le dit *des trois morts et des trois vivans*, dont nous donnons ici l'imitation, est tiré du manuscrit 2736 de la Bibliothèque du Roi, qui en contient à lui seul trois éditions différentes. On le retrouve dans une infinité d'autres recueils du même genre, entre autres dans les magnifiques Heures du duc d'Anjou, et presque partout cette pièce est accompagnée d'une miniature représentant les trois morts parlant aux trois vivans : ces derniers, en leur qualité de gentilshommes, sont richement vêtus, et portent un faucon sur le poing, ce qui était alors l'attribut distinctif de la noblesse. Ce fabliau, avant nous, n'avait jamais été traduit ni analysé : le texte original est également à imprimer. En voici pour ainsi dire le mot-à-mot.

« Ici commence le *dit* des trois morts et des trois vivans, composé par maître Nicholes de Marginal.

» Il y eut jadis trois damoiseaux, qui n'ont jamais rencontré leurs pareils. Vous auriez beau chercher que vous n'y réussiriez pas; car à eux trois ils croyoient valoir tout le monde, et cela grâce à l'orgueil dont ils ne se faisoient pas faute. Ainsi que l'histoire le raconte, ils descendoient de ducs, de rois, de comtes, enfin de gens de haut parage; mais ils s'inquiétoient peu de faire quelque chose qui pût leur être profitable à eux-mêmes ou aux autres. Heureusement Dieu, qui vouloit les convertir, les réunit pour leur donner un spectacle qui pût les châtier et leur devenir utile. Vous à qui je parle, vous trouverez grand profit à en entendre le récit.

» Voici donc ce qu'ils virent :

» Un jour qu'ils étoient tous trois ensemble, ils aperçurent trois hommes dont la vie étoit partie, et qui étoient si décharnés que jamais un être né de la chair ne rencontra de monstres plus laids ni plus hideux; de sorte que chacun d'eux se prit à trembler ainsi qu'une feuille de bouleau.

» Quant ils aperçurent ces figures si laides, ils s'écrièrent : — « Dieu, qui nous créas selon ton vouloir, fais-nous connoître ta volonté; car nous ne savons comment agir, ni si » nous n'entrerons pas dans quelque ordre religieux pour » nous sauver. » Cela fait chacun d'eux prit la parole à son tour, et dit ce que vous allez entendre.

» LE PREMIER VIVANT, à l'un de ses compagnons. Beau camarade, avance! Tiens, vois! comme ce mort est affreusement rongé des vers! ils lui ont dévoré le visage. Dieu! qu'il est mal façonné! il est pourri de tous ses membres. Je tremble en le regardant; c'est le premier que je vois. Pourtant il a été comme nous, et à la fin nous lui ressemblerons. Il n'y a aucun château-fort, ni tours, ni portes épaisses qui

puissent nous garantir de cela *; mais celui qui aura aimé Dieu verra arriver cet instant sans crainte, surtout s'il a employé tout son temps en bonnes œuvres. C'est ce à quoi je me veux mettre maintenant.

» Le second vivant. Je ne veux plus attendre désormais; j'ai trop long-temps hésité à tendre la corde de mon arc vers le bien; et le diable a préparé ses filets pour saisir mon âme. Il me convient donc de me livrer aux bonnes œuvres, et de suivre tellement la bonne route, que je n'aie à redouter aucun mal. Camarade, sais-tu ce qui m'a changé ainsi; c'est la grande peur que j'ai de ces morts que je vois là, car, en vérité, ils sont trop blêmes et trop hideux. Celui-là est sot qui se livre à la folie, et je t'engage à ne pas faire de même. Laisse la folie et prends de la gravité; quitte l'orgueil pour un humble maintien.

» Le troisième vivant. J'ai dessein de ne plus mener une vie aussi folle que je l'ai fait en toute saison depuis long-temps, et cela n'est pas une grande merveille; car je suis très effrayé de ces trois morts sur lesquels le trépas a exercé de si cruels ravages. Je les vois dans un tel état que jamais, quels que soient les jeux et les ris et le son des instrumens, je n'aurai le cœur joyeux; car je sais qu'eux aussi ont eu forme humaine. C'est ce qui m'engage à réformer promptement ma vie, afin que Dieu ne me jette pas avec les damnés en enfer. Voilà pourquoi je prie Dieu qu'il m'empêche de succomber.

» Le premier mort. Bel ami, vous pouvez prendre exemple sur moi. Sachez d'ailleurs que si vous voulez mériter l'amour du fils de Marie, auquel le sage donne son âme, il faut que vous souffriez des peines et des tourmens. Pour peu qu'on reste sur la terre, il est bon de faire son devoir, afin d'esquiver les tourmens de l'enfer. Celui-là est sage qui tâche d'éviter ce malheur. Plaise à Dieu, seigneur, que vous écoutiez mon avis, car vous savez bien que vous mourrez. Ne prenez donc pas les morts en haine; si vous me voyez laid et défait, c'est la mort qui m'a rendu ainsi.

» Le second mort. Beaux seigneurs! il y a près d'un an et demi que je suis mort, moi qui avait coutume de dire: —Fuis, mort; fuis, que je ne te voie pas devant moi! Allons, laisse-moi le chemin libre; — car j'espérois être en sûreté contre elle, je vous jure; mais ce fut quand je me crus le plus certain de résister que je la vis venir. N'ayez donc pas trop confiance en votre existence, et ne faites pas trop de fond en elle; car ce seroit, je vous assure, une folie bien grande, et qui certes tourneroit à votre désavantage. Voyez comme je suis arrangé, et comme mon corps montre les os! cependant je fus beau et joli. Seigneurs, toute sotte attente est trompeuse, et il ne faut pas s'y livrer.

» Le troisième mort. Si je me suis laissé aller à la débauche, Dieu, qui tire vengeance de tout, a bien su tirer justice de moi. Que chacun de vous y prenne garde, et se garantisse du péché. Celui qui fait de bonnes œuvres est bien avisé. Prenez exemple sur nous trois: le premier de mes compagnons que vous voyez là a été évêque, le second a porté le nom de comte, et moi je fus un roi puissant. Or le diable nous a attirés en enfer, et nous y a maltraités, par suite du péché qui nous a conduits en ce lieu; mais le sage donne son âme à Dieu. Seigneurs, mettez-vous bien avec Dieu, cela vaut tout l'avoir du monde.

» Quand chacun des trois morts eut parlé, ce dont les vivans furent si effrayés qu'ils ressembloient à des damnés qu'attend le démon, ils disparurent, laissant les trois compagnons blêmes, pâles, décolorés. Au bout de quelque temps ces derniers se dirent: « Tâchons de ne pas manquer à faire » de bonnes œuvres pour que Dieu nous ouvre la porte du » glorieux royaume où il siége avec ceux qu'il aime. Celui » qui n'est pas son serviteur est son ennemi. Donc honorons-» le, car celui qui n'agit pas de la sorte encourt sa colère, » ainsi que cela est écrit en beaucoup de livres. Servons-le » jusqu'à la mort, et tâchons que cette terrible déesse ne » nous surprenne pas en état de péché. »

« Ces trois jeunes hommes terminèrent leur vie en servant Dieu; c'est pourquoi ils vivront sans fin. Prions notre Dame, qui guérit les cœurs, que lorsque nous serons près de mourir elle nous fasse entrer en grâce auprès de son cher fils, de façon que nous puissions gagner la gloire éternelle. »

« Ici finit le *dit* des trois morts et des trois vivans, composé par maître Nicholes de Marginal. »

* N'est-ce pas ici la fameuse pensée de Malherbe :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas les rois.

SCULPTURES DU PARTHÉNON.

(Voy. 1833, p. 27, et 1834, p. 189.)

La décoration extérieure du Parthénon confiée à la direction de Phidias, qui en exécuta lui-même une grande partie, consistait en trois grands ensembles de sculpture: *les frontons*, *la frise extérieure*, et *la frise de la cella*.

Les deux frontons représentaient, d'après le témoignage de Pausanias, l'un, la naissance de Pallas Athénée, l'autre, sa victoire sur Neptune dans la dispute qui s'éleva entre ces dieux sur le droit que chacun prétendait avoir de donner un nom à la ville d'Athènes.

La frise extérieure était ornée de 92 métopes sculptées en haut-relief, qui, placées entre les triglyphes, déroulaient au peuple athénien, par sa propre histoire, tous les bienfaits de la déesse. Il la voyait conduisant son peuple par la main depuis les temps de la barbarie, antérieurs à la consécration des mariages et figurés par les luttes des Lapithes avec les centaures pour la possession des femmes, jusqu'à la bataille de Marathon, emblème du triomphe de la civilisation dont Athènes était l'instrument dans les mains de Minerve. Cette grande pensée en jaillissait, tantôt par la représentation de faits purement historiques, tantôt par celle des mythes les plus importans du système. La victoire de Marathon occupait, en raison de son importance, toute la partie occidentale de la frise. — Toutes les figures de ces métopes avaient quatre pieds de hauteur.

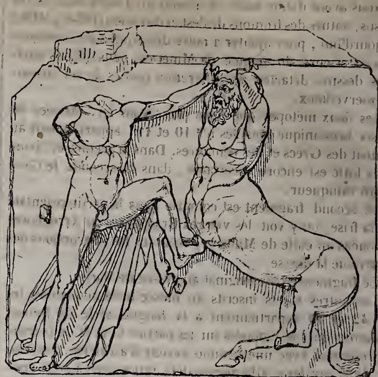
Telle était la seconde partie de la décoration extérieure du Parthénon. La troisième complétait l'œuvre.

Avant d'entrer dans le temple de la divinité protectrice d'Athènes, il fallait que le peuple pénétré de sa grandeur, instruit de ses bienfaits, apprît à lui en rendre grâces; les cérémonies du culte qu'elle avait accepté devaient encore être figurées aux yeux du peuple qui les devait accomplir.

Ce but qui semble avoir guidé l'artiste, était rempli par les magnifiques sculptures dont se composait *la frise de la cella*. Le peuple y trouvait sa propre image dans la procession quinquennale des grandes Panathénées; cette solennité et toutes les cérémonies qui s'y rattachaient y étaient représentées par une suite non interrompue de figures hautes de 3 pieds 4 pouces et sculptées en bas-relief. Au milieu de la partie occidentale de la frise, le cortége se divisait en deux files parallèles qui, embrassant la cella comme un bandeau, se dirigeaient toutes deux vers la façade orientale. Dans cette partie, au-dessus de la porte principale, la frise se terminait par des figures d'une plus grande dimension, représentant les divinités de l'Attique.

Chacun sait comment cette foule vivante des dieux, des héros et des citoyens de l'Attique, dernière richesse d'un peuple déchu et opprimé, a été enlevée au climat qui la protégeait.

Nous avons expliqué, dans un de nos premiers articles par quelle circonstance la partie de ces sculptures qui a échappé au bombardement d'Athènes par les Vénitiens en 1688, fait aujourd'hui le plus bel ornement du musée britannique.

Frise extérieure du Parthénon. — Métopes.



Est de la frise. — Arréphores et prêtres de Minerve.




Nord de la frise. — Procession équestre.

Nous avons donné aussi les dessins du Thésée et du fleuve Ilissus, statues des frontons de l'est et de l'ouest (1834, p. 189.) Aujourd'hui, pour ajouter à notre description de la décoration extérieure du temple de Minerve, nous offrons quelques dessins détachés des différentes parties de cet ensemble merveilleux.

Les deux métopes que nous présentons ici, classées au musée britannique sous les nos 10 et 11, appartiennent au combat des Grecs et des centaures. Dans la première, l'issue de la lutte est encore incertaine, dans la seconde le Grec paraît vainqueur.

Le second fragment est compris dans la partie orientale de la frise, on y voit les vierges Ersèphores ou Arréphores dévouées au culte de Minerve, recevant les instructions des prêtres de la déesse.

Ce fragment existe original au musée de Paris.

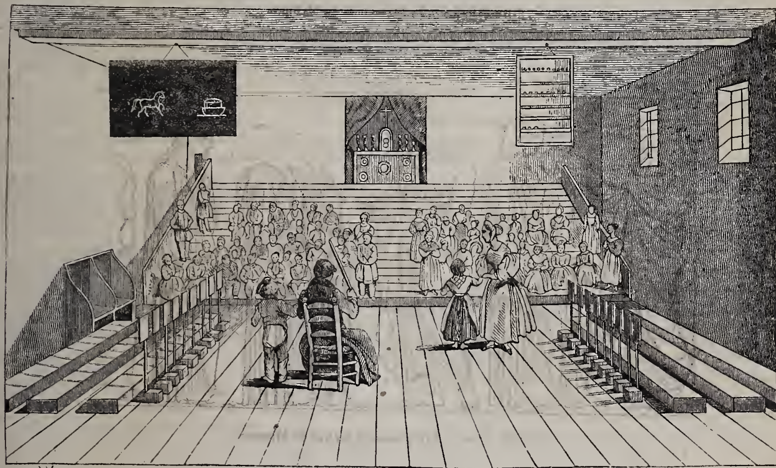
Les autres sujets inscrits au musée britannique sous les nos 42 et 39 appartiennent à la longue série de figures équestres qui, développées sur les parties O et N de la frise, représentent avec une grande variété d'attitudes, l'ensemble de la cavalerie athénienne déjà renommée à cette époque, et sur laquelle Périclès fondait l'espoir des plus grands succès dans la guerre qu'il préparait au Péloponnèse. La variété des costumes répond à la variété des attitudes. Quelques cavaliers portent la tunique et la chlamyde, plusieurs n'ont que cette dernière partie de l'habillement; à d'autres, on voit une cuirasse; d'autres enfin sont entièrement nus. La tête des cavaliers, le plus souvent découverte, est ornée çà et là d'un casque ou du chapeau thessalien.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

SALLE D'ASILE POUR LES ENFANS DE DEUX A SEPT ANS.

(Voy. Ecole d'enseignement mutuel, 1834, p. 45 et 46.)

Ces mots, *sallé d'asile*, sont assez impropres, en ce qu'ils ne semblent désigner qu'un lieu de refuge, où l'on donnerait un abri purement matériel aux enfans des classes pauvres; mais ces institutions mériteraient surtout le titre d'*écoles primaires;* car elles forment réellement le *premier* degré d'instruction et promettent l'application d'un système entier.



(Salle d'asile d'Augers.)

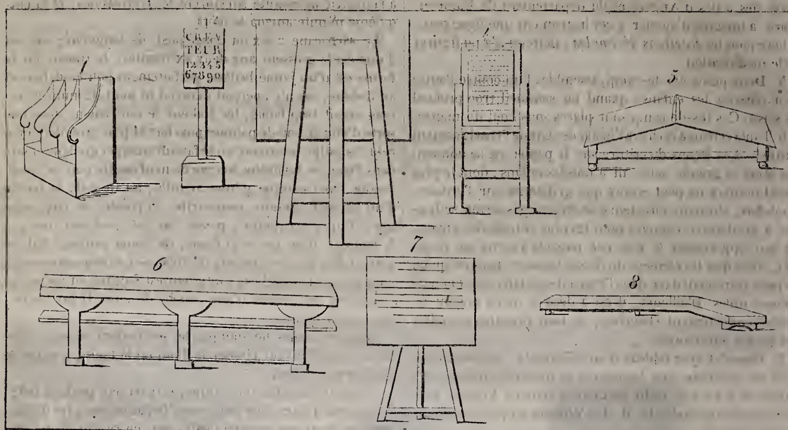
Là, pendant toute la journée, sont reçus les enfans des deux sexes, soumis à la même instruction et à la même direction morale, sauf de légères différences qui préparent de loin leur destination respective, mais en conservant toujours le fond commun d'idées et de sentimens qui doit former le lien des deux moitiés de l'espèce humaine. Ils sont réunis, mais non confondus, et sont toujours sous l'œil du maître.

Le régime physique et les exercices corporels sont calculés tout à la fois, pour assurer la santé des élèves, pour contribuer au développement de leurs forces, et enfin, chose bien précieuse, pour servir de stimulant et de contre-poids à leurs petites études, qui pourraient si facilement devenir fatigantes pour des êtres aussi faibles, si l'on ne savait les tempérer de variétés, et même de diversions de plusieurs genres.

Sous le rapport intellectuel, on s'attache surtout à former le jugement des élèves. Mais déjà on les initie à une foule de connaissances à la portée de leur âge, en même temps qu'on rectifie avec soin les idées fausses qu'ils ont nécessairement acquises dans leur cercle habituel. Puis, aussitôt que leurs mains peuvent s'exercer avec quelque assurance, on leur apprend l'écriture, le calcul écrit, et les premiers élémens du dessin linéaire. La musique même entre essentiellement dans l'instruction des salles d'asile, comme moyen éminent d'attrait, d'ordre et d'harmonie morale.

La formation du cœur est encore ici soumise à des principes tout différens de ceux qui ont été donnés jusqu'à présent dans les écoles, et qui reposaient principalement sur le règne d'une autorité sèche et inflexible. Ici tout est douceur et bonté; la plupart des fondateurs de salles d'asile ont senti que c'était le seul moyen d'obtenir un véritable empire sur les enfans, et que, d'ailleurs, il ne peut exister de véritable moralisation sans un profond sentiment de bienveillance générale. Dans les asiles les plus perfectionnés, on n'inflige aucune punition proprement dite. Un mot de reproche, un éloignement momentané de leurs camarades, une privation du travail commun, sont les seules peines toujours simplement morales, que les enfans aient à subir; et l'on fait en sorte qu'ils se pénètrent bien de cette idée, que le chagrin qu'ils éprouvent n'est qu'une conséquence de

leurs propres actions, sans que jamais le maître puisse être soupçonné d'en être l'agent arbitraire et offensif. Les mêmes principes s'appliquent aux récompenses. On a banni soigneusement celles qui ne font qu'exciter l'envie, la vanité, et l'esprit de domination ou de cupidité. Le contentement de soi, le bonheur d'apprendre, celui non moins grand de plaire à un maître qui sait se faire aimer, tels sont, à peu d'exceptions près, les seuls mobiles d'émulation de ce nou-



(Mobilier d'une salle d'asile.)

veau genre d'écoles, si différentes encore de beaucoup d'autres sous ce rapport si important.

Aux traits principaux que nous venons de tracer, on voit de suite les avantages immenses qui doivent résulter des salles d'asile.

Ainsi, quant au bienfait matériel, les parens ne seront plus obligés de renoncer à une partie du fruit de leur travail pour garder leurs enfans, ni réduits à les abandonner sur la voie publique; d'un autre côté, les enfans seront mieux soignés, et surtout plus rationnellement, que dans les maisons particulières les mieux tenues, même chez les personnes riches.

Sous le rapport moral, on soustrait d'abord ces pauvres enfans à l'influence fatale des mauvais exemples qui pourraient s'offrir à eux, parmi leurs camarades, et quelquefois même dans leurs familles; ensuite on les forme directement à toutes les habitudes d'ordre, et aux sentimens de tous leurs devoirs. On prépare ainsi des générations vertueuses; et, par cet acte éminent de bienfaisance envers les malheureux délaissés de la fortune, on travaille de la manière la plus efficace à former le véritable lien d'*ordre social*, un lien de fraternité, qui n'aura pas sans cesse besoin du terrible et fragile appui de la force matérielle.

Nous renvoyons en toute confiance pour de plus longs développemens sur l'institution que nous faisons connaître en ce moment à nos lecteurs, à l'ouvrage que publie M. Rey, de Grenoble, sous le titre de *Lettres à une femme sur les salles d'asile, ou écoles de la première enfance*, et dans lequel nous puisons nous-mêmes les élémens de cet article.

Il nous reste cependant à donner quelques nouvelles indications pour l'intelligence de nos deux vignettes.

La *première vignette* représente un intérieur de salle d'asile, et un commencement d'exercices, par le mode simultané, mais avec plusieurs modifications qui permettent d'en tirer tout le fruit que ce mode comporte réellement.

Au fond, en face du spectateur, sont plusieurs rangs de gradins, où sont placés les enfans, les filles à droite, les garçons à gauche. Ils viennent d'arriver en chantant; le gros de la troupe est déjà assis, tandis que les protecteurs * et protectrices, qu'on aperçoit au milieu, sont encore debout pour faire la revue de leurs rangs, et pour s'assurer si tout y est bien en règle.

Au bas du gradin, à gauche, est le directeur de l'asile, assis et tenant une baguette à la main pour commander les exercices qui vont commencer. A sa gauche, est le protecteur-général, qui a la vue sur toute la division des garçons. Sur la droite du directeur, se trouve la sous-directrice, accompagnée de la protectrice-générale, qui est également placée de manière à surveiller toute la division des filles.

Seconde vignette. — La fig 1 est une stalle à plusieurs cases, qui est placée dans la première vignette à gauche en bas des gradins. Elle sert, durant la classe, à asseoir les enfans trop petits pour être convenablement au milieu des autres, et qu'on accoutume ainsi peu à peu à l'ordre commun par la force de l'imitation.

La fig. 2 représente un montant avec son tableau de lecture, où les enfans apprennent à lire par le mode mutuel, dans la longueur de la salle, ainsi qu'on le voit encore dans la première vignette. On a tiré partie du pied de chaque montant pour y placer un fort billot, qui tient ferme le montant, et sert en outre de siége aux protecteurs, lorsque les enfans sont sur les bancs latéraux de la classe, en sorte qu'ils peuvent alors inspecter leurs divisions respectives sans trop se fatiguer. Cette disposition est particulière à l'asile d'Angers.

3. Chevalet et tableau noir, pour tracer au crayon blanc tout ce que le maître juge utile pendant que les enfans sont sur les gradins. Par une disposition qui est encore particulière à la salle d'Angers, ce tableau, ainsi que le boulier-compteur, dont nous allons parler, sont suspendus à une poutre transversale du plancher, qui se trouve placée un peu en avant des gradins, et où l'on peut les faire descendre et monter à volonté. Voyez leur indication au fond de la première vignette, près le plancher supérieur. Cet arrangement

* Dans la salle d'asile d'Angers, le mot *protecteur* remplace celui de *moniteur*, employé dans les autres asiles à l'instar des écoles mutuelles.

quand le local s'y prête, évite l'encombrement que ces objets causent dans le milieu de la salle.

4. Boulier-compteur. Petit instrument fort ingénieux, inventé par Pestalozzi, au moyen duquel on apprend en jouant les premiers élémens du calcul. M. Chauveau, directeur-général des asiles d'Angers et du département de Maine-et-Loire, a imaginé d'ajouter à cet instrument une ligne particulière pour les *fractions décimales*, mais on n'a pu figurer cette modification.

5. Deux petits lits-de-camp, assemblés l'un contre l'autre pour recevoir les enfans, quand un sommeil trop profond les saisit. Ces lits-de-camp sont placés sous l'œil du maître.

6. Table et banc à écrire, à l'instar de ceux de l'enseignement mutuel. Les leçons d'écriture sur le papier ne se donnent pas dans la grande salle, ni à tous les enfans, dont le plus grand nombre ne peut encore que griffonner sur l'ardoise. Toutefois, plusieurs directeurs ne croient pas devoir se borner à ce dernier exercice pour les plus avancés des enfans. Ils leur apprennent le plus vite possible à écrire sur le papier, ainsi que les élémens du dessin linéaire, pensant qu'on ne peut autrement fixer dans l'esprit des enfans une foule de notions utiles. D'ailleurs, il est à désirer qu'ils sortent de l'asile complètement ébauchés, et bien préparés à profiter des études ultérieures.

7. Chevalet avec tableau d'un méloplaste, au moyen duquel on enseigne très facilement la musique, même à des enfans de 4 à 6 ans. Cette méthode a réussi à Angers, mais l'excellente méthode de M. B. Wilhem est plus généralement préférée.

8. Petit banc de 7 à 8 pieds de long, avec une extrémité faisant saillie en diagonale. Ce banc a une signification bien plus importante, même sous le rapport moral, qu'on ne l'imaginerait d'abord. Chaque petit banc contient 7 à 8 élèves, y compris un protecteur qui est assis en saillie, de manière à pouvoir inspecter sa petite escouade, à laquelle il distribue le manger et le boire. Il en est de même pour les petits travaux manuels qu'on fait exécuter le matin aux enfans, avant l'entrée en classe, et même souvent aux heures de récréation. Ce fractionnement des bancs a encore l'avantage de pouvoir les faire placer de telle sorte, dans le préau fermé qui sert de réfectoire et de lieu de travail, que tous les enfans soient en face du maître lorsqu'ils sont assis.

POISON WOURALI.

(Extrait d'un voyage dans la Guyane.)

Ce poison est employé par tous les sauvages qui habitent entre le fleuve des Amazones et l'Orénoque. Son effet est aussi certain contre les gros animaux que contre les oiseaux; il détruit si doucement l'organisation, que la victime paraît n'éprouver aucune douleur; la vie s'évanouit sans secousses, et la chair et le sang ne contractent aucune qualité malfaisante; on peut s'en nourrir en toute sécurité.

Armé d'une sarbacane, et portant sur l'épaule un carquois bien fourni de traits empoisonnés, le chasseur indien, silencieux comme la nuit, se glisse sous les arbres, et les feuilles tombées ne frémissent pas sous son pied. L'oreille au guet, il cherche d'un œil perçant, au travers des plus épais ombrages, son gibier ailé; souvent il imite le cri des oiseaux et les attire d'arbre en arbre jusqu'à la portée de son arc. Saisissant alors dans son carquois une flèche empoisonnée, il la place dans sa sarbacane et recueille son haleine pour le souffle fatal. Deux dents d'agouti lui servent à viser. La flèche vole, rapide et muette; l'oiseau est frappé. Quelques minutes s'écoulent généralement avant les convulsions; mais il se manifeste d'abord chez l'animal blessé une sorte de stupeur et une répugnance à se mouvoir. — Une jeune volaille ayant été légèrement piquée à la cuisse, entre la peau et la chair, de manière néanmoins à ce que ses mouvemens ne fussent pas gênés, elle marcha pendant la première minute, mais fort doucement; à la seconde minute, elle s'arrêta et se mit à becqueter la terre; cependant sa queue s'abaissait, ses ailes touchaient presque le sol; à la fin de la troisième minute elle était couchée, sa tête tombait et retombait comme celle d'un voyageur fatigué qui sommeille debout; à la quatrième minute survinrent les convulsions, et la cinquième minute amena la mort.

La sarbacane a dix ou douze pieds de longueur; elle est d'une égale grosseur aux deux extrémités; le roseau qui la forme est d'un jaune brillant parfaitement poli au-dehors et au-dedans; on n'y aperçoit ni nœud ni joint. Comme ce roseau serait trop faible, les Indiens le renferment dans une sorte d'étui de bois de palmier plus fort et plus gros, dont on a retiré la pulpe intérieure en le faisant tremper quelques jours dans l'eau. — La flèche, longue de neuf ou dix pouces, dure, fragile, aussi pointue qu'une aiguille, est tirée de la feuille d'un palmier nommé *coucourite*; la pointe est empoisonnée; l'autre extrémité, passée au feu, est entourée, à la hauteur d'un pouce et demi, de coton sauvage qui lui permet de s'ajuster au creux du tube. — Le carquois contient cinq à six cents flèches; l'intérieur est façonné en corbeille; l'extérieur est enduit d'une couche de cire. Il est couvert en peau de tapir.

Mais ces armes ne sont pas les seules dont se serve l'Indien: quand il veut chasser le daim ou le tapir, il emporte son arc et ses flèches.

L'arc, de bois dur et élastique, a six ou sept pieds de long; il est garni d'une corde faite avec l'herbe de soie; les flèches, longues de quatre ou cinq pieds, sont en roseau jaune sans nœud ni joint. Un morceau de bois dur est ajusté à l'un des bouts; on y fait un trou carré, profond d'un pouce, et l'on y adapte un dard de coucourite empoisonné. Un nœud de bambou couvre cette pointe empoisonnée, autant pour la protéger contre la pluie que pour prévenir les accidens; on l'enlève quand on va se servir de la flèche. Outre ces armes, le chasseur porte avec lui, par provision, une petite boîte de bambou remplie de dards empoisonnés, car une même flèche peut lui servir plusieurs fois; on a soin, en effet, de pratiquer une entaille dans le dard près du point où il est fixé au morceau de bois dur; lors donc que l'animal est percé, le poids de la flèche fait rompre le dard à l'entaille; elle tombe, et le chasseur peut la reprendre pour y ajuster un autre dard. Il s'épargne de la sorte le travail long et fastidieux de confectionner un grand nombre de flèches.

Ainsi armé d'un poison mortel, affamé comme la hyène, l'Indien, nu et sans chaussure, parcourt la forêt pour y découvrir les traces des bêtes sauvages; il reconnaît le passage du gibier là où l'œil d'un Européen n'en découvrirait pas la moindre apparence; il le poursuit avec une persévérance inouie, le suit dans tous ses tours et détours, l'atteint et le frappe de sa flèche. L'animal tombe avant d'avoir fait deux cents pas.

Un gros bœuf de mille livres pesant fut frappé de trois dards empoisonnés. Au bout de quatre minutes il s'affermit sur ses jambes qu'il sentait se dérober sous lui; le quart d'heure n'était pas achevé, qu'il flaira la terre, chancela et tomba. Sa tête tressaillait de temps en temps, et ses jambes étaient agitées de mouvemens convulsifs. Puis les tressaillemens s'affaiblirent graduellement, et vingt-cinq minutes après le commencement de l'expérience, il était sans vie. Ce genre de mort n'empêcha pas sa chair d'être très saine et très savoureuse. — Les naturels ne connaissent pas d'antidote certain contre ce poison.

Les Indiens attachent une idée superstitieuse à la préparation du poison wourali; c'est pour eux une œuvre de ténèbres et de mystère; ils s'entourent de précautions et se soumettent à certaines cérémonies. Ainsi, celui qui le prépare ne doit avoir rien mangé ce jour-là, et jeûne pendant tout le temps que dure l'opération. Le toit sous lequel le poison a bouilli est considéré comme souillé; on l'abandonne

pour toujours ; ni les femmes ni les jeunes filles ne doivent être présentes de crainte que le mauvais esprit ne leur fasse mal. Enfin l'opérateur est ou se croit malade pendant quelques jours, malgré ses précautions pour ne point s'exposer à la vapeur du pot où sont renfermés les ingrédiens, et malgré les ablutions réitérées de son visage et de ses mains.

Une vigne des déserts, nommée *wourali*, une racine amère, deux sortes de plantes bulbeuses qui contiennent un jus vert et gluant, et enfin deux espèces de fourmis, dont l'une, petite et rouge, pique comme une ortie, et dont l'autre, grosse et noire, est si venimeuse que sa piqûre donne la fièvre : tels sont les principaux ingrédiens auxquels on ajoute quelques crochets broyés de diverses espèces de serpens et du fort poivre de Cayenne. — On fait bouillir le suc de toutes ces substances, et on le concentre jusqu'à ce qu'il soit réduit en un sirop brun-foncé. Le poison est ensuite conservé dans l'endroit le plus sec de la cabane.

Tabatières. — Pendant les deux années 1719 et 1720 on a fabriqué et vendu en France plus de tabatières d'or qu'il n'en était jamais sorti jusqu'alors de tous les ateliers de bijouterie du royaume; depuis assez long-temps, on n'était plus obligé de porter avec soi une carotte, et les râpes à tabac étaient abandonnées (voyez des dessins de râpe, 1834, p. 48 et 64). Les tabatières de 1719 et 1720 sont en général délicatement gravées et ciselées d'après des modèles d'ornemens inventés pour cette branche spéciale de l'art par nos plus célèbres dessinateurs. Au commencement du dix-huitième siècle, nous voyons qu'on a publié un grand nombre de cahiers de dessins pour les tabatières. Nous citerons, parmi ceux que l'on trouve encore assez facilement, les *Essais de tabatières à l'usage des graveurs et ciseleurs*, inventés et gravés par J. Roberday (1710); d'autres *Essais* par Pierre Bourdon (1703), etc. Les dessins de Nielles étaient copiés avec beaucoup de talent, et d'ailleurs il venait d'Allemagne et d'Italie de charmans modèles empruntés aux arabesques des instrumens de guerre et de table. Beaucoup de familles possèdent encore des bijoux de ce temps, qui sont devenus de plus en plus curieux à mesure que le luxe dans le travail des tabatières a disparu avec le luxe dans la sculpture des meubles et dans la peinture des lambris.

LA MAISON BOUZARD A DIEPPE.



Façade de la maison Bouzard.

La maison Bouzard est située à Dieppe vers l'extrémité de la jetée de l'ouest entre le phare et la Grande-Croix des marins. Elle est tournée vers l'orient : Louis XVI peut être considéré comme le premier fondateur de ce petit monument, car il en avait conçu la pensée pour récompenser Jean André Bouzard, surnommé le *brave homme*, qui avait affronté mille fois la mort pour sauver des marins naufragés. L'empereur, se trouvant à Dieppe, voulut accomplir le vœu de Louis XVI, et affecta une somme de 8,000 francs pour la construction de cette maison. Nous l'avons représentée ici telle qu'elle est aujourd'hui. Le vieux Bouzard, à cette époque, n'existait plus; mais il avait laissé un fils, digne héritier du courage et du dévouement de son père, et qui était devenu à son tour, jeune encore, une nouvelle providence pour ses concitoyens. L'empereur se le fit présenter, et en lui faisant part de sa décision, il lui attacha de sa main la croix d'honneur sur la poitrine. Le fils de ce second Bouzard est aujourd'hui préposé à la garde du phare et du pavillon sur la jetée de l'ouest, et il dirige l'entrée et la sortie des navires.

Il était déjà décoré, avant la révolution de juillet, d'une médaille d'argent et d'une médaille d'or pour ses services et son dévouement; mais sur la proposition de M. Vitet il fut décoré de la croix de la légion d'honneur en 1834, à l'époque de la fête du roi.

Bouzard n'est point sans rival. Le nom de David Lacroix est aussi en honneur dans toute la contrée; ce digne citoyen a sauvé à lui seul plus de cinquante pères de famille et pour plus d'un million de marchandises. Nous citerons encore à côté de ces deux noms celui de Touritte.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

LES ECORCEUSES DE CHÊNES.



(Femmes américaines enlevant l'écorce d'un chêne.)

Le genre chêne renferme un grand nombre d'espèces qui ne sont point connues; la plupart de celles d'Amérique se présentent sous des formes si variées dans leur jeunesse qu'on ne peut, à cette époque, les reconnaître avec certitude : il faut les étudier dans leur âge adulte. On dirait que la nature ait voulu rendre cet arbre d'une utilité générale, en faisant croître, sous les mêmes latitudes différentes espèces qui puissent s'accoutumer aux diversités de la température et du sol.

L'arbre que représente notre gravure est le chêne jaune ou *quercitron* (*quercus tinctoria*). Sa hauteur est de 60 à 80 pieds; on le trouve dans l'Amérique septentrionale sur les bords du lac Champlain, dans la Pensylvanie et les hautes montagnes des deux Carolines et de la Géorgie. On le

reconnaît à ses feuilles pétiolées larges, obovales, peu profondement découpées en lobes anguleux, d'un vert obscur en-dessus, légèrement pubescentes en-dessous. Ses fleurs mâles n'ont généralement que quatre étamines. Ses glands sont arrondis, un peu déprimés, à moitié recouverts par la capsule. Le chêne jaune peut devenir très gros : ceux du lac Champlain, mesurés par Michaux, n'avaient que 3 à 4 pieds de diamètre; mais ceux que Bertram a vus dans la Géorgie avaient 8 à 10 pieds.

Le bois de cet arbre, quoiqu'inférieur à celui du chêne blanc, s'emploie cependant avec avantage, pour les usages domestiques, la construction des maisons, et les petits bâtimens de cabotage. Dans la partie cellulaire de l'écorce on trouve un principe jaune, que l'on peut extraire par la décoction dans l'eau, et dont la couleur devient plus ou moins intense suivant qu'on y ajoute des alcalis ou des acides. On fixe cette couleur sur la laine, la soie et les papiers de tenture, à l'aide de l'alun et de l'hydrochlorate d'étain; une partie de quercitron donne autant de principe colorant que huit parties de gaude.

Mais c'est plutôt comme substance *tannante* que cette écorce est employée dans toutes les parties septentrionales et occidentales des Etats-Unis : elle contient beaucoup de *tannin*. Ce principe végétal astringent a, comme on le sait, la propriété de se combiner avec la gélatine des peaux d'animaux, et de former par cette combinaison une substance insoluble qui remplit les cellules du tissu et fournit ainsi un cuir solide, imperméable à l'eau et assez flexible.

Sir Humphry Davy, ayant cherché la quantité relative de tannin contenue dans divers arbres, a montré que 5 livres $\frac{1}{4}$ d'écorce de chêne en renferment autant que 2 livres $\frac{1}{4}$ de noix de galles, que 3 livres de sumac, que 7 livres d'écorce de saule de Leicester, que 18 livres d'écorce d'orme, et que 21 livres d'écorce de saule commun.

Il existe aux Indes-Orientales un arbre de la famille des légumineuses, l'*acacia arabica*, dont le fruit très riche en tannin et en acide gallique sert au tannage et à la teinture en noir. C'est le tannin oriental ou *bablah*. En Europe, on a voulu remplacer le tannin naturel par des produits résultant de l'action de l'acide nitrique sur l'aloès, la houille, le charbon de pin, l'indigo, les résines, ou par le camphre traité préalablement par l'acide sulfurique. Ce tannin artificiel possède la plupart des propriétés physiques et chimiques du tannin naturel.

Pour recueillir l'écorce du chêne jaune d'Amérique, on attend qu'il soit miné par l'âge ou qu'il ait atteint son entier développement. Alors on abat l'arbre en le coupant dans ses racines ou au niveau du sol, suivant l'usage que l'on veut en faire. Les plus petites branches sont réunies en fagots; mais le tronc et les rameaux un peu gros sont dépouillés de leur écorce de la manière que représente la gravure. Des femmes, appelées *écorceuses*, sont munies chacune d'un petit maillet de bois dur de 8 à 9 pouces de longueur, et dont l'extrémité a la forme d'un coin pour inciser l'écorce. Ordinairement deux femmes travaillent ensemble : tandis que l'une fait une incision longitudinale suivant l'axe du tronc, l'autre croise cette incision par des sections transversales éloignées entre elles de 3 pieds; puis toutes les deux, avec un instrument de fer qu'elles introduisent entre le bois et l'écorce, font sauter l'écorce par pièces entières; on pile cette écorce; on la fait sécher pendant deux ou trois semaines, et on la vend au tanneur. Cette décortication se faisant au printemps, les énormes troncs ne sont transportés à la ferme que dans la saison d'automne après la rentrée des récoltes; pendant ce temps on les voit éclatans de blancheur, et présentant ainsi au milieu de la verdure un pittoresque aspect.

— L'Angleterre et la France unies sont plus fortes que le reste de l'Europe. Si la France et l'Angleterre continuent d'être rivales, de leur rivalité naîtront les plus grands maux pour elles et pour l'Europe; si elles s'unissent d'intérêts, comme elles le sont de principes politiques par la ressemblance de leurs gouvernemens, elles seront tranquilles et heureuses, et l'Europe pourra espérer la paix.

1814. — *Réorganisation de la société européenne.*

LIT DE JUSTICE ET COUP D'ETAT
Sous Henri II.
ANNE DU BOURG.

François Ier en a fait faire de grands feux, et en espargna peu d'eux qui vinssent à sa connaissance, dit Brantôme en parlant des lutheriens. Il entrait bien moins de zèle religieux que de calcul politique dans ces persécutions, qui continuèrent sous Henri II; en effet, dans le même temps que ces rois faisaient brûler les protestans de France, ils se liguaient avec ceux d'Allemagne contre Charles Quint, et avec ceux de Genève contre le duc de Savoie, protégeant ainsi le centre et la métropole de la religion nouvelle.

Dans certaines conditions philosophiques, les martyrs font toujours des prosélytes : Henri II eut encore plus à sévir que son prédécesseur; il ne recula pas devant les nécessités, chaque jour plus impérieuses, d'une politique sanglante qui conduisait à la tuerie générale de la Saint-Barthélemy.

Ce prince venait de rendre un édit qui défendait aux juges de modérer les peines pour les crimes de l'hérésie luthérienne, que l'on appelait *crimes privilégiés*; une partie du parlement de Paris refusait d'appliquer cet édit implacable, et le tenait pour non avenu. — Dans la première séance des mercuriales commencées en avril 1559, le procureur-général Gilles Bourdin expose que, *depuis quelques jours*, la grand' chambre n'a pas fait difficulté de condamner des luthériens à être brûlés, tandis que la chambre de la Tournelle, présidée par Séguier et par Du Harlay, venait de prononcer contre deux d'entre eux la simple peine du bannissement; Bourdin s'élève contre ce *scandale*, il requiert la cour d'adopter une jurisprudence uniforme et d'appliquer le nouvel édit.

Dans la deuxième séance, Duferrier, président des enquêtes, ouvre, *le premier*, l'avis d'un concile œcuménique pour régler les affaires religieuses. — Le premier président Gilles Le Maître et le président Minard, voyant que cet avis obtient crédit, vont trouver le roi, à qui ils font entendre que les conseillers sont luthériens pour la plupart et lui veulent ôter sa puissance et sa couronne.

Un lit de justice est décidé en conseil royal; toutefois Henri II, qui n'était pas *naturellement* porté à la violence, conçoit quelques scrupules, bientôt vaincus par l'ascendant habituel du cardinal de Lorraine.

Le jour de la dernière séance des mercuriales, le roi, accompagné de toute sa cour, de cent gentilshommes, et des Suisses marchant tambour battant et enseignes déployées, monte à la grand' chambre du parlement, qui siégeait dans le couvent des Grands-Augustins*; on disposait alors le Palais-de-Justice pour les noces d'Elizabeth avec Philippe II, et de Marguerite avec le duc de Savoie.— Peu d'avis restaient à recueillir sur la question religieuse; le roi ordonne que la délibération s'achève en sa présence (10 juin selon Condé, 15 selon Voltaire, 13 selon Capefigue, le mercredi 14 juin selon Sismondi).

Le premier président Le Maistre vote pour les rigueurs; cet indigne magistrat propose comme exemple le supplice des six cents Albigeois brûlés un même jour par l'ordre de Philippe-Auguste.

Anne Du Bourg et quelques autres demandent la modération des peines, la surséance des poursuites jusqu'à ce qu'un concile ait réformé la discipline de l'Eglise; Du Bourg se

* Le marché à la volaille a été construit sur l'emplacement de ce couvent.

plaint énergiquement de ce que de grandes immoralités et de grands crimes restent impunis, tandis que chaque jour on invente de nouveaux supplices contre des gens qui ne sont coupables d'aucune immoralité, d'aucun crime.

Après les votes, le roi demande avec colère les procès-verbaux des délibérations précédentes, ordonne à Saint-Germain, l'un des quatre notaires du parlement, d'en faire la lecture; * puis, après s'être concerté avec les cardinaux et seigneurs qui siégent à ses côtés, déclare qu'il fera revoir les sentences de la Tournelle, et dit au connétable Anne de Montmorency de faire arrêter Du Bourg et Du Faur, Du Faur qui avait osé prononcer ces mots : « Craignez qu'on » ne vous dise, comme autrefois Elie à Achab : *C'est vous » qui troublez Israel!* » Le comte Gabriel de Montgommery, capitaine de la garde écossaise, appréhende au corps les deux conseillers, et les conduit sous les verrous de la Bastille.

Le même jour, le roi, pendant son dîner, donne l'ordre d'arrêter encore six conseillers. Duferrier, qui était du nombre, et deux de ses collègues, échappèrent aux recherches; les trois autres furent enfermés à la Bastille, mais recouvrèrent bientôt leur liberté, ainsi que Du Faur.

Le 30 juin, au tournoi de la rue Saint-Antoine, Henri II, joûtant à visière ouverte, reçut dans l'œil droit le bois d'une lance brisée contre son plastron; le 10 juillet il mourut de sa blessure. — Tel fut le dernier épisode des fêtes données pour le double hyménée de sa fille et de sa sœur; l'arrestation des magistrats parlementaires en avait été le triste prélude.

« Par ce décès inopiné fut la joye changée en tristesse, dit » De la Place, auteur contemporain; et une grande salle qui » avoit été dressée de charpenterie au parc des Tournelles » destinée pour les danses servit de chappelle pour garder le » corps, et en icelle revestue de deuil estre ouis jour et nuict » les chants tristes et lugubres accoutumez d'estre chantez » sans cesse par le temps de quarante jours. »

On prétendit que, dans sa colère contre Du Bourg, le roi s'était écrié qu'il le verrait *de ses deux yeux* brûler tout vif. Les protestans ne manquèrent pas de publier dans leurs manifestes que Dieu l'avait voulu punir de cette menace *par la main même de Montgommery qui avait arrêté Du Bourg, et sous les murs de la Bastille où il était enfermé.* Ces singuliers rapprochemens dûrent frapper vivement les esprits dans ces temps de superstition.

Avant la mort de Henri II, Anne Du Bourg, accusé d'hérésie, avait déjà comparu devant une commission juridique dont faisait partie cet inquisiteur si odieusement célèbre, Antoine Mouchi, surnommé Démocharès. — Dans ses interrogatoires, et durant les longs débats d'une procédure compliquée d'incidens et d'appels comme d'abus, l'accusé soutint avec une franchise héroïque les opinions religieuses que sa conscience lui avait dit d'adopter. « Voicy la foy en quoy je » veux vivre et mourir, et ay signé ce présent de mon signe, » *prest à le sceller de mon sang*, » dit-il à la fin de sa confession de foi adressée à ses juges.

François de Marillac, son avocat, ayant, non sans peine, obtenu de cet homme inflexible qu'il le laissât plaider sans l'interrompre, prit sur lui de protester du repentir de son client; celui-ci voulut parler ensuite, mais, sur un signe d'intelligence de Marillac, la cour, qui désirait le sauver, le fit aussitôt reconduire en prison. Après l'audience, elle allait envoyer une députation à François II pour l'informer du repentir de l'accusé et pour demander sa grâce, lorsqu'elle reçut une note par laquelle Du Bourg, incapable de la moindre transaction avec sa conscience, désavouait son défenseur et persistait dans sa confession de foi **.

La sentence de mort, prononcée depuis long-temps par les commissaires, fut confirmée en parlement dans le mois de décembre 1559. — Le président Minard ayant été tué d'un coup de feu quelques jours auparavant, comme il revenait du palais, la clameur de vengeance du parti des Guise avait fait brusquer la conclusion d'une procédure qui répugnait aux juges et qu'ils traînaient en longueur. — L'assassinat de Minard avait été la réalisation d'un propos menaçant échappé à Du Bourg, qui eût été sauvé peut-être sans celui qui voulut le venger de l'un des hommes les plus acharnés à sa perte.

Du Bourg, *lié en la manière accoutumée*, fut conduit, dans la charrette des condamnés, à la place de Saint-Jean-en-Grève; quatre ou cinq cents hommes d'armes l'escortèrent, comme si l'on eût redouté un coup de main. Il ne cessa, en allant au supplice, de chanter des psaumes et des cantiques, et dit au peuple : *Mes amis, je ne suis point ici comme un larron ou un meurtrier, mais c'est pour l'Evangile.* Après s'être dépouillé lui-même de ses vêtemens, il fut pendu, et le bourreau descendit son cadavre dans les flammes au moyen d'une poulie placée à l'angle extérieur du gibet : adoucissement remarquable au supplice ordinaire des hérétiques, que l'on brûlait vivans, afin, disait-on, de montrer au peuple le commencement des peines éternelles qui les attendaient. (23 décembre selon Condé et Mézerai, 21 selon de Thou, 19 octobre selon Voltaire.)

Du Bourg était âgé de trente-huit ans environ; d'abord destiné à l'Eglise, il avait été ordonné diacre. Il avait un esprit brillant et élevé, une grande érudition, surtout dans la science du droit, qu'il avait professée à Orléans. Né à Riom en Auvergne, il était neveu d'Antoine Du Bourg, baron de Saillant, chancelier de France sous le règne de François Ier.

Anne Du Bourg était un de ces hommes qui faisaient la principale force et l'espoir du parti de la Réforme, parce qu'ils étaient puissans de vertus et de science. Son supplice porta au plus haut degré l'exaspération des protestans, qui, trois mois après, venaient de tous côtés à un rendez-vous fatal sous les murs d'Amboise. (Voyez le Tumulte d'Amboise, année 1834, p. 397.)

* De La Place. — ** Régnier de La Planche; Théod. de Bèze.

SUR LE MORCELLEMENT DE LA PROPRIÉTÉ EN FRANCE.

D'après les documens statistiques publiés dernièrement par le ministre du commerce, le territoire français, contenant 52,760,298 hectares, se divise en 123,360,338 *parcelles*, formant 10,896,682 cotes d'impôt foncier. La vente des biens nationaux, l'abolition du droit d'aînesse et des substitutions, l'égalité des partages, les ventes en détail, la passion des emplois publics, les habitudes de plaisir ou de luxe qui ont fait préférer aux riches le séjour de la ville à celui de la campagne, les attraits qu'offre la propriété des rentes sur l'Etat, toutes ces causes réunies ont porté le nombre des propriétaires à 4,000,000, selon M. d'Argout dans l'exposé des motifs de la loi sur les céréales. Chaque propriétaire acquitte donc plus de deux cotes et demie, et possède près de 31 *parcelles* de terre ayant une étendue moyenne de 12 hectares 76 ares ou un peu plus de 25 arpens (en déduisant de la superficie totale de la France plus de 1,669,480 hectares occupés par les routes, chemins, rues, places publiques, lacs, ruisseaux et rivières). On voit par ce résultat combien nous sommes loin encore des effets désastreux du morcellement à l'infini dont on nous menaçait sous la restauration. Le grand nombre de *parcelles* possédées par chaque propriétaire nous indique cependant que, dans l'intérêt d'une bonne culture et afin d'éviter les pertes de temps qu'occasione une exploitation dispersée, l'administration ferait bien de faciliter et même encourager, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, les échanges entre propriétaires voisins.

Romulus, dans son partage des terres, il y a 2587 ans, ne donna à chaque colon que deux *jugera* (arpens romains), valant 50 ares ou environ un arpent français. Après l'expulsion de Tarquin-le-Superbe, chaque père de famille reçut

7 jugera, ou 1 hectare 75 ares, et l'on assigna pendant longtemps cette même étendue de terrain dans le partage des terres conquises qui se faisait entre les citoyens. Les champs cultivés par Cincinnatus, Curius Dentatus, Fabricius, Régulus, etc., illustres Romains dont l'histoire nous a conservé les noms avec un religieux respect, n'avaient pas une plus grande étendue. Il paraîtrait même, d'après Columelle et Pline, cités par Adam dans ses *Antiquités romaines*, que le célèbre dictateur Cincinnatus ne possédait que quatre jugera de terre, ou un hectare, qu'il cultivait lui-même.

LES GRAS ET LES MAIGRES,

PAR PIERRE BREUGHEL LE VIEUX.

On connaît cinq peintres flamands du nom de Breughel :

1° Pierre Breughel, surnommé *le Vieux* ou *Pierre le Drôle*, né à Breughel, village près de Bréda; il est mort à Bruxelles vers 1570. Il excellait à peindre les scènes villageoises, les paysages et les caricatures.

2° Pierre Breughel, surnommé *le Jeune*, fils du précédent. On l'appelle aussi Breughel *d'enfer*, parce qu'il aimait surtout à représenter des incendies, des siéges, des sabbats et des diableries.

3° Jean Breughel, également fils de Breughel *le Vieux*. Le costume habituel qu'il portait le fit surnommer Breughel *de velours*. C'est l'un des plus célèbres paysagistes de l'école flamande. Il peignait les fleurs, les fruits, les animaux, les marines : il n'était pas moins habile dans les figures, et c'est surtout dans les travaux de Cologne et de Milan qu'il s'est acquis une grande réputation; il a aidé Rubens dans plusieurs compositions. Le Musée du Louvre possède sept de ses tableaux, entre autres : *Uranie entourée d'oiseaux qui voltigent dans l'air*, un *paradis terrestre*, et une *bataille d'Arbelles*.

4° Abraham Breughel, surnommé *le Napolitain* ou *comte du Rhin* (Rhyn-graef) : il appartient à une autre famille flamande. Il a peint à Naples, avec un goût exquis, des fleurs, des vases et des bas-reliefs.



(Les Maigres cherchent à retenir un Gras à leur festin. — Le Gras fuit epouvanté en disant :
« Où Maigre-Os le pot mouve, est un povvre convive;
» Pour ce, à grasse cuisine iray, tant que je vive. »

5° Jean-Baptiste Breughel, frère d'Abraham, mort à Rome.

Il arrive quelquefois de confondre certaines œuvres de Pierre Breughel *le Vieux* et de Pierre Breughel *d'enfer*. Leur même prénom, une assez grande analogie dans la manière et dans le choix des sujets prête à ces erreurs; mais le vieux Breughel est celui dont les œuvres sont les plus répandues. Parmi les meilleurs ouvrages de Breughel *le Vieux*, on peut citer la *Tentation de saint Antoine*, la *Tour de Babel*, le *Massacre des Innocens* et *Carnaval combattant Carême*. Nous ne possédons de son œuvre, au Musée du Louvre, que deux tableaux : *un village de Flandre près du canal* et *une kermesse*.

Callot, mort en 1635 (1835, p. 92), a beaucoup emprunté à Breughel le Drôle. On peut même avancer que, dans une partie notable de ses œuvres, il s'est montré presque uniquement son traducteur. Ainsi la *Tentation de saint Antoine*, la *Foire de Florence* et les *Misères de la guerre*, qui sont ses plus grandes compositions, se retrouvent presque entièrement dans Breughel. Ce sont les mêmes bizarreries, les mêmes caprices, la même verve. Cependant les différences sont au fond très remarquables, et le gentilhomme lorrain, tout pénétré de l'étude italienne, déploie jusque dans ses *grotesques* une élégance et une sévérité de goût incomparables. Au contraire Breughel se montre toujours vrai Flamand; son style se ressent peu des études qu'il a faites dans le Midi ; il est resté villageois flamand toute sa vie : même lorsqu'il est devenu célèbre et riche, il ne se plaisait qu'au milieu des fêtes et des jeux de paysans. Au retour de ses voyages dans le Tyrol, en France, dans les Alpes et en Italie, le *sentiment* et le *faire* de ses paysages, exécutés à la plume et au bistre ou à l'encre de Chine, se sont, il est vrai, puissamment élevés; mais ses observations de mœurs et ses inventions grotesques n'ont rien qui ne rappelle son pays. Ses villageois et ses villageoises ont la bonne et joviale

lourdeur consacrée par tous les peintres flamands; et sa sorcellerie, comme celle de son fils, est tout-à-fait conforme aux superstitions du Nord. Le plus souvent sa verve et son esprit s'abandonnent jusqu'à l'intempérance : la vue est comme effarée devant la multitude d'extravagans épisodes dont ses sujets principaux, tels que ceux de l'*Enfer*, le *Jugement dernier* et les *Vices*, sont surchargés. On dirait une pluie d'insectes monstrueux, une invasion de cauchemars, et l'on a peine à concevoir que la tête d'un homme en état de santé ou éveillé puisse contenir tant de folies et de rêves. Aussi combien ne lui sait-on pas de gré lorsqu'il se résigne à plus de concision, à plus d'économie et à une unité plus sévère!

Par exemple, il est peu de compositions de genre que l'on se rappelle avec plus de plaisir que celle du *Colporteur et les singes*. Un colporteur s'est endormi à l'entrée d'une forêt; une bande de singes est descendue des arbres, et les malignes bêtes ont ouvert sa boîte, ses valises, et se disputent les marchandises; l'une fait des grimaces à sa propre image dans un miroir; une autre cherche à s'accrocher sur le nez une paire de lunettes; celle-ci joue de la guimbarde; celle-là se revêt également des gants et des chaussettes; un groupe chevauche sur des dadas d'enfans, tandis qu'un autre travaille bravement à dépouiller de ses grègues le pauvre colporteur, qui rit dans son rêve, mais qui fera une étrange grimace lorsqu'à son réveil les singes effrayés regagneront les branches des arbres, et emporteront à travers la forêt toute sa pacotille. — Parmi les compositions sérieuses, on connaît celles de la *Querelle des joueurs de carte* et de la *Maison de l'alchimiste*, qui se recommandent par une vigueur dramatique peu commune.

Les deux scènes de Breughel que nous publions ont été réduites par M. Jules Boilly d'après deux belles gravures du cabinet de M. le comte de Dufort. Les nombreux détails des deux festins ont été conservés avec scrupule; seulement on a dû en grande partie omettre les ombres pour éviter la confusion.



(Les Gras chassent de leur festin un Maigre qui ne sort qu'à grand' peine :)

« Hors d'ici, Maigre-Dos, à eune hideuse mine;
» Tu n'as que faire ici, car c'est grasse cuisine. »

HISTOIRE DES MONNAIES DE FRANCE.

MONNAIES DE LA TROISIÈME RACE.

(Voyez les figures, 14e livr., p. 108 et 109.)

Hugues Capet, Robert, Henri I et Philippe I.

Les deniers d'argent, sous Hugues Capet, Robert, Henri I et Philippe I, diffèrent peu des monnaies de leurs prédécesseurs. Il est question, dans quelques titres qui remontent à cette époque, de sols d'or; mais il ne nous reste de ces rois que des deniers d'argent.

Quelques uns de ceux de Hugues offrent son monogramme, et pour légende GRATIA D(e)I DVX; au revers, PARISI(i) CIVITA(s), ville de Paris. Après son avènement, il substitua le nom de roi à celui de duc (voyez fig. n° 36, p. 108).

La fig. n° 37 est un denier parisis de Robert, dit le Sage. On y remarque l'A(lpha) et l'Ω(mega). [Voyez l'article 1er, 11e livr., 1834, p. 85, fig. n° 1.]

Les deniers de Henri I et de Philippe I offrent divers noms de villes, tels que CAVILLON(us) CIVITA(s); ville de Châlons-sur-Saône; STAMPIS CASTELLVM, Étampes, où la reine Constance, femme de Philippe I, avait fait bâtir un château; AVRELIANIS CIVITAS, Orléans (fig. n° 38). L'espèce de porte de château qu'offre ce denier, est, en quelque sorte, la marque distinctive des espèces frappées dans cette ville. Sa monnaie, dès Robert, et peut-être avant lui, était désignée sous le nom de *monnaie publique*, parce qu'elle avait cours dans tout le royaume, tandis que celles des seigneurs et des chapitres n'étaient admises que dans l'étendue de leur juridiction. On voit au-dessous de la porte le triglyphe appelé *lambel*, signe de blason, faisant partie des armes de la ville et de la maison des ducs d'Orléans.

L'usage du poids de marc (*marcha*), pour peser l'or et l'argent, remonte à Philippe I. On s'était servi jusque là de la livre de douze onces (voyez 1834, livr. 46, p. 366).

On rapporte aussi à son règne les dénominations de

franc et de *florin*, qui remplacèrent celle de sol d'or.

Louis VI et Louis VII.

Les deniers de Louis VI et de Louis VII diffèrent peu des précédens.

On leur attribue deux monnaies d'or remarquables : un sol d'or et un florin.

On donnait ce dernier nom, en général, aux monnaies d'or, à cause des *fleurs* de lys (*flos, floris*) qu'on y remarquait. Il fut affecté plus particulièrement aux pièces d'or représentant, du côté principal, une grande fleur de lys, de l'autre une figure en pied, rayonnante, vêtue d'un manteau, tenant de la droite une main de justice, et de la gauche un globe surmonté de la croix, avec la légende S(anctus) JOHANES B(aptista), fig. nº 39, p. 108.

Ce florin est devenu particulièrement, et presque exclusivement, par la suite, la monnaie de Florence.

Philippe II Auguste.

On peut faire remonter le gros tournois au règne de Philippe-Auguste. Il paraît même qu'on en fit de son temps avec une bordure de fleurs de lys, quoique d'autres auteurs rapportent la monnaie de ce genre à saint Louis. Il en sera question lorsque nous parlerons des monnaies de ce prince. (voyez fig. 41, p. 108).

L'augmentation de poids et de valeur donnée aux monnaies d'argent rendit nécessaire l'émission de diverses monnaies de billon, telles que le double tournois, le denier tournois, le double parisis, le denier parisis. Pour distinguer la monnaie d'argent de celle de billon, on appelait la première monnaie blanche, et l'autre monnaie noire.

Louis IX.

Louis IX ou saint Louis eut la gloire de rétablir l'ordre dans les monnaies, par la sagesse de ses règlemens. Ses ordonnances ne sont néanmoins connues que par celles de ses successeurs qui les citent, et les prirent souvent pour modèle. Toutes les fois qu'il s'introduisait des abus dans les monnaies, le peuple invoquait le nom de saint Louis, et demandait qu'on les rétablit sur le même pied que sous son règne.

On doit à saint Louis une monnaie qui jouit pendant longtemps d'une grande faveur. Le denier d'or à l'agnel, ainsi nommé à cause de l'agneau de saint Jean-Baptiste, entouré de la légende circulaire AGN:(us) D(e)I : QVI : TOLL:(is) PEC:(c)A(ta) MV(n)DI : MISERERE : NO(bis); Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de nous (voyez fig. nº 40, p. 108). On appelait aussi ces monnaies moutons (*multones, mutones*) à la grande laine ou à la petite laine, selon leur grandeur et leur poids. On en frappa jusque sous Charles VII, et elles furent imitées par plusieurs peuples.

On a plusieurs gros tournois de Louis IX. Cette monnaie s'appelait gros (*grossus*), parce qu'elle était bien plus forte ou plus grosse que les anciens deniers; son poids était d'environ 4 grammes 25 cent.* et tournois (*turonus, turonensis*), parce qu'elle se fabriquait à Tours. Sa marque distinctive est une porte de château flanquée de deux tours, dont le pignon est surmonté d'une croix. Au-dessous de cette porte est un parallélogramme très étroit, terminé aux deux extrémités par de petits cercles. On a cru voir dans cette figure la prison, les fers et les menottes qui rappelaient la captivité de saint Louis; mais il ne s'agit probablement que de la représentation imparfaite de l'élévation et du plan d'un château.

Le gros tournois valait 12 deniers tournois.

Philippe IV le Bel.

Les notions sur nos anciennes monnaies commencent, sous le règne de Philippe IV le Bel, à devenir beaucoup plus certaines par l'établissement des registres de la cour des Monnaies, commencés en 1295.

* Les anciens deniers bien conservés ne pesaient que 1 gramme 7 décigr., et non 11 gr. 7 déc. comme on l'a imprimé par erreur typographique 1834, page 366.

Les guerres que ce prince eut à soutenir l'obligèrent de recourir à la pernicieuse ressource de l'altération des monnaies. Il en résulta de si graves inconvéniens et tant de mécontentemens, que ce prince, dont le règne ne fut pas sans gloire, fut flétri du nom de faux monnayeur.

Philippe VI de Valois.

Sous Philippe VI de Valois, les monnaies furent plus abondantes, plus variées et plus belles que sous aucun de ses prédécesseurs. Outre les doubles-royaux, les royaux et les chaises, il fit fabriquer plusieurs espèces d'or nouvelles, qui prirent les noms suivans :

Le parisis, parce qu'il valait une livre parisis ou 20 sols parisis. Son type était, à quelques différences près, semblable à celui des royaux;

L'écu, parce que le roi tient de la main gauche un écu semé de fleurs de lys; il ressemble, du reste, aussi au royal;

Le lion d'or, à cause du lion, symbole de la force et du courage, sur lequel s'appuient les pieds du roi assis;

Le pavillon, parce que le roi y est figuré assis sous un pavillon ou dais, entouré d'une draperie semée de fleurs de lys;

La couronne, parce qu'une grande couronne, au milieu de six fleurs de lys, y remplace la figure du roi;

L'ange ou angelot, parce que cette même figure est remplacée par un ange debout couronné, et terrassant un dragon (voyez fig. 42, p. 108). L'écu sur lequel l'ange s'appuie de la main gauche, est terminé en pointe et n'offre que trois fleurs de lys. La forme de cet écu fut généralement adoptée, par la suite, sur presque toutes les monnaies, sans couronne ou surmonté d'une couronne, et devint le type consacré des armes de France (voyez la fig. 43 *ibid.*).

On remarque aussi, sous ce règne, les florins Georges que fit fabriquer à Orléans, Philippe duc d'Orléans, quatrième fils du roi, et qui représentent, du côté principal, sur un champ semé de fleurs de lys, saint Georges à cheval, terrassant le dragon.

Le revers de toutes ces pièces d'or offre la croix terminée par des fleurs de lys ou divers fleurons, cantonnée de couronnes ou de fleurs de lys, dans des roses à quatre ou plusieurs feuilles.

Les monnaies d'argent sont des gros de différens noms, valeurs et types : gros parisis; gros tournois; gros à la queue, ainsi nommés, parce que la croix y est terminée par un pied, au lieu d'être formée de quatre branches égales; gros à la fleurs de lys, parce qu'au lieu de tours on y voit une fleur de lys entourée du mot *Francorum*; gros à la couronne, les tours y sont surmontées d'une couronne.

On fabriqua aussi plusieurs variétés de doubles-parisis et doubles-tournois, dont quelques uns offrent la croix à queue; de deniers tournois, de deniers parisis, d'oboles.

La rareté de l'argent fit substituer au gros tournois d'argent fin des gros tournois dont on affaiblit le titre, et qu'on blanchit pour déguiser leur altération, ce qui leur fit donner le nom de gros ou grands blancs, ou simplement de blancs; les grands blancs valaient dix deniers et les petits blancs cinq deniers.

Jean II le Bon.

Les monnaies de Jean II le Bon sont également nombreuses et variées. Outre les écus d'or et les royaux, à l'imitation de ceux de Philippe de Valois, il fit frapper des moutons d'or, dont la fabrication n'avait cessé que sous son père; des deniers d'or qu'on appela fleurs de lys, ou simplement florins, à cause des fleurs de lys dont la bordure et le champ étaient ornés; des francs d'or, monnaie très usitée vers cette époque, et qui furent nommés francs à cheval, parce que le roi, armé de toutes pièces, est monté sur un cheval couvert d'une draperie sur laquelle sont brodées la croix ou des fleurs de lys.

On fabriqua peu de gros tournois sous ce règne, pendant lequel les monnaies subirent de fréquentes et graves altérations; mais un grand nombre de blancs et de petits blancs, qui furent désignés, suivant leurs types, sous les noms de blancs à la couronne, aux fleurs de lys, à l'étoile, etc.

Pendant la captivité de Jean II, le dauphin Charles prit les rênes du royaume; mais les monnaies continuèrent à être frappées au nom du roi.

Charles V.

Sous Charles V on fabriqua en or des royaux, des florins ou florences, des francs à cheval et des fleurs de lys qu'on nomma aussi ensuite, pour les distinguer des francs à cheval, francs à pied, à cause de la figure en pied du roi.

Philippe, duc de Bourgogne, ayant représenté dans l'assemblée des Etats tenus à Paris, qu'il n'était pas convenable d'imiter les monnaies étrangères, on supprima la fabrication des florins, qui étaient devenus, comme nous l'avons dit, la monnaie spéciale de Florence.

Humbert, dauphin du Viennois, avait cédé le Dauphiné à Charles, qui fut ensuite roi sous le nom de Charles V. Ce prince fut donc le premier dauphin de France, sous la désignation de *dalphin de Viennois* (*dalph*(inu)*s Viennensis*). Il fit frapper avant, et après qu'il fut monté sur le trône, des monnaies en Dauphiné, qui offrent une figure de dauphin. Cet usage fut suivi par les rois ses successeurs.

Charles VI.

Sous Charles VI, outre les royaux, les chaises et les moutons, on fabriqua des écus d'or à la couronne, ainsi nommés de la grande couronne qui surmonte l'écu aux trois fleurs de lys (voyez fig. n° 43, p. 108).

Ce type, avec de légères modifications, fut généralement adopté pour les écus d'or, et même pour les monnaies d'argent (voyez les fig. n°s 44, 47, 48, 50, 51, 54).

2° Des écus heaumes, sur lesquels l'écu à trois fleurs de lys était surmonté d'un heaume;

3° Des saluts, dont l'écu était surmonté d'une gloire, avec le mot AVE, je te salue, entre les deux; et sur les côtés, deux anges agenouillés.

Ces deux dernières espèces d'or sont particulières au règne de Charles VI; il n'en fut frappé de semblables, ainsi que des heaumes, des angelots et des nobles à la rose, que par Henri V et au nom de Henri VI, rois d'Angleterre, lorsqu'ils furent maîtres d'une partie de la France.

Les monnaies d'argent de Charles VI continuèrent à être des gros, demi-gros et tiers de gros, et les monnaies de billon, des blancs et demi-blancs, des doubles-tournois et parisis, des deniers parisis et tournois, des oboles, etc.

Charles VII.

Charles VII ne fit faire d'autres monnaies que celles qui étaient déjà connues sous ses prédécesseurs. Il est même fort difficile de distinguer à qui, de Charles VI ou de Charles VII, appartiennent la plupart des monnaies de cette époque. Un des gros d'argent de Charles VII, pesant un gros, porte le nom de BITVR(iges), Bourges, ville où ils furent frappés, à la Monnaie dont était maître ou directeur Jacques Cœur, qui le fut ensuite de celle de Paris.

Parmi les grands blancs, on en remarque qui présentent un K (initiale du mot Carolus, comme on l'écrivait alors) entre deux fleurs de lys, et surmonté d'une grande couronne. On les appela *carolus*, de même qu'on nomma *ludovics* ou *franciscus* ceux sur lesquels une L initiale de Louis, ou une F, initiale de François, étaient figurées de la même manière.

D'autres blancs offrent l'écu à trois fleurs de lys, couronné ou sans couronne, ou surmonté d'une petite couronne, avec une fleur de lys de chaque côté, sur une rose à trois feuilles; ou, au lieu d'écu, les trois fleurs de lys surmontées d'une grande couronne; ou une grande fleur de lys entourée de neuf autres petites dans une rose à neuf feuilles.

Le liard, qui valait trois deniers, fut inventé dans le Viennois, par Jacques Liard, en 1430. **

La fin à une prochaine livraison.

ISCHIA.

L'île d'Ischia est une des merveilles de ce golfe de Naples, si connu, si vanté, et à qui ne manquent jamais ni l'enthousiasme des poètes, ni le concours des étrangers.

Ce golfe, illustré par tant de souvenirs et où abondent les beautés naturelles et les monumens des arts, est ordinairement parcouru en deux jours par les voyageurs qui cherchent plutôt des impressions que des inspirations ou des objets d'étude.

La première journée est consacrée à visiter toute la partie orientale, qui s'étend de Naples au cap de Sorrente, et qui déroule dans un espace de quelques lieues plus de merveilles que n'en contiennent le reste de l'Italie, et peut-être l'Europe entière : Herculanum, Pompéi, le Vésuve, la plaine de Sorrente, Sorrente, patrie du Tasse; les Galli, écueils des Syrènes; Capri et sa grotte d'azur; Capri, l'ancienne Caprée, pleine encore du nom de Tibère.

La seconde journée repose de la première. Elle offre un intérêt de détails et de souvenirs moins pressés et plus vagues. Ce ne sont plus des villes entières sorties des cendres du volcan pour nous révéler les secrets intimes de l'antiquité. A la maison du poète tragique, aux rues sillonnées par les chars, à la voie des tombeaux, à ces détails de la vie domestique des anciens, succèdent des lieux pleins des monumens de leur culte, et déjà consacrés de leur temps par les traditions du passé et par les révélations de la vie future.

Après avoir contemplé à la pointe du Pausilippe le temple de Vénus Euplœa, protectrice des marins, le voyageur débarque sur la plage où descendit Enée. Il parcourt les champs Phlégréens, s'embarque sur l'Averne, et visite le temple d'Apollon et la grotte de la Sibylle. Bientôt le sol dépouillé, qui grondait et fumait sous ses pas, étale une végétation plus active. Les Champs-Elyséens s'étendent sous ses yeux. Ici se borne l'exploration littorale du golfe; mais la seconde journée n'est point terminée : il reste encore à visiter les îles d'Ischia, de Nisida et de Procida. Nous parlerons ici de la première.

Cette île, que les anciens nommaient Ænaria, n'était célèbre parmi eux que par ses eaux minérales, dont la vestale Attilia Metella éprouva la salutaire influence.

Ces eaux, en partie englouties lors du tremblement de terre de 1828, ne fondent pas seules la célébrité d'Ischia.

Séparée de la côte par un canal large de deux lieues, cette petite île offre dans un espace étroit la concentration des beautés de tout ordre qui enrichissent le golfe de Naples.

Sa population, qui s'élève à vingt-quatre mille âmes, est répartie dans plusieurs villages, dont les principaux sont : Casamicciolo, Foria, Pansa, Barano, Fontana, et enfin Ischia, capitale de l'île, que défend une forteresse imposante.

La ville d'Ischia eut pour fondateurs, suivant Strabon et Pline, des Calédoniens de l'Eubée; elle fut successivement possédée par les Grecs, les Romains, les Goths, les Lombards et les Normands.

Souvent prise et reprise dans les guerres dont le royaume de Naples fut pendant si long-temps le théâtre, Ischia fut en outre exposée durant plusieurs siècles aux incursions des pirates africains.

Lorsque le marquis Del Vasto commandait à Ischia, le corsaire Aridan-Barberousse, irrité contre ce vaillant capitaine qui avait fait éprouver de grandes pertes aux Turcs,

fit une descente du côté de Foria, et saccagea ce bourg ainsi que Panza, Barano et tout le territoire jusqu'aux portes du château, emmenant quatre mille insulaires qui furent vendus comme esclaves.

Mais les maux de la guerre, joints aux fléaux naturels qui désolèrent si souvent Ischia, n'ont point diminué la nombreuse et belle population de cette île, dont les habitans semblent participer à la fécondité du sol.

En débarquant à la Marine d'Ischia, le voyageur se voit entouré, pressé par une troupe nombreuse d'ânes moins incommodes que leurs conducteurs. Quand, pour échapper aux ruades des premiers et aux importunités des seconds, il a fait choix d'une monture, la foule s'écarte et le laisse passer.

Il peut alors, à quelque distance du lieu de son débarquement, renvoyer l'inutile et gênant cicérone, et s'avancer sans guide dans l'intérieur de l'île.

De beaux enfans à demi-nus, des femmes d'une beauté sévère, bizarrement mais noblement vêtues, chargées de vases dont la forme a retenu la grâce antique, dirigeront sa course dans un dédale de sentiers ombragés d'arbres rares, et bordés de myrtes et d'aloès.

Si la chaleur l'engage à s'arrêter près de quelque pauvre habitation, son étonnement sera grand de trouver des sorbets et des boissons glacées dans ces demeures privées des plus simples produits de l'industrie.

Ces précieux rafraîchissemens sont dûs aux neiges qui se conservent tout l'été dans les profonds ravins de l'Epomes, volcan éteint qui occupe le centre de l'île et que les étrangers ne manquent pas de visiter.

La dernière éruption de l'Epomes eut lieu en 1302, les escarpemens et les bases de la montagne se sont depuis revêtus d'un sol merveilleusement fertile qui s'étend chaque jour sur les laves refroidies.

Le chemin qui mène par Barano et Fontana à l'ermitage de Saint-Nicolas, situé au sommet du volcan, présente dans



(Vue de l'île d'Ischia, dans le golfe de Naples.)

un trajet assez court des aspects dont le caractère grandit à chaque pas.

Ce n'est d'abord qu'un sentier qui serpente sur les flancs d'une montagne boisée, justifiant tout ce que l'églogue antique a décrit de noblement agreste et ce que l'idylle moderne a rêvé de gracieux, Virgile et Gessner, Poussin et Watteau. Des fruits, beaux comme des fleurs, pendent sur des sources d'eaux chaudes qui fument sous de frais ombrages.

Bientôt l'aqueduc romain, qui porte au bourg d'Ischia les eaux de l'Abuceto, jette d'un rocher à l'autre ses hautes arches rouges chargées de toutes les variétés de la grande famille des cactus.

Enfin en sortant de Fontana, la végétation devient plus rare, la lave perce les pelouses qui ne tardent pas à disparaître; de grands rochers divisent la route ou la surplombent, de chaudes vapeurs s'échappent des fissures du sol.

A Monte di Vico la lave a tout envahi; le pied ne foule plus qu'une bouille brûlante; aucun arbre n'ombrage ce sol métallique qui étincelle aux rayons du soleil.

On arrive enfin au cratère qui, éteint depuis plus de cinq siècles, et à demi comblé par des mouvemens postérieurs à la dernière éruption, forme, avec les douze volcans qui l'entourent, un plateau dont l'aspect uniforme n'attache que par son étrangeté.

De ce point élevé de trois cents toises au-dessus de la mer, la vue embrasse tout le golfe de Naples depuis le cap de Sorrente jusqu'au mont de Circé (promontorio Circello); et, telle est la transparence et l'élasticité de l'air dans ces climats favorisés, qu'aucun détail n'est perdu dans ce vaste panorama, et que les moindres bruits de la vallée montent jusqu'au sommet du volcan.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

SIX BARBES EN TROIS SECONDES,

FANTAISIE DE GRANDVILLE.



(Plus de barbiers!!! la vapeur intelligente et progressive appliquée aux usages et besoins journaliers de l'homme.)

Nos lecteurs verront dans cette scène plaisante une nouvelle preuve de l'imagination féconde et hardie de Grandville; le bon accueil qu'ils ont déjà fait cette année à sa composition du *Bal d'insectes* nous assure d'avance qu'ils apprécieront aussi, dans les *Barbes à la vapeur*, ce caractère à la fois comique et réfléchi qui se retrouve dans les productions de cet artiste. Son crayon spirituel n'esquisse pas seulement la superficie des sujets, mais est tou-

jours guidé par une inspiration philosophique et originale sur leurs rapports prochains ou éloignés. Ainsi, dans la gravure que nous insérons aujourd'hui, l'attention, d'abord appelée sur la barbe et le rasoir, est ensuite fixée sur les merveilles de la vapeur et l'exagération de son emploi.

Plus de barbiers!!! voilà qu'une machine les met en retraite. Ce n'était pas assez du tort que leur avait causé la chute de l'ancien régime; ce n'était pas assez que l'esprit de liberté eût soustrait à leur autorité tant et de si barbus mentons, en faisant chaque matin de tout homme de la nouvelle école un barbier se barbifiant soi-même. Plus de barbiers!!! voilà qu'en trois secondes six barbes sont parfaites. Il y a de quoi s'aller jeter dans la chaudière de la machine! et peut-être quelques barbiers désolés ont-ils pris ce parti; car on voit au-dessus des têtes des patiens deux âmes courroucées qui s'échappent en grimaçant par les tuyaux de vapeur.

Nous n'oserions assurer cependant que cette machine ingénieuse soit arrivée à sa perfection; et malgré toute la confiance que nous avons en son inventeur, nous ne conseillerions à personne d'y hasarder son menton sans passer une bonne police d'assurances contre le danger des estafilades, estocades, coupures et balafres. Etre saisi par des griffes d'acier, maintenu sur un siége rigide, emporté sous le pinceau savonneux autour d'un plat à barbe omnibus, enlevé et lancé sous les voltiges et évolutions d'un rasoir monstre! il faut pour s'y soumettre avoir une grande foi dans la précision de la mécanique, ou bien y être contraint par la discipline rigoureuse d'un régiment.

Plaisanterie à part, il est besoin de tant de souplesse et de dextérité pour promener avec la pression convenable un rasoir bien affilé sur les angles variés de la face humaine, sous le nez, les oreilles, et contre les artères du cou; il est besoin de tant d'aplomb dans la main, que Grandville nous paraît avoir exprès choisi l'acte de la barbification comme une limite impossible à atteindre par la vapeur, et pour critiquer avec finesse ce travers de l'esprit humain qui le porte toujours à l'exagération. — A-t-on, en effet, découvert l'emploi de la vapeur, elle va tout remplacer, tout se fera désormais par les soins de cet agent : on lancera des projectiles de Douvres à Calais; on construira des chars défensifs, des casemates mobiles qui, employées sur une grande échelle, formeront des fortifications redoutables et manœuvreront le long des frontières avec plus de rapidité que les meilleurs chevaux de cavalerie. A-t-on réussi dans les chemins de fer, on veut en créer partout, on nargue les canaux, on raie d'un trait d'imagination les rivières et les lacs du rang des véhicules. A-t-on songé aux emprunts, tout deviendra emprunt dans les finances d'un Etat; foin des impôts! on empruntera d'abord, et pour payer le prêteur on lui empruntera encore, et toujours, etc. — Heureusement le temps et le bon sens public posent des limites convenables et justes aux écarts de l'enthousiasme. Sans l'enthousiasme, il est vrai, rien de grand ne se ferait; mais livré seul à lui-même, il entraînerait vers des fantômes trompeurs ceux qui le suivraient aveuglément.

PORTEFEUILLE D'UN ALLEMAND

MORT VOLONTAIREMENT DE FAIM.

Le 3 octobre 1818, un aubergiste traversant une forêt peu fréquentée près de Forst, à quelque distance de Ziegenkrug, entendit les sourds gémissemens d'un homme étendu dans une fosse fraîchement creusée. Cet homme n'avait aucune blessure; ses vêtemens qui indiquaient plutôt l'aisance que la misère n'étaient point déchirés comme après une lutte, mais seulement un peu usés et mal entretenus. L'aubergiste adressa la parole à ce malheureux, et chercha à lui faire reprendre connaissance; ce fut en vain; il le chargea alors sur ses épaules et le porta à son auberge où il le réchauffa et essaya de nouveau de le rappeler à la vie; comprenant enfin à son effrayante maigreur, et aux mouvemens convulsifs de ses lèvres, que sa défaillance venait d'inanition, il lui fit avaler avec beaucoup de peine une tasse de bouillon avec un jaune d'œuf; au même instant, cet homme parut se ranimer, se souleva, retomba et mourut. On trouva sur lui une bourse vide, un couteau, et un portefeuille où il avait écrit au crayon les lignes suivantes qui ont été publiées par MM. Hufeland, Marc et Falret.

1

« L'homme généreux qui me trouvera un jour ici après ma mort, est invité à m'enterrer, et à conserver pour lui, en raison de ce service, mes vêtemens, ma bourse, mon couteau et mon portefeuille. »

« J'étais, le 12 février 1812, ainsi qu'on peut le voir par le passeport que je porte sur moi, établi négociant à S.; mais je perdis, par des malheurs, par des vols, etc., la majeure partie de ma fortune. Il me devint impossible de remplir avec exactitude mes engagemens; on obtint contre moi un décret de prise de corps, et l'on vendit mes meubles et mes immeubles.

» Que me restait-il à faire, sans argent dans ce monde, si ce n'était de mourir de faim? Toute ma fortune que je portais dans ma bourse consistait en 8 groschen, 6 pfenning et $\frac{1}{4}$. J'allais avec cette somme à F., où j'arrivai à 4 heures; j'y mis deux lettres à la poste, et je payai 3 gr. $\frac{1}{4}$ pour celle qui était destinée à ma tante, laquelle ne reçoit pas de lettres sans qu'elles soient affranchies. Je dépensai pour ma nourriture 3 gr. et je quittai F. à 5 heures moins 20 minutes, avec 2 gr., 6 p. que je possède encore à l'heure où j'écris. La providence me conduisit sur la grande route, par B. et je bivouaquai à la belle étoile entre L. et F., puisque, avec mes deux groschen, je ne pouvais espérer de trouver un gîte dans une auberge.

» Mais à deux heures du matin, je ne pus supporter davantage la pluie et le froid qui me frappaient dans le buisson où j'étais couché; je me levai en conséquence, je traversai P., et, toujours conduit par la providence, je pris possession du bivouac où je suis maintenant, et où je compte attendre une mort amère, à moins que la providence ne vienne à mon secours; car je ne puis ni ne veux mendier.

» Hier, 15 de ce mois (septembre), je me suis préparé cette petite cabane, et, aujourd'hui 16, j'ai écrit ces lignes. Hélas! c'est ici que je dois mourir de faim, puisque à mon âge (32 ans) on n'est plus reçu soldat, et que je me suis présenté vainement à tous les chefs militaires. Je ne veux pas non plus me présenter à mes parens éloignés et amis, car je ne connais rien de plus affreux que de dépendre des faveurs d'autrui, surtout lorsqu'on a été son propre maître et que l'on a possédé de la fortune.

» Je supplie celui qui me trouvera ici après ma mort, laquelle aura probablement lieu dans quelques jours, puisque je ne puis supporter plus long-temps la faim, la soif, l'humidité, le froid et le manque total de sommeil, d'envoyer par la poste et sous cachet à mon frère N. à N., cet écrit avec un certificat de ma mort. Mon frère lui remboursera volontiers les frais que cet envoi exigera.

» Près de Forst, le 16 septembre 1818. »

2

« Depuis six à sept semaines j'ai été malade. En portant une charge d'orge au grenier, j'ai fait une chute, et j'ai senti quelque chose se rompre dans mon ventre; j'éprouve continuellement des douleurs.

» J'existe encore, mais quelle nuit j'ai passée! que j'ai été mouillé! que j'ai eu froid! grand Dieu! Quand mes tourmens cesseront-ils? Aucune créature humaine ne s'est présentée à moi depuis trois jours; seulement quelques oiseaux.

» Près de Forst, le 17 septembre. »

3

« Pendant presque toute la nuit précédente, le froid rigoureux m'a forcé de me promener, quoique la marche commence à m'être bien pénible, car je suis bien faible! Une soif ardente m'a contraint à lécher l'eau sur les champignons qui croissaient autour de moi; mais elle a un goût détestable.

» 18 septembre. »

4

« Ma situation est toujours la même. Si j'avais seulement un briquet, afin de pouvoir me faire un peu de feu la nuit! car il y a beaucoup de broussailles sèches; je manque de gants et je suis si légèrement vêtu! On s'imaginera aisément ce que je dois souffrir pendant des nuits si longues! Dieu! j'aurais pu vivre encore cinquante ans!

» 19 septembre. »

5

« Le Seigneur ne veut m'envoyer ni la mort, ni aucun secours. Pas une âme ne passe en ce lieu où je suis depuis sept jours. En attendant, il se fait dans mon estomac un vacarme terrible, et la marche me devient extrêmement pénible. Il n'a pas plu depuis trois jours; si je pouvais seulement lécher l'eau des champignons! J'espère du moins être délivré dans deux jours.

» Dans le cas où mon décès serait porté sur le registre de l'église de B., je remarque que je suis né le 6 mars 1786, à R. près de N., et que je serai décédé le jour dont la date manquera sur mon journal. Mon père s'appelait M. C. N.; il était pasteur à T., ma mère était madame G. D. Je n'ai pas été marié.

» 20 septembre. »

6

« Afin d'apaiser légèrement la soif horrible qui me dévore depuis sept fois vingt-quatre heures, je me suis rendu au Ziegenkrug, distant d'une lieue de ma cabane, j'y ai pris une bouteille de bierre, et pour ma dernière pièce de monnaie un korn; mais j'ai été obligé d'employer plus de 5 heures pour faire cette route. Comme l'aubergiste m'avait vu venir du côté de F., j'allai du côté de B., et je m'établis de nouveau près du Ziegenkrug. Cependant la bouteille de bierre m'a peu soulagé; ma soif est toujours extrême, mais au moins je trouve de l'eau près de moi, c'est-à-dire, à la pompe de l'aubergiste, tandis qu'il n'y en a pas au milieu des bruyères; j'en ferai usage ce soir quand il sera tard, si la mort ne vient pas bientôt me délivrer. Dieu! que je me trouve maigre et défait lorque je me regarde dans le miroir de l'aubergiste.

» Près de Forst, 21 septembre. »

7

« Hier 22, j'ai pu à peine me remuer, et moins encore conduire le crayon La soif la plus dévorante qu'on puisse s'imaginer me fit aller de grand matin à la pompe; mais mon estomac vide refuse l'eau glaciale, et je l'ai non seulement rejetée, mais j'ai en outre éprouvé des convulsions tellement violentes, qu'elles étaient à peine supportables, et elles ont duré jusqu'au soir. Alors la soif m'a conduit comme ce matin, à la pompe. L'estomac paraît vouloir s'habituer à l'eau froide; mais tout cela ne peut durer bien long-temps, puisque c'est déjà aujourd'hui le dixième jour que je passe sans alimens; que dans sept jours je n'ai pris qu'un peu de bierre et de l'eau, et que je n'ai pas eu un instant de sommeil. J'espère que c'est aujourd'hui le dernier jour de ma vie (c'est justement le jour de la fête de mon frère), et dans cet espoir je fais ma prière et je dis : Dieu! je te recommande mon âme!

» 23 septembre. »

8

« Grand Dieu! Encore trois jours écoulés, et encore pas d'espoir de la mort ou de la vie. Mes jambes semblent pourtant être mortes; il ne m'a pas été possible, depuis le 23 au soir, de me rendre à la pompe; aussi ma soif et ma faiblesse ont fort augmenté. Cela ne peut plus durer long-temps; mais le cœur est toujours sain.

» 26 septembre. »

9

« Encore trois jours, et j'ai été tellement trempé pendant la nuit que mes vêtemens ne sont pas encore secs. Personne ne croira combien cela est pénible. Pendant la forte pluie il m'est entré de l'eau dans la bouche; mais l'eau ne peut plus calmer ma soif; d'ailleurs, je ne puis plus m'en procurer depuis six jours, puisque je suis incapable de changer de place!

» Hier, j'ai vu, pour la première fois depuis l'éternité que je passe ici, un homme, il s'est approché de huit à dix pas de moi; il conduisait des moutons, je l'ai salué silencieusement, et il a répondu de la même manière à mon salut. Peut-être me trouvera-t-il après ma mort!

» Je termine en déclarant devant Dieu le Tout-puissant que, malgré les infortunes qui m'ont accablé depuis ma jeunesse, c'est avec bien du regret que je meurs, quoique la misère m'y ait forcé impérieusement.

» Cependant je prie pour obtenir la mort.

» La faiblesse et les convulsions m'empêchent d'écrire davantage, et je pense que je viens d'écrire pour la dernière fois.

» Près de Forst, à côté de Ziegenkrug, 27 septembre 1818. »

— Les lecteurs sauront tirer eux-mêmes la morale de ce récit véridique.

Cet homme fut un suicide; et ce qui est encore plus triste et plus déplorable, un suicide sans courage. Il s'est laissé mourir volontairement, mais en cherchant à écarter de lui la réprobation qui s'attache à cet acte de désespoir. Pauvre homme! Il a mérité plus de pitié pour la misère de son esprit que pour sa misère matérielle!

Avec quel soin il énumère les impossibilités de vivre qu'il croit de nature à légitimer sa résolution. « Il est ruiné; il ne » peut pas, il ne veut pas mendier; il ne saurait demander » des secours à ses parens et à ses amis; il est trop âgé pour » être reçu soldat; etc. »

Avec quelle précaution il évite toute circonstance qui peut le rappeler à l'amour de la vie! Comme il craint tout secours!

Il choisit un lieu écarté; il garde plusieurs jours sa dernière monnaie sans paraître même songer à en faire usage. Il entre dans une auberge, et il craint que l'aubergiste ne le suive; un berger passe, il ne lui adresse aucune parole, il ne lui fait aucun signe.

Dans l'enchaînement des vicissitudes humaines, combien de fortunes s'écroulent, combien de citoyens sont tout-à-coup précipités du luxe ou de l'aisance dans une détresse extrême. Mais le sentiment des devoirs et l'amour de la vie ont d'admirables encouragemens.

Rien n'est désespéré, lorsque l'on a un frère, des parens, des amis; lorsque l'on a des bras et la volonté de vivre.

Demandez autour de vous; on vous racontera cent exemples de riches dont la première mise de fonds n'a pas été beaucoup plus élevée que le prix d'une bouteille de bierre; pour eux, la nécessité a été mère de l'industrie. On vous racontera aussi mille exemples d'hommes heureux qui ont été un jour accablés sous le poids des plus horribles douleurs d'âme, les premières avances que leur ait faites la société n'ont peut-être pas été beaucoup plus considérables que la pitié d'un aubergiste ou le salut d'un berger; mais ils ont eu foi dans

la charité humaine qui toujours brille sur terre au fond d'autant de regards que la lumière au ciel pendant les plus sombres nuits!

Un célèbre écrivain de la patrie de ce pauvre Allemand, Lessing, écrivait ces lignes au dernier siècle :

« Rarement un homme est long-temps délaissé entièrement parmi les hommes : s'il se mêle à ses semblables, » il trouvera à la fin quelques êtres disposés à s'attacher à » lui : peut-être ce ne seront pas des gens des premiers rangs, » qui ont toujours leur bourse à défendre, et qui, pour cette » raison, sont souvent privés du doux sentiment de la fra- » ternité humaine; ce seront ceux des derniers rangs; peut- » être ce ne seront pas des heureux du siècle, ce seront des » malheureux, mais ce seront toujours des hommes. Une » goutte n'a qu'à toucher la superficie de l'eau pour être re- » çue et s'y confondre entièrement, et il n'importe d'où cette » eau vienne, du lac ou de la source, de la rivière ou de » la mer, de la Baltique ou de l'Océan. »

CHASSE AUX PHOQUES,

OU VEAUX MARINS.

(Voyez la Pêche à la baleine 1833, p. 398, 402, et 1834, p. 6, 65.)

Les phoques, ou communément les veaux marins, sont des animaux à vie presque entièrement aquatique, bien qu'ils appartiennent par leur conformation intérieure et extérieure à la classe des mammifères, où ils doivent être placés non loin des chats et des autres carnassiers. Leur nourriture, en rapport avec leur séjour habituel dans la mer, consiste essentiellement en poissons; et c'est à tort que les anciens noms populaires de veaux marins, de vaches marines, ont prévalu



(Chasse au phoque dans le nord de l'Écosse.)

contre ceux de chat et de lion marin, qui devraient l'emporter dans le langage commun : ce dernier nom commence à être en usage pour une espèce.

Les phoques (c'est ainsi que cette tribu de carnassiers s'appelle en histoire naturelle) habitent sur tout le globe, mais principalement dans les mers, à l'embouchure des fleuves, et dans les baies des zones froides ou glacées. On trouve encore des phoques dans la Méditerranée, et nous pensons que c'est au phoque que l'on doit rapporter tout ce que la mythologie a mis sur le compte de ces sirènes, ces enchanteresses qui captivaient les voyageurs par leur belle voix, leurs doux regards, et les dévoraient ensuite, laissant les rivages qu'elles fréquentaient blanchis des os épars de leurs victimes. En effet, suivant les poëtes, les sirènes habitaient les rivages déserts, dans des grottes profondes; or les phoques sont encore aujourd'hui reconnus pour aimer de semblables retraites, où ils viennent se reposer en sortant de la mer. Les sirènes charmaient les navigateurs par une expression trompeuse de bonté, par un regard expressif et tendre; et l'on sait que la tête arrondie, le front large et bombé, animé par deux grands yeux à fleur de tête et toujours brillans de douces étincelles donnent aux phoques toute la physionomie bonne et douce du chien le plus affectionné à son maître. Le port gracieux, le buste relevé du phoque lorsque son corps est couché à plat, sa large poitrine, un col bien lié avec les épaules, donnent peut-être aussi à cet animal quelque chose de la structure extérieure d'une femme. Quant à la voix, la mythologie nous trompe ou s'est trompée; car si les sirènes avaient une voix délicieuse, tous les phoques au contraire poussent seulement de longs gémissemens ou plutôt des grognemens très forts, mais peu harmonieux. En ce qui concerne cette queue de poisson qui terminait honteusement, dit Horace, le corps de la sirène, nous la retrouvons, dans les phoques, indiquée par les deux membres postérieurs, serrés l'un contre l'autre en arrière, de manière à former un double aviron ou gouvernail, et achevés à leur extrémité en pied palmé ou nageoire. Les sirènes dévoraient les voyageurs, ou plutôt, comme aujourd'hui les phoques, dont elles sont le mythe, elles se contentaient de poissons, et les historiens d'alors, effrayés ou ignorans, auront pris pour des os humains les carcasses des cétacés ou des poissons, abandonnées par les phoques sur les grèves, après d'opulens repas.

Ces animaux, tels que nous les connaissons aujourd'hui

soit à l'état sauvage, soit en captivité, sont d'une douceur de mœurs, d'une timidité, d'une facilité à reconnaître les soins du maître, à bien s'apprivoiser, qu'aucun animal ne surpasse, si ce n'est le chien tel que nous nous le sommes fait par la domesticité. On a aussi remarqué que leur cerveau montre le développement qui est presque toujours l'indice certain du développement moral; et si les habitudes marines des phoques n'empêchaient de penser que l'on pourrait les garder à l'état domestique, il n'y a pas de doute que l'on en pourrait tirer tout le parti possible pour la pêche.

Les phoques comme espèces sont difficiles à distinguer entre eux : un pelage uniforme, composé de poils assez durs, et rebroussé comme une brosse, quelquefois mêlé avec un duvet soyeux, d'une couleur fauve, grise, noire, ou marbrée de ces couleurs, servirait peu à les spécifier. Les naturalistes se servent pour les distinguer de la forme du museau qui n'est pas chez tous la même; par exemple une de ces espèces, qui habite dans l'océan Pacifique, a le nez si prolongé et si mobile qu'il est presque devenu une trompe. On connaît les phoques proprement dits, qui n'ont pas d'oreille externe, et les otaries, qui ont un lambeau de peau un peu redressé pour conque auditive ; les dents sont en général plus pointues que tranchantes, et bonnes pour briser en gros fragmens la chair solide des poissons, plutôt que pour la triturer en pâte ductile.

Les habitans des côtes du Groënland, du Spitzberg et des autres contrées arctiques, trouvent dans la chasse du phoque des ressources contre les besoins qui les assiégent dans ces climats rigoureux. Les phoques sont aux Groënlandais ce que le bœuf et le mouton sont pour nous, ce que le cocotier est aux habitans de la mer du Sud, le



(Chasse du phoque au fusil.)

bananier aux Brésiliens, le riz aux Indous, etc. Aussi chez les Groënlandais toute la considération sociale est attachée à l'art de bien harponner l'*attarsoack* (nom groënlandais d'une espèce de phoque), et toute l'éducation d'un homme ne doit tendre qu'à le rendre habile dans cette chasse pénible par les dangers de mer qui l'entourent. — Les Groënlandais ont plusieurs manières de chasser les phoques. A la mer libre, ils cherchent à les surprendre en arrivant contre eux sous le vent, et avec le soleil brillant en regard, de manière à n'être ni vus ni entendus par ces animaux. Aussitôt que les chasseurs arrivent à portée, le harponneur lance au plus voisin un trait à la hampe duquel est attachée par une corde une vessie insufflée. Le phoque, blessé, plonge avec la rapidité de la flèche, entraînant avec lui la vessie, qui par la résistance à immerger gêne les mouvemens de l'animal, et indique son retour à la surface pour respirer; de sorte que les chasseurs sont avertis de frapper avec plus de facilité une première, une seconde fois, et finissent par le tuer.—D'autres fois ils fatiguent de tant de cris et de clameurs les troupes de phoques, que ceux-ci plongent dans la profondeur des eaux, et y restent si long-temps qu'ils sont comme asphixiés lorsqu'ils reviennent à la surface, ce qui rend leur destruction plus facile par le harpon, ou le plomb du mousquet. C'est ce que représente la première gravure.

Dans l'hiver lorsque la mer, dans les baies fréquentées par les phoques, est recouverte d'une glace épaisse, ceux-ci cherchent partout des trous ou des crevasses pour entrer dans l'élément qui leur est le plus cher; c'est par ces mêmes trous, espèces de soupiraux ouverts dans cette grande voûte jetée par le froid sur la surface de l'océan, que les phoques viennent respirer. Le Groënlandais, blotti dans la neige attend patiemment au bord de ces trous que les phoques viennent mettre le nez à l'air, et alors ils les harponnent à coup sûr. — En Ecosse, aux Orcades, dans les îles Shetland, sur tous les écueils de cette mer, les phoques sont nombreux; ils viennent se réfugier dans des grottes profondes excavées par la mer sous les falaises. C'est là que les chasseurs, montes dans de légers bateaux, pénètrent à la lueur des flambeaux, et font un grand carnage des phoques surpris, ou émerveillés à tel point par cette lumière inaccoutumée, qu'ils se laissent tuer à coups de massues sur le nez, partie où les coups sont mortels comme pour le chien domestique. En Ecosse cette chasse se fait en bateau avec des carabines à canons rayés et d'une grande portée. Les chasseurs, ainsi que le montre

notre seconde gravure, se cachent derrière des pointes de rochers, en appuyant sur les meurtrières naturelles, ouvertes entre les inégalités de ces remparts, leurs longues carabines, et avec cette justesse de tir, qui n'appartient qu'à des chasseurs consommés, frappent d'un plomb mortel le phoque se jouant au milieu de l'eau à la distance de plus de trois cents pas. La graisse des phoques, comme celle des marsouins ou autres cétacés, se convertit en huile pour la corroyerie et l'éclairage; les peaux, desséchées d'abord à l'air, sont vendues aux mégissiers. Il n'est pas profitable de les employer pour cuir de souliers; mais garni de son poil, le cuir de phoque est très bon pour couvrir des malles, des havresacs de chasse ou de guerre, pour faire des bonnets et des manteaux impénétrables à lapluie.

Aujourd'hui des armateurs français de Saint-Malo et de Nantes vont à la pêche du phoque à trompe, du phoque à crinière vers le pôle austral; cette chasse est aussi profitable que celle des cétacés. Peut-être les armateurs ont-ils tort de ne pas rapporter les os, dont la vente serait assurée pour la confection de l'ammoniaque et du noir animal.

EXPLOITS DE SCANDERBEG

CHAMPION DU CHRIST.

L'histoire des guerres que les chrétiens soutinrent pendant le quatorzième et le quinzième siècle, pour s'opposer aux envahissemens des Turcs en Europe, quoique riche en traits de courage et de dévouement, ne présente aucun nom qui rappelle le type des héros des temps anciens aussi bien que celui de Scanderbeg, prince d'Albanie. Chef des petits Etats situés aux portes de l'islamisme triomphant, exposé à toute la vigueur des premiers coups, il suppléa par son génie et par l'énergie de son caractère aux ressources insignifiantes de ses possessions. Ses exploits, célébrés jusqu'à nos jours dans les chants populaires de l'Epire, furent long-temps en Europe l'objet d'une admiration unanime.

Scanderbeg eut pour père Jean Castriote, prince d'Albanie, et pour mère Voïssava, fille du prince de Servie. Il naquit en 1414, et pour que le merveilleux de la naissance ne manquât pas à cette vie pleine de prodiges, ses biographes racontent que la veille de sa naissance sa mère rêva qu'elle avait mis au monde un énorme serpent dévorant la Turquie de sa gueule sanglante et battant de sa queue les flots de l'Adriatique.

Le jeune Castriote n'était âgé que de neuf ans lorsque Murad II (Amurat) envahit en 1423 le territoire de son père, et l'emmena avec ses trois frères comme ôtages à sa cour. George fut contraint d'embrasser l'islamisme, et reçut le nom de *Scander* (Alexandre). Le sultan, qui découvrit en lui les plus heureuses dispositions, lui fit donner une éducation mahométane distinguée, et l'instruisit dans l'art de la guerre. Le développement que prit le jeune Castriote, sa force et son adresse dont il donna quelques preuves dans les luttes à la cour, lui concilièrent la faveur du sultan, qui le nomma, à l'âge de dix-neuf ans, *beg* ou gouverneur d'un sandjag ou district. Depuis cette époque le nom de Scanderbeg (seigneur Alexandre) lui resta, et c'est sous ce nom qu'il est connu chez les historiens ottomans. Lorsqu'à la mort de son père, en 1431, l'Albanie avec sa capitale Croïa fut changée en sandjag ottoman, Scanderbeg ressentit vivement l'anéantissement de sa patrie et ne songea qu'à venger cet affront. Agissant avec une circonspection justifiée par la méfiance des Turcs, il ne parvint que peu à peu à établir des relations secrètes avec les chrétiens alors en guerre contre les Ottomans. En 1443 l'armée turque attaqua les forces réunies des chrétiens sous le commandement du roi de Hongrie. Scanderbeg conduisait un corps considérable, il fit un mouvement rétrograde qui décida la victoire en faveur des chrétiens; puis, se détachant avec trois cents hommes fidèles à sa cause, il entra dans le camp impérial, et força le secrétaire du sultan d'écrire au gouverneur de Croïa l'ordre de remettre la ville entre les mains du porteur du firman. Aussitôt que le firman fut signé il tua le secrétaire, et, profitant de la confusion de l'armée turque, prit le chemin d'Albanie.

Les habitans de Croïa reçurent le fils de leur ancien prince avec des transports de joie. La garnison turque fut massacrée, à l'exception d'un petit nombre qui s'était mis sous sa protection immédiate. L'occupation de Croïa devint le signal d'une guerre contre les Turcs. Scanderbeg convoqua chez lui ses nombreux parens chefs de cantons; douze mille combattans accoururent sous ses drapeaux; quelques villes occupées par les Turcs ayant été enlevées de force, d'autres s'étant rendues de gré, Scanderbeg se vit dans l'espace de trente jours maître de l'Epire. Alors il convoqua les princes voisins à Alessio (ancien Lyssus) pour opérer une ligue contre les Turcs; et quoique n'ayant en propre que les villes de Croïa, d'Alessio et de Durazzo, il fut nommé chef de la fédération, et commandant des forces qui ne s'élevaient guère qu'à quinze mille hommes. Il ouvrit la campagne en battant quarante mille Turcs que le sultan avait envoyés pour châtier le transfuge de sa cour: il leur fit deux mille prisonniers et enleva vingt-quatre drapeaux. Les préoccupations de la guerre avec la Hongrie ne permirent pas au sultan de venger aussitôt ce revers.

Scanderbeg, empêché par la perfidie du despote de Servie de prendre part à l'expédition des chrétiens terminée si malheureusement par la défaite de Varna, tourna ses armes contre Venise qui venait de s'approprier le territoire de Daïna, appartenant à un de ses parens. Scanderbeg battit le général Sebenigo, et pensait à profiter amplement de ses succès lorsque la marche d'une armée turque, sous Mustapha pacha, le força de conclure la paix avec les Vénitiens. Il marcha contre Mustapha, lui tua dix mille hommes, et le fit prisonnier avec douze autres chefs principaux.

Pour venger ces affronts, Murad marcha en personne contre le prince albanais, et assiégea les villes de Sfetigrad et de Dibra avec une armée de cent mille hommes. Ces deux villes se rendirent à la vérité par suite d'un accident; mais les mouvemens de Scanderbeg, qui sut attirer l'ennemi dans des positions désavantageuses, firent éprouver au sultan des pertes considérables. En dépit des forces supérieures et des ruses, Croïa résista aux armées turques; Scanderbeg, dans une attaque effectuée avec habileté, tua, dit-on, huit mille hommes, et refusa d'entrer dans l'arrangement que le sultan lui proposait. Celui-ci se retira presque aussitôt, et mourut de chagrin en 1450.

L'avènement au trône de Mahomet II, et son esprit de conquête, appelèrent notre héros à de nouvelles luttes et de nouveaux triomphes. Plusieurs généraux, envoyés par le sultan à la tête des armées toujours supérieures en nombre, furent forcés de se retirer avec des pertes considérables. Pendant huit ans consécutifs, Scanderbeg lutta contre des invasions continuelles avec une persévérance que ni l'envahissement de la Servie, ni la chute de Constantinople en 1453, ni les défections réitérées de ses cousins ou compagnons d'armes, ne purent ébranler un instant. Le sultan, fatigué par les guerres où la fortune n'avait été qu'une seule fois infidèle à Scanderbeg, lui offrit d'abord un armistice et puis la paix définitive, et lui écrivit une lettre (1834, p. 289) où il le priait de lui envoyer son fils comme gage d'alliance. Scanderbeg, appréciant les offres du sultan à leur juste valeur, sut éluder la demande, et n'accepta la paix qu'en 1461. Alors, cédant aux instances du pape Pie II, il offrit ses services au roi de Naples, Ferdinand, qu'il aida puissamment dans la guerre contre les Français.

La célébrité que Scanderbeg s'était acquise à si juste titre fit concevoir aux princes chrétiens le projet d'une ligue contre les Turcs, dont le commandement devait être confié à Scanderbeg. Celui-ci en embrassa l'idée avec ardeur, et, sur

les insinuations du pape et des Vénitiens, rompit la paix conclue trois ans auparavant avec le sultan. L'espérance de cette croisade s'évanouit, et Scanderbeg eut seul à supporter les suites de sa démarche. A la première nouvelle de la rupture, Mahomet II envoya en Albanie Chéréméthbeg à la tête de quatorze mille hommes. Scanderbeg le battit complètement; un autre corps de quinze mille hommes, sous le commandement de Balaban, entoura cinq mille Albanais dans la belle vallée de Val-Khalia: Scanderbeg força les rangs ennemis, les culbuta, et les attaqua après leur retraite avec une telle habileté, qu'il en tua un grand nombre, et pilla leur camp. Balaban reparut encore pour la deuxième fois, et peu de temps après pour la troisième, suivi à quelque distance d'un corps d'armée commandé par Yacoub-Beï. Avant que les deux corps eussent effectué leur jonction, Scanderbeg, ayant mis en déroute les troupes de Balaban, attaqua Yacoub-Beï, et alla chercher, à travers les ennemis, le chef, qu'il perça de sa lance, et à qui il coupa la tête.

Après tant d'échecs éprouvés par ses généraux, Mahomet eut recours au fer des assassins, mais ses tentatives furent infructueuses; il ne jugea pas indigne de lui de marcher en personne contre Scanderbeg: une armée de plus de deux cent mille hommes, commandée par le sultan, envahit l'Albanie et assiégea Croïa. Scanderbeg, trop faible pour l'attaquer de front, se contenta de l'inquiéter sans cesse, et lui porta de si rudes coups, que le sultan, vainqueur de tant de peuples, abreuvé d'humiliation et de dégoûts, se vit forcé de se retirer, laissant toutefois Balaban à la tête de quatre-vingt mille hommes occuper les hauteurs voisines de la ville. Scanderbeg, informé de la marche d'un renfort que commandait Younis, frère de Balaban, tourna l'armée de ce dernier, attaqua Younis, le fit prisonnier ainsi que son fils, et reparaissant devant l'armée de Balaban, lui fit connaître ce nouveau succès; alors le plus vif combat s'engage, mais la mort de Balaban met le désordre dans les rangs turcs, qui se dispersent et se retirent; ils furent poursuivis pendant trois jours par les Albanais, qui en firent un horrible carnage.

Scanderbeg ne survécut que peu de temps à son dernier triomphe; il mourut à Alessio en 1467.

Indépendamment des qualités éminentes qui lui acquirent la réputation du premier capitaine de son siècle, Scanderbeg passait pour un homme extraordinaire par la fermeté avec laquelle il supportait les fatigues de la guerre, par son intrépidité, et par la force de son bras. Ses biographes citent plusieurs exemples de buffles, de sangliers, d'hommes décapités par un seul coup de son sabre, et comptent jusqu'à trois mille le nombre d'adversaires qu'il tua de sa propre main. Aussitôt que le signal du combat était donné, Scanderbeg s'élançait avec fureur sur l'ennemi, et retroussait son bras droit pour mieux porter les coups. Quoique toujours le premier dans l'attaque, il ne reçut de toute sa vie qu'une seule blessure légère. L'admiration que les chrétiens avaient pour le champion du Christ (titre qu'il prenait lui-même), ne fut pas moindre chez les Turcs; car lorsque l'Albanie, que le bras de Scanderbeg ne soutenait plus, fut inondée par les armées ottomanes, ses adversaires mahométans se portaient en foule vers le lieu où reposaient les cendres du héros chrétien, pour emporter en silence et avec une vénération religieuse quelque parcelle de ses ossemens, persuadés qu'une étincelle du courage de Scanderbeg devait rejaillir sur l'heureux possesseur de ces précieuses reliques.

LES CANONS D'ALGER,

AU JARDIN DE L'HOTEL DES INVALIDES.

Les canons dont il s'agit ici sont ceux provenant de la conquête d'Alger, qui se trouvent aujourd'hui sur le fossé du jardin devant l'hôtel des Invalides. Ces canons, au nombre de trente, sont de dimensions et de calibres divers; la plupart, d'environ 17 pieds de long, ont été fondus à Alger entre l'année de l'hégire 1188 et l'année 1193 (1775 à 1780), sous le règne du sultan Abdulhamid, pendant que Méhémed-Pacha Ben-Osman était dey de la régence d'Alger.

A droite en entrant on trouve deux groupes de six canons couchés par terre, et plus loin deux autres pièces plus petites, également couchées sur le sol; à gauche de la porte d'entrée il y a onze pièces dans la même position, et aussi divisées en deux groupes; plus loin, du même côté, deux canons fondus sous le règne du sultan Sélim III sont placés sur des affûts; à côté d'eux est une pièce sans affût; et enfin, dans l'angle de jonction du mur qui fait face à la rivière et de celui qui va rejoindre la façade de l'hôtel, on aperçoit un mortier appuyé sur le mur.

Tous ces canons sont couverts d'inscriptions en arabe et en turc.

Sur la culasse de la plupart sont écrits les mots suivans en langue arabe rimée :

> Il a été fait sous le règne du sultan des sultans, du maître des rois de l'Orient et de l'Occident, de sultan Abdulhamid-Khan, de la famille d'Osman, fils de sultan Ahmed-Khan, à Djezaïr (Alger l'Occidentale, la bien défendue, par l'ordre de celui que tous les doigts désignent aux regards, Méhémed-Pacha, fils d'Osman (que le roi, source de tous les bienfaits (Dieu), lui accorde son aide!), l'année 1191 (1778).

Au-dessous est écrit le nombre de quintaux que pèsent ces canons, et sur le milieu de la pièce est indiqué le nom du fondeur.

Il y a quelques différences dans les inscriptions qu'on lit sur la culasse de ces diverses pièces, mais trop peu importantes pour que nous les indiquions ici. Seulement on remarquera que sur quelques uns, un ruban autour de la culasse porte cette inscription française : *Fait par François Dupont, fondeur en chef du roi de France à Alger, an* 1775

Les inscriptions qui se lisent près de la bouche des canons sont les mêmes sur quelques uns, mais différentes sur plusieurs. Elles sont en turc sur les pièces fondues par Dupont dont nous venons de parler, et consistent en ces mots : *Les montagnes elles-mêmes ne résisteraient pas à leur force.*

Les autres, en arabe, sont des sentences ou des prières tirées du Coran ou des formulaires religieux des Musulmans; les voici toutes :

1

O toi qui domptes les opiniâtres, soumets-nous ceux qui résistent!

2

O toi qui inspires les sages desseins, ouvre-nous la porte de la victoire (ou du salut éternel)!

3

Quiconque déploiera son zèle dans cette voie, son nom vivra environné de gloire; tous ceux qui le verront feront des vœux pour lui; le Seigneur lui donnera pour récompense les jardins éternels et les eaux du fleuve (le Kauser, fleuve du Paradis musulman).

4

Bonheur à toi qui combats avec ardeur dans la voie divine! quand seront placées les balances du bien et du mal, il te suffira de le dire, et alors t'accueillera le Créateur avec un visage riant.

5

O mon Dieu! le meilleur des soutiens, secours-nous contre les infidèles!

6

Quiconque fait du bien à un de ses frères et se conforme aux traditions prophétiques, a montré son zèle pour les saintes révélations : à l'homme qui fait le bien, les jardins du Paradis et les eaux du Kauser.

Ces inscriptions sont celles des longues pièces couchées par terre à droite et à gauche; les deux petites pièces du côté droit portent une inscription où l'on apprend qu'elles ont été fondues par ordre du dernier dey d'Alger, Husseïn, sous

le règne du sultan Mahmoud; celle qui est à gauche, près des deux pièces en batterie dont nous allons parler, n'a pour tout ornement que le tougra ou chiffre du sultan Sélim (1833, p. 176), Sur le mortier est écrit en arabe :

Par l'ordre de Méhémed-Pacha, à qui Dieu rende facile tout ce qu'il voudra!

et dans un petit écusson, sur la culasse, le nom du fondeur, Wali Ben-Abdallah.

Les inscriptions des deux gros canons sur affût sont en langue turque, et semblables sur l'un et l'autre. Les mots suivans sont en vers :

Le roi du siècle, ombre de Dieu sur l'univers; le monarque du monde, sultan Sélim-Khan, étant monté sur le trône, le haut personnage, payeur du port, Husseïn-Agha Badjous Kadri s'étant entremis, le sultan, dans sa gracieuse bonté, a manifesté sa bienveillance pour les guerriers de l'islamisme dans l'odjak d'Alger. L'an 1206, ce monarque du siècle, cédant à sa générosité, leur a octroyé ce canon.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JACQUART.

(7 août 1834.)

En 1833, nous avons fait connaître les circonstances intéressantes qui ont accompagné l'invention du métier *Jacquart*; à cette époque vivait encore cet homme qui restera célèbre dans les fastes de l'industrie.

Il est mort depuis : ce fut le 7 août 1834, à quelques lieues de Lyon, dans une petite maisonnette d'Oullins, où il s'était retiré à l'arrivée de sa vieillesse, et où plus d'une fois il avait reçu des voyageurs de renom, des savans, des hommes d'état, empressés d'aller visiter en son humble retraite le modeste mécanicien.

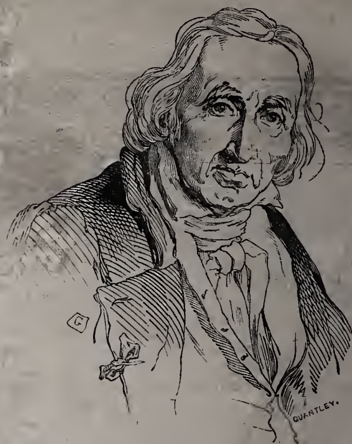
Joseph-Marie Jacquart était né à Lyon le 7 juillet 1752. Son père, Jean-Charles Jacquart, était maître ouvrier en étoffes d'or, d'argent et de soie; sa mère, Antoinette Rive, *liseuse* de dessins; son aïeul, Isaac-Charles Jacquart, tailleur de pierre à Couzon. « Cette humble généalogie, dit » M. Léon Faucher dans une biographie publiée par la so- » ciété Montyon et Franklin, cette humble généalogie vaut » bien un titre de noblesse; elle montre d'où partit Jacquart » pour s'élever, sans autre secours que la persévérance de » son caractère, au rang des bienfaiteurs de son pays. »

Nous renvoyons à l'article que nous avons déjà publié (1833, p. 294) pour les détails des premiers travaux de Jacquart, et pour l'opposition que rencontra, parmi les ouvriers de Lyon, l'introduction de ses métiers.

La vie de cet inventeur fut trois fois menacée; il fut dénoncé comme l'ennemi du peuple; on s'ameuta contre lui; sa machine fut lacérée et mise en pièces par l'autorité elle-même, sur la place des Terreaux, aux applaudissemens de la foule; et de même qu'autrefois les cendres des grands criminels étaient dispersées au caprice du vent, de même « le fer fut vendu comme du vieux fer et le bois comme bois » à brûler. » — C'est que le métier Jacquart *supprimait*, selon l'expression du jury de 1801, *supprimait un ouvrier dans la fabrication des tissus brochés*.

Plus tard, sans doute, la diminution du prix des étoffes devait amener plus de commandes, plus de travail, et le nombre des ouvriers, loin de diminuer, était destiné à s'accroître par suite de l'introduction même de cette machine; mais c'était plus tard que, d'après l'ordre ordinaire des choses, un tel résultat devait être obtenu; il fallait chômer en attendant; l'ouvrier était donc, en réalité, momentanément supprimé; or, s'il n'a pas de capitaux pour attendre l'époque souvent éloignée où le public, excité par le meilleur marché, multipliera ses demandes, *être supprimé* pour l'ouvrier; être supprimé! c'est presque toujours pour lui la misère, le désespoir, quelquefois le crime et la mort!

On ne saurait blâmer le conseil des *prudhommes* qui crut devoir donner à des sentimens violens et brutaux, mais malheureusement naturels, une satisfaction suffisante : mieux valait laisser au temps le soin d'amener les améliorations et s'épargner la cruelle nécessité de sévir.



(Jacquart.)

Toutefois, il est douloureux de songer à la triste alternative où l'on est réduit dans les premières époques de l'introduction d'une machine importante : on est contraint soit à jeter pendant quelque temps dans la misère les ouvriers supprimés, soit à ajourner d'une amélioration capitale qui, plus tard, doit apporter à ces mêmes ouvriers le bienfait de nouveaux travaux et de nouveaux salaires *. Pourquoi ne songerait-on pas à les traiter à peu près comme on traite les militaires, en créant pour eux les fonds d'une demi-solde pendant un temps limité. Cette demi-solde leur permettrait d'attendre un peu et leur faciliterait la recherche de nouveaux moyens d'existence. Une partie des premiers bénéfices de la machine introduite pourrait être attribuée à cette caisse de secours, dût-on modifier les lois qui régissent les brevets d'invention.

En 1813, les nouveaux métiers n'étaient pas encore adoptés par l'industrie; dix ans après, l'Angleterre les importait. Enfin, en 1825, eut lieu leur installation définitive. — En 1819, après l'exposition, Jacquart reçut la croix d'honneur.

Après la mort de ce mécanicien aussi désintéressé qu'habile, le conseil des prudhommes de Lyon a ouvert une souscription pour élever un monument à sa mémoire; mais la somme qu'on a réunie est encore peu importante. Oublierons-nous un compatriote dont le nom est européen?

* Le résultat suivant montre bien qu'en définitive l'introduction d'une machine finit par tourner au bénéfice de la classe ouvrière à laquelle d'abord elle a causé le dommage d'une interruption de travail. — L'industrie française a toujours été d'une supériorité réelle dans les étoffes de luxe, où le goût et l'art du dessin ont une si grande part. Or, le métier Jacquart pour les étoffes façonnées ou de luxe est aujourd'hui répandu au nombre de plus de 20,000, sur 32,000 métiers qu'emploie Lyon; tandis qu'en 1788, sur 14,782 métiers, on n'en comptait que 240 pour les étoffes façonnées, L'industrie française lui doit donc d'avoir étendu ses produits dans un genre où elle excelle et surpasse tous ses concurrens.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
rue du Colombier, n° 30.

MORT DE PITT, COMTE DE CHATHAM.



(Défaillance de Pitt, comte de Chatham, dans la chambre des lords, d'après le tableau de Copley.)

Le 7 avril 1778, on discutait à la chambre haute d'Angleterre la grande question de la guerre avec l'Amérique. Le duc de Richmond venait de proposer une adresse pour obtenir le rappel des troupes envoyées contre les colonies, et le renvoi des ministres.

La porte s'ouvrit, et l'on vit apparaître un vieillard que ses infirmités avaient éloigné depuis long-temps des affaires, mais que tous reconnaissaient encore pour le politique le plus habile et l'orateur le plus éloquent de son époque, William Pitt, comte de Chatham. Il était pâle comme la mort; tout son corps était couvert de ses habits de malade et entouré de flanelle jusqu'aux genoux : il marchait avec peine, soutenu par son second fils William Pitt, et par son gendre lord Mahon. Tous les pairs le saluèrent respectueusement et restèrent debout jusqu'à ce qu'il fût arrivé à sa place.

Alors il se leva lentement et avec peine de son siége, s'appuyant sur ses fils; il tourna ses yeux vers le ciel, et dit :

« Je remercie Dieu de m'avoir aujourd'hui rendu capable » de venir ici parler d'un sujet qui affecte si profondément

» mon cœur.— Je suis vieux et malade. — La tombe s'ouvre » pour me recevoir; je quitte un lit de souffrance pour dé» fendre la cause de mon pays; peut-être est-ce la dernière » fois que vous m'entendez dans cette enceinte. »

Il exprima ensuite son indignation contre le projet de renoncer à la souveraineté de l'Amérique. Il avait autrefois lutté de tous ses efforts pour éviter la guerre désastreuse où l'on s'était engagé : maintenant il fallait savoir la soutenir avec courage.

« Au nom de Dieu, s'il faut absolument se déclarer ou » pour la paix ou pour la guerre, qu'attendez-vous pour vous » décider à la guerre ? Je crois les ressources de l'Etat suffi» santes pour le maintien de nos droits contestés. D'ailleurs, » milords, comme tout parti est préférable au désespoir, re» doublons de persévérance et d'efforts; et s'il faut succom» ber, succombons du moins en hommes. »

Le duc de Richmond répondit avec convenance en persistant dans son avis. Le vieux Chatham fit un violent effort pour se lever : il posa la main sur son cœur, et entr'ouvrit les lèvres; mais aussitôt il tomba dans un accès convulsif. Le duc de Cumberland et lord Temple le reçurent dans leurs bras. Les pairs quittèrent leurs siéges dans le plus grand désordre et accoururent près de lui. Tous les visages étaient consternés : on arrêta les travaux, et la chambre s'ajourna.

Chatham fut transporté à sa maison de campagne de Hayes, où il mourut le 12 mai suivant, âgé de soixante-dix ans, entièrement épuisé par le travail.

Le conseil de la cité de Londres réclama, par une pétition, l'honneur de recueillir ses restes et de les déposer dans la cathédrale de Saint-Paul; mais la chambre des communes avait déjà obtenu qu'ils fussent ensevelis, aux frais publics, à l'abbaye de Westminster. Le conseil, voulant néanmoins témoigner ses pieux regrets, fit élever un monument à la mémoire de l'illustre mort, à Guildhall. — La chambre des communes porta en outre un bill qui joignit quatre mille livres sterling de rente au titre de comte de Chatham, tant qu'il serait conservé par les héritiers. Ce bill passa, non sans contestation, à la chambre des lords, qui avait déjà refusé d'accompagner le convoi funèbre, ainsi que l'avait proposé lord Shelburn.

Chatham, quoiqu'il eût occupé la première place en Angleterre après le roi, et qu'il n'eût jamais été dissipateur, mourut sans fortune; il laissa même vingt mille liv. sterl. de dettes qui furent acquittées par le parlement. Il s'était élevé par ses propres efforts d'un rang assez médiocre au plus haut degré d'influence et de puissance qu'il pût ambitionner. Lorsqu'il entra à la chambre des communes, en 1735, il était simple cornette dans les Bleus. Dès cette époque, il souffrait de la goutte : éloigné des plaisirs par sa santé, il était sans cesse voué à l'étude; ses auteurs favoris étaient Cicéron et Thucydide. Sa science, son patriotisme, que servait admirablement son éloquence, lui acquirent bientôt une grande autorité, et le portèrent progressivement, en dépit de George II, à la place de premier secrétaire d'État. On sait combien il a été fatal à la France, et c'est lui qui nous a fait perdre le Canada et presque toutes nos colonies. Son nom cependant n'a jamais été aussi en aversion parmi nous que celui de son second fils, William Pitt, si souvent associé dans la réprobation du peuple, pendant la révolution française, avec le nom du général autrichien Cobourg.

DU SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS

APPAREIL MANBY. — EFFORTS TENTÉS EN FRANCE.

(Voyez Bateau sauveur, p. 220.)

Lorsqu'un navire est échoué sur les roches, à quelques toises de distance du rivage, il devient souvent impossible à une embarcation quelconque d'en approcher, tant à cause des récifs qui l'entourent, que de l'état de la mer. Il faut, en vérité, l'avoir vu pour se faire une idée exacte de la force avec laquelle les vagues se déploient lorsqu'elles rencontrent un obstacle; elles se dressent à pic comme un mur pour retomber ensuite de tout leur poids et de toute leur vitesse contre les flancs du malheureux navire; elles le battent sans relâche et ne tardent pas à le démolir. Malheur à ceux qui, se fiant à leur adresse et à leur vigueur, essaient de se sauver à la nage; ils sont saisis par la vague, fracassés et déchirés contre les quartiers de roche. Les tonneaux, les planches qu'on lance quelquefois du bord dans ces occasions pour essayer la puissance de la mer, sont à l'instant mis en pièces; et dans cette triste conjoncture, le bateau Greatheed ne saurait être d'aucun secours. Aussi n'est-ce pas le seul moyen de salut que les naufragés aient à espérer sur les côtes de la Grande-Bretagne : il vient d'y être établi tout nouvellement, sur les points les plus dangereux du littoral, des appareils à bombes du capitaine Manby.

Le procédé de cet officier consiste à lancer une bombe attachée à une corde; la bombe tombe au-delà du bâtiment, et la corde s'engage dans la mâture, pendant que son extrémité demeure à terre. A l'aide de ce secours, les marins établissent une sorte de pont entre la terre et eux; à la rigueur même la corde pourrait leur suffire : car ils se rendraient au rivage sur la force de leurs poignets; mais souvent on a le temps d'installer un fauteuil et des systèmes de *va et vient*, qui permettent de sauver avec la plus grande facilité des femmes et des enfans. On voit glisser ces pauvres créatures en pleine sécurité sur ce pont suspendu, pendant qu'au-dessous d'eux, à quelques pieds, la mer mugit, se soulève, écume et brise.

Ce moyen de sauvetage ne pouvait d'abord s'employer que de jour et se trouvait fort restreint, car la plupart des naufrages ont lieu pendant la nuit; mais le capitaine Manby a songé à s'aider de la lumière d'une ou de plusieurs fusées qui éclairent assez long-temps pour pouvoir juger de la position du bâtiment et diriger le tir. Des voitures portant le mortier, les bombes, les cordes, les fusées, sont promptement dirigées sur le point de la côte où l'échouage a eu lieu; des préposés aux douanes, des pêcheurs, sont exercés au service de la machine; un système de signaux a été établi et répandu parmi les marins pour faire communiquer les hommes du rivage avec les naufragés : 465 personnes ont été sauvées par ce procédé la première année de son emploi.

L'idée de lancer une corde de la terre au navire, ou du navire à la terre, n'est pas nouvelle; mais la difficulté consistait à fixer d'une manière convenable la bombe à la corde; car celle-ci, dans les anciens essais, cassait toujours au départ du projectile, dont la vitesse ne pouvait lui être communiquée assez promptement.

C'est en 1830 seulement que Manby proposa son procédé à l'amirauté; on comprendra comment sa mise à exécution a été aussi prompte, lorsqu'on saura qu'une société s'est aussitôt organisée dans ce but.

La France, il faut le dire, est bien en arrière quant aux moyens de sauvetage pour les naufragés. Plusieurs raisons expliquent ce retard : d'abord sa position géographique, qui ne la rend point exclusivement maritime comme l'Angleterre; puis la nature de sa capitale, qui n'est pas un port de mer comme Londres, et l'on sait que jusqu'ici c'est toujours de la capitale qu'est partie l'impulsion générale; enfin le nombre des sinistres, qui, sur notre littoral, est bien moins considérable que sur le littoral de la Grande-Bretagne.

Ces différentes causes rendent compte en partie de l'indifférence que l'administration a montrée pendant long-temps pour l'organisation sur nos côtes d'un système général de sauvetage; mais, il faut le dire aussi, la principale raison consiste dans l'insuffisance de tous les moyens qui ont tour à tour été proposés; car le bateau sauveur lui-même se trouve souvent en défaut, l'appareil Manby est tout récent, et hors ces deux systèmes, il n'en est encore aucun dont la

pratique ait sanctionné la bonté. Les accidens se présentent sous des formes si variées; il fallait, pour parer à tous les évènemens, se charger de tant d'appareils plus ou moins encombrans, compliqués, et d'une efficacité douteuse, que les prévisions du cas de naufrage (cas exceptionnel et rare dans les chances de la navigation) seraient devenus un des principaux objets de la marine. Tant de soucis étaient incompatibles avec les conditions du métier de marin, où l'audace et la confiance sont les premières vertus.

Aujourd'hui l'état des choses est changé: la paix et le commerce ont accru de toutes parts nos relations maritimes, des moyens de sauvetage éprouvés peuvent être établis sur les côtes; une plus longue indifférence ne serait donc pas permise. C'est ce qu'a senti l'administration depuis quelques années: on a accordé aux marins qui se sont distingués en portant secours aux naufragés, des médailles honorifiques et le droit de s'en décorer habituellement; on a fait construire à Cherbourg, sur des modèles nouveaux, un bateau sauveur que possède actuellement la Société humaine de Dunkerque.

Mais ces encouragemens ne suffisent pas; il faudrait, comme en Angleterre, organiser sur nos côtes un service général et complet de secours pour les sinistres. C'est à ce but que tend une *Société centrale de naufrages*, dont le projet a été dressé par M. Castéra, et que plusieurs personnes connues par leurs travaux philanthropiques, MM. de Sainte-Croix, de Lasteyrie, Huerne de Pommeuse, Jomard, s'occupent en ce moment d'organiser à Paris. La Société *centrale* des naufrages sera uniquement consacrée au but que son nom indique; elle se procurera, dans les ports principaux et près des attérages périlleux, des membres agrégés, et cherchera à y former des Sociétés particulières pour le service de la localité. — Qu'il nous soit permis ici de faire une mention particulière de M. Castéra, qui depuis trente ans s'occupe des moyens de conservation de la vie des hommes, quoiqu'il soit dans une position de fortune des plus tristes, dans un état de santé des plus douloureux. La Société d'encouragement, le ministère de la marine, l'Académie des sciences, se sont plusieurs fois intéressés à ses efforts. «Il serait à désirer, disaient les commissaires de l'Institut »dans leur rapport de 1822; il serait à désirer que le projet »modifié de M. Castéra fût mis à exécution, quand même »il n'en devrait résulter que la millième partie du bien que »s'en promet l'auteur.» Aujourd'hui enfin cette mise à exécution se réalise, cette persévérance de trente années commence à porter ses fruits. — Nous nous intéressons à la Société fondée par M. Castéra, parce que nous nous intéressons à tout ce qui peut favoriser le développement de notre marine. Que de mères craintives refusent encore à leurs enfans la permission de se consacrer au noble métier de marin, parce qu'elles en craignent pour eux les dangers! elles donneront leur approbation quand elles sauront que ces dangers, déjà réduits à un fort petit nombre par l'emploi des cartes exactes et des montres marines, seront presque annulés par un système général de secours installés sur toutes les côtes dangereuses.

LE GRAAL.

Le Graal joue un grand rôle dans les légendes du moyen âge; voici son histoire imaginaire:

Le graal était le vase dans lequel Jésus-Christ célébra la cène avec ses disciples la veille de sa passion. Ce vase, doué des vertus les plus merveilleuses, fut emporté et gardé, disent les chroniques populaires, par les anges dans le ciel, jusqu'à ce qu'il se trouvât sur la terre une lignée de héros dignes d'être préposés à sa garde et à son culte. Le chef de cette lignée fut un prince de race asiatique, nommé Pérille, qui vint s'établir dans la Gaule, où ses descendans s'allièrent par la suite avec les descendans d'un ancien chef breton.

Titurel fut celui de l'héroïque lignée à qui les anges apportèrent le Graal pour en fonder le culte dans la Gaule. Le prince élu pour ce grand et mystérieux office s'en montra digne: il fit bâtir, sur le modèle du temple de Salomon à Jérusalem, un magnifique temple dans lequel fut déposé le Graal; il régla ensuite le service de la garde du saint vase et tout le cérémonial de son culte. Ses descendans n'eurent plus qu'à maintenir ses pieuses institutions; mais la tâche avait ses difficultés, et ils n'y réussirent pas toujours.

De tout ce qui a rapport aux vertus surnaturelles du Graal, à sa garde, à son culte, nous ne rappellerons que les traits propres à caractériser la pensée qui dominait dans toute cette fiction.

Il y avait dans la forme extérieure du Graal quelque chose de mystérieux et d'ineffable que le regard humain ne pouvait bien saisir, ni une langue humaine décrire complètement. Du reste, pour jouir de la vue même imparfaite du saint vase, il fallait avoir été baptisé et être chrétien; il était absolument invisible aux païens et aux infidèles.

Le Graal rendait de lui-même des oracles, des sentences, par lesquels il prescrivait tout ce qui, dans les cas imprévus, devait être fait en son honneur et pour son service. Ces oracles n'étaient point exprimés à l'oreille par des sons; ils étaient miraculeusement figurés à la vue en caractères écrits sur la surface du vase, et disparaissaient aussitôt qu'ils avaient été lus.

Les biens spirituels attachés à la vue et au culte du Graal se résumaient tous en une certaine joie mystique, pressentiment et avant-coureur de celle du ciel. Les biens matériels, effets de la présence du saint vase, étaient de procurer à ses adorateurs toute nourriture terrestre, et tout ce qu'ils pouvaient souhaiter en ce genre de rare et d'exquis. Il les maintenait dans une jeunesse éternelle, et leur assurait encore bien d'autres privilèges non moins merveilleux.

Tout était symbolique dans la construction du sanctuaire où se gardait le vase miraculeux, et du temple dont ce sanctuaire formait la partie la plus secrète et la plus révérée; chacun de ces symboles se rapportait à quelqu'un des dogmes ou des mystères du christianisme. Ainsi, par exemple, le temple avait trois entrées principales, dont la première était celle de la Foi, la seconde celle de l'Amour ou de la Charité, la troisième celle des OEuvres.

Il existait une milice guerrière instituée pour la garde, la défense et l'honneur du Graal, pour écarter de force tous ceux qui menaient une vie impie, tous ceux dont la présence aurait été une offense envers le vase miraculeux.

Les membres de cette milice se nommaient les templistes, comme qui dirait les chevaliers ou les gardiens du temple. Ces templistes étaient sans relâche occupés, soit à des exercices chevaleresques, soit à combattre les infidèles. Mais en temps de paix, ils n'avaient qu'un jour de repos par semaine, et dans le cours de l'année quatre autres qui étaient ceux des quatre grandes solennités de l'Église. La guerre des chevaliers du Graal contre les ennemis du saint vase était réputée le symbole de la guerre perpétuelle que tout chrétien doit faire aux penchans désordonnés de la nature, afin de mériter le ciel.

LA POMPE DE LA SAMARITAINE
ET LE MONUMENT COMMÉMORATIF DU PONT-AU-CHANGE.

La statue d'Anne d'Autriche, que renferme le Musée des sculptures modernes, au Louvre, appartenait à l'un des nombreux monumens de ce vieux Paris qui disparait tous les jours avec la vieille France, avec la vieille Europe. C'est une des rares conquêtes de l'esprit de conservation sur l'incurie ou sur les nécessités de destruction. Les plus mauvais jours de l'art sont passés; mais en regardant à un demi-siècle en arrière, on est frappé à la fois du grand nombre de pertes qu'on a faites, et de l'indifférence actuelle

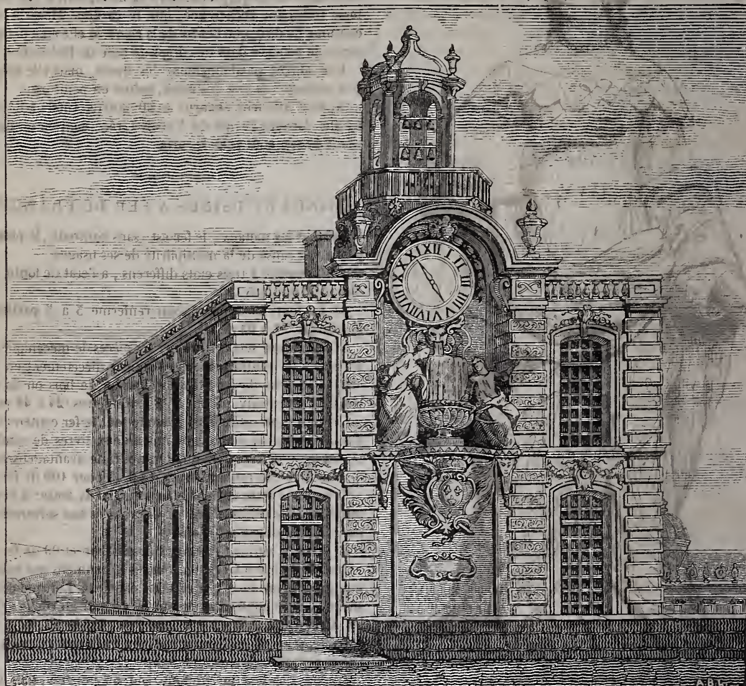
du public, habitué à chercher presque uniquement dans les constructions modernes des conditions d'utilité immédiate. Aussi convient-il à la presse contemporaine de combler une partie de ces pertes en multipliant du moins les descriptions et les représentations des édifices disparus, archives populaires de nos villes qui étalaient jadis au front de chaque monument une page de leur histoire.

Les plus importantes destructions ont été l'objet de travaux archéologiques plus ou moins intelligens; mais combien d'autres encore sont oubliées ou ignorées!

Ce ne sont pas seulement les églises et les municipalités qui font l'histoire d'une ville, souvent les monumens affectés à des usages plus humbles portent le cachet des mœurs du siècle qui les éleva, et révèlent de curieux détails sur la vie domestique de nos pères. Chapelles, tombeaux, fontaines, piloris, halles, marchés couverts, abondaient dans Paris, et tous ces édifices portaient l'empreinte du culte et de l'art à la phase duquel ils devaient l'existence.

La pompe-fontaine de la Samaritaine, projetée sous le règne de Henri III, commencée pendant la ligue, et terminée sous les yeux et par les soins de la reine Marie, devait nécessairement présenter quelque allusion religieuse revêtue d'une forme élégante; on y devait retrouver la renaissance et la ligue, les Valois et les Médicis. C'est effectivement ce qui avait lieu. Cette fontaine était ornée d'un beau groupe de statues en bronze doré, représentant Jésus et la Samaritaine auprès du puits de Jacob.

Entre ces figures, une nappe d'eau tombait d'une vaste coquille; un cadran et une horloge complétaient la décoration de cette fontaine, qui, maladroitement restaurée en



(La pompe-fontaine de la Samaritaine sur le Pont-Neuf, d'après une ancienne gravure.)

1772, fut entièrement détruite en 1812. Il n'en reste aujourd'hui nulle trace.

Elevé à une époque où l'autorité royale paraissait être en progrès sur l'autorité religieuse dans l'esprit de la nation, le monument commémoratif de la fondation du Pont-au-Change devait offrir un contraste frappant avec celui que nous venons de décrire. On y voyait les statues en pied de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, et de Louis XIV enfant (voy. cette dernière statue, 1834, p. 308), et de plus, un bas-relief en pierre représentant des captifs. Toutes ces figures, exécutées par Simon Guillain, étaient en bronze et posées sur un fond de marbre de Flandres.

Sur le piédestal de Louis XIV, on lisait cette inscription: *Ce pont a été commencé le 19 septembre 1639, du glorieux règne de Louis-le-Juste, et achevé le 20 d'octobre 1647, régnant Louis XIV, sous l'heureuse régence de la reine Anne d'Autriche sa mère.*

C'est à ce monument, renversé pendant la révolution de 1789, qu'appartenait la statue d'Anne d'Autriche dont nous donnons le dessin.

Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, née en 1602, épousa, le 25 décembre 1615, Louis XIII, roi de France. Les évènemens politiques dans lesquels cette princesse fut appelée à jouer un rôle et les particularités de sa vie privée doivent une égale popularité aux nombreux mémoires publiés dans les dernières années. Nous nous bornerons donc à rappeler sommairement les principales.

Délaissée par le roi, dont le cardinal de Richelieu avait su lui aliéner le cœur, Anne d'Autriche se vit, pendant tout le règne de son époux, éloignée des affaires et condamnée à une nullité complète. Elle ne dut un rapprochement qu'à mademoiselle de Lafayette.

Louis XIV naquit le 5 septembre 1638, et cet évènement important ne changea rien à la destinée de la reine. La

mort même du cardinal de Richelieu ne lui rendit point la confiance du roi; mais elle put dès lors pressentir, aux avances qu'elle reçut de la cour, toute l'importance du rôle qu'elle était appelée à jouer après la mort de son époux, dont la santé laissait peu d'espérance.

Le testament du roi, qui, dominé jusqu'à sa dernière heure par l'influence de Richelieu, avait tenté de borner le pouvoir de la reine, fut cassé par le parlement, et Anne d'Autriche obtint sans partage la régence du royaume et la tutelle de ses enfans.

Quelques motifs puissans qu'eût cette princesse de haïr



(Musée du Louvre. — Statue d'Anne d'Autriche par Simon Guillain, placée autrefois sur le monument commémoratif du pont au Change.)

Richelieu, elle se fit cependant une loi de maintenir l'ouvrage de ce ministre habile : « *Si cet homme eût vécu jusqu'à cette heure*, dit-elle un jour en regardant un portrait du cardinal, *il serait aujourd'hui plus puissant que jamais.* »

On n'eut donc pas lieu de s'étonner de voir la direction des affaires confiée à Mazarin, qui, formé à l'école de Richelieu, avait su conserver jusqu'au dernier moment la faveur et l'estime de ce grand politique. Ce choix déplut à la cour et trouva peu de sympathie dans le pays. Une régente espagnole, un premier ministre italien, rappelaient les temps malheureux de Catherine et de Marie de Médicis (Voyez la Statue de Marie de Médicis, 1833, page 289); c'était assez pour en ramener les désastres. Quelques opérations de finance mal conduites servirent de prétexte aux mécontens, et l'on vit éclater les troubles de la fronde.

Si la vie entière d'Anne d'Autriche ne parlait en sa faveur, si l'histoire n'avait pris plaisir à la venger, la fermeté qu'elle montra souvent dans ces circonstances difficiles suffirait pour la justifier des accusations portées contre elle sous le règne de Louis XIII et des bruits injurieux répandus sur sa conduite pendant les troubles civils. On vit l'Espagne s'unir aux factieux et correspondre avec le parlement de Paris pour accabler cette même reine qu'on avait accusée de préférer les intérêts de l'Espagne à ceux de la France.

Anne d'Autriche parvint à terminer la guerre civile sans faire aucune concession, et remit à son fils majeur un pouvoir qu'elle avait accru en le défendant. Cette princesse, si fière de son rang, si ferme dans l'infortune, si résignée dans les douleurs qui précédèrent sa mort, était d'une délicatesse tellement recherchée, que le cardinal Mazarin avait coutume de dire, que l'enfer de la reine, si elle était damnée, serait de coucher dans des draps de toile de Hollande.

Elle aimait passionnément les fleurs, mais elle ne pouvait supporter la vue des roses, même en peinture.

Anne d'Autriche mourut le 20 janvier 1666, à l'âge de 64 ans, laissant l'église du Val-de-Grâce comme un monument de son goût pour les arts.

MINES ET USINES A FER DE FRANCE.

De tous les métaux, le fer est, sans contredit, le plus important, à cause de la multiplicité de ses usages.

On l'emploie à trois états différens, à l'état de fonte, d'acier et de fer doux.

1° La fonte ou combinaison renferme 3 à 5 parties de charbon et 97 à 95 de fer.

C'est elle qui sert à fabriquer les pièces de mécanique, les ustensiles de cuisine, etc. On l'obtient directement en fondant le minerai de fer avec du charbon de bois ou du coke dans des fourneaux qui ont de 8 à 16 mètres (24 à 48 pieds) de hauteur; on retire ainsi presque tout le fer contenu dans le minerai, et on emploie de une à deux livres de combustible pour une livre de fonte. On ne traite avantageusement que les minerais renfermant de 15 à 45 pour 100 de fer.

Il faut une forte chaleur pour liquéfier la fonte; à la première fusion elle s'améliore toujours, mais aux suivantes elle perd promptement ses qualités.

2° L'acier contient environ 1 de charbon et 99 de fer.

Il est employé à fabriquer tous les instrumens qui exigent une grande dureté et une certaine élasticité. Lorsque ces instrumens sont confectionnés, on les chauffe au rouge, et on les plonge immédiatement dans l'eau froide ou dans tout autre liquide : cette opération se nomme la trempe, sans elle l'acier resterait mou comme le fer.

L'acier s'obtient en traitant, soit du minerai, soit de la fonte, dans des foyers semblables à ceux qui servent à la préparation du fer; on l'obtient aussi en chauffant pendant plusieurs jours des barres de fer pur dans de grandes caisses pleines de charbon de bois pulvérisé.

Les aciers donnés par les deux premiers procédés se nomment *aciers naturels*, celui obtenu par le troisième se nomme *acier de cémentation.*

Il y a une autre espèce d'acier toujours plus cher et de meilleure qualité, c'est l'*acier fondu.*

On le prépare en fondant dans des creusets, soit des aciers naturels ou de cémentation, soit un mélange, en proportion convenable, de charbon et de fer doux. Pour mettre l'acier en fusion, il faut une chaleur encore plus forte que pour la fonte. Jusqu'à présent l'acier fondu, préparé en France, est resté inférieur à celui qui nous vient d'Angleterre.

3° Le fer pur ou fer doux.

Tout le monde connaît les usages du fer; ils sont très étendus, et chaque jour encore ils se multiplient.

Le fer se prépare de plusieurs manières : soit dans des foyers découverts qui ont 40 centimètres au plus de profondeur, et dans lesquels on traite avec du charbon de bois, soit du minerai, soit de la fonte; soit dans des fours à réverbère chauffés à la houille; c'est la *méthode anglaise*, aujourd'hui très usitée en France, mais ainsi appelée parce qu'elle a été inventée en Angleterre.

Dans ces opérations le charbon enlève l'oxigène avec lequel le fer du minerai est combiné; l'air atmosphérique brûle le carbone avec lequel le fer est combiné dans la fonte.

Par la première méthode on perd un tiers; par la seconde un quart du fer contenu dans la fonte.

Il faut environ 20 livres de charbon ou de houille pour obtenir une livre de fer.

La *tôle* est du fer pur réduit en feuilles de différentes épaisseurs. Autrefois on la préparait en battant le fer chaud sous de gros marteaux; maintenant on l'obtient, à plus bas prix, en faisant passer les barres de fer entre des cylindres ou laminoirs.

Le *fer-blanc* est de la tôle recouverte d'une couche d'étain pur, ou d'un alliage de plomb et d'étain. On l'obtient en plongeant dans un bain de métal fondu la tôle dont on a préalablement enlevé l'*oxide*, vulgairement appelé *rouille*.

Le *fil de fer* se prépare en faisant passer par des ouvertures, de plus en plus petites et pratiquées dans une barre d'acier, le fer réduit préalablement en verges rondes de petites dimensions.

Voici les quantités de fonte moulée, d'acier, de fer, soi en barres, soit en fil, de tôle et de fer-blanc, livrées au commerce par les usines de France, ainsi que la valeur de ces produits :

Fonte moulée.	540,000 quint. métr.	17,500,000 fr.
Aciers de toutes sortes. .	54,000	4,500,000
Fer marchand.	1,220,000	51,240,000
Fil de fer.	78,000	6,050,000
Tôle	80,000	5,600,000
Fer-blanc.	25,000	2,550,000
Valeur totale de la production.		87,840,000

Il y a en France 1187 établissemens dans lesquels on travaille le fer et les minerais.

Ces établissemens occupent dans leur intérieur 25 mille ouvriers, non compris ceux, en beaucoup plus grand nombre, qui font les transports, exploitent les bois, ou fabriquent les charbons.

Il existe dans ces usines 3 mille machines hydrauliques de la force de 20 mille chevaux, et 58 machines à vapeur de la force de 2 mille chevaux.

Voici la quantité et la valeur des combustibles consommés :

Charbon de bois.	4,750,000 quint. métr.	30,550,000 fr.
Houille.	1,785,000	5,960,000
Coke	924,000	2,170,000
Bois.		127,000

L'extraction du minerai de fer occupe environ 9,000 ouvriers, la plupart, il est vrai, ne travaillent qu'une partie de l'année; elle se fait sur 600 points de notre territoire. Quarante-quatre départemens renferment des hauts-fourneaux pour la préparation de la fonte de fer au charbon de bois. Voici les principaux rangés suivant le nombre des établissemens qui s'y trouvent : Haute-Marne, 52; Dordogne, 35; Côte-d'Or, 33; Haute-Saône, 30; Nièvre, 25; Meuse, 21; Ardennes, 21; Cher, 14; Moselle, 14; Indre, 12; Orne, 12; Jura, 10, etc.

Les principaux centres d'usines où on emploie la houille et le coke sont : le Creusot (Saône-et-Loire), Saint-Etienne (Loire), Decazeville (Aveyron), Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), Fourchambault et Imphy (Nièvre), Valenciennes (Nord), Hayange et Moyeuvre (Moselle). Ce genre d'industrie prendra, certainement, un grand développement aux environs d'Alais (Gard), mais pour le moment les travaux sont suspendus.

C'est uniquement dans le voisinage des Pyrénées qu'on trouve du minerai assez riche et d'assez bonne qualité pour servir à la préparation directe du fer doux, et du fer fort ou fer aciéreux. Les établissemens dans lesquels on pratique cette opération, sont dits *forges à la catalane*.

De tous les minerais qu'on y emploie, le gîte le plus important est celui de Rancié, au sud de Foix (Ariége); il fournit à 50 forges environ.

Dans les Alpes et dans les Vosges, ainsi que dans les départemens de la Nièvre, de la Moselle et de la Haute-Saône, on fabrique de l'acier naturel avec de la fonte de fer.

Dans les départemens qui avoisinent Toulouse, on prépare de l'acier de cémentation avec des fers provenant des forges catalanes. Sur les bords de la Loire, on fait la même opération avec des fers de Suède.

Les principaux établissemens sont : l'aciérie de Toulouse, sur la Garonne; celle du Saut-du-Sabot, sur le Tarn, près Alby; et enfin celle d'Amboise, près Tours. Il en existe aussi à Pamiers et à Foix (Ariége).

C'est dans ces mêmes lieux que se fabriquent presque toutes les faux et les limes. Cependant on prépare encore des faux dans les départemens du Puy-de-Dôme et du Doubs; on fabrique des limes dans les départemens du Bas-Rhin, de la Haute-Marne, de la Nièvre, de Seine-et-Oise, et de la Seine

Aux environs de Saint-Etienne (Loiret), il y a plusieurs établissemens où l'on prépare de l'acier fondu. Il en existe également un près de Rives (Isère).

Les principales fabriques de tôle et de fer-blanc sont : Imphy et Pont-Saint-Ours (Nièvre), Hayange (Moselle). Il en existe également à Bains (Vosges), et à La Chaudeau (Haute-Saône).

Voici les noms des départemens, ainsi que ceux des principaux établissemens où l'on prépare des fils de fer et d'acier : l'Orne (à l'Aigle), la Loire (à Valbenoite), le Doubs (à Cheney), les Vosges (à Bains), le Cher (à Bigny).

Outre les produits énoncés ci-dessus, on consomme encore en France 50 mille quintaux métriques de fer, 7 mille quintaux métriques d'acier, et 60 mille quintaux métriques de fonte provenant de l'étranger.

Une petite partie du fer vient de la Suède, le reste est tiré de l'Angleterre.

Charlatanisme.—Le docteur F.., médecin, avait coutume, lorsqu'il arrivait dans une ville où il n'était pas connu, de se plaindre amèrement d'avoir perdu son chien en se rendant à l'hôtel, et il envoyait le crieur de la ville annoncer à tous les coins de rue, au roulement du tambour, que le docteur F... promettait une récompense de 25 louis à la personne qui lui ramènerait son chien. Le crieur avait bien soin d'annoncer tous les titres académiques du docteur, et d'indiquer l'hôtel où il était descendu. Bientôt il n'était question dans la ville que du docteur F... « Savez-vous, disaient les commères, qu'il vient d'arriver un célèbre médecin à l'hôtel » de... Il faut que cet homme-là soit *fameusement* riche pour » offrir 25 louis à celui qui trouvera son chien. » Et tandis que ces propos se propageaient de maison en maison, le docteur ne voyait assurément pas venir le chien qu'il n'avait jamais eu, mais un bon nombre de malades.

CHRONIQUE DANOISE.

Vers le milieu du xe siècle régnait en Danemark Harold *à la dent bleue*, l'un des princes les plus fameux qui aient gouverné cette contrée. Il était parvenu après de longues guerres à s'emparer d'une province de la Poméranie; mais

il n'était point tranquille sur sa conquête. Il connaissait le caractère belliqueux des habitans, il se rappelait la résistance que leurs villes avaient opposée à ses armes, les murmures des vaincus, et comprenait bien qu'ils n'attendaient pour se révolter et appeler à leur secours les Norvégiens que le moment où il quitterait lui-même le pays conquis pour retourner dans ses Etats. Harold, non moins prudent que brave, prit un parti qui devait lui assurer la possession du pays, il fit appeler les jeunes guerriers les plus illustres : c'était l'élite de la noblesse danoise, tous éprouvés par plus d'un combat, tous riches et puissans dans leur patrie. Il choisit au cœur du pays conquis le lieu le plus favorable pour son dessein et y fit élever par les vaincus une ville qu'il rendit aussi forte qu'on le pouvait à cette époque. Ce fut *Julin* ou *Jombsbourg*. Il la peupla de ses Danois, en confia le commandement à un de ses lieutenans les plus dévoués, Panatosko, et partit plein de confiance dans la fidélité et dans la bravoure des nouveaux habitans.

Panatosko avait le secret de son maître : il savait dans quel but il était placé à la tête de la colonie. C'était un poste important qui pouvait tout d'un coup devenir très difficile à garder : aussi ne se contenta-t-il pas d'être le commandant de Jombsbourg, il en fut aussi le législateur. Il travailla de tous ses efforts à faire d'intrépides soldats, accorda des récompenses au courage, fit consister la gloire dans le mépris le plus absolu de la mort, et les persuada si bien de ce principe, qu'il était défendu sous peine d'être considéré comme infâme de prononcer le nom seul de la peur. C'était un mot qui ne devait point faire partie des mots de leur langue. Ils prouvèrent en effet qu'ils avaient mis à profit les leçons d'héroïsme de leur chef.

Les Jombsbourgeois, provoqués par leurs voisins, firent une irruption dans les Etats d'Haquin, comte de Norvége; mais ils tombèrent dans des embûches habilement tendues, et malgré l'opiniâtreté de leur résistance, ils furent vaincus. Le chef, qui était à leur tête dans ce fatal engagement, combattit long-temps seul contre une masse d'ennemis; criblé de blessures, il résistait encore. Enfin un Norvégien le frappa dans la poitrine. Blessé au cœur, *il tomba, rit et mourut*, dit la Chronique.

Les autres chefs furent faits prisonniers, et par conséquent condamnés à une mort certaine. Haquin avait entendu raconter des merveilles des Jombsbourgeois : la mort, disait-on, étaient pour eux une fête; car les lois de Panatosko leur avaient appris dès leur enfance à la braver. Il voulut s'assurer de la vérité de ces récits et assister lui-même à leur supplice. Son orgueil eût été flatté de leur arracher quelques plaintes, et de les vaincre une seconde fois en les forçant de donner des marques de faiblesse. Dans ce but l'appareil du supplice fut mis sous leurs yeux à l'avance, les railleries et les insultes ne furent point épargnées, et un guerrier puissant les fit approcher pour leur trancher la tête de ses mains.

Le bourreau était à son poste, les victimes étaient prêtes, on fait avancer l'un des captifs, le plus intrépide et le plus illustre : « Tiens, lui dit ironiquement un Norvégien, c'est » ce glaive qui va t'envoyer chez Odin. » Le captif ne change pas de visage, sans montrer ni étonnement, ni effroi, il se contente de sourire : « Pourquoi ne m'arriverait-il pas » ce qui est arrivé à mon père ? Il est mort, et je mourrai.»

Torkill, le guerrier bourreau, montre au second Danois le corps de son compatriote : « Eh bien! comprends-tu le sort » qui t'attend, commences-tu à trembler maintenant ? — « Trembler! répond le Danois, il faudrait que je me sou» vinsse bien peu de nos lois de Jombsbourg, si l'approche » de la mort m'arrachait un seul mot de crainte; et quelle » gloire pensez-vous donc tirer de notre supplice, ne devons» nous pas tous mourir ? »

Torkill, indigné, abat sa tête d'un seul coup, et passe à un autre; mais celui-ci l'interrompt au milieu de ses plaisanteries féroces : « Moi, je meurs avec ma gloire, et je m'en » réjouis; à toi, Torkill, la vie n'apportera que honte et » ignominie; tes jours seront courts et infâmes. »

« Quant à moi, dit le quatrième, je souffre la mort de bon » cœur, et cette heure m'est fort agréable, je te demande» rai seulement un service, Torkill, coupe-moi la tête le plus » vite et le plus légèrement qu'il te sera possible; car c'est » une question qui a souvent été agitée parmi nous, Jombs» bourgeois, de savoir si l'homme conserve quelque senti» ment, une fois décapité. Ainsi je vais prendre ce poignard » dans ma main; quand tu m'auras tranché la tête, si je le » dirige contre toi, ce sera un signe que je ne suis pas tout» à-fait privé de sentiment, car dans le cas contraire il tom» bera sur-le-champ de mes mains. Coupe-moi donc promp» tement la tête pour terminer cette discussion. » Torkill se hâta de se rendre à ces vœux en lui tranchant la tête, et le poignard s'échappa naturellement des mains de la victime.

Au cinquième Torkill adressa l'inévitable question, et lui demanda comment il envisageait l'approche de la mort : « Je me réjouis de mourir, répondit encore celui-ci, » puis il se mit à railler son bourreau et ses ennemis avec tant de gaîté et d'insouciance, que Torkill lui-même, confondu, lui demanda comment, dans un pareil moment, il pouvait dire et faire de semblables folies.

L'histoire nous a conservé le nom du sixième, il s'appelait Sivald. La même Chronique rapporte ses derniers momens. Après avoir répondu, comme il convenait à un Jombsbourgeois, aux insolences de Torkill : « Accorde-moi » une grâce, ajouta-t-il; je ne voudrais pas que Sivald fût » conduit au supplice comme une brebis qu'on va égorger : » je vais me tenir immobile, frappe-moi à la face, examine » attentivement si je donne quelque signe de crainte, ou si » tu aperçois même le moindre mouvement dans mon re» gard; car nous nous sommes souvent exercés dans Jombs» bourg à recevoir un coup de ce genre sans bouger. » Torkill accède à sa demande, il le frappe au visage; mais nul ne put surprendre, ni signe de crainte, ni clignement d'yeux.

Le septième était un jeune homme dans la fleur de l'âge et d'une grande beauté. Sa longue chevelure blonde pendait en boucles épaisses sur ses épaules. On voyait qu'il s'était paré pour mourir. Sa présence excita un murmure parmi les guerriers, de pitié chez les vieillards, de mépris ou d'envie chez les jeunes gens. Torkill s'empressa de l'interroger, espérant bien surprendre quelque parole de faiblesse, ou du moins de regret dans un être en apparence si peu fait pour les combats. « Je meurs volontiers, répondit le Danois, » j'ai déjà parcouru de la vie ce qu'elle a de plus beau, et » je viens de voir périr des hommes que j'accompagne avec » plus de plaisir que je n'en aurais à leur survivre, surtout » pour rester captif comme je le suis maintenant. Je ne te de» mande qu'une chose, que ce ne soient pas tes esclaves qui » me conduisent à la mort. Donne à l'un de tes égaux l'or» dre de tenir mes cheveux, qu'il prenne vite ma tête si » tôt qu'elle aura été coupée, afin que cette chevelure, dont » j'ai pris tant de soin pendant ma vie, ne soit point souillée » de sang après ma mort. Maintenant, frappe. »

Tout cela avait été dit avec une voix si douce, mais si ferme à la fois; une telle coquetterie dans un pareil moment avait paru si étrange à Torkill, que pour la première fois sa main trembla. Il lui fallut deux coups pour abattre cette tête si belle, et la dernière volonté du mourant ne fut point accomplie. Mais au milieu de cette atroce torture, il n'échappa point au Danois le moindre cri, la moindre plainte.

Haquin avait assisté silencieusement à ces scènes de mort. Aucun signe n'était venu trahir l'impression qu'avaient pu produire en lui tous ces supplices. Il se retira sans dire un mot... Mais le lendemain il fit proposer la paix à Harold *à la dent bleue*.

LE COUAGGA.

Le nom de couagga, donné par les Hottentots à l'animal que nous représentons, n'est employé par les naturalistes que depuis la publication des derniers volumes de Buffon, et long-temps ils ont, comme le font encore aujourd'hui



(Tigre et zèbre rayé. — Scène composée.)

les gens du monde, confondu sous le nom de *zèbre* toutes les espèces de chevaux dont la robe offre dans une étendue plus ou moins grande des rayures transversales. Cette disposition des couleurs en a même reçu son nom, et ainsi une étoffe *zébrée* est celle qui présente des bandes irrégulières alternativement claires et obscures. On pourrait tout aussi bien dire *tigrée*, puisque le grand chat, auquel le nom de tigre appartient exclusivement, offre aussi sur presque tout le corps des raies noires qui se dessinent harmonieusement sur un fond de couleur fauve brillante; mais l'usage en a décidé autrement, et le mot *tigré* désigne un autre arrangement, celui de taches arrondies et d'une teinte obscure sur un champ de nuance plus claire; c'est l'élégante disposition que nous présente la robe de la panthère, celle du jaguar, du guépard, et de plusieurs autres carnassiers de la même famille.

On distingue aujourd'hui trois sortes de chevaux à rayures transversales, toutes trois originaires du midi de l'Afrique, et qui s'étendant depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux environs de l'équateur, peuplent les uns des plaines sèches et brûlantes, les autres de vastes plateaux presque également arides, mais élevés et froids.

Depuis que la distinction a été établie, les naturalistes français ont conservé, et à ce qu'il nous semble avec raison, le nom de *zèbre* à l'espèce qui est *zébrée* par excellence; c'est celle dont la robe est rayée depuis la pointe des oreilles jusqu'au bout des pieds, et dont on peut voir la figure dans notre première gravure, et au tome I, p. 60. Ils ont donné le nom de *daw* à une espèce plus petite de taille, mais plus élégante de forme, et dont le pelage sur la tête, le cou et le tronc, offre des raies de couleur foncée alternativement larges et étroites. Le fond du pelage sur toutes ces parties est de couleur isabelle; il est blanc et sans tache sur les jambes de derrière et sur la queue. Nous avons déjà dit que notre ménagerie du Muséum en possède actuellement plusieurs individus mâles et femelles, et il vient tout récemment d'en naître un jeune qui ne diffère en rien de ses parens sous le rapport de la distribution des couleurs.

Le couagga forme la troisième espèce et la moins élégante. Les rayures, qui ne s'étendent que sur la tête, le cou et les épaules, ne se détachent pas avec autant d'avantage sur le fond obscur de sa robe que sur celle du zèbre ou du daw. La couleur de la croupe est d'un gris roussâtre, celle des jambes et de la queue d'un blanc sale. Le couagga d'ailleurs se rapproche plus que les deux autres espèces du cheval domestique par ses formes générales, par l'abondance des crins qui garnissent sa queue presque jusqu'à la racine, par la forme du pied, et enfin par sa docilité. On assure qu'autrefois des colons hollandais du cap de Bonne-Espérance l'ont employé comme bête de trait; mais il ne paraît pas qu'ils aient jamais essayé de réduire l'espèce en domesticité.

Le nom de couagga, comme celui de tant d'autres animaux, exprime son cri qui diffère beaucoup du hennissement du cheval, et encore plus du braiement de l'âne, mais qui se rapprocherait davantage de l'aboiement du chien. C'est réellement une sorte d'aboiement précipité, confus, mais dans lequel on distingue fréquemment la répétition de la syllabe *couah*, *couah*.

Les couaggas étaient autrefois très communs dans les environs du Cap; mais ils ont maintenant presque complètement disparu de ces parages, les colons leur ayant fait une rude guerre pour nourrir leurs serviteurs hollandais, qui, au reste, ont de tout temps considéré cet animal comme un excellent gibier.

Les couaggas vont ordinairement par troupes qui, dans les lieux où l'animal n'est pas trop poursuivi, se composent quelquefois d'une centaine d'individus.

Quand on poursuit ces troupes à cheval, il arrive que des couaggas récemment nés ne peuvent suivre les autres dans leur fuite; alors pour l'ordinaire, au lieu d'éviter les chevaux des chasseurs, ils se mettent aussitôt à les suivre comme un moment auparavant ils suivaient leur mère. La même chose, au reste, a été observée pour le zèbre et pour le daw.

Nous avons vu, en comparant les trois espèces du zèbre, du daw et du couagga, le nombre des rayures diminuer successivement. La progression décroissante ne s'arrête pas là,



(Le Couagga.)

et on peut la suivre dans toutes les espèces du genre cheval; ainsi, en reprenant par la première, nous trouvons:

1° Le zèbre rayé sur la tête, le corps, les jambes de devant et celles de derrière;

2° Le daw rayé sur la tête, sur le corps et les jambes de devant;

3° Le couagga, sur la tête, le cou et les épaules;

4° L'âne avec une raie en long sur le dos, et une en travers sur les épaules;

5° Le dzigguetaï avec une raie sur l'épine, mais sans trait sur l'épaule (voyez, page 224, la gravure du dzigguetaï nouvellement arrivé).

6° Le cheval proprement dit, qui n'a aucune rayure constante.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
rue du Colombier, n° 30.

JEUX ET DIVERTISSEMENS ANCIENS.

THÉATRES GRECS ET LATINS.



Proscenium. Orchestre. Amphithéâtre.

(Vue des ruines du petit théâtre de Pompéi.)

Sommaire.

Construction des théâtres grecs et latins. — Machines. — Décorations. — Rideau ou toile. — Voile (*velarium*). — Masques. — Costumes. — Troupes d'acteurs, directeurs. — Affiches. — Prix des places. — Billets de spectacles. — Distribution des places. — Marques d'approbation et d'improbation des spectateurs.

Construction des théatres grecs et latins. — Des chariots et des échafauds roulans, où les premiers poètes dramatiques faisaient représenter leurs pièces, jusqu'aux tréteaux fixés en terre, la transition ne dut être ni longue ni difficile. Du temps du poète Pratinas, qui vécut dans la 70ᵉ olympiade, il n'y avait encore à Athènes qu'un théâtre en bois. Pendant la représentation d'une pièce de ce poète, les siéges s'écroulèrent. Par suite de cet accident, on construisit, du temps de Thémistocle, peu après la défaite de Xercès, dans la 75ᵉ olympiade, un théâtre en pierre dédié à Bacchus. Ce théâtre fut creusé dans le flanc de l'Acropole, vis-à-vis le mont Hymète. Rarement les Grecs bâtissaient des théâtres dans la plaine : on ne connaît d'autres exemples d'emplacemens de cette nature que ceux des théâtres de Mantinée, de Mégalopolis, et d'un autre petit dans l'Asie Mineure. On préférait l'adossement à une montagne ou à un rocher, surtout lorsqu'on y trouvait quelque partie circulaire naturelle où l'on pût tailler à vif les siéges des spectateurs. (V. la disposition du théâtre de Milo, 1835, p. 56). Indépendamment de la facilité que l'on trouvait ainsi pour la construction, on avait l'avantage inappréciable, pour les Grecs surtout, de jouir de l'admirable spectacle d'une belle nature. A ne citer qu'un seul exemple, le théâtre de *Tauromenium* (aujourd'hui *Taormina* en Sicile) était placé de telle manière que l'on jouissait de la vue de l'Etna au fond de la scène.

Le théâtre antique se composait de deux parties principales dont l'ensemble formait ce qu'on appelle vulgairement *un fer à cheval*, c'est-à-dire un plan semi-circulaire d'un côté, et rectangulaire de l'autre :

1° La partie semi-circulaire, nommée en grec *koilon*, en latin *cavea*, et réservée aux spectateurs ; nous l'appellerions *amphithéâtre*.

2° La partie réservée aux jeux du théâtre et à la représentation des pièces, et subdivisée en deux autres parties, l'*orchestre*, *orchestra*, et la scène, *skéné*.

Le *koilon* était garni de rangs de gradins ou de bancs semi-circulaires en fuite les uns sur les autres et de plus en plus élevés en s'éloignant de la scène, afin que les spectateurs ne fussent pas gênés par le mouvement des têtes de ceux qui étaient devant eux. Ordinairement ces gradins semi-circulaires étaient comme séparés en plusieurs ordres ou étages, par des galeries également semi-circulaires, nommées *diazóma*, qui favorisaient la circulation. En outre, les demi-cercles de gradins étaient séparés ou tranchés, en portions semblables à des cônes tronqués appelées *kerkises*, par des voies, chemins ou escaliers, *klimakes*. Chez les Romains, le *kerkis* était appelé *cuneus* ou coin, et le *diazóma* était appelé *præcinctio* ou enceinte. (Voir les deux plans, p. 266.)

L'édifice entier, au-delà du gradin le plus élevé, était entouré ou surmonté d'un portique qui servait de refuge au public lorsqu'il survenait une pluie, et offrait de plus l'avantage d'arrêter et de renvoyer la voix des acteurs. C'était aussi dans ce dernier but que, sous les siéges, en diverses parties de la salle, on suspendait des espèces de vases d'airain ou de terre cuite nommés *echea*. Ils avaient à peu près la forme d'une cloche ; l'ouverture en était tournée vers le bas, du côté de la scène ; ils étaient de proportions différentes, de manière à former des accords de musique. La voix qui sortait de la scène comme du centre, en se répandant à l'entour, et en frappant la cavité de chacun de ces vases, produisait un son plus clair et plus distinct au moyen de la consonnance de ces différens sons accordés. Il y a quarante ans environ, des ouvriers employés à réparer l'intérieur du chœur du Temple-Neuf à Strasbourg, découvrirent et détruisirent par ignorance des échéa en terre cuite qu'on y avait disposés autrefois pour renforcer les chants d'église.

Dans certains théâtres, les escaliers se prolongeaient jusque dans l'orchestre, et c'est de là qu'on montait aux gradins élevés. Quant à l'orchestre, on y parvenait par deux grandes entrées latérales ou *vomitoires*, *vomitoria*. Dans d'autres théâtres, les escaliers s'arrêtaient au gradin qui était le plus près de l'orchestre et en était séparé par un petit rempart : alors les portes ou vomitoires étaient pratiqués, soit dans le portique, à la partie de l'édifice la plus élevée sur la montagne, soit en diverses parties des *diazóma* ou *præcinctiones*, en face des escaliers, si le théâtre était construit en plaine.

Orchestre. — Ce mot a été formé du verbe grec *orcheisthai*, danser.

L'orchestre était la partie comprise entre le *koinon* et la *scène*, ou, pour parler exactement, entre le gradin inférieur du *koilon* ou *amphithéâtre*, et la ligne du *proscenium* ou *avant-scène*.

Le gradin inférieur de l'amphithéâtre était de niveau avec la scène; l'orchestre qui les séparait était plus bas de cinq ou six pieds chez les Grecs, et du double chez les Romains.

C'était là que se trouvait le chœur des danses et des chants. Dans l'orchestre était la thymèle, petit autel sur lequel on sacrifiait à Bacchus au commencement du spectacle, et peut-être aussi pendant les danses exécutées par le chœur. C'était le point central autour duquel était tracé le demi-cercle du *koilon*. Cet autel avait des degrés sur lesquels montait quelquefois le chœur; alors le *coryphée* ou *chef des chœurs* montait sur la partie supérieure de la thymèle qui était de niveau avec le gradin le moins élevé de l'amphitéâtre et avec le *pulpitum*.

Millin pensait que la thymèle pouvait servir aussi de tribune, d'où les magistrats et les généraux haranguaient le peuple assemblé dans le théâtre pour assister à des délibérations sur les intérêts de l'état.

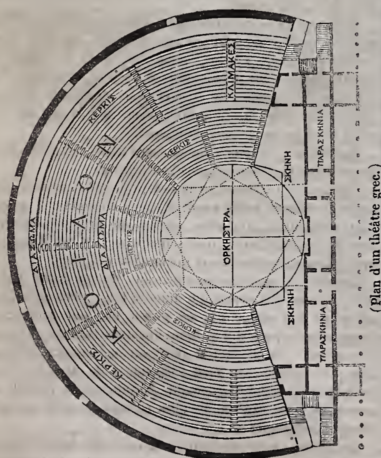
Nous pourrions supposer aussi que les poètes et les philosophes y prenaient place lorsqu'ils y convoquaient le public pour juger leurs vers ou leurs discussions.

Les musiciens ou joueurs de flûte se tenaient, soit dans l'orchestre pour accompagner les chants ou les danses du chœur, soit sur le pulpitum, et quelquefois dans des niches réservées de la scène, pour accompagner la pantomime ou la déclamation des acteurs.

Comme dans les théâtres romains il n'y avait point de chœurs, l'orchestre était moins étendu que dans les théâtres grecs, et l'on y disposait des siéges pour les personnages distingués. (V. sur la *Distribution des places*, p. 272.)

Le chœur, dans la tragédie grecque, était le représentant de l'esprit national, le défenseur des intérêts de l'humanité; dans la comédie, il était l'organe de la joie publique; c'était en quelque sorte la conscience de l'assemblée mise à nu par le poète.

Lorsque le chœur ne chantait pas, lorsqu'il se mêlait au dialogue, une seule personne prenait la parole pour toutes les autres (c'était vraisemblablement le coryphée élevé sur la thymèle.)



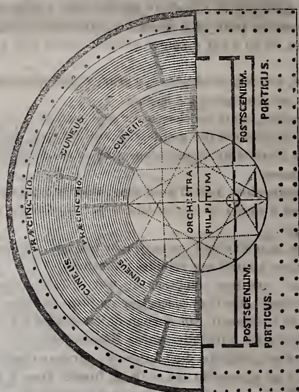
(Plan d'un théâtre grec.)

Scène. — Le mot *scène*, *skênê*, avait une signification plus étendue dans les théâtres anciens que dans les nôtres. On appelait ainsi toute la construction rectangulaire qui s'élevait en face du *koilon* ou *amphithéâtre*, et formait ainsi le fond du théâtre. On peut donc considérer comme des parties de la *scène* le *proscenium* et le *postscenium*, ou, en grec, *paraskénia*.

Quelquefois le portique qui surmontait l'amphithéâtre des spectateurs se prolongeait autour de la *scène*. (V. le plan du théâtre latin.)

Le fond de la scène était orné de statues, de colonnes, etc. Dans le grand théâtre de Pompéi, il était couvert de marbre ainsi que l'orchestre et tous les siéges des spectateurs; les trois portes principales de la scène y étaient ouvertes dans de profonds enfoncemens, la porte du milieu était circulaire, les deux autres rectangulaires.

Le *proscenium*, qui comprenait le *pulpitum*, ou *logeion*, suivant les Grecs, correspondait à ce que nous appelons aujourd'hui *avant-scène*. La *scène*, proprement dite, correspondait à notre toile de fond, avec cette différence que c'était une construction solide, d'une riche architecture, avec plusieurs ordres de colonnes, et décorée de niches, de statues, etc. Le *proscenium* était une plateforme de construction solide, en saillie sur la scène, et de plain-pied avec le *pulpitum*, ainsi nommé parce que cette partie ajoutée à l'avant-scène, et qui se prolongeait vers l'orchestre, était en général un échafaudage en bois, de cinq pieds d'élévation chez les Grecs, et de dix à douze chez les Romains. Il était construit en bois : aussi l'on n'en retrouve plus de traces dans les ruines. Il occupait un espace beaucoup plus large que le *proscenium* proprement dit, et, suivant quelques opinions, il n'était jamais fermé par le rideau. C'était dans cet espace que jouaient les acteurs.



(Plan d'un théâtre latin.)

Le *postscenium*, ou *poscenium*, ou *parascenium*, en grec *paraskênia*, était la partie cachée du théâtre où les acteurs se retiraient pour s'habiller et se déshabiller, où l'on serrait les décorations, et où étaient disposées certaines machines, telles que le *gerenos* et le *théologeion*. (Voyez page 267.)

Machines. — Les théâtres des anciens étant sans toits, il était impossible de faire descendre les divinités, ou, en terme de coulisse, les *gloires*, au moyen de cordes attachées en haut. Cette difficulté jette beaucoup d'obscurité sur l'art du machiniste dans les théâtres anciens.

Voici quelques unes des machines des théâtres grecs et latins que l'on croit comprendre le mieux.

Anapiesma, trappe ou escalier dérobé qui servait à faire monter les divinités de dessous le théâtre sur la scène. On comprenait deux sortes de machines sous ce nom : l'une, pratiquée sous le proscenium, par laquelle paraissaient les dieux marins, tel que Neptune dans les *Troades* d'Euripide; l'autre,

appelée quelquefois *escalier de Caron*, qui se trouvait auprès de l'escalier conduisant de l'orchestre à l'avant-scène : c'était par là qu'apparaissaient les ombres infernales, c'était par là aussi que montaient quelquefois les personnages que l'on figurait arrivant de pays lointains.

Brantéion, machine placée sous la scène, et composée d'outres remplies de petites pierres qu'on faisait rouler sur des bassins de bronze pour annoncer l'apparition des dieux.

Distegia, machine représentant un édifice de deux étages, au haut duquel on apercevait ce qui se passait en bas.

Ekkyklema ou *exostra*, espèce d'échafaudage en bois qui supportait un siége, et qui était placé sur des roues, au moyen desquelles on la faisait mouvoir de tous les côtés. Quelques auteurs lui attribuent l'usage de notre *practical*; suivant eux cette machine aurait servi à supporter les personnages que l'on voulait montrer agissans dans l'intérieur des maisons. W. Schlegel croit que cette machine était couverte et de forme circulaire : « On la faisait avancer, dit-il, derrière la » grande entrée du milieu de la scène qu'on laissait alors » ouverte. » L'abbé d'Aubignac, dans sa *Pratique du théâtre*, avance au contraire la singulière opinion que l'*ekkyklema* élevait un acteur pour qu'il fût censé voir dans l'intérieur des maisons, et qu'il pût raconter ce qu'il voyait aux spectateurs.

Geranos, machine semblable à la *grue*, et qui servait pour enlever les personnages dans les airs.

Katablemata, toiles ou cloisons de toile réunies, sur lesquelles on représentait des montagnes, des rivières, la mer, ou d'autres objets d'un volume considérable pour couvrir le fond de la scène.

Keraunoscopeion, *tour à foudroyer*, machine qui servait spécialement à imiter la foudre lancée par Jupiter du haut de l'Olympe.

Pegmata, machines qui, au moyen de ressorts, s'élevaient et s'abaissaient comme nos échelles à incendie.

Periactos, machine composée de trois châssis joints en forme de prisme; elle était placée sur un pivot de manière à être tournée facilement. Sur chacun de ces châssis il y avait une représentation différente (voyez *Décorations*)

Phryctorion, imitation des tours où les gardiens donnaient des signaux au moyen du feu et de la fumée. Dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, un gardien, élevé sur le palais de ce roi, aperçoit sur une tour le feu qui annonce la prise de Troie.

Scopé, machine semblable sur laquelle se tenaient, comme sur une tour élevée, les gardiens chargés de veiller à la sûreté publique.

Strophéion ou *strophium*. Cette machine, dont Pollux parle obscurément, servait à désigner les héros admis parmi les dieux, ou morts dans les combats. On suppose qu'elle tenait du *periactos* et du *théologéion*.

Théologéion, machine placée dans la partie supérieure de la scène, et qui servait pour représenter des apparitions. On croit qu'une partie du fond de la scène se déplaçait tout-à-coup, et offrait aux spectateurs les divinités que le poëte faisait intervenir. C'est ainsi que dans le *Philoctète* de Sophocle, Hercule apparaît à Philoctète pour l'engager à quitter Lemnos et à se rendre à Ilium.

Suétone rapporte qu'un acteur qui jouait Icare, et dont la machine éprouva le même sort que les ailes du fils de Dédale, alla tomber près de l'endroit où Néron était placé, et qu'il couvrit de sang ceux qui étaient autour.

Décorations. — Chez les anciens, la décoration ordinaire de la scène était une ordonnance solide et régulière, composée de plusieurs ordres de colonnes en marbre, en pierres précieuses, et quelquefois même de cristal. Cette ordonnance que l'on couvrait au besoin de tentures peintes pendant les représentations, était percée de cinq portes ou de trois portes au moins. Au travers de ces larges ouvertures, appelées en grec *parodon*, en latin *thyra*, les spectateurs apercevaient, lorsqu'il y avait lieu, des décorations mobiles qui se variaient selon le caractère et le sujet de la pièce, et s'assortissaient au reste des décorations, c'est-à-dire à celles qui étaient disposées, comme nos coulisses, sur le *proscenium* ou *avant-scène*.

Servius nous apprend que les changemens de décoration se faisaient, ou par des feuilles tournantes versatiles qui changeaient en un instant la face de la scène, ou par des châssis conductiles qui se tiraient de part et d'autre comme ceux de nos théâtres. Les décorations tournantes étaient disposées sur des prismes triangulaires qui tournaient sur des pivots, et présentaient à volonté une des trois faces ornées de peintures.

Chacune des faces de ces prismes triangulaires, rangés à droite et à gauche, correspondait à l'un des trois genres anciennement consacrés, le *tragique*, le *comique*, le *satirique*. Pour les pièces tragiques, on tournait du côté du public les faces représentant les palais, les temples, etc.; pour les pièces comiques, les faces représentant les maisons, les places publiques, etc.; pour les pièces satiriques, les paysages, les rochers, les forêts ou la mer.

Ce n'était là que le fond ordinaire des décorations, et à mesure que le théâtre fit des progrès, l'art de la décoration s'agrandit par plus de variété, d'illusion et de magnificence.

Dans la seule pièce satirique qui nous soit parvenue, le *Cyclope* d'Euripide, la scène représente un paysage de l'Etna au milieu duquel on voyait une grotte bâtie par Polyphème. Dans le *Philoctète* de Sophocle, on voyait au milieu l'entrée de la grotte bâtie par Philoctète, et à la gauche, une source d'eau. Dans l'*Ajax* du même poëte, on voyait le camp des grecs devant Troie sur le bord de la mer, et au milieu de la scène était l'entrée de la tente des héros de la pièce. Dans les *Bacchantes* d'Euripide, la scène représentait une partie de Thèbes dévastée par la foudre, et le monument sépulcral de Sémélé foudroyé par la foudre. La scène, dans les *Grenouilles* d'Aristophane, se passait aux enfers. Dans la *Paix*, du même poëte, la scène représentait d'abord la campagne de l'Attique, et ensuite l'Olimpe. Trygée, en traversant les airs sur un escarbot, criait au machiniste de ne pas lui casser le cou. Dans le *Curculio*, la scène représentait le temple et le bois sacré d'Épidaure, et près de là, un hôpital.

Jamais on ne représentait l'intérieur d'un édifice ou d'une maison, mais seulement une cour d'entrée, où était placé l'autel des dieux pénates, et où l'on voyait les portes de divers appartemens, même celles de l'écurie, de la cave, etc. Au reste, ce respect du théâtre pour l'intérieur du logis avait d'autant moins d'inconvéniens, que la vie des anciens était presque toute extérieure.

Agatarchus, Athénien, devint, sous la direction d'Eschyle, un peintre décorateur du plus haut renom.

Rideau. — Le rideau ou la toile, qui dans nos spectacles cache la scène au public avant le commencement du spectacle et pendant les entr'actes, paraît avoir été en usage non chez les anciens Grecs, mais seulement chez les Romains, qui l'appelaient *siparium* et quelquefois *aulæum*.

Lorsque le spectacle commençait, on ne levait pas la toile, comme cela se pratique aujourd'hui ; mais on la baissait et on la faisait entrer ou glisser par une coulisse ou trappe sous le proscenium. Dans quelques théâtres, pendant le spectacle, on la laissait pliée sur cet espace qu'occupent nos rampes, ou bien suspendue de manière à servir en même temps d'ornement. Ensuite on la relevait au moyen de deux espèces de tiges en bois ou en fer qui sortaient du proscenium.

Ces rideaux représentaient en général des scènes historiques peintes, brodées ou tissues. Ovide, dans le troisième livre des Métamorphoses, dit : « Quand le rideau se lève, » les figures montent en haut : on voit d'abord le visage et

» successivement les autres parties du corps, jusqu'à ce » qu'elles paraissent en entier, et que leurs pieds reposent » sur le plancher de la scène. »

M. Quatremère de Quincy propose cette conjecture que le rideau pouvait se raccorder, dans la partie supérieure, lorsqu'il était levé, à des draperies suspendues dans toute la largeur de la scène, et dont l'objet aurait été encore de cacher aux spectateurs tous les moyens mécaniques placés sur le mur de la scène (voy. *Machines*).

Voile (*velarium*). — Les théâtres couverts étaient rares, même dans les derniers temps de la civilisation romaine.



(Masques tragiques, d'après une peinture de Pompéi.)

C'est lorsque la sévérité des mœurs commença à se relâcher, vers la fin de la république, dans la Campanie, que commença l'usage des voiles pour protéger les spectateurs contre le soleil ou la pluie.

Lorsqu'il s'élevait un vent furieux, il était souvent impossible de tendre les voiles. Martial dit dans ses épigrammes :

In Pompeiano tectus spectabo theatro
Nam populo ventus vela negare solet.

« J'assisterai couvert au théâtre de Pompéi ;
» Car le vent refuse presque toujours les voiles au peuple. »

Accipe quæ nimios vincant umbracula soles :
Si licet et ventus, te tua vela tegent.

« Prenez ces ombrelles qui vous défendront contre les feux du soleil ;
» Si le vent le permet, vous aurez aussi l'ombre des voiles. »

A défaut des voiles, les spectateurs se couvraient la tête,

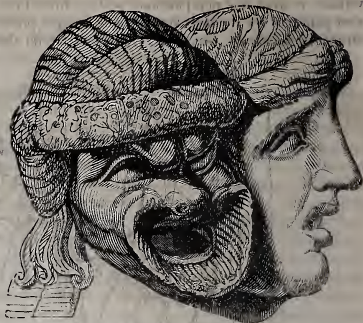


(Masques tragiques tirés de la galerie Townley.)

soit du chapeau rond thessalien à larges bords, soit d'un coin de leur manteau ou de leur toge, soit d'un capuchon, par exemple, du *cucullus*, soit enfin d'un parasol, *umbella*, *umbracula*, qui servait aussi dans les promenades.

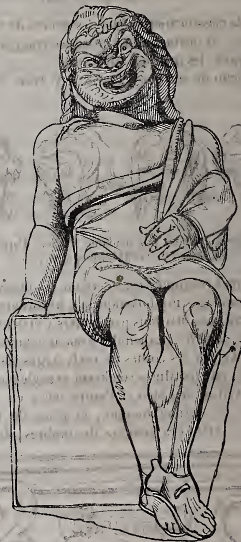
Ovide conseille aux jeunes gens de porter les ombrelles des dames, et il parle ailleurs d'Hercule couvrant Omphale d'un parasol pour la défendre du soleil.

Pour entretenir la fraîcheur dans les théâtres, Pompée faisait arroser les corridors et les escaliers qui conduisaient aux siéges. Plus tard on imagina une pompe foulante qui élevait une liqueur mêlée d'eau, de crocus ou safran (l'odeur préférée des Romains), de baume et de divers parfums, dans des tuyaux élevés jusqu'aux gradins supérieurs, d'où cette liqueur retombait en une pluie extrêmement fine. Lipse pense que les statues dont les portiques étaient décorés servaient aussi à répandre cette bruine odorante. Lucain fait illusion à ces raffinemens de luxe dans son IXe livre.



(Un masque tragique et un masque grotesque de la galerie Townley.)

Masques. — Les acteurs grecs et romains étaient masqués ; s'il y a eu quelques exceptions à cette coutume, ce n'a pu être que chez les Romains : Cicéron nous apprend que le célèbre Roscius jouait quelquefois sans masque, et que le public lui en savait gré.



(Acteur jouant le personnage de Silène.)

L'invention du masque est attribuée, par Suidas et Athénée, au poète Charile, contemporain de Thespis, et par Horace à Eschyle : mais Aristote, dans sa Poétique, déclare que de son temps on ne pouvait décider quel en était le véritable inventeur

Les premiers masques furent faits d'écorce d'arbre ; dans la suite on en fabriqua de cuir, doublés de toile ou d'étoffe,

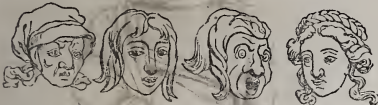
et enfin de bois, de cuivre, ou de quelque autre métal sonore. La bouche était, dans tous les cas, garnie de métal, afin de donner plus de retentissement à la parole; la voix se concentrait dans cette ouverture, augmentait de clarté, de volume, et avait une plus puissante portée (voyez *Echea*): c'est pourquoi les Romains appelaient le masque *persona*, du mot *personnando*, résonnant. Outre les traits du visage, les masques représentaient la barbe, les cheveux, les oreilles, et jusqu'aux ornemens que les femmes employaient dans leurs coiffures : ils emboîtaient ordinairement la tête entière. Ils étaient d'une ténuité extrême, et remarquables par la beauté du coloris. Les magnifiques masques de cire de quelques personnages du carnaval de Rome en pourraient donner une idée.



(Mosaïque en verre de Pompéi représentant une répétition dans le postscenium.)

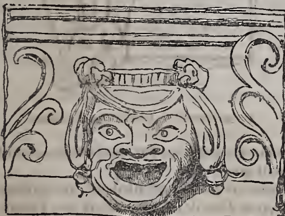
D'après la classification même des genres de compositions dramatiques on distinguait les masques *tragiques*, les masques *comiques*, les masques *satiriques*.

Dans chacun de ces trois genres il y avait des masques-types.



(Masques divers, publiés par madame Dacier, d'après un ancien manuscrit de la Bibliothèque royale.)

Les masques *tragiques* représentant les dieux et les héros, les personnages mythologiques et historiques, ne changeaient jamais. Les attributs particuliers y étaient fidèlement représentés : ainsi les Euménides avaient leurs serpens pour chevelure, Actéon ses cornes de cerf, Argus ses cent yeux, et Thamyris, que les Muses rendirent aveugle pour avoir osé les défier, avait un œil bleu et l'autre noir; en sorte qu'au moins, pour ce dernier masque, la place de l'iris devait être seule ouverte. Les masques des ombres, des spectres,



(Une tuile de Pompéi représentant un masque comique.)

avaient des dénominations générales, comme *gorgoneia*, *mormolicheia*, etc.

Les masques de caractères dans le genre *comique* étaient également invariables. Il y avait les figures consacrées du père, du fils, du marchand, de l'esclave : Néophron de Sycione inventa le casque du pédagogue; Maison, acteur de Mégare, inventa ceux du valet et du cuisinier, etc. Dans le nombre des masques de la comédie, on a prétendu qu'il y en avait à double visage. Pollux dit que celui du vieillard qui jouait les premiers rôles, sévère et chagrin d'un côté, était riant et serein de l'autre : l'acteur n'aurait pu alors se montrer que de profil et d'un seul côté, selon qu'il se trouvait dans l'une ou l'autre de ces deux dispositions de l'âme Mais ce fait est rejeté par beaucoup de personnes.



(Scène comique, d'après une peinture de Pompéi.)

Dans le genre *satirique*, on comptait les masques de Silène, des Satyres, des Faunes, des Cyclopes, et autres monstres de la fable.

Les masques appelés *prosopeia*, qui pouvaient se rencontrer au moins dans les deux premiers genres, faisaient exception aux masques types. Les *prosopeia* représentaient au naturel des hommes connus, soit morts, soit vivans. On s'en servait dans les tragédies d'histoire contemporaine, par exemple, dans la *Prise de Milet* par Phrynicus, dans les *Phéniciennes* par le même, et dans les *Perses* par Eschyle; on s'en servait encore dans l'ancienne comédie : le masque de Socrate, dans les *Nuées* d'Aristophane, doit être classé sous cette dénomination.

En dehors de toutes classifications, on doit placer les masques du genre *orchestrique* ou des *danseurs*, dont les traits

plus réguliers, plus naturels, parce qu'ils étaient destinés à être vus de plus près par les spectateurs, et que d'ailleurs ils n'avaient à exprimer aucun caractère et aucune passion.

L'usage du masque avait des avantages et des inconvéniens. Nous autres modernes, nous sommes surtout frappés des inconvéniens. Les masques anciens conviendraient en effet fort peu dans nos petites salles de spectacle. On conçoit mal aisément des avantages tels que, sur notre Théâtre Français, par exemple, le public trouvât dans l'adoption de cet usage des dédommagemens suffisans s'il perdait les mouvemens pathétiques qui agitent la figure pâle et passionnée de madame Dorval, le charme, les finesses du sourire et l'esprit du regard de mademoiselle Mars, les plaisans mouvemens de surprise, de malice, de frayeur ou de goguenardise de Monrose et de Samson. Entre autres raisons, on pourrait dire que le jeu de la physionomie est devenu chez nous d'autant plus important, que notre morale et toutes nos facultés psychologiques se sont plus exercées et raffinées; mais il y aurait là tout un texte de dissertation.

Les Grecs, de leur côté, n'eussent jamais consenti à renoncer pour ces avantages physionomiques à leurs vastes spectacles en plein jour, où nos figures d'acteurs eussent été presque inaperçues, et de loin se fussent toutes ressemblées d'expression. Il ne faut pas oublier surtout le caractère religieux de leurs théâtres, qui leur commandait en quelque sorte de jouer sous le ciel, en présence des dieux : ils n'auraient point d'ailleurs reconnu Jupiter, Minerve, Mercure, si l'on avait fait paraître devant eux d'autres figures que celles consacrées par la tradition. Enfin leur amour du beau qui dominait toutes leurs admirations, n'eût jamais supporté que Prométhée ou Agamemnon, eussent été représentés par des acteurs à face commune et vulgaire, quelque sublime qu'ils eussent été du reste de sensibilité et de talent : un laid Apollon eût été accablé d'imprécations et banni de la scène; ils n'auraient jamais pu se faire illusion jusqu'à voir le noble Achille sous les traits irréguliers de Lekain, et la belle et voluptueuse Phèdre sous ceux de mademoiselle Duchesnois.



(Scène comique, d'après une peinture de Pompéi.)

Costumes. — Le masque étant vigoureusement modelé, et les traits y étant exagérés afin que l'expression pût être parfaitement saisie à une grande distance, il en résultait que la tête de l'acteur devenait hors de proportion avec le corps. Pour rétablir cette proportion et s'élever à la stature héroïque, l'acteur portait une chaussure à semelle très épaisse, que les Grecs appelaient *kothornos*, cothurne. Dans la comédie, la chaussure destinée à produire le même effet était appelée par les Grecs *embatêtes*, par les Latins, *soccus*. De longs gantelets dissimulés sous les manches donnaient plus d'ampleur aux mains et aux bras, et les vêtemens rembourrés, ouatés, suivaient en les agrandissant les formes du corps. C'est ainsi que pour rester proportionnés à leurs chevaux richement et amplement harnachés et caparaçonnés, nos chevaliers du moyen âge portaient des armures plus grandes, plus larges que leurs corps, et remplissaient les intervalles au moyen de coussinets de peau. Sur nos théâtres, et principalement sur ceux où les jeux de scène sont vifs et tumultueux, l'exagération antique des costumes serait aussi incommode et ridicule qu'inutile. Le calme et la solennité religieuse de l'ancienne tragédie s'accommodaient au contraire parfaitement de cette invention impérieusement réclamée d'ailleurs par les lois de la perspective.

La triple division en *tragique*, *comique* et *satirique* se reproduisait naturellement dans les costumes.

Les personnages historiques, mythologiques, fabuleux, paraissaient sous des vêtemens de tradition ou de convention. Par exemple, Bacchus portait une robe de la couleur du safran et une large ceinture brodée. Tirésias était couvert d'un tissu semblable à un filet de pêcheur, etc.

Euripide, dont le système dramatique se distinguait de celui de ses prédécesseurs en ce qu'il s'attachait surtout à exciter la pitié par les douleurs physiques et les imperfections individuelles, avait opéré dans le costume l'innovation la plus périlleuse qu'on pût tenter chez les Grecs. Il avait introduit la misère et le désordre des vêtemens. Ainsi Téléphes et Philoctète étaient couverts de haillons.

Aristophane, ce spirituel censeur, si riche de verve et souvent si complaisant pour l'esprit stationnaire et timoré des bourgeois d'Athènes, fait allusion à cette révolution théâtrale dans les *Acharniens*. Dicæopolis va plaider sa cause devant le chœur, et il cherche tous les moyens d'émouvoir sa compassion. Il rencontre Euripides.

« Bon Euripides, ne pourriez-vous pas me prêter les haillons de quelqu'une de vos tragédies.

» Euripides. Soit. Lesquels veux-tu? ceux du pauvre vieil Énée lorsqu'il entre dans la lice?

» Dicæopolis. Non, je ne veux pas de ceux d'Énée, il m'en faudrait de plus misérables encore.

» Euripides. Eh bien, prends ceux de Phœnix l'aveugle!

» Dicæopolis. Non, non; ils sont encore trop propres et trop cossus.

» Euripides. Eh! quels diables de haillons veux tu donc? Décide-toi pour ceux de l'infortuné Philoctète

» Dicæopolis. Bah! je connais de vous un personnage deux fois plus gueux que celui-là.

» Euripides. Ah! je comprends, tu as en vue la misérable dépouille trouée et rapiécée de Bellérophon le boiteux?

» Dicæopolis. Vous n'y êtes pas encore; il ne s'agit pas de Bellérophon : mon homme est boiteux, il est crasseux et, de plus, bavard comme une pie.



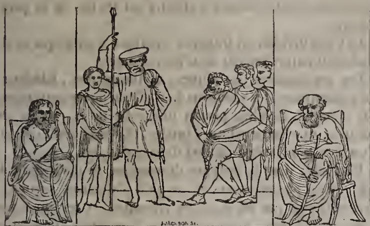
(Scène comique, d'après une peinture de Pompéi.)

» Euripides. Ah! j'ai ton affaire : c'est Télèphe le mysien? »

Il envoie aussitôt son esclave chercher le costume de Téléphes accroché entre ceux de Thyestes et d'Ino, personnages qui, comme ceux d'Énée, Phonix, etc., appartiennent à des tragédies perdues. Dicæopolis, pour compléter son costume, demande un bâton, un panier percé, une écuelle ébréchée, une lanterne. Euripides se plaint de cet importun qui lui vole toute une tragédie.

Pollux établit pour les costumes une classification curieuse à consulter. Les vêtemens du vieillard devaient être d'une couleur grave et sévère; la pourpre convenait au

jeune homme; les gens de la campagne se distinguaient par leur tunique en peau de chèvre, et par leur bâton; les parasites étaient vêtus de noir ou d'une autre couleur sombre; les esclaves, les diverses classes de femmes avaient



(Scène comique, d'après une peinture de Pompéi.)

aussi leurs costumes convenus. Mais toutes ces règles étaient probablement particulières à la nouvelle comédie où Ménandre brillait au premier rang. L'ancienne comédie, d'une allure plus libre et plus idéale, s'attachait davantage à contraster avec la tragédie : c'était une parodie du beau, lorsque ce n'était pas la satire sanglante des célébrités contemporaines.

Troupes d'acteurs, directeurs.—Il y avait des troupes d'acteurs (*greges*) qui se composaient de quatre-vingts à cent personnes, esclaves, affranchies ou même libres. Le directeur, qui souvent était aussi auteur et acteur, tenait sa troupe, les masques, les costumes, les décorations, les machines, à la disposition, soit de la république pour les fêtes, soit des magistrats, soit de riches particuliers qui voulaient se rendre populaires en donnant des spectacles au peuple, soit enfin de poètes désireux de se faire une réputation en faisant représenter leurs pièces. Quelquefois le directeur partageait une partie des frais, ou même courait seul les chances de la représentation. Amyot, dans sa traduction de Plutarque, le nomme *le défrayeur des jeux;* en beaucoup de passages d'auteurs anciens, il est désigné par le titre de *choragus*, qui n'indiquait d'abord que le maître des ballets (du grec *chorodidascalus*); le magasin du théâtre est aussi appelé quelquefois *choragion*. Le chorague présidait avec l'auteur aux répétitions, à la mise en scène, et il haranguait le public toutes les fois qu'il était nécessaire. On a lieu de croire même qu'il se présentait quelquefois sur le proscenium, seul ou suivi d'une partie de sa troupe, au commencement, à la fin du spectacle, ou pendant les entr'actes des comédies, pour se concilier, par des allocutions et des intermèdes comiques et satiriques, la bienveillance de l'auditoire.

Affiches. — Indépendamment des avis donnés au peuple à haute voix, des inscriptions peintes sur les portes publiques et sur les colonnes du forum annonçaient les pièces qui devaient être représentées. On indiquait les personnages de chaque pièce, *dramatis personæ*, et souvent pour donner une idée précise du rôle et du caractère de chacun d'eux, on publiait à côté des noms les dessins des masques.

Après la représentation on couvrait d'une couche de blanc l'inscription pour faire place à une autre.

Prix des places. — Il est hors de doute que, dans l'origine, l'entrée des théâtres était entièrement gratuite; mais quoiqu'ils n'aient jamais dépouillé entièrement leur caractère religieux, ils se transformèrent suffisamment en simples amusemens, pour autoriser les entrepreneurs particuliers, et peut-être même l'autorité au prélèvement d'un droit dans les circonstances ordinaires.

Aux théâtres grecs, le prix ordinaire d'une place était un drachme. Il y eut un temps où ce prix fut réduit à deux oboles, ainsi que l'explique Démosthènes (*Olynth. III*).

Lorsque tous les spectateurs étaient placés, un homme masqué passait de gradin en gradin et demandait à chacun le paiement de sa place.

Périclès, pour se rendre populaire, fit un règlement d'après lequel on tirait de la caisse des deniers publics une certaine somme qui était allouée au *theatropole* ou *chorague*, afin de l'indemniser des places occupées gratuitement par les citoyens pauvres.

Les spectateurs achetaient-ils leurs billets d'entrée aux théâtres latins? Les archéologues sont divisés sur cette question. Voici les principaux textes qui servent d'élémens à la controverse.

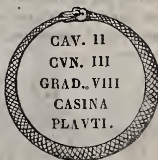
Suétone, dans la vie de Caligula, dit : *Inquietatus fremitu gratuita in circo loca occupantium.* « On le vit inquiet du frémissement de ceux qui occupaient les places *gratuites* dans le cirque. »

Plaute dit dans le prologue du *Manteau :*

Servi ne obsideant, liberis ut sit locus.
Vel as pro capite dent : si id facere
Non queunt, domum abeant.

« Que les esclaves n'assiégent pas les portes, et qu'ils » laissent les places aux hommes libres; ou bien qu'ils don- » nent un as par personne : s'ils s'y refusent, qu'ils se reti- » rent. »

Billets de spectacle. — Selon quelques architectes, le duumvir distribuait à chaque auditeur la *tessera theatralis* ou billet d'entrée. Ce billet portait l'indication du théâtre où l'on pouvait se présenter, du coin et du gradin où l'on avait le droit de s'asseoir. En voici un modèle :



(Deuxième travée ou second rang d'amphithéâtre, troisième coin, huitième gradin; la Maisonnette, comédie de Plaute.)

Deux billets de spectacle en os, de figure circulaire, d'un pouce de diamètre, trouvés dans les fouilles de Pompéi, sont mentionnés dans l'ouvrage des académiciens d'Herculanum (vol. V). Sur la face de l'un de ces billets, on



(Scène tragique, d'après une peinture de Pompéi.)

voit la perspective d'un théâtre, et sur le revers cette inscription :

ΑΙΣΧΥΛΟΥ (*Eschyle*).
XII
IB

La face de l'autre billet représente l'intérieur d'un théâtre, et le revers cette inscription :

Η·ΜΙΚΥΚΛΙΑ (*Hémicicle*).
ΧΙ
ΙΑ

ΙΑ et ΙΒ sont la traduction grecque des chiffres romains XI et XII.

Fabretti, Caylus et Signorius décrivent d'autres formes de billet.

Distribution des places. — Dans les théâtres grecs, chaque classe de citoyens avait ses siéges distincts. Les premiers rangs de siéges, c'est-à-dire les plus rapprochés de l'orchestre, étaient occupés par les agonothèles ou juges des pièces de théâtre, par les magistrats, par les généraux d'armée et par les prêtres. Les citoyens aisés occupaient les rangs intermédiaires, et le commun du peuple était relégué aux places les plus élevées. On doute si les femmes assistaient aux spectacles d'Athènes, mais il est incontestable qu'elles étaient admises aux spectacles de Sparte, où les matrones les plus distinguées remplissaient même des rôles dans certaines fêtes publiques.

Dans les théâtres romains, les patriciens, les plébéiens, les femmes, furent long-temps confondus, sans aucune distinction. Deux édiles, Serranus et Scribonius, d'après l'avis de Scipion l'Africain, qui à cette occasion perdit beaucoup de sa popularité, abolirent cette habitude de la vieille liberté; depuis eux, les sénateurs occupèrent les siéges de l'orchestre, où les vestales eurent aussi dans la suite leurs places marquées auprès du prêteur. Sous Pompée on accorda aux chevaliers les 14 premières rangées des siéges. Sous Auguste, les soldats eurent des places séparées de celles du peuple. Les jeunes gens des familles éminentes et leurs précepteurs étaient placés derrière les chevaliers; les rangs supérieurs étaient occupés par les riches plébéiens; enfin les gradins du sommet étaient remplis par les femmes, par le peuple, et par *ceux vêtus de gris*, expression qui servait à désigner la dernière classe de la plèbe. « Voir le spectacle du gradin le plus élevé, » *ad summam caveam spectare*, était un proverbe qui caractérisait la plus misérable condition.

Des désignataires ou hommes préposés à chaque coin ou compartiment de gradins (*cuneus*) veillaient à ce que les spectateurs fussent placés suivant leur rang et leurs droits. Lorsqu'un citoyen ne trouvait plus de place ni à son gradin,



(Cette mosaïque en verre fut découverte, au mois d'avril 1762, dans la maison de Pompéi dite la *villa de Cicéron*. — Elle est célèbre surtout pour l'élégance des draperies et la finesse des traits des quatre personnages. — Une inscription indique qu'elle est l'œuvre de Dioscorides de Samos.)

ni aux gradins supérieurs (car il pouvait monter, mais non descendre), on disait qu'il était *excuneatus*.

On reconnait à des marques très visibles que, dans le



(Danse d'un mime dans l'orchestre.)

grand théâtre de Pompéi, la place réservée à chaque spectateur était large d'environ treize pouces. Ce théâtre contenait cinq mille personnes : le théâtre de Pompée à Rome en contenait quarante mille; Scaurus en fit élever un qui en contenait quatre-vingt mille. Nos plus grands théâtres renferment à peine deux mille spectateurs.

Marques d'approbation ou d'improbation des spectateurs. — Dans les derniers temps, les Grecs jetaient aux acteurs qu'ils trouvaient mauvais des figues, des pommes, des raisins, des olives, comme on le sait par l'apostrophe que Démosthènes, dans son discours *de Corona*, adresse à Eschines, qui avait été acteur. Quelquefois aussi on obligeait un acteur à ôter son masque et à sortir de la scène.

Il paraît que l'usage d'applaudir en battant des mains et de siffler n'a commencé à être en usage qu'à Rome, sous Auguste.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
rue du Colombier, n° 30.

LES ÉRABLES.



(L'érable à sucre.)

Parmi les différens arbres que la noblesse ou la grace de leur port et l'élégance de leur feuillage font rechercher pour l'embellissement des parcs et des jardins, il en est peu qui réunissent autant d'avantages que les érables; ils croissent en effet très vite, s'accommodent de toute exposition, n'exigent aucun soin et aucune culture, et résistent fort bien aux intempéries des saisons.

L'érable faux platane, ou sycomore, est un de ceux qui présentent ces qualités au plus haut degré; non seulement il réussit dans le sol le plus pauvre, mais il ne craint rien des chaleurs, et supporte les plus longues sècheresses sans paraître souffrir et sans se dépouiller de ses feuilles, ce qui le rend infiniment précieux dans les provinces méridionales. Il a par exemple réussi parfaitement à Aix dans une partie du Cours où il paraissait qu'aucun arbre ne pouvait exister.

Un autre avantage très grand, qu'il présente encore, c'est de résister à la violence et à la continuité des vents; de sorte qu'on doit l'employer de préférence à toutes les autres espèces quand il s'agit d'abriter, soit une maison, soit une jeune plantation.

Les érables en général vivent très long-temps; mais le sycomore paraît être encore celui de tous qui atteint l'âge le plus avancé. Il en existe un dans le pays des Grisons sous lequel les premiers confédérés jurèrent, en 1424, de rendre la liberté à leur pays. Si l'on admet qu'il avait alors cent ans, et on ne peut guère en supposer moins à un arbre choisi pour un acte solennel, il aurait aujourd'hui cinq cents ans révolus Ce sycomore, qui se trouve à l'entrée du village de Trons, a été mesuré en 1831 par le colonel Beautemps : la tige, à 18 pouces au-dessus du sol, avait 26 pieds et demi de circonférence.

Malgré les grandes dimensions que peut acquérir le tronc du sycomore, on ne s'en sert guère pour la charpente, au moins pour les pièces qui demandent de la force, ou pour celles qui doivent rester exposées à l'air et aux variations de sècheresse et d'humidité. Pour les ouvrages de menuiserie son bois est très convenable, n'étant pas sujet à se déjeter ou à se fendre; il est d'ailleurs léger, sonore, brillant, ce qui fait que les luthiers l'emploient de préférence pour la construction de leurs instrumens.

Les feuilles du sycomore, ainsi que celles du platane, se recouvrent quelquefois durant les chaleurs de l'été d'un suc extravasé rassemblé en grumeaux blancs et sucrés; les abeilles le recueillent avidement, mais il est trop peu abondant pour que les hommes prennent la peine de le récolter.

Il n'en est pas tout-à-fait ainsi du sucre qui existe dans la sève et qu'on en peut extraire par l'évaporation. M. Dufour de Montreux, dans un mémoire présenté à la Société d'émulation du canton de Vaud, a fait voir que la fabrication de ce

sucre pouvait dans certains cas être assez profitable. Une femme, aidée de quelques enfans, peut dans une saison retirer d'un millier de pieds de sycomore environ cinq cents livres de sucre, en supposant chaque tronc de 8 à 9 pouces de diamètre; mais en prenant des arbres d'un diamètre double, et tels qu'ils sont ordinairement à l'âge de vingt-cinq ans, la quantité de sucre récolté pourrait être de plus deux mille livres. Cette exploitation dans quelques cantons pauvres, où le sycomore est abondant et le combustible à bon marché, aurait ce grand avantage qu'elle n'exigerait presque aucun capital. Une hache, une tarière, quelques baquets, des canelles en bois de sureau, et deux chaudières d'airain composent tout le matériel. Comme le procédé est des plus simples, il y a quelque sujet de s'étonner qu'on n'ait pas cherché à l'appliquer en grand à l'époque du blocus continental, et cela est d'autant plus étrange que dans notre ci-devant colonie du Canada, on retire depuis long-temps du sucre de diverses espèces d'érables. Au reste dans les érables américains la sève est bien plus riche en principes sucrés que dans ceux d'Europe.

Les espèces dont on retire du sucre au Canada et dans les Etats-Unis, sont l'*érable à sucre* proprement dit, l'*érable noir* et le *rouge*, ou *érable de Virginie*. Ce dernier ne donne que la moitié de sucre environ pour une quantité égale de sève.

L'érable à sucre, *acer saccharinum* des botanistes, se trouve dans l'Amérique du Nord, entre le 42e et le 48e degré de latitude; il est commun dans la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Ecosse, le haut Canada, dans l'ouest de l'état de New-York, et dans le nord de la Pensylvanie. L'érable noir croît dans des climats un peu plus chauds; on le trouve abondamment dans la vallée de l'Ohio et dans celles des grandes rivières de l'ouest des Etats-Unis. Au reste, les différences entre ces deux espèces sont si peu importantes que plusieurs botanistes ne les considèrent que comme de simples variétés. Toutes deux sont répandues assez abondamment pour qu'on en pût extraire aux Etats-Unis une quantité de sucre plus que suffisante pour la consommation annuelle; mais partout où les communications sont faciles on trouve plus d'avantage à faire usage du sucre de canne; aussi la fabrication, loin de s'étendre, a notablement diminué depuis quelques années, à mesure que les moyens de transport sont devenus plus nombreux et plus économiques. Aujourd'hui donc il n'y a guère que dans les nouveaux défrichemens qu'on fabrique encore du sucre d'érable, et on n'en fabrique que pour les besoins de la petite colonie, qui dans le principe est presque entièrement isolée, et dans la nécessité de se suffire à elle-même.

Une sucrerie se compose communément de trois à quatre cents pieds d'érables, et n'exige que le travail de deux hommes. Le produit de chaque pied varie considérablement suivant les lieux. Dans le Canada la moyenne est de quatre livres, dans d'autres elle est de cinq à six; dans quelques cantons très limités elle va beaucoup au-delà, et on a vu même, assure-t-on, un seul tronc donner jusqu'à trente-trois livres de sucre.

C'est ordinairement dans le courant de février ou dans les premiers jours de mars qu'on s'occupe de la fabrication du sucre; c'est l'époque où la sève entre en mouvement, quoique la terre soit encore couverte de neige, et qu'il se passe encore près de deux mois avant que les feuilles commencent à pousser. Après avoir choisi un emplacement central par rapport aux arbres qu'on veut exploiter, on y dresse un appentis destiné à abriter les chaudières; puis on s'occupe de mettre les troncs en perce.

Au moyen d'une tarière d'environ neuf lignes de diamètre on fait à chaque arbre deux trous à quatre ou cinq pouces l'un de l'autre, et à un pied et demi au-dessus du sol. Ces trous sont pratiqués sur le côté du tronc qui regarde vers le midi; ils sont un peu obliques pour faciliter l'écoulement; ils pénètrent d'un demi-pouce dans l'arbre, l'observation ayant appris qu'à cette profondeur il y a un plus grand écoulement de sève que plus ou moins avant. A chaque trou on adapte une cannelle en sureau, en écorce de bouleau ou des umach, de manière à conduire dans une auge qu'on place à cet effet la liqueur, qui sans cette précaution s'épancherait sur l'écorce de l'arbre.

La liqueur recueillie dans l'auge doit en être retirée au moins tous les deux jours pour être soumise à l'ébullition; si on tardait davantage elle fermenterait, et ne donnerait qu'une petite quantité de mauvais sucre. On procède à l'évaporation par un feu actif. On écume avec soin; puis quand la liqueur a pris une consistance de sirop, on la passe au travers d'une étoffe de laine pour en séparer les impuretés; on la soumet une seconde fois à l'ébullition, et quand elle a acquis la consistance convenable on la verse dans les formes.

Le sucre d'érable obtenu de cette manière a l'apparence et a très peu le goût du sucre brut qu'on retire de la canne; il se raffine également bien.

Le bois de l'érable à sucre a un grain fin serré; poli convenablement, il offre de beaux reflets soyeux et comme moirés. On s'en sert quelquefois en France pour les ouvrages d'ébénisterie; aux Etats-Unis, comme il est très commun, on l'emploie à la menuiserie; j'ai vu, en 1828, à New-York, un paquebot dont la chambre, longue de plus de quarante pieds, était garnie entièrement en érable poli et verni. Si Gulliver s'était réveillé un matin dans cette élégante salle, il se serait cru renfermé dans la boîte à ouvrage d'une belle dame de Brobdingnac.

Le bois de l'érable à sucre, quand même on ne l'emploierait qu'au chauffage, mériterait encore d'être honorablement cité; aucun bois ne donne un feu plus brillant, plus vif et plus durable; le charbon qu'on fait avec les menues branches est le meilleur qu'on connaisse; enfin les cendres elles-mêmes sont, en raison de la grande proportion de potasse qu'elles contiennent, considérées par les fabricans comme supérieures à celles de presque tous les autres bois.

Le bois de l'érable rouge est d'un usage moins général; il est attaquable par les vers et il se pourrit promptement: les menuisiers lui reprochent de se travailler difficilement, mais les armuriers en font grand cas pour les montures de fusil; ils choisissent de préférence une variété dont les fibres ligneuses, au lieu d'être longitudinales, sont disposées en zig-zag. Les montures en érable rouge sont non seulement fort élégantes, mais elles réunissent encore la légèreté à la solidité, avantages que n'ont pas celles qu'on fait avec les autres bois nuancés.

L'érable rouge a reçu ce nom de la couleur que présente le tissu cellulaire de son écorce; en faisant bouillir ce tissu on obtient une couleur purpurine, qui, par l'addition d'un peu de vitriol vert, se convertit en bleu foncé. On s'en sert au Canada au lieu d'indigo pour la teinture en noir.

Outre les trois espèces d'érable dont nous venons de parler, l'Amérique en a encore six autres; on en compte douze en Europe, sept en diverses contrées de l'Asie, et enfin six, toutes fort belles, qui sont propres au Japon. Cette famille se compose donc aujourd'hui de trente-sept espèces distinctes.

Industrie des vieux souliers. — Les habitans du village de Lormaison, dans le département de Seine-et-Oise, ont pour industrie principale le raccommodage des vieux souliers. Ils achètent à bon compte les chaussures usées, trouées, éculées, avachies, réduites au déplorable état de *savate*, et parviennent, à force de patience et d'adresse, à leur mériter le nom de *souliers de rencontre*; on devine combien il faut de coutures, de coupures, de ravaudages et de rapetassages! mais ces industriels ont reçu du ciel une grâce particulière pour ce métier utile, paisible et suffisamment lucratif. Pendant que les maris *ripatonnent* leurs vieilles semelles, les

femmes vont vendre les souliers rajeunis dans les environs au prix de 10 à 24 sous. Toutes les savates de France arrivent à ce rendez vous général. J'ai rencontré quelquefois, au fond de la Bretagne, d'immenses charrettes attelées de plusieurs chevaux et chargées de vieux souliers; ce sont les hommes de Saint-Saulieu et des communes voisines (département de la Somme), qui préparent la besogne aux habitans de Lormaison. Ils parcourent la France en échangeant contre les chaussures rebutées des paysans les poteries de Savignies près Beauvais, et à leur retour ils perçoivent d'assez jolis bénéfices.

BATAILLE DU GUADALÈTE.

(Juillet 711.)

Le dernier roi goth, Roderick, avait donné au comte Jullien, l'un des premiers seigneurs de sa cour, les sujets les plus graves de mécontentement. Celui-ci, après avoir vainement demandé à son souverain les réparations qu'il était en droit d'attendre, exaspéré par la douleur et animé d'un violent désir de vengeance, passa secrètement en Afrique. — Les Maures ambitionnaient la possession de l'Espagne, et plusieurs fois déjà avaient tenté la conquête de ce beau pays. Jullien offrit à leur chef, Musa ben Nosair, les moyens certains d'introduire une armée mauresque en Espagne, en trompant la vigilance des Goths qui gardaient les côtes méridionales avec le soin que leur imposait la crainte de leurs dangereux voisins. Musa ben Nosair était un prince aussi brave qu'ambitieux. Il accepta sans hésiter la proposition du comte Jullien. Peu de jours après, une flottille préparée à la hâte, partit des ports de l'Afrique par une nuit obscure et brumeuse, aborda la plage espagnole, et y jeta vingt mille combattans qui s'emparèrent par surprise, presque sans coup férir, de quelques points importans.

En apprenant la conduite du comte Jullien et les premiers succès de ses ennemis, le roi Roderick rassembla une armée de 90 mille hommes, et plein de confiance dans sa bravoure personnelle et dans le nombre et le courage de ses soldats, il marcha contre les Maures, persuadé ou qu'ils n'attenderaient pas son approche, ou bien qu'il lui serait facile d'écraser et de jeter dans la mer cette poignée d'audacieux.

Il n'en fut pas ainsi. Taric, le général des Maures, réunit sa petite armée, et attendit de pied ferme le combat qui lui était offert.

Les ennemis se trouvèrent bientôt en présence dans la vaste plaine qui s'étend depuis la rive gauche du Guadalète jusqu'aux premiers coteaux de la Sierra de la Ronda. C'est là que, dans un débat sanglant et mémorable, devait se disputer une des plus belles couronnes de l'univers.

L'armée de Roderick était resplendissante de beauté, rien n'égalait l'élégante richesse des armures de la noblesse espagnole, qui toute entière avait voulu prendre part à cette croisade contre les infidèles. Mais chez la plupart la faiblesse trahissait le courage; usés et amollis par une vie fastueuse, ils semblaient plier sous le poids de leurs cuirasses. Ils portaient les armes en usage au huitième siècle, la lance, l'épée et le poignard, et les gens sous leurs ordres, vêtus plus à la légère, étaient munis de haches, de masses de fer, de piques et de frondes.

Les Maures étaient inférieurs en nombre, il est vrai, mais tous soldats d'élite choisis un à un, d'une audace et d'un courage éprouvés, habitués aux fatigues et aux périls de la guerre, forts de leur haine et de leur jalousie.

Lorsqu'ils furent à portée on en vint aux mains; ce premier choc fut terrible. La terre, disent les chroniqueurs, tremblait sous les pas des chevaux, et l'on entendit un bruit sourd, confus et horrible de coups, de plaintes, de menaces et de cris de fureur. Malgré la disproportion des deux armées, puisque les chrétiens étaient aux Maures dans le rapport de quatre à un, le combat dura jusqu'à la nuit sans que, pour l'une ou pour l'autre, il en résultât le moindre avantage.

Aussitôt que l'aube du second jour vint à paraître, les ennemis coururent aux armes et s'attaquèrent avec un acharnement sans exemple. On combattit alors sur des monceaux de morts et de mourans. La plaine était entrecoupée de lacs et de ruisseaux de sang; et telle était de part et d'autre la fureur dont ils étaient animés, qu'il n'y eut de repos que lorsque la nuit vint interposer son voile impénétrable entre les deux armées.

Avec le troisième jour, l'attaque recommença aussi vive et aussi impétueuse que les précédentes; mais les Maures parurent enfin céder un moment, accablés par le nombre de leurs ennemis : déjà quelques uns s'enfuyaient; le reste était ébranlé. C'en était fait de l'armée mauresque, si son chef n'avait été un homme courageux et résolu. Il poussa son cheval au-devant des fuyards, et se haussant sur ses étriers : « Que faites-vous, leur cria-t-il, d'une voix énergique; la peur vous rend-elle aveugles; regardez!... la mer d'un côté, de l'autre des ennemis épuisés de fatigues... Voulez-vous mourir comme des lâches, lorsque notre vaillance et l'aide de Dieu nous assurent la victoire... Oh Maures! imitez-moi!... » Cette courte allocution ranima chez ses soldats un courage presque éteint. Ils s'élancèrent sur les pas de leur général, et le carnage recommença dès lors avec une nouvelle fureur jusqu'à ce que Taric s'étant trouvé face à face avec le roi Roderick, que l'on pouvait facilement reconnaître à la richesse de ses armes, il le transperça d'un coup de lance et le jeta raide mort de son cheval. A cette catastrophe, les Goths ne songèrent plus qu'à fuir dans toutes les directions, en abandonnant aux vainqueurs le champ de bataille qui, pendant plusieurs années, resta couvert de débris et d'ossemens.

La tête du roi Roderick, séparée du tronc, fut envoyée par Taric au prince Musa ben Nosair, comme le plus beau trophée de la victoire qu'il venait de remporter.

C'est ainsi que les historiens contemporains s'accordent à raconter la bataille du Guadalète, qui mit fin à la domination des Goths en Espagne, et rangea le pays sous la puissance des Maures.

Un toast d'eau pure. — Raphaël Thorius, médecin qui fleurissait sous Jacques Ier, a composé un beau poème latin sur le tabac. On ne sait pas s'il a écrit sur le vin, mais il l'aimait beaucoup; et un de nos compatriotes, de Peiresc, homme de lettres et conseiller au parlement d'Aix, lui joua une fois un fort mauvais tour. On était en festin littéraire : Thorius ayant empli de vin un verre immense, porta défi à de Peiresc en le vidant d'un seul trait. De Peiresc se défendit long-temps de l'imiter : ce fut en vain, il ne put se soustraire à l'usage; mais lorsqu'il eut réussi à faire passer ce déluge de vin par sa gorge, il se sentit pénétré d'une sainte fureur, et tout-à-coup, remplissant le même verre d'eau pure jusqu'aux bords, il porta défi à Thorius, et but bravement jusqu'à la dernière goutte. — Pauvre Thorius, la surprise le fit changer de couleur! il pâlit, la sueur lui couvrit le front, il balbutia, il demanda grâce, il s'excusa de mille manières, mais à son tour ce fut en vain : il approcha donc sérieusement et avec soupirs le gigantesque verre d'eau de ses lèvres à plusieurs reprises, et ne parvint qu'en deux heures au moins à le mettre à sec. Le roi Jacques voulut qu'on lui fît ce conte; Gassendi l'a écrit dans la vie de Peiresc.

LES KIRGHIZES-COSAQUES.

Parmi les diverses tribus asiatiques que la Russie a soumises, soit par la puissance des armes, soit par celle de la

politique, aucune n'est plus nombreuse, et n'occupe une plus vaste étendue de territoire que la tribu des Kirghizes-Cosaques. Les steppes immenses sauvages, incultes, où vit ce peuple nomade, ont pour limites au nord les déserts de la Sibérie, à l'ouest la mer d'Aral et en partie la mer Caspienne, au sud le pays des Turcomans, des Kheivans et des Boukhariens, et à l'est les frontières fortifiées de l'empire chinois.

Les Kirghizes-Cosaques sont partagés en trois hordes, que l'on appelle la grande horde, la horde moyenne et la petite horde. Chaque horde se partage en tribus; chaque tribu en familles. Toutes les hordes ne reconnaissent pas la domination russe. Les Kirghizes-Cosaques se sont toujours montrés passionnés de liberté, et ce ne sont que les discordes intestines ou la supériorité du nombre qui les ont soumis, en partie à l'empire russe, en partie à la Chine. L'ambition de quelques chefs ou la misère ont été quelquefois aussi la cause de leur esclavage, comme cela advint dans la petite horde et dans la horde moyenne, dont les khans Aboul-Khaïr et Chémiak jurèrent, en 1732, fidélité à la czarine moscovite Anne. Mais toujours, dès que la moindre occasion d'affranchissement se présente à eux, on les voit secouer, briser leur joug, et rentrer avec joie dans leur aventureuse indépendance, sauf à succomber bientôt sous d'anciens ou sous de nouveaux



(Groupe de Kirghizes-Cosaques.)

maîtres. C'est pourquoi il serait difficile de désigner avec certitude, pour aucune époque, soit le nombre des Kirghizes-Cosaques assujétis à la Russie, soit le degré d'influence que cette nation exerce sur eux. On sait seulement qu'une grande partie de la petite horde et de la horde moyenne appartiennent nominalement à la Russie; quant à la grande horde, elle est en partie sous la domination de la Chine et du souverain du Koukan, et en partie tout-à-fait indépendante. Il est également notoire que tous les efforts de la Russie pour convertir les Kirghizes-Cosaques à la vie agricole sont restés sans résultat.

Les mœurs et les coutumes de tous les peuples nomades sont à peu près semblables. On y voit toujours le même mélange de simplicité, de barbarie primitive, et ce même amour énergique de liberté, qui leur tient lieu souvent, dans leurs tristes déserts, des avantages de la civilisation. Le cheval est le compagnon inséparable du Kirghize-Cosaque. Sa viande lui sert de nourriture; sa peau couvre la tente qui doit le défendre souvent contre 50 degrés de froid en hiver, contre 50 degrés de chaleur en été (thermom. de Réaumur). Un seul évènement a un grand retentissement dans la vie intérieure des familles Kirghizes-Cosaques, c'est la mort qui semble presque avoir seule puissance de les obliger aux manifestations religieuses, et à rompre un instant leurs habitudes nomades; car ils n'ont pas de maisons, ils n'ont pas de villes, mais ils ont des mausolées et des cimetières. Ils dédaignent l'industrie et l'art pour toute la durée de leur vie; mais ils les implorent et leur rendent hommage à leur dernier jour.

Lorsque les yeux du Kirghize-Cosaque se ferment pour jamais, toutes les femmes laissent éclater le désespoir le plus violent. Elles commencent à crier, à gémir, à s'arracher les cheveux, à se déchirer la figure et la poitrine, en énumérant les qualités et les vertus de celui dont elles pleurent la perte. Cette cérémonie dure ordinairement assez long-temps, et souvent se renouvelle tous les matins et tous les soirs durant toute une année: le corps de l'époux est alors representé par un tronc d'arbre, revêtu de ses habits.

Lorsque le corps est lavé, habillé et enveloppé dans un tapis, on le porte au cimetière et on le dépose dans une fosse, où l'on enterre en même temps ses armes, avec la selle, la bride et tout l'équipement de son cheval. Dans quelques tribus, on tue le cheval, on en mange la viande et on en mêle les ossemens aux dépouilles mortelles du cavalier.

Après avoir dit les derniers adieux au mort, toute l'assemblée revient assister à un abondant repas; un drapeau noir en signe de deuil flotte sur la tente. Les repas funéraires sont toujours aux frais des parens ou des héritiers, et doivent être en rapport avec les richesses et les grades du mort; autrement les hôtes s'exposeraient aux mépris des convives. Un voyageur, qui a assisté aux funérailles du khan de la petite horde Batyr-Siryme assure avoir vu consommer 2,500 moutons, 200 chevaux, et plus de 5,000 seaux du *koumis*, genre de boisson faite avec du lait de jument fermenté (voir 1834, Voyage de Rubruquis, p. 42, etc.).

La vue d'un cimetière des Kirghizes-Cosaques offre un coup d'œil qu'on oserait presque appeler enchanteur. Fatiguée de la monotonie aride des steppes, la vue se repose agréablement sur les arbres, sur les pyramides, les tourelles, et les autres monumens de ces nécropoles.



(Un cimetière cosaque situé dans l'une des îles de la rivière Syr-Daria.)

Sur l'un l'arc et les flèches du mort sont suspendus; sur l'autre une selle et une bride; sur le tombeau d'un oiseleur, on expose l'effigie informe du *berkoutte* ou faucon; le tombeau d'un enfant est surmonté d'un berceau; des ornemens symboliques rappellent toujours les habitudes de la vie ou l'âge de celui qui est enseveli. En outre, on plante d'ordinaire sur chaque tombeau un arbre, et s'il verdoie, s'il s'élève, s'il survit, on compte le mort au nombre des bienheureux habitans du paradis promis aux fidèles par Mahomet. Le nombre des élus n'est jamais en majorité; car il meurt beaucoup d'arbres sur le sol infécond des steppes.

Ces cimetières et les rivages de quelques fleuves sont l'unique ornement de ces vastes et mélancoliques contrées. Toutefois les nombreuses ruines de grandes cités et de palais somptueux témoignent assez hautement que ce pays fut habité par des peuples éclairés, et que la civilisation a passé par là et s'est exilée pour ne plus revenir jamais peut-être. Quelques unes de ces traces monumentales ont le caractère de l'art architectonique des Mongoles et des Egyptiens; d'autres ne diffèrent en rien des habitations ordinaires de l'Asie.

Un marchand de Boukharie, qui était renommé pour sa science parmi toutes les peuplades de ces contrées, disait à un voyageur, que les bords de la rivière Syr-Daria et de la mer d'Aral avaient tellement été peuplés dans les siècles passés, « qu'un chat pouvait aller de Turkestan jusqu'à » Kheiva, sans toucher la terre et en sautant seulement d'un » toit sur un autre. »

FONTAINEBLEAU.

Fontainebleau, chef-lieu de l'un des arrondissemens du département de Seine-et-Marne, est une ville de 8,122 habitans, située à 16 lieues de Paris, et remarquable par sa forêt et par son château.

La forêt, qui entoure la ville de toutes parts, est connue des artistes par la beauté de ses sites, qui inspirèrent Lantara et firent d'un pauvre pâtre l'un des premiers peintres de son

temps. Les amateurs de points de vue visitent surtout : les *gorges de Franchard*, où se tient, à la Pentecôte, une fête renommée qui attire quelquefois 8 à 10,000 personnes; le *carrefour de Bellevue*; le *mail de Henri IV*, où ce prince aimait à s'exercer à ce jeu alors à la mode; les restes de l'*ermitage de la Madeleine*; le *Long-Rocher*, qui renfermait le prétendu homme fossile que tout Paris voulut voir il y a quelques années; le *mont Aigu*, la *gorge aux Loups*, etc., etc. La variété du sol de cette forêt contribue à en rendre les paysages plus intéressans, par les contrastes qui en résultent. Les énormes blocs de grès dispersés au milieu des massifs de pins ou de chênes; les clairières envahies par les genêts et par les bruyères; les vieilles futaies du *Déluge*, des *Erables*, des *Ventes à la Reine*, appellent tour à tour l'attention. C'est dans ces lieux, à la croix de Saint-Herem, que Napoléon Bonaparte vint à la rencontre du pape Pie VII. Douze ans plus tard, Louis XVIII y venait aussi faire les honneurs de son royaume à une princesse de Sicile, l'espoir alors de sa nouvelle famille.

Parmi les différentes espèces d'arbres qui peuplent la forêt de Fontainebleau, le pin sylvestre, ou pin du Nord, et la plupart des variétés de chênes, sont celles qu'on y remarque en plus grande quantité. Leurs produits sont transportés par la Seine, par le Loing et par le canal de Briare, qui servent aussi à amener à Paris ces beaux pavés de grès qui s'exploitent en grand dans les environs de Fontainebleau. Cette industrie considérable occupe plusieurs milliers d'ouvriers qui y trouvent une existence assurée.

Vers l'extrémité orientale de cette forêt, à laquelle on ne donne pas moins de 17,000 hectares de superficie, se trouve, dans une presqu'île formée par la Seine, le village de Thomery, qui produit ces délicieux raisins connus sous le nom de chasselas de Fontainebleau. Apportés par les vignerons aux marchés de cette ville, ils sont conduits à Paris pour y faire l'ornement des desserts d'automne.

Le château, faisant, ainsi que la forêt, partie du domaine de la couronne, a donné naissance à la ville, et doit lui-même son origine à une fontaine renommée par la beauté de ses eaux. Il était déjà habité par Louis VII en 1169; Philippe-Auguste y passa les fêtes de Noël en 1191, lors de son retour de la croisade contre les Sarrasins. Saint Louis aimait à l'habiter à cause de sa solitude, qui plaisait sans doute à son âme pieuse. C'est là que, se croyant près de mourir, il adressa à son fils ces paroles : « Biau fils, je te prie que tu » te faces amer au peuple de ton royaume; car vraiment je » aimerois mieux qu'un Escot venist d'Ecosse et gouvernast » le peuple du royaume bien et loïalement, que tu le gou- » vernasses mal apertement. » Mais c'est surtout François Ier qu'on peut regarder à juste titre comme le fondateur du château; il se fit aider du Primatice et des conseils de Léonard de Vinci, qui, sur ses vieux jours, fuyant l'Italie et son rival Michel-Ange, vint mourir en France (V. 1835, p. 78). Henri IV avait une prédilection pour cette résidence, où il se livrait souvent au plaisir de la chasse; son fils Louis XIII y vint au monde, et c'est pour le baptiser que fut construite la coupole qui orne l'entrée de la cour ovale. Louis XIV, occupé de ses guerres et de ses majestueuses constructions de Versailles, se contentait, pendant son règne, de venir une fois par an, vers l'automne, passer quelques jours à Fontainebleau. C'était alors, et ce fut encore sous ses successeurs, un honneur très envié par les courtisans que celui d'être invité à ces réunions royales, présages certains de révolutions ministérielles. Ce palais, pendant le règne de ce prince, devint le refuge d'Henriette de France, fille de Henri IV et femme de Charles Ier, roi d'Angleterre. Un demi-siècle plus tard, Charles Stuart venait aussi y déplorer les fautes qui le précipitèrent du trône. Mais parmi les personnages illustres qui l'habitèrent, nul n'y a laissé un souvenir plus terrible et plus sanglant que Christine, reine de Suède. C'est là, dans l'ancienne galerie des Cerfs, qu'elle fit assassiner le marquis de Monaldeschi, son amant et son écuyer. Ce fut en vain que Mazarin lui écrivit pour lui témoigner le mécontentement du roi; elle répondit arrogamment au ministre, et quinze jours après le roi de France, accompagné de toute sa cour, lui rendit une visite solennelle.

Après la révolution, Fontainebleau, qui avait été sous le consulat une école militaire, devint l'une des plus belles résidences impériales. Napoléon se plaisait à l'embellir, à le meubler somptueusement, et à y passer la plus grande partie du temps que lui laissait la victoire. Il fit dessiner par Heurtaux, membre de l'Institut et son architecte à Fontainebleau, le jardin anglais qui se trouve entre la pièce d'eau appelée *l'Etang* et les routes de Nemours et de Moret. Il orna la cour principale d'une superbe grille en fer à piques dorées. De la chapelle haute construite par François Ier, et l'un des plus beaux morceaux de la renaissance, il forma une bibliothèque contenant environ 30,000 volumes qui avaient appartenu au tribunat. Le petit clocher qui se trouve à la suite du pavillon des Armes reçut une horloge à équation d'un admirable travail et due au talent de J.-J. Lepaute. Il fit rétablir la fontaine de Diane, construire le Manége, et restaurer entièrement le pavillon situé au milieu de l'étang, qui a près de dix arpens de superficie.

Fontainebleau, qu'un voyageur anglais a nommé un *rendez-vous de châteaux*, est en quelque sorte un résumé des trois grandes époques de l'architecture française : le gothique, la renaissance et l'art moderne y sont représentés. Le temps a épargné, à peine, quelques fenêtres et quelques entablemens attestant l'antiquité de ces lieux, et appartenant au style gothique. La renaissance, au contraire, domine presque partout; les salamandres de François Ier, les sculptures de Jean Goujon, les colonnes composites, la distribution générale des bâtimens rappellent cette époque mémorable. L'architecture moderne est représentée par quelques parties faites avant la révolution, mais surtout par les nombreuses constructions ou réparations ordonnées sous l'empire. On peut aussi rapporter à cette époque l'escalier en pierres bâti par Lemercier sous Louis XIII. Cet escalier, en forme de fer-à-cheval, est situé au fond de la cour principale, et dessert les appartemens royaux. Là se passa l'une des belles scènes de l'histoire contemporaine. Qu'on nous permette d'emprunter à M. Fain, témoin oculaire, le récit qu'il fait dans son *Manuscrit de 1814* des *adieux de Fontainebleau*, immortalisés sur la toile par le pinceau d'Horace Vernet.

« Le 20 avril à midi tous les préparatifs pour le départ » étant faits, les voitures de voyage viennent se ranger dans » la cour du Cheval-Blanc (c'est le surnom de la cour prin- » cipale). La garde impériale prend les armes et forme la » haie. A une heure Napoléon sort de son appartement, il » trouve rangé sur son passage ce qui reste autour de lui de » la cour la plus nombreuse et la plus brillante de l'Europe : » c'est le duc de Bassano, le général Belliart, le colonel de » Bussy, le colonel Anatole de Montesquiou, le comte de » Turenne, le général Fouler, le baron Mesgrigny, le colonel » Gourgaud, le baron Fain, le lieutenant-colonel Athalin, » le baron de la Place, le baron Lelorgne d'Ideville, le che- » valier Jouanne, le général Kosakowski et le colonel Von- » sowitch : ces deux derniers Polonais; le duc de Vicence et » le général comte Flahaut se trouvaient alors en mission.

» Napoléon tend la main à chacun, descend vivement l'es- » calier, et dépassant le rang des voitures, s'avance vers la » garde. Il fait signe qu'il veut parler; tout le monde se tait; » et dans le silence le plus religieux, on écoute ses dernières » paroles : SOLDATS DE MA VIEILLE GARDE, *je vous fais » mes adieux. Depuis vingt ans je vous ai trouvés cons- » tamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans » ces derniers temps, comme dans ceux de notre prospérité, » vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de » fidélité. Avec des hommes tels que vous notre cause n'é- » tait pas perdue; mais la guerre était interminable : c'eût*

» *été la guerre civile, et la France n'en serait devenue que* » *plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts à* » *ceux de la patrie; je pars: vous, mes amis, continuez de* » *servir la France. Son bonheur était mon unique pensée;* » *il sera toujours l'objet de mes vœux! Ne plaignez pas* » *mon sort, si j'ai consenti à me survivre, c'est pour ser-* » *vir encore à votre gloire. Je veux écrire les grandes* » *choses que nous avons faites ensemble!... Adieu, mes en-* » *fans! Je voudrais vous presser tous sur mon cœur; que* » *j'embrasse au moins votre drapeau!*

» A ces mots le général Petit, saisissant l'aigle, s'avance. » Napoléon reçoit le général dans ses bras, et baise le dra- » peau. Le silence d'admiration que cette grande scène in- » spire n'est interrompu que par les sanglots des soldats. » Napoléon, dont l'émotion est visible, fait un effort, et re- » prend d'une voix ferme : Adieu, encore une fois, mes vieux » compagnons! Que ce dernier baiser passe dans vos cœurs!

» Il dit, et s'arrachant au groupe qui l'entoure, il s'élance » dans sa voiture, au fond de laquelle est déjà le général » Bertrand. Aussitôt les voitures partent; des troupes fran- » çaises les escortent, et l'on prend la route de Lyon. »

Depuis cet évènement à jamais mémorable, le silence de ces lieux n'a été troublé que par le bruit des chasses de Charles X ou du duc d'Angoulême, et par le marteau des ouvriers que le roi actuel emploie à la restauration complète du château.

Notre poète le plus populaire vient de se choisir à Fontainebleau une retraite; il doit commencer à y habiter à la fin de ce mois.

Le bien amassé à la hâte diminuera : mais celui qui se recueille à la main et peu à peu se multipliera.

Proverbe de SALOMON.

ILE DE SABLE DANS LA MER DES INDES.

Cette île, qui serait mieux nommée un banc de sable, est située dans le nord de l'île Bourbon, par 15° 35' de lat. S., et 52° 11' de long. E.

Elle fut découverte, en 1712, par *la Diane*. Elle est plate et n'a pas plus d'un quart de lieue de circuit; cependant on y a trouvé, vers ces deux extrémités nord et sud, de l'eau potable à quinze pieds de profondeur. C'est un écueil dangereux, à peine visible à deux lieues par un beau temps, et fort redouté des marins.

En 1761, la flûte l'*Utile*, commandée par M. de La Fargue, y fit naufrage. L'équipage était en partie composé de noirs esclaves, qui travaillèrent, de concert avec les blancs, pendant six mois, à construire une chaloupe avec les débris du bâtiment. La chaloupe faite, les officiers et les blancs s'embarquèrent et abordèrent heureusement, après une courte traversée, à Sainte-Marie, dans l'île de Madagascar. Les noirs restèrent sur l'écueil en attendant qu'on vînt à leur secours; sous prétexte de la guerre, on ne voulut pas, à l'Ile de France, risquer d'envoyer un petit bâtiment pour délivrer ces malheureux naufragés.

Ce ne fut qu'en 1776 que la corvette *la Dauphine*, commandée par M. de Tromelin, rencontra l'île de Sable, et parvint à vaincre tous les obstacles qui défendent l'approche de cet écueil. Sept négresses seules et un petit enfant avaient pu résister, pendant quinze années, à toutes les rigueurs de cette cruelle position. Les quatre-vingts autres naufragés avaient péri, soit de misère, soit en cherchant à se sauver sur des radeaux. Une case avait été construite avec les restes des débris du vaisseau; elle était recouverte d'écailles de tortues de mer et placée sur le sommet de cette île, qui, étant à peine élevée de quinze pieds au-dessus du niveau de la mer, n'est pas toujours dans les tempêtes à l'abri des plus grosses lames. Des plumes d'oiseaux, artistement liées par les femmes, servaient d'habillemens et de couvertures; les coquillages et quelques tortues formaient toute la nourriture.

Les sept négresses racontèrent que pendant leur séjour sur cette île, elles avaient vu passer cinq bâtimens dont plusieurs avaient inutilement tenté d'aborder. Le canot de l'un d'eux, de *la Sauterelle*, était arrivé tout près de l'île; mais les brisans l'empêchant de prendre terre, un matelot sauta à la mer; il gagna le rivage à la nage et fut forcé d'y rester; car l'officier du canot, frappé de terreur panique, rejoignit le bâtiment qui fit route et disparut. Ce matelot construisit un petit radeau, et partit avec trois nègres et trois négresses pour Madagascar, éloigné de cent lieues. On n'a jamais eu de leurs nouvelles.

Depuis le naufrage de l'*Utile*, on a fréquemment envoyé des navires de guerre visiter l'île de Sable, pour sauver les équipages des navires qui auraient pu y faire naufrage. On y voyait encore, il y a quatre ans, des restes de cabane et de puits, et une perche portant une croix à demi renversée par le vent.

Le caractère le plus ordinaire de ceux qui déplaisent aux autres est de se plaire trop à eux-mêmes. Heureux celui qui a commencé par se déplaire pendant long-temps, qui a pu être frappé plus vivement de ses défauts que ses propres ennemis, et qui a éprouvé, dans les premières années de sa vie, l'utile déplaisir de ne pouvoir jamais se contenter lui-même! Il semble que la nature ne lui donne cette inquiétude que pour lui faire mieux goûter le plaisir du succès, et que ce soit à ce prix qu'elle lui fasse acheter la gloire qu'elle lui prépare.

D'AGUESSEAU, *Discours sur l'union de la philosophie et de l'éloquence.*

Santé des gens de guerre. — Trajan fut loué plus vivement pour ses soins en faveur des blessés, que pour les victoires qu'il remporta; il reçut plus de louanges pour avoir déchiré des habits, afin de bander les plaies de ses légionnaires, que parce qu'il avait agrandi l'empire par ses conquêtes. — Chez les Romains, en effet, la conservation de la santé des gens de guerre était un des principaux objets de l'attention du général d'armée. Les légions qui partaient de Rome pour l'Asie étaient, à la fin de la campagne, presque aussi complètes qu'à leur départ.

ARCHITECTURE GOTHIQUE.

UNE PORTE A CANTERBURY.

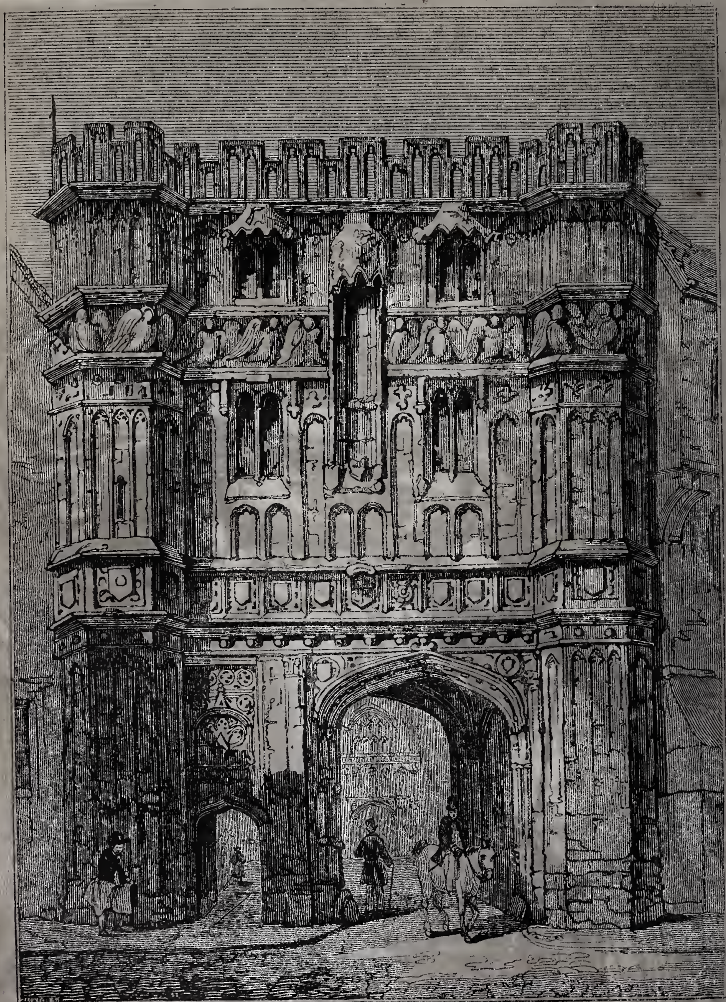
Cette porte, construite en 1517, est l'entrée principale qui conduit à la vaste cour au milieu de laquelle s'élève la célèbre cathédrale de Canterbury. Le style en est remarquable par l'union d'une forte simplicité de dessin et d'une variété sévère d'ornemens.

La ville de Canterbury, ou, suivant notre usage français, de Cantorbery, est située dans le comté de Kent : elle est riche en monumens antiques. Outre son admirable cathédrale, l'église du Christ (*Christ-Church*), qui est encore aujourd'hui considérée par les Anglais comme la métropole de leur Eglise nationale, les artistes et les antiquaires visitent le château, les ruines du monastère de Saint-Augustin que l'on voit au nord de la route de Douvres, et l'église de Saint-Martin, bâtie en briques romaines.

Le nom du comté de *Kent* est dérivé de la langue celtique et signifie tête, commencement ou fin. C'est la dénomination qui convenait le mieux à ce comté voisin du continent. *Canterbury* ou *Kanterbury* signifie bourg du Kent ou du peuple de Kent.

Le plus grand évènement que rappelle ce nom est l'assassinat de l'archevêque Thomas-à-Becket, commis le 29 dé-

cembre 1170. Quatre gentilshommes de la cour avaient entendu dire au roi qu'il était bien malheureux qu'aucun de ceux qu'il avait comblés de bienfaits ne songeât à le délivrer d'un prêtre qui troublait son royaume (des querelles religieuses avaient eu lieu entre Thomas et Henri II); ces quatre misérables courtisans se firent les instrumens de l'horrible désir de Henri, et massacrèrent Thomas au pied de l'autel. Toute l'Europe catholique s'émut de ce crime.



(Porte conduisant à la cathédrale de Canterbury.)

Quatre ans après, le 5 septembre 1174, la cathédrale ayant été ruinée par un incendie, on vint de toutes parts contribuer aux frais de sa reconstruction. Notre roi Louis VII débarqua en Angleterre au mois d'août 1179, et, le 29, descendit en costume de pèlerin au tombeau de Thomas : la cour de France, le roi et la cour d'Angleterre l'accompagnaient. Il laissa en offrande une coupe d'or, une pierre précieuse, et dota le couvent d'une rente annuelle de cent muids de vin. La reconstruction de la cathédrale fut commencée sous la direction d'un architecte français, Guillaume de Seas.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

MUSÉE DU LOUVRE.

LE DOMINIQUIN.



(Musée du Louvre. — Enée enlevant son père Anchise au milieu de l'incendie de Troie.)

Dominique Zampieri, connu sous le nom de Dominiquin (*Domenichin*, petit Dominique), naquit à Bologne le 21 octobre 1581. Son père, que le métier de cordonnier avait mis dans l'aisance, lui fit donner, ainsi qu'à son frère aîné, les

principes d'une éducation littéraire. Il les destinait tous deux à la prêtrise ou au doctorat; mais les dispositions précoces du plus jeune prévalurent sur ces projets ambitieux, et Dominiquin, à peine âgé de douze à treize ans, entra dans l'atelier de Calvarte, peintre flamand, qui occupait alors dans l'école de Bologne le second rang après les Carraches.

Entraîné vers ces derniers par son goût naturel et par la vogue dont jouissaient alors les quatre frères, Dominiquin s'attira la haine de Calvarte en laissant trop percer sa préférence pour les tableaux de ces grands maîtres. Chassé de l'atelier sur un prétexte frivole, il fut présenté par son père à Augustin Carrache, et celui-ci fonda, sur les premiers travaux de son nouvel élève, des espérances qui ne furent point partagées par l'école.

Dominiquin, naturellement porté à l'observation, et dominé, dès l'enfance, par la théorie, négligeait de se former la main, et semblait mépriser l'allure dégagée et la rapidité dangereuse que les Carraches avaient mises en honneur; aussi les études consciencieuses qu'il retouchait sans cesse n'avaient-elles pas préparé ses condisciples au succès qu'il obtint sous leurs yeux dans un concours où sa composition réunit tous les suffrages. Il perdit depuis ce moment une partie de sa timidité, et entreprit des travaux plus importans dans lesquels l'expression et le sentiment rachetèrent l'incertitude et la recherche.

C'est alors qu'il se lia étroitement avec l'Albane dont l'amitié ne lui faillit jamais pendant le cours de sa longue carrière. Il eut bientôt l'occasion de la mettre à l'épreuve.

Albane, un peu mieux partagé que lui de la fortune, ne tarda pas à se rendre à Rome où l'appelaient les merveilles de la sculpture antique et de la peinture moderne, et où il fut accueilli avec bonté par Annibal Carrache dont les travaux de la galerie Farnèse avait obtenu un succès éclatant. Dominiquin, entraîné par l'espoir d'une semblable faveur, abandonna Bologne, sa patrie, et vint à Rome implorer les leçons du génie et les secours de l'amitié. Albane lui accorda une hospitalité généreuse; et Annibal, intéressé par l'union et par l'enthousiasme des deux jeunes peintres, les adopta pour ses élèves, dans l'espoir de les opposer à Guide et à Guerchin dont la renommée déjà éclatante rejaillissait sur Augustin et Louis Carrache, leurs maîtres et ses frères.

C'est dans ce but qu'il confia à Dominiquin des travaux assez importans que celui-ci exécuta avec une supériorité au-dessus de l'attente du maître. Ce succès lui valut la protection du cardinal J.-B. Aguechi, Bolonais passionné pour les arts, qui lui commanda d'abord une délivrance de saint Pierre, et ensuite la décoration à fresque de trois lunettes dans l'église de saint Onofrio (saint Onfroy). Ces peintures furent les premières auxquelles Dominiquin put attacher son nom; car, jusqu'à cette époque, il s'était borné, suivant l'usage du temps, à concourir à l'exécution des tableaux confiés à son maître. Mais dans ces premiers ouvrages le jeune peintre ne se montra point original; il n'avait pas encore tempéré, par la douceur qu'il emprunta au Guide, la fierté de dessin et de couleur qu'il devait aux Carraches; aussi la décoration des lunettes de saint Onofrio pourrait-elle facilement être attribuée à ces derniers. La fortune s'était prononcée en faveur du jeune Guido Reni. Doué d'une grande beauté, d'un esprit brillant, d'un caractère aimable, le Guide faisait pardonner sa gloire à ses rivaux, et chérir sa personne à ceux qu'enthousiasmaient ses talens. Appliquant aux plus vulgaires détails de la vie privée un sentiment exquis de l'élégance, il s'entourait sans cesse d'une auréole de faste et de bon goût. Toujours magnifiquement paré, il peignait dans un atelier somptueux qui offrait souvent la réunion des plus grands personnages et des plus habiles artistes de l'Italie. Le prix énorme qu'il exigeait de ses tableaux fournissait à des libéralités qui étendaient la gloire de son nom; les visiteurs affluaient à sa porte, et il se voyait toujours entouré à la fois de parasites et de Mécènes.

Il n'en était pas de même de Dominiquin, à qui la nature avait refusé les avantages extérieurs et les brillantes qualités du Guide.

Amoureux de la solitude, même dans ses instans de loisir, il ne pouvait supporter la moindre importunité pendant ses heures de travail. Plusieurs de ses élèves (il n'en eut jamais qu'un petit nombre) furent renvoyés de son atelier pour s'être montrés étourdis et bruyans. Ses récréations se bornaient à quelques promenades dans la campagne de Rome, où la contemplation d'une nature grande et sévère comme son génie lui inspira ces admirables paysages dont notre Musée possède quelques uns, et qui contribuèrent si puissamment à former Poussin (V. sur Poussin, 1833, p. 55).

Dominiquin s'occupait en outre de sculpture et d'architecture; il étudiait l'histoire pour éviter les anachronismes si fréquens parmi ses devanciers et ses contemporains; et les musiciens de son temps reconnaissaient que personne n'entendait mieux que lui la théorie de leur art.

La communion de saint Jérôme, que Poussin compare à la Transfiguration de Raphaël, fit une grande sensation en Italie, et, on peut le dire, dans toute l'Europe, qui l'admira reproduite par la gravure. Dominiquin put juger de l'importance qu'on accordait à cette œuvre sublime par la vivacité des discussions que son apparition souleva dans l'école. Ce tableau fut suivi de près par une Madone d'une grande beauté, et par la vie et le martyre de sainte Cécile, peintures à fresque qui décorent l'église de Saint-Louis *des Français*. Ces travaux, mal payés et critiqués, redoublèrent les ennuis de Dominiquin, et le laissèrent dans la gêne à une époque où des peintres tels que Lanfranchi, Arpino et Croce, jouissaient d'une grande aisance et d'une brillante réputation.

Il retourna alors à Bologne dans l'espoir d'y trouver auprès de ses concitoyens la faveur que le Guide y avait rencontrée; mais après un séjour de quelques mois qu'il consacra entièrement à sa famille, et qui ne changea rien à sa position, il revint à Rome, désespérant de faire accepter sa gloire à ses contemporains.

A peine de retour dans cette ville, il fut attiré à Bologne où les seigneurs Ratta le chargèrent d'exécuter un grand tableau de l'institution du Rosaire pour l'église de Saint-Jean *in Monte*. Ce tableau, dont la composition fut critiquée avec quelque raison, ne put manquer cependant d'accroître la réputation du peintre, qui reçut deux mille cinq cents francs pour prix des deux années de travail que lui avait coûtées ce chef-d'œuvre.

Cependant Dominiquin avait atteint sa trente-huitième année, et loin de s'être créé une fortune comme le Guide, l'Albane et le Guerchin, ses rivaux, il ne devait qu'à son honorable économie et à la simplicité de ses goûts, d'avoir pu vivre jusqu'à cet âge sans contracter de dettes. Mais sa position devait alors changer, et la fortune avait réservé à sa maturité l'aisance qui avait manqué à sa jeunesse.

Il épousa à Bologne une jeune fille d'une grande beauté et d'une honnête fortune, nommée Marsibilia Barbetti, dont l'affection et les belles qualités durent souvent le consoler des dégoûts et des malheurs qui l'accablèrent jusqu'à la fin de sa carrière.

La dot qui lui avait été promise lui fut cependant d'abord contestée, et le procès qui s'ensuivit lui en coûta une partie. Deux fils qu'il adorait moururent en bas âge : le souvenir de cette perte le poursuivit jusqu'au tombeau.

On jugera des tourmens continuels dont il fut agité, et de sa noble résignation, par une lettre qu'il écrivait à son fidèle Albane, et dont voici la traduction :

« Mes parens sont mes ennemis, et ceux qui devraient me » défendre me font la guerre; de sorte que je ne sais plus à » qui me fier, ni comment garder ma propre fille, seule con- » solation qui me reste après la perte que j'ai faite de mes » deux fils. Je suis constamment poursuivi de mille inquié-

» tudes sur cette chère enfant, sachant que tous ont les yeux » fixés sur elle, persuadés qu'après ma mort elle héritera de » grands biens. Aussi attendent-ils ce moment avec impa- » tience, et s'efforcent-ils par toutes sortes de moyens de » l'avancer; mais que le Seigneur soit loué dans tout ce qu'il » fait; mes péchés l'ont ainsi voulu, etc. »

Peu de temps après son mariage, Dominiquin retourna à Rome avec sa femme, et se livra à ses travaux avec plus d'ardeur que jamais. Son absence avait, sinon désarmé, au moins dérouté la critique, et il trouva quelques années de cette vie paisible et laborieuse qu'il avait pendant si long-temps cherchée sans pouvoir l'obtenir.

A cette époque de sa vie sont dus ses principaux chefs-d'œuvre, si l'on en excepte la Communion de saint Jérôme dont nous avons déjà parlé. Nous ne citerons ici que la Décoration de saint André *della Valle*, dans laquelle on admire surtout les quatre Evangélistes représentés sur les pendentifs de la coupole, et le grand tableau du Martyre de sainte Agnès. Ce dernier obtint tous les éloges qu'il méritait, et Dominiquin goûta pour la première fois le bonheur de voir son mérite apprécié. Le seigneur Pierre de Carli, qui avait commandé ce tableau, déclara qu'il en donnerait tout ce qu'exigerait le peintre : celui-ci s'en rapporta au Guide qui, après avoir exprimé avec enthousiasme son admiration pour une si belle œuvre, en fixa le prix à cinq mille francs, somme assez considérable pour le temps.

Au reste, le Guide, par ce procédé généreux, ne laissa pas Dominiquin en arrière; long-temps auparavant, ce dernier écrivait de Bologne au seigneur Fr. Poli : « J'ai vu à » Saint-Dominique et à Saint-Michel *in boschi*, les œuvres » du grand Guido Reni; ce sont choses descendues du ciel. » Quelles divines expressions! combien de passion, de vé- » rité, de vie!... etc. Voilà qui est peindre! »

La vogue qu'avait obtenue le Martyre de sainte Agnès attira sur Dominiquin les faveurs du pape Grégoire XV, qui lui accorda la charge d'architecte du palais apostolique; mais la courte durée du pontificat de son protecteur ne lui permit pas de tirer de cet emploi tous les avantages qu'il en devait attendre. Cependant sa position s'était améliorée en même temps que sa réputation s'était accrue, et il eût pu terminer à Rome, dans les honneurs et dans l'aisance, une carrière dont les débuts pénibles semblaient avoir épuisé les rigueurs de la fortune. Mais cette fois ce fut Dominiquin lui-même qui courut au-devant de sa perte. Il sollicitait depuis long-temps quelque grande entreprise qui, en occupant ses dernières années, pût lui rendre le calme dont il avait joui une fois en sa vie à Fano, lorsqu'appelé dans cette ville par l'illustre maison Nolfi, il peignit à fresque la chapelle de cette famille. Ce souvenir de sa jeunesse reparaît souvent dans sa correspondance, et il y appelle la ville de Fano son paradis terrestre et sa terre promise. On peut donc juger de la joie avec laquelle il accueillit l'offre de se rendre à Naples pour y décorer la fameuse chapelle de saint Janvier. Ses amis et sa femme elle-même essayèrent en vain de le détourner de ce projet funeste. En vain ils lui représentèrent que tous les artistes de Naples s'étaient ligués pour abreuver de dégoûts le peintre étranger qui viendrait leur ravir une gloire et des profits qu'ils ne croyaient dus qu'à eux. Dominiquin, fasciné par l'attrait que lui offraient ces grands travaux, resta sourd à leurs prières, et partit pour Naples avec sa famille. Il n'y fut pas plus tôt arrivé, qu'il connut toute la sagesse des avis qu'il avait méprisés. Nous ne donnerons pas ici les détails des chagrins qu'il lui fallut dévorer, des luttes qu'il eut à soutenir; qu'on n'essaie point au reste d'en juger par les petites intrigues dont les rivalités de nos jours nous offrent quelquefois le spectacle; le poignard et le poison étaient alors les armes ordinaires de la jalousie. Chacun sait que le musicien Pergolèse paya de sa vie l'immense succès de son fameux *stabat*. Le peintre florentin Masaccio mourut empoisonné par un rival. Ces artistes ne sont point les seuls à qui le génie ait été funeste en Italie. Dominiquin, après s'être enfui de Naples, et avoir été contraint d'y retourner, mourut dans cette ville le 15 avril 1641.

Marsibilia, sa femme, soutint qu'il était mort empoisonné; quelques auteurs napolitains le nièrent... Cette question, souvent discutée, reste aujourd'hui indécise.

Notre Musée possède treize tableaux de ce grand peintre; les plus remarquables représentent : David, jouant de la harpe; Enée, arrachant son père à l'embrasement de Troie, dont nous donnons la gravure; sainte Cécile, et enfin Renaud et Armide.

MALAPTÉRURE ELECTRIQUE
DU NIL.

Le malaptérure électrique, désigné aussi sous la dénomination commune de *silure trembleur*, est certainement un des êtres les plus curieux de la grande série ictyologique. Il constitue un genre particulier à lui seul. Le nom de malaptérure qu'il porte vient de trois mots grecs contractés ensemble et qui signifient *nageoire molle* au-dessus de la queue, caractère qui le distingue des autres silures, autrement dits poissons sans écailles. Le malaptérure était bien connu des anciens, qui lui avaient donné le surnom de *typhlinus*, mot latin venant d'un mot grec signifiant aveugle. Et effectivement, ce poisson a les yeux si petits qu'il faut regarder d'assez près pour les voir. Sa peau grasse et visqueuse le rend d'autant plus difficile à saisir, qu'il donne de fortes secousses électriques quand on le touche.

Il habite principalement le Haut-Nil, où il n'est pas même très commun. Lorsqu'on le prend dans un filet, il s'y trouve toujours seul, ce qui prouve que les autres poissons sont parfaitement au courant de sa propriété redoutable; ils se tiennent toujours hors de son atteinte.

Le malaptérure est brun-noir sur le dos, il a la tête de même couleur, son ventre est lavé de rose, ses naseaux et le dessous des ouïes sont rouges, sa ligne latérale rose est un peu courbée en bas. La queue, la nageoire caudale, la nageoire anale, sont en outre parsemées de taches plus foncées et répandues sans ordre. Ses mâchoires sont armées d'une multitude de dents formant une brosse et disposées en fer à cheval, ses lèvres sont garnies de six barbillons, de même couleur que le dos.

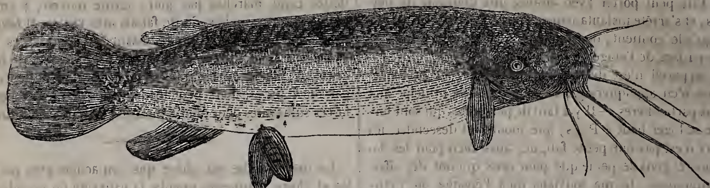
Le malaptérure n'atteint guère plus de deux pieds de long, son corps est presque cylindrique.

Mais le fait le plus curieux, sans contredit, que présente ce singulier poisson, est l'appareil au moyen duquel il concentre le fluide électrique de manière à produire une commotion protectrice. Cet appareil consiste en une épaisse couche de tissu cellulaire, ressemblant à du lard et situé immédiatement au-dessous de la peau. En regardant ce tissu cellulaire à la loupe, on y voit une multitude de fibres tendineuses s'entrecroisant en tous sens et formant par là une espèce de réseau très fin, dont chaque cellule est remplie d'une matière ressemblant à de la gélatine. C'est au moyen de cette épaisse enveloppe qui tapisse en dedans toute la peau, et de quelques gros nerfs se rendant de là au cerveau, que la concentration du fluide s'opère à la volonté de l'animal; aussi lorsque vous saisissez ce poisson vivant, vous éprouvez au bout d'une ou deux secondes une forte commotion qui vous répond aux saignées de chaque bras, aux épaules et à la poitrine en même temps; vous restez interdit, comme engourdi, et ce n'est qu'en sortant de cet état que vous vous apercevez que vous avez lâché le poisson. Autant de fois vous le toucherez, autant de fois vous éprouverez cet effet, mais d'autant plus faible que la vie se retirera davantage du pauvre animal.

Les Arabes habitant l'Egypte connaissent parfaitement

le malaptérure; et, chose curieuse, ils le nomment *raad*, mot arabe qui signifie foudre. Ainsi les Arabes se servent d'un mot qui annonce un rapport entre les effets électriques des nuages et le fluide du malaptérure.

La chair du raad est peu estimée; sa peau s'emploie à divers usages. La basse classe du peuple prétend que la graisse composant l'appareil électrique possède des propriétés médicales extraordinaires; aussi dans certaines maladies, expose-t-on les souffrans à la vapeur produite par cette graisse jetée sur du charbon ardent. M. Joannis, lieutenant de vaisseau, et second du *Luxor*, a constaté sur les lieux que les secousses électriques du malaptérure se communiquent à distance au moyen d'un corps bon conducteur tel qu'un métal, et sont au contraire isolées par du verre ou de la résine. Il a en outre observé un fait dont on peut tirer d'importantes conséquences, c'est que le raad s'arrête court et ne bouge plus pendant qu'il se prépare à donner sa commotion, ce qui tendrait à prouver que les forces vitales sont celles qui se portant sur l'appareil électrique, apparaissent ensuite à nu sous la forme électrique.



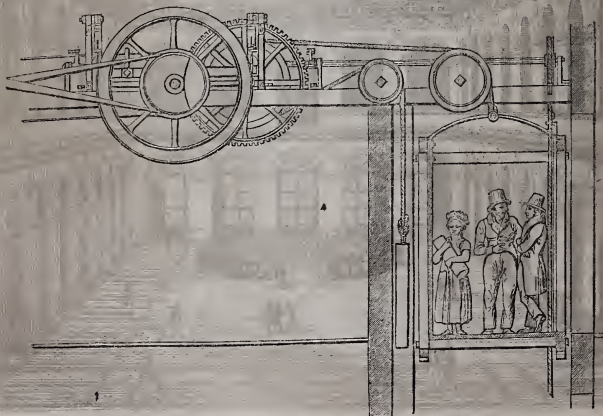
(Malaptérure électrique du Nil.)

APPAREIL

POUR REMPLACER LES ESCALIERS DANS UNE USINE.

Dans une grande usine, le pouvoir moteur n'est pas seulement au service des machines principales, il distrait encore une partie de ses forces en faveur d'une foule d'emplois secondaires, et se distribue, par des dispositions sagement ménagées, dans toutes les parties de l'atelier. Là des laminoirs, de longs ciseaux reposaient dans le plus parfait repos; un ouvrier s'approche, pousse une courroie... et les cylindres se roulent l'un sur l'autre en aplatissant la fonte, les ciseaux ouvrent et ferment leurs effroyables mâchoires en coupant du fer. Ici une corde immobile dans un coin de la salle descend du haut en bas... tout-à-coup on pousse un bouton, le *plancher* s'ouvre avec fracas, un énorme sac de farine s'élève auprès de vous, monte au plafond, en soulève la trappe, et disparaît; il voyage ainsi jusqu'aux greniers du comble, après avoir été saisi dans la rue sur la charrette qui l'apportait.—On éprouve une surprise indéfinissable lorsqu'on visite pour la première fois des ateliers bien agencés, en voyant ces pièces de fer immobiles et silencieuses, agens passifs et brutaux d'une force qui elle-même n'a pas de volonté; on frémit en songeant qu'il suffit du moindre contact entre ces substances inanimées pour qu'elles broient et déchirent avec une aveugle impassibilité tout ce qui passe à leur portée, aussi bien la pierre, le fer, le bois que le visiteur curieux, l'ouvrier et le mécanicien qui les a faites ce qu'elles sont.

Heureusement les accidens sont rares et s'effacent devant la science du mécanicien unie aux forces motrices. Chaque jour l'homme intelligent abandonne aux agens insensibles quelques uns des travaux pénibles qui lui torturaient le corps, et il devient le régulateur et le souverain de ces démons ou génies obéissans, cachés sous la matière inerte.



(Vue de l'appareil.)

Parmi les services secondaires auxquels on peut assujettir l'emploi du pouvoir moteur, l'un de ceux qui rentrent le plus dans l'économie domestique du ménage, est celui qui transporte les employés ou ouvriers d'une usine du haut en bas de l'édifice aux étages où leurs fonctions les appellent.

Voici en quoi consiste cet appareil:

Dans l'endroit le plus convenable de l'établissement, on ménage un vide ou cage qui s'élève du rez-de-chaussée aux combles, et présente à sa section horizontale un carré de 5 à 6 pieds. — Une plate-forme susceptible de monter et de

descendre, au moyen de poulies et de cordages, est suspendue dans la cage; elle porte une cloison sur trois de ses faces, elle est libre et ouverte sur la face qui correspond avec l'entrée des différens étages de l'édifice; un contre-poids lui fait à peu près équilibre, et son mouvement est parfaitement doux. Elle peut porter avec aisance une douzaine de personnes, et s'arrête instantanément sans effort à la volonté de ceux qu'elle contient, dont chacun sort à mesure qu'il se trouve en face de l'étage où il a affaire.

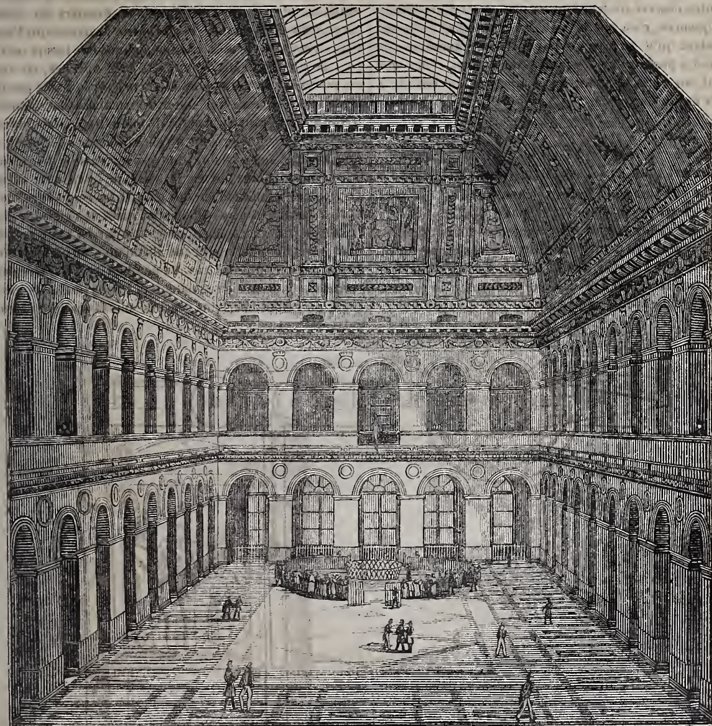
Cet appareil n'est destiné qu'aux usines; et probablement on n'en appliquera pas de long-temps le principe aux maisons particulières. — Il y a tant de personnes qui sont forcées de se loger haut à Paris, que monter et descendre les escaliers n'est pas une petite fatigue, aussi bien pour les domestiques et gens de peine que pour ceux qui ont des affaires nombreuses. Je me souviens qu'à l'époque où j'étudiais, il n'y avait pas une seule de mes connaissances, amis ou professeurs, qui ne demeurât au dernier étage de la maison qu'elle occupait, ce qu'on appelle vulgairement le *premier en descendant du ciel*; aucune de ces maisons n'avait moins de cinq étages; moi-même je logeais au septième (à ce que j'ai toujours cru, malgré mon hôtesse qui voulait dissimuler dans le compte un entresol aveugle); j'avais beaucoup de cours à suivre, je montais souvent ou chez moi ou chez mes amis, si bien que tout calcul fait je montais bien douze cents marches par jour, terme moyen, y compris même les dimanches où je faisais mes visites. Il fallait en descendre autant. Or, en réduisant, au moyen des expériences de Coulomb, le chemin de l'*ascension* et de la *descente* en chemin *horizontal*, je me trouvai avoir dépensé, à parcourir les escaliers pendant le temps de mes études, les forces suffisantes pour aller à pied de Paris à Constantinople.

La marchandise est chère que l'on achète avec perte de loz et gloire. J'aimerois mieulx la pauvreté du présilent de La Vacquerie que la richesse du chancelier à qui son maître fut contraint de dire : C'est trop, Rollin.

LE CHANCELIER LHOSPITAL, *Harangue au parlement de Rouen.* — 17 août 1563.

BOURSES DE COMMERCE.

PALAIS DE LA BOURSE A PARIS. (Voyez la façade, 1835, page 72.)



(Intérieur de la grande salle de la Bourse de Paris.)

L'origine des bourses paraît être assez ancienne.

Si l'on s'en rapporte à Tite-Live, il aurait été formé une bourse, ou du moins une réunion semblable, à Rome sous le consulat d'Appius Claudius et de Publius Servilius, 259 ans après la fondation de cette ville, et 495 ans avant l'ère chrétienne; on la nommait le collége des marchands (*collegium mercatorum*).

Il paraît que c'est à Bruges, en Flandre, que l'on s'est servi la première fois du mot *bourse*, pour désigner le lieu où les marchands tenaient leurs assemblées. Cette dénomi-

nation viendrait de ce qu'elles se tenaient près d'une maison appartenant à la famille *Vander-Burse.*

En Flandre, en Hollande, et dans quelques villes de France, les lieux de ces réunions prirent dès lors le nom de bourses. Une bourse fut instituée à Toulouse, en 1549, sous Henri II; une autre à Rouen, en 1556, sous le même règne. Cette dernière s'appelait aussi *convention* de Rouen. A Paris et à Lyon, on nomma d'abord *places du change* les lieux des assemblées des négocians.

Les négocians de Paris se rassemblaient dans la grande cour du Palais-de-Justice, lorsqu'un arrêt du conseil du 24 septembre 1724, en instituant la première bourse légale que cette ville ait possédée, en fixa le siége à l'hôtel de Nevers, rue Vivienne. Pendant la révolution, la bourse fut transférée dans l'édifice des Petits-Pères, ensuite dans une galerie du Palais-Royal.

Aucun de ces divers lieux de réunion n'était digne de la capitale d'un grand état et du commerce qui s'y fait aujourd'hui. On sentit qu'il convenait que la bourse de Paris occupât un édifice spécial, et, en 1808, on commença à construire le monument actuel, dont la première pierre fut posée le 24 mars. (1835, p. 72.)

Les plans avaient été donnés par M. Brongniart, membre de l'institut. Cet architecte en dirigea les travaux jusqu'à sa mort, arrivée le 6 juin 1815. A cette époque, de nouveaux besoins avaient été indiqués par le commerce; les conseils d'une commission spéciale avaient fourni de nouveaux aperçus. M. Labarre, architecte et membre de l'institut, nommé pour remplacer M. Brongniart, en respectant l'idée première de son devancier, apporta au plan d'importantes améliorations.

En 1814, les travaux n'étaient que fort peu avancés; ils furent tout-à-fait suspendus par l'effet des évènemens politiques. Enfin, en 1820, la ville de Paris ayant été chargée de les reprendre et de les continuer, l'administration municipale déploya le zèle le plus actif, et six années suffirent à l'achèvement de ce bel édifice. L'inauguration en eut lieu, pour l'anniversaire de la saint Charles, le 4 novembe 1826. Le public fut mis alors en possession de la totalité du palais; le tribunal de commerce y avait déjà été installé un an auparavant, le 4 novembre 1825.

Quant aux différens travaux de peinture et de sculpture qui embellissent l'intérieur, commandés par le préfet de la Seine le 9 septembre 1825, ils furent terminés avant l'inauguration, et par conséquent exécutés dans le court espace de quatorze mois.

L'édifice, construit sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles-Saint-Thomas, est isolé au milieu d'une vaste place, et entouré d'une grille. Son plan forme un rectangle dont la longueur est de 69 mètres ou 212 pieds, et la largeur de 41 mètres ou 126 pieds. Son élévation présente un péristyle parfait, et à ses quatre faces une ordonnance de colonnes corinthiennes posées sur un soubassement haut de huit pieds environ. Ces colonnes, au nombre de soixante-six, ont un mètre de diamètre, et six mètres de hauteur.

Le péristyle forme autour de l'édifice une galerie couverte à laquelle on arrive par un perron, composé de seize marches, qui occupe toute la largeur de la face occidentale.

On n'a voulu employer dans l'édifice de la Bourse que des matériaux indigènes. Les marbres variés qui en décorent l'enceinte sont tous le produit du sol de la France. Le palais entier est construit en pierre, fer et cuivre; il n'est entré dans la construction aucune pièce de bois.

Les fonds nécessaires pour la construction du palais de la Bourse ont été fournis par l'État et par la ville de Paris à peu près également pour les trois quarts; le commerce a fourni le dernier quart par une contribution spéciale, ajoutée aux patentes, contribution que les commerçans avaient librement consentie; quelques dons volontaires ont aussi été faits par les agens de change et les courtiers de commerce.

On a souvent imprimé que la construction du palais de la Bourse n'avait coûté que huit millions. Cette assertion n'est pas exacte, ou du moins on ne comprend pas alors dans ce calcul un million donné en 1808 par l'administration, et qui fut affecté aux premiers frais de construction; on n'y comprend pas non plus diverses dépenses accessoires, telles que celles qu'il a fallu faire pour opérer le dégagement du nouveau monument, l'achat dispendieux des maisons qu'il a fallu abattre, le sacrifice des terrains sur lesquels ces maisons étaient bâties et qui dans ce quartier avaient une valeur assez élevée. Tous ces frais ont été payés par la ville de Paris.

Indépendamment de la salle principale dont nous donnons la vue, et qui va être l'objet d'une description particulière, le palais de la Bourse en contient un grand nombre d'autres. Plusieurs sont destinées aux audiences et au service du tribunal de commerce; d'autres sont réservées à l'usage des agens de change et des courtiers de commerce. Dans le bâtiment de la Bourse est aussi placé un bureau de poste, où, pour la facilité du commerce, les lettres sont reçues jusqu'au dernier moment du départ des courriers.

La grande salle de la Bourse est située au rez-de-chaussée et au centre du bâtiment; sa longueur est de 58 mètres ou 116 pieds, sa largeur, de 25 mètres ou 76 pieds, sa hauteur de 75 pieds. Elle peut contenir deux mille personnes; la lumière y descend par le comble.

Il était assez difficile d'échauffer pendant l'hiver une salle aussi vaste. On y est parvenu au moyen d'un appareil ingénieux, établi sur les indications de MM. d'Arcet, Gay-Lussac et Thénard. Une chaudière, capable de recevoir 5000 litres d'eau, est placée dans la cave sur un foyer alimenté par le charbon de terre. La vapeur de l'eau bouillante contenue dans la chaudière se répand dans le palais par des tuyaux, et y porte une douce chaleur. Ces tuyaux sont couverts par des dalles en fonte sur lesquelles on marche.

On aperçoit facilement une enceinte circulaire autour de laquelle se presse le public au moment de la bourse. Cette enceinte est le parquet, dont l'entrée n'est permise qu'aux agens de change. Un crieur y annonce à haute voix, d'instant en instant, le cours des effets publics qui sont négociés; dès que deux agens de change ont consommé une négociation, ils doivent en indiquer le cours au crieur.

Une autre enceinte beaucoup plus étroite paraît au centre de la première : personne ne pénètre dans celle-ci; mais les agens de change se placent à l'entour. Elle a pour objet de leur permettre de s'apercevoir et d'échanger plus facilement leurs propositions. Le parquet a quatre issues; trois servent à communiquer avec le public; la quatrième, la plus rapprochée de la galerie, conduit à la chambre syndicale des agens de change.

La bourse pour les effets publics commence à une heure et demie, et se termine à trois heures et demie. Le son d'une cloche en indique l'ouverture et la clôture.

Les opérations sur les effets publics ne sont pas les seules qui se traitent dans la salle dont nous donnons la gravure. C'est aussi là qu'ont lieu les négociations de papiers et d'effets de commerce. Aux termes de leurs priviléges, les agens de change auraient seuls le droit d'en être les intermédiaires; mais à Paris, trop occupés des affaires sur les fonds publics pour y joindre d'autres soins, ils laissent les négociations de *papiers* à d'autres agens, sans caractère officiel, connus sous le nom de *marrons* ou *coulissiers*. La bourse pour le papier commence vers deux heures et finit à trois heures et demie. Les négociations consommées avant cette dernière heure sont réalisables le lendemain; si quelques affaires se font plus tard, d'après un usage constant, elles sont réalisables seulement le surlendemain. Les *marrons* ou *coulissiers* opèrent aussi quelquefois sur les effets publics. On appelle *coulisses* le lieu où ils se tiennent le plus ordinairement; c'est l'espace que le lecteur aperçoit à sa gauche entre le

parquet et la galerie du même côté; mais dans l'angle de la salle le plus rapproché du spectateur se réunissent les principaux banquiers.

De quatre à cinq heures se tient la bourse du commerce proprement dit, celle où ont lieu les assurances et les ventes et achats de marchandises. Des courtiers spéciaux, appelés courtiers d'assurances, courtiers de marchandises, constatent les cours de ces opérations.

Vers cinq heures on ne laisse plus entrer dans la salle de la Bourse, et l'on commence à en faire écouler le public; à cinq heures un quart, la vaste enceinte, naguère si animée et si bruyante, est devenue déserte et silencieuse.

L'entrée de la grande salle de la Bourse est interdite aux femmes; un certain nombre de dames jouaient cependant avec fureur il y a peu de temps sur les fonds publics. Pour mieux suivre les variations du cours, ne pouvant pénétrer dans la salle, elles circulaient dans les galeries du premier étage, et principalement dans celles de gauche. Des ordres sévères leur ont depuis interdit cette place.

Etats maritimes. — Il est à remarquer qu'en général les Etats qui ont obtenu de grands succès maritimes avaient pour capitale un port. Ainsi, dans l'antiquité, on vit Tyr, Carthage, Athènes, Syracuse, Alexandrie, Marseille; dans des temps plus rapprochés de nous, Constantinople, Venise, Gênes, Lisbonne; et enfin, de nos jours, Londres et les capitales des Etats maritimes de l'Union américaine.

ROBERT COURTE-BOTTE.

Les biographes n'ont parlé jusqu'ici de Robert Courte-Botte que sous le rapport politique. Aucun d'eux même ne paraît avoir su que, compagnon et chef de ces chevaliers qui partaient pour la croisade et chantaient eux-mêmes leurs exploits, Robert était poète et a composé des vers pour déplorer ses propres malheurs. C'est pourtant ce qui l'a fait placer, ainsi que Richard Cœur-de-Lion, par les historiens de la vieille poésie, au nombre des trouvères. — Robert II, duc de Normandie, plus connu sous le nom de *Courte-Heuse*, ou *Courte-Botte*, ou même *Courte-Cuisse*, était ainsi nommé parce qu'il avait une jambe moins longue que l'autre, et non, comme on l'a prétendu, parce qu'il s'en alla à la croisade *avec des bottes trouées* (houseaux). Avant d'être proclamé duc de Normandie, ce prince leva l'étendard de la révolte contre son père Guillaume-le-Conquérant. Ce serait à cette occasion, selon plusieurs érudits, qu'un partisan de son père aurait composé contre lui le roman de *Robert-le-Diable*, dont en ce moment on nous prépare une édition. D'après les Bénédictins, au contraire, la composition de ce livre daterait de la captivité de Robert (1106 à 1134), et aurait eu lieu pour flatter la haine de son frère Henri qui le retenait prisonnier. Ni l'une ni l'autre de ces deux opinions ne nous semble fondée. Une lecture approfondie du manuscrit de *Robert-le-Diable* ne nous a rien fait découvrir qui pût s'appliquer à Robert Courte-Heuse. D'ailleurs, si cette œuvre remontait à une époque aussi eloignée que celle qu'on lui assigne, nos bibliothèques possèderaient probablement quelques uns des exemplaires primitifs. Or, les plus anciens que nous ayons ne vont pas plus loin que le treizième siècle.

Devenu souverain de la Normandie à la mort de son père, en 1087, Robert ne put voir sans déplaisir le royaume d'Angleterre passer aux mains de son frère puîné, Guillaume-le-Roux. Il lui déclara la guerre, et chercha à exciter le mécontentement parmi les seigneurs de son obéissance. Quelque temps après néanmoins, les deux frères firent la paix et réunirent leurs armées pour assiéger le mont Saint-Michel, où s'était retiré un autre de leurs frères, Henri.

En 1096, à la sollicitation du pape Urbain II, Robert se croisa avec un grand nombre de princes chrétiens, et engagea son duché au roi moyennant la somme de dix mille marcs d'argent, afin de subvenir aux frais de l'expédition. Il se distingua à la bataille de Dorylée, le 1er juillet 1097, et à celle qui suivit, l'année suivante, la prise d'Antioche. Au siége de Jérusalem, il fit des prodiges de valeur, monta l'un des premiers à l'assaut, et lorsque les croisés, en récompense de son courage, voulurent le créer roi de la cité sainte, il refusa cet honneur. On choisit alors Godefroy de Bouillon. Les seuls prix que Robert Courte-Heuse rapporta de ses victoires, furent quelques drapeaux ennemis qu'il déposa lui-même dans l'église de la Trinité de Rouen, fondée par sa mère. C'est la chronique rimée des ducs de Normandie, qui rapporte ce fait. — De retour dans ses Etats, Robert, épuisé par les dépenses de la croisade, se vit obligé de fouler ses sujets et d'augmenter les impôts. Son frère Henri, qui, à la mort de Guillaume-le-Roux, s'était emparé de l'Angleterre au détriment de Robert, sut profiter du mécontentement général. Vaincu et fait prisonnier le 27 septembre 1106, devant Tinchebrai, Robert fut conduit à son frère, qui l'envoya au château de Cardiff, dans le Glamorghan, forteresse bâtie par leur père Guillaume, en 1081. Ce fut là que ce prince, en proie à tous les chagrins de la captivité, déchiré par le souvenir de son fils qu'il ne devait plus revoir, composa plusieurs pièces de poésies écrites en langue galloise. Celle que nous traduisons ici, d'après Edouard Williams, nous a paru touchante. Elle peint bien la tristesse du prisonnier. Le poète s'adresse à un chêne qu'il apercevait au loin sur le promontoire de Pénarth, qui domine le canal de Bristol.

LE CHÊNE DE PÉNARTH.

Chêne né sur ces hauteurs, théâtre de carnage où le sang a coulé en ruisseaux; — Malheur aux querelles de mots dans le vin!

Chêne nourri au milieu de ces gazons couverts du sang de tant de morts; — Malheur à l'homme qui est devenu un objet de haine!

Chêne élevé sur ces tapis de verdure arrosés du sang de ceux dont le fer avait déchiré le cœur; — Malheur à celui qui se complaît dans la discorde!

Chêne sorti du milieu des trèfles et des plantes qui, en t'environnant, ont ralenti l'élévation de ta cime et le développement de ton tronc; — Malheur à l'homme qui est au pouvoir de ses ennemis!

Chêne placé au milieu des bois qui couvrent le promontoire, d'où tu vois les flots de la Saverne lutter contre la mer; — Malheur à celui qui voit ce qui n'est pas la mort!

Chêne qui as vécu au sein des orages et des tempêtes, au milieu du tumulte de la guerre et des ravages de la mort; — Malheur à l'homme qui n'est pas assez vieux pour mourir!

Robert Courte-Heuse mourut en 1134, après vingt-huit ans de captivité.

Cordonnier. — Autrefois on disait *cordovanier*; en Angleterre on se sert encore du vieux mot *cordwainer*. Quelques étymologistes prétendent que ce nom aurait pour origine le cuir de *Cordoue* qui était fort estimé au moyen âge.

MONUMENT ÉLEVÉ A MOREAU,

AUPRÈS DE DRESDE.

Ce monument a été élevé, par ordre de l'empereur de Russie, à la place même où Moreau fut atteint du boulet qui le blessa à mort. M. Duchesne nous apprend, dans son *Voyage d'un iconophile*, que ce cénotaphe consiste en un amas de morceaux de marbre brut sur lesquels est placé un cube de granit rose poli, d'environ 4 pieds. Une épée, une couronne de laurier et un casque en bronze sont posés sur le

bloc. La face qui regarde la ville porte l'inscription suivante, gravée en creux.

MOREAU
DER HELD
FIEL HIER AN DER SEITE
ALEXANDERS
DEN XXVII AUGUST
M DCCC XIII

Moreau le héros tomba ici, à la suite d'Alexandre, le 27 août 1813.

On connaît les détails de la mort de Moreau. Il se trouvait parmi les puissances étrangères alliées contre la France à l'attaque de Dresde, alors occupée par nos armées. Arrivé devant la ville le 26 août, il avait déjà, dans la soirée, parcouru le front des colonnes, s'exposant avec la plus grande témérité au milieu des boulets et des bombes qui tombaient de toutes parts. Le 27, il continuait ses observations et les communiquait à l'empereur Alexandre, lorsqu'un boulet lui fracassa le genou de la jambe droite, traversa son cheval, et lui emporta le mollet de la jambe gauche. — Il fallut aussitôt couper les deux jambes. La plupart des accidens furent promptement maîtrisés, et pendant quelque temps on put espérer sauver le blessé; mais le 1er septembre son état empira. Toute la nuit du 1er au 2 il fut inquiet; il faisait continuellement sonner sa montre, et appelait ses aides-de-camp. Enfin, vers sept heures du matin, il dictait à l'un d'eux une lettre destinée à l'empereur Alexandre; au trentième mot il ferma les yeux et mourut. — Il a été enterré à Saint-Pétersbourg avec les honneurs accordés à un maréchal russe.

Toutes les apparences s'accordent pour montrer que Moreau n'était autre chose qu'un officier au service de l'empereur de Russie. On a fait beaucoup de conjectures diverses sur les projets ultérieurs qu'il pouvait nourrir en son sein; mais on n'a jamais rien su de positif. La tombe renferme les secrets de sa conscience; et le boulet français qui vint l'arrêter à l'origine d'une nouvelle carrière fut sans doute à la fois un bonheur pour sa gloire acquise comme général de la république, et une expiation méritée qui réduisit sa faute aux premières tentatives.



(Monument à Moreau, près de Dresde.)

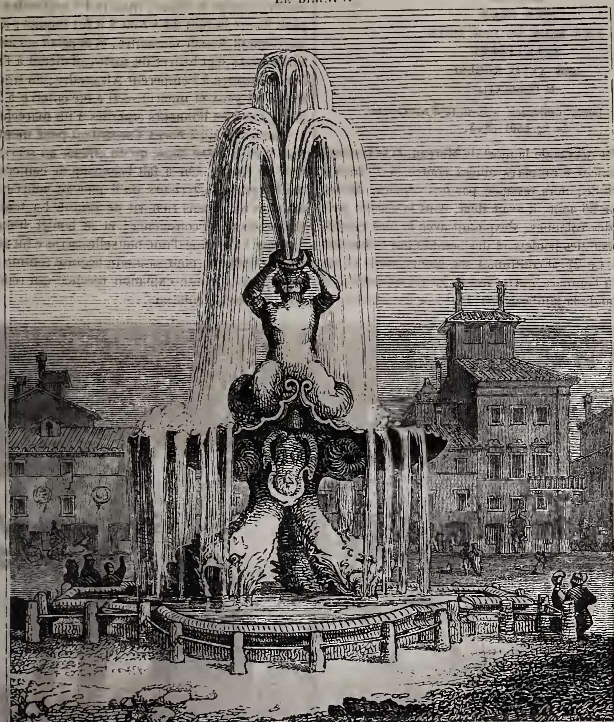
Phoques vivans nouvellement arrivés à la ménagerie du Muséum (V., page 252, Chasse aux phoques). — Depuis que notre article sur la chasse aux phoques a été publié, l'administration du Muséum d'histoire naturelle a acheté d'un bateleur deux phoques de l'espèce la plus ordinaire, qui ont été pris dans les eaux de la Baltique et sont venus à Paris de Hambourg. Nous indiquerons toujours avec empressement à nos lecteurs les occasions d'examiner par eux-mêmes les êtres vivans dont s'enrichit notre Muséum. Ils verront cette fois que les phoques ne se traînent pas sur le sol, comme on le répète chaque jour, à l'aide de leurs membres antérieurs, beaucoup trop courts et trop faibles pour servir de moyens de locomotion. Le phoque ne peut progresser que par des espèces de soubresauts : la colonne vertébrale fléchit verticalement de haut en bas, et, se débandant comme un ressort, le fait sautiller à peu près comme un homme que l'on aurait enfermé dans un sac et couché par terre les pieds liés et les bras accolés au corps. Les visiteurs remarqueront aussi combien les naseaux du phoque peuvent se fermer exactement quand il plonge; ils le verront se baigner et nager presque verticalement, la tête hors de l'eau, et à peu près comme l'homme lui-même. Pour nourrir ces phoques, on jette dans le bassin de la Faisanderie, qui leur sert de baignoire, des carpes et des anguilles vivantes. Ils en ont déjà dévoré quelques unes, quoiqu'ils se montrent peu voraces. Doux et timides, ils jurent bien un peu quand on approche; mais, presque aussitôt, pleins de crainte, ils se jettent à l'eau où ils restent long-temps à fond.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

FONTAINES DE ROME.

LE BERNIN.



(Fontaine de la place Barberini, à Rome.)

L'intérêt qui s'attache au grand nom de Rome repose presque entièrement sur les souvenirs qu'il réveille, et sur les vestiges que la grande cité conserve encore de son antique splendeur. La direction généralement donnée aux premières études redouble encore cet intérêt; aussi, les voyageurs de toutes les contrées de l'Europe, à peine arrivés à Rome, commencent par visiter la ville des Césars avant d'accorder un coup d'œil à la ville des papes. Mais cette dernière, à qui ne manquent ni les merveilles ni les souvenirs, recouvre bientôt tous ses droits, et l'admiration qu'elle excite à son tour est d'autant plus vive qu'elle est moins attendue. Deux choses étonnent surtout l'étranger qui parcourt la ville moderne pour la première fois. C'est d'abord le grand nombre de ses églises, et, ensuite, la multitude de ses fontaines. Dans plusieurs articles précédens nous avons parlé des églises de Rome, nous donnerons aujourd'hui quelques détails sur les principales fontaines qui embellissent les quartiers neufs.

La fontaine *Pauline*, œuvre de Jean Fontana, est une des plus belles de Rome. Paul V la fit construire, en 1615, avec les matériaux tirés du forum de Nerva. Il profita de l'ouvrage des anciens Romains, et y ajouta le superbe réservoir (*Fontanone*) situé dans un des endroits les plus élevés de la ville. Cette fontaine, la plus abondante de toutes, est décorée d'un grand nombre de colonnes de granit qui soutiennent une architrave sur laquelle une inscription indique l'année dans laquelle Paul V restaura l'ancien aqueduc; les armes de ce pape figurent dans le couronnement. Entre les colonnes on a placé cinq niches; l'eau sort à torrent de trois de ces niches; dans les deux autres, sont des dragons, pièces des armes de la maison Borghèse, qui jettent aussi une prodigieuse quantité d'eau. Toutes ces eaux se dégorgent dans un grand bassin qui alimente d'autres fontaines situées dans différens quartiers. La fontaine Pauline est placée au sommet du mont Janicule, près Saint-Pierre *in montorio*.

La fontaine de *Trevi*, située au bas du mont Cavalo, est formée de l'*acqua virgine* (eau vierge), la meilleure de Rome. Agrippa la fit venir d'une distance de huit milles. Le bassin principal était à la tête du Champ-de-Mars, au pied du Quirinal où il est encore: les aqueducs sont ceux qui furent construits du temps d'Agrippa; Nicolas V et Sixte IV les firent restaurer. Cet ouvrage fut terminé en 156? par Pie IV. Clément XII y ajouta une façade majestueuse, formée de trois ordres sur un soubassement d'où s'échappent de larges nappes d'eau. Entre les colonnes d'ordre corinthien, qui portent sur le soubassement, trois niches ont été pratiquées. Celle du milieu est occupée par un Neptune traîné sur une conque par des chevaux marins que conduisent des Tritons; dans les deux autres niches sont les statues de la Salubrité et de la Santé. Au-dessus de ces statues, deux bas-reliefs représentent: l'un, Agrippa faisant conduire l'eau vierge à Rome, l'autre, une jeune fille indiquant aux soldats la source de cette eau. L'entablement supporte quatre autres statues allégoriques.

L'*Acqua Felice*, ainsi appelée du nom de Sixte V (*Felix Peretti*), qui en fit restaurer les anciens aqueducs, est une fontaine ou grand réservoir situé sur le mont Viminal, avec un Moïse frappant le rocher d'où l'eau sort par trois ouvertures, et tombe dans un bassin qui la distribue à d'autres quartiers de Rome; ce bassin est orné de lions de granit noir, dont deux sont antiques.

La fontaine appelée de *Ponte-Sixto*, construite sur les dessins de Fontana, est décorée d'une arcade soutenue par deux colonnes d'ordre dorique.

La fontaine *des Tortues*, sur la place Mattei, est un chef-d'œuvre de grâce et de bon goût dû à Jean de Bologne. Cette fontaine est formée par quatre statues de bronze représentant des enfans qui jettent des tortues dans un bassin sur l'enroulement duquel ils sont assis.

Nous n'avons point encore parlé des fontaines construites sur les dessins de Bernin; ce sont les plus belles de toutes. L'une des plus remarquables décore la place Navone; Innocent X la fit élever, et consacra une somme considérable à l'exécution du plan proposé par Bernin.

Du milieu d'un grand bassin ovale de marbre blanc, s'élève un rocher percé de quatre ouvertures, et surmonté d'un obélisque de granit de cinquante pieds de hauteur, qui était autrefois placé au milieu du cirque de Caracalla. Dans les angles du rocher sont quatre statues de marbre blanc, qui représentent quatre des plus grands fleuves de la terre : le Gange, le Danube, le Nil et la Plata. Une grande quantité d'eau, échappée de leurs urnes, tombe dans le bassin, tournoie et se précipite dans les antres du rocher, d'où sortent, comme pour s'abreuver, de monstrueux animaux de marbre qui caractérisent les quatre parties du monde.

La *Barcaccia* (mauvaise barque) sur la place d'Espagne, est aussi due au talent ingénieux de Bernin. Cette fontaine représente une grande barque, qui, dans une inondation du Tibre, vint échouer en cet endroit. Mais aucune de ces fontaines ne l'emporte sur celle que Bernin éleva sur la place Barberini, devant un palais dont la construction lui appartient aussi. Cette fontaine, dont nous donnons une représentation exacte en tête de cet article, est une des plus heureuses productions de son auteur, et, quoique bizarre, se trouve en partie exempte des fautes de goût qui déparent les plus beaux ouvrages de ce grand artiste.

Jean-Laurent Bernini, connu en France sous le nom de *cavalier Bernin*, naquit en 1598. Son père, Pierre Bernin, peintre et sculpteur habile, lui fit étudier, dès ses premières années, les principes des deux arts qu'il professait. L'enfant fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de huit ans il sculpta en marbre une tête qui excita l'admiration générale. A peine âgé de dix ans, il fut présenté au pape qui, après avoir mis son jeune talent à l'épreuve, le recommanda au cardinal Maffeo Barberini, en disant à ce prélat : *Dirigez cet enfant, ce sera le Michel-Ange du siècle.*

Des succès si précoces donnèrent une fausse direction aux premières études de Bernin, qui, tombant dès lors dans les travers d'un siècle qu'il acheva ensuite d'égarer, abandonna l'étude des grands maîtres et de l'antique, et se fit dans la sculpture et dans la peinture un style particulier, également éloigné de la nature et des conventions admises par les écoles. Il porta la même recherche dans l'architecture, qu'il surchargea de renflemens, d'enroulemens, de festons, de guirlandes, ornemens de mauvais goût, précurseurs des désordres du dix-huitième siècle. Mais ce dernier art, soumis à des conditions moins vagues, telles que l'utilité et la solidité qui résultent de l'application des sciences mathématiques, n'offrit point au génie de Bernin les mêmes chances d'égarement que la sculpture et la peinture; aussi sa grande réputation d'architecte n'a-t-elle pas été abolie tout entière dans la réaction violente qui a renversé de nos jours cet artiste célèbre du trône des arts où la vogue l'avait porté.

Cette vogue fut immense; les plus grands souverains de l'Europe s'efforcèrent d'attirer le grand homme à leur cour. Charles Ier, roi d'Angleterre, y perdit son temps, Louis XIV fut plus heureux. Sur les instances réitérées du monarque, le cavalier Bernin consent à venir passer quelques mois à Paris; il part, son voyage est une marche triomphale. Dans chacune des villes qu'il traverse, précédé de courriers, suivi de fourgons, il est accueilli par l'enthousiasme de la population et par les harangues des magistrats. Il arrive enfin à Paris : le roi oublie pour lui les lois de l'étiquette; le cavalier Bernin et son fils sont admis à la table royale; enfin une médaille est frappée qui porte, au revers, l'élévation de la façade du Louvre telle que la concevait Bernin, et, au droit, le portrait de l'artiste avec cette légende : SINGVLARIS IN SINGVLIS, IN OMNIBVS VNICVS (spécial dans chaque genre, unique dans tous). C'est Varin, notre habile Varin, celui qui a écrit en bronze l'histoire du grand roi, qui exécuta cette médaille, et qui dut rire plus d'une fois de l'étrange vanité de son modèle avec Perrault, dont Varin n'a point fait le portrait, mais qui a fait la colonnade du Louvre. Les Mémoires de Perrault contiennent des détails intéressans sur le séjour de Bernin à Paris. On y lit avec effroi que le plan proposé par l'artiste italien entraînait des changemens considérables dans la partie achevée du Louvre. Après avoir exécuté une statue équestre de Louis XIV, qui n'agréa point ce portrait infidèle, le cavalier Bernin, comblé d'honneurs et de présens, retourna à Rome où il mourut le 28 novembre 1680, léguant au pape et à la reine de Suède des ouvrages qu'il avait négligés de vendre, et à son fils, une fortune de plusieurs millions.

Après avoir parlé des erreurs de goût de Bernin, erreurs qui hâtèrent la décadence de l'art en Italie, il est juste d'avouer que cet artiste fut éminemment ingénieux et spirituel, et que ses exagérations de tout genre doivent être seulement attribuées à l'exubérance d'un génie trop facile.

Le portique circulaire qui entoure la place Saint-Pierre, la décoration de la place Navone, le Baldaquin de bronze de Saint-Pierre, le palais Odescalchi, le palais et la fontaine Barberini, sont des œuvres auxquelles n'atteindront jamais beaucoup d'artistes doués d'un goût plus pur que le Bernin.

LE FAUX MARTIN GUERRE.

Vers 1539, Martin Guerre et Bertrande de Rols, fort jeunes l'un et l'autre, furent mariés ensemble à Artigat, diocèse de Rieux en Gascogne. Ils pouvaient être unis depuis dix ans lorsque Martin disparut du pays. Huit années écoulées sans nouvelles de Martin, arrive Arnault du Tilh, dit Pansette, *son sosie*; même taille, mêmes traits, même *signalement* : une cicatrice au front, deux soubredens, une tache de sang à l'œil gauche, etc. L'épouse délaissée l'accueille avec des larmes de joie; mais, après trois ans, la pauvre jeune femme découvre l'imposture et porte plainte au juge de Rieux. Du Tilh, condamné à perdre la tête et à être mis en quartiers, appelle de la sentence au parlement de Toulouse. — Jean de Coras, conseiller-rapporteur de l'affaire, nous a conservé *le texte de la toile* de ce procès dans son ouvrage intitulé : *De l'arrest mémorable du parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse*; nous en ferons un extrait littéral.

« De vingt-cinq ou trente tesmoins, neuf ou dix asseurent que c'est Martin Guerre; sept ou huit, que c'est Arnault du Tilh, et le reste en doute, sans asseurer que c'est l'un plustôt que l'autre. — Le cordonnier qui chaussoit Martin dépose qu'il se chaussoit à douze poincts; toutesfois le prisonnier ne se chausse qu'à neuf. — Deux tesmoins déposent qu'un soldat de Rochefort, n'a pas long-temps, passant au lieu d'Artigat, esbahy de voir du Thilh soy dire Martin Guerre, dit tout haut qu'il estoit un trompeur, car Martin

estoit en Flandres n'ayant qu'une jambe et l'autre de bois, pour avoir perdu l'une d'un coup de boulet devant St.-Quentin, à la journée de St. Laurens. — Mais presque tous asseurent que le prisonnier, quand fut arrivé à Artigat, saluoit de leur nom tous ceux qu'il rencontroit sans les avoir oncques veuz ni cognuz; et, s'ilz faisoyent quelque difficulté à le cognoistre, leur ramentevoit toutes choses passées : « Ne te souvient-il pas quand nous estions en un tel lieu, il » y a dix, quinze ou vingt ans, que nous faisions une telle » chose en la présence de tel, ou tinsmes un tel propos? » Même, de première rencontre, dit à sa prétendue femme : « Va moy quérir mes chausses blanches, doubles de taffetas » blanc, que je laissay dans un tel coffre quand je partis. » Les chausses y estoient encore.

» La cour estoit en perplexité grande, mais le bon et tout puissant Dieu, monstrant qu'il veut tousjours assister à la justice, et qu'un si prodigieux faict ne demeurast caché et impuni, sur le poinct qu'on vouloit juger le procès, fait, comme par un miracle, apparoistre le vray Martin Guerre, lequel, arrivé des Espaignes, ayant une jambe de bois, comme un an auparavant avoit esté consigné par le soldat, présente requeste narrative de l'imposture. — Les commissaires lui demandent en secret quelques choses des plus cachées et desquelles ny l'un ny l'autre n'eust esté encore interrogué. — Après l'avoir fait tirer, font venir le prisonnier au quel font les mesmes interrogatoires; il répond en tout comme l'autre, ce qui fit esbahir la compagnie et tomber en opinion que du Tilh sceust quelque chose de la magie.— « Il y avoit certes grande raison de penser, *dit, en ses curieuses annotations sur ce procès, Jean de Coras, homme d'ailleurs profondément instruit* *, il y avoit grande raison » de penser que ce prévenu eust quelque esprit familier. — » Ne faut douter qu'entre les prodigieuses et abominables » tyrannies que Satan, depuis la création du monde, a cruel- » lement exercées contre les hommes pour les enlacer et at- » tirer à son règne, il n'ayt tenu un grand magazin de ma- » gie, ouvert la boutique à telle marchandise, et départi à » infinis hommes si largement qu'il s'est fait révérer à plu- » sieurs avecque grande merveille, leur persuadant que » toutes choses, par le moyen de la vanité magique, estoyent » faisables. »

» Les commissaires firent venir Bertrande, laquelle, soudain après avoir jetté les yeux sur le nouveau venu, toute esplorée et tremblante comme la fueille agitée des vents, ayant sa face toute baignée de larmes, accourut l'embrasser, luy demandant pardon de la faute que, par imprudence, et surmontée des séductions, impostures et cautelles de du Tilh, elle avait commise, *accusant les sœurs de Martin, sur tous autres, qui avoyent trop facilement creu et asseuré que le prisonnier estoit leur frère.*

» Le nouveau venu ayant larmoyé au confrontement et rencontre de ses sœurs, toutesfois, au grans pleurs et gémissemens extresmes de Bertrande, ne monstra un seul signe de douleur et tristesse, ains au contraire d'une austère et farouche contenance; et, ne daignant presque la regarder, lui dit : « Laissez à part ces pleurs desquels je ne me puis ny » ne me dois esmouvoir, et ne vous excusez en mes sœurs, » car n'y a père, mère, sœurs ny frères qui doyvent mieux » cognoistre leur fils ou frère que la femme doit cognoistre » le mari, et nul a le tort que vous. » Sur quoy les commissaires s'essayèrent excuser Bertrande; mais, en ceste première rencontre, ne purent oncques amollir son cœur ni le divertir de son austérité.

L'imposture de du Tilh estant descouverte, la cour prononça l'arrest qui s'en suit : « La cour.... a condamné du » Tilh à faire amende honorable au devant de l'église d'Ar- » tigat; et illec à genoux et en chemise, teste et pieds nuds, » ayant la hart au col et tenant en ses mains unc torche de » cire ardante, demander pardon à Dieu, au roy, à justice, » ausdits Martin Guerre et de Rols mariez; et ce fait, sera » du Tilh délivré ès mains de l'exécuteur de la haute justice » qui luy fera faire les tours par les rues et carrefours accou- » tumez du dit lieu d'Artigat; et, la hart au col, l'amenera » devant la maison de Martin Guerre pour illec en une po- » tence estre pendu et estranglé, et après son corps bruslé.... » Prononcé le 12e jour de septembre 1560. »

» Le condamné, ramené de la Conciergerie au lieu d'Artigat, fut ouy par le juge de Rieux, devant le quel confessa au long son forfaict; néantmoins déclara ce qui luy avoit donné la première occasion de projetter son entreprinse, avoir esté que, sept ou huit ans auparavant, à son retour du champ de Picardie, quelques uns le prévoyant pour Martin Guerre, du quel pourtant ils avoyent esté familiers et intimes amis, et considérant qu'il en pourroit bien decevoir et circonvenir beaucoup d'autres, il s'advisa de s'enquérir et informer, le plus cautement qu'il pourroit, de l'estat de Martin, de sa femme, de ses parens, ensemble de ce qu'il souloit dire et faire avant que s'en aller; niant tousjours toutesfois estre nécromancien et avoir usé d'aucuns charmes, enchantemens, ou d'aucune espèce de magie. Au reste confessa avoir esté fort mauvais garnement en toutes sortes.— Estant sur l'eschelle du gibet, il demanda pardon à Martin et à Bertrande, avec grans signes de repentance et détestation de son faict, criant à Dieu miséricorde par son fils Jésus-Christ; et fut exécuté, son corps pendu et après bruslé. »

Cette cause célèbre à laquelle nous avons conservé tous ses caractères d'authenticité, a été arrangée pour la scène : *le faux Martin Guerre*, représenté pour la première fois à la Gaieté, le 25 août 1808, eut un grand succès.

MOEURS ET COSTUMES RUSSES.

Le caractère et les mœurs du peuple russe qui, sous tant de rapports, méritent d'être étudiés, sont très peu connus parmi nous. La plupart des voyageurs qui ont écrit sur ce sujet, n'ont vu de la Russie que Saint-Pétersbourg, Moscou et quelques autres villes principales où s'est concentré tout ce que les gouvernemens russes ont pu s'approprier de la civilisation d'Occident. Mais de cette civilisation quelques rayons à peine ont glissé sur la barbarie du reste de ce vaste empire.

On peut dire que l'histoire de Pierre-le-Grand n'a pas encore été faite. Pour apprécier philosophiquement le génie de cet homme extraordinaire, pour déterminer plus rigoureusement qu'on ne l'a fait encore la nature des principes qui l'ont inspiré lorsqu'il créa l'empire russe, pour peser à la fois ce qu'il a eu et ce qui lui a manqué de prévision, en un mot, pour faire la part des circonstances de temps et de lieu où il a agi, et comparer à sa grandeur ses faiblesses, il faudrait se tenir quelque peu à distance de l'éclat de sa renommée : il faudrait ne pas seulement recueillir des notes historiques dans les salons de Saint-Pétersbourg : il faudrait pénétrer jusque dans la vie intérieure des cabanes et y observer de près toutes les misères du servage, plaie toujours de plus en plus profonde depuis quatre siècles; et il faudrait peut-être encore chercher quelques sujets de méditation dans le Musée de Saint-Pétersbourg et dans le palais impérial de *Péterhof*, où l'on garde précieusement, comme souvenirs nationaux, avec les modèles des vaisseaux

* Coras professa le droit en Italie dans les villes de Padoue et de Ferrare, en France à Valence et à Toulouse. Dans cette dernière ville ses cours étaient suivis par plus de quatre mille auditeurs. — Le 4 octobre 1572, il fut massacré dans la Conciergerie de Toulouse, ainsi que deux ou trois cents personnes emprisonnées comme lui pour fait de religion. Son cadavre et ceux de deux de ses collègues furent pendus à l'orme du Palais, après avoir été revêtus de la robe rouge des conseillers au parlement. Ce massacre est un épisode de la Saint-Barthélemy des provinces. (Voyez *la Saint-Barthélemy dans la ville de Troyes*, page 178.)

faits par Pierre, la canne dont il se servit un jour pour battre un sénateur récalcitrant qui ne voulait pas couper sa barbe, et la peau bourrée de paille d'un énorme *heyduke* (valet de pied) qui, le knout à la main, suivait partout ses



(Jeune fille russe.)

pas, distribuant, d'après ses ordres augustes, des coups à droite et à gauche.

L'historien ne doit pas oublier cette coutume du peuple romain de faire asseoir à côté de ses généraux, sur le char même de triomphe, un esclave chargé de proclamer à haute voix leurs fautes et leurs faiblesses.

L'autorité de Pierre Ier revit avec ses traits les plus caractéristiques dans ses successeurs. Quant à la noblesse, elle se divise en deux camps : les *Boïards* qui habitent ordinairement les deux capitales, se sont laissé revêtir d'une apparence de civilisation ; mais ceux d'entre eux qui se disent *radicalement* Russes, et à qui leur fierté nationale ne permet pas de fréquenter la cour et de briguer les honneurs et les fonctions trop souvent accordés aux aventuriers venus de tous les pays d'Europe, se retirent dans les campagnes, et vivent dans leurs châteaux en véritables satrapes. Ce qu'on appelle tiers état, en politique, n'est pas représenté en Russie. Les marchands et les bourgeois, surtout ceux des petites villes, ne diffèrent que bien peu des dernières classes. L'empereur Nicolas vient de jeter, en quelque sorte, les premiers germes du tiers-état, en accordant, par un oukase de 1832 aux négocians et aux bourgeois, des priviléges héréditaires proportionnés à l'étendue de leur commerce et de leurs richesses. Le peuple russe est aujourd'hui, à quelque modification près, le même qu'il était au temps de *Iwan-Grozny* (Jean-le-Cruel), et même à une époque antérieure à son règne, c'est-à-dire, ignorant, superstitieux, fanatique en religion; adroit imitateur, bon et hospitalier dans la vie agricole comme tous les peuples slaves; rusé et pervers dans le négoce, et toujours soumis avec une résignation pour ainsi dire fataliste à l'esclavage et à ses tristes conséquences. Un exemple entre mille peut prouver jusqu'où va cette résignation. Un officier russe avait ordonné à son domestique, nouvellement arrivé de province à Saint-Pétersbourg, de tenir sa pelisse pendant la parade militaire, et de ne pas bouger avant qu'il ne revînt la prendre. Soit légèreté, soit nécessité de service, l'officier ne se rappela cet ordre que plusieurs heures après la fin de la parade. Il se rend à la place où la revue avait eu lieu, et il y trouve son domestique étendu mort sur la neige, mais serrant toujours dans ses bras la pelisse. Cet homme avait mieux aimé périr de froid que de quitter sa place ou de se couvrir de la pelisse de son maître. N'est-ce point là l'héroïsme de l'esclavage! et malheureusement c'est presque le seul héroïsme que le peuple russe connaisse. L'Europe civilisée ne sait encore ce qu'elle doit attendre de lui. « L'âme de ce peuple, dit un écrivain » polonais, est maintenant enveloppée dans une chrysalide, » mais il est impossible de prévoir s'il en sortira un brillant » papillon, ami de la lumière du jour, ou une phalène com» mune, informe création de la nuit. »

Beaucoup de jeux et de fêtes nationales ont conservé leur originalité primitive. Dans plusieurs provinces on peut voir pendant l'hiver une centaine et même plus de paysans, divisés en deux groupes, et se livrant, sur la glace polie d'un étang ou d'une rivière, aux plaisirs du jeu, ou plutôt du combat terrible appelé *koulatchki* (coups de poings). Ces luttes se terminent rarement sans la mort de plusieurs des combattans. A Saint-Pétersbourg même, où la volonté des Czars a fait naturaliser avec beaucoup de succès toutes les merveilles et tous les raffinemens du luxe qui attirent les voyageurs à Paris, à Londres, à Amsterdam ou à Venise, on voit plus d'une cérémonie qui serait bien déplacée dans ces dernières villes, et qu'on retrouverait au plus dans nos départemens les plus éloignés (voy. 1834, p. 247). Par exemple, le jour de la Pentecôte, toute la population se presse dans le *Letni-Sad* (Jardin d'été). L'allée principale de ce jardin est remplie de jeunes filles à marier, qui attendent, comme



(Laitière ou paysanne mariée.)

sur un marché, l'arrivée des jeunes gens qui doivent choisir parmi elles des épouses. Les fiançailles se font sur

place, et les noces se célèbrent ordinairement quelques jours après. C'est de cette manière que se marient pour la



(Bourgeoise mariée.)

plupart les ouvriers et les petits marchands de Saint-Pétersbourg. Cette cérémonie se répète tous les ans; autrefois les

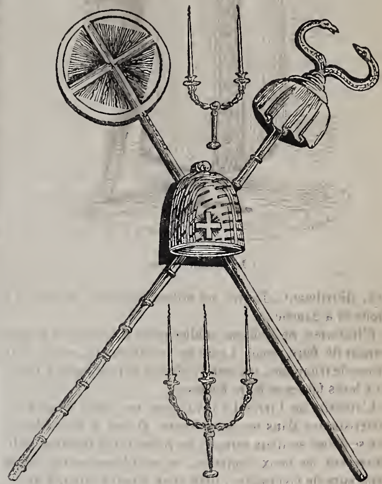


(Pope ou prêtre russe.)

jeunes filles étaient alignées sur deux rangs, mais depuis une quinzaine d'années, au lieu de s'exposer aussi ostensiblement aux regards publics, elles se promènent seulement en long et en large avec leurs mères et leurs parens.

La plupart des costumes du peuple russe ont aussi conservé leurs formes antiques. Notre première gravure représente celui d'une jeune fille. La coiffure ou l'ornement de tête appelé *kokochnike* (ce qui veut dire à peu près *crête de coq*) est assez pittoresque. Il est fait de carton recouvert avec une bande de velours, ou avec une étoffe de soie couleur bleu de ciel ou amaranthe, richement brodée en or ou en argent, et quelquefois en perles et pierres précieuses. Le costume d'une laitière, ou paysanne mariée, est représenté dans la deuxième gravure, et celui d'une bourgeoise mariée, dans la troisième. Les quatrième et cinquième gravures rendent fidèlement l'habillement et les insignes religieux d'un *pope* ou prêtre russe.

Ces costumes que nous communiquons à nos lecteurs doivent être aujourd'hui le costume de la cour de Saint-Pétersbourg; car l'empereur Nicolas, par un oukase publié il y a deux ans, a intimé aux dames de ne jamais paraître aux fêtes et aux cérémonies impériales qu'en costumes nationaux.


(Insignes du Pope.)

NAUFRAGE DU KENT EN 1825.

(Extrait de la relation du major Mac Gregor.)

Le Kent, de 1,350 tonneaux, destiné pour les Indes, partit d'un port de la Manche le 19 février 1824; il avait à bord 20 officiers, 344 soldats, 43 femmes et 66 enfans faisant partie du 31ᵉ régiment, et en outre 20 passagers et 148 hommes d'équipage. Le lundi 28, il était dans l'Océan par le travers de Penmark et à environ 80 lieues de terre, lorsqu'il fut assailli d'un violent coup de vent de S.-O.

Le 1ᵉʳ mars dans la matinée, on était à la cape sous le grand hunier à trois ris. Le roulis devenait insupportable par suite de quelques centaines de tonneaux de boulets et de bombes qui formaient une partie de la cargaison : un officier, craignant qu'il ne survînt des désordres dans la cale, y descendit avec deux matelots et un fanal. Hélas! ce fut cette précaution salutaire qui tourna en un funeste accident : une barrique d'eau-de-vie était dérangée de sa place; pendant qu'on s'occupait à la caler, le navire éprouva un

brusque et rude coup de roulis; la lampe tomba; la barrique s'effondra; et l'eau-de-vie enflammée, promenée dans la cale par les mouvemens du navire, alluma l'incendie sur cent points à la fois. Les pompes, les seaux d'eau, les voiles et les hamacs mouillés, toutes les ressources disponibles, toute l'activité de l'équipage, demeurèrent inutiles, et bientôt à la flamme bleuâtre de l'eau-de-vie succédèrent d'énormes tourbillons d'une fumée noire et épaisse, que vomissaient rapidement les quatre écoutilles et qui venaient rouler en torrens d'un bout à l'autre du vaisseau.

En ce terrible moment, le capitaine fit pratiquer des voies d'eau dans le premier et le second pont, et ouvrir les sabords de la partie basse, afin de laisser entrer la mer: noyer l'incendie sous des montagnes d'eau était la dernière chance de salut. Et en effet, les vagues se précipitant avec violence, brisant les cloisons dont elles dispersaient les débris de toutes parts, arrêtèrent la violence des flammes et les réduisirent à une marche lente et sourde qui laissait pour un temps les poudres à l'abri; mais à mesure que le danger de sauter diminua, celui de sombrer devenait plus imminent, et l'on songea à fermer les sabords, à boucher les écoutilles, pour exclure à la fois et la mer qui eût fait enfoncer le navire, et l'air extérieur qui eût accru la vivacité de l'incendie.

Ce fut dans ce moment de repos pendant lequel chacun se trouva réduit à une condition passive que l'on commença à mesurer la profonde horreur de la situation de l'équipage.

Quelques soldats, une femme et plusieurs enfans avaient péri dans l'entrepont suffoqués par la fumée âcre et épaisse. A l'exception de ces premières victimes, tout le monde était sur le pont supérieur, où se succédaient les scènes les plus déchirantes: les uns attendaient leur sort avec une résignation silencieuse ou une insensibilité stupide; d'autres se livraient à toute la frénésie du désespoir. Plusieurs imploraient à genoux, avec cris et avec larmes, la miséricorde divine, tandis que quelques uns des soldats et des marins les plus vieux et les plus fermes de cœur allaient d'un air sombre se placer au-dessus du magasin à poudre, afin que l'explosion, qu'on attendait d'un instant à l'autre, terminât plus promptement leurs souffrances.

Plusieurs des femmes des soldats, étant venues chercher un refuge dans les chambres de la dunette, priaient et lisaient l'Ecriture sainte avec les femmes des officiers et des passagers. — Deux jeunes personnes en particulier se concilièrent l'admiration de tous ceux qui furent témoins de la force de leur âme et de la douce pureté de leur foi chrétienne. Lorsqu'on vint leur annoncer l'approche d'une mort inévitable, elles se jetèrent à genoux, et offrirent aux femmes qui les entouraient de leur lire des fragmens de la Bible

« Dieu est notre retraite, notre force et notre secours dans les » détresses. C'est pourquoi nous ne craindrons point, quand » même la terre se bouleverserait et que les montagnes se ren» verseraient au milieu de la mer. »

Quelques pauvres enfans, entièrement ignorans du danger qui les menaçait, continuaient à jouer dans leur lit comme à l'ordinaire; d'autres, au contraire, paraissaient sentir toute l'étendue du péril; et, se rappelant les leçons qu'ils avaient reçues à l'école du régiment, priaient Dieu avec ferveur et en silence, tandis que de grosses larmes coulaient le long de leurs joues.

Il n'y avait plus à bord personne qui conservât le moindre espoir, lorsqu'il vint à l'esprit d'un des officiers de faire monter un matelot au petit mât de hune. Quelle ne fut pas la joie de tous les malheureux naufragés quand ils virent le marin agiter son chapeau, et s'écrier: *Une voile sous le vent.* Aussitôt on hissa le pavillon de détresse; et tirant le canon de minute en minute, on laissa *porter* sur le brick; mais la violence du vent ne permettait pas aux canons de se faire entendre. Dix à quinze minutes se passèrent avant que la manœuvre du navire en vue indiquât qu'il comprenait les signaux de détresse. Enfin la fumée de l'incendie qui s'élevait en épais tourbillons révéla assez clairement la nature du danger que courait le *Kent*, et le brick, forçant courageusement de voiles malgré le mauvais temps, s'approcha du vaisseau enflammé.

Pendant qu'on délibérait sur les moyens de mettre les embarcations à la mer, un des lieutenans du régiment étant venu demander au major dans quel ordre les officiers devaient quitter le vaisseau. — « *Eh! dans l'ordre que l'on* » *observe aux funérailles*, répondit celui-ci. — *Sans doute*, » ajouta le colonel, *les cadets les premiers. Mais faites* » *passer au fil de l'épée tout homme qui ferait mine d'en-* » *trer dans la chaloupe avant que l'on ait sauvé les femmes* » *et les enfans.* »

Un accident affreux fut sur le point d'arriver lorsqu'on mit à la mer le grand canot, où se trouvaient réunis toutes les femmes et les enfans des officiers, avec quelques femmes des soldats.

Il était suspendu par les deux extrémités à deux crochets, et l'ordre fut donné de *larguer tout*; mais l'un des crochets ne put être dégagé sur-le-champ. L'extrémité du canot se soulevait déjà, et, suivant les mouvemens du vaisseau, sortait peu à peu de la mer; encore dix secondes et il allait se trouver suspendu verticalement par l'avant, lors que heureusement une vague vint à le soulever par l'arrière et permit aux matelots de dégager le fatal crochet.

Le canot partit enfin, luttant contre les vagues, tantôt s'élançant comme un oiseau de mer sur leurs crêtes écumantes, tantôt disparaissant comme enseveli dans leurs ondulations. — Le brick, qu'une providence miséricordieuse avait envoyé au secours du *Kent*, était *la Cambria*, capitaine Cook, du port de 200 tonneaux, faisant route pour la Vera-Cruz, et ayant à bord une trentaine de mineurs et de fondeurs de Cornouailles.

Il se tenait prudemment en panne à une certaine distance du *Kent*, tant pour se soustraire au danger de l'explosion que pour éviter le feu des canons chargés à boulets qui partaient à mesure qu'ils étaient atteints par les flammes. Une demi-heure se passa avant que le canot pût accoster l'arche de refuge: il était temps; car, pour laisser aux rameurs plus d'aisance, on avait entassé pêle-mêle les femmes et les enfans sous les bancs, et l'écume, qui à chaque coup de mer entrait dans l'embarcation, inondait ces malheureux. La première créature humaine qui trouva asile à bord de *la Cambria* fut un enfant de quelques semaines, fils du major Mac Gregor.

Au retour des embarcations, il fallut prendre le parti de descendre les femmes et les enfans du haut du vaisseau, au moyen d'un cordage auquel on les attachait deux à deux; mais les mouvemens de tangage et de roulis étaient si violens et si brusques, qu'il était impossible de saisir avec précision le moment où le canot se trouvait au-dessous de la corde, et on ne put éviter que plusieurs de ces malheureuses créatures ne fussent plongées dans la mer à diverses reprises: ainsi périrent dans ces pénibles tentatives un grand nombre d'enfans

Deux ou trois soldats, pour soulager leurs femmes, sautèrent à la mer avec leurs enfans et se noyèrent en s'efforçant de les sauver. Un homme, réduit à l'affreuse alternative de perdre sa femme ou ses enfans, se prononça promptement pour ses devoirs envers sa femme: elle fut sauvée; mais, hélas! ses quatre enfans périrent. Un soldat, mû de compassion pour les enfans de ses camarades, en fit attacher trois autour de son corps et plongea ainsi dans la mer; il échoua dans ses efforts pour gagner le canot, et on le hissa de nouveau à bord; mais déjà deux des pauvres enfans avaient cessé de vivre. Un homme tomba dans l'écoutille et fut à l'instant dévoré par les flammes; un autre qui glissa entre la chaloupe et le brick eut la tête écrasée; plusieurs périrent en essayant de grimper à bord.

Bientôt on donna ordre d'admettre dans les bateaux quelques soldats en sus des femmes. Ils se glissaient dans les canots par un cordage suspendu au gui en dehors de l'arrière du vaisseau; mais en faisant cette manœuvre, ils couraient de grands risques; car ils étaient plongés dans l'eau à plusieurs reprises, ou brisés contre le plat-bord des canots; aussi plusieurs préféraient-ils sauter à la mer par les fenêtres de la poupe, et tenter de gagner les embarcations à la nage; pendant ce temps, ceux qui restaient à bord construisaient des radeaux avec des planches et des cages à poules, pour s'assurer d'un dernier refuge si les flammes les obligeaient d'abandonner tout-à-fait le bâtiment.

Cependant les officiers commencèrent à quitter *le Kent*. Le soleil se couchait, et la fin de cette scène tragique approchait. On remarqua alors que les malheureux qui restaient encore à bord, au lieu de manifester l'impatience de partir, témoignaient au contraire une répugnance invincible à adopter le moyen périlleux, mais unique, qui leur était offert pour se sauver. Il fallut renouveler avec menaces l'ordre de ne pas perdre un seul instant. Il était près de dix heures du soir; les matelots des canots avertirent que le navire, déjà enfoncé de 9 à 10 pieds au-dessus de la ligne de flottaison, venait encore de baisser de deux pieds pendant le dernier voyage; les officiers du régiment, ceux du vaisseau, et le colonel songèrent sérieusement à faire leur retraite. Le capitaine, bien décidé à ne quitter son bord que le dernier, refusa de gagner les embarcations avant d'avoir fait de nouveaux efforts pour triompher de l'irrésolution d'un petit nombre d'hommes que la frayeur avait privés de la parole et du mouvement; mais, ayant échoué dans ses prières, et entendant les canons, dont les amarres étaient coupées par les flammes, tomber l'un après l'autre dans la cale et y faire explosion, il crut devoir enfin songer à sa sûreté; et saisissant un cordage, il se laissa glisser en dehors du navire au bout du gui, d'où il sauta à la mer et gagna le canot à la nage. Toutefois, pour offrir encore aux pauvres gens, qui s'obstinaient à demeurer, le moyen de se sauver, un des bateaux resta en station au-dessous de la poupe jusqu'au moment où les flammes, qui s'échappaient avec violence des fenêtres de la chambre du conseil, rendirent cette position insoutenable. — Alors seulement le bateau quitta *le Kent*.

Ainsi tout l'équipage et les passagers du vaisseau, environ 600 hommes, étaient transportés et entassés à bord d'un navire de 200 tonneaux. Ce n'était pas sans d'héroïques efforts de la part du capitaine de *la Cambria* et de son équipage que cet heureux succès avait été obtenu. Tandis que les huit matelots du brick manœuvraient leur bâtiment, les mineurs de Cornouailles s'étaient établis sur les porte-haubans, dans la position la plus périlleuse, et déployant la prodigieuse force musculaire dont le ciel les a doués, saisissaient dans les bateaux, à chaque retour de la vague, quelqu'une des victimes du naufrage et l'entraînaient sur le pont.

Avant de quitter ce lieu de désastre, l'attention des naufragés fut absorbée par la catastrophe finale de cette longue tragédie. Peu après l'arrivée du dernier bateau, les flammes montèrent avec la rapidité de l'éclair jusqu'au haut de la mâture du *Kent*, qui ne forma plus qu'une masse de feu; les mâts ne tardèrent pas à s'écrouler comme des clochers majestueux. Enfin le magasin à poudre étant gagné par les flammes, l'explosion eut lieu, et les débris du *Kent* furent lancés en l'air comme autant de fusées. « L'obscurité » qui succéda à cet état funèbre, dit un témoin oculaire, » nous laissa dans une sorte de stupeur, et tous les sou» venirs de cette lugubre journée semblèrent flotter dans » notre esprit, comme le rêve d'un malade tourmenté de la » fièvre. »

Cependant le brick mit le cap sur l'Angleterre et fila bientôt 9 à 10 nœuds. La condition des naufragés n'était pas encore exempte de danger, et leur grand nombre sur un si petit espace les laissait exposés à des souffrances indicibles : une chambre disposée pour 8 ou 10 personnes en recevait près de 80; ceux qui encombraient le pont étaient obligés de rester nuit et jour dans l'eau jusqu'à la cheville du pied, à moitié nus et transis de froid; on était tellement entassé dans l'entrepont, que la flamme d'une bougie s'y éteignait à l'instant.

Heureusement le vent continua à souffler du S.-O., et augmenta même de violence; l'habile capitaine de *la Cambria*, se couvrant de voiles au risque de rompre les mâts, pressa si noblement la marche de son brick, que dans l'après-midi du 5 mars on entendit partir du haut de la hune le cri joyeux de : *Terre à l'avant!* — A minuit et demi on jeta l'ancre dans le port de Falmouth.

« Le dimanche suivant, dit le témoin oculaire de la narration, le colonel, à la tête du régiment, le capitaine avec ses officiers et les passagers, se réunirent pour rendre à Dieu des actions de grâces publiques. »

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère;
Et, depuis trois mille ans, Homère respecté,
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

M.-J. Chénier.

LA FEMELLE DE L'ORANG-OUTANG

Dans le n° 43 de l'année 1833 nous avons donné la description de ce genre de singe, connu par les naturalistes sous le nom de *orang-outang*. Il a régné long-temps une incertitude assez grande sur ces animaux. Buffon les a confondus avec le ponga ou chimpanzé d'Afrique. Ce n'est que dans ces derniers temps que, grâce aux succès des zoologistes de Calcutta, on a bien établi qu'il existe dans l'Inde continentale, et dans les grandes îles de la Sonde, de Bornéo et Java, un singe à formes et à habitudes presque humaines, auquel les Javanais ont donné le nom de *sage des bois*, phrase que traduit le nom de orang-outang. Les occasions de l'observer se sont récemment multipliées : en Hollande, à la faveur de relations fréquentes avec Java et Batavia, on a pu se procurer une série complète de cet animal dans ses différens âges; cette série est aujourd'hui renfermée dans le cabinet de La Haye. M. Temminck, directeur de cet établissement zoologique, vient d'assurer par voie d'échange à notre Cabinet d'histoire naturelle de Paris quelques sujets des âges intermédiaires, en attendant que nous puissions remplir les vides par des acquisitions successives. Lorsqu'à la suite de nos conquêtes sous l'empire, le cabinet du stathouder a été ajouté à celui de Paris, nous avons pris possession du squelette de ce singe à l'état adulte, et c'est une des richesses qui est restée à notre cabinet. On peut remarquer en examinant ce squelette dans une des salles de l'anatomie comparée, à quel excès de force l'ossification de la tête arrive chez ces animaux adultes ou vieux; et on pourrait calculer que la mâchoire et la face d'un singe de Bornéo, de cinq pieds de haut au plus, représenteraient dans les proportions ordinaires un homme de six à sept pieds.

Quant aux sujets empaillés, nous n'en avons qu'un; c'est celui d'un jeune singe donné au Muséum par l'impératrice Joséphine, qui l'avait eu vivant à sa ménagerie de la Malmaison. Les Anglais sont plus heureux, leurs relations dans l'Inde étant plus nombreuses que les nôtres, et la spéculation s'étant emparé, chez eux, des recherches zoologiques pour fournir les ménageries particulières et demi-publiques de la société zoologique; il en est déjà arrivé quatre depuis 1817. Dans ce moment le Jardin zoologique de Surrey conserve une *jeune* femelle.

Il est bien prouvé pour nous que l'on n'a encore importé en

Euro e, en fait d'individus vivans, que de jeunes sujets de quatre à cinq ans au plus, et l'on ne doit pas s'étonner de leur amabilité et de leur douceur tout enfantine; tandis que la force, le caractère mélancolique, solitaire, des vieux mâles, rendra à jamais la capture de ceux-ci difficile, et leur conservation en captivité impossible. On n'aura que leur dépouille à observer.

La femelle du jardin Surrey a deux pieds et quelques pouces de hauteur, aussi croit-on qu'elle n'est pas âgée de plus de trois ans.

Le ventre de ces animaux nous paraît gros; mais nous savons encore que c'est un des traits de l'enfance, même dans notre espèce, et l'on peut dire qu'un enfant d'un à trois ans ne vit que par les organes de l'abdomen, qui ont en effet une grande prédominance à cet âge sur les autres organes.

La figure que nous donnons représente ce singe au milieu des branches d'arbres que l'on a placées dans les salles des ménageries récemment construites en Angleterre. Là, ces animaux des pays chauds trouvent, dans de vastes appartemens vitrés, chauffés à la vapeur, cette chaleur humide qui convient à leurs poumons délicats; cette salle est en même temps une serre chaude, où des plantes exotiques croissent pour la récréation des pauvres captifs et leur font retrouver une patrie. Si l'on joint à cela l'avantage de donner à ces êtres dépaysés de la lumière, de l'air, de la verdure, des arbres pour gambader, pour courir l'un après l'autre, on trou-



(Orang-Outang femelle.)

vera que la disposition des ménageries est bien améliorée. A Paris aussi cette amélioration va se faire sentir; les plans d'une *Singerie* sont tracés. Bientôt nous verrons, dans une serre chaude, les magots de Gibraltar, les callitriches d'Afrique, les ouenderous du Malabar, les sapajous de l'Amérique, folâtrer, hurler, crier, grincer des dents, s'éplucher chacun à leur manière, tous libres de leurs allures dans une salle commune d'exercice, et non tristes prisonniers derrière les grillages, n'ayant que des loges étroites, malsaines, où ils ne peuvent se récréer, et par conséquent vivre au-delà d'un temps fort limité.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur les habitudes, décrites dans un journal anglais, de la jeune femelle de l'orang. Elle aime à se faire un lit de feuilles et d'herbes sèches, où elle se couche en se blottissant sous une couverture qu'elle tient serrée autour d'elle, et elle s'établit de préférence sur une plate-forme disposée dans les hautes branches; car, fidèles aux habitudes natives contractées dans la forêt, les singes recherchent pour dormir les endroits les plus élevés, comme le dessus d'un meuble, une planche, etc. Ce petit singe est moins turbulent, moins vorace que ses congénères; il vit de pain trempé de lait et de fruits.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LE TYROL.

INNSPRUCK, CAPITALE DU TYROL.



(Innsprnck, capitale du Tyrol. — Vue prise de la galerie intérieure d'une auberge.)

Le Tyrol est une des contrées de l'Europe les plus montagneuses et les plus pittoresques. Ses Alpes gigantesques, ses glaciers, ses lacs, ses cascades, ne sont pas moins remarquables que ceux de la Suisse; tandis que ses tours en ruines, perchées comme des nids d'aigles sur la pointe des rochers, et ses châteaux, bâtis au moyen âge, l'emportent en nombre sur ceux de la Suisse et de tout autre pays de même étendue. Dans le Tyrol, la variété des costumes, la simplicité toute patriarchale des mœurs, offrent aussi des charmes que l'on chercherait en vain dans la Suisse, si ce n'est au milieu des montagnes et dans quelques cantons éloignés du passage des voyageurs. Le patriotisme et le courage ne sont pas plus étrangers aux Tyroliens qu'aux Suisses. Dans les défilés de leurs montagnes ils ont souvent entonné le chant sacré de la liberté, et plus d'une fois les armées ennemies ont reculé devant leur opiniâtre résistance. De nos jours encore, lorsque presque tous les peuples de l'Europe se rangeaient sous les drapeaux victorieux de Napoléon, les échos de leurs montagnes ne cessaient de répéter leurs cris de guerre : ils n'avaient à leur tête qu'un paysan, André Hofer, et soutenaient contre les Français et les Bavarois une lutte malheureuse, mais héroïque. Cependant tandis que la Suisse est traversée chaque année par la foule de nos touristes, le Tyrol, qui en est voisin, est rarement visité. La raison en est simple : la Suisse, en grande partie, est située sur la route qui conduit en Italie, et qui donne à la fois accès en France et en Allemagne. Le Tyrol, au contraire, est en dehors de ce grand chemin; il ne mène nulle part, et ne peut être visité que pour lui-même; encore, pour y arriver, faut-il que le voyageur, s'il veut éviter la route quelquefois périlleuse du Voralberg, fasse un long détour à travers les Alpes de la Bavière, ou bien qu'il passe par les Grisons et l'Engaddine, dont les routes présentent aussi de nombreuses difficultés.

Cette contrée fortement accidentée se divise en deux parties, le Tyrol allemand qui s'appuie sur la Bavière et l'Autriche, et le Tyrol italien qui descend vers les plaines fertiles de la Lombardie. En coupant le pays par une ligne tracée de l'est à l'ouest, et en laissant Botzen au nord, toute la partie située au nord de cette ligne forme ce que l'on appelle le Tyrol allemand, et toute celle qui est au sud, le Tyrol italien. Le premier est plus grand environ d'un tiers; mais l'autre est en proportion beaucoup plus populeux, et compte un plus grand nombre de villes et de villages, en général plus considérables et mieux bâtis. Le caractère, les habitudes et la physionomie de leurs habitans présentent des différences très prononcées. Ceux du Tyrol allemand n'ont presque rien perdu de la brusquerie, de la franchise et de la simplicité des vieilles races germaniques : ils sont pour la plupart propriétaires, cultivent eux-mêmes leurs biens, et doivent à cette aisance l'esprit et l'indépendance qui les animent. Fidèles à leurs anciens usages, ils ont conservé scrupuleusement le vieux costume national. Les habitans du Bas-Tyrol, ou Tyrol italien, supportent plus facilement la domination autrichienne : ils cultivent presque tous les terres des autres, et ont moins fidèlement gardé les anciennes manières et les vieilles coutumes du pays. L'élégance des habits et l'oisiveté nonchalante se sont introduites dans la plupart de leurs villes, et leur caractère en général tient plus de la souplesse et de la facilité des Italiens, que de la rudesse et de la franchise des Allemands. Un fait digne de remarque, c'est qu'une grande partie des fonctionnaires employés par

l'Autriche à Milan et dans les autres villes de la Lombardie, sont nés dans le Bas-Tyrol, et se distinguent, dans l'exercice de leurs fonctions, par le dévouement le plus absolu à l'autorité qui les emploie.

La vallée de l'Inn, qui arrose toute la partie nord de cette contrée, est la plus importante du Haut-Tyrol, ou Tyrol allemand. Elle est entièrement séparée du Tyrol italien par une haute chaîne de montagnes; et le seul chemin qui conduise dans le Bas-Tyrol serpente à travers le mont Brenner, dont la cime s'élève à 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette vallée de l'Inn, dans ses nombreuses sinuosités, a environ 100 milles de long, mais n'a pas plus de 8 milles dans sa plus grande largeur. Innspruck, la capitale du Tyrol, dont nous donnons une vue en tête de cet article, est située à peu près à moitié chemin de cette vallée. La partie principale du Bas-Tyrol est comprise dans les vallées de l'Eisach et de l'Adige, deux rivières sur lesquelles sont bâties des villes considérables, telles que Botzen, Lavis, Trente et Roveredo.

Malgré ses forêts, ses lacs, ses rochers, ses glaciers, et ses montagnes couvertes d'une neige perpétuelle, le Tyrol est un pays assez peuplé. Riesbeck dit que de son temps (1780) il comptait près de 600,000 âmes, et payait annuellement à l'Autriche environ 5,000,000 florins (plus de six millions de francs). Les mines d'argent et de cuivre à Schwatz, dans le Haut-Tyrol, étaient un des produits les plus riches des domaines héréditaires de l'empereur; et les mines de sel à Halle, dans la même partie du Tyrol, rapportaient annuellement près de 300,000 florins. En 1830, M. Frédéric Mercey, qui a composé avec soin des tables statistiques du pays, a donné un total de 620,000 âmes pour toute la population du Tyrol; ce qui n'est qu'un accroissement de 20,000 dans l'espace d'un demi-siècle. Mais dans l'intervalle de temps écoulé entre 1780 et 1830, ce pays a été désolé par la guerre, et, comme la Suisse et la Savoie, a vu partir en émigration une partie de ses habitans.



(Paysan tyrolien.)

La population stationnaire d'Innspruck, indépendamment de la garnison n'excède pas à présent 12 000 âmes; mais quoique petite, cette métropole du Tyrol est une belle ville; elle a de vastes faubourgs ornés de jolies maisons : les couvens et les églises ne sont pas ses moindres ornemens. Elle contient plusieurs monumens dignes d'intérêts entre autres l'université, la bibliothèque, le palais de la cour et son toit d'or, l'arc de triomphe, et la statue équestre de l'archiduc Léopold. Le plus remarquable de tous est le tombeau ou mausolée de Maximilien Ier dans la cathédrale qui possède en outre vingt-trois statues de saints en bronze, une autre en argent massif de la Vierge Marie, quelques beaux monumens en marbre, et le tombeau simple et modeste du patriote André Hofer, chef de l'insurrection tyrolienne de 1809, livré aux Français par le prêtre Donay, son ami, et fusillé à Mantoue.

Nos poètes et nos romanciers chantent et décrivent souvent l'Italie, la Suisse ou l'Espagne; mais, soit ignorance, soit dédain, ils se taisent sur le Tyrol, source de poésie cependant aussi féconde et aussi pure. M. Alfred de Musset a rompu ce silence dans les vers suivans du prologue de *la Coupe et les Lèvres :*

Tyrol, nul barde encor n'a chanté tes contrées!
Il faut des citronniers à nos muses dorées,
Et tu n'es pas banal, toi dont la pauvreté
Tend une maigre main à l'hospitalité.
— Pauvre hôtesse, ouvre-moi!...
. . . .
Noble fille, salut! . . . .
On ne se vieillit pas dans tes longues veillées.
Si parfois tes enfans, dans l'écho des vallées,
Mêlent un doux refrain aux soupirs des roseaux,
C'est qu'ils sont nés chanteurs, comme de gais oiseaux.
Tu n'as rien, toi, Tyrol; ni temples, ni richesse,
Ni poètes, ni dieux; tu n'as rien, chasseresse!
Mais l'amour de ton cœur s'appelle d'un beau nom :
La Liberté! — Qu'importe au fils de la montagne,
Pour quel despote obscur, envoyé d'Allemagne,
L'homme de la prairie écorche le sillon?
Ce n'est pas son métier de traîner la charrue :
Il couche sur la neige, il soupe quand il tue;
Il vit dans l'air du ciel qui n'appartient qu'à Dieu!
L'air du ciel! l'air de tous! . . . .
. . . .
Montez, voilà l'échelle, et Dieu qui tend les bras!
Montez à lui, rêveurs; il ne descendra pas!
Prenez-moi la sandale et la pique ferrée;
Elle est là, sur les monts, la Liberté sacrée.
C'est là qu'à chaque pas l'homme la voit venir,
Ou, s'il l'a dans le cœur, qu'il l'y sent tressaillir.

DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

La découverte de l'Amérique a été un si grand évènement dans les temps modernes qu'on a peine à se persuader qu'il soit si voisin de nous; et nos liaisons sont tellement bien établies avec ce continent que nous ne saurions croire (si l'histoire ne l'attestait) qu'elles n'ont guère que trois siècles d'existence. Il en résulte que l'on a cherché à compenser le défaut d'antiquité par je ne sais quel merveilleux attaché à l'entreprise de Colomb; et au lieu de voir dans ce grand homme un habile et hardi navigateur, comme il l'a été réellement, l'opinion commune a été jusqu'à l'élever à la taille des demi-dieux. On lui a fait l'honneur d'avoir deviné le Nouveau-Monde avant d'y avoir abordé, sans en avoir jamais entendu aucune nouvelle, et par le seul effort de son génie. Faire entreprendre à un homme une aussi longue et aussi pénible navigation sans aucun autre fondement qu'une idée préconçue et sans preuves, ce serait assurément exalter la puissance et la ténacité de son imagination au détriment de sa raison; mais heureusement pour la gloire de l'esprit humain, l'histoire de Colomb est toute différente de celle que l'ignorance lui a faite. On possède sur les idées qui l'ont conduit à son immortelle découverte des renseignemens authentiques; la relation de son premier voyage, qui avait été écrite jour par jour de sa propre main, existe encore, abrégée seu-

lement en diverses parties par Las-Casas. C'est de cette pièce précieuse que nous extrairons ce que nous voulons faire connaître aujourd'hui à nos lecteurs; elle se trouve en entier dans la *première partie de la Collection des Voyages et des Découvertes des Espagnols depuis la fin du quinzième siècle*, imprimée en 5 volumes chez Treuttel et Wurtz, 1828. C'est un ouvrage enrichi d'une multitude de documens originaux et authentiques, et qui jette sur tous les premiers temps des établissemens européens en Amérique la plus vive lumière.

Les travaux des anciens géographes avaient fait connaître avec la dernière évidence la rotondité de la terre; et enfin les relations des voyageurs, qui avaient visité les contrées orientales de l'Asie, avaient établi que la terre se prolongeait fort avant dans la direction du levant avant de se terminer à l'Océan. Suivant les idées géographiques de cette époque, il ne s'en fallait pas immensément que l'Europe et à sa suite l'Asie ne fissent le tour entier du globe. La mer qui baignait les côtes occidentales de l'Europe était donc la même que celle qui baignait les côtes orientales de l'Asie; et ces deux extrémités du monde, si distantes l'une de l'autre par la route de terre, ne paraissaient au contraire séparées dans ce sens opposé que par une mer d'une étendue à peu près déterminée, et nullement impossible à franchir. Il n'y avait donc rien que de fort naturel, de fort logique et de fort réfléchi dans la prétention de Colomb, qui affirmait que pour se rendre dans les Indes orientales le meilleur chemin à suivre était celui de l'occident. C'était là l'idée qu'il cherchait à faire prévaloir, ne se doutant pas que l'ancien continent n'occupait guère en réalité que la moitié de la circonférence totale du globe, que la distance de l'Espagne à la Chine était presque aussi considérable par mer que par terre, et enfin que sur cette mer immense, entre les deux régions, se trouvaient non seulement quelques îles, mais un continent tout entier s'étendant presque d'un pôle à l'autre, et interceptant le passage. L'Amérique, loin d'avoir été le but de sa recherche, fut donc au contraire un obstacle qu'il ne prévoyait pas, et qui l'empêcha d'atteindre le but qu'il s'était fixé et auquel il ne parvint jamais.

Le discours préliminaire, adressé au roi et à la reine d'Espagne et placé en tête de la relation, est empreint d'un caractère très remarquable de grandeur et de simplicité. Le voyage vers les pays inconnus est présenté comme le complément des entreprises de ces deux souverains contre les infidèles et en faveur de la propagation de la foi. Comme c'était un bruit fort accrédité dans le moyen âge qu'il y avait dans l'Inde certains princes chrétiens, et que l'un d'entre eux, connu sous le nom du *prêtre Jean*, devait être fort bien disposé à l'égard des princes d'occident, Colomb avait l'intention de se rendre à leur cour pour nouer alliance avec eux au nom de la couronne d'Espagne. Voici quelques passages de ce discours:

« Très hauts, très chrétiens, très excellens et très puissans » Princes, Roi et Reine des Espagnes et des Iles de la mer, » notre seigneur et notre souveraine, cette présente année » 1492, après que Vos Altesses eurent mis fin à la guerre » contre les Maures qui régnaient en Europe, et eurent ter- » miné cette guerre dans la grande cité de Grenade, où, » cette présente année, le deuxième jour du mois de janvier, » je vis arborer, par la force des armes, les bannières royales » de Vos Altesses sur les tours de l'Alhambra, et où je vis le » roi maure se rendre aux portes de la ville et y baiser les » mains royales de Vos Altesses; aussitôt dans ce présent » mois, et d'après les informations que j'avais données à Vos » Altesses des terres de l'Inde et d'un prince qui est appelé » *Grand Khan*, ce qui veut dire en notre langue roi des » rois, et de ce que plusieurs fois lui et ses prédécesseurs » avaient envoyé à Rome y demander des docteurs en notre » sainte foi, pour qu'ils la lui enseignassent; comme le saint- » père ne l'en avait jamais pourvu, et que tant de peuples » se perdaient en croyant aux idolâtries et en recevant en » eux des sectes de perdition, Vos Altesses pensèrent, en » leur qualité de catholiques chrétiens et princes amis et » propagateurs de la sainte foi chrétienne, et ennemis de la » secte de Mahomet et de toutes les idolâtries et hérésies, à » envoyer, moi, Christophe Colomb, auxdites contrées de » l'Inde pour voir lesdits princes, et les peuples, et leurs » pays, et leurs dispositions, et l'état de tout, et la manière » dont on pourrait s'y prendre pour leur conversion à notre » sainte foi. Elles m'ordonnèrent de ne point aller par terre » à l'orient, ainsi qu'on a coutume de le faire, mais de pren- » dre la route de l'occident, par laquelle nous ne savons pas » jusqu'aujourd'hui d'une manière positive que personne ait » jamais passé. En conséquence, après avoir chassé tous les » juifs de vos royaumes et seigneuries, Vos Altesses me com- » mandèrent, dans le même mois de janvier, de partir avec » une flotte suffisante pour lesdites *contrées de l'Inde.* »

Colomb énumère après cela les faveurs qui lui furent accordées par Ferdinand et Isabelle à l'occasion de ce voyage; savoir, la noblesse, le titre de grand-amiral de l'Océan et de gouverneur de toutes les terres qui viendraient à être découvertes. Il arriva à Palos au mois de mai avec les commissions nécessaires pour faire armer trois vaisseaux; et tout se trouvant prêt au mois d'août, il mit à la voile pour se rendre aux Canaries, et de là dans cette partie des Indes où il devait s'acquitter de son ambassade, et remettre les lettres dont il était chargé pour les souverains asiatiques. Ce but religieux et politique n'était pas le seul qu'il eût à cœur de remplir: il tenait beaucoup aussi à contribuer au perfectionnement de la géographie, et il termine son épître dédicatoire en annonçant son intention de travailler à une grande carte marine de l'Océan, représentant toutes les îles suivant leur véritable position, tant en longitude qu'en latitude. « Il im- » porte surtout, dit-il, que j'oublie le sommeil, et que j'étu- » die avec persévérance ma navigation pour remplir toutes » les obligations qui me sont imposées, et qui sont un grand » travail. » Voilà le grand homme! Ce n'est point en s'abandonnant à des rêveries exaltées et sans calcul qu'il se met en route pour ce voyage, où l'attendent à son insu des découvertes immortelles; en lui tout est sagesse, tout est calme, tout est méditation et courage! Il n'affiche pas, à la façon de tant d'utopistes toujours munis de conceptions merveilleuses, des prétentions outrées et excessives; il parle avec un style réfléchi d'un entreprise claire et mûrement conçue; il ne parle pas d'invention, il parle de travail; et ce ne sont pas de mauvais rêveurs que ceux que l'on entend discourir de la nécessité d'étudier et d'oublier le sommeil. Tel fut Colomb que bien des gens se représentent comme un homme ayant un beau jour imaginé, sur la foi de je ne sais quels indices, l'existence d'un continent inconnu, et allant de cour en cour colporter ses découvertes, toujours repoussé et traité comme un fou par ses contemporains, parce qu'il était un grand homme. Il proposa, il est vrai, à diverses puissances de se rendre dans l'Inde par la route d'occident; mais ce projet aventureux, et qui n'offrait pas assez de garanties de réussite, ne fut pas accepté par elles sans qu'on soit en droit de les en accuser, puisque ce fut le hasard qui donna raison à Ferdinand en lui donnant l'Amérique. Colomb ne l'eût point découverte qu'il n'en eût pas moins été un grand homme, puisqu'en se risquant à travers l'Atlantique, il ne faisait que suivre ce dont une saine raison, appuyée sur le témoignage des voyageurs antérieurs, lui donnait le conseil. Il voulait nouer par la route la plus brève avec quelques rameaux perdus du grand tronc de l'humanité, et perfectionner en même temps la connaissance que nous avons de la figure de la terre, et par ce seul dessein, mis à exécution avec un admirable courage, il a mérité la reconnaissance de la postérité.

Dans un second article nous ferons connaître, d'après sa propre relation, le détail de ce premier voyage, par lequel,

arrivé dans les Antilles sans que rien le détrompât, il continua à se croire arrivé comme il l'avait calculé sur les terres de l'Asie, décrites par les anciens voyageurs.

CUISINES PUBLIQUES ET PRIVÉES
AU TEMPS DE L'EMPIRE ROMAIN.



(Vue d'une cuisine publique découverte à Pompéi.)

Dans les ruines de Pompéi, en face le passage qui conduisait au théâtre et au quartier des soldats, sont situés les restes d'une petite cuisine publique dont nous donnons la vue restaurée par Mazois. — Cette boutique était fermée pendant la nuit au moyen d'une porte en bois tournant sur un pivot et de planches qu'on glissait dans les rainures du seuil de la porte et d'un linteau en bois. Le comptoir, construit en maçonnerie, est percé de trois trous qui contenaient de grands vases de terre cuite ou *dolia*, destinés vraisemblablement à contenir de l'huile, des olives et la saumure de poisson ou *garum*. Cette saumure, composée avec des intestins de maquereau ou de hareng marinés dans le sel et tombés en dissolution par la fermentation, se vendait aussi cher que les parfums lorsqu'elle était de première qualité. Un fourneau était aussi scellé dans le massif du comptoir et servait sans doute à préparer des mets à bon marché pour le peuple. — Indépendamment des cuisines publiques de ce genre, il y avait encore chez les Romains des établissemens semblables à nos cafés ou *thermopoles*.

On a trouvé dans diverses grandes maisons de Pompéi des ustensiles de cuisine parfaitement conservés. Nous reproduisons quelques uns de ceux qui nous paraissent le plus curieux.



(Cuillers et écumoire (*trua*) trouvés dans la maison de Pansa.)

Mazois a cherché à donner une idée de la cuisine d'un riche romain dans l'ouvrage curieux intitulé le *Palais de Scaurus*. Nous lui empruntons le passage suivant :

«... La cuisine de Scaurus est voûtée; ses dimensions sont d'une grandeur démesurée : elle a 148 pieds de longueur, et cela ne vous étonnera pas si vous songez aux festins qu'il donne, et combien il a d'hôtes, d'affranchis, d'esclaves à nourrir. La cheminée (*caminus* ou *fornax*), élevée à hauteur d'appui, est vaste et construite de manière à donner un dégagement facile à la fumée. Un tableau représente un sacrifice à la déesse Fornax, entouré de peintures qui offrent l'image de toutes les victuailles nécessaires pour un grand repas. (Voyez à la page suivante.)

» Une foule d'esclaves s'agitent en tous sens autour des tables et des fourneaux : ce sont entre autres le maître d'hôtel, *archimagirus* ; le chef de cuisine, *supracoquos;* cuisiniers, *offarii* et *coqui ;* les feutiers, *focarii ;* les valets de cuisine, *mediastini*, les officiers d'office, de boulangerie, etc.

» Selon l'ancien usage romain, les femmes sont exclues de la cuisine.

» Auprès de la cuisine il y a d'autres dépendances, telles que l'*olearium*, où l'on conserve l'huile dans de grands vases de terre cuite de 4 pieds de diamètre; l'*horreum*, où l'on garde les provisions d'hiver, le miel, les fruits, les raisins secs, les viandes salées, et généralement tout l'approvisionnement nécessaire à une grande maison. Ces divers dépôts sont sous la surveillance d'un garde-magasin appelé *promus-condus*, qui tient compte de toutes les denrées et comestibles qui s'y trouvent, et les délivre aux domestiques, suivant le besoin du service. L'intendant de la bouche a soin d'entretenir l'abondance dans ces cantines et ces celliers.

» Du côté du nord sont les *cellæ-vinariæ*, où l'on conserve les vins de toute espèce; elles tirent le jour du côté



(Fourneaux de cuisine dans la maison de Pansa. — On y voit un entonnoir ou passoire, un couteau, et une espèce de poêle ou de gril percé de quatre trous circulaires, que l'on croit avoir servi à faire cuire des œufs.)

du septentrion. Cette exposition est choisie de préférence afin que les rayons solaires ne puissent en échauffer le vin, le troubler et l'affaiblir. On évite qu'il y ait près de cet endroit ni fumier, ni racines d'arbre, ni bains, ni fours, ni égoûts, ni citernes, ni réservoirs, dans la crainte que leur voisinage n'altère le goût du vin en lui communiquant une mauvaise odeur. Scaurus fait parfumer avec de la myrrhe, non seulement les vases, pour donner un bon goût au vin, mais même le local en entier. Il est parvenu à rassembler trois cent mille amphores de presque toutes sortes de vins connus; la forme des vases a été soumise à de certaines observations, par exemple les amphores trop ventrues y sont proscrites.

» Au-dessus des caves, ou plutôt des celliers, sont les magasins pour les provisions, recevant aussi la lumière du septentrion, afin que le soleil ne puisse, en y pénétrant, faire éclore des insectes qui dévorent les grains.

» Une autre dépendance essentielle est le *pistrinum*, ou la boulangerie. C'est là qu'on broie le blé au moyen de petits moulins de pierre, tournés, les uns par des ânes, les autres par des esclaves condamnés à ce travail pour quelque faute



(Peinture religieuse dans la cuisine de la maison de Pansa. — Elle représente un hommage aux dieux lares, protecteurs des provisions et des ustensiles culinaires Les dieux sont figures par deux serpens. — Les personnages peints au-dessus sont au nombre de quatre. Un enfant joue des deux flûtes; une femme tient une corne d'abondance; deux hommes versent un liquide de deux cornes dans deux vases : leurs têtes sont entourées de gloires, leurs chaussures ressemblent à des bottes hongroises. Les figures des quatre personnages sont presque noires. D'un côté du tableau on voit des oiseaux, un lièvre, un chapelet de poissons, un verrat sanglé, et de petits gâteaux; de l'autre côté, une anguille préparée sur une broche, un jambon, un morceau de viaude de boucherie suspendu par un jonc, et une hure de sanglier.)

qu'ils ont commise. Ces malheureux, maigres et couverts de haillons, laissent voir sur leur dos les traces sanglantes des fouets : leurs cheveux rasés ne cachent point les lettres dont leur front est marqué; leurs jambes sont chargées de fers; quelques uns, plus coupables que les autres, ont été privés de la vue et travaillent enchaînés; des femmes tournent aussi la meule.

» C'est encore dans le *pistrinum* que sont les fours où l'on cuit le pain qui se consomme dans la maison. »



(Esquisse d'une peinture antique dans une salle du Panthéon de Pompéi.)



(Choix de vases antiques en verre, conservés au Musée de Naples.)

HISTOIRE DES MONNAIES DE FRANCE.

(Voyez pour les gravures p. 108 et 245.)

MONNAIES DE LA TROISIÈME RACE.

Louis XI.

Les seules monnaies d'or de Louis XI, frappées, soit en France, soit en Dauphiné, sont les écus d'or à la couronne et les écus d'or au soleil, ainsi désignés à cause de l'astérisque ou petit soleil placé vers le haut de la pièce. Il fit faire aussi des gros d'argent et des blancs à la couronne et au soleil, des deniers parisis, des *hardis*, nom qu'on donnait en Guienne aux pièces de billon, appelées liards en Dauphiné. Ces hardis représentent la figure du roi à mi-corps, tenant un glaive de la droite; des oboles, des deniers bordelais (bourdelois) qui n'avaient cours qu'en Guienne. — Louis XI, tout en cherchant à restreindre le droit de battre monnaie dont avaient joui les grands vassaux, fit cependant lui-même quelques concessions en ce genre.

Charles VIII.

Charles VIII continua les monnaies sur le même pied à peu près que sous Louis XI, son père. — Les dauphins distinguent celles qui appartiennent au Dauphiné, et les hermines, celles qui appartiennent à la Bretagne. — Des monnaies frappées en Provence présentent d'un côté l'écu fleurdelysé incliné, dont l'angle est surmonté d'un heaume couronné; pour légendes : *Karolus Francorum rex*, Charles, roi des Francs, et au revers : *comes Provinciæ et Calquerii*, comte de Provence et de Fort-Calquier. Charles VIII ayant fait la conquête de Naples, il fut frappé dans ce pays plusieurs monnaies à son nom ou en son honneur.

Louis XII.

Louis XII fit fabriquer en France, en Dauphiné, en Bretagne et en Provence, des écus et demi-écus au soleil et au porc-épic. En 1511, toutes les autres espèces d'or, des règnes précédens et des pays étrangers, furent démonétisées. — Sur celles de Bretagne, qui offrent des hermines couronnées, il prend le titre de *Britonum dux*, duc de Bretagne, et sur celles de Provence, de COMES P(RO)VE(N)CIE, comte de Provence. — Les monnaies de Bretagne ne paraissent

avoir été frappées qu'après la mort d'Anne de Bretagne, qui avait conservé le droit de battre monnaie. On a d'elle des écus d'or, où elle est représentée sur un trône, avec la légende circulaire ANNA D. G. FRAN(corum) REGI(n)A ET BRITONVM DVC(i)SSA, Anne, reine des Français et duchesse de Bretagne.—Une de ces monnaies est très remarquable en ce qu'elle offre le premier exemple du millésime (1493) inscrit sur nos monnaies; usage qui ne fut généralement adopté que sous Henri II. Le porc-épic qu'on voit sur les monnaies de Louis XII, seul et supportant l'écu, ou double de chaque côté de l'écu, ou entre les bras de la croix, était l'emblème adopté par Louis XII, avec la devise : *Qui s'y frotte s'y pique.* — La fabrication des gros d'argent, qui offrent des L, initiales de Louis, de chaque côté de l'écu ou entre les branches de la croix, fut cessée en 1513. On y substitua celle des *testons*, ainsi nommés, parce qu'ils offraient la tête ou le buste du roi. — Les conquêtes en Italie et la plus grande abondance des matières d'argent, introduisirent l'usage d'avoir en France de fortes pièces d'argent, et de les orner de l'effigie du roi. Ce dernier usage était tombé en désuétude. Il ne devint général, pour toutes les monnaies, que sous Henri II. — Outre les monnaies d'argent et de billon, dont quelques unes offrant une L dans une couronne, et qu'on appelait ludovics, nous ne citerons que les coronats, ainsi nommés de la couronne qui surmontait L, et les patars, petite monnaie de Provence, offrant dans le champ, au-dessous de deux fleurs de lys, un P et une petite croix. — Plusieurs monnaies furent frappées sous Louis XII, pendant qu'il était duc d'Orléans, et depuis qu'il fut roi, à Ast, à Milan, à Naples, à Gênes : des écus et des ducats d'or; des gros et des testons d'argent; des blancs et des demi-blancs; des cavalots, ainsi nommés, parce que saint Second, patron d'Ast, y est représenté à cheval; des ducatons, des parpaillottes, des bissones, des sols ou soldes (soldi).

Louis y prend divers titres : duc d'Orléans, ou roi de France; duc d'Ast, duc de Milan, duc ou seigneur de Milan et d'Ast, duc de Gênes; roi de France et de Naples; roi de France, de Sicile et de Jérusalem; roi de Naples et de Jérusalem. — On ne peut passer sous silence la monnaie de Louis XII, frappée à Naples lors de ses démêlés avec Rome, et qui portait la légende *perdam Babylonis nomen*; « je détruirai jusqu'au nom de Babylone. »

François I.

François I ne fit fabriquer que des écus et demi-écus d'or au soleil; des testons et demi-testons en argent et une grande quantité de billon. Voici ce que ces monnaies offrent de plus remarquable.

Sur divers écus d'or : l'écu couronné entre deux F couronnées, ou entre deux salamandres, emblème adopté par ce prince; la croix cantonnée de deux F et de deux fleurs de lys ou de deux salamandres (voyez fig. n° 46, p. 108); au lieu de la croix fleurdelysée, la petite croix unie appelée croisette, qu'on remarque aussi sur plusieurs de ses monnaies de billon, ou une grande F couronnée entre deux fleurs de lys; le millésime sur quelques pièces; et surtout l'effigie du roi, que n'offrent aucun des écus d'or frappés sous les règnes précédens. Sur les testons et demi-testons, son buste avec la tête nue ou couronnée, avec ou sans barbe (voyez fig. n° 47, p. 108).

Les blancs prirent le nom de douzains, parce que leur valeur, qui avait été de dix deniers depuis Charles VI, fut portée à douze deniers; les demi-blancs s'appelèrent sixains.

A l'époque de la fabrication des écus d'or à la salamandre, on adopta un usage remarquable, celui de faire mettre sur les espèces une lettre indicative des Monnaies où elles avaient été frappées, afin de rendre le fabricant responsable.

Plusieurs monnaies furent, comme sous Louis XII, frappées au nom de François Ier à Ast, à Milan, à Gênes.

Henri II.

Les plus grands perfectionnemens apportés depuis le commencement de la monarchie à la fabrication des monnaies, se rattachent au règne de Henri II. On lui attribue l'adoption de l'usage, devenu depuis général, d'orner les monnaies de l'effigie du prince, d'y inscrire le millésime, et d'y indiquer, par un chiffre, le rang qu'occupait le roi dans la série des princes du même nom; quoique nous ayons déjà vu quelques exemples de ces améliorations intéressantes, sous les règnes précédens; mais ce qui fit faire un pas immense à l'art monétaire fut l'emploi du coupoir, pour obtenir des pièces parfaitement circulaires; du laminoir pour leur donner à toutes la même épaisseur, et surtout l'invention du balancier.

Outre les écus d'or, sans l'effigie du roi ou avec son effigie (voy. fig. n° 48, p. 109), on frappa une autre monnaie d'or à trois types différens, mais offrant tous le buste du roi, et qui fut appelée *Henry* d'or, comme on appela par la suite, *Louis* d'or, les monnaies frappées sous les princes du nom de Louis.

Les Henris, au type de 1555, furent les plus belles monnaies qu'on eût vues jusque là; ce sont de vraies médailles. Leur revers présente, au lieu de la croix, la France assise, sous les traits de Minerve, avec l'exergue GALLIA, la France; et la légende OPTIMO PRINCIPI, au meilleur des princes (fig. n° 49, p. 109).

Sur des testons de Henri II, au lieu de l'écu, on a figuré un croissant couronné, avec cette légende DVM TOTVM IMPLEAT ORBEM, laquelle a le triple sens, littéralement : jusqu'à ce que (le croissant) devienne pleine lune; et figurément jusqu'à ce que (l'astre) accomplisse son cours, jusqu'à ce qu'il remplisse le monde.

On créa sous ce prince une nouvelle monnaie d'argent appelée gros de Nesle, du nom de l'hôtel de Nesle où l'on en établit la fabrication. Ils présentent du côté principal une H couronnée et entourée de fleurs de lys, avec la légende *Henricus II* D(*ei*) G(*ratiâ*) *Francor*(*um*) *rex*. Henri II, par la grâce de Dieu, roi des Français; au revers, une petite croix au centre d'une plus grande, terminée par quatre fleurs de lys, avec la légende si fréquente sur nos monnaies : *Sit nomen* D(*omi*)*ni benedictu*(*m*); « que le nom de Dieu soit béni. » Ces gros, et même les monnaies analogues qui les remplacèrent, furent appelés *six blancs*, parce que valant deux sols six deniers, ou trente deniers, ils équivalaient à *six* pièces appelées *blancs*, dont chacune valait cinq deniers.

François II.

Le règne de François II ne dura que 17 mois, et les monnaies continuèrent à être au nom de Henri II son père; quelques pièces furent néanmoins fabriquées à l'occasion de son sacre et de son mariage avec Marie, reine d'Ecosse, qui devint si célèbre sous le nom de Marie Stuart. Des testons furent frappés en Ecosse au nom de François II et de Marie.

Outre le teston dont nous avons donné la fig. n° 50, p. 109, et sur lequel l'effigie du roi et celle de la reine sont en regard et sous une même couronne, il en existe avec leur chiffre F et M (au lieu d'effigies), entre une fleur de lys couronnée, et un chardon couronné, emblème de l'Ecosse, avec la légende VICIT LEO DE TRIBV JVDA, « le lion de la tribu de Juda a triomphé. »

Charles IX.

Les monnaies de Charles (dont le chiffre distinctif est diversement figuré IX, VIIII, 9), consistent en écus d'or, en testons, en testons d'argent, en douzains (voy. fig. n° 51, p. 109), en sols et doubles sols parisis, doubles tournois et deniers tournois, liards.

Henri III.

Pendant la première année du règne de Henri III, on continua à se servir des coins de Charles IX.

L'ordonnance de 1577 prescrivit que tous les comptes se feraient, non plus en livres, mais en écus, et les paiemens avec les diverses monnaies dans les proportions ci-après.

La monnaie principale était l'écu d'or, valant 60 sols, on en fit de doubles et de quadruples.

Le franc, de la valeur de 20 sols (voy. fig. n° 52, p. 109), le demi-franc et le quart de franc furent substitués aux testons et demi-testons. Le franc fut donc une monnaie réelle et non de compte comme la livre.

On créa aussi 1° des quarts d'écu et des huitièmes d'écu en argent, ainsi nommés parce qu'ils valaient le quart ou le huitième de l'écu d'or, c'est-à-dire 15 sols ou 7 sols $\frac{1}{2}$; leur valeur était indiquée par les chiffres II...II, ou V....III, placés de chaque côté de l'écu. 2° des pièces de six blancs et de trois blancs, dont 24 ou 48 équivalaient à un écu d'or.

La rareté de l'argent fit remplacer les doubles tournois et les deniers tournois de billon, par une menue monnaie de cuivre pur, de même dénomination et de même valeur nominale, avec l'effigie du roi. Les légendes sur cette nouvelle monnaie furent pour la première fois, non en latin, comme celles de toutes les autres monnaies d'or, d'argent ou de billon, mais en français, sans doute parce qu'elle était principalement destinée à l'usage du peuple; du côté principal : HENRI III R(oi) DE FRAN(ce) et POL(ogne). A (Paris); au revers, trois fleurs de lys. DOVBLE TOVRNOIS, 1584.

Charles X (cardinal de Bourbon.)

Le cardinal de Bourbon ayant régné sous le nom de Charles X, ses monnaies furent à peu près les mêmes que celles de Henri III (voy. fig. n° 53, p. 109).

Le quart d'écu, au millésime de 1590, qui ne porte ni effigie, ni nom de roi (voy. fig. n° 54, p. 109), est un de ceux que fit frapper le *parti politique*, qui, sans reconnaître ni Charles X comme usurpateur, ni Henri IV comme roi légitime, attendait le résultat des évènemens.

Le désordre des temps fut cause que même après la mort de Charles X on continua dans plusieurs villes à frapper la monnaie à son coin.

Henri IV.

Henri IV, qui ajouta au titre de roi de France celui de roi de Navarre, abolit en 1602 le compte en écus, pour revenir au compte en livres. Le prix des monnaies d'or et d'argent fut augmenté, en sorte que celles d'argent qui conservèrent les noms de demi, quart, huitième d'écu, n'eurent plus la valeur exacte qu'indiquaient leurs noms. L'écu d'or, qui devait être de 60 sols ou 3 livres, fut porté à 3 livres 5 sols, et le franc (fig. n° 55, p. 109) à 21 sols. Ils n'y eut donc plus en quelque sorte de monnaie réelle; mais une seule monnaie de compte, la livre qui valait toujours 20 sols. On donna cours aux monnaies étrangères. Il en résulta désordre et confusion.

Louis XIII.

Pendant les trente premières années du règne de Louis XIII, les monnaies continuèrent à être les mêmes.

En 1640, un édit du roi ordonna la fabrication de Louis d'or de 10 livres, de doubles louis de 20 livres et de quadruples louis de 40 livres. L'usage a prévalu de les appeler demi-louis, Louis (voy. fig. n° 56, p. 109), doubles louis.

Depuis l'invention du balancier sous Henri II, on n'avait guère tiré parti de cette machine, non plus que du laminoir et du coupoir, si ce n'est à la Monnaie de Paris, établie dans le jardin des Etuves. On appelait cette fabrication « *au moulin* » pour la distinguer de celle « *au marteau* », qui continua dans les provinces et même à Paris, jusqu'au commencement du règne de Louis XIV. Louis XIII rétablit l'usage du balancier, pour les louis, à la Monnaie du Louvre; aussi lui attribue-t-on l'honneur d'avoir appliqué le balancier à la fabrication des monnaies.

Il fut frappé un certain nombre de pièces de 4, 6, 8 et même 10 louis (fig. n° 57, p. 109), qu'on doit considérer plutôt comme des pièces de plaisir que comme des monnaies usuelles.

La fabrication des francs fut abolie, et il fut créé une nouvelle monnaie appelée louis d'argent, mais qui prit le nom d'écu blanc (voy. fig. n° 58, p. 109). Elle valait 60 sols, comme précédemment l'écu d'or; les demi-louis d'argent valaient 30 sols; les quarts 15 sols, et le tiers de ces quarts, ou douzième du louis d'argent, 5 sols.

Les coins pour ces diverses monnaies furent gravés par le célèbre Varin.

La Catalogne ayant reconnu Louis XIII pour son souverain, on frappa diverses monnaies d'or et d'argent à l'effigie de ce prince, et aux armes de Catalogne, ou de Barcelone, seules ou réunies à celles de France et à celles de Navarre. Le roi y prend le titre de comte ou de prince de Catalogne, ou de comte de Barcelone.

Guerre de 1808 en Espagne. — Nos régimens d'infanterie destinés en 1808 à la conquête de l'Espagne ne furent composés, par l'ordre exprès de l'empereur, que de conscrits qui ne devaient pas avoir fait une campagne. Ces jeunes soldats, vus de trop près, excitèrent le mépris des Espagnols, et donnèrent au peuple de la capitale une confiance qui détermina l'insurrection du 2 mai; celle-ci rendit inévitable une guerre qui n'aurait peut-être pas eu lieu, car Napoléon venait d'être éclairé par la révolution du 20 mars à Aranjuez. L'affaire de Baylen acheva de donner du courage aux moins braves, en attaquant aux yeux de l'Europe la réputation de nos vieilles bandes, qui cependant n'étaient pas en Espagne.

MARÉCHAL SAINT-CYR.

Ignorance.—Vente de la bibliothèque des Récollets d'Anvers. — Il y a juste cent ans (car c'était en 1735), que les Récollets d'Anvers, passant en revue leur bibliothèque, jugèrent à propos d'y faire une réforme, et de la débarrasser d'environ quinze cents volumes de vieux livres, tant imprimés que manuscrits, qu'ils regardèrent comme vrais bouquins de nulle valeur. On les déposa d'abord dans la chambre du jardinier, et, au bout de quelques mois, le P. gardien décida dans sa sagesse qu'on donnerait tout ce fatras audit jardinier en reconnaissance et gratifications de ses bons services. Celui-ci, mieux avisé que les bons pères, va trouver M. Vanderberg, amateur et homme de lettres, et lui propose de lui céder toute cette *bouquinaille*. M. Vanderberg, après y avoir jeté un coup d'œil, en offre un ducat par quintal : le marché est bientôt conclu, et M. Vanderberg enlève les livres. Peu après il reçoit la visite de M. Stock, bibliomane anglais, et lui fait voir son acquisition. M. Stock lui donne à l'instant 14,000 francs des manuscrits seuls. Quels furent la surprise et les regrets des PP. Récollets à cette nouvelle! ils sentirent qu'il n'y avait pas moyen d'en revenir; mais, tout confus qu'ils étaient de leur ignorance, ils allèrent humblement solliciter une indemnité de M. Vanderberg qui leur donna 1200 francs.

Bulletin bibliographique de TECHENER, Mars 1835.

Nombre des propriétaires et des pauvres en France et en Angleterre. — La France, qui compte 32,000,000 d'habitans et 4,000,000 de propriétaires, ou 8 pour 1, renferme, d'après

M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont (*Economie politique chrétienne*), 1,600,000 pauvres, ou 1 sur 20 habitans. Le travail des manufactures et le commerce n'occupent que 6,000,000 de personnes, tandis que l'agriculture et les arts qui s'y rapportent en emploient 25,000,000.

L'Angleterre dont la population s'élève à 23,400,000 âmes, et qui n'a au plus que 600,000 propriétaires ou 39 pour 1, est obligée de nourrir 3,900,000 pauvres, c'est-à-dire 1 sur 6 habitans. Les manufactures et le commerce occupent 14,000,000 d'individus, et l'agriculture 9,000,000; mais on estime que le travail opéré par les machines peut être évalué à celui de 180,000,000 d'ouvriers.

Ruines en Perse. — Les Persans éprouvent une vive répugnance à habiter les maisons de ceux qui meurent de mort violente; c'est une des causes pour lesquelles leurs villes sont toutes remplies de ruines.

MASCARET,

THE ROLLERS, BORE, POROROCA.

La Dordogne, dans le département de la Gironde, est celle de nos rivières de France où se présente avec le plus d'intensité le phénomène dont nous avons inscrit les différens noms en tête de cet article. Lorsque l'instant est venu où le courant descendant doit s'arrêter, on aperçoit une grande ondulation qui remonte la rivière et annonce l'arrivée du flot. Cette ondulation se compose d'une, de deux, de trois et quelquefois de quatre vagues consécutives, hautes, courtes et rapides, qui s'étendent d'une rive à l'autre et élèvent subitement le niveau des eaux : c'est là le *mascaret*.

Quoique le mascaret de la Dordogne soit le plus remarquable d'Europe par son élévation qui va jusqu'à cinq à six pieds, cependant le phénomène n'offre généralement rien de bien redoutable, sauf aux équinoxes; et pourvu qu'à son approche les embarcations se conforment à quelques précautions connues des marins, on a rarement d'accidens à craindre; mais dans la *rivière des Amazones*, en Amérique, et sur l'*Hougly*, branche occidentale du Gange sur laquelle est située Calcutta, le mascaret s'élève à douze et quinze pieds; les vagues, qui barrent le fleuve et remontent son cours, brisent souvent à leur sommet et font entendre des mugissemens qui les annoncent à plus de deux lieues.

Dans l'Amazone, les Anglais ont appelé les vagues du mascaret *the rollers* (les cylindres); pour les naturels, c'est le *pororoca*. « Pendant les trois jours les plus voisins des pleines et nouvelles lunes, temps des plus hautes marées, dit M. de la Condamine, la mer, au lieu d'employer six heures à monter, parvient en une ou deux minutes à sa plus grande hauteur. On juge bien que cela ne peut pas se passer tranquillement. On entend d'une ou deux lieues de distance un bruit effrayant qui annonce le *pororoca* : à mesure que ce terrible flot approche, le bruit augmente, et bientôt on voit un promontoire d'eau de douze à quinze pieds de hauteur; puis un autre, puis un troisième et quelquefois un quatrième qui se suivent de très près, et qui occupent presque toute la largeur du canal; cette lame avance avec une rapidité prodigieuse, brise et écrase en courant tout ce qui lui résiste. On voit en quelques endroits de grands terrains emportés par le pororoca, de très gros arbres déracinés, des ravages de toute espèce. »

Sur l'Hougly, le mascaret a reçu le nom de *bore*. Dans notre gravure, on voit le bore arriver en bouillonnant et troubler la tranquillité des eaux paisibles du fleuve.

Les savans se sont fort occupés de rendre compte de ce phénomène; mais les circonstances variables qui l'accompagnent en diverses localités déjouent successivement les explications. Ainsi le mascaret n'a pas lieu à toutes les époques de l'année, ni régulièrement tous les jours. Il est généralement plus élevé au milieu du courant que près des rives; on l'a vu lancer des volées de galets; il ne se montre point sur les rivières qui ont une forte barre de sable à leur embouchure : quelquefois il cesse d'apparaître dans une localité où il était habituel, comme cela se voit aujourd'hui sur la Garonne, qui depuis un certain nombre d'années n'y est plus sujette comme autrefois. — Dans un ouvrage fort remarquable, récemment publié sur le mouvement des ondes, par M. Emy, colonel du génie, on trouve cependant une explication du mascaret qui paraît très plausible, et qui justifie une foule de circonstances demeurées rebelles aux hypothèses précédentes; elle est fondée sur une théorie toute nouvelle et ingénieuse des *flots de fond*. Mais c'est un ordre de considérations trop étendu pour que nous puissions en faire ici part à nos lecteurs.



(Vue du Bore sur le Gange.)

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30

LES LYNX.



(Lynx.)

Les fables qui, dans l'antiquité, et surtout dans le moyen âge, obscurcissaient presque toutes les branches de l'histoire naturelle, sont aujourd'hui non seulement dédaignées des savans, mais encore presque oubliées du vulgaire. Cependant elles ont laissé dans le langage des traces qui ne s'effaceront de long-temps, et tous les jours encore on se sert d'expressions qui se rattachent à des croyances de ce genre depuis long-temps abandonnées.

Rien, par exemple, n'est plus commun que d'entendre dire : « Cet homme a des *yeux de lynx*, une *vue de lynx*, » ce qui signifie, ou que l'individu dont on parle a le sens de la vue très actif, ou qu'il est doué d'une grande perspicacité. Voulons-nous savoir d'où a pu venir cette manière de s'exprimer? nous cherchons dans un des plus nouveaux dictionnaires d'histoire naturelle l'article *lynx*, et, après l'avoir lu, nous restons dans la même ignorance où nous étions d'abord. Nous y trouvons en effet que dans le grand genre des chats les lynx forment une petite division composée de sept ou huit espèces différentes par la couleur, par la taille, par la patrie, et qui se ressemblent d'ailleurs en ce que toutes ont la queue assez courte pour ne pas dépasser le jarret et les oreilles terminés en pinceau. On ne nous dit pas, et peut-être devrait-on nous dire, que le lynx passait chez les anciens pour avoir la vue si perçante, qu'il pouvait voir à travers un corps solide.

Cette fable, au seizième siècle, conservait encore quelque crédit; cependant elle était très certainement appréciée à sa juste valeur par les savans qui fondèrent en Italie l'Académie du *Lynx*; aussi, en adoptant cette dénomination, ils voulurent seulement indiquer, par l'allusion à une fable généralement connue, qu'ils se proposaient, dans leurs investigations, de ne point s'attacher à la superficie, mais de voir autant qu'il se pourrait jusqu'au fond des choses. Une société qui comptait Galilée au nombre de ses membres pouvait bien sans trop de vanité afficher de pareilles prétentions.

Quand une personne peut apercevoir nettement des objets qui, en raison de la grande distance ou du peu de lumière, ne seraient pas distincts pour le commun des hommes, on dit qu'elle a la vue *perçante*; c'est probablement ce qu'on aura dit d'abord du lynx, puis quelqu'un aura pris au propre l'expression figurée, et aura supposé qu'en effet sa vue *perçait* à travers les murs.

Plusieurs espèces de quadrupèdes voient très bien dans l'obscurité; ainsi la vue perçante que les anciens attribuent au lynx ne nous fournirait pas une indication suffisante pour retrouver l'animal dont ils ont voulu parler, et ce pourrait être un renard aussi bien qu'un chat; mais ils nous apprennent que le lynx recouvre son urine de terre, et cette habitude ne nous laisse plus de doute sur celui des deux genres auquel on doit le rapporter.

Il est bien probable que le lynx, de même que le chat domestique, ne recouvre son urine que pour ne pas être exposé à salir sa fourrure; mais les anciens ne se contentèrent pas d'une explication aussi simple. Ils supposèrent donc que la bête ne l'enfouissait que par pure malice et afin d'en priver les hommes; ce devait être quelque excellent remède, et nous voyons en effet Pline le recommander contre certaines maladies. On ne s'arrêta pas là cependant, et bientôt on dit que cette urine se cristallisait, se transformait en une pierre précieuse. C'est une étrange idée sans doute, mais il est aisé de prouver qu'elle ne repose que sur une sorte de calembourg, et qu'elle peut être encore ajoutée à la liste déjà si longue des erreurs qui doivent leur naissance à l'équivoque.

L'ambre jaune, ou *succin*, se pêchait autrefois, comme il se pêche encore aujourd'hui, sur les côtes de la Prusse, et de là il parvenait, après avoir passé par une foule de mains, jusqu'en des contrées très éloignées, car dès lors il était généralement recherché comme objet d'ornement. Une partie de celui qui se recueillait chaque année se transportait

par terre au travers de l'Allemagne, et arrivait des bords de la Baltique à ceux de la Méditerranée, au fond du golfe de Gènes. C'était là, en Ligurie, que venaient le chercher les navigateurs de l'Archipel, qui, pour cette raison, le désignaient souvent sous le nom de *pierre ligurienne*. Mais parmi les personnes qui, dans la Grèce, portaient cette brillante substance façonnée, soit en bijoux, soit en amulettes, beaucoup ne s'occupaient guère de savoir en quels lieux on se la procurait : l'épithète de *ligurienne* donnée à la pierre ne leur rappelant donc rien puisqu'ils ne savaient pas qu'il y eût un pays appelé *Ligurie*, ils l'altérèrent un peu, et en firent *Lyggurienne*, ce qui avait un sens pour eux, et semblait indiquer que la pierre était formée d'urine de lynx.

C'est ainsi que le lynx, qui d'abord n'était accusé que d'enlever un remède à la médecine, fut bientôt presque convaincu de vouloir soustraire un ornement à la toilette des dames, ce qui était un crime beaucoup plus grave.

Oppien, qui n'a pas cru devoir répéter toutes ces belles histoires, s'est contenté de nous dire qu'il y avait des lynx de deux espèces : les uns courageux et qui ne craignent pas de s'attaquer à un cerf, les autres plus petits, plus faibles, et qui ne font guère leur proie que de lièvres ou d'animaux aussi peu redoutables. Ces derniers, suivant lui, sont d'un roux vif, les autres sont d'une couleur paillée.

Ces indications s'accordent bien avec les observations des naturalistes modernes. Le petit lynx d'Oppien est le *caracal*, le grand est l'animal connu des fourreurs sous le nom de loup-cervier; les deux espèces sont représentées dans la vignette mise en tête de notre article. L'animal figuré sur le second plan est le caracal, les deux autres sont deux loups-cerviers, seulement le dessinateur leur a trop alongé la queue, et a négligé d'exprimer les taches de la fourrure, taches qui d'ailleurs, dans les pays froids et dans l'hiver, sont assez peu apparentes.

Aux oreilles près, le lynx ressemble tout-à-fait à ces chats de carton et de peau de lapin qu'on donne pour jouet aux enfans. Si donc on lui a donné le nom de loup-cervier, ce n'est pas à cause de sa forme, mais à cause de ses mœurs. En effet, dans nos pays, il est le seul carnassier dont la taille approche de celle du loup, et qui puisse, comme ce dernier, devenir redoutable aux grandes espèces de ruminans; s'il commet moins de ravages parmi les troupeaux, c'est qu'il ne s'approche guère des lieux habités; il se tient dans les forêts qui couvrent les pentes des montagnes, et c'est aux chamois, aux chevreuils et aux cerfs qu'il fait principalement la guerre

Le loup-cervier, qui paraît avoir été assez commun en France dans les premiers temps de la domination romaine, a presque disparu avec les forêts qui couvraient autrefois une grande partie de notre pays. On le trouve encore cependant dans les Pyrénées, d'où il descend quelquefois dans nos départemens méridionaux. Il est moins rare dans les parties montagneuses de l'Espagne et du Portugal, et il se rencontre en assez grand nombre dans quelques cantons de l'Allemagne.

Son pelage est en dessus d'un roux fauve, marqué de taches brunes assez distinctes; en dessous, d'un blanc grisâtre. Les poils en général sont longs à peu près comme dans le chat angora, et forment une fourrure épaisse, surtout autour du cou, qu'ils entourent d'une sorte de cravate. La queue est longue de 6 pouces, blanche en dessous, rousse en dessus, et noire à la pointe.

Le loup-cervier commun est à peu près de la grandeur d'un chien barbet; mais il s'en trouve une espèce en Asie dont la taille doit être égale à celle du loup. Une troisième, qui habite également l'ancien et le nouveau continent (le nord de la Suède et le Canada), tient le milieu, pour les dimensions, entre les deux premières. Ce qui la rend surtout remarquable, c'est l'épaisseur de la fourrure; l'animal a du poil jusque sous les doigts.

Le *chat-cervier*, qui se trouve dans les parties plus tempérées de l'Amérique septentrionale, est, pour la taille, au-dessous de tous ceux que nous venons de nommer. Puis vient le *lynx des marais*, habitans du Caucase et de la Perse; enfin le *lynx botté*, le plus petit de tous. Ces deux derniers se tiennent de préférence dans les lieux marécageux, et font leur proie d'oiseaux aquatiques.

On doit encore comprendre parmi les lynx une espèce propre à l'Amérique méridionale; elle habite les grandes plaines ou *pampas* au sud de Buenos-Ayres, et a reçu pour cette raison, des habitans du pays, le nom de *chat-pampa*. Cette espèce se rapproche beaucoup, pour l'épaisseur de la fourrure, la couleur de la robe et la distribution des taches, des espèces précédentes; ce qui l'en distingue le plus, c'est que les oreilles ne sont pas terminées par un pinceau aussi bien formé.

Lalande, musicien. — Michel-Richard de Lalande, ne en 1657, fut le plus habile compositeur de musique d'église sous le règne de Louis XIV. Son père et sa mère, marchands-tailleurs, chargés d'une famille nombreuse, placèrent le jeune Michel, leur quinzième enfant, parmi les enfans de chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il avait la voix fort belle, et son goût prononcé pour la musique le porta très jeune encore à apprendre à jouer de plusieurs instrumens. Il y parvint bientôt, s'appliqua particulièrement à l'étude du violon, et, lorsqu'il perdit la voix à l'époque de la mue, il se présenta à Lulli pour être admis à l'orchestre de l'Opéra. Lulli l'ayant refusé, Lalande, de retour chez lui, brisa son violon de dépit, et y renonça pour toujours. Il s'attacha au clavecin et à l'orgue, fit sur ces deux instrumens des progrès rapides, et bientôt eut à servir l'orgue de plusieurs paroisses différentes. S'étant ensuite présenté au concours pour la place d'organiste du roi, Lulli, sans le voir, le déclara le plus habile de tous les artistes qui se firent entendre. Sa grande jeunesse le fit cependant remettre à un autre concours.

Le duc de Noailles choisit alors ce musicien déjà distingué pour enseigner la musique à sa fille, et, juste appréciateur de son mérite, en parla avec les plus grands éloges au roi, qui, sur son rapport favorable, confia au jeune professeur l'éducation musicale de mesdemoiselles de Blois et de Nantes, ses filles. Satisfait tous les jours de plus en plus du zèle et du talent de Lalande, Louis XIV lui fit composer sous ses yeux une grande quantité de morceaux de musique. Il lui confia successivement les deux charges de surintendant de la musique de la chambre, partagées auparavant entre deux maîtres qui faisaient le service par semestre, celle de compositeur de musique de la chapelle, et enfin les quatre charges de maître de musique de la chapelle, partagées avant lui entre des maîtres différens; de plus, il le decora de l'ordre de Saint-Michel. Indépendamment du revenu de ces diverses charges, Lalande recevait encore 600 francs comme compositeur de la musique particulière, et 1200 fr. de pension sur la cassette du roi. En 1684, il épousa Anne Rebel, l'une des plus grandes cantatrices du temps, fille de Jean Fery Rebel, bâtonnier de l'Opéra et compositeur distingué. Il en eut deux filles, grandes cantatrices comme leur mère, et bientôt comme elle admises à la chapelle. Anne Rebel avait 1600 francs de pension.

Heureux dans sa famille, comblé des bienfaits du roi, estimé, honoré de tous, considéré comme le plus savant et le plus illustre de tous les compositeurs de musique d'église, en France où l'on ignorait complètement le mérite des compositions religieuses italiennes et allemandes, Lalande, n'ayant plus rien à désirer, remplissait ses charges avec zèle et sécurité, lorsque la fortune vint le frapper cruellement. Ses deux filles moururent de la petite vérole qui fit de

grands ravages à Paris, en 1711, et enleva entr'autres le grand dauphin. En 1722 il perdit sa femme, et, demeuré seul de sa famille, il obtint du roi sa retraite, après 45 ans de services : il mourut en 1726, âgé de 68 ans. Indépendamment de sa musique sacrée, il a fait la musique de *Mélicerte* de Molière, et participé à celle du ballet des *Elémens*, qui eut un très grand succès.

Il est beaucoup plus facile de reconnaître l'erreur que de trouver la vérité : l'erreur est à la superficie, et l'on peut bientôt en finir avec elle; la vérité est cachée dans les profondeurs, et la chercher n'appartient pas à tout le monde.

GOETHE.

NOTICE SUR LA CALIFORNIE.

MISSION SANTA-CLARA.

(Extrait du voyage de Kotzebue en 1826).

La Californie est située sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. On appela d'abord de ce nom l'étroite et longue presqu'île attenante aux plages ouest de l'Amérique, qui commence au port Saint-Diégo, sous le 32e degré de latitude, et s'étend jusqu'au 22e degré. Mais les Espagnols attribuèrent la même dénomination aux plages qu'ils découvrirent plus au nord. La presqu'île fut alors appelée *ancienne Californie*, et la partie nord, qui s'étend jusqu'au 57e degré de latitude, après le cap Saint-Francisco, fut désignée sous la dénomination de *nouvelle Californie*. Cortez découvrit la Californie en 1535, et Francisco de Ulloa la visita le premier en 1537.

Le gouvernement espagnol résolut de se rendre maître de ces contrées non par la force, comme il avait fait pour le Mexique et le Pérou, mais en convertissant les naturels à la religion chrétienne. Ce fut même le seul but déclaré de cette conquête.

Un grand nombre de jésuites, suivis d'une petite escorte militaire, se rendirent aussitôt dans la Californie pour s'y établir et travailler à la conversion des habitans.

Aux jésuites succédèrent plus tard les dominicains et les franciscains, qui fondèrent des établissemens qu'on nomma *missions*. La première mission fut installée dans l'ancienne Californie; les postes militaires qui les protègent ont reçu le nom de *presidio*.

Les missionnaires ignorant la langue du pays dûrent renoncer à propager le christianisme par son dogme; ils s'en tinrent à représenter son culte, et se virent contraints d'employer les armes et la force pour subjuguer ce peuple. La race d'hommes craintive et abrutie qui habitait le pays, ne pouvait être soumise qu'à cette condition. Elle n'avait d'ailleurs, dit-on, presque aucune idée religieuse.

San-Diégo, première mission de la nouvelle Californie, fut fondée en 1769; on en comptait vingt-une lors du voyage de Kotzebue en 1826. Vingt-cinq mille Indiens baptisés leur appartenaient; la milice chargée de les contenir et de veiller à ce qu'aucun d'eux ne prît la fuite, se composait de cinq cents dragons.

La majeure partie des terres labourables que les établissemens se sont appropriés est ensemencée de froment et de légumes, dont l'excédant, envoyé au Mexique, produit de forts revenus.

Les moines étant en très bonne intelligence avec les militaires, la Californie gardait encore sa fidélité au roi, malgré les offres avantageuses du Mexique, lors de la révolution de cette dernière contrée; fidélité d'autant plus remarquable, que la colonie fut tout-à-fait délaissée durant plusieurs années. Elle ne cessait d'observer rigoureusement les anciennes lois qui défendaient de laisser aborder les navires étrangers. Mais aucun navire espagnol n'apparaissant, le clergé se vit à la fin forcé d'accueillir les étrangers, afin de subvenir aux besoins de la colonie. Les officiers et les soldats, abandonnés à eux-mêmes, et ne recevant plus leur solde de la métropole, eurent alors recours aux moines qui se chargèrent de les entretenir; ils se maintenaient dans leur soumission envers l'Espagne, lorsqu'un évènement subit contribua à faire éclater l'incendie qui couvait depuis long-temps dans l'esprit des militaires.

Les moines voulant procurer quelques plaisirs aux Indiens baptisés avaient pris l'habitude de leur distribuer des bagatelles et entre autres choses des pièces de jeux. Ces pauvres Indiens apprenant qu'ils seraient à l'avenir privés de ces cadeaux, faute de communication avec l'Espagne, tombèrent dans un désespoir qui se changea bientôt en rage; ils brisèrent leur prison et saccagèrent les demeures des moines. Les militaires parvinrent seuls à ramener l'ordre. Cependant cette révolte les fit réfléchir sérieusement à leur position; et s'appuyant de leur victoire sur les Indiens, ils regardèrent les moines comme leurs protégés plutôt que comme leurs protecteurs, et se déclarèrent indépendans de l'Espagne qui les avait abandonnés à leurs propres forces. L'ancienne Californie ne tarda pas à suivre l'exemple de la Nouvelle, et ces deux contrées considérées d'abord comme deux gouvernemens différens, s'allièrent pour ne plus former qu'une seule république.

L'Espagne eut grand tort de négliger cette colonie, qui, par sa position, lui offrait un solide appui pour soutenir ses prétentions sur le Mexique.

La Californie devenue indépendante ouvrit ses ports à toutes les nations. Les Etats libres de l'Amérique du Nord commencèrent les premières négociations. Les produits du pays ne consistaient alors qu'en grains, en peaux de bœufs et en peaux de loutres de mer; la graisse de ce dernier animal se vendait très cher. La colonie essaya d'entrer en commerce avec la Chine; mais elle n'y réussit pas. La cargaison fut confiée à un capitaine américain qui la vendit à son profit sans en rendre compte aux propriétaires.

Toutes les *missions* étant à peu près installées sur le même pied, il suffira, pour en donner une idée, de parler de la mission *Santa-Clara*.

La mission Santa-Clara, fondée en 1777, est située dans une riche plaine arrosée par un petit ruisseau d'eau pure. Elle possède à elle seule 14,000 pièces de bétail, 1000 chevaux et 10,000 brebis. Les bâtimens se composent d'une grande église bâtie en pierre, de l'habitation des moines, de magasins et de greniers pour serrer les récoltes et provisions, et enfin du *Rancherio*; on appelle ainsi la longue rangée de cahutes qui sert de demeure aux Indiens convertis.

Auprès du *Rancherio*, on aperçoit une petite place carrée, formée de cahutes sans croisées ni contrevens, qui ressemblent à des prisons. C'est là qu'habitent les jeunes filles avant leur mariage. Elles sont occupées principalement à filer et à tisser, et ne sortent que trois fois par jour pour aller à l'église. Kotzebue parle avec intérêt du plaisir que ces pauvres créatures manifestaient lorsqu'on leur ouvrait la porte; elles aspiraient l'air avec délices. Un vieil Espagnol boiteux les poussait dans l'église avec un bâton comme un troupeau de volaille. Aussitôt après la messe, il les ramenait dans leur cage.

Une cloche appelle les Indiens trois fois par jour aux repas, qui sont servis dans de grands chaudrons. Chaque famille a sa part. On leur donne rarement de la viande : la nourriture habituelle est une bouillie composée de farine de froment, de maïs, de pois et de haricots; tous ces alimens mêlés ensemble sont cuits à l'eau.

La mission Santa-Clara compte 1500 Indiens, dont la moitié est mariée. Elle est gouvernée par trois moines, quatre soldats et un sous-officier. Une si grande masse d'hommes contenue par si peu de chefs semblerait démontrer

que ces Indiens préfèrent l'état d'esclave à l'état libre; cependant on a peine à le croire lorsqu'on considère que ces malheureux, courbés sous des travaux pénibles, n'ont jamais de repos, sont châtiés sévèrement pour les moindres fautes, et n'ont qu'une mauvaise nourriture.

Parmi les Indiens de la Californie, il y a plusieurs tribus qui ont chacune un langage particulier. Dans la mission de Santa-Clara, ils parlaient vingt langues différentes. Leur abord est généralement stupide; ils sont sales et horribles à voir: une taille moyenne, maigres, la peau noire, un visage plat, de grosses lèvres, les narines larges, presque pas de front, les cheveux gros, noirs et lisses. Quant à leur développement moral, La Pérouse prétendait que celui d'entre eux qui savait que deux et deux font quatre pouvait être considéré relativement comme un Newton ou un Descartes.

Dans l'état sauvage, ces peuples mènent une vie errante. La chasse est leur seule occupation; c'est avec elle qu'ils pourvoient à leur existence. Habiles à tirer de l'arc, leur adresse a souvent coûté la vie aux Espagnols.

L'agriculture est la seule ressource des moines habitant ce pays. Aussi y consacrent-ils toutes leurs forces. Cependant des laboureurs européens, munis de bonnes charrues, pourraient récolter le double. — Les moines avouent eux-mêmes qu'ils sont ignorans en agriculture : « Avec des produits aussi abondans, qu'ont-ils besoin, disent-ils, d'en savoir davantage? » Ce qu'on ne saurait leur pardonner, c'est d'ignorer complètement les moyens de moudre le blé. On ne rencontre pas un seul moulin dans toute la Californie; ce sont les Indiens qui en tiennent lieu en broyant le blé entre deux pierres plates.

Auprès de la mission Santa-Clara, est le *Pueblo*, situé à une demi-lieure de route. On nomme ainsi dans chaque mission un lieu désigné pour servir de retraite aux soldats invalides.

La situation de ce village est charmante; les jolies maisons qui le composent sont bâties en pierre, entourées de superbes jardins, avec des haies où pendent de superbes grappes de raisin. Les habitans peuvent s'approprier autant de terrain qu'ils en veulent cultiver. — Tous les ans la population du Pueblo augmente, tandis que celle des Indiens convertis diminue. Plusieurs missions n'ont pu se maintenir faute d'Indiens, et on peut présumer facilement que tôt ou tard cette race sera détruite. La population du Pueblo s'augmente de plus en plus, c'est là sans doute que se prépare la régénération de la Californie.

Les moines envoient des troupes dans les montagnes pour y faire des recrues d'Indiens. Chaque soldat va de son côté à la recherche. Il se munit de lacets ou *lazzo* (Voir 1833, p. 122). Lorsqu'il rencontre une horde d'Indiens, il jette le lacet sur quelque trainard, et quand il a réussi à en prendre un par la tête, il pique son cheval et s'enfuit au plus vite en traînant son captif, qui quelquefois est en fort mauvais état lorsqu'il arrive à sa destination.

Médailles (voyez 1833, page 257). — La médaille d'argent, dont nous donnons la face et le revers, est conservée au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale; elle a été





(Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale. — Médaille en argent.)

frappée vers le milieu du dix-septième siècle, c'est-à-dire au moment où l'art de la gravure en médaille était parvenu en France à son apogée. Quoiqu'elle ne soit pas signée, on y reconnaît aisément le faire fin et facile de Jean Warin de Liége, l'un des plus habiles artistes de cette époque. Cet échantillon pourra faire juger à nos lecteurs le mérite de Warin, qui, comme nous l'avons dit dans notre premier volume (pag. 558, 2e col.), fut graveur général des monnaies de France.

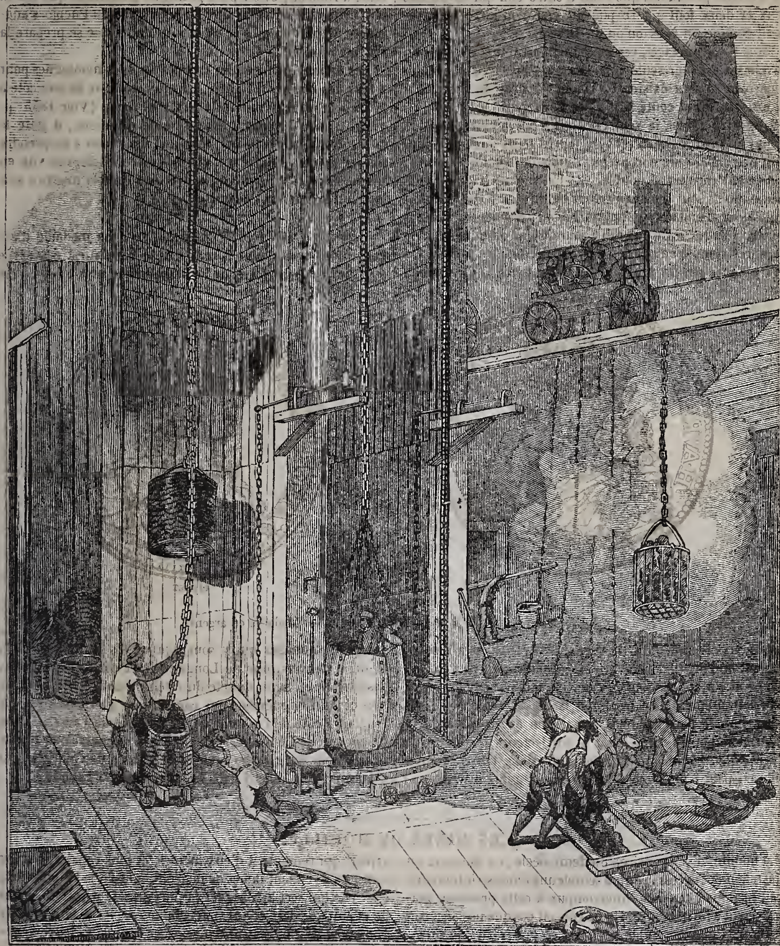
Les personnages qui y sont représentés sont, d'un côté, Henri d'Orléans, duc de Longueville et comte de Dunois, descendant en ligne directe du célèbre Jean, comte de Dunois et de Longueville, qui combattit si glorieusement les Anglais à côté de l'héroïne de Domremy; de l'autre, Anne Geneviève de Bourbon, surnommée *la duchesse aux beaux yeux*, sœur du grand Condé et du prince de Conti, et qui a joué un rôle si actif dans les guerres de la Fronde.

LES MINES DE HOUILLE.

La houille, depuis environ un demi-siècle, est devenue un objet tellement nécessaire qu'il semble que l'industrie humaine serait presque totalement interrompue si cette précieuse matière venait à lui manquer. On ne conçoit pas que nos ancêtres aient pu la négliger si long-temps; et l'on peut justement attribuer à son emploi notre immense supériorité sur eux à l'égard des manufactures. C'est la houille qui met en jeu ces admirables machines à vapeur, dont la force laisse si loin derrière elle celle de la main d'œuvre et des animaux de fatigue; c'est elle qui fait mouvoir les marteaux, les tours, les scieries, les filatures, qui anime les roues de ces bateaux à vapeur qui remontent d'eux-mêmes les plus rapides courans comme s'ils étaient doués de nageoires ainsi que les poissons; c'est elle qui sert à fabriquer la plus grande partie du fer et de la fonte de fer, et qui nous donne, en les séparant de la gangue et des autres substances avec lesquelles ils se trouvaient mêlés, presque tous les métaux que nous employons à tant d'usages. Enfin elle commence à s'introduire presque partout dans l'intérieur des ménages, et à remplacer avec un double avantage, sous le rapport de la chaleur et sous celui de l'économie, le bois qui autrefois était seul admis au foyer domestique. Nous ajouterons qu'elle sert à produire le gaz

hydrogène, ce combustible gazeux si commode, qui court de lui-même par les conduits souterrains qui le guident, et qui, lorsque la nuit arrive, s'échappe du sein de ces tuyaux pour éclater en splendides illuminations dans les maisons et sur la voie publique. Quelques détails sur la manière dont la houille est située dans le sein de la terre, et sur les procédés que l'on emploie pour l'en extraire, ne sont donc ni sans intérêt ni sans utilité.

La houille ne se trouve que dans quelques contrées; les terrains qui la contiennent reposent en général sur des terrains granitiques ou cristallins. Ces terrains, que l'on nomme houillers, consistent en couches de grès grisâtre, entremêlées de schistes, et atteignant souvent plusieurs milliers de pieds d'épaisseur. La houille est rangée par couches parallèles aux autres couches du terrain, et intercalées entre elles à diverses profondeurs. Tantôt on ne rencontre qu'une seule couche de houille; tantôt, au contraire, et cela est presque toujours ainsi, on en rencontre un grand nombre qui se succèdent à des intervalles irréguliers : il y a des endroits où il existe plus de soixante couches de houille ainsi superposées l'une sur l'autre. Leur épaisseur est très variable; elle n'est pas toujours assez grande pour qu'il y ait avantage à les exploiter. Moyennement cette épaisseur peut être évaluée à quatre ou cinq pieds; mais il y a des couches qui ont vingt-cinq à



(Puits d'extraction. — Sortie de la houille.)

trente pieds d'épaisseur, d'autres qui n'ont que quelques pouces. La profondeur à laquelle la houille gît au-dessous du sol varie également entre des limites fort différentes : à Valenciennes on va la chercher jusqu'à dix huit cents pieds de profondeur; dans d'autres mines, notamment à Commentry (nous avons donné une vue de cette mine, page 97), on l'exploite à ciel ouvert. La profondeur est souvent fort différente sur les différentes parties de la couche attendu que les

couches sont fort rarement horizontales. La plupart du temps elles sont inclinées en divers sens : tantôt elles sont simplement reployées; tantôt elles sont brisées en zigzag. L'ensemble forme un bassin dont les bords se relèvent; c'est ce que les mineurs appellent *cul de bateau*. Il y a aussi une autre disposition qui offre l'image d'une *selle*. Quelle que soit la situation générale, toutes les couches s'y conforment, et s'emboîtent régulièrement l'une dans l'autre.



(Entrée de la mine. — Partie inférieure du puits d'extraction.)

On a long-temps disputé sur l'origine de la houille. Il n'est pas douteux qu'elle ne provienne de la décomposition d'antiques amas de végétaux; mais il est difficile d'apprécier exactement la cause qui les a réunis par si grandes masses. Les dernières observations faites par les savans tendent à démontrer que cette accumulation a eu lieu par le charriage des bois durant les grandes inondations de l'ancien monde. Des transports analogues se voient encore à l'embouchure de certains grands fleuves peu réglés dans leurs cours, tels que le Mississipi. Les couches de houille sont toujours déposées dans des golfes ou dans des rades à demi fermées par l'Océan qui jadis couvrait en partie nos continens; elles sont accompagnées d'une multitude immense d'empreintes de feuilles et de troncs de végétaux, et les terrains de grès avec lesquels elles sont entremêlées sont également des matières de transport.

On distingue, sous le rapport de l'usage industriel et domestique, deux espèces de houilles : la *houille grasse* et la *houille maigre*.

La houille grasse que l'on nomme aussi charbon collant, charbon maréchal, est d'un noir éclatant et s'enflamme très facilement : en brûlant, elle se gonfle, se ramollit, semble se fondre, et finit par s'agglutiner en une seule masse que l'on est obligé de briser pour donner passage à l'air et faire continuer le feu. Cette propriété est très favorable pour le travail de la forge. La houille forme en brûlant devant le tuyau du soufflet une petite voûte ardente sous laquelle on fait chauffer les barreaux de fer sans avoir besoin de déranger le feu, et sans avoir à craindre qu'ils ne se brûlent par l'action du vent. La chaleur produite par cette houille est très forte, et la flamme qu'elle donne est longue et d'une blancheur éclatante. C'est au bitume dont elle contient une très forte proportion qu'elle doit ses principales qualités. La plupart des houilles grasses employées à Paris sont des houilles de Saint-Etienne.

La houille maigre ou sèche contient moins de bitume que l'autre, ce qui est cause qu'elle se comporte au feu d'une manière toute differente. Sa couleur est en général d'un noir beaucoup moins foncé; elle s'enflamme avec assez de difficulté, et en brûlant elle garde exactement sa forme, demeure en morceaux séparés qui ne se collent pas, et à travers lesquels l'air circule librement; de sorte qu'il n'est pas nécessaire de remuer le feu pour le faire aller, ce qui est commode dans le foyer domestique. Aussi cette qualité de houille est-elle préférée à la houille grasse pour cet emploi, bien que son odeur soit parfois légèrement désagréable. A Paris l'usage de cette sorte de combustible commence à se répandre presque partout. Sous le rapport de l'économie, il remplace le bois avec beaucoup d'avantage. La consommation d'une grande capitale est une chose tellement considérable qu'il faudrait des forêts immenses pour y suffire; et comme alors le bois vient de fort loin, il en résulte que son prix est fort élevé. La houille, comme toutes les innovations dans les habitudes anciennes, a eu beaucoup de peine à prendre faveur; mais on peut la regarder comme ayant déjà pris pied à côté du bois dans nos maisons, et avant peu, appuyée sur son bon droit, elle nous donnera peut-être un nouvel exemple de la vérité de la fable de la lice et sa compagne. Voici ce qu'à la fin du dernier siècle l'illustre Franklin, durant son voyage à Paris, écrivait à propos de la houille; il était comme on va le voir un prophète, car ce n'est guère que depuis quelques années que l'on connaît les feux de houille dans nos ménages.

« Le bois deviendra extrêmement rare en France, si l'usage » du charbon ne s'introduit pas dans ce pays comme il s'est » introduit en Angleterre, où il a éprouvé d'abord de l'op» position; car on trouve encore, dans les registres du parle» ment du temps de la reine Elisabeth, une motion faite par » un des membres, portant que plusieurs teinturiers, bras» seurs, forgerons, et autres artisans de Londres, avaient pris » l'usage du charbon de terre pour leurs feux au lieu de bois, » ce qui remplissait l'air de vapeurs nuisibles et de fumée, » au grand préjudice de la santé, particulièrement des per» sonnes qui venaient de la campagne; et que, par consé« quent, il proposait que l'on fît une loi pour défendre à ces » artisans l'usage d'un pareil combustible, *au moins durant* » *la session du parlement*. Il semble par là qu'alors on ne » s'en servait point dans les maisons particulières, parce » qu'on le regardait comme malsain. Heureusement les ha» bitans de Londres n'ont point été arrêtés par cette objec» tion, et maintenant ils croient que le charbon de terre » contribue plutôt à rendre l'air salubre; et vraiment ils » n'ont point éprouvé, depuis que l'usage en est général, les » fièvres particulières qui étaient autrefois assez fréquentes. » Paris fait des dépenses énormes en consommation de bois, » qui vont toujours en augmentant, parce que ses habitans » ont encore ce préjugé à vaincre. »

Les régions souterraines dans lesquelles on exploite la houille sont des champs non moins utiles à l'homme et non moins productifs que ceux qu'éclaire le soleil. Pénétrons-y

donc un instant avec nos lecteurs à l'aide des gravures. Nous voici (voy. fig. 2) à dix-huit cents pieds sous terre dans une couche horizontale épaisse de huit à dix pieds; nous y sommes descendu par un immense puits, dont les parois sont revêtues d'un boisage continu pour intercepter l'écoulement des eaux et empêcher les éboulemens. La figure nous montre le bas du puits à l'endroit où il débouche dans la galerie de roulage; un cheval, conduit par un enfant, amène sur un char les corbeilles pleines de houille, et ramène aux ateliers d'exploitation les corbeilles vides. La porte qu'un mineur tient entr'ouverte est une porte qui est destinée à forcer le courant d'air qui descend du puits à faire un circuit dans la mine avant de se rendre aux travaux, résultat que l'on atteint aisément en lui fermant le chemin direct.

En suivant le chariot nous sommes parvenus aux ateliers d'exploitation, ce que les mineurs nomment les *tailles* (voy. fig. 3 et 4). Deux grandes entailles, dans chacune desquelles se trouvent deux hommes, ont été pratiquées en forme de cellules dans le massif de charbon. Entre ces deux cavités on a ménagé un gros pilier, plus ou moins considérable, suivant la solidité du terrain, qui est destiné à supporter le plafond. Pour continuer l'approfondissement de ces entailles, et profiter du charbon qu'elles contiennent, les mineurs commencent par pratiquer, au niveau du sol, une coupure profonde de quatre à cinq pieds et peu élevée; cette coupure terminée, ils en pratiquent de pareilles latéralement, et obtiennent ainsi un énorme bloc de charbon qui n'adhère plus à la masse que par le plafond et par derrière. Dès lors rien n'est plus facile que de procéder à l'abattage. On peut faire un trou que l'on charge avec de la poudre, et qui en éclatant ébranle la masse et la fait tomber en partie; on peut aussi se contenter d'enfoncer des coins à coups de masse dans le charbon; c'est ce que l'on exécute quand il n'est pas trop résistant. Cela fait, il ne reste plus qu'à ramasser le charbon et à le mettre dans des paniers que les rouleurs conduisent, soit au bas du puits, soit dans la galerie principale, où se trouvent les voitures à attelages, et souvent le chemin de fer.

A force d'approfondir les entailles on finit par en faire de longues galeries, situées parallèlement l'une à côté de l'autre, et séparées par des murailles de houille demeurée intacte. Comme ces murailles ne sont pas nécessaires dans toute leur étendue pour maintenir la solidité du plafond, on les coupe de distance en distance par de nouvelles entailles pratiquées à angle droit sur les premières. De cette manière la couche de houille, lorsqu'on en a tiré tout ce qu'on peut en prendre sans compromettre la sûreté des travailleurs, se trouve changée en une vaste excavation, soutenue seulement de distance en distance et régulièrement par des piliers carrés de charbon. Il y a de ces mines qui présentent, vues à la lueur des flambeaux, le plus beau spectacle d'architecture souterraine que l'on puisse se figurer. Quelquefois on procède à ce que l'on nomme le *dépilement*, c'est-à-dire que l'on enlève les piliers eux-mêmes. On soutient le plafond avec des pièces de bois tant que l'on travaille; puis, la houille enlevée, on se retire en enlevant le plus de bois que l'on peut, et en laissant craquer le plafond qui s'abat dans ces cavités délaissées avec des éboulemens épouvantables. On se ménage, bien entendu, les passages nécessaires pour arriver jusqu'aux puits

Après avoir assisté à l'enlèvement de la houille dans le sein même de la mine, nous allons nous transporter à l'ouverture, et avoir le spectacle de son arrivée au jour. Quand la mine est considérable, le puits principal est un centre énorme de mouvement. L'appareil de la construction est immense; son seul établissement coûte souvent plusieurs centaines de mille francs. Dans quelques endroits, le même puits, divisé en plusieurs compartimens, sert à divers usages à la fois : il faut alors lui donner des dimensions très étendues. Par l'un des compartimens descendent les mineurs, dans de grandes tonnes qui en contiennent souvent sept ou huit à la fois; par d'autres compartimens, en plus ou moins grand nombre, suivant celui des champs d'exploitation, arrivent les chargemens de houille; enfin il y a souvent un compartiment particulier qui contient les pompes et qui sert à l'épuisement des eaux. Quant à l'aérage, il peut également se faire par un seul puits : l'air affluent entre par un des compartimens, et l'air sortant s'échappe par une autre ouverture surmontée d'une cheminée. Le mouvement est entretenu par des machines à vapeur dont la houille elle-même fait tous les frais : elle sort donc, pour ainsi dire, d'elle-même au commandement de l'homme. Il suffit de quelques ouvriers qui décrochent les tonnes pleines, les attachent à un petit chariot suspendu, et les amènent au-dessus des trous aboutissant au lieu de chargement, après avoir remis en leur place dans le puits des tonnes vides.

La houille, en sortant du puits, vient tomber sur des

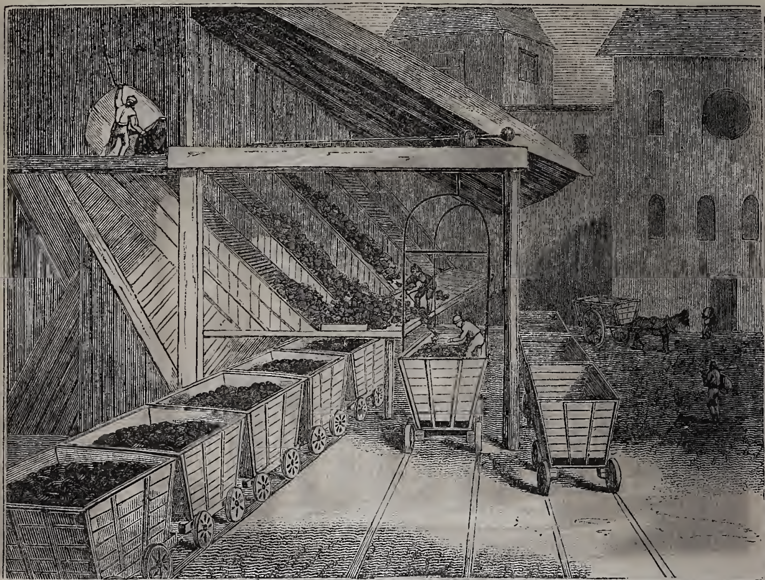


(Entaille d'en bas. — Rouleurs. — Entaille de côté.)



(Abatage de la houille. — Chargement de la houille.)

haldes ou grands tas, où on la ramasse au fur et à mesure que l'on en a besoin; mais quand le service est bien organisé, on la fait tomber directement dans les chariots qui doivent la conduire dans les lieux de dépôt. Ces chariots, placés en ligne sur des chemins de fer, arrivent se ranger tour-à-tour au-dessous des trous placés à portée du puits d'extraction. On vide les tonnes, et la houille se précipite dans les voitures qui lui sont destinées, en roulant sur des



(Départ de la houille.)

claies de fonte qui séparent le menu et ne laissent arriver jusqu'au bas que les morceaux un peu gros; le menu est ramassé, et sert à faire du coke quand il est d'assez bonne qualité pour se coaguler par le feu. Quant aux chariots, conduits eux-mêmes par des machines locomotives mues par la houille, ils se rendent, en suivant les voies qui leur ont été tracées, soit aux fonderies, soit aux navires, soit aux marchés.

Telle est l'histoire de la houille. L'industrie, qui jadis se contentait de gratter avec beaucoup de dépenses et de dangers celle qui se trouvait au voisinage de la surface, et qui n'osait pas, de crainte des frais d'extraction et du déluge des eaux, se risquer dans les grandes profondeurs, en tire maintenant presque toute la houille dont elle se sert, et oblige cette houille à faire elle-même la meilleure partie des efforts nécessaires à l'exploitation

---

Je ne saurais croire que tout est perdu pour l'univers entier : au contraire, je nourris la pensée consolante que quelqu'un lit ces longues lettres que j'écris au fond de mon âme, quoiqu'elles n'arrivent jamais jusqu'au papier.

JENS BAGGESEN, *poëte danois.*

Condé et Turenne. — Condé était né général, Turenne l'était devenu; le premier se dirigeait par ses inspirations, que Bossuet appelle ses *illuminations*; le second par la réflexion et les leçons fécondes de l'expérience. On a souvent voulu les comparer et l'on a eu tort. Condé ne fit pas faire des progrès à l'art militaire; et Turenne, par une nouvelle formation des troupes, par l'emploi plus raisonné de l'infanterie, le porta à un haut degré de perfection. Ses batailles présentent des dispositions variées et toujours habilement appliquées au terrain; ses plans de campagne, ses marches sont admirables.

GÉNÉRAL LAMARQUE.

Punition des ivrognes sous François Ier. (Edit du mois d'août 1536. Antoine du Bourg, chancelier.). — Pour obvier aux oisivetez, blasphêmes, homicides et autres inconvéniens et dommages qui arrivent d'ébriété, est ordonné que quiconque sera trouvé yvre soit incontinent constitué et détenu prisonnier *au pain et à l'eau* pour la première fois; et si secondement il est reprins, sera, outre ce que devant, *battu de verges ou de fouet par la prison*; et tierce fois sera *fustigé publiquement*, et s'il est incorrigible sera puni d'*amputation d'aureille, et d'infamie et bannissement de sa personne;* et s'il advient que par ébriété lesdits yvrognes commettent aucun mauvais cas, ne leur sera pour ceste occasion pardonné, mais seront punis de la peine deue audit délict, *et davantage pour ladite ébriété*, à l'arbitrage du juge. (Voir la défense d'aller au cabaret, page 228.)

Il n'y a que nous autres pachas qui devrions savoir lire et écrire. Si j'avais un Voltaire dans mes Etats, je le ferais pendre; et si je connaissais quelqu'un de plus puissant que moi, je l'immolerais à l'instant.

MOUCTAR, *fils d'Ali, pacha de Janina.*

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

ANCIEN TEMPLE ROMAIN A EVORA.



Temple de Diane à Evora, en Portugal.

Evora, ville principale de la belle province d'Alemtejo en Portugal, est désignée par les auteurs romains sous le nom d'Ebura. D'après Pline, elle aurait eu pour maîtres à des époques très reculées les Perses, les Phéniciens et les Gaulois; mais son histoire n'offre un caractère suffisamment authentique et un véritable intérêt que depuis les derniers temps de la république romaine. Sertorius, appelé d'Afrique par les Lusitaniens pour être leur chef contre le parti de Sylla, prit possession d'Ebura environ 80 ans avant J.-C., l'entoura de fortifications romaines, et l'embellit de plusieurs monumens publics. Elle fut soumise plus tard à Jules-César, et reçut de lui le nom de Liberalitas Julia. En l'année 715, les Maures s'en rendirent maîtres; mais en 1166, elle fut reconquise par un chef chrétien, le fameux Giraldo, o *cavalheirò sin medo*, le chevalier sans peur, que l'on voit encore représenté, dans les armes de la ville, à cheval, tenant d'une main un sabre nu, et de l'autre les têtes d'un Maure et d'une Maure. Plus d'un roi portugais a fait d'Evora sa résidence: on peut citer Jean III comme l'un de ceux qui ont le plus contribué à la conservation de ses édifices. Cette cité compte aujourd'hui 20,000 habitans. Les modernes voyageurs épuisent les formules les plus agréables de l'admiration lorsqu'ils la décrivent lièrement située sur une éminence, au milieu des bosquets d'oliviers et d'orangers, au milieu des vignes et des fruits de toute espèce, tandis qu'au-dessous, la plaine étale ses riches moissons, entrecoupées de sombres et antiques bouquets d'arbres à liége.

Le temple dont nous donnons la façade est une des plus belles ruines de l'antiquité romaine. On ignore la date de sa fondation. Quelques écrivains croient qu'il fut construit sous Sertorius; mais comme l'art romain était encore peu avancé dans ce temps, il faudrait au moins supposer que le plan en fut tracé par des artistes grecs. Peut-être on serait plus autorisé à admettre que c'est un œuvre des empereurs.

Le couronnement, ou, pour nous servir d'une expression plus précise, l'amortissement de l'édifice est évidemment moderne : il a le caractère des fortifications orientales; c'est une addition des Maures qui ne manque pas d'élégance, mais qui diffère trop du reste de l'architecture, pour ne pas déplaire aux esprits scrupuleusement classiques.

Nous avons indiqué ailleurs les principales règles de la construction des temples antiques, et en particulier, à l'occasion d'une gravure du temple de Jupiter Panhellenius à Egine (1834, p. 253 et 254). Comme ce dernier édifice, le temple d'Evora est hexastyle, c'est-à-dire qu'il a six colonnes de front : ces colonnes d'ordre corinthien ont environ trois pieds de diamètre, ainsi que toute la partie ancienne de la construction; elles sont d'un beau granit qui a résisté vigoureusement aux injures du temps et des hommes.

Quelques inscriptions latines permettent de croire que ce temple était consacré à Diane; il paraît avoir été transformé en forteresse par les Maures. Aujourd'hui, on a presque honte de le dire, il sert d'abattoir aux bouchers d'Evora.

LES PORTRAITS DU DIABLE.

Le diable a été souvent représenté par les sculpteurs chrétiens dans les monumens du moyen âge. Ses portraits varient beaucoup suivant les lieux et les époques; et avant d'avoir une queue, des cornes et un pied fourchu, il a subi bien des transformations. Les plus anciennes miniatures, et surtout les diptiques des sixième et septième siècles, le représentent comme un homme barbu, avec un nez fort aquilin et la bouche très fendue. Le type de sa figure a beaucoup de rapports avec celui des têtes de Pan. Il n'est pas invraisemblable que les premiers chrétiens, afin d'inspirer à leurs néophytes plus d'horreur pour la religion qu'ils aspiraient à détruire, aient donné à l'ennemi des hommes les traits de l'une des divinités païennes.

Quelquefois le diable tient une coupe ou une boîte dont il répand le contenu. Sans doute, c'est une allégorie empruntée à la fable de Pandore, pour lui attribuer l'origine du mal. Jusqu'alors il n'a ni cornes, ni queue; il n'y a rien que d'antique dans son portrait.

Plus tard sa forme *humaine* s'altéra peu à peu, et il faut supposer que les communications des chrétiens avec les Arabes et les Persans ont eu quelque influence pour amener ce résultat. On lui prêta les attributs des Afrites, des Dives, et de tous les monstres que l'imagination orientale avait enfantés; mais pourtant, ces changemens ne furent point rapides. Il n'acquit que l'un après l'autre tous ces ornemens terribles, et ce n'est que quelque temps après la première croisade, que le diable devint décidément un monstre.

Un des plus anciens portraits du diable commençant à se transformer, pour prendre la figure animale, se trouve dans un vieux missel saxon de la bibliothèque boldléenne à Oxford. Ce missel passe pour être du dixième siècle. Satan a des ailes, des cornes, quelquefois même une queue de chien, et des griffes aux pieds. D'ailleurs, son corps n'est pas difforme; du moins l'artiste n'a pas voulu le rendre tel. Il y a encore bien loin de ces appendices, cornes, queues, etc., aux têtes et aux corps d'animaux qu'on lui a donnés à la fin du douzième et au treizième siècle.

En général, on doit regarder comme antérieurs au douzième siècle les portraits où le diable est représenté sous les traits d'un être laid et terrible, si l'on veut, mais à figure *humaine*. A partir du milieu du douzième siècle, il est peint d'ordinaire comme un monstre composé de membres pris à plusieurs animaux hideux.

Il y a des esprits marchands qui méprisent tout ce qui n'a pas l'intérêt pour but. MADAME DU DEFFANT.

Le chandelier du khalife Mansoar. — Parmi toutes les merveilles des arts que possédait le khalife Abou Djafar Mansour, les auteurs orientaux parlent d'un chandelier d'airain servant d'horloge. Pour marquer chaque heure, il sortait un papillon qui voltigeait autour des lumières. Dès que le jour commençait, une petite figure d'homme sortait d'un autre côté, souhaitait en bon arabe le bonjour à la société et courait se renfermer dans sa cage.

Expérience d'un savant Musulman à Alger, pour reconnaître la bonne qualité de l'eau. — On raconte que Hussein Pacha, dernier dey d'Alger, désirant bâtir une fontaine, fit venir de Constantinople un des hommes les plus expérimentés dans la connaissance de la qualité des bonnes eaux. Celui-ci étant venu, prit un mouton qu'il coupa en quatre parties, dont il constata le poids respectif et plaça ces quatre portions dans quatre sources différentes. Le lendemain il les retira et les pesa de nouveau : l'une pesait plus, l'autre moins; une seule se trouva n'avoir pas changé de poids, et la fontaine fut bâtie près de la source d'où cette dernière portion avait été tirée.

La paresse emprunte souvent le nom de repos, et croit par là se mettre à couvert du juste blâme qu'elle mérite.
OXENSTIERN.

INAUGURATION SOLENNELLE D'UN CANAL.

Un canal a été exécuté entre le lac Erié et la rivière Hudson, à l'embouchure de laquelle la ville de New-York est bâtie. Les travaux ont été commencés le 4 juillet 1817, et la navigation a été ouverte le 4 novembre 1825, le jour même où l'on ouvrait à Paris la navigation sur le canal Saint-Martin.

Il a 150 lieues de long, $12^m,18$ de largeur au niveau de l'eau, $1^m,25$ de profondeur d'eau. La différence de niveau entre le lac et l'embouchure du canal dans la rivière Hudson est de 170 mètres; la dépense totale a été d'environ 25 millions.

L'arrivée des eaux des lacs intérieurs de l'Amérique septentrionale dans l'océan Atlantique fut solennisée à New-York, le 4 novembre 1825, par des cérémonies et des fêtes où prirent part toutes les autorités, les corporations de métiers, les citoyens et étrangers de distinction. Nous ne dirons rien des dîners, salves d'artillerie, illuminations, feux d'artifice et bals, accompagnemens ordinaires de toutes fêtes, mais nous mentionnerons deux cérémonies d'un caractère moins banal.

La première consistait en une sorte de procession industrielle. Les associations des jardiniers, tailleurs, tanneurs, bouchers, chapeliers, boulangers, maçons, tourneurs, selliers, charpentiers, cordiers, mécaniciens, ébénistes, imprimeurs, relieurs, potiers et autres, s'avançaient lentement accompagnées d'un ou de plusieurs chars magnifiquement décorés. Sur ces chars, des ouvriers exerçaient leur profession comme dans un atelier, et l'on y voyait exposés les plus beaux produits de leur industrie.

On distinguait entre autres le char des imprimeurs, qui portait deux presses d'imprimerie, occupées au tirage d'une ode de circonstance dont on distribuait à mesure les exemplaires aux assistans.

La seconde cérémonie eut lieu en commémoration de l'union des eaux du lac Erié avec celles de l'océan Atlantique : on versa dans la mer plusieurs vases dont les eaux avaient été recueillies dans le lac Erié, et dans les différentes rivières qui alimentent le canal.

Le clergé de tous les cultes, les autorités civiles et militaires, les consuls de toutes les nations, une foule de députations, et la société la plus brillante de la ville, s'étaient réunis sur des bateaux à vapeur, au nombre de vingt-six, et sur les canots des pilotes.

Cette flottille descendit la rivière Hudson, et se rendit dans la baie *Sandy-Hook*, où elle se rangea autour du shooner des Etats-Unis, *le Dauphin*, sous les yeux d'une foule immense rangée sur le rivage. Pendant sa route, des musiciens groupés sur les ponts des navires faisaient entendre des airs nationaux et militaires, tandis que les batteries la saluaient de toutes leurs pièces. Ce fut le gouverneur Clinton, placé sur le shooner, qui versa avec gravité dans la mer les eaux du lac Erié, en prononçant les paroles suivantes : « Nous solennisons ici l'arrivée dans l'Océan des premiers » bateaux descendus du lac Erié; nous célébrons l'achève- » ment d'un canal qui, ouvert en moins de huit années sur » une longueur de plus de 150 lieues, doit son exécution à » l'esprit public et à l'énergie du peuple de l'Etat de New- » York. Puisse le Dieu du ciel et de la terre sourire avec » bonté au succès de cette entreprise, et la rendre utile aux » intérêts du genre humain ! »

DECOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

(Deuxième article. — Voir p. 298.)

Christophe Colomb, ayant équipé trois navires dans le port de Palos, d'après le commandement du roi d'Espagne, mit à la voile le vendredi 3 août 1492. Il se rendit d'abord aux Canaries pour prendre les provisions qui lui étaient nécessaires, et réparer ses vaisseaux pour leur long et aventureux voyage. Il trouva là les habitans d'autant plus disposés à encourager sa tentative, qu'il apprit d'eux, comme il le

rapporte, que tous les ans par certains temps ils distinguaient une terre dans l'ouest : c'était probablement un effet de brume ; mais l'existence de cette prétendue terre était regardée comme certaine. Sur les cartes géographiques elle était marquée sous le nom de Saint-Brandan, et l'on disait que ce saint y avait jadis abordé. Finalement, l'amiral se remit en route avec tout son monde le 6 septembre. Il eut constamment le plus beau temps du monde. La douceur du climat le charma, et il en fait continuellement mention dans son récit : « L'air, dit-il, était extrêmement tempéré ; on éprou- » vait un vrai plaisir à jouir de la beauté des matinées ; le » temps était comme au mois d'avril en Andalousie, et il » n'y manquait que le chant des rossignols. » D'ailleurs des oiseaux venaient continuellement rendre visite aux voyageurs, et de l'herbe entraînée par les courans flottait autour de leur navire comme pour leur rappeler la terre.

Le 17 septembre Colomb commença à observer les variations de l'aiguille aimantée : c'est la première observation de ce genre qui ait été faite ; et, en mettant les hommes sur la voie de la connaissance du magnétisme terrestre, il ne faisait peut-être pas une chose moins grande qu'en leur ouvrant le chemin d'un nouveau monde. Ce phénomène inquiétait un peu les équipages, mais Colomb n'eut pas de peine à les rassurer en leur en donnant une explication à leur portée. D'ailleurs, la visite continuelle des oiseaux de terre arrivant des brisans dont les vaisseaux n'étaient pas alors fort éloignés, les herbages flottans couverts d'écrevisses, la pêche des poissons, étaient une distraction et en même temps un motif de tranquillité pour les matelots. Ils s'attendaient toujours à voir la terre, dont ils étaient cependant fort distans; mais Colomb écrit à cette date sur sa relation : « Je calcule que la terre ferme est plus loin. » Le temps continait à être magnifique, et la mer unie comme une rivière.

On marcha de la sorte, et sans aucun encombre, pendant un mois environ à partir des Canaries. Colomb, pour ne pas inquiéter son équipage, comptait chaque jour moins de chemin que l'on n'en avait réellement fait, de sorte qu'il ne semblait pas que l'on fût aussi loin de l'Espagne qu'on l'était effectivement. Cependant les gens de l'équipage commençaient à se plaindre de la longueur du voyage ; ils allaient jusqu'à se plaindre du temps qu'ils trouvaient constamment trop favorable, disant qu'il cesserait de les aider pour le retour ; si bien qu'un jour ayant eu grosse mer et vent contraire, Colomb note la chose comme une circonstance favorable, et se compare aux Juifs que la grosse mer aida également quand ils s'enfuyaient devant les Egyptiens. Malgré cette inquiétude vague, il ne paraît pas qu'aucun acte grave de révolte ou même d'indiscipline se soit manifesté à bord ; la renommée a beaucoup exagéré les choses. Colomb se contentait de ranimer ses gens en leur laissant entrevoir les profits qu'ils pourraient faire. Au surplus, son langage était assez ferme pour les contenir. Voici ce qui est marqué sous la date du 10 octobre à ce propos : « L'amiral » ajoute que leurs plaintes ne leur serviraient à rien, parce » qu'il est venu pour se rendre aux Indes, et qu'il entendait » poursuivre son voyage jusqu'à ce qu'il les trouvât avec » l'aide du Seigneur. » Il ne paraît pas, d'après cela, que ces plaintes eussent l'air de menaces bien insolentes.

Enfin, le 11 octobre on découvrit la terre ; il n'y avait guère qu'un mois et deux ou trois jours qu'on l'avait perdue de vue. Ce fut le navire *la Pinta* qui, étant meilleur voilier que le reste de la flottille, l'aperçut le premier. A dix heures du soir, Colomb avait cru remarquer un feu à l'horizon, et l'avait montré à travers la brume à diverses personnes de son bord ; mais à deux heures après minuit, il n'y eut plus aucun doute : on était à deux lieues d'une île. On ferla toutes les voiles, et l'on attendit jusqu'au jour pour approcher davantage. Cette île, que les habitans nommaient *Guanahani*, et que Colomb, en l'honneur de Jésus-Christ, nomma *San-Salvador*, était la plus septentrionale des îles Tarquen, celle que l'on nomme aujourd'hui la *grande Saline*.

Le matin, Colomb se rendit à terre afin de prendre possession, au nom de la couronne d'Espagne, de ces immenses contrées dont il ne touchait encore pour ainsi dire qu'une motte de gazon. Singulière coutume introduite par le droit des gens européen, et qui fait que l'on traite un pays nouveau que l'on découvre, comme un objet sans propriétaire que l'on trouverait sur son chemin ! Ces pays deviennent notre domaine précisément parce que notre ignorance nous avait empêchés de les connaître auparavant. Tel est le code maritime. Quoi qu'il en soit, Colomb se hâta de régulariser la conquête que son génie venait de donner à l'Espagne. Accompagné du capitaine des deux autres caravelles, Martin Pinzon et Vincent Ianez, son frère, portant chacun la bannière de leur navire, l'amiral vint à terre, tenant lui-même la bannière royale, et appelant en témoignage l'écrivain et le contrôleur de la flotte, il prit possession au nom du roi et de la reine, et fit dresser acte de la cérémonie. Les naturels approchèrent en grand nombre, les considérant curieusement, et ne se doutant pas que, par ce peu de paroles, ils venaient d'être à tout jamais privés de la liberté.

Cependant, Christophe Colomb se croyait en Asie. Précédemment, et lorsque l'on apercevait tant d'oiseaux, signe infaillible du voisinage de la terre, il disait qu'il n'y avait point à s'étonner, puisqu'on était au milieu des îles qui entourent et précèdent le Japon ; mais, ayant pour but de se rendre aux Indes, il ne voulait pas s'amuser à courir des bordées. « Le temps est bon, écrivait-il, et s'il plaît à Dieu, tout se verra au retour. » Après *San-Salvador*, Colomb découvrit dans ce même archipel trois petites îles qu'il nomma *Santa-Maria de la Conceptione*, *Fernandina* et *Isabella*, en l'honneur de la Vierge et de ses deux souverains. De là, ayant pris langue avec les naturels dont il avait embarqué quelques uns à bord de son navire, il se dirigea vers l'île de Cuba, où on lui disait qu'il trouverait beaucoup d'or et de richesses. Il ne doutait pas que cette île de Cuba, dont lui parlaient les Indiens, ne fût le Japon. « Je vais partir, écrit-il, pour une autre très grande île qui doit être, à ce que je crois *Cipango* (on nommait ainsi le Japon), d'après les renseignemens des Indiens qui le nomment *Cuba*, et qui assurent qu'il s'y trouve de très grandes embarcations et beaucoup de gens de mer. Quant à présent ma résolution est d'aller à la terre ferme, à la ville de *Ginsay*, et de remettre les lettres de vos altesses au *grand can*, de lui demander sa réponse, et de revenir dès que j'en serai porteur. » On trouve encore écrit de sa main sur ce sujet le 24 octobre : « Si je m'en rapporte aux signes que me firent tous les Indiens, c'est l'île de Cipango dont on compte des choses si merveilleuses ; et sur les sphères que j'ai vues, ainsi que sur les peintures de mappemonde, elle est située dans les environs. » Ce qui était exactement vrai, ainsi que nous l'avons dit dans le premier article (voyez p. 298). Une erreur dans les supputations géographiques faisait que l'Asie était censée arriver sur le globe jusqu'à l'endroit qu'occupe réellement l'Amérique. Lorsque les Indiens lui parlaient de la terre ferme, qu'ils nommaient *Bohio*, ils ne faisaient que le confirmer dans son erreur : les antropophages, que les Indiens nommaient *Caniba* et dont ils avaient grande frayeur, lui paraissaient devoir être les sujets du *grand can*, qui venaient faire des expéditions dans ces îles pour y enlever des esclaves, et passaient aux yeux des insulaires pour des mangeurs d'hommes.

Après avoir découvert Cuba, Colomb se rendit à Haïti, qu'il nomma l'île Espagnole. Il plantait partout des croix, afin de prendre possession de ces pays au nom de la chrétienté. « Je suis convaincu, sérénissimes princes, que dès le moment que des personnes dévotes et religieuses entendront leur langue, dit-il en parlant des Indiens, ils deviendront

tous chrétiens. J'espère, avec la grâce de Dieu, que vos altesses se détermineront promptement à y en envoyer pour réunir à l'Eglise de si grands peuples, et pour les convertir à la foi, de même qu'elles ont détruit ceux qui n'ont pas voulu confesser le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que lorsqu'elles termineront leur carrière (car nous sommes tous mortels), la plus grande tranquillité règnera dans leurs états.» — « Ces gens, ajoute-t-il plus loin, ne sont pas idolâtres, » mais au contraire très doux; ils n'ont aucun culte; ils ignorent le mal, et ne savent pas se tuer les uns les autres, ni » se priver de leur liberté; ils sont sans armes, et si craintifs, » qu'il suffit d'un de nous pour en faire fuir une centaine



(Portrait de Christophe Colomb d'après le tableau original de la Bibliothèque du roi d'Espagne. On trouve ce portrait également reproduit, comme l'un des plus authentiques, dans la Collection des voyages et des découvertes des Espagnols depuis la fin du quinzième siècle, par M. Navarrete.)

Xpo FERENS

(*Christum ferens*, Christophe (Porte-Christ; voir 1834, p. 404) fac-simile de la signature de Christophe Colomb.)

» même en jouant avec eux; ils savent qu'il y a un Dieu dans » le ciel, et ils sont convaincus que nous en sommes descendus. Quelque prière que nous leur disions de faire, ils » s'empressent de la faire, ainsi que le signe de la croix. » Ainsi, vos altesses doivent se décider à les faire chrétiens, » et je crois que si l'on commence en peu de temps, on sera » parvenu à convertir à notre religion une multitude de peu» ples, et vos altesses auront ajouté de grands pays à leurs » états, et l'Espagne acquerra d'immenses richesses, parce » qu'il y a beaucoup d'or dans ces contrées, et que ce n'est » pas sans raison que les Indiens qui m'accompagnent disent » qu'il y a dans ces îles des endroits où l'on découvre l'or » enfoui dans la terre. » Partout le même zèle pour la gloire du nom chrétien, la même humanité pour ces peuplades abandonnées et ignorantes se fait sentir. Lorsque dans le mois de décembre le vaisseau que montait Colomb manqua périr par la négligence du timonier, le cacique et les Indiens s'empressèrent de venir à son secours et de lui rendre toutes sortes de bons offices. « Lui et tout le peuple, dit-il, ne cessaient de verser des larmes. Ce sont des gens aimans et sans cupidité, et tellement bons à tout, que je certifie à vos altesses que je ne crois pas qu'il y ait dans le monde entier de meilleures personnes, ni un meilleur pays. Ils aiment leur prochain comme eux-mêmes; ils ont une manière de parler la plus douce et la plus affable du monde, toujours avec un sourire aimable. Hommes et femmes sont nus comme leurs mères les ont mis au monde; mais vos altesses peuvent croire qu'ils ont d'excellentes mœurs. Ils ont beaucoup de mémoire; ils veulent tout voir et tout examiner, et ils demandent ce que c'est et quel en est l'usage. » Peuple bon et pacifique, il devait bientôt apprendre à ses dépens que ce n'était point du ciel qu'étaient descendus ces étrangers si avides de richesses et de domination! Mais ce n'est pas sur Colomb du moins que peut retomber la responsabilité de la persécution. Les Indiens lui semblaient des enfans pour le salut et le bonheur desquels il était venu; et dans l'enchantement où le jetait la vue de leur pays, il s'imaginait qu'il avait atteint l'antique emplacement du Paradis terrestre.

Telle fut la manière dont fut accomplie cette célèbre découverte. Il semble que la simplicité de la chose ne soit pas en harmonie avec sa grandeur. Colomb, après avoir bâti un fort dans l'île d'Haïti, et y avoir laissé quelques hommes de ses équipages, remit à la voile pour retourner en Europe; et étant arrivé dans le Tage le quatrième jour du mois de mars 1493, la nouvelle de son succès commença à s'ébruiter. Il y eut enthousiasme dans la population de Lisbonne, qui s'empressait autour de ce navire arrivant par des routes inexplorées de contrées si lointaines. Le roi de Portugal le manda à sa cour, où il fut accueilli magnifiquement; et de là s'étant rendu près de ses souverains, il n'en reçut pas moins d'honneurs. Nous ne voulons point écrire ici la vie de Colomb, nous avons voulu seulement donner quelques détails trop peu connus sur son immortelle découverte. On sait que ce ne fut qu'à son troisième voyage qu'il découvrit la terre ferme de l'Amérique, qu'il continuait toujours à prendre pour l'extrémité du continent asiatique. Le volume des eaux de l'Orénoque devant lequel il arriva, lui fit juger qu'il se trouvait en face, non plus d'une île, mais d'une terre d'une étendue immense. On a prétendu lui contester la gloire de la priorité dans la découverte de la terre ferme; mais ce n'est évidemment là qu'un détail. Le *Magasin pittoresque* (1833, p. 299) a déjà parlé des droits de Cabot à cette découverte; quelques Allemands ont voulu, mais sans aucun fondement, opposer à Colomb Martin Bohain de Nuremberg; enfin les Dieppois ont aussi quelques sourdes récriminations contre le navigateur génois. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce n'est qu'en 1500 qu'on eut connaissance de la mer qui existe au-delà de l'isthme de Darien, et que l'on eut la certitude que l'Amérique était un nouveau continent séparé de l'ancien par un océan considérable. L'expédition de Magellan, la première des expéditions faites autour du monde, vint dissiper tous les doutes et compléter le perfectionnement géographique entrepris par Christophe Colomb.

Ce grand homme mourut à Valladolid en 1506, au retour de son quatrième voyage, accablé de fatigues et de chagrins. Le portrait dont nous donnons la gravure dans cet article, est un portrait contemporain qui se trouve dans la bibliothèque du roi d'Espagne, et qui paraît dû au pinceau d'Antonio del Rincon, peintre célèbre, et qui commença la renaissance de l'art en Espagne.

Ile de melons. — Dans la vallée de Cachemire, il y a des couches mobiles de melon que l'on peut, jusqu'à un certain point, regarder comme des iles flottantes. Les ingénieux habitans de cette vallée étendent une natte épaisse à la surface de leur lac, et la couvrent de terre qui bientôt prend de la

consistance par l'herbe qui y pousse. L'année suivante, ils y sèment des melons et des concombres, et, dans un pays déjà si fertile, tirent ainsi parti de la superficie même du lac.

Voyage de BURNES, 1831-32-33

L'ARBRE DE POPE

Ce n'était qu'un pauvre hêtre, isolé sur un sol étranger, presque sans feuilles et sans rameaux, ridé et épuisé de vieillesse, à demi mutilé par la foudre. Pourquoi donc ne m'en suis-je approché qu'avec l'émotion du véritable respect? Pourquoi ma main en le dessinant au milieu des bosquets s'animait-elle comme pour le paysage le plus poétique? Pourquoi enfin, avant de le quitter, ai-je voulu détacher et conserver un morceau de son écorce?

Puissances mystérieuses de l'association des idées, heureuses superstitions, qui faites entrer dans le cercle de nos amitiés, et pour ainsi dire de notre famille, jusqu'aux choses inanimées [1]

Le voici cet arbre, tel que je me rappelle l'avoir vu à sept milles de Windsor, près du village de Binfield, lorsque j'errais exilé de la France. Peut-être, en cet instant, il est prêt de tomber à terre, tout couvert encore des mille noms de voyageurs qui des racines jusqu'au faîte calciné se découpaient sur son écorce comme de fines arabesques. Une inscription me frappa entre toutes les autres; elle était de la



(L'arbre de Pope, près Binfield.)

main d'une femme, lady Gower, et ne se composait que de ces mots : « Ici Pope a chanté » (*here Pope sung*).

Pope était encore enfant lorsqu'il habitait Binfield. Les richesses de son père, ancien marchand de Londres, qui s'y était retiré, lui donnaient des loisirs. Faible de corps, et même un peu contrefait, il aimait à être seul; il se plaisait à de longues promenades dans les champs et dans les forêts. Le sens poétique s'éveilla en lui au milieu de la nature, et son génie facile ne connut pas d'entraves. Dès l'âge de 12 ans il avait composé son *Ode à la solitude*, sous l'ombre de ce hêtre où il aimait à se reposer, et qu'il devait bientôt quitter pour briller au premier rang des poëtes de Londres, Addison, Gay, Steele et Congrève.

En m'éloignant je lus sur les arbres, sur les pierres, des fragmens empruntés aux œuvres principales de Pope, à l'*Essai sur l'homme*, à la *Prière universelle*, à la *Dunciade*, à la *Boucle de cheveux enlevée*, à la traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* : j'appris et je récitai à haute voix ces vers qui sont restés fidèles à ma mémoire :

Toutes choses ne sont que les parties d'un ensemble merveilleux
Dont la nature est le corps et Dieu l'âme,
Dieu qui se transforme partout et partout est le même;
Grand sur la terre, grand dans l'immensité du ciel,
Sa chaleur rayonne sur nous dans le soleil, son souffle nous rafraîchit dans la brise;
Il brille d'une douce lumière dans les étoiles, et il fleurit dans les arbres du printemps;
Il existe dans toute existence, il s'étend dans toute étendue,
Il se répand sans se diviser, il donne toujours sans jamais perdre,

Il respire dans notre âme, il vit dans notre être mortel,
Aussi complet, aussi parfait dans un cil de notre œil que dans un battement de notre cœur;
Aussi complet, aussi parfait dans l'homme misérable qui gémit que dans l'éclatant séraphin qui adore en brûlant.
Pour lui, rien de haut, rien de bas, rien de grand, rien de petit:
Il remplit, il limite, il unit, il égalise tout!

— Pourquoi, disait un jour le docteur Quesnay, économiste célèbre, les gens d'une vertu pure et ferme n'ont-ils pas le petit bout du nez carré? cela serait bien commode pour les gouvernemens, et tout irait le mieux du monde.

DE L'ART DE PERSUADER

PAR PASCAL.

Ce morceau, extrait et abrégé de l'un des plus grands génies des temps modernes, est aride : il n'est pas à lire, il est à étudier. Quiconque aura parfaitement compris cette page du *Magasin* ne regrettera pas l'heure d'application qu'il lui aura accordée. L'*Art de persuader*, ou, autrement, de parler de manière à se faire comprendre et croire, est le premier art de l'homme en société : Pascal y était maître; on peut se fier à ses leçons.

—

L'art de persuader a un rapport nécessaire, 1° à la manière dont les hommes *consentent* à ce qu'on leur propose, et 2° aux *qualités des choses* qu'on veut faire croire.

Puissances qui nous forcent à consentir.

Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions s'insinuent dans l'âme : l'*entendement* et la *volonté*. La plus naturelle est celle de l'entendement, car on ne devrait jamais consentir qu'aux vérités démontrées; mais la plus ordinaire, est celle de la volonté, car tout ce qu'il y a d'hommes sont presque toujours emportés à croire, non pas par la preuve, mais par l'agrément.— Dites-nous des choses agréables, et nous vous écouterons, disaient les Juifs à Moïse.

Je ne parle pas ici des vérités divines que je n'aurais garde de faire tomber sous l'art de persuader; Dieu seul peut les mettre dans l'âme, et par la manière qu'il lui plaît. Je sais qu'il a voulu qu'elles entrent du cœur dans l'esprit, et non pas de l'esprit dans le cœur. — Et de là vient qu'au lieu qu'en parlant des choses humaines, on dit qu'*il faut les connaître avant que de les aimer*, ce qui a passé en proverbe; les saints, au contraire, disent, en parlant des choses divines, qu'*il faut les aimer pour les connaître*, et qu'on n'entre dans la vérité que par la charité.

Je ne parle donc que des vérités de notre portée, et c'est d'elles que je dis que l'*esprit* et le *cœur* sont comme les portes par où elles sont reçues dans l'âme; mais que bien peu y entrent par l'esprit, au lieu qu'elles y sont introduites en foule par les caprices téméraires de la volonté, sans le conseil du raisonnement.

Ces puissances (l'*esprit* et la *volonté*) ont chacune leur principe et les premiers moteurs de leurs actions.

Ceux de l'*esprit* sont des vérités naturelles et connues à tout le monde, comme que *le tout est plus grand que sa partie*; outre plusieurs axiomes particuliers que les uns reçoivent et non pas d'autres, mais qui, une fois admis, sont aussi puissans, quoique faux, pour emporter la croyance que les plus véritables.

Ceux de la *volonté* sont de certains désirs naturels et communs à tous les hommes, comme le *désir d'être heureux* que personne ne peut ne pas avoir, outre plusieurs objets particuliers que chacun suit pour y arriver, et qui, ayant la force de nous plaire, sont aussi forts quoique pernicieux, en effet, pour faire agir la volonté, que s'ils faisaient son véritable bonheur.

Voilà pour ce qui regarde les puissances qui nous portent à consentir

Qualités des choses qu'on veut faire croire

Mais pour les qualités des choses que nous devons persuader, elles sont bien diverses.

Les unes se tirent par une connaissance nécessaire des principes communs et des vérités avouées. Celles-là peuvent être infailliblement persuadées; car, en montrant le rapport qu'elles ont avec les principes accordés, il y a une nécessité inévitable de convaincre; et il est impossible qu'elles ne soient pas reçues dans l'âme dès qu'on a pu les enrôler à ces vérités déjà admises. Il y en a qui ont une liaison étroite avec les objets de notre satisfaction, et celles-là sont encore reçues avec certitude; car aussitôt qu'on fait apercevoir à l'âme qu'une chose peut la conduire à ce qu'elle aime souverainement, il est inévitable qu'elle ne s'y porte pas avec joie.

En toutes ces rencontres il n'y a point à douter; mais il y en a où les choses qu'on veut faire croire sont bien établies sur des vérités connues, et qui sont en même temps contraires aux plaisirs qui nous touchent le plus.

C'est alors qu'il se fait un balancement douteux entre la vérité et la volupté, et que la connaissance de l'une et le sentiment de l'autre font un combat dont le succès est bien incertain, puisqu'il faudrait, pour en juger, connaître tout ce qui se passe dans le plus intérieur de l'homme, que l'homme même ne connaît presque jamais.

Il paraît de là que, quoi que ce soit qu'on veuille persuader, il faut avoir égard à la personne à qui on en veut, dont il faut connaître l'esprit et le cœur, quels principes il accorde, quelles choses il aime, et ensuite remarquer dans la chose dont il s'agit quel rapport elle a avec les principes avoués, ou avec les objets censés délicieux par les charmes qu'on leur attribue. De sorte que l'art de persuader consiste autant en celui d'*agréer* qu'en celui de *convaincre*, tant les hommes se gouvernent plus par caprices que par raison.

Or, de ces deux méthodes, l'une d'agréer, l'autre de convaincre, je ne donnerai ici que les règles de la dernière, et encore au cas qu'on ait accordé les principes, et qu'on demeure ferme à les avouer. La manière d'agréer est bien sans comparaison plus difficile, plus subtile, plus utile et plus admirable; aussi si je n'en traite pas, c'est parce que je m'y sens tellement disproportionné, que je crois pour moi la chose absolument impossible.

La raison de cette extrême difficulté vient de ce que les principes du plaisir ne sont pas fermes et stables. Ils sont divers à tous les hommes, et variables dans chaque particulier, avec une telle diversité, qu'il n'y a point d'homme plus différent d'un autre que de soi-même dans les divers temps. Un homme a d'autres plaisirs qu'une femme; un riche et un pauvre en ont de différens; un prince, un homme de guerre, un marchand, un bourgeois, un paysan, les vieux, les jeunes, les sains, les malades, tous varient; les moindres accidens les changent.

Or, il y a un art pour faire voir la liaison des vérités avec leurs principes, soit de vrai, soit de plaisir. Cet art que j'appelle l'art de persuader consiste en trois parties essentielles : — à expliquer les termes dont on doit se servir par des définitions claires; — à proposer des principes ou axiomes évidens pour prouver les choses dont il s'agit; — et à substituer toujours mentalement dans la démonstration les définitions à la place des définis.

Jamais une démonstration dans laquelle ces circonstances sont gardées n'a pu recevoir le moindre doute, et jamais celles où elles manquent ne peuvent avoir de force.

Il importe donc de les bien comprendre et de les posséder,

et c'est pourquoi. pour rendre la chose plus facile et plus présente, je les donnerai toutes en peu de règles qui renferment tout ce qui est nécessaire pour la perfection des *définitions*, des *axiomes* et des *démonstrations*.

Règles pour les définitions.

1° N'entreprendre de définir aucune des choses tellement connues d'elles-mêmes, qu'on n'ait point de termes plus clairs pour les expliquer;

2° N'omettre aucun des termes un peu obscurs ou équivoques sans définition;

3° N'employer dans la définition des termes que des mots parfaitement connus, ou déjà expliqués.

Règles pour les axiomes.

1° N'omettre aucuns des principes nécessaires sans avoir demandé si on l'accorde, quelque clair et évident qu'il puisse être;

2° Ne demander, en axiomes, que des choses parfaitement évidentes d'elles-mêmes.

Règles pour les démonstrations.

1° N'entreprendre de démontrer aucune des choses qui sont tellement évidentes d'elles-mêmes, qu'on n'ait rien de plus clair pour les prouver;

2° Prouver toutes les propositions un peu obscures, et n'employer à leur preuve que des axiomes très évidens, ou des propositions déjà accordées ou démontrées;

3° Substituer toujours mentalement les définitions à la place des définis, pour ne pas se tromper par l'équivoque des termes que les définitions ont restreints.

Ces huit règles contiennent tous les principes des preuves solides et immuables. Il y en a trois qui ne sont pas absolument nécessaires, et qu'on peut négliger sans erreur : ce sont les trois premières de chacune des parties. Ainsi ce n'est pas une grande faute de définir et d'expliquer bien clairement des choses, quoique très claires d'elles-mêmes, ni d'omettre à demander par avance des axiomes qui ne peuvent être refusés au lieu où ils sont nécessaires, ni enfin de prouver des propositions qu'on accorderait sans preuves. Mais les cinq autres règles sont d'une nécessité absolue, et on ne peut s'en dispenser sans un défaut essentiel et souvent sans erreur.

Tout l'art est renfermé dans les seuls préceptes que nous avons dit; ils suffisent seuls, ils prouvent seuls; toutes les autres règles sont inutiles ou nuisibles. Voilà ce que je sais par une longue expérience de toutes sortes de livres et de personnes.

Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage, qui de ma part ne sera pas suspect : « Il y a au monde quelque chose qui vaut mieux » que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, » mieux que la santé elle-même; c'est le dévouement à la » science. »

AUGUSTIN THIERRY,
Dix ans d'études historiques.

MORTS, FUNÉRAILLES,

CIMETIÈRES TURCS.

L'histoire des funérailles, avec celle des naissances et des mariages, embrasse, sous un aspect, presque toute l'histoire de la vie de l'homme. Indiquer les différens usages consacrés dans chaque nation à l'occasion d'un seul de ces trois actes solennels, c'est déjà déterminer, par un trait précis et saillant, les différences de physionomie qui distinguent tous les enfans de la famille humaine. Nous y avions songé dès l'origine du *Magasin pittoresque*, et, des trois séries, nous avons cru devoir alors préférer de commencer et de suivre celle des funérailles. En tout lieu la mort est l'évènement qui émeut le plus profondément les hommes, qui les saisit le plus inopinément, qui leur interdit le plus rigoureusement tout bénéfice du libre arbitre, toute incertitude, toute espérance terrestre, qui les place le plus visiblement sous la main de Dieu : aussi en tout lieu cette heure solennelle force en quelque sorte les hommes, les peuples, à exprimer avec plus de netteté la croyance de l'humanité et de Dieu qui domine leur existence; ils trahissent et écrivent leurs instincts les plus secrets et les plus obscurs sur la vie future, sur la vie universelle, dans les cérémonies qu'ils adoptent, dans les monumens qu'ils élèvent. Les mariages, et surtout les naissances, sont d'une expression moins éloquente. Nous avons déjà exposé un grand nombre soit de coutumes, soit d'édifices funéraires aux diverses parties du globe : nous poursuivons notre œuvre *.

La gravure de la page 320 représente quelques parties des lieux destinés à recevoir les dépouilles mortelles des Musulmans décédés en état de foi parfaite.

Un fidèle agonisant, prêt à recevoir la visite de l'ange de la mort, doit être couché sur le dos, le côté droit tourné vers la Mecque. Les assistans récitent sur lui un chapitre du Coran et la profession de foi : il suffit que le moribond s'unisse à eux d'intention.

Les obsèques des Mahométans se réduisent a un petit nombre de cérémonies; elles consistent dans la lotion funéraire, le choix et la disposition du linceul, la prière et la sépulture. La lotion se fait avec une décoction d'aromates, qui peut être remplacée par une infusion de guimauve ou par de l'eau pure. Le cadavre lavé, on l'enveloppe dans trois linges si c'est un homme, et dans cinq si c'est une femme. La femme doit avoir ses cheveux sur son sein par dessus la chemise, et séparés en deux parts. Les linceuls doivent être noués des deux bouts, être constamment d'une seule pièce et de couleur blanche. La prière funèbre suit immédiatement les cérémonies qui ont précédé; elle ne doit jamais être faite dans les mosquées, le cadavre ne doit non plus jamais souiller par sa présence le temple destiné aux vivans; aussi les prières terminées on transporte le défunt, la tête en avant, directement de sa maison au cimetière. La partie antérieure de la bière est ornée du turban, quoique le mort soit enterré sans turban. Le convoi se fait sans cierges ni flambeaux, sans chants ni gémissemens. Les cercueils des monarques seuls sont précédés par des hommes portant des encensoirs, et par des muezzins qui chantent à voix basse des versets du Coran analogues à la cérémonie.

Soit aversion pour tout ce qui tient à l'idée de la mort, soit pour se débarrasser le plus tôt possible du cadavre regardé toujours comme un objet impur, les Musulmans s'acquittent avec précipitation des cérémonies funèbres, et portent la bière à pas redoublés. Leurs cimetières sont tous hors des villes, et offrent le tableau de parcs. Ils sont plantés d'arbres de toute espèce, de tilleuls, de chênes, d'ormes, et surtout de cyprès, arbres favoris des Mahométans. L'aspect des cimetières des Musulmans est varié par la multitude des monumens; les tombes des pauvres ne sont couvertes que de terre élevée un peu au-dessus du sol. Il n'y a ni plaque de marbre ni monument sur les fosses même, mais sur leurs extrémités s'élèvent des pierres, des socles en marbre fin; les ornemens qui sont du côté de la tête sont surmontés d'un turban de marbre, la forme du turban indique l'état et la condition du défunt · les socles qui resserrent les tombes de femmes sont uniformes, plats, et terminés en pointe. On lit souvent sur ces pierres des inscriptions empruntées au Coran, aux poètes, et faisant allusion à l'instabilité des choses d'ici-bas, à la durée éternelle de la vie future. Les

* Voyez — 1833, pages 1, 23, 71, 104, 235, 315, 343, 345, 381, 382, 414; — 1834, pages 72, 197, 198, 266, 298, 311, 335, 351, 354, 363; — 1835, pages 152, 153, 177, 196, 276,

tombeaux des grands, des personnages qui pendant leur vie étaient revêtus de quelque grande fonction, sont beaucoup plus distingués; ce sont quelquefois des dômes à jour, soutenus par de belles colonnes, et entourés d'un grillage en fer dont les pommeaux sont dorés. Les sépulcres des empereurs mogols dans l'Inde, de quelques grands seigneurs de Perse ressemblent plutôt à d'énormes palais qu'à des tombeaux. On voit à Constantinople plusieurs mausolées construits dans la ville même; mais les principaux cimetières de cette ville sont celui d'Eyub, l'un des compagnons de Mahomet qui mourut dans la première expédition des Mahométans contre Byzance, celui d'Aiven Seraih, et celui qui est situé dans le faubourg de Scutari de l'autre côté du Bosphore. Ce dernier est le plus spacieux de tous; les ulemas, les seigneurs de la cour et beaucoup de personnes aisées s'y font transporter de Constantinople pour reposer en sûreté sur la côte de l'Asie. Cet usage tient à l'opinion assez répandue parmi les Ottomans, et déjà indiquée dans notre recueil, que leur séjour en Europe n'est que passager, et à la crainte qu'au jour où leur empire sera rejeté en Asie, les infidèles ne profanent leurs cendres en les foulant aux pieds.



Un cimetière musulman.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

MUSÉE DU LOUVRE.
ECOLE FLAMANDE. — JORDAENS.



(Musée du Louvre. — Les Quatre Evangélistes, par Jordaens.)

Jordaens naquit à Anvers, le 19 mai 1594. Il eut pour maître Adam Van Oort, peintre assez habile, mais qui, après ses fréquentes orgies, maltraitait ses élèves à tel point que ceux-ci abandonnaient tous son atelier. Jordaens cependant supporta pendant quelques années les caprices et les brutalités de Van Oort, et obtint la main de sa fille.

L'école flamande s'élevait alors avec l'école espagnole sur les ruines des grandes écoles de l'Italie. Rubens et Van Dyck étaient les chefs reconnus de la première. Ces deux grands maîtres semblaient avoir hérité d'une partie du charme et de la puissance de couleur de l'école vénitienne, dont Titien avait emporté le secret dans la tombe.

Jordaens, que son union avec la fille de Van Oort arrêta dans ses projets de voyage, étudia les ouvrages des Vénitiens que les galeries d'Anvers étaient parvenues à rassembler; et quand il se crut en état de profiter des leçons de Rubens, il se présenta chez ce grand artiste, qui l'accueillit avec faveur, et le prit même en affection jusqu'à lui confier l'exécution en détrempe de cartons commandés par le roi d'Espagne, et destinés à être reproduits en tapisserie. Ces travaux, exécutés sous la direction du maître, furent d'une grande utilité à Jordaens, et ne lui firent rien

perdre de son beau coloris, dont la calomnie accusait Rubens d'être jaloux. C'est, d'ailleurs, une grande erreur de croire que la détrempe puisse jamais être funeste au talent d'un peintre qui a déjà pratiqué la peinture à l'huile. L'insuffisance des moyens d'exécution fournis par le premier de ces deux procédés est une sûre garantie des efforts que déploiera le peintre pour arriver à des effets que la peinture à l'huile obtient plus aisément; et quand il reviendra à ce dernier mode, il usera avec plus d'aisance et de sagacité des ressources dont il aura senti la privation. La vérité de cette assertion, que nous pourrions appuyer de quelques exemples, est démontrée par les progrès que fit Jordaens sous la direction de Rubens. Ces progrès, et la joie qu'en témoigna le maître, répondirent aux insinuations malveillantes d'ennemis qui se croyaient ses rivaux.

Jordaens n'égala jamais Rubens, et resta même au-dessous de Van Dyck Cependant, le titre de maître lui est acquis, et il occupe un rang distingué dans l'école flamande.

Dans tous ses ouvrages on remarque une grande harmonie de couleur et une belle entente du clair-obscur. Ses compositions sont ingénieuses, ses expressions naturelles, mais son dessin est souvent sans noblesse.

Son principal mérite consistait dans sa facilité. Ses tableaux, qui furent naturellement moins payés que ceux de Rubens, sont beaucoup plus nombreux; aussi amassa-t-il une grande fortune, qui ne s'engloutit pas, comme celle de Van Dyck dans les dissipations d'une vie fastueuse.

Il mourut âgé de 84 ans, sans être jamais sorti d'Anvers, sa patrie.

Ses principaux ouvrages sont douze grands tableaux commandés par le roi de Suède, et représentant les scènes diverses de la passion de Jésus-Christ; on admire aussi une galerie de tableaux allégoriques, dans lesquels il peignit les actions mémorables du prince Frédéric-Henri de Nassau, et un tableau qui décore à Furnes l'église de Sainte-Walburge; on y voit Jésus-Christ au milieu des docteurs.

L'une de ses meilleurs productions est le tableau que nous donnons en tête de cet article. Il est placé au Musée du Louvre entre la *Cène* de Porbus et un *mouton dévoré par un loup* de Rosa de Tivoli. Sa hauteur est de 1 mètre 54 centimètres, et sa largeur de 1 mètre 18 centimètres. Les quatre évangélistes y sont reproduits d'après les types imposés à la peinture par la croyance traditionnelle et par les grands maîtres de l'Italie. Ces types sont ici moins altérés que dans la plupart des tableaux flamands, par la vulgarité qui caractérise trop souvent cette école. Le Musée du Louvre possède en outre six tableaux de Jordaens parmi lesquels se trouvent *le Roi boit*, un *Concert de famille* et le *Portrait de l'amiral Ruyter*.

GUERRES DE SUCCESSIONS.

On désigne ordinairement sous ce nom trois des grandes guerres européennes qui amenèrent les principales combinaisons diplomatiques des deux derniers siècles : les démêlés de la succession d'Espagne; ceux relatifs à la succession de Pologne, et la guerre de la succession d'Autriche.

Nous avons déjà donné dans notre tome 1er, p. 226, l'historique de la dernière, et nous avons rapidement tracé le résumé de la guerre qui éclata à l'occasion de la succession d'Espagne (1835, p. 82); nous complétons aujourd'hui le tableau de ces guerres de successions.

Guerre de la succession de Pologne.

La mort de l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II, fut le signal de cette discussion armée. — En 1704, ce prince avait été renversé du trône de Pologne par le roi de Suède Charles XII; il avait été remplacé par le palatin Stanislas Leckzinski; mais cinq ans plus tard, la défaite des Suédois à Pultawa rouvrit le chemin du pouvoir à Auguste II, et Stanislas proscrit fut réduit à prendre la fuite.

Peu de temps après sa chute, ce dernier acquit un allié puissant en mariant sa fille à Louis XV qui la plaçait sur le trône de France, et lorsqu'en 1733 Frédéric-Auguste mourut, Stanislas se retrouva en position de disputer avantageusement au fils du feu roi le sceptre qui lui avait été ravi.

Le prince Ferdinand de Bavière, Don Emmanuel de Portugal, le prince Wiesnowieski, régimentaire de Lithuanie, les princes Sapieha et Lubormeski, le régimentaire Poniatowski et le chevalier de Saint-Georges se posèrent en même temps comme prétendans à cette couronne, mais les deux factions dominantes furent celles du prince Auguste et de Stanislas; ce dernier fut régulièrement réélu par une partie de la nation.

Un second parti soutenu par les Russes et l'empereur proclama l'électeur saxon; le roi de France se déclara pour son beau-père, et de là survint une guerre dans laquelle le tzar joignit ses forces à celles de la maison d'Autriche, tandis que l'Espagne et la Savoie s'unirent aux armées françaises.

Jamais guerre ne fut plus décisive et n'amena des résultats plus étrangers à sa cause; *la dispute s'éleva au sujet de la Pologne et l'orage éclata sur l'Italie.* En peu de temps les Français conduits par le vieux duc de Villars, et les Piémontais par leur souverain, s'emparèrent du Milanais; au même instant Don Carlos et Montemar enlevaient aux Allemands Naples et la Sicile.

Pendant ce temps, Stanislas, qui s'était retranché à Dantzick sans autre secours qu'un corps de 1800 Français, fut obligé d'abandonner la place devant une armée prussienne, et de fuir une seconde fois sa patrie, déguisé en paysan, entouré d'ennemis et vingt fois sur le point de perdre la vie jusqu'en Prusse, où il arriva cependant sain et sauf (V. 1834, p. 82).

En 1735-38, le traité de Vienne termina cette crise, en déclarant que Frédéric-Auguste était maintenu roi de Pologne et de Lithuanie, mais que Stanislas conservait son titre de roi, recouvrait ses biens particuliers en Pologne, et recevait en indemnité la Lorraine, qui serait réunie à la France après son décès.

Par le même traité, le duc de Lorraine fut pourvu de la Toscane; Don Carlos reçut la couronne des Deux-Siciles; le roi de Sardaigne acquit quelques districts du Milanais, enfin l'empereur perdit les Deux-Siciles et fut investi du duché de Parme.

MERVEILLES DE BAGDAD.

CIRCONSTANCES DE LA FONDATION DE CETTE VILLE. — RÉCEPTION DE DEUX AMBASSADEURS GRECS. — LE CANAL DU TIGRE. — MAGNIFICENCES.

Le fondateur de cette capitale de l'islamisme est le calife Abou-Djafar al-Mansour, qui, ennuyé de la résidence d'Achemia, envoya de tous côtés des médecins et des savans habiles dans l'art de connaître la salubrité de l'air, pour choisir un lieu où il pût se bâtir une capitale. Une plaine à l'orient de la branche principale du Tigre fut désignée, et l'on indiqua avec de la cendre le cercle qui devait former l'emplacement de Bagdad. Les astrologues furent consultés, et l'an 145 de l'hégire (763 de l'ère chrétienne), on jeta, à l'heure qu'ils avaient indiquée comme favorable, les fondemens de cette ville que la *destruction ne devait jamais atteindre.* Les travaux furent bientôt interrompus par quelques révoltes, repris en l'année 146 et terminés en 149. — L'historien Mouslihèddin a consigné que les astrologues Khaled le Barmécide et Hadjaj ben Artan s'accordèrent pour que les fondemens fussent jetés sous l'influence du signe du sagittaire, parce qu'il devait en résulter qu'aucun des califes de la famille d'Abbas ne pourrait y être atteint des flèches de la mort; ce que l'évènement a par hasard justifié; car, comme

l'historien musulman le prouve par la liste des lieux où sont morts tous ces califes, aucun n'est mort dans Bagdad même.

Quant au nom de Bagdad, plusieurs traditions s'accordent à dire qu'il y avait près de là un monastère nommé Dad, et un moine appelé Bag; que celui-ci dit un jour au calife avoir lu dans d'anciens livres mystérieux qu'une grande ville serait fondée dans cet endroit, et qu'elle porterait jusqu'aux siècles les plus reculés la mémoire de ces deux noms Bag et Dad. D'autres disent que Bag était le nom d'une idole adorée dans ce canton; que le mot Dad est le mot persan qui signifie *donné* (*datus*), et que, par la réunion de ces deux mots, on avait voulu trouver pour ce lieu un nom qui exprimât que tous les avantages dont on y jouissait, étaient un don du dieu qu'on y adorait. Mais comme dit l'historien, Dieu seul sait ce qui en est; car on trouve ce nom écrit et prononcé de plusieurs manières différentes: Bagdaz, Bagdan, Bagdin, Magdan. — Les matériaux furent en partie pris dans les ruines de la ville des Kosroës (Madaïn), et l'on fit venir de Vasit les portes d'airain.

L'historien Hibet Allah Muhammed el-Diri, dans son ouvrage intitulé *le Ruisseau limpide de l'immense Océan*, après avoir énuméré, d'après un autre écrivain, les magnificences et les curiosités de Bagdad, ses murailles habilement construites, ses portes, les sept enceintes du palais situé au milieu de la ville, raconte que deux ambassadeurs grecs envoyés par l'empereur de Constantinople, étant arrivés à Bagdad, on leur fit, suivant le cérémonial usité, attendre un mois leur admission au palais, en leur rendant tous les honneurs dus à des hôtes. Le jour de l'introduction arrivé, des concierges et autres gens remplirent les cours du palais. Dans la première, on voyait cent lions enchaînés; dans la seconde, cent girafes; dans la troisième, cent éléphans; dans la quatrième, cinq cents chevaux magnifiques avec leurs palefreniers et les kornaks des éléphans; la cinquième était remplie d'oiseaux de proie et d'autres animaux dressés pour la chasse, sans compter une infinité d'oiseaux rares au plumage magnifique; dans la sixième se tenaient les vizirs et les écrivains, couverts, chacun selon son rang, de riches habits de soie, de pierreries et d'armures rares. Enfin, dans la septième se trouvait le trône du calife, autour duquel se tenaient sept pages d'une figure charmante, portant sur leur tête des candelabres brillans comme le soleil. En entrant dans chaque nouvelle cour, les ambassadeurs cherchaient avec inquiétude le trône du calife; arrivés enfin au dais sous lequel il était, ayant baisé la terre et présenté leurs hommages et les lettres de Constantin, fils d'Héraclius (ce doit être une erreur des historiens, et il s'agit d'un autre Constantin, car celui-ci était mort en 641, long-temps avant la fondation de Bagdad), le principal ambassadeur eut occasion de donner mille éloges aux palais, aux murailles, à la forme circulaire de Bagdad. Toutefois il s'étonna que les eaux d'un grand fleuve ne vinssent pas embellir encore une aussi magnifique cité. Un vizir lui répondit aussitôt qu'on avait voulu éviter de changer la qualité de l'air en y mêlant des exhalaisons moins pures. Cependant le kalife, frappé de cette remarque, ordonna que l'on retînt encore un mois les ambassadeurs hors de la ville, et pendant ce temps il fit creuser un canal de dix coudées de large sur dix coudées de longueur, qui conduisait au travers de la ville les eaux du Tigre, enfermées entre des murs de larges pierres blanches. Les troncs des arbres qui couvraient les rives étaient revêtus de soie précieuse, et çà et là des oiseaux faisaient entendre leurs voix harmonieuses. Dans le palais, l'eau coulait sur un pavé de cristaux de mille couleurs; les arbres et leurs feuilles étaient recouverts de l'or le plus pur, et portaient pour fruits des perles et des diamans. Des parfums de toutes sortes y avaient été répandus, et le souffle du vent dispersait çà et là leurs odeurs enivrantes. Mansour se revêtit de la robe noire, signe distinctif des Abbassides, passa à son cou l'épée, symbole de l'empire, et attendit les ambassadeurs qui ne croyaient plus, en voyant tant de merveilles, retrouver la même ville, et restaient *noyés dans l'océan de leurs pensées.*

Les constructions de Mansour occupaient un espace de plus de deux milles de rayon; entre chaque porte, il y avait un mille de distance; entre chaque colonne, il y avait cent soixante briques d'une coudée de long, sur une demie de large, pesant cent dix-sept livres. Les murs avaient huit coudées d'épaisseur sur trente de haut; entre chaque porte, il y avait vingt-huit tours, entre chacune desquelles il y avait cent coudées de distance; à chacune des portes de la ville, un émir surveillant était assis sur un trône d'ivoire, ayant sous ses ordres des portiers armés de baguettes d'or. L'auteur parle ensuite de la double muraille, de la forteresse et du palais, qui seul coûta quatre mille fois mille dinars à bâtir. Au milieu de ce palais, il y avait une salle de cinquante coudées en tous sens, sur laquelle s'élevait encore un dôme en briques vertes, au-dessus duquel on voyait armée d'une lance une statue talismanique servant à indiquer de quel côté les ennemis se présentaient. Cette figure fut renversée l'an de l'hégire 329.

On dit qu'il y avait dans cette ville vingt-quatre mille quartiers, dans chacun desquels il y avait une mosquée et un minaret avec un bain vis-à-vis; plus de cent cinquante ponts traversaient les divers canaux arrosant la ville, et mettaient en mouvement quatre cents moulins à trois meules. Hors des murs on comptait trente mille fabriques de poterie, quatre mille verreries, quatre mille cent forgerons. Chaque jour les cuisines du palais consommaient mille bœufs de choix, trois mille moutons engraissés, sans compter la volaille et autres viandes. Quatre cents marmites bouillaient continuellement; cinq cents chasseurs et autant de pêcheurs étaient employés pour les provisions de chaque jour. Sur trente mille fours que possédait la ville, sept mille étaient affectés au service du palais. Ses environs étaient, dans un rayon très étendu, cultivés par un nombre infini de jardiniers, en sorte que toutes les denrées y étaient à très bon marché. Du temps du calife al-Mansour, la ville, sans compter les faubourgs, occupait plus de quatre-vingt mille arpens, possédait soixante mille bains, et autant de mosquées à cinq portes.

La vie des Indolens. — Les personnes indolentes, quelque goût qu'elles puissent avoir pour la société, cherchent avidement le plaisir, et ne le trouvent nulle part. Partout elles ont la tête vide et le cœur serré; toujours elles éprouvent de l'ennui, et toujours elles en donnent aux autres. Elles paraissent occupées, et ne font rien. Elles courent incessamment, et restent toujours à la même place. Elles se plaignent de ce que la vie est trop courte, voient avec effroi les papiers s'accumuler sur leur bureau, déplorent jour et nuit la multiplicité de leurs affaires, et oublient que le travail seul peut en diminuer le nombre. Elles sont surprises de voir arriver la fin de l'année, et chaque matin elles se demandent à quoi elles emploieront la journée. En été, elles désirent l'hiver; en hiver, elles désirent l'été; le matin elles voudraient être au soir, et le soir au lendemain matin, qui leur déplaît aussitôt qu'il est arrivé. Ces infortunés ont trop peu d'idées et l'esprit trop pesant; ce qui ne les empêche pas d'être toujours prêts à se rendre dans les endroits où il y a quelques caquets à entendre et à partager. ZIMMERMAN.

ABBAYE DE WESTMINSTER.

L'édifice de *Westminster-Abbey*, ce panthéon de l'Angleterre, fût-il dépouillé de ses tombes illustres, resterait l'un des premiers monumens de l'Europe. Si l'on écarte les obscurités de son origine, on peut attribuer sa fondation définitive à Edouard-le-Confesseur, qui consacra, pour subvenir aux dépenses de construction, le tiers de toute sa fortune en terres, en bétail, en or et en argent. Ce fut le 28 décem-

bre 1065 que l'on en célébra la dédicace. Edouard y fut enterré le 12 janvier 1066; et un an après, au mois de Pâques, Guillaume-le-Conquérant, qu'il avait institué son héritier, y fut couronné. Henri III, Edouard Ier, et plusieurs autres princes, Henri VII surtout, ont en partie renouvelé l'édifice : ce dernier roi fit construire la chapelle qui porte aujourd'hui son nom. Depuis ce temps des changemens notables ont été faits au plan et au style de l'abbaye par le plus célèbre architecte classique anglais, Christophe Wren, qui a élevé la cathédrale de Saint-Paul. Cet artiste était naturellement peu propre à conserver le caractère d'un monument gothique; mais du moins ses altérations ne manquent ni d'invention ni de grandeur. Le chœur où l'on célèbre l'office aujourd'hui est mobile, et on peut le déplacer à l'occasion de cérémonies solennelles qui exigeraient une vaste étendue : il a été construit en style gothique par l'architecte Keen.

L'abbaye a la forme ordinaire d'une croix. Les bâtimens du cloître attenant à l'édifice sont situés du côté méridional. A l'extérieur les parties de la construction les plus remarquables sont les deux tours et la porte septentrionale ou *porte de Salomon*.

L'ornement de l'intérieur consiste surtout dans les tombes : mais les guides, qui s'emparent des étrangers et font les honneurs de l'abbaye, appellent vivement l'attention sur une mosaïque du chœur, disposée par des ouvriers de Rome en 1260, sous la direction d'un artiste nommé Oderick, et représentant le temps de la durée du monde, ou le *primum mobile* suivant le système de Ptolomée. Ils montrent aussi la pierre apportée de Scone en Ecosse par Edouard Ier (1296), et sur laquelle sont couronnés les rois anglais.

Toutefois si la pensée se détourne un instant des monumens funéraires, elle ne saurait se reposer sur rien de plus digne que sur la chapelle de Henri VII, qui est réellement une des merveilles de l'Angleterre. Le style de son architecture est celui



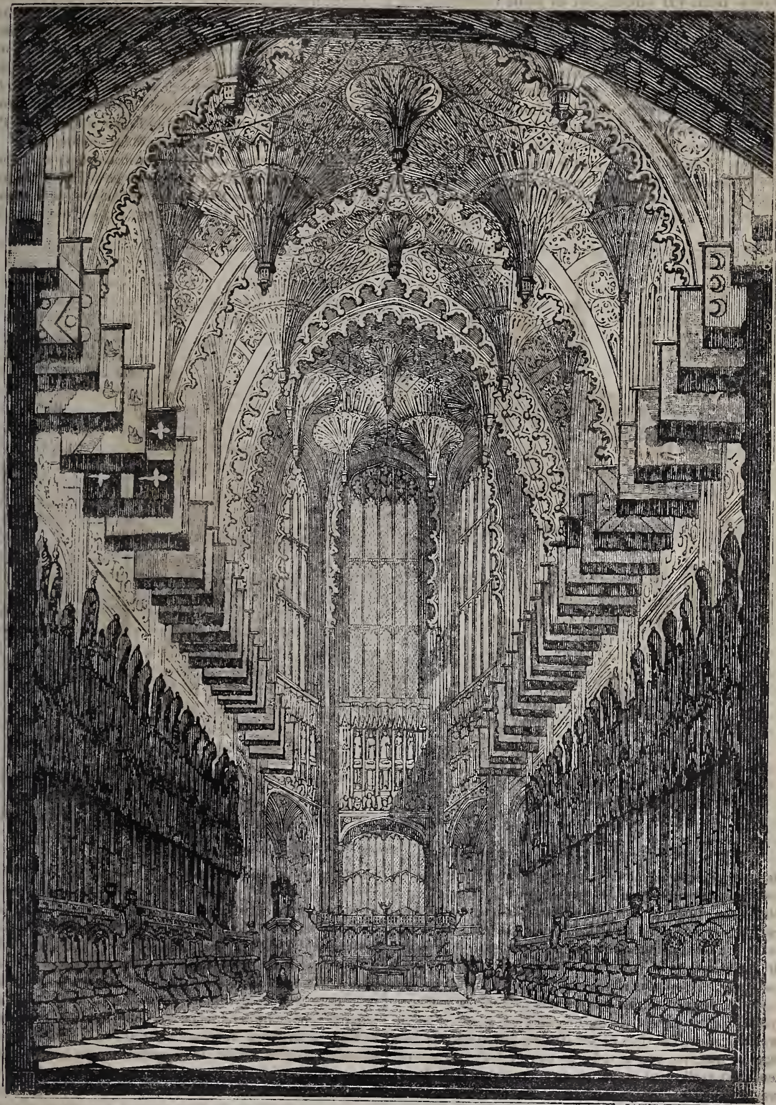
(Vue de l'abbaye de Westminster. — Côté du Nord.)

de la chapelle de Windsor, que nous avons représentée et décrite dans notre tome II, page 5, mais il est infiniment plus riche et plus varié. Cette chapelle, longue de 90 pieds environ et haute de 50 pieds, semble par sa dimension et par sa disposition toute une cathédrale renfermée dans une cathédrale plus grande. A l'extérieur elle est ornée de seize tours gothiques; elle est plus élevée que le pavé de l'abbaye; on y entre par des marches de marbre noir : à l'intérieur elle se compose d'une nef et d'ailes de côté; ses portes sont de bronze sculpté. Les tiges de ses arceaux jaillissent avec une légèreté magique vers la voûte de pierre, dont la magnificence est réellement au-dessus de toute expression. Notre gravure ne saurait en donner qu'une faible idée : un dessin d'une très grande dimension et de l'exécution la plus fine pourrait seul imiter la richesse et la variété incroyables de ces sculptures, de ces clefs de voûte, où l'œil se perd dans la multitude des détails d'ornemens. Un artiste a appelé cette voûte « le ciel des sculpteurs. » Un écrivain anglais contemporain plus enthousiaste encore, dit « qu'elle semble avoir » été brodée par les doigts des anges sous les ordres du Tout-» Puissant. » La chapelle est si incontestablement belle que ces exagérations ne peuvent nuire à l'admiration qu'elle doit naturellement exciter. On y compte cent vingt statues de patriarches, de saints et de martyrs, indépendamment d'une infinité d'anges portant des couronnes impériales et de figures de caprice. Les boiseries, les stalles, les miséricordes, les pupitres sont chargés de sculptures, de feuillages, de fleurs, de fruits, d'animaux, de scènes où brille l'imagination la plus féconde et la plus hardie, et cependant où règne en même temps un goût aussi pur et aussi sévère que le comporte le style gothique. Les bannières déployées et les armoiries suspendues des chevaliers du Bain ajoutent à la pompe de l'ensemble.

Au milieu du côté Est de la chapelle s'élève le tombeau du fondateur Henri VII, et de sa femme Elisabeth. Bacon a dit de ce tombeau que c'était le monument le plus majestueux et

le plus délicat de l'Europe. On se rappelle que ce fut le mariage de Henri et d'Elisabeth qui mit fin aux désastreuses querelles des maisons rivales de York et de Lancastre.

Cette chapelle renferme d'autres chapelles, entre autres celles des ducs de Buckingham et de Richmont. On voit dans une boîte fermée de verre l'effigie en cire du duc de Buckingham revêtu de son costume de duc. L'effet désagréable de cette représentation puérile blesse profondément le goût.



(Chapelle de Henri VII, dans l'abbaye de Westminster.)

Nous nous rappelons avoir vu également à l'abbaye de Westminster, dans une enceinte au-dessus de la chapelle d'Islys, d'autres figures de cire costumées et enfermées sous verre, représentant en pied et debout la reine Elisabeth, le roi Guillaume, la reine Marie, la reine Anne, la duchesse de Buckingham, la duchesse de Richmond, le comte de Chatham et lord Nelson. Nous avons éprouvé la sensation la plus pénible du monde devant ces tristes

caricatures de la vie, aux yeux d'émail hagards, aux lèvres peintes, aux joues fardées, aux doigts jaunes : pour comble de ridicule, un perroquet chéri est empaillé dans a boîte de verre de lady Richmont. Il est malheureux qu'on n'enlève pas au plus vite de semblables pauvretés qui contrarient toutes les impressions religieuses et élevées du reste de l'édifice. Il me souvient que des paysans du Devonshire, qui nous accompagnaient dans notre visite, et qui avaient été très graves et très sérieusement attentifs jusqu'au moment où nous fûmes conduits dans cette partie du monument, changèrent tout-à-coup de ton et se permirent des plaisanteries fort déplaisantes sur la reine Elisabeth et sa compagnie. Ils avaient perdu tout respect : la faute en était certainement à ceux qui, en souffrant l'exposition de ces ornemens de cabinet d'anatomie ou de boutique de perruquier, manquent les premiers de respect à l'art et à la majesté du monument.

C'est dans cette chapelle de Henri VII qu'Olivier Cromwell fut enterré. On déploya dans cette cérémonie une magnificence royale qui dut sembler peu en harmonie avec la sévérité puritaine de l'homme qui avait refusé la *couronne* et n'avait voulu que le titre de *protecteur*. Deux cent quarante écussons étaient suspendus aux murailles. Le catafalque était orné de vingt-six grands boucliers gravés en haut relief, de vingt-quatre moins grands avec des *couronnes*, d'armoiries du mort soixante-dix fois répétées, de trente-six cartouches portant des devises à sa louange, et de sculptures faites à son image, superbement parées : au-dessus, était étendu un manteau de velours long de deux cent quarante pieds. — A la restauration, sous Charles II, on exhuma le cadavre de Cromwell, et on le pendit publiquement à une potence de Tyburn !

EXÉCUTION DE CINQ-MARS ET DE THOU.

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ A L'EXÉCUTION DE MESSIEURS LE GRAND (CINQ-MARS) ET DE THOU *, ÉCRITE PAR UN OFFICIER D'UN DES PENNONAGES ** DE LYON.

(Pièce inédite.)

Jeudi au soir, onzième jour du présent mois de septembre 1642, je fus appelé en un consulat (conseil) extraordinairement tenu sur les cinq heures du soir chez le sieur Gueston, l'un des échevins, où je reçus ordre de me tenir prêt le lendemain sur le midi, en la place des Terreaux, avec mon pennonage, où je recevrois l'ordre du sergent-major qui s'y devoit trouver; trois autres pennonages eurent le même commandement.

Le lendemain 12, entre six et sept heures du matin, M. de Cinq-Mars fut mené, du château de Pierre en Cise, au palais royal de Roanne; quelque temps après encore l'on manda quérir M. de Thou.

Sur une heure après midi, je me rendis au lieu qui m'avoit été ordonné, et fus logé à l'avenue de la place d'Armes en laquelle nous fîmes un quarré. Aussitôt on fit un ban par lequel défenses furent faites aux soldats de tirer, sur peine de la vie, et de quitter leur rang à peine de la prison. Quelque temps après, l'échafaud fut dressé par des charpentiers, avec un poteau planté en terre, passant par-dessus ledit échafaud et au milieu d'icelui derrière un sommier d'un pied pour se mettre à genoux. On ne croyoit pas qu'autre que le sieur de Cinq-Mars fût exécuté, et si bien M. de Thou avoit été amené; on estimoit que ce ne fût que pour récoller et confronter. Mais à l'instant le bruit courut que tous deux étoient condamnés, et en effet, long-temps après, nous les vîmes venir en carrosse avec quatre jésuites, accompagnés des chevaliers du guet et du prevôt des maréchaux avec leurs archers.

Et comme j'étois empêché à garder l'avenue et garder qu'autres que les sieurs du guet et prevôt passassent, je ne pus ouïr les discours des condamnés, mais seulement considérer leur visage et contenance. Je remarquai en monsieur de Cinq-Mars un visage serein qui témoignoit une grande tranquillité d'esprit, et qui sembloit défier la mort. Pour monsieur de Thou, je jugeai qu'il proféroit des paroles sur le sujet qu'il devoit souffrir. J'ai ouï dire que, par le chemin, il disoit à M. de Cinq-Mars : « Cette ignominie ne durera pas long-temps. » Et comme il aperçut de vue l'échafaud, il dit *que c'étoit le chemin du Paradis.* Etant encore dans le palais, il hâtoit le départ et consoloit le dit sieur de Cinq-Mars.

Le carrosse étant au pied de l'échafaud, le dit sieur de Cinq-Mars descendit le premier, fit un compliment au prevôt et au greffier, lesquels aussitôt tournèrent la vue d'un autre côté. A l'instant les archers se voulurent saisir de son manteau et de son chapeau, duquel on dit que le cordon étoit garni de pierreries; il se fit rendre le chapeau auparavant que l'on eût loisir de s'emparer du manteau. Après il monta hardiment sur l'échafaud, où il parut semblable à un acteur qui, dans une tragédie, fait l'ouverture d'un théâtre, se tourna d'un côté et d'autre, fit une révérence, se mesura au poteau, consulta son confesseur de la posture en la quelle il se devoit tenir, bailla son manteau au confesseur, refusa son chapeau qu'il donna pour l'apanage du bourreau; il tira une boîte de portrait toute couverte de diamans de grand prix; il pria son dit confesseur de brûler le portrait qui étoit dedans, et de l'argent de la boîte faire des œuvres de charité, ainsi que verroit bon être, et une bague qu'il bailla encore à son dit confesseur; dépouilla lui-même son pourpoint, ouvrit sa chemise, prit le crucifix que l'on lui présenta, pria très dévotement, se réconcilia à son confesseur, reçut l'absolution, se mit à genoux contre le poteau, fit signe au bourreau de se retirer lorsqu'il parut avec les ciseaux, les prit doucement de ses mains, coupa sa moustache qu'il pria son confesseur de brûler avec le portrait, puis les donna à son dit confesseur avec grâce, le priant de lui couper les cheveux.

Ce qu'étant fait, dit son *in manus*, embrassa le poteau, mit sa tête dessus sans être bandé ni lié, et comme il attendoit le coup qui ne venoit point, leva la tête par deux fois pour appeler le bourreau, lequel, quoique âgé de soixante-dix ans, faisoit encore son apprentissage. A la fin, en deux coups la tête fut séparée du corps; le sang rejaillit en haut, la tête sauta en bas, où je considérai ses yeux ouverts aussi beaux que lorsqu'ils étaient animés. Le corps demeura en la même posture sur le poteau, si non qu'il se baissa d'un demi-pied par sa pesanteur, les mains toujours jointes, ce qui témoigne un grand calme.

Après, monsieur de Thou, qui étoit demeuré dans le carrosse avec son confesseur, monta sur l'échafaud, embrassa d'abord le bourreau, se mit à genoux et récita le psaume *Credidi* qui est fort beau, et bien à propos de ce qu'il alloit souffrir. Après, tenant un crucifix dans ses mains, dit : « Mon Dieu, je vous adore en esprit; ma bouche n'est » pas assez éloquente pour ce faire. »

Il se tourna du côté du quel j'étois; il aperçut derrière moi, qui étois au pied du théâtre, une personne de sa connoissance qui s'étoit glissée dans la place; il la salua, lui disant : « Adieu, monsieur, je suis votre serviteur. » Moi qui prenois cela pour moi, ne croyant pas qu'il y eût personne derrière, je levai mon chapeau et lui fis un remer-

* Le marquis d'Effiat de Cinq-Mars, nommé dans le traité de Madrid qui tendait à perdre le cardinal de Richelieu, fut condamné à mort, et eut la tête tranchée à Lyon, le 12 septembre 1642, à l'âge de vingt-deux ans. François-Auguste de Thou subit avec lui la même peine, à l'âge de trente-cinq ans, pour n'avoir pas voulu révéler le traité de Madrid, dont Cinq-Mars, son ami, lui avait fait confidence.

** *Pennonages.* C'est le nom qu'on donnait à Lyon aux quartiers de milice bourgeoise. On comptait trente-cinq pennonages; chaque pennonage était d'environ cinq cents hommes. Pennonage vient de pennon ou pannon, espèce d'enseigne.

ciement. Aussitôt il me fit le même compliment qu'à l'autre. Je ne sais si c'étoit par souvenir de m'avoir vu une fois chez lui, comme je lui demandois justice, ou pour marque de civilité.

Comme le jésuite lui voulut couper les cheveux, il ne le voulut souffrir, il dit au bourreau de le faire, qu'il se mocquoit de cette vanité. Comme on lui parla de pardonner, il repartit qu'il n'avait point de vengeance ni d'animosité; qu'il avoit de l'obligation à cet ami, parlant de M. de Cinq-Mars, qu'il croyoit l'avoir chargé; puisqu'il sortoit de ce monde où il n'avoit jamais rien fait; que ce moment qui lui restoit il le falloit profiter pour une éternité. Après, considérant son crucifix : « Mon Dieu, dit-il, j'ai vécu pour » mourir; aussi, si j'ai de la constance, c'est à votre bonté » que je l'attribue, puisque vous me la donnez. Lyon ! Lyon ! » de Lyon que j'aille en paradis. »

Et comme il fut sur l'échafaud, il prit frayeur du sang de M. de Cinq-Mars, demanda un mouchoir pour se bander et se mettre sur le poteau, disant : « Je suis poltron, je crains » la mort quand j'en entends parler; je tremble, je frémis. » Aussitôt on lui jetta trois mouchoirs; les ayant, il dit : « Messieurs, je vous remercie de ce bon office; je prie Dieu » qu'il me fasse la grâce de m'en souvenir en paradis. » Il mit la tête sur le poteau où il reçut deux coups. Son corps se leva, retombant sur l'échafaud, où il reçut encore trois coups avant que sa tête fût séparée du corps.

Les corps furent incontinent et à l'instant emportés aux Feuillans par l'ordre de M. le chancellier; et moi, les armes en main et les larmes aux yeux, je me retirai chez moi avec mon pennonage, qui empêcha que le peuple ne tuât le bourreau, que l'on dit depuis avoir été assassiné.

Le silence et la gravité de M. de Cinq-Mars, conférés avec les doctes paroles de M. de Thou, me mettent dans le doute qui des deux a fait une plus belle mort. Leur piété a été égale, leur patience semblable, et jamais l'on n'a remarqué en eux une parole de colère ni d'impatience; nul reproche n'est sorti de leur bouche; tous deux ont confessé de mériter la mort. La plus grande partie de Lyon a communié à leur intention pour le soulagement de leurs âmes.

DELLA MARIA,

COMPOSITEUR DE MUSIQUE DRAMATIQUE

Lorsque le premier opéra de Della Maria parut, en 1798, il s'opéra une révolution dans la composition dramatique. Ce fut un retour vers le genre simple et naturel, une recherche presque exclusive de chants élégans et gracieux.

Depuis quelques années, la scène de l'Opéra-Comique, envahie par des pièces d'un genre nouveau, n'offrait plus aux spectateurs que des tragédies, des drames lyriques avec une musique énergique, passionnée, le plus souvent rude et dénuée de chant. On avait éloigné les ouvrages de l'ancien répertoire. Cette direction nouvelle donnée au théâtre par la révolution française, cette avidité générale pour les compositions graves et terribles, furent secondées par le génie sévère de Méhul et la science profonde de M. Chérubini. Les génies de tout ordre s'y essayèrent, et ceux mêmes qui avaient réussi jusque là par la grâce et la suavité de leurs inspirations, renoncèrent à d'anciens succès pour se conformer au goût de la nation. On vit paraître successivement *Euphrosine*, *Stratonice*, de Méhul, *Elisa*, de M. Chérubini, *la Caverne*, *Paul et Virginie*, de M. Lesueur, *Montano et Stéphanie*, *le Délire*, de M. Berton, *Camille*, de Dalayrac, suivis d'une foule d'autres ouvrages à sentimens souvent exagérés où l'on trouve peu d'inspirations musicales, mais à la place une richesse d'harmonie jusqu'alors inconnue. Parmi ces anciennes compositions, il en est qui resteront toujours un objet d'admiration.

Cependant la société parisienne, fatiguée des agitations révolutionnaires, éprouva le besoin d'en éloigner le souvenir, et de revenir à des idées plus riantes. Les pièces de théâtre subirent cette nouvelle influence, et le *genre terrible* cessa de plaire. Ce fut le moment d'une révolution musicale.

Della Maria saisit le premier cette disposition des esprits, et sut en profiter pour composer un opéra gracieux. Il écrivit la musique du *Prisonnier ou la ressemblance*, dont le poëme lui avait été confié par M. Alexandre Duval, et ce fut un véritable chef-d'œuvre de chant élégant et naturel.

Cet opéra-comique, admirablement exécuté par Elleviou, mesdames Dugazon et Saint-Aubin, fit courir tout Paris. On ne voulut plus entendre de musique nouvelle qui ne fût écrite dans ce style, et l'on reprit avec un succès immense les pièces de l'ancien répertoire de Monsigny et de Grétry. Tous les compositeurs suivirent la route qui leur était ouverte. Dalayrac et Gaveaux, M. Berton, et Méhul lui-même écrivirent de charmans opéras-comiques.

Cependant Della Maria ne s'arrêta pas. Il composa la musique de *l'Oncle valet*, de *l'Opéra comique*, dont presque tous les airs ont passé dans nos vaudevilles, du *Vieux château* et de la *Fausse duègne*; mais dans tous ces ouvrages il resta inférieur à ce qu'il s'était montré dans le *Prisonnier*.

Della Maria était né en 1764 à Marseille, où il avait fait ses premières études musicales. Il passa ensuite dix années en Italie, pendant lesquelles il acheva ses études avec Païsiello et composa plusieurs opéras bouffes pour les théâtres secondaires. C'est en 1796 seulement qu'il vint à Paris.

Il était âgé de vingt-sept ans, lorsqu'un jour rentrant chez lui, il tomba sans connaissance rue Saint-Honoré, et il expira au bout de quelques heures sans pouvoir dire un seul mot.

En 1822, dans la préface du *Prisonnier*, M. Alexandre Duval a donné à l'occasion de cette mort des détails qu'il nous parait intéressant de reproduire ici :

« Della Maria disparut tout-à-coup de Paris. Il y avait à peu près quinze jours que je ne l'avais vu, et je supposais qu'il était dans quelque château voisin de la capitale, où il composait un opera. Un de ses amis, en envoyant chez moi pour me demander si j'en savais des nouvelles, me donna quelque inquiétude. Je me rendis à son logement, et je m'informai près du portier, du jour où il était parti, de ce qu'il avait dit en partant. Je vis même son hôte qui était son compatriote : il me parut fort inquiet. Nous nous promîmes de faire des démarches : elles eurent un succès prompt. On nous fit voir à la police ses habits et l'épingle de sa cravate qui représentait la tête d'un vieillard. Plus de doute, il était mort et hors de son domicile. Faute de papiers qui auraient pu faire connaître sa demeure, son corps avait été déposé à la Morgue.

» Sa famille qui, quoique Italienne d'origine, habitait Marseille, me choisit pour son exécuteur testamentaire. J'éprouvai le plus grand chagrin en m'acquittant de ce devoir à la levée des scellés. Je retrouvais dans sa chambre tout le désordre d'un artiste, mais en même temps toute son originalité: il y avait beaucoup de choses; mais rien n'était à sa place. Son argent était jeté et répandu sous son linge sans que rien indiquât même qu'il eût été compté. Le procès-verbal de l'inventaire était terminé, et j'allai le signer : tout avait été retiré des armoires et mis en ordre, quand j'aperçus, dans le coin d'une armoire pratiquée dans le mur, quelques vieux bas de soie gris qui semblaient avoir été jetés là pour devenir un jour la proie du chiffonnier. En les regardant, il me vint une idée que me suggéra sans doute la connaissance que j'avais du caractère de mon ami : je dérangeai du bout de ma canne ces vieux chiffons, et je fus plus joyeux que surpris de rencontrer, cachés par les ordures, plusieurs rouleaux d'or dont sa succession aurait pu être privée. Le juge de paix ne revenait pas de cette étrange manière de cacher son trésor.

» La peine que m'avait causée la perte de mon jeune compositeur, m'attrista pendant long-temps. Je parlai à nos amis

communs d'élever un petit monument à sa mémoire, Lecomte, architecte, Isabey son beau-frère, et Lemot, se décidèrent à lui donner cette preuve honorable de leurs regrets. Je fis un petit article nécrologique qu'à défaut de ses cendres nous plaçâmes dans le petit tombeau d'un style grec que nous lui avions consacré : nous en fîmes l'inauguration, et ce cénotaphe, élevé par l'amitié au souvenir de l'amitié, est encore en ma possession. De la base du tertre sur lequel il est placé coule une source limpide à laquelle j'ai donné le nom de Della Maria. Là souvent, environné de mes enfans qu'il a vus naître, je me suis fait répéter par eux les chants qu'il composa dans sa jeunesse et qui charment encore le public. Ces souvenirs ne peuvent avoir d'amertume : ses traits, que le temps a déjà effacés de son tombeau, sont encore gravés dans ma mémoire : tout sans doute me rappelle sa perte et ses jeunes talens; mais tout aussi me conduit à des réflexions douces et consolantes. Que de fois je me suis écrié : Heureux l'artiste qui ne meurt pas de son vivant; qui, par quelques monumens dans les arts, par des pensées généreuses, par des chants mélodieux, a toute raison de se croire digne des suffrages de la postérité, et peut se dire avec une juste confiance : « Qu'importe que ma » carrière soit d'une courte durée; je ne mourrai pas tout » entier. »

MÉNAGERIE DU MUSÉUM.

LE BUBALE.

La colonisation du territoire d'Alger, d'Oran et de Bone, servira beaucoup à l'histoire naturelle, et permettra de rectifier beaucoup d'erreurs, ou de mieux comprendre une foule de passages, relatifs à la zoologie, épars chez les naturalistes et les géographes grecs ou romains.

Jusqu'à ces derniers temps, nous voulons dire jusqu'à Buffon, il a régné de l'incertitude sur ce qu'était un certain animal désigné par Aristote comme ayant de grandes cornes et plusieurs autres rapports avec le bœuf et le cerf, quoique pourtant bien différent de l'un et de l'autre de ces animaux considérés isolément. On avait pensé que ce bubale des Grecs était le buffle; mais le bubale était africain, tandis que le buffle est un animal asiatique, qui d'ailleurs n'a été transporté que tard, soit en Europe, soit dans cette partie de l'Afrique située entre l'Egypte et le royaume de Maroc.

Vers la fin du siècle dernier, la ménagerie de Versailles posséda un bubale qui vint à Paris; et il n'en est resté qu'une gravure insérée dans l'ouvrage intitulé *Ménagerie du Muséum*. Aujourd'hui nous possédons un autre individu qui nous est arrivé en même temps que la girafe.

Le bubale, qui appartient, par ses cornes sillonnées et à noyau osseux, au grand genre des antilopes, en est



(Jardin des Plantes. — Le Bubale.)

l'espèce la moins gracieuse, la moins fine, la moins légère dans ses formes. Son nom, que l'on peut croire un diminutif du mot *bos*, bœuf, indique qu'il a quelque chose de plus lourd que les antilopes même les plus épaisses de taille et de jambes; mais sa tête surtout est singulière : de la ligne occipitale au bout d'un mufle étroit, elle reste comme encadrée entre deux lignes parallèles latérales et par deux lignes transversales droites. Ce carré long est occupé par un chanfrein tout-à-fait plat, ce qui ôte à la face la physionomie provenant des lignes arrondies, et dès lors agréables, qu'on observe dans la tête du bœuf. Le bubale a ses cornes placées en haut de la crête frontale; elles semblent s'écarter d'abord l'une de l'autre, décrivent une concavité intérieure, puis elles se rapprochent pour se terminer enfin par deux crochets dirigés en arrière; la taille est celle d'un cerf adulte, et la couleur est d'un roux vif uniforme.

Les bubales sont répandus dans tout le nord de l'Afrique et surtout dans le désert; on en voit parfois quelques-uns qui viennent jusqu'en Egypte chercher à boire dans les lagunes saumâtres de ce pays. Les anciens Egyptiens l'ont connu et figuré, ainsi que tous les animaux du désert, dans ces tables hiéroglyphiques incrustées sur leurs monumens. D'une taille assez grande, il ne se nourrit point de l'herbe épaisse et courte de ces contrées, mais plutôt des tiges et des feuilles des arbrisseaux rabougris : à la Ménagerie, notre bubale est nourri de foin et de paille comme les autres ruminans.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

JEUX ET DIVERTISSEMENS ANCIENS.

AMPHITHÉATRES.



(Rome. — Le Gladiateur mourant, statue grecque par Ctésilaüs.)

La 21e livraison du premier volume du *Magasin pittoresque* (année 1833) offre une *vue extérieure* et une *vue intérieure* du Colysée, le monument le plus colossal de l'ancienne Rome. En publiant ces deux gravures, nous avons donné quelques détails sur l'architecture des amphithéâtres, sur la disposition et sur la destination de leurs diverses parties, et sur les spectacles sanglans que tous les Romains, empereurs et esclaves, patriciens et plébéiens, hommes et femmes, venaient y applaudir. Dans un autre article de la même année (p. 43), en essayant de montrer par quels moyens les continens ont été insensiblement délivrés des bêtes féroces, nous avions déjà rapporté le nombre incroyable d'animaux massacrés pour les plaisirs de Rome et de ses colonies. Enfin, directement ou indirectement, nous avons depuis, à diverses occasions, ajouté quelques faits à ces indications premières, en sorte que le sujet auquel cette livraison est consacrée doit être déjà familier à la plupart de nos lecteurs, et n'a besoin que d'être complété sous une forme plus méthodique. Recueillir des faits, les parsemer sans l'évidence d'une préméditation rigoureuse et les entremêler au hasard du goût, mais aussi, chaque fois que l'instant favorable nous paraît arrivé, rapprocher tous les faits passés d'une même série et les lier en une seule chaîne régulière, telle est l'une des lois de notre rédaction, et nous y restons toujours aussi soumis que le permet la nécessité prédominante de la variété.

SOMMAIRE.

SPECTACLES DES AMPHITHÉATRES.

ORIGINE DES COMBATS DE L'AMPHITHÉATRE; LEURS PROGRÈS ET LEUR DÉCADENCE.

On ne trouve de restes d'amphithéâtres que dans l'étendue de l'ancien empire romain.

La Grèce n'avait point connu les combats barbares d'animaux et d'hommes tant qu'elle avait conservé sa liberté : dégénérée et tributaire de Rome, elle se laissa apprendre par Antiochus à aimer ces sanglans spectacles, et des amphithéâtres s'élevèrent alors dans quelques unes de ses villes; mais les Athéniens, le peuple artiste par excellence, repoussèrent jusqu'au dernier jour avec dégoût la férocité de ces jeux romains.

On attribue à Ctésilaüs, sculpteur grec qui vécut postérieurement au temps de Phidias, l'original en bronze de la statue que nous reproduisons. La copie antique en marbre, que le temps a respectée, a été possédée par le musée Napoléon : à la chute de l'empire, nous l'avons rendue à Rome: une copie moderne était dernièrement exposée près l'arc Gaillon, dans la cour de l'École des Beaux-Arts; on croit généralement, mais contrairement à quelques autorités recommandables, qu'elle représente un *gladiateur mourant*. C'est elle qui a inspiré à Byron ces deux strophes :

> Je vois le gladiateur renversé à terre : il s'appuie sur une main; son front mâle consent à la mort, mais triomphe de l'agonie. Tandis que sa tête fléchit et insensiblement s'abaisse, de sa poitrine sanglante quelques dernières gouttes sortent avec lenteur et tombent de la plaie rougie, larges, pesantes, une a une, comme les premières gouttes d'une pluie d'orage. Mais déjà l'arène tremble et tourne sous son regard... il expire avant qu'ait encore expiré le cri de triomphe du malheureux qui l'a tué.
>
> Ce cri insolent, il l'a entendu, mais sans y prendre garde. — Ses yeux étaient avec son cœur, et c'était loin de l'arène. Son rêve mourant ne s'est pas arrêté au regret de la vie ou du prix de la victoire. Il a volé d'un trait vers une hutte sauvage au bord du Danube : là, il a vu sa jeune race Barbare jouer et rire; là, il a vu leur mère, sa compagne, la forte femme Dace... Il les a vus, lui, leur maître, mis à mort comme un animal féroce pour faire une fête aux Romains! — Et toute cette vision ruisselait avec son sang. — Sera-t-il mort, et sa mort restera-t-elle donc sans vengeance? — Levez-vous, dieux puissans, et faites tonner votre colère!...

Il y avait deux sortes de combats : 1° les combats d'animaux entre eux, ou les combats d'hommes et d'animaux; 2° les combats d'hommes, ou de gladiateurs à cheval ou à pied.

L'amphithéâtre était quelquefois aussi destiné à d'autres spectacles, par exemple à l'exécution de certains condamnés livrés, soit au bourreau, soit aux bêtes féroces; c'est ainsi qu'un grand nombre des premiers chrétiens furent publiquement déchirés par les lions et par les panthères dans les amphithéâtres. — *Aux lions! aux lions les chrétiens!* s'écriait le peuple avide de sang et superstitieux, chaque fois que Rome, menacée de toutes parts, descendait un nouveau degré de son ancienne splendeur; et les empereurs, pour apaiser les cris et écarter d'eux les fureurs de la place publique, envoyaient chaque fois mourir dans l'arène quelques uns de ces disciples du Christ qui pouvaient déjà pressentir le moment où ils seraient à leur tour les maîtres de Rome.

COMBATS D'ANIMAUX; BESTIAIRES. — Les combats d'animaux étaient aussi appelés *chasses* (venationes).

Tous les animaux imaginables combattaient dans l'amphithéâtre; on y voyait depuis les éléphans et les lions jusqu'aux hérissons et aux lièvres; depuis les vautours et les autruches jusqu'aux plus petits oiseaux; nous avons déjà eu occasion de dire dans ce recueil, qu'un jour, sous l'empereur Probus, le public entrant dans l'amphithéâtre, vit l'arène couverte d'une superbe forêt d'arbres arrachés aux environs de Rome et transplantés pendant la nuit; il s'y livra des combats de toute espèce. Un autre jour, on fit tout-à-coup convertir l'arène en lac (comme il arrivait quelquefois pour les combats de navires ou *naumachies*), et l'on vit combattre entre autres animaux marins, des crocodiles.

Sylla et Scaurus, son gendre, furent les premiers qui firent entrer dans l'arène des lions et des panthères libres. Pompée fit combattre vingt éléphans, quatre cent dix panthères et six cents lions; César, quatre cents lions et quarante éléphans; Auguste, trois mille cinq cents bêtes sauvages.

Suivant Eutrope, cinq mille bêtes, et selon Dion, neuf mille, périrent dans l'arène du Colysée le jour de l'ouverture de cet édifice, qui eut lieu l'an 80 de notre ère.

Sous Trajan, onze mille bêtes furent mises à mort à l'occasion de la défaite des Parthes.

Volpinus rapporte que du temps de Probus il parut à la fois dans l'amphithéâtre mille autruches, mille cerfs et mille sangliers.

Les hommes qui combattaient contre les animaux étaient quelquefois désignés sous le nom général de *gladiateurs*, mais ils avaient aussi le nom particulier de *bestiaires*.

COMBATS D'HOMMES; GLADIATEURS, LANISTES; SERMENS DES GLADIATEURS; CLASSES DIVERSES DE GLADIATEURS; RÉCOMPENSES DES VAINQUEURS. — L'origine des combats de gladiateurs paraît avoir été le sacrifice humain aux dieux. L'usage religieux d'immoler les prisonniers sur les tombeaux des guerriers, et les esclaves sur les tombeaux de leurs maîtres, était général dans la haute antiquité. En Italie, les Etrusques, et, suivant quelques auteurs, les Campaniens, donnèrent aux Romains l'exemple de ces jeux funèbres. Egorger des hommes qui ne se défendaient pas, c'était une barbarie déplaisante pour un peuple héroïque : on laissa les victimes (*bustuarii*) s'entretuer elles-mêmes autour des bûchers. Il paraît que les combats des gladiateurs aux funérailles illustres commencèrent à Rome vers l'an 490 de sa fondation. Insensiblement les morts de moindre qualité eurent leurs holocaustes d'hommes : ce genre de spectacle s'appelait *munus*, parce que c'était d'abord une sorte de devoir pieux, et celui qui le donnait s'appelait *munerarius* ou *munerator*. Comme le peuple s'engoua d'une manière prodigieuse pour ces cérémonies sanglantes, on les détacha des funérailles, et on les convertit en jeux publics qui eurent lieu d'abord dans le Forum, dans une portion du cirque, et enfin dans les amphithéâtres qui leur furent spécialement consacrés.

On croit que M. et D. Brutus avaient montré les premiers six gladiateurs l'an 488, à la mort de leur père. L'an 537, les trois fils d'Emilius Lépidus, augure, en firent combattre onze paires dans le Forum, et ce spectacle dura trois jours. L'an 552, les trois fils de Valerius Lœvinus en firent combattre vingt-cinq paires. Depuis, le nombre s'en accrut d'une manière indéfinie.

Sous l'empire, telle était devenue la fureur de ces jeux, que l'on voyait des patriciens et jusqu'à des femmes des plus illustres familles se mêler aux gladiateurs. Auguste avait rendu successivement des édits qui défendaient aux sénateurs et aux chevaliers de prendre part aux combats de l'arène. Mais plusieurs de ses successeurs, loin d'imiter son exemple, excitèrent ou contraignirent maintes fois la noblesse de Rome à lutter devant le peuple. On rapporte que Néron fit un jour combattre dans l'amphithéâtre quatre cents sénateurs et six cents chevaliers. Marc-Aurèle, au contraire, non seulement réduisit les dépenses excessives de ces hideux spectacles, mais voulut qu'à l'avenir les gladiateurs ne se servissent plus que d'armes à pointes et à tranchans émoussés. Son fils Commode fit revivre toute la cruauté ancienne, et souvent il mesura lui-même son adresse et ses forces avec celles des gladiateurs. L'influence croissante du christianisme parvint seule à abolir cette coutume. Constantin publia le premier édit qui défendit de verser le sang humain; il voulut que tout criminel condamné à mort, au lieu d'être réservé pour l'amphithéâtre, fût envoyé aux mines. Vers l'an 404, il se passa un fait singulier que raconte Gibbon. L'empereur Honorius célébrait par des fêtes magnifiques la retraite des Goths et la délivrance de Rome. Un moine d'Asie, nommé Télémaque, eut un jour l'audace de descendre dans l'arène et de séparer les combattans : le peuple, furieux de voir interrompre ses plaisirs, lapida sur-le-champ Télémaque; mais bientôt, par un retour que la modification religieuse de l'esprit public explique, il eut repentir de ce crime; il accorda à Télémaque les honneurs dus aux martyrs, et se soumit sans murmure à la volonté d'Honorius, qui supprima les combats de l'amphithéâtre. Toutefois, ce fut seulement sous Théodoric, en l'année 500, que la pratique en cessa tout-à-fait.

Le nom de gladiateur est formé du mot *gladius*, épée. Les gladiateurs étaient, ou des prisonniers de guerre, ou des esclaves condamnés, ou des hommes libres que la misère incitait à se louer pour l'arène malgré le peu de chances qu'ils pouvaient espérer d'échapper à la mort.

Des entrepreneurs achetaient des prisonniers, des esclaves ou des hommes libres; ils les entretenaient dans des maisons appelées *ludi*. C'étaient en général des hommes robustes et de belle taille; ils y étaient nourris avec soin. Des espèces de maîtres d'armes nommés *lanistæ* les exerçaient par principes, et les préparaient aux solennités populaires où presque tous devaient mourir. Les entrepreneurs louaient ou vendaient ensuite leurs gladiateurs aux magistrats ou aux citoyens riches envieux de popularité.

Pétrone cite un serment de gladiateurs ainsi conçu : « Nous jurons, en répétant les paroles d'Eumolpus, de » souffrir la mort dans le feu, dans les chaînes, sous le fouet » ou par l'épée; nous jurons, en un mot, quelle que soit la » volonté d'Eumolpus, de nous y soumettre en vrais gladia» teurs, corps et âmes. »

Les gladiateurs étaient divisés en un grand nombre de classes, et recevaient divers noms suivant les armes dont ils se servaient, et suivant leur manière de combattre. Les *secutores* avaient un casque, un bouclier et une épée ou une massue à bout plombé; ils combattaient ordinairement avec les *retiarii* qui portaient un trident et un filet; lorsque les *retiarii* avaient jeté leurs filets sans succès, ils étaient poursuivis par les *secutores* (*sequi*, suivre). Les *thraces* avaient une dague, un poignard et le bouclier rond. Les *mir-*

millons avaient une faux, un bouclier et un casque surmonté d'une figure de poisson; on les appelait aussi *Gaulois*, et il y avait une chanson populaire, fort à la mode dans l'amphithéâtre, où se trouvaient ces mots : *Non te peto, piscem peto; quid me fugis, Galle?* « Ce n'est pas à toi, c'est à ton poisson que j'en veux. Gaulois, pourquoi me fuis-tu? »

Les *samnites* ou *hoplomachi* (armés de pied en cap) portaient un baudrier, un bouclier d'argent ciselé, une botte à la jambe gauche, un casque à aigrette. Les *essedarii* combattaient sur des chariots; les *andabates* à cheval et les yeux bandés; les *dimachères* avec une épée dans chaque main; les *laquearii* avec un cordon. Indépendamment de ces noms, les gladiateurs en recevaient d'autres dans l'arène, suivant les circonstances; on les appelait *meridiani* lorsqu'ils étaient réservés pour l'heure de midi; *supposititii* lorsqu'ils remplaçaient leurs camarades fatigués ou vaincus; *postulatitii* lorsqu'ils étaient spécialement demandés par le peuple; *catervarii* lorsqu'ils combattaient par troupes, etc.

Le courage et la force des gladiateurs, dont le nombre était considérable à Rome, furent quelquefois au service des mouvemens politiques. Des citoyens puissans, sous prétexte de fournir aux amusemens populaires, entretenaient des *familles* de gladiateurs, suivant l'expression consacrée, et les tenaient prêtes à soutenir leurs prétentions dans les guerres civiles. A l'occasion de la tentative de Catilina, on dut prendre des mesures pour empêcher les gladiateurs de se joindre aux conspirateurs; la crainte qu'ils inspiraient à Cicéron et à ses amis était d'autant plus fondée, qu'on avait éprouvé leur valeur dans la guerre avec Spartacus. A l'exemple de ce dernier, en l'année 281, au triomphe de Probus, 80 gladiateurs refusèrent d'entrer dans l'arène et de s'égorger les uns les autres pour le plaisir de Rome; ils tuèrent leurs gardiens, brisèrent les portes, et se répandirent dans la ville, frappant de leurs armes tout ce qui s'opposait à leur passage; il fallut faire marcher contre eux les troupes régulières, qui à la fin, non sans peine, les taillèrent en pièces.

IDÉE D'UNE REPRÉSENTATION DANS L'AMPHITHÉATRE.

M. de Clarac a vu sur un mur de Pompéi une affiche d'amphithéâtre ainsi conçue : « La troupe de gladiateurs » de Numerius Festus Ampliatus combattra pour la seconde » fois. Combats, chasses, voile (dans l'amphithéâtre), le 16 » des calendes de juin. »

Les affiches ordinairement indiquaient en outre les noms et les signes particuliers aux gladiateurs, le nombre de ceux qui devaient combattre, et la durée de la représentation. Souvent aussi, comme les toiles peintes de nos bateleurs, elles représentaient les scènes principales qu'on se proposait de donner au public. C'était l'*éditeur* des jeux ou le *villicus* (voyez p. 335) qui les faisait rédiger et publier.

Au centre de l'arène s'élevait un autel consacré à Diane, à Pluton, ou à Jupiter Latiaris (protecteur du Latium). Sur cet autel, s'il faut croire quelques interprétations de passages anciens, la coutume dura long-temps d'immoler un *bestiaire* au commencement des jeux.

Les combattans entraient dans l'arène en procession solennelle, par les extrémités de l'ellipse; ils étaient divisés par *paires*, ayant des armes différentes ou semblables, et ayant déjà fait preuve de force ou d'adresse à peu près égales. Ils passaient devant la loge de l'empereur et le saluaient avec leurs armes en disant : « Destinés à mourir, les gladiateurs te saluent » (*morituri te salutant*).

Les combattans préludaient avec le bâton (*rudis*), et des armes de bois, ou de fer émoussé (*arma lusoria*); mais bientôt la trompette sonnait, et ils saisissaient les armes meurtrières qui avaient été auparavant visitées avec soin, afin que les pointes et le tranchant en fussent parfaitement acérés et aiguisés.

Dès qu'un gladiateur était blessé, s'il ne tombait pas, le peuple s'écriait *hoc habet!* « Il en tient! » Alors le malheureux était forcé de baisser ses armes; il levait le doigt pour prier le peuple de lui faire grâce. S'il s'était vaillamment battu, s'il avait été traîtreusement frappé, s'il conservait une brave contenance, en un mot, s'il avait excité un intérêt puissant, les spectateurs baissaient le pouce, et il était ou sauvé pour toujours suivant sa condition, ou réservé pour un autre combat; si les spectateurs étaient à son égard dans une disposition d'esprit différente, si leur amour du sang était plus fortement excité, ils fermaient la main et levaient le pouce en le tournant vers les combattans; aussitôt le gladiateur vainqueur égorgeait le vaincu, qui souvent s'étudiait comme un tragédien à mourir avec grâce, pour entendre du moins à son dernier soupir quelques applaudissemens de la multitude. Cicéron propose les gladiateurs mourans dans l'arène, comme des modèles de constance et de courage. Qu'aurait-il dit s'il y avait vu plus tard mourir les jeunes filles chrétiennes?

L'entrée inopinée de l'empereur dans l'amphithéâtre, au milieu des combats, valait de droit grâce de vie aux gladiateurs qui en ce moment étaient blessés. Quelquefois aussi le droit de faire grâce appartenait aux vestales ou à celui qui donnait la représentation à ses frais, l'*éditeur*.

Dès qu'un gladiateur était mis à mort, des esclaves accouraient et entraînaient son cadavre avec un crochet de fer par la *porte de la mort* (libitinensis) pour le conduire au *spoliarium*, lieu où il était dépouillé de ses armes.

Le vainqueur recevait une récompense : c'était soit une somme d'argent, soit une branche ou une guirlande de laurier ornée de rubans de couleur, soit le bâton nommé *rudis*, qui rendait la liberté au gladiateur s'il n'était pas esclave, et qui, dans le cas contraire, le dégageait seulement de l'obligation de combattre à l'avenir dans l'arène.

Hercule était le dieu particulier des gladiateurs : les *rudiaires*, c'est-à-dire ceux qui étaient rendus à la liberté, suspendaient leurs armes dans son temple.

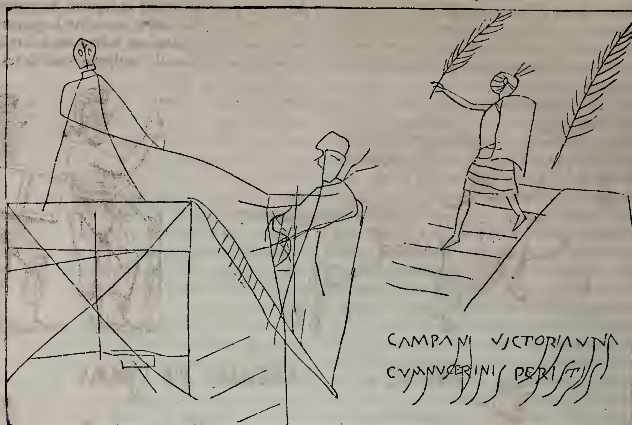
Exemples de combats dans l'amphithéatre, Explication des sculptures du tombeau de Scaurus. — Les bas-reliefs en stuc du tombeau de Scaurus, fils d'Aulus, duumvir pour la justice, à Pompéi, donnent des notions précieuses sur les combats de l'arène.

Ils représentent à la fois des combats d'animaux entre eux, des combats d'animaux contre les bestiaires, et des combats de gladiateurs. On comprendra sans qu'il soit besoin de description les différentes scènes de la page 332, où figurent un bestiaire nu et sans armes, entre une panthère et un lion, un sanglier se précipitant sur un bestiaire renversé, un loup atteint d'un trait, un chevreuil attaché par une corde et dévoré par des loups ou des chiens, une panthère et un taureau attachés l'un à l'autre, combattus à coups de lances et de javelines, un homme armé d'un glaive et d'un voile, comme en Espagne le *matador*, marchant contre un ours ou une panthère, des chiens poursuivant des lièvres, un sanglier et un cerf, un bestiaire vêtu de la tunique ordinaire du peuple, appelée *indusia*, *subucula*, perçant un ours abattu, et enfin un taureau transpercé d'une lance, prêt à se retourner contre un bestiaire désarmé.

Quant aux figures représentant les combats des gladiateurs, elles nous paraissent devoir entraîner quelques explications.

Le nom de chaque combattant, le nombre des victoires précédentes qu'ils ont remportées et leur condamnation, sont écrits en noir au pinceau, au-dessus des groupes.

La première paire de combattans se compose de deux gladiateurs équestres (*equites*) : le premier se nomme *Bebrix*, le second *Nobilior* : leurs casques de bronze à visière ressemblent à ceux de nos anciens chevaliers. Leur bras droit est couvert d'un brassard à bandes de fer; Nobilior porte des demi-cuissards faits de la même manière. Bebrix a remporté douze victoires (on lit sur le monument BEBRIX IVI ou BEBRIX XII). Nobilior en a remporté onze



(Fac-simile d'une caricature tracée à la pointe, il y a près de dix-huit cents ans, sur un mur de la rue de Mercure, à Pompéi. — Voir l'explication page 334.)

(Combats d'animaux et de bestiaires sculptés sur le tombeau de Scaurus, à Pompéi.)

La seconde paire de gladiateurs combat à pied. Un gladiateur *vélite* ou armé à la légère, a été blessé à la poitrine par un gladiateur *samnite :* il a baissé son bouclier pour s'avouer vaincu, et il élève le doigt vers le peuple pour implorer sa grâce. Le samnite attend la réponse des spectateurs. (L'épée du vélite a été omise ainsi que la plupart des autres armes offensives, dans ces scènes des bas-reliefs. On suppose que l'intention du sculpteur était de les composer en









Combats de gladiateurs sculptés sur le tombeau de Scaurus, à Pompéi

bronze et de les ajouter.) — Troisième paire. Un *mirmillon* dont la jambe droite porte une jarretière, a été blessé à la poitrine par un *thrace* au bouclier rond : un *thêta* (Θ) indique qu'il a été mis à mort par ordre du peuple. — Quatrième et cinquième paires. *Népimus*, rétiaire armé d'un trident, a frappé en trois endroits un *secutor* dont le nom est effacé; il repousse brutalement la victime qu'un autre *secutor* nommé *Hippolytus* achève de tuer par ordre du peuple. Un *rétiaire* se prépare à combattre *Hippolytus*. — Sixième paire. Un *vélite* se prépare à tuer un *samnite*

vaincu. — Septième paire. Un *mirmillon* veut tuer un *samnite*; le *laniste* ou maître des gladiateurs le retient, probablement parce que le peuple a fait grâce. — Huitième paire. Un *mirmillon* tombe frappé à mort par un *samnite*. Dans la sculpture, le mourant est adossé à une corniche.

On doit observer qu'à l'époque où fut donné le spectacle ainsi représenté, la perfection et la richesse des costumes et des armures étaient élevées au plus haut degré, et rappellent les belles années de la féodalité (voyez p. 336).

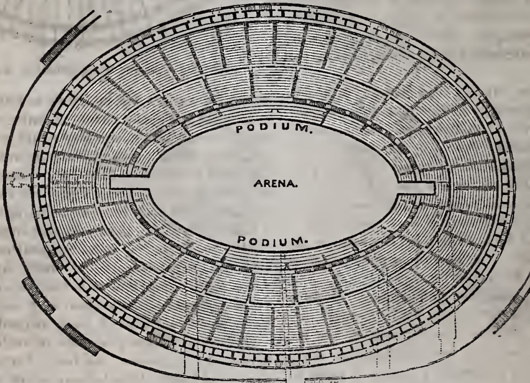
De quelques œuvres d'art antiques représentant des gladiateurs. — Le bas-relief dont nous venons de donner l'explication est surtout digne d'attention en ce qu'il existe peu de monumens de sculptures dont il soit possible de dire avec certitude qu'ils représentent des scènes d'amphithéâtre. Millin, qui croit que les statues du *gladiateur mourant*, du *gladiateur Borghèse* par Agasias, et du *gladiateur rudiaire* ne sont autre chose que des statues de guerriers, ne cite comme des représentations certaines de gladiateurs que les antiques suivans : — Le gladiateur *Baton*, si célèbre sous Caracalla que ce prince lui fit de magnifiques funérailles; on voit sa figure sur un cippe sépulcral de la villa Pamphili; il n'est pas nu; il a sur la poitrine plusieurs bandes de métal; ses jambes en sont aussi couvertes; il a un collier. — Sur des mosaïques de la ville Albani, on voit un rétiaire appelé *Astyanax*, et un mirmillon appelé *Calendius*; ils ont les jambes garnies de plaques, et sont vêtus d'une tunique attachée avec une ceinture; auprès est le *lanista*, qui tient un bâton, signe de son ministère, et les excite à combattre; sur une autre mosaïque du même musée, des gladiateurs sont vêtus de même; un d'eux a sur la tête de grandes ailes qui rappellent le grand panache que les gladiateurs avaient emprunté des Samnites.

A Cometo, dans un tombeau étrusque découvert depuis peu d'années, on voit une peinture représentant un combat de gladiateurs dans un amphithéâtre dont les gradins sont soutenus par des échafaudages en charpente.

La *caricature* représentée page 332 fait allusion à une querelle des habitans de Pompéi et de ceux de Nuceria, qui eut lieu l'an 59 de J.-C., à l'occasion d'une représentation dans l'amphithéâtre. Les Pompéiens furent vainqueurs; mais Néron les condamna à être entièrement privés de spectacles et de jeux publics pendant dix années : c'était à cette époque une terrible sentence.—La caricature semble l'œuvre de plusieurs Pompéiens. Le gladiateur qui descend dans l'arène, la visière baissée et portant une palme dans sa main droite, est plus habilement dessiné que les deux autres personnages, dont l'un semble entraîner d'une échelle sur un lieu élevé un Nucérien prisonnier. — Il eût été, au reste, difficile de s'expliquer cette curieuse composition si l'artiste ou plutôt si les artistes n'avaient eu la complaisance d'écrire ces mots dans un coin du tableau : « *Campani victoria una cum Nucerinis peristis* », c'est-à-dire, si nous comprenons : « Campaniens, vous avez péri dans la victoire aussi bien que les Nucériens. »

ARCHITECTURE. — DISTRIBUTION D'UN AMPHITHÉATRE.

Le mot amphithéâtre, composé des mots grecs *amphi* et *théâtroi* (théâtre de côté et d'autre) désigne un bâtiment



(Plan de l'amphithéâtre de Pompéi.)

composé de deux théâtres ou demi-cercles réunis, d'où les spectateurs rangés circulairement voyaient également bien ce qui se passait dans un espace du milieu ou du centre nommé *arène*.

Les amphithéâtres ne furent d'abord qu'un vaste fossé creusé en terre : les spectateurs étaient assis autour sur les bancs de gazon.

On croit que le premier qui fut construit à Rome fut celui de Caïus Scribonius Curio. Il se composait réellement de deux théâtres en bois adossés l'un à l'autre et qui tournaient, après la représentation théâtrale, avec les spectateurs qui y étaient placés, de sorte qu'en ôtant les scènes, ces deux théâtres formaient un seul amphithéâtre.

D'autres amphithéâtres furent ensuite construits en bois dans le Champ de Mars. Statilius Taurus, ami d'Auguste, en bâtit un en pierre à Rome, l'an 725 de sa fondation. Cet édifice fut incendié sous Néron, restauré ensuite, et enfin entièrement détruit. Les autres amphithéâtres de Rome que l'on connaît par les souvenirs ou par leurs ruines sont : l'amphithéâtre *castrense*, bâti sur la colline des Esquilies; le *Colysée* ou ampithéâtre de Flavien, encore existant, et que Benoît XIV, pour le soustraire à des dégradations continuelles, plaça sous la protection de la mémoire des Martyrs; enfin l'amphithéâtre bâti par Trajan dans le Champ de Mars et détruit par Adrien.

Arène. — L'*arène*, vide de spectateurs, était la partie de l'amphithéâtre dans laquelle se donnaient les combats d'animaux et de gladiateurs, et quelques autres jeux. On peut aisément se représenter cet espace sous la forme de deux orchestres du théâtre ancien réunis et alongés de manière à offrir un ovale au lieu d'un cercle. L'arène était couvert de sable (*arena*) pour absorber et cacher le sang des animaux et des hommes, et aussi pour affermir le sol sous les pieds des combattans. Quelquefois, au lieu de sable, on le semait de

couperose, du rouge brillant du cinabre, et même de paillettes d'or.

En certaines occasions, l'arène recevait des décorations naturelles, comme des arbres, ou se remplissait d'eau pour des jeux de naïades, de sirènes, pour des combats de navires ou de poissons. Les décorations sortaient de *trappes* ouvertes dans l'arène et conduisant à des constructions souterraines : l'eau sortait d'ouvertures latérales pratiquées dans la direction des *caveæ*.

CAVEÆ. — Autour de l'arène étaient pratiquées les loges ou voûtes qui renfermaient les bêtes destinées au combat.

PODIUM; PLACES OCCUPÉES PAR LES DIVERSES CLASSES DE SPECTATEURS. — Les portes des *caveæ* étaient prises dans un mur qui entourait l'arène, et sur ce mur était pratiquée une avance, en forme de quai ou promenoir, appelé *podium*. Entre le podium, élevé de 12 à 15 pieds, et l'arène, il y avait ordinairement des fossés pleins d'eau ou *euripes* pour retenir les bêtes à distance des spectateurs : dans l'origine, au lieu de fossés, il y avait seulement des rets de treillis et des troncs de bois. Le podium était orné de colonnes et de balustrades, souvent aussi de peintures à fresque. On y disposait, avant la représentation, le *suggestus*, siége impérial couvert, lorsqu'il n'y avait pas encore de loge spécialement construite, et les chaises curules ou *biselii* : c'était le rang où siégeaient pour l'empereur les consuls, les sénateurs, les ambassadeurs, les vestales, les magistrats, l'éditeur des jeux.

Au-dessus du podium s'élevaient les gradins en retraite les uns sur les autres, divisés en étages et en coins (*cunei*), au moyen d'escaliers et de galeries (*præcinctiones*) : les spectateurs y parvenaient du dehors au moyen d'ouvertures pratiquées aux diverses *précinctions* et nommées *vomitoria*. Nous renvoyons le lecteur pour l'intelligence de cette partie de la construction à notre article sur les théâtres anciens, p. 265.

Derrière les sénateurs, dans les deux premiers ordres ou *précinctions*, étaient placés les colléges de prêtres, les chevaliers, les tribuns civils et militaires et les citoyens romains. Le peuple (*popularia*) était assis au-dessus, divisé en tribus. Les femmes étaient toutes rangées dans une galerie; les esclaves occupaient la galerie la plus élevée. Auguste assigna en outre des places différentes aux hommes mariés, aux célibataires, aux jeunes gens et à leurs pédagogues.

Un archéologue, pour donner l'idée de l'ensemble du bâtiment pris à vue d'oiseau, le compare à un cratère dont la cavité va en diminuant de haut en bas.

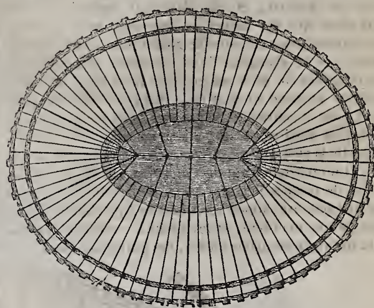
Les amphithéâtres contenaient ordinairement de 30 à 50 mille spectateurs. Le Colysée (voir 1833, p. 161), d'après les recherches de Fontana, pouvait contenir aux représentations extraordinaires, et avec l'addition de siéges portatifs, plus de 109,000 personnes: c'est peu de chose en comparaison de la vaste étendue des *cirques* consacrés aux courses de chars, qui contenaient jusqu'à 500,000 spectateurs.

La direction générale de l'amphithéâtre appartenait à un officier, qui avait le titre de *villicus amphitheatri*. D'autres officiers subalternes, nommés *cunearii* et *locarii*, veillaient au placement des spectateurs.

La façade extérieure des amphithéâtres était partagée en étages ornés d'arcades, de colonnes, de pilastres en plus ou moins grand nombre, et quelquefois de statues. Le Colysée a quatre étages.

VOILE (*velarium*). — Dans l'histoire du théâtre ancien, page 268, nous avons déjà dit que l'usage des voiles tendues au-dessus des spectateurs, pour les défendre contre l'ardeur du soleil ou les injures de la pluie, n'avait été introduit que dans les derniers temps de la république Romaine.

Quintus Catulus «voulant imiter le luxe de Capoue», disent plusieurs auteurs, fit déployer en l'air, le premier à Rome des voiles de pourpre, lorsqu'à l'inauguration du Capitole rétabli il donna des jeux au peuple. Lentulus Spinther, contemporain de Cicéron, dans les jeux qu'il fit célébrer en l'honneur d'Apollon, fit tendre sur le théâtre des toiles de la plus grande finesse. Jules-César, à la grande admiration des Romains, couvrit d'une voile tout le forum et la Voie Sacrée, depuis sa maison jusqu'au Capitole. Néron fit enrichir de broderies d'or une voile de pourpre; il était lui-même représenté au milieu en Apollon conduisant le char du soleil; des étoiles d'or brillaient autour de lui. Cette voile splendide fut employée dans la célèbre *journée d'or* où cet empereur voulut fêter Tiridates auquel il avait donné le royaume d'Arménie. Toute la scène, toutes les décorations étaient dorées; les acteurs mêmes parurent vêtus de tissus d'or, et de la poussière d'or fut semée dans l'orchestre; c'était un luxe de barbarie qui aurait soulevé le dédain des



(Plan d'un velarium d'amphithéâtre, d'après Fontana.)

Grecs. Nous avons déjà dit que de secrets conduits élevaient et faisaient retomber du haut des statues et du velarium une fine rosée odorante sur les spectateurs (voyez p. 268).

Lucrèce décrit les modifications de lumière qui résultaient de l'usage du *velarium*, dans le 4e livre de son poëme : « C'est » l'effet que produisent ces voiles jaunes, rouges ou noires, sus- » pendues par des poutres aux colonnes de nos théâtres, et flot- » tans au gré de l'air dans leur vaste enceinte; l'éclat de ces » voiles se réfléchit sur tous les spectateurs. La scène en est » frappée. Les sénateurs, les dames, les statues des dieux » sont teints d'une lumière mobile, et cet agréable reflet a » d'autant plus de charmes pour les yeux, que le théâtre est » plus exactement fermé et laisse moins d'accès au jour. » *

De grands mâts qui s'élevaient de l'orchestre et étaient retenus par des anneaux aux murs d'enceinte, servaient à fixer le *velarium*. On voit encore de ces anneaux aux ruines des théâtres d'Orange et de Pompéi.

En quelques théâtres ou amphithéâtres, c'étaient des matelots qui gravissaient à ces mâts pour attacher les voiles, ou les détacher. On rapporte qu'un jour l'empereur Caligula leur ordonna d'enlever subitement le *velarium*, afin de se procurer le plaisir de voir le soleil tomber tout-à-coup d'aplomb sur les têtes découvertes des spectateurs : l'assemblée, d'abord stupéfaite, voulut quitter l'amphithéâtre; mais l'empereur, dit Suétone, fit fermer les portes et défendit qu'aucune personne abandonnât sa place avant la fin de la représentation. On se rappelle aussi que Commode, qui se mêlait parfois aux combats de gladiateurs, croyant entendre le peuple huer sa majesté, ordonna aux matelots alors occupés à tendre les voiles de tuer les mécontens.

Ceux qui savent par expérience combien il est difficile de maintenir étendues de larges toiles, surtout lorsqu'on ne peut donner au centre un point d'appui, regretteront que

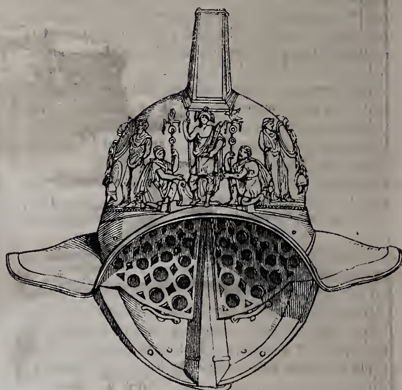
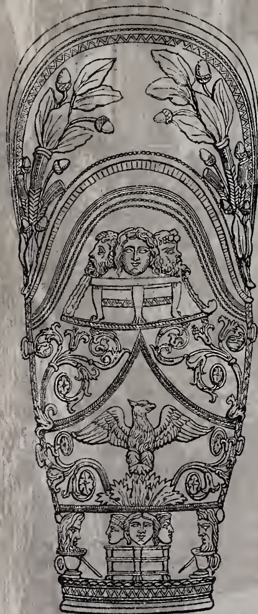
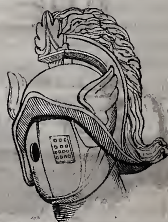
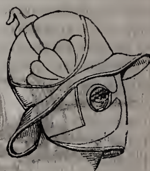
* Traduction de Lagrange.

les auteurs latins n'aient pas laissé de description plus satisfaisante des moyens mécaniques employés par les anciens. Fontana propose le plan précédent d'un velarium d'amphithéâtre, mais sans explication.

RUINES D'AMPHITHEATRE QUI EXISTENT ENCORE.

Outre le Colysée ou amphithéâtre Flavien à Rome, voici, d'après M. Quatremère de Quincy, les principaux amphithéâtres dont les ruines sont assez conservées pour être étudiées avec utilité.

A Albe, petite ville du Latium, on reconnaît les traces d'un amphithéâtre près du couvent des Capucins; — il en existe un près du Tibre à Otricoli, ville de l'Ombrie; — un près du Garigliano, autrefois le fleuve Lyris; il était bâti en briques; — un à Pouzzol, dont il reste encore une partie d'arcades, et les loges où l'on enfermait les bêtes féroces; — un de construction étrusque à Sutrium; — un à Capoue; — un à Vérone; — un au pied du Mont-Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron; — un à Pœstum; — un à Syracuse; — un à Agrigente; — un à Catane; — un à Argos; — un à Corinthe; — un magnifique à Istrie; — un très grand à Hipella, en Espagne; — la France en compte un à Arles, un à Autun, un à Fréjus, un à Nîmes, que l'on nomme les *Arènes*, un à Saintes, que l'on nomme les *Arcs*.



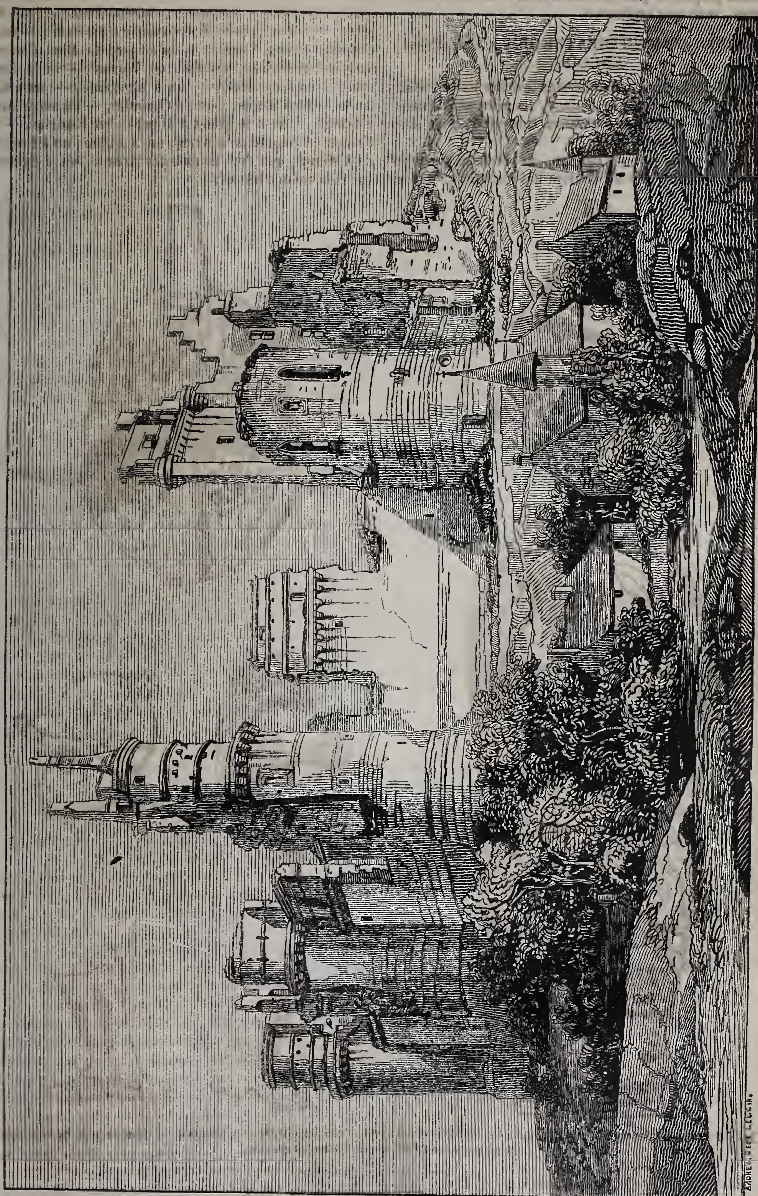
(Choix d'armes de gladiateurs trouvées dans les fouilles, ou figurées sur des sculptures. — Casques. — Jambière de bronze ornée de masques. — Bottines de bronze et de cuir.)

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

SOUVENIRS GÉOGRAPHIQUES. — BEAUVAIS. — COMPIÈGNE. — SENLIS. — NOYON, etc.



(Ruines du château de Pierrefonds, près Compiègne.)

Ce département est situé dans le nord de Paris, immédiatement après celui de Seine-et-Oise. Sa forme est celle d'un rectangle ; il présente une surface de 600,000 hectares et une population de 398,000 âmes. — Les principales rivié-

res qui le traversent sont l'*Oise* dans sa partie orientale; l'*Aisne* qui se réunit à l'Oise auprès de Compiègne; le *Thérain* qui passe par Beauvais et vient aussi se jeter dans l'Oise. — La surface du département est généralement plane, mais un peu ondulée. Sur la route de Paris à Compiègne, les voyageurs remarquent une hauteur, nommée *la montagne de Verberie*, élevée d'environ 160 mètres.

Les productions de la culture dépassent moyennement d'un cinquième les besoins de la population. Les principales richesses agricoles du pays consistent en grains, forêts et bestiaux : ainsi on y élève plus de 50,000 chevaux et de 75,000 bêtes à cornes; on y récolte en céréales 5,500,000 d'hectolitres, et on y trouve les forêts de Compiègne, Ermenonville, Hallate, Chantilly et autres, qui occupent environ la sixième partie de la surface. — Il s'y fait une notable quantité de cidre et quelque peu de vins médiocres. — L'exploitation minérale est assez intéressante sous le rapport des carrières pour bâtir et paver et des terres argileuses pour poteries.—La fabrication de lainage en tous genres, celle des dentelles et de la tabletterie doivent encore attirer l'attention. La proximité de Paris y entretient d'ailleurs un commerce considérable en divers objets de consommation domestique.

Le département de l'Oise nomme cinq députés; il compte environ 1,600 jurés, 2,500 électeurs et 85,000 gardes nationaux. La statistique apprend qu'il s'y trouve un écolier pour 11 habitans, et un condamné pour 11,000. — Le revenu territorial annuel dépasse 25,000,000, et la contribution atteint presque 5,000.000. — La taille moyenne des habitans est de 5 pieds 1 pouce 10 lignes.

Ce département est formé d'une partie de l'Ile-de-France et d'une petite partie de la Picardie; il est divisé en quatre arrondissemens, dont les chefs-lieux sont : Beauvais, Senlis, Compiègne et Clermont.

Beauvais. — 13,000 habitans; préfecture et évêché; 17 lieues de Paris. — C'est une ville d'une haute antiquité qui appartenait aux Bellovaques lorsqu'elle fut prise par César. Son histoire du neuvième au douzième siècle nous la montre mainte fois pillée et brûlée, surtout par les Normands. Garin de Lohéran disait dans son roman au douzième siècle :

Li Normands ont tot Biauvaisins gaté.

Nous avons donné (1834, p. 254) une charte que les habitans contraignirent leur évêque de jurer. Les évêques de Beauvais ont joui d'une grande célébrité dans l'histoire. On se rappelle entr'autres Pierre Cauchon qui se montra si passionné dans le procès de Jeanne d'Arc. — C'est dans le Beauvaisis qu'éclatèrent, en 1357, les troubles de la *Jacquerie*; cette cité eut la gloire de produire Jeanne Fourquet ou Lainé, surnommée depuis Jeanne Hachette, qui sauva la place attaquée, en 1472, par Charles-le-Téméraire à la tête de 80,000 guerriers. On conserve encore le drapeau bourguignon enlevé par l'héroïne sur la brèche.

Nous avons déjà parlé de la cathédrale (1835, p. 225). On remarque encore à Beauvais l'Hôtel-de-Ville, édifice moderne, et le Palais épiscopal, de construction antique, dont l'aspect est celui d'une forteresse.—Il ne faut pas oublier la célèbre manufacture de tapisserie, plus ancienne de trois ans que celle des Gobelins; elle n'exécute guère de tableaux, mais des vases, des tentures, des fêtes champêtres, des ameublemens et des tapis jaspés pour escaliers ou antichambres; elle occupe 400 ouvriers.

Clermont. — Cette petite ville de 2,700 habitans, bâtie sur un monticule, est dominée par son château. En 1826, le gouvernement, qui avait acheté ce château depuis une vingtaine d'années, y créa une maison centrale de détention pour les femmes, condamnées à plus d'un an de prison. On y pourrait renfermer un millier de ces malheureuses : elles travaillent à des ouvrages d'aiguille et de cheveux. Le tiers de leur journée appartient à l'entrepreneur de ces travaux; un tiers leur est réservé pour le jour de leur sortie, et l'autre tiers leur est donné comptant. — Les environs de Clermont produisent tant de cerises qu'on en estime le produit à 80,000 francs.

Compiègne. — Ville ancienne de 9,000 habitans; elle fut dans l'origine un palais de plaisance des Valois. Plusieurs rois y furent couronnés ou y moururent. Compiègne ayant ouvert ses portes à Charles VII, Jeanne d'Arc s'y retira après l'affaire du Pont-l'Evêque, et y fut assiégée par les Anglais; là, était marqué le terme des exploits de cette fille sublime, qui fut prise dans une sortie (1833, p. 141). — Compiègne possède un château royal rebâti sous Louis XV; Napoléon y relégua, en mai 1808, le roi d'Espagne Charles IV, la reine et don Godoï, prince de la Paix; c'est aussi là que se passa la première entrevue entre Napoléon et Marie-Louise en mars 1810.

Senlis. — 5,000 habitans; ancienne capitale des Silvanectes. Elle fut fortifiée plus tard par les Romains qui lui donnèrent le nom de *Augustomagus*.—On attribue à Charlemagne la fondation de sa cathédrale qui, détruite par la foudre en 1504, fut rebâtie par Louis XII avec le produit d'un denier retenu sur chaque mesure de sel vendue dans le royaume. Sa flèche travaillée à jour s'élève à 211 pieds de hauteur.

Disons maintenant un mot de quelques localités dont il est intéressant de conserver un souvenir, sous le rapport historique ou industriel.

Noyon, ancienne ville; 6,000 habitans. Charlemagne s'y fit couronner en 768, et pendant quelque temps elle fut la capitale de son empire; Hugues Capet y fut élu roi; le célèbre Calvin y naquit en 1509. — *Chantilly;* 2,500 habitans (voir p. 33). Au commencement du dernier siècle, M. Moreau y fonda sa fabrication des dentelles et des blondes; c'est à sa maison qu'est due la réputation européenne des *dentelles de Chantilly*. — *Crépy;* 2,600 habitans; ancienne capitale du duché de Valois à la fin du treizième siècle. On fabrique aux environs le fil commun connu sous le nom de *fil de Crépy*.— *Mouy;* 2,500 habitans; fabrique d'étoffes de laine, connues sous le nom de *serges de Mouy*. — Près de *Breteuil* (2,500 habitans) se trouve le terrain de *Bratuspance* (anciennement Brantuspantium, mentionnée par César). Parmi les autres lieux anciens du département, il faut distinguer *Verberie* (1300 habitans) l'une des douze villes de l'ancien royaume de Soissons; les rois de la première race y avaient un palais qui fut rebâti par Charlemagne; *Nogent-les-Vierges*, un des premiers établissemens de Clovis, où l'on a découvert en 1816 une grotte contenant deux cents squelettes; l'église paroissiale de *Trie-le-Château*, un des plus vieux monumens de la religion chrétienne en France, très curieux à examiner sous le rapport de la décoration. — *Savignies* (800 habitans) est célèbre par ses fabriques de poterie. Autrefois elle en a fourni la France, l'Angleterre, les Pays-Bas; l'établissement de cette fabrication y date de la plus haute antiquité, car on trouve dans les fouilles des vases semblables à ceux qui se font aujourd'hui. C'est Savignies qui produit les fontaines de grès répandues à Paris, les bouteilles, tuyaux, cornes et creusets de grès; elle se livre aussi à une fabrication plus moderne de poterie vernissée. — Pendant long-temps il s'est fait à *Bulle* un commerce de toiles demi-Hollande qui jouissaient d'une très grande réputation en France et en Espagne. On cultivait aux environs du lin très recherché par les Flamands et les Hollandais pour leurs toiles fines. Mais, vers 1750-1755, ces linières ont été abandonnées.

Mentionnons enfin *Sallency*, patrie de saint Médard, fondateur de la fête de la Rosière; *Creil*, ville au neuvième siècle, qui possède une fabrique de faïence où travaillent neuf

cents ouvriers ; *Gisors*, où se livra une bataille entre Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion ; *Meru*, centre d'un commerce considérable de tabletteries, éventails, etc.; *Neuville-en-Hez*, où naquit saint Louis le 25 avril 1225.

Ce département possède les ruines d'un grand nombre de châteaux anciens, dont il faut surtout attribuer la construction aux attaques continuelles et imprévues des Normands dans le moyen âge. Les plus remarquables de ces ruines sont celles du château de Pierrefonds, situées à 3 lieues de Compiègne sur la lisière de la forêt. La puissance des seigneurs de ce fief balançait quelquefois celle du roi ; tout le pays environnant était sous leur protection. Les chroniques mentionnent surtout Nivelon Ier, dont une charte de 1047 fait connaître les immenses richesses. En 1193, Philippe-Auguste acquit le fief. — Les ruines dont nous donnons le dessin n'appartiennent point à l'antique château qui fut abandonné vers 1390. Le nouveau, bâti par Louis, duc d'Orléans et de Valois, à peu de distance du premier, était considéré comme une des merveilles du temps. Il couvrait une surface de 1680 toises carrées ; ses tours assises sur le roc avaient 108 pieds de hauteur en maçonnerie. Un telle forteresse dut soutenir et soutint en effet un grand nombre de siéges. Elle était en la possession des ligueurs lorsque Henri IV la fit successivement attaquer par le duc d'Epernon et le maréchal de Biron, mais en vain : elle était défendue par Rieux, fils d'un maréchal ferrant, dont l'audace s'accrut par cette résistance, et qui manqua en 1593 d'enlever Henri IV lui-même, dans le cours d'une des aventures de ce prince. Rieux pris plus tard et pendu, Saint-Chamant lui succéda, et finit par vendre la place. — Au temps de la guerre des mécontens, le marquis de Cœuvres, capitaine de Pierrefonds, s'étant rangé contre la cour, Charles de Valois fut envoyé avec de l'artillerie et 15,000 hommes, il réduisit bientôt le château que Louis XIII donna ordre de démanteler. On renversa les fortifications de l'entrée, et on enleva la toiture.

En fait de propriétés et de châteaux modernes, on remarque dans le département de l'Oise, les châteaux de Crillon et de Noailles, celui de Plessis-Villette, jadis habité par la fille adoptive de Voltaire, connue sous le nom de *Belle et Bonne;* celui de Thury, appartenant à la famille Cassini (1834, p. 151), où fut établi un observatoire, et où ont été formés les premiers ingénieurs de la carte de France. On y trouve aussi celui de Liancourt, qui rappellera toujours la mémoire du respectable philantrope mort en 1827, de Larochefoucault-Liancourt, agriculteur, manufacturier, l'un des introducteurs de la vaccine en France, l'un des fondateurs des caisses d'épargnes, promoteur d'une foule d'établissemens de bienfaisance. Ce département possède encore deux châteaux des plus célèbres sous le rapport de la beauté, ceux de Mortefontaine et d'Ermenonville. Nous ne pouvons ici les décrire, bornons-nous à rappeler que Mortefontaine vit, le 30 octobre 1800, la réunion des consuls français et des ministres américains, pour la signature du traité de paix entre la France et les Etats-Unis ; et que c'est à Ermenonville que vint mourir Jean-Jacques Rousseau.

RÉGIMENT DES DROMADAIRES.

Ce régiment fut formé dans la campagne d'Egypte en 1799. Son personnel n'atteignit jamais 400 hommes ; mais les services qu'il rendit n'en furent pas moins fort importans, non seulement pour la correspondance entre l'Egypte et la Palestine, pour les approvisionnemens des postes avancés, pour les croisières établies dans le désert dans le but de s'opposer aux communications des corps ennemis les uns avec les autres ; mais encore pour les charges dans une bataille rangée, et pour les engagemens contre les Arabes ou les Mameluks.

Dans le principe, les hommes de ce régiment étaient armés de fusil, baïonnette, giberne, comme l'infanterie, et d'une très longue lance ; mais la lance fut promptement reconnue inutile et abandonnée. Les officiers eurent le sabre et quatre pistolets, dont deux à la ceinture et deux au pommeau de la selle du dromadaire, tous retenus par des cordons de soie. Le commandant avait une boussole pour diriger sa marche dans le désert. Chaque cavalier (on devrait dire, chaque *dromadairien*) portait avec lui 150 cartouches en sus de celles de sa giberne. L'équipement consistait en une selle, un licol, un cavesson, fixé par une chaînette aux narines de l'animal, pour le diriger ; des sacoches pour les vivres ; une outre de cuir pour l'eau. La nourriture journalière des animaux était de dix livres de fèves et dix livres de paille. Il y avait en outre un chamelier par six dromadaires pour les panser et les tenir en main, lorsque les cavaliers combattaient à pied.

Les dromadaires portaient ordinairement, lorsqu'ils s'enfonçaient dans le désert, pour dix jours de vivres.

Kléber (1834, p. 171) avait dessiné et colorié lui-même l'uniforme du régiment, qui se composait de trois tenues différentes. Le grand costume consistait en pantalon rouge, dolman bleu de ciel, bottes à la hussarde, turban blanc surmonté d'un haut panache jaune, et une ample dalmatique de couleur écarlate, sans collet et sans manches, fixée sur la poitrine par deux rangs de brandebourgs.

Cet éclatant uniforme ressemblait à celui que David avait dessiné pour l'Ecole de Mars. « Aussi, ce grand artiste (dit un des officiers de l'armée d'Egypte dans le *Journal des Sciences militaires*) s'anima-t-il d'un vif intérêt, quand, dans les récits qu'il sollicita souvent de nous sur l'expédition d'Egypte, nous lui racontâmes l'effet produit par ce costume aux obsèques de Kléber, à l'instant où, l'armée pénétrant dans l'enceinte où nous venions de déposer les restes de notre général en chef, les dromadaires parurent à leur tour au débouché d'une gorge étroite. Lorsqu'ils se furent formés en bataille devant le cercueil, et que, relevant rapidement leurs armes inclinées, ils exécutèrent leurs feux, en jetant sur le corps de Kléber un faisceau de couronnes de laurier et de cyprès entrelacés, un mouvement prononcé d'admiration chez les assistans manifesta l'impression que produisait ce costume à la fois antique et moderne, asiatique et européen. »

Ce beau régiment fut toujours sous les ordres du colonel Cavalier tant qu'il demeura en Egypte ; au retour de l'armée d'Orient en France, on incorpora le personnel dans la cavalerie.

Il en est des préceptes comme des graines : ce sont petites choses qui font beaucoup ; si l'esprit qui les reçoit a de la disposition à bien apprendre, il ne faut point douter que de sa part il ne contribue à la génération, et n'adjouste beaucoup à ce qu'il aura recueilly.

SÉNÈQUE, épistre XXXVIII, *trad. de Malherbe.*

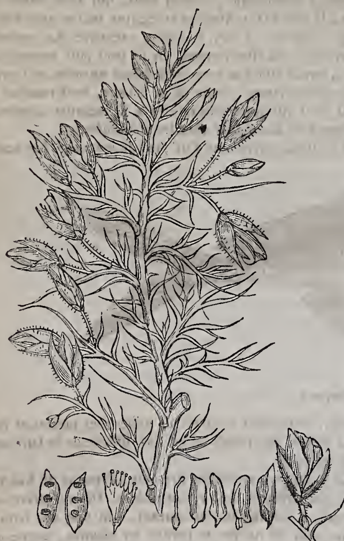
Celui qui veut apporter remède au délabrement de ses affaires, ne doit pas négliger les bagatelles. Il y a communément plus de dignité à retrancher les petites dépenses qu'à s'abaisser aux petits gains. BACON.

AJONC D'EUROPE.

La plante dont notre gravure reproduit l'aspect est douée d'une qualité bien précieuse, c'est non seulement de croître dans les plus mauvais terrains, dans les plus secs et les plus sablonneux, mais encore de les améliorer. On trouve de

l'ajonc en riche floraison là où maigrirait tout autre végétal; on le trouve dans la Sologne, dans les landes de Bordeaux, de Bretagne et de Normandie, enfin dans toute l'Europe, où il couvre d'immenses étendues de pays. Cet arbrisseau, qui sur les montagnes de la Gallice en Espagne dépasse 15 pieds de hauteur, ne s'élève communément qu'à 5 pieds; il pousse des rameaux nombreux, serrés, garnis de beaucoup d'épines. Sa floraison, de couleur jaune, est d'un assez joli effet pour n'être point déplacée dans l'ornement des jardins anglais.

L'économie agricole tire un bon parti de l'ajonc; dans quelques pays on le cultive. Les bestiaux trouvent dans ses jeunes pousses un fourrage frais pendant l'hiver; les branches et les vieilles tiges servent à chauffer le four et à faire du feu. Il faut cependant avoir soin d'écraser sous des rouleaux de pierre les parties tendres qu'on donne aux animaux, de crainte que les épines n'occasionent des blessures à la langue ou au palais; on n'obtiendrait même, si l'on coupait l'ajonc trop tard, que des épines trop coriaces, hors d'état de servir à la nourriture des bestiaux.



(Ajonc d'Europe.)

L'ajonc forme en outre de bonnes haies, établies à l'aide de semis et surtout employées en Angleterre. Le docteur Anderson, qui a particulièrement examiné la culture de cet arbrisseau, indique les moyens d'obtenir des haies touffues qui n'empiètent point sur le terrain environnant. Il fait autant de cas de l'ajonc que des navets pour engraisser le gros bétail. — Plusieurs observations recueillies dans le midi de la France, établiraient qu'à l'âge de trois ans, l'ajonc mis en coupes réglées fournirait une quantité de combustible équivalente au produit d'un taillis de chêne de douze ans sur une même étendue.

L'*ajonc* d'Europe est aussi connu dans diverses localités sous les noms de *jonc marin*, *jomarin*, *jan*, *agion*, *genêt épineux*, *brusque*, *landies*, *vigneau*, *sainfoin d'hiver*.

Bas-reliefs funéraires antiques. — Un des bas-reliefs de la muraille qui entoure la tombe circulaire de Pompéi près du monument de Scaurus dont nous avons reproduit les sculptures dans notre dernière livraison, représente une

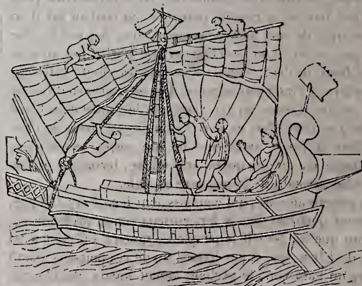


(Bas-relief de la tombe circulaire. — Une mère pompéienne reconnaissant le squelette de son fils.)

femme s'approchant d'un squelette d'enfant étendu sur un monceau de pierres. Les antiquaires ont donné différentes explications de cette sculpture : en voici une qui a paru touchante et qui est généralement adoptée : on suppose qu'une femme vient de reconnaître les restes de son fils enseveli dans les ruines du tremblement de terre antérieur de seize années à celui qui a englouti entièrement Pompéi, le 23 août 79 : la pauvre mère se penche tremblante et se dispose à rendre les derniers devoirs à son enfant en le couvrant d'une espèce de suaire : son costume est encore aujourd'hui celui des femmes aux environs de Sora.

A peu de distance, un autre bas-relief, qui fait partie du tombeau élevé à Nœvolia Tyche, affranchie, et à Munatius, offre quelques détails curieux sur la construction des navires romains.

Les deux extrémités du bâtiment sont remarquables : la proue est d'une forme singulière, mal déterminée; elle est surmontée d'un buste de Minerve. La poupe qui se termine en cou de cigne ou d'oie, est surmontée d'un pavillon : un autre pavillon flotte au haut du mât. La vergue est formée de deux énormes barres de bois grossièrement attachées; au sommet du mât une espèce de bloc de bois parait



(Tombe de Nœvolia Tyche et de Munatius. — Un navire romain.)

destiné à attacher des cordages qui servaient peut-être de haubans. Tout l'équipage semble composé d'enfans occupés

à ferler la voile. Un homme est assis à la poupe, près du gouvernail. On croit qu'il représente Munatius. Est-ce une allusion à sa profession ? est-ce une allégorie dans le sens de ces métaphores : *La vie est un voyage*, ou *le vaisseau de la vie entrant au port?* Le lecteur peut choisir.

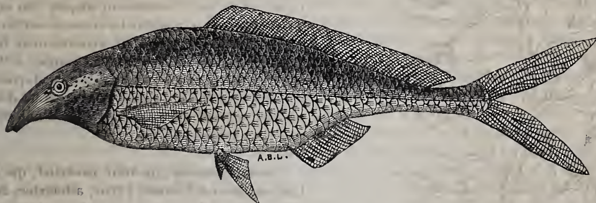
Sur quelques erreurs archéologiques dans les églises de France.—A la suite des invasions des Sarrasins et des croisades, il se répandit en France beaucoup de statues d'Isis antiques; on en faisait don dans les églises, où on les appelait *vierges noires*. C'est ainsi que la statue de la Vierge de l'église du Puy-de-Dôme n'était autre chose qu'une Isis de basalte tenant son fils Horus sur ses genoux; elle a été brisée pendant la révolution. Le Valentinien qui ornait le bâton cantoral de la Sainte-Chapelle était, disait-on, un saint Louis; l'apothéose de Germanicus était l'enlèvement de saint Jean-Baptiste dans le ciel; et le superbe camée du cabinet d'antiquités de la Bibliothèque royale appelé l'agate de Tibère, qui représente les triomphes de ce prince et l'apothéose d'Auguste, avait été regardé comme la marche triomphale de Joseph. Enfin Neptune et Minerve donnant le cheval et l'olivier aux hommes, avaient été considérés comme Adam et Eve près de l'arbre du bien et du mal. MILLIN.

MORMYRE OXYRHINQUE.

Il existe dans le Nil de singuliers poissons, appelés mormyres; ils avaient déjà été observés à la fin du siècle précédent, mais ce ne fut qu'en 1802 que M. Lacépède publia des détails plus circonstanciés sur les mœurs et l'organisation de ces êtres curieux. Pendant long-temps on avait cru que les mormyres manquaient d'*opercules*, c'est-à-dire de cette pièce extérieure et postérieure de la tête qui recouvre les ouïes des poissons; depuis, cette erreur a été tout-à-fait rectifiée, et l'on a reconnu que cet opercule, au lieu de paraître en dehors, est caché profondément par une couche de muscles. Ce qui induisait surtout en erreur, c'est qu'une peau nue recouvre la tête tout entière du mormyre, se prolonge sur les opercules, enveloppe les rayons des ouïes et les dérobe à l'œil, laissant seulement pour l'entrée de l'eau dans leur cavité une fente verticale très petite, au travers de laquelle même on aperçoit à peine les organes de la respiration. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette peau nue dépasse les ouïes, et va rejoindre le corps dans la partie qui leur est contiguë.

Parmi ce genre de poissons, dont on connaît maintenant neuf à dix espèces, toutes du Nil, à l'exception d'une seule qui est du Sénégal, nous choisissons le plus fameux de tous, *mormyre oxyrhinque*, poisson sacré, qui avait donné son nom à la ville d'*Oxyrhinchos* en Egypte, où l'on avait bâti un temple consacré à son adoration exclusive. Le mormyre oxyrhinque est effectivement on ne peut plus remarquable par la forme effilée et recourbée de son museau, et l'ouverture excessivement étroite de sa bouche, conformation qui avait porté quelques naturalistes à le regarder comme un analogue du fourmillier chez les mammifères.

Il n'atteint guère plus d'un pied de longueur. Les écailles



(Mormyre oxyrhinque.)

qui sont au-dessus de la ligne latérale, c'est-à-dire celles qui occupent toute la partie supérieure du corps, sont moitié plus petites que celles du ventre; la nageoire du bout de la queue se divise en deux lobes bien séparés : il porte une longue nageoire sur le dos, deux près des ouïes, deux sous le ventre, et une moyenne vers l'extrémité de son corps. La tête est, comme nous l'avons dit, recouverte d'une peau fine, bien tendue et comme ponctuée. Sa couleur est d'un gris mélangé de rose antérieurement, avec des reflets d'or et des points rouges en bas et en arrière. L'œil, noir au centre, est bordé de deux cercles concentriques, dont l'extérieur est noirâtre et l'intérieur argenté. Les nageoires sont rouges à leur origine. Le dos est gris verdâtre; le ventre d'un blanc argenté avec des reflets de cuivre jaune ayant assez de hauteur dans la partie antérieure de son corps, le mormyre oxyrhinque n'a qu'une queue très effilée, terminée par les deux lobes arrondis de la nageoire caudale.

Les anciens auteurs, qui connaissaient bien l'oxyrhinque, ont donné quelques détails fort curieux sur la profonde vénération que lui portait le peuple égyptien : « C'était à tel point, dit Elien, que si par hasard un de ces poissons venait mordre un hameçon, le pêcheur aimait mieux abandonner la ligne que de lui causer aucun mal; s'il tombait dans un filet on préférait plutôt abandonner toute la pêche que de le saisir, à plus forte raison était-on éloigné de le manger. » Cependant sa chair est fort estimée, et les Arabes actuels emploient une foule de procédés pour le capturer; car ce poisson demeurant toujours au milieu des pierres et étant d'un naturel fort timide, il est fort difficile de le faire sortir de sa retraite.

Le mormyre oxyrhinque présente à l'époque du frai quelques particularités fort remarquables. Dès qu'arrive cette époque, il s'abandonne au courant, suit une des rives du fleuve afin de ne pas se perdre en chemin, gagne ainsi le bas Nil où il séjourne environ un mois; puis il remonte en côtoyant toujours ce même rivage qui lui a servi de guide. Or comme dans le voyage les mormyres marchent par grandes troupes, il leur arrive de se heurter les uns contre les autres, et de plus contre les rives qu'ils côtoyent; aussi quand ils sont de retour leur trouve-t-on la tête et les flancs tout écorchés ou meurtris.

L'oxyrhinque a reçu chez les Arabes actuels plusieurs noms, suivant les différentes localités où il se trouve; on le nomme *heummeyé*, *kannumé*, *caschivé*, *gachoué* ou *gachoua*. Ce mormyre a été le sujet de grandes et longues dissertations de la part des savans pour bien établir son identité avec l'ancien poisson révéré, identité qui est maintenant constatée.

SUR L'INVENTION DE LA BOUSSOLE.

Les anciens ont ignoré la polarité de l'aimant, quoiqu'ils paraissent avoir eu quelques notions vagues sur sa propriété d'attirer le fer d'un côté et de le repousser de l'autre.

Si les Grecs et les Romains avaient connu cette polarité, ils en auraient certainement parlé, et Claudien en aurait dit quelques mots en faisant allusion à l'imperturbabilité de la passion amoureuse qu'il dit exister entre ce minéral et le fer. Mais ni chez lui, ni chez aucun autre écrivain classique, on ne trouve un seul mot qui puisse faire soupçonner la connaissance de la direction de l'aimant vers le pôle. Les marins grecs et romains ignoraient complètement l'usage des *compas de mer;* ils se dirigeaient principalement dans leurs voyages par les étoiles pendant la nuit, et par la connaissance des côtes et des îles pendant le jour.

Le nom le plus ancien de l'aimant qu'on trouve chez les auteurs grecs est celui de *pierre d'Héraclée*, ville située au pied du mont Sipyle en Lydie. Plus tard, cette ville reçut le nom de Magnésie, et alors l'aimant fut appelé *magnès* et *magnetès.* Les Romains à qui les Grecs apprirent à connaître l'aimant, conservèrent avec le mot magnès la tradition de l'origine de cette dénomination. Un fait très remarquable, c'est que presque toutes les dénominations de ce minéral dans les différens idiômes de l'Europe et de l'Asie ne sont qu'une traduction de *thsu chy*, qui en chinois est son nom le plus vulgaire, et qui signifie *pierre aimant* ou *qui aime*

Bien que les Chinois aient connu dès la plus haute antiquite la force attractive de l'aimant et sa polarité, la plus ancienne mention de sa propriété particulière de communiquer le fluide magnétique au fer ne se trouve explicitement énoncée que dans le célèbre dictionnaire *chone wen* terminé l'an 121 de J.-C. A l'article qui concerne l'*aimant* on lit: *Nom d'une pierre avec laquelle on peut donner la direction à l'aiguille.* Ce passage important démontre clairement qu'on connaissait déjà en Chine l'aiguille aimantée au deuxième siècle de notre ère. Mais cet usage est moins ancien que celui d'employer l'aimant et le fer aimanté à faire des chars magnétiques, sur lesquels était placée une petite figure d'homme qui d'une main montrait le sud. On sait que chez les Chinois, le pôle antarctique est le but principal de la direction de l'aimant, aussi la boussole est-elle appelée *indicateur du sud.* Chez eux encore, le sud est le côté du monde le plus révéré et se nomme l'*antérieur*, par opposition au nord qu'ils appellent côté *postérieur.* Le trône de l'empereur est toujours tourné vers le sud, il en est de même de la façade principale de tous les édifices. La figure sculptée en bois qui se trouvait sur le char magnétique représentait un génie portant un habit de plumes; de quelque manière que le char se tournât ou se retournât, la main du génie montrait toujours le sud. Quand l'empereur sortait en cérémonie dans son carosse, ce char ouvrait toujours la marche et servait à indiquer les quatre points cardinaux. Les chars magnétiques furent connus au Japon vers le milieu du septième siècle.

Long-temps avant et sous la dynastie des Tsin, de 265 à 419 de notre ère, un dictionnaire chinois dit qu'il y avait déjà des navires qui se dirigeaient au sud par l'aimant. Quoique plus tard, les annales de l'empire nous aient conservé le détail de la route que prenaient dans les septième et huitième siècles les vaisseaux qui partaient de Canton pour aller à Ceylan, à la côte de Malabar, aux embouchures de l'Indus, et ensuite à Siraf et à l'Euphrate, et qu'il est probable que pour ces longs voyages ils se soient servis de l'aiguille aimantée, cependant la description la plus ancienne d'une boussole dans les livres chinois ne date que de l'époque comprise entre 1111 et 1117 de J.-C. Au treizième siècle, l'usage en est indubitable dans la marine chinoise, et les directions de la navigation sont toujours indiquées par les rhumbs de l'aiguille. Indifféremment on employait soit les boussoles à eau où l'aiguille, soutenue par deux petits roseaux, nageait dans un vase plein d'eau, soit les boussoles sans eau où l'aiguille reposait sur un pivot. Cette dernière forme est maintenant généralement adoptée.

Mais que savait-on en Europe sur cette précieuse découverte? En remontant dans la nuit du moyen âge, on trouve dans une pièce satyrique de Guyot de Provins, intitulée *la Bible*, les premières notions sur la boussole. C'était en en 1190; peu après, de nombreux auteurs donnent les mêmes détails et font présumer que les croisés avaient rapporté en Europe la connaissance de cet instrument nautique. Un manuscrit arabe de la bibliothèque du roi ayant pour titre, *Trésor des marchands pour la connaissance des pierres*, confirme cette opinion. En 1242, Baïlak natif du Kibdynk, parle de la boussole aquatique, non pas comme d'une chose nouvellement inventée ou reçue, mais comme d'un appareil généralement connu des navigateurs de la mer de Syrie. « Au nombre des propriétés de l'aimant, dit-il, il est à remarquer que les capitaines qui naviguent dans la mer de Syrie lorsque l'obscurité de la nuit les empêche d'apercevoir aucune étoile pour se diriger selon la détermination des quatre points cardinaux, emploient un vase rempli d'eau qu'ils mettent à l'abri du vent en le plaçant dans l'intérieur du navire; puis ils prennent une aiguille qu'ils enfoncent dans une cheville de bois ou dans un chalumeau, de telle sorte qu'elle forme comme une croix. Ils la jettent dans l'eau du vase et elle y surnage. Ensuite, ils prennent une pierre d'aimant à peu près assez grande pour remplir la paume de la main. Ils s'approchent de la superficie de l'eau, impriment à leurs mains un mouvement de rotation vers la droite, en sorte que l'aiguille tourne sur la surface de l'eau. Enfin, ils retirent leurs mains subitement et à l'improviste, et l'aiguille par ses deux pointes fait face au sud et au nord. Je les ai vus de mes yeux faire cela durant notre voyage par mer, de Syrie à Alexandrie, en l'année 640 de l'hégire (1242 de J.-C.). »

De toutes ces données historiques, il résulte que la boussole aquatique était usitée en Chine au moins 80 ans avant la satyre de Guyot de Provins, et qu'en 1242, elle était en usage aussi bien chez les Arabes que chez les Européens; car Baïlak la rencontra à cette époque chez les pilotes de la Syrie, et Brunetto Latini la vit chez le moine Bacon avant 1260, pendant son voyage en Angleterre. Ainsi cette découverte merveilleuse, communiquée directement aux Arabes par les Chinois, fut transmise aux Francs par les Arabes durant les premières croisades.

Besoin d'affections.—Un tuteur avait donné à une jeune fille de six ans une belle poupée; il vint quelque temps après pour juger de l'effet qu'avait produit ce cadeau; mais, quand il arriva, la poupée avait été jetée au feu. Ma petite, lui dit-il, pourquoi donc as-tu brûlé ta poupée? L'enfant répliqua, les larmes aux yeux: « Je lui ai dit que je l'aimais, et elle ne m'a » point répondu. »

INITIATIONS DU COMPAGNONAGE
CHEZ LES OUVRIERS ALLEMANDS.

(Voyez 1834, p. 365; et 1835, p. 186.)

RÉCEPTION D'UN COMPAGNON MENUISIER.

On demande d'abord la permission d'introduire dans l'assemblée celui qui doit subir l'épreuve de sa réception, et qu'on appelle *tablier de peau de chèvre.* Lorsqu'il est introduit, le compagnon qui doit le *raboter* parle ainsi:

« Que le bonheur soit avec vous! Que Dieu bénisse l'honorable compagnie. Je le déclare, avec votre permission, il y a un gâte-bois, un batteur de pavés, un meurtrier de cerceaux qui me suit partout; il avance sur le seuil, il recule, il dit qu'il n'est pas coupable, il entre avec moi, et dit qu'après avoir été *raboté*, il sera bon compagnon comme un autre. Je le déclare donc, chers et gracieux compagnons, *Peau de chèvre* ici présent est venu me trouver et m'a prié

de le vouloir bien *raboter*, conformément aux coutumes du métier. Je vais donc le *raboter* et l'instruire comme mon parrain m'a instruit; ce que je ne saurais lui dire, il l'apprendra dans ses voyages. Mais je vous prie, maîtres et compagnons, si je me trompais d'un ou de plusieurs mots dans l'opération, de ne point m'en savoir mauvais gré, mais de bien vouloir me corriger et me reprendre. »

L'apprenti entre alors dans la chambre avec son parrain, il porte un tabouret sur ses épaules et se place avec le tabouret sur la table, les autres compagnons s'approchent l'un après l'autre et lui retirent chacun trois fois le tabouret pour le faire tomber sur la table, mais le parrain lui prête secours en le tirant en haut par les cheveux; c'est ce qu'on nomme *raboter*; puis on le consacre à plusieurs reprises avec de la bière.

Le parrain dit : « Vous le voyez, la scie que je tiens est creuse comme un sifflet, elle a bien une bouche qui mange de bons morceaux et boit de bons coups.... C'est ici comme ailleurs l'usage et la coutume du métier, que celui qu'on rabote, doit avoir, outre son parrain, deux autres compagnons raboteurs : regarde donc tous tes compagnons, et choisis un d'eux qui te serve de compère.... Comment veux-tu t'appeler de ton nom de rabot? Choisis un nom qui soit court et joli. Celui qui porte un nom court plaît à tout le monde, et tout le monde boit à sa santé un verre de vin ou de bière. Regarde autour de toi, vois ces maîtres et ces compagnons, il y en a de bien braves et de bien vieux, cependant aucun d'eux ne sait tout et tu voudrais tout savoir! Tu es loin de ton compte. Prétends-tu passer maître? — Oui. — Tu dois d'abord être compagnon. Veux-tu voyager? — Oui.

» Sur ton chemin tu verras d'abord un tas de fumier, et dessus des corbeaux noirs qui crieront, il part, il part. Que faire? Faudra-t-il reculer ou passer outre, et dire en toi même : Noirs corbeaux, vous ne serez pas mes prophètes. Plus loin, devant un village, trois vieilles femmes te regarderont et diront : Ah ! jeune compagnon, retournez sur vos pas, car au bout d'un quart de mille vous arriverez dans une grande forêt et vous vous perdrez.... Que feras-tu? Retourneras-tu sur tes pas? — Oui. — Eh, non, nigaud, n'en fais rien, ne serait-il pas ridicule à toi de t'en laisser conter ainsi. Au bout du village, tu passeras devant un moulin qui dira : En arrière, en arrière! Que feras-tu? Voilà trois espèces de conseillers, d'abord les corbeaux, puis les trois vieilles femmes, et maintenant le moulin, il t'arrivera sans doute un grand malheur. Faut-il reculer ou passer outre? Poursuis ta route et dis au moulin : Va ton train et j'irai mon chemin.

» Plus loin, tu arriveras dans la noire et immense forêt dont les trois vieilles femmes t'ont parlé; tu pâliras de crainte en la traversant, mais il n'y a pas d'autre chemin; les oiseaux chanteront grands et petits, un vent piquant et glacial soufflera sur toi, les arbres s'agiteront, il feront klink, klank, ils craqueront et menaceront de tomber sur toi. Alors tu diras : ah ! si j'étais chez ma mère !

» Au sortir de la foret, tu te trouveras dans une belle prairie où tu verras s'elever un grand poirier couvert de belles poires jaunes, mais l'arbre sera bien haut.... Reste quelque temps dessous, et tends la bouche; s'il vient un vent frais, les poires tomberont dans ta bouche à foison.... Eh! bien, est-ce là ce que tu feras? L'apprenti répond oui; (alors on le rabote en lui tirant les cheveux à le faire crier)... N'essaie pas de monter sur l'arbre, le paysan pourrait venir et te rouer de coups; les paysans sont souvent des brutaux qui renouvellent les coups deux et trois fois à la même place. Ecoute, voilà un conseil. Tu es un compagnon robuste; prends le tronc de l'arbre et secoue le fortement, les poires tomberont en grand nombre.... Vas-tu les ramasser toutes? — Oui. — Eh bien, non, tu dois en laisser quelques unes et te dire : Qui sait? peut-être à son tour un brave compagnon traversant la forêt viendra jusqu'à ce poirier; il voudrait bien manger des poires, mais il ne sera pas assez fort pour secouer l'arbre, ce serait donc lui rendre un bon service que de lui préparer des provisions.

» En continuant ton chemin, tu viendras près d'un ruisseau coupé par un pont fort étroit, et sur ce pont tu rencontreras une jeune fille et une chèvre; mais le pont sera si étroit que vous ne pourrez manquer de vous heurter. Comment feras-tu? Eh bien, pousse dans l'eau la jeune fille et la chèvre, et passe à ton aise. Qu'en dis-tu? — Oui. — Eh non pas; je vais te donner un autre conseil; prends la chèvre sur tes épaules, la jeune fille dans tes bras, et passe avec ton fardeau; vous arriverez tous trois de l'autre côté, tu pourras alors prendre la jeune fille pour ta femme, car il te faut une honnête femme, et tu pourras tuer la chèvre, sa chair est bonne pour le repas de noce; et sa peau te fournira un bon tablier. (L'apprenti est raboté de nouveau.)

» Plus loin tu verras la ville; arrête-toi, mets des souliers et des bas propres. As-tu envie de travailler? Va trouver l'ancien et dis : Compagnons je vous prie de vouloir bien me trouver de l'ouvrage? l'ancien répondra : Je m'en occuperai.... Maintenant tu vas sortir pour vider un pot de bière et voir les belles maisons de la ville, n'est-ce pas ? — Oui. — Eh non pas, tu dois retourner à l'auberge, jusqu'au retour de l'ancien, car il vaut mieux que tu attendes que de te faire attendre par lui. (On le rabote pour la troisième fois.) »

Le parrain rentre et dit : « Je le déclare avec votre permission, maître et compagnons, tout-à-l'heure je vous amenais une peau de chèvre, un massacreur de cerceaux, un gâte-bois, un batteur de pavé, maintenant j'espère vous présenter un brave et honnête compagnon. » Alors l'apprenti doit courir dans la rue en criant au feu. Les compagnons le poursuivent et lui font une aspersion d'eau froide. Enfin le repas arrive, on le couronne et l'on boit à sa santé.

Se mettre en rang d'Oignon. — Artus de La Fontaine, baron d'*Oignon* et seigneur de Vaumoise, était grand-maître des cérémonies sous Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Lorsqu'il présidait aux fêtes publiques, il répétait si souvent le cri : *Serrez les rangs!* qu'il se fit remarquer par ce tic. En rapprochant la possession de sa baronnie d'*Oignon* avec l'idée des *oignons* qu'on serre les uns contre les autres, on forma le proverbe : *Se mettre en rang d'Oignon.*

Hindou-Kouch; Ver de neige. — L'Hindou-Kouch proprement dit est un pic énorme appartenant à la chaîne de montagnes de ce nom dans l'Asie centrale. Il est situé dans le nord de la ville de Cabool, par environ 35° de lat. N. et 71° de long. E. On l'aperçoit à plus de 150 milles (le mille est le tiers de la lieue marine, qui compte 2851 toises); une neige éblouissante l'enveloppe. Sa hauteur est considérable; les voyageurs éprouvent la plus grande difficulté à y respirer, et les hommes les plus robustes ne peuvent y éviter les étourdissemens et les vomissemens. On y trouve morts sur la neige des milliers d'oiseaux, qui ne peuvent, dit-on, voler à cause de la violence du vent; les bêtes de somme souffrent aussi beaucoup en le traversant : un grand nombre succombent dans la route. — Les voyageurs ont soin d'observer un profond silence, de crainte que l'ébranlement causé par le bruit n'occasione une chute de neige. Le phénomène naturel le plus singulier de l'Hindou-Kouch est le *ver de neige*, qui, dit-on, ressemble au ver à soie. Cet insecte, qui habite la région des glaces éternelles, meurt quand on l'éloigne de la neige. *Voyage de* BURNES, 1835

MUSÉE DU LOUVRE.

SCULPTURES MODERNES.

BUSTE DE HENRI III, PAR PRIEUR.

Henri III, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau le 19 septembre 1551. Ce prince dut, à la faiblesse d'un caractère qui se prêtait à toute domination, la préférence que lui témoigna toujours sa mère.

Sous le titre de duc d'Anjou, et à peine âgé de dix-huit ans, Henri s'était acquis par les victoires de Jarnac et de Moncontour une réputation de valeur et de capacité à laquelle il dut la couronne de Pologne, qui lui fut offerte par la diète en 1573. Charles IX, à son lit de mort, prédit qu'il ne justifierait pas les espérances que ses débuts avaient fait concevoir. Les événemens confirmèrent ce jugement dicté peut-être par la jalousie.

Le duc d'Anjou, à qui la santé déjà fort altérée du roi laissait espérer la couronne de France, n'accepta qu'à regret celle de Pologne; aussi mit-il beaucoup de lenteur dans les préparatifs et dans son voyage. L'espérance d'un prompt retour sembla seule l'avoir décidé.

A peine arrivé, il indisposa la fière et turbulente noblesse de sa nouvelle cour, en se renfermant dans le cercle des courtisans français qui partageaient son exil: le mécontentement qui éclata souvent devant lui acheva de lui rendre odieux le séjour de la Pologne. Aussi, à la première nouvelle de la mort de son frère, il prit la fuite de nuit et presque sans escorte. La diète, afin de prévenir les troubles inséparables d'une nouvelle élection, tenta vainement de le faire arrêter, et ensuite de le rappeler par des menaces de déchéance; tout fut inutile. Le jeune roi et ses compagnons, aussi jeunes que lui, avaient soif de revoir la patrie des plaisirs, et ne songeaient guère aux épreuves qu'ils y pourraient subir au milieu des factions qui la déchiraient.



(Musée du Louvre. — Henri III, buste de Prieur.)

Henri, comme s'il eût été dégoûté de la royauté par l'essai qu'il venait d'en faire, ne se montra point jaloux de son pouvoir, et le règne de Catherine continua sous un nouveau nom. La gloire des armes ne parut même plus avoir d'attrait pour le héros de Jarnac et de Moncontour. Les secousses violentes et continuelles que les dissensions religieuses et politiques imprimaient au royaume, ne purent l'arracher à son inaction. Il ne sembla en sortir un moment qu'aux États de Blois, en 1576, lorsqu'il se déclara chef de la ligue catholique. Cette mesure qui, si elle eût été suivie, aurait eu pour résultat d'attacher un parti à la couronne et d'abattre la prépondérance des Guise, ne fit, par l'indolence et la faiblesse du monarque, qu'achever de déconsidérer la royauté et d'exaspérer les haines des partis, en rendant imminente la collision des huguenots et de la ligue que Catherine avait eu jusqu'alors l'adresse d'empêcher. Il fallut dix ans à ce prince pour se décider à un second coup d'état, qui fut la mise à mort des princes de Guise aux États de Blois en 1588. Nous avons donné, dans un précédent article, quelques détails sur cet acte énergique qui eût pu sauver la royauté, si le roi eût su, comme disait la reine-mère, *coudre* après avoir *coupé* (voir p. 169).

Par cet événement, Henri III se trouva rapproché du parti huguenot comme il l'avait été de celui de la ligue, sans être poussé par aucune sympathie pour l'une ou pour l'autre de ces deux factions également ennemies de sa personne et jalouses de son pouvoir.

Privé de sa mère sur qui il ne pouvait plus se reposer du soin de gouverner, et parvenu d'ailleurs à un âge où le goût des plaisirs qui l'avaient avili, commençait à s'émousser, peut-être allait-il, soutenu par le roi de Navarre, revendiquer avec vigueur ses droits et combattre corps à corps lorsque le couteau de Jacques Clément vint anéantir les espérances de son parti.

Le meurtrier était un moine dominicain que la ligue avait de longue main préparé au rôle qu'elle lui réservait.

Introduit auprès du roi en annonçant qu'il avait un secret important à lui communiquer, il profita du moment où ce prince avait fait écarter les courtisans, et où il parcourait avec attention des dépêches qu'il lui avait remises, pour lui plonger un couteau dans le ventre.

Henri retira lui-même l'arme de sa blessure, et en frappa au front son assassin, que les gentilshommes massacrèrent sur la place. Cette vengeance irréfléchie ne permit pas de connaître au juste les instigateurs de ce crime auquel fut accusée d'avoir pris une grande part la duchesse de Montpensier, sœur des princes de Guise, qui furent tués à Blois.

En des temps plus tranquilles, le règne de Henri III n'eût point été perdu pour les arts dont le goût s'allie souvent chez les souverains à celui des plaisirs.

Mais les troubles continuels dont il ne sut ou ne put délivrer la France, arrêtèrent l'essor donné aux lettres et aux arts sous les règnes précédens. Jean Goujon et Germain Pilon n'étaient plus : les travaux du Louvre furent abandonnés. Barthélemy Prieur, contemporain de ces deux grands artistes, s'était formé avec eux dans les travaux du château d'Écouen, sous la direction de Jean Bullant, et ensuite dans ceux du Louvre. Il leur survécut à tous trois, et nous le voyons en grande faveur sous le règne de Henri IV, poursuivre ces mêmes travaux du Louvre qu'il avait vu commencer. Barthélemy Prieur est l'auteur du buste de Henri III, dont nous donnons le dessin : la figure est un peu endommagée. Les ouvrages de Prieur sont peu nombreux : les plus célèbres sont ceux qu'il exécuta à différentes époques en concourant, pour sa part, à la décoration du Louvre.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

LE SHADDOCK.



(L'arbre du Shaddock.)

Le shaddock, originaire de Chine et des contrées environnantes, est une espèce de grosse orange dont l'apparence extérieure rappelle le melon. Ce fruit tire son nom d'un capitaine, nommé Shaddock, qui le premier l'importa dans les Indes; les naturalistes l'appellent *citrus decumana;* l'arbre qui le porte est plus grand que l'oranger ordinaire; ses feuilles sont découpées en ovale alongé; ses fleurs sont blanches et exhalent un parfum extrêmement doux.

Le shaddock a depuis trois jusqu'à huit pouces de diamètre; sa couleur est jaune-verdâtre, et il pèse environ 16 livres. Il est intérieurement partagé en une douzaine ou plus de cellules remplies d'une pulpe rouge ou d'une pulpe blanche, selon la variété de l'arbre. Le jus est doux dans quelques espèces et acide dans d'autres; il a peu de saveur, mais il est parfait pour apaiser la soif. « On nous apporta des *shaddocks*, dit l'évêque Héber (*Voyage à Calcutta*); c'est un fruit bien moins juteux que l'orange commune, et qui certainement n'obtiendrait en Angleterre qu'un médiocre succès; mais on boit avec délices, sous ce climat brûlant sa liqueur acidulée et rafraîchissante. » L'écorce, d'une saveur amère, est fort épaisse, et les marins conservent plus facilement ce fruit que toute autre sorte de citron.

Le shaddock a été négligé dans les Indes; au lieu de le propager par boutures, comme cela se pratique en Chine, on le reproduit par la graine, ce qui est une cause de dégénérescence. Aussi dans son pays natal atteint-il des dimensions beaucoup plus considérables que dans l'ouest. — En 1739, on le porta en Angleterre où il fut cultivé avec peu de zèle. On en vendait dernièrement à Londres sous le nom de *fruit défendu.*

LE COUCHER DU ROI

SOUS LOUIS XIV.

Jusqu'au règne de Henri IV, on pénétra difficilement dans les secrets du coucher royal; mais Louis XIV, ce roi tout-à-fait théâtral, dont l'étiquette réglait les plus simples actions, se laissa imposer un cérémonial étrange qui ne res-

semble pas mal à une comédie bouffonne, ou plutôt à une bouffonnerie d'apparat.

Voici comment se trouve réglé ce point important, dans l'*Etat de la France*, livre fort rare, imprimé en 1712, avec la division des chapitres :

1° Préparatifs pour le coucher du roi.
2° Grand coucher du roi.
3° Petit coucher du roi.
4° Remarques sur le coucher du roi.

Le reste répond à ce préambule. Nous ne changeons pas un mot; nous nous bornons à abréger.

Sur le soir, dit le rédacteur officiel, deux officiers du gobelet apportent à la chambre la collation de nuit dont le roy se sert en cas de besoin ; elle consiste en trois pains, deux bouteilles de vin, un flacon plein d'eau, un verre et une tasse, de plus sept ou huit serviettes et trois assiettes. Un valet de chambre reçoit cette collation, et l'officier du gobelet en fait l'essay devant lui..., etc., etc.

Avant que le roy vienne coucher, un valet de chambre place le fauteuil de sa majesté sur lequel il étale la robe de chambre, et pose dessus les deux *mules* ou pantoufles. Le barbier prépare sur une table la toilette et les peignes. Un autre valet de chambre accommode en dedans l'alcove, à la ruelle du lit, deux coussins l'un sur l'autre qui sont à terre sur le parquet devant un fauteuil, et où le roy doit venir faire sa prière. Les officiers de la garde-robe apportent les hardes de nuit pour le roy, et ils les étendent sur une table de toilette de velours rouge, sur laquelle ils viennent mettre à plusieurs fois les hardes de jour de sa majesté, à mesure qu'elle les quitte.

Grand coucher du roi. — Le roy sortant de son cabinet trouve à la porte le maître de la garde-robe, entre les mains duquel il met son chapeau, ses gants et sa canne, que prend aussitôt un valet de garde-robe; et pendant que le roy détache son ceinturon par devant pour ôter son épée, le maître de la garde-robe le détache par derrière, et le donne avec l'épée au valet de garde-robe, qui le porte à la toilette..., etc.

L'huissier de chambre fait faire place devant sa majesté, qui va faire sa prière proche son lit. L'aumônier du jour tient le bougeoir pendant les prières du roy, et dit à la fin d'une voix basse l'oraison : *Quæsumus*, *omnipotens Deus*, *ut famulus tuus*, *rex noster Ludovicus*, etc.

Le premier valet de chambre, après avoir pris le bougeoir que tenoit l'aumônier, reçoit des mains de sa majesté la petite bourse où sont les reliques, et en même temps sa montre; vous remarquerez en passant, *qu'il n'y a que le roy qui ait un bougeoir à deux bobèches*, et par conséquent deux bougies. Les bougeoirs pour la reine (quand il y en a une), pour monseigneur le dauphin, et autres, n'ont qu'une bobèche et qu'une bougie, etc...

L'huissier de chambre fait faire place au roy jusqu'à son fauteuil, et au moment où sa majesté y arrive, le grand-chambellan, ou le premier gentilhomme de la chambre, demande au roy à qui il veut donner le bougeoir, et sa majesté ayant parcouru des yeux l'assemblée, nomme celui à qui il veut faire cet honneur. Le roy le fait donner plus ordinairement aux princes et seigneurs étrangers quand il s'en rencontre. (En Espagne cette faveur s'accordait aux dames.)

Le roy, debout, se déboutonne, dégage son cordon bleu, puis le maître de la garde-robe lui tire la veste, et par conséquent le cordon bleu qui y est attaché, et le justaucorps qui est encore par-dessus. Ensuite il reçoit aussi la cravate des mains du roy, remettant toutes ces hardes entre les mains des officiers de sa garde-robe.

Sa majesté s'assied en son fauteuil, et le premier valet de chambre et le premier valet de garde-robe lui défont ses jarretières à boucles de diamans, l'un à droite, l'autre à gauche. Le premier valet de chambre donne cette jarretière à un valet de chambre, et le premier valet de garde-robe à un valet de garde-robe. Les valets de chambre ôtent du côté droit le soulier, le bas et le haut-de-chausses, pendant que les valets de garde-robe qui sont du côté gauche déchaussent pareillement le pied, la jambe et la cuisse gauches, etc...

Les deux valets de chambre qui ont été derrière le fauteuil tiennent la robe de chambre à la hauteur des épaules du roy, qui devêt sa chemise de jour pour prendre la chemise de nuit qu'un valet de chambre chauffe, s'il en est besoin. C'est toujours le plus grand prince ou le plus grand officier qui donne la chemise au roy. Le premier valet de chambre aide le roy à passer la manche droite de cette chemise, comme de l'autre côté le premier valet de garde-robe aide pareillement à passer la manche gauche, et chacun noue les rubans de la manche de son côté. Un valet de garde-robe prend sur les genoux du roy la chemise que sa majesté quitte.

Le roy ayant pris sa chemise de nuit, le premier valet de chambre qui a tiré les reliques de la petite bourse, les présente au grand-chambellan ou au premier gentilhomme, qui les donne à sa majesté. Le roy les met sur luy, passant le cordon qui les tient attachées en manière de baudrier, et quand sa majesté met une camisole de nuit, le grand-maître de la garde-robe prend cette camisole des mains d'un valet de garde-robe, et la vêt au roy, qui prend ensuite sa robe de chambre et se lève de dessus son fauteuil qu'un valet de chambre range à l'endroit de la chambre où il a accoutumé d'être. Le roy debout fait une révérence pour donner le bonsoir aux courtisans. Le premier valet de chambre reprend le bougeoir au seigneur qui le tenoit, et le donne à tenir à celui de ses amis à qui il veut faire plaisir, qui demeure au petit coucher. Les huissiers de la chambre crient tout haut : *Allons*, *messieurs*, *passez*. Toute la cour se retire, et c'est là où finit le grand coucher du roy.

Petit coucher du roy. — Il ne reste pour lors dans la chambre que les personnes qui peuvent y être admises le matin quand sa majesté est encore au lit, le premier médecin, le premier chirurgien, et quelques particuliers auxquels le roy a accordé la grâce d'être à son petit coucher.

La cour étant sortie, le roy vient s'asseoir sur un siége pliant qu'un valet de chambre a préparé proche la balustrade du lit de sa majesté avec un carreau dessus. Le roy s'y étant assis, les barbiers le peignent et luy accommodent les cheveux. *Sa majesté se peigne aussi.* Pendant tout ce temps, un des valets de chambre tient le miroir devant le roy; un autre éclaire avec un flambeau.

Le roy étant peigné, un valet de garde-robe apporte sur le *salve* un bonnet de nuit et deux mouchoirs de nuit unis et sans dentelle, et présente cela au grand-maître qui les donne au roy.

Quant à donner au roy la serviette dont il s'essuie les mains et le visage, le grand-chambellan, ou le premier gentilhomme cèdent cet honneur à tous les princes du sang et légitimez, avec cette difference que, si c'étoient monseigneur le dauphin, messeigneurs les ducs de Bourgogne et de Berry, et monseigneur le duc d'Orléans, qui se trouvassent là présens, ce seroit le grand-chambellan, ou le premier gentilhomme, qui leur mettroit en main cette serviette; mais les autres princes du sang ou légitimez la recevroient des mains d'un valet de chambre. En l'absence de tous ces princes, le grand-chambellan, ou le premier gentilhomme de la chambre, ou le grand-maître de la garde-robe, présente à sa majesté cette serviette qui est entre deux assiettes de vermeil, et mouillée seulement par un bout. Le roy s'en lave le visage et les mains, s'essuie du bout qui est à sec, et la rend à celui qui la lui a présentée, etc...

Le roy entre dans son cabinet; il s'amuse un moment à flatter ses chiens, et à leur donner à manger pour s'en faire mieux connaître, et les rendre plus obéissans quand il va

tirer. Cependant les garçons de la chambre font au pied du lit du roy, le lit du premier valet de chambre, dit *le lit de veille*. Ils bassinent et préparent le lit de sa majesté. Ils préparent aussi la collation du roy, et apportent au premier valet de chambre sur une assiette le verre *bien rincé* pour présenter à sa majesté; puis ils versent du vin et de l'eau tant qu'il plaît au roy, et pendant que sa majesté boit, le premier valet de chambre tient l'assiette sous le verre, etc.

Quelque temps après, le roi se couche. Les garçons de la chambre allument le *mortier* dans un coin de la chambre, et encore une bougie; et ces deux lumières brûlent toute la nuit en cas qu'on en eût besoin.

Il est bon d'expliquer ce que c'est que le mortier qui brûle la nuit dans la chambre du roy. Un petit vaisseau d'argent ou de cuivre est appelé mortier à cause de sa ressemblance avec un mortier à piler. Il est rempli d'eau où surnage un morceau de cire jaune, gros comme le poing, aussi nommé un mortier, ayant un petit lumignon au milieu. Ce morceau de cire pèse une demi-livre, c'est-à-dire sept onces; car chez le roy la livre n'est que de quatorze onces au lieu de seize. La bougie qui brûle aussi toute la nuit, est dans un flambeau d'argent posé au milieu d'un bassin d'argent qui est à terre, etc... »

Tel était le coucher du roi durant la première partie du règne de Louis XIV. Plus tard, ce prince reçut au petit coucher ses enfans et petits-enfans.

Vers le déclin de son règne, lorsque la France eut perdu Condé, Turenne, Racine, Bossuet, tout le grand siècle enfin, et que les flèches de Saint-Denis commencèrent à faire rêver le vieillard couronné, Louis XIV, devenu triste et morose, ne reçut plus à son coucher que le colonel de ses gardes et le père Lachaise.

Ce que l'histoire peut nous donner de mieux, c'est l'enthousiasme qu'elle élève dans nos cœurs. GOETHE.

MUSÉE DU LOUVRE.

ÉCOLE BOLONAISE. — LES CARRACHES.

LE SILENCE.

Une des particularités les plus remarquables de l'histoire de la peinture est l'aptitude aux longues et difficiles études de cet art, souvent transmise comme un héritage pendant plusieurs générations dans une famille.

Il est peu d'écoles qui n'en présentent au moins un exemple, nous ne citerons que les plus frappans.

L'école française offre dans la famille Vernet trois générations de peintres qui se sont distingués dans des genres différens.

Venise a les frères Bellini, connus sous le nom de Bellin, qui, à leurs talens dans l'orfèvrerie, ajoutèrent la gloire d'avoir fondé cette grande école vénitienne que Titien, élève de l'un d'eux, porta à un si haut degré de splendeur.

L'école de Bologne cite deux familles de peintres pour qui la gloire fut un patrimoine dont chaque membre voulut avoir sa part, les Francia et les Carraches; nous ne parlerons que de ces derniers.

L'influence immense qu'ils exercèrent par eux-mêmes, sur leur époque, et par leurs élèves, sur toutes les écoles de l'Italie pendant près de deux siècles, place les principaux détails de leur vie au nombre des connaissances qui méritent d'être popularisées.

Le grand siècle de la peinture était passé; Raphaël, Léonard de Vinci, Michel-Ange et Titien, en atteignant par des routes diverses les limites de leur art, semblaient avoir détruit derrière eux, en montant, les échelons qui les avaient portés. Toutes les écoles, veuves de ces grands maîtres, se traînaient avec découragement sur leurs traces et les proclamaient en même temps inimitables et seuls dignes d'être imités. Les grandes et divines conceptions de Raphaël avaient jeté tout le siècle dans la recherche de l'idéal; mais les artistes que tant de chefs-d'œuvre absorbaient dans une contemplation stérile, s'efforçaient en vain de reproduire dans leurs compositions l'esprit de celles de leurs maîtres; ils ne parvenaient qu'à imiter matériellement, et à exagérer des types immortels sans arriver à en créer eux-mêmes de nouveaux.

Deux hommes cependant semblaient s'être partagé l'héritage des maîtres; Corrège et André del Sarto avaient surpris chacun un des secrets de ces grands hommes, le génie et la foi.

Mais la foi étant morte au cœur de toute l'Italie, André passa presque inaperçu dans son siècle, et mourut sans laisser son héritage à personne. Quant à Corrège, il fit grande sensation. Les Florentins se ruèrent un instant dans sa manière qui contrastait si fort avec celle de leur vieille école, mais ils reconnurent bientôt que les divines afféteries de ce maître ne vont bien qu'à lui seul.

La grâce de Corrège est une grâce à lui; aucun graveur n'a pu reproduire passablement ses œuvres. Chacune des lignes de son dessin, chacun des tons de sa couleur effleure l'exagération. Pour ne la pas heurter en le suivant, il faudrait que le copiste fût un second Corrège, et les siècles n'en ont vu qu'un.

Il fut donné à Louis Carrache de comprendre cet état de décadence dans lequel était tombée la peinture, de deviner les causes dont il provenait, et d'imaginer les moyens de l'en tirer. Il se trouva en outre qu'à cette puissance d'intelligence, il joignait une égale puissance d'exécution. Dès lors la peinture fut sauvée, un second siècle lui fut promis.

Louis Carrache (Carracci) naquit à Bologne en 1555. Comme s'il eût pressenti dès sa première jeunesse le rôle de direction qui lui était réservé dans la renaissance de l'art en Italie, il commença par visiter les diverses écoles de sa patrie pour constater leur faiblesse et en reconnaître les causes. Il peignit à Venise sous la direction de Tintoret, à Florence, il étudia beaucoup André del Sarto et prit des leçons de Passignano; à Parme, il adora Corrège sans chercher à l'imiter; enfin, après plusieurs années d'étude et d'observation, il retourna dans sa ville natale, décidé à affronter les persécutions de la routine et de l'envie, et à fonder dans sa patrie une nouvelle école.

Le maître était trouvé, il fallait des élèves qui pussent en peu de temps devenir maîtres à leur tour, porter leur part du fardeau de l'enseignement, et se grouper comme des apôtres autour du prophète de la religion nouvelle.

Louis, guidé par un instinct sûr et secret, les chercha dans sa propre famille. Il avait un frère nommé Paul qui pratiquait sans succès la peinture, homme de peu de génie, habile seulement à exécuter les idées des autres; de celui-là, il ne fit qu'un manœuvre. Mais ayant remarqué l'heureuse intelligence de ses deux jeunes cousins, Augustin et Annibal, dont l'un travaillait en orfèvrerie, tandis que le second se destinait au métier de tailleur qui avait mis leur père dans l'aisance, il leur fit étudier à tous deux la peinture, et fut bientôt lui-même étonné de la rapidité de leurs progrès. Rien de plus opposé que les dispositions naturelles qu'ils annonçaient tous deux; Augustin, prudent et réfléchi, procédait toujours par l'analyse et arrivait par le raisonnement. Annibal, fougueux, impatient, ne s'en fiait qu'à l'inspiration et devançait parfois son frère. Louis comprenant qu'il fallait user avec l'un de l'éperon, et avec l'autre du frein, fit entrer Augustin dans l'atelier de Fontana, peintre qui travaillait avec une facilité et une rapidité remarquables, et conserva Annibal dans le sien, où les conceptions s'élaboraient et se mûrissaient davantage.

C'est ainsi qu'il parvint à développer en chacun d'eux

celles de leurs facultés qui semblaient le plus tardives, et à éteindre la sorte d'aversion qu'ils se portaient l'un à l'autre.

Elevés en commun, l'émulation en eux eût dégénéré en envie, et leur division qui se manifesta plus tard, eût éclaté avant que Louis eût pu recueillir les fruits qu'il espérait de leur concours et de leur union.

Tous deux passèrent quelque temps à Parme et à Venise où Louis les avait envoyés pour terminer leurs premières études. Ils en revinrent grands peintres.

Leurs premiers ouvrages exposés à Bologne soulevèrent l'indignation de tous les vieux maîtres de la vieille école, qui, pourvus de diplômes et illustrés par la poésie contemporaine, passaient de leur temps et dans leur ville, pour les colonnes de l'art en Italie. Leurs élèves et le public firent chorus, et les deux jeunes peintres restèrent si étourdis et si désappointés de la rumeur qu'ils avaient excitée, qu'ils pensèrent un instant à changer de manière et à rentrer dans la route que leurs adversaires appelaient la bonne voie.

Louis les encouragea, les soutint dans cette première épreuve; de nouveaux travaux dans lesquels tous trois se montrèrent supérieurs à l'envi, imposèrent silence à leurs ennemis, et le public ne tarda pas à revenir du jugement que ses coryphées lui avaient d'abord imposé.

C'est alors qu'ils ouvrirent à Bologne une école qu'ils appelèrent Ecole des *Incamminati.* Ce mot qui ne peut être exactement traduit en français, exprime le mouvement, le progrès dont ils voulaient être les chefs.

Cette école, à la fois réaliste et éclectique, eut pour principe une sévère imitation de la nature modifiée, et non remplacée comme elle l'était depuis trente ans, par l'étude des grands maîtres du siècle précédent.

Un sonnet qu'Augustin Carrache composa à la louange d'un peintre contemporain, et qui fait plus d'honneur à sa critique en fait d'art, qu'à son talent en poésie, formule



(Musée du Louvre — Le Silence, par Annibal Carrache.)

avec plus d'exactitude que d'élégance une partie de ses théories, et son opinion tout entière sur les grands maîtres qu'il avait étudiés. En voici la traduction :

Celui qui désire et veut devenir un bon peintre
Doit se rendre familier le dessin de l'école romaine,
Le modelé de celle de Venise,
Et le coloris de l'école lombarde.

Qu'il admire la manière hardie de Michel-Ange,
Le naturel de Titien,
Le style suave et gracieux de Corrége,
Et qu'il étudie dans les œuvres du grand Raphaël l'art difficile
de la composition.

Tibaldi lui enseignera l'exécution des accessoires et la sagesse
de la disposition;
Qu'il observe dans Primatice l'heureux accord de l'imagination
et du savoir;
Enfin qu'il emprunte à Parmigiano quelque peu de sa grâce.
Ou bien, sans tant d'efforts et d'étude,
Qu'il se borne à imiter les œuvres immortelles
Que nous a laissées notre grand Niccolino.

Si Léonard de Vinci et Paul Véronèse ne trouvent pas ici leur place, il faut s'en prendre seulement à la rime; ces grands peintres étaient assurément au nombre de ceux que les Carraches proposaient à leurs élèves pour modèles.

L'école était ouverte, les élèves ne pouvaient manquer; cette généreuse terre de l'Italie fit encore un effort, et des enfans que la gloire marquait déjà au front accoururent se ranger autour des novateurs. Dominiquin, Guide, Albane, Guerchin, Caravage sont sortis de cette grande école de peinture qui a proclamé en Italie le principe de l'indépendance dans les arts.

Augustin fut celui des trois qui prit la plus grande part dans la mission d'enseignement dont ils s'étaient partagé les charges. Aussi grand dans la peinture que son frère et que

son cousin, il s'occupa plus qu'eux de théorie et publia sur son art quelques ouvrages élémentaires. Il s'adonna aussi beaucoup à la gravure et excella dans cet art difficile.

Louis fixa comme Augustin son séjour à Bologne, qu'il continua d'enrichir de ses chefs-d'œuvre jusqu'en 1619, année dans laquelle il mourut pauvre et regretté.

Augustin et Annibal étaient morts avant lui, le premier en 1601, le second en 1609. Ce dernier habita Rome pendant long-temps. Il peignit dans cette ville la fameuse galerie Farnèse qui est la plus importante de ses œuvres. On attribue en partie sa mort au découragement qu'il éprouva de ne recevoir pour prix des huit années qu'il avait consacrées à ces travaux qu'un salaire à peine suffisant pour le defrayer des avances qu'il avait faites.

Il expira dans les bras d'un fils de son frère Augustin. Ce jeune homme connu sous le nom de Antoine Carrache, fit ensevelir son oncle au Panthéon auprès des cendres de Raphaël. Il mourut lui-même en 1618, âgé de trente-cinq ans.

Augustin et Annibal avaient un frère nommé François, qu'ils dirigèrent dans ses études de peinture, et qui mourut en 1622, dans un des hôpitaux de Rome. Il était âgé de vingt-sept ans, et avait montré jusqu'alors plus de présomption que de talent.

Le tableau dont nous donnons la gravure est d'Annibal Carrache. Il représente le sommeil de l'enfant Jésus protégé par la Vierge qui impose silence au petit saint Jean.

Le musée du Louvre possède en outre :

25 tableaux d'Annibal Carrache, entre autres : plusieurs Paysages, la Vierge aux Cerises, deux Résurrections du Christ, deux Martyres de saint Etienne, un saint Sébastien, Hercule enfant, etc ;

1 tableau d'Antoine Carrache, le Déluge,

et 5 tableaux de Louis Carrache.

GRAVILLE.

(Département de la Seine-Inférieure.)

Le village de Graville est mentionné dans nos plus anciennes annales sous le nom *Geraldi-Villa*; sa position dominait, au septième siècle, une baie où les flottes des pirates normands venaient souvent se réfugier.

Un des premiers seigneurs de cette suzeraineté fut Mallet de Graville, décapité en 1356 pour avoir embrassé le parti de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, contre Jean, roi de France.


(Bas-relief dans l'église.)

Guillaume de Mallet résolut de se venger du supplice de son père en faisant triompher le parti du roi de Navarre. Son premier objet fut d'abord de s'emparer d'Evreux, place importante gouvernée au nom du roi Jean par Oudart, seigneur de Montiguy. Voici par quelle ruse il se mit effectivement en possession de la place.

Oudart faisait sa résidence dans le château, et ne passait que fort rarement le guichet extérieur. Guillaume de Graville se rendait journellement, dans l'attitude d'un oisif valétudinaire, sur l'esplanade, où il se promenait au soleil. Insensiblement le châtelain s'était accoutumé à la vue de ce promeneur habituel, et même de temps à autre il entamait avec lui la conversation sur quelques lieux communs. « Messire Guillaume, dit Froissard, voyant un jour le châtelain au guichet, s'approcha de lui petit à petit en le saluant moult honorablement; celui-ci se tint coi en lui rendant son salut; tant fit messire Guillaume qu'il vint jusqu'à lui, puis commença à parler d'aucunes oisivetés, lui demandant s'il n'avoit point ouï les nouvelles qui couroient. Aucunes, dit le châtelain, moult désirant savoir; mais s'il vous plaît apprenez-les-nous. »


(Vue de l'église de Graville.)

Là dessus Graville défila un long chapelet de nouvelles extraordinaires qu'il inventait avec un art merveilleux. — D'où savez-vous donc tout cela? dit Oudart. — D'un de mes amis, répond Guillaume, qui est fort bien informé, et qui, en m'écrivant, m'a aussi envoyé le plus beau jeu d'échecs qu'on vit onc. « Or trouva-t-il cette bourde, ajoute Froissart, pour tant qu'il savoit que le châtelain aimoit moult le jeu d'échecs. »

Le gouverneur, piqué de curiosité, accepte sur-le-champ l'offre que lui fait Graville d'envoyer chercher le jeu pour jouer une partie. Guillaume donne en même temps à son valet l'ordre secret d'amener promptement des bourgeois de la ville, dévoués au roi de Navarre. Dans l'intervalle, il continue la causerie et propose au châtelain de passer avec lui dans l'intérieur du château pour jouer plus tranquillement. Oudart y consent. Graville entre le premier, et pendant que le gouverneur qui le suit, baisse la tête pour passer sous le guichet, il jette de côté un large manteau qui le couvrait, saisit une hache cachée sous son bras, et d'un coup, pourfend le châtelain jusqu'aux dents. Les siens arrivent aussitôt et s'emparent du château et de la ville, qui dès lors devint le point central de la défense de tout le pays contre le roi Jean.

L'église de Graville, sous l'invocation de sainte Honorine, est très fréquentée par les marins, qui viennent implorer la protection de la sainte contre les dangers de leur périlleuse profession, ou la remercier du salut qu'ils attribuent à sa toute-puissante intercession.

Le style de l'architecture est normand; la nef et la porte qui regardent l'occident offrent quelques constructions des treizième et quatorzième siècles. On remarque dans une chapelle basse, éclairée par une étroite croisée en ogive,

du côté du nord, un fragment de bas-relief dans lequel on reconnait le caractère de Jupiter Tonnant; la main droite est armée d'un foudre; la pierre dure, dans laquelle ce bas-relief est taillé, paraît étrangère aux carrières environnantes, et le style ne ressemble en rien aux sculptures qui décorent le reste de l'édifice.

L'église affecte la forme de la croix latine; elle est, à l'intérieur, ornée de chapitaux couverts de sujets emblématiques, ayant plus ou moins de rapports avec l'histoire religieuse ou nationale.

Emigration des Kalmoucks. — Vers la fin du siècle dernier, les Kalmoucks, de la famille des peuples mongols, ont émigré des rives de la mer Noire jusqu'aux frontières occidentales de l'empire chinois, patrie de leurs ancêtres. Ce peuple marcha en masse, au nombre de cent mille familles, emmenant tous ses troupeaux. On raconte que la colonne qu'il formait occupait en largeur un espace de trois journées de chemin. Il s'avança au milieu de vingt nations, renversant tous les obstacles, et s'arrêta dans les campagnes voisines d'Yarkend, d'où ses ancêtres étaient partis.

LE POISSON NICOLE.

Il y a environ une douzaine d'années, les pêcheurs de la côte de France, depuis Saint-Brieux jusqu'à Saint-Malo, furent tourmentés par un gros poisson durant plus de trois mois. Les nombreuses prouesses de *Nicole* (c'est ainsi qu'on le nomma) font encore quelquefois le sujet des conversations parmi les marins de ces parages.

Il n'était plus possible de pêcher en sécurité; Nicole traversait ou brouillait les filets; quelquefois il les tirait si fortement qu'il les aurait enlevés, et force était de les amarrer aux bancs de la chaloupe, en attendant qu'il plût à Nicole de porter sur quelque autre objet son humeur batifolante; souvent il sautait au milieu des petits poissons que le filet ramassait, et faisant des trouées dans les mailles, il donnait la liberté aux pauvres captifs. Il s'amusait aussi à soulever les ancres des grands bateaux à huîtres pendant que les matelots de l'équipage étaient dans les embarcations légères à draguer sur les bancs; ceux-ci n'avaient que le temps d'accourir pour rattraper le bateau en dérive, entraîné par le courant ou par le vent; souvent encore Nicole s'en prenait à la drague et l'embrouillait dans le filet.

A Saint-Cast, auprès de Saint-Malo, les tracasseries de Nicole étaient si continuelles que les pêcheurs n'osaient sortir du port pour aller passer la nuit en dehors, parce que le poisson saisissait leurs câbles et les amenait dans la grande rade. Quelquefois il a ainsi conduit l'un après l'autre, du port dans la rade, quatre à cinq bateaux dont les maîtres étaient absens. Quand les embarcations étaient trop fortes pour qu'il pût les entraîner, il saisissait le câble de la bouée et l'entortillait avec le câble de l'ancre, nouant et mêlant ces deux cordages, brouillant tout et laissant de la sorte une longue et ennuyeuse besogne aux matelots.

Il paraît qu'on l'avait surnommé *Nicole*, du nom d'un officier qui, pendant la guerre, commandait une péniche armée, et s'était montré envers les pêcheurs d'une grande sévérité, fort ponctuel sur des règlemens parfois gênans, et veillant rigoureusement à ce que les bateaux des pêcheurs rentrassent à des heures fixes, sous peine de passer la nuit dehors. Les marins, un peu rancuneux, disaient plaisamment que c'était Nicole devenu poisson qui s'amusait encore à venir les tourmenter et leur faire de la misère.

Nicole est allé jusque dans la rade de Saint Malo. On n'a pu ni le prendre ni le tuer. Cependant il ne s'effrayait pas facilement; on l'a poursuivi avec plusieurs embarcations, on lui a tiré des coups de fusil qui ne l'ont jamais blessé.

On croit avoir reconnu que c'était un gros marsouin; mais il allait toujours seul et n'accostait point les autres; il avait l'aileron coupé. Au bout de trois mois et demi, il disparut sans qu'on l'ait jamais revu ni depuis ni ailleurs. — Quelques personnes ont pensé d'après cet exemple qu'il ne serait peut-être pas impossible d'apprivoiser certaines espèces de gros poissons et de faire tourner leurs forces au profit de la marine. On a réussi à des choses plus extraordinaires, qui paraissent très ordinaires aujourd'hui.

BUGIE, BOUGIE ou BOUDJAIAH.

De tous les territoires de la côte d'Afrique, celui de Bugie ou *Boudjaiah*, suivant la prononciation arabe, est un des plus importans. Situé à peu près à égale distance d'Alger et de Bone, Bugie s'offre aux marins que les vents du nord poussent à la côte. Sa rade est gracieusement courbée en forme de croissant et garantie par une chaîne de hautes montagnes. Les divers produits de l'industrie et du commerce des Kobaïles, ses habitans, se répandaient autrefois, à l'aide de *sandales* ou bateaux maures, dans toute la régence d'Alger. Ainsi, Bugie pourrait être le siége d'un établissement à la fois militaire, maritime et commercial.

De tels avantages ont été appréciés de tout temps. Jadis, sous le nom de Coba, Bugie fut une des plus florissantes entre ces trois cents villes qu'avaient semées sur le rivage d'Afrique les Romains, nos prédécesseurs et nos maîtres dans l'art de la colonisation. Plus de quatre mille toises de hautes murailles dont l'œil suit encore les vestiges, attestent sa grandeur passée.—Dans les temps modernes, Bugie appela quelquefois l'attention des Européens. Au commencement du seizième siècle, les Espagnols attirés par le site, la fertilité et l'excellent mouillage de Bugie, s'en emparèrent sous la conduite de Pierre de Navarre, et lorsque Charles-Quint entreprit sa malheureuse expédition contre Alger (1541), ses vaisseaux, battus par une violente tempête, vinrent y chercher un abri. Un siècle plus tard, Louis XIV ayant donné ordre qu'on s'emparât de Gigeri, non loin de Tunis, dans le but de protéger nos pêcheurs de corail, on regretta, aussitôt que Gigeri fut pris, de ne pas lui avoir préféré la position de Bugie. Enfin cette dernière ville fut de tout temps à la régence d'Alger, ce qu'avait été l'Egypte à l'empire romain; on l'avait surnommé le grenier d'Afrique.

Lorsque, dans ces dernières années, on se fut déterminé à réunir Bugie à nos autres possessions d'Alger, Bone, Oran, Arzew et Mostaganem, il se présenta de nombreuses difficultés. On pouvait être sûr que les Kobaïles, ennemis déclarés de toute domination étrangère, se défendraient avec courage et obstination. La haine qu'ils nous portent s'était déjà manifestée à Bugie même dans une occasion récente. Quelque temps avant la prise, un bâtiment français était venu reconnaître la rade et avait mouillé près de terre. Deux officiers de l'armée d'Afrique eurent le courage de se faire débarquer seuls au milieu de la ville. Les *Beldis* *, presque tous Maures ou Juifs, ne s'opposèrent point à leur entrée. Mais un espion des Kobaïles s'était empressé d'aller les prévenir. Tout-à-coup on vient avertir les deux Français que la maison où ils ont été reçus par un des principaux Beldis, va être cernée de toutes parts. L'un d'eux sort de l'habitation, et dirigeant ses deux pistolets armés contre une poignée de Kobaïles, il les interpelle dans leur langue. « Quoi! leur dit-il, vous n'êtes que dix, et vous osez venir attaquer deux Français! Allez chercher vos compatriotes et ne revenez qu'au nombre de cent; alors la partie sera égale! » Les Kobaïles, étonnés, se retirent un instant pour délibérer sur ce qu'ils devaient faire: les deux officiers en profitent pour rejoindre leur embarcation et retourner à bord, emportant d'utiles notions topographiques sur Bugie et sur ses moyens de défense.

* Ou citadins, du mot arabe *blad*, qui veut dire *ville*.

Nous regrettons que le défaut de place ne nous permette pas de donner quelques détails sur la prise de la ville. Il fallut presque tout un jour à la bravoure et au sang-froid de nos troupes pour triompher de la résistance acharnée des Kobaïles. Aujourd'hui encore notre puissance ne s'étend pas au-delà de nos fortifications, et nos ennemis ne perdent aucune occasion de renouveler leurs dangereuses attaques.

Les maisons sont à Alger d'une blancheur éblouissante; mais à Bugie, construites simplement en briques, sans aucun enduit de chaux sur les parois extérieures, elles apparaissent de loin avec la teinte brune des habitations européennes. Les toits plats ont également disparu. Chacune d'elles est entourée d'une plantation d'orangers, d'oliviers, de citronniers et d'autres arbres du pays. Vu de la mer, cet ensemble de constructions et de massifs de verdure présente un coup d'œil ravissant. On croirait avoir sous les yeux quelque délicieux village d'Italie. Les canots viennent aborder auprès de l'ancienne porte de la Marine, qui, dégagée des fortifications où elle était autrefois enclavée, est restée debout sur le rivage comme un arc de triomphe.

Quinze jours après la prise, c'était un étrange spectacle que celui de Bugie. Les rues étaient encore couvertes de débris; à peine tous les cadavres avaient-ils disparu. Plusieurs maisons avaient été incendiées pendant le combat; toutes avaient perdu leurs clôtures; et c'est là qu'il fallait camper pendant les nuits d'Afrique, si froides et si meurtrières. Le général en chef, blessé à la jambe, était étendu sur un matelas sous une espèce de hangar. Les indigènes avaient fui, emportant tout ce qu'ils possédaient. La ville entière était devenue une caserne. On éprouvait une curiosité mêlée d'effroi, à parcourir les demeures muettes et désertes des anciens habitans. Au lieu des objets précieux que la haute réputation de Bugie avait fait espérer aux soldats, on ne trouvait là qu'un peu de blé dans des amphores en terre rouge, exactement semblables aux urnes romaines, ou des ustensiles servant à la fabrication des tissus, profession très répandue à Bugie comme dans tout l'Orient. Au reste, chacune de ces habitations ou plutôt de ces ruines, était déjà numérotée exactement comme à Paris, et les noms des rues grossièrement charbonnés sur les murailles.

Bugie est dominé par le Gourayah, véritable nid d'aigle qui s'élève à 600 et quelques toises au-dessus du niveau de la mer. La pente en est fort raide, et, du bas de la montagne, il semble impossible de jamais arriver au sommet. Cependant nous entreprîmes ce rude pèlerinage; il fallut s'accrocher aux broussailles et s'aider à la fois des pieds et des mains en suivant la direction d'une ancienne fortification que les Romains ont eu la persévérance de construire sur ce revers inaccessible. Nous n'atteignîmes qu'au bout de trois heures le plateau du Gourayah, qui de loin semble plus aigu que la pointe d'une pyramide. Souvent un terrain fraîchement remué indiquait la sépulture d'un Kobaïle tué dans le cours d'une des actions récentes. Les Kobaïles et les Musulmans, en général, professent la plus grande vénération pour les morts. Ils affrontent le danger et sacrifient souvent leur vie pour ne pas laisser sur le champ de bataille les cadavres de leurs compatriotes. A ceux qu'ils n'avaient pu enlever et enterrer au sein de leur tribu, ils avaient donné le roc pour tombeau! — Le point culminant de la montagne est une étroite plate-forme couronnée par une enceinte de retranchemens, sur laquelle est établi un poste français. Deux hommes déterminés pourraient défendre cette position contre une armée entière, et cependant nos soldats y sont parvenus à la faveur d'une nuit obscure et sans essuyer de pertes. — Un ancien marabout leur sert de casernement; car ce lieu était autrefois un ermitage habité par un pieux Musulman qui passait là sa vie à contempler les œuvres de Dieu.

Miroirs. — On commença à faire mention des miroirs étamés dans le XIII[e] siècle. John Peckham, moine franciscain anglais, qui fut professeur à Oxford, à Paris et à Rome, écrivit en 1272 un traité d'optique. L'auteur parle dans ce traité de miroirs de verre doublés de plomb, et observe que ces miroirs ne réfléchissaient que lorsqu'on enlevait le plomb. — Les miroirs de glace soufflée ont été découverts par les Vénitiens vers le XIII[e] siècle. Les grandes glaces coulées n'ont été exécutées en France qu'en 1688 par Thevart; mais dès 1665 on avait établi une manufacture de glaces.

Amusemens philologiques.

GLACIÈRES NATURELLES.

DESCRIPTION DE CELLE DE L'ABBAYE DE LA GRACE-DIEU.

On sait qu'il suffit d'enfouir de la glace à une certaine profondeur, dans ces espèces de caves ou de puits larges que nous appelons glacières, et de l'y couvrir de substances qui se laissent difficilement pénétrer par la chaleur, de paille et d'un toit de chaume, par exemple, pour conserver cette glace au milieu des plus grandes chaleurs de l'été. Ajoutons à cela une entrée tournée au nord, et une disposition du puits telle qu'une légère évaporation s'y puisse établir librement pour l'entretien de la fraîcheur, et nous aurons une idée des précautions les plus indispensables et les plus usitées pour la conservation de la glace.

On trouve dans les montagnes des glacières naturelles qui réunissent à peu près toutes ces conditions. Ce sont des cavernes où l'eau qui découle des voûtes humides se glace pendant l'hiver en longs fuseaux pendans ou stalactites, et se conserve ainsi toute l'année, grâce à une disposition convenable de ces cavités souterraines. Mais ces glacières naturelles sont fort rares, et s'il y en a dans les pays chauds, elles ne peuvent s'y trouver qu'à de très grandes élévations. La plus remarquable que l'on connaisse est celle de l'abbaye de la Grâce-Dieu, près de Beaume-les-Dames, à six lieues de Besançon. Elle est dans les roches calcaires de la chaîne du Jura, dans ces montagnes si verdoyantes avec leurs pâturages, si sombres et si pittoresques avec leurs sapins, leurs vallées profondes et leurs pics aigus, si poétiques et si terribles avec leurs nombreuses cavernes toutes pleines de souvenirs et de contes populaires. C'est à l'extrémité d'une gorge profonde et sinueuse que se trouve l'ancienne abbaye de la Grâce-Dieu. Il n'y a place dans cette étroite vallée que pour un ruisseau qui descend par une pente douce, et pour le chemin qui conduit maintenant à des forges. On trouve là des habitations et des hommes quand on croyait se perdre dans les bois et les rochers sauvages. Mais ce n'est plus par des moines que ces hautes murailles sont habitées, ce n'est plus pour la prière ou les travaux des champs que sonne la cloche du monastère; aujourd'hui ce sont de grands bâtimens couverts de mousse et noirs de fumée, des eaux écumantes qui tombent des montagnes pour tout mettre en mouvement dans l'usine; c'est l'activité bruyante des forgerons avec le frottement plaintif des machines, le bourdonnement des roues et les longues flammes bleues des fourneaux. Derrière l'usine la vallée se prolonge encore, mais bientôt elle finit brusquement au pied d'une de ces écluses larges et hautes, qui paraissent avoir servi tout à la fois de passage et de barrière à de puissans courans d'eau, lorsque les mers déchiraient nos continens. C'est du haut de cette écluse que roule, se brise et tombe en pluie le ruisseau qui plus bas baigne la vallée. On arrive au sommet de la cascade en gravissant à gauche par un sentier creusé dans la roche, d'où la vue plonge presque verticalement jusqu'au fond du ravin. La glacière est près de là, de toutes parts ombragée par une vieille forêt qui la rend inaccessible aux rayons du soleil. Malgré les nombreux sentiers qui s'y croisent, ce n'est qu'à une très petite distance de la caverne que l'on aperçoit son entrée

Rien qu'à la voir on se croit déjà dépouillé de toute chaleur humaine, et ce n'est pas sans danger que l'on s'exposerait subitement à ce froid glacial. Il est donc prudent de n'entrer dans la caverne qu'après un repos de quelques minutes, dût-on graver en attendant, suivant un respectable usage, son nom sur la pierre ou dans l'écorce d'un arbre, s'il y reste encore de la place. — On pénètre dans la glacière par une pente large, rapide et pierreuse, où se trouvent d'abord quelques traces de végétation qui ne tardent pas à s'effacer. A mesure que l'on descend, la fraîcheur que l'on avait sentie d'abord augmente peu à peu d'intensité et se convertit en un froid vif et pénétrant. De grandes masses blanchâtres que la distance et l'obscurité ne laissaient qu'entrevoir deviennent de plus en plus éclatantes, forment alors de hautes stalactites qui s'appuient sur le sol, et semblent autant de colonnes d'argent qui soutiendraient la voûte d'un immense et sombre édifice. Contre les murailles tombent de larges nappes hérissées de glaçons pendans, semblables, par endroits, à des cascades solides : c'est enfin toute la variété des formes de l'albâtre dans les grottes calcaires, avec une blan-



(Glacière de l'abbaye de la Grâce-Dieu, département du Doubs.)

cheur qui n'est tempérée que par l'obscurité du lieu. Mais on se lasse de tout, même d'admirer, surtout quand on éprouve le besoin de repuiser aux rayons du soleil la chaleur que l'on a perdue. Avec quel plaisir alors ne retrouve-t-on pas en sortant de la caverne la verdure, les fleurs et le ciel bleu et sans nuages d'une belle journée! C'est un délicieux contraste. En moins d'un quart d'heure on s'est vu environné de frimas, respirant l'air glacial de l'hiver, et tout-à-coup on se sent revivre dans un air doux et chargé des exhalaisons des plantes. — On est content d'avoir visité la glacière et tout joyeux d'en être sorti.

Quoique fort curieuse déjà pour la science et pour les voyageurs, cette glacière n'a pas été exempte du merveilleux. Mais quelle grotte n'a pas eu ses contes? On a cru sérieusement que la glace s'y formait en été, et qu'elle fondait en partie l'hiver; et des naturalistes expliquèrent ce phénomène en s'appuyant sur cette observation de Saussure : que la chaleur communiquée à la terre pendant l'été ne pénétrait à une profondeur de trente pieds que vers le milieu de l'hiver suivant. On conçoit d'après cela comment certaines cavernes seraient plus froides en été qu'en hiver. Malheureusement cette théorie n'est pas applicable à la glacière de la Grâce-Dieu, puisque le fait qu'elle explique est tout-à-fait inexact. En effet, si la glace qui s'y forme en hiver ne fond pas entièrement dans les chaleurs de l'été, c'est grâce aux arbres qui ombragent la caverne, à son ouverture au nord et à sa profondeur.

Cet entrepôt de glace perpétuelle est précieux quand les glacières artificielles viennent à manquer. En plusieurs circonstances ses belles colonnes ont été exploitées et brisées pour l'agrément des villes voisines et le désespoir des voyageurs.

Avis aux Abonnés. — *Ephémérides.* — Lorsque nous avons invité nos lecteurs à nous aider de leurs conseils, à nous adresser des critiques, et à nous indiquer des sujets d'articles ou de dessins propres à ajouter à l'intérêt et à l'utilité de nos recherches, nous n'avons pas usé d'une vaine formule. La plupart de nos correspondans savent que nous n'avons rien négligé pour mettre à profit leurs encouragemens et les idées qu'ils nous ont communiquées : c'est même, sans aucun doute, à ces généreux concours que doit être principalement attribué ce que notre recueil peut offrir de variété et d'instruction. Seulement il nous est arrivé quelquefois de rencontrer des impossibilités d'exécution, et surtout des nécessités d'ajournement : aussi, près d'achever cette troisième année, nous n'oublions pas que nous avons plus d'un projet à étudier et plus d'une dette à faire acquitter par 1836. Quelquefois encore nos correspondans sont entre eux dans une opposition directe d'avis ou de désirs : nous devons alors prendre de nous-mêmes une décision que nous ne considérons pas cependant comme définitive. Pour n'en citer qu'un exemple (et ce fait particulier déterminera plus précisément l'intention de cette note), nous rappellerons qu'en 1834 quelques lecteurs nous avaient invités à supprimer un article intitulé la Semaine, qui était consacré dans chaque livraison aux *Ephémérides*. En 1835, au contraire, un plus grand nombre de lecteurs a réclamé contre cette suppression en se fondant sur des motifs qui nous paraissent suffisamment plausibles. Nous avons donc résolu de continuer en 1836 cette série interrompue d'*Etudes chronologiques*; sauf à en modifier, s'il y a lieu, la forme sous différens rapports. Telle est la ligne de conduite que nous nous sommes tracée : nous ne résisterons jamais qu'aux exigences dont le résultat serait de dénaturer le caractère et le but de ce recueil.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

LANDES DE GASCOGNE.



(Habitans des Landes.)

Il n est pas besoin de sortir de France pour trouver des mœurs nouvelles et des habitudes étranges. Notre gravure reproduit l'aspect d'un costume certainement des plus singuliers, et que l'on chercherait vainement en toute autre

contrée : ce sont des bergers et bergères, élevés sur de hauts bâtons et couverts de peaux de mouton. Si l'on ajoute à ce bizarre accoutrement un langage incompréhensible pour la majeure partie des Français, un sol inculte, de tristes forêts de pins ou bien un tapis de bruyères étendu à perte de vue, une nature humaine maigre, have, décolorée, d'une taille au-dessous de la moyenne, des moutons petits, des chevaux petits, de petites charrettes traînées par de petits bœufs, on aura un premier aperçu des curiosités que présentent à l'observateur les Landes de Gascogne.

Les échasses (*changuées* ou *xcanques*) sur lesquelles sont juchés les pasteurs ont leur raison d'utilité dans la nature du pays. Le peu d'écoulement offert par un terrain généralement plat produit des flaques d'eau croupissante ou des mares d'un à deux pieds de profondeur, qu'il serait impossible de franchir sans le secours des échasses. Une vieille chanson, intitulée *la Grande chanson des pèlerins de monsieur saint Jacques*, exprime, dans le couplet suivant, combien il est pénible de voyager à pied dans ces terres noyées et bourbeuses :

Quand nous fûmes dedans les Landes
Bien étonnés,
Nous avions l'eau jusqu'à mi-jambes
De tous côtés.
Compagnons, nous faut cheminer
En grand' journee
Pour nous tirer de ce pays
De grand' rosée.

D'ailleurs le berger, élevé de toute sa hauteur au-dessus des taillis qui le masqueraient, veille plus facilement sur son troupeau dispersé au milieu des bruyères.—Les échasses sont munies d'une planchette ou *étrier* où repose le pied; elles sont attachées aux côtés extérieurs des cuisses, qu'elles emboîtent en partie, mais de façon toutefois à ce que le genou conserve la liberté de faire une légère flexion. De crainte que l'extrémité qui appuie sur le sol ne s'abîme trop vite ou ne se brise au choc d'une pierre, on l'enfonce dans un os. Avec cet appendice au bout de leurs jambes, les *Couziots*, *Lanusquets*, *Cocozates* ou *Parens* (car ils ont ces différens noms), franchissent prestement des distances considérables; en marchant au pas, ils dépassent un cheval au trot. Lorsque Marie-Louise fit un voyage à Bayonne, les autorités, par manière de galanterie, firent courir, auprès de sa voiture, pendant quelques lieues une escorte de Landais montés sur leurs échasses, et quelque diligence que fît la princesse, les piétons, si l'on peut leur donner ce nom, se conservèrent toujours à côté des chevaux. Le fait m'a du moins été conté dans le pays, et ce que je vis moi-même de la vitesse ordinaire des Couziots m'empêcha de faire la moindre objection.

Le long bâton que l'on voit entre les mains des bergers ne leur est pas nécessaire à la marche, mais il leur sert à se reposer et à s'asseoir lorsqu'ils veulent s'arrêter. On est étonné de l'adresse que montrent les Couziots lorsqu'ils ont besoin de ramasser quelque chose à terre. Souvent, pour chausser leurs échasses, ils s'asseoient sur le manteau de la cheminée ou sur un toit d'étables; mais ils savent aussi, étant à terre, et notre gravure le montre, ajuster leurs bâtons à leurs jambes, et se redresser lestement.

La seule distraction des bergers dans les Landes est de tricoter, ou de filer au fuseau avec la quenouille à la ceinture. C'est ainsi qu'ils passent leur vie. Mal nourris, buvant de mauvaise eau, faisant un continuel usage d'assaisonnemens énergiques, réveillant par l'eau-de-vie l'atonie de leur palais blasé, ils vieillissent prématurément, et arrivent rarement à l'âge de soixante ans.

Leur nourriture consiste en pain de seigle, en bouillie de farine de maïs ou de millet, épaisse et froide, qu'ils coupent en tranches et trempent dans la graisse fondue; enfin quelquefois en sardines salées de Galice et en lard frit. Le fusil contre les loups, et la poêle à frire pour le lard ou pour l'*escaudon* de maïs, complètent l'étrangeté de leur habillement en peaux de mouton.

D'après ce qui précède le lecteur ne supposera pas beaucoup d'art dans la façon du costume; et en effet, pour complément des culottes, ce sont tout simplement deux peaux attachées autour des jambes avec une corde, et, pour habit, deux peaux cousues ensemble et percées pour le passage des bras. Toutes ces peaux ont la laine en dehors. Par-dessus cet accoutrement, ils revêtent pendant l'hiver une pelisse blanche de tissu grossier, appelée par quelques uns *manteau de Charlemagne*; cette pelisse porte un capuchon pointu, à la Robinson, orné de quelques bandes barriolées de rouge et garnies de crins de cheval.

Le Landais ne se sert du chapeau que par extraordinaire : sur sa tête on ne voit généralement que le berret brun, rond et plat, coiffure d'origine grecque selon Caylus, et apportée, dit-on, en Biscaye par les Phéniciens; coiffure que certains antiquaires estiment être le chapeau de Thessalie dont Caligula permit au peuple romain de se couvrir à l'amphithéâtre.

Les Landais, dit M. Thore dans son intéressante promenade sur les côtes du golfe de Gascogne, forment pour ainsi dire un peuple voyageur, dont la moitié demeure à tour de rôle dans ses foyers pour vaquer à la culture du pin ou de la terre, pendant que l'autre se rend avec ses bœufs aux marchés les plus voisins pour y vendre ses denrées. Malgré les dehors de la complexion la plus faible et la plus délicate, ils bravent impunément toutes les intempéries de l'atmosphère, couchant les quatre cinquièmes de l'année sur la paille quand ils sont chez eux, sur la charrette ou sur la terre quand ils sont en voyage.

Le cultivateur est borné dans ses idées, entêté à l'excès, ennemi de toute nouveauté, jaloux jusqu'à la cruauté, sombre, taciturne, et cependant bon, toujours disposé à obliger, incapable de vol et de fraude. Sa maison et les haillons qui couvrent sa famille, tout annonce la misère, et néanmoins ses dehors dégoûtans ne sont qu'apparens; ils ne sont pas non plus les compagnons du crime; l'étranger égaré dans ces espèces de déserts n'a rien à redouter de la part de l'homme; nulle part, au contraire, dans les parties civilisées du département, l'hospitalité n'est exercée avec autant de loyauté. On est sûr de trouver sous le chaume des prévenances et des soins qui contrastent avec la rudesse des manières de celui qui les prodigue.

Prétention d'un enfant à l'Académie. — A la mort du grand Corneille, survenue dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1684, le duc du Maine, alors âgé de quatorze ans environ, eut tout-à-coup le caprice de vouloir faire partie des quarante. Il en témoigna le désir à Racine, alors directeur de l'Académie, qui aussitôt assembla ses collègues pour leur faire connaître la fantaisie du jeune prince, et demander à cet effet une surséance de quinze jours; ce délai fut voté par acclamation. On assure que Racine fut engagé à répondre au nouveau candidat que *lors même qu'il n'y aurait pas de place vacante, il n'y avait pas d'académicien qui ne fût ravi de mourir pour lui en faire une.* C'était pousser un peu loin l'hyperbole poétique. « Nos prédécesseurs, dit » d'Alembert, étaient, comme l'on voit, autant de Décius » prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie. » Mais le protecteur de l'Académie, Louis XIV, se montra en cette occasion, observe l'écrivain contemporain qui raconte ce fait, plus difficile que l'Académie elle-même; la grande jeunesse de M. le duc du Maine empêcha le roi de donner son consentement à cette élection. Ce fut Thomas Corneille qui fut nommé à la place de son frère.

LES INSECTES

« Un jour d'été, dit Bernardin de Saint-Pierre, pendant que je travaillais à mettre en ordre quelques observations sur les harmonies de ce globe, j'aperçus, sur un fraisier qui était venu par hasard sur ma fenêtre, de petites mouches si jolies que l'envie me prit de les décrire. Le lendemain j'en vis d'une autre sorte que je décrivis encore; j'en observai pendant trois semaines trente-sept espèces toutes différentes; mais, il y en vint à la fin un si grand nombre, et d'une si grande variété, que je laissai là cette étude, quoique très amusante, parce que je manquais de loisirs, et, pour dire la vérité, d'expressions.

» Les mouches que j'avais observées étaient toutes distinguées les unes des autres par leurs couleurs, leurs formes et leurs allures; il y en avait de dorées, d'argentées, de bronzées, de tigrées, de rayées, de bleues, de vertes, de rembrunies, de chatoyantes; les unes avaient la tête arrondie comme un turban; d'autres alongée en pointe de clou. A quelques unes elle paraissait obscurcie comme un point de velours noir; elle étincelait à d'autres comme un rubis. Il n'y avait pas moins de variété dans leurs ailes : quelques unes en avaient de longues et de brillantes, comme des lames de nacre; d'autres de courtes et de larges qui ressemblaient à des réseaux de la plus fine gaze. Chacune avait sa manière de les porter et de s'en servir : les unes les portaient perpendiculairement; les autres horizontalement, et semblaient prendre plaisir à les étendre; celles-ci volaient en tourbillonnant à la manière des papillons; celles-là s'élevaient en l'air en se dirigeant contre le vent, par un mécanisme à peu près semblable à celui des cerfs-volans de papier, qui s'élèvent en formant avec l'axe du vent un angle, je crois, de vingt-deux degrés et demi. Les unes abordaient sur cette plante pour y déposer leurs œufs, d'autres simplement pour s'y mettre à l'abri du soleil; mais la plupart y venaient pour des raisons qui m'étaient tout-à-fait inconnues, car les unes allaient et venaient dans un mouvement perpétuel, tandis que d'autres ne remuaient que la partie postérieure de leur corps. Il y en avait beaucoup qui étaient immobiles et qui étaient peut-être occupées, comme moi, à observer; je dédaignai, comme suffisamment connues, toutes les tribus des autres insectes qui étaient attirées sur mon fraisier, telles que les limaçons qui se nichent sous les feuilles, les papillons qui voltigeaient autour, les scarabées qui en labouraient les racines, les petits vers qui trouvaient le moyen de vivre dans le parenchyme, c'est-à-dire dans la seule épaisseur d'une feuille, les guêpes et les mouches à miel qui bourdonnaient autour de ses fleurs, les pucerons qui en suçaient les tiges, les fourmis qui léchaient les pucerons; enfin les araignées qui, pour attraper ces différentes proies, tendaient leurs filets dans le voisinage.

» Quelque petits que fussent ces objets, ils étaient dignes de mon attention puisqu'ils avaient mérité celle de la nature. Je n'eusse pu leur refuser une place dans son histoire générale, lorsqu'elle leur en avait donné une dans l'univers : à plus forte raison, si j'eusse écrit l'histoire de mon fraisier, il eût fallu en tenir compte; les plantes sont les habitations des insectes, et on ne fait point l'histoire d'une ville sans parler de ses habitans. D'ailleurs, mon fraisier n'était point dans son lieu naturel, en pleine campagne, sur la lisière d'un bois, ou sur le bord d'un ruisseau, où il eût été fréquenté par bien d'autres espèces d'animaux. Il était dans un pot de terre, au milieu des fumées de Paris; je ne l'observais qu'à des momens perdus; je ne connaissais point les insectes qui le visitaient dans le courant de la journée, encore moins ceux qui n'y venaient que la nuit, attirés par de simples émanations, ou peut-être par des lumières phosphoriques qui nous échappent; j'ignorais quels étaient ceux qui les fréquentaient pendant les autres saisons de l'année, et le reste de ses relations avec les reptiles, les amphibies, les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes, et les hommes surtout, qui comptent pour rien tout ce qui n'est pas à leur usage. »

Bernardin de Saint-Pierre, comme on le voit, revient toujours à son idée favorite des harmonies de la nature. Cette idée, très juste en elle-même, ne pouvait, à ce qu'il semble, trouver un plus éloquent interprète; cependant, personne autant que notre auteur n'a contribué à la rendre suspecte aux bons esprits. C'est que, pour développer convenablement une pareille question, il ne suffit pas d'être doué d'une vive sensibilité et d'une brillante imagination, il faut avant tout bien connaître les êtres entre lesquels on prétend établir des rapports, et c'est ce qu'on ne peut acquérir que par de laborieuses et patientes études. Toutes les parties de la création sont liées entre elles, cela est incontestable, et à l'histoire d'une simple plante se rattache celle d'une foule d'autres êtres; mais tous ces rapports ne sont pas également nécessaires, et l'on a été fort au-delà de la vérité lorsqu'on a dit qu'un seul anneau enlevé, et toute la chaîne des harmonies naturelles serait détruite.

Depuis les admirables travaux de Cuvier sur les races perdues d'animaux, personne n'a plus osé dire que la destruction d'une seule espèce entraînerait celle de toutes les autres; mais cela était soutenu il y a moins d'un siècle par des hommes d'ailleurs éclairés, et qui croyaient trouver, dans cet étroit enchaînement qu'ils supposaient entre tous les êtres, une preuve de la sagesse de la Providence. N'y aurait-il pas au contraire un plus juste motif d'admirer en voyant l'étonnante facilité avec laquelle l'organisation des animaux se prête aux changemens de circonstances, et trouve pour la conservation de la vie de nouvelles ressources aussitôt que de nouveaux besoins se présentent.

Le fraisier dont il vient d'être question était, comme le remarque très justement l'auteur, placé dans des circonstances extraordinaires, et ses rapports n'étaient plus les mêmes que s'il fût resté dans l'état de nature; beaucoup des insectes qui l'eussent visité s'il avait été planté sur la lisière d'un bois, ne venaient pas sans doute le chercher au milieu des fumées de Paris; mais, d'une autre part, il était là comme un oasis au centre d'un désert, et offrait un asile à une infinité de voyageurs ailés dont les habitations étaient très distantes; ainsi le jardinier qui l'avait détaché de son sol natal pour le faire végéter tristement dans un petit pot de terre avait peut-être en somme contribué à accroître plutôt qu'à diminuer sa population. Mais, si nous ne pouvons rien conclure d'un seul exemple, et d'un exemple pris dans un cas exceptionnel, nous avons ailleurs des observations exemptes de tout reproche, d'après lesquelles nous pouvons nous faire une idée de la multitude et de la variété infinie des insectes. Nous laisserons au reste parler sur ce sujet un des hommes qui s'en sont occupés avec le plus de succès, le célèbre Réaumur.

« Quand on pense, dit ce judicieux observateur, à ce qu'est obligé de savoir un habile botaniste, on en est effrayé : sa mémoire doit être chargée des noms de plus de douze à treize mille plantes; il doit être en état de se rappeler toutes les fois qu'il le veut l'image de chacune. Cependant, entre tant de plantes, il n'en est peut-être point qui n'ait ses insectes particuliers; tel arbre, comme le chêne, suffit pour en élever plusieurs centaines d'espèces différentes. Combien y en a-t-il, cependant, qui ne vivent pas sur les plantes? Combien y en a-t-il qui dévorent les autres espèces, ou qui se nourrissent aux dépens des plus grands animaux qu'elles sucent continuellement? Combien y en a-t-il enfin qui passent la plus grande partie de leur vie dans l'eau, ou même qui l'y passent tout entière? L'immensité des ouvrages de la nature ne paraît mieux nulle part que dans l'innombrable multiplicité de tant d'espèces de petits animaux. »

VUES DE QUELQUES BATIMENS DU SECOND ORDRE.



BRICK. LOUGRE

Le brick (voir 1833, pages 56 et 188) est le plus important des bâtimens de second ordre, et le plus approprié à un grand nombre d'usages : vitesse, contenance, légèreté, force, grâce, toutes ces qualités peuvent lui être dévolues à des degrés divers et variables, selon sa destination guerrière ou marchande, selon les parages qu'il doit fréquenter et les marchandises qu'il doit porter. Quoique dans des proportions inférieures, chacun de ses mâts est gréé comme le mât du plus grand vaisseau : les voiles y sont semblablement installées et s'y manœuvrent de la même manière. Le brick de la gravure vient de jeter l'ancre. On voit le câble raidi sur l'avant; les vergues sont *amenées* (abaissées), et les voiles en partie carguées.— On appelle *cacatoi* la voile la plus haute de chaque mât; *perroquet* celle qui est au-dessous; *hunier*, celle qui vient immédiatement après et qui touche aux basses voiles; ces dernières descendent jusqu'au pont. La distinction d'une voile du grand mât d'avec celle du mât de misaine, se fait par les mots *grand* et *petit;* ainsi on dit : grand perroquet, petit perroquet, etc. Le grand mât porte non seulement une grande voile carrée par-devant, mais aussi une brigantine par-derrière (voir 1833, page 56). — A l'inspection seule du *lougre*, on reconnaît une grande différence avec le brick pour le gréement, la grâce, la voilure, la tenue. Il est muni par-derrière d'un mât que n'a pas le brick, c'est le tape-cu. Il n'a que des voiles basses et deux huniers; mais les huniers ne se mettent qu'avec de beaux temps. C'est un bâtiment très léger à la marche, qui s'emploie dans les escadres comme *aviso* ou *mouche*, pour transmettre des ordres. Il peut porter jusqu'à dix-huit pièces de canon.



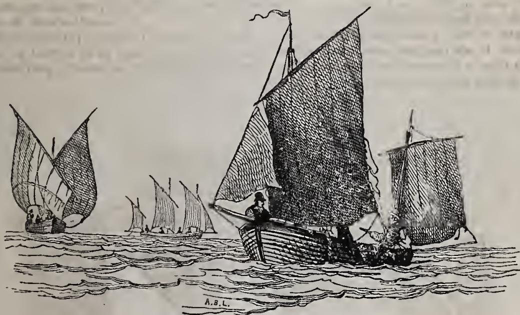
GOELETTE CHEBEC A VOILES LATINES.

La goëlette est plus petite que le brick; ses deux mâts sont très inclinés sur l'arrière, tandis que dans le brick ils sont à peu près perpendiculaires. Elle n'a pas au mât de misaine une grande voile *carrée* installée par-devant sur une vergue, mais elle porte une voile *aurique* (voir page suivante), dans le genre de la brigantine du brick. Au-dessus de la voile aurique de derrière, qui dans la goëlette est la principale voile (et pour cette raison y reçoit le nom de *grande voile*, au lieu de celui de *brigantine* qu'elle porte dans le brick), on distingue une seconde voile aurique, c'est le flèche-en-cu. Au mât de misaine, au contraire, il y a deux voiles carrées, le hunier et le perroquet. Les goëlettes sont d'excellentes marcheuses. — Le *chebec* est un bâtiment de la Méditerranée, qui s'aide de la rame, et ne pourrait résister convenablement aux grosses lames de l'Océan. En revanche il est parfait pour naviguer dans la Méditerranée, le long de la côte, lorsque le vent dépend de la terre et que la mer est peu agitée. Sa physionomie est tout-à-fait différente de celle du brick et de la goëlette; ses voiles sont dites *latines*. Sa manœuvre, qui de beau temps est plus commode et demande moins d'hommes que celle des voiles carrées, devient fort difficile dans les gros temps, et exige des hommes fort exercés et surtout fort alertes. Avant que la France n'eût établi le bon ordre et la sécurité dans la Méditerranée, les bâtimens du commerce n'étaient pas très rassurés quand ils voyaient un chebec fin voilier se diriger sur eux; car souvent le coquin était un corsaire d'Afrique.



CHASSE-MARÉE. DOGRE. CUTTER.

Le chasse-marée est une embarcation des côtes de l'Océan, peu gracieuse à l'œil, mais excellente à la mer, d'une grande marche, portant solidement la voile, et défiant les plus gros temps. La plus grande partie du cabotage de nos côtes se fait avec ce bâtiment, qui est d'une bonne contenance. Le capitaine, deux matelots et un mousse forment souvent tout l'équipage; les hommes qui montent le chasse-marée font un service fort dur. En outre de son beaupré et de ses deux mâts, comme les montre la gravure, le chasse-marée porte souvent par-derrière un quatrième mât nommé le tape-cu. — Le dogre, qui est ici vu par-devant est orienté presque vent arrière; il a deux mâts, mais le mât de derrière n'est qu'un tronçon de mât, ou mâtereau. Il est carré de l'avant, et porte de 80 à 250 tonneaux; c'est un bâtiment des mers du Nord, très employé à la pêche du hareng et du maquereau. Le cutter (on prononce *cottre*) est un bâtiment de la Manche. Il porte un seul mât incliné sur l'arrière. Il se manœuvre aisément. C'est à peu près sur le modèle du cutter qu'est disposé le sloop, mais dans de plus faibles proportions. Un homme seul peut naviguer sur un petit sloop : il vire de bord, il met en panne et gouverne sans embarras. Les pilotes anglais des ports de la Manche, les *smugglers* ou contrebandiers, se servent du sloop. De grands cutters peuvent porter jusqu'à vingt canons; ce sont d'excellens voiliers, qui font le service de mouches dans les escadres.



CANOTS. CHALOUPE DE PÊCHE.

On appelle chaloupe une embarcation non pontée naviguant à la voile ou à la rame; on peut la gréer de plusieurs manières sous le rapport de la voilure, et sa grandeur est très variable. Quand la chaloupe est légère et fine de formes, elle prend le nom de *canot*. Sur un vaisseau on compte plus d'une demi-douzaine d'embarcations qui s'accrochent derrière, sur les côtés, dans les haubans. Le canot qui est hissé derrière s'appelle le *porte-manteau :* c'est ordinairement celui du commandant; il y a le canot de l'amiral, celui du capitaine, celui du second, celui de l'état-major, celui de l'équipage. L'équipage a encore la grande chaloupe, qui sert à faire de l'eau, du bois, à mouiller et relever les ancres; une seconde chaloupe, destinée à faire les provisions, est nommée la *poste aux choux*. En temps de guerre on installe des chaloupes demi-pontées, avec un canon à pivot sur l'arrière et des pierriers sur les côtés : elles servent à protéger l'entrée des petits ports et les côtes contre le débarquement des ennemis. — Le canot de la gravure navigue vent arrière; et, comme la voile du mât de derrière *mangerait le vent* à celle du mât de devant, le patron a mis ses voiles *en ciseaux*, l'une d'un bord, l'autre de l'autre, de façon que chacune d'elles reçoit la brise en plein. — Expliquons en peu de mots ce qu'on entend par voiles *carrées, auriques* et *latines*. Lorsque les voiles sont à quatre côtés et installées sur des vergues placées en croix sur les mâts, elles sont dites *carrées;* lorsqu'elles sont triangulaires, elles sont appelées *latines;* enfin elles sont *auriques* lorsque, ayant quatre côtés, généralement fort inégaux, elles ne sont point installées sur des vergues en croix, mais sur des *cornes*, pièces de bois longues et rondes, qui sont hissées en arrière du mât et font un angle avec lui (voir pag. 356, au mât de misaine de la goëlette). La voile carrée peut tourner autour de son diamètre vertical comme sur un axe; les voiles latines et auriques tournent au contraire sur un de leurs côtés. Quand on marche vent arrière, la voile carrée peut être placée bien perpendiculairement à la longueur du bâtiment, bien symétriquement, et elle reçoit en plein de droite et de gauche l'impulsion de la brise. Cela n'a pas lieu également bien pour les voiles auriques et latines; mais quand il faut naviguer *au plus près*, c'est-à-dire lorsque, le vent soufflant presque du point où il faut se rendre, les voiles doivent faire un angle très aigu avec la direction de la quille, alors les voiles latines et auriques remplissent cette condition avec bien plus de facilité et d'avantage.

LA PROBITÉ EST UTILE AU BONHEUR.

(Fragment d'une discussion morale.)

... Demander pourquoi l'on vous enseigne à être probes, c'est demander pourquoi l'on vous enseigne à être heureux; car vous le voyez, mes bons amis, par l'histoire des anciens âges, plus la société humaine s'est élevée dans la vertu, plus elle s'est élevée vers le bonheur.

Ici M. Husson s'arrêta. Il avait été écouté avec un profond recueillement, et lorsqu'il cessa de parler, chacun des assistans, transporté dans la haute région des idées qu'il venait d'exposer, paraissait l'écouter encore.

Après quelques instans d'un silence presque religieux, s'éleva de tous côtés le bruit des conversations particulières, comme il arrive dans une grande assemblée dont l'attention a été intéressée, et où tous les assistans éprouvent le besoin d'épancher entre eux les émotions diverses soulevées par ce qu'ils viennent d'entendre. On se répétait à l'envi ce qu'on avait retenu de plus frappant dans cette histoire des temps passés.

Cependant, au milieu de cette préoccupation universelle, le vieillard Jean-Baptiste semblait avoir quelque objection à faire ou quelque explication à demander. Mais la crainte de passer pour opiniâtre et présomptueux le retenait. M. Husson s'en aperçut.

— Maître Jean-Baptiste, dit-il, il semble que vous désiriez parler. S'il en est ainsi, faites-le sans crainte. En causant avec bonne foi nous nous instruirons l'un l'autre.

A ces mots, le cercle se resserra, et tous les visages exprimèrent la plus grande curiosité.

LE VIEILLARD JEAN-BAPTISTE.

Tout ce que vous nous avez dit, monsieur Husson, m'a beaucoup frappé, et je comprends bien avec vous comment l'espèce humaine est intéressée à suivre l'honnêteté et la probité. Mais en considérant tout ce qui se passe dans le monde, ne semble-t-il pas que si la probité est bonne pour la société en général, la mauvaise foi soit plus utile aux particuliers?

M. HUSSON.

Maître Jean-Baptiste entre profondément dans le sujet; et il faut nous préparer, mes amis, pour une discussion ardue et beaucoup plus difficile à suivre que tout ce que j'ai dit jusqu'ici. Disposons donc toutes les facultés de notre esprit comme de vigoureux lutteurs disposent leurs membres avant d'entrer dans la lice.

On vient de mettre en avant un principe général; voyons d'abord s'il est juste. Et pour cela, maître Jean-Baptiste, faites-moi le plaisir de répondre aux questions que je vais vous adresser.

De quoi se compose un régiment?

JEAN-BAPTISTE.

D'un grand nombre de soldats commandés par des officiers de différens grades.

M. HUSSON.

Bien. Supposons que je rencontre un régiment marchant dans un pays qu'il ne connaît pas, et suivant pendant la nuit une route qui le mène droit au milieu de l'armée ennemie. Sachant le péril de la situation, je m'approche du colonel et je le détermine à prendre une route plus sûre que je lui indique; à qui ai-je rendu service, croyez-vous?

JEAN-BAPTISTE.

Au régiment.

M. HUSSON.

Par conséquent, j'ai rendu service aux officiers.

JEAN-BAPTISTE.

Sans aucun doute, puisqu'ils commandent le régiment, et qu'ils l'accompagnent pour le commander.

M. HUSSON.

Quant aux soldats, je leur ai été utile aussi, j'imagine; car mon intention n'était pas de les oublier.

JEAN-BAPTISTE.

D'accord.

M. HUSSON.

Et si me trouvant un jour moi-même dans une position difficile, je viens demander secours à un officier de ce régiment, ne serai-je pas en droit d'attendre réciprocité de bon office?

JEAN BAPTISTE.

Bien certainement.

M. HUSSON.

Et il en sera de même si j'ai affaire à un soldat?

JEAN-BAPTISTE.

Absolument de même.

M. HUSSON.

Mais pourquoi? Ai-je donc été utile à chaque officier et à chaque soldat en particulier?

JEAN-BAPTISTE.

Oui certes, puisque vous avez sauvé le régiment.

M. HUSSON.

Ainsi, en sauvant un régiment, je suis utile à chacun des hommes qui le composent. Vous me le dites vous-même, et vous ne voulez pas que ce qui est utile pour l'espèce humaine en général, le soit pour chacun des individus qui composent l'espèce? Il y a ici, avouez-le, maître Jean-Baptiste, inconséquence flagrante.

JEAN-BAPTISTE.

En vérité, vous avez raison, monsieur Husson.

M. HUSSON.

Vous ne pouvez donc plus douter, ce me semble, que la probité ne vous soit nécessairement aussi utile à vous en particulier, qu'à l'humanité en général.

JEAN-BAPTISTE.

Il faut bien que je tombe d'accord avec vous sur ce point, monsieur Husson; vous m'y avez amené par votre raisonnement. Cependant il n'est pas moins vrai que j'aurais encore besoin d'explication, sinon pour être convaincu, du moins pour comprendre avec plus de clarté. Vous connaissez la sentence qui dit: « Les bons sont opprimés sur la terre, et les méchans triomphent; mais dans l'autre monde chacun sera jugé et récompensé selon ses œuvres. » Il me semble que cette sentence ne s'accorde pas avec ce que nous avons conclu.

M. HUSSON.

Maître Jean-Baptiste ne lâche pas prise facilement, et il a raison.

On vient de parler, mes bons amis, de la vie future, et je vous en dirai aussi quelques mots tout à l'heure. Mais, pour arriver au terme de la discussion le plus sûrement possible, il ne faut pas nous écarter du point précis qui nous occupe, et y porter toute notre attention. Aussi bien, je vous le répète, la question est délicate et difficile.

Je soutiens l'influence de la probité sur le bonheur de l'individu dans ce monde, et il m'a été objecté que l'on voit journellement le vice opprimer la vertu. Eh bien! examinons.

S'il se trouvait un méchant qui voulût du mal à l'un de vous, à Jean-Baptiste, par exemple, ce méchant trouverait facilement beaucoup de moyens pour atteindre impunément à ses fins. Il pourrait d'abord attaquer directement Jean-Baptiste dans sa personne ou dans sa propriété: lui couper sur pied ses récoltes et ses plantations; lui enlever ses épargnes, ou l'attendre au coin d'un bois pour le tuer. Je suppose que le plan tramé réussisse, et que notre pauvre ami en tombe la victime: certes, il sera bien à plaindre. Voyez cependant quelle différence entre le coupable et lui! Jean-Baptiste aura succombé à l'un des mille accidens qui environnent constamment la condition humaine. Un ouragan pouvait lui détruire ses récoltes et ses plantations. Son argent, il pouvait le perdre dans un mauvais placement; enfin, il pouvait mourir, soit par une maladie gagnée aux champs dans la saison des pluies, soit par tout autre évène-

ment imprévu. Mais, du moins, jusqu'au moment du désastre, il a joui des fruits de sa probité; il a été aimé et considéré de nous tous, qui le connaissons; et après le malheur, si la vie lui reste, il se trouve encore dans la condition la plus favorable pour le réparer : il a avec lui la société compatissante. Le méchant, au contraire, a la société pour ennemie: il est seul contre tous; il est contraint à fuir et à se cacher comme une bête fauve poursuivie par des chasseurs; et quand même (ce qui arrive rarement) il ne serait pas atteint, les peines et les perplexités sans fin qu'il souffre pour éviter la vengeance des hommes ne sont-elles pas déjà une punition terrible?

Je sais qu'il y a des cas où l'homme de mauvaise foi se trouve, en quelque sorte, soutenu par l'ordre social dans la possession du fruit de son iniquité, comme, par exemple, après le gain d'un procès injuste. Les jugemens humains ne sont pas infaillibles, et ici l'honnête homme souffre malheureusement de cette imperfection de notre nature comme de tous les accidens dont j'ai parlé tout à l'heure. Mais il n'est pas moins vrai que si les juges peuvent se tromper, l'équité naturelle les guide le plus souvent, et que la condition la plus favorable pour obtenir justice est encore d'avoir raison.

La force de l'honnête homme dans la société, c'est l'estime et l'assentiment de ses semblables; et le méchant peut chercher encore à lui ravir cette juste récompense de la probité. Ainsi il peut répandre contre celui qu'il a pris en haine des bruits calomnieux, afin de ruiner son crédit. Dans ce cas, n'est-il pas manifeste que plus la probité de l'homme calomnié sera intacte, appréciée de tous, et attestée par ses antécédens, plus il pourra braver les attaques de la médisance? Il est bien fort contre elle, celui qui peut dire avec un juste orgueil : Consultez ma vie entière et jugez-moi.

Pour toutes ces raisons, j'affirme que l'accomplissement du devoir est la forteresse la plus inexpugnable dans laquelle nous puissions nous retrancher contre les agressions du méchant, et que dans la lutte tous les avantages probables se trouvent naturellement placés du côté de l'homme honnête.

M. Husson s'arrêta ici un instant, puis il ajouta avec un sourire : Je suis sûr que notre infatigable Jean-Baptiste n'est pas encore satisfait, et qu'il a quelque nouvelle explication à nous demander.

JEAN-BAPTISTE.

Les difficultés qui m'embarrassaient tout à l'heure commencent à s'éclaircir, et je conçois fort bien maintenant comment la meilleure ressource de l'homme probe contre le méchant soit justement la probité. Mais puisque vous avez la bonté de m'interroger, je vous avouerai, monsieur Husson, que vous n'avez pas encore levé tous mes doutes. Si, comme vous l'avancez, la probité de chaque homme en particulier contribue à son bonheur sur la terre, d'où vient, qu'indépendamment même de toute idée de lutte entre le juste et le méchant, on voit tant d'honnêtes gens dans la misère et tant de fripons roulant sur l'or.

M. HUSSON.

Cette difficulté, maître Jean-Baptiste, n'est pas moindre que la dernière, et il nous faut encore apporter le plus de netteté et de précision possible pour la résoudre.

Mon ami, l'un des motifs qui doivent nous inspirer profondément la croyance de la vie future, c'est cette inégalité même des conditions humaines qui paraît si inconcevable à notre raison. Pourquoi tel homme naît-il au milieu de toutes les jouissances, et tel autre dans une condition misérable? Certes il y a là un grand mystère dont la foi seulement peut nous donner la solution. Il ne m'appartient pas de sonder ce que la Providence veut cacher à la perception de nos sens physiques; mais d'après les notions naturelles que nous possédons sur l'essence de la Divinité, il n'est pas improbable de croire que cette inégalité accidentelle doit être compensée après notre existence terrestre.... Ce que je me propose seulement de vous expliquer, c'est que l'inégalité de la naissance et des conditions étant une fois acceptée comme une des lois immuables de l'arrangement du monde, la probité de l'individu influe pour la plus large part sur la somme de bonheur qu'il lui est possible d'accumuler dans cette vie...

Il est vrai qu'un autre point fort délicat à apprécier dans la question qui nous occupe, est celui-ci : Jean-Baptiste et Paul-Louis sont sortis de la même condition; le premier est honnête, le second l'est moins, et cependant ce dernier est parvenu à s'assurer un plus grand bien-être? Voici mon opinion à ce sujet.

La première condition de notre existence sur la terre, c'est l'activité de nos facultés. En présence des obstacles sans nombre qui l'environnent, l'homme a reçu une puissance intérieure dont il doit user s'il veut parvenir à les vaincre. Il lui faut arroser la terre de ses sueurs pour en obtenir sa nourriture, livrer la guerre aux animaux, et inventer tous les arts mécaniques pour confectionner les vêtemens qui couvrent sa nudité. Que de forces dépensées ainsi pour satisfaire seulement ces deux besoins impérieux, sans tenir compte de tous les autres genres de jouissances! Et quand l'homme a travaillé physiquement, il n'a rien fait encore. En présence de tous les genres de destruction qui menacent sa personne ou les fruits de son travail, il lui faut la réflexion pour prévoir ce qu'il doit craindre, la circonspection pour l'éviter, la finesse et l'habileté pour sortir d'embarras, s'il s'est laissé surprendre. De plus, il vit au milieu de ses semblables qui, tous, directement ou indirectement, ont action sur son existence, et il agit réciproquement sur eux par l'ascendant que donnent la volonté, le don de l'insinuation, la force de l'intelligence. Tout cela constitue les différentes forces vives qui poussent l'homme à l'activité et à la jouissance qui en est le but.

Or, il peut arriver que tout en satisfaisant à la première loi de l'être moral, l'homme probe néglige cette impérieuse condition de l'existence. La probité, la plus scrupuleuse observatrice des droits d'autrui, peut demeurer inactive malgré la nature qui nous crie de travailler pour jouir. Elle peut même se trouver jointe à certains défauts qui vont directement contre le but de la société, à l'orgueil qui isole l'individu, à la sévérité qui le rend un objet de crainte. Enfin, l'homme probe peut être dénué d'intelligence et d'habileté.

Il est donc fort difficile d'apprécier la vie de tel homme par rapport à celle de tel autre, parce qu'il existe toujours mille circonstances que Dieu seul peut juger et dont il doit nécessairement tenir compte un jour. C'est à l'individu lui-même qu'il faut comparer l'individu....

Joueurs à la hausse et à la baisse. — A Londres, on appelle, en langage de bourse, celui qui achète les fonds *un taureau* (a bull), celui qui les vend *un ours* (a bear). Celui qui, ayant perdu, profite de ce que la loi ne donne aucun moyen de le poursuivre pour refuser de payer, est désigné sous le titre de *canard boiteux* (a lame duck).

Résistance à la chaleur. — Les animaux peuvent supporter pendant une heure et demie une température de 42° à 45° centigrades, mais pas davantage. L'homme résiste bien mieux à la grande chaleur : pendant une heure et demie il peut supporter une température de 55° à 65° centigrades; on a vu un jeune homme rester vingt minutes dans une étuve portée à 98° (l'eau bouillante est à 100°); un expérimentateur, M. Berger, est resté sept minutes exposé à une chaleur de 109°; et enfin Blayden a passé douze minutes dans une étuve marquant 115° à 127°.

Néanmoins, après ces épreuves, l'économie animale est

dérangée et demande un repos de quelques jours pour se rétablir dans son équilibre.

Ces expériences sont intéressantes en ce qu'elles montrent dans quelles limites de chaleur et pendant quelles durées de temps des ouvriers peuvent travailler, dans des usines, à la réparation des fourneaux ou des étuves dont le trop long chômage causerait à l'industriel des pertes importantes.

LÉOPOLD ROBERT.



(Léopold Robert.)

Le 21 mars dernier, l'élite de la population de Venise, les littérateurs et les artistes de toutes les nations qui s'y trouvaient réunis, suivaient avec recueillement et tristesse un cercueil porté sur une barque qui s'avançait lentement vers le rivage du Lido; ces honneurs funèbres étaient rendus à l'un des plus célèbres peintres français de notre époque, à l'auteur des *Moissonneurs*, à Léopold Robert. La veille, il s'était suicidé, on ignore pour quel motif.

Tandis que là-bas, à Venise, les poètes et les artistes gémissaient sur une si grande perte, ici, à Paris, tous les admirateurs de ce beau génie venaient contempler son nouvel ouvrage, arrivé trop tard pour l'exposition annuelle, et déposé dans une des salles de la mairie du deuxième arrondissement. En étudiant ce tableau des *Pêcheurs de l'Adriatique*, on aimait à constater que l'artiste était resté dans toute la force et toute l'élévation de sa pensée et de son pinceau; même originalité de conception, mêmes qualités morales de sujet, même pureté du dessein, et même netteté des contours; le coloris avait acquis peut-être plus de fermeté et d'éclat, mais toujours la même magie de lumière, ce prodige de la transparence du ciel et de l'air de l'Italie! En analysant cette composition, il était impossible de ne pas être vivement saisi par une inspiration de tristesse, par le pressentiment fatal de quelque calamité qui plane sur toute cette famille de *pêcheurs*; plus vous regardiez cette toile, plus vous sentiez votre âme s'identifier avec la pensée désolante de l'artiste; la mort était écrite dans toutes les lignes de ce tableau, elle était déjà, on le voit, dans le cœur de Léopold Robert; une indicible mélancolie le rongeait, elle l'a tué, quand il était arrivé au plus haut sommet de sa gloire et de son génie.

Léopold Robert est né le 11 mai 1794, à la Chauds-de-Fonds, l'année même où ce village fut consumé par un incendie. Sur les ruines du village s'est élevée depuis une ville de neuf mille âmes, importante par son commerce d'horlogerie. Neufchâtel, qui est la capitale du canton, compte à peine cinq mille habitans.

C'est à la Chauds-de-Fonds que Robert étudia d'abord pour être graveur; puis, sa vocation pour la peinture se manifestant avec une force irrésistible, il entra à l'école de David. On conçoit comment Robert dût être peu compris de son maître, aussi fut-il un élève très obscur de l'atelier du peintre de *Léonidas*; bientôt il se dégoûta de l'école et voulut s'abandonner à ses propres inspirations. Il voyagea en Italie, et sentit son génie et toutes ses affections tellement en harmonie avec le ciel, le paysage, les souvenirs, les arts et les mœurs de ce pays, qu'il en fit sa patrie. C'est là qu'il a composé ses principaux ouvrages. Cette passion de l'Italie, elle est tout entière dans les quatre grandes toiles de Léopold Robert; ce n'est pas seulement le ciel et le paysage que reproduit la magie du pinceau de Robert; mais l'harmonie de la nature extérieure et de l'homme, cette fidélité de *couleur locale*, elle éclate dans les plus petits détails. Les quatre grands tableaux de Léopold Robert sont: les *Vendangeurs*, les *Moissonneurs*, l'*Improvisateur napolitain* et les *Pêcheurs*. Il existe encore de lui un assez grand nombre d'esquisses et de petites compositions; mais son nom vivra surtout par les quatre qui viennent d'être rappelés, et particulièrement par les *Moissonneurs* et les *Pêcheurs*. Ceux de ses tableaux les plus remarquables qui soient à Paris appartiennent à madame la maréchale Lauriston, au duc de Montmorency, à MM. Marcotte, Edouard Bertin et Casimir Lecomte. Léopold Robert était un artiste dans toute l'expression glorieuse de ce mot; exclusivement consacré à l'étude, à l'observation ou des modèles de la nature ou des chefs-d'œuvre de l'art, cet homme, si minutieux pour la reproduction matérielle du plus petit détail, était poursuivi par un idéal de beauté dont l'ineffable image était profondément empreinte dans son imagination, et auprès de laquelle toutes ses œuvres lui paraissaient incomplètes. Aussi était-il toujours mécontent, toujours occupé à retoucher sa toile, ne pouvant jamais se décider à finir, et à laisser sortir son tableau de son atelier; de là cette lenteur de création, le petit nombre d'ouvrages qu'il nous a laissés. Il a mis plus de quatre années à terminer les *Moissonneurs*, et les *Pêcheurs* ne lui ont pas demandé moins de temps. Peu importe la quantité des ouvrages! Il suffit au génie d'une seule création pour se manifester, et laisser après lui sa trace lumineuse et immortelle. Ce qui donne à Léopold Robert une place supérieure dans notre école contemporaine de peinture, c'est qu'il n'a pas été seulement un grand maître dans l'exécution technique, il a été un penseur, un observateur de la nature morale de l'homme; il ne s'est pas donné le plaisir de faire de la couleur locale et pittoresque pour flatter les yeux, il a senti et peint l'humanité avec ses éternelles passions de joie, de bonheur, de jalousie, d'orgueil, de tristesse, d'affections de famille. Sous ce rapport, il mérite d'être comparé à notre Nicolas Poussin, dont les paysages sont si beaux par cette harmonie de l'homme et de la nature.

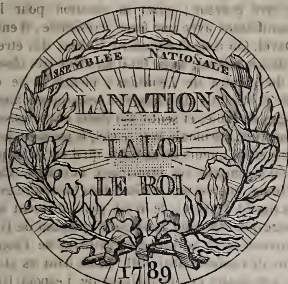
Léopold Robert était de la religion réformée; son corps repose au Lido, où se trouve à Venise le cimetière des protestans. Il est bien là, sous cette terre qu'il a tant aimée, sur les bords de cette mer qui lui a inspiré son dernier chef-d'œuvre.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
rue du Colombier, n° 30.

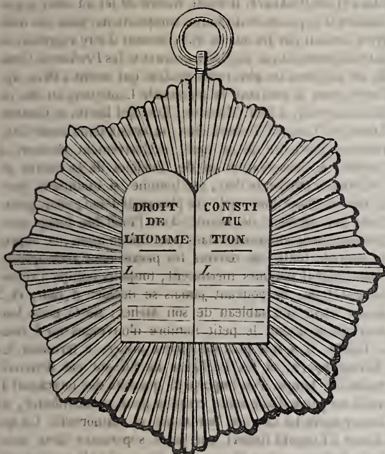
ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES DEPUIS 1789 JUSQU'A 1830.

(Les cartes et les médailles des membres des Assemblées législatives en France depuis 1789 jusqu'à 1815 nous ont paru d'autant plus curieuses à reproduire, qu'éparses dans plusieurs collections, elles ne se trouvent réunies dans aucune. Nous devons celles que nous publions à l'obligeance de quelques amateurs riches en monumens de cette époque : madame Sœhnée, MM. Hennin, Rollin, et le colonel Maurin. Nous avons cru intéressant de résumer à cette occasion l'histoire nationale contemporaine.)

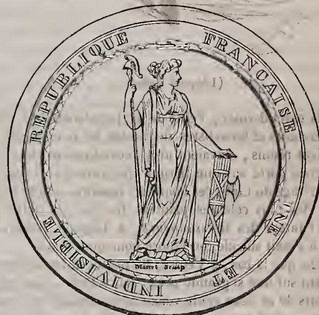




(Carte des députés à l'Assemblée nationale, en 1789.)

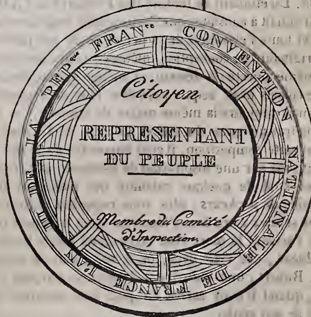


(Décoration portée par les membres de l'Assemblée nationale législative dans l'exercice de leurs fonctions.)





(Carte des membres de la Convention nationale en 1792.)



(Carte des membres de la Convention nationale en 1793.)

Depuis 1614, les Etats-Généraux n'avaient plus été convoqués en France, lorsqu'en 1787, dans la première assemblée des Notables, réunis à Versailles au nombre de 137 membres, du 22 février jusqu'au 25 mai, pour indiquer les moyens d'améliorer les revenus de l'Etat et d'assurer leur libération entière, le général Lafayette demanda formellement que les députés de la nation fussent convoqués par le roi. Le 6 juillet suivant, le parlement de Paris se reconnut incompétent pour la vérification de deux édits bursaux, déclara qu'aux seuls représentans de la nation appartenait le droit d'accorder les subsides, et énonça la demande d'une prompte convocation des Etats-Généraux. Cette déclaration inattendue obtint l'assentiment universel et fut comme le premier signal d'une révolution désormais inévitable. Le vœu général ne tarda pas à l'emporter sur les répugnances de la cour, et une déclaration de Louis XVI, du 18 décembre 1787, annonça la convocation des Etats-Généraux, mais dans cinq ans seulement. Ce délai excita d'unanimes réclamations; le désordre des finances et les besoins toujours croissans du trésor public firent sentir la nécessité de l'abréger, et un arrêt du conseil d'état du 8 août 1788 fixa au 1er mai 1789 la tenue des Etats-Généraux du royaume. La question du nombre des députés donna lieu à des controverses d'autant plus animées, que cet élément avait constamment varié dans les quatre dernières sessions des Etats-Généraux, comme on peut le voir par le tableau suivant:

	1560	1576	1588	1614
	—	—	—	—
Clergé	98	104	134	144
Noblesse	76	72	180	130
Tiers-état	219	150	191	192

La deuxième assemblée des notables, composée comme la première, et réunie à Versailles depuis le 6 novembre jusqu'au 12 décembre 1788, à l'effet de donner son avis sur leur composition, pensa que le nombre des députés devait être, pour chaque bailliage, le même qu'en 1614. La majorité de cette assemblée s'était prononcée contre l'admission d'un nombre des députés du tiers-état égal à celui des deux autres ordres réunis. Mais, le 27 décembre, une ordonnance du roi détermina que les députés aux prochains Etats-Généraux seraient au moins au nombre de mille; que ce nombre serait formé en raison composée de la population et des contributions de chaque bailliage; enfin, que le nombre des députés du tiers-état serait égal à celui des deux autres ordres réunis. Dès ce moment, le tiers-état, qui avait été le dernier ordre formellement appelé aux assemblées de la nation, et dont la convocation ne remonte qu'au quatorzième siècle (1301), recouvra l'influence qu'il avait eue sous la seconde et même sous la première race, dans les Champs de Mars, de Mai, dans les assemblées d'automne, dans les parlemens ou plaids. La nécessité de sa participation aux affaires du gouvernement fut en quelque sorte consacrée par une production de l'abbé Sieyès, qui obtint un succès extraordinaire, et dont voici le titre: 1° *Qu'est-ce que le tiers-état? Tout.* 2° *Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien.* 3° *Que demande-t-il? A devenir quelque chose.*

Le 5 mai 1789, l'assemblée des Etats-Généraux s'ouvrit à Versailles, après 175 ans d'interruption. Le clergé comptait 308 membres; la noblesse 285 (quelques députations s'étant abstenues de siéger dans l'espoir d'invalider les actes de l'assemblée); le tiers-état, 621. — Total des trois ordres, 1214. — Le lendemain même, une scission éclata entre eux sur la question de la vérification des pouvoirs, le clergé et la noblesse voulant que les pouvoirs fussent vérifiés et légitimés séparément, le tiers-état soutenant au contraire que, sans la vérification préalable en présence des trois ordres, les représentans de la nation n'avaient aucun caractère reconnu. Cette lutte durait encore, quand le 17 juin, les députés du tiers, sur la motion de l'abbé Sieyès, déclarèrent qu'ils étaient la seule réunion légitime, attendu qu'il ne pouvait exister entre le trône et cette assemblée aucun pouvoir négatif, et prirent le titre d'*Assemblée nationale.* Le 20, la salle de leurs séances étant fermée par ordre supérieur, afin de la disposer pour une séance royale, Bailly, qui les présidait, les réunit dans un *jeu de paume*, où ils firent le serment de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France.

Le 22, cent quarante-neuf membres du clergé se réunirent aux députés du tiers, assemblés dans l'église Saint-Louis; le 24, cent cinquante-un ecclésiastiques suivirent cet exemple; le 25, quarante-sept membres de la noblesse, parmi lesquels se trouvait le duc d'Orléans, se présentèrent dans la salle du tiers, où, le 27, d'après l'invitation du roi, la minorité du clergé et la majorité de la noblesse se rendirent également, achevant ainsi la fusion des trois ordres.

Lorsque le roi, à la suite des journées des 5 et 6 octobre 1789, fut venu habiter les Tuileries, l'Assemblée nationale, nommée aussi *Assemblée constituante*, vint siéger d'abord à l'archevêché de Paris, où elle tint sa première séance le 19 octobre, et le 9 novembre suivant, au Manége des Tuileries, situé sur l'emplacement qu'occupent les maisons nos 36 et 38 de la rue de Rivoli. Pendant les vingt-huit mois de sa session, dont la dernière séance eut lieu le 30 septembre 1791, elle se livra à ses travaux législatifs avec un zèle infatigable, et ne rendit pas moins de deux mille cinq cents lois ou décrets. La France lui est redevable d'une foule d'améliorations. — La torture et les barbaries judiciaires abolies; la jurisprudence criminelle réformée; l'établissement du jury dans la procédure criminelle et de la cour de cassation; la liberté des cultes la plus complète reconnue en principe; l'abolition des vœux monastiques et des lettres de cachet; la liberté individuelle consacrée; la liberté de la presse proclamée comme un des droits inaliénables de l'homme; l'égalité proportionnelle des charges publiques; la suppression des douanes intérieures; la division du territoire français en départemens, division qui, établissant l'uniformité d'administration, efface les inimitiés ou les jalousies des provinces; l'abolition des dîmes, des droits féodaux, si nuisibles à l'agriculture; la division des propriétés du clergé; la suppression des maîtrises, des jurandes, des priviléges et des entraves de toute espèce imposées à l'industrie; la suppression de la vénalité des charges et des offices; l'institution de la garde nationale; l'ordre, l'uniformité et la simplicité introduits dans le système financier comme dans les lois; tels sont en résumé les principaux bienfaits qui signalent l'Assemblée constituante à la reconnaissance de la France et de l'humanité tout entière!

Ses membres les plus distingués furent: Mirabeau, Cazalès, Maury, Barnave, Mounier, Malouet, Lally-Tolendal, Montesquiou, Tronchet, Target, Chapelier, Sieyès, Talleyrand-Périgord, Grégoire, les ducs de Larochefoucault et de Larochefoucault-Liancourt, Boissy d'Anglas, Lanjuinais, Volney, Bergasse, Bailly, Lafayette, etc.

De mémorables évènemens signalèrent le cours de cette première législature: la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789; l'arrivée du roi et de sa famille à Paris, et la translation aux Tuileries du siége du gouvernement, le 6 octobre 1789; la fédération générale au Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790; le départ de Paris de la famille royale, et son arrestation à Varennes le 21 juin 1791; enfin l'adoption de la *constitution de 1791*, le 3 septembre.

Aux termes de cette constitution, la souveraineté une, indivisible, appartient à la nation qui en délègue l'exercice; le gouvernement est représentatif et monarchique. Des assemblées primaires sont instituées et se composent de tous les citoyens actifs, c'est-à-dire âgés de vingt-cinq ans, payant une contribution directe de trois journées de travail;

une imposition d'un marc d'argent (54 livres) suffit pour être député. Une seule chambre permanente de 745 représentans pour deux ans, élus par des électeurs nommés dans les assemblées primaires, forme la partie essentielle du pouvoir législatif; le roi, au moyen du *veto*, peut suspendre les décrets de l'assemblée pendant deux ans. La réunion de l'assemblée a lieu chaque année le 1er mai. Le roi n'a pas le droit de la dissoudre, ni celui de proposer les lois. La royauté est héréditaire; au roi seul appartient le pouvoir exécutif; sa personne est inviolable et sacrée. Il prête le serment de maintenir la constitution; il est censé avoir abdiqué s'il rétracte ce serment, s'il se met à la tête de l'armée contre la nation, s'il sort du royaume sans l'agrément du corps législatif. Des juges élus à temps par le peuple sont investis du pouvoir judiciaire. Le corps législatif fixe chaque année les contributions publiques.

La seconde Assemblée nationale, dite *Assemblée législative*, tint sa première séance le 1er octobre 1791. Le 4, tous ses membres prêtèrent le serment individuel de maintenir la constitution sur le texte même de la constitution apporté à la tribune en cérémonie par le sécrétaire archiviste Camus. Dès son début, la lutte entre l'ancien régime et le nouveau recommence avec ardeur, et les mesures qu'elle adopte se ressentent de l'opposition qu'elle rencontre. Le frère du roi, Monsieur (depuis Louis XVIII), qui, à l'époque du voyage de Varennes, avait réussi à franchir les frontières, est, par un décret du 28 octobre 1791, mis en demeure de rentrer en France dans le délai de deux mois, sous peine d'être déchu de son droit éventuel à la régence. Le 7 février 1792, l'Autriche et la Prusse signent à Berlin un traité auquel la Russie ne tarde pas à accéder, et qui établit une alliance défensive pour comprimer les troubles de la France. Le 9, une loi, portée presque à l'unanimité, frappe de séquestre les propriétés des émigrés. Le 20 avril, la guerre est déclarée à l'Autriche, et les hostilités commencent le 28. Le 29 mai, l'Assemblée législative se déclare en séance permanente, dans le but de réprimer les complots royalistes. Une insurrection éclate à Paris le 20 juin. Les insurgés, après avoir défilé dans la salle de l'Assemblée législative, se portent au château des Tuileries qu'ils envahissent, et pendant plusieurs heures y font retentir les plus violentes imprécations. A la première coalition continentale, dont le roi de Prusse publie le manifeste, l'Assemblée répond par un décret du 11 juillet qui déclare la patrie en danger; et ces mots, envoyés comme l'étincelle électrique dans les 83 départemens, y précipitent le départ de nombreux bataillons de volontaires. Le 14 juillet on célèbre la seconde fédération du Champ-de-Mars à laquelle le roi assiste, et quelques jours après des députations de fédérés viennent solliciter de l'Assemblée législative la suspension du pouvoir exécutif et la convocation d'une Convention nationale. Le 25, le duc de Brunswick, généralissime des cours alliées d'Autriche et de Prusse, publie à Coblentz son célèbre manifeste, qui souleva en France l'indignation générale. On y lisait : « Les gardes nationaux qui auront combattu contre les troupes des deux cours coalisées, et qui seront pris les armes à la main, seront punis comme rebelles. Les habitans qui oseraient se défendre seront punis sur-le-champ selon la rigueur du droit de la guerre. » Cette imprudente agression accélère la perte de Louis XVI. Le 3 août, Pétion, maire de Paris, l'accuse à la barre de l'Assemblée de conspirer contre le peuple, et demande l'abolition de la royauté. Il se forme un comité d'insurrection qui prépare l'attaque du château des Tuileries. Au milieu de la nuit du 9 au 10, l'alarme se répand dans tous les quartiers de Paris. Dès le point du jour, la multitude s'avance avec des canons et veut pénétrer aux Tuileries, dont les avenues sont gardées. Le château est assiégé de toutes parts et forcé. Le roi se réfugie avec sa famille au milieu de l'Assemblée nationale, tandis que le peuple demande sa déchéance et immole les Suisses. L'Assemblée décrète le même jour la convocation d'une Convention nationale, la suspension provisoire du roi, jusqu'à ce que la Convention ait prononcé; la réorganisation du ministère sous le nom de Conseil exécutif provisoire. Le 11, elle convoque les assemblées primaires, détruit la distinction entre les citoyens actifs et les citoyens non actifs, et déclare que pour être nommé député nulles autres conditions ne sont requises que celles d'être âgé de 21 ans, d'être domicilié depuis un an dans un département, et de n'être pas en état de domesticité. Le 13, le roi et sa famille sont enfermés au Temple. Le 14, la vente des biens des émigrés est ordonnée par petites portions, afin d'attacher les habitans des campagnes à la révolution. La prise de Longwy et de Verdun, et la marche de l'armée prussienne sur Paris enflamment les passions populaires; et le 2 septembre une foule d'individus périssent massacrés dans les prisons de Paris, sans opposition de la part des autorités constituées. Le 20, la bataille de Valmy, gagnée par le général Kellermann, oblige les Prussiens à la retraite, et le même jour l'Assemblée législative termine ses travaux. Les nouveaux députés, réunis aux Tuileries à cinq heures et demie du soir, au nombre de 371, dans la nouvelle salle préparée pour la Convention, se constituent en Convention nationale.

La durée des travaux de l'Assemblée législative ne fut que d'une année, pendant laquelle elle rendit plus de 1200 lois. Parmi les membres qui y prirent la part la plus active, on compte Becquey, Beugnot, Carnot, Mathieu Dumas, Stanislas de Girardin, de Jaucourt, Lemontey, Cerutti, Koch, Lacépède, Lacuée-Cessac, Pastoret, Viennot; Vaublanc, Bazire, Brissot, Gensonné, Condorcet, Guadet, Guyton-Morveau, Vergniaud, Merlin de Thionville, Hérault de Séchelles, François de Neufchâteau, etc.

La troisième assemblée, appelée *Convention nationale*, ouvrit sa session le 21 septembre 1792. Ce jour même, sur la proposition de Collot d'Herbois, elle décréta l'abolition de la royauté et proclama la république.

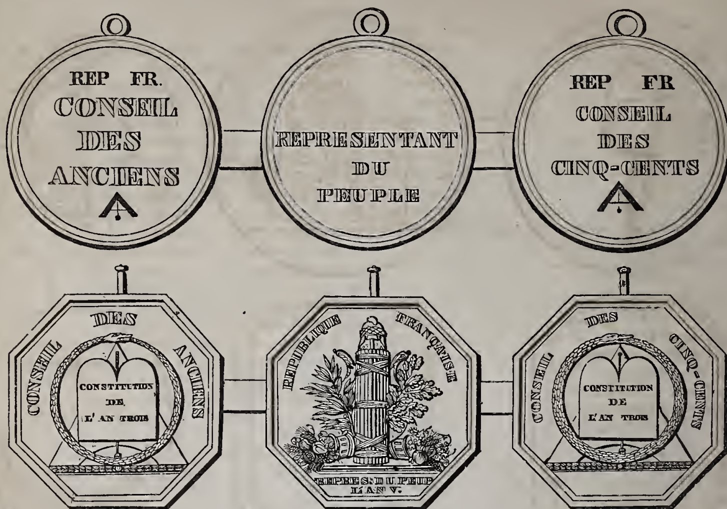
Le cadre dans lequel nous sommes obligés de nous renfermer ne nous permet de présenter ici que d'une manière abrégée la succession des faits qui s'accomplirent pendant la



(Carte des membres du Conseil des Cinq-Cents, installé le 8 octobre 1795. Revers : en haut, *Corps Législatif;* en bas, *Conseil des Cinq-Cens* (sic). Une couronne entrelacée de rubans comme celle de la carte des membres de la Convention, entoure le champ, au milieu duquel on lit : *Citoyen* **, *représentant du peuple.* — **, *Membre du comité d'inspection.*)

période que son existence embrasse, jusqu'au 26 octobre 1795. Le procès de Louis XVI, condamné à mort le 17 janvier 1793 par 361 suffrages sur 714 votans, et exécuté le 21, à 10 heures 20 minutes, sur la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde ne tarda pas à être suivi

de l'établissement à Paris d'un tribunal criminel extraordinaire révolutionnaire, pour juger les conspirateurs et les contre-révolutionnaires (10 mars); d'un comité de défense et de sûreté générale, composé de vingt-cinq membres (25

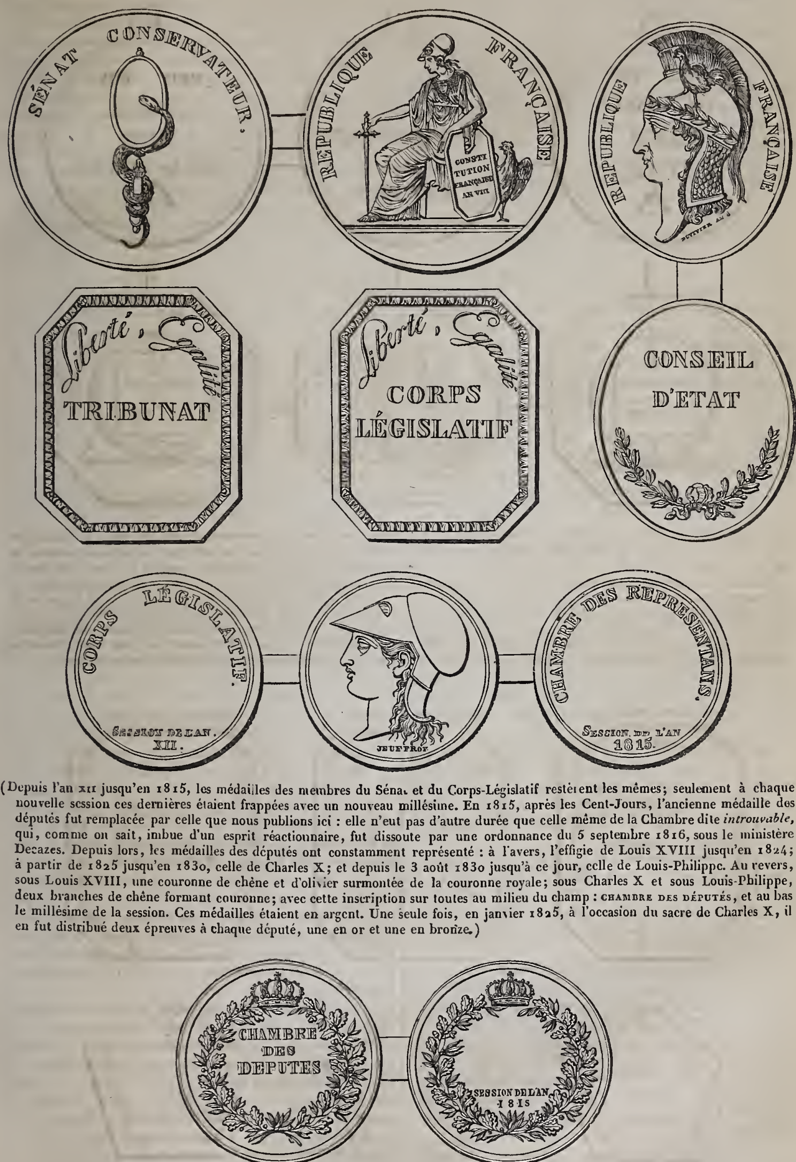


(Au lieu de cartes, qui dès 1795 cessèrent d'être en usage, les membres des deux Conseils reçurent des médailles qui, à chacune des quatre sessions, varièrent de forme. A la première, ces médailles furent rondes; à la deuxième, octogones; celles de la troisième et de la quatrième sessions représentèrent le même type que celles de la deuxième; elles n'en différèrent que par la forme, qui pour la troisième fut ronde, et ovale pour la quatrième. Les médailles pour la cinquième session des conseils, qui devait commencer le 1er prairial an VIII (21 mai 1800), avaient été gravées à l'avance; nous les publions ci-dessous. La révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) ne permit pas qu'elles fussent employées; mais l'avers servit ensuite pour les deux médailles du Corps-Législatif et du Tribunat, dont on trouvera plus loin le revers seul. Les médailles pentagones furent distribuées aux cinquante membres qui, après le 18 brumaire, formèrent les commissions du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq-Cents. Toutes ces médailles, ainsi que les suivantes, étaient en argent, à l'exception de celle du Sénat-Conservateur, qui était en argent doré.)



mars); et d'un comité de salut public, au sein de la Convention, composé de neuf membres, et chargé de diriger et de surveiller l'action du pouvoir exécutif (6 avril). Le 10 mai, la Convention nationale, abandonnant la salle du Manége

tint sa première séance au château des Tuileries. Dans la journée dite du 31 mai, le parti de la *Gironde* est renversé par celui de la *Montagne*, à la tête duquel se trouvent Danton et Robespierre, et 32 membres de la Convention sont



(Depuis l'an XII jusqu'en 1815, les médailles des membres du Sénat et du Corps-Législatif restèrent les mêmes; seulement à chaque nouvelle session ces dernières étaient frappées avec un nouveau millésime. En 1815, après les Cent-Jours, l'ancienne médaille des députés fut remplacée par celle que nous publions ici : elle n'eut pas d'autre durée que celle même de la Chambre dite *introuvable*, qui, comme on sait, imbue d'un esprit réactionnaire, fut dissoute par une ordonnance du 5 septembre 1816, sous le ministère Decazes. Depuis lors, les médailles des députés ont constamment représenté : à l'avers, l'effigie de Louis XVIII jusqu'en 1824; à partir de 1825 jusqu'en 1830, celle de Charles X; et depuis le 3 août 1830 jusqu'à ce jour, celle de Louis-Philippe. Au revers, sous Louis XVIII, une couronne de chêne et d'olivier surmontée de la couronne royale; sous Charles X et sous Louis-Philippe, deux branches de chêne formant couronne; avec cette inscription sur toutes au milieu du champ : CHAMBRE DES DÉPUTÉS, et au bas le millésime de la session. Ces médailles étaient en argent. Une seule fois, en janvier 1825, à l'occasion du sacre de Charles X, il en fut distribué deux épreuves à chaque député, une en or et une en bronze.)

proscrits avec les ministres Clavières et Lebrun. Un décret du 11 juin déclare la république française une et indivisible. Le 27 juin est adoptée la constitution, dite de 93, ou de l'an Ier, qui ne fut jamais mise en activité. Le 13 juillet, Marat périt sous le poignard d'une jeune fille, Charlotte Corday. L'ère républicaine est adoptée le 6 octobre; le 9,

Lyon capitule après un siége de soixante-dix jours; le 10, sur un rapport de Barrère, le gouvernement est déclaré révolutionnaire jusqu'à la paix; le 16, la reine Marie-Antoinette, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire, est exécutée sur la place de la Révolution; et le 6 novembre, le duc d'Orléans est conduit également au supplice. Le 5 avril 1794, Robespierre envoie à la mort Danton et quelques uns de ses partisans désignés sous le nom de Cordeliers : lui-même est renversé dans les journées des 9 et 10 thermidor (27-28 juillet 1794), et périt sur l'échafaud avec ses adhérens. Le 12 germinal (1er avril 1795), la Convention décrète la déportation de Barrère, Collot d'Herbois, Billaud de Varennes et Vadier, membres de l'ancien comité de salut public, et déclare Paris en état de siége. Le 1er prairial suivant (20 mai), leurs partisans pénètrent dans la salle de la Convention, et demandent à grands cris *du pain, la liberté des patriotes, et la constitution de* 1793! Un député, Ferraud, est tué à la séance, et sa tête promenée au bout d'une pique; à minuit, ils sont dispersés par les troupes des sections : le faubourg Saint-Antoine est désarmé. Trente membres de la Convention, qui se sont prononcés pour le retour du régime de la terreur, sont décrétés d'accusation, et treize d'entre eux subissent le jugement du tribunal. Le 21 juillet, les émigrés français débarqués à Quiberon sont défaits par le général Hoche. Le 13 vendémiaire (4 octobre), une nouvelle insurrection, la dernière à laquelle les masses prennent part, est dirigée contre la Convention, qui réussit à l'étouffer, grâce aux habiles dispositions du général Bonaparte, adjoint à Barras dans cette journée. Pendant ces convulsions intestines, la guerre contre les puissances étrangères avait été continuée avec une activité infatigable : le génie de Carnot, triomphant d'un dénuement universel, avait créé quatorze armées et organisé la victoire.

A ce résumé succinct nous ajouterons seulement la liste des créations d'une utilité générale dont la France est redevable à la Convention, et qui attestent qu'au milieu même des circonstances les plus critiques où jamais gouvernement se soit trouvé, elle ne perdit pas un instant de vue ce qui dans l'avenir pouvait contribuer à la grandeur comme à la prospérité du pays. Les principaux établissemens que nous allons rappeler existent pour la plupart encore aujourd'hui.

1793. Jardin des Plantes de Paris et cabinet d'histoire naturelle sous le nom de Muséum (10 juin); Institut national de Musique à Paris (8 novembre); organisation de l'instruction publique et obligation imposée aux pères, mères, tuteurs et curateurs d'envoyer leurs enfans et pupilles aux écoles du premier degré (19 décembre).

1794. Conservatoire des Arts et Métiers à Paris (10 octobre); Ecole normale destinée à former des instituteurs et à rendre l'enseignement uniforme (30 octobre); écoles primaires et jury d'instruction chargé de choisir les instituteurs (17 novembre); écoles de navigation et commerce maritime (31 décembre).

1795. Ecoles centrales pour l'enseignement des sciences et des arts dans toute l'étendue de la république (25 février); école pour l'enseignement des langues orientales à la Bibliothèque nationale (28 mars); écoles d'économie rurale et vétérinaire à Versailles et à Lyon (18 avril); écoles de services publics, connues sous le nom d'Ecole polytechnique, d'Artillerie, des Ingénieurs militaires, des Ponts-et-Chaussées, des Mines, des Géographes, des Ingénieurs de vaisseaux, de Navigation, de Marine (16 septembre); Institut national des Sciences et des Arts (25 octobre).

Les désignations employées par les partis les uns contre les autres, furent tellement multipliées à cette époque, que nous croyons devoir en donner ici la nomenclature. En 1791: *Aristocrates, Monarchiens, Constitutionnels, Démocrates, Hommes du 14 juillet, Membres du côté gauche, du côté droit, Feuillans, Fayettistes, Orléanistes, Cordeliers, Jacobins.* En 1792 et 1793 : *Ministériels, Partisans de la liste civile, Chevaliers du poignard, Hommes du 10 août, Septembriseurs, Girondins, Brissotins, Fédéralistes, Hommes d'Etat, Hommes du 31 mai, Modérés, Suspects, Membres de la plaine, Crapauds du Marais, Montagnards.* En 1794 : *Alarmistes, Apitoyeurs, Avilisseurs, endormeurs, émissaires de Pitt et Cobourg, Hébertistes, Sans-Culottes, Maratistes, Habitans de la Crête, Terroristes, Egorgeurs, Thermidoriens, Patriotes de 1789.*

La Convention nationale avait terminé, le 27 juin 1793, la *constitution* dite *de* 93, ou *de l'an* Ier, qu'elle voulait substituer à celle de 1791, et dans laquelle Condorcet, son principal auteur, s'était appliqué à faire entrer l'élément démocratique. Elle l'avait envoyée dans les départemens pour être soumise à l'acceptation des assemblées primaires. Mais le 10 octobre suivant, elle en ajourna la mise en activité, et déclara que le gouvernement serait révolutionnaire jusqu'à la paix Le 22 août 1795, une nouvelle *constitution* dite *de l'an* III, fut adoptée par la Convention, et proclamée le 23 septembre, après l'acceptation presque unanime des assemblées primaires. Aux termes de cette constitution, tout homme né et résidant en France, âgé de vingt-un ans et payant une contribution directe de la valeur de trois journées de travail, était citoyen français, et avait droit de voter dans les assemblées primaires. Chaque assemblée primaire nommait un électeur. Pour être électeur, il fallait être âgé de vingt-cinq ans, et payer une contribution foncière de la valeur de cent cinquante ou deux cents journées de travail, suivant les localités. Il y avait une assemblée électorale par département. La législation était confiée à deux conseils, l'un dit des Cinq-Cents, à raison du nombre de ses membres; l'autre, des Anciens, parce qu'il se composait de députés plus âgés. Le premier proposait les lois, le second les acceptait. Ils se renouvelaient par tiers chaque année. Le pouvoir exécutif était remis à cinq directeurs nommés par les conseils.

Une loi du 30 août, dite du 13 fructidor, portait que les assemblées électorales prendraient d'abord exclusivement, dans la Convention même, les deux tiers des membres que chacune d'elles devait fournir au Corps-Législatif; les membres de la Convention se formèrent le 26 octobre en corps électoral pour compléter les deux tiers d'entre eux qui devaient siéger aux conseils. Le 27, les deux tiers formés de conventionnels réunis au troisième tiers, composé d'hommes nouveaux, se constituèrent en *Corps législatif* pour procéder à la division en deux conseils qui tinrent leur première séance le 28 octobre 1795; celui des *Anciens*, aux Tuileries, dans la salle de la Convention; celui des *Cinq-Cents*, dans la salle du Manége, qu'il quitta le 10 janvier 1798 pour aller siéger au palais Bourbon. Le 1er novembre, sur une liste de cinquante candidats, présentés par le conseil des Cinq-Cents pour l'élection des cinq membres qui devaient composer le Directoire, le conseil des Anciens nomma Lareveillère-Lepaux, Letourneur de la Manche, Rewbell, Sieyès et Barras. Sur le refus de Sieyès, Carnot fut appelé à le remplacer, et le 5 le *Directoire* alla s'installer au palais du Luxembourg.

Le gouvernement directorial, que les victoires de l'armée d'Italie, sous les ordres de Bonaparte, général en chef à vingt-six ans, contribuèrent d'abord à affermir, ne tarda pas à devenir le jouet de tous les partis et à être réduit au triste expédient de les opposer l'un à l'autre pour les dominer. Les deux conseils tinrent quatre sessions: la première commença le 28 octobre 1795; la seconde, le 20 mai 1797, session mémorable par le coup d'état du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), à la suite duquel furent condamnés à la déportation les directeurs Carnot, Barthélemy, et cinquante-trois députés, entre autres Barbé-Marbois, Boissy-d'Anglas, Camille Jordan, Portalis, Henri Larivière, Tronçon Ducoudray, et les généraux Pichegru, Willot Mathieu

Dumas : la troisième session, le 20 mai 1798 (l'expédition d'Egypte s'embarqua à Toulon le 19); la quatrième, le 29 mai 1799.

Parti d'Egypte le 22 août, le général Bonaparte aborda, le 9 octobre, à Saint-Raphau, près de Fréjus (Var), et arriva à Paris le 16. Son retour inattendu excita un enthousiasme universel, dont l'expression fut pour le Directoire le présage d'une chute prochaine.

Le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII), le conseil des Anciens, après avoir entendu un rapport de sa commission des inspecteurs sur la situation de Paris, rendit un décret qui transférait le Corps-Législatif à Saint-Cloud, chargeait le général Bonaparte de l'exécution, et lui donnait l'autorité sur les troupes. Le lendemain eut lieu à Saint-Cloud la séance du conseil des Cinq-Cents, dans laquelle le général Bonaparte parut et fut menacé. Encouragé par son frère Lucien, président de l'assemblée, il fit entrer dans la salle un bataillon de grenadiers qui dispersa les députés. Ainsi finit le gouvernement directorial établi par la constitution de l'an III. Les séances des deux conseils furent reprises dans la nuit par les députés que l'on put réunir et qui approuvaient les évènemens de la journée. Ils décrétèrent l'abolition du Directoire, l'exclusion de soixante-deux membres des deux conseils et l'institution d'un gouvernement provisoire, composé de trois consuls : Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte. Les conseils furent ajournés au 20 février 1800. Deux commissions législatives de vingt-cinq membres, nommées dans chacun des deux conseils, devaient les remplacer jusqu'à l'établissement du nouveau gouvernement.

La proclamation de la *constitution* dite *de l'an* VIII, eut lieu le 24 décembre 1799. Elle confiait le gouvernement à trois consuls, nommés pour dix ans, indéfiniment rééligibles. Les lois étaient proposées par le gouvernement : un *Tribunat* était appelé à les discuter; un *Corps-Législatif* d'une seule chambre, à les admettre ou les rejeter; un *Sénat*, à veiller à leur conservation. Le Sénat était permanent; il se composait de membres élus à vie. Après la première formation de ce corps, les consuls devaient présenter trois candidats, pour chaque nomination, aux sénateurs eux-mêmes. Le Tribunat se composait de cent membres âgés de vingt-cinq ans, renouvelés par cinquième tous les ans, indéfiniment rééligibles. Le Corps-Législatif était de trois cents membres portés, comme les candidats au Tribunat, sur des listes réduites de notabilités, dans lesquelles le Sénat faisait un choix. Les représentans devaient être âgés de trente ans; ils étaient indéfiniment réadmissibles, et renouvelés, ainsi que les tribuns, par cinquième chaque année. Ils faisaient la loi en statuant par scrutin secret, et sans aucune discussion de leur part, sur les projets de loi qui étaient débattus, en leur présence, par les orateurs du Tribunat et du gouvernement. La session du Corps-Législatif était annuelle et durait quatre mois. Napoléon-Bonaparte fut nommé *premier consul*; Cambacérès, ex-ministre de la justice, *second consul*, et Lebrun, ex-membre du conseil des Anciens, *troisième consul*. Le palais des Tuileries fut affecté à l'habitation des consuls; celui du Luxembourg, au Sénat-Conservateur; celui des Cinq-Cents (Palais-Bourbon), au Corps-Législatif, et le Palais-Egalité (Palais-Royal), au Tribunat. Le 24 décembre, Cambacérès et Lebrun, second et troisième consuls, Sieyès et Roger-Ducos, consuls sortans, se réunirent pour nommer vingt-neuf citoyens qui, avec Sieyès et Roger-Ducos, devaient former la majorité du Sénat-Conservateur. Le 25, les consuls et le Sénat-Conservateur entrèrent en fonctions, et celui-ci procéda au complément du nombre de ses membres fixé à soixante. Le premier consul nomma les membres qui devaient composer le Conseil-d'Etat divisé en cinq sections. Enfin le 26, le Sénat procéda aux nominations des trois cents membres du Corps-Législatif et des cent membres du Tribunat. L'un et l'autre entrèrent en fonctions le 1er janvier 1800.

Un sénatus-consulte organique de la constitution de l'an VIII, du 6 mai 1802, réélut Napoléon Bonaparte, premier consul de la république, pour dix ans au-delà des dix années fixées par la constitution. Un autre, du 2 août 1802, lui conféra le titre de *premier consul à vie;* un troisième sénatus-consulte, du 4, apporta à la constitution de l'an VIII de nouvelles modifications. Les colléges électoraux élisaient 1 membre par 500 habitans; les colléges de département, 1 par 1000. Les électeurs étaient à vie. Les colléges d'arrondissement présentaient deux candidats pour les places du conseil-général, et deux citoyens pour former la liste sur laquelle étaient nommés les candidats au sénat. Les colléges d'arrondissement et de département avaient droit à quatre candidats pour le Corps Législatif. Les deuxième et troisième consuls étaient à vie. Le conseil-d'Etat était reconnu comme autorité constituée. Les députés du Corps Législatif étaient rangés en cinq séries renouvelées successivement. Leur nombre était de 258. Les tribuns étaient réduits de 100 à 50.

Le 30 avril 1804, une motion fut faite au Tribunat de confier le gouvernement de la république à un empereur et de déclarer l'empire héréditaire dans la famille du premier consul Napoléon Bonaparte. Cette proposition est adoptée le 3 mai par le Tribunat, le 4 mai par le Sénat, et le 18 mai commence le *gouvernement impérial*. Le 1er décembre, le Sénat conservateur présente à Napoléon le plébiscite qui reconnaît l'hérédité de la dignité impériale dans sa famille. Le résultat de 60,000 registres, ouverts dans les 108 départemens, avait constaté 3,572,329 votes affirmatifs et 2,569 négatifs. Le couronnement et le sacre de l'empereur Napoléon et de sa femme, Joséphine Tascher de La Pagerie, veuve en premières noces du général Beauharnais, eurent lieu le 2 décembre à l'Eglise de Notre-Dame de Paris. Le 19 août 1807, un sénatus-consulte organique supprima le Tribunat et modifia le Corps Législatif. La discussion préalable des lois, faite précédemment par le Tribunat, devait l'être à l'avenir par trois commissions de législation, d'administration, de finances, prises dans le sein du Corps Législatif. Pour être député il fallait avoir quarante ans accomplis.

Cette organisation resta la même jusqu'en 1814. Le 6 avril de cette année, le Sénat, après avoir proclamé le 2 la déchéance de Napoléon, décréta une constitution qui ne fut point mise en vigueur. A sa place fut promulguée le 4 juin 1814, la *charte constitutionnelle.* Elle conserva l'institution des deux chambres, la Chambre des pairs et la Chambre des députés. La nomination des pairs appartenait au roi; leur nombre était illimité; ils avaient entrée dans la chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans seulement. Les députés étaient élus pour cinq ans, de manière que la chambre fût renouvelée chaque année par cinquième. Pour être député, il fallait être âgé de quarante ans et payer une contribution directe de 1000 francs. Les électeurs qui concouraient à la nomination des députés ne pouvaient avoir droit de suffrage qu'à l'âge de trente ans, et en payant une contribution directe de 300 francs.

Le retour de Napoléon à Paris, le 20 mars 1815, fut suivi de la publication, faite le 22 avril, de l'*acte additionnel* aux constitutions de l'Empire. Cet acte reconnut deux chambres législatives, une Chambre de pairs héréditaires, et une Chambre de représentans élus par le peuple, suivant deux degrés d'élection. Les membres de celle-ci étaient au nombre de 629 ; ils devaient être âgés de vingt-cinq ans : elle était renouvelée de droit en entier tous les cinq ans. A l'assemblée, dite du Champ de Mai, réunie le 1er juin au Champ-de-Mars, Cambacérès annonça que l'acte additionnel avait été accepté par 1,500,000 votans et rejeté par seulement 4,206.

Après la seconde abdication de Napoléon (22 juin 1815), la chambre des représentans voulut substituer à l'acte additionnel une constitution. Les évènemens ne lui permirent pas d'achever la discussion du projet présenté par sa com-

mission le 29 juin, et qui ne reçut pas le caractère de loi.

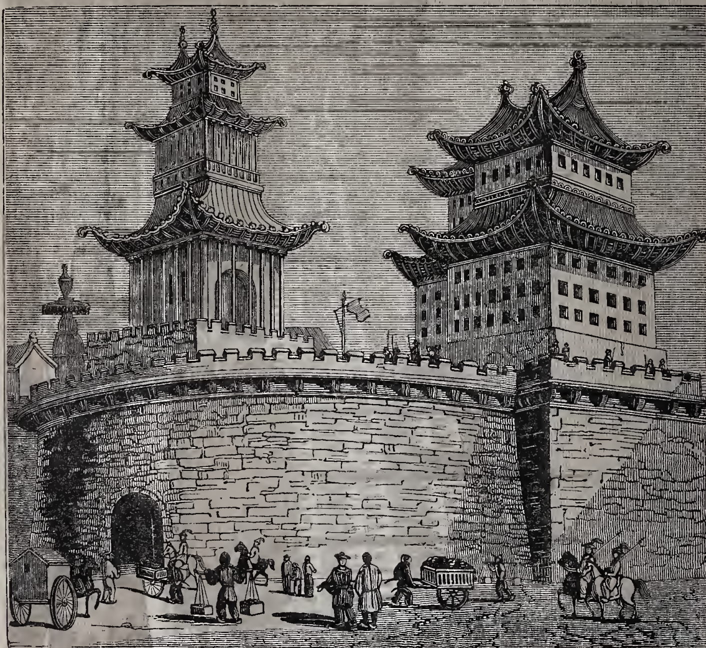
Depuis lors, diverses modifications furent successivement apportées au système électoral établi par la charte de 1814. Les plus importantes furent : celle dite du double vote, qui, en fixant le nombre des députés à 430, créa des colléges d'arrondissement et de département (29 juin 1820), et celle qui au renouvellement quinquennal substitua le renouvellement septennal (16 juin 1824).

VILLES DE CHINE.

Les villes de Chine sont classées selon leur importance; le rang qu'elles occupent est désigné par les syllabes *Fú*, *Cheu* ou *Hien* placées à la suite du nom.—Ainsi *Fú* désigne une cité de première classe, dont la juridiction comprend un certain nombre de villes des rangs inférieurs; *Cheu* indique la cité de seconde classe, et *Hien* celle de la troisième.

Toutes les villes de Chine se ressemblent : elles offrent une régularité monotone, et leur forme ne s'éloigne du carré parfait qu'autant que le terrain en a fait une obligation; on retrouve partout de hautes murailles, de larges et belles portes, des tours de 8 ou 9 étages. Les rues sont en droite ligne, et assez larges ; mais les maisons sont médiocrement bâties ; leur peu d'élévation ne saurait donner à l'ensemble aucun caractère de beauté ; et si, d'ailleurs, les boutiques brillamment parées pour attirer les chalands, les enseignes pompeuses, chargées de bizarreries et régulièrement alignées des deux côtés de la rue, contribuent à produire un coup-d'œil original et fantastique, elles enlèvent presque toujours à l'aspect général les élémens de la véritable grandeur.

Dans un prochain article, nous parlerons de la capitale actuelle de l'empire, Péking (*Chun-Thian-Fu*). Marco Polo la visita dans le treizième siècle, et la description qu'il en



(Vue de la porte septentrionale de Péking.)

donne renferme les principaux traits qu'on y retrouve encore.

Le dernier personnage de l'Europe occidentale qui ait pu pénétrer dans cette métropole du céleste empire n'y a fait que 24 heures de séjour ; c'est lord Amherst en 1816. De sévères défenses interdisant aux Européens, et surtout aux Anglais, l'entrée du territoire chinois, cet ambassadeur imagina pour les éluder de se faire débarquer avec sa suite à l'embouchure d'un fleuve qui passe à peu de distance de Péking, qui est éloigné de 50 lieues de la mer, et de renvoyer sur-le-champ sa frégate à Canton. Alors seulement il déclara aux autorités chinoises sa mission et son intention d'être présenté à l'empereur. Le souverain ne put se dispenser de consentir non seulement à ce que lord Amherst vînt à Péking, mais encore à ce qu'il s'en retournât à Canton par terre, et traversât son empire sur une étendue de 400 lieues ; mais il parvint toutefois à supprimer de la liste des espérances de l'ambassadeur anglais celle d'un séjour dans la capitale, en lui imposant pour les cérémonies de la présentation des conditions tellement dures et humiliantes qu'elles dûrent être rejetées. Selon une autre version, il paraîtrait aussi que lord Amherst se laissa aller à quelque maladresse. Quoi qu'il en soit, d'après les ordres de l'empereur du céleste empire, lord Amherst, dès le lendemain de son arrivée, fut embarqué dans des bateaux couverts et commença par les canaux le voyage de Canton qui devait durer quatre mois.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, nº 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, nº 30.

PORT DE BREST.



(Une vue de Brest ; les Corderies, le Bagne, la tour Saint-Louis.)

Voulant donner à nos lecteurs une idée de l'importance d'un port de guerre, nous avons dû choisir Brest qui, par sa belle exposition et les vastes développemens de ses établissemens maritimes, peut être considéré comme un modèle.

En arrivant de la mer, on passe un détroit large d'une demi-lieue, et dont les deux rives sont hérissées de batteries. Ce détroit se nomme le *goulet*. A droite se trouve la pointe espagnole, célèbre par le séjour qu'y firent les Espagnols sous le commandement de dom Juan Davila, au temps de la ligue, en 1592.

Les *Fillettes* et la roche *Maingan* rendent ce passage dangereux dans les gros temps. Le 5 nivose an III, *le Républicain*, superbe vaisseau, périt sur la roche Maingan ; et en 1814, *le Golymin* eut le même sort.

Lorsque le goulet est passé, l'œil se repose avec un sentiment de plaisir et d'étonnement sur un vaste lac de huit ou

neuf lieues de circonférence ; ce lac, c'est la rade de Brest. Entourée de hautes terres, elle présente l'aspect le plus pittoresque. Les arides rochers de Plougastel, les embouchures vaporeuses du Blavet et de l'Elhorn, les sommets bleuâtres du Ménez-Hom, Brest dont le vieux château s'élève menaçant, les vaisseaux à l'ancre, les barques qui sillonnent en tout sens des flots purs ; tel est l'aspect magique qui s'offre aux regards du navigateur.

Entrons maintenant dans le port. Nous laissons à gauche la batterie Royale armée de vingt-quatre pièces de 48 en bronze, et celles du Polygone et du Fer-à-Cheval.—A droite encore des batteries ; car des canons montrent, sur tous les points, leurs bouches noires et menaçantes. Là, sur un rocher escarpé, s'élève le château, vieille et féodale forteresse flanquée de sept grosses tours crénelées ; le donjon se dresse au centre ; il fut construit en 1550, et renferme un véritable labyrinthe de vastes salles voûtées, de sombres couloirs, d'oubliettes, de souterrains creusés dans le rocher. En 1832, en faisant des réparations, on y découvrit des salles souterraines dont l'entrée avait été murée dans les siècles passés.

Sur le quai situé au pied du château, on remarque la Pigoulière (fonte des goudrons) et la Coquerie (cuisine des navires marchands) ; c'est là que l'admirable machine à mâter, élevée de plus de deux cents pieds, se trouve placée. Cet ingénieux appareil, destiné à mâter et à démâter les bas mâts des vaisseaux, forme un angle très prononcé audessus des flots, et est retenu aux rochers et aux massifs du château par d'énormes haubans. En face de la mâture, sur le quai opposé, se développent les vastes bâtimens des vivres de la marine ; dans ces immenses magasins sont déposées des provisions en tout genre pour les équipages. Vingt-quatre fours considérables y peuvent être mis en activité continuelle. Les deux quais renferment aussi des parcs à boulets, où les projectiles sont disposés par milliers.

Ce que nous venons de décrire n'est, dans le fait, que l'avant-port, et cependant il formerait seul un port considérable. Une énorme chaîne fermée tous les soirs en défend l'entrée après le coup de canon de retraite. De là jusqu'au port principal, s'étendent, à droite en remontant, le quai de Brest, et à gauche celui du quartier de Recouvrance.

Entrons dans le port par la belle grille du côté de Brest. — Le premier objet qui frappe nos regards, c'est le magnifique bassin servant aux radoubs. Ce bassin, revêtu en granit, porte le nom de *forme* ; une écluse en interdit l'entrée aux eaux de la mer, et ne s'ouvre que lorsqu'on veut y faire entrer un vaisseau ayant besoin d'être *réparé* ou *fondu*. Des pompes disposées latéralement ne tardent pas à vider ce bassin, et le navire s'y trouve à sec ; alors les ingénieurs peuvent en inspecter toutes les parties et prescrire les réparations à faire.— La *fonte* d'un vaisseau consiste à en retirer toutes les pièces détériorées pour leur en substituer de neuves exactement semblables pour la force et la forme. A l'aide de cette opération, on prolonge l'existence d'un navire reconnu bon marcheur et ayant des qualités à la mer.

Le quai environnant la forme est bordé d'édifices contenant la ferblanterie, la serrurerie, la chaudronnerie, et l'intéressant atelier des boussoles. On y trouve aussi la bibliothèque de la marine, précieux dépôt où régna long-temps le désordre, après la dissolution de l'Académie de Marine, qui l'avait créé, et dont les manuscrits y sont conservés. Un quai spacieux s'étend à l'entrée du port ; le magasin général, bâtiment d'une architecture simple et sévère, y fait face ; c'est un véritable bazar où tous les produits de l'industrie sont classés avec un ordre vraiment admirable ; l'inventaire de ce qu'il contient exigerait des in-folio. C'est là que les navires prennent les objets de nécessité première et de luxe, pour les missions qui leur sont confiées sur tous les points du globe. Des magasins, contenant le gréement et la voilure des vaisseaux, se trouvent après le magasin général, et bordent ce vaste quai jusqu'aux corderies. Au-dehors sont disposées des quantités immenses de pièces de 36 et 24 destinées à l'armement des vaisseaux.

La corderie basse s'étend le long des mêmes quais, dans un développement aussi étendu que celui de la grande galerie du Louvre ; derrière, se montre en amphithéâtre la corderie haute dans des proportions exactement semblables. Le quai en face de la corderie sert de dépôt aux ancres, dont plusieurs ne pèsent pas moins de onze milliers. Plus loin sont les magasins des brais et goudrons ; la tonnellerie, la recette, les caves aux vins, la poulierie, le dépôt des vieux fers. Enfin, on rencontre l'arrière-garde, bâtiment flottant, qui est situé près de la chaîne de fermeture du port.

Revenant sur nos pas, nous trouvons auprès des corderies une rampe fort raide qui conduit au bagne, grand et beau bâtiment parfaitement organisé pour sa triste destination.

Maintenant, passant à Recouvrance et suivant une direction parallèle à celle que nous avons suivie du côté de Brest, nous voyons, après la grille d'entrée, les ateliers de l'artillerie, puis l'emplacement de l'arsenal, édifice considérable consumé en 1832 par un incendie. La Cayenne, caserne fort vaste, construite lors de la colonisation de la Guyane française, s'élève sur une colline dominant ce côté du port ; puis vient la clouterie, l'anse de Pontaniou avec ses quatre magnifiques bassins de constructions creusés dans le rocher, la prison, les édifices des Ponts-et-Chaussées, les grandes forges, les bureaux du génie maritime, la menuiserie, deux cales de constructions, dont une couverte, l'avironnerie, la sculpture, les chantiers des hunes, les chantiers de constructions, et enfin l'arrière-garde.

C'est dans l'espace que nous venons de parcourir, contenant près d'une lieue, que s'exécutent les principaux travaux du port : quatre mille ouvriers libres, et environ trois mille condamnés y travaillant chaque jour, lui donnent un aspect de vie et de mouvement qu'on ne saurait décrire. Le port, qui se trouve entre les deux quais dont nous avons décrit ou plutôt désigné les bâtimens, contient, sur deux lignes, les vaisseaux, frégates et corvettes fortement amarés et recouverts de toitures conservatrices que l'on enlève au moment de l'armement. Il est impossible de voir un coup d'œil plus animé que celui qui est offert par la multitude de bateaux se croisant en tous sens sur les eaux paisibles du chenal, depuis l'embarcation coquette, bordée de vigoureux rameurs, qui porte un capitaine de vaisseau, jusqu'au sale bateau de curage qui se meut pesamment sous les efforts des forçats ; joignez-y le bruit fréquent du tambour, les coups de marteau répétés des calfats, le sifflet aigu du maître de manœuvre, le retentissement des enclumes, les cris des matelots, et vous aurez une faible idée du bruit, du tumulte, du mouvement qui règnent au milieu de ces travaux si divers et s'accomplissant cependant avec un ordre admirable.

A l'entrée du port, on remarque un bâtiment flottant dont le grand mât porte pavillon carré ; c'est l'*Amiral* ; il s'y trouve une vaste salle de conseil et un poste nombreux.

Après l'arrière-garde, les établissemens de la marine se prolongent encore dans un développement de près d'une lieue ; ce sont des scieries, des dépôts immenses de bois de construction submergés, puis les forges importantes de la ville neuve, où l'on utilise tous les vieux fers du port.

Depuis long-temps on se plaignait de l'insuffisance des hôpitaux de la marine. Brest ne possédait que l'ancienne maison des jésuites, connue sous le nom d'hôpital Saint-Louis ; et lorsque les escadres rentraient avec des malades ou des blessés, on était contraint de les évacuer sur les hôpitaux de Pontanéren et Landernau. Aujourd'hui il n'en sera plus de même : un magnifique édifice vient d'être terminé et contribue à donner au port qu'il domine cet aspect majestueux qui frappe et saisit les étrangers lorsque, pour la première fois, ils visitent l'arsenal de Brest.

Il est inutile de dire que Brest ne vit que pour la marine

et par la marine; presque tous les habitans sont marins ou tiennent à des professions maritimes. Le commerce consiste, en grande partie, en fournitures et en pacotilles. L'aspect de la ville est généralement animé, surtout lorsqu'il y a des armemens; alors les rues sont encombrées d'officiers, de soldats et de matelots. Ce sont des temps d'épreuves pour les habitans paisibles de certains quartiers; car les plaisirs des hommes de mer sont quelquefois si bruyans, qu'ils se transforment en véritables émeutes et en mêlées dangereuses.

La promenade du Cours-d'Ajot est magnifique; large comme les boulevards de Paris, ornée de beaux arbres, elle a l'avantage d'offrir un des plus beaux points de vue du monde : celui de la vaste rade, des vaisseaux qui s'y trouvent à l'ancre, des navires à la voile qui la sillonnent, du goulet et d'un horizon sans bornes.

EMPLOI DE LA FORCE DE L'HOMME.

De tous les *moteurs*, l'homme, quoique le plus faible, est sans contredit le plus précieux. Doué de l'intelligence qui manque aux autres moteurs, ayant la faculté de se plier à une infinité de formes et de positions, il sait, au besoin, économiser ses forces, modérer son travail suivant les résistances qu'il rencontre, et il se présente toujours comme la machine la plus commode pour les mouvemens composés qui demandent des variations continuelles de pression, de vitesse et de direction.

L'un des problèmes les plus intéressans de mécanique industrielle est celui qui consiste à calculer l'emploi de la force des hommes de manière à augmenter l'effet qu'ils produisent sans augmenter leur fatigue.

On croyait, il n'y a pas encore très long-temps, que pour produire le même effet utile, la même quantité d'action, l'homme épuisait ses forces de la même manière. L'expérience a depuis démontré que c'était une grande erreur. Il est certain, par exemple, qu'à fatigue égale, un homme peut dépenser plus de force en dix heures avec des intervalles de repos, qu'en huit heures avec moins de temps de repos.

Dans un même genre de travail on arrive toujours au plus grand résultat en s'arrêtant à certains momens convenablement choisis, et en introduisant la régularité dans l'exécution de l'ouvrage. Nous avons tous sous les yeux la preuve de ce fait dans la marche des troupes. Les soldats, quoique chargés de lourds bagages, franchissent sans trop de mal l'intervalle de deux étapes. Ils doivent cet avantage au repos qu'on leur laisse à chaque lieue et à la régularité de leurs pas durant toute la route. Qui de nous n'a entendu raconter aux anciens militaires les procédés employés par leurs chefs pour les *défatiguer* dans les marches pénibles? ce n'est ni du pain, ni de l'eau-de-vie qu'on leur distribue pour fortifier leurs jambes et donner du ton à leurs reins : on les aide par le son cadencé d'un tambour destiné à mettre à l'unisson le mouvement de leurs jambes.

On remarque qu'un homme produit plus ou moins de travail en se fatiguant également, suivant qu'il agit à l'aide de tels ou tels muscles. D'après M. Coriolis, ingénieur des ponts et chaussées, à fatigue égale, au bout de la journée, l'homme, avec les muscles des jambes, produit plus de travail qu'avec ceux des bras; et, en agissant avec les jambes, il produit le plus de travail possible, lorsque les mouvemens n'ont pas plus de rapidité que dans la marche ordinaire, et que l'effort à exercer approche le plus possible de celui que les muscles exécutent habituellement dans la marche. — Les deux meilleures manières d'employer la force de l'homme sont de le faire agir avec les pieds contre un levier qu'il pousse devant lui, ou de le faire agir par son poids à l'extrémité d'un levier.

Les travaux où l'homme est obligé de sortir de ses habitudes corporelles pour produire un effet mécanique, sont ceux où la quantité d'action journalière est la plus petite. Si le manœuvre, par exemple, doit tirer de haut en bas, comme en tirant l'eau d'un puits avec une corde et une poulie, ou bien de bas en haut, comme en tirant un seau d'eau avec un croc, l'effet d'une journée de travail ainsi exécuté sera moindre que si l'ouvrier eût été employé à tourner une manivelle. — Les hommes de grande taille doivent être préférés pour ces sortes de travaux; ils ne doivent plus l'être dans le cas où l'action s'étend à tous les muscles du corps. Ceux d'un naturel phlegmatique conviennent mieux aux ouvrages qui exigent plus d'effort que de vitesse; les hommes vifs s'y fatiguent promptement, et leur activité semble s'y endormir. Les différences que l'on observe sous ce rapport sont considérables.

La température de l'atelier ou du climat donne lieu à des variations plus remarquables encore dans les quantités d'actions journalières produites. On a observé que les hommes, à la Martinique dont la température est rarement au-dessous de 20 degrés, ne sont pas capables de la moitié de la quantité d'action journalière qu'ils peuvent fournir dans nos climats.

Dans les établissemens industriels, ce sont les endroits les plus frais qu'on doit choisir pour y placer les hommes destinés à soutenir un travail continu qui exige toute leur force. Si on est obligé de les faire travailler dans les lieux chauds, il faut ou les relever souvent, ou diminuer de près de moitié la valeur de l'effort ou de la vitesse dont ils pourraient, à la rigueur, être capables, si la température était moins élevée.

Nous terminerons cet article en indiquant les limites qu'il ne faut jamais dépasser dans l'emploi de l'homme comme force motrice. Nous les empruntons à M. Christian :

1° La plus grande charge qu'un homme de *force moyenne* puisse porter à une petite distance est d'environ 145 kilogrammes.

2° Tout ce qu'un homme peut faire *habituellement* en marchant sur un terrain horizontal, c'est de porter une charge d'environ 60 kilog., et de transporter dans une journée de travail la valeur de 690 kilog. à 1000 mètres.

3° Tout ce qu'un homme peut faire en montant un escalier, c'est de porter une charge de 53 kilog., et d'élever dans sa journée la valeur de 56 kilog. à 1000 mètres de hauteur.

4° Quant à l'effort et à la vitesse que l'homme peut produire en tirant ou en poussant avec les bras, on sait que dans les circonstances les plus favorables on ne doit pas attendre, en travail continu, un effort surpassant la valeur de 12 à 15 kilog., élevés en une seconde à 60 ou 70 centimètres de hauteur

GROS.

(Voir Prix decennaux, p. 171.)

Antoine-Jean Gros est né à Paris en 1771. Élève de David, il remporta le grand prix de Rome. Malgré les brillantes dispositions qu'il avait montrées, il resta plusieurs années sans se livrer à des travaux importans. Pendant son séjour en Italie, à l'époque de la révolution, Gros fut réduit par la nécessité à se faire peintre de miniatures. Certes, c'est une circonstance assez singulière que celui des peintres français de ce temps qui a montré le plus de largeur dans l'exécution, le plus d'audace et de verve dans la conception, ait commencé par une peinture si complètement antipathique aux inclinations de sa main et de son génie.

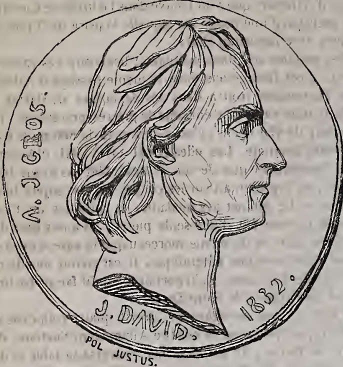
De retour en France vers 1800, Gros se sentit entraîné par la gloire du premier consul. Le premier ouvrage qui ait fixé l'attention du public sur Gros est un portrait de Bonaparte tenant le drapeau sur le pont d'Arcole. Le tableau de *Sapho à Leucate*, exposé la même année, obtint moins de succès. Il n'était pas fait pour exécuter des sujets mythologiques, ils lui ont toujours porté malheur. Dans le tableau

anecdotique de *Bonaparte et le grenadier*, Gros décela toute la portée de son talent, par l'originalité et la verve de la composition, la chaleur du coloris.

L'année suivante, un concours ayant été ouvert pour traiter le sujet de la bataille de Nazareth, l'esquisse de Gros fut unanimement proclamée la meilleure. Toute faite d'élan, elle est empreinte d'un sentiment d'exaltation guerrière; le peintre s'y était complètement affranchi des traditions étroites du style antique. Cette simple esquisse est restée comme l'une des premières compositions de Gros pour la pensée et l'exécution.

Mais en 1806, il dépassa encore toutes les espérances qu'il avait déjà données, par l'exposition au Salon des *Pestiférés de Jaffa*. Ce tableau excita un enthousiasme universel; les artistes suspendirent au sommet de ce bel ouvrage une longue branche de palmier.

Aux *Pestiférés de Jaffa* succéda *la Bataille d'Aboukir*. Dans ce tableau le talent de Gros parut être resté à la même hauteur que dans le précédent: un groupe de cette composition est un des chefs-d'œuvre du maître; c'est celui du pacha blessé et de son fils remettant l'épée de son père au



(Portrait de Gros, d'après le médaillon de David d'Angers.)

vainqueur. En 1808 parut *la Bataille d'Eylau*, qui produisit, à cette époque, une profonde sensation, surtout à la vue de cette belle tête de Napoléon, touché, ému, au milieu de ses soldats morts et blessés. On peut reprocher à cette toile de l'exagération dans les attitudes et un peu de crudité dans le coloris. C'est devant *la Bataille d'Eylau* que Bonaparte, ôtant l'étoile qu'il portait à son habit, la donna à Gros, et le créa chevalier de la Légion-d'Honneur. Gros exposa au Salon de 1810 *la Reddition de Madrid*, qui n'a pas pris une place inférieure dans ses œuvres, et *Bonaparte montrant à ses soldats les pyramides de Memphis*.

François Ier et Charles-Quint visitant l'abbaye de Saint-Denis, nous montre le talent de Gros parvenu à son plus parfait développement; ce tableau fut exposé en 1812.

Outre ces grands ouvrages, Gros exposa plusieurs portraits, dont les plus célèbres sont ceux du général Delasalle et de sa femme, ceux du général Lariboissière et de son fils.

La restauration ne dédaigna pas d'employer le peintre du consulat et de l'empire. En 1817, il représenta *Louis XVIII quittant le château des Tuileries*; en 1819, *la duchesse d'Angoulême partant de Bordeaux*. En 1825, il acheva les peintures de la coupole de Sainte-Geneviève, immense ouvrage, où Gros déploya tout ce qu'il y avait de large et de grandiose dans sa manière. On distingue surtout Clovis, sa femme et sainte Geneviève. Par malheur cet ouvrage est à peu près perdu pour la gloire de l'auteur, la prodigieuse élévation à laquelle il se trouve placé ne permettant pas d'en saisir l'effet.

Dans le Musée de Charles X on voit des plafonds où se rencontre encore toute la verve d'exécution de ce peintre. Cette qualité peut se distinguer même dans son dernier ouvrage, le *Diomède*, exposé au Salon de 1835, tableau cruellement mais assez justement critiqué. On dit que la mort mystérieuse de cet artiste si remarquable a été, en partie, causée par la douleur que lui firent éprouver ces critiques si amères et si oublieuses de sa gloire. Gros, malgré tous les avantages de la fortune, de l'illustration, des honneurs, était naturellement triste et morose.

Sous la restauration, il a été fait baron, officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Il est mort le 26 juin 1835.

Tables de citrus. — Le citrus était un bois d'Afrique dont les Romains faisaient des meubles fort estimés; on ne le connaît plus maintenant. Il avait de grandes ressemblances avec le cyprès, du moins à ce qu'il paraît d'après ce qu'on en lit dans Pline. — A Rome, les tables faites de ce bois se vendaient à des prix exorbitans: plusieurs furent payées cent à cent quarante mille francs. La plus grande, appartenant à un roi de Mauritanie, était composée de deux morceaux artistement réunis; elle avait 4 pieds et demi de diamètre et 3 pouces d'épaisseur. Une autre, d'une seule pièce, avait près de 4 pieds de diamètre et plus de 5 pouces d'épaisseur; elle fut appelée *Nomienne*, du nom de l'affranchi de Tibère qui la possédait. Ces meubles étaient estimés en raison de leurs marbrures et de leurs mouchetures, qui les rendaient semblables à la peau de la panthère, ou même à celle du paon. On préférait les bois dont les veines éclatantes offraient la nuance du vin doux.

VASES ANTIQUES.

NOTES RECTIFICATIVES DE L'ARTICLE SUR LE VASE BARBERINI, 26e LIVRAISON.

Le vase Barberini est également connu sous le nom de vase de Portland: acquis, à la fin du siècle dernier, par la duchesse de Portland, de sir William Hamilton, célèbre amateur, ambassadeur d'Angleterre à Naples, il a été donné au musée britannique en 1810, par lord William Bentinck, aujourd'hui duc de Portland, et il y est placé sous le no 1 dans la salle no 11, dite *Anteroom*, l'antichambre. Ce beau vase fut trouvé sous le pontificat d'Urbain VIII (Maffei Barberini), c'est-à-dire au commencement du dix-septième siècle, dans un grand sarcophage de marbre, orné de bas-reliefs, qui a long-temps passé pour être le tombeau d'Alexandre Sévère, et qui est celui d'un personnage romain inconnu. Ce sarcophage, conservé dans le musée du Capitole, était enfoui près de la voie latine et sur la route de Frascati, dans une montagne dite le Monte del Grano. Le vase fut déposé dans le musée Barberini. — C'est une vitrification d'environ douze pouces sur sept ou huit de large. Le fond est bleu et les deux bas-reliefs qui le décorent sont en pâte de verre d'un blanc mat.

Le côté dont nous avons donné le dessin dans notre 26e livraison, p. 204, représente Thétis et Pelée, selon l'opinion reçue dans la science archéologique, depuis Winckelman qui l'a émise le premier. — Ce vase est de travail grec; toutefois il a dû être fait après l'asservissement de la Grèce.

Il nous paraît à propos de faire ici en quelques mots l'histoire des vases de table des anciens, catégorie à laquelle appartient incontestablement celui qui nous occupe. Ce sera un complément de l'article archéographique inséré dans la cinquième livraison, page 40.

Les cornes de certains animaux, particulièrement celles

du bœuf, furent les premiers vases employés par les hommes, au commencement de toutes les civilisations. Les écrivains grecs et romains, ainsi que les saintes écritures, nous fournissent mille preuves de ce fait qu'atteste encore la forme que les vases conservèrent long-temps chez certains peuples de l'Asie. Jules César nous apprend que les peuples de la Germanie n'avaient pas d'autres coupes que les cornes de bœuf; au commencement du second siècle de notre ère, on trouva dans les dépouilles de Decébale, roi d'une peuplade barbare, une corne de bœuf dont ce prince se servait pour boire. Nous lisons dans le premier livre des Rois, que lorsque Samuel sacra David, comme roi des Juifs, mille ans avant Jésus-Christ, il se servit d'une corne remplie d'huile pour lui faire les onctions mystiques. Athénée, dans ses *deipnosophistes* (les sophistes à table), ouvrage qu'il termina, selon l'opinion commune, vers l'an 230, dit formellement que les vases à boire de l'espèce appelée en grec *olmoi*, avaient une coudée de haut, et qu'ils étaient faits en forme de cornes; quant aux *rytons*, ils avaient aussi cette forme



(Usage du *ryton*. — Fragment de peinture antique représentant un souper de famille.)



(*Ryton*, ou Vase à boire.)

consacrée, mais on les perçait par le bas, afin de forcer le convive trop sobre à vider entièrement sa coupe, puisqu'il ne pouvait la poser sur la table qu'après l'avoir vidée; pour boire on fermait l'ouverture perfide, en y plaçant un doigt ou la paume, selon la grandeur du vase. On voit, par ce singulier usage, qu'il y a long-temps que les hommes ont la folie d'attacher une sorte de gloire à bien boire, et que déjà, dans l'antiquité, on avait l'habitude de forcer par amitié les convives à manger et à boire plus que de raison.

Les formes de ces vases de table furent employées aussi pour les vases sacrés. Les deux célèbres vases de marbre qui sont placés sur le perron de la villa Borghèse à Rome, sont positivement des imitations de coupes décrites par Athénée; ils ont la forme de cornes, et pour mieux rappeler leur origine, ils sont terminés par des têtes de bœuf. — La richesse des coupes fut long-temps presque le seul luxe de l'antiquité. Homère décrit dans l'Illiade la coupe que Vulcain donne à Nestor. Elle était fort pesante, dit le poète, et tout



(Vase romain de terre cuite.)

autre que le sage roi de Pilos l'eût à peine levée de table, mais le bon vieillard la levait et la vidait sans peine. Un fragment d'Athénée, que l'on trouve dans l'édition de Casaubon, fait mention d'une coupe sur laquelle la prise de Troie était gravée avec beaucoup d'art.

Les peuples orientaux estimaient beaucoup ces vases précieux, aussi lisons-nous dans le même passage d'Athénée, que Parménion trouva dans les dépouilles de Darius une collection de vases d'or enrichis de pierres précieuses, pour la valeur de 129 talens, c'est-à-dire près de 800 mille francs de notre monnaie. Les odes XVII et XVIII d'Anacréon nous apprennent que de son temps, 500 ans avant Jésus-Christ, on représentait sur les coupes tous les sujets imaginables. — Le cabinet des médailles et antiques de France possède un vase fait d'une seule pierre; les anses sont de la même matière et du même morceau que le vase, c'est-à-dire d'une agate orientale magnifique. Il est connu sous le nom de vase de Ptolémée, qu'il portait lorsqu'il faisait partie du trésor de l'abbaye de Saint-Denis.

Virgile, dans ses églogues, décrit quatre coupes de bois de hêtre, sculptées par le célèbre Alcimédon. Suétone, dans la vie de Néron, dit que ce prince renversa sa table et deux coupes de cristal, d'un prix inestimable, lorsqu'il apprit la révolte de ses armées.

Quelques savans ont émis l'opinion que les vases *murrhins* étaient des vases de porcelaine. Comme leur prix était excessif, des artistes ingénieux trouvèrent le moyen de les imiter par la vitrification, pour en fournir les tables des Plébéiens et des Patriciens de fortunes médiocres.



(Vases grotesques d'argile.)

C'est pour un vase de ce genre que Martial a composé le distique suivant :

« Sum figuli lusus, rufi persona Batavi :
« Quæ tu derides, hæc timet ora puer. »

Je suis un caprice du potier, le masque d'un Batave aux cheveux rouges :
Ma figure provoque ton rire, mais elle fait peur aux enfans.

ROIS DE FRANCE DEPUIS HUGUES CAPET.

Cette généalogie a pour but principal d'épargner à quelques uns de nos lecteurs les pertes de temps que cause la recherche des dates historiques. Ils pourront d'un coup d'œil, lorsqu'ils ne sauront que la date d'un fait, voir sous quel roi ce fait s'est passé; reconnaître dans quelle période d'années, quand ils ne sauront que le règne; enfin, lorsque le règne et la date seront indiqués dans un livre, vérifier s'il y a coïncidence, mais en se rappelant que cette coïncidence offrirait une simple probabilité d'exactitude.

Les astérisques indiquent les princes qui n'ont pas régné. — La date qui accompagne le nom de chaque roi est celle du décès de son prédécesseur, sauf les exceptions indiquées.

(Voyez le Tableau des agrandissemens successifs de la France depuis la troisième race, 1835, p. 74.)

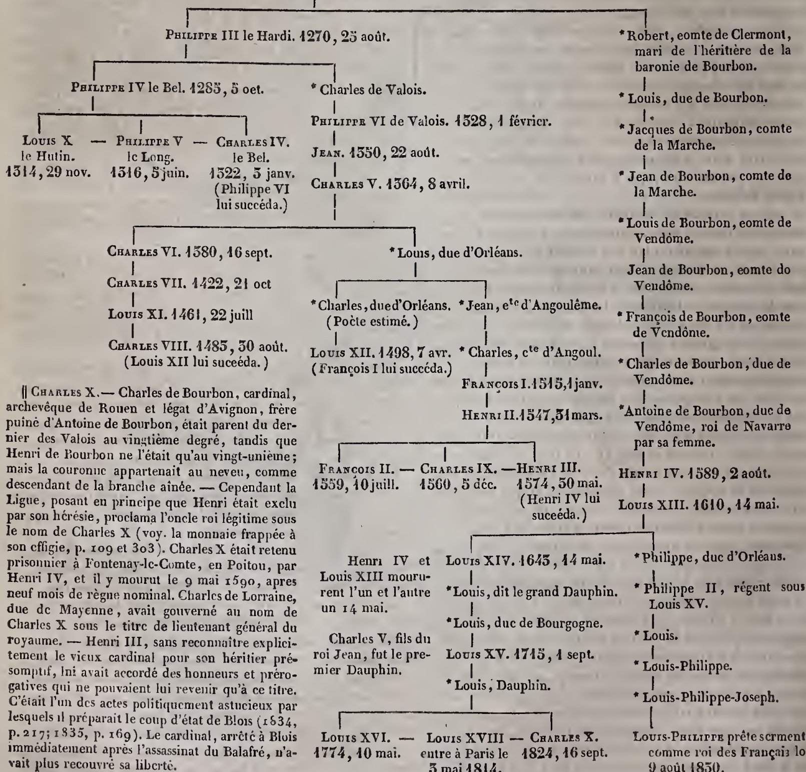
|| JEAN. — Nous n'avons pas classé parmi les rois, Jean, fils posthume de Louis X, né le 15 novembre 1316, mort le 19 du même mois. « L'axiôme *le roi ne meurt pas* était inconnu de » l'ancienne France, dit M. de Sismondi; c'était » alors le sacre qui faisait le roi, comme auparavant ç'avait été l'élévation sur le pavois. » Les contemporains nomment expressément » Jean *l'enfant qui devoit être roi*, et disent » de son successeur qu'il ne fut *changé en roi* » par l'onction sacrée que le 9 janvier de l'an» née suivante. » (*Histoire des Français.*)

HUGUES CAPET, sacré le 3 juillet 987.
ROBERT (v. § 2 du titre). 996, 24 août.
HENRI I. 1031, 20 juill.
PHILIPPE I. 1060, 4 août.
LOUIS VI le Gros. 1108, 29 juill.
LOUIS VII le Jeune. 1137, 1 août.
PHILIPPE II Auguste. 1180, 18 sept.
LOUIS VIII. 1223, 14 juill.
LOUIS IX (Saint). 1226, 8 nov.

Le règne de la descendance directe de Hugues Capet, celui de la branche des Valois et celui de la branche aînée des Bourbons, se terminent chacun par les règnes successifs de trois frères; la troisième dynastie n'offre pas d'autre exemple d'un frère régnant après son frère.

Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe sont les rois de la troisième race qui commencèrent à régner à l'âge le plus avancé.

Les trois plus longs règnes de la troisième race furent ceux des trois rois qui montèrent sur le trône à l'âge le plus tendre : Philippe I, Louis XIV et Louis XV.



|| CHARLES X. — Charles de Bourbon, cardinal, archevêque de Rouen et légat d'Avignon, frère puîné d'Antoine de Bourbon, était parent du dernier des Valois au vingtième degré, tandis que Henri de Bourbon ne l'était qu'au vingt-unième; mais la couronne appartenait au neveu, comme descendant de la branche aînée. — Cependant la Ligue, posant en principe que Henri était exclu par son hérésie, proclama l'oncle roi légitime sous le nom de Charles X (voy. la monnaie frappée à son effigie, p. 109 et 303). Charles X était retenu prisonnier à Fontenay-le-Comte, en Poitou, par Henri IV, et il y mourut le 9 mai 1590, après neuf mois de règne nominal. Charles de Lorraine, duc de Mayenne, avait gouverné au nom de Charles X sous le titre de lieutenant général du royaume. — Henri III, sans reconnaître explicitement le vieux cardinal pour son héritier présomptif, lui avait accordé des honneurs et prérogatives qui ne pouvaient lui revenir qu'à ce titre. C'était l'un des actes politiquement astucieux par lesquels il préparait le coup d'état de Blois (1834, p. 217; 1835, p. 169). Le cardinal, arrêté à Blois immédiatement après l'assassinat du Balafré, n'avait plus recouvré sa liberté.

Henri IV et Louis XIII moururent l'un et l'autre un 14 mai.

Charles V, fils du roi Jean, fut le premier Dauphin.

LE COQ SAUVAGE DES GATTES,
OU COQ DE SONNERAT.

Quoique l'espèce du coq et de la poule domestiques soit très anciennement connue, que les variétés en soient très nombreuses, qu'on les trouve dans la plupart des pays de l'ancien continent, et aujourd'hui dans beaucoup de contrées du Nouveau-Monde, les naturalistes ont été bien long-temps avant de connaître aucune espèce sauvage qu'on pût raisonnablement considérer comme la souche primitive de celle-ci.

A la vérité, Gemelli Carreri disait avoir aperçu des coqs sauvages aux îles Philippines, et le P. Merolla assurait en avoir vu au Congo; mais ce dernier, par excès de crédulité, avait entassé dans sa relation tant de contes ridicules, que, faute d'y pouvoir distinguer ce que l'auteur rapportait d'après ses propres observations, et ce qu'il racontait sur la foi d'autrui, on ne faisait nul fond sur son témoignage. Pour Gemelli Carreri, il inspirait encore moins de confiance, son voyage autour du monde étant considéré alors, quoique très injustement, comme une pure fiction. Un troisième voyageur dont la véracité n'était pas suspecte, Dampier, comptait les coqs sauvages parmi les oiseaux de l'île de Timor. Il disait encore en avoir vu et tué à Poulo-Condor, île située en face de l'embouchure de la rivière de Camboge; mais cette assertion avait eu peu de poids près des savans qui, se fondant sur ce que Dampier n'était point naturaliste, pensaient qu'il avait pu prendre pour un coq quelque oiseau appartenant réellement à un autre genre ou peut-être même à une autre famille.

Buffon, cependant, admit que les coqs domestiques de l'Inde peuvent bien tirer leur origine de l'espèce sauvage mentionnée par le voyageur anglais; mais il sembla croire que ceux de l'Europe descendent de quelque autre espèce de gallinacée propre aux climats tempérés. Il n'y avait point d'invraisemblance à supposer que cette race primitive sauvage s'était complètement éteinte, puisqu'on savait que cela était arrivé pour d'autres animaux domestiques, pour le chameau, par exemple, qui n'existe plus nulle part qu'à l'état de servitude.

Il eût été ridicule de supposer que les couveuses de nos basses-cours tiraient leur origine d'oiseaux propres à l'Amérique; mais c'eût été un fait fort curieux si la poule qu'on disait ne pas se trouver à l'état sauvage dans l'ancien continent, s'était rencontrée dans le Nouveau-Monde à l'époque où les Européens y abordèrent. Le P. Acosta affirmait positivement qu'il y avait dans la langue du Pérou un mot pour désigner le coq (*gualpa* ou *hualpa*), qui n'était évidemment dérivé d'aucun des noms que l'animal porte en Europe; d'où il résultait, selon l'auteur, que l'oiseau n'avait point été introduit par les Européens. Cet argument qui est assez spécieux n'a pourtant aucune valeur, ainsi que l'a prouvé l'Inca Garcilasso. *Hualpa* n'est qu'une abréviation pour *Atahualpa*, nom du dernier inca du Pérou. Or, ce nom fut imposé au coq, parce que son apparition dans ce pays coïncida avec l'époque de la tragique mort du prince, et que les quatre syllabes dont le mot se compose semblèrent aux indigènes représenter jusqu'à un certain point le chant de l'oiseau.

Plus tard, Sonnini ayant vu de loin dans les bois de la Guyane un petit oiseau qui lui parut avoir le port du coq, crut que c'était à cet oiseau qu'il fallait rapporter les chants qu'il avait entendus quelquefois dans des lieux où il ne paraissait pas qu'il y eût aucune habitation humaine. Il soutint en conséquence qu'il existait à la Guyane une espèce de coq sauvage semblable à l'espèce domestique, mais dont la grosseur n'excédait pas celle d'un merle. Personne, au reste, depuis Sonnini, n'a revu ces coqs lilliputiens, et tout porte à croire qu'ils n'ont jamais eu d'existence que dans son imagination. Il n'avait pas sans doute l'intention de tromper, mais il se sera trompé lui-même. Ainsi, les chants qu'il avait entendus dans le fond des forêts pouvaient fort bien être ceux d'un oiseau domestique; car les nègres Marrons, quand ils ont établi leur case dans quelque retraite assez profonde pour ne pas craindre que le bruit de la basse-cour les fasse découvrir, nourrissent assez souvent des poules. Quant à l'animal qu'il a vu, c'était peut-être un coq de roche, oiseau qui, comme son nom l'indique, a quelque chose du port du coq, qui, comme lui, gratte la terre, et dont la taille d'ailleurs est comparable à celle du merle. Dans cette espèce, le mâle, brun la première année, prend plus tard une robe d'un beau jaune orangé; mais avant qu'il ait acquis toute sa parure, il présente quelquefois un mélange de couleurs sombres et de couleurs dorées qui le fait ressembler davantage au coq de nos basses-cours.

A peu près dans le même temps où Sonnini revenait de nos colonies des Indes-Occidentales, un autre voyageur, François-Pierre Sonnerat était envoyé dans les établissemens que nous avions aux Indes-Orientales. A son retour qui eut lieu en 1781, il annonça avoir découvert dans les montagnes qui couvrent le pied de la chaîne des Gattes un coq sauvage; il en donna une description détaillée; et, comme il indiquait les différences assez sensibles qui existent entre cette espèce et l'espèce domestique, il prévint une objection qu'on aurait pu lui faire; savoir : que ces oiseaux pouvaient provenir de quelques coqs et poules domestiques qui se seraient sauvés dans les bois.

Sonnerat ne se contenta pas de décrire la nouvelle espèce qu'il avait observée; il rapporta en France des individus mâle et femelle qui furent déposés au Muséum d'histoire naturelle; de sorte qu'il ne fut pas possible d'élever des doutes sur l'exactitude de ce qu'il avait avancé, et de contester l'étroite parenté existante entre le coq sauvage des Gattes, et le coq de nos basses-cours. Les différences que l'auteur avait fait remarquer entre l'un et l'autre pouvaient, quoique assez importantes, être considérées comme le résultat de la domesticité. Cependant on a découvert depuis dans les îles de l'Océan indien plusieurs espèces différentes de celle décrite par Sonnerat, et dont deux, le *Bankiva* de Java, et le *Jago* de Sumatra, se rapprochent plus qu'elle de l'espèce domestique. C'est encore à un naturaliste français, M. Leschenaut, que l'on doit les premiers renseignemens satisfaisans sur ces oiseaux.

Il ne paraît pas que jusqu'à présent on ait bien étudié les mœurs des espèces sauvages qui se trouvent dans l'Archipel indien; quant à leurs formes, elles ont été très exactement décrites, notamment dans l'ouvrage de Temminck, sur les gallinacées. Le coq des Gattes, étant le premier en date, sera le seul dont nous parlerons ici.

Dans cette espèce, qui est environ d'un tiers moindre que l'espèce domestique commune, le mâle a, de l'extrémité supérieure du bec à celle de la queue abaissée et étendue, deux pieds quatre pouces. Le dessus de la tête est orné d'une crête déprimée sur les côtés, aplatie, festonnée supérieurement, et qui dans l'animal vivant est d'un rouge vif.

Les joues, les côtés et le dessous de la gorge sont dégarnis de plumes comme dans le coq commun; mais ces parties nues sont proportionnellement plus larges dans l'espèce sauvage que dans l'espèce domestique.

Les plumes du sommet de la tête, celles du col, par devant et sur les côtés, sont longues et étroites; elles deviennent plus longues à mesure qu'elles sont placées plus bas.

Ces plumes sont aplaties, leurs barbes sont douces au toucher, désunies, d'égale longueur sur les côtés. Mais ce qui mérite de fixer l'attention, c'est que chacune d'elles est terminée par un épanouissement oblong, arrondi sur ses bords, qui forme à l'extrémité de chaque plume une tache luisante, de couleur perlée dans sa plus grande partie, et d'un roux-doré vers la pointe. Cet appendice a l'aspect, le poli, le brillant d'une lame cartilagineuse très mince. Cependant, si on l'examine attentivement, on voit que cette lame ne résulte que de l'union des barbes de la plume, union plus

intime qu'elle n'a coutume de l'être dans les plumes ordinaires. Les plumes de la partie postérieure du dos ont aussi la même disposition et à peu près les mêmes couleurs. La poitrine, le ventre, les flancs et les cuisses sont brunâtres. Les grandes plumes de l'aile sont d'un noir foncé avec des reflets verts; les moyennes et les couvertures de l'aile ont la tige aplatie, et offrent vers l'extrémité une espèce de plaque cartilagineuse comme les plumes du cou et du



Coq des Gattes ou coq de Sonnerat.

croupion, mais elles en diffèrent par la couleur qui est un roux-foncé. Dans son ensemble, la queue ne diffère point sensiblement de celle du coq ordinaire, seulement l'oiseau la tient moins élevée, ce qui ôte à son port un peu de fierté.

La femelle n'a point au cou et au dos les plumes étroites et longues qui ornent ces parties dans le mâle; chez elle, les lames cartilagineuses manquent aux plumes de ces parties, de même qu'à celles des ailes. Sa queue est disposée à peu près comme celle de la poule domestique, et, de même que celle-ci, elle présente dans toute sa robe des couleurs moins brillantes que le coq; mais tandis que chez notre poule la couleur du plumage varie beaucoup, chez l'autre elle est constamment la même. Un caractère qui distingue encore mieux les poules sauvages des poules domestiques, c'est que chez les premières la crête et les babines sont à peine apparentes.

Il paraît que le coq sauvage prend soin de ses poules comme le coq domestique; il marche fièrement autour d'elles et veille à leur sûreté. Si un étranger, si un chien se présente, il est le premier à l'apercevoir; il vole aussitôt sur quelque haute branche, et de là faisant entendre sa voix perçante, il avertit les femelles qui, sans perdre de temps, cherchent un refuge sous les feuilles et dans les trous des arbres. Sa vigilance est telle qu'il est bien difficile d'approcher de son petit troupeau, à portée de fusil; aussi ne parvient-on guère à se procurer que des individus pris au lacet. Cette chasse se fait comme celle des alouettes dans la Beauce; c'est-à-dire qu'on tend à quelques pouces de terre une longue corde qui porte de nombreux nœuds coulans, et qu'ensuite on bat les buissons de manière à pousser les oiseaux vers le lieu où le piége est préparé. De cette manière, on ne les a que morts; car dans les efforts qu'ils font pour se dégager, le nœud se serrant de plus en plus autour de leur cou, ils sont étranglés en un moment; mais quelquefois les lacets, au lieu d'être suspendus, sont mis à plat sur le sol, de sorte que c'est la patte qui s'engage. Les individus qu'on prend de cette manière, s'ils sont jeunes, s'accoutument à l'esclavage, et quoiqu'ils ne deviennent jamais parfaitement domestiques, on les recherche pour les croiser avec l'espèce commune et obtenir par ce moyen des coqs de combat qui sont, dit-on, très courageux.

Qui establit son discours par braverie et commandement monstre que la raison y est foible.

MONTAIGNE.

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 *décembre* 1835 (52e livraison) *sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons suivantes. — Les conditions d'abonnement sont les mêmes pour* 1836.

Le troisième volume du *Magasin pittoresque* sera mis en vente dans le courant du mois de décembre.

Prix du volume broché, pour Paris	5 fr.	50 c.
— pour les départemens, franco par la poste.	7	50
Prix du volume relié à l'anglaise.	7	»

L'administration des postes ne se charge point de l'expedition des volumes reliés.

— LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET
rue du Colombier, n° 30.

HOGARTH.



(Portrait d'Hogarth peint par lui-même.)

LA VIE D'HOGARTH.

William Hogarth est né le 10 novembre 1697, dans la paroisse de Saint-Barthélemy à Londres : son père était un pauvre auteur qui ne pouvait faire de grands frais pour son éducation. « J'avais bon œil, dit Hogarth dans ses mémoires ; j'aimais passionnément à dessiner ; et les spectacles, les expositions de tout genre me causaient un plaisir infini. Aucun de mes petits camarades n'excellait comme moi à imiter par des grimaces les diverses physionomies. L'occasion d'aller souvent dans l'atelier d'un peintre voisin me détourna bientôt des jeux d'enfans : je profitais de toutes les occasions possibles pour dessiner. A l'école, mes pages d'écriture étaient bien moins remarquables par les caractères d'écriture même que par les ornemens dont je les entourais. »

Le père Hogarth ayant remarqué ces dispositions de son fils, le mit en apprentissage chez un graveur en orfèvrerie. Mais William aspirait à autre chose qu'à graver des chiffres et des armoiries ; il travaillait avec courage dans ses instans de loisir, et, avant que son apprentissage fût terminé, il avait déjà acquis un peu de la science du coloriste ; car son projet était de chercher à gagner sa vie à la fois comme peintre et comme graveur.

Il raconte lui-même les efforts d'esprit qu'il fit à cette époque pour parvenir à exprimer ses observations et ses idées en dessin et en peinture. Ce passage de ses mémoire,

est digne d'attention. Pour parvenir directement à composer au lieu de copier simplement des lignes, il s'appliquait à fixer d'abord les objets eux-mêmes dans son esprit, et à se faire une grammaire de l'art à son usage, en concentrant toutes ses observations dans un seul foyer intérieur, et en les animant imaginairement à l'aide de toutes les forces de son intelligence. Il s'exerçait à se souvenir des choses visibles avec netteté et fidélité, moins sous le rapport de leur configuration que sous celui de leur caractère et de leur expression, disant que « celui qui a conçu une idée parfaite » du sujet qu'il veut exprimer par le dessin, a par cela » même une intelligence des contours de la figure aussi » claire que celle que le poète, en écrivant, a des lettres » de l'alphabet et de leur combinaison infinie. » D'après ces principes, il fut le reste de sa vie attentif à perfectionner ses facultés d'observation, d'abstraction et de mémoire. Dans ses courses au milieu des rues de Londres, il épiait toutes les physionomies frappantes, toutes les scènes remarquables; il les examinait avec une volonté ferme de se les rappeler en rentrant chez lui, et s'il se méfiait de sa mémoire, il traçait à l'instant une petite esquisse sur l'ongle de son pouce, pour la reproduire ensuite sur le papier.

On raconte une aventure qui, dès ce temps, lui aurait révélé sa vocation de peintre satirique :

Un dimanche il se promenait à Highgate avec un de ses compagnons d'apprentissage; la journée était chaude; ils entrèrent dans une auberge, où une rixe s'éleva bientôt entre quelques buveurs qui se trouvaient dans la même salle qu'eux. Un des combattans porta à son adversaire un coup violent sur la tête avec un pot à bière, et lui fit une énorme entaille au visage. Le sang qui ruisselait de la blessure de cet homme, et les horribles contorsions de sa figure, offraient un spectacle extraordinaire d'horreur et de vulgarité : Hogarth en saisit parfaitement l'ensemble, et il fit sur-le-champ une caricature effrayante d'expression. Ce qui rendait surtout ce morceau précieux, était la parfaite ressemblance du personnage blessé, de son antagoniste et de tous les témoins de la scène.

Lorsque son apprentissage fut achevé, Hogarth entra à l'académie de Saint-Martin's Lane et il y apprit à dessiner d'après nature. On croit que ce fut en 1720 qu'il commença à travailler pour son propre compte. Sa première occupation lucrative fut de graver des armoiries et des adresses de marchands. Ensuite il dessina et grava des frontispices et des culs de lampe pour les libraires De ses gravures exécutées à cette époque, les plus estimées sont celles qu'il composa, en 1726, pour l'édition in-12 de l'Hudibras, avec le portrait de Butler.

Hogarth peignit ensuite le portrait : un genre de tableaux de chevalet qu'il avait créé, représentant des assemblées de familles et des conversations, lui fournit, durant quelque temps, beaucoup de travail. Bientôt son talent se développa assez pour répandre sa réputation; et, en 1730, il épousa la fille unique de Jacques Thornhill, peintre du roi. Ses drames en peinture, le *Mariage à la mode*, dont nous avons donné une planche *; *Industrie et Paresse*, dont nous avons donné huit planches; la *Vie d'un jeune dissipé*, la *cruauté envers les animaux*, etc., firent une impression extraordinaire sur le public, et l'élevèrent au premier rang des artistes. Il s'essaya dans le grand genre historique, mais avec peu de succès. On ne cite guère ses tableaux de la *Piscine*, du *bon Samaritain*, de la *Prédication de saint Paul*, de la *Fille de Pharaon*, de *Sigismonde* et de *Danaë* : ils pèchent par la vulgarité. Dans le dernier de ces tableaux, par exemple, la vieille nourrice de la princesse essaie avec ses dents une pièce de la pluie d'or afin de s'assurer si elle est d'un bon aloi.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Hogarth visita la France; vers la fin de son voyage, il fut arrêté à Calais pour avoir dessiné la porte de cette ville : on le conduisit comme espion devant le gouverneur, qui lui déclara que s'il n'avait pas eu de papiers de recommandation, il se serait vu dans la triste nécessité de le faire pendre; il fut mis ensuite sous la garde d'un hôtelier nommé Grandsire, et bientôt on le fit reconduire à trois lieues en mer par deux soldats de la garnison, en lui défendant de rentrer en France. Pour se venger, il composa un tableau intitulé la *Porte de Calais*, où l'on voit entre autres choses un moine gras et joufflu avec des provisions que lui laisse emporter un Français à demi-mort d'inanition; de vieilles femmes avec des raies qui leur ressemblent; une quantité énorme de navets et de légumes pour indiquer le carême, etc.

Hogarth mourut le 25 octobre 1764, à Londres, des suites d'un anévrisme Il fut enterré à Chiswick, où une pyramide fut élevée à sa mémoire : sur l'une des façades, on lit une épitaphe en vers, du célèbre acteur et poète Garrick, qui se termine ainsi :

Si le feu du génie brûle en toi, lecteur, approche;
Si les scènes de la nature peuvent t'émouvoir, verse une larme.
Mais si tu n'es sensible ni au génie ni à la nature, retire-toi;
Car c'est ici que reposent les cendres d'Hogarth.

On a tracé ce portrait d'Hogarth :

« Il était d'une taille au-dessus de la moyenne. Il avait l'œil grand et vif, et une physionomie spirituelle. Il s'était fait dans sa jeunesse une profonde cicatrice au front, qu'il tâchait ordinairement de cacher avec son chapeau. Sa conversation était animée, et ses reparties souvent fort satiriques; ce qui lui faisait peu d'amis. Cependant il se vantait, avec justice, de n'avoir jamais rien dit de qui que ce fût, qu'il n'aurait pas voulu répéter en face. La moindre contradiction le mettait hors de lui-même. Il était distrait et travaillait sans cesse; quelquefois, à table, il retournait sa chaise tout-à-coup, méditait, puis, après plusieurs minutes, se remettait à continuer son repas. On louait sa générosité et sa probité sévères; mais on lui reprochait sa jalousie et sa vanité qui l'ont quelquefois engagé dans des querelles pénibles, notamment avec Wilkes, Churchill, etc.»

EXTRAIT DE L'ANALYSE DE LA BEAUTÉ, PAR HOGARTH.

En 1753, Hogarth publia un traité d'esthétique, l'*Analyse de la beauté*, qui a été traduit en français par Jansen. La ligne que l'on voit sur une palette au-dessus de son portrait fait allusion à cette œuvre.

Voici un passage du chapitre VII.

La ligne *ondoyante* contribue plus à la beauté qu'aucune des autres lignes; c'est la ligne de la *beauté*.

La ligne *serpentine* donne de la *grâce* à la *beauté*.

Les lignes *droites*, qui ne varient entre elles qu'en longueur, sont peu propres à la beauté.

Les lignes *courbes*, qui peuvent varier en courbure et en longueur, sont plus propres à l'*ornement* que les lignes droites.

Les lignes courbes et les lignes droites, mariées ensemble, et formant des lignes *composées*, ont plus de variété que les lignes courbes seules, et sont plus favorables à la beauté des formes.

La ligne *ondoyante*, ou *ligne de la beauté*, étant variée davantage, comme formée de deux courbes en contraste, est plus agréable encore.

* Nous avons déjà reproduit quatorze gravures d'Hogarth : Christophe Colomb cassant l'œuf, 1833, page 392; le Mariage à la mode, 1834, page 220; le Combat de coqs, 1834, page 288; Industrie et paresse, 1835, pages 20 et 52; le Musicien au désespoir, 1835, page 120; la Perspective ridicule, 1835, page 161; et le Grenier du poète, 1835, page 217

La ligne *serpentine*, ou *ligne de la grâce*, qui semble mouvoir en différens sens, oblige l'œil à suivre ses contours variés; de manière que, quoiqu'elle ne soit qu'une seule ligne, elle contient néanmoins une variété d'autres lignes qu'on ne saurait rendre sur le papier par une ligne prolongée sans le secours de l'imagination ou sans une figure, par exemple celle d'un fil d'archal délié qui se contourne autour d'un cône.

Pour produire de belles figures, il faut choisir avec goût des lignes variées dans leurs formes et dans leurs dimensions, et faire contraster, autant que possible, entre elles ces mêmes lignes, relativement à leurs dimensions et à leurs directions. En même temps (si une figure solide est le sujet de la composition) on doit faire varier convenablement les espaces ou les intervalles qui se trouvent entre ces lignes. L'art de bien composer est celui de varier avec goût.

QUELQUES JUGEMENS SUR HOGARTH.

Hogarth doit être considéré comme auteur comique plutôt que comme peintre. Il n'avait ni prédécesseur, ni modèle qu'il pût suivre ou perfectionner. Il a créé son art; il s'est servi de couleurs au lieu de se servir de la parole. Sa place est entre les peintres italiens, qu'on pourrait assimiler aux poètes épiques ou tragiques, et les peintres flamands, qui sont surtout comparables aux auteurs qui décrivent des scènes grotesques et vulgaires. Hogarth cherche toujours dans ses tableaux le but de la comédie, qui est la réforme des mœurs: il y a toujours une moralité dans ses œuvres. Quelquefois il s'élève jusqu'à la tragédie, non qu'il fasse mourir des rois et des héros, mais parce qu'il montre comment le vice, de degré en degré, peut entraîner aux plus terribles catastrophes de misère et de crime. Il enseigne aux enfans les dangers de la cruauté et de la paresse, et il apprend aussi comment les vices de la haute et de la basse société ont souvent une fin également déplorable. HORACE WALPOLE.

Celui qui appellerait l'ingénieux et spirituel Hogarth un peintre burlesque, lui ferait, selon moi, trop peu d'honneur; car il est certainement bien plus facile, bien moins digne d'admiration, de peindre un homme avec un nez ou quelque autre partie d'une grandeur démesurée, ou de lui donner une attitude absurde et monstrueuse, que d'exprimer les affections de l'âme sur la toile. On s'est imaginé que c'était faire un magnifique éloge d'un peintre que de dire que ses figures semblent *respirer*; mais c'en est certainement un bien plus beau et plus flatteur de dire qu'elles paraissent *penser*. FIELDING, *préface de Joseph Andrews*.

Hogarth n'avait jamais été à Rome; il parlait avec peu de révérence des anciens; il ne savait donner aucune grâce, aucune dignité à ses figures; il distribuait mal ses ombres et ses lumières; il groupait ses personnages sans art, et son burin est sec et dur.—Ce n'était pas son affaire de traverser les continens pour étudier l'antique : la nature était son académie, et le cœur humain son modèle. Tout entier à l'étude de la vertu, de la variété et de l'énergie des caractères de son propre pays, il s'occupait peu du beau idéal. Il avait l'œil de l'aigle; mais il est vrai qu'il n'en avait pas les ailes. CHARLES LAMB.

QUATRE GRAVURES SUR LA CRUAUTÉ, PAR HOGARTH.

Parmi les tableaux les plus populaires d'Hogarth, on peut citer les *quatre scènes de cruauté*. Des détails que le bon goût nous parait repousser nous empêchent d'en reproduire les gravures; nous nous contenterons d'en donner la description.

Le plan des quatre compositions est celui-ci : un jeune garçon d'un méchant naturel a commencé sa carrière de cruauté par tourmenter des animaux : son cœur, peu à peu, s'est endurci par ces actes de barbarie répétés; il commence par un meurtre involontaire, et il termine sa vie par une mort ignominieuse.

Première scène de cruauté. — On voit dans une rue des enfans qui paraissent prendre grand plaisir à tourmenter des animaux. Le plus mauvais sujet d'entre eux s'appelle Thomas Néron : une marque à son vêtement indique qu'il appartient à l'école de charité de Saint-Gilles. Il torture un pauvre chien; un jeune enfant, ému des souffrances de l'animal, offre son gâteau pour obtenir sa délivrance : Tom se moque de cette pitié. Un petit drôle dessine avec de la craie, sur un parapet, une figure pendue à une potence, et écrit sous cette image prophétique le nom de Thomas Néron Dans le reste de la bande de ces petits bourreaux, l'un attache un os à la queue de son chien qui lui lèche la main : plus loin, on en remarque d'autres qui crèvent les yeux à un oiseau avec un fer rougi; qui suspendent à une corde deux chats liés par la queue; qui en jettent deux autres entourés de vessies gonflées de vent, par une fenêtre, etc.

Deuxième scène de cruauté. — Thomas Néron est maintenant cocher de fiacre; il accable de coups un de ses chevaux, qui, exténué de fatigue, meurtri, est renversé sous les brancards de la voiture, et s'est cassé une jambe. Quatre juges en robe noire et à vaste perruque, s'échappent comme ils peuvent en grimpant par la portière. En d'autres endroits du tableau, un conducteur de bétail assomme un agneau expirant sous ses coups : un garçon brasseur dort étendu sur ses tonneaux, tandis que la roue de sa charette passe sur le corps d'un malheureux enfant. Aux derniers plans, un petit âne maigre plie sous le poids de deux hommes dont l'un est lourdement chargé : un bœuf, que les coups ont irrité, s'élance furieux et frappe les passans de ses cornes : enfin on lit contre une porte deux affiches annonçant des combats de coqs et de boxeurs.

Troisième scène ou *dernier degré de cruauté.* — Thomas Néron, qui a commencé par faire souffrir de cruels tourmens à de pauvres animaux sans défense, qui ensuite a fait expirer sous ses coups un malheureux cheval, vient maintenant d'assassiner dans un cimetière une jeune fille, après l'avoir excitée à voler les maîtres qu'elle servait. Les domestiques d'une maison voisine sont sortis aux cris de la victime, et s'emparent de l'assassin. Les scintillations de la lune, le cri du chat-huant, le vol de la chauve-souris, ce cadavre sanglant étendu sur une pierre sépulcrale, et la terreur du meurtrier, répandent sur toute cette scène un caractère puissant d'horreur. Une montre tombée pendant la lutte indique qu'il est une heure après minuit.

Quatrième scène ou *récompense de la cruauté.*—L'assassin a été pendu à Tyburne, et son corps a été livré à un amphithéâtre, où un professeur d'anatomie le dissèque en présence de ses élèves : il lui fait sauter un œil de la tête. La hart est encore au cou du supplicié. Une hideuse grimace du visage mort semble un air d'effroi qui serait resté empreint même après le dernier soupir. Des squelettes que l'on voit au fond du tableau sont ceux de deux autres pendus, Jacques Field, célèbre pugiliste, et Maclean, fameux voleur.

Hogarth, pour répandre ces compositions au plus grand nombre possible d'exemplaires parmi le peuple, les grava sur bois. Il n'est personne en Angleterre qui ne les connaisse, et l'on se rappelle ce cri d'un lord arrêtant le bras d'un cocher brutal : « Malheureux! n'as-tu donc pas vu la gravure d'Hogarth ? »

DEUX GRAVURES COMIQUES D'HOGARTH.

Les spectateurs en gaieté. — La gravure représente les premiers rangs du parterre d'un spectacle, avec une petite partie de l'orchestre. Parmi les trois musiciens que l'on aperçoit, il y en a un (le premier à droite) qui a beaucoup de peine à ne pas éclater de rire comme les spectateurs. Il faut

qu'il se passe quelque chose de bien plaisant sur le théâtre, et que ce soit un opéra comique ou une pantomime qu'on y donne, puisqu'on rit pendant que l'orchestre joue. Les loges sont occupées par des gentilshommes et des marchandes d'oranges. Il est remarquable que la barrière qui sépare l'orchestre du parterre est hérissée de pointes de fer.

M. Ireland a composé pour cette gravure un distique anglais que l'on peut traduire ainsi :

Riez, vous dont le ris jamais n'émut les traits;
Vous qui riez toujours, riez plus que jamais.

La vue d'une assemblée qui rit aux éclats est d'ordinaire doublement risible lorsqu'on ignore la cause de cette hilarité. Le parterre d'Hogarth riant d'une scène comique est lui-même pour celui qui regarde une espèce d'autre scène comique, où l'on peut étudier de combien de manières différentes peut rire un visage humain.



(Les Spectateurs en gaieté, par Hogarth.)

A la grosse joie de ce public, Hogarth a opposé sur le premier plan trois hommes qui ne peuvent pas rire, et, sur le dernier plan, trois autres qui ne veulent pas rire. Les premiers sont obligés, pour remplir leur devoir, de serrer les lèvres, que le rire ferait ouvrir. Les trois hommes qui ne veulent pas rire sont les deux élégans de la loge et un critique que M. Ireland reconnaît pour tel à son nez pointu, à sa bouche à moitié close, et à son front ridé. M. Ireland prétend aussi que l'un des deux petits maîtres de la loge ressemble à un levrier à moitié mort d'inanition.

Répétition de l'oratorio de Judith. — Les paroles de cet *oratorio* étaient de William Huggins, fils d'un geôlier, et la musique d'un compositeur allemand, nommé W. Fesch. A la première représentation, lorsque Judith parut et fit rouler sur les planches la tête d'Holopherne, le public anglais, malgré ses goûts un peu sanglans, surtout à cette époque, se prit d'une belle colère, et arrêta tout court l'*oratorio*, qui ne fut plus jamais exécuté depuis.

Hogarth semble avoir voulu peindre en quelque sorte des sons, la taille, le dessus et la basse de ces discordans musi-

ciens sont si parfaitement caractérisés, qu'on croirait volontiers les entendre. Les notes qu'ils ont devant eux sont d'accord avec leurs voix : les paroles que l'on chante au moment choisi par Hogarth, sont :

Le monde se courbera devant le trône assyrien.

Peut-être le choix de paroles lui-même est-il une critique du peu de révérence du public envers le drame sacré.

La principale figure dont la tête, les mains et les pieds sont dans une égale agitation, a bien fait de lier avec une ficelle qui entoure sa tête ses lunettes sans branches ; et il aurait encore agi prudemment s'il avait pris le même soin pour sa perruque, laquelle, dans un moment d'enthousiasme, vient de quitter son chef sans qu'il s'en soit aperçu.

Le chanteur, coiffé d'une perruque à bourse, sous la main droite du maître d'orchestre, paraît un virtuose italien. La petite figure dans le coin à droite, est, dit-on, le portrait d'un M. Tothall, marchand de draps et ami intime d'Hogarth. On croit que les autres figures sont toutes également des portraits.



(Répétition de l'oratorio de Judith, par Hogarth.)

ENFANT PERDU.

Ces deux mots, écrits en caractères longs comme le doigt et suivis de trois énormes points d'exclamation, figuraient en tête d'une affiche que je vis, il y a quelques mois, fixée près d'une des portes du jardin du Luxembourg. J'avais pu les lire à trente pas de distance; et comme je m'approchais, je vis plusieurs personnes s'arrêter, puis passer outre immédiatement. J'étais tout indigné de leur indifférence, lorsque, arrivé au pied de la gigantesque annonce, j'y lus ce qui suit :

« Enfant perdu!!! tel est le titre d'une pièce en trois » actes et en cinq tableaux dont la première représentation » sera donnée jeudi au théâtre des Jeunes-Elèves. Le direc- » teur de cet établissement espère que les parens dont les en- » fans ont obtenu des succès à la fin de cette année scolaire

» sentiront qu'ils ne peuvent mieux les récompenser qu'en » leur donnant le plaisir d'assister à cette représentation, » qui, etc. »

Je n'en lus pas davantage, et je m'éloignai honteux du jugement précipité que j'avais porté sur ceux qui s'étaient pris avant moi à ce piége.

Je n'ai pas vu la pièce, mais je ne doute pas qu'elle n'ait été montée uniquement pour mettre en action les diverses scènes d'une série de jolies gravures anglaises intitulées l'*Enfant perdu*. C'est ainsi que nous avons vu, il y a quelques années, au théâtre de Franconi, des drames à grand fracas qui n'étaient qu'un prétexte pour faire passer successivement sous les yeux du spectateur quelques unes des spirituelles compositions d'Horace Vernet : le Bivouac, le Réveil du camp, le Jeu de la drogue, l'Attaque du convoi, etc., etc.

Dans une des gravures dont je parle, on voit l'enfant perdu au milieu d'une troupe de bohémiens qui le dépouillent de ses riches vêtemens; mais au même moment, les agens de la police entrent dans la grange qui sert d'asile aux bandits, et vont rendre à ses parens le petit malheureux. Le crieur public qui guide les gardes tient encore sa sonnette à la main, et on voit qu'il est allé dans les carrefours lire le signalement de l'enfant, et promettre une récompense à qui le fera retrouver.

On a beaucoup d'histoires d'enfans enlevés par des bohémiens ou des saltimbanques, et on ne manque guère de les conter aux petits garçons et aux petites filles, afin de les induire à ne pas s'éloigner de leurs bonnes. De pareils évènemens sont aujourd'hui extrêmement rares; mais il arrive encore assez fréquemment dans les grandes villes que des enfans s'égarent, et, ne sachant donner le nom ni l'adresse de leurs parens, restent plusieurs jours avant de pouvoir leur être rendus.

Dans les colonies nouvellement fondées, ces accidens sont assez communs, mais les conséquences en sont beaucoup plus graves. Le petit imprudent ne trouvera personne qui le recueille, et s'il échappe à la dent des bêtes féroces, ce ne sera peut-être que pour succomber à la faim. Pour le retrouver, il ne suffira plus d'aller, la sonnette à la main, dans les rues et les places publiques recueillir des renseignemens, il faudra aller dans les bois chercher la trace de ses pas, interroger des témoins muets dont la réponse ne peut être lue que par un homme habitué de bonne heure à ces sortes d'investigations. Aussi lorsque des recherches de ce genre ont eu une heureuse fin, le succès en a été presque toujours dû à la sagacité des sauvages, voisins de la colonie. J'en rapporterai ici deux exemples, l'un pris dans l'histoire des établissemens américains, l'autre dans celle d'une des plus jeunes colonies de la Nouvelle-Hollande.

Dans la première moitié du siècle passé, lorsque les colonies anglaises en Amerique ne s'étendaient encore qu'à une assez petite distance des côtes, un habitant de la Caroline avait formé une plantation au pied des montagnes Bleues, bien au-delà de tous les autres établissemens européens. Placé ainsi au dernier avant-poste de la civilisation, il avait des rapports beaucoup plus fréquens avec les hommes à peau rouge qu'avec les blancs, et il avait eu le talent de s'en faire bien venir, de sorte que lorsque quelque mésintelligence entre les anciens et les nouveaux propriétaires du sol amenait quelque hostilité, il n'avait rien à redouter de ses sauvages voisins.

Un jour, en revenant de ses travaux dans les bois, il trouva toute la famille dans une profonde consternation : le plus jeune de ses douze enfans était disparu, et toutes les recherches qu'on avait faites dans les environs de la maison avaient été infructueuses. Le jour finissait déjà; cependant le père, s'armant d'une torche de sapin, commença de nouvelles recherches; mais après avoir erré une grande partie de la nuit sans trouver aucun indice, il rentra désespéré, et ne doutant point que son enfant ne fût devenu la proie des loups.

Le jour suivant, bien avant le coucher du soleil, tous les membres de la famille s'élancent dispersés dans les bois; il ne restait plus au logis qu'une vieille négresse infirme qui se désolait de ne pouvoir suivre les autres. Elle attendait leur retour avec anxiété, lorsqu'un Indien qui allait vendre des pelleteries à la factorerie voisine s'arrêta à la porte du planteur, qui avait coutume de lui donner un gîte lorsqu'il traversait ce canton. — Où est mon frère? dit-il à la vieille, suivant le style amical des sauvages. — Hélas! répondit-elle, il a perdu son petit Richard. Il est au bois pour le chercher, et toute la famille est avec lui.

Il était alors trois heures de l'après-midi. *Thewenissa*, c'était le nom du sauvage, dit à la négresse : — Sonne la trompe; tâche de faire revenir ta maîtresse, et je retrouverai son petit enfant.

Dès que la mère fut revenue, le sauvage lui demanda les souliers et les bas que le petit Richard avait portés le plus récemment; puis appelant son chien, nommé ***Oniab***, il les donna à flairer à l'animal.

Après cette operation, le sauvage prenant la maison pour centre, traça alentour un grand cercle avec son bâton, et commanda à Oniab de flairer la terre à mesure qu'il tournait.

Le cercle n'était pas encore complet, lorsque l'animal se mit à aboyer; puis, s'élançant sur la trace qu'il venait de trouver, et la suivant le nez en terre, il s'enfonça dans le bois où il devint bientôt impossible de le suivre. Après une demi-heure, on le vit revenir remuant la queue, sautillant et donnant des signes evidens de joie. On ne doutait pas qu'il n'eût trouvé l'enfant; mais le petit malheureux était-il vivant encore? c'est ce que les parens osèrent à peine espérer.

Thewenissa se hâta de partir avec son chien, et cet intelligent animal, courant avec allégresse plus de trente pas en avant, le conduisit directement à un grand arbre où le petit Richard était couché dans un état d'affaiblissement qui approchait de la mort. Il le prit dans ses bras et l'apporta aussitôt aux parens, qui, malgré leur vive sollicitude, n'avaient pu arriver aussi promptement que lui en ce lieu.

Les secours qu'on s'empressa de donner à l'enfant le ramenèrent peu à peu, et au bout de deux heures il n'éprouvait plus qu'un peu de faiblesse. Ce fut alors seulement qu'on remarqua l'absence de Thewenissa; on le trouva dans une grange. Par un sentiment de discrétion qui n'est rien moins que rare chez ces hommes que nous nommons dédaigneusement des sauvages, il s'était retiré pour ne point troubler cette scène de famille. Le planteur, dans son transport, le voulait combler de présens; mais malgré toutes ses instances, il ne put lui faire accepter autre chose qu'une carabine d'un travail curieux.

Cette histoire, qui paraît avoir fourni à Bernardin de Saint-Pierre l'idée d'un des plus charmans épisodes de Paul et Virginie, était peut-être déjà connue de quelques uns de nos lecteurs; l'autre est toute récente, et n'a encore paru dans aucun recueil. J'en emprunte le récit à une gazette de la colonie de Swan-River, le *W. Australian-Journal*, n° du 5 janvier 1835.

Le 11 décembre 1834, vers sept heures et demie, au soir, on vint avertir M. Norcott que la famille d'un de ses voisins, M. Hall, était dans une grande inquiétude. Un de ses enfans, un petit garçon de cinq à six ans, ne se trouvait point, et depuis une heure et demie de l'après-midi personne ne l'avait vu. A cette heure, son frère l'avait laissé sur la grève, s'amusant à regarder quelques soldats qui pêchaient. On supposait que le petit bonhomme, en voulant revenir chez ses parens, avait pris un mauvais chemin, et qu'il s'était égaré dans les bois. On se mit aussitôt en quête, et quoiqu'on ne pût supposer qu'il s'était éloigné beaucoup du village, deux

heures se passèrent sans qu'on en trouvât même la moindre trace; la nuit alors arrivant, obligea de mettre fin aux recherches. Le lendemain, à quatre heures du matin, M. Norcott, accompagné du caporal Blyth, appartenant au 21e régiment, d'un garde de police, nommé Smith, et de deux indigènes, Migo et Molly-Dobben, aujourd'hui l'un et l'autre attachés au corps de police à cheval, reprit les recherches, ne doutant nullement qu'en moins d'une heure il n'eût retrouvé l'enfant. On arriva bientôt sur la plage où l'enfant avait été vu; on y trouva ses traces et on put les suivre quelque temps se dirigeant vers le nord; bientôt ces traces devinrent si peu apparentes, que les trois Européens ne pouvaient plus les distinguer, le vent qui soufflait avec assez de force les avait déjà presque entièrement effacées; cependant elles étaient sensibles encore pour l'œil exercé des deux indigènes, et ils les suivirent sur le rivage pendant près de quatre milles. Là ils déclarèrent que l'enfant avait quitté la plage pour s'enfoncer dans le taillis. Ils y entrèrent par la route qu'il avait dû suivre, et arrivèrent bientôt à un fourré si épais, qu'il était évident que le petit malheureux n'avait pu s'y avancer qu'en se traînant sur les mains et sur les genoux. Pendant tout ce temps, la recherche se poursuivait avec une extrême lenteur, tant à cause des obstacles qu'offrait l'entrecroisement des branches, qu'à raison de la difficulté de distinguer les traces sur un sol peu propre à conserver l'empreinte d'un petit pied. Enfin, après beaucoup de peine ce mauvais endroit fut franchi, et on regagna la plage, l'enfant y étant revenu après un circuit d'environ quatre cents yards (deux cents toises) dans le taillis; la trace était devenue très bien marquée et sensible pour toutes les personnes qui faisaient partie de l'expédition. On les suivit sans difficulté pendant cinq milles, après quoi elle cessa d'être apparente. Enfin les deux indigènes s'aperçurent qu'en ce point l'enfant était rentré dans un fourré; ils y entrèrent eux-mêmes non sans effort, et de temps en temps ranimèrent les espérances de ceux qui étaient restés sur la lisière du bois, en criant : *Me meyal geena*, c'est-à-dire, Je vois les traces des pieds.

M. Norcott, qui était à cheval, ne pouvant suivre les explorateurs au milieu des taillis, se plaça sur une colline isolée, d'où il pouvait suivre leurs mouvemens. En ce moment, ils se frayaient à grand'peine un chemin au milieu d'un hallier où les branches entrecroisées en tous sens formaient presque une masse compacte, et la difficulté d'y suivre la piste de l'enfant paraissait telle, que M. Norcott commençait à désespérer entièrement du succès, lorsqu'il vit un de ses hommes élever au-dessus du buisson un bonnet qu'il reconnut pour appartenir à l'enfant : cette découverte imprima une nouvelle activité aux recherches, et dans l'espace d'une demi-heure les explorateurs reparurent sur la plage en suivant toujours les traces qui alors les conduisirent jusqu'aux *Dunes*, à dix ou douze milles de *Clarence*. Dans ce dernier trajet, les traces étant peu distinctes, pendant qu'un des naturels, accompagné des Européens, les retrouvait de loin en loin sur le rivage, l'autre marchait dans le bois dans une direction parallèle, de manière à croiser la route de l'enfant, si celui-ci y était rentré. C'est ce qu'on reconnut être le cas lorsqu'on fut arrivé aux dunes; il n'y eut pas de difficulté à suivre la piste dans le taillis jusqu'à ce qu'on eût atteint une élévation qui, étant plus exposée au vent, avait eu sa surface nivelée, si bien qu'il semblait impossible de reprendre la piste; les deux naturels eux-mêmes déclarèrent qu'il ne leur restait, pour ainsi dire, aucun espoir. Migo cependant, étant descendu de la colline, continua à chercher dans les parties basses, et après avoir fait un circuit d'environ un demi-mille, il eut le bonheur de retomber sur la trace; mais elle était si peu distincte qu'on la perdit bientôt pour ne la retrouver qu'après un certain temps, et la même chose se répéta cinq ou six fois de suite; et après deux heures, pendant lesquelles on était, pour ainsi dire, resté dans le même lieu, on avait presque renoncé à tout espoir de retrouver l'enfant, lorsque Molly-Dobben fit apercevoir l'empreinte de ses pieds sur la pente d'un profond ravin, en un point éloigné de la côte de trois cents toises environ. Les deux indigènes descendirent dans le ravin et commencèrent à appeler, pensant que l'enfant pouvait être endormi sous quelque buisson; n'entendant rien répondre, ils continuèrent leur marche, se frayant un chemin dans le taillis qui était redevenu très épais. Bientôt cependant ils se trouvèrent ramenés à la plage, et ayant acquis alors la certitude que l'enfant avait été dans ce lieu depuis assez peu de temps, ils annoncèrent qu'il y avait maintenant probabilité de réussir, et excités par la pensée qu'ils pourraient rendre l'enfant à ses parens, ils se remirent en marche; mais presqu'au même instant ils aperçurent l'enfant couché sur le sable, et si près de l'eau que la lame lui baignait déjà les pieds. Il paraissait être sans connaissance. M. Norcott galopa vers ce lieu, et appela l'enfant par son nom; celui-ci se réveilla et se dressa aussitôt sur ses pieds. Comme la mer montait rapidement, tout porte à croire que si on était arrivé quelques instans plus tard, le petit malheureux eût été emporté par la lame. La joie des deux sauvages, à ce moment, était, dit M. Norcott, au delà de toute expression, et la persévérance qu'ils avaient montrée jusque là, en prouvant l'intérêt qu'ils prenaient au succès de la recherche, ne faisait pas moins d'honneur à leur sentiment. Il faut se rappeler que ces hommes avaient parcouru une distance de vingt-deux milles, les yeux constamment attachés sur le sol, épiant des traces fugitives qui le plus souvent échappaient entièrement aux yeux des Européens, et que pendant deux heures d'une recherche des plus fatigantes, leur seule inquiétude était de savoir si on arriverait à temps pour sauver l'enfant, ce qui ne leur permit pas de prendre un seul instant de repos.

M. Norcott étant remonté à cheval, plaça l'enfant devant lui, et prenant la route la plus directe, il arriva à la maison des parens à neuf heures du soir. Depuis dix-sept heures, ni lui, ni aucune des personnes qui l'accompagnaient, n'avaient ni bu ni mangé. L'enfant, au reste, était depuis bien plus long-temps encore privé d'alimens. On ne conçoit pas comment il a pu aller si loin, surtout ayant cheminé à plusieurs reprises à travers des buissons, au milieu desquels il ne pouvait pénétrer sans efforts; sa taille n'est pas de trois pieds *. Tous ses vêtemens étaient déchirés; son corps était couvert d'égratignures et de meurtrissures nombreuses.

* On se rappellera que le pied anglais a environ un pouce de moins que le pied français.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE

A PARIS.

L'horticulture embrasse dans l'ensemble de ses travaux la culture des arbres en pépinière, celle des vergers ou des arbres fruitiers, des jardins potagers, des plantes utiles aux arts, à la médecine ou à l'économie domestique, enfin celle des arbres, arbustes et fleurs propres à orner les jardins, les orangeries et les serres.

La France, par sa position géographique intermédiaire entre les deux extrémités de la zone tempérée, par la diversité des climats qu'elle présente dans ses différentes régions, par la nature et les expositions variées de son sol, semble prêter plus qu'aucun autre pays aux développemens rapides de l'horticulture. Depuis long-temps, quelques parties de cet art y sont cultivées avec succès, particulièrement dans les environs de la capitale : ainsi, les pépinières, les arbres fruitiers, les jardins légumiers ou maraîchers, y sont l'objet d'une culture soignée, qui a déjà atteint un assez haut degré de perfection; la multiplication des plantes d'agrément y a pris aussi de l'extension, et leur culture y a fait

des progrès sensibles depuis que le goût des fleurs s'est répandu parmi les personnes aisées.

En 1827, on conçut l'idée de fonder à Paris une Société d'Horticulture, sur le modèle de celles qui existent à l'étranger.

Cette Société est composée d'amateurs, de jardiniers praticiens, éclairés et d'un grand nombre de savans médecins, botanistes et chimistes.

Elle est divisée en plusieurs comités, où, suivant ses goûts et ses études, chaque membre travaille au perfectionnement de la science horticole. Ce sont les comités :

1° Des pépinières de la culture et de la taille des arbres fruitiers ; 2° des plantes potagères ; 3° des plantes économiques et médicinales ; 4° des végétaux d'agrément de pleine terre, d'orangerie et de serres ; 5° de la formation et de la composition des jardins d'agrément.

Les services rendus à la science du jardinage par les travaux de la Société sont consignés dans dix-sept volumes de son recueil mensuel. Par la composition des comités elle est mise à chaque instant en rapports avec toutes les grandes divisions de la science, et, par ses correspondans dans toutes les parties du monde, elle est tenue au courant de tout ce qui se fait de bon et d'utile.

Les personnes qui habitent Paris ont pu juger de la richesse et de l'éclat de ses expositions annuelles de fleurs, fruits, légumes et instrumens de jardinage, qui ont lieu dans l'Orangerie des Tuileries, et de l'empressement du public à se rendre aux séances générales qui terminent ces expositions, où des prix sont décernés annuellement à ceux qui ont présenté les végétaux les mieux cultivés, à ceux nouvellement introduits en France, et à tous ceux qui dans l'année ont fait faire un progrès quelconque à l'art de la culture.

Il existe des Sociétés d'Horticulture à Nantes et à Lille.

On comprendra les services que peuvent rendre des sociétés semblables en se rappelant que, par suite d'influence de ce genre, l'approvisionnement du marché de Londres en produits maraîchers s'élève de douze à quinze millions de fr.

Les fruits s'élèvent à plus de douze millions de francs, en y comprenant environ deux millions et demi pour ceux transportés de France et de l'étranger.

On estime que le produit de la vente des fleurs, arbustes et bouquets, s'élève à plus de 750,000 francs.

La vente des arbres et arbustes, tant fruitiers que d'ornement, ne produit pas moins de 625,000 francs.

CYNOCÉPHALE DES OBÉLISQUES DE LUXOR.

(1833, p. 393.)

Nous avons dit que l'obélisque de Luxor, apporté par *le Luxor* à Paris, était placé à Thèbes, à la porte d'un palais, et avait pour pendant un obélisque semblable ; de telle sorte qu'à eux deux ils décoraient l'entrée magnifique qu'offrent aux regards les deux propylées du palais. Ces deux obélisques ne reposaient point sur le sol, mais bien sur un socle composé de deux dés posés l'un sur l'autre. Le dé supérieur en granit semblable à celui de chaque obélisque, c'est-à-dire en granit rose, avait pour dimensions le côté de la base de la pyramide ; plus, un rebord d'environ six pouces tout autour du monolithe.

Ce socle supérieur n'était point nu ; il avait sur ses faces nord et sud une plaque en granit représentant quatre cynocéphales ou singes à tête de chien. Cette plaque couvrait entièrement la face à laquelle elle était adaptée ; les quatre cynocéphales y étaient représentés debout, les bras pliés et portant en avant le dedans des mains qui se trouvaient par là verticales. Cette sculpture est en relief entier, de telle sorte que chaque singe ne tient à la plaque que par le dos.— Dans l'intérieur des mains de chaque cynocéphale, se remarque le cartouche du roi Sésostris, ou autrement dit, son nom écrit en hiéroglyphes et entouré d'un ovale. — Ce cartouche est une nouvelle preuve que ces obélisques ont été élevés par le grand conquérant dont nous venons de citer le nom. — On pourra voir par la figure ci-jointe quelle forme typique, quelle originalité de lignes régnait dans toutes les antiques conceptions égyptiennes. Il est, du reste, impossible de donner une idée plus nette et plus précise du genre de singe que les Egyptiens ont voulu représenter, que ne l'a fait l'artiste des mains duquel est sorti le cynocéphale dont nous parlons, et qu'on reconnaît de suite pour le *cynocéphalus porcarius*. C'était un talent poussé à un haut degré



(Vue en profil d'une des faces du piédestal de l'obélisque de Luxor.)

chez les Egyptiens, que celui de dessiner et sculpter les animaux ; aussi reste-t-on toujours émerveillé lorsqu'on se trouve en face de ces productions également pleines de caractère et de justesse de forme. — Les espèces d'écailles qu'on remarque sur le dos du cynocéphale que nous reproduisons, ont pour but de rendre régulièrement les mèches que forme le poil rude et grossier de ce genre de singe. Dans notre dessin, une plaque, portant quatre cynocéphales, a été dessinée de profil, ce qui fait qu'on n'aperçoit que le bout des pieds de ceux qui font suite à celui du premier plan. Sa hauteur totale était d'environ six pieds. Une seule de toutes celles qui décoraient les socles des obélisques de Luxor était entière, lorsqu'on déterra le pied des monolythes ; celle là fut descendue jusqu'à Alexandrie, par l'expédition *du Luxor*, et elle y est restée, faute de place à bord du bâtiment destiné à l'apporter en France. — L'effet de ces quatre grandes figures debout au pied de chaque obélisque était bien entendu ; aussi est-il à déplorer que le socle qu'on destine à l'obélisque qui sera érigé à Paris ne soit pas exactement copié sur celui que lui avaient donné les anciens Egyptiens.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30

AQUEDUC ET CASTELLUM D'EVORA,

EN PORTUGAL.



(Aqueduc et Castellum d'Evora, en Portugal.)

Le temple de Diane que nous avons publié dans notre 40e livraison n'est pas le seul monument romain à Evora dont les voyageurs instruits admirent l'état remarquable de conservation. Un aqueduc et un castellum circulaire qui datent, suivant toute apparence, à peu près de la même année que le temple, c'est-à-dire d'environ 1800 ans, ont encore aujourd'hui toute leur solidité, toute leur beauté, et toute leur utilité primitives.

L'aqueduc est construit en pierres unies par un mortier aussi dur et aussi compacte que le marbre. Le castellum est construit en petites briques plates fortement cimentées : sa plus grande circonférence, en dedans des colonnes, est de 55 pieds; les colonnes, au nombre de huit, sont d'ordre ionique. Il y a une niche à chaque entre-colonnement, et l'une de ces niches est percée d'une porte qui donne accès dans l'intérieur de l'édifice. L'étage supérieur est décoré de pilas-

tres ioniques entre lesquels sont pratiquées des ouvertures pour laisser pénétrer l'air et le jour. Le faîte est couvert d'un dôme hémisphérique.

Ce castellum ou château d'eau renferme un réservoir, où s'arrête une partie de l'eau qu'y fait passer l'aqueduc. Du réservoir l'eau descend par divers tuyaux, sort en un jet au pied du castellum, et alimente au loin plusieurs citernes de la ville.

Ces petits châteaux, élevés par les Romains de distance en distance au cours des aqueducs, n'étaient pas uniquement consacrés à conserver ou à distribuer l'eau; souvent ils servaient aussi de corps-de-garde, ou bien étaient habités par des ouvriers chargés d'entretenir ou de réparer les bâtimens et les conduits.

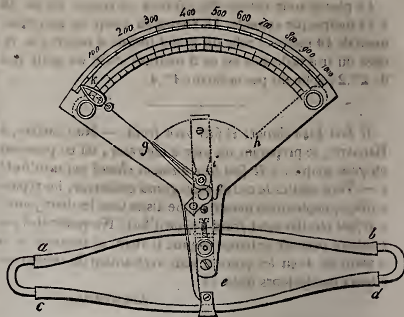
Indépendamment de ses édifices romains, Evora offre encore à la curiosité quelques ruines d'autels et de murs celtiques éparses dans son voisinage. Le monastère franciscain renferme une sorte de charnier souterrain ou de catacombe dont les piliers sont couverts de crânes et d'ossemens; sur une arche de la voûte on lit cette bizarre inscription :

« Nos os ossos que aqui estamos
» Pellos vossos esperamos. »

Nous autres os qui sommes ici, nous attendons vos dépouilles.

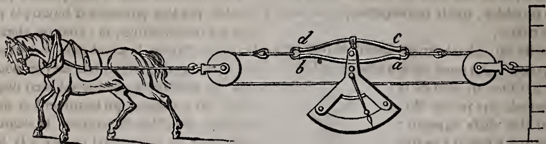
EMPLOI ET MESURE DE LA FORCE DES ANIMAUX.

La force de l'homme et celle des différens animaux employés comme moteurs peuvent être évaluées au moyen de l'instrument nommé *dynamomètre* que chacun peut se rappeler avoir vu sur les places publiques ou dans les foires. Veut-on connaître l'effort total, la force absolue qu'un homme ou un cheval peut exercer, on attache le dynamo-



(Dynamomètre.)

mètre par une de ses extrémités contre un mur, et on le fait tirer de l'autre par l'homme ou le cheval. Mais l'effort *moyen* et *continu* de ces moteurs dans un travail quelconque est toujours beaucoup moindre que l'effort *instantané* dont ils sont capables par un coup de collier; et c'est précisément cet effort moyen qu'il importe de connaître. Pour cela



(Cheval attelé au dynamomètre.)

il faut disposer les choses de la manière même selon laquelle elles doivent se passer dans le genre de travail qui est à exécuter. Si ce travail doit consister à élever des poids au moyen d'une poulie, il faut passer la corde par laquelle est tiré le dynamomètre sur une poulie, et appliquer l'homme à l'appareil ainsi disposé; l'instrument, qui devient alors en quelque sorte un élément de la corde, indique constamment la tension, et mesure l'effort exercé par l'homme. Si c'est l'effort d'un cheval, d'un bœuf, ou de tout autre animal attelé à une voiture, que l'on veut mesurer, on interposera un dynamomètre entre l'animal et la voiture; et en faisant avancer celle-ci, on lira sur l'instrûment quel est l'effort employé.

Les mécaniciens mesurent le travail des moteurs et des machines en calculant combien ce travail élèverait un poids déterminé à une hauteur donnée. Le poids adopté est celui de 1000 kilog., la hauteur est un mètre, et cette mesure de comparaison s'appelle *unité dynamique*. Par exemple: on sait que le travail journalier d'un homme, appliqué à une manivelle, élèverait 172,800 kilog. à un mètre de hauteur; d'après la nouvelle manière de compter, on dira que ce travail est de 172 unités dynamiques et 8 dixièmes.

La plupart des réflexions générales qui ont été faites au sujet du travail de l'homme s'appliquent aux différens animaux employés dans l'industrie. Ainsi le meilleur moyen de tirer le plus grand parti possible des animaux dans un travail continu, c'est d'alonger la journée de travail, de multiplier les intervalles de repos, et de mettre de la régularité dans l'exécution de chaque période d'efforts. De tous les chevaux employés dans Paris à traîner des voitures, ceux dont le travail est le plus rude sont assurément les chevaux d'Omnibus ou de voitures à destinations semblables. En effet ils passent fréquemment d'un trot plus ou moins rapide à une station presque subite, pour laisser monter ou descendre les voyageurs; aussi a-t-on le soin de les renouveler fréquemment dans la même journée. Sans cette précaution ils seraient promptement ruinés.

Les animaux dont on se sert ordinairement comme moteurs, pour le transport, le labourage, ou les opérations mécaniques, sont chez nous le cheval, le bœuf, le mulet et l'âne. Il est assez difficile de préciser quel est celui de ces animaux dont l'emploi est le plus avantageux. Toutefois, l'usage semble indiquer que généralement le cheval est préférable.

Au reste, quel que soit l'animal que l'on emploie, et à quelque machine qu'on l'applique, il faut toujours le faire aller à un pas relevé : un pas trop lent l'engourdit et le fatigue vite; le trot l'épuise rapidement, surtout si le travail régulier est de plusieurs heures. Il est d'ailleurs indispensable, pour conserver la santé de l'animal employé comme moteur, de l'habituer peu à peu au travail auquel on le destine, en le faisant court d'abord et en augmentant graduellement sa durée.

La manière la plus convenable d'employer la force des animaux est le tirage horizontal. — Le plus grand effort de tirage qu'un cheval puisse soutenir pendant quelques instans, équivaut au poids de 360 kilogr. L'effort moyen du

cheval appliqué au tirage horizontal, et agissant par le poitrail, équivaut à 45 kilogr.; sa vitesse est de $1^m,1$; d'où résultent 1,164 unités dynamiques pour un travail de huit heures, temps moyen d'une journée de travail.

La plus grande vitesse des chevaux de course est de 13 à 14 mètres par seconde. La vitesse du galop est moyennement de 10 mètres; celle du grand trot de 4 mètres; la vitesse du trot ordinaire est de 3 mètres; celle du petit trot de $2^m,2$; celle du pas ordinaire $1^m,1$.

Il fait bien chaud, il fait bien froid. — Mon barbier, à Hanovre, se préparant un jour à me raser, dit en poussant un gros soupir : « *Il fait terriblement chaud aujourd'hui!* » — Vous mettez le ciel dans un grand embarras, lui répondis-je; depuis neuf mois vous me disiez tous les deux jours : » *Il fait terriblement froid aujourd'hui!* Ne vaudrait-il pas » mieux prendre le temps comme il vient, et recevoir de la » main de Dieu les jours chauds avec autant de reconnaissance que les jours froids? »

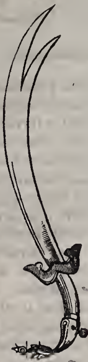
ZIMMERMANN.

SABRE D'ALI.

Ali fut le quatrième successeur de Mahomet. A l'âge de onze ans il avait été adopté par ce conquérant, membre comme lui de la famille de Hachem. Lorsque son père adoptif commença à déclarer sa mission divine, Khadidje, femme de Mahomet, fut la première personne qui embrassa la nouvelle foi, et Ali fut la seconde.

La vaillance et la force de son bras en firent un des plus fermes soutiens du prophète, qui le récompensa par la main de Fatime, sa fille chérie.

Après deux assauts où Aboubekr et Omar avaient été successivement repoussés, Ali reçut de son beau-père l'étendard et s'avança à son tour au pied de la citadelle. — « Apprends que je suis Machab, lui cria l'un des chefs ennemis; Machab, connu de tout Khaïbar; je suis fort et adroit, habile à toutes armes; personne n'a su me résister. — Et moi, répond Ali, je suis celui que ma mère a nommé le *Lion de Dieu*; mon *sabre* mesure à pleins boisseaux les têtes de mes ennemis. — Il dit et se lance sur l'ennemi, l'enfonce et prend la ville.



Plus tard, lorsque devenu khalife il combattait à Saffîn contre Moavia et les Syriens, l'an 37 de l'hégire, et que ni 90 combats livrés en 110 jours, ni la perte de 70,000 hommes n'avaient pu décider la lutte, on le vit à la bataille qui précéda l'armistice renverser de sa propre main 400 Syriens, répétant, à chaque coup de son sabre, *Dieu est grand!*

L'effigie du sabre d'Ali qui contribua si puissamment à fonder la religion musulmane, se conserve sur les drapeaux ottomans et sur quelques monnaies. Ce sabre avait d'abord appartenu à Mahomet, et avait ensuite passé par héritage dans les mains d'Ali, dont la famille le posséda pendant plus d'un siècle. Conquis par les Abassides, il fut brisé par un prince de cette dynastie; il est néanmoins demeuré chez les Musulmans comme un emblème, et son effigie est toujours en vénération.

L'ORNITHORINQUE PARADOXAL.

Le nom d'*ornithorinque* donné par Blumenbach à l'animal curieux que nous représentons ici, est composé de deux mots grecs qui signifient *à bec d'oiseau*, et l'épithète *paradoxal* qu'on lui a ajoutée sert à indiquer la bizarrerie de cette organisation animale. En effet, c'est une des plus étranges productions de la terre Australasienne ou Nouvelle-Hollande, monde jeté, avec sa création à part, au sein du vaste océan Pacifique.

Cet animal est pour les colons anglais la *taupe d'eau*, appellatif populaire qui n'est pas sans justesse. Sa découverte éveilla une grande surprise parmi les naturalistes, et excita entre eux des débats qui ne sont pas encore terminés.

L'ornithorinque, placé par le Linné français, G. Cuvier, dans l'ordre assez mal défini des édentés (et en effet il n'a pas de dents proprement dites), est un animal amphibie à mœurs plus aquatiques que terrestres, fréquentant les eaux profondes et claires des criques et des rivières encaissées de la Nouvelle-Hollande.

Lorsque l'on étudie cet animal, on voit que son organisation est parfaitement en rapport avec ses besoins et les habitudes d'un séjour aquatique. Gros, lorsqu'il est adulte, comme un lapin de moyenne taille, l'ornithorinque a dix-huit à vingt pouces de long. Il est couvert d'une toison courte et douce, composée, comme pour les loutres et d'autres espèces aquatiques, de deux sortes de poils : le poil supérieur est soyeux, il se mouille et se couche, et forme une couverture imperméable pour celui de dessous qui est une bourre soyeuse, fine et semblable à ce qu'on appelle en chapellerie le *jar* du lièvre et du castor. La queue, qui est large et couverte des mêmes poils, mais plus rigides, rappelle la queue du castor sans avoir sa peau écailleuse, bien que le dessous en soit nu et pelé.

Les membres sont remarquables par leur raccourcissement et par leur puissance d'action; la partie intérieure surtout est très charnue, et, comme chez la taupe, les os des bras et de l'avant-bras ont une force extrême, étant contournés et chargés de saillies très élevées pour l'attache des muscles. Le membre antérieur est bien disposé pour l'action de fouir, car les ongles qui terminent la main sont très forts et crochus, capables de creuser facilement un sol humide; cette sorte de hoyau sert encore à la fois de pelle pour déblayer le terrain, et de rame lorsque l'animal est à l'eau; une large membrane s'étend entre les doigts et même entre les ongles. Le pied postérieur, plus petit que l'antérieur, est aussi palmé, bien que la membrane interdigitale ne s'avance que jusqu'à la racine des ongles, qui sont longs et contournés sur eux-mêmes. Au talon du pied de derrière du mâle existe un ergot qui fait, dit-on, de mortelles blessures; car il transmet dans la plaie la sécrétion venimeuse ou du moins très âcre d'un glande placée à sa base; et il faut bien se garder de s'exposer à cette blessure dangereuse en cherchant à saisir inconsidérément un mâle adulte.

La partie la plus singulière de l'ornithorinque est, sans contredit, la tête; au lieu de se terminer, comme chez les autres mammifères, par un museau, elle se continue en une sorte de bec très semblable à celui du canard ordinaire. Ce bec est, comme chez l'oiseau palmipède, large, comprimé; mais de plus, accompagné d'une lèvre membraneuse, semblable à du cuir ramolli; cette dernière substance revêt les deux mâchoires. L'extérieur de ce singulier bec ou museau est noir en dessus, gris-blanc en dessous; l'intérieur de la bouche est couleur de chair; les bords des deux mandibules sont tendres; la mâchoire d'en bas, qui est moins large, plus courte que la mandibule d'en haut, est reçue par elle comme un couvercle de tabatière dans l'ouverture qu'il doit clore; on y remarque, sur les bords, des dentelures ou crans un peu plus séparés, mais semblables à ceux que l'on voit au bord intérieur du bec des canards. En arrière de la commissure des lèvres existent des tubercules osseux et cartilagineux qui font l'office des dents. La base de ce bec, dans l'extrémité antérieure duquel s'ouvrent deux orifices pour les narines,

est entouré d'une sorte de collier membraneux, noir et libre. La langue est épaisse, courte, couverte de papilles; les yeux sont petits, mais saillans et brillans, et l'orifice des oreilles peut se fermer ou s'ouvrir à la volonté de l'animal, selon qu'il est à l'eau ou hors de l'eau. La chair de cet aquatique, rance et d'une odeur désagréable de poisson, n'en est pas moins un mets délectable pour les naturels.

L'ornithorinque habite des eaux tranquilles et des retraites cachées; sa capture est difficile; il est doué d'une extrême prudence, bien servie par des sens vigilans et délicats. Il résiste au plomb s'il n'a été frappé à la tête; atteint par le coup de feu, il plonge et cherche à gagner son trou, ou se cache au milieu des herbes aquatiques; il est aussi très difficile d'apercevoir et de pouvoir tuer cet animal défiant, lorsqu'il vient respirer à la surface; car le moindre bruit suffit pour le faire disparaître, et lors même qu'il n'est point troublé, il reste peu de minutes sans plonger; ce n'est qu'au moment où il regagne la surface (ce dont on est averti par le trouble de l'eau), que l'on peut le tirer, si l'on est en joue d'avance; autrement on est éventé par l'animal, et l'occasion est perdue. C'est surtout à M. Bennett, naturaliste anglais, que l'on est redevable du peu que l'on sait sur les mœurs de cet animal vraiment paradoxal en tout. Plusieurs fois, M. Bennett parvint à grand'peine à s'emparer de quelques individus vivans de cette espèce, dans l'espoir de les envoyer vivans en Angleterre. Jusqu'ici son espoir a été trompé, et les naturalistes européens n'ont pu examiner les ornithorinques qu'en peau, ou gardés dans l'alcool.

Pour achever de décrire les mœurs de cet animal, disons qu'il se creuse, sous la berge des rivières, une longue galerie souterraine de vingt pieds de long, dont une issue se trouve sous la ligne d'eau de la rivière, et le fond ou cul-de-sac dans un sol hors de la portée probable de toute inondation, à dix, douze, vingt pieds de l'eau. C'est dans cette retraite cachée que l'ornithorinque femelle construit un lit de plantes aquatiques, de roseaux, pour déposer ses petits. Mais ici s'élève une question encore indécise, et dont la solution n'a pas été révélée par les faits à la connaissance des naturalistes, bien que plusieurs, entre autres M. Geoffroy Saint-Hilaire, notre célèbre professeur du Jardin des Plantes de Paris, aient cherché à préjuger le fait encore indécis de la constitution organique de cet animal. Nous ne pouvons à cet égard entrer dans des détails techniques; il suffira de dire que, d'après certaines données et quelques conjectures, plusieurs savans français sont arrivés à cette conclusion singulière : que l'espèce ornithorinque, qui n'est pas tout-à-fait ovipare, pas tout-à-fait vivipare, peut être *ovovipare*, etc.; qu'elle a du lait, mais que le petit ne tète pas à la manière ordinaire : ambiguïtés fort remarquables qui sont encore cause de disputes entre les naturalistes qui veulent qu'un être soit tout un ou tout autre, relativement aux types déjà connus; comme si la nature s'astreignait à nos définitions, et n'avait pas, en empruntant à un type, puis à l'autre, le moyen de se jouer mille fois de nos méthodes en nous forçant à l'admirer par son étonnante fécondité.—Pour éclaircir ces doutes, il faudrait rencontrer une femelle prête à mettre bas ou à pondre, et surprendre ainsi la nature sur le fait. L'intérêt que tous les naturalistes portent à cette question promet un prompt dénouement.



(Ornithorinque paradoxal.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

LES CITRONNIERS ET LES ORANGERS.



(Oranger de Séville.)

L'oranger appartient à la famille des citronniers : on le désigne sous les noms de *citronnier-oranger*, *oranger à fruits doux*, *oranger commun* ou *oranger de Portugal*. Il est originaire des contrées chaudes de l'Asie. D'après quelques auteurs, l'oranger qui existe encore à Lisbonne dans le jardin du comte de Saint-Laurent, et qui a été apporté de la Chine, vers l'an 1520, par Jean de Castro, aurait l'honneur d'avoir donné naissance à tous ceux de la même espèce cultivés aujourd'hui dans les jardins de l'Europe; mais des recherches plus récentes donnent lieu de croire que les Génois ont les premiers transplanté en Italie l'oranger à fruits doux, qui s'était naturalisé de proche en proche, par les Indes, depuis la Chine jusque dans l'Arabie et la Syrie.

Les autres espèces de citronniers étaient introduites dans l'Occident avant l'oranger. Ainsi le *citronnier de Médie* ou *citronnier proprement dit*, connu en Palestine au temps de l'historien Josèphe, se trouve déjà mentionné dans Virgile sous le nom de *pommes de Médie;* Pline en parle comme d'un arbre entièrement étranger que plusieurs nations avaient essayé de transporter chez elles, mais qu'on n'avait pu parvenir à faire croître hors de la Médie et de la Perse. Il paraît que la rigueur de nos climats, autrefois plus froids qu'ils ne le sont aujourd'hui, a retardé la naturalisation du citronnier en Europe; c'est entre le troisième et le quatrième siècle de notre ère qu'a eu lieu sa transplantation en Italie.

Le *limonier* et le *bigaradier*, originaires des Indes, furent apportés, vers la fin du neuvième siècle, en Arabie, en Egypte, en Syrie; et de Syrie les croisés les introduisirent en Sicile et en Italie au commencement du douzième siècle. On voit encore maintenant, dans la cour du couvent de Sainte-Sabine, à Rome, un bigaradier que l'on prétend, d'après une tradition fort ancienne, avoir été planté par saint Dominique vers l'an 1200. A cette époque, ces deux arbrisseaux étaient déjà naturalisés en Espagne; Ebn-al-Avam,

agronome arabe qui écrivait à Séville à la fin du douzième siècle, laisse entendre que leur culture était très étendue dans le pays.

Dans les climats chauds, la floraison des citronniers n'est jamais interrompue. Parmi les diverses espèces, la plus élevée est celle du citronnier oranger. La vie de ces arbres est très longue : à cent ans ils sont encore dans leur jeunesse. Dans l'Orangerie de Versailles, on admire un bigaradier connu sous le nom de *Grand-Bourbon*, qui naquit, dit-on, en 1421 dans les jardins de Pampelune, qui appartint ensuite au connétable de Bourbon, et qui, après la mort de ce prince, passa en 1532 au château de Fontainebleau, d'où Louis XIV le fit transporter, en 1684, à l'Orangerie de Versailles. Il se divise dès sa base en cinq branches principales; sa hauteur en caisse est de 22 pieds, et sa tête a 45 pieds de circonférence.

Les quatre principales espèces de citronnier sont : le citronnier proprement dit, le bigaradier, le limonier et l'oranger; parmi les variétés principales, on compte :

Le *cédrat des Juifs*, ainsi nommé parce que les Juifs sont dans l'usage de se présenter dans la synagogue, à la fête des Tabernacles, avec un de ces fruits dorés à la main; — le *cédrat de Florence*, dont on fait de délicieuses confitures.

Le *limonier de Gênes*, ou *citronnier aigre*, cultivé sur toute la côte depuis Gênes jusqu'à Hyères, et dont les fruits, se conservant le mieux, sont très recherchés dans le commerce; — le *limon-cédrat*, ou *pomme de paradis*, cultivé à Gênes dans les jardins; il se mange crû avec du sucre; — la *bergamote*, dont on retire une huile essentielle, et dont l'écorce sert à faire des bonbonnières.

Le *bigaradier de la Chine*, joli petit arbrisseau, l'un des plus agréables à cultiver pour l'ornement des jardins; — le *bigaradier nain*, venu de Chine, et qu'on ne voyait, il y a vingt-cinq ans, qu'au Jardin des Plantes et à la Malmaison; — la *pomme d'Adam*, seulement cultivée pour la beauté de son fruit; le *bigaradier à fruit mélangé*, ou la *bizarrerie;* cet arbre porte à la fois des bigarades, des limons, des cédrats de Florence, et enfin des fruits qui réunissent les formes et saveurs de ces trois espèces, aussi bien dans les parties extérieures que dans les parties intérieures correspondantes.

Les variétés de l'oranger sont : l'*oranger de la Chine*, qui l'emporte sur tous les autres par la finesse, l'abondance, l'arome et la saveur sucrée de son fruit; l'*oranger pampelmousse* ou shaddock, que nous avons représenté p. 345; l'*oranger de Malte, de Portugal, de Séville*, etc.

DOOMSDAY-BOOK.

Si jamais conquérant prouva que l'on pouvait, en peu d'années, transformer politiquement la physionomie d'une conquête et réédifier chez une nation subjuguée les élémens d'une nationalité nouvelle, ce fut Guillaume *de Normandie.*

Devenu maître absolu de l'Angleterre après et par la bataille de Hastings, en 1066, il songea à substituer aux constitutions anglo-saxonnes qui régissaient ce pays depuis près de six cents ans le système féodal qui régnait alors en France dans toute sa rigueur; et sans s'arrêter à rechercher, comme on le ferait aujourd'hui, des mesures de transition, une pente insensible entre des antécédens profondément enracinés et de nouvelles institutions, il jugea que le seul moyen qui pouvait opérer promptement sa réforme, c'était le déplacement total des indigènes et de la propriété. Il fallait faire table rase, il l'entreprit; et de suite après son couronnement il fit dresser l'état exact des biens des vaincus, divisa en soixante mille lots cet immense butin, tira à lui la *part du lion*, et distribua le reste à ses aventureux compagnons.

Northmands ou Gaulois, Bretons ou Flamands, chevaliers ou vilains, tous ceux qui l'avaient suivi dans cette audacieuse expédition eurent droit à une part quelconque de ces magnifiques dépouilles. Il les attacha à leur conquête en leur en partageant le territoire et les habitans; il composa des fiefs pour ses barons, et créa des barons pour des fiefs; il donna à tous, et ainsi que le dit une vieille chronique :

> Dona chastels, dona titez,
> Dona terres as vavassors.

Ceux qui, au camp de la Dive ou avant le départ, lui avaient, par anticipation, fait hommage des terres *à conquérir*, obtinrent de sa munificence de hautes dignités et d'immenses domaines; quelques uns se firent solder en argent, plusieurs réclamèrent pour unique récompense de nobles Saxonnes en mariage, à quelques autres le chef northmand livra des habitans dont ils exploitèrent le travail; un seul, Guilbert Richardson, ne demanda rien et ne voulut rien accepter : il déclara que le bien volé ne le tentait pas, et que son héritage de Northmandie, modeste mais légitime, satisfaisait toute son ambition.

Un registre célèbre ouvert à cette occasion, le *Doomsday-Book* ou *Livre du Jugement**, énumère curieusement les diverses récompenses qui furent décernées aux conquérans; ce registre, qui existe encore, et que l'on nomme aussi le *Grand Terrier*, contient les titres les plus authentiques de la noblesse northmande d'Angleterre. On y retrouve l'origine de ces fortunes colossales que possédaient et possèdent encore les seigneurs anglais : on y voit que certains, tels que l'évêque de Bayeux, à qui Guillaume livra Douvres en toute propriété, y reçurent des villes entières; que Geoffroi de Mandeville y gagna quarante manoirs, William de Percy plus de quatre-vingts, Guillaume de Garennes vingt-huit villages, William de Caen deux bourgeois de deux sous.

Plusieurs chroniques nous ont conservé les noms de ces hardis aventuriers, souche tant soit peu mélangée de l'aristocratie des trois royaumes. — Voulez-vous savoir, dit l'une d'elles**,

> Les nons des grandz delà la mer
> Ke vindrent od le Conquerour
> Williams Bastard de graunds vigour?

C'est Mandeville et Daudeville,	Bouteville et Estouteville;
Mohun et Bohun,	Malin et Malvoisin;
Morville et Colleville,	Omfreville et Domfreville;
Ver et Vernon,	Danvers et Danvernon;
Warren et Wardeboys,	Rodes et Deuveroys;
Bravus et Columber,	Morton et Mortemer;
Avenel et Saynel,	Rivers et Rivel;
Say et Sewart,	Gineville et Giffard;
Pewbert et Pigot,	Dapison et Talbot;
Sauravers et Sandfort,	Montagu et Montfort;
Fitz Oures et Fitz de Lou,	Contenor et Contelou,
Rochefort et Dolevil,	Nevers et Névil;
Scaliers et Claremont,	Beaumis et Beaumont;
Percy, Cruee et Lacy,	Courcy, Quinee et Tracy;
Merle et Mowbray,	Gournay et Courtenay, etc.

On possède plusieurs catalogues du même genre et disposés avec la même prétention d'art. L'un d'eux, long-temps conservé dans le monastère de La Bataille, contenait des noms d'une construction plus que triviale : Bonvillain et Boutevillain, Trousselou et Troussebout, l'OEil-de-Bœuf et Front-de-Bœuf, etc., etc. Plusieurs autres désignent comme chevaliers northmands Guillaume le Charretier, Hugh le Tailleur, Robin le Bouvier, etc., etc.

Lorsque Guillaume repassa en Northmandie afin de mettre

* Dans le dixième chant de *Don Juan*, lord Byron s'écrie, en parlant du *Doomsday-Book :* « Je ne puis me plaindre, moi dont les ancêtres y furent compris, Eneis, Radulphus; — quarante-huit manoirs (si ma mémoire ne me trompe pas) furent le prix de leurs fidèles services sous les bannières de Billy. — Et quoique je ne puisse m'empêcher de penser qu'il n'était guère bien à eux de dépouiller les Saxons de leur peau comme des tanneurs, cependant, comme ils en employèrent le produit à fonder des églises, vous direz sans doute qu'ils en firent un bon usage. »

** Celle de Bronton, abbé de Jorval, en 1199.

ses trésors en sûreté, il y porta, si l'on en croit l'historien, plus d'or qu'on n'en avait jamais vu dans toute la Gaule. Cette vue et les présens qu'il distribua tentèrent la cupidité de ceux qui n'avaient pas pris part à la première invasion. De nombreuses émigrations se renouvelèrent pour l'achèvement de la conquête des provinces non encore soumises; ces nouveaux *envahisseurs d'outre-mer* étaient suivis de bandes de clercs tonsurés qui se rendaient au pays d'Angleterre pour *gaaingner*. Des familles entières émigrèrent à mesure que la conquête prospéra, et une vieille histoire constate que le premier seigneur de Cognisby, Guillaume, y arriva de Basse-Bretaigne avec sa femme *Tifaine*, sa servante *Manfa*, et son chien *Hardi-Gras*.

Ce fut par l'irruption de ces émigrans, qui tous arrivaient dans le nouveau royaume imbus de leurs mœurs féodales et façonnés à la domination par une longue pratique de la servitude, que Guillaume parvint à établir des *tenures* par toutes les terres; qu'elles s'y formèrent revêtues dès l'abord de leur caractère oppressif et escortées de leur multitude de droits aussi bizarres que vexatoires; qu'il put faire supporter les taxes et les tailles de toutes espèces dont il accabla le pays, les lois cruelles qu'il promulgua sur les forêts et les chasses, et généralement toutes les coutumes et règlemens qui étaient en vigueur à cette époque en France et dans son duché de Northmandie.

UTILITÉ DE LA DIVISION DU TRAVAIL.

EXEMPLES PRIS DANS LES TRAVAUX MÉCANIQUES ET LES TRAVAUX D'ESPRIT.

On a coutume de présenter comme un exemple de l'avantage qui résulte de la division du travail l'art de fabriquer les épingles. En effet, cette fabrication se compose des sept opérations suivantes : 1° étirer le fil de cuivre; 2° dresser le fil; 3° empointer le fil; 4° tortiller et couper les têtes; 5° fixer les têtes; 6° étamer les épingles; 7° piquer les papiers. — Dix individus différens travaillant successivement sur du fil de cuivre de manière à former une livre d'épingles, emploient sept heures et demie, et chaque ouvrier étant payé en raison de son adresse, depuis 7 francs jusqu'à 45 cent. par journée de douze heures, le prix total de la fabrication d'une livre d'épingles est d'environ 1 fr. 26 cent. Ce prix serait bien plus élevé si un seul ouvrier était employé à ces diverses manipulations.

Les travaux d'esprit peuvent aussi ressentir une influence heureuse de la division du travail; nous en citerons ici un exemple célèbre. A l'époque de la révolution, le gouvernement français, voulant propager par tous les moyens l'usage du système décimal qui venait d'être inventé, reconnut l'utilité de publier des tables logarithmiques pour la division centésimale de la circonférence du cercle. M. de Prony eut la direction supérieure de ce grand travail; mais il fut bientôt démontré à ce mathématicien célèbre que, même en s'associant trois ou quatre habiles coopérateurs, la plus grande durée présumable de sa vie ne lui suffirait pas pour remplir ses engagemens. Il était occupé de cette fâcheuse pensée, lorsque, se trouvant devant la boutique d'un marchand de livres, il aperçut la belle édition anglaise d'Adam Smith, donnée à Londres en 1776; il ouvrit le livre au hasard, et tomba sur le premier chapitre, qui traite de la division du travail. A peine avait-il parcouru les premières pages, que, par une espèce d'inspiration, il conçut l'espérance de mettre les logarithmes* en manufacture comme les épingles. «Toutes » les conditions que j'avais à remplir, dit M. de Prony, nécessitaient l'emploi d'un grand nombre de calculateurs, et » il me vint bientôt à la pensée d'appliquer à la confection » de ces tables (de logarithmes) la division du travail dont » les arts du commerce tirent un parti si avantageux, pour » réunir à la perfection de la main d'œuvre l'économie de la » dépense et du temps. »

* Les logarithmes sont des nombres disposés en tables, et au moyen desquels les opérations numériques les plus compliquées se trouvent abrégées considérablement. Ainsi les multiplications sont ramenées à des additions faciles, les divisions à des soustractions, etc.

Les ateliers scientifiques de M. de Prony furent composés de trois sections ou ateliers. La première section se composait des cinq ou six premiers géomètres de la France, qui joignirent leurs lumières à celles de M. de Prony : leur travail consistait à chercher des formules qui pussent s'adapter le plus facilement à des calculs numériques simples exécutés par plusieurs personnes à la fois; ils s'occupaient peu ou ne s'occupaient pas du tout des calculs numériques. Quand ce travail était terminé, les formules adoptées étaient remises aux calculateurs du deuxième atelier. — Ceux-ci, au nombre de sept ou huit, étaient très habitués aux mathématiques: leurs fonctions consistaient à convertir en nombres les formules de la première section, à délivrer ces formules ainsi exprimées en nombres aux membres de la troisième section, et à recevoir de ceux-ci les calculs achevés. — Les membres du troisième atelier étaient au nombre soixante à quatre-vingts, la plupart ne sachant faire que l'addition et la soustraction; c'étaient aussi les seules opérations qu'ils eussent à exécuter. Les membres de la seconde section vérifiaient ces calculs au moyen de méthodes particulières, sans être obligés de les répéter ou même de les examiner entièrement.

Ce travail, qui fut promptement exécuté, embrassait cependant dix-sept grands volumes in-folio.

L'ordre de l'Eternel se manifeste même dans les soleils qui tombent, dans les cieux qui s'écroulent.

JENS BAGGESEN

CHEVAUX DE L'ASIE CENTRALE.

Dans les contrées de l'Asie centrale qui entourent la rivière Oxus, le cheval acquiert une grande perfection, non pas précisément sous le rapport de la beauté des formes, mais sous celui de la force et de la vigueur.

Sa nourriture est très simple et très réglée : de l'herbe le matin, le soir et à minuit; une heure après son repas, on le bride; les alimens secs sont préférés; à certaines époques, il a une fois par jour huit à neuf livres d'orge. Le végétal le plus recherché pour sa nourriture est le *djoueri*, dont la tige, de la grosseur d'une canne, contient beaucoup de substance sucrée, peu d'eau.

Un Turcoman qui a dessein d'entreprendre une expédition, commence par *rafraîchir son cheval* avec le plus grand soin, c'est-à-dire qu'il l'amène à un état de maigreur déterminé avec la plus parfaite précision : longue abstinence et course. Si, après ce régime, le cheval, conduit à l'eau, boit copieusement, c'est signe qu'il n'est pas assez dégraissé : encore des jeûnes et force galop, jusqu'à ce que l'animal soit arrivé à l'état désirable.

Les habitans ont coutume d'abreuver leur cheval quand il est échauffé, et de le faire ensuite vigoureusement caracoler. Ils attribuent à cet exercice la fermeté de la chair de leur monture et leur vigueur. Il paraît, en effet, certain qu'on peut faire parcourir à un cheval des distances de plus de deux cents lieues en sept et même six jours. Dans les courses qui ont lieu lors des fêtes de mariage, les espaces à parcourir sont de sept à huit lieues.

On raconte que la magnifique encolure de ces chevaux provient de ce qu'ils sont souvent renfermés dans une écurie dont la fenêtre est au toit, ce qui accoutume l'animal à regarder en l'air et à prendre un noble port. Cette race est fort pure. Il est certain que lorsque l'animal est très échauffé

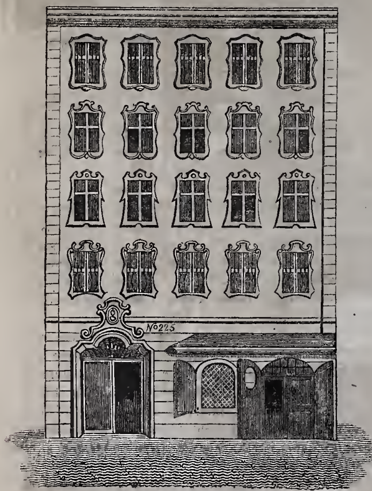
par la course ou le travail, une des veines de son col s'ouvre naturellement.

La réputation des chevaux qui avoisinent l'Oxus était déjà faite dès le temps d'Alexandre. — Les traditions semblent démontrer qu'il y a eu un mélange de cette race avec celle d'Arabie.

MAISON DE MOZART

A SALTZBOURG.

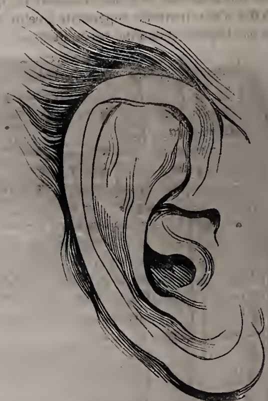
Nous avons donné (tome Ier, p. 328, 1833) une rapide esquisse de la vie de Mozart. Nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs la maison à Saltzbourg où cet artiste célèbre naquit, au second étage, le 27 février 1756. Dès l'âge de trois ans il annonçait des dispositions extraordinaires pour la musique et s'essayait déjà à toucher du piano. A quatre ans, son père lui enseigna quelques menuets qu'il apprenait en une demi-heure. Enfin à cinq ans il composa quelques petits morceaux. A quatorze ans il exécutait, à Naples, au *Conservatorio della Pieta*, une composition des plus difficiles. La dextérité de sa main gauche et sa brillante exécution firent soupçonner à une partie superstitieuse de son auditoire que son merveilleux talent tenait à la vertu magique d'une bague qu'il portait. Il l'ôta aussitôt de son doigt, continua à jouer avec la même perfection, et excita une admiration universelle. A sa mort, de six enfans qu'il avait eus, quatre fils et deux filles, il ne laissa que deux fils, dont le plus jeune n'avait alors que quatre ans. Celui-ci fut le seul de ses enfans dont l'oreille ressemblât à celle de Mozart, qui, comme on peut voir par la gravure que nous publions, était d'une construction particulière.



(Maison de Saltzbourg où est né Mozart.)

Nous empruntons les anecdotes suivantes, assez peu connues, à une biographie de Mozart publiée à Leipsick par Georges-Nicolas de Nissen, en 1828.

Mozart, étant à Vienne, à l'âge de six ans, se trouvait un jour dans les appartemens de Marie-Thérèse avec deux princesses filles de cette impératrice. Peu habitué au parquet ciré, il glissa et tomba. L'une des archiduchesses ne fit pas seulement attention à sa chute; l'autre, au contraire (c'était Marie-Antoinette, depuis reine de France), s'empressa de le relever et de lui donner des soins. « Vous êtes bonne, lui » dit Mozart; je veux vous épouser. » Marie-Thérèse lui demanda ce qui lui avait inspiré cette résolution : « La reconnaissance, répondit Mozart; elle a été bienveillante pour » moi, quand sa sœur ne s'est pas même inquiétée de mon » mal. »



(Oreille de Mozart.)

Un soir, Mozart songeait aux moyens d'acquitter quelques dettes; un de ses amis entre chez lui, et le prie de lui composer un morceau pour l'aider à payer les siennes. Mozart se met sur-le-champ au piano, et, sans plus songer à lui-même, commence par le morceau destiné à son ami, qui, grâce à lui, se trouva ainsi tiré d'embarras.

Mozart se plaisait à redire qu'il avait composé son *Don Juan* pour deux de ses amis et lui, à Prague, dans une maison qui appartenait à Dussek. On assure que l'ouverture ne fut réellement faite que la veille de la représentation. Il travailla une partie de la nuit, buvant du punch et prêtant l'oreille aux récits de sa femme, qui lui conta jusqu'à quatre heures du matin de vieilles légendes bohémiennes, dont l'originalité avait pour lui le plus grand charme.

LES CARTONS DE RAPHAEL.

SAINT PAUL PRÊCHANT A ATHÈNES.

Cette gravure fait suite à celles de notre premier volume, qui représentent *la Mort d'Ananie*, *le Sacrifice de Lystra*, et *la Pêche miraculeuse*; nous ne croyons pas pouvoir donner une plus juste idée de cette composition de Raphaël qu'en rapportant le jugement émis par M. Quatremère de Quincy, dans la Vie qu'il a écrite de ce grand artiste.

« Le sujet de saint Paul prêchant, soit à Ephèse, soit dans Athènes, a occupé plus d'une fois Raphaël. Il en existe plusieurs dessins qu'on doit regarder comme les préludes de la grande et belle composition du carton d'Hampton-Court, dans laquelle on croit reconnaître tout ce qui peut porter à en attribuer l'exécution au seul pinceau du maître. Ici brille en effet ce caractère de sagesse et d'ampleur, de simplicité et de richesse, de grandeur et d'élégance, qui fut le propre de son dessin. Le trait qu'il fit à la plume, de cette prédication de saint Paul, trait gravé par Marc Antoine, a servi de thème au carton.

» Toujours ingénieux dans le choix du local où il place toutes ses scènes, Raphaël a donné à celle-ci, pour accompagnement, un espace environné de beaux édifices; et son premier plan, formé des marches d'un temple sur lesquelles s'élève l'apôtre, lui fait une sorte d'estrade ou de tribune, au-

tour de laquelle est venu se ranger en cercle l'auditoire dont les masses se trouvent balancées avec une rare habileté, par la variété introduite dans les groupes de figures, les unes debout, les autres assises. Cette disposition qui isole l'orateur sacré, en le plaçant sur le devant du tableau, donne à toute sa personne une grandeur de proportion relative, qui semble ajouter l'effet d'une nouvelle supériorité à celui de l'action imposante par laquelle il domine ses auditeurs.

» Il n'y a point de composition qui ne doive tendre à produire pour les yeux d'agréables rapports entre les parties et le tout, en subordonnant les groupes et leur liaison à l'harmonie, ou à ce qu'on appelle le pittoresque. Ce bel accord, qui charme les sens, et que Raphaël a possédé au-dessus de tous les peintres, n'est pourtant, dans ses ouvrages, au jugement d'une critique plus élevée, qu'un mérite secondaire. Il y a chez lui un ordre de combinaisons plus savantes; car



(Saint Paul prêchant à Athènes, carton de Raphaël.)

non seulement dans ses tableaux on peut se rendre raison des mouvemens et de l'action de chaque personnage, mais on peut y demander compte à chacun de ce qu'il sent et de ce qu'il pense; et il est vrai de dire que les idées aussi et les affections s'y composent, s'y contrastent et s'y groupent comme les corps.

» On distingue dans le cercle des auditeurs de saint Paul cinq groupes, si l'on peut parler ainsi, d'affections opposées entre elles, dont l'expression alternative indique toutes les sortes de dispositions des esprits.

» Derrière l'apôtre se trouvent réunis trois personnages, dont le maintien et les physionomies ne décèlent qu'une admiration froide. Le second groupe d'hommes, assis près de l'orateur, indique par l'agitation qui se manifeste parmi eux, qu'il y a combat entre leurs opinions. Vient ensuite un groupe en tête duquel est un personnage debout, dont l'atti-

tude, l'air attentif et la tête légèrement penchée, représentent la persuasion portée jusqu'à l'attendrissement : c'est la croyance du cœur. Tout auprès sont des vieillards à tête chauve : l'un d'eux, les mains et la tête appuyées sur sa béquille, écoute, mais avec l'obstination de l'endurcissement; celui qui l'avoisine semble craindre d'être convaincu. Enfin l'admiration passionnée et le dévouement de la conviction se manifestent, par les signes les plus sensibles, chez le personnage groupé à l'autre extrémité du tableau avec la figure de femme qui, de ce côté, termine la composition. »

Les enfans et les fous s'imaginent que vingt francs et vingt ans ne peuvent jamais finir. FRANKLIN.

Cérémonie de renonciation des veuves à la communauté entre époux, dans le moyen âge. — Tous les lecteurs savent que la communauté dans le mariage est une espèce de société entre époux, dont l'effet consiste à mettre en commun le mobilier de chacun d'eux, les revenus de leurs biens propres, et les fruits de leur économie et de leur travail. Le mari est maître des biens de la communauté, et peut en disposer à sa volonté. Mais aussi, la loi accorde aux femmes mariées, lors de la dissolution du mariage, la faculté d'accepter ou de répudier la communauté. Si elles acceptent, elles sont tenues de la moitié des dettes; elles sont affranchies de toutes, si elles renoncent.

Dans le moyen âge, le même droit appartenait aux veuves; toutefois il n'appartint d'abord qu'aux veuves nobles; les légistes du temps disent que ce privilége leur était accordé à cause des dépenses extraordinaires que leurs maris faisaient dans les voyages à la Terre-Sainte. Plus tard, on l'étendit aux veuves roturières.

Chez nous, la femme qui renonce à la communauté fait simplement signifier sa renonciation au greffe du tribunal de première instance du lieu. Dans le moyen âge, on exigeait beaucoup plus de solennité. La veuve qui voulait renoncer à la communauté était obligée de se rendre sur la tombe de son mari, accompagnée du bailli et des parens du défunt. Là, sur cette terre qui recouvrait les restes de son époux, elle jetait sa ceinture; c'était un signe de séparation. Ensuite elle jetait ses clefs, ce qui signifiait qu'elle ne devait plus rentrer dans la maison mortuaire. Puis enfin elle jetait sa bourse et ses bijoux, témoignant ainsi qu'elle n'emportait rien de la communauté; si elle en eût pris quelque chose elle eût perdu le droit de renoncer.

Après avoir ainsi jeté sa ceinture, ses clefs, sa bourse et ses bijoux, elle déclarait au bailli qu'elle renonçait à la communauté, et le magistrat lui permettait d'emporter la robe qu'elle mettait tous les jours, et le lit dans lequel elle couchait habituellement; tous les autres objets appartenaient aux héritiers du mari.

Beaumanoir, dans les coutumes de Beauvoisis, dit qu'il a vu plusieurs plaids dans lesquels les veuves prétendaient pouvoir emporter leur plus belle robe à parer, leur plus beau l t étoffé, leurs plus beaux bijoux, leur plus beau vase à boire, leur plus bel anneau et leur plus beau chapeau; mais il ajoute que dans les lieux où l'on a permis d'emporter ces objets, c'est par pure bienveillance. La règle est, dans tous les pays de Beauvoisis et dans tous les pays coutumiers en général, qu'il ne soit donné à la veuve que sa robe de tous les jours et le lit où elle couche ordinairement.

Toute veuve, quel que fût son rang, était obligée d'aller remplir ces formalités sur la fosse de son mari. Monstrelet parle, dans ses chroniques, de Marguerite, veuve de Philippe, duc de Bourgogne, et de la veuve de Valeran, comte de Saint-Paul, qui jetèrent ainsi leurs ceintures, bourses et clefs sur le corps de leurs époux.

On trouve plusieurs arrêts du parlement de Paris, qui annulent des renonciations à la communauté, dans lesquelles les veuves, à cause de leur haute condition, avaient cru pouvoir se dispenser de se rendre elles-mêmes sur la fosse de leurs maris.

MICHEL L'HOSPITAL.

Michel L'Hospital naquit vers l'an 1505, sous le règne de Louis XII, au château de La Roche, petit manoir que l'on voit encore près d'Aigueperse en Auvergne; il n'était pas de la famille noble de L'Hospital-Choisy, originaire de Naples, et dont les différentes branches ont produit deux maréchaux de France et un savant illustre*. Jean L'Hospital, son père, fut attaché comme médecin à la personne du connétable de Bourbon qui en fit son confident intime. Lorsque le connétable tourna son épée contre sa patrie pour se venger sur elle des injures de François Ier, Jean L'Hospital le suivit en Italie. Michel, qui étudiait alors à Toulouse, y fut arrêté; mais, reconnu innocent de toute participation à la trahison du connétable, il recouvra bientôt sa liberté. Deux ans plus tard le jeune L'Hospital rejoignit son père à Milan, d'où il sortit bientôt après, en traversant, sous un habit de muletier, l'armée du roi de France qui assiégait cette place, et alla terminer ses études aux écoles de Padoue, déjà fameuses pour avoir été le berceau de plusieurs hommes célèbres, notamment de Machiavel. Ses études achevées, son premier emploi fut une charge d'auditeur de rote à la cour de Rome; mais, ayant obtenu la permission de rentrer en France, il vint exercer à Paris la profession d'avocat.

Après trois ans de barreau, L'Hospital s'étant marié avait reçu pour dot une charge de conseiller-clerc au parlement de Paris. Depuis neuf années environ il siégeait dans cette cour souveraine lorsque Henri II le nomma commissaire-royal au concile de Trente que Paul III venait de transférer à Bologne; mais L'Hospital obtint son rappel après seize mois d'inaction, le concile n'ayant encore tenu qu'une séance. — Marguerite de Valois, sœur de Henri II, protectrice éclairée des arts, des lettres et des sciences, le choisit alors pour son chancelier; L'Hospital fut ensuite maître des requêtes, puis, en janvier 1554, surintendant des finances. La fortune publique avait besoin d'un économe aussi intègre et aussi sévère; suivant son témoignage, le tiers ou le quart à peine de ce qu'on percevait entrait dans le trésor. « Sire, dit-il un jour à Henri II, cet argent que vous voulez donner est la récolte de vingt villages que vous sacrifiez à l'avidité d'un seul homme. » Il se fit dans ces fonctions un grand nombre d'ennemis puissans.

Lorsque Marguerite épousa le duc de Savoie (V. p. 242), L'Hospital, déjà membre du conseil privé, accompagna en Piémont son ancienne protectrice. Au bout de six mois, le 30 juin 1560, il reçut ses lettres de provision comme chancelier de France et garde-des-sceaux. Charles de Guise, cardinal de Lorraine, et le duc François de Guise gouvernaient la France, sous le nom de François II, époux de leur nièce l'infortunée Marie Stuart; quelques mois après commençait le règne de Charles IX.

Nous parlerons d'abord du nouveau chancelier comme législateur. — Ennemi du luxe, qu'il regardait comme la

* Nous devons à l'obligeance de M. Techener, libraire, la communication d'une généalogie manuscrite de la famille de L'Hospital-Choisy, datée à Saint-Michel du 12 août 1706, dressée par Gabriel de L'Hospital, chevallier, cy-devant seigneur de Charon et de la Philbardière. Nous y lisons ces phrases assez curieuses : « Je ne fais point icy de distinction de la famille du chancelier de » L'Hospital d'avec la nostre; car il n'estoit aucunement de nostre » famille. Tout ce qu'il y a de gens sçavent faire la différence. *Ce » n'est pas pour cela que je m'en tinsse déshonnoré.* »

Le chancelier ne laissa pas de descendans mâles; mais, par son testament, il prescrivit aux enfans de sa fille, madame Hurault Bellebat, d'ajouter à leur nom le nom de L'Hospital. Nous croyons cette famille éteinte.

cause la plus agissante de la corruption des mœurs privées et des vertus civiques, L'Hospital renouvela les édits somptuaires des précédens règnes, et en fit même de plus austères. Il donnait à ces règlemens l'autorité de son exemple; jamais chez lui ni banquets ni fêtes; Brantôme raconte que, l'ayant été voir avec le fils du maréchal Strozzi, « le chancelier les fit disner très-bien dans sa chambre, *du bouilly seulement*, car c'estoit, ajoute l'historien, son ordinaire pour les disnées. » Les édits contre le luxe, trop minutieux peut-être, ne furent pas long-temps en vigueur; mais on doit au chancelier un grand nombre de lois d'un autre ordre qui, selon l'expression de Pasquier, *passèrent d'un long entrejet* les anciens édits; ces lois, après avoir servi de base aux plus célèbres ordonnances des règnes suivans, se retrouvent dans nos codes, avec plus ou moins de modifications; elles ont placé L'Hospital au premier rang des législateurs de la France.

Le chancelier maintenait sévèrement les règles de discipline qu'il avait tracées aux gens de robe; « tous les estats le craignoient, dit Brantôme, mais surtout messieurs de la justice desquels il estoit le chef, et mesme quand il les examinoit sur leurs vies, sur leurs charges, sur leurs capacitez, sur leur sçavoir, tous le redoutoient comme font les escoliers le principal de leur collége. » — « La justice est une vierge chaste et pure, dit le chancelier dans sa harangue au parlement de Rouen; vous ne pouvez retenir le nom de sénateurs, de preud'hommes et bons juges avec la convoitise de vil gaing. » — Cette rigoureuse censure fut bien utile : elle apprit aux magistrats que, pour être dignes de leurs charges, il ne leur suffisait pas d'en avoir acquitté la finance, et elle rendit plus rares les concussions qu'ils commettaient souvent pour se rembourser des deniers payés au roi. L'Hospital ne s'en tint pas à combattre les déplorables conséquences de la vénalité des offices; il voulut, par l'article 39 de l'ordonnance de 1560 (V. 1834, p. 342), faire revivre l'ancienne pratique des élections, d'après laquelle, à chaque vacance, les cours et tribunaux présentaient trois candidats au roi, qui nommait l'un d'eux; mais l'abus se maintint à côté de la loi; le chancelier lui-même, transigeant plus tard avec ses principes qu'il n'avait pas réussi à faire prévaloir, le consolida en permettant aux titulaires des offices de les céder, à la charge de verser au trésor le tiers denier de la finance.

L'Hospital fit, comme administrateur du royaume, les plus constans et les plus admirables efforts pour réconcilier les catholiques et les protestans et pour prévenir ou réprimer la guerre civile, qui, durant son ministère, fut toujours flagrante ou allumée entre eux. Il n'avait pas rapporté de l'Italie, terre d'exil de sa jeunesse, la politique perfide et ténébreuse des cours de cette contrée; la sienne se produisait au grand jour par des harangues où les pensées sont exprimées avec la bonne foi d'un homme qui se respecte et qui respecte assez les autres pour essayer de les convaincre; sa voix s'efforçait de dominer les clameurs des partis, stipulait pour la tolérance et pour la pitié le lendemain du tumulte d'Amboise (V. 1834, 597) et pendant les apprêts de la Saint-Barthélemy; il espérait calmer les esprits, adoucir les cœurs, et commander aux orages, comme l'orateur dont parle le poète latin.

Pendant plusieurs années l'ascendant du chancelier balança dans l'esprit de Charles IX et peut-être même dans celui de Catherine de Médicis l'influence du parti qui avait décidé d'assurer son triomphe par l'extermination des protestans. Lorsque Catherine, devenue la tête de ce parti, eut enfin amené son fils à partager ses desseins, et que L'Hospital se vit écarté de la plupart des conseils, il ne voulut pas, en restant encore au timon de l'État qu'il ne gouvernait plus, prêter aux actes de ses adversaires l'autorité de son nom; le chancelier alla trouver Charles IX et la reine-mère : « je les priay, dit-il dans son testament dont l'original en langue latine est à la Bibliothèque du Roi, je les priay de ceste seule chose que puisqu'ilz avoient arresté de rompre la paix et de poursuyvre par guerre ceulx avecque lesquelz, peu auparavant, ilz avoient traicté de la paix, et qu'ilz me reculoient de la court pource qu'ilz avoient entendeu que j'estois contraire et mal sentant de leur entreprinse, je les priay, dis-je, s'ilz n'acquiesçoient à mon conseil, à tout le moins, quelque temps après qu'ilz auroient saoullé et rassasié leur cœur et leur soif du sang de leurs subjects (*cùm animum suum sitimque explessent suorum sanguine civium*), qu'ilz embrassassent la première occasion de paix qui s'offriroit devant que la chose feust réduicte à une extresme ruyne. » (Traduct. dans Castelnau, Brantôme, etc.) Et aussitôt il se retira dans sa terre de Vignay, près d'Étampes. Peu de jours après son départ, le 24 mai 1568, les sceaux lui furent redemandés.

L'Hospital fit une dernière tentative auprès du roi et de Catherine pour les éloigner du système des rigueurs; en 1570, il leur adressa un mémoire sur la nécessité de mettre un terme à la guerre civile : « Arrière ces pestes, leur disait-il, arrière ces pestes qui, d'ung cœur félon et sanguinaire, dessèchent et corrompent ce que Dieu destourne à la naïfve et naturelle bonté, clémence et bénignité de nostre prince et de la royne de France! Tels gens sont de mauvais augure à ceste couronne et semblent devoir advancer, selon leurs prédictions mesmes, le destin d'ycelle, c'est-à-dire le judgement de Dieu sur ceste noble maison de France. »

De sa retraite il écrivit à Barthélemy Faye (et non pas à Christophe de Thou, comme Lévesque de Pouilly et M. Villemain le disent dans leurs vies du chancelier) : « Je n'ai pas reculé, comme font les lâches, devant les premiers périls; ce n'est pas lorsque la victoire était encore douteuse que j'ai fait retraite. J'ai supporté des travaux qui passaient presque mes forces; je n'ai épargné ni mon âme ni ma vie tant que j'ai pu conserver l'espoir d'être utile à la France et au roi. Mais enfin, abandonné du roi même et de la reine qui n'osaient plus me soutenir, je me suis éloigné en déplorant le malheureux sort de mon pays. (*Epist. ad Barth. Faium.*) » — « Je vis ici, comme faisait le vieux Laërte, en cultivant mon champ, dit-il dans une épître latine adressée à la duchesse de Savoie. J'ai avec moi une épouse que j'aime, ma fille, mon gendre et mes petits-enfans; je joue, je ris avec eux; je lis, je médite; enfin mes journées sont bien remplies, mais un mauvais voisinage (la cour de Charles IX) m'empêche de jouir complètement de tous ces biens et trouble ma vie et mes loisirs. »

Brantôme confirme l'idée que cette dernière épître donne du caractère privé de L'Hospital; suivant cet historien, qui le voyait souvent, *il sortoit de sa bouche de gentils mots pour rire; il n'estoit point sévère, si-non que bien à propos, point chagrineux, rebarberatif, ni séparé des doulces conversations.*

L'occupation favorite de ses loisirs était de composer des vers latins. Ses poésies, qui sont bien supérieures à celles de la plupart des poètes latins modernes, contiennent de curieux détails sur sa vie et sur l'histoire de son temps, et sont bien précieuses comme témoignage de ses pensées intimes; une de ses épîtres est dirigée contre *la grande bête de la cour*, la calomnie; dans une autre, il s'élève contre les mères qui n'allaitent pas leurs enfans et les font élever loin d'elles.

L'Hospital était dans sa terre depuis quatre ans lorsque le triomphe de Catherine et de ses complices fut couronné dans la nuit du dimanche 24 août 1572 par le massacre de la Saint-Barthélemy; il mourut le 15 mars de l'année suivante, *six mois après ce massacre*, succombant, dit-on, au chagrin qu'il en avait conçu, ainsi que lui-même semble le faire entendre par ces mots de son testament rédigé la veille et signé le jour de sa mort : « Me veoyant travaillé d'une mala-

» die incurable de vieillesse *et oultre d'une infinité d'aultres* » *maladies depuis six mois.....* »



(L'Hospital, d'après le portrait original de Clouet dit Janet, qui se trouve au Musée du Louvre.)

(Fac-simile de la signature du testament de L'Hospital.)

Ce grand homme fut enterré dans la paroisse de Champmoteux près d'Etampes. Un tombeau lui fut élevé dans cette modeste église de village par Marie Morin sa veuve, par sa fille, seul enfant qui lui restât de trois qu'il avait eus; par son gendre, et par ses neuf petits-enfans. Aux mauvais jours de la révolution, les habitans du pays, effrayés par des gens qui leur persuadèrent que ce tombeau suffirait pour faire incendier le village, le brisèrent et en cachèrent les différentes parties. Ce monument a été restauré par M. Motte, sculpteur, et replacé, ainsi que la dépouille mortelle du chancelier, dans une chapelle de l'église de Champmoteux, pendant le ministère Lainé, d'après la demande du propriétaire de Vignay, M. de Bizemont, à qui appartient encore ce domaine historique.

On lit dans la Biographie universelle et ailleurs que ce mausolée avait été transporté au Musée des Petits-Augustins : c'est une erreur; aucune partie du tombeau de L'Hospital ne fut enlevée de Champmoteux. D'autres fragmens de l'époque avaient servi à la composition du monument des Petits-Augustins, élevé au chancelier par vénération pour sa mémoire. La statue, qui était agenouillée devant un prie-Dieu, était du même temps, et le masque avait été retouché d'après le portrait original dont nous donnons la gravure.

Les habitans de Champmoteux appellent encore l'*if du Chancelier* un if antique formant une espèce de voûte sous laquelle on passe en entrant dans le potager de Vignay.

Il est beau de voir de simples villageois cacher comme un précieux trésor, conserver avec un soin jaloux ce qui leur restait de leur hôte illustre, et garder encore sa mémoire après bientôt trois siècles; c'est que L'Hospital fut l'ami et le protecteur du peuple.

L'extérieur du chancelier répondait à son grand caractère : « C'estoit un autre censeur Caton, celuy-là, dit » Brantôme, il en avoit du tout l'apparence avec sa grande » barbe blanche, son visage pasle, sa façon grave. » L'auteur de l'Histoire de Paris l'a comparé à Burrhus ou à Sénèque à la cour de Néron; mais il est juste de dire que si l'empereur romain fit mourir ces deux hommes restés purs à sa cour, Charles IX sauva la vie à L'Hospital, qui avait été porté sur les listes de proscription, quoiqu'il ne fût pas protestant. Le roi, d'accord, dit-on, avec sa mère, lui expédia un corps de cavaliers pour le défendre. « Je ne pensois pas, » dit L'Hospital au chef de la troupe, je ne pensois pas avoir » jamais mérité ni pardon, ni mort advancée. »

Avant l'arrivée des cavaliers, sa demeure avait été menacée par les tueurs; ses gens avaient voulu s'armer : « Non, » non, leur avait-il dit, mais si la petite porte n'est bas- » tante (assez large) pour les faire entrer, ouvrez la grande; » fidèle dans cette circonstance, comme il le fut toute sa vie, à sa devise : *Impavidum ferient ruinæ.*

Doué de la faculté peu commune d'unir une grande souplesse de conduite aux vertus les plus pures, le chancelier avait réussi, durant huit années, à se maintenir à la cour de Charles IX et de Médicis, et à suspendre de funestes résolutions; mais il fut vaincu enfin par ses puissans adversaires qui se faisaient une arme politique de la foi religieuse d'une majorité dont ils attisaient le fanatisme; plus heureux comme législateur, il soulagea le sort du peuple en réformant un grand nombre d'abus, et légua à la France une meilleure organisation sociale.

Estienne Pasquier désirait que tous les chanceliers et gardes-des-sceaux *moulassent leur vie* sur celle de L'Hospital.

Quelques historiens lui ont reproché l'édit de Romorantin, qui retira aux tribunaux laïques la connaissance du crime d'hérésie pour l'attribuer aux évêques; la plupart, et notamment de Thou, l'en ont loué, parce que, disent-ils, cet édit fut un moyen terme, qui préserva la France de l'inquisition que le cardinal de Lorraine voulait y introduire sur le plan de celle d'Espagne; mais L'Hospital, qui, à la vérité, fit enregistrer l'édit au parlement, en mérite-il le blâme ou la louange? Il reçut le 30 juin ses lettres de provision comme chancelier : l'édit est du mois de mai précédent.

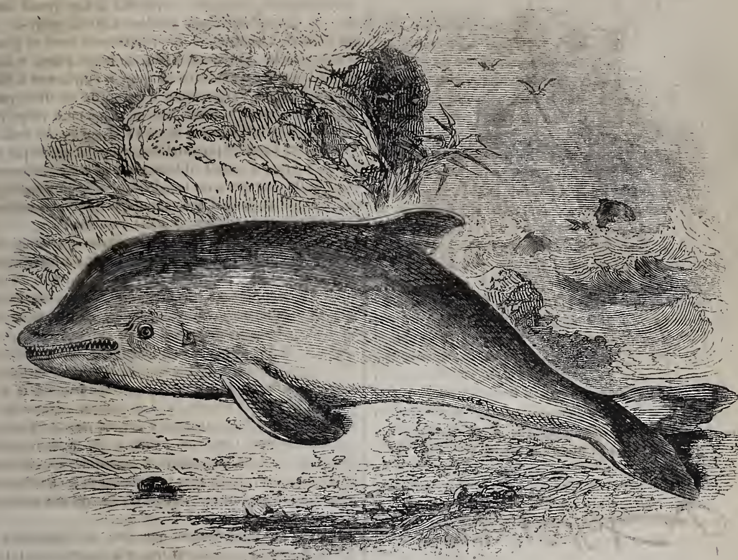
Après avoir administré six ans les finances, et pendant huit autres années gouverné l'Etat, il possédait une fortune si médiocre qu'elle n'eût pas suffi à ses besoins et à ceux de sa famille sans les secours de Charles IX. Ce prince, dont la mémoire est digne peut-être d'autant de pitié que d'exécration, n'avait jamais pu entièrement se soustraire à l'ascendant de L'Hospital; huit jours après la Saint-Barthélemy, il lui écrivit en termes pleins de respect et d'affection, comme pour apaiser son juge. Sans doute, l'ombre du chancelier plus d'une fois lui apparut durant ses longues nuits de remords, et lui parla de la Saint-Barthélemy et de la fenêtre du Louvre.

L'une des quatre statues en pierre placées devant la façade de la Chambre des députés, est celle de L'Hospital.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet,
rue du Colombier, n° 30.

LE MARSOUIN. — (Voir les Cétacés, 1833, p. 398, 402.)



(Le Marsouin.)

Pendant tout le temps qu'a prévalu en physique la doctrine des quatre élémens, c'est-à-dire tant qu'on a cru que quatre principes seulement, la terre, l'eau, l'air et le feu, entraient dans la composition de tous les corps vivans ou inanimés, les écrivains qui traitaient de l'histoire des animaux ne croyaient pouvoir mieux faire que de commencer par répartir tous ces êtres en quatre groupes principaux, selon qu'ils habitaient l'un ou l'autre des quatre élémens. Aussi dans les écrits de cette époque trouve-t-on, en général, les animaux distribués en terrestres, aquatiques, aériens ou volatiles, et ignés ou habitans du feu.

On demandera peut-être quels étaient les êtres qui composaient la dernière classe? On n'en citait qu'une espèce, la salamandre, qu'on supposait vivre au sein de la flamme, où elle se mouvait joyeuse comme le poisson dans l'eau. La classe précédente n'eût pas été mieux remplie, si on n'eût voulu considérer comme *animaux aériens* que ceux qui eussent vécu constamment dans l'air. Cependant on aurait pu y placer les oiseaux de paradis; car, à cette époque, comme on n'avait vu en Europe que les dépouilles de ces oiseaux, où les pieds avaient toujours été enlevés, on croyait que l'animal pendant sa vie en était également dénué; on supposait qu'il volait sans cesse, et même on assurait que le mâle portait sur le dos un creux qui servait de nid à la femelle pour déposer ses œufs et élever ses petits. On aurait pu encore y faire entrer certaines hirondelles de mer, qu'on voit pendant des semaines entières suivre en volant un navire, et qui semblent ne se reposer jamais. Beaucoup de marins, encore aujourd'hui, croient que la femelle ne fait point de nid; qu'elle pond en l'air, et que, saisissant l'œuf au vol, elle en porte un sous chaque aile jusqu'au moment où il vient à éclore. Je n'ai pas besoin de dire que ces deux croyances sont aussi peu fondées l'une que l'autre; l'hirondelle de mer fait son nid dans le creux de certains rochers, au milieu des brisans, et dans des lieux dont l'approche est en général évitée par les navigateurs; l'oiseau de paradis fait le sien sur les arbres, mais les Européens n'ont guère plus d'occasion de le voir, le caractère féroce des habitans des Moluques ne permettant pas qu'on s'avance dans l'intérieur de leur pays.

Il n'y a donc point d'animaux aériens proprement dits; et si l'on voulait prendre pour tels ceux qui jouissent de la faculté de s'élever et de se soutenir plus ou moins long-temps dans l'air, non seulement on réunirait des êtres essentiellement différens les uns des autres, mais on séparerait souvent ceux qui se ressemblent le plus. Ainsi, pour n'en donner qu'un seul exemple, la femelle du ver luisant est dépourvue d'ailes, et ne peut quitter le sol; de sorte qu'il en serait question parmi les animaux terrestres; mais le mâle étant construit de manière à voler, on en parlerait à l'occasion des animaux aériens. Comme tous les animaux qui s'élèvent en l'air ont en outre les moyens de se mouvoir, soit dans l'eau, comme les poissons volans, soit dans l'air, comme tout le reste des autres êtres ailés, on voit qu'en conservant seulement les deux premières divisions, celle des animaux terrestres et celle des aquatiques, toutes les créatures vivantes trouveraient leur place dans l'une ou dans l'autre. Cependant cette simplification ne ferait point disparaître les inconvéniens que nous avons signalés, et des espèces très voisines se trouveraient toujours séparées les unes des autres; ainsi, tandis que le limaçon de nos jardins trouverait sa place dans la première division, il faudrait aller chercher dans la seconde des espèces qui ressemblent à celle-ci par l'aspect extérieur comme par l'organisation interne, mais qui passent leur vie dans l'eau. Bien plus, il y a certaines espèces qui devraient appartenir six mois à une division, et six mois à l'autre; car

pendant une moitié de l'année elles habitent les eaux, et pendant l'autre elles vivent retirées dans le creux des arbres.

Depuis long-temps les savans ont reconnu l'impossibilité d'arriver à une bonne classification en commençant ainsi par distribuer les animaux suivant leur genre d'habitation; mais l'ancienne division a laissé des traces dans le langage vulgaire, qui est une sorte de conservatoire où se déposent successivement certains débris des doctrines éteintes. Ainsi, pour beaucoup de gens encore, le mot poisson désigne tout animal qui vit dans la mer. Il n'est pas rare d'entendre dire : « Nous avons eu un dîner tout en poisson; j'ai mangé des huîtres, des moules, du homard, des hérissons de mer... » Dans tout cela, il n'y a pas un poisson; les huîtres et les moules sont des mollusques, le homard un crustacé, le hérisson de mer, châtaigne de mer ou oursin, est un zoophyte.

Autrefois on aurait pu, sur la liste de ces prétendus poissons servis sur la table un jour maigre, faire figurer un *plat de baleine.* Plusieurs auteurs parlent en effet d'une ordonnance de Louis-le-Hutin, qui impose un droit de sept sous sur *chaque cent de baleines* transportées par la Seine pour l'approvisionnement de la poissonnerie de Paris. On se demandera sans doute quelle devait être la population de la ville à cette époque, si l'on pouvait chaque jour maigre y consommer plusieurs centaines de baleines? Elle était peut-être quatre fois moindre qu'aujourd'hui; mais il faut remarquer que le mot *baleine* avait autrefois dans notre langue une acception beaucoup plus générale qu'aujourd'hui, et correspondante à celle qu'ont encore dans les langues du nord les mots *wal*, *whale*, *hwal* et *hual*, qui désignent toute espèce de cétacé. Ainsi les *baleines* qui se mangeaient à Paris au quatorzième siècle, étaient très probablement des marsouins, animaux dont la taille n'est pas de soixante pieds de longueur comme celle de la baleine, mais de deux à quatre seulement.

Je ferai remarquer en outre que le nombre des marsouins amenés à Paris n'était pas aussi considérable qu'on le supposerait d'après ce que disent les auteurs qui citent l'ordonnance de Louis-le-Hutin. J'ai eu tout récemment occasion de voir un tarif des droits qu'on prélevait à la fin du quinzième siècle, dans la baronie de Fougères, sur les denrées apportées au marché de cette ville; il y est aussi question des *baleines*, et il est dit que pour ces *poissons* on paiera par cent *pesant* un droit de trois sous six deniers. Tout porte à croire que, de même que dans le tarif de Paris, c'est du poids seulement qu'il est question; de sorte qu'il se pourrait que le nombre des marsouins présentés à un marché ne dépassât pas quelques douzaines.

Nous sommes plus délicats que ne l'étaient nos pères, et quoiqu'on voie encore de temps en temps des marsouins chez les marchands de comestibles, ils ne sont là que pour la montre, et personne ne s'avise d'en faire paraître sur sa table. La chair de marsouin cependant n'est pas si mauvaise qu'on le dit; j'en ai mangé en mer, et j'y ai trouvé un goût comparable à celui de viande de bœuf qu'on aurait fait frire dans l'huile.

Le marsouin est encore aujourd'hui connu dans quelques parties de la Hollande, sous le nom de *bruin fish* (poisson de couleur noirâtre), et il faut avouer que de tous les animaux marins qu'on a mal à propos désignés sous le nom de *poisson*, c'est peut-être celui pour lequel l'erreur est le plus excusable. L'animal, en effet, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur la vignette, a les formes extérieures tout-à-fait semblables à celles d'un poisson, et la seule différence qu'on remarque d'abord est la position de la nageoire caudale, qui, au lieu de présenter un plan vertical lorsque l'animal repose sur le ventre, est étendue horizontalement. Cette disposition de la queue est, au reste, commune à toutes les espèces de cétacés.

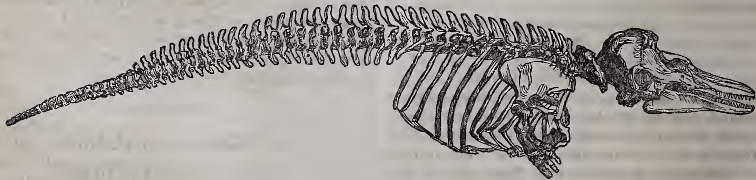
Le marsouin est de tous les cétacés celui qu'on a le plus d'occasion de voir et qu'on connaît le mieux. Il vit en effet sur nos côtes, ne quitte presque point les rivages, et remonte même dans les eaux douces des fleuves.

Le marsouin est recouvert d'une peau lisse, polie, qui ne présente pas un seul poil, et on ne voit pas même de cils aux paupières. Il a le museau court et uniformément bombé, ce qui le distingue des dauphins, dont la tête se termine par une sorte de bec alongé. Il a l'œil petit, fendu longitudinalement, et situé presque dans l'alignement de la bouche. L'ouverture de l'oreille, qu'on a figurée beaucoup trop grande dans notre vignette, est très étroite, et admettrait à peine une tête d'épingle; celle des narines est placée sur le sommet de la tête, précisément entre les yeux, et ressemble à un croissant dont la concavité serait dirigée en avant.

En comparant la tête de l'animal entier à celle du squelette, on voit que le crâne n'est pas à beaucoup près aussi volumineux qu'on l'aurait d'abord supposé. Mais dans cette partie comme au dos, les os sont recouverts d'une couche épaisse de muscles et de graisse solide comparable au lard du cochon.

Les nageoires pectorales sont de véritables bras, et quoiqu'à l'extérieur la forme de ces diverses parties ne se manifeste nullement, on peut, sur le squelette, distinguer l'os de l'épaule ou omoplate, l'os du bras, les deux de l'avant-bras, ceux du poignet, et enfin les phalanges des doigts.

Les membres antérieurs manquent absolument chez le marsouin, comme chez tous les autres cétacés. La nageoire caudale ne présente aucun os; sa substance est un mélange



(Squelette du Marsouin.)

de cartilages et de fibres ligamenteuses croisées en différens sens. Celle du dos est presque toute composée de graisse.

Les mâchoires du marsouin sont garnies chacune de 40 à 46 dents tranchantes et un peu comprimées. L'animal est donc fort bien armé, et comme il est d'ailleurs très agile, c'est pour les poissons un ennemi redoutable. Ses dents, très bien disposées pour arrêter la proie, peuvent au besoin la diviser en tronçons, mais ne sont point propres à mâcher. Le marsouin avale donc par gros morceaux ses alimens, qui ainsi ont besoin d'une plus longue élaboration dans le canal digestif; mais par compensation il a reçu de la nature quatre estomacs au lieu d'un seul qu'ont en général les mammifères carnivores. Je dis les autres mammifères, car par cela seul que j'ai nommé le marsouin un cétacé, il s'ensuit que c'est un animal qui, au lieu de pondre des œufs comme les poissons, met au monde des petits vivans, et les nourrit de lait de ses mamelles.

Le marsouin se trouve dans toutes les mers d'Europe, aussi bien dans l'océan Atlantique que dans la Méditerranée. Il se réunit par troupes considérables, dont les individus

nagent le plus souven à la file les uns des autres, s'élevant et plongeant successivement, de manière à ce qu'ils semblent faire la culbute. Cependant on ne voit jamais que la partie supérieure de leur corps. Ils remontent quelquefois les fleuves en poursuivant les poissons, et il y a peu d'années qu'on en vit un dans la Seine qui traversa tout Paris, et alla se faire prendre au-delà du pont d'Austerlitz; on eût dit qu'il venait de son propre mouvement chercher une place dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle. En général cependant, ces animaux ne dépassent guère la ligne où finit le mélange des eaux salées avec les eaux douces.

Lorsque le temps est beau, et que les marsouins ont fait bonne pêche, on les voit jouer entre eux, et s'élancer hors de l'eau, comme cela est représenté dans notre vignette. Il paraît que cette espèce de cétacés est du nombre de celles qui émigrent; du moins ce n'est jamais que dans l'hiver, et le commencement du printemps, ainsi que l'a remarqué Belon, qu'on trouve les marsouins en abondance sur les côtes de France, tandis qu'au rapport de Fabricius, c'est en été qu'*ils* sont communs sur les côtes du Groenland.

Quelques pêcheurs de la France, lorsqu'ils voient les marsouins en grand nombre à la surface de l'eau, croient que c'est un présage de tempête.

La femelle du marsouin ne met au jour qu'un petit; elle en prend le plus grand soin, et on assure qu'elle le conduit pendant toute une année.

Le mâle et la femelle ne se distinguent l'un de l'autre, ni par les formes générales, ni par la distribution des couleurs. Chez tous les deux la partie supérieure du corps est d'un noir bleuâtre, qui va en s'éclaircissant sur les côtés. Les nageoires pectorales sont brunes, bien que naissant au milieu de la couleur blanche des flancs.

Au-dessous de la peau on trouve une couche de graisse qui, exposée à la chaleur, se réduit presque entièrement en huile, mais qui, à l'état frais, a l'apparence du lard. C'est en raison de cette particularité que le marsouin, dans plusieurs parties de la France, a été nommé cochon de mer. Les noms qu'il porte dans les autres langues ont aussi presque tous ou ont eu dans l'origine une signification analogue. Il paraît que dans le vieux français pour porc on disait *souin* (soit que ce mot vînt du vieil allemand *swyn* ou du latin *sus, suem*), et encore aujourd'hui dans les départemens de l'ouest, un refuge à porc est appelé *souil*. Ainsi mar-souin signifie porc marin; c'est aussi ce que veut dire le nom allemand moderne *merschweine*. Quant au mot *por-poise* qu'emploient les Anglais, c'est un vieux mot normand dont la signification est assez claire: *por-poise* n'est qu'une contraction pour *porc-poisson*, et c'est par conséquent absurde de l'écrire comme le font aujourd'hui quelques réformateurs mal avisés de l'orthographe anglaise.

PEKING
OU CHUN-THIAN-FU.

Peking, à 1,850 lieues de Paris, n'est la capitale de la Chine que depuis le 15e siècle : en 1421, le troisième empereur des Mings vint y établir sa cour; dès lors *Nan-King*, capitale du sud, fut abandonnée. Dans les temps antérieurs les fondateurs de dynasties avaient choisi pour leur résidence les villes qui leur plaisaient le plus et dont les habitans leur étaient le plus dévoués.

Le nom de Peking signifie *cour du Nord;* il est prononcé à Peking même *Be-dsing;* comme nous l'avons déjà dit, le vrai nom de cette capitale est à proprement parler, *Chun-Thian-Fu*, ou *cité du premier ordre, obéissante au ciel.* Elle fut fondée par Khoubilaï, petit-fils de Tchinghiz-Kan, et reçut de lui le nom de *Ta-Toù* (grande capitale); on l'appela aussi *King-Tchhing* (résidence du prince) et *King-sse* (la capitale); Marco-Polo la décrit sous le nom de *Cambalou* (ville impériale).

La ville est divisée en deux parties séparées l'une de l'autre par une haute muraille; celle qui est au nord, ou la ville Mandchoue, a la forme d'un carré parfait; elle est spécialement désignée par le nom de *King-Tchhing;* celle du sud, ou la ville chinoise, a la figure d'un carré long, on la nomme *Vaï-Tchhing* (faubourg du sud, ville extérieure). Douze grands faubourgs entourent la capitale. On peut se promener à cheval sur les murs d'enceinte, dont l'épaisseur est de 21 pieds; des rampes douces y ont été pratiquées de loin en loin.

Les rues ne sont point pavées, mais le terrain en est battu; elles sont larges et tirées au cordeau; les principales ont 120 pieds de large; la plus belle est la *rue de la Tranquillité* (Tchhan-Ngan-Kiai), de 150 pieds de large; qui traverse toute la ville de l'est à l'ouest. — Les maisons sont très basses, et n'ont souvent qu'un rez-de-chaussée; elles sont couvertes de tuiles grises ou rouges; on réserve les tuiles vertes vernissées pour les palais, et les jaunes pour les temples ou les logemens impériaux.

Les auteurs anciens ont porté la population de Peking à 4, 8, 10, 15 et même 20 millions d'habitans; mais ils se sont évidemment mépris : le père Gaubil ne porte qu'à deux millions le nombre des habitans, et la plupart des géographes se rangent à cette estimation.

La foule qui circule dans les rues est si considérable, que pour l'écarter et s'ouvrir un passage, les grands seigneurs chinois doivent se faire précéder par des cavaliers : les diseurs de bonne aventure, les joueurs de gobelets, les conteurs, les chanteurs, les charlatans, y sont bien autrement nombreux qu'à Paris ou à Londres, et les badauds ne leur manquent pas. Les étalages des marchands empiètent assez avant sur la voie publique, et l'on rencontre en outre fréquemment devant chaque boutique de grands mâts, plus hauts que les maisons, qui sont chargés d'enseignes, de devises, de banderoles portant la liste des marchandises à vendre. — Les habitans de Peking tirent toutes leurs consommations des provinces méridionales; le prix des objets de première nécessité y est actuellement à peu près le même qu'à Paris, 25 fr. par mois pour un domestique de maison bourgeoise; 50 sous par jour pour la nourriture d'un cheval; les vivres et les étoffes en proportion.

On trouve à chaque carrefour et à chaque pont, des voitures à deux roues, au service du public; elles sont doublées de satin et de velours, et attelées de chevaux fort agiles. Dans les cuisines et pour chauffer les appartemens, on se sert de houille qui brûle dans des fourneaux couverts. Il y a rarement d'incendies, d'ailleurs la police a des pompes avec tout leur attirail; cette police est rigoureuse : les soldats circulent continuellement dans la rue, l'épée au côté et le fouet à la main pour châtier les turbulens; ils veillent à la propreté des rues, et la nuit ne permettent à personne de sortir, à moins que ce ne soit pour cas d'urgence, pour appeler les médecins, par exemple; encore faut-il que le bourgeois qui circule soit muni d'une lanterne.

MUSÉE DU LOUVRE.
SCULPTURES ANTIQUES.
LA DIANE A LA BICHE.

Cette statue antique en marbre de Paros donne son nom à une salle du Musée des antiques : elle est placée dans une niche ornée de deux colonnes de granit rose oriental, hautes de douze pieds. On croit qu'elle est venue en France sous le règne de Henri IV; Sauval prétend même qu'elle y est venue sous François Ier. On la voyait autrefois dans la galerie de Versailles; mais elle avait été d'abord à Meudon, et ensuite à Fontainebleau, dans le jardin de la reine. Barthélemy Prieur avait été chargé d'en restaurer diverses parties, et on

lui reproche d'avoir altéré par quelques regrattages la beauté des jambes et des pieds.

Un critique a prétendu qu'il eût fallu appeler plutôt cette statue *la Diane au cerf*, parce que le front des biches n'est pas orné de bois; mais les érudits répondent que la biche de Diane est un symbole, et que d'ailleurs elle représente la biche fabuleuse de Cyrénée, qui avait un bois d'or et des pieds d'airain.



(Musée du Louvre. — Diane à la Biche.)

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

DE L'ALUN.



(Paysage d'Hack-Fall. — Source d'alun.)

L'alun est un minéral d'un grand usage dans les arts. Incorporé au papier, il l'empêche de boire en formant un vernis qui ne permet pas à l'encre liquide de pénétrer dans la pâte. Il est employé pour conserver les poils aux pelleteries, pour retarder la putréfaction des matières animales, pour donner de la fermeté au suif des chandelles. La chirurgie s'en sert à l'état d'*alun calciné* pour ronger les chairs; la médecine le prend comme astringent. Mais c'est surtout dans les teintures que son emploi est à la fois le plus important et le plus étendu : il forme le principal *mordant* que le teinturier ait à sa disposition pour fixer les couleurs sur les étoffes.

L'emploi du mordant est, comme l'on sait, une des bases de l'art du teinturier; les matières colorantes ont rarement une grande affinité pour la substance organique à laquelle on veut les fixer; la plupart d'entre elles seraient entrainées par l'eau des lavages, et l'étoffe se déteindrait promptement, si l'on ne se servait de certains intermédiaires qui, ayant à la

fois une affinité vigoureuse et pour les fibres organiques du tissu et pour les matières colorantes, servent de lien entre les unes et les autres, en fixant d'une manière indestructible la couleur sur l'étoffe. Ce sont ces intermédiaires qui ont reçu le nom énergique de *mordans* : les oxides d'étain et de fer, le tan, et surtout l'alumine qui entre dans l'alun, sont les substances qui réussissent le mieux.

L'alun est un sel blanc, d'une saveur astringente, formé d'acide sulfurique, d'alumine, de potasse ou d'ammoniaque; pour employer le langage chimique, c'est un sulfate double composé de sulfate d'alumine uni à un sulfate alcalin de potasse ou d'ammoniaque. Au sulfate double d'alumine et de potasse est réservé spécialement le nom d'*alun;* si l'on veut désigner l'autre, on emploie le terme d'*alun ammoniacal.* — Les savans ont reconnu seulement vers le milieu du dernier siècle que l'alun contenait une terre (l'alumine) exactement semblable à celle qui fait la base de toutes les argiles; la présence de la potasse et la véritable composition du sel n'a été reconnue que plus récemment encore, par Vauquelin et Chaptal. C'est de cette époque surtout qu'il fut possible à un grand nombre de fabricans nationaux de s'affranchir d'un tribut onéreux payé à des étrangers, en préparant eux-mêmes de *toutes pièces* l'alun dont ils avaient besoin.

L'alun se produit naturellement en plusieurs lieux, où il se forme par la réaction des substances sulfureuses, alumineuses et alcalines. Il effleurit à la surface du sol mêlé avec d'autres terres; on le trouve ainsi abondamment dans les déserts de l'Egypte, en quelques localités de Bohême et de Saxe. Il existe encore de la même manière près de certains volcans, dans le royaume de Naples, dans l'archipel de la Grèce, à la Guadeloupe; enfin il se forme dans des houillières embrasées.

On peut aussi obtenir l'alun en traitant convenablement les substances minérales connues sous le nom d'*alunites*, qui renferment les élémens constitutifs de l'alun. C'est ainsi que les pays favorisés de ces substances, la Hongrie, et surtout la *Tolfa* dans les Etats Romains, produisent le sel estimé qu'elles livrent au commerce. — Dans les fabrications de Liége et d'Angleterre, on obtient l'alun en soumettant les schistes pyriteux à de longues manipulations.

Il y a enfin la fabrication de toutes pièces, qui s'opère dans les lieux où l'on peut préparer séparément et à peu de frais le sulfate d'alumine et celui de potasse.

La Syrie a conservé pendant long-temps le privilége exclusif de fabriquer l'alun, dans la ville de Rocca d'où provient la dénomination d'*alun de roche.* Vers le quinzième siècle l'Europe disputa à l'Orient les bénéfices de la fabrication, qui fut bientôt établie dans toute l'Italie. D'autres exploitations s'élevèrent successivement en Allemagne et en Espagne.

Il s'en établit une en Angleterre vers l'an 1600 : les produits en sont impurs, contenant, outre une quantité de sulfate de fer plus considérable que ceux des autres contrées, une matière animale huileuse. Néanmoins, la découverte d'une localité propre à la fabrication de l'alun fut considérée en Angleterre comme fort intéressante; elle fut due à sir Thomas Chaloner. Dans un voyage en Italie, ce gentilhomme, parcourant la *Solfatarra*, avait soigneusement examiné le mode de fabrication et les substances minérales que fournissait le sol; il s'était particulièrement attaché à reconnaître le caractère du terrain et les effets de la végétation; n'examinant au reste, dit-on, toutes ces choses que par suite de ses habitudes d'observation et sans nourrir aucune arrière-pensée. Quelques années après, en passant dans les environs de Guisborough, sir Thomas Chaloner observa, dit Camden, que la verdure des arbres y était d'une nuance plus faible qu'ailleurs; que les chênes poussaient de fortes racines, mais ne les enfonçaient pas profondément en terre; que le sol était formé d'une argile blanchâtre, marbrée de plusieurs couleurs jaunâtres et bleues; enfin, il reconnut par une foule d'indices que le pays était doté d'une mine d'alun. Il se passa long-temps avant que les procédés industriels les plus convenables à la nature de la mine fussent définitivement trouvés; les difficultés de détails ne furent entièrement levées que par l'assistance de Lambert Russel et de deux ouvriers français de La Rochelle.

La contrée où se trouvent les mines d'alun est célèbre en Angleterre par la beauté, la richesse et la variété du paysage d'Hack-Fall, dont nous montrons un des points de vue en tête de l'article. C'est une vallée profonde, sombre, écartée, dont la superstition fit autrefois le séjour des sorcières. Les eaux du petit ruisseau dont on voit les sources sont imprégnées d'alun.

GROTIUS.

TRAITÉ DU DROIT DE LA PAIX ET DE LA GUERRE.

Grotius est un des plus fameux publicistes du dix-septième siècle. Il était Hollandais. Il naquit en 1583, à Delft, d'une famille distinguée. Son pays venait de s'affranchir de la domination du roi d'Espagne, et la jeune république des Provinces-Unies, qui commençait à s'élever, demandait des citoyens zélés et savans qui pussent soutenir sa liberté. Grotius, à peine âgé de vingt-quatre ans, se vit revêtu des magistratures les plus importantes. Il était Pensionnaire de Rotterdam et membre des Etats-Généraux, lorsqu'ayant pris parti pour la cause de l'indépendance dans la lutte qui s'était élevée à ce sujet entre Barneveldt et le stathouder Maurice, il se vit enveloppé dans le procès qui termina cette affaire, et condamné à une détention perpétuelle dans une forteresse. Il n'était âgé que d'une trentaine d'années lorsque la carrière politique lui fut ainsi fermée.

Il demeura deux ans et demi dans sa prison, soumis au secret le plus dur, et occupant ses loisirs forcés par l'étude de l'antiquité et de la théologie. Sa femme, par un acte de dévouement devenu célèbre et qui a trouvé plus d'une imitation glorieuse, le rendit à la liberté. Ayant obtenu du geôlier la permission de faire parvenir à son mari les livres nécessaires à ses études, Madame Grotius avait pris l'habitude de lui envoyer de temps en temps ceux dont il avait besoin dans une grande caisse; ceux qui ne lui étaient plus nécessaires sortaient par le même canal. Dans les premiers temps, on visitait avec grand soin cette caisse à son entrée et à sa sortie pour tenir le compte exact de ce qu'elle contenait. Mais après tant de temps, la caisse faisant toujours ses voyages régulièrement, et ne contenant jamais rien de suspect, la vigilance des gardiens s'endormit tout-à-fait; et un beau jour, que le commandant de la citadelle était absent, la discipline se trouvant encore moins sévère qu'à l'ordinaire, Madame Grotius ayant fait cacher son mari dans la caisse en guise de livres, le fit emporter hors de la prison par deux gardiens qui, sans s'en être doutés, mirent ainsi leur prisonnier à la porte. Cette dame généreuse fut d'abord retenue prisonnière à la place de son mari, qu'elle avait si ingénieusement et si courageusement délivré de ses verroux; mais après quelque temps elle fut mise en liberté, et tout le monde s'accorda à la louer.

Grotius se retira en France et vint à Paris, où il trouva un excellent accueil auprès de quelques personnes distinguées qui avaient connaissance de son mérite. Comme ses biens avaient été confisqués et qu'il se trouvait réduit avec sa famille au plus strict nécessaire, le roi de France lui donna une pension, comme réfugié et en mémoire des bons services qu'il n'avait cessé de rendre à la France dans les négociations où il s'était trouvé mêlé. Il s'adonna plus que jamais à l'étude, comme on en trouve la preuve dans le recueil de sa correspondance, et composa un grand nombre d'ouvrages

tant théologiques que politiques. Celui qui a le plus illustré son nom, et qui en effet mérite le plus d'attention, est son fameux traité intitulé : *De jure pacis et belli* (du droit de la paix et de la guerre); il est écrit en latin, mais il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. C'est un livre politique de la plus haute importance : nous allons en dire quelques mots.

Comprenant bien la nécessité de la guerre comme seul moyen de mettre fin aux discussions qui s'élèvent entre les nations, puisqu'il n'existe entre elles aucun tribunal où elles puissent porter les affaires en litige; mais frappé en même temps de l'abus des armes qui se commet si souvent parmi les princes, lorsqu'ils calculent, avant de se mettre en campagne les uns contre les autres, leurs forces bien plutôt que leurs droits, Grotius s'efforce d'établir le code de la guerre. Il fixe les cas où la guerre peut être justement entreprise, et ceux dans lesquels elle est un attentat criminel. La guerre n'est pas contraire au droit naturel; la nature nous donne partout l'exemple d'individus en guerre les uns contre les autres. La conservation de la liberté et de la vie, ou l'acquisition des choses nécessaires à l'existence, sont des motifs de guerre légitimes et invariables. Seulement, tandis que la condition des animaux est telle qu'ils sont réduits à demeurer dans une lutte perpétuelle les uns avec les autres, et que les armes que la nature leur a départies restent continuellement à leur côté, l'homme prend ou dépose ses armes à volonté, il n'entre en guerre contre ses semblables qu'accidentellement, et son but doit être de ne tirer l'épée que pour ramener le règne de la justice et de la paix. La guerre n'entraînant que trop de maux à sa suite, il faut prendre bien garde d'en commettre d'inutiles à la fin qu'elle se propose. Le combat ne doit avoir lieu qu'entre les armées; les populations ne sont que spectatrices, et rien ne saurait autoriser les guerriers à commettre des vexations gratuites à leur égard. Le meurtre, les dévastations, les sévices déréglés, sont aussi criminels en temps de guerre qu'en temps de paix: il n'y a pas deux morales, l'une à l'usage des temps de guerre, l'autre à l'usage des temps de paix. La modération est le premier devoir du vainqueur; c'est une sorte d'expiation du sang qu'il a été contraint de verser. L'autorité à laquelle Grotius fait constamment appel pour tous les points du droit qu'il établit, est l'autorité du genre humain lui-même. Les enseignemens de l'histoire, les paroles des philosophes, des publicistes, des poètes de toutes les époques et de tous les pays, mais spécialement de l'antiquité grecque et romaine, sont les textes sur lesquels il appuie chacune de ses propositions; et sous ce rapport on peut dire que son livre est une œuvre aussi admirable d'érudition que d'humanité et de profondeur politique.

Ce livre dédié à Louis XIII, à qui l'auteur, ainsi qu'il l'exprime dans son épître, en faisait hommage à cause du surnom de *Juste* qui lui avait été décerné, ne fit pas à sa première apparition beaucoup d'effet en France. Il fut beaucoup plus goûté à l'étranger. Grotius, depuis que le cardinal de Richelieu était parvenu au gouvernement, ne se trouvait plus aussi bien de son séjour en France. Le ministre, qui était catholique et monarchiste par excellence, ne se souciait pas beaucoup du Hollandais républicain et protestant, banni de son pays pour avoir lutté de toutes ses forces contre la centralisation des pouvoirs. La pension dont il avait vécu jusque là fut bientôt retirée à l'illustre proscrit. Heureusement la Suède lui offrit un asile. Oxenstiern, jaloux d'avoir auprès de lui un homme d'un si rare mérite, le fit venir à Stockholm, et le nomma conseiller-d'état. Peu de temps après, il le choisit pour aller en France occuper le poste d'ambassadeur de Suède. Ce choix qui était embarrassant pour le cardinal de Richelieu, dont Grotius avait si peu à se louer, fit que Grotius, durant ce second séjour à Paris, se montra peu dans les cercles de la cour. Il vivait fort retiré et toujours aussi modeste que lorsqu'il était le pauvre réfugié hollandais. Il s'acquittait régulièrement de ses fonctions d'ambassadeur, mais s'occupait fort peu d'intrigues politiques.

En 1645, le cabinet suédois mal satisfait, à ce qu'il paraît, d'un diplomate si peu remuant, lui ayant désigné un successeur, Grotius se mit en route pour retourner en Suède; mais ayant été surpris par une brusque maladie sur les bords de la mer Baltique, il mourut presque subitement au milieu de son voyage. Ce fut un homme d'un grand savoir, d'un esprit profondément religieux et porté vers la liberté, et dont tous les travaux ont été inspirés par cette haute philantropie qui nous montre le genre humain tout entier comme une seule famille.

SENTIMENT MUSICAL

TRÈS DÉVELOPPÉ CHEZ UNE IDIOTE.

Une femme âgée de 60 ans environ, entrée depuis son jeune âge dans la division des aliénés à l'hospice de la Salpétrière, n'a jamais eu qu'une intelligence extrêmement bornée. Ses actions semblent purement instinctives : manger et boire, aller au-devant de la nourriture quand elle la voit arriver, tendre la main pour avoir un sou avec lequel elle sait acheter des fruits, c'est à peu près tout ce qu'elle peut faire. Elle a toujours été incapable d'apprendre à s'habiller, à travailler ou même à parler. Quand elle veut exprimer quelque chose, elle fait entendre une sorte de grognement ou un cri rauque qu'elle répète jusqu'à ce qu'on l'ait comprise. Néanmoins elle est musicienne, et sa capacité pour la musique est même portée à un très haut degré. Voici dans quelle circonstance les médecins de l'établissement reconnurent pour la première fois en elle cette faculté.

Une jeune femme, figurante dans un des petits théâtres de Paris, était entrée, dans l'année 1834, à la Salpétrière pour y être traitée d'une aliénation mentale récente : ses habitudes de théâtre lui revenant par intervalles, elle chantait, déclamait, gesticulait et dansait, suivant les rôles qu'elle croyait remplir. Un jour, elle tenait les deux mains de la vieille idiote, et chantait une chanson dont elle marquait la mesure en sautant. L'idiote suivait la chanson, non de la parole, puisqu'elle ne parle pas, mais de la voix, sautait aussi en mesure, et paraissait y prendre un grand plaisir. L'infirmière alors dit au docteur Leuret et à quelques autres personnes, qui s'étaient arrêtés avec lui pour contempler cette scène, que l'idiote chanterait tout ce qu'ils voudraient. Sa danse finie, on la pria de chanter *Marlbórough*, *Vive Henri IV*, *la Marseillaise*. Elle chanta tant que les personnes présentes surent lui dire ce qu'il fallait chanter, et leur répertoire de chansons fut épuisé avant le sien. Il lui suffisait, disait l'infirmière, d'avoir entendu un air pour le retenir, et elle le répétait chaque fois qu'on l'en priait. On en fit aussitôt l'expérience. M. Guerry, auteur de plusieurs ouvrages de statistique, et qui s'occupait à cette époque de recueillir des documens sur les aliénés et les idiots, accompagnait en ce moment M. le docteur Leuret. Il improvisa un air que l'idiote suivit d'un bout à l'autre, et qu'elle répéta dès qu'on l'en pria. M. Guerry improvisa le commencement d'un autre air, elle le suivit encore; mais, au lieu de s'arrêter en même temps que le chanteur, elle acheva l'air commencé; et la fin, toute de sa composition, répondait au commencement.

On désira savoir quel effet ferait sur elle un instrument de musique. On joua de la flûte; elle était tout yeux et tout oreilles. On se demanda si une excellente musique ferait plus. M. Listz eut la complaisance de se prêter à cette expérience. Il vint, et joua du piano devant l'idiote, qui éprouva les plus vives et les plus profondes sensations. Immobile, et les yeux fixés sur les doigts de l'artiste, ou bien se contractant en mille sens divers, se mordant les poings; elle était dans un état difficile à décrire. On eût dit qu'elle vibrait

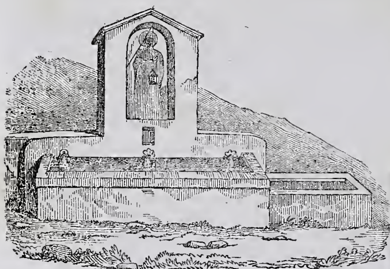
avec chacune des cordes de l'instrument, qu'elle sentait tout ce qu'il y avait d'impression dans l'âme du musicien. Elle ne répétait plus ce qu'elle entendait, soit qu'elle fût trop vivement saisie, soit qu'elle craignit de se priver par le moindre bruit du plaisir dont elle jouissait.

Le passage subit des sons graves aux sons aigus agissait sur elle avec une force prodigieuse, et occasionait une commotion comparable à celle qu'eût produite une décharge électrique. L'expérience répétée plus de vingt fois dans le cours de la séance ne manqua pas une seule fois de produire cet effet.

Cette femme aime beaucoup les fruits, et les recherche avec avidité; M. Leuret voulut savoir si elle les préfèrerait à la musique. Il l'entraîna dans un coin de la salle, et la faisant asseoir le dos tourné à l'instrument, il mit devant elle sur ses genoux une grande quantité d'abricots; et, afin que son attention fût autant que possible dirigée vers les fruits, il lui en donna seulement un, et lui montra les autres. La tentation était forte, la musique la comprima cependant. M. Listz ayant recommencé, l'idiote tourna aussitôt la tête vers lui, et tant qu'il joua, elle ne regarda que lui. Pour les abricots, elle y revint seulement quand elle cessa d'entendre la musique.

Une disposition analogue, mais à un moindre degré peut-être, s'est rencontrée plusieurs fois chez les idiots. M. Foderé en cite un cas dans son *Traité du délire*, et M. Esquirol, dans les leçons cliniques qu'il faisait, il y a quelques années, à l'hospice de la Salpêtrière, en rapportait plusieurs exemples.

LA MADONE.



(Madone à Borghetto, misérable village situé à trois postes de Rome, au pied d'une colline boisée qui domine la plaine arrosée par le Tibre. La peinture est grossière et presque effacée. Une petite corde accrochée près de l'image suspend une lanterne pour éclairer le soir les piétons et les chaises de poste qui passent près de là, à sept ou huit pieds au-dessus. Les voyageurs arrivant du Milanais par Bologne rencontrent avec plaisir l'eau claire et fraîche de la fontaine que l'on a mise sous l'invocation de cette Madone, car le fleuve est fangeux. Une auge construite à côté de la fontaine sert à abreuver les bestiaux.)

La *Madona!* combien ce mot est révéré sous le ciel de l'Italie! la Madone est le type de la beauté par excellence et de la miséricorde infinie. Jamais une idée de réprobation ou de peines éternelles ne s'attache à sa personne, à son image ou à son nom.

Dès qu'un enfant vient au jour, on attache à son cou un petit sachet de toile renfermant une figurine de Marie. S'il tombe malade, la famille suppliante s'empresse de parer de fleurs l'autel de Marie; s'il succombe, c'est lui-même que l'on pare de fleurs et que l'on offre encore à Marie en la priant de prendre sous sa protection cette âme innocente sitôt ravie à l'amour de sa mère.

Per la Madona! c'est le serment le plus inviolable d'un Italien.

Dans toutes les églises, les murs des chapelles consacrées



(Madone sur une place de Subiaco, petite ville aux environs de Rome. Elle est peinte avec soin; le balcon est toujours orné de fleurs.)



(Autre Madone près de Subiaco.)

à la Madone sont couverts d'*ex-voto*, de petits tableaux représentant des malheureux échappés à une mort qui paraissait certaine, de bijoux de jeunes filles, de belles chevelures,

de cœurs d'argent. Malheur à celui que les hommes du peuple verraient rire et plaisanter devant ces offrandes!

Qui compterait le nombre infini des Madones éparses dans les pays de vive foi catholique? Ici son image a été attachée au flanc d'une roche pour protéger un passage dangereux; là, dans la plaine déserte, son modeste monument appelle le voyageur qui cherche un abri contre les ardeurs du jour, contre l'orage, et lui offre un banc pour se reposer, souvent l'ombre rafraîchissante d'un arbre touffu et l'eau pure d'une fontaine; à tout angle de chemin on rencontre la Madone; on la retrouve sur mer dans la barque du matelot, comme sur le rivage, dans sa *porera casa*. Mais c'est surtout dans les villes que les images de la vierge sont multipliées, sur les places publiques, aux carrefours, à l'angle des rues, et toutes ont leur fête particulière, où leur balcon est chargé de guirlandes et brillant de lumières. Le soir, la clarté de leurs lampes guide la marche des passans, et chaque habitant, avant de rentrer au logis, s'incline devant la dernière qu'il rencontre pour lui demander la *felicissima notte*. Il y a une heure, avant le silence du sommeil, où tant de voix des villes et des campagnes s'élèvent vers les Madones, que pas un souffle de l'air ne passe qui ne porte un *ave Maria*.

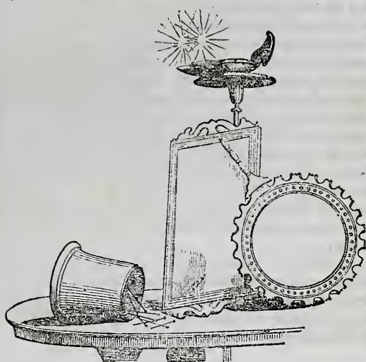


(Madone à Spoleto. Elle est placée d'une manière pittoresque au-dessus des arcades d'une espèce de grande cave servant de lavoir. La peinture, quoique médiocre, est d'un effet agréable.)

TOILETTE D'UNE DAME ROMAINE SOUS L'EMPIRE.

(Extrait du Palais de Scaurus.)

«... Rome offrit à Brennus moins de trésors pour sa rançon, que Scaurus n'en a réuni dans l'appartement de Lollia, son épouse; jamais mortel n'a, je crois, rassemblé en un même lieu tant de différens genres de richesses. Croirais-tu qu'une seule perle d'un des colliers de Lollia a coûté six millions de sesterces. La quantité d'objets consacrés à sa parure m'a effrayé. Je ne saurais faire l'énumération de cette immensité de choses destinées à la toilette des dames romaines. On nous montra des vases de toutes formes et de tous métaux, contenant, soit des parfums, soit des compositions pour donner à leurs cheveux, qui sont généralement noirs, la teinte blonde, ou rendre à leurs visages les couleurs fraîches et pures de la jeunesse.



(Miroirs en verre et en métal poli, écran, épingles, etc., trouvés dans les fouilles de Pompéi.)

» Des armoires précieuses renfermaient, les unes des robes de prix pressées sous des poids nombreux qui leur conservent le lustre et l'éclat qu'elles avaient en sortant de la main de l'ouvrier, les autres, des tissus d'une grande finesse pour se laver, des miroirs de métal, et d'autres de verre que l'on fait venir de Sidon.

» Quant aux ornemens, c'est un délire chez les Romaines; elles mettent tout l'univers à contribution: l'Egypte leur fournit des étoffes xylines (le xilon était une espèce de lin ou de coton); Tyr change pour elles la blancheur éblouissante des toisons en une pourpre éclatante; l'or et la soie, mélangés avec art, composent le tissu varié de leurs vête-








(Epingle, boucles d'oreilles, anneaux, trouvés dans les ruines de Pompéi.)

mens; des émeraudes d'un vert azuré, des perles que recèlent les mers profondes de l'Orient, couvrent leurs robes, se balancent à leurs oreilles, ou brillent dans leur coiffure. Mais c'est trop peu de ces richesses, dont la valeur peut être appréciée; elles se sont créé des raffinemens de luxe qui n'avaient aucun prix sans leur folie. Les fleurs sont pour elles sans parfums et sans charmes, si elles ne leur sont apportées des pays étrangers; encore leur préfèrent-elles des couronnes de fleurs artificielles, dont on va chercher la matière et le parfum au-delà de l'Indus. Mais, le croirais-tu, Sigimer? elles se dépouillent elles-mêmes du plus noble ornement dont la nature se soit plu à les embellir; elles se rasent la tête pour la parer de chevelures blondes achetées à prix d'or aux jeunes vierges de la Gaule et de la Germanie.

» A côté de ce cabinet de toilette, nous vîmes les pièces où les esclaves de Lollia préparent et conservent ses nombreux vêtemens. On nous fit remarquer sur toutes les portes des racines que ces femmes crédules y placent pour éloigner les mauvais génies de l'endroit qu'elles habitent. »

Sur le mot SAC. — Jean Goropius, auteur brabançon surnommé *Becanus*, prétend, dans ses *Origines antverpianæ*, que le flamand ancien était la langue qu'Adam parlait dans le Paradis terrestre. Ailleurs il dit ingénuement (et cela semblerait une mauvaise plaisanterie) que si le mot *sac* est commun à la plupart des langues (comme *sakkos* en grec, *saccus* en latin, *sakk* en goth, *sac* en anglo-saxon, *sack* en allemand, en anglais, en danois et en belge; *sacco* en italien, *saco* en espagnol, *sac* en français, *sak* en hébreu, en chaldéen et en turc; *sac* en celtique, *sach* en teuton, etc.), la raison en est toute simple : c'est que, lors de la confusion des langues, personne n'oublia son *sac* en quittant le chantier de Babel.

Des commentateurs fort persuadés de l'antiquité de leurs langues font aussi remonter le bas-breton et le basque à l'origine du monde.

Ce soleil-ci n'est pas le véritable, je m'attends à mieux.

DUCIS.

MÉTAMORPHOSE DES INSECTES.

La *métamorphose* est un des principaux caractères qui distinguent les insectes de ceux d'entre les animaux dont leur organisation les rapproche; au lieu de se développer par degrés insensibles et de recevoir en naissant la forme qu'ils conserveront toute leur vie, les insectes sont obligés de passer par divers états, souvent si différens entre eux, qu'il serait impossible d'y reconnaître le même animal, si l'observation ne permettait de s'en assurer.

L'insecte commence par être *œuf*; il devient ensuite *larve*, puis *nymphe*, et enfin *insecte parfait*.

DE L'ŒUF. — On rencontre les œufs, soit isolés, soit groupés en tas, soit réunis en chaîne, en collier ou en chapelet, au moyen d'une substance gommeuse. Leur forme est très variable; non seulement il y en a de globuleux, d'ovales, de plats, de coniques, de cylindriques, d'hémisphériques, de pyramidaux, mais encore on en voit qui représentent la poire, le melon, le tambour, le bateau, le turban; on en trouve qui portent à leur extrémité une couronne de sept épines, et d'autres qui sont sculptés, ou ornés de dessins d'une infinie variété. Leur couleur, généralement blanche, affecte souvent toutes les nuances de l'arc-en-ciel; parfois ils sont tachetés, rayés ou zonés. La plupart changent de teintes à mesure qu'ils approchent du moment d'éclore. — Il n'est pas besoin de dire que la taille de ces œufs échapperait souvent à la vue de l'observateur, si celui-ci ne s'aidait des ressources de l'optique. Le plus gros œuf connu a 5 lignes de long, et approche de celui de certains oiseaux mouches. En général, l'œuf qui doit donner naissance à la femelle surpasse en grosseur celui qui doit produire le mâle.

Ce qu'il y a de vraiment admirable, ce sont les précautions maternelles que prennent les insectes pour préserver de tout danger les globules délicats d'où doit sortir la génération future.

Les uns renferment les œufs dans une poche dont ils secrètent eux-mêmes la matière; d'autres les enveloppent d'un vêtement composé de poils qu'ils arrachent à leur propre corps, et qu'ils disposent savamment pour en tisser un abri imperméable à l'eau; la femelle expire après s'être ainsi dépouillée et mise à nu. Les jeunes branches des arbrisseaux forment parfois un abri naturel dont profitent plusieurs insectes, en les perçant avec leur bec, leur scie ou leur tarière, et déposant leurs œufs à la file dans ce trou : c'est d'une manière semblable que les charançons introduisent les germes de leur postérité dans l'intérieur des grains de blé ou des noisettes; quelquefois aussi on rencontre des feuilles d'arbres roulées en cornet par des insectes. Certaines espèces sont dispensées du soin de préparer un abri pour leurs œufs; c'est le corps de la mère qui a cette destination, telle est l'espèce des *pucerons*. La femelle, collée sur une feuille et immobile, se gonfle de manière à ne plus laisser la moindre apparence de tête ni de membres; les œufs sont poussés entre son ventre et la feuille, et quand tous sont sortis, elle meurt, laissant son corps comme une sorte d'enveloppe et de toit au-dessus de tout cet amas.

Le lieu où la femelle dépose ses œufs est toujours choisi avec un instinct admirable pour la nourriture que doit prendre l'animal après l'éclosion. Nous avons déjà mentionné dans le *Magasin Pittoresque* (1835, p. 268), la *guêpe ichneumon*, qui tue des sauterelles, creuse une fosse, et y renferme ses œufs avec le cadavre qui servira de proie à ses larves. Le nombre d'œufs produit par les insectes est très variable. La *mouche commune* n'en pond que 2; la *puce*, 12; le *bombyx du ver à soie*, 500; la *guêpe ordinaire*, 30,000; la *reine de l'abeille*, 40 ou 50 mille; enfin une espèce de *termite* en pond 60 à la minute. Linné disait, par allusion à cette multiplication indéfinie des insectes, que trois mouches consommeraient le cadavre d'un cheval aussi vite qu'un lion.

Quoiqu'on puisse énoncer que tous les insectes se présentent d'abord sous la forme d'un œuf, il faut cependant remarquer deux exceptions apparentes : — 1° pour certaines espèces, l'œuf éclôt dans le sein de la femelle, et l'animal sort vivant; ce cas se rencontre chez la *mouche de viande*, chez les *punaises de terre*, les *pucerons*, etc.; — 2° pour d'autres espèces, non seulement l'œuf a éclos dans le sein de la femelle, et a produit la *larve*, mais encore celle-ci y a effectué son développement, et se trouve au moment où elle sort prête à subir une seconde transformation, et à devenir nymphe. — Ces deux genres d'insectes ne sont donc pas seulement ovipares, mais encore ovovivipares.

LARVE. — Le second état de l'insecte après celui d'œuf est celui de *larve*. L'animal se présente sous la forme d'un corps sans ailes, mou et ressemblant à un *ver*; — la *chenille* est une *larve*. — Ce nom a été imaginé par Linné pour exprimer que sous cette forme l'insecte était comme *masqué*. (Le mot latin *larva* signifie *masque, spectre*.) Dans cette période, l'animal mange avec beaucoup de voracité, et change plusieurs fois de peau, après quoi, il cesse de manger, se repose en un lieu sûr, et perdant une dernière peau, laisse apparaître un être nouveau différent de la larve, qui est l'insecte à son troisième état, ou la *nymphe*.

Chez toutes les larves on distingue, toutefois avec plus ou moins de difficultés, des incisions transversales qui divisent leur corps en segmens ou anneaux ordinairement au nom-

bre de douze, non compris la tête; sauf ce caractère général de ressemblance, il y a une extrême variété dans la forme du corps, qui est cependant le plus souvent cylindrique.

Ce corps se compose de la *tête*, formée généralement d'une substance plus dure que le reste de l'animal, et des *segmens :* les trois premiers segmens portent les six pattes antérieures et peuvent être regardés comme le tronc. Les autres, pourvus aussi de pattes (mais différentes des premières) et de divers appendices qui quelquefois servent à la respiration, peuvent être regardés comme formant l'abdomen.

Parmi les larves, il en est beaucoup dont la tête est dépourvue d'yeux; nous ne parlerons point des différentes pièces qui forment cette partie du corps et qui se retrouvent dans l'insecte parfait; nous ne parlerons pas davantage, et pour la même raison, du tronc ni de l'abdomen.— Un grand nombre de larves sont nues; d'autres recouvertes de poils; quelques unes d'épines. En général, les larves qui vivent dans l'obscurité éprouvent, comme les plantes, un étiolement qui les laisse incolores; celles qui vivent en plein air présentent, au contraire, des couleurs brillantes, souvent dessinées et nuancées sur leur corps avec une grande variété.

Le phénomène le plus singulier offert par les larves est leur *mue*. La mue est une crise par laquelle l'animal se dépouille de sa peau ou des appendices de cette dernière pour reparaître avec des parties analogues: elle diffère de la métamorphose en ce que dans celle-ci il y a apparition de nouvelles parties. — Un ou deux jours avant la mue, la larve cesse de prendre de la nourriture; ses couleurs se flétrissent; elle cherche une retraite où la crise puisse s'opérer en sûreté. Quand elle s'est fixée, elle exécute une suite de mouvemens pénibles; elle gonfle et contracte alternativement ses anneaux jusqu'à ce que sa peau se fende sur le dos. Après de nouveaux efforts, l'animal se dégage de sa prison; la larve qui vient de passer par ce rude travail demeure pendant quelque temps extrêmement faible et ne peut recommencer à manger qu'après plusieurs jours; mais elle ne tarde pas à se récompenser largement de sa longue abstinence.

La larve dans la durée de son existence augmente singulièrement en grosseur; il y en a qui, après avoir atteint leur maximum, pèsent 72,000 fois plus qu'au moment de la naissance; on a vu des larves de mouches à viande devenir 200 fois plus pesantes en vingt-quatre heures.

Lorsque les larves sont arrivées à la plénitude de leur croissance, elles se préparent une retraite pour subir leur troisième transformation. Il est pour elles très important d'assurer leur existence; car pendant l'état de *nymphes* elles sont généralement réduites à une sorte d'engourdissement ou de sommeil. Nous ne pouvons entrer aujourd'hui dans le détail intéressant de tous les moyens que l'instinct inspire à ces animaux pour leur conservation, ni dans la description de l'adresse merveilleuse avec laquelle ils exécutent des manœuvres qui sont très compliquées eu égard à leur conformation. C'est à cette époque de leur existence que certaines espèces se construisent un cocon. Quelque curieuse que soit cette construction, nous devons aussi nous borner à la signaler dans cet article de généralités. — Après un intervalle de temps d'une durée fort variable, la larve se dépouille une dernière fois de sa peau et laisse apparaître un corps de forme nouvelle qui est la nymphe.

NYMPHE. — On a dit que dans cet état la plupart des insectes ressemblent assez bien à une momie entourée de ses bandelettes, ou à un enfant emmailloté dans ses langes. En général, les nymphes ne prennent aucune nourriture, peuvent changer de place, et contiennent une substance fluide blanchâtre, laiteuse, dans laquelle on peut considérer comme flottans les membres encore informes de l'*insecte parfait*. Ces membres deviennent de plus en plus visibles, et le fluide qui les entourait est en partie absorbé par eux, en partie évaporé.

Il est bon d'établir quelques divisions parmi les nymphes; il y en a qui ressemblent, plus ou moins, à la larve, et que l'on peut désigner sous le nom de *demi-nymphes*; elles sont mobiles et prennent de la nourriture; dans les autres, au contraire, la métamorphose est complète, et la nymphe, presque immobile, ne ressemble point à la larve. Parmi celles-ci, on devra distinguer celles qui sont, en quelque sorte, emmaillotées, et qui ont reçu le nom spécial de *chrysalides*; les nymphes de tous les lépidoptères (classe où se trouvent les papillons) sont des *chrysalides*. Ce nom provient de ce que le plus grand nombre présente une parure dorée éclatante, comme si on les eût peintes avec de l'or bruni : on a même cru jusqu'à Réaumur que c'était de l'or véritable.

La durée de l'état de nymphe est fort variable; on peut la modifier par la chaleur qui hâte l'évaporation du fluide intérieur. Arrive enfin le moment où l'insecte parfait brise sa prison, et s'envole pour pondre bientôt à son tour ses œufs et mourir. La description de l'insecte parfait est la plus importante; elle demande qu'on fasse connaître l'anatomie de l'animal et qu'on aide le lecteur de quelques figures.

On reprochait à la lionne qu'elle ne mettait qu'un petit au monde. — Oui, un seul, répondit-elle, mais c'est un lion.

Emprunté à ESOPE.

Chiens errans dans Paris. — On empoisonnait autrefois les chiens que l'on rencontrait dans Paris en état de vagabondage; l'administration craignait que le manque de nourriture régulière ne les exposât plus que les autres à contracter la terrible maladie de la rage. Toutes les fois que la police avait recours à cette mesure, elle dépensait environ une douzaine de mille francs. — Depuis quelques années il paraît qu'on a renoncé à cette destruction générale, parce qu'on a reconnu que le nombre des cas d'hydrophobie ne présentait pas un accroissement proportionnel avec celui des chiens errans, et que d'ailleurs la plupart des accidens de cette espèce provenaient de chiens non vagabonds. Actuellement la police s'en remet, pour la destruction des animaux errans, aux chiffonniers à crochet, qui les assomment la nuit, et les portent ensuite à Montfaucon où ils les vendent. Cette mesure donne certainement quelques économies; mais il nous semble que les sentimens d'humanité en sont offensés. Quoiqu'il ne s'agisse que de chiens, la classe d'industriels qui les poursuit et les assomme à coups de crochet est ainsi maintenue par le désir du lucre dans une sorte d'habitude perpétuelle de meurtre nocturne, toujours fâcheuse.

Les chiens errans ont d'autres ennemis non moins redoutables dans ceux qui fournissent aux physiologistes les animaux destinés aux expériences. L'adresse de ces chasseurs est si grande, qu'en les prévenant la veille on a pour le lendemain une centaine de victimes dont les souffrances au moins doivent servir au progrès de la science.

MONUMENT DE LYVOIS A ALGER.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la terrible tempête qui, au commencement de février dernier, désola toute la côte de l'Algérie. Le vent, par sa violence, rappelait les ouragans des Antilles; il manqua d'enlever et de jeter à la mer un officier-général; il mit en un imminent péril même les navires qui s'étaient réfugiés dans le port d'Alger. Depuis plusieurs jours, la côte était couverte de débris, et le mauvais temps continuait de régner, lorsque le 11 février un trois-mâts russe, *la Vénus* de Bionberg, vint s'échouer sur les rochers escarpés, situés au bas de l'hôpital de Caratine; il avait à sa gauche le brick

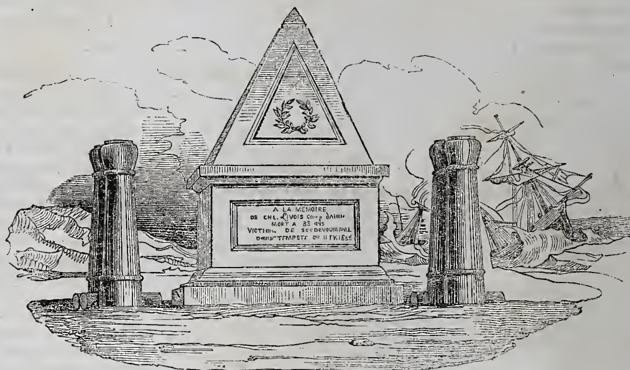
français *le Cygne*, stationnaire du port, et à droite le trois-mâts belge, *le Robuste*. La population d'Alger était sur le rivage, s'efforçant de porter secours à l'équipage de *la Vénus*; mais la mer se déchaînait avec tant de fureur que toutes les tentatives faites pour établir une communication entre la terre et le trois-mâts échoué étaient demeurées infructueuses. Cependant le temps s'écoulait; la brise forçait encore, et la position des naufragés devenait à chaque instant plus désespérée.

Alors se présenta un jeune officier d'artillerie, de Lyvois, un de nos anciens camarades de l'Ecole Polytechnique, doué de l'esprit le plus actif, du courage le plus résolu, et d'une générosité de cœur qui déja l'avait exposé à plus d'un péril.

Se fiant à une adresse déjà éprouvée, et à une vigueur peu commune, il se fait attacher par une corde, descend par la fenêtre de l'hôpital, et, triomphant des flots, aborde le trois-mâts belge; de là il gagne à la nage, avec le plus grand bonheur, le navire russe, et lui porte le bout d'une corde qui établit une communication entre les deux bâtimens. Cependant, à bord de *la Vénus*, on hésitait à se confier à ce moyen de salut, qui en définitive sauva les naufragés; de Lyvois, pour donner l'exemple, s'accroche au cordage, et, porté par la force des poignets, s'avance vers *le Robuste*. Il était à moitié route, quand une vague énorme soulève *le Robuste* et le pousse vers *la Vénus*; le généreux officier est plongé dans les flots; une seconde vague survient, le lance sur le rocher et l'engloutit sans retour. La mer a gardé sa proie.

La population d'Alger et l'armée sont frappées de consternation à la vue de ce funeste évènement. Aussitôt on sent le besoin de perpétuer le souvenir de ce dévouement sur le théâtre même où il avait brillé; on ouvre une souscription qui est immédiatement comblée pour élever un monument à la mémoire de Lyvois; c'est celui dont nous représentons le projet adopté par l'administration.

La place de ce monument est en vue de toutes les parties du port d'Alger, à l'extrémité du môle de la Santé, presqu'en regard du rocher où notre malheureux camarade a trouvé la mort. Construit avec des pierres apportées de Toulon, il aura une douzaine de pieds de hauteur; quatre canons provenant de la Cazaubah forment une simple et digne décoration pour l'officier d'artillerie qui avait échappé au feu de la citadelle d'Anvers. Le cénotaphe porte quatre plaques de marbre; sur celle de devant est l'inscription que montre la gravure; deux couronnes, l'une de laurier, l'autre de chêne, sont sculptées en relief sur les deux plaques triangulaires supérieures; et sur celle de derrière sont inscrites ces honorables paroles :



(Monument élevé sur le rivage d'Alger, avec cette inscription : *A la mémoire de Ch. de Lyvois, capitaine d'artillerie, mort à 33 ans, victime de son dévouement, dans la tempête du 11 février 1835.*)

ÉLEVÉ PAR L'ARMÉE ET LA POPULATION D'ALGER.

Charles de Lyvois était né à Paris en 1801, d'une famille originaire de Bretagne; son père, ancien officier de l'empire, avait été nommé par Louis XVIII gentilhomme de la chambre. Le jeune Charles avait fait son éducation dans les institutions Fauchon et Liautard. Sorti de l'Ecole Polytechnique en 1823, pour entrer dans l'école d'Application de Metz, officier d'artillerie, il brûlait de se distinguer. Déjà il avait refusé la survivance de la paisible charge de son père à la cour, préférant, disait-il, à une fortune assurée une carrière plus en harmonie avec ses sentimens libéraux. Au siége d'Anvers, il était capitaine d'état-major: désigné parmi ceux qui devaient ouvrir la tranchée, il assista pendant vingt-quatre heures consécutives à la mise en train des opérations. Quelques jours après, dans une surprise faite par les Hollandais, il rallia les soldats en désordre, chassa les ennemis, les poursuivit, et prit de ses propres mains, sous le feu du fort, un sergent hollandais, haut de plus de six pieds. Cet acte de vigueur fut porté à l'ordre du jour de l'armée; il parut d'autant plus remarquable, que de Lyvois était lui-même d'une taille fort au-dessous de la moyenne.

Il se distingua encore dans plusieurs occasions, et au retour de l'expédition, reçut à Douai, dans une revue, la croix d'honneur des mains du roi.

De Lyvois, ennemi du repos, était parti pour Alger afin de prendre part aux expéditions contre les habitans de l'Atlas. Son caractère aventureux eût trouvé de nombreuses occasions de se signaler; mais un péril nouveau et étranger se présenta devant lui, un acte de dévouement s'offrait à accomplir : de Lyvois n'a pu résister. Sa mort a été glorieuse, et, dans ce temps de repos et de paix, sa vie suffisamment active et bien remplie.

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 décembre 1835 (52e livraison) sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons suivantes. — Les conditions d'abonnement sont les mêmes pour 1836.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, n° 30.

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

(Les astérisques indiquent les gravures.)

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE.

PEINTURE ET SCULPTURE.

MUSÉE DU LOUVRE.

SALON DE 1835.

MUSÉES ÉTRANGERS. — GALERIES PARTICULIÈRES.

NUMISMATIQUE.

ARCHITECTURE.

MONUMENS ANCIENS.

MONUMENS MODERNES.

THÉORIE DE L'ART.

THÉATRE.

MUSIQUE.

POÉSIE. — VARIÉTÉS LITTÉRAIRES. — GRAMMAIRE.

MORALE.

MŒURS. — COUTUMES.

LÉGISLATION. — INSTITUTIONS.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.

HISTOIRE NATURELLE. — CURIOSITÉS NATURELLES.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

COMMERCE, INDUSTRIE, MÉCANIQUE.

ASTRONOMIE ET MARINE.

VOYAGES. — GÉOGRAPHIE. — VILLES





LE MAGASIN
PITTORESQUE

LE MAGASIN

PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS LA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

MM. EURYALE CAZEAUX ET ÉDOUARD CHARTON.

QUATRIÈME ANNÉE.

1836.

Prix du volume broché . . . 6 fr. »
relié 7 50

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

PARIS.
PRIX :
Pour un an, 6 francs. — Pour six mois, 3 francs.



DÉPARTEMENTS.
Franco PAR LA POSTE.
Pour un an, 7 fr. 50. — Pour six mois, 3 fr. 80.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XXXVI.

31 décembre 1836.

Les préfaces des trois premiers volumes ont répondu à diverses questions sur l'origine, sur le caractère, et sur le but de notre recueil. Cette fois nous nous bornerons à ajouter une explication particulière du plan de rédaction que nous avons adopté.

Chaque nouveau volume du *Magasin Pittoresque* est conçu et rédigé de manière à offrir un ensemble varié d'articles qui peuvent être lus isolément, mais aussi de manière à compléter les volumes qui précèdent, et à préparer ceux qui doivent suivre.

De là une triple division naturelle dans le choix et la distribution des sujets; on peut distinguer en effet :

1° Les sujets qui achèvent des séries commencées dans les livraisons des années antérieures, ou qui continuent ces séries;

2° Les sujets qui annoncent et ouvrent de nouvelles séries;

3° Et les sujets qui, n'étant susceptibles d'aucun développement étendu et ne se rattachant directement à aucune série générale et continue d'études ou de recherches, sont disséminés, sans lien apparent, dans les cinquante-deux livraisons d'une même année.

Nous comprenons dans cette troisième division les articles et les gravures qui ont pour but spécial de conserver la mémoire d'œuvres, d'événemens, de découvertes, appartenant par leur date ou par leur caractère de circonstance à l'année elle même.

Telles sont, par exemple, dans le cours de ce volume (1836) les vignettes et les notices relatives aux sujets suivans :

Nécrologie : Ampère, Rouget de Lisle, etc. — *Biographie contemporaine* : Youssouf, Randjit-Sing, la princesse Sumro, etc. — *Industrie* : Travaux du premier chemin de fer à Paris, travaux pour la délivrance de Dufavet, etc. — *Histoire naturelle* : les acquisitions nouvelles du Muséum d'histoire naturelle, fossiles, animaux, etc. — *Architecture* : l'incendie de la cathédrale de Chartres, l'édifice du quai d'Orsay, l'Arc-de-l'Étoile, etc. — *Peinture et sculpture* : un choix des œuvres les plus remarquées au salon de 1836, etc.

C'est ainsi que se forme peu à peu, au sein même des cinq ou six cents articles de chaque volume du *Magasin Pittoresque*, une sorte de Mémorial annuel, auquel notre intention est de donner toute l'importance que comporte la nature de l'ouvrage.

Au reste, cette règle de notre développement (dont nous parlons ici pour prévenir les craintes de ceux qui croiraient voir, soit des répétitions, soit des symptômes d'aridité ou de confusion finale) est déjà connue des lecteurs qui auront comparé avec quelque attention nos tables méthodiques. Il ne leur aura pas échappé que dans le labyrinthe où nous aimons à nous égarer avec eux, nous avons toujours suivi un fil protecteur.

Nous espérons aussi que l'on aura remarqué ce que notre rédaction a gagné, sans sortir de ses humbles attributions, en force et en portée dans le cours de 1836. Aux excellens esprits qui se sont associés de plus en plus intimement à notre œuvre, avec un désintéressement si absolu d'amour-propre, nous adressons ici nos remerciemens sincères. Tant vaudront les ouvriers, tant vaudra toujours la mine: ses veines fécondes s'ouvrent d'elles-mêmes au travail; il n'y a qu'à prendre de la peine. Comme le fabuliste a dit du champ du laboureur, c'est *le fonds* qui manque le moins.

৳# MAGASIN PITTORESQUE,

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIERE LIVRAISON. — 1836.

HISTOIRE DU ROYAUME DE LAHOR.

RANDJIT-SINGH.



(Portrait de Randjit-Singh, roi de Lahor, d'après une miniature de Djevanram, natif de Delhi.)

La contrée de l'Inde que l'on nomme le *Pendjab* est entourée par les cinq fleuves Djhilum, Tchenab, Bhiah, Ravi et Setledj, qui se réunissent ensuite pour se jeter dans l'Indus. Le mot Pendjab lui-même consacre la rencontre de ces délimitations naturelles : en langue persane, *pendj* signifie cinq (comme nous avons déjà eu occasion de l'indiquer en cherchant l'étymologie du mot *punch* (1834, p. 115), et *ab* signifie eau.

Conquis jadis par les phalanges d'Alexandre-le-Grand, exposé depuis le onzième siècle de notre ère aux invasions continuelles des conquérans musulmans, ce pays était encore partagé, il y a quarante ans, entre plusieurs chefs de la nation sikhe. De nos jours, on a vu s'y constituer un nouveau royaume. C'est la politique de Randjit-Singh qui l'a fondé; le courage et les talens de quelques uns de nos compatriotes ont étendu et consolident ses conquêtes. Cette dernière circonstance, d'abord révélée par de vagues récits, a naturellement éveillé en France un haut intérêt sur cette révolution lointaine. Les lettres de Victor Jacquemont, et les notes récemment recueillies par divers journaux, depuis l'arrivée du général Allard à Paris, ont encore excité plus vivement la curiosité publique sans la satisfaire entièrement. Nous avons donc pensé que l'on aimerait à trouver ici une esquisse historique des évènemens contemporains dont le Pendjab a été le théâtre. Mais il importe, pour les résumer avec clarté, de jeter en commençant un coup d'œil rapide sur quelques faits anciennement accomplis.

Vers la fin du quinzième siècle de notre ère, un Indou, nommé Nanek-Chah, sut attirer autour de lui, par ses vertus et son éloquence, un grand nombre de disciples auxquels il enseigna l'unité de Dieu, la pratique du bien, la paix et la tolérance envers tous les cultes. Ses préceptes ont été recueillis dans le livre intitulé *Adi-Granth* (le premier livre). Vénéré comme pontife de cette foi nouvelle, il choisit avant de mourir pour hériter de son autorité un de ses disciples à l'exclusion de ses propres enfans. Cette religion semblait solidement établie : toutefois les persécutions que les successeurs de Nanek eurent à subir de la part des Musulmans amenèrent peu à peu quelques modifications dans le dogme. Gourou-Govind-Singh, dixième chef spirituel des Sikhes (vers la fin du dix-septième siècle), persuada à ses sectaires que les maximes pacifiques de leur

premier législateur compromettaient leur existence : il leur fit jurer une haine éternelle aux Musulmans. Bientôt une partie du peuple tolérant des Sikhes se transforma en peuple guerrier; les combattans prirent le nom de siggh (lions), tandis que les cultivateurs conservèrent simplement le nom de sikhs (disciples). En opposition aux usages des autres Indiens, les Sikhes, dans l'origine, n'admirent point la distinction de castes, ou du moins ne consacrèrent aucun privilége. Gourou-Govind autorisa l'usage de la viande de tous les animaux, excepté celle de la vache, précepte que les Sikhes observent encore scrupuleusement; il prescrivit en outre à tous les Sikhes de se servir des mots : *succès et victoire à Gourou*, comme d'une formule de salutation et de mot de ralliement. Les anciens préceptes interdisaient toute adoration des idoles : Gourou-Govind chercha seulement à diviniser d'une manière sensible le courage, en attribuant quelques unes de ses inspirations patriotiques à une déesse du courage, Dourga-Bhavani. Les cérémonies des Sikhes consistent encore aujourd'hui en prières très simples adressées au Créateur, et en ablutions dont ils vont s'acquitter avec ferveur dans la ville d'Amritsar, leur cité sainte. Amritsar (bassin de l'immortalité) prend son nom d'un bassin de 149 pas carrés; au centre s'élève un temple où sont conservés les livres sacrés de Nanek et de Gourou-Govind, dont la garde est confiée aux prêtres appelés akalis (immortels). Les prêtres forment aujourd'hui un ordre à part, et sont parvenus à se faire redouter par un fanatisme sauvage. Randjit-Singh, malgré sa puissance actuelle, n'oserait lui-même braver leur ressentiment.

Le caractère distinctif actuel de la nation sikhe résulte de la nature de son gouvernement, tel qu'il a été institué par Gourou-Govind. Tous les chefs sikhes étaient jadis complètement indépendans les uns des autres; ils ne reconnaissaient pour suprématie que celle du *Khalsa*, ou Esprit du gouvernement invisible, principe sacré de l'État devant lequel s'inclinait tout le peuple. Dans les circonstances graves d'où dépendait le salut de la nation, tous les chefs politiques se réunissaient, à l'appel du chef des Akalis, à Amritsar, et y formaient le *Gourou-Mata*, ou congrès, dont les résolutions étaient acceptées comme lois. Cette fédération des Sikhes fut brisée par les empereurs mogols. Gourou-Govind perdit lui-même la vie dans cette guerre d'extermination. Dispersés, au commencement du dernier siècle, dans les montagnes, les Sikhes reparurent dans le Pendjab, peu de temps après les conquêtes de Nadir-Chah, et parvinrent à s'y établir et à guerroyer contre les troupes de l'empire mogol entièrement déchu de son ancienne puissance.

C'est à l'époque de ces guerres que paraissent pour la première fois, sur la scène politique, les ancêtres de Randjit-Singh; le plus ancien d'entre eux, dont la mémoire ait été conservée, était un simple zemindar (fermier), nommé Deson, qui ne possédait que trois charrues et un puits; Nadh-Singh, son fils, embrassa la religion sikhe : le fils de ce dernier, nommé Tcharat-Singh, prospéra et parvint à établir un serdari ou commandement, composé de 2.500 chevaux. Maha-Singh, fils de Tcharat-Singh, accrut encore cette fortune, et s'acquit une grande considération par quelques brillans faits d'armes. Il mourut en 1792, laissant son fils Randjit-Singh, âgé alors de douze ans, sous la tutelle de sa mère. Sada-Kounvar, sa belle-mère, exerçait aussi une grande influence sur les affaires : Randjit-Singh a dû, aux intrigues et à l'habileté de cette femme supérieure, plus d'un succès notable dans ses entreprises. Elle le soutint long-temps de son crédit et de ses conseils, jusqu'au jour où, dans son avidité insatiable, le monarque sikhe ayant voulu la dépouiller de son apanage, elle se brouilla avec lui; et depuis elle ne voulut jamais entendre parler d'aucun accommodement, ni racheter, au prix même d'une feinte réconciliation, sa liberté dont elle fut privée.

L'éducation de Randjit-Singh a été très négligée; adonné entièrement aux plaisirs et aux divertissemens de la campagne, il ne voulut apprendre à lire ou à écrire dans aucune langue. Une terrible maladie lui fit perdre un œil, et affaiblit long-temps ses forces. Mais parvenu à l'âge de dix-sept ans, son caractère parut changer, il saisit lui-même les rênes du gouvernement; il exila le premier ministre, et l'on assure qu'il fit empoisonner sa mère : son père Maha-Singh avait aussi commis le crime du parricide.

Le premier pas ambitieux de Randjit se trahit par ses entreprises sur la ville de Lahor, capitale du Pendjab. Les Afghans qui s'en étaient emparés en 1797, et qui avaient forcé les Sikhes à se retirer dans le Nord, ayant été appelés à l'ouest de l'Indus, Randjit-Singh sollicita, par l'entremise de Sada-Kounvar, la cession de Lahor moyennant quelques services qu'il s'engageait à rendre au chef des Afghans; celui-ci consentit, laissant seulement à Randjit le soin d'expulser trois autres chefs sikhes établis à Lahor. Randjit se créa un parti parmi les musulmans de la ville, s'introduisit dans la place par surprise, et fit valoir avec succès l'investiture qu'il avait obtenue des Afghans. Il a conservé depuis 1800 cette conquête, et y a établi le siége de son gouvernement. Les quatre années suivantes furent employées en expéditions contre les chefs sikhes : chacune d'elles fut marquée par quelque nouvelle conquête de forts, de villes, ou de tributs en argent; une excursion pleine de succès à l'est de l'Indus lui valut surtout de grands avantages matériels.

La prudence de Randjit dans ses relations avec des chefs de moindre importance fut mise à une sérieuse épreuve à l'époque de la guerre des Anglais contre le chef mahratte Holkar. Ce dernier, en se retirant devant les forces anglaises dans le Pendjab, s'efforça d'entraîner les Sikhes dans ses intérêts; Randjit-Singh sut habilement éviter ces propositions d'alliance, sans toutefois rompre les rapports d'amitié qui l'unissaient au chef mahratte, et cette sage conduite engagea les Anglais à lui garantir la possession tranquille de ses états. Plus tard, au contraire, quelques chefs sikhes, établis entre le Setledj et le Djumna, alarmés sur les intentions de Randjit, ayant voulu s'assurer la protection anglaise, Randjit sut les attirer à Lahor, et leur témoigna des marques si touchantes d'intérêt, qu'il parvint à calmer momentanément leurs craintes. Peu de temps après il n'en continua pas moins à étendre ses possessions à l'est du Setledj; alors les chefs sikhes implorèrent définitivement les secours des Anglais, qui, bien que peu nombreux, s'avancèrent vers le Setledj. Randjit-Singh en fit d'abord peu de cas; mais un engagement qui eut lieu par hasard entre les Akalis et un détachement anglais, et où les premiers avaient été mis en déroute malgré la supériorité de leur nombre, diminua la confiance de Randjit-Singh. Il renonça à lutter contre la discipline des troupes européennes, et s'empressa de conclure un traité dans lequel il promit d'arrêter le progrès de ses conquêtes à l'est du Setledj. Depuis cette époque (1809) l'harmonie la plus parfaite a toujours régné entre les Anglais et le souverain de Lahor, qui sut bien ouvrir d'autres champs à son ambition.

De 1810 à 1814, Randjit-Singh soumit à son autorité quelques chefs musulmans dans les montagnes qui séparent le Pendjab du Cachemir. Tout en se déclarant ami et allié des Afghans, il les dépouilla de deux villes importantes, Attok et Moultan; en 1818 il passa l'Indus, et se rendit maître de la ville de Pichaver, sans en tirer d'abord autre chose que de fortes sommes d'argent. Après cet exploit, il retourna à Lahor pour faire les préparatifs d'une invasion dans le Cachemir, qu'il convoitait depuis bien des années; il avait été obligé d'ajourner ce projet en 1814, après une rencontre désastreuse avec les Afghans. Plus heureux en 1818 et 1819, il soumit toute cette superbe vallée, et, en témoignage de sa joie, il fit illuminer les villes de Lahor et d'Amritsar pendant trois nuits.

En 1823, Randjit assura sa puissance à Pichaver; il donna

cette ville à un chef musulman, à titre de fief relevant de la cour de Lahor.

On vit peu d'activité dans l'armée sikhe durant les quatre années suivantes : la santé de Randjit-Singh était affaiblie par une vie désordonnée; mais s'il guerroyait peu, il continuait à rançonner ses amis, ses parens et ses alliés, de manière à grossir prodigieusement son trésor.

Un événement important de l'année 1827 rappela les Sikhes sous les armes : un fanatique, nommé Seïd-Ahmed, qui avait fait le pelerinage de la Mecque, et avait vu l'Inde musulmane, se prit à jouer le rôle de prophète à son retour dans les montagnes de l'Afghanistan. Il se déclara inspiré et chargé de venger la foi musulmane en exterminant les Sikhes. Bientôt il rassembla des forces innombrables contre Randjit-Singh, mais celui-ci le prévint; ses troupes disciplinées à l'européenne défirent les hordes irrégulières de Seïd-Ahmed. En vain le prophète tenta deux fois encore le sort des armes. Deux fois repoussé, il fut tué en 1831. Dans une de ces expeditions, Randjit-Singh conduisit lui-même ses troupes.

A partir de cette époque, le souverain de Lahor s'occupa surtout de consolider son pouvoir. Il s'appliqua à maintenir en crainte les chefs tributaires, et il redoubla d'adresse et de circonspection dans ses relations avec la puissance anglaise. Il se fait un continuel échange de présens et de marques d'honneurs, entre Randjit Sing, le roi d'Angleterre et la compagnie des Indes. Au roi de Lahor on envoie de superbes chevaux et des carrosses, et on obtient de lui en retour les chales moelleux du Cachemir, des bijoux de grand prix, et, ce qu'il ne faut pas oublier, la libre exploration de l'Indus. Le prince indou et l'ex-gouverneur de l'Inde, lord Bentink, se donnaient les accolades les plus amicales du monde; et la *glorieuse entrée* du noble lord à Roupour, en 1831, a eu un retentissement extraordinaire en Asie. Il faut avouer, du reste, que Randjit-Singh, soit par intérêt, soit par vanité, se montre également plein d'affection et d'égard pour tous les Européens, que les hasards des voyages, ou l'amour de la science, conduisent dans son empire. Robes d'honneur, bourses de roupies, firmans, saufs-conduits, tissus précieux, pleuvent à l'envi sur quiconque sait captiver le monarque sikhe par le récit de nos découvertes, des progrès de nos arts et de nos sciences. Sa curiosité pour les merveilles de notre civilisation est extrême, et c'est cette passion du vieux roi qui a valu à Victor Jacquemont des châles, des khylats et une vingtaine de mille francs, comme ce jeune homme, que pleure la science, le raconte lui-même avec tant d'esprit dans ses lettres.

Il a fallu certainement quelque génie à Randjit-Singh pour s'élever avec des moyens si bornés à une telle puissance, et l'on doit une certaine admiration à son talent diplomatique; mais en même temps il est difficile de se défendre d'un sentiment de dégoût à la pensée de plusieurs actes de sa vie que ternissent singulièrement son avidité, son astuce et ses passions dereglées, scandaleusement affichées aux yeux de son peuple. Voici du reste en quels termes nous le dépeint Victor Jacquemont : « Ce roi modèle n'est pas un petit » saint, il s'en faut; il n'a ni foi ni loi lorsque son intérêt ne » lui commande pas d'être fidèle et d'être juste, mais il n'est » pas cruel. A de très grands criminels il fait couper le nez » et les oreilles, un poignet, mais jamais ne prend la vie. » Il a pour les chevaux une passion qui va jusqu'à la folie; » il a fait les guerres les plus meurtrières pour saisir dans » un état voisin un cheval qu'on refusait de lui donner ou » de lui vendre. Il est d'une bravoure extrême, qualité assez » rare parmi les princes de l'Orient; et, quoiqu'il ait tou» jours réussi dans ses entreprises militaires, c'est par des » traités et des negociations perfides que, de simple gentil» homme de campagne, il est devenu le roi absolu de tout » le Pendjab et de Cachemir. » Pour achever ce tableau qui est loin de présenter sous un jour favorable la probité de Randjit-Singh, on peut citer quelques exemples de cupidité qui lui firent fouler aux pieds tous les devoirs de l'hospitalité.

Chah-Chodja, prince afghan, dépouillé de ses Etats par son frère Chah-Mahmoud, s'était réfugié dans les montagnes de Cachemir. Randjit-Singh lui laissa entrevoir l'espoir de ses secours, et l'engagea à venir à Lahor. Or, Chah-Chodja, avant de s'éloigner de son pays, était parvenu à sauver plusieurs bijoux precieux, et entre autres le fameux diamant nommé *kohi nour* (la montagne de la lumière), qui, d'abord enlevé de Delhi par Nadir-Chah, était passé après sa mort au grand-père de Chah-Chodja. Randjit-Singh envoya demander ce bijou avec instance à son hôte; mais il essuya un refus. Alors Randjit fit placer une garde autour de la maison de l'exilé, et lui interdit toute communication extérieure. Ces mesures demeurant encore infructueuses, il mit en usage tant d'insultes, de calomnies, de menaces de toute espèce, que Chah-Chodja, fatigué à la fois de ces procédés et effrayé, remit à Randjit-Singh le diamant, ainsi qu'un grand nombre d'autres pierreries.

En 1818, les troupes sikhes, ayant pris la ville de Moultan, revinrent chargées d'un butin considérable, qu'ils se préparaient déjà à partager à leurs familles lorsque Randjit-Singh publia l'ordre à tout soldat de restituer au Trésor sa part du pillage; l'ordre fut aussitôt exécuté. C'est par de semblables moyens que la cassette de Randjit-Singh s'est peu à peu si bien remplie, et que sa personne est si splendidement entretenue de riches ornemens, de perles et de pierres précieuses. Quant aux revenus des pays soumis à sa domination, ils s'élèvent, d'après les calculs faits par les voyageurs anglais, à 25,809,500 roupies, dont chacune vaut plus de 2 fr. 50 cent. (environ 70,009,000 fr.). Il faut observer en outre que le roi exploite plusieurs branches d'industrie pour son compte, et qu'il est grand monopoleur. Le chiffre de l'armée (infanterie et cavalerie) est porté à 82,014, et le nombre des canons à 376, dont 100 pour la guerre extérieure et le reste pour la défense des places. Des forces militaires, aussi nombreuses et aussi bien organisées au milieu de populations incultes, semblent promettre une existence durable au royaume sikhe; cependant on a quelque raison de douter que cet Etat, œuvre d'une politique de circonstance, sans racines nationales, sans esprit patriotique, sans mission jusqu'ici intelligible ou intelligente, survive à son fondateur. Déjà l'héritier est généralement considéré comme incapable de supporter le fardeau du pouvoir. Tant d'autres empires de l'Asie ont surgi tout d'un coup, ont grandi à vue d'œil, et ont disparu aussitôt que la main qui leur avait donné l'existence et la gloire s'est retirée ou a été glacée par la mort! La nature du gouvernement, l'état moral et intellectuel des peuples du Pendjab n'autorise que trop ces prévisions, et nous en avons trouvé plus d'une justification dans l'ouvrage publié, il y a un an, à Calcutta par M. Princep, sous le titre de *Origine of the Sikh power in the Panjab*, et dont la traduction française doit paraître incessamment.

Nous avons dit comment l'intérêt public avait principalement été excité sur l'histoire de cet empire par l'influence que quelques Français y ont exercée. Randjit-Singh avait toujours désiré donner à ses troupes une organisation européenne; il avait même accueilli plusieurs fois des étrangers dans son armée, surtout ceux d'entre les Anglais qui avaient abandonné le service de la Compagnie des Indes. Un jour de l'année 1822, deux Européens se présentèrent au derbar (palais) de Randjit-Singh, comme attirés par la renommée du souverain de Lahor. C'étaient deux officiers de l'armée française, l'un M. Ventura, Italien de naissance, l'autre M. Allard. Tous deux avaient quitté la France après le désastre de Waterloo et après avoir echappé presque miraculeusement aux réactions royalistes du Midi, où succomba leur chef le maréchal Brune; ils avaient déjà servi

en Perse; mais peu satisfaits de leur condition, ils s'étaient rendus par le Candahar et le Caboul à Lahor. Randjit les accueillit avec bienveillance; cependant il les invita d'abord à lui adresser une demande écrite dans leur langue maternelle. Il envoya ensuite cette pétition à son agent, à Londiana, pour avoir la traduction. Voici en quels termes la lettre était conçue :

A S. M. le Roi,

« Sire! les bontés dont V. M. nous a comblés depuis notre » arrivée en cette capitale sont innombrables. Elles correspondent à la haute idée que nous nous étions faite de l'excellence de son bon cœur; et la renommée qui a porté jusqu'à nous le nom du roi de Lahor n'a rien dit en comparaison de ce que nous voyons. Tout ce qui entoure V. M. » est grand et digne d'un souverain qui aspire à l'immortalité. Sire! la première fois que nous avons eu l'honneur d'être présentés à V. M., nous lui avons exposé le » motif de notre voyage; la réponse qu'elle a daigné nous » faire nous tranquillise, mais elle nous laisse dans l'incertitude sur l'avenir. C'est pour ce motif que nous avons eu » l'honneur de faire, il y a quelques jours, une adresse à » V. M. pour savoir si notre arrivée dans ses Etats lui était » agréable, et si nous pouvions lui être de quelque utilité » par nos connaissances dans la guerre, acquises, comme » officiers, sous les ordres immédiats du grand Napoleon » Bonaparte, souverain de la France. V. M. ne nous a pas » tirés de l'incertitude, puisque nous n'avons pas encore reçu » d'ordre de sa part. Nous avons donc renouvelé notre demande en langue française d'après le conseil de Nouroud-» din-Saheb, qui nous fait croire qu'un employé auprès de » votre auguste personnage connait notre langue. Dans notre incertitude, nous supplions V. M. de daigner nous » faire transmettre ses ordres que nous suivrons toujours » avec la plus grande ponctualité. Nous avons l'honneur » d'être avec le plus profond respect, sire, de V. M., les très



(Portrait d'Allard, ancien aide-de-camp du maréchal Brune, généralissime dans les armées du roi de Lahor.)

» humbles, très obéissans serviteurs, Ventura, Allard.
» — Lahor, 1er avril 1822.

Assuré de leur qualité de Français, Randjit-Singh n'hésita point à admettre les deux officiers dans les rangs de son armée; il les chargea d'abord d'enseigner aux troupes de sa capitale le maniement des armes suivant la manière européenne. M. Allard, qui avait été capitaine de cavalerie dans la garde impériale, reçut plus tard l'ordre de former un corps de dragons équipés à la française. Son habileté lui concilia la confiance de Randjit-Singh, qui le combla de faveurs et l'employa aux missions les plus importantes; son grade actuel dans l'armée sikhe répond à celui de général commandant un corps séparé. Le général Allard fit prendre aux troupes sikhes les trois couleurs. « Le drapeau du général Allard, écrivait V. Jacquemont en 1831, a fait fortune » en ce pays-ci. Il y a huit ans que M. Allard l'a fait adopter » aux armées qu'il commande, mais les sikhes sont de bonnes » gens qui n'y entendent pas finesse; Randjit sait seulement » que c'était le drapeau de Bonaparte, auquel il aime à se » persuader qu'il ressemble. »

Le général Ventura, capitaine d'infanterie sous l'empire, obtint aussi un commandement dans l'armée sikhe; il a servi Randjit-Singh dans plusieurs entreprises d'une haute gravité. Ce fut lui, par exemple, qui conserva la possession menacée de la ville de Pichaver au monarque sikhe, et qui obtint pour lui le superbe cheval Leili, condition *sine quâ non* des négociations; ce fut encore lui qui, peu de temps après, battit complètement Seid-Ahmed. Le lieutenant Burnes, auteur du célèbre voyage dans le Bokhara, et M. Princep, parlent encore d'un troisième Français, M. Court, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, aujourd'hui commandant d'un corps d'infanterie et d'artillerie sur l'Indus. Ils ont su tous trois, par leur conduite noble et sage, se concilier l'estime et la confiance de Randjit-Singh, et mériter en même temps les témoignages les plus flatteurs des

Européens qui ont visité ces contrées. Victor Jaquemont n'a pas assez d'éloges pour l'empressement plein d'affection du général Allard à faire lever les obstacles que pouvaient rencontrer ses désirs, à s'informer de tous ses besoins, à disposer favorablement en sa faveur l'esprit du prince sikhe. « Que deviendra le général Allard? écrivait Jacque- » mont avec une incertitude qui tient d'un triste pressenti- » ment; peut-être ne retournera-t-il jamais en France, » peut-être y reviendra-t-il avant moi. » Et le général Allard en effet est revenu avant le pauvre jeune homme, qui ne reviendra jamais. Il s'est séparé pour quelque temps de Randjit-Sing; il est encore en France; en la quittant, il y laissera du moins ses enfans, afin qu'ils reçoivent l'éducation liberale, dont lui-même cherche à répandre quelques bienfaits dans l'Orient. Une ordonnance royale a été rendue pour lui conserver sa qualité de Français. En voici le texte :

« Louis-Philippe, roi des Français, etc. Voulant donner au sieur Allard, généralissime des armées du roi de Lahor, un témoignage de notre satisfaction royale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Le sieur Allard (Jean-François), né en France, à Saint-Tropez, département du Var, le 9 mars 1785, ancien aide-de-camp du maréchal Brune, ex-capitaine de l'ex-garde impériale, est autorisé à continuer à prendre du service dans les armées du roi de Lahor, sans perdre la qualité et les droits de Français, à la charge par lui, sous la garantie des lois et de son honneur, de ne jamais porter les armes contre la France pour quelque cause que ce puisse être. Donné à Paris le 13 décembre 1835. — LOUIS-PHILIPPE. »

ÉGLISE NOTRE DAME DE PARIS.

(Voyez 1833, les bas-reliefs du grand portail, page 84, et la façade, page 356.)

Depuis la démolition de l'archevêché, rien ne voile ou ne dépare, du côté soit de l'est, soit du nord-est et du sud-est,



(Notre-Dame de Paris. — Vue prise du côté du nord.)

la magnificence extérieure de Notre-Dame. Peu de monumens gothiques, dans toute l'Europe, s'offrent à l'admiration dans un isolement plus favorable. La vue du nord, que nous avons choisie, a l'avantage de représenter à la fois autant de parties de l'édifice que peut en embrasser un seul coup d'œil, et il y apparaît assez de chaque chose importante pour qu'il soit facile de tout deviner.

Le portail que l'on découvre à droite dans la demi-teinte ne diffère du portail méridional que par le détail des ornemens. Il a été construit vers 1313, sous le règne de Philippe-le-Bel, avec une part des richesses confisquées aux Templiers dont ce prince avait supprimé l'ordre.

La petite porte, plus rapprochée du premier plan, se nomme la *Porte Rouge*; c'était par elle que, pendant la nuit, les chanoines passaient du cloître dans l'église. Au fond du cadre ogive, on a sculpté à droite la figure de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et à gauche celle de Marguerite de Bussière son épouse.

Le chevet, c'est-à-dire toute cette partie postérieure de l'église construite en demi-sphère, et appelée également *apsis*, *absis* ou *abside*, est d'une richesse et d'une variété d'architecture qui sont toujours un nouveau sujet d'étonnement pour le regard. Afin de conserver de notre mieux l'effet général, nous nous sommes attachés à représenter d'une manière distincte et avec le plus d'étendue possible le triple étage de galeries, et l'habile et élégante disposition des arcs-boutans et des contre-forts surmontés de pyramides et de clochetons. Ce n'était pas l'un des mérites les moins curieux des anciens architectes que de savoir donner ainsi le caractère d'ornemens à ces moyens de résistance à la poussée des murailles, et de déguiser si ingénieusement, par la légèreté de tous ces jets de pierre, la massive structure du corps de l'édifice.

Si vous êtes fiers de votre ville, Parisiens, conduisez l'étranger autour de Notre-Dame; vous l'y verrez plus émerveillé que devant les majestueuses colonnades du Louvre

du Panthéon, de la Bourse et de la Madeleine. De la Méditerranée aux royaumes du Nord, de Rome à Saint-Petersbourg, il ne manque pas de belles imitations de l'art grec, et partout ces imitations émeuvent comme des souvenirs du grand peuple qui n'est plus ; mais les peuples vivans ne peuvent se caractériser par ces reflets, par ces décalques de pierre : ils ne sauraient s'enorgueillir avec raison que des œuvres qui leur ont été spontanément inspirées. Chacun d'eux ne vaut que par les productions de sa propre individualité. On n'est jamais beau d'une beauté empruntée : être naturel, être soi, c'est la première condition ; une véritable originalité a toujours une beauté qui se vérifie par l'observation de l'harmonie générale. Londres ne s'exprime point par Saint-Paul, mais par la Bourse et par l'abbaye de Westminster. Ce qui donne au vieux Paris sa physionomie historique, ce n'est ni la Bourse ni la Madeleine, mais Notre-Dame et l'Hôtel-de-Ville; l'autre Paris est encore trop jeune pour avoir aucun monument qui le représente.

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

DÉCOUVERTES, INVENTIONS, ÉVÉNEMENS REMARQUABLES DANS LES ARTS ET LES SCIENCES

AU QUINZIÈME SIÈCLE.

(Dans la 44e livraison de 1835, nous disions, à propos de l'article intitulé LA SEMAINE, supprimé en 1834, que, « d'après la demande d'un grand nombre de Souscripteurs, « nous avions résolu de continuer en 1836 cette série interrompue d'*Etudes chronologiques*, sauf à en modifier la « forme sous différens rapports. » Nous tenons aujourd'hui notre promesse; de fréquens articles de *Souvenirs historiques*, analogues à celui qui suit, seront insérés dans notre recueil, et nous espérons que leur forme, tout en satisfaisant aux désirs des Abonnés qui réclamaient la Semaine, ne méritera pas les reproches des Abonnés qui la condamnaient, et contentera toutes les exigences.)

1402. Jean de Béthencourt, gentilhomme normand, seigneur de Grainville-la-Teinturière, au pays de Caux, aborde aux îles Canaries; il s'y établit en conquérant avec l'autorisation du roi de Castille, qui lui accorde la seigneurie de cet archipel et le droit de battre monnaie. La relation de cette intéressante expédition a été écrite par deux prêtres de la suite de Béthencourt. C'est à eux que nous empruntons la date de 1402; plusieurs auteurs donnent celle de 1417. — Les îles Canaries, découvertes dès 1395, étaient connues des anciens sous le nom d'*Iles fortunées*; les Arabes en faisaient un séjour de merveilles.

1411. Jean Eyk trouve, dit-on, à Bruges le secret de la peinture à l'huile, en observant que l'huile de lin ou de noix mêlée avec les couleurs formait un corps sec et solide. Cependant, plusieurs écrivains prétendent que ce genre de peinture était depuis long-temps en usage à Constantinople. — L'un de ses tableaux, exécuté par ce procédé, représentait l'agneau de l'Apocalypse; il contenait 300 figures de 12 à 14 pouces de hauteur; on l'a vu exposé au Musée de Paris.

1419. Deux gentilshommes portugais, envoyés par le prince Henri, abordent à l'île de Madère, à 150 lieues de la côte d'Afrique. Elle était couverte de bois; de là son nom *Madeira* (bois). Le feu y fut mis, et dura sept ans. En 1445, on y apporta des ceps de vigne de Chypre.

On fait remonter à cette époque le premier emploi des cartes plates dans la navigation.

1423. Date d'une des plus vieilles estampes sur bois, représentant saint Christophe. (1834, p. 401.)

1430. Tables astronomiques de Ulug-Beg. Ce prince, petit-fils de Tamerlan, avait fait ériger à Samarkande un observatoire qu'il dirigeait lui-même.

1433. Antonio de Messine propage en Italie l'art de peindre à l'huile.

1440. Guttemberg et Mentel perfectionnent ensemble, à Strasbourg, le grossier procédé d'imprimerie par les caractères mobiles en bois, inventé, à ce que prétendent les Hollandais, par Laurent Coster de Harlem, en 1437.

Il n'y a pas encore de solution définitive pour les questions suivantes : Quel a été l'inventeur de l'imprimerie? Où et quand cet art a-t il pris naissance? Quel a été son premier produit? D'après l'histoire de l'imprimerie par M. Capelle, on peut conclure que cet art a été perfectionné à Mayence par Guttemberg, associé à Fust, orfèvre; et que Schœffer, gendre de Fust, a inventé l'art de fondre les caractères (1834, p. 224.)

1446. Les Portugais arrivent au *Cap-Vert*, ainsi nommé des arbres qui le couvrent, ou de l'espèce d'herbes marines qui, après un long calme, tapissent la mer.

1448. Naissance de Laurent de Médicis. (1835, p. 105, 152.) On peut placer dans le milieu du quinzième siècle, le premier développement de la puissance des Médicis et de leur influence sur les arts, qui se prolonge jusqu'au milieu du siècle suivant.

1452. Maso Finiguerra, orfèvre de Florence, invente l'art d'imprimer des estampes sur les planches de métal gravées en creux. Il fut sans doute guidé par l'exemple des graveurs sur bois, qui obtenaient des épreuves en papier sur des planches gravées en relief. — Vasari avait fixé la date de cette découverte en 1460.

1453. *Fin de l'empire d'Orient*, 1058 ans après sa séparation d'avec l'empire d'Occident. — Prise de Constantinople par les Turcs, sous la conduite de Mahomet II. Le résultat immédiat de cet évènement, qui a eu sur l'Europe une si grande influence, fut la renaissance des lettres en Italie, où refluèrent et furent accueillis par les Médicis les savans de l'empire Grec. — Mahomet II fit gratter toutes les peintures de Sainte-Sophie.

1456. Apparition de notre comète de 1835, nommée plus tard comète de Halley. (1835, p. 88.)

1461. Les Portugais peuplent les îles *Açores*, découvertes déjà depuis plusieurs années. Ce nom provient du grand nombre d'oiseaux de proie, éperviers ou milans (*açor*), qu'on y aperçut lors de la découverte.

1464. Au mois de juin, Louis XI fonde l'établissement des postes.

1470. Sous Louis XI, Guillaume Fichet et Jean de La Pierre, docteurs en théologie, font venir de Mayence à Paris Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, ouvriers de Fust; ils forment leur premier établissement au collége de la Sorbonne.

Vers la même époque, l'imprimerie s'introduit dans les différentes villes d'Europe; on voit s'établir Westphale à Louvain, Ulric Zell à Cologne, Blaauw à Amsterdam, Corselis à Londres, Jean à Venise, Mathias Moravus à Naples, Cerminus à Florence, Sweinheim, Pannartz et Ulric Han à Rome.

1472. Première édition de la Divine comédie du Dante.

1480. Établissement de manufactures de soieries à Tours sous le règne de Louis XI.

1480. On attribue à Achmet-Pacha la construction des premiers bastions : il les aurait inventés pour remplacer les anciennes tours insuffisantes contre l'artillerie.

1486. Deux vaisseaux et un aviso, sous la conduite de Barthélemy Diaz, partent avec l'intention de doubler l'Afrique au sud, pour atteindre le royaume dont ils nomment le souverain *Prêtre Jean*. Ils atteignent en effet et dépassent la pointe méridionale de l'Afrique. A son retour, Diaz, racontant à Jean II les tempêtes qui l'avaient assailli pour doubler ce cap jusqu'alors inconnu : Ce sera, dit-il, le cap *des Tem-*

pêtes. — Non, que ce soit plutôt le *cap de Bonne-Espérance*, répliqua le roi.

1487. Au siége de Sarzanella, les Génois essaient, mais sans succès, de charger avec la poudre les mines d'explosion. Ce moyen ne paraît avoir réussi qu'en 1501 contre les Français enfermés au château de l'OEuf à Naples.

1492. *Découverte de l'Amérique.* — Dans la nuit du 11 au 12 octobre, Christophe Colomb découvre l'île de San-Salvador. (1835, p. 298-310.)

1492. Le 7 novembre, un aerolithe, du poids de 250 livres, tombe auprès de l'empereur Maximilien à Ensisheim, en Alsace; il le regarde comme un ordre du ciel, qui lui prescrit une croisade contre les Turcs. — Cet aérolithe fait partie des collections du Muséum de Paris.

1494. Lucas de Borgo, cordelier, publie à Venise le premier livre qui ait été imprimé sur la science algébrique.

1497. On attribue au Vénitien Cabot, naviguant par ordre du gouvernement anglais, la découverte du continent de l'Amerique septentrionale. (1833, p. 299.)

1495 à 1498. Première édition des œuvres d'Aristote, texte grec, donnée à Venise par Alde Manuce, en 5 vol. in-fol.

1498. Le 20 mai, Vasco de Gama aborde à Calicut, aux Indes orientales. C'est de Calicut qu'est expédié en Europe le premier vaisseau chargé des produits du pays. Ainsi sont couronnées les recherches glorieuses des Portugais sur les côtes d'Afrique et la persévérance de leurs rois. Les richesses de l'Asie et celles de l'Amerique vont affluer en Europe.— La fin de ce siècle marque une ère nouvelle dans les destinées du monde.

1499-1500. Ianez Pinson, Espagnol, et Alvarez Cabral, Portugais, abordent séparément au Brésil.

EFFETS DE LA MUSIQUE
SUR LES ANIMAUX.

Chacun sait que les chiens hurlent en entendant la musique, et beaucoup de gens croient que chez eux ces hurlemens sont, comme chez nous les larmes en pareil cas, l'effet d'une émotion portée au plus haut degré, et qui se manifeste par les mêmes signes que la douleur; d'autres qui, au contraire, voient seulement dans leurs cris l'indice d'une véritable douleur, supposent que le son des instrumens agit sur eux à peu près comme sur nous le cri de la scie du tailleur de pierre ou le bruit aigu de la lime sur une lame d'acier. Les premiers, à l'appui de leur opinion, content deux ou trois histoires de chiens qui, après avoir assisté le matin à la parade, allaient le soir terminer leur journée à l'Opera. On en cite un a Rome, qui, disait-on, était connu dans toute la ville sous le nom d'*il cane harmonico*. On en a vu un autre à Paris; mais les deux histoires se ressemblent tellement qu'on peut sans trop de scepticisme n'y voir que deux versions un peu différentes d'un même fait. Or, si la chose n'a été observée que sur un seul animal, il se peut qu'elle soit beaucoup moins concluante qu'on ne l'a dit. Peut-être le chien appartenait-il à un musicien qui jouait le matin pour le régiment et le soir pour le théâtre. On dit à la vérité que l'animal n'avait point de maître, mais s'en est-on bien informé? Peut être avait-il seulement la discrétion de ne s'en point approcher tant qu'il le voyait occupé. Au reste, en supposant même qu'il fût parfaitement libre, rien ne prouve que ce fût la musique, plutôt que la réunion des musiciens, qui l'attirait. Cette objection paraîtra peut-être d'abord une pure chicane; mais le fait que je vais rappeler prouvera, je l'espère, qu'elle n'est pas sans quelque fondement.

Dans notre malheureuse campagne de Russie, un soldat appartenant au corps des vélites avait un chien barbet qui le suivait depuis plusieurs années. Ce soldat fut tué quelques jours avant la grande déroute, et son chien continua à marcher avec le régiment, mais sans vouloir s'attacher à aucun homme en particulier. Bientôt le désordre devint général, et tous les corps furent dispersés; le chien suivait toujours la marche de l'armée, se rattachant toujours à quelque groupe où il apercevait des vélites. Si une nouvelle bande où ces soldats étaient en plus grande proportion venait à passer, il quittait la première pour s'attacher à celle-là, conservant ainsi une indépendance qu'il payait chèrement, puisque, ne s'étant attaché à personne, personne ne prenait soin de lui. Il traversa toute l'Allemagne, une partie de la France; et arriva, toujours en suivant l'uniforme des vélites, jusqu'en Italie, où il mourut d'épuisement sur le bord d'un grand chemin.

En supposant vrai ce qu'on raconte du *cane harmonico*, et faisant la part de l'exagération qui se mêle toujours sans qu'on s'en doute au récit d'un fait extraordinaire, il n'y aurait point d'invraisemblance à supposer que le chien avait appartenu à un musicien, et que partout où il voyait réunis des gens munis d'instrumens de musique, il allait vers eux, comme l'autre allait vers les soldats qui portaient l'uniforme de vélite.

On a prétendu que les éléphans étaient très sensibles à la musique, et on a fait à ce sujet une expérience qui semblait d'abord très concluante. Lorsqu'après la conquête de Hollande on amena à Paris deux éléphans, mâle et femelle, qui avaient fait partie de la Ménagerie du stathouder, on eut l'idée de leur donner un concert peu de jours après leur arrivée. Ils parurent en effet fort agités, et on crut même que, suivant qu'on variait les airs, le ton ou la mesure, les sentimens qu'ils éprouvaient étaient très différens. Tous les détails de l'expérience furent consignés par M. Toscan, alors bibliothécaire au Muséum, dans un des numéros de la décade philosophique; et il semblait presque, à la manière dont il présentait les choses, que, pour bien juger du mérite d'un morceau de musique, il n'y avait rien de mieux à faire que de le soumettre à un jury d'éléphans. Cependant, après l'impression de la note, l'expérience fut répétée à diverses reprises, et elle eut de tout autres résultats; nos deux grosses bêtes ne parurent prêter aucune attention à tous les airs qu'on leur joua, et on finit par bien constater que ce qu'on avait pris d'abord pour un effet de la musique n'était que le résultat du plaisir qu'ils éprouvaient en se voyant pour la première fois réunis; depuis leur départ, en effet, ils étaient restés séparés, et ce fut seulement lorsque le concert commença qu'on ouvrit les barrières qui divisaient leurs deux loges.

En somme, on n'a absolument aucun fait qui prouve que la musique fasse éprouver du plaisir aux animaux; quelques essais faits par des voyageurs sembleraient même démontrer que dans l'espèce humaine les sauvages y sont absolument insensibles; mais il ne faut pas oublier que, pour goûter les produits d'un art quelconque, il faut toujours que les sens aient reçu une sorte d'éducation préalable. Ainsi, parce qu'un habitant de la Nouvelle-Hollande n'aura fait aucune différence entre une suite de sons discordans et le plus beau morceau de Mozart, on ne sera pas en droit d'en conclure que toute la race des Papous est inhabile à sentir les charmes de la musique. Pour moi, je pense que des enfans de ces sauvages élevés parmi nous pourraient bien avoir l'oreille musicale. Je ne prétends pas dire que cette race soit égale à la nôtre en intelligence; je suis persuadé au contraire qu'elle lui est sous ce rapport fort inférieure, mais les facultés intellectuelles sont bien distinctes du sentiment musical, et elles peuvent être réduites presqu'à rien, en même temps que celui-ci sera très développé. (Voir 1835, p. 405, l'Idiote musicienne.)

PATINER.

Nager est un plaisir qui a peu de vague : l'eau est comme un vaste lit ondoyant que le nageur embrasse, qu'il foule et

refoule, où il se plonge, se plie et se replie tour à tour avec mollesse et vigueur.

Au contraire, pour avoir une idée du plaisir de patiner, il faut presque se reporter aux imaginations de nos songes les plus insaisissables. Quelle volupté lorsque parfois nous rêvons que nos pieds ont quitté la terre, que nous sommes doucement soulevés comme par des ailes invisibles, et que nous fendons l'air sans que rien nous arrête et nous rappelle l'imperfection et l'impuissance de nos mouvemens! C'est à peu près là ce qu'éprouve le patineur : à peine il tient au sol par l'étroit tranchant du fer dont ses pieds sont armés; il ne marche pas, il ne court pas, il glisse, il sillonne, il effleure en se jouant ce miroir uni qui fléchit parfois légèrement sous lui; une ligne blanchâtre imperceptible, un murmure âpre et rapide comme un sifflement sous l'oiseau dans les branches, voilà tout ce qui marque et trahit son passage.

On ne saurait imaginer à quelle agilité et à quelle adresse parviennent certains patineurs.

Nous avons vu un Suédois tracer d'un seul pied sur la glace, avec la rapidité de l'éclair, des portraits d'une pureté de contours extraordinaire sinon d'une ressemblance frappante.

On nous assure avoir vu, sur un large bassin, une jeune dame accepter le défi d'une correspondance au patin, et en quelques minutes une demande et une réponse furent tracées avec une élégance de forme digne d'une main qui écrirait avec le diamant sur une vitre.

L'exercice du patin est très commun dans les villes d'Allemagne.

Goethe, dans ses Mémoires, raconte qu'à Francfort, sa ville natale, il patinait souvent avec ses amis et faisait de longues courses sur la glace.

« C'est à notre admiration pour Klopstock, dit l'auteur de *Faust*, que nous devions le goût de cet exercice à la fois amusant et salutaire. Nous savions qu'il l'aimait passionnément, et ses odes nous en donnaient la certitude. Un matin où une belle gelée nous promettait beaucoup de plaisir, je m'écriai comme lui, en m'élançant hors du lit :

> Animé par cette vivacité joyeuse que fait naître le sentiment de la santé, j'ai déjà parcouru au loin ce brillant cristal qui couvre le rivage.
>
> Comme un beau jour d'hiver qui commence répand sur la mer une clarté paisible! Comme elle est brillante, cette glace que la nuit a répandue sur les eaux!



(Patineurs hollandais, d'apres Isaac Ostade, au Musée du Louvre.)

» Certes, continue Goethe, c'est à juste titre que Klopstock a recommandé cet emploi de nos forces, qui nous remet en rapport avec l'heureuse activité de l'enfance, excite la jeunesse à déployer sa souplesse et son agilité, et tend à reculer l'âge de l'inertie. Nous nous livrions à ce plaisir avec passion. Un jour entier passé à courir sur la glace ne nous suffisait pas; nous prolongions notre exercice fort avant dans la nuit. Car si les autres efforts trop long-temps continués fatiguent le corps, celui-ci au contraire semble lui donner plus d'élan et de force.

» La lune sortant du sein des nuages et répandant sa douce lumière sur de vastes prairies converties en champs de glace, l'air de la nuit s'avançant vers nous en murmurant pendant notre course, quelquefois les éclats de la glace semblables au bruit du tonnerre lorsqu'elle craquait en s'enfonçant dans les eaux qui cédaient à son poids, les retentissemens singuliers de nos mouvemens précipités; tout nous retraçait la majesté sauvage des scènes d'Ossian.

» Nous déclamions tour à tour une ode de Klopstock; et quand nous nous réunissions au crépuscule, nous faisions résonner dans l'air les louanges du poète dont le génie avait encouragé nos plaisirs.

» Comme des adolescens dont les facultés intellectuelles ont déjà fait de grands progrès, oublient tout pour les plus simples jeux de l'enfance dès qu'ils en ont une fois repris le goût, nous semblions dans nos ébats perdre entièrement de vue les objets plus sérieux qui réclamaient notre attention. Ce furent cependant cet exercice, cet abandon à des mouvemens sans but, qui réveillèrent en moi des besoins plus nobles trop long-temps assoupis, et je dus à ces heures qui semblaient perdues le développement plus rapide de mes projets poétiques. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

LES ECUREUILS DE TERRE.

L'ÉCUREUIL SUISSE OU DE MOSCOVIE



(Ecureuil suisse, ou de Moscovie.)

Dans l'ordre des rongeurs il n'est pas de groupe plus remarquable que celui des écureuils. La science les comprenait tous, il y a encore peu de temps, dans le grand genre *sciurus* de Linné : ils forment aujourd'hui une petite famille sous le nom de *sciuriens*.

L'écureuil ordinaire d'Europe, le type de la famille, se recommande à l'observation par la gentillesse de ses formes et par une adresse et une activité extrêmes. Bien d'autres que les enfans se plaisent à voir les gambades, les sauts de ce petit citoyen des bois, sa nidification arboréenne sous un petit toit de mousse, son agilité à fuir devant le chasseur, et son heureuse insouciance en captivité, pourvu qu'on lui offre les moyens de courir, ne fût-ce que sur place dans une petite cage tournante.

Le groupe des écureuils se distingue par la longueur générale du poil, surtout à la queue, qui, dans plusieurs genres, est distique, c'est-à-dire que les poils s'en vont de droite et de gauche laissant en dessus et en dessous un long sillon dénudé. La plupart des écureuils, tous ceux à queue distique, sont arboréens; ceux du groupe dont nous allons parler, les tamias et les spermophyles ou écureuils de terre, n'ont la queue ni aussi longue ni distique; ils diffèrent essentiellement par les habitudes; leur pelage est plus court, et ils ont des *abajoues* pour porter leur provision au magasin souterrain qu'ils se creusent

Le nom de *tamias*, qui veut dire en grec *intendant économe*, fut appliqué, par le zoologiste Ray, à une espèce américaine; l'écureuil à bande, spermophyle strié des zoologues français, est rangé au nombre des sciuriens spermophyles ou mangeurs de graines, par Fréd. Cuvier. Il est très semblable à l'espèce connue sous le nom d'écureuil strié de Moscovie. Au nord des Etats-Unis, le tamias à bandes se nomme *kackée;* les Hurons le nommaient *ohihoïn*.

L'écureuil que l'on a représenté dans cette gravure, au pied d'un tronc d'arbre, près de pénétrer dans son terrier, c'est le spermophyle de Moscovie ou l'écureuil suisse à neuf bandes (ces neuf rayures rappelant les pourpoints rayés de différentes couleurs des lansquenets suisses). Admise d'après Buffon, cette désignation n'est pas bien exacte, et il vaudrait encore mieux l'appeler écureuil à raie blanche; il ne porte, en effet, sur sa robe, le long des flancs, qu'une rayure bien blanche encadrée de noir; et ce sont seulement les rayures du fond de couleur un peu jaunâtre qui forment neuf bandes.

Pallas, excellent observateur, tout à la fois le Daubenton et le Buffon de la Russie, a ainsi décrit les habitudes de ce petit animal : « Ces écureuils font leurs terriers dans les endroits boisés, là où la terre se relève en légers monticules, ou près des racines de grands arbres; mais jamais, à l'instar des écureuils ordinaires, ils ne bâtissent leurs nids sur l'enfourchement des branches, bien que, si on les poursuit, ils puissent aussi chercher un asile sur les arbres. Leur terrier a plusieurs issues, et ils y réservent plusieurs chambres pour emmagasiner leurs provisions. L'écureuil de terre se rapproche des hamsters et des autres spermophyles par les poches buccales; sa tête est plus allongée que dans l'écureuil rouge; les oreilles sont arrondies et ne portent pas de pinceau; le poil est arrangé en rond autour de la queue, et l'animal la porte souvent retroussée; le corps a plus d'épaisseur, et est porté sur des jambes plus courtes; le pelage

est plus court et moins doux; les habitudes sont aussi plus diurnes, et dans l'hiver il ne tombe pas dans l'engourdissement; son éducation domestique est beaucoup plus difficile; ce qui est vrai en général pour les divers animaux dont la vie est souterraine. »

LA VALLÉE DE ROLAND.

Entre le col d'Ibagnetta et les sommets de Burgnette, au-delà des dernières limites de la France, s'étend, sur le versant espagnol, non loin de quelques cabanes à demi ruinées, un bassin stérile et inculte.

Ce bassin, auquel on ne parvient qu'à travers la rude et sombre vallée de Baygory, travaillée en tous sens si activement par l'industrie minéralogique, est assis verticalement au-dessus de la plaine des Aldudes, à une effrayante hauteur.

Quand j'atteignis son enceinte après des fatigues inouïes, et quand mes regards, en se portant sur ce paysage de pierres qui justifie tristement le *speciosa deserti* de l'Ecriture, n'eurent plus où se reposer que l'ophite verdâtre et le calcaire des montagnes, — alors une profonde méditation me saisit le cœur.

Ce lieu sinistre, emprisonné par une muraille naturelle qui semble vouloir en interdire l'accès, *c'est la vallée de Roland.* On dirait que, depuis le jour de Roncevaux, cette plaine néfaste est en proie à l'anathème et à la malédiction, tant le désert s'y est établi, tant le silence et la solitude y règnent. Là, en effet, au milieu de toutes ces roches semblables à des sépulcres blanchis, la nature est morne et sans mouvement. Pas un bruit d'herbe qui croît, pas un chant d'oiseau qui s'égare, pas un cri d'insecte qui meurt. Rien! rien que le soleil qui brûle, et les lichens qui rongent les rochers comme les vers font d'un cadavre. Puis, au milieu de cette grande ruine, l'œil du voyageur distingue, ainsi que partout où il y a des douleurs à consoler, une simple croix élevée par des pasteurs.

Cet indicateur des tombeaux chrétiens vous dit assez que *c'est là!...*

Je me hasardai vers le centre de cette région. En marchant dans ces espaces qui retentirent jadis d'un grand choc d'armes, et dont s'emparèrent successivement l'histoire, la poésie, la religion, à cette fin d'y célébrer les funérailles d'un vaillant, je heurtai du pied un monticule : c'est la tombe des douze pairs [1]

Plus loin, voici le château d'Atlant, voici la massue de Roland, et autour de ces objets, les débris de l'arrière-garde qu'ils ne devaient plus protéger.

Aujourd'hui, le pâtre, dès l'ouverture du printemps, chasse ses troupeaux sur tout cela, et à cet endroit qui a retenti du cor des preux, la chèvre brame en appelant ses petits!

Je sortis vite du sein de ces royaumes vides et de cette affreuse nudité; j'avais l'âme pleine d'ennui.

(*Extrait d'un voyage inédit aux Pyrénées françaises.*)

— Il existe à la Bibliothèque royale un manuscrit d'environ 8,000 vers, qui n'a jamais été publié. Il est intitulé: *li Romans de Roncisvals.* Comme nous parlons ici du lieu où mourut le héros principal de ce poëme du treizième siècle, nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur en citant quelques vers, sans rien changer à l'orthographe ni à la langue.

Charl'es li rois à la barbe griffaigne (*intrépide*),
Six ans tost plenz a este en Espaigne,
Conquis la terre jusqu'à la mer alteigne (*haute*),
Fors Saragoce au chief d'une montaigne.
Li puissans rois à la barbe meslée
Vers douce France a sa grande ost (*camp*) tournée.
Haut sont li porz (*les passages*) et le val ténébror.
François passèrent le jor à grant dolor.
De quatre lieues oysiez la rumor,
Car por Espaigne a laissié son nevor (*neveu*)...
Beaux est li jor, clère est la matinée,
Li solaus liève qui abat la rousée;
Li oisels canteut parmi cele ramée.
Li arceveique a la messe canté.
Li cont Rollanz l'a de cuer escoutée;
D'une once d'or l'a li cont honorée...
Rollanz voit bien sa mort va approchant,
Print Durandart et le bon Olyfant
(*Son épée Durandal et son bon cor*).
Devers Espaigne s'en va tout un pendant,
Dessous un pin foillu et verdoyant.
Quand voit Rollanz que la mort l'entreprend
Tint Durandart al point dor et d'argent,
Fiert (*frappe*) en la pierre, botte pié et estent, etc.

La montre de Napoléon. — L'empereur avait encore à Sainte-Hélène la montre qu'il avait portée dans ses campagnes d'Italie et d'Egypte; elle était recouverte, des deux côtés, d'une boîte d'or avec le chiffre B. — Il se plaignait qu'elle n'allait pas ou allait mal; on avait tenté vainement de la lui faire raccommoder. Un jour, en en considérant une que le général Bertrand venait de recevoir du Cap, il lui dit: « Je la garde et vous donne la mienne : elle ne va pas en ce moment; mais elle a sonné *deux heures* sur le plateau de Rivoli, quand j'ordonnai les opérations de la journée. »

SAVONAROLE.

AGONIE DE LAURENT DE MÉDICIS. — UN MOINE DOMINICAIN LUI REFUSE L'ABSOLUTION. — NAISSANCE ET VOCATION DE JÉROME SAVONAROLE. — SES IDÉES DE RÉFORME RELIGIEUSE ET POLITIQUE. — IL ENTRAINE LA RÉPUBLIQUE DE FLORENCE A S'ALLIER AVEC CHARLES VIII. — SON DISCOURS AU ROI DE FRANCE. — IL EST EXCOMMUNIÉ PAR LE PAPE ALEXANDRE VI. — ÉPREUVE DU BUCHER. — IL EST BRULÉ A FLORENCE.

Laurent de Médicis, frappé d'un mal violent et inconnu, expirait dans sa magnifique villa de Careggi, à trois milles de Florence, entouré de ses amis, parmi lesquels figuraient Politien et Pic de la Mirandole; il s'entretenait avec eux de livres et de philosophie, quand on annonça l'arrivée du moine dominicain appelé pour le confesser et lui donner l'absolution. Le moine commença par demander à Laurent s'il avait une foi entière dans la miséricorde de Dieu, et le mourant déclara la sentir dans son cœur; s'il était prêt à restituer tout le bien qu'il avait illégitimement acquis, et Laurent, après quelque hésitation, se déclara disposé à la faire; enfin, s'il rétablirait la liberté florentine et le gouvernement populaire de la république; mais Laurent refusa décidément de se soumettre à cette troisième condition, et le moine se retira sans lui avoir donné l'absolution.

Ce moine était Jérôme-François Savonarole; il était d'une illustre famille originaire de Padoue, mais appelée à Ferrare par le marquis Nicolas d'Este. Il naquit dans cette dernière ville, le 21 septembre 1452, de Nicolas Savonarole et d'Annalena Bonaccorsi de Mantoue. Distingué de bonne heure dans ses études, qui avaient eu surtout la théologie pour objet, il se déroba à sa famille à l'âge de 23 ans, et s'enfuit dans le cloître des religieux dominicains de Bologne; il y fit profession le 23 avril 1475, avec une ferveur religieuse, une humilité et un désir de pénitence qui ne se démentirent jamais. Bientôt ses supérieurs, reconnaissant les talens distingués du jeune dominicain, le destinèrent à donner des leçons de philosophie. Savonarole, appelé ainsi à parler en public, avait à lutter contre les défauts de son organe, faible et dur en même temps, contre la mauvaise grâce de sa déclamation, et contre l'abattement de ses forces physiques, épuisées par une abstinence trop sévère. On ne prévoyait guère alors le pouvoir que son éloquence devait bientôt acquérir sur un plus nombreux auditoire. La force du talent et celle de la volonté triomphèrent de tous ces ob-

stacles : Savonarole acquit dans la retraite les avantages que la nature paraissait lui avoir refusés. Ceux qui avaient été choqués de sa récitation en 1482, purent à peine le reconnaître, lorsqu'en 1489 ils l'entendirent moduler à son gré une voix harmonieuse et forte, et la soutenir par une déclamation noble, imposante et gracieuse.

C'est dans l'année 1483 que Savonarole sentit en lui-même cette impulsion secrète et prophétique qui le désignait comme réformateur de l'Eglise. En 1489, il se rendit à pied à Florence, et fixa sa résidence dans le couvent de son ordre, bâti sous l'invocation de saint Marc : c'était là qu'il devait, pendant huit ans, continuer à prêcher la reforme, jusqu'au moment où il fut livré au supplice. Savonarole s'attaquait aux mœurs et non pas à la foi ; il croyait la discipline de l'Eglise corrompue, mais il ne se permit jamais d'élever un doute sur les dogmes qu'elle professait, ou de les soumettre à l'examen. La hardiesse de son esprit, qui s'était arrêté devant l'autorité de l'Eglise, avait cependant mesuré avec moins de respect les autorités temporelles. Il regardait comme un bien mal acquis, et qu'on ne pouvait conserver sans renoncer à son salut, le pouvoir qu'un prince avait usurpé en s'élevant dans le sein d'une république. C'est pourquoi nous le voyons refuser l'absolution à Laurent de Médicis.

Après la mort de cet illustre chef de la république de Florence, Savonarole fit l'opposition la plus violente contre son successeur Pierre, l'aîné des trois fils de Laurent. Tous les jours, du haut de la chaire de Sainte-Marie del Fiore, Jérôme Savonarole ébranlait un nombreux auditoire par la peinture des prophéties où il annonçait la ruine future de Florence. Il parlait au peuple, au nom du ciel, des calamités qui le menaçaient; il le suppliait de se convertir, et de rejeter le joug qui pesait sur lui. Déjà les citoyens de Florence témoignaient par la modestie de leurs habits, de leurs discours, de leur contenance, qu'ils avaient embrassé la réforme de Savonarole; déjà les femmes avaient renoncé à leur parure : le changement de mœurs était frappant dans toute la ville, et il était facile de prévoir que l'instruction politique du prédicateur ne ferait pas moins d'impression sur ses auditeurs que son instruction morale.

En 1494, la folle expédition de Charles VIII en Italie, pour la conquête de la couronne de Naples, vint réaliser toutes les prophéties menaçantes de Savonarole. Cet héritier de Louis XI, aussi imprévoyant, aussi aventureux, aussi enthousiaste de brillans faits d'armes, que son père était prudent calculateur, uniquement préoccupé des intérêts positifs, traversait toute l'Italie en triomphateur, grâce aux divisions des puissances italiennes. Pierre de Médicis, malgré les sentimens des Florentins excités par Jérôme Savonarole, s'était allié avec les ennemis de la France; mais à l'approche de Charles VIII vainqueur, il accourut, tremblant, livrer sa patrie au roi de France. Le peuple de Florence, à la voix de Savonarole, se souleva contre l'autorité de Pierre, décréta sa déchéance, et envoya à Charles VIII une ambassade solennelle, afin de traiter, au nom de la république; le moine dominicain était à la tête de cette députation, chargé de porter la parole. Admis devant Charles VIII, le père Savonarole s'adressa au monarque victorieux avec ce ton d'autorité qu'il était accoutumé à prendre vis-à-vis du peuple de Florence. Ce n'était point le député d'une république qui parlait à un roi, c'était l'envoyé de Dieu, celui qui avait prophétisé la venue des Français; il disait :

« Viens, viens donc avec confiance, viens joyeux et » triomphant; car celui qui t'envoie est celui même qui, » pour notre salut, triompha sur le bois de la Croix. Cependant, écoute mes paroles, ô roi très chrétien! et grave-» les dans ton cœur. Le serviteur de Dieu, auquel ces choses » ont été révélées de la part de Dieu, t'avertit, toi qui as été » envoyé par sa majesté divine, qu'à son exemple tu aies à » faire miséricorde en tous lieux, mais surtout dans sa ville » de Florence, dans laquelle, bien qu'il y ait beaucoup de » péchés, il conserve aussi beaucoup de serviteurs fidèles » A cause d'eux, tu dois épargner la ville pour qu'ils prient » pour toi et te secondent dans tes expéditions. Le serviteur » inutile qui te parle t'avertit encore au nom de Dieu, et » t'exhorte à défendre de tout ton pouvoir l'innocence, les » veuves, les pupilles, les malheureux, et surtout la pu-» deur des épouses du Christ qui sont dans les monastères. » Enfin, pour la troisième fois, le serviteur de Dieu t'ex-» horte à pardonner les offenses. Si tu te crois offensé par » le peuple florentin, ou par tout autre peuple, pardonne-» leur, car ils ont péché par ignorance, ne sachant pas que » tu étais l'envoyé de Dieu. Rappelle-toi ton Sauveur, qui, » suspendu sur la croix, pardonna à ses meurtriers. Si tu » fais toutes ces choses, ô roi! Dieu étendra ton royaume » temporel; il te donnera en tous lieux la victoire, et fina-» lement, il t'admettra dans son royaume éternel des » cieux. »

Ce discours ne parut à Charles VIII qu'un sermon chrétien, il l'écouta avec beaucoup de distraction; la réputation de Savonarole était à peine parvenue jusqu'à ses oreilles, il ne vit en lui qu'un bon religieux.

L'expédition de Charles VIII fut suivie de revers aussi rapides que l'avaient été ses triomphes. L'expulsion des Français rendit toute leur puissance aux princes italiens, et leur première pensée fut de se venger de l'alliance des Florentins avec la France. Le pape Alexandre VI saisit cette occasion de se venger de Savonarole. Le moine avait souvent dénoncé toutes les infamies de la vie privee de ce pape. Les ennemis de Savonarole, se sentant sûrs de l'appui de Rome, osèrent l'attaquer publiquement, dans sa propre église, d'une manière grossière. Comme il venait pour prêcher, le jour de l'Ascension, il trouva sa chaire occupée par un âne empaillé.

La seigneurie florentine, depuis qu'elle se sentait abandonnée par le roi de France, ménageait beaucoup plus la cour de Rome; Savonarole ayant été excommunié par Alexandre VI, et un nouveau bref ayant ordonné à la seigneurie de lui imposer silence, le moine reçut ordre de cesser de prêcher. Il prit, en effet, congé de son auditoire par un discours éloquent et hardi; mais ce silence ne suffisait pas aux ennemis de Savonarole. Une étrange proposition, qui montre les mœurs et l'exaltation religieuse de cette époque, lui fut adressée par un moine franciscain. Celui-ci offrait, pour prouver la fausseté de ses doctrines, de traverser avec le père Jérôme les flammes d'un bûcher. Savonarole s'étant refusé à cette proposition, un de ses plus ardens disciples, frère Dominique Bonvicini de Percia, déclara aussitôt qu'il était prêt à subir l'épreuve du feu. Les détails de ce singulier tournoi ayant été réglés, le temps et le lieu furent fixés au 7 avril 1498, et à la place du palais.

Un échafaud de cinq pieds de hauteur, de dix pieds de largeur, de quatre-vingts pieds de longueur, avait été dressé au milieu de la place; il était couvert de terre et de briques crue, pour le préserver de la violence du feu. Sur cet échafaud on avait élevé deux piles de grosses pièces de bois, entremêlées de fagots et de bruyères faciles à enflammer Un passage de deux pieds de large était réservé dans toute la longueur de ce bûcher, entre les deux rangées de combustibles, qui avaient chacune quatre pieds d'épaisseur; la vue seule en était effrayante. Les deux moines devaient traverser dans toute sa longueur le bûcher enflammé. Une foule immense de la ville et des pays voisins était accourue pour assister à cet horrible spectacle. Au moment de commencer l'épreuve, des disputes s'élevèrent entre les franciscains et les dominicains, au sujet de l'hostie que portait le frère de ce dernier ordre, pour traverser le bûcher. Ces explications s'étant prolongées, il survint une pluie violente qui baigna le bûcher et les spectateurs. La seigneurie fut obligée de congédier l'assemblée.

Il faut se transporter au milieu des mœurs sauvages de ce temps pour comprendre quels furent le désappointement et la fureur de ce peuple qui se voyait privé du spectacle de ce supplice comme d'une fête. Les ennemis de Savonarole profitèrent de cette exaspération pour se porter, le lendemain, au couvent de Saint-Marc, et s'emparer du moine. Il fut emprisonné, puis jugé par la seigneurie de Florence, auprès de laquelle Alexandre VI envoya deux juges ecclésiastiques pour assister à l'instruction. La torture fut donnée au moine à plusieurs reprises. Comme il était d'une très faible constitution et d'une grande irritation de nerfs, il ne put supporter ces atroces douleurs, et il avoua que ses prophéties n'étaient que de simples conjectures. Mais aussitôt que la torture eut cessé, il se rétracta. Enfin, Jérôme Savonarole fut condamné comme hérétique schismatique, persécuteur de l'Eglise et séducteur des peuples. Le 25 mai 1498, un nouveau bûcher fut élevé sur cette même place où son ami avait dû entrer volontairement dans le feu. Les trois religieux, Savonarole, Dominique Bonvicini, et Silvestro Maruffi, après avoir été dégradés par les juges ecclésiastiques, y furent attachés autour d'un pieu. Lorsque l'évêque Pagagnotti leur déclara qu'il les séparait de l'Eglise, Savonarole répondit seulement ces mots : *de la militante*, donnant à entendre qu'il entrait dès lors dans l'Eglise triomphante. Il ne dit rien de plus. Le feu fut mis au bûcher par l'un de ses ennemis, qui prévint l'office de bourreau. Ainsi mourut, entre ses deux disciples, le père Jérôme Savonarole, à l'âge de 45 ans et 8 mois.

Le couvent de Saint-Marc, habité par Jérôme Savonarole, existe encore à Florence. On y montre la cellule dans laquelle cet ennemi des Médicis s'enfermait, toutes les fois que Laurent, dont la famille avait fondé le couvent, venait le visiter.

ALPHABET GROTESQUE.

PAR LE MAITRE DE 1466.

L'alphabet grotesque, dont nous publions ici deux lettres, a été incomplétement décrit par Heinecken. Ce savant l'attribue à Martin Schongaüer, mais il est maintenant reconnu que cette précieuse collection, considérée comme le premier essai d'illustration pour la typographie naissante, est due au *maître anonyme dit de 1466*.



(Lettre C de l'alphabet grotesque.)

M. Duchesne aîné, conservateur du cabinet des estampes, auteur de l'*Essai sur les Nielles* et du *Voyage d'un Iconophile*, nous a permis de puiser les détails qui suivent dans les matériaux du catalogue raisonné de l'*OEuvre complète du maître de 1466*. Ces matériaux qu'il s'occupe depuis long-temps à coordonner, et qui excitent si vivement l'impatience des amateurs d'estampes, sont remplis de faits extrêmement curieux, et détruiront plus d'une erreur

Heinecken s'appuie, pour attribuer l'alphabet à Schongaüer, sur la marque M†S que portent les épreuves de M. le duc de Buckingham ; mais il n'a pas vu que ce sont des empreintes d'une estampille moderne, et qu'elles sont les seules qui portent ce chiffre. Bartsch a décrit aussi l'alphabet, mais ses descriptions sont très courtes, très incomplètes : elles n'embrassent que 16 pièces. De plus, elles ne sont pas classées dans l'ordre naturel ; l'auteur s'est

souvent mépris sur la valeur de certaines lettres. Enfin, il en a abandonné quelques unes comme indéchiffrables, et, d'ailleurs, il n'a pas connu les lettres C, D, F, I, L, S et Y.

M. Ottley, de Londres, a décrit dans son ouvrage sur les gravures anciennes quelques unes de ces lettres, et M. Brulliot de Bruxelles les a toutes publiées dans son Dictionnaire des Monogrammes. La description de M. Duchesne seule est sans lacune.

Le cabinet de Munich possède la collection la plus complète de l'alphabet; il en a 25 pièces; la bibliothèque de Paris en possède 22; M. le duc de Buckingham en avait 17; et M. Francis Douce, de Kensington, 15.

Les épreuves de la bibliothèque du Roi sont d'une conservation parfaite.

Cet alphabet étant gothique, on ne doit pas y chercher la forme des lettres capitales : les têtes et les queues surpassent à peine le corps de la lettre, et on reconnaît, dans la bizarrerie des figures, les angles qui se trouvaient alors dans l'écriture.

Voici la description des lettres C et X que nous reproduisons ici.

Lettre C. — A gauche, la Vierge, les mains jointes : le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, a le bec placé près l'oreille droite de la Vierge. Sur sa tête est une couronne que semble poser une figure planant dans l'air; c'est peut-être une personnification de Dieu le Père; sous les pieds de la Vierge est le dragon, emblème du péché.

Lettre X. — Cette lettre est composée de quatre musiciens; les deux d'en haut jouent, l'un du tympanon, l'autre de la cornemuse; le troisième sonne de la corne à bouquin, et le quatrième, au bas à droite, tient une clochette de chaque main. — Nous ajoutons pour exemple les descriptions de trois autres lettres d'un dessin compliqué.



(Lettre X de l'alphabet grotesque.)

La *lettre A* représente, à gauche, un homme assis à terre, ayant entre les jambes un petit chien qui lui mord le jarret; il semble vouloir saisir avec ses deux mains les pattes d'un oiseau de proie qui lui pince le crâne avec son bec. Dans le haut est un lion tenant dans sa gueule la queue d'un adive, qui enfonce ses griffes dans la cuisse d'une biche, et la tient suspendue, tandis qu'un oiseau de proie la saisit à la gorge tout en volant. La queue du lion en se recourbant forme le haut de la lettre A, tandis que l'oiseau de proie et l'homme assis en forment la panse.

La *lettre B* se compose ainsi : à droite est une femme vue de dos. Sa robe est garnie de fourrures coupées par morceaux; elle tient dans la main droite une espèce de cornet, et de l'autre un oiseau qui se becquette avec un autre oiseau perché sur la tête de cette femme. A sa suite est un homme portant un grand oiseau de proie sur ses épaules :

entre les jambes duquel est un chien de chasse, jappant après un petit bichon qui suit la dame. La tête du B est formée par les deux oiseaux qui se becquettent, et surpasse de très peu le corps de la lettre, comme c'est l'usage dans les lettres gothiques.

Lettre D : à gauche, un jeune homme, dont un ange soutient la tête, est à genoux sur la croupe d'un animal chimérique, qui paraît courir, mais dont la queue est entortillée de manière à lier ensemble une des pattes de derrière avec une de devant. A droite est la figure de saint Jean-Baptiste, ayant une auréole autour de la tête; il est vêtu d'un manteau et d'une tunique par-dessous laquelle on aperçoit une robe de fourrure; de la main gauche, il tient un livre sur lequel est couché un agneau qu'il montre avec l'index de la main droite; en haut sont deux aigles, dont un est perché sur les ailes de l'ange. La tête de la lettre est formée par les deux oiseaux et très courte, ainsi que dans la lettre B.

FOIRE DE SAINT-DENIS.

C'étaient les fêtes religieuses qui donnaient naissance aux foires dans le moyen âge. La fête d'un saint attirait un grand concours de monde à la chapelle qui lui était consacrée, et on en profitait pour établir un marché (*mercatum*) autour de cette chapelle. C'est ainsi que Dagobert institua, en 629, la foire de Saint-Denis, qui devint si fameuse par la suite, et qui a lieu maintenant le 11 janvier, le 24 février et le 9 octobre. Elle commençait seulement, autrefois, le jour de la fête de Saint-Denis, et durait quatre semaines, afin, dit Dagobert, que les marchands de la Lombardie, de l'Espagne, de la Provence et des autres contrées, même ceux qui venaient d'outre-mer, pussent y assister.

Par le même diplôme qui établit cette foire, Dagobert autorise l'abbaye de Saint-Denis à percevoir tous les péages à son profit; et au sujet de cette concession, il énumère quinze espèces différentes de péages, qui sont assez curieux pour être cités :

1° *Theloneos* ou *telonos*, tribut qu'on prélevait au rivage sur les marchandises marines.

2° *Navigios*, droit de passage des vaisseaux.

3° *Portaticos*, droit qu'on payait aux portes de la ville.

4° *Pontaticos*, droits de ponts.

5° *Rivaticos*, droits de rivage.

6° *Rotaticos*, droits à payer pour les chars qui roulaient lentement.

7° *Vultaticos* pour *volutaticos*, droits pour les chars qui roulaient avec rapidité.

8° *Themonaticos*, droits pour les timons des chars.

9° *Chespetaticos* ou *cespitaticos*, droits pour le gazon que paissaient les bestiaux le long des routes.

10° *Pulveratieos*, droits pour la poussière qu'on soulevait dans les routes.

11° *Foraticos*, droits sur le prix du vin qui était vendu dans les boutiques et les cabarets.

12° *Mestaticos* pour *mutaticos*, droits perçus lorsqu'une propriété passait d'une personne à une autre.

13° *Laudaticos*, on n'a pas une notion précise de cette espèce de péage; on le voit constamment mentionné au nombre des péages dont sont exemptés les navires des monastères : c'est, d'après du Cange (*Glossarium medii avi*), tout ce que nous en savons.

14° *Saumaticos*, droits pour les charges que les bêtes de somme portaient sur leur dos.

15° *Salutaticos*, droits sur le sel.

Après cette longue énumération, le diplôme ajoute encore que tous les autres péages qu'il n'indique pas, mais qu'on est dans l'habitude de recevoir, seront aussi prélevés au profit de l'abbaye de Saint-Denis.

Il était défendu, sous peine d'une amende au profit de l'abbaye, de faire le commerce ailleurs dans les environs de Paris, pendant tout le temps que durait la foire. On y faisait de grandes ventes de vin, de miel et de garance; mais les principales marchandises étaient des objets venus du Levant. Les Germains étaient très passionnés pour le luxe. Attila avait des brodeuses sous sa tente, et les rois des Francs avaient des orfèvres dans leur palais. Tout le monde sait que saint Éloi était l'orfèvre de Dagobert. Charlemagne fut obligé de rendre de longs capitulaires pour réprimer le luxe; il détermina quels étaient les vêtemens qu'on devait porter, et le maximum de leur prix. Deux peuples orientaux vendaient seuls les objets de luxe, c'étaient les Syriens, qui formaient une puissante association à Paris, et les Juifs; mais ceux ci faisaient encore un autre commerce qui les rendait odieux : ils venaient vendre à saint-Denis des esclaves qu'ils avaient achetés dans des pays lointains, et acheter des enfans qu'ils allaient vendre ailleurs. La régente Bathilde, qui d'esclave était devenue reine, et qui a été canonisée, défendit aux Juifs de faire le commerce des enfans.

DÉTAILS STATISTIQUES SUR LA HOUILLE.

(Voir 1835, p. 308.)

Il y a aujourd'hui 500 mines de houille exploitées en France. Elles occupent 15,000 ouvriers, et produisent 17,000,000 quintaux métriques de combustible, valant sur les lieux d'extraction 16.500 000 francs (le quintal métrique est de 100 kilogrammes ou 200 livres). Ces mines sont situées dans trente-trois départemens.

Les deux principaux centres d'exploitation sont : Saint-Étienne (Loire), Valenciennes (Nord). Le premier fournit annuellement 5,500,000, et le second 5 000 000 quintaux métriques de combustible. Chacun de ces centres d'exploitation comprend un assez grand nombre de mines.

La compagnie dite d'Anzin, près Valenciennes, est de beaucoup la plus puissante de toutes celles formées en France pour l'exploitation des mines et usines; c'est une société anonyme dont le capital est d'environ 28,800,000 francs; elle extrait les neuf dixièmes du charbon fourni par le département du Nord.

Aux environs de Saint-Étienne, les mines sont très divisées, et la concurrence réduit beaucoup les bénéfices des exploitans. Aussi, malgré la différence de l'extraction, le total de ces bénéfices est-il à peine le tiers de ceux faits par la compagnie d'Anzin.

Après les départemens de la Loire et du Nord, viennent, selon leur importance, les départemens suivans : Saône-et-Loire (environs d'Autun), le Gard (environs d'Alais), Aveyron (près Aubin ou Decazeville), la Haute-Loire, la Nièvre, le Calvados, la Haute-Saône, les Bouches-du-Rhône, la Loire-Inférieure, l'Hérault, le Tarn, le Puy-de-Dôme, Maine-et-Loire, l'Allier, le Rhône, l'Ardèche, le Pas-de-Calais, l'Isère, la Sarthe, Vaucluse, Mayenne, les Hautes-Alpes, la Creuse, les Basses-Alpes, la Corrèze, le Haut-Rhin, la Dordogne, l'Aude, le Cantal, le Bas-Rhin et la Moselle.

En 1817, on n'exploitait que 8.500.000 quintaux métriques de houille : c'est la moitié de ce qu'on extrait aujourd'hui. Chaque année il y a une augmentation rapide par suite du développement de l'industrie.

Outre le produit de ses mines, la France consomme 4 500,000 quintaux métriques de houille tirés de l'Angleterre, de la Belgique et de la Prusse.

Saint-Étienne fournit de la houille aux départemens qui avoisinent la Méditerranée, et même au-delà de Toulouse.

Il en envoie jusqu'à Paris, où il arrive également un peu de charbon de Valenciennes; ces dernières mines fournissent principalement à la consommation du Nord. Sur les bords de l'Océan le combustible est très cher, on y importe un peu de houille anglaise, malgré les droits. Les houillères de Mons envoient du combustible dans le nord de la France, et même jusqu'à Paris. Enfin, les houillères de Sarrebruck approvisionnent le nord-est de la France.

Après le plaisir de posséder des livres, il n'y en a guère de plus doux que celui d'en parler, et de communiquer au public ces innocentes richesses de la pensée qu'on acquiert dans la culture des lettres.

CH. NODIER. *Mélanges tirés d'une petite biblioth.*

Anciennes épithètes données au vin. — On appelait *vin d'asne*, celui qui faisait dormir; *vin bastard*, du vin mêlé d'eau; *vin de Brétigny*, du vin vert; *vin de cerf*, celui qui fait pleurer; *vin de congié*, celui qu'on donnait à quelqu'un en le congédiant; *vin de couchier*, celui que les nouveaux mariés donnaient aux gens de la noce; *vin de Saint-Jean*, un vin très capiteux; *vin de Lyon*, celui qui rend querelleur; *vin de Nazareth*, celui qui ressort par le nez; *vin de pie*, celui qui fait caqueter; *vin poireau*, du cidre; *vin de porc*, celui qu'on restitue; *vin de renard*, celui qui rend subtil; *vin de singe*, celui qui met en joie; *vin de teinte*, un gros vin qui servait à en colorer d'autre.

LE VOL CHEZ LES ARABES BÉDOUINS.

Dans les déserts de l'Arabie et du nord de l'Afrique, on rencontre des tribus nomades qui campent sous des tentes, là où se trouvent pour leurs troupeaux un peu d'eau et quelques herbages : ce sont les Bédouins, dont le nom ne signifie ni un peuple ni une race, mais seulement *habitans du désert*.

Le désert est semblable à la mer : la surface en est mouvante et fugitive : tantôt elle se déchire, se divise et s'étale sous les caresses d'une douce brise, et tantôt sous les coups de la tempête, elle s'ondule en collines qu'un jour voit croître et s'abaisser. Les pas de mille chameaux s'y effacent derrière la caravane, comme s'apaisent à la suite du vaisseau les tourbillons écumeux du sillage. Le sable laisse-t-il naître un peu de verdure? La tribu s'y fixe librement quelques heures pour profiter de ce don du ciel, de même que le pêcheur arrête à volonté sa barque pour exploiter une mer poissonneuse. Le désert appartient à tous comme la mer; la mer a fait le marin; le désert a fait le nomade ou le bédouin. Mais la mer rapproche les peuples et les unit, le désert les sépare et les confine; la mer abrège les distances, le désert les augmente; la mer est le rendez-vous de cent peuples qui s'y prêtent aide et secours, le désert n'est exploité que par des corsaires. Le chameau, ce merveilleux véhicule destiné à être l'élément civilisateur entre les frontières du désert, comme le navire le fut entre les contrées baignées des eaux, le chameau n'est qu'un instrument de vol, de rapine et de brigandage! Grand Dieu! quel abus de tes dons!

Qui dit Bédouin dit voleur : le vol fait partie intégrante de son existence; le vol c'est pour lui un métier qui a ses profits, une chevalerie pleine d'aventures épiques, un art riche de poésie; c'est un jeu varié de chances et d'incidens, un besoin de son imagination romanesque, un aliment de sa curiosité avide de soudaines émotions; c'est enfin un principe de conduite qui a ses règles strictes et ses lois, c'est un honneur, c'est une vertu.

L'attaque des caravanes et le pillage des voyageurs ne sont que des faits secondaires dans le système général de déprédation des Bédouins. Si le vol n'était qu'une industrie, peut-être pourraient-ils en limiter l'exploitation à ces branches productives; mais devenu par la transmission héréditaire du sang, par le climat, l'éducation et l'habitude, un fait culminant dans la vie, il a fallu que le vol atteignît un plus haut degré d'universalité, et présentât en quelque sorte un mode de commerce ou d'échange; aussi est-il passé en proverbe que la main droite d'un Bédouin cherche à voler sa main gauche, et que sa main gauche cherche à voler sa droite. Les tribus se pillent l'une l'autre sans pudeur et sans miséricorde, déployant dans l'organisation fort habile de leurs luttes mutuelles une adresse et une activité bien autrement redoutables que dans l'attaque des caravanes et des voyageurs : *Corsaires contre corsaires doivent faire prudemment leurs affaires.*

Lorsqu'un Bédouin veut courir une aventure, il emmène une douzaine d'amis, et tous se couvrent de vieux haillons pour tâcher de dissimuler leur rang et d'échapper ainsi aux frais d'une trop forte rançon. Mais cette ruse est généralement déjouée; car en vérité celui qui a une propriété assez importante pour être menacée de hautes attaques, la considère comme un appât où pourront venir se faire capturer des amateurs maladroits. Le voleur pris au piége, on s'occupe de découvrir sa véritable fortune, et on ne le lâche pas sans lui soutirer une rançon proportionnelle.

Nos douze voleurs se mettent donc en campagne, munis chacun d'un peu de farine, de sel, et d'une petite outre pleine d'eau; avec ces légères provisions, ils s'écartent parfois à huit journées de marche de leur camp. Arrivés sur le soir auprès de la tribu dont ils se proposent de s'approprier les richesses, trois des plus alertes sont dépêchés vers les tentes, où ils n'arrivent qu'à minuit. Tout dort, la scène va s'ouvrir; chacun des trois acteurs a son rôle, dont il prend dès lors le nom. L'un d'eux, le *mostambeh*, se glisse derrière une tente et s'efforce d'attirer l'attention des dogues de garde; bientôt assailli, il prend la course, ayant sur ses talons les chiens, qu'il entraîne à une grande distance. Alors le second acteur apparaît, c'est le *hharami*; il coupe les cordes qui tiennent les jambes des chameaux attachées et les fait lever : un chameau sans fardeau peut se lever et cheminer sans causer le plus léger bruit; le *hharami* emmène un de ces animaux hors du camp, et les autres suivent d'eux-mêmes. Pendant cette opération, l'autre aventurier; le *kayde*, se tient à la porte de la tente avec une masse pour assommer le premier qui sortirait; le vol consommé, il va rejoindre son camarade. A quelque distance du camp, chacun d'eux saisit par la queue un des plus vigoureux chameaux et le tire de toutes ses forces; à cette manœuvre la bête prend le galop, entraînant avec elle l'Arabe, les autres suivent au même train et arrivent à l'endroit où attend le reste de la troupe. On se hâte alors de porter secours au *mostambeh*, et l'on regagne le camp de départ à marches forcées de jour et de nuit. — C'est un bon tour joué au propriétaire des chameaux, qui parfois se voit au réveil filouté de cinquante chameaux sans que le repos de sa nuit ait été troublé, sans qu'un mauvais songe l'ait agité : les voleurs y ont mis des procédés.

Si par aventure un des compagnons était pris, il serait soumis à un traitement fort singulier, dont l'usage est une preuve entre mille autres de cette sorte de loi conventionnelle qui plane sur toutes les nations et les protége contre elles-mêmes et contre la destruction générale que devraient souvent amener leurs habitudes anti-sociales. D'après une des coutumes invariables du désert, si l'homme en danger sous la puissance d'un Arabe parvient à toucher une autre personne, ou même quelque objet inanimé tenu par celle-ci; si seulement il est assez adroit pour se mettre indirectement en contact avec elle en lui jetant une pierre, voire en lui lançant un crachat, et qu'en même temps il s'écrie : *Je suis ton*

protégé! le voilà désormais en sûreté; la personne touchée est forcée d'accorder la protection demandée.

On conçoit que le prisonnier est resserré d'autant plus étroitement que le capteur a plus d'intérêt à le priver du bénéfice de cette loi conservatrice. Entre les deux c'est un assaut perpétuel de ruses. Chaque matin l'Arabe de la tente s'efforce d'obtenir de son larron une renonciation au droit de protection; si les caresses ne suffisent pas, il a recours aux coups. Mais comme cette renonciation n'est plus valide après le jour où elle a été faite, il faut recommencer chaque matin la même formalité, qui se répète encore pour chaque individu nouveau dont les habitans de la tente reçoivent par occasion la visite.

L'Arabe, devant garder son prisonnier dans la tente qu'il habite, est forcé de prendre des précautions extraordinaires pour parer au droit de protection : ainsi il creuse une fosse de deux pieds de profondeur, et y dépose le larron les mains liées, les pieds enchaînés au sol, les cheveux noués de droite et de gauche à des piquets; de gros bâtons chargés de lourds fardeaux sont placés en travers sur la fosse, et ne laissent apercevoir qu'une petite partie de la figure du pauvre diable encagé, à qui, pour surcroît de gêne, on ne délivre de nourriture que juste ce qu'il faut pour l'empêcher de mourir de faim.

Malgré cette dure position, on voit des Bédouins persévérer six mois dans le refus de déclarer leur nom, surtout s'ils appartiennent à de riches familles. Il est rare qu'avant ce terme la patience du possesseur ne soit épuisée; car il est mis lui-même à la torture par la surveillance qu'il doit exercer dans sa tente : ainsi, par exemple, si l'un de ses enfans les plus jeunes s'approchait du prisonnier et lui donnait un peu de son pain, la liberté du voleur devrait suivre immédiatement. Ce n'est pas tout, il faut se garer des crachats; quoique le captif ait la tête fixée par les liens de ses cheveux, il est fort exercé à diriger un crachat à longue distance au travers des trous de sa cage. D'ailleurs les rigueurs de la prison ne tardent point à mettre en danger la vie du patient qui les supporte, et, dans les croyances du désert, le sang de l'homme qui succombe ainsi retombe sur la tête du geôlier. Hélas! cette croyance n'existe qu'au désert.



(Arabes Bédouins, d'après une gravure du voyage de M. Léon Delaborde.)

Pendant cette captivité, les amis du détenu emploient tous leurs efforts pour sa délivrance. Force, finesse, ruses, prières, menaces, tout est mis en jeu; dans cette lutte, les Arabes font preuve d'une habileté merveilleuse, déploient une richesse inouïe d'inventions subtiles et ingénieuses. Un des tours les plus ordinaires est celui-ci : une femme, la mère ou la sœur du captif, arrive par hasard à la tribu comme égarée, et demande l'hospitalité : l'hospitalité est la vertu conservatrice chez les peuples qui n'en ont presque pas d'autre. Après avoir découvert la tente où son fils est enfermé, elle s'y introduit sous un prétexte quelconque, ou y pénètre durant la nuit avec un peloton de fil. Un bout de ce fil est placé dans la bouche du prisonnier, et la femme, sortant, déroule son peloton jusqu'à une tente voisine; là elle frappe, le maître sort, et l'autre bout du fil appliqué sur sa poitrine le met en contact avec le détenu : *Celui-là est sous ta protection!* s'écrie la femme. Aussitôt l'Arabe se rend à son devoir : il va trouver son voisin, qui, délivrant lui-même le prisonnier de ses fers, le tire de sa fosse et lui sert un bon repas, après quoi il lui donne la liberté.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

STATUES SATIRIQUES DE ROME.

I. — Pasquin.



(Statue de Pasquin, à Rome.— Italiens jouant à la *morra* *.)

Dans Rome vivait un tailleur jeune, habile et en réputation, appelé *maestro Pasquino*, qui tenait boutique dans le Parione. Pasquino habillait bon nombre de gens de cour; il employait beaucoup de garçons, et parlait librement avec eux de tout ce qui se passait dans la ville. Ils jetaient sans crainte le blâme sur les faits et gestes du pape, des cardinaux, des prélats et de tous les seigneurs. Comme ces épigrammes sortaient de bouches plébéiennes et étaient exprimées en termes vulgaires, la cour en tenait peu de compte, et il ne venait à l'idée de personne de tirer vengeance de discours partis de si bas. Toutes les fois donc qu'un seigneur, un docteur ou quelque autre personne considérable racontait une anecdote injurieuse pour un homme puissant, Pasquino et ses garçons étaient indiqués comme les auteurs de la nouvelle scandaleuse, et servaient ainsi de bouclier contre la haine et la vengeance de l'offensé. Dès lors il devint en usage, et pour ainsi dire proverbial, d'attribuer à *maestro Pasquino* toutes les satires et les épigrammes qu'il plut à chacun de publier sur les mesures impolitiques ou peu populaires de la cour,

* En France la *mourre*. Deux joueurs, se montrant le poing, étendent tout-à-coup ensemble un certain nombre de doigts, et en même temps, avec une même rapidité, prononcent un nombre de 1 à 10. Celui qui a pressenti et dit le total des doigts des deux mains levées à la fois gagne un point de la partie.

ainsi que sur les vices des prélats et des ministres. Mais Pasquino mourut, et avec lui tomba le rideau qui depuis longtemps cachait aux yeux de la police pontificale la critique prudente des Romains; toutefois ce ne fut que momentanément. Devant la boutique du caustique tailleur se trouvait une pierre qui, dans les saisons pluvieuses, servait de pont aux pratiques de Pasquino pour traverser le ruisseau qui coulait devant sa porte. Des ouvriers qui aplanissaient la rue du Parione enlevèrent cette pierre, et il se trouva qu'elle formait le dos d'une statue antique de marbre, en partie mutilée. Ils la relevèrent et l'adossèrent au palais Pamphili, situé en face de la boutique, et le peuple tout d'abord lui donna le nom de Pasquino. Les courtisans et les poètes ne laissèrent pas échapper cette occasion de voiler encore leurs satires sous ce nom consacré : ils donnèrent à la statue le caractère fin et mordant du tailleur, et lui attribuèrent toutes les plaisanteries qu'ils voulurent publier. Ils conservèrent à ces pamphlets le style des gens sans éducation, et respectèrent le vocabulaire plébéien de Pasquino, sans renoncer aux traits fins et spirituels; et bientôt Pasquino fut couvert journellement de mille *concetti*, qui prirent depuis le nom de *pasquinades*.

Ce récit naïf est emprunté à un vieil écrivain italien, S. Ant. Barotti. Ce fut en effet au milieu du seizième siècle que l'on découvrit la statue de Pasquin, à l'une des entrées de la place Navonne, l'ancien amphithéâtre d'Alexandre Sevère, celui où se célébraient les fêtes agonales. Son apparition ouvrit aux antiquaires un vaste champ de discussion : les uns y virent un gladiateur combattant, d'autres une représentation d'Hercule, d'autres un Ajax, et quelques uns un Patrocle soutenant un Ménélas, parce qu'à côté de cette statue on avait découvert un torse qui semblait y avoir été autrefois réuni *.

La statue de Pasquin commença à être appréciée, sous le rapport de l'art, par les artistes du seizième siècle. Sa réputation ne fit que s'accroître pendant le dix-septième siècle; Le Bernin ne craignait pas de la placer au-dessus des plus célèbres restes de l'antiquité, et de la préférer au Laocoon et au torse du Belvédère. On raconte même à ce sujet qu'un seigneur allemand lui ayant demandé quelle était à son avis la plus belle statue de Rome, Le Bernin répondit sans hésiter que c'était le Pasquin, réponse qui étonna tellement l'étranger qu'il se crut insulté, et on ajoute que peu s'en fallut que les deux interlocuteurs n'en vinssent aux mains.

Jusqu'en 1791, ce torse mutilé, que Lorenzi Scoti appelait plaisamment le fils de Momus et de la Satire, resta appuyé au palais Pamphili, qui fit alors place aux constructions du palais Orsini, lequel, à son tour, perdit son nom pour prendre le nom plus populaire de palais Pasquin.

Pasquin a eu plus d'une fois l'honneur d'être célébré par les poëtes. Voici quelques vers adressés à ce dernier représentant de la liberté de Rome par le célèbre Jean-Michel Silos :

« O Pasquin! toi que Rome cite avec orgueil au nombre » de ses chefs-d'œuvre. Il était grand artiste, celui qui t'a » créé! Mais l'envie, conjurée avec le temps barbare, » s'efforce de te salir de son venin : le vulgaire, leur com» plice, rit de tes blessures, et te flétrit du nom de bouffon » du Forum. C'est un crime, Romains! Pour te venger, » Pasquin, aiguise ta langue, et déchire-les de tes satires. »

Pasquin n'a pas toujours été l'expression de la critique et de la satire; souvent on s'est servi de ce moyen éloquent de publicité dans des occasions où la ville témoignait avec un noble orgueil de la part qu'elle prenait aux événemens glorieux pour l'État. Dans ces circonstances (et cela se fit plus tard dans des intentions plus malignes), on habillait Pasquin d'un costume particulier, suivant les paroles qu'on lui faisait dire, ou suivant l'événement du jour. Le premier exemple connu de ces transformations de Pasquin en héraut de l'allégresse publique date de 1571. Cette année, Pie V avait formé, avec la république de Venise et l'Empire, une croisade contre les Turcs, qui s'avançaient en Esclavonie et menaçaient la chrétienté. Les armées des trois puissances furent placées sous le commandement d'André Doria, de don Juan d'Autriche et de Marc-Antoine Colonna. Cette croisade eut un plein succès, et se termina par la glorieuse bataille de Lépante, gagnée le 7 octobre 1571. Deux mois après, Colonna revint en triomphateur à Rome, et l'on voulut que Pasquin prît part à la fête publique. On le coiffa d'un morion, dont le cimier était un dragon, qui indiquait en même temps, dit un annaliste contemporain, non seulement la prudence et le courage du parti pontifical, mais encore la force de la ligue et l'importance de la victoire. Il portait dans la main droite une épée menaçante, et de la gauche, il soutenait la tête sanglante de Sélim II; une grande blessure que cette tête avait au front « exprimait que » l'empereur des Turcs venait de recevoir un coup mortel, » et que, par la vertu de la même épée, il devait bientôt » succomber; car on devait profiter de la faiblesse de cet » ennemi de Dieu pour l'accabler. »

Lorsque les papes prenaient solennellement possession du Saint-Siége, et que sortant en grande pompe du Vatican, ils suivaient la rue Pontificia et passaient auprès de la statue, on transformait Pasquin en diverses figures symboliques, et on l'accoutrait souvent de la manière la plus bizarre, selon les circonstances. Ainsi le 13 décembre 1590, au moment où Grégoire XIV se rendait à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, on vit Pasquin restauré et remis à neuf, ayant recouvré le nez et les bras, et coiffé d'un heaume doré; il tenait de la main droite une épée nue, et de la gauche des balances, une corne d'abondance et trois pains. Ces attributs exprimaient ce que les Romains espèrent toujours trouver à l'avénement d'un nouveau pontife, c'est-à-dire l'abondance et la justice. Les trois pains n'étaient point ici une superfétation de la corne d'abondance, ils avaient trait à une circonstance toute particulière. Rome était alors dans une disette affreuse, et pour solenniser le jour de son élévation au trône pontifical, Grégoire XIV avait fait remplir à ses frais les places publiques de pain que l'on vendait au peuple à un tiers au-dessous du prix.

En 1644, au sortir du conclave dont le résultat fut l'élection d'Innocent X, Pasquin, la couronne en tête, portant une longue barbe, et un trident dans la main droite, apparut en Neptune, porté sur une conque, traîné par deux chevaux marins. Cette composition allégorique était complétée par un écusson aux armes de la famille Pamphili (d'où le pape tirait son origine), soutenu par deux anges, mélange incohérent des représentations du paganisme avec le catholicisme, mais dont l'Italie présente tant d'exemples dans des monumens durables et d'un ordre plus sérieux. Aux pieds de la statue était attachée une inscription en vers où l'on célébrait la gloire que s'était acquise Innocent X avant son avénement au pontificat. Ce fut un sujet d'étonnement pour les Romains de voir Pasquin, jusqu'alors satirique et mordant, louanger et caresser le pouvoir.

L'empereur Charles-Quint, après avoir solennellement promis de donner Éléonore d'Autriche, sa sœur, en mariage au connétable de Bourbon, la lui refusa. Le connétable retourna alors dans le Milanais où il fit faire aux troupes qu'il commandait quelques manœuvres : on supposa qu'il avait l'intention de trahir le prince, comme il avait trahi le roi de France, son légitime souverain. En souvenir de ce fait,

* Cette seconde statue avait été achetée 500 écus romains par Cosme de Médicis, qui se trouvait à Rome en 1569 pour y recevoir la couronne ducale. Elle fut long-temps placée, à Florence, en face d'une statue trouvée à la même époque auprès du mausolée d'Auguste.

lorsqu'en 1527 il revint auprès de l'empereur, et que celui-ci, rassuré sur ses bonnes dispositions à son égard, lui donna le commandement d'une armée en Allemagne, on fit une pasquinade contre le connétable. On avait représenté, au moyen de deux figures, l'empereur donnant des lettres-patentes à Charles de Bourbon; derrière était Pasquin, qui du doigt faisait signe à l'empereur, et lui disait : *Carlo, avventite bene!* Charles, prenez bien garde!

Sixte V, ce pape célèbre, ne pouvait manquer d'exciter la verve des libellistes de Rome; aussi a-t on recueilli grand nombre de pasquinades sur les évènemens de son pontificat. Nous rapporterons ici celles qui nous ont paru les plus intéressantes.

On venait d'ordonner un nouveau jeûne : Marforio, autre statue satirique dont nous parlerons, demanda à Pasquin en l'honneur de quel saint on voulait l'établir. — C'est en l'honneur du nouvel impôt, répondit Pasquin; le peuple n'ayant plus de quoi manger, le conseil suprême veut lui faire faire de nécessité vertu.

On sait que Sixte V orna Rome d'un grand nombre de fontaines, parmi lesquelles nous citerons la fontaine de Monte-Cavallo, et la fontaine Felice, qui porte son nom. Pasquin parodia le titre de Pontifex Maximus, placé dans les inscriptions de ces fontaines, et en fit : *Fontifex Maximus* (grand faiseur de fontaines).

Un Suisse de la garde papale ayant donné, au milieu de l'église de Saint-Pierre, un coup de hallebarde à un gentilhomme espagnol, l'hidalgo se vengea en le frappant de son lourd bâton de pèlerin. Le Suisse mourut des suites de cette blessure; le pape fit savoir au gouverneur de Rome qu'il entendait que justice fût faite avant qu'il ne se mît à table, et on prétend qu'il ajouta que, ce jour-là, il voulait dîner de bonne heure. L'ambassadeur d'Espagne et quatre cardinaux allèrent supplier le pape, non pas d'accorder la vie à l'homicide, mais de lui faire trancher la tête, attendu sa qualité de gentilhomme. Sixte leur répondit : Il sera pendu; mais si la honte que le genre de son supplice fera rejaillir sur sa maison peut être diminuée par l'honneur de ma présence, je daignerai assister à son exécution. En effet, il fit planter le gibet sous ses fenêtres, et ne quitta la place qu'après la mort du condamné. Se tournant alors vers les gens de sa maison : Qu'on m'apporte à manger, s'écria-t-il, cet acte de justice m'a mis en appétit. Et en sortant de table, il dit : Dieu soit loué pour le grand appétit avec lequel j'ai dîné.

Le lendemain, Marforio demandait à Pasquin où il allait ainsi, chargé de chaînes, de haches, de gibets, de cordes et de roues. — Je porte, répondait Pasquin, un ragoût pour exciter l'appétit du Saint-Père.

Sixte V avait, comme on sait, commencé sa carrière dans l'ordre des cordeliers. Un chapitre de cet ordre s'étant assemblé sous son règne, il voulut bien y paraître, mangea au réfectoire, et but avec ses anciens confrères à la santé des enfans de saint François. A l'issue du chapitre, Sixte ordonna que deux jours après les cordeliers se rendissent au Vatican, pour lui baiser les pieds et lui demander chacun une grâce : la joie des cordeliers ne peut s'exprimer. La jalousie tourmenta les autres moines, et passa même jusqu'aux cardinaux, qui n'étaient rien moins qu'accablés des bienfaits du pape. Aussi, Pasquin dit ce jour-là, que, sous le règne du grand pape, il valait mieux être cordelier que cardinal.

Au jour marqué, Sixte V parut sur son trône; un moine brouillon et querelleur lui demanda un bref d'excommunication contre tous ceux qui discuteraient contre lui. Un autre demanda qu'on lui donnât deux cellules dans son couvent, où il fût indépendant du supérieur, de la règle, et même du pape. La folie des moines n'eut point de bornes : plusieurs demandèrent des pensions, des abbayes, des évêchés, et jusqu'au chapeau de cardinal. Un grand nombre se borna à prier le pape de leur permettre de quitter le couvent. Enfin, parmi les derniers supplians, parut un vieux frère, qui avait été cuisinier du couvent des Saints-Apôtres, où Sixte V l'avait connu. Il rappela au Saint-Père la disette d'eau dont le couvent souffrait, et le pria d'y établir une fontaine. Tous les moines, au nombre de six cents, ayant défilé, le pape les fit tous assembler, et après une sévère allocution, où il leur reprocha la folie et l'ambition de leurs demandes, il les congédia tous, honteux comme on peut l'imaginer. Le frère cuisinier fut le seul qu'il appela, pour le remercier de l'avoir fait songer à quelque chose d'utile. Peu de temps après, la fontaine fut établie, et Sixte V acquit ainsi un nouveau droit au titre de *Fontifex Maximus*. Ceux qui avaient porté envie aux cordeliers virent alors que le pape n'avait voulu que s'égayer à leurs dépens. Chacun applaudit : Pasquin lui-même changea de langage, et dit que, s'il fallait essuyer des mortifications, il valait encore mieux les recevoir sous la pourpre que sous la bure.

La sévérité de Sixte V lui avait souvent attiré des satires mordantes de Pasquin; il ne songea à en tirer vengeance que dans une occasion où sa sœur Camilla Peretti fut insultée. Un matin, Pasquin avait paru vêtu d'une chemise extrêmement sale; Marforio lui ayant demandé la raison de cette malpropreté, Pasquin répondit : C'est que je n'ai plus de blanchisseuse depuis que le pape a fait une princesse de la mienne. On disait alors a Rome que tel avait été l'état de la sœur du pape avant l'élévation de son frère. Sixte V, ayant fait des recherches inutiles pour découvrir l'auteur de cette épigramme, lui promit la vie et mille pistoles, s'il se faisait connaître lui-même, le menaçant en même temps du gibet s'il était dénoncé par un autre. Le coupable se laissa imprudemment tenter par l'appât de l'argent, et vint faire sa confession au pontife et demander le prix de son aveu. Sixte, révolté de cette impudence, répondit : Vous aurez la vie et la récompense; mais nous nous réservons le droit de vous faire couper les poings et percer la langue, pour vous empêcher une autre fois d'avoir tant d'esprit; menace qui fut exécutée sur-le-champ. Cette anecdote a servi de fond à un roman français dont le titre est le *Mutilé*.

Après la mort de Clément IX, tous les gens de bien désignèrent le cardinal de Bonne (dont on avait italianisé le nom en *Bona*) pour son successeur, ce qui donna lieu à cette pasquinade : « *Papa Bona sarebbe un solecismo*, un pape *Bonne* serait un solécisme. »

Le père Daugières répondit à Pasquin par cette mauvaise épigramme :

> La grammaire à l'Eglise obéit sans retour.
> Pape et *Bonne* pourront s'allier quelque jour.
> Qu'un solécisme vain aujourd'hui ne vous frappe;
> Le pape serait *Bon* si *de Bonne* était pape.

Les plaisanteries et les satires de Pasquin avaient d'abord fait rire. Un intérêt plus vif s'y attacha, lorsqu'elles entraînèrent pour leurs auteurs des conséquences funestes. Mais la crainte qu'inspira la sévérité de Sixte ferma la bouche aux critiques. Le pape Adrien VI conçut depuis le projet de détruire le terrible anonyme. Il donna ordre qu'on précipitât la bavarde statue dans le Tibre, en disant : Quoi! dans une ville où l'on fait bien fermer la bouche aux hommes, je ne pourrais pas trouver le secret de faire taire un morceau de marbre! Un de ses courtisans le détourna adroitement de ce projet, en lui tenant le discours suivant : Si l'on noyait Pasquin, il se ferait entendre plus haut que les grenouilles du fond de leurs marais; et si on le brûlait, les poètes, nation naturellement portée à médire, s'assembleraient, tous les ans, dans le lieu du supplice de leur patron, pour y célébrer ses obsèques, en déchirant la mémoire de celui qui lui aurait fait son procès.

Toutefois, la statue de Pasquin devint taciturne, et ne parla plus que dans les interrègnes. C'est depuis que les

choses sont devenues elles-mêmes leurs propres satires, a dit un autre Romain. De nos jours, on ne fait plus de pasquinades que pendant la tenue des conclaves.

On ma ni bat me khom. — Les prêtres mongols, de la religion de Boudha, prétendent que ces paroles sont douées d'un pouvoir mystérieux et surnaturel, qu'elles exemptent les fidèles des peines de la vie future, accroissent le nombre de leurs vertus, et les rapprochent de la perfection divine. Tout sectateur de Boudha répète cette formule aussi souvent qu'il peut, en se livrant à des méditations pieuses. Les voyageurs rapportent que le ton adopté pour la réciter ressemble au son d'une contre-basse ou au bourdonnement des abeilles : on l'accompagne ordinairement de profonds soupirs. Elle est écrite partout, sur la toile, sur le papier, sur le bois, sur la pierre, dans les temples, dans les iourtes, et sur le bord des chemins. — Si l'on demande aux boudhistes d'expliquer le sens de cette formule, ils répondent qu'il faudrait écrire des volumes pour en expliquer le sens. D'après Klaproth, cette exclamation, qui n'est autre chose que la corruption des quatre mots hindous suivans, *Om man'i padma houm*, signifie *Oh! précieux lotus!!!!*

Voyage de TIMKOSKI.

FRAGMENT D'UN POÈME SUR NAPOLÉON,

Par M. EDGAR QUINET.

Jusqu'à l'heure où nous livrons à l'impression ces pages, un seul recueil a encore publié quelques extraits du poème sur NAPOLÉON.

Les strophes suivantes, dont nous devons la communication à l'amitié du poète, ravivent les impressions de douleur profonde qu'ont laissées dans la mémoire de tout Français les malheurs de l'invasion et la chute de l'Empire.

L'AIGUILLON.

Ah! France! as-tu du cœur? as-tu des yeux pour voir?
As-tu des dents pour mordre? as-tu, sans le savoir,
Du sang, encor du sang en ta veine épuisée?
As-tu dans ton carquois une flèche aiguisée?
Ou, serpent sans venin, qui rampe en son sillon,
N'as-tu plus que la langue au lieu de l'aiguillon?

Dis, France, m'entends-tu? France, si tu sommeilles,
Faut-il parler plus haut pour toucher tes oreilles?
Quel mot faut-il donc dire, ou ne te dire pas,
Beau pays du clairon? O vierge des combats!
Habille-toi de fer qui jamais ne se rouille!
Relève ton armure, et non pas ta quenouille.

Si ton clairon se tait, enfle plus haut ta voix!
Si ton épée est courte, agrandis tes exploits!
Si ta barque se rompt, que ton espoir surnage!
Si ta muraille est basse, exhausse ton courage!
Si ton glaive s'émousse, aiguise ta fureur!
Si son tranchant se perd, combats avec le cœur

Sinon, tu sentiras comme il est homicide
L'aiguillon de la honte; et comme elle est aride,
Quand le vainqueur a soif, la coupe du vaincu.
Tu sauras à ton tour, comme son cœur est nu;
Et quand on l'a courbée, un jour, sous la tempête,
Ce qu'il faut de longs jours pour redresser la tête.

Sinon, tu sentiras combien le lit est dur
Où le vaincu s'endort, combien son ciel obscur;
Tu verras de quel or est faite sa couronne;
S'il est doux de semer quand un autre moissonne;
S'il est doux de plier des genoux asservis,
Et de baiser les mains qui tuèrent nos fils?

Paris, monstre sans bras, sans yeux et sans oreilles,
Ne sauras-tu jamais, comme un essaim d'abeilles
Que gronder en ta ruche, et composer ton miel
De paroles sans suc, de mensonge et de fiel?
Ne sauras-tu jamais, courtisane, à ton âge
Que diviser ton cœur et farder ton visage?

Te verra-t-on toujours, en ton chemin banal,
Sans amour caresser et le bien et le mal,
Et le pour et le contre, et le rien pour tout dire?
Toujours tuer tes fils! ériger pour détruire.
Quand on cherche du fer, apporter les discours,
Et toi-même en leur source empoisonner tes jours.

Dis, France, m'entends-tu? comme au jour de frimaire
Ton ciel est sombre et lourd et ta vallée amère.
Où donc as-tu planté l'arbre de fructidor?
Où donc as-tu semé l'épi de messidor?
Les petits des oiseaux, en ton sillon immense,
Ont-ils déraciné le germe et la semence?

Où sont tes fils aînés, cheveux longs, et pieds nus
Mendians immortels, sous des noms inconnus,
Que partout l'on a vus affamés de batailles,
Etre en quête partout de promptes funérailles?
Ceux-là, mal avisés, ne savaient pas encor
Ce qu'on peut acheter avec un denier d'or.

Ils n'avaient point au cou de riches broderies,
Ni tant de beaux rubans, de nobles armoiries,
Et des jougs argentés ne courbaient pas leurs fronts;
Non, ils n'étaient point ducs, ni comtes, ni barons,
Ni pages, ni valets, de leurs propres caprices;
Ils n'avaient sur leurs seins rien que leurs cicatrices.

Non, ils ne savaient pas dormir sur le duvet
Quand sonnait le clairon, ni trahir un secret,
Ni mentir au soleil, ni renier leur ombre,
Ni regarder du bord un empire qui sombre,
Ni vendre leur parole, en prose comme en vers,
Ni demander merci de l'immense univers.

Mais, sitôt que le jour commençait à paraître,
Sans pain et sans souliers, et sans guide et sans maître,
On les voyait courir, le front haut et serein,
Aux Alpes, au Thabor, sur le Nil et le Rhin;
Et, comme un Océan que harcelle un fantôme,
Balayer devant eux le sable d'un royaume.

Ah! France, as-tu du cœur? as-tu des yeux pour voir?
As-tu des dents pour mordre? as-tu, sans le savoir,
Du sang, encor du sang, en ta veine épuisée?
As-tu dans ton carquois une flèche aiguisée?
Ou, serpent sans venin, qui rampe en son sillon
N'as-tu plus que la langue au lieu de l'aiguillon

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS

A WASHINGTON.

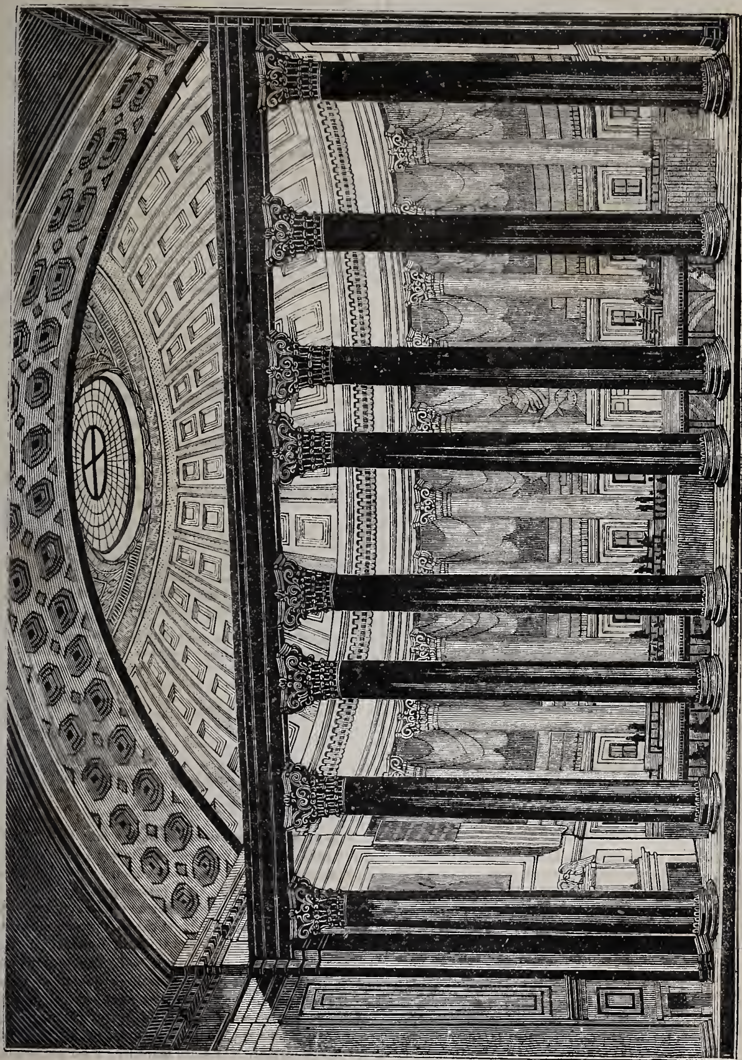
Nous avons déjà parlé de la ville de Washington dans notre année 1835, et nous avons reproduit la vue générale du Capitole de cette cité; nous donnons aujourd'hui un dessin de l'intérieur de la chambre des représentans.

C'est une magnifique salle de forme semi-circulaire, large de plus de quatre vingts pieds, et haute de près de quarante, dont le dôme est supporté par vingt-six colonnes que réunissent des festons de damas rouge. — La galerie publique, élevée de dix-huit pieds au-dessus du parquet de la chambre, règne tout autour derrière les colonnes. Le président est assis au centre, et à son fauteuil viennent aboutir les sept passages qui séparent les bancs destinés aux représentans. — Chaque membre a sa place marquée : il est confortablement établi sur un excellent fauteuil garni d'étoffe, ayant un pupitre et un tiroir.

Les dames ne peuvent se placer que dans les galeries; mais les étrangers qui ont leurs entrées peuvent s'installer à leur aise dans de larges sofas disposés contre les bases des colonnes, ou même derrière le fauteuil du président, parmi les ambassadeurs ou personnages de marque; c'est

aussi dans cette partie de la salle que l'on a ménagé la place des sténographes de journaux.

Les membres parlent ordinairement de leur place même; dès qu'un d'eux se lève pour prendre la parole, une sorte de petit page accourt et pose un verre d'eau sur son pupitre. Le service de la chambre est ainsi fait par deux petits garçons gentiment habillés, qui transportent les messages d'un membre à un autre, et se glissent adroitement entre les pupitres sans causer le moindre embarras ni le plus léger bruit.



(Chambre des représentans des Etats-Unis, à Washington.)

Cette salle, si heureusement partagée sous l'aspect de la beauté et de la décoration, si soigneusement installée pour la commodité de ceux qui y siégent, est affligée d'un bien grave défaut, on n'y peut entendre les orateurs qu'avec le plus pénible travail d'attention. « Je m'en plaignis à l'un des » membres, dit le capitaine Basil Hall; il me répondit que » pour la première fois on avait sacrifié l'utile à l'agréable; » vous avouerez, ajouta-t-il plaisamment, que ce n'est pas » un défaut commun en Amérique. »

Une fort mauvaise langue, celle de mistriss Trollope, critique la posture parfois un peu hasardée de quelques membres, qui, selon une habitude particulièrement commode aux

Américains, posent leurs pieds sur les pupitres, au niveau ou même au-dessus du niveau de leur tête, et se dandinent avec aise. Toutefois l'ordre le plus parfait règne dans la salle. Point de cris tumultueux, point d'interruptions; chacun peut dire ce que bon lui semble, et aussi long-temps qu'il lui plaît de parler, il parlera. Seulement, si son éloquence n'est pas prisée on ne l'écoute pas, et dans ce cas on profite de la mauvaise construction de la salle, les mots se perdant au vide des colonnes et se confondant avec les échos du dôme sans gêner, dans leurs conversations ou leur lecture, les membre inattentifs.

La longueur des discours est devenue proverbiale. On y débite des volumes entiers : ce serait intolérable en France, mais cela est admis en Amérique. Il n'est pas rare de lire dans les journaux des nouvelles comme celle-ci : « Hier, à » la Chambre des représentans, M. T...... a occupé l'as» semblée pendant toute la séance par la continuation de » son brillant discours sur la question indienne; il conservera » la parole demain. On pense qu'il terminera vendredi. Vu » la multitude des affaires, la réplique de M. X.... ne com» mencera que le mardi suivant : on s'attend à ce qu'elle » occupera la fin de la semaine. »

On a attribué ces interminables discours à ce que chaque membre les fait plutôt pour être imprimés et distribués à ses commettans que pour le congrès; mais on doit, à notre avis, les regarder comme une nécessité de la forme politique des Etats-Unis. « La discussion générale du congrès, dit M. Michel » Chevalier dans ses Lettres sur l'Amérique, n'a pas d'autre » objet que d'ouvrir devant le pays une enquête large et » publique qui permette à tous et à chacun de se faire une » opinion. »

« Cette discussion des chambres soulève celle d'une presse innombrable, celle des vingt-quatre législatures particulières composées chacune de deux chambres, celles de Meetings dans les villes et villages. C'est un échange prodigieusement animé d'argumens de tout calibre et de tout aloi, de résolutions contradictoires, mêlé d'applaudissemens et de sifflets, d'expressions hyperboliques et d'injures brutales. Un étranger qui se trouve brusquement transporté au milieu de ce fracas est déconcerté, stupéfait; il lui semble assister au *tohu-bohu* définitif, à la fin du monde, ou au moins à la dislocation générale de l'Union. Mais toujours à travers ces épais nuages, du sein de cette confusion, il s'échappe des traits de lumière, des éclairs que le bon sens du peuple saisit avidement et qui illuminent le congrès. C'est la réalisation du *forum* sur une échelle gigantesque, du forum avec sa cohue, ses criailleries, ses pasquinades, mais aussi avec son bon sens et ses lueurs de génie natif et inculte, c'est un assemblage qui dans ses détails est çà et là prosaïque, repoussant, mais qui, dans son ensemble et sa masse, est imposant comme l'Océan soulevé. »

MEMORIAL SECULAIRE
DE L'AN 1836.
(**Première partie.**)

36. — C'est la dernière année du règne de Tibère; les excès de ce prince, dans l'île de Caprée, ouvrent tristement la longue série de crimes et de vices qui, à quelques exceptions près, entachent de honte la suite des empereurs romains. — Pendant ce temps, les Apôtres se séparent après avoir rédigé leur symbole : nous assistons au premier acte décisif de leur mission.

136. — Le siècle des Antonins mérite d'attirer les regards du philosophe et de l'historien. Trajan, par ses armes, avait poussé la domination romaine aux limites les plus éloignées qu'elle pouvait désormais atteindre. Adrien, son successeur, adopte une politique nouvelle; abandonnant le système des conquêtes, il cherche à faire une unité, un tout de ces mille nations réunies sous la force du glaive.

— En 136, Adrien est de retour à Rome, après treize ans de voyages. Il a visité toutes les parties de son empire, marchant à pied, le plus souvent la tête découverte. Empereur, il a inspecté toutes ses provinces; artiste, il a marqué partout son passage par des monumens; et maintenant le voilà, à l'âge de soixante ans, retiré à Tibur pour édifier ce palais, grand comme une ville, où devaient être reproduits tous les monumens célèbres de l'empire. Mais la mort qui le frappera dans deux ans ne lui permettra pas d'achever cet immense dépôt de ses souvenirs.



(Adrien, empereur romain, d'après une médaille antique.)

Les Alains, en cette année, attaquent les frontières; le gouverneur de Cappadoce les contient.

236. — Troubles dans l'empire; symptômes de dissolution. — Les Gordien, père et fils, s'emparent du gouvernement de Carthage, et détachent les Romains de Maximin, empereur depuis un an ; ils règnent eux-mêmes deux mois, et sont ensuite mis à mort. Le sénat, ennemi de Maximin, Goth d'origine, choisit alors Balbin et Pupien, qui régneront un an, et que leurs soldats feront mourir. Pendant ce temps, Maximin et son fils étant au siége d'Aquilée, périssent massacrés par leurs soldats. — Le règne des soldats a commencé! Du jour où la pensée d'envahissement universel, dictée par Romulus, a cessé de présider aux destinées de sa ville, ce qui était la nourriture et la vie de la nation a tourné en poison et doit lui donner la mort.

En 236, les Goths s'emparent de la Thrace et de la Mœsie; deux ans auparavant, les Germains ont passé le Rhin et le Danube; il y avait plus de cinquante ans que déjà Héliogabale avait accordé un subside aux Goths pour se délivrer de leurs attaques. Où êtes-vous, Camille et Marius?

Le christianisme, qui subit depuis un an sa *sixième persécution*, est livré aux disputes religieuses qui accompagnent le laborieux enfantement du dogme.

336. — Le centre du monde Romain a changé de place; depuis huit ans il est à Byzance. Constantin, comprenant que le vieil Occident perd ses forces et ne pourra supporter long-temps sans éclater la pression des barbares qui pèsent de toutes parts, va jeter en Orient les fondemens d'un nouvel empire qui durera plus de mille ans. — Son règne marque une des époques brillantes dans les annales humaines; le christianisme reçoit une position officielle dans l'empire; c'est lui qui convoqua le premier concile général à Nicée, pour discuter les principes d'Arius, ce célèbre sectaire, qui meurt subitement en cette année 335; un an après, Constantin mourra aussi.

436. — Voici les Barbares! Les Visigoths sont au midi des Gaules et dans l'Espagne qu'ils partagent avec les Suèves; les Vandales en Afrique, sous Genseric; les Francs en-deçà du

Rhin, sous Clodion; les Bourguignons dans l'est des Gaules. La Grande-Bretagne est évacuée par les Romains, devenus incapables de s'y maintenir. Alaric a mis le pied dans Rome. On achète le repos d'Attila par un tribut annuel de 700 livres d'or.

En cette année meurt Nestorius, sa langue étant, disent ses adversaires, rongée par les vers. Il soutenait la doctrine qu'il existe deux personnes en Jésus-Christ.

Valentinien III règne en Occident, et Théodose-le-Jeune en Orient.

536. — L'attention est fixée sur Justinien, empereur à Constantinople, et sur ses généraux, Belisaire et Narsès. Depuis deux ans, l'empereur a publié le code qui immortalise son nom, et l'année prochaine, Bélisaire, conquérant de l'Afrique, entrera dans Rome, où depuis un demi-siècle logent des Ostrogoths. Justinien veut arracher l'Occident aux Barbares; glorieux mais vain projet qui n'aura d'importance que par l'habileté personnelle des généraux.

636. — Que Constantinople, au contraire, songe à se défendre! auprès d'elle s'est levé Mahomet dont la pensée règnera un jour dans cette magnifique basilique, Sainte-Sophie, bâtie avec tant d'orgueil par Justinien, pour être la rivale du temple de Salomon. Déjà, en cette année Omar, deuxième calife d'Orient, s'empare de Jérusalem, qui attendra jusqu'en 1099 sa délivrance de Godefroy de Bouillon.

736. — Arrivons à la France: les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, y sont déjà venus il y a quatre ans, et ont appris, sous les coups de Charles-Martel, que chez les Francs était la limite de leurs conquêtes. — En cette année, le dernier des rois fainéans, Thierry, meurt, et Charles Martel continue à régner, sans toutefois prendre le titre de roi.

Léon l'Isaurien, empereur d'Orient, fait mettre à exécution son édit contre les images.

Être marqué à l'A. — Ce proverbe tire son origine des lettres qui servent à distinguer sur les diverses pièces les villes de France où l'on bat monnaie (1833, p. 360). La lettre A désigne la monnaie de Paris, dont les produits étaient en général estimés de bon aloi.

Dictionnaire des Proverbes et Jurons.

LE POISSON EMPEREUR
OU L'ESPADON.

Le mot espadon vient de l'italien *spada*, *espada* par corruption, c'est-à-dire *épée*. L'armure de la mâchoire supérieure de ce poisson, qui se rattache par beaucoup de caractères aux scombéroïdes ou maquereaux, lui a valu le nom de poisson-épée dans toutes les langues; c'est le *pisce spada* des Siciliens, le *sword-fish* des Anglais, etc. On le nomme aussi l'empereur, parce que, dit-on, comme les Césars, il porte l'épée.

Les écailles du poisson-épée ou de l'espadon sont infiniment petites, de sorte que la peau, brillante de reflets métalliques, paraît entièrement nue. Il a des carènes sur les côtés de la queue, une nageoire caudale bilobée et très énergique, et une dorsale relevée en quille de nacelle, fort haute, et pouvant servir à la fois, pour ainsi dire, de voile et de quille, selon que le poisson est sous l'eau ou en effleure la surface.

Le prolongement du bec des espadons en forme d'épée ou de broche aplatie, qui termine leur mâchoire supérieure, est pour eux une machine de guerre puissante, et à l'aide de laquelle ils peuvent attaquer les plus grands animaux marins; la bouche manque de dents, la membrane branchiotége a huit rayons, et le corps est arrondi. On ne connaît qu'une espèce dans le genre espadon ou xipsicas de Cuvier, c'est l'espadon commun; il atteint jusqu'à cinq pieds de long, et sa grosseur est environ celle d'un jeune garçon de 16 ans. — On le trouve fréquemment dans la Méditerranée, surtout dans les parages de la Sicile: aussi les Anglais l'ont-ils nommé *the sicilian sword fish*.

La pêche de ce poisson est un des plus agréables divertissemens que l'on puisse prendre sur les côtes de Sicile, dans le canal qui sépare la Calabre de la Sicile, Messine de Reggio, le tourbillon de Charybde du roc homérique de Scylla.

La côte de Sicile se courbe depuis le phare de Charybde jusque dans le port de Messine, en un arc de cercle rentrant; ses collines verdoyantes s'élèvent en amphithéâtre les unes sur les autres; au bord de la mer de magnifiques agaves ou aloès aux feuilles en glaives donnent au paysage l'aspect africain; au second plan, les orangers, les limoniers, les bergamottiers encombrent les jardins, et portent à la fois des fleurs, des fruits verts, et des fruits qui vont tomber de maturité. — Plus haut, les pampres verts de la vigne se contournent élégamment sur les casins blanchis, et ne laissent apercevoir entre eux et le ciel que les gracieuses campanilles des monastères.

Jusqu'à Scylla, la côte calabroise de Reggio peut avoir quatre à cinq lieues de longueur. Son aspect est heurté et sévère; les monts et non plus les collines, s'accumulent, reflètent une teinte améthyste, non par ce qui les recouvre, mais parce que la lumière s'y décompose dans un air pur. — Autour de Reggio, ville tant de fois détruite par les volcans, et si célèbre par la station de l'apôtre saint Paul, il y a aussi des jardins d'orangers qui remplissent l'air d'une odeur balsamique. Nous avons admiré, en assistant à la pêche de l'espadon, ces beautés de la côte de Sicile. Nous étions sept Français dans une petite barque, et sept Français nés à Paris; savoir, mes deux compagnons de voyage, MM. Lefèvre et Bibson, et quatre peintres ou architectes de l'école de Rome, entre autres M. Perrot peintre de paysage, l'architecte de l'expédition de Morée, M. Blouet, etc., etc. Nous devions profiter du courant qui chaque matin s'établit en diagonale de Messine à Reggio. Aussitôt que nous l'eûmes atteint, les marins siciliens carguèrent la voile, mirent les rames dans la barque, et se croisèrent les bras.



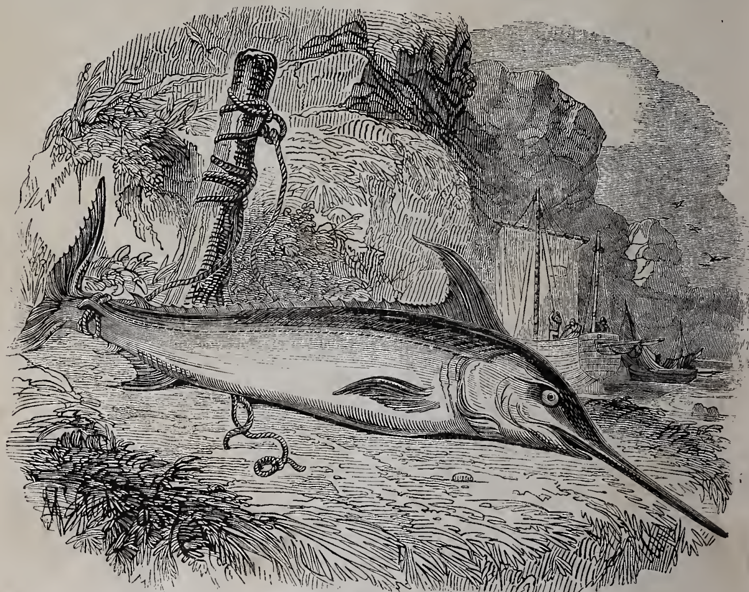
(Les coups que l'espadon porte sous l'eau contre les navires sont assez forts pour en percer les bordages. Voici le dessin d'une broche que l'on trouva ainsi brisée dans la carène d'un vaisseau.)

Nous avancions cependant avec rapidité au travers du détroit, sur une mer doucement agitée par une sorte de bouillonnement, semblable à celui de l'eau dans un vase d'airain, mais sans secousse aucune. Après deux heures de la

plus heureuse navigation, nous arrivâmes à Reggio, où nos paysagistes et architectes se mirent à dessiner, nous à herboriser, tandis que la *pasta*, faite du *faro*, ce grain calabrois si riche en gluten, s'amollissait dans l'eau chaude. — Après un déjeuner agréable, nous reprîmes notre barque; mais comme cette fois la navigation n'était plus favorisée par le courant, nos mariniers louèrent un bœuf, qui, au moyen d'un grelin de plus de cent pieds, nous traîna avec une rapidité que n'eût pas égalée celle d'un cheval au trot. Ceci explique les attelages rapides de zébus employés aux Indes.

Entre Reggio et Scilla, nous vîmes une troupe de gens à cheval : c'etaient des *Campieri* armés jusqu'aux dents, le fusil en travers, la ceinture garnie de cartouches, qui escortaient un voyageur à cheval, pour le défendre des brigands que, certes, ils pouvaient représenter eux-mêmes à merveille. Pour nous, déjà en repos, nous avions abordé une grande barque à l'ancre, et une douzaine de nacelles cinglant dans toutes les directions. Nous étions arrivés sur le théâtre de la pêche.

Une grande barque est à l'ancre, un mât sans voile est dressé dessus, et porte un baril pour hunier. C'est dans cette guérite qu'un jeune mousse est placé pour crier aux barques que les espadons s'approchent. — A son signal, elles se réunissent en cercle, et lorsque les espadons viennent à la surface se jouer avec des bonds prodigieux, des harponneurs habiles lui lancent un javelot portant un brin de *fil carret*, de manière à pouvoir ramener la victime à bord. Bien des harpons sont lancés contre le véloce espadon, bien des coups sont perdus; mais si un pêcheur habile frappe droit le poisson, alors un cri de joie s'élève dans toute la flottille. Lorsque le *pesce spada* fut arrimé dans une barque, nos rameurs se dirent avec satisfaction : *Ah che reddii pescioü, compar! Ah quel beau poisson, compère!* — Nous prîmes congé d'eux, et allâmes voir le rocher de Scylla, rongé à sa



(Le poisson Empereur, ou Espadon.

base par les flots dévorans qui, pour Homère et Virgile, étaient des chiens aboyans; mais comme la mer, ce jour-là, était calme, les chiens homériques sommeillaient, et nous ne vîmes qu'un haut rocher commandé par un petit fortin, jadis défendu sous l'empire contre les Anglais par le colonel Martin, que nous saluions l'autre jour comme un des vieux débris de nos gloires, et le père d'un de nos bons amis. Nous profitâmes du courant descendant ou du soir pour rentrer à Messine, où les pêcheurs messinois nous avaient précédés, portant en triomphe leur victime, couronnée de pampres verts, et criant par la ville : *Ah che reddii piscioü; a che reddii spada e quistou*, pour inviter les gourmets à venir au *Mercatello della marina* prendre part à la vente de l'animal, qui se débite en tranches et au poids, comme chez nous le saumon au morceau. Nous voulûmes aussi avoir notre part à ces dépouilles opimes, et la locandière de l'*Albergo dei Fiori* nous fit accommoder une large tranche du monstrueux espadon, dont la chair nous parut, bien qu'un peu sèche, se rapprocher par le goût du plus excellent veau.

L'ancien évêque de Senlis, M. de Roquelaure, mort plus que nonagénaire, aimait à répéter ces jolis vers de Maucroix, l'ami de La Fontaine :

Chaque jour est un bien que du ciel je reçois,
Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne,
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi
Et celui de demain n'appartient à personne.

Bureaux d'abonnement et de vente
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

INSURRECTION DANS LE TYROL EN 1809.

ANDRÉAS HOFER.



(Vue d'un paysage du Tyrol. — Voir une description de l'aspect du Tyrol, 1835, p. 297.)

Après de nombreuses défaites, la maison d'Autriche avait consenti au démembrement de ses États et à l'abandon de ses plus belles provinces : le traité de Presbourg, en 1806, avait assuré le Tyrol à la Bavière (voir 1835, p. 46). Mais ce sacrifice, dans son espérance, ne devait être que temporaire; et, certaine de l'attachement héréditaire des Tyroliens, elle s'appliqua, par de sourdes menées, à envenimer leurs ressentimens contre de nouveaux maîtres; à attiser leurs haines, et à préparer l'incendie avec assez d'art pour que la moindre étincelle pût l'allumer. La politique de l'Autriche fut merveilleusement secondée à cet égard par les fautes du gouvernement bavarois. Celui-ci, au lieu d'éviter soigneusement,

comme l'avait fait l'Autriche, de blesser la vanité nationale qui est extrême; au lieu de respecter les vieilles coutumes et de ne lever que des taxes fort modérées, écrasa, au contraire, sous le poids des impôts, ce peuple qui n'en avait jamais payé que de très légers, et heurta ses préjugés les plus chers. Il prohiba les jeux et les spectacles religieux; défendit, sous peine de fortes amendes, des pèlerinages consacrés depuis un temps immémorial; démolit des églises qui étaient en grande vénération; enfin, détruisit les monumens nationaux et rasa ce vieux château de *Tyrol* qui avait donné son nom au pays. Ces blessures faites à leur foi nationale, ces outrages à la mémoire de leurs ancêtres, exaspérèrent les Tyroliens. Dès ce moment, ils n'eurent plus qu'une pensée, celle de briser le joug de la Bavière; et un homme obscur, se dévouant tout entier à cette entreprise patriotique, devint l'instrument le plus actif de la grande insurrection qui, dans la guerre de 1809, éclata derrière l'armée française.

Andréas HOFER, né en 1765 au bourg de Saint-Léonard, dans le Pesseyer-Thal, exerçait le métier d'aubergiste lorsque la première guerre éclata. A la tête d'un corps de partisans, il se distingua par quelques actions d'éclat, et ne mit bas les armes qu'à la paix de Presbourg. Ses mœurs irréprochables, son intégrité, son éloquence champêtre, une sorte de puissante bonhomie, de précédens exploits, et peut-être aussi sa figure singulière l'avaient mis en grand renom dans tout le pays. « Il avait, disent les Tyroliens, la taille d'un géant, les formes d'un Hercule, les yeux d'un ange et la barbe d'un saint. » Dans l'Inn-Thall, le Winschgau, le Sill-Thal, à Botzen et dans presque tout le Tyrol, chaque maison possède l'image d'un homme d'une taille herculéenne. Sa barbe, d'un noir magnifique, descend jusqu'à la ceinture, et donne à sa tête quelque chose d'oriental; un chapeau à larges bords, décoré de l'image d'une sainte Vierge et ombragé d'un noir panache, couvre sa tête; son justaucorps rouge, sa veste brune, sa culotte noire, ses bretelles vertes brodées et jointes sur la poitrine par une bande carrée, rappellent le costume des paysans tyroliens; mais à ce costume sont joints quelques attributs militaires: un long sabre pend au côté, de grands pistolets sont fixés à la ceinture. Cette image, c'est le portrait d'Andréas Hofer, que depuis sa mort on révère dans ces vallées comme un saint et un martyr.

En 1807 et 1808, l'Autriche entretint des intelligences secrètes avec Hofer, qui, nommé commandant en chef du Passeyer-Thal, se tint prêt à lever au premier signal l'étendard de l'insurrection. Les paroles dont il se servit pour y préparer ses compatriotes méritent d'être conservées. « Quand vous avez fait un saint de bois, vous ne pouvez » aller à Vienne pour le vendre: êtes-vous libres? — Vous êtes » Tyroliens, ou du moins vos pères le disaient, et l'on veut » que vous vous appeliez Bavarois, et l'on a rasé notre vieux » château de Tyrol! Etes-vous contens? — Vous récoltez » trois épis de maïs, et on vous en demande deux: êtes-vous » heureux? — Mais il y a une Providence et des anges, et » quand nous voudrons nous venger, on nous aidera; on » me l'a dit! »

La nuit du 10 avril 1809 avait été choisie par les conjurés pour l'exécution du complot. Pendant tout le jour qui la précéda, on vit des poutres et des planches, sur lesquelles on avait attaché de petits drapeaux, flotter sur l'Inn et les autres rivières du pays, et l'eau des torrens fut couverte de sciure de bois. Par ces différens signaux, les habitans des montagnes annonçaient à ceux de la plaine et de la vallée qu'ils étaient prêts, et que de leur côté ils prissent les armes. A la nuit, des torches coururent sur les points les plus élevés du pays. A cette subite illumination des montagnes, les villages répondirent par de grands feux. Partout sonnait le tocsin, partout les citoyens s'armaient: les prêtres, le crucifix à la main, animaient les recrues improvisées. Avant le lever du soleil, montagnards et paysans de la plaine et des vallées inférieures, se trouvaient tous aux lieux de rassemblemens convenus. Dès le début de l'insurrection, tous les détachemens bavarois furent ou désarmés ou passés au fil de l'épée.

Hofer fut long-temps victorieux et fit preuve d'une grande intrépidité. A l'attaque du pont d'Inspruck, il voit ses compagnons hésiter: il remet son sabre dans le fourreau, croise les bras, et s'élançant au premier rang: « Enfans, s'écrie-» t-il, en avant! Saint Georges et ma barbe vous serviront » de bouclier! » On se jette à sa suite en colonne serrée, et bientôt le pont est traversé et la ville prise.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de cette guerre des montagnes; nous nous bornerons à en citer les épisodes les plus remarquables.

Après la reprise d'Inspruck par les troupes françaises, sous le commandement du duc de Dantzick, les insurgés tyroliens se replièrent sur le Brenner, au pied duquel ils résolurent d'attendre de pied ferme un corps de Baravois qui les poursuivaient. Hofer était à leur tête, et avait pour lieutenans Eisnacker, Specbacker et le capucin Haspingher, dit Barberousse. Ces rustiques généraux surent habilement tirer alors parti du caractère industrieux de leurs soldats. On manquait d'artillerie; ce sont les charpentiers qui se chargent d'en fournir. Pendant toute une nuit, ils abattent d'énormes sapins, les taillent, leur donnent la forme de canons, les peignent grossièrement et les placent sur des retranchemens. Pour imiter les détonations de l'artillerie, les mineurs creusent les rochers et remplissent de poudre de profondes excavations, ou bien ils attachent ensemble des carabines de fortes dimensions. Ces batteries d'un nouveau genre inquiètent l'ennemi et suffisent pour le tenir à distance.

Dans une autre partie de la montagne, les Bavarois s'étaient engagés dans un défilé resserré. Un vieillard de plus de quatre-vingts ans, posté sur un des rochers qui bordaient la route, faisait un feu non interrompu, et chaque coup de sa carabine portait la mort dans les rangs ennemis. Quelques voltigeurs bavarois ayant tourné le rocher, le vieillard les aperçoit à quelques pas de distance, pousse un grand cri, fait feu sur le plus rapproché de ses adversaires et l'étend roide mort à ses pieds; puis jetant sa carabine, et s'élançant sur le soldat qui suivait celui qu'il venait de tuer, il se cramponne à son corps, l'étreint dans ses bras avec une vigueur inimaginable, et l'entraînant sur le bord du rocher à pic, invoque le nom de Dieu, et se précipite avec lui dans l'abîme!

A quelques pas de là, une voix crie, de derrière un rocher: « Etienne, Etienne, faut-il lâcher tout? » Et, d'un bois placé sur la pente opposée, une autre voix répond: « Non, pas encore. » L'avant-garde bavaroise, forte de quatre mille hommes, continue à s'avancer. Un nouveau cri se fait entendre: « Etienne, tout est-il prêt? » Un *oui* se fait entendre, et aussitôt une voix forte s'écrie avec le ton du commandement: « Eh bien! au nom du Père, du Fils et du » Saint-Esprit, lâchez les cordages. » A l'instant même un craquement horrible se fait entendre vers le sommet de la montagne; c'étaient des quartiers de rochers, dont le prodigieux amas, entassé sur quelques mélèzes gigantesques, n'était arrêté, sur le penchant du précipice et au-dessus de la route, que par quelques cordes qui le maintenaient en équilibre. Un éboulement terrible a lieu, et les deux tiers des soldats bavarois périssent écrasés.

Cette victoire des Tyroliens amena pendant quelque temps un retour de fortune. Les Bavarois se retirèrent devant eux, et Inspruck retomba en leur pouvoir. Bientôt la défaite des armées autrichiennes à Wagram laissa les insurgés tyroliens abandonnés à leurs seules ressources. Tous prirent la résolution désespérée de lutter jusqu'à la dernière extrémité. « Vous ne savez pas vivre Bavarois, eh bien! soyons Tyro-» liens jusqu'à la mort! » disait Hofer à ses soldats. C'est

dans ce moment que, maître à Inspruck, et délaissé par l'Autriche, ce chef se vit investi d'une sorte de dictature, et pendant quelques semaines fut roi et roi absolu de tout le Tyrol. La paix de Vienne ne tarda pas à livrer de nouveau le Tyrol à la Bavière. Cependant la guerre de montagne continua avec plus de furie que jamais. Traqué de poste en poste, de rochers en rochers, réduit à se cacher comme une bête fauve dans l'épaisseur des forêts, Hofer, séparé à la fin de la plupart de ses partisans, congédia le peu d'amis fidèles qui combattaient encore avec lui, les ajournant à une époque plus heureuse : « Car un jour nous serons les maîtres, » leur disait-il en les quittant. Il disparut, et sa tête fut mise à prix. Refugié au milieu de rochers presque inaccessibles, il fut prévenu que son asile était découvert; mais il s'opiniâtra à ne pas le quitter. « Je veux voir, dit-il, s'il y a vrai» ment un traître dans le Tyrol. » On l'engagea au moins à couper sa barbe qui pouvait le faire reconnaître. « Couper ma » barbe! jamais! Un soldat n'ôte pas son uniforme la veille » d'une bataille : ma barbe ne tombera qu'avec moi. »

Le 8 janvier 1810, un détachement nombreux de soldats français cerna son asile et s'empara de sa personne. Conduit sur-le-champ à Bolsano, il fut transféré dans les prisons de Mantoue, où un conseil de guerre le condamna à être fusillé dans les vingt-quatre heures. Il écouta sa sentence sans montrer la moindre émotion. Sa mort fut héroïque comme sa vie. Le jour fatal arrivé, sur les dix heures du matin, Hofer entend battre la générale. « Voici ma dernière marche, s'é» crie-t-il. Israël, à tes tentes! » Accompagné jusqu'au lieu du supplice par quelques prisonniers tyroliens laissés libres dans la citadelle, dont les uns poussaient des cris et des sanglots, et les autres marquaient assez hautement un vif désir de vengeance : « Silence! Pitié pour vous et pour moi, dit-il » en leur faisant signe de la main. L'occasion viendra. Je vais » mourir; mais, je puis vous l'annoncer, le Tyrol ne mourra » pas avec moi.» Ils lui demandent à genoux sa bénédiction; Hofer la leur donne. Arrivés sur le bastion de la porte Césena, les soldats se formèrent en un carré, au milieu duquel il se plaça. Puis il se tourna une dernière fois du côté des montagnes du Tyrol, qu'il salua, embrassa son confesseur Manifesti, et lui donna un petit crucifix d'argent et une médaille de saint Georges qu'il portait toujours sur lui. Comme un tambour s'approchait pour lui bander les yeux, Hofer le repoussa doucement. On lui crie de mettre le genou en terre : « Jamais! jamais! Je me suis toujours tenu debout » devant Dieu; je lui rendrai debout l'âme qu'il m'a donnée... » Ne me manque pas, ajoute-t-il d'une voix ferme en s'a» dressant à un soldat auquel il jette quelques pièces de » monnaie. Feu! » Les coups partent; il tombe sur le côté et fait un mouvement violent comme pour se relever. Il n'était pas mort; un coup de merci l'acheva. On lui rendit ensuite les mêmes honneurs qu'à un officier-général, et le corps du patriote tyrolien fut porté à sa dernière demeure sur les épaules des grenadiers français. L'Autriche depuis a fait une pension à sa veuve, doté sa fille, et accordé des titres de noblesse à son fils. Un monument a été élevé en son honneur sur la montagne où il avait trouvé un asile, et la demeure qui portait son nom servit de maison des invalides à seize pauvres choisis de préférence parmi ses anciens compagnons d'armes.

Le plaisir peut s'appuyer sur l'illusion, mais le bonheur repose sur la vérité. CHAMFORT.

— Voici une assez jolie inscription pour une Madone protectrice des marins. Elle est de Chiabrera, qui la fit pour satisfaire ceux qui la voulaient en latin et ceux qui la voulaient en italien; la sienne est à la fois *latine* et *italienne*, ce qui est assez curieux et prouve l'analogie des deux langues

In mare irato, in rapida procella,
Invoco te, nostra benigna stella.

LOGE DE RAPHAEL.

Lorsque le Bramante mourut, le palais du Vatican, dont il avait donné les dessins, n'était pas encore achevé. Léon X, impatient de voir terminer ce monument destiné, dès l'origine, à être lié aux constructions de la basilique de Saint-Pierre, chargea Raphaël de la partie du palais connue depuis sous le nom de Cour des Loges. Raphaël accepta avec joie cette offre qui lui permettait de développer à l'aise, dans une voie nouvelle, sa science et son génie.

Il exécuta d'abord en bois le modèle de cette grande construction. Il imagina d'élever trois étages ou rangs de galeries superposées les unes aux autres, les deux étages inférieurs étant formés par des arcades ornées de pilastres, et l'étage supérieur soutenu par des colonnes surmontées d'architraves de bois; l'ensemble devait présenter la figure d'un carré auquel manquerait un côté. Raphaël ne fit achever que le côté qui est embelli par la suite de ses compositions célèbres; les deux autres furent ajoutés postérieurement, d'après ses dessins, sous les règnes de Grégoire XIII et de Sixte V.

La galerie qui a pris le nom de *Loge de Raphaël* est située dans une des ailes du second étage. Cette *Loggia*, dont nous donnons une vue perspective, est distribuée en autant de petites voûtes qu'on y compte d'arcades. Ces voûtes, au nombre de treize, ornées chacune de quatre peintures à fresque, représentent des faits tirés de l'Ancien ou du Nouveau-Testament, et forment l'admirable suite connue sous le nom de *Bible de Raphaël*.

C'est évidemment par extension qu'on a attribué à la main du maître par excellence toutes ces peintures; car il est facile d'y reconnaître la manière de plusieurs artistes, bien que dans toutes on retrouve le même style de composition, la même sagesse, la même sévérité de dessin et enfin l'inspiration dominante de Raphaël.

Pour indiquer comment il comprenait la peinture d'ornement, il exécuta lui-même le premier tableau qui représente la création du monde; ses élèves se partagèrent le reste.

Jules Romain en composa un grand nombre; Jean François Penni, dit *il Fattore*, fit les tableaux qui retracent l'histoire d'Abraham et d'Isaac. Pellegrino da Modena se chargea des faits qui ont trait à Jacob. Raphaël del Colle entreprit l'histoire de Moïse. Puis Bartholomeo Ramenghi, surnommé *Bagna-Cavallo*, et Pierino Buonacorti, connu plus communément sous le nom de *Perrino del Vaga*, exécutèrent les parties tirées du Nouveau Testament. Enfin, Jean d'Udine fut chargé de la partie de peinture exécutée sur les montans des pilastres placés entre les fenêtres et en face de ces mêmes montans. On ne saurait concevoir trop d'admiration pour ces gracieuses arabesques et pour ces stucs délicats dont Raphaël déroba à l'antiquité le secret et le beau style; car, malgré l'indépendance de son génie, il n'a pas dédaigné, et avec raison, de copier les restes de peintures grecques découvertes de son temps aux thermes de Titus, et dont Pompéi offre maintenant de si beaux modèles.

Toutes ces peintures exposées pendant trois siècles aux intempéries de l'air dûrent nécessairement souffrir beaucoup et s'altérer; aussi presque toutes sont-elles en grande partie ruinées, et surtout les arabesques de Jean d'Udine. Ce fut pour éviter une destruction totale que le gouvernement impérial, lorsque Rome fit partie d'un département français, fit clore de fenêtres toute la galerie dit *Loge de Raphaël*.

Vasari, qui avait vu les arabesques dans un bel état de conservation, dit « qu'il était aussi impossible d'imaginer

« que de faire quelque chose de plus beau. » Lanzi raconte dans son *Histoire de la Peinture en Italie*, qu'un domestique du palais, cherchant partout un tapis pour l'étendre sur le passage du pape, alla se heurter la main contre une peinture représentant une tapisserie, tant l'imitation était parfaite. Si cette anecdote peut paraître une contrefaçon de l'histoire du tableau d'Apelles représentant des fruits que des oiseaux vinrent béqueter, elle prouve du



(Loge de Raphaël au Vatican.)

moins en quelle réputation étaient les tableaux dont nous parlons, alors qu'ils étaient pleins de vie, puisqu'on ne craignait pas d'exagérer la louange jusqu'à l'invraisemblable.

Le directeur de l'académie de France à Rome, M. Ingres, fait en ce moment copier dans l'intérêt de l'art, par un jeune artiste plein de talent, M. Comairas, les peintures de la Loge les mieux conservées.

LE RANZ DES VACHES.

PAROLES.

(*N. B.* Le refrain *Ha ah! Ha ah!* se répète à la fin de chaque couplet de deux vers.)

Lé z' armailli dei Colombetté
Dé bon matin sé san léha :
Ha ah ! ha ah !
Liauba ! liauba ! por aria.
Vinidé toté,
Bllantz' ét nairé
Rodz ét motailé,
Dzjouvcn et otro,
Dézo on tschâno
Jo vo z' ario,
Dézo on treinbllo
Jo ïe treintzo,
Liauba ! liauba ! por aria. *Bis.*

Kan san végniu ai bassé z' ivoué,
D' né sein lo pi k' l' an pu passa.

Pouré Pierro, ké fain-no ice ?
No n' no sein pas mo einreinblla

Té fo alla frappâ la porta,
A la porta dé l'eincoura.

Ké volliai-vo ké ïe lai diesso,
A noutron bravo l'eincoura ?

Ké fo ké no diess' ouna messa,
Por k' no pucheïn lai z' passa.

L' é z' alla fierre à la porta,
E l' a dè d' ains' à l'eincoura :

Fo ké vo no diess' ouna messa,
Por ké no lai puchein passa.

TRADUCTION.

Les bergers des Colombettes
De bon matin se sont levés.
Ha ah ! ha ah !
Vaches ! vaches ! pour (vous) traire
Venez toutes,
Blanches et noires,
Rouges et étoilées (marquées au front),
Jeunes et autres
Sous un chêne,
Où je (vous) trais,
Sous un tremble,
Où je tranche (le lait),
Vaches ! vaches ! pour (vous) traire.

Quand sont venus aux basses eaux,
Nullement ils n'ont pu passer.

Pauvre Pierre, que faisons-nous ici ?
Nous ne nous sommes pas mal empêtrés.

(Il) te faut aller frapper à la porte,
A la porte du curé.

Que voulez-vous que je lui dise,
A notre brave curé ?

Qu' (il) faut qu' (il) nous dise une messe,
Pour que nous puissions là y passer.

Il est allé frapper à la porte,
Et il a dit ainsi au curé :

(Il) faut que vous nous disiez une messe,
Pour que nous puissions y passer.

L'eincouraï lai ïa fai responsa : Pouro fraré, s' te vau passa,	Le curé lui a fait réponse : Pauvre frère, si tu veux passer,
Té fo mé bailli' na motétta ; Ma né tè fo pa l'écrama.	(Il) te faut me donner un petit fromage ; Mais (il) ne te faut pas l'écrémer.
Reintorna t' ein, mon pouro Pierro, Déri por vo' n *Ave Maria.*	Retourne-t'en, mon pauvre Pierre, (Je) dirai pour vous un *Ave Maria.*
. . . .	. . . .
Prau bein, prau pri ïe vo sohetto Ma vigni mé sovein trova.	Assez bien, assez fromage je vous souhaite, Mais venez me souvent trouver.
Pierro revein ai bassé z' ivoue, Et to lo drai l'on pu passa.	Pierre revint aux basses eaux, Et tout de suite ils ont pu passer.
L'an mé lo co à la tzaudaira, Kè n'avian pa à mi aria.	Ils ont mis la présure à la chaudière ; Qu'ils n'avaient pas à moitié trait.

Notes explicatives de quelques mots.

Armailli, vacher, chef de chalet.

Liauba, nom d'amitié des vaches, quand on veut les flatter, les caresser.

Motaila, épithète donnée à celles qui portent une tache blanche au front.

Aria, traire, verbe neutre. *Trentzi*, faire cailler le lait.

Ivoué, eau, dans les différens cantons *ivué, igue, égoue, aigue.*

De ne sein lo pi, mot à mot, *sans le pied*, pour dire *en aucune façon.*

Fierre, tomber, aboutir à.

Motetta, diminutif de *mota*, grand fromage gras.

Pri, fromage sortant de la forme, avant d'être salé.

Galèza, féminin de *galé*, joli, avenant.

Mola, caresser, aiguiser, chatouiller.

Co, présure, acide pour faire coaguler le lait. Il y en a un autre appelé *azi.*

Sonaillira, *sonneuse*, qui porte une clochette au cou.

Il y a quelques élisions euphoniques de la dernière lettre des mots, et on ajoute aussi le *z'* pour adoucir les hiatus.

Nous venons de donner dans toute sa pureté primitive le ranz des vaches, « cet air si chéri des Suisses, dit Jean-» Jacques, qu'il fut defendu, sous peine de mort, de le jouer » dans leurs troupes, parce qu'il faisait fondre en larmes, » deserter ou mourir, ceux qui l'entendaient, tant il excitait » en eux l'ardent désir de revoir leur pays ! »

Rousseau en transcrivit un arrangé à sa manière. — C'est celui dont notre compositeur Grétry s'est servi dans l'ouverture de Guillaume Tell, et qu'Adam a mis dans sa méthode à l'usage du Conservatoire ; mais ce n'est pas, à beaucoup près, le véritable ranz que nous avons reproduit tel que nous l'avons entendu en Suisse. Il ne doit pas être chanté en mesure ; ce serait lui ôter sa simplicité, le dénaturer. Ce n'est qu'une mélodie sans gêne, sans art, et dont un rhythme trop régulier dérangerait l'effet. D'ailleurs, ses sons se prolongeant dans l'espace, on ne saurait déterminer le temps nécessaire pour qu'ils arrivent d'une montagne à l'autre.

Ranz dans le patois de la Suisse romane signifie : suite d'objets qui vont à la file. — *Rank* en celtique, *reihen* en allemand, ont la même signification. *Ranz* des vaches, c'est donc : *marche des vaches.* — Comme en anglais : *sailor's rant*, marche du matelot. On l'appelle en allemand *hüh-reilhen.*—L'air, qui est fort ancien, se jouait sur le alp-horn, sorte de trompe ou de cor. Les paroles sont plus modernes ; elles varient d'un canton à l'autre, mais le fond est le même.

Ce sont des bergers qui conduisent à la montagne un nombreux troupeau. Un torrent les arrête tout court. Le chef des pâtres députe l'un d'eux au curé de la paroisse, avec lequel il entre en conférence, et dont il obtient les prières sous condition. Après le dialogue, le député retourne au troupeau. — Les vaches passent l'eau sans accidens, et l'efficacité de la bénédiction du curé est telle, qu'arrivé au chalet, la chaudière est pleine avant d'avoir trait la moitié du troupeau.

Au reste, ce n'est pas dans un salon qu'il faudrait entendre le *ranz des vaches.* — C'est aux lieux où il a été composé, sur le sommet des Alpes, à la porte d'un chalet de Gruyères, aux bords des lacs de Lioson ou de Brettaye, au milieu d'un troupeau qui l'anime et qui le suit, avec les accompagnemens de la nature, le fracas d'un torrent, ou le bruissement des sapins qui sert de basse continue, avec la voix de l'écho qui le répète et le prolonge. Il a surtout quelque chose de mystérieux et de solennel lorsqu'il est exécuté sur les flancs de l'Alpe opposée, de nuit, sans qu'on aperçoive les chanteurs ou les instrumens, et que le silence absolu de l'heure et du lieu est rompu brusquement par ces modulations simples, tristes et presque sauvages.

DU CHAUFFAGE DES APPARTEMENS

CHEZ LES ANCIENS ET CHEZ LES MODERNES.

Détails historiques. — Chez les Orientaux, chez les Grecs et les Romains, qui vivaient les uns et les autres sous un ciel brûlant, dans une atmosphère chaude et sèche, on ne trouve que des procédés de chauffage fort imparfaits. Souvent on plaçait au centre des habitations un foyer dont la fumée sortait par une ouverture pratiquée au toit, après avoir parcouru et par conséquent noirci l'appartement. On prétend même que l'une des principales pièces des habitations romaines avait tiré de cet usage le nom d'*atrium*, dérivé d'*ater*, noir. Ce mode de chauffage n'est plus employé aujourd'hui que dans les huttes grossières de quelques peuplades sauvages.

D'autres fois on brûlait dans des foyers portatifs des combustibles qui ne donnaient point de fumée, ou qui en donnaient une agréablement odorante. Dans la première classe il faut ranger le charbon de bois, et dans la seconde les parfums et les bois odoriférans. Tel est le moyen qu'on emploie encore dans les parties les plus chaudes de l'Espagne et de l'Italie pour tempérer les froids courts, mais assez vifs, de l'hiver. Il offre non seulement des inconvéniens, mais encore des dangers fort graves. On sait que des personnes ont été souvent asphyxiées pour s'en être servi sans prendre les précautions convenables. Nous rappellerons ici que cet usage a été encore propagé par le préjugé assez généralement répandu, mais évidemment erroné, que la combustion de la braise ne produit pas les mêmes effets que celle du charbon.

Les foyers dont nous venons de parler étaient les seuls que les anciens admissent dans leurs temples. Ils les employaient tantôt à bruler des parfums, comme cela se pratique encore dans les églises, tantôt à d'autres usages religieux. Les foyers, qui n'étaient pas placés dans un courant d'air fort actif, étaient très exposés à s'éteindre, et c'est ce qui explique les soins continuels que les prêtresses de Vesta étaient obligées de donner au feu sacré.

Il paraît que dans les commencemens de l'empire romain, on imagina de chauffer les palais par des fours placés dans des caves. Plus tard, on pratiqua dans les murs des tuyaux qui étaient destinés à porter la chaleur dans les étages supérieurs, et qui ont probablement donné l'idée des tuyaux de cheminée. Nous n'avons pas besoin de dire que ces appareils étaient plutôt des calorifères que des cheminées, et qu'ils ne remplissaient le but auquel ils étaient destinés que très imparfaitement et à l'aide d'une énorme consommation de combustible.

La construction des véritables cheminées ne date guère que de la fin du treizième siècle, et on n'a commencé à s'en servir que dans le courant du quatorzième. A cette époque, la famille était pleinement reconstituée, et le monde revenait peu à peu à des goûts pacifiques, à des habitudes d'intérieur. — L'hiver était la saison de l'année où le guerrier quittait les camps, où le marchand retournait au logis, où le laboureur abandonnait les champs pour la cabane. Le foyer domestique devint un centre naturel de réunion; c'est là que dans les manoirs seigneuriaux le chef s'asseyait, entouré de sa nombreuse famille et de ses principaux serviteurs, pour entendre son chapelain lire les histoires des temps passés, et son page chanter des ballades guerrières ou des romances; c'est là que le bourgeois contait, pendant la longue veillée, ses voyages et ses périls. L'architecte dut dès lors donner à la cheminée une forme appropriée à sa destination; il la fit large et haute pour que la famille du maître pût s'y asseoir tout entière.

Du reste, cette vaste cheminée chauffait mal. La largeur du tuyau était telle que chaque coup de vent renvoyait dans la chambre des bouffées de fumée, et la grande ouverture du foyer donnait lieu à une immense consommation d'air : cet air, enlevé à chaque instant à l'appartement, y rentrait par les fentes des portes en faisant entendre ce sifflement sinistre si bien connu de ceux qui aiment les contes effrayans de la veillée et de ceux qui apprehendent les vents coulis. Il faisait vaciller la lumière des lampes et couvrait le sol d'une atmosphère froide dans laquelle étaient sans cesse plongés les pieds des habitans du salon.

Mais bientôt la civilisation revêtit un autre aspect. Au sentiment de la famille vint s'ajouter le besoin des jouissances individuelles, à la sévérité des habitudes du moyen âge succeda la grâce des mœurs élégantes, à la vie d'action de nos pères cette vie d'études solitaires, qui fut l'un des caractères du siècle passé. Alors tout changea : la vie du salon fit place à celle de la chambre à coucher, du cabinet ou du boudoir. La cheminée devint petite et élégante; on en fit un meuble devant lequel on vivait seul, on réfléchissait seul, on travaillait seul; on fit des pelles et des pincettes élégantes, faciles à manier, à l'aide desquelles la plus gracieuse des petites maîtresses put tisonner sans noircir ses blanches mains; on fit des chenets dorés sur lesquels elle put appuyer les pieds sans salir ses souliers de satin. Les trophées d'armes disparurent des panneaux, et on leur substitua une glace. Enfin, on couronna les cheminées par une tablette de marbre sur laquelle on posa une pendule, des flambeaux, des fleurs, des écrins, toutes choses dont on connaît aujourd'hui si bien l'usage et le prix.

Quant à ceux qui ne s'approchent d'une cheminée que pour se chauffer, on inventa pour eux les poêles et les calorifères. J'ignore par qui fut inventé le poêle, je n'ai jamais demandé dans quel pays il a pris naissance. Je sais toutefois que l'usage en est bientôt devenu général en Allemagne, en Prusse, en Autriche, patrie de l'ordre et de l'économie. Mais la Grande-Bretagne, si amie du confortable, la France, aux habitudes délicates et élégantes, ont relégué le poêle dans les bureaux et surtout les salles d'auberges.

Quant aux calorifères, c'est un appareil tout-à-fait *administratif*, qui sert à chauffer non pas un appartement, mais un système d'appartement. Il se compose d'un foyer de chaleur qui peut n'être dans aucune des pièces qu'on veut chauffer : de ce foyer partent des courans d'air chaud, de vapeur ou d'eau bouillante, qui circulent à l'aide des tuyaux de distribution dans tous les appartemens.

Construction des cheminées. — Nous croyons utile d'indiquer les moyens à employer pour construire une bonne cheminée. Il faut remplir deux conditions essentielles : donner une dimension convenable aux tuyaux, et une bonne forme au foyer.

Tuyaux. — Pour bien concevoir de quelle importance il est que les tuyaux de cheminées ne soient ni trop larges ni trop étroits, il faut savoir comment s'opère la combustion dans les foyers, et c'est ce qu'il est facile d'expliquer en peu de mots.

Lorsqu'un foyer est en ignition dans un appartement, l'air froid que l'appartement renferme est successivement appelé sur le foyer. Là, une partie sert à alimenter la combustion et se transforme en gaz acide carbonique, l'autre ne fait que s'échauffer. Le gaz acide carbonique, l'air échauffé et la fumée produite, devenus très légers par suite de leur échauffement, passent dans le tuyau de la cheminée, et de là s'échappent dans l'atmosphère.

Or, si le tuyau de la cheminée est trop étroit, tous les gaz n'ont pas une libre issue, et ils sont forcés de se répandre dans la chambre : alors *il fume!* Si, au contraire, le tuyau est trop large, les gaz, ayant un très grand débouché, passent très lentement, et n'acquièrent qu'une vitesse très faible. Dès lors les moindres coups de vent suffisent pour les arrêter et les renvoyer dans l'appartement : *il fume* aussi bien que par un tuyau étroit.

Dans les tuyaux qui ont une forme carrée ou rectangulaire, il se passe un autre phenomène fort curieux : c'est que la vitesse vers le milieu du tuyau est fort grande ; mais elle est très faible vers les angles, parce qu'il s'y opère un frottement considérable. En conséquence il y a toujours un courant d'air chaud ascendant vers le centre du tuyau; mais les moindres variations de l'atmosphère repoussent le courant d'air chaud qui s'élève le long des angles, et y déterminent un contre courant d'air froid descendant qui reflue dans l'appartement : et *il fume* encore !

Pour toutes ces raisons, il est convenable de ne faire les tuyaux de cheminée ni trop étroits ni trop larges.

Les ordonnances de 1712 et de 1723 voulaient qu'on leur donnât 3 pieds de largeur sur 10 pouces de profondeur. Ces dimensions sont excessives, car l'expérience a démontré que le dixième était tout-à-fait suffisant.

Lorsqu'on va habiter un appartement dont les tuyaux de cheminée ont ces énormes dimensions, on doit, si on tient à faire disparaître les coups de fumée, en rétrécir les deux orifices jusqu'à ce qu'ils n'aient que la dimension que nous venons d'indiquer; on obtiendrait ainsi à peu près le même résultat que si l'on rétrécissait le tuyau dans toute sa longueur.

On fera bien de donner aux tuyaux une forme circulaire pour éviter les angles qui donnent lieu à des contre-courans d'air froid.

Les ordonnances de police de 1712 et de 1723, que nous avons déjà citées, veulent que les tuyaux des cheminées soient construits en briques avec des fantons en fer. Cette règle est fort sage, et c'est à tort qu'on a long-temps essayé à Paris de s'y soustraire et de remplacer les revêtemens de briques par un enduit de plâtre. On moule aujourd'hui à Paris des briques spécialement destinées à la construction des cheminées.

Voilà, en résumé, ce qu'on peut dire sur la forme des tuyaux. — Parlons maintenant de la construction des foyers.

Foyer. — Rumford est le premier qui l'ait amélioré d'une manière notable; ses recherches le conduisirent : 1° à rétrécir l'orifice de communication avec le tuyau; 2° à diminuer

la hauteur, la largeur et la profondeur du foyer ; 3° à le terminer latéralement par des murs inclinés.

Ce que nous avons dit plus haut doit faire concevoir l'importance du rétrécissement de l'orifice du foyer ; mais Rumfort laissa un perfectionnement à faire. Les circonstances de la combustion n'étant pas les mêmes pendant toute sa durée, il est nécessaire, lorsqu'on veut la régler d'une manière convenable, de pouvoir à volonté augmenter ou diminuer l'orifice ; on y parvient aujourd'hui en se servant d'une plaque mobile, qu'on fait tourner à l'aide d'une crémaillère autour de son arête inférieure.

Quant aux autres améliorations dues à Rumfort, il est évident qu'en diminuant la hauteur et la largeur du foyer, il rend moindre aussi la quantité d'air appelée dans la cheminée, et que son alimentation devient plus facile. En diminuant la profondeur, il rapproche le centre de la combustion de l'appartement, et augmente l'amplitude du rayonnement. Enfin en le terminant latéralement par des murs inclinés, il facilite la réflexion des rayons de chaleur. Nous ferons observer à cette occasion que, pour que cette réflexion soit la plus grande possible, il convient de recouvrir les parois des murs inclinés de carreaux en poterie blanche et vernie.

PASSION DE HENRI IV POUR LE JEU.

MAISONS DE JEU SOUS SON RÈGNE.

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.
FRÉDÉRIC II.

« Nous faisons le plus plaisant carnaval du monde, écrivait, en 1567, un des premiers magistrats de Bordeaux à un de ses amis. Le prince de Béarn a prié les dames de se masquer et de donner bal tour à tour. Il aime le jeu et la bonne chère. Quand l'argent lui manque, il a l'adresse d'en trouver, et d'une manière toute nouvelle et toute obligeante ; il envoie à ceux qu'il croit de ses amis une promesse écrite et signée de lui. Jugez s'il y a maison où il soit refusé. On tient à beaucoup d'honneur d'avoir un billet de ce prince, et chacun lui prête avec joie, parce qu'il y a deux astrologues ici qui assurent que leur art est faux, ou que ce prince sera un jour un des plus grands rois de l'Europe. » (*Mémoires du duc de Nevers.*)

Henri avait alors treize ans. L'amour du jeu le posséda par la suite à un tel point, que Sully se plaint, dans ses Mémoires, des dépenses excessives qui en résultaient, et nous apprend que ses remontrances à cet égard étaient fréquentes ; le roi en était quitte pour des promesses d'amendement. Toutefois il craignait tellement les gronderies du grand-maître, que plus d'une fois il retarda le paiement de ses dettes de jeu pour ne pas les lui avouer sur-le-champ.

Henri IV jouait même en public : il écrivit un jour à Sully pour lui demander 9,000 livres qu'il avait perdues à la foire Saint-Germain, en bijoux et bagatelles, lui mandant que les marchands *le tenaient aux chausses* pour cette somme.

Cette passion de Henri IV porta aux mœurs une funeste atteinte : le souverain révoqua en quelque sorte, par son exemple, les lois anciennes qui défendaient le jeu, et ses grandes qualités mêmes aggravèrent le mal en rendant moins honteuse une passion qu'elles entourèrent de leur prestige.

Les courtisans ne se firent pas faute d'imiter le maître ; la ville imita la cour, et il s'ouvrit sous son règne un grand nombre de tripots publics, ridiculement décorés du nom d'académies de jeu. « Presque tous, grands et petits, nobles et marchands, dit L'Estoile, ne parlaient que de jouer des pistoles avec tant de fureur, qu'il semblait que mille pistoles fussent moins que n'était un sou du temps de François Ier, et ce fut la cause de tant de banqueroutes que l'on vit dans ce temps-là. »

Suivant le même auteur on comptait à Paris, sur la fin du règne de Henri IV, quarante-sept brelans autorisés, dont les principaux magistrats retiraient chacun une pistole par jour. Ces repaires furent supprimés au commencement du règne de Louis XIII ; le anciennes lois contre le jeu se reveillèrent pour un temps, et il fut même ajouté à leur rigueur (1835, p. 67).

LA PIERRE DU GÉNÉRAL,

DANS L'ÎLE DE CALYPSO.

L'île de Gozo, près de Malte, paraît être celle que les anciens supposaient avoir été habitée par la déesse Calypso ; c'est une opinion soutenue par Pomponius Mela et par Callimacus. Les Grecs appelaient cette île *Gaulos*, et les Romains *Gaulum* ; sous la domination de ce dernier peuple elle était ville municipale. On présume que le nom de *Gozo* lui a été donné par les Espagnols : dans leur langue, ce mot signifie *plaisir*.

Peut-être Malte, Gozo et Comino ne formaient dans l'origine des temps qu'une seule et même île.

C'est à Gozo que L. Mazzara a étudié, en 1827, les vestiges d'un temple qu'il croit antédiluvien, et que les habitans appellent *Tour des Géants*. Cet édifice immense est composé de masses informes, de rochers entassés les uns sur les autres ; mais, à l'intérieur et à l'extérieur, ses parois ont été revêtues de pierres taillées. On remarque quelques sculptures grossières, des niches et des autels.



(La Pierre du Général.)

On appelle *Pierre du Général* un rocher qui se trouve à l'extrémité de l'île. Les habitans ont imaginé un moyen aussi ingénieux qu'intrépide pour passer sur cette roche, où l'on trouve en abondance le champignon que Pline désigne sous le nom de *fungus melitensis* ; ils se servent à cet effet d'une double corde qui soutient une espèce de caisse roulante.

... Heureusement que le nombre des hommes auxquels il faut se repentir d'avoir fait du bien n'est pas grand. Quoi qu'en disent les misanthropes, les ingrats et les pervers font une exception dans l'espèce humaine.

Bulletin de la grande armée. — 12 juillet 1807.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

LES LÉMURIENS.

LE MAKI A FRAISE OU LE VARI.



(Le Maki à fraise.)

Dans la grande île de Madagascar, séparée de l'Afrique par le canal de Mozambique, on trouve des variétés d'animaux qui diffèrent, à plusieurs égards, des espèces nourries par le continent.

L'Afrique a ses singes, et n'a pas les véritables lémuriens; Madagascar a ses lémuriens et n'a pas de singes. Les espèces renfermées dans le genre *lémur* reçoivent les noms de mococos, de makis proprement dits, de varis, de mongous, et de indris ou chats de Madagascar. Quadrumanes par les quatre extrémités, et surtout admirablement conformés pour la vie arboréenne, ils sont encore nommés, avec plus de justesse, *singes à museau de renard*, par allusion, d'une part à leur caractère de quadrumanes, et, d'autre part, à leur physionomie aux yeux un peu jetés de côté, et au museau pointu, rappelant assez bien le museau oblong et effilé d'un renard.

Les formes des lémuriens, bien qu'ils soient quadrumanes, diffèrent de celles des singes; et quoiqu'ils aient sensiblement les quatre pouces bien développés et apposables, et le premier doigt du pied de derrière armé d'un ongle pointu et relevé, tous les autres ongles sont plats. Leur pelage est laineux, ce qui semblerait étrange sous ce ciel brûlant, si nous ne savions qu'un épais vêtement préserve du chaud comme du froid; c'est ainsi que le lourd manteau dont les Bédouins et les Espagnols s'enveloppent les garantit pendant le jour de l'action directe de la lumière solaire, de même qu'il les tient la nuit à l'abri de l'humidité et du froid.

La partie antérieure des membres chez les lémuriens est courte, la postérieure est longue et plus grêle, ce qui leur donne le caractère d'animaux sauteurs. Le corps, effilé, se plie sur lui-même, et alors il a l'apparence de celui d'un chat qui se ramasse. La tête est souvent entourée d'une fraise de poils plus laineux et plus longs, et se termine en museau très fin. Les yeux larges, bien ouverts, sont parfaitement appropriés aux besoins d'une vie nocturne. Les dents ne sont pas celles des singes: il y a six incisives en haut, et quatre en bas; elles sont en outre inclinées.

En examinant la tête desséchée d'un lémurien, on y trouve une grande différence avec celle d'un singe; celle du lémurien se rapproche de la tête du chien, du renard, celle du singe se rapproche plus de l'homme et de l'homme enfant.

Dans leurs forêts natives, les lémuriens vivent en troupes: avec leurs voix fortes, mais sourdes, ils remplissent l'air de concerts discordans. Habitant dans le plus épais du fourré, à peine peut-on apercevoir leur troupe, tant leurs habitudes sont fuyardes, et tant l'instabilité de leurs poses est extrême. Sauvages, défians, ils fuient l'homme, ne l'attaquent pas, il est vrai, mais savent se défendre contre lui avec une grande obstination: pris jeunes au contraire, ils s'habituent bien aux douceurs comme aux peines de la captivité, et l'on dit que les habitans du pays parviennent à les faire servir à la chasse des oiseaux.

L'agilité des lémuriens est surprenante; ils traversent une forêt de branche en branche sans jamais descendre. C'est pendant la nuit ou le crépuscule qu'ils se livrent ordinairement à leurs gambades, et le jour ils se tiennent blottis au fond de leurs retraites creusées dans les troncs pourris des vieux arbres. Ces habitudes nocturnes rendent parfaitement raison de l'utilité de leur fourrure. Fruits, reptiles, insectes, petits oiseaux et œufs, font la nourriture de ces rôdeurs. Lorsqu'ils sont en captivité, on les voit s'é-

lancer le long des meubles d'une fenêtre à l'autre, et ils choisissent pour dormir le haut d'une armoire, d'un buffet; ils cherchent ou semblent toujours chercher une demeure élevée.

On voit souvent à Paris le mococo : de petits garçons le tiennent à la chaîne ou le laissent, à l'aide d'une longue corde, courir de balcons en balcons; il est gracieux, mais trop turbulent, et d'une odeur infecte. Le maki à fraise que nous figurons est moins délié dans ses formes, moins svelte; il est seulement un peu plus gros qu'un chat ordinaire; il a ordinairement le fond du poil roux, avec une belle collerette blanche d'où la tête semble sortir comme d'un boa de peau de cygne.

Un voyageur du Muséum, M. Goudot, est actuellement à Madagascar; acclimaté à ce climat dévorateur, il pourra rapporter de nouvelles espèces de lémuriens, et donner de nouveaux renseignemens sur les mœurs de ces pseudo-singes.

La mer aussi bien que l'air est chose libre et commune à tous, et une nation particulière n'y peut prétendre droit à l'exclusion des autres, sans violer les droits de la nature et de l'usage public.

La reine Elisabeth à l'ambassadeur d'Espagne.

CIRQUES NATURELS
DE GAVARNIE ET DE HÉAS.
(France.)

Au fond des Hautes-Pyrénées, sur la dernière limite qui sépare l'Espagne de la France, et au pied même du Mont-Perdu, ce rival du Mont-Blanc, il existe deux cirques naturels formés jadis par les ondes diluviales. Ces gigantesques bassins, imposans comme tout ce qui fut produit par le grand cataclysme auquel ils dûrent naissance, offrent au voyageur et à l'artiste un spectacle sublime. Qu'on s'imagine, par exemple, celui de Gavarnie, enceinte en forme de cuve ou de marmite, ainsi que disent les gens du pays, qui l'appellent la *Grande Oule* (OLLA), dont les parois, en se déroulant sur un axe immense orné de dix-sept arcades, présentent une arène de plus de trois mille mètres de circuit. L'intérieur pourrait contenir à la fois un million d'hommes. Le fond de cet amphithéâtre est tapissé de neiges centenaires, sur lesquelles la pervenche balance ses petites corolles bleues; des torrens, qui semblent tomber du ciel, mugissent en passant sous des ponts de glaces éternelles, dont les arches, formées par le hasard, s'ouvrent comme autant de gouffres, et au-dessus de tout cela, le soleil, cherchant à dissiper les vapeurs qui l'enveloppent comme un réseau, convertit le brouillard en une sorte de fluide d'or.

La première fois qu'on se trouve au centre de cet immense amphithéâtre contemporain de tous les âges, il est impossible de ne pas rester stupéfait de la petitesse de l'homme et de la grandeur de la nature. A quels modules rapporter en effet les dimensions de ces tours du Marbore qu'environnent tant de môles géans, destinés en apparence, comme autant de caryatides, à soutenir la voûte céleste? Ici, la *Brèche-de-Roland* surplombe le spectateur de 2,850 pieds; là, le pic du *Taillon* élève sa tête énorme à 3,984 pieds; plus loin celui de la cascade et le *Cylindre* s'élèvent environ au double de cette hauteur. Toutes ces masses, qui écrasent l'homme, rendent plus présente à son esprit l'idée de Dieu.

Mais ce qui frappe le plus, comme objet de curiosité, c'est sans contredit la *grande cascade*. Cette chute d'eau est à l'angle gauche du cirque. Echappée des glaciers de la *Frazona* qui communiquent avec l'infranchissable Mont-Perdu, elle s'élance de 1,266 pieds (à peu près quatre fois la hauteur du Panthéon de Paris), et de cette effroyable élévation elle se précipite en nappe au fond du cirque, couvrant l'enceinte d'une pluie fine. Lorsque le soleil parvenu au zénith embrase la cascade de tous ses feux, la vue devient féerique. A ce moment ce n'est plus de l'onde; c'est une colonne lumineuse, c'est un prisme. Une multitude d'arcs-en ciel qui se croisent en font un nuage d'or et de pourpre : vous diriez une longue traînée de phosphore.

L'OULE de Héas n'est ni moins merveilleuse, ni moins grandiose. En effet, une multitude d'accidens pittoresques et terribles en rendent l'aspect encore plus singulier. D'abord en arrivant par la route de Gèdres, le voyageur s'engage au milieu de montagnes ruinées qui s'égrainent et jonchent de leurs sommets écroulés ce sol aride, autrefois un vallon. Ce spectacle de désolation, qui se continue près d'une lieue, se nomme le *chaos de Héas*, et rien ne ressemble plus en effet au désordre primitif de la nature.

Au sortir de l'étroit sentier qui court à travers ces débris, vous apercevez tout-à-coup, posée au milieu de la route, et vous barrant le passage, une énorme roche qu'on appelle dans le pays le *caillou de l'Arayé* (caillou arraché), et sur lequel la sainte Vierge s'assit, dit la tradition, lorsqu'elle visita les montagnes. C'est pourquoi jamais un guide ne passe là sans emporter pour sa famille (afin de la préserver des maladies) une parcelle du rocher.

Quand vous avez tourné cet obstacle, vous voyez se développer devant vous l'arène immense de Héas. Imaginez un vaste croissant dont les deux extrémités sont écartées de plus de deux lieues. D'un côté (vers la droite), se dresse le *port* ou passage de la CANAU, qui communique avec l'Espagne, et de l'autre une roche tronquée, à laquelle on a donné le nom de *Tour des Aiguillons*. Au point le plus élevé de la courbe, le *pic du Trumouse* fait étinceler un vaste glacier comme une couronne, et dirige vers le ciel ses déchirures et ses aiguilles de neige. A ses pieds, la tour de *Lieusaube*, épouvantable monolithe, élève son front à 10,710 pieds au-dessus de l'Océan, et vers la gauche les *deux Sœurs*, charmans obélisques naturels de 150 pieds de haut sur 30 de circonférence, se regardent face à face, placés à quelques pas seulement l'un de l'autre. Au milieu de cette aire immense, sur les gradins de laquelle s'assiéraient, sans être gênés, *dix millions* de spectateurs, un petit lac dans lequel se précipite, du sommet de l'enceinte, la belle cascade de *Noverde*, s'épanouit auprès de l'humble chapelle byzantine dédiée à la *Mère des Douleurs*.

A certaines époques de l'année, de grandes troupes de paysans bigorrais, composées quelquefois de plusieurs milliers d'individus, viennent en pèlerinage à Héas, s'agenouiller devant la chapelle de la Vierge. Quand cette foule d'hommes est rassemblée au centre de cette plaine géante, qui seule pourrait donner une idée de l'espace et de l'infini, le peu de bruissement qui s'échappe du sein de cette multitude fait bien mieux ressortir la solitude, le silence et la grandeur de cette Josaphat.

C'est surtout du cirque de Gavarnie et de celui de Héas qu'on pourrait dire que « la contemplation des royaumes » vides (*inania regna*) est un enseignement plus fort que » celui qu'étalent aux yeux des hommes les ruines des palais » et des cités. »

Une autre merveille de ce lieu consiste dans les ponts de neige, sous chacun desquels les cascades qui embellissent le cirque se sont creusé une issue. Le plus remarquable d'entre eux se trouve précisément placé au centre du fer-à-cheval formé par les murailles de cette vaste arène. La calotte de glace qui le forme peut avoir 100 pieds de large sur 40 de hauteur à son ouverture, et plus de 600 de longueur. En pénétrant sous ce dôme polaire sur lequel pèsent les ans, on est surpris de la force et de l'art des merveilleuses culées qui le soutiennent, mais ce qui étonne et confond surtout, dans ce palais de l'hiver, ce sont les accidens singuliers qu'offrent ses parois. Des stalactites pendent le long des murailles comme des glaives au repos. De longues mèches cristallisées s'avancent horizontalement semblables à des candelabres garnis de

cierges, ou courent au-dessus de vos têtes en affectant les structures les plus bizarres. Aucune des œuvres sorties de la main de l'homme ne saurait donner une idée du cirque de Gavarnie, qu'on pourrait appeler un chef-d'œuvre du hasard, s'il était permis d'attribuer quoi que ce soit au hasard.

Mot du Dante. — Lorsque les Scagliari de Vérone commencèrent à se lasser de leur illustre protégé Dante, qu'ils avaient attiré à leur petite cour, un de ces princes lui demanda au milieu de son cercle pourquoi un bouffon divertissant était préféré par les grands à des hommes tels que lui. Dante répliqua : « La sympathie et la ressemblance produisent l'amitié et la préférence. » On conçoit que le poète fut bientôt banni de la cour des Scagliari. (Voir la notice sur le Dante, 1833, page 271.)

DE LA MACHINE A VAPEUR LOCOMOTIVE.

PREMIER CHEMIN DE FER DE PARIS.

Parmi les sept sages de la Grèce, les uns disaient que l'eau était l'origine de toute chose; d'autres soutenaient que c'était le feu. S'ils revenaient au monde, ils seraient bien surpris de trouver qu'ils avaient presque raison les uns aussi bien que les autres, car il est peu de merveilles que ne puissent réaliser l'eau et le feu convenablement associés. Qu'est-ce, en effet, que la vapeur, sinon une association de l'eau avec le principe du feu, ou, comme disent les savans, avec le calorique?

Les machines à vapeur, qui travaillent pour l'homme et qu'un habile mécanicien manie, si puissantes qu'elles soient, comme un enfant sa toupie, nous permettront un jour de créer des ouvrages qui feront pâlir les gigantesques constructions des Égyptiens eux-mêmes. Combien d'années n'a-t-il pas fallu pour achever les pyramides, ces monumens qui bravent les âges? Combien de milliers d'hommes ont sué sang et eau pour en élever les pierres d'assise en assise? Eh bien! l'on a calculé que les seules machines à vapeur de l'Angleterre, mises en action par trente mille hommes, extrairaient la même quantité de pierres des carrières, et les élèveraient à la même hauteur que la grande pyramide dans le court espace de temps de 18 heures.

Jusqu'à ces derniers temps, les machines à vapeur étaient à poste fixe. Les Anglais ont imaginé d'en faire qui marchent ou plutôt qui galopent aussi vite que les chevaux de course dans le Champ-de-Mars. C'est par là qu'ils ont rendu les chemins de fer si intéressans et si utiles. Au moyen de ces machines à vapeur, qu'on appelle *locomotives* (1834, Construction des chemins de fer, pages 27 et 61), l'on peut sans se gêner faire douze lieues à l'heure. Si donc nous avions un chemin de fer du Havre à Marseille, on partirait, en été, du Havre à 4 heures du matin; avant 9 heures on serait à Paris; à 6 heures du soir on serait à Lyon pour dîner, et l'on irait coucher à Marseille. Et même M. Stephenson, qui a fait le célèbre chemin de fer de Liverpool à Manchester, dit qu'il ne sera content que lorsqu'on ira en deux ou trois heures de Londres à Liverpool. La distance est de 80 lieues.

Magellan et Cook ont été bien fiers de faire le tour du monde. De leur temps, c'était une affaire d'un an au moins, sans compter les détours. Le tour du monde n'est pourtant que de dix mille lieues. Si l'on pouvait faire le voyage en chemin de fer, et qu'on allât nuit et jour comme font les navires, ce ne serait plus qu'une affaire de six semaines. Avec les chemins de fer, il ne faudra guère plus de vingt-quatre heures pour aller à Berlin; en soixante heures on sera à Saint-Pétersbourg. Un collégien, à qui les médecins auront recommandé de changer d'air pendant les vacances, partira de Paris le 1er septembre, ira respirer l'air de Coblentz, de Varsovie, de Moscou, poussera, s'il lui plaît, jusqu'en Sibérie, entrera en Chine, se reposera huit jours à Pékin, reviendra par Astrakan, Constantinople et Vienne, s'arrêtera un jour ou deux dans chaque capitale, et sera de retour, avant la rentrée des classes, au 15 octobre. Décidément, quand ce temps sera venu, chacun aura le droit de se plaindre, comme Alexandre, de ce que le monde est trop petit.

Comme une seule locomotive peut tirer un train de 300 pieds de long, tout bourgeois aisé pourra avoir, ce qu'avait l'impératrice Catherine, une voiture avec chambre à coucher et salon, en miniature bien entendu. Un voyage n'est aujourd'hui qu'une corvée, alors ce sera un plaisir; car sur les chemins de fer les cahots sont inconnus : on peut y lire et écrire. Aussi quelle affluence il y aura de tous les points du globe sur notre capitale! car Paris est le centre des arts et des sciences, la capitale de l'univers. Les Parisiens ne trouveront plus de place à l'Opéra, parce qu'il sera encombré d'Anglais, de Hollandais, d'Allemands et d'Italiens, venus se distraire un instant. Paris n'aura pas assez d'hôtels pour loger les étrangers, pas assez de restaurateurs pour les nourrir. Orléans et Rouen deviendront des faubourgs de Paris. On s'invitera au bal de Paris à Bruxelles, comme aujourd'hui de Paris à Saint-Denis. Et quel temps ce sera pour la bonne chère! les pâtés de Strasbourg et de Périgueux arriveront encore chauds sur les tables des gastronomes. Un amateur pourra commander une truite saumonée à Genève, un roastbeef à Londres, une tranche de veau glacé à Archangel, un macaroni à Naples, un dessert des fruits sucrés d'Andalousie, et tout cela lui arrivera frais et à point, et à bon marché, ce qui vaut mieux encore.

L'Angleterre a maintenant cent lieues de chemin de fer terminées, et cent soixante lieues en construction. L'Amérique en a trois ou quatre fois autant. Nous sommes en arrière de nos rivaux; car, sur notre vaste territoire, nous en comptons cinquante lieues à peine (1834, page 62). Mais on espère que, quand les capitalistes parisiens auront vu le succès du chemin de fer de Paris à Saint Germain, qui s'exécute aujourd'hui avec activité, ils se disputeront les entreprises des chemins de fer qui doivent sillonner le sol de la France.

Le chemin de fer de Paris à Saint-Germain doit avoir cinq lieues de long. (Voir le *tracé* à la page suivante.) Il doit entrer dans Paris du côté de Tivoli par trois souterrains spacieux et voûtés. Il sera organisé de manière à transporter, sans encombrement, 30,000 voyageurs dans l'espace de douze heures.

Dans l'origine, la compagnie voulait terminer le chemin de fer entre le carrefour de Tivoli et la place de l'Europe. On objecta que ce serait trop loin du centre de Paris, que le chemin de fer se trouvait à cet endroit au fond d'un fossé. La compagnie, jalouse de satisfaire l'intérêt public, et résolue de ne pas rester en arrière des Anglais, qui ont conduit le chemin de fer de Londres à Greenwich jusqu'au pont de Londres à travers cinquante rues, se résigna à dépenser deux millions de plus pour continuer le chemin jusqu'à la Madeleine. Il y arrivera par des arcades élégantes qui le tiendront élevé de 20 pieds au-dessus du sol, ce qui permettra de l'aborder avec la plus grande facilité. Il traversera les rues Castellane, Neuve-des Mathurins, Saint-Nicolas et Saint Lazare, sur des jolies arcades en fonte, et se terminera sur la place de la Madeleine par une construction monumentale. Par là le chemin de fer sera sous la main de tout Paris. La place de la Madeleine est le point où viennent aboutir les principales lignes d'Omnibus; elle est en quelque sorte le confluent des trois grandes artères qui coupent Paris de l'est à l'ouest, les boulevards, la rue Saint-Honoré et les quais; elle est en communication, par une ligne droite, avec la Poste, la Banque et le Palais Royal, au moyen des rues Neuve-des-Petits-Champs, des Capucines et de Sèze; avec la Bourse, par la rue Neuve-Saint-Augustin et le boulevard; avec les Tuileries, soit par la

rue de Rivoli, soit par la rue Saint-Honoré; avec la Chambre des Députés et le faubourg Saint-Germain, par le pont et la place de la Concorde; les quatre ministères de la rive gauche de la Seine sont à sa proximité par cette dernière voie; sur la rive droite, les ministères de la Justice, des Finances, de la Marine, des Affaires Etrangères, n'en sont pas distans de cinq minutes de marche.

Dans tout autre pays du monde, et surtout en Angleterre ou aux Etats-Unis, les habitans du quartier eussent tous accueilli avec reconnaissance l'idée de faire passer le chemin de fer à leur porte. Faute d'expérience, on est moins avancé à Paris; il s'est trouvé quelques propriétaires, en petit nombre il est vrai, qui réclament contre ce qui doit faire la richesse du quartier, par l'accroissement de valeur des propriétés, par l'affluence des voyageurs qui y seront amenés. (Voir l'Enquête sur les chemins de fer, 1835, page 215.)

Nous tenons d'une personne qui vient de visiter l'Amérique, que les habitans d'une petite ville de Pensylvanie, appelée Lancaster, ont consenti à payer plus de trois cent mille francs pour que le chemin de fer qui va de Philadelphie à Colombia passât par le cœur de leur ville. Serait-on à Paris moins clairvoyant qu'à Lancaster? De quoi aurait-on peur? de la fumée? mais il est constant que le coke, avec lequel on chauffe les locomotives, ne donne pas de fumée; du bruit? mais on s'accorde à dire qu'une locomotive, allant sur un chemin de fer, ne fait pas la moitié autant de bruit qu'un fiacre roulant sur le pavé; des explosions? mais depuis qu'il y a des locomotives, pas une seule n'a éclaté! Maintenant, que l'expérience de nos voisins a fait justice de toutes ces objections, rien sans doute n'empêchera de réaliser ce qui est l'intérêt du quartier, de tout Paris, et des propriétaires eux-mêmes. Si le chemin de fer ne devait pas aboutir au boulevard, mieux vaudrait ne pas l'entreprendre, et continuer à se faire secouer pendant plus de deux heures dans des voitures de Paris à Saint-Germain.



(Tracé du chemin de fer dans Paris.)

La machine à vapeur, particulièrement sous la forme de locomotive, doit changer la face du monde. Pour que la locomotive soit appelée à métamorphoser le continent, il faut qu'elle ait obtenu droit de cité à Paris. Où peut-elle être plus dignement intronisée que sur la portion la plus magnifique du boulevard?

TRACÉ DU CHEMIN DE FER DE PARIS A SAINT-GERMAIN.

Le chemin concédé par une loi en date du 9 juillet 1835 a un développement de 19,200 mètres environ.

Tracé dans Paris. — Il commence dans Paris, par une gare de 500 mètres de long destinée au service des voyageurs. Cette gare a son origine à un beau bâtiment faisant l'angle de la rue Tronchet et de la place de la Madeleine, à côté du marché neuf de la Madeleine. Le chemin de fer est parallèle à la rue Tronchet et au marché. Il passe dans la rue Castellane à 30 mètres du trottoir de la rue Tronchet, et se dirige vers la rue Neuve-des-Mathurins, qu'il traverse à côté de la grande maison qui forme l'angle de cette rue et de la rue Tronchet. De l'autre côté de la rue, le chemin occupe l'espace aujourd'hui couvert par un hôtel portant, sur cette rue, le n° 66; il arrive à la rue Saint-Nicolas; il rencontre une maison de peu d'importance, et arrive à la rue Saint-Lazare, en traversant les chantiers, portant sur la rue Saint-Lazare le n° 99. De l'autre côté de la rue, il occupe le terrain de la maison n° 128, traverse l'impasse Bony dans la partie parallèle à la rue Saint-Lazare, et le terrain occupé par des hangars, portant les n°s 11 et 18.

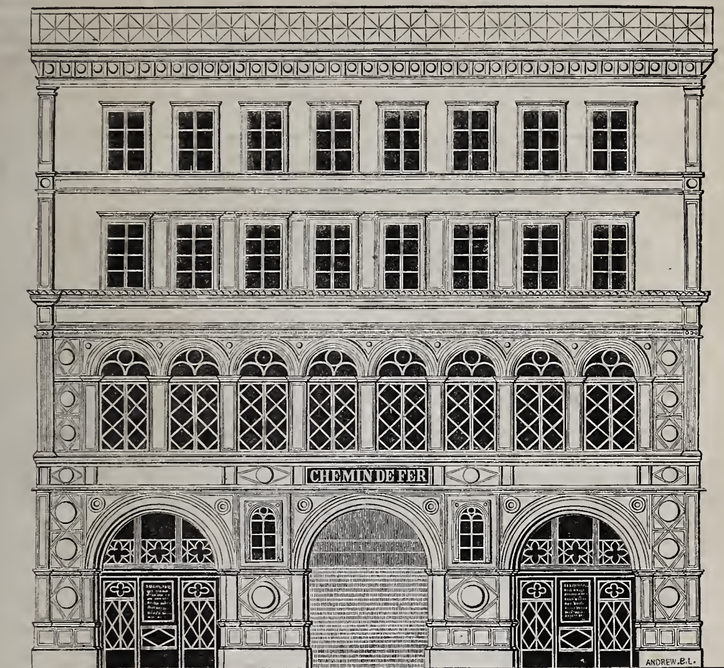
Sur tout ce développement, le chemin de fer est à 20 pieds au-dessus du niveau du sol; il est établi sur des arcades; les traverses des rues s'opèrent au moyen de ponts légers et hardis en fonte et à jour, qui formeront pour toutes ces rues une remarquable décoration.

Au-dessous du viaduct formé par les arcades, des voûtes

d'arrête permettront de donner passage à des voitures de toute espèce, afin que les voyageurs puissent, en descendant du chemin de fer, monter à couvert dans leurs équipages ou dans des omnibus qui communiqueront avec tous les points de Paris. L'espace sous le chemin sera assez vaste pour permettre en outre d'y établir de nombreuses boutiques, et pour mettre en rapport la rue Saint-Lazare avec la place de la Madeleine par une galerie couverte, praticable en tout temps et éclairée le soir par le gaz.

La gare qui commence à la place de la Madeleine et finit à la rue Saint-Lazare, a généralement trois voies principales en fer. Entre la rue Castellane et la rue des Mathurins, où s'opèrera principalement l'arrivée des voyageurs, il y a six voies. Entre la rue Saint-Nicolas et la rue Saint-Lazare, il y en a quatre; les voyageurs peuvent descendre rue Saint-Lazare, rue Saint-Nicolas, rue des Mathurins et rue Castellane. De vastes dégagemens leur sont partout ménagés; le départ des voyageurs s'opèrera sur la partie comprise entre la rue Castellane et la place de la Madeleine.

Après avoir traversé l'impasse Bony et une propriété adjacente, le chemin entre en souterrain sur une longueur de 98 mètres; le souterrain se termine après la traversée de la rue de Stockholm. Entre cette rue et la place d Europe, une vaste tranchée est pratiquée dans le double but: 1° d'assurer une place suffisante pour la mise en feu, l'alimentation d'eau et de charbon des machines locomotives et leur stationnement ainsi que celui des voitures; 2° de constituer un large quai où s'arrêteront les marchandises venant de Saint-Germain; une rampe d'accès est ouverte jusqu'à la place de Tivoli pour l'écoulement des marchandises dans Paris.



(Façade de l'entrée du chemin de fer de Saint-Germain sur la place de la Madeleine, d'après les dessins de la compagnie.)

Le chemin de fer passe sur la place d'Europe en souterrain. Le développement de cette partie de souterrain est de 264 mètres. Le chemin est ensuite en tranchée jusqu'à l'aqueduc de Ceinture, qui est voisin du mur d'enceinte, et où se trouvera un troisième souterrain d'une longueur de 403 mètres, et qui conduira jusques au-delà de la rue de la Paix dans les Batignoles, en passant sous le boulevard extérieur, sous les rues des Dames et de la Paix. A 20 mètres de cette rue, le chemin de fer rentre en tranchée. Les rues Saint-Charles et d'Orléans sont traversées au moyen de ponts, qui sont établis au niveau des rues et sous lesquels passe le chemin.

Tracé hors Paris. — Dans le prolongement de la rue Cardinet, on trouve un autre pont qui établit la communication du chemin de Mousseaux à Clichy interrompue par le chemin de fer, et qui assure le développement de la rue Cardinet dans l'avenir. Ce pont passe au-dessus du chemin de fer.

Immédiatement après le pont, est établie une gare de 250 mètres de long et de 100 mètres de large, destinée à recevoir en stationnement les marchandises arrivant de Saint-Germain, et qui viendront près de Paris attendre les besoins de la consommation. Cet établissement est du plus haut intérêt pour la commune des Batignoles, où il créera un vaste marché de combustibles et autres matières premières.

Le chemin de fer continue ensuite en remblais et en ligne droite jusqu'à la traversée de la Seine à Asnières, à 120

mètres en amont du pont déjà construit dans ce lieu. Le pont du chemin de fer doit avoir cinq arches de 30 mètres chacune.

Dans la traversée de la commune de Clichy, une gare est établie pour les voyageurs et les marchandises. Il en est de même dans la commune d'Asnières.

Le grand alignement qui vient des Batignoles se prolonge dans les communes d'Asnières sur 500 mètres environ; une courbe de 2,000 mètres de rayon et d'un développement de 2,365 mètres commence ensuite et s'étend jusqu'au milieu de la gare de Colombes sur la commune de ce nom.

Là commence un alignement qui s'étend jusqu'à la commune de Rueil, en traversant toute celle de Nanterre, où est établie, près de la porte aux Vaches, une gare pour les voyageurs.

Une courbe de même rayon que la précédente raccorde le grand alignement avec celui du bois de Vésinet, et dans son développement rencontre deux bras de la Seine, séparés par l'île du Chiard. Deux ponts sont établis pour cette double traversée : celui du bras de Marly a trois arches de 28 mètres chacune; celui du bras de Croissy a trois arches de 30 mètres chacune.

A l'entrée du bois de Vésinet, la courbe se raccorde à l'alignement qui va jusqu'au Pec, faubourg de Saint-Germain, à côté du pont qui vient d'être construit sur la Seine, et qui, par une route neuve tracée dans la situation la plus pittoresque, met en communication la ville de Saint-Germain avec son port.

Sur la gauche du pont sera établie une vaste gare pour le départ et l'arrivée des voyageurs; et sur la droite, parallèlement au bras du Canada, il y aura aussi une gare de déchargement pour les marchandises venant de l'Oise et de la Seine.

Travaux d'art. — Après avoir donné l'aperçu sommaire du tracé, donnons celui des travaux d'art du chemin de fer.

Longueur des arcades dans Paris.	615 mètr.
Hauteur moyenne de ces arcades.	7 mètr.
Longueur des trois parties souterraines.	760 mètr.
Nombre des ponts sur la Seine.	5
Nombre de leurs arches.	11
Nombre des ponceaux sur routes royales et départementales, y compris ceux des rues dans Paris et dans les Batignoles.	14
Nombre des ponceaux sur les chemins vicinaux. . .	12
Nombre des passages de niveau.	4

Les trois grandes courbes du chemin de fer, celle des Batignoles, celle de Colombes, et celle de Nanterre, sont de niveau et ont 2,000 mètres de rayon. Les trois grands alignemens des Batignoles à Asnières, de Colombes à Rueil et de Chatou au Pec, ont leurs pentes et contrepentes réglées à un millimètre par mètre. Les ingénieurs ont calculé que l'effort de traction, nécessaire pour gravir ces pentes, est égal à celui qui est nécessaire pour parcourir des courbes de 2,000 mètres de rayon et de niveau. Ainsi les machines locomotives auront partout à faire le même effort de traction. A l'entrée dans Paris, le rayon des courbes est diminué à 900 et à 800 mètres; cette disposition, commandée par la localité, aura l'avantage d'amortir la rapidité du mouvement des machines à leur arrivée.

La concession a été accordée à une époque trop avancée de l'année (9 juillet 1835) pour que beaucoup de travaux aient pu être entrepris; cependant la fondation des trois ponts sur Seine a été entreprise; celle du pont d'Asnières est achevée à l'exception d'une pile, celle des ponts de Marly et de Croissy est très avancée. En outre, des tranchées considérables ont été ouvertes dans Paris pour le passage du souterrain près de l'aqueduc de Ceinture, et hors Paris, pour le remblai du chemin de fer entre les ponts de Croissy et de Marly. Au moment où nous écrivons (janvier), la compagnie occupe 700 hommes.

On espère que le chemin sera ouvert à la fin de cette année ou au commencement de l'autre.

Transports, tarifs, voyageurs. — Les communications entre Saint-Germain et Paris sont très actives : les marchés de Saint Germain et de Poissy entretiennent un mouvement régulier de voyageurs; les transports, par terre et par eau, des marchandises qui remontent de Rouen et de toute la Normandie, sont importans.

Le prix des places dans les voitures actuelles est de 1 fr. 80 c. en *moyenne* par voyageur.

D'après le cahier des charges, le prix *maximum*, pour les voyageurs transportés sur le chemin de fer, sera de 30 c. (6 sous) par lieue, c'est-à-dire 1 fr. 50 c. pour la route entière de Paris à Saint-Germain.

Le trajet s'effectue aujourd'hui en deux heures, et deux heures et un quart; par le chemin de fer il s'effectuera en une demi-heure.

Les marchandises qui remontent la Seine sont obligées, pour arriver à Paris, de décrire un circuit de 14 lieues, de traverser douze ponts et plusieurs pertuis très dangereux; cette navigation, difficile en toute saison et impossible pendant les basses et hautes eaux, s'opère moyennement en trois ou six jours et pour 5 à 4 fr. par tonneau, selon l'état du fleuve. Le transport par terre coûte 5 à 6 fr.

La durée du trajet par le chemin de fer sera, à toute époque, de trois quarts d'heure, et les marchandises seront constamment à l'abri des avaries et des dangers attachés au transport par eau. Le tarif du chemin est de 1 fr. 50 au *minimum*, et 3 fr. au *maximum* : prix moyen, 2 fr. 25 c. par tonneau

Voici le détail du tarif par lieue de 4,000ᵐ.

Charbon de terre, par tonneau de 1,000 kilogrammes.	32 cent.
Marchandises, 1re classe : moellons, chaux, matériaux, fumier, etc.	48
— 2e classe : grains, farines, bois, fonte, fer, plomb.	56
— 3e classe : boissons, huiles, cotons, denrées colon.	64

Ce tarif, nonobstant la cherté relative du fer et du charbon à Paris, est moins élevé que ceux des principaux chemins établis en France et à l'étranger.

Le trajet s'effectuera moyennement à raison de 10 lieues à l'heure; mais la vitesse des machines locomotives pourra être portée à 12 lieues à l'heure.

Dans les temps ordinaires, on ira de la place de la Madeleine :

Aux Batignoles, en.	3 minutes.
A Clichy.	6
A Asnières.	8
A Colombes.	12
A Nanterre.	18
A Chatou.	25
Au port de Saint-Germain. . . .	demi-heure.

Chaque machine locomotive pourra traîner 10 voitures, portant ensemble jusqu'à 400 voyageurs.

MEMORIAL SECULAIRE
DE L'AN 1836.

(Suite. — Voir page 22.)

836. Dans le siècle qui vient de s'écouler, l'Occident a vu s'accomplir de grands évènemens : Charlemagne a constitué en Italie l'existence temporelle des papes; il a relevé en Germanie l'empire d'Occident; l'heptarchie saxonne, en Angleterre, a été réunie en une seule monarchie par Egbert, élevé à la cour de l'empereur français. Mais, en cette année 836, il ne se passe rien de remarquable. Egbert est sur la fin de son règne; dans quatre ans, Louis-le-Débonnaire finira ses jours à Ingelheim, près Mayence et l'empire d'Occident sera séparé du royaume de France.

936. Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, meurt après dix-sept ans de règne; son fils, Othon-le-Grand, lui succède par élection. Othon-le-Grand débarrassa l'Occident des Huns et des Hongrois, qui ne cessaient d'y venir exercer de cruelles dévastations; il songea à renouveler l'empire de Charlemagne, et se fit couronner empereur par le pape. Sous son règne, on découvrit les riches mines du Hartz.

Raoul, roi de France, meurt cette année à Auxerre; Louis IV d'Outremer lui succède.

1036. Mort de Canut-le-Grand, roi d'Angleterre, de Danemarck et de Norwège; c'est le deuxième roi de la race danoise en Angleterre, et le seul des quatre rois de cette race qui mérite l'attention. D'abord cruel pour affermir son autorité, il changea plus tard de conduite et opéra une sorte de fusion du nouvel élément danois avec l'ancien élément saxon. On rapporte que ce fut lui qui, pour donner une leçon aux flatteurs qui exagéraient son pouvoir, fit porter son trône au bord de la mer, et intimer aux flots la vaine défense de monter jusqu'à ses pieds.

1136. Cette année n'offre aucun fait particulièrement remarquable. — En France, nous sommes à la fin du règne de Louis-le Gros; et nous pouvons pressentir par la politique de ce prince celle que les rois ses successeurs emploieront contre les barons leurs vassaux. Les communes en profitent pour préparer leur affranchissement. — En Angleterre, la race masculine de Guillaume-le-Conquérant a déjà fini depuis un an; elle ne datait que de 1066. Actuellement règne Etienne, comte de Boulogne.

1236. Prise de Cordoue sur les Maures, par Ferdinand III, dit le *Saint*, cousin de saint Louis. Cordoue comptait plus de 300,000 habitans; sa chute marque la déchéance de la puissance maure.

Consignons ici les noms des principaux souverains d'Europe pendant cette année: en France, saint Louis; en Angleterre, Henri III; en Aragon, Jacques-le-Conquérant; en Allemagne, Frédéric II; à Constantinople, le Français Baudouin II.

1336. Naissance de Tamerlan, cet effroyable héros qui fit couler des fleuves de sang (1835, p. 233). — Edouard III d'Angleterre, père du *Prince Noir*, commence les hostilités contre la France, en soutenant la révolte des Flamands. Il se prétendait roi de France, comme petit-fils, par sa mère, de Philippe-le-Bel. Ce siècle va être funeste pour notre patrie; les Anglais la tiendront envahie.

1436. Les Français reprennent Paris, où les Anglais avaient fait couronner Henri VI. Depuis cinq ans, Jeanne d'Arc n'était plus, mais son saint dévouement et son douloureux martyre avaient ranimé l'énergie de la nation. Noble fille du ciel! ô Jeanne! protége la France; la génération qui te suit continuera ta mission, et verra le sol de ta patrie libre du joug étranger.

1536. Charles-Quint, revenant de Tunis, envahit la Provence; mais il échoue devant Marseille, dont il fait le siége en personne.

Le dauphin de France, fils de François Ier, meurt empoisonné à Valence.

Anne Boleyn, femme du barbare Henri VIII, roi d'Angleterre, a la tête tranchée par ordre de ce prince.

Soliman II, surnommé *le Grand*, rentre en Europe après ses conquêtes en Perse; il met à mort le plus habile de ses généraux, le célèbre Ibrahim.

1636. En cette année, *le Cid*, de Corneille, est représenté pour la première fois.

Les principaux souverains régnans sont: Louis XIII en France; Charles Ier en Angleterre; Philippe IV en Espagne; Ferdinand II en Allemagne; Christine, âgée de dix ans, en Suède; Amurath IV en Turquie; en Russie, Michel Fœdorowitch, fondateur de la dynastie actuellement régnante des Romanoff; en Pologne, Ladislas, qui, deux fois, marcha sur Moscou, fit trembler le czar sur son trône mal affermi, et deux fois lui donna généreusement la paix.

1736. Le roi Stanislas fait son abdication du royaume de Pologne le 28 janvier. — Guerre entre la Russie et la Turquie; plusieurs places de Crimée vont tomber au pouvoir des Russes.

Marie-Thérèse d'Autriche, héritière de l'empereur Charles VI, en vertu de la pragmatique-sanction, épouse François Ier, duc de Lorraine, qui devient par ce mariage la tige de la nouvelle maison d'Autriche, nommée *Autriche-Lorraine*.

Le prince Eugène meurt à Vienne, âgé de 71 ans; il était petit-neveu du cardinal Mazarin.

Théodore, baron de Neuhoff, né à Metz, passe en Corse, reçoit le titre de roi, mais ne peut résister long-temps, et perd la couronne à la fin de l'année. On l'appela *le roi d'été*.

En Perse, Thamas-Koulikan est proclamé roi, et prend le nom de Shah-Nadir (*prince victorieux*).

LOUIS XIV.

SA DEVISE. — BALLETS SOUS SON RÈGNE.

Ce fut en 1662 qu'un antiquaire nommé d'Ouvrier, imagina cette célèbre devise de Louis XIV, dont le *corps* est: le soleil dardant ses rayons sur le globe du monde, et l'*âme*: *nec pluribus impar*. Cette devise, dont on ne peut donner une bonne explication parce qu'elle peut être interprétée de mille manières différentes, ne faisait que continuer les cent autres devises faites pour Louis XIV, et où se retrouve presque toujours le soleil. Lorsqu'il vint au monde, on ne vit en France, et dans toutes les cours où résidaient nos ambassadeurs, que ballets et réjouissances. Partout, d'un commun accord, on avait choisi, pour emblème de ce *Dieudonné*, comme l'on disait alors, l'image du soleil. La rencontre de sa naissance avec le jour que les anciens consacraient à ce dieu, et qu'on a depuis nommé dimanche, *jour du Seigneur* (dies dominica), donna l'idée d'une médaille qui représentait un enfant dans le char du soleil, et dont la légende était: ORTUS SOLIS GALLICI (naissance du soleil français); autour étaient les signes du zodiaque dans la position où ils se trouvaient le 5 septembre 1638.

Jean-Baptiste Morin, professeur royal de mathématiques en l'Université de Paris, *tira la nativité* de l'enfant, et la présenta au cardinal de Richelieu. Campanella, dominicain réfugié en France pour éviter les censures de l'inquisition contre un nouveau système de philosophie qui s'écartait de la doctrine d'Aristote, poussa l'adulation jusqu'à publier qu'au moment précis de la naissance du dauphin, le soleil, son emblème, s'était rapproché de la terre de cinquante-cinq mille lieues. L'Université réfuta cette opinion.

Le feu d'artifice tiré devant l'Hôtel-de-Ville de Paris, aux frais des bourgeois, avait pour sujet: *le soleil naissant*. Cet emblème fut placé sur presque tous les monumens du règne de Louis XIV, et il se retrouve sur le médaillon dont le dessin accompagne cet article. Le roi y est représenté dans l'éclat de la jeunesse; ses cheveux flottent sur ses épaules; il est coiffé d'un casque dont le cimier est le soleil dans son char.

Dans presque tous les ballets, dans les carrousels, dans les vers de Benserade, de Voiture, et de tous les beaux esprits, Louis XIV est toujours comparé à l'*astre du jour*.

Dans le *ballet royal de la Nuit*, *divisé en quatre parties ou veilles*, *dansé par sa majesté en 1653*, Louis XIV, qui avait alors quinze ans, fit le personnage du soleil naissant; Benserade, auteur des vers récités dans presque tous les ballets, mit ceux-ci dans la bouche du roi:

Sur la cime des monts commençant d'éclairer,
Je commence déjà de me faire admirer.
Je ne suis guère avant dans ma vaste carrière;
Je viens rendre aux objets la forme et la couleur;

Et qui ne voudrait pas avouer ma lumière
Sentira ma chaleur.

Déjà seul je conduis mes chevaux lumineux,
Qui traînent la splendeur et l'éclat après eux.
Une divine main m'en a remis les rênes;
Une grande déesse a soutenu mes droits.
Nous avons même gloire : elle est l'astre des reines,
Je suis l'ASTRE DES ROIS.

Dans le *ballet royal d'Hercule amoureux, donné par leurs majestés en* 1662, on remarque l'entrée du soleil et des douze heures du jour, où, bien entendu, le roi représentait le soleil :

Cet Astre à son Auteur ne ressemble pas mal,
Et si l'on ne craignait de passer pour impie
L'on pourrait adorer cette belle copie,
Tant elle approche près de son original.

Ses rayons ont de lui le nuage écarté;
Et quiconque à présent ne voit point son visage,
S'en prend mal à propos au prétendu nuage,
Au lieu d'en accuser l'excès de sa clarté.

N'est-on pas trop heureux qu'il fasse son métier,
Dans ce char lumineux où rien que lui n'a place,
Mené si sûrement et de si bonne grâce,
Par un si difficile et si rude sentier?



(Louis XIV en costume de ballet, d'apres un médaillon)

Les plus célèbres ballets, dont Benserade fit les vers, et ou dansa le roi, sont :

Le Ballet de Cassandre, dansé par le roi âgé de treize ans, au Palais-Cardinal, en 1651; le Ballet de la Nuit, en 1653; les Noces de Pelée et de Thétis, en 1654; les Proverbes, (même année); les Bien-Venus, donné à Compiègne en 1655, aux noces de la duchesse de Modène; le Ballet de la Revente des habits du Ballet, donné le lendemain du précédent; le Ballet royal des Plaisirs, en 1655; Psyché, ou de la puissance de l'Amour, en 1656; l'Amour malade, en 1657; Alcidiane, en 1658; la Raillerie, en 1659; les Saisons, à Fontainebleau, en 1661; le Ballet royal de l'Impatience, en 1661; Hercule amoureux, en 1662; les Noces de Village, au château de Vincennes, en 1663; les Arts, en 1663; les Amours déguisés, en 1664; la Naissance de Vénus, en 1665; les Muses, en 1666; le Carnaval, en 1668; Flore, en 1669; enfin, celui du Triomphe de l'Amour, à Saint-Germain-en-Laye, dansé devant le roi en 1681.

Parmi toutes ces fêtes, les plus célèbres furent le grand carrousel de 1662, les fêtes de 1664 à Versailles, connues sous le nom de *Plaisirs de l'Ile Enchantée*, et le carrousel des galans Maures, de 1686. Nous consacrerons aux carrousels un article particulier.

Plaisirs de l'Ile Enchantée. — Au commencement de mai 1664, Louis XIV donna à Versailles des fêtes divisées en sept journées, et qui resteront surtout célèbres par la part qu'y prit Molière. Toute la cour se rendit le 5 mai à Versailles, où le roi traita plus de six cents personnes.

Gaspard Vigarani, architecte modenais, fut chargé de la construction des bâtimens de bois, sous lesquels on brava le vent qui s'éleva le premier jour. Le duc de Noailles fut nommé juge des courses, et le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre, fut nommé maréchal-de-camp, et chargé de décider le lieu fictif, le sujet de la fête et des ballets. Il choisit le PALAIS D'ALCINE, ce qui donna lieu au titre de *Paisirs de l'Ile Enchantée.*

Le roi, représentant Roger, parut le premier, précédé de pages et de timbaliers richement vêtus; il montait un cheval superbe dont le harnais couleur de feu, comme toute la livrée royale, éclatait d'or, d'argent et de pierreries; il était armé à la grecque comme tous ceux de *sa quadrille*, et portait une cuirasse de lames d'argent, couverte d'une riche broderie d'or et de diamans; son casque était orné d'une profusion de grandes plumes couleur de feu; enfin, selon un écrivain contemporain, jamais un air plus libre, ni plus guerrier, n'avait mis un mortel au-dessus des autres hommes.

Le juge du camp, sous le nom d'Oger-le-Danois, portait les couleurs de feu et noir sous une broderie d'argent; le maréchal-de-camp, sous le nom de Guidon-le-Sauvage, portait une cuirasse de toile d'argent, qui était écaillée d'or ainsi que ses bas de soie; son casque était orné d'un dragon. Les plus grands seigneurs de la cour suivaient avec des costumes analogues à ceux que nous avons décrits; le marquis de La Vallière, frère de la duchesse, représentait Zerbi; le duc de Guise, conquérant de Naples, Aquilant-le-Noir, etc.

La course de bague ne commença qu'après l'audition de vers récités par les quatre Siècles. Le roi se distingua par son adresse dans cet exercice, dont le prix demeura au marquis de La Vallière; la reine-mère décerna ce prix, qui consistait en une épée d'or enrichie de diamans, et des boucles de baudrier.

A la nuit, les Saisons, à cheval, suivies de quarante-huit personnes, portèrent de grands bassins pour la collation : le Printemps, monté sur un cheval d'Espagne; l'Été, sur un éléphant; l'Automne, sur un chameau, et l'Hiver, représenté par Béjart, sur un ours. Le second jour fut la continuation des fêtes : on feignit que Roger et ses chevaliers, amenés sur leur île flottante, près des côtes de France, par la fée Alcine, donnaient à la reine le spectacle d'une comédie; cette comédie fut la *princesse d'Elide* de Molière, jouée ce jour-là pour la première fois. L'illustre écrivain remplit, dans le prologue, le rôle de Lysiscas, et sa femme, mademoiselle de Molière, celui de la princesse. La pièce des *Fâcheux* fit les frais de la cinquième journée; le sixième jour, le roi fit jouer les trois premiers actes du *Tartufe*, qui n'était pas encore terminé; et enfin la comédie du *Mariage forcé* termina la septième et dernière journée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

AREC.

DÉTAILS SUR LE BÉTEL.



Palmier arec. *Areca catheeu*, LINNÉ.

Ce palmier s'élève jusqu'à une hauteur de 12 à 15 mètres, sur une tige dont le contour est au-dessous de 8 décimètres, en sorte que le diamètre de cette mince colonne n'est guère que le soixantième de son élévation. Elle ne résisterait point aux ouragans des régions équatoriales, si sa racine ne s'enfonçait pas très profondément et si son bois était moins dur; on le fend cependant sans peine dans le sens de sa longueur, mais il faut de très bons tranchans pour le couper perpendiculairement aux fibres. Les feuilles, réunies au nombre de sept ou huit, divisées comme celles de tous les palmiers, longues d'environ 5 mètres sur une largeur de 2 mètres et demi tout au plus, recourbées et pendantes à leur extrémité, terminent avec assez d'élégance cette haute colonne, dont elles forment le chapiteau. Lorsque les jeunes feuilles, toutes renfermées dans une enveloppe commune, se disposent à en sortir, elles forment ce qu'on nomme le *chou du palmier*, aliment recherché par les Indiens, et même par les Européens établis dans ces contrées.

Les fleurs femelles de l'arec sont aussi renfermées dans une enveloppe commune, ainsi que les fruits qui leur succèdent. Ces fruits, assez nombreux, sont réunis en une grappe volumineuse que l'on nomme *régime* dans les colonies françaises; leur grosseur est à peu près celle d'un œuf de poule, et ils prennent en mûrissant une belle couleur orangée. Ce n'est qu'au bout de six mois qu'ils atteignent une maturité complète, mais on en cueille quelques uns avant cette époque, lorsque la pulpe intérieure est encore molle; cette substance, que les Indiens nomment *pinang*, est alors d'une saveur agréable, rafraîchissante, recherchée surtout durant les grandes chaleurs. Heureusement pour les amateurs de pinang, une plantation d'arecs donne des fruits en tout temps, et souvent un même palmier porte trois *régimes*, dont l'un est encore en fleurs tandis que le plus ancien est tout-à-fait mûr.

A mesure que la maturité fait des progrès, le pinang se convertit en filasse blanchâtre, qui enveloppe une semence de la grosseur d'une noix muscade: c'est l'arec, l'un des trois ingrédiens qui composent le bétel; les deux autres sont la chaux et le bétel, sorte de poivre d'une saveur aussi brûlante que celle du poivre employé dans les cuisines.

L'arec est extrêmement acerbe, et l'on sait quelle impression produit une pincée de chaux mise sur la langue: comment donc la réunion de ces trois substances, l'arec, la chaux et le bétel, peut-elle plaire au goût? Pour répondre à cette question, il ne faudrait rien moins que tout le savoir du chimiste réuni à celui du physiologiste gastronome, sans compter de nouvelles recherches, des analyses très délicates. En attendant que la science ait fait à cet égard ce qui est de son ressort, le règne du bétel peut compter sur une longue durée aux Indes Orientales, où sa puissance est encore plus

étendue que celle du tabac dans notre Europe. Les deux sexes lui sont également soumis; il influe sur les usages, sur les relations de société; on l'offre aux personnes dont on reçoit la visite, et les médecins ont établi sa bonne renommée en donnant l'exemple à ceux qui craindraient d'en contracter l'habitude. En effet, il paraît certain que l'usage de ce masticatoire fortifie l'estomac et donne à l'haleine une douceur fort agréable; mais ces avantages sont affaiblis par quelques inconvéniens; l'émail des dents perd sa blancheur, sa substance est attaquée par la chaux, et les dents tombent ordinairement avant que la vieillesse se manifeste dans les autres parties du corps. Le bétel indien ne peut être comparé à celui dont les femmes turques font usage: ce dernier masticatoire n'est pas moins salutaire que le bétel sans causer aucune des altérations que l'on reproche très justement à l'autre. Ajoutons que la mastication du bétel produit d'abord un effet déplaisant à la bouche et aux yeux; une salivation très abondante et colorée en rouge doit être rejetée jusqu'à ce que sa couleur ait disparu. Malgré ce préliminaire un peu rebutant, les Indiennes font une grande consommation de bétel, parce qu'elles lui attribuent le vermillon de leurs lèvres et de leurs joues, charme dont le mérite n'est que peu diminué par la couleur brune de leur peau.

Le masticatoire indien ne peut être préparé qu'avec de l'arec et du bétel récemment cueillis; on le sert ordinairement sur des feuilles de bétel, et un luxe plus recherché laisse aux consommateurs le soin de faire eux-mêmes suivant leur goût le mélange des trois ingrédiens: on place devant eux sur la même feuille, à côté de ces matières, une paire de ciseaux de forme particulière pour couper l'arec. Lorsque ce fruit vieillit, il devient trop dur pour qu'on puisse le mâcher; on en fait alors une autre préparation : on le pulvérise, on le fait infuser dans de l'eau de rose sans addition de chaux, on diminue la dose de bétel, et le cachou remplace ce qui aurait complété la proportion ordinaire de cette substance. Le mélange, exposé au soleil, est soumis à la dessiccation, et dans cet état on peut le conserver durant un temps illimité. Cette préparation vient jusqu'en Europe, où elle est débitée sous le nom de *cachou*, quoique l'arec et le bétel en composent la plus grande partie.

Les noms savans ou vulgaires imposés à ce palmier devaient être abandonnés pour s'en tenir à celui d'*arec*. C'est mal à propos qu'un naturaliste hollandais l'a nommé *pinang*, puisque la substance désignée par ce nom n'est qu'une partie du fruit avant sa maturité; serait-il convenable de donner à notre noyer l'étrange dénomination de *cerneau*, à cause de l'usage que l'on fait de son fruit au moment où la pulpe des noix commence à se consolider dans la coquille? Les Anglais appellent l'arec *noix de bétel*, et l'arbre qui le produit *betel-nut tree* (arbre à noix de bétel) : l'erreur est manifeste; car l'alliance entre l'arec et le bétel, entre un palmier et un poivrier, ne se fait que sur les tables, et non dans la nature, qui seule devrait être consultée par les naturalistes lorsqu'il s'agit de nomenclature et de descriptions.

STATUES SATIRIQUES DE ROME.

(Voir Pasquin, p. 17.)

II. — Marforio, Facchino, Babuino, l'abbé Luigi, madama Lucrezia.

Marforio, le provocateur, le compère, le complice de Pasquin, a été, ainsi que lui, l'objet de nombreuses discussions parmi les antiquaires. Est-ce un Jupiter vainqueur, Neptune, l'Océan, Vertumne, le Rhin ou le Danube? le Tibre ou le Tigre, comme on l'a successivement supposé? C'est ce que nous ne déciderons pas. Disons seulement que son nom populaire de Marforio lui a été donné parce qu'il a été trouvé dans le voisinage du Forum de Mars. C'est vers le commencement du seizième siècle que cette statue fut découverte auprès de l'arc de Septime-Sévère, pendant une fouille qu'on faisait dans le Forum. On décorait alors la place Navone, et on voulut y transporter ce superbe morceau pour orner une des trois fontaines qu'on devait y placer. A peine arrivé à l'église Saint-Marc, on changea d'avis, et on imagina de le placer sur le Capitole, en face les prisons Mamertines. Cette idée fut adoptée, et depuis, Marforio est toujours resté dans cet emplacement favorable.

Le mérite du Marforio, comme ouvrage d'art, n'est pas plus contestable que celui du Pasquin. Pour appuyer cette assertion, il suffirait de l'avis de Vasari, ce célèbre artiste écrivain qui peut être placé au rang des meilleurs critiques en pareille matière; il dit positivement que le Marforio peut rivaliser avec les statues du Tibre et du Nil du Belvédère, ainsi qu'avec les fameux géans de Monte-Cavallo. A cette opinion, nous pouvons joindre celle de Frédéric Zuccaro, l'auteur des célèbres mosaïques de Saint-Marc à Venise; dans ses Lettres sur l'Art, Zuccaro cite Marforio comme un modèle de perfection et de grandeur. On a fait, en 1550, un sonnet sur Marforio, digne de trouver place ici, quoiqu'il soit conçu dans un style moins élevé que les vers sur Pasquin. En voici la traduction :

« Cet homme que vous voyez là-bas est un noble citoyen de Rome. Il naquit avec cette grande barbe et (ne croyez pas que je veuille vous tromper) couvert de ces vêtemens. Le jour de sa naissance, il était absolument de la même taille qu'aujourd'hui. Jamais il n'a ni bu ni mangé, et depuis douze cents ans à peu près qu'il existe, jamais il ne s'est plaint d'aucun des désagrémens de ce monde. Couchant sur la dure et exposé sans cesse au vent, au soleil et à la pluie, il n'a jamais eu mal aux dents, et n'a jamais été atteint de la moindre maladie. Tranquille, grave, franc et candide, peu parleur, il a fait et bien fait beaucoup d'actions très remarquables. Eh bien! voyez les traîtres! ils lui ont fait l'indignité de le baptiser Marforio.» (Ce mot, dans la langue italienne, a une signification injurieuse.)

Vasari raconte dans son Histoire de la Peinture, à propos du sculpteur Baccio Bandinelli, une historiette dont Marforio est pour ainsi dire le héros.

Baccio Bandinelli, encore enfant, allait souvent prendre ses repas chez un peintre resté obscur, nommé Girolamo del Bude, qui demeurait sur la place des Pulinari. C'était l'hiver; il était tombé pendant la nuit une grande quantité de neige qu'on avait balayée au milieu de la place. Girolamo ayant remarqué cette neige, dit en plaisantant à son jeune protégé : « Baccio, si cette neige était aussi bien un beau bloc de marbre, n'en pourrait-on pas faire sortir un beau géant comme le Marforio du Capitole?— Certes si, répondit l'enfant, et cela est si vrai, que je veux faire comme si c'était un bloc de marbre. » Il s'entoure étroitement de son manteau, enfonce ses mains dans la neige, et bientôt Baccio voit naître sous ses mains un Marforio couché, de huit coudées de long, ouvrage imparfait sans doute, mais qui annonçait déjà le talent de ce grand sculpteur.

Les conférences entre Pasquin et Marforio eurent, sur la conduite des princes italiens et des grands seigneurs de Rome, une influence beaucoup plus grande qu'on ne l'imagine communément. Si elles ne les empêchèrent pas toujours de mal agir, du moins la crainte de cette critique si publique dut-elle les arrêter quelquefois. Dans l'ouvrage de monsignor Sabba di Castiglione, intitulé : *Ricordi nei quali si ragioni delle materie che si ricercano a un vera gentiluomo*, nous lisons ce conseil adressé aux princes du temps : « Efforcez-vous d'être vertueux et honnêtes pour fermer la bouche à ces deux vieux Romains, venus anciennement de Carrare : messire Pasquin et messire Marforio. »

Par convention populaire, Pasquin et Marforio étaient supposés représenter, celui-ci la noblesse, celui là la bourgeoisie. Pour compléter la représentation des diverses classes de la société romaine, on leur adjoignit un troisième interlocuteur dont la mission était de parler pour le peuple.

Parmi les nombreuses statues qui décorent les places et les rues de Rome, on en trouva facilement une qui pût remplir dignement ce nouveau personnage; ce fut une figure placée dans le Corso, près l'église San Marcello, représentant un portefaix (*un facchino*); il tenait dans ses mains un baril d'où s'échappait de l'eau qui tombait dans une coquille artistement travaillée. Cette statue, due au ciseau d'un sculpteur du quinzième siècle, bien que d'un travail assez médiocre, a cependant été célébrée par un poète italien dans des vers dont voici la traduction : « Avec quelle grâce, aimable *facchino*, tu nous offres tes eaux fraîches et limpides pour apaiser notre soif! Cependant une chose m'étonne : comment, plein de vie comme tu le sembles, ne bois-tu jamais de cette eau? Mais que dis-je? sans doute tu préfères la liqueur de Bacchus à la source la plus limpide. »

Le nombre des libellistes augmenta : trois interlocuteurs ne suffirent plus; un quatrième arriva, puis un cinquième, puis enfin un sixième. La cour dut craindre un instant que la conversation des statues ne devînt générale, et que tous les monumens de Rome ne s'avisassent de parler, ce qui eût produit une terrible cacophonie de satires; mais heureusement pour elle, le nombre de ceux qui osaient faire de l'opposition était limité. Nous dirons en quelques mots ce qu'étaient ces trois nouveaux interlocuteurs, généralement peu connus.

Le premier, *Babuino*, est une vieille statue de satyre placée dans la rue qui s'étend de la place d'Espagne à la place du Peuple, et qui, de cette fontaine, a pris le nom de rue *del Babuino*. Cette figure, outre qu'elle est mutilée de tous côtés, est tellement barbouillé de rouge et de noir par les *monelli* (gamins) de Rome, qu'elle ressemble plus à un singe qu'à autre chose; c'est ce qui lui a fait donner le sobriquet sous lequel on la connait. Dans les annales de la cour de Rome, on conte une assez plaisante méprise d'un cardinal à propos de cette statue. Le cardinal Deza, grand amateur de médailles, qui passait pour connaisseur, acheta, chez un marchand de Rome, une pièce qu'il prit pour un saint Jérôme, à la longue barbe que portait la figure gravée sur la médaille. Triomphant, il porte sa médaille à la cour, et montre son saint Jérôme, au-dessus de la tête duquel un autre cardinal aperçut des cornes de satyre : c'était Babuino; erreur qui fit cruellement bafouer le prétendu connaisseur.

Le deuxième interlocuteur de ce second ordre est *l'abbé Luigi*, nom donné par le peuple à une statue grossière placée sous une niche dans une petite rue qui aboutit à Saint-André della Valle.

Le troisième enfin est *madama Lucrezia*, statue antique de femme, d'une taille colossale, placée sur une base moderne devant la porte de l'église Saint-Marc. Madame Lucrezia, toujours fardée, c'est-à-dire barbouillée de rouge par les *monelli*, était supposée recevoir les hommages des deux vieux Romains, Pasquin et Marforio, qui souvent voulaient bien quitter leur gravité de représentans de l'ancienne Rome pour lui faire la cour, et *cancaner* avec elle sur les histoires scandaleuses de la ville. Un auteur italien, qui parle assez plaisamment de cette prétendue critique, ajoute : « On serait même tenté de croire que la coquette n'est pas insensible à leurs galanteries; car, l'an 1701, le 25 avril, jour de saint Marc, et fête de Pasquin, on a vu *madama Lucrezia* coiffée d'un riche bonnet, et les épaules couvertes d'un fichu dans le dernier goût. »

Détails sur la gravure représentant une épée d'espadon fixée dans une coque de navire, page 25. — En 1818, dit M. Scoresby, il arriva à Liverpool un navire, *le Kitty*, capitaine Hodson, de retour d'un voyage à la côte d'Afrique. Ce navire ayant été placé dans le bassin pour quelques réparations, on découvrit avec étonnement qu'il était percé vers la proue par un corps dur de la consistance d'un os. Ce corps, qui, suivant toute apparence, était un fragment de l'épée d'un xiphias ou *espadon*, avait traversé le bâtiment dans un point où l'épaisseur de la membrure et des planches formées de bon chêne était de 12 pouces. La partie où l'épée s'était rompue se voyait à l'extérieur; quant à l'autre extrémité on l'apercevait au-dessous du pont : un charpentier l'ayant prise pour une cheville, la frappa de son maillet et brisa la pointe. Le fragment qu'il avait ramassé lui paraissant curieux, il en parla à MM. J. et R. Fischer, constructeurs et propriétaires du bâtiment, qui firent extraire le restant de cet os avec précaution. Le point où il avait pénétré était distant de la proue horizontalement, de 2 à 4 pieds au-dessous de la ligne de flottaison. Il paraît d'après cela que le navire se mouvant avec une grande vitesse avait choqué un *espadon* qui marchait en sens contraire, et que l'épée, après avoir pénétré dans le bois, s'était rompue. Quoique le choc ait dû être très fort, personne dans l'équipage ne le remarqua. Le navire aurait pu être mis en danger si l'os n'était pas resté dans l'ouverture qu'il avait faite.

L'épée avait percé une des feuilles de cuivre dont le bâtiment était doublé; une planche de chêne de 2 pouces et demi d'épaisseur, un madrier de 7 pouces et demi, et enfin une autre planche également de chêne et épaisse de 2 pouces et demi. La longueur du fragment osseux était de 15 pouces, le plus grand diamètre de 2 pouces et demi. Le poids était d'une livre et deux onces; dans l'intérieur de l'os on remarquait quatre canaux anguleux qui s'étendaient presque jusqu'à la pointe.

— On cite des exemples de censure antérieurs à l'invention de l'imprimerie. Le Traité d'Abeilard sur la Trinité fut brûlé au concile de Soissons, en 1121, parce que l'auteur en avait laissé prendre des copies sans que le pape ou l'Eglise l'eussent approuvé.

ACTION DESTRUCTIVE DE L'OCÉAN.

Tandis que les lacs avec leurs nappes azurées et tranquilles se contentent de baigner et de rafraîchir leurs rivages, l'Océan, au contraire, avec ses vagues puissantes, attaque et déchire continuellement les îles et les portions de continent qui sont à portée de ses coups. C'est un infatigable ennemi qui redemande incessamment à la terre la place qu'elle occupe, qui étend chaque jour ses frontières par de nouvelles conquêtes, et qui finit par causer à la surface du globe des modifications considérables. Si chaque jour nous voyons les fleuves et les plus médiocres torrens miner la campagne qu'ils arrosent et se ronger un nouveau lit, nous pouvons nous imaginer ce que doit être la force d'érosion de la mer, surtout dans les lieux où la violence des courans causés par les marées, vient encore s'ajouter à la violence naturelle des grandes eaux soulevées par les vents. Ses lames frappent sans relâche, avec des détonations pareilles au fracas de l'artillerie, le pied des escarpemens qui les dominent, et, comme une batterie de brèche, elle enlève d'énormes quartiers de ces remparts destinés à protéger les continens contre sa tendance fatale à l'agrandissement.

La rapidité du courant produit par les marées augmente vivement quand il y a quelque obstacle qui s'oppose au libre passage des eaux. Alors elles s'accumulent avec une vitesse prodigieuse, et ne trouvant pas un passage assez large pour leur écoulement, elles s'efforcent de s'en faire un. Les côtes de la Manche en offrent de fréquens exemples, tant en France qu'en Angleterre, et les nombreuses déchirures qu'elles présentent sont autant de preuves des victoires de l'Océan. Le principal obstacle au libre mouvement de la marée dans ce canal, est cet enfoncement dans lequel sont placées les îles de Jersey et de Guernesey, et les

flots qui les accompagnent, surtout du côté de la France. La mer montante, étant gênée dans sa tendance vers la côte, s'échappe à travers les passes qui existent entre les ochers, avec une rapidité dont les plus fougueux torrens donnent à peine l'idée. Le niveau des eaux près de Jersey s'élève de quarante-cinq pieds en six heures, et il est aisé de se faire une idée de la force qui est employée à élever une pareille masse d'eau à une telle hauteur. Les rochers, à force d'être battus par les flots, se laissent engloutir; les îles se laissent entailler, se creusent, et à la fin se divisent en une multitude d'îlots et de roches éparses.

L'Océan du Nord présente dans son activité de destruction des phénomènes plus frappans encore que ceux de la Manche. Dans ces contrées inhospitalières et sauvages, entièrement ouvertes aux grandes brises qui arrivent du large, les scènes les plus gigantesques de dévastation s'accomplissent journellement, et surtout durant les tempêtes d'hiver. Entre les Orcades et les îles Shetland, la marée acquiert la plus grande force que l'on connaisse. Le courant, dans le détroit de Pentland, possède une vitesse moyenne de neuf milles marins par heure, et dans les passes étroites, il en prend une bien autrement extraordinaire. Lorsque les vents le secondent, il redouble d'intensité, et lorsque les vents, au contraire, tendent à s'opposer à sa marche, les vagues s'élèvent avec une incroyable puissance, et se vengent avec fureur sur les roches qu'elles rencontrent de ces entraves à leur marche. Nous avons fait représenter, pour donner aux yeux une image des déchiremens énormes produits dans ces parages, une vue d'un groupe de rochers situé dans les îles Shetland, au sud d'Hillswick. Cette vue, tirée du Voyage du docteur Hibbert dans ces contrées, est d'autant plus frappante qu'il est évident que ces immenses roches, que l'on pourrait comparer à des flèches de cathédrale, sont incapables de résister bien long-temps encore à l'action des vagues qui les attaquent. Jadis ces membres disloqués étaient unis et formaient une seule île, couverte d'habitans peut-être; aujourd'hui la mer a enlevé tout le terrain qui existait entre eux; il ne reste plus qu'une ruine, et, pour ainsi dire, un squelette de pierre qui, à son tour, finira par se briser et aller s'ensevelir dans les abîmes profonds de l'Océan. L'île d'Hillswick, située à peu de distance de ces roches sauvages, peut y contempler chaque jour l'histoire de la destinée qui l'attend; chaque jour elle entend l'Océan qui mugit autour d'elle, et la réclame comme une proie qui lui est due; chaque jour les rochers qui bordent ses rivages s'ébranlent, se corrodent, se fissurent, et laissent tomber dans les flots leurs débris emportés pièce à pièce. Ce qui se passe pour l'île d'Hillswick, à l'égard de ces grêles rochers qui s'élèvent autour d'elle, et dont notre gravure représente la physionomie générale, se passe également pour des îles plus étendues. Laissons marcher le temps, et l'Océan les réduira à une si piteuse figure, que les oiseaux de la mer trouveront à peine assez de place sur leurs cimes dégarnies pour y loger leurs nids et les mettre en sûreté contre les menaces du flot continuant à leur pied son éternelle guerre. Mais ces débris que l'Océan arrache d'un côté, il les accumule d'un autre. Si les anciennes terres s'effacent, de nouvelles terres reparaissent et les remplacent. Les continens, comme nous l'avons dit ailleurs (1835, p. 115), ne sont pas quelque chose de fixe, lorsque l'on considère l'immensité du temps. De même que ces bancs de sable ambulans qui, dans le cours d'une année, voyagent d'un point à l'autre dans le courant des fleuves, les continens s'amoindrissent d'un côté, s'agrandissent d'un autre, et sont, ainsi que l'Océan à la surface du globe, dans un jeu éternel



(Action destructive de l'Ocean. — Vue d'un groupe de rochers battus par les flots, dans les îles Shetland.)

MAISON DE LORRAINE-GUISE.

Montrer en une page la série des principaux membres de cette maison, l'une des plus fécondes en personnages historiques; aider quelques uns de nos lecteurs à distinguer entre eux les Guise, ces homonymes illustres de nos annales, tel est le double objet de ce tableau généalogique et biographique.

|| Claude et son frère Jean, cardinal de Lorraine, né en 1498, mort comme lui en 1550, eurent un grand crédit sous François Ier; mais les enfans du Claude devinrent si puissans sous les quatre règnes suivans que leur pouvoir balança, éclipsa même l'autorité royale. — Sans eux le calvinisme eût sans doute triomphé en France.

|| Balzac cite ce mot de la maréchale de Retz : « Ils avaient si bonne mine, ces princes lorrains, qu'auprès d'eux les autres princes paraissaient peuple. »

Claude de Lorraine, premier duc de Guise, né en 1496, mort en 1550. — Antoinette de Bourbon, fille du bisaïeul de Henri IV, mariée avec Claude en 1513.

Le mariage de Claude et d'Antoinette fut une des premières causes de la puissance des Guise. Claude était fils de René II, duc de Lorraine, vainqueur de Charles-le-Téméraire (1834, p. 82); eut pour part héréditaire les grands biens que René possédait en France, et son comté de Guise fut érigé en duché-pairie par François Ier. Claude fut couvert de blessures à la bataille de Marignan; défit les Anglais devant Hesdin, conquit le duché de Luxembourg, etc.; sa gloire militaire commença la grande popularité du nom de Guise. De son mariage avec Antoinette il eut douze enfans dont les plus célèbres furent :

|| Sous les cinq derniers Valois, deux princes lorrains, l'un homme de guerre et l'autre cardinal, formèrent une sorte de duumvirat permanent : *sous François Ier*, Claude et Jean; *sous Henri II*, les mêmes; après eux François et Charles; *sous François II*, les mêmes; *sous Charles IX*, les mêmes; Henri après la mort de François; *sous Henri III*, Henri et Charles; Louis après la mort de Charles. Cette double position dans l'armée et dans l'Eglise était bien favorable pour exercer une grande influence sur l'esprit des peuples.

François, duc de Guise grand homme d'Etat, l'un des plus illustres capitaines des temps modernes; défendit Metz contre cent mille hommes, força Charles-Quint d'en lever le siége, et préserva ainsi la France de l'invasion. Après la défaite de St-Quentin il fut rappelé d'Italie, et à son approche l'ennemi qui menaçait Paris se retira précipitamment. — Prit Calais, dernier point de l'occupation anglaise, etc. — Réprima le tumulte d'Amboise; commença par les plus signalés succès les guerres religieuses allumées à Vassy; prit Rouen, gagna la bat. de Dreux. Mort en 1563, âgé de 44 ans, assass. par Poltrot devant Orléans qu'il assiégeait. Régna de fait avec le cardinal de Lorraine.

Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, sacra Henri II, François II et Charles IX; profond politique; persécuteur implacable des protestans; s'efforça constamment de neutraliser les mesures tolérantes de L'Hospital (1835, p. 394); conçut le projet de la Ligue. Né en 1525, il mourut en décembre 1574.

Claude, duc d'Aumale, épousa la fille de Diane de Poitiers. Né en 1526, tué en 1573, devant La Rochelle.

Louis I, card. de Guise, archev. de Sens; eut beaucoup de part aux affaires du temps. « On l'appeloit, dit l'Estoile, le cardinal des bouteilles, parce qu'il les aimoit fort. » Né en 1527, m. en 1578.

François, gr.-prieur, général des galères. Né en 1524, m. en 1563, à la suite de la bataille de Dreux.

René, marquis d'Elbeuf, gén. des gal. Né en 1536, m. en 1566. Un de ses desc., Emm.-Maurice, découvrit Herculanum.

Marie, femme de Jacques V, roi d'Ecosse, née en 1515, morte en 1560; fut régente d'Ecosse pour Marie Stuart sa fille.

Marie Stuart, reine d'Ecosse, épousa François Dauphin, depuis François II. Née en 1542, décapitée en l'année 1587, veuv. du roi de France, de lord Darnley et du comte Bothwell.

(Enfants de Claude, duc d'Aumale :)

Charles, duc d'Aumale, commandant de Paris sous la Ligue; combattit à Arques et à Ivry; mort septuagénaire, en 1631.

Claude, dit le chevalier d'Aumale; toujours à la tête des sorties pendant le siége de Paris; tué en 1591, en attaquant Saint-Denis.

(Enfants de François, duc de Guise :)

Henri I, duc de Guise, *le Balafré*, doué de grands talens militaires et d'une bravoure héroïque; exécuta le projet de la Ligue. L'ambition ne fut pas le seul mobile de sa conduite politique : il voulut venger son père sur les protestans, surtout sur Coligny, que (bien à tort suiv. les meill. hist.) il croyait complice de Poltrot. A Jarnac, il se précipitait sur les rangs ennemis, où il espérait joindre l'amiral pour le combattre corps à corps; mais ce fut moins noblem. qu'il satisfit son désir de vengeance : il présida à l'assass. de Coligny lors du mass. de la St-Barthélemy, dont il fut un des directeurs; fut lui-même assass. à Blois, le 23 déc. 1588, âgé de 38 ans (1835, p. 169). Sans ce coup d'état, il eut peut-être été roi de France.

Charles, duc de Mayenne, chef de la Ligue après la mort de ses frères. Sa personne et ses actes politiques sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'étendre cette note.

Louis II, card. de Guise, archev de Reims, chef de la Ligue avec H. de Guise. Arrêté au signal donné par les cris de son frère assassiné, fut tué lui-même le lendemain, à l'âge de 33 ans. Le conseil décida que le roi n'avait rien fait s'il ne se défaisait du cardinal comme du duc.

|| Les Guise, pour faciliter l'usurpation qu'ils méditaient, fabriquèrent une généalogie qui les faisait descendre de la dynastie carlovingienne.

(Enfants de Henri I :)

Charles, duc de Guise, né en 1571, mort en 1640 en Italie où il s'était retiré, Richelieu l'ayant contraint de sortir de France. Après la mort de Charles X (1835, p. 374), la Ligue avait voulu le faire roi.

Louis III, cardinal de Guise, archevêque de Reims. Issu d'une lignée de héros, eut une vocation plus guerrière que religieuse. Louis XIII le fit arrêter sur le terrain au moment où il allait se battre en duel avec le duc de Nevers. Quelques mois après, il suivit le roi en Poitou, et se distingua entre les plus braves. Né en 1575, il mourut en 1621.

Henri II, duc de Guise, né en 1614, mort en 1664, fut sur le point d'être roi de Naples.

(Voy. ci-contre.)

|| Henri II de Guise. — En lui se termina cette destinée presque royale qui fut comme l'héritage de quatre générations successives, ainsi qu'on le peut voir d'un coup d'œil sur cette page. Un Guise ne pouvait plus aspirer à la couronne de France, la mais. de Bourbon ayant vaincu celle de Lorraine : la fortune offrit le trône de Naples à l'ambition du petit-fils du Balafré. Les Napolit. le demandèrent pour chef après la révolte excitée par le pêcheur d'Amalfi; monté sur une simple felouque, il traversa la flotte de don Juan, et pénétra dans Naples en nov. 1647. Il fut nommé généraliss. et défenseur de la liberté; on frappa monnaie à son nom.





(*Henricus de Lorenâ, dux reipublicæ neapolitanæ. Sancte Januari, rege et protege nos.* — Une autre pièce représente une grappe de raisin et porte cette devise : *Læti ficat*, pour rappeler que l'insurrection commença dans le marché aux fruits, et pour faire allusion à la joie que le peuple éprouva d'avoir brisé le joug espagnol.)

Mais au bout de quelques mois la ville fut livrée aux Espagnols; Henri ne la put reprendre, et tomba aux mains de ses ennemis après s'être battu comme un lion. Ayant recouvré sa liberté dont il avait été privé plusieurs années, il tenta, avec l'appui d'une flotte française, de reconquérir le royaume de Naples, sur lequel, indépendamment du vœu populaire, il pouvait élever des prétentions du chef de René d'Anjou, marié, en 1420, avec Isabelle de Lorraine. Mais il échoua dans son entreprise, et vint alors se fixer en France, où Louis XIV le fit grand-chambellan. Au carrousel donné en 1662 sur l'emplacement nommé depuis *place du Carrousel*, le duc de Guise était chef des sauvages américains, et le grand Condé chef des Turcs; en les voyant on disait : « Voilà les héros de la fable et de l'histoire. » Toute la vie de ce Guise fut digne en effet d'un héros fabuleux. Il avait été archevêque de Reims.

Pirogue du Sénégal; Yolofs. — La longueur ordinaire de la pirogue du Sénégal est de 20 à 25 pieds au plus, sur 3 de largeur; elle est formée d'un seul arbre, creusée en grande partie au feu, et achevée par les naturels au moyen d'instrumens tranchans.

Les Yolofs, à l'embouchure du fleuve du Sénégal, sont les conducteurs de ces frêles nacelles. Confinés sur les bords de la mer dans un pays inculte, la pêche est une de leurs plus grandes ressources. Les pirogues qu'ils creusent sont rondes en dessous comme l'était l'arbre primitif, et par conséquent extrêmement *volages* sur l'eau. Aussi les Noirs ont-ils bien soin de ne se mettre que trois ou quatre dans chaque embarcation, et de s'y placer bien au milieu, sous peine de la voir chavirer à chaque instant. Une pagaye, espèce de rame à manche très court et à pelle large, leur sert pour faire avancer et gouverner leur petit bateau. Rarement ils se servent de voile; ils en déploient cependant quelquefois par un beau temps. Ces voiles sont en pagne ou en nattes fines qu'ils cousent ensemble.

L'arrière des pirogues yolofes est très relevé au-dessus de l'eau, et l'avant extrêmement pointu. Parfois leurs bords ne sont pas assez hauts au-dessus du niveau de la mer, et alors, surtout quand ils veulent mettre à la voile, ils cousent sur les côtés une planche qui s'étend jusque sur l'avant et s'y arrête brusquement auprès du mât; elle empêche l'eau d'entrer dans la pirogue quand celle-ci prend un peu d'inclinaison sous la pression du vent.

Les Yolofs se sont toujours montrés nos amis depuis notre première entrée dans leur pays. Ils font, au moyen de leurs bateaux, le petit commerce entre Gorée et la Grande Terre, qui n'en est éloignée que d'une lieue; ils passent également la barre redoutable du fleuve avec la plus grande facilité, et vont à Saint-Louis prendre, en échange de leurs poissons ou autres produits de la mer, des étoffes et des vivres.

Les larmes d'ici-bas ne sont qu'une rosée
Dont un matin au plus la terre est arrosée,
Que la brise secoue et que boit le soleil;
Puis l'oubli vient au cœur comme aux yeux le sommeil.

Alfred de Musset.

LA BÉTIQUE.

« Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile et sous un » ciel doux qui est toujours serein. Le pays a pris le nom du » fleuve, qui se jette dans le Grand Océan, assez près des » colonnes d'Hercule et de cet endroit où la mer furieuse, » rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis » d'avec la grande Afrique. Ce pays semble avoir conservé » les délices de l'âge d'or. » (*Télémaque*, livre VIII.) Ce tableau d'une vie rustique et toute sentimentale, innocente, heureuse, reposée, sous un ciel toujours égal, au sein de la nature, bonne et riante mère qui allaitait et endormait les hommes jusqu'à leur mort, sans trouble ni fatigue de leur part, tout ce charmant tableau que Fénelon nous a fait de la Bétique est bien connu de nos plus jeunes lecteurs, et de notre temps, si jeune qu'on soit, on sait bien aussi que c'est un rêve. Toutefois, ce n'est point au hasard et sans raison que Fénelon, cet homme qui avait une connaissance si profonde, un sentiment si pur et si vif de l'antiquité, a choisi la Bétique pour y placer son rêve de paradis terrestre. Les Grecs et les Romains, avant lui, s'étaient fait une image embellie de cette contrée, qui d'ailleurs, vue de près, est encore belle. Mon dessein est de dire en peu de mots ce qu'était la Bétique, et comment elle apparaissait aux peuples de Grèce et d'Italie qui la voyaient dans le lointain.

La *Bétique* est l'ancien nom de cette partie méridionale de l'Espagne qui, formant la transition entre l'Europe et l'Afrique, tient de l'une et de l'autre pour le climat, le paysage, les fruits du sol. C'est le bassin du *Bætis* ou Guadalquivir, contenu entre la Méditerranée, la Sierra-Morena, l'*Anas* ou Guadiana et l'Océan. On l'appelle aujourd'hui Andalousie, nom qui évoque aussi de douces images de bonheur champêtre. Aux plus anciens temps dont l'histoire ait gardé quelque souvenir, la Bétique, ainsi que le reste de l'Ibérie ou ancienne Espagne, avait pour habitans un grand nombre de petites nations ou tribus qui appartenaient la plupart à une même race, les *Ibères*. Les principales entre celles qui occupaient la Bétique, étaient les Bastules et les Turdétans; c'est pourquoi, du nom de ceux-ci, les Grecs ont appelé la contrée entière Turdétanie.

La civilisation, avec les Phéniciens, aborda de bonne heure dans la Bétique. Déjà au douzième ou treizième siècle avant Jésus-Christ, au temps où se passaient les vieux récits de la Bible, et bien avant l'âge où commence toute histoire dans notre Occident, la navigation de Phénicie, sous le patronage d'Hercule, son dieu, que les poètes grecs ont transformé en un héros de leur pays, explorait la Méditerranée, échelonnant ses colonies dans les îles et sur les rivages alors incultes et barbares du continent européen. A une époque fort ancienne, mais que nous ne saurions déterminer, les marchands phéniciens, ou, comme disaient les poètes, l'Hercule de Phénicie découvrit donc le fameux détroit par où la Méditerranée communique à l'Océan, et les banderoles phéniciennes ne tardèrent pas à flotter sur le roc de Gibraltar et les côtes de l'Ibérie. Cette découverte fut pour la Phénicie ce qu'a été depuis pour l'Espagne la conquête du Pérou. L'or abondait dans ces contrées : les rivières y charriaient avec leur sable des paillettes d'or : souvent même, dit la tradition, l'or se rencontrait en blocs presque purs dans le limon des fleuves ou à fleur de terre sur la montagne. De nombreuses colonies phéniciennes s'y établirent donc pour l'exploitation des mines, entre autres la puissante Gadès (Cadix), dont la fondation remonte au douzième siècle avant Jésus-Christ. Ces colonies florissaient là, à l'extrémité du monde, inconnues; car les Phéniciens gardaient soigneusement le secret de leur riche découverte, et nul peuple n'était alors si hardi que de s'aventurer en de si lointaines navigations. Pourtant le nom de *Tartessus*, *Tarsis* ou *Tarchisch*, sous lequel les Phéniciens désignaient vaguement la terre de l'ouest, devint célèbre dans l'Orient. C'est là cette fille de Tarsis dont parle Isaïe, et dont la richesse est comparée à celle d'Ophir, dans quelques endroits des livres saints. Mais était-ce une ville de Bétique, ou le fleuve Bétis, ou la contrée entière que les Phéniciens appelaient ainsi? On n'en sait rien : les Grecs eux-mêmes l'ont ignoré, et ils emploient tour à tour en ces divers sens le nom de *Tartessus*.

Quelle était la condition de ces *bienheureuses* tribus de la Bétique, avant la descente des Phéniciens? et quelle fut-elle après?

L'état primitif des Ibères ne nous est connu que par des traditions vagues et embellies, mais il est aisé de l'imaginer. Leur existence, à l'âge reculé où nous remontons, était toute sauvage et brutale : c'était la méchante enfance de l'homme avec une plus grande force musculaire. Sans se soucier de leur communauté de langue et d'origine, ils vivaient, de tribu à tribu, dans une guerre incessante, acharnée, impitoyable. Un objet de parure, un arc, un cheval, une pièce de gibier, et par-dessus tout la mort de leur ennemi, tels étaient les seules joies qu'ils pussent apprécier. Ainsi l'or qui se trouvait chez eux abondamment leur servait tout au plus, comme servent le bois, la pierre, les plus vils métaux, à se fabriquer des ustensiles grossiers; ou bien, par cet instinct de parure qui est si puissant chez les sauvages, ils s'en faisaient des joyaux, des colliers, des pendans d'oreilles. Tels étaient les habitans de la Bétique à l'arrivée des Phéniciens : hormis qu'ils vivaient en tribus ou grandes familles, et que naturellement ils portaient le front en regard du ciel, leur innocence et leur bonheur ne valaient guère mieux que

ceux des loups et des ours de la montagne. Mais, après l'invasion des Phéniciens à Tartessus, tout change : adieu l'indépendance farouche, ou si l'on veut, l'innocente et heureuse vie des premiers temps. Les indigènes apprennent à leurs dépens ce que vaut l'or : vaincus après de longs combats, et asservis par les hommes civilisés, contraints d'exploiter leurs mines au profit des marchands de Tyr et de Sidon, les Ibères de l'Andalousie éprouvent maintenant tous les maux dont ils doivent un jour, eux aussi, accabler les Indiens de l'Amérique. C'est ainsi qu'ils font, sous leurs maîtres durs et cupides, le rude apprentissage de la civilisation. Ne les plaignons point trop; cette même civilisation qui les frappe, les délivrera.

Les Grecs en ce temps-là sortaient à peine de cet âge à demi barbare que l'on nomme temps héroïques. Ce nom vague de Tartessus, accompagné de récits non moins vagues, pénétra de bonne heure chez eux et ouvrit à leur imagination un champ illimité. Ils se mirent donc à rêver du pays lointain, comme on fait quand on est jeune. Là, se disaient-ils, le monde finissait; là, Hercule, le robuste héros, ayant disjoint les monts Calpé et Abyla (Gibraltar et Ceuta), qui autrefois ne faisaient qu'un mont, n'avait plus trouvé devant lui que l'Océan désert et infranchissable. Dans leur poétique rêverie, ils transformaient les rocs de Ceuta et de Gibraltar en deux colonnes gigantesques, deux bornes où Hercule avait inscrit qu'au-delà il n'y avait rien. D'ailleurs, les vagues et les marées monstrueuses de l'Océan irrité s'engouffrant dans le détroit avec un fracas épouvantable, rejetaient au loin ou brisaient tout navigateur qui s'exposait à franchir les fatales bornes. Voilà du moins ce que les poëtes grecs disaient dans leurs chants et le peuple dans ses récits; mais déjà, à l'insu des Grecs, l'Hercule phénicien, passant le détroit, naviguait dans l'Océan.

Ce qu'on savait de la terre que baigne le détroit n'était pas moins mystérieux et saisissant. Sur la côte ibérienne, *près des eaux intarissables du Tartessus, dont le lit est d'argent*, comme dit Stésichore, ou bien dans la verte Érythie et à Gadès, petites îles à peine détachées du continent, s'engraissaient les magnifiques troupeaux de bœufs que de l'Asie lointaine Hercule vint ravir : c'étaient les troupeaux de ce Géryon au triple corps, roi de Tartessus, que tua Hercule. Tartessus était pour les Hellènes le seuil de l'Atlantide, de ce monde occidental qu'a rêvé Platon et bien d'autres avant lui; c'était l'inconnu; c'était le beau; c'était plus encore, c'était la demeure des bienheureux. Les Grecs, en effet, amoureux de la terre, croyaient qu'après la mort ils habiteraient un pays, un recoin inaccessible de cette même terre où nous vivons, qui serait plus beau que la Hellade, et où l'homme vivrait immortel, sans les infirmités de la matière. C'était là tout leur paradis : or, pour y placer un tel paradis, quel endroit plus beau que Tartessus, et plus mystérieux ? Ainsi les Champs-Élysées que, dans les poëmes homériques, Protée révèle à Ménélas, ces champs *aux extrémités de la terre*, où règne le blond Rhadamante, où la vie est douce et heureuse, où, une fois parvenus, les hommes ne connaissent plus ni neige, ni pluie, ni frimas, mais s'épanouissent à la douce haleine des zéphirs qui soufflent sans relâche de l'Océan; ce jardin des Hespérides où mûrissent les pommes d'or; cette ville de Saturne que Pindare décrit, où croissent dans les prairies, sur les arbres, au bord des ruisseaux, mille fleurs d'or, que les bienheureux tressent en guirlandes et en diadèmes pour en parer leur sein et leur tête brillante, c'est Tartessus.

En effet, les Hellènes plaçaient leurs Champs-Élysées dans l'Hespérie, c'est-à-dire la terre de l'ouest; *Hesper*, *vesper*, d'où notre mot *vespres*, signifie *le soir*, l'*étoile du soir*, le *couchant* : c'est pourquoi Pluton, dieu des morts, s'appelait aussi *le dieu du couchant*. Or, cette Hespérie, ce jardin des Hespérides, où étaient les Champs-Élysées, reculait à mesure que la science et la navigation helléniques se portaient en avant. Une fois déjà le nom d'Hespérie, ainsi que la demeure des bienheureux, s'étaient retirés de l'Italie, trop connue, dans la Bétique; mais au sixième siècle avant Jésus-Christ, vers le temps de Cyrus, voilà qu'un navire grec osa toucher aux côtes de Bétique, et dès lors la demeure des bienheureux s'envola plus loin, dans les Iles Fortunées, aujourd'hui les Canaries. C'était la route d'Amérique, où plus tard les Espagnols ont cherché long-temps le merveilleux pays d'*El Dorado*, comme si la demeure des bienheureux, chassée des Canaries, s'était, sous ce nom d'*El Dorado*, enfuie et cachée en Amérique!

La Bétique, les établissemens phéniciens de la côte, les riches mines d'or et d'argent de l'intérieur et leur exploitation, tout cela désormais était connu. Toutefois pour long-temps encore la Bétique resta une terre de merveilles où la rêverie poétique avait un vaste champ. Des légendes nouvelles (celles-ci fondées sur un trop léger aperçu du pays), ou le vague récit des indigènes, se substituèrent aux légendes mortes et allèrent s'amplifiant. Ainsi les Hellènes contaient qu'après le règne des dieux et des Titans, le plus ancien roi de Tartessus fut Gargoris, qui enseigna le premier à recueillir le miel. Gargoris eut de sa fille un petit-fils qu'il voulut faire mourir. Il le coucha dans un étroit sentier où devaient passer les taureaux; il l'exposa aux chiens affamés et aux sangliers; il le fit jeter à la mer : c'est en vain. A l'aspect de l'enfant, les taureaux, les chiens, les sangliers se détournent; la vague de l'Océan le saisit, l'enveloppe dans ses replis, et le porte doucement sur le rivage, où une biche vient l'allaiter. Il grandit, et court long-temps les montagnes, mêlé aux cerfs et leur égal en vélocité; mais, dans la suite, un chasseur l'ayant pris dans ses lacs, il fut reconnu et pardonné. Habis, ainsi s'appelait le jeune enfant, devint un roi puissant et civilisateur : c'est lui qui enseigna dans la Bétique l'art de dompter les bœufs et d'ensemencer les champs.

Déjà les armées romaines avaient pénétré en Ibérie, et les fables merveilleuses ne cessaient point de circuler en Grèce et dans le monde romain. Tantôt l'on disait que les rapides cavales de Lusitanie n'avaient d'autre époux que les vents; tantôt, le feu s'étant mis aux forêts sur les montagnes, au dire des habitans du pays, l'or et l'argent fondus avaient coulé par torrens dans les ravins. Ou bien c'était le soleil dont chaque soir, du haut du rivage occidental, on voyait l'orbe grandir, grandir à tel point, disait-on, qu'il avait cent fois sa grandeur accoutumée; puis on l'entendait se plonger dans la mer en sifflant, comme un fer rouge qui s'éteint, et au jour le plus éclatant la nuit noire succédait sans crépuscule. Cette croyance était si généralement répandue, cent trente ans avant Jésus-Christ, que le philosophe Posidonius alla passer trente jours et trente nuits sur le mont Calpé, pour s'assurer de la non-existence du phénomène. Telle était la vie antique avec la crédulité de son âge et ses rares et difficiles communications ! Comme je l'ai dit plus haut, le prestige de ce monde occidental dura long-temps. Et lors même que la Bétique, devenue province romaine, fut le mieux connue, elle continua d'être une terre d'élite, où le monde romain, déjà las, plaçait sa chimère de repos et d'un bonheur tout matériel. On parlait avec admiration et envie de ses collines parfumées, de ses vallées bocagères et verdoyantes, où des forêts, maintenant abattues, entretenaient la fraîcheur et l'abondance des eaux; où se récoltaient abondamment le blé, l'olive, le miel et les vins exquis; où paissaient en magnifiques troupeaux, les bœufs, les chevaux de race agile, les moutons à la chair odorante et à la fine laine. Pline trouve à cette nature un éclat indéfinissable. Strabon vante surtout les rives et les îlots du Bœtis pour la richesse des cultures et les ombrages. Abondance de gibier dans les forêts; abondance de poissons dans les rivières, surtout à leur embouchure. point d'animaux malfaisans, si ce n'est les lapins que l'on prenait au furet. L'Espagne, dit Justin, n'est ni brûlée comme l'Afrique d'un soleil ardent,

ni tourmentée comme la Gaule de vents continuels. Une douce chaleur y pénètre les campagnes qu'humectent des pluies douces et opportunes : de là vient leur fertilité Les fleuves, d'un cours noble et lent, y roulent de l'or avec leur gravier. Aucune exhalaison de marais n'y altère la salubrité du ciel que purifient régulièrement tous les jours les brises de mer.

On oubl ait le vent de *Solano*, sec et brûlant, et les sauterelles dévastatrices. Mais telle est en effet la belle et féconde nature de l'Andalousie, que le tableau qui précède semblera peu exagéré. Tyr, Carthage, les Romains, s'approvisionnèrent tour à tour des produits de son sol. Au temps de l'empereur Auguste, quantité de grands navires, descendant le Bœtis, transportaient sans relâche au port d'Ostie, voisin de Rome, ou à Dicéarchie, les viandes salées qui le disputaient en célébrité à celles du Pont; le blé, le vin, la cire et le miel, le thon nourri (si l'on en croit les anciens) de glands, qui des montagnes roulaient dans la mer, et les fines étoffes de fabrique phéniciene. On trouvait aussi en Bétique le fer et le vermillon; mais ce que les Phéniciens, les Carthaginois, et, après eux, les Romains, cherchaient là surtout, c'étaient les mines d'or et d'argent, les plus riches peut-être du monde connu. Les habitans avaient appris des Phéniciens ou des Carthaginois l'art de creuser à une grande profondeur des conduits tortueux où ils suivaient les filons d'argent, et s'ils rencontraient des eaux souterraines, ils savaient les dessécher. Au temps d'Auguste, il y avait encore parmi eux tel particulier qui retirait d'une mine d'argent un talent cuboïque, à peu près la valeur de 6,181 livres tournois tous les trois jours. Le lavage de l'or mêlé au sable des rivières passait aussi pour profitable, et beaucoup de gens s'y employaient.

Cependant à l'époque où nous sommes parvenus, c'est-à-dire vers le temps de Jésus-Christ, où en sont les sauvages de la Bétique? Nous les avons laissés, il y a mille ans, sous le joug des Phéniciens; plus tard, les Carthaginois, maîtres de la mer, sont venus à leur tour les conquérir et les exploiter; aujourd'hui, élevés au rang de province romaine, ils sont à demi Romains, et dans moins d'un siècle, ils enverront à Rome pour y briller, leurs poètes et leurs philosophes, *Lucain*, les deux *Sénèque*. Depuis long-temps les vainqueurs phéniciens ou carthaginois se sont fondus avec eux; et de cette fusion il est résulté un peuple nouveau, doux, poli et civilisé. C'est ce même peuple qui dans la suite inventera le fandango. Il a déjà la parole sonore et l'orgueilleuse emphase qui aujourd'hui distinguent particulièrement les Andalous. Du reste, il a complétement oublié son antique barbarie, son antique insouciance de l'or, son antique félicité, et il se vante, lui qui a appris à lire sous le fouet des Phéniciens, de posséder une législation en vers, des poèmes, toute une histoire écrite, qui, à partir de l'ère chrétienne, remontent à six mille ans!

BERCEAUX CANADIENS.



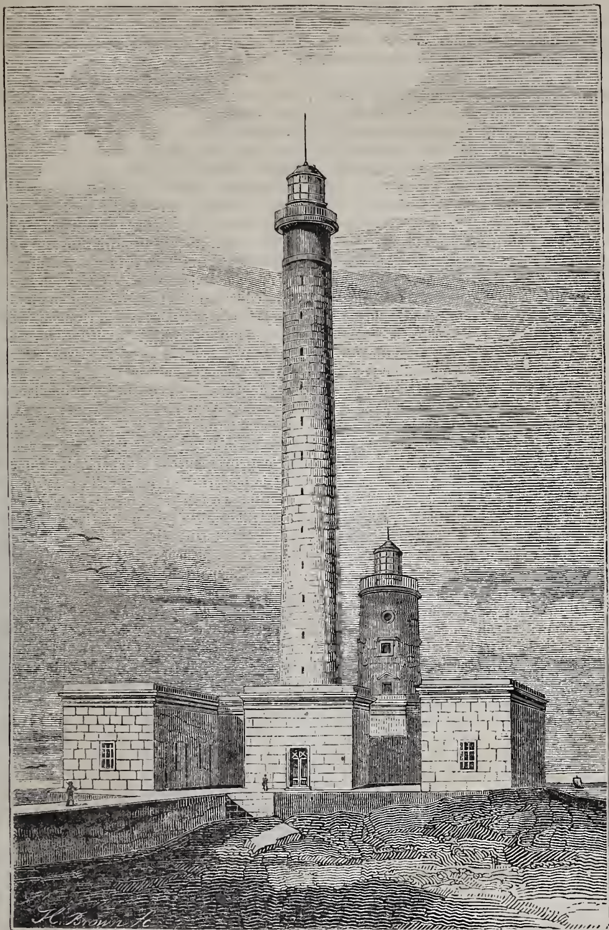
(Jeunes enfans du Canada dans leurs berceaux.)

Obligées de porter leurs enfans dans de longues courses, les femmes canadiennes les emmaillotent d'abord dans un petit berceau où ils ne peuvent remuer ni bras ni jambes; elles emboîtent ensuite ce berceau dans une sorte de hotte élevée dont elles se passent les courroies autour des épaules, et ainsi chargées elles cheminent lestement sans embarras ni souci. Le bambin a le dos appuyé contre sa mère; sa figure est au grand air, et ses yeux sont distraits sans cesse par l'aspect de la campagne. Aux stations, la hotte est détachée et posée contre un arbre, contre une pierre, ou accrochée à une branche. Les mères mettent la plus grande coquetterie à bien décorer leur *panier à poupon* : les matériaux en sont artistement tressés et les courroies soigneusement travaillées. C'est à la fois, en effet, une parure pour elles et une parure pour leur enfant; manteau, robe, douillette, tout est remplacé par le panier. — Dans nos campagnes aussi on emmaillotte sans miséricorde les nouveau-nés avec force langes, lisières et épingles, dans un panier long qu'on accroche à un fort clou fiché dans la muraille, hors de la portée des chats, des chiens ou autres animaux, après quoi on va aux champs Ce n'est point gai pour le pauvre petit, qui ne fait qu'un cri depuis le matin jusqu'à midi, heure où la mère revient du travail pour dîner. Peut-être serait-il aussi bien de prendre modèle sur les Canadiennes, et d'emporter souvent avec soi son poupon au grand air.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

PHARE DE BARFLEUR, département de la Manche.



(Vue du nouveau et de l'ancien phare de Barfleur. — Le nouveau phare est allumé depuis le 1er avril 1835; il porte un feu dont les éclipses se succèdent de demi-minute en demi-minute; sa portée est de sept lieues. L'ancien phare, de 27 mètres de hauteur, doit être démoli et transporté sur un autre point de la côte.)

L'institution des phares remonte aux temps les plus reculés, et on trouve dans les anciens historiens de nombreuses mentions d'édifices de ce genre. Le plus célèbre, entre tous ceux de l'antiquité, était celui que Ptolomée-Philadelphe avait fait élever dans l'île de *Pharos*, près d'Alexandrie. Il passait pour une des sept merveilles du monde, et l'admiration publique a consacré son nom. Il présentait un grand nombre d'étages élevés en retrait les uns sur les autres, et décorés chacun d'une galerie intérieure; il renfermait plusieurs centaines de salles et une multitude d'escaliers dont quelques uns étaient si larges et si peu inclinés, que des bêtes de somme pouvaient les gravir facilement; il avait enfin mille coudées de hauteur, s'il faut toutefois en croire les écrivains arabes, ce qui n'est pas toujours très prudent. C'était presque, on le voit, une réalisation de la tour de Babel. Malheureusement des tremblemens de terre l'ont détruit peu à peu, et il n'en reste plus de vestiges.

Les phares construits par les Romains dans les diverses parties de leur vaste empire ont aussi complétement disparu. Celui d'Ostie, qui passait pour être le plus grand de tous, avait été élevé sous le règne de Claude, et était, au dire de Suétone, une imitation de la merveille d'Alexandrie. En France, on voyait encore au commencement du dix-septième siècle, auprès de Boulogne, un phare de construction romaine; il était octogone, et se composait de douze étages avec autant de galeries supportées par de beaux entablemens. Il avait environ soixante pieds de diamètre à sa base.

On voit, d'après ce court exposé, que les phares étaient

chez les anciens des monumens d'une extrême importance sous le rapport de l'art, et que l'architecture était appelée à y déployer tout le luxe et toutes les ressources dont elle pouvait disposer.

Mais alors, la navigation étant moins étendue que de nos jours et ses besoins étant moins connus, les phares étaient moins nombreux, et, on peut le dire, mal répartis. On ne s'en servait que pour signaler les principaux ports, tandis que rien, pendant la nuit, n'indiquait aux navigateurs les passages dangereux ou les points qu'il leur importait le plus de connaître pour rectifier leur marche. Les phares étaient plutô des monumens d'utilité locale que d'utilité générale; aujourd'hui leur rôle est changé. D'après le programme que la savante commission, chargée de tout ce qui concerne l'eclairage de nos côtes, a publié, il y a quelques années, les principaux phares doivent signaler les caps qui comprennent entre eux les grandes anfractuosités qu'on observe en jetant les yeux sur la carte de France; d'autres phares moins importans, placés dans ces anfractuosités, doivent indiquer les points singuliers que la navigation peut avoir intérêt à reconnaître; enfin de plus faibles encore marqueront les entrées des petites baies, des rivières ou des ports. Ainsi, en règle générale : phare du premier ordre pour indiquer au navigateur venant du large l'approche des côtes; phare du deuxième ordre pour lui faire connaître la disposition particulière de la grande baie dans laquelle il doit se diriger; phare du troisième ou quatrième ordre (feu de port) pour le guider vers le petit bassin, but de son voyage.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du mode d'éclairage et du système adopté pour que les navigateurs puissent à l'inspection d'un feu reconnaître leur position (1834, p.285). Nous ne reviendrons pas sur ce sujet. Aujourd'hui, nous ne voulons nous occuper que de la construction des phares, et ce que nous venons de dire sur leur répartition n'a eu pour but que d'expliquer et de légitimer, au moins en partie, les changemens qu'a éprouvés leur architecture. Placés autrefois dans de grandes villes, ces édifices devaient naturellement porter l'empreinte de la puissance et de la richesse des cités qui les avaient fait élever. Ils réclamaient une décoration architectonique au même titre que tous les grands édifices situés au milieu des habitations des hommes. Maintenant appelés à signaler les principales saillies de nos côtes, ils sont par cela même éloignés, pour la plupart, de tout centre de population. Ils n'ont plus de villes à décorer; ce ne sont plus que des monumens d'utilité publique, ce mot *utilité* étant pris dans une acception purement matérielle. Rien n'invite donc à y déployer ce luxe d'ornemens que l'on regarde souvent comme indispensable à l'architecture. Qu'ils présentent de belles lignes, d'heureuses proportions, que leur construction, simple et solide, soit clairement accusée, voilà tout ce qu'on doit en attendre, voilà les seules ressources que le constructeur ait à sa disposition pour satisfaire aux exigences de l'esthétique. Le *beau* dans ces monumens, plus que dans tous autres, ne peut être que la manifestation extérieure du *bien*. Les phares ne sont plus des œuvres de luxe, mais ils peuvent encore être des œuvres d'art.

Sans doute, en s'imposant d'aussi sévères conditions, il est plus difficile de plaire que lorsqu'on peut appeler la sculpture à son aide; car un brillant vêtement peut dissimuler bien des imperfections. Aussi la critique s'est-elle exercée amplement sur quelques uns des phares qui ont été élevés dans ces dernières années. Nous ne dirons pas qu'elle a été injuste, mais elle aurait dû, ce nous semble, tenir compte des difficultés du problème, et distinguer soigneusement le principe qui était bon, des applications qui quelquefois ont pu être vicieuses. Au reste, le public n'a pas toujours approuvé la critique, car les masses l'impressionnent en général plus vivement que les détails; la vue d'un grand travail accompli par la main des hommes le séduit plus que l'harmonie des formes; en un mot, il comprend plus aisément la partie matérielle de l'architecture que son côté intellectuel ou moral, et plusieurs de nos phares, par leur grande hauteur et leur construction monumentale, ont captivé l'admiration de tous ceux qui les ont vus.

Parmi ces derniers, l'un des plus remarquables est sans contredit le phare de Barfleur, bâti sur la pointe de Gatteville. Il est destiné à signaler l'extrémité ouest de la grande baie dans laquelle vient se jeter la Seine, et il a été construit en remplacement d'un ancien phare dont la hauteur était insuffisante et qui s'aperçoit sur le second plan de notre dessin. Il s'élève en forme de colonne au-dessus d'un soubassement rectangulaire, dans lequel est pratiquée l'entrée de l'escalier circulaire qui conduit jusqu'au sommet. Sa hauteur est de 70 mètres au-dessus du rocher granitique sur lequel reposent les fondations. Au pied du phare, mais sans y être réunis, sont disposés les logemens des gardiens et les divers magasins nécessaires au service.

Cet édifice, entièrement construit en granit, a été exécuté avec le plus grand soin, et peut rivaliser avec ce que les anciens ont produit de mieux en fait de construction. La promptitude avec laquelle il a été élevé et la simplicité des moyens employés pour mettre en place les blocs volumineux qui le forment, ne sont pas moins dignes de remarque. Les travaux n'ont duré que cinq ans; commencés en 1829, ils étaient terminés en 1835, et ils avaient été exécutés sans le secours d'aucun de ces échafaudages montant depuis le sol dont nos architectes ont l'habitude d'entourer à si grands frais la plupart des édifices qu'ils construisent. L'échafaud posait sur la construction même, et s'élevait en même temps qu'elle; il consistait en un plancher porté sur le mur d'enveloppe par quatre fortes vis; une ouverture ménagée au milieu de ce plancher, et au-dessus de laquelle était une poulie soutenue par quatre montans, donnait passage aux pierres qui s'élevaient par le creux de la tour; ces pierres étaient suspendues à un fort cordage double qui passait dans la gorge de la poulie, redescendait, et s'enroulait au pied de l'édifice sur un treuil mis en communication avec un manége mu par des chevaux. Au-dessus des quatre montans on avait fixé une plate-forme sur laquelle étaient accrochés seize tirans en fer se rattachant à autant d'échasses placées à l'extérieur, qui supportaient deux étages de planchers : c'était là ce qui formait l'échafaudage intérieur nécessaire à la pose des pierres. Enfin, au-dessus de la plate-forme s'élevait un petit arbre sur lequel tournait une grue qui permettait de saisir les pierres au moment où elles étaient arrivées au niveau du plancher pour les transporter immédiatement dans l'emplacement qui leur était destiné.

On voit par cette description que les planchers extérieurs et intérieurs, la poulie et la grue, étaient tous liés, et ne reposaient que sur les quatre fortes vis fixées au plancher principal, et on conçoit aisément qu'en agissant sur ces vis, on ait pu faire monter tout le système d'une assise sur l'autre jusqu'à la fin de la construction.

Cet intéressant travail a été conçu et dirigé par M. de Larue, ingénieur des ponts-et-chaussées, qui a prouvé non seulement de l'habileté, mais encore un grand dévouement; car, pour en surveiller l'exécution, il a dû se condamner à vivre pendant cinq ans dans un pénible isolement. Au reste, de pareils exemples de dévouement ne sont pas rares de nos jours, et nous aurons occasion d'en citer plusieurs autres lorsque nous entretiendrons nos lecteurs des grands travaux qui s'exécutent sur divers points de notre territoire.

Autrefois des hommes fatigués du monde se retiraient dans la solitude et cherchaient par d'austères privations à apaiser la colère de Dieu, et à préparer à l'humanité un meilleur avenir : ils étaient bénis de tous, et l'Eglise les sanctifiait. Aujourd'hui de jeunes hommes, après avoir conquis par de longues études une honorable position, quittent les plaisirs, et vont chercher dans le désert une vie de solitude

et de privations. Proclamons donc aussi leurs noms, et arrachons au moins à l'oubli ceux qui ont bien mérité de nous.

MEURTRE DE GALEAS SFORZA,

DUC DE MILAN.

26 décembre 1476.

Trois jeunes gens, Olgiati, Lampugnani et Visconti (le dernier était prêtre), avaient résolu de mettre à mort Galeas Sforza. Leur première conférence eut lieu dans le jardin de la basilique de Saint-Ambroise. Ils s'exercèrent à l'escrime avec des poignards pour acquérir plus d'agilité. Ils se rassemblèrent pour la dernière fois la veille du jour de Saint-Etienne, désigné pour l'exécution : ils se firent leurs adieux, comme ne devant plus se revoir; ils avaient arrêté l'heure, le rôle de chacun, et tous les détails de l'exécution. Le lendemain de grand matin ils se rendirent au temple de saint Etienne, le conjurèrent de leur pardonner s'ils souillaient de sang son autel, puisque ce sang devait accomplir la délivrance de la patrie. Ils assistèrent au service de la messe, célébré par l'archiprêtre de cette basilique, chez lequel ils se retirèrent après. Les conjurés étaient dans cette maison près du feu (car un froid violent les avait fait sortir de l'église), lorsque le tumulte de la foule les avertit de l'approche de Galeas Sforza. C'était le lendemain de Noël, 26 décembre 1476.

Galeas, qui semblait retenu par des pressentimens, ne s'était déterminé qu'avec peine à sortir de son palais. Il marchait cependant au milieu du cortége, entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue. Jean-André Lampugnani s'avança au-devant de lui, dans l'intérieur même de l'église, jusqu'à la pierre des Innocens; de la main et de la voix il écartait la foule. Il mit un genou en terre devant Galeas, comme s'il eût voulu lui présenter une requête, et en même temps, de sa main droite, qui tenait un court poignard caché dans sa manche, il le frappa au ventre de bas en haut; Olgiati, au même instant, le frappa à la gorge et à la poitrine; Visconti, à l'épaule et au milieu du dos. Sforza tomba dans les bras des deux ambassadeurs qui marchaient à ses côtés, en criant : « Ah! Dieu. » Ces coups avaient été si prompts, que ces ambassadeurs ignoraient encore ce qui s'était passé. Au moment où le duc fut frappé, un violent tumulte s'éleva dans le temple : plusieurs tirèrent leurs épées; les uns fuyaient, d'autres accouraient. Personne ne connaissait encore ni le nombre ni les projets des conjurés; mais les gardes et les courtisans qui avaient reconnu les meurtriers s'élancèrent à leur poursuite. Lampugnani, en voulant sortir de l'église, se jeta dans un groupe de vieilles femmes qui étaient à genoux; ses éperons s'engagèrent dans leurs vêtemens, il tomba, et un écuyer maure de Galeas l'atteignit et le tua. Visconti fut arrêté un peu plus tard, et massacré de même par les gardes. Olgiati sortit de l'église et gagna sa maison; mais son père ne voulut pas le recevoir et lui ferma les portes. Un ami lui donna une retraite, où il ne fut pas long-temps en sûreté. Il était, dit-il lui-même, sur le point d'en sortir et d'appeler le peuple de Milan à une liberté qu'il ne connaissait plus, lorsqu'il entendit les vociférations de la populace qui traînait dans la boue le corps déchiré de son ami Lampugnani : glacé d'horreur et perdant courage, il attendit le moment fatal où il fut découvert.

On le soumit à une effroyable torture; et ce fut le corps déchiré, les os rompus et disloqués, qu'il dicta cette relation circonstanciée de sa conspiration, qu'on lui demandait et qui nous a été conservée. (Voyez *Confessio Hieronymi Olgiati morientis*, *apud Ripamontium historia mediol.*, l. VI, p. 649.) Il termina ainsi sa confession :

« A présent, sainte mère de notre Sauveur, et vous, ô princesse Bonne (c'était la veuve de Galeas), je vous implore pour que votre clémence et votre bonté pourvoient au salut de mon âme. Je ne demande qu'une chose, c'est qu'on laisse à ce corps misérable assez de vigueur pour que je puisse confesser mes péchés suivant les rites de l'église, et subir ensuite mon sort. »

Olgiati était âgé de vingt-deux ans; après la torture il fut condamné à être tenaillé et coupé vivant en morceaux. Au milieu de ces atroces douleurs, le prêtre qui l'assistait l'exhortait à se repentir : « Je sais, répondit Olgiati, que j'ai mérité par toutes les fautes de ma vie ces tourmens, et de plus grands encore si mon faible corps pouvait les supporter. Mais quant à l'action pour laquelle je meurs, c'est elle qui soulage et repose ma conscience : loin de croire que j'ai par elle mérité ma peine, c'est en elle que je me confie pour espérer que le juge suprême me pardonnera mes autres péchés. Ce n'est point une cupidité coupable qui m'a porté à cette action, c'est le seul désir d'affranchir mon cher pays d'un tyran que nous ne pouvions plus supporter. Si je devais dix fois revivre pour périr dix fois dans les mêmes tourmens, je n'en consacrerais pas moins tout ce que j'ai de sang et de forces à un si noble but. »

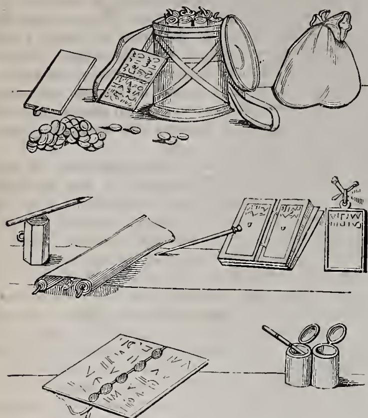
Le bourreau, en lui arrachant la peau de dessus la poitrine, lui arracha un cri; mais il le comprima aussitôt. « Cette mort est dure, dit-il en latin; mais la gloire en est éternelle! » Ce furent les derniers mots de cette victime du fanatisme politique.

Etablissement du premier kaffeehaus *(café) à Vienne.* — Pendant le mémorable siége de la capitale autrichienne par les Turcs, un Polonais (1834, p. 154) nommé Georges-François Kulcycki, animé du désir de combattre partout les ennemis du Christ, était entré au service de l'Autriche, alors amie et alliée de la Pologne. La position des assiégés était désespérante; cernés de tous les côtés, ils n'avaient aucune communication avec l'armée qui devait leur porter secours, et il ne se rencontrait personne qui osât traverser le camp des assiégeans pour avertir les généraux autrichiens de la situation précaire de la capitale. Au milieu de la perplexité générale, Kulcycki se dévoua. Déguisé en Turc, il passe en bravant mille dangers à travers l'armée des infidèles, et bientôt une fusée lancée en l'air apprend aux habitans de Vienne que déjà la moitié de la mission de ce hardi émissaire est accomplie. Après s'être assuré que l'armée impériale n'attend pour livrer la bataille décisive que l'arrivée de l'armée auxiliaire polonaise, Kulcycki repasse le camp turc sous le même déguisement, et apporte cette heureuse nouvelle aux Viennois. Le roi de Pologne, Jean Sobieski, ne se fit pas attendre, et aussitôt arrivé, il livra la bataille, battit les hordes innombrables des Turcs, délivra Vienne, et sauva ainsi l'empire autrichien d'une chute certaine. Kulcycki fut appelé devant l'empereur, qui lui demanda quelle récompense il préférerait obtenir pour les services qu'il avait rendus. Kulcycki demanda simplement la permission d'établir un *kaffeehaus* (café), pour y débiter le café dont il avait fait, après la bataille, une ample provision dans le camp turc.

Cette permission lui fut accordée, et il ouvrit, le 7 août 1683, le premier café de Vienne. Le conseil municipal, en commémoration du dévouement de Kulcycki, ordonna que son buste serait placé dans tous les cafés qu'on établirait dans la suite, et il prescrivit même de célébrer chaque année, par une cérémonie particulière, l'anniversaire du premier établissement. — Aujourd'hui, les temps sont bien changés : la Pologne, jadis libératrice de l'Autriche, est maintenant opprimée par elle, et cependant, quoique l'ordonnance du conseil municipal ne soit plus obligatoire pour personne, les Viennois, amateurs de la liqueur orientale,

gardent fidèlement le souvenir du fondateur du premier café de leur ville.

DE LA RELIURE



Manuscrits, tablettes, écritoires, plumes, stylets découverts à Pompéi.

La reliure, que beaucoup de gens regardent uniquement comme un art tout-à-fait secondaire, et que les amateurs de livres considèrent avec raison comme une portion très importante de la *bibliophilie*, n'a pas encore eu chez nous ses historiens. Aucun indice sur l'origine, la marche, les progrès ou la décroissance de cet art, si digne d'éveiller l'attention par lui-même d'abord, et ensuite dans ces derniers temps, par les grands maîtres qu'il a produits, ne se trouve consigné dans les ouvrages bibliographiques où l'on serait le plus tenté de croire qu'on devrait en rencontrer. Il est vrai que M. de Gauffremont a écrit jadis un *Traité sur la Reliure;* que M. Jauglon s'est essayé dans le même genre; que MM. Peignot et Nodier ont composé, l'un une brochure, et l'autre quelques articles touchant le sujet qui nous occupe; mais, outre que ces écrits ne contiennent que des détails, des critiques ou des conseils techniques, et que la matière n'y a pas été assez creusée, assez approfondie, quelques uns des opuscules dont nous parlons sont devenus si rares que nos bibliothèques publiques elles-mêmes ne peuvent pas les offrir à ceux qui vont les y demander. Nous croyons donc qu'on verra ici avec intérêt quelques détails, non sur la manière dont on s'y prend pour relier les livres, mais sur les différentes phases de succès ou de stagnation, d'illustration ou de recul que cet art a eu à subir.

Chez les anciens, où les manuscrits ne se composaient point de papier, l'art de la reliure n'existait pas. On concevra facilement ceci en se reportant au temps et aux usages. De fait, lorsque l'on écrivait sur de la peau de poisson, sur du linge, sur des feuilles, sur des écorces, sur de l'ivoire, sur de la pierre, sur des métaux *, etc., il est tout simple qu'on ne songeât pas à *relier* ces matières; tout au plus pouvait-on penser à en plier quelques unes, à joindre ensemble les plus malléables, ou à les assembler après les avoir taillées dans la même forme. Pour plusieurs d'entre elles d'ailleurs, le besoin de conservation auquel nous avons dû l'invention de la reliure moderne ne se faisait pas sentir. Qu'avaient à craindre du froissement ou des vers les tablettes d'or, d'argent, de bronze? Quant à celles qui se composaient de cire, matière par sa nature sujette à détérioration, il est probable que ce fut pour elles, dont la forme extérieure se rapprochait de celles de nos pages, qu'on commença à imaginer un mode de conservation assez ressemblant à notre reliure. Les tablettes de cire, en effet, que nous possédons encore, offrent à peu près l'apparence de nos volumes in-octavo, et la cire non seulement y est appliquée sur un fond de bois, mais dans quelques unes se trouve garantie des deux côtés par une couverture de même espèce.

Plus tard, lorsqu'on en vint à faire presque exclusivement usage du parchemin, on inventa pour cette nouvelle matière les *libri plicatilles* et les *volumina*, noms qui indiquent très bien la forme qu'on donnait aux manuscrits. Le *volumen*, ainsi appelé *a volvendo*, fut surtout ce dont on se servit le plus alors, puisqu'on roulait le parchemin, ou le linge, ou le papyrus, ainsi que font encore nos marchands d'images dans la campagne, autour d'un cylindre en bois garni de pointes ou de globes aux deux bouts. Ce terme est très faux, aujourd'hui que nos livres sont carrés ou oblongs; mais ainsi s'établissent les anomalies: le nom est resté, et la chose a presque complétement disparu.

Lire ce que, durant la longue période du moyen âge, était l'art de la reliure ou celui qui en tenait lieu, serait chose fort difficile: il ne nous est parvenu à ce sujet aucune lumière, aucun renseignement. Tout au plus savons-nous qu'au neuvième et dixième siècles, grâce probablement à

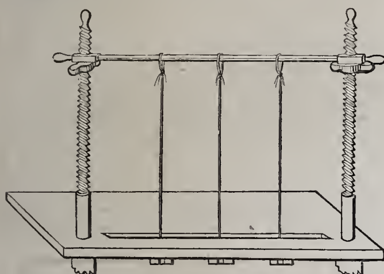


Un atelier de relieur au moyen âge.

l'impulsion que donnèrent aux lettres et à tout ce qui se rattachait aux études Charlemagne et les princes de sa race, tout au plus, dis-je, savons-nous qu'à cette époque la

* Comment, par exemple, aurait-on pu essayer de relier le singulier livre dont il est question dans l'anecdote qui suit? — Pétrarque allait presque toujours vêtu d'une veste de cuir passé, sur laquelle il écrivait, aussitôt qu'elles lui arrivaient, ses pensées et ses poésies. Cette veste pleine de ratures existait encore en 1527, et était conservée et respectée comme un monument précieux de littérature par les célèbres Jacques Sadolet, Jean Casa et Louis Bucatello.

decoration extérieure des manuscrits était poussée à un grand point. On enserrait le parchemin entre deux tablettes de bois, et sur ces tablettes on incrustait des dyptiques en ivoire, des pierres précieuses ou des fermoirs d'argent. La Bibliothèque Royale est fort riche en ce genre, et celle du Louvre renferme, couvert en velours rouge, le fameux livre d'heures, écrit en lettres dorées et tracées sur parchemin couleur de pourpre, qui fut donné à la ville de Toulouse par Charlemagne, ce Napoléon des temps anciens, lorsqu'il se rendait en Espagne, et que la ville offrit à Napoléon, ce Charlemagne des temps modernes, lorsqu'il revenait vainqueur de Madrid. Celui qui écrit ces lignes a vu pourtant dans une bibliothèque particulière, celle de M. Motteley, l'un de nos bibliophiles les plus instruits et les plus zélés, une *reliure* de ce genre, si l'on peut appeler cela ainsi, encore plus ancienne : c'est un Nouveau-Testament du huitième siècle, garni de bois, couvert de satin noir, et admirablement conservé.



(Cousoir de relieur.)

Selon nous, ce ne fut guère qu'à l'époque de l'invention du papier de chiffons, et de son usage assez répandu, que dut prendre naissance la reliure moderne, c'est-à-dire vers le commencement du quatorzième siècle, ou tout au plus vers la fin du treizième (1280). Depuis ce temps jusqu'au seizième siècle, aucun nom d'artiste ne surnage, et cependant les reliures sont nombreuses; mais toutes restent anonymes. En général, la reliure, ainsi que l'ornement extérieur et l'illustration intérieure des manuscrits, suit, quant à son plus ou moins de grâce, quant au goût bon ou mauvais qu'elle dénote, le genre qui domine dans l'écriture, et même pourrait-on ajouter, sans un trop grand paradoxe, dans les autres arts contemporains; car presque toujours tout s'harmonise. Ainsi, au quinzième siècle, la reliure, comme l'architecture, comme les lettres ornées des manuscrits, est remplie de fioritures apprêtées que n'offre pas au même point l'époque antérieure, et l'on ne retrouve plus aucune marque de la belle simplicité qui régnait encore dans les arts au commencement du quatorzième siècle.

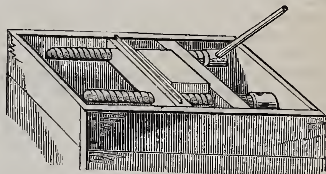
Les plus belles reliures du quinzième siècle n'appartiennent pas à la France. Ce sont, à notre avis celles de la fameuse bibliothèque que forma à Bude le célèbre Mathias Corvin, et qu'il éleva au nombre de 50,000 volumes. On les connaît très peu chez nous. La plupart, ou du moins une grande partie, des chefs-d'œuvre de ce genre, rassemblés par ce grand roi, se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque publique de Munich.

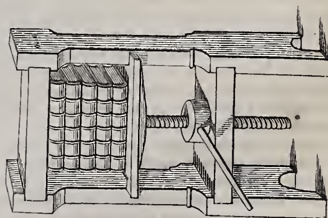
Le seizième siècle, c'est-à-dire l'époque de la renaissance, est sans contredit chez nous le temps où l'art de la reliure parvint à son apogée. Il y a toute une période de ce siècle, celle qui commence à François Ier et finit avec Henri III, en passant par Henri II, François II et Charles IX, qui n'offre pour ainsi dire à notre admiration que des chefs-d'œuvre. Louis XII avant, et Henri IV après, firent bien aussi; mais les livres qui leur appartinrent, et qui nous sont parvenus, confirment notre idée sur l'accord du progrès ou du recul simultané dans les arts. La reliure de ces monarques suffirait à montrer que l'un devance et que l'autre suit la belle époque de la renaissance.

Nos bibliothèques publiques sont richement fournies de reliures de François Ier et des princes ou princesses de sa maison; mais il serait difficile d'y en rencontrer d'aussi belles que celle des *Heures* de Marguerite de Savoie, possédée par le bibliophile que nous avons déjà nommé, et surtout que celle de l'Histoire de Langey du Bellay, aux armes de Catherine de Médicis, portant les insignes du veuvage, avec une couverture sur laquelle sont peintes des larmes, au milieu desquelles se distingue cette devise : *Ardorem extincta testantur vivere flamma.*

A cette époque, ce ne furent pas seulement les princes qui eurent de belles bibliothèques et le goût des magnifiques reliures; les particuliers et les dames de la cour imitèrent cette passion : c'est ainsi que Diane de Poitiers, le trésorier Grollier, qui fit imprimer lui-même à Venise, en 1522, le livre de Budé, *de Asse;* le président de Thou, père du malheureux ami de Cinq-Mars; M. d'Urfé, et plusieurs autres, employèrent à l'achat et à l'embellissement de leurs livres des sommes considérables. Vigneul-Marville, dans ses Mémoires, dit que le célèbre amateur Grollier (que le bibliophile anglais Dibdin, dans son Voyage en France, a pris pour un relieur) avait pour vingt mille écus de reliures, et ce qui nous en reste prouve que ces reliures étaient vraiment admirables. Les artistes anonymes auxquels nous les devons, inspirés par l'élan général de leur époque, brodaient sur le maroquin de merveilleux arabesques.

Le dix-septième siècle, à l'exception de quelques reliures de Ruette, libraire et relieur de Louis XIV, que l'on suppose avoir exécuté les magnifiques reliures du chancelier Séguier, reste complètement stationnaire d'abord, et décroît ensuite





(Presses de relieur.)

promptement. Rien de si simple : les financiers, qui ne savaient pas lire, se souciaient peu que les ouvrages qu'ils achetaient fussent bien ou mal reliés, puisqu'ils ne les ouvraient jamais; et du moment que La Bruyère eut appelé les grandes bibliothèques des *tanneries*, il fut permis d'avoir des livres brochés. Le dix-huitième siècle offrit dans cet art, qui avait déjà produit Enguerrand, Boyer, Desseuille, Padeloup, Gascon, Derôme, Chameau et quelques autres maîtres, plusieurs hommes d'un grand talent. Les premiers sont

Boyet et Ponchartrain, que Martin dans un catalogue appelle le *célèbre;* puis, sur la fin, Simier père, dont le nom est si dignement soutenu par son fils; Purgold, Vaugelles et Bauzerian. A ce siècle, je ne rattacherai pas Thouvenin qui vient de mourir; laissons en effet dans le silence les premières années de cet artiste, qui fut si grand; mais dont le talent se développa si lentement pour se manifester dans ses œuvres dernières. Jamais la reliure n'a été portée à un plus haut point de perfection; jamais d'une chose industrielle on n'a fait plus complétement un art. L'homme même le plus indifférent qui contemple une reliure de Thouvenin, ne peut s'empêcher d'y reconnaître du génie.

Depuis la mort de Thouvenin, plusieurs noms que le sien eclipsait totalement, ont commencé à surgir avec éclat. M. Keller est parvenu, dans ses *Quatre Evangiles*, dont la reliure est une imitation de celle du Politien, édition *princeps* des Alde, appartenant à M. Motteley, à conquérir le suffrage des amateurs, et le premier prix obtenu pour ce travail à l'exposition de l'industrie n'en a été que la juste récompense. MM. Bauzonnet, dont le goût peut rivaliser avec celui de Lewis que nous opposent sans cesse les Anglais; Thompson qui joint à l'art du relieur des connaissances profondes; Muller et Lesné, témoignent que la reliure n'est pas descendue tout entière, ainsi qu'on s'est trop hâté de l'écrire, dans le tombeau de Thouvenin. M. Lesné, qui a inventé un nouvel endossement fort ingénieux, et qu'il serait bon de voir adopter, a composé un poème sur la reliure, dont le but a été de fixer *mnémoniquement* les principes fondamentaux de son art.

Nous dirons en finissant que la reliure française nous paraît aujourd'hui en progrès; mais qu'elle est loin, ce nous semble, d'être parvenue à la perfection, surtout pour les choses qui concernent l'ornement. Les artistes du seizième siècle, sous ce rapport, sont encore de beaucoup au-dessus des nôtres.

LE CARNAVAL.

« On sait, ou du moins on doit savoir, que dans tous les pays de foi catholique, quelques semaines avant le Mardi-Gras, les gens se donnent tout leur soûl de divertissement, et achètent le repentir avant de se faire dévots. Quel que soit leur rang, grands ou petits, ils se prennent tous à jouer du violon, à banqueter, à danser, à boire, à se masquer. — Dès que la nuit couvre le ciel d'un sombre manteau (et le plus sombre est le meilleur), l'infatigable gaieté se balance sur la pointe du pied, jouant et riant avec tous les galans qui s'empressent autour d'elle, et alors, il y a des chansons, des refrains, des fredons, des clameurs, des guitares, des sons et des tapages de toute nature. Et il y a aussi de splendides et fantastiques costumes, des masques de tous les siècles et de tous les pays, grecs, romains, jankee-doodles (fat du genre commun), et indoue.

» Cette fête est nommée le *Carnaval*, ce qui, bien expliqué, semble vouloir dire *adieu à la chair!* Et ce nom convient parfaitement à la chose, car pendant le carême on ne vit que de poissons frais et salés. Mais pourquoi se prépare-t-on au carême par tant de bombances? C'est ce que je ne puis dire, quoique je croie deviner que ce doit être à peu près par les mêmes motifs que nous aimons à vider un verre avec nos amis, lorsque nous les quittons, au moment d'entrer dans la diligence ou dans le paquebot. C'est donc ainsi que l'on dit adieu aux dîners où domine la viande, aux mets solides, aux ragoûts fortement épicés, pour vivre pendant quarante jours de poissons mal assaisonnés, attendu que l'on n'a pas de bonnes sauces dans ces pays.

» Or, de tous les lieux de la terre où le Carnaval était jadis le plus amusant, et le plus célèbre pour ses danses et ses chants, par ses bals et ses sérénades, par ses mascarades, ses grimaces, et ses mystères, Venise était au premier rang. »

C'est à peu près en ces termes que lord Byron commence *Beppo*, histoire vénitienne, l'un de ses chefs-d'œuvre. Mais, Venise « cette fille des mers » qu'il a tant aimée, n'a plus que de tristes et pauvres plaisirs. Pour décrire un carnaval italien dans toute sa gloire, nous devons quitter ici Byron, et chercher à Rome un autre guide.

Et quel autre guide plus digne se présentera à nous que Goëthe, cet autre grand poète de notre siècle? Il a écrit un charmant petit ouvrage qui n'a jamais été traduit en français, et qui a pour titre : *le Carnaval romain* (*romanische Carnaval*). C'est à ce texte allemand que nous empruntons les détails suivans, en y ajoutant çà et là quelques souvenirs plus nouveaux que plus d'un ami souffle à notre oreille.

Carnaval de Rome. — Les mascarades du *Corso* et les courses de chevaux libres font la gloire et l'éclat du Carnaval de Rome*.

Pendant les huit jours qui précèdent le carême, le *Corso* offre le spectacle le plus divertissant et le plus animé que l'imagination puisse concevoir.

Vers midi, une cloche donne le signal des mascarades. Les ouvriers qui étaient occupés à aplanir le sol de la rue et à le réparer avec de petites pierres de basalte, interrompent leurs travaux. Des gardes à cheval sont placés en sentinelle à l'entrée de chacune des rues adjacentes. Le peuple accourt en foule.

La longueur du *Corso*, depuis la *porta del Popolo* jusqu'au palais Vénitien, peut être de 3 500 pas. Dans toute cette étendue, les balcons et les fenêtres sont de chaque côté ornés de riches tentures. Les trottoirs, larges de six à huit pieds, sont garnis d'échafaudages et de siéges : les loueurs crient incessamment : *Luoghi! luoghi padroni! luoghi nobili! luoghi avanti!* Les dames, les cavaliers, ont bientôt envahi toutes les places. Les masques, les équipages, le peuple, se disputent l'espace de douze à quatorze pieds qui sépare les deux trottoirs.

Le *Corso* n'est plus alors une rue, c'est une immense galerie, c'est une salle de fête. Les murailles tapissées, le nombre immense des chaises, la beauté des parures, la joie répandue sur les visages, tout permet cette illusion, et rarement le beau ciel qui éclaire cette scène magique rappelle que l'on est sans toit.

Masques. — Si nombreux que soient les originaux groupés et mêlés par l'artiste dans notre gravure, ils ne peuvent donner une idée suffisante de l'infinie variété des masques.

Un avocat marche à pas rapides, plaide, gesticule, déclame, interpelle les dames aux fenêtres, menace les passans de procès, raconte des causes comiques, poursuit effrontément certains individus, et lit tout haut la liste de leurs dettes, ou révèle leurs aventures les plus secrètes; sa volubilité de débit est incroyable; mais s'il vient à rencontrer parmi les masques le costume d'un confrère, alors sa verve et sa folie sont au comble, et le pavé de Corso se change bientôt en un tribunal ridicule.

Le personnage du *Quacquero* est l'un des plus communs : ce masque est habillé selon les modes françaises des quinzième et seizième siècles. Son pourpoint et ses culottes sont de soie ou de velours, son gilet est brodé d'or. Il est ventru, il est joufflu; ses yeux sont si petits qu'on les voit à peine; sa perruque est tout hérissée de petites queues et de boucles. C'est à peu près la figure du *buffo caricato* des opéras comiques : il est sot et fat; on le voit sans cesse sauter légèrement sur le bout du pied; il se sert de grands anneaux noirs sans verres en guise de lorgnon, et semble regarder avec une curiosité avide dans les voitures et aux balcons; il fait de grandes révérences bien raides en poussant

* Nous avons décrit le Corso et les courses des chevaux libres dans le premier article de notre deuxième volume (année 1834).

des cris inarticulés, très perçans, et liés entre eux par la consonnance *brrrr.* — *Ili brrrr! Zi brrrr!* tel est le signal que plus de cent Quacqueri se donnent entre eux, et que l'on entend du bout du Corso à l'autre. Ils sont les plus bruyans de la fête après les enfans, qui soufflent tous à l'envi dans des cornes marines.

Des troupes de jeunes gens, sous les habits de fêtes des femmes du peuple, égaient les passans de propos joyeux ou simulent des querelles.

Les jeunes filles sont aussi en assez grand nombre parmi les masques. La plupart, à défaut d'argent pour louer des costumes, appellent à leur aide les inventions de la coquetterie et se travestissent fin astiquement à peu de frais. Par exemple, veulent-elles se déguiser en mendiantes, une belle chevelure, un masque blanc, un petit pot de terre attaché à un ruban de couleur, un bâton ou un chapeau de paille à la main, c'est assez pour leur rôle : elles se promènent humblement sous les fenêtres, d'où tombent, au lieu d'aumônes, des bonbons, des noix, et mille jolies babioles.

D'autres se composent adroitement une toilette originale de leurs plus simples atours, et elles se promènent seules sans autres armes offensives et défensives, qu'un petit balai de fleur de roseau qu'elles passent méchamment sous le nez de ceux qui sont sans masques. Malheur à qui tombe au milieu de quatre ou cinq de ces jeunes filles! Autant vaudrait être berné sur la couverture du pauvre Sancho; car se défendre sérieusement contre leurs agaceries serait chose dangereuse; les masques sont inviolables, et la garde a ordre de les soutenir.

On retrouve les vêtemens ordinaires de tous les états dans la foule des masques. Des palefreniers, avec de larges brosses en main, frottent le dos des passans; des voiturins offrent leurs services avec l'empressement et le charlatanisme ordinaires.

Les déguisemens les plus agréables sont ceux de filles de la campagne, de villageoises de Frascati; ceux de pêcheurs et de bateliers napolitains, de sbirres et de Grecs.

Les personnes du théâtre jouent aussi leurs rôles; et l'on entend répéter les scènes connues de Brighella, de Tartaglia, du docteur, du pantalone, et du fameux capitan espagnol. Quelques individus apparaissent çà et là enveloppés dans de riches tapis ou dans de vastes draps blancs attachés au-dessus de leur tête, et ils sautent subitement à pieds joints ou semblent glisser rapidement comme des fantômes.

Des magiciens ouvrent et feuillettent de grands livres de chiffres en flattant ironiquement la passion du peuple pour la loterie. — Un homme à double masque marche en tous sens, de sorte que l'on ignore toujours le côté véritable de son visage.

De laids personnages traînant de longues redingotes, le front orné de plumes colossales, s'arrêtent un genou en terre, ou s'asseient pour crayonner sur de vastes portefeuilles. Ce sont les caricatures des peintres qui abondent toute l'année dans les rues de Rome.

Plus d'un masque satirique sans nom, sans tradition, né d'une saillie, frappe par l'étrangeté de son invention. Une espèce de géant, par exemple, porte sur sa tête, au lieu de chapeau, une cage dans laquelle des oiseaux habillés en dames et en abbés gazouillent en frappant les barreaux de leurs becs.

Enfin, s'il est impossible de mentionner tous les acteurs de cette folle comédie, du moins ne sera-t-il pas permis d'oublier Polichinelle qui est aussi commun que le Quacquero.

A un certain instant, on voit apparaître Polichinelle-roi; il agite un sceptre; il fait retentir l'air d'un bredouillement de Jupiter. Aussitôt tous les polichinelles épars de bredouiller, d'accourir, de l'entourer et de le porter en triomphe sur une balançoire. Mais la véritable patrie de Polichinelle est Naples, de même que Venise est celle d'Arlequin. Une année où l'on jouait à Naples, sur le théâtre populaire de San Carlino, une farce intitulée *le Novanta-nove disgrazie di Policinello* (les quatre-vingt-dix-neuf infortunes de Polichinelle), une curieuse procession de Polichinelles se fit remarquer pendant le carnaval : M. et madame Polichinelle se promenaient suivis de quatre-vingt dix-neuf petits Polichinelles, leurs fils et leurs filles, échelonnés en tailles décroissantes. Papa Polichinelle secouait la tête et s'écriait, dans son langage étrange : *Ecco, ecco quà le vere Novanta-nove disgrazie di Policinello!* (voilà, voilà vraiment les quatre-vingt-dix-neuf infortunes de Polichinelle).

Les équipages. — Le Corso ne semble offrir déjà qu'un espace bien étroit pour la multitude des masques et des curieux : cependant les équipages en envahissent presque la moitié. Le long de chacun des deux trottoirs règne une file de voitures : la garde à cheval du pape va et vient en tous sens pour maintenir l'ordre; et au milieu de la rue, entre les deux files, à travers le flanc de la foule des mascarades, le gouverneur, le sénateur et les ambassadeurs ont le privilége de se promener en carrosse, ainsi que leurs cortéges de nobles et de domestiques. Sous le ventre des chevaux, sous les voitures, entre les roues, partout se presse avec une insouciante témérité le peuple à chaque instant refoulé. Les cris, les rires, les disputes, le son des instrumens barbares, les hennissemens, se mêlent, se confondent à briser les oreilles.

Vers la fin du carnaval, les équipages rivalisent de luxe : ils sont découverts. Les dames sont ordinairement placées au milieu sur des siéges élevés de manière à laisser admirer leur beauté et le goût élégant de leurs costumes; les cavaliers occupent les coins un peu au-dessous d'elles. Derrière, les valets sont déguisés; le cocher lui-même est ordinairement travesti en femme, et près de lui un petit chien barbet, orné de faveurs roses ou bleues, fait résonner son collier de grelots.

Confetti. — Au-dessus de la foule, sur les voitures, sur les trottoirs, sur les balcons, on voit presque sans cesse une grêle de petites dragées que les masques envoient aux spectateurs et que les spectateurs leur renvoient. Autrefois c'étaient des dragées fines et exquises. Mais l'usage de ces libéralités étant devenu trop général, et ces libéralités surtout étant devenues des perfidies, on ne se sert plus aujourd'hui que de petites boules de craie ou de plâtre, auxquelles on continue, seulement par extension, à donner le nom de *confetti.*

Les dames, assises sur les trottoirs, ont près d'elles des corbeilles argentées et dorées, des sacs ornés ou des mouchoirs pleins de ces munitions. C'est devant le palais Ruspoli que se placent de préférence les plus jolies femmes; aussi les équipages et la foule font en cet endroit de fréquentes stations : la guerre y est toujours vivement engagée; les *confetti* volent de toutes parts; mais plus d'un masque jaloux jette trop violemment une poignée de dragées contre un beau visage; et plus d'une querelle sérieuse trouble la gaieté générale.

Les abbés surtout ont lieu de redouter les *confetti*; sur leur habillement noir, chaque balle marque un point blanc, et après quelques pas, ils sont ponctués des pieds à la tête : un peu plus loin, ils sont tout entiers d'une blancheur de neige.

Les enfans sont continuellement occupés à ramasser à terre les *confetti*; mais c'est en vain : la foule les écrase, et souvent le lendemain matin, toute la rue est couverte d'une longue couche de poussière blanche. La fureur de ces décharges de dragées de plâtre est encore plus grande à Naples. « *Corpo di Baccho!* disait le duc de.... en montrant la rue de Tolède toute pavée à blanc, *c'è stato quest' oggi un consumo di confetti magnifico! questo mio si chiama carnevale!* » (par le corps de Bacchus! il y a eu aujourd'hui une magnifique consommation de confetti! voilà ce qu'on peut appeler un carnaval).

Dans cette ville, le vieux roi Ferdinand se postait toujours à une fenêtre de l'hôtel de la princesse Partanna, et, puisant à pleines mains dans deux sacs gigantesques dressés à ses côtés, il jetait force *confetti*, qui étaient du reste d'excellente qualité. Il visait particulièrement ses vieux courtisans, ses généraux à perruque poudrée, il les assaillait avec impétuosité dans leurs voitures, jusqu'à les obliger de fuir au grand trot, et il s'écriait avec joie : *O! vi là, cè l'aggio dato! l'aggio suonato!* Regardez, je lui en ai donné! je l'ai servi de la bonne manière!



Vue du *Corso*, à Rome, pendant le Carnaval.

Moccoli. — Au soir du dernier jour, le Corso offre un spectacle féerique. Une petite lumière paraît au loin, puis une seconde, une troisième; bientôt il y en a vingt, cent, mille : on dirait un incendie qui se propage dans la foule. Des lanternes de papier sont accrochées en festons aux fenêtres, aux voitures; chaque piéton a une bougie allumée; *Sia ammazzato chi non porta moccolo!* (mort à qui ne porte pas de bougie!) crie chacun en soufflant sur les bougies de ses voisins, en défendant la sienne ou en la rallumant. D'un balcon élevé, la rue est un foyer où il y a une guerre d'étincelles. Enfin un moment vient où tout s'éteint : la foule se retire; ses bruits, ses derniers murmures s'apaisent. Le carnaval est fini, le règne sévère du carême commence

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

LE CHATEAU-NEUF, A NAPLES.



Vue du Château-Neuf, à Naples.

L'an 1266, Charles d'Anjou, frère de saint Louis, venait de conquérir le royaume de Naples sur le roi Manfred. Il ne voulait pas habiter la forteresse de Capoue bâtie par les Normands, parce qu'elle était construite sur un trop petit modèle, ou plutôt encore parce qu'il lui était nécessaire de surveiller les mouvemens qu'on aurait pu exécuter contre lui dans le port de Naples. C'est pourquoi il ordonna de construire une forteresse dont le pied plongerait dans la mer, et qui servirait à la fois de défense contre les princes qu'il avait détrônés et contre ses nouveaux sujets.

Cette forteresse est connue sous le nom de Château-Neuf, qu'il ne faut pas confondre avec celui de château de l'OEuf. Sur l'emplacement choisi pour l'exécution de ce plan, s'élevaient une église et un monastère dédiés tous deux à la sainte Vierge, et en la possession des moines de l'ordre de Saint-Dominique. Le roi, craignant de froisser les idées religieuses des Napolitains, donna aux Dominicains, pour les indemniser de la perte de leur couvent, l'ancienne citadelle de la ville, située dans la rue Alvina, et fit bâtir, pour être jointe au couvent, l'église connue sous le nom de Santa-Maria-Nuova.

Quel est l'architecte du Château-Neuf? Jules-César Capaccio, qui a traité de l'histoire de Naples et de ses monumens, croit que c'est Jean Pisano.

Ce que l'on remarque d'abord, ce sont les cinq tours qui terminent les angles, et qui avaient toutes reçu des noms particuliers. La première s'appelle Bibirella, à cause de son voisinage de la mer dont elle semble boire les eaux; la deuxième, à cause du même voisinage de la mer, a pris le nom grec Talasso; la troisième se nomme Torre Aurea, parce qu'elle renferma pendant long-temps les trésors royaux. Les deux autres ont perdu leur nom.

Pendant les règnes qui suivirent le règne de Charles d'Anjou, le Château-Neuf servit aux princes de résidence royale, et fut témoin des tragiques évènemens qui signalèrent les règnes de Jeanne Ire et Jeanne II. Toutefois aucune adjonction n'y avait été faite jusqu'au règne d'Alphonse d'Aragon, qui le rebâtit presque entièrement, et en l'honneur duquel fut élevé l'arc de triomphe placé entre les deux tours qui regardent la ville, et l'une des œuvres les plus remarquables du quinzième siècle.

Alphonse, vainqueur du roi René (1442), s'était emparé de toutes les Abruzzes, et était entré dans Naples, où il avait été reçu à bras ouverts. Pour le fêter d'une manière digne de lui, et rendre à jamais mémorable son avènement au trône, les Napolitains lui avaient préparé les honneurs du triomphe. On avait abattu le pan de mur situé entre les deux tours sans nom du Château-Neuf, et Alphonse, monté sur un char doré, couvert de pourpre, traîné par quatre chevaux blancs, ferrés d'or et retenus par des freins d'or, escorté par vingt chevaliers, avait pris pompeusement possession de son palais. Après ces solennités, au lieu de relever le mur qui avait été abattu pour livrer passage au cortége, on résolut d'élever sur la même place un arc de triomphe dont on confia la construction à un des plus habiles artistes de l'époque, si l'on en juge par la perfection du travail.

Vasari attribue cette œuvre à Giuliano da Majano: cette opinion semble la plus probable; voici les termes dans lesquels il l'exprime: « Giuliano fit aussi pour le roi Alphonse, alors duc de Calabre, des sculptures dans la grande salle du château de Naples: il sculpta aussi en dehors et en dedans le dessus de la porte de cette salle qu'il orna elle-même de bas-reliefs. Ce fut cet artiste qui donna à la porte du château la forme d'arc de triomphe, et qui la décora ensuite des représentations des victoires du roi Alphonse. Cet arc de triomphe est d'ordre corinthien et est orné d'un nombre

infini de figures. » Capaccio réfute l'opinion de Vasari en donnant pour auteur de cette œuvre un certain Pietro di Martino, Milanais; il appuie cette assertion sur la lecture qu'il fit d'une inscription tumulaire en l'honneur de Pietro, dans laquelle il est dit qu'il avait reçu du roi Alphonse le titre de chevalier, pour l'*activité avec laquelle l'arc avait été élevé.*

Toutefois, la description des sept villes d'Italie, de Girolamo Piro Fonticulano, énonce que parmi les sculpteurs qui travaillèrent à cet arc on peut citer un certain Silvestre Aquilaro.

Sous Frédéric, fils d'Alfonse, on agrandit encore le château; on donna à l'arc de triomphe une porte de bronze couverte de bas-reliefs, sur lesquels on grava en vers latins l'histoire de ce prince.

En 1571, sous don Juan d'Autriche, le Château-Neuf était dans sa plus grande splendeur.

En 1634, Philippe, roi d'Espagne, y entretenait pour les plaisirs de la cour un nombre considérable de musiciens, qui, tous les soirs, se faisaient entendre de la *Loggia* placée du côté de la mer.

De nos jours, ce titre de Château-Neuf paraît si peu convenable, appliqué à une si vieille forteresse, qu'on se contente de l'appeler *le Château;* la place située devant le château s'appelle Pargo del Castello.

LE BASSIN DE SAINT-FEREOL.

En l'année 1604, naquit à Béziers un enfant dont la famille, d'origine italienne, ruinée par les longues dissensions gibelines, s'était réfugiée en France.

Cet enfant que la nature avait fait, pour ainsi dire, géomètre à douze ans comme Pascal, avait appris les mathématiques tout seul; à quinze ans, il méditait en silence un grand projet qui devait, disait-il, l'illustrer; à vingt ans, prenant pour son compte l'idée conçue par les Romains, fécondée par Charlemagne, et devant laquelle reculèrent Henri IV et François Ier, il se rendait à Versailles à pied, faute d'argent, et confiait son secret au grand Colbert.

Ce secret n'était rien moins que le projet de la jonction des deux mers, à travers cent cinquante lieues de pays.

« Mais, disait le ministre, comment réussirez-vous, jeune » homme? Les particuliers ne voudront pas céder leurs ter- » res; les Etats refuseront d'autoriser les dépenses et d'en- » gager les provinces. Le roi lui-même sera effrayé de tout » l'argent qu'il y aurait à jeter là ! C'est un projet de génie, » que le vôtre, monsieur; mais il aura de la peine à s'ef- » fectuer.

» — Monseigneur, répondait le jeune homme, ce projet- » là, voyez vous, c'est le rêve de toute ma vie. Il faut que » je l'exécute ou que je meure à la tâche. Je sens là (et il » posait le doigt sur son front) que je lèverai tous les obsta- » cles. Ayez seulement la bonté d'en parler au roi, monsei- » gneur; vous pouvez tout sur son esprit, et l'esprit du roi » comme le vôtre aime les grandes choses. Qu'est-ce que » cela vous coûtera? un mot, et la France sera dotée d'un » travail devant lequel s'abaisseront les pyramides d'Egypte; » ou bien j'irai végéter dans quelque province, à bâtir des » maisons.

« — Dites des palais, monsieur, reprit Colbert en se reti- » rant; car si sa majesté rejette votre dessein, nous vous at- » tachons dès ce moment, en qualité d'architecte, aux bâ- » tisses de Versailles, dans lesquels il y aura aussi de quoi » s'illustrer, car sa majesté désire en faire une chose grande » et nationale. Adieu, monsieur. »

Deux mois après (il en faut un peu plus maintenant pour approuver la construction d'un égoût), parut une ordonnance de Louis XIV, autorisant le sieur Riquety, dit Riquet, à commencer, à l'imitation du canal de Briare, achevé en 1642 par trente-trois seigneurs le tracé d'un canal qui porterait le nom de *Canal du Midi*, et à prendre à cet effet *tout le sable, mortier*, etc., etc., dont il aurait besoin, dans les terres où devait passer le canal. Cette ordonnance eut pour effet, au bout de quatorze ans, de donner un creusé de 237,715 mètres de longueur, auquel avaient été consacrés, durant ce temps, le travail de onze mille ouvriers par jour, et somme toute, dix-sept millions de dépense, qui, au taux actuel de la monnaie, en vaudraient plus de trente-quatre. Ce n'est pas tout. Cent ponts avaient été jetés sur le canal, dont la profondeur était de neuf pieds, la largeur de quarante, et qui contenait sept cent quarante-sept mille toises cubes d'eau.

Je récapitulais ainsi toutes les phases de ce prodigieux travail, en me dirigeant de Castelnaudary vers le bassin de Saint-Féréol, situé au sein des montagnes, à plus d'un jour de marche de la grande route.

Enfin, j'arrivai à cet immense réservoir creusé entre deux monts, dans le lit même du Laudon.

Il est impossible de se figurer quelque chose où le génie de l'homme ait été porté plus loin. « Vous êtes étonné, disait » Riquet, de la grandeur de vos étangs, et cependant ils » sont dans vos plaines où ils existent d'eux-mêmes. Eh bien ! » moi, je les mettrai au faîte des montagnes, et non seule- » ment je les agrandirai, mais lorsqu'ils n'existeront pas, » je les creuserai de main d'homme. »

Or, Riquet a exécuté ces choses.

Le bassin de Saint-Féréol, qui reçoit toutes les eaux de la Montagne-Noire, a douze cents toises de long sur cinq cents de large, c'est-à-dire deux lieues de tour. Il est emprisonné dans une chaussée de granit de trente-six toises d'épaisseur, et de deux cents d'élévation. Le fond lui-même est de granit. Il contient 8,950,000 mètres cubes d'eau. Que feraient ici des réflexions? ces mesures parlent.

Je suis descendu par une voûte à laquelle sont adaptés des robinets pour les temps de sécheresse, jusqu'au fond du réservoir. Nous nous promenâmes long-temps dans cette cité souterraine, tenant à la main, moi, une torche de résine, mon guide une poêle remplie de goudron.

C'est vraiment quelque chose d'étrange, que deux hommes bizarrement éclairés, errans dans le silence et la nuit de ces cachots, avec cent soixante pieds d'eau sur la tête.

Riquet est mort à soixante-seize ans, laissant à sa famille, pour toute fortune, deux millions de dettes; à son pays, un de ces travaux qui ont fait de Louis XIV, Louis-le-Grand; et à l'histoire, une de ces renommées que le plus grand nombre connaît à peine, mais que l'homme qui pense met au-dessus de plus d'un empereur et d'un roi.

LES SUNNITES ET LES CHIITES.

Indépendamment d'un grand nombre de sectes que l'Islamisme a vu se former dans son sein, il y en a deux principales dont l'origine remonte aux premiers temps de sa fondation, et qui n'ont cessé de le diviser jusqu'à ce moment; la secte des *sunni* (sunnites) et celle des *chii* (chiites). Le premier de ces deux mots vient de *sunne*, tradition; le second de *chia*, qui veut dire scission, schisme.

Voici quelques détails à ce sujet

Mahomet mourut sans avoir nettement et positivement établi l'ordre de succession au pontificat. L'attachement que ses sectateurs semblaient témoigner à sa race aurait pu faire croire que cette dignité du khalifat (ou lieutenance du Prophète) serait dévolue à Ali qui était le disciple chéri, le compagnon éprouvé, l'ami le plus affectionné de Mahomet, et à qui celui-ci avait donné en mariage sa fille unique Fatimé (voyez 1835, p. 587). Cependant après la mort de Mahomet, Ali négligea de faire valoir ses droits contre Aboubekr qui fut reconnu khalife; il céda aussi à la violence

d'Omar et aux intrigues qui, après la mort de celui-ci, élevèrent au khalifat Osman.

Enfin, ayant succédé à ce dernier, il périt assassiné par un fanatique, laissant deux fils, Hassan et Hussein, que lui avait donnés Fatimé. Les dynasties des *Ommiades* et des *Abbassides* s'emparant successivement du pouvoir au préjudice de la race d'Ali, persécutèrent ses adhérens, c'est-à-dire les *Chiites*.

Il en resulta pour ceux-ci une sorte d'isolement politique qui les tenait en dehors des affaires, pendant que l'Islamisme poursuivait le cours de son développement religieux. Aussi rejettent-ils les dispositions et les rites établis par les docteurs mahometans attachés aux intérêts des princes adversaires de la race d'Ali.

Le point principal de différence entre les Sunnites et les Chiis consiste en ce que les premiers exigent et reconnaissent l'existence d'un *imam* ou pontife suprême, tandis que les derniers prétendent que Mehdi, douzième imam issu de la lignée d'Ali ayant disparu il y a plusieurs centaines d'années du milieu des croyans, reste caché dans une grotte, d'où il doit sortir un jour pour amener le triomphe de la race légitime, et rappeler l'Islamisme à sa pureté. Pour les Turcs qui sont sunnites, le sultan ottoman est également chef temporel et spirituel, et tient ce dernier titre en vertu d'une cession faite par un chérif de la Mecque au sultan Sélim I. Les Persans, qui sont tous chiites sans reconnaître l'existence de l'imam, adoptaient pour légitime la dynastie de Sefis (Sofis), fondée en 1501 par le Chah Ismaïl qui se disait être issu de la famille d'Ali. Depuis l'époque où cette dynastie fut éteinte et renversée en 1754 par Nadir Chah, les Persans se soumettent à leurs gouvernans comme à un pouvoir de fait, et portent une haine implacable aux sunnites.

Pendant que ces derniers récitent dans leurs prières les noms des quatre premiers khalifes sans en excepter Ali, les chiites ne font jamais mention que de ce dernier.

Ils n'ont pas encore de nos jours cessé de manifester leur haine par des malédictions, surtout contre Omar, qui, par la vigueur de son caractère et la sagesse de son administration, avait le plus contribué à écarter du khalifat la famille de Mahomet.

ANCIENS COMPTES.

(Quinzième et seizième siècles.)

Il n'est pas sans intérêt, à quelques égards, d'étudier les dépenses, soit particulières, soit publiques, des quinzième et seizième siècles. Elles font connaître non seulement le prix des denrées de ces temps reculés, mais elles en révèlent aussi les usages et les mœurs, et servent de point de comparaison entre le luxe actuel et celui de nos devanciers. Voici d'anciens comptes que nous avons trouvés dans de vieilles chroniques suisses, et qui seront peut être de quelque prix pour ceux qui aiment ce genre de recherches.

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et père de ce Charles-le-Téméraire qui fut le plus mortel ennemi des Suisses, vint à Soleure en 1455. La ville le défraya, lui et sa suite nombreuse, durant trois jours entiers. Nous reproduisons l'état des dépenses faites à cette occasion, tel que nous le transmet Haufiner dans une chronique écrite en allemand.

	l.	s.	d.		f.	c.
Viande de bœuf	28	05	»	=	31	07
Pain	18	10	»		20	35
Vin	46	12	8		51	30
Poisson	35	»	»		35	20
Flambeaux de cire	10	02	»		11	11
Pâtisserie	71	»	»		78	10
Menus plats (*in variis*)	10	»	»		11	»
30 messes pour la conservation du duc	1	10	»		1	65
Frais d'écurie pour ses chevaux et ceux de tous ses gens	53	14	»		59	27
(La livre vaut 1 f. 10 c. environ.)	253	13	8	=	279	05

Cette réception fut cependant si brillante pour l'époque, que le duc, avant de partir, fit ses remerciemens au conseil de Soleure, et les reitéra à une députation des principaux magistrats qui l'accompagna à cheval jusqu'à Neufchâtel.

Les 27 et 28 février 1544, les nobles de Notenstein traitèrent à Saint-Gall tous leurs parens et amis; savoir, quatorze hommes la plupart mariés, quinze femmes ou veuves, et huit demoiselles: en tout trente-sept convives, sans compter neuf domestiques. Le total des depenses gastronomiques de ces deux jours ne s'eleva qu'à la somme de 51 flor. 9 s. 1 den. et demi, ce qui, en mettant le florin à 15 batz, fait de notre monnaie 74 fr. 85 cent.

Kessler nous a conservé quelques fragmens de la carte des repas dressée par le noble Ambroise Ayg.

	fl.	s.	d.		fr.	c.
Deux chevreuils	1	16	02	=	4	06
Deux veaux	1	06	10		3	12
Carpe	»	»	14		»	09
Cent gangfish (*salmo lavaretus*)	»	15	05		1	65
Quatre livres et une tête de veau	»	02	06		»	29
Chandelles	»	01	17		»	21
Une mesure bon cidre	»	»	05		»	03
Très bon vin	»	»	14		»	09
Vin commun	»	09	10		1	19
Vinaigre	»	»	07		»	05
Vin rouge	»	»	16		»	10
Deux poules	»	02	06		»	30
Un chapon	»	05	»		»	65
Une grive	»	»	03		»	02
Deux livres de lard	»	02	02		»	28

Voici enfin une note de dépenses de l'année 1568. Elle est écrite de la main d'un certain Ziégles de Zurich, qui épousa cette année-là Barbara Baumann, issue comme lui d'une famille des plus notables de la ville.

Outre un trousseau convenable, l'épouse eut une dot de 100 écus au soleil. — L'époux reçut de son père 300 écus avec l'épée de bataille et l'armure complète; il possédait de plus 32 écus qu'il avait gagnés en quatre ans de voyage.

	fl.	creutz.		fr.	c.
La robe de noces de l'épouse, en velours	28	»	=	67	20
Un double anneau nuptial en or	8	»		19	20
Deux couteaux garnis en argent	9	»		21	60
Une bourse de velours avec boutons en or	7	»		16	80
Un manteau pour l'époux	10	»		24	»
Un habit de velours	12	»		28	80
Un gilet de damas cramoisi	9	»		21	60
Une culotte cramoisie	7	»		16	80
Deux bonnets	1	35		3	80
Trois paires de souliers	1	»		2	40
Une culotte noire	3	»		7	20
Diner et souper de noces des deux familles	9	»		21	60
Musique du bal de noces	»	24		»	96
Pour la salle du bal	»	12		»	48
A Maurice le fol et à sa femme, pour divertir la noce, une culotte valant	2	»		4	80
SUMMA	107	07	=	257	24

Sur l'arec, page 41.—On nous écrit, à l'occasion de notre article sur l'arec, que ce palmier, originaire des Indes Orientales, a été transporté aux Antilles, et probablement sur le continent américain; mais on doute qu'il y fasse une aussi haute fortune que dans son pays natal. Comme les colons européens ont commencé par manger ce fruit seul, sans l'associer au bétel et à la chaux, ils l'ont trouvé fort mauvais, et de plus les médecins lui ont fait des reproches encore plus graves: il *appauvrit* le sang, disent-ils, et dispose aux maladies causées par cette affection. Il faudrait donc imiter tout-à-fait les Indiens, se mettre à mâcher le bétel, ou renoncer au fruit de l'arec, et alors ce beau palmier ne serait plus qu'un arbre d'ornement: dans ce cas il mériterait encore des soins qui sans doute ne lui seront pas refusés; car il produit un effet très agréable lorsqu'il est associé à d'autres arbres que ceux de la famille des palmiers.

LE PATER NOSTER.

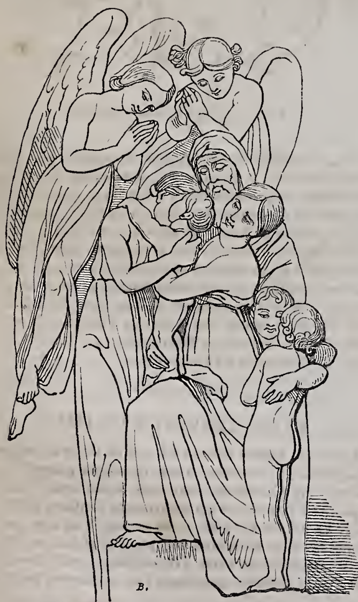
DESSINS DE FLAXMAN, GRAVÉS PAR A. RÉYEIL.



1. Notre Père qui êtes aux cieux,



2. Que votre nom soit sanctifié;



3. Que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme aux cieux.



4. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien:



5. Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés;



6. Ne nous laissez pas succomber à la tentation;



7. Et délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Aucune explication n'accompagne ces esquisses dans l'œuvre de Flaxman; ce grand artiste, déjà connu de nos lecteurs (1833, pages 135 et 324), a sans doute pensé que son idée poétique de figurer aux yeux les paroles si simples de la plus parfaite de toutes les prières, serait plutôt altérée qu'éclairée par un commentaire. Il appartient donc à chacun d'interpréter ces phrases animées, suivant son esprit et suivant son cœur; il nous semble seulement que, sans trop s'exposer, on pourrait indiquer, comme titres des gravures dans leur ordre naturel, ces mots: LA PRIÈRE, L'ADORATION, LA BÉATITUDE, LA PROVIDENCE, LA RÉCONCILIATION, LA GRACE, et LA RÉDEMPTION.

ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1484.

Le 30 août 1483, Charles VIII, âgé de treize ans et deux mois, hérita de la couronne; il était roi majeur puisqu'il avait quatorze ans commencés, mais cette fiction légale* laissait le pouvoir à la personne qui gouvernerait l'enfance du fils de Louis XI. Le feu roi avait confié ce soin à sa fille Anne, femme de Pierre de Bourbon-Beaujeu. Toutefois le duc d'Orléans, qui depuis fut Louis XII, et Jean, duc de Bourbon, l'aîné de sa branche, disputaient l'un et l'autre à madame

* Ordonn. de Charles V, 1374. — La constitution de 91 et le sénatus-consulte de 1804 avaient fixé à dix-huit ans *accomplis* la majorité du chef de l'État; la charte ne contient pas de disposition à cet égard.

de Beaujeu une position qu'elle n'était pas disposée à céder. La nécessité d'une médiation entre les princes détermina la convocation des Etats-Généraux.

Les députés se réunirent dans la ville de Tours en janvier 1484 *; ils avaient été élus par des assemblées où les trois ordres paraissent avoir voté en commun; eux-mêmes, après s'être divisés en six bureaux, votèrent par têtes et non par ordres; leurs discours et le cahier de leurs plaintes font connaître la situation politique et morale du pays au sortir du règne de Louis XI, et sont un glorieux monument des protestations de la vieille France contre la monarchie absolue dont ce roi, suivant une expression de M. de Chateaubriand, venait de faire l'essai sur le cadavre palpitant de la féodalité.

Comines et les autres écrivains du temps, craignant sans doute d'offenser le pouvoir royal en présentant cette assemblée au grand jour, la mentionnent à peine; mais un de ses membres, Jehan Masselin, official de l'archevêque de Rouen, député du baillage de cette ville, en a fait une relation latine, dont la Bibliothèque du Roi possède le manuscrit.

Nous essaierons de donner à nos lecteurs une idée de l'esprit qui anima cette assemblée nationale du quinzième siècle, dans laquelle furent proclamés des principes qui triomphèrent en 1789 avec l'énergie produite par une compression de trois cents années.

La question du gouvernement de l'Etat fut discutée l'une des premières. Quelques députés ayant avancé que la loi attribuait la régence aux princes du sang, un député bourguignon, Philippe Pot, seigneur de la Roche, se leva, et, d'une place qui dominait l'assemblée : — « De quelle loi parlez-vous? » dit-il; qui l'a faite? qui l'a publiée? vous ne l'avez lue nulle » part. Mais, direz-vous, l'Etat resterait donc sans chef durant » une minorité. Non, certes; les Etats Généraux délibèrent » alors, et, sans exercer eux-mêmes le pouvoir, le confient » aux plus dignes. Lorsque Philippe de Valois et Edouard III » combattaient pour le trône, ils se soumirent à l'arbitrage » des Etats qui prononcèrent en faveur de Philippe; lorsque » le roi Jean fut prisonnier des Anglais, les Etats ne confé- » rèrent pas immédiatement la régence au dauphin Charles, » quoiqu'il eût plus de vingt ans; ce fut deux ans plus tard » que, de leur consentement, il fut régent; lorsque Char- » les VI hérita du trône, ce furent les Etats qui pourvurent » à la régence : c'est un fait dont il reste des témoins.

» Ne savez-vous pas que la chose publique est la chose du » peuple; que les rois la tiennent du peuple; que ceux qui » l'ont possédée de toute autre manière que de son consen- » tement ont été réputés tyrans et usurpateurs du bien d'au- » trui? — Or j'appelle peuple, non le menu peuple ou les » autres sujets du royaume, mais les hommes de tous les » états : je pense donc que le nom d'Etats-Généraux com- » prend les princes eux-mêmes, et n'exclut aucun de ceux » qui habitent le royaume. (Traduit de Masselin.) »

Les députés, sans se prononcer explicitement sur cette question qui fut vivement débattue, décidèrent que le roi gouvernerait lui même d'après les délibérations de son conseil qui s'adjoindrait douze membres des Etats; ils laissèrent à Madame la direction de la personne du roi : c'était lui confier le pouvoir.

Voyons maintenant avec quelle énergie les députés manifestèrent, dans leur cahier, leurs sympathies pour les souffrances du peuple :

« Quant au menu peuple, on ne sçauroit imaginer les per- » sécutions, povreté et misères qu'il a souffert et souffre en » maintes manières. Les gens de guerre sont souldoyez pour » le deffendement de oppression, et ce sont ceulx qui plus » l'oppressent. Il fault que le povre laboureur paye et soul- » doye ceulx qui le batent, le deslogent de sa maison, le font » coucher à terre, lui ostent sa substance.

» L'homme de guerre ne se contentera pas des biens qu'il » trouvera en l'ostel du laboureur, ains le contraindra à gros » coups de baston et de voulgne à aller quérir du vin en la » ville, du pain blanc, du poisson, espicerie, et aultres » choses excessives; et se n'estoit Dieu qui conseille les po- » vres et leur donne pacience, ils cherroient en désespoir.

» Qui eust jamais pensé ne imaginé veoir ainsy traicter ce » povre peuple jadis nommé Françoys! Maintenant le pouvons » appeller peuple de pire condition que le serf, car un serf est » nourry, et ce peuple a esté assommé de charges importa- » bles. Aucuns s'en sont fuiz et retraicts en Angleterre, Bre- » taigne et ailleurs, et les aultres morts de faim à innumérable » nombre; aultres par désespoir ont tué femmes et enfans et » eulx-mesmes, voyant qu'ilz n'avoient de quoy vivre. Plu- » sieurs, par faulte de bestes, sont contrainctz à labourer » la charue au col; d'aultres labourent de nuyt, pour crainte » d'estre de jour appréhendez pour les tailles *. »

Les Etats demandèrent, entre autres réformes, que les pensions faites aux seigneurs fussent supprimées ou fort réduites, « car n'est point à doubter que au payement d'i- » celles y a aucunes foys telle pièce de monnoie partie de la » bourse d'ung laboureur duquel les enfans mendient aux » huys de ceulx qui ont les pensions, et souvent les chiens » sont nourris du pain acheté des deniers du povre labou- » reur; » — que la vénalité des places de juges fût proscrite, et qu'il fût pourvu aux vacances dans les tribunaux par la voie des élections comme avant Louis XI ** : « souvent, » quand aulcune office vacquoit, on bailloit la lettre de don » en blanc à facteurs pour y mettre le nom de celuy qui le » plus en offroit *** ; » — qu'il ne fût jamais nommé de commissaires ni juges extraordinaires : « au temps passé quant » ung homme estoit accusé, il estoit pendu; il estoit appré- » hendé, et transporté hors de sa justice ordinaire entre les » mains du prévost des maréchaulz ou d'aucuns commissaires » quis et trouvez à poste : *semble aux Estatz que telles ma- » nières d'accusations sinistres doivent cesser*; » — que nul ne pût tenir plus d'un office royal, et que nul ne pût être privé de son office *sans cause raisonnable*, « aultrement seroit » plus agu et inventif à trouver exactions et pratiques, pour » ce qu'il seroit tousjours en doubte de perdre son office; » — « que le cours de la marchandise fût entretenu franchement » et libéralement par tout le royaulme, et qu'il fut loisible à » tous marchans de pouvoir marchander tant hors le royaulme » que dedens, par terre et par mer. »

Un des orateurs qui parlèrent avec le plus de talent et de fermeté, fut Jehan Masselin **** : « Sire, dit-il dans une des » dernières séances, au nom de l'assemblée qui l'avait élu pour » orateur; sire, nous désirons que nos travaux ne restent pas » stériles, et que l'on n'élude pas l'application des mesures indi- » quées par nous dans l'intérêt de tous. Quelle honte en effet » pour la France si notre réunion solennelle n'avait pour ré- » sultat que de nous avoir fait assister à un vain spectacle!

» On nous a accusés de vouloir *rogner les ongles du roi » et lui compter les morceaux;* déplorable médisance! Le

* 1483, dans les anciens auteurs, l'année civile commençant alors à Pâques Ce fut par un édit de 1563 (l'Hospital, chancelier) que le commencement de l'année fut fixé au 1er janvier. Cette réforme se réalisa à compter du 1er janvier 1564, qui devint ainsi le premier jour de l'an 1565.

* Voir la malheureuse condition du peuple des campagnes au seizième siècle, 1834, p. 342.

** L'ord. de 1560 renouvela le droit d'élection (1835, p. 395). On le trouve encore exercé par le parlement de Paris à la date du 27 mars 1584, sous Henri III.

*** Ainsi François Ier, qui vendit ouvertement les offices de judicature et les multiplia pour en faire ressource, ne fut pas, comme on l'a dit souvent, le premier roi de France sous lequel le droit de rendre la justice ait été mis aux enchères. — Le régime de la vénalité se trouve en germe dans la législation de saint Louis; le roi affermait alors certaines charges entraînant juridiction, et les titulaires pouvaient céder leurs droits.

**** « Masselin, après avoir fait preuve aux Etats de Tours d'un » esprit éminemment propre aux affaires, rentra dans l'obscurité. » (Biogr. univ.)

» roi nous avait ordonné de signaler avec liberté et courage » tous les maux de la nation; avocats de la cause populaire, » nous avons parlé avec l'énergie de loyaux défenseurs, mais » sans nous écarter des convenances. Nous pensons nous » être montrés bons citoyens et sujets fidèles en stipulant » pour les intérêts du pays, qui sont aussi les intérêts du roi.» (Traduit de Masselin.)

Le 7 mars, le chancelier Guillaume de Rochefort, après avoir fait le plus pompeux éloge des travaux de l'assemblée, prononça ces mots: « Sire, avouez-vous ce que j'ai dit en » votre nom? — *Je l'avoue*, » répondit le roi.

Les députés se séparèrent le 14 mars; depuis plusieurs jours, comme pour les congédier, on avait démeublé la salle de l'évêché où ils tenaient leurs séances. Peu après on publia les réponses faites à leur cahier, dont la plupart des articles furent admis, mais par une vaine formule de consentement et sans être convertis en ordonnances du royaume. Douze membres des États ne furent pas adjoints au conseil royal, comme Charles VIII l'avait accordé. Les États avaient voté leur réunion de deux années en deux années *pour le bien et réformation du royaulme*, « n'entendant point que dorése- » navant on mette sus aucune somme de deniers sans les » appeler, et que ce soit de leur vouloir. » Le roi avait répondu qu'il était *content* que les États se tinssent *dedens deux ans prouchains* : il régna quinze années sans les assembler de nouveau.

Regrettons que chacune de nos anciennes assemblées nationales n'ait pas eu un Jehan Masselin pour témoigner, comme le député rouennais de 1484, du courage civil de nos pères, de leur éloquence à défendre les intérêts et les droits du pays, de l'esprit politique contre lequel la royauté eut à ruser et qu'elle dut réduire à l'impuissance avant de pouvoir dire : l'État, c'est moi.

— Il revient souvent en mémoire à l'un de nos bons et vieux amis ce beau vers de Ducis :

Il faut si peu pour l'homme, et pour si peu de temps!

C'est la traduction presque littérale de ces deux vers de Goldsmith :

Man wants but little here below
Nor wants that little long.

La vie de l'armée. — L'armée est un bon livre à ouvrir pour connaître l'humanité. On y apprend à mettre la main à tout, aux choses les plus basses comme aux plus élevées. Les plus délicats et les plus riches sont forcés de voir vivre de près la pauvreté et de vivre avec elle, de lui mesurer son gros pain et de lui peser sa viande. Sans l'armée, les fils du grand seigneur ne soupçonneraient pas comment un soldat vit, grandit, engraisse toute l'année avec neuf sous par jour et une cruche d'eau fraîche, portant sur le dos un sac dont le contenant et le contenu coûtent quarante francs à sa patrie. ALFRED DE VIGNY.

ALEXANDRE VOLTA.

PILE DE VOLTA.

Alexandre Volta, le célèbre inventeur de l'appareil électrique nommé *pile*, naquit à Côme, dans le Milanais, le 18 février 1745, de Philippe Volta et de Madeleine de Conti Yuzaghi. Dès les premières études qu'il fit sous la surveillance paternelle dans sa ville natale, on remarqua chez lui de brillantes dispositions : à dix ans il composa un poëme latin, où étaient décrites les découvertes des plus célèbres physiciens du temps. A dix-huit ans il correspondait avec l'abbé Nollet sur les questions les plus délicates de la physique.

Volta commença à se faire connaître dans l'Italie par deux mémoires qu'il publia sur l'électricité; ces premières recherches furent encouragées par l'autorité du pays, qui le nomma régent de l'École royale de Côme, et bientôt professeur de physique; il avait alors vingt-sept ans.

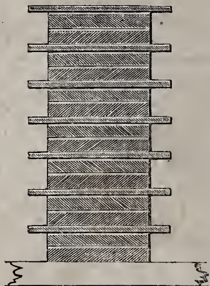
Jusqu'en 1790 les travaux de Volta, secondés par une sagacité pénétrante et un grand talent d'observation, éclairèrent une foule de questions de physique et de chimie, et dotèrent ces sciences de plusieurs instrumens très précieux même encore aujourd'hui. Nous citerons particulièrement son *condensateur* électrique et son *eudiomètre*, appareil indispensable au chimiste pour les analyses des gaz.

En 1790, une ère nouvelle s'ouvrit pour la carrière de Volta; ce fut à cette époque qu'il entreprit la longue série de travaux qui ont servi à fonder son plus beau titre de gloire en l'amenant à la découverte de la *pile*. L'occasion de ce résultat si important fut un léger rhume dont une dame bolonaise fut attaquée. Galvani, médecin de Bologne, ayant ordonné à cette dame un bouillon aux grenouilles, le fit préparer chez lui par sa cuisinière. Quelques uns de ces animaux, déjà dépouillés, gisaient sur une table, lorsqu'on déchargea au loin une machine électrique; on vit alors que leurs muscles, tout à l'heure inanimés, se contractaient violemment. Galvani, frappé de cette observation, chercha à l'expliquer en variant ses expériences de mille manières. Il découvrit ainsi que les muscles d'une grenouille, décapitée même depuis fort long-temps, éprouvent de très vives contractions sans l'intervention d'aucune électricité étrangère, quand on interpose une lame métallique, ou mieux encore deux lames de métaux dissemblables entre un muscle et un nerf.

Ce fait, qui comprenait celui d'abord observé, fixa l'attention de l'Europe entière. Galvani crut en fournir l'explication en comparant le corps des animaux à l'instrument électrique nommé *bouteille de Leyde*. Volta, qui avait d'abord adopté les idées de Galvani, ne tarda point à les combattre à la suite d'expériences scrupuleuses qu'il entreprit. Alors il s'éleva entre lui et les galvanistes une discussion qui dura plusieurs années. Mais les idées du physicien de Côme sortirent victorieuses de cette longue lutte, et l'on admit désormais avec lui que le contact des métaux dissemblables engendre de l'électricité; que cette électricité, traversant le corps d'une grenouille morte lorsqu'on touche à la fois les muscles et les nerfs avec un arc métallique formé de deux parties différentes lui communique des mouvemens convulsifs. Nous devons ajouter ici que le système de Volta fondé sur le contact des métaux est aujourd'hui fortement ébranlé par les découvertes dont les sciences se sont enrichies depuis trente ans, et qui tendaient à attribuer les phénomènes électriques à l'action chimique. Quoi qu'il en soit, au commencement de l'année 1800, cet illustre physicien imagina de former une longue colonne, une *pile*, en plaçant successivement les unes au-dessus des autres des rondelles de cuivre, de zinc et de drap mouillé, toujours dans ce même ordre : cuivre, zinc, drap. Cette masse, en apparence inerte, cet assemblage bizarre, cette pile de tant de couples de métaux dissemblables, séparés par un peu de liquide, est, dit M. Arago, dans son intéressant éloge de Volta, le plus merveilleux instrument que les hommes aient jamais inventé, sans en excepter le télescope et la machine à vapeur. En effet, la multitude variée de faits qu'il engendre, les découvertes dont il a été la source, celles qu'il fécondera certainement encore, sont loin de rendre cette opinion exagérée.

Pour ne pas passer trop rapidement sur un sujet de cette importance, nous citerons ici quelques faits capitaux. Nous observerons d'abord que les deux extrémités de la pile portent le nom de pôles; à chacun de ces pôles on adapte des fils métalliques qui servent à porter où l'on veut les électricités qui s'y dégagent. En touchant avec ces fils des animaux, tels que des lapins asphyxiés depuis plus d'une demi-heure, on les ramène à la vie. Des paralytiques ont été guéris de la même manière, mais il faut dire que cette guérison a eu

peu de durée, et que jusqu'à présent les cures obtenues par les moyens électriques ont été seulement passagères. L'action de la pile a été essayée sur des corps récemment suppliciés, et sa puissance s'est manifestée alors avec un caractère effrayant : les muscles de la tête éprouvaient de si effroyables



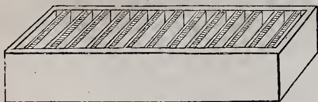
(Pile à colonne de Volta. — Les rondelles de drap sont les plus saillantes; elles séparent chaque couple zinc-cuivre.)

convulsions, que les spectateurs fuyaient épouvantés; le tronc de la victime se soulevait en partie; ses mains s'agitaient, elles frappaient les objets voisins, elles soulevaient des poids de quelques livres. Les muscles pectoraux imitaient les mouvemens respiratoires, en un mot le cadavre paraissait ranimé.

Les phénomènes physiques et chimiques développés par la pile sont, quant à présent, d'une importance bien supérieure, comme féconds en résultats utiles, aux phénomènes physiologiques dont nous venons de parler. Ainsi la nouvelle branche de physique appelée électro-dynamique, due principalement aux beaux travaux de M. Ampère, est fondée tout entière sur la pile. C'est avec le secours de la pile que Davy, par exemple, découvrit, en 1807, le métal nommé potassium, dont l'analyse chimique tire un si grand parti.

Ces détails, quoique bien imparfaits, pourront cependant donner une idée de la puissance de l'instrument dû au génie de Volta.

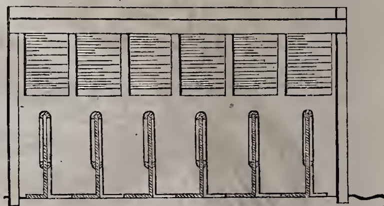
Après la conquête définitive de l'Italie, Bonaparte invita Volta à venir répéter ses belles expériences devant l'Institut à Paris; l'illustre physicien s'empressa de satisfaire le premier consul. Une commission nombreuse assista aux expériences de Volta, et rendit compte en présence de Bonaparte



(Pile à augcs. — Les élémens cuivre et zinc, soudés ensemble, sont separés par des cases remplies d'eau acidulée.)

des phénomènes dont elle avait été témoin. Celui-ci, toujours grand dans ses actions, proposa de décerner au physicien italien une médaille en or, destinée à consacrer la reconnaissance des savans français; elle fut votée par acclamations malgré les usages et les règlemens académiques. Le même jour Volta reçut deux mille écus pour les frais de route. Son génie produisit une telle impression sur l'esprit du grand capitaine, qu'il en fut comblé d'honneurs. On le vit successivement décoré des croix de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer; nommé membre de la consulte italienne; élevé à la dignité de comte et à celle de sénateur du royaume Lombard. Avant qu'il eût reçu déjà tous ces titres, les diverses académies de l'Europe avaient appelé Volta dans leur sein. Quand l'Institut italien se présentait au palais de l'empereur et roi, si Volta, par hasard, ne se trouvait pas sur les premiers rangs, les brusques questions : « Où est Volta? Serait-il malade? Pourquoi n'est-il pas venu? » montraient, dit M. Arago, avec trop d'évidence peut-être, qu'aux yeux du souverain les autres membres, malgré tout leur savoir, n'étaient que de simples satellites de l'inventeur de la pile.

Nous avons dit au commencement de cet article que Volta avait été nommé professeur de physique à l'école royale de Côme; il conserva cette chaire jusqu'en 1779. A cette époque l'administrateur général de Lombardie, le comte de Firmian, établit une chaire de physique à l'école de Pavie, et appela Volta à la remplir. Pendant de longues années une multitude de jeunes gens de tous les pays vinrent y écouter les leçons de l'illustre professeur. Ce fut en 1804 seulement que Volta songea à prendre sa retraite. Lorsque Napoléon en fut informé, il s'y opposa. « Je ne saurais consentir, » disait-il, à la retraite de Volta. Si ses fonctions de professeur le fatiguent, il faut les réduire. Qu'il n'ait, si l'on veut, » qu'une leçon à faire par an; mais l'université de Pavie » serait frappée au cœur le jour où je permettrais qu'un nom » aussi illustre disparût de la liste de ses membres; d'ailleurs,



(Pile de Wollaston. — On fait plonger les couples zinc et cuivre attachés à une traverse dans des vases remplis d'eau acidulée. On peut les retirer à volonté, ce qui permet de les économiser; car l'eau acidulée ronge le cuivre et surtout le zinc.)

» ajouta-t-il, un bon général doit mourir au champ d'hon» neur. » Volta céda, et durant quelques années encore la jeunesse italienne put jouir de ses admirables leçons. En 1819 il quitta définitivement la charge dont il était revêtu dans l'université du Tésin, et se retira dans sa ville natale. A partir de cette époque, toutes ses relations avec le monde scientifique cessèrent. A peine recevait-il quelques uns des nombreux voyageurs qui, attirés par sa grande renommée, allaient lui présenter leurs hommages. A partir de 1821 sa vive intelligence était presque éteinte; le nom même de la pile ne l'émouvait plus. En 1823 une légère attaque d'apoplexie amena de graves symptômes; les prompts secours de la médecine parvinrent à les dissiper. Au commencement du mois de mars, en 1826, le vénérable vieillard fut atteint d'une fièvre qui, en peu de jours, anéantit le reste de ses forces. Le 5 de ce même mois, il s'éteignit sans douleur; il était alors âgé de quatre-vingt-deux ans et quinze jours.

Erratum. — *Tableau de la maison de Lorraine-Guise*, page 45. Les exigences typographiques ayant nécessité au dernier moment la suppression d'une ligne dans la note relative à Marie Stuart, le lieu où la sentence de mort fut proclamée (Londres) est indiqué, dans un certain nombre de livraisons, pour celui où cette sentence reçut son exécution (le château fort de Fotheringay, dans le comté de Northampton).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet rue du Colombier, 30.

LA HUPPE.



(La Huppe, *Upupa*.)

Est-ce à l'ornement de sa tête, à ces plumes relevées en demi-cercle, d'une belle couleur rousse bordée de noir, que cet oiseau doit le nom qu'il porte dans notre langue? Suivant Buffon, il faudrait chercher l'origine de ce nom dans le mot latin *upupa* dont tous les idiomes dérivés de la langue latine ont aussi tiré le nom vulgaire qu'ils donnent au même oiseau. Dans quelques unes de nos provinces on a conservé l'ancienne dénomination de *puput*, que l'on pourrait, à la rigueur, considérer aussi comme une modification du mot latin, mais qui est, dit-on, l'expression du dégoût causé par la fétidité du nid de la huppe et de ses petits. Ailleurs, la huppe est nommée *boubou*, imitation du cri du mâle au temps de ses amours. Mais laissons aux érudits le soin de terminer ces recherches relatives aux mots, et passons aux choses.

La huppe est un oiseau répandu sur l'ancien continent, et qui se fait remarquer partout, même dans les contrées où des espèces, beaucoup mieux traitées par la nature, réunissent la beauté des formes à la magnificence du plumage. Dans notre pays, la huppe est certainement un bel oiseau, quoiqu'on ne puisse la comparer au loriot, au martin-pêcheur, au rollier, etc. Outre la double rangée de plumes mobiles qu'elle porte sur sa tête, et qu'elle élève ou abaisse à volonté, des taches distribuées avec symétrie sur son cou, ses ailes et sa queue forment une parure qui plaît aux yeux. Ses couleurs ne sont pas éclatantes; le gris et le roux y dominent et ne s'allient qu'au noir et au blanc. Dans cette espèce comme dans tous les oiseaux, le mâle a obtenu les avantages de la beauté, si l'homme est pris pour juge; les couleurs de la huppe femelle sont plus ternes, mais distribuées de la même manière; en sorte que les deux sexes ne sont bien distingués l'un de l'autre que lorsqu'on les voit tous les deux à la fois.

Cet oiseau ne peut subsister en tout temps que dans les

pays chauds. Au nord de l'ancien continent, il ne fait que des visites durant la belle saison, et disparaît avant le retour des frimas. Cependant il s'avance jusqu'aux hautes latitudes; on le voit en Sibérie, en Suède, et jusqu'en Laponie. Il supporte moins bien que le perroquet les froids médiocres du milieu de l'Europe; en sorte que les individus réduits à l'état de captivité ne résistent que très rarement à nos hivers. La huppe est donc un oiseau de passage pour l'Europe presque tout entière et pour une portion considérable de l'Asie; au lieu que l'Afrique conserve cet hôte en toutes saisons, et reçoit en hiver une grande partie des bandes chassées du nord.

Mais comment des oiseaux de même espèce peuvent-ils se partager de la sorte en deux parties dont les habitudes sont tout-à-fait différentes? l'une est sédentaire et même casanière, et l'autre entreprend annuellement de longs voyages. De plus, cette population émigrante va chercher au loin des asiles solitaires; elle n'approche point des cités; elle semble fuir les approches de l'homme : celle qui n'a pas quitté le pays s'établit sans répugnance dans les grandes villes dont le tumulte ne l'effraie point. Faudrait-il donc reconnaître parmi les huppes une portion de l'espèce dont la *civilisation* a commencé, tandis que tout le reste a persisté dans l'état sauvage? Mais en soumettant à l'épreuve de la domesticité quelques individus de l'une et de l'autre portion, on leur a trouvé les mêmes dispositions et la même humeur, peu de regrets de la liberté perdue, point d'efforts pour la recouvrer. Cependant la mort terminerait bientôt leur esclavage, si on n'avait pas la précaution de les traiter avec douceur; il faut que leur cage ne soit pas une prison, mais seulement un lieu de repos durant la nuit, et d'asile lorsqu'ils sont effrayés ou poursuivis par quelque ennemi. Il convient même de leur accorder la permission de faire quelques sorties; on assure qu'ils n'en profitent jamais pour retourner dans leur solitude. Surtout qu'on ne s'offense point des marques de prédilection qu'ils prodiguent à quelques personnes qui ont mérité plus spécialement ces témoignages de gratitude : il paraît que le caprice n'a point de part à ces préférences, et que l'objet le plus chéri est toujours un bienfaiteur.

On raconte qu'un de ces oiseaux ayant été pris, une dame fut chargée de la garde du prisonnier, et parvint, par des soins recherchés, à rendre sa captivité moins pénible; ces soins furent récompensés par un attachement affectueux. Lorsque l'oiseau se trouvait seul avec sa maîtresse, il était toujours près d'elle, sur ses bras ou sur son épaule, faisant entendre, dans ces occasions seulement, un gazouillement sentimental. Si quelque visiteur importun venait troubler ce tête à tête, l'oiseau se réfugiait sur le ciel de lit de sa maîtresse, et du haut de cette forteresse, dressant sa huppe sur sa tête, il exprimait fortement sa colère. Quoique la fenêtre de la chambre qu'il habitait restât souvent ouverte, il ne fit jamais aucune tentative d'évasion. Après quelques mois de cette servitude devenue tout-à-fait volontaire, l'oiseau, subitement effrayé dans un moment où sa maîtresse était absente, s'envola par la fenêtre, et ne revint point : au bout de quelques jours, on apprit qu'en passant au-dessus d'un couvent de religieuses, il avait aperçu une fenêtre ouverte; qu'il s'était réfugié dans une chambre où il ne trouva qu'une nouvelle captivité; et comme ses hôtesses ne surent point lui offrir des alimens qui lui convinssent, le pauvre animal mourut de faim.

Joignons à cette narration celle d'un observateur allemand, lequel s'était chargé de l'éducation de deux jeunes huppes prises dans un nid, et qui n'avaient point contracté les habitudes de la vie sauvage. C'étaient un mâle et une femelle, remarquables l'un et l'autre par une affectueuse reconnaissance et une docilité qui semblait guidée par l'intelligence. Dès que le couple ailé voyait arriver son bienfaiteur avec une jatte de lait, des cris de joie annonçaient cette bonne nouvelle; après avoir béqueté la crème dont ils étaient fort avides, les jeunes oiseaux grimpaient d'abord sur les bras, puis sur les épaules, et enfin sur la tête de ce maître complaisant qui savait faire cesser le jeu lorsqu'il durait trop long-temps; un geste, un mot, suffisaient pour renvoyer les deux importuns à leur cage; un autre mot, un autre geste, les rappelaient.

Une confiance mutuelle étant ainsi établie, l'instituteur put faire des observations sur cette espèce d'oiseau, il vit comment les huppes dépècent les gros insectes dont elles se nourrissent, rassemblent et pelotonnent les morceaux pour les avaler, jettent en l'air ces sortes de pilules jusqu'à ce qu'elles tombent à l'entrée de leur gosier, ce qui exige quelquefois un assez grand nombre de projections consécutives. Le jeune couple transporté au milieu d'un champ vit des corbeaux et des pigeons, animaux inconnus qui lui parurent autant d'ennemis formidables; sur-le-champ les deux huppes intimidées se déguisent; leurs ailes déployées d'une certaine façon et jetées sur leur tête, leur donne, dit l'observateur, l'apparence d'une guenille que l'on n'aurait pas daigné ramasser. Cependant les pauvres oiseaux ont eu soin de ménager une ouverture par laquelle ils épient ce qui se passe au-dehors. Dès que l'ennemi s'est éloigné, ils reprennent leur forme, et leurs cris joyeux annoncent le retour de la sécurité.

Ces deux oiseaux auraient sans doute donné lieu à beaucoup d'autres observations instructives, si leur maître avait pu les conserver; mais ils périrent l'un et l'autre en peu de temps. La femelle s'était habituée à traîner assez long-temps ses alimens pelotonnés avant de les jeter en l'air pour les avaler; elle les chargeait ainsi des balayures de la cage, de petites plumes et autres matières que son estomac ne pouvait digérer : il se forma une pelote de la grosseur d'une noix, qui obstrua l'entrée des alimens, ce qui entraîna promptement la mort de l'oiseau. Le mâle fut victime des précautions que son maître avait prises pour le garantir du froid pendant l'hiver; la chaleur d'un poêle dessécha tellement son bec, cette matière cornée devint si cassante, qu'un choc assez léger suffit pour la briser en effet, et l'animal ainsi mutilé fut aussi condamné à mourir de faim.

On assure que les huppes, conservées assez long-temps dans l'état de domesticité, deviennent omnivores, et s'accommodent de tous les alimens à l'usage de l'homme, pourvu que l'on y ajoute quelques insectes. Dans l'état sauvage, ces oiseaux ne sont pas des hôtes dispendieux; ils fondent leur subsistance sur des insectes voraces et destructeurs, et ils n'épargnent pas les hannetons. Les nids sont construits d'une manière très désavantageuse; ce sont des sacs très hauts par rapport à leur diamètre, cachés dans un arbre creux ou dans une fente de rocher. Les petits, au nombre de quatre ou cinq et quelquefois sept, ne peuvent s'élever jusqu'aux bords de ce sac pour se débarrasser de leurs excrémens et du superflu de nourriture animale que le père et la mère ne cessent de leur apporter. Ces matières entassées et corrompues exhalent une odeur infecte dont les petits sont imprégnés lorsqu'ils sortent de ce cloaque.

Il serait difficile de retrouver aujourd'hui les voies qui conduisirent autrefois les médecins à la découverte des propriétés merveilleuses attribuées à la chair et aux autres parties de la huppe. Ouvrez un ancien formulaire, vous y verrez l'indication du cœur de cet oiseau comme spécifique contre les points de côté; vous apprendrez que sa langue, tenue en contact avec la tête, vient puissamment au secours de la mémoire; que sa peau guérit les migraines les plus opiniâtres. Voulez-vous goûter les illusions de rêves étranges et prolongés? frottez-vous les tempes avec du sang de huppe, et couchez-vous promptement. Enfin, si l'aile droite de l'un de ces oiseaux, jointe à une dent choisie suivant un procédé que la formule indique, est placée au chevet d'un homme endormi, le sommeil durera jusqu'à ce que l'on ait éloigné le talisman. Le grave docteur auquel nous sommes redevables de ces recettes exprime quelque doute sur l'efficacité

de la dernière; mais il croit fermement à toutes les autres. Heureusement la médecine de notre temps n'est plus aussi crédule.

De la colère. — Dès que Socrate s'apercevait de quelque émotion extraordinaire dont son âme était agitée, et qu'il était prêt à éclater contre quelques uns de ses amis, il adoucissait le ton de sa voix, il prêtait à son visage un air riant; la douceur et la bonté étaient peintes dans ses yeux, et par de si généreux efforts, il reprimait les premiers mouvemens de l'impérieuse passion qui allait le surmonter.

Lorsqu'on est porté à la colère, il faut en observer attentivement les effets dans ceux qui se livrent à la même passion.

Si j'avais un domestique intelligent, je serais charmé, lorsqu'il me voit entrer en colère, qu'il me présentât un miroir où je ne pusse me voir sans avoir honte de moi-même.

Nous pouvons passer pour méchans, pour médisans, pour sots, à cause de quelques paroles que la colère nous aura arrachées, et que peut-être nous désavouerons lorsque nous serons rendus à nous-mêmes.

Savoir se taire lorsqu'on est en colère, c'est ce que l'on a de mieux à faire; car si l'on a quelque défaut ou quelque secret important à garder, on s'expose à le dévoiler sans le vouloir.

Plus une âme lâche succombe aisément à la douleur et s'en laisse comme accabler, plus la colère où elle s'abandonne est violente; est-il une plus grande preuve de faiblesse? Et voilà pourquoi la colère est bien plus vive et plus ardente dans les femmes que dans les hommes, dans les malades que dans ceux qui jouissent d'une parfaite santé; dans les vieillards que dans les jeunes gens, et enfin dans les malheureux que dans ceux à qui la fortune ne laisse rien à désirer. Un avare se courroucera contre son intendant, un friand contre son cuisinier, un jaloux contre sa femme, etc. C'est donc dans la faiblesse et dans l'imbécillité de notre âme que se trouve la cause de la colère.

Les amis de l'orateur Satyrus lui bouchèrent les oreilles avec de la cire pour qu'il ne s'emportât pas aux injures de son adversaire. *Extrait de* PLUTARQUE.

LA CHAUMIERE DE ROMULUS.



(Chaumière des Latins aborigènes.)

« C'est le berceau de Rome, l'habitation de Remus et de » Romulus, au temps où ces fils adoptifs de Faustule vivaient » comme des bergers. On garde avec une sorte d'orgueil » cette chaumière, que les fondateurs de Rome construisirent de leurs mains et qui porte leur nom; on la vénère » comme un lieu saint, et des gardiens spéciaux veillent à sa » conservation. Depuis sept siècles on perpétue son existence, » en la réparant de manière à lui conserver toujours la même » forme et la même figure. Rome veut qu'on voie d'où elle » elle est partie pour arriver à l'empire du monde. »

Telles sont les paroles que prononce sur le Capitole, à l'extrémité de la roche Sacrée, en montrant une pauvre cabane, l'un des personnages du savant ouvrage de M. L.-Charles Dezobry intitulé : *Rome au siècle d'Auguste, ou Voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste et pendant une partie du règne de Tibère.*

L'existence de cette chaumière vénérée et pieusement entretenue jusqu'aux derniers temps de la gloire de Rome, est en effet attestée par un grand nombre d'auteurs. Mais quelle était sa forme? Cette question curieuse et intéressante surtout pour l'histoire philosophique de l'architecture, semble avoir reçu, dans le cours des dernières années, une solution satisfaisante. Dans le voisinage d'Albe, sous les couches épaisses de lave du mont Albano, on a découvert des urnes cinéraires sur lesquelles sont représentées des scènes de la vie antique des premiers latins, et notamment des chaumières. Or la mémoire des hommes ne sachant fixer l'époque reculée des dernières éruptions du mont Albano, la simplicité agreste des chaumières représentées par les artistes de ces temps antiques ouvre un libre champ aux conjectures. Nous donnons une représentation fidèle de l'un des dessins de ces vases.

RECEPTION D'UN DOCTEUR EN MEDECINE
DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER.

Notre époque se distingue, entre autres choses, par un éloignement marqué pour les cérémonies et les formalités. Aussi les voit-on disparaître une à une sous les coups du ridicule ou de l'irrévérentieuse indifference du temps.

Quelques personnes, çà et là, essaient de lutter contre le torrent qui roule dans l'abîme de l'oubli les traditions antiques; mais c'est en vain.

Cette lutte se retrouve au sein de la faculté de médecine de Montpellier. Elle est partagée en deux fractions; l'une tient aux anciennes doctrines et aux vieilles coutumes de cette académie, l'autre (en grande partie recrutée dans la capitale) veut à la fois changer la forme et le fond, renverser les doctrines médicales et le cérémonial de l'école. L'influence des réformateurs a grandi surtout depuis peu, et nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de décrire, avant que toute trace en disparaisse, le cérémonial en vigueur, il y a quelques années encore, pour la réception des docteurs en médecine de cette faculté. Notre description doit donc être regardée comme datée d'une dizaine d'années.

Après quatre années d'études, l'élève passe cinq examens qui embrassent tout le cycle des connaissances exigées pour le doctorat.

On assure à ce sujet que jadis, lorsque le candidat n'avait pas subi l'épreuve d'une manière satisfaisante, le professeur chargé de lui annoncer qu'il était *caudé*, c'est-à-dire renvoyé à un temps plus ou moins long, lui disait en forme de consolation : *Et noster ipse Lazarus Rivierus bis caudatus fuit* (notre grand docteur Lazare Rivière a bien été caudé deux fois!). C'est au cinquième examen que les candidats revêtent la fameuse robe de Rabelais, qu'on prétend avoir appartenu à ce joyeux curé, qui fut, comme on sait, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. Malheureusement cette vénérable relique n'a pas souffert des seules injures du temps; la dévotion des élèves les portait presque toujours à couper un lambeau du précieux vêtement. Il a dû, à ce qu'il paraît, être renouvelé plus d'une fois, semblable au couteau de Jeannot, toujours le même, quoiqu'il eût changé trois fois de lame et deux fois de manche.

Après le cinquième examen vient la thèse, épreuve décisive qui doit être soutenue devant un aéropage de professeurs présidé par l'un d'entre eux. Elle est censurée en manuscrit par le président, livrée à l'impression et distribuée aux juges deux jours avant celui où elle sera soutenue.

Le candidat, en frac noir, est introduit dans une vaste salle

appelée *Hippocratis sacrum* (sanctuaire d'Hippocrate). Au fond, s'élève une chaire surmontée du buste du père de la médecine. A l'un des côtés et plus bas, est le banc où siégent les juges en toque et robe rouge doublée d'hermine. Ils discutent pendant une heure environ avec le candidat, en prenant pour texte les propositions qu'il a avancées. Puis celui-ci sort de la salle, et les juges se retirent dans une autre pièce pour délibérer. A leur rentrée, le président dit au postulant :

« Au nom de la faculté de médecine de Montpellier, je » proclame M. N.... docteur en médecine de la même fa- » culté; » ou bien : « Au nom de la faculté, etc... la thèse de » M. N..... est rejetée. » S'il est admis, le récipiendaire sort encore pour revêtir une robe noire doublée d'écarlate, et rentre précédé du massier. — On lui présente la formule du serment, qu'il prête à haute voix et en ces termes :

« En présence des maîtres de cette école, de mes chers » camarades et de l'effigie d'Hippocrate, je promets, je jure » au nom de l'Etre-Suprême d'être fidèle aux lois de l'hon- » neur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je » donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai ja- » mais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans » l'intérieur des maisons, mes yeux n'y verront pas ce qui » s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, » et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à » favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers » mes maîtres, je rendrai à leurs enfans l'instruction que » j'ai reçue de leurs pères. »

Le récipiendaire est ensuite invité à monter en chaire avec le président, qui lui adresse ces paroles :

« Monsieur, après avoir parcouru honorablement votre » carrière académique, il est juste que vous soyez décoré » des insignes de votre nouvelle dignité. » (Il lui met la toque sur la tête, et lui passe au doigt une bague d'or.) « Voilà les œuvres d'Hippocrate (il les prend des mains du » massier et les lui montre), que vous devez sans cesse mé- » diter. — Asseyez-vous dans cette chaire (le candidat » obéit), où je vous donne le droit d'enseigner et d'expliquer » la médecine; recevez cet embrassement fraternel (il » donne l'accolade), et rendez grâce à ceux à qui vous les » devez. » Le nouveau docteur ôte sa toque, s'incline, et se retire pour recevoir les félicitations qui l'attendent à la sortie de la salle.

Tel était le rite en usage, il y a quelques années; plusieurs parties en ont été supprimées comme inutiles. La suppression de ce qu'il peut y avoir de futile dans les formes n'est certainement point à regretter; mais il faut bien se garder d'en conclure que les cérémonies soient toujours vaines. Quand elles sont sagement et progressivement appropriées aux temps, aux mœurs, aux connaissances humaines, elles ont une profonde influence, elles contribuent à graver dans la mémoire d'un récipiendaire, par exemple, le souvenir de ses sentimens au jour où il a été élu, et elles accroissent son respect pour les obligations qu'il a contractées envers la société.

La forêt Neuve et les enfans du roi. — Sur l'article de la chasse, Guillaume-le-Conquérant était intraitable. D'après une de ses lois, on crevait les yeux à l'homme qui avait tué un lièvre. A son arrivée en Angleterre, il contraignit ses sujets d'abandonner aux bêtes fauves un espace de trente milles carrés où il détruisit les habitations et les églises, et qu'on nomma *la forêt Neuve*.

Or dans cette forêt périrent, à la chasse, trois enfans de Guillaume : deux tués par des cerfs, le troisième par une flèche.

Du nombre de ces chasseurs, fut le roi Guillaume *le Roux*. Ce chef de l'Angleterre allait recevoir du jeune duc d'Aquitaine Guillaume IX, la Guienne et le comté de Poitiers, en garantie de quelque argent qu'il lui avait prêté; vassal du roi de France, il allait devenir sur le continent plus puissant que son suzerain, lorsqu'une flèche décochée contre un cerf par Tyrrel, gentilhomme français, rencontre un arbre et ricoche sur le roi dont elle perce le cœur.

Les Anglais attribuèrent ces accidens à l'intervention de la justice divine, qui fit servir à la punition des violences du conquérant, les plaisirs même pour lesquels il avait commis tant d'injustices.

LES CAPITALES DE LA RUSSIE.

NOVGOROD. — KIEV. — VLADIMIR. — MOSCOU. — SAINT-PÉTERSBOURG.

Tous les auteurs qui ont écrit sur la Russie ont remarqué que cette contrée avait eu successivement cinq capitales; nous allons les passer en revue.

NOVGOROD.

Novgorod-Véliki, ou Novgorod-la-Grande, est située entre Saint-Pétersbourg et Moscou, à 57 lieues de la première ville et à 112 de la seconde. Ce fut, dans les anciens temps, la plus importante ville du Nord par sa population, son commerce et la puissance de ses armes. *Qui peut*, disaient ses voisins, *qui peut résister à Dieu et à la grande Novgorod?*

On la suppose fondée au cinquième siècle par les Slaves. République au neuvième siècle, elle appela des bords de la Baltique le varègue Rurick, pour mettre fin aux dissensions intestines qui la déchiraient. De là date l'établissement de la maison de Rurick, dont les descendans se répandirent successivement dans toute la Russie.

Abandonnée peu de temps après la mort du chef Varègue, pour Kiev, elle continua à se maintenir en république, avec des gouverneurs d'une autorité limitée; plus tard lorsque le système des apanages se trouva suffisamment établi par la force et par l'opinion, elle fut donnée à un membre de la famille régnante; mais elle sut toujours conserver ses droits, son organisation républicaine et ses libertés contre les princes ses gouverneurs immédiats, et contre le grand-duc de Kiev, suzerain-général de toutes les Russies.

En 1164 elle entra dans la Ligue anséatique pour se soustraire à l'autorité suzeraine.

Lors des irruptions des Tatares, elle était trop loin placée dans le Nord pour subir immédiatement leur joug. Batu-Khan s'en approcha toutefois jusqu'à 100 verstes (50 lieues); mais, effrayé par les marécages et les forêts qui l'environnaient, il s'arrêta. Ainsi cette ville fut préservée de ces horribles ravages où, selon les paroles des annalistes, « les vivans enviaient aux morts la tranquillité des tom- » beaux. »

Néanmoins les possesseurs apanagés de Novgorod, après la prise de Kiev, se rendirent eux-mêmes à l'obéissance que commandait Batu; ce chef tatare, semblable à un suzerain, prononçait, à chaque décès d'un prince russe, sur le successeur, sous peine de déchéance contre celui qui aurait osé se couronner d'un apanage sans son consentement.

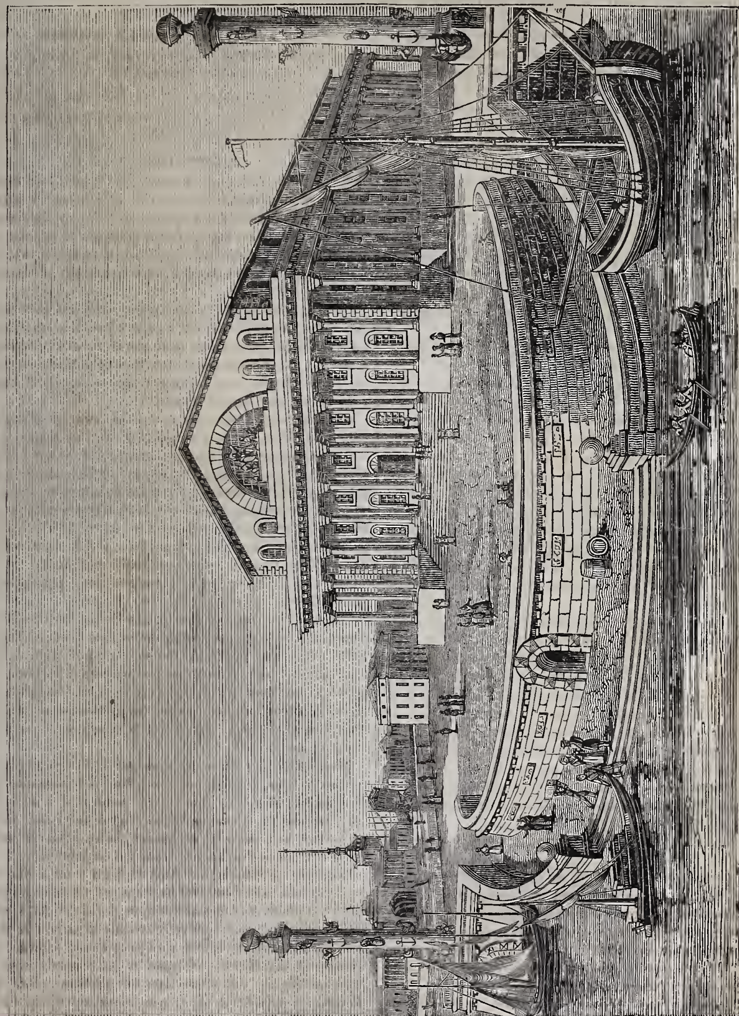
Novgorod prépondérante dans le Nord comme une seconde capitale, avait 400,000 habitans, et possédait les premiers comptoirs des villes anséatiques, lorsqu'en 1471, sous Ivan-le-Superbe, que nous retrouverons en parlant de Moscou, elle fut attaquée par la ruse et la force : vaincue, dépouillée de ses libertés, distraite de ses relations avec les villes anséatiques, elle tomba dans une parfaite nullité. Les citoyens les plus riches et les plus marquans furent transportés à Moscou et dans d'autres villes; on leur enleva la cloche *éternelle*, qu'un préjugé populaire faisait regarder comme le Palladium de leur liberté. Un siècle après, à l'occasion d'une longue révolte (1569-1578) elle fut prise, brûlée, et presque entièrement détruite. Elle se rétablit peu à peu

par le commerce; mais pillée en 1611 par les Suédois, elle reçut le coup de grâce. D'ailleurs depuis l'érection de Saint-Pétersbourg elle a dû renoncer pour toujours aux prétentions qu'elle pouvait élever auparavant comme la principale ville du Nord.

KIEV

Kiev, sur les bords du *Dnepr* (Dniéper), est située dans la Russie méridionale, sous les 50° 27′ de latitude. Selon les écrivains polonais, elle paraît avoir été fondée par les Slaves, en même temps que Novgorod, vers le cinquième siècle. Peu de temps après l'établissement de Rurick dans le nord, elle tomba sous la possession d'Oskold, guerrier varègue d'un haut renom.

Dès les premiers successeurs de Rurick, elle devint, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à cause de sa position méridionale, la résidence des *grands princes* dont plusieurs fois les armes imposèrent un tribut à Constantinople, proie magnifique dès lors comme aujourd'hui, convoitée ardemment par les nations du Nord.



(Bourse de Saint-Pétersbourg.)

Trois siècles après son élévation au rang de capitale, en 1150, nous trouvons en Russie soixante et onze princes,

tous issus de la maison de Rurick, et tous reconnaissant le souverain de Kiev comme leur *grand-duc* ou leur *grand-prince*. Ce n'était point un système politique habilement organisé comme celui de l'Europe occidentale; c'était une déférence moitié forcée, moitié instinctive que des princes du même sang, unis par un même intérêt contre leurs voisins, rendaient au membre le plus puissant de leur famille, au descendant le plus direct du fondateur de la puissance varègue.

On remarque à Kiev une colonne de vingt pieds d'élévation, reposant sur un piédestal quadrangulaire, supportée par un massif en pierres dont l'intérieur voûté est orné de tableaux; au milieu est une fontaine d'où jaillit une eau ferrugineuse réputée pure et sainte. Ce monument, situé à côté du puits où fut baptisé Vladimir Ier à la fin du dixième siècle, est destiné à conserver le souvenir de la conversion de la nation. Vladimir embrassa en effet le christianisme avec ses sujets à l'occasion de son mariage avec Anne, sœur des empereurs de Constantinople. On l'appelle Vladimir *le Grand*, Vladimir *le Saint*; il était monté sur le trône par l'assassinat de son frère et de ses deux neveux.

Kiev était devenue une ville somptueuse d'un luxe inouï: elle était appelée par les Grecs la *Capoue*, la Constantinople du Nord; comme Constantinople, elle avait une porte d'or lorsque l'incendie de 1124 y consuma, dit-on, six cents églises.

A la fin du douzième siècle, la puissance commença à se transporter au souverain de l'apanage de Vladimir. Il y eut conjointement des *grands-ducs* à Kiev, et des *grands ducs* à Vladimir. La lutte s'établit entre ces deux villes comme jadis entre Novgorod et Kiev, jusqu'à ce qu'enfin cette dernière capitale, sans cesse attaquée au-dehors par les peuplades tatares et turques, déchirée au-dedans par les factions rivales, finit par abandonner complètement la prépondérance à Vladimir.

En 1239, Kiev tomba au pouvoir de Batu-Khan; et courbée pendant quatre-vingts ans sous le joug immédiat des Tartares, elle fut définitivement rayée du rang de capitale.

Kiev compte aujourd'hui 50,000 habitans. On aperçoit de très loin ses coupoles dorées et brillantes étinceler à l'horizon; mais, parvenu dans l'enceinte de ses murs, on ne voit que des masures et des baraques.

On remarque dans la vieille ville la riche et magnifique cathédrale de Sainte-Sophie. Les flancs de la montagne sur laquelle est construite la ville haute, renferment les catacombes creusées par saint Antoine et par douze de ses disciples. On y vient en pèlerinage honorer, aux fêtes de la Pentecôte, les corps de soixante-treize saints qui y sont conservés.

VLADIMIR.

Vladimir, la quatrième des capitales de la Russie, a été la moins considérable de toutes; et aujourd'hui encore elle est peu importante, à cause de sa trop grande proximité de Moscou (40 lieues à l'est). Elle ne compte guère plus de 5,000 habitans. Cette ville commença à lutter de puissance contre Kiev sous André Ier Bogolioubski (1157-1175), lorsque ce prince de Souzdal y transféra sa residence et prit le titre de *grand-prince*; en même temps qu'Iasislaf III le prenait aussi à Kiev. André fit sans cesse la guerre à Kiev et à Novgorod; et peu de temps après lui Vladimir devint la métropole, titre qu'elle conserva 170 ans pour le céder ensuite à Moscou.

MOSCOU.

Moscou est véritablement la capitale de la Russie; située au centre de la partie européenne de l'empire, entre la mer Noire et la Baltique, la Caspienne et l'océan Glacial arctique; à 700 lieues de Paris et à 174 de Saint-Pétersbourg, par 55° 46' de latit et 55° 13' de longit — Elle est traversée par la *Moskwa*, cette rivière célèbre dans nos annales guerrières pour avoir donné son nom à la grande et sanglante bataille du 7 septembre 1812, où le maréchal Ney conquit son titre de prince. — Sa population d'été s'élève à 250,000 habitans, et l'hiver en voit arriver dans ses murs 150,000 autres; cette différence s'explique par le retour des seigneurs et de leur nombreuse suite, qui vont passer la belle saison dans la campagne. — Le climat y est fort sain, contrairement à Saint-Pétersbourg. Il y a plus de 10,000 maisons, dont les quatre cinquièmes sont rebâtis depuis l'incendie de 1812

Nous avons déjà parlé du Kremlin et de ses grosses cloches (1833, p. 153, et 1835, p. 160); nous avons déjà, à cette occasion, appelé l'attention de nos lecteurs sur le double caractère européen et asiatique que présente Moscou. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet; nous y ajouterons seulement quelques notes historiques.

La fondation de Moscou remonte à l'an 1147; c'était alors un bourg palissadé, que *Iourii Vladimirovitch* enleva à son possesseur. Dans les premiers temps, elle ne fut qu'une place d'armes ou un rendez-vous militaire, et dépendait de la principauté de Vladimir. En 1238 elle fut saccagée par Batu-Khan, petit-fils de Tchinguis-Khan et conquérant de la Russie, dont nous avons eu occasion de parler dans la relation du voyage de Rubruquis (1834, p. 66). Ravagée de nouveau et ses habitans traînés en esclavage en 1293 par les troupes du khan Nogaï, elle ne commença à prendre de l'importance qu'au commencement du quatorzième siècle: devenue alors capitale commune des grands-duchés de Moscou et de Vladimir, elle fut accordée par le grand-khan Uzbeck à Ivan Ier Danilovitch, surnommé *Kalita* ou *la Bourse*, parce qu'il portait toujours avec lui une gibecière à argent avec laquelle il faisait des aumônes aux pauvres d'une main, tandis que de l'autre main il la remplissait sans scrupule aux dépens de ceux dont les richesses le rendaient jaloux.

Le règne de ce prince (1328-1340), correspondant à celui de Philippe de Valois, doit rester dans la mémoire de nos lecteurs; à lui l'unité monarchique commence à se montrer. Les boyards viennent se grouper autour de sa puissance; le chef de la religion transfère le siége métropolitain de Vladimir à Moscou; le grand-khan, dont il était l'obséquieux courtisan, décide qu'à l'avenir les princes de Moscou recevraient l'investiture de la souveraineté générale de préférence à ceux des autres principautés. Enfin, depuis lui jusqu'à l'extinction de la maison royale de Rurick en 1598, l'ordre de succession s'est maintenu directement de père en fils, au lieu de passer d'abord aux frères du grand-duc expiré: la coutume était alors de préférer pour la succession de la couronne tous les princes du même degré aux princes du degré suivant.

Moscou devint en grandeur et en richesses l'égale de Novgorod sous Ivan III (1462-1505), surnommé le *superbe*, qui délivra sa patrie du joug des Tatars. Sous son règne des artistes grecs réfugiés en Italie vinrent embellir sa capitale de constructions en pierre dont quelques unes subsistent encore. Moscou vit alors pour la première fois des ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, du pape, du grand Turc, du roi de Pologne, de celui de Danemark et de la république de Venise.

Cette capitale est sans doute de toutes celles d'Europe, celle qui a le plus souvent été la proie du feu: rappelons ici l'incendie de 1812, funeste catastrophe qui marqua le terme de nos triomphes.

Les Russes sont si profondément frappés de ce grand fait de leurs annales et de son immense résultat, qu'ils le prennent dans le cours de leur conversation comme une sorte d'ère à laquelle ils rapportent les évènemens de l'histoire contemporaine. *C'était*, disent-ils, *dix ans avant...*, *trois ans après l'entrée des Français à Moscou et l'incendie de la ville.* — Nous devons faire remarquer à nos lecteurs que le gros de la nation russe nous attribue encore aujourd'hui cet acte sauvage qui, dans le siècle où nous vivons, méri-

terait aux conquérans d'être effacés du rang des nations européennes, s'il n'avait été commis par les chefs du peuple vaincu lui-même, dans le paroxisme le plus exalté, le plus excusable, je dirais le plus admirable du patriotisme et du sentiment de révolte contre l'étranger dominateur.

Sans doute le gouvernement a intérêt à conserver cette croyance chez ses paysans; peut-être aussi ses paysans ne seraient-ils pas assez larges d'esprit pour comprendre la nécessité de ce sacrifice, l'urgence de ce sacrilège envers la ville sainte. Et en effet ces immenses holocaustes, dont les annales de toutes les nations offrent quelques rares exemples, répugnent trop au cœur et à l'humanité pour être universellement absous avant que les siècles n'aient éteint les croyances blessées et consolé les douleurs privées.

DESCRIPTION DE SAINT-PÉTERSBOURG.

(1833, p. 129; 1835, p. 292.)

Saint-Pétersbourg est à près de 500 lieues de Paris, par 59° 56' de latitude, et 27° 58' de longitude orientale. C'est la plus grande ville d'Europe après Moscou et Londres: son enceinte a 8 lieues et demie de circonférence. Cependant une partie de sa surface est encore couverte de marais et de bois; et sa population moindre que la moitié de celle de Paris, ne suffit point pour animer ses quais immenses, ses vastes rues decorées de palais, d'edifices et d'eglises. On ne peut mieux comparer la physionomie de l'intérieur de la ville qu'à celle de notre faubourg Saint-Germain ou de Versailles: c'est une monotonie désespérante. Point de boutiques pour en vivifier les larges trottoirs; car les marchands sont relégues dans les caves, placés au premier étage, ou confinés dans un vaste bazar. Les flâneurs de Paris ou de Peking y périraient promptement d'ennui.

Le sol formé de marais desséchés, où l'on rencontre l'eau à sept, trois et même deux pieds de profondeur, est parfaitement plat et bas. Non seulement l'enceinte de la ville renferme plusieurs bras de la Neva qui déterminent des îles de différentes grandeurs, mais encore de nombreux cours d'eau y circulent, et le plus magnifique quartier situé sur la rive gauche du fleuve est partagé par trois principaux canaux sur lesquels s'en embranchent d'autres de moindre importance. Toutes ces coupures ont été pratiquées pour l'assainissement et le dessèchement du terrain fangeux; la culture a aussi considérablement amélioré le climat; néanmoins l'humidité est extrême au printemps et dans l'automne; il tombe alors un déluge de pluies; et un brouillard impénétrable et malsain pèse sur la ville.

De jolis ponts en fer établissent les communications d'un bord des canaux à l'autre, mais entre les rives de la Neva ce sont quatre ponts de bateaux. Lorsque la glace commence à se former, en novembre, on les enlève de crainte qu'ils ne soient emportés, et dès lors les communications sont interrompues jusqu'à ce que la rivière soit entièrement prise et permette le passage: cette gênante interruption peut durer plusieurs jours; il y en a une semblable au moment de la débâcle en avril.

A l'époque des grands froids il n'est pas rare de voir des loups affamés visiter quelques quartiers de Saint-Pétersbourg; en 1821 il en arriva une troupe nombreuse. — Le thermomètre centigrade descend quelquefois jusqu'à 50 et 36 degrés, mais il se tient ordinairement vers 20. La saison d'hiver est la plus agréable pour les habitans de Saint-Pétersbourg. « Chacun soupire après la neige, dit Muller, après le moment où la Néva gèle et où l'on peut librement glisser sur la glace. L'air pur et clair soulage alors le malade; l'homme bien portant se croit rajeuni; il contemple avec transport les vibrations dorées de cet air brillant et serein.

« En juin et en juillet, les nuits sont presque aussi claires que le jour; aussi les consacre-t-on au même usage que les jours mêmes dont on ne peut supporter la chaleur. A une heure ou deux de la nuit, dans les deux jardins d'été, sur les boulevards, dans la rue de Newsky, tout est plein de promeneurs des deux sexes et du premier rang; les équipages roulent et se croisent, tout le monde est en activité: on se reconnait même de loin; souvent on s'assied sur un banc pour y lire les journaux. Vers quatre ou cinq heures du matin on se souhaite bonne nuit et tout demeure vide et tranquille.

Signalons en quelques mots les principaux monumens de Saint-Pétersbourg.—Le *palais d'Hiver* fut bâti au milieu du siècle dernier par un Italien. Là réside l'hiver la famille impériale; on assure que les travaux de dessèchement qu'il a fallu exécuter sur les terrains marécageux qu'il occupe ont coûté la vie à plusieurs milliers d'ouvriers.

L'Ermitage est dû à Catherine II. Cette princesse y venait chaque jour s'isoler quelques heures au milieu de personnes intimes; on y admire une nombreuse suite de tableaux dont la collection de la Malmaison, achetée en 1815, forme le fond principal; c'est là que se trouvent aussi les bibliothèques de Voltaire, de Galiani et de Diderot.

L'Amirauté ou l'Arsenal, est un immense parallelogramme qui renferme des chantiers de construction pour huit ou dix vaisseaux, une fonderie et de nombreux magasins. On a conservé dans l'arsenal le canon de vingt-un pieds de long, fondu sous le règne d'Ivan Vassilievitch, enlevé par Charles XII en 1703, et qu'un particulier parvint à voler à ce conquérant pour le rendre à Pierre-le-Grand; dérober un canon de 17,000 livres n'est pas l'affaire d'un larron ordinaire! aussi celui-ci fut-il honoré d'une statue équestre. A l'une des murailles est suspendu le drapeau des strélitz, représentant l'Enfer et le Paradis: dans l'Enfer sont tous les étrangers, les strélitz seuls sont en Paradis. On conçoit que Pierre-le-Grand ne devait point s'accorder avec ces farouches Moscovites, lui qui n'importa la civilisation chez les siens qu'à l'aide des étrangers.

Parmi les nombreux temples dont Saint-Pétersbourg est rempli, le plus magnifique est la *cathédrale de Notre-Dame de Kasan*, soutenue et ornée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par d'innombrables colonnes de granit d'un seul bloc. Elle a été construite sur le modèle réduit de Saint-Pierre de Rome, et avec les modifications qu'exige le culte grec.

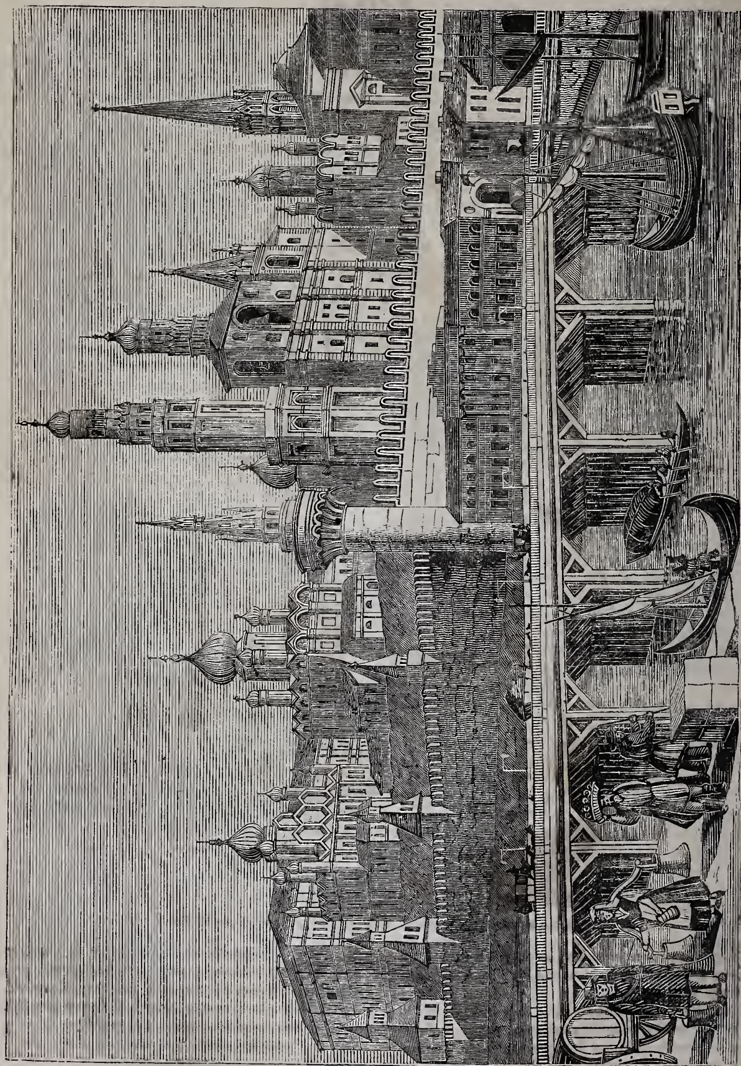
La *bourse* n'est ouverte au commerce que depuis le 15 juin 1816, mais elle est terminée depuis 1811. Construite sur les plans de M. Tomon, architecte français, elle décore pompeusement un des points où se réunissent deux branches de la Neva.

La *bibliothèque* fut établie par Catherine II. Le premier fonds en a été fourni par les livres du collège des Jésuites de Varsovie; ces 200 mille volumes recueillis avec le plus grand soin pendant 45 ans de travaux par un évêque de Kiev, tombèrent au pouvoir de Souwarow et furent apportés à Saint-Pétersbourg en 1795. Un grand nombre d'in-folios furent mutilés par les Cosaques, qui, les trouvant parfois trop longs pour entrer dans les caisses, les taillaient avec leurs sabres à la grandeur convenable, sans plus de cérémonie que s'ils eussent eu affaire à des planches. — En 1805, la bibliothèque impériale fut augmentée de celle de M. Dombrowski, riche diplomate, qui, pendant 26 ans passés hors de la Russie, se livra à la bibliomanie la plus intrépide. A l'époque de la révolution française, où la destruction des couvens et des châteaux ouvrit un champ libre à ses conquêtes, il acquit à vil prix les ouvrages les plus précieux qui se trouvaient à la Bastille, et dans la bibliothèque de Saint-Germain, riche alors de plus de quatre-vingt mille manuscrits.

En 1703, une chétive maison de campagne appartenant à un Suédois, et quelques cabanes de pêcheurs, se distinguaient à peine au milieu des marais que couvre aujourd'hui la capitale de toutes les Russies. En cette année, la forteresse de Nienchatz, au bord de la Néva, tombe au pouvoir de Pierre, et Pierre se décide aussitôt à bâtir une ville. Ce n'était

pas tant encore pour le commerce de la Baltique que pour servir de poste avancé contre les Suédois : le tzar n'en regardait pas la possession comme définitive. Mais Charles XII donne trop aux destins, et sur le champ de bataille de Pultava, le jour même de la victoire, Pierre écrit à son amiral : *C'est aujourd'hui que, par la grâce de Dieu, j'ai véritablement posé la pierre angulaire des fondemens de Pétersbourg*. Bientôt, en effet, Moscou dut céder à la ville à peine tracée le siége de l'empire.

Cette translation ne se fit pas sans obstacles : aujourd'hui même on n'oserait prononcer que Pétersbourg demeurera vraiment la capitale. Mais l'exposé de la lutte des deux cités qui devrait terminer cet article demande trop de détails pour y trouver sa place.



(Vue du Kremlin et du pont en bois à Moscou.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

SALON DE 1836. — SCULPTURE.

STATUE DU SIRE DE JOINVILLE, PAR M. BRA.



(Salon de 1836; Sculpture. — Statue du sire de Joinville, par M. Bra.)

Cette statue, dont le modèle en plâtre est exposé sous le numéro 1872, a été commandée à M. Bra, et est destinée au musée de Versailles.

Il n'existe aucun portrait du sire de Joinville : M. Bra a fait revivre sa physionomie morale et historique, et l'a figuré selon son double caractère de guerrier et d'écrivain. Sur ses traits respirent un mélange de douceur et de fierté, une aptitude égale à l'action et à la pensée. Il porte l'épée qui a combattu les infidèles; il porte la plume qui a écrit l'*Histoire de saint Loys, IX du nom, roy de France.*

C'est un des caractères les plus remarquables du talent serieux de M. Bra, que le respect studieux pour la tradition, joint à la volonté de l'expliquer et de l'éclairer. On sent dans cette statue comme dans ses autres ouvrages, entre autres *Ulysse*, le *Régent* et *Benjamin Constant*, que pour lui l'art est un moyen, dont le but est le plus élevé où tendent tous les désirs, toutes les recherches, tous les travaux de l'homme, quelle que soit la direction imprimée à sa vie. Mais dans la sculpture, plus encore que dans les autres arts, un talent sévère peut être long-temps moins populaire qu'un talent moins philosophique, servi par une exécution plus riche et plus brillante.

Joinville fut attaché, pendant son enfance, à Thibaut IV, comte de Champagne A seize ans, il épousa Alix de Grand-

Pré, aussi jeune et aussi peu fortunée que lui. En 1245, lorsque la croisade fut publiée, il engagea ses biens, laissa à sa mère Béatrix, à son épouse et à deux petits enfans, à peine 1200 livres de rente, et partit ayant à sa solde dix chevaliers. Arrivé à l'île de Chypre, rendez-vous général des croisés, il n'avait plus d'argent pour payer ses chevaliers, et il fut obligé de prier Louis de les prendre à sa solde. Depuis ce moment, Joinville s'unit d'une amitié intime avec le roi.

« Cette union, dit M. Petitot, rappelle, sous plus d'un rapport, celle de Henri IV et de Sully; elle en diffère cependant en ce que c'était Joinville qui paraissait doué de cet enjouement plein d'agrément et de liberté avec lequel nous aimons à nous représenter le Béarnais, et que Louis montrait, au contraire, cette gravité et cette sagesse profondes qui caractérisaient le ministre de Henri. »

Joinville combattit les infidèles avec un courage remarquable. Il partagea en Egypte la captivité de son maître, et il le suivit en Syrie. De retour en France, il eut toute la confiance du roi. En 1255, il fut chargé de la négociation du mariage d'Isabelle, fille de saint Louis, avec le jeune Thibaut V, roi de Navarre, qui venait de succéder à son père Thibaut IV.

Depuis cette époque jusqu'à la deuxième croisade de saint Louis, il vécut tour à tour à Paris et en Champagne. Louis l'admettait à sa table, le chargeait de recevoir les requêtes à la porte du palais, et le faisait asseoir souvent près de lui lorsqu'il rendait justice à ses vassaux sous les arbres du bois de Vincennes.

En 1268, le roi partit à une nouvelle croisade: Joinville, malade et marié depuis peu en secondes noces à Alix de Gautier, fille du sire de Tisnel, s'excusa de partir sur ce que ses vassaux avaient trop souffert de la première expédition.

Sous Philippe-le-Bel, successeur de saint Louis, Joinville se joignit contre la couronne aux mécontens qu'avait excités dans le royaume un système injuste d'impôts.

En 1315, Louis-le-Hutin ayant sommé toute la noblesse de le joindre dans la ville d'Arras pour aller combattre les Flamands, Joinville répondit à cet appel quoique âgé de plus de quatre-vingt-douze ans.

Ce fut à la sollicitation de Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, et mère de Louis-le-Hutin, qu'il composa ses célèbres *Mémoires*.

La date la plus vraisemblable de sa mort est 1319; il devait avoir alors quatre-vingt-quinze ans.

Dans le quinzième siècle, la maison de Joinville s'allia, par les femmes, à la maison de Guise.

Au tome XX des *Mémoires des Inscriptions*, M. Levesque de La Ravalière porte le jugement suivant sur Joinville:

« Egalement estimé des gens de lettres, des militaires et des ecclésiastiques, il mérita la réputation qui lui survit depuis tant de siècles. Il fut grand et robuste de corps; il eut l'esprit vif, l'humeur gaie, enjouée, l'âme et les sentimens élevés. Il apprit de saint Louis, avec qui il avait demeuré six ans dans la Terre-Sainte, à aimer la vertu et à fuir le vice; il fit de ce principe la règle de sa conduite. Moins courtisan du saint roi qu'admirateur sincère de ses vertus et attaché à sa personne, il le respecta et l'honora véritablement sans le flatter dans ses humeurs et ses petits défauts, comme on le voit en quelques endroits de son histoire. Joinville à un siége, à une bataille bravait la mort; l'honneur et le devoir le rendaient intrépide. A d'autres occasions où il n'était pas soutenu par de grands mouvemens, ce n'était plus le même homme. Les Sarrasins, dont il était prisonnier, menacent de le faire mourir; il se voit au moment de périr; la frayeur le trouble si fort, qu'il ne sait ce qu'il fait ni ce qu'il dit. Tel est l'homme faible ou courageux à l'occasion.

» Joinville haïssait trop le mensonge et les bassesses pour savoir plier. Après qu'il eut perdu saint Louis, il préféra de vivre en grand seigneur à sa terre, au vain honneur d'être confondu à la cour; et par cette raison il rechercha avec moins d'empressement l'amitié des rois successeurs de saint Louis; il se tint avec eux dans les bornes du devoir. Par un hasard fort rare, il en vit régner six: Louis VIII, Louis IX, Philippe III, Philippe IV, Louis X et Philippe V. A leur avènement à la couronne, il ne s'empressa point, tandis qu'il fut en faveur, de demander des grâces, du bien, des dignités. Content de son rang et de sa fortune, il conserva la place de ses ancêtres, et il n'augmenta son domaine que par ses deux mariages. Il transmit à sa postérité et aux hommes que l'ambition et l'amour des richesses n'aveuglent pas, des préceptes à suivre et un exemple à imiter. Il ne fut pas sans défauts; je ne dois pas le dissimuler. Il était peu touché de la religion dans sa jeunesse; il aima le vin. Saint Louis le corrigea de son incrédulité et de l'ivrognerie. Il passa à une autre extrémité pour la religion; il devint crédule et superstitieux: les contradictions, les refus de ce qu'il demandait l'aigrissaient; il s'emportait aisément. Homme enfin, il eut des vertus et des défauts, et comme les vertus furent en plus grand nombre que les défauts, il mérita d'être mis au rang des grands hommes. »

Peut-être M. de La Ravalière, dans ce jugement, a trop mesuré Joinville à la taille des hommes vulgaires. Il le représente incrédule et presque débauché dans sa jeunesse; dévot, au contraire, jusqu'à l'exagération, intolérant et colère dans sa vieillesse. Ce n'est point là le résultat que donne une étude plus grave et plus attentive. Quelques anecdotes biographiques recueillies et comparées semblent montrer que Joinville, dans sa longue existence, participa des caractères de deux sociétés dont l'une mourait de son temps, et l'autre commençait à naître. Il avait les qualités de naïveté, d'abandon, de bonne foi, qui ont fait de saint Louis l'un des types les plus précieux et les plus purs du moyen âge; mais il avait aussi en lui un germe de cette méfiance pour l'autorité trop exclusivement abandonnée aux faiblesses humaines qui a engendré depuis des doctrines si hardies de dignité individuelle. C'est du moins ce qui peut le mieux faire comprendre sa conduite réservée ou hostile vis-à-vis les successeurs de saint Louis, et la nature de sa piété qui n'excluait pas toujours une certaine prudence presque injurieuse pour le clergé. C'est ainsi qu'il bâtit une église à ses frais, mais qu'ayant prêté 50 livres au doyen des chanoines de Saint-Laurent de sa ville, il exigea d'eux pour gages du prêt, qu'ils lui donnassent des chasubles, des aubes, une étole, un fanon, une tunique, une dalmatique, deux bras d'argent où il y avait des reliques de saint Georges et de saint Chrysostôme. — Quelquefois il suffit d'un seul trait pour livrer le secret un caractère.

DETAILS HISTORIQUES ET TECHNIQUES
SUR LA SCULPTURE.

La sculpture est peut-être de tous les arts celui dont l'appréciation est le plus difficile, et aujourd'hui le moins populaire.

Parmi les causes nombreuses auxquelles il faut attribuer le discrédit dans lequel la sculpture est tombée, la plus matérielle et la plus saisissable consiste dans les frais énormes qu'entraîne l'exécution d'une statue, d'un groupe, ou d'un bas-relief.

Les parties technique et historique de la sculpture sont généralement peu connues; nous donnerons ici quelques détails sur cet art difficile, et nous indiquerons quelques uns de ses procédés, afin de mettre le public dans le secret des avances considérables que le sculpteur est obligé de faire, avances dans lesquelles il doit rentrer, et qui ne lui font souvent trouver, dans une somme qui paraît exorbitante, qu'un salaire très modéré.

L'antériorité de la plastique sur la peinture est aujourd'hui démontrée, comme il l'est aussi que les premiers ouvrages

de sculpture furent exécutés en bois. Les plus anciennes idoles de la Grèce étaient faites de cette matière. Le cèdre, le cyprès, l'ébène, furent les premiers matériaux affectés à cet usage. Quant aux premiers outils, ils dûrent ressembler à peu près à ceux que nous employons aujourd'hui, de même que nos scies ressemblent sans doute à celle qui fut, dit-on, inventée par Dédale.

Les premières statues de bois furent évidemment *polychrômes*, c'est-à-dire colorées au naturel, comme l'indique tout ce qui nous reste de la statuaire des époques hiératiques de l'art. La logique conduit à cette assertion, confirmée d'ailleurs par des récentes découvertes. Les premiers essais de l'art dûrent s'attacher à représenter la nature sous son double aspect, la forme et la couleur. Ce n'est que par une immense ellipse que l'imagination de l'homme parvient à faire abstraction de l'une ou de l'autre de ces deux conditions de la réalité.

Ces statues auraient été de grandeur naturelle si elles eussent représenté des hommes; destinées à offrir l'image des dieux, elles dûrent être colossales, conformément à l'idée primitive qui porte l'homme à figurer la grandeur morale, par la grandeur matérielle.

Un art qui est en général aujourd'hui un métier, et qui dans l'antiquité et dans le moyen âge fut poussé à un haut degré de perfection, la *céramique*, en général contemporaine des premiers essais de la sculpture, dut guider les premiers statuaires de la Grèce dans une voie nouvelle. Exposées à une prompte détérioration, malgré les couleurs et le vernis dont elles étaient revêtues, les statues de bois furent promptement remplacées par des statues de terre cuite.

Ce fut un pas immense. La *plastique* proprement dite fut créée. D'ouvrier qu'il était, le sculpteur devint artiste; l'emploi de la glaise, en lui facilitant les corrections, le conduisit promptement à une imitation plus exacte. Le modèle put être rapidement reproduit par des moyens mathématiques, tels que la division des différentes parties de l'ensemble que les élèves exécutaient en divers métaux, et rassemblaient sous la direction du maître, qui mettait ensuite la dernière main à son œuvre.

Les premières statues de métal furent exécutées au *repoussé*, procédé qui consiste à donner, au moyen du marteau, à une lame de métal plus ou moins épaisse, la forme du modèle qu'on se propose d'imiter.

L'invention de la *fonte* appartient à la même époque, et dérive également de la céramique.

Ce dernier procédé fut appliqué aux statues de dimensions ordinaires. Mais les statues colossales, telles que celle de l'Apollon du port de Rhodes qui passait pour une des sept merveilles du monde, furent exécutées au repoussé. Les statues colossales des empereurs romains, dont il nous reste quelques vestiges, furent de même construites par parties

Avant d'exposer les deux principaux modes de fonte, et les procédés employés par la sculpture en marbre dont l'usage ne se répandit qu'en dernier lieu, nous mentionnerons la statuaire *chryséléphantine* sur laquelle M. Quatremère de Quincy a donné de curieux détails, qui ont été répétés par le *Magasin Pittoresque* dans la 35e livraison de 1834.

Ce genre de sculpture appartient aux plus beaux temps de la Grèce. L'emploi des matières les plus précieuses, telles que l'or, l'ivoire, les pierreries, était devenu d'un usage général. Quand Phidias mourut, la partie matérielle de la sculpture ne devait plus faire un pas; tous les moyens mécaniques que nous connaissons aujourd'hui étaient déjà fixés; l'orfévrerie, la glyptique et la numismatique, ces trois branches de la sculpture, étaient aussi avancées que la sculpture elle-même, comme il est facile d'en juger par les émaux, par les camées et par les médailles qui nous restent.

SCULPTURE EN MARBRE.

Lorsqu'un sculpteur veut exécuter une statue en marbre, il commence par modeler, soit en terre, soit en cire, une ou plusieurs esquisses de petite dimension; il exécute ensuite un modèle plus grand et plus fini, dont il étudie les diverses parties d'après nature, et qu'il fait ensuite mouler et tirer en plâtre. Ce deuxième modèle lui sert à en faire un troisième, auquel il donne les dimensions que doit avoir son œuvre, et qu'il fait immédiatement mouler en plâtre pour éviter le retrait de la terre. Pour déterminer la base du bloc de marbre, il fait placer un lit sous la plinthe du bloc, et ce lit lui sert de point de départ pour diriger toutes ses mesures et tirer toutes ses lignes. Alors il donne sur le bloc les premiers coups de crayon; puis il le fait *épaneller*, c'est-à-dire dégrossir. Le bloc et le modèle sont, à cet effet, élevés à la même hauteur, sur deux *selles* plus ou moins rapprochées l'une de l'autre. Les parties les plus saillantes du modèle sont ensuite indiquées sur le bloc par des points et par des lignes qui déterminent la quantité de marbre qui doit être enlevée. Ces points sont ensuite creusés au moyen du foret jusqu'à la profondeur indiquée.

Le bloc étant épanellé et assez dégrossi pour que l'on puisse reconnaître la forme générale de la statue, elle passe aux mains du praticien. On donne le nom de praticiens à des sculpteurs qui ont une grande pratique du marbre, et qui, familiarisés avec la mise aux points, avancent assez le travail des statues pour qu'il ne reste au statuaire que peu de marbre à enlever afin de perfectionner son travail par des finesses de détail. Il est des praticiens auxquels, pour avoir une réputation parmi les sculpteurs, il ne manque que les moyens de se produire, et qui pourraient rivaliser avec ceux qui les emploient; Puget avait commencé par être praticien.

On comprend, d'après les indications que nous venons de donner, que l'opération la plus importante dans l'exécution d'une statue de marbre est la mise aux points, qui se poursuit et devient plus minutieuse jusqu'à l'achèvement presque complet de la statue. Cette opération, toute mathématique, vient d'être singulièrement abrégée et simplifiée par un de nos meilleurs graveurs en médailles, inventeur d'une machine à mettre aux points qui paraît l'emporter sur tous les procédés mécaniques employés jusqu'à ce jour.

Il serait superflu d'indiquer la marche que l'on suit dans l'emploi des instrumens : plus le travail avance, plus on a recours aux ciseaux les plus fins et les plus délicats, aux râpes les plus douces. Si l'on veut polir ou lustrer quelques parties du marbre, on le fait au moyen du plomb, de la potée d'étain et du tripoli, d'une peau de daim et de la paume de la main, en ayant soin de ne pas émousser, amollir ou arrondir par le frottement les finesses de l'ouvrage. On voit, par le détail des procédés employés pour exécuter une statue en marbre, que ce n'est que peu à peu qu'on la tire du bloc, et presque sans danger, d'autant plus qu'on a le soin de ménager des tenons dans le marbre pour soutenir les parties les plus délicates, telles que les bras, les doigts; et on ne les enlève que lorsque la statue est sur le point d'être terminée.

De ces détails, que nous avons fort abrégés, il doit résulter pour chacun cette conviction, que nous n'aurons jamais de la sculpture à bon marché.

C'est ce qui sera plus amplement démontré dans un second article, où nous donnerons quelques détails sur la fonte des statues.

HISTOIRE MERVEILLEUSE
D'UN CHIEN BANDJARRA.
(Tradition indienne.)

Bandjarra est le nom d'une peuplade que l'on rencontre quoiqu'elle soit peu nombreuse, dans toutes les parties de l'Inde, parce qu'elle est naturellement de goût nomade, et que d'ailleurs elle s'adonne principalement au commerce de blé, qui l'oblige à se transporter incessamment d'un endroit à un autre. Les ressources d'un Bandjarra sont très bornées,

et la construction de sa demeure temporaire très simple; c'est au milieu des forêts, généralement sur une hauteur, qu'un Bandjarra choisit quelques pieds carrés de terrain et fixe son séjour pendant une partie de l'année : des sacs remplis de blé et recouverts de peaux forment les murs de sa maison, d'autres peaux suspendues sur les branches, en guise de toit, la défendent à demi contre les intempéries du ciel : sous cette tente sont assemblés les bœufs, qui sont l'une des premières richesses d'un Bandjarra; au dehors veille sans cesse le chien, son compagnon fidèle. — La race du chien des Bandjarra ne se fait remarquer par aucune beauté extérieure, mais il serait difficile d'en trouver une qui fût douée de plus de courage, d'instinct, et surtout d'attachement à ses maîtres. Les Indiens racontent en témoignage de cet éloge un fait si étrange, qu'il faudrait pour le croire une foi bien robuste dans les traditions populaires.

Un Bandjarra, du nom de Dabi, s'était trouvé un jour dans la nécessité de contracter un emprunt de 1,000 roupies pour entreprendre un voyage de spéculation; tous ceux à qui il s'était adressé, se fiant peu à sa parole, lui avaient refusé cette somme. Dabi avait un chien, nommé Bheirou, qu'il chérissait au-delà de toute expression : après avoir long-temps hésité, il imagina d'offrir son chien pour gage; ses démarches furent d'abord infructueuses, mais à la fin il trouva un riche négociant, nommé Dhyaram, qui accepta cette condition. Dabi promit d'être de retour avant une année; il dit adieu à Bheirou, en lui enjoignant par gestes de rester fidèle pendant tout ce temps à son nouveau maître. Plus d'une année s'écoule; point de nouvelles de Dabi. Le négociant commence à croire qu'il a été pris pour dupe, et accuse sa propre crédulité, lorsque, pendant une nuit obscure, l'aboiement de Bheirou retentit tout-à-coup dans la maison. Dhyaram s'éveille. Une bande de voleurs armés tentait de s'introduire. Avant que Dhyaram ait le temps et la présence d'esprit de se préparer à les repousser, Bheirou est déjà aux prises avec deux d'entre eux : il les happe, il les renverse, il les déchire; un troisième s'avance et va frapper Dhyaram, mais il est saisi au cou par le chien, et tué par le maître. Le sort de ces trois brigands découragea leurs compagnons, et ils prirent la fuite. Dhyaram, sauvé par le courage encore plus que par la vigilance de Bheirou, voulut lui témoigner sa gratitude par toutes sortes de caresses, et regardant sa créance comme acquittée avec usure, il chercha à faire entendre au pauvre animal qu'il n'était plus otage, et qu'il pouvait, s'il lui plaisait, rejoindre son maître. Bheirou (et c'est là le merveilleux de l'anecdote indienne), Bheirou secoua la tête tristement pour faire entendre que les simples paroles de Dhyaram ne lui serviraient pas d'excuse auprès de Dabi; mais à la fin Dhyaram parvint à le convaincre, et après de touchantes caresses d'adieux, il lui fit prendre le chemin par lequel devait arriver Dabi. Or Dabi, qui avait été retenu par ses affaires au-delà du terme fixé, se hâtait de réunir l'argent nécessaire pour solder sa dette à quelques lieues de distance de la maison de son créancier: tout-à-coup il aperçoit Bheirou, seul, accourant au devant de lui; il pâlit, il croit que le chien a quitté furtivement la maison de Dhyaram, et vient ainsi de compromettre sa parole; la colère le saisit, et insensible aux caresses du chien, il le frappe de son sabre et le tue. Mais bientôt quelle est sa douleur! Au cou du fidèle Bheirou, il découvre la quittance des 1,000 roupies que le négociant y avait attachée, et une lettre où était décrit le courageux dévouement du fidèle serviteur. Dabi, inconsolable, voulut du moins racheter son erreur en consacrant les 1,000 roupies à l'élévation d'un beau monument sur la place même où cette scène sanglante avait eu lieu.

Le peuple des environs montre encore aujourd'hui aux voyageurs ce monument nommé Koukarri Gaon, et croit que la terre ramassée sur le tombeau de Bheirou a la vertu de guérir les morsures des chiens enragés.

LA JAMAIQUE.

KINGSTON. — TREMBLEMENT DE TERRE DE 1692.

La Jamaïque, située à une trentaine de lieues de Saint-Domingue, et à la même distance de Cuba, est, après ces deux îles, la plus considérable des Antilles. Longue de 60 lieues de l'est à l'ouest, sur une largeur de 20, elle présente une superficie de 830 lieues carrées. Sa population d'environ 400,000 âmes, parmi laquelle on compte 30 à 35 mille blancs, tient en culture dans les trois comtés (*Middlesex, Surrey, Cornwall*) plus de 800 mille hectares. M. Colquhoun estimait en 1812 à 275 ou 280 millions les produits annuels de la colonie, y compris les bestiaux, fruits, etc. Cependant des estimations récentes (1834) s'arrêtent à 212 millions. Quant à la valeur totale des propriétés, on la porte à un milliard et demi.

1,400 navires montés par 15,000 marins et du port de 250 mille tonneaux, suffisent à peine aux relations commerciales. On a calculé que le produit net des droits perçus par l'Angleterre sur les marchandises de la colonie s'était élevé en 1831 à plus de 85 millions. Ces simples renseignemens montrent de quelle importance est la Jamaïque pour le commerce et la navigation de l'Angleterre.

La canne à sucre y date de 1660; on y cultive en outre de l'indigo, du coton, et surtout du café. Son rhum est célèbre en tout l'univers. Le bois d'acajou et de campêche, le citronnier, le bois de fer, enrichissent les magnifiques forêts dont les flancs des *montagnes Bleues* sont couverts.

Cette chaîne de montagnes, qui traverse l'île dans sa longueur, élève quelques uns de ses sommets à plus de 1,200 toises. Là habitent *les marrons*, population mixte de noirs et de créoles, provenant des indigènes primitifs qui détruisirent les Espagnols.

La Jamaïque fut découverte par Christophe Colomb, à son second voyage, sur le matin du troisième jour de mai en l'an 1494. Elle était alors considérablement peuplée d'Indiens dont les nombreux canots opposèrent d'abord quelque résistance au débarquement des Espagnols. L'amiral prit possession de l'île au nom de son souverain, devant les habitans tout étonnés et curieux de la solennité! Gens simples de cœur! Cette cérémonie constitue un droit parmi les nations civilisées, et en vertu de ce droit si singulièrement établi vous serez poursuivis à mort et détruits : avant un demi-siècle, la race ambitieuse des Européens demeurera seule sur cette terre fertile qui a nourri vos ancêtres et qui semble promettre encore de nourrir vos enfans!

A son quatrième voyage, Colomb fit naufrage sur la Jamaïque, et y passa plus d'une année dans les souffrances, tourmenté à la fois par sa situation et par les mauvais procédés du gouverneur d'Hispaniola, Ovando, jaloux de la gloire du grand homme.

Le premier établissement européen fut installé en 1509 par don Juan d'Esquimel, au nom de Diégo Colomb, fils de Christophe. La douceur, la bonté de ce gouverneur, et la sage direction qu'il donna à la culture des terres, ont été maintes fois le sujet des éloges des chroniqueurs. Mais malheureusement son règne fut court, et ses successeurs ne lui ressemblèrent pas.

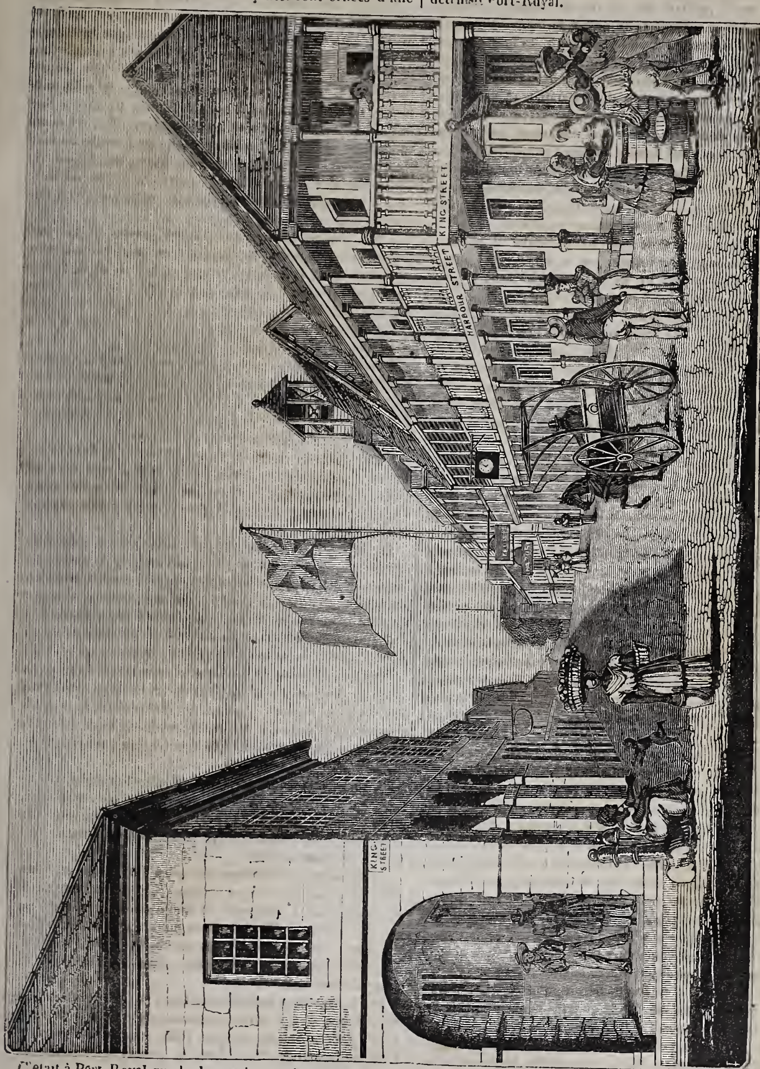
Les Espagnols se maintinrent dans l'île durant une période de 146 ans; mais ils furent inquiétés sur la fin de leur domination par les Anglais, qui, en 1655, sous le protectorat de Cromwell, arrivèrent en force et s'emparèrent définitivement de la colonie.

Après la paix avec l'Espagne, l'île devint le rendez-vous des pirates, corsaires, boucaniers du Nouveau-Monde, qui y trouvaient protection auprès du gouverneur, et venaient y verser à flots les produits de leurs innombrables rapines

La capitale de la Jamaïque et le siége du gouvernement est *Spanish Town*, fondée en 1520, par Diégo Colomb. Mais la place la plus importante est Kingston, située à 4 lieues et

demie de la capitale. Cette ville doit à son excellent port d'être l'un des grands entrepôts commerciaux des Antilles: elle est bâtie en amphithéâtre sur la pente peu sensible d'une montagne; les rues commerçantes sont ornées d'une galerie couverte où les promeneurs sont à l'abri du soleil.

Kingston n'est erigée en cité que depuis 1802, quoiqu'elle ait été fondée en 1693, après le tremblement de terre qui détruisit Port-Royal.



(Vue de Kingston à la Jemaïque.)

C'était à Port-Royal que les boucaniers avaient étalé leurs injustes trésors, et insulté la Providence du spectacle de leurs joies criminelles. Port-Royal devait expier les crimes des hôtes dépravés qu'il avait accueillis à sa honte : ses rives que tant d'orgies avaient scandalisées sont descendues dans les flots, engouffrant avec elles trois milliers d'habitans.

Au 7 juin 1692 à l'heure de midi, le gouverneur étant à son conseil, les habitans dans une parfaite sécurité s'abandonnaient aux plus douces espérances en contemplant le riche butin récemment débarqué et accumulé sur le rivage, lorsque tout-à-coup un horrible rugissement leur arrive des montagnes. La mer au même instant envahit ses limites habituelles et couvre de plus de 20 pieds d'eau les quais encombrés de marchandises. En quelques endroits la terre ouverte engloutit

les édifices renversés; en d'autres il se fait brusquement des fissures étroites et peu profondes qui saisissent les habitans et les écrasent en se resserrant aussitôt. — La frégate anglaise, *the Swan*, fut portée sur la ville, et naviguant périlleusement au-dessus des édifices écroulés parvint à sauver un assez grand nombre de victimes.

Ainsi disparut en quelques instans cette ville renommée, alors peut-être l'un des points du globe où se trouvaient le plus de richesses accumulées. Deux cents maisons et le château fort demeurèrent comme témoins du désastre. Aujourd'hui encore, dans les temps clairs et lorsque la mer est belle, on peut distinguer sur le fond des ruines d'édifices. — Toute l'île éprouva aussi une violente secousse; et la configuration des montagnes, la forme des vallées, le cours des rivières éprouvèrent de considérables changemens.

L'échiquier de Louis XIII. — Ce roi, ennemi des jeux de hasard qu'il ne souffrit point à la cour, avait pour les échecs un goût tellement prononcé, qu'il y jouait même en carrosse. Les pièces, garnies à leurs pieds d'aiguilles, se fichaient dans un échiquier rembourré de manière que le mouvement ne pouvait les faire tomber.

L'ESCURIAL.

SA FONDATION. — COUR DES ROIS. — CLOITRES. — RÉFECTOIRE. — SALLE DES CAPITULAIRES. — SACRISTIE. — CHAPELLE. — PANTHÉON. — BIBLIOTHÈQUE. — SALLE DES BATAILLES. — APPARTEMENS ROYAUX. — JARDINS — CASA DEL PRINCIPE.

Le couvent de l'Escurial est situé à sept lieues de Madrid, près de la route qui conduit au château royal de la Granja (1835, p. 198). Les Espagnols, avec l'emphase qui les caractérise, l'ont appelé la huitième merveille du monde; plus froids dans leur admiration, les voyageurs étrangers ne lui ont pas conservé cette ambitieuse qualification, mais ils n'ont pu taire leur étonnement à la vue de cet édifice si remarquable. Le lecteur en lira ici sans doute avec intérêt une description, d'autant plus que toutes celles données jusqu'à ce jour sont plus ou moins inexactes, soit par la date de leur publication déjà fort ancienne, soit par la difficulté qu'éprouvent presque toujours les étrangers d'obtenir le facile accès du couvent, et d'en visiter quelques parties que les religieux cachent parfois aux regards des curieux.

La route qui y conduit en sortant de Madrid côtoie d'abord le Menzanarès jusqu'au Prado, maison de plaisance où les rois d'Espagne vont passer ordinairement les deux derniers mois de l'année; jusque là c'est une superbe promenade; mais elle débouche ensuite dans une plaine aride, inculte et sablonneuse, passe par les villages ruinés de Rosas et de Galapagar, et conduit en droite ligne à l'Escurial, que l'on ne perd presque jamais de vue depuis le point de départ.

Alors au pied de la montagne du Guadarrama, qui sépare de ce côté la Vieille-Castille de la Nouvelle, vous voyez s'élever devant vous l'immense couvent avec sa forme bizarre, son architecture imposante, sa teinte sombre, ses mille fenêtres et ses tours massives.

On n'ignore pas que c'est pour accomplir un vœu fait à la bataille de Saint-Quentin, journée fatale aux armes françaises, que Philippe II, moins brave que superstitieux, jeta les fondations de ce monastère où devait s'étaler une magnificence inouïe. La bataille s'était donnée le 9 août 1557 : Philippe le mit sous l'invocation de saint Laurent, patron de ce jour; et Jean-Baptiste de Tolède, architecte fameux, à qui la direction en fut confiée, eut ordre de lui donner la forme du gril sur lequel le saint avait été martyrisé. En effet, au moyen de tours qui flanquent chacun des angles du couvent, de cours intérieures, et d'un corps de logis en saillie, il réussit complètement à figurer les pieds, les barreaux et le manche d'un gril colossal. Souvent, se dérobant aux soins de ses vastes royaumes, Philippe II venait inspecter lui-même ces travaux; il se plaçait alors sur le faîte du Guadarrama, appelé encore aujourd'hui *silla de Felipe segundo* (siége de Philippe II), d'où son regard pouvait embrasser l'ensemble des travaux : il encourageait les ouvriers de la voix et du geste, et voyait son œuvre gigantesque grandir trop lentement au gré de ses désirs. Pendant vingt ans plusieurs milliers d'ouvriers et d'artistes y furent incessamment employés, et d'innombrables millions y furent enfouis. A peine était-il terminé que son fondateur mourut, et y fut inhumé.

La façade principale du monastère, placée vis-à-vis du Guadarrama, en est beaucoup trop rapprochée, ce qui détruit en partie l'effet; elle a 600 pieds de largeur; à droite et à gauche s'élèvent deux tours de 160 pieds d'élévation; trois portes immenses, enrichies de colonnes d'un ordre sévère, donnent entrée dans la cour des Rois, ainsi nommée à cause de plusieurs statues qui s'y trouvent, et que l'on doit au ciseau des plus habiles artistes.

A l'intérieur du couvent on remarque d'abord les deux cloîtres. Ce sont deux vastes promenoirs formant les quatre côtés d'une grande cour, d'où ils reçoivent la lumière au travers d'un double rang de portiques ornés de pilastres et de colonnettes accouplées; leurs murs sont enrichis de peintures à fresque admirablement conservées, surtout celles du cloître supérieur. Elles sont de Barocci, de Carvajal, de l'Espagnolet, de Luc Jordan et du Titien : l'une d'elles représente la bataille de Saint-Quentin; Philippe II y est figuré au moment où, désespérant de la victoire, il formule le vœu qui donna lieu à la fondation du couvent.

Au milieu de la cour formée par les quatre côtés du cloître s'élève, à la hauteur de 60 pieds, une superbe fontaine surchargée d'une foule de statues, de colonnes et d'ornemens de tous genres en agate, en porphyre et en bronze, et jetant dans de belles coupes en marbre précieux une eau limpide et abondante, qui retombe en nappes d'étage en étage jusque dans un vaste bassin circulaire.

On traverse le réfectoire, qui est d'une dimension peu ordinaire, pour entrer dans les salles où le chapitre tient ses séances; on y trouve les précieux restes d'une collection de tableaux, qui passait pour la plus riche d'Espagne il y a trente ans, mais que l'invasion étrangère a singulièrement diminuée. On peut cependant y admirer encore des tableaux de l'Espagnolet, de Murillo, de Van Dyck, de Véronèse, d'Annibal Carrache, de Corrège, de Rubens, de Guido Reni, du Titien, de Raphaël. Puis vient la sacristie où les yeux sont éblouis par le nombre et la richesse des objets dont elle est encombrée; il faut surtout y remarquer un groupe en marbre blanc, représentant Jésus-Christ montant au ciel soutenu par deux anges; plusieurs tableaux des grands maîtres que nous venons de nommer; plusieurs reliquaires, châsses, calices et saint-sacremens, enrichis de pierres précieuses.

On monte à la chapelle par un escalier en marbre blanc; sa façade extérieure est formée d'immenses arcades, soutenues par des pilastres et des colonnes, lesquelles sont surmontées des statues de plusieurs rois d'Israël et de celle de saint Laurent. Le maître-autel est d'un aspect imposant; mais on l'a tellement encombré d'ornemens en marbre, en bronze et en bois doré, de fleurs, de chandeliers, de reliques et de statues, qu'on l'a rendu lourd et massif. Deux rangs de stalles en ébène richement sculptées règnent dans le pourtour du chœur, que partage une superbe grille en bronze doré. Parmi les mausolées, nous citerons particulièrement ceux de Charles-Quint et de Philippe II; ils sont représentés couverts du manteau impérial, entourés de leur famille et implorant à genoux la miséricorde du

ciel. Ces statues d'un très bon effet sont de Pompée Leoni et de Leoni son fils. La description de cette chapelle seule nous ferait involontairement outrepasser les bornes de cet article, si nous voulions énumérer toutes les richesses qu'elle contient en statues, tableaux, peintures à fresques, ornemens divers.

On descend au Panthéon par une petite porte pratiquée dans un des angles du maître-autel. Cet ossuaire royal est de forme octogone, chacune de ses faces contient quatre tombeaux en marbre noir, soutenus par des griffes de lion en bronze, et portant pour seule inscription le nom de celui dont ils contiennent les dépouilles mortelles. Une lampe suspendue au plafond jette sur cet asile de mort sa clarté douteuse et sépulcrale.

Pour se rendre à la bibliothèque, on trouve plusieurs grands corridors où viennent aboutir un grand nombre de petites portes en chêne, artistement sculptées; ce sont les cellules des religieux : un lit, une table, quelques chaises, un crucifix, composent tout leur ameublement.

La bibliothèque contenait autrefois une collection sans pareille de livres rares, et de manuscrits latins, grecs, arabes, indous, chinois. Le feu en a dévoré une grande partie. On pourrait sans doute puiser dans ce qui reste des documens précieux; mais ses gardiens exercent sur ce trésor une vigilance tellement active et jalouse, que les livres tournés à l'envers ne présentent aux regards curieux des visiteurs désappointés que leur tranche dorée.

Il nous reste à parler de la partie de l'édifice que Philippe II s'était réservée : en venant de la bibliothèque, on y arrive par la salle des Batailles, large de 50 pieds sur une longueur de près de 209. Elle a reçu ce nom des peintures à fresques dont ses murs sont décorés, et qui représentent l'histoire des guerres que les Espagnols eurent à soutenir contre les Maures jusqu'à l'entière expulsion de ces derniers des contrées sur lesquelles ils avaient régné par droit de conquête pendant cinq cents ans.

Les appartemens royaux offrent un singulier mélange de luxe et d'indigence; c'est à la fois Philippe II et sa magnificence, Ferdinand VII et sa misère. Partout des tentures à franges d'or en lambeaux, des meubles vermoulus, des tapis usés, des peintures fanées et vieillies; on y cherche vainement ce qui constitue chez nous le confortable, ce qui donne tant de charme à la vie intérieure et intime. C'est un triste séjour bien propre à servir de lieu de pénitence. C'est dans cette intention seule que Ferdinand VII venait y passer chaque année les mois de septembre et d'octobre, afin de se livrer sans contrainte aux pratiques les plus austères de la religion. Les princes, ses frères, *obligés* de suivre le roi dans tous ses voyages, cherchaient à s'y distraire de leur mieux : ils chassaient beaucoup, don Carlos par passion, et don Francisco dans le seul but de tuer le temps; ils se voyaient rarement et seulement aux heures du repas, qui se prenaient toujours chez le roi. Dès neuf heures du soir chacun était rentré dans son appartement, et l'on n'entendait plus que la marche pesante des patrouilles qui veillaient à la sûreté de la famille royale.

Le petit parc que l'on a ménagé sous les fenêtres de ces appartemens n'a de remarquable que quelques statues estimées.

Il ne nous reste plus à parler que de la Casa del Principe, qui se trouve vers le milieu du grand pont. C'est un pavillon de chétive apparence, entouré d'un parterre et d'un verger mal entretenus, et qu'on pourrait appeler une maison de surprise; car on ne lui donne un aspect triste et repoussant que pour rendre l'étonnement plus grand lorsqu'en y pénétrant on est ébloui, transporté par tout ce que le luxe, l'art et le goût peuvent enfanter de plus séduisant; rien n'y manque : marbre, agate, porphyre, meubles délicats et élégans, tableaux et peintures merveilleuses. Le roi Joseph se plaisait à entretenir ce petit séjour enchanteur.

Autour du couvent un grand village s'est insensiblement formé. Il porte l'empreinte de la misère; on ne le dirait là que pour faire ombre au tableau.

Les révérends pères de l'Escurial possèdent dans les environs du monastère plusieurs maisons de campagne, fermes et métairies, dans lesquelles ils vont alternativement passer la belle saison. Les revenus de ces terres, ainsi que celui du couvent, peuvent être évalués à trois millions au moins, malgré plus d'un prêt forcé au gouvernement pour acheter sa protection.

Caprices de la mer. — Vers 1672, les Anglais étant en guerre avec la Hollande, une de leurs flottes parut en vue de Schevelinges, petit village voisin de La Haye et situé sur la côte. La marée était basse, mais l'amiral reconnut qu'au premier flot il pourrait prendre terre avec ses troupes, et il était sûr de ne point éprouver de résistance. On n'avait d'espérance que dans le prompt retour de l'amiral hollandais Ruyter; mais le temps se passait, Ruyter n'arrivait pas, la flotte anglaise s'avançait avec la marée, lorsqu'à la grande surprise de tous, la mer, ayant crû pendant deux à trois heures, s'arrêta au lieu de continuer, et un reflux rapide reporta les Anglais en pleine mer. Avant qu'ils eussent pu revenir vers la côte Ruyter parut et sauva le pays.

Un évènement tout contraire favorisa Nelson en 1801, lorsque l'élévation extraordinaire de la mer le porta presque sur les batteries qui devaient protéger Copenhague; jamais, de mémoire d'homme, en Danemarck, on n'avait vu les eaux s'élever à un tel degré de hauteur que le jour où commença la première attaque.

RICIN.

Cette plante est originaire d'Afrique, où elle forme un arbre de sept à huit mètres de hauteur et d'une assez longue durée. Transportée sous le climat du milieu de l'Europe, elle fructifie dès la première année, et le temps qui s'écoule entre le semis et la récolte des graines mûres n'excède point la durée ordinaire de la végétation dans nos contrées. Plusieurs autres plantes des pays chauds et d'une fructification précoce et rapide, ont pu s'habituer de même à notre sol; c'est ainsi que l'Amérique nous a donné la capucine, l'Afrique une nouvelle espèce de pervenche, l'Asie la primevère de la Chine, etc. Mais ces migrations des plantes en des régions plus froides que leur pays natal, ne sont nullement à leur avantage.

En Afrique, aux Indes et dans les contrées de l'Amérique où le ricin a été transporté, on tire de ses semences une huile pour l'éclairage, et que la médecine emploie comme remède. On dit même que les Chinois savent la rendre propre aux usages de leurs tables en la faisant bouillir avec du sucre et une petite dose d'alun; mais quoique ce peuple nous ait enseigné plusieurs arts dans lesquels nous l'avons promptement surpassé, il est peu vraisemblable que nos gastronomes profitent jamais des leçons qu'ils pourraient en recevoir. Dans tous les pays où le ricin devient un arbre, il donne une récolte abondante, et ses semences contiennent plus d'huile que celles de la plupart des autres plantes oléagineuses. Dans les provinces méridionales de la France, et à plus forte raison dans les parties de l'Europe encore plus méridionale, cette culture peut être profitable; mais en s'avançant vers le nord, le ricin *palme de Christ* n'est plus qu'une plante d'ornement. Elle figure assez bien dans les grands jardins, où elle atteint plus de deux mètres de hauteur, et déploie ses larges feuilles dont quelques unes ont plus de six décimètres (environ deux pieds) de diamètre. Toute la plante est d'un glauque brunâtre qui

contraste agréablement avec la verdure dont on a soin de la rapprocher. Les fleurs ne contribuent guère à cette décoration; cependant leurs longs panicules, à l'extrémité de la tige et des rameaux, font un effet assez pittoresque.

En France, à l'exception des provinces méridionales, il est nécessaire de hâter la végétation des ricins en les semant sur couche chaude pour les mettre en place lorsque les froids ne sont plus à craindre. On prolonge ainsi pour ces plantes



(Ricin *Palma Christi.*)

la durée de la saison chaude, et les graines ont le temps d'arriver à une maturité complète. Ces graines sont lisses, luisantes, agréablement rayées.

Après avoir considéré cette acquisition des jardins par rapport à l'horticulture, voyons-la comme botaniste. Les ricins forment un genre de la monœcie monadelphie de Linné, de la famille des tithymaloïdes, très féconde en poisons dont aucun de ses genres ne semble exempt. Comme l'huile de ricin est purgative, les semences de cette plante ne devraient être mangées qu'avec précaution et en petite quantité, quand même elles plairaient au goût. On ne compte, dans ce genre, que trois espèces assez distinctes, soit par leurs feuilles, soit par leurs fruits. L'espèce africaine est la plus belle, et c'est celle que l'on a transportée en Europe. Ses feuilles sont palmées, et ses fruits chargés extérieurement de pointes beaucoup moins dures que celles de la coque des marrons d'Inde. On en a trouvé, dit-on, une quatrième espèce dans l'Océanie; mais, comme ses fleurs sont dioïques, elle ne peut être maintenue dans ce genre dont le premier caractère est la monœcie.

On a représenté le ricin tel qu'il croît aux Indes-Orientales, où sa hauteur est encore plus grande qu'en Afrique. Quoique sa tige soit très grêle, comme le bois est dur et souple autant que celui des bambous, l'arbre résiste très bien aux ouragans des contrées équatoriales.

Les Anglais donnent le nom d'*huile de castor* (castor oil) à l'huile de ricin; cette dénomination ne peut être sans quelques inconvéniens.

La conscience morale est une faculté vraiment primitive; c'est une manière particulière de sentir qui correspond à la bonté morale des actions, comme le goût est une manière de sentir qui correspond à la beauté. BROWN.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30

LE VAISSEAU *LE VENGEUR*.



(Salon de 1836. — Peinture. — Episode du vaisseau *le Vengeur*, par M. Eug. Le Poittevin. — Matelots tombant dans la mer avec un mât dont on distingue la hune.)

SÉANCE DE LA CONVENTION. — RAPPORT DE BARÈRE SUR LE NAUFRAGE DU VENGEUR. — DÉCRET DE LA CONVENTION. — ODE DE LEBRUN SUR LE VENGEUR.

Le naufrage du vaisseau *le Vengeur* est un de plus célèbres épisodes de l'histoire de la révolution française. M. Eugène Le Poittevin, l'un des premiers d'entre nos peintres de marine, a choisi cet évènement pour sujet d'un tableau exposé cette année au salon. La grandeur de la toile et le nombre infini des personnages qui, sur le pont du vaisseau, attendent la mort avec héroïsme, ne nous permettaient pas de traduire l'ensemble en gravure sur bois; nous avons voulu du moins emprunter au peintre une scène épisodique qui se recommande par l'élégance du dessin et par la vérité des mouvemens. — Quant au récit de la perte du *Vengeur*, on ne saurait en offrir aucun plus pittoresque et plus animé que le rapport fait par Barère dans une séance de la Convention nationale; nous avons scrupuleusement conservé le style du temps.

Séance du 21 messidor, an II.

Extrait du rapport de Barère, au nom du comité de salut public.

« Citoyens, le comité m'a chargé de faire connaître à la Convention des traits sublimes qui ne peuvent être ignorés ni d'elle, ni du peuple français.

» Depuis que la mer est devenue un champ de carnage, et que les flots ont été ensanglantés par la guerre, les annales de l'Europe n'avaient pas fait mention d'un combat aussi opiniâtre, d'une valeur aussi soutenue, et d'une action aussi meurtrière que celle du 13 prairial, lorsque notre escadre sauva le convoi américain. Les armées navales de la république française et de la monarchie anglicane étaient en presence depuis long-temps, et le combat le plus terrible venait

d'être livré le 13 prairial. Le feu le plus vif, la fureur la plus légitime de la part des Français, augmentaient les horreurs et le péril de cette journée. Trois vaisseaux anglais étaient coulés bas, quelques vaisseaux français étaient désemparés; la canonnade ennemie avait entr'ouvert un de ces vaisseaux, et réunissait la double horreur d'un naufrage certain et d'un combat à mort.

» Mais ce vaisseau était monté par des hommes qui avaient reçu cette intrépidité d'âme qui fait braver le danger, et l'amour de la patrie qui fait mépriser la mort. Une sorte de philosophie guerrière avait saisi tout l'équipage; les vaisseaux anglais cernaient le vaisseau de la république, et voulaient que l'équipage se rendît : l'artillerie tonne sur *le Vengeur!* des mâts rompus, des voiles déchirées, des membrures de ce vaisseau couvrent la mer.

» Misérables esclaves de Pitt et de George, est-ce que vous pensez que des Français républicains se remettront entre des mains perfides, et transigeront avec des ennemis aussi vils que vous? Non, ne l'espérez pas; la république les contemple, ils sauront vaincre ou mourir pour elle. Plusieurs heures de combat n'ont pas épuisé leur courage; ils combattent encore; l'ennemi reçoit leurs derniers boulets, et le vaisseau fait eau de toutes parts.

» Que deviendront nos braves frères? Ils doivent ou tomber dans les mains de la tyrannie, ou s'engloutir au fond des mers. Ne craignons rien pour leur gloire, les républicains qui montent le vaisseau sont encore plus grands dans l'infortune que dans les succès.

» Une résolution ferme a succédé à la chaleur du combat : imaginez le vaisseau *le Vengeur* percé de coups de canon, s'entr'ouvrant de toutes parts, et cerné de tigres et de léopards anglais; un équipage composé de blessés et de mourans, luttant contre les flots et les canons : tout-à-coup le tumulte du combat, l'effroi du danger, les cris de la douleur des blessés cessent; tous montent ou sont portés sur le pont. Tous les pavillons, toutes les flammes sont arborées; les cris de *vive la République! vive la Liberté et la France!* se font entendre de tous côtés; c'est le spectacle touchant et animé d'une fête civique, plutôt que le moment terrible d'un naufrage. Un instant ils ont dû délibérer sur leur sort. Mais non, citoyens, nos frères ne délibèrent plus; ils voient l'Anglais et la Patrie, ils aimeront mieux s'engloutir que de la déshonorer par une capitulation; ils ne balancent point, leurs derniers vœux sont pour la liberté et la république; ils disparaissent. » (Un mouvement unanime d'admiration se manifeste dans la salle; des applaudissemens et des cris de *vive la République!* expriment l'émotion vive et profonde dont l'assemblée est pénétrée; les acclamations des tribunes se mêlent à celles des représentans.)

Sur la proposition de Barère, la Convention rend le décret suivant :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public, décrète :

» ART. 1. Une forme du vaisseau de ligne *le Vengeur* sera suspendue à la voûte du Panthéon, et les noms des braves républicains composant l'équipage de ce vaisseau seront inscrits sur la colonne du Panthéon.

» ART. 2. A cet effet, les agens maritimes des ports de Brest et de Rochefort enverront sans délai à la Convention nationale le rôle d'équipage du vaisseau *le Vengeur*.

» ART. 3. Le vaisseau à trois ponts qui est en construction dans le bassin couvert de Brest portera le nom du *Vengeur*. Le commissaire de la marine donnera les ordres les plus prompts pour accélérer la construction de ce vaisseau.

» ART. 4. La Convention nationale appelle les artistes, peintres, sculpteurs et poètes à concourir pour transmettre à la postérité le trait sublime du dévouement républicain des citoyens formant l'équipage du *Vengeur*. Il sera décerné dans une fête nationale des récompenses aux peintres et aux poètes qui auront le plus dignement célébré la gloire de ces républicains. »

Les poètes répondirent à l'appel de la Convention. Lebrun composa sur *le Vengeur* une de ses belles odes, dont nous citons les dernières strophes :

Près de se voir réduits en poudre,
Ils défendent leurs bords enflammés et sanglans.
Voyez-les défier et la Vague et la Foudre
Sous des mâts rompus et brûlans.

Voyez ce drapeau tricolore
Qu'élève, en périssant, leur Courage indompté.
Sous le Flot qui les couvre, entendez-vous encore
Ce cri : Vive la Liberté?

Ce cri!... c'est en vain qu'il expire,
Étouffé par la Mort et par les Flots jaloux.
Sans cesse il reviendra répété par ma lyre.
Siècles! il planera sur vous!

Et vous! héros de Salamine!
Dont Thétis vante encor les exploits glorieux,
Non! vous n'égalez point cette auguste ruine,
Ce naufrage victorieux!

LES ANIMAUX DANS LA LUNE.

« Vous ne savez pas qu'on vient de découvrir des animaux dans la lune! — Quelle plaisanterie! Et quel est donc l'auteur de cette découverte qui vous met tant en émoi? Je crains bien qu'elle ne vous soit venue par le canal du *Messager Boiteux* ou de quelque autre véridique compagnon du grand Matthieu Laensberg. — Pas du tout; et c'est moi qui, à mon tour, vais vous faire la leçon. Vous savez que le grand astronome Herschell, dont vous n'êtes pas habitué, je crois, à révoquer en doute l'autorité, est parti pour le cap de Bonne-Espérance, afin d'y faire des observations scientifiques sur les astres; eh bien! ma nouvelle dont il vous plaît tant de vous divertir, est simplement le résultat de ses derniers rapports sur ses travaux, rapports qui viennent de parvenir tout à l'heure en Europe. »

A ce dernier discours, que répliquera l'interlocuteur sensé qui se refuse à ajouter foi aveuglément et à la légère à une nouveauté aussi considérable que celle de la découverte des habitans de la lune? Il demandera sans doute quelle est la société savante qui a reçu ces communications d'Herschell; on lui répondra que cela a été publié dans les journaux, que la presse tout entière en a retenti, qu'un livre où tout est relaté avec une exactitude scientifique est en vente, affiché sur tous les murs de Paris, annoncé partout. A cela que dire? On ne peut guère croire qu'il soit permis, de nos jours, de mentir si effrontément en plein soleil, de commettre la fourberie la plus odieuse en se targuant avec impudence du nom d'un astronome absent, pour faire circuler sous sa responsabilité d'insignes faussetés; enfin il semble que si une telle imposture pouvait se produire, ce serait le devoir de la presse tout entière de se liguer contre elle, afin de l'étouffer et d'en préserver le public. Après tout, il est bien probable que ce globe immense de la lune, situé à tant de milliers de lieues de notre terre, n'a pas été créé dans le seul but de nous jeter, durant la nuit, un peu de lumière : si la Providence n'avait pas eu d'autre but, elle ne l'aurait pas fait si vaste et ne l'aurait pas tant éloigné. Par le perfectionnement de nos moyens d'optique, il n'est pas absurde de supposer que nous parviendrons un jour à observer en détail la surface de cette planète, et à découvrir s'il s'y trouve des êtres organisés; déjà, avec les grandes lunettes astronomiques qui sont en usage dans les observatoires, on y distingue fort nettement de simples rochers : M. Herschell, sous le ciel d'Afrique, aidé de bons instrumens, serait-il parvenu à reconnaître des indices, tels que des villes, ou de grandes murailles, ou des champs réguliers, qui attesteraient l'existence d'habitans lunaires? Cela n'est pas impossible, et la chose mérite d'être examinée.

Procurons-nous donc le livre où sont consignées ces découvertes, et jetons-y du moins les yeux. Puisque ce livre présente en apparence un caractère scientifique, sachons d'abord comment M. Herschell a pu résoudre le grand problème d'optique qui s'est opposé jusqu'ici à ce que nous examinions les astres à notre aise. — Plus la lunette ou le télescope dont on se sert grossit les objets, plus aussi ces objets deviennent obscurs : cela se conçoit aisément; car si l'on obtient une image de la lune six mille fois plus grande, par exemple, que cette planète ne nous paraît à la vue simple, comme il n'y aura toujours sur cette image que la quantité de lumière qui nous est envoyée par la lune, l'image sera six mille fois moins brillante que l'astre, c'est-à-dire qu'elle sera tellement vague qu'on aura beaucoup de peine à avoir une perception exacte de ses détails. La question n'est donc pas tant d'obtenir une lunette qui grossisse beaucoup, que de trouver un moyen qui nous permette de bien voir avec une lumière excessivement faible, c'est-à-dire presque dans l'obscurité. — Voici, suivant le prétendu correspondant d'Herschell, la manière dont cet astronome s'y est pris pour remédier à cet inconvénient capital. Au lieu de considérer directement avec les yeux, comme les astronomes avaient eu la simplicité de le faire jusqu'ici, l'image produite par le télescope, il la considère à l'aide d'un microscope éclairé par une lampe très vive, qui jette sur cette image toute la lumière désirable, et la rend par conséquent aussi facile à discerner, jusque dans ses moindres détails, malgré son énorme amplification, que les objets éclairés ici-bas par le soleil en plein midi. Ici, pour ceux qui ont la moindre notion de physique, il n'y a plus à douter, et l'imposture se trahit : si l'auteur de la prétendue correspondance a quelques notions de physique, on voit qu'il a calculé que la plupart de ses lecteurs, grâce aux défauts de l'éducation publique, en étaient entièrement privés. Qu'il nous suffise de dire que pour que sa lampe oxi-hydrogène, comme il la nomme, produisît quelque effet, il faudrait qu'elle servît à éclairer, non pas l'image, mais la lune elle-même. Son procédé est exactement le même que s'il voulait faire, à l'aide d'une lumière, sur une figure réfléchie dans une glace, une modification qui n'aurait pas lieu sur la figure elle-même, comme d'éclairer en plein la figure réfléchie tandis que la figure naturelle serait dans l'ombre. C'est la même prétention que de vouloir faire une image qui soit fidèle, et qui cependant soit différente de ce qu'elle représente; c'est une absurdité palpable et qui se détruit par elle-même.

Maintenant, si nous abordons le détail des prétendues découvertes, nous trouverons ample confirmation de ce que les ridicules billevesées du commencement ne nous ont que trop bien montré. Il n'y a même plus, pour ainsi dire, aucune prétention au sérieux; ce sont tout simplement de lourdes et fantastiques promenades dans la lune. Il y a plus de plaisir et de poésie dans une soirée de lanterne magique que dans toute cette galerie de prétendus tableaux télescopiques. Le fabricant de ces fabuleuses descriptions n'a pas eu besoin de se mettre en grands frais d'imagination pour les écrire; et il n'était pas nécessaire de savoir qu'elles nous étaient venues du cap de Bonne-Espérance par le chemin de New-York (ce qui n'est pas, il faut en convenir, le plus direct), pour y sentir la présence de la touche légère de l'esprit américain. Il y a une prédilection si marquée pour les bisons lunaires, qu'il est impossible que l'auteur n'ait pas pour ces animaux cette espèce d'affection d'instinct qui naît par l'habitude de voir souvent les mêmes êtres : il y a des bisons de toutes sortes; on trouve de page en page de petits bisons portant des casquettes à visière, pour se préserver du soleil; de grands bisons habitant dans de grandes prairies comme celles de l'Amérique du Nord; enfin les plus charmans bisons du monde. Après cela, des ours armés de cornes, ce qui est en histoire naturelle le contre-sens le plus grand qu'on puisse imaginer; des castors à deux pattes et sans queue; de paisibles moutons domestiques; des volées de faisans et d'oiseaux de marais; et enfin, pour couronner toutes ces belles imaginations, des gens à figure humaine, couverts sur tout le corps de poils roux, et portant sur le dos des ailes de chauve-souris. Voilà, avec une multitude de descriptions de paysages où les saphirs, les émeraudes, et toutes les pierres précieuses figurent avec une abondance faite pour exciter tous les avares désirs, le fond de ce ridicule ouvrage dont l'audacieuse impudence a seule pu faire le succès.

De pareilles mystifications méritent d'être sévèrement condamnées. D'abord, rien n'est plus respectable que le public, et rien n'est plus misérable que d'oser, sous le voile de l'anonyme, se montrer effronté envers lui. De plus, il est évident que tout le monde ne peut être au courant des sciences, et que chaque homme ne saurait prétendre juger par lui-même de la certitude de toutes les découvertes; cependant l'intelligence se soutient parce qu'il y a une foi unanime dans toutes les classes pour les savans; ne nous faisons donc pas un jeu de cette admirable confiance dans l'autorité des gens instruits. Quand on aura à publier une découverte réelle sous le nom de M. Herschell, qui voudrait répondre que ceux qui auront été victimes du mensonge ne s'en vengeront pas en refusant la vérité? La *puissance* de la presse qui est une des plus utiles à la société, se déconsidère chaque fois qu'elle prête la main à l'erreur. Une fausse nouvelle est comme une lettre anonyme mise à la poste pour le public; il n'y a jamais de générosité dans le mensonge, mais surtout dans le mensonge qui se cache et qui rit lâchement de sa propre impudence. Si le spirituel correspondant du journal de New-York, qui a senti dans son imagination des ailes assez vives et assez légères pour aller voyager dans les pays de la lune, a voulu absolument faire connaître au monde ses curieuses rêveries, que n'a-t-il fait comme Swift et comme Cyrano de Bergerac, qui, sans tromper personne, dans un esprit plein de sagesse, et sans abuser de l'autorité d'aucun nom, ont publié de charmans voyages dans cette blanche planète, notre plus proche voisine? Nous regrettons, nous l'avouons, qu'il se soit trouvé parmi nos compatriotes un écrivain assez confiant pour prendre au sérieux la mystification américaine, et en donner avec une hâte, digne d'éloges en toute autre circonstance, une traduction authentique au public.

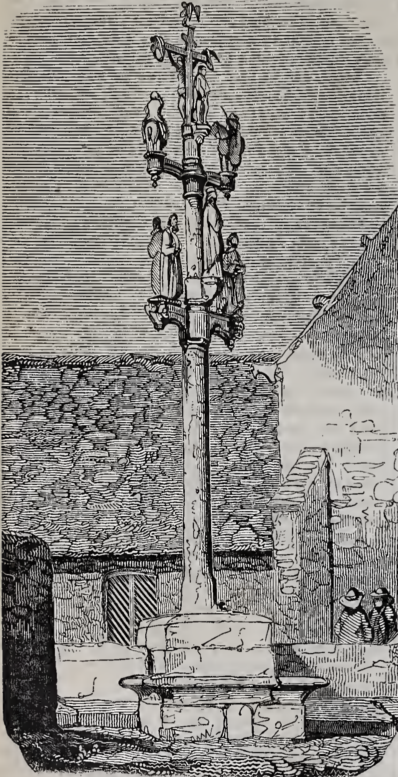
LE LÉONAIS.

SON ASPECT. — SES MONUMENS *.

Le Léonais, qui comprend, à peu d'exception près, tout le territoire renfermé dans les arrondissemens de Morlaix et de Brest, forme la plus riche partie du Finistère. C'est là que l'on trouve ces belles campagnes à luxuriantes végétations, ces vallées mousseuses, festonnées de chèvrefeuilles, de ronces et de houblon sauvage, ces mille nids de verdure d'où sort la fumée d'une chaumière, tous ces oasis de fleurs et d'ombrages où point l'aiguille brodée d'une cloche de granit, ou la tête penchée d'un calvaire. Nulle autre partie de la Bretagne ne présente une variété aussi continuelle. Les aspects du Léonais, moins sauvages que ceux de la Cornouaille, moins arcadiens que ceux du pays de Tréguier, et moins arides que les landes de Vannes, participent à la fois de ces trois natures; ils en offrent comme un résumé poétique. Mais ce qui est surtout propre au Léonais, c'est l'éblouissante fraîcheur de ses campagnes, c'est l'espèce d'hu-

* Ce passage est extrait des *Derniers Bretons*, ouvrage estimé de M. Emile Souvestre, l'un de nos collaborateurs. Nous lui devons, entre autres articles, en 1834, *l'Honnête enfant fait l'honnête homme*, p. 54; *Feux de la Saint-Jean en Basse-Bretagne*, 71; *Esprit d'ordre*, 115; *l'Instruction et l'Education*, 131; *Marchés de louages et fiançailles*, 135; *Récolte du varech*, 210, *Luttes*, 247.

mide opulence de ses feuillées et de ses plages. Tout, dans cette contrée, exhale je ne sais quelle enchanteresse et paisible fertilité. Il semble que, couverte d'églises, de croix, de chapelles, elle soit fécondée par la présence de tant d'objets sacrés. On voit, rien qu'à la regarder, que c'est une terre bénite et qu'aiment les habitans du paradis. Ses villes mêmes conservent ce caractère de sainte et charmante aisance. C'est Morlaix, assis au fond de sa vallée, avec sa couronne de jardins et les paisibles caboteurs à voiles roses qui dorment sur son canal; c'est Saint-Pol-de-Léon, qui se dessine de loin sous ses clochers aériens, comme une grande cité du moyen âge; ville-monastère où vous ne trouvez que des prêtres qui passent, des enfans en prière au seuil des églises, et de pauvres cloarecs, aux longs cheveux, apprenant tout


(Croix et sculptures en granit, à Pencran, pres Landernau.)

haut, sur les chemins, leurs leçons latines; c'est Hesneven, triste bourgade semée de couvens demi-ruinés, et où la vie toute monacale se partage également entre les offices et les digestions; c'est Landerneau, charmant village allemand, avec ses maisonnettes blanches, ses parterres à grilles vertes, et ses fabriques cachées dans les arbres; c'est Roscoff, enfin, vaillant petit port qui s'avance vers l'Angleterre, comme pour la défier; relâche de corsaires et de flibustiers qui fleurit sous la protection de sainte Barbe.

Je ne dis rien de Brest, car c'est une colonie maritime, qui n'a de breton que le nom. Brest n'est pas une ville de terre ferme, c'est un gaillard d'avant où vit un équipage ramassé de tous côtés, où s'agite dans la brume une population en toile cirée et en chapeau de cuir bouilli, chez lequel le caractère marin a effacé toutes les autres nuances nationales.

Mais, à part cette exception, il n'est point un seul hameau dans le Léonais qui ne reflète plus ou moins ce calme et pieux bien-être dont nous avons parlé. C'est là le cachet du pays. Tout y semble sous l'immédiate protection du ciel, et marqué aux armoiries de Dieu. On ne peut croire, lorsqu'on ne l'a point parcouru, à l'innombrable quantité de ses monumens religieux. Un seul fait en donnera une idée. Pendant la restauration, on songea à relever les croix de carrefours qui avaient été abattues en 1793, et, après une recherche exacte, on trouva qu'il ne faudrait pas moins de 1,500,000 francs pour rétablir toutes celles qui existaient à cette époque dans le Finistère! — Le Léonais comptait au moins pour les deux tiers dans cette somme.

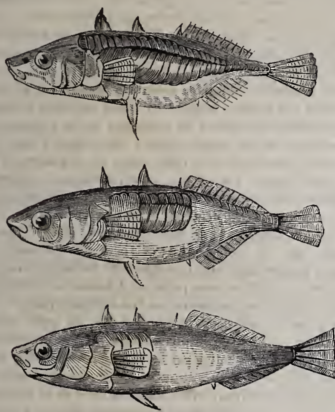
On conçoit, d'après cela, combien la contrée dont nous parlons a dû souffrir depuis trente ans, ainsi que toute notre province, du vandalisme qui a fait porter le marteau sur nos vieux monumens. La Bretagne était restée long-temps à l'abri de cet esprit de destruction qui souffle comme un ouragan sur l'ancienne France. Vieille druidesse baptisée par saint Pol, elle avait gardé ses *dolmens* et ses *menhirs*, près de ses mille chapelles à Marie. Le temps et les révolutions avaient en vain passé rudement la main sur sa tête et déchiré son antique pourpre; la vieille pauvresse se drapait encore dans ses haillons de croyances et de coutumes, et s'entourait de ses ruines comme des débris d'une riche parure. Mais son tour est enfin venu, et, elle aussi, il faudra qu'elle passe à la refonte, pour recevoir une empreinte nouvelle. En attendant, des mains barbares s'acharnent sur ses monumens, les dépècent et les dégradent. Ainsi, sans parler du *monastère de Saint-Matthieu*, défiguré par ce phare dont la tête a crevé la voûte du sanctuaire, et qui se montre maintenant au-dessus de l'abbaye comme un laid et noir cyclope; sans parler de *Landevenec*, cette chartreuse des lettres bretonnes que l'on a démolie pour en avoir les pierres et en construire une halle; de cette tour de *Carhaix*, si massivement majestueuse, et qui, ébréchée par la foudre, a été achevée par les ingénieurs; de cette admirable ruine de *Trémazan*, qu'on laisse crouler sous les dégradations des paysans et les orages de mer; de ce sanctuaire druidique de la presqu'île de *Kermorvan* que l'on a fait sauter à la mine pour construire des étables; que dire de cette belle cathédrale de *Saint-Pol-de-Léon* que vous avez vue naguère si sombre et si majestueuse, avec ses ogives de kersanton verdâtre qui la faisaient ressembler à une construction de bronze, et qui, maintenant, passée au lait de chaux, blanche et inondée de lumière, papillote comme la salle d'une guinguette? que dire de l'église de *Folgoat*, où l'on a peint à l'huile les prodigieuses sculptures qui brodaient les autels, et abattu le balcon gracieux qui entourait le toit dans toute son étendue? que dire du beau cloître lombard de *Daoulas*, dont les colonnettes brisées ont été transformées en bornes pour les chemins, et dont les frontons servent à faire des margelles de puits ou d'abreuvoirs? que dire, enfin, du reliquaire de *Pleyben*, maçonné et recrépi, et dans lequel siège aujourd'hui l'école primaire du village? — Quant aux chapelles, aux coins de carrefours, aux niches de madones, à tous les monumens isolés, il ne faut plus y penser; à peine s'il en reste quelques débris comme souvenirs. Depuis vingt ans, ils sont la proie des mendians étrangers, des colporteurs et des maquignons. — On pourrait dire, sans exagération, que dans certains endroits, nos routes sont empierrées avec des saints: c'est un *macadamisage* complet de têtes, de corps et de membres de statues chrétiennes.

LES ÉPINOCHES.

Les épinoches sont les plus petits de nos poissons d'eau douce, et ce sont aussi à peu près les plus communs. Les noms qu'ils portent en français et ceux qu'on leur donne dans presque toutes les langues de l'Europe, rappellent un des traits les plus saillans de leur organisation, c'est-à-dire la présence des épines dont leur dos est armé et de celles qui leur tiennent lieu de nageoires ventrales.

Il se trouve des épinoches partout où il y a quelque ruisseau, quelque mare ou quelque flaque d'eau, et dans tous les pays de l'Europe. Gessner à la vérité, disait qu'il n'y en a point en Suisse; mais on sait aujourd'hui que c'est une erreur.

A certaines époques ces poissons qui, comme il vient d'être dit, sont toujours assez communs, apparaissent en troupes innombrables. Pennant dit que cela a lieu de sept en sept ans dans les marais de Lincoln; qu'alors, ils remontent la rivière de Welland en colonnes épaisses, et qu'on en prend aux environs de Spalding, ville située sur cette rivière, des quantités si considérables qu'on les répand sur les terres en



(Trois variétés d'Epinoches.)

guise de fumier. Il raconte qu'à une de ces époques un pauvre homme qui en recueillait pour les vendre aux laboureurs, gagna jusqu'à cent sous dans une journée, quoiqu'il ne prît qu'un sou par boisseau d'épinoches.

Ces apparitions subites et innombrables ont fait croire que les inondations successives enlèvent les épinoches à la surface des marais pour les accumuler dans quelques cavités souterraines, d'où ils sont obligés de sortir quand leur nombre y devient excessif. L'existence de poissons habitans des cours d'eau souterraine est prouvée par plusieurs observations directes, et ainsi on a vu il y a peu de temps à Rouen, de petites anguilles vivantes rejetées avec l'eau d'un puits artésien qu'on venait d'ouvrir. On sait de même que dans la partie tropicale des Andes, il y a de petits poissons qui vivent dans de profondes cavernes creusées sur les flancs des volcans, et qui apparaissent tout-à-coup quand les éboulemens produits par quelque nouvelle éruption mettent en liberté l'eau emprisonnée, et la déversent sur la pente des montagnes. Cependant, pour ce qui concerne les épinoches, peut-être serait-il plus simple de penser qu'en certaines années les circonstances deviennent particulièrement favorables à leur multiplication comme cela a lieu pour les lemmings ou rats de Norwège, pour les campagnols et autres petits animaux qui apparaissent à l'improviste pour dévaster les campagnes.

Cette extrême multiplication est du reste toujours fort étonnante, car les œufs des épinoches sont proportionnellement très gros et par conséquent ne peuvent être très nombreux. Il est vrai d'un autre côté que la manière dont ce poisson est armé, fait que, malgré sa petite taille, il n'a guère à redouter les attaques des autres. — Ils sont lestes, agiles. Backer assure les avoir vus sauter verticalement à plus d'un pied hors de l'eau, et il ajoute, que dans une direction oblique leurs sauts sont encore plus considérables lorsqu'ils ont à franchir une chute d'eau. Leur voracité est excessive, et l'auteur que nous venons de citer a vu un épinoche dévorer en cinq heures de temps, soixante-quatorze poissons naissans dont chacun était long de trois lignes. Aussi aucun poisson ne fait-il plus de tort aux étangs que les épinoches, et il est d'autant plus fâcheux de les voir s'y introduire qu'il est très difficile de les en extirper.

Cuvier, dont la belle histoire des poissons nous fournit une partie des traits que nous venons de rapporter, dit qu'on trouve en France deux sortes d'épinoches à trois rayons. Les unes revêtues tout du long de bandes écailleuses, les autres qui n'en ont que dans la région pectorale: pour tout le reste, ces poissons se ressemblent tellement qu'il est difficile de déterminer si ce sont réellement deux espèces distinctes ou seulement deux variétés. Ce qui peut augmenter l'embarras, c'est qu'on trouve des individus qui tiennent le milieu entre les deux autres, comme on peut le voir dans les trois figures que nous donnons ici.

L'épinoche est de forme assez agréable, et comme il a d'ailleurs beaucoup de vivacité dans les mouvemens, quelques personnes ont voulu en conserver dans les mêmes bocaux où elles nourrissaient des poissons dorés; mais ces derniers, quoique beaucoup plus gros, ne tardaient pas à s'apercevoir qu'on leur avait donné de fâcheux voisins; ils se voyaient continuellement poursuivis et finissaient presque toujours par être éventrés. Même envers les individus de leur propre espèce, les épinoches montrent peu de sociabilité. Un observateur qui paraît avoir étudié avec beaucoup de soin et de persévérance les mœurs de ces petits animaux, a donné sur leurs combats des détails très curieux, qui auraient toutefois besoin d'être vérifiés, car comme il n'a pas jugé convenable de faire connaître son nom, on ne sait quel est le degré de confiance qu'il peut inspirer.

Nous reproduirons ici son récit sans y rien changer; mais aussi sans nous rendre garans de sa parfaite exactitude: « Ayant à différentes reprises conservé plusieurs de ces petits poissons pendant le printemps et une partie de l'été, j'ai pu faire sur leurs habitudes des observations suivies et dont les résultats me paraissent assez curieux. Le vaisseau dans lequel je les tiens d'ordinaire est une auge de bois de trois pieds de longueur, deux de largeur et autant de profondeur. Lorsqu'ils y sont mis pour la première fois, et pendant un jour ou deux, on les voit nager en troupe comme pour faire une reconnaissance de leur nouvelle habitation. Bientôt dans le nombre il s'en trouve un qui prétend s'ériger en maître de l'auge, et si quelque autre essaie de s'opposer à sa domination il en résulte aussitôt un combat furieux. Les deux adversaires tournent rapidement l'un autour de l'autre essayant de se mordre (et leur bouche est très bien garnie de dents), ou plus souvent encore de se percer de leur aiguillon latéral, qui dans ces circonstances est toujours tendu en travers. J'ai vu de ces batailles durer plusieurs minutes avant que la victoire se décidât; mais quand enfin l'un des combattans se sentant le plus faible commence à fuir, il est aussitôt poursuivi par l'autre avec un incroyable acharnement, et cette chasse ne cesse que quand les forces de tous les deux sont complétement épuisées. A partir de ce moment il s'opère dans le vainqueur un changement des plus remarquables. Sa robe, qui était d'un vert sale et tache-

tée, se pare de brillantes couleurs. Le ventre, la gorge et la mâchoire inférieure prennent une belle étinte cramoisie, et le dos devient vert clair ou couleur de crème.

» J'ai vu quelquefois trois ou quatre parages de la cuve occupés par autant de ces petits tyrans, qui gardaient leur territoire avec une telle vigilance que la moindre apparence d'envahissement de la part d'un autre poisson amenait inévitablement un combat. L'épinoche, comme presque tous les autres animaux ne se bat jamais mieux que sur son propre terrain; aussi, dans presque tous les cas, celui qui a commis l'invasion a le dessous; si pourtant il est vainqueur, il ajoute à son ancien domaine le domaine du vaincu. Celui-ci, prend aussitôt des manières et un extérieur conformes à sa nouvelle fortune, ses mouvemens ont perdu presque toute leur vivacité, et sur sa robe, le pourpre, le vert brillant, ont fait place à une teinte olivâtre et tachée. Au reste, cette humble apparence ne suffit pas pour calmer la colère du vainqueur, qui encore assez long-temps après s'acharne a sa poursuite.

» Il est presque superflu de faire remarquer que ces habitudes ne se remarquent que chez les mâles; les femelles sont toutes d'un naturel pacifique, presque toutes sont remarquables par une apparence d'embonpoint qui tient peut-être seulement à la quantité d'œufs dont leur corps est rempli; d'ailleurs à aucune époque de leur vie elles n'offrent ces couleurs brillantes dont les mâles, comme il vient d'être dit, se parent dans la saison des amours et des combats.

» Les morsures que se font ces rivaux terribles entraînent quelquefois dans le blessé la perte de la queue; non que cette partie soit séparée d'un seul coup, mais parce que la gangrène est souvent la suite de blessures en cet endroit. Celles que font les épines sont peut-être plus dangereuses encore, et j'ai vu dans ces batailles un des deux adversaires ouvrir largement le ventre de son rival qui tombait aussitôt au fond de la cuve et mourait bientôt après.

» Ce qui est étrange, c'est qu'au moment de mourir le blessé reprend les couleurs que la défaite lui avait fait perdre; toutefois ces couleurs n'ont pas tout-à-fait le même éclat ni la même netteté qu'auparavant.

» On remarque quelquefois parmi les épinoches des individus de couleur noire; ceux-là, comme on peut s'y attendre, n'offrent pas des changemens bien marqués dans leur extérieur selon leurs diverses fortunes. Cependant, dans le moment du combat le noir de leur robe est peut-être un peu plus foncé. Ces nègres, en général, sont plus querelleurs que les autres, ou du moins combattent avec plus d'opiniâtreté.»

ÉPHÉMÉRIDES
DES ÉVÉNEMENS MILITAIRES DE 1814 *.

9 janvier. *Combats de Rambervillers* (Vosges). — Victor faisait retraite, depuis Strasbourg, devant l'armée alliée qui avait envahi le territoire; à Rambervillers, une division de cavalerie ennemie qui le suivait de trop près est culbutée et poursuivie pendant deux lieues.

11 janvier. *Combats d'Hoogstraten* (à huit lieues au nord-est d'Anvers). — Une armée anglo-prussienne venait d'entrer en Hollande; les soldats étrangers, à la solde de France, chargés de défendre le pays sous les ordres de Molitor, avaient fait défection. A Hoogstraten, la division Roguet, attaquée par le général Bulow, soutient le combat toute la journée; mais menacée par le nombre, elle se retire.

12 janvier. *Combat d'Epinal et de Saint-Dié* (Vosges).— Dans cette journée, Victor cherche à ralentir l'offensive de l'ennemi; mais reconnaissant l'impossibilité de se maintenir dans les Vosges sans être débordé par les alliés, il continue sa retraite, et va joindre Ney à Nancy.

* Pour suivre avec intérêt et profit les détails de cet article, il est utile d'avoir une carte de France sous les yeux.

16 janvier. *Combat de Molins del Rey* (Espagne; Catalogne). — Attaque infructueuse de quinze mille Anglo-Espagnols contre les avant-postes de Suchet.

20 janvier. *Reddition de Toul* (Meurthe). — La ville, presque sans garnison, se rend à la division russe du général Lieven.

22 janvier. — Le général Hugo, commandant la garnison de Thionville (Moselle), fait une sortie qui dégage la place.

24 janvier. *Combat de Bar-sur-Aube* (Aube). — L'armée austro-russe du prince Schwartzemberg, qui avait franchi le Rhin le 21 décembre 1813, en violant la neutralité de la Suisse, arrivait en Champagne pour y faire sa jonction avec l'armée dite de *Silésie*, commandée par Blücher, qui avait passé le Rhin le 1er janvier entre Coblentz et Manheim. Mortier, à la tête d'un corps dix fois moins nombreux que celui de Schwartzemberg, reculait lentement: attaqué à Bar-sur-Aube, il force les Austro-Russes à la retraite avec une perte de quinze cents hommes; mais trop faible en nombre devant les forces supérieures des alliés, il se retire sur Troyes.

27 janvier. *Combat de Saint-Dizier* (Haute-Marne, à quinze lieues de Châlons). — Le 26, Napoléon était arrivé à Châlons; le 27, il entre à Saint-Dizier, éclairé par sa cavalerie qui mène battant les partis ennemis.

29 janvier. *Bataille de Brienne* (Aube). — L'armée prussienne délogée du château, les Russes chassés de la ville, Blücher sur le point d'être pris, annoncent la présence de Napoléon. Le 30, au matin, les Prussiens sont en pleine retraite vers Bar-sur-Aube.—Néanmoins le combat avait été acharné; quatre mille hommes, le vingtième des forces de Napoléon, étaient restés sur le champ de bataille, et la jonction s'était effectuée à Bar-sur-Aube, entre Blücher et Schwartzemberg; c'est-à-dire entre l'armée de *Silésie* et l'armée *austro-russe*.

Disons un mot de ce fait important. Lorsque Napoléon quitta Paris, l'ennemi n'en étant plus qu'à quarante-cinq lieues, il voulait *couper* l'armée de Blücher qui ayant dépassé la Lorraine s'avançait sur Troie, et se placer entre cet ennemi et Schwartzemberg, qui, descendait des Vosges en poussant le corps de vieille garde commandé par Mortier. Ainsi, il empêchait la jonction à Troyes des deux grandes armées qui arrivaient par le nord-est et le sud-est, et les maintenant séparées par son audacieuse position, il les aurait battues l'une après l'autre. En jetant un coup d'œil sur la carte de France, le lecteur verra que l'armée de Blücher, déjà trop avancée, ne fut point *coupée*, mais au contraire présenta sa tête à Brienne aux coups de Napoléon; et qu'alors l'échec du 29 n'eut d'autre issue que de la faire reculer jusqu'à Bar-sur-Aube, où était arrivée l'armée autrichienne. Ainsi la jonction de toutes les forces autrichiennes, russes et prussiennes, s'était faite en avant de Troyes, et une masse de plus de 200 mille hommes faisait front à la petite armée de Napoléon.

1er février. *Bataille de la Rothière* (à deux lieues au sud de Brienne). — Blücher, appuyé, comme nous venons de le voir, sur la grande armée austro-russe, attaque avec 106 mille hommes, Napoléon, qui le suivait avec 36 mille. Les résultats nous sont cruels; nous perdons six mille hommes et 54 canons. Mais nos positions ne sont point forcées; notre retraite est calme et en impose à Blücher, qui, avec un peu de talent et d'audace, eût vraisemblablement isolé et détruit le corps d'armée français.

2 février. *Combat de Ronay.* — A la suite de la journée précédente, les Bavarois s'étaient chargés d'envelopper Marmont, demeuré sur la rive droite de l'Aube, et qui se retirait péniblement après avoir protégé la retraite de l'armée sur la rive gauche. Marmont les trouve donc barrant le passage de la Voire, à Ronay; il met l'epée à la main; ses soldats croisent la baïonnette, et on passe sur le ventre des 25 mille Bavarois.

4 février. *Combat de Saint Thiébault.*— Napoléon, retiré à Troyes, après la bataille de la Rothière, fait éclairer la route de Bar-sur-Seine par les dragons du général Briche, et une division de la garde impériale qui mènent battant les Autrichiens, à cinq lieues de Troyes.

Le même jour, Macdonald abandonne Châlons-sur-Marne au corps prussien du général York.

8 février. *Bataille du Mincio.* — Pendant que la France était envahie du nord à l'est, 80 mille Autrichiens descendaient en Italie contre le prince Eugène; et Murat, trahissant, les soutenait par une armée napolitaine.— Au Mincio, les Autrichiens sont battus et reculent.

9 février. *Combat de La Ferté-sous-Jouarre* (à 16 lieues de Paris). — Pendant que Napoléon maintient le gros des alliés devant Troyes, le général prussien York pousse de front Macdonald de l'est à l'ouest, et Sacken, commandant une division de l'armée de Blücher, arrive du sud pour lui couper la retraite. Mais les Français étaient déjà à La Ferté-sous-Jouarre pour recevoir les Russes, qui sont repoussés avec perte.

Le même jour, Avesnes (département du Nord) dénuée de garnison, ouvre ses portes au Russe Wintzingerode. C'était la seule place forte qui, dans cette direction, fermât la route de Paris.

10 février. *Combat de Champaubert* (environ 18 lieues au nord de Troyes). — Les nouvelles de la retraite de Macdonald étaient arrivées à Napoléon; le corps de Sacken avait, il est vrai, été repoussé, mais l'armée de Silésie arrivait contre le maréchal; car les alliés réunis en avant de Troyes par suite de la bataile de la Rothière, avaient divisé de nouveau leurs forces, et Blücher avait filé vers le nord pour couper la retraite à Macdonald.

Napoléon abandonne aussitôt Troyes, se retire derrière la Seine, laisse vingt mille hommes avec Oudinot et Victor pour défendre les ponts contre la grande armée austro-russe de Schwartzemberg, et avec vingt-cinq mille hommes marche sur la Marne : les ennemis s'étaient maladroitement divisés, et il retrouvait son plan de campagne primitif.

A l'aide d'une carte, le lecteur verra bien les suites de cette expédition. Blücher avait son quartier-général à *Vertus*; la division Alsusiew était à Champaubert, à l'ouest; les divisions de Sacken et d'York, rappelées vitement en arrière à la nouvelle de l'arrivée de Napoléon, se rendaient à Montmirail: la première arrivant de La Ferté-sous-Jouarre à l'ouest, la deuxième de Château-Thierry au nord.

Alsusiew reçoit les premiers coups de Napoléon, qui avait marché jour et nuit par de mauvais chemins. Il est battu à plate couture et fait prisonnier; on lui prend 21 canons sur 24. C'était le prélude des journées du 11, du 12 et du 14.

11 février. *Combat de Montmirail.* — L'armée de Silésie était coupée par le centre; Marmont demeure auprès de Champaubert pour observer l'imprévoyant Blücher, toujours tranquille à son quartier-général de Vertus. — Napoléon atteint alors Montmirail, rendez-vous de Sacken et d'York, avant la jonction de ces généraux; il va au-devant de Sacken, le met en déroute, après l'avoir en partie détruit. Sacken profite de la nuit pour rapprocher ses débris du corps de York, qui arrive de Château-Thierry, où nous les verrons bientôt battre tous deux.

Le même jour, la grande armée austro-russe cherche à forcer la Seine à Nogent. Bourmont, logé dans la ville, les repousse et leur tue 1800 hommes; mais apprenant que les Bavarois ont traversé la rivière à Bray, les Français font retraite.

12 février. *Combats des Cacquerets et de Château-Thierry.* — Napoléon poursuit le développement de son expédition (voir 10 et 11 février), et fait éprouver des pertes énormes aux deux corps réunis de Sacken et d'York, qui se sauvent par Château-Thierry, dont ils coupent le pont après avoir saccagé la ville, comme si elle eût été prise d'assaut. Ils effectuent leur fuite vers l'est pour rentrer sous la protection du gros de l'armée de Silésie; et Napoléon revient sur ses pas pour battre Blücher comme il a battu ses lieutenans.

Le même jour, le corps du prince de Wurtemberg, arrêté douze jours devant Sens par le colonel Allix et une poignée de braves, entre dans la place, dont les faibles et irrégulières fortifications ne permettaient pas une plus longue défense.

14 février. *Combat de Vauchamp* (entre Champaubert et Montmirail). — Blücher n'entendant plus parler de ses trois divisions Alsusiew, Sacken et York, s'était décidé à quitter Vertus pour savoir quelques nouvelles. Au lieu d'Alsusiew, il trouve Marmont qui se replie lentement. Mais voilà que Napoléon, prévenu, était redescendu à Montmirail: le combat commence dans la journée, et Blücher écrasé, plusieurs fois enveloppé, ne se sauve qu'à la faveur de la nuit.

En cinq jours, Napoléon, avec Ney, Marmont, Mortier, Grouchy, avait écrasé les divers corps de l'armée de Silésie; tué ou pris 52 mille hommes, enlevé 67 pièces de canon, et n'avait perdu que trois mille soldats. — Mais l'armée austro-russe gagne sur la Seine; il faut que l'empereur y retourne pour la traiter comme l'armée de Silésie.

(*La suite à un prochain numéro*).

Orgueil féodal — Henri II, fils du comte d'Anjou, Geoffroy Plantagenet, et l'un des plus illustres rois de l'Angleterre, faisait couronner à Westminster son fils aîné. Par tendresse paternelle, il voulut le servir le jour du couronnement: « Vous conviendrez, dit-il au jeune prince après les cérémonies, que jamais roi ne fut plus royalement servi que vous. » — Le prince se tournant du côté de ses courtisans: « Le fils d'un comte peut bien servir le fils d'un roi. »

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

(1833, page 400.)

Vers la fin du treizième siècle (1270-1280), les différentes sections enseignantes de l'Université, qui ne datait elle-même que de 1250, furent classées dans un ordre plus méthodique qu'auparavant. Les diverses Facultés se séparèrent en compagnies distinctes et indépendantes les unes des autres, mais rattachées toutes à l'Université leur mère commune, et cette dernière les associa à ses priviléges. De cette époque seulement la Faculté de médecine parut naître; elle prit un sceau particulier (une verge surmontée d'une masse d'argent), commença à tenir des registres, et eut des statuts à elle, statuts confirmés en 1331 par Philippe de Valois.

Les premiers registres, connus sous le nom de Commentaires (*Commentarii*), sont perdus pour nous, et le plus ancien de ceux qui nous restent date de 1395. Alors la totalité des médecins de Paris s'élevait à trente-un, sans compter toutefois les licenciés et les chirurgiens. Les maîtres régens étaient presque tous gens d'église, et parmi les médecins ecclésiastiques de ces temps plusieurs arrivèrent aux plus hautes dignités. On cite, entre les papes, Gerbert, Pierre d'Espagne, Sylvestre II, Jean XXI; et parmi les évêques, Guillaume d'Aurillac, Nicolas Ferveham, P. Béchebien. Alors la Faculté n'avait point d'écoles : jusqu'en 1505, où, d'après Riolan, elle entra en possession des premières qui furent construites pour elle; les grandes réunions des régens avaient lieu dans l'église des Mathurins ou à Notre-Dame. Les actes se passaient dans la maison des maîtres; plusieurs enseignaient chez eux. Quant aux leçons journalières que faisaient les bacheliers, elles avaient lieu dans le quartier Saint-Jacques, et particulièrement dans une de ces rues sombres, étroites, humides, avoisinant la place Maubert, la rue du Fouare en un mot, qui garde encore aujourd'hui

le nom qu'elle portait alors, parce que la paille en été et le foin en hiver s'y trouvaient en abondance pour servir de litière aux élèves réunis ou plutôt couchés et entassés dans des salles basses : des fils des rois et des princes y venaient écouter et apprendre. La Faculté de médecine n'avait pas à elle seule la possession des salles de la rue du Fouare, la Faculté des arts y était aussi établie.

En 1454, Jacques Desparts, chanoine de l'église de Paris et premier médecin de Charles VII, convoqua la Faculté au bénitier de Notre-Dame. Là, après avoir fait sentir la nécessité d'établir des écoles plus convenables, il proposa divers moyens; mais la guerre contre les Anglais ajourna l'exécution du projet, et plus tard le manque d'argent devint un obstacle non moins puissant. Alors Jacques Desparts fit don à la Faculté de 300 écus d'or (3,450 livres) et d'une bonne partie de ses meubles et de ses manuscrits pour opérer cette construction, qui fut commencée en 1427 au bourg de la Bûcherie, et terminée en 1511 par une chapelle qui se trouvait à l'entrée de la porte principale et où elle fit célébrer ses offices, la plupart des docteurs remplissant dans l'origine les fonctions de chantres, et la messe de saint Luc étant chaque année chantée en grande musique. A l'égard de Jacques Desparts, la Faculté ne crut mieux faire, pour lui prouver sa reconnaissance, que de lui assurer, de son vivant même, un *Obit vigil* et messe à chaque anniversaire de sa mort.

Ainsi commença la Faculté de médecine. Elle tira de l'immense bibliothèque de Cordoue des traductions d'Hippocrate et de Galien dont elle fit usage. Elle recueillit les préceptes diététiques de l'école de Salerne, et s'attacha à commenter les médecins arabes. En 1395, le nombre des ouvrages qu'elle possédait s'élevait à huit ou neuf; mais le plus précieux de tous, *le plus beau et le plus singulier joyau* de la Faculté, ainsi qu'elle le disait dans sa lettre à Louis XI, était le *totum continens Rhazès* en deux petits volumes. Louis XI, en effet, ayant désiré faire transcrire cet auteur pour le mettre dans sa bibliothèque, députa, en 1471, le président de la Cour des comptes, Jean Ladriesse, vers la Faculté de médecine, pour lui demander à emprunter son Rhazès. A cette nouvelle, la Faculté s'émut beaucoup : elle tint mainte assemblée au bénitier de Notre-Dame pour savoir à quoi s'arrêter. Elle se décida à ne prêter son Rhazès que sous bonne caution; savoir : douze marcs de vaisselle d'argent et un billet de mille écus d'or qu'un riche bourgeois, nommé Malingre, souscrivit pour le roi en cette occasion. La Faculté profitant de cette circonstance, après avoir fait connaître au roi les petites conditions qu'elle avait mises au prêt du joyau, lui faisait part du désir qu'elle avait de *faire école et très belle librairie pour exhausser et élever la science de médecine*, et lui donnait à entendre qu'une subvention ne serait pas inutile.

Mais bientôt la découverte de l'imprimerie donna à la médecine, comme à toutes les connaissances humaines, un nouvel essor, et dès lors commença pour la Falculté une ère féconde en savantes recherches et en travaux importans.

LE PAUVRE PEINTRE.



Cette scène grotesque a été gravée au dix-septième siècle, d'après un tableau d'André Both, frère du célèbre paysagiste de ce nom. On lit au bas de la gravure ces mauvais vers, que le peintre est supposé adresser à sa femme :

> Que te sert de crier! je fais ce que je puis.
> Mon art est excellent, mais il n'a pas la vogue.
> Artisan, médecin, avocat, astrologue,
> S'ils n'ont quelque bonheur, sont pis que je ne suis.
> Jusqu'au plus grand milord, dis-moi, vieille importune,
> Faut-il pas tous danser le branle de fortune?

L'idée de l'artiste est aussi celle qui a inspiré à Hogarth son *Grenier du poëte* (1835, p. 217); mais la composition d'Hogarth est tout un drame, celle d'André Both n'est qu'une caricature.

Bureaux d'abonnement et de vente, rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, n° 30.

SAINT-ÉTIENNE DU MONT,

PORTAIL. — DESCRIPTION DE L'ÉGLISE.



(Vue de Saint-Etienne du Mont.)

L'église de Saint-Etienne du Mont n'était, dans l'origine, qu'une chapelle nommée la *Chapelle du Mont*. Peu à peu, le nombre des fidèles augmentant, la chapelle devint église : et c'est déjà le titre dont la décorent les historiens, en nous apprenant qu'en juillet 1221 elle fut frappée du tonnerre qui tomba aussi le même jour sur Notre-Dame. Après cet accident, l'édifice fut reconstruit avec l'autorisation du pape Honorius III, et érigé en église paroissiale; mais toutefois sous la dépendance absolue de l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui conserva presque toujours le droit de pourvoir à sa cure. L'agrandissement de la chapelle du Mont était, au reste, devenu inévitable : le roi Philippe-Auguste venait d'entourer Paris d'une ceinture de murailles et de fossés du côté de l'Université; et par cette mesure, les terrains environnans, qui jusque là n'étaient que faubourgs, se trouvèrent compris dans la ville; au lieu de vignes dont ils étaient couverts en partie, ils le furent bientôt de maisons.

En 1491, la population s'accroissant toujours, les marguilliers de Saint-Etienne du Mont demandèrent à l'abbé de Sainte-Geneviève quelques toises de terrain et quelques vieux bâtimens voisins pour agrandir encore leur église. Ils demandèrent aussi l'autorisation d'élever leur clocher et d'avoir quatre cloches, ainsi qu'une porte particulière. Ces demandes furent en partie satisfaites : l'église fut augmentée, les cloches accordées, et le clocher élevé, mais à la condition de n'avoir jamais, dit l'acte, ni *flesche*, ni *éguille*. C'est peut-être à cette prescription que nous devons la construction de la campanille et de la tour du clocher que l'on voit encore; tour et campanille tout à la fois gracieuses et singulières dans leur forme. Quant à la porte particulière, cette espèce de consécration d'indépendance, de manumission, lui fut encore refusée; et les fidèles de Saint-Etienne du Mont furent obligés, pour se rendre à cette église, de passer par celle de Sainte-Geneviève jusqu'à l'an 1517, époque où la première fut presque entièrement reconstruite. Alors seulement on lui permit d'avoir son entrée particulière. Toutefois, ce ne fut qu'en 1626 que l'église fut *dédiée*, ainsi que nous l'apprend l'inscription lapidaire gravée en or sur des tables de marbre noir, scellées dans le mur, et que l'on peut voir encore aujourd'hui à l'entrée de l'église, près de l'escalier de la tour, à main gauche.

Voici cette inscription : « Le dimanche de la Sexsacesime » xvme febvrier 1626 dv pontificat de N^re^ St-Père le pape » Vrbain VIIIe et dv regne dv roy Lovis le ivste XIIIe, ceste » eglise et m^e^ autel dicelle ont esté consacrée et dediez à » l'honneur de Diev et de la Vierge Marie, sovbz l'invoca- » tion dv premier martyr St Estienne, par reverendissime » messire Iehan-François de Gondy, archevesqve de Paris,

» ce reqverant religieuse personne frere Martin Citolle, re-
» ligievx de l'abbaye Ste-Genevieve, et cvré de ladite eglise,
» nobles hommes Mr.Ms Michel Ferrand, conseiller dv roy
» en sa covrt de parlement sr de Beavfor et Anthoine Char-
» bonnier segretire de Sa Maiesté François Presdeseigle.
» marant drappier, et Claude Quartier, marant et Ms Appore
» bourgois de Paris, margers, et l'anniversaire de la Dedicace
» transferée par le dct seigr, archevesqve, au premier diman-
» che de ivllet, avec concession d'indvlgences. »

Malgré les replâtrages qui ont déparé l'extérieur de cette église; malgré les entailles et les dégradations qu'on lui a fait subir pour y pratiquer des châssis, des cabinets et des baraques; malgré les badigeonnages dont on a impitoyablement savonné l'intérieur; malgré les raccords plus ou moins disparates qui la défigurent; enfin, malgré ses vitraux blancs, Saint-Etienne du Mont est encore un des morceaux les plus gracieux que nous possédions de l'architecture religieuse de nos aïeux. Le portail est justement admiré pour l'élégance et la richesse de sa composition originale, quoique mélangée. En 1610, Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, qui contribua par ses libéralités à son érection, en posa la première pierre sur laquelle furent gravées ses armes avec une inscription commémorative. La princesse paya cet honneur en versant une somme de 5,000 livres, qui fut employée à la construction.

Le corps de l'église atteste la dernière période ogivale. On remarque au rond-point de la croix un ornement qui caractérise le temps où il a été construit; on en trouve des exemples contemporains dans plusieurs églises de Paris. C'est une espèce de dais ou quille festonnée, qui descend à plusieurs fois de la voûte, et qui, suspendue ainsi sur les têtes à une si grande élévation, étonne et émerveille le regard. Nous avons déjà représenté le Jubé (1834, p. 41), chef-d'œuvre de Biart, dont l'effet est si imposant, et le serait bien plus encore, si l'on avait respecté cette teinte sombre et vénérable que la vétusté imprime au monument, et surtout si l'on avait pu conserver le fond resplendissant que formaient les anciens vitraux, et sur lequel se détacherait merveilleusement le *Christ injurié* de l'ambon. La date de son achèvement est de 1600. Le buffet d'orgues et la chaire de bois sculpté sont également célèbres. C'est de cette dernière que parle Sauval (*Antiquités de Paris*, tome I, liv. IV), lorsqu'il dit : « La chaire est faite d'une manière galante et assés belle : ce Samson la porte bien. » On voit dans une chapelle un groupe de terre cuite, attribué à Germain Pilon, mort en 1590, et représentant le Christ au tombeau. Ce groupe est d'un très grand effet par lui-même, mais on sent qu'il est mal exposé. L'église de Saint-Etienne du Mont a survécu à son antique suzeraine l'abbaye de Sainte-Geneviève, et le culte de cette sainte, qui, en 1803, y a été transféré avec la pierre qui lui a servi de tombeau, attire encore tous les ans, des campagnes environnantes, une affluence assez considérable. On y voit aussi les pierres tumulaires de Winslow, de Boileau et de Blaise Pascal. Parmi les anciennes peintures qui la décorent, nous citerons les deux grands tableaux qui se trouvent à droite et à gauche du chœur. L'un a été peint par Detroy fils; l'autre passe pour un des meilleurs ouvrages de M. Largillière, qui s'y est peint lui-même avec le fameux Santeuil. Ces deux tableaux proviennent de l'abbaye de Sainte-Geneviève. Parmi les modernes, nous rappellerons les jolies compositions de MM. Caminade et Schnetz, qui tapissent, en manière de fresque, une chapelle, évidemment moderne, située au chevet de l'église. Les anciens vitraux qui ornent encore quelques croisées sont de toute beauté; ils joignent à l'éclat et à la vivacité métalliques des plus belles couleurs l'élégance et la somptuosité des costumes du temps de François Ier, et la grâce italienne qui accompagne le goût de cette époque. Entre autres sujets, l'on remarque la parabole du *pressoir* que l'on peut voir encore aux vitraux de la chapelle de la sainte. Cet ouvrage est de Nicolas Pinaigrier, qui l'a pris sur une composition jadis exécutée pour l'église de Saint-Hilaire de Chartres, par le fameux Robert Pinaigrier, son grand-père. Presque tous les vitraux qui décorent cette église offrent la représentation de mythes, de traditions, de légendes, offrant des détails pleins d'intérêt sur les mœurs et les opinions de nos pères.

Le plaisir que cause à l'âme la connaissance de la vérité est tel, qu'il semble que la vie de l'homme, que l'être même de l'homme soit en quelque façon attaché à ce plaisir. De là vient que nous n'envisageons rien de plus triste dans la mort que cette ignorance absolue où les athées nous supposent ensevelis; de là vient que le récit même des événemens les plus tristes ne sert souvent qu'à piquer davantage la curiosité; un tel récit nous fait verser des larmes, et nous prions ceux qui l'ont commencé de ne pas nous priver du plaisir d'entendre la fin.

PLUTARQUE.

DANSES PROVENÇALES.

UN TRAIN.—LA FALANDOULO.—LA DANSE DES OLIVETTES.

Dans la belle saison, chaque bourg, chaque village, chaque hameau de Provence a son jour de fete, son *train*. Plusieurs jours à l'avance, une vingtaine de jeunes tambourins vêtus de blanc, leurs chapeaux et leurs instrumens ornés de rubans de mille couleurs, parcourent les villes en proclamant le nom de l'endroit dont la fête doit arriver le dimanche suivant, et ce jour venu, on voit une foule de curieux et de danseurs à pied, à cheval et en voiture, courir avec une avidité sans cesse renaissante vers le bienheureux village où l'on dansera. Il est impossible de se figurer ces réunions où se mêlent et se coudoient le riche et le pauvre, la villageoise et la dame parée de tout ce que l'élégance et la mode peuvent enfanter de plus séduisant, tous animés d'une joie commune et délivrés de tout ce que l'étiquette entraîne avec elle de gêne, de raideur et d'ennui. La salle de bal, dressée sur la place publique, est décorée, sinon toujours avec goût, du moins avec une certaine recherche; les fleurs et le feuillage y sont surtout prodigués. En acquittant le prix de la contredanse, chaque cavalier reçoit en échange un paquet d'épingles qu'il s'empresse d'offrir à sa danseuse, et celle-ci ne doit pas le refuser

Outre ces réunions d'été, les Provençaux n'ont garde de laisser échapper toute autre occasion de se divertir et de donner un libre cours à la gaieté de leur caractère. La vente des troupeaux, la moisson, les vendanges, la récolte des fruits secs et la cueillette des olives, servent de sujets ou bien plutôt de prétextes à des réunions presque continuelles. Les fêtes sont ordinairement terminées par la bruyante *falandoulo*. A un signal donné, les tambourins jouent un air vif et pressé : aussitôt tout ce qu'il y a de danseurs et de danseuses dans le bal se réunissent et forment une longue chaîne. Un habile conducteur se place en tête et conduit le reste de la bande dans mille détours; tantôt levant les bras, il oblige toute cette foule dansante à passer dessous; et tantôt, par un retour subit, il prend brusquement la chaîne en queue, il la traverse malgré les efforts des danseurs qui, liés par les mouchoirs qui enveloppent leurs mains, ne doivent pas se laisser séparer; cette lutte provoque à chaque instant les explosions d'un rire de bon aloi. — On croit que cette danse fut importée en Provence par les Phocéens, qui, long-temps avant notre ère, vinrent fonder la colonie de Marseille. Il est certain qu'elle se retrouve en Grèce et particulièrement dans quelques unes des îles de l'Archipel.

A l'époque de la récolte des olives, l'une des productions les plus precieuses du pays, toutes les communes sont dans l'usage de se réunir successivement et de célébrer des jeux

et des fêtes dont on ne peut guère expliquer aujourd'hui l'origine et la singularité. Une vingtaine de jeunes gens costumés à la romaine, le casque en tête et le glaive au poing, marchent sur deux files, précédés de nombreux tambourins et de quatre personnages qui représentent un roi, un prince, un héraut et un arlequin. La musique joue tantôt un air vif et léger, et tantôt une marche grave et solennelle, selon les évolutions que le héraut fait avec sa canne, tandis que l'arlequin le contrefait de la manière la plus bizarre et la plus grotesque; puis on s'arrête, et les danseurs en frappant leurs armes en cadence simulent un combat. Le roi et le prince en viennent aussi aux mains, et se battent avec la plus grande impétuosité jusqu'à ce que les guerriers, satisfaits de la valeur et du courage de leurs chefs, battent des mains, poussent des cris de joie, éclatent en rires immodérés et recommencent leur marche et leur danse qu'interrompt bientôt un combat nouveau.

Les Provençaux ont encore plusieurs danses travesties qui offrent plus d'une analogie avec celle-ci, telles que *leis bouflets* et *leis fielones*.

Courte harangue.—Lorsque le petit-fils de Louis XIV se rendait en Espagne pour y recevoir la couronne dont le testament de Charles II le déclarait héritier, il fut harangué, sur sa route, de toutes façons et par une infinité de gens de province dont la plupart étaient peu favorisés de la nature sous le rapport du talent oratoire. Ce ne fut pas la moindre corvée de son voyage que d'entendre balbutier, hésiter, et de voir pâlir, se troubler, rester court, tant de bonnes gens dont cette mésaventure devait attrister tout le reste de la vie. Mais en passant à Chartres, le prince fut reçu par l'abbé Gastelier, dont le compliment fut assez approuvé. On prétend qu'il s'exprima ainsi :

« Sire, j'ai entendu dire que les longues harangues étaient souvent incommodes et ennuyeuses; Votre Majesté me permettra de lui en faire une très courte. » Et le curé se mit alors à chanter :

Les bons bourgeois de Chartres et ceux de Montlhéry
Mènent tous grande joie de vous trouver ici;
Petit-fils de Louis, que Dieu vous accompagne,
Et qu'un prince si bon,
Don don,
Cent ans et par-delà,
La la,
Règne dedans l'Espagne!

LE COMBATTANT.

Cette espèce d'oiseaux appartient au genre nommé *tringa* par les ornithologistes modernes, et ses habitudes querelleuses lui ont fait donner le nom spécifique de *tringa pugnax*, traduit en français par celui de *combattant*. Les *tringæ* ont de nombreuses analogies avec les vanneaux, et ces deux genres sont attribués à la même famille. Pour le milieu et le nord de l'Europe, ce sont des oiseaux de passage : arrivés au printemps, ils vont reprendre leurs stations d'hiver aussitôt que notre climat ne leur convient plus, ou qu'ils se sentent menacés d'une disette prochaine; ils ne laissent en arrière qu'un très petit nombre de traîneurs, dont quelques uns supportent assez bien le froid des hivers modérés, surtout en Angleterre et dans les îles, où les variations de température sont moins grandes que sur le continent.

Les combattans offrent le singulier contraste d'habitudes sociales et d'égoïsme poussé jusqu'à l'excès; ils sont d'une humeur toujours disposée à l'attaque, et qui s'accommode cependant aux circonstances les plus diverses, et peut supporter même la perte de la liberté après en avoir joui long-temps. D'autres singularités rendent cette espèce très remarquable. Le mâle se revêt au printemps d'une parure avec laquelle il est représenté dans notre gravure, p. 92, et que l'on a comparée au bouclier d'un guerrier, quoiqu'une telle armure laisse à découvert la tête et le cou qu'elle surmonte inutilement par-derrière, et qu'elle ne puisse garantir efficacement aucune partie du corps. Ce n'est qu'un luxe passager, un plumage superposé à celui qui couvre l'oiseau durant toutes les saisons, avec lequel il ne craint point de se présenter au combat; car aucune paix durable ne peut être établie entre des animaux d'un instinct aussi querelleur. D'ailleurs les femelles, dont les inclinations guerrières ne sont pas moins fortes, moins tenaces que celles des mâles, ne sont plastronnées en aucune saison, ce qui n'empêche point qu'elles soient toujours prêtes, soit pour l'attaque, soit pour la défense. On attribue cet ornement printanier à une surabondance de vie qui se manifeste au-dehors, non seulement par la production de ces plumes éphémères, mais par une multitude d'excroissances charnues dont la tête et le cou se chargent en même temps, et qui disparaissent à la même époque.

Dans quelques autres espèces d'oiseaux, les mâles sont également assujettis à une mue printanière provenant de la même cause, mais leur parure nuptiale est soumise à une régularité qu'on ne trouve point dans celle des combattans; pour ceux-ci il semble que tout soit anomalie, irrégularité, contraste. Quelques uns portent un plastron tout blanc; d'autres l'ont d'un noir à reflets violets et brillans, avec un mélange de brun roux; on en voit aussi dont la couleur dominante est un gris de cendre, avec des taches de brun, de blanc, de violet, etc. Quoique l'on soit tenté de regarder ces variations comme purement individuelles, il reste à constater qu'elles le sont en effet, et ne dépendent point de l'âge, de mues qui viennent successivement dans un ordre constant. Quoi qu'il en soit, les chasseurs affirment qu'il est presque impossible, au printemps, de trouver deux mâles de cette espèce qui se ressemblent exactement quant aux couleurs, à leurs nuances et à leur distribution. Durant les trois autres saisons, les deux sexes ne peuvent être distingués l'un de l'autre que par la taille; les femelles sont un peu plus petites que les mâles.

On manque d'observations sur les voyages des combattans en automne et à la fin de l'hiver, du nord au sud et du sud au nord. On les voit arriver sur les côtes de la Manche au mois d'avril; leurs bandes les plus nombreuses préfèrent la Grande-Bretagne au continent; mais il paraît que ces émigrans ailés se plaisent encore mieux dans les contrées plus septentrionales où de vastes marais leur offrent une nourriture plus abondante. Leur subsistance est principalement fondée sur les vers et les larves d'insectes, et les marais livrent cette sorte de proie beaucoup plus facilement que les terres sèches et compactes. En France, c'est dans les départemens de la Somme et du Nord que les combattans viennent se délasser de leur voyage sur mer; sans faire un long séjour sur la côte, comme d'autres espèces du même genre, ils se hâtent d'arriver, sous la conduite de chefs expérimentés, aux lieux où ils pourront faire leur établissement jusqu'au retour vers les pays chauds. Après la prise de possession du territoire occupé par une bande, les mâles procèdent au partage, et le feu de la guerre est allumé. Chacun de ces seigneurs suzerains veut occuper le castel le plus élevé; une butte de quelques pieds de hauteur au-dessus de la surface du marais est un poste que des prétendans égaux en droits se disputent jusqu'à ce que la victoire l'ait adjugé. Pendant ces premières escarmouches, les femelles se sont tenues à l'écart.

La ponte est de quatre à cinq œufs un peu plus gros que ceux du vanneau, auxquels ils ressemblent par la couleur et par la forme, et très bons à manger, disent les gourmets. Le nid où ils sont déposés n'est autre chose qu'un creux de quelques pouces de profondeur, fait dans une touffe d'herbes ou dans des mousses et des broussailles. L'incubation dure trois semaines, et dès que les petits sont éclos,

ils cherchent eux-mêmes leur nourriture sous la conduite et la protection de la mère. Ces oiseaux passent une grande partie de la nuit à cette occupation indispensable, en sorte qu'à la fin du jour les combats cessent, sauf à recommencer le lendemain. C'est pendant la fraîcheur de la nuit que les vers sortent de terre, et qu'une infinité de petits animaux quittant leurs cachettes pour aller chercher leur pâture, deviennent celle d'espèces plus fortes et plus voraces. Ainsi les combattans, occupés la nuit de la recherche de leurs alimens, et livrés pendant le jour à d'interminables querelles, poursuivent leur carrière prodigieusement active, et ne jouissent que très rarement du repos. Cependant, un travail aussi excessif ne les accable point; la croissance des jeunes individus n'est pas arrêtée, tous les développemens ont lieu, suivant l'ordre naturel, comme dans les espèces qui consacrent la nuit au repos et le jour à leurs diverses occupations. Il paraît que les combattans éprouvent le besoin d'une activité plus long-temps soutenue, presque continuelle. C'est peut-être à cette cause qu'il faut attribuer le redoublement de pétulance, d'humeur querelleuse et guerroyante que l'on remarque dans ces oiseaux lorsqu'ils sont confinés dans une basse-cour, nourris abondamment sans prendre la peine de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance.

Dans l'état de captivité, ils s'accommodent fort bien d'alimens tout-à-fait nouveaux pour eux, tels que du pain, du laitage, des farineux ramollis par la cuisson, etc. Ils acquièrent promptement par ce régime un embonpoint dont les *Apicius* de la Grande-Bretagne connaissent tout le prix. Des spéculateurs anglais ont mis à profit cette fantaisie de l'opulence; ils se procurent une ample provision de combattans pris au filet, et les vendent aux amateurs après les avoir engraissés par ce moyen très prompt et très



(Combattans mâle et femelle.)

économique. Les grives furent autrefois, en Italie, le sujet de spéculations analogues pour les tables somptueuses des anciens Romains. Pour que les combattans profitent autant qu'il est possible de la nourriture qu'on leur donne, il faut les isoler; car dès qu'ils sont réunis, un repas à partager est un sujet de querelles et de coups de bec; une place plus commode qu'une autre, un gazon, quelque objet de convoitise d'un seul excite sur-le-champ celle de plusieurs autres, de toute la bande, et la mêlée n'a plus même de spectateur qui demeure oisif. Dans tous ces conflits, on ne distingue point les femelles des mâles, ni pour le courage, ni pour l'opiniâtreté.

Comment concilier ces mauvaises qualités avec d'autres qui semblent les exclure? Il est certain qu'en dépit de leur nom bien justifié par leur humeur, les combattans ne cherchent pas à s'isoler, qu'ils volent et voyagent en troupes, que la vue de l'un de leurs semblables suffit pour les attirer, quand même on ne leur présenterait qu'une fausse image, suivant la pratique des oiseleurs.

En considérant les combattans sous l'aspect très vulgaire de *gibier*, on trouve les avis partagés; et comme il est question de goût, personne n'a tort. En Angleterre, en Hollande, en Allemagne, le combattant est mis sur la même ligne que le vanneau, et ce n'est pas une faible louange, d'après le proverbe relatif à ce dernier. A Paris, on en fait beaucoup moins de cas, peut-être parce qu'il y est trop rare, ou qu'il y vient dans une saison peu favorable.

Une forte tête. — Une des fortes têtes de Paris est une servante rue des Boucheries, où le repas ne coûte que vingt-six sous. Elle doit donner à chacun le potage, le bouilli, l'entrée, le rôti, l'entremets, le dessert; et sans se tromper, reconnaître celui qui voudrait escamoter un plat. Elle doit avoir une idée nette de l'extra, c'est-à-dire de la roquille que tel ajoute à sa chopine, et ne rien oublier de ceux qui changent l'entrée ou l'entremets en rôti, ce qui fait un excédant.

Eh bien! cette merveilleuse créature se souvient de tout ce qu'on a pris, de tout ce qu'on lui a demandé; toutes les assiettes se gravent dans sa mémoire; elle sait encore que tel a pris demi-bouteille ou demi-setier. La voix hypocrite ne l'égarera point; elle n'est point distraite par les louanges qu'on lui adresse.

Elle sert cent dix personnes; elle a donné six cents assiettes, cinq cents plats, autant de pains, de cuillères, de fourchettes, de bouteilles et de serviettes; elle ne s'est point trompée. Eh! n'est-ce point là un tête newtonienne?

Elle est partout; non seulement elle sert les plats, mais elle les appelle encore et les applique juste à la personne qui les a demandés. Elle ne vous regarde point; elle a distingué le son de votre voix; elle sait ensuite que tel mâche vite et tel autre lentement: c'est un phénomène curieux pour la justesse de la mémoire, pour l'agilité des jambes, pour le sang-froid et la rapidité du service: l'ensemble du couvert sort de ses poches; une bouteille de vin saute par-dessus votre tête et vient se placer dans un étroit espace; car on n'a point là de franches coudées.

Elle reconnait celui qui est venu dîner il y a six mois, et la place où il était, et l'habit qu'il portait. Elle sait enlever le couvert au moment précis, et bien hardi serait celui qui voudrait le filouter, elle aurait lu son intention dans ses yeux: elle devine à la tournure que tel va mettre dans sa poche la pomme de dessert, au lieu de la manger ou de la laisser.

Elle assiste au paiement; c'est là qu'elle est en état de vous dire: *Vous avez pris cela de plus*; et il n'y a rien à répliquer; la tricherie serait promptement démasquée. Elle réclame ses *deux sous*: si vous ne les lui donnez pas, votre physionomie avare demeurera gravée dans son cerveau.

Mercier, *Tableau de Paris.*

L'utilité et la vertu sont tellement liées, qu'il n'est peut-être pas une seule action généralement reconnue pour vertueuse, que tous les hommes ne doivent imiter dans l'intérêt commun en des circonstances semblables. Brown.

BOUTIQUES ET ENSEIGNES
CHEZ LES ANCIENS ROMAINS.

Une de nos gravures de l'année 1835, p. 300, représente une cuisine publique que l'on voit encore dans une rue de Pompéi. Voici, sur les boutiques des petits marchands romains, quelques nouveaux détails empruntés à un savant ouvrage déjà cité dans ce recueil: *Rome au siècle d'Auguste.*

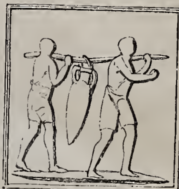
A Rome, on trouvait des boutiques et des tavernes dans toutes les rues; mais principalement sur les places publiques et sous les portiques. Les marchands étaient parqués et classés par espèces d'industries. — Au *Forum romanum*, c'étaient les banquiers. Dans *Tuscus Vicus* et dans le *Vélabre*, c'étaient les marchands d'étoffes de soie, les confiseurs, les *crustularii*, les parfumeurs, et les *pigmentaires*, débitans de drogues, telles que la ciguë, la salamandre, l'aconit, les chevilles de pin, la buprestis, la mandragore, etc. — Dans *Argitèle*, c'étaient les fabricans de chaussures; dans le portique d'Agrippa, ceux de riches habits; dans la voie *Sacrée*, les fournisseurs de toutes les brillantes bagatelles que l'on offrait en présens aux femmes: des osselets d'ivoire, des tablettes à écrire, des coffrets de bois précieux, des dés, des tables à jouer, et mille autres colifichets.

De tous côtés, mais principalement aux environs des théâtres, des cirques, des bains, et en général de tous les lieux de réunions publiques, on voyait des marchands de vins, des débitans d'alimens cuits, des *salmentarii*, vendeurs de porc salé, et des *botularii*, marchands de boudins.



(Bas-relief antique servant d'enseigne à une boutique de crémier.)

Chaque marchand, pour attirer les regards sur sa taverne et la faire mieux connaître, y plaçait, comme aujourd'hui, une enseigne composée, pour l'ordinaire, d'un tableau grossièrement peint avec de la cire rouge, et représentant quelque combat, quelque figure hideuse, ou ses marchandises elles-mêmes. Nous reproduisons deux enseignes que l'on a découvertes à Pompéi. On y voit aussi, dans l'île des Bains, à la porte d'un maître d'armes, ou professeur de gladiateurs (1835, p. 330), une peinture représentant deux combattans. Un maître d'école avait pour enseigne un enfant recevant le fouet.



(Deux hommes portant une amphore. — Peinture antique servant d'enseigne à un marchand de vins.)

Les marchands de vins étalaient des piles de bouteilles enchaînées; les bouchers suspendaient leur viande en dehors, et lorsque c'était de la chèvre, ils la paraient avec quelques petits rameaux de myrte pour indiquer que l'animal avait été élevé dans un pâturage planté de cet arbuste, et que la chair en serait plus tendre. Les marchands d'alimens cuits plaçaient des morceaux de truie, des foies, des œufs, et en général tous les mets qu'ils débitaient, dans des vases de terre pleins d'eau, où, par un effet d'optique assez simple, ils paraissaient plus gros qu'ils n'étaient en effet.

DÉTAILS HISTORIQUES ET TECHNIQUES
SUR LA SCULPTURE.

(Deuxième article. — Voir page 74.)

Le cuivre, soit qu'il reste dans sa pureté, soit qu'étant allié à l'étain et au zinc dans différentes proportions, il reçoive le nom de bronze ou d'airain, est un des métaux qu'offrent le plus abondamment diverses contrées du globe. C'est aussi l'un des plus faciles à tirer de la mine et à fondre. Souvent, il se présente presque à la surface de la terre ou à peu de profondeur, avec son aspect métallique. Il faut, au contraire, avoir des connaissances spéciales pour distinguer ou deviner sous l'enveloppe qui les recèle, la plupart des autres métaux. On est obligé de les soumettre

à diverses opérations pour les obtenir purs, après les avoir séparés des autres minéraux avec lesquels ils sont combinés. On a dû découvrir le cuivre dans les premiers siècles, et l'on ne fut pas long-temps sans doute à lui reconnaître les qualités précieuses qui le rendent de la plus grande utilité pour les arts. Aussi, de tous les métaux, fut-il le plus anciennement et le plus généralement employé dans les usages habituels de la vie, dans les arts de la paix et dans ceux de la guerre. Il en est souvent question dans les livres saints, dans Homère et dans Hésiode. C'était dans les ornemens de leurs temples et dans la statuaire que les anciens trouvaient le plus bel emploi de ce métal, que sa solidité, sa fusibilité et la manière dont il pénètre le moule, rendent éminemment propre à la fonte des statues.

Nous ne parlerons donc point des statues d'or, d'argent et de fer, dont il est question dans quelques écrivains de l'antiquité; et, sans nous arrêter à décrire des procédés de fonte aujourd'hui inusités, ou à former des conjectures sur ceux dont Pline déplorait la perte devant les colosses de Zénodore, nous donnerons quelques détails sur la fonte qui s'opère au moyen du moule de *potée* ou à *cire perdue*, et sur le moulage au sable.

Le moule de potée s'obtient par des couches de potée appliquées au moyen du pinceau sur le modèle en cire. (On comprend que la couche de cire qui recouvre le noyau de ce modèle n'a d'autre épaisseur que celle que l'on veut donner au métal.) La potee se compose d'une terre sablonneuse que fournit Fontenay-aux-Roses, et de crottin de cheval qu'on fait fermenter et pourrir. Ces substances bien mêlées, séchées, réduites en poussière et passées au tamis de soie, forment un terreau gras auquel on donne le degré de liquidité qui convient à l'emploi qu'on en veut faire; on y ajoute ensuite de la bourre de veau très fine qui fait prendre de la consistance et du maintien à la potée. Ce mélange peut résister au plus grand feu, ce que ne ferait pas le plâtre. Lorsque le moule de potée est bien sec, on le débarrasse, au moyen de la chaleur, de la cire qu'il renferme entre ses parois intérieures et le noyau du modèle sur lequel il a été établi; on le renforce en l'entourant de bandes de fer, de chaînes très fortes et d'un revêtement de plâtre et de terre. Puis on recouvre de terre à four toute cette masse, en ménageant dans le haut des cheminées pour le passage de la fumée, et des évents pour la circulation de l'air sans laquelle le chauffage ne saurait avoir lieu. Sept jours et sept nuits d'un feu soutenu suffisent ensuite à la cuisson du moule. Le moule est alors descendu dans la fosse que l'on comble, tout en y ménageant des évents et les jets par lesquels le métal en fusion doit pénétrer dans le moule. Ces jets aboutissent au fond de l'*écheno*, espèce de bassin qui, après avoir pris au feu le degré de solidité convenable, reçoit le métal en fusion.

C'est ici que commence un véritable drame pour le statuaire et pour les spectateurs; car, si bien prises que puissent paraître les précautions dont nous venons d'indiquer quelques unes, toutes les chances de succès ne sont pas garanties. L'imprudence d'un ouvrier, l'étourderie d'un apprenti, peuvent faire manquer toute l'opération.

Lorsque le métal est sur le point d'arriver au degré de liquidité désiré, et que les dernières charges sont faites, on balaie avec soin l'*écheno*. Le maître fondeur enlève l'un après l'autre les bouchons et les tampons des jets, et les referme soigneusement au moyen de barres de fer appelées *quenouillettes*. On assigne des numéros à ces tiges de fer; chacune est confiée à un ouvrier qui doit l'enlever au signal qui lui en sera donné. D'autres ouvriers sont chargés d'ouvrir les évents, et de les allumer pour attirer l'air du moule et y faire monter la matière dans toutes les parties.

L'opération d'une grande fonte demande des hommes intelligens, braves, et qui ne se troublent pas au milieu des torrens de matière embrasée dont ils sont entourés; il faut qu'ils puissent résister à une excessive chaleur et à l'éclat éblouissant du métal en fusion. Pour s'en garantir jusqu'à un certain point, ils ont de grands chapeaux rabattus sur le côté, et ils garnissent leurs bras et leurs mains de larges manches terminées en mitaines de grosse toile mouillée et frottée de terre. Lorsque la fusion du métal est au degré convenable, on fait la dernière charge de zinc et de plomb qui fondent en un instant. Tout est prêt alors pour couler; les ouvriers sont à leur poste; il règne un grand silence. Le maître fondeur, muni d'une forte barre de fer suspendue vers le milieu par une chaîne, enfonce d'un coup violent le tampon du fourneau; le métal sort avec violence comme un torrent de lave, et remplit l'*écheno*. On enlève les *quenouillettes*; on allume les évents; le bronze coule et descend dans le moule; une vapeur ardente, des flammes bleues et vertes s'échappent en sifflant des évents qui rejettent le métal en gerbes de feu; les trop-pleins se remplissent, et la statue est coulée.

On ne peut la retirer du moule que lorsque le tout est refroidi, ce qui demande plusieurs jours. Il s'agit ensuite de briser le noyau, de vider l'intérieur de la statue, et de la dégager de ses armatures en ne conservant que celles qui sont nécessaires pour sa mise en place. Ce travail est assez long; mais il n'offre ni intérêt, ni difficultés.

Le moulage au sable s'opère non pas comme celui que nous venons de décrire sur un modèle de cire; mais sur un modèle de plâtre qui est la répétition du modèle de cire ou de glaise terminé par le statuaire. Ce moulage ne se fait que par parties qui sont rassemblées ensuite soit par des soudures, soit à froid, par des queues d'aronde. La fonte au sable offre peut-être un grand avantage : si une pièce considérable vient mal, en en coulant une nouvelle, il est plus aisé de réparer ce dommage, que d'enlever et de remplacer dans une statue fondue d'un seul jet les parties qui n'ont pas réussi à la fonte; cette opération est difficile et dangereuse pour les portions saines de la statue.

Dans le moulage au sable, de même que dans le moulage à cire perdue, on commence par le bas de la statue; mais le moule, établi sur une plate-forme solide, n'est descendu dans la fosse que pièce à pièce, et lorsqu'il est entièrement terminé. Pour mouler, on se sert d'un sable particulier, gras, et entre les grains duquel la moindre pression détermine une forte adhérence. L'application de ce sable sur le modèle suffit pour le moulage. Les parties du moule sont rassemblées et élevées par assises les unes sur les autres, dans la fosse où est établi le fourneau de cuisson. On le remplit alors de sable qu'on repousse fortement pour qu'il prenne l'empreinte du moule; mais cependant de manière à n'en pas altérer le creux. Le sable battu sert pour la masse du noyau, et l'on se contente de le revêtir à l'extérieur d'une couche de deux pouces d'épaisseur en sable frotté. En construisant le noyau, on dispose dans sa masse, pour lui donner du soutien, une armature garnie de hérissons qui retiennent le sable dont on a soin de ne pas trop fouler la couche supérieure. Le moule est ensuite démonté pour dévêtir le noyau. A mesure qu'on enlève les pièces à coups de maillet, et le plus également possible, on refoule la première couche; ce refoulage fait prendre du retrait au noyau; la mesure de cette diminution sera celle du vide qui doit régner entre le noyau et le creux du moule, et déterminera l'épaisseur du métal. En procédant ainsi par assises, on termine tout le noyau qu'on renferme dans le moule. Quand l'opération en est à ce point, après avoir pris les moyens convenables pour donner à cette masse la solidité nécessaire, on l'enterre et on la fait sécher à un feu doux; le moule et le noyau acquièrent alors la dureté qu'on veut leur donner, et l'on procède à la fonte par les moyens que nous avons indiqués dans la première partie de cet article.

SALON DE 1836. — SCULPTURE.

EUDORE ET CYMODOCÉE,

GROUPE EN PLATRE, PAR M. MERCIER.

Un jeune sculpteur, élève de M. Ingres, a exposé un groupe en plâtre représentant la dernière scène du poème des *Martyrs*, par Chateaubriand. On remarque surtout de la grâce dans la forme et l'attitude de la jeune martyre Cymodocée, fille de Demodocus, prêtre du temple d'Homère, convertie au christianisme par son amour pour Eudore, fils de Lasthénès. On relira sans doute avec intérêt le fragment du chant XXIV qui a inspiré M. Mercier.

Le peuple s'assemblait à l'amphithéâtre de Vespasien : Rome entière était accourue pour boire le sang des martyrs. Cent mille spectateurs, les uns voilés d'un pan de leur robe, les autres portant sur leur tête une ombelle, étaient répandus sur les gradins. La foule, vomie par les portiques, descendait et montait le long des escaliers extérieurs, et prenait son rang sur les marches revêtues de marbre. Des grilles d'or défendaient le banc des sénateurs de l'attaque des bêtes féroces. Pour rafraîchir l'air, des machines ingénieuses faisaient monter des sources de vin et d'eau safranée, qui retombaient en rosée odoriférante. Trois mille statues de bronze, une multitude infinie de tableaux, des colonnes de jaspe et de porphyre, des balustres de cristal, des vases d'un travail précieux, décoraient la scène. Dans un canal creusé autour de l'arène, nageaient un hippopotame et des crocodiles ; 500 lions, 40 éléphans, des tigres, des panthères, des taureaux, des ours accoutumés à déchirer des hommes, rugissaient dans les cavernes de l'amphithéâtre. Des gladiateurs, non moins féroces, essuyaient çà et là leurs bras ensanglantés (voyez 1835, p. 329).

Les prétoriens chargés de conduire les confesseurs au martyre assiégeaient déjà les portes de la prison de Saint-Pierre. Eudore, selon les ordres de Galérius, devait être séparé de ses frères, et choisi pour combattre le premier : ainsi dans une troupe valeureuse on cherche à terrasser d'abord le héros qui la guide. Le gardien de la prison s'avance à la porte du cachot, et appelle le fils de Lasthénès.

« Me voici, dit Eudore ; que voulez-vous ? — Sors pour mourir, s'écria le gardien. — Pour vivre, » répondit Eudore.

Et il se lève de la pierre où il était couché. Cyrille, Gervais, Protais, Rogatien et son frère, Victor, Genès, Perséus, l'ermite du Vésuve, ne peuvent retenir leurs larmes.

« Confesseurs, leur dit Eudore, nous allons bientôt nous retrouver. Un instant séparés sur la terre, nous nous rejoindrons dans le ciel. »

Eudore avait réservé pour ce dernier moment une tunique blanche, destinée jadis à sa pompe nuptiale ; il ajoute à cette tunique un manteau brodé par sa mère....

Le peuple et les prétoriens impatiens appellent le fils de Lasthénès à grands cris. « Allons, » dit le martyr.

Et surmontant les douleurs du corps par la force de l'âme, il franchit le seuil du cachot.... Le centurion de la garde le pousse rudement, et lui dit :

» Tu te fais bien attendre. — Compagnon, répondit Eudore en souriant, je marchais aussi vite que vous à l'ennemi ; mais aujourd'hui, vous le voyez, je suis blessé. »

On lui attache sur la poitrine une feuille de papyrus, portant ces deux mots : EUDORE CHRÉTIEN.

Le peuple le chargeait d'opprobres... On lui lançait des pierres, on jetait sous ses pieds des débris de vases et des cailloux. Il s'avançait lentement du Capitole à l'amphithéâtre en suivant la voie Sacrée... A la porte de l'arène, les gladiateurs, selon l'usage, voulurent le revêtir d'une robe des prêtres de Cybèle : « Je ne mourrai point, s'écrie Eudore, dans le déguisement d'un lâche déserteur, et sous les couleurs de l'idolâtrie : je déchirerai plutôt de mes mains l'appareil de mes blessures. J'appartiens au peuple romain et à César : si vous les privez par ma mort du combat que je leur dois, vous en répondrez sur votre tête. » Intimidés par cette menace, les gladiateurs ouvrirent les portes de l'amphithéâtre, et le martyr entra seul et triomphant dans l'arène.

Aussitôt un cri universel, des applaudissemens furieux prolongés depuis le faîte jusqu'à la base de l'édifice, en font mugir les échos. Les lions, et toutes les bêtes renfermées dans les cavernes, répondent dignement aux éclats de cette joie féroce ; le peuple lui-même tremble d'épouvante : le martyr seul n'est point effrayé. Il songe avec attendrissement à son père, à ses sœurs, à sa patrie ; il recommande à l'Éternel Démodocus et Cymodocée : ce fut sa dernière pensée de la terre, il tourne son espoir et son cœur uniquement vers le ciel.

L'empereur n'était point encore arrivé, et l'intendant des jeux n'avait pas donné le signal. Le martyr blessé demande au peuple la permission de s'asseoir sur l'arène, afin de mieux conserver ses forces ; le peuple y consent dans l'espoir de voir un plus long combat. Le jeune homme, enveloppé de son manteau, s'incline sur le sable qui va boire son sang, comme un pasteur se couche sur la mousse au fond d'un bois solitaire.

Cependant Cymodocée est sortie furtivement, au lever du jour, de la maison de son père, et, revêtue de la robe du martyre, elle s'est élancée au milieu de Rome pour y chercher l'amphithéâtre. La foule, répandue dans les rues, la reconnaissant à son costume pour une chrétienne, la conduit au supplice avec des hurlemens de joie.

Le gladiateur commis à l'introduction des martyrs n'avait point d'ordre pour cette victime, et refusait de l'admettre au lieu du sacrifice ; mais une des portes de l'arène venant à s'ouvrir, laisse voir Eudore dans l'enceinte. Cymodocée s'élance comme une flèche légère, et va tomber dans les bras de son époux.

Cent mille spectateurs se lèvent sur les gradins de l'amphithéâtre et s'agitent en tumulte. On se penche en avant ; on regarde dans l'arène, on se demande quelle est cette femme qui vient de se jeter dans les bras du chrétien.

L'horreur, le ravissement, une affreuse douleur, une joie inouïe, ôtaient la parole au martyr : il pressait Cymodocée sur son cœur ; il aurait voulu la repousser : il sentait que chaque minute écoulée amenait la fin d'une vie pour laquelle il eût donné un million de fois la sienne. A la fin, il s'écrie en versant un torrent de larmes :

« O Cymodocée ! que venez-vous faire ici ? Dieu ! est-ce dans ce moment que je devais jamais vous voir ! quel charme ou quel malheur vous a conduit sur ce champ de carnage ! Pourquoi venez-vous ébranler ma foi ? Comment pourrais-je vous voir mourir ?

« Seigneur, dit Cymodocée avec des sanglots, pardonnez à votre servante. J'ai lu dans vos livres saints : « La femme quittera son père » et sa mère pour s'attacher à son époux. » J'ai quitté mon père, je me suis dérobée à son amour pendant son sommeil ; je viens demander votre grâce à Galérius ou partager votre mort... »

Lorsque l'empereur parut, les spectateurs se levèrent et lui donnèrent le salut accoutumé. Eudore s'inclina respectueusement devant César. Cymodocée s'avance sous le balcon pour demander à l'empereur la grâce d'Eudore, et s'offrir elle-même en sacrifice. La foule tira Galérius de l'embarras de se montrer miséricordieux ou cruel : depuis long-temps elle attendait le combat ; la soif du sang avait redoublé à la vue des victimes. On crie de toutes parts : « Les bêtes ! qu'on lâche les bêtes ! les impies aux bêtes ! »

Eudore veut parler au peuple en faveur de Cymodocée ; mille voix étouffent sa voix : « Qu'on donne le signal ! les bêtes ! les chrétiens aux bêtes ! »

Le son de la trompette se fait entendre : c'est l'annonce de l'apparition des bêtes féroces. Le chef des rétiaires (1835, p. 329 et suiv.) traverse l'arène, et vient ouvrir la loge d'un tigre connu par sa férocité.

Alors s'élève entre Eudore et Cymodocée un combat à jamais mémorable : chacun des deux époux voulait mourir le dernier.

« Eudore, disait Cymodocée, si vous n'étiez pas blessé, je vous demanderais à combattre la première ; mais à présent j'ai plus de force que vous, et je puis vous voir mourir. — Cymodocée, répondit Eudore, il y a plus long-temps que vous que je suis chrétien ; je pourrai mieux supporter la douleur ; laissez-moi quitter la terre le dernier. »

En prononçant ces paroles, le martyr se dépouille de son manteau ; il en couvre Cymodocée, afin de mieux dérober aux yeux des spectateurs les charmes de la fille d'Homère, lorsqu'elle sera traînée sur l'arène par le tigre. La trompette sonne pour la seconde fois. — On entend gémir les portes de fer de la caverne du tigre : le gladiateur l'avait ouverte. Eudore place Cymodocée derrière lui. On le voyait debout, uniquement attentif à la prière, les bras étendus en forme de croix, et les yeux levés vers le ciel. — La trompette sonna pour la troisième fois. — Les chaînes du tigre tombent, et l'animal furieux s'élance en rugissant dans l'arène. Un mouvement involontaire fait tressaillir les spectateurs. Cymodocée, saisie d'effroi, s'écrie : « Ah ! sauvez-moi. »

ET ELLE SE JETTE DANS LES BRAS D'EUDORE, qui se retourne vers elle. Il la serre contre sa poitrine ; il aurait voulu la cacher dans son cœur. Le tigre arrive aux deux martyrs. Il se lève debout, et enfonçant les doigts dans les flancs du fils de Lasthénès, il déchire avec ses dents les épaules du confesseur intrépide. Comme Cymodocée, toujours pressée dans le sein de son époux, ouvrait sur lui des yeux pleins d'amour et de frayeur, elle aperçoit la tête

sanglante du tigre auprès de la tête d'Eudore. A l'instant la chaleur abandonne les membres de la vierge victorieuse; ses paupières se ferment; elle demeure aux bras de son époux. Les saintes martyres, Eulalie, Félicité, Perpétue, descendent pour chercher leur compagne : le tigre avait rompu le cou d'ivoire de la fille d'Homere. L'ange de la mort coupe en souriant le fil des jours de Cymodocée. Elle exhale son dernier soupir sans effort et sans douleur; elle rend au ciel un souffle divin qui semblait tenir à peine à ce corps formé par les grâces. Eudore la suit un moment après dans les éternelles demeures.



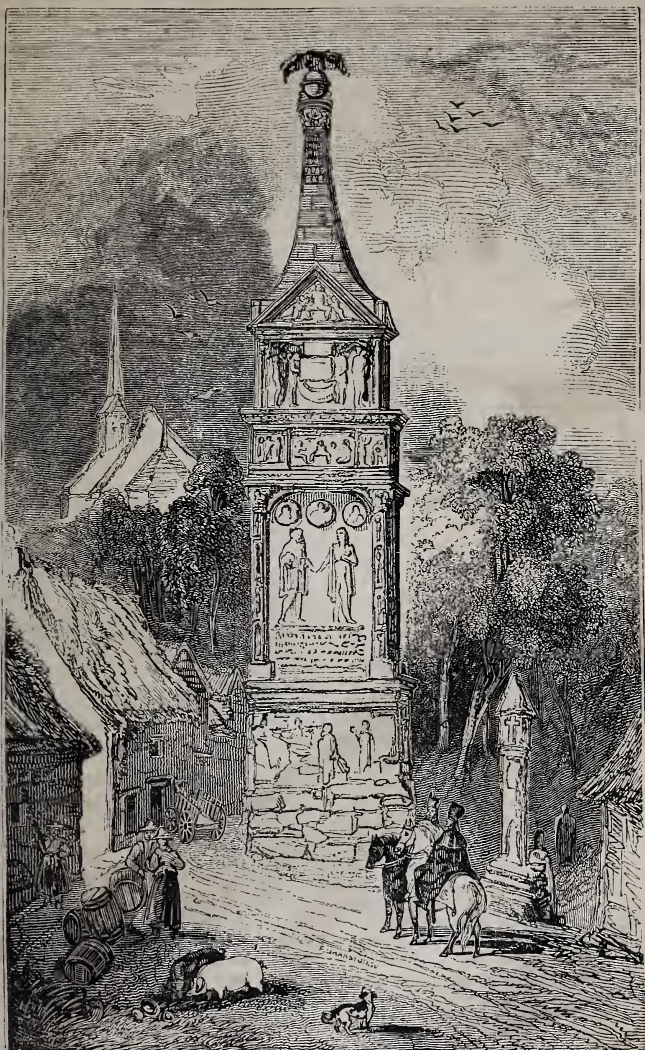
(Salon de 1836; Sculpture. — Eudore et Cymodocee, groupe en plâtre, par M. Mercier.)

AH! SAUVEZ-MOI! — ET ELLE SE JETTE DANS LES BRAS D'EUDORE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

MONUMENT ROMAIN A IGEL, EN PRUSSE.



(Monument romain à Igel, en Prusse.)

Igel est un petit village de Prusse, situé près de Trèves, sur la route de Luxembourg. Le monument romain que nous représentons ici l'a rendu célèbre parmi les antiquaires. Le monument est une sorte de tour quadrangulaire, terminée dans sa partie supérieure en pyramide, et surmontée d'un globe terrestre sur lequel un aigle semble prendre son essor. Ausone dit que, semblable au phare de Memphis, il surpasse tout autre édifice en hauteur : si c'est réellement de la tour d'Igel qu'Ausone veut parler, c'est une licence poétique; la hauteur est d'environ 63 pieds, et la largeur de 14. Dans une lettre publiée en 1814 et adressée à notre célèbre chimiste Vauquelin, on lit qu'un Génie aux ailes déployées est à genoux sur le globe. L'auteur de la lettre a été induit en erreur. Il est constant que la tête de l'aigle fut emportée par un boulet de canon en 1675, lors d'un engagement où le maréchal de Créqui éprouva un échec dans la plaine de Trèves.

Quelques savans attribuent au monument d'Igel un caractère et une destination funéraires; d'autres supposent qu'il fut élevé pour célébrer ou la naissance de Caligula, ou le mariage de Constance Chlore avec l'impératrice Hélène. Cette dernière conjecture expliquerait le bas-relief exposé de face dans la gravure, et où l'on voit un homme et une femme dont les mains sont unies. On remarque aussi un repas de famille, des attributs de commerce, un berger Pâris, et des figures de génie se livrant à la danse et à divers jeux.—Une inscription fruste, restaurée par la science, et citée par Maltebrun, vient au contraire à l'appui de la première opinion, et semble indiquer que cette tour a été élevée par deux membres de la famille des *Secundini*, à la memoire de Secundinus Secorus, riche marchand, fondateur d'Igel, et qui vivait vers la fin du quatrième siècle.

Goethe a écrit quelques lignes sur cette tour: suivant lui, près de l'aigle se trouve un serpent

---

Salaire des ouvriers en Danemark. — Quoique le dimanche même, en Danemark, soit consacré au travail presque autant que les autres jours, le salaire d'un ouvrier ne s'y élève pas, en général, à plus de 360 francs par an; les femmes ne gagnent qu'environ 8 sous par jour. Le travail de toute une famille, composée du père, de la mère et de trois ou quatre enfans, ne produit guère plus qu'il ne faut pour acheter du pain de riz, du fromage à la pie, du beurre, de mauvais café, du tabac, et des liqueurs spiritueuses de qualité inférieure. Un tisserand, par exemple, gagne par semaine de 9 à 15 francs.

LAMBERT LICORS,

TROUVÈRE FAMEUX DU DOUZIÈME SIÈCLE.

L'Alexandriade.

Lambert Licors (ou Lecourt, suivant la nouvelle orthographe), clerc et hérault fatiste sous Philippe-Auguste, est, parmi les vieux poètes français, un de ceux sur lesquels on a le plus écrit dans les quatorzième et quinzième siècles. Cependant on n'est pas encore entièrement d'accord sur le lieu de sa naissance et même sur son prénom. Les uns invoquent ces vers que l'on trouve ordinairement dans le principal de ses ouvrages :

> La verté de l'histoir' si comm' li roi la fit,
> Un clers * de Chateaudun Lambert Licors l'escrit,
> Qui de latin la trest et en roman la mit.

D'après cette autorité, ils soutiennent qu'il est né à Châteaudun vers 1125. et prétendent que son père tirait son nom de la commune de *Lecourt*, située près de la ville de Langres en Champagne. D'autres, se fondant sur une lettre écrite par le menestrel lui-même à Bernard de Cluni, et dans laquelle il désigne Abeilard comme son compatriote, font naître Licors à Nantes vers 1140, et disent que le nom patronymique qui lui fut donné provenait du manoir de *Lescourt* qui se trouvait près de la ville de Lamballe.

L'auteur de l'*Histoire abrégée de la vie des Français*, imprimée en 1824, chez Saintin, et quelques écrivains qui l'ont précédé, donnent à Licors (qu'on a aussi traduit par le Petit) le prénom de Guillaume. Cependant, on s'accorde généralement aujourd'hui à considérer *Lambert* comme son véritable nom de baptême. C'est son père, qui avait été professeur de scolastique à Nantes, qui s'appelait *Guillaume*. Guillaume Lecourt, en quittant la Bretagne, alla s'établir à Châteaudun. Est-ce dans cette dernière ville que Licors vint au monde, ou faut-il supposer qu'il aurait quitté Nantes si jeune, que le peu de jours qu'il y aurait vécu n'auraient été comptés pour rien par ses contemporains? c'est ce qui reste incertain.

Lambert Lecourt est auteur du poème de l'*Alexandriade*. d'un poème latin intitulé *Rivus*, et de quelques pièces fugitives comme *le Vieux Refrain français*; on lui a attribué une histoire versifiée de la bataille des Treute, à laquelle aurait aussi travaillé Jehan le Motelec. Le roman d'*Alexandre*, dont Legrand d'Aussy a donné une notice détaillée mais infidèle, n'a jamais été imprimé dans son entier. Il se trouve à la Bibliothèque du Roi qui possède plusieurs leçons différentes de cette grande épopée. Voir les numéros 7190, 7190[1], 7190[2], 7190AB, 7190[3], 7190[4], 7596, 7989, 7990, 6987, folio 164; du fonds de l'abbaye de Saint-Germain, n° 7635; de celui de Cangé, 7498; de Saint-Victor, 894; et enfin du fonds de M. le duc de La Vallière, 141, 2703 in-folio, et 2704 in-4°.

Le premier poème, ou au moins le premier poème important, où l'on a fait usage des vers de douze syllabes, est l'*Alexandriade*; ce qui a fait donner à ces vers le nom de vers *alexandrins*. On pourrait encore supposer que les vers de douze pieds ont tiré leur nom de celui d'un collaborateur de Licors, Alexandre de Bernay, s'il n'était bien démontré aujourd'hui que cet Alexandre de Bernay n'est que le copiste et le continuateur de l'*Alexandriade*.

Pasquier, Ménage et Moreri avaient considéré Alexandre de Bernay (dit aussi Alexandre de Paris) comme le principal auteur de l'*Alexandriade*, et par conséquent comme l'inventeur du vers alexandrin. L'évêque de La Ravaillère, dans sa notice sur ce poème, est un des premiers qui ait relevé cette erreur.

« Avant de parler du roman d'Alexandre, disent les » membres de l'Institut, continuateurs de l'Histoire littéraire de la France des bénédictins de Saint-Maur, édition » de 1820, tome XV, page 160, nous allons rapporter les » noms des écrivains et les titres des ouvrages qui ont fait » mention de ce fameux poème; car il paraît qu'il fut » commencé par Lambert Licors, c'est-à-dire Lecourt, né à » Châteaudun.»

Lecourt véritablement fut le principal auteur du poème, Alexandre n'en fut que l'éditeur ou le restaurateur; il le dit lui-même dans cet endroit du roman :

> Alexandre nos dit qui de Bernay fut nez
> Et de Paris re fit ses sermons appelez,
> Qui cy a les siens vers o les Lambert ietez.

Ainsi, si c'est dans cette composition qu'on a vu pour la première fois des vers alexandrins ou de douze syllabes, c'est à Licors qu'il faut attribuer l'honneur de l'invention. C'est lui qui avait eu la première idée de l'ouvrage, et l'avait commencé; Alexandre n'avait fait que copier la première partie, et terminer, modifier ou restaurer les deux dernières branches. La mort d'Alexandre a été aussi retouchée et traitée par Pierre de Saint-Cloot, qui paraît même avoir travaillé à cette intéressante production de notre littérature primitive avant Alexandre de Bernay.

La première partie du poème héroïque d'Alexandre-le-Grand, qui forme souvent deux subdivisions, comprend « la chevalerie, le grandiement, la première geste d'Alissandre et les fucores de Gadres (siége de Cadix)»; la seconde partie, qui forme ordinairement deux branches, «comprend l'eslection des douze pers pour ordonner la milice, la bataille des Grecs contre la gent du roi Nicolas, la poursuite d'Alissandre encontre Daire (Darius) et Sor Porou parmi Indc; le combat de Beauclinet et l'affaire d'Astarot; les siraines

* Dans une vieille chronique on lit : *Un clers armoricain.* — *Clers*, c'est-à-dire homme de lettres ou de longue robe; car c'est ainsi, dit Fauchet, qu'il faut interpréter le nom de clers que se donne Licors. On regardait, dit Capefigue, Charles V comme un grand clerc en droit civil et canon; or un grand clerc, dans une époque de cléricature et de parlement, était évidemment le roi de son siècle.

qu'Alissandre trouva en liau; l'arrivée dans la forêt où les fames conversaient; la marche d'Alissandre pour aller en Babylone; le testament ou la mort d'Alissandre. »

La continuation ou la suite de l'*Alexandriade*, qui forme plusieurs branches ou sections, renferme 1° la vengeance d'Alexandre par Jehan, le Nivelais ou le Venelais d'Arras, et Guillaume de Saint-Cloud, qui ne semble être autre que Pierre de Saint-Cloot; 2° les vœux du paon auxquels ont travaillé Guy de Cambray et Jehan Brisbarre; 3° le restor du paon, section qui se confond souvent avec la précédente, attribué à Jehan de Motelec, Simon Le Clerc de Boulogne et Jacques de Longuyon.

L'*Alexandriade* est un cadre ingénieux dans lequel les poètes ont fait entrer une partie des faits relatifs à ce qui se passa à la fin du règne de Louis VII, et au commencement de celui de Philippe-Auguste. On y remarque des allusions flatteuses sur les évènemens du règne de ces deux princes. Les premières parties dûrent paraître de 1180 à 1210. Le poème est très bien écrit pour le temps où il parut; il renferme un assez grand nombre de vers harmonieux et pleins de sens; les descriptions en sont animées, les récits naturels; mais ces beautés ne se rencontrent en général que dans la première partie, le style des continuateurs est souvent lâche et languissant. Ce roman poétique eut un grand succès à Paris. Toutes les personnes de la cour et les gens de lettres l'avaient appris par cœur, et les plus beaux passages étaient fréquemment récités dans les salons de la capitale et dans les cercles littéraires. On sait d'ailleurs qu'à cette époque où l'on s'occupait plus à confier les poésies à la mémoire qu'à les faire imprimer, les ménestrels allaient de manoirs en châteaux, débitant aux notables assemblés leurs lais amoureux ou allégoriques, leurs traditions versifiées des différens âges.

Le poème parait imité de l'histoire de Quinte-Curce, de la vie du conquérant macédonien attribuée à Calisthène, et de l'Alexandrine de Gauthier de l'Isle-Chatillon. C'est à tort que s'appuyant sur le vers cité plus haut : *Qui du latin la trest* (c'est-à-dire la tira), on a prétendu que l'*Alexandriade* n'était que la traduction d'une composition latine; l'expression indique seulement que le sujet d'Alexandre-le-Grand est tiré des historiens latins; mais il suffit de lire les chants du vieux troubadour pour reconnaître que le plus grand nombre des descriptions qu'il renferme est pris dans notre histoire, dans nos coutumes, dans nos mœurs.

Le roman d'Alexandre-le-Grand fut traduit en italien et en espagnol, à une époque assez rapprochée de sa composition, et il fut mis en prose par un écrivain nommé Jehan Fauquelin qui florissait vers le commencement du quinzième siècle. Cette version est imprimée sous ce titre : *Histoire du roi Alexandre-le-Grand, jadis roi et seigneur de tot le monde, et des grandes prouesses qu'il a faictz en son temps. Paris, Jehan Boufons, in-4° Goth S. D.*

Souvent les vers de Lambert Licors présentent de jolies pensées agréablement exprimées, telles que ceux-ci :

N'est pas roi qui se fause et sa rezon dément...
Miex vaut amis en voie que en borse denier..
Pire est riche mauvais que pauvres honourez, etc.

Un vieillard devant les savans assemblés de Babylone, finit ainsi son discours :

Fé le mieulx que tu peux, molt est corte la vie.

Ce vers devint la devise des descendans de Lambert Lecourt qui habitèrent la Bretagne et la Normandie; et pendant nos guerres civiles, Irmagor Lecourt l'avait donné comme signe de ralliement à toute la brigade de partisans qu'il commandait.

Enseigne vivante. — Je rencontrai un jour, dans une des rues de Boston, une tortue qui marchait devant la porte d'un restaurant, et portait sur son dos cette malheureuse inscription : « *Tortue à manger en soupe, demain, à table d'hôte.* » Plus d'un étranger s'arrêtait pour considérer, avec un avant-goût du repas, cette pauvre victime que la nature avait si puissamment protégée contre tous ses ennemis, excepté contre le coutelas du cuisinier.

Voyage en Amérique.

PEINTRES GRECS ET ROMAINS.

TABLEAUX LES PLUS CÉLÈBRES DES PEINTRES DES TROIS GRANDES ÉCOLES IONIQUE, SICYONIENNE ET ATTIQUE.

Polygnote de Thasos peignit un guerrier avec son bouclier; il peignit de plus le temple de Delphes, et le Portique d'Athènes en concurrence avec Milon.

Apollodore d'Athènes. Un Prêtre en adoration; Ajax tout enflammé des feux de la foudre.

Zeuxis. Une Alcmène; un dieu Pan; une Pénélope; un Jupiter assis sur son trône et entouré des Dieux qui sont debout; Hercule enfant, étouffant deux serpens, en présence d'Amphitryon et d'Alcmène qui pâlit d'effroi; Junon Sacinienne; le tableau des Raisins; une Hélène et un Marsyas.

Parrhasius. Le Rideau; le Peuple d'Athènes personnifié; le Thésée; Méléagre; Hercule et Persée; le Grand-prêtre de Cybèle; une Nourrice crétoise avec son enfant; un Philoctète; un Dieu Bacchus; deux Enfans accompagnés de la Vertu; un Pontife assisté d'un jeune garçon qui tient une boite d'encens, et qui a une couronne de fleurs sur la tête; un Coureur armé courant dans la lice; un autre Coureur armé déposant ses armes à la fin de la course; un Enée; un Achille; un Agamemnon; un Ulysse; un Ajax disputant à Ulysse l'armure d'Achille.

Timanthe. Sacrifice d'Iphigénie; Polyphème endormi, dont de petits satyres mesurent le pouce avec un thyrse.

Pamphyle. Un Combat devant la ville de Phlius; une Victoire des Athéniens; Ulysse dans son vaisseau.

Echion. Un Bacchus; la Tragédie et la Comédie personnifiées; une Sémiramis; une vieille qui porte deux lampes devant une nouvelle mariée.

Apelles. Campaspe nue, sous les traits de Vénus Anadyomène; le roi Antigone; Alexandre tenant un foudre; la Pompe de Mégabyse, pontife de Diane; Clitus partant pour la guerre, et prenant son casque des mains de son écuyer; un Habron, ou homme efféminé; un Ménandre, roi de Carie; un Ancée; un Gorgosthein le Tragédien; les Dioscures; Alexandre et la Victoire; Bellone enchaînée au char d'Alexandre; un Héros nu; un Cheval; un Néoptolème combattant à cheval contre les Perses; Archéloüs avec sa femme et sa fille; Antigonus armé; Diane dansant avec de jeunes filles; les trois tableaux connus sous le nom de l'Eclair, du Tonnerre, et de la Foudre.

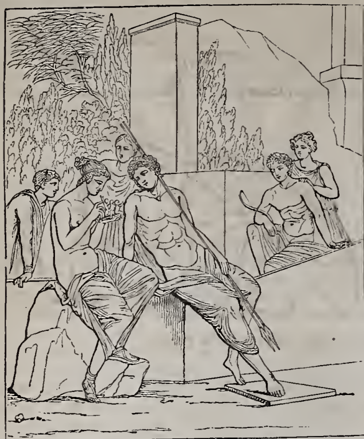
Aristide de Thèbes. Une Ville prise d'assaut, et pour sujet une Mère blessée et mourante; Bataille contre les Perses; des Quadriges en course; un Suppliant; des Chasseurs avec leur gibier; le portrait du peintre Léontion; Biblis; Bacchus et Ariane; un Tragédien accompagné d'un jeune garçon; un Vieillard qui montre à un enfant à jouer de la lyre; un Malade.

Protogène. Le Lialyssus; un Satyre mourant d'amour; un Cydippe; un Tlépolème; un Philisque méditant; un Athlète; le Roi Antigonus; la Mère d'Aristote; un Alexandre; un Pan.

Asclépiodore. Les Douze grands Dieux.

Nicomaque. L'Enlèvement de Proserpine; une Victoire s'élevant dans les airs sur un char; un Ulysse et un Apollon; une Diane; une Cybèle assise sur un lion; des Bacchantes et des Satyres; la Scylla.

Philoxène d'Erétrie. La Bataille d'Alexandre contre Darius; trois Silènes.



(Peinture ancienne très estimée tirée de la maison du poète tragique, à Pompéi. — Léda montre à Tyndare ses trois enfans, Hélène, Castor et Pollux.)



(Méléagre et Atalante. — La tête du sanglier tué par Méléagre est à ses pieds; Atalante est debout. — On voit maintenant cette peinture antique au *Museum Borbonicum*, à Naples)



(Scène de buveurs, peinte dans un thermopolium ou cabaret de Pompéi. — Les capuchons de deux personnages ressemblent aux capotes que portent encore aujourd'hui les matelots et les pêcheurs italiens.)

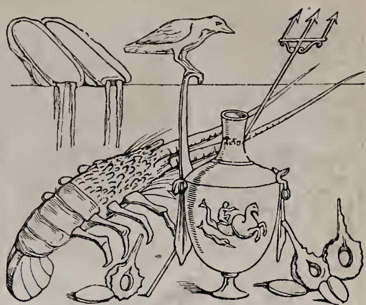


(Peinture de la maison de Salluste, représentant la manière ordinaire de suspendre un tableau à une muraille.)



(Sujet tiré de l'Odyssée.— Ulysse tire son épée contre Circé pour venger ses compagnons.— L'auréole qui entoure la tête de Circé était nommée par les anciens *nimbus*. « C'est, dit Servius, le « fluide lumineux qui entoure les têtes des dieux. »)





(Peintures de fruits et d'animaux tirées des murailles du Panthéon de Pompéi.)



(Peinture de paysage et de genre trouvée dans la maison du poète tragique, à Pompéi.— Intérieur d'une ferme. On a supposé que le peintre avait voulu représenter la découverte et l'adoption d'OEdipe par le berger de Polybe.)



(Figures grotesques tirées d'une peinture de Pompei.)



(Atelier grotesque d'un peintre ancien. — On remarque un élève qui prépare des couleurs dans un vase placé sur des charbons ; il les mêle sans doute avec l'huile et la poix punique. — Cette peinture a été trouvée dans la *casa Carolina.*)

Peinture encaustique.

Pausanias de Sicyone. L'Hémérésios, ou l'Enfant; Glycère assise et couronnée de fleurs; une Hécatombe.

Euphranor. Un Combat équestre; les Douze Dieux; Thésée; un Ulysse contrefaisant l'insensé; un Guerrier remettant son épée dans le fourreau.

Cydias. Les Argonautes.

Antidotas. Le Champion armé du bouclier; le Lutteur; le Joueur de flûte.

Nicias Athénien. Une Forêt; Némée personnifiée; un Bacchus; l'Hyacinthe; une Diane; le Tombeau de Mégabyze; la Nécromancie d'Homère; Calypso; Io et Andromède; Alexandre; Calypso assise.

Athénion. Un Phylarque l'historien; un Syngénicon; une Assemblée de famille; un Achille déguisé en fille; un Palefrenier avec un cheval.

Limonaque de Byzance. Ajax; Médée; Oreste; Iphigénie en Tauride; un Lécythion, ou Maître à voltiger; une Famille noble; une Gorgone.

Aristolaüs. Un Epaminondas; un Périclès; une Médée; la Vertu; Thésée; le Peuple athénien personnifié; une Hécatombe.

Socrate. Les Filles d'Esculape, Hygie, Eglé, Panacée, Laso; OEnos, ou le Cordier fainéant.

Antiphile. L'Enfant soufflant le feu; les Fileuses au fuseau; la Chasse du roi Ptolémée; le Satyre aux agnets.

Aristophon. Ancée blessé par le sanglier de Calydon; un tableau allégorique de Priam et d'Ulysse.

Artémon. Danaë et les Corsaires; la Reine Stratonice; Hercule et Déjanire; Hercule au mont OEta; Laomédon.

Parmi les femmes grecques qui se sont livrées à la peinture, on nomme *Timarète*, fille de *Mycon*, peintre athénien; elle fit un tableau de *Diane* à Ephèse. — *Irène*, fille du peintre Cratinus : elle avait peint une figure de femme que l'on voyait à Eleusis. — *Aristarète*, fille et élève de Néarcus : elle avait peint un Esculape. — *Lara*, de Cyrique, renommée pour sa manière rapide de travailler. Elle peignait sur ivoire au pinceau ; elle réussissait parfaitement aux portraits de femme : elle fit le sien au miroir.

PEINTRES ROMAINS

On admet généralement que ce fut la Grèce qui donna l'art du dessin à l'Italie. Cependant les peintures des vases et des tombes étrusques, découvertes en si grand nombre, prouvent que l'art avait déjà été en honneur en Italie dans les temps anciens.

Les premiers peintres grecs qui vinrent en Italie y furent amenés, dit-on, par Demaratus, père de Tarquin l'Ancien. Quoi qu'il en soit, l'influence exercée par l'Etrurie pendant le règne des Tarquin est hors de doute.

Vers l'an 450 après la fondation de Rome, et environ 500 ans avant notre ère, *Fabius* peignit le temple de *Salus*, sur le mont Quirinal. On lui donna le surnom de *Pictor* (le peintre), et l'on croit que ce titre lui fut assigné comme un ridicule.

Cicéron dit, dans le premier livre des *Tusculanes* : « Croirons-nous que si l'on eût fait un titre de gloire à » Fabius, homme d'une famille illustre, de s'être livré à la » peinture, il ne se serait pas élevé parmi nous un grand nom- » bre de Polyclètes et de Parrhasius? L'honneur nourrit les » arts; tout le monde est excité par la gloire à s'y exercer; » mais ils languissent chez tous les peuples qui les dédai- » gnent. »

Marcus Valérius Messala fut le premier qui, sur l'une des murailles latérales de la *Curia hostilia*, fit placer un tableau où était le combat dans lequel il avait défait, en Sicile, les Carthaginois et le roi Hiéron, l'an de la fondation de Rome 490.

Lucius Scipion plaça dans le Capitole un tableau représentant sa victoire en Asie; et Scipion Æmilien ne put contenir son dépit en voyant les tableaux que Lucius Hostilius Mancinus, qui était entré le premier d'assaut dans Carthage, fit placer dans le Forum, et qu'il prenait plaisir à expliquer au public, montrant à chacun le site de Carthage, les assauts donnés à la ville, et les diverses particularités du siége.

Le poète *Pacuvius*, environ 150 ans après, peignit le temple d'Hercule dans le *forum boarium* (marché aux bœufs).

Turpilius, chevalier romain, est ensuite le premier peintre marquant que l'on cite. Il fit de beaux ouvrages à Vérone; Pline raconte qu'il peignait de la main gauche.

Jules-César avait une belle galerie, et il enrichit plusieurs temples de peintures. De son temps, *Timomachus* de Byzance peignit un *Ajax* et *Médée*, que César acheta pour 80 talens.

Sous le règne d'Auguste, *Marcus Ludius* acquit une grande célébrité comme peintre de vues, de marines, de paysages, qu'il enrichissait de figures. Il peignait sur les murs des maisons de campagne, des portiques, des bois sacrés, des forêts, des collines, des fleuves, des rivages. Il y représentait des gens qui s'y promenaient, d'autres qui naviguaient, d'autres qui, sur des ânes ou des voitures, se rendaient à leurs maisons de campagne. Il peignait aussi des ports de mer. Ses inventions étaient fines et agréables. Ayant peint un temple chez les Ardéates, on l'honora du droit de bourgeoisie et d'une inscription à sa gloire, qu'on mit au bas de la peinture.

Arellius fut célèbre à Rome peu de temps après Auguste.

Amulius, peintre sous Néron, est connu par sa gravité exagérée. Il ne quittait jamais la toge lors même qu'il travaillait. On cite de lui une Minerve. Néron fit faire son portrait sur toile; il avait 120 pieds. Cette idée paraît singulièrement barbare.

Antistius Labeo, préteur et même proconsul de la province Narbonnaise, était peintre, mais de peu de talent Il mourut sous Vespasien.

Cornélius Pinus et *Accius Priscus* ont peint, sous le règne de ce même peintre, le temple de la Vertu et de l'Honneur.

Les tableaux les plus remarquables dont Rome et les maisons des Latins étaient ornés, étaient dus aux pinceaux d'artistes étrangers. Ce fut surtout après la victoire de Lucius Mummius sur les Achéens, en 619, que la vogue des tableaux grecs commença à Rome. Parmi le butin exposé en vente à Corinthe, il s'était trouvé un tableau du dieu Bacchus, de la main d'Aristides; le roi Attale le poussa à l'enchère jusqu'à la somme de 600,000 sesterces. Mais Mummius le fit emporter et le déposa à Rome dans le temple de Cérès. Les Romains sentaient alors si peu le prix de la peinture, qu'à la prise de Corinthe les tableaux furent jetés confusément par terre, et les soldats s'en servaient comme de tables pour jouer aux dés.

Aimer les hommes, immoler l'erreur.

SAINT AUGUSTIN.

— *Cui bono?* Ces mots étaient souvent employés à Rome dans les débats judicaires. Leur sens direct était : *à qui le crime a-t-il profité?* C'était ce qu'on appelait « la maxime Cassienne, » parce que Cassius l'avait inventée ou s'en était servi avec succès. Cicéron en fait usage dans son plaidoyer pour Milon Dans le langage philosophique moderne *cui bono* est traduit par *à quoi bon?* C'est un axiome fréquent dans les discussions des épicuriens et des quiétistes. On pourrait écrire un ouvrage intéressant sur ces transformations historiques des formules inventées par les philosophes, les juristes, ou consacrées par les peuples.

FABRICATION DES MONNAIES.

BALANCIER POUR LA FABRICATION DES MONNAIES DES MÉDAILLES, ETC.

Les monnaies, qu'on ne distinguait pas autrefois des médailles, se coulaient anciennement en *lentilles*. Au moyen d'une pince, on les plaçait, rougies au feu, entre deux coins de bronze très durs, gravés au touret, et enchassés dans une enveloppe de fer, sur laquelle on frappait, avec le marteau, pour donner l'empreinte aux pièces.

Sous les trois premières races de nos rois, jusqu'au règne de Louis XIII, le même mode de fabrication continua à quelques modifications près, telles que l usage d'employer des coins d'acier au lieu des coins de bronze; de les graver au burin et non au touret; d'aplanir le métal, ou de le réduire en feuilles, au lieu de le couler en lentilles; de tailler les pièces au ciseau ou à la cisoire, pour les arrondir avec plus ou moins de soin et pour leur donner à peu près le même poids.

La fabrication, du reste fort imparfaite; était d'une telle simplicité, et exigeait si peu d'appareil, que les rois avaient une monnaie particulière dans leurs palais ou leurs châteaux, et pouvaient facilement la faire transporter à leur suite, pour fabriquer des espèces dans chaque ville où ils s'arrêtaient pendant leurs voyages.

L'invention du balancier eut lien sous le règne de Henri II, et il existe des monnaies de cette époque qui ont le type et la perfection des belles médailles.

On employa aussi à leur fabrication le laminoir, qu'on appelait *moulin*, et le coupoir, qui ressemble beaucoup au balancier, et qu'il faut distinguer du simple emporte-pièce ou ciseau circulaire, bien plus ancien et à l'usage des arts les moins avancés.

« Combien d'obstacles, dit Le Blanc dans son *Traité historique des monnaies*, n'éprouva pas l'établissement du balancier! Non seulement les ouvriers, mais encore la Cour même des monnaies, n'oublièrent rien pour le faire rejeter. Tout ce que la cabale et la malice peuvent inventer fut mis en usage pour faire échouer les dessins de M. Briot, tailleur-général des monnaies, le plus habile homme en son art qui fût alors en Europe.

» En vain fit-il constater, par des épreuves authentiques, qu'au moyen du *laminoir*, du *coupoir* et du *balancier*, on pouvait fabriquer les espèces avec moins de temps et de dépense que par la voie du *marteau*; la cabale de ses ennemis prévalut et sa proposition fut rejetée. Le chagrin qu'il eut de trouver si peu de protection en France, l'obligea de passer en Angleterre, où l'on ne manqua pas de se servir utilement de ses machines, pour obtenir les plus belles monnaies du monde. »

On continua, jusque sous Louis XIII, à fabriquer les espèces au marteau dans la plupart des monnaies de France. « Nous serions encore privés, ajoute Le Blanc, de la merveilleuse découverte du balancier, sans le chancelier Séguier, qui, passant par-dessus toutes les chicanes des ouvriers et les arrêts de la Cour des monnaies obtenus contre Briot, en fit rendre d'autres pour la fabrication des louis d'or par ses procédés. »

Une déclaration de Louis XIII, du 30 mars 1640, porte ce qui suit : « Attendu que la rondeur et la beauté des monnaies peut contribuer à empêcher qu'elles ne soient altérées et rognées, et que la fabrication au *moulin*, dès long-temps établie en notre château du Louvre, rend les espèces beaucoup plus parfaites qu'elles ne le sont dans nos monnaies ordinaires, nous en avons fait renouveler l'usage, par notre déclaration du 24 décembre dernier. Nous avons ordonné que toutes les espèces légères des pays étrangers, qui ont cours dans ce royaume, seront converties en espèces d'or, nommées *louis*. Il en sera pareillement fabriqué, en notre monnaie au *marteau*, lorsque les ouvriers en pourront battre avec la même perfection qu'elles le sont au *moulin*. »

Ceux qui faisaient métier d'altérer les monnaies s'attachèrent à celles d'argent, qui, en peu de temps, furent étrangement défigurées.

La mesure prise pour les louis d'or fut appliquée, à la fin de 1641, aux monnaies d'argent; enfin, en 1645, au commencement du règne de Louis XIV, la fabrication au marteau fut interdite.

Le célèbre Varin, sous Louis XIII et sous la minorité de Louis XIV, avait gravé les coins. Jamais les monnaies ne furent aussi belles ni aussi bien exécutées que sous l'intendance de cet habile homme; elles avaient l'avantage, sur celles des Grecs et des Romains, qu'il n'était pas possible d'en altérer le poids, sans qu'il y parût, à cause du grenetis dont la circonférence était ornée et de leur parfaite rondeur.

Le coupoir et le balancier ont aussi rendu de grands services à plusieurs autres arts qu'à la fabrication des monnaies et médailles. Ces précieux instrumens étaient néanmoins restés presque stationnaires, comme la plupart de ceux qui servaient à la fabrication des espèces, lorsque Napoléon proposa, pour le perfectionnement des machines monétaires, un prix de 15,000 fr., que remportèrent MM. Gengembre et Saulnier; mais jugeant sans doute lui-même que cette récompense était au-dessous de sa munificence et du succès obtenu, il fit acheter 25,000 francs la machine-modèle de MM. Gengembre et Saulnier, nomma l'un inspecteur des ateliers monétaires pour y faire établir les machines perfectionnées, et l'autre, pour les construire, mécanicien des monnaies. Il fit exécuter, en peu de temps, pour plus de 500,000 francs de nouveaux balanciers, qu'il envoya dans chacun des ateliers de France et des pays réunis

Pour donner une idée suffisamment exacte du balancier monétaire à l'état de perfection où il est arrivé, il faut distinguer :

1° La manière dont se produit la force de percussion qui donne à la pièce, d'un même coup, l'empreinte sur ses deux surfaces et sur la tranche. Nous désignerons cette opération par le mot *frappage;*

2° Le mécanisme qui place entre les deux coins le flan ou disque de métal destiné à recevoir l'empreinte, et chasse la pièce qui vient d'être frappée; nous le désignerons par le mot *poseur;*

3° Les moyens employés pour dégager, à l'aide du coin inférieur, la pièce qui vient d'être marquée de la virole dans laquelle elle a reçu l'empreinte, et abaisser le coin pour qu'un autre flan remplace le premier dans la virole; nous les indiquerons sous le titre de *dévirolage*.

Frappage. — La barre BB, de trois mètres de long (ou balancier dont toute la machine a emprunté son nom), est armée, à ses deux extrémités, de boules pesant chacune 75 kilogr. Un ouvrier de chaque côté pousse avec force des deux mains la boule C que tirent en même temps cinq autres ouvriers, au moyen des cordes fixées à l'anneau de la boule.

Ce puissant levier, mû ainsi par douze hommes, fait tourner, dans son écrou de bronze E traversant toute la partie supérieure du balancier, la vis-maîtresse VV dont le prolongement descend dans la boîte coulante en M.

Cette boîte est enchassée dans un chariot, lequel glisse dans des coulisses ou rainures encastrées sur chaque face intérieure des montans du balancier, et qu'on peut régler au moyen des vis de rappel et de pression dont on aperçoit les têtes en dehors des montans.

Sur le fond intérieur de la boîte coulante, formé d'un fort diaphragme ou tampon en acier, s'exerce la percussion de l'extrémité ou nez de la vis-maîtresse; percussion qui se communique au coin supérieur et au coin inférieur entre lesquels est placé le flan à marquer.

Lorsqu'il ne s'agit que de donner successivement l'empreinte à des pièces, par exemple à des médailles, en dé-

plaçant chaque fois le coin supérienr qui n'est pas fixé à la boîte coulante, le mécanisme du balancier se borne à peu près à celui que nous venons d'indiquer; mais le monnayage courant des espèces demande une grande rapidité et a exigé l'addition de plusieurs pièces accessoires, délicates et ingénieuses.

Le coin supérieur, au lieu d'être mobile, se fixe en dessous de la boîte coulante M par quatre vis traversant son cercle inférieur et servant à centrer ce coin avec exactitude et à le maintenir solidement.

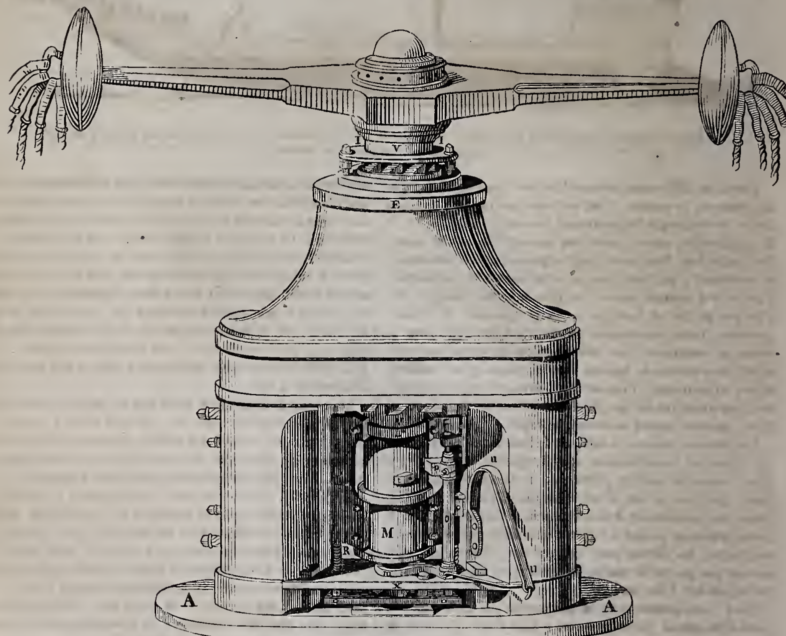
Le coin inférieur est supporté au moyen d'un empâtement sur la semelle oo évidée à son centre pour que le dessous du coin repose immédiatement, au moment de la percussion, sur la rotule.

La rotule en acier plane en dessus pour recevoir le coin convexe en dessous, afin de rouler facilement dans un tampon d'acier concave qui est noyé dans la partie inférieure ou *sol* AA du balancier. — Tout cet ensemble est combiné de manière à obtenir que l'effort s'exerce constamment suivant une ligne perpendiculaire passant par les axes de la vis-maîtresse, de la boîte coulante des coins supérieur et inférieur, de la rotule et du tampon dans lequel elle est logée.

Les ressorts spirales R servent à faire monter la boîte coulante, avec le coin supérieur, dans leur position primitive.

Poseur. — Au bas de l'arbre du poseur est fixée la main en fer *m*, laquelle reçoit, dans le vide circulaire pratiqué vers son extrémité, le flan de métal à frapper, le conduit entre les deux coins, et chasse en même temps devant elle la pièce déjà frappée.

Cet arbre a deux mouvemens distincts: — 1° de rotation



(Le balancier pour la fabrication des monnaies, des médailles, etc.)

sur son axe; la came *t*, adhérente au prolongement de la vis-maîtresse, venant à porter contre la palette P dont est garnie la tête de l'arbre, le fait tourner avec la main de fer *m* qui va déposer le flan à monnayer sur le coin inférieur. Le ressort à col de cygne *uu*, qui tient à la main par un crochet, la ramène en dehors au point d'où elle était partie lorsqu'on y avait déposé le flan; — 2° de va et vient, de bas en haut, opéré par le passage d'une came ou mentonnet dont l'arbre est muni, sur un petit plan incliné fixé lui-même au côté droit du montant du balancier. Au moyen de ce plan incliné, la main est soulevée par l'arbre, afin qu'avant de revenir elle puisse passer au-dessus du flan qu'elle vient de déposer sur le coin inférieur, sans le ramener avec elle.

Dévirolage. — Du collier de dévirolage *ii* partent deux baguettes *io-io* qui traversent le corps du balancier, les côtés du chariot et les ressorts spirales, et vont s'attacher à la semelle aux points oo. Elles servent à la soulever avec le coin inférieur dont le collet dégage le flan monnayé de la virole dans laquelle il a reçu l'empreinte. Cette virole est embrassée elle-même par un collier d'acier, lequel est noyé dans l'épaisseur de la tablette *x* composée de deux pièces qui se joignent exactement lorsqu'on y a placé le collier, la virole et le coin inférieur

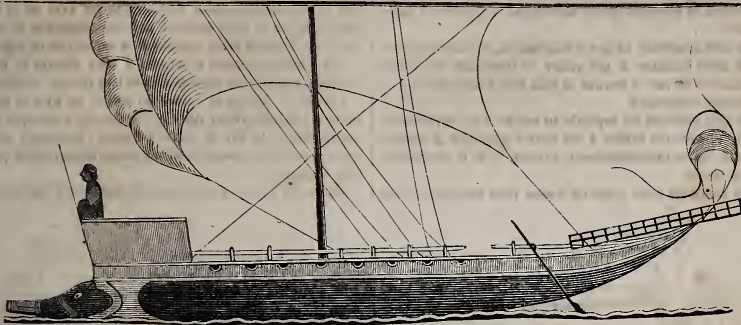
Deux simples crans pratiqués à la partie supérieure de deux des filets de la vis-maîtresse, suffisent pour faire monter et descendre le collier de dévirolage, les baguettes et la semelle, de la quantité nécessaire, soit au soulèvement du coin inférieur dans la virole pour en dégager le flan, soit à son abaissement pour qu'un nouveau flan puisse s'y loger et y recevoir l'empreinte des coins.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

DE LA GÉOGRAPHIE ENSEIGNÉE PAR LES VOYAGEURS.

LES ARGONAUTES.



(Vaisseau antique, d'après une patère de la collection de feu M. Durand. — Ce vaisseau faisait partie d'un sujet représentant Ulysse et les sirènes.)

Parmi les différentes sciences qui ont pour objet la connaissance de la nature, il en est une sur laquelle presque toutes les autres ont fréquemment besoin de s'appuyer, c'est la géographie; entre toutes les sciences de même ordre, c'est celle dont l'utilité est la plus généralement reconnue, et cependant, par une bizarrerie qui semble inexplicable, c'est celle à laquelle on reste le plus souvent étranger. Ce n'est pas qu'elle ne fasse partie du programme de l'enseignement, mais il semblerait qu'elle n'y figure que pour la forme, et comme ce n'est ordinairement qu'après avoir terminé leurs études de collége que les jeunes gens commencent à en bien sentir l'importance, presque tous se contentent, en avançant en âge, de déplorer leur ignorance sur ce point, sans se mettre en devoir de réparer le temps perdu.

La jeunesse, chacun le sait, est le vrai temps pour acquérir toutes les connaissances dans lesquelles la mémoire a plus à travailler que le jugement, et la géographie étant tout-à-fait dans ce cas, il est clair que c'est dès l'enfance qu'on doit commencer à s'en occuper. Il faut donc aviser à quelque moyen propre à vaincre la tiédeur que montrent, en général, les élèves pour cette étude, tiédeur qui finit souvent par gagner le maître lui-même; car on se lasse bientôt de prêcher à des sourds.

Dans l'enseignement de la géographie, le professeur est privé d'un grand avantage qu'on a dans l'enseignement de presque toutes les autres sciences naturelles, celui de parler à la fois aux yeux et à l'esprit de l'élève. Le zoologiste montre ses animaux, le botaniste ses plantes, le minéralogiste ses cristaux à mesure qu'il les décrit. Que peut montrer à chaque leçon le géographe? une feuille de papier couverte de lignes bizarres, dont la vue ne peut en aucune manière réveiller l'attention de l'élève ou piquer sa curiosité. Un moyen infaillible de l'intéresser serait de le mettre successivement en présence des objets qu'on veut lui faire connaître. C'est aussi ce que l'on a proposé, et je me souviens d'avoir entendu exposer devant une nombreuse assemblée le plan d'un collége nomade dont les élèves iraient étudier sur les lieux mêmes les principales merveilles de la nature et de l'art, entendre au sommet de l'Etna une leçon sur les volcans, et à Ghizé une dissertation sur la structure et la destination des pyramides. L'auteur du projet parlait-il sérieusement? j'avoue que j'ai quelque peine à le croire. Voyons cependant s'il n'y aurait pas moyen d'atteindre à moins de frais le but qu'il se proposait.

Chacun de nous, s'il a seulement une fois perdu de vue le clocher de sa paroisse, reconnaîtra, en y réfléchissant un peu, que le souvenir des différens lieux qu'il a visités se rattache en son esprit à celui des incidens dont ces lieux ont été pour lui le théâtre. Le voyageur à pied n'oublie pas le ruisseau où il s'est désaltéré après une longue marche par un jour brûlant d'été, le village qu'il a aperçu de si loin dans la plaine et qu'il n'avait pas encore atteint à nuit close, l'auberge où son bâton de pèlerin et ses souliers poudreux lui ont valu de la part de l'hôte une si froide réception; il se souvient de telle montagne par la peine qu'il a eue à en gravir la pente, et de telle rivière par le bain involontaire qu'il a pris en voulant la traverser à gué.

Le voyageur cependant n'est pas le seul qui doive s'instruire par cette excursion; le récit qu'il en fera une fois de retour au logis, initiera ses amis à la géographie du canton parcouru; de sorte que s'il avait visité le monde entier, la famille ferait avec lui un cours complet de géographie.

Le résultat, on le sent bien, serait encore le même, si, au lieu de suivre un seul voyageur à la surface du globe, on prenait pour chaque pays un nouveau guide auquel on s'intéressât également. Or, on s'intéresse bien vite à un homme qu'on a vu surmonter successivement, par son courage ou sa persévérance, de nombreux obstacles dont chacun semblait devoir l'arrêter. Nous avons tous, dans notre enfance, été amis de Robinson, et nous deviendrions aussi aisément amis de Cook et de Mungo-Park.

Il n'est presque aucune personne, de quelque âge ou de quelque condition qu'on la voudra supposer, qui ne puisse prendre plaisir à la lecture des voyages, si l'on sait choisir convenablement ceux qu'on placera d'abord entre ses mains; mais pour qu'elle retire de cette lecture quelque chose de plus qu'un simple divertissement, il sera nécessaire qu'elle suive sur la carte les progrès du voyageur. C'est un petit travail qu'il faut faire et auquel on doit savoir se résigner, puisque c'est une condition de notre nature de ne pouvoir rien acquérir sans quelque peine; ce travail d'ailleurs n'est ni continu, ni fatigant.

Il sera encore nécessaire pour mettre de l'ordre dans les idées, d'en mettre dans les lectures; l'ordre qui paraît le mieux convenir pour soutenir constamment l'intérêt est celui suivant lequel les différentes découvertes ont été faites. Nous avons reçu des Romains une partie de nos connaissances géographiques, et ceux-ci, à leur tour, avaient eu les Grecs pour instructeurs. C'est donc par les découvertes des Grecs qu'il convient de commencer, et les premières qui se pré-

sement à nous avec quelque degré de certitude, sont celles qui résultent de la célèbre expédition des *Argonautes*.

Quand je dis que ces découvertes offrent un certain degré d'authenticité, je suis loin de prétendre qu'il soit facile d'y distinguer le faux du vrai : au contraire, il en faut écarter non seulement une foule de circonstances évidemment fabuleuses, mais encore beaucoup de celles qui paraissent vraisemblables. En effet, les plus anciennes relations de cette expédition n'ayant été écrites que bien des siècles plus tard, il était naturel que l'on rapportât au voyage de Jason beaucoup de notions géographiques obtenues par d'autres navigations dans le Pont-Euxin, navigations d'une époque plus récente, mais qui avaient moins excité l'attention, et dont le souvenir s'était plus tôt perdu.

Jason, au reste, n'est pas le premier Grec qui ait conduit dans la mer Noire une expédition guerrière, et nous voyons même dans son histoire, telle que les poètes nous l'ont faite, que le but du voyage était de rapporter de la Colchide la toison d'or, qu'un autre Grec, Phryxus, y avait laissée environ un siècle auparavant.

A cette époque, il arrivait fréquemment que de jeunes chefs ne se sentant pas en état de résister à un adversaire plus puissant qui leur disputait l'autorité, et ne consentant pas non plus à s'y soumettre, prenaient le parti de quitter le pays, soit pour toujours, soit dans l'espoir d'y revenir. C'était quelquefois l'héritier du trône qu'un parent ambitieux avait dépouillé pendant sa minorité, ou que persécutait une belle-mère jalouse d'assurer à ses propres enfans l'héritage royal, et abusant de l'empire qu'elle avait pris sur son vieil époux. Le dernier cas, dit-on, était celui de Phryxus; le premier était celui de Jason.

Quelquefois aussi il arrivait que quelque grand personnage qui s'était rendu involontairement coupable, soit d'un meurtre, soit d'une profanation, croyait ne plus pouvoir demeurer parmi ses concitoyens, et se condamnait lui-même à l'exil. Dans ces différentes circonstances, le chef ne partait pas seul, et il trouvait d'ordinaire un certain nombre de compagnons prêts à s'associer à sa fortune, à partager ses dangers ou sa gloire.

Le pareilles expéditions ne quittaient jamais le sol natal sans que l'oracle eût été consulté et leur eût indiqué la direction qu'elles devaient suivre. Or, soit qu'il s'agît d'une éternelle séparation ou d'un départ avec l'espoir du retour, de la fondation d'une colonie ou d'une excursion qui eût simplement le pillage pour objet, l'oracle indiquait presque toujours à ces guerriers la route par laquelle venaient le plus souvent les ennemis. Dans le dernier cas, le résultat était de retarder les invasions armées de ces peuples en allant les chercher dans leurs ports, détruisant leurs vaisseaux et enlevant leurs richesses; dans l'autre, on établissait près de leurs frontières, ou même sur leur territoire, des avant-postes qui contribuaient plus efficacement encore à protéger la mère-patrie. L'expédition quelquefois participait de ce double caractère, et c'est ce qu'on peut remarquer dans celle qui eut Jason pour chef.

Jason, fils d'Eson, roi de Colchos en Thessalie, avait été dépouillé de l'héritage paternel par son oncle Pélias; devenu grand, et déjà célèbre par sa vaillance; mais ne se sentant pas encore en état de lutter avec avantage contre l'usurpateur, il résolut de s'éloigner pour un temps, en s'engageant dans quelque entreprise qui augmentât sa réputation, et donnât au parti qu'il avait dans son pays le temps de se fortifier. Il n'eut pas de peine à trouver des compagnons, et non seulement de la Thessalie, mais de toutes les parties de la Grèce, il vint se joindre à lui des hommes déjà connus par de brillans faits d'armes. L'historien Clidemus, dont Plutarque nous a conservé le témoignage, dit que le but principal de l'expédition était la destruction des brigands qui infestaient les mers. D'autres nous représentent les Argonautes comme étant plutôt des pirates partant avec la ferme intention de piller toutes les villes qui ne seraient pas grecques, ou au moins d'origine grecque. Rien n'empêche de supposer que le voyage n'eût ce double but, il faut même lui en reconnaître un troisième; la flotte en effet portait assez de guerriers pour pouvoir, sans trop s'affaiblir, en déposer en différens points de la rive méridionale de la mer Noire, et, long-temps, plusieurs des colonies grecques établies sur cette côte se vantèrent d'avoir Jason pour fondateur.

Quoi qu'il en soit, cette flotte qui se composait de vaisseaux beaucoup plus grands que ceux qu'on avait coutume de construire alors (voyez la vignette placée en tête de cet article), partit d'un port de Thessalie, et, se dirigeant vers le nord-est, elle toucha à Lemnos, aujourd'hui Stalimène; puis, au lieu de voguer directement vers les Dardanelles, elle redescendit au nord, et vint aborder aux côtes de l'Asie-Mineure. Les Argonautes eurent, à ce qu'il paraît, plusieurs rencontres avec les habitans de ces rivages; car dès lors ils s'écartèrent peu de la terre jusqu'au moment où ils gagnèrent le détroit, et entrèrent dans la mer de Marmara.

Là commençait une région que les Grecs connaissaient beaucoup moins, et dont plusieurs récits effrayans leur rendaient l'approche redoutable. Les courans qui portent vers quelque pointe du détroit Byzantin (canal de Constantinople), avaient mis en danger plusieurs navigateurs. On parlait de barques qui, malgré les efforts des rameurs, s'étaient approchées des rochers du rivage; on avait cru, ou du moins on avait dit, que c'étaient les rochers qui s'approchaient des bateaux et venaient les briser. Les Argonautes échappèrent à ce danger, en se conformant à des instructions qu'ils avaient reçues de quelques Grecs établis dans l'Asie-Mineure; longeant le rivage méridional de la mer Noire, ils arrivèrent enfin dans la Colchide, qui était le but de leur voyage.

Qu'ils aient été reçus en ce pays comme des hôtes très suspects, cela n'a rien que de croyable. Le roi Æetes, ayant su de Jason le motif qui l'amenait, promit de lui rendre la toison d'or, mais voulut auparavant l'employer à des entreprises où il pensait le voir succomber. C'est ce qui s'est fait maintes fois en pareille occasion, et tout récemment encore dans le voyage de Denham en Afrique : le chef du Bornou, observant avec inquiétude l'amour du pillage qui perçait chez les Arabes que le dey de Tripoli avait donnés pour escorte au voyageur anglais, les engagea dans une expédition contre les Felatahs, où ils furent battus, comme il l'avait espéré. Si, par malheur, ils avaient eu l'avantage, il est probable qu'au retour le Bornou aurait eu à souffrir de leur insolence, et qu'ils n'auraient pas quitté le pays sans en enlever quelques dépouilles. Les compagnons de Jason, plus heureux, emportèrent le trésor qu'ils convoitaient, et le chef emmena Médée, la fille du roi Æetes; cette dernière partie de l'aventure n'a rien que de conforme aux mœurs du temps et même à celles d'époques beaucoup plus rapprochées de nous.

On a fort disputé pour savoir ce qu'il fallait entendre par cette fameuse *toison d'or*, objet du voyage des Argonautes, ou du moins fruit de leur expédition : la conjecture la plus raisonnable est que cette partie de l'histoire ne repose que sur une équivoque, sur un mot mal interprété. Il est probable qu'il s'agissait d'un trésor indiqué aux Grecs par quelque aventurier phénicien, qui les guida dans cette entreprise avec l'espoir d'avoir sa part du butin : le pilote de la flotte, Ancée, était en effet un Phénicien; or, dans la langue phénicienne, le mot trésor se dit *malon*, et il aura été confondu plus tard avec le mot grec *mallon*, qui signifie une toison.

Il est probable que les Argonautes revinrent par une route peu différente de celle qu'ils avaient d'abord suivie; mais les poètes qui prirent cette expédition pour sujet de leurs chants, lui ont fait suivre un tout autre chemin. Il est vrai qu'ils ne s'occupèrent de ce sujet qu'à une époque fort

postérieure, et lorsque la tradition s'était déjà presque effacée pour cette portion du voyage, laquelle n'avait donné lieu à aucune fondation durable. Jaloux de faire parade de leurs connaissances géographiques, ils mirent à contribution les récits des navigateurs, qui depuis avaient fréquenté, non seulement la mer Noire, mais encore la Méditerranée et même l'entrée de l'Océan.

Nous avons parlé autrefois, en faisant l'histoire du lynx, d'anciennes communications qui avaient lieu entre les bords de la mer du Nord, ou de la mer Baltique, et les pays situés plus au sud; quelques uns des produits, comme nous l'avons dit, arrivaient au fond du golfe Adriatique, où venaient les chercher les marchands grecs; une autre portion, à ce qu'il semble, se dirigeant un peu plus à l'est, était embarquée sur le Danube, et arrivait ainsi jusque dans la mer Noire. Le voyage se faisait en grande partie par eau; on imagina qu'il n'était nulle part interrompu, et qu'il y avait une communication directe entre les deux mers. C'est donc cette route que font prendre à Jason plusieurs des poëtes qui ont chanté l'expédition des Argonautes, et ils ramènent la flotte par les colonnes d'Hercule, par le détroit de Gibraltar. Cette partie du récit est, comme on le voit, toute d'invention; mais elle n'est pas sans intérêt, en ce qu'elle montre jusqu'à un certain point quel était l'état des connaissances géographiques, dans la Grèce, à l'époque où ont été composés les poëmes dont il est ici question.

ABAISSEMENT DE LA COTE OCCIDENTALE DU GROENLAND.

On a depuis long-temps remarqué le gonflement singulier de la croûte terrestre qui élève constamment le fond de la mer Baltique, et produit en apparence l'effet d'un abaissement des eaux de cette mer. Ce curieux phénomène a été le sujet d'un article du *Magasin* (1835, p. 578), et nous n'avons pas à y revenir en ce moment. Mais nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître un phénomène analogue, et toutefois d'un ordre inverse, qui se passe actuellement sur les côtes du Groenland; il vient d'être récemment constaté par le docteur Pingel, de Copenhague, dans un voyage qu'il a fait dans ces terres du Nord. Le Groenland, ou du moins la côte occidentale de cette île, est actuellement en train de s'enfoncer dans la mer; de telle sorte que, si ce mouvement continuait encore pendant quelques siècles, ce grand pays finirait par cesser d'exister, et par faire lacune sur les cartes de la géographie future.

Les premières observations, qui ont conduit à supposer cet abaissement, remontent à l'année 1777. On remarqua dans une baie, nommée Igalliko, une petite île rocheuse, distante de la terre d'une portée de canon, qui dans les grandes marées était entièrement submergée, et qui cependant portait les murs d'une maison de 52 pieds de long et de 30 pieds de largeur. Il est bien évident qu'à l'époque où cette maison avait été construite, l'île était assez élevée au-dessus du niveau de la mer pour ne pas être sujette à ses envahissemens périodiques. Depuis ce temps, l'île n'a pas cessé de s'enfoncer dans la mer, et aujourd'hui, elle est à peu près complétement submergée.

En 1776, à l'entrée de cette même baie, les Danois avaient fondé la colonie de Julianahab. Leur magasin, situé près du rocher nommé le *Château*, n'est à sec aujourd'hui que dans les basses marées. La colonie de Frederikshaab a été long-temps habitée par les Groenlandais; aujourd'hui, toutes les traces de leur séjour se réduisent à une masse de ruines, sur lesquelles s'étend chaque jour le flot de la haute mer. On a été obligé d'abandonner depuis peu le groupe d'îles nommé Fullnartalik (62° lat. N.); la mer commençait à les couvrir durant les hautes marées. Au village de Fiskenoss (63° lat. N.), les frères Moraves ont fondé, en 1758, un établissement connu sous le nom de Lichtenfeld; depuis cette époque, le rivage de la mer n'a pas cessé de s'abaisser continuellement, et ils l'ont constaté d'une manière très précise. Au nord-est de la colonie-mère Godthaab, à 64° de latitude, on voit un village, nommé Vildmansnay, qui a été habité au commencement du dix-huitième siècle, et qu'on ne voit plus aujourd'hui que quand la mer se retire. A 65° de latitude, le même fait existe encore; et bien que l'on ne sache pas ce qui se passe dans les parties les plus septentrionales du Groenland, on est certain que cet abaissement graduel a lieu jusqu'au Disco-bay, c'est-à-dire jusque sous le 69e degré de latitude.

C'est ainsi que la nature arrive aux plus étonnantes révolutions par des mouvemens à peine sensibles, et dont les résultats ne sont appréciables que lorsqu'ils se sont accumulés pendant un grand nombre d'années. Les révolutions lentes et continues sont bien plus dans ses habitudes que les révolutions brusques et violentes. Pour abaisser les pays habités par les hommes au-dessous de l'Océan, pour en élever de nouveaux au-dessus, elle n'a pas besoin d'appeler les cataclysmes à son aide. Il lui suffit de déployer une petite force, mais continue, et de laisser faire le temps

LE CHAR DE LA FIANCÉE EN ALLEMAGNE.

Anciennement en Allemagne, dans les cérémonies nuptiales, on conduisait la fiancée à son futur époux, avec le trousseau qu'elle apportait en mariage, dans un char qu'on appelait le *char de la fiancée*. Cette cérémonie était accompagnée, surtout dans la Hesse, de cérémonies singulières, qu'un vieil auteur décrit dans les termes suivans :

Le char a la forme de ceux des moissonneurs; il est vaste, pourvu de marche pieds, attelé de quatre à six chevaux, et orné de bandes de papier doré. Il est surmonté de deux grands arcs de triomphe, couverts de fleurs et de branches de sapin. Cinq personnes peuvent s'y asseoir de front.

C'est de la maison du futur mari que le char sort, pour aller chercher la fiancée : un banc placé sur le devant est occupé par les musiciens, quelquefois aussi par la marraine (*gode*), qui doit donner courage à la jeune fille, et par les demoiselles d'honneur.

Arrivées au terme de la course, les demoiselles d'honneur descendent silencieusement, sont introduites dans la chambre de la jeune fille et y prennent part à un déjeûner (le *imbs* ou *inbiss*) où elles boivent de la bière et du vin chaud. Pendant ce temps, les musiciens jouent des airs gais et animés. Au contraire, après le déjeûner, ils chantent quelque ballade langoureuse, dont le sujet est ordinairement religieux; puis ils quittent, avec toutes les personnes présentes, l'appartement, où la fiancée reste seule. Elle se retire derrière le foyer. Alors, la marraine, qui doit la présenter à son époux, entre dans la maison, et fait entendre trois fois ces paroles :

« Nous vous saluons, grands et petits rassemblés! Nous » venons vous apprendre ceci : Amenez-nous la jeune fiancée, votre fille; nous lui avons bâti une maison, afin » qu'elle y demeure sa vie durant. Kyrie eleison! »

Ensuite les demoiselles d'honneur remontent sur le char avec les musiciens. Elles ont la tête nue : les rubans et le romarin se mêlent à leurs tresses blondes. A ce moment, les voix et les instrumens exécutent un chant religieux qui commence ainsi : « Ce que Dieu fait est bien fait. » Après une légère pause, on reprend et on chante :

« La fiancée est dans la maison. Pourquoi tarde-t-elle à » paraître?... »

Un des chevaliers d'honneur place un siége sur la droite du char; il est bientôt suivi d'un autre portant la quenouille de la fiancée.

On a coutume de faire cette quenouille le dimanche qui précède le mariage : c'est un présent des amies de la fiancée.

Elle est ornée de rubans, garnie de fin lin auquel on donne la forme d'une cloche. Au sommet, est fixé un énorme bouquet, d'où pendent douze fuseaux peints.

La marraine de la fiancée sort de la maison, portant le voile nuptial, et monte sur le char. La fiancée elle-même vient alors, accompagnée de son père ou de son parrain. Quant au siége réservé à la fiancée, il s'appelle le *siége libre*, et doit avoir été fait exprès pour la cérémonie. Tout étant disposé, le parrain s'adresse aux musiciens en ces termes :

« Que vos instrumens retentissent et fassent entendre de » nouveaux airs! Placez à votre bouche le cornet à bouquin, » et louez Dieu à toutes les heures! » Et aussitôt les musiciens de souffler de leur mieux dans leurs instrumens, tandis que le char roule, suivi quelquefois de plusieurs autres chargés des objets qui lui appartiennent. Mais cette marche solennelle est soudainement troublée. Des chevaliers d'honneur et de jeunes garçons à cheval, armés de torches, cherchent à brûler la quenouille dans le char : on lutte pour la protéger contre leurs atteintes. Plus anciennement les mêmes cavaliers cherchaient à enlever et dépouiller la fiancée, et de part et d'autre on se distribuait de sérieuses gourmades.

Les chants et les instrumens égaient le trajet jusqu'à l'endroit où l'époux, entouré d'amis et de chevaliers d'honneur, vient recevoir la fiancée. Là, une des demoiselles d'honneur prend un fuseau, et forme, sans interruption, trois fils avec le lin de la quenouille; elle les met sur le fuseau qu'elle jette derrière elle; un parent à cheval fait trois fois le tour du char; un autre qui avait été envoyé auprès de la fiancée s'avance vers le *futur*, et lui récite un long discours, mêlé de citations de la Bible, dans lequel il raconte, entre autres choses, l'histoire du jeune Tobie. Puis les chevaliers d'honneur viennent complimenter la fiancée, et le char se dirige vers la maison conjugale, salué par de joyeuses acclamations. A la porte, le fiancé descend de cheval, tandis que les musiciens jouent un air religieux auquel se mêlent des voix de femmes; il va chercher un siége et le dépose à la droite du char, pour aider la fiancée à descendre; et, après quelques instans, ayant tous deux échangé contre des vêtemens plus simples leurs vêtemens de fêtes, leurs rubans et leurs couronnes, ils se rendent avec les musiciens et les autres personnes de la noce à l'église, où ils reçoivent la bénédiction nuptiale.

ARCHITECTURE ROMANE.

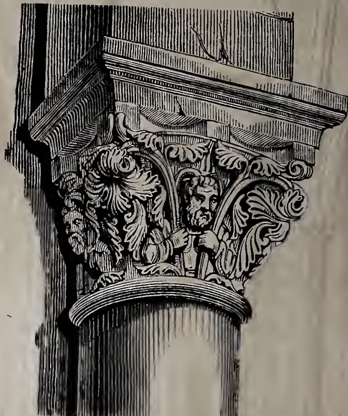
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

Les monumens élevés sur notre sol postérieurement à la domination romaine conservèrent long-temps les principaux caractères de l'art romain; cependant il s'y introduisit des différences essentielles par suite de nouvelles dispositions que commandait le culte nouveau. Ces différences augmentant insensiblement en raison des progrès du christianisme, l'art finit par dépouiller presque entièrement la forme antique pour revêtir celle de ces immenses basiliques que nous voyons sur tous les points de la France.

L'histoire des différentes modifications de l'art moderne occupe l'espace de onze siècles environ. Nous nous occuperons ici seulement de la première période, comprise entre le cinquième siècle et le treizième.

La dénomination d'*architecture romane* s'applique à tout ce qui a été fait dans cette première période; ce nom, adopté assez généralement aujourd'hui, a été proposé par M. de Gerville en remplacement de ceux de *lombarde, saxonne, normande, gothique ancienne*, etc., qui impliquaient une idée complètement fausse, et semblaient attribuer à une seule contrée une architecture qui se retrouve à la fois dans beaucoup d'autres.

Mais l'architecture romane doit elle-même se diviser en plusieurs époques qui correspondent à des modifications essentielles du même style. Ainsi tous les monumens élevés du cinquième au onzième siècle offraient de grandes analogies avec l'architecture romaine abâtardie; il existe encore en France plusieurs monumens ou fractions de monumens de cette période : l'église Saint-Jean de Poitiers, la crypte de Saint-Gervais à Rouen, Saint-Eusèbe près de Saumur, l'église de Savenières près d'Angers, l'église de la Basse-



(Architecture du douzième siècle. — Chapiteau de l'abside de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.)

OEuvre à Beauvais, et beaucoup d'autres encore. Dans toutes on retrouve l'arc plein-cintre et la brique entremêlée dans la construction.

Du onzième au douzième siècle, l'architecture prit un caractère différent : elle se perfectionna et s'enrichit de l'imi-

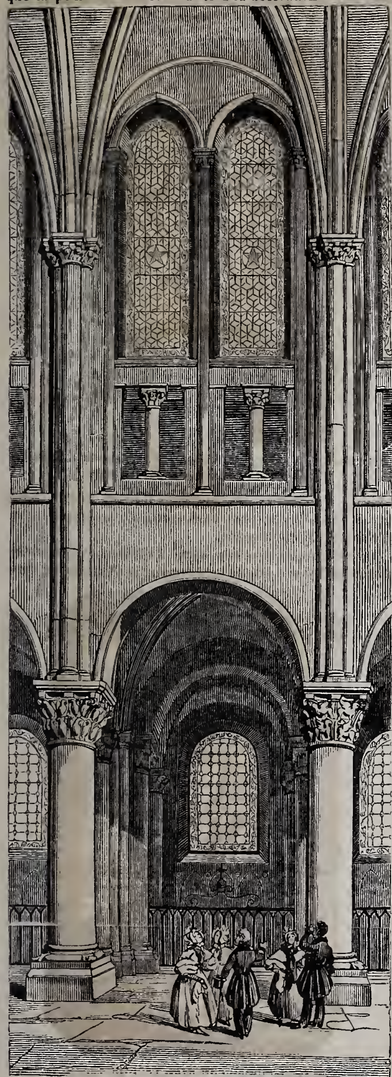


(Douzième siecle. — Petite galerie de l'abside de Saint-Germain-des-Prés.)

tation du style byzantin, résumé tout entier dans la basilique de Sainte-Sophie à Constantinople.

Ce nouvel élément importé d'Orient contribua beaucoup à modifier l'architecture romane; c'est alors que cet art, d'abord lourd et grossier, acquit de l'élégance et de la finesse : les statues furent revêtues de riches étoffes chargées

de festons dont la richesse et le goût trahissaient l'origine étrangère; l'ornementation monumentale se ressentit nécessairement de ces innovations; enfin ce fut sans doute alors que la peinture vint contribuer à la décoration des monu-



(Douzième siècle. — Travée de l'abside de) Saint-Germain-des-Prés.)

mens, dont un peu plus tard elle fut un des principaux embellissemens.

Enfin, dans le douzième siècle, l'architecture romane parvenue à un haut degré de perfection, s'enrichit encore d'une nouvelle forme; c'est à cette époque que l'ogive fut substituée au plein cintre dans les voûtes et les arcades.

Le dessin que nous donnons d'une travée du chœur de Saint-Germain-des-Prés à Paris, offre un exemple de la transition qui s'est opérée au douzième siècle; en effet, on y voit l'arcade plein-cintre dans le bas et l'ogive dans les croisées jumelles au-dessus.

La sculpture des chapiteaux est remarquable par la variété et la finesse des formes.

Quant aux opinions sur l'origine de l'ogive, il y en a tant et de si différentes qu'il est difficile d'opter; cependant celle de M. Boisséré paraît très raisonnable : selon lui, l'élévation que prirent les édifices vers le onzième siècle produisit un resserrement dans les arcades, et un changement sensible dans le rapport de la largeur et de la hauteur; et les cintres, ainsi surchargés, prirent enfin la forme ogivale. L'abside de l'église de Saint-Germain-des-Prés vient à l'appui de cette opinion; il est évident que c'est le resserrement occasionné par la forme demi-circulaire de l'extrémité du chœur qui a nécessité la forme ogivale des arcades.

On est encore loin toutefois de s'accorder sur l'origine de l'ogive, de cette courbe qui devient un des principaux élémens de l'architecture des siècles suivans.

EPHEMERIDES
DES ÉVÉNEMENS MILITAIRES DE 1814.

(Voir p. 86.)

Nous avons terminé la première partie de ces éphémérides par les glorieuses journées où Blücher et ses généraux, battus l'un après l'autre, furent mis en déroute. Pour cette fois, Paris fut délivré de l'armée de *Silésie*; mais Paris était plus que jamais menacé par la grande armée du prince de Schwartzemberg. Oudinot et Victor, reculant pied à pied, avaient été poussés en deçà de la Seine jusqu'à Guignes, petite ville située à 9 lieues de la capitale; les Parisiens s'alarmaient à la vue des gros équipages qui, dans leur mouvement de retraite, atteignaient déjà Charenton; il fallait donc quitter la Marne et *courir* vers la Seine.

17 février. *Combat de Mormant et de Valjouan.* — Ce fut une course en effet. Napoléon retourne à l'ouest jusqu'à Meaux, et de là redescend sur Guignes droit au sud. — On fait trente lieues en deux jours; l'artillerie au train de poste, les soldats en doublant les étapes sur des charrettes amenées par des paysans. Une heure de retard, et la route eût été coupée; car depuis le matin on se battait dans les plaines de Guignes pour conserver le chemin par lequel Napoléon avait promis d'arriver! — Il paraît; quelques heures après les alliés en fuite ont perdu 6,000 hommes et 14 pièces de canon.

Le même jour, *combat à Montmirail.* — Marmont en déloge Diebitsch, qui s'y était déjà installé. On avait beau battre ces colonnes étrangères, elles se recrutaient sans cesse de troupes fraîches : quelques uns de nos grenadiers avaient-ils tourné les talons, des nuées d'ennemis s'abattaient sur la place où brûlaient encore les feux du bivouac français. — Le même jour aussi, Montmeillan est repris par une division du maréchal Augereau, qui tenait en échec, vers le Rhône, le corps autrichien du comte Bubna.

18 février. *Combat de Montereau.* — Informé de la mésaventure de son avant-garde, Schwartzemberg replie promptement son armée derrière la Seine, gardant toutefois les trois passages de Nogent, Bray et Montereau. — Montereau aurait été pris dès la veille sans la lenteur de Victor, de Victor infatigable autrefois! Napoléon, irrité, lui ôte le commandement en chef, sur le champ de bataille, et le donne au général Gérard. — En cette journée, les Wurtembergeois, qui gardaient le passage, sont jetés de l'autre côté de la Seine sans avoir le temps de faire sauter les ponts, après avoir perdu huit mille hommes. Le général Château y fut blessé à mort; le général Pajol s'y couvrit d'honneur, et le géné-

ral en chef Gérard justifia merveilleusement le choix subit de l'empereur.

22 février. *Combat de Méry* (à cinq lieues au nord-est de Troyes). — Après le combat de Montereau, Napoléon remonte le cours de la Seine pour aller chasser de Troyes les souverains alliés, ses fourriers entrent à Méry-sur-Seine pour préparer le logement impérial; mais par l'autre côté de la ville une avant-garde ennemie entre aussi; celle-là ne fuit plus; elle résiste obstinément; elle résiste tout le jour, elle résiste une partie de la nuit.—Quel est donc ce corps d'armée?—ce sont les Prussiens; c'est Blücher en personne, qui, fort inquiet de Schwartzemberg, était descendu au sud à son secours. Toutefois il ne tarde pas à disparaître; et comme on n'en entend plus parler, on continue la poursuite des Autrichiens.

25 février. *Nous rentrons dans Troyes.* — Napoléon espérait que les alliés, tous réunis à Troyes, attendraient une bataille; mais non; ils sont prudens : leur arrière-garde, culbutée à Fontvannes, se sauve dans la ville. La brèche était déjà faite lorsqu'un parlementaire vient annoncer que la place serait évacuée pendant la nuit.

26 février. *Deuxième combat de Bar-sur-Aube.*—Schwartzemberg rétrogradant derrière l'Aube, poursuivi par le général Gérard, avait laissé une division autrichienne au pont de Dolencourt; la division Duhesme, baïonnette en avant, emporte le pont, et poussant les Autrichiens au pas de charge, entre avec eux à Bar-sur-Aube.

27 février. *Troisième combat de Bar-sur-Aube.* — Napoléon n'est plus aux trousses des Austro-Russes; il se retourne contre Blücher. Aussitôt, Schwartzemberg lance 50 mille hommes sur 15 mille Français presque sans artillerie. Il nous fallut bien finir par céder le champ de bataille et reculer de trois lieues.

Arrêtons-nous ici un moment, et envisageons l'état des choses. Le succès de Napoléon contre la grande armée de Schwartzemberg avait donné aux souverains alliés une telle panique, qu'ils s'étaient mis en pleine retraite; leur quartier-général rétrogradait jusqu'à Colombey (huit lieues au sud-ouest de Nancy); la garde russe était en marche sur Langres, Lichtenstein vers Dijon. L'empereur de Russie, qui, la veille du combat de Montereau, avait couché à Bray, à vingt lieues de Paris, en était déjà à plus de 60 lieues; il couchait à Chaumont, département de la Haute-Marne; les routes des Vosges se couvraient de voitures qui se dirigeaient sur le Rhin.—Napoléon comptait en outre sur Augereau et sur les renforts d'Italie. Les levées en masse du Dauphiné avaient déjà dégagé à elles seules la Savoie, rejeté l'Autrichien Bubna sur Genève; aidées des renforts d'Italie, que ne feront-elles pas? Augereau peut donc leur laisser le soin de maintenir les Autrichiens en respect, et remonter, lui, dans les Vosges pour prendre Schwartzemberg à revers, soulever les paysans, brûler les convois et couper la retraite.—Le succès était incontestable; mais la niaise trahison de Murat se prolongeant, ne permettait plus à l'Italie de se découvrir, et l'armée d'Augereau demeurait trop faible pour prendre une supériorité décisive. Toutefois ce maréchal commençait à se rendre redoutable sur les derrières de l'armée d'envahissement : les négociations se continuaient entre l'empereur et les alliés; on pouvait espérer amener les ennemis à des concessions très fortes, en profitant des doubles succès obtenus contre l'armée de Silésie et contre celle des Austro-Russes, lorsqu'on apprit tout-à-coup que Blücher était aux portes de Meaux.

27 février. *Combat de Meaux.* — Déjà le faubourg de Cornillon était occupé; Marmont se hâte; vif combat; on débusque les Russes des maisons où ils s'étaient logés.—Nous verrons plus bas à quel plan d'opération se rattache cette affaire.

Le même jour a lieu la *bataille d'Orthez* entre le maréchal Soult et le duc de Wellington. Soult disputait le terrain pied à pied devant des forces triples des siennes. Après avoir pris, pour suppléer au nombre, des dispositions qui manquèrent par la faute d'un officier supérieur, il reçut le choc et le soutint jusqu'à ce que, menacé d'être tourné, il dut ordonner la retraite qui s'effectua avec calme.

28 février. *Combat du gué de Trêmes.*— Auprès de Meaux, l'avant garde de Mortier ramène, l'épée aux reins, la cavalerie du Prussien Kleist jusqu'à Lizi-sur-l'Ourcq, où le quartier-général du maréchal remplace celui du corps ennemi.

En ce même jour, le général d'artillerie, commandant La Fère, remet cette place, sans se défendre, au général Prussien Bulow.

1er mars. *Combat de Lizi.*— Blücher ayant passé la Marne à La Ferté-sous-Jouarre, attaque, d'un côté, Mortier et Marmont, postés derrière l'Ourcq, pendant que Sacken, d'un autre côté, les occupait par de fausses démonstrations devant Lizi; mais la ruse ne réussit pas; ils sont tous vigoureusement repoussés.

2 mars. *Reddition de Soissons.* — Ce fut un douloureux évènement! Sans la faiblesse du général commandant la ville, toute l'armée de Blücher était perdue, et cette perte pouvait changer tous les résultats de la campagne.

Donnons quelques détails à ce sujet.

Nous avons vu Blücher repoussé à Méry-sur-Seine le 22 février; on crut que, peu encouragé par la déroute de la grande armée autro-russe, le général prussien continuerait lui-même le mouvement rétrograde que Champaubert, Montmirail, Vauchamp avaient déterminé; mais Napoléon calculait sans compter ces perpétuelles recrues qui renouvelaient chaque jour par trois soldats, le soldat qui la veille avait succombé. Sans cesse renforcé par des corps d'armée nouveaux, et voyant que l'empereur poursuivant Schwartzemberg s'éloignait de Paris en raison même du recul des souverains alliés, Blücher conçoit le projet de remonter vivement vers Champaubert et de pousser les maréchaux Marmont et Mortier, qui observaient avec très peu de monde le gros de l'armée de Silésie : d'ailleurs il devait être soutenu par la jonction des généraux Woronzow et Bulow qui arrivaient du côté de Soissons.

Nous avons déjà dit que le 27 on avait chassé les Russes de Meaux; que le 26, Napoléon était promptement reparti au secours de ses deux maréchaux du nord. Le 1er mars il arrive sur les hauteurs de La Ferté-sous-Jouarre. Mais que voit il? Blücher, qui, prevenu à temps, se sauvait lestement de l'autre côté de la Marne dont il avait fait sauter les ponts.—Il faut vingt-quatre heures pour rétablir le passage à La Ferté. On enrage d'impatience en voyant les équipages ennemis embourbés dans les chemins par un temps affreux. Dans la nuit du 2 au 3 mars, nos troupes traversent enfin la Marne; mais la gelée est survenue, l'ennemi a des ailes pour fuir. Cependant Mortier et Marmont dans l'est, Napoléon par derrière, à droite le cours de l'Aisne, en face Soissons, que fera le général Blücher? il lui faudra, comme à Schwartau, dans la guerre de 1806, mettre bas les armes en rase campagne.... En ce moment les portes de Soissons s'ouvrent devant l'armée prussienne, étourdie de ce bonheur inespéré!

Si Soissons eût seulement tenu trois jours!

Le 2 mars, le commandant avait capitulé sans combattre devant les généraux Bulow et Woronzow. A peine la garnison fut-elle hors des faubourgs que les têtes de colonnes de Blücher y arrivaient dans le plus grand désordre.

Le même jour, on se battait à Bar-sur-Seine; et, en Italie, le général Grenier enlevait Parme aux troupes de Murat.

(*La fin à une autre livraison*).

Origine du mot Huguenot. — « Pourquoi donc appelait-on les protestans des *Huguenots?* Cette question se reproduisant fréquemment à l'occasion du nouvel opéra de Meyer-Beer, nous y répondons par les détails suivans.

Les partisans de la liberté à Genève, s'étant fait admettre parmi les confédérés suisses, se nommèrent Eignots ou Huguenots (du mot allemand *eidgenossen*, confédérés, et de *Hugues*, nom du citoyen qui avait négocié l'alliance avec les cantons). — Le terme de Huguenot s'introduisit en France, et, vers le règne de François II, commença l'usage de l'appliquer aux calvinistes, coreligionnaires des Génevois.

D'anciens auteurs, notamment Pasquier et Guy Coquille, ont donné à ce mot de vaines origines. On lit dans les Recherches de Pasquier que Huguenot dérive de *Huguet*, nom d'un lutin que l'on honorait du titre de roi, et qui, disait-on, courait les rues de Tours pendant la nuit, comme les premiers protestans qui allaient de nuit à leurs assemblées. Suivant Coquille, on appelait ainsi les calvinistes parce qu'ils soutenaient les droits des descendans de *Hugues* Capet contre les Guises, qui se disaient fils de Charlemagne.

Le père Maimbourg, dans son Histoire de la Réforme, paraît être le premier auteur français qui ait donné la véritable origine du nom.

Voltaire a adopté l'opinion de Maimbourg sans citer l'autorité du jésuite dont les ouvrages lui ont été plusieurs fois d'un grand secours.

Sismondi donne la même origine en expliquant, avec citation d'autorité, la transformation d'*Eignots* en *Huguenots*.

Mausolée de Maximilien Ier dans la cathédrale d'Inspruck (Tyrol, 1835, page 297). — Ce vaste monument occupe la place principale de la nef de l'église. Au milieu d'autres morceaux de sculpture s'élève un sarcophage de marbre blanc et noir, haut de six pieds et long de trente, surmonté par une statue en bronze de l'empereur agenouillé, le visage tourné vers l'autel. Le sarcophage porte une inscription en lettres d'or gravées sur du marbre noir; mais sa beauté consiste surtout dans les bas-reliefs, qui, sculptés en marbre de Carrare le plus beau, couvrent les côtés du monument, et sont séparés l'un de l'autre par un pilastre en marbre noir. Il y en a en tout vingt-quatre qui représentent les principaux évènemens de la vie de Maximilien : son mariage avec la fille de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, son couronnement comme roi de Rome à Aix-la-Chapelle, son combat avec les Vénitiens, sa victoire sur les Turcs en Croatie, ses siéges et ses traités d'alliance.

Autour de ce magnifique mausolée se tiennent, comme pour veiller sur le monarque endormi, vingt-huit statues en bronze, de rois, de reines, de princes, de princesses et de guerriers revêtus d'armures. Ces statues sont plus que de grandeur naturelle et ont environ sept pieds. Elles représentent, pour la plupart, les héros qui excitaient l'admiration ou possédaient l'amitié de Maximilien. Parmi eux, on remarque Clovis Ier, roi de France; Théodoric, roi des Ostrogoths; le roi Arthur d'Angleterre; Godefroi de Bouillon-le-Croisé, roi de Jérusalem; quelques uns des premiers comtes de Hapsburg, ancêtres de Maximilien et des empereurs qui régnaient alors en Autriche; Marie de Bourgogne, la première femme de Maximilien; l'archiduchesse Marguerite, sa fille; Jeanne, épouse de Philippe Ier d'Espagne, et Léonora, princesse de Portugal. L'aspect de cet admirable monument est des plus saisissans et des plus solennels, et il serait difficile de décrire l'effet que produisent ces figures colossales de guerriers armés de pied en cap, de princes avec leurs couronnes et leurs manteaux royaux, de femmes dans leurs riches vêtemens de cour.

Les bas-reliefs sculptés sur toutes les faces du monument sont des chefs-d'œuvre. Les nombreux personnages qu'ils représentent dans les costumes de l'époque sont admirablement groupés, tandis que les vues des villes ou des châteaux sont rendues avec un rare bonheur : ce sont de vrais paysages en marbre. A l'exception de quatre qui ont été exécutés par une main moins habile, tous les bas-reliefs passent pour l'œuvre du ciseau d'Alexandre Colin, né à Malines en Belgique, qui termina cet important travail vers le milieu du seizième siècle. Une d'elles, la statue de Théodoric, porte le millésime de 1513. Une tradition populaire assure que l'empereur Maximilien lui-même a le premier conçu l'idée de ce grand monument, et qu'il a désigné, peu de temps avant sa mort, la place même que sa statue devait occuper dans le groupe.

Ne laissez pas croître l'herbe sur le chemin de l'amitié.

MADAME GEOFFRIN.

Privilége accordé en 1560 aux plaideurs nobles. — L'article 43 de l'ordonnance d'Orléans défendit aux juges de prendre des plaideurs aucun présent, quelque petit qu'il fût, de peur qu'ils ne fissent incliner la balance de la justice; mais cet article exceptait de la prohibition la venaison ou le gibier pris dans les forêts et sur les terres des princes ou seigneurs qui les donnaient. — Dix-neuf ans plus tard, ce curieux privilége fut implicitement aboli par l'article 104 de l'ordonnance de Blois, qui défendit aux juges de rien accepter des parties.

L'ordonnance d'Orléans avait renouvelé, mais seulement en faveur de la noblesse, une loi romaine qui permettait aux magistrats des provinces d'accepter des provisions de table, pourvu qu'il n'y en eût que pour quelques jours (*ff. l. 18, de off. præsidis*). Cette loi avait été abrogée par Constantin : sous son règne, tout plaideur était tenu de faire serment, la main sur l'Evangile, qu'il n'avait rien donné ni promis aux juges (nov. 124, c. 1).

LE DAMAN.

(Hyrax.)

Cet animal n'a pas moins occupé les naturalistes que certaines espèces beaucoup plus nombreuses et plus importantes; on n'a pas encore assigné définitivement le rang qui lui convient dans la classification zoologique. En effet, tandis que d'assez nombreuses analogies le rapprochent des pachydermes, il s'en éloigne par d'autres caractères tranchés et décisifs; essaie-t-on de l'introduire dans l'immense famille des rongeurs à cause de sa ressemblance avec plusieurs espèces qui y sont légitimement admises? d'autres obstacles lui en ferment l'entrée sans laisser un espoir prochain de les surmonter. Bornons-nous donc, pour le moment, au résumé des observations dont ce petit quadrupède a été l'objet.

Le daman est confiné dans quelques régions montagneuses de l'ancien continent. Les plaines lui offriraient rarement un domicile permanent où il pût trouver le repos et la sécurité; il lui faut de profondes crevasses de rochers, ou tout au moins les cavités de gros arbres, qui le mettent à couvert du mauvais temps et des poursuites de ses ennemis. Avec cette humeur et ces besoins, on ne conçoit pas comment il a pu se répandre depuis la Syrie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, ni pourquoi ses migrations ne se sont pas étendues vers l'orient, où il eût trouvé des régions plus accessibles que les déserts arides et les sables de l'Afrique. Comme la zoologie du Taurus est encore peu connue, on ne peut assurer que le daman n'existe point dans cette grande chaîne; et si l'exploration des montagnes du Thibet y fait découvrir cet animal, on doit s'attendre à le trouver depuis l'Himalaya jusqu'au

Liban, dernière station où les naturalistes l'aient observé. Il paraît certain que cet habitant de l'ancien monde n'a point passé dans le nouveau : l'Amérique ne nous offre aucune espèce que l'on puisse associer à celle du daman.

Le daman est un peu plus gros que le lapin de garenne, et lui ressemble assez par les proportions générales, mais non par la physionomie : en effet, une tête raccourcie, de petits yeux, de longues moustaches bien fournies, des oreilles à peine saillantes, arrondies, garnies de poils en dedans comme en dehors, composent une face et un profil qui ne peuvent être comparés à la tête du lapin vue sous les mêmes aspects. Il faut joindre à ces différences la couleur brune du daman, tout-à-fait inusitée dans les nombreuses variétés du lapin; l'absence totale de queue, et la structure singulière des pieds de derrière : ils sont terminés par trois doigts, dont celui du milieu porte un ongle prolongé, large et creusé par-dessous, tandis que les deux latéraux, ainsi que ceux du pied de devant, ne sont nullement saillans, en sorte que l'animal ne peut creuser la terre pour s'y loger, comme le lapin, la marmote, le blaireau, et même quelques oiseaux. Cependant les colons hollandais du cap de Bonne-Espérance l'avaient nommé *blaireau des rochers*, parce qu'il se loge dans les fissures des roches feuilletées qui forment en grande partie la *montagne de la Table*, peu éloignée de la ville du Cap. Buffon, trompé par des notions incomplètes sur les habitudes de ce prétendu blaireau, l'avait décrit sous le nom de *marmote du Cap*, quoiqu'il n'ait ni les facultés, ni les mœurs, ni le sommeil de la marmote. Plus tard, l'illustre naturaliste mieux informé rectifia ses premières erreurs, et réunit dans un *supplément* tout ce que l'on savait alors sur l'histoire naturelle du daman. Malheureusement, il est assez difficile de l'observer dans ses montagnes où il se soustrait facilement aux regards des curieux en se réfugiant dans sa retraite. Timide, silencieux, ami de la solitude, aucun animal n'est plus décidément inoffensif; des feuilles et des plantes sauvages sont ses mets de prédilection, et même dans l'état de captivité il les préfère au pain, à tout ce que l'art du cuisinier prépare pour notre gourmandise. Lorsqu'il a été pris très jeune, avant qu'il ait joui des délices de la liberté, il s'apprivoise aisément, et devient un captif agréable à son maître : il est propre, caressant, donne quelques témoignages de reconnaissance et d'attachement; il mériterait et récompenserait les soins de l'homme autant que l'agouti de la Guyane, et certainement beaucoup mieux que le cochon-d'Inde.



(Le Daman ou Hyrax.)

Il est sans doute inutile de réfuter les mauvais raisonnemens qui ont fait mettre le daman au nombre des *pachydermes*, en l'associant au rhinocéros, à l'hippopotame, au sanglier, au porc-épic, et il faut cependant convenir que ses dents représentent à peu près, en miniature, celles du rhinocéros. Il n'a donc point le caractère essentiel des *rongeurs*, dont les dents ont une disposition et une structure qui a déterminé les habitudes communes et caractéristiques des animaux de cette classe.

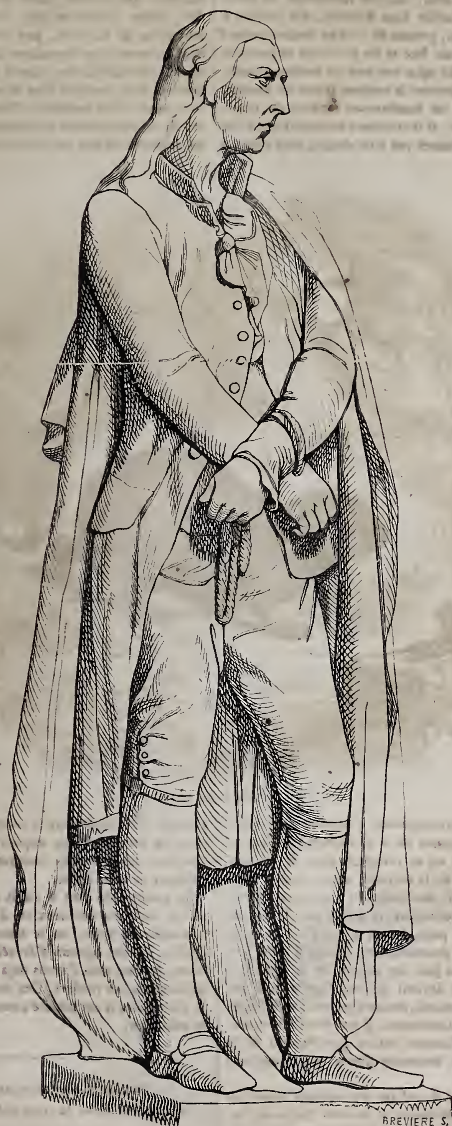
Le quadrupède dont il s'agit n'a pas été mieux nommé par les habitans des lieux où il vit que classé par les naturalistes. En Syrie, on le nomme *daman izrael*, ce qui signifie, dit-on, *agneau d'Israël*. Au cap de Bonne-Espérance, comme nous l'avons déjà dit, cet agneau de Syrie est un *blaireau des rochers*. Ces inconséquences font voir que les recherches n'ont pas été poussées assez loin, et qu'il faut les continuer.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

SALON DE 1836. — SCULPTURE.

BAILLY.



(Salon de 1836; sculpture. — Bailly marchant au supplice, statue en marbre, par M. Jaley.)

On remarquait au salon de 1833 une petite statue de marbre représentant la Prière; c'était une délicieuse figure de jeune fille pleine de grâce et de ferveur.

Le même sculpteur, M. Jaley, a exposé cette année un *Paria méditant sur la réprobation de sa caste*; un *Mirabeau à la tribune*; un *Bailly marchant au supplice*.

Cette dernière statue est une de celles qui ont particulièrement fixé notre intérêt dans l'exposition des galeries du Louvre.

C'est dans ces galeries que naquit, il y a un siècle (en 1736), Sylvain Bailly, fils du garde des tableaux; il aurait sans doute succédé au même emploi, si un goût décidé pour les sciences exactes ne l'eût poussé dans cette autre carrière.

Ses premières études, dirigées par son père, peintre assez distingué et auteur de quelques ouvrages dramatiques, avaient eu pour objet les arts du dessin et la poésie : il quitta les uns, parce qu'il se sentait pour eux une médiocre aptitude; et l'autre sur l'avis du comédien La Noue, qui lui promettait peu de succès en ce genre, bien qu'il eût composé, dès l'âge de seize ans, deux tragédies, *Clotaire* et *Iphigénie en Tauride*. Néanmoins le mérite littéraire de ses œuvres scientifiques, et ses éloges de Charles V, de Molière, de Corneille et de Gresset, lui ouvrirent dans la suite (en 1784) les portes de l'Académie française. Il y occupa le fauteuil du comte de Tressan.

A cette époque, Bailly faisait déjà partie depuis très longtemps de l'Académie des sciences, où il avait remplacé, à l'âge de vingt-sept ans, son ancien professeur, l'astronome La Caille.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres se l'associa également : triple honneur dont Fontenelle seul avait joui avant lui.

Les travaux de science et d'érudition qui valurent à Bailly ces distinctions et qui fondèrent sa juste célébrité, sont :

Les éloges du voyageur Cook, de Leibnitz et de La Caille;

Des *Observations* sur la lune et sur les étoiles zodiacales; la *Théorie des satellites de Jupiter*;

Mais surtout l'*Histoire de l'astronomie ancienne et moderne*, à laquelle servit de complément l'*Histoire de l'astronomie indienne et orientale*.

Bailly, dans ce grand ouvrage, attribuait la création des sciences et des arts à un peuple ancien, originaire des hauts plateaux de la Tartarie, et qui, suivant ses conjectures, aurait disparu du globe en laissant l'héritage de ses traditions aux Chinois, d'où elles auraient passé successivement dans les Indes, dans la Chaldée et dans la Grèce. Il avait dédié son travail à Voltaire, centre de tout le mouvement intellectuel de cette époque; mais Voltaire, qui avait toujours placé dans l'Inde le berceau des connaissances humaines, prit la plume pour adresser à l'auteur quelques objections fondées sur l'étude de la philosophie des brames. Bailly crut devoir appuyer son opinion par des recherches historiques auxquelles il donna le titre de *Lettres sur l'origine des sciences*, et de *Lettres sur l'Atlantide de Platon*. Voltaire étant mort dans l'intervalle, il en fit hommage à sa mémoire. Ces *Lettres* ne se distinguent pas moins par l'élégance du style que par une profonde érudition; elles furent comparées aux *Lettres persanes* de Montesquieu, c'est dire la haute opinion que le public en conçut. Mais elles faillirent attirer un réquisitoire sur l'auteur, accusé d'avoir substitué sa cosmogonie à celle de Moïse : il eut quelque peine à détourner l'orage.

Cependant le temps approchait d'orages bien plus sérieux.

Jusqu'à la révolution française, on avait vu dans Bailly un savant laborieux, et, ce qui vaut mieux encore, un savant mettant la science au service de l'humanité. Son excellent Rapport sur les hôpitaux de Paris en est la preuve. Il habitait Chaillot, Chaillot où le sort avait amené un autre savant, modeste et simple comme lui, doué comme lui d'un sincère amour du bien; mais Franklin, après avoir été l'un des fondateurs de la liberté dans sa patrie, mourut comblé de gloire et d'universelles bénédictions, tandis que Bailly était réservé à de tristes destinées. Parvenu au sommet de la hiérarchie scientifique, il devait occuper aussi celui de la hiérarchie politique pour tomber ensuite victime de passions auxquelles son caractère le rendait complètement étranger.

Bailly, en effet, n'était point un de ces hommes qui excitent et dominent l'action des autres hommes; c'était une âme généreuse et calme, ouverte par la méditation aux idées libérales, qui se trouvait à son aise dans le mouvement réformateur, sans éprouver un vif besoin de l'accélérer par son impulsion. Il n'était pas cependant dépourvu d'enthousiasme : écoutons-le parler des premières réunions de citoyens, où l'on s'occupa des élections aux États-Généraux : « Quand je me trouvai au milieu de l'assemblée du district, dit-il, *je crus respirer un air nouveau*.

» Je suis un exemple bien sûr qu'on peut parvenir à tout et aux premiers honneurs sans intrigues. Ceci soit dit pour la consolation des honnêtes gens, et pour l'encouragement de la jeunesse à suivre le droit chemin. » C'est ainsi que s'exprime Bailly dans ses *Mémoires*, et il avait droit de le faire. Le choix libre et toujours spontané de ses concitoyens l'éleva successivement aux positions les plus enviées; il fut nommé le premier électeur de son district, le premier député de Paris aux États-Généraux, le premier président de l'Assemblée constituante, le premier maire de la capitale. L'immense popularité d'un tel homme fut une gloire pour le pays, car elle se fonda uniquement sur la confiance en sa sagesse et sur l'estime de ses vertus.

C'est Bailly qui présida les députés du peuple, lorsque, trouvant fermée la salle de leurs réunions, ils allèrent au Jeu de paume prêter le serment de ne point se séparer sans avoir donné une constitution à la France.

Le lendemain de la prise de la Bastille, les Parisiens rassemblés à l'Hôtel-de-Ville lui conférèrent par un vote unanime l'administration de la cité, en même temps qu'à Lafayette le commandement de la milice nationale.

Bailly se montra dans ce nouveau poste tel qu'on l'avait connu, ferme, modéré, plein d'humanité. Mais homme de la bourgeoisie bien plus qu'homme du peuple, il crut la révolution accomplie dès que le tiers-état n'eut plus à souffrir des priviléges d'une caste supérieure; peu passionné naturellement, il ne comprit pas l'irritation excitée chez des âmes plus jeunes par les résistances opiniâtres et les manœuvres perfides des ennemis de la révolution; il prit pour une turbulence criminelle l'expression des impatiences qu'il ne pouvait partager, et se fit contre elle l'exécuteur de lois inflexibles. Le sang coula au Champ-de-Mars, dans un conflit déplorable entre les citoyens et la force armée aux ordres de l'autorité municipale, et dans ce sang s'éteignit toute la popularité de ceux qui l'avaient versé. Jamais confiance plus entière ne fut suivie de haines plus profondes : c'était le ressentiment d'une amitié trompée.

De ce moment Bailly ne vit plus dans les regards du peuple qui l'entourait que le reproche et la menace; il ne rencontra plus que des obstacles dans l'exercice de ses fonctions, qu'il se hâta de résigner; il s'éloigna même de la capitale, et se retira à Nantes chez un ami : ce n'est point qu'il se crût coupable; il le prouva en répondant à ceux qui le pressaient de passer en Angleterre : « L'homme qui s'est vu chargé d'une grande administration doit, quelque danger qui le menace, rester pour rendre compte de sa conduite. »

Mais il ne savait pas que la vengeance ne juge point les intentions, qu'elle condamne les actes. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, Bailly fut envoyé à l'échafaud que le peuple de Paris dressa lui-même dans le Champ-de-Mars, comme en signe d'expiation.

La fermeté de la victime ne se démentit pas un instant pendant une agonie de plusieurs heures, au milieu des malédictions, des outrages et des coups de cette population dont elle avait été l'idole. Une pluie glaciale pénétrait tous

ses membres : « Tu trembles, Bailly! » lui dit avec ironie l'un de ses bourreaux. — « Mon ami, c'est de froid! » Telle fut sa réponse.

Ainsi périt Sylvain Bailly, le 12 novembre 1793, à l'âge de 57 ans; sa carrière politique avait été de 51 mois. Il périt pour n'avoir pas été assez jeune, pour n'avoir pu suivre la marche d'une génération ardente et enthousiaste. Sa mort fut une des plus lamentables scènes de nos troubles politiques.

M. Jaley a idéalisé son modèle autant que l'artiste a droit de le faire, sans altérer la ressemblance. C'est bien la haute taille de Bailly; ce sont bien ses traits austères sans dureté; c'est bien l'expression de calme douloureux qui devait y reposer, lorsqu'il s'écriait : « Que m'importe de vivre quand je vois tout ce qui se passe? Autant mourir ici qu'ailleurs. »

Mais pourquoi M. Jaley, au lieu de nous montrer Bailly traîné au supplice les mains liées, ne l'a-t-il pas fait voir au Jeu de paume, reflétant sur son visage le noble enthousiasme qui éclatait autour de lui? Ce programme aurait-il été imposé au statuaire par les hommes qui voudraient affaiblir notre respect pour nos pères en nous présentant sans cesse la révolution dans ses excès, le peuple dans ses mauvais jours?

Après les événemens de juillet, les artistes demandèrent à choisir des sujets dans les grands actes de la révolution française : il fut répondu que leur vœu serait exaucé, mais sous cette condition qu'ils ne peindraient point la révolution triomphante, sans lui donner pour pendant le spectacle des fureurs populaires. C'est ce qui nous a valu la toile sanglante du meurtre de Féraud, pour distraire de l'impression que pourrait produire Mirabeau apostrophant M. de Brézé. Est-ce aussi pour cela que le Mirabeau tribun, de M. Jaley, n'a pu se montrer sans être accompagné d'un Bailly supplicié?

Nous qui sommes pénétrés de reconnaissance pour les bienfaits de cette grande époque, et d'admiration pour les sentimens généreux qu'elle a excités, nous croyons que la mission des arts est surtout de leur rendre la vie, au lieu de réveiller des souvenirs de violence et d'erreur. C'est pourquoi nous n'allons point dans les galeries du Louvre sans nous arrêter long-temps devant le tableau où M. Léon Cogniet a peint nos jeunes gardes nationales de 1792 partant pour la frontière si pleins d'ardeur, d'espoir et de gaieté.

Sur les qualités particulières à quelques peintres de l'antiquité. — Extrait d'une lettre du Poussin à M. de Chanteloup.

De Rome, le 27 juin 1655.

... L'histoire nous fait voir que chacun des peintres de l'antiquité a excellé en quelque partie : d'où l'on peut conclure qu'aucun ne les a possédées toutes dans la perfection. Car, pour ne parler ni de Polygnote, ni d'Aglaophon, qui ont été si long-temps célèbres pour leur couleur, si l'on en vient à l'époque où la peinture fut le plus florissante, ce qui est, je crois, depuis les temps de Philippe jusqu'à ceux des successeurs d'Alexandre, on y trouve toujours que chaque peintre possède à un haut degré une vertu qui le distingue : Protogène, la diligence et la curiosité; Pamphile et Mélanthe, la raison; Antiphile, la facilité; Théon de Samos, l'imagination; enfin Apelles, le naturel et la grâce qui l'ont rendu si célèbre. Une semblable différence se trouvait dans les œuvres de la sculpture : Calon et Hegésias firent leurs statues plus dures et plus semblables aux toscanes; Calamide les fit moins rigides, et Miron plus molles encore; dans Polyclete se trouvent la diligence et la beauté plus que dans tous les autres : et cependant, quoique la plupart lui attribuassent la palme, il y en eut qui, pour lui ôter quelque chose, pensèrent que la gravité lui manquait, et que s'il donnait à la forme humaine une beauté surnaturelle, il ne pouvait arriver à représenter la majesté des Dieux ni même la dignité des vieillards; enfin les parties qui manquaient à Polyclète, on les attribua à Phidias et à Alcamène. La même chose se rencontre dans ceux qui ont été en réputation depuis trois cent cinquante ans, et je crois que qui l'examinera bien trouvera que j'y ai aussi ma part. (Voyez, sur le Poussin, 1833, p. 36.)

L'ETANG DE THAU.

(Hérault.)

L'étang de Thau, qui fait partie d'une suite d'étangs situés le long de la mer Méditerranée, offre, dans un espace très resserré, un grand nombre de phénomènes naturels qui le rendent remarquable entre tous les autres.

Il est situé dans le département de l'Hérault. Sa longueur est de cinq à six lieues du S.-O. au N.-E., et sa plus grande largeur de deux lieues. Il reçoit au S.-O. le canal du Midi, création colossale due au génie de Riquet (voyez 1836, page 58). Il communique au N.-E. à l'étang de Maguelonne, et au midi au golfe de Lion. Remarquons, en passant, que c'est par erreur qu'on dit golfe *de Lyon*, ce qui ferait supposer que cette baie doit son nom à la seconde ville du royaume. Le vrai nom était *golfe du Lion*, ou *Léon*, appellation allégorique, pour exprimer la violence des tempêtes qui le bouleversent trop souvent*.

L'eau de l'étang est salée, en général, presque au même degré que celle de la mer; mais on y trouve un abîme, nommé *Avisse*, qui lance une énorme masse d'eau fraîche et douce; et cela avec une force telle, qu'elle ne se mêle pas aux eaux salées, et s'élève au-dessus de leur niveau. La température en est aussi différente de celle de l'étang, en sorte que l'hiver, lorsque l'étang gèle, ce qui est assez rare, on remarque autour de l'abîme un espace circulaire qui ne gèle pas.

Il y a un autre gouffre sur la rive de Balaruc, qui présente des phénomènes différens du premier. Celui-ci est situé, non pas au fond, mais au niveau des eaux, au pied d'un rocher. Il en sort pendant sept mois de l'année un ruisseau qui se perd dans l'étang, et pendant la même période, l'eau jaillit de toutes parts dans une prairie voisine, et alimente l'étang de Thau; mais au retour de la belle saison, vers le milieu d'avril, ces sources tarissent, et l'étang, coulant à son tour, rend abondamment à la prairie et au goufre, pendant cinq mois, ce qu'il en a reçu pendant sept. De cette alternative vient le nom d'Enversacq (*Inversa aqua*) qu'a reçu le goufre. On l'appelle aussi dans le pays *Fontaine d'Alézieux*.

On a donné plusieurs explications à ce phénomène. Selon les uns, la fontaine d'Alézieux serait alimentée par l'étang de Frontignan, qui touche celui de Thau; parce que cette soufre coule surtout par les gros temps, alors que le niveau de l'étang de Thau est plus bas que celui de l'étang de Frontignan; et quand celui-ci est redescendu à son niveau ordinaire, l'étang verserait à son tour ses eaux dans le goufre. L'abîme serait donc rempli tour à tour par l'étang qui a le plus d'eau. D'autres admettent l'existence de ruisseaux périodiques, ou même de communications souterraines du goufre et de la prairie avec l'Hérault, qui se perd sous terre, et qui, dans l'été, n'aurait plus rien à fournir à ces infiltrations.

Au milieu de l'étang est une roche vive, appelée *Roquerol*, autour de laquelle l'eau est très profonde et dangereuse quand il fait quelque vent. Elle est isolée comme un obélisque, et tapissée de mollusques vivans, moules, lé-

* Mare Leonis ideo sic nuncupatur, quod est semper asperum, fluctuosum et crudele. (Guillaume de Nangis, *Vie de saint Louis*.)

pas, oursins, glauds de mer, tous adhérant avec ténacité au roc. C'est à l'aide d'un cercle de fer dentelé, assujetti à un long manche et garni en dessous d'un filet en forme de bourse, que les pêcheurs les détachent et s'en emparent. C'est un aliment habituel pour les pauvres gens de Cette et des environs.

L'étang est très peuplé; on remarque, parmi les animaux qui y vivent le spéroune cendré, crustacé d'une belle couleur rose orangé; l'astynée verdâtre, polype qui s'attache aux pierres; le porcellion rude et la méduse à rosette. — Les poissons sont aussi fort nombreux. Ils ont tous un goût prononcé, qu'on appelle *goût de marée* dans le pays, et qui les distingue tout-à-fait des poissons de mer. Enfin, à de certaines époques, l'étang est couvert d'oiseaux aquatiques dont la chasse se fait en grand, par plus de trois cents batelets, portant chacun deux ou trois hommes.

C'st au bord de l'étang de Thau qu'est situé le village de Balaruc, célèbre par ses eaux minérales. La source jaillit à quatre pieds au-dessous de l'étang : l'eau est salée et conserve à l'air extérieur 54 à 56 degrés de chaleur (Réaumur). En été, elle dépasse 40 degrés. Ce n'est d'ailleurs ni la température de la mer, ni celle de l'étang, qui influe sur la chaleur de la source; mais on a remarqué qu'elle est plus abondante quand l'étang coule dans le goufre d'Enversacq. Les thermes attirent plus de monde d'année en année, car à leur efficacité bien reconnue, ils joignent l'avantage tout récent d'offrir, dans un vaste et bel établissement, toutes les ressources qui en peuvent rendre le séjour commode et agréable. Une traversée d'une heure suffit pour conduire les baigneurs à Cette, où les bains de mer font aussi affluer de nombreux malades ou amateurs. Un bateau à vapeur sillonne aussi journellement l'étang, en touchant aux principaux points du rivage.

Nul doute que la formation de l'étang de Thau et de ceux qui l'avoisinent ne soit due à la mer, dont il n'est séparé que par une étroite langue de terre, sur laquelle sont bâtis le port et la ville de Cette.

On fit en 1775 une découverte remarquable, celle de deux sources semblables à celle de Balaruc, et situées sur la montagne de Cette, qui en est séparée par l'étang. Ces deux courans d'eaux minérales partiraient donc d'un point central situé au-dessous de l'étang, et sans doute la matière qui les échauffe et le canal qui les joint sont situés à une très grande profondeur.

Nous sommes loin d'avoir épuisé tout ce qu'il y a de curieux à dire sur l'étang de Thau; encore nous sommes-nous scrupuleusement renfermés dans son enceinte. Les environs offrent une foule de points intéressans à traiter : c'est Frontignan et ses vins délicieux; Agde, bâtie de laves, les marais salans de Bagnols; le fort Brescou, nid d'aigle, bâti sur une île basaltique; le cratère éteint de Saint-Loup; celui de Saint-Thibéry : enfin, une foule de curiosités, resserrées dans quelques lieues.

Il avait du bon sens, le reste vient ensuite.

La Fontaine.

SALON DE 1836.—PEINTURE.

EPISODE DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE,

PAR CHARLET.

Charlet a été long-temps dans l'art du dessin un représentant des souvenirs populaires de la France; il a su sentir et reproduire avec originalité les sentimens, les regrets, le langage et l'allure du peuple, soit dans les camps et au milieu des villes conquises, soit après la paix, au milieu des travaux des champs et de la ville. Sa caricature n'est jamais une satire amère, c'est une observation vraie et plaisante de mœurs qui amusent, sans montrer la dégradation de l'homme. Le comique de Charlet est naïf et bon; il cherche plutôt à égayer par le contraste, l'allure et le langage de certaines situations et de certains personnages, que par le plaisir d'étaler les vices et les ridicules haïssables. C'est pourquoi en excitant le sourire, il fait aimer cependant ceux qu'il met en scène, tous ces *grognards*, ces *enfans de troupe*, ces *gamins* qu'il a crayonnés et fait parler avec une originalité si piquante. Dans les caricatures de Charlet, la forme légère, comique ou grotesque, cachait presque toujours un sentiment sérieux, l'amour de la patrie, de la liberté, des sympathies pour notre gloire militaire; c'est cette inspiration grave et sévère qui nous explique comment le crayon de Charlet peut aujourd'hui agrandir son cadre, s'élever dans une sphère plus haute, et atteindre au tableau historique. Dans le lointain où se plongent, chaque jour davantage, les événemens et les hommes immortels de la révolution et de l'empire, on comprend qu'ils doivent prendre de plus en plus pour les générations qui s'élèvent l'allure sévère, grandiose, épique; voilà pourquoi la caricature de Charlet ne serait plus la forme qui conviendrait à l'imagination contemporaine. Or, le talent, quand il est vrai et noblement inspiré, sait se renouveler et s'agrandir au moment où on le suppose épuisé et sans avenir.

Dans l'*Episode de la campagne de Russie*, vous reconnaissez toujours Charlet, celui dont le spirituel crayon nous a conservé tous les types de la grande armée; mais ici Charlet a délaissé la forme grotesque pour prendre la forme historique. Il ne s'agit plus de crayonner quelques esquisses lithographiques, il faut couvrir une vaste toile de couleurs, harmoniser des teintes, grouper des personnages, accuser des lignes et des formes, achever un ciel et une terre. Pour réaliser cette œuvre, il faut oublier son passé, vingt années d'habitude, vingt années d'une pratique qui, malgré sa verve et son esprit, n'était pas celle d'un peintre; il faut donc, à un âge déjà mûr, se faire une éducation nouvelle, une manière toute nouvelle. Pensez un peu quel courage, quelle persévérance, quelle conviction d'artiste demande un semblable projet! A la vue de cet *Episode de la campagne de Russie*, le premier tableau à l'huile de Charlet, il est impossible de ne pas s'étonner des rares qualités d'artiste de celui qui, du premier coup, est arrivé à cette hauteur. Charlet a toujours été son maître à lui-même; il n'a encore consulté, cette fois, que son talent natif; dans la nouvelle carrière où il a voulu s'élancer, et il a été vrai, dramatique, historien.

Une colonne de blessés, harcelée par des Cosaques, repousse leur attaque; les masses de nos soldats sont groupées dans un désert de neige; pressés, entassés les uns contre les autres, défigurés par la fatigue, la misère, le froid, la faim, leurs blessures, ils ne se soutiennent, pour ainsi dire, que par le poids des uns des autres, pouvant à peine porter leurs armes dans leurs mains glacées, et cependant, fiers encore, menaçans, ils s'avancent, présentant avec impassibilité aux Cosaques leurs cadavres déjà à moitié ensevelis dans la neige. La nature entière déploie toute sa furie glaciale contre nos soldats. Le ciel est gris et lourd, les nuages sont épais, serrés, surbaissés, comme pour s'abattre de tout leur poids sur notre armée et l'écraser. A l'horizon, ce ciel de glace se confond avec une terre de glace, inondée d'une neige dure, pressée, amoncelée, voilant le sol, les inégalités du terrain, enveloppant les arbres, les débris de caissons, d'armures, de bagages abandonnés, étalant avec perfidie sa pure blancheur, et s'entassant impitoyablement contre ces masses humaines à demi pétrifiées, comme pour leur faire là, bien loin des champs de la patrie, un immense, un immortel sépulcre.

Cette scène est d'une désolation affreuse; en la regardant long-temps, vous êtes douloureusement saisi de cette froide et implacable fatalité qui accable ces innombrables victimes d'une ambition sublime. Le ciel, la terre et la neige sont

d'une exécution irréprochable, dignes du pinceau le plus exercé. On pourrait reprendre aux figures du premier plan, les seules visibles, un peu d'exagération; elles rappellent peut-être trop les types des anciens dessins de l'auteur; nous n'aimons pas non plus ces juifs qui se désolent de ne pouvoir emporter leur or; cet épisode n'était nullement nécessaire dans ce drame lugubre; toute l'action doit être concentrée sur le martyre de nos soldats. — Ces critiques sont fort peu importantes, et ne nuisent pas à notre admiration pour l'ensemble de cette belle composition.



(Salon de 1836; Peinture. — Un groupe du tableau de Charlet. — Campagne de Russie.)

Charlet s'est ouvert une nouvelle et magnifique carrière; ce début atteste que de nombreux succès l'attendent encore, et nous ne saurions trop l'encourager à persévérer. C'est avec joie que nous apprenons que l'auteur de l'*Episode de la campagne de Russie* prépare pour la prochaine exposition un autre tableau emprunté aux souvenirs historiques des guerres de la révolution. Avec l'inspiration grave et profondément sentie qui caractérise Charlet, nous pouvons attendre une belle page qui nous fera revivre ces temps d'un mémorable héroïsme.

QUELQUES EXTRAITS DU

TRAITÉ DE LA PEINTURE,

PAR LÉONARD DE VINCI.

(Voyez, sur la vie et les ouvrages de Vinci, 1834, p. 243.)

Division de la peinture.

La peinture se divise en deux parties principales :

La première est le dessin, c'est-à-dire le simple trait ou le contour qui termine les corps et leurs parties, et qui en marque la figure ;

La seconde est le coloris, qui comprend les couleurs que renferme le contour des corps.

Division du dessin.

Le dessin se divise aussi en deux parties qui sont :

1° La proportion des parties entre elles par rapport au tout qu'elles doivent former ;

2° L'attitude qui doit être propre au sujet, et convenir à l'attention et aux sentimens qu'on suppose dans la figure qu'on représente.

De la proportion des membres. — Il faut observer trois choses dans les proportions : la justesse, la convenance, et le mouvement.

La justesse comprend la mesure exacte des parties considérés par rapport les unes aux autres, et au tout qu'elles composent.

Par la convenance on entend le caractère propre des personnages, selon leur âge, leur état et leur condition ; en sorte que dans une même figure on ne voie point en même temps des membres d'un jeune homme et d'un vieillard, ni dans un homme ceux d'une femme ; qu'un beau corps n'ait que de belles parties.

Enfin le mouvement (qui n'est autre chose qui l'attitude et l'expression des sentimens de l'âme) demande dans chaque figure une disposition qui exprime ce qu'elle fait, et la manière dont elle le doit faire ; car il faut bien remarquer qu'un vieillard ne doit point faire paraître autant de vivacité qu'un jeune homme, ni tant de force qu'un homme robuste ; que les femmes n'ont pas le même air que les hommes ; qu'enfin les mouvemens d'un corps doivent faire voir ce qu'il y a de force ou de délicatesse.

De l'attitude. — Toutes les figures d'un tableau doivent être dans une attitude convenable au sujet qu'elles représentent, de sorte qu'en les voyant on puisse connaître ce qu'elles pensent et ce qu'elles veulent dire. Pour imaginer sans peine ces attitudes convenables, il n'y a qu'à considérer, par exemple, attentivement les gestes que font les muets lorsqu'ils expriment leurs pensées par les mouvemens des yeux, des mains et de tout le corps*... Il faut qu'un peintre, de quelque école qu'il soit, considère attentivement la qualité de ceux qui parlent, et la nature de la chose dont il s'agit.

Quelques règles pour juger un tableau.

Pour juger un tableau, il faut considérer entre autres choses :

Le choix du sujet.

Si, dans l'ordonnance ou la disposition des figures, il paraisse qu'elles sont accommodées au sujet et à la représentation de l'histoire que le peintre a traitée.

Si les figures sont attentives au sujet pour lequel elles se trouvent là, et si elles ont une attidude et une expression convenables à ce qu'elles font.

Si les figures ont un relief conforme au lieu où elles sont, et à la lumière qu'elles reçoivent. Les ombres ne doivent pas être les mêmes aux extrémités et au milieu des groupes ; car il y a bien de la différence entre des objets qui sont environnés d'ombre et des objets qui n'en ont que d'un côté. Les figures qui sont dans le milieu d'un groupe sont environnées d'ombre de tous côtés ; car du côté de la lumière, les figures qui sont entre elles et la lumière leur envoient de l'ombre, mais les figures qui sont aux extrémités des groupes ne sont dans l'ombre que d'un côté, car de l'autre elles reçoivent la lumière. C'est au centre des figures qui composent une histoire que se trouve la plus grande obscurité ; la lumière n'y peut pénétrer, le plus grand jour est ailleurs, et il répand sa clarté sur les autres parties du tableau.

Du jugement qu'un peintre fait de ses ouvrages et de ceux des autres.

Un peintre qui n'a presque point de doutes dans les études qu'il fait n'avance guère dans son art. Quand tout lui paraît aisé, c'est une marque infaillible que l'ouvrier est peu habile, et que l'ouvrage est au-dessus de sa portée...

Quand les connaissances d'un peintre ne vont pas au-delà de son ouvrage, c'est un mauvais signe pour le peintre ; et quand l'ouvrage surpasse les connaissances et les lumières de l'ouvrier, comme il arrive à ceux qui s'étonnent d'avoir si bien réussi dans l'exécution de leur dessin, c'est encore pis ; mais lorsque les lumières d'un peintre vont au-delà de son ouvrage, et qu'il n'est pas content de lui-même, c'est une très bonne marque, et un jeune peintre, qui a ce rare talent d'esprit, deviendra sans doute un excellent ouvrier. Il est possible qu'il fasse peu d'ouvrage, mais ils seront excellens, et, comme on dit, ils attireront.

Un peintre doit être universel, et ne point se borner à une chose.

Si un peintre n'aime également toutes les parties de la peinture, il ne pourra jamais être universel : par exemple, si quelqu'un ne se plaît point aux paysages, s'il croit que c'est trop peu de chose pour mériter qu'on s'y applique, il sera toujours au-dessous des grands peintres. — Ce n'est pas être fort habile homme que de ne réussir qu'à une seule chose, comme à bien faire le nu, à peindre une tête ou les draperies, à représenter des animaux, ou des paysages, ou d'autres choses particulières ; car il n'y a pas d'esprit si grossier qui ne puisse avec le temps, en s'appliquant à une seule chose et la mettant continuellement en pratique, venir à bout de la bien faire. — L'esprit d'un peintre doit agir continuellement, et faire autant de raisonnemens et de réflexions qu'il rencontre de figures et d'objets dignes d'être remarqués ; il doit même s'arrêter pour les voir mieux, et les considérer avec plus d'attention, et ensuite former des règles générales de ce qu'il a remarqué sur les lumières et les ombres, le lieu et les circonstances où sont les objets. Mais il ne doit s'attacher qu'à ce qu'il y a de plus excellent et de plus parfait dans chaque chose.

De ceux qui s'adonnent à la pratique avant d'avoir appris la théorie.

Etudiez premièrement la théorie avant d'en venir à la pratique qui est un effet de la science. Un peintre doit étudier avec ordre et avec méthode.

Ceux qui s'abandonnent à une pratique prompte et légère avant d'avoir appris la théorie ou l'art de finir leurs figures, ressemblent à des matelots qui se mettent en mer sur un vaisseau qui n'a ni gouvernail, ni boussole : ils ne savent quelle route ils doivent tenir. La pratique doit toujours être fondée sur une bonne théorie.

Qu'il est utile de repasser durant la nuit dans son esprit les choses que l'on a étudiées.

J'ai éprouvé qu'il est fort utile, lorsqu'on est au lit, dans le silence de la nuit, de rappeler les idées des choses qu'on a étudiées et dessinées, de retracer les contours des figures qui demandent plus de réflexion et d'application ; par ce

* Il est clair que Léonard de Vinci n'entend pas parler des signes de convention enseignés aux muets.

moyen on rend les images des objets plus vives, on fortifie et on conserve plus long-temps l'impression qu'elles ont faite.

Une tempête

Si vous voulez bien représenter une tempête, considérez attentivement ses effets. Lorsque le vent soufle sur la mer ou sur la terre, il enlève tout ce qui n'est pas fortement attaché à quelque chose, il l'agite confusément et l'emporte. Ainsi, pour bien peindre une tempête, vous représenterez les nuages entrecoupés emportés avec impétuosité par le vent du côté où il soufle, l'air tout rempli de tourbillons d'une poussière sablonneuse qui s'élève du rivage, des feuilles et même des branches d'arbre enlevées par la violence et la fureur du vent, la campagne tout en désordre par une agitation universelle de tout ce qui s'y rencontre, des corps légers et susceptibles de mouvement répandus confusément dans l'air, les herbes couchées, quelques arbres arrachés ou renversés, les autres se laissant aller au gré du vent, les branches ou rompues ou courbées contre leur situation naturelle, les feuilles toutes repliées de différentes manières et sans ordre; enfin des hommes qui se trouvent dans la campagne, les uns seront renversés et embarrassés dans leurs manteaux, couverts de poussière et méconnaissables; les autres qui sont demeurés debout paraîtront derrière quelque arbre, et l'embrasseront de peur que l'orage ne les entraîne; quelques autres se couvrant les yeux de leurs mains, pour n'être point aveuglés de la poussière, seront courbés contre terre, avec des draperies volantes et agitées d'une manière irrégulière, ou emportées par le vent. — Si la tempête se fait sentir sur mer, il faut que les vagues qui s'entrechoquent la couvrent d'écume, et que le vent en remplisse l'air comme d'une neige épaisse; que dans les vaisseaux qui seront au milieu des flots, on y voie quelques matelots tenant quelques bouts de cordes rompues, des voiles brisées, étrangement agitées, quelques mâts rompus et renversés sur le vaisseau tout délabré au milieu des vagues, des hommes criant se prendre à ce qui leur reste du débris de ce vaisseau. On pourra feindre aussi dans l'air des nuages emportés avec impétuosité par les vents, arrêtés et repoussés par les sommets des hautes montagnes, se replier sur eux-mêmes, et les environner, comme si c'étaient des vagues rompues contre des écueils; le jour obscurci par d'épaisses ténèbres, et l'air tout rempli de pluie et de gros nuages

Une bataille.

Vous peindrez premièrement la fumée de l'artillerie, mêlée confusément dans l'air avec la poussière que font les chevaux des combattans, et vous exprimerez ainsi ce mélange confus. Quoique la poussière s'élève facilement en l'air, elle retombe naturellement; vous la peindrez d'une teinte fort légère, et presque semblable à celle de l'air : la fumée qui se mêle avec l'air et la poussière étant montée à une certaine hauteur, elle paraîtra comme des nuages obscurs. Dans la partie la plus élevée, on discernera plus claire la fumée que la poussière, et la fumée paraîtra d'une couleur un peu azurée et bleuâtre; mais la poussière conservera son coloris naturel du côté du jour : ce mélange d'air, de fumée et de poussière, sera beaucoup plus clair sur le haut que vers le bas. Plus les combattans seront enfoncés dans ce nuage épais, moins on les pourra discerner, et moins encore on distinguera la différence de leurs lumières d'avec leurs ombres. Vous peindrez d'un rouge de feu les visages, les personnes, l'air, les armes, et tout ce qui se trouvera aux environs, et cette rougeur diminuera à mesure qu'elle s'éloignera de son principe, et enfin elle se perdra tout-à-fait. Les figures qui seront dans le lointain, entre vous et la lumière, paraîtront obscures sur un champ clair, et leurs jambes seront moint distinctes et moins visibles, parce que près de terre la poussière est plus épaisse et plus grossière. Si vous représentez hors de la mêlée quelques cavaliers courant, faites élever, entre eux et derrière eux, de petits nuages de poussière. Que l'air paraisse rempli de traînées de feu semblables à des éclairs; que de ces espèces d'éclairs que la poudre forme en s'enflammant, les uns tirent en haut, que les autres retomben en bas; que quelques uns soient portés en ligne droite, et que les balles des armes à feu laissent après elles une traînée de fumée. Vous ferez aussi les figures sur le devant couvertes de poudre sur les yeux, sur le visage, sur les cils des yeux, et sur toutes les autres parties sujettes à retenir la poussière. Vous ferez voir les vainqueurs courant, ayant les cheveux épars, agités au gré du vent, aussi bien que leurs draperies, le visage ridé, les sourcils enflés et approchés l'un de l'autre. Si vous représentez quelqu'un tombé à terre, qu'on le remarque à la trace qui paraît sur la poussière ensanglantée; et tout autour sur la fange détrempée, on verra les pas des hommes et des chevaux qui y ont passé. Vous ferez encore voir quelques chevaux entraînant et déchirant misérablement leur maître mort, attaché par les étriers, ensanglantant tout le chemin par où il passe. Les vaincus, mis en déroute, auront le visage pâle, le sourcil haut, le front tout ridé, les narines retirées en arc, et replissées depuis la pointe du nez jusqu'au près de l'œil, la bouche béante et les lèvres retroussées, découvrant les dents et les desserrant comme pour crier bien haut. Que quelqu'un, tombé par terre et blessé, tienne une main sur ses yeux effarés, le dedans tourné vers l'ennemi et se soutienne de l'autre comme pour se relever; vous en ferez d'autres fuyant et criant à pleine tête. Le champ de bataille sera couvert d'armes de toutes sortes sous les pieds des combattans, de boucliers, de lances, d'épées rompues, et d'autres semblables choses; entre les morts on en verra quelques uns demi-couverts de poussière et d'armes rompues, et quelques autres tout couverts et presque enterrés; la poussière et le terrain détrempés de sang feront une fange rouge; des ruisseaux de sang, sortant des corps, couleront parmi la poussière; on en verra d'autres, en mourant, grincer les dents, rouler les yeux, serrer les poings, et faire diverses contorsions du corps, des bras et des jambes. On pourrait feindre quelqu'un désarmé et terrassé par son ennemi, se défendre encore avec les dents et les ongles; on pourra représenter quelque cheval échappé, courant au travers des ennemis, les crins épars et flottant au vent, faire des ruades, et un grand désordre parmi eux : on y verra quelque malheureux estropié, tombé par terre, se couvrir de son bouclier, et son ennemi, courbé sur lui, s'efforçant de lui ôter la vie. On pourrait encore voir quelque troupe d'hommes couchés pêle-mêle sous un cheval mort; et quelques uns des vainqueurs, sortant du combat et de la presse, s'essuyer avec les mains les yeux offusqués de la poussière, et les joues toutes barbouillées de la fange qui s'était faite de leur sueur et des larmes que la poussière leur a fait couler des yeux. Vous verrez les escadrons venant au secours, pleins d'une espérance mêlée de circonspection, se faisant ombre sur les yeux avec la main, pour discerner mieux les ennemis dans la mêlée et au travers de la poussière, et être attentifs au commandement du capitaine, et le capitaine, courant et montrant le lieu où il faut aller : on y pourra feindre quelque fleuve, et dedans des cavaliers, faisant voler l'eau tout autour d'eux et blanchir d'écume tout le chemin par où ils passent : il ne faut rien voir dans tout le champ de bataille qui ne soit rempli de sang et d'un horrible carnage

---

SALON DE 1836. — SCULPTURE.

UN BÉNITIER,

PAR M. ANTONIN MOINE.

Dans notre premier volume, p. 48, nous avons publié un groupe de M. Antonin Moine, que l'on a vu au salon de

1833 : *un Lutin tourmentant un dragon*. Cet artiste a exposé cette année un ouvrage d'une plus haute importance que tous ceux qu'il avait jusqu'ici soumis au jugement public : c'est un modèle d'un des bénitiers qui doivent décorer l'église neuve de la Madeleine, et que M. le ministre de l'intérieur doit faire exécuter en bronze. M. Moine n'a pas eu le temps de faire mouler tout son bénitier, et le plâtre du Musée n'offre qu'un bloc informe au-dessous de la coquille; mais nous avons obtenu de la complaisance de l'artiste un dessin complet de son travail.

Deux figures de sept pieds de hauteur sont appuyées contre une coquille; la coquille est supportée par deux enfans; un ange, tenant un encensoir à la main, est placée entre les deux grandes figures, au-dessus de la coquille; cet ange a trois pieds et demi de hauteur.

La figure qui se trouve à gauche représente l'Eglise, l'autre la Foi.

L'Eglise tient dans sa main droite la tiare papale, dans sa main gauche les clefs de saint Pierre et l'étole. Son attitude est calme, douce et penchée; ses traits sont purs, mais souffrans d'une affliction religieuse, d'une sollicitude maternelle; ce n'est pas l'Eglise triomphante, l'Eglise lançant



(Salon de 1836; Sculpture. — Un Bénitier, destiné à l'église de la Madeleine, par M. Antonin Moine.)

du Vatican les foudres de l'excommunication jusque sur les têtes couronnées, mais l'Eglise militante, affligée de l'indifférence qui règne dans les cœurs.

La Foi tient dans sa main droite le saint ciboire, et dans sa gauche un Evangile sur lequel on lit ce mot *Credo*. L'artiste a voulu exprimer la passion, les désirs, les extases, que la dévotion fait germer dans une âme mystique. Il a voulu montrer cette femme aux yeux élevés, aux lèvres entrouvertes, oubliant la terre, pour reporter toutes ses pensées vers le ciel.

L'ange du milieu rappelle la grâce et la simplicité de l'art du moyen âge. Dans l'intention de l'artiste, cet ange veille et bénit ceux qui viennent puiser l'eau dans la coquille consacrée, enfans, femmes ou vieillards.

M. Antonin Moine doit exposer son second bénitier à la prochaine exposition.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

ABBAYE DE JUMIÈGES. — LES ÉNERVÉS.



(Vue de l'ancienne abbaye de Jumièges.)

Une ancienne tradition rapporte qu'au septième siècle, et sous la première race de nos rois, deux des fils de Clovis II, s'étant révoltés contre leur père, furent saisis et condamnés à la mort; mais comme le roi et la reine Bathilde sa femme, hésitaient à faire périr sous leurs yeux leurs enfans, ils voulurent changer le genre du supplice; alors, dit une vieille chronique, « la royne Bathilde, inspirée de l'esprit de » Dieu, qui ne pouvoit laisser un tel excez impuni, aimant » mieux que ses enfans fussent chastiez en leur corps que » d'estre réservez aux supplices éternels, par une sévérité » pitoyable, et pour satisfaire aucunement à la justice di- » vine, les déclara inhabiles de succéder à la couronne. Et » d'autant que la force et puissance corporelle qui leur avoit » servi pour s'eslever contre leur père consiste aux nerfz, » ordonna qu'ils seroient couppez aux bras, et ainsi renduz » impotents, les fit mettre dans une petite nacelle ou bateau,

» avec vivres sur la rivière de Seine, sans gouvernail ou aviron, assistez seulement d'un serviteur pour leur administrer leurs nécessitez, remettant le tout à la Providence et miséricorde de Dieu, soubs la conduite duquel ce bateau devalla tant sur la rivière de Seine qu'il parvint en Normandie, et s'arresta au rivage d'un monastère appelé des anciens *Jumièges.* »

C'était là que, depuis quelques années, un saint personnage nommé Philibert, retiré dans une presqu'île de la Seine entre l'ancienne ville de Rothomagus (Rouen) et les bords de la mer, passait ses jours dans la prière; quelques moines s'étaient joints à lui, et ils avaient élevé, vers 640, un monastère en ce lieu que le roi Dagobert leur avait abandonné.

Saint Philibert recueillit les deux petits-fils de son bienfaiteur Dagobert dans le monastère de Jumièges, où l'on croit que tous deux prirent l'habit de moine et firent profession: on montre encore aujourd'hui les restes du tombeau qui renfermait les corps des *énervés:* l'abbaye de Jumièges devint bientôt célèbre par les bienfaits des rois. Les Normands, dans leurs courses aventureuses, la ravagèrent plusieurs fois, et la détruisirent même en 840; mais l'abbaye se releva de ses ruines par les soins d'un duc de Normandie qui lui fit de riches présens, et l'entoura de ces vastes forêts, où le second duc de Normandie, Guillaume-Longue-Epée, aimait tant à venir chasser.

Plus tard, Jumièges compta au nombre des plus célèbres abbayes. Les moines ne s'occupaient pas seulement de la prière et de la culture de leur jardin; ils aidaient à conserver comme un dépôt précieux, parmi une population ignorante, la faible tradition des sciences et des lettres à cette époque; ils transcrivaient laborieusement les livres des anciens qui composaient leur *librairie*, ou ils en composaient eux-mêmes de nouveaux, pour transmettre à la postérité les choses qui arrivaient de leur temps. C'est ainsi qu'un moine de cette abbaye nous a laissé une histoire des ducs de Normandie, dont l'auteur est connu sous le nom de Guillaume de Jumièges.

Au quinzième siècle, Charles VII, dans la guerre longue et terrible qu'il eut à soutenir contre les Anglais, vint y chercher un asile, et quelques années plus tard, Agnès Sorel y trouva un tombeau.

Vers la fin du siècle dernier, avant la révolution, c'était encore une abbaye riche et florissante, jouissant de 40,000 livres de rente, avec un abbé commendataire qui présentait à trente-huit cures.

Aujourd'hui, la péninsule de Jumièges est tout-à-fait plane, et ne présente à l'œil que la triste uniformité d'une plaine marécageuse. Chaque année ajoute au désordre et à la ruine de cette antique fondation. Les forêts qui couvraient autrefois le sol aux alentours du monastère s'y sont converties en tourbe, sans que la forme des arbres se soit sensiblement altérée; on y reconnaît encore l'aulne, le bouleau, le coudrier et jusqu'à ses fruits ovales que supporte une coupe élégante.

L'entrée qui conduit au cloître est la plus riche partie de l'édifice. Elle précède la salle des gardes de Charles VII: maintenant, c'est moins un cloître qu'une vaste cour, où de tous les côtés l'œil n'aperçoit que ruines; à peine retrouve-t-on çà et là, dans les angles des bâtimens, des restes de sculptures et de tableaux, qui, gravés sur les murs, réfléchissaient comme un miroir, aux yeux des spectateurs charmés, l'histoire animée et vivante des scènes dont ces glorieux édifices avaient été les muets témoins.

La tangue. — On donne ce nom à un sable dont on fait grand usage sur les côtes des départemens du Calvados et de la Manche pour les besoins de l'agriculture. En l'examinant attentivement, on reconnaît qu'il résulte de quelques débris de roches granitiques ou schisteuses, d'une grande quantité de quartz réduit à une ténuité extrême, et d'une infinité de fragmens microscopiques provenant de coquilles. Sa formation paraît due au mélange du dépôt des rivières avec les débris animaux conservés dans le sein de la mer.

L'extraction et le transport de cette tangue donne lieu à un mouvement considérable; ainsi, par exemple, dans la seule baie du Mont-Saint-Michel, on en enlève annuellement 50 mille charretées, dont quelques unes vont jusqu'à 10 et 12 lieues dans l'intérieur entretenir la fécondité des terres. C'est principalement au sel qu'il contient que cet engrais doit ses qualités; quelquefois on pourrait même en retirer d'assez grandes quantités; aussi la douane en surveille-t-elle l'emploi. En certaines localités, dans le pays avranchin entre autres, on recueille avec des racloirs la partie la plus superficielle de la tangue, et on en extrait du sel, appelé *sel ignifère.* Autrefois la majeure partie du département de la Manche était approvisionnée par ces établissemens, qui sont presque ruinés aujourd'hui, tant à cause des abondantes salines de l'Est, qu'à cause des procédés défectueux employés dans leurs manipulations.

SIÉGE ET CAPITULATION DE DANTZICK, 1813 — 1814,

Par un témoin oculaire.

Les malades, les fuyards, les blessés de la grande armée, commencèrent à encombrer la ville de Dantzick dès les premiers jours du mois de décembre 1812; leur nombre alla toujours en grossissant jusqu'au 1er janvier 1813, époque de l'arrivée des régimens français et napolitains qui venaient de l'Allemagne, et des débris de la grande armée qui avaient soutenu la retraite de Moscou.

Les Cosaques qui poursuivaient ces derniers s'arrêtèrent devant Dantzick, tracèrent un camp, creusèrent des tanières sur lesquelles on posa des toits en planches; ils allumèrent des feux dans les campagnes d'alentour.

Notre garnison se composait alors d'environ trente mille hommes valides qu'on arma et qu'on équipa de nouveau, d'un essaim dévorant d'employés aux vivres et comptables, de chirurgiens, de vivandiers, de cantiniers, et de six à sept mille malades qu'une épidémie nous enleva en moins de trois mois. La contagion se répandit aussi dans la bourgeoisie. On jetait de tous côtés des cadavres dans les canaux; les convois des morts de qualité s'embarrassaient dans les carrefours, et tandis qu'à leur suite les trombones s'enflaient de sons funèbres, les chiens des malheureux qu'on avait jetés aux voiries remplissaient la ville de longs hurlemens.

Rapp, cependant, parcourait les rues suivi d'un train magnifique, semait quelque argent, encourageait le soldat, le Napolitain surtout que dévorait le souffle de l'aquilon, et le Polonais qui aime à se battre en plaine et qu'étonnait l'aspect des casemates et des herses.

On prodiguait les trésors recueillis dans les cendres de Moscou; de toutes parts flottaient les riches fourrures du Nord et les étoffes de l'Orient. La nuit, le long des fenêtres éblouissantes de l'éclat des bougies, tourbillonnaient sans relâche, au son des flûtes et des cors, de longues files de valseurs et de valseuses au teint de rose, tandis que les cafés regorgeaient de jeunes gens qui, ne respirant que la guerre et le plaisir, se réjouissaient au bruit du canon et à l'immense clarté des incendies.

Vers le mois d'avril, nous chassâmes de la ville une populace affamée dont les besoins commençaient à devenir inquiétans; elle remplissait l'air de cris lamentables, et, repoussée par les Russes qui voulaient la refouler dans nos murs, elle errait en proie à toutes les misères sur les îlots formés autour de nos remparts par les débordemens de la Vistule, regrettant sans doute l'ombrage des beaux marron-

niers qui croissent entre les perrons dont la ville est remplie, et qui, se déployant avec leurs bouquets de fleurs comme de grands éventails, donnent à la plupart des rues un charme inexprimable.

Nous tuâmes environ quinze mille hommes à l'ennemi; douze mille des nôtres mordirent la poussière; les faubourgs extérieurs, naguère si florissans, furent démolis et rasés. Bientôt, nous vîmes s'élever sur leurs ruines fumantes, et sur les hauteurs que nous avions été forcés d'abandonner, les tentes de paille des Tartares que devançaient les flots toujours émus d'une foule de combattans habillés de vert. Nous avions mangé nos chevaux, et on allait chercher, parmi les débris des magasins écroulés, les miettes de biscuit mêlées de sable qu'on nous envoyait aux avant-postes.

Cependant, nos Polonais harassés murmuraient; les Bavarois, rappelés par leur gouvernement, avaient quitté nos murs; le général napolitain Pépé voyait dans leurs casernes ornées de madones et remplies d'ordures tomber ses inutiles soldats, comme s'ils eussent été frappés de la peste. Les Toscans découragés chantaient au soleil, en versant des torrens de larmes, les airs de leur harmonieuse patrie, et les officiers saxons incorporés dans le bataillon du roi de Rome, fatigués de monter la garde aux portes et dans les couloirs du théâtre, n'imprimaient plus aux pointes cirées de leurs moustaches les formes élégantes qui leur avaient gagné les bonnes grâces des dames.

Enfin, de fâcheuses nouvelles venues de France par les Pays-Bas nous firent comprendre combien était vaine l'espérance que nous conservions encore d'être secourus. Nous reconnûmes que de plus longs efforts seraient superflus; en conséquence, nous ouvrîmes nos portes aux petites charrettes d'écorce du Kan-Blanc *, et nous capitulâmes. L'ennemi devait nous laisser nos armes et nous conduire aux bords du Rhin; mais la capitulation fut violée: on nous désarma, nous fûmes faits prisonniers, et on ne nous laissa que le choix de la province où nous devions passer le temps de notre captivité. Nous désignâmes l'Ukraine, et le 2 janvier 1814, à midi, nous défilâmes devant le vieux prince de Wurtemberg, auquel des joues flasques et pâles donnaient l'air d'un fantôme. Rapp, vêtu d'une riche pelisse de velours vert doublée de zibeline, se tenait à cheval à ses côtés. Derrière eux caracolaient des figures triangulaires surmontées de plumes de coq; il gelait à pierre fendre, et le soleil faisait étinceler du feu des diamans les flocons de neige glacée, répandus, comme les nœuds d'un réseau, sur la coupole immobile des pins.

Ainsi tomba la ville de Dantzick; elle offrait, avant le siége, tous les signes de la richesse et de la prospérité. De magnifiques faubourgs, traversés par des canaux revêtus de talus de pierre, fleurissaient à l'ombre de ses remparts. C'était un lieu de gain et de mouvement, de loisir et de couronnes de roses. Nous en avions agrandi l'enceinte en y construisant des forts qu'on avait plantés d'arbres et ornés d'escaliers de marbre. Les façades des maisons, presque toutes peintes en fresque et garnies de fenêtres immenses, brillaient comme des serres pleines d'hyacinthes et de tubéreuses; car les habitans aiment ces fleurs par-dessus tout. Quand nous nous en éloignâmes, sa population réduite de moitié ne s'élevait plus qu'à 20,000 âmes; le commerce, le luxe, la joie avaient disparu, et toutes les maisons, et tous les monumens publics, à l'exception de la Cathédrale, de l'Hôtel-de-Ville et des deux Musées de peinture et curiosités, avaient été endommagés ou par les flammes des incendies ou par les projectiles des assiégeans.

Quand la tête de l'armée prisonnière, dont un major russe avait pris le commandement, eut dépassé de quelques pas le gros de l'armée ennemie, deux Cosaques irréguliers vinrent se placer l'un à droite et l'autre à gauche de notre colonne, puis deux autres et ainsi de suite de dix en dix pas. Ces Cosaques perchés sur des chevaux de rebut, le visage ombragé de cheveux blonds groupés en épis et durs comme du chaume, poussaient des cris de joie, et se couronnaient de rejetons de sapin en guise de laurier, tandis que notre colonne se déroulait dans la plaine, comme un long ruban nuancé de mille couleurs....

* Les Tartares appellent ainsi l'empereur de Russie.

Bonjour, monsieur. — Les inflexions donnent la vie aux paroles; c'est une musique expressive sans laquelle le discours deviendrait monotone et presque inintelligible. Lorsque *bonjour, monsieur*, est dit dans le sens qu'on lui donne le plus habituellement, ce n'est qu'une simple formule de politesse; mais ces deux mots peuvent comporter d'autres intentions que les inflexions savent parfaitement exprimer. — Un homme qui pense avoir à se plaindre d'un autre, lui dit: *Bonjour, monsieur*, avec une inflexion incisive ou sèche, ou dure, ou audacieuse. Une tierce personne, en écoutant, serait frappée du ton qui l'accompagne; car c'est le propre des inflexions justes, elles s'expliquent d'elles-mêmes. — Si, au contraire, un homme se rend témoignage de ses torts envers un autre, il dira: *Bonjour, monsieur*, avec très peu d'inflexion, et ce ton monotone prouve son embarras. — Un homme qui en retrouve un autre après quelques années d'absence, appuiera davantage sur ces deux mots, en élevant la voix comme par exclamation: *Bonjour, monsieur!* — Un autre qui rencontre un homme qu'il sait être échappé à quelque grand danger, dira: *Bonjour, monsieur*, avec un plaisir mêlé d'attendrissement. Les inflexions en pareil cas sont plaintives et caressantes. — Je n'en finirais point si je voulais énumérer les inflexions représentant les différens sentimens dont ces deux mots seuls sont susceptibles....Peu de personnes se font une idée de l'influence que peuvent avoir les inflexions sur l'esprit et le cœur.

Le pouvoir des inflexions paraissait infaillible au célèbre acteur Baron; il en avait si bien le secret, qu'il prétendait faire pleurer par des accens tendres et tristes, appliqués à des paroles gaies et même comiques. On l'a vu, plus d'une fois, essayer avec succès de pareilles épreuves; par exemple, en récitant les paroles si connues de la chanson: *Si le roi m'avait donné Paris sa grand' ville*,.... il ne manquait jamais son effet, et l'attendrissement des spectateurs allait, dit-on, jusqu'aux larmes.

Etudes sur l'art théâtral.

BERTRAND INIGO,

ROMANCE ESPAGNOLE DU HUITIÈME SIÈCLE.

(La scène se passe dans un groupe de fuyards.)

Lorsque nous partîmes pour aller combattre les Infidèles, nous convînmes par serment que celui qui mourrait dans la bataille serait rapporté dans le camp chrétien pour y être enterré dans une terre consacrée.

Et comme les Barbares eurent l'avantage, au milieu de la sanglante mêlée nous perdîmes don Inigo, quoiqu'il fût invincible.

Sept fois de suite on tira au sort, parmi les fuyards, à qui l'irait chercher, et sept fois de suite le sort tomba sur le bon vieux et vénérable guerrier son père.

Les trois premières fois ce fut l'effet du hasard, les quatre dernières ce fut l'effet de la trahison: trahison inutile, car il ne serait pas resté.

Il détourne les rênes de son cheval, sans que personne veuille le suivre, emporté par la douleur, il apostrophe ainsi ses compagnons:

« Bien! retournez dans vos foyers, Chrétiens, pour lesquels » vivre infâmes, c'est vivre. Je n'ai eu peur du danger qu'une seule » fois, et c'est lorsque j'y ai vu mon fils.

» Je ne retourne pas au milieu des ennemis à cause de mon serment ou du sort que vous avez faussé; pour m'y reconduire, il suffit de l'amour et de la vengeance.

» Puisque, ménager de son honneur, mon fils ne se souvint pas de son vieux père, je veux, en retournant à la plaine de Xérès, lui montrer que son père ne l'a pas oublié.

» Et vous, lâches! si les promesses et les sermens ont du poids sur vous, ne croyez pas qu'en m'envoyant à la mort vous ayez échappé au trépas qui vous attend.

» Que l'on jette vite une seconde fois les dés, et que l'on tire au sort pour savoir qui viendra me chercher; car je ne vais pas pour ramener le corps de mon fils, mais seulement pour le venger et pour mourir.

QUELQUES UNS DES INSTRUMENS DE MUSIQUE
LES PLUS USITÉS CHEZ LES ANCIENS.

Flûte. — La flûte était connue en Asie avant de l'être en Europe. Homère ne fait mention des flûtes que deux fois dans l'Iliade; dans l'Odyssée, où il n'est question que



(Musicien jouant de la double flûte, d'après une peinture altérée de Pompeï*.)

de l'Europe, il n'en parle aucunement. Ce fut dans la Béotie ou à Thèbes que l'on fit d'abord usage de la flûte phrygienne. Outre la flûte simple, on avait la flûte double, dont l'une, appelée *sinistra*, était dans la main gauche et servait à jouer le dessus; et l'autre, appelée *dextra*, était dans la main droite et servait à jouer le dessous et à accompagner l'autre. Un certain Sacadas, d'Argos, en jouant de la flûte, emporta pendant plusieurs pythiades les plus vifs applaudissemens: il en résulta que le nombre des amateurs de cet instrument augmenta de plus en plus dans les républiques de la Grèce, et surtout à Thèbes. Pour accompagner les chants des premières tragédies on préféra la flûte à la lyre. Dans les temps reculés, il entrait dans l'éducation des jeunes Athéniens bien élevés d'apprendre à jouer de la flûte. Mais plus tard les joueurs de flûte, qui étaient pour la plupart natifs de Thèbes et d'un orgueil excessif, devinrent ridicules. On a conservé les noms d'un grand nombre de joueurs de flûte célèbres. *Antigénides* accompagnait le poète Philonenus lorsqu'il chantait ses poésies, et fut pro-



(Peintures tirées d'une arabesque de la maison dite du Chirurgien, à Pompeï, rue d'Herculanum, n° 16.)

fesseur d'Alcibiade. Il dit un jour en public, à un de ses élèves trop peu goûté suivant lui : « Une autre fois tu joueras » pour moi et pour les Muses. » *Théodorus*, le père de l'orateur Socrate, était facteur de flûtes, et cet état lui avait procuré, selon Plutarque, une fortune assez considérable pour donner à ses enfans une très bonne éducation, et pour pouvoir salarier, dans les cérémonies religieuses, un chœur de chanteurs au nom de sa tribu. *Timothéus*, de Thèbes, joua un jour sur la flûte le *Nome Orthien* avec un tel art, qu'Alexandre-le-Grand, transporté d'une ardeur guerrière, se précipita en pleurant sur ses armes. Un élève de ce Timothéus expira d'émotion la première fois qu'il se fit entendre en public; il s'appelait *Harmonides*. *Bacchis*, *Boa*, *Galatée*, *Glaucé*, *Lamia*, *Néméada*, étaient des joueuses de flûte renommées. *Evius*, de Chalcis en Eubée, joua de la flûte à la cérémonie du mariage d'Alexandre-le-Grand. — *Diodorus*, musicien favori de Néron, augmenta



(Peinture antique de Pompeï.)

le nombre des trous de l'instrument. Un bas-relief, publié par Visconti, prouve que les anciens connaissaient la flûte traversière. Les Romains tiraient leurs joueurs de flûte de l'Étrurie.

* On a déjà vu une femme jouant de la double flûte dans une Répétition dramatique (1835, p. 269), et des musiciens jouant de divers instrumens, cymbales, tambour de basque, etc. (même année, p. 272.)

On appelait *phorbeion* chez les Grecs, et *capistrum* chez les Romains, l'espèce de bandage de cuir que les musiciens plaçaient sur leur bouche, et qui était percé à l'endroit où passait l'anche de la flûte. Le *phorbeion* ou *capistrum* empêchait les joues et les lèvres de souffrir en s'enflant, et mettait le musicien à même de mieux gouverner son haleine.

On trouve dans les lois des Douze Tables, instituées l'an 302 de Rome, que le maître des funérailles pouvait y employer dix joueurs de flûte. Au rapport d'Horace, Lucius fut le premier qui, vers l'an 510, inventa à Rome une comédie, qui ne consistait alors qu'à réciter des vers sur le théâtre et à être accompagné par des joueurs de flûte, puis ensuite par des joueurs d'instrumens à cordes. Sous le consulat d'Emilius, l'an de Rome 560, la musique parut avec plus d'éclat, et fut introduite dans les festins : on accorda alors des priviléges aux musiciens de tous les pays qui viendraient s'établir à Rome.

Syrinx. — Flûte de pan, composée de sept tuyaux de grandeur inégale. On voit souvent la syrinx figurée, sur les monumens, dans la main des faunes, des satyres, ou de personnes rustiques; c'est un des emblèmes de la vie pastorale.

Harpe. — L'instrument triangulaire que les anciens appelaient *trigone*, et que quelques auteurs croient être le même que la *sambuca*, correspond à la harpe moderne. La harpe d'ivoire à sept cordes était propre aux Grecs qui la négligèrent, mais les Romains la conservèrent long temps dans les sacrifices.

Lyre. — Cet instrument avait différens noms : *lyra*, *phorminx*, *chelys*, *barbiton*, *cithara*. — *Phorminx* était un nom générique : il s'appliquait aussi à de grandes lyres qu'on portait sur le dos. — Le nombre des cordes de la lyre a beaucoup varié : celle d'Olympus et de Therpandre n'en avait que trois. La lyre à sept cordes était la plus usitée. Simonide y ajouta une huitième corde. La lyre d'Apollon d'Herculanum en a neuf.

La lyre se touchait avec les doigts ou avec un petit instrument d'ivoire appelé *pecten*, *plectron* ou *plectrum*. Il était plus habile de toucher la lyre sans plectrum. On en jouait aussi quelquefois avec les deux mains, ce qui s'appelait pincer en dedans et en dehors (*intus et foris canere*). Les Scythes, pour jouer du *pentachorde*, instrument à cinq cordes, se servaient d'une mâchoire de chien au lieu du *plectrum*. La matière des montans et de la table jouait



(Peinture antique de Pompeï.)

des lyres était de cornes d'animaux, de bois de chêne, d'écaille de tortue, etc.

L'usage de la lyre l'emporta à la fin sur celui de la flûte; quelquefois ces deux instrumens s'accompagnaient l'un l'autre. Les noms d'*Orphée*, *Plinus*, *Amphion*, *Arion* et *Démodocus*, joueurs de lyre, ont été transmis à la postérité comme des noms d'artistes de génie. Il ne faut pas oublier que les dons de la composition musicale et de l'invention se confondaient dans les mêmes artistes, qui, au reste, chantaient en même temps, et souvent leurs propres poésies. Tous les Grecs apprenaient la musique, et à la fin ou au commencement des repas, on chantait des chansons appelées scholies. On passait la lyre de main en main, et chacun chantait à son tour une strophe en s'accompagnant; la lyre ayant, dans une semblable occasion, passé à Thémistocle qui ne put s'en servir, on jugea qu'il n'avait pas d'éducation. Le mot *amousikos*, sans musique, signifiait un homme sans goût, sans éducation, comme on dit parmi nous un homme sans lettres, illettré.

Les joueurs de lyre se nommaient *lyristes*, *citharistes*; les femmes *psaltriai*.

Cithare. — Petite lyre qui a été aussi appelée *chélys* : on en pinçait les cordes avec les doigts, sans employer le *plectrum*. On appelait *cithariste* le joueur de lyre qui ne s'accompagnait pas de la voix, et *citharœde*, celui qui ne de la lyre qu'en chantant. Les citharœdes disputaient les couronnes dans les jeux pythiens et delphiens. La tunique de ces musiciens descendait jusqu'au talon comme celle des femmes : ils paraissaient aussi sur le théâtre avec des chaussures de femme. Leur coiffure était très recherchée, et ils portaient, contre l'usage ordinaire, des cheveux longs et bouclés, ceints d'une couronne de laurier ou même d'or.

CARROUSEL DE 1662.

(Voir page 39.)

Voici les détails que l'on trouve sur ce carrousel dans un livre intitulé : *Courses de Testes et de Bagues faites par le roi et les princes et seigneurs de sa cour en l'année 1662.* Ce livre, imprimé en 1670 avec un texte de Perrault, offre une suite très remarquable de gravures coloriées représentant toute la suite de la fête.

On exécuta une espèce de ballet, dans lequel figurèrent, successivement ou ensemble, des Romains sous la conduite du roi, des Persans dont le chef était Monsieur, frère unique du roi, des Turcs commandés par le prince de Condé, des Indiens par le duc d'Enghien, enfin des Sauvages de l'Amérique sous les ordres du duc de Guise.

Chaque nation formait une quadrille composée d'un chef

et de dix chevaliers, suivis de leurs officiers et équipages. C'était le roi qui lui-même avait déterminé l'ordre de la fête avec un Italien nommé Vigarani.

La place Royale, qui sous Louis XIII avait été le théâtre d'une fête semblable, ayant été jugée trop petite pour celle-ci, on choisit comme plus favorable la place située devant les Tuileries; depuis ce jour, elle a gardé le nom de *place du Carrousel*. On forma un camp de quarante-cinq toises en carré, fermé de doubles barrières. A douze pieds de la dernière barrière furent dressés des échafauds qui environnaient tout le camp, et cet espace fut réservé pour y ranger tous les chevaux de main, et les mettre hors d'état de nuire. Les échafauds formaient un amphithéâtre capable de contenir 15,000 personnes assises. C'était un carré qui se terminait, du côté par où l'on entrait, en un demi-cercle dans lequel se devait placer *la* quadrille du roi, qui, de cette sorte, se trouvait au milieu de la lice, vis-à-vis de l'échafaud des reines; les quatre coins de l'amphithéâtre étaient destinés aux quatre autres quadrilles. Au milieu de la façade des Tuileries, qui était aussi le milieu de l'amphithéâtre, était élevé le grand échafaudage pour les reines et les princesses de la cour. L'architecture de cette construction se terminait par un fronton dans lequel, sur une table de marbre noir, on lisait une inscription latine écrite en lettres d'or : le roi y était désigné par les noms d'*empereur des Français*, *admiration et terreur de tous les peuples*, *bonheur des nations*, etc.

Le 5 juin, jour fixé pour la fête, étant arrivé, le roi se rendit avec sa quadrille dans l'hôtel de Vendôme, où il s'habilla, ainsi que les autres chefs et seigneurs qui arrivèrent tous successivement au rendez-vous.

De leur côté les reines, accompagnées de la reine d'Angleterre et de toutes les princesses de la cour, accompagnées des maréchaux d'Estrées, du Plessis, Villeroy et d'Aumont, vinrent prendre place à l'endroit qui leur avait été destiné, et la fête commença.

Les quadrilles se présentèrent sur le lieu de la fête dans l'ordre suivant :

D'abord le maréchal duc de Grammont, nommé maréchal-de-camp-général de la fête, avec sa suite, qui se composait d'un timbalier, de deux trompettes, un écuyer, six pages et huit chevaux de main conduits chacun par deux palefreniers, puis deux autres timbaliers, quatre trompettes et dix estafiers.

Venait après le comte de Noailles en qualité de maréchal-de-camp de la quadrille du roi, il était suivi d'un cortége semblable à celui du duc de Grammont, et à ses côtés marchaient deux aides-de-camp. Tous ceux que nous venons de citer étaient vêtus à la romaine.

On vit ensuite apparaître, le maréchal-de-camp de la quadrille de Monsieur, avec une suite habillée à la façon des Persans. Puis les maréchaux-de-camp de monsieur le Prince, de M. le duc d'Enghien et de M. le duc de Guise, avec leurs cortéges habillés en Turcs, en Indiens et en Sauvages.

Lorsque cette avant-garde fut entrée dans l'amphithéâtre, et eut fait sa comparse devant les reines, le maréchal-de-camp-général visita les barrières et les têtes, reconnut le terrain, puis envoya avertir le roi que tout était prêt pour le recevoir. Il distribua les postes des quadrilles à leurs maréchaux-de-camp respectifs, et retourna au-devant du roi.

Comme nous ne pouvons donner les details des habits de chaque quadrille, nous dirons seulement quelles étaient les couleurs des quadrilles. Les couleurs feu et noir étaient celles de la première quadrille vêtue à la romaine; l'incarnat et le blanc étaient les couleurs de la deuxième, vêtue à la persane; le bleu et le noir celles de la troisième, vêtue à la turque; la couleur de chair et le jaune étaient celles de la quatrième, vêtue à l'indienne; le vert et le blanc, celles de la cinquième, vêtue à l'américaine; ceux-ci ajoutaient aussi à leur costume des peaux d'animaux sauvages de toutes sortes.

La quadrille du roi arriva la première. Voici l'ordre dans lequel elle se présenta : un timbalier et deux trompettes précédaient le sieur de Massignai, écuyer ordinaire du roi, qui marchait suivi de vingt chevaux de main, conduits chacun par deux palefreniers; le sieur Lanoue, écuyer de la grande écurie du roi, suivi de vingt-quatre pages portant tous des javelines et conduits par deux écuyers. Le sieur de Givry, écuyer de la petite écurie, à la tête de cinquante chevaux de main du roi, menés comme les précédens; trois timbaliers, huit trompettes, et cinquante valets de pied habillés en licteurs avec des faisceaux d'or. Enfin, deux écuyers de la grande écurie fermaient le cortége, le premier portant la lance de sa majesté, l'autre sa devise, qui était un soleil perçant les nuages avec ces mots : ***Ut vidi, vici.***

Puis venait le comte de Noailles.

Le roi marchait suivi de quatre écuyers et des aventuriers de sa quadrille, parmi lesquels se trouvaient les comtes de Vivonne, d'Aignan, le duc de Navaille, les comtes d'Armagnac, de Lude, etc., tous vêtus à la romaine. La quadrille était fermée par un écuyer portant l'épée du roi, quarante estafiers, et vingt pages portant les lances et les écus des chevaliers. Après avoir fait sa comparse devant les reines, la quadrille alla se poster dans le demi-cercle à l'extrémité du carré, et le roi prit place au milieu.

Arrivèrent ensuite successivement les quatre autres quadrilles avec une suite semblable à celle du roi, mais vêtue toutefois de costumes différens. Dans la cinquième quadrille, celle des Sauvages d'Amérique, on se permit quelques plaisanteries de costumes assez divertissantes. Ainsi certain nombre de palefreniers fut habillé en satyres, des timbaliers en tritons, des pages en bacchantes, et des vingt-quatre estafiers, douze furent habillés en ours, et les douze autres chargés de les conduire étaient habillés en esclaves maures, et portaient des singes sur leurs épaules.

Après que toutes les quadrilles eurent salué les reines, chacune fut prendre sa place dans l'attente du signal des courses.

Le maréchal-de-camp-général fit alors fermer les barrières, poser les têtes et lire les lois du camp.

Voici quelles étaient ces lois

« Chaque quadrille courra quarante-quatre courses, et celle qui emportera le plus grand nombre de têtes aura l'avantage sur les autres. Mais, afin de ne pas faire tort à l'adresse des chevaliers des autres quadrilles, en cas qu'il y en ait un ou plusieurs qui aient plus ou égal nombre de têtes que ceux de la quadrille victorieuse, ils pourront repasser dans ladite quadrille, et auront le choix ou de faire courre les chevaliers sur leurs mêmes courses, ou de s'éprouver une seconde fois contre eux. Et celui qui demeurera supérieur par le plus grand nombre de têtes gagnera le prix.

» Le chevalier qui en courant laissera tomber le casque, l'épée ou le dard, qui perdra l'étrier, ou dont le cheval tombera, perdra toutes ses courses. Et parce qu'on court la bague ou les têtes et qu'on ne galope pas, toute course faite de galop sera comptée pour rien.

» La demi-volte achevée, le trot étant de mauvaise grâce, le chevalier prendra la course.

» Et comme il est impossible, la course ayant lieu des deux côtés, que les juges du camp puissent aisément voir les têtes qu'on remporte, il faut que chacun d'eux choisisse une barrière pour en prendre le soin, et qu'il y établisse un gentilhomme auquel sera donnée la liste des quadrilles, et les noms des chevaliers qui les composent; il tiendra et écrira le compte exact des têtes qui auront été remportées.

» Il est aussi à propos que ce gentilhomme ne parte point de la barrière, et qu'il y en ait un autre auprès de lui, lequel il enverrait lorsque les courses des chevaliers seront fournies, pour porter aux juges du camp les noms des chevaliers et le nombre des têtes remportées. Et ainsi les juges du camp donneront le prix à celui qui l'aura le mieux mérité?

Ce jour-là les chevaliers coururent les têtes, toute la jour-

née, et celui qui sortit vainqueur de la fête fut le marquis de Bellefond, chevalier de la quadrille de Monsieur. Le prix qu'il reçut des mains de la reine fut une boite garnie de diamans renfermant le portrait du roi.

Le lendemain les chevaliers revenus dans le même ordre sur le terrain des jeux, coururent les bagues, et le comte de Sault, aventurier de la quadrille du prince de Condé, remporta le prix de la course.

SAINTE GENEVIÈVE,

PATRONE DE PARIS.

La légende est la forme primitive la plus naïvement poétique par laquelle l'imagination des peuples exprime leurs souvenirs, leurs joies et leurs misères, le récit des évènemens extraordinaires de leur histoire, la vie des personnages dont le nom se rattache aux traditions les plus populaires de la religion et de la patrie. Il y a des légendes universelles, des légendes nationales, et des légendes locales. Les premières sont inspirées par des faits communs à toute la chrétienté, comme ceux de la vie de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge, de la fuite de la Sainte-Famille en Egypte; comme ceux de la légende du saint Graal, dont nous avons parlé dans un de nos précédens numéros. Les légendes nationales sont celles, par exemple, du *roi Arthur* pour la Grande-Bretagne, du *Cid* pour l'Espagne, des *Niebelungen* pour l'Allemagne, de *Jeanne d'Arc* pour la France. Il n'est pas de ville et même de village qui n'aient leur légende locale, l'histoire merveilleuse du saint qui les a fondés ou délivrés de quelque grande calamité.

Au milieu de notre siècle, dans le sein duquel l'inspiration poétique semble sommeiller, la légende locale survit au milieu d'une grande partie des populations : à Paris même la légende religieuse s'est conservée dans certaines classes, et le nom d'une pauvre bergère de Nanterre, qui vivait au commencement du sixième siècle, est encore populaire plus que bien des gloires contemporaines.

Sainte Geneviève est née, vers l'an 422, dans le village de Nanterre, situé à 2 lieues de Paris. Son père était berger; il se nommait Sévère, et sa mère Gérence. La tradition raconte qu'elle avait sept ans, lorsque saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes, qui allaient combattre l'hérésie de Pélage dans la Grande-Bretagne, vinrent coucher à Nanterre; les deux saints évêques y furent à peine arrivés, qu'ils se virent environnés d'une grande multitude de peuple qui demandait leur bénédiction. Geneviève se trouva dans la foule avec ses parens; saint Germain la distingua à la ferveur de sa piété, à la douceur angélique de ses traits, et la légende ajoute que l'esprit de Dieu communiqua à l'évêque une lumière subite qui lui révéla la mission de la jeune fille. Il la fit approcher avec ses parens. Geneviève lui ayant dit qu'elle voulait se vouer au célibat, il lui donna sa bénédiction pour la consacrer à Dieu, puis il l'emmena à l'église, accompagné de tout le peuple qui s'était assemblé autour de lui. Durant le chant des psaumes et des prières, il eut la main étendue sur sa tête; il la retint encore pendant le repas, et ne la renvoya qu'après avoir fait promettre à son père qu'il la lui ramènerait le lendemain avant son départ.

Sévère et Gérence se rendirent chez le saint avec leur fille à l'heure marquée. Il demanda à Geneviève si elle se souvenait de la promesse qu'elle avait faite à Dieu : « Oui, répon- » dit-elle, je m'en souviens, et j'espère y être fidèle, avec le » secours de la Grâce. » L'évêque lui donna une médaille de cuivre où était gravée la figure de la croix, en lui recommandant de la porter toujours à son cou, afin de se rappeler sans cesse la consécration qu'elle venait de faire à Dieu de sa personne.

Depuis ce temps-là, Geneviève se regarda comme séquestrée du commerce du monde, et malgré son extrême jeunesse, elle n'eut plus d'ardeur que pour les exercices de la piété chrétienne. Elle ne s'estimait jamais plus heureuse que quand elle pouvait aller à l'église. La légende rapporte à ce sujet le fait suivant : Gérence allant un jour à l'église ne voulut point y mener sa fille avec elle. Geneviève, pénétrée de douleur, la conjura avec larmes de lui permettre de l'accompagner. Toutes ses instances furent inutiles, et elle reçut même un soufflet de sa mère impatientée. Dieu punit aussitôt ce trait de vivacité, en privant Gérence de l'usage de la vue; mais il permit ensuite qu'elle fût guérie en se frottant deux ou trois fois les yeux avec de l'eau que sa fille avait tirée au puits, et sur laquelle elle avait fait le signe de la croix. C'est là l'origine de la dévotion populaire au puits de Nanterre, dont l'eau, selon la tradition du pays, bénie par sainte Geneviève, possède le don de guérir les maladies.

Lorsque Geneviève eut perdu son père et sa mère, elle se retira à Paris chez une dame qui était sa marraine; elle menait la vie la plus austère; aux exercices de la mortification, elle joignait une inviolable pureté, une humilité profonde, une foi vive, une charité ardente, une onction dans la prière qui lui faisait répandre des larmes abondantes. Sa grande sainteté lui suscita des ennemis qui parvinrent à la faire passer dans le peuple pour visionnaire, mais son innocence ne tarda pas à être reconnue. Attila, roi des Huns, était entré en France avec une armée formidable, ravageant tout ce qui se rencontrait sur son passage. La multitude des légendes qui se rapportent à cette époque peut faire juger de l'impression que ce terrible évènement laissa dans la mémoire des peuples. Le bruit de sa marche répandit bientôt l'alarme dans Paris; les habitans, qui ne se crurent pas en sûreté dans leur ville, résolurent de l'abandonner. Geneviève, exaltée par le danger de sa patrie, remplie de confiance en Dieu, annonça que l'ennemi s'éloignerait, si les Parisiens avaient recours aux jeûnes, aux prières et aux veilles. Les Huns changèrent en effet l'ordre de leur marche, Paris fut sauvé, et de là commença pour Geneviève une vénération qui ne fit que s'accroître de jour en jour.

Plus tard, Paris étant assiégé par Childéric, les assiégés étaient menacés de la famine; Geneviève se mit à la tête de ceux que l'on avait envoyés chercher des vivres, les accompagna jusqu'à Arcis-sur-Aube ou jusqu'à Troyes, et leur procura un heureux retour, malgré les dangers auxquels ils avaient été exposés de la part des ennemis. Après la prise de la ville, Childéric, quoique païen, rendit hommage à sa vertu, et fit, à sa prière, plusieurs actes de clémence. Il fut imité par Clovis son fils, qui accorda la liberté aux prisonniers, toutes les fois que la sainte intercéda pour eux.

Après une vie de quatre-vingt-neuf ans, passée dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, sainte-Geneviève mourut le 3 janvier 512, cinq semaines après Clovis, le premier de nos rois chrétiens.

A toutes les époques de notre histoire, la mémoire de la patrone de Paris a été extrêmement populaire. En 1129, sous Louis-le-Gros, une cruelle maladie, appelée *des ardens*, causait d'horribles ravages; malgré les remèdes et les prières publiques, le fléau persistait toujours, et dans l'espoir de l'arrêter on fit une procession solennelle où l'on porta la châsse de sainte Geneviève à la cathédrale. C'est depuis ce temps-là que, dans les calamités publiques, cette même cérémonie était constamment renouvelée.

Après la lecture de cette légende, on s'associera plus aisément peut être à l'inspiration de M. Etex. Ce jeune sculpteur dont nous avons déjà publié le *Caïn* (1833, p. 117), les *trophées de l'Arc de l'Etoile* (1835, p. 33), et les *Médicis* (1835, p. 105), nous paraît avoir rendu avec bonheur, surtout par la simplicité de la pose, et par les mouvemens de la tête et de la taille, la pensée d'innocente piété qu'inspirent les récits populaires.



(Salon de 1836; Sculpture. — Statue de sainte Geneviève, patrone de Paris, par M. Etex.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

LES TETRAS.



(Le grand Tétras ou Coq de bruyères, *Tetrao urugallus.*)

Les tétras forment une division de l'ordre des *gallinacés;* ils se plaisent au milieu des neiges et des frimas, et recherchent les hautes latitudes ou le voisinage des glaces perpétuelles dans les montagnes. Quelques ornithologistes y distinguent trois genres, les *tétras* proprement dits, ou *coqs de bruyères*, les *gélinotes*, et les *lagopèdes.* Tous ces oiseaux fournissent au luxe des mets de haute distinction. Les tétras rivalisent avec les paons et les faisans, et ne sont pas moins recommandés par la beauté de leur plumage que par la saveur exquise de leur chair; la parure des gélinotes est moins brillante, mais certains gourmets placent ce gibier au-dessus des perdrix. Quant aux lagopèdes, leur renommée fait moins de bruit.

Les tétras ont, comme les paons, la faculté de relever les plumes de leur queue et de *faire la roue.* Ils se nourrissent principalement de boutons, de jeunes pousses et de feuilles d'arbres; durant la belle saison, ils joignent à ces alimens des insectes et les baies que produisent les pays froids; mais ces ressources leur manquent bientôt, en sorte que pendant près de neuf mois ils sont réduits à la nourriture d'hiver. Les amateurs de ce gibier n'y perdent rien, car certaines baies, celles du genièvre particulièrement, donnent à la chair de quelques espèces une saveur déplaisante, et toutes les espèces deviennent plus ou moins nuisibles lorsqu'elles ont tiré leur subsistance des fruits de plantes vénéneuses. Ainsi, que les gourmets soient avertis et qu'ils se tiennent sur leurs gardes; sous ce plumage qui leur promet des jouissances qu'ils recherchent avec tant d'empressement, se cache peut-être un piége très dangereux; qu'ils craignent d'acheter à très haut prix un mauvais repas ou une maladie. Les accidens ne sont pas rares dans le nord de l'Amérique; mais en France on n'a jamais observé qu'ils missent en péril la santé de ceux qui en mangent. En hiver, lorsque les tétras vivent dans de vastes forêts de pins et de sapins, et se nourrissent presque uniquement aux dépens de ces arbres, ils contractent une odeur de résine qui ne plaît pas à tout le monde.

On voit par ce qui précède que les tétras doivent être organisés pour les climats froids, et pour se tenir sur les branches des arbres et même sur de petits rameaux; la nature y a pourvu. L'oiseau, dépouillé de ses plumes, paraît extrêmement petit en comparaison du volume qu'il a sous son enveloppe. Ses pieds sont aussi garnis de plumes jusqu'aux ongles, en sorte que les ornithologistes ont classé les tétras parmi les *plumipèdes;* les ongles satisfont parfaitement au besoin qu'ont ces oiseaux assez pesans de se percher et de se cramponner fortement jusque sur les rameaux des arbres pour en arracher avec leur bec les boutons et les jeunes pousses. Cependant ils vont chercher à terre les lieux de repos qu'un si grand nombre d'autres oiseaux placent sur les arbres; en hiver même ils se blottissent quelquefois dans la neige plutôt que de passer la nuit sur un arbre: ce que l'instinct leur suggère leur est conseillé par la raison, car ils trouvent réellement sous la neige une température plus supportable que celle de l'air libre, surtout dans les contrées du nord; ils y sont à l'abri des vents glacés, principale cause du refroidissement des corps qui transpirent. En été, d'autres causes les retiennent à terre pendant la nuit et même une grande partie du jour; la femelle y place son nid, et la jeune famille s'y exerce sous la surveillance et la direction de la mère jusqu'à ce qu'elle puisse faire usage de ses ailes. La terre fournit alors la nourriture de ces petites bandes errantes; les insectes abondent, les baies mûrissent successivement, les arbres ne sont plus mis à contribution.

La fin de l'hiver est, pour les tétras, la saison des amours;

les mâles commencent alors leurs combats, et les plus forts s'attribuent des cantons où les rivaux qu'ils ont vaincus n'osent plus se montrer. Alors, le nouveau sultan fait choix d'un arbre pour son trône, et rassemble son sérail; son règne est très court, et dès que la ponte est finie et que l'incubation commence, le monarque quitte ordinairement ses États, et va s'établir un peu plus loin. Le temps qu'il vient de passer est celui des plus grands dangers qui le menacent; ses cris d'appel sont très sonores, et le chasseur en profite pour l'approcher même sans précaution, car en ce moment l'oiseau est tombé dans une sorte d'ivresse qui l'empêche de voir et d'entendre. Comme dans les gallinacées domestiques et en général dans les espèces polygames, les femelles sont chargées seules de l'éducation des poussins et du soin de leur conservation; elles s'en acquittent avec courage et persévérance, même au-delà du temps où cette tutelle est nécessaire. Les tétras volent alors dans leurs forêts en petites troupes où les mâles ne sont pas encore distingués par le plumage de leur sexe, et ressemblent aux femelles. Dans les Vosges, ces jeunes oiseaux sont connus sous le nom de *grianots*.

Avec leurs ailes courtes et leur poids assez considérable, les tétras ne peuvent s'élever fort haut, ni soutenir un vol prolongé; mais ils franchissent de petites distances avec une grande rapidité. Comme ils sont inquiets et vigilans, les chasseurs ont recours aux moyens de déception enseignés dans les traités sur la chasse aux oiseaux; un individu empaillé ou grossièrement contrefait suffit ordinairement pour inspirer une dangereuse sécurité. En France, on nomme *belvane* le simulacre dont on se sert pour rassurer les tétras ou pour les attirer dans les piéges qu'on leur a tendus.

Le genre des tétras proprement dits comprend quatre espèces dont l'une est reléguée jusqu'aux limites de la terre habitable; on la trouve à l'île Melville, en Islande, en Laponie, etc.; c'est le tétras des rochers (*tetrao rupestris*). Une autre espèce qui n'est pas encore assez bien connue, et qui paraît confinée en Suède, a été le sujet de quelques discussions entre les ornithologistes. Les deux autres espèces se rapprochent des pays où la nature est moins sévère et la population plus condensée; celles-ci sont à la fois les plus grandes, les plus belles, les plus intéressantes à tous égards. C'est principalement à ces oiseaux que l'on a donné le nom de *coq de bruyères*, et les deux espèces ne sont distinguées l'une de l'autre, dans notre langue, que par les épithètes *grand* et *petit*, quoique des différences plus importantes que celles de la taille, tirées de la forme, de la couleur, des mœurs, etc., eussent encore mieux établi cette distinction. Le grand coq de bruyères (*tetrao urugallus*) est celui qu'on voit représenté p. 129 : les mâles atteignent quelquefois le poids de quatorze livres; les femelles excèdent rarement celui de huit livres. Cet oiseau très sauvage, ennemi de toute contrainte, difficile sur le choix de ses alimens, ne viendra peut-être jamais peupler les basses-cours dont il serait un ornement, encore plus que le coq domestique; aucune des tentatives que l'on a faites pour changer ses habitudes n'ont eu de succès. On réussira plus sûrement avec le petit coq de bruyères (*tetrao tetrix*), oiseau d'une forme très élégante, et remarquable par sa queue fourchue, son plumage d'un noir à reflets d'émeraude et d'opale; mais c'est un gibier peu estimé des véritables connaisseurs, et qui serait peut-être dédaigné s'il devenait aussi commun en France qu'en Pologne, où l'on en prend quelquefois plusieurs centaines dans une seule chasse.

De la mémoire. — S'il y a un ancien préjugé contre les gens d'une heureuse mémoire, c'est parce qu'on suppose qu'ils ne peuvent embrasser et mettre en ordre tous leurs souvenirs, parce qu'on présume que leur esprit, ouvert à toute sorte d'impressions, est vide, et ne se charge de tant d'idées empruntées qu'autant qu'il en a peu de propres; mais l'expérience a contredit ces conjectures par de grands exemples, et tout ce qu'on peut en conclure avec raison est qu'il faut avoir de la mémoire dans la proportion de son esprit, sans quoi on se trouve nécessairement dans un de ces deux vices : le défaut ou l'excès.

VAUVENARGUES, *Introduction à la connaissance de l'esprit humain.*

TENTATIVE DE LORD NAPIER
POUR PÉNÉTRER EN CHINE.

En 1834, lord Napier fut chargé par le gouvernement anglais de se rendre en Chine, pour y régler les affaires commerciales de sa nation, et rechercher les moyens d'y rendre le commerce anglais plus actif.

Il arriva à Macao dans le mois de juillet 1834. Les étrangers qui veulent se rendre de Macao à Canton ne le peuvent qu'après y avoir obtenu un passeport; ce passeport n'est accordé qu'à ceux qui viennent dans un but commercial et sans autre caractère que celui de négociant; arrivés à Canton il leur faut s'arrêter dans les factoreries étrangères, situées hors de la ville. Les réclamations que l'ont veut faire valoir auprès des autorités ne parviennent que par l'entremise de la corporation des marchands, chargée de veiller à l'exécution des lois commerciales.

Lord Napier ne tenant aucun compte de ces usages, ou plutôt voulant soustraire les affaires de sa nation au patronage de la corporation, résolut de traiter directement avec le gouvernement de Canton. Il se dirigea donc, sans requête préalable, vers cette ville dans un canot, pendant que les deux frégates *Andromaque* et *Imogène* croisaient dans les environs : son entrée dans le port, effectuée en dépit des représentations des marchands, et surtout la présence des deux bâtimens de guerre dans le voisinage, éveillèrent les craintes des autorités. Le lendemain de son arrivée devant Canton, lord Napier écrivit au gouverneur une lettre où il lui annonçait l'objet de sa mission; la lettre présentée aux portes de la ville ne fut point reçue, le gouverneur alléguant pour cause de ce refus les lois qui défendaient d'entrer en correspondance avec les *barbares* (c'est ainsi qu'ils appellent les étrangers), et il rappela en outre que toutes les réclamations devaient se faire sous forme d'humble requête, et être présentées par l'entremise de la corporation des marchands. Lord Napier refusant de son côté de se soumettre à ces dispositions, le gouverneur adressa auxdits marchands quatre ordres consécutifs, où il leur enjoignait de forcer le chef barbare à se retirer à Macao, et d'y attendre les ordres ultérieurs. Le magistrat chinois insistait dans ses circulaires sur la nécessité de faire respecter les lois du *céleste empire, de cet empire qui étend sa suprématie sur dix mille royaumes;* il traitait lord Napier d'*insensé*, d'*obstiné*, de *stupide*, et menaçait, dans le cas où celui-ci persisterait dans son aveuglement, d'interrompre toutes les transactions commerciales.

Ces menaces et l'intervention de la corporation des marchands n'ayant produit aucun effet, le commerce fut suspendu le 2 septembre 1834, les commis chinois se retirèrent des factoreries anglaises, et toute fourniture de vivres à lord Napier fut complètement interdite.

Quelques jours après, le 7 septembre, lord Napier fit entrer les deux frégates dans la rivière de Canton. Les Chinois, qui s'attendaient déjà à cette démarche et s'étaient préparés pour résister, firent feu de leurs bateaux et des forts situés sur les deux bords de la rivière. Les Anglais parvinrent cependant à s'avancer dans la rivière jusqu'à l'île de Tigre. Le 9 septembre, les Chinois, ayant pris courage et accru leurs moyens de défense, renouvelèrent la canonnade contre les

frégates qui poursuivaient leur route dans la rivière, et leur firent éprouver quelques pertes en hommes : les frégates ripostèrent vigoureusement et causèrent de grands dégâts dans les forts chinois, mais elles furent obligées de s'arrêter devant la seconde barre qui fermait l'entrée de la ville.

La situation des deux frégates pouvait devenir critique. Lord Napier, qui se trouvait en dehors du théâtre de la collision, ne jugeant pas à propos de pousser les choses au-delà de ce qui était fait, prévint le gouverneur qu'il était décidé à se retirer pour ne pas compromettre par une résistance prolongée les intérêts de sa nation. Les autorités chinoises saisirent cette occasion de sortir d'embarras, et ils consentirent à reprendre le commerce, pourvu que lord Napier avant de se retirer lui-même donnât ordre aux deux frégates de quitter la position qu'elles occupaient à proximité de la ville. Lord Napier ayant donné cet ordre, les deux frégates furent escortées par un grand nombre de batelets remplis d'hommes du peuple qui n'épargnèrent point les cris insultans et les railleries sur cette retraite.

La santé de lord Napier chancelante depuis quelques jours se ressentit de toutes ces contrariétés, et surtout de la conduite des Chinois pendant la retraite; il ne survécut que peu de temps à cet échec, et mourut le 11 octobre à Macao.

Il est curieux de lire les ordres, les exhortations et les circulaires des autorités chinoises, adressés à l'occasion de ces faits, à la corporation des marchands. Le gouverneur y répète sans cesse que la compassion seule pour le sort de tant de gens faisant à travers l'Océan un voyage lointain pour gagner leur vie, lui fait différer le châtiment que mérite la conduite d'un *barbare*, agissant évidemment contre la volonté de son roi, qui jusqu'ici s'était toujours montré empressé à obéir aux lois de l'empire céleste. Le rapport du gouverneur de la province de Canton, soumis à l'empereur de Chine sur son conflit avec les Anglais, rapporte la victoire et la déconfiture des barbares. Mais l'empereur fut loin de trouver satisfaisante la conduite des autorités, et par un édit daté de Pékin, il ôta au gouverneur de la province de Canton la dignité de gardien du prince héréditaire de la Chine, ainsi que la plume de paon, insigne de sa dignité. Le commandant des forces navales fut également destitué. Le monarque trouve *ridicule* et *détestable* (ce sont ses propres expressions) qu'on n'ait pas su faire plus prompte justice des deux frégates, comme si, dit-il, les forts construits à l'entrée de la rivière n'y étaient que pour faire figure.

Dévouer une âme honnête au remords est le plus grand des crimes. MADEMOISELLE CLAIRON.

NOTICE SUR LES CARTES ET TAROTS.

I. — DES CARTES A JOUER.

Il règne une grande incertitude sur la découverte du jeu ingénieux des cartes, qui, comme le dit l'abbé Bullet (*Recherches historiques sur les cartes à jouer*, page 1), *fait une partie si considérable de nos mœurs*. Non seulement il serait impossible de citer les noms de ceux qui inventèrent les cartes et les différens jeux auxquels on les adapta, mais on ne saurait même préciser la date de leur apparition, ni le pays où elles ont pris naissance. Ce n'est pourtant pas qu'il manque d'écrivains qui se soient occupés de ce sujet, et seulement parmi ceux dont les travaux ont dû être consultés pour cette notice, on peut citer, pour la France, les noms des Pères Ménestrier et Daniel, l'abbé Bullet, de Court de Gebelin et l'abbé Rive; pour l'Italie, l'abbé Bettinelli; pour l'Allemagne, le baron de Heinecken, Breitkopf et Jansen; enfin pour l'Angleterre, MM. Ottley et Singer.

En France l'opinion la plus répandue sur l'origine des cartes à jouer, est qu'elles ont été inventées pour distraire Charles VI : c'est une erreur. Le Père Ménestrier a le premier donné cours à cette version dans sa Dissertation sur les cartes à jouer, insérée dans le 2e volume de la *Bibliothèque curieuse et instructive*, etc. (Trevoux, 1704). Mais les expressions du document sur lequel il appuie cette assertion, sont au contraire, ce nous semble, des preuves incontestables que les cartes étaient alors déjà connues. Ce document, trouvé à la chambre des comptes, est l'extrait du compte de Charles Poupart (ou Charbot Poupart, comme l'appelle Monstrelet), argentier de Charles VI, dans lequel on lit : « Donné à Jacquemin Gringonneur, peintre, pour » trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, de plusieurs » devises, pour porter devers le seigneur Roi pour son esbatement; — *cinquante-six sols parisis**, » (environ soixante francs de notre monnaie.) Il semble bien évident que si, sous Charles VI, on énonçait simplement le travail de Gringonneur par ces mots *trois jeux de cartes*, sans aucune explication, c'est que les cartes étaient déjà fort connues. Ni Froissart, qui donne le détail de tous les divertissemens que l'on fit prendre au roi pendant sa convalescence, ni le journal de *Le Laboureur* ne parlent des cartes. Et certes, si ce passe-temps avait été inventé exprès pour lui, ces écrivains n'auraient vraisemblablement pas manqué de le mentionner. D'ailleurs voici une démonstration concluante : c'est le *fac simile* d'une miniature du manuscrit de la traduction de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, par Raoul de Presles, qui le termina en 1375.



(Cette miniature représente des personnages de distinction du règne de Charles V debout autour d'une table ronde et jouant aux cartes **.)

L'abbé Bullet, il est vrai, cite dans sa Dissertation sur les cartes une ordonnance de Charles V, datée 1369, qui, suivant ce savant, prouve que les cartes n'étaient pas encore connues. Voici le passage sur lequel il s'appuie : « Avons » deffendu et deffendons par ces présentes, tous geux, de » dez, de tables, de palmes, de quilles, de palet, de boules, » billes, et tous autres tels geux qui ne cheent point (ne sont » point propres) à exercer, ne habiliter nos diz subgez a fait » et usaige d'armes, etc., etc. » — Assurément, dit Bullet,

** Nous donnons (pages 132 et 133) deux de ces cartes, dont dix-sept sont conservées au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.

* Nous devons cette miniature à l'obligeance de M. le comte H. de Viel-Castel, qui nous l'a communiquée, ainsi que d'autres documens qu'il avait réunis sur les cartes. Le manuscrit d'où on a tiré la miniature, achevé en 1375, avait été commencé en 1371.

dans ce dénombrement on n'aurait pas omis les cartes, si elles avaient été connues. — Mais nous ne pouvons partager cette opinion. Les cartes, quoique connues sous Charles V, n'étaient pas encore répandues comme elles le furent plus tard; et l'on put se contenter de comprendre ce jeu, alors peu dangereux, puisqu'il était nouveau, et seulement à la portée des gens riches (1834, page 405), sous ces expressions générales : *et tous autres tels geux qui ne cheent point*, etc., etc. Au reste, on trouvera dans la suite de cet article plusieurs faits qui viendront ajouter une nouvelle force à ce que nous avançons ici.

Il nous paraît démontré que l'origine des cartes date de plus haut que de l'an 1392, époque à laquelle le roi Charles VI fut frappé d'aliénation mentale. Mais s'il nous a été facile de détruire l'ancien préjugé, il nous sera plus difficile de fixer le lieu et la date de cette invention; car nous ne trouvons plus



(La Lune, — figure du jeu de cartes fait pour Charles VI par Jacquemin Gringonneur.)

de textes clairs et précis pour nous éclairer au milieu du dédale de faits, relatifs à notre sujet, épars dans les historiens.

En remontant vers l'antiquité, et en parcourant tous les ouvrages dans lesquels il pouvait être parlé des jeux des anciens, on ne trouve pas la moindre mention du jeu de cartes.

Ovide, qui cite les différens jeux qu'une jeune Romaine doit savoir, et nomme les osselets, les dés, le trictrac, etc., ne dit pas un mot qui puisse se rapporter au jeu de cartes. De plus, on sait que sur les peintures des vases, et sur les mosaïques qui donnent des renseignemens si précis et si détaillés sur les usages des anciens, on n'a trouvé aucune trace des cartes. En redescendant vers les temps chrétiens, nous trouvons un curieux ouvrage, qui a été cité comme favorable à l'opinion de ceux qui assignent aux cartes une origine antique; c'est le *Traité des spectacles et des jeux de hasard*, d'un Père de l'Eglise du troisième siècle, saint Cyprien, évêque de Carthage, mort en 258. Mais nous pouvons assurer que dans le dénombrement des jeux contenus dans ce traité, il ne se rencontre pas un mot qui puisse directement ou indirectement s'appliquer aux cartes.

Le premier monument écrit pouvant servir à constater

l'existence des cartes date du treizième siècle; c'est un article du chapitre XXXVIII des canons du synode de Worcester. Encore est-il sujet à controverse, et bien que le savant Ducange ait pensé comme nous que le jeu de cartes pouvait bien être indiqué par les mots *ludos de rege et regina* (jeu du roi et de la reine), nous ne donnons notre opinion que comme hypothétique, et nous citerons le passage lui-même pour laisser à chacun le moyen de former la sienne :

« Nous défendons aussi aux clercs d'assister aux jeux déshonnêtes ou aux bals, de jouer aux dés et à tous jeux de hasard, et de permettre qu'on joue devant eux aux *jeux du roi et de la reine*, ni qu'on soulève des béliers ou qu'on lutte publiquement. » (*Prohibemus etiam clericis, ne intersint ludis inhonestis, vel choreis, vel ludant ad aleas vel taxillos, nec sustineant* LUDOS FIERI DE REGE ET REGINA, *nec arietes levari, nec palestras fieri.*)



(La Justice, — figure du jeu de cartes fait pour Charles VI par Jacquemin Gringonneur.)

Toutefois, même en supposant avec Ducange que ce passage fasse véritablement allusion au jeu de cartes, il ne nous donnerait pas encore la date de l'invention de ce jeu; car pour qu'on le défendît dans un concile, il fallait qu'il fût déjà répandu dans le peuple depuis un certain laps de temps. Cependant comme aucun des conciles antérieurs, qui presque tous proscrivent les jeux de dés et autres jeux de hasard, ne parlent pas du jeu de cartes, on doit supposer qu'il n'est pas de beaucoup antérieur au treizième siècle, et qu'il a pu paraître vers le milieu du douzième. Tiraboschi, dans son Histoire de la littérature italienne cite un passage d'un manuscrit de Pipozzo di Sandro (de 1299), dans lequel le jeu de cartes est désigné en termes clairs et précis. Dans les *Lettere Pittoriche* se trouve une note du baron de Heinecken, dans laquelle est cité un passage du *Jeu d'or* (Das gulden spiel), livre imprimé à Augsbourg en 1472, où il est dit que le jeu de cartes a commencé à être connu en Allemagne vers 1300.

Dans le manuscrit du roman de *Renard le contrefait*, commencé en 1328 et fini en 1341, on trouve au folio 95 les vers suivans, qui ajoutent aux preuves que nous avons déjà données de l'existence du jeu de cartes en France avant le règne de Charles VI :

Si comme fols et folles sont,
Qui pour gaigner. . . . .
Jouent aux dés, aux CARTES, aux tables,
Qui à Dieu ne sont délectables.

L'abbé Rive, dans ses *Etrennes aux Joueurs*, cite les statuts de l'ordre de chevalerie de la Bande (della Vanda), qu'institua en 1332 Alphonse, roi de Castille, par lesquels il est défendu aux chevaliers de jouer aux cartes et aux dés : *Commandoit leur ordre que nul chevalier de la Bande osast jouer argent à cartes ou dez.* Tels sont les termes de la traduction faite en 1512, par le seigneur de Guttery, des épîtres de Guevare, où il est question de cet ordre de chevalerie qui n'existe plus depuis long-temps. Un autre fait assez intéressant pour l'histoire des cartes, c'est un passage de la chronique de Jehan de Saintré, dans lequel on voit qu'il dût le commencement de la faveur dont il jouit à la cour de Charles V au soin qu'il eut de s'abstenir de jouer aux cartes. Jehan de Saintré, qui avait treize ans lorsqu'il fut présenté au roi en qualité de page, devint écuyer tranchant en 1367; c'est alors que le gouverneur des pages dit : « Advisez, mes enfants, n'est ce pas belle chose de bien faire » et d'estre doulx, humble et paisible, et à chascun gra» cieux. Veez cy vostre compaignon, qui pour estre tel a » acquis la grace du roy et de la royne, et vous qui estes » noyseux, *joueux de cartes* et de des, et suivez deshonnes es » gens, tavernes et cabarets, etc., etc. »

En 1387 Jean Ier, roi de Castille, defend les cartes et les dés. En 1394, Ferdinand Ier, aussi roi de Castille, renouvelle cette prohibition.

Au quatorzième siècle, on appelait les cartes *naïbi* en espagnol et en italien; voici les termes de la chronique de Giovanni Morelli, 1392, à propos d'un édit au sujet des jeux de hasard : « Non givocare a zara, nè ad al ro givoco di dadi, » fa de' givochi che usano i fanciulli; agli aciossi, alla trot» tola, a' ferri, a' *naïbi*, etc. »

Ce jeu a eté defendu à diverses époques et en presque tous les pays, tantôt par les autorités civiles, tantôt par les conciles et les évêques; on ferait un volume avec les passages de ces défenses; nous ne mentionnerons que l'ordonnance du prévôt des marchands de Paris, du 22 janvier 1397, qui fait defense aux gens de métier de jouer les jours ouvrables à la paume, à la boule, aux dés, aux cartes et aux quilles; et celui de Charles IX, du mois de mars 1577, qui defend aux cabaretiers de souffrir qu'on joue aux dés ou aux cartes dans leurs maisons.

Nous avons déterminé l'époque à laquelle nous croyons pouvoir placer l'invention des cartes: quant au pays où elles ont pris naissance, nous nous contenterons de dire qu'on a attribué cet honneur à la fois aux Chinois, aux Egyptiens, aux Arabes, aux Indiens, aux Allemands, aux Espagnols, aux Français et aux Italiens. Aucune des opinions émises ne nous paraît appuyée de raisons suffisamment solides.

Dans un autre article nous examinerons les anciens procédés de la fabrication des cartes; nous parlerons des diverses explications qu'on a données des personnages représentés sur les cartes, et enfin des tarots, cartes usitées dans presque toute l'Europe, mais dont en France les Franc-Comtois et les tireurs de cartes font seuls encore usage.

Il sacro Catino. —En 1797, Les soldats français enlevèrent au trésor de Gênes un très grand vase d'émeraude qui jadis était échu aux Génois à la prise d'Almeria, et que l'on appelait *il sacro Catino*. On le transporta à Paris, et on le deposa à la Bibliothèque nationale.

Les citoyens de Gênes avaient une grande vénération pour ce vase d'un prix incstimable à leurs yeux. Insensiblement les traditions qui établissaient que ce vase avait été conquis à Almeria s'étaient effacées; et la croyance publique était qu'il avait servi aux noces de Cana, et qu'il avait été apporté d'Orient en Europe pendant les croisades. Souvent, dans ses momens de détresse, la république genoise avait trouvé à emprunter sur ce dépôt sacré de fortes sommes. Or, quand ce fameux vase d'émeraude fut tombé en la possession des Français, les bijoutiers et les marchands de pierres précieuses s'empressèrent de venir l'examiner : il était de forme ovale, et avait environ dix pouces de longueur, cinq de large et cinq de profondeur. Après un examen attentif, les marchands et les connaisseurs déclarèrent unanimement que ce vase n'etait qu'un *vase en verre de bouteille*.

DE LA COUR DE CASSATION.

Dans les affaires importantes, civiles, criminelles, politiques, ou de délits de presse, etc., on parle souvent des jugemens de la Cour de cassation. Cependant beaucoup de personnes n'ont pas une idée juste et précise de la nature de cette Cour, de ses attributions, de ses arrêts et de leurs effets.

On sait qu'autrefois, loin d'avoir toutes la même jurisprudence, nos provinces reconnaissaient pour lois, les unes le droit romain, les autres des coutumes diverses.

Lorsqu'on songea à donner à la France une législation uniforme, on sentit l'avantage de créer une juridiction suprême chargée de conserver l'unité de cette législation, de ramener à son veritable sens les tribunaux qui s'en écarteraient, et de maintenir chacun d'eux dans le cercle d'attributions qui leur était tracé.

La Cour de cassation, créée par la loi du 1er décembre 1790, développée depuis par différentes autres lois, reçut cette importante mission.

Cette Cour n'est point chargée de connaître de l'interprétation des actes, de l'appréciation des circonstances; en un mot, de tous les faits particuliers à chaque affaire. Elle est même, hors quelques cas exceptionnels, incompétente et sans pouvoir à cet égard. Mais on peut déférer à sa haute justice tous les jugemens dans lesquels on croit que la loi a été violée, mal interprétée, ou que les cours ou tribunaux ont excédé leurs pouvoirs. Lors même que les parties gardent le silence, le procureur général près la Cour de cassation a le droit de se pourvoir en cassation et de demander l'annulation de ces jugemens ou arrêts, dans l'intérêt seul de la loi.

La Cour de cassation se divise en trois sections : 1° section des requêtes; 2° section civile; 3° section criminelle.

Dans toutes les matières civiles, lorsqu'on se pourvoit contre un jugement ou un arrêt, le pourvoi est d'abord porté devant la section des requêtes. Si la demande paraît non recevable ou évidemment mal fondée, elle est rejetée, et l'arrêt attaqué devient irrévocable. Si la demande paraît, au contraire, recevable et bien fondée, la *requête est admise*, et l'affaire portée devant la section civile.

La section civile examine l'affaire à fond; toutes les parties sont admises à plaider. Si l'arrêt attaqué est jugé ne contenir ni violation de la loi, ni excès de pouvoir, la Cour *rejette*, et l'arrêt est maintenu. Dans le cas contraire, la Cour déclare *casser* l'arrêt qui reste comme non avenu, et elle renvoie devant d'autres juges pour être statué plus régulièrement, toutefois sans statuer elle-même.

On voit, par ce que nous venons de dire, que la section des requêtes n'est en quelque sorte qu'un bureau préparatoire d'admission, et que la Cour de cassation réside presque tout entière dans la section civile. On voit également que les arrêts de rejet ont bien moins de force que les arrêts de cassation, puisqu'ils indiquent seulement que la loi n'a pas été violée, mais non qu'il a été bien jugé.

Comme les affaires criminelles, correctionnelles et de police demandent une prompte expédition, elles sont portées directement, et sans passer à la section des requêtes, devant la section criminelle. Cette section, selon qu'il y a lieu,

rejette le pourvoi et maintient la décision attaquée, ou casse cette décision et renvoie en même temps devant un nouveau tribunal.

Telles sont les principales attributions de la Cour de cassation, qui en font réellement une Cour suprême et régulatrice. Elle connaît encore des demandes en règlement de juges, lorsque deux tribunaux sont simultanément saisis d'un même différend, ou qu'ils ont refusé de connaître d'un procès; des demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de sûreté publique ou pour suspicion légitime; des prises à partie contre les Cours royales ou une de leurs sections; de la révision des arrêts criminels devenus définitifs, lorsque deux accusés ont été condamnés pour le même crime commis par un seul individu, ou lorsque les témoins qui ont fait prononcer la condamnation sont convaincus de faux témoignage, ou que la personne qu'on croyait assassinée paraît exister en un autre lieu; enfin, des accusations de forfaitures ou crimes plus graves contre un tribunal entier, ou un ou plusieurs magistrats d'une Cour royale. La Cour de cassation a aussi le droit de censure et de discipline sur tous les membres de l'ordre judiciaire; elle peut, pour causes graves, les suspendre de leurs fonctions et les mander près du ministre de la justice pour rendre compte de leur conduite. Ce pouvoir censorial, institué pour la dignité de la magistrature, veille à ce que la considération et le respect qu'elle doit toujours mériter et qui lui sont dus, ne soient pas altérés, non seulement par des prévarications, mais même encore par des faits que réprouveraient les bonnes mœurs. Il embrasse donc la vie privée comme la vie publique des magistrats.

La juridiction de la Cour de cassation s'étend sur la France et les colonies, sur toutes les cours et tous les tribunaux, sauf un petit nombre d'exceptions et sauf la justice administrative qui ressortit au Conseil-d'État.

La Cour de cassation siége à Paris; elle se compose de quarante-neuf membres nommés à vie et inamovibles, y compris un premier président et trois présidens; le parquet est formé d'un procureur-général et de six avocats-généraux.

Chaque section ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins; et en cas de partage d'avis, on appelle pour le vider cinq conseillers.

Il est établi près de la Cour de cassation un nombre fixe d'avocats qui y remplissent aussi les fonctions attribuées aux avoués devant les tribunaux ordinaires, et qui ont exclusivement le droit d'y postuler et d'y plaider. Néanmoins les parties peuvent toujours se défendre elles-mêmes, verbalement et par écrit, et, dans les affaires criminelles, faire proposer leur défense par qui elles jugent à propos. Les avocats en cassation sont nommés par le roi sur la présentation de la Cour.

Le grand Condé et le cabaleur. — On sait que devant la place de Lérida, dont la tranchée avait été ouverte violons en tête, la fortune avait trahi le grand Condé.

Un soir, Condé, irrité d'entendre siffler le Tartufe, s'écria, en désignant le coupable: Qu'on prenne cet homme! — On ne me prend pas, je m'appelle *Lérida!* s'écria à son tour, avec une impitoyable présence d'esprit, celui qui usait si mal à propos du droit de siffler.

Bergerac devant le tribunal des oiseaux du soleil. (Voir Voyage dans la lune, 1834. p. 238 et 250.) — ... Les juges alors s'approchèrent pour venir aux opinions, mais on s'aperçut que le ciel se couvrait et paraissait chargé; cela fit lever l'assemblée. Je m'imaginais que l'apparence du mauvais temps les y avait conviés, quand l'avocat-général me vint dire, par ordre de la cour, qu'on ne me jugerait point ce jour-là, que jamais on ne vidait un procès criminel lorsque le ciel n'était pas serein, parce qu'ils craignaient que la mauvaise température de l'air n'altérât quelque chose à la bonne constitution de l'esprit des juges, et que le chagrin dont l'humeur des oiseaux se charge durant la pluie ne dégorgeât sur la cause....

... Ma pie se présenta pour plaider, mais il lui fut impossible de le faire, à cause qu'ayant été nourrie parmi les hommes, il était à craindre qu'elle n'apportât à ma cause un esprit prévenu : car la cour des oiseaux ne souffre point qu'un avocat, qui s'intéresse davantage pour un client que pour l'autre, soit ouï, à moins qu'il puisse justifier que cette inclination procède du bon droit de la partie.

CYRANO BERGERAC, *Histoire des état et empire du soleil.*

SIÉGE DE BEAUVAIS.

JEANNE HACHETTE. — LES CLEFS DE LA VILLE ET LE FOU DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

L'histoire de la lutte qui s'établit au quinzième siècle entre le roi Louis XI de cauteleuse mémoire et l'un de ses plus puissans vassaux, Charles-le-Téméraire, est aussi curieuse qu'étrange; elle n'est pas seulement remarquable par l'importance de ses résultats, mais encore par le caractère des deux champions. L'un combattant à armes courtoises, franchement, en soldat, s'exposant, dans la fougue de son courage intrépide, comme le dernier de ses hommes d'armes, incapable de dissimuler sa haine, ses projets et ses désirs de vengeance; l'autre, au contraire, diplomate adroit, possédant à merveille l'art de dissimuler ses plus profondes pensées, soupçonneux, pusillanime et cruel, préférant aux chances meurtrières du combat un moyen plus sûr et plus prompt de se défaire d'un ennemi, et n'épargnant pas le sang lorsqu'il pouvait en le répandant accroître sa fortune ou sa puissance. « Le corps d'un ennemi mort, disait-il quelquefois, sent toujours bon; » et malheur à qui se fiant à sa parole royale, ou à ses traîtreuses promesses, voyait se lever derrière lui le pont des fossés de Plessis-lès-Tours.

Mais la profonde diplomatie de ce prince ne le mit pas toujours à l'abri des dangers, et sans le dévouement d'une femme qui le protégea de son courage et de son épée, on ne sait où se serait arrêtée l'audacieuse fortune de Charles de Bourgogne.

Cette femme était Jeanne Hachette.

Le duc de Bourgogne, après avoir envahi et ravagé la Picardie, se jeta tout-à-coup sur Beauvais à la tête de quatre-vingt mille hommes. Cette ville était sans garnison, défendue par des fortifications en mauvais état et des murailles d'une médiocre hauteur; ses faubourgs tombèrent sans obstacle aux mains des Bourguignons. C'en était fait de la ville elle-même si les habitans, soit par attachement pour leur roi, soit par haine de l'étranger, ou soit plutôt dans la crainte de perdre sous un nouveau maître leurs libertés, franchises et priviléges, ne se fussent excités l'un l'autre à se défendre vigoureusement; ils s'armèrent à la hâte, et naguère artisans inoffensifs et citoyens paisibles, ils acceptèrent hardiment la lutte inégale contre des troupes nombreuses, bien armées, disciplinées, et aguerries par les fatigues et les combats. Les femmes et les enfans secondèrent puissamment leurs maris et leurs pères; ils dépavèrent les rues, et firent pleuvoir incessamment sur les assiégeans une grêle de pierres et de quartiers de rochers. Plusieurs femmes, plus audacieuses encore, prirent des armes, montèrent sur les remparts, et s'illustrèrent par des prodiges d'audace et de valeur. Une d'elles s'y fit surtout remarquer; c'était Jeanne Lainé, plus connue sous le nom de Jeanne Hachette. Cette femme digne des siècles de Rome et de la Grèce, et inspirée peut-être par l'exemple de l'héroïne d'Orléans, monta sur la brèche, arracha le drapeau bourguignon qu'on y voulait arborer, et précipita le soldat qui le portait du haut des murailles dans les fossés. Le duc Charles surpris d'une résistance aussi opi-

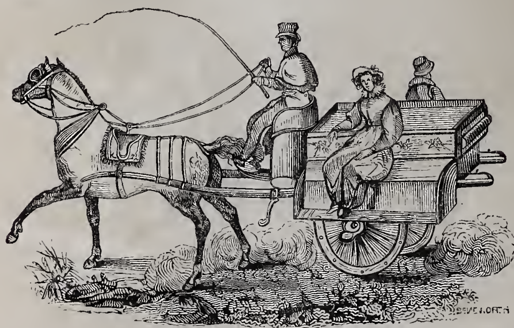
niâtre ordonna la retraite, et à quelques jours de là Beauvais n'eut plus qu'à ouvrir ses portes aux troupes du roi Louis XI, qui avançaient pour la dégager.

C'est en commémoration de la conduite des femmes de Beauvais en cette circonstance et pour en perpétuer le souvenir, que Louis XI institua pour le 14 octobre une procession annuelle. Voici les termes de l'édit constitutif :

« ..... Et non seulement les hommes, mais pareillement » les femmes et filles de ladicte ville, voyant l'année derniere » passée au devant d'icelle ville l'armée illicite et effrenée » multitude des Bourguignons, noz rebelles et désobéissants » subjects, par fourme de siege et hostillité, garnis de grosse » artillerie, et les très oultrageux présomptueux et impétueux » assaulx et batterie de muraille qu'ilz y firent et répéterent » par plusieurs foiz et journées, cuidant la gaingner et soubz- » mettre à leur obéissance. Invoction par elles dévotement » faicte au nom de Dieu nostre benoist créateur, et des mé- » rites et intercessions de madame saincte Agadresme, en » l'aide et deffense de ladicte ville, de laquelle le très glo- » rieux corps et reliquaire y reposant fut lors porté en pro- « cession solempnelle par le clergié d'icelle ville, se rendirent » lors aux crenaux et à la deffense de ladicte ville, et elles » en très grand audace, constance et vertu de force large- » ment, oultre existimation du sexe feminin, mirent la main » à la besoingne à l'imitation des hommes, et leur furent en » aide tellement que lesdicts Bourguignons finalement furent » reboutez et se despartirent tout honteusement de audevant » de ladicte ville, et qu'elle demoura et est conservée en » nostre obéissance. — Ordonne qu'une procession soict cé- » lébrée tous les ans aux dépens de nostre recepte et domaine » de ladicte ville, et ordonnons qu'icelles femmes aillent » d'ores en avant en la procession et incontinent après le » clergié et précédant les hommes icelui jour; et en oultre » que toutes les femmes et filles qui sont deprésent et seront » ci après en ladicte ville, se puissent à chacune d'elle à tou- » siours le jour et solempnité de leurs nosces et toutes au- » trefois que bon leur semblera, parer vestir et aourner de » tels vestemens, atours, parremens, joyaulx et aournements » que bon leur semblera (parures et ornemens que les fem- » mes nobles pouvaient seules porter alors), et dont elles » pourront recouvrer sans que pour raison de ce elles, ne » aulcune d'elles ne puissent estre aulcunement notées, re- » primées ou blasmées pour raison de quelque état ou con- » dition qu'elles soient, ne aultrement. » Jeanne Lainé eut une large part dans la munificence royale; elle fut, en raison de *sa grande valeur et courage*, mariée à Collin Pillon, et le roi, par un édit du mois de février 1473, voulut que ledit Collin Pillon et Jeanne sa femme demeurassent toute leur vie durant francs, quittes et exempts de toutes tailles, qui étaient et seraient dorénavant mises et imposées en son royaume, quelque part qu'ils fissent leur *demourance* en ledict royaume.

Un chroniqueur bourguignon, contemporain de Charles-le-Téméraire, rapporte qu'à quelque temps de là ce prince étalait aux yeux des seigneurs de sa cour et de quelques princes étrangers les trophées de ses victoires sur Louis XI; puis montrant de nombreuses pièces d'artillerie : Messieurs, s'écria-t-il, voilà les clefs des villes de France! Le fou du duc de Bourgogne qui suivait partout son maître même à la guerre, et qui grâce à son titre de bouffon pouvait se permettre impunément les saillies les plus vives, fit lors quelques pas en se penchant et fixant la terre avec la plus grande attention. — Que cherches-tu? lui dit son maître. — Les clefs de la ville de Beauvais, répondit le fou.

OMNIBUS IRLANDAIS.



(L'Omnibus irlandais, *the Jaunting car.*)

Le *jaunting car* * est un moyen de transport particulier à l'Irlande. L'Anglais ou l'Ecossais qui visite pour la première fois Dublin ou Kingstown, ne peut à l'aspect de cette étrange voiture qui circule dans les rues ou transporte les habitans aux villages voisins, réprimer un signe d'étonnement ou même de raillerie. La construction du *jaunting car* n'est cependant pas mal imaginée. Les roues fixées sous les bancs qui les recouvrent à demi ne rejettent ni boue, ni poussière. La surface large et creuse de quelques pouces réservée au milieu entre les deux bancs, reçoit les paquets, le bagage des voyageurs qui peuvent ainsi les surveiller eux-mêmes, et les prendre à leur gré, sans être obligés de suppléer ou maudire les lentes recherches du conducteur. Le siéges sont commodes : rien ne gêne la vue. Et souvent l'un de ces côtés, ornés des belles jeunes filles de « la verte Irlande » offre aux passans un tableau charmant. Les riches propriétaires se servent de voitures de même forme, dont l'élégance et le luxe laissent naturellement bien loin derrière elles les voitures communes de louage.

* *Car*, charriot, voiture; *jaunting*, errant çà et là, vagabond.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

SALON DE 1836. — PEINTURE.

SACRIFICE DE LA FILLE DE JEPHTÉ,

PAR M. LEHMANN.



(Salon de 1836; Peinture. — La fille de Jephté, par M. Lehmann.)

Un des élèves distingués de Ingres, M. Lehmann, dont le *Tobie* avait été remarqué au dernier salon, a exposé cette année un tableau représentant le *Sacrifice de la fille de Jephté.* On reproche à ses têtes et à ses mains quelqu'affectation de longueur; mais on s'accorde généralement à louer la simplicité harmonieuse de la composition et le calme douloureux des poses. C'est au reste un tableau difficile à bien juger : ceux qui ne sont pas étrangers à l'étude et à l'histoire de la peinture sérieuse, tiennent compte à M. Lehmann de ses intentions, en regrettant toutefois que son inspiration générale ait cru devoir remonter à des écoles si lointaines. Le sujet, qui offre des rapports remarquables avec le *Sacrifice d'Iphigénie*, est emprunté à ce passage du livre des *Juges* :

« Jephté, choisi pour être chef d'Israel, passa dans les terres des enfans d'Ammon pour les combattre; et le Seigneur les livra entre ses mains. — Il prit et ravagea vingt-cinq villes depuis Azoër jusqu'à Mennith, et jusqu'à Abel qui est planté de vignes. Les enfans d'Ammon perdirent, dans cette défaite, un grand nombre d'hommes, et ils furent désolés par les enfans d'Israel. — Mais, lorsque Jephté revenait de Maspha dans sa maison, sa fille, qui était unique, vint au-devant de lui en dansant au son des tambours. — Jephté l'ayant vue, déchira ses vêtemens, et dit : Ah, malheureux que je suis! ma fille, vous m'avez trompé, et vous vous êtes trompée vous-même; car j'ai fait un vœu au Seigneur de lui offrir ce qui se présenterait à moi; et je ne puis faire autre chose que ce que j'ai promis. — Sa fille lui répondit : Mon père, si vous avez fait vœu au Seigneur, faites de moi tout ce que vous avez promis, après la grâce

que vous avez reçue de prendre vengeance de vos ennemis, et d'en remporter une si grande victoire. — Accordez-moi seulement, ajouta-t-elle, la prière que je vous fais : laissez-moi aller, pendant deux mois, sur les montagnes, afin que je pleure avec mes compagnes. — Jephté lui répondit : Allez ; — et il la laissa libre pendant ces deux mois. Elle allait donc avec ses compagnes et ses amies, et elle pleurait sur les montagnes. — Après les deux mois, elle revint trouver son père, et il accomplit ce qu'il avait voué à l'égard de sa fille. — De là, vint la coutume qui s'est toujours depuis observée en Israel, que toutes les filles d'Israel s'assemblent, une fois l'année, pour pleurer la fille de Jephté de Galaad, pendant quatre jours. »

LES POEMES DU TASSE,

LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE ET GALILÉE. — RENAUD. — LA JÉRUSALEM CONQUISE. — LES SEPT JOURNÉES.

De tous les poëmes héroïques écrits dans d'autres langues que la nôtre, le plus connu en France est la *Jérusalem délivrée*. Toutes les différentes traductions qui en ont été faites ont tellement popularisé l'action, la marche, les idées et les belles proportions de ce poème, qu'il est connu de ceux mêmes à qui la langue dont il est un des chefs-d'œuvre est étrangère.

Quand la *Jérusalem* fut publiée, le *Roland furieux* de l'Arioste jouissait de la réputation la plus haute et la plus unanime ; aussi, malgré le soin que le Tasse avait pris de suivre une route entièrement opposée à celle de l'Arioste, ses ennemis l'accusèrent d'avoir eu la présomption de lutter contre lui. Les accusations et les attaques les plus vives contre l'auteur de la *Jérusalem* furent commencées par l'académie de la Crusca, qui venait de s'établir à Florence (1582). Il s'engagea une polémique très acerbe, dans laquelle le Tasse vint se défendre par une apologie, sous forme de dialogue, dont la modération et l'esprit contribuèrent à lui gagner tous les suffrages. Parmi les critiques les plus exagérés de la *Jérusalem*, se distingua un jeune homme qui ne prévoyait sans doute encore ni sa future célébrité, ni ses malheurs : c'est le grand Galilée. Professeur de mathématiques, à 26 ans, dans l'université de Pise, il ne négligeait point les études littéraires qui avaient eu ses premières affections ; il aimait beaucoup les vers et en faisait lui-même ; il était surtout passionné pour l'Arioste, et l'on assure qu'il le savait par cœur tout entier. En 1590, Galilée écrivit une critique extrêmement vive de la *Jérusalem* ; cet opuscule n'a été retrouvé que vers la fin du dernier siècle, et imprimé pour la première fois en 1773. Les reproches du jeune professeur s'adressent également au style, aux inventions, à la conduite et aux caractères du poëme. L'exagération de la critique atteste la prodigieuse prédilection du savant pour l'Arioste ; il dit : « Je reste quelquefois tout étourdi en voyant les sottes choses que ce » poëte se met à décrire. » Et ailleurs : « Il m'a toujours » paru que ce poëte était mesquin, pauvre, misérable, au-» delà de toute expression, tandis que l'Arioste est riche, » magnifique et admirable. »

« Eh ! signor Tasso, s'écrie-t-il, vous n'y entendez rien ; » vous barbouillerez beaucoup de papier, et ne ferez jamais » que de la bouillie pour les chats. » A propos du miroir que Renaud portait afin qu'Armide pût toujours contempler ses traits, Galilée se livre à cette plaisanterie, que nous ne rappellerions pas, si elle n'était de Galilée : « J'aurais bien du » plaisir à voir paraître sur la scène un amoureux avec un » miroir pendu à sa ceinture, qui lui battrait sur les genoux » quand il marcherait sur le théâtre. »

Nous citons toutes ces critiques, parce qu'elles servent à faire connaître l'esprit du temps, et montrent que le Tasse fut soumis à cette loi, à laquelle Galilée lui-même n'a pas échappé, de voir le génie méconnu par ses contemporains.

Au reste, le Tasse rencontra des défenseurs aussi enthousiastes et aussi exagérés que ses ennemis. En France, le sort de la *Jérusalem* fut d'abord en quelque sorte plus heureux qu'en Italie. Quoiqu'elle n'y fût connue encore que par de mauvaises traductions, elle excita beaucoup d'admiration. On la mit bientôt de pair avec l'*Iliade* et l'*Enéide* ; et, vers le milieu du dix-septième siècle, il devint enfin de bon air de la mettre au-dessus. C'est contre cet engouement que Boileau voulut réagir par ces vers :

> Tous les jours à la cour un sot de qualité
> Peut juger de travers avec impunité,
> A Malherbe, à Racan préférer Théophile,
> Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

Les défauts qui méritent le plus d'être repris dans la *Jérusalem* sont l'abus de l'allégorie, des longueurs et des minuties dans un grand nombre de descriptions, des subtilités sentimentales et des jeux de mots qui ont leur excuse dans l'époque où vivait le poète. « Mais, dit M. Ginguené, dans son excellente Histoire littéraire d'Italie, le choix du sujet de la *Jérusalem*, le plan, les caractères, l'intérêt soutenu et gradué, les épisodes, les combats, les enchantemens, l'élévation des pensées, l'éloquence des discours, le style toujours poétique et animé (car celui du Tasse est affecté, précieux, exagéré, si l'on veut, jamais prosaïque ni languissant) ; toutes ces qualités réunies contribuent à maintenir ce poëme dans le rang qui lui a été assigné. »

Nous avons dit dans la vie du Tasse (1834, p. 205) qu'il composa, en faisant son droit, à l'âge de dix-huit ans, un poëme épique. Le héros de ce poëme en douze chants, qui fut achevé en dix mois, est Renaud, fils d'Aymon, et cousin de Roland. Son amour pour la belle Clarice, sœur d'Yvon, roi de Gascogne, ses premiers faits d'armes entrepris pour l'obtenir, les obstacles qui les séparent, et enfin leur union, en sont le sujet, le nœud et le dénouement. L'action se passe du temps de Charlemagne.

Le style de cette première production épique est peu formé, plus simple, moins affecté, mais aussi bien moins poétique que ne le devint ensuite celui du Tasse. Il y a cependant déjà de l'harmonie, un heureux tour de phrase, une bonne construction de l'octave, de l'éloquence dans les discours, de l'abondance dans les descriptions, les comparaisons et les images.

Le Tasse fut toujours très mécontent de sa *Jérusalem délivrée*, et il avait formé le projet de la refaire ; c'est ce qu'il exécuta dans sa *Jérusalem conquise*. Nous allons indiquer les principales différences qui existent entre ce poème et le premier.

Le changement qu'on aperçoit d'abord est celui de l'invocation ; elle n'est plus adressée à la muse immortelle de l'Hélicon, mais aux intelligences célestes et à leur chef. Renaud a disparu de l'armée des croisés ; il est remplacé par le jeune Richard, fils de l'un de ces Guiscards de Normandie qui avaient régné à Naples. Pour expliquer cette modification, il faut savoir que Renaud avait été choisi comme l'une des tiges de la maison d'Este ; or, le Tasse se vengea de l'indigne traitement qu'il avait subi de cette maison, en retranchant de son poëme l'un des ancêtres dont elle se glorifiait. Dans le second chant, l'épisode d'Olinde et de Sophronie a été retranché ; ce morceau avait été généralement critiqué comme un hors-d'œuvre, et de plus, Sophronie était l'image de la princesse Léonore d'Este, pour laquelle le Tasse était bien guéri de sa passion. Le nom d'Herminie a été changé en celui de Nicée. Tout l'épisode d'Armide est le même, moins le dénouement, dans lequel le Tasse a supprimé la magie dont l'enchanteresse fait usage pour se délivrer des chevaliers. Les chants XVII et XVIII ont été remplacés par une action toute nouvelle, c'est l'attaque de la flotte des croisés :

le poëte s'y est montré digne de lui-même. Cette addition corrige un défaut reproché à la *Jérusalem delivrée*, où il est trop peu question de cette flotte, partie si importante des forces de l'armée chrétienne. On voudrait pouvoir transporter ce combat d'une *Jérusalem* dans l'autre; elle est presque perdue dans la seconde, ce serait dans la première une grande beauté de plus. On voudrait aussi conserver presque entière la vision de Godefroy, au XXe chant; la peinture de l'antique Sion et de la Jérusalem nouvelle; Dieu sur son trône et dans sa gloire, les anges et les saints, les chants et les louanges; la prédiction faite à Godefroy, par son père, sur les événemens futurs, sur les révolutions des petits et des grands empires.

C'est dans ce dernier morceau que se trouvait un passage sur la suprématie absolue des papes. En 1595, une édition ayant été donnée à Paris de la *Jérusalem conquise*, elle fut condamnée et supprimée par un arrêt du parlement. Les motifs sont les vers de ce passage, condamné, suivant l'expression de l'arrêt, comme *contenant des idées contraires à l'autorité du roi et au bien du royaume, et comme attentatoires à l'honneur du feu roi Henri III et du roi régnant Henri IV.*

On ne doit pas s'étonner si la *Jérusalem conquise*, où de grandes beautés de la première ont été conservées, où il y en a beaucoup de nouvelles, obtint toutes les préférences de son auteur, et si, lorsqu'elle parut, elle eut pour elle d'assez nombreux suffrages; mais il faut s'étonner encore moins qu'on lui préfère la *Jérusalem délivrée* avec toutes ses imperfections.

Quelques lueurs du génie du Tasse brillent encore dans le poème des *Sept Journées*. Voici à quelle occasion il l'entreprit : Il était à Naples chez le marquis Manso, son ami, auquel nous devons une intéressante biographie du poëte. La mère du marquis était très dévote; le Tasse très religieux. Ses entretiens avec cette dame roulaient sur des sujets de piété : la science, la chaleur et l'onction qu'il y mettait, la charmaient. Elle l'engagea enfin à traiter en vers quelque grand sujet de cette espèce, et il choisit la création du monde. Il en fit les deux premiers livres au sein de cette retraite délicieuse, dans un état de santé supportable, et en entier repos d'esprit. Les cinq derniers, au contraire, furent faits ou plutôt ébauchés à Rome, vers les derniers temps de sa vie, lorsque le travail n'était plus qu'une distraction à ses souffrances; c'est la cause très naturelle de la différence qu'on aperçoit entre le style de ces deux premiers chants et celui des autres. Ce poème n'est et ne pouvait être qu'une paraphrase du premier chapitre de la *Genèse*, pour les six jours de la création, et de la première partie du second chapitre, pour le septième jour, qui est le jour du repos.

Le Tasse a rencontré dans son sujet l'inconvénient de descriptions qui sont nécessairement très nombreuses, trop continues, et qui ne laissent au poète d'autre relâche que des digressions et des discussions théologiques, philosophiques et morales. Il est cependant à regretter que le Tasse n'ait pu conduire ce poëme entier au point où il avait porté les deux premiers livres. Il s'y trouve des morceaux d'une grande beauté et d'une certaine majesté de style singulièrement adaptée à son sujet.

M. Ginguené a fait sur les *Sept Journées* un rapprochement assez curieux avec la première *Semaine*, poëme français de du Bartas, qui a été très célèbre dans son temps, et qui est maintenant plongé dans le plus profond oubli. Le plan de la *Semaine* est le même que celui des *Sept Journées*. Il est probable que l'ouvrage de du Bartas a donné au Tasse l'idée du sien. La *Semaine* parut pour la première fois, en France, vers 1580. Les éditions se succédèrent ensuite rapidement. Le Tasse savait très bien le français, et ce ne fut environ que douze ans après qu'il commença ses *Sept Journées*. Bien plus, la *Semaine* de du Bartas fut traduite en vers italiens, et cette traduction, qui eut du succès, fut publiée en 1592, l'année même où le Tasse conçut l'idée de son poëme, et en composa les deux premiers livres.

Outre les poëmes dont nous venons de parler, le Tasse a laissé un grand nombre de lettres intéressantes dont nous avons donné des fragmens dans sa vie, des sonnets très populaires en Italie, et des dialogues philosophiques inspirés de Platon.

FABRICATION DES VERROTERIES,

A VENISE.

Les verreries de Venise sont fort anciennes; c'est de leurs fourneaux que sortirent les premiers miroirs. Long-temps Venise exploita seule ce genre d'industrie; une grande quantité de manufactures de glaces se sont depuis élevées dans tous les pays, et leurs produits, devenus supérieurs à ceux de Venise, ont anéanti pour cette ville cette source de richesse. Mais Venise est demeurée en possession, sans partage, d'une autre branche de commerce dont peu de personnes soupçonnent l'importance; je veux parler de la fabrication des petites perles communes, connues sous les noms de *collane*, *rasades* ou *rocailles*. Il s'en fait des exportations considérables, destinées surtout à l'Afrique et aux parties de l'Amérique où se trouvent encore des nations non civilisées.

Les verreries ne sont pas dans Venise même, mais dans l'île de Murano, située à environ une demi-lieue; là se trouvent d'immenses établissemens qui opèrent sur des capitaux de plusieurs millions.

La disposition des fourneaux et des creusets est la même que dans les verreries de France, et les matières premières sont la soude, la potasse, et un sable siliceux qu'on trouve en abondance sur la côte la plus voisine de Venise. Les matières colorantes sont toutes empruntées au règne minéral, et tellement variées que l'on confectionne des perles de plus de deux cents nuances différentes.

Voici les procédés employés pour la fabrication des perles. Lorsque la matière est en fusion, un ouvrier trempe dans le creuset l'extrémité d'un tube de fer d'environ cinq pieds de long, appelé *canne*, et le rapporte chargé d'une certaine masse de pâte, au milieu de laquelle, à l'aide d'un instrument de fer, il pratique une large ouverture.

Un second ouvrier applique contre ce trou une autre canne garnie aussi d'un peu de verre en fusion, et tous deux s'éloignent l'un de l'autre en reculant avec toute la rapidité que ce genre de course peut leur permettre. La pâte s'étend et finit par n'être plus qu'un tube percé d'un bout à l'autre, et plus ou moins gros, selon la distance qu'ont parcourue les ouvriers avant le refroidissement de la matière. Ils filent ainsi quelquefois des tubes forés de la grosseur d'un cheveu, et de plus de cent pieds de long. Ces tubes prennent eux-mêmes le nom de *canons*. On les casse par morceaux d'environ deux pieds, et on les livre à l'ouvrier *margaritaire*.

Une seule manufacture de Murano, celle de M. Bigaglia, réunit à la verrerie proprement dite les ateliers de *margaritaires*. Tous les autres ateliers de ce genre sont à Venise, où l'on transporte la *canne* dans des caisses.

Le *margaritaire*, à l'aide d'une sorte de hache-paille, coupe la canne par petits morceaux dont la longueur égale le diamètre. Les morceaux tombent dans un baquet plein d'une poussière de charbon et d'argile infusible, qui, s'introduisant dans les trous de la perle, doit s'opposer à ce qu'ils se remplissent, lorsque, pour arrondir et abattre les angles, on lui fait subir une seconde fois l'action du feu. Pour cette seconde opération, les perles mêlées avec une certaine quantité de poussière destinée à les empêcher de se lier entre elles par la fusion, sont placées dans un cylindre de fer de forme ovale hermétiquement fermé; à l'aide d'une manivelle on les tourne sur le feu jusqu'à ce que le récipient soit rouge. Les

perles, légèrement ramollies, perdent leurs aspérités, et lorsqu'on les retire, il ne reste plus qu'à les laver et à les appareiller selon leur grosseur, ce qui se pratique en les faisant passer successivement par plusieurs cribles percés de trous d'un diamètre différent. On les donne alors à des ouvrières qui les enfilent par rangs de six à sept pouces, et telle est la rapidité avec laquelle elles exécutent ce travail, qu'on ne leur paie que six à sept centimes par masse de cent vingt rangs. Le prix de la masse de perles varie de vingt à cinquante centimes.

On fabrique aussi à Venise les perles dites *alla lume* (à la lumière). Les ouvriers en grand nombre qui exercent cette industrie portent le nom de *perlaires*. Ils travaillent chez eux avec la lampe d'émailleur. Les cannes qu'ils emploient ne sont pas percées, et c'est en enroulant la canne fondue à la lampe, autour d'une baguette d'acier, qu'ils exécutent leurs perles, qui sont plus grosses, plus solides et plus chères que les simples *rasades*.

En Bohême, dans le cercle de Bunzlau, aux environs de la petite ville de Reichenberg, on fabrique aussi une grande quantité de perles de verre taillées à facettes, mais dont le commerce est bien moins important que celui de Venise. Les couleurs, peu variées, se réduisent à sept ou huit nuances, et les procédés, étant beaucoup plus compliqués, rendent les produits de ces manufactures bien plus chers et moins répandus. Le grand village de Gablontz, sans aucune importance il y a quelques années, est aujourd'hui le centre de ce commerce.

LA CORNE A BOIRE D'ATTILA

A JASZ-BERENY, EN HONGRIE.

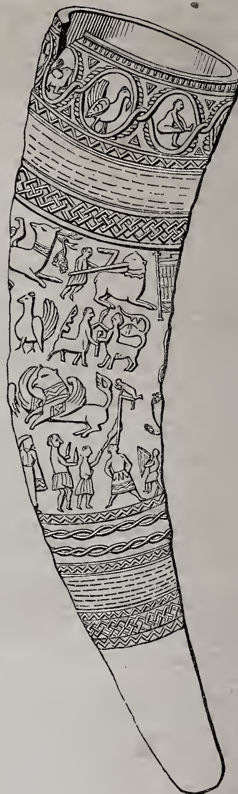
Le nom d'Attila est lié à des souvenirs tellement sanguinaires, qu'aucun historien n'ose le mentionner sans le stigmatiser du surnom de *fléau des nations*. Une destruction affreuse marquait partout les traces de ce terrible guerrier, toujours actif, toujours traînant à sa suite des hordes innombrables de barbares, que grossissaient à chaque pas sur leur passage tous les hommes avides de butin et de sang. Rien ne pouvait résister à la force envahissante de ces formidables avalanches. C'est ainsi que, dans un très court espace de temps, Attila donna à la Pannonie une extension immense; qu'il recula ses frontières du sud-est jusqu'à Nissa en Bulgarie; et que, pressant de ce côté l'empire d'Orient humilié, il le soumit à un tribut. Après avoir conquis la Hongrie et assassiné son frère Bléda, le conquérant assujettit les peuples Vendo-Slaves, et étendit sa domination jusqu'à la mer Baltique.

La soif des conquêtes le poussait toujours en avant; ce fut en vain cependant qu'il tenta de s'établir dans l'Europe occidentale: la Gaule lui opposa une vigoureuse résistance. Bientôt après le passage du Rhin, il perdit la bataille de Châlons en 452, où il fut complètement battu par Aëtius, et obligé de se retirer en Italie. Là, il reçut la mort de la main d'une femme de l'Allemanie, qui voulut venger sur lui les malheurs de sa patrie. Hidilka, fille d'un prince allemand vaincu, forcée de devenir l'épouse d'Attila, l'assassina la première nuit de ses noces. Ainsi périt ce capitaine extraordinaire en 455, âgé seulement de trente-six ans.

Dans ses dernières années, devenu la terreur des nations et le roi des rois, il était ivre d'orgueil. Petit de taille, il prenait les allures d'un homme d'une stature colossale, et jetait sans cesse autour de lui des regards superbes; ses yeux étaient dans un mouvement perpétuel. Si l'on en croit les historiens, tout en aimant la guerre, il aurait évité les dangers personnels, et en faisant combattre les autres il n'aurait jamais combattu lui-même. Mais les jugemens de ses biographes peuvent être soupçonnés de partialité: pour commander des masses si considérables et si hétérogènes, pour les maintenir en obéissance, il fallait nécessairement être doué d'une volonté forte, et avoir des qualités supérieures.

Pendant son séjour en Hongrie, Attila tenait une cour brillante et somptueuse dans un château fortifié, situé sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui la ville de Jasz-Bereny. C'est là qu'on a trouvé, en fouillant la terre, une corne que les antiquaires ont désignée comme étant *la corne servant de coupe à boire à Attila*. Cette œuvre d'art vandale, dont notre gravure est une fidèle image, est précieusement conservée dans le musée de la ville.

La corne était dans ces temps le symbole de la force, de la puissance et de la vigueur du caractère (v. 1835, p. 373); on s'en servait avec de certaines observances religieuses dans les palais des rois, aux sacrifices et aux banquets. Chez les



(Corne à boire d'Attila.)

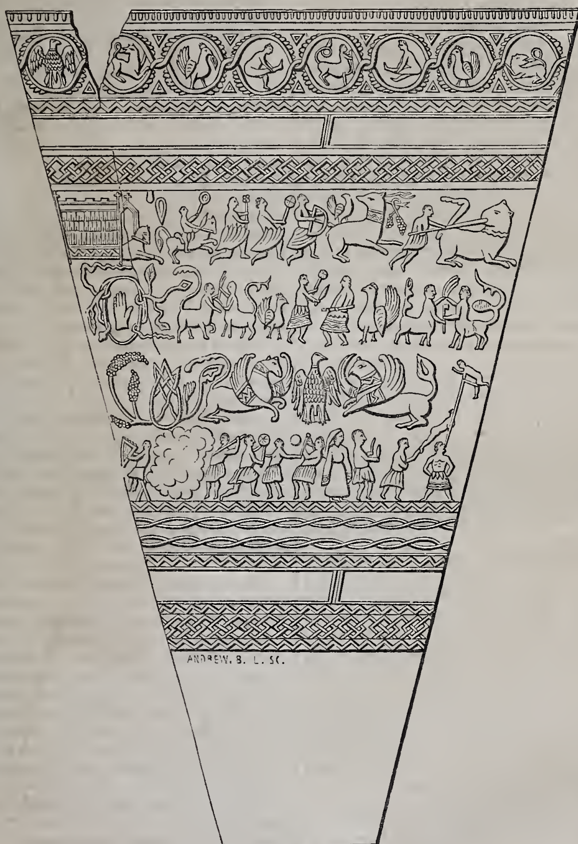
peuples du Nord, en vidant la corne pleine de liqueur, on portait des toasts à la santé des divinités, et, après l'introduction du christianisme, à la santé des saints; seulement à cette dernière époque, il fallait purifier d'abord la corne en faisant sur elle le signe de la croix.

L'usage de la corne fut répandu en Germanie par les Anglo-Saxons. Le roi Mercier Witlas légua par testament la corne de sa table à des moines, sous la condition qu'ils s'en serviraient pour boire dans les grandes solennités; et le vin qu'ils buvaient en ces occasions fut appelé *cornua*. La déno-

mination allemande du mois de février *hornung*, semble tirer son origine du mot *horn* (corne) : c'est partout le mois des réjouissances de table et des libations les plus copieuses.

Cinq ou six cabinets de curiosités en Europe possèdent des cornes vandales semblables à celle d'Attila, et ornées des figures analogues; mais jusqu'à ce jour un seul savant a tenté d'en expliquer le sens, c'est M. J. Hammer, orientaliste distingué, et auteur de l'*Histoire de l'Empire ottoman.*

« Il est très probable, dit M. Hammer, que cette corne » servait de coupe à boire à Attila lui-même; mais n'eût-» elle appartenu qu'à l'un de ses généraux, ou même à un » autre souverain des Huns, elle n'en resterait pas moins » très remarquable par la singularité de son travail qui porte » le caractère de l'époque, et rappelle dans ses ornemens l'art » et les coutumes d'Orient.—Le premier rang de figures re-» présente une chasse, et le dernier une danse et des tours de » force et d'adresse. — La figure que l'on voit auprès du dan-» seur avec les épées ressemble beaucoup, par son costume » oriental, à un bostandgi turc; je crois qu'elle représente » plutôt un homme qu'une femme. — Les centaures que l'on » voit dans le second rang et les griffons du troisième ont aussi » le caractère oriental. — Les petits cercles avec les manches



(Développement de la corne à boire d'Attila.)

» et marqués de quatre points, dans les mains des hommes, » paraissent imiter les massues. — Les centaures échangent » la hache de la guerre contre le rameau de la paix; ce sym-» bole est plus facile à distinguer dans le groupe à droite, » car dans celui de gauche la hache n'est pas tracée distinc-» tement : peut-être en gravant la main a-t-on voulu ex-» primer *la main de justice* (ou de fidélité). — Enfin la tente » de laquelle sort un cheval, paraît indiquer la présence du » prince ou son écuyer. — Les figures du rang qui sert de » bordure me semblent être de pures fantaisies d'artistes; les » raisins, fraîchement cueillis, font peut-être allusion à la » fertilité d'un pays de vignobles; mais le nœud qui se trouve » auprès des grappes dans le troisième rang, aussi bien que » les cordons en volutes et en zigzags des derniers, semblent » uniquement placés comme enjolivemens. »

Les vieux courtisans. — Quel triste spectacle qu'un vieux courtisan qui a passé de longues années dans l'habitude

d'étouffer tous ses sentimens, de dissimuler ses opinions, d'attendre le souffle d'un prince pour respirer et son signe pour se mouvoir! De tels hommes finissent par gâter le plus beau de tous les sentimens, le respect pour l'âge avancé, quand on les voit courbés par l'habitude des révérences, ridés par les faux sourires, pâles d'ennui encore plus que de vieillesse, et se tenant debout des heures entières sur leurs jambes tremblantes dans ces salons-antichambres où s'asseoir à quatre-vingts ans paraîtrait presque une révolte.

Madame de Stael.

LES NIEBELUNGEN.

(Premier article.)

C'est l'épopée des anciens Germains, c'est l'Iliade du Nord, Iliade faite comme celle d'Homère à l'aide de divers morceaux et à différentes époques. On ignore encore aujourd'hui le nom du poète et la date précise de cette œuvre populaire. Il est à peu près démontré cependant que le fait primitif auquel elle se rattache remonte à 430-440, et que la rédaction actuelle date de la fin du douzième siècle. On l'a tour à tour attribuée à Wolfram d'Eschenbach, à Conrad de Wurtzbourg. On s'est demandé ensuite si cette épopée était l'œuvre d'un seul poète ou de plusieurs. Jean de Müller et Schlegel ont soutenu la première opinion; Lachmann et Grimm, la seconde. Mais sur l'une et sur l'autre question les hypothèses se sont amassées sans amener aucune solution définitive. Il existe en Allemagne six manuscrits complets et plusieurs fragmens étendus du poème des *Niebelungen*, et cependant il resta long-temps oublié ou ignoré. On le trouve cité pour la première fois au seizième siècle dans l'histoire de la ville de Lorch, et au dix-septième dans un ouvrage de Lazius. Bodmer en publia la dernière partie en 1757. Trente ans après, Christophe Müller le publia en entier, et Van der Hagen en a donné, en 1810, une édition très belle et très correcte. Depuis ce temps, il a été réimprimé, commenté, traduit en allemand moderne, différentes fois. Les philologues allemands ont beaucoup disserté sur l'étymologie du mot *Niebelungen*. Les uns le confondent avec *Gibelins*; d'autres ont décomposé le mot, et en ont fait *Nebel jung* (enfant du nuage). Cette dernière hypothèse paraît assez rationnelle.

Une chose singulière, c'est que ce poème qui intéresse à un si haut point la nation allemande ait été pendant quatre à cinq siècles complètement oublié. On ne peut expliquer un tel oubli que par le peu de prix que l'Allemagne attacha pendant long-temps à l'étude de ses monumens, tandis qu'elle accueillait avec ardeur tout ce qui lui venait des étrangers. Dans ce poëme, tout est allemand : les faits historiques qui lui servent de base, les mœurs, les caractères, les noms de lieux et les héros. C'est le vaillant Dietrich de Berne et son compagnon Hildebrand chantés aussi par le *Heldenbuch*, c'est Attila (Etzel) le roi des Huns, et Siegfried, l'Achille des contrées septentrionales, et le valeureux Hagen, non moins expérimenté et plus intrépide qu'Ulysse. L'ouvrage est divisé en deux parties; la première va jusqu'à la mort de Siegfried; la seconde, qu'on appelle *la Plainte* ou *la Vengeance de Chriemhild*, embrasse toute l'histoire du mariage de cette reine et le dénouement sanglant de ce drame passionné.

Autrefois, à Worms, dans le royaume de Bourgogne, vivait une jeune fille renommée pour sa beauté autant que pour ses vertus. C'était Chriemhild, la sœur du roi Günther, l'enfant bien-aimée de la noble Uta. Elle avait trois frères, tous trois célèbres par leur vaillance, et autour d'eux se groupait une foule de héros : Troneg, Hagen, et Rumolt, et Dankwart.

Dans le même temps, le peuple des Pays-Bas voyait avec orgueil grandir Siegfried, son jeune prince, le fils du roi Sigismond. C'était un noble jeune homme plein de force et de courage; dès son enfance, le cliquetis des glaives le faisait tressaillir, et quand il fut en âge de porter les armes, toute sa joie fut de lutter dans les tournois. Auprès de lui se rassemblaient tous les chevaliers de son pays et des pays voisins, et la lice s'ouvrait, et l'on faisait assaut de coups d'épée; mais Siegfried était toujours le plus vaillant et le plus fort. A la fin du combat, on lui décernait le prix de la victoire; ses vieux parens le regardaient avec orgueil, et les femmes avec envie. Tout jeune, il avait tué les fils du roi des Niebelungen et leur avait enlevé leur trésor. Il avait vaincu le puissant nain Alberich, et lui avait pris le casque magique à l'aide duquel il se rendait invisible. Puis il avait dompté le dragon de la montagne, et, en se baignant dans le sang du monstre, il était devenu invulnérable.

Cependant Siegfried entend parler de Chriemhild, et il veut aller la voir. Il annonce son voyage à son père, et toutes les jeunes filles mettent la main à l'œuvre pour lui préparer des vêtemens, et tous les forgerons travaillent à lui fabriquer des armes. Le jour du départ arrive. Siegfried s'en va, comme un roi, avec des chevaux richement harnachés et des armures étincelantes. Une foule de guerriers le suivent. Tous portent des vêtemens en or, des ceintures en soie, des casques brillans et de larges boucliers. Ils ont à la main une longue lance, et la pointe de leurs épées tombe sur leurs éperons. Après sept jours de marche, ils arrivent à Worms. Hagen qui les voit venir raconte leur histoire au roi; puis Siegfried s'avance fièrement en face de Günther, et demande à jouer contre lui, l'épée à la main, le royaume des Pays-Bas et celui de Bourgogne. Mais on apaise son impétuosité, on l'accueille avec tous les égards qui lui sont dus, et les fêtes et les joûtes guerrières se succèdent sans interruption; chaque jour Siegfried se jette dans une nouvelle lice, et chaque jour se distingue par de nouveaux actes de valeur. A la cour de Günther, tout le monde vante son courage et sa beauté. Les jeunes filles de Worms, en le voyant passer, se demandaient avec surprise qui il était; mais celle dont il eût voulu obtenir un regard il ne l'avait pas encore vue. Il pensait à elle sans cesse, et sans cesse la cherchait en vain. Cependant elle le voyait; assise à sa fenêtre, elle l'observait dans ces luttes, dans ces combats, sans être aperçue, et, sans se l'avouer à elle-même, elle partageait l'admiration que Siegfried inspirait aux femmes et aux guerriers.

Une guerre éclate entre le royaume de Bourgogne et la Saxe; Siegfried se joint à Günther, s'élance avec ardeur sur le champ de bataille, écrase les ennemis, et fait prisonnier le roi saxon et son frère. C'est au retour de cette glorieuse expédition qu'il lui est permis de contempler pour la première fois celle qu'il aime depuis si long-temps sans l'avoir jamais vue. Günther lui-même ordonne à sa sœur de paraître à la cour; « il veut que celle qui n'a jamais salué aucun chevalier vienne saluer Siegfried. » La jeune fille s'avance avec un vêtement étincelant de pierreries. Elle apparaît, dit le poème, au milieu des autres femmes comme la lune au milieu des nuages; les vieux guerriers se pressent autour d'elle, et s'écrient qu'ils n'ont jamais rien vu de plus beau. Elle s'approche du héros, et son visage se couvre d'une douce rougeur. « Soyez le bien-venu, dit-elle, Siegfried, » noble chevalier. » Il s'incline devant elle, et tous deux se regardent avec amour.

Dès ce moment, Siegfried est enchaîné à la cour de Bourgogne, car chaque jour il aperçoit celle qu'il aime. Günther entend parler d'une reine puissante d'*Island* (vraisemblablement l'Yssel), dont l'on vante à la fois la force héroïque et la beauté. Il devient amoureux d'elle, comme Siegfried est devenu amoureux de Chriemhild, d'après les récits qu'on lui a faits. Il veut aller la demander en mariage, et pour déterminer Siegfried à l'accompagner dans ce voyage, il lui promet la main de sa sœur. Les deux guerriers font leurs préparatifs, et c'est Chaiemhild elle-même

qui dispose pour leurs vêtemens la soie d'Arabie blanche comme la neige, l'hermine et les pierres précieuses. Ils emmènent avec eux le vaillant Hagen et quelques autres hommes d'un courage éprouvé, et s'embarquent sur le Rhin.

Cette reine qu'ils vont voir, c'est Brunhild. Elle a la force du géant, l'ardeur du guerrier. Quiconque aspire à l'épouser doit lutter avec elle, et dans ce rude combat il engage sa vie; s'il est vaincu, la farouche reine lui fait trancher la tête. Déjà plus d'un homme renommé pour son intrépidité, plus d'un chevalier illustre, a tenté cette redoutable épreuve, et tous ont été vaincus; car personne ne lance une pierre aussi loin que Brunhild, et ne manie une lance aussi lourde. Günther ne peut échapper aux cruelles conditions que d'autres ont acceptées avant lui. On présente à la reine son bouclier, sa lance que dix hommes portent à peine, et à la vue de cette armure gigantesque, le malheureux roi de Bourgogne se regarde comme vaincu, et regrette d'avoir quitté son beau royaume. Mais Siegfried est là qui l'encourage et lui promet son appui. Siegfried prend son casque qui le rend invisible et lui donne la force de douze hommes; il se place derrière le bouclier de Günther; il soutient les coups effroyables que Brunhild lui porte, il lance au-delà du but la lourde pierre qu'on lui présente, et pour la première fois de sa vie Brunhild est la plus faible. Günther la ramène en triomphe dans son pays, et le mariage est conclu. De son côté, le heros des Pays-Bas épouse sa bien-aimée, et l'emmène chez son père.

Quelque temps se passe; Gunther envoie un messager à Siegfried et à sa femme pour les prier de venir le voir. Les deux jeunes époux acceptent; ils amènent avec eux Sigismond le vieux roi, et arrivent à Worms. Le roi et Brunehild et toute la cour de Bourgogne s'en vont à la rencontre des nobles hôtes. La ville retentit de cris de joie. Le peuple s'assemble dans les rues au son des flûtes et des trompettes, et dans le palais de Gunther douze cents chevaliers s'asseyent à la même table. Mais pendant que toutes ces fêtes se succèdent, les deux reines sont souvent seules ensemble, et dans une de ces heures d'isolement il s'élève entre elles une querelle qui forme le nœud du poëme et en prépare le dénouement. Toutes deux sont fières de leur mari, toutes deux réclament le droit de préséance, Brunehild parce qu'elle regarde Siegfried comme le vassal de Gunther, et Chriemhild parce qu'elle connaît l'histoire secrète du casque magique. Un jour, en se rendant à l'église, toutes deux se disputent avec violence le pas. Chriemhild, blessée des paroles de dédain que lui adresse sa rivale, lui raconte comment elle a été vaincue par Siegfried, tandis qu'elle croyait lutter seulement avec Gunther. A cette révélation inattendue, l'orgueilleuse reine s'éloigne avec colère. La haine lui est entrée dans le cœur; la soif de la vengeance la domine, elle ne pardonnera plus. Elle s'en va racontant, avec des yeux pleins de larmes, son humiliation aux chevaliers qui l'entourent, et le vaillant Hagen jure de la venger. Dès ce moment la nature du poëme est toute changée. Il avait l'allure noble et galante, il devient sombre et farouche; un crêpe de deuil le recouvre, et des taches de sang le marquent à chaque page. La malheureuse Chriemhild trahit elle-même, dans son amour, le secret de Siegfried, et devient un instrument de mort entre les mains de ses ennemis. Une nouvelle guerre venait de se déclarer entre Gunther et le roi des Saxons; Siegfried voulait y prendre part, et sa femme, inquiète pour lui, appelle Hagen en qui elle a confiance, Hagen qui doit le trahir, et lui dit : « Oh! veillez sur celui que j'aime! pro» tégez le; car il n'est pas, comme on le croit, entièrement » invulnérable. Quand il se baigna dans le sang du dragon » qui devait mettre son corps à l'abri de toute blessure, une » large feuille de peuplier lui tomba entre les deux épaules, » et à l'endroit où cette feuille est tombée la pointe de la » lance peut se frayer un passage. » Hagen lui répond avec des assurances perfides de dévouement, et la pauvre Chriemhild, trompée par ces protestations, s'écrie : « Écoutez, je » ferai sur son vêtement une croix à l'endroit où il est vul» nérable; prenez-y garde. » Et elle employe cette fatale précaution, et Hagen la trahit.

Bonaparte, Alexandre empereur de Russie, Talma. — Bonaparte, devenu premier consul, continuait à recevoir familièrement Talma dont il avait été l'ami. Lorsqu'il fut parvenu à l'empire, il lui dit un jour : *Talma! je vais te faire jouer devant un parterre de rois.* Bientôt, en effet, Napoléon part pour Erfurt : un détachement du Théâtre français l'avait précédé; une grange fut arrangée en salle de spectacle; il y avait deux fauteuils en avant : l'un pour Napoléon, l'autre pour Alexandre; des chaises garnies pour les rois; des banquettes pour les grands-ducs et princes souverains. Lorsque Talma dit ce vers :

> L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux!

l'autocrate se tourna vers Napoléon, prit sa main, et s'inclina devant lui.

JERSEY

A quatre ou cinq lieues de la France, dans l'intérieur de l'angle que forment nos côtes de Normandie et de Bretagne, tout-à-fait sous nos yeux, à l'entrée de nos ports, sont quatre îles qui ne sont point françaises, et dont cependant les habitans parlent le français de l'ancienne Normandie, et en observent les lois, les coutumes et les usages.

Le voyageur qui visite ces îles se croit revenu aux jours de la féodalité. Il y trouve des fiefs, des chemins du roi, des vavasseurs, des prévôts, des sergentés, le sénéchal et le bailli.

Si près de nous, comment se fait-il que ces îles soient demeurées au pouvoir de nos anciens rivaux? Comment se fait-il que dans l'espace de huit siècles marqués par tant de révolutions, leurs heureux habitans n'aient éprouvé dans leur organisation sociale, dans leur langage, que des changemens presque insensibles?

Ce sont des questions pour lesquelles eux-mêmes ne trouvent de réponse que dans l'intervention directe de la Providence divine.

« Si jamais, s'écrie dans notre langue un de leurs auteurs, la puissante protection de Dieu s'est signalée en faveur d'un peuple, c'est en la nôtre, ayant daigné nous délivrer, pendant un si grand nombre de siècles, de la tyrannie d'un pouvoir qui a fait trembler les divers peuples de l'Europe. Que de conquêtes la France a faites jusqu'à ce jour! que de batailles livrées, que de victoires remportées! Elle a regagné la Normandie, le Maine, et d'autres provinces qui faisaient partie de l'ancien et légitime patrimoine de nos rois; elle a porté la guerre au centre de l'Italie, elle a converti les plaines fertiles des Pays-Bas en un théâtre presque permanent de guerre et de carnage; l'épée à la main, elle s'est ouverte un passage au travers des vastes forêts de l'Allemagne : et cependant cette nation belliqueuse a été repoussée toutes les fois qu'elle a fait quelque tentative d'invasion sur nos bords; comme si le petit bras de mer qui la sépare de nos côtes était destiné dans la sagesse du Très-Haut à arrêter le cours des conquêtes de l'ambition. »

Ce passage montre assez combien les habitans des îles normandes redoutent d'être réunis à la France. Cela se conçoit parfaitement. Ils ont gardé une partie des priviléges féodaux qui existent encore dans l'Angleterre et que notre révolution a détruits. Ils jouissent en outre de quelques droits particuliers que leur a accordés le gouvernement anglais jaloux de maintenir leur attachement et leur fidelité par des bienfaits; car, en vérité, si le bon vouloir de cette

petite nation eût été jamais en faveur de la France, l'Angleterre ne l'eût point conservée sous son patronage. — D'un autre côté les habitans sentent bien qu'ils auront meilleur marché du gouvernement anglais éloigné d'eux que de la France leur voisine. Ils peuvent, par suite de cet éloignement, jouir de lois, d'usages et de coutumes particulières, sans blesser l'unité d'organisation de la métropole; tandis que, s'ils étaient au pouvoir de la France pendant quelques années, il leur faudrait courber la tête sous son unité administrative, recevoir ses magistrats et son code, s'enrôler dans ses armées, en un mot suivre une fortune semblable à celle de la Corse.

La tradition et l'histoire justifient aussi leur aversion contre la domination française. Ces îles rapportent au roi d'Angleterre l'obéissance et la foi qu'elles devaient jadis au duc de Normandie, dont le descendant féodal le plus direct est ce même roi d'Angleterre : si la Normandie est à la France, c'est que la France l'a prise, et l'a rendue française de proche en proche; mais, de fait, quand Guillaume eut ajouté la couronne royale à sa couronne de duc, ceux qui s'appelaient alors rois de France n'avaient d'autre droit à s'emparer de la Normandie que le droit de la convenance géographique et du voisinage, droit qui a bien quelque légitimité sans doute, et que la force, le temps, le succès et l'adhésion générale ont consacré, mais qu'ont pu décliner Jersey, Guernesey, Aurigny et Serk; car ces localités, placées en tant qu'îles dans une position exceptionnelle, ont pu résister à la fois à l'influence du voisinage des rois de France et à la force de leurs armes.

L'île de Jersey est la plus importante de ces possessions anglaises; elle est à 5 lieues de notre côte et à 30 de la côte d'Angleterre; longue d'environ 4 lieues et large de 2, elle présente une superficie de 8 lieues carrées. Fertile, magnifiquement cultivée, et baignée par une mer poissonneuse qu'exploitent des milliers de pêcheurs, elle jouit encore d'une franchise de taxes qui lui assure une nombreuse population.



(Vue du château d'Elisabeth, à Jersey.)

Jersey est le centre d'une contrebande très active. Comme les objets de consommation n'y paient que de très faibles droits, le sucre s'y vend 10 sous, le café 20 sous; le tabac y arrive aussi à fort bon marché.

Par les mauvaises nuits sombres, pluvieuses et venteuses, des chaloupes viennent sur la côte de France, et coulent dans la mer, auprès des rochers, des quantités considérables de tabac avec une petite bouée qui surnage entre deux eaux. Les douaniers n'ont pu les apercevoir. La nuit suivante, les associés habitant la côte de France vont repêcher la marchandise dont ils connaissent la position.

Les Jersiais font aussi la contrebande avec l'Angleterre pour le thé. Le thé qui arrive en Angleterre et qui est destiné à l'exportation n'y payant pas de droits, les contrebandiers le font acheter dans les entrepôts et porter en France, à Cherbourg, par exemple, où il entre aussi en entrepôt réel pour réexportation et ne paie pas de droits; de France on l'introduit facilement en fraude à Jersey, et là on le nationalise pour le reporter en Angleterre comme thé anglais ayant déjà satisfait au fisc.

Les habitans des îles anglaises viennent dans la portion de mer qui nous appartient emporter nos huîtres en fraude; car nos huîtrières sont plus abondantes que celles dont ils ont la possession. Quand on les prend, on les garde quelques mois en prison. Pour faire la police nous entretenons plusieurs sloops de guerre; il faut pour ce service d'excellens marcheurs, car c'est une lutte de vitesse.

Le château Elisabeth, dont nous donnons une vue, fut commencé sous le règne de cette princesse. Sa situation le rend presque imprenable, et fait en grande partie la sûreté de Jersey.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

PEINTRES ÉTRANGERS CONTEMPORAINS. — CORNELIUS.



(Une scène du poëme des Niebelungen, par Cornelius. — Voyez la notice sur Cornelius, page 147.)

LES NIEBELUNGEN.

(Deuxième article. — Voyez page 142.)

La mort de Siegfried est résolue. Hagen n'attend plus que l'occasion favorable d'exécuter son sanguinaire projet ; il la trouve dans une partie de chasse. Siegfried est dans cette chasse, comme partout, l'homme fort, l'homme intrépide. Il s'élance en tête de ses compagnons, poursuit les bêtes féroces, massacre les loups, les lions, les buffles, les sangliers ; puis il atteint un ours gigantesque à la course, le dompte, l'attache à sa selle, et le ramène au milieu de ses compagnons, qui s'étaient rassemblés pour faire les apprêts du dîner. En descendant de cheval, Siegfried détache les liens de l'ours, qui s'élance aussitôt pour reprendre le chemin de la forêt, éventre les chiens, renverse les vases préparés pour le repas, et répand autour de lui l'effroi et la consternation.

Siegfried l'atteint de nouveau et le tue (voyez la gravure). Après ces exploits de chasse, on se met à table. Tout, a été disposé avec luxe pour ce repas champêtre; mais le rusé Hagen a eu soin qu'on n'apportât pas de vin, et quand Siegfried se plaint d'avoir soif : « Je connais près d'ici, lui dit-il, une fontaine limpide et rafraîchissante à laquelle nous serons forcés d'avoir recours; voulez-vous voir qui de nous deux y arrivera le premier? » Les deux guerriers se mettent à courir. Le roi Gunther les suit, et quand Siegfried se penche pour boire, Hagen s'approche de lui par derrière, et lui enfonce sa lance entre les deux épaules.

On rapporte à Worms le cadavre sanglant de Siegfried, et l'on dit à Chriemhild que son époux a été tué par des voleurs; mais la malheureuse femme ne s'y trompe pas : « C'est Hagen, s'écrie-t-elle, qui l'a tué, et Gunther l'a voulu. » Dès ce moment cette âme pleine de candeur et d'amour ne se nourrit que de colère et de ressentiment; elle dévoue toute sa vie à la vengeance, et devient l'implacable Némésis de tous ceux qu'elle a aimés jadis. La haine mortelle qu'elle éprouve pour Hagen s'accroît encore par une injustice que lui fait subir le meurtrier de son mari. Elle envoie chercher au pays des Niebelungen le trésor qui a appartenu à Siegfried, et veut le distribuer à ses amis; mais Hagen s'en empare.

Treize années se passent, pendant lesquelles Chriemhild vit toute seule, dans les larmes et la prière, éloignée de la cour, absente de toutes les fêtes, et n'adressant la parole ni à Gunther, ni à Hagen. Le roi des Huns, Etzel (Attila), l'envoie demander en mariage, et d'abord elle résiste à toutes les offres brillantes qui lui sont faites. Elle veut pleurer Siegfried jusqu'à sa mort, et ne plus appartenir à personne; mais quand Rüdiger, l'envoyé d'Etzel, lui dit qu'il se dévoue à elle, qu'il la servira dans tous ses désirs, un rayon de joie traverse cette âme oppressée de douleur; l'espoir de la vengeance lui sourit. Elle accepte la proposition de mariage qu'on lui adresse, et part pour le pays des Huns.

Là, comme à Worms, sa vie est morne et silencieuse. Ni l'aspect d'un nouveau pays, ni l'amour d'Etzel, ni les hommages qui l'entourent ne peuvent la distraire des regrets qu'elle éprouve. Elle pleure sous son diadème comme sous ses habits de veuve, et le bonheur même d'être mère ne l'arrache pas à ses sombres pensées. Pendant sept ans, elle se souvient du mal qu'on lui a fait, elle songe aux moyens de se venger; puis enfin, elle prie Etzel d'inviter Gunther et ses chevaliers à venir le voir, mais avant que le messager parte, elle le tire à l'écart, et lui recommande de dire à la cour de Worms qu'elle a cessé d'être triste, et ne pense plus à la mort de Siegfried.

Quand les envoyés d'Etzel arrivent à la cour de Gunther, le prudent Hagen voudrait qu'on n'acceptât pas leur invitation, car il se défie encore de la haine de Chriemhild; mais l'avis de tous les chevaliers l'emporte sur le sien, et comme on semble l'accuser d'avoir peur, il est le premier à se mettre en route. Ce voyage est triste comme une procession funèbre. Les Bourguignons s'en vont à une fête, mais à une fête sanglante; ils marchent sous un ciel sombre, et la contrée qu'ils traversent présente partout un aspect de deuil et de dévastation. Dès l'heure du départ, la mère de Gunther lui révèle ses songes pénibles, ses sinistres pressentimens. Les nymphes des eaux que Hagen rencontre au bord du fleuve et qu'il interroge, lui font d'effrayantes prédictions. Le Danube est débordé, le batelier refuse son service. Hagen le tue, prend la rame, et fait lui-même passer l'eau à neuf mille hommes en un jour. A peine arrivés de l'autre côté du fleuve, ils sont obligés de combattre contre Gelfrate, et de se frayer une route, l'épée à la main. La seule joie qu'ils éprouvent pendant ce long voyage, c'est lorsqu'ils s'arrêtent sous le toit hospitalier du margrave Rüdiger, lorsque Gieselher, le frère de Gunther, épouse la fille du margrave, que les fêtes de noces les éblouissent, et que Volker, le barde héroïque, quitte son épée pour prendre la lyre, et chante à la table du riche Rüdiger des chants de bonheur et d'amour. Mais bientôt il faut partir. Les malheureux Bourguignons, poussés par la fatalité, se dirigent vers la forteresse d'Attila, et Rüdiger les accompagne. Là, ils apprennent que Chriemhild pleure encore son premier époux. Ils rencontrent Dietrich qui les prévient de se tenir sur leurs gardes, et le froid accueil de la reine et les reproches qu'elle adresse à Hagen les avertissent assez du danger qu'ils courent. Chriemhild les engage à quitter leurs armes; mais Hagen s'y refuse, bien décidé à vendre chèrement sa vie si on ose l'attaquer.

Le soir, tandis que les chevaliers épuisés de fatigues dorment tous dans une vaste salle, Hagen et Volker veillent à la porte. Chriemhild envoie des emissaires pour tuer ses ennemis, mais ils reculent d'effroi en voyant l'attitude ferme des deux guerriers. Le lendemain tous les hommes d'armes de Bourgogne, de Danemarck et du pays des Huns passent à cheval devant le palais d'Etzel. La lice s'ouvre, ils se partagent en deux camps, et commencent une joûte chevaleresque. Mais bientôt l'impétueux Volker s'ennuie de ce combat simulé : « Vengeons-nous de ceux qui nous haïssent, » dit-il; et se précipitant contre un des principaux chevaliers d'Etzel, il le perce de sa lance, et le renverse mort à ses pieds. A l'instant la bataille s'engage; le glaive est tiré du fourreau, les hommes des deux partis fondent avec acharnement l'un sur l'autre, et le sang inonde la terre. Etzel s'interpose entre les combattans, et ne parvient qu'avec peine à calmer leur furie. Mais Hagen a juré de braver la puissance du roi des Huns, et le soir quand Etzel fait amener son jeune fils et le présente à ses hôtes, en les priant de l'aimer, le Bourguignon regarde l'enfant d'un air de mépris, et le tue. Dès lors la guerre est déclarée; mais Etzel n'est pas dans ce poème l'homme au bras de fer, le fléau de Dieu, comme l'histoire nous le représente; il est patient et résigné; il regarde ses chevaliers combattre et ne se jette pas au milieu de la mêlée; il reçoit une injure sanglante de Hagen, et laisse son épée dans le fourreau. C'est Chriemhild qui le remplace; c'est elle qui souffle dans le cœur de ceux qui l'entourent le feu de la colère, et cherche à toute heure le moyen de se venger. A force d'instances et de promesses, elle décide Blodel à attaquer ses ennemis; mais Blodel est vaincu. Le combat se renouvelle après sa mort, et les Bourguignons tuent sept mille hommes. Alors Chriemhild fait fermer les portes de la forteresse, et l'on met le feu aux quatre coins de la salle où les Bourguignons se sont retirés. Les malheureux voient les flammes bondir autour d'eux, ils se couvrent de leurs boucliers pour se préserver des tisons embrasés qui tombent de tous côtés, et, dans la soif qui les tourmente, boivent le sang de leurs ennemis. Cependant le feu s'éteint, la salle était voûtée, et les héros sont sauvés. A cette nouvelle, Chriemhild est saisie de douleur, car elle désespère de vaincre ses ennemis. Mais elle tente encore un dernier effort; elle engage le margrave Rüdiger à lui prêter son secours, et le pieux chevalier s'y refuse; il a reçu les Bourguignons à sa table, il a donné sa fille en mariage à Gieselher, il est lié à tous ces héros par les lois de l'hospitalité et l'estime qu'il éprouve pour leur courage. Alors la reine lui rappelle la promesse de dévouement qu'il lui fit un jour quand il alla la demander en mariage au nom d'Etzel, et le noble margrave, sommé de tenir sa parole, ne peut plus résister. Il prend ses armes, rassemble ses chevaliers, et marche au-devant de Hagen. Ici se présente une de ces scènes de générosité que l'on admire toujours dans les romans de chevalerie. Hagen se plaint de n'avoir plus qu'un bouclier brisé, et Rüdiger lui donne le sien. Les deux guerriers se regardent avec tristesse, se disent un dernier adieu, puis le margrave se précipite tête baissée au milieu des ennemis, et meurt en héros. Le combat se prolonge plus terrible, plus sanglant que jamais. Des deux côtés le glaive fait sa moisson; les guerriers meurent l'un après l'autre, les rangs s'éclaircissent,

tombent, disparaissent. Ce n'est plus le combat de deux partis chevaleresques, c'est la lutte de deux peuples qui se disputent la souveraineté et s'écrasent. Nul doute que cet effroyable récit ne soit fondé sur un fait historique, peut-être, comme le pense J. de Müller, sur le souvenir de cette bataille livrée en 436, et dans laquelle le roi Gunthahar périt avec 20,000 hommes.

A la fin de ce combat, que le poëme dépeint avec une sauvage énergie, tout est mort; il ne reste que Gunther et Hagen, baignés dans leur sang jusqu'aux genoux. Dietrich les engage à se rendre, en leur jurant sur l'honneur de les protéger, de les reconduire dans leur pays; et comme ils ne veulent pas y consentir, il les attaque l'un après l'autre, les prend de vive force, et les livre à Chriemhild, en lui recommandant de ne leur faire aucun mal. Mais le sentiment de la vengeance la domine; elle s'y abandonne avec volupté. Par ses ordres on coupe la tête à son frère, et elle coupe elle-même celle de Hagen. Quand Dietrich apprend ce double meurtre, il tire son épée et égorge Chriemhild. Puis le héros et Etzel pleurent leurs compagnons et leurs amis morts dans la mêlée. Ainsi finit le poëme.

CORNELIUS, PEINTRE ALLEMAND CONTEMPORAIN.

La gravure placée en tête de cet article, et qui représente une des scènes de la partie de chasse dans laquelle Siegfried fut tué, est empruntée aux cartons que Cornelius a composés sur le poëme des Niebelungen. Cornelius est l'un des peintres les plus célèbres de l'Allemagne. Il naquit à Dusseldorf, en 1785, et fit ses premières études d'art sous la direction d'un peintre de l'ancienne école, nommé Langer, qui employa tout son pouvoir à combattre les dispositions romantiques de son jeune élève, et maudit plus d'une fois sa hardiesse de style et ses écarts d'imagination. Après ces premières leçons si méthodiques et si régulières, Cornelius s'en alla en Italie, et se forma lui-même par l'étude des anciens maîtres. Avec le génie naturel dont il était doué, et la persévérance qu'il mit dans ses travaux, il se distingua bientôt entre tous ses rivaux, et s'acquit une assez grand réputation. Tout jeune encore, il fut appelé à diriger l'école de peinture de Dusseldorf, cette école qui est devenue pour l'Allemagne une pépinière de tant de jeunes et beaux talens. En 1819, Cornelius travaillait à peindre dans la Villa Massimi différentes scènes de la *Divina Commedia*, lorsqu'il reçut la visite du roi de Bavière, qui l'invita à venir travailler au musée qu'il faisait construire. Cornelius dessina à Rome même la plus grande partie des cartons que le roi lui demandait, et vint ensuite les peindre à fresque. Le sujet de ces compositions est tiré des mythes héroïques chantés par Homère et Hésiode. C'est un travail d'une nature grandiose, conçu avec une riche et puissante imagination, et exécuté avec une rare fermeté. Outre les cartons des Niebelungen, qui sont appréciés de tous les connaisseurs, Cornelius a encore composé de très beaux cartons pour le *Faust* de Goëthe, et divers dessins que l'on recherche beaucoup en Allemagne. Les critiques reprochent à Cornelius de manquer quelquefois de couleur et de négliger son dessin, mais chacun s'accorde à reconnaître tout ce qu'il y a de chaleur, d'énergie et de traits caractéristiques dans ses tableaux. Depuis 1824, Cornelius est directeur de l'académie de peinture de Munich. Il est en Allemagne le chef d'une école qui a tenté de régénérer l'art, en lui donnant plus de hardiesse dans la pensée, plus de liberté, de mouvement, et les efforts de cette école ont été déjà souvent couronnés de succès.

HISTOIRE DE LA STÉNOGRAPHIE.

(Premier article.)

Quelle date faut-il assigner à la sténographie et quel peuple peut en revendiquer l'invention?

On a voulu induire du psaume 46, cité par Kopp, *linguâ meâ calamus scribæ velociter scribentis* (la plume de l'écrivain écrivant plus vite que ma parole), que du temps de David on était parvenu à suivre la parole en écrivant. Mais Kopp, qui attribue à la suppression des voyelles la vitesse de l'écriture à laquelle il est fait allusion dans ce psaume, ne dit pas si cette écriture était universellement pratiquée, ou si elle ne l'était que par un petit nombre de personnes.

Quoi qu'il en soit, il est généralement reconnu que les prêtres avaient une écriture secrète à laquelle Rabbi-Nathan a donné le nom de *notariacon*, du mot latin *notarius*, et qui consistait à n'écrire que la lettre initiale ou la lettre finale du mot. On rapprochait ensuite ces initiales ou ces finales, et il résultait de ce rapprochement des membres de phrases d'autant plus difficiles à deviner que l'on pouvait à volonté placer les lettres suivant tel ou tel ordre. Une telle écriture, bien qu'infiniment rapide, n'a sans doute rien de commun avec la sténographie proprement dite, mais elle est une preuve du besoin que l'on a éprouvé dans tous les temps d'écrire aussi vite que l'on parle.

L'opinion que la sténographie a été connue des anciens Egyptiens nous paraît hasardée, car les hiéroglyphes, de même que les signes hiératiques ou démotiques dont se servaient les prêtres de l'Egypte pour la transcription de leurs livres sacrés, sont loin par leur nombre et par leurs contours compliqués de répondre à la simplicité et à la brièveté des caractères sténographiques.

Sans connaître d'une manière précise les procédés *séméiographiques* ou *oxygraphiques* des Grecs, ni l'époque à laquelle ils commencèrent à être mis en usage, nous savons qu'il y eut en Grèce des seméiographes ou oxygraphes habiles. Qu'il y en ait eu antérieurement à Xenophon, ou, comme le prétend Diogène Laërce, que Xénophon ait été le premier de tous, cela importe peu; toujours est-il constant que c'est à l'aide de la séméiographie que quelques uns des discours de Socrate ont été recueillis et transmis jusqu'à nous.

Il ne nous reste plus aujourd'hui que deux monumens de cette écriture, dont l'un est à la bibliothèque du Vatican, l'autre à la bibliothèque de Paris. Le premier contient les œuvres de Denis l'aréopagite, le second la rhétorique d'Hermogènes et quelques morceaux détachés.

D'Athènes, la séméiographie passa à Rome, et y devint, du temps et par l'influence de Cicéron, non seulement un art à la mode, mais une profession aussi avantageuse qu'honorable. Tiron, affranchi de Cicéron, et qui sut mériter par la suite toute la confiance et toute l'amitié de son maître, fut le plus célèbre des *notarii* romains. Il paraîtrait cependant que la sténographie était bien loin alors d'avoir le degré de perfection qu'elle a atteint depuis cinquante ans. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que le jour où Caton devait s'élever avec énergie contre les mesures que César avait proposées pour renverser la conjuration de Catilina, Cicéron, afin de ne laisser perdre aucune des paroles qui sortiraient de la bouche de ce grand homme, eut soin de placer des *notaires* ou sténographes dans différens endroits du sénat, et c'est à ces sténographes que nous devons le discours de Caton, le seul que nous ayons de lui.

Telle était l'importance que Cicéron attribuait à la sténographie, que, bien qu'il fût sténographe lui-même, il ne pouvait pas se passer un seul jour de Tiron, soit pour ses improvisations, soit pour son travail du cabinet.

« J'aurais cru, mon cher Tiron, lui disait-il dans une de ses lettres, pouvoir me passer de vous plus facilement; mais, en vérité, cela m'est impossible. Ménagez votre santé, et soyez persuadé que quelque importans que soient les services dont je vous ai obligation, le plus signalé que vous puissiez me rendre, c'est de vous bien porter. »

Si nous avions besoin d'autres témoignages pour prouver l'importance que les Romains attachaient à l'art des *notaires*.

nous pourrions citer Ovide et Prudence, dont le premier nous apprend que Jules-César écrivait en caractères sténographiques, et le second que saint Cassien, qui vivait sous l'empire de Dèce et de Valérien, était maître de sténographie, et qu'ayant été condamné à mort pour avoir refusé de sacrifier aux idoles, il fut livré à ses élèves qui le tuèrent à coups de stylets. On cite aussi Varron, que l'histoire ne comprend pas parmi les abréviateurs, mais qui, vraisemblablement, n'a pas écrit en écriture ordinaire les 490 volumes qu'il avait laissés.

Cependant les notes tironiennes, ainsi appelées du nom de Tiron, bien que Tiron n'en ait pas été l'inventeur, étaient, comme nous l'avons déjà fait pressentir, très imparfaites dans l'origine. Deux causes principales concouraient à cette imperfection : premièrement, les lettres de l'alphabet sténographique de Tiron, ayant beaucoup d'analogie avec les lettres de l'alphabet vulgaire, étaient trop compliquées par les jambages inutiles dont elles étaient surchargées, pour être facilement tracées; secondement, Tiron les avait empruntées à la méthode grecque de Xénophon, et cette méthode, appropriée à la langue latine, était d'autant plus défectueuse, qu'au lieu de refondre le système de Xénophon, Tiron s'était contenté de faire un tableau de onze cents mots qu'il écrivait arbitrairement.

Rendue plus prompte plutôt que perfectionnée par Persanius et Aquila qui créèrent d'autres signes, la méthode de Tiron se propagea rapidement. Auguste ne dédaigna pas de l'apprendre et s'y rendit fort habile. Il n'en fallait pas davantage pour faire triompher l'art des préjugés que pouvaient lui opposer l'ignorance et la paresse. Encouragée par Mécène et par tout ce qu'il y avait alors de plus illustre à Rome, la sténographie y devint bientôt à la mode et se répandit promptement dans toutes les classes de la société. En peu d'années, on compta jusqu'à 300 écoles où l'on enseignait les notes tironiennes.

Nous ne serions pas éloignés de croire que cette écriture abréviative n'ait puissamment contribué à multiplier les nombreux et excellens ouvrages qui rendront le siècle d'Auguste à jamais illustre.

Ce qui semble accréditer cette opinion, c'est qu'il y eut peu d'hommes célèbres à cette époque par leurs talens ou par les fonctions qu'ils remplissaient, qui n'eussent des secrétaires sténographes. Tout le monde sait qu'à une autre époque, Pline-le-Jeune associa constamment des *notaires* à ses travaux, et qu'il n'entreprit jamais un voyage sans être accompagné d'un secrétaire capable de suivre la parole en écrivant.

Parmi les notaires qui ont modifié les notes de Tiron, il en est deux qui ont spécialement mérité d'être cités, ce sont Sénèque-le-Rhéteur, qui porta à cinq mille le nombre des mots arbitrairement écrits, et saint Cyprien, qui en ajouta huit mille autres.

Une question se présente ici : les notes tironiennes que l'on voit portées à 15 mille dans les derniers temps, consistaient-elles uniquement dans un vocabulaire de mots abrégés, ou étaient-elles soumises à des règles fixes? La première thèse qui a été soutenue ne nous paraît pas admissible, car si la sténographie romaine, rendue déjà si difficile par cette surcharge de moyens exceptionnels, eût été privée d'un alphabet régulier et de principes certains, Auguste, Mécène, Titus et une foule d'autres personnages marquans qui prenaient plaisir à défier en vitesse les notaires les plus exercés, n'auraient peut-être pas eu la constance de s'y rendre habiles. C'est tout au plus si, avec l'organisation la plus heureuse, Tiron lui-même eût réussi à faire usage de cet imbroglio. En tout cas, ses disciples n'y seraient jamais parvenus, ou plutôt Tiron n'eût pas eu de disciples.

La suite au prochain mois.

CATHÉDRALE DE LAON.

(Aisne.)

La cathédrale de Laon, dont notre gravure représente la façade principale, est un précieux monument de l'architecture religieuse de nos ancêtres. Son triple portail qui rappelle celui de Reims, ses rosaces élégantes et hardies, enrichies de vitraux de la plus grande beauté, ses deux tours légères, habilement évidées, et dont l'une s'élevait jadis à 300 pieds au-dessus du sol, la recommandent à l'attention des artistes et des antiquaires. On ne sait pas précisément l'époque à laquelle elle fut construite; mais il est certain qu'elle fut incendiée au commencement du douzième siècle par les Laonnais révoltés contre leur évêque, qui, après avoir sanctionné leur droit de commune, avait ensuite rompu ses sermens. Elle ne tarda pas toutefois à être reconstruite, grâces aux dons volontaires que le chapitre recueillit de la manière suivante : on tira de la cathédrale des reliques qui y étaient conservées, et on les porta en grande pompe dans les pays environnans, même jusqu'en Angleterre, et les habitans des contrées visitées s'empressèrent d'apporter leurs offrandes en paiement des prospérités que ces reliques devaient attirer sur eux.

C'est encore à un don de cette nature que l'on attribue l'origine d'une énorme côte de baleine qui fut long-temps conservée à la porte de la cathédrale, suspendue à son grand portail, et que le peuple avait coutume d'appeler l'*os qui pend*. Cette côte fut enlevée dans les troubles de la révolution, époque à laquelle on détruisit la tour septentrionale dont nous avons parlé.

En 1832, on a démoli la *tour de Louis d'Outremer* pour agrandir un marché.

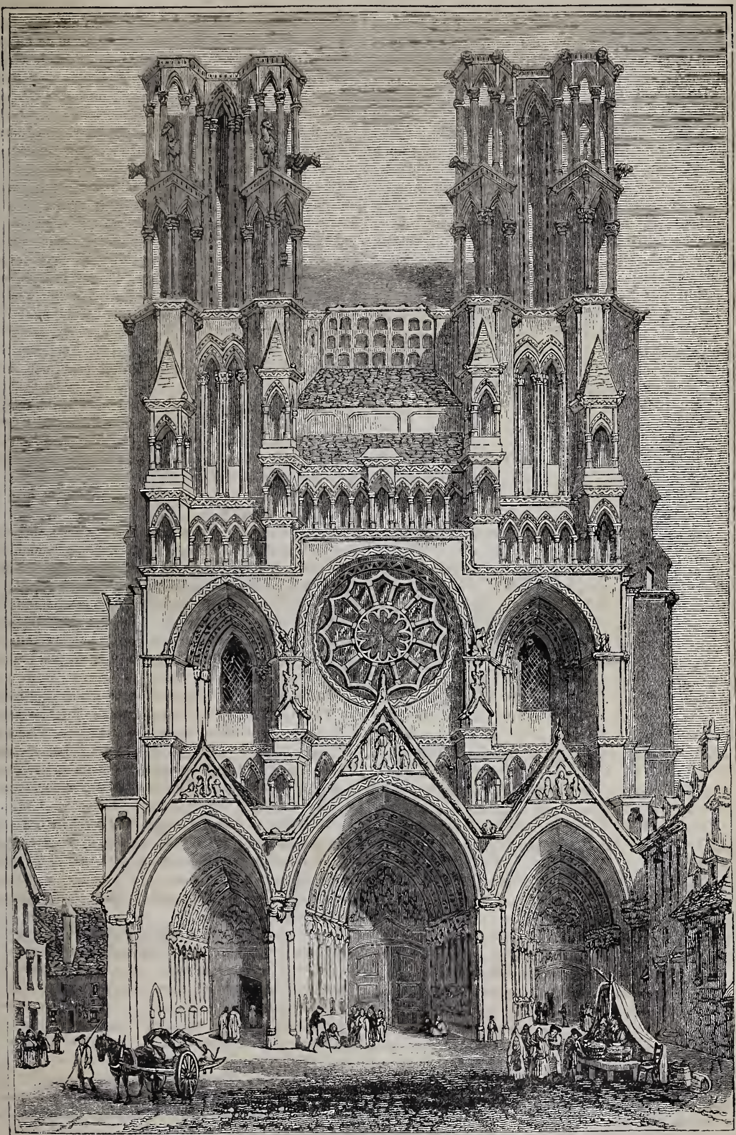
La ville de Laon que l'on a supposée, mais à tort vraisemblablement, être l'ancienne *Bibrax* de César, a joué un rôle très important dans l'histoire de France, et ses destinées furent presque continuellement mêlées aux destinées générales de notre patrie. Bâtie sur une éminence et près de la frontière, au milieu d'une plaine d'où elle peut être aperçue de fort loin, elle a toujours été par sa position même une place importante. S'il faut en croire l'historien Devismes, elle comptait déjà deux siècles d'existence, lorsqu'en 407 elle subit un siége en forme contre les Alains, les Suèves et les Vandales, qui finirent par la ravager. Elle fut aussi assiégée par Attila, qui échoua devant ses murs, défendus par Aétius et Théodoric. Bientôt après saint Rémy, évêque de Reims, qui était Laonnais, invita ses compatriotes à se soumettre à Clovis; et en l'an 500, avec l'autorisation d'un concile provincial, il érigea la petite division de Thierasche, où se trouvait la ville, en diocèse dont Laon fut le chef-lieu. Il dota lui-même l'évêché et le chapitre de son propre bien, et lui conféra le domaine d'*Anisy*, qui valut à ses évêques le titre de comtes. C'est ainsi que s'explique la réunion des deux pouvoirs spirituel et temporel que l'on remarque dans l'histoire de ce diocèse.

Le séjour de Laon était fort affectionné de nos rois de la deuxième race, qui en firent leur capitale. C'est là que vint se retirer Louis d'Outremer, peu après son élection à la royauté : il fit construire la tour dont nous avons parlé.

L'histoire de la ville de Laon, pendant les douzième et treizième siècles, est remplie par les guerres de la commune. Les habitans eurent à subir une lutte des plus longues et des plus pénibles pour le maintien d'une constitution de commune analogue à celle de Beauvais (1834, page 254). Ils furent tantôt secourus tantôt accablés par les rois de la troisième race, qui leur vendirent souvent leur appui, mais qui souvent aussi, au mépris de leurs propres antécédens et de ceux de leurs prédécesseurs, cédèrent aux conseils et surtout aux libéralités des évêques et princes de Laon. Enfin le droit de commune fut confisqué au profit du pouvoir royal. Philippe de Va-

lois, en 1552, supprima la constitution et nomma un prevôt royal chargé de se nommer quatre ou six conseillers. Toutefois ce prevôt devait être assisté, pour l'administration, de six fonctionnaires élus tous les trois ans par le peuple.

Lorsque Philippe-Auguste réduisit à douze le nombre des pairs de France, jusqu'alors illimité comme celui des hauts barons, l'évêque de Laon fut l'un de ces douze pairs, dont six étaient laïques et six ecclésiastiques; il portait la sainte ampoule au sacre des rois, et cette dignité lui fut conservée jusqu'en 1793.



(Vue de la cathédrale de Laon.)

Au temps des troubles fâcheux qui suivirent la captivité du roi Jean, Robert Le Coq, député de Laon dont il était aussi évêque, se rendit célèbre par les séditions qu'il fomenta dans la capitale, et dont le dauphin faillit à être la victime. Ensuite il retourna dans son evêché qu'il voulut livrer à Charles-le-Mauvais, roi de Navarre; mais repoussé par les habitans et privé de son siége, il se retira à la suite de ce prince qui lui fit donner l'evêché de Calahorre dans le royaume d'Arragon.

En 1418, Laon tomba au pouvoir de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, ligué avec Isabeau de Bavière, et fut en proie aux plus affreux désordres. Son vénérable évêque, Jean de Roucy, fut impitoyablement massacré dans sa prison par la populace revoltée, qui fit partager le même sort à 2 archevêques, 6 évêques, et quantité de personnages les plus recommandables. L'année suivante, la ville fut livrée aux Anglais; mais en 1429, lorsque Charles VII, sous la conduite de Jeanne d'Arc, vint se faire sacrer à Reims au travers des provinces occupées par l'étranger, Laon suivit l'exemple de plusieurs autres villes; chassa la garnison anglaise, et ouvrit ses portes au roi de France.

En 1544, ce fut près de Laon que fut signé, et à Laon que fut d'abord publié le traité de Crepy, qui mit fin à la rivalité de François Ier et de Charles V. En 1560, la religion reformée s'acquit parmi les Laonnais de nombreux partisans, et la guerre civile ne tarda pas à éclater entre les protestans et les catholiques, comme dans la plupart des villes de France.

Laon envoya, pour député aux états-généraux qui se tinrent à Blois, sous Henri III, en 1576, Bodin, auteur fameux par son érudition. Il y parla en faveur des idées populaires, et mérita d'être nommé par excellence l'*orateur des estats.*

En 1589, la ville de Laon suivit le parti des ligueurs. Elle y deploya une ardeur qui ne fit que s'accroître à la suite de l'assassinat du duc de Guise (voy. 1835, p. 169).

Henri IV, en 1590, assiegea vainement cette ville fidèle au parti de la ligue, qui avait alors pour chef le duc de Mayenne; mais après la reddition de Paris, Laon ne tarda pas à capituler. Lors des troubles de la minorité de Louis XIII, après l'emprisonnement du prince de Condé, cette place tomba au pouvoir du duc de Vendôme, l'un des mécontens; et plus tard, la politique anti-feodale, mais humaine et despotique, du cardinal de Richelieu, rencontra dans cette ville une vigoureuse résistance. — En 1668, Laon, qui devait subir toute espèce de fléaux, fut desolé par une peste et une famine affreuses qui donnèrent occasion de se signaler au dévouement de son evêque César d'Estrees.

Dans notre siècle, Laon eut sa part des malheurs de la France (Voyez la colonne suivante; Ephémérides, 9-10 11 mars). Laon est aujourd'hui le chef-lieu du département de l'Aisne, et est située à 32 lieues N.-E. de Paris. Sa population est de 8,400 habitans.

ÉPHÉMÉRIDES

DES ÉVÈNEMENS MILITAIRES DE 1814.

(Troisième et dernier article, voir pages 86 et 109.)

3 mars. *Combat sur la Barce.* — Pendant que Napoléon se portait sur la Marne, l'armée austro-russe avait repris l'offensive contre les maréchaux Macdonald et Oudinot, laissés sur l'Aube: 100,000 hommes en attaquèrent 25,000, et ne purent les entamer; mais une plus longue resistance devenant impossible, les corps français se replièrent sur Troyes pendant la nuit, et, le lendemain 4, evacuèrent la ville.

5 mars. *Combat de Reims.* — Reims est repris par le général Corbineau.

7 mars. *Bataille de Craone.* — Après la reddition inattendue de Soissons (2 mars). Blücher avait pu se réunir aux généraux Bulow, Woronzow et Wintzingerode; ses forces montaient à 100.000 hommes. Napoléon disposait de 35.000; il conçoit le projet d'arriver avant son adversaire à Laon, et de couper ainsi à l'armée de Silésie ses communications avec la Belgique. Blücher, menacé, concentre aussitôt tous ses corps sur le plateau de Craone, en avant de Laon, à 5 lieues dans le S.-E. de cette ville. — La bataille a lieu, et l'ennemi est forcé à la retraite; mais plus de 6,000 des nôtres furent mis hors de combat. Ce fut une victoire sans résultat.

8 mars. *Mémorable surprise de Berg-op-Zoom.* — 2,000 Anglais sont faits prisonniers, et 2.400 sont tués.

9-10-11 mars. *Bataille de Laon.* — Napoleon, croyant l'armée de Blücher engagée dans un mouvement décousu, esperait lui enlever Laon par une attaque brusquée; mais au contraire il s'y heurta contre cet adversaire disposant de toutes ses forces, et posté avantageusement sur la montagne inexpugnable de Laon. Pendant trois jours les attaques se succédèrent; mais Blücher ne fut point entamé, et conserva ses positions. Il fallut se retirer; c'était une perte de temps de trois jours, et surtout une defaite morale; car l'ennemi avait osé nous attendre.

12 mars. *Surprise de Reims.* — Le comte de Saint-Priest, émigré français, commandant un corps russe, se rend maître de la ville.

Combat de Viella. — Mouvement offensif du maréchal Soult contre le duc de Wellington, afin de forcer ce dernier à rappeler lord Beresford, parti pour Bordeaux. Vain espoir! le même jour, celui-ci, appelé par les royalistes, entre dans la ville, et fait éclater l'insurrection fomentée en secret par le maire en faveur des Bourbons.

13 mars. *Reprise de Reims.* — Napoleon, après la bataille de Laon, revint sur Reims, et y rentra après avoir pris 3.000 hommes, 11 canons et 100 chariots de munitions.

15 mars. *Attaque de Compiègne* par une colonne prussienne, infanterie, cavalerie et artillerie; une simple muraille en ruines defend la ville, cependant l'ennemi est contraint à la retraite. — Au 1er avril, nouvelle attaque par 8,000 Prussiens soutenus de 28 pièces d'artillerie; même resultat obtenu par 900 gardes nationaux de Bretagne et 200 voltigeurs de la garde.

16 mars. *Belle résistance d'Epernay*, ville ouverte et défendue seulement par ses habitans et 60 gardes nationaux.

19 mars. *Combat de Plancy et de Méry.* — Napoleon, apres avoir acculé Blücher à la montagne de Laon, était revenu sur la grande armee austro-russe qui avait passé la Seine. On se bat à Plancy, on se bat à Mery; l'ennemi fait retraite.

Le même jour, à Maubourguet, le général Berton, commandant l'arrière-garde de l'armée des Pyrénées, met en déroute la cavalerie hanovrienne du général Fanne qui le poursuivait.

20 mars. *Bataille d'Arcis-sur Aube.* — Le prince de Schwartzenberg, ayant appris l'approche de Napoléon, concentre, pour l'arrêter, 100,000 hommes aux environs d'Arcis sur-Aube; il le supposait, d'après le résultat des journées de Laon, poursuivi par Blücher; mais, pendant qu'il mûrissait ses plans, Napoléon avait passé la Marne, et refoulait sur l'Aube les avant-postes de l'armée austro-russe.

Au premier choc, Schwartzemberg songe à reculer sur la Rothière (voir 2 février); mais, changeant d'avis, de crainte d'avoir sa gauche coupée, il revient sur Arcis. Ce double mouvement trompe Napoléon, qui, croyant son adversaire en pleine retraite, se jette sur lui avec 16,000 hommes. Ici se renouvellent les scènes de la bataille de Laon: des prodiges de courage, des succès partiels, des traits miraculeux d'audace et de bonheur; mais qu'espérer de la valeur contre des forces décuples? Le 20 et le 21, Napoléon se heurte contre des masses enormes, et ne peut les entamer. Là,

comme à Laon, l'ennemi s'estima heureux d'avoir conservé ses positions; et, tandis que les alliés auraient dû, après ces deux affaires, écraser le faible corps d'armée qui les avait imprudemment attaqués, ils n'osèrent seulement pas inquiéter sa retraite.

Toutefois les destins de Napoléon se fixaient; ce troisième acte du drame de sa défense finissait sans résultat. Au commencement de la campagne, il battait ses ennemis à plate couture, et les mettait en pleine déroute partout où il se montrait; mais maintenant, les innombrables renforts accourus de toute l'Europe forment arc-boutant derrière les avant-gardes; près d'un million de soldats ont envahi nos frontières; Murat a trahi; les forteresses d'Allemagne conservent toujours nos meilleures troupes; et, ce qui est décisif, les intrigues se croisent dans le sein de la France; les généraux, les hommes d'État, n'ont plus ni foi dans l'étoile du chef, ni bon vouloir pour sa fortune.

Acculé entre deux masses inexpugnables qu'il entamait vainement depuis trois mois, et qui depuis trois mois revenaient sans cesse à la charge après s'être retirées, Napoléon, reconnaissant qu'il ne peut plus lutter de front avec l'armée austro-russe, découvre Paris, et se jette sur les derrières de Schwartzemberg, pour le forcer à quitter la Seine, espérant que les armées alliées vont le suivre dans ce mouvement.

Même jour. *Combat de Limonest.* — Augereau est forcé d'évacuer Lyon pendant la nuit, et de se retirer sur l'Isère.

25 mars. *Double combat de la Fère Champenoise.* — Mortier et Marmont, allant joindre Napoléon à Saint-Dizier, tombent dans le gros des armées alliées, sont mis en déroute, et forcés de se replier sur Paris. — En ce moment, une dizaine de mille hommes, gardes nationaux, se rendaient aussi à la Fère-Champenoise. Ils sont écrasés par 40,000 hommes après un combat acharné.

26 mars. *Deuxième combat de Saint-Dizier.* — Napoléon y bat le corps de Wintzingerode; mais il apprend alors qu'il est coupé des alliés: ceux-ci ont intercepté ses dépêches, et, instruits de ses plans, ont porté toutes leurs forces sur Paris, pendant que pour lui donner le change, ils le font suivre par un fort parti de cavalerie. Il se décide aussitôt à revenir sur Paris par Vandœuvre, Troyes, Sens et Fontainebleau.

Le même jour, le général Maison, digne défenseur de la Belgique, reprend Gand, et parvient à se mettre en communication avec Anvers, si glorieusement défendu par l'illustre Carnot.

30 mars. *Bataille de Paris.* — Quelques débris des armées, quelques milliers d'hommes de la garde nationale parisienne commandés par le maréchal Mortier osent faire tête à plus de 150 mille hommes qui les enveloppent de toutes parts.

Cependant il manquait une direction et des chefs, non point au courage des combattans, mais aux esprits; la trahison était déjà décidée chez quelques hauts diplomates; l'indécision planait sur tous, et pendant ce temps Napoléon, dont la présence eût valu six armées, Napoléon était trop loin; on n'avait plus de nouvelles.

Le roi Joseph donne pouvoir pour capituler et quitte Paris. Le 31, à six heures du matin, l'ennemi est reçu.

10 avril. *Bataille de Toulouse.* — La triste et douloureuse défection de Marmont, maréchal de l'empire et duc de Raguse, avait donné le coup de grâce au lion: Napoléon avait abdiqué dès le 5; toutefois Soult défendait le midi de la France, et opposait aux cent mille hommes de Wellington vingt à vingt-cinq mille soldats qui se repliaient lentement sans être entamés; il s'arrêta à Toulouse, et là, ce maréchal, surnommé par Napoléon le premier manœuvrier de l'armée, termina dignement, par une bataille sanglante et glorieuse, la sanglante et glorieuse histoire des guerres de la révolution et de l'empire.

LE QUINCAJOU.

Le quincajou appartient exclusivement à l'Amérique: on prétend même qu'il est confiné dans la partie de ce continent comprise entre les deux tropiques, mais cette opinion n'est pas encore fondée sur des observations assez nombreuses et décisives. Quoique ce quadrupède ne soit probablement pas très rare, sa manière de vivre le soustrait aux recherches du chasseur et du naturaliste. Son séjour de prédilection est l'intérieur des forêts, les fourrés impénétrables; immobile pendant tout le jour, il ne se met en mouvement qu'au retour des ténèbres, et dès que le jour paraît, il se hâte de choisir une retraite où il puisse attendre avec sécurité le moment de reprendre ses courses nocturnes. Durant ce temps d'activité il est beaucoup plus sur les arbres qu'à terre, et peut rester ainsi très long temps hors de la portée des observateurs. Il n'est donc pas étonnant que Buffon l'ait méconnu, et que plusieurs naturalistes l'aient rapproché du *carcajou*, autre quadrupède du même continent qui grimpe aussi sur les arbres, mais qui fréquente les pays froids, et chasse pendant le jour, attaque de grands animaux, et terrasse même, dit-on, l'élan d'Amérique (orignal). Quoique le quincajou soit carnassier, il ne fonde sa subsistance que sur de petites proies, et ne dédaigne point les grenouilles, et même des insectes. D'ailleurs, il est beaucoup plus petit que le carcajou, et n'excède pas beaucoup la grandeur du chat sauvage, bien que son corps soit plus épais, et que ses membres paraissent généralement plus robustes. On assure cependant qu'il attaque dans les forêts d'assez grands animaux, qu'il les surprend en s'élançant sur leur cou du haut des arbres, où il se tient en embuscade, et qu'il se plaît à sucer le sang de ses victimes: cette habitude, qui est celle du carcajou et du glouton, a peut-être été attribuée par erreur au quincajou, l'un des carnivores les moins redoutables, et qui, même dans l'état de liberté, associe volontiers des alimens végétaux à la nourriture animale que ses chasses lui procurent.

La structure et les mœurs de ce quadrupède en font un être à part, et justifient les naturalistes qui en ont fait un genre distinct sous le nom de *cercoleptes*: il se sert de sa queue avec adresse pour s'accrocher aux branches et amener à lui les corps qui ne sont pas trop lourds; il est aussi pourvu d'une langue extensible au-dehors comme celle de la girafe, et encore plus mobile, plus *prenante*, avec laquelle il sait enlacer sa proie, fouiller dans les arbres creux, dérober le miel des abeilles sauvages, etc. Ajoutons que ses pattes de devant sont propres à tenir ce qu'il ronge, à la manière des écureuils dont il a quelques habitudes. En considérant cette réunion de facultés et d'organes, il semble que la nature a traité le quincajou avec une extrême faveur; mais ses yeux ne peuvent supporter l'éclat du jour; la lumière les blesse encore lorsque la prunelle est tellement contractée qu'elle ne paraît plus que comme un point noir; il est donc réduit à se tenir dans une retraite obscure, tandis que tous les animaux qui ne sont pas *lucifuges* se livrent à leurs occupations, et prennent leurs ébats en attendant le repos de la nuit. Les quincajoux occupent parmi les quadrupèdes la place assignée aux hiboux parmi les oiseaux, mais ils ne méritent point qu'on les compare à l'oiseau de Minerve; tout ce que l'on sait sur leur manière de vivre dans les forêts les assimile aux carnassiers du dernier ordre, sans courage, sans générosité, sans prévoyance; exterminant en pure perte des animaux qu'ils n'emportent point pour les manger. Sa tête courte et grosse pour sa taille, ses yeux petits et sombres, lui donnent un air de férocité dont on ne peut le justifier entièrement, car il pourrait se contenter d'une nourriture végétale, et même la chair n'est pas l'aliment qu'il préfère à tous les autres. Sa passion pour le miel est si forte que les abeilles sauvages n'ont pas d'ennemi plus redoutable. On peut le comparer, à cet égard, au blaireau du cap de Bonne-Espérance, autre dévastateur de ruches.

Les missionnaires espagnols, peu instruits en histoire naturelle, et qui ont pris le quincajou pour un ours de petite taille, l'ont nommé *ours du miel*. La destruction d'une prodigieuse quantité de nids d'oiseaux doit aussi lui être imputée, et l'on pense bien que la couveuse n'est pas épargnée lorsqu'elle se laisse surprendre sur ses œufs.

On n'a pu observer jusqu'à présent qu'un très petit nombre d'individus amenés en Europe. On en vit deux autrefois en France; l'un faisait partie d'une ménagerie ambulante, et son maître le montrait au public comme *un animal inconnu des naturalistes* : les interruptions qui troublaient son repos durant tout le jour aigrirent son humeur qui était fort douce avant qu'il fût soumis à la contrainte des représentations publiques; l'irritation allant toujours croissant, sa vie fut très courte. L'autre individu amené en France y fut beaucoup mieux traité et vécut plus long-temps : son maître le laissait vaguer à son gré pendant la nuit, et le jour il le retrouvait dans sa cage, roulé et comme pelotonné dans un enfoncement pratiqué exprès pour lui servir de retraite où il pût dormir jusqu'à la nuit. Quoique cet animal fût tout à-fait apprivoisé, il n'obéissait qu'à son maître, et ne suivait aucune autre personne. Toutes les boissons lui convenaient; le café, le laitage, le vin même, paraissaient lui plaire autant que l'eau; il s'enivrait de temps en temps avec de l'eau-de-vie, pourvu que l'on y eût mis une forte dose de sucre, et chacune de ces débauches était suivie d'une maladie de quelques jours. Il recherchait les odeurs avec avidité s'accommodait également bien de tous les mets qu'on lui offrait sans paraître en préférer aucun, si ce n'est le sucre et les alimens sucrés; il abusait quelquefois de la liberté qu'on lui laissait, et se jetait sur la volaille qu'il mordait jusqu'au sang et mettait à mort sans essayer jamais de dépecer sa victime pour la manger. Dans une basse-cour, les canards étaient plus exposés à ses attaques, et provoquaient,



(Le Quincajou.)

plus que toute autre espèce emplumée, son appétit sanguinaire, quoiqu'il n'osât les poursuivre dans l'eau.

Les observations les plus récentes sur le quincajou sont dues à la Société zoologique de Londres. Un individu de cette espèce a vécu sept ans dans la ménagerie de cette Société. Il était d'une humeur très sociable, et se conciliait promptement les bonnes grâces de ceux dont il recevait les visites. Quoiqu'il dormît le plus qu'il pouvait pendant le jour, il ne se fâchait point lorsqu'on l'éveillait, excepté le matin; durant l'après-midi, le besoin de repos était moins impérieux; il sortait volontiers de sa cage, et venait recevoir les présens qu'on ne manquait pas de lui apporter, se prêtant aux agaceries des personnes qu'il connaissait; on voyait alors avec intérêt les manœuvres de sa queue, et surtout la souplesse des mouvemens de sa langue dont il se servait avec une étonnante dextérité pour approcher de lui et porter à sa bouche les alimens dont on venait de le pourvoir. Avide de caresses, il les provoquait par des morsures inoffensives. Mais c'était la nuit qui donnait à ses facultés naturelles le plus haut degré d'énergie; son activité devenait alors prodigieuse; toujours en mouvement, examinant chaque objet, montant et descendant en un clin d'œil au moyen de sa queue. Toujours gai, alerte, se prêtant de bonne grâce à toutes les plaisanteries comme s'il eût compris le rôle qu'il devait y jouer; c'était réellement un animal fort divertissant. Dès l'aube, le besoin de repos se faisait sentir, les jeux et les courses cessaient, et la cage revoyait son habitant au lieu destiné pour le sommeil du jour.

La fourrure du quincajou est lustrée, d'une couleur de noisette pâle. Cet animal tombe trop rarement entre les mains des chasseurs pour que ses dépouilles soient un objet de spéculation.

Bureaux d'abonnement et de vente,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

CARTES ET TAROTS.

(Deuxième article.—Voyez page 131.)

UN ANCIEN JEU DE CARTES ALLEMAND



(Roi de Lapin, ou de Quadrupède.)



(Dame de Lapin, ou de Quadrupède.)



(Valet de Clochette, ou de Fleur.)



(Valet de Perroquet, ou d'Oiseau.)



(As de Lapin, ou de Quadrupède.)



(Neuf de Perroquet, ou d'Oiseau.)

Etymologie du mot CARTE; *Fabrication.*—Les cartes, bien qu'elles tirent leur nom du mot latin *charta* que l'on traduit vulgairement par papier, n'ont pas été faites de cette matière dans leur origine; ce mot (charta) ne signifie réellement pas *papier*; notre *papier* n'était pas connu des anciens; il semble avoir signifié toute petite feuille plate, unie et mince, de quelque matière quelle fût. Pline-le-Jeune, pour désigner une *plaque de plomb*, se sert de l'expression *charta plumbea.* Le nom de *cartes* (chartæ) pouvait donc s'appliquer parfaitement aux petits morceaux de parchemins sur lesquels ont dû être figurées les premières cartes. A l'époque où nous avons fait remonter l'apparition des cartes, le papier de chiffon était extrêmement rare en Europe; ce n'est qu'au douzième siècle qu'on peut en faire remonter la découverte; Pierre-le Vénérable, abbé de Cluny, est le premier qui en ait parlé; dans son Traité contre les juifs, il dit que les livres sont faits de peaux d'animaux ou de *papier de chiffon* (*ex rasuris veterum pannorum compacti*). Sous Charles VII, le linge était encore si rare, que la reine seule possédait deux chemises de fil.

Chaque carte fut dessinée et peinte à la main jusqu'au commencement du quinzième siècle.

Vers ce temps, on découvrit en Allemagne un procédé plus simple, plus expéditif, et surtout beaucoup plus économique. On fit des moules avec lesquels on reproduisait en nombre infini chaque modèle. Le commerce des cartes était devenu alors une branche d'industrie si importante, que les ouvriers qui fabriquaient ces moules formèrent un corps de métiers sous le nom de *formschneider* (tailleurs de moules). Après avoir tiré des épreuves du moule en bois, on les remettait aux ouvriers (*briefmaker*, *peintres de cartes*) qui les enluminaient à la main au moyen de patrons découpés. Ces *briefmaker* faisaient aussi un corps de métier. Les tailleurs de moules n'étaient que de pauvres ouvriers sans instruction; ils ne donnaient aucune ombre à leurs figures, ou quand ils voulaient l'indiquer, leurs mains inhabiles traçaient une taille aussi forte que celle du contour lui-même. Cependant des essais informes de ces artisans naquit un art nouveau, la gravure sur bois *, qui, parvenue aujourd'hui au plus haut degré de perfection, contribue puissamment à la diffusion des connaissances. C'est avec des moules faits par les *formschneiders* que furent exécutées les figures de l'*Apocalypse*, le premier livre connu qui ait été orné d'illustrations sur bois (voyez *Heinecken*, *Idée générale d'une collection d'estampes*, p. 334 et suivantes). On peut voir la figure et l'opération d'un tailleur de formes, ainsi que celle d'un peintre de cartes, dans un ouvrage allemand, intitulé: *Description de tous les états, de tous les arts et de tous les métiers*, par Jean le Saxon, 1524, et dans un autre ouvrage imprimé en latin sous le titre de *Panoplia omnium mechanicarum artium*, par Schopper, Francfort, 1508, in-12. Cette gravure est encore reproduite dans l'ouvrage sur les cartes publié en Angleterre, par M. Singer, en 1816.

Lorsque, vers 1470, le papier commença à devenir moins rare, il remplaça tout-à-fait le parchemin pour les cartes populaires, tandis que le parchemin fut réservé aux rois et à la noblesse. Mais il y a eu des cartes faites en d'autres matières que le papier et le parchemin. Breitkopf, dans son *Essai sur les cartes à jouer, sur le papier de linge*, etc., assure avoir eu entre les mains un jeu de piquet de feuilles d'argent, dont les figures étaient gravées et dorées. A en juger par le dessin, ces cartes avaient dû être faites au seizième siècle par un artiste des Pays-Bas. Garcilaso de la Vega, dans son *Histoire de la Floride* (Madrid, 1723), nous apprend que les soldats de l'expédition espagnole dans ce pays en 1534, jouaient avec des cartes de cuir. M. Francis Douce, amateur anglais, possède dans son riche cabinet deux jeux de cartes indiens en ivoire, avec les figures dorées. S'il faut en croire un passage de l'Histoire des voyages, il y en a eu même en feuilles d'arbres. L'abbé Bullet, dans ses *Recherches historiques sur les cartes à jouer*, p. 134, cite ce passage: « Les Espagnols portèrent, » dit-il, dans le Nouveau-Monde, leur passion pour les cartes; n'en ayant pas dans l'île de Saint-Domingue, ils en » faisaient avec les feuilles d'un arbre nommé copey. » A propos de cette passion immodérée des Espagnols pour les cartes, nous ajouterons une remarque de Paschasius-Justus, écrivain du seizième siècle, qui nous paraît à sa place ici: « Voyageant en Espagne, j'ai souvent fait plusieurs lieues » sans trouver ni pain, ni vin, ni aucune autre chose néces- » saire à la vie; mais il n'y a si chétif village, ni si méchant » hameau, où je n'aie trouvé des cartes à vendre. »

Au reste, le jeu de cartes s'était rapidement répandu dans toute l'Europe. En voici une preuve: le 11 octobre 1441, les cartiers de Venise présentèrent une requête au sénat, dans laquelle ils se plaignaient du tort que faisait à leur commerce l'introduction à Venise des cartes des fabricans étrangers, et demandaient le privilége exclusif de la fabrication et du débit des cartes dans tous les États de la seigneurie. Le sénat fit droit à cette demande, et ce décret qui prohibait les cartes étrangères devient précieux pour nous, à cause des termes *carte dipinte stampide* (cartes peintes imprimées), par lesquels y sont désignées les cartes, termes qui viennent à l'appui de ce que nous avons avancé plus haut.

Les cartiers étrangers dont les Vénitiens redoutaient la concurrence devaient être surtout les Allemands, car à cette époque ce peuple était le seul qui fît un commerce important des cartes. Une ancienne chronique manuscrite d'Ulm, conservée dans la bibliothèque de cette ville, contient le passage suivant qui nous semble de nature à expliquer les craintes des marchands vénitiens: « On envoya, » (y est-il dit), les cartes à jouer en ballots, tant en Italie » qu'en Sicile et autres endroits par mer, pour les troquer » contre des épiceries et autres marchandises. On peut voir » par là quelle quantité de cartiers et de peintres demeu- » raient ici (*à Ulm*). »

Explication politique des figures du jeu de piquet. — Les écrivains qui ont parlé des cartes ont tous donné des explications différentes des figures représentées sur celles du jeu de piquet, qui fut inventé, selon toute probabilité, vers 1430, sous Charles VII, et dont les cartes sont celles mêmes dont nous nous servons encore aujourd'hui pour nos différens jeux.

Le père Ménestrier, auteur que nous avons déjà eu occasion de citer, croit que les quatre rois, Alexandre, César, David et Charlemagne, sont les emblèmes des quatre grandes monarchies, et que le jeu lui-même est l'image d'un royaume. Selon lui, les quatre dames, Rachel, Pallas, Judith et Argine, désigneraient les quatre manières de régner: la beauté, la sagesse, la piété et l'hérédité. Les valets représenteraient la noblesse, et en effet, ce mot n'est que la corruption de *varlet*, qui signifiait *Ecuyer, homme de guerre*; et d'ailleurs les noms de Lancelot, Ogier (personnages des romans de chevalerie), Hector (de *Troie*, comme on lit sur d'anciennes cartes) et Lahire (Etienne de Vignoles, contemporain de l'inventeur du jeu), expriment bien clairement l'intention de l'inventeur.

Passant aux couleurs, il prétend que le *cœur* désigne les gens d'église, parce qu'ils sont souvent au chœur (c'est un détestable rebus); le pique marquerait les gens de guerre; le carreau les bourgeois, parce que leurs maisons étaient carrelées; et le trèfle les paysans.

Selon le père Daniel, le jeu de piquet serait un jeu symbolique, allégorique, militaire, politique et historique, et il renfermerait des maximes très importantes sur la guerre et le gouvernement. Dans le nom de la dame de trèfle, Argine,

* Voyez 1834, page 404, l'une des premières gravures sur bois connues, le Saint Christophe dont la date est de 1423.

le père Daniel voit l'anagramme de *regina*, la reine, et cette carte représenterait la femme de Charles VII, qui, lui-même, serait David (le roi de pique). Il prétend aussi que l'as * représente l'argent sans lequel il n'y a pas de guerre possible.

L'abbé Bullet, qui avait consacré sa vie à l'étude de la langue celtique, voit au contraire, dans presque tous les termes du jeu de cartes, des mots celtiques; aussi ne partage-t-il pas l'opinion du père Daniel sur l'as. A son avis, l'*as* est un mot celtique signifiant *principe, premier*.

Il serait possible que toutes ces explications n'eussent d'autre fondement que l'imagination de ces deux érudits. Dans presque tous les pays, les cartes portent des figures différentes : par exemple, celles d'un jeu allemand du quinzième siècle, que nous publions, et celles du jeu de Charles VI (voyez p. 131) n'ont entre elles aucune analogie. Il existe aussi de grandes différences entre les *cartes à rire*, les *cartes historiques*, les *cartes républicaines* (1835, p. 147), etc. On a varié à l'infini les personnages des cartes. Voici, par exemple, les noms du jeu de cartes du temps de Henri IV, tels qu'ils sont écrits sur les originaux :

Roi de carreau,	Auguste.	Dame,	Dido.	Varlet de	Chasse.
— Cœur,	Salomo.		Elisabeth.		de Cour.
— Trèfle ou fleur,	Clovis.		Clotilde.		de Pied.
— Pique,	Constantin.		Pantalizée.		de Noblesse.

En voici d'autres du temps de Louis XIII :

Cœur. — Roi, Alexandre. — Dame, Pentasilée. — Valet, Roland.

Au lieu de cœurs, les cartes représentent des tambours et des trompettes.

Pique. — Roi, Jules-César. — Dame, Pompéia. — Valet, Roger.

Au lieu de piques, des armes de guerre.

Carreau. — Roi, Cyrus Major. — Dame, Roxane. — Valet, Renaul.

Au lieu de carreaux, des fleurs.

Trèfle. — Roi, Ninus. — Dame, Sémiramis.

Le nom du valet est remplacé par celui du fabricant : *P. de Lestre*, comme celui du valet de pique, d'un jeu du temps de François Ier, l'est par celui du fabricant : *R. le Cornu*.

Au lieu de trèfles, un semis de fleurs de lis.

Un autre jeu du temps de Louis XIII, était composé ainsi :

Cœur. — Des oiseaux : Jupiter, Junon, Mercure.

Carreau. — Des fruits : Bacchus, Cérès, Silvain.

Trèfle. — Des fleurs : Priape, Flore, Esculape.

Pique. — Des animaux : Crésus, Diane, Actéon.

DES TAROTS.

Le jeu des tarots, préféré aux cartes ordinaires par tous les cartomanciens de tous les pays pour leurs mystérieuses et vaines divinations, est composé de 78 cartes; 22 atous dont 21 numérotés et quatre couleurs comprenant chacune 14 cartes, ce qui forme le total de 78. Les noms des quatre couleurs sont : l'*épée*, la *coupe*, le *bâton* et le *denier*; chaque couleur a un roi, une reine, un cavalier, un valet et dix basses cartes numérotées de 10 à 1. On distingue ensuite 22 atous. L'un d'eux, le fou, est non numéroté; on l'appelle vulgairement *mat*. Les autres sont numérotés dans l'ordre suivant : 1° le bateleur, qu'on appelle *pagad*; 2° Junon, que les Allemands nomment la *papesse*; 3° l'impératrice; 4° l'empereur; 5° Jupiter (ces cinq premiers numéros sont ce qu'on appelle les *cinq petits atous*); 6° l'amoureux; 7° le chariot; 8° la justice; 9° le capucin (une lanterne à la main comme Diogène); 10° la roue de fortune; 11° la force; 12° le pendu (par un pied); 13° la mort (numéro sinistre); 14° la tempérance; 15° le diable; 16° la maison de Dieu (cette carte représente une tour frappée de la foudre; 17° l'étoile; 18° la lune; 19° le soleil; 20° le jugement; 21° le monde. Les cinq derniers numéros sont appelés *grands atous*.

Sept cartes portent le nom de tarots par excellence, ou atous-tarots; ce sont : le monde, le mat, le pagad, et les quatre rois d'épée, de bâton, de coupe et de denier.

Si l'on veut connaître la manière de jouer les tarots et celle de deviner par leur moyen, on peut consulter l'*Académie des jeux*, publiée par Corbet en 1814, et l'*Art de tirer les cartes et les tarots*, par M. Collin de Plancy, 1826.

Court de Gébelin, dans son ouvrage du *Monde primitif*, s'attache à prouver que les tarots sont d'origine orientale; que les Egyptiens ou Bohémiens les ont apportés en Europe, et que ce jeu est le résumé des philosophies orientales. De Paw, écrivain hollandais du dernier siècle, a prétendu que ce jeu était égyptien; et il en attribue l'invention à Toth, ou *Mercure trismégiste*.

* On sait que l'As est la plus ancienne des monnaies romaines.

PLATINE ET PALLADIUM.

Platine. — Le nom de ce métal vient du mot espagnol *plata* (argent), d'où sont venues les dénominations de *vaisselle plate*, *Rio de la Plata*, *république argentine*, etc.; le diminutif *platina* (platine), signifie donc petit argent, le métal ainsi nommé ayant de la ressemblance avec l'argent.

Connu depuis long-temps en Amérique, il n'y était d'aucun usage; dans la crainte qu'on ne l'alliât à l'or, les préposés des mines du gouvernement le faisaient jeter dans les rivières.

Il n'a été introduit en Europe qu'en 1740. Deux orfèvres, Tugot et Daumy, ont entrepris les premiers de le travailler.

On doit à M. Bréant, inspecteur des essais près la commission des monnaies, l'art de le traiter en grand avec facilité, d'en faire des vases de toutes dimensions, et de lui donner une foule d'applications précieuses dans les arts et la chimie.

Les belles propriétés du platine, qui consistent principalement dans sa densité, son infusibilité, et surtout dans son inaltérabilité par l'oxigène et par la plupart des acides et autres agens ou réactifs à l'action desquels ne résistent pas en général les métaux, l'ont fait autant rechercher en Europe qu'il avait été négligé en Amérique; elles lui ont assigné à plusieurs égards le premier rang parmi les substances métalliques.

La couleur du platine est d'un blanc un peu gris, moins flatteuse que celle de l'argent, et se rapprochant davantage de celle du fer et de l'acier. Il est susceptible de prendre un beau poli.

Sa pesanteur spécifique est d'environ vingt-une fois et demie le poids de l'eau, et plus du double de celle de l'argent à volume égal.

Il vaut à présent à peu près quatre fois plus que l'argent, et quatre fois moins que l'or.

La découverte des mines de l'Oural tend à diminuer beaucoup sa rareté. En Russie on en fait des monnaies. Cet usage et la valeur nominale qu'on lui donne et qui restera, sans doute, fort supérieure à son prix dans le commerce, jettera bien des embarras dans les fortunes et dans les finances de ce pays. Il est impossible en effet de fixer un rapport invariable entre la valeur des divers métaux employés en même temps comme monnaies. Il y a de graves inconvéniens à en faire servir concurremment plusieurs de signe représentatif de toutes les autres valeurs, qui devraient n'en avoir qu'un seul, s'il était possible.

En France, on a fait un usage plus convenable du platine, en fabriquant de superbes médailles qui présentent, au plus haut degré, l'avantage d'être inaltérables, avantage qu'on doit surtout rechercher dans cette espèce de monumens historiques. Il a été fait hommage de médailles en platine au roi, lors de sa visite à la Monnaie de Paris. Il en existe, au médaillier du Musée monétaire, de grand module, et à l'ef-

figie du prince, depuis et compris Napoléon jusqu'à Louis-Philippe.

Le platine peut, comme l'or et l'argent, s'étirer en fil et se réduire en feuilles d'une grande ténuité. On pourrait s'en servir par conséquent pour fabriquer des galons et de la broderie, et pour recouvrir divers métaux et différens corps dont ils rendraient la surface plus inaltérable que ne le sont les feuilles d'or et d'argent

Le platine non forgé et à l'état pulvérulent et spongieux, qu'on désigne sous le nom d'éponge de platine, a la propriété remarquable d'absorber et condenser, avec production d'une vive chaleur, plusieurs gaz, tels que le gaz oxide de carbone, la vapeur de l'alcool, le gaz hydrogène. C'est de cette propriété qu'on a profité pour allumer spontanément, et sans le secours du feu ou d'une lumière, l'hydrogène qui s'échappe des lampes ou veilleuses à gaz inflammable.

Palladium. — Le palladium, ainsi appelé du nom de Pallas, d'après l'ancien usage de donner le nom des dieux de la fable aux planètes et aux métaux, a été découvert, en 1803, par Wollaston, chimiste anglais.

On l'extrait du platine auquel il est mêlé dans la mine en très petite quantité.

Il a des rapports avec ce dernier métal, mais sa couleur se rapproche davantage de l'éclat métallique de l'argent.

Il est susceptible de prendre un très beau poli.

Sa pesanteur spécifique est à peu près onze fois un tiers plus considérable que celle de l'eau.

Sa rareté, jointe à ses belles propriétés, et à la difficulté de l'obtenir et de le purifier, le met à un prix plus élevé qu'aucun des métaux connus jusqu'à ce jour. Sa valeur peut être estimée à dix fois celle du platine, et à quarante fois celle de l'argent, ou environ à 8,000 francs le kilogramme; le même poids d'or ne vaut que 3,434 francs 44 centimes. Néanmoins on en a découvert récemment une assez grande quantité dans les mines de l'Amérique méridionale, ce qui tend à en diminuer sensiblement le prix par la suite.

On doit aussi l'art de traiter ce métal à M. Bréant, inspecteur des essais, près la commission des monnaies et médailles. Il en a fait exécuter des coupes rehaussées de bordures d'or, précieuses par leur rareté et leur élégance. On en voit une, d'environ douze pouces de diamètre, au Garde-Meuble de la couronne, et une plus petite au musée monétaire.

Avoir la plume (cour de Louis XIV). — .. Rose, autre secrétaire du cabinet du roi, et qui depuis cinquante ans avait la plume, mourut en ce temps-ci (1701) à quatre-vingt-six ou sept ans, avec toute sa tête et dans une santé parfaite jusqu'au bout. Il était aussi président à la Chambre des comptes, fort riche et fort avare; mais c'était un homme de beaucoup d'esprit, et qui avait des saillies et des reparties incomparables, beaucoup de lettres, une mémoire nette et admirable, et un parfait répertoire de cour et d'affaires; gai, libre, hardi, volontiers audacieux, et à qui ne lui marchait point sur le pied, poli, respectueux, tout-à-fait en sa place, et sentant extrêment la vieille conr. Il avait été au cardinal Mazarin, et fort dans sa puissance et sa confiance, ce qui l'avait mis dans celle de la reine-mère, et il sut toujours s'y conserver avec elle et avec le roi, jusqu'à sa mort, en sorte qu'il était compté et ménagé même par tous les ministres. Sa plume l'avait entretenu dans une sorte de commerce avec le roi, et quelquefois d'affaires qui demeuraient ignorées des ministres.

Avoir la plume, c'est être faussaire public, et faire par charge ce qui coûterait la vie à tout autre. Cet exercice consiste à imiter si exactement l'écriture du roi qu'elle ne se puisse distinguer de celle que la plume contrefait, et d'écrire en cette sorte toutes les lettres que le roi doit ou veut écrire de sa main, et toutefois n'en veut pas prendre la peine. Il y en a quantité aux souverains et à d'autres étrangers de haut parage; il y en a aux sujets, comme généraux d'armée ou autres gens principaux par secret d'affaires ou par marque de bonté ou de distinction. Il n'est pas possible de faire parler un grand roi avec plus de dignité que faisait Rose, ni plus convenablement à chacun, ni sur chaque matière, que les lettres qu'il écrivait ainsi, et que le roi signait toutes de sa main; et par le caractère il était si semblable à celui du roi qu'il n'y avait pas la moindre différence. Une infinité de choses importantes avait passé par les mains de Rose, et il y en passait encore quelquefois. Il était extrêmement fidèle et secret, et le roi s'y fiait entièrement.

Mémoires de SAINT-SIMON

Anciens et modernes. — Les anciens étaient des geans de science et de philosophie. Soit; je veux l'admettre. Mais, à l'avantage des modernes, je dirai, avec Didacus Stella : « Un nain sur les épaules d'un géant peut voir plus loin que le géant lui-même. » BURTON.

LES LAGOPÈDES,

OU PERDRIX DE NEIGE AUX PIEDS POILUS

Il est une remarque curieuse admise par quelques savans en zoologie et en géographie zoologique, c'est que tout animal revêt la couleur dominante répandue aux lieux qu'il habite. Le renard, le lièvre, les écureuils, les vautours, les milans deviennent blancs dans les contrées neigeuses. Les oiseaux granivores, qui en général quêtent leur nourriture dans nos guérets, ont une couleur terreuse; notre caille, la perdrix grise, l'alouette cochevis, les farlouses sont tellement de couleur de terre ou de poussière, qu'il faut une vue très exacte pour les distinguer trottant au loin sur le sol; les perdrix surtout disparaissent à l'œil du chasseur à moins de trois cents pas, surtout si elles se tapissent à terre sans remuer. Cette observation s'étend aux reptiles. M. Alexandre Lefèvre a observé, dans le désert de sable qui sépare et environne les oasis de l'Egypte, des reptiles fidèles à cette loi de variation de couleur, suivant la nature du sol. Sur un terrain blanc de craie, la couleur de l'animal est blanche ou crayeuse, brune sur un terrain brun; des insectes sont aussi sujets à cette modification, et l'entomologiste dont nous citons l'autorité en fit particulièrement la remarque sur des mantides à l'état de larves que ce désert de sable et de natron nourrit. (Dieu sait ce qu'elles peuvent paître!)

On a voulu chercher des explications à ce fait à l'aide des théories sur la lumière; mais, il faut le dire, la raison physique manque jusqu'ici, les raisons providentielles semblent plus accessibles. Non seulement en se mariant ainsi par la couleur aux objets qui l'entourent l'animal parvient à échapper plus facilement aux attaques de ses ennemis, mais encore il en résulte une sorte d'harmonie artistique qui adoucit à la vue toutes les teintes. Le lion, au poil roux, serait un point de vue trop heurté au milieu du sable de *Sierra Leone* et du Saârha; le renard gris serait trop marqué sur une plaine de neige. L'utile n'est pas tout dans l'arrangement de la nature; le beau est aussi pour beaucoup dans ses plans.

Parmi les oiseaux dont la couleur du plumage change de l'hiver à l'été par des transitions, d'abord insensibles et ensuite franchement arrêtées, on peut citer surtout les perdrix de neige, ou lagopèdes. Le mot lagopède signifie à peu près perdrix aux pieds poilus : comme le lièvre et quelques variétés de nos poules domestiques, elles ont en effet les tarses garnis de plumes, et les doigts eux-mêmes garnis de soies.

On en connaît en France une seule espèce; en Angleterre deux; dans l'Amérique du Nord deux ou trois.

Le lagopède ordinaire, ou perdrix des Pyrénées, a son

plumage d'été fauve, avec de petites lignes noires; l'hiver il devient presque tout blanc, à l'exception de quelques unes des rectices de la queue, qui restent noires.

Le lagopède des Pyrénées, dont notre belle galerie ornithologique de Paris possède une belle collection dans toutes les variations de l'habit, est environ de la taille de la perdrix rouge, ou d'un gros ramier du Bas; les pattes sont courtes et emplumées jusqu'au bout des doigts; ces plumes sont presque des poils. Les lagopèdes appartiennent à la classe des oiseaux pulvérulateurs, ou qui aiment à s'ébattre dans la poussière; ces oiseaux recherchent la neige cristalline et sèche des montagnes élevées, comme pour y prendre une sorte de bain. Facile à capturer tant sa sauvagerie le rend peu défiant contre des embûches bien dressées, le lagopède est difficilement apprivoisé; sa chair est très estimée, quoiqu'un peu amère; ses alimens sont les pousses de bouleau, de bois, de bruyère, les graines de myrtile, et d'autres baies de montagnes. — Les femelles pondent deux ou trois œufs, à nu sur le rocher. — On ne sait rien sur leurs mœurs.

L'artiste a associé dans notre planche au lagopède de France le lagopède d'Ecosse, *the grouse* ou *ptarmigan*, poule dont la taille est plus petite que celle des lagopèdes de montagnes, et qui ne change pas de vêtemens parce qu'elle ne va pas chercher la neige. Le cri rauque, sonore, du *ptarmigan* d'Ecosse, fait battre le cœur de l'Ecossais comme le ranz des vaches fait bondir celui du pâtre suisse, comme le chant du coq nous rappelle la maison de nos premiers ans. — Walter Scott, qui a animé ses romans par de si admirables peintures des localités, n'a pas manqué dans l'introduction de la Dame du Lac, et en maints autres endroits, de faire résonner aux oreilles des clans le *coct-cotq cóóótch* du cri de rappel du ptarmigan.



Les Lagopèdes, ou Perdrix de neige aux pieds poilus.)

LA TERRE VÉGÉTALE.

La terre végétale est comme un vaste manteau étendu sur l'écorce du globe laquelle est entièrement pierreuse. Tout le monde sait que la terre n'a jamais une très grande profondeur, et que pour peu que l'on y creuse un peu, on arrive bientôt à un fond de roche solide. Ce fond de roche ne se montre à nu que dans un petit nombre d'endroits; il forme alors ce que l'on nomme les rochers et les escarpemens. Partout ailleurs il est recouvert par la terre végétale, qui, par le secours qu'elle prête à la végétation, devient la principale source de la richesse et de la beauté de notre planète. C'est de cette précieuse substance minérale, des bienfaits de laquelle bien des gens se contentent de profiter aveuglément et sans chercher à en connaître la nature, que nous voulons dire ici quelques mots.

Le rôle de la terre proprement dite, dans l'acte de la végétation, est beaucoup plus simple qu'on ne le croit communément; elle agit simplement comme un milieu spongieux qui abrite les racines du végétal, les retient fixement sans les meurtrir, et forme le réservoir de l'eau, des fluides et des divers sucs destinés à être absorbés par elles. Quand on la considère à la loupe, on voit qu'elle n'est autre chose qu'une agglomération confuse de particules de toutes sortes de roches désagrégées ou décomposées. Ces particules étant, en général, peu adhérentes entre elles, le chevelu des racines se glisse entre leurs interstices, s'y fait place à mesure qu'il grossit, et y puise les substances nutritives qui s'y sont infiltrées de leur côté. Il faut donc que la terre ne soit pas trop consistante, car autrement les plantes et leurs alimens ne pourraient ni y pénétrer ni s'y réunir facilement; et il faut cependant qu'elle le soit suffisamment, sans quoi les

plantes n'obtiendraient pas une stabilité suffisante, et sans quoi aussi les liquides passeraient au travers sans s'y arrêter, et sans profiter à la végétation. L'action de la terre à l'égard des végétaux, quoique essentielle à leur existence, et fondamentale à tous égards, est cependant tellement passive, qu'elle ne leur abandonne absolument rien de sa propre substance. On a fait germer des plantes dans du sable blanc parfaitement pur, et même dans du verre pilé. Moyennant un arrosage convenable, elles s'y sont développées et y sont parvenues à croissance parfaite. Après cette production, ni le sable ni le verre n'avaient rien perdu de leur poids. Les plantes vivent donc réellement dans l'air, auquel la terre, par sa porosité naturelle, est parfaitement perméable : la terre n'est pour elles qu'un soutien et un garde-manger.

Les plantes pas plus que les animaux ne sauraient faire leur nourriture de la terre; elles ne tarderaient pas à périr d'inanition si elles en étaient réduites à un si maigre régime. Lorsqu'on dit que les plantes vivent de la terre, on doit en dire autant des animaux, en ce sens qu'ils y ramassent les substances qui entretiennent leur existence. La seule différence vient de ce que les plantes, au lieu de trouver leurs aliments à la surface, les vont puiser dans l'intérieur, à l'aide de leurs racines, qui leur servent à la fois de suçoirs et d'intestins. Ces alimens se composent des sucs et des gaz qui se dégagent des matières végétales et animales en décomposition; ces matières sont toujours mêlées en plus ou moins grande quantité avec les terres productives. On leur donne le nom d'*humus*. Elles naissent des engrais. Outre ce qui vient de l'humus, la nourriture des plantes se forme aussi de l'eau et des gaz contenus dans l'atmosphère qui les entoure; mais il en est fort peu qui soient assez sobres pour vivre ainsi avec de l'air et de l'eau.

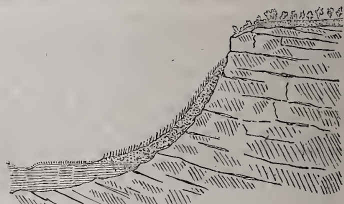
Il est donc nécessaire qu'une terre, pour devenir fertile, renferme dans son sein les alimens qui sont nécessaires à l'entretien de l'existence des plantes. C'est pour cela que les engrais sont en général indispensables. Dans les endroits où les engrais artificiels sont trop rares et trop dispendieux, on y supplée en laissant les terres se reposer, c'est-à-dire se pénétrer des substances qu'y apportent les vents et des débris des plantes sauvages qui s'y établissent d'elles mêmes en grand nombre et sans frais. Lorsque l'on entend parler de la fertilité des terres vierges que l'on rencontre dans les pays incultes, on se tromperait beaucoup si l'on s'imaginait que les terres vierges sont des terres qui n'ont jamais rien produit. Des terres qui n'auraient jamais produit ne pourraient renfermer dans leur sein aucune substance nutritive. Il en est tout autrement des terres vierges. Comme les plantes dont elles sont couvertes ne sont jamais enlevées par l'homme pour être consommées à son profit et en d'autres lieux, elles retombent fidèlement sur le sol qui les a fait naître, et l'enrichissent chaque année de leur dépouille. Ces débris s'y accumulent et y produisent à la longue une quantité d'humus considérable, qui passe tout entière au service des premières récoltes que le cultivateur retire de ce sol brut après l'avoir défriché.

C'est là ce que l'on peut nommer un engrais naturel. On en fait quelquefois usage dans les terres stériles, telles que les dunes et les sables qu'il serait trop dispendieux d'enrichir immédiatement par des engrais artificiels. On commence par y planter de jeunes arbres qui, à force de soins, finissent par s'y développer et y grandir. Les bois, une fois en possession du sol, y entretiennent eux-mêmes l'humidité suffisante, et chaque année, en y laissant tomber le tribut de leurs feuilles, et des herbes qui prennent racine sous leur ombrage, ils l'améliorent et y font pénétrer l'humus qui lui manquait.

La terre est une substance qui se forme journellement, et qui a dû commencer à se former dès qu'il y a eu des terrains pierreux sur le globe. Et en effet, la pierre, exposée au contact de l'air, comme on le voit dans les parties supérieures des hautes montagnes, qui ne sont souvent que d'immenses rochers, s'altère, se décompose, et finit par se désagréger entièrement. Cette force de cohésion qui en soudait toutes les parties les unes avec les autres, s'évanouit; sur toute la surface la roche disparaît, et se trouve remplacée par de la terre. Si cette surface n'est pas trop en pente, la terre y reste, et continue à s'y produire plus ou moins profondément. Si, au contraire, la surface est inclinée, les eaux pluviales, en y tombant et en s'écoulant vivement par mille filets, entraînent, sous forme de limon et de gravier, dans les torrens et de là dans les fleuves, tous ces débris. Dans les vallées où la pente est moins forte et où le courant se ralentit, ces matières se déposent successivement, et, suivant leur rang de grossièreté et de pesanteur. Chacun sait avec quelle rapidité se comblent les étangs dans les pays de collines, par l'affluence des terres que les ruisseaux y conduisent. La même chose a lieu sur une échelle plus grande dans les lacs ou dans la mer, à l'embouchure des fleuves : des quantités énormes de terre s'y accumulent. Lorsque des rivières font des inondations, comme ces crues sont dues, soit à des pluies, soit à des fontes de neige qui produisent le même effet, leurs eaux sont en général très bourbeuses; et comme leur vitesse diminue à l'instant où elles s'étalent dans la campagne, elles ne manquent pas d'y déposer les débris légers qu'elles charriaient. C'est là l'origine de ces terres à superficie horizontale qui occupent le fonds de presque toutes les vallées. C'est aussi là l'origine de ces limons bienfaisans et fertiles que le Nil, le Gange, ainsi que tous les fleuves descendus des montagnes, et dont le cours est tranquille et sans encaissement, déposent annuellement sur les champs qui les bordent.

D'après cela, on conçoit que la terre, dans un même canton, présente souvent d'assez notables différences suivant la position où elle se trouve. La terre qui est dans la vallée à portée de la rivière dérive le plus habituellement des parties supérieures du cours de la rivière. De plus, elle se compose presque toujours des particules fines et légères onctueuses, et convient parfaitement à la culture, soit des céréales, soit des prairies. La terre qui est sur les hauteurs, à une élévation assez grande au-dessus du niveau des eaux, provient, dans la plupart des cas, de la décomposition de la roche même qui constitue ces hauteurs; elle en laisse encore apercevoir, malgré l'altération, les principaux caractères. Cette terre est presque toujours un peu grossière, et propre, soit aux forêts, soit aux cultures communes. Enfin, sur les pentes des plateaux, l'eau pluviale entraînant continuellement les particules les plus fines du terrain, il ne reste plus que les parties sèches et caillouteuses; et cela, joint à l'avantage de l'exposition, fait que ces endroits sont ordinairement occupés par de la vigne.

C'est ce que nous avons cherché à préciser pour les yeux par la coupe de terrain ci-jointe. S'il fallait désigner



des exemples, on pourrait citer comme des types la vallée du Rhin entre Bâle et Strasbourg, la belle vallée de la

Moselle, dans la Lorraine, ou bien encore celle du Rhône, après Lyon.

D'après cela on peut penser que les variétés offertes par la terre dans son essence, sont analogues aux variétés offertes par les roches qui garnissent la surface du globe. En les distinguant par le nom de la substance minérale qui prédomine dans leur composition, on peut les classer en cinq espèces : les terres granitiques, les terres calcaires, les terres siliceuses, les terres argileuses et les terres volcaniques.

Les terres granitiques occupent la surface des contrées à fond granitique, telles que la Bretagne ou le Limousin. Elles sont formées des éléments du granit, c'est-à-dire de morceaux de quartz, de cristaux confus de feldspath, et d'une multitude de petites paillettes de mica. Leur épaisseur est très variable, et dépend du plus ou moins de solidité du granit qui leur donne naissance. Il n'est pas rare de voir cette roche, par suite du laps énorme de temps qui s'est écoulé depuis qu'elle est à l'air, désagrégée et changée en terre, malgré sa dureté, jusqu'à plusieurs mètres de profondeur. Cette variété de terre n'est pas naturellement très fertile; le froment y prospère difficilement; et bien qu'elle ait l'avantage, à cause de la base impénétrable sur laquelle elle repose, de tenir en général bien l'eau, elle n'est guère employée que pour des pâturages médiocres et des cultures grossières. Les chênes y réussissent admirablement.

Les terres calcaires entièrement pures sont assez rares. On peut cependant citer les sablons de la Touraine, qui sont un sable uniquement composé de détritus de coquilles anciennement broyées et pulvérisées par les eaux de la mer. On peut citer aussi divers cantons de la Champagne dont le sol, fort pauvre, est presque entièrement calcaire. La plupart du temps, dans ces sortes de terres, le calcaire se trouve mêlé à une petite quantité d'argile provenant également de la roche décomposée, et, dans ce cas, bien que toujours un peu maigre, sa qualité n'est pas mauvaise. Fort souvent il se trouve chargé d'une infinité de pierres concassées et anguleuses : la vigne alors y réussit à merveille. Une grande partie des vignobles de la Champagne, de la Bourgogne et des côtes du Rhône, qui n'ont pas d'autre fonds que ce terrain sec et aride, sont la preuve de sa bonté sous ce rapport.

Les terres siliceuses, dans leur état le plus pur, ne sont autre chose que les sables. Elles proviennent presque toujours de la décomposition des roches de grès, et couvrent en quelques contrées d'immenses étendues. Les déserts de l'Afrique et de l'Asie en sont de grands exemples. Mais ces mêmes exemples se répètent en plus petit dans une multitude d'autres endroits. Ces terres, lorsqu'elles sont convenablement arrosées, peuvent devenir fertiles. Les bruyères paraissent être les plantes qui naturellement y réussissent le mieux. Leurs détritus, mêlés avec le sable, sont ce que l'on appelle la *terre de bruyère*, dont l'emploi est si commun dans le jardinage. Les landes et les parties les plus arides des environs de Fontainebleau et d'Ermenonville, sont de magnifiques champs de bruyère. Les plantations de pins, après que l'on a arraché et brûlé les bruyères, se développent quelquefois parfaitement bien dans ce terrain.

Fort souvent les sables, ou plutôt les graviers, se trouvent mélangés à une grande quantité d'argile ferrugineuse ou calcaire qui leur donne plus de consistance, et leur permet de retenir l'eau ; ils forment alors d'excellentes terres, telles sont celles qui forment une bonne partie de la plaine aux alentours de Paris. Les terres sableuses ou graveleuses sont en général très convenables pour la culture des plantes tuberculeuses, comme les betteraves et les pommes de terre, parce qu'elles cèdent aisément devant la pression des racines, et n'opposent aucun obstacle à leur accroissement.

Les terres argileuses sont les terres agraires par excellence. On désigne sous le nom de glaise celles qui sont composées d'argile pure. Elles sont tellement dures et tellement impénétrables à l'eau, qu'elles ont besoin de correction pour devenir cultivables. A la chaleur de l'été, elles se durcissent et se changent, en quelque sorte, en une pierre rude et aride, qui enveloppe les racines et les étouffe. Mais presque toujours, surtout lorsqu'elles proviennent du charriage des rivières, elles sont naturellement mêlées avec du sable et du calcaire qui leur donnent plus de légèreté tout en leur conservant leur liant naturel. Comme elles forment partout où elles se trouvent la base de grandes exploitations agricoles, leur amélioration par les amendemens et les mélanges est en général l'objet de beaucoup de soins de la part des cultivateurs. Leur labour est pénible à cause de leur ténacité ; mais le froment et toutes les céréales y prospèrent merveilleusement. Les plaines fécondes de la Beauce sont constituées par un sol de cette espèce.

Les terres volcaniques n'occupent que fort peu de place à la surface du globe. Elles se trouvent sous les pentes et à la base des volcans, et proviennent de la décomposition des laves, et surtout des scories. Elles se produisent avec plus ou moins de rapidité, suivant la nature des productions souterraines, dont l'altération est leur principe. Rien n'est plus sec et plus ingrat que le canton volcanique de la haute Auvergne, bien que, depuis les temps historiques, sa surface soit demeurée constamment exposée au contact de l'air. Autour du Vésuve et de l'Etna, au contraire, les matières vomies par le cratère se changent spontanément, et en quelques années, en un sol doux, et d'une extrême fertilité, et les champs de feu deviennent des champs de verdure.

La terre végétale et superficielle, bien qu'elle soit la seule qui soit appliquée par la nature au service des plantes, n'est cependant pas la seule qui puisse leur servir. Il existe dans les profondeurs du globe certaines couches de terre qui se montrent quelquefois à sa surface, et dont l'homme s'est habilement emparé pour les consacrer au perfectionnement de ses cultures. On donne à ces terres le nom de marnes. Elles sont par elles-mêmes entièrement stériles, et possèdent même fort rarement les qualités requises pour la végétation; mais, mélangées en quantité convenable avec la terre végétale, elles fournissent les moyens de corriger ses défauts, et de lui donner des vertus qu'elle n'avait pas auparavant. Il y a des marnes sableuses, des marnes calcaires et des marnes argileuses. Elles sont d'un grand secours pour l'agriculture; car, si la terre végétale est trop compacte, on lui donne le degré de légèreté que l'on veut en y apportant de la marne sableuse ou de la marne calcaire; si elle est trop calcaire ou trop sableuse, on lui mêle de la marne argileuse. La marne calcaire a en outre l'avantage de hâter la décomposition des engrais, et de servir par conséquent de stimulant pour la végétation.

C'est ainsi que la nature rend à l'homme les premiers services, et que celui-ci, devenu bientôt ambitieux par les dons mêmes qu'il a reçus, désire ce qu'il n'a pas, et perfectionne, à force de travail, la nature elle-même. La nature lui donne une terre grossière et des forêts, il en fait une terre douce et nutritive, et la charge de champs et de jardins.

GLASGOW.

EXEMPLE D'AGRANDISSEMENT RAPIDE. — ÉTENDUE DU COMMERCE.

En 1560, Glasgow n'avait pas 5 mille habitans; cent ans après, la ville en comptait 28 mille; en 1780, elle en renfermait déjà 42 mille; au commencement du siècle ce nombre était presque doublé; en 1811, c'était 100 mille; 147 mille en 1821; 202 mille en 1831. Environ 20 mille de plus depuis cette dernière époque laissent présumer que la prospérité de cette riche cité est encore loin d'avoir atteint son plus grand développement.

Avant 1776, il n'y avait pas de pavés dans les rues; en 1832, les rues pavées pouvaient former un développement

de 100 milles de longueur (33 lieues), à peu près comme de Paris à Orléans. Les premiers égoûts y furent construits en 1790; en 1832, ils occupaient une étendue de 7 milles (deux lieues un tiers); en 1818, on plaça dans les rues le premier réverbère à gaz, et aujourd'hui il y a plus de 110 milles ou trente-cinq lieues de tuyaux dans les rues.

Le 1er janvier 1812, l'Europe ne possédait pas encore un seul bateau à vapeur; sur la fin de ce mois Henry Bell en lança un à Glasgow, qui avait nom *la Comète*: en 1835, le service des bateaux à vapeur sur la Clyde, rivière de Glasgow, en occupait 54, dont la contenance s'élevait à 5 mille tonneaux

Le 7 juillet 1788 arriva de Londres à Glasgow la première malle-poste; elle avait mis 65 heures à faire le trajet, au lieu de 44 qu'il lui faut aujourd'hui. A cette même époque le mouvement des voyageurs, encore peu considérable, exigeait à peine l'installation de voitures publiques; en supputant les modes de transport qui desservent la ville, bateaux à vapeur, canots légers, embarcations en fer, diligences, chemins de fer et canaux, on trouve que le total des voyageurs s'élève annuellement à plus d'un million et demi.

Avant l'union des deux royaumes, le commerce de Glasgow, borné à la Hollande et à la France, n'avait pas d'importance; mais l'acte d'union ouvrant à l'Ecosse les ports américains, les négocians de Glasgow se lancèrent avec empressement dans des voies nouvelles, et se livrèrent surtout au trafic de tabac de Virginie. Les transports eurent d'abord lieu sur des navires frétés dans les ports anglais, car le premier navire construit sur la Clyde appartenant à Glasgow n'a traversé l'Atlantique qu'en 1718. Bientôt cette ville devint le grand marché européen pour le tabac, dont les importations s'élevèrent à 57 boucauts dans l'année qui précéda la guerre de l'indépendance américaine.

Cette guerre d'Amérique arrêtant les transactions entre Glasgow et la Virginie, les négocians et capitalistes de la ville dûrent tourner d'un autre côté leurs fonds et leur activité;



Vue de Glasgow.

ce fut vers les manufactures qu'ils dirigèrent leurs vues. L'interruption du trafic ayant lieu précisément à l'époque des perfectionnemens introduits par Arkwright dans les procédés de filature, on ne peut douter qu'il n'en soit résulté un grand avantage pour cette industrie sur laquelle se portèrent tous les capitaux devenus disponibles.

A la paix, les anciennes relations se renouèrent avec la Virginie, et il s'en forma de nouvelles avec les autres états de l'Union. Peu de temps après, la culture du coton fut introduite dans la partie méridionale des Etats-Unis, et ce fut encore pour Glasgow une nouvelle source de richesses; car sans l'accroissement de production de ces matières premières, les manufactures écossaises n'eussent pu satisfaire aux demandes croissantes de leurs correspondans, ni assortir les qualités variées que les consommateurs exigeaient. Le Canada et la Nouvelle-Ecosse offrirent encore de nouveaux débouchés.

Une autre branche considérable du commerce de Glasgow, celui des colonies occidentales, n'est devenu important que depuis les premières guerres de la révolution française. — En 1816, pour la première fois, Glasgow expédia dans l'Inde, le commerce avec cette contrée étant rendu libre, au renouvellement de la charte de la compagnie. En 1835, il entra à Glasgow dix navires, venant de l'Inde, du port de 5,437 tonneaux. Lorsqu'en 1834 disparurent les derniers priviléges du commerce avec la Chine, le premier navire chargé de thé, étranger à la compagnie des Indes, qui arriva dans les ports d'Angleterre, fut le *Camden*, frété par un armateur de Glasgow. Sa cargaison fut vendue le 14 novembre 1834.

En 1835, il entra à Glasgow 399 navires d'un port de 84,500 tonneaux; les droits donnèrent 779,232 livres sterl. (ou environ vingt millions), valeur qui ne fut dépassée que par les produits de Londres, de Liverpool, et de Bristol.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30

SALON DE 1836.—PEINTURE.

FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE, APRÈS LA BATAILLE DE DREUX,

PAR M. A. JOHANNOT.



(Salon de 1836; Peinture. — François de Lorraine, duc de Guise, après la bataille de Dreux, par A. Johannot.)

Catherine de Médicis, fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et femme du Dauphin de France, fils de François Ier, qui fut depuis Henri II, apporta en naissant avec le goût de la magnificence et des merveilles chimériques de la magie, une ambition démesurée, passion héréditaire à sa famille, et une astuce italienne propre à la servir dans ses pro-

jets les plus déréglés. Elle eut du roi Henri dix enfans: trois furent rois de France, sous les noms de François II, Charles IX et Henri III; une des filles fut l'épouse de Henri IV, sous le nom de Marguerite de Valois. Pendant le règne de son mari, Catherine se vit avec douleur frustrée de l'autorité par l'ascendant que prit sur le roi la belle Diane de Poitiers. Après la mort de Henri II, tué, comme il a déjà été dit dans ce recueil, par Montgomery d'un éclat de lance dans un tournoi, Catherine de Médicis espéra gouverner son fils François II, enfant scrofuleux et rachitique qui n'avait pas même la velléité de régner en personne. Mais François étant encore Dauphin avait épousé Marie Stuart, fille du roi d'Écosse et nièce du duc de Guise, si connue par sa beauté, ses fautes et ses malheurs. La reine-mère désespéra bientôt de lutter avec succès contre une rivale aussi redoutable, et sut dissimuler à la fois ses prétentions toujours vivaces et leur douloureuse déconvenue; en effet, pendant les deux ans que régna François II d'une royauté purement titulaire, les Guises exercèrent une influence toute-puissante et conduisirent réellement les affaires. Cependant François II étant mort, et Marie obligée de quitter une autorité désormais précaire et subalterne dans sa patrie d'adoption, pour sa patrie réelle et son trône héréditaire, son frère âgé de dix ans lui succéda. Cet enfant-roi était Charles IX. Catherine de Médicis voyant ainsi se briser le lien puissant qui avait rattaché les Guises au pouvoir royal par l'alliance de Marie Stuart, espéra plus vivement que jamais ressaisir le pouvoir, et gouverner en souveraine au nom d'un roi sans puissance dont elle était la mère et la tutrice. Mais la destinée lui réservait de rudes épreuves pour arriver à ce but si ardemment désiré.

Fils d'une lignée des plus illustres (voyez *maison de Lorraine-Guise*, page 45), et qui menaçait de faire remonter jusqu'à Charlemagne son pennon généalogique, François de Lorraine, duc de Guise, s'était déclaré depuis long-temps le protecteur du catholicisme contre la réforme qui commençait à se répandre à France; et tout en s'habituant au maniement des affaires, il avait habitué le peuple à le respecter et à lui obéir. Catherine, au contraire, s'était toujours ménagé une position médiane, et s'était montrée si peu contraire au parti protestant, que presque toutes ses femmes étaient protestantes, et que l'on chantait à sa chapelle les psaumes que Clément Marot venait de traduire en vers français.

Cependant la marche rapide et violente des événemens rendait de jour en jour plus difficile une pareille attitude. Après quelques tentatives d'accommodement impuissantes, telles que la convocation des États-Généraux et le fameux colloque de Poissy, qui ne servirent qu'à constater d'une manière authentique les vices et les désastres de l'ancienne constitution monarchique et religieuse d'une part, et d'autre part la puissance et la vitalité des opinions nouvelles, les protestans obtinrent un édit (janvier 1561) par lequel ils avaient le droit de célébrer leur culte partout, excepté dans les villes fermées comme Paris, où la populace était tellement exaspérée contre toute espèce de novateurs, qu'il eût été impossible d'éviter entre elle et les protestans les collisions les plus fâcheuses.

Sur ces entrefaites arriva un événement qui devait entraîner les conséquences les plus graves et les plus terribles. Nous en empruntons le récit à M. Simonde de Sismondi. « A peine, dit ce savant historien, le duc de Guise et le cardinal son frère étaient-ils de retour à leur principauté de Joinville d'un voyage qu'ils étaient allés faire en Alsace pour recruter des forces au parti catholique et semer la discorde parmi les novateurs, lorsqu'ils reçurent des lettres de la cour par lesquelles ils étaient invités à se rendre à Paris.

» Le duc partit de sa terre de Joinville, le samedi 28 février 1562, avec plusieurs gentilshommes, et environ deux cents cavaliers armés d'arquebuses et de pistolets; son frère, le cardinal de Guise, et sa femme, avec deux de ses enfans, le suivaient en litière. Il vint coucher à Dammartin, et le lendemain dimanche, 1er mars, il devait passer à Vassy, petite ville de Champagne, ayant prévôté et siége royal, où soixante hommes d'armes de la compagnie du duc de Guise et ses archers l'attendaient. Depuis six mois une église protestante s'était formée à Vassy; elle comptait huit à neuf cents fidèles sur une population de trois mille âmes. Antoinette de Bourbon, mère des Guise, qui haïssait les protestans, se regardait comme personnellement offensée de ce que les hérétiques tinssent leurs assemblées si près de son château de Joinville, et elle avait souvent sollicité ses fils de l'en délivrer. Lorsque le duc de Guise approchait de Vassy, il entendit sonner les cloches. La Montagne, maître-d'hôtel du duc d'Aumale, qui était à côté de Guise, ayant demandé ce que c'était, on lui répondit que c'était le prêche des huguenots. Par la mort de Dieu! répliqua-t-il, on les huguenotera bien tantôt d'une autre sorte.

»Le duc de Guise descendit au moutier de Vassy pour entendre la messe; mais il sortit presque aussitôt en jurant et en mordant sa barbe, ce qui chez lui était le signe d'une grande colère. Il se dirigea vers une grange où les huguenots avaient commencé leur prêche; déjà plusieurs hommes de sa suite étaient arrivés à cette grange; deux d'entre eux, La Montagne et La Brosse, y étaient entrés et avaient été invités à s'asseoir; au lieu de répondre, ils s'étaient écriés en jurant qu'il fallait tout tuer. La congrégation alarmée les avait poussés dehors, avait barricadé les portes, et s'était armée de pierres pour se défendre. Mais toute la troupe du duc de Guise s'y étant portée comme à un assaut, les portes furent bientôt enfoncées, et les soldats entrèrent dans la grange en tirant leurs pistolets et leurs arquebuses. Beaucoup de huguenots furent tués sur la place, beaucoup furent blessés, plusieurs échappèrent par le toit, quoique les catholiques, dès qu'ils les y découvrirent, commençassent à tirer aussi sur eux. Pendant le massacre, qui dura une heure entière, la duchesse de Guise, qui de loin entendait les coups de pistolet, envoya supplier son mari d'épargner du moins les femmes grosses. Soixante personnes furent tuées ou dans la grange ou dans la rue; plus de deux cents furent grièvement blessées. »

Cet événement répété dans toute la France y répandit parmi les protestans la plus violente indignation, et la guerre civile ne tarda pas à éclater d'une manière générale. Vainement les députés du parti catholique essayèrent-ils de justifier devant la reine une conduite aussi tyrannique que celle du duc de Guise en rejetant les torts de l'agression sur les protestans de Vassy. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, dupe des agens de Philippe II, roi d'Espagne, qui le leurra toute sa vie d'un royaume imaginaire, et dupe de Catherine, qui le gouvernait par l'intermédiaire d'une de ses femmes, s'était aussi constitué le champion de la cause catholique, et en présence de Catherine, il approuvait en termes fort peu modérés la conduite du duc de Guise à Vassy, soutenant que les huguenots l'avaient provoqué. C'est alors que le célèbre Théodore de Bèze, l'un des plus fermes soutiens de la réforme, lui répondit que s'il était vrai qu'il eût été provoqué, le duc de Guise devait s'adresser au gouvernement pour se faire rendre justice, et non se la faire lui-même; d'ailleurs, ajouta-t-il, « c'est, à la vérité, à l'église de Dieu au nom de laquelle je parle, à endurer les coups, non pas à les donner; mais aussi il vous plaira vous souvenir que c'est une enclume qui a usé beaucoup de marteaux. »

Cependant la cause de la réforme faisait d'immenses progrès dans le Languedoc, la Provence, l'Anjou, l'Aunis, l'Angoumois, la Touraine, la Bretagne et la Normandie. La reine, pressée d'un côté entre le duc de Guise qui agissait toujours, et qui menaçait, s'il obtenait une victoire complète, d'en jouir seul au préjudice de Catherine, et d'un autre côté entre le parti protestant qui, pour agir, attendait tou-

jours qu'elle se déclarât en leur faveur, vit que le moment était venu de choisir l'un ou l'autre parti. Or, celui des catholiques était après tout le plus fort, car malgré la pauvreté de la monarchie (le roi avait 40,000,000 de livres de dettes), et la supériorité de la cause adverse, il avait pour lui la populace tout entière, et presque tout le clergé dont les privileges et les richesses étaient précisément en jeu; la reine, essaya donc encore de temporiser quelque peu, et d'occuper le parti protestant par des entrevues et des négociations qui ne servaient qu'à donner aux auxiliaires des Guise le temps d'arriver; puis l'instant venu, elle se déclara pour le parti catholique.

Alors un terrible conflit devint inévitable. Après mille engagemens partiels qui avaient exaspéré les deux partis, une rencontre sanglante eut lieu auprès de Dreux, le 19 décembre 1562. Les catholiques avaient à leur tête le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André et le duc de Guise, qui, l'année précédente (6 avril 1561), avaient communié tous les trois ensemble à Pâques dans la chapelle catholique du château royal, et avaient juré contre les protestans une alliance intime et indissoluble; c'est cette ligue qui fut nommée le *triumvirat*. Les protestans étaient commandés par le prince de Condé et les Châtillons (Coligny et d'Andelot). Les deux armées s'entamèrent avec un acharnement épouvantable. Des deux côtés de grandes fautes furent commises et reparées; des deux côtés le chef etait fort brave, mais peu habile à diriger une bataille, et peu puissamment secondé par ses subalternes. La plus grande force des catholiques consistait dans l'infanterie espagnole et suisse que leur avait envoyée Philippe II. Les protestans, qui d'abord s'étaient fait scrupule, dit-on, d'invoquer des secours étrangers pour le maintien d'une cause qu'ils considéraient comme nationale, s'etaient enfin laissé déterminer par l'exemple de leurs ennemis, et les landsknechts allemands qui formaient une cavalerie excellente, composaient leur principal corps d'armée.

Au premier choc, le connétable de Montmorency, entouré de huit étendards de gendarmerie, se vit bientôt abandonné de ceux-ci qui s'enfuirent poursuivis par les protestans. Il eut un cheval tué sous lui; Doraison, son lieutenant, le lui changea contre le sien; mais bientôt le connétable, blessé d'un coup de pistolet, fut fait prisonnier par les huguenots. Aussitôt le comte de Porcien, l'un de ces derniers, quoique cependant il eût à se plaindre du connetable, le prit sous sa protection et le traita avec générosité. Mais la victoire était loin d'être gagnée au parti protestant. Le maréchal de Saint-André et le duc de Guise avec des troupes fraîches se précipitèrent sur la cavalerie fatiguée de leurs adversaires. Le duc François avait à dessein laissé ses rivaux s'aventurer les premiers, et avait mis en réserve toutes ses forces afin de se ménager une victoire facile et decisive pour le moment où ses rivaux comme ses ennemis se seraient entre-détruits. En effet, Condé et Coligny, harcelés par les troupes du maréchal, furent contraints de fuir à leur tour. Condé fut atteint par Damville, fils du connétable, et fait prisonnier. Coligny fut egalement atteint par le maréchal de Saint-André; mais tout-à-coup Coligny se rallie vigoureusement aux comtes de La Rochefoucauld et de Porcien, et le maréchal est renversé, puis tué par un ennemi privé. 8,000 hommes, sans compter les blessés, restèrent sur le champ de bataille. Les catholiques en perdirent plus de la moitié, et ne songèrent pas même à poursuivre leurs ennemis; mais ils furent réputés vainqueurs, étant restés les maîtres du terrain.

Catherine de Médicis était plongée dans la plus grande perplexité, car, n'ayant fait qu'obéir et que céder avant le combat, elle ne pouvait qu'obéir encore et que céder après la victoire, et quelle que fût l'issue du combat, elle devait lui donner un maître. Déjà lorsque avant l'engagement on était venu prendre ses ordres pour livrer bataille aux huguenots elle avait montré le plus grand embarras. En présence de l'officier qui lui faisait cette demande, elle interpella la nourrice d'un de ses enfans qui se trouvait là et qui était huguenote: « Nourrice, lui dit-elle en déguisant sa contrainte sous une amère plaisanterie, le temps est venu que les hommes demandent conseil aux femmes lorsqu'il s'agit de donner bataille! Que vous en semble? » Quand les premiers fuyards vinrent lui apprendre que la victoire s'annonçait pour les protestans: « Eh bien, dit-elle avec insouciance, nous prierons Dieu en français. » Elle avait quitté Vincennes pour conduire le roi au château de Rambouillet, peu éloigné du lieu de la bataille. Elle apprit bientôt que la victoire s'était déclarée pour le duc de Guise, et que par ce seul fait celui-ci s'etait acquis l'autorité suprême. François de Lorraine, qui connaissait le naturel de la reine-mère, et qui voyait aussi bien qu'elle toute la force de sa position, se présenta devant elle avec l'extérieur le plus modeste, le plus humble et le plus réservé, précisément pour tirer de sa victoire un parti plus avantageux et d'une manière plus irrésistible. Suivi de tous ses capitaines, il pénétra jusqu'à la salle où se tenaient Catherine et son fils Charles IX, alors âgé de douze ans. Il demanda si leurs majestés voudraient bien lui accorder un moment d'audience. « *Jésus, mon cousin!* répondit l'artificieuse Italienne, *que parlez-vous d'audience? Doutez-vous du plaisir que le roi et moi nous avons à vous entendre!* » Le moment choisi par M. Johannot est celui où la reine lui adresse ces menteuses paroles. Du reste elle n'arrêta pas là sa dissimulation, et le duc de Guise fut nommé peu après lieutenant-général du royaume. Le vainqueur montra vis-à-vis du prince de Condé, son cousin et son prisonnier, la magnanimité la plus haute et la plus chevaleresque; il le traita avec la plus grande courtoisie, et partagea avec lui sa table et son lit. Jusque là la cause des protestans était restée pure et glorieuse; mais l'un d'entre eux se souilla bientôt d'une action abominable: Jean Poltrot de Merey, gentilhomme angoumois, attendit un jour le duc de Guise auprès d'Orléans dont il faisait le siége, et lui tira par derrière un coup de pistolet. François de Lorraine mourut six jours après de sa blessure, le 24 février 1563.

Les personnes sans énergie laissent aller les choses comme elles vont, espérant toujours que tout ira bien.

Madame Riccoboni.

Destruction des bancs d'huîtres. — Depuis douze à quinze ans des bancs entiers fort abondans en huitres ont été detruits dans la célèbre baie de Cancale par une espèce d'annelides dont les tubes sablonneux ont souvent plus d'un pied de long.

Le nom d'annélides désigne les vers à sang rouge. L'espèce dont il est ici question est celle des hermelles. On commence à craindre que cet ennemi, si dangereux pour les huîtres, ne se propage de proche en proche, et n'envahisse tous les bancs qui font la richesse de la baie de Cancale. On a déjà proposé de détruire ces hermelles, à certaines époques de l'année, en se servant de la drague; on a même énoncé la possibilité d'employer avantageusement, comme engrais, les masses sablonneuses imprégnées d'animaux marins que la drague extrairait des bancs; mais il ne paraît pas que jusqu'ici il y ait eu de tentatives dans cette direction.

LE TEMPLE DE LANLEFF.

Dans le département des Côtes-du-Nord, il existe une construction singulière, consignée par le comte de Caylus, en 1764, à la page 390 du sixième volume de ses *Antiquités égyptiennes, romaines et gauloises.* Ce bizarre édifice, qui depuis lors n'a cessé d'exciter l'attention des archéologues et de semer parmi eux la division au sujet de sa

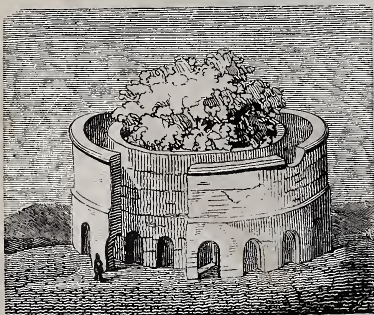
destination primitive, sert de vestibule ou de porche à l'église paroissiale de Lanleff (M. de Caylus écrit *Lantef*), située auprès de Pontrieux, dans le diocèse de Saint-Brieux. Ce bâtiment, construit en pierres, est à deux enceintes concentriques et circulaires, dont l'une est presque entièrement détruite aujourd'hui. L'enceinte extérieure est percée de seize portes ou arcades d'environ chacune 7 pieds de hauteur, et dont le cintre est un peu allongé. Elle est à 9 pieds de l'enceinte intérieure, qui compte pour sa part 30 pieds de diamètre et est percée de douze arcades voûtées comme les autres à plein cintre, mais d'une largeur inégale. Entre chacune des arcades de ces deux enceintes sont posées des colonnes de grandeurs diverses (de 8 à 15 pieds), et qui paraissent avoir été destinées à soutenir une voûte.

La circonférence générale de l'édifice est d'environ 165 pieds, et l'élévation de chacune des enceintes de 25; celle qui est à l'extérieur est surmontée au milieu de sa hauteur par un cordon uni, et à son sommet par une espèce de corniche dont la saillie est assez forte.

M. de Caylus prétend que ce monument n'a jamais été couvert ni voûté. C'est une erreur; on aperçoit partout les traces du toit sur la muraille.

Aujourd'hui il ne reste plus qu'un tiers à peine de cette voûte, qui a dû être générale; il appartient à la partie qui touche à l'église, partie à laquelle le monument est depuis long-temps en quelque sorte incorporé. En effet, deux arcades voisines de la porte, fermées par une maçonnerie, forment la sacristie, une autre a été convertie en chapelle, et une quatrième sert à soutenir l'escalier du clocher.

Ce monument, qui a été garni d'un pavé dont on retrouve encore quelques fragmens, n'avait qu'une seule entrée située vers l'orient, et l'ensemble de son architecture présente un mélange d'ordre gothique et toscan; on remarque, sur les chapiteaux des colonnes qui servent d'appui au plein cintre de l'arcade intérieure, deux bas-reliefs représentant deux béliers superposés, et au-dessus de la colonne qui est du côté du midi, une image grossière du Soleil. C'est ce qui



(Le temple de Lanleff, Côtes-du-Nord.)

a fait penser à quelques savans bretons que le temple de Lanleff pouvait être une construction romaine en l'honneur de cet astre; d'autres y ont vu un temple armoricain; quelques uns un lieu d'asile, une espèce d'hôpital pour les pèlerins; enfin plusieurs personnes ont pensé que cet édifice était peut-être un baptistaire des chrétiens primitifs. La question, comme on voit, est difficile à résoudre, et nous ne nous hasarderons pas à la décider. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que M. Legonidec, l'un des plus zélés érudits de la Bretagne actuelle, consulté par nous à ce sujet, nous a répondu que dans ce monument il ne voyait, ainsi que l'indique son nom même (*Lam-Leff*, lieu des pleurs), qu'un *cimetière armoricain*. Cette origine est d'autant plus remarquable, que l'enceinte intérieure sert encore aujourd'hui, ainsi que de temps immémorial, de cimetière aux habitans de la commune, et qu'un if majestueux, planté il y a long-temps au centre de l'édifice, attriste éternellement de son dôme pittoresque et de son feuillage consacré à la douleur, ce lieu dont la destination a paru jusqu'ici tant incertaine



(Plan du temple de Lanleff.)

Un grand travailleur dans les bibliothèques. — Le catalogue des livres que je devais lire et extraire était énorme; et, comme je ne pouvais en avoir à ma disposition qu'un très petit nombre, il me fallait aller chercher le reste dans les bibliothèques publiques. Au plus fort de l'hiver je faisais de longues séances dans les galeries glaciales de la rue de Richelieu; et plus tard, sous le soleil d'été, je courais dans un même jour de Sainte-Geneviève à l'Arsenal, et de l'Arsenal à l'Institut, dont la bibliothèque, par une faveur exceptionnelle, restait ouverte jusqu'à près de cinq heures. A force de dévorer les longues pages in-folio pour en extraire une phrase et quelquefois un mot entre mille, mes yeux acquirent une faculté qui m'étonna, et dont il m'est impossible de me rendre compte, celle de lire en quelque sorte par intuition, et de rencontrer presque immédiatement le passage qui devait m'intéresser. La force vitale semblait se porter tout entière vers un seul point. Dans l'espèce d'extase qui m'absorbait intérieurement pendant que ma main feuilletait le volume ou prenait des notes, je n'avais aucune conscience de ce qui se passait autour de moi. La table où j'étais assis se garnissait et se dégarnissait de travailleurs; les employés de la bibliothèque ou les curieux allaient et venaient par la salle, je n'entendais rien, je ne voyais rien; je ne voyais que les apparitions évoquées en moi par ma lecture.... J'atteignis le but au printemps de 1825, après quatre ans et demi d'efforts sans relâche. Le succès que j'obtins passa mes espérances; mais il y eut à cette joie, quelque grande qu'elle fût, une bien triste compensation; mes yeux s'étaient perdus au travail; j'avais perdu la vue.

Dix ans d'études d'Augustin Thierry.

SALON DE 1836. — SCULPTURE.

M. BARYE.

M. Barye, qui ne s'est fait connaître dans la statuaire moderne que par des groupes d'animaux, est considéré par le public comme un des sculpteurs les plus distingués de l'époque.

Depuis plus de cinq ans, cet artiste enrichit nos exposi-

tions d'œuvres dans lesquelles on remarque une étude sérieuse de l'anatomie, et une rare entente du mouvement et de la physionomie des terribles animaux qu'il se plaît à représenter.

Le lion, le tigre, et généralement tous les individus de la grande famille connue sous le nom de *felis*, sont les objets de sa prédilection d'artiste. Il les a étudiés au Jardin-des-Plantes dans les moindres actes de la vie monotone que nous leur avons faite. Il les a observés dans leur sommeil, dans leur repos plein de puissance, dans leurs fureurs, dans leurs allures inquiètes et sombres. Puis une sorte d'intuition les lui a montrés au désert dans leurs jeux, dans leurs combats. Il les a reproduits étendus et fumans sur le sable au soleil des tropiques, ou dévorant paisiblement leur proie sous le palmier de l'oasis. Il a vu les familles errantes de l'once et du léopard, dans le repos où leur férocité s'endort. Il a vu l'éclair de la rage s'allumer tout-à-coup dans l'œil bénin de la panthère et du jaguar.



(Salon de 1836; Sculpture. — Un Lion et un Serpent, groupe en bronze, par M. Barye.)

M. Barye aime les lions et les tigres comme un vieux centurion ou comme une vestale romaine. Il crierait volontiers le fameux *panem et circences*. C'est un curieux spectacle de voir, au milieu des marbres arrondis et des blanches figures de plâtre des expositions annuelles, ces drames sanglans de l'Atlas que seul il a rêvés, et que seul il sait traduire en pierre et en bronze.

Dans un de ceux que nous lui devons cette année, la péripétie est des plus simples. Un lion véritable, et non plus un lion de convention à face humaine, à crinière frisée, non en livrée de jardin public ou d'escalier royal, jouant avec une boule de marbre comme au jardin du Luxembourg, mais un lion dans le négligé du désert, lion de Barye enfin, tient sous sa griffe un serpent qui se replie et se dispose à une riposte vigoureuse.

L'artiste a bien exprimé l'horreur mêlée de crainte qu'inspire au lion un combat nouveau pour lui, et un adversaire en qui l'instinct lui fait redouter une force dont il ne voit pas l'appareil.

L'issue de la lutte est incertaine, et grâce à la solidité du

bronze et au talent du statuaire, l'attente du spectateur en suspens aura des siècles de durée.

Dans un autre sujet de M. Barye, exposé cette année, l'action est terminée : un léopard étrangle une gazelle.

Nous avons déjà été une fois l'écho d'un projet original présenté au gouvernement pour le couronnement de l'arc de triomphe de l'Etoile. Sur ce monument consacré à la gloire de l'empire, M. Barye proposait d'élever un aigle colossal pressant sous sa serre victorieuse le léopard de l'Angleterre, le lion de la Castille, les aigles de Russie et d'Autriche; en un mot, les emblèmes *naturels* de toutes les puissances que l'empire avait abaissées ou soumises. — On peut voir dans la cinquième livraison de notre année de 1835, un autre projet de couronnement.

APOLOGUE SUR LES ABEILLES.

(Traduction inédite du persan.)

Le roi Humaioun-Fal et son ministre Kodjesté-Ray se promenaient dans une campagne, riche de toutes les productions et de toutes les beautés de la nature. Tout-à-coup les regards du roi s'arrêtèrent sur un vieil arbre, que ses feuilles tombées, ses rameaux blanchis par le passage des hivers, rendaient semblable à un vieillard accablé d'années; la cognée des siècles avait pris plaisir à le dépouiller de ses membres, et la scie du temps l'avait rongé de ses dents envieuses.

Un jeune arbre semble le fiancé des parterres; devient-il vieux, le jardinier l'arrache. Le tronc de cet arbre était devenu creux et vide comme le cœur d'un derviche; mais un essaim d'abeilles en avait fait une forteresse pour y renfermer ses provisions. Le roi, surpris du bruit et de l'agitation des abeilles, dit à son visir : « Quelle est la raison pour laquelle ces petits oiseaux, aux ailes légères, volent avec tant de rapidité autour de ce vieil arbre? A l'ordre de qui obéissent ces serviteurs empressés qui volent çà et là, montent et descendent vers cette prairie? Quel est le but de ces allées et venues; quelle est la divinité qu'ils adorent dans ce sanctuaire? » Kodjesté-Ray lui répondit : « Monarque tout-puissant, ces créatures forment une société dont les avantages sont sans nombre et les inconvéniens presque nuls; elles ont tant d'industrie et d'intelligence que Dieu leur a communiqué ses révélations, témoin ce verset du Coran : *Ton Seigneur inspira les abeilles.* Elles ont mérité d'avoir un souverain dont le nom est Yacoub. Il a le corps plus gros que les autres abeilles, qui, pleines de respect et de vénération pour lui, ont toujours la tête courbée devant les signes de son auguste pouvoir. Ce monarque est assis sur un trône carré composé de cire; il est entouré d'un visir, de chambellans, de gardes, d'officiers de toute sorte. Ses sujets ont tant d'industrie qu'à un signe de sa volonté ils construisent des palais hexagones, dont toutes les parties sont dans une harmonie et des proportions si parfaites que les géomètres les plus excellens ne pourraient sans compas et sans règle en produire de pareils. Quand ces maisons sont terminées, l'ordre du prince les en fait sortir, et il leur fait promettre de ne pas changer leur exiguïté gracieuse contre un volume de corps plus considérable, de conserver sans tache leur robe de pureté, de ne se poser jamais que sur la rose parfumée ou sur des fleurs également pures, afin qu'en passant par leurs corps les sucs qu'elles y auront puisés se transforment en rayons frais et d'un goût savoureux, vérifiant la justesse de cette sentence du prophète : *C'est une source de santé, une manifestation de la miséricorde divine.*

» Quand les abeilles reviennent, les portières les flairent, et si elles ne rapportent rien qui puisse altérer cette pureté, objet des soins du prince, on leur permet d'entrer, conformément au sens de ce vers :

> **Porte la main de la sincérité à l'accomplissement de la convention et travaille à l'accomplir.**

» Si la moindre chose y porte atteinte, les coupables sont brisés en deux, et, si par hasard les portières sont négligentes et que le roi vienne à sentir quelque odeur désagréable, il se lève lui-même, et en fait des exemples de sa justice. Si une abeille étrangère veut pénétrer dans leur patrie, les portières lui défendent l'entrée, et si elle persiste, la mort est le prix de sa témérité.

» On dit que Djemchid, le maître du monde, apprit d'elles à composer sa cour; les gardiens des portes, les chambellans, les gardes, les officiers, furent établis par lui à l'imitation de l'organisation des abeilles, c'est d'elles aussi qu'il emprunta l'idée de s'asseoir sur un trône. »

Humaioun-Fal, curieux de voir par ses yeux cet ordre merveilleux, s'approcha du pied de l'arbre et vit tout ce que son visir lui avait dit. Quelques abeilles, semblables aux serviteurs qui ceignent leurs reins pour exécuter les ordres, portées comme Salomon par le coursier de l'air, allaient choisir et recueillir leur nourriture parfumée. Pas une ne faisait tort au travail de l'autre, et dans une égalité parfaite, aucune ne pouvait tyranniser l'autre, comme il est écrit dans ce vers :

> **Bravo! bravo! les orgueilleux sont frappés d'impuissance, les puissans sont confondus parmi les petits, les superbes sont humiliés.**

« C'est merveille, dit alors le prince à Kodjesté-Ray, que, malgré leur qualité d'animaux, on n'en voie pas une chercher à nuire à l'autre, quoiqu'elles soient armées d'un aiguillon, et quelles que soient d'ailleurs la violence et l'irritabilité qu'elles ont reçues de la nature : n'arrive-t-il pas tout le contraire parmi les hommes? Ceux-ci se plaisent à tourmenter leurs frères, et à se détruire les uns les autres. — La raison de cela, dit le ministre, c'est que ces insectes sont tous créés avec les mêmes instincts tandis que chaque homme a des dispositions différentes. Le Coran dit : *Les hommes vont boire à des sources diverses*; et un poète a dit : Les uns participent de la nature des anges, les autres de celle des dives (mauvais génies); dépouille-toi de celle-ci et aspire à la vertu au moyen de celle-là. Bien des hommes ne se connaissent pas eux-mêmes, et confondent le vice avec la vertu; ils se font sans discernement, ou la fumée qui obscurcit l'intelligence, ou le vent qui éteint la lumière.

» — De tout ce que tu m'as dit, reprit alors Humaioun, je vois qu'il faut détruire l'égoïsme et mettre chacun à sa place dans la société. »

Un rustre épiloguant sur la langue. — Où vas-tu, bonhomme? — Tout devant moi. — Mais je te demande où va le chemin que tu suis. — Il ne va pas, il ne bouge. — Pauvre rustre! ce n'est pas cela que je veux savoir; je te demande si tu as encore bien du chemin à faire aujourd'hui. — Nanain dà, je le trouverai tout fait.

CYRANO BERGERAC, *le Pédant joué.*

NUMISMATIQUE BACTRIENNE,

OU QUELQUES NOTIONS SUR LES MÉDAILLES DES ROIS DE LA BACTRIANE, A PROPOS DE CELLES DONNÉES AU ROI PAR LE GÉNÉRAL ALLARD.

Les journaux ont tous fait mention du don que M. le général Allard a fait au roi d'une collection de médailles des rois de la Bactriane. Pour apprécier avec justesse la valeur de ce don, il est bon de faire connaître de quelle importance sont ces médailles, non seulement comme valeur numismatique, mais aussi comme documens historiques : et d'abord il importe de se proposer ces questions : 1° qu'est-ce que le

royaume de la Bactriane? 2° quels sont les rois de la Bactriane dont on a pu jusqu'ici établir les dynasties, soit sur des renseignemens historiques, soit par des monumens numismatiques? 3° quels sont les rois de la Bactriane donnés par les livres d'histoire lus communément?

Les pays occupés par les successeurs d'Alexandre dans la haute Asie, étaient la Sogdiane, la Bactriane, le Paropamisus et l'Arachosie, pays qui, dans les géographies modernes, sont représentés par le Khorasan et une partie de l'Afghanistan, et s'étendent depuis le 60ᵉ jusqu'au 70ᵉ degré de longitude, calculé sur le méridien de Paris, et depuis le 35ᵉ jusqu'au 48ᵉ degré de latitude septentrionale. La Bactriane, la plus vaste partie de ces quatre régions, s'étendait, du couchant au levant, le long de l'Oxus, aujourd'hui le Gihon, sur un espace de 200 lieues environ; d'un côté, elle était bornée par le Paropamisus ou Candahar, et séparée par les montagnes, du pays des Ariens; des trois autres côtés, ses limites étaient formées par le désert ou par les pays occupés par les Scythes barbares. Ce pays, qui faisait partie des immenses conquêtes d'Alexandre, était occupé par des colonies grecques qu'il y avait laissées, lorsque les Scythes, que le conquérant macédonien avait arrêtés sur les bords de l'Iaxartès, descendant des bords de la mer Caspienne, vinrent fondre sur les faibles satrapes des successeurs d'Alexandre. Ce fut alors qu'Agathocle, l'un d'eux, enfermé dans Bactra, d'un côté par l'invasion des Parthes révoltés dans l'Hyrcanie, de l'autre par cette descente des hordes scythes, imagina, pour augmenter sa puissance, et dans l'intérêt même des colonies grecques, de se déclarer indépendant. De cette révolution qu'on peut fixer à l'année 262 avant Jésus-Christ, date la fondation du royaume de Bactriane.

Agathocle prit le titre de roi, et régna pendant six ans environ. Pourquoi ne fut-il pas remplacé sur le trône qu'il avait élevé par un prince de sa famille? C'est la première énigme que présente l'histoire de ces rois. Il paraît probable qu'à sa mort un de ses satrapes s'empara du trône. Ce nouveau fondateur de dynastie, nommé Théodotus, du moins c'est ainsi que Justin l'appelle, régnait vers l'an 256 avant Jésus-Christ, et eut pour successeur son fils Théodotus II, qui monta sur le trône en 240. Cette date est ingénieusement fixée par Bayer dans son histoire des rois de la Bactriane, d'après un passage de Justin, qui dit que l'avénement de Théodotus II précéda de peu de temps la victoire d'Arsace Tiridate sur Séleucus Callinicus. Ce prince régnait encore en 220, lorsqu'un de ses satrapes, natif de Magnésie, sur le Méandre, s'étant révolté, le tua, lui et toute sa famille, et s'empara du pouvoir. Ce satrape, nommé Euthydème, doué d'une énergie remarquable, agrandit ses états, et semblait vouloir reconquérir les provinces qu'Alexandre avait possédées en Asie. Mais Antiochus III, dit le Grand, l'arrêta dans sa marche, et lui fit essuyer une défaite près de Taduria, sur le fleuve Arius, aujourd'hui le Héri. Cependant Antiochus, plein d'estime pour son courage et son génie, ne voulut pas le déposséder de ses états; et même, pour cimenter la paix plus étroitement, il promit sa fille en mariage au fils du prince bactrien. Ce fils, c'est Démétrius, guerrier entreprenant, qui, à la tête des armées de son père, passe l'Indus, le long des montagnes de l'Imaüs, et s'empare de ce pays situé au nord de l'Inde, appelé par les anciens Pentapotamie, et par les modernes Penjâb (voy. p. 1). Il paraîtrait, d'après les monumens historiques découverts depuis 1822, que ce prince, qui, jusqu'à cette époque, n'avait été connu que comme conquérant, et semblait avoir été dépossédé du trône paternel par des vassaux infidèles, serait, après la conquête de la Pentapotamie, rentré dans la Bactriane pour la gouverner, et qu'il aurait eu pour successeurs, dans les provinces indiennes nouvellement conquises, deux de ses généraux, le premier, Apollodote, le second, Ménandre, qui tous deux se seraient aussi rendus indépendans et auraient pris le titre de roi

Ménandre fut un grand homme de guerre; il gouverna avec justice le pays qu'il avait usurpé, et à sa mort fut regretté de ses sujets. Quant au successeur de Démétrius dans la Bactriane, ce fut Eucratide qui régna l'an 165 avant Jésus-Christ, et fut contemporain de Mithridate Iᵉʳ, roi des Parthes. Comme les deux princes Apollodote et Ménandre, Eucratide fut occupé, pendant presque tout son règne, à retenir les Scythes qui tentaient toujours de franchir leurs frontières. Malgré cet ennemi incessant, il étendit cependant ses états par des conquêtes, au-delà du Paropamisos, sur les peuples qui habitaient les bords de l'Indus, et porta sa domination jusqu'à l'Océan. Eucratide fut tué dans une révolte par son fils Eucratide II, qui renouvela à son égard l'odieuse conduite de la fille de Servius, en faisant passer son char sur le corps de son père. Mais Mithridate régnait encore. Le conquérant Arsacide profitant du désordre dans lequel se trouvait la Bactriane après la mort d'Eucratide Iᵉʳ, vint, vers l'an 150 av. J.-C., tomber sur le royaume du fils parricide, et commença la ruine de cet empire qui ne devait plus être occupé par des princes d'origine grecque.

Il nous reste encore à trouver parmi la suite de ces rois une place où nous pourrions faire entrer deux princes que l'histoire ne donne pas, mais que des médailles viennent de faire connaître récemment avec le titre de rois de la Bactriane. Ces princes sont Antimachus et Hélioclès, qui paraissent avoir régné depuis l'année 190 à 170 av. J.-C. Il faudrait donc, d'après les dates que nous avons données, les placer entre Démétrius et Eucratide : telle est aussi l'opinion de Visconti, relativement à Hélioclès; car il n'a pas eu connaissance d'Antimachus. Voici le raisonnement sur lequel il fondait son opinion. Eucratide, successeur d'Hélioclès prit dans ses médailles le titre de *grand-roi*, tandis qu'Hélioclès ne prenait que le titre de *juste*. Il est certain, d'après beaucoup d'exemples de cette nature, que si Hélioclès eût succédé à Eucratide au lieu de régner avant lui, il ne se fût pas contenté du titre de *juste*, mais qu'il aurait aussi pris le titre de *grand-roi*. Quant à Antimachus, nous le plaçons ici très arbitrairement, car aucun renseignement historique ne nous indique la place qu'il occupa. Seulement on sait que c'est un roi de la Bactriane : il faut donc le classer à l'époque qui, d'après les dates connues des règnes des autres princes, devait être celle où il régna. Nous connaissons depuis cette année seulement un nouveau prince nommé Hermæus, qui doit être le même que l'Hymerus dont parle Justin. Cet Hymerus était un Hircanien, satrape de Phraate II, qui se serait emparé du royaume de Bactriane au moment où les Scythes s'avançaient pour le détruire.

En effet, vers l'an 125 avant J.-C., une nation tartare nomade, qu'on croit être originaire de l'Inde, et qui était établie sur les bords de la mer Caspienne, vint se jeter sur la Bactriane, et fit succéder à des dynasties grecques des dynasties indo-scythes. Nous ne pouvons qu'indiquer le commencement de cette histoire que les livres chinois nous ont seuls transmise; après avoir donné les premiers rois conquérans de cette importante partie de l'Asie, ils se taisent sur leurs successeurs, ou du moins ils n'en parlent plus que d'une manière vague et confuse, et il est très difficile de coordonner le peu de documens qu'ils fournissent.

L'auteur du Dictionnaire chinois, M. de Guignes, a consacré un Mémoire, malheureusement trop court, à ces rois de race indo-scythe; d'après ce Mémoire, qui est inséré dans l'Histoire de l'Académie des Inscriptions, il semblerait que très peu de dynasties se sont succédé dans ce nouvel empire. Toute cette famille de conquérans porta le nom générique de Su, et les hordes qu'ils entraînaient après eux ne comptaient pas plus de six cent cinquante-huit familles. Le premier roi de la famille des Su que l'histoire connaisse, est un certain Oué-Téou-Lao qui tua plusieurs ambassadeurs chinois. Son fils lui succéda. Après celui-ci, Yu-Mosou fut mis sur le trône

par les Chinois; mais dans la suite ayant fait périr tous ceux de cette nation qui étaient à la cour avec l'ambassadeur, les Chinois ne voulurent plus entretenir de relations ni avec lui, ni avec ses successeurs. Ce dernier événement date à peu près de l'an 50 avant J.-C. C'est vers cette époque qu'il faut placer une guerre entre les Parthes et les Scythes, racontée par Justin. Phraate, dépouillé du trône, avait imploré leur secours; Tiridate, qui régnait alors, ne fut pas plutôt informé de l'arrivée de ces barbares qu'il se retira vers les Romains; mais il ne put obtenir de troupes, et Phraate fut rétabli.

Dans la suite, les Bactriens furent sous la domination de leurs femmes et ne firent plus rien de remarquable; puis, dans le sixième siècle, ils furent soumis aux Turcs, qui étaient alors puissans en Tartarie.

Telle fut donc, en quelques mots, la série des révolutions qui se succédèrent dans cette partie de l'Asie qui avoisine le royaume de Lahore. Mais il ne faut pas perdre de vue que les monumens numismatiques ont seuls permis à la science historique de placer dans la chronologie une suite aussi complète de rois. En effet, à ne consulter que les monumens historiques, on ne trouverait dans les dynasties grecques que Théodotus Ier et IIe, Euthydème, Apollodote, Ménandre, Hélioclès, et deux Eucratides; encore pouvait-on contester, sinon l'existence, du moins le *règne réel et de fait* de presque tous ces princes. Depuis 1823, les médailles rapportées de Bockarie par M. Burnes, celles que nous devons aux voyages du major Tod et à M. Millingen, sont venues compléter les traditions écrites, et certifier les règnes d'Euthydème, de Ménandre et d'Apollodote. Tout récemment, M. Honigberger a rapporté des médailles trouvées dans le Caboul et dans la Bockarie, qui non seulement confirment l'existence des deux rois Eucratides et Hélioclès, mais qui ajoutent à notre suite le chef de la dynastie Agathocle, puis Démétrius, le plus important peut-être de tous ces princes; Antimachus, inconnu jusqu'ici, ainsi qu'Hermæus; enfin les premiers connus des rois indo-scythes, c'est-à-dire Mohhadphisès, Ononès, Azès, Kanerkès et Antialcidès. Il est difficile de reconnaître dans ces noms grecs ceux indiens ou chinois par lesquels nous avons désigné ces premiers conquérans indo-scythes : et voilà ce qui explique cette difficulté. Après la chute de l'empire des princes grecs, leurs successeurs indo-scythes qui n'avaient aucune notion des arts, trouvant sur le sol conquis des ateliers monétaires et des artistes habiles, leur laissèrent le soin de graver leurs monnaies; ceux-ci, soit d'après les ordres des princes, soit d'après leurs propres idées, firent de leurs noms indiens des noms grecs qui y ressemblent fort peu. De plus, comme notre liste des rois indo-scythes est encore loin d'être complète, il est très possible que les rois que les médailles nous font connaître ne soient pas les mêmes que ceux nommés par les livres chinois.

Enfin, les médailles rapportées par le général Allard, outre qu'elles vont donner de la force aux inductions faites à propos de la découverte antérieure d'autres médailles, enrichissent encore ces dynasties de princes jusqu'ici inconnus, telles que les princes Phyloxène et Lysias, et surtout d'un grand nombre de princes indo-scythes dont les noms se rapporteront mieux, du moins il faut l'espérer, aux noms chinois donnés par M. de Guignes. Ces médailles vont être publiées, dit-on, dans le Journal des Savans, par l'un des conservateurs de la Bibliothèque royale.

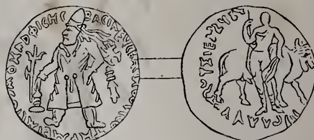
En terminant cet article, nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur les dessins de médailles qui l'accompagnent. Ils remarqueront que l'une de ces médailles, frappée sous les princes grecs, est d'un travail pur et d'une belle fabrique, tandis que la seconde, frappée sous les princes indo-scythes, quoique rappelant encore le souvenir des bonnes traditions de l'art grec, est d'un travail moins fin et plus barbare que la première.

Ces médailles font partie de la collection du Cabinet des Médailles, qui au reste les possédait avant le don du général Allard.

Médaille de fabrique grecque. — Le roi Démétrius, la tête tournée à droite et ceinte du diadème. — R. Pallas casquée, s'appuyant de la main gauche sur sa lance, et de la droite sur l'égide qui est placée à terre. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. (*Monnaie*) *du roi Démétrius* (le mot monnaie est sous-entendu comme dans toutes les médailles grecques). Dans le champ, les lettres A et M.



Médaille de fabrique indo-scythique. — Le roi Mokhadphisès debout, vu de face; il porte un bonnet cylindrique orné de bandelettes, et est revêtu d'une tunique à manches et d'une sorte de pantalon; il tient la main droite sur la hanche et la gauche sur un petit autel. Dans le champ, à gauche, un trident avec un appendice en forme de croissant, qui pourrait servir de hache. Dans le champ, à droite, un sceptre en forme de massue, et au-dessus un symbole particulier aux peuples indo-scythes. La légende, ainsi que



celle du revers, est peu lisible; on y distingue ces mots : ΜΟΚΑΔΦΙΣΗΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΣΩΤΗΡ ΜΕΓΑΣ..... Η.... *Mokadphisès, roi des rois, sauveur, grand*... — R. Le dieu indien Siva, debout de face, appuyé sur le bœuf Nandi. La légende est en caractères bactriens.

Le triomphe est la plus belle chose du monde : les *vive le roi!* les chapeaux en l'air au bout d'une baïonnette; les complimens du maître à ses guerriers; la visite des retranchemens, des villages et des redoutes; la joie, la gloire, la tendresse.... Mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine.

D'ARGENSON, *extrait d'une lettre datée de Fontenoi.*

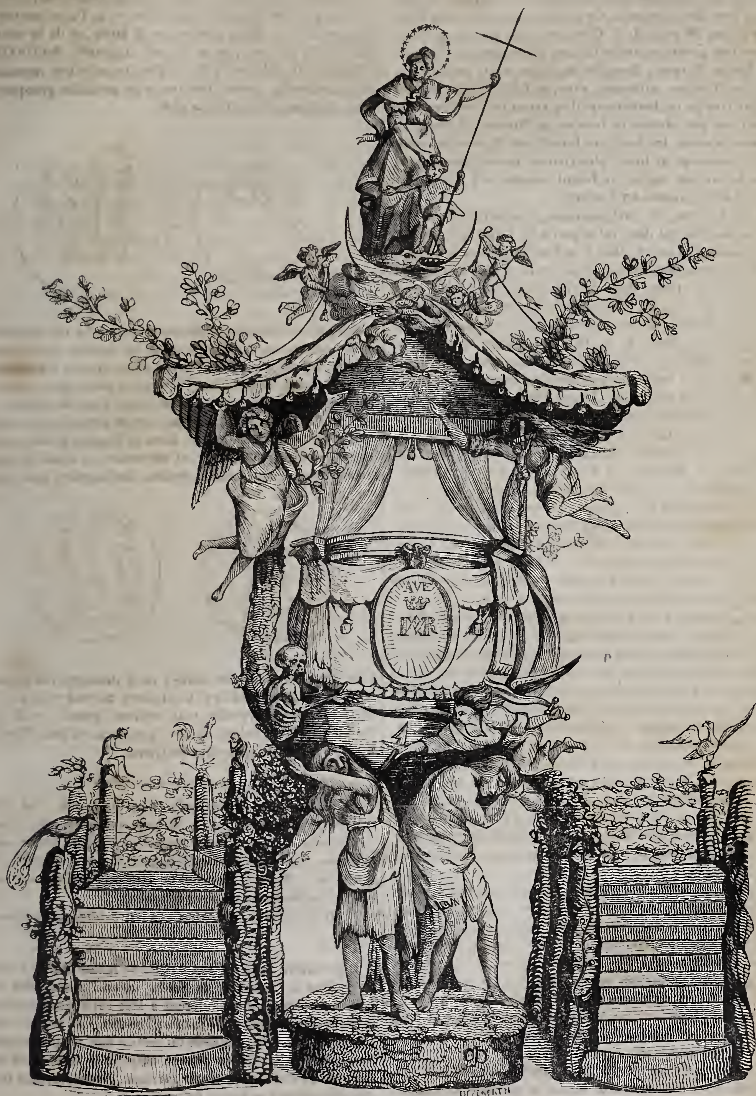
Offrande de Senlis à son bailli. — Jehan Mallet a consigné dans sa Chronique de Senlis, qu'en l'année 1489 les habitans de cette ville donnèrent à leur bailli *une douzaine de fines serviettes dont il fut fort content.* Cet acte de munificence était la récompense du service que ce personnage avait rendu à la ville en faisant rappeler la compagnie du seigneur de Foix, qui y tenait garnison. Avoir garnison n'était pas encore une faveur du pouvoir

---

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

UNE EXCURSION EN BELGIQUE.



(Chaire en bois dans l'église de Sainte-Gudule, sculptée par Van Bruggen; dix-septième siècle.)

§ I. — La Flandre en 1681.

Le poète comique Regnard avait vingt-six ans lorsqu'il entreprit le voyage de Flandre; il partit de Paris, le 26 avril 1681, par le carrosse de Bruxelles, où il trouva tous jeunes gens à peu près du même âge que lui. Le premier soir on coucha à Senlis; le deuxième à Gournay; le troisième à Péronne; le quatrième à Cambrai; le cinquième à Valenciennes; le sixième à Mons; le septième à Notre-Dame-de-Halle; le huitième à Bruxelles. La chose ne serait pas croyable, si Regnard lui-même n'avait pris soin de l'écrire, et de nous instruire des choses qu'il voyait tous les soirs, dans cha-

cune de ces villes, après avoir mis pied à terre. Aujourd'hui les voitures ordinaires vont de Paris à Bruxelles en trente-six heures; la poste fait le trajet en vingt-deux heures. Les courriers et les estafettes le parcourent plus rapidement encore.

Dans le récit que Regnard a laissé de ce voyage on ne voit percer ni un grand esprit d'observation, ni un sentiment d'art, ni une intention de philosophie. La guerre, la défense des places, la fortification des villes le frappent plus que toute autre chose. La Flandre était alors aux Espagnols. Il n'y avait pas très long-temps que cette frontière avait été ensanglantée par la lutte de l'Espagne et de la France; elle ne devait pas tarder de voir se réveiller les vieilles rancunes et les anciens combats; elle attendait le terrible duc de Malborough! Regnard parle de ces inimitiés en homme qui les sent noblement. « Mons, dit-il, est la capitale du Hainaut, et la première ville qui reconnaisse de ce côté la domination espagnole, jusqu'à ce qu'il plaise à la France de lui faire sentir son joug. » Si Regnard revenait parmi nous, il serait sans doute fort étonné que ce souhait si patriotique n'ait pas encore été réalisé d'une manière définitive.

A part ces passions nationales, Regnard ne manifeste aucun sentiment à l'aspect de la Belgique. S'il s'informe encore de quelque chose, c'est de la galanterie des mœurs, de l'alignement des rues, de l'agrément des promenades. A Anvers, il voit le clocher de la cathédrale; mais s'il distingue que *c'est un ouvrage d'une délicatesse surprenante*, il remarque plus longuement *qu'elle pourrait peut-être quelque jour lui être funeste.* Il ne dit que ceci sur l'art : « On y voit des peintures admirables, et entre autres une Descente de croix de Rubens, qui peut passer pour une pièce achevée. » C'est assurément une admiration qui ne prend pas grand'peine à s'analyser.

Regnard voyageait pour satisfaire une curiosité d'homme de cour. Il ne s'attachait guère aux choses qui voulaient de la finesse et un sens profond de la vie pour être appréciées. Il revenait déjà d'Italie; il avait été pris par les Algériens et vendu en Turquie; ces hasards inaccoutumés, sa jeunesse, l'esprit trop contenu de son temps, lui avaient donné une envie d'aventures, qui ne pouvait se contenter que par le mouvement et par la bizarrerie de spectacles étranges. Aussi il traversa rapidement la Flandre et la Hollande; il apprit que le roi de Danemarck était à Oldembourg; il y alla. Il y arriva un jour après le départ du roi qui était retourné dans sa capitale; il l'y suivit; il passa par Hambourg et ne le joignit qu'à Copenhagne. Quand il l'eut salué, et qu'il lui eut baisé la main, il voulut voir le roi de Suède; il passa le Sund, et se rendit à Stockholm, où il baisa encore une autre main royale. Cette fois il causa une heure avec le prince qui lui parla du voyage de Laponie comme d'une entreprise digne d'un homme qui voulait voir quelque chose d'extraordinaire. Il ne fut effectivement satisfait que lorsqu'il eut visité les Lapons dans un grand détail, et, comme il le dit lui-même, il ne s'arrêta qu'où l'univers lui manqua.

Cette grande inquiétude, cette activité impatiente, ont sans doute leur poésie. Mais j'estime plus les esprits qui font de longs voyages sur d'étroites surfaces, que ceux à qui de grands espaces n'inspirent que de petits récits.

§ II. — La Belgique en 1834.

La Belgique n'a point en Europe, et surtout en France, la réputation d'une terre poétique et d'une nation spirituelle; le mouvement matériel semble y tout absorber. La dépendance continuelle où ce peuple a été des autres royaumes a dû amortir son esprit et son caractère; ce ne sont pas cinq années de liberté qui forment une société puissante et sûre d'elle-même. La domination exclusive que la langue française aura toujours à Bruxelles ne tendra pas à élever l'originalité belge. Le brouillard qui pèse sur tout le pays, qui accable les habitans, et qui les force à prendre cinq repas par jour, n'est point propre non plus à laisser aux imaginations un essor bien vigoureux; enfin l'étroitesse des limites et l'insuffisance des ressources détruisent l'émulation, et mettent obstacle aux grands desseins. Toutes ces raisons et une foule d'autres font considérer la Belgique comme une sorte de corridor banal entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, et l'on est très peu disposé à croire qu'on y trouvera la matière d'un puissant intérêt.

Cependant, toute décolorée que soit sa surface, la Belgique présente, dans ses frontières bornées, un grand nombre de sujets d'admiration et d'études. On pourrait écrire sur ce pays, si ancien et si nouveau à la fois, si remué depuis long-temps, et si peu établi malgré sa tranquillité apparente, de longs volumes dont nous n'essayerons de donner ici qu'un sommaire bien restreint.

Il n'est pas besoin de dire que les préoccupations militaires dont Regnard était plein lorsqu'il traversa la Flandre, nous possédaient peu lorsque nous la visitâmes. Nous aurions bien pu y trouver, sur des champs de bataille célèbres, le sillon de notre gloire et du génie de la révolution française; mais en cherchant ces traces nous aurions pu heurter des souvenirs plus douloureux : Waterloo a effacé Fleurus. En dépit des doutes universels où le pays semble plongé, nous l'aimons trop pour n'avoir pas redouté la vue du Mont-Saint-Jean, et l'insulte que le lion de Nassau fait aux débris des légions impériales. Nous n'avons guère scruté en Belgique que les monumens de l'art, témoins du passé, espérance des postérités futures, et, çà et là, le feu mourant ou précurseur que la poésie jette dans les yeux à peine ouverts et dans les mœurs effacées du peuple belge.

§ III. — Le Hainault.

Lorsque nous eûmes passé les ponts-levis jetés sur les larges fossés qui entourent Mons de toutes parts, nous arrivâmes devant une porte close. La soirée était fort avancée. Il fallut attendre quelque temps. Enfin la porte s'ouvrit et la diligence se mit à rouler dans une sorte de longue galerie souterraine qui est pratiquée sous le gazon des remparts. Grâce au système des fortifications modernes, les villes de l'Artois, du Hainault et de la Flandre ressemblent à autant de piéges cachés sous l'herbe. Elles sont pour l'ordinaire bâties dans des creux de la plaine; des talus insensibles dérobent la vue de la pente et le sommet des maisons. Vous pouvez passer le jour auprès de ces villes embusquées, sans soupçonner leur existence. Si vous les traversez, vous trouvez à chaque angle de rue le grave souvenir du génie de la guerre présent partout Mais dans les souterrains de Mons nous eûmes une distraction singulière. Ils étaient gardés par la nouvelle milice belge; un soldat, placé devant le poste intérieur, ne se laissa reconnaître qu'à l'arme qu'il portait obliquement sur l'épaule. Son shako branlait sur sa tête, comme son fusil dans sa main. Il se mit à chanter sous les armes, comme s'il eût été au cabaret, et il entreprit avec le conducteur de la voiture une conversation, criée à tue-tête, bourrée de joyeusetés d'une nature entièrement belge, et retentissant sous les voûtes militaires ainsi qu'en un désert. Personne ne se montra pour forcer ce polisson à respecter la discipline. Nous étions déjà dans les rues de la ville, que nous l'entendions encore nous saluer par ses cris et par ses refrains. On comprend sans peine qu'avec des soldats si bien dressés, la Belgique soit forcée de tolérer les Hollandais à Luxembourg.

La voiture s'arrêta quelques instans à Mons. Nous descendîmes et nous entrâmes dans un café. Je fus fort surpris d'y voir les postillons avaler de grands verres de lait et manger des tartines de beurre, comme font les demoiselles chez nous. La servante parlait avec eux une sorte de patois wallon, qui est au hollandais ce que le hollandais est à l'alle-

mand. Quand j'eus pris une tasse de thé, je la voulus payer, et j'en demandai le prix; la servante me répondit que c'était seize cents. Je ne comprenais guère ce que cela voulait dire; je lui donnai vingt sous et je sortis. La voiture n'était pas encore prête à partir. Je me promenais dans la rue, lorsque la maîtresse du cabaret rouvrit sa porte et vint à moi. Cette bonne vieille m'expliqua qu'un cent valait deux liards de France, que seize cents valaient huit sous, qu'elle pensait que je m'étais trompé en la payant, et qu'elle ne voulait pas profiter de mon erreur. Je lui laissai néanmoins l'argent qu'elle voulait me rendre. Elle me souhaita toutes sortes de prospérités dont l'énumération n'était pas finie lorsque je remontai en voiture. J'eus le plaisir de lire sur la figure de cette femme une satisfaction qui venait certainement plus de sa conscience que de sa bourse.

§ IV. Bruxelles.

La ville. — Nous arrivâmes à Bruxelles avant le jour. On nous conduisit dans un hôtel dont nous avions eu soin de demander l'adresse à Paris. Après que nous eûmes pris quelque repos, nous nous habillâmes, et, avant de rendre les lettres dont nous étions chargés, nous voulûmes avoir une libre impression de la ville. Nous sortîmes au hasard. Nous fûmes d'abord frappés par la construction des maisons, dont la toiture, au lieu de pencher sur les rues, forme une sorte de chaperon aigu, taillé, façonné et incrusté de mille manières. Cela donne à chaque maison la figure d'un homme couvert d'un bonnet particulier. Bruxelles est bâtie sur le penchant d'une colline, tournée au midi; les rues s'y croisent perpendiculairement. Sur le haut de la colline se trouvent le palais du roi, le palais du prince d'Orange, la Chambre des Etats, les principaux siéges de l'administration, et les habitations les plus aristocratiques. Tout cela encadre une sorte de jardin qu'on appelle le Parc, et qui sert de Tuileries à la capitale belge. Au bas de la colline, l'Hôtel-de-Ville, d'un style gothique peu régulier, s'élève sur une place où toutes les maisons sont contemporaines, et attestent le luxe des anciennes municipalités du Brabant. Les décorations, la sculpture, et les filets d'or ne sont pas épargnés sur les façades. Le gros de la ville est entassé sur la pente où sont les quartiers marchands, les librairies qui pillent la France, les magasins qui étalent les étoffes anglaises.

Ste-Gudule. — Chaire en bois sculpté. — La cathédrale de Sainte-Gudule est à mi-côte. Un haut escalier conduit au portail; les deux tours semblent inachevées; elles sont pourtant d'un style qui en fait remonter la construction à un temps fort éloigné. Les églises en Belgique ne sont point ouvertes tout le jour: avant midi on ferme les portes; on les rouvre rarement le soir. Le clergé belge a trouvé ce moyen d'éviter les tristes réflexions que font venir les temples déserts. Sainte-Gudule n'offre rien de bien remarquable que la magnifique chaire en bois dont nous donnons le dessin; mais ce morceau est un vrai chef-d'œuvre. C'est une configuration du paradis terrestre. Adam et Eve qui servent de point d'appui, ont bien moins l'air de soutenir la chaire que de se reposer dans l'Eden. Les escaliers sont formés de troncs et de branches d'arbres qui portent tous les animaux de la création. La chaire est une draperie que les anges écartent et replient, comme pour rendre visible la parole de Dieu qui descend sur la tête de l'homme, au milieu des magnificences toutes nouvelles de l'univers. L'art flamand, dans ses compositions les plus chrétiennes et les plus pures, a toujours eu un secret penchant à représenter la religion par le côté de son luxe et de ses splendeurs matérielles. On ne comprend pas que la foudre des colères divines puisse tomber du haut d'une chaire si somptueuse. Les figures de cette grande pièce sont d'un modelé très délicat. Du reste l'église a de vieux vitraux peints qu'on a raccommodés du mieux qu'on a pu. Nous n'y avons pas vu de peinture remarquable.

Palais du prince d'Orange. — Il y a à Bruxelles des galeries fort riches. Le palais que le prince d'Orange avait fait construire auprès de celui de son père, et qu'il n'a habité que quelques années, est tapissé de tableaux de maîtres très bien choisis. Le mélancolique Hemling et Pourbus se partagent la première salle. Deux princes espagnols de Vélasquez font pendant à deux bourgmestres flamands de Vandyck; quelle admirable rivalité! Les saintetés de Pérugin ne sont pas loin d'une tête de fille par Léonard de Vinci, encadrée dans des fleurs qui ne sont pas plus fraîches ni plus gracieuses qu'elle. Cette peinture est mieux conservée que toutes celles du même maître que j'ai vues; on dirait qu'elle est d'hier. Comme on le pense bien, Rubens ne fait pas défaut. Une *Chasse* pleine de vigueur et de mouvement et un *Christ enseignant* dont le corps est noyé dans la lumière, sont les deux premières toiles de ce maître qui nous aient fait revenir du blâme trop précipité que nous avaient inspiré les mythologiques compositions de l'ancienne galerie du Luxembourg. Un paysage de Ruysdael, représentant une pente mélancolique qui dérobe en partie un verger frais, vert, ombreux et fuyant sur les derniers plans, arrache inévitablement des larmes. A côté de ces chefs-d'œuvre, le prince d'Orange avait eu la bonté d'admettre quelques toiles sans goût des artistes belges qui cultivent encore aujourd'hui la peinture. Il est vrai que cette libéralité toute patriotique est compensée par la présence de deux grands portraits en pied du czar Alexandre et de son frère Nicolas. Ces deux majestés impériales et tartares, semblables à deux gros hussards, vous avertissent tout-à-coup d'un changement de politique, et semblent être le dernier pied d'ombre que la puissance russe jette, des hauteurs les plus reculées de l'Europe, à travers toute la chaîne des principautés allemandes asservies, jusque sur le seuil de la France. On voit dans les appartemens les plus retirés de ce palais, sur une table chargée de mille petits objets d'art, les gants que la femme du prince d'Orange y a laissés en 1830, lorsque la révolution la força à s'enfuir précipitamment.

Cabinet d'histoire naturelle. — Un même bâtiment, qui était autrefois le palais des ducs de Bourgogne et qui est également situé sur la hauteur, ressemble de précieuses collections. La galerie de peinture, la bibliothèque, un beau musée d'histoire naturelle, y sont réunis. On voit dans ce musée une carcasse de baleine longue de 160 pieds, très artistement soudée et soutenue par d'énormes piliers de fer. La longueur démesurée et vraiment unique de cet animal doit certainement être attribuée en partie au ciment qui est interposé entre les vertèbres. Presque sous sa mâchoire on voit une reproduction très minutieusement faite, sur de petites proportions, d'un vaisseau chinois. Le pont n'en est point plat comme celui de nos navires; creux dans le milieu, il étage de chaque côté, vers la proue et vers la poupe, différentes cellules. Le maître a la plus élevée; de dessous son baldaquin, comme du haut d'un trône, il commande et observe tout l'équipage.

Bibliothèque. — Manuscrits peints. — La bibliothèque est très volumineuse. Elle possède surtout des manuscrits rares et qui n'ont peut-être pas leurs pareils. Ils composaient, avant la découverte de l'imprimerie, la bibliothèque des ducs souverains de Bourgogne. On ne saurait imaginer la richesse des arabesques, des filets, des dorures, des fleurs, et des dessins coloriés qui ornent ces manuscrits. Nous y avons vu un livre de prières à la date de 1380 qui renferme une tête de Vierge plus belle pour la décente gravité de l'expression et surtout pour l'élégance surnaturelle de la draperie, qu'on ne pouvait attendre de l'art grossier du quatorzième siècle. Le missel sur lequel les empereurs d'Allemagne, héritiers des ducs de Bourgogne, prêtaient serment aux municipalités flamandes dans certains jours solennels est d'une perfection de travail

et d'une splendeur de peinture qui le rendent inestimable. Nous y avons vu des livres d'église auxquels Hemling a certainement travaille.

Galerie de peinture. — La galerie de peinture n'est point aussi abondante qu'on pourrait d'abord l'espérer. Rubens s'y montre en maître au milieu de ses rivaux et de ses élèves. Deux de ses tableaux produisent une impression profonde et bien diverse. Dans l'un, le Martyre de Saint-Liévens, toute l'énergie de son pinceau éclate par des effets prodigieux. Le bourreau vient d'arracher au saint évêque sa langue, qu'il présente au bout des tenailles à son chien béant; le vieux prêtre, blanchi, affaissé sous ses riches ornemens, semble moins ému de sa propre douleur qu'étonné d'une si atroce inhumanité. Le ciel indigné lance ses éclairs et sa foudre sur les chevaux du second plan, qui se dressent et broyent sous leurs pieds les émissaires de la persécution. Dans l'autre tableau, placé en face des flammes de celui-là, les tons les plus transparens, les touches les plus azurées sont prodigués pour représenter la Vierge montant au ciel du milieu des saintes femmes et des disciples ravis. Gaspard Crayer, contemporain de Rubens, a de grandes pages fougueuses, qui n'ont pourtant pas le mérite des compositions de Jacques Jordaëns, élève de son rival. Nous avons vu de celui-ci une nymphe nue et agenouillée, peinte par derrière, dont les chairs sont aussi ardentes et aussi belles que tout ce que son maître a fait de mieux. Ce n'est pas loin de là que nous avons découvert une page du Calabrèse, égarée au milieu de l'école flamande; le sujet, quoique énigmatique, produit un effet vif et profondément lugubre par l'emploi très heureux du clair-obscur. On trouve rarement en Belgique des tableaux de l'école hollandaise. Il y a pourtant dans la galerie de Bruxelles un petit chef-d'œuvre de Gérard Dow représentant un plâtre de l'amour éclairé par une bougie; pour peu qu'on s'y arrête, les rayons de la lumière sortent du tableau, vous chauffent la figure et rendent l'illusion complète. Des salles particulières sont réservées à la vieille peinture flamande: on n'y trouve pas des toiles de premier ordre; mais on y peut étudier l'histoire de l'art.

Jardin botanique. — L'agriculture est cultivée en Belgique avec un soin et un bonheur tout particuliers. Ses grandes plaines, traversées dans tous les sens par les rivières et par les canaux, engraissées encore par les brouillards, sont fécondées par les sueurs d'une population industrieuse. Aussi la botanique s'est construit à Bruxelles une sorte de temple dont nous n'avons vu le pareil autre part. C'est une magnifique serre où les végétaux exotiques sont disposés selon le degré de chaleur qui leur est nécessaire, depuis la salle d'entrée qui est tiède, jusqu'à l'extrémité où la température est très élevée. On s'y perd et on s'y cache sous les cocotiers comme on pourrait faire sur les bords du Meschacebé.

Le Parc. — Le mélange de races qui se fait à Bruxelles n'y produit pas une population très belle. Les mœurs y sont toutefois meilleures et plus douces qu'on ne pourrait penser. Rendez-vous commun des banqueroutiers, des voleurs et des fripons de toute sorte, Bruxelles se fait cependant remarquer par une décence et une honnêteté générales. Les hommes que j'y ai connus sont bons, froids en apparence, mais mieux serviables que des caractères plus empressés. Du reste, Paris est le modèle sur lequel Bruxelles règle son goût, ses modes, son esprit, son ton. Cependant je ne sais comment il se fait qu'on nous copie si fort sans nous ressembler. L'humidité belge amortit tout ce qui reste de feu dans l'esprit français. Quand on parcourt les salons de Bruxelles, il semble qu'on ait pris des lunettes bleues et mis du coton dans ses oreilles pour se promener dans les rues de Paris.

Au milieu du parc de Bruxelles, je ne sais quel artiste anonyme du siècle passé a disposé en rond une suite de bustes humains encaissés dans des piédestaux de pierre. Quelques unes de ces figures sont belles, d'une expression paresseuse, fixe, contemplative, loyale, simple, assez élevée. Quand on les regarde, elles font quelquefois l'effet de jeunes diacres, qui cachent sous une sérénité douteuse les larmes et les regrets de leur jeunesse écoulée dans l'innocence. Ces bons visages attendris sont le plus haut idéal de l'esprit belge.

§ V. — Les Flandres.

Le vieux sang flamand, sur lequel il est possible peut-être de fonder l'originalité du nouveau royaume de Belgique, se montre peu à Bruxelles et dans tout le reste du Brabant. Les grandes villes qui se sont formées dans cette ancienne province tendent à effacer, par l'imitation de la France, le reste des mœurs d'autrefois. D'un autre côté, le Hainault, étendu le long de notre frontière, s'est complètement dépouillé de sa personnalité dans notre fréquentation. Voilà pour le centre de la Belgique. Quant aux trois provinces de l'Est, Namur, Liége et Limbourg, la Meuse qui les traverse y apporte et y entretient inévitablement les productions et l'esprit de la France. Tout cela donc est français réellement; la conquête ou le traité qui y taillerait des départemens pour la France ne dénaturerait rien au fond, et aurait tout simplement l'avantage grammatical de donner aux choses le nom qui leur convient. Mais à l'ouest, sur les bords de l'Océan, depuis Dunkerque jusqu'au fort l'Ecluse, et dans l'intérieur des terres qui s'étendent depuis Dendermonde jusqu'à Ostende, vit une population particulière qui a son génie à elle, ses souvenirs, ses monumens, sa langue, et son histoire. Elle occupe deux provinces qu'on appelle encore aujourd'hui les Flandres; celle d'orient a son chef-lieu à Gand; Bruges est la capitale de l'occidentale. Les bourgeois et les marchands de ces deux provinces ont leurs racines dans le commerce des anciennes corporations flamandes qui firent de leur pays, au quatorzième siècle, un des premiers exemples de la liberté démocratique. Les paysans eux-mêmes ne sont pas dénués de traditions. On nous a assuré que quelques lambeaux d'une littérature originale, et rappelant les mystères dramatiques du moyen âge, étaient conservés par quelques troubadours populaires, et récités encore en quelques jours de vieille marque.

§ VI. — Ypres.

Nous partîmes de Bruxelles, nous traversâmes Gand rapidement, et, remontant la Lys, nous allâmes tout droit à Ypres, un des centres du vieil esprit flamand. On voit encore à Ypres bon nombre de vieilles maisons en bois finement sculptées sur plusieurs endroits de la façade. La nef de la cathédrale est d'une élégance remarquable. Tout autour du chœur sont rangés des marbres sur lesquels on lit les noms des évêques de cette ville. Chaque nom est couronné de blasons, suivi de titres, d'éloges et de prières. Un seul de ces noms est isolé, nu, et peint en noir sur le marbre blanc. Mais celui-là s'explique assez, c'est celui de Cornelius Jansenius dont les livres ont bouleversé l'Europe pendant deux siècles. — L'Hôtel-de-Ville, qui est contigu à la cathédrale, est une des merveilles du genre gothique. La façade en est longue, basse, mais toute décorée de colonnettes et surmontée de trèfles à jour. Ce grand et riche édifice donne l'idée de la puissance des municipalités flamandes du moyen âge. Il y a des pays où les villes sont bâties autour du palais d'un prince ou bien d'une cathédrale. Dans les cités de la Flandre il n'y a plus de trace de palais; les hôtels-de-ville éclipsent les églises. La ville d'Ypres est toute ceinte de fortifications et de talus qui la masquent. C'est une place des plus fortes à cause des immenses inondations dont on la peut entourer au besoin. — Les casernes en sont très belles et construites à l'épreuve des bombes.



(Le Château de Rubens, à Steen.)

Le château de Steen, où résidait souvent Rubens, est situé à Ellewyk, entre Vilvorde et Campenhout. Cette habitation, qu'il avait embellie à grands frais, était remarquable par les collections de tout genre qui la décoraient; et à côté de magnifiques objets d'art que le goût et le talent servis par l'opulence y avaient rassemblés, il se trouvait de précieux témoignages de l'amitié et de l'estime que de hauts personnages vouaient au grand peintre.

Telle était, par exemple, l'épée qui lui avait été donnée par Charles Ier, roi d'Angleterre, en l'armant chevalier, lorsqu'il était venu à sa cour pour conclure, au nom du roi d'Espagne, un traité de paix. Cette arme a été conservée dans la famille de Rubens, et l'authenticité en est attestée par un diplôme latin dont voici la traduction :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, etc.; à tous les rois, » princes, ducs, marquis, comtes, barons, grands de l'Etat, seigneurs et nobles à qui les présentes lettres seront parvenues, salut. — » Puisque notre nature n'offre rien de précieux que de vouloir et notre fortune rien de plus élevé que de pouvoir récompenser digne- » ment la vertu, et que nous connaissons tout le prix qu'attachent les bons, lorsqu'ils nous trouvent à ce disposés par la bonté divine, » aux faveurs du rémunérateur public des mérites humains placé le plus près de Dieu, nous avons, parmi le nombre des bons, fait » choix de Pierre-Paul Rubens, originaire de la ville d'Anvers, secrétaire du conseil privé, en Flandre, du sérénissime roi des Espagnes, » et noble au service de la cour de la sérénissime infante Isabelle-Claire-Eugénie, homme d'affection reconnue envers nous et nos sujets » et doué de grands mérites, à nous particulièrement cher, en même temps que d'une grande fidélité envers le roi son maître; de » mœurs, de sagesse et de sciences telles, qu'il a illustré son génie et la noblesse de sa famille aux yeux de notre cour. De plus, nous » nous rappelons avec combien d'intégrité et d'intelligence il s'est appliqué, en faveur de la tranquillité publique, à l'œuvre de la paix » récemment conclue entre nous et son roi. Pour quoi, et comme monument de notre affection et de sa vertu, nous avons conféré au » susdit Pierre-Paul Rubens, par-dessus son ancienne noblesse, la dignité de chevalier, et le décorant volontiers d'un titre qu'il mérite, » lui avons fait don de l'épée avec laquelle nous l'avons créé. Aussi, et afin qu'il possède et puisse transmettre à ses héritiers quelque » preuve éclatante de notre grâce, nous avons, après mûre délibération, de science certaine et par plénitude de notre puissance royale, » ajouté à l'écu des armes dudit Pierre-Paul Rubens une augmentation d'armoiries empruntée de nos armes royales, à savoir, un lion » d'or et un canton rouge tel qu'il se trouve clairement dépeint en marge des présentes. Voulant et confirmant que ledit Pierre-Paul » Rubens et ses héritiers mâles issus de légitime mariage, puissent se servir et user de la prédite augmentation d'armoiries à perpétuité » et dans leurs armes. Tout quoi, en général et en particulier, nous ne doutons aucunement que les sérénissimes roi des Espagnes et » archiduchesse d'Autriche prédits ne trouvent bon et agréable.

» En témoignage de quoi nous avons voulu que ces lettres soient patentes.

» Donné à notre palais de Westminster, le quinzième jour de décembre, l'an sixième de notre règne, et de notre salut le mil six » cent trentième. — CHARLES, roi. »

Cette pièce précieuse est décorée de bordures soignées et des dorures qui distinguent la calligraphie du dix-septième siècle.

Nous restâmes à Ypres quelque temps, passant les jours à faire le tour de ses remparts de gazon et à nous avancer au hasard dans la campagne. Nulle part on ne pourrait se donner le spectacle de plaines plus vastes, plus vertes, plus grasses, mieux peuplées d'arbres élégans. Les bouquets d'arbustes et de saules qu'on y trouve à chaque pas forment des retraites où l'on peut s'abriter; si on regarde à travers leur feuillage, ils laissent ouverture à des perspectives infinies. Le temps y est ordinairement beau, mêlé d'un soleil tiède et d'une petite brise délicieuse; couché dans le foin, on peut rêver à l'aise sans être distrait par d'autre bruit que par celui des peupliers qui tremblent ou des roues de quelque chariot villageois qui passe. Si loin que l'on soit de la ville, et alors même qu'on n'aperçoit plus la flèche de son clocher, on entend toujours les carillons qui, de quart d'heure en quart d'heure, jouent les airs les plus variés et les plus nouveaux. En Flandre les cloches sonnent, sautent, dansent, chantent et tourbillonnent plus qu'en aucun lieu du monde. Le carillon d'Ypres jouait la musique de la *Muette de Portici*.

§ VII. — Bruges et Ostende.

Nous attendions à Ypres un compagnon de voyage, le meilleur et le plus souhaité. Il arriva par Lille qui est à cinq heures d'Ypres. Dès qu'il nous eut rejoint, nous partîmes pour Bruges. Nous y arrivâmes le soir, et, comme nous descendions à l'hôtel, nous fûmes étourdis par un bruit d'équipages qui menaient à un concert les familles de la ville. A travers les stores ouverts nous pûmes voir tout dabord et facilement que presque toutes les femmes étaient d'une beauté peu ordinaire. Jusque là nous n'avions guère rien vu de semblable. Le peuple belge, qui se livre aux soins les plus pénibles pour fertiliser le sol, est particulièrement défiguré. Les bourgeoises se sentent un peu de cette humble origine, et dans les demoiselles les mieux mises on reconnaît toujours la large main du père qui mesurait du coton au comptoir, et qui a gagné sa fortune au bout de l'aune ou de la pioche. Mais à Bruges tout-à-coup nous trouvâmes une population bien différente, des types réguliers, distingués et fiers. On ne saurait nier que le séjour des Espagnols dans ce pays n'ait dû en embellir le sang. Mais à Ostende où nous allions d'abord, et où nous couchâmes le même soir, nous aperçûmes le lendemain matin dans les rues, sur le port, sur les dunes, dans les plus chétives cabanes, sous les plus pauvres habits, des beautés plus fraîches et plus frappantes encore. L'Océan qui vient se briser à l'embouchure du petit port d'Ostende, et qui étale son magnifique spectacle à tous les yeux, ne serait-il point la cause incessante de cette distinction des figures qui le contemplent chaque jour? Dans tous les beaux lieux du monde on trouve de belles populations. La Providence semble avoir pris soin de tout harmoniser dans ses tableaux : l'espèce humaine se modèle insensiblement et à son insu sur la grandeur et la pureté des lignes que la nature lui offre.

Nous courûmes toute la matinée sur les dunes qui ceignent la rade. L'Océan descendait et laissait à découvert sur les éperons qui garantissent les digues un tapis de coquillages. Le ciel était sombre. La mer avait des teintes violacées; au milieu de sa houle jaune des voiles blanches se détachaient au loin entre la brume du ciel et l'écume des vagues. C'était la première fois que je voyais l'Océan. Cette immense étendue se mouvant d'elle-même, et tirant de son propre sein une agitation éternelle, me fit une impression profonde. Nous voulûmes nous élancer à la suite des flots qui se retiraient. Nous descendîmes jusqu'à l'extrémité des éperons pour tremper nos cheveux dans l'eau salée. Quand nous revînmes dans la ville, nous trouvâmes les rues pleines de vierges raphaëlesques qui s'en allaient à la messe en robe de bure. Nous les y suivîmes. Deux types dominaient, l'un de grandes filles blondes, roses, et admirablement régulières; l'autre de femmes brunes dont les cheveux noirs accentuaient vivement la beauté fine et ardente. Ces femmes gracieuses étaient agenouillées sur des tombes où nous pûmes lire, grossièrement tracés dans la pierre, des noms ordinairement réservés à la fantaisie des poètes. Un appétit, que l'air salé de la mer avait surexcité, nous chassa vers notre hôtel. Nous demandâmes des huîtres. On nous répondit qu'on ne pouvait nous en donner sans la permission d'un officier supérieur. Cette mauvaise plaisanterie nous mit dans une colère qui était peu comprise; on nous expliqua qu'il n'y avait d'huîtres qu'au parc dont la garde était confiée à l'autorité. Quand nous eûmes déjeûné nous voulûmes visiter ce parc aux huîtres. Nous ne vîmes que de grands bassins pleins d'eau. Dans l'un d'eux un homard barbotait vis-à-vis d'une langouste. Chose incroyable! il nous fallut quitter Ostende sans avoir aperçu une huître.

Un canal large et droit va d'Ostende jusqu'à Bruges. Nous le côtoyâmes pendant deux heures jusque sous l'armée de moulins à vent qui entoure cette grande ville. Bruges a dû contenir 200,000 âmes; elle n'en a pas 40,000 aujourd'hui. Il s'y est passé autrefois de grandes choses. On montre sur la place une maison où Maximilien, roi des Romains, fils de l'empereur d'Allemagne, et aïeul de Charles-Quint, fut emprisonné par les métiers insurgés. On nous conduisit directement à la cathédrale dont les dehors n'ont de remarquable qu'une grande tour isolée, ronde, d'une hauteur prodigieuse, qui ressemble à un phare, et qui en a probablement tenu place à une époque éloignée. L'intérieur est enrichi d'une foule de tombes espagnoles recouvertes de plaques de cuivre où l'on voit les plus riches gravures; les chevaliers et les grands seigneurs de l'Espagne y sont représentés casque en tête, couple par couple, par un dessin plein de précision et de gravité. Mais ce qui nous donna une émotion sans pareille, ce fut une statue en marbre de la Vierge par Michel-Ange qui décore un autel. L'enfant Jésus est debout à l'extrémité d'un des plis de la robe de sa mère. Sa tête, d'une grande audace, semble considérer en bas les hommes qui le supplicieront un jour. D'une main cependant il se rattache à celle de sa mère. La Vierge domine la tête de son fils; sévère, profondément juive, elle voit les douleurs de l'avenir, elle les résume, elle s'y résigne. La draperie serre fortement son cou et semble contenir son cœur. On ne saurait peindre l'effet de ce morceau qui est du style le plus vigoureux, le plus élevé. Je me suis assuré que Michel-Ange a envoyé dans sa jeunesse à des marchands de Bruges une statue dont la désignation est effectivement semblable à celle-là.

Bruges fut le foyer de la première école de peinture flamande. Nous cherchions partout la trace des frères Vaneick. A côté de la cathédrale, nous trouvâmes l'hospice St-Jean; le concierge nous dit qu'un malade recueilli dans cet établissement au quinzième siècle, y avait laissé, pour payer le prix des soins qu'il avait reçus, quelques tableaux précieusement conservés. Quand on eut tiré le rideau et qu'on eut ouvert les volets qui couvraient ces admirables reliques, nous fûmes saisis d'une admiration sans fin : c'était l'art chrétien dans toute l'austérité de sa beauté morale et de sa mélancolie qui apparaissait pour la première fois à nos yeux. Hemling, l'auteur de ces tableaux, qui passe à Bruges pour un pauvre inconnu, a couvert la Belgique, l'Allemagne et peut-être l'Espagne de pages où le sentiment religieux se fait jour bien plus puissamment que dans toutes les compositions plus brillantes, plus vantées, plus belles sans doute, mais moins religieuses, qui immortalisèrent l'art italien au seizième siècle. Ce fut pour nous une véritable révélation et une ouverture d'études tout-à-fait nouvelles. Dans la chapelle du même hôpital, on garde une châsse de Ste-Ursule représentant sous diverses faces le martyre des 40,000 vierges de Cologne. On ne peut se faire une idée de la piété et du ravissement qui sont semés sur les figures de cet ouvrage,

Quoique postérieur aux Vaneick, Hemling n'adopta point la peinture à l'huile. Il peignait à l'eau d'œuf qui avait moins d'éclat et qui s'accordait mieux avec la contrition de ses pensées. Et tout cela est inconnu en France! Il n'y a au Louvre qu'un seul petit tableau d'Hemling, mais il ressemble peu aux chefs-d'œuvre de ce maître. L'académie de dessin de Bruges possède plusieurs autres tableaux d'Hemling. Dans une ville où les arts ont eu un si beau développement, on ne doit pas s'étonner de rencontrer au fronton des plus minces maisons des sculptures remarquables par la naïveté et les détails.

§ VIII. — Gand.

Gand a conservé plus de vie, plus de monumens, plus de negoce, plus d'habitans, plus de richesses. La cathédrale de St-Bavon, reconstruite en grande partie au dix-septième siècle, a un luxe inouï de marbres et d'ornemens. Une église, qui date des premières époques de l'art roman, élève sur la grande place ses tours crénelées comme un château féodal. Il y a peu d'églises à Gand qui ne contiennent deux ou trois chefs-d'œuvre de peinture. Nous y avons vu un admirable Vaneick et un Christ en croix de Vandyck qui est d'une noblesse sans pareille. L'académie de peinture a une riche galerie. Gaspard Crayer, Jordaëns et Rubens s'y montrent. La Chute des anges rebelles par Franck-Floris, peinte sur bois, étale un luxe d'invention et de couleur qui s'allie à une rare précision de dessin. Un tableau à volets de F. Pourbus nous fit connaître sous un jour tout-à-fait nouveau les charmantes fantaisies de ce brillant pinceau. Quelques Breughel cachaient çà et là sous ces grandes toiles leurs scènes grotesques.

L'Hôtel-de-Ville de Gand est un des monumens d'architecture qui nous ont le plus vivement frappé. Cette vaste construction présente sur ses diverses façades le génie tout-à-fait different d'époques très éloignées les unes des autres. La plus récente a neuf ou dix étages de fenêtres carrées et banales; une autre est ornée des colonnes classiques du dix-septième siècle. La façade du nord est un des modèles les plus grandioses du style gothique. Une seule fenêtre à ogives infléchies et chargées de trèfles, s'élève de la base au sommet de l'édifice, toute grande de ses quatre-vingts pieds. On dirait que cette gigantesque ouverture a prêté ses flancs et s'est fendue tout exprès pour laisser passage au torrent de la démocratie flamande qui conquit ses droits politiques au moyen âge. Tout auprès, un petit balcon en saillie couronné d'un dais de ciselures semble avoir servi de tribune pour haranguer la multitude. Le reste est d'un désordre toujours plein d'élégance et de charme.

§ IX. — Anvers.

De Gand à Anvers le chemin est directement tracé à travers la plaine que domine l'Escaut. Bientôt nous approchâmes des campagnes que les Hollandais avaient récemment inondées en coupant les digues du fleuve. Nous traversâmes l'Escaut en face d'Anvers, où il porte déjà des frégates. Anvers est sans contredit la plus belle ville de la Belgique. Enrichie par un commerce très étendu, embellie par Rubens, ce grand prince de l'art, elle fut particulièrement aimée de Napoleon qui en voulait doubler la force et la richesse pour la faire servir comme de tête de pont à son empire. Ses fortifications, qui avaient été complétées par Carnot, venaient d'être détruites lorsque nous y arrivâmes. La citadelle, cachée aux pieds de la ville, a été si bien labourée par les soixante mille obus du maréchal Gérard, qu'on n'y peut remuer une poignée de terre sans y trouver un éclat de bombe, et que les casemates, pratiquées à 15 pieds au-dessous du sol, ont été brisées de tous côtés par le déluge de fer que faisait pleuvoir notre artillerie. La cathédrale d'Anvers renferme une multitude de boiseries sculptées et d'une beauté parfaite. Toutes les expressions de la figure humaine, tous les âges, toutes les professions, toutes les légendes, ornent les cent confessionaux perdus aux angles de l'église. En 1815, la fameuse Descente de Croix de Rubens a été de nouveau se placer dans la nef latérale et servir de pendant à l'Erection de la Croix, ouvrage de la jeunesse du même maître, composé pendant qu'il était en Italie. Tout a été dit sur la Descente de croix, ce chef-d'œuvre d'art sinon de pensée. Nous montâmes jusqu'à la cinq c.nt quatorzième marche du clocher si renommé. Le temps était clair. On nous montra le clocher de Gand qui est à 12 lieues et la flottille des Hollandais en panne devant Berg-op-Zoom à une distance de 18 lieues.

Il y a peu d'églises d'Anvers qui ne possédent des tableaux de Rubens. Celle des Jésuites, qui garde la sépulture de sa famille, conserve dans une chapelle particulière, au-dessus d'un autel, le tableau dont nous avons vu la première ebauche à Paris, et où Rubens s'est peint entouré de ses parens, de ses femmes et de ses maîtresses. Une telle pensée ne fût pas venue au pieux Hemling, qui servait la religion de cœur et d'âme au lieu de s'en servir comme on fit plus tard. L'académie de peinture d'Anvers renferme une rare collection. Un tableau à volets de Quintin Metsys nous ravit par la richesse de l'imagination et de la couleur. Il y a là des toiles de Rubens où la correction du dessin et la dignité s'unissent toujours à la fougue du pinceau et à la chaleur de la palette. Vandyck y a laissé de magnifiques portraits et des tableaux de sainteté dont la douleur est incomparable. Téniers, qui a rempli les cours d'Europe de ses tableaux, en a légué à sa patrie de remarquables par l'observation et par l'ordonnance.

La population d'Anvers coule tout le long du jour à travers ses rues d'un aspect si varié, si riche, si pittoresque; elle se répand sur la forte chaussée qui borde son grand fleuve; elle fourmille autour du bassin où les navires du monde jettent l'ancre à l'ombre de ses pignons sculptés. Elle peut à chaque pas, sans se détourner, considérer quelque merveille de l'art, qui partage ses jouissances aux riches et aux pauvres. Puis, quand le soir vient, l'égalité disparaît. Les pauvres s'en vont au *Musico* chercher, au fond d'un pot de bière et aux sons d'un orchestre particulièrement flamand, l'oubli de leur condition et quelque moins noble plaisir. Les riches ont une salle de spectacle toute nouvelle, plus heureusement construite que celles de Paris, d'une élégance et d'une sonorité parfaites. Les Belges aiment la musique; ils en font beaucoup. Il sort de chez eux bon nombre d'instrumentistes qui viennent chercher à Paris des succès plus lucratifs.

Ce n'est pas sans quelque raison qu'on a appelé la Belgique l'Italie du nord : elle a ouvert au quinzième siècle le mouvement de la peinture par les Vaneick, Hemling et toute l'école de Bruges; elle l'a clos, au dix-septième siècle, par Rubens, Vandyck, Téniers et toute l'école d'Anvers. Qui a valu à la Belgique tant de bonheur, et comment a-t-elle pu vaincre si souverainement l'influence pâle et mortelle de son climat? C'est la liberté qui a fait ce miracle. Elle a récompensé par trois siècles d'art glorieux les révolutions politiques où la Flandre se hasarda au quatorzième siècle. Lorsque les Espagnols devinrent maîtres de ce pays, leur tyrannie recueillit les fruits d'or de la liberté. La Belgique cueille aujourd'hui ce que le despotisme a semé dans son sein. Avec la liberté qui renaît, de précoces espérances lui sont déjà revenues. Un jeune homme, M. Wapers, semble vouloir rallumer l'école d'Anvers. Les Belges croient déjà voir sortir la flamme des étincelles que ce hardi talent a jetées.

§ X. — Retour a Bruxelles.

Malines. Les ateliers. Les mœurs. Politique.— D'Anvers nous revînmes à Bruxelles. Tout le long de la route nous pûmes remarquer que la végétation, nourrie par le sol gras et

humide, fournit naturellement à la peinture des tons ronges et chauds. Les étoffes vivement colorées sont aussi celles que les paysans préfèrent dans le choix de leurs costumes. Nous ne fîmes que passer à Malines, où la légende, placée sur la porte de la cathédrale de Saint-Romuald, nous exerça dans la science de deviner les énigmes. Malines est pour ainsi dire une ville dorée sur tranche; les filets d'or serpentent sur toutes les façades. On ne voit à travers les vitres de ses maisons que les mains des femmes, qui font courir de petits fils blancs entre les mille épingles de leurs pelotes vertes, et qui fabriquent ainsi ces dentelles blanches, une des sources de la prospérité belge.

Arrivés à Bruxelles, nous allâmes visiter quelques ateliers. Quatre jeunes demoiselles irlandaises cultivent en famille la peinture de genre. M. Verboekoven peint les animaux avec un soin minutieux. M. Geefs est un jeune statuaire qui ne manque ni de grâce, ni d'élégance. Nous passâmes le temps à nous promener sur les boulevards de la ville, fort agréablement bâtis. Il y a peu de maisons belges qui n'aient, à la fenêtre de l'appartement des femmes, un miroir destiné à réfléchir au dedans les gens qui passent au-dehors. On trouve dans quelques sociétés de Bruxelles le meilleur ton et le plus aimable accueil. Les réfugiés politiques de toutes les nations entretiennent dans ces cercles choisis le goût des lettres et de la science.

Nous eûmes l'agrément d'assister à une séance royale de la représentation belge : le roi entra dans la salle des états, suivi d'un état-major plus nombreux que toute l'assemblée législative; il s'assit sur un fauteuil de velours ou son grand sabre le gênait fort, mit sur sa tête son chapeau qui trébuchait, et lut d'une voix faible, et avec un accent moitié allemand, moitié anglais, un discours d'ouverture écrit en langue française. Nous y pûmes remarquer que le gouvernement de sa majesté belge avait la satisfaction d'annoncer à ses sujets qu'il venait d'être reconnu par *presque* toutes les puissances de l'Europe. Cette séance ne fit qu'augmenter les incertitudes que nous avions sur l'avenir de la Belgique. Les journaux de ce pays, qui sont fort nombreux et qui paraissent dans toutes les villes principales,



(Rubens.)

soutiennent la thèse de la nationalité avec plus de talent que de confiance. Le clergé belge, qui est encore très influent, est après tout le plus ferme appui de la monarchie nouvelle. En haine des Hollandais qui étaient protestans, il s'est fait prédicateur d'un libéralisme modéré. Tout-puissant, il a la prudence de gouverner par des marionnettes, de se contenter de la réalité du pouvoir, et d'en laisser à des créatures subalternes les apparences qui provoquent trop la discussion et le discrédit.

§ XI. — Louvain et Namur.

Nous quittâmes enfin Bruxelles. Nous visitâmes Louvain, célèbre autrefois par son université. Nous y vîmes des églises pleines de tableaux d'Hemling, et le magnifique hôtel-de-ville dont il a déjà été parlé dans le Magasin : cet édifice ressemble à une châsse de saint, sculptée de tous les côtés. Nous prîmes la voiture qui mène à Namur. Nous traversâmes l'immense plaine verte, dénudée, bossue, qui s'élève là entre la France et l'Allemagne comme pour servir de champ de bataille à l'Europe. Tout-à-coup nous aperçûmes devant nous, dans un espace infini, une suite d'horizons étagés qui descendaient vers la Meuse comme les gradins d'un grand cirque. Le soleil venait de disparaître au milieu de la brume, et laissait aux nuages de sombres couleurs d'airain, qui faisaient ressembler le bassin de la Meuse à une grande chaudière chargée de vapeurs cuivrées. Quand nous fûmes arrivés au fond de ce gouffre, nous allâmes loger à l'hôtel d'Arskamp, grande auberge, presque abandonnée à la foi publique, et où nous ne trouvâmes d'abord personne pour nous servir; mais bientôt une foule de domestiques et de cuisiniers sortirent comme par enchantement de dessous terre, et à souper, tandis que nous vidions un flacon du vin de la Meuse, assez semblable au vin du Rhin, le sommelier nous raconta la légende du lieu. Cette hôtellerie avait été fondée par une petite fille du peuple, devenue duchesse, qui l'avait léguée à l'hospice de la ville. Au clair de la lune nous cherchâmes sur *les rocs et les briques* les débris de la citadelle dont la prise inspira la singulière ode pindarique de Boileau. Le beffroi sonna, je ne sais combien de cent coups depuis dix heures jusqu'à minuit, pour avertir les habitans qui étaient déjà dans leur lit que les portes de la ville allaient être fermées, et qu'ils devaient se hâter de revenir de la campagne.

§ XII. — Liége.

De Namur à Liége le trajet se fait en suivant le cours de la Meuse, encaissée dans des rochers pittoresques, chargés çà et là de châteaux ruinés. La vanité belge est fort satisfaite d'avoir ainsi dans ses propriétés une imitation et un avant-goût des grandes rives du Rhin. Liége nous offrit bientôt sa ville nouvelle, pendant, au bas d'une colline, au pied de la ville ancienne. Nous y vîmes un monument gothique d'un style particulier; c'était autrefois le palais de l'évêque de Liége. Une immense cour intérieure est entourée de pérystyles dont les colonnes sont décorées de formes végétales, sculptées à l'imitation de la figure humaine : ces colonnes, épaisses et courtes, dont pas une ne ressemble à l'autre, soutiennent un seul étage de style roman. L'industrie des houillières fait toute la richesse de Liége. Les petites collines qui entourent la ville sont semées de ces grandes tours de briques rouges qui servent de foyers aux usines. Nous visitâmes une mine de charbon appartenant à M. Lesouanne; nous trouvâmes dans ces galeries souterraines des émotions vives dont le souvenir nous accompagna toute la nuit sur la route de l'Allemagne, et qui ne fit place qu'à l'admiration que nous inspira le lendemain matin Aix-la-Chapelle, la ville de Charlemagne, — devenue prussienne en 1815!

Bureaux d'abonnement et de vente,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

PEINTRES ETRANGERS CONTEMPORAINS. — KAULBACH, PEINTRE ALLEMAND.

LA MAISON DE FOUS.



(La Maison de fous, tableau de Kaulbach, gravé par Metz, commenté par Guido Gorres.)

GUIDO GORRES. — SES DOCTRINES. — SA DÉFINITION DE L'ART. — SON EXPLICATION DU TABLEAU DE KAULBACH. FOLIES DE QUELQUES ALLEMANDS.

De même que certains peintres ont illustré par leurs dessins les œuvres de quelques grands poètes, de même Guido Gorres, le fils du poète et du philosophe, et qui aspire aussi à porter le titre de poète et de philosophe, a tenté d'illustrer cette gravure de Marz, faite d'après un admirable tableau de Kaulbach, jeune peintre jusqu'ici ignoré en France. Guido Gorres imite son père, non point dans ses premières croyances, dans ses transports démocratiques, alors que le vieux Gorres saluait sur les rives du Rhin l'étendard français de 1795, et rédigeait la *Feuille rouge;* son fils l'imite dans ses principes de conversion, dans ce culte qu'on lui voit professer aujourd'hui pour la monarchie absolue,

dans ce vague mysticisme dont le professeur de Munich s'entoure comme d'un nuage pour se voiler à tous les regards, et se reposer dans sa propre grandeur. A l'exemple de son père, Guido Gorres a mis à l'index dans son esprit toute l'époque actuelle. Le mouvement des temps modernes est un mouvement diabolique, le moyen âge seul mérite d'être étudié et vénéré. Comme son père, il proscrit impitoyablement tout ce qui se fait en France, il raye notre pays de la carte idéale qu'il s'est tracée, et le relègue dans un des cercles infernaux de sa Divine comédie. Tout ce qu'il désire, tout ce qu'il voudrait voir renaître, tout ce qu'il rêve comme le plus beau des rêves, c'est l'Allemagne du moyen âge, l'Allemagne féodale et catholique, avec ses suzerainetés, ses églises, et ses abbayes. Passé le seizième siècle, je ne pense pas qu'il puisse s'intéresser le moins du monde à l'état de la Germanie. Jusque là, il la regarde comme un type de nation admirable, et par amour pour elle, quand il s'amuse encore à la reconstituer sur ses vieilles bases, il y adjoint l'Alsace et la Lorraine que la France a, selon lui, indignement usurpées, ou bien encore il propose d'anéantir les villes d'Alsace, ces malheureuses villes qui se sont souillées en abdiquant leur nationalité allemande; il voudrait seulement qu'on laissât subsister debout, au milieu de la plaine, la cathédrale de Strasbourg pour perpétuer le souvenir de l'abjuration des Alsaciens et de leur châtiment.— Je ne pousserai pas plus loin l'examen des malheureuses utopies dans lesquelles Guido Gorres s'est égaré en se moquant de nos utopies. Il serait injuste aussi de ne pas reconnaître en lui une nature noble et élevée, un sentiment poétique souvent plein de charme, et une pensée philosophique d'ordinaire peu rationnelle, mais parfois entraînante. Si son catholicisme l'a jeté dans une voie trop exclusive, il lui a donné en revanche une grande force de conviction; s'il a trop dédaigné la poésie de notre époque, il a puisé de grandes idées dans celle du moyen âge; et si enfin sa tendance mystique le fait vivre trop en dehors des réalités de ce monde et des besoins de son siècle, nul doute qu'elle ne contribue aussi à donner à sa pensée un essor plus hardi et un caractère merveilleux qui le place au-dessus de toutes nos vulgarités habituelles. Chaque fois qu'il a traité une question d'esthétique, il l'a fait d'une façon étrange, qui étonne, mais qui seduit. Sa poésie ressemble à ces anciens tableaux de l'école allemande. On sent que l'art a fait des progrès depuis le temps auquel il faut les reporter; on sent que nous avons aujourd'hui des principes de dessin plus corrects, des idées de composition plus précises et mieux raisonnées; mais nous nous arrêtons devant ces vieux tableaux avec un charme indéfinissable. Ils nous intéressent par leur naïveté; ils nous séduisent par leur sentiment intime; ils s'emparent de l'imagination et la font rêver.

Selon M. Gorres, la première condition de l'art c'est l'humilité. L'art doit s'attacher à reproduire, non pas la nature telle qu'elle nous apparaît, mais la nature idéale que nous rêvons, le sentiment profond qui vit au-dedans de notre âme et l'élève vers un monde plus beau, plus parfait que celui-ci. L'art doit aspirer sans cesse à l'idée impérissable, à la conception du grand, du beau, et se courber devant cette idée, et la peindre à genoux, comme Fiesole peignait la Vierge. Selon M. Gorres, le véritable but de l'art, de la science, de la philosophie, doit être de nous faire sentir la misère, le néant des joies d'ici-bas, pour ramener notre pensée vers la vie à venir. Or, à son avis, rien n'est plus propre à nous inspirer ces sentimens d'humilité que l'aspect d'une maison de fous.

Voilà pourquoi M. Gorres a écrit sa brochure sur le tableau de Kaulbach représentant une maison de fous. A l'aspect de ces pauvres êtres privés de raison, nous devons sentir combien les facultés dont nous nous enorgueillissons le plus sont illusoires, combien tout ce que nous appelons esprit, jugement, imagination, est une chose incertaine et passagère. *Une maison de fous*, dit-il poétiquement, *est comme un tombeau d'intelligence qui dit à chaque homme:* SOUVIENS-TOI QUE TU DOIS MOURIR (MEMENTO MORI). Jusque là, plus d'un esprit sensé pourrait accepter avec une douloureuse résignation les principes de l'auteur. Si cette doctrine est rigoureuse, elle est à peu près vraie dans le sentiment chrétien d'après lequel M. Gorres écrit. Malheureusement en expliquant ce tableau des misères humaines, le jeune philosophe s'est trop abandonné à ses préventions politiques, à ses haines personnelles. Toute cette composition de Kaulbach ne représente sans doute, dans l'intention du peintre, que des types généraux, une image plutôt qu'un individu, une idée plutôt qu'un fait. M. Gorres les a particularisées, il a mis au bas de chaque personnage un nom; il fait d'une maladie morale qui a existé de tout temps, qui se renouvelle sans cesse sous une nouvelle face, une maladie de circonstance, et de sa thèse philosophique un pamphlet. Ainsi, cet homme, qui a le visage appuyé sur sa main et qui porte une épée de bois, est un napoléoniste; cet autre avec une couronne, un clubiste; cet autre qui grimace un peu plus loin, un joueur de bourse. Celui qui est placé sur le premier plan, des lunettes sur le nez, et paraît absorbé dans une profonde méditation, est un pamphlétaire; celui qui est debout derrière lui, un journaliste, et les deux femmes qui l'enlacent représentent: l'une la muse effarée de Heine; l'autre, la muse sentimentale de quelques romanciers. Bien entendu que tous ces personnages ont été égarés par nos théories; ce sont nos livres, nos journaux, nos chants révolutionnaires, qui leur ont fait tourner la tête, sans en excepter ces cinq femmes dont nos malheureux romans ont corrompu le cœur. Le geôlier représente la société, qui, pour guérir toutes ces misères, n'a qu'une seule clef de prison et un fouet.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point M. Kaulbach doit se trouver flatté de voir son tableau devenir le sujet d'une telle interprétation; mais il nous semble que M. Gorres s'est donné inutilement beaucoup trop de peine pour venir chercher des types de folie en France; il aurait pu en trouver d'assez curieux autour de lui, parmi les célébrités allemandes. Lenz, le poëte, est mort fou; Van der Velde a eu le même sort; Blücher, le fameux feld-maréchal que nous avons vu ici si hautain et si fier, était persuadé qu'il accoucherait un jour d'un éléphant, et Liedewitz, l'auteur de *Jules de Tarente*, croyait qu'il était de verre. Il n'osait plus sortir de peur de se casser, et quand un de ses amis venait le voir, il lui criait de loin: N'approchez pas, vous allez me briser.

Aversion de Louis XIV pour les jansénistes. Un athée préféré à un janséniste. — Le Roi voulut savoir les gens qui devaient suivre M. le duc d'Orléans en Espagne (1709).

Parmi ceux qui devaient être de la suite du voyage, M. le duc d'Orléans nomma Fonterpuis. A ce nom, voilà le roi qui prend un air austère: « Comment, mon neveu, lui dit le roi, Fonterpuis, le fils de cette janséniste, de cette folle qui a couru M. Arnaud partout? Je ne veux point de cet homme-là avec vous. — Ma foi, Sire, lui répondit M. le duc d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère, mais pour le fils, il n'a garde d'être janséniste, et je vous en réponds; car il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible, mon neveu? répliqua le roi en se radoucissant. — Rien de plus certain, Sire, reprit M. d'Orléans, je puis vous en assurer. — Puisque cela est, dit le roi, il n'y a point de mal, vous pouvez le mener. » — Cette scène, car on ne peut lui donner d'autre nom, se passa le matin, et l'après-dînée même, M. le duc d'Orléans me la rendit pâmant de rire, mot pour mot, telle que je l'écris. Après en avoir bien ri tous deux, nous admirâmes la profonde instruction d'un roi dévot et religieux, et la solidité des leçons qu'il avait prises, de trouver sans comparaison meilleur de ne pas croire en Dieu que d'être ce

qu'on lui donnait pour janséniste; celui-ci dangereux à suivre un jeune prince à la guerre, l'autre sans inconvénient par son impiété. M. le duc d'Orléans ne se put tenir d'en faire le conte, et il n'en parlait jamais sans en rire aux larmes. Le conte courut la cour et puis la ville; le merveilleux fut que le roi n'en fut point fâché. C'était un témoignage de son attachement à la bonne doctrine, qui, pour ne lui pas déplaire, éloignait de plus en plus du jansénisme. La plupart en rirent de tout leur cœur; il s'en trouva de plus sages qui en eurent plus d'envie de pleurer que de rire, en considérant jusqu'à quel excès d'aveuglement le roi était conduit.

(*Mémoires du duc de Saint-Simon.*)

UNE PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU A AIX,
AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Cette procession avait été instituée, vers l'an 1462, par le roi René. Il avait emprunté, pour en faire un spectacle magnifique, tout ce que la verve poétique de ce temps savait mêler de sacré et de profane, d'histoire ancienne et d'histoire moderne.

Le lundi de la Pentecôte, avait lieu la nomination des principaux chefs de la fête : le roi de la Basoche, le prince d'Amour, l'abbé de la Jeunesse, et quelques autres grands-dignitaires. Le jour de la Trinité, étaient élus les officiers subalternes, et tous ceux qui voulaient prendre part à la cérémonie se faisaient inscrire. Ils parcouraient la ville en chantant et dansant, s'arrêtant devant les maisons de belle apparence, d'où on leur jetait quelques pièces de monnaie.

La veille de la grande procession avait lieu le *passado*; vers midi, les bâtonniers, après avoir préalablement entendu la messe à la cathédrale, parcouraient la ville au pas de course, musique en tête, s'arrêtant à chaque coin de rue pour donner aux passans le spectacle de leur adresse. Puis ils se rendaient sur le Cours où avait lieu le *lou gué*, c'est-à-dire la distribution des costumes pour le lendemain. Le prévôt, accompagné des échevins, proclamait le nom des dieux de l'Olympe, qui venaient successivement se ranger près de lui.

Le lendemain, jour de la Fête-Dieu, la procession se mettait en marche au son des cloches à grande volée. D'abord se présentaient quatre bâtonniers chargés de rubans aux couleurs, soit de l'abbé de la Jeunesse, soit du roi de la Basoche, suivant qu'ils appartenaient à l'un ou l'autre de ces deux chefs; puis se présentaient les archers du comte de Provence, portant chacun une torche. Ils précédaient la Renommée, montée sur un cheval, que conduisaient quatre *sampodophores* (porteurs de torches); le costume de la déesse aux cent voix était une robe jaune sur laquelle étaient peintes les armes des principaux seigneurs provençaux; deux ailes peintes également en jaune sortaient de la robe par deux fentes pratiquées aux épaules; sa coiffure était un bonnet également jaune et couvert de plumes.

Deux groupes suivaient la Renommée : le premier se composait des chevaliers du Croissant, ordre militaire institué par le roi René. Cet ordre, célèbre dans les fastes de l'histoire de Provence, avait une armure ainsi qu'on la portait en ces temps; un croissant que les chevaliers avaient sur la poitrine et à leurs casques, indiquait que leur valeur devait aller toujours en *croissant*, et les distinguait des autres guerriers. Une musique militaire les séparait du duc et de la duchesse d'Urbin, montés sur des ânes. Les figures grotesques de ces malheureux princes rappelaient un des trophées de René, qui vainquit Urbin en 1460. La duchesse d'Urbin était la fille d'Alexandre Sforce, que le duc avait épousée en 1459, après la mort de Gentile de Braccaleone, sa première femme. Les vociférations et les railleries du peuple accueillaient toujours l'image de ce général, qui, pour avoir été vaincu une fois, n'en était pas moins un des plus remarquables de son époque.

Momus suivait ces deux groupes; son vêtement était chamaré de mille couleurs et couvert de grelots; d'une main il balançait la marotte sur la tête de la foule, et de l'autre il tenait son masque. Mercure l'accompagnait. Ce dieu, en cette circonstance, ne représentait pas le protecteur du commerce et de l'industrie, mais seulement celui des voleurs. A cet effet, il s'appuyait sur la Nuit qui le couvrait de son manteau noir parsemé d'étoiles et de pavots.

Un charivari, réunion de bruits aigus et discords cherchant à imiter les pleurs et les grincemens de dents de l'enfer, annonçait le noir Pluton. Cinq groupes différens composaient son cortége : le premier était celui des *Razcassetos*; c'étaient les lépreux de l'Écriture : ils étaient tous munis de peignes, de brosses, de ciseaux et d'éponges, s'occupant sans cesse à brosser, peigner et laver un d'entre eux, qui cherchait vainement à se soustraire à leurs bons offices. *Lou jouec dou cat* paraissait après les *Razcassetos*. Moïse portait les tables de la loi; son front était orné des deux rayons lumineux que lui donne la tradition. Aaron était près de lui, et cherchait à expliquer la loi divine aux Israélites; mais ceux-ci se moquaient des paroles du grand-prêtre, et dansaient autour du veau d'or. Un d'entre eux tenait un jeune chat qu'il lançait en l'air et ressaisissait dans sa chute avec beaucoup d'adresse, c'est ce qui faisait donner à ce groupe le nom de jeu de chat, *lou jouec dou cat*.

Enfin Pluton, Proserpine, l'accompagnaient, tous deux vêtus de robes noires parsemées de flammes; d'une main, ils avaient leurs sceptres d'ébène, et de l'autre les clefs du sombre empire; les démons les entouraient formant devant et derrière des danses diaboliques

Le quatrième groupe représentait le *pichoum jouec dèis diables* (petit jeu des diables). Un enfant vêtu de blanc figurait une âme, qu'un ange conduisait par la main, lui montrant la croix. Des diables cherchaient toujours à frapper de leurs masses ou de leurs fouets la malheureuse âme; mais les coups retombaient sur l'ange dont le dos était vraisemblablement rembourré. Le grand jeu des diables suivait le le petit, et terminait le cortége du Dieu des enfers; Hérode, revêtu des insignes de la royauté, était en butte à la fureur des démons, qui le harcelaient à coups de fourches et de piques, faisant résonner insolemment leurs grelots autour de sa tête. La diablesse se faisait remarquer au milieu d'eux; c'était une femme habillée dans le goût le plus moderne, personnification de la coquetterie. — Les dieux de la mer suivaient ceux de l'enfer; leurs costumes étaient bleu clair, ainsi qu'est l'eau azurée; ils entouraient Neptune, dont la main était armée du redoutable trident; les vents formaient autour de lui une danse animée.

Une musique champêtre annonçait les dieux de la terre; les nymphes, vêtues de robes vertes comme les feuilles des bois, mêlaient leurs danses avec les satyres; ceux-ci avaient les jambes couvertes de peaux bigarrées; le haut de leur corps était couvert d'un gilet dont la couleur imitait celle de la chair; une longue queue et des cornes complétaient le costume. Pan, habillé de même, les suivait en jouant de la flûte. Ce char, couvert de pampres et de feuilles vertes, annonçait Bacchus : c'était en effet lui qui était assis sur ce tonneau; d'une main il tenait une bouteille, et de l'autre une coupe. Il se versait à boire, et dès qu'il avait trempé ses lèvres dans la tasse, elle lui était arrachée par les faunes qui composaient sa suite, et qui la vidaient. Aussi cette partie de la procession était-elle une des plus gaies. Mars et Minerve suivaient Bacchus; le premier portait le costume des chevaliers au temps de Louis XI, et la seconde celui des dames de la cour. Elle tenait en outre la lance et la tête de Méduse.

Venaient ensuite les *chèvaouz frux* (chevaux fringans). Cette partie de la procession était certainement la plus curieuse. Des chevaliers de la cour de René exécutaient debout sur leurs chevaux des exercices, comme on en voit

encore chez Franconi ; mais il parait que ces seigneurs n'avaient pas la même adresse que les écuyers de dernier, car, dans une de ces processions, plusieurs d'entre eux tombèrent et furent tués. Il fut décidé alors qu'on les remplacerait par des hommes qui auraient des chevaux de carton attachés à leurs ceintures, et qui répéteraient d'une manière moins dangereuse les exercices de leurs devanciers.

Diane et Apollon suivaient ces redoutables cavaliers; Diane portait son arc et ses flèches; Apollon, sa lyre harmonieuse et le coq matinal. Les Heures leur succédaient se tenant par la main. Le groupe suivant représentait la visite de la reine de Saba au grand roi; elle le saluait avec des rameaux verts et en balançant son corps de droite à gauche. Salomon, pour lui faire honneur, exécutait devant elle une danse vive et animée, abaissant sa redoutable épée à la pointe de laquelle était attaché le *castlet* (petit château), surmonté de cinq girouettes; ce castlet figurait le temple que ce monarque éleva. Les femmes de la reine la suivaient tenant chacune une coupe, présent du saint roi.

Les pichnoux dansaires et *leis grands dansaires*, deux groupes de danseurs, précédaient le char des dieux. Celui-ci magnifiquement orné, couvert des tapis les plus riches, conduit par six superbes chevaux blancs richement caparaçonnés, supportait plusieurs trônes : sur le plus élevé était Jupiter, les foudres en main; Junon était à ses pieds, elle caressait le paon son oiseau privilégié; Vénus et l'Amour étaient assis près d'elle; les Jeux et les Ris entouraient le char.

Derrière étaient les trois parques, Clotho, Lachésis et Atropos, roulant, filant et coupant les jours des mortels.

Hérode les suivait; il présidait au massacre des Innocens. Ses gardes, armés de *fusils*, tiraient en l'air, et une douzaine d'enfans se jetaient à terre en poussant de grands cris. Les Mages, les Apôtres, les Evangélistes figuraient aussi dans cette procession; elle était terminée par le prince d'Amour, l'abbé de la Jeunesse et le roi de la Basoche. René avait personnifié, dans ces trois chefs de la procession, la noblesse, le clergé et le peuple; tous trois marchaient sur la même ligne; tous trois avaient un cheval de la même couleur et de la même taille; tous trois avaient une même suite. En cette circonstance, mais en celle-là seule, se retrouvait l'égalité. Telle était la procession d'Aix en 1490, et déjà quelques personnages, tels que Adam, Eve, Caïn, Abel, les Patriarches, etc., étaient supprimés.

La procession du Saint-Sacrement, ainsi qu'elle était observée il y a encore quelques années à Paris, suivait ce cortége.

En 1645, et principalement en 1680, les archevêques de la ville voulurent supprimer les scènes profanes de cette cérémonie; le peuple mécontent menaça de brûler l'archevêché, et les prélats renoncèrent à leur censure. La fête continua donc sans obstacle jusqu'en 1789. A ce moment, la révolution, qui renversait toutes les cérémonies du culte catholique, abolit aussi la procession d'Aix : elle fut reprise à l'époque du concordat; mais alors elle était bien déchue de son ancienne bizarrerie.

Un magistrat courtisan. — On menait au gibet de la place Maubert Martin l'Hommet, pauvre diable de libraire (*pauperculus librarius*, dit de Thou), chez qui l'on avait trouvé un libelle intitulé : *Épistre envoiée au tigre de la France;* le *tigre* était le cardinal de Lorraine, tout-puissant alors dans le royaume. Un marchand de Rouen qui descendait de cheval à la porte d'une hôtellerie, voyant le peuple fort animé contre le patient, se mit à dire : « Eh quoi, mes » amis! ne suffit-il pas qu'il meure? Laissez faire le bour» reau. » A ces mots prononcés par pure bonté d'âme, on se jette sur lui et on le bat outrageusement. Après une procédure sommaire, il fut pendu au même lieu que Martin l'Hommet.

A quelque temps de là, le conseiller qui avait été chargé de l'affaire du *tigre*, avec la promesse d'un office de président au parlement de Bordeaux pour aiguillon de son zèle inquisiteur, se trouvant à souper en grande compagnie, plaisantait de ce pauvre marchand rouennais; on lui remontrait l'iniquité de la condamnation par ses propos mêmes: « Que voulez-vous? dit-il; il fallait bien contenter monsieur » le cardinal de quelque chose, car autrement il ne nous eût » jamais donné relâche. » (Voyez Régnier de la Planche, Histoire de l'estat de France, tant de la république que de la religion, sous François II.)

COIFFURE MILITAIRE.

SCHAKOS CYLINDRIQUES ET CASQUES EN CUIR DE DEUX BATAILLONS DU 45e DE LIGNE.



(Fig. 1. — Schako ordinaire.)



(Fig. 2. — Schako cylindrique.)

L'usage du schako dans l'infanterie française date de *Marengo*; il remplaça à cette époque le chapeau à trois cornes dont la forme très incommode gênait presque tous les mouvemens de nos soldats. Pendant les longues guerres de l'empire il ne subit que très peu de variations; sous la restauration

on chercha différentes modifications, par exemple, on essaya la forme cylindrique (fig. 2); — toutefois le schako demeura en definitive, à très peu de chose près, le même.

Ses défauts sont d'être lourd, gênant, de peu d'aplomb sur la tête, et de ne garantir ni le cou ni les oreilles du soldat.

On a déjà introduit en 1832 un changement assez important, en substituant, pour les compagnies d'élite, à l'aigrette de crin longue et donnant au schako un mouvement de balancement très fatigant pour la tête, le pompon de laine beaucoup plus léger. Mais, malgré cette innovation, on a remarqué que lorsque nos voltigeurs ou tirailleurs sont lancés en avant, leur premier mouvement est toujours de porter une main au schako pour le tenir pendant la course; s'ils ont besoin de pencher la tête en avant ou en arrière, ils cherchent de même à l'assurer avec la main, et ils le retirent tout-à fait pour se coucher.

Quand un mouvement oblige l'infanterie à traverser un bois, un certain nombre de soldats sont toujours décoiffés par les branches, et la marche est entravée. Cette incommodité du schako était si évidente, qu'à la campagne de France, en 1814, les Cosaques, continuellement en guerre d'escarmouche avec notre infanterie, avaient imaginé une manœuvre qui consistait à renverser le schako d'un coup du bois de la lance; or, il y a cet axiome militaire : un soldat dont la tête est découverte est à moitié vaincu.





(Fig. 3 et 4. — Casque en cuir.)

Il faudrait au soldat une coiffure à la fois solide, forte, et légère, qui garantît sa tête, soit couché, soit debout, soit au bivouac, soit au combat.

Le comité d'infanterie de la guerre s'occupe aujourd'hui à chercher de nouveaux modèles de coiffure qui offrent ces avantages.

Le schako cylindrique de différens tissus de soie, de coton, et de feutre (fig. 2), et le schako ou casque de cuir bouilli (fig. 3 et 4), où l'on s'est efforcé de remplir ces conditions, sont portés, déjà depuis quelque temps pour essai, par deux bataillons du 45e de ligne.

Nous offrons un dessin de chacun de ces modèles, avec le dessin très détaillé du casque, parce que cette dernière innovation est plus complète, et attire davantage l'attention publique. Un premier essai de casque avait déjà été fait par l'infanterie française, sous la république; mais ceux que les fournisseurs livrèrent étaient si mauvais, que des compagnies entières les jetèrent dans le Rhin.

Si l'on préférait le casque il faudrait alors, selon quelques généraux, adopter aussi l'habit court que portaient les Polonais au service de France sous l'empire.

Les objections les plus importantes que l'on ait faites jusqu'à présent contre le casque de cuir se présentent sous cette forme : la capacité du casque est-elle assez grande pour permettre la libre transpiration de la tête? Un coup de sabre sur le casque, s'il ne fend pas le crâne du soldat, n'aurait-il pas du moins pour effet plus prompt que sur le schako, de l'étourdir?

LA VALLÉE DE CAMPAN.

(France.)

Les poëtes ont long-temps et comme à l'envi célébré le vallon de Tempé que forment dans leurs replis le mont Ossa et le mont Olympe. Sans doute le climat de la Grèce et les souvenirs de l'antiquité doivent prêter un grand charme à ces lieux; mais ne trouve-t-on pas chez nous plus d'un site du même genre qui leur soit comparable?

Pour ne parler que du plus célèbre de tous ceux qu'il faudrait citer, arrêtons-nous à la vallée de Campan.

Lorsqu'on descend dans les Hautes-Pyrénées, du Pic-du-midi, menaçant obélisque qui surplombe à la fois, d'un côté Bagnères de Bigorre, de l'autre Barèges, on arrive au *Tourmalet* (mauvais tournoiement, mauvais passage), lequel conduit à la belle vallée de Gripp. Parvenu au sommet de l'immense zigzag que décrit ce chemin étroit, bordé de parapets, et dont le sentier tortueux ne ressemble pas mal aux longs anneaux d'un serpent, on trouve, au pied d'un glacier, la source de l'*Adour*, tant chanté des poëtes; et si l'on regarde autour de soi, il est difficile de résister au ravissement qu'on éprouve

Figurez-vous, d'un côté, toute la triste et désolée vallée de Barèges qui s'étend comme un désert; de l'autre, à l'horizon le plus lointain, les hautes montagnes de Bagnères de Luchon couvertes de neiges, parmi lesquelles se distingue, à son étincelant dôme de glace, la *Maladetta* (montagne maudite). Autour de vous, le Mont-Perdu est couché comme un ours blanc au milieu de ses frimas éternels; le Pic-du-midi montre sa verdure, ses lacs et ses troupeaux, celui de Néouvielle (vieille neige) déroule ses glaciers au soleil, et celui de la *Spada* (de l'épée) dirige sa flèche vers le ciel ainsi qu'un glaive et reste suspendu au-dessus de la tête du voyageur comme l'épée du festin antique; enfin à votre droite la *Campana de vacca* (la cloche de la vache), montagne au nom pittoresque, laisse tomber doucement ses cascatelles; et à vos pieds, sur les pentes les plus douces, les plus vertes, les plus riantes, une multitude de petites cabanes, jetées là, comme au hasard, par la main de l'homme, offrent chacune autour d'elles une galerie circulaire, dont le

toit, soutenu par des poteaux blanchâtres, les fait ressembler de loin à d'élégans kiosques : ce sont les bergeries de *Tramesaigues.* A travers ce petit monde champêtre et bucolique, séparé du reste de l'univers par l'aridité la plus sauvage, et par des pics qui semblent autant de barrières insurmontables, errent de nombreux troupeaux gardes, non par des mercenaires, mais par le possesseur. Chaque brebis est marquée de rouge, de noir ou de bleu, afin qu'on puisse reconnaître au premier coup d'œil à qui elle appartient; mais comme les troupeaux paissent ensemble sur de grandes flaques de verdure, tout ce bariolage de couleurs produit un effet charmant.

Lorsque après avoir descendu ces pentes et traversé cet oasis, on débouche à l'ouverture de la vallée de Campan, cette même scène, tout à l'heure si riante, prend, si l'on se retourne, un aspect grandiose et majestueux. En effet, toutes ces collines, toutes ces roches, au niveau desquelles vous étiez il n'y a qu'un instant, forment, du fond où vous vous trouvez, un magnifique amphithéâtre, et s'étagent les unes au-dessus des autres comme des gradins. Puis, en continuant sa route, la vallée prend encore un aspect nouveau, étendant ambitieusement sa verdure, jusqu'aux sommets qui l'emprisonnent.

Dans l'intervalle qui sépare les montagnes, ce ne sont que des allées de frênes, des méandres de ruisseaux, de grands pâturages, et des maisons qui, loin de se gêner réciproquement, comme dans nos villages enfumés, s'établissent à leur aise, chacune au milieu de sa prairie, de son bouquet d'arbres, et se montrent dans leur simplicité, aussi propres, aussi luisantes, et surtout aussi attrayantes que nos palais dans leurs splendeurs. Aussi comme cet entourage frais et bien rangé inspire à ceux qui habitent ces belles retraites un esprit d'ordre, de travail, et d'activité! Ici, des cultivateurs en culotte courte, en bérette conique sur la tête, labourent ou sèment du maïs; plus loin, des pasteurs tondent leurs brebis, des *Kioi* (jeunes filles à marier) conduisent leurs provisions à la ville, et des industriels surveillent leurs scieries de planches dont ils chargent les produits sur de grands chariots à quatre roues, attelés de plusieurs couples de bœufs d'Espagne, et quelquefois un vieillard, juché paisiblement au plus haut de cette litière, ressemble à l'un de nos vieux rois fainéans lorsqu'ils visitaient leur empire.

Après deux heures de marche, on arrive, en traversant Gripp et Sainte-Marie, gracieuses bourgades arrosées par des eaux vives et claires, au village même de Campan.

Là on visite cette fameuse grotte tant vantée pour ses stalactites qui sont en effet d'un aspect très curieux. Il y en a qui représentent des têtes d'hommes et de femmes, des orgues, des statues en pied, des palais, tant il est vrai que le doigt de la nature est aussi habile que celui de l'homme. On vous montre surtout une chaire d'église, de deux mètres au moins de hauteur, formée par le caprice des ondes et celui de leurs infiltrations : vous jureriez que cette œuvre remarquable a été ciselée par un sculpteur.

Enfin, quand vous avez erré encore environ l'espace d'une heure, au milieu du ravissant paysage qu'offre à chaque pas la vallée, vous apercevez le clocher de Bagnères de Bigorre, terme de votre course.

Portrait d'une femme esquimaux.—.....les femmes étaient tatouées sur la figure ainsi qu'au doigt du milieu et au quatrième doigt. Celle dont je fis le portrait, se sentit si flattée de cette distinction que, ne se fiant pas à mon talent du soin de bien distinguer et apprécier sa bonne grâce et toutes ses beautés, elle suivait avec la plus scrupuleuse attention la direction que prenaient mes yeux, et elle mettait en évidence la partie de sa figure qu'elle me supposait occupé à dessiner, l'avançant ou la tournant de manière à ne pas me laisser la moindre excuse, si je ne rendais pas un compte exact et détaillé de tous ses charmes. Lorsque je regardai sa tête, elle l'abaissa immédiatement; elle écarquilla prodigieusement ses yeux quand je me mis à les étudier; gonfla ses joues à les faire crever lorsque leur tour arriva; et enfin s'apercevant que j'en étais à la bouche, l'ouvrit de toute la force de sa mâchoire en me tirant une langue d'une aune. Six lignes de tatouage descendaient obliquement des narines sur chaque joue; dix-huit partaient de la bouche et traversaient le menton ainsi que la partie inférieure de la figure; dix autres petites semblables à des branches d'arbres sortaient du coin de chaque œil, et huit concouraient du front au centre du nez entre les deux sourcils. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans la physionomie, c'était l'obliquité des yeux, dont la portion intérieure s'abaissait tandis que la portion extérieure se relevait en proportion; les narines fort larges s'harmoniaient avec une bouche non moins vaste. La chevelure noire comme du jais, se divisait simplement sur le front en deux gros bandeaux assurés dans leur position par une tresse de peau blanche de daim qui faisait le tour de la tête, puis elle se ramenait derrière les oreilles, et flottait non sans grâce sur le col et les épaules.

Voyage du capitaine Back.

EXPLOITATION DES MINES
DE PLOMB ET D'ARGENT EN FRANCE.

On emploie principalement le plomb à trois états différens:

1° A l'état métallique pour des tuyaux de conduite, et des feuilles destinées à couvrir les édifices; combiné avec l'antimoine il constitue les caractères d'imprimerie;

2° A l'état de *litharge* et de minium ou oxide pour la fabrication du verre, dit cristal, de la céruse ou blanc de plomb;

3° A l'état de sulfure ou *alquifoux* pour vernir la poterie commune; c'est le minerai pulvérisé et dépouillé de la roche au milieu de laquelle il était engagé.

Tout l'argent exploité en France provient des mines de plomb, et pour l'obtenir il faut d'abord retirer ce dernier métal.

Le seul minerai traité en grand est la galène ou sulfure (combinaison de soufre et de plomb). Il ne faut pas le confondre avec la substance connue dans le commerce sous le nom de mine de plomb ou plombagine. Cette dernière est uniquement composée de charbon, et parfois d'une infiniment petite quantité de fer. Elle est employée à la fabrication des crayons et à divers autres usages.

La galène est de couleur grisâtre, à facettes brillantes, mais ce n'est pas l'argent qui lui donne cette apparence; on la trouve toujours disséminée dans la roche. Après avoir extrait le minerai en masse, on le réduit en sable, et on le lave; les matières pierreuses plus légères que le minerai sont entraînées par l'eau; celui-ci reste pur.

Pour en retirer le plomb, on le grille, c'est-à-dire qu'on le soumet à l'action de l'air et de la chaleur, afin de brûler une partie du soufre qu'il renferme; ensuite on le fond

Le plomb ainsi obtenu renferme l'argent qui se trouvait dans le minerai, on le nomme pour cela *plomb d'œuvre.*

Le moyen employé pour séparer ces deux métaux est fondé sur la propriété qu'a l'argent de ne pas s'altérer, lorsqu'on le tient fondu, au contact de l'air, tandis que le plomb absorbe l'oxigène et passe à l'état d'oxide ou *litharge*, qui est une substance jaunâtre d'un éclat brillant, et que les alchimistes, préoccupés de la transmutation des métaux, avaient cru propre à la fabrication de l'or.

L'opération par laquelle on sépare ainsi l'argent du plomb, se nomme *coupellation*, et le récipient dans lequel le métal est placé se nomme *coupelle.* La litharge, plus légère que l'argent et le plomb métallique, surnage, et, à mesure qu'elle se forme, on la fait couler par une échancrure

pratiquée dans le bord de la coupelle. L'argent reste au fond; on le purifie par une seconde fusion.

Pour que le plomb puisse être coupellé avantageusement, il faut qu'il contienne au moins trois dix millièmes d'argent (une demi-once par quintal ancien); s'il y en avait plus de deux centièmes (deux livres par quintal ancien), il faudrait ajouter du plomb au plomb d'œuvre pour l'appauvrir, afin qu'il n'y eût pas d'argent entraîné par la litharge. Jamais les plombs d'œuvre n'atteignent cette richesse; ils se rapprochent beaucoup plus de la première.

Les principales mines et usines à plomb sont celles de Poullaouen et Huelgoat (Finistère), de Vialas et Villefont (Lozère), de Pontgibaut (Puy-de-Dôme). Il en existe également à Sainte-Marie (Haut-Rhin), à Vienne (Isère), et à Saint-Julien-Molin-Molette (Loire). Cette dernière ne fournit qu'un peu d'alquifoux; les deux précédentes ne donnent que de faibles produits.

On connaît des mines de plomb exploitées autrefois, et aujourd'hui abandonnées, dans les départemens suivans: Moselle, Nièvre, Hautes-Alpes, Gard, Creuse, Charente, Morbihan, Ile-et-Villaine, et Manche.

Voici la production annuelle:

Alquifoux	900 quint. métr. à	55 fr.	=	31,500 fr.
Plomb	5,000 —	— 56		180,000
Litharge	1,800 —	— 46		82,800
Argent	20 —	— 2,100		420,000

Ces produits sont bien loin de suffire aux besoins de la consommation; chaque année on en apporte de l'étranger, et presque uniquement de l'Espagne où les mines sont très abondantes:

Alquifoux.	14,000 quint. métr.
Plomb.	110.000
Litharge.	1,600

Les droits d'entrée sont faibles, et cette concurrence a fait baisser le prix du plomb d'environ deux cinquièmes depuis cinq ou six ans, elle a aussi fait augmenter la consommation.

Il résulte d'un rapport publié en 1827, par M. Héron de Villefosse, sur nos produits métallurgiques, que chaque année il entre en France une quantité d'argent bien supérieure à celle qui sort; la différence en faveur de l'importation est d'environ 110 millions. Depuis quinze ans environ, on exporte au contraire beaucoup plus d'or qu'on n'en importe, et comme la production de ce métal est à peu près nulle chez nous, la quantité d'or en circulation a diminué d'environ 20 millions par année.

On peut estimer à 13 millions de francs la valeur de l'argenterie fabriquée annuellement en France.

La valeur des ouvrages d'or est d'environ 11 millions, non compris les monnaies.

Paris fabrique à lui seul à peu près les sept dixièmes du total.

La mère et le père de Goethe. — La mère était d'un caractère vif, joyeux, s'occupant plutôt de repousser toute espèce de soucis que de s'appesantir sur des idées fâcheuses. Quand elle prenait un domestique à son service elle avait l'habitude de lui dire: « Vous ne devez rien venir me raconter de ce qui se passe d'orageux, de triste, d'inquiétant dans la ville, dans le voisinage ou dans ma maison. Une fois pour toutes, je ne veux rien savoir. Si cela me touche de près, je le saurai toujours assez tôt; si cela ne me regarde pas, pourquoi m'en inquiéterais-je? si le feu est dans la rue, je ne veux en être instruite que lorsqu'il le faudra.»

Le père, au contraire, était un homme froid, silencieux, réglant méthodiquement ses démarches et sa vie. Goethe avait pris de lui l'amour de l'ordre et de la régularité.

La vie a souvent été troublée sur cette terre par des évènemens effroyables: des êtres vivans sans nombre ont été victimes de ces catastrophes; les uns, habitant de la terre sèche, se sont vus engloutis par des déluges; les autres qui peuplaient le sein des eaux, ont été mis à sec avec le fond des mers subitement relevé; leurs races mêmes ont fini pour jamais, et ne laissent dans le monde que quelques débris à peine reconnaissables pour le naturaliste. CUVIER.

LE BOUQUETIN.

(Ibex.)

Cet habitant des montagnes se nommait autrefois *bouc-estain* ou *bouc-étain*: il a plu aux grammairiens de réunir ces deux mots en un seul, et ce changement dans l'orthographe n'a pas été sans influence sur l'idée attachée à ce mot. On en est venu jusqu'à soupçonner que le bouquetin n'appartenait pas à la grande famille des *chèvres*, mais plutôt à celle des *gazelles*; cette opinion attribuée mal à propos à Buffon, n'est justifiée ni par les apparences extérieures, ni par aucune observation anatomique. Les Allemands ne la partagent certainement pas, car ils nomment cet animal *bouc des rochers* (stem-bod); Buffon s'est borné à provoquer de nouvelles recherches pour fixer définitivement la place que cet animal doit occuper dans le classement des quadrupèdes.

Jusqu'à présent, tout fait croire que le bouquetin est réellement un *bouc*; mais avant de prononcer en dernier ressort sur cette question débattue depuis si long-temps, attendons de nouveaux faits, et des observations qui pourraient être multipliées très commodément dans des parcs bien clos, où les animaux mis en expérience avant d'avoir contracté l'habitude et le besoin d'une indépendance absolue, suivraient leurs inclinations et les mettraient sous les yeux des observateurs. Au lieu de ces ménageries où des captifs réunis à grands frais sont confinés dans des prisons étroites, isolés, condamnés à une détention qui les dénature ou les fait périr d'autant plus promptement que leurs facultés sont plus énergiques, on aurait, en leur accordant toute la liberté dont ils ne pourraient abuser, la certitude de les conserver beaucoup plus long-temps, de les étudier à loisir, et de ne point se méprendre sur ce que l'on aurait vu. Ces précautions seraient principalement nécessaires envers les animaux d'un naturel très sauvage, tels que le bouquetin, le chamois, etc. Puisqu'on se plaît à l'imitation de sites rocailleux dans les jardins de plaisance, pourquoi n'y pas mettre des hôtes qui consentiraient à vivre au milieu de ces roches artificielles, et qui en rendraient l'aspect bien plus intéressant? Qu'on choisisse entre les espèces montagnardes auxquelles notre climat convient, excluant seulement les carnivores, et après avoir disposé les lieux pour des animaux d'assez grande taille, dont la course rapide, les bonds prodigieux, l'impétueuse vivacité, répandraient tant de charmes dans ces lieux embellis d'ailleurs par une magnifique végétation, on ne dédaignerait point d'offrir aussi un asile à de petits quadrupèdes de mœurs innocentes et paisibles dont les uns se construisent une habitation sur les arbres, tandis que d'autres se contentent d'un logement souterrain. Les plaisirs que procure l'opulence deviendraient utiles à tout le monde, si l'intelligence les dirigeait.

Le bouquetin est répandu dans les régions montagneuses de l'ancien continent, mais il fuit également les grands froids des hautes latitudes, et les chaleurs du voisinage de la zone torride; on ne le trouve ni dans les Alpes scandinaves, ni au-delà de la chaîne du Taurus. Il est plus grand et plus vigoureux que le bouc domestique dont il diffère aussi par quelques traits de sa *physionomie*; sa tête est courte, ses yeux grands et très vifs, ses sabots d'une petitesse remarquable, et ses cornes annelées de distance en distance, dont la courbure augmente avec la longueur, sont quelquefois si excessivement prolongées, qu'elles atteignent l'origine de la queue lorsque l'animal relève la tête et les projette sur

son dos. Cet ornement peut être quelquefois incommode, car il n'est pas rare que son poids excède douze livres. La tête de la femelle n'est pas aussi chargée que celle du mâle; ses cornes sont plus courtes, moins épaisses, et son menton est sans barbe; mais son regard, quoique moins imposant, n'en est que plus agréable. La mue produit dans ces animaux un changement de couleur analogue à celui du *petit-gris* par la même cause; ainsi que cet écureuil, le bouquetin est gris en hiver, et d'un brun roussâtre en été. Les jeunes *cabris* (on peut les nommer ainsi) portent d'abord la livrée d'hiver, et d'un gris plus clair. La portée n'est ordinairement que d'un seul, et la mère serait fort embarrassée d'en nourrir plusieurs, car les alimens n'abondent point dans les lieux où cette espèce vit retirée, préférant la sécurité à l'abondance. Malheureusement pour elle, les chasseurs ne lui laissent pas même ce repos acheté au prix de si rudes privations. Quelques habitans des Alpes aiment avec passion la vie aventureuse, les périls, les fortes émotions d'un chasseur de bouquetins et de chamois. Ces animaux grimpent plus aisément qu'ils ne descendent, parce que



(Le Bouquetin, *Ibex.*)

leurs jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière; c'est donc vers les hauteurs qu'ils se réfugient lorsqu'ils sont poursuivis. Sûrs de tous leurs mouvemens, ils s'élancent et s'arrêtent au bord d'un précipice, où ni le chasseur, ni ses chiens, ne peuvent l'atteindre qu'en s'exposant à des chutes mortelles. Parmi les hommes entraînés par un irrésistible penchant dans cette carrière dangereuse, il en est très peu qui n'y aient point trouvé la mort, et cependant elle n'est pas abandonnée, quoique de jour en jour elle devienne moins lucrative. Les Tyroliens se distinguent entre les habitans des Alpes, par leur habileté et leurs succès à cette chasse, et fournissent ainsi aux armées autrichiennes des tirailleurs intrépides et redoutés.

Quoique les bouquetins évitent autant qu'ils le peuvent les approches des animaux de rapines, en y comprenant votre espèce, ils recherchent la société de leurs semblables, et s'ils pouvaient s'accoutumer à la vie domestique, on en formerait sans peine de nombreux troupeaux. Les chasseurs en rencontrent souvent des troupes de huit à dix, et il n'est guère possible que ces réunions soient plus nombreuses, car la nécessité de vivre les contraindrait à sortir de leurs retraites, s'ils n'y occupaient pas un très grand espace. Malgré l'extrême sobriété à laquelle ils sont réduits, leur force musculaire est prodigieuse, et on les voit s'élancer contre des rochers d'une pente très raide, et d'une grande hauteur, parvenir en quelques bonds jusqu'au sommet où il se tiennent sur une arête qui ne donnerait au pied de l'homme aucun appui pour s'y tenir immobile durant quelques secondes. Comme gibier, le bouquetin est très estimé par les gourmets, surtout lorsqu'il est jeune. Son sang jouissait autrefois d'une haute renommée en médecine, mais il ne l'a pas conservée, sans que l'on sache pourquoi ni comment il l'a perdue; on ne savait probablement pas davantage par quels moyens il avait acquis la confiance de quelques médecins qui, pour le temps où ils vécurent, ne manquaient point d'instruction.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

HOTELS DE-VILLE.

(Voyez 1835, page 57 et page 130.)



(Hôtel-de-Ville de Douai, département du Nord.)

— LA VILLE. — L'HOTEL-DE-VILLE. — CONCOURS. — PALINOD. — ANCIENNE UNIVERSITÉ.

Lille est avant tout une ville d'industrie, Dunkerque une ville de commerce, Cambrai une ville d'arts; Douai est à la fois une ville d'arts, de commerce et d'industrie. Lille a ses filatures et ses moulins à co'za, Dunkerque son port, Cambrai ses jeux floraux; Douai fait de la contrebande et des dentelles comme Valenciennes, Douai a des filatures, des fabriques de verre et de porcelaine, des sociétés d'arts, des expositions et des concours.

C'est une ville très ancienne. On la retrouve au temps de César sous le nom de *Catuacon* dans le pays des *Catuaci*. Des étymologistes prétendent que son nom moderne s'est formé de son nom antique, par le retranchement de la première syllabe *ca*, et le changement de la consonne forte *t*, en la consonne douce *d*.

Alfana vient d'*equus* sans doute;
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route.

Cependant, à défaut d'autre explication, ceux qui aiment à se rendre compte de tout, même de l'origine d'un nom propre, peuvent accepter celle-ci, sauf à chercher ensuite l'origine du mot *catuacon*.

Dans l'ère moderne, Douai appartint d'abord au comté de Hainaut, dont elle fut séparée en 1072, pour être incorporée au comté de Flandres. Elle subit plus tard la domination de l'Autriche et de l'Espagne. Louis XIV s'en empara le 8 juillet 1667, après cinq jours de tranchée ouverte. Reprise en 1710, par le prince Eugène, elle retomba, en 1712, au pouvoir de la France pour n'en plus être séparée.

Le trait distinctif de la population Douairienne est une

merveilleuse aptitude à l'intelligence et à la pratique des arts. Cette disposition, secondée et développée par une administration éclairée, en a fait, quant à son aspect extérieur, une des villes les plus belles et les plus agréables du nord de la France. Ses rues sont larges, élégantes et peu tortueuses; elle possède des monumens nombreux, et tous les travaux d'utilité publique y prennent un caractère monumental. On peut citer principalement sous ce rapport ses casernes, les quais nouvellement construits sur la Scarpe et quelques parties des remparts.

La plupart des édifices de la ville sont consacrés à un but d'enseignement ou d'encouragement. Des cours gratuits de musique, de dessin, de sciences, sont ouverts et fournissent des sujets distingués. Pour la musique seulement, outre l'Académie, il y a une école normale, une société d'émulation pour l'encouragement de la composition, quatre sociétés exécutantes, plus l'orchestre du théâtre et une société dite Société libre d'harmonie. Douai ouvre aussi tous les ans ou tous les deux ans un concours de musique où s'empressent d'accourir des sociétés musicales de France ou de Belgique.

Outre un collége royal et divers autres établissemens d'enseignement oral, Douai possède une très belle bibliothèque, un musée comme on en voit peu hors de Paris, et un jardin botanique.

L'Hôtel-de-Ville, considéré extérieurement, est un monument hybride, très ancien dans une de ses parties et beaucoup plus moderne dans les autres. La façade que nous représentons en est le morceau le plus ancien et le plus apparent. Elle règne sur une belle rue large et fréquentée, qui aboutit un peu plus loin à la place d'Armes. Le temps lui a fait subir plus d'un outrage. Plusieurs parties ont été refaites après coup, et les statues des comtes de Flandre qui étaient situées dans l'intervalle des fenêtres ont toutes disparu. La tour du beffroi a conservé son orchestre aérien de clocher, dont le joyeux carillon vient égayer la solitude du prisonnier qui occupe le rez-de-chaussée. Des trois autres corps de bâtiment dont se compose l'Hôtel-de-Ville, un seul, celui qui est parallèle au plus vieux, donne aussi sur la voie publique; les deux autres sont encaissés dans un groupe de maisons. A part le petit emplacement réservé à ses attributions essentielles comme maison commune, ce monument a reçu dans toutes ses parties une destination libérale. De vastes salles y sont réservées à l'exposition des produits des arts, peinture, sculpture, etc., des instrumens d'agriculture, d'horticulture, de mécanique. Que dire encore? Il y a une salle pour les concerts, les bals, qui n'est jamais plus parée, plus animée, plus bruyante, plus en fête, qu'aux jours des distributions de prix.

Douai a des prix non seulement pour ses expositions de peinture et ses écoles d'arts ou de métiers, non seulement pour son collége royal et ses concours de musique, mais encore pour ses joueurs de balle qui viennent de tous les lieux avoisinans se disputer, commune contre commune, le prix de l'adresse et de l'agilité. La gymnastique du corps y est encouragée comme la gymnastique de l'esprit. L'Hôtel-de-Ville est le lieu où les couronnes municipales attendent les vainqueurs, et c'est ainsi qu'il devient un foyer d'émulation, un centre d'excitations à bien faire dans tous les genres.

Une administration qui aiguillonne et dirige ainsi l'esprit public n'a pas seulement un caractère d'habileté, mais encore un caractère de moralité bien entendue. Au reste, ce caractère n'est pas nouveau à la ville de Douai. Le sentiment artistique, les concours et les prix y sont chose traditionnelle. Pendant plus de deux cents ans avant la révolution, Douai a été renommée par un *palinod* ou *puy*, qui se désignait ainsi lui-même: *très célèbre, illustre, grande et honorable confrérie de clers parisiens, sous le titre de la glorieuse et sacrée Vierge Marie.* Le palinod était un concours de poésie où l'on n'admettait que certains genres de pièces comme le *chant royal*, la ballade, le sonnet, ou des vers latins construits sur un mètre choisi parmi les odes d'Horace ou les fables de Phèdre. Le palinod était originaire de Normandie. Il fut en honneur à Caen, Rouen et Dieppe. Il avait été institué dans un esprit de dévotion et d'expiation, pour opposer des chants pieux aux vers injurieux que quelques hérétiques publiaient contre la Vierge. L'éloge de la Vierge était exclusivement le sujet de toutes les pièces présentées au palinod.

Ce mot, comme le mot palinodie, vient de deux mots grecs, et il est tiré de cette circonstance que dans le *chant royal*, genre de poésie qui y était très usité, le vers qui commence ou celui qui finit la première strophe doit être ramené à la fin de toutes les autres. Le nom de puy, qui est donné également à cette cérémonie, s'est formé du ποδιον grec, ou du *podium* latin, parce que de même que chez les Romains le podium était un lieu élevé où se plaçaient les empereurs et les consuls (voy. 1835, p. 335), de même la place qu'occupaient pour le palinod les fondateurs des prix, les juges de l'université, les lecteurs de pièces et l'agonothète, ou président et distributeur des prix, étant une estrade élevée, on lui donna par analogie le nom de puy qui, par extension, devint celui de la cérémonie. Trois prix avaient été fondés pour le palinod de Douai. Ils étaient originairement une couronne d'argent, un chapeau d'argent et un affiquet ou image du même métal. Plus tard, les trois prix furent trois couronnes d'argent assez légères.

Mais l'illustration littéraire de la ville de Douai ne se rattache pas seulement au palinod. Une université qu'elle n'avait pu obtenir de Charles-Quint, à cause de la jalousie de l'université de Louvain, lui fut accordée par Philippe II et le pape Pie IV en 1562. Cette université, qui devint célèbre, dédommagea la ville de toutes les peines qu'elle s'était données pour l'obtenir. Le parlement établi à Douai en 1713 par Louis XIV, jouit aussi d'une considération et d'une autorité dont sa cour royale a hérité.

L'administration qui entendait et soutenait si bien les intérêts de la ville, était composée, avant la révolution, de douze échevins dont le premier portait le titre de chef. Cette magistrature était renouvelée tous les treize mois, par neuf des principaux bourgeois qu'on appelait électeurs, et qui étaient nommés à cet effet par les échevins sortans et par ceux de l'année précédente. Cette combinaison assez singulière n'a du moins pas été malheureuse.

Douai, qui est la ville natale de Bra, notre sculpteur contemporain (voy. p. 75), a produit des hommes distingués en tout genre, entre autres Jean de Bologne, l'auteur du premier Henri IV qui a figuré sur le Pont-Neuf.

Calcul d'un tireur d'horoscope sur le mot NAPOLÉON. — Le nom *Napoléon* est composé de deux mots grecs qui signifient *lion du désert*. Ce même nom, ingénieusement combiné, présente une phrase qui offre une singulière analogie avec le caractère de cet homme extraordinaire.

1. Napoléon.
6. apoléon.
7. poléon.
3. oléon.
4. léon.
5. éon.
2. ôn.

En enlevant successivement la première lettre de ce mot, et ensuite celle de chaque mot restant, on forme six mots grecs dont la traduction littérale, dans l'ordre des numéros désignés, est : *Napoléon, étant le lion des peuples, allait détruisant les cités* (Ναπολεον, ων ο λεων λεων, εον απολεων πολεον).

Dict. étymol. de la langue française

HOMONYMES.

(Voyez p. 45.)

LES DE THOU.

JACQUES.

Jacques de Thou, natif d'Orléans, vint se fixer à Paris. Etait, en 1476, avocat-général en la Cour des Aides. Fut un des magistrats les plus distingués de son temps. M. Henrion de Pansey, dans le Précis sur les Assemblées nationales en France, l'a confondu avec Augustin son fils. Rappeler que des erreurs de cette nature sont fréquentes à l'égard des homonymes, c'est faire comprendre l'intention d'utilité qui nous dirige dans ce travail sur les principaux membres de la famille de Thou.

AUGUSTIN.

Président au Parlement de Paris. A sa mort, arrivée en 1545, le Parlement inscrivit sur ses registres qu'il avait mérité, par son intégrité et son éminente vertu, que la Cour pleurât sa perte aussi long-temps que la justice y règnerait. Il eut de la même femme, en vingt années, vingt-deux enfans, et cependant son nom s'éteignit, en 1746, dans la personne d'un fils de Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslay, son arrière-petit fils.

CHRISTOPHE.

Nommé en 1562 premier président au Parlement de Paris, Est, dit on, le premier habitant de Paris qui ait eu un carrosse. — Lorsque, trois jours après la Saint-Barthélemy, Charles IX vint avouer au Parlement que le massacre s'était fait par son ordre, de Thou le félicita d'avoir prévenu la conspiration qui menaçait le royaume, et de s'être rappelé cette maxime de Louis XI : *Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner.* « S'il loua le roi » de sa prudence, dit de Thou l'historien, son cœur n'y » eut pas de part, et ce fut pour s'accommoder au lieu et au temps. » Un fils ne pouvait pas qualifier comme elle le mérite cette transaction de conscience qui fait tache dans une belle vie. Christophe expia sa faute en ne cessant de deplorer jusqu'à sa mort ce coup d'état, auquel il appliqua ces vers de Stace:

Excidat illa dies ævo, nec postera credant	Périsse la mémoire de cette journée!
Sæcula!.... SILV. l. V c. 2.	Puisse la postérité ne pas y croire!

Ce célèbre magistrat mourut en 1582, et fut remplacé dans sa charge de premier président par Achille de Harlay qui épousa sa fille. Jacques-Auguste de Thou, son fils, lui érigea un tombeau dans l'église Saint-André-des-Arcs, église qui n'existe plus et dont une chapelle était consacrée à cette grande famille parlementaire. Le buste de Christophe, qui faisait partie de ce monument et que l'on regarde comme le chef-d'œuvre de Barthelemy Prieur (1835, p. 344), est actuellement au Musée de la sculpture moderne, au Louvre; le livret l'indique comme étant l'image de de Thou l'historien, et l'œuvre de François Anguier ; double erreur reproduite en février dernier dans une revue périodique. — Nous saisissons cette occasion de regretter que, depuis plusieurs années, ce Musée national soit fermé au public.

AUGUSTE.

Président au Parlement de Paris. Quelques jours après l'assassinat du duc et du cardinal de Guise, en 1588, il fut conduit à la Bastille par le ligueur Bussy-Leclerc avec le premier président Achille de Harlay et cinquante ou soixante de leurs collègues opposés comme eux à la Ligue.

NICOLAS.

Evêque de Chartres. Quoique ennemi de la Ligue, il publia des mandemens en faveur de Charles X, roi des ligueurs. Fut un des hauts dignitaires de l'Eglise appelés à Saint-Denis pour instruire Henri IV dans la religion catholique; le sacra à Chartres le 27 fevrier 1594.

JACQUES-AUGUSTE.

Président au Parlement de Paris. Il naquit en 1553, la même année que Henri IV, qu'il suivit dans les camps et dont il fut un des meilleurs conseillers. De Thou est un de ces hommes graves et purs qui, durant les orages politiques du seizième siecle, prirent une part active aux affaires en restant étrangers aux passions et aux excès des partis. Plus heureux que le chancelier L'Hospital (1835, p. 394), il vit triompher ses principes de tolerance : il fut un des rédacteurs de l'édit de Nantes, et ce fut lui qui décida le Parlement à l'enregistrer. « L'empereur Justin, dit-il aux conseillers qui balançaient depuis long-temps, l'empereur voulant extirper l'arianisme » dans l'Orient, crut y parvenir en dépouillant les Ariens de leurs églises. Que fit alors le grand Théodoric, maitre de Rome et de l'Italie? » Il envoya l'évêque de Rome Jean I en ambassade à Constantinople, déclarer à l'empereur que s'il persécutait les Ariens, Théodoric » ferait mourir les Catholiques. » Ce trait d'érudition, dans un siecle où l'érudition était une puissance, cette image d'un pape allant de Rome à Constantinople parler en faveur des hérétiques frappèrent si vivement les esprits que l'enregistrement de l'edit de Nantes passa tout d'une voix. — Illustre comme acteur dans l'histoire de son temps, de Thou l'est plus encore pour l'avoir écrite; il dit dans sa préface : « Ce que de bons juges doivent faire lorsqu'ils délibèrent sur la vie et sur les biens des particuliers, je l'ai fait en écrivant » cette histoire : j'ai consulté ma conscience, j'ai examiné avec attention si quelque reste de ressentiment m'écartait du droit chemin. » Ce témoignage que de Thou se rend à lui-même n'a été récusé que par les passions contemporaines; son livre, écrit en latin et comprenant une période de soixante deux ans (de 1545 à 1607), est regardé comme le guide le plus sûr pour l'etude du seizieme siecle, et l'a placé au premier rang des historiens. Il mourut en 1617; son fils Jacques-Auguste lui fit élever un magnifique tombeau dans l'église Saint-André-des-Arcs : on y voyait sa statue, revêtue de la toge parlementaire, agenouillée devant un prie-dieu, entre celles de ses deux femmes; la statue de sa première femme était de Barthélemy Prieur, les deux autres et l'ensemble du mausolee étaient de François Anguier. Où sont aujourd'hui ces précieux monumens de l'art et de l'histoire qui faisaient partie du Musée des Petits-Augustins? Nos recherches ne nous l'ont point appris.

FRANÇOIS-AUGUSTE.

Conseiller au Parlement de Paris; décapité en 1642, à l'âge de trente-cinq ans (voyez la 41[e] livraison de 1835, où nous avons dit par erreur que de Thou avait vingt-sept ans lorsqu'il fut mis à mort). L'ami de Cinq-Mars fut condamné en vertu d'une ordonnance de Louis XI qui portait contre le non-révélateur d'un crime de lèse-majesté la même peine que contre le coupable. Le Tristan du cardinal de Richelieu, Laubardemont, exhuma cette ordonnance vieille de deux siècles et tombée en oubli. Comme sous Louis XI, la sentence fut rendue par des commissaires (voyez, page 62, la protestation des Etats-Généraux de 1484 contre *ces manières d'accusations sinistres.*)

JACQUES AUGUSTE.

Baron de Meslay, président au Parlement de Paris, ambassadeur de France auprès des Etats-Généraux de Hollande. Au Voorhout, promenade publique de La Haye, sa voiture ayant rencontré celle de M. de Gamarra, ambassadeur d'Espagne, les cochers refusèrent de se céder la main; les chevaux restèrent tête contre tête pendant la longue négociation qui s'entama sur ce sujet; de tous côtés accoururent les Français qui étaient dans la ville, et M. de Thou, quand il se vit en force, declara qu'il n'y avait pas d'accommodement possible dans une affaire réglee par l'exemple des cours de toute l'Europe. Pour terminer cette querelle, qui allait devenir sanglante, les Etats-Généraux firent briser les barrieres de la partie de la promenade réservée aux piétons, et donnèrent ainsi un passage à l'ambassadeur d'Espagne sans que l'ambassadeur de France eût cedé la place. — Les honneurs du pas avaient, dans l'ancienne politique de l'Europe, une importance telle que ce fut presque une victoire pour la France.

LES BOHEMIENS.

Sorciers, bateleurs ou filous,
Gais bohémiens, d'où venez-vous?

BÉRANGER.



Ne voila pas de braues messagers —— Qui vont errants par pays estrangers.

Ces hommes que nous appelons Bohémiens, et dont les bandes errantes ont visité presque tous les peuples sans se mêler à aucun, sans perdre le type d'une commune origine, sont venus de l'Hindoustan, suivant l'auteur allemand Grellmann, dont l'opinion est généralement regardée comme probable. L'une des bases de cette hypothèse est une notable similitude entre leurs jargons et différens dialectes hindous. Leurs croyances religieuses auraient été d'un grand secours pour l'examen de cette question anthropologique qui a beaucoup occupé et occupe encore les savans, mais on ne leur en connaît pas qui leur soient propres; ils se conforment avec indifférence au culte des pays où ils se trouvent.

Ces hommes problématiques, dont les asiles habituels sont les carrières, les rochers creux, l'épaisseur des forêts, ont la chevelure luisante et couleur d'ébène, le teint noirâtre, la taille plutôt petite que moyenne, mais bien prise, les yeux noirs et vifs.—Une physionomie empreinte de la fourberie et de la ruse qui les caractérisent, la recherche bizarre avec laquelle ils s'affublent de haillons, leur donnent un aspect étrange. — Leurs métiers sont en rapport avec leur vie nomade : ils sont maquignons, raccommodeurs d'ustensiles, ménétriers, joueurs de gobelets, etc., simulant ainsi des moyens honnêtes d'existence, tandis que le vol, le vol furtif et sans audace, est leur habituelle ressource. Surpris en délit, ils prennent si rapidement la fuite, qu'il faut, dit-on, être à cheval pour les atteindre.

Chacun sait qu'ils lèvent tribut sur les gens crédules en prédisant l'avenir par l'inspection des mains, en jetant des sorts, en guérissant les maladies avec des paroles. Ce sont en général leurs femmes, quand elles sont vieilles, qui exploitent cette branche d'industrie; jeunes filles, elles chantent et dansent pour quelques aumônes.

En Europe, on n'a pas toujours regardé les Bohémiens comme des créatures humaines; ainsi le *Mémorial des Pyrénées* disait récemment que, suivant un vieux dicton du pays Basque, abattre un des leurs d'un coup de carabine est chose aussi licite que tuer un loup ou un renard; ainsi Grellmann rapporte qu'à une partie de chasse d'une cour d'Allemagne, on tua comme des bêtes fauves une Bohémienne et l'enfant qu'elle allaitait.

Aucune chronique ne précise l'époque de la première apparition de ces hommes en Europe; leur présence est constatée dès 1417 dans la Hongrie, la Bohême et une partie de l'Allemagne; dès 1422 en Italie, et chez nous en 1427. — Le 17 août de ladite année, raconte un contemporain, dix ou douze voyageurs arrivèrent à Paris; ils furent logés par justice hors de la ville, dans le bourg de la Chapelle-Saint-Denis, ainsi qu'une centaine des leurs, venus peu de jours après. Ces gens prétendirent qu'ayant été *chrétiennisés* dans la Basse-Egypte.

leur pays natal, ils furent contraints de renoncer à leur nouvelle religion par les Sarrasins, vainqueurs des chrétiens : mais que ceux-ci, vainqueurs à leur tour, les *chrétiennisèrent* de nouveau, et les envoyèrent à Rome pour y confesser leurs péchés, *et là, allèrent tous, petits et grands, à moult grand' peine pour les enfans.* Le pape leur or-



donna, comme pénitence, ajoutèrent ces imposteurs, *d'aller sept années en suyvant parmy le monde, sans coucher en lit*, et enjoignit à tout évêque et abbé portant crosse de leur donner six livres tournois. — Pour justifier leur vagabondage après les sept premières années, dit Pasquier après avoir cité le passage du vieil auteur, ces étrangers prétendirent que les sept ans de pénitence se renouvelaient de période en période.

Nos aïeux appelèrent d'abord Égyptiens ou Penanciers (c'est-à-dire pénitenciers) *ces pauvres chrétiens expatriés, ces bons pénitens*; ils leur donnèrent le nom de Bohémiens lorsqu'ils crurent que la Bohême était leur patrie. — En Angleterre, on les nomme Gypsies (Egyptiens); Zigeuner en Allemagne; Zigari et Zingari en Italie; en Norvége, Tartares; les Espagnols les appellent Gitanos (Egyptiens), et ce nom a pris dans leur langue l'acception d'hommes rusés et trompeurs; enfin presque chaque peuple leur a donné un nom différent.

En 1539, François Ier expulsa de France, *sous peine de punition corporelle, ces personnages incognus qui avoient accoutumé aller, venir, séjourner et traverser d'un lieu à l'autre, sous umbre d'une simulée religion et d'une certaine pénitence.*—Charles IX, par l'ordonnance de 1560, leur enjoignit de quitter le royaume dans le délai de deux mois, sous peine d'avoir les cheveux et la barbe rasés et de trois ans de galères, et, pour les femmes et enfans, sous peine d'avoir la chevelure rasée. — Comme ces vagabonds reparaissaient toujours, l'édit de 1666 les bannit de nouveau en ajoutant à la sévérité de la sanction pénale.

Depuis long-temps la France est débarrassée de ces hôtes dangereux, à l'exception de plusieurs départemens méridionaux et de quelques parties de frontières qu'ils franchissent promptement s'ils craignent les recherches des autorités locales. — Mais d'autres nations européennes sont à cet égard moins heureuses que la France, quoique presque partout on ait aussi porté contre ces aventuriers des lois de bannissement et de proscription, appliquées souvent avec une rigueur extrême. Ainsi l'Irlande, l'Écosse et l'Angleterre en comptent un assez grand nombre, l'Espagne en contient, dit-on, cinquante mille ; en Transylvanie, où beaucoup d'entre eux, ainsi qu'en Espagne, ont quitté la vie nomade, ils forment le seizième de la population. Leur nombre total en Europe est évalué à environ huit cent mille; mais il est presque impossible de le connaître exactement à cause de leur flux et reflux continuels d'une place à l'autre, et aussi parce que beaucoup de gens sans aveu, imitant leur jargon et leur costume, ont, de tout temps, été confondus avec eux.

Ce campement de maraudeurs, comme en pays ennemi, au milieu des peuples civilisés, cette dépravation héréditaire dans une

partie aussi notable de l'espèce humaine, sont un triste sujet de pensées. Si les Bohémiens descendent des Parias, comme Grellmann et d'autres savans le supposent, l'espèce d'interdit social qui pèse sur eux présente un rapprochement curieux avec la réprobation dont leurs pères étaient frappés dans l'Inde.

Au lieu de n'avoir pour les Bohémiens qu'un mépris dégradant et des lois inhospitalières, au lieu d'accepter la guerre qu'ils font à la société, ne serait-il pas de l'intérêt bien compris et même du devoir des États où il s'en trouve encore, de tendre, par des mesures habilement conçues et appliquées avec suite, à les rendre sédentaires et à diriger vers le bien la singulière intelligence dont ils sont doués? Plusieurs souverains, notamment l'empereur Joseph II, et, dans ces derniers temps, une société de philanthropes anglais ayant entrepris cette noble tâche, quelques succès partiels ont prouvé qu'aucune branche de la famille humaine n'est incapable de se soumettre aux lois sociales et ne mérite d'être à toujours frappée d'anathème.

Callot, à l'âge de 12 ans, alla à Florence avec une troupe de Bohémiens. En composant les deux dessins joints à notre article, le grand artiste dut s'inspirer de ses souvenirs, et rendre au naturel l'allure et le costume de ses anciens compagnons de voyage. (Voyez Notice sur Callot, 1833, p. 92.)

La mélancolie n'a pas de cause plus profonde que la paresse; son remède est le travail, ce travail ne dût-il rien produire d'utile. Le divin Socrate a dit : « Il vaut mieux travailler sans but que de ne rien faire. » BURTON.

QUELQUES ANNÉES D'UNE ORPHELINE À PARIS.

(Lettre d'une abonnée.)

Monsieur,

Les lettres d'un correspondant que vous avez publiées dans votre dernier volume, sous le titre d'*Histoire d'un Enfant de Paris* (1835, p. 209 et 226), m'ont enhardie à vous adresser le récit de quelques années d'une vie qui, sans présenter de grands événemens, ne vous semblera peut-être pas complètement dénuée d'intérêt, et pourra servir à encourager les jeunes filles livrées à leurs propres ressources, dans un monde où la vie difficile pour tous, l'est surtout pour elles.

Je suis fille d'un ancien officier de l'Empereur, qui, parti comme simple soldat, était parvenu au grade de colonel à l'époque de la chute de Napoléon. Quelques années avant l'invasion, mon père avait épousé une orpheline peu riche qui mourut en me donnant le jour. Il se promit de rester fidèle à la mémoire d'une femme qu'il avait beaucoup aimée, et de consacrer sa vie à la fille qu'elle lui laissait. Néanmoins les premières années de mon enfance se passèrent loin de mon père, dans sa famille et sous l'œil de sa vieille mère qui m'entoura des plus tendres soins. J'avais à peine sept ans à l'époque de la seconde Restauration; mon père fut licencié et vint se fixer près de sa mère; je ne l'avais guère vu jusqu'alors, mais son inépuisable tendresse me l'eut bientôt rendu cher, et ce ne fut pas sans verser d'abondantes larmes que nous nous séparâmes, lorsqu'on jugea que les soins de mon éducation rendaient nécessaire mon séjour dans une pension. Mon père choisit un des pensionnats les plus renommés de Paris et me recommanda particulièrement à la maîtresse, qu'il pria de me donner les meilleurs maîtres en tous genres. Deux ans après, mon père vint se fixer à Paris; sa mère était morte, et il n'avait plus désormais que moi sur la terre. Son amour devint une idolâtrie; il prit un appartement près de ma pension, me vit chaque jour, chaque jour me fit lui conter mes petites douleurs et arracha pour moi une à une toutes les épines de ma vie d'enfant. Lorsque mes maîtres se plaignaient de mon inapplication, il m'excusait en disant que j'étais délicate et qu'il ne fallait pas me gêner. Il regardait d'ailleurs tout ce qu'on m'enseignait comme peu important, et, à vrai dire, la grande affaire pour lui, c'était mon bonheur, mon bonheur du moment; il ne pouvait me voir souffrir, et la moindre contrainte qui m'était imposée lui semblait un acte de barbarie. Fier du peu que j'apprenais, il m'en savait gré, sans jamais penser qu'on pût faire davantage. Il m'accablait de cadeaux, ne me refusait aucune fantaisie, et attendait avec impatience le moment de me retirer d'un lieu où il ne pouvait me voir à chaque instant.

Lorsque j'eus atteint ma seizième année, mon excellent père me fit quitter la pension où j'étais restée jusque là. Il me consulta sur le choix du lieu que nous devions habiter, et nous nous décidâmes pour Versailles, où il me fit jouir, comme à Paris, de tous les plaisirs de mon âge. Il me présenta dans le monde, et comme on sut bientôt que mon père avait outre sa pension une centaine de mille francs placés dans une maison de banque, et que cette somme était destinée à faire la dot de sa fille, nous fûmes bien accueillis partout, toutes les mères me convoitèrent pour leurs fils et de fréquentes demandes en mariage furent adressées à mon père. Il me les communiqua toutes, et elles furent toutes repoussées par moi à sa grande joie; car il avait autant besoin de mon amour que de mon bonheur, et il lui semblait qu'une fois mariée, je l'aimerais moins. Du reste, en fait de mariage, comme en tout, il me laissait parfaitement libre de suivre ma volonté.

Cette vie dura six ans : oserai je l'appeler heureuse? Était-ce bien la vie, cette existence facile, mais oisive et monotone, qui me donnait si peu l'idée de la vie réelle, et qui ne me prémunissait contre aucun des maux de l'avenir. Jusqu'à vingt-deux ans, je vécus donc comme une enfant, heureuse du présent, et insouciante de l'avenir.

La révolution de juillet éclata : ses suites furent désastreuses pour beaucoup de fortunes. Le banquier chez lequel mon père avait placé ses capitaux fut complètement ruiné, et se brûla la cervelle de désespoir de ne pouvoir faire honneur à ses affaires. En apprenant cette nouvelle, mon pauvre père fut anéanti; toutes ses espérances pour mon avenir étaient désormais détruites. J'eus beau chercher à le consoler, il ne pouvait se relever du coup qu'il avait reçu. A partir de ce moment, il ne fit plus que languir, et au bout de quelques mois, il expira dans mes bras en me bénissant et en me demandant pardon de me laisser seule dans une vie qui ne devait plus m'offrir que des douleurs. Pauvre père! puisses-tu, du lieu de repos où tu es maintenant, sentir ta fille heureuse et calme; puisses-tu, comme elle, t'enorgueillir en la voyant ne devoir qu'à son travail une douce et honorable existence.

Je n'essaierai pas de peindre la douleur que me fit éprouver la perte de mon père; on la devinera facilement. Je fus long-temps abattue et plongée dans une sorte de léthargie morale; et lorsqu'enfin, le premier accès étant passé, j'eus retrouvé un peu de force, je regardai autour de moi pour chercher les amis sur lesquels je pourrais m'appuyer; je vis avec effroi que j'étais seule, seule dans la vie à vingt-deux ans!.... Je me demandai ce que je ferais, et je ne pus rien résoudre.

Au milieu de ces douloureuses perplexités, je reçus une lettre d'une parente de mon père, qui m'engageait à venir passer au moins quelque temps près d'elle. Cette parente, femme distinguée par son cœur et par son esprit, était, à cinquante ans, pauvre, veuve et sans enfans : elle me recommandait le courage, la confiance en Dieu, et finissait sa lettre en m'assurant que je trouverais en elle la tendresse

et la protection qu'une fille peut attendre de sa mère. J'acceptai son offre, et après avoir terminé mes affaires et réalisé le peu qui me restait, je m'acheminai vers Paris où elle demeurait, portant avec moi un petit mobilier, et six mille francs en argent, seul débris que j'eusse pu sauver du naufrage de toutes mes espérances.

Ce fut vers la fin de l'année 1831 que j'arrivai à Paris, et descendis chez ma parente qui me donna une petite chambre dans son logement situé au quatrième, sur la cour, dans un quartier assez retiré. Bientôt nous parlâmes ensemble du parti que je prendrais; je lui dis quelles étaient mes ressources; et pour ne rien faire à la hâte ou par impatience, voici ce qu'elle me conseilla et ce que je résolus. Je fis deux parts égales de mes six mille francs. La première fut placée sur l'état, et je me promis de n'y toucher que lorsque mon avenir serait assuré. La seconde fut destinée à me faire vivre pendant deux ans, temps que je me fixai moi-même pour trouver des moyens d'existence. Je m'arrangeai avec ma parente pour rester chez elle en lui payant une petite pension, et cette excellente femme se montra véritablement ma mère par les soins et la protection dont elle m'entoura; mais quelle que fût sa bonté pour moi, je souffris cruellement pendant les premiers jours que je passai près d'elle. Ma parente me fit entendre, avec une douceur qui me sembla sévère, qu'il fallait renoncer aux habitudes de mollesse que j'avais contractées; je dus me lever de bonne heure, et faire moi-même ma chambre; les premières fois, je désespérai d'en venir jamais à bout; j'avais à peine vu la bonne faire toutes ces choses chez mon père, et j'avais alors grand soin de m'éloigner pour éviter la poussière qui s'élevait des meubles ou du parquet. Ma parente faisait elle-même sa cuisine comme son ménage; je voulus l'aider, je m'en trouvais tout à fait incapable; je ne savais ni comment éplucher les légumes, ni ce qu'il fallait d'assaisonnement pour quoi que ce fût; elle riait doucement en voyant ma maladresse; mais comme toujours elle ajoutait quelques réflexions sur la mauvaise éducation qu'on donne aux jeunes filles riches, je me sentais blessée, et trouvais amères des paroles qui n'étaient que sages. Un jour elle me pria d'aller chercher je ne sais quels légumes chez le fruitier; je n'osai dire non; mais mon cœur se gonfla : ma parente me mit à la main un petit panier que je laissai chez la portière; j'étais rouge de honte, et j'eus peine à faire comprendre au fruitier ce que je voulais; je payai sans marchander; j'enveloppai les légumes dans mon mouchoir de poche; je les cachai sous mon manteau, et revins à la maison en ayant bien soin de regarder si personne ne me voyait; j'étais pâle en rentrant; ma parente crut qu'on m'avait insultée; je lui répondis que non, mais que je me trouvais malade, ce qui était presque vrai, et j'allai me mettre au lit, où je pleurai de l'humiliation que je venais de subir. Il me faut du courage pour rappeler aujourd'hui ces souffrances d'un misérable amour-propre dont grâce au ciel je suis guérie; mon amie ne les apercevait pas, ou si elle les voyait, elle tâchait de m'en corriger sans me brusquer, mais en se gardant bien de flatter ma faiblesse. J'eus à souffrir mille petites douleurs semblables, toutes pitoyables, et qui toutes devenaient terribles par les vices de ma première éducation. Le peu que je viens de dire suffira pour en donner une idée, et si l'on est sur le point de me blâmer sévèrement, on se rappellera que je m'accuse moi-même.

Mais revenons à ce qu'il y avait de réellement difficile dans ma position, c'est-à-dire la nécessité de me créer un état. Je songeai d'abord à trouver des ressources dans les talens qui faisaient le fond de mon éducation. Je jouais du piano, je parlais anglais et italien, je dessinais; enfin j'avais tous les talens de ce qu'on nomme une jeune fille bien élevée. Je pouvais donner des leçons, je le croyais du moins; toutefois, je ne voulus le faire qu'après m'être assurée que j'en étais vraiment capable. Je consultai quelques professeurs, et j'eus bientôt acquis la triste conviction qu'il me faudrait étudier long-temps avant d'être en état d'enseigner; j'étais incapable de lire la musique à première vue, et j'allais imparfaitement en mesure. Quant à l'anglais et à l'italien, ma prononciation était détestable, et je savais à peine la grammaire; pour le dessin, c'était pis encore, et je ne pouvais me dissimuler que les jolis cadres tant admirés dans le salon de mon père, avaient été fort retouchés par mon maître, et que seule j'étais incapable de rien faire. Un peu désappointée, je songeai à commencer l'éducation de quelque jeune fille riche, ce dont j'étais capable. J'entrai chez un riche banquier de la Chaussée-d'Antin; mais quel temps d'épreuve fut pour moi celui que je passai dans cette maison! La jeune fille qu'on me donna était une enfant gâtée dans toute la force du terme; son père me recommanda de la tenir sévèrement, en même temps que sa mère me dit que sa fille étant fort sensible et fort délicate, il fallait la contrarier le moins possible. La mère de mon élève, jeune femme coquette et nerveuse, me traita bien d'abord, et bientôt voulut m'asservir et m'employer à amuser son désœuvrement. Il me fallait souvent quitter la leçon que je faisais répéter à l'enfant pour lire un roman à la mère, ou lui faire de la musique qu'elle interrompait d'une manière capricieuse et souvent blessante. Quelquefois tout était mal; l'enfant à laquelle d'ordinaire on passait les choses les moins pardonnables, était grondée sans raison; et si je cherchais à l'excuser, sa mère me répondait avec colère en m'accusant de protéger par ma faiblesse les défauts d'une enfant confiée à mes soins. Je ne pus rester que trois mois dans cette maison où je dépensai plus de courage passif qu'il ne m'en avait fallu jusque là dans toute ma vie.

Je retournai chez ma parente, et nous cherchâmes de nouveau ce que je pourrais faire.

La suite au prochain mois.

Le grand Corneille, prince des poëtes dramatiques français, m'a avoué, non sans quelque peine et quelque honte, qu'il préférait Lucain à Virgile.

HUET, *Evêque d'Avranches.*

Date précise de la fondation de St.-Nicaise de Reims. — M. Nadiegts-Laborde a découvert, à l'entrée de la nef de St.-Nicaise de Reims, une grande pierre funéraire sur laquelle est figuré un personnage coiffé d'un petit bonnet de coton et enveloppé d'un petit manteau de berger. Sa main droite tient une règle, et son bras gauche, replié sur sa poitrine, supporte le modèle d'une chapelle gothique. Ses pieds posent sur un cep de vigne. Alentour sont écrits ces mots en caractères du treizième siècle :

« Cy gist maître Hues *li bergiers*, qui commença cette » église l'an de l'Incarnation Mccxix, li mardi de Paques, et » qui trépassa l'an Mcclj, li mardi après Paques. Priés por » deu, priés pour je et pour li. »

La chaussure particulière aux patriciens ne saurait les garantir de la goutte qui souvent les empêche de marcher; les chevaliers romains ne laissent pas que d'être affligés de panaris, malgré les anneaux précieux qu'ils portent aux doigts; et les couronnes des rois n'empêchent pas que ceux qui les portent ne soient plus d'une fois tourmentés de violens maux de tête.

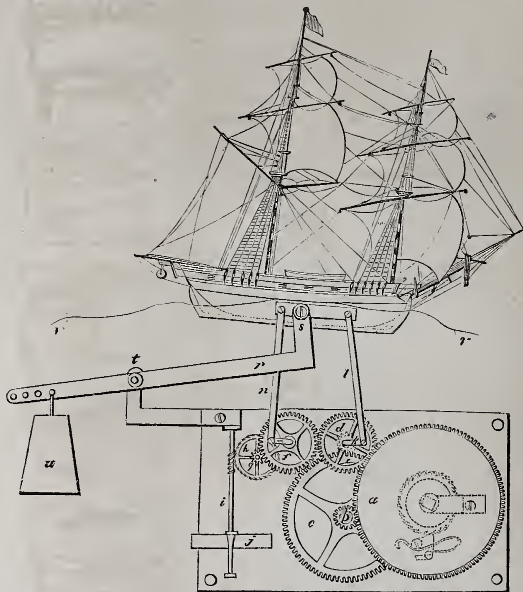
PLUTARQUE.

PENDULES A NAVIRE.

On voit depuis quelque temps à Paris, sur les boulevards et dans la rue Neuve-Vivienne, des pendules décorées d'une

marine en mouvement. C'est un navire entouré d'une membrane flexible qui se roule et se déroule en imitant assez bien les ondulations des vagues : il s'incline selon la mer qui le porte, et rappelle parfois avec bonheur à ceux qui ont navigué quelques unes de ces attitudes soudaines, tantôt coquettes, tantôt majestueuses, que prend au tangage et au roulis un navire battu par le vent. Le mécanisme qui cause l'illusion a été récemment imaginé en Angleterre; il est fort simple, et se comprend au premier abord à l'aide des deux dessins que nous en donnons.

Un ressort renfermé dans le barillet denté *a* communique le mouvement aux deux petites roues dentées *e* et *f*, qui engrènent l'une avec l'autre; elles portent sur leurs axes deux petits bras de levier *k m*, à l'extrémité desquels sont librement attachées deux grandes tiges *l n*. Ces deux tiges sont fixées aux flancs du navire par deux boulons autour desquels elles



(Navire-Automate. — Fig. 1.

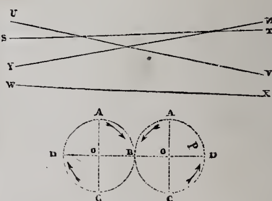
peuvent tourner. Si le mécanisme se bornait à cela, le pont du navire prendrait un simple mouvement d'ascension et de descente en se maintenant toujours parallèle à lui-même; mais un levier coudé *s r t*, portant à son extrémité un poids *u*, est aussi fixé aux flancs du navire par un boulon *s* autour duquel il peut tourner; il tourne également autour du point d'appui *t*. Comme son point d'attache *s* aux flancs du navire est plus voisin de celui de la tige *n* que de celui de la tige *l*, il modifie les mouvemens de haut et de bas de telle sorte que la vitesse des points d'attache de chaque tige varie continuellement, et force le navire à prendre à chaque instant une inclinaison différente en avant et en arrière.

La deuxième figure montre les positions successives du pont du navire selon les positions des deux roues *e f*. Lorsque les petits leviers coudés *h* et *m* sont verticaux dans la position O A, le pont prendra, je suppose, la position S T; lorsque O A aura pris la position O B, S aura monté en U et T descendu en V; O B étant en O C, U sera en W et V en X; enfin, dans la position O D du rayon O A, W ira en Y et X en Z. Les flèches indiquent le sens dans lequel tournent les roues; la roue de gauche va dans le sens opposé à celle de droite; les positions des rayons correspondans sont marquées des mêmes lettres.

Tout l'ingénieux du mécanisme repose sur le levier coudé à poids, qui fait varier à chaque instant la vitesse et l'inclinaison de la proue et de la poupe, et dont on peut modifier le mouvement par la position du poids *u*.

v v représente la section de la membrane qui simule la surface de la mer; l'illusion consiste en ce que la membrane peinte semble porter et soulever le navire, tandis qu'au contraire c'est le navire qui entraîne avec lui la membrane.

i et *j* sont la vis sans fin et le volant qui régularisent le mouvement.



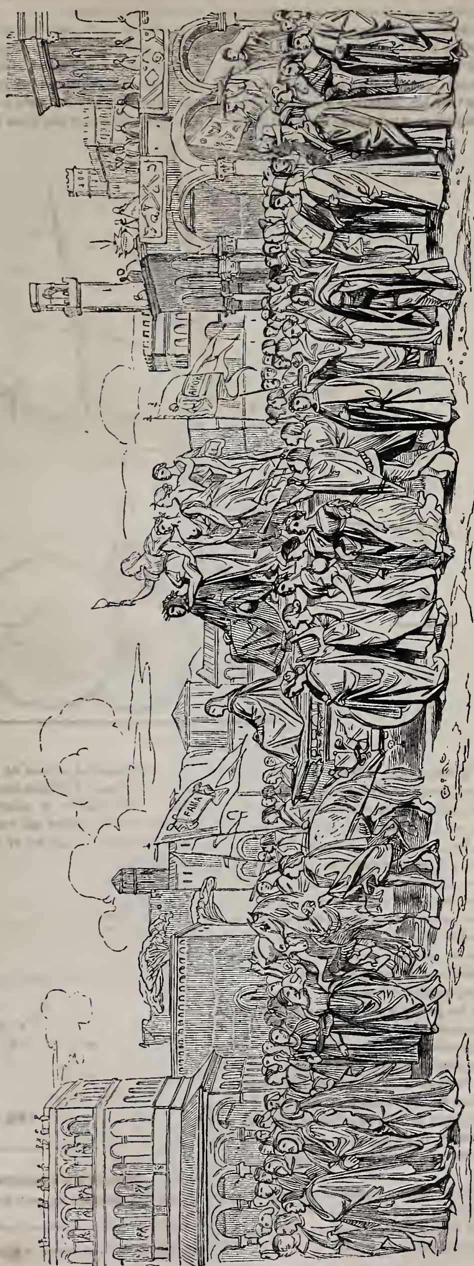
(Fig. 2.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

SALON DE 1836. — PEINTURE.

LE TRIOMPHE DE PÉTRARQUE, PAR M. BOULANGER.



(Salon de 1836; Peinture. — Le Triomphe de Pétrarque, par M. Boulanger.)

LE TRIOMPHE DE PETRARQUE.

En examinant une grande partie des œuvres exposées au Salon de 1836, le sentiment le plus pénible qu'elles fissent éprouver n'était pas seulement celui de leur médiocrité d'exécution, mais de l'absence qu'elles témoignaient de toute étude sérieuse, de toute préoccupation intellectuelle, grave et élevée, de toute passion, soit pour les souvenirs individuels, soit pour les personnages illustres, ou les faits mémorables de l'histoire. Aussi quel bonheur n'éprouvait-on pas à se trouver en face d'une de ces toiles si rares qui attestaient, dans leur auteur, une véritable inspiration, un travail consciencieux, une de ces prédilections d'artiste pour l'individu ou l'événement qu'il représente. Telle est l'impression que nous avons sentie en présence du *Triomphe de Pétrarque*, par M. Louis Boulanger. Dans l'attitude des personnages, dans l'expression des physionomies, dans le soin délicat qui préside à l'ensemble et aux détails de la composition, il est facile de voir que ce n'est pas là un de ces sujets de commande fournis au pinceau de l'artiste, ou par le hasard, ou par le caprice et les exigences d'une autorité quelconque. M. Louis Boulanger a voulu nous faire assister à cette magnifique solennité dans laquelle l'Italie du quatorzième siècle rendit à son plus grand poëte les honneurs que l'ancienne Rome ne réservait qu'à ses généraux vainqueurs.

Le 23 août 1340, Pétrarque reçut une lettre du sénat de Rome, qui l'invitait à se rendre dans la capitale du monde, pour y recevoir au Capitole la couronne de lauriers. Le soir du même jour, Pétrarque reçut une seconde lettre de Robert de Bardi, Florentin, chancelier de l'Université de Paris, qui, au nom de cette Université, alors la plus célèbre de l'Europe, l'invitait à se rendre à Paris, pour y être également couronné de lauriers. Pétrarque était âgé de trente-six ans, et il vivait dans sa retraite de Vaucluse, près d'Avignon, lorsque les deux plus grandes villes de l'univers parurent se disputer l'honneur de lui préparer un triomphe. Le poëte donna la préférence à sa patrie.

La cérémonie du couronnement eut lieu le jour de Pâques de l'année 1341 (15 avril), époque où une immense affluence de pèlerins se trouvait à Rome, pour visiter les châsses des apôtres, et où la ville était remplie des représentans de tous les royaumes chrétiens. Voici comment une chronique du temps décrit le costume de Pétrarque et les détails de cette cérémonie. On mit au pied droit du poëte une sandale de cuir rouge, garnie de rubans couleur de pourpre, qui tenait lieu du cothurne, marque symbolique de la poésie tragique. Le pied gauche fut chaussé d'un brodequin violet, orné de petits cordons bleuâtres, emblème de la poésie comique. Par dessus sa tunique, qui était de soie grise, l'on plaça un manteau de velours, doublé en satin vert, pour montrer que les idées d'un poëte devaient sans cesse être fraîches et nouvelles. Autour du cou on lui agrafa une chaîne de diamans, pour signifier que les pensées devaient être pures et claires. Sur la tête on lui mit ensuite une splendide mitre en drap d'or, d'une forme conique très allongée, afin qu'elle pût recevoir les guirlandes. Deux bandes lui tombaient par derrière sur les épaules, comme l'on en voit aux mitres des évêques. A son côté, se remarquait une lyre d'argent, suspendue par une chaîne d'or, façonnée en forme de serpens entrelacés, pour faire comprendre au triomphateur que son esprit devait continuellement changer de *peau* et d'enveloppe, à la manière du serpent. On plaça derrière lui une jeune fille échevelée, et nu-pieds, pour tenir la queue de sa robe. Elle était couverte de la fourrure d'un ours, et portait à la main gauche une torche allumée. Cette jeune fille était l'emblème de la folie, qui marche toujours sur les traces des poëtes. Des jeunes gens vêtus de pourpre adressaient aux Romains, au nom de Pétrarque, des vers que le poëte leur avait enseignés pour cette cérémonie. Les familles les plus distinguées de la noblesse avaient sollicité pour leurs fils l'honneur d'entrer dans le cortége du grand homme. Des tambours et des trompettes annonçaient le poëte. Arrivé dans la salle de justice, il se retourna vers la foule qui l'accompagnait, en s'écriant : « Que Dieu conserve le peuple » romain, le sénat et la liberté! » puis il se mit à genoux devant le sénateur : ce dernier, qui portait une couronne de lauriers, la mit sur la tête de Pétrarque, et la foule fit retentir le palais et la place de ses applaudissemens, en s'écriant : « Vivent le Capitole et le poëte! »

M. Louis Boulanger a choisi le moment où le cortége revient du Capitole. Le poëte paraît simple, modeste, recueilli et même triste. Nous avons entendu quelques personnes reprocher à sa figure de ne pas exprimer assez l'exaltation et l'enivrement de la gloire; mais on a oublié cette circonstance touchante du triomphe de Pétrarque, c'est qu'au moment le plus beau de sa vie, le souvenir de celle qu'il avait tant aimée et tant chantée lui revint plus vif et plus amer, et ne put empêcher son âme de ployer sous une irrésistible mélancolie, malgré l'éclat et la joie de cette apothéose populaire; la pensée de *Laure* s'empara tellement de sa pensée, qu'il composa ce même jour, pendant la marche du cortége, une de ses plus charmantes *canzoni*, *la Vision*. On peut supposer que M. Louis Boulanger a représenté Pétrarque au moment où il compose *la Vision*. La *Rêverie*, assise aux pieds du poëte, est délicieuse pour la vérité et la naïveté de l'attitude et de l'expression. Les Muses qui entourent le char sont aussi exécutées avec une remarquable variété de poses et de figures; elles sont toutes charmantes de naturel et de grâce. Ce groupe principal de cette grande toile est la partie la plus irréprochable; l'ensemble de la composition manque un peu de mouvement, d'air et de chaleur, on n'y voit pas assez d'enthousiasme populaire; malgré cette critique, *le Triomphe de Pétrarque* est le meilleur ouvrage de M. Louis Boulanger, et un des plus distingués du Salon de cette année; on ne saurait trop en louer la consciencieuse exécution, la pureté et l'élégance du dessin, la vivacité et l'harmonie du coloris, le modelé plein de finesse des têtes. Que M. Louis Boulanger renferme son talent dans un cadre moins vaste et moins compliqué de personnages, il nous donnera un chef-d'œuvre.

HISTOIRE DE LA STÉNOGRAPHIE.

(Deuxième article. — Voyez page 147.)

Après avoir fait partie de l'éducation dans les beaux jours de Rome, la sténographie s'éclipsa avec la décadence des lettres et la perte de la liberté. Du sénat et du Forum, où elle était devenue inutile, elle passa dans les temples des chrétiens, et y partagea d'honorables persécutions. C'est à la sténographie que nous devons les Actes des Martyrs, les improvisations d'Origène, les ouvrages de saint Jérôme, qui n'avait pas moins de dix secrétaires, quatre pour recueillir ses idées et six pour les traduire en écriture ordinaire; ceux de saint Augustin, qui avait huit sténographes, lesquels se relayaient de deux en deux, afin que rien ne fût omis ou altéré; enfin, saint Anselme nous apprend que saint Jean Chrysostôme se servait habituellement de sténographes pour accélérer ses travaux.

L'usage de la sténographie, si utile aux Pères de l'Eglise, se perdit peu à peu, et disparut entièrement sur la fin du dixième siècle.

Outre l'ignorance profonde dans laquelle la société se trouvait alors plongée, et qui rendait cet art inutile, la superstition en rendait la profession dangereuse.

Au onzième siècle, plus d'un malheureux sténographe accusé de nécromancie ou de secrets entretiens avec le diable, expia sur un bûcher le crime irrémissible de ne pas partager l'ignorance commune; et comme la profession du sténographe n'avait aucune de ces compensations d'enthou-

siasme qui font les martyrs, elle ne pouvait plus subsister; elle s'éteignit.

C'est au savant abbé Tritème que la sténographie doit l'avoir été retirée de la nuit où elle était plongée. Tritème, qui aimait beaucoup les livres, prenait plaisir à parcourir les bibliothèques. C'est en feuilletant celle d'un couvent de son ordre, qu'il trouva un petit cahier écrit en notes et couvert de poussière. Sa vetusté et le peu de cas que l'on en faisait l'avaient relegué dans les rebuts.

Peu de temps après, il découvrit à la bibliothèque de Strasbourg un Psautier également écrit en notes. C'est de ce dernier ouvrage que Tritème a tiré l'alphabet tironien qu'il a inseré dans sa *Polygraphie*.

A l'exemple de Tritème, plusieurs savans, parmi lesquels il faut distinguer Giorgeros, Forta, Pierre Amon, Carpentier et Kopp, se sont livrés à un examen approfondi des notes tironiennes. Quoiqu'ils aient puisé tous aux mêmes sources, ces divers commentateurs ont été partagés de sentimens, et ont publié des alphabets tironiens entièrement differens.

Nous croyons devoir attribuer la diversité de ces opinions à deux causes que nous avons déjà signalées, mais que nous sommes obligés de rappeler pour en tirer une autre conséquence; 1° les jambages inutiles et les formes angulaires que nous remarquons dans les notes tironiennes devaient en rendre l'exécution extrêmement lente et difficile; 2° l'appropriation à la langue latine des signes grecs de Xénophon devait nécessairement contribuer aussi à rendre la méthode de Tiron imparfaite et insuffisante. Or, il était impossible avec de tels moyens de suivre la parole même lente des orateurs romains. Que fallait-il donc faire? évidemment créer des abréviations particulières; c'est ce que fit Tiron, c'est ce qu'ont fait après lui Persanius, Philargirus, Sannus, Senèque, et saint Cyprien surtout, qui a composé un dictionnaire à part pour approprier la sténographie au langage mystique des chrétiens. On conçoit d'après cela quelles difficultés ont dû éprouver les commentateurs qui ont essayé de démêler un alphabet au milieu de treize mille signes tous arbitraires, à l'exception de quarante à cinquante tout au plus.

Après avoir pris la sténographie à son origine, et l'avoir suivie jusqu'à sa disparition, il nous reste un mot à dire sur sa renaissance dans le seizième siècle. Ce fut l'Angleterre qui, s'il nous est permis d'employer cette expression, lui servit de second berceau.

Il faut l'avouer, les peuples modernes ont plus travaillé à son perfectionnement que les peuples anciens. L'ouvrage de Macauley, le premier écrivain anglais qui ait traité de cette matière, a été suivi d'une foule d'autres qui se sont succédé rapidement. L'Angleterre compte plus de quarante auteurs de méthodes, qui toutes, plus ou moins, ont contribué à nous donner une écriture infiniment préférable à celles des Romains. Sous le règne de Louis XIII, l'abbé Caussard publia le premier ouvrage qui ait paru en France sur la sténographie. Il était intitulé : l'*Art d'écrire aussi vite qu'on parle*.

Un ouvrage plus remarquable parut en France, en 1776; c'est la Tachygraphie de Coulon de Thevenot. Malheureusement la tachygraphie, presque aussi exacte, à l'orthographe près, que l'écriture ordinaire, a le défaut de n'être pas assez rapide, et se trouve ainsi ne pas remplir le but de son auteur.

De toutes les méthodes que nous avons citées et d'une foule d'autres que nous passons sous silence, celle de Samuel Taylor, qui parut sur la fin du dernier siècle, eut la vogue la plus méritée et la plus soutenue. Taylor supprima hardiment les voyelles médianes qui faisaient le désespoir de ses prédécesseurs, et obtint par là une rapidité presque double de celle que l'on avait obtenue avant lui. Aussi la jeunesse se précipitait-elle en foule dans les universités d'Oxford, d'Ecosse et d'Irlande, pour y suivre ses leçons. On peut dire que Taylor opéra dans l'art abréviateur une véritable révolution.

Adaptée à la langue française par Pierre Bertin, la sténographie de Taylor fixa l'attention publique, et fit éclore une foule de systèmes sous mille titres differens.

Cette méthode a été plusieurs fois corrigée et notablement modifiée; mais les corrections et les modifications qu'on lui a fait subir sont diversement jugées par les uns, et complètement rejetées par les autres; c'est un débat qui n'est pas encore jugé.

PEIRESC.

Peiresc, antiquaire, historien, naturaliste, médecin, jurisconsulte, voyageur; Peiresc, le protecteur et l'ami de tous les savans de son siècle, et appelé par Bayle le procureur-général de la littérature, est aujourd'hui presque oublié.

Peu d'existences ont été cependant plus belles et mieux remplies que la sienne. Sa famille, originaire de Pise, était, depuis le règne de saint Louis, établie en Provence, où elle occupait un rang distingué. Il vint au monde le 1er décembre 1580. Sa naissance fut accueillie comme une faveur du ciel par son père et par sa mère, qui desespéraient d'avoir jamais d'enfans. La précocité de son esprit fut des plus remarquables. A l'âge de seize ans, ayant terminé ses études au collége de Tournon, il partit pour l'Italie, où il se lia avec Pinelli, Fra-Paolo, Baronius, d'Ossat; enfin avec tout ce qui s'y trouvait d'hommes illustres dans les sciences, les lettres et les arts. La passion instinctive qu'il avait montrée dès son enfance pour toutes les parties de la science acheva de s'éclairer par l'étude des anciens et le commerce des savans modernes. Nous ne le suivrons pas dans les divers voyages qu'il entreprit après avoir terminé ses études de droit à Montpellier; nous ne parlerons pas non plus de ses relations avec tous les hommes célèbres de son temps. Un tel récit ne serait rien moins que la statistique complète de la république des lettres à cette époque, grossie de toute la série contemporaine du dictionnaire historique, le tout enrichi des cartes d'Italie, de France, de Hollande et d'Angleterre.

Bien jeune encore, mais homme depuis long-temps, on le voit dans le cours de ses voyages, exercer déjà l'autorité d'un génie auquel nul n'est tenté de demander son âge. A Leyde, il fait remarquer à Lécluse octogenaire des erreurs échappées dans sa description des plantes de l'Inde. A Delft, il corrige les travaux numismatiques de Goltzæus. C'est alors que, rappelé en France par ses parens, il refusa une riche héritière, pour pouvoir consacrer sa vie entière à la science. Des faveurs dont sa famille et l'État cherchaient à l'entourer, il n'accepta que la charge de conseiller au parlement d'Aix, charge dont ses ancêtres avaient été en possession depuis le règne de François 1er. Si le magistrat rendit alors le savant plus sedentaire, il n'ôta rien à ce dernier de son activité. Ce qu'il ne pouvait plus faire par lui même, il le faisait exécuter par des émissaires qu'il entretenait en Grèce, en Syrie, en Egypte, et jusque dans le Nouveau-Monde, et dans les États barbaresques. Ces délégués étaient chargés de lui envoyer des manuscrits et des livres d'art, des plantes et des animaux peu connus. Ces occupations ne faisaient point languir sa correspondance avec tous les savans et les consuls de l'Europe. Son habitation était un véritable musée, image de son cerveau; il avait à ses gages un graveur, un sculpteur, un relieur et un copiste, auxquels il adjoignait un peintre dans l'occasion. Du reste, l'amour de la propriété intellectuelle semble avoir été inconnu à cet homme vraiment extraordinaire; il n'agissait que pour la gloire et les intérêts de la science, et jamais pour les siens propres. Comprenant que si, dans la construction d'un édifice, un ouvrier de plus n'est pas fort utile, rien au contraire ne l'est plus

qu'un homme qui dirige les ouvriers, qui leur indique et leur fournit les matériaux, il accepta ce dernier rôle. Aussi le voit-on donner des livres hébreux à Scaliger, des manuscrits arabes à Saumaise et à Kircher, des manuscrits grecs à Holstenius, des tables astronomiques à Sickard; aux historiens, des systèmes et des documens inédits; aux antiquaires, des inscriptions qu'il leur apprend à déchiffrer; à Mersenne, à Grotius, et à tous leurs émules, de bons avis, et parfois d'importantes corrections. Partout où se trouve un ouvrage à faire ou à publier, sa coopération est certaine; il aide les savans de ses recherches et de ses livres, il leur procure des adjoints, des secours matériels et scientifiques; il s'agite, il sollicite le roi, les ministres, les bibliothèques, non pour lui, mais pour la science et les savans dont il est en quelque sorte l'intendant. Au milieu de ces occupations si variées, il met encore la main à l'œuvre quand il le faut, il se montre partout où il y a un préjugé à combattre, une erreur à redresser. Il expose que les pluies de



(Buste de Peiresc, par Francin, au Musée de la Sculpture moderne.)

sang, terreur des gens crédules (et tout le monde l'était alors), ne sont produites que par les sécrétions des papillons dans la chrysalide. Il rétablit la généalogie de la maison d'Autriche; avant Cuvier, il affirme que les ossemens fossiles, regardés comme des os de géans, sont des os d'animaux connus; avec Gassendi, il regarde les comètes comme des planètes; il dresse les tables des mouvemens des satellites de Jupiter, récemment découverts par Galilée.

On doit à Peiresc la naturalisation en France d'un nombre considérable de végétaux, et de l'espèce des chats angoras. Le jasmin d'Inde, celui d'Amérique, le jasmin ou lilas de Perse et d'Arabie, le laurier rose, le myrte à fleurs pleines, la nèfle, plusieurs espèces de vignes, etc., ont été importés en France par ses soins.

Quant à sa carrière parlementaire, elle fut calme et honorable; les goûts du savant ne nuisirent jamais aux devoirs du magistrat, et peut-être le second fut-il protégé par le premier, en 1631 et 1632, quand Peiresc échappa à l'exil infligé par Richelieu aux membres du parlement d'Aix, qui avaient refusé leur adhésion au projet du premier ministre de faire de la Provence un pays d'élection. Il était pourtant au nombre des opposans; mais son caractère intègre, son horreur bien connue pour le trouble, et surtout sa grande réputation, ne permettaient guère de le traiter en rebelle. Il mourut le 24 juin 1637. Son éloge fut prononcé à Rome, dans la salle de l'Académie humoriste, par l'ordre du pape Urbain VIII. Dix cardinaux assistèrent à cette séance. Le regret de sa mort fut exprimé en quarante langues. Balzac l'a loué avec sa délicatesse habituelle, en disant : « Le mal qui le touchait ne le souillait pas. Sans » l'amitié d'Auguste, il fut un Mecenas. » Telle était la sensibilité d'organes de Peiresc, qu'ayant la langue enchaînée par une paralysie, il recouvra la parole en entendant une romance qu'il aimait.

Cette organisation magnifique, cette activité éparpillée sur mille objets divers, tant de dons précieux, tant de services rendus à la science, n'ont point valu à Peiresc une renommée durable. S'il avait pu se borner à être astronome comme Gassendi, naturaliste comme Linné, philosophe comme Bayle, et tant d'autres écrivains célèbres, son nom serait encore prononcé avec la vénération qui entoure les noms de ces grands hommes. Mais pour être moins populaire, sa gloire ne brille que d'un plus grand éclat aux yeux de ceux qui ne regardent pas la réputation comme le but des travaux scientifiques, et pour qui, dans un savant tel que Peiresc, l'insouciance de la renommée est un titre de plus à la gloire.

Le portrait de Peiresc que nous donnons est copié d'après un buste, ouvrage d'un artiste qu'un talent remarquable n'a pu sauver de l'oubli. A l'époque où vivait Peiresc, le voisinage de l'Italie et les souvenirs de la cour pontificale, dont Avignon fut pendant si long-temps le siége, comme chacun sait, avaient perpétué en Provence les traditions du beau.

Quelques artistes vraiment supérieurs, quoique peu connus, continuèrent à enrichir la Provence de leurs œuvres. Francin fut de ce nombre. La vie de ce sculpteur ne figure ni dans les biographies générales, ni dans les ouvrages spéciaux que nous avons été à même de consulter.

AUDITOIRE DE MANTES.

(Voyez une vue de Mantes, 1834, p. 201.)

L'Auditoire royal de Mantes est le lieu où se tenait la juridiction de la ville. Cet édifice fut commencé par le maire, le prévôt et les pairs de Mantes, alors que Louis, duc d'Orléans, gouvernait la France, durant la maladie de son frère Charles VI. Interrompue par les guerres civiles et nos luttes avec l'Angleterre, la construction ne fut achevée que sous le règne de Charles VIII, ainsi que l'attestent les mémoires manuscrits sur la ville de Mantes.

Ce monument n'a point échappé à l'impiété de nos Michel-Ange. Grâce à leur mauvais goût, les murs ont été reblanchis. Toutefois les détails d'architecture se sont conservés sains et saufs.

La porte est ornée d'une longue pyramide, surmontée d'une statue de saint Yves, patron des avocats et des procureurs, et soutenus par des arcs-boutans, supportés eux-mêmes par d'autres pyramides. Toute cette partie de l'Auditoire est sculptée et évidée avec grâce et légèreté. Entre les pyramides on aperçoit deux écussons. Celui à droite est aux armes de Milan, qui sont d'argent, au serpent d'azur, dévorant un enfant de gueules (Voyez les élémens de blason 1834, p. 194). Ces armoiries, que Louis d'Orléans prenait du chef de sa femme, Valentine, prouvent que le bâtiment avait atteint cette hauteur et que la porte était construite lorsque l'œuvre fut interrompue par les guerres. L'écusson de gauche est aux armes de France. Au-dessus du cintre

est un porc-épic, symbole de l'ordre que ce prince avait institué.

Dans le fond de la porte on aperçoit un escalier en limaçon. Le reste de l'architecture est d'une grande simplicité, et diffère peu de la façade des maisons ordinaires. Les deux croisées, entre lesquelles est une statuette de la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras, sont flanquées de pyramides. Au-dessus sont trois écussons : le premier est mi-partie de France et de Bretagne, le second est l'écu de France ; tous les deux indiquent que cet édifice fut construit du temps de Charles VIII et de Louis XII. Le troisième écusson porte une branche de chêne et une fleur-de-lis : c'étaient les armes de Mantes.

En 1552, Henri II créa les présidiances pour débarrasser les parlemens des petits procès qui retardaient l'expédition des grandes affaires; Montfort fut désigné d'abord pour le siége d'un présidial, qui, plus tard, fut transféré à Mantes Telle est l'origine de l'édifice dont il est ici question.

La coutume de Mantes fut rédigée en 1556.

Mantes a possédé d'autres tribunaux. Pendant que Henri IV y faisait sa résidence, le Châtelet y fut transféré et y demeura jusqu'après la réduction de la ville de Saint-



(Auditoire royal de Mantes.)

Denis, en 1593. Déjà en 1353, Marie de Brabant avait établi à Mantes sa chambre des comtes. En 1556, le grand conseil avait été aussi transféré dans cette ville. Il y condamna un gentilhomme à être décapité : après l'exécution, le bourreau mourut de la peur qu'il avait eue de manquer son coup.

A côté de l'Auditoire est l'Hôtel-de-Ville, dont on aperçoit un pavillon, avec un L couronné dans le fronton. La porte est ornée d'un écusson aux armes d'Harcourt, qui étaient de gueule, à deux fasces d'or.

Devant l'Auditoire est une petite place au milieu de laquelle est une fontaine à deux cuvettes superposées. Le pilier qui la soutient est hexagone ; chaque face est ornée d'arabesques de très bon goût. Cette fontaine appartient à l'architecture du temps de Louis XII. Ce fut en 1500 que la ville de Mantes y fit conduire l'eau qui prend sa source à la Carrelée, dans le clos des Célestins. Le bassin fut fait en 1526, aux dépens de l'Hôtel-de-Ville.

RELIQUES DES GRANDS HOMMES

PRIX DE LEUR VENTE.

Selon les anciens, la lampe d'Epictète aurait été payée 5,000 drachmes (environ 2,700 fr.), et le bâton de Peregrinus Protée, philosophe cynique, un talent (4,800 fr.).

Chez les modernes, le fauteuil en ivoire que Gustave Wasa reçut de la ville de Lubeck, a été, dit-on, adjugé,

en 1825, au prix de 58.000 florins (environ 120,000 fr.), au chambellan suédois M. Schnckel.

Le livre de prières que lisait Charles Ier étant sur l'échafaud, a été porté, en 1825, dans une vente de Londres, à 100 guinées (2.500 fr.).

L'habit que Charles XII portait à la bataille de Pultawa, conservé par les soins du colonel Roson, qui le suivit à Bender, se vendit, en 1825, à Edimbourg, 22,000 liv. sterl. (561.000 fr.); enfin, un morceau de celui de Louis XVI, allant à l'échafaud, porté sous le n° 721 du catalogue de la vente de M. Méon, 1829, aurait probablement été porté à un très haut prix, si des motifs de bienseance ne l'avaient fait retirer de la vente.

On pourrait encore ajouter à cette nomenclature curieuse, ce qui suit :

L'abbé de Tersan paya très cher des souliers de Louis XIV en satin blanc.

Une dent de Newton a été achetée, en 1816, par lord Schwaterbury, pour la somme de 730 liv. sterl. (16,595 fr.); ce seigneur l'a fait monter dans le chaton d'une bague qu'il porte habituellement. A propos de dents, M. Alexandre Lenoir raconte que, lors du transport des corps d'Héloïse et d'Abeilard aux Petits-Augustins, un Anglais offrit 100,000 fr. d'une de celles d'Héloïse.

Le crâne de Descartes a été porté, lors de la vente de la bibliothèque du docteur Sparman, vers 1820, à Stockholm, à la somme de 100 fr.; relativement, ce n'est pas cher pour l'enveloppe d'un tel cerveau!

La canne de Voltaire a été vendue 500 fr. à Paris, au docteur D...

Une veste de Jean-Jacques Rousseau fut payée 950 fr., et sa montre en cuivre 500 fr.

Une vieille perruque de Kant fut vendue après sa mort, survenue en 1804, 96 fr. selon les uns, et 200 fr. selon les autres.

Une perruque de Sterne fut vendue, en 1822, à Londres, en vente publique, 200 guinées (5,000 fr.).

Sir Burnlett, gendre de Walter Scott, a payé, en 1825, les deux plumes qui ont servi à signer le fameux traité d'Amiens, du 27 mars 1801, la somme de 500 liv. sterl. (12,000 fr.). Enfin, le chapeau qu'avait Napoléon à la bataille d'Eylau a été adjugé à Paris (1835, 1er décembre), 1,920 fr. à M. de La Croix, medecin; la mise à prix était de 500 fr., et trente-deux compétiteurs se sont disputé cet objet.

Dévouement à la science. — Le célèbre astronome La Caille avait contracté l'habitude de réserver entièrement un de ses yeux pour l'importante fonction d'observer dans la lunette; il lisait, il écrivait avec l'autre. Cette habitude l'avait mené à de fort intéressans résultats; ainsi, par exemple, il pouvait facilement observer les hauteurs d'étoiles au-dessus de l'horizon de la mer; observation fort incertaine généralement, à cause de la difficulté de bien discerner l'horizon dans l'obscurité de la nuit. Il ne paraît pas qu'aucun autre astronome ait su ou voulu se former depuis à une pratique aussi difficile.

Origine du proverbe: Point d'argent, point de Suisses. — Ce proverbe, injurieux pour nos voisins, est souvent appliqué aux âmes égoïstes et mercenaires; cependant si l'on en connaissait la véritable origine, on verrait que loin d'être défavorable aux Suisses, il a été imaginé pour honorer les troupes de cette nation.

Dans les guerres du Milanais, qui occupèrent la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième, les Suisses engagés au service de France se retirèrent plusieurs fois chez eux faute de paiement de leur solde. Aux plaintes qu'ils excitaient, au reproche d'infidélité, de lâcheté, ils opposaient l'impossibilité de subsister sans solde.

« Que ne faites-vous comme les autres? leur disait-on. » Vivez aux dépens de l'ennemi. » (C'est-à-dire, maraudez, et ne payez pas ce que vous prendrez.)

Leur discipline et leur probité ne pouvaient se plier à cette méthode. Ne voulant pas être brigands, mais soldats, ils préféraient regagner leurs foyers, plutôt que de fouler le paysan, ce qui fit dire à un général français : « Point d'argent, point de Suisses. » On voit que ce mot était plutôt une louange qu'un blâme.

LES ÉCOLES DE CHARLEMAGNE.

ANECDOTES.

Ce ne fut pas seulement par les armes que Charlemagne combattit la barbarie; elle était pour lui un adversaire constant et redoutable qu'il rencontrait partout, aux frontières comme au sein même de ses vastes Etats. Ce fut contre elle qu'il eut à lutter toute sa vie. Au milieu de ses guerres continuelles, dans l'intervalle de ses expéditions lointaines, il trouva le temps d'organiser une administration régulière et vigilante qui rétablit l'ordre dans son immense empire; il y attira à grands frais les hommes renommés de tous les pays, et y fonda des écoles célèbres qui repandirent quelques lueurs au milieu des ténèbres de ce temps. Mais on a répété trop souvent que ce grand homme était resté étranger aux sciences qu'il avait protégées, qu'il était dépourvu de toute instruction et n'avait pas même su lire. L'historien Eginard, qui fut son secrétaire, assure qu'il avait au contraire étudié sous Pierre de Pise, sous Alcuin le Saxon, homme d'une science universelle et sous la direction duquel il donna beaucoup de temps et de travail à la rhétorique, à la dialectique, et surtout à l'astronomie. Il étudiait aussi le calcul et observait le cours des astres avec une curieuse et ardente sagacité. Il s'essayait à écrire, ajoute son historien, et portait d'habitude sous son chevet des tablettes, afin de pouvoir dans ses momens de loisir s'exercer à tracer des lettres; mais ce travail ne réussit guère, il l'avait commencé trop tard. C'était un talent bien rare alors que celui d'écrire. Une de ses occupations favorites était de corriger les manuscrits; la veille de sa mort, il avait encore retouché soigneusement avec des savans grecs et syriens, les Evangiles de saint Marc, de saint Luc et de saint Matthieu. Passionné pour les cérémonies romaines et le chant grégorien, il s'appliquait à la musique sacrée avec la même ardeur; il se piquait de faire sa partie au lutrin, chantant d'ordinaire à demi-voix et en chœur. Il instruisait les clercs lui-même et se montrait fort sévère pour les moindres fautes. Il donnait le signal, battait la mesure avec une baguette, et marquait d'ordinaire par un son guttural la fin de chaque morceau.

Charlemagne visitait souvent les écoles qu'il avait fondées, il interrogeait lui-même les élèves et lisait soigneusement leurs compositions. Voici ce qu'en rapporte le moine de Saint-Gall, annaliste latin du neuvième siècle : « Lorsqu'après une longue absence le roi victorieux revint en Gaule, il se fit amener les enfans qu'il avait confiés au docte Clément, et voulut examiner lui-même leurs lettres et leurs vers. Ceux de moyenne et de basse condition présentèrent des œuvres au-dessus de toute espérance; les nobles, d'insipides sottises. Alors le sage roi imitant la justice du juge éternel, fit passer à sa droite ceux qui avaient bien fait, et leur parla en ces termes : « Mille grâces, mes fils, de ce que vous vous êtes appliqués de tout votre pouvoir à travailler selon mes ordres et pour votre bien. Maintenant efforcez-vous d'atteindre à la perfection, et je vous donnerai de magnifiques évêchés et des abbayes, et toujours vous serez honorables à mes yeux. » Ensuite il tourna vers ceux de gauche un front irrité qui troubla leurs consciences; il leur lança avec ironie cette

terrible apostrophe : « Vous autres, nobles, vous, fils des grands, délicats et jolis mignons, fiers de votre naissance et de vos richesses, vous avez négligé mes ordres, et votre gloire, et l'étude des lettres, vous vous êtes livrés à la mollesse, au jeu, et à la paresse ou à de frivoles exercices. » Après ce préambule, levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible, il fulmina son serment ordinaire : « Par le roi des cieux, je ne me soucie guère de votre noblesse et de votre beauté, quelque admiration que d'autres aient pour vous; et tenez ceci pour dit, que si vous ne réparez par un zèle vigilant votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de moi. »

Le même historien rapporte plusieurs exemples de la manière dont Charlemagne savait récompenser ceux de ces écoliers dont il avait remarqué les progrès : en voici un qui offre en même temps une curieuse peinture des mœurs du temps.

« Un de ces pauvres dont j'ai parlé, fort habile à dicter et à écrire, fut placé dans la chapelle; c'est le nom que les rois des Francs donnent à leur oratoire à cause de la chape de saint Martin qu'ils portaient constamment au combat pour leur propre défense et la défaite de l'ennemi. — Un jour qu'on annonça au prudent Charles la mort de certain évêque, il demanda si le prélat avait envoyé devant lui, dans l'autre monde, quelque chose de ses biens et du fruit de ses travaux. Et comme le messager répondit : « Seigneur, pas plus de deux livres d'argent, » notre jeune clerc soupira, et ne pouvant contenir sa vivacité, il laissa malgré lui échapper devant le roi cette exclamation : « Pauvre viatique, pour un si long voyage! » Charles, le plus sage des hommes, après avoir réfléchi quelques instans, lui dit : « Qu'en penses-tu? si tu avais cet évêché, ferais-tu de plus grandes provisions pour cette longue route? » Le clerc, la bouche béante à ces paroles, comme à des raisins de primeur qui lui tombaient d'eux-mêmes, se jeta à ses pieds et s'écria : « Seigneur, je m'en remets là-dessus à la volonté de Dieu et à votre pouvoir. » Et le roi lui dit : « Tiens-toi sous le rideau qui pend là derrière moi : tu vas entendre combien tu as de protecteurs. » En effet, à la nouvelle de la mort de l'évêque, les gens du palais, toujours à l'affût des malheurs ou de la mort d'autrui, s'efforcèrent tous, impatiens et envieux les uns des autres, d'obtenir pour eux la place par les familiers de l'empereur. Mais lui, ferme dans sa résolution, refusait à tout le monde, disant qu'il ne voulait pas manquer de parole à ce jeune homme. Enfin, la reine Hildegarde envoya d'abord les grands du royaume, puis vint elle-même trouver le roi, afin d'avoir l'évêché pour son propre clerc. Comme il accueillit sa demande de l'air le plus gracieux, disant qu'il ne voulait ni ne pouvait lui rien refuser, mais qu'il ne se pardonnerait pas de tromper le jeune clerc, elle fit comme font toutes les femmes quand elles veulent plier à leur caprice la volonté de leurs maris : dissimulant sa colère, adoucissant sa grosse voix, elle s'efforçait de fléchir, par ses minauderies, l'âme inébranlable de l'empereur, lui disant : « Cher prince, mon seigneur, pourquoi perdre l'évêché aux mains de cet enfant? Je vous en supplie, mon très doux seigneur, ma gloire et mon appui, donnez-le plutôt à mon clerc, votre serviteur fidèle. » Alors le jeune homme, que Charles avait placé derrière le rideau, s'écria d'un ton lamentable : « Tiens ferme, seigneur roi, et ne laisse pas arracher de tes mains la puissance que Dieu t'a confiée. » Alors le courageux ami de la vérité lui ordonna de se montrer, et lui dit : « Reçois cet évêché, et aie bien soin d'envoyer et devant moi et devant toi-même, dans l'autre monde, de plus grandes aumônes et un meilleur viatique pour ce long voyage dont on ne revient pas. »

Culte des sentimens patriotiques. — Tous les législateurs de l'antiquité cherchaient des liens qui attachassent les citoyens à la patrie et les uns aux autres; ils les trouvaient dans des usages particuliers, dans des cérémonies religieuses qui, par leur nature, étaient toujours exclusives et nationales; dans des jeux qui tenaient beaucoup de citoyens rassemblés, dans des exercices qui augmentaient, avec leur vigueur et leurs forces, leur fierté et l'estime d'eux-mêmes, dans des spectacles qui leur rappelaient l'histoire de leurs ancêtres; leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires, intéressaient leurs cœurs, les enflammaient d'une vive émulation, et les attachaient fortement à cette patrie dont on ne cessait de les occuper.

J.-J. Rousseau, *Gouvernement de Pologne*, ch. II.

LE PLUS VIEUX CANON DE L'EUROPE.

Ce canon a été retrouvé par des pêcheurs, comme le trépied de Delphes, comme l'anneau de ce roi de Lydie qui, fatigué de bonheur, avait cherché à conjurer, par un sacrifice volontaire mais non accepté, les retours d'une fortune jusque là trop prodigue de faveurs. Abandonné à la mer comme l'anneau, mais non dans les mêmes circonstances et pour les mêmes motifs, par un roi qui devait aussi beaucoup à la fortune, il fut, comme le trépied, adjugé au plus riche, et accueilli par des refus avant de trouver son maître définitif. Voici son histoire, à commencer par la fin.

Le 1er juillet 1827, un pêcheur de Calais, ayant jeté ses filets à quelques lieues à l'est de cette ville, sur le banc Dartingue, nommé par les Anglais *New-Bank*, sentit en les ramenant à lui une résistance qui pronostiquait un coup de filet semblable à celui du lac de Genésareth. Après avoir redoublé de précautions pour s'assurer la possession intégrale de ce butin, assez mutin d'ordinaire, quel ne fut pas son étonnement lorsque, le fond de son filet étant à peu près à fleur d'eau, au lieu des bonds et des soubresauts dont il cherchait déjà la commotion dans le pli des vagues, et qui avaient leur contre-coup anticipé dans son cœur, il ne découvrit sous les mailles qu'une masse inerte, très docile, et se prêtant de la meilleure grâce du monde à recevoir les honneurs de son bateau. Aussi les lui fit-il, quoiqu'il eût bien compté sur d'autres hôtes. C'était un tube de fer qui avait gagné à son séjour prolongé dans la mer un vêtement très épais de sable et de cailloux, dont la coagulation formait une croûte assez solide. Débarrassé de cette enveloppe, il fut bien et dûment reconnu pour un canon dont la forme étrange annonçait l'antiquité. Qu'on se le représente :

C'était un cylindre assez irrégulier, de 5 pieds 8 pouces de long, à l'extrémité inférieure duquel était ajustée une queue ou tige de fer avec poignée pour ajuster, et dont la longueur était de 1 pied 8 pouces. Il y avait vers le milieu du canon un renforcement ou espèce d'anneau muni de deux tourillons pour le poser sur l'affût, et vers la culasse une ouverture dans laquelle était logé, soutenu par une clavette de fer, un tube de 7 pouces 4 lignes de long et 2 pouces et demi de diamètre, ayant sa culasse et sa lumière, et pouvant se démonter pour être chargé à la main. Nos fusils de chasse les plus recherchés se chargent aujourd'hui par une méthode qui est à peu de chose près la même; on introduit par la culasse soit un tube de carton, soit une cartouche, qui contient la charge toute préparée. Il est assez remarquable que les perfectionnemens les plus récens introduits dans les armes à feu en soient revenus à ce procédé primitif, et que les innovations nous aient ramenés au point de départ. Fiez-vous donc aux brevets d'invention! Les figures ci-après expliquent l'ancien mécanisme aux yeux du lecteur. L'épaisseur du canon à la culasse était de 5 pouces, à la volée de 3 pouces, et son ouverture intérieure de 1 pouce et demi.

Le pauvre marin qui avait fait cette pêche n'était ni un antiquaire ni un homme de loisir. Ce morceau de fer n'était pour lui qu'un morceau de fer; mais comme tel il avait encore une valeur, et c'était là pour lui le point capital : canon

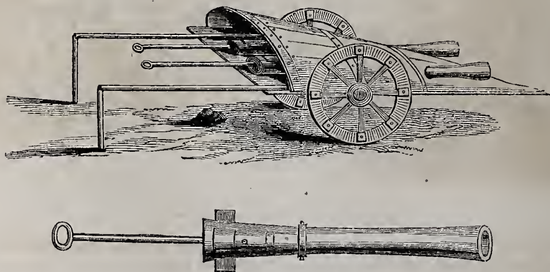
antique et rouillé ou poisson frais, peu lui importait. Ce qu'il lui fallait, c'est que l'objet qu'il avait pêché continuât dans son escarcelle le rôle qu'il avait pris bénévolement dans ses filets. Au poids ou autrement, il le vendit, et, chose remarquable, ce ne fut pas un Anglais qui l'acheta!

Mais le Royaume-Uni fit mieux; il attendit sa revanche, et la prit de manière à ce que rien n'y manquât. Le Musée d'Artillerie de Paris avait offert au nouveau possesseur du canon 400 francs; on l'avait éconduit. L'Angleterre survint, et poussa à l'enchère avec une grandeur toute britannique, en triplant de prime-abord l'offre du Musée d'Artillerie. Celui-ci avait dit son dernier mot; et moyennant 1200 francs, le doyen des canons aujourd'hui connus et existans en Europe, prit, en dépit de la France et du Musée d'Artillerie, ses passeports pour la Grande-Bretagne. Il est aujourd'hui, sauf nouvelle mutation, la propriété de M. le vicomte Montagne, à Cowdray, comté d'Essex, où il orne sans doute quelque salle d'armes du manoir féodal.

Pendant son séjour en France, ce canon avait été visité dans son intérieur, en présence et avec l'aide d'un de nos lieutenans-généraux d'artillerie alors en tournée. La clavette qui maintient le tube où se met la charge n'avait pu être enlevée qu'avec beaucoup de peine, soudée qu'elle était par une rouille épaisse et invétérée. On en vint à bout cependant, et lorsqu'on eut extrait le tube de sa logette séculaire, on reconnut que la pièce était encore chargée.

Il y restait une once de poudre qui avait, comme on s'y attend bien, perdu toute sa force, mais conservé sa forme et son odeur. Cette conservation s'explique par ce fait que le tube était hermétiquement fermé au moyen d'un coin de chêne qui avait dû être enfoncé à grands coups, sans doute pour augmenter la force; en dehors du tube qui ne contenait que la poudre, la charge se complétait d'un boulet en plomb d'un pouce et quatre lignes de diamètre, entouré de chanvre et pesant quatre onces.

Les canons de ce genre et de cette époque étaient montés deux à deux, sur un train ou affût qui supportait, en outre, une espèce d'entonnoir aplati à sa partie inférieure, derrière lequel s'abritaient les hommes attachés au service de la pièce. Cet entonnoir, percé de deux embrasures où passaient les bouches des canons et se terminant en pointes aiguës, était de fer ou bardé de fer. Le train se complétait de deux brancards brisés à leur extrémité, de manière à ce que le bout pût retomber à terre et maintenir la pièce selon qu'on lui faisait ouvrir un angle plus ou moins aigu, dans une position plus ou moins inclinée ou horizontale. On voit que le mécanisme du pointage, qui se composait alors comme aujourd'hui de deux mouvemens, l'un de bas en haut, l'autre de droite à gauche, *et vice versâ* dans les deux cas, était servi par des combinaisons bien plus compliquées que de nos jours. La tige de fer servait aux mouvemens de droite et de gauche, le brancard aux mouvemens verticaux. L'habitant



(Un Ribaudeau, vieux canon pêché près de Calais en 1827.)

de Calais qui fut le second possesseur de la pièce repêchée possède aussi des gravures, d'après des tableaux du temps, qui représentent ces canons ainsi montés. Nous donnons ici la copie d'une de ces gravures. Elle se rapporte merveilleusement à la description que Froissart nous a laissée de ces machines. « Les Gantois arrivés devant Bruges, pour com» battre le comte de Flandre, se mirent en ordonnance de » bataille (1382), et se quatirent tous entre leurs ribau» deaux. Ces ribaudeaux sont brouëtes haut bandées de » fer avec longs picots de fer devant en la pointe, que ils » ont coutume par usage, de mener et brouetter avec eux, » et puis les assemblèrent devant leurs rangs et là dedans » s'enfermèrent. »

Froissart ne parle pas des canons, mais d'autres auteurs qui donnent une description semblable de ces *ribaudeaux* ou *rebauldequins*, disent que ce sont de petits chariots sur lesquels on plaçait deux ou plusieurs canons; on peut consulter sur ce point le supplément au Glossaire de Ducange par Charpentier.

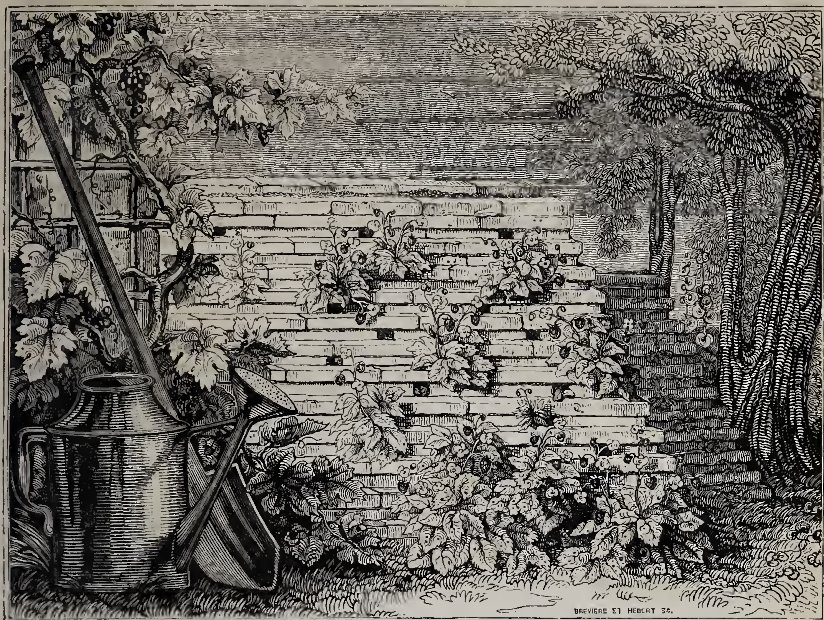
La partie authentique de l'histoire de notre canon est terminée; c'est son histoire moderne et contemporaine. Quant à son histoire ancienne et à son origine, elle est, comme toutes les questions d'origine et d'histoire ancienne, passablement embrouillée. C'est un champ de disputes et de controverses locales, où ce que l'on perçoit de plus net c'est la poussière et le bruit du combat. Trois opinions surtout se sont trouvées en présence. Dans l'une le canon devait provenir du siége de Boulogne par Henri VIII en 1544; cette opinion fut la première en date et très accréditée. D'autres remontèrent à la bataille de Crécy en 1346, ou au siége de Calais qui la suivit de près. Enfin, d'autres tinrent pour la bataille d'Azincourt en 1415. Après cette bataille, en effet, Henri V prit immédiatement la route de Calais, et s'étant embarqué pour Douvres, il fut assailli par une tempête qui fit périr deux de ses vaisseaux sous les ordres de sir John Cornwall, précisément dans la direction où a été repêché notre canon, c'est-à-dire près des côtes de Hollande. Cependant le boulet dont il était chargé était de plomb, et l'usage des boulets de fer ayant commencé à prévaloir en 1400, l'année de la bataille d'Azincourt est une date trop récente; mais il est possible qu'en 1415 on se soit servi encore de boulets de plomb, bien que le fer commençât à être préféré pour la fabrication de ce projectile.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

HORTICULTURE.

NOUVELLE MANIÈRE DE CULTIVER LE FRAISIER.



(Nouvelle manière de cultiver le fraisier.)

La manière habituelle de cultiver le fraisier a plus d'un inconvénient. Lorsque la pluie tombe, sa frêle tige ploie sous le fardeau et s'affaisse, le fruit se penche sur le sol trempé d'eau, et bientôt ses tendres et belles couleurs sont souillées de boue. En tout temps, les insectes qui restent sur la terre, les limaces rampantes, la dévorent ou la flétrissent de leurs sales attouchemens.

On a imaginé un nouveau procédé de culture qui non seulement protége le fruit contre les souillures de la terre, et contre la plupart des insectes, mais qui permet en outre de pouvoir planter un plus grand nombre de fraisiers sur un terrain donné. Ce procédé, depuis long-temps en usage dans plusieurs pays étrangers, par exemple en Ecosse et en Angleterre, a été signalé par M. Robisson à la Société royale et centrale d'agriculture de la Seine, et à la Société d'horticulture de Paris.

On élève, avec la terre propre au fraisier, un ou plusieurs trapèzes de la hauteur d'un mètre, sur une longueur qu'on détermine à volonté. Ces espèces d'espaliers doubles, en forme de pyramide, sont ensuite revêtus de briques posées à plat. A l'extrémité de chaque brique, on ménage une ouverture large d'un pouce pour que la tige du fraisier, plantée dans la terre du trapèze, vis-à-vis cette ouverture, puisse en sortir sans obstacle et venir développer librement ses feuilles et sa fructification à l'air et au soleil.

Cette ingénieuse invention est assez dispendieuse pour être difficilement accueillie par les simples jardiniers; mais elle pourra devenir peu à peu en vogue chez les amateurs d'horticulture. M. Robisson dit qu'un trapèze ne rapporte que pendant trois ans; M. Poiteau a indiqué dans la *Revue horticole* quelques modifications qu'il croit avantageuses, relativement au mode de construction du trapèze, à la dimension des intervalles entre les briques, et à la plantation des fraisiers.

CALONNE.

Charles-Alexandre de Calonne, fils d'un premier président du parlement de Flandre, naquit à Douai le 20 janvier 1734. Son père, qui le destinait à la magistrature, l'envoya faire ses études à Paris, où il suivit le barreau pendant quelques années. Il passa rapidement avocat-général au conseil provincial d'Artois, procureur-général au parlement de Douai, et maître des requêtes en 1763, à peine âgé de vingt-neuf ans. S'étant fait connaître, dans plusieurs affaires importantes, par la facilité et la grâce de son élocution, par une grande rapidité de conception, il fut nommé procureur-général de la commission créée pour examiner la conduite d'un homme devenu bien célèbre depuis par son opposition aux jésuites, Louis-René de Caradeuc de la Chalotais, procureur-général au parlement de Bretagne.

Soit que la magistrature convînt peu à ses goûts et à son caractère, soit qu'il espérât s'ouvrir une chance plus rapide d'avancement, Calonne se fit nommer en 1768 intendant de Metz, d'où il passa bientôt à Lille avec la même fonction. On doit reconnaître qu'il montra beaucoup d'habileté, de grands talens administratifs, de la sagacité portée jusqu'à la ruse. Entreprenant, hardi, fait pour en imposer par son assurance, excité par l'ambition, il ne devait pas rester long-temps dans les emplois secondaires. Depuis quelque temps il désirait une place dans le ministère, quand les retraites rapides de Necker, de Fleury, de d'Ormesson et

l'amitié de madame d'Havelay lui permirent de se mettre avantageusement sur les rangs.

Nommé contrôleur général des finances le 9 novembre 1783, il se trouva chargé de la liquidation des dépenses qu'avait occasionnées la guerre entreprise par la France pour soutenir la république des États-Unis d'Amérique contre son ancienne métropole. Il fallait pourvoir aux emprunts, aux arriérés, aux anticipations, aux dépenses courantes, et aux demandes immodérées de la noblesse qui, ayant dissipé son patrimoine dans les orgies de la régence et du règne de Louis XV, ne pouvait soutenir son lustre qu'avec d'énormes pensions. Calonne, loin d'être épouvanté de tant de difficultés, montra l'aplomb de la prospérité, et même cette prodigalité qu'on ne peut avoir qu'au milieu de la plus grande abondance. Il solda l'arriéré du moment, il soutint les effets publics par des avances secrètes, il rapprocha le paiement des rentes sur l'État, il obtint des bonifications considérables sur les baux des fermes et des régies, il assura le crédit de la caisse d'escompte par laquelle il fit prêter 80 millions au gouvernement au moyen de *compères* propriétaires d'actions, il essaya de fonder en 1784 une caisse d'amortissement, enfin il exécuta une refonte des monnaies d'or. Peu difficile sur les moyens de se procurer de l'argent, il faisait enlever le soir la caisse de l'Opéra contenant la recette du jour; il ouvrait une souscription pour remplacer l'Hôtel-Dieu par quatre hôpitaux plus salubres, et ne se faisait pas scrupule d'en détourner les fonds. Il opérait au nom de l'État des échanges qui dégénéraient en dons et même en une déprédation des domaines royaux, comme dans l'échange du comté de Sancerre appartenant au comte d'Espagnac. Tous ces moyens n'amélioraient pas la situation des finances, Calonne voulait établir une subvention territoriale payable en nature, et donner une grande extension à l'impôt du timbre. N'osant pas convoquer les états-généraux qui inspiraient la plus grande frayeur à la cour, aux parlemens et à la noblesse, il se détermina, pour surmonter les difficultés que lui opposaient les corps constitués, à proposer une assemblée des notables qui aurait l'air d'une apparence de vœu national. Afin d'obtenir de cette assemblée une grande augmentation sur les contributions et tous les changemens qu'il méditait, il exposa que les revenus de l'État étaient insuffisans pour acquitter les charges, que l'arriéré croissait d'année en année, que les *deficit* augmentaient, et que les revenus, loin de s'améliorer, se maintenaient avec peine. « Calonne, dit M. de Montyon, » n'ayant pu faire adopter aucune de ses idées, contredit » par les notables qu'il avait assemblés et choisis, abandonné » par les ministres, et se croyant secrètement contrarié par » quelques uns d'entre eux, attaqua les notables par des li» belles qu'il fit répandre dans le public, et dénonça auprès » du roi les ministres qu'il estimait être ses contradicteurs; » il voulut par la crainte qu'il inspirerait de son crédit et de » sa puissance conquérir l'assentiment qu'il n'avait pu ob» tenir par persuasion. Dans cette vue, il entreprit de chan» ger le ministère et de le recomposer à son gré; mais il n'y » réussit qu'en partie, et fut lui-même renvoyé. »

Exilé en Lorraine, il passa en Angleterre où il fut très bien reçu, et revint peu après en France pour essayer, mais en vain, de se faire élire député aux états-généraux par la noblesse de Bailleul. Il était à Londres s'occupant de différens écrits sur la politique et les finances, lorsque l'émigration le rendit à la vie active qui allait si bien à ses goûts. Chargé de missions importantes, il voyagea successivement en Allemagne, en Russie, en Italie, dépensa le peu de fortune qui lui restait, et renonça bientôt à ce genre de vie qui ne lui rapportait que des périls, des désagrémens, et même de sévères leçons. Exposant un jour devant l'empereur Léopold les moyens d'opérer une contre-révolution, et ce dernier lui ayant fait observer qu'indépendamment de la révolution la France était dans une situation embarrassante par le mauvais état de ses finances : — Ce n'est pas là une difficulté, répondit Calonne, je ne veux pas plus de six mois pour rétablir les finances.— Monsieur, repartit l'empereur, il est fâcheux que vous n'ayez pas eu cette idée quand vous étiez en place.

Retiré à Londres, il s'effaça de la scène du monde, publia en 1795 son *Tableau de l'Europe*, en 1797 son ouvrage sur les *Finances publiques de la France*, et s'occupa de beaux-arts jusqu'au moment où il revint à Paris, en 1802, pour y mourir le 29 octobre de la même année.

Calonne était grand et assez bien fait; il avait le visage agréable et mobile, le regard fin et méfiant; l'importance d'un homme en place, mais quelques unes des gaucheries d'un provincial. L'amour du jeu et de tous les plaisirs était extrêmement développé chez lui, aussi bien que le goût des grandes entreprises, non dans la vue d'être utile à sa patrie et à l'humanité, mais d'acquérir de la célébrité. Connaissant bien les détails de l'administration, il manquait d'esprit d'ordre, et ne connaissait pas les hommes. Dissipé, prodigue, il donnait toutefois beaucoup de prix à ce qu'il accordait, et mettait beaucoup d'adresse dans ses refus. La reine lui demandant un jour une chose à laquelle elle attachait sans doute beaucoup d'importance, puisqu'elle ajouta : Ce que je vous demande est peut-être bien difficile. — Madame, repartit Calonne, si cela n'est que difficile c'est fait, si cela est impossible nous verrons. — Ce fut lui qui fit venir d'Angleterre Milne, célèbre fabricant de machines pour filer le coton, et qui lui assura une pension de 6,000 francs, réversible à sa mort sur la tête de ses enfans. Il obtint du roi que les ateliers seraient placés dans le château de la Muette, et que Milne toucherait une prime de 1 200 francs pour chaque assortiment de machines qu'il livrerait au commerce.

Outre les deux ouvrages que nous avons cités, Calonne a publié une grande quantité de mémoires, opuscules, etc., sur les finances, la politique, et l'administration. On remarque surtout ses discours composés pour l'Assemblée des notables qui méritent d'être conservés comme documens précieux pour connaître l'état des finances à cette époque de crises et de désastres.

Il en coûte plus cher pour entretenir un vice que pour élever deux enfans. FRANKLIN.

Nous nous gasterions si nous voulions ou tousjours escrire ou tousjours lire. L'un nous importuneroit et nous épuiseroit de matière; l'autre nous affoibliroit l'esprit et le dissoudroit. Le meilleur est de les eschanger par vicissitudes, et tempérer l'un par l'autre, en sorte que l'escriture face un corps de cette diversité que la lecture aura recueillie.

SÉNÈQUE, *Epistre 84*, trad. de Malherbe.

DANSES LANGUEDOCIENNES.

LOU CHIBALET. — LAS TREILHAS. — LA DANSE DES BERGERS.

Nous avons retracé dans notre douzième livraison quelques danses des habitans de l'ancienne Provence. Ceux du Languedoc ont aussi nombre de jeux et de danses nationales; nous ferons connaître aujourd'hui quelques unes de ces dernières, particulières au département de l'Hérault.

La plus originale est le *chibalet*, en français chevalet, dansée exclusivement à Montpellier. Un jeune homme monté sur un cheval de carton (qui n'est qu'un cheval postiche attaché à sa ceinture, mais dont la housse richement ornée cache les jambes du prétendu cavalier) exécute des passes de manége au son des hautbois et des tambourins. Un autre danseur tourne autour de lui, tenant un tambour de basque

dans lequel il feint de présenter de l'avoine au *chibalet*. L'adresse de celui-ci consiste à paraître éviter l'avoine, pour ne pas interrompre ses exercices, tandis que, toujours en cadence et sans se brouiller avec lui, l'officieux pourvoyeur cherche constamment à se placer devant la bouche. — Ces deux acteurs principaux déploient beaucoup d'agilité et de grâce dans ce jeu. Vingt-quatre danseurs, vêtus à la légère, les jambes entourées de grelots, et dirigés par deux chefs, se groupent autour du couple principal et s'entrelacent de mille façons pittoresques, en dansant toujours les mêmes rigaudons que le chibalet.

Cette danse fut exécutée à Paris, au Louvre, lors des réjouissances publiques célébrées pour la convalescence de Louis XV. Elle a été aussi ordonnée en 1835 (pour la première fois depuis la révolution de 1830), par l'autorité municipale de Montpellier, à l'occasion des fêtes de juillet.

On fait remonter son origine au treizième siècle. Elle retraçerait une circonstance de la vie de Pierre, roi d'Aragon, devenu souverain de Montpellier par son mariage avec Marie, fille du dernier seigneur de cette ville. Pierre traitait son épouse avec froideur. Elle fut même obligée de se retirer à Mireval, à 2 lieues de Montpellier. — Un fidèle ami du roi ménagea un rapprochement entre les époux, un jour que la chasse avait amené Pierre auprès de la résidence de la pieuse Marie; et, selon l'usage de ce temps-là, ils revinrent à Montpellier, montés sur un même palefroi. Les habitans, instruits à l'avance de cette heureuse réconciliation, accoururent au-devant de leurs maîtres, en manifestant leur contentement par des rondes, et ce fut pour perpétuer le souvenir de cet heureux jour que la danse du *chibalet* fut instituée.

Las treilhas, les treilles, sont aussi presque particulières à Montpellier. C'est une danse des plus gracieuses, exécutée par huit à douze couples de femmes, vêtues de blanc, avec des rubans et des ceintures, qui sont bleues pour la moitié des danseuses, roses pour les autres. Elles ont des fragmens de cerceaux, garnis de mousseline blanche et de nœuds de rubans, aussi bleus ou roses, et dont elles tiennent les extrémités à la main. Ce sont alors des évolutions variées et très compliquées, pendant lesquelles les deux troupes se mêlent sans se confondre, s'entrelacent en gracieux méandres, formant de temps à autre des berceaux avec leurs cerceaux enrubanés, et mille dessins pittoresques.

Le *cotillon* ou *grand-père*, qu'on danse quelquefois dans nos salons, et avec fureur dans ceux de Saint-Pétersbourg, offre des figures analogues.

La *danse des bergers* est d'un tout autre genre. Elle s'exécute lors de l'Assomption dans quelques bourgs de l'Hérault. Ce sont en effet des pâtres qui parcourent les rues sur deux files, sautillant en cadence, au son du tambour et des hautbois ou clarinettes. Ils sont en manches de chemises, pantalons blancs et souliers ornés de rubans, armés de gros bâtons. En tête marche un jeune enfant de 8 à 9 ans, le plus souvent c'est un garçon, mais il est toujours habillé en fille, avec des oripeaux éclatans, du fard, et une couronne de fleurs. Il est escorté par un adolescent armé d'une baguette blanche. De distance en distance, le cortége s'arrête sans cesser la musique ni la cadence. Les deux files de pâtres font-volte face, et chaque homme se trouve vis-à-vis d'un adversaire. Alors s'engagent autant de combats simulés qu'il y a de couples. Bien que ce ne soit qu'un jeu, l'amour-propre et le vin échauffent les têtes exposées à un soleil ardent, et souvent les bâtons portent de rudes atteintes. Dès que l'adolescent voit que la plaisanterie devient trop forte, il s'élance en dansant, et de sa légère baguette il sépare les terribles goujdins qui doivent céder à l'instant. Le piquant du jeu, pour ses rustiques spectateurs, consiste à ne séparer les combattans qu'au dernier moment, et il arrive trop souvent que, pour remplir cette condition, le pacificateur ne survient qu'après quelque coup sérieux donné ou reçu. Ensuite les files se reforment, et la marche est reprise.

Si de tels divertissemens ne sont plus dans nos mœurs, on ne peut cependant s'empêcher d'admirer quelquefois l'adresse de ces athlètes rustiques, et la fierté de leurs regards, d'autant plus remarquables, que cette classe d'hommes, vouée par état à une solitude habituelle, conserve quelque chose de primitif et une empreinte moins effacée que ceux qui sont exposés au frottement continuel de la civilisation.

Origine du mot COCARDE. — Nos soldats n'ont long-temps porté sur leur chapeau que des plumes aux couleurs du prince, qu'on appelait un *chapel de plumes*. Ce chapel était d'ordinaire fait de plumes de coq, et s'appelait *coqarde* ou *cocarde*. Lorsqu'on remplaça la plume par un nœud de ruban, on continua de lui donner le nom de cocarde, qui a passé aussi à la plaque ronde en étain aux trois couleurs de nos soldats.

Le comte de Caylus et le peintre d'enseignes. — Le comte de Caylus, qui consacra à l'étude des arts et des antiquités une fortune considérable et sa vie tout entière, était d'une extrême simplicité dans sa mise. Un jour il s'arrêta dans une rue de Paris devant une boutique sur laquelle un peintre d'enseignes peignait un saint François. La voiture du comte l'attendait à quelques pas de là. L'artiste voyant du haut de son échelle qu'il était examiné par un homme qui semblait connaisseur, ne douta pas au costume que portait l'observateur que ce ne fût un de ses confrères. Il le pria donc de lui donner son avis, et fut si content des observations qu'il en reçut, qu'il le pria de retoucher lui-même son ouvrage. Caylus prend en main pinceaux et palette, monte à l'échelle, et termine le tableau de manière à satisfaire complétement l'auteur titulaire. Ce dernier, dans son enchantement, veut l'emmener au cabaret voisin pour lui témoigner sa reconnaissance; mais quel fut l'étonnement du peintre d'enseignes lorsqu'il vit un riche équipage s'arrêter au signe du comte, et les laquais lui ouvrir respectueusement la portière. « Au » revoir, camarade, lui dit Caylus en lui donnant la main, » ce sera pour la première fois que nous nous reverrons. »

LES ARTS ET METIERS
AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Premier article.)

Quel plaisir n'auriez-vous pas à être tout-à-coup transporté, pour quelques heures, à deux siècles en arrière, au milieu des rues d'une ville populeuse où vous verriez tous les habitans se livrant à leurs différens travaux, sur les places, dans les boutiques, avec les costumes, les outils, les mœurs de l'époque?

Quelque scrupuleux et habiles que soient les chroniqueurs, leurs descriptions écrites ne sauraient jamais donner qu'une idée très confuse de la réalité animée et agissante; et l'imagination la plus poétique a beau appeler l'érudition à son secours pour reconstruire l'ensemble de la vie pratique et habituelle de nos pères aux époques lointaines, elle n'y arrive presque jamais qu'à travers d'imparfaites ébauches de tableaux, promptes à s'effacer dans l'esprit comme des songes.

Or, il est un petit livre, très rare aujourd'hui, imprimé en 1568, et réimprimé en 1574 à Francfort-sur-le-Mein, qui semble une fenêtre ouverte sur le seizième siècle. Si vous le rencontrez par un heureux hasard, gardez-vous de le rejeter sur sa pauvre mine : comme un mendiant avare,

il a sous son haillon de parchemin un véritable trésor. On y trouve représentés, à l'aide de la gravure sur bois, près de deux cents états ou fonctions, depuis le premier rang de la hiérarchie sociale jusqu'au dernier.

Voici la traduction de son titre naïvement orgueilleux :

« Description de tous les arts illibéraux ou mécaniques in- » ventés par la sagacité et l'industrie de l'esprit humain, » depuis la naissance du monde jusqu'à nos jours; livre » concis et précis écrit en vers élégiaques par Hartmann » Schopper, et orné d'images très spirituelles et très jolies, » figurant au naturel les devoirs et les travaux de chaque » profession. »

Ce titre est suivi d'une dédicace du livre à un haut seigneur du temps, par Sigismond Charles Feyerabent, libraire et citoyen de Francfort. L'honnête éditeur y fait un grand éloge du poète Hartmann Schopper, qui, pour chaque gravure, lui a composé un dizain en vers hexamètres et pentamètres; il se livre aussi à de très sages réflexions sur l'utilité de toutes les professions; il montre qu'elles sont ensemble les anneaux de la chaîne qui unit la société, et que le plus humble métier n'est pas moins nécessaire au bonheur commun et à la civilisation que la fonction la plus élevée. Car Dieu, dit-il, a tempéré de telle sorte l'inégalité des conditions que le prince lui-même a besoin du paysan. Nul n'a tout en partage; et il est heureux pour chacun de nous de trouver ce qui lui manque chez son voisin. Saint Paul a dit aux Romains : « De même que dans un seul corps nous avons plusieurs membres et que tous ces membres n'ont pas la même fonction, de même nous sommes tous les membres du corps social, et nous avons à y remplir des devoirs différens, suivant les différens dons qui nous ont été accordés. »

Malgré cette égalité philosophique, il y avait dans l'opinion publique, au seizième siècle, comme en tout temps, une sorte de classification générale des fonctions et des états;



LE BARBIER.

Vers. Entrez ici, vous dont les cheveux incultes pendent en désordre, et dont une barbe trop abondante couvre le visage. Entrez ci, vous qui, en combattant pour la patrie, avez été victime des hasards de la guerre, et avez reçu quelque blessure de l'ennemi. Entrez aussi, vous dont tout le corps ruisselle de lèpres, ou que dévore le feu des ulcères ou de la gale. Je moissonnerai avec adresse le luxe de votre chevelure, et votre barbe sortira belle et majestueuse de mes mains; ou sur vos blessures et sur vos plaies je verserai des sucs et j'appliquerai des plantes salutaires; l'art de les préparer ne m'est pas inconnu.

et ce n'est pas une des moindres satisfactions pour la curiosité d'un lecteur de notre siècle que de voir comment Hartmann Schopper et Sigismond Feyerabent dûrent échelonner leurs gravures, afin de se conformer, soit aux préjugés, soit à la raison de leurs contemporains.

Nous ne serions pas éloignés de croire que leur embarras



L'ARRACHEUR DE DENTS.

Vers. Vous qu'importunent depuis long-temps des dents rongées par le mal et chancelantes dans votre bouche; vous qui avez en vain demandé au suc des plantes de calmer l'excès de vos douleurs, et qui passez les jours et les nuits à gémir, approchez-vous, et ne dédaignez pas les secours que mon art vous offre. Peut-être trouverons-nous quelque adoucissement à vos souffrances. S'il est déjà trop tard pour que les secrets de la pharmacie aient la vertu de vous soulager, si ma main seule manque de puissance pour vous guérir, je m'armerai de la pince aiguë, j'arracherai votre dent, et je la donnerai à un chien enragé.

ne fut pas médiocre pour décerner le premier rang. La première gravure du livre après celle du frontispice représente à la vérité un philosophe; mais l'intention est très équivoque : cette gravure est disposée seulement comme un appendice de la dédicace; elle est sur le *verso* d'une page, tandis que toutes les autres gravures sont sur le *recto*. En outre, les dix vers latins qui l'accompagnent, traduits de dix vers grecs, ne sont pas, comme partout ailleurs, une définition du philosophe, mais une sorte d'apologie de la vie où ses aspects divers sont présentés avec leurs divers avantages. « Choisissez le sentier de la vie qui vous convient » le mieux. Au-dehors ou à l'intérieur des maisons, sur » mer ou dans les champs, on peut également faire fortune. » On peut être heureux marié, on peut l'être aussi étant » célibataire. Il est doux d'avoir des enfans; n'en ayant » pas, on s'épargne des soucis. La force est le don de la » jeunesse, la considération est le don de la vieillesse. En » somme, il faut s'arranger pour fermer les yeux et quitter » la terre le plus tard possible; la vie est un souverain » bien. » Après ce consolant épigraphe, le mot FINIS en lettres capitales indique contre l'usage que l'ouvrage va commencer et par conséquent, que le philosophe ne compte pas dans l'ordre des arts et professions.

Sauf la restriction que l'on peut entrevoir dans cette subtilité des auteurs, la première fonction est celle du pape. On voit le pontife romain porté en procession : « C'est à moi » seul, dit-il, que le destin a donné le pouvoir d'ouvrir et » de fermer les portes du ciel. »

Ensuite viennent tour à tour : le cardinal, l'évêque et les prêtres.

Le cinquième rang appartient à l'empereur, assis sur un trône, et tenant de sa main droite une longue épée, dans la

main gauche un globe surmonté de la croix. Le sixième rang est assigné au roi, le septième au prince, le huitième au patricien, le neuvième aux moines qui se lamentent, et le dixième aux jacobins qui parcourent la campagne, à grands pas, avec des bâtons de pèlerins.

Jusqu'ici on ne comprend pas trop comment le livre justifiera son titre : *Des arts illibéraux et mécaniques.* Mais on entre dans une nouvelle série avec la curieuse gravure qui représente un astronome. Le vieux savant promène un compas sur un globe, et annonce au lecteur qu'il a le don de divination ; qu'il peut prédire la pluie et le beau temps, et répondre à toutes les questions qu'on voudra bien lui faire sur quelque sujet que ce soit.

A l'astronome succède le médecin, majestueusement drapé, et tenant une fiole à demi remplie : « Ce n'est pas » Apollon, dit-il, qui a inventé la médecine : la science est » un don de Dieu. »

Après le médecin vient l'apothicaire :



L'APOTHICAIRE.

Vers. Riche d'onguens de mille sortes et de potions merveilleuses, je suis le pharmacopole aux innombrables boîtes, et je vends à tous ceux qui me paient des sucreries exquises aux fortes ou aux douces odeurs. Il n'est rien de ce qui a puissance d'arrêter la vie prête à s'échapper ou de chasser du corps les maladies qu'on ne soit sûr de trouver dans ma boutique. Ma main sait mêler tous les sucs bienfaisans et en composer habilement les remèdes les meilleurs. Malade ou bien portant, on accourt vers mes fourneaux, et le riche aussi bien que le pauvre a besoin de mon art.

Le procureur occupe le premier rang après l'apothicaire. Il promet à un pauvre diable, qui le suit son bonnet à la main, une infinité de services s'il veut lui remplir sa bourse d'argent. Il est remarquable que la cupidité des gens de loi a toujours plus vivement froissé le bon sens public que celle d'aucun autre état. On n'a jamais pu s'habituer à l'idée d'acheter individuellement la justice, et d'être obligé de se ruiner pour défendre son argent contre d'injustes prétentions. Le plaideur semble dire : « Le plus souvent avec ce qu'on dépense pour obtenir que la loi s'explique, on pourrait stipendier assez d'hommes armés pour » n'avoir pas besoin de sa protection. »

L'orfèvre suit de près le procureur. C'est, sans doute, la vénération idolâtre pour l'or qui lui valait cette place. De plus, il se faut souvenir que l'orfèvre était dans ce temps artiste presque au même degré que le sculpteur. « Les rois, » les puissans, et la femme de César elle-même, dit-il, » ont besoin de mon art. »

Le fondeur en caractères, le peintre en miniature, le graveur sur bois, le typographe, le fabricant de papier, le relieur et l'enlumineur, sont aux degrés suivans. Le poète



LE TAILLEUR.

Vers. Tailleur habile, je sais revêtir le corps de costumes élégans. Sur mon écusson je veux que l'on grave mes ciseaux, qui coupent la pourpre des rois et taillent à leur gré les draps aux plus riches couleurs. L'âge heureux qui fleurit pour les tendres amours a surtout besoin de mon savoir-faire. Qu'il vienne, celui qui veut gagner le cœur d'une amie trop sévère! qu'elle vienne aussi, la jeune beauté qui veut plaire à son époux! car c'est ici que l'on excelle à disposer les vêtemens qui conviennent le mieux aux formes du corps, qui ajoutent de la grâce aux jeunes gens et de la dignité aux vieillards.

Hartman et le libraire Feyrabent ne pouvaient manquer de donner à l'imprimerie et aux arts qui en dépendent un rang élevé. La légende du typographe exprime une juste fierté : « On dit que l'invention de mon art est due à » Mayence, ville grave et ingénieuse. Le monde n'a aucun » autre art plus utile et plus précieux, et il est à peine possible de supposer qu'il soit rien inventé de mieux dans les » siècles futurs. »

La hiérarchie nous paraît plus arbitraire dans le reste du livre, ou du moins sa loi nous échappe en plus d'un endroit. Parmi les figures les plus curieuses que nous ayons rencontrées, nous avons choisi l'intérieur assez bizarre d'une boutique de barbier, l'étalage d'un arracheur de dents sur une place publique, et l'atelier d'un maître tailleur.

LE PARADIS ET L'ENFER DES HÉBREUX.

LE PARADIS. — LES ANGES.

Le mot Paradis est dérivé de *pardas*, qui signifie en zend lieu ou jardin de délices. Le jardin de l'Eden, disent les talmudistes, est soixante fois plus grand que l'Egypte ; il est placé dans la septième sphère du firmament. Il a deux portes où entrent soixante myriades d'anges dont les figures brillent comme le firmament. Au moment où le juste arrive devant eux, ils le dépouillent de ses vêtemens, placent sur sa tête deux couronnes, l'une d'or et l'autre de pierres précieuses, lui donnent huit bâtons de myrte, et dansent devant lui, en lui disant : mange ton pain en te réjouissant. Alors, ils le font entrer dans un lieu entouré d'eau ; quatre fleuves y coulent, un de miel, un de lait, un de vin, et un d'encens; il y a aussi des tables de pierres précieuses; quatre-vingts myriades d'arbres s'élèvent de chacun des angles;

dans chacun de ces angles sont placés soixante myriades d'anges qui chantent continuellement d'une voix agréable, des louanges à Dieu; au milieu du jardin, est planté l'arbre de la vie; son feuillage ombrage tout le jardin.

Les anges sont, dans les traditions judaïques, comme les a définis Platon, des êtres qui tiennent le milieu entre Dieu et les hommes; ils portent les prières de ceux-ci à Dieu. Dans la Bible, ils sont désignés sous trois noms différens. Lorsqu'Adam et Ève eurent péché, ce fut un chérubin qui les chassa du Paradis terrestre. Esaïe, dans son sixième chapitre, appelle les anges séraphins. On les désigne habituellement par le nom de *Mélacim* (envoyés); dans Daniel, on parle du prince des anges de la Perse, et du prince des anges de la Grèce. D'après le Talmud, les noms des anges vinrent avec les Israélites de Babylone. Cette opinion fort juste montre que les Israélites, pendant leur séjour dans la Perse et dans la Babylonie, empruntèrent à la religion des Perses leur Izeds, leur Ferrouers, et leur Amschaspands. Dans un autre passage il est dit: Les anges furent créés le second jour, et leur substance est moitié eau et moitié feu, le mot Al, Dieu, que l'on trouve à la fin de tous les noms des anges, nous porte à croire qu'ils étaient des personnifications ou des émanations des qualités de Dieu.

Gabriel, signifie force de Dieu; *Faheriel*, pureté de Dieu; *Adariel*, grandeur de Dieu; *Kadochiel*, sainteté de Dieu; *Rehuniel*, miséricorde de Dieu; quelques autres ont des noms dont on trouverait l'explication dans le zend ou dans le pelvi, comme Sandalpos, Jorkomi; tous ont des attributions différentes.

Gabriel est le chef du feu; *Jorkomi* celui de la grêle, et *Michel* celui de la mer; *Sameuil* est le chef des reptiles; *Daliel* celui des poissons; *Anafil* celui des oiseaux; *Maktogil*, celui des pierres; *Alefil*, celui des arbres fruitiers, et *Charoel* celui des arbres qui ne portent pas de fruits; *Sandalpos* celui des hommes; cet ange a les pieds fixés sur la terre et la tête dans les cieux; *Suriel* se tient continuellement devant le trône de Dieu. Dans le Zend Avesta, 2.37.38, on parle de *Bahman*, chef des bestiaux, *Ardibeheschht*, chef du feu, *Schahriver*, chef des métaux, *Sapandomad*, chef de la terre, *Khordad*, chef de l'eau, *Amerdad*, chef des arbres.

L'ENFER. — LES DÉMONS.

Le Géon, l'enfer des Juifs, était divisé en sept sphères ou régions où se trouvaient placées les différentes espèces de damnés; chacune de ces sphères avait un ange pour chef; au milieu coulait le *Dinore* (fleuve de feu). Peut-être ces idées, importées au moyen âge, ont-elles contribué à la création de la *Divine comédie*.

Suivant le Talmud, il y a neuf démons: trois sont semblables aux anges, ils connaissent l'avenir, et volent d'un bout du monde à l'autre; trois sont semblables aux hommes, ils boivent et mangent comme eux; trois sont semblables aux animaux, boivent et mangent comme eux.

D'après les traditions talmudiques, lorsque Adam eut mangé le fruit défendu, il devint le père de trois sortes de démons: les *lillites*, espèces de lamies qui dévoraient les petits enfans; les *esprits*, qui n'avaient pas de forme matérielle; et les *kophim*, qui avaient des têtes de singe.

Quand on veut plaire dans le monde, il faut se résoudre à se laisser apprendre beaucoup de choses qu'on sait par des gens qui les ignorent. CHAMFORT.

Supplice d'un procureur.— Le bon duc de Milan Galeace, ayant ouy estimer un praticien en cautelle et finesse, voulut expérimenter l'astuce de l'homme. Il se fit adjourner par un boulanger à qui il devoit cent livres, et s'estant adressé à ce praticien, lui demanda conseil pour délayer le payement. Le patricien luy promit de trouver moyen que le boulanger ne toucheroit deniers d'un an, voire de deux. « O grande injustice, dit le duc, et homme plein d'iniquité! Sçais-tu pas que je t'ay dit que je lui doy cent livres? veux-tu faire contre ma conscience et la tienne, et frustrer le povre homme de son deu? faut-il plaider contre une debte? Prenez ce meschant, dit-il à ses gens, et sois pendu. » La sentence donnée avec l'advis du sénat fut exécutée.

Les loix d'elles sont équitables, dit le vieil auteur qui raconte cet acte de justice un peu sévère du *bon duc de Milan*; mais les ministres d'icel es gastent tout, d'un procès en font trois pour avoir plus d'argent, rendent les procès immortels et les plaideurs à l'hospital.

DISTRIBUTION INTÉRIEURE D'UN CHATEAU

DU ONZIÈME SIÈCLE.

Un vieil et obscur chroniqueur donne les détails suivans sur un château qui existait dans l'ancien Bourbonnais vers le onzième siècle. Ces détails, certainement exacts, serviront à donner une idée de la rudesse des mœurs de cette époque. On y remarquera surtout l'indifférence du bien-être matériel, du luxe et de l'élégance, qui faisait négliger les commodités les plus simples de la vie, quelque facilité qu'on eût à se les procurer. Ainsi, au milieu de bois immenses qu'on ne vendait pas, on se chauffait mal, et avoir deux cheminées chauffées était un luxe que ne se permettaient que quelques grands seigneurs.

Sans aucun doute, ce château ressemblait beaucoup à tous les châteaux de ce temps; et le chroniqueur ne le cite pas à cause de son étrangeté, mais bien parce que, faisant l'histoire exacte et minutieuse de ceux qui l'habitaient, il attache une grande importance à tout ce qui les entoure ou a rapport à eux.

Ce château était composé d'une seule tour carrée, de 8 à 9 toises de face. A l'un des angles était accolée une tourelle au bas de laquelle était la porte d'entrée, qui se fermait avec un pont-levis traversant un large fossé qui entourait tout l'édifice. Dans la tourelle était un escalier tournant où ne pouvait guère passer qu'une personne à la fois, et qui servait pour monter aux différens étages de la grosse tour.

Le rez-de-chaussée de cette grosse tour servait d'écurie et de logement aux palefreniers, qui couchaient sur la terre et sur la litière côte à côte avec les animaux qu'ils soignaient, et sans plus de couvertures que ceux-ci. Au-dessous était un souterrain dont une partie servait de cave et l'autre de prison. Cette prison ne recevait de jour que par une meurtrière de cinq à six pouces de haut sur trois ou quatre de large; on n'y parvenait que par une ouverture placée au haut de la voûte, et à laquelle s'appliquait une échelle que l'on retirait lorsque le prisonnier y était descendu.

Le premier étage était occupé par le baron et sa famille; loin d'être divisé en appartemens distincts pour chacun des membres de cette famille, il ne formait qu'une seule pièce d'une énorme étendue. Sur un des côtés se trouvait la cheminée, qui avait dix-huit pieds d'ouverture; sur deux autres étaient deux fenêtres de deux à trois pieds de haut sur un à deux de large; ces fenêtres, percées dans des murs de sept à huit pieds d'épaisseur, avaient d'énormes embrasures, et ne laissait, même par le plus beau soleil d'été, pénétrer dans la chambre qu'un jour douteux.

La chose la plus remarquable, selon nous, était la manière dont étaient disposés les lits. Au milieu de l'immense salle que nous venons de décrire, on avait pratiqué une sorte de retranchement formant un grand cabinet circulaire, qui n'avait pas moins de trois toises de diamètre. Dans ce cabinet était une énorme machine assez semblable aux *tours* des

hospices d'enfans trouvés. Ce tour était attaché au centre à une forte pièce de bois qui servait de pivot, et vers les bords intérieurs, il circulait à l'aide de roulettes sur un plancher ciré, où on pouvait le faire mouvoir avec assez de facilité. Il était divisé en huit ou dix cases, dont chacune contenait un lit. Chacune de ces cases avait une porte; mais comme le cabinet n'en avait qu'une seule, et qu'il était exactement rempli par la machine, il fallait, pour entrer dans sa case ou pour en sortir, tourner cette machine jusqu'à ce que la porte de la case se trouvât vis-à-vis de celle du cabinet. Les cases étaient numérotées, afin que chacun reconnût son numéro quand était venue l'heure de se coucher.

Les étages supérieurs de la tour servaient de greniers et de magasins, et le tout était surmonté par un donjon crénelé et entouré de mâchicoulis.

Ici se termine la description du vieux chroniqueur. Après l'avoir lue, on se demande quels hommes, mais surtout quelles femmes habitaient un pareil lieu; il n'y avait pas place, on le sent, pour les minauderies et les mille petites grâces coquettes de nos jours. Qu'était l'épouse, qu'était la mère, chez ces barons féodaux dont nous ne savons guère que les grands coups d'épée? Les sentimens que Dieu a mis au cœur de toutes les femmes les agitaient, sans doute; mais quelle forme austère et sévère ne devaient-ils pas revêtir? Se figure-t-on, au milieu de cette vaste salle, une mère gracieuse et inquiète jouant avec un bel enfant à cheveux blonds, et le plaignant de s'être piqué le doigt. Non, de tels contrastes peuvent sourire à l'esprit du romancier; mais l'éducation des hommes de fer que nous présente l'histoire de ces temps devait commencer sur les genoux de leurs mères, qui n'oubliaient pas un moment que l'enfant qu'elles berçaient était destiné à passer sa vie dans les combats, et à mourir sur un champ de bataille.

NOTRE-DAME DE SEMUR.

DESCRIPTION DES BAS-RELIEFS DE LA PORTE DES BLÉS.

La porte septentrionale de Notre-Dame de Semur doit son nom de *porte des Blés* aux champs cultivés qui, jusqu'en 1550, s'étendaient jusqu'aux murs où elle fut ouverte. Elle était decorée, il y a quarante ans, de quatre statues dont il ne reste plus que les niches; ces statues représentaient le duc Robert, saint Jean-Baptiste, la duchesse Helie et saint Jean l'Évangéliste. On distingue encore à droite deux figures d'hommes dont l'un, habillé d'un vêtement couvert d'écailles, se gratte la cuisse, et à gauche une femme étendue, la tête penchée sur la main; ces sortes de caryatides peuvent être comparées, pour la conception et l'exécution, à plusieurs autres débauches d'esprit du même genre qui se voient dans cette église; telle est une gouttière au-dessus des chapelles au nord, représentant un moine appuyant son bréviaire sur le derrière d'un diable à tête de singe.

Les bas-reliefs de la porte des Blés sont divisés en trois parties dont M. Maillard-Chambure, correspondant de l'Académie de Dijon, a donné la description dans son Histoire de l'église de Notre-Dame de Semur.

Robert-le-Vieux, chef de la première race royale des ducs de Bourgogne, avait épousé Helie, fille de Dalmace Ier, seigneur de Semur en Brionnais. Une tradition verbale rapporte qu'il tua ou fit empoisonner son beau-père dans un festin, et que ce fut en expiation de ce crime qu'il fit construire l'église Notre-Dame vers 1065. Vraie ou fausse, cette tradition, très contestée, est le sujet des bas reliefs de la *porte des Blés*.

La succession des événemens représentés par le sculpteur est disposée dans le même ordre que l'écriture hébraïque, c'est-à-dire en commençant par le bas à droite, et en continuant par la gauche en remontant.

Première partie. — La première partie se divise en quatre groupes.

Premier groupe. — Cinq personnages sont assis à une table; l'un d'eux, assis au bout de la table, sur un pliant antique placé sur une estrade, porte une barbe et de longs cheveux; il a le front ceint d'un bandeau; c'est le duc. Près de lui on voit un docteur avec un livre sous son bras; vient ensuite une femme portant un bandeau sur la tête; à sa gauche sont deux hommes dont l'un offre à boire à l'autre. De l'autre côté de la table un homme tombe à la renverse. Est-ce la victime, ou est-ce seulement un danseur ou une danseuse? Dalmace ne serait-il pas l'homme auquel on présente la coupe, et cette coupe ne serait-elle pas empoisonnée? Devinez. Un chien s'enfuit à droite emportant une main, symbole de la bonne foi que le crime chasse du festin. Le duc fait un signe, peut-être d'effroi, en levant une de ses mains; de l'autre, il tient un pain. La femme a une main sur sa poitrine.

Deuxième groupe. — Le duc, que l'on reconnaît à sa barbe, se frappe la poitrine de la main gauche; à côté de lui, un moine et le docteur, qui a déjà paru dans le premier groupe, semblent lui donner leurs avis; le docteur tient un livre ouvert, comme s'il en invoquait l'autorité.

Ce groupe indique plus clairement que le premier les remords du duc. Peut être aussi que Robert, questionné par ses conseillers, leur répond qu'il est innocent de la mort subite de Dalmace. Quelque passion de tout exprimer que l'on ait, dit M. Maillard-Chambure, il ne faut pas affirmer quand on ne peut que douter, et c'est tout ce qu'on peut faire dans ce cas particulier.

Troisième groupe. — Le même docteur (c'est peut-être l'aumônier de Robert) a devant lui un panier plein d'argent. Il en donne quelques pièces à un pauvre mezeau ou lépreux qui lui tend son écuelle; un cul-de-jatte, qui se traîne sur ses trépieds, implore l'assistance de l'aumônier.

Il est facile de lire dans ce groupe les aumônes qui furent faites aux pauvres par les soins de Robert. Mais fut-ce pour le repos de l'âme de Dalmace, ou bien en expiation de son meurtre? rien ne l'indique.

Quatrième groupe. — Helie, dans un château, pleure, la tête appuyée sur la main gauche. Le docteur, son livre sous le bras gauche, bénit de la main droite un homme à genoux devant le château. La tête de ce dernier manque.

Une pénitence a été imposée à Robert. Il doit implorer le pardon de sa femme. Helie pleure au souvenir de la mort de son père. Robert, à genoux à la porte de son château, reçoit le pardon de la duchesse et la bénédiction de son aumônier.

Deuxième partie. — Cette partie se compose de quatre groupes.

Premier groupe. — Une barque sur des flots: à l'avant un matelot, la tête nue, vêtu de la chlamyde; ses mains, qui tenaient une rame, ont été brisées. Un moine tient devant lui une épée dans son fourreau, avec un ceinturon roulé autour. A sa droite, l'aumônier de Robert, avec son livre sous son bras, regarde le pilote et semble lui donner des ordres. Celui-ci, les cheveux retroussés sous une résille nouée au menton, est assis à l'arrière de la barque qu'il conduit, et tient ses yeux fixés sur l'aumônier.

Le marquis de Thyard et Courtépée ont cru voir dans cette barque, conduite par deux matelots et montée par deux passagers, celle de Caron, et dans le moine qui porte l'épée, l'âme de Robert. Mais on peut y reconnaître plus vraisemblablement le voyage fait à Rome ou à quelques saints lieux par l'aumônier de Robert et un moine, chargés d'y porter le présent du duc et son épée, pour la purger du crime dont elle était accusée d'avoir été l'instrument.

Deuxième groupe. — Le moine tient l'épée comme dans le groupe précédent, et appuie ses deux mains sur le pommeau. Le duc, sans bandeau, avec un livre sous le bras gauche, parle au moine. L'aumônier, portant un livre sous le bras droit, semble approuver.

Les deux envoyés sont de retour; ils rendent compte à Robert de leur mission et lui rapportent son épée.

Troisième groupe. — Le duc, toujours sans bandeau, ouvre sa robe et montre son côté ouvert à son aumônier, reconnaissable au livre qu'il porte sous le bras, comme dans tous les groupes où il est représenté. L'aumônier veut toucher de la main droite le côté du duc, mais celui-ci arrête la main avec l'expression de la douleur.

Robert, tourmenté par ses remords et peu soulagé par les aumônes qu'il a fait faire et les dons qu'il a envoyés à Rome ou ailleurs, ouvre sa conscience à son aumônier, qui ne craint pas de toucher la plaie du cœur de son maître. C'est alors qu'il lui conseille d'apaiser la colère divine par une expiation plus utile à la religion : le sujet suivant, qui est le dernier du bas-relief, présente l'accomplissement de cette pénitence.

Quatrième groupe. — L'église Notre-Dame, telle qu'elle fut fondée par Robert, est représentée avec ses deux tours crénelées, son clocher carré et ses murailles également garnies de créneaux.

Cette représentation de l'église ne peut pas être sans doute considérée comme une image fidèle de ce qu'était l'église



(Bas-reliefs de la porte des Blés de l'Eglise Notre-Dame de Semur. — Expiation d'un crime.)

au douzième siècle; toutefois elle en indique très exactement les traits principaux.

Au-dessus de ce bas-relief, on a représenté Dieu avec une barbe courte, portant de la main gauche un globe, et bénissant de la droite. Des deux côtés, des anges ailés lui offrent l'encens.

Autour de ces anciennes sculptures on voit les douze mois de l'année personnifiés par autant de figures, dans l'ordre suivant, à partir de la gauche : Janvier, un homme à table; Février, un homme se chauffant; Mars, un homme et deux oiseaux perchés sur deux arbres; Avril, un homme avec un rameau; Mai, un baron à cheval; Juin, un faucheur; Juillet, un moissonneur; Août, un homme qui arrange des gerbes; Septembre, un vendangeur; Octobre, un homme qui verse du vin dans un tonneau; Novembre, un homme qui conduit un cochon et emporte du bois; Décembre, un homme qui repousse de la main gauche un monument surmonté d'une chouette, et s'avance vers un autre monument semblable, mais qui ne porte point de chouette, emblème des jours qui, à la fin de ce mois, cessent de décroître et commencent à grandir.

On ne peut douter que ces douze mois ne soient d'une époque bien postérieure aux bas-reliefs qui se trouvent au-dessous. Quand leur exécution n'en ferait pas preuve, l'ordre seul dans lequel les mois sont placés le démontrerait. En effet, remarque M. Maillard-Chambure, ce n'est que depuis l'ordonnance de Charles IX, que l'année commence chez nous au 1er janvier; sous la première race, elle commençait le 1er mars; sous les Carlovingiens, le jour de Noël, et sous les premiers Capétiens, le jour de Pâques. Ainsi ces figures des douze mois ne peuvent être que de la fin du seizième siècle

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

MUSEE DU LOUVRE.

ECOLE HOLLANDAISE. — GABRIEL METZU.



(Musée du Louvre; Ecole hollandaise. — Le Chimiste, par Gabriel Metzu.)

Ce personnage est désigné, dans les livres d'art, et dans les catalogues de gravures, sous le nom soit de *chimiste* soit de *médecin chimiste*. C'est un docteur apothicaire qui expérimente avec le mortier et l'alambic, qui compose lui-même les drogues et les pilules qu'il prescrit, peut-être aussi qui cherche le *roi des métaux*, le *grand œuvre*, la *panacée universelle*, la *pierre philosophale* (voir 1833, page 95). La vigne qui serpente à sa fenêtre descend caresser presque son chapeau, tandis qu'elle semble au contraire éviter d'approcher certain flacon suspect pendu à un clou, comme pour indiquer que cet honnête savant, au spirituel regard, est moins ennemi du jus de la treille que ne l'est sans doute la prison de verre où il a enfermé quelque diabolique liqueur de son invention.

Ce tableau, dont la hauteur est de 27 centimètres, est l'un des plus agréables de l'école hollandaise que possède notre Musée. Il est difficile de dire précisement à quel prix on l'estimerait : un tableau du même auteur qui se trouve placé à peu de distance, le *Marché aux herbes d'Amsterdam*, haut de 97 centimètres, a été estimé trente-six mille francs. Parmi les autres œuvres de Metzu exposées au Louvre, on remarque un portrait de l'amiral Tromp, vu à mi-corps : il a le chapeau sur sa tête et une canne à la main ; — un militaire qui fait présenter des rafraîchissemens à une dame ; — une femme à son clavecin ; derrière son fauteuil, un homme, debout, tient d'une main son chapeau, et de l'autre indique le livre de musique.

On ne sait presque aucun détail sur la vie de Gabriel Metzu. Il est né à Leyde en 1615. On ignore s'il eut un maître. Les tableaux de Gérard Dow et de Terburg sont évidemment ceux qu'il a pris pour modèles. On le classe peu au-dessous de Gérard Dow et en rivalité avec Mieris. Il se plaisait aux mêmes sujets que ces peintres, et travaillait avec la même élégance et le même fini. Il échappe à toute comparaison par des qualités de coloriste qui lui étaient propres. Il excellait, par exemple, à exprimer le plus ou moins

d'éloignement d'objets peints avec la même couleur et sous une même lumière. Il était très renommé, dès sa jeunesse, dans Amsterdam; on montre au Musée de cette ville deux de ses tableaux: l'un représente un homme et une femme assis à une table couverte et se disposant à prendre leur repas; l'autre, un vieillard assis auprès d'un tonneau, ayant une pipe et un pot à bierre dans les mains.

On croit que Metzu mourut vers 1658, âgé de 45 ans, à la suite d'une opération de la pierre.

Tels les enfans ont été à l'égard de leurs précepteurs et de leurs maîtres, tels ils sont à l'égard des rois et des magistrats: après avoir commis de petites injustices pour avoir des noix, des balles et des moineaux, ils en commettent de grandes pour amasser de l'argent, pour acquérir de belles maisons, et pour avoir un grand nombre de serviteurs.

Saint Augustin.

QUELQUES PAROLES DE CATON LE CENSEUR.

Le peuple romain demandait instamment, et hors de propos, qu'on lui fit une distribution de blé. Caton, qui voulait l'en détourner, commença ainsi son discours: « Citoyens, » il est difficile de parler à un ventre qui n'a point d'oreilles.»

Il comparait les Romains aux moutons, qui, chacun en particulier, n'obéissent pas au berger, mais suivent les moutons qui les précèdent. « De même, disait-il aux Romains, » quand vous êtes ensemble, vous vous laissez conduire par » des hommes dont chacun de vous séparément ne voudrait » pas suivre les avis. »

Dans un discours qu'il prononça contre l'autorité excessive des femmes: « Tous les hommes, dit-il, gouvernent les femmes; nous gouvernons tous les hommes, et nos femmes » nous gouvernent. »

Caton disait que le peuple romain mettait le prix non seulement aux différentes sortes de pourpre, mais encore aux divers genres d'étude. « Comme les teinturiers, ajouta-t-il, » donnent plus souvent aux étoffes la couleur pourpre, parce » qu'elle est plus recherchée, de même les jeunes gens apprennent et recherchent avec le plus d'ardeur ce que vous » louez davantage. »

Il montrait un jour un homme qui avait vendu des biens paternels situés sur le bord de la mer; et il disait, en feignant de l'admirer: « Cet homme est plus fort que la mer » même; ce que la mer ne mine que lentement et avec peine, » il l'a englouti en un instant. »

Un homme voluptueux voulait se lier avec lui; Caton s'y refusa. « Je ne saurais, lui dit-il, vivre avec un homme qui » a le palais plus sensible que le cœur. »

« Mon ami, dit-il un jour à un vieillard de mauvaises » mœurs, la vieillesse a assez d'autres difformités sans y ajouter » celle du vice. »

Injurié par un homme qui menait une vie très licencieuse: « Le combat, lui dit-il, est inégal entre vous et moi: vous » écoutez les sottises, et vous en dites avec plaisir; moi, je » les entends avec peine, et je n'ai pas l'habitude d'en dire. »

Il n'avait eu de tout le butin fait à une guerre que ce qu'il avait bu et mangé. « Ce n'est pas, disait-il, que je blâme » ceux qui profitent de ces occasions pour s'enrichir; mais » j'aime mieux rivaliser de vertu avec les plus gens de bien, » que de richesse avec les plus opulens, et d'avidité avec les » plus avares. »

On se rappelle encore de lui ce mot: « Il est fâcheux d'a» voir à rendre compte de sa vie à des hommes d'un autre » siècle que celui où l'on a vécu. »

Quelques personnes lui témoignaient un jour leur étonnement de ce qu'on ne lui avait pas érigé de statue, tandis que des gens obscurs en avaient. « J'aime mieux, leur ré» pondit-il, qu'on demande pourquoi on n'a pas élevé de » statue à Caton, que si on demandait pourquoi on lui en a » dressé une. »

DES AUTOGRAPHES.

Depuis un certain temps, la mode qui se glisse dans les sciences les plus graves et les plus étendues, comme dans les spécialités les plus restreintes, a jeté parmi les gens du monde quelques goûts qui étaient restés jusqu'alors le privilége particulier des érudits et des bibliophiles. C'est ainsi, par exemple, que la *passion des autographes*, passion ruineuse, ainsi que toutes les passions, ainsi que celles surtout qui consistent à rassembler des choses rares ou scientifiques, pousse, depuis le commencement du dix-neuvième siècle (notez bien qu'à deux ou trois exceptions près, elle était presque inconnue auparavant), des racines nombreuses et vivaces, même parmi les hommes de richesse et de plaisir. Croirait-on que Paris compte dans ce moment plus de cinquante personnes occupées presque exclusivement à acquérir des *autographes?* Parmi leurs collections, M. Jules Fontaine, jeune savant qui lui-même en possède une très belle et qui va prochainement publier le *Manuel de l'amateur d'autographes*, en signale *trente-six* de la plus grande richesse, et d'une importance historique qu'on ne saurait mettre en doute. La première de toutes, et qui n'a pas de rivale peut-être en Europe, est celle de M. Villenave. Cette collection se compose de cinq cents cartons, contenant plusieurs milliers de pièces, presque toutes relatives à l'histoire politique ou littéraire de notre pays, et renferme des pièces de théâtre *inédites*, qui manquent à l'admirable bibliothèque théâtrale que M. de Soleine s'occupe à former depuis trente ans, avec une patience sans égale. Après la collection de M. Villenave, vient celle de M. Monmerqué, magistrat aussi modeste que savant, aux recherches duquel n'a échappé aucun des faits du règne de Louis XIV, aucun des détails de la cour du grand roi; puis celles de MM. Chateaugiron, Lucas-de-Montigny, Berthevin, Guilbert de Pixérécourt (dont la bibliothèque est si riche en belles reliures), Aimé Martin, etc., et enfin, celles de madame la duchesse d'Abrantès, et de madame Dolomieu, dame d'honneur de la reine.

Ce n'est guère qu'en 1820 que, par suite de la formation de plusieurs collections, les *autographes* ayant acquis une valeur commerciale, ont commencé à être mis en vente publique. Quelques uns ont été vendus fort cher, par exemple, les vingt-huit lettres de madame de Maintenon, que le roi Louis XVIII paya 14,000 francs, en 1822, à la vente de M. Garnier. Depuis, nous avons vu en 1834, une lettre de Gabrielle d'Estrées vendue 410 francs, et M. Guilbert de Pixérécourt paya 710 francs une lettre de Michel Montaigne, qui fut ensuite reconnue fausse. Le prix en fut remboursé à l'acquéreur. Mais rien de tout cela n'approche de l'engouement d'un Anglais qui acheta 8,000 francs un billet par lequel Boileau invitait un ami à déjeûner. Passe encore s'il se fût agi d'une lettre éclaircissant un fait historique; mais une simple invitation!... Nous avouons que, hors l'intérêt de curiosité, nous ne comprenons pas ce qui pouvait donner du prix à ces quelques lignes.

Et maintenant si l'on nous demande quelle est l'utilité des *autographes*, nous reconnaîtrons volontiers qu'ils peuvent servir à fixer des points historiques fort importans, ou à rectifier la manière d'orthographier certains noms propres. C'est ainsi que les signatures de *Leibnitz* prouvent qu'il ne s'appelait point ainsi, mais *Leibniz*; que celles des d'*Aguesseau* montrent qu'ils n'écrivaient point leur nom de la sorte, mais qu'ils signaient *Daguesseau*, etc., etc. On peut dire aussi (et ceci est une idée émise par Lavater, dans son

Art de connaître les hommes), que la forme, la configuration de l'écriture, donne une idée presque toujours juste du caractère de celui qui l'a tracée. Louis XIV, ainsi que presque tous les hommes remarquables de son époque, avait une écriture grandiose; celle de Bonaparte était hachée, rapide, et semée d'abréviations anguleuses, dénotant bien la pétulance des pensées (v. 1835, p. 4); enfin l'écriture de Bossuet était pleine de fougue, de traits entrechoqués, tandis que Fenelon, par ses caractères posés et réguliers, peignait bien toute la douceur et la tranquillité de son âme.

Voici un certain nombre d'*autographes* dont quelques uns sont assez rares, et quelques autres assez curieux.

FAC-SIMILE DE QUELQUES SIGNATURES D'HOMMES CÉLÈBRES (ORDRE ALPHABÉTIQUE).

JEAN BART, né à Dunkerque en 1651, mort en 1702. — Qui ne connaît les glorieux exploits de ce hardi marin! L'histoire de sa vie, vendue dans les foires de village par les colporteurs, se lit dans les veillées comme une légende des anciens chevaliers de la Table-Ronde. Agé de quarante ans, il n'avait encore commandé que des corsaires, lorsque Louis XIV lui dit : *Jean Bart, je viens de vous nommer chef d'escadre. — Vous avez bien fait, sire*, répond aussitôt l'ancien pêcheur en homme qui sent ce qu'il vaut.

BEETHOVEN, compositeur de musique allemand, auteur de l'opéra de *Fidelio*, et de symphonies que, chaque hiver, la Société des concerts du Conservatoire de Paris exécute à l'admiration de tous ceux qui aiment et sentent la musique élevée. Né en 1772, à Bonn, mort en 1827 à Vienne.

BERTHOLLET, d'Annecy en Savoie, mort en 1822, le 6 novembre, âgé de 74 ans. Collaborateur de Lavoisier dès son début, l'un des créateurs de la nomenclature chimique, dont il pressentit et signala cependant le vice fondamental; inventeur d'un procédé de blanchiment par le chlore dont les succès ont été magnifiques; chargé avec Monge d'improviser du salpêtre pour la république; auteur de l'*Art de la teinture*; Berthollet, placé au premier rang des chimistes par ses travaux technologiques, s'est encore assuré cette position par ses travaux théoriques, dont la *Statique chimique* est le résumé.

DE BOUGAINVILLE, né en 1729, le premier Français qui ait fait le tour du monde. C'est lui qui a popularisé l'île de Taïti, à laquelle d'abord il avait donné le nom de Nouvelle-Cythère. En 1752, étant mousquetaire noir, il publia son *Traité du calcul intégral pour servir de suite à l'Analyse des infiniment petits* du marquis de l'Hôpital. Aide-de-camp de Chevert à Sarrelouis, secrétaire d'ambassade à Londres, puis capitaine de dragons au Canada, il y devint aide-de-camp du marquis de Montcalm et y gagna le grade de colonel. En 1763, il fonda, avec des négocians malouins, un établissement dans les îles Malouines, près du cap Horn, et reçut du roi à cette occasion le grade de capitaine de vaisseau. En 1769, il acheva son tour du monde, dont la relation eut un succès prodigieux. Élu à l'Institut en 1769, puis membre du Bureau des Longitudes, sénateur et comte de l'empire. Mort en 1811. Son fils a aussi fait le tour du monde en 1825-26.

BUFFON, né en 1707, à Montbard en Bourgogne, et mort en 1788. Un article récemment publié de M. Geoffroy Saint-Hilaire commence ainsi : « Buffon, que la voix publique plaça, avec Voltaire, Rousseau et Montesquieu, au premier rang des écrivains du dix-huitième siècle, attend encore peut-être, du savoir philosophique de nos jours, le salut d'admiration dû, selon moi, au plus grand naturaliste des âges modernes. »

EDMOND BURKE, écrivain et orateur politique anglais, mort en 1797, à l'âge de 68 ans. Il fut l'un des ennemis les plus violens de la révolution française. — Nous avons cité quelques unes de ses pensées sur le Goût (1835, page 75).

GEORGE CANNING, né en 1770, et mort en 1827. — M. Jean Reynaud, dans un bel article de l'*Encyclopédie nouvelle*, a porté ce jugement : « M. George Canning a été un des plus habiles et des plus puissans hommes d'État des temps modernes. Pendant quelque temps il a disposé presque souverainement du crédit, des armes et des richesses de la Grande-Bretagne... Il a voulu ou permis bien des guerres, et la terre est encore grasse du sang que ses paroles ont concouru à faire verser. Il est difficile de conserver ici un jugement froid et impartial; car parmi les ossemens enfouis dans ces cimetières des batailles, il y en a qui sont ceux de nos pères et de nos frères aînés. Mais en ne consultant que l'équité, nous reconnaîtrons que si l'on est en droit de lui reprocher de s'être fait rebelle aux lois de l'avenir par son opiniâtre résistance à l'essor de la démocratie dans l'ancien monde, il faut convenir en même temps qu'il a, sous plus d'un rapport, aidé la liberté, et que le sang n'a pas été versé d'une main toujours impie et en pure perte. »

OLIVIER CROMWELL, né en 1599, mort en 1658. Il régna sur l'Angleterre, sous le titre de protecteur, de 1653 à 1658.

CHRISTINE, reine de Suède, née en 1626; elle abdiqua en 1654, et mourut à Rome en 1689 (voir 1835, p. 47).

Philibert Delorme, né à Lyon au commencement du seizième siècle, construisit dans cette ville, après avoir etudié l'antiquité en Italie, le portail de l'église Saint-Nizier, qui est l'un des plus beaux de France. Attiré à Paris, il donna les plans des châteaux d'Anet, de Meudon, de Saint-Maur, des Tuileries, etc. Il a laissé plusieurs écrits sur l'architecture.

Albert Durer, le plus grand artiste de l'école allemande; né à Nuremberg en 1471, et mort en 1528. Il était peintre, graveur et sculpteur.

Erasme (Didier), savant et écrivain hollandais, né à Rotterdam en 1467, et mort à Bâle eu 1536 (voyez son portrait, 1835, p. 232, et des détails sur sa vie, même année, p. 11).

Benjamin Franklin, né en 1706, et mort en 1790. — Le vers suivant de Turgot, l'un des meilleurs qui aient été faits en latin par un moderne, retrace bien les deux principaux titres de Franklin à la célébrité :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.
Il arracha au ciel la foudre, et le sceptre aux tyrans.

Voici son épitaphe faite par lui-même; pour en avoir la clef, il faut se rappeler que Franklin avait commencé par être imprimeur.

Ici repose,
livré aux vers,
le corps de Benjamin Franklin, imprimeur,
comme la couverture d'un vieux livre,
dont les feuillets sont arrachés et la dorure et le titre effacés.
Mais pour cela l'ouvrage ne sera pas perdu;
car il reparaîtra,
comme il le croyait,
dans une nouvelle et meilleure édition,
revue et corrigée
par
l'Auteur.

Gall, né dans le grand-duché de Baden en 1758, mort à Paris en 1828. Le jeune Gall, faisant ses classes, se trouvait souvent vaincu dans les examens par des camarades moins habiles que lui, mais doués d'une excellente mémoire; ce mécompte lui étant arrivé plusieurs fois et en divers colléges, il remarqua avec surprise que ses rivaux avaient tous les yeux à fleur de tête. Cette observation fut le point de départ de tous ses travaux de phrénologie qui ont fait tant de bruit, et qui sans doute permettront de creuser plus profondément dans l'étude de l'organisation humaine.

Gluck, compositeur de musique lyrique allemand; auteur d'une infinité d'opéras, dont les plus beaux sont Armide, Alceste, Orphée, et les deux Iphigénies. Il avait 40 ans lorsque sa réputation commença. Il opéra en France une révolution musicale; mais il y eut lutte, Piccini fut son adversaire. On sait que tout Paris fut ou *gluckiste* ou *picciniste*. Mort en 1787, âgé de 73 ans.

Grétry, compositeur de musique français, né à Liége en 1741. Le répertoire de l'Opéra-Comique possède encore un grand nombre de ses pièces que le public revoit toujours avec plaisir : le Tableau parlant, Zémyre et Azor, l'Ami de la Maison, la Caravane, Richard Cœur-de-Lion, etc. A sa mort, arrivée en 1813, on exécuta à l'Opéra-Comique une espèce d'apothéose

Lazare Hoche, général de la république française, commandant en chef à 24 ans l'armée de la Moselle; vainqueur à Quiberon, pacificateur de la Vendée; sa devise était : *Des choses, et non des mots.* Il mourut presque subitement en 1797, étant à la tête de la belle armée de Sambre et Meuse. Cette mort fut peu naturelle, on l'a attribuée au Directoire; Hoche lui-même s'était écrié dans ses souffrances : « Suis-je donc vêtu de la robe empoisonnée de Nessus? »

De Holstein (Madame Stael), fille du ministre Necker, née en 1766 à Paris, auteur de *Corinne* et du livre sur *l'Allemagne* qui fit le premier connaître au public le mouvement de la philosophie et de l'art dans ce pays, et que Rovigo ordonna de mettre au pilon, lui faisant le singulier reproche de n'être pas français. On est vraiment obligé de faire effort sur soi-même pour croire aux persécutions que Napoléon lui fit éprouver. Nous avons plusieurs fois reproduit des pensées de cette femme remarquable. Il paraît que c'est elle qui a introduit aux affaires étrangères M. de Talleyrand revenu d'Amérique sans argent et qui avait besoin de se refaire. Madame de Staël est morte le 14 juillet 1817; six mois après mourut en province son second mari âgé de 30 ans, M. de Rocca, qu'elle avait épousé en secret. La fille de madame de Staël est mariée à M. le duc de Broglie, plusieurs fois ministre depuis 1830.

Jean-Gaspar Lavater, mort en 1801, à l'âge de 60 ans, à Zurich sa patrie, des suites d'un coup de fusil au bas-ventre : il ne voulut jamais nommer son meurtrier. Ce physiognomoniste habile a

laissé un ouvrage célèbre où il réduit en règles l'art de juger l'intérieur de l'homme par l'extérieur. Il ne faut pas oublier en le lisant que cet art si souvent trompeur dépend aussi, et beaucoup, d'une sorte d'impression mystérieuse et secrète à laquelle Lavater, particulièrement prédisposé par sa nature, était d'autant plus sensible qu'il avait pris davantage l'habitude de s'y abandonner.

Martin Luther, né le 10 novembre 1483, à Islebe dans le comté de Mansfeld, mort au même lieu le 18 février 1546, à 63 ans. Les Mémoires publiés il y a peu de temps par M. Michelet renferment des détails précieux sur la vie intime de cet illustre auteur de la Réforme.

Laurent de Médicis, dit le Magnifique, né en 1446, et mort en 1492 (Voyez, sur sa vie et sa famille, 1835, p. 105)

L.-B. de Montfaucon, né en 1655, fut l'un des hommes les plus instruits qu'ait produits la savante congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. Il mourut à l'age de 86 ans (en 1741), laissant une multitude d'ouvrages dont un seul eût suffi pour sa réputation. Nous citerons entre autres *l'Antiquité expliquée et représentée par des figures.*

Les deux frères Montgolfier, papetiers à Annonay, sont inventeurs des aérostats (1833, p. 163); ils ont inventé aussi le *bélier hydraulique*. On ne saurait déterminer auquel appartient le plus particulièrement le mérite de l'invention. « Nous nous garderons bien, a dit un de leurs biographes, de délier ce faisceau d'amitié fraternelle en faisant à chacun d'eux sa part de gloire, lorsque tous deux se sont plu à la confondre. » L'un, Jacques-Etienne, né en 1745, est mort en 1799; l'autre, Joseph-Michel, né en 1740, est mort en 1810 membre de l'Institut.

Le Nostre, né à Paris en 1613, mort en 1700. Le dessin et la composition des jardins des Tuileries, du château de Vau-le-Vicomte, de Versailles, de Trianon, de Saint-Cloud, de Meudon, de Sceaux, de la terrasse de Saint-Germain, lui ont mérité le renom de grand artiste. Louis XIV lui donna la direction de tous ses parcs. Il a laissé quelques peintures.

Manon-Jeanne Phlipon-Roland, femme du ministre de Louis XVI, est l'un des caractères de femme le plus remarquables de la révolution française. On relit toujours avec un nouveau plaisir les pages à la fois historiques et intimes où elle s'est peinte avec autant de franchise que de grâce et de pudeur. Née à Paris en 1754 d'un graveur obscur; décapitée le 8 novembre 1793.

Germain Pilon, sculpteur et architecte, né à Loué sur la Vaugre, mort en 1590 à un âge avancé, contemporain de Jean Cousin, de Primatice et de Jean Goujon (voyez une esquisse de son groupe des Grâces et une Notice sur sa vie et ses ouvrages, 1833. p. 309).

Pierre Puget, architecte, sculpteur et peintre, né à Marseille en 1622. Il étudia sous Pietre de Cortone, à Rome, et fut employé aux travaux du palais Pitti, à Florence. En France, il fut chargé par le duc de Brézé, amiral de France, et plus tard par Colbert, de diriger la décoration des constructions navales. Ce fut en 1673 qu'il fit le groupe de Milon de Crotone, exposé au musée d'Angoulême. « Nourri aux grands ouvrages, disait-il, je nage lorsque je travaille, et le marbre tremble devant moi, si grosse que soit la pièce. »

Jean Racine, né à La Ferté-Milon en 1639, et mort à Paris en 1699. Notre plus grand auteur tragique après, ou, suivant quelques uns, avec Pierre Corneille.

« *Votre Raphaël, peintre; Florence.* » — Raphael Sanzio, le plus grand peintre des temps modernes, né à Urbin le jour du Vendredi-Saint de l'an 1483, et mort à pareil jour en 1520.

François duc de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, mort à Paris le 17 mars 1680, à 68 ans. Il est célèbre par son livre des *Maximes*, presque toujours fines, quelquefois profondes, mais ordinairement misanthropiques et égoïstes.

Pierre-Paul Rubens, le plus grand peintre de l'école flamande. Né à Cologne en 1577, et mort à Anvers en 1640 (voyez son portrait, p. 176).

Paul Scarron, le premier de nos poètes burlesques, né à Paris en 1610, mort en 1660. Il était chanoine du Mans. A 27 ans une paralysie lui ôta l'usage de ses jambes. Le *Virgile travesti*, le *Roman comique* et plusieurs de ses comédies, sont des ouvrages estimés dans le genre bouffon. Il prétendait vivre des revenus de son *marquisat de Quinet;* le nom de son libraire était Quinet. Il s'était fait nommer malade d'office de la reine, avec 500 écus de pension. Il épousa mademoiselle d'Aubigné, si célèbre depuis sous le nom de madame de Maintenon.

Michel-Jean Sedaine, né à Paris en 1719, et mort en 1797. Il avait été d'abord tailleur de pierre, et ensuite maître maçon. Quelques chansons, l'épître *à mon Habit*, dont notre grand poète Béranger a écrit un si beau second chapitre, le firent connaître. Il composa alors des opéras comiques, dont les plus populaires sont *Richard Cœur-de-Lion* et *le Déserteur*, et des comédies dont les plus estimées sont *le Philosophe sans le savoir* et *la Gageure imprévue*.

Sicard, né en 1742 près de Toulouse, et mort en 1822. D'abord directeur des Sourd-Muets à Bordeaux, puis désigné par l'opinion publique pour succéder à l'abbé de l'Epée, dont il perfectionna les travaux en étendant aux choses métaphysiques le procédé qui n'avait encore réussi qu'à exprimer les choses matérielles (voir, sur les sourds-muets, 1833, p. 300; 1834, p. 106). Les exercices publics de ses élèves l'ont rendu célèbre dans toute l'Europe.

Sterne, l'écrivain le plus spirituel ou le plus *humoriste* de l'Angleterre après Swift. Il est né en 1713 et est mort en 1768. Le *Voyage sentimental* et *Tristam Shandy*, ses principaux ouvrages, ont fait école et ont inspiré une foule d'imitations.

Jean Talbot, gouverneur d'Irlande, l'un des plus grands capitaines du quinzième siècle, mort en 1453. Il fut fait prisonnier par les Français à la journée de Pathay en Beauce. Rendu à la liberté, il prit d'assaut Beaumont-sur-Oise, et fut nommé maréchal de France par le roi d'Angleterre. Il fut tué, avec un de ses fils, en voulant secourir la ville de Castillon. Shakspeare a décrit cette mort dans une scène sublime.

Turgot, célèbre économiste, né à Paris en 1727 et mort en 1781. Son discours des *Progrès successifs de l'esprit humain*, prononcé en 1750, présente une foule d'aperçus et d'idées qui semblent émis de nos jours. Devenu ministre de Louis XVI, il trouva des difficultés inattendues lorsqu'il voulut appliquer ses théories du cabinet. Voltaire lui adressa ces deux vers :

Philosophe indulgent, ministre citoyen,
Qui ne cherchas le vrai que pour faire le bien.

« Il n'y a que M. Turgot et moi, disait un jour Louis XVI, qui » aimions la France. »

Sébastien Le Prestre, seigneur de Vauban, maréchal de France, commissaire-général des fortifications, né en 1633 et mort en 1707. Au mérite d'être le plus grand ingénieur que la France ait eu, il joint celui de s'être proposé sans cesse la conservation du soldat. J'aimerais mieux, disait-il au roi, avoir conservé à Votre Majesté » cent soldats que d'en avoir ôté trois mille aux ennemis. »

Georges Washington, d'abord arpenteur, puis général en chef de la confédération des Etats-Unis, enfin président, est né le 22 février 1732, et mort le 14 décembre 1799 après vingt-quatre heures de maladie. Les habitans des Etats-Unis portèrent pendant trente jours un crêpe au bras, Bonaparte en prit le deuil, et le fit prendre aussi par les autorités civiles et militaires de la république. Il n'a pas laissé d'enfans. C'est peut-être le plus beau caractère politique des âges modernes : il s'est dévoué à l'émancipation de sa patrie, et après avoir réussi il n'a point abusé du pouvoir.

Nous avons déjà publié dans le *Magasin pittoresque* plusieurs autres signatures, entre autres celles de Bernard Palissy, Philippe de Chabot, Charlemagne, saint Charles Borromée, Charles V, Colomb, Corneille, Nicolas Flamel, Galilee, Gaultier, Hoffmann, Napoléon, La Pérouse, Pestalozzi, Le Tasse.

De l'imitation de la nature. — Il y a deux sortes d'imitations de la nature. L'une, banale et vulgaire, se borne à calquer en quelque sorte l'individu : elle ne s'adresse, par une réalité, pour ainsi dire matérielle, qu'au sens borné, et mérite à peine le nom d'art. L'autre s'appelle idéale, en tant que l'esprit sait, du parallèle des individus, faire résulter une idée de perfection et de beauté dont la nature n'a peut-être voulu compléter nulle part l'image.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

LE PIC DU MIDI.

(Hautes-Pyrénées.)

EXTRAIT D'UN VOYAGE INÉDIT.

Après avoir chaussé les *spadilles*, espèce de sandales romaines en cuir de vache, fabriquées exprès pour monter; après avoir revêtu une veste du pays, garanti mes jambes par de longues guêtres, fortifié mon corps par une ceinture de plusieurs pieds de longueur que je roulai autour de moi, pris en main le long bâton des montagnards ferré en pointe d'un côté et garni d'un crochet à l'autre bout, je me dirigeai vers le pic du Midi, dans le dessein d'y arriver avant l'aube. J'étais accompagné d'un des meilleurs guides du pays, ancien conducteur du savant géologue Ramon, Simon Charlet, qui portait dans un havresac le frugal repas que nous devions faire à nous deux quand nous arriverions au sommet du pic.

La nuit était charmante. — Comme il avait fait très chaud dans la journée, les plantes et les arbustes saxatiles qui croissent en abondance dans ces parages, le thym, les rhododendrons, le sorbier des oiseaux, l'*uva-ursi*, etc., rafraîchis par la rosée de la nuit, laissaient échapper leurs parfums. Le vent qui souffle là d'ordinaire par rafales, restait immobile et semblait endormi. Seulement de temps à autre, la brise chaude des monts espagnols passant par dessus les glaciers, apportait à notre oreille le mugissement des cascades et les mille bruits confus, et distincts pourtant, de la Castille et de l'Aragon. La lune aussi qui montait lentement dans l'espace, au milieu d'un fluide d'or, produisait un effet magique : on eût dit un globe de feu qui se promenait sur les cimes. J'éprouvais bien d'autres sensations délicieuses. Ainsi, j'écoutais avec plaisir au milieu du silence profond qui régnait par intervalle, les grands cris des oiseaux de proie qu'allait éveiller le retentissement de nos pas. J'admirais surtout les singuliers effets d'optique produits sur les monts par l'astre des nuits. La lumière de la lune, en effet, dans ces climats favorisés, loin d'amoindrir les objets et d'adoucir leurs contours, idéalise plus qu'elle ne fait ordinairement au contraire tous les corps qu'elle rencontre, leur prête des proportions grandioses, et profilant avec netteté jusqu'aux angles les plus imperceptibles de leurs formes, agrandit à la fois leurs détails et leur ensemble.

Cependant nous étions parvenus, après une heure de marche, presqu'au pied du TOURMALET. Les pics nommés *la Campana de Vacca* (la Cloche de la Vache) et la *Spada* (l'Épée) (Voy. pag. 25, l'article intitulé *la Vallée de Campan*) se dressaient dans l'ombre devant nous. Nous prîmes un petit sentier qui leur fait face, et nous commençâmes à gravir la base du pic du Midi.

Qu'on se représente une montagne élevée de près de 1 600 toises, c'est-à-dire de plus de 8 000 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. Cela se dresse devant vous comme une muraille qui joindrait la terre et le ciel : vous diriez les limites du monde. Tel fut le chemin tant soit peu escarpé sur lequel il fallut nous aventurer, et qu'avant nous, Dussaulx, Ramon, Tournefort, La Condamine, et une multitude de curieux avaient parcouru.

Après deux heures de marche, nous arrivâmes sur la montagne de *la Tau*, d'où nous ne tardâmes pas à gagner le lac d'*Honchet*. Parvenus là, nous étions déjà à environ 900 toises de hauteur. La nuit se faisait moins épaisse, et nous dominions des milliers de montagnes, sur les épaules géantes desquelles nous avisions au milieu des ténèbres de grandes flaques glacées, éternelles couronnes qui rappellent les pâles joyaux que portent sur leurs fronts les rois de la terre.

Enfin nous posâmes le pied sur le cône même du mont, et nous nous arrêtâmes un instant à l'endroit où le naturaliste Plantade, sentant ses forces défaillir, prononça, en promenant ses yeux autour de lui, ces paroles qui furent les dernières qui s'échappèrent de sa bouche : — Grand Dieu ! que cela est beau ! — C'est de ce point que quelquefois, au milieu de l'hiver, des avalanches, parties du sommet du pic, exécutent dans le lac un effroyable saut de plusieurs milliers de pieds qui le fait en un instant déborder tout entier. Ces chutes de neiges causeront un jour la ruine immanquable de Baréges, qui n'a été jusqu'ici préservée que par un miracle, témoin la lettre suivante écrite de Luz, après une inondation semblable, en 1788.

« ... Vous ne veniez que de partir lorsque nous fûmes menacés d'un événement sinistre par l'orage et le tonnerre qui grondaient depuis trois jours. Nous nous couchâmes néanmoins avec une sorte de sécurité. Qui ne cherche en pareil cas à se faire illusion? — Entre minuit et une heure j'entends le tocsin. J'ouvre la fenêtre. — Le torrent grossit de minute en minute et d'une manière effrayante. Notre ville est sur le point d'être emportée... Comprenez-vous ce que c'est en plein minuit que le cri d'une ville éperdue?... Les cheveux m'en dressent encore sur la tête.

» Je veux savoir où nous en sommes; mais que vont devenir ma femme et mes enfans?.... M'arrachant de leurs bras, saisissant une longue perche je cours droit au torrent, notre ennemi commun.... Il avait déjà dévoré la prairie qui nous domine : quatre toises de plus, la ville était rasée.

» Mes concitoyens et moi nous combattons pendant toute la nuit contre cette espèce de lavange; nous forçons enfin le torrent débordé à rentrer dans son lit, et cela en dégageant des roches qui l'obstruaient. Au point du jour le danger était passé; mais le retour de la lumière nous montra les eaux à plus de trente pieds au-dessus du débordement du 24 septembre 1787, dont les terribles effets ont retenti dans toute l'Europe... C'est là, pour la première fois, que j'ai vu pleurer nos montagnards.

» ... Le lendemain matin, on vit madame Rousseau, femme d'âme et passionnée pour ces montagnes, on la vit seule et qui remontait le long du torrent à travers les décombres. Elle rencontre deux familles errantes au hasard. — Où allez-vous? — Dieu le sait; allons toujours, allons-nous-en. — Jamais on ne put les retenir... etc. »

Cependant nous montions toujours, et Simon, marchait devant moi, m'indiquant les meilleurs passages et écartant les obstacles. Enfin, après quatre heures de marche, nous atteignîmes le haut du pic, sur lequel des ingénieurs-géographes que le gouvernement avait chargés de mesurer la chaîne pyrénéenne, se sont amusés à construire, avec les pierres schisteuses du sommet lui-même, une petite tourelle fort solide dont l'élévation est d'une douzaine de pieds. Cette tourelle n'est point creuse, ainsi que pourrait le faire croire un vide qu'on observe sur l'une de ses faces, et qui ressemble à une espèce de fenêtre. Je m'assis tranquillement, après m'être enveloppé dans la cape de Simon, car il faisait presque froid à cette hauteur, et je me mis à regarder au-dessous de moi. Ce fut en vain; je ne distinguais rien. D'épais et vastes brouillards blanchâtres, s'élevant du fond des vallées, montaient comme une mer de vapeurs, en serpentant autour des monts et empêchaient nos yeux d'apercevoir la terre. En retour, aucun obstacle ne nous voilait la face du ciel, et autour de nous, mais un peu plus abaissées, des myriades de montagnes élancées les

unes sur les autres, jetant leurs sommets le plus près possible de Dieu, faisaient étinceler à la lueur du crépuscule leurs diadèmes de neige, vierges presque tous jusqu'ici des pas de l'homme.

Au bout d'une demi-heure d'attente, un point lumineux parut à l'horizon. Bientôt ce point, semblable d'abord à une tache brillante, s'agrandit, et de son sein, s'élancèrent, en sillons impétueux, des gerbes de flammes qui teignirent les cieux des plus vives couleurs, et les pics des lumières les plus diverses et des tons les plus opposés. En peu d'instans le soleil, qui semblait osciller et ne paraître qu'avec regret, se changea en une meule rougie qui devint le foyer d'un vaste incendie; puis quand l'astre se fut élevé dans les cieux, ses rayons allant jusqu'au fond des vallées, frapper les brouillards qui s'y étaient amoncelés durant la nuit, les dissipèrent devant eux. Alors ceux-ci, abandonnant les montagnes aux flancs desquelles ils s'étaient attachés, gravirent rapidement jusqu'à leurs sommets, et nous cachèrent momentanément la terre et le ciel; mais les feux du roi du jour ne tardèrent pas à les chasser de nouveau, et nous vîmes s'ouvrir devant nous un de ces spectacles magiques dont Dieu seul s'est réservé la création.

Voici le tableau qui frappait à la fois nos cœurs, nos regards, et notre intelligence :

A nos pieds, dans un incommensurable abaissement, apparaissait la terre, chargée d'habitations humaines, semblables à des fourmilières; à l'orient et à l'ouest, notre vue s'étendait sur les anneaux pyrénéens, aussi loin que la



Le lever du soleil, au pic du Midi.

faiblesse de nos organes pouvait le permettre. Du côté de l'Espagne, la Maladetta (montagne maudite) nous indiquait la place où était couché à sa base Bagnères-de-Luchon; la Brêche de Roland et la grande cascade qui s'élance de 1266 pieds, nous désignaient le cirque de Gavarnie, et au nord, du côté de la plaine, Tarbes, Lourdes, Coaraze, et une multitude de petits villages perdus dans l'espace faisaient lucioler sous les premières caresses du matin leurs toits chargés de rosée. Jamais je n'oublierai cette vue.

Nous restâmes environ deux heures au haut du pic. Sur la fin de notre séjour, le soleil, déjà parvenu assez haut dans le firmament, béait comme un gouffre sur quatre-vingts lieues de montagnes, et versait des torrens de lumière sur les cascades, les crêtes et les glaciers. Alors se formèrent, non pas des brouillards comme le matin, mais de véritables nuages. Nous les vîmes monter lentement vers nous, puis, ballottés par une brise légère qui s'éleva, courir comme de grands oiseaux de proie autour des sommets sur lesquels ils semblaient s'abattre. Quelquefois l'un d'entre eux se plaçait au-dessous de nous entre le soleil et la terre dont la partie qu'il couvrait restait cachée dans l'ombre tandis que nous ne cessions pas d'apercevoir l'astre. Cela était d'un effet frappant.

Il fallut cependant s'arracher à toutes ces sensations et gagner Bagnères-de-Bigorre par la vallée de Campan. Je ne suis pas étonné, disais-je en descendant à mon guide, que les 10,000 étrangers qui viennent tous les ans visiter Luz, Saint-Sauveur et Barèges, courent tous voir lever le soleil au pic du Midi, car cet aspect est admirable; mais ce qui me surprend, c'est que l'esprit commercial qui a tant gagné chez nous, n'ait pas encore fait établir au sommet, comme en Suisse au Righi et au Faulhorn, une auberge à travers les fenêtres de laquelle les Anglais pussent, sans quitter leur lit, voir le roi des cieux sortir de sa couche.

Bureaux d'abonnement et de vente, rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

CATHÉDRALE DE CHARTRES.



(Vue de la façade de la cathédrale de Chartres.)

ORIGINE. — HISTOIRE. — DESCRIPTIONS. — TRAVAUX DES PÈLERINS. — INCENDIES.

Quelques documens trouvés dans plusieurs anciens manuscrits, portent à croire que primitivement l'église de Chartres avait été bâtie sur un ancien temple de Druides.

Saint Savinien et saint Potentien, fondateurs de l'Eglise Métropolitaine de Sens, étant venus à Chartres, saint Aventin leur disciple y fonda le premier centre chrétien vers la fin du troisième siècle. Les fidèles éprouvèrent de grandes persécutions sous la domination romaine; mais l'exercice de la religion chrétienne ayant été autorisé en 313 par l'empereur Constantin, les habitants de la ville de Chartres, conjointement avec leur évêque, fondèrent un temple à la Divinité sur l'emplacement même où s'élève l'église actuelle.

L'histoire ne nous a conservé aucun détail sur ce premier temple incendié vers l'année 858, par les Normands, qui s'introduisirent dans la ville sous le prétexte d'y recevoir le baptême. Réparée par l'évêque Gislebert, l'église fut encore ravagée pendant une guerre entre Thibaud dit le *Tricheur* et Richard duc de Normandie. En 1040, la foudre embrasa presque toute la ville et réduisit en cendres la cathédrale. Probablement elle n'était construite qu'en bois comme beaucoup d'églises des sixième et septième siècles. Ce fut sous l'épiscopat du vertueux Fulbert qu'eut lieu cet incendie, et le premier soin de ce prélat fut de s'adresser aux différens souverains de l'Europe, pour les engager à coopérer par leurs dons à la reconstruction de l'église. Le prélat y consacra lui-même trois années de son revenu. Encouragés par leur évêque, les bourgeois, les marchands, et les habitans de la ville et de la province contribuèrent suivant leurs moyens.

On ne peut s'imaginer avec quelle ferveur et quelle persévérance les fidèles se livraient à ces grandes entreprises; des hommes de diverses professions faisaient avec zèle les travaux les plus pénibles. Plusieurs habitants de Rouen, munis de la bénédiction de leur archevêque, avaient été à Chartres augmenter le nombre des travailleurs, et leur exemple avait été suivi par différents diocèses de la Normandie.

Ces voyages et ces travaux ne s'entreprenaient que dans de saintes dispositions. On ne partait jamais sans s'être confessé ni réconcilié, et maint procès se trouvait ainsi assoupi. Les pèlerins se nommaient un chef qui distribuait les emplois à chacun; ces travaux s'exécutaient avec recueillement; ils se faisaient ordinairement dans la belle saison; pendant la nuit on plaçait des cierges sur les chariots disposés autour de l'église, et l'on veillait en chantant des hymnes et des cantiques. — C'est à peu près ainsi que s'exécutaient toutes ces merveilleuses constructions du moyen âge qui portent dans leur conception et dans leur ensemble ce caractère d'unité et de grandeur que leur imprimait la piété ardente de leurs constructeurs. Avec de tels éléments on conçoit que ces monumens gigantesques, qui semblent être l'œuvre de plusieurs siècles, aient pu souvent être achevés en peu d'années. Toutefois il est permis de révoquer en doute l'assertion des historiens qui prétendent que la construction de la cathédrale de Chartres, telle qu'on la voit aujourd'hui, a été terminée en 8 ans. Ce monument ne remonte pas au-delà du douzième siècle, et s'est élevé probablement au-dessus des constructions entreprises par Fulbert, dont on n'aura conservé que les cryptes et autres parties intérieures peu apparentes. D'après le témoignage de divers documens, on a dû consacrer à l'édifier environ 150 ans.

Ce fut la princesse Mahaut, veuve de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, qui, vers 1088, fit couvrir de plomb le principal corps de l'édifice seulement, car l'entrée de la nef, le grand portail et le clocher qu'on appelle aujourd'hui le clocher vieux, ne furent achevés qu'en 1145. L'autre clocher ne fut construit en pierre que jusqu'à une certaine hauteur, et fut terminé par une flèche en charpente et couverte en plomb incendiée le 25 juillet 1506, par le tonnerre qui, en tombant, embrasa toute la charpente et fondit avec le plomb les six cloches qui y étaient suspendues. Cet accident détermina le chapitre à faire reconstruire cette pyramide en pierre. Le roi Louis XII donna 2000 livres pour la réparation, l'évêque René d'Illiers y employa aussi une somme considérable; et enfin le cardinal d'Amboise accorda des indulgences à tous ceux qui voudraient y coopérer. Ce fut Jean Texier, dit de Beauce, habitant de Chartres, qui fit exécuter, comme architecte, les travaux de cette belle pyramide; elle fut commencée en 1507 et terminée en 1514. Le maître entrepreneur gagnait par jour six à sept sous, et ses compagnons cinq sous.

En mémoire de cet incendie, on fixa au mur de la chambre de la sonnerie une grande pierre blanche portant l'inscription suivante, gravée en caractères gothiques:

Je fus jadis de plomb et de bois construict
Grand, hault et beau, et de somptueux ouurage,
Jusques à ce que tonnerre et orage
M'ha consommé, dégasté et détruict.

Le jour de sainte Anne, vers six heures de nuict,
En l'an compté mille cinq cens et six,
Je fus bruslé, démoli et recuit,
Et auec moi de grosses cloches six.

Après, Messieurs en plain chapitre assis,
Ont ordonné de pierre me refaire,
A grande voulte et piliers bien massifs,
Par Jean de Beaulse, ouvrier qui le sceut faire.

L'an dessus dict, après pour me refaire,
Firent asseoir le vingt-quatrième jour
Du mois de mars pour le premier affaire
Première pierre et autres sans séjour.

Et en apuril huictiesme jour exprès,
René d'Illiers, euesque de renom
Perdit la vie, au lieu duquel après
Fust *Erard* mis par postulation.

En ce temps là qu'avois nécessité
Auoit des gens qui pour moi lors veilloient
De bon cueur fut hyuer ou esté.
Dieu leur pardoint, car pour lui trauailloient.
1508.

La pointe de ce clocher, après avoir échappé à un autre incendie en 1674, fut ébranlée en 1691 par un vent impétueux qui la fit incliner de douze pieds; elle fut rétablie en 1692 en pierre de Vernon par Claude Augé, sculpteur lyonnais qui l'éleva de quatre pieds plus haut qu'elle n'était déjà.

La dédicace de la cathédrale eut lieu le 17 octobre 1260, sous la protection de la Sainte-Vierge, par Pierre de Mainey, soixante-seizième évêque de Chartres.

Bâtie sur le sommet d'une colline, la cathédrale domine majestueusement la ville; l'élévation extraordinaire des clochers la fait apercevoir de très loin : le clocher vieux a 342 pieds de haut et le clocher neuf 378.

L'extérieur est décoré d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs très intéressans pour l'histoire de l'art dans les onzième et douzième siècles; elles sont exécutées avec une si grande perfection pour le temps, qu'on doit les distinguer parmi celles qui décorent les monumens du moyen âge; il en est de même de toutes les sculptures décoratives qui ornent l'architecture de l'édifice.

Le portail du côté méridional est précédé d'un vaste porche d'une structure et d'un style admirables; on a retrouvé des traces de peinture et de dorure sur les figures de cette magnifique façade.

Le portail de la façade septentrionale est d'un style plus sévère que celui du portail du midi. « C'est celui, dit M. de Jolimon, qui est le plus riche de détails. Le porche ou péristyle est élevé sur un perron de sept marches, et présente trois grandes arcades surmontées de pignons, correspondant aux

trois entrées du fond, et soutenues sur des massifs, des pieds droits, et des colonnes qui, ainsi que les voussures, sont décorées d'une quantité considérable de statues, de groupes, de bas-reliefs, etc.

» Les grandes statues adossées aux colonnes représentent des patriarches et des prophètes de l'ancienne loi, dont on a eu soin d'écrire les noms en caractères gothiques sur les consoles qui les supportent; des princes et des seigneurs parmi lesquels on croit reconnaître Pierre de Mauclerc, duc de Bretagne, et Alix son épouse. Les voûtes de ce péristyle sont aussi richement surchargées de plusieurs rangs, de groupes et d'ornemens qui se rattachent aux voussures des trois portes dont les sculptures représentent des scènes et des figures de l'Ancien et du Nouveau Testament.

» Au-dessus du porche s'élève en retraite la partie supérieure du portail, flanquée de deux petites tourelles octogones, ainsi que des deux grosses tours carrées à plateforme et terminée en pignon triangulaire orné d'une figure de Vierge, dont la base est appuyée sur une jolie galerie. Au-dessous, la partie centrale du portail est entièrement remplie par un vitrail divisé en cinq panneaux surmonté d'une très belle rose à compartimens composés de figures régulières.

Deux figures grotesques sculptées sur deux des contreforts du vieux clocher du côté du midi, représentent l'un une truie qui file, l'autre un âne qui *vielle*, suivant l'expression populaire, mais qui paraît plutôt jouer de la harpe.

L'intérieur n'est ni moins beau ni moins surprenant que l'extérieur. Le jour mystérieux qui pénètre à travers de magnifiques vitraux, produit un effet magique et plein de charmes.

Il faut ajouter à l'impression que produit l'aspect de ce temple, l'intérêt des faits mémorables qui s'y sont passés. — Après la bataille de Mons-en-Puelle, gagnée par les Flamands, le 18 août, Philippe-le-Bel fit hommage à la Vierge de l'armure qu'il portait au combat. Philippe de Valois vint à Chartres pour rendre grâces à la mère du Sauveur de la victoire qu'il avait remportée à Cassel, le 23 août 1328. Enfin ce fut dans cette église que le vainqueur de la ligue courba son front victorieux.

L'édifice a de longueur 396 pieds dans œuvre, 103 pieds de largeur d'un mur à l'autre, et 106 pieds de hauteur sous la voûte. Les grands vitraux de la nef, de la croisée du chœur, des bas côtés et des chapelles sont ornés de figures représentant plusieurs saints personnages, un grand nombre de sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, et des tableaux sur lesquels sont figurées les corporations d'arts et métiers qui ont contribué soit par des cotisations ou des travaux manuels à la construction de ce superbe édifice.

Dans les parties circulaires en forme de roses sont représentés des rois, des ducs, des comtes, des chevaliers armés de pied en cap, ayant chacun leur écu chargé d'armoiries, et montés sur des chevaux richement harnachés et caparaçonnés; ces personnages sont pour la plupart des bienfaiteurs de cette église.

La clôture du chœur est un ouvrage remarquable et digne de l'admiration des connaisseurs; les principaux faits de la vie de la Sainte-Vierge et de Jésus-Christ y sont représentés en bas-reliefs, et le tout est encadré et surmonté par des ornemens de la plus grande élégance.

Le jubé qui avait été construit en avant du chœur en 1100, fut détruit en 1772, lorsqu'on entreprit de nouveaux embellissemens qui malheureusement furent empreints du mauvais goût qui régnait à cette époque et contrastait d'une manière désagréable avec les autres parties de ce monument.

Une chapelle fut construite en 1413, entre les piliers butans de la cinquième travée à droite, pour accomplir un vœu fait à la Vierge, par Louis, comte de Vendôme, seigneur d'Epernon et de Montdoubleau. On raconte ainsi l'évènement qui donna lieu à cette fondation : « Jacques de Bourbon, comte de La Marche, frère de Louis, comte de Vendôme, jaloux de l'apanage de son frère, chercha les moyens de l'en dépouiller. Pour exécuter ce projet, il fondit tout-à-coup sur le Vendomois avec des troupes levées à la hâte, et surprit Louis, son frère, qu'il fit prisonnier. On vit alors les deux factions d'Orléans et de Bourgogne, qui disputaient à l'envi de forfaits, se réunir pour délivrer Louis, qui s'était concilié l'estime générale; huit mois entiers s'écoulèrent sans que la jalousie de Jacques de Bourbon pût se calmer; enfin les remords firent plus que les menaces sur l'esprit de cet ambitieux. Il se présente un jour aux portes de la prison de son frère, et, l'âme navrée de regrets et d'amertume, court l'embrasser, et détache ses fers en les mouillant de pleurs. « Soyez libre, dit-il, ô mon frère; vous réunissez, par l'estime que vous inspirez, les intérêts les plus oppposés. Il est juste que je me rende aux sentimens qui vous sont dus. Je me suis fait violence en y résistant pour céder au plus vil sentiment qui m'arma contre vous : reconnaissez un frère qui vous délivre, oubliez celui qui vous enchaîna. » Les fers du prisonnier tombèrent à ces mots; il se retrouva dans les bras de son frère, qui l'entraîna avec lui hors du cachot. Louis, rendu au bonheur et à la tendresse fraternelle, crut devoir ce bienfait à un vœu qu'il avait fait à la Vierge, pour recouvrer la liberté, et qu'il se hâta d'accomplir. En conséquence, il fit un pèlerinage à Saint-Denis, en France, et à Notre-Dame de Chartres, pieds nus et en chemise, portant un cierge du poids de 50 livres, et suivi de cent domestiques, dans le même accoutrement; il fit ensuite ériger la chapelle dont il est ici question. »

On aura une idée de l'étendue de l'église souterraine, en songeant qu'elle est composée de deux longues nefs pratiquées sous chacun des bas côtés de l'église supérieure, et que dans toute la partie située sous le pourtour du chœur il existe treize chapelles parmi lesquelles on remarque celle de la Vierge.

Un grand nombre d'ouvrages ont été écrits sur la cathédrale de Chartres; voici quelques titres :

Chroniques de Chartres: poëme des miracles de la Vierge, écrit vers 1020 ou 1030 et traduit en vers français en 1262, par Me Jehan le marchand. mss. — *Histoire chartraine* concernant les antiquités de Chartres, ensemble les antiquités de l'ancien temple et superbe édifice de l'église Notre-Dame en cette ville, etc., par Duparc, seizième siècle. mss. — *Histoire de l'auguste et vénérable église de Chartres*, par Vincent Sablon, chartrain, 1671. — *Relation de l'accident arrivé à Chartres par le feu du ciel qui devait embrâser toute l'église sans la protection toute visible de la Sainte-Vierge*, par Me Robert, archi-diacre, 1675. — *Histoire sur l'origine et la description de l'église de Chartres*, par Me Chevard, 1802. — *Description historique de l'église de Notre-Dame de Chartres*, par Gilbert, 1824.

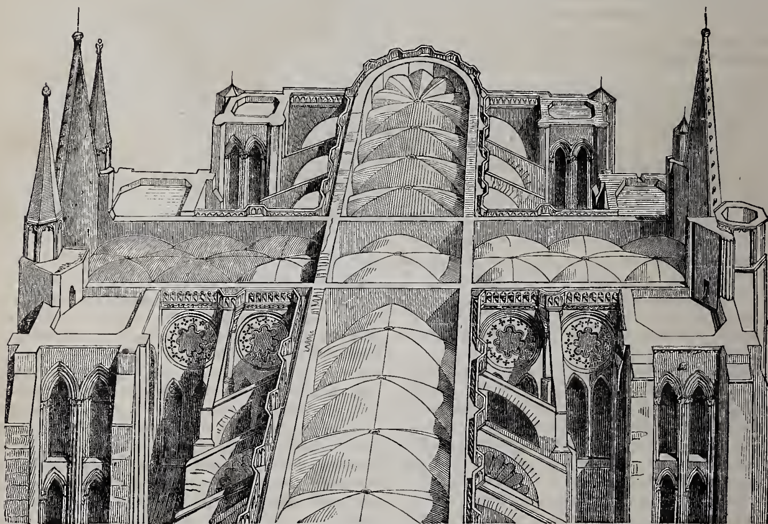
INCENDIE DES 4 ET 5 JUIN 1836.

La nouvelle de l'incendie qui dévorait, pendant la nuit du 4 au 5 juin, l'une des plus belles cathédrales d'Europe se répandit avec rapidité. Les premiers bruits semblaient annoncer la ruine presque entière de l'édifice. Parmi les relations les plus détaillées qui parvinrent à Paris, on remarqua celle qui fut écrite par M. Henri de La Rochejaquelein :

« Le feu, que l'on attribue à l'imprudence de deux ouvriers qui étaient employés à la réparation de la toiture, se déclara subitement avec une violence telle que l'on put juger de suite des conséquences affreuses que l'on avait à redouter; il commença dans la charpente à la jonction d'un des bras de la croix formé par les côtes de la nef. Le tocsin sonna immédiatement; il était six heures et demie du soir. A l'instant, toute la population fut sur pied. On essaya de faire agir les pompes, mais la toiture étant en plomb tous les efforts furent inutiles. Le feu se communiqua avec une telle

rapidité, qu'il fallut renoncer à occuper la galerie extérieure du haut de la nef.

» Dans cet instant si critique, il se passa une des scènes les plus honorables que l'on puisse citer à l'honneur d'un administrateur. M. Gabriel Delessert, préfet d'Eure-et-Loir, avait été un des premiers à s'exposer aux plus grands dangers; il donna l'ordre d'évacuer la galerie; plusieurs personnes qui l'entouraient voulurent, par un zèle louable, l'arracher avant eux à une mort inévitable; il ne veut se retirer que le dernier; alors on cherche à l'entraîner, il se débarrasse avec peine des personnes qui le tenaient embrassé; enfin il est obligé de mettre, avec la plus vive énergie, la main sur la garde de son épée pour qu'on soit forcé de le laisser le dernier à son poste. Cette lutte se passait sous des toits enflammés, le plomb coulant sur ceux qui en étaient acteurs. L'effroi de la foule qui contemplait cette scène de dévouement et de courage, les cris mille fois répétés: *Sauvez-vous! sauvez-vous!* tout ensemble, était d'un effet que rien ne peut rendre, et en vous écrivant, je suis encore sous l'impression profonde produite alors sur moi. Bientôt après, la charpente entière était en feu. Les flammes atteignent le magnifique clocher de droite, la cathédrale est menacée d'une entière destruction; les ordres habilement donnés par le préfet, le général Fleury et les autres autorités qui leur obéissaient, établissent un service de pompe aussi actif que bien dirigé. De six lieues à la ronde arrivent en poste les compagnies de pompiers organisées dans tous les villages de la Beauce. On enlève de l'intérieur de l'église tout ce qui est précieux, tout ce qui est transportable; les mesures sont prises pour préserver les maisons qui entourent de trop près malheureusement l'édifice en feu. Les flammes se communiquent aux bas-côtés; à onze heures on en était maître. L'intérieur du chœur et la nef sont remplis de tisons enflammés qui traversent par les trous pratiqués dans la voûte; le plomb en fusion y pénètre de toutes parts; enfin le soir, le feu qui avait épargné le vieux clocher, y



Partie extérieure et supérieure de la cathédrale de Chartres depuis l'incendie des 4 et 5 juin. — Vue prise de l'un des clochers.

pénètre et répand l'alarme dans la population qui ne le croit pas solide. On a la douleur de ne pouvoir éteindre l'incendie en cette partie de la cathédrale. L'hôpital qui est adjacent est évacué. Une pluie de feu, poussée par le vent, est projetée sur une partie de la ville. On ne conçoit en vérité pas comment elle a pu échapper à une ruine qui paraissait certaine. Un seul bâtiment a commencé à brûler, mais en peu d'instans on s'est rendu maître des flammes. Ce matin, à trois heures, il ne restait plus en feu que la charpente du vieux clocher; elle s'était affaissée tout d'un coup sur une voûte qui a dû céder en partie à un choc aussi terrible; une voûte inférieure a arrêté les pièces de bois qui avaient traversé. Les efforts les plus incroyables ont été faits pour monter les pompes sur les voûtes qui soutenaient il y a peu d'heures la plus belle charpente connue. Il reste encore des charbons qui se consument, mais il n'y a plus rien à craindre; tout le vaisseau reste entier dans sa magnificence; les admirables vitraux n'ont point souffert. Quelle aura été l'action du feu sur les clochers? J'en ai vu les effets; je n'oserais me prononcer sur leur conséquence. La ville entière, les populations éloignées qui accourent sont dans la douleur et la consternation; les sentimens qui dominent sont la certitude que l'on a de voir se rétablir ce superbe édifice, et la justice que chacun rend à M. Delessert, au général, à la magistrature, au clergé et aux gardes nationaux qui faisaient le service; au 58e, dont un bataillon est en garnison ici; à la gendarmerie, qui s'est très bien conduite; aux différens corps de pompiers, et à tous ceux qui ont eu à prouver leur zèle. »

Un effroi naturel avait exagéré dans cette relation quelques uns des résultats probables de l'incendie. Lorsque le foyer fut entièrement refroidi, M. le maire de Chartres s'empressa de rassurer les craintes publiques en adressant la lettre suivante aux journaux :

» Vos lecteurs apprendront sans doute avec une grande satisfaction que le désastre est bien moins considérable qu'on ne l'avait d'abord annoncé. La magnifique cathédrale de Chartres, l'un des plus beaux monumens gothiques de

l'Europe, ne sera point détruite; nos deux belles tours sont sauvées; ni les vitraux peints, ni les admirables arabesques du tour du chœur, ni les innombrables sculptures qui décorent ce beau monument, n'ont été endommagés; la couverture en plomb, la *forêt* de châtaigniers qui la supportait, la charpente des deux clochers et les cloches ont été détruites. Mais ce désastre est réparable à prix d'argent. Tout ce dont la perte eût été à jamais regrettable est sauvé.

» 8 juin 1836. » Ad. CHASLES, *maire de Chartres.* »

La toiture, presque totalement détruite en 1794, avait été réparée en 1797 (aux frais des habitans) et entièrement couverte de plomb. La charpente du grand comble, vulgairement appelée *la forêt*, était en bois de châtaignier venu de Danemarck et d'une beauté remarquable.

L'évaluation totale de la dépense nécessaire pour une réparation complète est évaluée, par plusieurs architectes, à près d'un million.

M. Baron, architecte de la ville de Chartres, est chargé de cette restauration.

AMPÈRE.

La mort vient d'enlever M. Ampère aux sciences mathématiques et physiques qu'il cultivait avec un si éclatant succès.

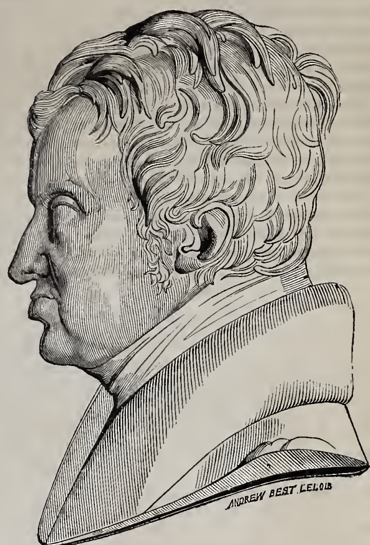
Ampère (André-Marie), naquit à Lyon, le 22 janvier 1775. Il fut d'abord professeur de belles-lettres dans sa ville natale; mais une vocation décidée le porta à se livrer de bonne heure à l'étude des sciences. En 1802, c'est-à-dire à l'âge de 27 ans, il publia son premier ouvrage intitulé: *Considérations sur la théorie mathématique du jeu.* Le secrétaire perpétuel de l'Institut, dans un rapport sur les progrès des sciences, a dit de ce livre: « Qu'il serait capable » de guérir les joueurs, s'ils étaient un peu plus géomètres. » Quoi qu'il en soit de cette opinion, plus remarquable, il faut bien le dire, par l'exagération que par la justesse de la pensée, les considérations de M. Ampère sur le jeu seront toujours citées comme un excellent mémoire d'analyse mathématique appliquée, et comme l'une des productions les plus remarquables de l'auteur.

M. Ampère ne tarda pas à quitter Lyon et à venir habiter Paris. Là il se fit remarquer des savans par la profondeur autant que par la variété de ses connaissances. Il avait la faculté de se livrer aux études les plus différentes, les plus difficiles, et toujours avec un égal succès. Nous ne voulons pas dire qu'il eût une de ces fortes organisations encyclopédiques, dont le secret semble être perdu depuis Leibnitz et Descartes; mais il était doué d'un excellent jugement, d'une grande puissance de réflexion, de beaucoup de persévérance dans le travail, et d'un vif désir d'apprendre. Si bien qu'il n'est aucune branche des sciences physiques et mathématiques qu'il n'ait explorées, et il n'en est aucune qui ne lui soit redevable de quelques progrès essentiels.

En mathématiques, il a fait, outre le Mémoire sur la théorie du jeu, dont nous avons déjà parlé, plusieurs dissertations excellentes sur divers points du calcul infinitésimal.

La chimie lui est redevable d'une méthode naturelle de classification des corps simples.

Le physicien Oersted ayant découvert en 1820, que les courans électriques exercent une action régulière et permanente sur l'aiguille aimantée, M. Ampère se livra à un examen approfondi des résultats obtenus par ce savant, et les expliqua par une théorie neuve, qui le conduisit à admettre que les courans électriques devaient avoir les uns sur les autres une action particulière très puissante; il ne tarda pas à vérifier cette idée par des expériences directes, délicates et nombreuses, et parvint ainsi à une série de phénomènes qui offrent un grand intérêt à cause des liaisons qu'ils établissent entre les fluides électriques et magnétiques. C'est là une découverte tout-à-fait capitale, et qui suffirait, à défaut d'autres titres, pour assurer un rang très élevé à son auteur



(Ampère, d'après un médaillon de M. David.)

M. Ampère a rempli successivement, et même à la fois des fonctions très importantes: il a été membre de l'Institut, professeur d'analyses à l'Ecole Polytechnique, l'un des administrateurs de la Société d'encouragement, membre du bureau consultatif des Arts-et-Métiers, professeur de physique expérimentale au collége de France, et inspecteur-général de l'Université. Il n'a cessé de remplir les deux dernières fonctions qu'à sa mort. Tous ceux qui l'ont entendu, et surtout qui ont lu ses ouvrages, ne peuvent s'empêcher de reconnaître qu'il avait plusieurs des qualités qui font le grand professeur. Ainsi il joignait à des connaissances spéciales profondes, des vues très élevées sur l'ordre et la méthode dans les sciences, et sur le lien qui unit leurs diverses parties. Aussi nul n'était plus capable que lui de composer le programme d'un cours d'étude, et d'en diriger l'esprit. Mais un état continuel de distraction poussé si loin qu'il était devenu proverbial parmi ceux qui l'approchaient, le rendaient peu apte à faire lui-même un cours élémentaire.

Les sciences physiques ne détournèrent pas M. Ampère des études philosophiques, proprement dites, pour lesquelles il eut toujours un goût très marqué. Il publia en 1834 un ouvrage intitulé: *Essai sur la Philosophie des sciences, ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines.* Ce livre laisse certainement beaucoup à désirer; on regrette que l'auteur n'aille pas toujours au fond des choses, et qu'il se montre trop préoccupé de la forme. Cependant la classification qu'il propose présente un ensemble très complet, dérivant d'un système très large. Son idée fondamentale qu'il a du reste empruntée à l'ontologie allemande, c'est que tous les faits de la vie, toutes les pensées humaines quelle que soit leur généralité, présentent un double aspect, et sont en quelque sorte le résumé le lien de deux faits, de deux pensées secondaires, qui en dérivent immédiatement. Nous allons rendre cette

idée plus claire en expliquant comment M. Ampère l'a appliquée à la classification des sciences.

Toutes les vérités, dit-il, se rapportent à deux objets généraux, le MONDE MATÉRIEL et la PENSÉE. De là naît la division des sciences en *cosmologiques* ou sciences du monde, et *noologiques* ou sciences de la pensée.

En se fondant sur des considérations de la même nature, il subdivise les sciences cosmologiques, en cosmologie proprement dite, et physiologie ; et les sciences noologiques, en noologiques proprement dites, et sociales. Il étend ensuite sa classification jusqu'aux sciences les plus élémentaires, en subdivisant chaque groupe de quelque ordre qu'il soit, en deux autres groupes d'un ordre immédiatement inférieur. Le caractère de cette méthode est son extrême régularité, qui doit être attribuée à ce qu'elle est basée sur une idée philosophique. Du reste, il faut ajouter que M. Ampère n'a pas toujours mis assez en relief dans son livre cette idée qui lui a servi de guide et de flambeau à travers le labyrinthe des connaissances humaines, et que souvent on la devine plutôt qu'on ne la retrouve dans ses développemens.

M. Ampère mettait dans les relations ordinaires de sa vie de savant, peu d'ordre et de suite. Il s'occupait de tout, et passait, avec autant de facilité que de plaisir, d'un travail à un autre : son insatiable curiosité d'apprendre est peut-être la cause pour laquelle cet homme d'un esprit si élevé, et d'une intelligence si remarquable, n'a achevé qu'un très petit nombre de travaux spéciaux. A côté de ces faits vient s'en placer un autre d'une nature très opposée. C'est que ses plus belles méditations, celles au moins dont il nous a fait connaître les résultats, roulaient sur l'*ordre* dans les sciences, et sur la *méthode*: cette tournure d'esprit contribuait avec son grand savoir à faire de lui un des hommes encyclopédiques de l'époque, bien que sa place soit marquée, comme nous l'avons dit, après celle des Leibnitz et des Bacon. Ainsi, M. Ampère écrit-il sur la philosophie des sciences? C'est la méthodologie qu'il choisit. Fait-il de la chimie? il s'occupe surtout de la classification des corps. Invente-t-il une nouvelle machine en physique? son principal but est de réunir en une seule plusieurs machines fort simples, dont la construction résulte immédiatement de ses découvertes sur les courans électriques. De sorte que c'est encore un travail de co-ordination qu'il fait. Qui ne serait pas frappé de cette mystérieuse opposition qui règne sans cesse entre la nature des idées du savant, et les faits de la vie positive de l'homme?

Il y a des ménagemens que l'esprit même et l'usage du monde n'apprennent pas; et sans manquer à la plus parfaite politesse on blesse souvent le cœur.

MADAME DE STAEL, *Corinne*.

ROIS D'AFRIQUE DANSEURS.

Parmi les villes assises sur les rives du Niger, Boussa, située par environ 10° de lat. N. et 4° de long. à l'E. de Paris, est l'une des principales; ses rois sont considérés par les naturels comme les plus grands monarques qu'il y ait, après les souverains de Bornou, entre l'empire de ceux-ci et la mer. Aucun de leurs voisins ne leur conteste cette prééminence, qui n'est toutefois qu'une prééminence morale, car elle ne se fonde ni sur l'étendue de leur territoire, ni sur leur puissance ou leurs richesses : ils sont pauvres et faibles. Ce respect universel, disent les gens du pays, provient de ce qu'ils descendent de la famille la plus ancienne d'Afrique, famille qui, long-temps avant l'introduction du mahométisme, était la grande source des fetiches.

La noblesse de l'origine de ces rois et l'influence dont ils disposent ne les empêchent point de se donner en spectacle à leurs sujets en dansant éperduement. Les frères Lander en ont été témoins en 1830 : ils virent le monarque actuel prendre place dans le cercle où déjà plusieurs acteurs avaient déployé leurs talens; la foule se serra et chacun se leva par respect et pour mieux applaudir son roi.

Le royal danseur commença avec beaucoup de roideur et de gravité, ce qui excita l'admiration du peuple et lui fit pousser des cris de joie à tue tête; puis il se mit à imiter le trot d'un cheval du pays partant pour la guerre. Cette seconde danse, déjà fort burlesque de sa nature, devenait encore plus ridicule par les formes du danseur, dont les pieds étaient pour la grosseur comparables à ceux d'un dromadaire. Au bout de quelque temps, le roi toujours trottant partit pour une de ses cabanes au milieu de hurlemens admiratifs, et en rapporta des calebasses de cauris (coquillage qui sert de monnaie), dont il jeta des poignées à la foule qui sauta dessus en se bousculant d'une étrange façon. Après dix minutes de gourmades et de coups de poing, la mêlée se dissipa, et le gracieux souverain, pour rétablir l'ordre, voulut donner à ses sujets le bouquet de la fête et une nouvelle preuve d'affection. Il se mit à danser de côté jusqu'à mi-chemin de la promenade, et revint de même à sa demeure avec une majestueuse gravité : la reine sourit de satisfaction à ce royal effort, le peuple fit entendre un tonnerre d'applaudissemens; tout était bruit, tumulte, confusion. Le souverain n'avait jamais été aussi aimé qu'à cette heure de joie.

Cette supériorité dans l'art de la danse paraît être l'objet de l'ambition des rois de toute cette région. Un voisin des monarques de Boussa, le souverain de Wowou, passait pour le plus élégant danseur qu'il y eût entre Bornou et la côte, quoiqu'il fût vieux et laid; aussi avait-il fait tous ses efforts pour avoir les deux voyageurs blancs à sa cour durant les fêtes.

A Egga, autre ville d'une immense étendue, située aux bords du Niger, au sud-est de Boussa, les frères Lander virent aussi le roi, âgé de cent ans au moins, se mettre à sauter et cabrioler au grand délice des assistans, dont la joie et les applaudissemens enivrèrent la vanité du vieillard au point que, forcé de prendre une béquille, il voulut continuer clopin clopant, jusqu'à ce que l'épuisement le forçât de s'asseoir : ce pauvre roi tout haletant, respirait le plus bas qu'il pouvait et retenait de tous ses efforts son haleine bruyante et pressée.

Goûts de quelques grands hommes et de quelques peuples. — Alexandre aimait Bucéphale; Auguste, un perroquet; Virgile, un papillon; Néron, un étourneau; Commode, un singe; Héliogabale, un moineau; Honorius, une poule.

Les Crotoniates aimaient les jeux olympiques; les Spartiates, les belles armes; les Crétois, la chasse; les Sybarites, les habits somptueux; et les Sicyoniens, les danses lascives; cela faisait proverbe.

UN TOUR DE DIPLOMATIE TURQUE.

C'est un fait de l'histoire contemporaine; il a eu lieu au mois de décembre 1835. On se rappelle les paroles de Mohammed-Aly, qui se fit traduire le livre du prince de Machiavel, et dit après l'avoir lu : « Ce n'est que cela? Les Turcs en savent cent fois plus. » Eh bien! voici un de ces tours qu'ils prétendent qu'on n'apprend pas dans les livres, mais qu'il faut avoir le génie d'inventer et l'adresse d'exécuter. Le chérif Hussein, cheik de l'islamisme à la Mecque, exerçait un grand empire sur les esprits des Arabes de l'Hedjias. On savait qu'il dépendait de ses bonnes ou mauvaises dispositions pour le vice-roi, de troubler ou d'arranger les affaires d'Arabie; et comme depuis quelque temps aucune entreprise ne réussissait contre les révoltes du Haçir, on l'accusait secrètement auprès de Mohammed-Aly d'être d'intelligence avec les rebelles. On allait même jusqu'à attribuer à sa trahison la complète destruction de quatre régimens qui s'étaient im-

prudemment engagés dans les montagnes. Et comme il était au nombre de ceux qui avaient conseillé l'expédition, on insinuait qu'il avait poussé les troupes dans les embûches qu'il avait concertées avec l'ennemi.

Soit pour ces motifs, soit pour d'autres dont rien n'a transpiré, le vice-roi d'Egypte écrivit à Achmet pacha, ministre de la guerre, général en chef de l'expédition, et gouverneur de l'Hedjas, de partir pour le Caire aussitôt qu'il recevrait cet ordre, de faire toute diligence et d'arriver par la voie la plus courte. Puis une lettre particulière lui enjoignait d'emmener avec lui le chérif Hussein. La commission n'était pas facile à remplir, et Mohammed-Aly semblait l'avoir prévu en la donnant dans une lettre spéciale et secrète. Communiquer directement au chérif l'ordre du prince, et lui proposer de partir, n'était pas prudent; car l'Arabe naturellement inquiet et soupçonneux, surtout s'il était réellement coupable, aurait éludé l'ordre par des lenteurs, se serait peut-être même évadé pour se réfugier au milieu des révoltés. L'enlever de vive force était encore moins praticable; le chérif aurait pu user de son ascendant sur le peuple, l'exciter à la sédition, et compliquer ainsi fâcheusement les embarras du gouvernement. Il fallut donc avoir recours à la ruse, et voici comment s'y prit Achmet pacha.

Il attendit que Kourschid pacha, un de ses généraux qui devait le remplacer pendant son absence, se trouvât dans son divan avec le chérif Hussein. A un signal convenu, un kaouas entre avec la lettre qu'on avait soigneusement recachetée, et la remet à Achmet pacha en lui annonçant qu'elle vient d'Egypte. Le gouverneur l'ouvre, la lit, et se levant aussitôt, il annonce aux assistans que c'est un ordre de S. A. le vice-roi, qui le rappelle en Egypte, et lui ordonne de partir immédiatement sans différer d'une minute. Il engage Kourschid pacha et le chérif Hussein à le suivre pour recevoir ses instructions, pour régler les attributions de chacun d'eux, pour que le pouvoir religieux et le pouvoir militaire n'empiètent pas l'un sur l'autre au préjudice des intérêts du vice-roi. Ses domestiques commencent sur-le-champ les préparatifs; le bruit des chevaux, l'approvisionnement, les paquets que l'on fait, que l'on transporte, le cri des chameaux, tout troublait la conversation des hommes d'Etat. Alors Achmet pacha invite son lieutenant et le chérif à l'accompagner jusqu'à Djedda, parce qu'ils pourront pendant la route s'entretenir des mesures à prendre pour maintenir la tranquillité. La proposition est acceptée, et au coucher du soleil, ils partirent tous trois pour Djedda.

Djedda est à près de huit lieues de la Mecque et lui sert de port de mer; c'est la limite à laquelle s'arrêtent les chrétiens qui vont en Arabie; ils ne peuvent pas pénétrer sur le territoire sacré du temple saint. On fait toujours ce trajet la nuit, pour échapper à l'excessive chaleur du jour; les voyageurs arrivèrent le matin après avoir réglé entre eux la marche à suivre pendant l'absence du gouverneur. Sans perdre de temps, Achmet pacha prend congé du chérif et de Kourschid pacha, et s'embarque sur un bateau à vapeur qui était en rade. Le vent, pour un navire à voiles, eût été contraire, et il soufflait très fort. Le gouverneur par intérim et le chérif continuèrent à s'entretenir sur les affaires. On s'entendait parfaitement de part et d'autre. Cependant Kourschid pacha élève tout-à-coup un doute sur une question; le chérif lui répond; le doute devient une difficulté, c'est bientôt un obstacle; chacun interprète selon ses vues les ordres du gouverneur; l'harmonie est détruite: le chérif veut commander des armées, et le général réglementer la religion. — Mais, s'écrie Kourschid pacha, le vent est contraire, son excellence n'est peut-être pas encore partie; allez voir! — On court au port, et on apporte la nouvelle que le navire n'a pas changé de place, quoiqu'il fût plus de midi. Kourschid propose au chérif de profiter de ce retard pour aller consulter Achmet pacha et terminer leur contestation. Hussein consent!

Ils vont au port. Ils s'embarquent dans un léger canot, et se dirigent vers le bateau à vapeur. Ils arrivent. Marcher le premier est un honneur; Kourschid pacha force par sa politesse le chérif à l'accepter. Il est déjà monté jusqu'au milieu de l'échelle qui conduit sur le pont, tandis que le général lui recommande de prendre bien garde, d'aller doucement; mais on ne lui parle plus. il entend un bruit de rames. Il se retourne.... et voit l'embarcation qui semble avoir pris des ailes pour retourner au port. Que faire? Se précipiter dans la mer: impossible! Rejoindre Achmet pacha: mais c'est un piége.... Eh bien! mieux vaut l'incertitude de l'avenir que la mort présente, menaçante; il monte. Un officier le reçoit et lui indique un appartement; aussitôt on met le feu à la machine, et malgré le vent contraire on part. Arrivé au Caire, le chérif Hussein assura qu'il était content d'avoir quitté l'Arabie où il était dans une fausse position entre les rebelles et le gouvernement. Mais il avait dit auparavant : Toute chose vient de Dieu!

L'ORANG-OUTANG

DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS.

Nous avons déjà donné une notice sur les espèces de grand singe connues sous le nom d'orang-outang (voyez n° 43, 1833 et n° 37, 1835). Nous avons à cette occasion exposé les observations recueillies sur les mœurs des individus de cette espèce qui sont arrivés en Angleterre depuis 1817. Le cabinet d'histoire naturelle de Paris ne possédait qu'un squelette et une peau empaillée. Nous avions fait remarquer l'extrême difficulté d'amener en Europe des orangs-outangs adultes vivans et surtout des mâles vieux. Cette remarque subsiste toujours, puisque l'orang-outang arrivé à Paris le 15 mai 1836 est encore un jeune individu.

Cet animal curieux, dont l'arrivée avait été annoncée à l'Académie des sciences par M. de Blainville, a été installé dans une cabane placée au-dessus de celles des autres singes. Les administrateurs du Muséum d'histoire naturelle de Paris l'ont acheté pour le prix de 5,500 fr. au capitaine Vanigsen. On a rendu hommage à la probité du capitaine qui a refusé de vendre son orang aux naturalistes de Londres au prix de 5 000 fr. qui lui étaient offerts pendant qu'il attendait la réponse des professeurs du Muséum de Paris, auxquels il l'avait proposé pour la somme indiquée.

Le premier orang vivant, amené à Paris, était très malade et presque mourant au moment de son arrivée, et n'a vécu que quelques semaines à la Malmaison, il y a environ trente ans : c'est cet animal dont la peau bourrée existe dans les galeries de zoologie du Muséum. Celui que l'on doit à M. Vanigsen jouit d'une parfaite santé; il faut espérer que la saison favorable et les soins dont il est entouré la consolideront davantage, et qu'il sera possible d'annuler les influences d'un climat si différent de celui sous lequel il est né. Il y a déjà quelques singes à la ménagerie du Muséum qui vivent depuis plus de 15 ans.

Nous donnerons un extrait de son histoire rapportée par M. Vanigsen. Ce capitaine, étant à Sumatra, s'adressa à quelques chasseurs pour avoir un orang. Les chasseurs rencontrèrent une femelle portant son petit encore fort jeune; ils la poursuivirent avec ardeur. Cette femelle se réfugia sur un arbre dont toutes les branches furent abattues par les chasseurs, jusqu'à ce que, cernée de toutes parts, et prête à s'élancer sur un arbre voisin, elle reçut un coup de hache qui lui abattit une des mains de devant : saisissant alors son petit avec la main qui lui restait, la mère fut tellement affaiblie par l'hémorrhagie, qu'elle ne put se soutenir sur l'arbre, et tomba au pouvoir de ses agresseurs. Elle fut emmenée ainsi que le jeune orang; mais elle mourut bientôt de sa blessure qui avait pris un caractère grave et subi une dégénérescence cancéreuse, par suite des fatigues du voyage et de l'extrême chaleur.

Le petit survécut : son corps était entièrement nu. Son âge fut estimé approximativement à six semaines. Cette estimation ne paraît point exacte, au premier abord, en raison de ce que les dents incisives et les canines avaient déjà poussé ; néanmoins, elle pourrait n'être pas fautive, car la dentition du jeune orang est précoce et rapide. Les poils qui recouvrent aujourd'hui son corps se sont développés dans l'ordre suivant : ceux du dos, ensuite ceux du ventre et des membres. On l'a nourri d'abord avec de la bouillie qu'on lui faisait prendre comme à un enfant. Il paraissait alors très faible et stupide ; maintenant il est devenu très actif, très sensible aux caresses. Après avoir beaucoup affectionné M. Vanigsen, il s'est bientôt familiarisé non seulement avec son surveillant, mais encore avec ses enfans et avec tous les visiteurs qui sont curieux de le voir de près. Son caractère est doux ; il joue presque constamment. Tantôt il s'enveloppe de morceaux de toile ou de débris de tapisserie, et se roule par terre ainsi enveloppé ; tantôt il se suspend à une corde et se balance en se dirigeant parfois vers les visiteurs dont il prend la main ou accroche les jambes. Lorsqu'on le met en rapport avec un chien ou un chat, il les saisit par une patte, les attire à lui en se balançant, puis, abandonnant sa corde de suspension, il les enlace avec ses quatre membres et veut jouer avec eux, en les caressant avec ses grosses lèvres et en les mordant légèrement. Néanmoins ces jeux déplaisent aux chiens et aux chats, surtout à ces derniers dont les coups de griffes ne l'effraient pas. Le jeune orang-outang s'est néanmoins



Le nouvel Orang-outang du Muséum d histoire naturelle.

montré craintif en voyant un très gros chien, et est venu se placer sous la protection de son surveillant. Lorsqu'il est trop turbulent, on le corrige en lui donnant des soufflets et même des coups de corde, d'après les instructions du capitaine Vanigsen ; mais il est déjà devenu assez docile à la voix de son gardien pour qu'on soit rarement obligé de recourir à ces moyens de correction.

Il aime tellement la société qu'il entre en colère lorsqu'on le laisse seul. Il brise alors ou déchire tout ce qui est à sa portée ; aussi, a-t-on été obligé de garnir de grillages les fenêtres dont il avait cassé les carreaux : actuellement, on ne le laisse jamais seul. Son surveillant lui permet de venir jusque dans son logement, et c'est là surtout qu'il est le plus content : on le voit manger la soupe avec une cuiller, boire dans un verre, et montrer la plus grande condescendance pour les enfants auxquels il cède toujours. Le jeune orang aime beaucoup les cerises, les oranges, et se montre indifférent aux biscuits et au pain. Les fortes chaleurs des derniers jours de juin et des premières journées de juillet ont beaucoup augmenté son activité naturelle ; cependant, sur le milieu du jour, il s'assoupit et sommeille.

Tuer un homme, c'est tuer une créature raisonnable ; tuer un livre, c'est tuer la raison, c'est tuer l'immortalité plus que la vie. Les révolutions des âges souvent ne retrouvent pas une vérité rejetée, et faute de laquelle des nations entières souffrent éternellement. MILTON.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

LE MONUMENT DES TEMPLIERS,

A SCHŒNGRABEN, EN AUTRICHE.



Développement de la demi-rotonde du monument des Templiers, à Schœngraben, en Autriche.

Du grand chemin qui mène de Vienne à Prague, on aperçoit, non loin de la ville d'Oberhollabrunn, une église bâtie au sommet d'une colline : c'est l'église paroissiale de Schœngraben. Au pied de la colline s'étend le gros bourg de ce nom, qui, bien que déjà connu au dixième siècle, a été si souvent ravagé par la guerre, qu'aujourd'hui il ne présente plus qu'un aspect tout-à-fait moderne. Son église a aussi subi de nombreuses transformations, et une demi-rotonde, changée depuis long-temps en nef, fixe seule maintenant l'attention de l'antiquaire et de l'historien.

Cette demi-rotonde était jadis la partie du chœur qu'on nommait dans la liturgie catholique *presbytère*, et où était élevé le maître-autel. Les fenêtres longues et étroites ne laissent percer que cette lumière douteuse des églises du moyen âge, qui détache l'attention de l'homme des objets périssables, pour la tourner exclusivement vers la région des idées, vers les mondes de la pensée. Notre gravure représente, sur un plan droit, toute la partie extérieure de cette demi-rotonde, de manière à permettre de mieux distinguer les colonnes, les demi-colonnes e les ouvrages symboliques de sculpture qui ornent toute sa surface et que le temps a épargnés jusqu'à nos jours. Il est hors de doute que l'église entière était du même style et du même caractère que la demi-rotonde. Mais quelle est

l'époque de sa construction? quelle explication faut-il donner aux mythes mystérieux de cette construction et de ses ornemens? Ce sont là des questions difficiles à résoudre; car l'histoire et la tradition ne fournissent que peu de documens.

On sait que bien avant l'établissement des communes, il existait déjà des corporations d'architectes, connues sous le nom de *collegia fabrorum* (colléges des fabricans ou des artisans). Pendant les grandes commotions politiques qu'entraînèrent le partage et la chute de l'empire romain, les migrations des peuples et les persécutions religieuses, ces corporations augmentèrent singulièrement en nombre et en puissance, et se dispersèrent sur tous les pays de l'Europe. Elles furent protégées et employées souvent par plusieurs papes, par Charlemagne, et surtout par Alfred-le-Grand et Adelstan, rois d'Angleterre. Eminemment cosmopolites, car elles étaient composées des hommes distingués de tous les pays, elles renfermaient dans leur sein les adeptes des sciences et des arts, et cultivaient les mathématiques, la chimie, l'astronomie, la métallurgie et la sculpture.

Les Templiers, qui font remonter leur origine aux mystères d'Egypte, les Francs-Maçons et autres sociétés religieuses et secrètes, étaient pour ainsi dire une nécessité de l'époque : les corporations dont nous parlons s'associaient souvent avec plusieurs d'elles, dans le but commun d'élever des temples et de propager ainsi les idées religieuses. L'artiste initié, en construisant une église ou en burinant ses ornemens, s'efforçait d'agir sur les profanes par la forme extérieure qui représentait toujours une idée; mais le sens intime du mythe, renfermé dans la construction ou dans les sculptures qui la décoraient, n'était compréhensible qu'aux initiés eux-mêmes. Aux onzième, douzième et treizième siècles, ces corporations étaient à leur apogée, et c'est alors que s'élevèrent les cathédrales de Strasbourg, de Vienne, de Milan, etc., et les plus belles églises en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en Espagne. Ces églises se distinguent des autres constructions du moyen âge, non seulement par leurs masses imposantes et par leur solidité, mais surtout par leur caractère mystique et idéal.

Ces considérations générales sont invoquées à l'appui de l'opinion de ceux qui pensent que l'église de Schœngraben appartient à cette époque, qu'elle a été bâtie par les Templiers, et que c'est un artiste du Temple qui a exécuté les ornemens de sa demi-rotonde. Cette assertion a pour elle d'autant plus de probabilités historiques, que la tradition populaire dit que plusieurs domaines et châteaux de cette contrée appartenaient aux Templiers, et qu'en 1814 et 1816 on y a trouvé plusieurs médailles en argent représentant les personnages et les armes de cet ordre.

M. M.-A. Eiszl, antiquaire estimé en Allemagne, a visité scrupuleusement ce curieux monument du moyen âge, et lui a consacré une longue dissertation. C'est d'après lui que nous donnons à nos lecteurs une courte explication du mythe des sculptures et bas-reliefs de la rotonde, qui représentent en plusieurs tableaux symboliques *la chute de l'homme, ses conséquences, et le jugement après la mort.*

Commençons la description de ces tableaux en allant de gauche à droite dans le rang inférieur, et de droite à gauche dans le rang supérieur.

Le premier tableau reproduit l'idée d'*origine* des livres de Moïse et de toute la Bible, où l'homme est représenté, après sa première faute, luttant continuellement contre le mal, et s'efforçant de se relever de la *chute*. Il est cependant à remarquer que le tableau dévie de la représentation de la chute du premier homme telle qu'elle est admise par l'Eglise catholique. L'arbre de la science du bien et du mal a ici deux tiges qui s'enlacent spiralement; son sommet est supposé se perdre dans les nues, mais c'est toujours *dans la terre* qu'il a pris racine. La première figure semble celle de l'homme: on voit un chien sur son épaule. Au lieu du serpent on aperçoit encore une figure humaine, mais son rire sardonique, la disproportion de ses membres et la grandeur démesurée de sa tête lui donnent un aspect satanique. C'est le démon étendant la main pour saisir Eve qui touche au fruit de l'arbre défendu.

Dans le second tableau, nous voyons un homme assis majestueusement sur une espèce de trône. Dans sa main gauche il tient un sceptre, et de la droite il fait un signe mystérieux. A ses pieds est étendu un monstre terrassé : deux hommes sont à genoux devant lui, l'un présente un agneau et l'autre une gerbe d'épis; derrière le premier est une figure aussi à genoux, qui semble vouloir le détourner de faire son offrande.

Le troisième tableau représente un homme qui paraît saisir par la crinière un lion déjà vaincu, et se préparer à lui donner un dernier coup avec sa hache. — L'homme et le lion sont accompagnés chacun d'un chien que nous avons déjà remarqué.

Au-dessus et dans le premier tableau du rang supérieur apparaît l'esprit de Nemrod, sous la forme d'un grand ours. — Un homme s'efforce de le percer d'un coup de lance, tandis qu'un autre paraît rester volontairement à ses côtés.

Le symbole du second tableau est encore plus significatif. Au lieu de clef de voûte, on voit une tête hideuse avec une longue barbe et une chevelure que les deux hommes postés des deux côtés de la fenêtre ont saisies, et tirent de toutes leurs forces.

Au tableau suivant, un homme pensif et recueilli tient ses bras croisés sur sa poitrine, et la figure svelte d'une femme lui présente une branche d'acacia.

Le quatrième tableau représente un homme en costume guerrier qui monte un lion dompté.

Dans le tableau qui suit, apparaît de nouveau la tête hideuse du démon que nous connaissons déjà, et qui cette fois saisit avec les mains, par la chevelure, deux hommes. Ces malheureux s'efforcent en vain de se dégager; car, ils sont, de plus, attachés chacun par une chaîne qui semble scellée sur la tête du démon.

Le temps a fortement endommagé le sixième tableau : on n'y voit qu'une tête d'animal saisissant de sa gueule un oiseau.

Nous arrivons à la septième partie de cette composition. Ici encore apparaissent deux figures que nous avons déjà remarquées, la femme du troisième tableau et le démon qui, si actif au moment de la chute de l'homme, n'est pas moins occupé dans ce moment. Sa main droite tient celle de la femme qu'il paraît guider, tandis que dans sa gauche se trouve un trident avec lequel il pique trois têtes humaines qui se trouvent dans un chaudron. — L'artiste initié paraît avoir attaché beaucoup d'importance à cette dernière action du démon; il a fait le chaudron coupé en profil pour laisser mieux voir les têtes.

Jusqu'ici, nous avons vu sur la scène deux principes opposés et actifs, s'efforçant de se dominer l'un l'autre, soit par une lutte ouverte, soit à l'aide d'un armist ce fallacieux. Dans les tableaux suivans il a y plus d'harmonie, et la lutte entre le bien et le mal paraît terminée.

La figure qu'on aperçoit au-dessus de la fenêtre est la même qui occupe le trône dans le second tableau d'en bas. Sa main droite fait encore un signe mystérieux et sa gauche tient un livre ouvert. Les ravages du temps empêchent de distinguer si c'était l'évangile Saint-Jean, et si la page ouverte indiquait le XIIe verset du Ier chapitre. A droite de la fenêtre est la figure connue de femme, assise sur une chaise et pressant contre ses lèvres peut-être un enfant. La chaise est appuyée sur des têtes de chats, et on sait que dans les mystères d'Isis cet animal était le symbole de la vigilance et d'un jugement austère. Sur le côté opposé de la fenêtre se

trouvent six vases en argile, sur l'un desquels est perché un oiseau.

Enfin nous arrivons au dénouement de ce drame symbolique qui finit par le jugement après la mort. — Un ange, vêtu de la tunique sacerdotale, tient dans la main gauche un livre et dans la droite une balance de la justice. Il n'est pas difficile de remarquer qu'un des plateaux est un peu penché, et que le démon, vu déjà tant de fois, s'efforce de faire pencher celui qui s'élève. Aux pieds de l'ange est étendu un cadavre déshabillé, dont les actions de la vie, bonnes et mauvaises, sont maintenant pesées dans la balance; ses traits, décomposés par la mort, laissent encore reconnaître l'homme du premier tableau. Au-dessus de lui se trouve une figure tout-à-fait mutilée, qui cependant paraît représenter un second démon aidant le premier dans ses efforts. A la clef de voûte, on voit planer dans les airs une petite figure humaine, sur le pied de laquelle était peint autrefois un oiseau avec les ailes déployées.

L'aveugle Pinolet. — Vers 1775, il y avait à Paris un aveugle-né, du nom de Pinet ou Pinolet; il vivait dans un tonneau, à la porte des Tuileries qu'on appelait la porte des Feuillans, parce qu'elle conduisait au couvent de ces religieux; il passait son temps à faire des colifichets et à converser avec les passans. Il était au fait de l'histoire de Paris plus que les gens les plus curieux. Beaucoup d'hommes de lettres et d'artistes aimaient à s'arrêter pour causer avec lui. L'auteur de *la Métromanie*, qui aimait sa conversation, lui composa les vers suivans, et les attacha à son tonneau :

Chrétiens, au nom du Tout-Puissant,
Faites-moi l'aumône en passant.
L'aveugle qui vous la demande
Ignorera qui la fera;
Mais Dieu, qui voit tout, le verra.
Je le prirai qu'il vous la rende.

Un spéculateur du temps publia un ouvrage assez faible sous le titre de *Pinolet*, ou *l'Aveugle parvenu.* C'était l'histoire d'un aveugle qui parcourait les pays pour trouver sa subsistance.

QUELQUES ANNÉES D'UNE ORPHELINE A PARIS.

(Suite de la lettre d'une abonnée. — Voyez page 190.)

Je ne voulais plus d'éducation particulière; la première épreuve avait été dure, je ne voulais pas risquer d'être encore une fois la première femme de chambre d'une maison; je songeai à me mettre dans un pensionnat. Après bien des recherches et des courses, j'entrai comme sous-maîtresse de seconde classe dans une des premières institutions de Paris. Pour surveiller l'éducation d'une jeune fille, on m'avait donné quinze cents francs par an; j'en eus quatre cents pour vingt à trente enfans auxquels je dus enseigner une foule de choses que j'étais souvent obligée d'étudier la nuit, seul moment où il me fût possible de jouir d'un peu de liberté.

Une vie aussi occupée tranchait trop vivement avec celle que j'avais menée jusque là : je tombai malade et fus portée chez une bonne parente, où je restai long-temps convalescente. Le découragement s'empara de moi; les médecins avaient défendu que je retournasse dans mon pensionnat. Que faire? j'éprouvais une antipathie étrange pour le commerce, et on me présentait, comme seul refuge contre la misère, le comptoir d'un marchand de nouveautés : je n'osais dire non, je sentais ce qu'il y avait de déraisonnable dans l'humiliation que j'éprouvais à la pensée de me voir installée derrière les carreaux d'une boutique; enfin je confiai mes répugnances à ma parente, et, tout en blâmant ma faiblesse, elle me promit de m'aider à trouver quelqu'autre occupation. Elle avait elle-même pour le parti qu'on me proposait, de vives répugnances mieux fondées que les miennes et dont elle ne m'a dit la cause que long-temps après. Elle craignait pour moi les désagrémens d'une position qui permettait au premier étourdi venu de m'adresser ces sots complimens aussi offensans pour une femme qu'une insulte grossière.

Il y avait près de deux ans que je cherchais sans rien trouver; j'avais fait quelques économies qui me permettaient de prolonger d'un ou deux mois le terme que j'avais fixé d'avance; mais je résolus, une fois ces économies dépensées, de sacrifier mes antipathies et d'entrer dans un comptoir, si d'ici là je n'avais pas trouvé autre chose à faire. Je tâchai de m'habituer à cette idée, qui d'abord me déchirait et contre laquelle j'acquis des forces peu à peu. Enfin je me sentis résignée à faire tout au monde pour échapper honnêtement à la misère.

Ma parente était liée avec une demoiselle d'une quarantaine d'années qui me prit en amitié en très peu de temps. Cette demoiselle, qui appartenait à une ancienne famille d'émigrés, s'était trouvée dans une position analogue à la mienne. Elle faisait depuis long-temps des traductions de l'allemand, soit pour des auteurs en renom, soit pour des recueils périodiques; et dans ce dernier cas, elle arrangeait ce qu'elle traduisait selon les convenances du journal auquel son travail était destiné. Elle me conseilla d'essayer de faire quelques traductions de l'anglais. Je choisis un conte de miss Edgeworth que je dus arranger. Je n'avais aucune idée d'un travail suivi; je fis une traduction d'une feuille d'impression qui me coûta quinze jours de travail et qui peut-être ne valait pas grand'chose. Je consultai sur mon travail la personne qui me l'avait conseillé; elle m'indiqua quelques changemens que je fis, et après lesquels elle crut pouvoir me promettre de faire recevoir ma nouvelle dans un journal d'éducation pour lequel elle travaillait elle-même. Je croyais de bonne foi avoir fait un chef-d'œuvre, et intérieurement je trouvai bien froids les éloges qu'elle me donnait pour m'encourager. La nouvelle fut présentée; mais hélas! on me la renvoya tellement annotée, les marges étaient couvertes de tant de marques de correction, que le découragement s'empara de moi; et après avoir pleuré amèrement, je jetai le manuscrit au feu... « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os, » s'écriait je ne sais plus quel Grec. Misérable journal, tu n'auras pas ma prose! m'écriai-je intérieurement avec autant d'orgueil que le Grec que je viens de citer. Je jurai de ne plus écrire, convaincue que c'était un malheur pour tous, et je dois avouer que cette conviction est fort affaiblie aujourd'hui. En voyant un peu plus le monde, en sachant un peu mieux la vie, j'ai senti qu'elle était difficile pour tous, surtout au commencement; et combien de nos plus beaux noms littéraires ne seraient pas parvenus jusqu'à nous, si les grands hommes qui les ont portés eussent cédé au découragement et au dépit que font éprouver à chacun les premières contrariétés? Je ne plains plus autant la postérité de la perte de mes œuvres possibles, et je commence à croire que ma vocation est peut-être différente.

J'essayai encore plusieurs choses; je fis de petits ouvrages de luxe, je peignis des boîtes de Spa, des éventails, des écrans, que je parvins difficilement à vendre. Je demandai de l'ouvrage dans un magasin de broderies, j'en obtins; mais, mon Dieu! le travail le plus assidu me procurait vingt-cinq ou trente sous par jour. Il n'y fallait pas songer. On me parla du coloriage des gravures; je m'adressai timidement à un marchand renommé; il me confia vingt-cinq feuilles de gravures noires avec un modèle enluminé que je devais imiter exactement. Il me recommanda de soigner mon travail et de lui rapporter ses gravures avant huit jours. Je fis de mon mieux et passai quatre jours d'un travail assidu à ce coloriage qui devait me rapporter quatre francs cinquante centimes. Je tremblais qu'on ne fût pas content de mon ou-

vrage. Il était peu lucratif; mais je savais qu'en prenant l'habitude de le faire, il le deviendrait davantage; on m'assurait que mon travail de quatre jours m'en coûterait à peine un au bout d'un mois. Je désirais donc continuer; il y avait là quelque chose qui me plaisait, j'avais encore beaucoup de petites faiblesses; il me semblait que c'était un art que j'aurais exercé pour mon plaisir en un temps plus heureux: puis, lorsque je voyais chez les marchands d'estampes ces fines gravures coloriées imitant l'aquarelle, depuis quelque temps à la mode, je trouvais presque artiste la personne qui y avait mis les couleurs.

J'étais bien émue en reportant mon ouvrage, et lorsque je tirai les estampes de mon portefeuille pour les remettre au marchand, le cœur me battait bien fort. Il les prit et les examina long-temps; j'observais attentivement son visage pendant cet examen, qui me parut favorable. Le marchand me donna mon argent, serra les gravures, et, sans attendre ma demande, m'en offrit de nouvelles. J'acceptai avec empressement; il m'en donna cinquante feuilles en me priant de les colorier promptement. J'étais heureuse en rapportant ces cinquante feuilles qui ne me coûtèrent pas plus de travail que les vingt-cinq premières; et le marchand, content de mon exactitude, continua à m'en fournir. Au bout de deux mois, je gagnais facilement de quatre à cinq francs par jour. J'avais enfin trouvé un moyen assuré d'existence, j'étais heureuse et fière de mon bonheur, je ne demandais rien de plus. Mais ma bonne parente ne voulut pas que je m'en tinsse là; elle vint avec moi chez le marchand et lui proposa de me confier de grandes entreprises de coloriage que je ferais exécuter sous mes yeux. Le marchand y consentit. Bientôt on me procura aussi les gravures d'un journal de modes. Ma bonne parente me trouva des ouvrières, et je me vis à la tête d'un atelier d'une douzaine de jeunes filles. Cependant je n'étais pas complétement heureuse; j'avais besoin d'autre chose que d'un état presque purement mécanique. Je gagnais assez d'argent; j'eusse préféré en gagner moins, mais par un genre de travail plus élevé. J'étais triste et inquiète; ma parente devina ce qui me tourmentait. Autant elle avait cherché à me guérir de mes faiblesses, autant, lorsqu'elle me vit devenue forte et capable de travailler, elle fut désireuse de me voir reconquérir à peu près mon ancien rang. Elle sentait combien mon épreuve avait été longue et douloureuse, et était persuadée qu'elle me profiterait. Elle fut donc la première à me parler de ce qui m'occupait tant, et en vérité, si elle ne m'eût prévenue, je n'aurais probablement pas eu le courage d'entamer ce sujet.

Il y avait dans le quartier que nous habitions un pensionnat à vendre; il avait une soixantaine d'élèves et était tenu sur un assez bon pied. On en voulait quarante mille francs, mais on n'en exigeait de suite que vingt mille. J'étais loin de posséder cette somme; je le rappelai à ma parente qui me dit que ce n'était là qu'une faible objection, puisqu'elle consentirait volontiers à réaliser ce qu'elle possédait de fortune pour le placer dans une entreprise qu'elle croyait bonne. Nous prîmes de nouvelles informations, et comme tout nous convenait, le marché fut bientôt conclu. Il s'éleva une nouvelle difficulté. Pour gérer un pensionnat il faut avoir un diplôme d'institutrice, un brevet de capacité qui n'est pas accordé sans examen : encore une fois l'insuffisance de ma malheureuse éducation vint m'entraver. La dame qui me cédait le pensionnat en resta titulaire jusqu'au moment où le diplôme serait obtenu. Il fallut me remettre au travail, recommencer des études mal faites; enfin, au bout de six mois, le bienheureux brevet fut délivré, et j'eus le droit de donner mon nom à mon institution.

Depuis un an que j'ai acheté mon pensionnat, je le vois prospérer, et chaque jour le nombre de mes élèves s'augmente un peu. Instruite par ma propre expérience, je tâche de leur donner une solide éducation qui puisse leur servir en cas de revers de fortune.

Ma bonne parente mène près de moi une vie très occupée qu'elle trouve douce et facile : elle s'est chargée de la direction matérielle, et contribue par son économie à la prospérité et à la bonne tenue de notre établissement. Elle me laisse ainsi un temps précieux que je puis consacrer tout entier à la surveillance de mes élèves.

Chaque jour je remercie Dieu de ce qu'il a fait pour moi; je lui rends surtout grâce de n'avoir pas permis que ma misérable éducation et la mollesse de la première partie de ma vie éteignissent en moi toute énergie. Jamais je ne regrette la perte de ma fortune qu'en songeant qu'elle a coûté la vie à mon père. Je ne crains plus les revers. L'important était de prendre l'habitude du travail et des privations; maintenant je me sens capable de vaincre le malheur.

Recevez, Monsieur, etc.

UNE DE VOS ABONNÉES.

Refonte des écus de six francs. — Dans la refonte que l'on vient d'opérer, l'or contenu dans les écus de six francs a rendu au gouvernement une prime de 6 fr. et 6 fr. 50 c. pour 1,000 fr., et a ainsi épargné près de la moitié de la dépense de la refonte générale des espèces duodécimales. Cette opération a présenté en outre le grand avantage de rendre au commerce et aux arts plusieurs millions en or qui étaient restés jusque là en pure perte dans nos anciennes monnaies.

UNE CHASSE AU SANGLIER, EN AFRIQUE.

JOUSSOUF, BEY DE CONSTANTINE.

Les sangliers sont très communs dans toutes les parties de l'ancienne régence d'Alger, où ils peuvent se propager d'autant plus facilement, que les habitans ne leur font qu'une guerre modérée; il n'est pas rare de voir, au mois de mai, des laies parcourir la campagne avec dix ou douze marcassins. En Barbarie, il n'y a pas un Arabe qui ne puisse terrasser au galop un sanglier. On voit, dans l'un des médaillons de l'arc de Constantin, une chasse au sanglier très bien représentée. Cette chasse se fait encore aujourd'hui de la même manière. Après avoir lancé la bête, on tâche de la fatiguer à force de tours et de détours; puis on lui décoche un javelot, ou bien on l'attaque la lance à la main. (Voyez 1834, p. 187.)

Le sanglier devient quelquefois aussi la proie des bêtes féroces plus fortes que lui, et surtout celle du lion. Quand celui-ci a découvert la retraite de sa victime, il fait tout autour, à une certaine distance, une levée de terre: il ne laisse qu'une petite ouverture près de laquelle il se couche en embuscade. L'émanation du lion ne tarde pas à devenir assez forte pour indiquer sa présence. Le sanglier alors se traîne vers l'ouverture et s'élance hors de l'enceinte; mais son redoutable ennemi est sur son dos en un seul bond, et l'a bientôt tué.

Parmi les personnages représentés dans le tableau de M. Horace Vernet, exposé au dernier salon, figure en première ligne le chef d'escadron *Youssouf* (*Jusuph* ou *Joseph*). Né à l'île d'Elbe, où il se rappelle avoir vu, en 1814, Napoléon, il n'a conservé aucun souvenir de sa famille. A peu près vers cette même époque (il pouvait avoir sept ans), il fut embarqué pour Florence, où il devait entrer dans un collége; mais le navire qui le portait ayant été capturé par un corsaire, Youssouf, conduit à Tunis, échut en partage au bey. Placé dans le sérail, il ne tarda pas à se concilier l'affection de ses maîtres; il apprit en peu de temps le turc, l'arabe, l'espagnol, l'italien; en grandissant, son adresse pour tous les exercices militaires lui gagna de plus en plus l'amitié du bey. On raconte qu'engagé dans une intrigue avec une des filles du bey, et surpris un jour dans un de ses rendez-vous par un

gardien, Youssouf prit sur-le-champ l'audacieux parti de le suivre dans les jardins, et de s'en défaire. Il jeta le corps dans une piscine profonde, n'en conservant que la tête; et le lendemain, pendant que la jeune princesse l'entretenait des vives terreurs auxquelles elle était en proie, pour toute réponse il la conduisit dans la chambre voisine, et dans une des armoires lui montra la tête de l'esclave dont il avait arraché la langue. Mais le secret n'étant point encore suffisant pour le rassurer pleinement, il ne songea plus qu'à quitter Tunis, et prépara son évasion.

Pendant quelques jours il feignit d'être malade, obtint de sortir du sérail, et trompant la vigilance de ses surveil-



Salon de 1836; peinture. - Une chasse au désert par Horace Vernet.

lans, réussit à concerter les moyens de s'échapper. C'était au mois de mai 1830. Le brick français *l'Adonis* était alors en rade; un canot devait l'y conduire, mais cinq Turcs étaient apostés là pour s'opposer à son embarquement. Youssouf, qui les a vus de loin, remarque qu'ils ont laissé leurs fusils en faisceau sur une roche: il s'élance de ce côté, jette les armes à la mer, se débarrasse de deux de ces hommes, met les autres en fuite, et gagne l'embarcation.

L'Adonis avait ordre de rallier la flotte qui devait s'emparer d'Alger; peu de jours après, Youssouf débarqua à Sidi-Ferruch avec l'armée. Pendant la campagne, il resta attaché au général en chef, et fut placé comme interprète

près du commissaire-général de police. Plusieurs missions périlleuses dont il s'acquitta avec zèle et intelligence près des chefs de diverses tribus éloignées, lui ouvrirent la carrière des armes. Nommé d'abord capitaine de chasseurs algériens, il fut bientôt après promu aux fonctions de lieutenant de l'agha. Désigné par le duc de Rovigo pour faire partie de l'expédition de Bone, Youssouf aida de son intrépidité M. d'Armandy, capitaine d'artillerie, et c'est à leurs efforts qu'on dut de se rendre maître de la citadelle presque sans coup férir. Plus tard, par son sang-froid, il concourut encore à conserver à la France cette conquête. Depuis huit jours la poignée d'hommes à laquelle avait été confiée la défense de la ville était renfermée dans la Casbah. Averti par un de ses gens que les Turcs avaient formé le complot de l'assassiner pendant la nuit, de massacrer les Français, et de s'emparer de ce point, il va trouver le capitaine d'Armandy qui commandait la garnison, lui signale l'imminence du danger, et lui déclare qu'il ne connait qu'un seul moyen d'y parer. « Il faut que je sorte avec mes Turcs, ajoute-t-il. » — Mais ils te tueront, répond l'officier français. — Que » m'importe! reprend Youssouf; j'aurai le temps d'enclouer » les pièces qui sont à la Marine; je succomberai, je le pré- » vois; mais tu seras sauvé, et le drapeau français ne ces- » sera pas de flotter sur Bone. »

A peine a-t-il prononcé ces paroles, qu'il sort suivi de ses Turcs. La porte de la Casbah est aussitôt murée derrière lui. Parvenu au bas de la ville, Youssouf s'arrête, et s'adressant à sa troupe: « Je sais, dit-il, qu'il y a parmi vous des » traîtres qui ont résolu de se défaire de moi, et que c'est la » nuit prochaine qu'ils ont choisie pour mettre à exécution » leur infâme projet. Les coupables me sont connus: qu'ils » frappent d'avance, ceux qui ne craindront pas de porter » la main sur leur chef! » Puis se tournant vers l'un d'eux: « Toi, tu es du nombre. » Il dit, et l'étend mort à ses pieds. Cet acte de résolution si imprévu déconcerte les conjurés; on tombe à ses genoux, et tous lui jurent une fidélité à laquelle ils n'ont pas manqué depuis.

A l'époque de l'expédition du maréchal Clauzel sur Mascara, contre Abd-el-Kader, Youssouf arriva à Oran. Pour joindre l'armée française, il avait traversé plus de vingt lieues de pays, accompagné de quelques cavaliers seulement. Pendant l'expédition de Temlesen, il eût un cheval tué sous lui, et se distingua par sa rare intrépidité à la prise du camp ennemi. En récompense de ses services et de son dévouement, le maréchal Clauzel a nommé le commandant Youssouf bey de Constantine, où son influence sur les tribus des environs, et ses relations avec les habitans de la ville, contribueront, selon toute apparence, à faire reconnaître la domination française. Youssouf est en ce moment en instances auprès du gouvernement pour être naturalisé Français.

LE CHAMIR. — LES MANES DES MORTS.

LÉGENDES DU TALMUD.

Lorsque Salomon voulut bâtir le temple de l'Éternel, il demanda à un rabbin où se trouvait le *châmir* (animal qui taillait et polissait les pierres). Le rabbin répondit: « Fais venir un diable et une diablesse, et force-les de te dire où il est. » Salomon, les ayant fait venir, leur fit la même demande; alors le diable et la diablesse lui répondirent: « Fais venir Asmodée, qui habite dans une grande montagne; là il a creusé un puits, a mis une pierre dessus, et l'a scellée avec son anneau. » Alors Salomon envoya un de ses serviteurs muni de bouteilles de vin et de cordes de laine. Arrivé à l'endroit désigné, il creusa une fosse dessous le puits d'Asmodée, l'eau s'écoula, et il y versa le vin, ensuite il reboucha le trou qu'il avait fait avec la laine qu'il avait apportée. Asmodée étant arrivé déboucha son puits et s'enivra avec le vin; alors le serviteur de Salomon l'enchaîna et le conduisit à son maître. Pendant le trajet il renversa un arbre, et se cassa la jambe parce qu'il avait épargné une veuve. Arrivé au palais, on lui donna à boire et à manger. Le premier jour, le serviteur se présenta et lui demanda où était le châmir; Asmodée lui répondit qu'il avait trop bu. Le second jour, on lui fit la même demande; il répondit qu'il avait trop mangé. Enfin, le troisième jour, il fut amené devant Salomon, et lui déclara que le châmir était sur une montagne, gardé par un coq sauvage à qui le prince des mers l'avait confié. Ils mirent un vase en verre sur les poussins, et ils enlevèrent le châmir. Le coq, voyant l'objet confié à sa garde enlevé, mourut de chagrin.

— Les mânes des morts avaient, chez les Juifs, le don de connaître l'avenir. Un homme, pendant une mauvaise année, avait donné un denier à un pauvre; de retour à la maison, sa femme le querella pour cette action. Il sortit, et alla passer la nuit dans un sépulcre; là, il entendit une voix qui disait: Viens, allons errer dans le monde. — Je ne peux pas, répondit une autre voix, parce que je suis renfermée dans un cercueil de jonc. L'esprit sortit et revint, et elle dit à sa compagne: Toutes les semences qui seront semées cette année seront frappées par la grêle. L'homme s'en alla, et sema son champ; toutes les semences furent détruites par la grêle, excepté les siennes. L'année suivante, il alla de nouveau passer la nuit dans le sépulcre, il entendit la même voix qui disait: Viens, ma compagne, allons dans le monde; mais celle-ci lui répondit: Un mortel nous a entendues.

Les Heures du duc de Guise. Le calendrier de Bussy. — De beaux livres qui ont conservé une renommée de tradition ont tout-à-fait disparu des bibliothèques et du commerce. Que sont devenues les fameuses Heures du duc de Guise, où Louis Duguernier, le plus habile des peintres en miniature de son siècle, avait représenté les plus jolies femmes de la cour sous la figure d'autant de saintes? Qu'est devenu le calendrier de Bussy, dont les portraits étaient, dit-on, exécutés par Petitot? Il parait difficile que des chefs-d'œuvre si précieux soient tombés dans le dédain de leurs propriétaires, et qu'on ne les retrouve pas un jour. Il y a bien des découvertes du même genre à faire dans les bibliothèques de famille.

Bulletin du bibliophile, publié par Techener.

EXTRAIT D'UN ESSAI

SUR LA CONDUITE DE LA VIE,

PAR L'ABBÉ RAYNAL.

Qu'il est doux d'exister, de penser, de sentir! J'existerai pour obéir à la nature, je penserai pour connaître la vérité, je sentirai pour aimer la vertu.

J'ouvrirai le matin mon cœur à la joie d'être, et de pouvoir faire le bien; je me livrerai le soir au sommeil avec la satisfaction d'avoir vécu dans l'innocence; je travaillerai le lendemain à faire le bien que je n'ai pas fait la veille.

Je jouirai de tous les biens de la vie sans orgueil et sans injustice; je me passerai de tout ce que je n'ai point, sans humeur et sans murmure.

O vérité, sois la lumière de mon esprit! ô vertu, sois la seule nourriture de mon âme! ô bienveillance, ô amour, ô amitié, soyez la seule occupation de ma vie!

J'étendrai ma bienveillance sur tous les hommes, afin que mon cœur soit toujours rempli de la douceur d'aimer. Je serai heureux du bonheur d'autrui, parce que je le verrai aise; je plaindrai le malheureux que je ne puis secourir; je partagerai ses peines, parce qu'il en sera d'autant plus soulagé; j'oublierai le méchant et ses actions parce qu'il faudrait le haïr.

Je ne vivrai que pour aimer ce qui est bon et aimable; je fermerai mon cœur au poison de la haine et de l'envie, afin qu'il n'en soit point corrompu; je souffrirai les injustices des autres sans me plaindre, parce qu'ils sont assez punis d'être méchans.

Je serai doux et sensible dans le bonheur, afin d'en être digne; je serai patient et courageux dans le malheur, afin de le vaincre.

Je ne murmurerai pas des événemens de la vie, parce que je n'en sais ni connais la cause ni le but. Je regarderai l'immensité du ciel et ses abîmes, afin de me guérir de l'orgueil de me croire quelque chose. Je regarderai les soins de la nature pour la plus petite de ses créatures, afin de ne me point croire abandonné.

J'admirerai les travaux et les vertus de l'homme, et son courage et son génie, et la sublimité de ses idées, et je serai aise d'être son semblable. O homme, qui t'es dégradé dans la bassesse du vice et des mauvaises actions, que ton souvenir soit effacé de ma mémoire, afin que je ne rougisse pas de mon être.

O espérance! remplis mon cœur de la certitude de passer ma vie dans l'innocence, afin que j'aie envie de vivre. Que mon cœur n'éprouve jamais la lassitude de faire le bien. Je regarderai la vie comme un bien passager que je perdrai sans regret, parce que je l'aurai fait valoir et que j'en aurai joui.

O toi qui règles ma destinée, donne-moi beaucoup de devoirs afin que j'aie beaucoup de sujets de satisfaction! Que plutôt je cesse de vivre que de faire un crime! Que je ne sois jamais assez misérable pour causer le malheur d'un être vivant! La fausseté sera loin de mon cœur; le mensonge ne sera pas dans ma bouche, parce que je gagnerai à me montrer tel que je suis.

UNE SATIRE POLITIQUE
DU TREIZIÈME SIÈCLE.

On sait que chez nos aïeux, la profession de poëte, avant l'invention de l'imprimerie, consistait, la plupart du temps, à composer des vers et à les réciter dans les places publiques ou dans les castels. Heureux les trouvères quand il se présentait quelque mariage de roi, ou d'autres cérémonies de ce genre. On les voyait accourir de toutes parts autour des princes, et leurs efforts pour les amuser étaient récompensés par des présens. Quelquefois aussi, soit pour satisfaire une rancune particulière, ou pour flatter des haines nationales, ces poëtes errans se laissaient aller à composer des satires. Il nous en est resté un assez bon nombre dirigées contre les moines et le clergé séculier; mais nous n'en possédons que très peu qui aient trait aux événemens politiques. Voici cependant la traduction de l'une d'elles, dont M. Jubinal a publié le texte dans sa collection des monumens inédits de notre vieille langue. On croit cette plaisanterie relative à la guerre dont Henri III, qui était alors cependant assez occupé avec ses propres sujets, avait menacé saint Louis. Nous avons, autant que possible, conservé les tournures et la naïveté de l'original, qui essayant d'imiter, pour se moquer des Anglais, leur mauvaise façon de parler notre langue du treizième siècle, est quelquefois fort difficile à entendre.

LA PAIX AUX ANGLAIS.

Quand vint la saison de mai où la ruse s'épanouit, où le temps est beau, où le rossignol chante, où les prairies sont vertes et les jardins en fleurs, je trouvai une chose que je vais vous raconter.

Du roi d'Angleterre qui eut de bons vaisseaux, qui fut chevalier vaillant, hardi et loyal, ainsi que de son fils Édouard, à la chevelure blonde, écoutez, que je vous fasse un *dit* entièrement nouveau.

Je parlerai aussi du roi de France, ce haut baron qui détient la Normandie à tort, par mauvais vouloir, après être long-temps resté accroupi dans sa maison, à Paris, car jamais il ne chaussa l'éperon, si ce n'est pour peu de temps. . . .

Seigneurs, écoutez-moi. Vous ne devez pas rire; tout le monde doit chanter le noël que je vais vous faire connaître. — L'autre jour il y eut à Londres une grande assemblée. Jamais baron n'assistera à une meilleure ni à une pire.

Que n'avez vous tous assisté à ce grand plaid? Il s'y passa de telles choses, que je crois véritablement qu'elles ont dû inspirer au roi de France une grande épouvante, relativement à la terre qu'il tient contre les Anglais.

Seigneurs, il y a déjà long-temps que Merlin prophétisa que Philippe de France, un seigneur de ce pays, conquerrait toute cette terre lorsqu'il y viendrait; mais malgré cela je dis, moi, qu'elle finira par retourner aux Anglais. . . . . .

Or, vienne le temps où l'Anglais voodra chevaucher. S'il trouve le Français qui l'en veuille empêcher, il le frappera avec tant de fureur de son épée ou de sa masse, que désormais celui-ci n'aura plus envie de venir s'opposer aux Anglais.

Le bon roi d'Angleterre se tira à part avec *Trichart* (Richard), son frère, furieux comme un léopard. Il soupire....., et s'écrie: — « Ah! Dieu! comment puis-je avoir ma part de la » Normandie?

» Comte de Glocestre, aidez-moi de votre avis. Peut-être » cette demande va-t-elle vous fâcher; mais si Dieu sauve mon » pied et mon poing droit, vous régnerez encore en maître à » Paris. »

Le comte de Vincester dit au bon roi d'Angleterre: — « Roi, » roi, veux-tu suivre un bon conseil? Fais mouvoir tes gens de » guerre, et je me charge de les mener à la fête. Tu pourras du » coup conquérir la Normandie.

» Si je puis rencontrer le roi de France dans une bataille, et » lui appuyer ma lance sur le dos, je le ferai si rudement choir, » qu'il se brisera la tête, ou que j'y romprai mon derrière.

» Quand j'aurai sous ma main la Normandie et Pontoise, alors » je prendrai le droit chemin; si je puis, et que cela plaise à Dieu, » je ferai camper mes Anglais sous Paris; puis je prendrai la France » malgré le comte *d'Angoisse* (d'Anjou).

» Par les cinq plaies de Dieu, les Français sont perdus. Si je » puis mettre le grapin sur la Normandie, voos verrez comme ils » chanteront! Quand les Anglais se trouveront dans cette pro- » vince, ils seront toot étonnés. Par la mort de Dieu, je crois que » tous les Français prendront la fuite. »

Sir Symon de Montfort entendit ce noël. Sur-le-champ il se leva, et tout en colère, il dit au roi des Anglais: « Par le corps » de sainte Anne! ne croyez pas cela. Le Français n'est pas un » agneau.

» Si vous allez attaquer un loup, il voudra se défendre. Aussi, » les Français mettront le feu à tout notre camp et le réduiront en » cendres. Il n'y aura personne d'assez hardi pour les attendre, et » ceux-là seront bien perdus, dont ils s'empareront.

» — Que dites vous, Symon? s'écria Roger Bigot; prenez-vous » le roi pour un lâche ou un sot? Un foo est plus courageux que » vuos, et parle mieox. Par votre meilleure cotte, je ne vous re- » connais pas!

» — Sir Roger, dit le roi, pour Dieu, ne vous emportez pas tant; » ne vous mettez point dans une telle colère contre ce morveux. » Je ne crains pas un seul Français; ils sont tous mous comme » des nèfles. Je remplirai mon désir malgré tous les obstacles.

» Je prendrai bien Paris; j'en suis très certain. Je bouterai le » feu à cette eau qui fut la Seine; les moulins brûleront, et il y » aura grande désolation dans la cité si le pain y manque durant » toote une semaine.

» Par les cinq plaies de Dieu! Paris est une bien grande ville. » Il y a une chapelle dont je fus content. Je la ferai porter sur un » chariot roulant, tout droit à Saint-Edmond, à Londres.

» Quand j'aurai mené tous mes navires sous Paris, je ferai » couronner Édouard par-dessus sa blonde chevelure, au mous- » tier de Saint-Denis. Là, voos tuerez des vaches et des porcs en » signe de réjouissance.

» Je crois que voos verrez là une grande fête, quand Édouard » aura au front la couronne de France. Il l'a bien méritée, mon » fils; il n'est pas bête. Il est bon chevalier, hardi et plein d'hon- » nêteté.

» — Sire, roi, dit Roger, pour Dieu écoutez-moi. Vous m'avez » convaincu; prenez-moi en pitié. Que Dieo, qui vous aime, vous » accorde par son commandement la faveur de terminer cette en- » treprise avec gloire! »

PONT DE BRIANÇON

Briançon est située dans un pays hérissé de montagnes, sur la Durance. Par le traité d'Utrecht de 1713, le roi ayant

cédé au duc de Savoie, aujourd'hui roi de Sardaigne, quelques places du Briançonnais qui couvraient le Dauphiné, la ville de Briançon devint une place de frontière; et comme elle n'était éloignée que d'une lieue des Etats du duc de Savoie, cette considération détermina le roi à faire réparer et augmenter ses fortifications. Cette ville est environnée de rochers et de montagnes, et c'est principalement de cette situation qu'elle tirait sa force; cependant, pour la rendre plus forte encore et presque imprenable, l'art est venu en aide à la nature. On a construit des redoutes sur presque toutes ces montagnes, et on en a fortifié deux des plus escarpées qui ferment les vallées par où l'on se rend en Piémont. Leur sommet trop pyramidal s'opposait à ce travail, mais on a surmonté la dureté du roc, on y a creusé des fossés profonds et percé des chemins. On l'a escarpé en certains endroits à la hauteur de plus de quarante pieds, pour le faire servir d'appui aux différentes fortifications qu'on y a faites. On a marié le roc et la maçonnerie avec une précision peu ordinaire dans ces sortes de travaux; l'art et la nature étant ainsi réunis forment un mur vraiment inexpugnable. Les deux principaux forts construits sur ces montagnes se nomment, l'un le *Randouillet* et l'autre les *Trois-Têtes*. On a pratiqué une communication entre ces deux forts. On a construit un pont qui ouvre un nouveau chemin pour joindre la ville aux *Trois-Têtes*. Ainsi le précipice qui les séparait est devenu accessible par le moyen de ce pont. Ce roc effrayant, perpendiculairement escarpé à la hauteur de cinquante toises de la Durance, a été rendu praticable par le moyen de la mine et du feu. On a formé un chemin qui conduit au pont; ce pont est formé d'une seule arcade, longue de près de vingt toises; l'intérieur de la voûte est tout de pierre de taille, quoique cette pierre soit aussi rare à Briançon que les rochers y sont communs. On a fait de chaque côté du précipice de profondes entailles dans les rochers qui le bordent, pour y appuyer les naissances des pieds du pont; ces naissances sont encore à cent soixante pieds d'élévation au-dessus de la rivière. Les travaux si vantés des Romains n'ont rien qui doive exciter plus de surprise. Ce précipice de vingt toises de largeur, et qui séparait la ville des *Trois-Têtes*, obligeait, pour aller de la ville au fort, de faire un circuit de près d'une demi-lieue, et impraticable en cas de siége. Le pont, qu'on a construit en 1729 et 1730, raccourcit ce chemin de plus des trois quarts, et outre ces avantages, il se trouve couvert par les montagnes qui forment un coude en cet endroit. Par ce moyen, la ville, les *Trois-Têtes* et le *Randouillet*, sont devenus contigus, ces deux forts étant joints par l'ouvrage de communication dont nous venons de parler.



(Le pont de Briançon sur la Durance, département des Hautes-Alpes.)

Bureaux d'abonnement et de vente,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

LA BEGHUM SUMRO*.



(Sumro, princesse indienne centenaire, fumant la *hourka.*)

Cette princesse, dont le nom est bien connu dans l'Inde, occupe une principauté dans le pays du Gange. Sa résidence est à Sendhana, près Meerut.

Les mœurs de *la Beghum*, comme on l'appelle, sont une singularité dans ce pays où les femmes, sans en excepter celles de haute condition, vivent dans un état d'abjecte soumission ou même d'esclavage. On raconte d'elle des choses extraordinaires, et qui montrent qu'elle ne le cède en rien pour les allures despotiques aux rajahs qui gouvernent l'Inde au-delà du Sutledge.

Les premiers temps de sa jeunesse furent marqués par une vengeance terrible; elle fit enterrer vivante une jeune esclave dont elle était jalouse, et par un raffinement de cruauté, elle donna le jour même un bal à son mari sur la tombe de sa victime.

Douée d'un esprit aventureux et d'un cœur passionné, elle affectionnait le courage militaire et toutes les vertus guerrières. Un soldat français, attaché au service d'un nabab, était parvenu à se créer un corps de partisans et à se former une principauté; la Beghum l'aima et l'épousa; mais bientôt l'aventurier périt de mort violente, et l'on prétend qu'il tomba sous les coups de la princesse indienne.

Un revirement s'opéra dans les vues de la Beghum; soit par un calcul d'ambitieuse politique, soit par un mouvement spontané de générosité, à la mort du nabab, elle prit la famille de ce dernier sous sa protection, combattit ses ennemis et parvint à en triompher. C'est alors qu'un autre Français, soldat de fortune comme le précédent, fut mis à la tête des troupes de la princesse. Cet officier prit bientôt sur elle un grand empire, car, devenu son mari, il lui fit embrasser le christianisme; d'autres disent qu'elle se convertit par l'influence de moines italiens. Quoi qu'il en soit, ce changement de religion apporta une telle révolution dans ses idées qu'elle voulut quitter sa principauté, pour venir s'établir en France avec son nouvel époux; mais ses sujets s'opposèrent par force à son départ, et telle fut la violence de leur affection qu'ils la retinrent prisonnière. Ses partisans dévoués parvinrent à la délivrer, et peut-être fût-ce à la condition d'abandonner son projet, car elle y renonça.

L'amour de la princesse indienne pour son second époux ne fut probablement pas de longue durée, car il périt misérablement, comme le premier, et l'on accuse encore la Beghum de ce nouveau crime.

Cette femme, qui vivait encore au départ du général Allard pour la France, a plus de cent ans, et malgré son grand âge, elle a conservé toutes les facultés de l'esprit. Cela nous est attesté par Jacquemont, qui fut admis à la visiter à la fin de 1831. Nous citerons le portrait qu'il trace de cette femme singulière : « Je déjeûnai, dit-il, et dînai avec elle et même lui baisai la main galamment; en véritable John Bull, à dîner, j'eus l'honneur de trinquer avec elle... C'est une vieille d'une centaine d'années, cassée en deux, ratatinée comme un raisin sec, une sorte de momie ambulante qui fait encore elle-même toutes ses affaires, écoute deux ou trois secrétaires à la fois, tandis qu'en même temps elle dicte à trois autres. Il n'y a pas quatre ans qu'elle fit attacher à la bouche de ses canons quelques uns de ses chétifs ministres, ex-courtisans disgraciés; ils furent tirés comme des boulets. »

La Beghum a bâti à Sendhana une belle église catholique. Elle a demandé au gouvernement anglais, auquel elle a fait donation de sa principauté, qu'à sa mort une partie de ses domaines restât attachée à son église pour en défrayer le service; elle désirait fort avoir un évêque à Sendhana; il est certain, du moins, qu'elle a adressé dans ce but une requête à la cour de Rome.

Les revenus de cette princesse sont de seize *lacs* (quatre millons); elle en enfouit la moitié dans ses jardins chaque année, et ces trésors appartiendront à sa mort au gouvernement anglais. L'avarice est, à ce qu'il paraît, un vice commun

* *Beghum* en langue persane signifie princesse.

chez les grands des pays indiens, car le roi de Lahore lui-même, le magnifique Ranjit-Sing (voyez p. 1), se donne aussi le plaisir d'enterrer ses richesses.

Le dessin qui accompagne cette notice représente la princesse indienne dans le costume ordinaire des femmes de ce pays. Elle fume *la hourka*, quoique cet usage ne soit pratiqué dans l'Inde que par les femmes de mauvaises mœurs ou de basse condition

---

La mouffette américaine. — Une queue pleine, epaisse, à longs poils noirs, et une large bande de chaque côté, donnent à la mouffette une apparence agréable; mais l'odeur de la liqueur qu'elle decharge sur ceux qui la poursuivent est si odieuse que peu de gens osent prendre sur eux de l'approcher. Les vieux colons français au Canada exprimaient leur horreur pour cet animal, d'ailleurs fort inoffensif, en l'appelant *Enfant du Diable.* Les vêtemens souillés par la liqueur qu'il sécrète ne sont pas purifiés même après avoir été enterrés pendant plusieurs jours. On dit que la mouffette passe l'hiver sous la neige. Elle marche lentement; et sans ses moyens particuliers de défense, elle serait aisément détruite par ses nombreux ennemis. Les chiens la chassent avec acharnement; mais quand ils sont sur le point de la saisir, ils sont accueillis par une fusée de liqueur puante qui les met en fuite.

PETRARQUE.

(Voyez le Triomphe de Pétrarque, p. 193.)

NAISSANCE ET ÉDUCATION DE PÉTRARQUE. — SA RENCONTRE AVEC LAURE. — SES TRAVAUX QUI PRÉPARENT LA RENAISSANCE DES LETTRES. — SON ENTHOUSIASME POUR RIENZI. — MORT DE LAURE. — CÉRÉMONIES DU JUBILÉ, A ROME. — MISSIONS DIPLOMATIQUES. — MALADIE ET MORT.

Pétrarque était fils de Ser Pétracco de l'Ancisa, notaire florentin, originaire du château d'Ancisa, sur la route d'Arezzo, à quatorze milles de Florence. Ser Pétracco fut banni de cette ville avec le Dante, en 1302 : il alla s'etablir à Arezzo; et c'est là que naquit Pétrarque, dans la nuit du 19 au 20 juillet 1304. Le nom de Pétrarque qu'a porté le poëte toscan, n'était qu'une altération du nom propre de son père, Petracco ou Pierre. Il paraît que la famille de celui-ci n'avait pas encore de nom, ce qui, dans ce siècle, n'était pas rare parmi les plébéiens. Petrarque, âgé seulement de huit ans, reçut à Pise les premières leçons de grammaire. Son père, perdant l'espoir de rentrer jamais à Florence, transporta toute sa famille à Avignon. A quatorze ans, Pétrarque fut envoyé à Montpellier pour y apprendre le droit, mais il délaissa entièrement la jurisprudence pour lire Cicéron. Il prit pour les écrits de l'orateur romain la passion la plus vive; il se les proposa constamment pour modèle, et l'imitation du style de Cicéron fut, chez ses contemporains, la première cause de sa gloire. Envoyé plus tard à Bologne, Pétrarque négligea encore le droit pour les livres classiques, tellement que son père fut obligé de faire exprès le voyage de Bologne, pour l'arracher à cette séduction et jeter tous ses livres au feu.

En 1325 et 1326, Pétrarque, ayant perdu sa mère et son père, quitta Bologne, avec son frère Gérard, pour aller recueillir, à Avignon, l'héritage bien modique de ses parens. Le délabrement dans lequel ils trouvèrent leur fortune les engagea tous deux à embrasser l'état ecclésiastique. Pétrarque, dont les vers latins et italiens avaient déjà pénétré à la cour, fut accueilli par quelques grands seigneurs romains et quelques prélats. Il avait un visage agréable; il recherchait avec passion la société des femmes; et leur recommandation, alors puissante à la cour d'Avignon, conduisait souvent à la fortune. Pétrarque leur adressait beaucoup de vers et fit choix pour elles de la langue italienne. Ce n'est pas son moindre titre de gloire, que d'avoir, après le Dante, perfectionné cette langue, et de lui avoir donné plus d'harmonie.

En 1326, il se lia avec Jacques Colonne; par l'élévation de son âme et sa passion pour les lettres, ce jeune Romain était digne de devenir l'ami de Pétrarque : il le fut jusqu'à sa mort. Par lui, il fut introduit chez les hommes les plus respectés de la cour d'Avignon, et ses talens brillèrent sur un plus grand théâtre. Mais ce furent ses chants à la gloire de Laure qui augmentèrent sa réputation. Le 6 avril 1327, le lundi saint, à six heures du matin, il avait vu, dans une église d'Avignon, la fille d'Audibert de Noves, chevalier de la province; Laure était unie à Hugues de Sade, jeune patricien originaire d'Avignon; et, fidèle à ses devoirs d'épouse et de mère, elle ne voulut voir dans Pétrarque qu'un ami. Pendant vingt ans, et jusqu'à la mort de Laure, il n'a pas cessé, dans ses poésies, d'exprimer sa passion pour elle. Il chercha des distractions à son amour dans les voyages et dans d'immenses travaux destinés à opérer la restauration des lettres. Communément, on ne fait dater la renaissance des lettres que de la prise de Constantinople, en 1453; mais on oublie qu'un siècle avant, Pétrarque avait déjà fait connaître les principaux écrivains de l'antiquité. Pour acquérir une érudition classique, il fallait, dans le quatorzième siècle, de bien plus grands efforts que dans le nôtre. Les manuscrits étaient très rares et d'un prix excessif : on ne les trouvait point réunis dans un même lieu; il fallait faire des voyages pour lire Cicéron, dont les livres étaient dispersés dans plusieurs provinces. Pétrarque, qui cherchait à réunir les ouvrages de cet auteur, posséda le traité de Cicéron, *De Gloriâ*, qu'il prêta à son maître Convenuole, et qui, perdu par ce dernier, ne s'est point retrouvé, et n'est point parvenu jusqu'à nous. Pétrarque parcourut l'Europe, afin de découvrir les monumens les plus précieux de la littérature antique; en 1333, il vint à Paris, et visita ensuite les villes de Flandre, Aix-la-Chapelle et Cologne; de là il revint par Lyon à Avignon. Dans son zèle, il copiait de sa propre main les manuscrits des anciens, n'osant les confier à l'ignorance des scribes vulgaires. C'est ainsi qu'il rendit au monde littéraire les *Institutions oratoires* de Quintilien, mais incomplètes et mutilées, et les lettres de Cicéron, dont le manuscrit est conservé dans la Bibliothèque Laurentienne, à Florence, avec la copie qu'il en avait faite. Il a également sauvé quelques unes de ses oraisons qui s'étaient perdues. Ce fut encore lui qui fit connaître Sophocle à l'Italie; et son avidité pour les manuscrits était si généralement publique, qu'il reçut de Constantinople une copie complète des poëmes d'Homère, sans l'avoir demandée.

En 1336, Pétrarque fit un nouveau voyage en Italie et sur les côtes d'Espagne, d'où il revint se fixer à Vaucluse, où il acheta une petite maison, voulant s'etablir dans cette solitude. Là, il entreprit, en 1339, d'écrire un poëme épique latin dont Scipion devait être le héros, et qu'il intitula *l'Afrique.* Il se flattait que sa réputation future y demeurerait attachée; le succès a été loin de répondre à ses espérances. C'est dans cette retraite que Pétrarque reçut l'invitation de se rendre à Rome, pour la cérémonie de son triomphe. Dans le précédent article, nous avons donné tous les details de cette grande solennité.

Après avoir eté couronné au Capitole, il revint habiter sa modeste et silencieuse demeure de Vaucluse; il en fut rappelé pour assister à l'avénement du pape Clément VI, et s'acquitter d'une mission diplomatique à la cour de Naples. A peine encore rentré à Vaucluse, il apprend que Rienzi, maître de Rome, citait des rois à son tribunal, et publiait hautement que ses concitoyens allaient ressaisir, au quatorzième siècle, leur ancienne domination sur l'univers, Toutes les illusions de Pétrarque se réveillent. Défenseur

ardent du tribun, au milieu de la cour pontificale, il l'exhorte, il le félicite; et déjà impatient de le conseiller de plus près, il court s'établir en Italie. Mais le tribun succomba, et avec lui disparut ce fantôme de liberté qui avait déçu Pétrarque.

Il ne s'était pas écoulé une année, et le poëte pleurait sur une autre perte douloureuse : Laure n'était plus. La peste de 1348, celle que Boccace a décrite avec une vérité si terrible, l'avait enlevée, le 6 avril de cette année, le même jour, dans le même mois et à la même heure où son amant l'avait vue pour la première fois. La dernière moitié du *Canzonière* est un monument immortel des longs regrets de Pétrarque.

La publication du jubilé de 1350 entraînait alors vers Rome toute l'Europe chrétienne. Pétrarque s'unit à ce pieux mouvement. Il passa par Florence, où il revit Boccace, et se lia intimement avec lui. A Rome, il trouva le jubilé ouvert; ses habitudes devinrent plus graves, ses mœurs plus austères; on put remarquer dès lors qu'à l'élévation de ses pensées il se plaisait à mêler un caractère de sévérité dont ses dernières poésies ont fidèlement conservé l'empreinte. Les cités et les princes d'Italie se disputaient l'honneur de posséder Pétrarque; il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques importantes, entre autres de la part de Jean Visconti, pour réconcilier Gênes et Venise; du prince Galéas, pour dissuader l'empereur Charles IV d'une nouvelle expédition au-delà des Alpes. Un pape vertueux et éclairé, Urbain V, ayant appelé Pétrarque auprès de lui, celui-ci s'empressait de se rendre à l'invitation la plus flatteuse et la plus pressante, lorsqu'une terrible maladie vint le surpendre à Ferrare. Sauvé par les soins des seigneurs d'Este, il ne put reprendre assez de forces pour continuer sa route; il revint à Padoue couché dans un bateau, et s'établit à quatre lieues de cette ville, au village d'Arquà, situé dans les monts Euganéens, célèbres chez les Romains par la salubrité de l'air, l'abondance des pâturages et la beauté des vergers. Bientôt le poëte y reprit avec ses travaux, toute l'imprudence de son régime de vie. Occupant à la fois jusqu'à cinq secrétaires, il s'épuisait d'austérités, se bornait à un seul repas, composé de fruits et de légumes, s'abstenait de vin, jeûnait souvent, et, les jours de jeûne, ne se permettait que le pain et l'eau. Après avoir accompagné à Venise le fils du seigneur de Padoue, envoyé pour jurer fidélité à la république, Pétrarque revint à Arquà, plus faible et plus indocile aux conseils des médecins. Boccace, qui semblait lui tenir lieu de tous les amis qu'il avait perdus, lui adressa son Decaméron, et Pétrarque le lut, dit-on, avec enthousiasme. Il apprit par cœur la nouvelle de Grizelidis, et la traduisit en latin; la lettre par laquelle il annonce à Boccace l'envoi de cette traduction paraît avoir été la dernière qu'il ait écrite. Le 18 juillet 1374, il fut trouvé mort dans sa bibliothèque, la tête courbée sur un livre ouvert : une attaque d'apoplexie l'avait frappé dans cette attitude.

Pétrarque a composé un grand nombre de traités latins; mais ses *Lettres* sont aujourd'hui la partie la plus curieuse de ses œuvres latines; elles offrent de précieux détails sur sa vie comme sur les mœurs de l'histoire littéraire et politique du quatorzième siècle. Les *Canzoni* sont le plus beau titre de gloire de Pétrarque. Ce sont, non pas des *Chansons*, comme a traduit Voltaire, mais des odes dont il a emprunté la forme à nos troubadours, en les élevant à toute la hauteur du genre lyrique.

LE PROTÉE.

(Proteus anguinus, *ou* Sirena anguina.)

Au milieu du mois d'août, dit le célèbre chimiste sir Humphry Davy, dans son ouvrage posthume, intitulé : *Les derniers jours d'un Philosophe*, au milieu du mois d'août nous reprîmes notre voyage; nous fîmes d'abord notre visite aux lacs romantiques de Hallstad, de Aussée et de Tœplitz, vastes réservoirs où se réunissent les neiges fondues des plus hautes montagnes de Styrie, et où s'alimentent les sources abondantes du Traun; nous parcourûmes ensuite la partie élevée du Tyrol, la crête du Pustherthal, où l'on voit s'échapper des mêmes glaciers de nombreux cours d'eaux qui, les uns, par la Drave, arrivent jusqu'à la Mer-Noire, et les autres, par l'Adige, descendent dans l'Adriatique; puis nous nous mîmes à errer délicieusement dans les deux magnifiques vallées où la Save prend ses sources. Le terrain inférieur de cette partie de l'Illyrie est calcaire, tout crevassé de cavernes souterraines qui, s'ouvrant, ainsi que des cratères volcaniques, en entonnoirs béans sur les flancs des montagnes, engouffrent sans retour les eaux de l'atmosphère. Il est peu de lacs et de rivières qui, dans ce pays, ne sortent d'un souterrain, souvent pour s'aller perdre dans une autre cavité : le Laybach, par exemple, s'échappe deux fois des roches de calcaire, et deux fois disparaît dans les entrailles de la terre, avant de se réunir à la Save; le lac Zirknitz qu'alimentent des eaux sans cesse renouvelées, échappées de mille endroits du sol, se vide continuellement par mille fissures souterraines, comme par autant de suçoirs.

Mais ce qui attira le plus notre attention ce fut la grotte de Maddalena dans l'Adelsberg. Nous y rencontrâmes un voyageur, dont je n'ai jamais su le nom, qui engagea avec mes compagnons la conversation que je vais rapporter.

EUB. Nous voilà à plusieurs centaines de pieds au-dessous de la surface; cependant la température de cette caverne est d'une agréable fraîcheur.

L'INCONNU. Oui, nous éprouvons ici la température moyenne de l'atmosphère, ainsi que cela arrive dans tous les souterrains éloignés de l'influence solaire. Dans une journée du mois d'août, étouffante comme celle d'aujourd'hui, je ne connais rien de plus délicieux et de plus salutaire que de venir prendre un bain d'air frais dans ces retraites où l'atmosphère est soustraite aux causes de chaleur.

EUB. Est ce que vous êtes déjà venu dans ce pays-ci, monsieur ?

L'INCONNU. Sûrement : voici le troisième été que je viens le visiter. Indépendamment des riches paysages qui abondent en Illyrie, un amateur, passionné comme je le suis pour l'histoire naturelle, y trouve des sources variées de plaisirs toujours nouveaux. Il est surtout un objet pour lequel j'éprouve une attraction particulière : c'est l'animal extraordinaire qui se trouve au fond de cette cavité; je veux parler du protée. Nous allons tout à l'heure arriver à l'endroit où il se trouve, et je vous ferai part alors du peu que je sais sur ses mœurs et sur sa nature.

EUB. La grotte devient réellement magnifique. Je ne me rappelle en avoir vu aucune marquée d'un tel cachet de grandeur et de hardiesse. Les irrégularités de sa surface, les déchirures convulsives de ses immenses parois, ses couleurs noires et ses ombres profondes forment un puissant contraste avec la beauté régulière, avec la grâce calculée des concrétions blanches et transparentes suspendues à la voûte où se reflète de toutes parts la lumière brillante de nos torches. C'est une scène enchantée.

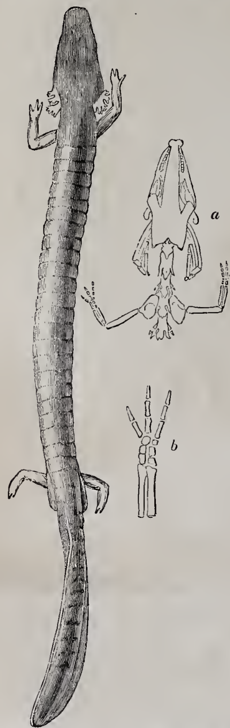
L'INCONNU. Sans doute : un poëte pourrait placer ici le palais du prince des gnomes, et trouverait une preuve de sa présence dans ce petit lac qu'éclaire à présent la flamme de nos torches. C'est là que nous allons trouver le merveilleux animal qui, depuis si long-temps, est l'objet de mon attention.

EUB. Je vois sur le fond de la vase trois ou quatre petites créatures semblables à des poissons minces et allongés.

L'INCONNU. Je les vois aussi : ce sont mes protées; bon ! les voici dans mon filet. Mettons-les dans ce vase d'eau, pour les examiner à notre aise.

Au premier abord, on prendrait cet animal pour un lézard, et il a les mouvemens d'un poisson. Sa tête, la partie inférieure de son corps et sa queue lui donnent une grande

ressemblance avec l'anguille, mais il n'a pas de nageoires; et ses curieux organes respiratoires ne ressemblent point aux branchies des poissons : ils offrent une structure vasculaire semblable à une houppe, laquelle entoure le cou, et peut être supprimée sans que le protée meure, car il est aussi pourvu de poumons, et vit également bien dans l'eau et hors de l'eau. Ses pieds de devant ressemblent à des mains, mais ils n'ont que trois doigts et sont trop faibles pour permettre à l'animal de s'accrocher; ses pieds de derrière n'ont que deux doigts. Ses yeux sont deux trous excessivement petits, comme chez le rat-taupe. Sa chair, blanche et transparente dans son état naturel, noircit à mesure qu'elle est exposée à la lumière et finit par prendre une teinte olive. Ses organes nasaux sont assez grands, et sa bouche, bien garnie de dents, laisse présumer que c'est un animal de proie, quoique en esclavage on ne l'ait jamais vu manger, et qu'on l'ait conservé vivant durant des années en changeant simplement de temps à autre l'eau des vases qui le renfermaient.



(Le Protée, moitié de grandeur naturelle; animal qui ne se trouve que dans les eaux souterraines de certains lacs de la Carniole. — *a* Squelette du crâne, vertèbres supérieures et os de la partie antérieure. — *b* Os du pied de devant, de grandeur naturelle.

Eub. Est-ce ici le seul endroit de la Carniole où on trouve le protée?

L'Inconnu. C'est ici qu'il fut d'abord découvert, par feu le baron Zoïs; mais il a depuis été trouvé, quoique rarement, à Sittich, à environ trente milles d'ici, rejeté par les eaux au travers d'une cavité. J'ai aussi entendu dire dernièrement qu'un petit nombre d'individus de la même famille avaient été reconnus dans de beaux calcaires en Sicile.

Eub. Le lac où nous avons vu ces animaux est bien petit! Pensez-vous qu'ils s'y engendrent?

L'Inconnu. Certainement non. Dans la saison sèche on ne les y rencontre que rarement; mais après de grandes pluies, ils reviennent en abondance. On ne peut douter que leurs séjours naturels ne soient les grands lacs intérieurs dont les eaux les repoussent quelquefois au travers des fissures des roches; et quand on connaîtra mieux la nature de ce pays, on constatera sans doute que les individus trouvés à Adelsberg et à Sittich proviennent de la même cavité souterraine.

Eub. C'est vraiment extraordinaire! Ne pourrait-on pas croire que c'est la larve (1835, p.406) de quelque grand animal inconnu, habitant de ces souterrains? Les pieds ne sont pas en harmonie avec le reste de son organisation, et sans eux il aurait tous les caractères d'un poisson.

L'Inconnu. Non! je ne peux le regarder comme une larve. Je ne connais point dans la nature d'exemples où la transition d'un animal à un autre se fasse d'un plus parfait à un moins parfait : le têtard ressemble à un poisson avant de devenir crapaud; la chenille acquiert par sa transformation des organes moteurs plus puissans et même la faculté de vivre dans un nouvel élément.—Je crois bien que dans sa demeure naturelle, cet animal doit acquérir plus de développement que dans ce lac; mais son anatomie comparée est tout-à-fait contraire à la supposition qu'il n'est qu'un animal de transition. On l'a trouvé de différentes grandeurs et grosseurs, et la nature de ses organes a toujours été la même. C'est un nouvel exemple de l'infinie variété de formes sous lesquelles la vie s'épanouit et se propage sur toutes les parties du globe. La même sagesse qui a doté les déserts brûlés de l'Afrique de l'autruche et du chameau, qui a destiné aux glaces éternelles le morse et l'ours blanc, qui a donné la baleine aux eaux profondes des mers polaires, a déposé dans les lacs obscurs et secrets des souterrains de l'Illyrie, le protée à qui l'air n'est pas nécessaire, qui peut vivre indifféremment dans l'eau et hors de l'eau, à la surface d'un rocher ou dans le fond de la vase.

Le Philosophe. Permettez-moi d'ajouter un mot. Il y a maintenant dix ans que je vins ici pour la première fois. J'étais excessivement désireux de voir le protée, et le soir même de mon arrivée à Adelsberg, je descendis dans la caverne; j'examinai le lac avec le plus grand soin, et ne trouvai rien. J'y retournai le matin suivant, et je découvris cinq animaux, sur la vase qui couvrait le fond du lac. Cette vase ne paraissait point avoir été troublée, l'eau était parfaitement claire, on ne distinguait aucune cavité, et je ne pus m'empêcher de laisser descendre en mon imagination l'idée qu'ils avaient été créés durant la nuit. Je m'abandonnai aux rêveries et me laissai emporter en esprit vers ces premiers âges du monde, où les sauriens furent créés sous la pression d'une lourde atmosphère. J'avoue même que plus tard ces idées me revinrent lorsque j'appris d'un célèbre anatomiste, à qui j'avais envoyé mes spécimens, que l'organisation de l'épine dorsale du protée était analogue à celle de l'un des sauriens dont on retrouve les restes dans les plus anciens terrains secondaires!

EGLISE DE BASILE
A MOSCOU.

Cette célèbre église, qui se trouve devant la porte sainte du Kremlin (1835, p. 153), a été construite sous le règne du tzar Ivan Vasiliévitch ou Ivan *Grosnii* (c'est-à-dire le Terrible). Elle se composait originairement de neuf églises ou chapelles distinctes, et maintenant elle en renferme vingt On ne peut assez admirer, dit-on, comment la lumière a

pu être ménagée dans toutes ces constructions réunies et indépendantes les unes des autres.

Quoiqu'elle offre un modèle complet du goût tartare en fait de bâtimens, elle est due cependant à un architecte italien. Le tzar lui avait commandé de se surpasser dans la construction de l'édifice et lui avait donné liberté entière quant aux dépenses. — Le monument achevé, le tzar et sa cour viennent le visiter dans toutes ses parties, ne se lassent pas de l'admirer et de le louer; l'architecte, dans l'enchantement, s'attend aux plus grandes récompenses. — « Est-ce là ton chef-d'œuvre? Ne saurais-tu rien faire de mieux? lui demande tout-à-coup le tzar. — Oh! je pourrais bâtir une église deux fois plus belle, répond imprudemment l'Italien qui se croit appelé à faire parade de ses talens. — Qu'on me crève sur-le-champ les yeux de ce coquin-là qui m'a trompé, s'écrie le tzar furieux; je ne veux pas qu'il aille faire ailleurs des églises supérieures à celle-ci. »

Ce tzar *Terrible* a régné de 1554 à 1584. C'est lui qui a créé la garde des strelitz ou fusiliers, qui a établi la première imprimerie à Moscou, et fait avec les Anglais le premier traité de commerce; dans la traduction anglaise de ce traité, il est désigné par le nom de *Emperour of Russia*. Ses possessions, déjà considérables, furent accrues de toute la Sibérie que Iermak, chef de brigands proscrit, conquit sur Koutchoum-Khan, avec quelques centaines de Cosaques, et dont il fit hommage au tzar pour obtenir le pardon de ses crimes.

L'une des églises qui forment celle de Basile est consacrée



(Vue de l'église de Basile, près du Kremlin, à Moscou.—Voyez 1833, p. 153, et 1836, p. 70.)

à l'entrée du Christ à Jérusalem; le patriarche en partait pour se rendre à l'église cathédrale, lors de l'entrée triomphale que ce prélat faisait jadis dans le Kremlin, le dimanche des Rameaux. Le tzar tenait alors la bride de sa mule : les choses ont bien changé depuis.

« Les nombreuses et lourdes coupoles, surmontées de croix dorées, offrent, dit le voyageur Clarke, un contraste bizarre de couleurs et d'ornemens. De pieux individus laissent en mourant des legs pour dorer ou pour peindre à perpétuité tel ou tel dôme suivant leurs différens caprices. De sorte que ces divers travaux en font pendant plusieurs générations des pièces de rapiécetage. » Des couleurs diverses, en effet, recouvrent avec une affectation ridicule des coupoles renflées et semblables à des racines bulbeuses : ce sont des compartimens verts, pourpres, bleus, oranges; sur le corps de l'édifice on a tracé des lignes irrégulières de jaune sale afin de leur donner l'apparence de pierres brutes; les tours sont rouges et traversées de lignes blanches; les principaux toits, les spirales du beffroi, les sommets pyramidaux des porches sont recouverts de tuiles vernissées couleur vert sombre; les impostes, les moulures des arches, les pilastres, en mot toutes les lignes saillantes sont blanches; enfin dans les compartimens des architraves, sur les piédestaux des colonnes et sur les arcs boutans sont des groupes de fleurs si multipliées, et si variées de forme et de couleur qu'elles résisteraient aux classifications d'un nouveau Linné.

L'intérieur est tout aussi excentrique. — Durant l'occupation de Moscou par les Français, les 19 chapelles furent converties en étables.

Un repas chez les Bédouins. — Un voyageur qui se rendait de la raffinerie de sucre, établie à Radamoun, à Thèbes, traversait les déserts pour arriver plus vite à sa destination. Il fut surpris une fois par la nuit, loin de toute habitation, et il se décida à aller demander l'hospitalité à une tribu de Bédouins, dont on distinguait les tentes à l'horizon. Il arrive; après les saluts d'usage, il fait sa demande qui est aussitôt accueillie. On décharge son dromadaire; on l'aide à transporter ses effets dans une tente; il prend place dans le cercle et répond aux nombreuses questions qui lui sont adressées sur sa santé, sur son voyage, sur le chemin. Comme il habitait l'Egypte depuis plusieurs années, la langue arabe lui était familière, et étant habillé de même que les employés du vice-roi, il lui fut facile de se faire passer pour un Turc arrivé depuis peu en Egypte. Les Turcs sont musulmans, et à ce titre l'hôte avait droit à tous leurs égards, à toute leur bienveillance. L'heure du repas arriva; on apporta au milieu de la

tente un plateau (*sénié*) sur lequel était un agneau rôti, du pain et un vase plein de lait de chamelle. L'étranger fut invité par le Bismilleh sacramentel (au nom de Dieu) à prendre part au souper. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'après s'être lavé les mains et se disposant à manger, il vit enlever la lampe et resta avec ses hôtes dans une complète obscurité! Le premier sentiment qui entra dans son cœur fut un sentiment de méfiance; il craignit un guet à-pens, et, peu rassuré pour sa bourse et pour sa vie, il mangea à peine, s'attendant à tout instant à avoir besoin de ses pistolets.

Les repas sont très courts et ordinairement silencieux. Les Arabes mangent peu et vite. Dès qu'on eut enlevé les restes du souper, on apporta la lampe et la conversation reprit avec toute sa riante allure anecdotique et quelque peu bouffonne. Le voyageur encore inquiet de ce qui s'était passé au souper, après bien des hésitations et des détours, se hasarda à demander à un vieillard, son voisin, pourquoi ils avaient mangé dans l'obscurité. — Le vieillard répondit : C'est la coutume parmi nous toutes les fois qu'un voyageur partage notre repas. — Mais pourquoi en agissez-vous ainsi? — Parce que, lorsqu'un étranger arrive sous nos tentes après une pénible journée de chaleur et de fatigues, nous supposons qu'il doit avoir très faim, et que peut-être, par timidité ou par honte, il n'oserait pas manger à sa satisfaction en notre présence. En enlevant la lampe, il perd toute crainte et peut satisfaire pleinement son appétit. — Mais ne craignez-vous pas qu'il ne se méfie de cette action, s'il n'en connaît la raison? — Que Dieu nous préserve d'un hôte qui garde la méfiance dans son cœur quand il est sous la tente des enfans du désert!

Un pareil fait, quand il est au nombre des actes ordinaires et quotidiens de la vie d'un peuple entier, révèle une grande bonté naturelle. Le Bédouin, sur sa jument, hors des limites de son camp, commet des vols et des brigandages, parce qu'il se croit en guerre permanente avec tous les hommes; mais dans sa maison il n'est plus le même (voy. p. 16). Il conserve pour le foyer domestique son cœur aussi pur que l'était celui de ses aïeux, et regardant autour de lui, il peut se dire avec orgueil : Rien n'est changé dans cette demeure depuis des siècles : mêmes vêtemens, mêmes meubles, mêmes usages et mêmes cœurs!

LES CHEVAUX DE L'UKRAINE.

Dans un article sur les Tartares nogaï (1835, p. 185) nous avons dit quelques mots sur les chevaux que ces tribus élèvent dans les steppes de l'Ukraine : nous ajouterons ici diverses particularités

Ces chevaux pris isolément sont presque tout-à-fait sauvages; ils n'obéissent qu'en troupes à leur gardien, et encore ne peut-on pas toujours compter sur cette obéissance.

Les haras des steppes sont immenses, et le nombre des chevaux qu'un seul renferme s'élève souvent à vingt mille et plus. — Il arrive quelquefois qu'en broutant près des chemins clair-semés à travers ces steppes, ils aperçoivent une voiture traînée par des chevaux qui avant leur asservissement étaient leurs camarades. — A peine les ont-ils reconnus à leurs hennissemens qu'ils entourent la voiture, et malheur à ceux qui se trouvent dedans, car, en dépit des cris et des coups des gardiens, les chevaux des steppes, pris de fureur, brisent les voitures en morceaux à coups de pieds et de dents, arrachent les harnais de leurs camarades, les rendent à la liberté, puis, joyeux et hennissant, les emmènent avec eux en triomphe.

Nous avons vu aux foires de la Pologne, la manière étrange dont se fait la vente de ces chevaux. — Le haras est toujours dans une enceinte en dehors de la ville. L'acheteur désigne avec la main au propriétaire le cheval qui lui plaît. — Dès que le marché est conclu, le Tartare monté sur un cheval agile et bien dressé, jette un nœud coulant sur le cou du cheval désigné, s'efforce de le séparer adroitement du haras et de le faire sortir dans les champs; après avoir réussi dans cette manœuvre, il le fait galoper ventre à terre devant lui à coups de fouet, jusqu'à ce que le cheval épuisé tombe par terre. — Une fois tombé, on le bride et on le garrotte de toutes parts; et en serrant ses oreilles et ses lèvres avec de fins lacets, on le force par la douleur à la docilité. — C'est dans cet état que la pauvre bête tremblante et épuisée est livrée par le Tartare à l'acheteur, qui se tire ensuite d'affaire avec son cheval comme il peut. — La manière de dresser n'est rien moins que facile : sur dix chevaux des steppes qu'on achète, on est sûr qu'il s'en trouvera toujours un ou deux tout-à-fait indomptables.

CHARLES D'ORLÉANS.

« Dès le quinzième siècle, Charles d'Orléans tournait la » ballade et le rondeau avec assez de facilité. » Qui s'imaginerait, en lisant ce chétif éloge dans le Lycée de La Harpe, que le recueil des poésies de Charles d'Orléans est un de nos monumens littéraires les plus précieux? En effet, ce poète est le premier qui ait exprimé en vers élégans et faciles des idées gracieuses et des sentimens vrais à cet âge de notre littérature qui précéda Malherbe. Les critiques s'accordent à dire que si Boileau attribue à Villon l'honneur d'avoir su, le premier,

Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers,

c'est qu'il ne connaissait pas les poésies de Charles d'Orléans. Elles furent tirées de l'oubli en 1734, par l'abbé Sallier, dont le mémoire a été inséré dans le tome XIII du Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. — Cependant quelques vieux auteurs, entre autres Saint-Gelais et Blaise d'Auriol, avaient connu ce poète, mais ils n'avaient pas parlé de lui, afin de s'attribuer impunément plusieurs de ses pièces. — Un jour peut-être quelque heureux explorateur de manuscrits lui fera perdre, comme l'abbé Sallier l'a fait à Villon, la place glorieuse qu'il occupe dans notre histoire poétique; il faudrait s'en moins étonner que de l'oubli dans lequel étaient restées, durant près de trois siècles, les œuvres d'un Valois, petit-fils de Charles V, père de Louis XII, grand-oncle de François Ier (1835, p. 374).

Sur le premier feuillet du manuscrit, conservé à la Bibliothèque royale, sont empreintes les armes du prince et celles de Valentine de Milan; nous aimons à y voir un symbole de l'heureuse influence de Valentine sur l'esprit et le goût de son fils. Ce fut elle en effet qui présida à son éducation; elle était bien digne, par ses facultés supérieures et par ses vertus, de ce soin que son époux lui avait laissé; princesse italienne, elle avait été élevée au sein de la civilisation et des arts de sa brillante patrie; belle-sœur de Charles VI, elle avait trouvé dans son cœur l'art de consoler ce pauvre roi en démence qui la nommait *sa sœur chérie*. Lorsque Louis, duc d'Orléans, eut été assassiné par les sicaires de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, son rival au pouvoir, Valentine, inconsolable de la perte d'un époux qui ne la valait pas, traça sur les murs de son palais cette devise amère :

Rien ne m'est plus,
Plus ne m'est rien.

Et, l'année de son deuil à peine écoulée, elle mourut de chagrin, en chargeant ses fils de venger leur père.

Alors la France fut mise en feu par la guerre des Bourguignons et des Armagnacs; c'est ainsi que l'on désigna le parti du duc d'Orléans, parce que ce parti fut conduit par Bernard, comte d'Armagnac, beau-père du jeune prince.

* Il y a quelques années, on a retrouvé et imprimé en Angleterre une traduction en anglais des poésies du prince; on la croit d'un de ses contemporains.

Au milieu des plus horribles déchiremens civils, la vieille guerre des Anglais se ranima; Henri V debarqua sur la côte d'Harfleur, et, le 25 octobre 1415, gagna la bataille d'Azincourt. Charles, tombé aux mains de l'ennemi, fut conduit en Angleterre; il y apprit, quatre ans après, que Jean-sans-Peur avait été assassiné sur le pont de Montereau. — Suivant le Cours de littérature de M. Villemain, cet événement précéda la défaite d'Azincourt. Comme on pourrait induire de cette erreur chronologique que le duc d'Orléans prit part au meurtre, nous la faisons remarquer dans l'intérêt de sa mémoire.

Presque toutes les poésies du fils de Valentine de Milan sont dues aux loisirs de sa captivité, et ce furent peut-être ses malheurs qui firent vibrer dans son cœur certaines cordes trop souvent muettes chez ceux qui n'ont pas connu l'infortune. Quelques unes de ses pieces sont empreintes d'une douce melancolie:

En tirant d'Orléans à Blois,
L'autre jour par eaue venoye,
Si rencontre *, par plusieurs
foys,
Vaisseaux, ainsi que je passoye,
Qui cingloient leur droitte veoye
Et aloient legièremeut,
Pource qu'eurent, comme veoye,
A plaisir et à gré le vent.

Mon Cueur, Penser et Moy,
nous trois,
Les regardasmes à grant joye,
Et dit mon Cueur, à basse voix:
« Volontiers en ce poinct seroye
» De confort; la voile tendroye,
» Se je cuidoye seurement
» Avoir, ainsy que je vouldroye,
» A plaisir et à gré le vent. »

Les vers de Charles d'Orléans sont, d'ordinaire, rians et gais, mais c'est d'un demi-sourire, c'est d'une gaieté décente et de bon goût; ils sont charmans pour chanter le soleil de mai:

Les fourriers d'Esté sont venus
Pour appareiller son logis;
Ils ont fait tendre ses tapis
De fleurs et de perles tissus.

Cueurs, d'ennuy pieça ** morfondus,
Dieu mercy, sont sains et jolis;
Allez-vous-en, prenez pays,
Hyver! Vous ne demourez plus.

Le Temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye

De soleil riant, cler et beau.

Il n'y a beste ne oyseau
Qu'en son jargon ne chante et
crye:
Le Temps a laissie son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent, en livrée jolie,
Gouttes d'argent d'orfévrerie;
Chascun s'habille de nouveau.
Le Temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Le poète s'est rarement exercé sur des sujets plus importans que dans les deux pièces qui précèdent. Loin de s'inspirer des événemens de sa vie de prince, il aime à s'en reposer, et à se distraire de ses douloureux souvenirs; parfois cependant il laisse transpirer sa sympathie pour les malheurs de la France.

Priez, peuple qui souffrez tyrannie!
Car vos seigneurs sont en telle foiblesse
Qu'ils ne peuvent vous garder pour maistrie,
Ne vous aidier en grant destresse.
Loyaux marchans, la selle si vous blesse,
Fort sur le dos chascun vous vient pousser,
Et ne povez marchandise mener,
Car vous n'avez seur passage ne voye,
Et maint péril vous convient-il passer.
Priez pour paix, le vray trésor de joye!

Ces deux vers:

Loyaux marchans, la selle si vous blesse,
Fort sur le dos chascun vous vient pousser.

ne sont-ils pas dans la manière de Béranger?

La captivité du duc d'Orléans dura vingt-cinq ans. Lorsqu'il eut recouvré sa liberté, il tenta sans succès de se mettre en possession du duché de Milan, qui lui revenait du chef de sa mère: funeste héritage qui fut l'origine des guerres d'Italie sous Louis XII et sous François Ier. Il mourut en 1465, âgé de soixante-quatorze ans, quelques jours après avoir reçu de Louis XI un cruel outrage. — Sa longue captivité avait été bien vengée sur les Anglais par Dunois son frère, l'illustre compagnon d'armes de Jeanne d'Arc.

* L'*e* muet doit se prononcer fortement dans ces vers. — ** Jadis.

Garcias II le Trembleur. — Garcia ou Garcias II, roi de Navarre, naquit à Tudela en 958. Il remporta sur les Maures, maîtres alors de la péninsule espagnole, de nombreux et grands succès. Il mourut en 1001, pleuré de ses sujets et de ses soldats qui l'avaient surnommé *le Trembleur*. En effet, Garcia était saisi d'un tremblement nerveux lorsque, sur le point d'aller au combat, il faisait boucler sa cuirasse. C'est lui qui a prononcé cette belle parole dont on a voulu faire honneur à beaucoup d'autres personnages historiques: « Mon corps tremble des périls où mon courage va » le porter. »

Le parfilage, mode de 1772 et de 1775. — A cette époque, la mode de parfiler l'or s'était emparé des dames du grand monde, à Paris, avec une sorte de fureur. On filait dans toutes les fabriques de l'or à force, afin de fournir à leurs doigts délicats de quoi satisfaire leur occupation favorite du moment. Pendant le mois de décembre de 1772, une boutique entière s'etait remplie de pièces d'or à parfiler pour les étrennes: on y voyait des meubles, des fauteuils, des cabriolets, des écrans, des pelotes, des cabarets et tasses à café et à chocolat: une basse-cour tout entière en pigeons, poules, dindons, canards, oiseaux; des joujous d'enfans, carrosses, moulins à vent, danseurs de corde, et autres balivernes en or à parfiler. On donnait ces objets en cadeau aux dames: quand elles les avaient parfilés, elles envoyaient vendre l'or aux marchands. On voit que cette mode était en définitive une manière indirecte de recevoir de ses amis de l'argent. Un soir, le duc de Chartres en entrant dans un salon fut assailli par les dames qui lui coupèrent tous les brandebourgs de son habit pour les parfiler; mais quand elles en eurent bien pris la peine et qu'elles eurent mêlé l'or dans leur boîte, il se moqua d'elles, et leur avoua que, prévoyant ce qui arriverait, il s'était fait attacher, pour les mystifier, des brandebourgs d'or faux.

BARCELONE.

Barcelone a été fondée par les Carthaginois et a reçu d'eux le nom de leur général Barca, d'où Barcino, Barcinone, Barcelone. Elle passa successivement au pouvoir des Romains, des Goths, et des Sarrasins qui la conquirent en 715. Du temps de Charlemagne, de nombreuses contestations et des luttes sanglantes s'élevèrent au sujet de cette ville entre le Sarrasin Zatum, qui la possédait, Hescham, khalife de Cordoue, et Louis-le-Débonnaire, alors roi d'Aquitaine; elle resta définitivement à ce dernier qui y fit solennellement son entrée en 801. Dans le mouvement féodal qui suivit cette époque, Barcelone fut érigée en un comté dont l'histoire de notre France méridionale atteste souvent l'importance. Sur la liste des souverains particuliers qui ont porté le nom de comtes de Barcelone, on distingue *Bernard Ier*, ministre de Louis-le-Débonnaire, gouverneur de Charles-le-Chauve, qui, plus tard, le fit condamner à mort (844); — Raymond, dont le khalife de Cordoue, Mohammed-el-Mahdi, implora l'utile secours pour rentrer en son khalifat (1010); — Raymond IV *le Grand*, qui en mourant laissa à son fils aîné la Marche d'Espagne, et au cadet le

comté de Provence; — enfin Alphonse, fils de Raymond V, qui reçut de sa mère, la reine Pétronille, le royaume d'Aragon (1162) et qui y joignit plus tard deux provinces de France. Un autre de ces rois d'Aragon, épousant par la suite Isabelle de Castille, réunit toutes les Espagnes en une seule monarchie.

Depuis 1650 jusqu'à la paix de Riswick, Barcelone tomba deux fois au pouvoir des Français, qui la possédèrent plusieurs années de suite.

Lors de la guerre de la succession, elle résista long-temps contre Philippe V dont elle ne voulait pas reconnaître l'autorité, et porta dans la lutte un acharnement inconcevable. Le roi l'assiégea vainement en personne en 1706; mais au nouveau siége de 1713 et 1714, elle succomba après avoir bravé les efforts réunis de la France et de l'Espagne.

Les Français la possédèrent de nouveau depuis 1808 jusqu'en 1814. — L'esprit d'opposition est fort répandu dans cette cité. Plusieurs fois avant Philippe V, elle avait été le foyer des révoltes de Catalogne : en 1462-72 contre Jean II, roi d'Aragon; en 1641-1652 contre Philippe IV; en 1689 contre Charles II. Il n'était pas rare d'entendre dire aux Catalans, il y a cinquante ans encore : que le roi d'Espagne n'était pas leur souverain et n'avait d'autre titre pour gouverner la Catalogne que celui de *comte de Barcelone.*

Il existe dans la position de cette ville, soit comme chef-lieu d'une province, soit comme ville maritime, une puissance d'accroissement fort positive quant à la population. Ainsi, en 1715, après le siége de l'année précédente, elle était réduite à 37,000 personnes; en 1760, on en comptait déjà 54,000; 111,410 en 1787, non compris les étrangers et 9 à 10 mille hommes de garnison; 130,000 en 1798; en 1820, elle montait à 140,000; et, quoique les ravages de la fièvre jaune en 1821 aient enlevé le cinquième de cette population, nous y trouvons, en 1830, 160,000 habitans.

Le commerce est à Barcelone d'une grande activité; le nombre des navires de tous rangs entrés dans le port s'est



(Vue de la ville et du port de Barcelone).

élevé en 1820 à 3,838, dont 3,625 de caboteurs espagnols, 206 de l'étranger et 7 bâtimens de guerre. — Riche en manufactures d'étoffes de toute espèce, soie, lainage, coton, elle tire des autres provinces les subsistances agricoles que le territoire de Catalogne ne fournit point avec assez d'abondance. Elle approvisionne de souliers une partie de l'Espagne. — Le liége que produit la province forme, avec le vin et les noix, un des principaux objets d'échange avec l'étranger qui lui envoie beaucoup de poisson salé; ce sont les navires suédois surtout qui sont en possession de ce dernier commerce; leur nombre excède de beaucoup celui des navires des autres nations. — Barcelone exporte annuellement en Angleterre 30 mille sacs de noix à 30 schellings montant à 1,134,000 francs; 30 mille pipes de vin à 4 liv. sterl. et 11 mille pipes d'eau-de-vie à 8 liv. sterl. montant à 1,242,000 fr. En 1831, elle a reçu pour près de 2 millions de poisson salé, et a fait venir d'Angleterre 10 mille balles de coton estimé 1,354,000 francs.

Barcelone est une des plus belles et des plus fortes villes d'Espagne; les promenades et les fontaines y sont multipliées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les vents d'est y règnent fréquemment, et les hauteurs voisines y occasionnent souvent de la pluie; son port est presque artificiellement formé par des jetées.

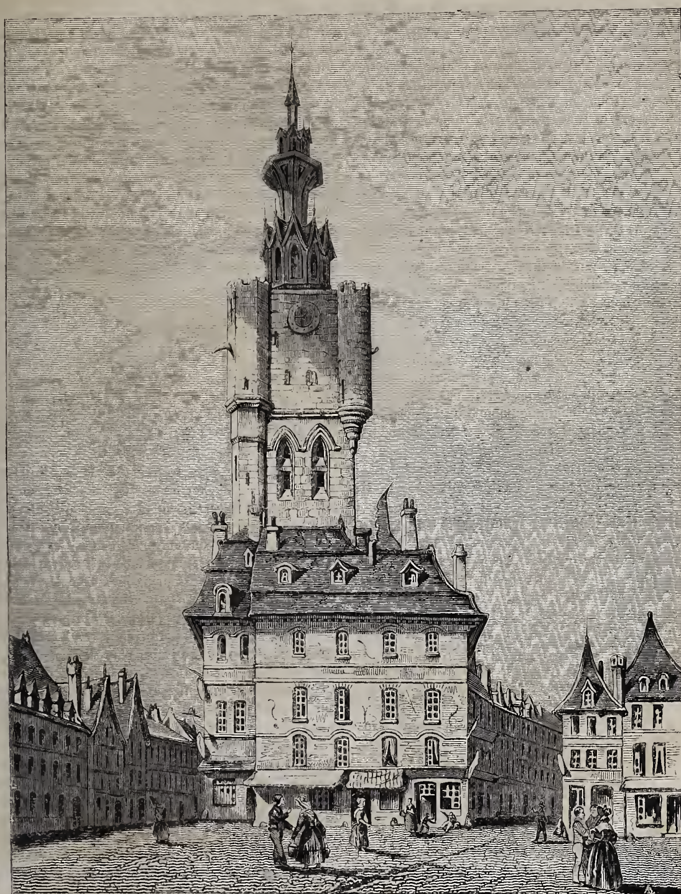
Les environs sont de la plus grande beauté et couverts de maisons de campagne. La maison de campagne est une passion chez les Barcelonais; riche ou non, peu importe, il faut à chacun une maison de campagne appropriée à ses moyens. Le voisinage des montagnes, la richesse de la vallée, l'aspect de la ville elle-même, et la vue de la mer, offrent de toutes parts des paysages d'un coup d'œil ravissant.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

HOTELS-DE-VILLE.

ANCIENNE MAISON-DE-VILLE DE BÉTHUNE. — LA TOUR DU BEFFROI.



(La tour du Beffroi à Béthune, département du Pas-de-Calais.)

Cette gravure représente la tour du Beffroi, qui faisait partie de l'ancienne Maison-de-Ville de Béthune, et qui domine encore la grande place, l'une des plus belles que l'on trouve dans le Nord.

Au moyen âge, le beffroi était la cloche de la commune, et se prenait souvent pour l'hôtel-de-ville lui-même, car il était le signe caractéristique de l'immunité; et dans les chartes des rois et seigneurs qui refusent ou ratifient le droit de commune, on retrouve presque toujours ces mots : Droits de commune, de beffroi, de cloche, ou d'échevinage, employés comme synonymes ou inséparables. En effet, une commune ou le pacte sur lequel reposaient ces sortes d'associations venaient-ils à courir quelque danger, aussitôt le maïeur et les échevins mettaient en branle le *beffroi*; et ses vibrations, comme si elles eussent été la voix de la commune elle-même, répandaient l'alarme de toutes parts et précipitaient sur la place publique ses enfans menacés.

C'était la *tour du Beffroi* qui exaltait le courage ou ranimait la confiance dans le cœur des citoyens : sa haute campanille présentait tout ensemble à leurs yeux un signe commun de ralliement et le symbole éclatant de leur franchise. Aussi vit-on les communes du moyen âge rivaliser entre elles d'efforts, de recherche et de somptuosité pour décorer ces édifices nationaux par excellence.

C'est surtout dans les villes septentrionales que les maisons communes étonnent le voyageur par la variété et la magnificence de leur architecture, les peuples de la famille belge ayant trouvé de bonne heure dans leur industrie florissante la source et la garantie de leur indépendance, ainsi que les moyens d'en perpétuer le souvenir par des monumens magnifiques.

Béthune obtint par octroi seigneurial sa charte de commune; aussi l'on chercherait vainement dans les auteurs qui ont consacré des in-folios à l'histoire généalogique des sei-

gneurs de Béthune, la moitié d'une page qui retraçât celle de la commune.

L'étymologie du mot Béthune, sur laquelle les antiquaires ne sont point parfaitement d'accord, a peut-être pour racine le mot celtique *tun* ou *dun*, qui entre dans la formation de beaucoup de noms de lieux, et qui signifiait hauteur, colline, éminence. La situation topographique de la ville élevée sur un triangle irrégulier, justifierait assez cette origine.

La baronnie de Béthune qui n'apparaît dans l'histoire que vers le commencement du onzième siècle, n'en a pas moins joué un rôle assez illustre. Les seigneurs de cette maison, dont le premier fut un nommé Robert, contemporain de Robert-le-Pieux, successeur de Hugues-Capet, étaient chevaliers bannerets, c'est-à-dire qu'ils avaient le droit de porter bannière à la guerre. Ils s'intitulaient dans leurs chartes, barons *par la grâce de Dieu*, ce qui était une marque de souveraineté absolue; ils battaient monnaie à leurs coins et armes, et enfin portaient le titre héréditaire d'avoués de Saint-Vaast, abbaye célèbre, située dans un faubourg d'Arras, et qui tient son nom de l'un des plus grands saints de la Flandre. Aux plus beaux temps de la puissance du catholicisme, *l'avoué*, dont le titre équivalait à peu près à celui de *vidame*, était un seigneur laïque qui devait défendre et protéger les intérêts matériels d'un monastère ou d'une église. Les plus hauts souverains ne dédaignèrent pas de porter ce titre, à l'aide duquel une politique habile savait placer l'autorité spirituelle de l'Eglise sous l'égide même de la puissance temporelle. C'est ainsi que l'empereur Henri II se déclara le vidame du monastère de Saint-Gall, et que Charlemagne, s'il faut en croire les chroniques, fut proclamé l'avoué de Saint-Pierre de Rome. En 1248, la postérité masculine des seigneurs de Béthune étant venue à manquer, cette souveraineté passa dans la maison de Flandres, par le mariage de Mahaut de Béthune, avec Gui de Dampierre, comte de Flandres, et dans d'autres familles encore. Louis XI s'en empara, puis elle fut cédée aux Espagnols sous le roi Charles VIII, par le traité de Senlis. En 1645, Gaston, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, l'emporta de vive force. Elle fut également prise par les alliés en 1710; mais en 1714, elle fut rendue à la France par le traité d'Utrecht. Cette ville a été fortifiée par les deux Vauban, dont le dernier, neveu du maréchal, fut enterré dans l'une de ses églises. C'est à l'une des branches de la maison de Béthune qu'appartenait Sully, le célèbre ami d'Henri IV.

QUÉVÉDO,

POËTE ESPAGNOL.

Don Francisco de Quévédo y Villegas naquit à Madrid, en 1580, d'une famille noble qui remplissait des fonctions à la cour. Encore enfant, il eut à pleurer son père; toutefois cette grande perte n'influa pas dangereusement sur son avenir, grâce à la sollicitude éclairée de sa mère et au zèle de don Jerôme de Villanueva son tuteur. Le nom des hommes qui ont soutenu et guidé les premiers pas d'un talent naissant devrait toujours être gardé par l'histoire, qui les livrerait ensuite à la postérité reconnaissante. Quévédo fut envoyé à l'université d'Alcala; il y apprit l'hebreu, le grec, le latin, l'italien et le français; à quinze ans ses études se trouvant terminées, il prit ses degrés. Tourmenté de la soif de s'instruire, le jeune savant voulut étudier tout à la fois la scolastique, la théologie, le droit, la philologie, les belles-lettres, la physique et la médecine. On croit rêver en voyant un enfant aborder tant de matières, les dévorer avec avidité, et devenir en quelques années casuiste habile, jurisconsulte, philologue, physicien, médecin, et demeurer poëte.

On pouvait penser que le jeune homme, qui savait déjà tant de choses, devait avoir eu peu de temps à donner au monde, à étudier toutes ces minutieuses conventions dont la société a fait d'impérieuses lois. Il n'en était cependant pas ainsi: brillant d'esprit, d'élégance et de bon ton, Quévédo fut renommé comme le cavalier le plus parfait de tous les royaumes d'Espagne. En effet, quelle grâce ne fallait-il pas à l'illustre élève d'Alcala, pour faire oublier ses jambes tortues et sa vue si basse, qu'il ne pouvait distinguer les objets que de fort près? Brave et passé maître dans le maniement des armes, il se trouvait souvent pris par ses camarades pour servir de témoin à leurs rencontres; Quévédo usait alors de sa réputation de courage et de loyauté, et par d'adroits ménagemens il parvenait presque toujours à calmer les cœurs ulcérés.

Lorsque don Francisco revint à Madrid, ce ne fut qu'un cri d'admiration. Imité par la jeunesse la plus brillante comme un modèle de bon goût, il devint les délices de cette cour d'Espagne qu'un de nos vieux poëtes, Annibal Lortigue (1600), a décrit de cette manière:

> Se lever aussitôt que la brillante Aurore
> Pour rafraîchir ses mains au Prado sablonneux;
> Parler arrogamment et d'un air orgueilleux,
> Et couver dans son sein le vase de Pandore;
> Porter un cure-dent, faire le commodore;
> Au logis de don Juan attendre une heure ou deux;
> Se trouver au sortir de Christophe de More,
> Et aller voir le roi chaque jour solennel;
> Porter un chapelet sans prier l'Eternel,
> Et prononcer toujours quelque vaine parole;
> Pratiquer dans l'église une assignation;
> Redouter moins l'Enfer que l'Inquisition:
> Telles sont les vertus de la cour espagnole.

Sans doute Quevedo avait la plupart de ces défauts, car, si l'on parvient à éviter les vices de son siècle, on n'échappe guère à ses ridicules. Cependant les gens instruits et les sages recherchaient l'élégant jeune homme, qui séduisait les vieillards, remplis du souvenir de Charles-Quint, par la gravité d'une conversation pleine de lumières. Protée nouveau, il pouvait tour à tour parler théologie avec les vieux casuistes, médecine avec les docteurs espagnols, s'entretenir de science avec les savans, et passer ensuite, paré de toute l'amabilité parfois si séduisante d'un Castillan, au milieu d'un cercle de belles qu'il captivait par les inspirations de son esprit poétique.

Si l'avenir pouvait sembler conjuré par l'engouement d'une cour et de la jeunesse, qui n'aurait prédit, à cette époque, à don Francisco une vie toute remplie de bonheur, de gloire et de royale faveur? Un seul événement suffit pour bouleverser une existence si heureusement commencée. Un soir Quévédo, dans une église où il était allé pour adorer Dieu dans son tabernacle, vit une femme insultée par un homme. Le jeune poëte prit le parti de la dame, et le lendemain il avait tué l'inconnu qui se trouvait un grand seigneur. Pour éviter les poursuites de la famille puissante dans laquelle sa fatale adresse venait de répandre le désespoir, le vainqueur dut quitter l'Espagne. Il passa en Sicile avec le duc d'Ossuna; de là il suivit son protecteur qui venait d'être nommé vice-roi. Séduit par sa loyauté, son courage et ses talens, le duc ayant obtenu pour lui des lettres de grâces, le chargea de l'inspection générale des finances des royaumes de Sicile et de Naples; tâche pleine de difficultés et à laquelle on ne saurait accorder trop de gloire et d'honneur quand elle est confiée à un homme intègre. Quévédo fit rendre gorge à plus d'un de ces misérables qui s'attachaient au peuple, comme des sangsues au corps d'un malheureux patient. Honoré de l'amitié de son maître, don Francisco remplit des missions très délicates, et il faillit plus d'une fois tomber sous les coups d'assassins inconnus.

Un des épisodes les plus remarquables de la vie de l'homme dont nous traçons l'histoire, est la part qu'il prit à la conjuration de Bedmar. Quévédo se trouvait à Venise lorsque la sérénissime république, s'emparant des coupables, les remit au bourreau. L'Espagnol fut assez heureux pour se dérober par la fuite au supplice qui l'attendait. Le malheur

vint bientôt saisir sa victime au milieu d'une vie agitée, mais brillante : la chute du duc d'Ossuna entraîna don Francisco. Arrêté, en 1620, par ordre du roi d'Espagne, Quévédo fut transféré dans sa terre de la Torre de Juan Abad, où il subit une captivité de près de quatre années. Son seul délit était de n'avoir pas craint de se montrer ami reconnaissant et fidèle. Son innocence ou plutôt son généreux crime ayant été reconnu, don Francisco se crut en droit de solliciter des dédommagemens pour ses souffrances passées; il demanda comme un acte de justice, le remboursement de l'arriéré de ses pensions : pour toute réponse il se vit exilé dans ses terres. Quévédo partit pour la Torre.

Ce fut durant son exil que don Francisco écrivit les vers qu'il prétendit avoir été laissés par un écrivain du quinzième siècle, le bachelier de la Torre. On doit aussi placer à cette époque la naissance d'autres ouvrages que Quévédo publia sous son propre nom. L'apparition de ces écrits produisit une vive sensation. L'ordre d'exil ayant été révoqué, le poëte reparut à la cour, le 17 mars 1632, comme secrétaire du roi.

Tout sembla sourire alors pour quelques heures encore à Quévédo; le comte Olivarès voulait le faire rentrer dans les affaires, il lui offrit même l'ambassade de Gênes; mais il refusa cette offre séduisante pour demeurer fidèle à sa retraite, aux lettres, à ses amis d'infortune, et à sa patrie qui semblait apprécier enfin le génie de son enfant. Devenu possesseur de nombreux bénéfices ecclésiastiques, don Francisco y renonça (1634) pour épouser une jeune femme d'une grande noblesse. Heureux de cette union, il la vit bientôt se briser; au bout de quelques mois l'infortuné était veuf.

Pour se distraire de sa douleur, Quévédo vint à Madrid qu'il avait quitté; il y demeura jusqu'en 1641. Retiré dans la maison d'un ami fidèle, il cherchait à oublier le passé qui avait été pour lui si plein de déceptions et de malheurs, lorsqu'il se vit arrêter comme soupçonné d'avoir écrit un libelle contre le gouvernement et les mœurs. Jeté dans un cachot, dépouillé de ses biens, privé de toute communication, Quévédo put se croire abandonné de Dieu et de l'humanité. Le corps du malheureux captif se couvrit de plaies; alors il écrivit au ministère Olivarès une lettre, véritable chef-d'œuvre de dignité et d'éloquence. On examina l'affaire pour laquelle était retenu le poëte, et au bout de vingt-deux mois de la plus cruelle détention, don Francisco, reconnu complétement innocent, puisqu'on découvrit le véritable auteur du pamphlet, fut rendu à la liberté. Tardive justice! La douleur avait vaincu, le gouvernement espagnol venait d'assassiner un homme de génie! Dépouillé de ses biens, malgré son innocence, Quévédo, brisé par la souffrance, et trop pauvre désormais pour habiter Madrid, s'en alla revoir ses chères pénates de la Torre, où il mourut le 8 septembre 1645.

Jouet misérable de la fortune, il sut lutter contre elle avec un noble courage; cependant il avait fini par croire qu'il était né sous une étoile funeste, dans un jour néfaste. Aussi raillait-il sa destinée.

Je suis une providence pour ceux qui ont en vain demandé des héritiers au mariage : si une personne pense à m'instituer son légataire, aussitôt le ciel lui donne mille enfans.

On me porte au village comme une image de miracle : si l'on veut du soleil, avec un manteau; et déshabillé si l'on veut de la pluie.

Lorsque quelqu'un me convie, ce n'est ni à des banquets ni à des fêtes, mais à des messes chantées pour que j'y fasse l'offrande.

De nuit, je ressemble à tous ceux qui doivent recevoir des coups de bâton, et quoique innocent je suis battu.

Si une maison veut laisser tomber une tuile, elle attend que je passe; pas une pierre ne saurait me manquer; il n'y a que les remèdes qui ne peuvent rien sur moi.

Si je demande un prêt à quelqu'un, il me répond avec tant de sécheresse, qu'au lieu de me prêter il faut que ce soit moi qui lui prête patience.

Il n'y a ni ignorant qui ne me parle, ni vieille qui ne veuille que je l'épouse, ni pauvre qui ne me tende la main, ni riche qui ne m'offense.

Il n'y a chemin dans lequel je ne m'égare, jeu auquel je ne perde, ami qui ne m'abandonne, ennemi qui ne m'atteigne.

En mer l'eau me manque, mais je la retrouve au cabaret, et jamais pour moi vin et plaisir ne sont purs.

Après la vie de l'homme, parlons de ses ouvrages. Dans celui qu'il a intitulé : *De la politique de Dieu et du gouvernement du Christ*, et qu'il dédia à Philippe IV, il a voulu prouver que, pour tout acte de sa vie, un prince peut trouver un modèle et un guide dans les actions du Christ; il est facile de reconnaître dans cet ouvrage un écrivain plein de ressources et de talent. Parmi ses ouvrages sérieux, on compte *La traduction à l'Introduction à la vie dévote de saint François, la vie de l'apôtre saint Paul, celle de saint Thomas*, etc., et plusieurs *Traités de morale*.

Quévédo a laissé une imitation spirituelle de Lucien : *les Visions*, écrite avec une verve, avec une chaleur de gaieté d'autant plus comiques, que la plupart des sujets que traite don Francisco sont graves et quelques uns même lugubres. *La vida del Buscon llamado don Pablos*, est un roman remarquable où vont puiser tous les écrivains qui se sont fait un malin et spirituel plaisir de se moquer de la nation espagnole. Il a été traduit par Rétif de la Bretonne, sous le titre de *Vie de Fin matois*. Quévédo a encore écrit en prose beaucoup d'autres ouvrages parmi lesquels on doit en compter plusieurs dirigés contre l'école littéraire de Gongora, qui avait réagi d'une manière funeste contre celle des Lope de Vega et des Caldéron. Dans celui de *Todas las cosas* (sur toutes les choses), on remarque une moquerie fine et brillante d'un faux goût dont le railleur lui-même n'a pas su se préserver avec assez de soin.

La poésie de Quévédo s'est exercée dans plusieurs genres; les vers du *Bachelier de la Torre* sont remarquables par le nombre, la grâce et l'harmonie. Les satires de don Francisco, avec l'élévation de Juvénal, en ont quelquefois toute l'énergique âpreté. Ses chansons dirigées contre les ridicules du gongorisme sont devenues populaires et ont long-temps gardé cet honneur : ses sonnets, les uns, burlesques, sont inimitables d'humeur et de bouffonnerie; les autres, sans valoir ceux de Pétrarque, me semblent mériter une place fort honorable. Nous avons déjà cité quelques vers comiques de Quévédo, voici un sonnet qui se recommande à un autre titre :

Tu cherches Rome dans Rome, voyageur, et dans Rome tu ne peux trouver Rome. C'est son cadavre que te montrent ces murailles; sa tombe est au mont Aventin.

Maintenant s'élève encore le mont Palatin, qui cache dans ses entrailles des médailles rongées par le temps, témoins plus grands encore de la victoire des âges que de la gloire romaine.

Le Tibre seul coule toujours à flots peu nombreux. Il arrosait les murs de Rome lorsque Rome était une ville; maintenant autour de son tombeau il la pleure avec un son lamentable et plaintif.

O Rome! de ta grandeur et de ta beauté tu as perdu ce qui était fixe et stable, et tu as gardé seulement ce qui fuit toujours.

Deux amis. — M. Dubreuil, pendant la maladie dont il mourut, disait à son ami M. Pehméjà : — Mon ami, pourquoi tout ce monde dans ma chambre? il ne devrait y avoir que toi; ma maladie est contagieuse.

On demandait à Pehméjà quelle était sa fortune. — Quinze cents livres de rente. — C'est bien peu. — Oh! reprit Pehméjà, Dubreuil est riche.

MÉTIERS DES ANCIENS EGYPTIENS.

Un des traits les plus saillans du caractère de l'antique nation égyptienne est, sans contredit, sa profonde vénération pour les morts; elle leur élevait des palais somptueux, des villes entières, où chaque parent, chaque ami, venait régulièrement déposer des offrandes, des emblèmes sacrés, et supplier les vieilles divinités de l'Egypte de rendre la terre légère à celui qu'ils pleuraient encore.

La décoration intérieure des hypogées est la chose la plus curieuse qu'il soit possible de

(Impôt des blés. — Peinture tirée des tombeaux de l'Assassif à Thèbes.)

voir. Des scènes entières, tirées soit des fastes de l'histoire, soit des cérémonies royales et religieuses, soit enfin de la vie populaire, y sont retracées avec une justesse, une naïveté, un mouvement tels qu'on se trouve reporté au temps où vivait l'artiste qui jadis les exécuta.

Nous rapporterons ici quelques unes de ces peintures qui touchent immédiatement à la vie journalière de chaque Egyptien, à l'ouvrier, à l'artisan, à l'homme de corvée. Nous y retrouverons la vérification de certains passages de la Bible, touchant la servitude des Juifs en Egypte, avant Moïse. Et si nous parcourions tous les hypogées, nous finirions par rencontrer presque tous les métiers et les arts nécessaires aux besoins d'un peuple civilisé. Le laboureur, le boulanger, le boucher, le cordonnier, le maçon, le forgeron, le sculpteur, l'émailleur, le potier, le charpentier, le monnayeur, l'ébéniste, le vigneron, le parfumier, etc., etc., s'y trouvent représentés en action, et chacun entouré de tous les outils dont il a besoin dans sa profession. Rien n'est plus curieux que de reconnaître peints sur ces murs antiques une grande partie des instrumens dont nous nous servons encore aujourd'hui. La hache, les diverses scies, le foret à violon, la varlope, le ciseau, les marteaux et maillets, l'herminette, les aleines, les pinces, et en général tous les instrumens pour travailler le cuir, et une foule d'autres qu'il serait trop long de citer.

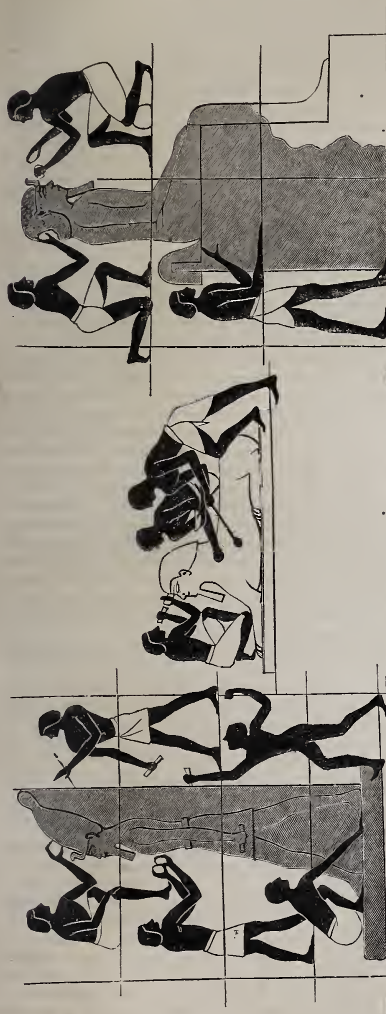
Les premiers qui virent ces tombes décorées intérieurement de ces peintures expressives imaginèrent qu'elles avaient appartenu à des artistes ou à des artisans qui avaient voulu s'entourer après leur mort de ce qui avait fait l'occupation de toute leur vie. Mais bien que la chose soit possible, Champollion le jeune a donné de nouveaux documens qui ont sapé en grande partie les bases de cette croyance. Il paraît qu'il existait alors en Egypte des entrepreneurs de tombeaux, comme nous en avons chez nous pour les corbillards qui portent les morts en terre, c'est-à-dire que ces entrepreneurs creusaient à l'avance des sépulcres plus ou moins grands, plus ou moins décorés, et que les parens faisaient plus ou moins bien loger leurs momies. On voit par là que les parois des tombeaux pouvaient porter une foule de décorations qui n'étaient nullement en rapport avec les qualités de la personne qui venait y fixer sa dernière demeure. Une chose fort curieuse, qui paraît également démontrée, c'est que lorsque la famille n'avait pas assez de fortune pour acheter l'hypogée, elle le louait, et que si parfois elle se trouvait réduite à la pauvreté, et incapable de payer le prix de la location, on mettait à la porte la première momie, qui se voyait forcée d'aller se réfugier dans un logement moins cher. Quant aux tombeaux des rois, il est bien établi qu'on y mettait la main le jour de leur naissance ou de leur mort, pour les y ensevelir dans des sarcophages plus ou moins beaux. C'est la seule explication satisfaisante qu'on ait donnée jusqu'ici des divers degrés d'achèvement qu'on remarque dans les hypogées royaux.

Venons maintenant à la description des scènes privées et administratives dont nous donnons les dessins.

Impôt des blés. Les anciens historiens qui nous ont laissé des ouvrages sur l'Egypte, nous ont appris que l'impôt s'y payait en nature et jamais en argent; ainsi c'étaient tant de mesures de blé, tant de livres de viande, tant d'outres de miel, tant d'amphores de vin, qu'un particulier devait, chaque année, apporter aux magasins du gouvernement, lequel se chargeait ensuite par ses relations commerciales de faire rentrer le numéraire. La scène que nous donnons ici, et qui a été dessinée dans les tombeaux de la nécropolis de Thèbes, représente le paiement d'un des principaux impôts, celui du blé.

Voyez-vous à droite ces paniers pleins de blé qui attendent leur tour pour passer à la recette; puis, à la suite, leurs propriétaires humblement à genoux la face contre terre? voyez-vous devant eux trois autres propriétaires qui, après avoir fait leur soumission à genoux, se sont relevés, ont versé leur blé en tas, et se tiennent respectueusement inclinés une main sur le cœur, présidant dans cette position au mesurage de leur impôt? le mesureur vient ensuite; admirable de pose, il remplit gravement son boisseau, boisseau cerclé en métal, comme ils le sont de nos jours. L'individu qui suit, avec son balai de la main droite rapproche du tas du propriétaire les grains qui s'en écartent, et de la main gauche tient une raclette au moyen de laquelle il rasera évidemment la mesure aussitôt qu'elle sera remplie. En continuant, nous trouvons le tas de blé du gouvernement, le tas que vient grossir chaque propriétaire à son tour. Deux hommes sont auprès; le premier tient ses deux mains en l'air et compte sur ses doigts le nombre de mesures qui passe; il a ouvert sa main gauche, et deux doigts seulement de la droite, il y avait donc sept mesures de passées. L'autre individu derrière lui tient des tablettes de la

main gauche, et avec la droite inscrit probablement chaque décade de mesure versée au tas du gouvernement. Là se termine la scène, et elle est complète. Nous savons par son secours et dans le plus grand détail comment se faisait le paiement de l'impôt chez les Egyptiens. Une partie des mœurs de ce peuple antique ressort de ce dessin naïf. Nous y remarquons, en effet,



(Les sculpteurs. — Peinture tirée des tombeaux de l'Assassif à Thèbes.)

avec quel respect chaque particulier s'approchait de l'autorité, et quelle exactitude, quelle justice présidaient à son administration. Une chose qui frappe également lorsqu'on est en présence de toutes les peintures et sculptures égyptiennes antiques, est la différence de taille affectée aux différens individus qu'on a voulu représenter : plus un individu était haut placé dans le gouvernement, et plus sa stature était exagérée dans le portrait qu'on en faisait. L'on voit en effet que les particuliers qui viennent payer leur impôt sont beaucoup plus petits que les deux employés du roi qui sont préposés à la recette ; cette différence est même sensible, à l'égard des mesureurs qui occupent une taille intermédiaire ; ils sont de fort peu plus grands que les simples paysans, attendu que leur emploi était effectivement fort peu élevé. L'individu pour qui cette différence de taille est encore plus sensible dans les scènes de tous genres qui recouvrent les palais égyptiens, est le roi, dont la taille est toujours dix fois plus grande que celle d'un de ses simples sujets.

Sculpteurs. Le second dessin représente des sculpteurs. C'est une note précieuse sur ces temps éloignés. Occupons-nous d'abord des trois hommes travaillant au colosse qui était assis, et dont la partie antérieure et inférieure était détruite dans le tombeau où nous l'avons dessinée. Nous l'avons indiquée par quelques lignes, d'après d'autres colosses semblables. Le travail dont s'occupent les sculpteurs est celui du polissage. Un échafaudage entoure la statue, et deux hommes sont sur la planche la plus élevée ; l'un d'eux tient une pierre blanche avec laquelle il frotte la partie postérieure de la tête ; l'autre, au contraire, en tient deux. On voit qu'il frappe avec l'une sur l'autre, c'est-à-dire qu'il pose une des pierres sur le colosse, et frappe celle-ci avec la seconde pierre : dans quel but? certainement pour abattre ou écraser quelques aspérités restantes de la taille au ciseau et qu'il est nécessaire de faire disparaître avant de commencer le polissage. Telle est l'interprétation que nous avons donnée à cette opération, car on ne peut admettre, en voyant la manière dont ces sculpteurs tiennent les deux pierres, qu'ils en emploient une de chaque main pour polir. Ils font là ce que nos sculpteurs font également avec des marteaux dont la tête ciselée est garnie de petites aspérités très fines. Quant au troisième personnage qui est en bas, il est facile de voir qu'il ne travaille pas, mais qu'il passe entre le colosse et l'échafaudage en appuyant la main gauche sur ce dernier et la droite le long du siége de la statue.

Trois hommes travaillent aussi au sphinx ; l'un d'eux, celui qui s'occupe du front, tient encore les deux pierres, et est dans une position à ne pas laisser de doutes sur l'opération préparatoire dont nous avons parlé tout à l'heure. Un autre ouvrier tient d'une main une écuelle, probablement pleine d'eau, et de l'autre un bâton garni de chiffons à son extrémité. Il lave la partie polie à laquelle travaille encore l'ouvrier qui est devant lui. Ces deux derniers ouvriers ont la tête rasée, ce qu'on ne voyait jamais que dans les gens du bas peuple ; ces hommes employés au polissage étaient donc de simples manœuvres. L'homme qui travaille encore à la figure a des cheveux ; celui-là était évidemment un artiste plus distingué, ce qui s'accorderait avec les traditions qui nous apprennent que c'était un individu à part qui faisait les figures.

Quant au colosse debout, des échafaudages à trois étages l'entourent, et cinq hommes y travaillent. Celui qui est assis sur la plus haute planche est admirable de pose ; c'est encore leur pose actuelle, et dans laquelle ils sont moitié assis et moitié accroupis. On voit à sa main gauche posée sur sa cuisse, qu'il travaille bien tranquillement à polir le devant du bonnet. — L'homme qui est debout sur le deuxième échafaudage, et qui travaille au dos du colosse, tient de la main gauche un encrier, et de la droite un pinceau au moyen duquel il trace les hiéroglyphes qui devront être sculptés dans cette partie. L'homme debout sur la première planche, et qui s'occupe du polissage de la poitrine,

tient les deux pierres dont nous avons parlé, et s'en sert encore de la même manière.—Enfin, tout-à-fait en bas, sous le socle, on voit un homme accroupi qui polit évidemment la partie supérieure de ce socle, et derrière le colosse, un autre ouvrier se tenant de la main droite aux montans de l'échafaudage, et de la gauche polissant la plaque qui forme le dossier. — Est-il possible de voir des scènes plus frappantes? il semble vraiment qu'on soit transporté à cette époque, et que l'on assiste au travail de la sculpture des colosses. Bien que les proportions de ces statues ne soient pas très considérables comparativement à la grandeur des hommes qui y travaillent, on comprend facilement que c'était le même système, sur une plus grande échelle, qu'on observait dans le travail des statues de 60 à 80 pieds de hauteur. L'ornement que l'on remarque en avant du front des deux colosses dont nous venons de parler, est le serpent royal, qui jouait le principal rôle dans la coiffure de tous les rois.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

MASSACRE DE L'ÉQUIPAGE DU BOYD EN 1820; CATASTROPHE. — VOYAGE DIPLOMATIQUE DE CHONGUI A LA COUR D'ANGLETERRE. — LE TABOU REDOUTÉ.

Le Boyd, portant environ 70 hommes, était prêt à faire voile de Sydney, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud, pour se rendre en Angleterre. Arrive un Nouveau-Zélandais nommé Georges, qui, après avoir servi plusieurs années sur les baleiniers du Port-Jackson, désirait retourner dans sa patrie, à la baie de Wangaroa, où son père était l'un des chefs; il promit au capitaine des bois de construction fort abondans dans les possessions de sa famille, et finit par le décider à toucher à la Nouvelle-Zélande. Georges, à ce qu'il paraît, disait la vérité et ne nourrissait aucune mauvaise intention. Malheureusement, dans la traversée il fut accusé de vol, et, quoique sans preuves décisives, il reçut, par ordre du capitaine, le châtiment humiliant du fouet. Profondément blessé de cette punition, qu'il soutenait ne pas mériter, il finit cependant par dissimuler complètement ses désirs de vengeance sous les apparences de la gaieté et de l'insouciance.

Le Boyd arrive à la baie Wangaroa; Georges descend à terre, réunit ses compatriotes, les excite par ses plaintes et par l'espoir du pillage : tout réussit à son gré. Le capitaine, accompagné de 25 hommes, se rend dans les bois sans la moindre défiance : on l'entoure de démonstrations amicales, et peu à peu, sous divers prétextes, tous les Européens sont séparés les uns des autres. D'un coup de massue, Georges assomme alors le capitaine par derrière, et au même instant tous les matelots tombent assassinés. Ce n'est pas tout : les Sauvages se couvrent des vêtemens de leurs victimes, dont les cadavres sont abandonnés aux femmes chargées de les préparer pour le festin; ils s'emparent des embarcations, et, trompant à la faveur de leur déguisement la surveillance des matelots demeurés à bord du Boyd, montent sans opposition. En un clin d'œil tout est massacré, sauf deux femmes et un petit mousse que Georges prit sous sa protection.

Sur le soir, de sinistres clartés illuminent la grève : soixante-huit cadavres dépecés sont à cuire, et des groupes d'hommes et de femmes les entourent en dansant et en poussant des hurlemens féroces.

Pendant toute la nuit, ces cannibales se gorgèrent de chair humaine.

Mais le lever du soleil devait éclairer un épouvantable châtiment.

Les meurtriers s'étaient rendus à bord pour s'y livrer au pillage, et avaient éparpillé la poudre sur les ponts inférieurs sans prendre la moindre précaution : un chef, essayant le fusil que le sort lui avait donné, enflamme des parcelles de poudre répandues dans l'air, le feu se communique aux barils, et les flancs du navire entr'ouverts vomissent sur la plage les cadavres mutilés des meurtriers et des pillards, avec les débris des ponts, des mâts et des agrès.

Cette tribu de la baie de Wangaroa fut complètement anéantie, tuée et dévorée quelques années plus tard par la tribu du chef Chongui, dont nous avons donné le portrait dans notre première année (1833, page 220).

Chongui, le plus redouté des chefs de la baie des îles, portait partout la mort et la destruction; mais il n'avait encore pu triompher de la tribu de Wangaroa, aussi bien approvisionnée que la sienne de fusils et de munitions. Comme c'était la plus ou moins grande quantité des armes européennes qui devait donner la supériorité décisive à l'une des deux peuplades rivales, Chongui médite d'en aller chercher en Europe. Il sait que l'Angleterre cache le dessein secret de coloniser sa patrie, c'est en Angleterre qu'il ira, et il ira comme un chef. Pour cela il flatte l'ambition des missionnaires anglicans établis dans ses possessions; il leur promet son puissant appui dans l'île, s'embarque sous leurs auspices, et arrive à Londres. Reçu par le roi et par les hauts seigneurs, il voit tout d'un œil distrait, n'a d'attention que pour les évolutions militaires, n'estime de cadeaux que les armes, et après un an il repart d'Angleterre chargé de présens, de chefs-d'œuvre d'art, de curiosités et de modèles de machines, enfin de mille objets divers, témoignages de la civilisation européenne; mais ces choses sont de peu d'importance pour Chongui, ce sont des armes qu'il veut. Chemin faisant, il touche à Sydney, où il échange toutes ces richesses contre de la poudre et des fusils. Revenu parmi les siens, il rassemble et arme 3,000 guerriers qui s'embarquent avec lui, ravagent les contrées les plus voisines, et finissent par se jeter sur la tribu de Wangaroa, qu'ils dévorent et exterminent entièrement.

Le Dieu qu'adorent les Nouveaux-Zélandais n'aime que la vengeance et le carnage; « Inexorable pour les lâches et les vaincus, il réserve aux mânes des vainqueurs, dit M. La Place, un lieu de délices où ils livrent des combats toujours heureux, boivent le sang, et se rassasient des chairs de leurs ennemis dans un banquet éternel où les patates douces ne manquent jamais. »

Des superstitions innombrables, qui toutes reposent sur la vengeance, les dévastations, le carnage, auraient depuis long-temps amené l'extinction totale de cette race d'hommes, si une croyance particulière, que les chefs et les prêtres, moitié par politique et moitié par foi, accréditent parmi la nation, ne venait s'interposer entre les forts et les faibles, comme autrefois en Europe la *trêve de Dieu* : c'est le *Tabou*, espèce d'acte de consécration à Dieu de l'objet ou de la personne que le prêtre ou le chef (car les chefs importans jouissent du droit de *tabouer*) veut protéger contre le brigandage ou la mort. « Le Tabou, dit le voyageur que nous avons cité plus haut, garantit les champs de toute espèce de déprédation durant la saison des récoltes; il protége les femmes enceintes jusqu'au moment de leur délivrance; il assure la conservation des animaux et des plantes nécessaires à la subsistance de l'homme. Placés sous la sauve-garde de la divinité, tous les objets *taboués* deviennent sacrés; le dieu *Atoua* ferait expirer dans les plus cruelles souffrances celui qui oserait y toucher. »

Anecdotes sur Rouelle. — Guillaume François Rouelle, mort au mois d'août 1770, peut être considéré comme l'un des fondateurs de la chimie en France. Il était apothicaire et démonstrateur en chimie au Jardin-du-Roi. Il écrivait mal; il parlait avec la plus grande véhémence, mais sans correction ni clarté, et il avait coutume de dire qu'il n'était pas de l'Académie du beau parlage. Il cherchait à dérober ses connaissances à ses auditeurs; mais son caractère distrait et son véritable amour de la science le trahissaient toujours. Il expliquait ses idées fort au long dans son cours

devant deux cents élèves, et, quand il avait tout dit, il ajoutait : *Mais ceci est un de mes arcanes que je ne dis à personne.* Il avait ordinairement pour aide son neveu qui l'a lait à faire les expériences. Cet aide n'était pas toujours présent. Alors Rouelle criait : *Neveu! éternel neveu!* Et l'éternel neveu ne venant point, il s'en allait lui-même dans les arrière-pièces de son laboratoire chercher les vases dont il avait besoin : pendant cette opération, il continuait toujours à haute voix la leçon, comme s'il était en présence de ses auditeurs, et, à son retour, il avait ordinairement achevé la démonstration commencée, et rentrait en disant : *Oui, messieurs.* Un jour, faisant seul l'expérience dont il avait besoin pour sa leçon, il dit à ses auditeurs : « Vous voyez bien, messieurs, ce chaudron sur ce » brasier? Eh bien, si je cessais de remuer un seul instant, » il s'ensuivrait une explosion qui nous ferait tous sauter en » l'air! » En disant ces paroles, il fit le geste d'une salle sautant en l'air, et ne manqua pas d'oublier de remuer; sa prédiction fut presque accomplie : l'explosion se fit avec un fracas épouvantable et cassa toutes les vitres du laboratoire. Heureusement personne ne fut blessé, parce que le plus grand effort de l'explosion avait porté par l'ouverture de la cheminée : M. le démonstrateur en fut quitte pour cette cheminée et une perruque. — Il n'estimait pas les systèmes de Buffon. Il avait pris en grippe le docteur Bordeu, médecin de beaucoup d'esprit. « Oui, messieurs, disait-il » tous les ans à un certain endroit de son cours, c'est un » de nos gens, un plagiaire, un frater, *qui a tué mon frère* » *que voilà.*» Il voulait dire que Bordeu avait mal traité son frère dans une maladie. Le docteur Bourdelin, professeur au Jardin-du-Roi, finissait ordinairement sa leçon par ces mots : « Comme M. le démonstrateur va vous le prouver par » ses expériences. » Rouelle qui était le démonstrateur, prenant alors la parole au lieu de faire ses expériences, disait : « Messieurs, tout ce que M. le professeur vient de vous dire » est absurde et faux, comme je vais vous le prouver. » Malheureusement pour M. le professeur, il tenait souvent parole.

Méhémet-Bey et un mendiant. — Méhémet-Bey a été pendant long-temps l'ami, le kiaya et le ministre de Mohammed-Ali, le pacha actuel d'Égypte. C'était un de ces beaux types orientaux, comme *les Mille et une Nuits* nous en montrent dans la famille des Barmécides, et dont le nombre diminue chaque jour. En 1825 ou 1826, il remplissait à Kankah les fonctions de ministre de la guerre, et surveillait l'organisation et l'instruction des troupes nouvelles. Un vendredi après la parade il était donc assis dans sa salle de réception, sur un magnifique divan en brocard d'or qu'il avait tout récemment acheté, entouré des officiers-généraux de l'armée, excitant le zèle de l'un par une réprimande, de l'autre par une récompense. Tout-à-coup on voit entrer un vieux pauvre couvert de haillons; la misère et la fatigue avaient courbé son corps avant l'âge, déformé presque son visage. Il s'arrête au bas bout de la salle, et la tête penchée il attend en silence que le ministre l'aperçoive et lui adresse la parole. En effet Méhémet-Bey ne tarda pas à remarquer ses haillons au milieu des habits brodés de ses domestiques. — Qu'est-ce? dit-il, qui es-tu? que veux-tu? — Le pauvre répondit : Je suis Macédonien! — A mesure que cet homme parlait, le ministre l'examinait avec attention. — Approche, dit-il vivement, viens; et en même temps il se lève agité. Le pauvre s'avance. Le ministre prononce son nom. — Oui, répond l'autre, c'est moi! — Ils se précipitent aussitôt dans les bras l'un de l'autre, ils s'embrassent, s'étreignent, se serrent la main, silencieux, les yeux gonflés de larmes. Puis le ministre se dépouille de sa beniche rouge brodée d'or et de pierreries, il en couvre son ami, et le fait monter sur le divan à la place la plus honorable. Il le présente à tous les officiers comme son ami d'enfance, son compagnon de pauvreté dans la Macédoine, quand il n'avait ni palais, ni habits dorés, ni domestiques, ni pouvoir; et il loue son ami de ne l'avoir pas oublié quoique puissant et riche.

Méhémet-Bey offrit au pauvre Macédonien la moitié de ses biens; mais celui-ci refusa, et ne lui demanda qu'une petite place dans sa maison, où il pût jouir en paix de la grandeur de son ami, parler quelquefois avec lui de sa patrie et de leur enfance, et attendre doucement la dernière volonté de Dieu. Tous ses désirs furent satisfaits et au-delà; le ministre fit partager toutes les douceurs du foyer à son ami; et même il voulut qu'on élevât son tombeau à côté du sien. On peut voir ces deux mausolées ombragés de sycomores, sur le chemin qui conduit du Vieux-Caire à Boulak; tous les vendredis depuis huit années, la veuve de Méhémet-Bey y vient pleurer son époux.

LE FAUTEUIL DE MOLIÈRE,

A PÉZENAS.

(Extrait d'une notice publiée en 1836, par un habitant de Pézenas.)

Il existe à Pézenas un fauteuil à bras, en bois de noyer, et de forme peu ordinaire; sa hauteur est de 6 pieds 4 pouces et demi métriques; la hauteur du siége, formant un coffre ferré à charnière et fermé à clef, est de 20 pouces; la hauteur du siége à l'appui de 11 pouces; la profondeur du siége de 16 pouces, et sa largeur de 22 pouces. Sur la partie du devant du siége sont deux panneaux en assemblage avec diverses moulures.

Depuis près de deux siècles, ce fauteuil est pour les habitans de cette ville et des communes environnantes un objet de vénération; il porte le nom de *fauteuil de Molière.*

Les auteurs qui se sont occupés de la biographie de Molière, s'accordent tous à reconnaître que ce grand homme, accompagné d'acteurs de son choix, quitta Paris vers les années 1654 et suivantes jusqu'en 1658. Il parcourut nos provinces méridionales, et y joua la comédie avec un grand succès.

A cette époque Armand de Bourbon, premier prince de Conti, était gouverneur de la province de Languedoc, et résidait à Pezenas. Il appela près de lui le jeune J.-B. Pocquelin qu'il avait connu à Paris au collége des Jésuites. Il l'accueillit avec faveur, lui assigna des appointemens, et lui confia la direction des fêtes qu'il donnait, durant la tenue des États.

Le prince avait son habitation à la Grange-des-Prés où logeaient aussi les officiers de sa maison. Ce château remarquable par son heureuse position, est à une petite distance de la ville. C'est celui qu'habitait par prédilection le duc de Montmorency, décapité à Toulouse. Molière y fut logé avec sa troupe : et dernièrement encore, en faisant une réparation à une partie existante du château, on a trouvé son nom gravé sur une cloison recouverte en plâtre.

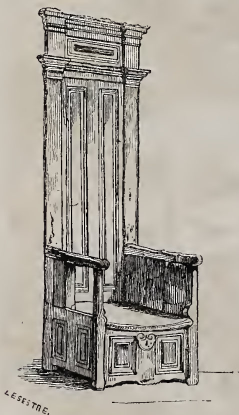
Il paraît que dans cette résidence, malgré les fonctions dont il était chargé, il trouvait encore le temps d'exercer sa troupe et de travailler à ses chefs-d'œuvre. Il est de notoriété qu'à cette époque, il allait donner quelques représentations dans les petites villes voisines, telles que Marseillan, Agde et Montagnac. On trouve encore dans les archives l'ordre donné aux consuls de mettre en réquisition les charrettes nécessaires pour transporter le petit théâtre de Molière et sa troupe. D'un autre côté, on raconte qu'il était dans l'usage de lire des fragmens de ses pièces dans les diverses réunions où il assistait, et de préférence dans celles qui avaient lieu chez le barbier *Gelly*, possesseur du fauteuil dont il est question.

Plusieurs auteurs ont rapporté dans leurs écrits la tradition sur cette réunion et sur l'usage du fauteuil. M. Jouy

dans l'*Ermite en Province*, est entré dans quelques détails à cet égard. Nous rappellerons seulement une lettre sur ce sujet, que Cailhava a insérée dans ses Etudes sur Molière, page 505, et qui lui fut adressée par un de ses amis de Pézenas.

Pézenas, le 7 ventose an VII.

« Il est certain qu'il existe dans notre petite commune un » grand fauteuil de bois auquel une tradition constante a » conservé le nom de *fauteuil de Molière*. Sa forme atteste » son antiquité. L'espèce de vénération attachée au nom qui » lui fut donné par les contemporains de Molière, l'a suivi » chez les divers propriétaires dans la maison où on le mon- » tre encore aux dévoués admirateurs du père de la comédie » française. Voici ce que les Nestors du pays racontent: ils » disent qu'au temps où Molière habitait Pézenas, il se ren- » dait assiduement tous les samedis, jour de barbe et de » marché, dans l'après-dînée, chez un barbier de cette ville, » dont la boutique était la plus achalandée. Cette boutique » était le rendez-vous des oisifs, des campagnards du bon » ton de l'époque, et des fashionables qui allaient s'y faire » calamistrer. C'est d'ailleurs un fait incontesté, qu'avant » l'établissement des cafés dans les petites villes, c'était chez » les barbiers que se débitaient les nouvelles, que l'histo- » riette du jour prenait du crédit, et que la politique épui- » sait ses combinaisons. Le susdit grand fauteuil occupait le » milieu d'un lambris qui revêtait à hauteur d'homme l'in- » térieur de la boutique de Gelly. »



(Le Fauteuil de Molière, à Pézenas.)

Telle est, en effet, la tradition du pays constatée par un assentiment général, et par l'attestation de vieillards encore vivans qui ont entendu raconter les faits à d'autres vieillards qui les tenaient eux-mêmes de témoins oculaires. La maison du barbier Gelly est parfaitement connue; elle donne sur la place où est encore le marché aux grains, et si l'on s'en réfère à l'usage du temps et à l'importance qu'avait alors la boutique d'un barbier comme rendez-vous des oisifs, on concevra l'assiduité de Molière chez le barbier Gelly, et la prédilection qu'il avait pour le fameux fauteuil. Un observateur du caractère de notre grand homme ne pouvait occuper de place plus commode pour ne rien perdre des scènes auxquelles donnaient lieu les mœurs et les habitudes diverses des nombreuses pratiques de Gelly. Ainsi que l'auteur de la lettre le fait observer, Molière occupait habituellement ce fauteuil; on le lui réservait comme lui revenant de droit; de là le nom qui lui fut donné, et qu'une tradition constante lui a conservé depuis près de deux siècles.

On invoque encore pour preuve du long séjour que Molière a fait à Pézenas, le patois qu'il a consigné dans *Pourceaugnac*. L'idiome dont il s'est servi est bien celui de Pézenas et nullement celui des autres villes du Bas-Languedoc. On ne saurait croire, en effet, combien le patois offre de variations dans les divers endroits où il est parlé; une distance d'une lieue seulement suffit pour y introduire des différences tellement notables, qu'il est facile, lorsqu'on est au courant de ces modifications, d'assigner aux divers individus le lieu de leur naissance, d'après leur manière de parler. L'auteur de la notice affirme que le patois dont s'est servi Molière ne se retrouve que dans la ville de Pézenas.

Comme l'état du barbier était soumis aux statuts des corporations, sa boutique tenait à une maîtrise qui se vendait ou se transmettait par voie d'hérédité. Le fauteuil de Molière faisant partie de la boutique de Gelly, a passé successivement dans les diverses familles qui ont acheté ou hérité de son état, et sa conservation n'est pas moins due à la profession exercée par ses propriétaires, qu'au prix attaché déjà à ce meuble qui augmentait beaucoup la valeur de la maîtrise du sieur Gelly.

Guillaume Gelly, contemporain de Molière, transmit son état avec le fauteuil à Jacques Gelly son fils; celui-ci maria sa fille Suzanne Gelly à Matthieu Jalvy; de ce mariage naquit Catherine Jalvy qui épousa Pierre-Paul Thomas, docteur en médecine, qui vendit le fonds de boutique de son beau-père à Pierre Brun, qui à son tour le céda à Pierre Astruc, père du possesseur actuel, François Astruc, marchand de grains.

La notice d'où sont extraits ces détails ainsi que le dessin du fauteuil, offre un grand nombre d'attestations authentiques à l'appui des faits qu'elle énonce.

L'abbé de Molière volé. — L'abbé de Molière était un homme simple et pauvre, étranger à tout, hors à ses travaux sur le système de Descartes; il n'avait point de valet, et travaillait dans son lit, faute de bois, sa culotte sur sa tête par-dessus son bonnet, les deux côtés pendant à droite et à gauche. Un matin il entend frapper à sa porte: Qui va là? — Ouvrez... Il tire un cordon et la porte s'ouvre. L'abbé de Molière, ne regardant point: Qui êtes-vous? — Donnez-moi de l'argent. — De l'argent? — Oui, de l'argent. — Ah! j'entends, vous êtes un voleur — Voleur ou non, il me faut de l'argent. — Vraiment oui, il vous en faut: eh bien! cherchez là-dedans... Il tend le cou et présente un des côtés de la culotte; le voleur fouille: Eh bien! il n'y a point d'argent.—Vraiment non; mais il y a ma clef.—Eh bien! cette clef... — Cette clef, prenez-la. — Je la tiens. — Allez-vous-en à ce secrétaire; ouvrez... Le voleur met la clef à un autre tiroir. — Laissez donc, ne dérangez pas! ce sont mes papiers. Ventrebleu! finirez-vous? ce sont mes papiers: à l'autre tiroir, vous trouverez de l'argent. — Le voilà. — Eh bien! prenez. Fermez donc le tiroir... Le voleur s'enfuit. — Monsieur le voleur, fermez donc la porte. Morbleu! il laisse la porte ouverte!... quel chien de voleur! il faut que je me lève par le froid qu'il fait! maudit voleur! L'abbé saute en pied, va fermer la porte, et revient se remettre à son travail.

Il y a des sottises bien habillées, comme il y a des sots très bien vêtus. CHAMFORT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

MUSÉE DU LOUVRE.

ÉCOLE HOLLANDAISE. — KAREL DUJARDIN.



(Musée du Louvre; École hollandaise. — Le Charlatan, par Karel Dujardin.)

Karel Dujardin, né à Amsterdam, vers 1640, appartient à cette famille d'artistes capricieux et déréglés qui ont fait à tous leurs confrères une réputation imméritée d'inconduite et d'étrangeté.

Après le Florentin Benvenuto Cellini, et le Napolitain Salvator Rosa, voici un Flamand qui tient le premier rang dans cette bande d'ingénieux mauvais sujets dont l'Italie fut toujours la patrie ou l'hôtesse, qui savent jouer au besoin

des couteaux, et qui font merveille, pourvu qu'ils trouvent sous leur main un ebauchoir ou une épée, une guitare ou un pinceau; brillans, legers, insoucians, magnifiques, tant que dure la jeunesse dont ils épuisent les ressources, dont ils exploitent le prestige; sombres, inquiets, ferrailleurs, quand l'âge mûr les a surpris; intolérans, découragés, moroses, sordides, soupçonneux, quand la vieillesse leur est venue.

Comme ils repassent souvent par les mêmes sentiers, car l'Italie leur est toujours indulgente et hospitalière, on les voit à ces différens âges:

D'abord, beaux jeunes hommes à taille de guêpe, aux cheveux blonds ou bruns, qui flottent sur l'épaule, au pourpoint de velours, à taillades et à bouffantes, la toque sur l'oreille, et de grandes plumes au vent; l'inévitable rapière au côté, le poing sur la hanche, et la moustache bravement retroussée.

Mais, bientôt, la moustache qui menaçait le ciel s'incline tristement sur une barbe grisonnante; la main ne cherche plus le pommeau de la dague, et retombe alourdie; les oripeaux et le clinquant du premier âge se sont fripés et ternis pendant que les yeux s'éraillaient dans l'orgie.

S'il s'agissait ici de Van-Dyck, de Cellini ou de tant d'autres, nous achèverions ce tableau que la courte vie de Karel Dujardin nous permet de laisser incomplet. Karel mourut avant d'avoir recueilli les fruits amers que sa jeunesse avait semés. Il ne survécut ni à sa gloire, ni à ses espérances, ni à son goût pour le plaisir.

Élève de Berghem, il quitta de bonne heure son maître et sa patrie. L'Italie etait déjà le rendez-vous de tous les artistes étrangers. Le jeune Hollandais se fit bientôt remarquer à Rome par son ardeur pour la peinture et par son emportement pour les plaisirs. Cette double vocation fut encouragée par la vogue qu'obtinrent ses ouvrages et sa personne. Les Italiens admiraient en lui l'accord de ces deux puissances contraires qui semblaient s'alimenter l'une par l'autre; et d'ailleurs qui aurait pu s'en plaindre? ses veilles d'étude payaient ses veilles de plaisir.

Quand il apprit par des témoignages flatteurs, par des commandes avantageuses, que sa réputation avait passé les Apennins, il en voulut jouir dans sa patrie, et se mit en route avec le projet d'y retourner. Mais arrêté à Lyon par une fantaisie, il fut bientôt retenu dans cette ville par la nécessité de satisfaire aux engagemens qu'il y avait contractés; car il vivait en gentilhomme, et ne travaillait guère que lorsqu'il avait épuisé ses ressources et son crédit.

Bien qu'il gagnât à Lyon plus qu'il n'etait nécessaire pour mener joyeuse vie, comme il avait toujours soin d'elever ses depenses fort au-dessus de ses recettes, il se trouva bientôt réduit à accepter le crédit que son hôtesse, femme encore agréable, quoique d'un âge déjà mûr, lui ouvrait avec une inépuisable complaisance.

Karel, sans chercher à s'expliquer l'extrême facilité qu'il rencontrait dans ce nouveau créancier, se mit à traiter ses amis avec une magnificence dans laquelle il se voyait encouragé par son hôtesse elle-même. Mais il arriva qu'un jour, cette femme qui avait conçu pour lui une passion aussi vive qu'elle était honnête et desintéressée, lui donna fort delicatement le choix entre les suites d'une contrainte par corps et celles d'un mariage disproportionné. De ces deux maux Karel choisit celui qu'il crut moindre. Il épousa, et sa femme lui apporta en dot les lettres de change qu'il avait souscrites à son ordre.

Tous deux partirent ensuite pour la Hollande, ou Karel reçut de ses compatriotes l'accueil que meritaient ses talens. Il se conduisit d'abord plus régulierement qu'il n'avait fait jusqu'alors, et, un moment, on put le croire converti à la vie domestique; mais bientôt le naturel l'emporta, et, s'étant rendu au Texel sous un prétexte quelconque, il s'embarqua pour ne plus reparaître dans sa patrie. Trois mois après Karel était à Rome, où il avait retrouvé ses parasites et ses Mécènes. Mais, cette fois, il établit un juste equilibre entre le travail et la dissipation, et fit deux parts égales de sa vie. Ses meilleurs ouvrages appartiennent à cette époque.

Cependant Karel n'avait pas vu Venise, Venise qui était alors par excellence la capitale du plaisir, Venise le rendez-vous de toutes les gloires, de toutes les fortunes, de toutes les folies. Il partit un beau jour sans prévenir personne, et arriva à Venise pour le carneval; mais il y arriva sans argent. A Venise, dans ce temps-là, un peintre comme lui ne pouvait pas en manquer long temps. Il y avait toujours des bourses ouvertes pour les hommes de talent qui arrivaient sans bagage, et d'ailleurs, dans la ville des négocians artistes et des usuriers intelligens, Karel pouvait mettre sa palette en gage, c'est ce qu'il fit. Un marchand lui donna un domino et un masque, une gondole et une bourse pleine de sequins, c'était plus qu'il ne fallait. Un accord fut conclu entre l'artiste et le marchand, et les travaux du carême devaient payer avec usure les désordres du carnaval. Tout alla bien pendant les premiers jours; mais Karel ayant voulu prolonger le mardi gras jusqu'au soir du mercredi des cendres, se laissa mourir d'indigestion le jeudi saint, comme s'il eût voulu faire pièce au Mécène intéressé qui avait escompté son avenir d'artiste.

C'est alors que Venise montra ce qu'elle était. Venise la catholique, Venise avec son vieux doge et ses onze, suivit le magnifique convoi du peintre protestant mort à la suite d'une orgie, et le clergé pourvut aux frais des funerailles.

Deux jours après, une lettre arriva d'Amsterdam, elle annonçait à Karel Dujardin, la mort de sa femme. Dieu sait combien il plut de sonnets à cette occasion. Un des meilleurs fut celui de Giulio Cotta-Fava, acteur et poète contemporain, ami de Karel. En voici la traduction :

> Le nocher qui aperçoit le port tranquille et sûr,
> Si tout-à-coup un écueil inaperçu
> Déchire la robe de cuivre de son navire,
> Se réjouit d'avoir vu avant d'expirer les rivages de la patrie.
>
> Mais toi, peintre cher aux Muses et aux Bacchantes,
> Surpris par la tempête pendant une nuit profonde,
> Tu as bu l'onde amere au milieu du port du Veuvage,
> Quand tu te croyais encore sur le tumultueux océan de l'Hymen.
>
> Ah! si la funeste nouvelle que le Destin, dans sa maladroite bonté,
> A voulu épargner à ta joyeuse vie, te fût parvenue
> Au milieu du banquet qui a mis fin à tes jours, infortuné convive!
>
> Peut-être ta main défaillante eût porté moins souvent à tes lèvres
> La coupe et le fatal *boccone*, et tu aurais été sauvé
> Par la douleur d'avoir perdu une épouse chérie ou par la crainte de la rejoindre.

Karel Dujardin est un des meilleurs peintres de l'école hollandaise dans le genre familier. Peu inferieur à Paul Potter pour les animaux, il égale les meilleurs paysagistes de son école, et surpasse peut-être tous ses compatriotes par le comique et la variété des expressions de ses figures.

Ses tableaux, qui se sont toujours vendus fort cher, sont aujourd'hui hors de prix. Le Musée du Louvre en possède dix dont les plus remarquables sont : *le Charlatan*, que nous publions aujourd'hui, et un *Calvaire*, dans lequel il a introduit plus de personnages qu'il n'a coutume de le faire.

Karel Dujardin a laissé un recueil de paysages gravés à l'eau-forte, avec un grand nombre de personnages et d'animaux. Chaque pièce de ce recueil est un morceau precieux par le dessin et par la gravure.

LA PATRIE DE L'ALLEMAND.

On sait quel fut l'enthousiasme de l'Allemagne en 1813. dans son soulèvement contre la France. Ce fut principalement au nom de l'*unité allemande* que cette exaltation na-

tionale se propagea. Nous avons fait connaître le chant d'un de ces jeunes patriotes poëtes de l'Allemagne, qui combattaient et mouraient en chantant, de Kœrner; voici une autre chanson de la même époque, composée par le célèbre poëte populaire Arndt.

LA PATRIE DE L'ALLEMAND.

Quelle est la patrie de l'Allemand? Est-ce la terre de Prusse? Est-ce la terre de Souabe? Est-ce celle où près du Rhin rougit la grappe? Celle où l'on voit la mouette se diriger vers le Belt? Oh non! oh non! oh non! la patrie de l'Allemand est bien plus grande que tout cela.

Quelle est la patrie de l'Allemand? Est-ce la terre de Bavière? Est-ce la terre de Styrie? Est-ce où s'étendent les troupeaux du Marse, celle que couvre le fer de la Marche? Oh non! oh non! oh non! la patrie de l'Allemand est bien plus grande que tout cela.

Quelle est la patrie de l'Allemand? Est-ce la terre de Poméranie? Est-ce la terre de Westphalie? Est-ce celle où le sable balaie les dunes? Où le Danube roule en mugissant? Oh non! oh non! oh non! la patrie de l'Allemand est bien plus grande que tout cela.

Quelle est la patrie de l'Allemand? Nommez-moi donc cette grande patrie. Est-ce la terre de Suisse? Est-ce celle du Tyrol? cette terre et ce peuple me plaisent. Oh non! oh non! oh non! la patrie de l'Allemand est bien plus grande que tout cela.

Quelle est la patrie de l'Allemand? Nommez-moi donc cette grande patrie. Peut-être est-ce l'Autriche, si opulente en moissons et en honneur. Oh non! oh non! oh non! la patrie de l'Allemand est bien plus grande que tout cela.

Quelle est la patrie de l'Allemand? Nommez-moi donc cette grande patrie. Est-ce celle qu'a déchirée en lambeaux l'ambition de ses princes? Est-ce celle qu'ils ont dépouillée de l'empereur et de l'empire? Oh non! oh non! oh non! la patrie de l'Allemand est bien plus grande que tout cela.

Quelle est donc la patrie de l'Allemand? Nommez-moi donc enfin cette grande patrie. — Aussi loin que résonne la langue allemande, aussi loin que des chants allemands s'élèvent au ciel pour louer Dieu, là doit être la patrie de l'Allemand. Allemand si brave, nomme ce pays ta patrie.

La patrie de l'Allemand est le pays où pour tout serment il suffit de presser la main, où la bonne foi brille pure dans les regards, où l'affection siége brûlante dans les cœurs; là est la patrie de l'Allemand. Allemand si brave, nomme ce pays ta patrie.

La patrie de l'Allemand est le pays où tout malfaiteur est un ennemi, tout noble cœur un ami. Là est la patrie de l'Allemand; tout ce pays est la patrie.

Tout ce pays est la patrie. O Dieu du ciel! abaisse tes regards sur elle, et donne-nous cet esprit si pur, si vraiment allemand, pour que nous puissions vivre fidèles et bons. Là où on vit ainsi se trouve la patrie de l'Allemand; tout ce pays est la patrie.

Boutade de Balzac contre la cour. — .... Je ne saurais entrer en un pays où les chapeaux n'ont pas été faits pour couvrir la tête, et où tout le monde devient bossu à force de faire des révérences. Un homme à qui les jarretières et les aiguillettes pèsent, et qui a bien de la peine d'obéir aux édits du roi, pourrait-il s'obliger à des lois nouvelles? En l'état où je suis, tous les princes du monde jouent une comédie pour me faire rire; toutes les richesses de la terre sont à moi, depuis le ciel jusqu'à l'eau des rivières, et j'obtiens aisément de la modération de mon esprit ce que je ne puis avoir de la libéralité de ma fortune. Voulez-vous que je quitte des biens à qui personne ne porte envie, et que je n'estime point la liberté pour laquelle il y a cinquante ans que les Hollandais font la guerre au roi d'Espagne?

VILLE ET VALLÉE DE CACHEMYRE.

La ville de Cachemyre, située par environ 34° ½ de latitude N. et 72° ½ de longitude E., occupe une étendue de 3 milles sur les deux côtés de la rivière Jhylum ou Dylem (*Hydaspes*), que traversent quatre ou cinq ponts de bois; sa largeur, très inégale, atteint parfois jusqu'à 2 milles. Les maisons, dont la plupart ont deux à trois étages d'élévation, sont légèrement construites en bois, briques et mortier; leurs toits de bois portent une couche de terre qui contribue à maintenir la chaleur pendant l'hiver, et qui se couvre de fleurs durant l'été. L'air est doux et salubre, et la rivière qui passe au milieu de la ville est couverte de bains flottans. Il est triste d'ajouter que les rues et les habitans sont malpropres au-delà de toute expression, et que leur saleté est passée en proverbe dans cette partie de l'Hindoustan. — Auprès de la ville est un lac de 5 à 6 milles de circonférence dont on a fort célébré la beauté: c'est le Dall, qui s'étend à partir du nord-est de la ville et communique avec le Jhylum par un canal étroit; il est semé de petites îles, qui sont autant de jardins de plaisance. La vue s'y prolonge du côté du nord jusqu'à la distance de 12 milles, où elle s'arrête sur une chaîne détachée de montagnes, dont la pente doucement inclinée jusqu'au lac présente une perpétuelle verdure entretenue par de nombreux cours d'eau. Notre voyageur français Bernier, qui a visité cette contrée en 1665, lorsqu'il voyageait à la suite de l'empereur Aurengzebe (1835, page 115) dont il était un des médecins, donne une relation animée de Cachemire et des environs: « Il n'y a peut-être rien au monde, » dit-il, de pareil ni de si beau pour un petit royaume. » Cette ville a beaucoup souffert depuis le démembrement de l'empire des Mogols par les Afghans; néanmoins une estimation de sa population faite en 1809 porte à 150 ou 200 mille le nombre de ses habitans.

Cachemire, ou Kachmyr, ou Cashmère, s'appelait autrefois Serinagur ou Sirynagor; mais son nom s'est trouvé absorbé par celui de la vallée célèbre dont elle est la capitale. Cette vallée forme un jardin délicieux; entourée de montagnes sourcilleuses dont les sommets neigeux tempèrent la chaleur de l'été; il y règne un printemps éternel, car jamais, pendant l'hiver, le thermomètre n'y descend au-dessous de zéro; épargnée par les pluies périodiques de l'Hindoustan, elle ne reçoit dans la saison que de petites ondées; les violettes, les roses, les narcisses et mille autres fleurs y viennent naturellement; la rangée inférieure des montagnes est couverte d'arbres et de pâturages qui offrent aux bestiaux et aux animaux sauvages herbivores une nourriture abondante, et ne sont infestées d'aucun animal féroce. « Il ne s'y trouve, dit Bernier, ni serpens, ni tigres, ni lions, si ce n'est très rarement; de sorte qu'on peut dire que ce sont des montagnes innocentes et découlant le lait et le miel, comme étaient celles de la terre promise. » Les flancs de l'Hymalaya et de ses branches, qui encadrent le dernier plan, laissent échapper en magnifiques cascades les eaux de leurs glaciers. Enfin toute cette surface, d'une longueur de 40 lieues sur 25 de large, présente un si admirable aspect, que les Mogols l'appelaient le paradis terrestre des Indes, et qu'un de leurs rois disait qu'il aimerait mieux perdre tout son royaume que de perdre Cachemyre.

Le tableau que notre regretté voyageur Jacquemont trace de ce pays diffère passablement de celui des voyageurs qui l'ont précédé. Depuis Bernier jusqu'à lui, la vallée de Cachemyre, éloignée de l'Inde anglaise de deux cents lieues seulement, n'avait été visitée qu'en 1782-83 par Forster dont la relation confirme en tous points celle de Bernier, et par Mooscroft qui périt misérablement peu de temps après l'avoir quittée.

« Cette vallée, dont la renommée s'étend au loin, dit Jacquemont, ne la mérite peut-être que par les visites fréquentes qu'y fit la cour du grand Mogol, ordinairement renfermée entre les murs brûlans de Delhi ou d'Agra, dans le pays le plus nu et le plus desséché par un soleil sans nuages. Les lacs sont bien peu de chose quand on les compare avec ceux des Alpes; et, de tous les palais bâtis sur leurs

bords par des empereurs Mogols, celui de Shalimar, le plus célèbre de tous, est le seul qui reste debout. L'endroit où il est construit me plaît fort à cause de ses eaux pures et de ses ombrages magnifiques; mais combien de villes sur les bords du lac Majeur surpassent Shalimar en beauté! La physionomie de ces montagnes est, de même que celle de l'Hymalaya, plus grandiose que belle; des lignes magnifiques, voilà tout. La nature n'a rien fait pour orner l'intérieur; c'est une grande bordure qui n'encadre rien. Point de ces détails pittoresques qui rendent les Alpes si attachantes, si long-temps nouvelles. »

La monarchie cachemyrienne, qui comptait 150 rois, selon Abulfazel, et 700 à 800, selon d'anciennes chroniques sanskrites traduites par M. Wilson, fut conquise par les Mogols sous le grand empereur Akber, vers 1586, et dépendit de Delhi jusqu'en 1754. Envahie à cette époque par Ahmed-Chah, la vallée passa sous la domination des princes Afghans jusqu'en 1809, où le gouverneur Mohammed Azad-Khan s'y déclara indépendant pour se voir lui-même, dix ans plus tard, expulsé par Randjit-Singh (p. 1).

«Un pillage général * suivant chaque nouvelle conquête, et, dans les intervalles de paix, l'anarchie, l'oppression faisant de leur mieux contre le travail et l'industrie, le pays se trouve actuellement si complétement ruiné, que les pauvres Cachemyriens semblent avoir jeté le manche après la coignée, et sont devenus les plus indolens des hommes. Jeûner pour jeûner, encore vaut-il mieux le faire les bras croisés que courbé sous le poids du travail. A Cachemyre, il n'y a guère plus de chance de souper pour celui qui laboure, file ou rame tout le jour, que pour celui qui, en désespoir de cause, dort tout le jour à l'ombre d'un platane. Quelques milliers de Sykes stupides et brutaux, le sabre au côté ou le pistolet à la ceinture, mènent comme un troupeau de moutons ce peuple si ingénieux et si nombreux, mais si lâche.»

Ces ravages et cette oppression nous paraissent expliquer parfaitement les aspects différens sous lesquels le pays apparut à Bernier qui s'y trouvait en même temps que le magnifique empereur Aurengzèbe, et à Jacquemont qui n'y rencontra qu'un vice-roi d'une imbécillité remarquable. Pour le premier, tout était animé; tout était mort pour le second; les palais, les jardins, les incalculables richesses, les fêtes merveilleuses passaient sous les yeux du médecin habitué au despotisme de Louis XIV, mais tout cela n'était que ruine et misère, lors du séjour de notre naturaliste, dont les sentimens libéraux, révoltés à la vue des oppresseurs et des esclaves, devaient être plus difficilement charmés par les beautés naturelles de la contrée. Autres temps, autres hommes — autres pays aussi, car l'aspect du pays s'empreint de la différence des mœurs et des idées. Reconnaitrait-on bien dans le Versailles de nos jours le Versailles dont les courtisans du *Grand Roi* nous ont laissé la description ?

Quoi qu'il en soit, la vallée de Cachemyre jouit positivement d'un climat particulier, semblable à celui de l'Europe. Bernier l'avait déjà dit : « Tout y est parsemé de nos plantes et de nos fleurs d'Europe, et couvert de tous nos arbres, pommiers, poiriers, pruniers, abricotiers et noyers, chargés de leurs propres fruits et de vignes et de raisins dans la saison; les jardins particuliers sont pleins de melons, de pastèques, de betteraves, de raiforts, de la plupart de nos herbes potagères. » Jacquemont confirme ce passage de son prédécesseur : « Cachemyre, dit-il dans une de ses lettres, situé sur le revers septentrional d'une grande chaîne neigeuse, se trouve isolé par cette haute barrière du climat de l'Inde, et en a un propre qui ressemble infiniment à celui de la Lombardie. Le peuplier d'Italie et le platane dominent dans le paysage cultivé; le platane y est colossal; la vigne dans les jardins est gigantesque; les forêts sont composées de cèdres et de diverses variétés de sapins et de pins, absolument semblables pour l'effet général à ceux d'Europe; dans une zone plus élevée, ce sont des bouleaux qui ne paraissent pas différer des nôtres. Le nénuphar fleurit à la surface des eaux dormantes; le butome et le trèfle d'eau dont tu as dû admirer l'élégance dans les humbles fossés d'Arras, s'y associent aux mêmes espèces de joncs et de roseaux. Toute cette nature est étrangement européenne. »

Remarquons en passant que Bernier, au sein des jouissances épicuriennes, prend pour exemple de la ressemblance des climats les plantes potagères et les fruits, tandis que Jacquemont, portant toujours avec lui une blessure de tristesse, prend ses exemples dans les arbres des graves forêts ou dans une végétation sauvage et mélancolique.

La vallée de Cachemyre est à 5350 pieds au-dessus du niveau de l'Océan, d'après les mesures de notre voyageur. Les traditions rapportent qu'elle formait autrefois un lac; cette opinion n'a point paru invraisemblable à ceux qui ont visité le pays; et elle est complètement adoptée par James Rennel, ingénieur général dans le Bengale.

* Jacquemont.

LES ARTS ET MÉTIERS
AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Deuxième article. — Voyez p. 203.)



LE FABRICANT D'ARMURES (*Laminarius*).

Vers : Venez ici, guerriers qui, dans l'âge propre aux combats, joignez la force au courage, et qui aimez les œuvres sanglantes de Mars! venez ici, vous qui forcez toutes les têtes à se courber sous vos épées, et qui tonnez aux portes des villes assiégées par vos soldats! C'est ici que l'on prépare des armes qui se teindront du sang des ennemis; c'est ici que l'acier revêt sous le marteau des formes diverses. Emprisonnez ici vos vaillantes mains, et choisissez des armes pour couvrir vos larges épaules. J'entends déjà résonner à mes oreilles le galop retentissant des escadrons, et il me semble voir bondir devant moi le coursier bardé de fer.

Il n'est peut-être pas une seule des gravures du livre du poète Schopper qui ne puisse fournir matière à de curieuses observations; car il n'est pas un seul des états ou métiers que représentent ces gravures, qui n'ait été plus ou moins modifié par les changemens de mœurs et d'usages et les perfectionnemens de l'industrie.

On ne devinerait pas quelle est l'industrie qui paraît avoir fait le moins de progrès depuis le seizième siècle : c'est celle du fabricant de brosses (*setacearius*), et si elle est restée stationnaire, c'est probablement parce qu'elle avait promptement atteint le degré de perfection dont elle est susceptible.

Dans la gravure qui représente le setacearius, on voit plusieurs sortes de brosses qui sont semblables aux nôtres, même pour la forme, et les vers qui accompagnent cette gravure



Le Peintre sur verre (*Vitripictor*).

Vers : Mes veilles ennoblissent les vitraux, dans lesquels mon art sait incruster de brillantes couleurs. Sous ma main, une fenêtre devient un tableau qui représente ou le portrait d'un guerrier célèbre, ou quelque antique légende. Si nos temples sont remplis de tant d'illustres images, si les hauts faits de tant de héros ne restent pas ensevelis avec eux dans la poussière du tombeau, c'est à moi qu'il faut en rendre grâce, c'est là le noble et beau résultat de mes travaux. Par mes soins, les armes des guerriers et leurs glorieux exploits apparaissent comme dans un miroir.



Musiciens. — Joueurs de harpe et de lyre (*Cythara et Testudo* *).

Vers : Habiles dans l'art de la musique, qui est un bienfait des dieux, nous charmons les oreilles par la mélodie de nos accords. Tantôt, admis aux banquets des rois, nous faisons glisser légèrement l'archet sur l'ivoire retentissant; tantôt, promenant nos doigts sur la harpe, nous attirons les nymphes des bois et des eaux, qui, entraînées par la puissance de l'harmonie, dansent en rond autour de nous. D'autres fois, mariant aux sons de la lyre ceux d'une voix douce et vibrante, nous arrachons les larmes des yeux ou nous appelons le sourire sur les lèvres. Ainsi chante en mourant le cygne, dont les derniers accens rassemblent, au-dessus d'un lac transparent, les oiseaux surpris et charmés.

nous apprennent que les brosses étaient dès lors employées aux mêmes usages que de nos jours; elles servaient pour les habits, pour les chapeaux, pour les cheveux, et on en faisait même qui étaient uniquement destinées à nettoyer les verres (*pocula cristallina*), alors beaucoup plus riches et plus variés de formes qu'aujourd'hui.

Quelques unes des professions du seizième siècle ont subi une dégradation sensible, tel a été le sort de celle de l'enlumineur de dessins (*illuminator imaginum*), qui semble toutefois vouloir renaître depuis peu d'années. Au seizième siècle, et plus encore dans les siècles précédens, les enlumineurs étaient des hommes de science et de talent, qui avaient approfondi l'art de mélanger les couleurs, et qui obtenaient



Musiciens. — Joueurs de flute et de clairon (*Fistula et Buccina*).

Vers : Voulez-vous apprendre à faire chanter mélodieusement la flûte, ou à tirer du clairon des accords aussi doux qu'éclatans? Regardez comme ces deux instrumens obéissent aux mouvemens de nos doigts et de nos lèvres; écoutez comme la flûte répond, par des sons argentins, à chacune des notes graves et pleines que laisse échapper le clairon... On dit que ce fut Pan, le dieu des troupeaux, qui le premier sut joindre, à l'aide de la cire, des tuyaux mélodieux aux sons divers.

des résultats merveilleux. Ils savaient, comme le dit poétiquement Hartman Schopper, faire passer tous les métaux dans leurs couleurs, et transporter l'or et l'argent, aussi bien que l'azur du ciel, sur les précieux parchemins que se disputent nos antiquaires et nos bibliomanes. Une autre profession qui s'est également perdue, et qu'on cherche à ressusciter aujourd'hui, était arrivée au seizième siècle à son plus haut point de prospérité et de perfection, c'est celle du peintre sur verre (*vitripictor*). Les debris des beaux vitraux peints à cette époque, arrachés à nos églises gothiques, se paient aujourd'hui au poids de l'or.

Il y avait au seizième siècle des métiers dont nous ne connaissons plus même le nom; on peut citer le *fusor cantharius* (fondeur de vases destinés à contenir des liquides). On trouvait chez le *fusor cantharius* toute espèce de coupes, cruches et bocaux de grandes et petites dimensions, soit en or ou argent, soit en étain ou autres compositions métalliques; tout ce qui pouvait servir à boire ou à contenir des boissons, pourvu qu'il fût en métal, rentrait dans la spé-

* Dans le livre, les gravures *Cythara et Testudo*, et *Fistula et Buccina* sont transposées; le texte de l'une s'applique à l'autre, *et vice versâ*.

cialité de cet artisan. On voit que nos pères ne pensaient pas comme le philosophe grec qui, trouvant que boire dans une tasse était une superfluité coupable, brisa celle qu'il possédait pour y substituer le creux de sa main ; car, indépendamment du *fusor cantharius* qui ne vendait que des produits métalliques, ils avaient le *figulus* (potier) chez lequel ils se fournissaient de vases en terre cuite, et le *vitriarius* qui, donnant au verre les formes les plus diverses, couvrait leurs tables de bouteilles, de verres à boire, de carafes, etc.

Parmi les professions qui avaient eu une immense importance, et qui, à l'époque où écrivait Hartman Schopper (1568) étaient déjà bien déchues, étaient celles du *laminarius* (fabricant d'armures), du *loricarius* (fabricant de cottes de maille) et du *balistarius* (fabricant d'arbalètes) : sur les ruines de ces métiers, déjà délaissés et appauvris, s'élevait l'industrie, de jour en jour plus perfectionnée, du *bombardarius*, qui fabriquait les canons des mousquets et de toutes les autres armes à feu, et celle du *thecarius bombar*, qui, achetant les canons du *bombardarius*, les garnissait de bois et d'affûts, les montait et ajustait, et les livrait au public. Combien de fois le pauvre *laminarius*, au milieu de ses ateliers déserts, n'a-t-il pas dû s'écrier comme le paladin Roland dans l'Arioste :

O maladetto e abbominoso ordigno,
Che fabbricato nel Tartareo fondo
Fosti per man di Belzebù maligno
Che ruinar per te disegnò il mondo,
All' Inferno, onde uscisti, ti rassigno.

« O maudites et abominables machines, que, dans le fond du » Tartare, la main de Belzébuth a fabriquées pour la ruine du » monde, retournez aux Enfers d'où vous êtes sorties.

Automates curieux. — En 1817, on montrait à Londres un colibri en or émaillé, placé dans le médaillon d'une tabatière. En touchant un ressort on le faisait sortir : aussitôt il ouvrait son bec, agitait ses ailes brillantes et gazouillait un air mélodieux. — Quelques années auparavant, on montrait dans la même ville une araignée noire de grosseur ordinaire, qui courait sur une table en différentes directions, et agitait ses pattes quand on la prenait. Elle exécutait ses mouvemens et plusieurs autres tout aussi naturels au moyen de cent quinze roues, dont quelques unes n'étaient distinctes qu'au microscope. Un cygne que l'on voyait en même temps que l'araignée, nageait dans un bassin au milieu de poissons dorés, étendait ses ailes, épluchait son plumage, finissait par saisir un des poissons et l'avalait. (Voir le *Joueur d'échecs*, 1834, p. 155 ; et les *Automates de Vaucanson*, 1833, p. 159.)

Il y a une manière noble d'être pauvre, et qui ne la connaît pas ne saurait être riche SÉNÈQUE.

LA MYTHOLOGIE DU NORD.

Sous le nom générique de barbares du Nord, les historiens comprennent les peuples divers, pour la plupart de la race septentrionale germanique, qui, dans les premiers siècles de notre ère, quittant leurs foyers, inondèrent l'Europe occidentale, détruisirent de fond en comble l'empire romain, changèrent la face du monde ancien, et préparèrent les voies au christianisme, qui s'assit bientôt sur les ruines de la civilisation antique.

Sous le rapport religieux, ces peuples présentent deux grandes divisions bien distinctes. La Germanie proprement dite, dont parle Tacite, et où dominaient les Suèves (Herminones), avait la religion de la nature, et rendait le culte aux élémens, bois, sources, etc. La déesse *Hertha* (*Erd*, terre) arrivait, selon les traditions, chaque année sur un char, des forêts qui verdoyaient au loin sur les îles de la mer du Nord. Chaque peuplade avait sans doute des rites positifs; mais, en général, les croyances étaient mélangées, vagues et incertaines. Sur ce fond pâle et nuageux, l'invasion des hordes habitant plus au Nord et entièrement inconnues aux Romains, imprima des images plus déterminées, plus fortement dessinées et colorées. Dans ces hordes, se manifesta alors un soudain mouvement progressif héroïque, une certaine révélation religieuse. Le nom de cette révélation fut *Odin* (1833, p. 145). Odin, depuis l'Islande, où son culte se développa ensuite de la manière la plus large et la plus brillante, jusqu'aux bords du Rhin, conquit les esprits de tous les peuples. Les Goths, les Saxons, les Gepides, les Lombards, les Bourguignons croyaient tous à l'incarnation d'Odin et à l'immortalité au-delà du tombeau, dans le palais *Walhalla* et à une certaine ville, *Asgard*, sainte entre toutes les cités, d'où étaient sortis leurs pères, et où eux-mêmes devaient rentrer un jour. Ce sont ces mythes qui leur donnèrent leur force progressive et envahissante. Ce sont eux qui remuèrent et réveillèrent d'un sommeil inerte et léthargique les peuplades de la Germanie inférieure; ce sont eux qui, de la Scandinavie pénétrèrent jusqu'aux bords de la Baltique, côtoyèrent le Danube, parcoururent toute l'Allemagne en touchant partout les frontières de l'empire romain, et soulevèrent cette insurrection universelle où s'abîma l'Italie.

Voici quels sont en abrégé les mythes d'Odin. Avant tout était le géant *Ime*. Odin, avec ses frères *Vilé* et *Vé*, le tua et fit de son crâne la voûte du ciel, de son corps la terre, et de son sang, la mer. Un autre géant, *Norw*, était le père de la nuit; la nuit enfanta le jour; la nuit et le jour assis dans un char, font continuellement les évolutions sur le ciel. Le coursier de la nuit s'appelle *Krimfax* (crinière des frimas); celui du jour, *Skin fax* (crinière éclatante). Un grand pont conduit de la terre au ciel (nous en avons déjà parlé); il est tricolore, et son nom est l'arc-en-ciel; il se brisera un jour, au moment où les mauvais esprits le traverseront après avoir remporté une victoire sur les dieux. Le monde doit finir par un incendie. Dans le dernier combat du monde, les *mauvais esprits* seront vainqueurs.

Odin est le plus puissant de tous les dieux : on lui donne le surnom *Alfader*, c'est-à-dire père de tous, père des combats. On l'appelle encore *Hor Janschar* et *Thridi* (très haut, égal au très haut et la troisième trinité). Il convie les héros morts à son palais céleste de Walhalla, où ils entrent par cinq cent quarante portes. Sur les épaules d'Odin sont toujours perchés deux corbeaux : l'un d'eux s'appelle *Hugin* (raison), l'autre, *Munin* (mémoire); c'est par eux qu'il sait tout ce qui se fait dans les espaces. Le fils d'Odin est *Thor*, dieu de la guerre, représenté avec un marteau dans les mains; et le marteau, comme on sait, était chez ces peuples le symbole des conquêtes. Les vierges, déesses de la guerre, s'appellent *Walkiries :* elles sont au nombre de douze, et *Frigga* est la plus puissante. *Loke* est le dieu de l'illusion et du mal. Les dieux du ciel enchaînèrent son fils, le loup *Fenris*. Dans ce Loke scandinave, on aperçoit pour ainsi dire le pressentiment de Méphistophélès. Les chefs issus des dieux, et la noblesse qui commandait pendant la guerre, portaient chez les Goths les noms d'*Amali's* et de *Balti's*. Chez les Goths, Odin reçut plus tard le nom de *Wodan*.

Les Saxons restèrent encore quelque temps immuables sur les bords de l'océan Germanique; mais pressés d'un côté par les Francs, et d'un autre par les Slaves, ils se formèrent en une horde guerrière qui domina bientôt les Goths et envahit l'Angleterre. Les Goths, les Lombards et les

Bourguignons se soumirent au contraire aux chefs, et c'est parmi eux que se développèrent les principes de la hiérarchie guerrière et l'inviolabilité de la parole d'un guerrier, qui dominèrent ensuite dans le système féodal. Ce sont eux qui, les premiers, commencèrent ces migrations vagues et lointaines, en poursuivant toujours l'or et la beauté; ces deux objets étant partout leur but héroïque. C'est là que prit naissance cette physionomie éminemment poétique de *Sigard*, dans les Niebelungen (voy. p. 142 et p. 145), où l'on voit unies la sagesse et la valeur, qui sont partagées dans les mythes grecs entre Ulysse et Achille.

Une indicible mélancolie, une sombre tristesse, règnent dans toutes les traditions scandinaves. Toute leur morale consiste dans les promesses de la gloire, comme récompense de la valeur. Dans le palais de Wallhalla, les héros assistent à des festins splendides, et au milieu d'une bruyante gaieté, ces squelettes toujours armés se lèvent de table pour renouveler les combats du passé. Dans tous les mythes scandinaves perce l'influence de la nature âpre du Nord: vous n'y apercevez nulle part un rayon d'espérance, vous n'y voyez qu'un désespoir éternel joint à la valeur sauvage et héroïque qui marche toujours en avant sans s'inquiéter de ce que l'issue aura de terrible et de fatal. L'idée que le monde doit finir malheureusement, et qu'au dernier jour, les mauvais esprits prévaudront, flamboie sinistrement sur toute cette mythologie. A la lueur de ce lugubre pressentiment, les guerriers combattent jusqu'à la dernière goutte de leur sang, et en poursuivant partout le danger, sans s'épargner eux-mêmes, sans pardonner à leurs ennemis, ils ne cherchent que l'oubli; ils vivent violemment, extérieurement, pour chasser la pensée intérieure qui, de temps en temps, se réveille en eux. Une telle idée mère, une pareille attente de la destruction universelle, devaient nécessairement s'incarner dans les individus, elle a produit Alaric, Genséric, Attila (voyez p. 140). Tandis que le christianisme, dans ses sources les plus reculées, est l'esprit progressif d'amour, de création, et d'unité, les mythes des barbares du Nord étaient, au contraire, les forces progressives de la désorganisation et de la destruction. Mais quand le christianisme se plaçant au point central de ces phénomènes historiques et de ces peuples, commença à agir attractivement sur eux, les peuples du Nord, et les faits qu'ils enfantèrent, se transformèrent en un cercle régulier et achevé. Après l'accomplissement de leur grande mission, après la destruction de Rome, cette matière éparse qui pesait comme une cendre funéraire sur tout le Nord, commença à se revivifier à des flammes plus pures. L'amour de l'esprit vainquit la résistance de la matière, et les élémens se séparèrent peu à peu du chaos.

Ruse d'un astrologue punie. — « Michel de Nostradamus ou de Nostradame, second fils du fameux astrologue Nostradamus, s'était aussi livré aux prédictions, et composa l'almanach de 1568. Se trouvant, en 1574, sous les murs du Pouzin, en Vivarais, sur les bords du Rhône, d'Espinay Saint-Luc, qui commandait le siége, voulut savoir quelle en serait l'issue. — La ville sera brûlée, répondit Michel. — Mais Saint-Luc l'ayant aperçu qui, pour vérifier sa prophétie, cherchait à y mettre le feu lui-même, en fut si courroucé, qu'il lui fit passer son cheval sur le corps. Michel en mourut à l'instant. »

— En l'an de l'Incarnation
Mil quatre cent septante-six,
La veille de l'Apparition,
Fut le duc de Bourgogne occis
Et en bataille ici tansey,
Où croix fut mise pour mémoire,
René, duc de Lorraine, mercy
Rendant à Dieu pour la victoire.

Cette inscription est gravée sur une petite croix de pierre fort simple et isolée dans un champ voisin de Nancy. Nous avons donné, dans notre 11e livraison de l'année 1834, le récit de la bataille du 5 janvier 1477, où Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, fut tué.

Je ne connais pas de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le monde, qui, toujours charmé de tout, encourage incessamment les méchans, et flatte par sa coupable complaisance les vices d'où naissent tous les désordres de la société. J.-J. Rousseau, *Lettre à d'Alembert.*

ROUGET DE L'ISLE.

Le 20 avril 1792, l'Assemblée législative décréta la guerre contre l'empereur d'Allemagne, qui menaçait l'indépendance nationale, et le 11 juillet suivant, le président, Aubert-Dubayet, prononça d'une voix solennelle, au milieu d'un religieux silence, cette formule simple et terrible: *Citoyens! la patrie est en danger.*

Quand la déclaration de guerre parvint en Alsace, elle y fut accueillie avec des transports d'enthousiasme; des milliers de volontaires s'inscrivirent aux bureaux d'enrôlement pour marcher à la défense du territoire.

Et ceux qui allaient partir, et ceux qui devaient rester, sentaient également le besoin de se faire leurs adieux, de se rappeler à leurs devoirs, dans ce langage harmonieux qui unit les cœurs en unissant les voix. Tous désiraient un chant patriotique et guerrier: ceux de l'ancienne monarchie ne disaient plus rien aux imaginations.

Dans la garnison de Strasbourg se trouvait un jeune officier du génie, nommé Rouget de l'Isle, connu pour versifier agréablement, et d'ailleurs assez bon musicien. On lui demanda s'il se sentait capable de répondre au vœu de ses concitoyens. Il s'en défendit beaucoup, alléguant que jusqu'alors il n'avait composé que de petits vers de société. Il ne savait pas tout ce que l'enthousiasme d'une noble cause peut développer spontanément en nous de puissances inconnues.

C'est chez le maire de la ville, Dietrich, à la suite d'un concert, où l'exaltation patriotique avait été à son comble, que ces instances furent faites auprès de Rouget de l'Isle. Il se retira, la tête pleine d'harmonie et l'esprit vivement préoccupé. Tout-à-coup, vers le milieu de la nuit, une sorte de fièvre lyrique le réveille, et l'hymne s'enfante d'elle-même dans son cerveau, musique et poésie. Il ne pouvait plus dire comment cela s'était passé.

Dès le lendemain matin il court chez Dietrich, et le prie de rassembler les personnes qui s'étaient trouvées la veille dans son salon: elles viennent. Rouget de l'Isle s'assied au clavecin, et exécute son œuvre au milieu des acclamations universelles.

On la fait aussitôt étudier par l'orchestre militaire, et les volontaires partent en répétant en chœur:

Allons, enfans de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé.

Jamais popularité ne fut aussi rapide. Quelques mois après la France entière savait le nouveau chant, et le bataillon des Marseillais en faisait résonner les échos des Tuileries dans la grande journée insurrectionnelle du 10 août. C'est là qu'il reçut son baptême: on le nomma *la Marseillaise.*

La Marseillaise a été le cantique de notre révolution. Lorsqu'on arrivait à cette strophe:

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs;
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs!

toutes les têtes se découvraient, les genoux fléchissaient, et des larmes coulaient involontaires. Elle est si profondément inscrite dans les mœurs de la France que tout le monde se la rappela en 1830 : nous l'avions tous apprise de nos pères.

Voilà ce que produisit une heure d'inspiration généreuse chez un homme d'ailleurs ordinaire, et qui n'était alors rien moins que passionné pour la révolution.

Le premier de ces faits est témoigné par l'obscurité dans laquelle demeura, littérairement et politiquement, celui qui avait ainsi débuté. Aucune autre de ses productions n'a mérité d'échapper à l'oubli, et lui-même, à qui son immense popularité eût rendu toute carrière facile, existait au milieu d'une génération nouvelle qui se glorifiait de son nom sans se douter qu'il vécût encore.

Le second aura pour preuve une anecdote que nous allons raconter.

Après la révolution du 10 août, qui suspendit le pouvoir royal et séquestra la personne de Louis XVI, l'Assemblée législative envoya des commissaires aux armées pour recevoir leur adhésion aux changemens qui venaient de s'effectuer.

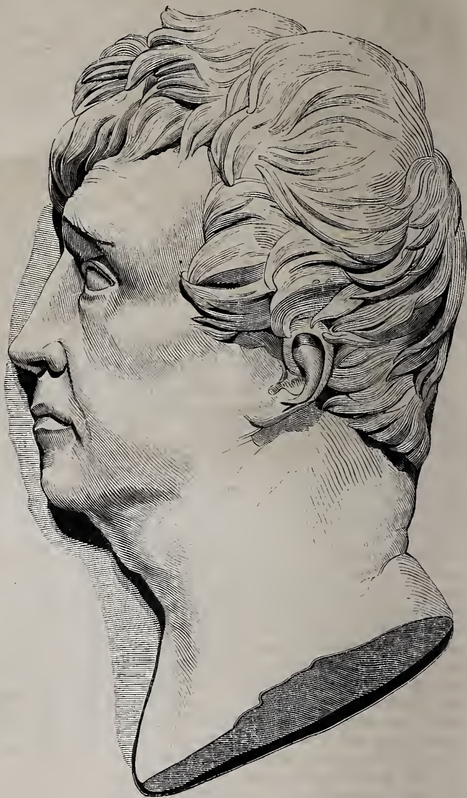
Carnot fut envoyé à l'armée du Rhin, qu'il trouva dans les dispositions les plus favorables. Cependant un petit nombre d'officiers, dirigés par le duc d'Aiguillon et le prince Victor de Broglie, et parmi lesquels se trouvait Rouget de l'Isle, refusèrent de prêter serment. Carnot s'efforça vainement, par les voies de la persuasion, de vaincre leur résistance; officier du génie comme ce dernier, il s'adressa particulièrement à lui : « M'obligerez-vous, » lui dit-il, à destituer pour cause d'incivisme » l'auteur de *la Marseillaise?* » On la chantait alors à quelques pas d'eux; mais Rouget de l'Isle était dominé par la coterie aristocratique de ses camarades : il persista. Enfin Carnot, pour leur donner le temps de la réflexion ordonna un second appel nominal, mais sans plus de succès. Les réfractaires furent suspendus de leurs fonctions, et les délégués de l'Assemblée eurent même quelque peine à les soustraire au ressentiment de la population et des soldats.

A quelque temps de là pourtant Rouget de l'Isle reprit du service et devint aide-de-camp du général Hoche, qu'il accompagnait à la journée de Quiberon. Il y fut blessé en combattant les émigrés.

Puis il rentra dans l'oubli, d'où l'Empire n'eut garde de le tirer. Quant à la Restauration, elle l'eût volontiers proscrit pour le punir des souvenirs glorieux qui se rattachaient à son nom. Quelques artistes et gens de lettres se cotisèrent pour le préserver de la misère, et le médaillon de David, dont nous donnons la gravure, fut exécuté pour contribuer à cette œuvre de reconnaissance nationale. Après la révolution de juillet, qui donna un nouveau baptême à *la Marseillaise*, Rouget de l'Isle reçut une modique pension.

Il est mort, ces jours derniers, à Choisy le-Roi, dans le sein d'une famille dont ses bonnes qualités de cœur lui avaient depuis long-temps acquis l'affection. Lorsqu'il fut porté à la tombe, les ouvriers des fabriques de Choisy distribuèrent des bouquets d'immortelles aux assistans; puis ils formèrent un cercle autour de la fosse, et d'un son de voix religieux ils entonnèrent *la Marseillaise*. Comme autrefois, au moment où retentit la strophe que nous avons citée, tous tombèrent spontanément à genoux dans la terre fraîchement remuée.

La vie de Rouget de l'Isle est de nature à confirmer en nous cette réflexion : c'est qu'il n'est pas juste de faire la part de l'individu trop exclusive, même dans les œuvres individuelles. Les grandes circonstances font naître les belles productions, et les grandes circonstances sont dues à l'action des masses. Un homme, même médiocre, peut devenir alors la voix d'un peuple, car c'est du peuple qu'il reçoit l'inspiration.



(Portrait de Rouget de l'Isle, d'après le médaillon de David.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

L'OCELOT.



(L'Ocelot.)

Voici le plus sanguinaire des animaux dont le tigre est réellement le type, quoique la classification zoologique les place parmi les *chats*. Si l'ocelot mange quelquefois la chair des animaux qu'il a tués, ce n'est qu'après avoir sucé avec avidité tout le sang qu'il pouvait en tirer; s'il en avait chaque jour suffisamment il s'abstiendrait de toute autre nourriture. Il y a même des espèces d'animaux dont il refuse obstinément la chair, quoiqu'il boive très volontiers leur sang : les chats sont de ce nombre, et l'ocelot leur fait une guerre aussi impitoyable qu'à tout le reste du gibier dont il peut faire sa proie. Son goût pour le sang, cet aliment de prédilection, devance l'époque où l'allaitement finit : on a vu deux jeunes animaux de cette espèce à peine âgés de trois mois, tuer une grande et forte chienne qu'on leur avait donnée pour nourrice, et ne pas laisser une goutte de sang dans le corps de cette malheureuse bête. Ainsi, ce tigre de petite taille commet, à proportion de ses besoins réels, plus de meurtres que les géans des animaux de cet ordre, de même que les tyrans subalternes causent plus de dévastations dans leur domaine circonscrit, que ne peuvent en causer, dans une égale portion d'un vaste empire, les passions désordonnées d'un despote.

L'ocelot appartient exclusivement aux contrées les plus chaudes de l'Amérique, depuis le Mexique jusqu'au Chili. Un peu plus grand que le renard, il ne l'est pas assez pour être privé de la faculté de grimper sur les arbres, où il trouve un refuge contre les poursuites de ses ennemis, et des postes commodes pour guetter et surprendre ses victimes. Aussi poltron que cruel, il fuit dès qu'il se voit attaqué, et comme il se tient habituellement dans les forêts, il ne manque point d'asiles où il ne peut être atteint que par les armes du chasseur. Il sera donc fort difficile de délivrer l'Amérique de ce dangereux brigand qui réunit en lui toutes les qualités malfaisantes des animaux de proie. Mais les amateurs de belles fourrures souhaiteront au contraire que cette race se multiplie, et qu'on ne s'oppose pas à ses ravages, afin que la subsistance abondante qu'elle aura trouvée dans les forêts lui laisse les moyens d'augmenter sa population. En effet, aucune espèce à robe mouchetée n'est vêtue aussi magnifiquement que celle-ci : le fond de son pelage est d'un beau gris sur lequel s'étendent avec régularité des bandes de taches plus sombres et bordées de noir. Le dos de l'animal est partagé par une ligne continue et brune, qui limite les bandes de taches disposées symétriquement de part et d'autre, en se prêtant aux formes des diverses parties du corps. La queue même est astreinte à cette régularité dans la distribution des taches dont elle est couverte. Les couleurs du mâle sont plus vives et plus brillantes que celles de la femelle, distinction que l'on n'a point observée entre les deux sexes des autres espèces de ce genre d'animaux.

Durant le jour, l'ocelot se tient caché ou embusqué, soit sur un arbre, soit dans un buisson bien fourré. Dans les pays habités, il ne sort des forêts que pendant la nuit pour rôder autour des fermes. Ses habitudes sont celles de la crainte et de la trahison, telles que doit les contracter un animal timide, et qui ne vit que de proie.

On a rarement l'occasion de les observer dans leur pays natal, et jusqu'à présent ils ont été rares dans les ménageries de l'Europe. Ceux qui furent amenés à Paris en 1764 étaient intraitables, et il fallut les enfermer dans une cage. Leur propriétaire qui les avait transportés en nos contrées pour les offrir à la curiosité publique, ne les nourrissait point suivant leur goût; le sang ne leur était point prodigué. Quoiqu'ils n'eussent pas encore pris tout leur accroissement, ils

consommaient chaque jour quatre livres de viande chacun, pourvu qu'elle fût très fraîche; quant à la viande cuite, ils la repoussaient. La manière dont ces captifs étaient gouvernés par leur maître est peut-être cause en partie de la mauvaise réputation de leur espèce: réduits à ne manger ordinairement que de la viande sortie des boucheries, ils devaient être dans un état continuel de malaise et d'irritation, se jeter avec une sorte de fureur sur les animaux vivans qu'on leur livrait de temps en temps, et les spectateurs auront pris pour un instinct naturel ce qui n'était que l'effet des circonstances accidentelles et d'un besoin impérieux. On a vu à Londres, dans les jardins de la Société zoologique, un ocelot qu'on n'enfermait point dans une cage, et dont la nourriture était d'animaux vivans, de lapins ou de volailles; il était assez apprivoisé, et ne manifestait point l'avidité qui semble être un des caractères de son espèce. Au reste, quand même on aurait exagéré quelque peu les reproches que cette espèce mérite, ce n'est pas un motif pour lui concilier notre bienveillance non plus qu'aux autres espèces de tigres, malgré la beauté de leur fourrure et le haut prix que l'on y attache.

Discipline des troupes sous Henri III. Les goujats. — « Maintenant, quand vous voyez passer une enseigne de gens de pied, elle est composée d'environ cinquante harquebusiers assez metables, d'une vingtaine ou trentaine d'autres qui n'auront que l'espée, de cent ou six-vingts goujats, et vingt ou trente femmes. Regardez aux hommes d'armes: tel qui n'aura qu'un cheval sera accompagné d'un cuisinier, palefrenier, et deux ou trois goujats: tous ces gens montés sur jumens de relais; le premier hoste les fournit, et ne les abandonne jamais qu'ils n'ayent trouvé logis commode pour les remplacer. Quelques foys la charrette rollera, non pour porter les armes, car on n'en parle que bien peu, mais chargée de coffres pour vestemens, et de panniers pour mettre les vivres prins sur chemin ou à la maison du laboureur. J'en ai veu, des plus fringands, qui, se voulant faire craindre, ressembloient plus quelque drôlerie de caresme-prenant que compagnies de gendarmes. » (Extrait des commentaires de Jean Duret, *de Molins en Bourbonnoys*, sur l'ordonnance de 1579, dite ordonnance de Blois.)

Plusieurs dispositions de l'ordonnance de Blois tendirent à reformer ces abus; il fut statué notamment qu'il n'y aurait plus qu'un goujat pour trois soldats, et que les goujats qui s'introduiraient dans les compagnies au-delà du nombre fixé seraient fouettés, et, en cas de récidive, pendus sans forme de procès.

DE QUELQUES BATONS CÉLÈBRES.

Nous avons parlé (livraison 25, 1836, dans l'article intitulé *Reliques* des grands hommes) du bâton de Peregrinus Protée, philosophe cynique. Ce bâton, qui avait été vendu un talent (4,800 fr.), est presque le seul dans l'antiquité dont le renom soit parvenu jusqu'à nous. On connait cependant encore celui de Diogène le cynique; mais chez les modernes ce genre de *reliques* est devenu plus considerable. Ainsi, l'on ne saurait se figurer le nombre prodigieux de bâtons du *Grand Frédéric* qui ont été mis en vente; on a aussi considérablement débité d'exemplaires de la canne de Rousseau à Montmorency, après la mort du citoyen de Genève; et celle de la *marmotte des Alpes*, comme s'appelle lui-même Voltaire, a été l'objet à Ferney d'un commerce très productif. Tous ces bâtons plantés ensemble pourraient quasi former une petite forêt. Mais il y en a quelques autres dont on ne trafique point et qui ont aussi de la réputation; par exemple, le fameux *bec-à-corbin* de Louis XIV, et la canne à musique et en écaille de tortue de Napoléon, qui fut vendue à Londres 58 livres sterling 17 sous. On se rappelle encore celle dont Frankl n parle dans son testament: « Je lègue mon bâton de bois de pommier sauvage, orné d'un bouton d'or en forme de chapeau de la liberté, à mon ami, l'ami du genre humain, le général Washington. Si c'était un sceptre, il serait digne de lui et bien placé dans sa main. C'est un présent que m'a fait cette excellente dame Forback, duchesse douairière des Deux-Ponts: quelques vers qui y sont relatifs doivent l'accompagner. »

Madame de Campan n'a pas rendu moins célèbre le bâton du maréchal Villars. « En 1730, dit-elle, la reine Marie Leckzinska se rendant à la messe, trouva le vieux maréchal de Villars appuyé sur une béquille de bois qui ne valait pas 50 sous. Elle l'en plaisanta, et le maréchal lui dit qu'il s'en servait depuis une blessure qui l'avait forcé à faire cette emplette à l'armée. La reine, en souriant, lui dit qu'elle trouvait sa béquille si indigne de lui, qu'elle espérait bien en obtenir le sacrifice. Rentrée chez elle, sa majesté fit partir M. Campan, son garçon de chambre, pour Paris, avec ordre d'acheter chez le fameux Germain la plus belle canne à béquille en or émaillé qu'il pût trouver, et lui ordonna de se rendre de suite à l'hôtel du maréchal de Villars, et de lui porter ce présent de sa part. Il se fit annoncer, et remplit sa commission. Le maréchal, en le reconduisant, le pria d'exprimer toute sa reconnaissance à la reine, et lui dit qu'il n'avait rien à offrir à un officier qui avait l'honneur d'appartenir à sa majesté, mais qu'il le priait d'accepter son vieux bâton; qu'un jour peut-être ses petits-fils seraient bien aises de posseder la canne avec laquelle il commandait à Marchiennes et à Denain. Comme on s'en doute, M. Campan mit le plus grand prix à ce bâton, et il a été conservé long-temps dans sa famille. Il fut perdu au 10 août 1792. »

Sous la restauration, les cannes de Benjamin Constant, en bois de cormier, ont obtenu une assez grande renommée; et, au château de Lagrange, propriété de M. de Lafayette, nous en avons vu une surmontée d'une pomme travaillée *en pierre de la Bastille*, qui se vendrait très cher si elle paraissait dans une vente publique. Aujourd'hui enfin, nous avons encore une canne célèbre, la seule dont on ait parlé depuis 1830; c'est celle d'un de nos plus féconds romanciers, qui vient de fournir elle-même le sujet d'un roman.

La passion d'acquérir du bien pour soutenir une vaine dépense corrompt les âmes les plus pures. FÉNELON.

DE LA MODÉRATION DANS LA DOULEUR DES FUNÉRAILLES.

LÉGENDE MUSULMANE.

Préceptes. — Le saint prophète des Arabes, Mohammed (que Dieu lui soit propice et lui accorde le salut), a dit: « O » croyans! ne vous laissez pas aller aux emportemens de la » douleur lorsque meurent vos enfans. N'oubliez pas que la » mort, c'est la main de Dieu, qui les choisit et qui les prend, » pour éviter à leurs jeunes âmes le dur pèlerinage de la vie, » et pour leur faire goûter le repos au milieu des délices du » paradis. Le Seigneur sait mieux que vous ce qui vous est » utile et ce qui vous est nuisible. Heureux sont les hommes » qui ont vu mourir leurs enfans en bas âge, heureux ceux » qui peuvent avoir auprès de Dieu des intercesseurs innocens, qui ne se lassent pas d'implorer la miséricorde divine » pour les péchés de leur père! Lequel d'entre vous peut dire » qu'il n'a pas besoin que Dieu lui pardonne et que sa grâce » lui soit demandée par une bouche pure? »

L'apôtre de Dieu nous a dit encore parmi les préceptes

que nous légua sa sagesse : « O croyans! ne versez pas de » larmes trop abondantes lorsque la mort vous sépare de vos » parens; car chacun de vos pleurs qui mouille la terre, » retombe sur eux comme une pluie de feu qui dévore leur » corps. Vous êtes tous les enfans de Dieu, et vous re» tournerez à lui, tous; ayez donc confiance en sa miséri» corde. »

Eclairés et soutenus par ces paroles divines, les fidèles qui accompagnent leurs parens et leurs amis au tombeau, modèrent leur affliction et implorent le Tout-Puissant pour qu'il juge le mort avec clémence. Et si la douleur, plus puissante sur le cœur des femmes, leur fait pousser des sanglots et leur arrache des larmes, elles ont grand soin de les toutes recueillir sur un mouchoir, de peur que si une seule touchait la terre, leur désolation ne fût une torture pour celui qu'elles regrettent. Que ceux qui n'ont pas la foi et dont le cœur est rebelle aux avertissemens du Très-Haut, méditent sur ce que rapporte à ce sujet la véridique *Sonna*, le livre authentique de nos traditions.

Exemple.—Il y a déjà beaucoup d'années que mourut un Musulman. Il était juste et pieux; chaque jour de sa vie, debout, assis, couché, il avait pensé à Dieu et pratiqué la bienfaisance envers les hommes; aussi franchit-il légèrement le pont *Sirath*, si fatal aux méchans; ses anges gardiens fidèles dépositaires de toutes ses actions, rendirent témoignage en sa faveur; et lorsque ses œuvres bonnes et mauvaises furent mises dans les deux plateaux de la balance, le bien était en telle abondance, qu'il mérita d'aller au séjour des justes. Or, comme il approchait des portes du jardin céleste, ses enfans, qu'il avait perdus avant la jeunesse, accoururent à sa rencontre. Les jeunes filles parées de robes blanches et couronnées de fleurs étaient à gauche, elles lui présentèrent dans de riches coupes d'or un lait pur, des fruits d'un goût exquis, pour réparer ses forces, et elles portaient dans leurs mains des serviettes de soie pour essuyer ses pieds. A sa droite étaient les jeunes garçons vêtus de fin lin, et coiffés de turbans verts; ils lui offrirent dans des vases de cristal une eau limpide et fraîche, pour qu'il se désaltérât et pour qu'il pût faire ses oblations. Tous le félicitaient sur sa bienvenue, lui parlaient de leur longue attente, et l'environnaient de soins empressés pour qu'il oubliât plus tôt les fatigues du voyage.

Mais le père, au milieu de cette innocente expression de la tendresse de ses enfans, les caressant l'un après l'autre, les pressant contre son cœur, s'aperçut avec étonnement que l'un d'eux était absent. Il regarde, inquiet, autour de lui, il le cherche, l'appelle... Il le découvre enfin à la porte de l'Eden, dans une triste attitude de souffrance, lui tendant les bras, et ne pouvant avancer comme s'il était lié. Le père court à lui, et après les plus vifs embrassemens, lui dit : « Com» ment, mon fils, m'aimerais-tu moins que ne m'aiment les » frères? Pourquoi n'es tu pas venu à ma rencontre avec » eux? Toi, que j'ai le plus aimé! » — Hélas! répondit l'enfant, la reconnaissance est encore dans mon cœur comme une perle blanche; non, mon père, je n'ai pas oublié votre amour, vous m'aimiez tant! vous m'avez trop aimé. Vous n'avez pu retenir vos larmes lorsque Dieu m'a rappelé à lui; et quand vous avez entendu fermer la pierre de mon tombeau, vous oubliant dans votre douleur, vous avez mouillé la terre de vos pleurs; et ils sont tombés sur moi, comme des flammes ardentes. J'ai bien souffert! mon père, je vous ai toujours aimé, et si aujourd'hui vous ne m'avez pas vu parmi mes sœurs et mes frères, c'est que je ne puis marcher, regardez la trace de vos larmes sur mes pieds!

Conclusion. — C'est ainsi que Dieu instruit les hommes pour leur rappeler sans cesse que tout sur la terre n'est qu'un acheminement à la vie future; que c'est par nos bonnes œuvres que nous tissons nous mêmes le vêtement de bonheur dont nous serons couverts au paradis; qu'il nous faut prier les uns pour les autres, afin de nous réunir un jour dans le séjour de félicité; que les douleurs dans ce monde doivent être modérées par la prière, et ne pas nous faire oublier que nous ne nous quittons que pour nous retrouver.

L'âme languit dans l'obscurité; elle y contracte une espèce de rouille, ou s'abandonne aux chimères de la présomption, car il est assez naturel de s'en faire accroire lorsqu'on ne se compare à personne. S'agit-il ensuite de développer publiquement ses moyens? On est ébloui du grand jour, tout semble nouveau, tout étonne, parce qu'on a appris seul ce qu'il faut pratiquer au milieu de tous. QUINTILIEN.

En sortant de Dieppe, le chemin qui conduit à Paris monte assez rapidement : à droite, sur la berge élevée, on voit le mur d'un cimetière; le long de ce mur est établi un rouet de corderie. Un soir du dernier été, je me promenais sur ce chemin; deux cordiers marchant parallèlement à reculons, et se balançant d'une jambe sur l'autre, chantaient ensemble à demi voix. Je prêtai l'oreille; ils en étaient à ce couplet du *Vieux Caporal* :

Qui là bas sanglote et regarde?
Eh! c'est la veuve du tambour.
En Russie, à l'arrière-garde,
J'ai porté son fils nuit et jour.
Comme le père, enfant et femme
Sans moi restaient sous les frimas.
Elle va prier pour mon âme!
Conscrits, au pas!
Ne pleurez pas
Ne pleurez pas.
Marchez au pas,
Au pas, au pas, au pas, au pas!

Ces hommes prononçaient le refrain : *Conscrits, au pas, ne pleurez pas... marchez au pas, au pas, au pas*, d'un ton si mâle et si pathétique, que les larmes me vinrent aux yeux : en marquant eux-mêmes le pas, et en dévidant leur chanvre, ils avaient l'air de filer le dernier moment du *Vieux Caporal*. Qui leur avait appris cette complainte? ce n'était pas assurément la littérature, la critique, l'admiration enseignée, tout ce qui sert au bruit et au renom; mais un accent vrai, sorti de quelque part, était arrivé à leur âme du peuple. Je ne saurais dire tout ce qu'il y avait dans cette gloire particulière à Béranger, dans cette gloire solitairement révélée par deux matelots qui chantaient, au soleil couchant, à la vue de la mer, la mort d'un soldat.

CHATEAUBRIAND.

Commerce d'œufs entre la France et l'Angleterre. — Les œufs de poules forment entre la France et l'Angleterre une branche de commerce très étendue. Un grand nombre de petits navires sont exclusivement employés à les importer dans la Grande-Bretagne, qui les reçoit presque entièrement par Londres et Brighton. Sur soixante-deux millions d'œufs qui sont, année moyenne, introduits de divers pays, tels que l'Allemagne, les Pays Bas, les îles de Jersey, Guernesey, Man, etc., la France figure pour cinquante-cinq millions, c'est-à-dire pour les sept huitièmes.

Dans cette dernière répartition, le premier prix d'achat de chaque douzaine peut être estimé à 42 centimes; il s'ensuit donc que l'Angleterre se rend annuellement tributaire de la France pour plus de 4,583,333 douzaines d'œufs, ou 1,925,000 francs. Et en supposant que le fret, les bénéfices du marchand qui importe et de celui qui revend en détail, le droit d'entrée, la casse, la détérioration, etc., élèvent pour le consommateur le prix primitif de 42 c. à 1 f. 05 c., la dépense totale des consommateurs d'œufs de France en Angleterre sera de 4 812 500 fr.

Le droit d'entrée seul étant de 1 fr. 05 c. par 120, les œufs tirés de France paient tous les ans au fisc d'Angleterre une somme de près d'un demi-million.

MUSÉES DE MUNICH.

LA GLYPTOTHÈQUE.

Munich est l'une des villes de l'Europe où les beaux-arts reçoivent aujourd'hui le plus d'encouragemens. Le roi de Bavière actuel y a fait construire deux grands musées, l'un consacré à la sculpture, sous le nom de *Glyptothèque* (*gluphé*, sculpture), l'autre consacré à la peinture, sous le nom de *Pinacothèque* (*pinax*, *pinakos*, tableau).

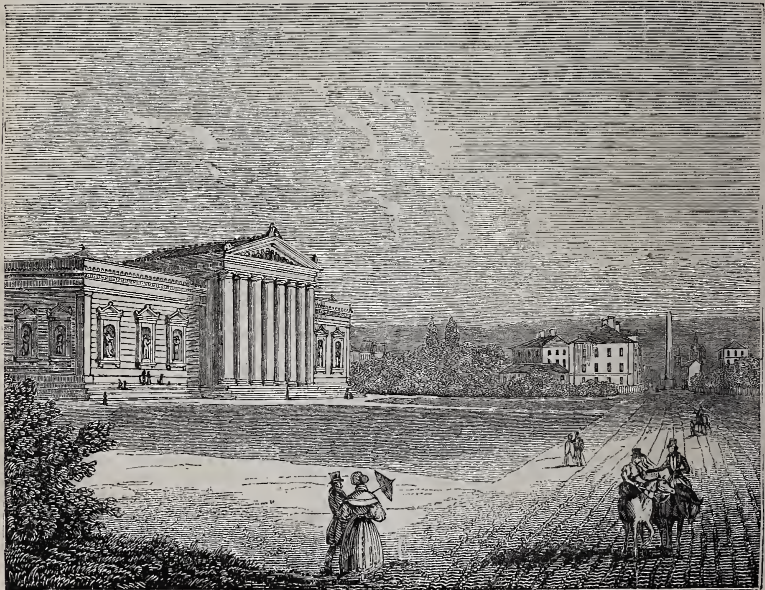
La Glyptothèque a été construite sur les plans de M. le baron Klenze.

C'est dans ce monument que l'on admire la magnifique collection des marbres d'Egine, restes précieux de l'âge de la sculpture qui a précédé l'époque de Phidias.

Dans les diverses galeries de la Glyptothèque, toutes les sculptures sont disposées de manière à indiquer les progrès successifs de l'art depuis son origine. Il est vivement à regretter que l'on n'ait admis ni cette classification, ni aucune autre, dans notre Musée du Louvre; et nous ne doutons pas que l'on ne doive en grande partie attribuer au désordre et à la confusion où s'y trouvent les groupes, statues et bas-reliefs, le peu d'empressement et le peu de goût du public.

Lorque notre savant iconophile, M. Duchesne aîné, visita Munich en 1827, la Glyptothèque n'était pas encore entièrement construite. Voici la description qu'il en a donnée:

« La Glyptothèque est bâtie avec des marbres du pays. Sa forme est un parallélogramme avec un portique à huit colonnes d'ordre ionique en marbre rougeâtre. Les murs sont en pierres, et garnis intérieurement de briques recou-



(La Glyptothèque, musée de sculpture, à Munich.)

vertes en stuc. Plusieurs salles sont éclairées par le haut, d'autres le sont par les côtés; mais le jour vient seulement par les ouvertures faites dans la partie supérieure des murs, de sorte que, dans les deux systèmes, les statues seront également bien éclairées. Chacune des salles est d'un stuc de couleur différente; les ornemens dans les voûtes sont également variés, et les pavés, faits en grande partie avec des marbres de la Bavière ou du Tyrol, sont dessinés d'une manière qui indique un goût excellent. Dans l'un de ces pavés, on a incrusté des mosaïques antiques fort belles, entre des bandes de marbre dont les couleurs sont parfaitement bien choisies.

« Deux salles seront ornées de peintures à fresque exécutées par M. Cornélius. Dans l'une qui est terminée, on voit trois grands tableaux représentant les dieux de la fable avec les personnages qui les accompagnent ordinairement. Les peintures sont séparées par des ornemens arabesques, des caissons et des rosaces en sculpture, dont quelques parties sont dorées.

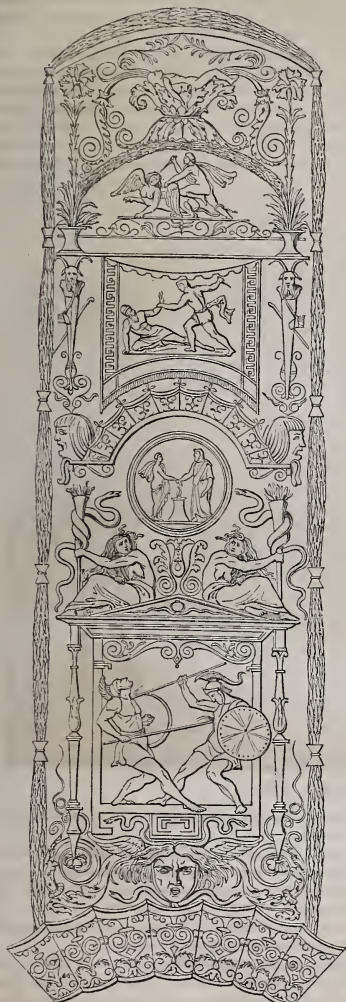
« Dans l'autre salle est l'histoire de Troie, aussi divisée en trois compartimens. La seule composition qui soit terminée représente le sac de cette ancienne ville. Au milieu est Priam renversé ayant près de lui Andromaque évanouie. A droite est Enée fuyant avec Anchise et Ascagne: à gauche les guerriers grecs tirent au sort leur butin.

« Déjà quelques statues sont placées dans ce vaste et beau musée; entre autres, le fameux Faune endormi; une Vénus qu'on dit être la célèbre statue de Gnide; le Silène tenant Bacchus dans ses bras; et Jason arrangeant sa chaussure. Toutes ces statues ont fait partie de la célèbre collection Farnèse. »

Aujourd'hui la Glyptothèque est terminée. Parmi les œuvres des sculpteurs modernes, on remarque le Pâris de Canova, et l'Adonis de Thorwaldsen.

La *Pinacothèque* rivalisera, de richesse, avec le musée de sculpture.

Au nombre des 900 tableaux que possède Munich se trouvent quatre tableaux de Raphaël, un de Michel-Ange, un de Jules Romain, un de Léonard de Vinci, trois de Poussin, un de Watteau, et de très beaux morceaux de Rubens, de Rembrandt, de Vanderwerf, Mieris, Terburg, et Gerard Dow



(Arabesque de la salle des Dieux, dans la Glyptothèque.)

Le palais de Schleissheim près Munich est orné de plus de 2 000 tableaux dont les plus précieux appartiennent à la vieille école de peinture chrétienne, et se recommandent par les noms de Martin Schongauer, Israël de Mecken, Michel Wolgemuth, Albert Durer, Lucas de Leyde, Albert Altorfer, Hans Burgmair, et Hans Hemmeling. On y voit aussi 48 tableaux de Téniers, dont l'un, représentant une foire d'Italie, contient, assure le cicerone, plus de 1,100 têtes, soit d'hommes, soit d'animaux.

— Un jour, dans le parc de Saint-James, Charles II rencontre un aveugle qui, averti de sa présence, cherchait à l'éviter : c'était Milton, l'apologiste de l'exécution de Charles Ier. — Monsieur, dit le roi au vieillard, voilà comme le ciel vous a puni d'avoir conspiré contre mon père. — Sire, répondit l'illustre poète, si les maux qui nous affligent dans ce monde sont le châtiment de nos fautes, votre père devait être bien coupable.

LE PEMMICAN.

Le pemmican dont il est tant parle dans les expéditions au nord de l'Amérique, est la provision la plus précieuse que puissent emporter pour leur usage les Européens explorateurs de ces contrées encore si peu connues. Elle a l'avantage de se conserver long-temps, d'être parfaitement saine et d'occuper très peu de volume. Elle se compose principalement de chair de bison. On prend les parties charnues de derrière, on les coupe en petites aiguillettes très minces, on les fait sécher au soleil pour les broyer ensuite au moyen de pierres sur des blocs de bois dur. Quand on a réduit cette viande en quelque sorte en poudre, on la mêle intimement avec de la graisse fondue, dans le rapport de 2 à 1, et on renferme le tout dans un sac dont la peau de l'animal fait les frais. Chaque sac est ordinairement du poids de 41 kilog. Les Canadiens le nomment du mot français *taureau*; et en effet, un seul sac peut contenir tout le produit d'un animal : Cependant c'est presque toujours la chair de femelle que l'on consacre à cet usage; elle est plus estimée que celle du mâle.

Deux livres de pemmican suffisent pour la nourriture journalière d'un homme qui travaille; mais quand il est frais les *voyageurs* en mangent aisément chacun trois livres, et quelquefois davantage, C'est une importante ressource pour les Indiens dans les temps de disette et de grands froids, lorsqu'on ne peut sortir pour aller à la chasse. Ces peuples sont habitués à rester fort long-temps sans manger : le capitaine Back raconte qu'il a soutenu un grand nombre d'Indiens pendant plusieurs semaines en leur donnant seulement, chaque jour, une poignée de viande desséchée en poudre et à demi gâtée; c'était tout ce qu'il pouvait faire : lui-même et le chirurgien de l'expédition se contentaient pour ration journalière d'une demi-livre de pemmican.

On peut manger le pemmican cru ou bouilli dans un peu d'eau; quelquefois les traitans de pelleteries y ajoutent les jeunes pousses de quelques arbustes ; on peut y mêler aussi de la fleur de farine d'avoine. Le meilleur pemmican, le pemmican de luxe, est fait de viande parfaitement hachée, mêlée avec de la moelle et enrichie de différentes baies semblables à des raisins secs.

Cette provision, d'un transport facile, pourrait être d'un grand avantage pour des troupes qui auraient à faire des marches forcées. En y joignant pour les chevaux ces fourrages comprimés par la presse hydraulique qui réduit une botte de foin à l'épaisseur d'une planche mince, il serait possible à des parties de cavalerie de faire des excursions d'une quinzaine de jours, sans autre embarras que celui de quelques fourgons.

Il est vrai qu'il faut prendre goût à cette espèce de nourriture. La première fois qu'on en mange, on n'en est point extrêmement satisfait; et elle devient si dure que, pour la couper, il faut avoir souvent recours à la hache. Cependant

on s'y fait. Durant plusieurs mois, les *voyageurs* canadiens en mangent à tous leurs repas, et ne mangent absolument aucune autre chose.

L'AMIRAL RUYTER ET JEAN COMPANI.

En 1664, quelques navires d'une flotte hollandaise s'étant avancés à l'est de l'île de Gorée, et leurs barques naviguant vers la terre ferme du cap pour y aller faire de l'eau, le contre amiral Van der Zaan descendit à terre, où il trouva un vieux nègre qui entendait et parlait la langue hollandaise, et qui lui demanda quel était celui qui commandait l'escadre des Provinces-Unies, en qualité d'amiral? — Van der Zaan lui dit que c'était Michel de Ruyter. — Quoi! s'écria le nègre, Michel, Michel, Michel de Ruyter? il y a près de 45 ou 46 ans que j'ai connu à Flessingue le garçon d'un bosseman qui s'appelait Michel de Ruyter. — Van der Zaan l'assura que c'était le même qui était alors amiral de l'escadre; mais le nègre, ne le pouvant croire, disait: Quoi, Michel qui a été le garçon d'un bosseman est maintenant amiral! Cela est impossible. — Van der Zaan continuait à lui affirmer que la chose était véritable; le nègre, qui se nommait Jean Compani, pria le capitaine de le mener au bord de Ruyter, afin qu'il pût revoir son ancien camarade, avec lequel il avait vécu et voyagé en sa jeunesse, et qu'il eût la joie de lui parler encore une fois. Il n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il désirait, et Ruyter, le retrouvant après l'écoulement de tant d'années et l'entendant parler, n'était pas moins surpris que lui, et n'admirait pas moins un événement si peu commun. En effet, si le nègre voyait que son camarade, le garçon d'un bosseman, était devenu amiral de l'escadre hollandaise, l'amiral apprenait à son tour que celui qu'il avait fréquenté comme un misérable esclave, avait eu le bonheur de parvenir à la dignité de vice-roi des nègres de ce pays-là. Ensuite, celui-ci commença à parler de l'ancien temps qu'ils avaient passé ensemble en leur jeunesse; il avait une mémoire heureuse et nommait sans hésiter les noms de tous les ponts, de toutes les rues et de tous les quais de Flessingue; il rapportait les circonstances de tout ce qui lui était arrivé sur terre et sur mer avec Ruyter. Le vice-amiral lui fit de grandes caresses et eut beaucoup de satisfaction à l'entendre raconter les plaisirs innocens d'un âge où ils étaient exempts des soucis qui étaient venus ensuite traverser le reste de leur vie. Il lui fit plusieurs questions, et entre autres : S'il était encore chrétien, ayant été autrefois baptisé à Flessingue? — Le nègre répondit qu'il avait toujours retenu « *Notre Père* et *Je crois en Dieu* »; mais que, lorsqu'il parlait de la religion chrétienne, ses enfans et tous les gens de sa nation se moquaient de lui: ce qui faisait qu'il se contentait de demeurer chrétien en son cœur, et de servir Dieu selon les lumières qu'il avait reçues. On lui demanda s'il n'aimerait pas mieux demeurer en Hollande qu'en ce pays-là? — Il répondit que, quelque pauvre que fût son pays, il aimait mieux y vivre. — Il avait alors environ soixante ans, et depuis qu'il était retourné en sa patrie, il n'avait point laissé passer d'occasion de marquer son attachement pour les habitans de Hollande et de Zélande.

Le vice-amiral, lui ayant fait présent de quelques habits et d'autres choses qu'on estimait beaucoup en ce pays-là, le renvoya à terre extrêmement satisfait des civilités qu'il avait reçues, et qui furent encore accompagnées d'une décharge d'artillerie. Aussi Jean Compani, à son retour, fit-il retentir le nom de Ruyter parmi toute sa nation.

— On demandait à Rivarol son avis sur un distique : « C'est bien, dit-il, mais il y a des longueurs. »

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA PEINTURE EN FRANCE.

L'origine de la peinture n'est pas entourée en France du même éclat qu'en Italie. Cet art, pendant long-temps subordonné à l'architecture et à la sculpture, ne fut d'abord appliqué qu'à la décoration des édifices et à l'enluminure des livres de piété. Les manuscrits, trésors des bibliothèques modernes, furent presque tous *illustrés* dans les cloîtres dont l'obscurité dérobait, même aux contemporains, les noms des artistes ingénieux auxquels sont dus tant de curieux monumens.

Les essais de la peinture agrandie dans son but et dans ses moyens d'exécution, datent seulement du quatorzième siècle, époque où l'architecture et la sculpture, dites gothiques, avaient déjà atteint un degré de perfection et de pureté duquel elles ne pouvaient plus que déchoir.

Van Eyk, connu sous le nom de Jean de Bruges, avait depuis long-temps découvert et habilement pratiqué la peinture à l'huile. Cimabüe, Giotto, Masaccio, Orcagna, Mantegna, le frère de Saint-Marc, les Ghirlandajo, les Bellini, les Francia, Pérugin, avaient déjà signalé, par des chefs-d'œuvre bien connus, le réveil de leur art, que nous n'avions encore à opposer à ces gloires de l'Italie d'autres illustrations nationales que celles de François d'Orléans, de Guillaume de Marseille, et de Claude. Ces deux derniers attachèrent leur nom aux premières splendeurs de la peinture sur verre, qui vint couronner par ses merveilleuses féeries l'œuvre des grands architectes des treizième et quatorzième siècles.

Il paraît, d'après Le Vieil (*Art de la peinture sur verre*), que les premiers vitraux parurent seulement dans le onzième siècle, sous le roi Robert, trois cents ans après que l'usage des vitres fut devenu commun pour les fenêtres. Les noms de l'inventeur de ce procédé, et des premiers peintres sur verre, si l'on peut appeler ainsi de simples ouvriers, ne nous ont pas été conservés. Ce serait considérer la peinture comme un métier que de voir un produit de ce bel art dans les premiers essais que l'on fit pour réunir, au moyen de coulisseaux de plomb, des fragmens de verre colorés. Aux onzième et douzième siècles c'était simplement une espèce de mosaïque transparente, de marqueterie en morceaux de verre, sur lesquels on appliqua les couleurs avec de l'eau de gomme, jusqu'au jour où l'on imagina de les cuire pour leur donner de la solidité. Ces morceaux, diversement figurés, n'offraient alors que des teintes plates et sans aucune gradation. Il y eut déjà un perfectionnement lorsqu'au moyen de larges traits on chercha à exprimer les parties ombrées.

Encouragé par la protection de Louis-le-Jeune, de Philippe-Auguste, de saint Louis, l'art des vitraux avait fait de grands progrès au douzième et au treizième siècle. Sous Charles V, qui le favorisait par le magnifique emploi qu'il en faisait dans ses palais et surtout à l'hôtel Saint-Paul, à la Sainte-Chapelle, à l'église des Célestins et au Louvre, il avait dû prendre un grand essor. Animant par ses libéralités les peintres vitriers, ce prince leur accordait en outre des priviléges honorifiques et les déchargeait d'impôts par des élits qui, depuis, furent confirmés par quelques uns de ses successeurs.

La peinture de manuscrits avait aussi fait de grands progrès à cette époque, comme on peut en juger par les figures qui enrichissent les Heures du prince Jean, fils du roi Jean. Ces Heures doivent être citées parmi les plus beaux manuscrits de la Bibliothèque royale. Plusieurs de ces figures, largement drapées et d'un très bon style, sont dignes des meilleurs temps des anciennes écoles d'Italie. Ce manuscrit, joint à quelques autres tels que *les Gaiges de batailles* (Bibl. royale, manusc. n° 8024), prouvent que les premiers progrès de la peinture en France ne sont point dus à l'Italie.

On ne peut cependant se refuser à croire que le séjour des

papes à Avignon n'ait exercé une grande influence sur le perfectionnement de la peinture sur verre, qui florissait particulièrement dans le midi de la France. Il est probable que Guillaume de Marseille et Claude, qui furent appelés à Rome, pour orner de leurs merveilleux vitraux les fenêtres du Vatican, n'avaient pas contemplé sans fruit les belles peintures de Giotto, qu'on admire encore aujourd'hui dans la cathédrale d'Avignon.

L'art de la peinture fit peu de progrès depuis le règne de Charles V jusqu'à celui de François Ier, qui détermina en France la renaissance des arts. Plein d'enthousiasme pour les écoles de l'Italie dont il connaissait et appréciait les principaux chefs-d'œuvre, ce prince rassembla autour de lui tous les artistes italiens qu'il put détacher de leur patrie.

Parmi les peintres, nous citerons Léonard de Vinci, le Rosso, connu sous le nom de maître Roux, Bagnacavallo, Mainiti, Luca Penni, et enfin Primatice de Bologne, peintre et architecte, qui succéda à Rosso dans la charge de surintendant des bâtimens du roi.

Ces artistes, qui activèrent le développement de la peinture, trouvèrent en France d'heureux imitateurs, et quelquefois de dignes émules. Parmi les peintres qui, sous la direction de Primatice, travaillèrent à la décoration du Louvre et du château de Fontainebleau, on remarque : Claude Baldouin, Louis Dubreuil, Jean et Virgile Baron, Fantose, Francisque Cachetemier, Charles Carmois, Charles et Théodore Dorigny, Michel Gérard, François et Louis Lerambert, Simon Le Roy, Michel Rochetet, et Germain Musnier.

A ces fastes incontestables de notre gloire nationale, nous joindrons encore le nom déjà connu de nos lecteurs, d'un habile peintre verrier, de Bernard Palissy, le potier, qui fut aussi graveur en pierres fines, et qui prenait le titre d'*inventeur et ouvrier des rustiques figurines du roi et du connétable Anne de Montmorency* (voy. le portrait de Bernard Palissy. 1833, p. 385). Bernard Palissy continua, sous François Ier, l'œuvre de Claude et de Guillaume; car la peinture de vitraux ne fut pas oubliée sous ce règne qui vit fleurir tous les arts à la fois. Les peintres italiens échangèrent en France leurs précieuses leçons contre les secrets de la peinture sur verre, qu'ils naturalisèrent ensuite dans leur patrie. La cathédrale de Sens prouverait qu'ils firent dans ce genre de rapides progrès, si les vitraux de cette église ont été exécutés, comme quelques uns le croient, par Primatice et non par Jean Cousin.

Les règnes de Henri II, de François II et de Charles IX virent fleurir l'architecture et la sculpture au détriment de la peinture, qui fut pendant quelque temps négligée; puis vinrent les troubles de la Ligue qui apportèrent une longue interruption aux progrès de l'art ; mais sous le règne de Henri IV la peinture parut se réveiller ; le Louvre et les Tuileries, continués avec activité sous les prédécesseurs de ce prince, attendaient une décoration intérieure. Toussaint Dubreuil, l'un des artistes les plus habiles de ce temps, peignit entièrement la galerie d'Apollon qu'on restaure aujourd'hui. Dubreuil eut pour élèves Jacob Bunel de Blois, Arthus Flamand, Pasquier, Jean de Brie, Homet, et Guillaume Dumée.

Ce fut une époque de transition dans l'art comme dans la langue. Pendant que Malherbe s'efforçait de ramener la poésie et toute la littérature nationales à la forme latine, Étienne du Pérac, peintre et architecte d'un talent tout au plus estimable, travaillait de toutes ses forces à changer la forme éclectique ou plutôt incertaine qui distingue l'art de la renaissance.

Il fut secondé dans ses efforts par Fréminet, premier peintre du roi, qui travailla, aux Tuileries, à l'appartement de la reine. Certes, jamais révolution plus importante ne fut dirigée et accomplie par de plus médiocres esprits.

Ces ouvriers obscurs préparèrent sourdement le réseau de conventions, de préjugés et de principes absolus qui surprit et emprisonna la grande époque de Louis XIV, où la forme gréco-romaine prévalut sur toutes les traditions nationales et sur les importations heureuses du grand siècle de Léon X

Disons-le cependant, la peinture, à cette époque, se montra le plus indépendant de tous les arts. Elle persista à chercher dans l'Italie moderne ses inspirations et ses modèles, et on la vit quelquefois résister mieux que la poésie et surtout que la sculpture, à l'engouement mythologique de la cour.

La vie entière de Nicolas Poussin parle en faveur de cette assertion : ce grand homme voulut toujours habiter l'Italie, et, à l'exception de ses paysages qui procèdent par le caractère de ceux du Dominiquin, tous ses tableaux appartiennent évidemment à une inspiration et à une volonté tout individuelles.

Appelé en France pour concourir à la décoration de Versailles, et placé entre les dangers de la résistance et la honte de la soumission, il prit le parti de la fuite et abandonna sans contestation à Lebrun la dictature dont celui-ci abusait d'une façon si outrageante (voy. 1833, p. 35).

Charles Lebrun, premier peintre de Louis XIV, avait toute la faveur de ce prince qui l'avait nommé chancelier et recteur de l'Académie, et qui lui abandonnait la haute direction de tous les grands travaux.

Claude Gelée, dit le Lorrain, se montra tout aussi rebelle que le Poussin aux exigences de la vogue. Ce fut un grand paysagiste et un mauvais courtisan.

Philippe de Champagne fut toujours habile quand il se soumit, et toujours admirable quand il résista.

Quant à Juste d'Egmont d'Anvers, peintre et fondateur de l'Académie de peinture, sa haute position suffit presque à indiquer le parti qu'il adopta.

Les deux Mignard, Nicolas Loyr, Noël Coypel, Jean Jouvenet et beaucoup d'autres furent tous académiciens ou peintres du roi.

Lesueur se tint en dehors de toute imitation. Il fit de la peinture religieuse, et se montra toujours sérieux et fervent. Lesueur n'a, dans l'école française, d'autre rival que Nicolas Poussin.

Le rigorisme des principes d'art adoptés par le dix-septième siècle devait amener une réaction violente.

Le cavalier Bernin, qui, après avoir faussé le goût de l'Italie entière et déterminé la décadence de l'art dans sa patrie, avait échoué en France devant les susceptibilités inflexibles de l'art classique, le cavalier Bernin triompha, en France, de la Grèce, après avoir vaincu Rome dans Rome. Romanelli son favori et son imitateur, avait déposé en France, pendant le règne de Louis XIV, des germes de corruption que le soleil de la Régence devait féconder activement. La déroute de l'art grec commença par l'architecture ; la sculpture suivit de près ; mais ni les convulsions étranges de l'architecture, ni les contorsions délirantes de la sculpture, admises à danser devant les favorites, n'égalèrent en désordre les complaisances de la peinture.

Le paysage n'eut plus que des arbres bleus, des eaux vert-tendre, des nuages roses et des terrains lilas. Les fleurs les plus fraîches pâlirent, comme dans les madrigaux de l'époque, auprès du teint des bergères de Watteau, des amours de Boucher, des marquises de Lancret, et des anges ou des madones de Carle Vanloo. Ces quatre hommes d'une merveilleuse habileté, et en qui la recherche du faux fut sans doute une erreur autant du sens que la tendance systématique d'une volonté corruptrice, entraînèrent après eux tous les artistes qu'une médiocrité rebelle, ou qu'un génie supérieur ne retint pas sur les bords du torrent.

Enfin, à la réaction du dix-huitième siècle a succédé, pendant la révolution de 89, une réaction non moins violente, préparée par Vien et accomplie par David. David remit en honneur l'étude de l'antique et l'autorité du goût académique. Il fut suivi dans la voie qu'il avait ouverte par des artistes d'un talent remarquable qui, en modifiant des principes trop exclusifs sans doute, mais préférables à la licence du der-

nier siècle, ont fait, sous l'Empire et sous la Restauration, la gloire de l'école française.

PAYSANS DES ALPES.

Dans une belle soirée du dernier automne, je traversais la vallée de la Salza que dominent quelques uns des plus riches pâturages des Alpes, et j'y vis descendre du sommet des montagnes de nombreux troupeaux abandonnant leurs stations d'été. Les bergers étaient chargés de seaux, de barattes et d'autres ustensiles nécessaires à la fabrication du fromage. On apercevait de tous côtés des groupes joyeux de femmes et d'enfans qui s'empressaient au-devant de leurs époux ou de leurs pères.

J'arrêtai plusieurs de ces braves gens qui depuis trois mois entiers n'avaient point quitté les montagnes; ils étaient pesamment chargés, et leur village était en vue; aussi éprouvai-je une certaine honte à les prier de s'arrêter trois ou quatre minutes pour me permettre de les esquisser; mais quelques pièces de monnaie leur parurent un tel dédommagement du temps que je leur dérobais, que mes scrupules furent bientôt calmés.

Dans toute la chaîne alpine de Suisse, du Tyrol et de l'Italie, à l'approche de l'été, les paysans conduisent leurs troupeaux sur les pâturages de montagnes inhabitables durant l'hiver et le printemps; les hauteurs respectives de ces stations et par conséquent les divers degrés de froid qu'on y éprouve, déterminent les époques de l'année auxquelles il faut fréquenter chacune d'elles. Celles qui s'élèvent à 1 800 ou 2 000 mètres au-dessus du niveau de la mer, ne sont accessibles que peu de temps, car la neige ne les abandonne qu'en juin et l'hiver y ressaisit son empire à la fin du mois d'août ou au commencement de septembre.



(Paysans des Alpes retournant au village. — Esquisse d'après nature.)

C'est dans ces lieux élevés que l'on construit les châlets pour abriter les bergers et leurs troupeaux. En certaines localités les paysans y séjournent toute la saison, ne revenant que deux ou trois fois au village pour y prendre une petite provision de viande et varier un peu leur nourriture habituelle, composée du lait de leurs bestiaux et des fromages qu'ils fabriquent eux-mêmes.

Comme on ne peut atteindre la plupart de ces pâturages que par des passages escarpés et sinueux, il faut transporter à dos d'homme toutes les provisions et tous les ustensiles. C'est pour cela que l'on voit si chargés les paysans dont j'ai pris l'esquisse.

Quelquefois un seul individu a dix ou quinze vaches à garder, au milieu des forêts de pins, des rochers et des glaciers: il demeure dix ou douze semaines sans voir une créature humaine.

L'aspect de ces pâtres est en général sale et misérable, et leur besoin de voir d'autres hommes est si vif, qu'ils font souvent plusieurs lieues par des chemins affreux uniquement pour se trouver sur le passage d'un des voyageurs qui de temps à autre vont visiter ces montagnes, et échanger avec lui quelques paroles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

HOTELS-DE-VILLE.

SAINT-QUENTIN.



(Vue de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin, département de l'Aisne.)

Nous avons déjà publié, dans la 38e livraison, page 300, de l'année 1833, quelques sculptures qui décorent la façade de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin. Voici une vue de cet édifice, exemple intéressant de transition entre le style ogival qui préside encore à sa partie inférieure, et le style dit de la renaissance qui se trouve plus nettement caractérisé dans sa partie supérieure. La date de son achèvement est de 1509, ainsi que l'enseigne l'inscription composée par un chanoine de Saint-Quentin, que nous avons citée : D'un mouton et de cinq chevaux, etc. Ce même chanoine, aussi renommé dans son temps pour son savoir que pour sa scurrilité, avait aussi imaginé une sorte d'anagramme, de rébus, ou de logogriphe sur son propre nom. Ces espèces de jeux littéraires étaient fort goûtés de nos aïeux ; et l'exemple que nous allons en donner pourra servir d'exercice à nos lecteurs pour deviner ces énigmes qui se rencontrent assez souvent sur les monumens graphiques du moyen âge ; chaque membre de phrase est un rébus qui contient l'indication d'une ou de plusieurs lettres dont se compose le nom :

Prends le croissant et celle qui n'est rien	CH
Teste d'Adam et le courroux d'un chien	AR
Celle qui vole, et qui fait le miel	LE
Serpent sifflant; mon nom feras entier.	S
Puis prend l'armet du grand doit cousturier,	D
La teste d'Eve faisant cire et miel,	E
Celle qui bec, qui n'a teste ne pié	BO
Joins y sans ver des vervelles * doiseau	VELLES.
Tout ressemblé par fera mon appeau **.	

Notre jovial chanoine s'appelait Charles de Bovelles.

Selon certains auteurs la ville de Saint-Quentin, nommée *Samarobride* sous les Gaulois, perdit son nom sous la domination romaine, et reçut celui d'*Augusta Veromanduorum*, sans perdre le droit de se gouverner selon ses anciennes coutumes. Quelques antiquaires ont prétendu que la capitale des Veromandui n'était pas Saint-Quentin, mais bien *Vermand*, village situé à quelque distance. Quoi qu'il en soit, l'*Augusta Veromanduorum* fut détruite par les barbares. En 303, des apôtres chrétiens pénétrèrent dans cette partie de la Gaule-Belgique, pour convertir à leur foi les peuples qui l'habitaient. A la tête de ces hommes se trouvait Quentin, fils d'un sénateur romain nommé Zénon. Rictius Varus ou Rictio Vare, préfet de la province, pour l'empereur romain, fit subir le martyre à l'intrépide apôtre, qui mourut en proclamant sa foi au milieu des plus horribles supplices. Le cadavre de Quentin fut jeté dans la Somme. Mais, en 357, une dame romaine nommée Eusèbe, le fit retirer de l'eau, et lui éleva un tombeau à quelque distance. Une chapelle fut construite en l'honneur du saint, et les miracles qu'on attribua à ses reliques attirèrent bientôt une population nombreuse. La chapelle ne tarda pas à être remplacée par une église, et l'un des évêques, *saint Eloi*, de populaire mémoire, enferma les reliques du saint dans une châsse magnifique, ouvrage de ses mains. Bientôt cette église devint insuffisante elle-même, et là, comme à l'origine de tant d'autres villes, l'histoire nous montre une nation policée naissant pour ainsi dire des cendres d'un martyr, et, peu à peu, une cité florissante se grouper autour d'un tombeau.

Située dans le comté de Vermandois dont elle était la capitale, au cœur même de cette contrée composée principalement de la Picardie et de l'Ile-de-France, qui fut le berceau de la monarchie et le plus ancien domaine des rois de France, la ville de Saint-Quentin eut toujours pour habitans une population dont les mœurs offrent pour traits les plus saillans une haute dignité pleine d'énergie et d'enthousiasme, mêlée à une sorte de candeur et de loyauté natives. Les rois de France trouvèrent toujours un appui énergique et un attachement inviolable en échange des priviléges dont ils respectèrent la libre possession, chez ces populations jalouses de leur indépendance.

Saint-Quentin, qui avait conservé même sous le joug du grand peuple ses coutumes propres et ses lois antiques, s'enorgueillit encore d'être une des premières villes de France qui obtinrent le droit de commune. Avant le milieu du neuvième siècle, Albert I[er], comte de Vermandois, octroya à la ville une charte dans laquelle il reconnaissait son ancienne franchise; et, plus tard, lorsqu'Aliénor, comtesse de Vermandois, veuve sans enfans de ses quatre maris, céda au roi Philippe-Auguste ses droits sur le comté, elle ne le fit qu'à la condition expresse de la reconnaissance formelle, par le roi, de ces mêmes priviléges. En effet, Philippe-Auguste donna, en 1195, une nouvelle charte qui rappelait et confirmait celle du comte Albert. Dans cette charte le roi de France reconnaît à ses sujets le droit de disposer librement de leurs biens et de leurs personnes, de fortifier leur ville, de rendre la justice, et de s'imposer eux-mêmes; il ne s'y réserve que la connaissance de certains crimes, le droit de lever des troupes, et quelques taxes peu importantes, en un mot, que les droits inséparables de la suzeraineté féodale. Les articles suivans extraits et traduits de la charte latine même donneront une idée des garanties que renfermait cette *constitution*, dont la date, comme nous l'avons dit, remonte au neuvième siècle.

« III. La commune est établie de telle sorte que les hommes » de la commune resteront, eux et leurs biens, libres et » tranquilles. Ni nous, ni d'autres, ne pourrons rien prétendre sur qui que ce soit de la commune, si ce n'est du » jugement des échevins; ni nous, ni d'autres, ne clameront la main morte sur aucun homme de la commune.

» XLIV. Le mayeur et les jurés pourront, sans forfaire, » fortifier la ville partout où ils auront résolu de le faire, en » quelque partie de la terre que ce soit.

» XLII. Nous ne pourrons lever aucun ban (aucune » amende), ni aucun impôt sur les biens des bourgeois. »

Grâces aux bienfaits d'un gouvernement aussi favorable, Saint-Quentin ne tarda pas à devenir une des villes les plus florissantes du nord de la France. Mais si les rois respectèrent constamment la source de cette prospérité, ils trouvèrent constamment aussi aux jours d'épreuve et de danger une fidélité inébranlable chez ses habitans, dont ils avaient su se concilier l'affection et le respect. A la fameuse bataille de Bouvines, les bourgeois de Saint-Quentin firent preuve de la plus grande bravoure. Deux Saint-Quentinois se couvrirent de gloire à la défense du roi et contribuèrent puissamment au gain de la bataille. C'étaient Gerard de la Truie et Nalon de Montigny : ce dernier portait l'oriflamme. Sous Louis XI, la ville deux fois livrée aux Bourguignons, rentra deux fois volontairement sous la domination française. Au seizième siècle, elle soutint, contre Philippe II, à la tête de 60 000 alliés, un siége formidable. Mais accablée par le nombre, elle succomba après vingt-cinq jours de tranchée. Le trésor de l'église qui était de la plus grande richesse fut dilapidé; et entre autres objets précieux dont il fut dépouillé le vainqueur emporta en Espagne les tapisseries d'or qui retraçaient les circonstances du martyre de Saint-Quentin, et qui servirent à décorer le palais de l'Escurial. Sur la façade de l'Hôtel-de-Ville une inscription latine, dont nos lecteurs ont lu la traduction dans notre premier article, fut destinée à perpétuer, parmi les Saint-Quentinois, le souvenir de cette glorieuse défaite. Lorsque Henri IV eut à faire reconnaître par la force des armes ses droits à la couronne de France, Saint-Quentin se prononça hautement pour la cause du Béarnais; en 1589, ce prince vint visiter la ville qui le reçut solennellement, lui offrit un dîner dans la maison commune, et lui donna les témoignages d'un dévouement qui ne se démentit pas dans les circonstances les plus difficiles.

* La vervelle était une petite plaque que l'on attachait au pied des oiseaux de proie, et sur laquelle on gravait les armes des seigneurs auxquels ils appartenaient.

** Appeau, appel, façon dont on appelle.

Premières impressions d'un père. — Ami, mon cœur n'éprouva que de la tristesse lorsque l'on me présenta mon enfant qui venait de naître. En voyant ce pauvre être faible, je songeai à tout ce que j'avais souffert et à tout ce qu'il serait appelé à souffrir. Mais quand sa mère le prit dans ses bras et le suspendit à son sein, en se penchant vers lui et en lui souriant avec des yeux pleins de larmes, je me sentis tout entier saisi d'une émotion inexprimable, je m'approchai avec transport, et mes lèvres brûlantes imprimèrent le premier baiser de père. J'oubliai alors mes douloureux souvenirs et mes présages funestes : je regardai avec attendrissement la figure innocente de cet ange qui se confondit dans ma pensée avec toi, ma bien-aimée! L'enfant m'était déjà cher par amour pour la mère, et la mère plus chère aussi par amour pour l'enfant. *Traduit du poète anglais* KEATS.

HOMONYMES.

(Voyez p. 45 et 187.)

MAISON DE BOURBON-CONDÉ.

‖ Les personnages peu remarquables sont omis, à moins de nécessité pour établir les filiations.

‖ Condé, ville du Hainault, entra dans la maison de Bourbon par le mariage de F. de Bourbon, comte de Vendôme, aïeul du premier Condé, avec Marie, héritière de Pierre de Luxembourg.

‖ En 1688, Henri-Jules, prince de Condé, recueillit le patrimoine des Guise, du chef de sa femme, Anne de Bavière. Qui se fût imaginé, au XVIe siècle, que l'on eût vu les Bourbon hériteraient des Guise?

LOUIS I, PREMIER PRINCE DE CONDÉ.

Frère d'Antoine, roi de Navarre, et de Charles, cardinal de Bourbon (1835, p. 374). Sa participation secrète à la conjuration d'Amboise (1834, p. 397), et d'autres manœuvres contre les Guise, le firent traduire devant une commission judiciaire et condamner à perdre la tête. Le chancelier L'Hospital, qui avait refusé de signer la sentence et qui voulait sauver le prince, s'efforçait, d'accord avec la reine-mère, de gagner du temps, lorsque François II vint à mourir. Les princes lorrains cessèrent alors pour un temps d'avoir la haute main dans l'État, et Condé recouvra sa liberté; peu après, un arrêt du Parlement le déclara innocent. Quand la guerre civile éclata (voy. p. 162), il se mit ouvertement à la tête des Calvinistes. A la bataille de Jarnac, il fut assassiné, après s'être rendu, par un capitaine des gardes du duc d'Anjou (16 mars 1569). De Thou a résumé ainsi son éloge : « La valeur, la constance, l'esprit, l'adresse, la sagacité, l'expérience, la politesse, l'éloquence et la libéralité se trouvèrent réunis en lui à un degré éminent. » — Il était petit et bossu.

‖ Dans la lutte de la maison de Bourbon et de la maison de Guise, les Bourbons furent constamment divisés entre eux, tandis que leurs habiles rivaux, à qui ils faisaient belle chance par leur politique divergente, agirent presque toujours comme un seul homme (voy. p. 45). Le père de Henri IV servit les Guise; le vieux cardinal de Bourbon ne devait être qu'un roi transitoire pour aider à leur usurpation; le cardinal de Bourbon, deuxième du nom, voulut supplanter Henri IV; le comte de Soissons fut alternativement de tous les partis.

HENRI I, prince de Condé, né en 1552, était, dit Brantôme, un prince très libéral, doux, gracieux et très éloquent. Sa carrière militaire, presque toujours malheureuse, fut singulièrement active. Mort empoisonné en 1588. Henri de Navarre, en apprenant sa mort, versa des larmes, et dit qu'il avait perdu son bras droit.

CHARLES, cardinal de Bourbon, eut un parti pour le porter au trône; il mourut en 1594. *Il ne faut pas le confondre avec son oncle* (Charles X).

CHARLES, comte de Soissons, flotta entre les différentes factions au gré d'une ambition capricieuse et sans portée; il mourut en 1612.

LOUIS, comte de Soissons, né en 1604, offrit ses services aux protestans de La Rochelle, qui les refusèrent. Il prit alors part au siége de cette place. En 1641, à la tête d'une armée de mécontens et d'étrangers, il gagna la bataille de la Marfée contre l'armée royale; après l'action, il fut tué, on ne sait par qui, d'un coup de pistolet.

MARIE, femme du prince de Savoie-Carignan, et aïeule du prince Eugène dont le génie militaire nous fut si fatal.

HENRI II, prince de Condé, élevé dans le catholicisme, fit avec ardeur la guerre aux protestans. Né en 1588, m. en 1646.

LOUIS II, dit le grand Condé, à l'âge de 22 ans, remporta la victoire de Rocroi, qui préserva la France de l'invasion. Il a exposé sa gloire par le rôle qu'il joua durant les troubles de la minorité de Louis XIV, et surtout en faisant la guerre à sa patrie sous les drapeaux espagnols. Lorsque le roi lui eut pardonné, il gagna encore de grandes victoires, et fit la conquête de la Franche-Comté. Né en 1621, mort en 1709.

ANNE-GENEVIÈVE, duchesse de Longueville; née en 1619, elle mourut en 1679. Voyez 1835, p. 308.

ARMAND, prince de Conti. Dans la guerre de la Fronde, il commanda l'armée opposée à celle de son frère; puis devint chef, ainsi que lui, de la cabale des Petits-Maîtres. Né en 1629, mort en 1666.

LOUIS-ARMAND I, prince de Conti, se distingua, ainsi que son frère, dans une campagne contre les Turcs. Il mourut en 1685.

FRANÇOIS-LOUIS, prince de Conti, fut élu roi de Pologne par un parti qui succomba. Massillon a prononcé l'oraison funèbre de ce prince qui a laissé une belle mémoire. Né en 1664, il mourut en 1709.

LOUIS-ARMAND II, prince de Conti. Né en 1695, mort en 1727.

LOUIS-FRANÇOIS, prince de Conti, s'est illustré à la tête d'une armée envoyée en Piémont. Né en 1717, il mourut en 1776.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, pr. de Conti, n'émigra pas avec les princes. Mort en Espagne en 1814. M. Achaintre rapporte dans son Histoire de la maison de Bourbon, que Louise de Mont-Cair-Zaïm, fille du dernier prince de Conti, morte en 1825, fut nommée *chevalière de la Légion-d'Honneur* après avoir long-temps servi dans un régiment de dragons.

HENRI-JULES, prince de Condé, combattit vaillamment aux côtés de son père. A la fin de sa vie, sa tête s'étant dérangée, il devint le jouet des courtisans (voir Saint-Simon); on a prétendu que le paroxisme de sa maladie s'annonçait par des aboiemens réitérés, et qu'il se croyait alors transformé en chien de chasse. Né en 1643, mort en 1709.

LOUIS III, prince de Condé, fut digne, par sa bravoure, de porter le nom de Condé. Né en 1668, mort en 1710.

LOUIS-HENRI, prince de Condé, né en 1692, mort en 1740, fut premier ministre de Louis XV après la mort du régent. Sous son ministère, les affaires furent conduites par la marquise de Prie, vendue à l'Angleterre, et la fortune de l'État fut compromise par les expériences financières des frères Pâris. La Biographie universelle ne qualifie *prince de Condé* ni Louis-Henri (duc d'Enghien et de Bourbon), ni Louis III son père (duc de Bourbon-Condé); cependant l'un et l'autre héritèrent de ce titre. On inscrivit sur les écuries de Chantilly : « Louis-Henri de Bourbon, *septième prince de Condé*, a fait construire cette écurie et les bâtimens, etc. »

LOUIS, comte de Clermont, fut d'abord abbé de St-Germain-des-Prés, commanda en chef l'armée de Hanovre, et perdit la bataille de Crevelt. Né en 1709, mort en 1770.

LOUIS-JOSEPH, prince de Condé, organisa sur les bords du Rhin l'armée des émigrés qui porta son nom. Né en 1736, mort en 1818.

LOUIS-HENRI-JOSEPH, prince de Condé, fut de l'armée de son père, ainsi que le duc d'Enghien son fils, dont on sait la triste fin. Ces princes montrèrent un grand courage, mais ils s'étaient faits les auxiliaires des puissances coalisées contre leur patrie.

‖ LES CONDÉ DE NORMANDIE. Une famille normande a porté le nom de Condé. On compte parmi ses membres Audin de Condé, surnommé de Bayeux, chapelain de Henri I roi d'Angleterre et duc de Normandie; évêque d'Évreux en 1112; — et Turstin de Condé, son frère, archevêque d'York. Cette famille avait pris son nom du village de Condé, près de Bayeux.

‖ La famille de Bourbon-Condé, qui se divisa en trois branches, est entièrement éteinte : le second et dernier Soissons mourut en 1641, le dernier Conti en 1814, et le dernier Condé en 1830. Cette race méritait de finir sur un champ de bataille.

LE PONT D'ARC.

Le pont d'Arc, situé à peu de distance du petit village d'Arc, dans le département de l'Ardèche, joint les deux rives de l'Ardèche par un quartier de roc, enfoncé bien avant dans les terres. La superficie en est vaste et cultivée; toutefois la végétation y est moins vivace que sur les montagnes qui l'avoisinent. On voit de chaque côté de l'Ardèche quelques aspérités, recouvertes d'une mousse épaisse et terreuse, où croissent de petits arbustes dont les racines s'étendent dans les fissures du roc

L'Ardèche qui coule sous ce pont, que la nature semble avoir jeté là comme par enchantement, est une petite rivière qui prend sa source dans les monts du Vivarais, et mêle ses eaux à celles du Rhône, à une lieue environ du Pont-Saint-Esprit. Cette petite rivière, qui sépare le Languedoc du Vivarais, se précipite avec une rapidité qui la rend fort dangereuse à l'époque de la fonte des neiges, et bien souvent le batelier y voit périr en une heure les fruits d'une vie tout entière. Heureux encore s'il ne se brise pas lui-même avec sa barque contre les angles des rochers dont sont hérissées les deux rives. Le lit de l'Ardèche est un roc qui a quarante pieds d'épaisseur, et que le ciseau peut à peine entamer. C'est de ce rocher, percé en forme de voûte par les crues immenses de ce petit torrent, qu'est formé le pont d'Arc, une des merveilles de la France qui ne doivent rien à la main de l'homme.



(Le pont d'Arc, département de l'Ardèche.)

Oreilles coupées; un moyen d'acquérir. — Il règne dans le Foutatoro, pays situé à l'est de notre colonie du Sénégal et en-deçà du fleuve de ce nom, une singulière coutume. « L'esclave qui veut changer de maître, dit M. Mollien, va par surprise ou par force couper l'oreille à l'homme qu'il affectionne; dès ce moment il lui appartient, et son ancien maître ne peut le reprendre. Tel était l'accident qui avait rendu sourd mon compagnon de voyage : deux esclaves lui avaient successivement coupé chacun une oreille au ras de la tête, et la plaie en se fermant avait entièrement coupé le conduit auditif. Voilà certes un homme bien malheureux de sa réputation de bonté qui attirait vers lui les esclaves. A présent, gare à ses chevaux! car puisqu'il n'a plus d'oreilles, ce seront celles de ces animaux que les esclaves fugitifs viendront couper. » Cette coutume s'est peut-être établie comme un frein contre ceux qui auraient embauché les esclaves de leurs voisins. M. Caillié, en racontant ce même usage, dit que l'on tue les chevaux au lieu de leur couper simplement l'oreille. La compensation est en effet mieux établie : les oreilles d'un homme valent bien la vie d'un cheval.

Le juge qui fait acception des personnes ne fait pas bien; pour une bouchée de pain il trahira la vérité.

Proverbes de Salomon.

Goût et Génie. — Le Génie enfante, le Goût conserve. Le Goût est le bon sens du Génie; sans le Goût, le Génie n'est qu'une sublime folie. Ce toucher sûr par qui la lyre ne rend que le son qu'elle doit rendre, est encore plus rare que la faculté qui crée. L'Esprit et le Génie diversement répartis, enfouis, latens, inconnus, *passent souvent parmi nous sans déballer*, comme dit Montesquieu · ils existent en même proportion dans tous les âges; mais dans le cours des âges il n'y a que certaines nations, chez ces nations qu'un certain moment où le Goût se montre dans sa pureté. Avant ce moment, après ce moment, tout pèche par défaut ou par excès. Voilà pourquoi les ouvrages accomplis sont si rares; car il faut qu'ils soient produits aux heureux jours de l'union du Goût et du Génie. Or cette grande rencontre, comme celle de quelques astres, semble n'arriver qu'après la révolution de plusieurs siècles et ne durer qu'un instant.

CHATEAUBRIAND.

LE TIREUR D'EPINE.



(Le Tireur d'épine, bronze antique, haut de 2 pieds et demi.)

Ce bronze antique, l'un des restes les plus rares et les mieux conservés de l'art antique, est aujourd'hui au musée du Vatican : on le voyait autrefois au Capitole dans le palais des Conservateurs. Il a été possédé par le musée Napoléon. C'est le traité de Talentino qui l'avait cédé à la France. — Est-ce un faune ? est-ce un jeune athlète vainqueur aux courses du stade ? on est divisé sur ces questions. Un homme du peuple à Rome vous dirait romanesquement que c'est un jeune berger qui, pendant une guerre du moyen âge, ayant été envoyé pour épier les mouvemens de l'ennemi, s'enfonça une épine dans le pied.

Le travail de la tête et des cheveux donne l'idée du fini le plus précieux. La naïveté de la pose est d'un grand charme. Il parait que quelques réparations importantes ont été faites en diverses parties au seizième siècle. Les yeux sont creux, et l'on suppose que l'artiste grec y avait ajouté des prunelles d'argent, selon un usage assez ordinaire.

DES JARDINS CHEZ LES CHINOIS.

Les Chinois ont eu un peintre nommé *Lepqua*, célèbre pour la décoration des jardins.

Ils ne tendent, dans cet art, qu'à imiter la nature et ses irrégulières beautés. Le premier objet auquel ils s'attachent est la conformation du sol; ils prennent leurs dispositions selon qu'il est uni, montueux, incliné, étendu ou restreint, aride ou marécageux, semé de rivières, de sources, ou privé d'eau. Leur génie se déploie ensuite d'après le caprice des lieux mêmes, et saisit habilement les moyens d'en voiler les défauts ou d'en perfectionner les avantages.

Les Chinois aiment peu à marcher; aussi rencontre-t-on rarement chez eux, comme dans nos plantations européennes, des avenues ou des promenades spacieuses. Tout le terrain est employé à des scènes variées, et, de tous côtés, des allées tortueuses et tracées dans de petits bois conduisent à différens points de vue, dont chacun est marqué par une bâtisse ou quelque autre objet de repos.

Leurs artistes distinguent trois différentes espèces de scènes auxquelles ils ont donné le nom d'*agréables*, d'*horribles* et d'*enchantées;* ces dernières répondent assez bien à celles que nous appelons *romantiques*. Les Chinois y déploient tout l'art dont ils sont capables pour frapper l'esprit. Ils creent un courant rapide ou torrent qui, se précipitant sous la terre, y cause un fracas inexplicable pour une oreille inexpérimentée; ou bien les rocs, ou autres objets de leur invention, sont disposés de manière à ce que le vent, sifflant à travers différens interstices pratiqués à dessein, produise des sons extraordinaires. Ils introduisent dans ces scènes toutes sortes de plantes et de fleurs rares pour la plupart; ils les peuplent d'oiseaux, de quadrupèdes, et y forment des échos artificiels dont l'effet compliqué est toujours surprenant.

Dans leurs scènes d'*horreur*, ils représentent des rochers suspendus, des cavernes obscures, des cataractes impétueuses qui, de toutes parts, se déroulent du haut des collines; les arbres y sont difformes, et semblent courbés par la violence des tempêtes; quelques uns, renversés comme par la fureur des eaux, obstruent le cours des torrens; d'autres paraissent brisés et incendiés par la foudre. Les constructions s'y montrent tantôt en ruines, tantôt à moitié consumées; enfin, des cabanes éparses sur les flancs nus des rochers attestent l'existence en même temps que l'extrême misère des habitans.

Les artistes chinois placent ordinairement des scènes *agréables* à côté de celles dont nous venons de parler. Ils savent combien la puissance du contraste agit sur l'esprit de l'homme, et ils mettent constamment en usage les transitions soudaines et d'une opposition frappante de couleurs, d'ombres et de formes. Ainsi, ils vous conduisent d'un horizon limité à un paysage immense; d objets d'horreur à des impressions délicieuses; de la vue des lacs et des rivières à celle des plaines, des montagnes et des bois. Aux couleurs brillantes ils opposent les couleurs les plus sombres, et aux formes les plus simples les formes les plus compliquées, distribuant par des dispositions judicieuses les différentes masses d'ombre et de lumière.

Ils font entrer beaucoup d'eau dans la composition de leurs jardins. Dans les petits, si le site le permet, ils submergent souvent une partie du terrain, et ne conservent que quelques îles et quelques rochers; dans les grands, ils introduisent des lacs, des rivières, des canaux, dont les rives sont, en imitation de la nature, nues et sablonneuses, ou couvertes de bois. Dans quelques endroits, on les voit plats et semés de fleurs et d'arbrisseaux; dans d'autres, escarpés, rocailleux, et formant des cavernes où les eaux se jettent avec violence et fracas. Tantôt vous voyez des prairies couvertes de bétail, tantôt de petits bois dans lesquels, de plusieurs côtés, entrent des ruisseaux assez profonds pour porter des bateaux; leurs rives sont plantées d'arbres, dont les branches projetées et courbées forment des arcades sous lesquelles s'engagent les nacelles. Ces canaux conduisent généralement à quelque objet intéressant, comme une belle construction, une plaine au pied d'une montagne disposée en amphithéâtre, une maisonnette au milieu d'un lac, une cascade, une grotte divisée en plusieurs avenues, un rocher artificiel, etc.

Leurs rivières sont rarement droites; elles serpentent, et sont presque toujours irrégulières: leurs bords sont ornés de roseaux et de fleurs ou de plantes aquatiques. On y voit aussi des bateaux de formes diverses, des moulins et autres machines hydrauliques, dont le mouvement anime la scène. Dans leurs lacs, les Chinois sèment des îles, les unes stériles, entourées de rochers et de bas-fonds; les autres, enrichies de toutes les beautés de l'art et de la nature.

Ils forment aussi des roches artificielles, et dans cette sorte de composition, ils surpassent tous les autres peuples. L'art de faire les rochers est chez eux une véritable profession. Un grand nombre d'artistes, à Canton, et probablement dans beaucoup d'autres villes, sont constamment livrés à cette industrie. La pierre dont ils se servent est tirée des côtes méridionales de la Chine; c'est une pierre bleue et tendre sur laquelle les vagues agissent aisément. Les Chinois sont extrêmement difficiles dans le choix qu'ils font de cette pierre, et paient fort cher celle dont la forme et la couleur présentent d'heureux accidens. Il est vrai que celle du premier choix ne sert que pour les paysages des appartemens; dans les jardins, ils en emploient une plus commune dont, au moyen d'un ciment bleu, ils font des masses considérables; puis, ils les taillent en grottes, en cavernes par les ouvertures desquelles vous apercevez des perspectives lointaines; ils les couvrent, en plusieurs endroits, d'arbres, de plantes, de mousse, de ronces, et placent, à leurs sommets, de petits temples ou d'autres constructions auxquelles on arrive par des chemins raboteux, tortueux, taillés dans le roc lui-même.

Lorsque l'eau et le terrain le permettent, les Chinois ne manquent jamais de former des cascades dans leurs jardins: ils évitent toute régularité dans ces ouvrages, et copient fidèlement la nature. Les eaux s'échappent de cavernes et d'intervalles de rochers. Ici, on aperçoit une grande et impétueuse cataracte; là, de plus petites. Quelquefois des arbres, dont les branches ne livrent que de rares échappées, nuisent, à dessein, à la vue de la cascade. Ils jettent souvent de grossiers ponts de bois d'un rocher à un autre, au point le plus profond de la chute, et souvent aussi le cours de cette dernière est intercepté par des arbres ou des amas de pierres qui semble nt y avoir été entraînés par la violence du torrent.

Dans leurs plantations, ils varient les formes et les couleurs de leurs arbres; le saule pleureur est un de ceux qu'ils préfèrent, et ils en bordent généralement leurs rivières et leurs lacs.

Ils emploient divers artifices pour ménager la surprise. Quelquefois, ils vous conduisent dans des cavernes et des passages obscurs à l'issue desquels vous vous trouvez tout-à-coup frappé de la vue d'un paysage délicieux; ou bien, ils vous font entrer dans des avenues et de belles promenades qui, peu à peu raboteuses, finissent par devenir tout-à-fait impraticables à cause des buissons, des ronces et des pierres qui les encombrent, tandis qu'au loin la perspective la plus étendue s'offre à vos yeux.

Quoique les Chinois n'aient point acquis de grandes connaissances d'optique, l'expérience leur a cependant appris que les objets se rapetissent et se confondent dans l'éloignement. Ils forment, en conséquence, des perspectives au moyen de constructions, de vaisseaux ou d'autres objets diminués plus ou moins, suivant leur distance simulée; et pour rendre l'illusion plus complète, ils placent dans les parties les plus éloignées de ces tableaux des arbres plus petits et d'une teinte moins vigoureuse que ceux des premiers plans. Ils donnent ainsi, en apparence, une étendue considérable à un espace réellement restreint et limité.

Si les Chinois aiment à faire serpenter leurs allées, leurs routes sont toujours droites, du moins, autant que le terrain consent à s'y prêter. Ils regarderaient comme une absurdité de construire une route contournée, parce que, disent-ils,

elle doit être disposée de manière à rendre rapide la marche du voyageur, qui certes ne choisira pas une ligne courbe s'il peut en trouver une directe.

CHASSES.

(Voyez 1834, p. 396, la Châsse de saint Spire, à Corbeil.)

ORFÉVRERIE RELIGIEUSE. — SERMENS SUR LES CHASSES. — DESCRIPTION DE LA CHASSE DE SAINTE GÉNEVIÈVE.

Les châsses, comme on le sait, étaient tout à la fois chez nos aïeux un objet d'art et de piété. Elles formaient, pour ainsi dire, autant de petits temples en or et en argent, placés dans des basiliques de pierre ; et l'orfevrerie, qui était alors le premier des arts, consacrait tous ses soins à les revêtir d'ornemens et de sculptures.

Nous ne nous étendrons pas sur leur origine et leur étymologie. Nous dirons seulement que le mot châsse vient du mot latin *capsula*, boîte, cercueil, par allusion à l'usage auquel on les employa t. La forme de sarcophage dut donc être pour ces objets la plus commune, et, selon nous, elle s'accordait très bien avec leur pieuse et sevère destination. Néanmoins, les artistes du moyen âge, franchissant les limites du cercle dans lequel on avait voulu renfermer leur talent, donnèrent aux châsses l'apparence de beaucoup d'autres objets. Ainsi on les vit prêter à quelques unes d'entre elles la figure des ossemens qu'elles devaient renfermer; d'autres représentèrent des bustes, des bras, des mains, et jusqu'à des statues tout entières.

L'orfévrerie religieuse ne s'arrêta pas là : marchant de front avec l'architecture et le progrès du luxe, c'est-à-dire avec les progrès de la civilisation, elle saisit toutes les occasions qui se présentèrent de déployer son talent. Ainsi, elle abandonna en même temps que l'architecture, le plein cintre roman pour l'arceau gothique, et introduisit dans les reliquaires l'ogive aux formes élancées. Ceci se remarque surtout dans les travaux exécutés pour les églises. Mais lorsque le trésor des rois s'ouvrit pour les orfévres, ils tracèrent sur l'onix romaine l'effigie des Ptolomées au-dessus de celle de la Vierge, et dessinèrent sur la topase ou le diamant, à force d'art et de travail, la figure de Jésus-Christ auprès de celle de Jupiter.

A coup sûr, nous ne donnons point ce mélange bizarre comme un modèle de goût; mais ce rapprochement du profane et du sacré dut en réalité amener des effets assez piquans et assez remarquables.

Au neuvième siècle, une révolution eut lieu qui faillit arracher à sa désuétude l'art du lapidaire. On se mit à polir les joyaux qu'on employait à la construction des châsses, et le goût des bijoux anciens fut remplacé par celui des modernes.

La plus brillante époque pour les monumens religieux, et surtout pour les reliquaires, fut chez nous le règne de saint Louis. L'orfevrerie religieuse doit aussi beaucoup à Charles V; et Louis XI, que la crainte de la mort rendait dévot et superstitieux, enrichit un fort grand nombre de châsses. L'époque la plus désastreuse pour ces monumens fut sans contredit celle de la réforme; quand l'effervescence religieuse jeta dans notre belle patrie le brandon de la guerre civile, les huguenots détruisirent ou pillèrent la plupart des reliquaires. 93 a fait le reste.

Parmi les effets les plus singuliers qu'on attribuait aux châsses, on peut en citer plusieurs fort remarquables. Une ville assiégée voyait-elle le belier ébranler ses murailles, et l'echelle aux harpons de fer s'attacher à ses creneaux, l'apparition des châsses promenées autour des remparts suffisait à les defendre. Fallait-il recourir à la prière du ciel pour éteindre le feu ou resserrer l'eau, on courait chercher les religieux de différens monastères, et le fleau cessait! Nos vieux chroniqueurs sont remplis de faits semblables.

C'était aussi sur les châsses que se prononçaient les sermens. Cela s'appelait *jurer sur saints*. On rapporte que le roi Robert, qui était pourtant un homme assez éclairé, crut obvier par une ruse bien singulière aux inconvéniens du parjure. Afin de se mettre à l'aise et de violer ses sermens sans offenser Dieu, il jurait lui-même ou faisait jurer ceux qui croyaient s'engager avec lui, sur un reliquaire vide, ou ne contenant qu'un œuf d'oiseau

La plupart des châsses, si l'on eût voulu évaluer leur valeur en monnaie, eussent été d'un prix pour ainsi dire inestimable. On pourra en juger par la courte description qui suit de l'une d'entre elles, description qu'on ne rencontre nulle part, pas même dans *le Dictionnaire des reliques*, et que nous avons glanée çà et là, au moyen d'un grand nombre de lectures.

Vers l'an 630, saint Eloi ajouta quelques ornemens à la châsse de sainte Geneviève qui était en bois. Ce ne fut qu'en 1240 que fut construite la fameuse châsse si renommée jusqu'à la révolution. L'orfévre qui en fut chargé se nommait Bonnait. Son travail fut dirigé par l'abbé Robert de la Ferté Milon. On y employa *huit marcs* d'or et *cent quatre-vingt-dix* d'argent donnés par Robert de Courtenay, Hugues d'Athyi, grand panetier, Nicolas de Roye, évêque de Noyon, et Guillaume de Sainte-Marie, évêque d'Avranches. Sa forme était celle d'un petit monument rectangulaire, avec une couverture inclinée comme le faîte d'une église, mais sans flèche ni clocher. Sur les faces des deux bouts étaient des figures de la Vierge et de sainte Geneviève. Sur chaque côté, six des apôtres, chacun dans une niche, étaient rangés l'un près de l'autre. Tous les six étaient en argent massif, et pouvaient avoir un pied de hauteur. Ce fut pendant la nuit du 28 octobre 1242 que se fit la translation des reliques de sainte Geneviève d'une châsse dans une autre. On fit cette cérémonie la nuit, parce qu'on redoutait que le peuple, qui vénerait l'ancien reliquaire, ne se portât à quelque excès sous prétexte qu'on violait la sainteté des reliques.

Pendant le neuvième siècle, cette châsse fut deux fois soustraite à la rapacité des Normands, lors des divers siéges qu'ils firent de Paris; mais tous ces mouvemens la détériorèrent, et l'on résolut enfin d'en faire une nouvelle. On mit douze ans à amasser l'or, l'argent et les pierreries nécessaires à ce dessein, et elle ne fut achevée qu'en 1242.

Les libéralités de nos rois enrichirent si fort ce nouveau reliquaire, qu'au bout d'un certain temps il fut tout couvert de pierres précieuses, et surmonté d'une couronne de diamans donnée par la reine Catherine de Médicis. Cette châsse était placée au fond de l'église Sainte Geneviève, dans un corps d'architecture isolé. Elle était décorée de quatre colonnes d'ordre ionique, dont deux en jaspes et deux en marbre, surmontées chacune d'une figure colossale. Chacune de ces figures tenait à la main un candélabre, et portait sur ses épaules un luminaire. Pour descendre cette châsse du lieu où elle était, il fallait un arrêt du parlement. Dans les grandes solennités, elle était accompagnée de la châsse de saint Marcel, et partout où elle figurait, l'abbé de Sainte-Geneviève obtenait le pas sur l'évêque de Paris.

En 1793, ce reliquaire précieux comme richesse et curieux comme objet d'art, fut envoyé à la Monnaie. Les objets qu'il contenait furent brûlés sur la place de Grève. Plus tard, on assura en avoir sauvé quelques fragmens, et quand le calme fut revenu, on plaça ces débris dans la grande châsse de fer qui se voit aujourd'hui à l'église Sainte-Etienne-du-Mont ; car l'ouragan révolutionnaire non seulement avait fait disparaître la châsse de la patronne de Paris, il avait également démoli l'église qui lui était consacrée.

LA RELIGION SIKE DANS LE PENDJAB

(Voyez l'Histoire du royaume de Lahor, p. 1.)

Le dessin que nous donnons d'après une peinture orientale sur vélin et dont nous devons la communication au général Allard, représente les deux fondateurs de la religion sike, sur laquelle nous avons déjà donné quelques détails au commencement de ce volume. Dans l'Inde, Govind-Sing est regardé comme un réformateur, et cette idée n'implique nullement la critique de la religion sike primitive que ce guerrier est seulement venu modifier; car tous les deux ils sont l'objet d'un égal respect, et on les place sur la même ligne. Seulement la tête de Baba-Nanek est entourée de la divine auréole qui est le signe distinctif de la révélation. Govind-Sing n'a que le cercle de feu; il porte d'ailleurs les attributs de la guerre et de la politique; il a le casque et l'aigrettte, l'arc, la flèche, le bouclier et le faucon au poing, et son costume, rehaussé de perles, indique assez le faste oriental inconnu au chef spirituel de la religion.

Les dogmes de la religion sike sont consignés dans une suite de livres écrits par les successeurs de Baba-Nanek. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces livres sont appelés *Granth*, ce qui signifie *livre* en sanscrit. D'après un voyageur anglais, le respect que les sikes témoignent au Granth approche de l'adoration; dans les cérémonies, le prêtre agite au-dessus du livre sacré un *tchôri*, c'est-à-dire une queue de vache du Tibet, comme s'il éventait un empereur. Lors de la fête du Basant (du printemps), le Granth, après la lecture publique, est fermé et enveloppé avec soin de douze couvertures dont la dernière est jaune, couleur favorite des sikes.

Depuis l'avénement de Randjit-Singh ou Runjet-Sing au pouvoir, les chefs de la religion et la religion elle-même ont perdu de leur autorité. Les assemblées d'*Amritsar*, la ville sainte, où primitivement se discutaient et se réglaient les affaires d'etat, ont été supprimées, et les prêtres regrettent une



(Govind-Sing et Baba-Nanek, fondateurs de la religion Sike, d'après une peinture orientale.)

partie de leurs priviléges. Cet etat de choses ne doit pas être attribué à un refroidissement du sentiment religieux, car on pense que le pouvoir temporel du souverain pourrait être encore renversé par le chef de la religion. Runjet-Sing le sent bien, car, quoiqu'il ait aboli en partie les prérogatives du grand-prêtre, il a constamment à ses côtés deux *gourous* qu'il entoure d'une distinction particulière. Ces deux prêtres remplissent près de lui l'office de sages, et Runjet-Sing aime à les consulter sur l'avenir. Nous citerons à ce sujet un fait récent qui peint assez le caractère superstitieux du roi de Lahor. En 1831, Runjet-Sing, désireux de donner à une grande puissance européenne une preuve de son amitié, accepta une entrevue avec lord William Bentinck, gouverneur des possessions anglaises dans l'Inde. L'étiquette fut réglée avec un soin scrupuleux; les armées s'avancèrent de part et d'autre, les présens furent préparés, les tentes de cachemire dressées, et déjà lord Bentinck s'approchait entouré d'un brillant état-major, lorsque l'ombrageux Runjet-Sing, soupçonnant des intentions hostiles de la part du général anglais, refusa tout-à-coup de se rendre au lieu indiqué. On lui représenta qu'un tel refus serait une grave injure à l'Angleterre, et son premier ministre le pressa de vaincre sa répugnance, mais le roi de Lahor ne voulut rien décider avant d'avoir consulté ses prêtres. Ceux-ci l'engagèrent à marcher à la rencontre de lord Bentinck et de se faire précéder par des corbeilles de fruits qui seraient offertes à l'ambassadeur anglais; si elles étaient acceptées, ce serait un signe certain que cet étranger était venu sans mauvaise intention. Les présens furent reçus avec empressement, comme on le pense bien; l'entrevue fut cordiale, et Runjet-Sing assista avec confiance et une satisfaction visible aux manœuvres qui furent commandées sous ses yeux.

Les sikes sont tolérans en matière religieuse, car, bien que leur foi soit dominante dans le pays, ils souffrent le culte de sectes rivales. Cependant leur pouvoir est plus grand en autorité que par le nombre: sur une population de trois millions d'hommes, on n'en compte pas plus de cinq cent mille. Le Donâb, contrée comprise entre le Ravi et le Sutledge, est leur berceau, et quoiqu'ils se soient étendus aux époques des invasions des peuples de l'ouest, on en rencontre bien peu à trente milles au-dessous de Lahor.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN.



(Papillonneries humaines, par Saint-Aubin. — Une scène de théâtre.)

Augustin de Saint-Aubin, un des graveurs les plus distingués du dix-huitième siècle, composa, sur le théâtre de son époque, une série de gravures dans le cadre de celle que nous reproduisons aujourd'hui; la plupart de ces dessins, tous charmans et précieux, sont enfouis dans les cabinets de curiosités, dans les musées des particuliers; nous sommes heureux de pouvoir livrer au public le frontispice de cette collection, aujourd'hui si difficile à compléter. Ce dessin suffit pour donner une idée de la manière ingénieuse de Saint-Aubin. La grâce des détails, la légèreté des ornemens, le naturel des poses, le charme de la composition, pourraient encore servir de modèle à plusieurs de nos artistes contem-

porains. Ces personnages ailés sont des acteurs : pauvres papillons en effet, que les artistes dramatiques, destinés à ne briller qu'à la clarté de la rampe, où souvent ils viennent se brûler dès leurs débuts ! Cette araignée, qui semble présider à cette scène de nuit, représente sans doute le directeur de théâtre qui trame ses toiles sur le public et s'apprête à dévorer le produit des veilles de ses administrés. Les ailes découpées et parfaitement tranchées du tyran jaloux ne forment-elles point par leur dureté un contraste frappant avec la souplesse et la grâce qui distinguent celles de la pauvre victime? Saint-Aubin n'a-t-il pas deviné le bon et le mauvais ange du drame moderne? Quant au fini et à la délicatesse des ornemens, nous ne ferons qu'une remarque : c'est qu'en étudiant la gravure originale, on est surpris qu'au dix-huitième siècle, époque où l'art de la gravure était moins cultivé que de nos jours et où les dessins des maîtres étaient tirés à deux cents exemplaires à peine, on est surpris, disons-nous, qu'un artiste ait osé consacrer autant d'études et de travaux à des œuvres dont le succès était incertain et qui ne s'adressaient qu'à un public d'élite : public trop rare pour donner à l'artiste la fortune et la popularité.

Saint-Aubin naquit en 1736. Presque toujours les grands talens se révèlent dans l'extrême jeunesse. Augustin de Saint-Aubin montra de bonne heure de grandes dispositions et un goût prononcé pour l'art qu'il devait exercer plus tard avec un rare talent. Il échappait à peine aux bancs poudreux des écoles qu'il se livra avec ardeur à l'étude de la gravure et promit bientôt tout ce qu'il devait tenir un jour. Rien n'a manqué aux développemens de ses facultés : ni la force, ni l'énergie, ni l'amour de l'art, moins encore le malheur, ce grand maître de tous les talens. Le portrait fut le genre qu'il adopta et cultiva le plus particulièrement; son burin se distingue par un esprit excessivement fin et par une grande délicatesse de touche. Les portraits de Fénelon, d'Helvétius, de Lekain, de Necker, sont les morceaux les plus remarquables que nous ait laissés cet artiste.

Son talent pour le portrait le porta naturellement à la charge et au grotesque, genre auquel il devait céder par la nature de son esprit et par la gaîté de son caractère. La charge, en effet, se trouve en germe dans le portrait, et il est bien rare que l'artiste qui sait peindre la nature sous ses rapports vrais et sérieux, ne s'égaie pas parfois à la saisir sous ses rapports grotesques. Augustin de Saint-Aubin cultiva ce genre ; mais sans lui donner l'importance exagérée que quelques artistes de nos jours lui ont malheureusement accordée, et seulement comme distraction de travaux plus graves et plus utiles. Il obtint des succès solides et mérités, et réunit les suffrages des hommes les plus distingués de son époque. Nommé d'abord graveur de l'ancienne Académie de peinture, il occupa plus tard le même emploi à la Bibliothèque Impériale.

Il mourut au mois de novembre 1807.

POISONS.

(Premier article.)

L'étude des poisons, ou la *toxicologie*, forme une branche importante de la science médicale. Des traités spéciaux ont été depuis long-temps consacrés à l'examen des substances vénéneuses que la nature offre en abondance dans les trois règnes minéral, végétal, et animal; le traité qui, de nos jours, se place au premier rang a été rédigé par le docteur Orfila. — « On donne le nom de *poison*, dit ce médecin célèbre, à toute substance qui, prise intérieurement à petite dose, ou appliquée de quelque manière que ce soit sur un corps vivant, détruit la santé ou anéantit entièrement la vie. »

Il ne faut pas conclure de cette définition que les substances désignées sous le nom de poisons peuvent donner la mort à quelque petite dose qu'on les prenne. On commettrait une grave erreur : en diminuant suffisamment la quantité de ces substances introduites dans le corps, elles peuvent se transformer en médicamens plus ou moins efficaces, plus ou moins énergiques, et propres à amener de merveilleuses guérisons. Quelquefois même certains poisons, convenablement dosés, servent à détruire l'effet mortel d'autres poisons. Ainsi la substance vulgairement nommée *arsenic* peut lutter avec succès contre les morsures des serpens venimeux; l'émétique sert dans beaucoup de cas à tirer d'une position critique les personnes empoisonnées, il est également précieux dans une foule de maladies : cependant l'émétique est un poison. C'est donc un art tout entier, et un art très important, que celui de doser les substances innombrables dont la chimie dispose. Avec de l'habileté on transforme leur puissance destructive en agent de bienfaisance, de soulagement, de guérison. S'il est possible à l'homœopathie (1834, p. 50) de résister aux attaques dont elle est l'objet; si par des cures importantes elle parvient à convaincre de son efficacité, elle devra la majeure partie de son influence à l'art dont nous parlons ici.

La chimie minérale compte aujourd'hui cinquante trois corps simples : la plupart des combinaisons de ces corps entre eux constituent de vrais poisons; la chimie végétale sait extraire des plantes une multitude de substances qui, prises en très faible quantité, occasionnent la mort avec violence; enfin certains animaux contiennent en eux, soit naturellement, soit à la suite de maladies, des principes mortels, ou tout au moins capables d'altérer profondément l'organisation.

Tous ces poisons se classent en quatre groupes : les *irritans* ou *corrosifs*, qui sont pris en grande partie dans la chimie minérale; les *narcotiques* et les *narcotico âcres*, qui sont tirés presque tous de la chimie végétale; enfin les *septiques*, extraits pour la plupart d'animaux morts ou vivans.

1° *Poisons irritans.* — Le caractère général de ces substances est d'enflammer, d'irriter, de ronger les tissus du corps de l'animal qui les a absorbées. Leur action est en général plus vive et plus redoutable que celle des autres poisons. La plupart des acides, les alcalis, les sels métalliques, beaucoup de substances végétales, les cantharides et certains poissons, en font partie. Si le poison a été absorbé depuis long-temps et en quantité suffisante, la plupart des secours administrés aux malades peuvent bien diminuer les douleurs vives qui les accablent, mais ne sauraient amener une guérison durable. La mort est toujours une conséquence de l'action prolongée de ces substances. En détruisant les tissus, elles ont détruit l'harmonie d'organisation nécessaire à la vie. Si le malade demande promptement du secours, il est rare qu'on ne parvienne à le sauver; mais néanmoins cet empoisonnement produit souvent une impression fâcheuse sur tout le cours de la vie.

Les empoisonnemens volontaires se font le plus souvent au moyen des acides sulfurique et nitrique, plus connus sous les noms d'huile de vitriol et d'eau-forte, mais surtout de l'acide arsénieux, nommé vulgairement *arsenic*. Ce dernier corps est aussi fréquemment employé par les malfaiteurs, parce qu'il est aisé de se le procurer, et aussi parce que, n'ayant presque point de saveur il est reçu sans méfiance par la victime. La plupart des autres poisons irritans se révèlent par un goût très fort qui les ferait repousser sur-le-champ. — Les empoisonnemens par l'huile de vitriol et l'eau-forte sont combattus avec succès en faisant avaler sur-le-champ au malade une grande quantité d'eau pure ou mieux d'eau de savon, et en lui administrant ensuite un corps alcalin tel que la magnésie, capable d'en absorber l'acide et d'en neutraliser l'action

Les accidens causés par l'arsenic sont de la nature la plus grave, mais ils varient suivant qu'on a pris cette substance en poudre fine ou en masse : dans le premier cas, les douleurs éprouvées sont très vives; dans le second cas, la mort

vient assez doucement. Pour secourir une personne ainsi empoisonnée, il faut lui faire avaler promptement de l'eau tiède, afin d'obtenir des vomissemens, puis des tisanes mucilagineuses, ou du lait, ou de l'eau de veau, de poulet, etc. — Il est remarquable que les accidens occasionnés par l'arsenic, et en général par tous les poisons irritans, sont d'autant moins graves que l'estomac contient déjà une plus grande quantité de matières solides et liquides, le poison étant alors disséminé sur une plus grande surface, et surtout le vomissement étant beaucoup plus facile. On cite beaucoup d'observations à l'appui de ce fait; on raconte, par exemple, que plusieurs personnes assistant à un festin, on apporta au dessert un mets où l'on avait mis de l'arsenic en place de farine : ceux des convives, qui jusqu'alors avaient peu bu et peu mangé, périrent sur-le-champ; les autres, au contraire, furent sauvés par le vomissement.

L'arsenic, que les malfaiteurs emploient le plus fréquemment pour l'accomplissement de leurs affreux calculs, est cependant le poison dont il est le plus facile de constater la presence. Toute petite que soit la quantité qui reste dans le corps de la victime, le chimiste a des moyens infaillibles de faire reparaître aux yeux l'arsenic à l'état métallique. D'ailleurs il n'est pas de poison dont on ne puisse vérifier la présence, et, même sous ce rapport, la science est arrivée à un degré de perfection que l'on pourrait appeler prodigieux. Le cuivre, le plomb, le mercure, l'or, l'argent, etc., dont les dissolutions sont mortelles, peuvent être mis en évidence même sous une masse inappréciable à la balance. Ainsi la science, tout en découvrant des puissances énergiques dont le crime peut faire usage, a su trouver aussi des caractères inaltérables qui les décèlent sous les enveloppes les plus cachées.

Epitaphe de Sardanapale. — Strabon rapporte que l'épitaphe inscrite sur le tombeau de Sardanapale était ainsi conçue:

« Sardanapale, fils d'Anacyndaraxes, fit bâtir en un seul » jour la ville d'Anchiale et celle de Tarsus. — Passant, bois, » mange, divertis-toi, car tout le reste ne vaut pas une chiquenaude. »

Epitaphe bien digne d'un homme dont le nom est devenu un symbole de mollesse et de volupté!

LA PLACE MAUBERT.

Sur l'emplacement du marché dit de la place Maubert, s'élevaient encore, il y a cinquante ans, le couvent et l'église des Carmes dont le nom est resté à la rue triste et sale qui borde ce marché. Ces religieux prétendaient faire remonter l'antiquité de leur ordre jusqu'au prophète Elie. Il s'engagea à ce sujet une polémique des plus virulentes entre le père Papebroch, savant jésuite, d'un côté, et les pères carmes François de Bonne-Espérance, et Daniel de la vierge Marie, de l'autre. Le père Papebroch soutenait que l'ordre des carmes devait son institution à un moine qui, dans le douzième siècle, était venu s'établir avec deux religieux sur le Mont-Carmel, où ils avaient eu une révélation du prophète Elie. Après bien des controverses, l'affaire fut déférée à l'inquisition d'Espagne, qui se prononça pour les carmes. Mais le pape termina cette querelle en imposant silence aux partis. Il est certain que saint Louis, en 1254, ramena de Palestine avec lui six de ces religieux, et les établit à ses frais auprès du port Saint-Paul, en un lieu qui reçut de ses habitans le nom de rue des Barrés qui subsiste encore aujourd'hui; ce nom leur fut donné par le peuple à cause des barres noires et blanches qui couvraient en effet leur habit. Mais bientôt les carmes, incommodés d'ailleurs par les débordemens annuels qui les inondaient, et se trouvant mal à l'aise dans leur logement devenu trop étroit, obtinrent de Philippe-le-Bel, en 1309, la Maison-du-Lion, située au bas de la rue de la montagne Sainte-Geneviève, et s'y transportèrent après avoir vendu leur ancienne demeure à Jacques Marcel, bourgeois de Paris, au prix de 500 livres parisis. Ce couvent s'agrandit successivement grâces aux nombreuses libéralités de Jeanne d'Evreux, troisième femme de Charles-le-Bel, et de la reine Blanche, veuve de Philippe VI. Leur église renfermait entre autres monumens curieux une chaire de pierre que l'on prétendait avoir servi au fameux Albert-le-Grand, lorsque, venant à Paris, il fut obligé de prêcher sur la place à raison de l'affluence immense de ses auditeurs. On assurait encore que la place *Maubert* avait pris son nom de ce fameux dominicain par contraction de *maître Albert*, *Malbert*, *Maubert*. Le nom de ce savant scolastique est encore aujourd'hui populaire, à cause des rapsodies apocryphes connues depuis des siècles sous le nom de *Secrets admirables du grand Albert*, *Secrets du petit Albert*, etc. On chercherait en vain la source de ces ridicules compilations dans les 21 volumes in-folio que nous a laissés ce fécond polygraphe. Mais ce fut bien lui, si l'on en croit la légende, qui fabriqua cette fameuse tête d'airain qui répondait à toutes les questions et que saint Thomas d'Aquin, son disciple, brisa d'un coup de bâton. Ce fut encore lui (d'après les mêmes autorités) qui, dans le jardin de son cloître à Cologne, donna au roi des Romains, Guillaume, comte de Hollande, ce magnifique banquet où, précurseur du docteur Faust, il couvrit la terre de fleurs délicieuses, et les arbres de fruits exquis qu'il fit servir à sa table, bien que l'on fût au cœur de l'hiver. Albert-le-Grand mourut à Cologne, en 1280, âgé de 80 ans.

De l'esprit. — Ce qu'on appelle *esprit* est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine; ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on laisse entendre dans un autre; là, un rapport délicat entre deux idées peu communes; c'est une métaphore singulière; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui; c'est l'art, ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner.

Le faux esprit est une recherche fatigante de traits déliés, une affectation de dire en énigme ce que d'autres ont déjà dit naturellement, de rapprocher des idées qui paraissent incompatibles, de diviser ce qui doit être réuni, de saisir de faux rapports. VOLTAIRE.

THERMES
OU BAINS CHEZ LES ROMAINS*.

(Voyez Thermes de Julien, 1834, p. 305.)

Les *thermes* étaient consacrés non seulement aux bains, mais à presque tous les genres de distraction, de plaisir, ou d'études. On s'y réunissait pour jouer, lire, causer, et se livrer aux exercices du corps : c'étaient à la fois des gymnases, des jeux de paume, des cafés, des vauxhalls, des galeries d'art, des bibliothèques, des clubs pour la conversation, des jardins, etc.

En général, les thermes étaient fréquentés depuis midi jusqu'au soir.

Le luxe des thermes paraît dater du règne des empereurs. Victor et Rufus comptèrent jusqu'à 800 bains dont les principaux étaient ceux de Paul-Emile, de Jules-César, de Mécène, de Livie, de Salluste, d'Agrippine, etc. Mais les *thermes* proprement dits les plus remarquables, construits depuis l'an 10 jusqu'à l'an 524, furent ceux fondés par Agrippa,

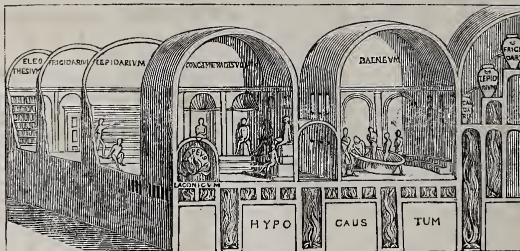
* Mazois, Dezobry, Gell, Donaldson, Quatremère de Quincy, etc.

Néron, Vespasien, Titus, Domitien, Trajan, Adrien, Commode, Antonin Caracalla, Alexandre Sévère, Philippe, Dèce, Aurélien, Dioclétien et Constantin.

DESCRIPTION DES BAINS D'UN RICHE ROMAIN

On était introduit aux bains par une petite cour pavée en mosaïque, entourée d'un péristyle en colonnes octogones, et au fond de laquelle on trouvait un *baptisterium*, grand bassin pour prendre le bain froid en commun. Ce bassin était couvert d'un toit élégant soutenu par des colonnes. Sur les parois des portiques, on voyait des peintures et des paysages.

De la cour, on passait dans l'*apodyptère*, salle où l'on déposait ses vêtemens entre les mains d'esclaves qui les



(Représentation de bains, d'après les peintures découvertes dans les bains de Titus.)

pliaient et les serraient dans des cases fermées. On trouvait ensuite une salle élevée et spacieuse, avec une vaste baignoire pour prendre le bain froid à couvert, lorsqu'on ne voulait point se baigner en plein air dans le *baptisterium*. Cette salle était ce qu'on appelait le *frigidarium* : elle était disposée de manière qu'une partie restait libre, et que l'autre, où était la baignoire, formait un hémicycle au centre duquel était la cuve (*labrum* ou *salium*) entourée d'un petit espace clos par un mur d'appui. Le pourtour de l'hémicycle était décoré de pilastres et de niches avec des statues; le soubassement était formé par deux gradins qui régnaient autour de cette partie de la salle; c'était ce que l'on appelait l'école (*schola*), parce que ceux qui s'y asseyaient pour assister au bain sans y prendre part, s'y livraient souvent à des entretiens philosophiques. Entre l'école et l'enceinte de la cuve, il restait un espace libre (*alveus*) pour circuler autour de l'endroit où se tenaient les baigneurs. Cette pièce était éclairée par en haut, de manière que les corps n'y projetaient aucune ombre.

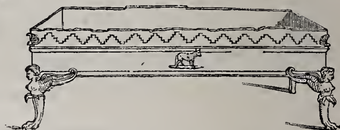
Le bain tiède, *tepidarium*, suivait immédiatement le *frigidarium*. A peu près carré, et terminé comme la salle précédente par une *école*, il était muni de deux grands bassins assez larges pour que l'on pût aisément y nager. L'*école* du *tepidarium* servait particulièrement aux baigneurs, soit pour s'essuyer lorsqu'ils se contentaient du bain tiède, soit pour se reposer en sortant de la pièce suivante, où ils prenaient le bain de vapeur que l'on nommait *sudatorium* ou *caldarium*.

Le *caldarium* était circulaire, entouré de trois gradins, et garni tout à l'entour de niches étroites où se trouvaient des siéges. Un réservoir d'eau bouillante occupait le milieu de la salle et fournissait des tourbillons de vapeur qui se répandaient partout, et montaient en nuages épais vers la voûte recouverte en stuc et de forme hémisphérique. Elle s'y engouffrait avec violence et s'échappait au sommet par une ouverture étroite, fermée avec un bouclier rond, de bronze, qui se manœuvrait d'en bas à l'aide d'une chaîne (*clypeus*), et que l'on ouvrait comme une soupape quand l'intensité devenait trop suffocante.

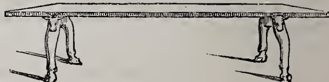
Le *caldarium* et sa cuve étaient chauffés par un fourneau extérieur nommé *laconium*, dont les flammes circulaient sous les voûtes du pavé, et au moyen de tuyaux conducteurs, jusque dans l'épaisseur des murs.

Un *eleothesium* ou *unctorium*, lieu dans lequel se déposaient les parfums, complétait, avec quelques autres petits cabinets et avec le *sphæristerium* qui servait aux jeux, l'ensemble des bains.

L'endroit où étaient situés les fourneaux s'appelait *hypocaustum*. Cette espèce de four était surmontée de plusieurs vases ou cuves en bronze, servant à donner à l'eau les divers degrés de chaleur nécessaires. La première cuve, qui était


(Brasier découvert dans un tepidarium.)

la plus éloignée du fourneau, recevait l'eau froide du réservoir général, et la transmettait, soit aux bains froids, soit aux bains chauds, pour modérer, à la volonté des baigneurs, le degré de chaleur du bain. La seconde, qui ne recevait


(Banc de bronze trouvé dans un tepidarium.)

qu'une partie de la chaleur du fourneau, donnait l'eau tiède au *tepidarium*. La troisième, placée immédiatement sur le feu, fournissait le *caldarium*.

UNE VISITE AUX THERMES OU BAINS PUBLICS.

Les riches se faisaient accompagner au bain par un ou plusieurs esclaves qui portaient leur linge, gardaient leurs habits, les retiraient de l'eau, les soutenaient en marchant, et les aidaient à traverser la foule.

Les employés attachés aux thermes publics étaient le gardien, *balneator*, et le chauffeur, *fornicator*; mais il y avait des serviteurs libres qui s'offraient à ceux qui n'avaient pas d'esclaves; tels étaient les *capsarii* qui gardaient les habits, moyennant une petite rétribution; les *aliptæ* ou *unctores*, parfumeurs; les *alipili*, épileurs; et les *tractatores*, masseurs.

Au sortir de la cuve ou du sudatoire, le riche baigneur s'étendait sur une espèce de lit de repos, et un masseur lui pressait tout le corps, le retournait, et quand ses membres étaient devenus souples et flexibles, il faisait craquer les articulations sans effort, il massait, il pétrissait, pour ainsi dire

la chair sans faire éprouver la plus légère douleur. Ensuite il passait aux frictions : la main armée d'un *strigile*, grattoir de corne ou d'ivoire, ou d'un métal plus ou moins précieux, il frottait vivement la peau et détachait toutes les



(Strigiles.)

impuretés que la transpiration avait pu y faire amasser. Ces frictions duraient assez long temps, et il fallait un peu d'habitude pour qu'elles ne parussent pas douloureuses. Puis venait la dépilation des aisselles, que l'*alipile* ou parfumeur pratiquait, soit à l'aide d'une petite pince, soit à l'aide d'un onguent composé de saule noir amerain, avec égal poids de litharge. Après cette opération, on était légèrement frotté d'abord avec un liniment où entrait l'ellébore blanc et qui avait la vertu de faire disparaître les démangeaisons et les échauboulures, puis avec des huiles et des essences parfumées, contenues dans de petites ampoules de corne de taureau ou de rhinocéros. On essuyait enfin le baigneur avec des étoffes de lin ou d'une laine fine et douce. Alors il s'enveloppait dans une gasape d'écarlate ou manteau bien chaud; ses esclaves l'enlevaient, le mettaient dans une litière fermée, et le reportaient chez lui.

Les pauvres se contentaient le plus souvent d'une simple friction avec les mains ou contre les murs.

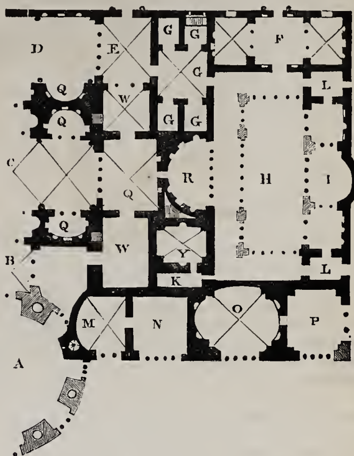
On se préparait aux frictions par des jeux et des amusemens violens qui provoquaient une sueur abondante; les uns s'exerçaient à la lutte, ou balançaient leurs bras chargés de masses de plomb; les autres jouaient à la paume; d'autres, les mains liées, montraient leur adresse à ramasser des anneaux, ou bien, mettant un genou en terre, se renversaient en arrière, jusqu'à ce qu'ils touchassent avec leur tête l'extrémité de leurs pieds.

Rien de plus bruyant que les bains publics à Rome. Là c'étaient les sifflemens et les soupirs profonds, les gémissemens naturels ou imités de ceux qui se livraient aux exercices violens; les exclamations des joueurs de paume comptant leurs balles; plus loin, des baigneurs qui s'amusaient à courir autour des cuves et des bassins en se tenant par es mains, et se les chatouillant de manière à provoquer les éclats de rire les plus perçans; d'autres qui lisaient à haute voix ou déclamaient des vers; d'autres, chanteurs impitoyables, ne trouvant leur voix belle que dans le bain, se mettaient à chanter jusqu'à faire trembler les voûtes de l'édifice. Des *alipiles*, pour se faire mieux remarquer, venaient aussi se joindre à ce discordant concert, tiraient de leur gosier de grêles sifflemens, et ne se taisaient pas qu'ils n'eussent trouvé des aisselles à épiler. Ajoutez à ce vacarme le bruit des frictions, suivant que la main frappait du creux ou du plat; les filous pris à voler les habits; les ivrognes, les marchands de comestibles et de boissons, les marchands de gâteaux, les vendeurs de boudin, les confiseurs, qui tous avaient leur modulation particulière pour crier leur marchandise, et vous aurez une idée des bruits de l'intérieur d'un bain public.

THERMES D'ANTONIN CARACALLA A ROME.

Les ruines encore existantes des thermes d'Antonin Caracalla, bien que mêlées aujourd'hui de jardins et de vignes donnent une haute idée de l'étendue et de la magnificence de ces édifices.

La masse générale des thermes de Caracalla formait, en plan, un quadrangle de 1041 pieds sur 1080. Deux des façades étaient adossées au mont Aventin. Il existe encore une assez grande partie de murailles pour qu'il soit facile de comprendre la division et la distribution intérieures.



(Demi-plan des bains d'Antonin Caracalla.)

A Rotonde de III pieds de diamètre. C'est la *cella solearis* ou *salle sandalaire :* Spartien a dit que les architectes et les mécaniciens la regardaient comme une chose inimitable. Son pavé et, suivant d'autres, son plafond étaient couverts de barres de cuivre et d'airain; des plaques de même métal ornaient les trumeaux des fenêtres. On croit que cette salle contenait un grand nombre de baignoires dans lesquelles on prenait le bain chaud.

B *Apodyterium*, lieu où l'on se déshabillait.

C *Xystos* ou portique, où les athlètes s'exerçaient à couvert lorsqu'il faisait mauvais temps.

D Piscine, ou large réservoir pour la natation.

E Vestibule à l'usage des spectateurs. On y déposait les vêtemens des baigneurs.

F Vestibules d'entrée; de chaque côté régnaient des bibliothèques.

G G Chambres où les athlètes se préparaient à leurs exercices.

H Péristyle au milieu duquel était une piscine pour les baigneurs.

I *Ephœbeum*, salle destinée aux exercices du corps.

K *Eleothesium* ou *onctuarium*, salle où l'on conservait les huiles et les parfums.

L L Vestibules.

M *Laconicum*, ou étuve où l'on prenait des bains *secs*.

N *Caldarium*, salle des bains chauds — O *Tepidarium*, salle des bains tempérés. — P *Frigidarium*, salle des bains froids.

Q Q Q Q Lieux de repos pour les baigneurs.

R *Exedræ*, ou vaste salle où se tenaient des conferences philosophiques.

V V Salles pour la conversation.

Y *Conisterium*, salle où l'on conservait la fine poussière égyptienne dont se couvraient les lutteurs.

L'autre moitié du corps principal de l'édifice était entièrement semblable au plan que nous donnons: les bains des femmes étaient séparés de ceux des hommes. Les cuves ou baignoires étaient de cuivre, de marbre, de porphyre, de granit, de basalte. Les siéges étaient de marbre ou de porphyre; et Olympiodore dit qu'on y comptait 1600 siéges. En dehors de cette vaste construction si remarquable d'ordonnance et de variété, et toujours dans l'enceinte s'élevaient, outre le *castellum* qui fournissait l'eau, quatre temples, l'un consacré

à Apollon, le second à Esculape, et les deux autres aux divinités protectrices de la famille des Antonins, Hercule et Bacchus. Les baigneurs se dispersaient, pendant les intervallesdu bain, dans des cours entourées de portiques, un théâtre de musique, des allées d'arbres, un gymnase, des galeries et des salles où les poètes et les philosophes faisaient des lectures publiques, etc.; de toutes parts des sculptures, des peintures, des colonnades, s'offraient à l'admiration.

C'est dans les fouilles de ces thermes que l'on a trouvé, entre autres œuvres célèbres de sculpture, l'Hercule de Glycon, le torse antique, le taureau dit Farnèse, la Flore, deux gladiateurs, les deux Vasques de granit de la place Farnèse, les deux belles urnes de basalte vert de la cour du Musée du Vatican. Le pape Pie IV a donné, en 1564, la dernière colonne de granit de la grande salle du milieu, au grand-duc Come de Médicis, et elle est actuellement sur la place de la Trinité à Florence, où elle supporte une statue en porphyre de la justice.

BAINS DE SCIPION L'AFRICAIN.

Le luxe des bains sous l'empire contrastait singulièrement avec la simplicité des bains de la république. La lettre suivante de Sénèque offre des détails curieux sur cette opposition.

« C'est de la maison de campagne même de Scipion l'Africain que je vous écris cette lettre, après avoir rendu hommage aux mânes de ce grand homme sur une éminence où je soupçonne que reposent ses cendres. J'ai vu sa maison de campagne bâtie de pierres de taille, environnée d'un mur qu'entourait une forêt, et flanquée de tours qui lui servaient de fortification. Au bas de la maison et des jardins, est une citerne suffisante pour l'usage d'une armée entière; le bain est étroit et obscur, selon la coutume de nos ancêtres; ils ne trouvaient les appartemens chauds que quand on n'y voyait pas clair. Ce fut un grand plaisir pour moi de comparer les mœurs de Scipion avec les nôtres. C'était dans ce réduit obscur que ce héros, la terreur de Carthage, à qui Rome doit de n'avoir été prise qu'une seule fois, baignait son corps fatigué des travaux de l'agriculture, après s'être exercé par des ouvrages pénibles, et avoir dompté la terre selon la coutume des premiers Romains. Voilà donc la vile demeure qu'il habitait; voilà le chétif plancher que foulaient ses pas vénérables! Hé bien! quel Romain voudrait aujourd'hui se baigner à si peu de frais? On se regarderait comme réduit à la mendicité, si les pierres les plus précieuses, arrondies sous le ciseau, ne resplendissaient de tous côtés sur les murs; si les marbres d'Alexandrie ne portaient des incrustations de marbre de Numidie; si cette marqueterie brillante n'était pas entourée d'une bordure de pierres dont les couleurs variées imitent à grands frais la peinture; si le plafond n'était lambrissé de verre; si nos piscines n'étaient environnées de pierres de Tharsus, magnificence que montraient à peine autrefois quelques temples; si l'eau ne coulait pas de robinets d'argent. Je ne parle encore que des bains destinés à la populace. Que sera ce si nous venons à décrire ceux des affranchis? Quelle profusion de statues, de colonnes qui ne soutiennent rien, et que le luxe a prodiguées pour un vain ornement! Quelles masses d'eau tombant en cascade avec fracas! Nous sommes parvenus à un tel point de delicatesse, que nos pieds ne veulent plus fouler que des pierres précieuses!

» Dans le bain de Scipion, on trouve de petites fentes plutôt que des fenêtres, pratiquées dans un mur de pierres pour introduire la lumière, sans nuire à sa solidité. Aujourd'hui l'on se croirait dans un cachot, si la salle du bain n'était pas assez ouverte pour recevoir, par d'immenses fenêtres, le soleil pendant toute la journée, si l'on ne se hâlait en même temps que l'on se baigne, si de la cuve on n'apercevait les campagnes et la mer. Aussi les bains qui, lors de leur dédicace, avaient attiré la foule et excité l'admiration, sont rejetés aujourd'hui comme des antiquailles, depuis que le luxe est venu à bout de s'écraser lui-même sous les nouveaux ornemens qu'il a fait inventer. Autrefois il n'y avait qu'un petit nombre de bains sans aucune décoration. Q'eût-il été besoin de décorer des lieux où l'on était admis pour un liard, des lieux destinés au besoin et non à l'agrément? L'eau n'était pas versée comme aujourd'hui, et ne se renouvelait pas à chaque moment comme si elle eût coulé d'une fontaine chaude. En récompense, quelle satisfaction à voir ces bains ténébreux et d'une architecture grossière, à la police desquels on sait que présidaient, comme édiles, un Caton, un Fabius Maximus, ou l'un des Cornelius! Ces édiles respectables regardaient comme une de leurs fonctions d'entrer dans des lieux destinés à l'usage des peuples, de veiller à leur propreté, d'y entretenir une température utile et salubre, différente de celle qu'on a depuis peu imaginée, qui ressemble à un incendie, et qui est si brûlante qu'un esclave convaincu de quelque crime, pourrait être condamné à être *baigné* vif. Je ne trouve plus de différence entre un bain chaud et un bain d'eau bouillante *. »

Régime des prisons au seizième siècle. — Le commentateur de l'ordonnance de 1560 a tracé cette vive peinture du sort affreux des detenus: « Au lieu de prisons humaines, on fait des cachots, des tasnières, cavernes, fosses et spélunques plus horribles, obscures et hideuses que celles des plus venimeuses et farouches bestes brutes, où on les fait roidir de froid, enrager de male faim, hauner de soif, et pourrir de vermines et povreté; tellement que si, par pitié, quelcun va les voir, ou les voit lever de la terre humoureuse et froide, comme les ours des tasnières, vermoulus, bazanez, emboufiz, si chétifs, maigres et desfaits qu'ils n'ont que le bec et les ongles. »

En 1557, Henri II, considérant que les prisons, *qui ont été faites pour la garde des prisonniers, leur apportent plus grande peine qu'il n'ont mérité*, avait autorisé les magistrats (la loi leur en fait aujourd'hui un devoir) à veiller par eux-mêmes à ce qu'ils y fussent traites humainement; mais, comme nous venons de voir, cette mesure avait été sans efficacité. — L'ordonnance de 1560 proscrivit les cachots souterrains, en défendant de loger les detenus au-dessous du rez-de-chaussée.

DES DEVISES.

La devise, que l'on confond très souvent et non sans quelques raisons, avec le cri de guerre, est une figure ou une sentence courte et expressive qui fait connaître par analogie le caractère, la règle de conduite ou le but de celui qui l'a adoptée, ou encore le parti auquel il appartient, la dignité dont il est revêtu et les emplois qui le distinguent.

C'est une metaphore qui represente un objet par un autre, une pensée par une figure, la vie d'un homme par une pensée.

Au moyen âge, et même à une époque beaucoup plus rapprochée, on faisait usage de devises dans presque toutes les circonstances. On s'en paraît dans les tournois, les carrousels, et la plupart des fêtes ou cérémonies publiques; on la portait à la guerre, sur ses drapeaux ou sa bannière; on en décorait les armures de ses gardes ou la livrée de ses valets; on la mettait en relief dans ses armoiries, sur le fronton des palais, autour de son cachet; sur des médailles, des monnaies, des livres, etc., etc.

Aujourd'hui la devise se voit rarement ailleurs que sur le cachet, seule ou accompagnant le chiffre ou les armoiries de celui à qui elle appartient.

Les principes élémentaires de l'art de faire des devises,

* Lettre LXXXVI, t. II, édit. in-12. Trad. de Lagrange.

art qui fut résumé en dernier ressort par les érudits du siècle de Louis XIV, comprenaient toutes les devises en quatre classes ou catégories.

La première classe se compose des devises que l'on figurait par des couleurs ou mélanges de couleurs; les Maures, qui n'en eurent jamais d'autres, les formaient par des assemblages de rubans variés, que nous nommons encore aujourd'hui des *arabesques*.

Les armes des ducs de Savoie (aujourd'hui rois de Sardaigne) peuvent nous donner *une idée* de ces devises dans les *nœuds d'amours* qui entourent l'écusson.

La deuxième classe renferme les devises de simples paroles, ce que l'on nommait *âme sans corps*; cette devise, dont l'ancienne époque nous offre de fréquens exemples, est presque la seule employée aujourd'hui.

Quelques anciennes devises sont remarquables par une analogie parfaite, une grande concision et une expression vive. Celle de saint François de Paule, *charitas* (qui passa depuis à son ordre), est l'image la plus parfaite de cet homme vénérable; l'*humilitas* de saint Charles Borromée s'applique avec autant de vérité; beaucoup d'illustres maisons de France portaient des devises sans corps; la maison de Bourbon, *Espérance;* de Nevers, *Fides* (foi). Les anciens seigneurs de Montmorency portaient ce mot : *Aplanos, sans reproche.* Ce mot se peut voir encore dans des églises ou de vieux châteaux qui ont appartenu à cette famille.

Dans la troisième catégorie sont les devises de figures sans mots, ou *corps sans âme*. Juvénal des Ursins, dès 1380, donne ce nom au *cerf ailé* dont Charles VI fit supporter ses armoiries. On peut ranger dans ce genre de devises le chiffre parlant de M. de Guise, des A A dans un cercle, pour dire *à chacun A son tour*, selon le proverbe : A chacun son tour. — Cette espèce de devise est celle que les Espagnols portent le plus souvent; la devise ordinaire du duc d'Albe se composait de *compas*, sans aucune parole explicative.

La quatrième classe, celle où les devises ont *corps et âme*, était la plus usitée; nous pouvons donner pour exemple celle de Jean de Dunois, une *comète* avec ces mots : *Visus nulli impune, nul ne la voit impunément.*

Charles V prit pour devise les *colonnes d'Hercule*, avec ces mots : *Plus outre*, pour dire qu'il avait passé en Afrique. Ces colonnes d'Hercule sont aussi la devise de l'Espagne avec le *nec plus ultra* (rien au-delà). Henri IV portait le sceptre et la main de justice liés à son épée, avec : *Duo protegit unus*, c'est-à-dire, en traduisant mot à mot, *un protége deux.*

Outre les devises précédentes, on a encore celles qui sont formées de simples lettres.

Plusieurs familles historiques ont porté cette espèce de devise; l'empereur Frédéric III, fils d'Ernest Cœur de Fer, avait pris pour sa devise les cinq voyelles de l'alphabet qu'il interprétait ainsi : *Aquilæ est imperium orbis universi* (à l'aigle appartient l'empire de l'univers). La maison de Savoie portait dans le collier de son ordre * F. E. R. T. *Fortitudo ejus Rhodum tenuit* (son courage a sauvé Rhodes).

Les Felix, originaires du Piémont, portent dans la bande d'argent de leurs armes trois F de sable qui signifient *Felices fuerunt fideles* (les Felix ont été fidèles. — Le mot *felix* signifie heureux, en sorte qu'on peut traduire ainsi : heureux ont été les fidèles). Cet éloge fut donné à cette famille par Amédée, comte de Savoie, en 1247, époque où le Piémont tout entier se révolta, sauf la ville où dominaient les *Felix.*

La devise ne se transmettait pas toujours héréditairement comme les armoiries, et chaque membre d'une famille pouvait s'en créer une personnelle, et la changer même arbitrairement dans le cours de sa vie selon les circonstances.

Sans même abandonner celle que l'on avait adoptée primitivement on pouvait en prendre une autre appliquée à un cas particulier, dans une position exceptionnelle, soit pendant une guerre, un jour de tournois, etc., etc.

* L'Annonciade, créé par Amédée VI, 1360.

Le duc d'Albe, dont nous avons désigné plus haut la devise habituelle, parut, dans une joûte où les Salazar avaient étalé des tentures semées de riches étoiles, avec une aurore (que les Espagnols nomment *alba*) qu'il avait fait accompagner de ces mots : *Al mi parecer, s'esconden las estrellas.* « Que les étoiles s'éclipsent quand je parais. »

Cette devise de circonstance était quelquefois une allusion ou une épigramme. Dans une autre joûte, un cavalier, frustré du prix qu'il avait mérité par un cavalier de la maison des *Lunes*, parent ou allié des juges du camp, changea le lendemain sa devise, et prit une *lune* au-dessous de dix etoiles, et ces mots : *Propior non mayor,* non plus grande mais plus près.

On s'est appliqué souvent à prendre pour devises des mots qui formassent l'anagramme d'un nom ou une consonnance analogue.

On prenait assez rarement, dans les premiers temps, les paroles de sa devise ailleurs que dans sa langue maternelle; mais un peu plus tard on voulut donner une preuve d'érudition et en même temps composer sa devise à l'usage de toutes les nations; on mit les devises en latin ainsi qu'on le fit ensuite pour les inscriptions monumentales. Les Anglais ayant eu pendant long-temps un pied à terre en France, beaucoup de familles originaires de notre pays portent des devises françaises *; les allemandes, italiennes et espagnoles sont presque toutes latines; les françaises sont prises dans toutes les langues et souvent dans notre ancien idiome

HOMMES A GRISGRIS DES TIMANNIENS.

ANECDOTES DU VOYAGE DU MAJOR LAING.

Les deux individus si bizarrement accoutrés dont nous donnons les portraits ont été dessinés par le major Gordon Laing dans son voyage chez les Timanniens, au N.-E. de la colonie anglaise de Sierra-Leone, sur la côte occidentale d'Afrique : ce sont des hommes à Grisgris, qui jouissent d'une assez grande autorité religieuse et sont censés en communication avec les divinités de ces peuples idolâtres. Le culte de ces divinités ou Grisgris est principalement un culte de terreur : aussi ces espèces de prêtres ou de jongleurs entretiennent-ils la crainte qu'inspirent leurs dieux de cailloux, de coquilles, de bois ou de terre, en se revêtant des plus étranges et des plus effrayans déguisemens. Ils agissent sur les Nègres à peu près comme chez nous Croquemitaine sur les enfans. Chaque ville a son homme à Grisgris, qui est consulté dans les affaires importantes, et qu'il faut tâcher de se rendre favorable lorsqu'on voyage dans ces contrées.

En quittant Ma-Yerma, petite ville située à 25 ou 30 lieues de Sierra-Leone, le major s'aperçut qu'il manquait un fusil dans un des paquets : il s'en plaignit vivement, et son guide insista pour voir l'homme à Grisgris de la ville. Alors parut un individu dont la tête était surmontée d'un énorme échafaudage de crânes, d'ossemens et de plumes; ses cheveux et sa barbe étaient tressés en forme de serpens. Il annonça son approche par le carillon de morceaux de fer ou de grelots suspendus en divers endroits de son corps. Il fit plusieurs fois le tour de l'assemblée, et finit par demander pourquoi on l'avait appelé; quand on l'en eut instruit, il agita plusieurs fois ses baguettes et se retira dans le bois, où il demeura un quart d'heure. A son retour, il parla assez long-temps, et finit par nommer l'homme qui avait volé le fusil; mais il ajouta qu'à son grand regret il ne pouvait recouvrer

* Les ducs de Somerset (lords Seymour) portent ces mots français : *Foy pour devoir;* les ducs de Marlborough (lords Spencer), *Dieu défend le droit;* la maison royale de Hollande, *Je maintiendrai;* les d'Harcourt, *Le bon temps viendra;* les Delaware, *Jour de ma vie;* lord Byron portait : *Crede Byron* (Ayez foi en Byron).

immédiatement cet objet, parce que le voleur s'était enfui. Le major lui donna une tête de tabac pour sa peine, quoiqu'il imaginât que cette histoire n'était qu'une fable; mais plus tard, en retournant à Sierra-Leone, il trouva son fusil que l'on avait repris au voleur.



(Homme à Grisgris de Ma-Yerma.)

L'autre homme à Grisgris, celui de Ba Simera, qui a tout le corps enveloppé depuis son capuchon à trois yeux jusqu'à ses pieds d'éléphant, ne montra pas la dignité et la bonne foi de celui de Ma-Yerma; car il se précipita sur les voyageurs avec une douzaine d'amis, et fit tous ses efforts pour enlever leurs paquets; mais il fut rudement repoussé.

Le major causa une cruelle mortification à l'un de ces ignorans jongleurs dans la ville de Falaba, capitale des Soulimas, à environ 125 lieues dans le N.-E. de Sierra-Leone. Il avait été forcé d'arrêter en ce point son excursion dans l'est, et n'avait pu obtenir de continuer sa route jusqu'aux sources du Niger qui en sont voisines. Sauf cette interdiction, il avait été parfaitement bien reçu par le roi, qui lui avait octroyé, malgré Mansa, chef des hommes à Grisgris, la permission de visiter Koukodongoré, montagne élevée, dans le S.-E. de la ville. Au moment de quitter Falaba, il voulut faire fête de quelques pièces d'artifice. Sur les huit heures du soir, la foule s'étant rassemblée dans la cour du roi Assana, il plaça une grosse fusée dans une direction oblique et la dirigea par-dessus la ville : l'effet en fut très beau ; mais tandis qu'elle obtenait les applaudissemens de quelques spectateurs, elle excita de vives alarmes parmi les autres; le plus grand nombre prit la fuite, et d'autres mirent la main sur leurs armes. Les femmes criaient, les enfans pleuraient, la confusion et la consternation étaient extrêmes. Dans le même moment, Mansa, qui n'avait pas été prévenu, accourut hors d'haleine; ignorant le motif de l'alarme, il s'écria en s'adressant au roi : « Assana, je t'avais bien dit qu'il arriverait quelque malheur si l'homme blanc allait à Koukodongoré; n'as-tu pas vu le Grisgri, venant du rocher de Koukodongoré, voler par-dessus la ville? Je t'avais prévenu que le Grisgri se fâcherait, et j'espère qu'une autre fois tu croiras aux paroles de Mansa. » Cette apostrophe prêta grandement à rire aux dépens du jongleur; le roi le pria d'attendre un peu afin de voir un second Grisgri, et invita le major à continuer. Celui-ci alluma d'abord des feux du Bengale qui excitèrent l'admiration universelle, et mit ensuite aux mains de Mansa une pièce d'artifice nommée plongeon, en lui disant de l'éteindre; mais ce fut en vain que le pauvre chef des hommes à Grisgris s'y prit de mille façons, l'eau et le feu n'y pouvaient rien, et force lui fut de convenir que l'homme blanc était le plus habile des deux. Mansa se ravisa cependant, et soutint qu'il n'avait pas vu le Grisgri en l'air; que si l'homme blanc pouvait le lui montrer, il consentait à perdre sa qualité de chef des Grisgris. Le major fit partir aussitôt une fusée perpendiculaire; Mansa la suivit d'un œil étonné, et lorsqu'elle vint à éclater en laissant échapper une étoile brillante, il se précipita hors de la cour poursuivi par les éclats de rire et les huées de la multitude.

Cette mésaventure aura certainement diminué dans la ville la confiance que le peuple porte aux Grisgris, et l'effet en aura été d'autant moins perdu, que le roi, élevé chez un peuple voisin et mahométan, fait en secret ses prières à Mahomet et ne demande qu'à débarrasser ses sujets des chaînes de l'idolâtrie; il en est de même d'un certain nombre de grands seigneurs de toute la contrée, qui la plupart, quoique non mahométans, méprisent les Grisgris et les jongleries de ceux qui s'en disent les interprètes.



(Homme à Grisgris de Ba-Simera.)

Tantôt deux cents valets paraissent à sa suite,
Puis à dix seulement on la trouve réduite.
Il ne parle tantôt que de grands et de rois;
En termes relevés il conte leurs exploits;
Puis, changeant tout d'un coup de style et de matière :
« Je ne veux rien, dit-il, qu'une simple salière,
Une table à trois pieds, du bureau seulement
Pour me parer du froid, sans aucun ornement. »
A ce bon ménager, si modeste en paroles,
Donnez, si vous voulez, un plein sac de pistoles;
Vous serez étonné, l'oyant ainsi prêcher,
Qu'il n'aura pas la maille avant que se coucher.

La Fontaine, *trad. d'Horace.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

POÉSIE.

Nous désirions depuis long-temps donner à nos lecteurs quelques vers qui, par le caractère moral, s'accordassent avec le ton général de notre publication. M. Sainte-Beuve, avec qui d'anciennes relations d'amitié nous unissent, nous communique, comme pouvant répondre en partie à notre pensée, la poésie suivante; si notre public l'agréait, elle pourrait être suivie de quelques autres, et nous espérons que plus d'un poëte y contribuerait. En Angleterre, bien des poëtes n'ont pas dédaigné ce genre de publication dans les *Magazines* qui s'adressent directement à la famille.

PENSÉE D'AOUT.

Assis sur le versant des coteaux modérés
D'où l'œil domine l'Oise et s'étend sur les prés;
Avant le soir, après la chaleur trop brûlante,
A cette heure d'été déjà plus tiède et lente;
Au doux chant, mais déjà moins nombreux, des oiseaux;
En bas voyant glisser si paisibles les eaux,
Et la plaine brillante avec des places d'ombres,
Et les seuls peupliers coupant de rideaux sombres
L'intervalle riant, les marais embellis
Qui vont vers Gouvieux finir au bois du Lys,
Et plus loin, par-delà prairie et moisson mûre
Et tout ce gai damier de glèbe et de verdure,
Le sommet éclairé qui borne le regard
Et qu'après deux mille ans on dit *Camp de César*,
Comme si ce grand nom que toute foule adore
Jusqu'au vallon de paix devait régner encore!...
M'asseyant là, moi-même à l'âge où mon soleil,
Où mon été décline, à la saison pareil;
A l'âge où l'on s'est dit dans la fête où l'on passe:
« La moitié, sans mentir, est plus jeune et nous chasse »;
— Rêvant donc, j'interroge, au tournant des hameaux,
La vie humaine entière, et son vide et ses maux;
Si peu de bons recours où, lassé, l'on s'appuie;
Où, la jeune chaleur trop tôt évanouie,
On puise le désir et la force d'aller,
De croire au bien encor, de savoir s'immoler
Pour quelqu'un hors de soi, pour quelque chose belle.
Aux champs, à voir le sol nourricier et fidèle,
Et cet ensemble uni d'accords réjouissans,
Comment désespérer? Et pourtant, je le sens,
Le mal, l'ambition, la ruse et le mensonge,
Faux honneur, vertu fausse, et que souvent prolonge
L'histoire ambitieuse autant que le César,
Grands et petits calculs coupés de maint hasard,
Voilà ce qui gouverne et la ville et le monde.
Où donc sauver du bien l'arche sainte sur l'onde?
Où sauver la semence? En quel coin se ranger?
Et quel sens a la vie en ce triste danger?
Surtout le premier feu passé de la jeunesse,
Son foyer dissipé de rêve et de promesse,
Après l'expérience et le mal bien connu,
Que faire? Où reporter son effort soutenu?
Durant cette partie aride et monotone
Qui, bien avant l'hiver, dès le premier automne
Commence dans la vie, et quand par pauvreté,
Malheur, faute (oh! je sais plus d'un sort arrêté),
Tout espoir de choisir la chaste jeune fille
Et de recommencer sa seconde famille
Dont il sera le chef, à l'homme est refusé,
Où se prendre? Où guérir un cœur trop vite usé?
En cette heure de calme, en ce lieu d'innocence,
Dans ce fond de lointain et de prochain silence,
La réponse est distincte, et je l'entends venir
Du ciel et de moi-même, et tout s'y réunir.
Oh oui! ce qui pour l'homme est le point véritable,
La source salutaire avec le rocher stable,
Ce qui peut l'empêcher ou bien de s'engourdir
Aux pesanteurs du corps, ou bien de s'enhardir,
S'il est grand et puissant, à l'orgueilleuse idée
Qu'il pose ensuite au monde en idole fardée
Et dans laquelle il veut à tout jamais se voir,
Ce qu'il faut, c'est à l'âme *un malheur, un devoir!*

— Un malheur (et jamais il ne tarde à s'en faire),
Un malheur bien reçu, quelque douleur sévère
Qui tire du sommeil et du dessèchement,
Nous arrache aux appâts frivoles du moment,
Aux envieux retours, aux aigreurs ressenties,
Mette bas d'un seul coup tant de folles orties
Dont avant peu s'étouffe un champ dans sa longueur,
Et rouvre un bon sillon avec peine et sueur!
— Un devoir accepté, dont l'action n'appelle
Ni l'applaudissement ni le bruit après elle,
Qui ne soit que constance et sacrifice obscur,
Sacrifice du goût le plus cher, le plus pur,
Tel que l'honneur mondain jamais ne le réclame,
Mais voulu, mais réglé dans le monde de l'âme.
Et c'est ainsi qu'il faut, au ciel avant le soir,
A son cœur demander *un malheur, un devoir!*

Marèze avait atteint à très peu près cet âge
Où le flot qui poussait s'arrête et se partage.
Jusqu'à trente-trois ans il avait persisté
Avec zèle et succès au sentier adopté,
Sentier sombre et mortel aux chimères légères.
Il tenait, comme on dit, un cabinet d'affaires;
De finance ou de droit il débrouillait les cas,
Et son conseil prudent disait les résultats.
Mais Marèze cachait sous ce zèle authentique
Un esprit libre et grand, peut-être poétique,
Ou politique aussi, mais capable à son jour
D'arriver s'il voulait, et de luire alentour.
A sa tâche, où le don inoccupé se gâte,
Trop long-temps engagé, tout bas il avait hâte
De clore et de sortir, et de recommencer
Une vie autre et vraie, appliquée à penser.
Plus rien n'allait gêner son être en renaissance:
Son cabinet vendu lui procurait aisance;
Sa sœur avait famille en un lointain pays,
Et son père et sa mère étaient morts obéis;
Car l'abri paternel qui protége et domine
S'abattant, on est maître, hélas! sur sa colline.

Dans ce frais pavillon au volet entr'ouvert,
Où la lune en glissant dans la lampe se perd,
Devant ce *Spasimo* * comme une autre lumière
Dont la paroi du fond s'éclaire tout entière,
Près des rayons de cèdre où brillent à leur rang,
Le poëte d'hier aisément inspirant,
L'ancien que moins on suit, plus il convient d'entendre,
Que fait Marèze? Il veille et se dit d'entreprendre.
Depuis un an passé qu'il marche vers son vœu,
Le joug est jeté loin; il s'en ressouvient peu,
Que pour mieux posséder sa pensée infinie.
Cet esprit qu'aussi bien on saluerait génie,
Retardé jusque là, mais toujours exercé,
Arrive aux questions plus ferme et plus pressé.

* La gravure du beau tableau de Raphaël qui porte ce nom.

Poëte et sage, il rêve alliance nouvelle;
Lamartine l'émeut, Montesquieu le rappelle;
Il veut être lui-même, et que nul n'ait porté
Plus d'élévation dans la réalité.
Solennel est ce soir, car son âme qui gronde
Sent voltiger plus près et sa forme et son monde.
Marèze est sur la pente; il va gravir là-haut,
Où tant de glorieux montent comme à l'assaut,
Disant *Humanité* pour leur cri de victoire,
Nommés les bienfaiteurs, commençant par le croire,
Et qui, forts de trop faire et de régénérer,
Finissent par soi-même et soi seuls s'adorer.

Mais on frappe; une femme entre et se précipite :
— « O mon frère! » — « O ma sœur! » — Explosion subite,
Joie et pleurs, questions, les deux mains que l'on prend,
Et tout un long récit qui va comme un torrent :
Un mari mort, des noirs en révolte, la ville
Livrée au feu trois jours par un chef imbécille,
La fuite avec sa fille au port voisin, si bien
Qu'elle n'a plus qu'un frère au monde pour soutien.
Marèze entend : d'un geste il répond et console,
Il baise au front l'enfant, beauté déjà créole,
Et comme à ces discours on oublirait la nuit,
Jusqu'au lit du repos lui-même les conduit.

Le voilà seul. — Allons! ose, naissant génie;
Il faut à ton baptême annoncer l'agonie.
Dix ans s'étaient passés à comprimer l'essor,
A mériter ton jour; donc, recommence encor!
Devant ces vers du maître harmonieux et sage,
Devant ce Raphaël et sa sublime page,
Au plus mourant soupir du chant du rossignol,
Au plus fuyant rayon où s'égarait ton vol,
Dis-toi bien : Tout ce beau n'est que faste et scandale
Si j'hésite, et si l'ombre à l'action s'égale.

Marèze un seul instant n'avait pas hésité;
Il s'est dit seulement, dans sa force excité,
Que peut-être il saurait, son œuvre commencée,
Nourrir enfant et sœur du lait de sa pensée.
Il hésite, il espère en ce sens, et bientôt,
L'aube éteignant la nuit, son œil plus las se clôt.

Au matin un réveil l'attendait qui l'achève.
Une ancienne cliente à lui, madame Estève,
Avait, par son conseil, confié le plus clair
D'une honnête fortune à quelque premier clerc
Établi depuis peu, jusqu'alors sans reproche;
Mais le voilà qui part, maint porte-feuille en poche.
La pauvre dame est là, hors d'elle, racontant.
Marèze y perd aussi, peu de chose pourtant.
Mais il se croit lié d'équité rigoureuse
A celle qu'un conseil a faite malheureuse.
Courage! il rendra tout; il soutiendra sa sœur,
Il marira sa nièce; et sans plus de longueur,
Il court chez un ami : tout juste un commis manque;
Commis le lendemain il entre en cette banque;
Et là, remprisonné dans les ais d'un bureau,
Sans verdure à ses yeux que le vert du rideau,
Il vit, il y blanchit, régulier, sans murmure
Heureux encor le soir d'une simple lecture
A côté de sa sœur, — un poëte souvent
Qu'un retour étouffé lui rend trop émouvant,
Et sa voix s'interrompt;... — lecture plus sacrée
A l'âme délicate et tout le jour sevrée!

Il a gagné pourtant en bonheur : jusque là,
Plus qu'un mystère étrange, et que Dieu nous voila,
Avait mis au défi son âme partagée.
La vérité nous fuit par l'orgueil outragée.
Mais alors, comme au prix d'un sacrifice cher,
Sans plus qu'il y pensât en Prométhée amer,
De vertus en vertus, chaque jour, goutte à goutte,
La croyance, en filtrant, emporta tout son doute;
La persuasion distilla sa saveur,
Et la pudique foi lui souffla la ferveur.

— DOUDUN (exemple aussi) n'est pas, comme Marèze,
De ceux qui sentiraient leur âme mieux à l'aise
A briller au soleil et mouvoir les humains
Qu'à compter pas à pas les chardons des chemins
Il chemine et se croit tout en plein dans sa trace.
Très doux entre les doux et les humbles de race,
Il n'a garde de plus, ne prévaut sur pas un;
Celui seul qui se baisse a connu son parfum;
La racine en tient plus, et la fleur dissimule.
Son prix, son nom nommé lui serait un scrupule.
Enfant, simple écolier, se dérobant au choix,
Avant qu'il eût son rang il se passait des mois;
Il n'en tâchait pas moins, sans languir ni se plaindre,
Mais comme au fond craignant de paraître et d'atteindre.
Jeune homme, étroitement casé, non rétréci,
Cœur chaste à l'amitié, n'eut-il donc pas aussi
Quelque passion tendre, humble et, je le soupçonne,
Muette, et que jamais il n'ouvrit à personne,
Mais pour qui sa rougeur parle encore aujourd'hui,
Si l'objet par hasard est touché devant lui?
Avant tout il avait sa mère bien aimée,
Infirme plus que vieille, assez accoutumée
A l'aisance, aux douceurs, et dont le mal réel
Demandait pour l'esprit éveil continuel.
Il la soigna long-temps, et lui, l'épargne même,
Pour adoucir les soirs de la saison suprême,
N'eut crainte d'emprunter des sommes par deux fois,
S'obérant à toujours; mais ce fut là, je crois,
Ce qui, sa mère morte, a soutenu son zèle
Et prolonge pour lui le but qui venait d'elle :
Car à cet âge, avec ces natures, l'effort
Souvent manque, au-dedans s'amollit le ressort;
Le vrai motif cessant, on s'en crée un bizarre,
Et la source sans lit dans les cailloux s'égare.
Doudun, que maint caillou séduit, s'en est sauvé;
Le soin pieux domine, et tout est relevé.

En plein faubourg, là-haut, au coin de la mansarde,
Dans deux chambres au nord, que l'étoile regarde;
A cinq heures rentrant, ou, l'été, matinal;
Un grand terrain en face et le triste canal
(Car, presque chaque jour allant au cimetière,
Il s'est logé plus près), voyez! sa vie entière,
Son culte est devant vous : un unique fauteuil
Où dix ans s'est assis l'objet saint de son deuil,
Un portrait au-dessus; puis quelque porcelaine
Où la morte buvait, qu'une fois la semaine
Il essuie en tremblant; des Heures en velours
Où la morte priait, dont il use toujours!
Le maigre pot de fleurs, aussi la vieille chatte :
Piété sans dédain, la seule délicate!
Comme écho de sa vie, il se dit à mi-voix
Quelque air des jours anciens qui voudrait le hautbois,
Quelque sentimentale et bonne mélodie,
Paroles de Sedaine, autrefois applaudie
Des mères, que chantait la sienne au clavecin.
Comme Jean-Jacque aussi, dont il sait *le Devin*,
Il copie, et par là dégrève un peu sa dette,
Chaque heure d'un denier. Son équité discrète
A taxé ce travail de ses soirs, mais si bas,

Que, s'il fallait offrir, on ne l'oserait pas.
Au-delà sa pudeur est sourde à rien entendre;
Et quand l'ingrat travail a quelque page tendre,
Agréable, on dirait qu'en recevant son dû
Il se croit trop payé du charme inattendu.
— Hier ses chefs le marquaient pour avancer en place;
Il se fait moins capable, empressé qu'on l'efface.

O vous qui vous portez, entre tous, gens de cœur;
Qui l'êtes, — non pas seuls, — et qui, d'un air vainqueur,
Écraseriez Doudun et cette élite obscure,
Leur demandant l'audace et les piquant d'injure;
Ne les méprisez pas, ces frères de vertu,
Qui vous laissent l'arène et le lot combattu!
Si dans l'ombre et la paix leur cœur timide habite,
Si le sillon pour eux est celui qu'on évite,
Que guerres et périls s'en viennent les saisir;
Ils ont chef Catinat, le héros sans désir!

Et cette âme modique, à plaisir enfouie,
Ce fugitif qui craint tout éclair dans sa vie,
Qu'à l'un des jours d'essor, de soleil rayonnant,
Comme on en a chacun, il rencontre au tournant
Du prochain boulevard quelque ami de collége
Qui depuis a pris gloire et que le bruit assiége,
Sympathique talent resté sincere et bon,
Oh! les voilà bien vite aux nuances du ton.
L'artiste est entendu tout bas du solitaire:
Quel facile unisson aux cordes de mystère!
Que d'échanges subtils au passage compris!
Et cette âme qui va diminuant son prix,
Comme elle est celle encor que devrait le génie
Vouloir pour juge en pleurs, pour cliente bénie!

. .

Mais ce n'est pas aux doux et chastes seulement,
Aux intègres de cœur, que contre un flot dormant
Un malheur vient rouvrir les voiles desserrées
Et remorquer la barque au delà des marées.
Un seul devoir tombant dans un malheur sans fond
Jette à l'âme en désastre un câble qui répond;
Fait digue à son endroit aux vagues les plus hautes;
Arrête sur un point les ruines des fautes;
Et nous peut rattacher, en ces ans décisifs,
Demi déracinés, aux rameaux encor vifs.

Ramon de Santa-Cruz, un homme de courage
Et d'ardeur, avait, jeune, épuisé maint orage,
Les flots des passions et ceux de l'Océan.
Commandant un vaisseau sous le dernier roi Jean
En Portugal, ensuite aux guérillas d'Espagne,
Le Bresil et les mers et la rude montagne
L'avaient vu tour à tour héroïque d'effort;
Mais l'âme forte avait plus d'un vice du fort.
Pour l'avoir trop zélé, proscrit du roi son maître;
A Bordeaux, — marié, — des torts communs peut-être,
Ses âpretés surtout et ses fougues de sang
Éloignèrent sa femme après un seul enfant.
A Paris, de projets en projets, et pour vivre,
Ayant changé son nom, il entreprit un livre,
Quelque Atlas Brésilien-Espagnol-et-naval;...
Alors je le connus; — mais l'affaire allant mal,
Il courut de ces mots qu'à la légère on seme,
Et j'en avais conçu prévention moi même.
Pourtant quelqu'un m'apprit ses abîmes secrets,
Et l'ayant dû chez lui trouver le jour d'après,
Oh! je fus bien touché!

— Tout d'abord à sa porte
Affiches, prospectus, avis de toute sorte,
Engagement poli d'entrer et de *tourner:*
Comme c'était au soir, il me fallut sonner.
Une dame fort vieille, et de démarche grande
Et lente, ouvrit, et dit sur ma simple demande
Son fils absent: c'était la mére de Ramon.
Mais quand j'eus expliqué mon objet et mon nom:
« Attendez, attendez; seulement il repose,
« Car il sort tout le jour; mais, à moins d'une cause,
« J'évite d'avertir. » Elle entra, je suivis,
Déjà touché du ton dont elle a dit *mon fils.*
Pendant qu'elle annonçait au-dedans ma venue,
Je parcourais de l'œil cette antichambre nue,
Et la pièce du fond, et son grillage en bois
Mis en hâte, et rien autre, et le gris des murs froids.
Au salon vaste et haut qu'un peu de luxe éclaire,
L'ombre est humide encore au mois caniculaire;
La dame s'en plaignit doucement: j'en souffris
Songeant à quels soleils burent leurs ans mûris.
Mais rien ne m'émut tant que lorsqu'une parole
Soulevant quelque point d'étiquette espagnole,
— D'étiquette de cour, — Ramon respectueux
Se tourna vers sa mere, interrogeant des yeux.
Oh! dans ce seul regard, muette déférence,
Que d'éveils à la fois, quel appel de souffrance
A celle qui savait ce pur détail royal
Pour l'avoir pratiqué dans un Escorial!
Et du trouble soudain où mon âme en fut mise,
Sans aller saluer la vieille dame assise,
Tout causant au hasard, du salon je sortis,
Et je m'en ressouvins et je m'en repentis,
Craignant de n'avoir pas assez marqué d'hommage;
Car tout aux malheureux est signe et témoignage.
Et depuis lors souvent, je me suis figuré
Quels étaient ces longs soirs entre l'homme ulcéré
De Rio, de Biscaye et des bandes armées,
Et des fureurs de cœur encor mal enfermées,
Proscrit qui veut son ciel, pere qui veut son fils, —
Entre elle et lui, navrés ensemble et radoucis.
Oh! si toujours, malgré l'amertume et l'entrave,
Il maintint sur ce point cette piété grave,
Qu'il ait été béni! Que son roc sans fléchir
Ait pu fondre au-dedans, et son front s'assagir!
Qu'il ait revu l'enfant que de lui l'on sépare,
Et Lisbonne, meilleure au moins que sa Navarre *!

Un but auprès de soi, hors de soi, pour quelqu'un,
Un seul devoir constant; — hélas! moins que Doudun,
Que Ramon et Marèze, Aubignié *le poëte*
L'a compris, et son cœur aujourd'hui le regrette;
Poëte, car il l'est par le vœu du loisir,
Par l'infini du rêve et l'obstiné desir.
En son fertile Maine, aux larges flots de Loire,
Bocagere et facile il se montrait la gloire,
Se disant qu'aux chansons on l'aurait sur ses pas
Comme Annette des champs dont l'amour ne ment pas.
Tandis qu'après René planait l'astre d'Elvire,
Jean-Jacque et Bernardin composaient son délire,
Et tardif, ignorant ce monde aux rangs pressés,
Il s'égarait sans fin aux lieux déjà laissés.
Vainement les parens voulaient l'état solide:
Pour lui, c'était assez si, *l'Émile* pour guide,
Le havresac au dos, léger, pour de longs mois
Il partait vers les monts et les lacs et les bois,
Pèlerin défilant ses grains de fantaisie, —
Fantassin valeureux de libre poésie.

* L'Étranger, en effet, dont on veut ici parler, est mort depuis peu à Lisbonne: il avait fait partie de l'expédition de don Pédro, et occupait un rang distingué dans l'armée portugaise.

Aux rochers, aux vallons, combien il en semait !
Aux buissons, à midi, sous lesquels il dormait !
Combien alors surtout en surent les nuages !
Infidèles témoins, si l'on n'a d'autres gages;
Car prenant le plus beau du projet exhalé,
Ils ne reviennent plus, et tout s'en est allé.
La fable des enfans parle encore aux poètes :
Rêveurs, rêveurs, semez aux chemins que vous faites
Autre chose en passant que ces miettes de pain :
Les oiseaux après vous mangeraient le chemin !

Du moins, si visitant, comme il fit, ces contrées,
Grandes, et du génie une fois éclairées,
Meillerie et Clarens, noms solennels et doux,
Bosquets qu'un enchanteur fit marcher devant nous,
— S'il gravit tour à tour à la cime éternelle,
Redescendit au lac, demanda la brunelle *
A l'île de Saint-Pierre, et d'un cœur palpitant,
Aux Charmettes cueillit la pervenche en montant,
S'il revit l'œil en pleurs ce qu'avait vu le maitre,
Que ne l'a-t-il donné quelquefois à connaître,
D'un vers rajeunissant, qui charme avec détour,
Et laisse aussi sa trace aux lieux de son amour ?
C'est qu'à moins du pur don unique, incomparable,
L'effort seul initie à la forme durable,
Secret du bien-parler que d'un Virgile apprend
Même un Dante, et qui fuit tout vaporeux errant.
Aubignié, sans dédain, effleura le mystère
Et ne l'atteignit pas. Que d'essais il dut taire,
Au hasard amassés ! Et les ans s'écoulaient;
Les plaintes des parens, plus hautes, s'y mêlaient;
Les dégoûts, les fiertés, une âme déjà lasse,
L'éloignaient chaque jour des sentiers où l'on passe;
Il n'en suivit jamais. S'il tente quelque abord,
Tout lui devient refus, et son rêve est plus fort.
Puis, plus on tarde, et plus est pénible l'entrée :
La jeunesse débute, et sa rougeur agrée;
Elle ose, on lui pardonne, on l'aide à revenir :
Mais, quand la ride est faite, il faut mieux se tenir.
La main se tend moins vite à la main déjà rude.
Bref, d'essais en ennuis, d'ennuis en vague étude,
Des parens rejeté, qui, d'abord complaisans,
Bientôt durs, à la fin se sont faits méprisans,
Aubignié, ce cœur noble et d'un passé sans tache,
Usé d'un lent malheur qu'aucun devoir n'attache,
Ne sait plus d'autre asile à ses cuisans affronts,
A ses gênes hélas ! que quand aux bûcherons
Des forêts d'Oberman, et les aidant lui-même,
Il va demander gîte, ajournant tout poème,
Ou toujours amusé du poème incertain
Qu'il y vit une fois flotter à son matin.
De Jean-Jacque il se dit la gloire commencée
Tard : — rappel infidèle ! — Ame à jamais lassée !

Vous dont j'ai là trahi le malheur, oh ! pardon !
Ami, vous qui n'avez rien que d'honnête et bon,
Et de grand en motif au but qui vous oppresse,
Au fantôme, il est temps, cessez toute caresse.
Rejoignez, s'il se peut, à des efforts moins hauts
Quelque prochain devoir qui tire fruit des maux,
Et d'où l'amour de tous redescende et vous gagne,
— Afin que revenant au soir par la campagne,
Sans faux éclair au front et sans leurre étranger,
Il vous soit doux de voir les blés qu'on va charger
Et chaque moissonneur sur sa gerbe complète;
Et là haut, pour lointain à l'âme satisfaite,
Au sommet du coteau dont on suit le penchant,
Les arbres détachés dans le clair du couchant.

Précy, 1836. SAINTE-BEUVE.

* Petite fleur fort affectionnée de Rousseau, durant le séjour qu'il fit en cette île. Voir ses *Rêveries, cinquième Promenade.*

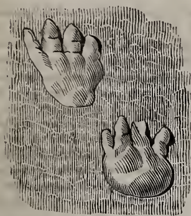
AUX ABONNÉS MENSUELS. — Les journaux quotidiens nous font quelquefois l'honneur de reproduire nos articles : ils les empruntent à nos livraisons *hebdomadaires* aussitôt après leur publication, avant que ces livraisons aient encore pu parvenir à nos Abonnés *mensuels*. Il peut en résulter qu'à la fin de chaque mois, aux yeux d'un certain nombre de lecteurs trompés par cette antériorité relative, nous paraissions emprunter nos propres articles aux feuilles qui au contraire nous les ont empruntés. Nous espérons que cet avis préviendra et détruira les effets de cette fausse apparence. Plus notre source est humble, plus il nous importe que l'on sache qu'elle ne dérive que d'elle-même. Nous n'insérons point d'articles déjà imprimés ailleurs, nous ne donnons point de traductions, sans le déclarer sincèrement et d'une manière expresse.

PISTES DES ANIMAUX FOSSILES.

(Fig. 1 — Détail amplifié de la fig. 3. — Un tiers de grandeur naturelle.)

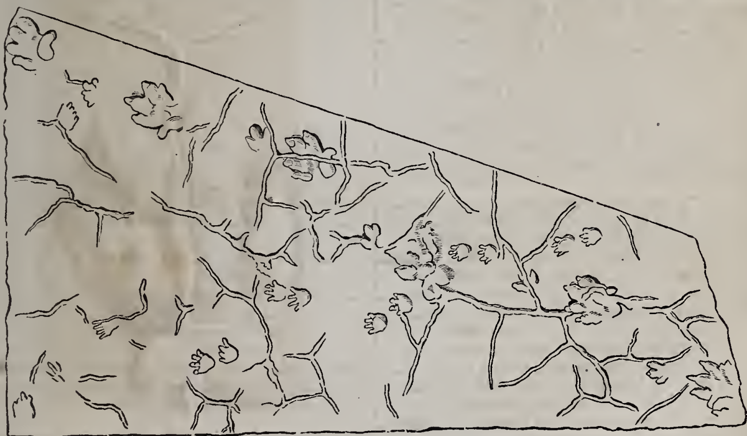
Les couches de terrain qui forment la croûte extérieure de la terre, sous le rapport des renseignemens qu'elles renferment sur l'histoire des anciens âges de la terre, pourraient être comparées à une vaste bibliothèque. Chaque jour, en y fouillant avec attention, on y découvre des écrits dont auparavant on avait à peine soupçonné l'existence. Et il est même étonnant de voir la quantité de richesses scientifiques qu'on en a déjà retirée, quand on fait attention au petit nombre de savans qui se sont occupés de ce travail, et au court espace de temps depuis lequel il a été entrepris. Nous avons fait connaître avec détail, dans *le Magasin* (1834, p. 378), les indications les plus ordinaires sur la nature des animaux qui ont anciennement peuplé la terre; ce sont les ossemens, ou plus généralement encore, les parties dures et solides de leur corps qui, ayant été conduits par les courans d'eau dans la mer ou dans les lacs, s'y sont enterrés dans les couches de pierre ou de sable qui se formaient dans ce même temps

sur le fond des lacs ou de la mer. C'est avec l'aide de ces debris que la science parvint à ressusciter ces anciens animaux, et à nous faire connaître leur forme et une partie de leurs habitudes.



(Fig. 2. — Autre détail amplifié de la fig 3. — Un tiers de grandeur naturelle.)

Mais il y a bien d'autres renseignemens sur cette matière, qui seraient utiles pour compléter nos connaissances, et qui nous manquent. On doit donc recueillir avec le plus grand empressement tout ce qui s'offre dans cette direction. Imaginons, pour un instant, que les traces laissées à la surface de la terre, par les pas de tant d'animaux qui s'y sont promenés depuis son origine, s'y soient incrustées comme dans des moules d'airain, chacune avec un chiffre d'ordre indiquant son âge comparatif; il est évident que de cela seul nous pourrions tirer une foule de déductions du plus haut intérêt, et que, sans avoir vu les jeux, les courses, les habitudes de toute espèce de ces divers animaux, nous pourrions au moyen de ces traces en démêler une bonne partie. Il n'est personne qui ne sache que les chasseurs habiles, au moyen des traces laissées par les animaux qu'ils poursuivent soit sur le sable, soit dans les terrains mous, parviennent à déterminer tout ce qui leur est arrivé à chaque pas durant leur fuite, et à deviner les moindres épisodes de leur histoire aussi exactement que s'ils avaient constamment été côte à côte avec eux. Qui empêcherait les géologues de faire comme les chasseurs, s'ils avaient comme eux à leur disposition cette source précieuse d'informations? Les voilà donc sur les pistes des animaux de l'ancien monde, examinant leur manière de courir, la forme de leurs pieds, jusqu'à la nature du gibier recherché par les carnassiers, et appliquant au bien de la science cette sagacité d'observation que les chasseurs ne mettent d'ordinaire en jeu que pour leur plaisir. Or, je dis que parmi les millions de traces que forment aujourd'hui les animaux en se déplaçant à la surface de la terre, il y en a qui se fixent d'une manière durable, qui se mettent à l'abri des chances de destruction, qui ne s'effacent plus en aucune manière,



(Fig. 3. — Pistes d'animaux fossiles en relief sur une plaque de grès des carrières de Hessberg, en Saxe. — Un seizième de grandeur naturelle.)

et qui viennent s'entasser dans les archives que les géologues des âges futurs consulteront un jour peut-être pour connaître la nature du nôtre.

Considérons un lac ou un marais dans lequel se verse quelque torrent : tantôt il se dépose sur le fond une couche de boue ou d'argile fine; c'est quand, le torrent cessant de couler avec force, les eaux se clarifient et abandonnent le limon dont elles étaient chargées : tantôt il se dépose une couche de sable; c'est quand, après de grandes pluies, le torrent se gonfle et roule du gravier qu'il vient jeter dans le bassin. Suivons maintenant ce qui arrivera, tandis que le fond est revêtu d'une couche d'argile molle, mais assez dure cependant pour conserver une empreinte, si un animal, par exemple, un reptile comme une salamandre, ou un grand oiseau échassier, comme un héron, ou même un quadrupède venu sur le bord de l'eau pour se baigner, laissent leurs traces dans la vase. Si les eaux continuent à déposer de l'argile, il est évident que cette argile venant se joindre avec l'ancienne et recouvrir les traces, tout sera perdu, et qu'il sera bientôt impossible de rien distinguer du passage des animaux qui se sont promenés sur le fond. Mais si, au lieu d'argile, il se dépose alors du sable, les grains de sable entreront dans les creux de chaque piste, les combleront peu à peu, formeront ensuite une couche de sable qui revêtira la couche précédente, la protégera, et se trouvera elle-même recouverte, d'année en année, par de nouvelles couches de sable et d'argile; imaginons qu'à la fin le marais se comble ou se dessèche par suite d'une nouvelle direction prise par le torrent, il est évident qu'en fouillant dans ce nouvel Herculanum, on trouverait, dans leur ordre et dans un parfait état de conservation, les traces laissées par les divers êtres qui l'ont tour à tour fréquenté. Si, à une cer-

taine époque, il a été habité par des salamandres gigantesques, nous trouverions non seulement leurs ossemens secs et décharnés (*Magasin*, vol. I, n° 1), mais la trace parfaite de leurs quatre pieds, que nous pourrions dès lors comparer dans le plus grand détail avec ceux de nos salamandres actuelles, pour en déduire, par voie d'analogie, les autres différences d'organisation. Si plus tard des tigres ou des éléphans sont venus se baigner ou se désaltérer sur ses bords, nous trouverions également empreintes sur l'argile les marques incontestables de leurs mouvemens. On aurait donc ajouté ainsi une source extrêmement précieuse d'information à ce que l'on aurait pu savoir par le seul témoignage de la dépouille mortelle de ces divers êtres.

Or, ce qui se fait sur le fond des marais, ce qui se fait mieux encore sur le rivage de la mer, dans les endroits où, la marée produisant l'effet des torrens dont nous avons parlé, amène tantôt du sable et tantôt du limon, et laisse tantôt à sec une arène ouverte à tous les animaux, et tantôt la recouvre; ce qui se fait, dis-je, de nos jours, s'est fait de tout temps dans les mêmes circonstances. De tout temps les animaux, en marchant sur la vase, y ont laissé leur empreinte; de tout temps le sable, en recouvrant ces empreintes, leur a permis de se durcir sans perdre leur netteté, et de tout temps les matières déposées par les eaux, en s'accumulant par-dessus, y ont formé un revêtement conservateur. Cherchons donc avec soin dans tous les lieux où la géologie nous fait présumer qu'il a dû exister un ancien rivage (voy. 1833, p. 378), trouvons un point où une couche de marne ou d'argile (ancienne vase) soit recouverte par une couche de grès (ancien sable agglutiné et devenu compacte), et regardons si par hasard quelques animaux de l'ancien monde ne seraient pas venus, il y a quelques milliers d'années, se promener dans cet endroit. Si cela est, nous trouverons immanquablement, dans l'argile, des empreintes creuses de leurs pas, et dans le grès, des empreintes en relief moulées exactement dans les précédentes, et devenus solides.

C'est là le genre d'information entièrement neuf que la géologie vient de découvrir, et dont tout fait espérer qu'elle saura tirer les plus heureux résultats. Les premières traces de cette espèce (et l'attention dut être promptement appelée sur elles par la régularité qu'elles offraient dans leur ensemble) furent découvertes dans les carrières de Corncockle-Muir en Écosse. Le célèbre géologue M. Buckland les ayant étudiées, reconnut qu'elles appartenaient à des tortues et à des crocodiles, animaux bien différens de ceux qui vivent aujourd'hui dans ces mêmes lieux. Peu après, on observa en Amérique, dans le Massachussets, des pas d'oiseaux répandus avec une assez grande abondance dans des couches de grès, sur une étendue de près de dix lieues. Enfin, on vient tout dernièrement de rencontrer des pistes extrêmement curieuses dans les carrières de grès de Hessberg en Saxe; c'est un graveur des environs qui ayant été par hasard se promener dans les carrières, y vit ces marques singulières, et s'empressa d'en avertir les géologues du pays. On a déjà reconnu et analysé dans ce seul endroit les pas de plus de dix espèces différentes d'animaux.

Le dessin que nous donnons à nos lecteurs a été pris d'après une belle plaque de grès des carrières de Hessberg, qui est tout récemment arrivée au Muséum d'histoire naturelle. Cette plaque a environ sept à huit pieds de longueur, sur une largeur de deux pieds et demi. Deux pistes d'animaux appartenant à deux genres de quadrupèdes différens y existent en relief. La première piste est dans le sens de la longueur de la plaque; elle se compose de six empreintes doubles. Le train de devant de l'animal est d'une configuration toute différente du postérieur; il se trouve représenté par des empreintes à trois doigts d'une longueur de trois pouces; celui de derrière est représenté par des empreintes à cinq doigts beaucoup plus grosses: elles ont sept pouces de longueur sur cinq de largeur. Ces dernières empreintes ont quelque ressemblance avec la main humaine. Comme on ne possède pas encore les ossemens de cet animal, ou plutôt comme leur étude n'est pas encore achevée, on ne sait pas au juste quelle était sa nature. Les uns pensent que ces empreintes sont celles d'une espèce de salamandre gigantesque; les autres que ce sont celles de mammifères marsupiaux analogues aux kangouroos de la Nouvelle-Hollande, ou mieux celles de quelque espèce particulière de singe; M. de Humboldt, dont l'opinion mérite tant de respect, suppose que ce sont des pistes de didelphes, animal fossile qu'on ne trouve que dans des couches fort anciennes, et qui n'a plus d'analogue aujourd'hui. La seconde série d'empreintes coupe la première sous un angle aigu: elle appartient également à un quadrupède, mais d'une conformation toute différente de celle du premier, et dont les trains de devant et de derrière sont semblables. Cette trace présente cinq pas ressemblant assez, tant par les dimensions des empreintes que par leur forme et leur espacement, à des traces de pas de chien de chasse de grandeur ordinaire: les pattes se composaient d'un bourrelet charnu, terminé sur le devant par quatre griffes. En même temps que ces empreintes, il existe dans toute l'étendue de la plaque une espèce de réseau à mailles quadrangulaires et saillantes d'environ un demi-pouce. Ce réseau est le résultat du remplissage des crevasses qui s'étaient faites lors du dessèchement dans l'argile qui a reçu les empreintes. Ces gerçures sont postérieures au passage des animaux. Ce phénomène, qui semble étrange au premier abord et quand on ne considère que le réseau saillant, est celui que tout le monde a vu se produire dans la boue desséchée des fossés qui se partage assez habituellement à l'air en grandes écailles quadrangulaires. C'est un trait de plus à ajouter à la théorie qui explique si simplement la formation de ces curieuses empreintes.

N'est-il pas bien admirable que quelque chose d'aussi léger que la trace des pas sur la boue humide ait pu traverser victorieusement tant de siècles, et arriver dans sa fraîcheur primitive jusqu'à nous? Ces traces sont situées dans la formation que les géologues nomment le *grès bigarré*. Donner une idée exacte de son ancienneté nous serait impossible: les durées de la géologie dépassent tellement celles de l'histoire humaine qu'il n'y a aucun rapport à établir entre elles. On ne peut pas non plus fixer exactement leur valeur en années. Disons seulement, pour donner à nos lecteurs une idée de l'antiquité du monument dont nous mettons le dessin sous leurs yeux, qu'on peut évaluer sans crainte à trente mille mètres l'épaisseur du dépôt que l'eau de la mer a accumulé d'âge en âge au-dessus de la couche d'argile que ces animaux inconnus ont foulée sous leurs pieds.

AGIOTAGE SUR LES TULIPES.

Il est peu de nos lecteurs qui n'aient entendu parler de cette *tulipomanie* dont les Hollandais furent atteints surtout depuis 1634 à 1637, particulièrement dans les villes de Harlem, Amsterdam, Utrecht, Leyde, Rotterdam, Horn, etc. La plupart des actes extravagans que l'on cite souvent à cet égard, et dont nous allons dire quelques mots, n'étaient pas dus uniquement au désir de posséder des tulipes, ainsi que l'on pourrait être porté à le croire; il est bon de savoir que cette passion de fleur ne servait que de prétexte pour déguiser la passion du jeu. On jouait sur les tulipes, comme aujourd'hui on joue à la Bourse. Tel spéculateur achetait pour des milliers de florins une tulipe de telle espèce qu'il n'avait pas et qu'il ne devait jamais avoir, mais qu'il promettait de livrer à la fin du mois; et à la fin du mois, si le cours de l'espèce avait baissé, il ne donnait pas la tulipe, mais payait simplement la *différence*; c'est de cette manière que les choses se passent à la Bourse pour

les rentes. — Il semblerait que des gens si passionnés pour les fleurs devaient passer leur vie dans les parterres ; point du tout : c'était au cabaret que se tenaient les marchands : souvent ni le vendeur ni l'acheteur n'avaient vu les tulipes qui les enrichissaient ou les ruinaient ; les négociations qui précédaient la floraison portaient sur un nombre de tulipes que n'auraient pu fournir tous les jardins de la Hollande ; aussi l'espèce dont il se vendait le plus grand nombre d'oignons était celle qu'on nommait *semper augustus*, fleur tellement rare, que, d'après certains auteurs, il n'en aurait existé que deux individus sans défaut, l'un à Harlem, l'autre à Amsterdam. — Les idées de crédit étaient fort avancées chez les *tulipomanes*, puisque non seulement on pouvait faire de très belles affaires sans tulipes, mais même sans argent comptant : le spéculateur qui avait perdu avec un ramoneur (car les ramoneurs se mêlaient beaucoup de la partie) ou avec un fripier, ne soldait pas ce créancier en numéraire, mais l'adressait à un gentilhomme avec lequel il avait gagné sur la différence des prix courans. — On a calculé que dans une seule ville de Hollande le commerce des tulipes, pendant trois ans, avait été de dix millions de florins. Un seul oignon de l'espèce appelée *vice-roi* rapporta au propriétaire quatre bœufs gras, huit cochons, douze moutons, dix quintaux de fromage, deux tonneaux de vin, un lit, un habillement complet, une coupe d'argent, et pour vingt-cinq mille florins de blé et autres provisions.

On trouve dans plusieurs ouvrages le récit de la mésaventure d'un négociant qui, outre son commerce, cultivait des tulipes dans son jardin. Un jour qu'un matelot lui avait porté quelques marchandises, il l'en avait récompensé en lui donnant un *pour-boire* composé d'un hareng sec. Le matelot en se retirant avisa quelques oignons de tulipe sur une fenêtre du parterre, et les prenant pour des oignons quelconques, s'en saisit et les mangea avec son hareng, faisant ainsi un *déjeuner de roi*, comme disait, en s'arrachant les cheveux, le malheureux négociant, à demi ruiné par l'appétit peu éclairé de son matelot.

Industrie des Lucquois. — Les marchands ambulans que l'on voit dans toute l'Europe portant des figures en gypse sont presque tous des Lucquois. Une partie des habitans de ce pays fonde ses moyens d'existence sur le gypse ou la chaux sulfatée dont leurs montagnes sont remplies, et qui, sous leurs mains industrieuses, devient tantôt un Apollon du Belvédère ou une Vénus de Médicis, tantôt une pagode chinoise. Ces ouvriers, au nombre d'environ deux mille, sont divisés en plus de trois cents associations de six à sept personnes. Un tiers d'entre eux parcourt toutes les parties du monde, et grâce à leur manière de vivre frugale, ils rapportent dans leur pays des économies considérables. L'industrie des habitans de Lucques était déjà renommée du temps de Christophe Colomb, qui disait en plaisantant : — J'ai été bien étonné de ne pas trouver de Lucquois dans les terres nouvellement découvertes. — Aujourd'hui il en trouverait depuis Mexico jusqu'à Buénos-Ayres.

Nouvelles acquisitions du Jardin des Plantes. — La ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris s'enrichit chaque jour en espèces animales exotiques rares et très curieuses. Elle avait reçu depuis peu de temps un *pécari* (genre voisin du sanglier), un très bel *écureuil capistrate* de l'Amérique septentrionale, et trois *catracas* ou faisans d'Amérique. On y voit de plus aujourd'hui un *casoar à casque* nouvellement arrivé de Bordeaux (voyez la description de cet oiseau, 1834, p. 355); deux jeunes *casoars de la Nouvelle Hollande*, donnés au Muséum par la Société zoologique de Londres; et un *boa* (voy. 1835, p. 9).

ÉDIFICE DU QUAI D'ORSAY.

Il y a deux ans, nous avons donné un précis historique sur la construction de cet édifice, depuis l'époque où il fut fondé jusqu'au mois d'octobre 1834 (voyez 1834, p. 350). Il nous avait été impossible de joindre alors une vignette à notre description : le corps du monument était encore inachevé et embarrassé d'échafaudages. Aujourd'hui nous réparons cette omission forcée en reproduisant une vue de toute la façade prise du côté de la rivière. On pourra facilement, en rapprochant cette gravure du texte que nous avons déjà publié, se faire une idée de l'ordonnance extérieure de ce palais, remarquable surtout par son étendue et par la beauté de sa situation.

Lorsque nous écrivions notre premier article, l'édifice était destiné au ministère de l'intérieur et aux nombreuses administrations qui en dépendent, aux ponts et chaussées, aux travaux publics, aux mines, etc. Il est exécuté de manière à satisfaire aux exigences de ce programme, et nous ignorons le motif qui a pu faire renoncer à cette première destination, sans en assigner une autre. Il est difficile d'expliquer l'incertitude où l'on se trouve. Dans tous les cas, ainsi que le ministre de l'intérieur l'a dit à la Chambre des députés, ce monument ne peut convenir qu'à une grande administration publique, qu'on ne tardera sans doute pas à désigner.

La couverture de l'édifice du quai d'Orsay est faite de grandes feuilles de zinc : c'est la première couverture de cette importance qu'on ait encore exécutée avec ce métal ; elle est souvent visitée par des ingénieurs et des architectes habiles qui l'examinent avec beaucoup d'intérêt. L'action d'un hiver assez rigoureux et les grandes chaleurs de l'été, n'ont occasionné aucun des accidens qu'on aurait pu redouter.

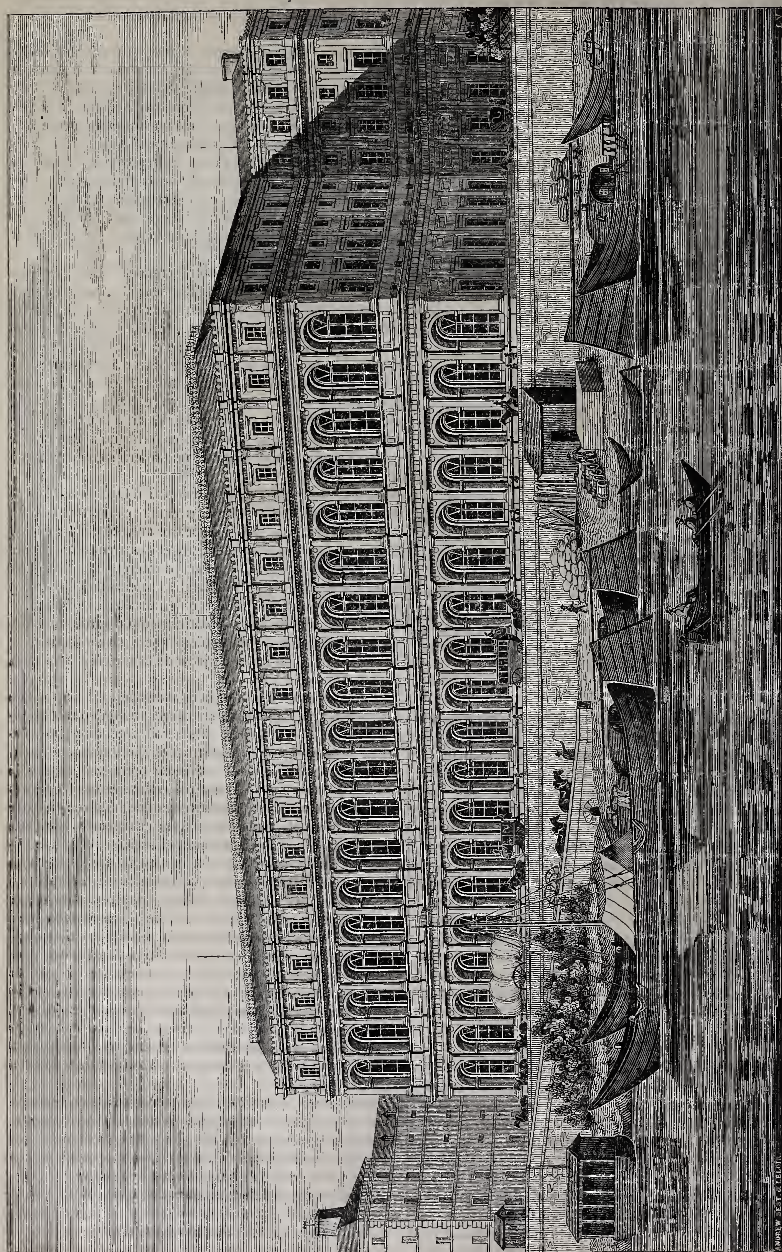
Sur le sommet du corps de bâtiment qui regarde la rivière, règne une vaste terrasse qui bientôt sera garnie d'une riche balustrade, et d'où l'on peut jouir de la vue d'un admirable panorama.

Nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit au sujet de la dépense, qu'il a été dernièrement reconnu qu'un crédit supplémentaire de 1 200 000 francs serait nécessaire pour terminer complétement la construction ; cette somme additionnelle, qui dépasse les prévisions premières, résulte de ce que ces prévisions n'avaient pas embrassé tous les genres de travaux nécessaires à l'achèvement de l'édifice : en outre le projet primitif a subi de notables changemens par suite de l'addition d'un étage en attique qui avait été reconnu indispensable pour compléter la distribution intérieure. De cette somme de 1 200 000 francs, la Chambre des députés n'a cru devoir accorder que la moitié pour cette année, se réservant d'accorder le reste lorsque le monument aura reçu une destination définitive. La liquidation des comptes du premier crédit et les dispositions nécessaires pour l'emploi du nouveau ont obligé de suspendre les travaux depuis six mois ; mais ils vont incessamment être repris, et ils auront principalement pour but la clôture totale de l'édifice, l'achèvement de la grosse menuiserie, le déblai des abords et la pose des grilles de clôture. Le monument achevé, il restera encore la dépense nécessaire à son éclairage et à son ameublement.

On ne saurait trop faire remarquer avec quelle promptitude ces grands travaux ont été exécutés depuis le 1er juillet 1833, époque où ils ont été repris. On se rappelle que les constructions n'étaient encore alors élevées, dans la plus grande partie, qu'à la moitié du rez-de-chaussée.

La dépense a été faite par année ainsi qu'il suit :

1833. . . .	570 190 fr.	89 cent.
1834. . . .	1 845 976	00
1835. . . .	1 058 244	96



(Vue de l'édifice du quai d'Orsay, prise du côté de la rivière.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

ABRAHAM BOSSE, ÉLEVE DE CALLOT.

(Voyez 1833, p. 92; et 1836, p. 188.)



(Mœurs du dix-septième siècle. — Repas et service de table, d'après Abraham Bosse.)

Abraham Bosse naquit à Tours, en 1621, d'une famille honnête et riche qui lui fit donner une éducation distinguée. Destiné par elle au barreau, il poursuivait à Paris ses études de droit, quand il se trompa de route un beau matin, et prit la porte de l'atelier de Callot pour celle du Palais-de-Justice. La coutume qu'avaient alors les marchands d'étaler des gravures dans les environs du Palais, et surtout à la porte des écrivains publics qui se tenaient dans le voisinage, causa peut-être l'erreur d'Abraham Bosse qui était fort distrait. S'étant vu bien accueilli, et se sentant du goût pour l'art et pour l'humeur joyeuse de son hôte, il prit place parmi les élèves qui lui firent fête, et résolut de revenir le lendemain, ce qu'il fit à la grande joie de Callot qui avait reconnu en lui de brillantes facultés et une tournure d'esprit vive et caustique, et telle enfin qu'elle promettait un bon élève à ce grand maître en fait de causticité et de fine observation. Le lendemain, Abraham Bosse revint, comme il l'avait promis, apportant un grand carton, des crayons et un escabeau de bois; et, à dater de ce jour, il ne manqua pas une seule fois, pendant plusieurs années, de venir travailler avec les autres élèves, qui pour la plupart étaient plus jeunes que lui. En outre, averti par sa première méprise, et peut-être aussi par une secrète aversion, il ne s'avisa jamais de suivre étourdiment les étalages de gravures, et de prendre la porte du Palais pour celle de son atelier.

Bien qu'il aimât fort le plaisir, et qu'il eût le travail facile, Abraham ne se laissa point détourner par ses goûts des études sérieuses qu'il savait devoir servir de base aux talents en apparence les plus frivoles, et de fait les plus agréables; il ne se figura donc point qu'il suffisait d'avoir de l'esprit, et de savoir opposer le blanc au noir, de façon à produire un effet piquant, bien qu'à demi ou point du tout motivé, pour aborder le genre de la caricature dont il comprenait toute la poésie et toute la portée morale; mais il pensa, au contraire, que, sans une connaissance approfondie du dessin et de toutes ses parties, telles que la géométrie, la perspective, l'anatomie, etc.; que, sans la connaissance du monde et des convenances dont il imposa l'observation aux artistes comme aux autres hommes, et enfin, que, sans une morale honnête et douce, et qui interdit la personnalité, la calomnie et l'obscénité, un peintre de caractères ne peut prétendre qu'à un succès passager et seulement parmi ceux de ses contemporains qui lui ressemblent.

Abraham Bosse n'eut peut-être pas à penser ainsi u aussi grand mérite qu'on pourrait l'imaginer d'abord; car les idées que nous venons d'émettre étaient prises fort sérieusement par la majorité des artistes et des gens du monde au commencement du dix-septième siècle. Les poètes comiques et tragiques, les critiques, et jusqu'aux chansonniers eux-mêmes, à quelques exceptions près, étaient jugés en vertu de ces principes qui sont bien encore aujourd'hui des lieux communs, mais des lieux communs dont on plaisante. Le véritable mérite d'Abraham Bosse fut donc, non pas de penser à tous ces beaux préceptes qui couraient déjà les rues dans ce temps-là, mais bien de les mettre en pratique pendant une longue vie, dont les épreuves et les besoins ne purent jamais le faire transiger avec ses principes en sacrifiant aux mauvaises passions de son temps.

Bien qu'il ait retracé quelques scènes populaires, il s'attacha principalement à l'observation des ridicules du grand monde qu'il traduisit en quelque sorte à la lettre, sans jamais exagérer les traits ni les attitudes de ses personnages, dont les costumes sont reproduits dans ses gravures avec une exactitude qui rend son œuvre fort utile aux artistes et aux hommes de lettres. Le courtisan surtout est un type qu'il a compris et exprimé merveilleusement; il l'a représenté dans ses amours, dans ses duels, dans son cabinet de toilette, dans tous les détails de sa vie, dans la bonne fortune comme dans la disgrâce, tantôt enseveli sous une toison de nœuds, de bouffantes, d'aiguillettes et rubans; tantôt, pour se conformer à l'édit, dépouillé de ces brillants colifichets, honteux, marchant le long

des murailles, et poursuivi par les sarcasmes du peuple qui rit de le voir en ce piteux accoutrement. La petite-maîtresse n'est pas plus épargnée; ses artifices de toilette sont dévoilés, et son désappointement n'est pas moindre que celui du courtisan, quand il lui faut revêtir, pour paraître à la cour, le costume sévère imposé par l'ordonnance royale. Les traîneurs de sabre ont leur tour; Bosse fait justice de la jactance militaire, et le burin venge le menu peuple du despotisme de la rapière. Mais ici, comme dans tous les sujets qu'il a traités, c'est la société tout entière qu'il attaque, c'est la manie du duel moins encore que celle de la guerre, dont il fait voir les résultats dans le corps mutilé d'un vieux soldat qui mendie, et qui, pour prix de son sang versé, obtient à grand'peine l'aumône fastueuse d'un Gascon rapé sur toutes les coutures, mais qui veut se faire honneur aux yeux d'une merveilleuse d'avoir obligé un frère d'armes.

Abraham Bosse aimait à traiter des sujets qui comportassent une série de compositions; c'est ainsi qu'il a représenté les différentes heures du jour, les quatre saisons, les quatre âges, et enfin les cinq sens d'où nous avons tiré la gravure qui accompagne cet article.

Mais, fidèle à son genre, c'est par le mauvais emploi du temps, par l'abus des facultés, par les entraves que la société s'est imposées à elle-même, en un mot par l'éternelle opposition de certaines conventions sociales avec les lois naturelles qu'il a souvent caractérisé ces différentes cycles; et de peur que le public, toujours prévenu en faveur des usages reçus et des grands qu'il cherche toujours à imiter, ne vît rien que de normal et de parfaitement convenable dans la représentation de ces personnages et de leurs mœurs, il a mis en regard de chacune de ses gravures deux quatrains, dont l'un exprime en latin la qualification pure et simple, et parfois l'évidente destination des phénomènes naturels; tandis que l'autre censure avec douceur, en français, tout ce que l'étiquette a introduit dans les mœurs d'incommode et d'antirationnel.

Bosse, qui avait fait d'excellentes études, et qui s'était occupé des belles-lettres pendant toute sa première jeunesse, est l'auteur d'une partie de ces quatrains. Il en a inscrit deux au-dessous de la gravure dont nous donnons une copie.

Le sens du distique latin est que le goût est le roi des sens et le maître de l'homme, puisque c'est pour le satisfaire que s'agitent sans repos tous les êtres qui peuplent l'air, la terre et les eaux.

Le quatrain français est, comme on va le voir, aussi éloigné du sens des vers latins qu'un festin servi suivant les lois de l'etiquette ressemble peu à un repas pris suivant les lois naturelles.

> Que le goût sans l'excès a d'honnêtes appas,
> Que nature se plaît aux choses raisonnables
> Et qu'elle fait bien voir que le luxe des tables
> Nous fait mourir de faim au milieu du repas.

Quoi de plus gênant en effet que l'appareil qui accompagne d'ordinaire les grands repas, et, dans l'intimité, quoi de plus insupportable que la présence continuelle des valets? En voici trois dans notre gravure qui sont occupés à servir deux personnes. La femme de chambre de madame se tient derrière son fauteuil, et paraît exercer la haute surveillance sur l'ensemble du service : un jeune garçon la consulte du regard avant de poser sur la table le plat qu'il tient avec grâce et délicatesse, et le jeune page de monsieur, qui se tourne vers le spectateur, semble lui adresser la leçon que contient le quatrain que l'on vient de lire.

Les compositions d'Abraham Bosse contiennent souvent un plus grand nombre de personnages que celle-ci. Elles se font toujours remarquer par un arrangement adroit et raisonné, par un dessin correct, et par la diversité des expressions et des attitudes. Il n'avait point adopté, comme beaucoup de dessinateurs modernes, un type de figures qui le fît reconnaître, et tous ses personnages ne lui ressemblaient pas. Il gravait lui-même toutes ses compositions d'après le procédé du vernis dur qui abrège considérablement le travail, et c'est ce qui explique sa prodigieuse fécondité; car, en outre des sujets dont nous venons d'indiquer une partie, il grava beaucoup d'après Lahire, Vignon et quelques autres. Nommé professeur de perspective à l'Académie royale de peinture, il écrivit plusieurs ouvrages remarquables sur cette branche de son art. Malheureusement, aussitôt qu'il eut abandonné le burin pour la plume, comme il était un homme de suite, il ne se sentit plus en humeur de s'arrêter, et il publia plusieurs pamphlets contre Lebrun qui le fit rayer de la liste des académiciens. Il se retira alors à Tours, où il mourut, en 1678, dans une honnête aisance.

CONTENANCES DE TABLE.

(Quinzième siècle.)

On trouve dans un manuscrit du quinzième siècle, conservé à la Bibliothèque royale sous le n° 7598-2, un recueil de quatrains et de distiques intitulé *Contenances de table;* voici quelques uns des préceptes donnés aux convives qui voulaient *estre bien courtois.*

Le morsel mis hors de ta bouche A ton vaissel plus ne le touche.	Ne faiz pas ton morsel conduire A ton coutel qui te peult nuire.
Ton morsel ne touche à salière, Car ce n'est pas belle manière.	Ne touche ton nez à main nue Dont ta viande est tenue.
Boy sobrement à toute feste, A ce que n'affoles ta teste.	Ne offre à nul, se tu es saige, Le demourant de ton potaige.
Se tu faiz souppes en ton verre, Boy le vin ou le gette à terre.	Tiens devant toy le tablier net; En un vaissel ton relief met.
S'on oste le plat devant toy, N'en faiz compte et t'en tiens coy.	Ne mouche hault ton nez à table, Car c'est ung fait peu aggreable.
Et ne rempliz pas si ta pance Qu'en toy n'ait belle contenance.	Oultre la table ne crache point; Je le diz que c'est ung lait point.
Regarde à la table et escoute, Et ne le tiens pas sur ton coulte. (coude)	S'entour toy a de gens grans roucte Garde que ton ventre ne roupte.

Le mot *roucte* (grande assemblée), contenu dans ce dernier distique, prouve que l'expression à la mode *rout* a été reprise et non pas empruntée à la langue anglaise.

POISONS.

(Deuxième article, voyez p. 274).

2° *Poisons narcotiques.* — On désigne ainsi les matières qui, introduites dans le corps des animaux, déterminent la stupeur, l'assoupissement, la paralysie, ou l'apoplexie, et des mouvements convulsifs, quelquefois un délire furieux ou gai. Ils agissent vivement sur le système nerveux et causent la mort sans aucune apparence de lésion ni d'inflammation. — L'opium extrait du pavot des jardins est placé depuis long-temps à la tête des narcotiques; il doit la majeure partie de ses effets à un principe nommé morphine, précieux en médecine, mais qui donne la mort à très faible dose. Pour détruire les effets de l'opium, on cherche autant que possible à combattre la somnolence qui accable le malade, soit à l'aide de café, soit par un exercice forcé qu'on lui fait prendre, en le faisant tenir le plus possible sur ses jambes, et le promenant sans relâche dans sa chambre; la tendance au sommeil est si forte que même pendant cette promenade forcée le malade ronfle quelquefois profondément; une multitude d'autres moyens que nous ne pouvons entrepren-

dre d'énumérer ici sont encore employés pour anéantir l'action de l'opium. — Le climat, les mœurs, les habitudes, influent sans doute sur les effets que peut produire ce narcotique; car il joue dans l'organisation des orientaux le rôle d'excitant : les Turcs, qui le prennent pur et sans extrait, trouvent dans son usage l'oubli de leurs maux; mille images délicieuses, mille visions agréables, se présentent à leur imagination; ils se livrent à des actions folles, extravagantes, signalées par de bruyans éclats de rire et des propos insensés. Toutes leurs passions, tous leurs désirs sont exaltés; une ardeur belliqueuse anime leur esprit; ils sont prêts à braver impitoyablement la mort; souvent même ils s'abandonnent à de violens accès de fureur; ils tuent, ils égorgent ceux qui leur font résistance. Cet état dure quelques heures : alors l'abattement, la langueur succèdent; ils deviennent froids, mornes, tristes, stupides et ont du penchant au sommeil. — Un autre narcotique, plus redoutable non seulement que ceux du même groupe, mais encore que tous les poisons connus, est le liquide appelé aci le prussique. En flairant pendant un seul instant un flaçon rempli de cet acide pur, on serait comme foudroyé; tant par cet agent le passage de la vie à la mort est subitement produit. Les amandes amères, les feuilles et les fleurs du pêcher, exhalent une odeur qui rappelle celle de l'acide prussique; c'est qu'en effet ces matières en contiennent une très faible quantité. L'acide prussique est employé à très petite dose contre plusieurs maladies de poitrine.—Les narcotiques sont très nombreux; nous n'avons voulu indiquer ici que ceux dont l'action est la plus curieuse et la mieux connue.

3° *Poisons narcotico-âcres.* — On désigne sous ce nom les poisons qui produisent des inflammations plus ou moins intenses sur les parties qu'ils touchent, et en outre les effets de narcotisme dont il a été question plus haut. Parmi les nombreuses substances que renferme ce groupe, nous citerons le tabac, le camphre, le laurier rose, la noix vomique, les champignons vénéneux, les liquides spiritueux, l'acide carbonique, etc. L'action des liqueurs spiritueuses est bien propre à démontrer ce que nous disions au commencement de cet article au sujet des effets sur l'organisation qu'ont les diverses substances, considérées en médecine suivant la dose à laquelle on les administre. — Une petite quantité de liquide spiritueux déride le front, fait épanouir la figure, rend l'esprit plus libre et plus vif, inspire une aimable gaîté. Si l'on multiplie les libations, la joie devient bruyante, turbulente; elle s'annonce par des éclats de rire immodérés; les actions deviennent brutales; le jugement est faux; la raison disparaît; bientôt arrivent un mal de tête violent, et des vertiges complets; enfin, un sommeil de plusieurs heures met un terme à cet état pénible. Si l'excès de boisson est plus grand encore, la vie est menacée; l'apoplexie est imminente; une ivresse affreuse qui aurait duré plusieurs jours se termine constamment par la mort. Entre mille exemples que nous pourrions énumérer, nous citerons celui de deux soldats suisses, qui par suite d'un défi burent chacun quatre litres d'eau-de-vie; ils moururent tous deux, l'un sur le-champ, l'autre pendant qu'on le transportait à l'hôpital militaire de Paris.

Il est inutile de rappeler ici que c'est principalement à l'acide carbonique que les vapeurs exhalées par le charbon en combustion doivent leur action asphyxiante. Les symptômes de cet empoisonnement varient suivant le tempérament des individus qui le supportent. Quelquefois, ce sont de violentes douleurs de tête, accompagnées de fortes palpitations de cœur, et bientôt après d'une difficulté de respiration qui amène promptement cet état de mort apparente qui dure quelque temps avant la mort réelle; d'autres fois, l'anéantissement des facultés et le sommeil suivi de la mort sont produits par une faiblesse générale mêlée d'un plaisir inexprimable, qui porte à rester exposé aux exhalaisons meurtrières. — La léthargie, causée par la combustion du charbon et par l'acide carbonique des cuves de raisins ou des caves, est tellement profonde qu'on a été quelquefois obligé d'attendre cinq ou six heures avant de pouvoir en tirer les asphyxiés. C'est surtout en insufflant de l'air dans les poumons que l'on parvient à vaincre la crise mortelle.

On doit encore citer, au nombre des narcotiques âcres, la plupart des fleurs odorantes; mais leur effet dépend beaucoup de la nature des individus soumis à leurs exhalaisons. On voit des personnes coucher impunément dans des chambres étroites et fermées, où se trouvent plusieurs pots remplis de fleurs odorantes; tandis que d'autres ne pourraient y rester sans éprouver des symptômes plus ou moins fâcheux. — A ce sujet se rattachent les empoisonnemens fameux racontés par les historiens, empoisonnemens qui auraient été causés par les matières subtiles émanées de gants parfumés, de boîtes, de certaines torches. M. Orfila n'hésite point à rejeter parmi les fables toutes ces narrations merveilleuses. « Il n'est guère probable, dit il, que des accidens soient le résultat de la simple ouverture d'un paquet, lorsqu'on ne flaire pas obstinément la poudre qu'il » contient. Les anciens connaissaient-ils des poisons volatils » plus actifs que ceux que nous possédons? Nous ne le pensons pas, et nous n'hésitons pas à regarder comme fabuleux les récits de ces empoisonnemens, où l'on tombait » à la renverse pour avoir flairé des boîtes et des gants parfumés. »

4° *Poisons septiques.* — On nomme ainsi les poisons qui causent une faiblesse générale, altèrent les différentes humeurs des animaux, amènent des syncopes, et n'altèrent point en général les facultés intellectuelles.

De ce nombre sont les gaz émanés des matières en putréfaction, les matières putréfiées elles mêmes, le venin des vipères et de la plupart des serpens, du scorpion, etc. Les morsures de ces animaux sont mortelles si on ne parvient à les neutraliser par une cautérisation prompte, et par les différens secours inventés par la médecine. La salive des chiens enragés doit être considérée aussi comme poison septique; elle détermine la rage, maladie nerveuse des plus effroyables qui peut naître spontanément chez les différens animaux, sans en excepter l'homme lui-même, quoiqu'il en soit moins susceptible. — Les abeilles, les bourdons, les frelons, sont armés aussi d'un poison septique, et leurs piqûres multipliées peuvent tuer les animaux les plus vigoureux. — On doit citer enfin les araignées, dont les piqûres, surtout dans certaines espèces, attaquent la santé, quoiqu'elles soient moins à craindre que celles des insectes précédens. Il est bon, à ce sujet, de prémunir le lecteur contre les récits exagérés qu'ont fait naître les piqûres de certaines araignées, et notamment de la tarentule qui se trouve dans l'Italie méridionale, en Calabre, et aux environs de Naples. L'opinion des médecins éclairés est que la piqûre de la tarentule ne produit aucun phénomène extraordinaire, et que ses effets sont plutôt locaux que généraux.

La paresse marche lentement, aussi la pauvreté ne tarde jamais à l'atteindre. HUNTER.

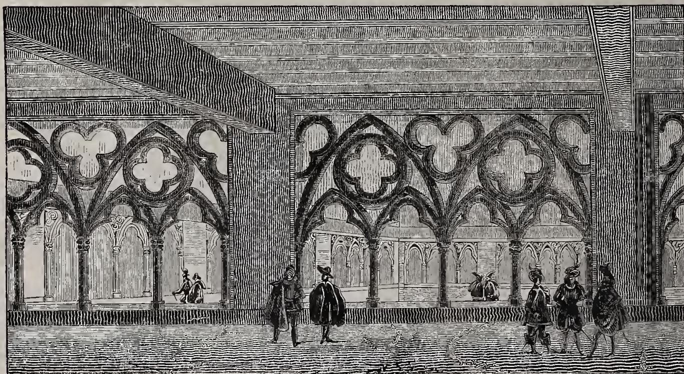
ABBAYE ET COLLÉGE DE CLUNY.

L'abbaye de Cluny, située dans le Mâconnais, et dont il ne reste plus que des ruines, peut être regardée comme un des monumens religieux les plus intéressans et les plus remarquables du moyen âge, autant par son antiquité que par les admirables détails d'architecture dont l'art chrétien se plut à l'orner pendant les diverses époques qui favorisèrent son développement en France. Telle était, dès le treizième siècle, l'importance des ressources de cette abbaye,

qu'au dire de Martin Marrier, et d'André Du Chesne, cités par M. Dusommerard, à qui nous empruntons ces détails, le pape Innocent IV, après la célébration du premier concile de Lyon, logea dans cette abbaye avec toute sa maison, accompagné des deux patriarches d'Antioche et de Constantinople, de douze cardinaux, de trois archevêques, de quinze évêques, et de plusieurs abbés; et que le roi saint Louis avec sa mère, son frère, le duc d'Artois et sa sœur; Baudouin, empereur de Constantinople; les fils des rois d'Aragon et de Castille; le duc de Bourgogne, six comtes, et un grand nombre d'autres grands seigneurs y logèrent en même temps, sans que les religieux fussent obligés de quitter leurs chambres, leurs réfectoires, leur chapitre, et leurs autres appartemens ordinaires. Les diverses modifications des architectures, dites romane et gothique, leurs progrès, leur fusion, et la décadence de cette dernière, pouvaient être observées et suivies, en quelque sorte, pas à pas, dans ce vaste et admirable édifice, à qui les richesses de l'ordre, et le goût de ses prélats, prodiguèrent toutes les merveilles de l'art contemporain.

Le collége de Cluny, situé à Paris, place de Sorbonne, et dont on vient de démolir récemment l'église, qui servait, il y a vingt-cinq ans, d'atelier au peintre David, dépendait de cette abbaye. Consacré spécialement à l'étude de la philosophie et de la théologie, il avait été fondé par Yves de Poyson, ou suivant d'autres, par Yves de Vergy, abbé de Cluny, pour les religieux qui venaient étudier à Paris. Auparavant ces religieux demeuraient dans l'hôtel des Évêques d'Auxerre, attenant à la porte dite depuis de Saint-Michel. Dans le cloître du collége dont nous donnons une vue, on lisait une inscription qui faisait remonter la fondation à l'an 1269. Vers 1508, Henry de Fautières donna des statuts à cette institution. Elle contenait toujours un certain nombre de boursiers, à la charge des prieurs et des doyens des nombreuses maisons soumises à la règle de Cluny.

Bertrand, abbé de Cluny, avait acquis vers le même temps, pour le séjour des chefs de cette congrégation, lorsqu'ils venaient à Paris, un hôtel situé près de la boucherie Saint Germain-des-Prés, auquel la considération d'une plus grande proximité du collége fit substituer le palais des Thermes, et par suite le nouvel hôtel de Cluny. Ce fut Jean de Bourbon, abbé de Cluny, fils naturel de Jean Ier, duc de Bourbon, qui commença la construction de cet hôtel, qui est aujourd'hui l'un des plus curieux monumens de



(Vue du cloître de l'ancien collége de Cluny, place Sorbonne.)

Paris, et qui offre un des rares modèles de l'architecture civile du moyen âge. Au reste, cet édifice porte le cachet de l'époque de transition pendant laquelle il fut achevé; le goût de la renaissance pour le cintre surbaissé, et l'influence de l'Italie, s'y font déjà sentir, et il gagne, sous ce rapport, en intérêt tout ce qu'il perd en pureté.

Ponts du Diable. — Les Alpes ont plusieurs ponts que le peuple attribue également au Diable, et sur lesquels il fait absolument les mêmes contes. Tous ces ponts ont environ deux siècles d'antiquité; ils appartiennent à l'époque qui a suivi les victoires de la liberté. Les Suisses, devenus indépendans, ont tourné contre la nature les forces qu'ils avaient déployées contre la tyrannie : une nation ne passe point tout-à-coup du mouvement au repos, et le siècle qui suit un âge de troubles est souvent le siècle du génie. RAMOND.

LES COUROUCOUS.

Nous ne connaissons peut-être pas encore toutes les espèces de ce genre d'oiseaux : relégués dans les forêts les plus épaisses et les moins accessibles, quelques uns ont pu se dérober jusqu'à présent aux regards des naturalistes. Cependant la parure magnifique dont ils étalent les richesses mériterait certainement d'avoir d'autres spectateurs que les hôtes ordinaires de ces forêts; mais cette parure même n'est-elle pas la cause de l'isolement auquel ils semblent condamnés? Un luxe prodigieux de plumes; une queue d'une longueur encore plus excessive, en raison de la grandeur du corps, que celle qui embarrasse le paon dans nos basses-cours; des ailes trop courtes pour soutenir en l'air un oiseau de la grosseur apparente d'un pigeon; un vol pénible, tortueux, et qui ne peut être prolongé qu'à une centaine de mètres tout au plus; tous ces obstacles au mouvement environnent de périls ces êtres faibles, et les obligent à déserter les domaines des espèces puissantes, et surtout ceux dont l'homme s'est emparé. On leur impute mal à propos des habitudes et des inclinations qui ne sont en eux que des résultats de ces précautions nécessaires : Ce sont, disent certains ornithologistes, des oiseaux solitaires, mélancoliques, fuyant la lumière, et ne se mettant en mouvement que lorsque le soleil a cessé d'éclairer leur habitation. Cette sorte de mauvaise réputation a passé d'écrits en écrits, et semble définitivement confirmée par un ouvrage moderne, la *Monographie des couroucous*, par M. Gould, naturaliste anglais : toutefois, avant de prononcer en dernier ressort, que l'on examine encore, et que l'on ne confonde point les effets

de la crainte avec ceux d'une humeur peu sociable. Il est certain que les couroucous ne sont pas des oiseaux de nuit, qu'ils voient très bien pendant le jour, et que, s'ils ne sortent de leur retraite que le soir pour y rentrer le matin, c'est qu'à ces deux époques de la journée leurs ennemis naturels ont cessé leurs courses ou vont les recommencer. On en serait convaincu si, dans quelques ménageries des Indes ou de l'Amérique méridionale, on prenait soin d'élever des oiseaux de ce genre en pleine liberté, abandonnés à eux-mêmes, dans une sécurité qu'on leur garantirait aisément. Si l'expérience était faite au Mexique, on pourrait choisir le *couroucou resplendissant* de M. Gould (*trogon resplendens*). Cet oiseau, dont la gravure ci jointe ne peut donner qu'une notion imparfaite, n'est pas moins remarquable par la beauté de ses couleurs que par les longues plumes de sa queue, dont les Mexicains ornèrent autrefois leurs têtes aux jours de grandes



(Les Couroucous.)

cérémonies. Ces plumes ont près d'un mètre de longueur, et aucun autre oiseau n'en porte de plus brillantes, de plus dignes d'être recherchées comme objet de décoration. Il y a tout lieu de croire que ces essais d'une louable curiosité auraient un plein succès, car les couroucous ne sont pas farouches, et paraissent moins intimidés par la présence de l'homme que par la vue des oiseaux de proie; on les approche aisément, beaucoup trop pour leur sûreté, car le chasseur profite souvent de leur confiance pour les assommer à coups de bâton.

Les couroucous sont des habitans des pays chauds. L'Amérique en a plus que l'ancien continent, et possède les plus grandes et les plus belles espèces; on n'en connaît encore qu'une espèce africaine, la plus petite et la moins ornée de toutes. Parmi celles des Indes, on en cite une dont les yeux sont entourés d'un cercle coloré, comme ceux de quel-

ques tétras. Le bec est généralement court, surtout dans les espèces américaines et dans celle d'Afrique. Lorsque les petits n'ont pas encore de plumes, leurs jambes paraissent d'une longueur démesurée, et dans l'état ordinaire, elles sont presque entièrement cachées par le plumage. Ces oiseaux placent quelquefois leurs nids dans des fourmilières, en dépit des propriétaires légitimes de ces habitations; après y avoir creusé un espace arrondi et d'une capacité suffisante, ils enduisent l'intérieur, soit avec de l'argile, soit avec du bois pourri, et ferment toutes les communications avec les insectes expulsés. Quoiqu'ils mangent volontiers des fruits, il paraît que les insectes et leurs larves sont leur aliment ordinaire et de prédilection.

NOTES SUR L'HISTOIRE DE LA SCULPTURE EN FRANCE.

(Voir Histoire de la Peinture, p. 262.)

Il nous reste trop peu de monumens du style d'architecture appelé *Roman* et Lombard, qui avait conservé le cintre pour principe, pour qu'on puisse apprécier exactement l'état de la sculpture en France avant le treizième siècle, époque où les progrès de cet art suivirent ceux de l'architecture.

Dans ces premiers temps, tout architecte était sculpteur; la sculpture ne se rendit indépendante que vers le seizième siècle.

En l'absence de toute espèce de documens, l'analogie conduit à supposer qu'un prince tel que Charlemagne qui avait parcouru l'Italie, riche encore des vestiges de l'art antique, et qui aimait le faste, n'avait pu confier à de médiocres artistes la décoration de ces palais d'Aix-la-Chapelle, d'Ingelheim, près Mayence, et de beaucoup d'autres châteaux et maisons de plaisance dont les chroniqueurs publient tant de merveilles.

Ces colonnes de marbre rare, dont ils parlent avec emphase, n'étaient point surmontées de chapiteaux grossièrement taillés; ces traits de la bible et de l'histoire profane, représentés à fresque et en relief, sur les murs, sur les voûtes, et qui faisaient l'admiration d'une cour où brillaient toutes les lumières de l'Occident et de l'Orient, n'étaient point d'informes *imaiges* comme celles qui plus tard charmèrent le goût barbare des successeurs de Charlemagne.

Ce prince dut faire venir de l'Orient et de l'Écosse, dit-on, beaucoup d'artistes qui répandirent en Allemagne et en France la pratique matérielle de leur art. S'ils ne formèrent pas de grands sculpteurs, ils formèrent du moins des praticiens habiles à travailler la pierre, et qui firent eux-mêmes des élèves.

Pendant cette période s'élevèrent les églises de Chartres, d'Amiens, de Beauvais, d'Auch, de Vienne en Dauphiné, de Reims, d'Autun, de Notre Dame de Paris, de Saint-Denis. Ces monumens, dont plusieurs furent terminés avant le treizième siècle, n'offrent que des sculptures inférieures à celles qui datent de cette époque de renaissance.

L'histoire ne nous a pas transmis les noms des artistes à qui elles sont dues.

La même obscurité règne sur les sculpteurs qui, sous les règnes de Louis VI et de Louis VII, furent employés par Suger aux grands travaux que fit exécuter cet habile ministre.

Les règnes de Louis VIII et de Philippe-Auguste virent naître Robert de Luzarches, Pierre de Montereau, Thomas de Cormont, Eudes de Montreuil, Jean de Chelles, Etienne de Bonneville, architectes-sculpteurs qui firent la gloire du règne de saint Louis.

Ces artistes, par qui fut opérée dans l'architecture nationale la grande révolution qui substitua, en principe, l'Ogive au Cintre, fixèrent le type du style improprement nommé Gothique et lui firent atteindre un degré de perfection et de pureté dont ils emportèrent le secret dans la tombe.

Erwin de Steinbach, architecte de la cathédrale de Strasbourg, qui continua l'œuvre des vieux maîtres jusqu'au milieu du quatorzième siècle, ne saurait être cité parmi les artistes français.

C'est à ces grands hommes que sont dues les belles statues et statuettes de Saint-Denis, que le moulage a reproduites, et parmi lesquelles nous citerons celle de la reine Nauthilde, où la maigreur de l'art chrétien est rachetée par une finesse digne de l'art antique, et que depuis on n'a point égalée.

Pendant que l'architecture Ogivale perdait de sa pureté, sous les règnes de Jean II, de Charles V et de Charles VI, la sculpture, sortie des voies hiératiques, s'efforçait de conquérir son individualité.

Nous lisons dans un écrivain contemporain que Jean de Saint-Romain, à qui une statue de Charles V fut payée 6 livres 8 sous parisis (62 francs) passait pour *li melior imaigier* de son temps.

Plus tard, Jean Delaunay, Jean du Liége, Jean de Chartres, Gui de Dampmartin, travaillent à la décoration du Louvre et exécutent les statues du Roi et de la Reine ainsi que du duc de Berry et du duc de Bourgogne.

Pierre Anguerrand, Jean Colombel, le menuisier Bernard, sculpteur en bois, sont cités par Sauval, qui parle aussi avec éloge de Guillaume Jasse et de Philippe de Foncières, sculpteurs de Charles VII, et enfin de Jean-Juste, de Tours, qui florissait sous Charles VIII et sous Louis XII.

Les guerres que ces deux derniers princes portèrent en Italie n'eurent, on le sait, que des résultats désastreux pour la France, sous le rapport des intérêts matériels; mais le vieux levain de la barbarie franque disparut dans le commerce que l'inconstance de la politique et le hasard des alliances établirent entre la France et les différens peuples de l'Italie, pendant la ligue de Cambrai.

Il fut donné à François Ier d'accomplir cette heureuse révolution et de déterminer la renaissance des arts. Ce prince attira à sa cour tous les artistes qu'il put enlever à l'Italie, et les fixa à Paris autant par ses libéralités que par la considération dont il se plut à les entourer.

Parmi les sculpteurs étrangers qui firent partie de cette brillante colonie, nous citerons Nicolo dell'Abbate, Damiano del Barbiere, Ponce Jacquio, et enfin Benvenuto Cellini, que ce prince soutint avec fermeté contre les cabales de Primatice du Rosso et de la duchesse d'Etampes.

Au reste, l'influence de ces artistes sur la sculpture française fut à peu près nulle, Benvenuto lui-même, qui n'était qu'orfèvre et graveur en médailles quand il abandonna l'Italie, devint sculpteur à Paris, où il perfectionna peut-être les procédés de la fonte. Il n'exécuta son beau groupe de Persée que long-temps après son retour à Florence. Le bas relief de la nymphe de Fontainebleau, le seul de ses grands ouvrages qui nous reste, n'est supérieur à ceux des sculpteurs français de cette époque que dans l'exécution des accessoires où la statuaire rivalise de patience et d'adresse avec l'orfèvrerie.

La sculpture qui avait brillé d'un si grand éclat au treizième siècle en France avait lentement progressé depuis cette époque; elle n'attendait pour refleurir que les loisirs de la paix ou les encouragemens d'un beau règne. Déjà sous Louis XII, Jean Bullant l'avait fait marcher avec l'architecture dans une route nouvelle.

Sous François Ier, elle parvint à s'affranchir d'un patronage qui l'eût perdue, et on la vit, rejetant les inspirations de l'art grec et celles de l'art chrétien, que l'architecture tentait follement de marier, prendre tout-à-coup une physionomie française et originale. Il faut ici consigner le nom de Jean Cousin (voir 1833, 543).

Pendant qu'en Italie Michel-Ange cherchait le style et

Jean de Bologne la grâce, en France, Germain Pilon et Jean Goujon trouvaient l'elégance et le naturel. Ces qualités qui brillent dans tous les ouvrages de ces deux statuaires sont reunies au plus haut degré dans un groupe en marbre du premier, où Diane de Poitiers et ses deux filles sont representées avec les attributs des Parques. Marin le Moine, Jean Ponietart, François Paillaut, Léonard Giroux, suivirent Germain Pilon et Jean Goujon dans la voie que ces grands maîtres avaient ouverte; ils travaillèrent au Louvre et à Fontainebleau sous la direction de Primatice; mais aucun d'eux n'égala Jacques d'Angoulême dont une statue de saint Pierre obtint à Rome la preference sur celle de Michel-Ange, et Jacques lui-même resta bien au-dessous de Jean Goujon qui passe à juste titre pour le plus grand sculpteur de la Renaissance. Chacun sait la vie modeste et laborieuse et la mort tragique de ce fécond et gracieux statuaire, de cet ingenieux architecte qui fut à la fois l'émule de Germain Pilon et celui de Pierre Lescot. La cour du Louvre, la façade du château d'Anet, transportée dans la cour du palais des Beaux-Arts, et la fontaine des Innocens, témoignent de cette double spécialité. Jean Goujon excella surtout dans le bas-relief, qu'il a mieux compris que la plupart des sculpteurs des temps modernes; beaucoup de ses ouvrages dans ce genre ont été détruits pendant la révolution. Le plus remarquable et le plus connu de tous ceux qui nous restent, est celui qui represente la duchesse de Valentinois en Diane, entourée des attributs de la chasse, et qu'on appelle la *Diane au cerf*.

Barthélemy Prieur, de qui nous avons donné un portrait de Henri III (1835, p. 341), Pierre et François Lheureux, Pierre Biard, et les deux habiles ornemanistes, Boileau et Morel, furent contemporains de Jean Goujon à qui ils survécurent; les trois derniers florissaient sous Henri IV.

Après la mort de ce prince, à qui les embarras du gouvernement ne laissèrent pas le loisir de s'occuper beaucoup de l'art, la sculpture reçut quelques encouragemens sous la régence de la reine Marie de Médicis. Le cardinal de Richelieu s'associa à cette œuvre de régénération qu'il continua pendant toute la durée de son ministère; mais les troubles civils avaient rompu la chaîne des traditions entre le seizième et le dix-septième siècle; il n'y avait plus d'école en France.

Ce fut en Italie que Simon Guillain, l'un des douze qui fondèrent l'académie de sculpture, et Sarrazin, son contemporain et son collègue, allèrent étudier les principes de l'art que l'école de Bologne s'efforçait de galvaniser. A leur retour, tous deux subirent l'influence de Vouet qui avait toute la faveur du cardinal de Richelieu. Comme ce peintre, ils eurent des continuateurs, et tous les sculpteurs du dix-septième siècle sortirent des écoles de Sarrazin et de Guillain, excepté Puget, qui n'eut d'autre maître que son génie et d'autre modèle que la nature.

Les principaux élèves de Sarrazin furent, suivant d'Argenville, Etienne Le Hongre et Louis Lérambert, fils du sculpteur Simon Lérambert.

Cependant l'éclat du nouveau règne avait donné à l'art une impulsion nouvelle; s'il ne retrouva pas la naïveté du treizième siècle et la finesse du seizième, il prit un caractère de grandeur et de fierté qui manque à ces deux belles époques.

L'art du treizième et du seizième siècle n'intéresse plus aujourd'hui que quelques intelligences choisies ou du moins cultivées; l'art du dix-septième siècle parlera toujours à la foule et sera toujours l'expression d'une grande époque.

Comme au temps de saint Louis, la sculpture devint une partie accessoire de l'architecture et aussi d'un nouvel art, *la distribution des jardins*, dont Le Nôtre fut le créateur.

De là vient que les statues qui ornent les édifices de cette époque sont traitées comme les guirlandes des frises et les acanthes des chapiteaux, et que, parfois, on est tenté de croire que le manœuvre qui a taillé les ifs des plates-bandes et les charmilles des bosquets a mis la main aux statues et aux groupes qui les décorent.

Aussi les plus fameux sculpteurs de ce temps, à l'exception de Puget et de Coisevox, doivent-ils être considérés moins comme des statuaires que comme d'habiles praticiens.

Parmi ces fastueux ouvriers, on distingue : les frères Anguier, dont le plus jeune termina, en 1674, les trophées de la porte Saint-Denis, commencés par Girardon; Louis Lérambert, qui travailla beaucoup à Versailles; les frères Marsy, à qui appartiennent presque toutes les compositions colossales des jets d'eau et bassins de Versailles; François Girardon, de qui sont les meilleures statues du parc et du château, et qui succéda à Le Brun dans l'administration générale des Beaux-Arts; la fameuse statue équestre de Louis XIV qui ornait autrefois la place Vendôme, avait été modelée par Girardon.

Nous citerons encore : Thomas Regnauldin à qui sont dues les trois nymphes placées derrière le dieu dans les bains d'Apollon à Versailles; Martin Van den Bogaert, appelé en France Desjardins, qui répéta cinq ou six fois la figure de Louis XIV;

Corneille van Clève, élève des Anguier; Pierre Legros, qui travailla à la porte Saint-Martin; Jean Théodon, auteur de la magnifique Daphné des Tuileries.

Nous avons dit que Pierre Puget et Coisevox ne doivent pas être confondus parmi les sculpteurs complaisans qui se soumirent à la dictature que Le Brun exerçait en Procuste sur tous les artistes de son temps. Le premier prit le même parti que Poussin; il resta presque toujours en Italie ou à Marseille, sa ville natale, et il eut le double mérite d'échapper à l'influence de Le Brun et à celle de Bernin, qui entraînait à sa suite toutes les écoles de l'Italie.

Nous donnerons une biographie de Puget dans une prochaine livraison, et nous reproduirons son *Milon de Crotone*.

Quant à Coisevox, ce fut un artiste d'instinct, sans profondeur, mais non pas sans esprit, qui céda toujours à son inspiration et à sa facilité, et qui imposa à son siècle un sentiment de formes, un système d'agencement, une manière enfin qui ne devait triompher que dans le siècle suivant, et qui procède plutôt de la renaissance que de l'antique. Les deux groupes de chevaux ailés qu'on remarque à l'entrée des Tuileries sont de sa main, ainsi que l'hamadryade et le joueur de flûte qui sont placés dans ce jardin sur la terrasse qui est du côté de la rue de Rivoli. La même terrasse offre plusieurs ouvrages de Nicolas Coustou, dans lesquels on retrouve la manière de Coisevox, son maître, mais idéalisée et enrichie par le génie bien supérieur de l'élève.

Guillaume Coustou eut moins de grâce mais plus d'énergie que son frère, comme l'attestent les deux beaux groupes qui sont placés à l'entrée des Champs-Elysées et qui font pendant à ceux de Coisevox. Son fils, Guillaume Coustou le jeune, y avait mis aussi la main.

Guillaume Coustou, le père, forma quelques uns des meilleurs sculpteurs de Louis XV, entre autres Bouchardon et Claude Francin. Bouchardon travailla pendant douze ans à la statue équestre de Louis XV qui fut érigée sur la place de ce nom. Ses meilleurs ouvrages sont la fontaine de la rue de Grenelle et les statues de Saint-Sulpice. Claude Francin travailla pour les églises de Saint-Roch et de Saint-André-des-Arcs; son fils est l'auteur d'un buste de Peiresc que nous avons publié dans la 22e livraison.

Nous terminerons cette longue nomenclature en choisissant quelques noms parmi les statuaires du dix-huitième siècle, auquel nous bornerons ce résumé.

Jean-Baptiste Lemoyne, fils et élève de Jean-Louis Lemoyne, exagéra les défauts du style que les Coustou, ou plutôt que les mœurs du temps avaient mis en vogue

Lambert Adam, élève de son père, et qui eut un frère sculpteur, atteignit une perfection merveilleuse dans le bas-relief.

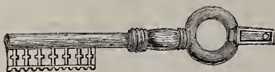
Enfin Falconnet, Allégrain et Pigalle, dont on ne parle plus, furent trop loués par Diderot, qui se montra trop hostile à Houdon et à Caffieri; le premier, auteur du Voltaire de la Comédie-Française, et le second auquel ce même théâtre doit le magnifique buste de Rotrou.

MŒURS ANCIENNES.

PORTES DES MAISONS GRECQUES ET ROMAINES



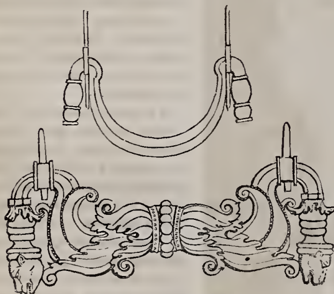
Verrou d'une porte romaine trouvé dans les fouilles de Pompeï.)



(Clef.)



Gond ou charnière.



(Marteaux ou poignées.)

Pour entrer dans une maison de l'ancienne Grèce il fallait tirer la porte à soi; ceux qui voulaient sortir donnaient en dedans un coup pour avertir ceux qui, dans la rue, passaient le long des maisons, qu'ils eussent à éviter d'être heurtés par la porte qu'on allait ouvrir

Les portes des Romains s'ouvraient comme les nôtres. Denis d'Halicarnasse et Plutarque nous apprennent que la porte de Marcus Valerius Publicola était la seule à Rome qui s'ouvrît en dehors à l'usage des Grecs; c'était une faveur insigne qu'on lui avait accordée.

Le plus souvent les entrées des chambres étaient seulement fermées par des tentures.

Les portes étaient souvent garnies de boucles et de boutons nettoyés avec soin ou de clous dorés; une ou plusieurs sonnettes servaient à appeler les portiers, comme on le voit notamment dans Suétone et par un passage du troisième livre de Sénèque *Sur la Colère*.

On ornait les portes d'inscriptions, de dépouilles d'ennemis vaincus, ou d'animaux qu'on avait tués à la chasse. — Aux jours de fête ou de réjouissance, on les couronnait de guirlandes de fleurs et de feuillages; aux jours de deuil, on y suspendait des cyprès.

Les superstitieux attachaient au linteau un clou arraché d'un sépulcre, afin d'éloigner les visions et les frayeurs nocturnes. Ils faisaient tracer aussi, en caractères rouges, sur les murs, des formules magiques contre les incendies, et clouer une chauve-souris vivante, la tête en bas, après l'avoir promenée trois fois autour du palais, afin de préserver le bâtiment de ruine.

Quatre divinités custodes présidaient aux portes; c'étaient: *Janus*, qui protégeait toute l'entrée; *Ferculus*, qui veillait aux battans; *Limentinus*, qui gardait le seuil et le linteau; et *Cardea*, qui défendait seulement les gonds, les clefs, etc.

Les esclaves préposés à la garde des portes étaient nommés *ostiarii* et *janitores*. Mais d'après Pignorius il paraîtrait que les *janitores* étaient des espèces d'huissiers ou de concierges; leur fonction était supérieure à celle des *ostiarii*.

La loge du portier (*cella ostiarii*) était située dans le corridor (*prothyrum*), qui séparait la porte extérieure de la porte de l'*atrium* ou avant-logis. Avec les portiers logeaient d'énormes chiens enchaînés qui venaient ordinairement d'Epire. Varron dit que, pour les familiariser, les esclaves leur faisaient manger une grenouille cuite. Sur les murs de beaucoup de maisons une peinture ou une mosaïque représentait un de ces chiens et portait ces mots : *Cave canem* (Prenez garde au chien).

Sur plus d'un seuil était aussi tracé en mosaïque ce mot hospitalier : *Salve* (Salut).



(Cave Canem : Prenez garde au chien. — Mosaïque à l'entrée d'une maison romaine.)



(Salve : Salut. — Mosaïque du seuil d'une maison romaine.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

HOTEL-DE-VILLE DE DREUX.



(Hôtel-de-Ville de Dreux, département d'Eure-et-Loir.)

La ville de Dreux, située sur les confins de la Normandie et de l'Ile-de-France, a reçu son nom des *Durocasses*, peuplade qui, selon les étymologistes, tire elle-même le sien du mot *dern* ou *deru*, chêne en langue gallique. C'est encore de cette racine que l'on a fait druides, qui signifie proprement « hommes de chênes », à cause de la vénération toute particulière que vouaient à cet arbre les habitans de ces contrées. César dit, dans ses Commentaires sur la guerre des Gaules, que le pays des Carnutes, dont les Durocasses occupaient une partie, était le lieu central où se réunissaient les principaux druides.

Un auteur du seizième siècle, Mathieu Herbelin, qui a écrit une chronique ou généalogie des comtes de Dreux, et dont l'ouvrage manuscrit, reproduit à plusieurs exemplaires, se conserve, entre autres bibliothèques, à celle de la rue de Richelieu à Paris, veut que le nom de Dreux provienne de « Dryus payen, fils aisnel de » Priam, quatriesme roy des » Gaulles; » mais il est évidemment permis de ne point s'en rapporter, avec une confiance absolue, à un pareil passage, composé dans un temps où la vogue de la poésie antique était universellement répandue, et où les plus minces chroniqueurs ne se faisaient aucun scrupule, en écrivant (comme celui-ci, par exemple) la généalogie de leur comte ou de leur baron, d'improviser une petite Enéide à l'honneur des ancêtres de leurs seigneurs très chrétiens. Au reste, l'auteur dont nous parlons trouve moyen de concilier avec son échappée sur le domaine de la poésie épique l'opinion des étymologistes en disant, avec la même vraisemblance, que ce même Dryus donna son nom aux druides.

La courte citation que nous venons de faire peut servir à donner une idée de l'obscurité qui couvre l'histoire de Dreux dans les premiers âges de cette ville. Ce n'est que vers le commencement du onzième siècle qu'il est possible de suivre ses diverses vicissitudes. Possédée d'abord par des seigneurs vraisemblablement électifs, puis héréditaires et souverains, puis vassaux de la couronne de France, puis enfin, rois euxmêmes, Dreux subit au moyen âge, la destinée politique de la plupart des villes de la France proprement dite, et fut érigée en commune par ses propres seigneurs qui lui accordèrent successivement diverses chartes d'immunité. La justice et les affaires de la commune étaient administrées par le mayeur et les échevins qui firent construire l'édifice dont nous reproduisons une vue. La cloche de cet hôtel-de-ville, fondue sous le règne de Charles IX, était chargée de bas-reliefs représentant une cérémonie demi civile et demi religieuse, qu'on nommait *les Flambards*. On y voyait des prêtres, des magistrats, des échevins, des femmes et des enfans rangés processionnellement, et portant à la main un *flambard*: c'est ainsi qu'on nommait un

morceau de bois blanc long de cinq à six pieds, séché au feu et fendu par le milieu. La cérémonie ainsi représentée se perpétua en effet dans la ville de Dreux jusqu'au dernier siècle, et se pratiquait de la manière suivante : « La veille » de Noël, vers cinq heures du soir, dit un auteur du dix- » huitième siècle à qui nous empruntons cette description, » on fait, au son de la grosse cloche, presque en courant, » une espèce de procession autour de la halle, d'où l'on » vient faire le tour de l'église paroissiale en dehors, » pour se rendre enfin devant le portail, et mettre à terre » tous les flambards allumés qui achèvent de se consumer » au chant de l'hymne de matines : *Veni redemptor gentium!* » Dans cette procession tout le monde chante Noël; on y est » rangé par ordre et par états. Il y a des violons et des tam- » bours de distance en distance, et on y voit plusieurs crê- » ches portées par deux jeunes gens vêtus de blanc. » L'origine et le sujet de cette cérémonie particulière à la ville de Dreux, mais dont les analogues se retrouvent dans un grand nombre de localités, n'a point encore reçu d'interprétation satisfaisante. Autant les conjectures et les suppositions sont, à ce sujet, nombreuses et faciles, autant sont difficiles et rares les explications positives et plausibles.

L'histoire a enregistré dans ses annales la bataille de Dreux. « L'an 1562, dit André Duchesnes, la rupture de » l'édit de janvier, tant renommé par les troubles, tant so- » lemnel aux huguenots, par la meslée de Vassi (voyez 1836, » p. 162), fit venir les deux partis aux mains sur les plai- » nes de Dreux, qui donnèrent le nom à cette bataille mé- » morable, tant pour le nombre des combattans, qui étoient » de dix-neuf mille hommes de pied, et deux mille chevaux, » de la part du roi, et de quatre mille chevaux de casaques » blanches, et de six mille fantassins, que pour plusieurs » autres accidens qui furent remarqués outre la prise des » deux chefs. »

LES QUATRE FILS D'ARIAS GONZALO

C'était vers l'an 1072, et don Sanche II, roi de Castille, faisait le siége de Zamora dont il voulait dépouiller sa sœur Urraque. Un habitant de la ville, qui peut-être avait à exercer sur Sanche une vengeance particulière, se rend au camp du roi, et lui offre de lui livrer la place. Sous prétexte de montrer au roi l'endroit par lequel il le fera entrer, cet homme, nommé Bellida Dolfos, le conduit loin de ses gardes, et le poignarde presqu'à leurs yeux. On poursuit vainement l'assassin, et bientôt la ville de Zamora fut accusée du crime de trahison.

Un chevalier castillan, don Diego Ordognez de Lara, s'avance à cheval sur une hauteur en vue des remparts; il remplit l'air de ses cris, et accable de reproches et d'injures les citoyens des rangs desquels est sorti l'assassin. Or, la coutume de Castille était que toute ville accusée de trahison devait, s'en remettant au jugement de Dieu, envoyer contre son accusateur cinq chevaliers pour le combattre à outrance; si l'accusateur était vaincu, la ville était déclarée innocente; s'il était vainqueur, le crime était avéré.

Une sombre terreur régnait dans les murs de Zamora, et les chevaliers, effrayés de l'énormité du crime de Bellida, n'osaient affronter au combat un guerrier qui leur semblait armé du bon droit. Un vieillard se lève enfin, c'est don Arias Gonzalo, respecté par sa loyauté autant que pour sa valeur. Don Arias s'offre avec ses quatre fils, et bientôt l'aîné descend dans l'arène; il succombe, et est suivi de ses frères qui périssent comme lui : le vieux père se présente au combat à son tour; mais la lice est déserte, le cheval de don Ordognez a emporté son maître au-delà des barrières, et les juges du camp déclarent d'un commun accord que l'affaire soumise au jugement de Dieu reste indécise; et il ne semble pas qu'on ait tenté une nouvelle épreuve.

Ce combat des fils d'Arias Gonzalo a donné lieu à une de ces fameuses romances qui forment peut-être la plus brillante partie de la littérature espagnole, et sont jusqu'à nos jours restées dans la bouche du peuple espagnol, comme les octaves du Tasse sont restées dans la mémoire des gondoliers de l'Italie.

« Auprès des murs de Zamora déjà la lice était préparée » pour le cruel combat à mort; déjà le farouche don Diego » la parcourait en attendant son jeune ennemi. Silence, » trompettes malheureuses, les entrailles d'un père sont dé- » chirées par vos fanfares !

» Quel est celui qui le premier reçoit la bénédiction de » son père? C'est l'aîné des frères; c'est don Pedro. Quand » il arrive devant don Diego, il le salue avec modestie, » comme un guerrier plus âgé que lui : Puisse Dieu, vous » protégeant contre les traîtres, bénir vos armes, ô don » Diego ! Je parais ici pour défendre Zamora, ma patrie, de » la honte d'une trahison.

» — Tais-toi, lui répond don Diego; n'êtes-vous pas tous » des traîtres? Et ils se séparent à l'instant pour prendre du » champ. Tous deux courent avec violence : les étincelles » jaillissent de leurs armes; mais, hélas! Diego atteint la » tête du jeune guerrier, il brise son casque, il transperce » son front, et Pedro Arias, précipité de son cheval, est » étendu sur la poussière. Don Diego élève la pointe de son » épée, et sa voix terrible va frapper les murs de Zamora : » — Envoyez-en un autre, s'écrie-t-il, celui-là est déjà ren- » versé. Le second vint, le troisième vint aussi, et tous deux » furent abattus.

» Silence, trompettes malheureuses, les entrailles d'un » père sont déchirées par vos fanfares !

» Des larmes coulent, des larmes silencieuses, sur les joues » du bon vieillard, comme il arme lui-même pour ce com- » bat mortel son plus jeune fils, dernière espérance de sa » vie. — Courage, lui dit-il, mon fils Fernand ! Ce n'est pas » plus que ce que je te vis faire dans la dernière bataille; ce » n'est pas plus que je demande aujourd'hui de toi; mais » avant d'entrer dans la lice, embrasse encore une fois tes » frères, et puis jette un dernier regard sur moi. — Quoi ! » vous pleurez, mon père ! — Mon fils, je pleure. C'est ainsi » que mon père pleura une fois sur moi, offensé qu'il était » par le roi de Tolède; ses larmes me donnèrent la force d'un » lion, et je lui apportai, quelle fut ma joie! la tête de son » orgueilleux ennemi.

» Il était midi, lorsque le dernier des fils du comte Arias, » don Fernand, entra dans la carrière. Il rencontra avec » calme et hardiesse le regard orgueilleux du vainqueur de » ses frères. Celui-ci, regardant comme un jeu de combattre » ce jeune guerrier, dirige sur sa poitrine son premier coup, » mais il n'est point mortel. Bientôt le champ est couvert des » débris de leurs armes; les barrières sont brisées, et leurs » chevaux, haletans, sont inondés de sueur. L'éclat de leurs » épées brille dans leurs mains comme l'étoile du matin; mais » le premier coup du fer, conduit par la main terrible d'Or- » dognez, atteint la tête du jeune homme. Blessé à mort, il » passe son bras autour du cou de son cheval, et se retient » à sa crinière : la fureur lui rend des forces pour porter un » dernier coup, mais le sang qui inonde sa tête voile son vi- » sage, et il n'atteint, hélas! que les rênes du cheval en- » nemi : le coursier se cabre, il jette son cavalier au-delà » des barrières. Les habitans de Zamora crient victoire, et » les juges du camp se taisent.

» Arias Gonzalo, en accourant sur le champ du combat, » trouva la carrière déserte; il vit son plus jeune fils qui per- » dait son sang; il se fanait comme une rose qui va bientôt » se défeuiller.

» Silence, trompettes malheureuses, les entrailles d'un » père sont déchirées par vos fanfares ! »

Nous croyons inutile de faire aucun commentaire sur ce morceau de poésie historique. Nous nous bornerons à rappe-

ler à nos lecteurs que de pareilles beautés ne sont pas rares dans les *Romanceros* trop peu goûtés, ou plutôt trop peu lus hors de l'Espagne, peut-être par la faute des Espagnols, qui ne font sur leur littérature nationale aucun grand travail d'histoire ou de critique.

MONUMENT ÉLEVÉ A TURENNE,

EN ALLEMAGNE.

Sur la route de Fribourg à Carlsruhe, les voyageurs s'arrêtent pour visiter le monument élevé à Turenne à Saltzbach, à une demi-lieue d'Achern. On y voit toujours le noyer au pied duquel Turenne fut transporté, et qui survit encore, quoique déchiré par le canon de la même bataille. A deux pas de là, est une pierre à trois faces de la hauteur des bornes de nos rues. Sur une des faces on lit : *Ici fut tué Turenne*. Entre le noyer et cette pierre on a récemment élevé un autre monument assez mesquin ; c'est une pyramide à quatre faces d'une vingtaine de pieds de hauteur, entourée d'une grille. Il fallait aller le bon goût à la simplicité ; on a su du moins avoir le dernier mérite. Sur l'une des faces, on lit :

ICI TURENNE
FUT TUÉ
LE 27 JUILLET
1675.

Sur la seconde :

LA
FRANCE
A
TURENNE.

Au-dessous, sur la même face, est son portrait taillé dans le granit.

Sur la troisième :

ARRAS.
LES DUNES.
SINCZHEIM
ENTZHEIM.
TURCKEIM.

Sur la quatrième :

ÉRIGÉ
EN
1829

Les armoiries de Turenne sont placées sur la même face au-dessous de cette date.

Un vieil invalide français, payé par la France, est attaché à la garde de ce monument.

Les entrailles de Turenne sont ensevelies dans la petite chapelle d'Achern, sous le chœur, et son corps a été transporté dans l'église de Saint-Denis.

L'homme sans patience est la lampe sans huile,
Et l'orgueil en colère est mauvais conseiller.
MUSSET.

SORTILÉGES.

(Voyez Scopelisme, 1835, p. 42.)

DE L'ENVOUTEMENT.

L'envoûtement était un sortilége dont la principale formalité consistait à modeler, soit en cire, soit en argile, l'effigie de ceux à qui on voulait mal ; si l'on perçait la figurine, le pauvre diable qu'elle représentait était lésé dans la partie correspondante de sa personne ; si on la faisait dessécher ou fondre au feu, il dépérissait et ne tardait pas à mourir.... pourvu que Dieu le permît, *ce qu'il ne fait pas souvent*, dit Jean Bodin, *car, de cent, il n'y en aura pas deux offensés*. — Nous citons ces paroles de Bodin pour exprimer une autre idée que la sienne ; l'auteur de la Démonomanie n'entendait pas faire la part des accidens naturels en bornant à moins de deux sur cent le nombre des victimes ; car c'est sérieusement et de bonne foi qu'il a traité de toutes les parties de la science des sorciers. Cette crédulité de la part d'un écrivain qui a laissé d'ailleurs d'éclatans témoignages de sa haute raison et de son génie dans le livre de la République*, surprend moins lorsqu'on se rappelle qu'au seizième siècle, et même plus tard, non seulement le vulgaire, mais aussi des esprits de premier ordre, croyaient encore, comme Bodin, à l'efficacité des invocations faites à Satan*. Les sentences judiciaires qui condamnaient les sorciers au supplice du feu n'étaient pas de nature à faire regarder comme chimériques les opérations de ces hommes fourbes ou superstitieux, et sanctionnaient la crédulité générale.

Il est question de l'envoûtement dans plusieurs épisodes historiques ; nous nous bornerons à deux exemples puisés dans l'histoire de France, à trois siècles d'intervalle : le procès d'Enguerrand de Marigny, en 1315, et celui de la maréchale d'Ancre, en 1617.

Louis X penchait à l'indulgence envers Enguerrand de Marigny ; mais Charles de Valois, chef ambitieux et hautain de la branche royale de même nom (1835, p. 374), voulant assurer la perte de l'homme dont il craignait de voir renaître la haute influence, et qui d'ailleurs avait rétorqué contre lui l'accusation d'avoir dilapidé les finances, prétendit que la femme d'Enguerrand avait tenté d'envoûter le roi et toute la famille royale. Louis X n'hésita plus alors, et l'ancien coadjuteur au gouvernement de Philippe-le-Bel fut pendu au gibet de Montfaucon.

Dans le procès de Léonore Dori, dite Galigaï, veuve de Concini, maréchal d'Ancre (décapitée pour avoir dominé l'esprit de Marie de Médicis, au moyen, disait-on, de charmes magiques, tandis que, suivant la belle réponse qu'elle fit à ses juges, *son charme* avait été l'ascendant que les âmes fortes ont sur les esprits faibles), on allégua, entre autres charges, contre l'accusée, qu'elle avait conservé des images de cire dans des cercueils.

Nous ne spécifions pas les formalités accessoires de cette pratique ; nous ne pourrions donner à cet égard que des notions incomplètes, le cérémonial ayant varié suivant les temps et les pays. Le lecteur, curieux de ce genre de détails, pourrait consulter le Mémoire de Lancelot sur le procès de Robert d'Artois, dans le tome X du recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Ce sortilége était une tradition de l'antiquité : on en trouve la trace dans Virgile (VIIIe bucolique, *Pharmaceutria*, imitée de Théocrite), et dans Ovide (*Héroïdes*, épître VIe, Hypsipyle à Jason) ; Platon la mentionne dans ce passage du livre XI des Lois :

« Il est inutile d'entreprendre de prouver à certains esprits fortement prévenus, qu'ils ne doivent point s'inquiéter des petites figures de cire qu'on aurait mises ou à leur porte, ou dans les carrefours, ou sur le tombeau de leurs ancêtres, et de les exhorter à les mépriser, parce qu'ils ont une foi confuse à la vérité de ces maléfices. — Celui qui se sert de charmes, d'enchantemens et de tous au-

* Cependant la foi aux sciences occultes domine même dans ce livre, dont le titre signifie *la chose publique* (res publica) ; c'est l'acception la plus commune du mot république chez les anciens auteurs. — Nous avons déjà parlé de Bodin, p. 150 de ce volume.

* Pour ne citer qu'un exemple, fourni par ce recueil, nous rappellerons l'opinion de Coras et du parlement de Toulouse dans le procès du faux Martin Guerre (1835, p. 290). — Bodin dédia sa Démonomanie au premier président Christophe de Thou.

» tres maléfices de cette nature, à dessein de nuire par de » tels prestiges, s'il est devin ou versé dans l'art d'observer » les prodiges, qu'il meure ! Si, n'ayant aucune connais- » sance de ces arts, il est convaincu d'avoir usé de malé- » fices, le tribunal décidera ce qu'il doit souffrir dans sa » personne ou dans ses biens. » (Traduction de M. Cousin).

Circonstance bien curieuse ! on a retrouvé la même superstition chez les naturels du Nouveau-Monde. Le missionnaire Charlevoix raconte que les Ilinois font de *petits marmousets* pour représenter ceux dont ils veulent abréger les jours, et qu'ils les percent au cœur.

Envoûter, vient d'*invultuare*, *vultum effingere*, faire l'effigie de quelqu'un. (Voyez Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis.*)

ESQUIMAUX DE LA PÉNINSULE MELVILLE.

La péninsule Melville, située entre la baie Wager et le détroit de Fury-and-Hecla, bornée à l'est par le Canal-de-Fox et à l'ouest par l'ouverture du Prince-Régent, a été explorée en partie par le capitaine Parry, lors de son troisième voyage (1834, p. 237). Elle ne paraît tenir au continent américain que par une terre dont la moindre largeur est près de la baie Repulse. On n'est pas certain que cette baie soit fermée, car le fond n'en a pas été examiné, et il serait possible qu'elle communiquât par une passe étroite (comme on en trouve dans les contrées polaires) avec l'ouverture du Prince-Régent, dont l'extrémité méridionale est tracée conjecturalement sur les cartes d'après les rapports des naturels (voir la carte de l'article cité). Cette extrémité méridionale fait partie de l'intéressante reconnaissance que doit effectuer le capitaine Back, déjà reparti pour sa nouvelle expédition.

Parry trouva une tribu d'Esquimaux qui paraît avoir fixé son parcours dans cette péninsule, où elle se divise en plusieurs peuplades unies par les liens du sang et par des mariages. C'est une race plutôt petite que grande, chez laquelle les muscles, même ceux des hommes dans la force de l'âge, ne sont pas nettement dessinés, mais enveloppés et adoucis, comme ceux des femmes : des essais comparatifs ont constaté que leur vigueur était toujours inférieure à celle des matelots. Leur peau est lisse, onctueuse, et désagréablement froide au toucher; leur teint diffère peu de celui des Portugais, et les parties de leurs corps qui sont couvertes ne sont pas plus foncées que celles de la généralité des individus qui peuplent les bords de la Méditerranée. Les traits de leur physionomie présentent une variété extraordinaire; mais cependant ils ont tous, comme les Juifs, un caractère particulier de figure.



(Un Esquimaux conduisant la danse des femmes.)

L'extrémité intérieure de leurs yeux est abaissée comme chez les Chinois, et leur caroncule lacrymale est couverte d'une membrane verticale. La peau de la partie du nez est aussi tendue que celle d'un tambour; les yeux, petits, noirs, expressifs, et étincelans dans les momens d'émotion, sont très beaux dans la plupart des enfans et chez quelques jeunes filles; la *patte d'oie*, ce sérieux avertissement de l'âge qui cause tant de tristesse à nos dames dont la beauté va s'enfuir, la *patte d'oie* se montre de bonne heure au coin des yeux, et les rides sillonnent les tempes ou creusent les joues des vieillards à un point dont je n'ai jamais vu d'exemple en Europe. Une autre particularité, mais qui n'est pas aussi apparente sur tous les individus, est l'étendue des pommettes de leurs joues; parfois, chez les femmes, les faces paraissent aussi longues que larges, et par suite leurs nez sont littéralement enterrés. Une des beautés de la tribu était très remarquable sous ce rapport : on posait à plat sur le devant de ses joues une règle qui ne touchait pas son nez et faisait pont par dessus. — Dans quelques familles qui ont des visages ovales, tous les enfans ressemblent aux parens. Le capitaine Lyon, à qui nous empruntons ces détails, a noté qu'environ un sixième des individus de la tribu avait un nez romain et une expression particulière qui, sauf les yeux, semblait dénoter une différence de race.

Ils tiennent en général leur bouche ouverte, ce qui leur donne une expression idiote. Leurs dents, fortes et profondément enracinées, ressemblent à des chevilles d'ivoire, et sont si plates à la surface supérieure, qu'on les dirait polies à la lime. Dans les deux sexes, les cheveux, d'un noir de corbeau, sont rudes et droits, la barbe est rare au menton, plus épaisse au-dessus de la lèvre.

Le costume de cette tribu diffère beaucoup de celui des habitans de la baie d'Hudson. Leurs vêtemens sont principalement formés de belles peaux de renne bien préparées, auxquelles on ajoute aussi des peaux de veaux marins, d'ours, de renards et de marmottes; celles de veau marin ne s'emploient guère que pour les bottes et les souliers, comme étant plus durables que les autres et moins pénétrables par l'eau. Pour les deux sexes, le système de vêtemens est double dans presque toutes les pièces qui le composent : celles de dessous ayant leur fourrure en dedans et immédiatement appliquée sur la peau, et celles de dessus portant au contraire le poil en dehors. Les principales différences entre les vêtemens des hommes et ceux des femmes consis-

tent dans l'espèce de sac que ces dernières portent sur leur dos pour y tenir leurs enfans, et dans leurs singulières bottes, renflées comme des plantes bulbeuses : les femmes, outre la basque de leur tunique qui retombe par derrière, ont une seconde basque par devant qui fait l'office de tablier.

L'enfant demeure deux ou trois ans derrière le dos de sa mère; il y est généralement tout nu. Comme l'espèce de capuchon où il est renfermé est fort ample tout autour du corps, la mère peut faire passer l'enfant par dessous les bras jusque sur sa poitrine, et lui donner à têter sans le tirer de son sac.

Ces Esquimaux ont une sorte de passion pour nos jaquettes de laine, nos chemises et nos bas, quoique ces objets soient dix fois moins chauds que leurs peaux fourrées; lorsqu'ils peuvent en obtenir, ils sont fort joyeux de ce qu'ils vont avoir aussi chaud, disent-ils, que des *Kablonds* (Européens). Le capitaine Lyon en vit un qui, portant une mince chemise de coton par dessus deux peaux fourrées, s'écriait d'un air de félicité : Maintenant j'ai tout-à-fait chaud.

Ce sont les femmes qui font les habits de toute la famille, et préparent aussi les peaux : lorsque le chasseur a tué l'animal, il ne se mêle plus de rien.

Cette peuplade, d'un caractère doux et gai, toujours de bonne humeur, ne conservant ni rancune ni désir de vengeance, n'est point adonnée au vol, comme le sont ordinairement les sauvages : sur 200 individus, on ne comptait guère plus de trois voleurs déterminés. — L'hospitalité paraît être chez eux portée au même degré que chez les Arabes. Le capitaine Lyon, qui a passé seul sept ou huit nuits sous différentes huttes, y a chaque fois été l'objet des plus grandes attentions; ses effets étaient respectés par ses hôtes et défendus contre les demandes indiscrètes des autres Esquimaux; on lui donnait la meilleure place; on lui offrait à manger : lorsqu'il acceptait, la plus vive joie se peignait dans les traits des membres de la famille. Toutes ces prévenances et ces offres étaient certainement dues à l'accomplissement des devoirs de l'hospitalité; car, une fois parti de la hutte, s'il y rentrait pour demander seulement un morceau de mousse sèche, il lui fallait la payer.



(Costume des femmes esquimaux.)

Ces hommes sont fort courageux, car ils affrontent sans hésiter le redoutable ours polaire, et le tuent en combat singulier sans autre secours que celui de leurs chiens. Leur personne porte le caractère de l'indépendance et de l'intrépidité : la démarche assurée, la tête haute, l'œil franc, tout chez eux dénote la confiance en soi.

Les femmes sont bien traitées et ne sont jamais contraintes au travail par la force; très rarement battues (bien plus heureuses en cela que les Indiennes de l'Amérique du Nord), elles ont dans les affaires de la famille la même autorité que le mari. Quoique d'un naturel flegmatique, les Esquimaux les aiment avec passion; et on voit souvent le mari et la femme se frottant tendrement leurs nez l'un contre l'autre, ce qui est la plus grande marque d'affection qu'ils puissent donner. L'amour des enfans est fort prononcé chez ce peuple. Les pères leur font des jouets et passent leur temps à les amuser; jamais on ne les bat ni ne les gronde : les enfans eux-mêmes, à mesure qu'ils grandissent et dans le cours de leur vie, conservent un grand respect pour leurs parens et leur obéissent toujours. Les petits garçons et les petites filles affectionnent particulièrement une sorte de jeu semblable à ce que nos enfans désignent par *jouer à la madame*, se bâtissant des huttes de neige, et les unes présidant gravement aux soins du ménage et à la conservation de la lampe, tandis que les autres font des arcs et des lances.

En voyant les sentimens pacifiques et doux que manifeste cette tribu, on a peine à s'expliquer l'indifférence avec laquelle elle laisse mourir de faim ou de fatigue les vieillards qui n'ont pas d'enfans pour prendre soin d'eux. Il en est de même relativement aux malades : ils ne sont pas soignés; ils meurent sans secours, et sans que leur trépas cause la moindre impression. Quelques parens déposent le cadavre dans un trou de neige, et il arrive fréquemment que les chiens affamés en font leur pâture sans que personne s'inquiète de les en empêcher. La douceur de ces peuplades sauvages doit donc être plutôt considérée comme provenant du silence de leurs passions que de la notion du bien. Plus de civilisation développera chez eux des sentimens haineux et guerriers; mais elle dégagera aussi de leur cœur engourdi l'affection active, par la nécessité de donner des soins aux blessés, et par celle de s'associer entre faibles pour résister aux forts.

LE PAUVRE HENRY,

FABLIAU ALLEMAND DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Peu de personnes ignorent la délicieuse nouvelle du *Lépreux de la cité d'Aoste*, par M. Xavier de Maistre. Nous avons été assez étonnés de retrouver le même sujet, et presque le même intérêt, dans un poème d'un chevalier allemand du quatorzième siècle, nommé *Hartmann von der Ane*. Il était chevalier et vassal du seigneur d'Ane. A la mort de son suzerain, il prit la croix, et fit, en 1228, le voyage de la Terre Sainte avec l'empereur Frédéric II. Wolfram d'Eschenbach et Godefroy de Strasbourg, les deux plus brillans des troubadours allemands, parlent de lui comme du plus célèbre poète de leur âge. Son plus grand poème fut le roman rimé d'*Erck et Enite* qu'on n'a jamais pu retrouver. On connaît de lui un autre roman métrique, celui d'*Iwein*, qui a été imprimé. Un troisième poème d'*Hartmann*, moins étendu que les deux autres, est cette histoire du *Pauvre Henry*: outre le mérite de l'originalité, et d'un caractère complètement allemand, ce fabliau est ravissant par la sensibilité, la grâce, la naïveté et le naturel. C'est à un de nos plus savans érudits, à M. Buchon, que nous devons la connaissance de cette charmante histoire.

LE PAUVRE HENRY.

(Première partie.)

Il y avait une fois un chevalier si savant qu'il était en état de lire tout ce qui était écrit dans les livres. Son nom était Hartmann, il était vassal de la seigneurie d'Ane. Il prenait grand plaisir à feuilleter tous les vieux livres pour voir s'il n'y rencontrerait pas quelques unes de ces histoires qui adoucissent les heures trop pesantes; mais il voulait toujours qu'elles fussent de nature à conserver le respect dû à Dieu, en même temps à gagner l'affection des hommes. Il se propose de vous raconter aujourd'hui une histoire qu'il a trouvée écrite. S'il vous a donné d'avance son nom, c'est pour que la peine qu'il a prise ne soit pas sans récompense, et pour que celui qui, après sa mort, l'entendra lire ou raconter, veuille bien prier Dieu pour le salut de son âme. Dites oui; car c'est être son propre intercesseur et faire déjà son salut que de prier pour les fautes des autres. Voici donc ce qu'il lut :

Dans un certain château de la Souabe, vivait un seigneur auquel ne manquait aucune des vertus que doit posséder tout jeune chevalier qui veut se faire un renom. Il n'était personne dans le pays dont on dît tant de bien. Il était d'une haute naissance, et possédait de grandes richesses. Mais quelque grande que fût sa richesse, quelque haute que fût sa naissance toute princière, son honneur et son courage étaient encore au-dessus. Son nom était bien connu. Il s'appelait Henry. Il était seigneur d'Ane. Son cœur ne connaissait la fraude et l'astuce que pour les mépriser, et il savait rester fidèle à un serment jusqu'à la mort. Sa vie était sans tache. Les soins de son honneur mondain ne lui faisaient jamais perdre de vue le soin de son salut; aussi tous les jours grandissait-il en pures vertus. C'était une fleur pour la jeunesse, un miroir pour le mondain, un diamant quant à la fidélité, une couronne quant à la modestie, un protecteur pour les opprimés, un bouclier pour ses amis, une balance exacte quant à la mansuétude. Avec lui, il n'y avait jamais ni trop ni trop peu. Il portait le travail comme un honorable fardeau : il savait aussi chanter harmonieusement d'amour; et il savait gagner los et prix du monde, et il savait à la fois rester beau et sage.

Ainsi le seigneur Henry jouissait de ses richesses, de sa réputation, de sa gaieté, de toutes les délices humaines, et était prisé et honoré au-dessus des plus nobles des siens. Comment de cette haute situation tomba-t-il tout d'un coup dans une vie misérable? Comment, ainsi qu'il arriva autrefois à Absalon, la frivole couronne des douceurs mondaines tombât-elle sous ses pieds du plus haut point de sa gloire, afin qu'il se vérifiât ce qui a été écrit : *Medid vità in morte sumus* (la mort nous saisit au milieu de la vie). Oui, nous entrons déjà dans la mort, lorsque nous croyons vivre. Oui, ce que le monde a de plus ferme, de plus durable, de meilleur, de plus puissant, tout cela s'évanouit sans que nous puissions le maîtriser, semblable au cierge qui s'éteint, scintillant encore, et ne laisse en se consumant qu'un peu de cendres noircies. Ainsi à nos éclats de joie succèdent promptement les larmes. Ainsi, dans la coupe des douceurs de la vie vient se mêler un fiel amer. Ainsi au vent de l'adversité se flétrissent et s'effeuillent nos fleurs dans tout le charme de leur fraîcheur.

Le pauvre Henry en fit la cruelle expérience. Celui qui est au plus haut degré des grandeurs du monde est bien infime devant Dieu. Dieu le voulut, et de son bonheur il le fit tomber dans la souffrance la plus ignominieuse; il fut atteint de la lèpre. A peine eut-on vu s'appesantir sur son corps le châtiment de Dieu, que femmes et hommes s'éloignèrent de lui. Autant il avait de charmes autrefois aux yeux du monde, autant il paraissait repoussant aujourd'hui; de telle sorte que personne ne voulait consentir à le voir, comme il arriva anciennement au pauvre Job, qui, au milieu de sa prospérité, fut étendu sur une paille infecte. Mais Job supporta pieusement, avec un cœur résigné, avec une âme égale, les douleurs et les afflictions du monde, et remercia joyeusement Dieu son Seigneur de tant d'épreuves. Le pauvre Henry fut bien loin d'en agir aussi sagement. Aussitôt qu'il eut vu le monde s'éloigner de lui avec horreur comme de tous les lépreux, il devint triste et malheureux; sa fermeté de cœur faiblit, sa gaîté si vive disparut, son haut courage tomba, son miel fut changé en fiel, un nuage obscur couvrit l'éclat de son soleil, et le fracas de l'orage troubla la sérénité de son ciel. Il gémissait de songer qu'il lui fallait laisser tant d'honneurs derrière lui, et souvent il déplorait le jour où il était né.

Cependant il éprouva un léger mouvement de joie lorsque, pour le consoler, on lui dit que sa maladie n'était pas tout-à-fait incurable. Il pensa et médita comment il pourrait obtenir une si heureuse guérison; il se rendit d'abord à Montpellier; il consulta médecins et professeurs; mais tous lui déclarèrent qu'il n'en pouvait pas guérir.

Plein de tristesse de cette menace, il se rendit sur-le-champ à Salerne pour y conférer avec de savans médecins. Là, le plus savant de tous ceux qu'il rencontra lui dit, après mûre reflexion, qu'il était possible de guérir de sa maladie, et que cependant il n'en guérirait pas. — Comment cela peut il être? s'écria Henry. Tu parles d'une manière incompréhensible. Si je puis être guéri, je serai guéri; car tout ce que peut l'or, tout ce que peut le travail, je te promets, sur ma foi, de l'accomplir. — Qu'il vous suffise de savoir, dit le maître, ce que je vous ai annoncé sur l'espèce de votre maladie. A quoi pourrait servir que je vous dise qu'il existe un remède capable de vous guérir, puisqu'aucun homme n'est assez puissant, aucune intelligence n'est assez savante pour vous le procurer. Vous ne pouvez être guéri que si Dieu lui-même veut devenir votre médecin. — Cruel, répliqua Henry, pourquoi m'arrachez-vous ma seule consolation? Si vous ne voulez pas manquer à vos devoirs de médecin et à votre science, et rejeter mon or et mon argent, j'ai assez de biens pour vous déterminer à me donner de plein gré tous secours. — Ce n'est pas la bonne volonté envers vous qui me manque, répondit le médecin, et s'il existait à la portée de l'homme une médecine de cette nature, certes je ne vous laisserais pas dépérir. Il n'en est malheureusement pas ainsi; et seriez-vous plus souffrant encore, ce n'est point en moi qu'est la puissance de vous soulager. Il faut pour cela que vous trouviez une vierge qui de son libre mouvement et de sa pleine volonté consente à subir la mort pour vous. Vous le voyez, il ne dépend pas

d'un homme d'obtenir d'un autre être ce dévouement volontaire. Je vous le répète donc : le sang d'une jeune vierge offert de sa volonté libre, c'est là le seul remède qui puisse guérir vos maux.

Le pauvre Henry reconnut combien il était impossible que personne se dévouât volontairement pour le sauver. Tout espoir s'éteignit en lui, et il vit qu'il ne fallait plus penser à sa guérison; son cœur en fut si profondément attristé, que la vie lui en devint importune. Il revint chez lui, et s'occupa de partager du mieux qu'il lui sembla ses terres et ses meubles, sans rien dire de ses desseins. Il commença par enrichir ses amis pauvres et ses parens, et n'oublia pas de compatir au sort des pauvres étrangers; il donna le reste aux maisons de Dieu, pour que Dieu voulût donner le salut à son âme. Il disposa ainsi de tout son avoir, ne réservant pour lui qu'une terre où il avait nouvellement bâti, et où il se proposait de fuir les hommes.

Il n'était pas cependant le seul à déplorer son sort; tous ceux qui le connaissaient, tous ceux mêmes des autres pays, qui en entendaient parler, le déploraient aussi.

Sur cette même terre demeurait un de ses métayers, qui y menait gaiement une vie calme, tandis que d'autres, placés sous de mauvais seigneurs, gémissaient sous l'oppression des tailles et des impôts. Tout ce que faisait le métayer plaisait au pauvre Henry, qui l'avait affranchi de tout impôt et de toute vexation d'un maître étranger; aussi n'y en avait-il aucun dans tout le pays qui fût aussi à son aise. Ce fut près de lui qu'alla vivre son seigneur, le pauvre Henry. Sa libéralité envers le métayer fut amplement récompensée, car celui-ci allait gaiement au-devant de toutes les peines pour l'amour de son seigneur. Toujours fidèle et soigneux, il n'oubliait rien de ce qui pouvait faire un peu de bien à son malade.

Dieu, dans sa grâce infinie, avait accordé une vie heureuse au métayer, en le douant d'un corps vigoureux et sain, d'une femme laborieuse, et de beaux enfans, le plus doux des plaisirs de l'homme. Il avait entre autres, ainsi que le rapporte l'histoire, une fille de douze ans, du caractère le plus charmant; jamais elle ne s'éloignait d'auprès de son seigneur, pour mieux prévenir tous ses désirs et mériter sa bienveillance. Sa bonté et sa grâce étaient telles qu'à la voir, on l'eût cru l'enfant des plus nobles familles de l'empire. Les parens venaient visiter le malade de temps à autre, toutes les fois qu'il les envoyait chercher; elle, à chaque instant, elle accourait près de lui, et ne voulait jamais rester ailleurs. Toujours assise à ses pieds, seule, elle charmait ses longues heures, et par la pureté de sa beauté enfantine, rendait un peu de courage à ce cœur accablé. Aussi aimait-il cet enfant avant toutes choses; il cherchait à deviner ses innocens désirs; et tous ces petits riens, ces miroirs, ces rubans, ces tresses de cheveux, ces ceintures, ces anneaux qui plaisent tant aux jeunes filles dans leurs jeux, et parent si bien leur corps élégant, tous ces légers dons avec lesquels on gagne si aisément leur cœur, il s'empressait de les acheter et de les lui offrir. Une telle affection avait fait naître entre eux tant de confiance et de familiarité qu'il s'était accoutumé à la nommer sa chère petite femme. Rarement la douce fille le laissait-elle seul; elle avait cessé de le voir lépreux, et ces souvenirs si légers, ces minutieuses attentions de son seigneur contribuaient encore à l'attacher à lui. L'amour pénétrait ainsi plus profondément chaque jour dans ce jeune cœur ouvert à toutes les douces impressions. Dieu avait arrêté dans sa grâce qu'il en serait ainsi.

C'est de cette manière qu'elle le servit pendant les trois ans que le pauvre Henry, dont Dieu travaillait le corps par toutes les douleurs, passa auprès de son métayer. Un jour, le métayer, sa femme et sa fille, cette même fille que vous connaissez déjà par mon récit, se reposaient de leurs travaux, assis près de leur seigneur, et déploraient ses souffrances. Une crainte personnelle d'avenir se mêlait aussi au chagrin que leur causait sa maladie; ils pouvaient craindre que s'il mourait, un nouveau seigneur à l'âme dure ne les fît descendre de cette position si honorable et si prospère; ils étaient donc assis tristes et inquiets, lorsque le métayer prit la parole et dit : — « Cher seigneur, excusez-moi, si je vous adresse une question. Comment se fait-il que dans une ville comme Salerne, où il y a tant de médecins habiles à guérir, il n'y en ait en aucun assez savant pour vous donner un bon conseil sur votre maladie? seigneur, cela m'étonne. » A ces mots le pauvre Henry, pour qui ce souvenir réveillait des douleurs si amères, poussa du plus profond de son cœur un pénible soupir, et répondit avec une voix fréquemment entrecoupée par des sanglots : — « J'ai bien mérité de Dieu cette horrible et ignominieuse maladie! Tu as vu ma porte toujours large ouverte aux délices du monde, tu as vu combien je cherchais que chacun y vécût à sa fantaisie. Mais quelle était ma déraison! La suite a bien montré combien mes richesses pouvaient peu pour mon bonheur. Je ne songeais pas assez que Dieu, dans sa grâce, m'accordait seul cette vie délicieuse. Comme tous les autres mondains insensés, je m'imaginais en moi-même, que sans lui, je pouvais posséder tant d'éclat, tant de biens. Ainsi m'égarait ma folle vanité, et je ne pensais que bien peu à celui dont la grâce m'avait comblé de tant de biens et d'honneurs. Mais enfin, ce Dieu puissant, qui seul nous ouvre les hautes portes du ciel, s'indigna de mon orgueil; il me ferma les portes du bonheur, et je ne dois m'en prendre qu'à la pauvreté de mon jugement, si je suis pour jamais entré dans la voie des douleurs! Dieu s'est courroucé contre moi, et m'a envoyé une maladie dont personne ne peut me délivrer. Les méchans m'injurient, les bons me fuyent. Ah! quelque souffrance qu'éprouve celui qui me regarde, j'en éprouve une bien plus amère encore quand je vois le mépris qu'on me témoigne, et les yeux qui se détournent de moi. Combien ta fidélité est-elle donc admirable envers moi, toi qui souffres un misérable malade auprès de toi, et qui ne le fuis pas. Et cependant, bien que ma vue ne t'épouvante pas, bien que je te sois cher, (et je ne le suis plus qu'à toi)! bien que ton bonheur dépende de mon existence, cependant tu apprendras peut-être sans peine la mort d'un être aussi misérable que je le suis. Y a-t-il au monde une infortune, y a-t-il un avilissement aussi complet que le mien? Autrefois, j'étais ton seigneur, aujourd'hui je suis ton dépendant. Certes, cher ami, toi, ma petite femme et la tienne, vous méritez bien tous trois la vie éternelle pour tant de soins attentifs dont vous avez entouré un pauvre malade. Quant à ce que tu m'as demandé, je vais te répondre. J'ai fait le voyage de Salerne, mais je n'ai pu y rencontrer un seul médecin qui osât ou voulût se charger de moi, car pour guérir de ma maladie, je devais me procurer une chose que personne, à aucun prix, ne peut se procurer sur la terre. Tout ce qu'ils purent me dire, c'est qu'il me fallait trouver une jeune vierge nubile décidée à souffrir volontairement la mort pour moi. On serait obligé de lui percer le cœur, et le sang qui coulerait de son cœur pourrait seul me soulager. Mais il m'est impossible de penser que personne veuille de plein gré souffrir la mort pour moi. Je dois donc porter ma pesante ignominie jusqu'à la fin, et puisse Dieu me l'envoyer bientôt. »

Détails sur Milton. (Voyez sa vie et son portrait, 1834 pag. 32.) — Milton se levait à quatre heures du matin en été, à cinq en hiver. Il portait presque toujours un habit de gros drap gris; il étudiait jusqu'à midi, dînait frugalement, se promenait avec un guide, chantait le soir en s'accompagnant de quelque instrument; il savait l'harmonie et avait la voix belle. Il s'était long-temps livré à l'exercice des armes. A en juger par le *Paradis perdu*, il aimait passionné-

ment la musique et le parfum des fleurs. Il soupait de cinq à six olives et d'un peu d'eau, se couchait à neuf heures et composait la nuit dans son lit. Quand il avait fait quelques vers, il sonnait, et les dictait à sa femme ou à ses filles. Les jours de soleil, il se tenait assis sur un banc à sa porte. Il demeurait dans Bunhillrow, au bord d'une espèce de chemin... Il avait été très beau dans sa jeunesse, et l'était encore dans sa vieillesse. Ses cheveux étaient admirables, ses yeux d'une pureté extraordinaire; on n'y voyait aucunes taches, et il eût été impossible de le croire aveugle.

MONT CANIGOU DES PYRÉNÉES,
VU DE MARSEILLE, A 75 LIEUES.

L'auteur de la *Correspondance astronomique*, M. le baron Zach, mort il y a cinq ou six ans, avait toujours entendu répéter par les habitans de Marseille que de cette ville on pouvait apercevoir le mont Canigou, situé dans les Pyrénées, à la distance de 75 lieues. Quoique cette montagne n'ait que 1 431 toises de hauteur, elle peut mathématiquement apparaître en effet au-dessus de l'horizon de Marseille; car la courbure de la terre, sur une distance de 75 lieues, n'est point assez forte pour intercepter le sommet.

Connaissant par la carte les positions respectives de Marseille et du mont Canigou, il était facile de déterminer par le calcul le point de l'horizon où il fallait chercher la montagne; mais cela ne suffisait pas : il fallait encore découvrir quelles étaient les circonstances favorables pour l'apparition du phénomène. Laissons parler ici M. de Zach.

« Tous les voyageurs qui ont monté sur le Canigou assurent que l'air y est très sec et très pur, et que son sommet est généralement au-dessus des brouillards et des nuages. Comme le climat du Midi de la France est presque toujours beau et très serein, et que néanmoins il est fort rare de voir cette montagne, j'ai pensé que la cause en devait être tout autre que l'obscurité, les vapeurs et l'opacité de l'air. Cette réflexion m'a conduit à l'idée que peut-être la montagne ne se montrait bien distinctement que lorsque le soleil se couchait derrière elle, et qu'alors elle se projetait, pour ainsi dire, en silhouette sur le fond doré du ciel crépusculaire. Il fallait donc calculer à quelle époque le soleil, vu de Marseille, se coucherait précisément derrière le Canigou. Le résultat montra que ce phénomène devait avoir lieu vers le commencement du mois de février, et vers la fin du mois de novembre.

» L'an 1808, j'étais à Marseille; le jour du 8 février fut remarquablement beau et serein. Je me transportai dans l'après-midi, avec mes instrumens, sur la montagne de Notre-Dame de la Garde. Plusieurs savans et des amateurs m'accompagnèrent pour être témoins de l'expérience.

» Après avoir pointé ma lunette sur le point de l'horizon où devait se trouver le Canigou, nous ne vîmes rien d'abord. Le soleil donnait droit dans la lunette, et devait par conséquent empêcher toute vision distincte des objets terrestres, soit avec des instrumens d'optique, soit à la vue simple. Ce n'était qu'après le coucher du soleil que le spectacle devait avoir lieu.

» Cet astre s'approchant de l'horizon, nous attendîmes avec impatience son coucher. A peine le dernier rayon avait-il disparu, que, comme par un coup de baguette, nous vîmes, pour ainsi dire, tomber à l'instant le rideau, et une chaîne de montagnes noires comme jais, avec deux pics élevés, vinrent au point nommé frapper nos regards avec tant d'évidence et de clarté, que plusieurs spectateurs eurent peine à croire que ce fussent les Pyrénées. On les aurait prises pour des montagnes du voisinage, tant elles paraissaient distinctes et proches de nous. Tandis que nos spectateurs s'émerveillaient, faisaient leurs réflexions, et étaient occupés à tracer le dessin des contours et des pics de ces montagnes, je me dépêchai d'observer ces pics; et balayant l'horizon avec ma lunette, je découvris au nord le sommet du Ventoux, près de Carpentras, lorsque la nuit tombante mit fin à toutes mes observations. »

Quel est le voleur qui ne trouve point mauvais qu'on le vole? SAINT AUGUSTIN.

DUNS SCOT,
OU LE DOCTEUR SUBTIL.



Le docteur subtil.

Une tradition merveilleuse rapporte que cet extraordinaire personnage avait fait vœu de traduire toutes les Saintes Ecritures sans prendre aucun aliment, et qu'il mourut d'inanition au moment où il terminait sa traduction.

John Duns (surnommé Scot ou Scotus, c'est-à-dire l'Ecossais) était né vers la fin du treizième siècle à Dunstance, dans le Northumberland. Il fut élevé par les franciscains à Newcastle, et dans la suite il prit lui-même l'habit de cet ordre. En 1301, il fut nommé professeur de théologie à l'université d'Oxford : ses leçons étaient suivies par un nombre extraordinaire d'étudians.

Il fixa dans la suite sa résidence à Paris, et ce fut à Cologne qu'il mourut, non de faim, mais d'apoplexie, le 8 novembre 1308. On croit qu'il fut enterré vivant, parce que, quelque temps après sa mort, sa tombe ayant été ouverte, on trouva son squelette dans la position opposée à celle où l'on couche ordinairement les morts.

Un admirateur de John Duns fait de lui ce singulier éloge : « C'était un si grand philosophe qu'il eût inventé la philo-» sophie si elle n'eût pas existé avant lui; et il a écrit tant » d'ouvrages que c'est à peine si la vie d'un homme suffirait » pour les lire; mais en tout cas, personne n'est capable de » les comprendre. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30

SUISSE. — LE HASLI.



(Vue du passage de l'Ober-Hasli, ou Hasli supérieur.)

Le Hasli est une des vallées de Suisse les plus intéressantes : située dans le S.-E. du canton de Berne, au voisinage des cantons d'Unterwald et d'Uri, elle s'étend en forme d'arc, du S.-O au N.-O. en passant par l'est, depuis la crête des Alpes bernoises jusqu'au lac de Brienz, sur un espace de dix lieues.

Le Hasli est resserré au levant, au midi et au couchant, par les montagnes de la Suisse les plus hautes et les plus aiguës : c'est une longue suite de roches coniques d'une épouvantable hauteur, degrés les plus élevés de l'énorme amas de montagnes qui sépare le canton de Berne du Valais, et forme le centre des Alpes suisses. Autour d'elles tout descend jusques aux plaines de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. La Savoie cependant oppose à cette masse, dont le *Schreck-Horn* est le point culminant, une masse aussi considérable qui s'appuie sur le *Mont-Blanc*. Du haut des cieux, dit Ramond, on verrait ces deux formidables rochers, entourés de leur cour sourcilleuse, se disputer, pour ainsi dire, l'empire des plus hautes montagnes de l'ancien monde. Le Mont-Blanc, plus considérable, jette autour de lui un déluge de glaces; tout est ruines dans les vallées qui l'environnent; le Schreck-Horn, d'un plus faible volume et un peu moins élevé, est incomparablement plus aigu; défendu par de moindres rameaux de glaciers, il est cependant plus inabordable encore que son rival; les précipices qui ferment ses avenues sont plus profonds; ses glaces sont plus brisées, et sa pente est tellement escarpée que la neige n'y peut reposer. — Le nom de Schreck-Horn signifie *pic de terreur;* ses principaux acolytes sont le *Pic des orages*, et le *Pic vierge.*

A l'extrémité sud-est de la vallée du Hasli se trouve la montagne du Grimsel par laquelle on pénètre du canton de Berne dans le haut Valais; de là on se rend à l'est dans la vallée Usseren au canton d'Uri en traversant le passage de la Furca et visitant le glacier du Rhône; on n'a plus ensuite, pour descendre en Italie, qu'à franchir au sud le Saint-Gothard, éloigné du Grimsel de cinq ou six lieues à vol d'oiseau.— Notre gravure représente un site du passage de l'Ober-Hasli (*Hasli supérieur*) sur le Grimsel; toutes les parties du chemin sont loin d'être aussi praticables que celle-ci, et les voyageurs doivent faire à pied les plus mauvais pas de cette route, bordée en divers endroits de précipices épouvantables où l'on est obligé de franchir des ponts encore plus effrayans. Deux lieues avant d'arriver à l'hospice du passage, on voit l'Aar former une des cascades les plus considérables de Suisse; il faut la visiter quand il fait du soleil, entre neuf heures et demie et onze heures du matin. C'est un spectacle extraordinaire : la rivière semble tomber du haut des cieux. L'hospitalier établi sur le sommet du Grimsel, est un habitant de la vallée; il a maintenant plusieurs lits à donner aux étrangers, et souvent cent personnes à la fois sont logées chez lui. Son gîte n'est habitable que de mars en novembre; quand il le quitte, il doit y laisser des provisions pour le cas où quelque malheureux voyageur se trouverait engagé dans ces montagnes au moment où l'hiver en prend possession. Lorsque Meyer y passa en 1784, il reconnut dans l'hospitalier un garde suisse qui avait quitté les cours de Versailles pour venir se blottir dans cette cabane.— Quelques grottes de la montagne sont remplies de cristaux de roche; en 1720, on ouvrit la plus grande et la plus riche de celles qu'on exploite en Suisse; elle avait 120 pieds de profondeur sur 18 de large, et contenait des cristaux dont plusieurs pesaient jusqu'à huit quintaux : l'un des plus considérables, dont le dia-

mètre est de trois pieds et demi sur une longueur de deux pieds et demi, se voit au Musée d'histoire naturelle de Paris.

Les cascades sont fort nombreuses dans l'Ober-Hasli ; nous avons cité celle de l'Aar, mais il y en a une encore plus célèbre, c'est celle du Reichenbach, vers l'issue de la vallée inférieure. Le torrent qui la forme se prépare depuis longtemps à sa chute en roulant le long de la montagne, et tombe enfin perpendiculairement au fond d'un gouffre qu'il a creusé dans un énorme quartier de marbre noir, d'où il s'échappe par une suite de petites cataractes pour aller se perdre dans l'Aar. On doit contempler ce beau spectacle avant midi, parce que les rayons du soleil produisent alors trois iris circulaires sur la colonne d'eau, qui a au moins 20 à 30 pieds de diamètre et 200 pieds de hauteur verticale. Le nom de Reichenbach (*riche torrent*) provient de la quantité notable de paillettes d'or que charrie ce cours d'eau et qui enrichissent l'Aar, quoique la majeure partie reste ensevelie au fond du gouffre.

Les habitans du Hasli passent pour former la plus belle peuplade de toute la chaîne des Alpes. Ils ont une tournure particulière qui dénote la force, bien qu'elle soit infiniment plus élégante que celle des Bernois de la plaine. Coxe fait mention de leur manière de marcher et de porter le corps, qu'il trouve singulièrement agréable quoique très grave. Leur langage est un allemand corrompu, mais le plus doux et le plus agréable de toute la Suisse, abondant en voyelles ouvertes et adoucissant les consonnes dures par des consonnes plus faibles. — D'après les traditions du pays, ils descendraient d'une colonie suédoise chassée du Nord par la famine dans le cinquième siècle, et ces traditions, appuyées sur la différence sensible qui existe entre les habitans du Hasli et des peuplades environnantes, se fortifieraient encore de la ressemblance que l'on a trouvée entre certaines locutions qui leur sont familières et des expressions purement suédoises; on dit même avoir reconnu une grande conformité entre de vieilles chansons nationales suédoises et une chanson de soixante-dix-sept couplets propre au Hasli.

Nous ajouterons ici, à l'occasion des pâturages de l'Ober-Hasli, les plus riches et les plus élevés de la Suisse, quelques détails qui compléteront ce que nous avons déjà dit sur les paysans des Alpes (p. 264) et leurs émigrations. Ce qui a lieu dans l'Ober-Hasli a lieu aussi dans la plus grande partie des régions montueuses.

La plaine est divisée en portions au centre desquelles est généralement placée la cabane lorsque les habitations ne forment point un bourg continu. Chaque propriétaire n'a le droit de conserver que la quantité de bétail qu'il peut nourrir l'hiver avec le foin de ses prairies de la plaine; il n'en peut non plus conduire davantage dans les *Alpes* du canton. Par ce mot *Alpes*, en ce cas, il ne faut pas entendre la chaîne de ce nom, mais bien la partie fertile des montagnes; ce mot est tellement consacré aux pâturages les plus élevés, que les paysans en refusent quelquefois le titre aux montagnes inférieures.

Les Alpes fertiles sont divisées en deux classes, et souvent un berger y possède une habitation d'été et une habitation de printemps et d'automne. Il quitte l'habitation d'hiver de la plaine avec sa famille au mois de mai, et va s'installer dans les Alpes inférieures que la neige vient d'abandonner; durant son séjour de printemps, il descend dans la plaine pour faire ses foins, les sécher et les enfermer dans sa maison d'hiver. Au mois de juillet, les Alpes supérieures, débarrassées de leurs neiges, permettent à la famille de s'établir dans la maison d'été jusqu'au mois d'août, où, chassée par le froid, elle redescend à la cabane du printemps; l'herbe y a repoussé, et les troupeaux y trouvent une nourriture abondante. Dans l'intervalle, on va dans la plaine faucher le regain pour l'hiver. A la fin de l'automne, le bétail rentre dans les vallées, où il vit encore des rejetons de l'herbe des prairies jusqu'à ce que les grands froids l'aient relégué dans les étables où on le nourrit de foin sec. Pour augmenter le fourrage, les hommes vont pendant l'été couper l'herbe sur les rochers élevés et sur le penchant des précipices où les troupeaux ne pourraient l'atteindre. Quand la difficulté du passage ne leur permet pas de la porter, ils en forment de petites meules qu'ils lient bien solidement et qu'ils jettent de roche en roche jusqu'au bas de la montagne.

ANAGRAMMES CURIEUSES.

Lycophron, poëte qui existait 280 avant Jésus-Christ, a fait une anagramme assez heureuse sur l'un des Ptolémées; de *Ptolemaios* il a formé *apo*, préposition qui signifie *de*, et *melitos*, miel, afin d'exprimer la bonté et la douceur de ce prince.

On ne sait si les Latins ont connu les anagrammes. Le premier qui en ait composé en France, est le poëte Dorat ou Daurat qui vivait sous Charles IX.

Pendant quelque temps les anagrammes obtinrent du succès, mais au dix septième siècle elles tombèrent en discrédit. On en fit pourtant encore quelques unes au dix-huitième siècle. C'est ainsi qu'on trouva dans Voltaire, *O alte vir* (O grand homme); dans Pierre de Ronsard, *Rose de Pindare;* dans l'abbé Miollan, *Ballon abîmé*, etc.

Mais le seizième siècle et l'époque de la ligue en fournissent un très grand nombre. Le nom de l'assassin de Henri III, frère Jacques Clément, fournit celle-ci : *C'est l'enfer qui m'a créé;* Marie Touchet, beauté célèbre du temps de Charles IX, vit son nom galamment métamorphosé en *Je charme tout;* François Rabelais offrit, en reprenant les mêmes lettres : *Alcofribas Nasier*, bizarre pseudonyme sous lequel lui-même se cacha.

Lors de l'assassinat de Henri IV, dont on accusait les Jésuites, le Père Coton publia une lettre déclaratoire de la doctrine de son ordre. Cette lettre très bien faite n'empêcha pas les ennemis de la Société d'y répondre par une diatribe très forte, intitulée l'*Anti-Coton;* dans *Pierre Coton*, ils trouvèrent *Perce ton roi.* Les Jésuites ayant soupçonné Pierre Dumoulin d'être l'auteur de l'*Anti-Coton*, répondirent par PETRUS DUMOULIN *erit mundi lupus* (Pierre Dumoulin sera le loup du monde). Dumoulin ayant déclaré qu'il n'était pas l'auteur du pamphlet signé P. D. C., on l'attribua à César de Plaix, avocat d'Orléans, et lorsqu'on ignorait encore son nom, on joua sur les initiales en appelant l'auteur : *Pâté de Chenilles, Pernicieux Diable Calomniateur, Punaise de Calvin*, etc. Trente ans plus tard, on fit sur Jansénius l'anagramme suivante : CORNELIUS JANSENIUS, *Calvini sensus in ore* (Cornelius Jansenius, sens de Calvin par le visage). On a trouvé de même, dans SACRAMENTUM EUCHARISTIÆ, *sacra Ceres mutata in Christo* (Cerès** sacrée changée en Christ); dans MARIA MAGDALENA, *grandia mala mea* (Mes grands maux), etc. Nos vieux auteurs français, ont fait souvent aussi en modifiant ce dernier nom, Marie Madeleine, *Marie mauvaise haleine.*

Une des anagrammes les plus singulières que je connaisse, surtout à cause de l'ouvrage où elle se trouve, est celle que fit, dans l'*Oraison funèbre de Marie de Lorraine, abbesse de Chelles*, le fameux augustin réformé BOULLENGER, plus connu sous le nom de *Petit père André.* Dans cette composition, la seule des siennes qui ait été imprimée, il s'écrie: « Oh, que divinement le nom de Marie de Lorraine vous fut donné, puisque par anagramme des mots renversés du latin, *Maria de Lotaringia*, nous trouvons : *Magni latior ara Dei!* Autel le plus étendu du grand Dieu. » Que penser d'une éloquence qui abaissait la chaire évangélique et la parole de Dieu à de pareilles puérilités?

Du reste, on remarquera que les faiseurs d'anagrammes

* Le *j* est changé en *i.* — ** *Cérès*, c'est-à-dire *le pain.*

ne s'attachaient pas à ce qu'elles reproduisissent exactement *toutes* les lettres d'un nom : il leur suffisait qu'il y eût à peu près pour l'œil un jeu de mots. Je dis pour l'œil, car ils ne semblaient pas beaucoup tenir à ce que leurs productions présentassent toujours un sens spirituel et régulier

---

Les grands travaux s'exécutent, non par la force, mais par la persévérance. JOHNSON.

GRENADE DÉPEUPLÉE DE MAURES.

Aussitôt que le gain de la célèbre bataille du Guadalète (1835, p. 275) eut ouvert aux Maures les portes de l'Espagne, toutes les provinces méridionales de ce beau pays furent envahies par eux; et comme si cette proie ne devait plus leur échapper, ils y appelèrent leurs familles, y transportèrent leurs trésors, et ne s'occupèrent qu'à élever des palais et des mosquées d'une magnificence jusqu'alors inconnue, ainsi qu'à faire fleurir, dans les cités qu'ils venaient d'animer d'une physionomie si nouvelle, les sciences, les arts, le commerce et l'agriculture dont ils avaient importé le goût. Ce fut à Grenade surtout qu'ils se réunirent en plus grand nombre, parce qu'aucun climat, aucun sol ne leur rappelait mieux le climat et le sol de leur patrie. Grenade n'était avant eux qu'une chétive et misérable bourgade, ils en firent une florissante cité.

Cette ville, qui avait été le berceau de la puissance des Maures en Espagne, devint le dernier rempart de l'islamisme, lorsque les princes descendans de Pélage eurent peu à peu reconquis leur antique héritage. Vaincus, mais non soumis, les Maures, qui avaient obtenu de résider à Grenade moyennant une forte redevance, cachèrent d'abord sous des dehors paisibles leur haine implacable contre les chrétiens. Le temps, loin de l'affaiblir, sembla au contraire en accroître la fureur : elle ne demandait qu'un prétexte pour éclater; ils crurent enfin que le temps était arrivé, et profitant du moment où Philippe II venait de s'engager dans une guerre contre la France, ils levèrent l'étendard de la révolte, et Grenade fut tourmentée d'une agitation tumultueuse pendant que des bandes armées parcouraient le pays sous le commandement de l'intrépide Aben Humeya.

Philippe, ne pouvant se dissimuler l'importance du danger qui menaçait une des plus importantes villes du royaume, résolut d'en finir d'un seul coup avec ces hôtes dangereux, et de les réduire à l'impossibilité de nuire. Il réunit quelques troupes, et profitant d'un avantage qu'il remporta sur les bandes d'Aben Humeya, il fit publier un décret, le 23 juin 1569, par lequel il ordonnait que tous les Maures de Grenade se renfermassent dans leurs mosquées. Les troupes et la milice en armes furent chargées du soin de faire exécuter cet ordre; quelques Maures récalcitrans furent impitoyablement massacrés; et lorsqu'enfin on les eut ainsi parqués, on les lia et on les conduisit hors la ville. On accorda quelques heures de répit aux femmes, afin qu'elles eussent le temps de vendre leurs meubles et leurs effets, et de chercher de l'argent pour rejoindre et secourir leurs maris; puis tous ensemble, et les mains liées derrière le dos, ils furent conduits ou plutôt traînés par des soldats, qui avaient ordre de les disséminer dans les villages et les bourgades de l'Andalousie et de la Nouvelle-Castille, de les surveiller, et de les protéger au besoin contre les injures des chrétiens. Plus de quatre mille personnes, dont un grand nombre étaient des femmes, des vieillards et des enfans, subirent ainsi la transplantation. C'était pitié, disent les auteurs contemporains, de voir ces malheureux si opulens la veille, mourir sur les grandes routes de douleur, de fatigue, de faim, ou assassinés et pillés par ceux-là mêmes à la protection desquels ils avaient été confiés.

Les Arabes d'Aben Humeya, puis d'Aben Abo, essayèrent encore pendant quelque temps de faire tête à l'ennemi; mais ils virent leurs espérances complètement détruites par la déroute de la Ronda, qui eut lieu non loin du champ de bataille du Guadalète, témoin de leur premier triomphe.

LA VIGOGNE.

Cet animal du Nouveau-Monde n'est encore en Europe qu'un objet de curiosité; enfermé dans nos ménageries, il ne peut y faire connaître son instinct, ses habitudes, les facultés dont il est pourvu. Les Péruviens l'avaient amené à l'état de domesticité et l'employaient au transport de petites charges; ils savaient aussi fabriquer des étoffes avec sa belle toison, et sa chair était un de leurs alimens. En changeant ainsi de condition, la vigogne avait pris un nouveau nom, celui de *paco* ou *alpaca*. Elle avait partagé en tout les destinées d'un autre animal du même genre et des mêmes contrées, de forme semblable, mais plus grand et plus fort, qui, dans l'état d'indépendance, porte le nom de *guanaque*, et, sous la dépendance de l'homme, celui de *lama*. Des conformités très remarquables ont fait assimiler cette grande espèce au chameau, quoiqu'elle en diffère par un caractère essentiel, la structure des pieds, et que d'ailleurs elle soit beaucoup plus petite que l'animal asiatique. Celui-ci paraît avoir été destiné à franchir les plaines de sables mouvans dans lesquels ses larges pieds n'enfoncent qu'à une profondeur médiocre, au lieu que le lama ainsi que le paco ont le pied très petit, fourchu comme celui des chèvres, et armé de deux ongles robustes et recourbés dont ils se servent à merveille pour se cramponner sur les pentes les plus roides, monter et descendre dans les régions les plus escarpées de la chaîne des Cordilières. Le chameau, capable de porter des charges énormes, de soutenir les fatigues d'une course longue et rapide, justifie la dénomination de *navire du désert* que les asiatiques lui ont donnée, et secondera long-temps encore les déprédations des Arabes en Asie et en Afrique : le lama ne porte pas même le quart de la charge d'un chameau, et le paco succomberait sous la moitié du poids dont le lama ne semble point fatigué. L'un et l'autre marchent très lentement, surtout le paco, dont la journée n'est tout au plus que de quatre lieues, et qui a besoin d'un repos de vingt-quatre heures au moins après trois ou quatre journées de marche. Le lama, plus fort et plus courageux, va un peu plus vite et ne multiplie pas autant les haltes; mais il ne peut être comparé comme bête de somme à aucune des espèces employées au même service en Europe.

Dans l'état sauvage, ces animaux dont les formes et les mœurs ont tant d'analogie habitent les mêmes contrées, et ne forment point de troupeaux séparés. On ne les trouve que dans les hautes montagnes, et ils ne craignent point le voisinage des neiges éternelles, non plus que le froid des Andes prolongées jusque dans les terres magellaniques. L'espèce de la vigogne est la plus nombreuse, et il paraît qu'elle s'étend aussi plus loin vers le sud; celle du guanaque, déjà rare dans le Chili, n'abonde que dans les Andes péruviennes. La toison des vigognes et des pacos est beaucoup plus estimée que celle des guanaques et des lamas, et l'on donne aussi la préférence à celle des animaux sauvages dont le poil est constamment et partout d'une couleur uniforme, au lieu que le pelage des animaux domestiques a varié dans le Pérou comme en Europe, et sans doute par des causes analogues. La laine de vigogne égale au moins, en longueur et en finesse, les plus belles toisons que l'on ait obtenues en Espagne, dans la Grande-Bretagne et en Saxe, par les soins prodigués à la race des mérinos; en soignant les pacos avec autant de persévérance et d'attention, on améliorerait peut-être encore les précieuses qualités de leurs toisons; mais

pour tenter ces expériences dont la durée s'étend nécessairement au-delà d'une vie d'homme, il faudrait des associations agronomiques dont nous manquons encore dans les lieux où celles-ci seraient le mieux placées ; il conviendrait de choisir des montagnes, et les Pyrénées obtiendraient peut-être la préférence. Si l'on voulait faire cet essai, il ne faudrait pas tarder à le commencer, car on assure que la race des vigognes décroît rapidement. Ces animaux timides et sans défense sont poursuivis sans relâche par les habitans de leurs montagnes, indigènes ou originaires de l'Europe. Pour leur faire la chasse et prendre un troupeau entier, on n'a besoin ni de fusils ni d'armes de jet : lorsque les chasseurs ont découvert un de ces troupeaux, ils le poussent devant eux jusqu'à un passage étroit entre des rochers, tels qu'on en rencontre fréquemment dans les régions montueuses ; ils ont eu soin de mettre au débouché de ce passage des épouvantails dont les vigognes n'osent approcher, en sorte que le troupeau tout entier se laisse enfermer dans cet espace resserré où les chasseurs choisissent leurs victimes et les assomment à coups de pierres attachées au bout d'une courroie.

On assure que dans le Chili seulement, la destruction annuelle des vigognes n'est pas au-dessous de quatre-vingt mille. Mais si un guanaque se trouve dans le troupeau renfermé de la sorte entre deux rochers, les épouvantails ne l'effrayent pas, il saute par dessus, et les timides vigognes l'imitent ; les chasseurs ont perdu leur peine.



(La Vigogne.)

Ce n'est que par sa toison que la vigogne peut avoir du prix aux yeux des agronomes et des amis des arts; sous tout autre aspect, elle est évidemment au-dessous de nos animaux domestiques ; et même, en la considérant comme bête de somme, elle n'égalerait pas le mouton qui, dans les montagnes du Tibet, porte un poids de plus de cinquante livres, et fait, en broutant l'herbe, plus de chemin que le paco. C'est ainsi qu'un berger tibétin transporte sans frais, à travers les montagnes, des poids de plusieurs milliers qu'il répartit entre ses brebis; cette charge ne les rend pas plus lentes ni plus tristes ; elles continuent de marcher aussi lestement que si elles ne portaient rien.

MUSÉES DE MUNICH.

(Voyez la Glyptothèque, 33e livr., p. 260.)

LA PINACOTHÈQUE.

La première pierre de la *Pinacothèque* a été posée par le roi de Bavière, le 7 avril 1826, anniversaire de la naissance de Raphael. Construit, ainsi que la Glyptothèque, sur les plans du baron Klenze, cet édifice est aujourd'hui terminé. Les tableaux que l'on y rassemble actuellement sont en grande partie ceux qui ont long-temps rendu célèbres les galeries de Dusseldorf, de Manhein, de Deux-Ponts, de Heidelberg, de Ratisbonne, et surtout des frères Boiserée. Ce sera la plus belle collection de chefs-d'œuvre de l'ancienne école allemande, des écoles italienne, espagnole, française et flamande.

La forme de la galerie est oblongue : elle est terminée à chaque extrémité par deux ailes. Le corps entier du monument est fait de brique : les balustrades, les entablemens et les fenêtres sont en pierre.

Le rez-de-chaussée est destiné à recevoir les vases étrusques et les mosaïques, les dessins des anciens maîtres, une riche collection de gravures, et une bibliothèque toute composée de livres relatifs aux beaux arts.

Des salles y sont encore consacrées à l'étude, et d'autres aux personnes préposées à la garde et à la surveillance de l'établissement.

Le premier étage est divisé dans sa longueur en trois parties distinctes. Au midi règne un corridor d'environ 400 pieds éclairé par vingt-cinq fenêtres, d'où l'on découvre la chaîne des Alpes tyroliennes. Il est percé de dix portes. Ces portes conduisent à sept grandes salles éclairées par en haut : c'est le centre de la galerie, où sont disposés les tableaux de grande dimension et de premier ordre.

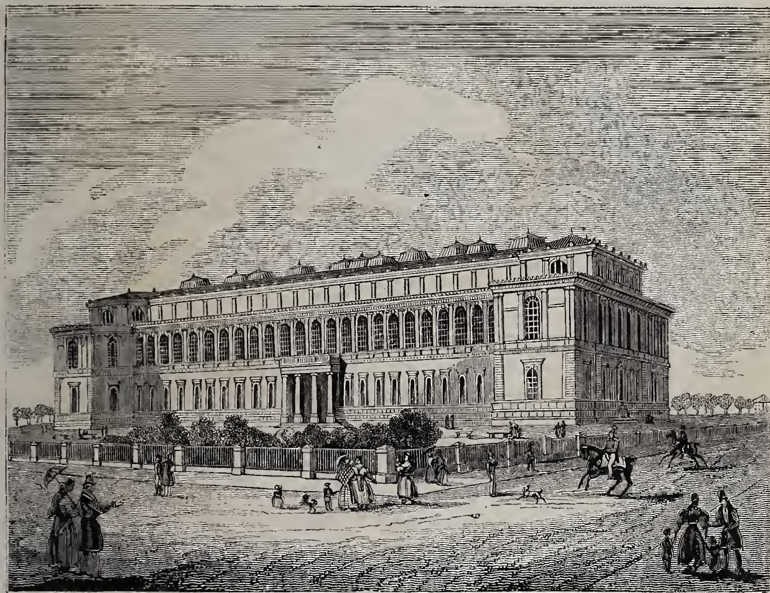
De ces salles, on passe dans une suite de vingt-trois cabinets qui règnent le long de la façade du nord, et où sont rangées les peintures de plus petite dimension des diverses écoles.

Les murs du corridor sont peints à fresque. Au-dessus de chaque fenêtre on a représenté des scènes tirées de la vie des peintres célèbres, en suivant l'ordre chronologique, de manière à donner une sorte d'histoire graphique de la peinture.

Les plafonds des diverses salles sont ornés de médaillons et de portraits de peintres : le fond est blanc et or. Le pavé et les dés sont de marbre bavarois de diverses couleurs. Les murs seront revêtus de riches tentures de soie dont les nuances doivent s'harmoniser avec le coloris général des tableaux de chaque salle

Les lanternes qui éclairent les sept salles au centre de l'édifice ont été disposées et construites avec un tel art, et la lumière qui en descend se partage avec une telle égalité que dans les coins le regard ne saurait distinguer la ligne de jonction des angles.

Ainsi que nos galeries, la Glyptothèque et la Pinacothèque sont ouvertes gratuitement au public à certains jours fixes.



La Pinacothèque, musée de peinture, à Munich.

LE PAUVRE HENRY,

FABLIAU ALLEMAND DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

(Deuxième partie. — Voyez page 302.)

Ce que le pauvre Henry avait raconté à son métayer, la jeune fille l'avait entendu, car assise aux pieds de son seigneur, elle les réchauffait sur ses genoux avec la charité et la pureté d'un ange. Elle prêta une oreille attentive à toutes ses paroles, et elles demeurèrent profondément empreintes dans son cœur jusqu'à ce que la nuit eût appelé tout le monde au repos. Alors, suivant son habitude, elle alla se coucher aux pieds de son père et de sa mère, qui tous deux s'endormirent. Mais la jeune fille ne dormait pas. De profonds soupirs s'échappaient de son cœur, aux souvenirs des maux de son seigneur, et ses larmes s'échappèrent avec tant d'abondance, qu'elles coulèrent sur les pieds de ses parens endormis. Et sentant couler les pleurs de leur fille, ils se réveillèrent, et lui demandèrent quels si grands chagrins causaient ses sanglots. Long-temps elle voulut se taire; mais enfin son père, par un mélange de fermeté et de prières, la détermina à consentir à s'expliquer. « Vous pouvez bien aussi pleurer avec moi, leur dit-elle, car qu'y a-t-il de plus malheureux pour nous-mêmes que l'infortune de notre seigneur? Si nous venions à le perdre, ne perdrions-nous pas avec lui biens et honneurs? Jamais nous ne trouverions certainement un aussi bon seigneur que celui que nous avons.

» — Tu dis bien vrai, répliquèrent-ils, mais notre tristesse et nos plaintes allégeront-elles en rien les inquiétudes de notre situation? Chère enfant, détourne tes pensées d'un tel sujet. Cela nous fait, sans doute, autant et plus peut-être encore de chagrin qu'à toi, mais il n'est pas en notre pouvoir d'adoucir ses souffrances. Si c'était un homme qui

eût fait tomber tant de maux sur notre seigneur, notre malédiction tomberait sur lui; mais c'est Dieu qui l'a voulu, humilions-nous. » C'est par ces mots qu'ils imposèrent silence à leur enfant; mais elle ne dormit pas un seul instant, et elle demeura plongée dans la tristesse toute cette nuit et le jour suivant, et rien de ce qu'on fit pour la distraire ne put arracher la pensée de son cœur.

La nuit suivante, lorsqu'ils furent allés se reposer à l'heure habituelle, et que leur fille eut été couchée à leurs pieds, dans le vieux lit de famille, ils se sentirent de nouveau comme baignés par les larmes qui coulaient abondamment de ses yeux. L'innocente enfant avait tenu cachée, en silence, au plus profond de son cœur, la merveilleuse pensée de bonté qui l'avait saisie tout entière. Où trouver une semblable vertu? Elle avait arrêté fermement dans son esprit que le lendemain serait le jour où elle offrirait sa vie pour son seigneur. Cette héroïque résolution lui avait rendu toute sa tranquillité d'âme, toute sa gaieté. Aucun chagrin ne pouvait plus l'atteindre; une seule inquiétude lui restait encore cependant, c'était que son seigneur, en apprenant son projet, lui défendît de le mettre à exécution, et que tous trois également refusassent d'y consentir. C'était sur cette pensée que son malaise était devenu si grand, que, comme dans la nuit précédente, son père et sa mère s'éveillèrent au bruit de ses gémissemens étouffés; ils se relevèrent et lui dirent: « Qui t'agite donc ainsi? as-tu perdu la tête de t'abandonner à ces sanglots qui te brisent le cœur sans que personne puisse y mettre un terme! pourquoi ne nous laisses-tu pas dormir? » C'est ainsi qu'ils la réprimandaient sur ses chagrins inutiles, et qu'ils croyaient l'avoir calmée à l'instant; mais sa résolution ne leur était pas encore connue, et à ces conseils, elle répondit: « Mon seigneur a dit qu'il existait pour lui un moyen de guérir. Dieu a voulu que, malgré mon peu de valeur, j'eusse en moi de quoi lui offrir le remède prescrit; plutôt que de le voir mourir, je suis fermement résolue à mourir pour lui. »

A ces paroles, le père et la mère furent tout tristes et troublés; le père la pria de renoncer à de telles idées, et de ne pas promettre au seigneur Henry d'exécuter ce qui était au-dessus de ses forces. « Ma chère fille, lui dit-il, tu n'es qu'un enfant; tu crois trop facilement à la possibilité d'accomplir un aussi grand sacrifice que celui dont tu viens de nous parler. Tu n'as pas encore vu la mort de près; mais arrive le moment où, sans ressource, sans délai, il te faudrait mourir; alors te reviendrait avec force le désir de vivre, lorsqu'il ne serait plus temps. Tu n'as pas encore regardé dans ce noir abîme; ferme donc la bouche, et gardetoi de proférer désormais, une seule fois, tout haut, de semblables discours, pour qu'ils ne retombent pas sur ta tête. »

C'est ainsi que, par un mélange de tendresse et de fermeté, il comptait lui imposer silence, mais il ne put y parvenir. « Cher père, lui dit-elle, quelque simple d'esprit que je sois, mon bon jugement ne m'a pas toujours abandonnée, et j'ai assez souvent entendu parler des douleurs de la mort, pour ne pas ignorer combien elles sont fortes et poignantes; mais je sais aussi que celui qui, pour prolonger sa vie, est forcé de se condamner aux travaux les plus fatigans, n'échappe pas davantage après tout à cet arrêt final. Il lui faut lutter et travailler sans cesse; ce n'est qu'avec les plus grands efforts qu'il parvient à atteindre la vieillesse; et après tout cela, il n'en doit pas moins souffrir la mort. Et si, au milieu de tant d'épreuves, il a perdu son âme, ne vaudrait-il pas mieux pour lui qu'il ne fût jamais né? Le lot qui m'est tombé en partage est bien meilleur, et j'en rends grâces à Dieu du fond de mon âme; car, même en mes tendres années, je puis abandonner mon corps pour obtenir la vie éternelle en récompense. Vous ne pouvez vous opposer à une résolution si bienfaisante pour nous tous, pour moi surtout et pour vous-mêmes, bon père et bonne mère. Seule, je puis éloigner de vous toutes les peines et toutes les inquiétudes à venir. Ces honneurs et ces biens que vous possédez aujourd'hui, vous les devez à la bienveillance de notre seigneur qui ne vous a jamais imposé de fardeau, qui ne vous a jamais enlevé aucun profit. Tant qu'il vivra, tout ira bien, je le sais; mais s'il meurt, il nous faut tous mourir. Notre devoir comme notre intérêt est donc de prolonger sa vie, et j'y parviendrai par un noble moyen, utile à nous tous. Accordez-moi donc ce que je vous demande, car il faut que cela soit. »

Lorsqu'ils virent que leur fille était si fermement décidée à la mort, qu'elle parlait avec tant de sagesse, et brisait si pieusement tous les liens du droit humain, ils s'aperçurent bien que de telles pensées et une telle sagesse ne pouvaient sortir de la seule intelligence d'un enfant, mais que le Saint-Esprit parlait, sans doute, par sa bouche, comme il fit autrefois par celle de saint Nicolas au berceau, lorsqu'il lui enseigna la sagesse, afin que sa bonté enfantine tournât tout à Dieu. Ils pensèrent donc en leur cœur qu'ils ne pourraient et ne devaient pas détourner cette jeune vierge de la voie qu'elle s'était tracée avec tant de fermeté, et dont l'inspiration lui venait certainement de Dieu. Ils frissonnaient d'effroi à cette idée. Ils s'assirent muets sur leur lit, et tout entiers à leur amour pour leur fille, ils semblaient avoir perdu la faculté de parler et de penser. Pendant long-temps ils ne purent articuler un seul mot. Le cœur de la bonne mère était surtout affaissé par la douleur. Ils restaient ainsi immobiles, assis et accablés de tristesse. Ils virent bien enfin que tant de chagrin ne leur servait de rien, puisqu'il n'était au pouvoir d'aucune créature humaine de détourner leur fille de sa courageuse résolution. Ils crurent donc, puisqu'il leur fallait perdre leur fille, qu'aucune mort ne pouvait être plus honorable, et ils résolurent de lui donner leur autorisation. En s'y opposant d'ailleurs, leur seigneur pouvait leur imputer la faute sans qu'ils réussissent pour cela à empêcher le sacrifice de leur fille. Après un cruel combat entre leur tendresse pour cette enfant et leur piété, demi consentans, demi refusans, ils lui dirent qu'elle pouvait exécuter ce qu'elle avait résolu.

Ce fut alors que cette vierge si pure eut le cœur vraiment rempli de joie. A peine le jour avait-il paru qu'elle entra dans la chambre à coucher de son seigneur et l'appela. — « Dormez-vous, monseigneur! lui dit-elle. — Non, ma bonne petite femme, répond-il; mais dis-moi, pourquoi es-tu aujourd'hui levée de si bonne heure? — Ah! seigneur, c'est le chagrin que me fait éprouver votre maladie qui me tient éveillée. — Chère petite femme, ta compassion pour mes maux m'est assez prouvée par les nombreux témoignages que m'en donne ton bon cœur. Dieu t'en récompense! mais à cela il n'y a pas de remède. — Si, certainement, monseigneur, il y a un bon remède. Il ne dépend que de vous d'être soulagé, et je n'ai pas voulu tarder un jour à vous l'annoncer. Ne nous avez-vous pas dit que si vous rencontriez une jeune fille qui de son plein gré voulût souffrir la mort pour vous, vous étiez certain d'une complète guérison? Eh bien! je serai cette jeune fille; car votre vie est plus noble et plus précieuse que la mienne. »

A ces mots, les yeux du seigneur se remplirent de douces larmes, il la remercia de sa bonne volonté. « Chère enfant, lui dit-il, mourir n'est pas une chose si douce que tu l'imagines bien. Tu me témoignes, je le vois, autant qu'il est en toi, ton ardent désir de m'être utile. Je te rends grâce de ce plaisir que tu viens de me faire goûter; je reconnais bien la bonté de ton cœur, ta candeur et ta pureté; mais au-delà je ne puis rien accepter. Que Dieu te récompense du dévouement que tu me montres! Mais toi-même tu ne pourrais répondre de l'accomplissement d'un aussi terrible sacrifice que celui dont tu me parles; et moi j'appellerais avec raison sur ma tête le mépris des hommes, si après être aussi avancé dans le cours funeste de ma maladie, et avoir essayé

lement tous les remèdes, j'en acceptais un semblable à celui que tu m'offres. Chère petite femme, tu agis en cela comme font les enfans. Ils sont prompts à concevoir, et le projet qu'ils ont conçu, bon ou mauvais, l'envie leur prend de le mettre à exécution; mais au premier obstacle ils se hâtent de changer. Vois-tu, mon enfant, tu fais comme eux. Tes pensées et tes paroles sont portées en ce moment sur ce point; mais s'il s'agissait de les suivre et de les mettre à exécution, c'est alors que tu commencerais bien vite à t'en repentir; penses-y donc mieux; songe que ton père et ta mère ne peuvent se passer de toi, et que moi-même, à qui ils ont toujours témoigné tant d'affection, je ne puis consentir à faire leur malheur. Aime-les bien, ma chère enfant, et conduis-toi toujours d'après leurs conseils. »

C'est ainsi qu'il parla en souriant à la bonne jeune fille. Il était loin de se douter de ce qui allait arriver. En effet, le père et la mère vinrent le trouver à ce moment, et lui dirent : « Cher seigneur, vous nous avez aimés et honorés; il ne serait pas bien à nous de ne pas reconnaître vos bienfaits par un bienfait. La volonté de notre fille est de souffrir la mort pour vous sauver, et nous le lui permettons. Aujourd'hui est le troisième jour qu'elle avait fixé pour l'accomplissement de son vœu, et elle vient d'obtenir notre autorisation; Dieu veuille que cela vous plaise, car quant à nous, nous avons consenti à la perdre pour vous.

La scène la plus attendrissante, une scène de sanglots, de larmes et de douleurs suivit cette déclaration; malgré leur pieuse résignation, les parens ne pouvaient étouffer les sanglots que soulevait dans leur sein la pensée de la mort de leur enfant; le pauvre Henry, à la vue d'un tel dévouement, ne pouvait retenir des larmes de reconnaissance, d'admiration et de piété, et ne savait ce qu'il y avait de mieux à faire, accepter ou refuser. La jeune vierge pleurait aussi de douleur de son côté, car elle craignait de voir son sacrifice dédaigné; après de longues délibérations, le pauvre Henry donna enfin son consentement, et les remercia tous trois de leur attachement et de leur bienveillance. La jeune fille fut remplie de joie de se voir agréée, et fit aussitôt tous les préparatifs de son voyage à Salerne. Chevaux de prix, vêtemens précieux d'hermine, de velours, de brocart et de marthe, tels qu'elle n'en avait jamais porté, tout ce qui pouvait contribuer à lui rendre le voyage moins pénible lui fut donné par Henry. Qui pourrait décrire les sanglots, les larmes et l'affreuse douleur de la mère, et le profond chagrin du père? Le départ fut pour eux une scène lamentable. Voir une enfant chérie, si éclatante de beauté et de fraîcheur, envoyée à la mort! penser qu'on ne la reverra jamais! ah! Dieu seul qui avait inspiré une si héroïque résolution à une tendre vierge, pouvait par sa grâce donner assez de force, assez de fermeté aux parens pour qu'ils ne succombassent pas de douleur dans un pareil moment.

Le lépreux et sa jeune compagne arrivèrent heureusement à Salerne. C'était un bien long voyage pour une aussi jeune fille. Aussitôt leur arrivée, Henry alla trouver le médecin, annonça qu'il lui amenait la vierge demandée, lui raconta comment elle s'était offerte à lui, et la lui présenta. Tout cela parut incroyable au médecin qui, s'adressant à la douce vierge : « Mon enfant, lui dit il, est-ce de ton plein gré et de toi même que tu as conçu une semblable résolution, et n'as-tu pas plutôt été engagée à parler ainsi par les prières ou les menaces de ton seigneur? — Non, répondit la vierge; c'est au fond de mon propre cœur que j'ai puisé ma résolution. » Le médecin fut confondu d'admiration; il la prit à part, et la conjura de lui dire si son maître ou qui que ce soit lui arrachait de force de semblables paroles. « Mon enfant, ajouta-t-il, il est nécessaire que tu y penses plus mûrement, car je vais t'expliquer nettement la nature de ton sacrifice dans toute son étendue. Si ce n'est pas entièrement, de ton plein gré, et à ta seule et unique inspiration que tu souffres la mort, tu sacrifies inutilement ta jeune vie, sans pouvoir être de la moindre utilité à ton seigneur. Ne me dérobe aucune des pensées de ton cœur. Je dois te raconter dans toute sa vérité l'horrible souffrance que tu auras à subir. Il faut d'abord que je te dépouille de tes vêtemens au mépris de toute pudeur virginale; ensuite, je t'attacherai les bras et les jambes; puis, si tu as pitié de ton corps, pense à la douleur que tu éprouveras; j'ouvrirai ton sein, j'en arracherai ton cœur, et le briserai tout palpitant sur toi; dis-moi maintenant, mon enfant, ce tableau n'abat-il pas ton courage? Jamais enfant n'aura souffert ce que tu souffriras, et moi, à la seule idée de contempler et d'infliger de si cruels tourmens, je sens une sueur froide inonder mon visage. Eh bien! si une pensée, si une lueur de repentir s'est fait jour dans ton cœur, et ces affreux tourmens, et ce généreux sacrifice de ta vie, tout est perdu. » C'est ainsi et par des prières plus vives encore qu'il la conjurait de renoncer à sa résolution; mais elle, qui aspirait à une sainte mort qui l'arrachât à toutes les angoisses du monde, resta calme et ferme, et lui répondit en souriant : « Que Dieu vous récompense, bon docteur, de m'avoir dit aussi sincèrement la vérité. Que votre science se mette à l'œuvre! qu'attendez-vous? je sais que celui au nom duquel j'accomplirai mon projet, reconnaît bien ses vrais serviteurs, et ne les laisse jamais sans récompense. »

Lorsque le médecin la vit si inébranlable, il la ramena près du lépreux, et lui dit : « Je ne doute plus que le sacrifice de cette jeune vierge ne soit pleinement agréé. Réjouissez-vous, car la santé va vous être rendue. »

Il emmena donc la vierge dans un cabinet retiré, le ferma à clef, et laissa le pauvre Henry à la porte pour qu'il ne vît rien de l'opération à laquelle il devait procéder. Aussitôt qu'ils furent arrivés dans ce cabinet, abondamment pourvu de toutes les ressources de l'art médical, il ordonna à la jeune fille de se dépouiller de ses vêtemens; elle s'empressa de lui obéir, et dans sa précipitation elle les déchira en lambeaux, et se présenta à ses regards complètement nue sans que sa pudeur s'en crût blessée. En voyant devant lui ce beau corps, le médecin confessa dans son cœur que jamais il n'avait existé une plus parfaite créature, et il fut saisi d'une telle compassion, que son courage et son esprit en étaient tout-à-fait abattus; une haute table était disposée dans le cabinet, il lui prescrivit d'y monter et l'y attacha. Il prit ensuite entre ses mains un couteau large et long destiné à de semblables opérations; il l'essaya : il ne coupait pas aussi bien qu'il le désirait, car puisque cette jeune fille était destinée à perdre la vie, il voulait au moins, dans sa pitié, lui rendre la mort aussi douce que possible. Il prit donc une bonne pierre à aiguiser, et commença à y promener son couteau de long en large de manière à le rendre le plus tranchant qu'il pourrait le faire. Le pauvre Henry, pour qui l'innocente jeune fille allait mourir, entendait tous ces préparatifs du dehors, et s'abandonnait au désespoir en pensant que jamais ses yeux ne la verraient plus vivante. Il chercha donc s'il n'y aurait pas quelque ouverture dans le mur, et par une fente, il la vit gisant sur cette table, attachée et nue. Il vit ce corps si beau, ces formes si délicieuses, il la vit et reporta ensuite les yeux sur lui même. De nouveaux sentimens surgirent tout-à-coup en lui; ce qu'il avait approuvé auparavant, il le désapprouvait maintenant, et l'amertume de ses pensées fit place à la plus douce bienveillance. En la voyant si belle il se fit honte à lui-même, et se dit : « Non, non, je ne permettrai pas la mort de cette enfant!

A l'instant même il frappa fortement à la porte et s'écria : « Laissez-moi entrer. — Ce n'est pas le moment, répondit le médecin. — Il faut que je vous parle, dit Henry. — Je ne le puis maintenant, monseigneur, répliqua le médecin; attendez que ce soit terminé. — Arrêtez, vous dis-je, docteur, et venez me parler. — Parlez à travers la porte. — Je ne le puis, il faut ouvrir. »

Le médecin laissa donc entrer Henry, qui alla aussitôt à la jeune fille attachée sur cette table cruelle, et s'écria : « Cette créature est trop parfaite pour que je consente à sa mort. Que la main de Dieu s'appesantisse sur moi, pourvu que cette vierge innocente soit sauvée de la mort. Tout ce dont je suis convenu avec vous, argent et or, je vous donne tout, mais que cette jeune fille vive. »

Dès que la jeune fille eut vu qu'on l'empêchait de se sacrifier, et qu'on détachait ses liens, elle se livra au plus violent désespoir; elle s'arracha les cheveux, et poussa de tels sanglots qu'elle eût fait verser des larmes aux cœurs les plus froids. Elle pleura amèrement et s'écria : « Malheur! malheur à moi, misérable! que vais-je devenir? Me faut-il donc perdre cette couronne céleste que j'obtenais en échange d'une si courte douleur? C'est bien maintenant que mon cœur est frappé de mort. O Christ tout puissant! quelle gloire nous est enlevée à mon seigneur et à moi! nous perdons ensemble le fruit d'une si noble résolution; en me laissant l'accomplir, lui recouvrait la santé, moi j'acquérais la félicité éternelle. »

C'est ainsi qu'elle réclamait instamment la mort, qui devait commencer son bonheur; mais ses instances ne fléchissaient personne. Elle se tourna alors vers le pauvre Henry pour lui faire un reproche de sa pitié. Mais la jeune fille eut beau le blâmer, l'accuser, le supplier, tout fut inutile; il lui fallut vivre. Le pauvre Henry, avec douceur, avec vertu, tel qu'il convenait à un preux chevalier formé aux bonnes manières, supporta toute son indignation. Et lorsque, infortuné qu'il était, il eut fait habiller la jeune fille, et eut payé au médecin tout ce dont il était convenu, il prit son chemin pour retourner chez lui avec son innocente compagne. Il prévoyait bien qu'à son retour il ne manquerait pas d'être accueilli par les railleries de toute nature et de tout le monde, mais il reporta pieusement tout à Dieu.

La jeune fille avait tant pleuré, tant sangloté, tant gémi, qu'elle en tomba malade elle-même, et fut près d'en mourir. C'est alors que celui qui sonde les cœurs, celui devant lequel s'ouvre la porte de toutes les consciences, prit leur malheur en pitié. Dans son amour et sa toute-puissance, il avait voulu les éprouver tous deux, comme il fit autrefois du riche Job; mais notre seigneur Jésus-Christ montra en ce moment combien la foi et le dévouement de la pitié lui sont chers; il les arracha tous les deux de leur abîme de misère, et leur rendit en un instant la plénitude de la santé et du bonheur. Le bon seigneur Henry, complètement rétabli de son infirmité, recouvra en même temps la fraîcheur et la beauté, et par sa faveur spéciale, Dieu lui accorda de rajeunir de vingt ans. Henry s'empressa de faire part de ce retour de santé à tous ceux qu'il savait avoir conservé au fond du cœur de l'affection et de la bienveillance pour lui.

Dès que ses meilleurs amis eurent reçu la nouvelle de son retour, ils montèrent à cheval, et allèrent à trois journées de chemin au-devant de lui, afin de l'accueillir convenablement. Ils ne voulaient s'en fier qu'à leurs propres yeux pour témoigner le miracle divin opéré sur son corps. Il est aisé de penser que le métayer et sa femme ne tardèrent pas à arriver. C'eût été leur faire injure que de ne pas être certain de les trouver les premiers près de leur bon seigneur. Comment décrire le bonheur qu'ils ressentirent? Car Dieu avait tourné sur eux un regard miséricordieux; il leur rendait à la fois leur fille pleine de vie, et leur seigneur plein de santé. Ils ne savaient comment exprimer l'excès de leur plaisir. Leurs cœurs étaient si émus, leur joie était si extraordinaire, que les rires les plus folâtres et les larmes les plus abondantes se succédaient et s'associaient sur leurs figures.

Les Souabes, ses compatriotes, le comblèrent de dons d'amitié et l'accueillirent de la manière la plus amicale. Tout preux chevalier qui vient visiter les Souabes chez eux, peut dire comment ils accueillent leurs amis, et jamais, Dieu le sait, plus grande affection ne fut montrée à personne, que ses compatriotes n'en témoignèrent pour lui.

Que vous dirai-je? Il redevint aussi riche en biens et en dignités qu'il l'avait été auparavant. Cette fois il tourna sérieusement ses regards vers Dieu, et observa mieux que jamais ses saints commandemens, voie certaine pour conserver inébranlablement son honneur. Le bon metayer et sa femme avaient bien mérité qu'il les enrichît de biens et d'honneurs; aussi n'était-il pas homme à oublier de tels services. Cette même habitation, ces mêmes terres où il avait été soigné par eux, il les leur donna en toute propriété. Quant à la jeune vierge, sa chère petite femme, il eut soin de la combler de biens et de tous ces égards qui adoucissent la vie, et il la traita en tout, aussi noblement et mieux encore que si elle eût été son épouse épousée, selon qu'il était droite raison de le faire

A peine le seigneur Henry était-il revenu à son ancien éclat de richesse et de santé, que les sages du pays commencèrent à le presser vivement de songer à un noble mariage. « Puisqu'il vous plaît ainsi, leur répondit-il, j'y suis décidé, et je vais convoquer tous mes amis et vassaux pour prendre leur avis. » Il envoya donc convoquer et mander de partout tous les hommes de sa seigneurie et de son obéissance, et dès qu'ils furent assemblés, amis et chevaliers, il leur fit part du conseil qui lui avait été donné par les sages du pays. Tous pensèrent unanimement comme avaient pensé les sages, qu'il était bien temps et bien raison qu'il se mariât. Mais une difficulté s'éleva alors. Lorsqu'il fut question du choix à faire, l'un conseillait celle-ci, l'autre celle-là, ainsi qu'il est d'usage quand les gens ont à donner conseil. Voyant qu'ils ne pouvaient tomber d'accord, le seigneur Henry prit la parole, et dit :

« Bonnes gens et amis, il vous est bien connu à tous qu'il y a peu de temps encore j'étais tombé dans une affreuse maladie qui avait éloigné tout le monde de moi. Personne ne s'épouvante à ma vue aujourd'hui, et Dieu a voulu que j'eusse, comme autrefois, un corps plein de santé. Maintenant, dites-moi, comment dois-je récompenser celui qui a attiré sur moi une telle bénédiction du ciel et m'a rendu à la vie? » Tous répondirent : « Vous devez sans hésiter vous mettre corps et biens à sa merci. » La pure vierge de son salut était en ce moment près de lui, il la regarda avec douceur, entoura de ses bras sa taille souple, et la présentant à tous : « La voilà, s'écria-t-il, bonnes gens et amis, la voilà près de moi cette bonne jeune fille à qui je dois la santé; elle est de naissance aussi libre que je le suis moi-même, et mon cœur me prescrit de la prendre pour femme. Dieu veuille que cela puisse être ainsi; mais, en vérité, je vous le dis, si vous le déclarez impossible, je mourrai plutôt sans mariage, car vie et honneur je tiens tout d'elle seule. Au nom de notre seigneur Dieu, je vous prie, bonnes gens et amis, de vouloir qu'il en soit ainsi. »

A ces mots, tous, pauvres et riches, s'écrièrent : « Oui, oui, épousez-la; c'est raison; c'est justice. »

Il se trouvait dans cette réunion un grand nombre de prêtres et de chanoines qui leur donnèrent la sainte bénédiction du mariage. Après une pieuse et longue vie, ils entrèrent réunis dans le royaume de la vie éternelle.

Puissions-nous comme eux entrer en partage des joies célestes! que Dieu nous l'accorde dans sa grâce. Amen.

L'univers ne serait pas assez riche pour acheter le suffrage d'un homme de bien. GRÉGOIRE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

MUSÉE DU LOUVRE. — PEINTURE.
ÉCOLE FLAMANDE. — HOLBEIN.



(Portrait que l'on croit être celui du père de Thomas Morus, peint par Holbein, dessiné par Gigoux.)

Jean Holbein, l'un des fondateurs de l'école allemande, approcha de la perfection dans un genre de peinture qui ne souffre point la médiocrité. Bien qu'il ait abordé parfois avec succès les grandes compositions, c'est comme peintre de

portraits qu'il est renommé de nos jours, et, à vrai dire, c'est à ce titre seul qu'il mérite la grande réputation qui s'est attachée à son nom. Il naquit à Bâle vers 1495, et ne reçut d'autres leçons dans son art que celles de son père, artiste médiocre dont il ne reste plus rien aujourd'hui. Bien que Jean Holbein fût un esprit élevé, comme on peut l'inferer de la tendance philosophique de ses principales compositions et surtout de sa liaison intime avec le grand Erasme, il n'apporta dans l'étude de l'art ni cette vivacité d'imagination qu'on admire dans les artistes méridionaux, ni cette foi ardente qui tint lieu de génie à quelques uns de ses compatriotes. L'Allemagne était tout entière aux discussions théologiques à l'époque où vécut Holbein, et elle y apportait une exactitude mathématique qui contraste singulièrement avec la nuageuse poésie de sa religion primitive et avec la tournure tendre et idéaliste de sa philosophie moderne. On dirait qu'avant de s'élancer dans la sphère des mystiques rêveries, l'Allemagne a consacré un siècle à affermir et à consolider le sol aride de la réalité. Ce terrain ingrat et prosaïque, Holbein ne l'a jamais quitté : s'il arrive parfois à reproduire l'expression et le caractère de ses modèles, c'est par une minutieuse et matérielle imitation ; mais cette imitation est si prodigieusement exacte, si ingénieusement patiente, que la puissante intuition de Raphaël ou la verve saisissante de Van-Dyck surpasseront à peine une si heureuse reproduction.

Jean Holbein est un de ces hommes qui ont fait dire que le génie était la patience. Du reste, rien ne peut moins donner une idée de sa vie et de ses goûts que le caractère de sa peinture. L'artiste qui a compté tous les poils de la barbe grise d'Erasme et de Thomas Morus était un joyeux compagnon ; prodigue, insouciant, brave jusqu'à la témérité, il avait son franc-parler auprès de Henri VIII, qui faisait grand cas de son talent et de son caractère.

La faveur dont Holbein jouissait à la cour d'Angleterre, où il avait été recommandé par Erasme, survécut à celle de Thomas Morus qui avait été son premier protecteur. Il peignit le roi et tous les princes et princesses dont Henri VIII était entouré, et prodigua en de folles dépenses les sommes considérables qu'il dut à la générosité de ses protecteurs. Il avait laissé à Bâle une femme dont il ne paraît pas s'être occupé en Angleterre, et qu'il ne revit jamais. Il mourut de la peste à Londres en 1554, et ne laissa que des dettes.

Holbein a été long-temps regardé comme l'auteur de la fameuse *Danse des morts* de Bâle ; mais les costumes des personnages de cette danse sont d'une époque de beaucoup antérieure à l'existence d'Holbein, et il est aujourd'hui constant que cette œuvre ne lui appartient pas. Du reste, il a aussi inventé et dessiné une *Danse des morts* qui a été fort bien gravée (format in-12) par Hans Leutzerburger, surnommé Frank. Elle existe dans plusieurs éditions que l'on peut voir dans la bibliothèque de l'université de Bâle, ainsi qu'une seconde où les figures sont insérées dans un alphabet des lettres initiales. (Voyez sur la vie de Thomas Morus, 1833, p. 395.)

ALERIA,

ANCIENNE CAPITALE DE LA CORSE.

La Corse antique se résume à peu près dans la ville d'Aleria ; elle seule a laissé des souvenirs dans l'histoire. Elle était placée sur la côte orientale de l'île, à peu près vis à vis l'île d'Elbe, et à peu de distance de l'embouchure du Tibre. Assise sur les bords du Tavignano, à côté d'un port naturel, vaste et assez profond pour les vaisseaux de ce temps-là ; au centre d'une plaine étendue et fertile, et au pied de montagnes couvertes de puissantes forêts, sa position était une des plus avantageuses de l'île. Les Phéniciens avaient été ses fondateurs, et il paraît que son nom primitif était Asteria, nom dérivé probablement de celui d'Astarté, la grande divinité phénicienne. Les Phéniciens faisaient grand état de cette station importante. Callimaque, dans une de ses odes, parlant de la Corse, l'appelle la Phénicie insulaire.

C'est par le siége d'Aleria que les Romains débutèrent dans leur conquête de la Corse, l'an 494 de la fondation de leur ville. Quel principe, eux si fidèles observateurs du droit public, invoquèrent-ils pour justifier cette agression ? on l'ignore ; mais il est évident que dans la guerre à mort qu'ils soutenaient alors contre Carthage, la Corse dut leur paraître un point d'appui nécessaire dans les eaux méditerranéennes. La conquête fut donc résolue. Aleria fut enlevée d'assaut par une armée placée sous les ordres de Cornélius Scipion. Nous ne voulons pas entrer ici dans le détail des nombreuses entreprises dirigées par la république romaine contre la Corse ; on sait combien cette lutte coûta cher aux deux partis. Elle dura près de cent ans, et ne se termina qu'à la huitième ou neuvième expédition, en 589. Ce fut l'épée de Scipion Nasica qui décida les Corses à la paix. Un Scipion avait commencé la guerre en s'emparant d'Aleria, un autre Scipion la termina en obligeant l'île entière à passer sous le joug.

Aleria, sous l'administration romaine, devint une ville plus florissante qu'elle ne l'avait jamais été. Elle était le centre de la puissance commerciale et politique de la Corse. On peut estimer, d'après l'étendue de son enceinte, que sa population s'élevait à environ 60 000 habitans. Sylla, pour renforcer son autorité en lui donnant dans cette province une base solide, y avait envoyé une colonie considérable de légionnaires, auxquels il avait distribué une partie des terres situées autour de la ville. C'est ainsi qu'il avait réussi à paralyser l'influence qu'avait acquise dans ce pays son ennemi Marius, en y fondant, à l'embouchure du Golo, sous le nom de Mariana, une grande cité rivale d'Aleria. Cette époque est peut-être celle de la plus grande prospérité dont la Corse ait été en aucun temps le théâtre. L'administration de la république n'était pas assez inintelligente pour laisser dépérir entre ses mains une possession si riche. La brillante civilisation de l'Italie régnait en souveraine dans Aleria. Aleria avait ses temples, ses monumens, ses édifices d'utilité publique, son théâtre. Les communications entre les ports de la péninsule et celui d'Aleria, consacré à Diane, étaient continuelles, et la toge romaine se promenait majestueusement, au milieu de legionnaires du Latium, dans les rues et sur les places publiques.

Devenue centre d'un évêché dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, la ville d'Aleria disparut au milieu des troubles et des guerres affreuses qui ne cessèrent de désoler la Corse depuis l'invasion des barbares jusqu'à sa réunion à la France dans le dernier siècle. L'ancien emplacement de la ville est aujourd'hui entièrement occupé par la végétation sauvage qui couvre la plaine, et les marais qui se sont peu à peu établis dans les parties basses ont rendu le pays inhabitable. Il ne s'y trouve plus qu'une vieille tour anciennement bâtie par les Génois, et qui, durant l'hiver, sert de caserne à une escouade de voltigeurs que l'on y envoie pour tenir en respect les bandits qui affectionnent particulièrement ce lieu désert. Voici une description que nous empruntons au journal inédit d'un voyageur qui a récemment visité ces contrées. Ce récit d'un voyageur français contraste tristement avec celui qu'un voyageur romain aurait pu faire.

« Une grande troupe de pluviers se leva comme j'arrivais sur les bords du Tavignano ; je tirai dans le milieu, et en abattis un qui tomba dans le milieu de la rivière : mes provisions pour la journée du lendemain étaient assez maigres ; je me jetai donc à l'eau à tout hasard avec mon cheval, et allai prendre mon oiseau que le courant emmenait bon train vers la mer. La vieille tour d'Aleria, où je devais passer la

nuit, se montra alors devant moi sur une petite éminence; j'achevai de passer la rivière sans autre inconvénient qu'un peu d'eau dans les jambes, et gagnai d'un trait le bas de mon logis. Le soleil, qui s'abaissait déjà vers les hautes cimes du canton d'Orezza, allait bientôt disparaître, et je me hâtai, pour lui dire un dernier adieu, de monter sur la plate-forme de la tour. Quelle magnifique solitude! Des ruines, un sol jonché de briques, de pierres à demi recouvertes par l'herbe, çà et là des murs renversés, quelques dalles, un théâtre rasé au niveau du gazon et laissant percer vaguement à travers les buissons les traces de son enceinte; plus loin, derrière des dunes, l'étang de Diane, l'ancien port maintenant fermé par une digue de sable et à moitié comblé, une saline abandonnée, puis la mer roulant jusqu'à perte de vue, le long de la côte, ses lames lentes et régulières. C'était là Aleria, le centre de la puissance romaine dans l'île de Corse. Pas une voix, pas une trace du voisinage de l'homme; rien que la mort et le silence, comme dans un cimetière. Une petite huppe jaunâtre, perchée sur un monceau de pierres, près du théâtre, faisait entendre son chant criard et plaintif; et dans la plaine située à mes pieds, sur les bords du Tavignano roulant sourdement entre des touffes de saules et de lauriers-roses, deux ou trois compagnies de perdrix couraient familièrement en s'appelant, comme les poules d'une basse-cour. Aussi loin que ma vue pouvait s'étendre, et jusqu'au pied des montagnes que j'avais quittées le matin, je n'apercevais que les interminables broussailles de myrtes, de cistes, d'arbousiers, de hautes bruyères dans lesquelles je n'avais cessé de voyager depuis mon départ de Cervione. C'était le désert dans toute sa tristesse; car le désert est bien plus triste là où il est venu chasser brutalement la civilisation, que là où l'on sent qu'il a le droit d'exister: il y a des endroits où il semble à la fois un crime de lèse-nature et de lèse-humanité. Dans toute l'étendue de cet immense canton, dont le sol riche et profond ne demande que le soc de la charrue et la semence pour remplir, comme aux beaux temps de Rome, de ses riches moissons le grenier de ses laboureurs, on ne rencontre que quelques chevriers, durs et silencieux solitaires, poussant à l'aventure devant eux leurs troupeaux dévastateurs. Ils ont mis leur véto sur les défrichemens; les dents de leurs chèvres sont l'arme dont ils se servent pour repousser l'agriculture, et la sauvagerie règne en souveraine sous leur protection.

» La mélancolie et le découragement, qu'une solitude funèbre inspire toujours, commencèrent à descendre dans mon âme; je quittai ma plate-forme pour y échapper en allant visiter de plus près les débris étendus devant moi. Mais à peine eus-je fait quelques pas au milieu de ces ruines, que j'en trouvai une qui prit à elle seule toutes mes pensées, et me fit oublier et la ville romaine, et les chevriers du Makis, et ces désolations des anciens temps, dont tant de pierres brisées et semées dans le gazon m'offraient le souvenir. Que l'on se représente une espèce de tente de branchages, revêtue de terre et de gazon, et adossée à la pente d'une colline, si basse qu'on n'y pouvait entrer qu'en s'y glissant comme dans une tanière, si fétide que ma chienne, toujours prête à fureter, revint, après y avoir flairé, prendre refuge dans mes jambes. C'était la demeure des seuls vivans qui habitassent dans ces lieux; la mère, pliée en deux, appuyée sur un bâton, édentée, ridée, parée de quelques mèches de cheveux gris et blancs pendans tout emmêlés sur ses épaules et sur ses joues, pieds nus, sans chemise, vêtue seulement d'une grossière tunique faite avec le drap à longs poils de la montagne et pareille à une toison de chèvre en lambeaux; les yeux hagards, les lèvres pâles et violettes, elle tremblait et claquait violemment la fièvre avec ses vieilles mâchoires. Le fils dans un état complet de nudité, les cuisses couvertes seulement d'un morceau de cette même étoffe dont était vêtue sa mère, la figure immobile, sans vie, dans un état d'idiotisme absolu, paralysé des deux jambes, était assis sur une pierre aux derniers rayons du soleil couchant. Famille infortunée! Instinct sublime d'une mère! La mère aimait le fils, comme s'il eût été capable de lui rendre son amour, ou même de le sentir; et lui, le pauvre idiot! il la connaissait à peine, cette vieille mère, sa seule compagne, son seul soutien sur la terre, sa seule bienfaitrice depuis vingt-quatre ans qu'il avait eu le malheur de naître. Il n'était capable de répondre à ses soins que par quelques sourds grognemens. Les frissons de la dure fièvre des marécages faisaient tressaillir son corps; mais on sentait que le mal se perdait, comme tout le reste, dans les enveloppes épaisses de sa vie, et n'atteignait pas jusqu'au foyer central de l'âme. Voilà comment, dénués de tout bien, privés de famille, plus pauvres que les mendians qui, chez nous, possèdent du moins le revenu misérable de l'aumône, la mère et le fils vivaient tous deux au désert! Le mari avait gardé les chèvres dans la plaine, puis un beau jour il était mort, laissant dans cette détresse sa femme et son enfant. La mère ramassait des coquillages au bord de la mer et des étangs, faisait sécher dans la saison des figues et des raisins sauvages, recevait de temps à autre des bergers un peu de lait ou du fromage, et durant l'hiver, des gens de la montagne, le don précieux de quelques paniers de châtaignes. C'est ainsi qu'ils vivaient, rejetés par la civilisation dans l'âpre sein de la nature, souffrans, manquant de tout, mais trop écrasés par l'habitude du malheur pour avoir gardé la force de se plaindre de lui. Je leur donnai, dans une espèce d'écuelle, tout le vin de ma gourde, et vidai dans les mains de la vieille tout ce qu'il y avait encore de sucre dans les provisions de mon porte-manteau. La pauvre femme reconnut avec joie ces petits morceaux anguleux et brillans; où en avait-elle vu, je l'ignore? Mais elle me bénit, me faisant comprendre que cela lui servirait pour guérir son fils. Hélas! Dieu veuille le guérir (comme il l'a fait peut-être à cette heure où l'on imprime ces lignes), en le rappelant à lui, ainsi que l'être plus malheureux encore que sa providence lui avait donné pour protecteur dans sa détresse et dans son abandon.

» Le soleil avait disparu derrière les montagnes; je regagnai les murailles solitaires de ma tour, et allumai, comme on me l'avait recommandé, un grand feu de broussailles pour chasser le mauvais air par la chaleur, et chasser, plus utilement encore peut être, les cousins par la fumée. Je soupai de ce que j'avais apporté, et d'un peu de miel sauvage dont un berger m'avait fait cadeau dans la plaine; puis, tandis que cuisait, suspendu à une ficelle, mon déjeûner du lendemain, je montai une dernière fois sur la plate-forme de la tour pour voir la nuit. On n'entendait que le bruit sourd de la mer que le sirocco commençait à faire monter un peu; le Tavignano semblait se taire devant elle; un oiseau de nuit, perché sur quelque saillie de la tour, chantait auprès de moi, et dans les ruines j'entendais de temps à autre le glapissement des renards, occupés sans doute à leur chasse nocturne. Cela était moins triste que lorsque le soleil dardait encore ses rayons sur l'immensité déserte du paysage; on ne voyait que les teintes sombres et confuses dont se revêt la terre sous l'influence de l'obscurité étoilée. Je me hâtai de rentrer, il me semblait sentir la mort dans l'air que mes poumons respiraient; les exhalaisons de ces contrées marécageuses sont ce qui en chasse tout le monde; elles sont les mêmes que celles qui désolent les Marais Pontins, situés à trente lieues de là de l'autre côté du canal qui sépare la Corse de l'Italie: s'y exposer le soir, c'est vouloir mourir. Ce principe de mort, silencieux et invisible, qui s'infiltre dans les pores de l'air et vous descend traîtreusement dans la poitrine, sans que rien vous avertisse de sa présence, est quelque chose de froidement atroce comme le poignard caché d'un assassin; je crois que les plus fiers courages ne résisteraient pas à l'effroi qu'il inspire. Je m'enveloppai donc dans mon manteau, après avoir jeté encore quelques brassées de bruyères sur le feu et malgré la suffocante chaleur de mon

réduit, je m'endormis dans les bras de la fatigue, et ne me réveillai qu'aux rayons du soleil se levant lentement derrière les hautes cimes de l'île d'Elbe. Mon cheval avait sobrement réparé ses forces en broutant la bruyère ; je le sellai, et après avoir fait retentir une dernière fois ma voix dans le silence des ruines, nous partîmes. La vieille solitaire était déjà sortie sans doute, pour profiter de la fraîcheur du matin ; son fils me vit, et ne me reconnut pas. Son regard me faisait mal ; je levai en son nom les yeux vers l'azur du ciel, puis je piquai des deux, et me perdis dans le Makis sans regarder en arrière. »

BAINS DE PLOMBIÈRES.

La ville de Plombières est située entre deux montagnes qui la resserrent étroitement au sud-est et au nord-ouest : sa population ne s'élève guère au-delà de 1,400 âmes. Elle est bien bâtie et fort propre. Les collines qui l'entourent sont couvertes de prairies que l'on arrose par irrigation, et de bouquets d'arbres de différentes espèces.

Dom Calmet, qui a fait imprimer, en 1748, un ouvrage intitulé *Traité historique des Eaux de Plombières, Bourbonne, Luxeuil et Bains*, dit que l'on ne sait rien de précis sur la véritable époque de la fondation de Plombières et de ses bains.

Les anciennes traditions du pays rapportent que l'un des lieutenans de César remarquait, toutes les fois qu'il allait à la chasse, que son chien s'enfonçait au fourré le plus épais de la forêt et ne reparaissait que fort long-temps après. Ce chien était galeux ; curieux de savoir où il allait, on le suivit un jour, et on fut fort surpris de le trouver dans un bassin naturel d'eau chaude qui sourdait au pied d'un chêne : il fut bientôt entièrement guéri. D'après un rapport de son lieutenant, César fit rassembler les eaux et y fonda un établissement militaire. Cette source, aujourd'hui la fontaine du Crucifix, est encore appelée par les habitans bain du Chêne.

Dom Calmet suppose que les guerres et les inondations ont pu détruire les établissemens, et faire, par conséquent, abandonner long-temps les eaux de Plombières. Dans son cinquième chapitre, il parle des travaux souterrains construits à Plombières pour détourner les eaux froides et les empêcher de se mêler aux chaudes, et il les attribue également aux Romains.

Il règne, dit-il, dans toute l'étendue de Plombières, un fond solide qui est une couche fort haute de cailloutage, de tuileaux et autres matières dures jetées à bain de ciment, que l'on a toujours trouvées dans tous les lieux où l'on a travaillé : cet ouvrage est si solide qu'on a peine à en arracher quelques parcelles. On a vérifié ce témoignage, lors de la construction du bain royal, en 1816, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins.

On a même trouvé des sources d'eau chaude renfermées dans des maçonneries en pierre de taille et enduites à l'extérieur d'une forte couche de ciment. Dans l'une de ces antiques constructions, se trouvait un vase en terre renfermant beaucoup de médailles en bronze à l'effigie des empereurs Trajan et Domitien ; les médailles, ainsi que les débris du vase qu'un ouvrier a brisé, ont été déposés au musée d'Épinal.

Dom Calmet prétend que les bordages de la rivière, faits de gros blocs de pierre dure taillée, posés les uns sur les autres en forme de degrés et dont les joints sont presque imperceptibles, sont encore des vestiges des anciens ouvrages faits à Plombières. Ces bordages portent sur un fond pavé de grandes pierres, la plupart de dix pieds de longueur sur une grande largeur et de deux pieds d'épaisseur. En 1835, vers le mois de novembre, lors de la construction du nouveau canal de décharge des bains, on a découvert, à huit pieds au-dessous du sol actuel de la rue, ce bordage dont parle dom Calmet ; il paraît que le cours de la rivière d'Eaugronne a été changé, car, à partir du bain royal, la rivière, au lieu de descendre au sud-ouest, avait cours, d'après les anciennes constructions, vers l'ouest.

Le grand bassin, dit Bain des pauvres, qui est situé sur la place et à ciel découvert, se prolongeait à 100 mètres au-delà de son étendue actuelle. Sous l'administration de M. Destourmel, alors préfet des Vosges, on fit des fouilles sur la place, entre le bain tempéré et le bain des pauvres. On découvrit alors le prolongement du bassin attribué aux Romains ; les gradins étaient formés d'énormes pierres de taille, et le bassin avait au bas du dernier degré environ 10 mètres de largeur ; des vestiges de colonnes cannelées se sont trouvés dans les décombres, ainsi que des parties de cintres à moulures et ornemens, qui ont dû s'appuyer sur ces colonnes et former ainsi des portiques autour du bassin. La plupart de ces pierres sont rassemblées au-delà de la Promenade des dames, près de la papeterie ; une borne milliaire, trouvée au-dessus de la montagne, au nord de Plombières, a été déposée au Musée.

Ce fut vers 1600, lors de la fondation de l'abbaye de Remiremont, que les bains de Plombières commencèrent à être plus fréquentés.

En 1292, Ferri II, duc de Lorraine, fit bâtir un château au-dessus du bourg de Plombières, pour la sûreté des baigneurs. On voyait encore, il y a vingt ans, les ruines des caveaux de ce château, dans un jardin, sur le penchant de la montagne, au sud et à la sortie de Plombières. De cet endroit, on domine la route de la Franche-Comté.

Montaigne, qui avait beaucoup voyagé, dit que les bains de France où il y a le plus d'aménité de lieu, sont ceux de Barèges et de Plombières.

En 1772, Stanislas, duc de Lorraine, fit construire le Palais-Royal qui, aujourd'hui, appartient à divers individus de Plombières : c'est sous ses arcades que se trouve la fontaine du Crucifix, ou bain du Chêne. Au-dessus de la source, on voit un crucifix assez mal sculpté ; deux inscriptions, l'une en latin, l'autre en français, sont taillées dans la pierre, de chaque côté de la fontaine. C'est là que les baigneurs vont boire avant de prendre leur bain ; les arcades, ornées de boutiques, servent de promenade aux étrangers, surtout à cause de la proximité des bains. L'eau de cette fontaine est la plus estimée comme boisson salutaire : elle a 38° de chaleur.

Inscription du bain du Chêne.

Sources que Dieu doua de salutaires feux,
Jaillissez à jamais de ces voûtes profondes !
Puissent les noirs torrens que répandent les cieux,
Ou des courans furtifs les impuissantes ondes,
Ne jamais altérer un don si précieux !
Toi qui, chargé de maux en quittant ta patrie,
Dans ce triste vallon as trouvé la santé
Du dieu qui te la rend adore la bonté,
Ou de ces eaux la flamme, en foudre convertie,
Vengera d'un ingrat le Seigneur irrité.

Le bain des Dames, ainsi nommé parce qu'il appartenait aux chanoinesses de Remiremont, appartient, depuis la révolution, à un habitant de Plombières. Berthemin croit que ce bain avait été nommé auparavant bain de la Reine, parce que Philippine de Gueldre, reine de Sicile, et Christine de Danemark, l'avaient choisi pour y prendre les eaux.

Dans la salle principale de ce bain, se trouve un bassin demi-circulaire où se baignent à pleine eau ceux qui le préfèrent : les autres se placent dans les baignoires autour du bassin.

Le bain tempéré, qui se trouve au bas de la grande rue, est remarquable par ses quatre bassins circulaires, revêtus de marbre des Vosges, par sa voûte que supportent douze piliers, et par son double rang de cabinets à baignoires, à douches, etc.

Depuis dix ans environ, le gouvernement a fait restaurer ce bain et y a ajouté beaucoup de cabinets. Au-dessus, se trouve le salon de réunion qui correspond au bain Royal par la salle de spectacle. Ce salon est richement meublé; les étrangers y trouvent non seulement les journaux, mais encore tous les amusemens possibles, jeux, danse, etc. Le balcon donne sur la grande rue, et on y jouit d'une très belle vue.

Le bain Royal, situé sur l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins, a été construit par ordre du gouvernement. Les travaux, commencés en 1810, n'ont été repris qu'en 1817 et entièrement terminés qu'en 1820. Ce bain renferme environ soixante cabinets à baignoires et à douches; le bassin principal est quadrangulaire, avec des degrés pour asseoir les baigneurs; il est partagé en deux pour les deux sexes; sa voûte est très élevée et n'est soutenue par aucune colonne. Les étuves sont situées dans une des ailes de ce vaste établissement, et au-dessus sont les bains de vapeur. La source qui alimente les étuves est de 58°.

Dans l'aile opposée aux étuves, on a construit un joli bain formé de deux bassins revêtus de marbre. Il est destiné aux princes de la famille royale.

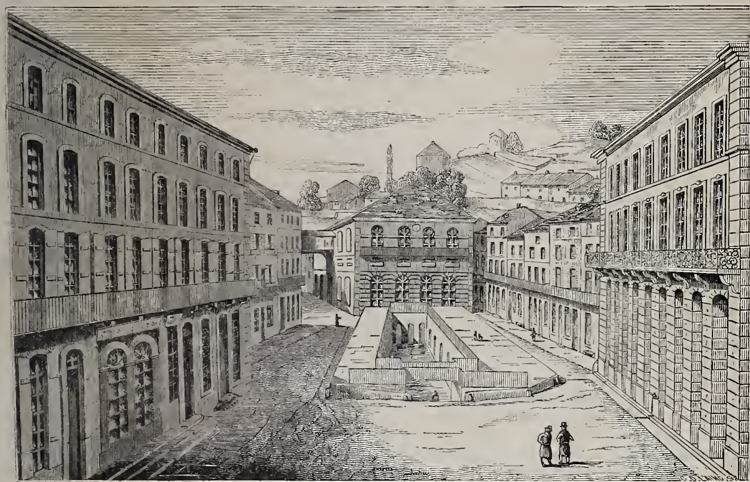
Le bain des Capucins touche au bain tempéré; le bassin est circulaire et partagé en deux parties pour les deux sexes: dans l'une de ces parties se trouve la source d'eau chaude dite le Tron des capucins.

Il y a une entrée sur la rue, l'autre passe sous les escaliers qui séparent les deux bains: au-dessus de ce bain, on a construit une plate-forme ornée de crèches fleuries qui lui servent de parapet.

Du bain des Capucins, la rue dite de la Préfecture conduit à la promenade et à la vallée de l'Eaugronne: c'est la promenade la plus fréquentée à cause de la beauté de ses sites et de la fraîcheur du bois.

Au-dessus du bois et par une pente très douce, on arrive à la fontaine Stanislas. Les étrangers s'y réunissent souvent au nombre de cinquante à soixante personnes pour des parties de dîners; c'est ce que l'on appelle faire une *feuillée*. On a construit en ce lieu une ferme rustique, divisée en trois pièces: celle du milieu sert de salle à manger; de cette ferme, ainsi que du rocher qui domine la fontaine, on a une charmante perspective.

Une des plus belles vues est celle de la feuillée du Valdajol. On a le Valdajol à ses pieds, en face le hameau et la vallée d'Outrémont, à droite, la vallée du Combauté et de Fougerolle; à gauche, les montagnes de sapins de la Vêche



(Vue du bain des pauvres, à Plombières, département des Vosges.)

qui dominent la vallée des Roches, défilé très resserré entre des roches de 150 à 200 pieds de hauteur perpendiculaire.

A une lieue au-dessus de la vallée des Roches, se trouvent la cascade du Géhard, la Pierre du tonnerre, l'ancien couvent de Héristal, avec sa glacière naturelle, dans un vallon toujours bordé de sapins. Le chemin conduit à ces usines où l'on fabrique les planches de sapin que l'on exporte dans toute la Lorraine et la Franche-Comté. Ces lieux sont dignes d'être visités par les étrangers.

Vers le milieu de la Promenade des dames, au-dessus de Plombières, est située la fontaine d'eau ferrugineuse, bassin circulaire de 6 pieds de profondeur et de 10 pieds de diamètre: l'eau sort de la gueule d'un serpent en bronze. Au-delà de la promenade, on côtoie le ruisseau Saint-Antoine et ses nombreuses cascades, jusqu'au moulin joli; ces lieux sont enchanteurs. A gauche, on suit, en montant l'Eaugronne, une jolie allée qui conduit à la fontaine et à la feuillée du Renard; on revient par le moulin des Ecrevisses, à la ferme et à la feuillée du Père-Vincent.

ARMÉE ÉGYPTIENNE EN 1836.

HIÉRARCHIE. — NOMS DES DIVERS GRADES.

Quoique la population de l'Egypte ne s'élève pas au-delà de 2 500 000 habitans, son armée dépasse 100 000 hommes. On compte jusqu'à 28 régimens d'infanterie de ligne, 2 régimens d'infanterie de la garde, 15 régimens de cavalerie, 1 régiment de cavalerie de la garde, 2 régimens d'artillerie à pied et 2 à cheval, enfin 6 bataillons d'invalides ou vétérans, employés comme plantons dans les diverses administrations.

Un conseil, présidé par le ministre de la guerre, et composé de tous les officiers généraux et chefs de corps présens au Caire, règle tout ce qui concerne l'armée. On nomme ce conseil *diouan djéadié* (conseil militaire). Un trésorier

(*khaznadar*), spécialement chargé des besoins de l'armée, fait aussi partie de ce conseil. Les écoles militaires en dépendent. Il s'assemble tous les jours, propose les avancemens, revise et fait mettre en exécution les jugemens des conseils de guerre, ordonne les mutations, propose les améliorations. Une fois par semaine, tout officier qui a un brevet peut assister au conseil, y donner son avis; mais n'a pas voix délibérative. Comme on le pense bien, Méhémet-Ali, et souvent même son fils Ibrahim, prennent connaissance des actes du diouan djéadié avant de les faire exécuter.

Ibrahim-Pacha, fils de Méhémet-Ali, est généralissime de l'armée sous le titre de sériasker (*ser*, tête; *asker*, armée). On prétend que ses appointemens ne sont pas de moins de mille bourses par mois (à peu près 125 000 fr.).

Solyman-Pacha (le colonel Sèves) est général de division, major-général de l'armée, et reçoit à ce titre près de 60 000 fr. par an. Son grade est *mirmiran hord el redjal.*

Le *mirmiran*, qui signifie émir des émirs, correspond à notre grade de lieutenant-général; ses appointemens annuels dépassent 40 000 fr.

Le *mirlioua* (émir du drapeau, *lioua*) est un maréchal de camp; il a d'appointemens par an à peu près 50 000 fr., et 24 rations par jour.

Le *miralaï* (émir du régiment) est le colonel; ses appointemens sont fixés à 24 000 fr. par an; il a 15 rations par jour.

Le *kaïmakam* (qui est debout sur la place) est le lieutenant-colonel; sa solde est de 9 000 fr.; il a 8 rations.

Le *bin-bachi* (*bin*, mille; *bach*, tête), chef de bataillon, reçoit par an 7 500 fr., et 6 rations.

Le *sagh kol agassi* (*sagh*, droite; *kol*, bras; *agassi*, officier; il marche à droite des agas) est l'adjudant-major. En Egypte la place d'adjudant-major n'est pas une fonction comme en France, où elle est remplie quelquefois par des lieutenans; c'est un grade supérieur à celui de capitaine. Ses appointemens sont de 3 750 fr.; il a 4 rations.

Le *yuz-bachi* (*yuz*, cent; *bach*, tête), capitaine, a 125 fr. par mois, et 2 rations.

Le *mulâzem ouel* (attaché le premier) est le lieutenant avec 75 fr. par mois; 2 rations.

Le *mulâzem tsané* (attaché le second), sous-lieutenant, a 62 à 50 fr. par mois; 2 rations.

Le *sol kol agassi* (gauche, bras, officiers), adjudant sous-officier, a 25 fr. par mois; 2 rations.

Le *beiractar* ou *âlemdar* (*beirak*, drapeau en arabe; *âlem*, enseigne en turc; *tar* ou *dar* en turc, celui qui tient.

Le *bach-tchaouch* (tête des sergens), sergent-major.

Le *tchaouch*, sergent.

Le *on-bachi* (tête de dix), caporal.

Le *beluk émin* (*beluk*, compagnie; *émin*, qui a la confiance de), fourrier

Le *nefer*, fusilier, soldat.

Le *bach mohassebdji* (la tête de ceux qui font les comptes) est le quartier-maître, chargé de la comptabilité.

Le *taalimdji* (adjectif de *taalim*, exercice) est l'officier chargé de l'instruction. C'est le titre qu'ont les Européens qui sont au service du vice-roi.

Les sapeurs sont nommés *baltadji* (ceux qui portent la hache). Chaque régiment a en outre une musique, des tambours et des fifres, dont les noms ne sont pas composés.

L'infanterie se nomme *piadé*, mot qui vient du persan, et signifie pied ou piéton; la cavalerie *keyal*, cavalier; l'artillerie *tapdji*, qui vient du mot turc *tap*, qui signifie canon.

Le ministre de la guerre s'appelle *nazer el djéadié*, celui qui voit les choses de la guerre; les aides-de-camp sont nommés *maouris*, c'est-à-dire ceux qui aident; l'état-major *hord el redjal*, le camp des hommes; les marins sont désignés sous le nom de *bahari.*

Voilà la nomenclature adoptée pour l'armée égyptienne. La plupart de ces mots, qui ont été créés lors de la formation des troupes régulières, appelées *nizam-djedid*, sont tirés du turc ou du persan; les mots arabes ont été exclus. Ce fut Osman-Nourreddin, alors major-général de l'armée, qui fut chargé de la traduction des règlemens français, les seuls qu'on ait suivis. C'est de 1822 ou 1825 que date la formation du nizam-djedid.

PARALLÈLE ENTRE

LES FRANÇAIS ET LES ANGLAIS.

CHEMIN DE FER DE PARIS A LONDRES.

Nous empruntons le morceau suivant, encore inédit, aux *Lettres sur l'Amérique du Nord* écrites par M. Michel Chevalier, et dont plusieurs, déjà insérées dans un journal politique, ont reçu du public un accueil distingué.

Il est aisé de reconnaître que les qualités et les défauts dominans de la France et de l'Angleterre peuvent être disposés en séries parallèles dont les termes correspondans seraient complémentaires l'un de l'autre. L'Angleterre brille par le génie des affaires, et par les vertus qui l'accompagnent, le sang-froid, l'économie, la précision, la méthode, la persévérance. Le lot de la France est bien plutôt le génie du goût et des arts, avec l'ardeur, l'abandon, la légèreté prodigue au moins de temps et de paroles, la mobilité d'humeur et l'irrégularité d'habitudes, qui distinguent les artistes. D'un côté, la raison avec sa marche sûre et sa sécheresse, le bon sens avec son terre-à-terre; de l'autre, l'imagination avec son éclatante audace, mais aussi avec son ignorance de la pratique et des faits, ses écarts et ses faux pas. Ici, une admirable énergie pour lutter contre la nature et metamorphoser l'aspect matériel du globe; là, une activité intellectuelle sans égale, et le don d'échauffer de sa pensée le cœur du genre humain. En Angleterre, des trésors d'industrie et des monceaux d'or; en France, des trésors d'idées, des puits de science, des torrens de verve. Chez la fière Albion, des mœurs réglées, mais sombres, une réserve poussée jusqu'à l'insociabilité; dans notre belle France, des mœurs faciles jusqu'à la licence, la gaieté souvent grivoise des vieux Gaulois, un sans-façon expansif qui frise la promiscuité. De part et d'autre, une énorme dose d'orgueil. Chez nos voisins, l'orgueil calculateur et ambitieux; orgueil d'homme d'Etat et de marchand qui ne se repaît que de puissance et de richesse; qui veut pour le pays des conquêtes, d'immenses colonies, tous les Gibraltar et toutes les Sainte-Hélène, nids d'aigles d'où l'on domine tous les rivages et toutes les mers; pour soi l'opulence, un parc aristocratique, un siége à la chambre des lords, une tombe à Westminster. Chez nous, l'orgueil vaniteux mais immatériel qui savoure d'idéales jouissances; soif d'applaudissemens pour soi-même, de gloire pour la patrie; qui se contenterait pour la France de l'admiration des peuples; pour soi, de châteaux en Espagne, d'un ruban, d'une épaulette, d'un vers de Béranger pour oraison funèbre; orgueil d'acteur sur la scène, de paladin en champ-clos. Au nord de la Manche, des populations qui combinent la religion et le positivisme; au midi, une race à la fois sceptique et enthousiaste. Ici, un profond sentiment d'ordre et de hiérarchie, qui s'allie avec un sentiment de la dignité humaine exagéré jusqu'à la morgue. Là, un peuple passionné d'égalité, irritable, inquiet, remuant, qui néanmoins est docile, souvent jusqu'à en devenir débonnaire, confiant jusqu'à la crédulité, aisé à magnétiser par des enjôleurs, et se laissant fouler aux pieds comme un cadavre tant que dure la léthargie, qui est enclin par momens à l'obséquiosité la plus courtisanesque. Chez les Anglais, le culte des traditions; chez les Français, l'engouement pour la nouveauté. Parmi les uns, le respect à la loi, et l'obéissance à l'homme, à condition que la loi sera sa règle suprême; parmi les autres, l'idolâtrie des

grands hommes et la soumission aux lois, pourvu que l'épée de César leur serve de sauve-garde. D'un côté, le peuple souverain des mers; de l'autre l'arbitre du continent : soulevant l'univers quand il leur plait, l'un par son levier d'or, l'autre du seul bruit de sa voix. Certes, de l'épanchement réciproque de deux peuples ainsi faits et ainsi posés dans le monde, il résulterait de grands effets pour la cause générale de la civilisation, autant que pour leur amélioration propre.

Le développement industriel n'est pas tout le développement humain; mais, à dater du dix-neuvième siècle, nul peuple ne sera admis à se faire compter au premier rang des nations s'il n'est avancé dans la carrière industrielle, s'il ne sait produire et travailler. Nul peuple ne sera puissant s'il n'est riche; et l'on ne s'enrichit plus que par le travail. En fait de travail et de production, nous avons beaucoup à emprunter aux Anglais, et c'est un genre d'emprunt qui se fait par les yeux mieux que par l'ouïe, par l'observation mieux que par la lecture. Si donc il y avait un chemin de fer entre Londres et Paris, nous Français, qui ne nous entendons guère à expédier les affaires, nous irions l'apprendre à Londres où l'instinct de l'administration est dans le sang. Nos spéculateurs iraient y voir comment de grandes entreprises se conduisent simplement, vite et sans diplomatie. Nos détaillans et leurs acheteurs ont à savoir des Anglais que surfaire et marchander ne sont pas nécessaires pour bien acheter ou pour bien vendre; nos capitalistes et nos négocians, qu'il n'y a pas de prospérité commerciale durable ni de sécurité pour les capitaux là où le crédit n'est pas fondé; ils verraient fonctionner la Banque d'Angleterre avec ses succursales et les banques particulières, et peut-être il leur prendrait envie d'importer dans leur patrie, en les modifiant convenablement, ces institutions fécondes à la fois pour le public et pour les actionnaires. Ils s'imbiberaient de l'esprit d'association; car, à Londres, il pénètre par tous les pores. Nous tous, nous y verrions en quoi consistent et comment se réalisent ce *comfort*, ce culte de la personne, si essentiel au calme de la vie; et probablement alors Paris secouerait cette saleté séculaire qui jadis lui donna son nom, et contre laquelle dix-huit cents ans plus tard Voltaire lutta en vain, lui à qui la vieille monarchie et la foi de nos pères ne purent résister. Comme nous sommes un peuple pétri d'amour-propre, nous reviendrions d'Angleterre tout honteux de l'état de notre agriculture, de nos communications et de nos écoles élémentaires, tout humiliés de l'étroitesse de notre commerce extérieur, et nous aurions à cœur d'égaler nos voisins. Je ne m'occupe pas de détailler ce que les Anglais viendraient chercher chez nous; eux-mêmes sont convertis à cet égard, puisqu'ils y arrivent déjà en foule, tandis que l'on pourrait réellement compter, même à Paris, le nombre des Français qui sont allés à Londres. Sans dire ce que les Anglais prendraient en France, on peut affirmer qu'ils y laisseraient des souverains en abondance. A Paris, pour le commerce de consommation, ce serait une mine d'or. Ce qui serait plus important, c'est que les Anglais s'accoutumant à la France, leurs capitaux s'y acclimateraient aussi et y trouveraient de bons placemens en vivifiant des entreprises essentielles.

Le chemin de fer de Paris à Londres serait un établissement commercial de premier ordre; ce serait encore une fondation politique, un chaînon d'alliance étroite entre la France et l'Angleterre. Mais c'est surtout comme instrument d'éducation qu'il importe de le recommander; car il n'y a pas à craindre que les deux autres points de vue soient négligés. L'industrie, disais-je, s'apprend particulièrement par les yeux. C'est spécialement vrai pour les ouvriers; car chez eux, en vertu de leur genre de vie, le monde des sensations domine le monde des idées. Or, l'avancement de l'industrie ne dépend pas moins du progrès des ouvriers que de celui des directeurs et des chefs d'ateliers. Il conviendrait donc d'envoyer un certain nombre d'ouvriers de choix passer quelque temps en Angleterre, tout comme l'administration des Ponts-et-Chaussées le pratique régulièrement aujourd'hui pour quelques ingénieurs. Le chemin de fer, réduisant de beaucoup les frais et les embarras du voyage, donnerait probablement le moyen d'expédier par caravanes de France en Angleterre, les ouvriers qui auraient été jugés dignes de cette faveur. Il y a peu de temps, j'ai entendu exposer par un négociant lyonnais, homme de grand sens, qui revenait de visiter l'Angleterre et qui l'avait bien vue, un plan d'où il résultait que, pour une somme assez modique, ces expéditions d'ouvriers pourraient être organisées sur une assez large échelle. Dans son projet, qui était au moins fort ingénieux, ces voyages eussent été des récompenses décernées soit dans les écoles d'adultes, soit par les chambres de commerce ou par les conseils de prudhommes dans les pays de manufactures, soit par les conseils municipaux ou par les conseils généraux dans les cantons agricoles; le ministre de la guerre eût aussi distribué de ces feuilles de route aux soldats qui auraient eu la meilleure conduite, ou qui auraient montré le plus d'aptitude industrielle; ces expéditions se fussent ainsi rattachées à l'application de l'armée aux travaux publics. Il concevait un système de réciprocité entre les deux pays, au moyen duquel les ouvriers français ou anglais eussent trouvé de l'ouvrage, les premiers en Angleterre, les seconds en France. Il ne serait pas impossible qu'un jour cette idée formât la base d'une loi additionnelle à notre excellente loi de l'instruction primaire. Mais auparavant, il faut que l'on ait le chemin de fer de Paris à Londres.

CULTURE DE LA VIGNE.

La récolte des vins est, après celle des céréales, la plus importante de notre territoire; on pourrait même dire, en comparant la France à tous les autres pays du monde, que, sous le rapport des productions territoriales, les vins et les eaux-de-vie constituent notre richesse spéciale, notre objet principal d'échange : les céréales, en effet, ne sont point assez abondantes pour former une branche d'exportation, puisque nos très bonnes années ne fournissent que 56 jours au-delà de la consommation annuelle : tandis que les vins de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne, figurent sur toutes les tables des gourmets des deux hémisphères, et paient une grande partie du sucre, du café, des épices, que nous consommons. — Plus de deux millions d'hectares plantés en vignes rapportent au-delà de 600 millions de francs. Aucun pays n'offre une aussi grande étendue de vignobles que le nôtre, ni une aussi grande variété de vins agréables et spiritueux : vins secs d'Alsace et de Champagne, vins moelleux du Bordelais, de la Bourgogne et du Dauphiné vins de liqueur du Languedoc et du Roussillon, vins noirs et blancs, vins rouges, vins de paille, vins ambrés.

Tous les climats ne sont pas également propres à la culture de la vigne; le principe sucré du raisin ne se développe que sous l'action d'un soleil chaud; la fermentation ne peut s'établir convenablement dans le Nord, et le vin reste affecté du vice de *verdeur*. Une chaleur excessive est également contraire, elle dessèche et brûle les grappes : la vigne est donc l'exclusive propriété des climats tempérés. En France, la limite septentrionale de nos vignobles part des Ardennes auprès de Mézières, traverse la partie méridionale du département de l'Aisne, et aboutit vers l'embouchure de la Loire. On voit que la ligne de démarcation des pays qui produisent du vin et de ceux qui n'en produisent pas est oblique par rapport aux parallèles de latitude, et va en s'abaissant de l'est à l'ouest. Cette même obliquité se remarque pour les limites de la culture en grand du maïs et de l'olivier qui demandent aussi un coup de chaleur pour

mûrir : la première partant de Saintes et remontant par Bourges jusqu'à Nancy, la seconde prenant son point de départ dans le comté de Foix, et gagnant Chambéry par Carcassonne, Lodève et Viviers.

Les terrains secs, légers et caillouteux, sont ceux que préfère la vigne, à l'opposé des grains, qui veulent des terres grasses et bien nourries ; au milieu des terres fortes et argileuses, les racines du cep ne peuvent se ramifier convenablement, et finissent par pourrir dans l'humidité permanente qu'elles y rencontrent.

La nature a parfaitement approprié les diverses espèces de terre aux diverses espèces de culture : ainsi, il serait généralement impossible d'obtenir immédiatement des productions agricoles autres que des raisins dans la plupart des sols qui donnent les meilleurs vins : le manque d'eau, de terre végétale et d'engrais, y repousserait, dit Chaptal, jusqu'à l'idée de toute autre culture. En Champagne, les terrains propres à la vigne reposent presque toujours sur les bancs de craie, et les excellens crus de la Gironde se récoltent dans des sables ; les terres volcanisées fournissent aussi des vins délicieux. Les vins des terrains gras et féconds peuvent être abondans, mais la qualité n'en est pas bonne ; les engrais ruinent aussi la qualité du vin tout en augmentant sa quantité.

Les produits de la vigne sont sans doute de tous les produits agricoles ceux qui sont les plus variables selon les conditions atmosphériques. S'il a trop plu dans l'année, le raisin n'a ni sucre ni parfum, le vin est insipide, sans alcool, et ne se conserve pas ; s'il a fait froid, le vin est rude et de mauvais goût ; — s'il pleut au moment de la floraison, le raisin *coule*, on n'a pas de vin ; s'il pleut au moment de la vendange, le raisin se remplit d'eau, et s'il ne pleut pas assez dans la saison, le raisin ne grossit pas ; — le vent dessèche la tige ; le brouillard, mortel pour la fleur, nuit aussi au fruit



(Vendangeurs à Pola, ville d'Istrie fort connue par ses antiquités romaines, et qui donne son nom aux vins blancs estimés des environs. On voit les cultivateurs fouler le raisin dans la cuve, sur la charrette même qui a parcouru la vigne pour recevoir la récolte. Cela n'a lieu en France que chez les paysans trop pauvres pour posséder un pressoir.)

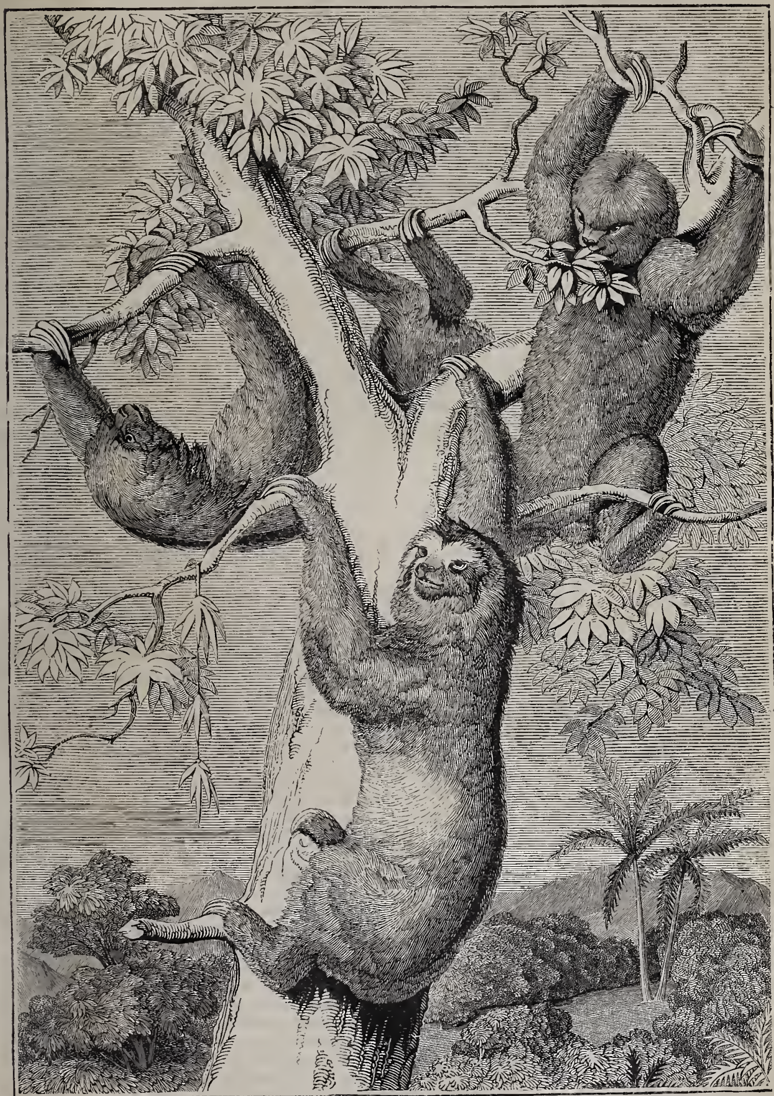
déjà formé ; en un mot, il faut une telle succession de soleil et de pluie, chaque variation atmosphérique est tellement importante, que les années de bons vins sont fort rares et s'enregistrent avec soin : tel propriétaire de vignobles n'a guère d'autre calendrier historique ; il lui suffit d'une bonne année, en effet, pour le faire rentrer dans toutes les avances des années précédentes. On sent que, d'après cette incertitude des rentrées, les vignes ne peuvent appartenir qu'à des personnes possédant de grands capitaux ; car les frais de culture, de récolte, d'entretien du vin sont considérables, et lorsqu'il faut les soutenir long-temps sans percevoir de revenu, on risque d'y manger son fonds.

Le moment de la vendange est encore fort loin d'être indifférent ; si on le choisit inopportun, s'il ne sert pas les souhaits du cultivateur, la récolte peut être manquée. « Autrefois, dit Chaptal, dans la plupart des pays de vignobles, l'époque des vendanges était annoncée par des fêtes publiques célébrées avec solennité. Les magistrats, accompagnés d'agriculteurs intelligens et expérimentés, se transportaient dans les divers cantons de vignobles pour juger de la maturité du raisin ; et nul n'avait le droit de vendanger que lorsque la permission en était solennellement proclamée. Ces usages antiques étaient consacrés dans les pays renommés par leurs vins ; leur réputation était regardée comme une propriété commune. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

LES PARESSEUX.



Les Paresseux.

Les paresseux, ou, pour employer un nom plus zoologique et qui prête moins à l'erreur, les bradypes, offrent, parmi les vertébrés, une organisation des mieux tranchées, et qui par cela seul qu'elle s'éloignait des formes ordinaires, a été, de la part de quelques naturalistes, envisagée sous un aspect défavorable, tandis qu'au contraire, après avoir examiné les besoins de ces animaux et les moyens que la nature leur a donnés pour y satisfaire, on ne peut se refuser à admirer cette intelligence providentielle qui harmonise un être dans ses organes intérieurs et extérieurs avec les conditions de sa vie. Les bradypes ont été conformés pour vivre sur les arbres, mais non pour y courir avec légèreté comme l'écu-

reuil, de branche en branche, à l'aide de griffes aiguës, ni pour escalader les rameaux, soit en les saisissant comme le font les singes, soit en s'enroulant autour d'eux avec leur queue prenante. Les bradypes peuvent passer pour les tortues de la vie aérienne. Ils ont deux grands bras si longs, qu'un seul peut faire une demi-circonférence de tronc d'arbre, pendant que l'autre est libre pour se jeter plus haut, et faire ce que nos petits paysans, qui grimpent aux arbres pour dénicher un nid, exécutent avec tant de désavantage; car leur bras est trop court pour embrasser un arbre gros comme leur corps, leurs mains trop délicates, et ils n'ont pas de gros ongles qui puissent, comme des griffes, s'enfoncer dans les fentes de l'écorce, ou faire trou pour s'y cramponner. Les bradypes ont, au contraire, trois ou deux doigts seulement terminés par un véritable grappin; les ongles en sont recourbés, et les os du bras, ainsi que les ligamens jaunes élastiques, tendent à rendre la flexion aussi naturelle que peu fatigante.

Les pieds de derrière sont très courts, et les os des cuisses sont implantés en bas et fort en dehors; mais toujours dirigés en dedans et armés de même de griffes solides; ces cuisses ne peuvent entourer l'arbre, il est vrai; mais les ongles, s'enfonçant dans l'écorce de l'arbre, ont d'autant plus de force que ce levier est plus court, et qu'ainsi, bien cramponné à l'avant et à l'arrière, le bradype se trouve solidement fixé au tronc de l'arbre, et fait corps avec lui.

C'est cette première position que montre dans la planche le bradype qui grimpe au tronc.

Lorsqu'une fois ils sont dans la partie branchue, ils jettent de çà de là leurs grands bras-harpons, et passent ainsi de branches en branches et d'arbres en arbres; car leur force musculaire est si grande, qu'ils peuvent se transporter ainsi en soulevant tout leur corps à l'aide de l'un des bras.

C'est à peu près cette manœuvre qu'exécute dans la planche le bradype placé à la droite. Le troisième, ou celui de gauche, nous montre l'attitude qu'ils prennent lorsqu'ils veulent dormir. Ils jettent les bras et les jambes de çà de là autour d'une ou de deux branches parallèles, et roidissant leurs membres, ils dorment ainsi pendus le corps en bas, faisant escarpolette. Ils restent là tranquilles, et si, dans ce moment de repos, la faim les presse, ils n'ont qu'à attirer vers leur bouche, à l'aide de l'un de leurs bras, une branche chargée de feuilles pour faire un bon repas. Les feuilles paraissent être leur seule nourriture; leur estomac est disposé pour cette alimentation; il est à plusieurs loges, pour que cet aliment grossier y soit longuement élaboré avant de passer dans les organes de la chilification. Les dents des bradypes sont en rapport avec leurs besoins : ce sont des incisives tranchantes plutôt que piquantes, et qui se rencontrent à frottement pour couper de jeunes tiges; les molaires sont hérissées de saillies transversales tranchantes, qui se recevant avec celles de la mâchoire opposée, font cisaille, et sont plutôt propres à hacher les feuilles qu'à les triturer ou broyer. Aussi leur mâchoire n'a que le mouvement vertical, et non horizontal, des ruminans ou des rongeurs. Les dents incisives eussent plutôt gêné l'entrée d'une feuille dans une bouche assez étroite : elles ont disparu.

On dit que les bradypes ne boivent pas : cela paraît exact; pour boire il faut aller à terre, se pencher vers un ruisseau; toutes choses que nos bradypes ont une grande peine à faire. Ils ne peuvent marcher sur le sol qu'avec des efforts et une gêne inouïe; aussi n'y vont-ils guère, et c'est pour en avoir surpris pour ainsi dire se traînant sur le sol, à la faveur de quelques inégalités, que des voyageurs les ont nommés *paresseux*. Mais sur les arbres, c'est autre chose; ils vont vite; ils sont sinon agiles, du moins grimpeurs assurés, et ils font ainsi d'arbres en arbres des voyages aériens, la mère portant son petit (car elle n'en fait ordinairement qu'un) accroché autour du corps, comme un jour lui-même s'accrochera autour de l'arbre nourricier. La figure des bradypes, nous disons la figure avec intention, est douce; la tête ronde, les yeux à fleur de tête, leur donnent une expression de calme, de tranquillité, de quelque chose d'humain même; et le bradype ressemble tout autant à l'homme que la plupart des singes; tout cet être respire la résignation, un doux contentement; inoffensif, il ne se défend que par sa livrée assez misérable; c'est une toison composée de poils longs, secs, comme écrasés, de couleurs livides et ternes, mais admirablement harmonisées de ton avec les lichens et les mousses qui revêtent le tronc des arbres, vêtement de pauvre préférable à celui du riche, car il trompe l'œil vigilant de la harpie, du chat sauvage, du Brésilien armé de flèches. Ne remuant pas, caché par son silence et par son immobilité comme par son pelage, le bradype vit en sûreté sur les mêmes arbres où le singe, avec ses couleurs vives et sa pétulance, est toujours inquiété. D'ailleurs les bradypes ont la vie dure : ils résistent aux coups et aux blessures, aux chutes, mieux qu'aucun autre animal de la même classe. On en a élevé en domesticité, et M. Gaimard, qui en a possédé un vivant à bord d'un navire, l'a vu courir de cordages en cordages, d'haubans en haubans, avec l'agilité d'un mousse. On n'en a pas encore eu de vivant en Europe; leur circulation lente rend leur existence presque impossible dans les latitudes basses ou tempérées.

Les bradypes ou les paresseux ne sont donc pas si infortunés que Buffon l'a dit, et si cet animal pouvait un jour emprunter la voix d'un fabuliste pour plaider sa cause, il est probable qu'il commencerait par dire, comme le bon La Fontaine dans *le Gland et la Citrouille* :

Dieu fit bien ce qu'il fit.

COUR DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE,

DUC DE BOURGOGNE.

DÉPENSES. — FONCTIONS. — MÉDECINS. — JOYAUX. — LA NEF. — AUDIENCES.

La cour de Bourgogne, renommée par sa galanterie et sa magnificence, était une école pour les princes de l'Europe, et surtout pour les princes allemands qui venaient y dépouiller leur rudesse nationale, et se former aux nobles manières.

Charles-le-Téméraire passait pour un des princes les plus riches de l'Europe. L'entretien de sa cour, en y comprenant la solde des fonctionnaires, coûtait 400,000 livres. Le trésorier de l'armée recevait, dans les circonstances ordinaires, 800,000 liv., et quelquefois un supplément de 120 000 liv. On versait environ 200,000 liv. par an dans une autre caisse destinée à pourvoir aux frais de voyages et d'ambassades, aux achats de vêtemens, et à quelques autres fournitures. Le numéraire ayant acquis depuis cette époque une valeur au moins décuple, on peut estimer que le duc Charles dépensait ainsi neuf millions de notre monnaie pour son armée, et six millions pour sa cour. Au reste, il avait beaucoup d'ordre, et s'enquérait toujours avec soin de l'état de ses finances. Il venait souvent à la chambre des finances où il s'asseyait, et comptait comme les autres, avec cette différence qu'il se servait de jetons d'or, tandis que ceux des assistans étaient simplement en argent.

La présence d'une noblesse nombreuse rehaussait l'éclat de cette cour. Six ducs, douze princes, comtes et marquis, étaient au service du duc de Bourgogne, qui aurait pu assurément prendre le titre de roi, objet constant de son ambition; beaucoup de nobles dames faisaient également partie de la cour. Il y avait en outre à la solde personnelle du duc 44 princes, comtes, marquis et barons, qui tous devaient fournir un certain nombre d'hommes d'armes.

Pour chambellans le prince avait 40 chevaliers. Aux ordres de chacun d'eux était un *reître* *, remplissant les

* Du mot allemand *reiter*, qui signifie cavalier.

fonctions d'écuyer. En temps de guerre, ces chambellans marchaient à l'ennemi avec tout le reste de la cour, et formaient, avec leurs reîtres, un escadron séparé, commandé par le grand-chambellan, celui qui, dans la mêlée, jouissait de l'insigne honneur de porter le grand étendard de Bourgogne.

Un grand maître-d'hôtel avait sous ses ordres un premier maître-d'hôtel et quatre maîtres-d'hôtel ordinaires, qui se réunissaient chaque jour pour juger les différends survenus entre les serviteurs du palais, et veiller à la bonne qualité des mets provenant des cuisines royales.

Seize écuyers, appartenant aux plus nobles familles, remplissaient les fonctions de gardes-du-corps; ils suivaient partout le prince, et passaient la nuit dans une pièce voisine de son appartement. Leur emploi consistait principalement à tenir compagnie au duc, lorsqu'il se retirait dans son intérieur. Les uns chantaient, les autres lisaient à haute voix des romans et des nouvelles, d'autres racontaient des histoires de guerre et d'amour.

Les médecins du duc, au nombre de six, se tenaient, pendant ses repas, derrière son fauteuil, et après avoir examiné les mets servis devant lui, ils indiquaient ceux dont l'usage leur semblait préférable. Quatre chirurgiens étaient attachés au service de la cour. Chaque compagnie de cent lances avait également un chirurgien, qui, dit un auteur du temps, n'avait guère de relâche, en temps de guerre surtout, tellement le duc lui fournissait de la besogne.

Les dépositaires des joyaux de la couronne étaient chargés en outre de la cassette du duc, de la conservation des vases d'or et d'argent, et de celle des ornemens d'église. Les bijoux d'or et les pierres précieuses du duc s'élevaient à une valeur d'un million. Les vases d'argent seuls formaient un poids de 50 000 marcs.

Quarante valets de chambre, mais dont la plupart n'étaient pas employés activement durant toute l'année, avaient une foule d'attributions. Il se trouvait parmi eux des barbiers, des tailleurs, des couturiers, des pelletiers, des chaussetiers, des cordonniers, et même des peintres, qu'on chargeait d'orner les drapeaux et les étendards. — Faire le lit du prince était une occupation importante. Un fourrier de chambre disposait les matelas; un valet de chambre étendait les draps et la couverture, et le sommelier de la chambre, après avoir fermé les rideaux, veillait auprès du lit jusqu'à ce que le duc vînt y reposer

Il y avait en outre à la cour de Bourgogne, le grand-panetier, l'échanson, l'écuyer tranchant, et le connétable. Le grand-panetier avait la prééminence, sans doute, dit un chroniqueur du temps, à cause de la présence du pain dans l'Eucharistie. Le vin représentant le sang de Jésus-Christ à la Sainte-Table, l'échanson occupait le second rang. — Sous les ordres du grand-panetier, servaient cinquante gentilshommes, désignés sous le nom de panetiers, et qui, en temps de guerre, formaient, de même que les chambellans, un escadron à part.

Parmi les diverses pièces de la vaisselle du duc, se trouvait un grand vase d'argent qu'on avait coutume à cette époque d'appeler la *nef*. Dans ce vase se trouvait une salière qui renfermait elle-même un autre vase plus petit, dans lequel étaient déposés le couteau du prince, et un morceau de la corne de *licorne*. Cette corne mystérieuse passait pour avoir le don de prévenir les empoisonnemens. Divers auteurs, Bartholinus, Baccius, Catelanus, racontent qu'elle s'agitait dès qu'on la mettait en contact avec un corps empoisonné, et l'eau dans laquelle on l'avait trempée passait pour un contre-poison des plus efficaces.

Un des corps les plus importans de Bourgogne, était le Conseil-d'Etat, présidé par le chancelier, et, en son absence, par un évêque. Le chancelier, après le souverain, le premier personnage de l'Etat, avait la justice et les finances sous sa direction. Le Conseil-d'Etat se composait de quatre assesseurs, chevaliers de la Toison-d'Or, de huit maîtres des requêtes, de quinze secrétaires, et d'une multitude de fourriers et d'huissiers. Ses séances se tenaient toujours dans un local voisin des appartemens du duc, et souvent en sa présence, surtout lorsqu'on y agitait de graves questions. Dans ce cas, plusieurs autres grands fonctionnaires étaient appelés à ses délibérations.

Deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, le duc donnait, après son repas, des audiences publiques et solennelles pour recevoir les pétitions, et fournir ainsi aux pauvres et aux opprimés qui avaient à se plaindre des grands, une occasion d'approcher de lui. Toute la cour accompagnait le duc dans la salle d'audience, où se rendaient également les princes du sang, les ambassadeurs, les chevaliers de la Toison-d'Or, et les principaux pensionnaires du prince. On voyait, sur une estrade élevée de trois marches, et revêtue de magnifiques tapis, le siége ducal recouvert de drap d'or; derrière, se tenaient quelques uns des principaux courtisans. On posait les pétitions sur un petit banc placé devant le siége. La salle et le péristyle étaient occupés par des gardes. Le duc étant monté sur son trône, et chacun immobile à sa place, on ouvrait les portes, et on introduisait les supplians. L'audiencier et deux maîtres des requêtes donnaient lecture des pétitions; un secrétaire enregistrait les décisions. Ces personnages étaient obligés de remplir leurs fonctions à genoux. Le duc ne quittait jamais l'audience sans avoir épuisé toutes les affaires.

SECTES RELIGIEUSES

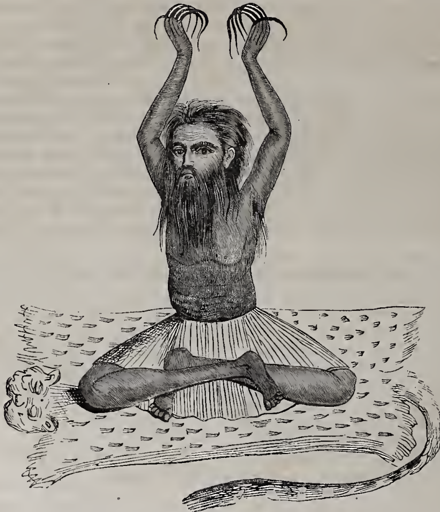
DANS L'INDE.

(Voyez p. 1, 233 et 272.)

Bien que la religion sike soit dominante dans le Penjâb, elle n'y a pas anéanti toutes les sectes de la grande religion hindoue, dont elle-même n'est qu'un démembrement. Les sikes généralement sont tolérans en matière religieuse, toutes les fois que la religion ne vient pas se mêler à la question du pouvoir, et c'est dans cette tolérance qu'il faut voir la cause du maintien des différentes sectes, en face des doctrines guerrières de Govind-Sing. L'Inde a été de tout temps célèbre par ses superstitions, et, malgré l'influence de l'esprit européen qui envahit pas à pas cette contrée, il ne faut pas s'attendre à voir disparaître bientôt les pratiques ridicules par lesquelles ces Orientaux honorent leurs dieux. Il est écrit dans le *Pancha-Tantra*, ouvrage de Vischnou-Scharma, fameux dans la littérature sanscrite, cette belle parole qu'on peut d'ailleurs admirer dans toutes les langues : « La religion est l'échelle par laquelle les hommes montent au ciel. » Or l'Indien croit avoir accompli le précepte par le culte de ses idoles.

Ces sectes forment des ordres religieux qui, comme dans tous les pays, ont pris naissance, soit d'une différence d'opinion sur un point de dogme, soit d'une dévotion particulière à quelque Dieu; mais la plupart de ces ordres sont bien déchus de l'esprit de leur institution; ce ne sont, le plus souvent, que des confréries de mendians vagabonds, dont les bandes se pressent aux portes des maisons et infestent les grands chemins. Cet état de choses tient sans doute autant au système politique du pays qu'au manque de tout développement industriel et à l'indolence générale des mœurs. Les Européens, qui ont visité l'Inde, ont tous été frappés de la présence de ces ordres mendians sous un gouvernement despotique, et des dangers continuels auxquels sont exposés par cette circonstance les indigènes eux-mêmes. Il serait en effet imprudent de refuser l'aumône à ces religieux; car alors ils se répandent en imprécations et en menaces, lorsqu'ils ne tentent pas d'obtenir par la violence ce qu'on ne veut pas leur donner. Ce qui les enhardit prin

cipalement dans cette conduite, et leur assure l'impunité pour leurs méfaits, c'est que leur personne est sacrée et qu'ils sont inviolables. Néanmoins ils ont encore une certaine réputation de sagesse, et la dévotion les consulte quelquefois. « Quand leur troupe s'approche de quelque village, » dit un auteur anglais, tous les habitans prennent la fuite à » l'exception des femmes, qui les attendent pour recevoir » leurs conseils. Ils marchent souvent par bandes de trois ou



Fakir, religionnaire musulman.



Pousti, religionnaires musulmans.

» quatre mille, ont avec eux quelques femmes, élisent des » chefs auxquels ils obéissent, sont munis d'armes offensives, » et portent une image de Krisna ou de toute autre idole » en guise d'étendard. » On voit que leur organisation ressemble sous beaucoup de rapports à celle des Bohémens.

Nous devons à l'obligeance du général Allard la communication de quelques dessins originaux qui peuvent donner une idée exacte de ces religionnaires. Ces dessins ont été copiés fidèlement.

Les *Pousti* sont ainsi appelés d'une herbe qui passe pour sacrée, et dont ils font, comme on va le voir, un terrible usage; elle a la propriété de produire, dans un temps peu considérable, l'amaigrissement et la défaillance. Ces religionnaires l'emploient avec persévérance jusqu'à ce qu'ils succombent à une complète inanition. Ils pensent qu'une telle mort est agréable à la divinité, et qu'elle doit leur procurer les joies éternelles On voit par le dessin comment ces dévots s'assimilent cette plante mortelle : ils s'asseyent sur un coussin à la manière orientale, préparent des vases et des

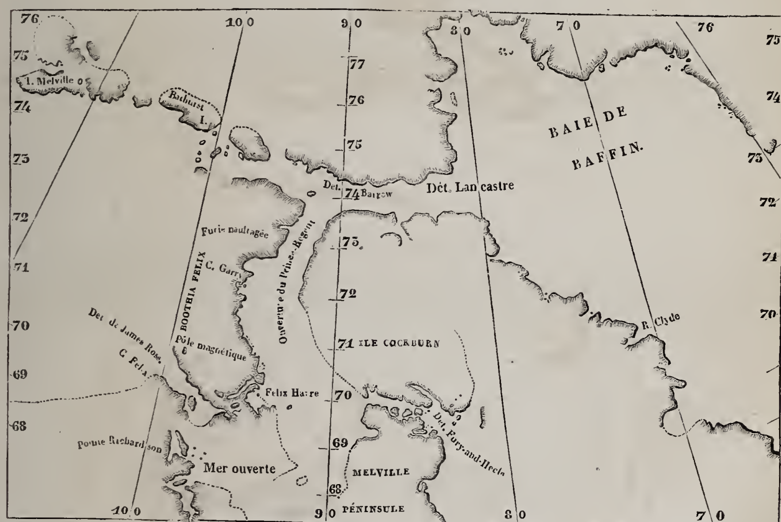
pipes, fument le *pousti*, et le boivent en infusion. Dès le jour où ils ont commencé l'accomplissement de leur vœu, ils renoncent à toute nourriture, et ils s'enivrent sans relâche du suc de l'arbre sacré jusqu'à ce qu'ils viennent à rendre le dernier soupir sur les instrumens de leur mort.

Les *Fakirs* forment un autre ordre de fanatiques de la secte musulmane. Semblables aux stilites, religieux chrétiens célèbres par leurs pratiques sévères, ils accomplissent des vœux qui semblent au-dessus de la force et de la patience humaines.

Le *Fakir* que nous représentons a fait vœu de tenir ainsi ses bras élevés vers le ciel sans jamais les abaisser; il laisse pousser ses cheveux et sa barbe; il laisse également pousser ses ongles, et il s'en sert quelquefois pour s'accrocher aux branches des arbres. Dans cette position, les parties charnues et les muscles de ses bras se dessèchent, les articulations privées de leur jeu s'arrêtent, et bientôt ses membres peuvent se tenir d'eux-mêmes dans cette position verticale. On ne sait au juste quelle peut être la durée de ces vœux; elle dépend principalement de la force physique des individus qui les accomplissent, mais il est certain qu'elle peut être de plusieurs années. Ces exemples de fanatisme sont fréquens chez les Indieus. M. de Marlès, dans son Histoire générale de l'Inde, rapporte qu'il est un moyen d'accomplir les suicides religieux, qui consiste à se trancher soi-même la tête d'un seul coup, en mettant un ressort en mouvement. A ce propos, il mentionne comme un bruit accrédité chez les Hindous, qu'il y avait à Kschira, auprès de Nadija, un instrument, appelé *karavat*, duquel les dévots se servaient pour se trancher la tête. C'était une espèce de demi-lune armée d'un tranchant très aigu, et dont les deux bouts tenaient à deux chaînes, qui répondaient à des étriers où la victime plaçait ses deux pieds, de manière à pouvoir donner à ces chaînes une forte secousse.

Quelque insensées que soient ces pratiques religieuses, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles sont l'occasion de prodiges de courage et de volonté.

SECOND VOYAGE DU CAPITAINE ROSS.



(Carte des découvertes du capitaine Ross, et partie septentrionale de celles du capitaine Back.)

Dans notre article sur le pôle Nord (1834, p. 255), nous avons indiqué sur une carte polaire les découvertes faites par le capitaine sir John Ross durant son séjour en ce pays désolé. Nous nous proposons de donner, dans cet article et dans le suivant, une notice succincte sur les principaux événemens de son voyage, et de sa longue détention au sein des glaces; nous y joignons une carte tracée à une échelle assez grande pour qu'on puisse suivre facilement les détails géographiques de cette partie du globe nouvellement reconnue par les navigateurs anglais.

Le détroit de Lancastre et celui de Barrow avaient été découverts par sir John Parry, ainsi que celui de Fury-and-Hecla qui sépare l'île de Cockburn de la péninsule Melville, et communique avec la baie d'Hudson. Mais Parry avait échoué dans deux tentatives pour pénétrer dans l'Ouverture du Prince-Régent, où il espérait trouver un passage vers l'ouest le long des côtes de l'Amérique : les glaces lui avaient une première fois barré le passage à l'extrémité occidentale du détroit Fury-and-Hecla, et une autre fois, en 1825, étant descendu jusque par 72° 30′, il avait eu la douleur de voir échouer un de ses navires, *the Fury* (la Furie), au-dessus du cap Garry, comme on le voit sur la carte; il lui avait fallu reprendre la route d'Angleterre.

C'est sur le sauvetage de ce navire naufragé, dont les provisions considérables et précieuses avaient été soigneusement déposées à terre sous des tentes comme dans un magasin, que s'est fondé l'espoir du succès, et qu'a reposé le salut de la dernière expédition du capitaine Ross; car le gouvernement refusant de faire les frais de ce nouveau voyage, il fallait recourir à des bourses particulières, pour lesquelles la charge eût été trop lourde probablement, sans le secours que l'on espérait trouver dans les approvisionnemens de la Furie. Le capitaine Ross employa dans cette campagne deux mille louis qu'il possédait, et un de ses amis, M. Booth, ancien shérif de Londres, se chargea de toutes les autres dépenses, évaluées à 18 000 louis.

Ross voulut avoir un bateau à vapeur. Dans les mers polaires, en effet, le bateau à vapeur est d'autant plus convenable, que lorsque les glaces sont ouvertes il survient des calmes plats ou des vents du nord, circonstances qui arrêtent complètement un navire à voiles. Le choix tomba sur *the Victory* (la Victoire) de 150 tonneaux et de 7 pieds de tirant d'eau. Mais la machine ayant été fort mal disposée, ce bateau fut loin de répondre à l'espoir du commandant; il occasionna dans le cours du voyage une foule de mésaventures, dont sir John Ross ne se tira avec succès que par ses connaissances spéciales dans ce genre de navigation.

Le second du capitaine Ross fut son neveu, James Ross, qui avait fait partie de tous les voyages exécutés dans les mers du Nord depuis 1818; le troisième officier, M. Thom, voulut servir sans aucune paie comme les deux premiers: un chirurgien, trois enseignes et vingt-un matelots ou ingénieurs pour la machine, complétèrent l'armement.

Sortie de la Tamise en mai 1829, l'expédition entra dans le détroit de Lancastre au commencement d'août, et le 15 du même mois, la Victoire était amarrée dans un havre de glaces à un quart de mille des tentes où avaient été déposées les provisions de la Furie. On juge facilement avec quel empressement le capitaine se rendit à terre pour examiner l'état où se trouvaient ces approvisionnemens, abandonnés depuis 1824 sous la garde de Dieu, à la fureur des tempêtes, à la merci des ours et des gloutons, et à la chance d'une visite d'Esquimaux. — Une seule tente restait, mais les ours lui avaient rendu de fréquentes visites : heureusement les jointures des boîtes d'étain, renfermant les conserves de viandes et de légumes, s'étaient trouvées trop bien soudées pour permettre à ces animaux d'en flairer le contenu; aussi tout était en bon état; le climat n'avait rien gâté; le vin, les liqueurs spiritueuses, le sucre, le biscuit, la farine, le cacao, ne présentaient aucune altération; la poudre était parfaitement sèche; le jus de citron avait peu souffert; les voiles et autres agrès semblaient fraîchement sortir des magasins d'un arsenal. Certes, c'était un événement nouveau et intéressant que de trouver réunis dans une solitude si lointaine, au sein des glaces et des rochers, une foule d'objets qu'on n'aurait pu rassembler à Londres en visitant cent magasins; le tout prêt à être embarqué, et sans aucun frais. Les approvisionnemens de la Furie étaient si considérables, que ce qui fut emporté parut à peine diminuer les piles de caisses; on mit le feu à la poudre que l'on ne prit pas, de crainte qu'elle ne causât quelque accident si les Esquimaux venaient un jour à cet endroit.

Après avoir quitté la pointe Furie, on descendit au sud en longeant la côte, donnant le nom d'un ami à chaque sinuosité du rivage, nommant le moindre avancement un Cap, le moindre creux une Baie; accostant souvent la terre pour y prendre possession des pays en y plantant un pavillon, et vidant un verre de grog à la santé du roi d'Angleterre; enterrant de loin en loin des bouteilles qui contenaient le récit des événemens du voyage, ou érigeant des poteaux où étaient inscrits le nom du bâtiment et la date. — Les récréations des navigateurs consistaient à tuer de temps à autre un oiseau, un lièvre ou un renne, à harponner quelques veaux marins, qui se montraient en foule dès que les roues de la machine à vapeur manœuvraient. La chair de ces cétacés paraissait fort bonne à l'équipage, et leurs peaux étaient soigneusement conservées : on avait inventé une méthode fort expéditive et fort peu coûteuse pour les nettoyer complètement de leur chair; c'était de les laisser à la traîne dans la mer, les chevrettes se chargeaient de la besogne, et en peu de temps les peaux étaient préparées. Durant la route, il se montra aussi un grand nombre de baleines; ce qui n'est pas d'une mince importance, car sans doute dans quelques années d'ici les baleiniers ne craindront pas plus de les aller harponner dans l'ouverture du Prince-Régent, qu'ils ne craignent maintenant de les poursuivre dans les détroits de Barrow et de Lancastre; en 1818, à l'époque du premier voyage du capitaine Ross, ils n'osaient se hasarder au-delà des parages méridionaux de la baie de Baffin

A la mi-septembre, les glaces, parmi lesquelles on n'avait cessé de naviguer à grand'peine et non sans courir des dangers continuels, commencèrent à devenir plus embarrassantes, et à bloquer de temps en temps le navire; à la fin de ce mois, il fallut songer à prendre ses quartiers d'hiver : on était alors par le 70e degré de latitude, un peu au-dessus du havre Félix.

Les précautions nécessaires à un hivernage de dix mois dans un navire cloué sur les glaces, sous des températures où le mercure gèle, ne sont pas des précautions ordinaires : on enleva tous les agrès; on établit un toit par-dessus le navire; on revêtit de neige tassée le pont supérieur, et jetant du sable par-dessus, on en fit une promenade semblable à une allée; des murs de neige, élevés autour des flancs du navire, vinrent rejoindre le toit, et abritèrent contre les mauvais temps; la cuisine, placée au centre des hamacs, maintint une température convenable dans la chambre à coucher. Le capitaine Ross eut l'heureuse idée d'établir des condensateurs pour recueillir l'humidité provenant de la cuisson des alimens et de la respiration des hommes; cette innovation lui permit de maintenir la température à un moindre degré de hauteur que dans les expéditions précédentes, où l'air de l'entrepont et des chambres était constamment humide, imprégnait les vêtemens, et s'y glaçait lorsqu'on allait à l'air; ces condensateurs donnaient un boisseau de glace par jour. Les dispositions étaient prises pour que les hommes en venant de dehors traversassent plusieurs autres chambres où ils changeaient d'habit. — On ne se fait peut-être pas idée de ce que pouvait être l'ordinaire de l'équipage; en voici la note. — Les rations étaient fournies à dix-huit personnes pour quatorze jours; elles consistaient en 126 livres de pain et 145 de farine, 108 de viande conservée fraîche, 84 de bœuf et de porc salé, 6 de gras de bœuf, 10 litres de choux et d'oignons au vinaigre, une vingtaine de livres de riz, 29 de sucre, 16 de cacao, 4 de thé, 9 de raisins secs, 16 de jus de citron, et 5 litres de liqueurs spiritueuses. Il faut ajouter à cela les chances de la chasse et de la pêche : jambons d'ours, civets de lièvres, cuisses de cerf, pâtés de perdrix, et saumons grillés.

La suite à une autre livraison.

EXPLOITATION ET CONSOMMATION
DE QUELQUES MÉTAUX EN FRANCE.

(Voyez 1835, p. 261; 1836, p. 14, 155, 182.)

Cuivre. — Il n'existe en France que deux mines de cuivre, exploitées par une même compagnie, à Saint-Bel et à Chessy (Rhône). Ces mines produisent annuellement 1 500 quintaux métriques de cuivre brut, valant 260 000 fr. L'exploitation et les travaux métallurgiques occupent 250 ouvriers.

Nous recevons en outre de l'étranger 50 000 quintaux métriques de cuivre, valant 10 millions de francs. Ce métal vient du Pérou, de l'Asie Mineure, de la Suède et de la Sibérie; le dernier est le meilleur.

Avant de mettre en œuvre le cuivre brut, il faut le raffiner. Cette opération se pratique dans plusieurs grands établissemens, où le métal est en même temps réduit en feuilles et en barres pour la construction des navires et les autres besoins du commerce. Nous citerons, pour cela, Romilly (Eure), Imphy (Nièvre), Miderbruck (Haut-Rhin), Pontarlier (Doubs).

Zinc. — On n'exploite en France qu'une seule mine de zinc dont les travaux sont à peine commencés; elle est située dans le Midi, non loin d'Alais.

Depuis quelques années les usages du zinc se multiplient considérablement. Réduit en feuilles, on l'emploie pour couvrir les édifices, doubler les navires, fabriquer des baignoires, etc. Uni au cuivre, il constitue le laiton.

Actuellement on importe chaque année 30 000 quintaux métriques de zinc, valant 40 francs le quintal métrique (200 livres), ensemble 1 200 000 fr. En 1826, on n'importait que 17 000, et en 1822, 7 000 quintaux seulement. Ce métal nous vient presque uniquement du nord de l'Allemagne.

Les principaux établissemens dans lesquels on travaille le zinc en grand, sont situés à Pont-l'Evêque (Isère), à Imphy; il en existe également plusieurs dans le nord de la France et dans le département de la Seine.

Il y a des fabriques de laiton aux environs de Givet (Ardennes), à Imphy, à Pont-l'Evêque (Isère). Le produit total de ces établissemens est d'environ 12 000 quintaux métriques, à 175 fr. l'un, ensemble 2 100 000 fr. On n'importe pas la cinquantième partie du laiton consommé annuellement.

Etain. — On a trouvé quelques traces de minerai d'étain aux environs de Limoges et sur les côtes de Bretagne, mais en trop petite quantité pour y établir des exploitations.

La vaisselle d'étain, dont l'usage diminue beaucoup, était composée de métal pur. Dans les divers ustensiles fabriqués aujourd'hui, on introduit une petite quantité de bismuth pour donner plus de dureté à la matière.

L'étain, uni au cuivre, constitue le bronze avec lequel on fait les cloches et les canons; on en fabrique également des pièces de mécanique et des ouvrages d'ornement. Des expériences récentes ont montré que cet alliage laminé convient, mieux encore que le cuivre, pour le doublage des navires. Un brevet d'invention a été pris à cet effet; il est exploité par l'usine d'Imphy.

L'emploi du bronze est très ancien, et comme cet alliage se refond très facilement, on en fabrique peu de neuf; à peine 4 000 quintaux métriques par année, bien que les usines opèrent sur plus de 12 000.

Il existe des fonderies de canon à Douai, Strasbourg et Toulouse. On travaille le bronze dans presque toutes les villes de France; à Paris on en fabrique des objets d'ornement pour une valeur d'environ 5 millions de francs. Le bronze se fait de toutes pièces en France.

On importe chaque année environ 13 000 quintaux métriques d'étain, à 175 fr. l'un, ensemble 2 275 000 fr. Ce métal nous vient de l'Inde, de l'Angleterre et de l'Amérique; le premier est le plus pur.

Antimoine. — Allié au plomb, il lui donne plus de dureté. Les caractères d'imprimerie en contiennent 20 p. 100.

L'émétique est composé d'acide tartrique, de potasse et d'oxide d'antimoine. Ce métal est également employé dans la composition de divers autres médicamens et dans la peinture.

Le seul minerai d'antimoine exploité est le sulfure, combinaison de soufre et de métal. Pour le séparer de la *gangue* (roche dans laquelle il est engagé), on soumet le minerai trié à l'action de la chaleur, le sulfure fond et coule dans un récipient.

L'antimoine métallique, aussi appelé *régule*, s'obtient en grillant le sulfure pour brûler une partie du soufre qu'il renferme, et traitant le résidu par le tartre brut et le charbon dans des creusets.

Il existe en France seize mines d'antimoine; plusieurs ne sont pas exploitées, et toutes sont peu importantes. Les principales sont celles des environs de Malbosc, à la limite des départemens du Gard et de l'Ardèche; de la Licouln (Haute-Loire), d'Anglebas (Puy-de-Dôme); il en existe également dans les départemens de la Lozère, du Cantal, de la Creuse et de la Vendée.

On exploite annuellement 500 quintaux métriques d'antimoine métallique ou régule, valant 110 000 fr. Les travaux occupent 150 ouvriers.

L'exportation de l'antimoine dépasse un peu l'importation; mais toutes deux étant très faibles, il est inutile d'en tenir compte.

Bismuth. — Nous avons dit précédemment qu'on emploie le bismuth pour donner de la dureté à l'étain. Combiné avec ce dernier métal et le plomb, il donne des alliages fusibles dont on se sert pour prévenir l'explosion des machines à vapeur. L'alliage, composé de 1 partie de plomb, 1 partie d'étain et 2 parties de bismuth, fond très promptement dans l'eau bouillante.

Les oxides de bismuth sont employés dans la fabrication des émaux et du verre, dans la préparation du fard et dans la dorure sur porcelaine.

Le bismuth natif est presque le seul minerai; on en trouve en France en plusieurs endroits : dans le département du Finistère (aux mines de Poullaouen), etc., mais en trop petite quantité pour établir des travaux d'exploitation.

Année commune, on importe à peine 20 quintaux métriques de bismuth, valant 300 francs l'un. Ce métal nous vient de l'Allemagne et du nord de l'Europe.

Dans la centralisation vraie comme dans l'animalisation parfaite, la vie propre ou l'action de chaque membre croit en proportion de la force ou de la liberté de la vie centrale; au lieu que la non-centralisation fédérale, comme celle des Etats-Unis, ne donne que la vie faible d'un amphibie, parce qu'elle n'est ni concentrée ni concentrable au cas de besoin.

BAADER, *philosophe allemand.*

ATTACHEMENT DES ANIMAUX

POUR LE PAUVRE.

— « Eh, quand je ne l'aurai plus, qui donc m'aimera? » disait tristement un pauvre homme à qui l'on conseillait de se séparer du chien qui, chaque jour, dévorait la moitié de son pain d'aumône.

Il y a une nature tout-à-fait particulière d'attachement entre l'homme malheureux, abandonné de tout le monde, et l'animal qu'il associe à sa misère.

Dans la maison du riche, le chien, abondamment nourri, chaudement logé, peigné, lavé avec un soin extrême, n'a guère, ordinairement, qu'une affection de domestique pour ses maîtres. On reçoit mal ses caresses, ou bien on les rend du bout des doigts : il en est d'ailleurs lui-même peu prodigue, parce qu'il semble comprendre qu'elles sont inutiles et importunes là où il n'y a, le plus ordinairement, ni bonheur ni malheur expansif; là où tout est plus froid et plus uniforme à l'extérieur. — « A bas, à bas, » dit-on durement, de peur qu'il ne froisse ou ne salisse les vêtemens; — « hors d'ici, à la cour, au chenil! » crient deux ou trois voix, dès qu'il se remue au salon, ou dès que ses sourds grognemens essaient d'exprimer une plainte, une joie ou un desir. On s'en amuse quelques instans, on s'en fatigue vite. On l'oublie souvent un jour entier, et, de son côté, il s'habitue aussi à oublier.

Avec le pauvre, c'est toute une autre vie. La pluie, la poussière, les mauvais traitemens, le froid, la faim : on souffre tout à deux. Il n'y a point là de maître et de serviteur; il y a deux êtres qui ont à supporter ensemble un même sort, heureux ou malheureux. Ils espèrent, ils désespèrent ensemble. Quand vient la faim, quand vient le froid, ce sont des deux côtés la même impatience et la même douleur, les mêmes alternatives de crainte, les mêmes plaintes suppliantes.

Voyez les regards du chien de l'aveugle, quand il s'arrête pour vous présenter la sébille de bois qu'il tient entre ses dents, en penchant la tête en gémissant! Personne ne lui a

appris à regarder ainsi. Comme il est attentif au moindre de vos gestes! comme il tarde à renoncer au secours qu'il attendait de vous! — Voyez, les soirs d'hiver, comme au coin de la borne, le pauvre singe se presse contre le petit savoyard, comme leurs yeux mornes s'interrogent et se répondent dans une même angoisse!

Combien d'exemples de cet attachement singulier ne s'offrent pas à nous chaque jour! On rencontre souvent dans les rues de Paris un mendiant privé de jambes, informe, et se traînant sur ses mains, en chantant un refrain lamentable qu'accompagne un orgue de Barbarie; un âne, attelé à l'orgue, chemine derrière à pas lents. Hier, je le voyais, passant de temps à autre sa tête sur l'épaule du pauvre cul-de-jatte, le caressant et conversant avec lui à sa manière : — « Bien! bien! veux-tu finir, » répondait le mendiant avec une grosse injure amicale.

Certainement, cet *homme* aurait pu dire avec vérité de la foule affairée ou détournant les yeux : — « Est-il un seul d'entre ceux-là qui m'aime et s'intéresse à moi autant que cette pauvre bête? »

LES CAPITULAIRES.

(Voyez l'article sur les Capitulaires, 1833, p. 195.)



(Proclamation publique de capitulaires par Charlemagne, au Champ-de-Mai.)

C'était dans les assemblées générales de la nation que les lois ou capitulaires étaient présentées à la ratification des sujets. « Il faut, disent les capitulaires de l'an 803, que le » peuple soit interrogé touchant les additions dont on a » nouvellement augmenté la loi, et que tous les évêques, » abbés, comtes, échevins, ayant donné leur adhésion, la » confirment par leur souscription, et le témoignage de » leurs seings manuels. » L'empereur, dans ces occasions solennelles, déployait un appareil imposant; il y paraissait assis sur son trône, la couronne sur la tête, tenant en main son sceptre de justice, au milieu des évêques, des princes, des seigneurs, et des grands officiers de la couronne. Il faisait lire les capitulaires devant le peuple assemblé, en accompagnait la proclamation d'un discours paternel, et il en recommandait l'exécution.

Un concile tenu en 909 honore les capitulaires à l'égal des canons, et les nomme compagnes immédiates des canons. Léon IV témoigne de la sorte de son respect pour les capitulaires, dans une lettre qu'il écrivit à l'empereur Lothaire : « Quant à l'observation religieuse de vos capitules » et préceptes impériaux, et de ceux de vos prédécesseurs, » nous promettons qu'avec l'aide de Dieu, nous les obser- » verons, et que nous en maintiendrons l'exécution de tout » notre pouvoir; et si, présentement ou dans la suite, quel- » qu'un ose nous dire que nous ne le faisons pas, ce ne » pourra être qu'un imposteur; vous devez en être certain. »

L'autorité des capitulaires se perpétua jusqu'au temps du roi Philippe-le-Bel, non seulement en France, mais encore en Allemagne et en Italie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

SEMUR*



(Eglise Notre-Dame de Semur, département de la Côte-d'Or.)

Ce fut vers l'an 1020 que les moines de l'abbaye de Flavigny fondèrent sur une montagne boisée, que commandait le château de Semur, une humble celle ou obédience, qu'ils consacrèrent à Notre-Dame, et dans laquelle ils établirent six religieux sous la direction d'un prieur. Quarante-cinq ans après, Robert-le-Vieux, chef de la première race royale des ducs de Bourgogne, qui avait fait une riche dotation au prieuré de Notre-Dame de Semur, substitua à la petite chapelle de l'abbé Amédée la belle église qui existe encore en partie aujourd'hui (voir la légende tragique sur cette fondation, p. 208).

L'époque de l'établissement de la paroisse de Notre-Dame paraît devoir être fixée vers le milieu du douzième siècle.

Notre-Dame obtint de riches concessions de la part des ducs et des seigneurs de leur cour. Hugues Ier lui octroya, en 1181, le droit de justice civile et criminelle en l'enclos du prieuré, à la réserve de l'homicide. Elle obtint encore des ducs de Bourgogne le droit de justice et de police dans toute la ville de Semur et la banlieue, depuis les deux heures et demie du mercredi avant l'Assomption, jusqu'au jeudi à la même heure.

Miles, chevalier de Lantilly, lui donna, en 1215, la moitié des droits de vente et de salage qu'il avait à Semur. Ces droits, comme les autres priviléges du prieur, furent contestés par la ville, et il fallut, dans le quinzième siècle, les faire constater par l'acte suivant, qui mérite d'être conservé.

« Moy Jehan Gilbert Prebstre, notaire juré requis de ce, etc., suis allé à l'étau de Thevenotte, veuve Hugues Pelisson, illec vendant graisse, chandelle et sel de salins, ou frere Phelippe de Thorcenay, prieur, adressa a Thevenotte

* Extrait des Histoire et Description de l'église Notre-Dame de Semur-en-Auxois, par M. Maillard-Chambure.

es paroles qui se ensuivent, ou les semblabl s en effet : Thevenotte, le sel que vous avez baillé aujourd'hui nagueres frère Thomas mon religieux, que veiz-cy, me le deviez-vous, ou s'il vous a osté oustre votre gray y e force? Laquelle Thevenotte a repondu les paroles qui se ensuivent, ou les semblables en substance : M. le prieur, le sel que j'ai baillé à vostre religieux fut de mon plain gray, pour le salage que je vous devois de trois samedis dernierement passés, et ne me la osté ny pris vostre religieux. Desquelles paroles ledit prieur ma requis instrument. » Cet acte est du 15 juillet 1447 (*Protocoles de* 1449).

Hugues de Chassey céda aux religieux de Notre-Dame le droit de vente qu'il avait à Semur, moyennant une petite somme, pour lui et son fils, et une robe de soie pour sa sœur Diane.

La fin du douzième et le commencement du treizième siècle furent, comme l'on sait, l'époque de l'établissement de la plupart des communes. Dans cette œuvre d'affranchissement, l'initiative fut souvent prise par le clergé; quelquefois par des vues d'intérêt privé, presque toujours par un plus noble motif, celui de rendre à la dignité d'hommes libres ceux qui cessaient d'être leurs serfs pour n'être plus que leurs vassaux : c'est ainsi que l'affranchissement des serfs de Notre-Dame précéda de quarante-cinq ans celui des serfs du duc de Bourgogne. Ce fut en août 1262, que le prieur Herviers affranchit les serfs de Notre-Dame, qui étaient au nombre de soixante-neuf, et les abonna ou tailla suivant leurs moyens, « qui seront reconnus, dit la charte, par deux sergens du prieur, deux prudhommes élus et deux des abonnés. » Après la libérale institution de ce conseil de recensement, le prieur se réserve qu'en cas d'incendie d'un dommage excédant 100 livres digenois (dijonnais), les abonnés paieront double taxe par voie d'indemnité : cette taille était payable en l'église le jour de la Saint-Remy.

Dans une autre charte du mois d'octobre de la même année, on trouve le detail des serfs affranchis et celui de leurs taxations : Huon li Fournilotte, por cinq sols; Isabeau Hussiere, por trois sols; Grace Porchie, por douze deniers; li famme Noir Paul, por trois sols; Marie la Roidotte, por une livre de poivre; Renaus Afichez, por trece (treize) paires de chauces; Forquet, por une livre de cire, etc. (*Chartre de Eudes*, 1262).

L'affranchissement des hommes de Notre-Dame détermina les habitans de Semur qui appartenaient au duc à solliciter de lui une semblable faveur. Ils représentèrent à Robert II que Montbard avait obtenu ce privilége dès 1231, et qu'ils devaient en jouir également. Ils obtinrent ce qu'ils demandaient; et Robert, par une charte du jeudi après la fête des saint Philippe et saint Jacques, en 1276, accorda à ses serfs affranchis le droit de commune, et donna pour la premiere fois à Semur le nom de ville, au lieu de celui de *castrum* qu'elle avait porté jusque là.

L'eglise, fondée par Robert en 1065, avait été bâtie avec tant de précipitation (en moins de six ans), que la principale nef et le portail avaient seuls été construits avec soin. Les autres parties de l'église et du cloître commencèrent, après trois siècles, à menacer ruine, et il fallut pourvoir à leur reconstruction.

L'église Notre-Dame, telle qu'on la voit aujourd'hui, ne donne qu'une idée imparfaite de ce qu'elle devait être d'après son plan primitif.

Un incendie, en 1594, occasionna de grands dommages aux deux tours du portail, et fit disparaître les campanilles dont elles étaient surmontées.

Dans son état actuel, cette église, vue de l'ouest, s'élève de neuf marches au-dessus du niveau du parvis. Le portail est surmonté de deux tours carrées; au-dessus de celle qui est à gauche, on voit une horloge dont la cloche, fondue en 1515, porte le nom de *Nicolas*, et un méridien sonnant inventé par Regnier de Semur, mort conservateur du Musée d'artillerie. La tour droite renferme la cloche *Barbe*, qui est du poids de 10 000 livres. Elle a été fondue huit fois, de 1549 à 1780, du poids de 2 847 livres à celui de 8 543 livres. Lors de cette dernière fonte, les habitans de la ville jetèrent dans le fourneau pour 10 000 fr. de vaisselle d'argent, ce qui n'a pas peu contribué à lui donner le son harmonieux qui la distingue. Avant 1789, on la sonnait pour détourner les orages, et chaque chef de maison donnait cinq sous pour les frais de cette sonnerie. On sonnait encore cette cloche pour indiquer aux habitans l'heure à laquelle ils devaient se rendre au travail, pour la course de bagues, pour annoncer l'audience du maire, que les vignerons appelaient la Messe du Diable, et l'ouverture des marchés : ce dernier usage a été seul conservé. Sur le chœur de l'église s'élève une flèche en pierre appelée Clocher des Morts, qui renfermait il y a quarante ans un très beau carillon appelé *Trezeau* du nombre de ses cloches, qui furent fondues en 1655. Une balustrade moderne et trois grilles, placées en 1645, ferment le portail, dont les statues et les bas-reliefs ont été entièrement brisés il y a quarante ans. On peut encore y reconnaître un curieux mélange de sujets profanes et chrétiens, mais ce ne sont plus que des vestiges. On y voit des centaures, des éléphans armés, des lutteurs, des dragons, des chameaux, des bœufs et des victimaires; des paons, le sagittaire, un diable qui excite avec un soufflet un réchaud, sur lequel des damnés bouillent dans une cuve; O phée, la Chimère, le jugement de Salomon, un baron à cheval, un âne dansant, une accouchée avec un enfant, des chasses, des courses, etc.

Cinq chapelles existent derrière le chœur. On voit dans l'une deux volets d'autel du quinzième siècle, représentant l'un l'Adoration des mages, l'autre la Circoncision, et portant tous deux cette devise sur les quatre faces de leur encadrement : *Tout se change.* Ces deux tableaux ont été gâtés par le badigeon et par les clous grossiers qui les fixent à la muraille; s'ils étaient montés sur des gonds, on pourrait jouir encore des peintures qu'ils présentent de l'autre côté, et qui doivent être dégradées par l'humidité. Cette chapelle offre d'assez beaux débris de vitraux, un moine qui bénit un chevalier, un moine blanc poussant Jésus-Christ dans un couvent, un docteur occupé à lire, l'Annonciation, et d'autres fragmens difficiles à déterminer. On attribue à maître Adam la balustrade en bois qui ferme cette chapelle.

Au pied de l'escalier de la chaire, on admire un obélisque de pierre de quinze pieds de haut, sculpté à jour avec un goût exquis, et destiné jadis à renfermer les saintes huiles. Après la petite sacristie paroissiale, on trouve dans la chapelle des Drapiers, qui est fermée par une belle grille en fer du quatorzième siècle, quatre vitraux représentant le tissage, la tonte, le peignage et le foulage du drap. Le corps des drapiers était considérable à Semur, au temps où cette ville fournissait le drap pour l'habillement des troupes; ces vitraux et leurs chapelles ont été reproduites par Millin, dans son Voyage dans les départemens du Midi.

Une autre chapelle a été fondée par les bouchers, le 5 avril 1586; deux panneaux de vitraux, également gravés dans Millin, y attirent l'attention des curieux; le premier représente un boucher assommant un bœuf, le second un boucher devant un étal et occupé à vendre sa viande. La balustrade en bois de cette chapelle est d'un travail curieux et soigné.

La canne de Ivan Vasiliévitch-le-Cruel. — Aux cannes célèbres dont nous avons parlé (voyez p. 258), il faut encore ajouter celle du czar russe Ivan Vasiliévitch, que les historiens russes eux-mêmes ont surnommé *le Cruel.* — Cette canne que l'on montre comme souvenir national aux étrangers, dans le palais impérial du Kremlin à Moscou, est en

ivoire et d'un très beau travail. Son bout supérieur est monté en or, et celui qui touche la terre est en acier, et forme un style bien affilé. — Ivan-le-Cruel se servait de cette canne dans ses promenades, et plus souvent encore en donnant audience à ses boyards, généraux ou fonctionnaires dont il était mécontent. Il s'approchait de celui qui avait excité son ressentiment, mettait la pointe de sa canne sur son pied, le clouait ainsi au parquet, et en s'appuyant de toute sa force sur la canne, il causait tranquillement avec lui une demi-heure et plus. Le malheureux devait soutenir cette conversation avec calme et résignation, s'il ne voulait encourir des malheurs plus grands. — En feuilletant l'histoire du règne de Ivan-le-Cruel, et en y trouvant à chaque page des traits pareils à celui que nous venons de citer, on ne sait ce qui doit le plus étonner, ou de cette cruauté raffinée, ou de la soumission servile et fatale des hommes qui pouvaient supporter un joug si affreux.

Epicure lui-même avance que la mollesse et l'indolence ne sont pas toujours le chemin qui nous conduit à une vie heureuse et tranquille; il veut que chacun, sans se gêner, suive les mouvemens de son naturel, et il exhorte en particulier les ambitieux à s'ingérer dans l'administration des affaires publiques. Toutefois la conscience de leurs talens doit seule les décider... Ce n'est ni la multitude, ni le petit nombre des affaires qui rendent la vie des hommes inquiète ou tranquille, mais le plus ou le moins d'honnêteté des choses qui les occupent. PLUTARQUE.

RELIGION DES GAULOIS.

La religion des Gaulois est celle dont les écrivains de l'antiquité se sont le moins occupés; et les auteurs modernes qui ont traité de ce sujet n'ont été guidés que par quelques passages de Jules-César, et par de rares monumens laissés épars sur ce sol qu'ont foulé nos ancêtres. L'ouvrage de dom Martin est celui où l'on trouve le plus de faits rassemblés sur cette matière; mais le savant bénédictin, malgré toutes ses patientes et laborieuses investigations, n'a pu jeter une lumière assez vive sur ce point obscur de la science historique; il n'a pu expliquer l'origine ni le principe fondamental de la doctrine druidique.

On sait que les Gaulois offraient à leurs dieux des sacrifices humains (voyez 1833, 13e livraison); que les druidesses, leurs prêtresses, cueillaient le guy sacré sur les chênes; mais, quels étaient les dieux auxquels ils adressaient leurs hommages, ce sont des questions auxquelles ne répond malheureusement que très imparfaitement la science.

Il ressort seulement d'un passage de Pline que les Romains avaient trouvé une grande analogie entre les rites des Perses et ceux des Gaulois. Cet illustre écrivain s'exprime ainsi en parlant des religions de ces deux peuples : « Malgré l'impossibilité où ils se trouvaient de se connaître l'un l'autre, et malgré l'éloignement des deux pays, ils pratiquaient si bien les mêmes superstitions, qu'on eût dit qu'ils s'étaient communiqué leur religion. » Saint Clément d'Alexandrie, qui florissait dans le IIe siècle de notre ère, a vu aussi le rapport de ces deux religions, et a dit : « que, comme celle des Perses, la religion des Gaulois était une religion de philosophes. »

Les Gaulois (sur ce fait les témoignages écrits que l'on connaît sont tous d'accord), les Gaulois croyaient fermement à l'immortalité de l'âme : c'était en conséquence de cette idée profondément empreinte dans leurs dogmes, qu'après avoir brûlé les morts, ils plaçaient dans leur tombeau le compte exact de leurs affaires domestiques, pour qu'ils pussent les retrouver dans la seconde vie.

Ils n'adoraient originairement qu'un seul dieu, Esus, *le dieu terrible*, comme le dieu des Juifs et des Scythes (en bas-breton ou celte, *heūs* signifie terrible). Esus était, pour les Gaulois, le dieu incertain, inconnu, unique, en quelque sorte, *le deus ignotus* des Romains. La forme principale sous laquelle ils l'adoraient était le chêne; mais ils l'adoraient dans toutes les choses qui n'étaient pas produites par le travail des hommes; les lacs, les marais, les fleuves. C'est à lui qu'on sacrifiait des victimes humaines, soit pour écarter les malheurs de la patrie, soit pour éviter des malheurs privés. Lorsque la patrie était en danger on construisait les colossales statues d'osier dans lesquelles on renfermait des hommes, et qu'on brûlait. C'était très souvent sur des lieux élevés que les druides faisaient leurs sacrifices; ils suivaient en cela une sorte d'instinct, commun à tous les peuples primitifs; ils croyaient se rapprocher de la divinité en s'élevant davantage vers le ciel; ils agissaient comme les Juifs qui, dans la loi primitive, ne pouvaient sacrifier que sur les *hauts lieux*.

La foi des Gaulois était aussi ardente que celle des premiers chrétiens, et elle a eu ses martyrs volontaires. Souvent, les premiers de la nation, les chefs, prenaient la place des victimes dévouées au feu, pour leur dérober le bonheur dont ils étaient persuadés qu'elles allaient jouir après leur mort; d'autres fois, ils obtenaient d'être brûlés avec toutes leurs richesses. Dans certains cas, les dévots se contentaient de jeter, dans les lacs ou dans les fleuves, de l'or, des chevaux, et tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Mais, comme chez les Scythes, et chez les Juifs dans la loi primitive, le dieu des Gaulois n'était jamais renfermé dans un temple. Les temples, c'étaient les immenses forêts qui couvraient alors la Gaule et surtout l'Armorique; c'étaient sans doute aussi les pierres alignées de Carnac et les dolmen de la Bretagne; et Diodore, qui nous apprend ces particularités, rapporte avec étonnement que l'or qu'ils offraient à la divinité gisait çà et là sur le sol entre de grandes masses de pierres.

Les prêtres d'Esus étaient les druides, qu'on appelait aussi saronides, parce qu'ils passaient leur vie au milieu des bois; on les nommait encore semnothées (honorant Dieu). Leur réputation de sagesse, disent quelques uns, était venue jusque chez les Grecs. Diogène les appelle *disciples des mages de la Perse*. Beaucoup d'auteurs anciens disent que Pythagore vint étudier leur doctrine. Les druides habitaient les forêts, et n'écrivaient pas la Loi, qui se conservait pure par la tradition orale. Tous les ans, il y avait une assemblée générale de tous les druides; elle se tenait d'ordinaire dans les environs de *Carnutum* (Chartres). Ils étaient, comme les mages, habillés de blanc, et précédaient leurs peuples dans les combats.

Des femmes, sous le nom de druidesses, partageaient avec les druides les soins du culte, et même ceux du gouvernement.

Telles étaient primitivement les idées et les formes du culte des druides. Mais, environ deux siècles avant Jésus-Christ, l'antique foi à Esus, le dieu unique, commença à s'ébranler, et les Gaulois admirent dans leur mythologie les dieux astronomiques adorés alors par presque tous les peuples civilisés. Les druides, forcés de céder aux vœux des peuples, sacrifièrent aux nouveaux dieux, mais observèrent toujours de ne célébrer ces sacrifices que sous un chêne, rapportant ainsi mentalement leurs hommages à Esus, auquel ils restèrent fidèles

C'est ce nouveau culte que César trouva établi lorsqu'il fit la conquête des Gaules : on peut juger de l'opinion qu'il en conçut par cette phrase des Commentaires : « Les Gaulois (dit-il) adorent Mercure, Apollon, Mars, Jupiter et Minerve, et en ont presque les mêmes idées que les Grecs et les Romains. »

Jupiter, Jovis, et en celtique, Tou ou Taranis, car tous ces noms sont ceux du même dieu, vint supplanter

Esus. C'est lui qui prit le premier rang dans l'olympe gaulois. Dom Martin a cru voir dans une figure sculptée sur le portail de Notre-Dame la représentation du Jupiter gaulois. Nous avons examiné cette figure qui subsiste encore dans la décoration de la porte par laquelle on entre d'ordinaire à Notre-Dame; elle est à gauche de la grande rose: elle tient d'une main un bouquet de fruits, et de l'autre un oiseau; près d'elle sont sculptées des feuilles de chêne. Sa présence ne doit peut-être s'expliquer que par le caprice de l'artiste qui voulut retracer une de ces figures de l'antique religion, dont à cette époque (le douzième siècle) tant de monumens subsistaient encore dans le nord de la France.

Mercure, ou en celtique Ogmias, fut le second dieu de ce nouveau polythéisme; il présidait à l'éloquence comme dans toutes les théogonies. Il était représenté, comme sur quelques monumens grecs et romains, avec des chaînes dans ses mains, et entraînant ainsi des populations à sa suite; symbole de l'empire de l'éloquence. Quelques auteurs ont parlé d'un Hercule gaulois, mais c'est le Mercure que ces peuples représentaient souvent aussi armé d'une massue et couvert de la peau de lion; singularité qu'on croit expliquer par la consécration qu'Hercule fit de sa massue et de sa peau de lion sur l'autel de Mercure, après le combat contre les géans. Au reste, la mythologie grecque a confondu quelquefois Hercule et Mercure; à Mégalopolis, Mercure et Hercule n'avaient qu'un seul temple; et selon Aristide, les mêmes statues servirent souvent à représenter l'une ou l'autre de ces divinités.

Le Mercure gaulois était, comme le Mercure grec, inventeur des arts; il présidait aussi à la sûreté des chemins, et la massue qu'il portait indiquait la guerre qu'il faisait aux voleurs qui les infestaient. C'était aussi le dieu du commerce, et alors on le représentait nu, tenant la bourse et le



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)

Fig. 1. — Cette figure paraît être celle d'un Hercule gaulois. Le Dieu a les cheveux et la barbe tressés; son corps est très velu. Il tient des deux mains une sorte de sceptre terminé par une tête humaine.

Fig. 2. — Cette figure, dont la tête est exactement semblable à celle de la fig. 1, pourrait être aussi un Hercule gaulois. Il tient au bras gauche un bouclier échancré, et de la main droite une massue.

Ces deux figures, dessinées de grandeur naturelle, ont été trouvées dans la ville de Sens; elles sont en fer.

caducée, portant le pétase, et ayant à ses pieds le coq, symbole de la vigilance.

Enfin, Mercure, chez les Gaulois comme chez les Grecs, était chargé aussi de conduire les âmes dans l'autre monde, pour y retrouver une vie meilleure dont celle-ci n'était regardée que comme l'image. Mais pour ces fonctions, il pre-

nait le nom de Teutathès ou de Pluton, dont il était supposé tenir la place. Il faut remarquer que les Gaulois se prétendaient fils de Teutathès : c'était un dieu de prédilection pour ces peuples ; on en trouve des preuves dans ce grand nombre de statues de Mercure trouvées dans la Gaule par César.

Abellion, Helenion, Belenus. Peninus ou Penin (de *pen*, tête, sommet), qui n'est autre que l'Apollon des Grecs, le Baal des Orientaux, ou le Mithras des peuples asiatiques, était représenté souvent par un œil; car le soleil, dans ce système religieux, était l'œil de Jupiter ou du grand dieu. On l'adorait surtout dans le pays des Arverni (Auvergne) où plusieurs temples célèbres lui étaient consacrés. Il en avait un autre près de Toulouse, que l'on avait élevé sur un lac, son temple primitif. Les Gaulois comprenaient le soleil, comme Anaxagore, qui leur avait peut-être emprunté son système; ils le regardaient comme un grand globe de feu suspendu au milieu des airs par des chaînes d'or. C'était pour rappeler cette idée qu'il était représenté la tête suspendue par une chaîne.



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

Fig. 3. — Personnage gaulois revêtu du sagum, espèce de blouse; il devait tenir une arme dans les deux mains. L'original en fer est conservé au Cabinet des médailles. Il a été réduit de moitié par le dessinateur.

Fig. 4. — Personnage que l'on présume être un Gaulois : il est couvert d'un vêtement court serré par une ceinture, assez semblable aux costumes du quatorzième siècle. Il a la tête nue, porte une longue barbe disposée symétriquement. L'original en bronze est conservé au Cabinet des médailles. Il a été réduit de moitié par le dessinateur.

Les Gaulois adoraient le soleil avec des cérémonies très semblables à celles usitées par les Perses. Ainsi, comme les Perses, le 25 de décembre, c'est-à-dire à la renaissance du soleil, ils célébraient ses mystères, en se masquant avec des têtes d'animaux et en se couvrant de leurs peaux ; pour ces mystères, ils avaient soin de choisir les animaux qui avaient

donné leur nom à une constellation, le bélier et l'ours, par exemple. Le costume qu'ils portaient dans cette occasion est appelé par Tacite *Mastruca*.

Outre tous ces noms, Apollon a encore porté celui de Dolichenius, et alors il se confondait avec Mercure. En 1658, on a trouvé près du port de Marseille une statue portant ce nom, représentant un Apollon debout sur la croupe d'un taureau, revêtu d'habits de guerrier, et ayant à ses pieds l'aigle, seul oiseau qui puisse regarder le soleil. Comme chez les Perses, Belenus ou le soleil avait une compagne; c'était Belisana, Belinuncia ou la lune, qui se confondait avec Vénus ou même Minerve. Un lac lui fut consacré dans le Gévaudan.

Mars portait chez les Gaulois le nom de Camulus et le surnom de Scyomon (riche), parce que c'était à lui qu'ils consacraient toutes les dépouilles des vaincus.

L'histoire cite un exemple frappant de cette coutume. L'an 642 de Rome, 112 ans avant Jésus-Christ, les Gaulois, ayant défait l'armée du proconsul Cépion, jetèrent (en l'honneur de Mars) toutes les dépouilles de cette armée dans les fleuves, dans les lacs ou dans des gouffres; et les soldats qui échappèrent aux flèches et aux javelots du vainqueur furent ensevelis dans les ondes avec leurs richesses.

Leur dernier dieu était Saturne, qu'ils prétendaient leur avoir enseigné à offrir à Jupiter des victimes humaines, et qui lui-même avait offert son fils en holocauste, mythe qui se retrouve dans presque toutes les anciennes mythologies, et qui établit encore un rapport entre ce culte et celui des Hébreux, dont le père offrit Isaac au Seigneur.

Sous Tibère, le culte gaulois fut interdit; mais il reparut sous Alexandre Sévère, et sous Aurélien et Dioclétien. Ce culte avait de profondes racines chez ces peuples; car, sous Théodebert Ier, des Gaulois s'étant emparés du pont de Pavie, jetèrent les corps des ennemis dans le Pô, en l'honneur de Mars, et comme prémices de la guerre. Au reste, on retrouve des traces de ce culte, chez les peuplades sauvages de la Bretagne, jusqu'aux dixième et onzième siècles.

POËMES DU MOYEN AGE.

L'étude des littératures de l'antiquité est devenue depuis quelques siècles si exclusive et si universelle, qu'elle a presque complétement étouffé la connaissance des littératures intermédiaires. Il semble que le moyen âge tout entier n'ait été qu'une période inculte et tout-à-fait illettrée, et que la poésie française n'ait commencé à naître que depuis qu'elle s'est prise à imiter la poésie des Grecs ou celle des Romains. Nos compositions nationales ont disparu en bloc de la scène du monde; elles se sont perdues dans l'oubli, elles se sont ensevelies dans l'obscurité des vieilles bibliothèques, et l'imprimerie n'a pas daigné leur faire l'honneur de les retirer du tombeau, et de les remettre en lumière par sa puissante action. Ce que nos pères avaient admiré, ce dont ils s'étaient inspirés, ce qu'ils avaient chanté dans les joies de leurs fêtes patriotiques, et dans les jours glorieux de leurs combats, nous, postérité ingrate et dédaigneuse, nous ne l'avons pas même connu. La fameuse chanson de Roland, cette marseillaise de l'ancienne monarchie, est si complétement sortie de tout souvenir, que l'on en est venu à ne plus savoir seulement ce que c'était; la mémoire de tant de poëtes français célèbres chez nos pères s'est effacée comme celle de ces merveilleux constructeurs de cathédrales qui se sont contenté de nous laisser leurs œuvres sans y joindre leur nom. A partir du seizième siècle, on n'a plus eu d'amour et de respect que pour l'antiquité, et le tribut payé par Boileau dans son Art poétique, à ses illustres devanciers du moyen âge, s'est réduit à ces deux vers:

> Villon fut le premier qui, dans ces temps grossiers,
> Débrouilla l'art confus de nos vieux romanciers

Le législateur du Parnasse aurait dû rendre meilleur hommage à ceux qui peu à peu avaient su préparer la belle et harmonieuse langue dont il se servait lui-même pour imiter Horace et Juvénal; il aurait dû en parlant des règles de la rime s'inquiéter un peu davantage de ceux qui avaient su racheter par cet ornement sonore le manque d'harmonie de notre idiome, et nous faire connaître les pères de la césure et de l'alexandrin. Mais que pouvait être la vieille nationalité française pour une génération qui ne regardait naître la France qu'à partir du règne du grand roi? Que pouvaient être nos romanciers, et les vieux joueurs de vielle de nos châteaux gothiques, pour ces beaux esprits si justement ridiculisés par le haut bon sens de Molière, qui, loin de se faire honneur des traditions de leur pays, ne rêvaient que de s'habiller à l'antique, et de changer nos mœurs et nos façons pour les mœurs et les façons des classiques habitans de Rome et de la Grèce? Nos pauvres vieux poëtes ont donc eu un triste sort: exaltés, chantés, vénérés pendant quatre cents ans, ils sont tombés dans une telle infortune, qu'on a paru ne plus se souvenir de leur existence. Après avoir appartenu pendant si long-temps au peuple lui-même, ils n'ont plus appartenu qu'aux curieux et aux érudits.

Ces poëmes forment l'ensemble de la littérature française du onzième au treizième siècle. Il y en a un grand nombre de perdus, mais ceux qui sont venus jusqu'à nous en manuscrit sont encore fort nombreux, et plusieurs possèdent une valeur littéraire incontestable. Les plus anciens, mais aussi les plus altérés par l'influence du temps et des transformations postérieures, sont ceux de la *Table Ronde*: ils se rapportent aux événemens guerriers du cinquième siècle chez les Bretons, qui, commandés par Arthus, maintinrent leur indépendance contre les Barbares. Les poëmes qui se rapportent à la période glorieuse de Charlemagne sont ceux qui ont eu le plus d'éclat et de célébrité. Ils sont ordinairement compris sous le nom de *Romans des douze Pairs de France*. Ils sont relatifs aux diverses guerres soutenues par ce puissant empereur des Francs, et ornés de tous les embellissemens poétiques qu'un intervalle de quelques siècles avait dû nécessairement produire dans l'histoire de ces grandes expéditions. De ces nombreux poëmes les plus authentiques sont: *Agolant* ou la guerre en Italie contre les Sarrasins; *Jean de Lanson* ou la guerre de Lombardie; *Guteclin de Sassoigne* ou la guerre de Saxe contre Witikind; les *Quatre fils Aimon*, et *Girard de Vianne* ou les guerres d'Auvergne et de Dauphiné; *Ogier le Danois*, et *Roncevaux* ou la guere d'Espagne; d'autres, commme *Gerard de Roussillon*, se rapportent à l'époque de Charles Martel, ou, comme *Garin le Loherain* et *Berte aus grans piés*, à celle de Pepin-le-Bref. Enfin, il y en a qui nous font remonter au règne de Louis-le-Débonnaire et à celui de Charles-le-Chauve.

On commence à sentir aujourd'hui toute l'importance de ces ouvrages, non seulement à cause de la multitude d'indications précieuses qu'ils nous fournissent sur la géographie de l'ancienne France, sur des hommes autrefois célèbres que l'on ne saurait connaître que par eux, sur l'histoire d'une foule de villes et de seigneuries, sur celle du droit feodal, et de la constitution poétique primitive; mais même sous le pur rapport d'art, et à cause des vives lumières qu'ils répandent sur les origines de notre littérature. Déjà vers la fin du dix-huitième siècle, les romans de Caylus et de Tressan, *Amadis de Gaule*, *Gerard de Nevers*, et diverses autres compositions semblables puisées dans les traditions de l'ancienne France, avaient jeté dans le public un premier signal d'attention. Mais ces premières tentatives n'étaient qu'une chose bien imparfaite et bien faible, et il était réservé à notre génération de remonter d'un pas plus déterminé et plus ferme vers ces trésors perdus des anciens âges. C'est ce qu'elle a en effet entrepris, et elle a déjà accompli une partie de sa

tâche en donnant le jour de la publicité aux plus remarquables de ces infortunés poèmes.

Les anciennes poésies françaises, ainsi que celles d'Homère et de tous les peuples primitifs, étaient faites pour être chantées. La nécessité de les retenir de mémoire rendait ce secours nécessaire. Le chant était accompagné par le son de la vielle ou de la harpe. Un bon ménestrel devait savoir par cœur un certain nombre de ces poèmes, de même qu'aujourd'hui un acteur connaît les rôles principaux du répertoire, et il choisissait, suivant la nature de ses auditeurs et l'à propos des circonstances, les morceaux qu'il convenait le mieux de faire entendre. Ainsi faisaient ces poètes entretenus à la cour des rois, dont Homère fait si souvent mention, les rhapsodes grecs postérieurs à Homère, et les bardes du nord. Tantôt ils chantaient le récit d'un combat ou celui d'un tournois, tantôt une chasse, tantôt une prière, tantôt un mariage. C'est dans ce but que la masse du poème se trouve toujours divisée par couplets plus ou moins étendus, dont chacun forme un sens complet, et peut sans inconvénient se détacher de l'ensemble comme une composition à part. L'entrecroisement des rimes masculines et féminines, qui est aujourd'hui une des règles de la haute poésie, n'était pas alors d'usage. La rime était souvent dans chaque couplet toute féminine ou toute masculine, et même en général elle se répétait d'un bout à l'autre. Dans quelque poèmes, les rimes sont même entrecroisées par couplets, c'est-à-dire, que dans un couplet de cinquante à soixante vers, par exemple, les rimes étant en *er*, les rimes dans le couplet suivant sont toutes en *ère*. Les vers étaient de dix ou douze syllabes avec un repos placé après la quatrième ou après la sixième syllabe, et nécessité par l'exigence du chant. Telle est l'origine de notre rhythme poétique. On le retrouve encore avec ses caractères primitifs dans quelques vieilles chansons populaires, telles que le *comte Orri*, ou Malbrough. Nous demandons même la permission, afin de mieux fixer ce que nous voulons dire sur la mesure ancienne, de citer ici cette chanson que tout le monde sait par cœur, et que toutefois peu de personnes, sans doute, s'aviseraient de choisir pour sujet d'une remarque littéraire. Mais M. Paulin Paris, à qui nous empruntons une partie des détails qui précèdent, a bien fait à cette chanson l'honneur de la recueillir dans le beau travail qu'il a mis en tête de son édition de *Berte aus lons piés*, et il nous est assurément permis d'en faire autant. On y retrouve, quoiqu'elle soit d'un âge comparativement assez moderne, tous les rudimens de l'ancienne versification française.

Madame à sa tour monte, — si haut qu'el' peut monter;
Elle aperçoit son page, — de tout noir habillé.
Beau page, mon beau page, — quel' nouvelle aportés?
La nouvel' que j'aporte, — vos beaux yeux vont pleurer;
Monsieur Malbrough est mort, — est mort et enterré, etc.

Cette constance de la rime dans d'assez longs morceaux était une difficulté de plus que les trouvères avaient à vaincre; aujourd'hui que tous les mots de la langue sont fixés, et qu'il n'est plus permis aux poètes de les altérer en aucune façon pour leur commodité, cette difficulté serait sans doute bien plus grave encore. Mais alors, comme on le voit par plus d'un exemple, il n'était pas fort malaisé d'en venir à bout.

Il résultait de là une certaine monotonie qui s'accordait sans doute parfaitement bien avec celle du chant; car il ne faudrait pas se figurer que ces chants fussent bien riches ni bien variés: la musique des complaintes, celle de certains chants d'Église, ou d'anciennes chansons qui en quelque pays ont encore cours dans les villages, donnent idée des accords dont se servaient les trouvères. Les poèmes portent en une foule d'endroits la preuve qu'ils étaient faits pour être chantés, et on le sait d'ailleurs par bien d'autres témoignages. Ainsi dans *Gerars de Nevers*, lorsque ce preux se déguise en trouvère pour retourner dans son ancien domaine, le poète nous le représente chantant devant les bourgeois sur la place de Nevers, puis dans l'intérieur du château :

Lors vesti un viex garnement (un vieil habillement)
Et pend à son col une vielle;
Car Girars bel et bien viéle (joue de la vielle)...
Borjois l'esgardent plus de vint
Qui disoient tout en riant:
« Cist (ce) jongleur vient por noiant (pour rien),
» Quar toute jor (jour) porroit chauter
» Que nus (aucun) ne l allast ecouter »
. . . .
Lors commence, si com moi semble
Ces vers de *Guillaume au Cornez*,
A clère vois et à dous sons, etc.

Voilà donc pourquoi ces poèmes étaient désignés par leurs contemporains sous le nom de chansons. C'étaient des séries de chansons enchaînées l'une à l'autre par le lien d'une fable commune. La fameuse *chanson de Roland* ou *de Roncevaux*, que l'on s'est long-temps représentée comme analogue à ce que nous nommons encore aujourd'hui une chanson, n'était autre chose que le poème sur l'expédition d'Espagne, duquel on détachait pour le chanter tel morceau que l'on voulait. Cette chanson n'est donc pas perdue; c'est le vieux roman connu sous le nom de *Canchons de Roncevals*, et qui existe encore parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale, et qui dès aujourd'hui est rendu au public. Dans un passage d'un vieux poème qui nous représente Taillefer chantant Roland, il ne s'agit donc pas d'une ballade, mais de quelques morceaux détachés de la masse du poème, comme nous venons de voir Girars de Nevers en détacher un à son gré dans celui de *Guillaume au cornés*.

Taillefer qui moult bien cantoit
Sor un ceval qui tost (vite) alloit
Devant as s'en aloit cautant
De Carlemane et de Rolaut,
Et d'Olivier, et des vassaus
Qui moururent à Raincevaus.

C'est dans ces vieux poèmes que réside la poésie épique de la nation française, et c'est pour cela qu'ils sont dignes d'être traités avec la plus haute considération. Ils appartiennent au berceau de notre nationalité, comme ceux d'Homère à la nationalité de la Grèce. Un poème épique n'est pas celui qui n'intéresse qu'un homme, comme la *Henriade*, par exemple, c'est celui qui intéresse tout un peuple, comme l'*Enéide* ou *Roncevaux*, ou même tous les peuples d'une même religion, comme la *Messiade*, ou le *Paradis perdu*. Dans un autre article, nous compléterons ces premières idées en faisant connaître avec plus de détails une de ces compositions de la littérature du moyen âge. Nous choisirons le poème de *Berte aus lons piés*, un des meilleurs poèmes d'Adenès, le roi des ménestrels à la cour du successeur de saint Louis.

LE WALHALLA OU LE PALAIS DES HÉROS,

EN BAVIÈRE.

Ce palais s'élève sur une montagne, au milieu de la vaste plaine du Danube, dans le centre de la Bavière, près du village de Donaustauf, et à environ quatre milles de Ratisbonne; les eaux du Danube baignent le pied de la montagnes Des hautes collines verdoyantes, dont l'une est couronnée par les ruines du château de Stauff, forment autour un amphithéâtre naturel.

La première pierre fut posée par le roi de Bavière, le 18 octobre 1830, anniversaire de la bataille de Leipzig: triste anniversaire!

Ce superbe édifice, si poétiquement et si majestueusement situé, est destiné à recevoir les bustes et les statues des hommes illustres de l'Allemagne de tous les siècles.

Il est d'ordre dorique, de dimension colossale, entièrement construit de marbre gris-blanc. Les colonnes et les ornemens intérieurs sont d'un marbre plus fin tiré des carrières de Bavière.

L'architecte du Walhalla est le baron Klenze, qui a aussi donné les plans de la glyptothèque et de la pinacothèque (voyez p. 260 et p. 309).

Aux frontons des deux côtés seront placés des morceaux de sculpture des premiers artistes de Bavière.

L'intérieur du Walhalla est un carré oblong, dont les murailles sont ornées d'une frise sculptée représentant les migrations, les coutumes religieuses, les mœurs, les guerres et le commerce des anciens Germains. Sous la frise, entre des pilastres de marbre rouge, surmontées de chapiteaux ioniques de marbre blanc, seront rangées les statues des grands hommes.

L'idée qui a fondé le Walhalla est grande, et il n'est pas de nation qui ne s'honorât en l'adoptant et en imitant son exécution hardie.

Nous ne connaissons point d'opinion religieuse ou philosophique, généralement professée, qui ne sanctionne à quelque



(Le Walhalla, ou palais des Héros, dans la plaine du Danube, en Bavière.)

degré la recherche de la reconnaissance publique et l'amour de se survivre glorieusement à soi-même dans les souvenirs de l'humanité. Fût-on malheureusement porté à croire même à la vanité et au néant de ces nobles désirs, on ne saurait certainement en contester l'utilité et le profit pour la société. On ignore combien de généreuses tentatives le Walhalla de l'Angleterre, l'abbaye de Westminster a encouragées. Au signal d'une bataille, lord Nelson s'écriait: *La victoire ou l'abbaye de Westminster!* Cette parole est plus belle que le cri du héros antique : Vaincre ou mourir. On y sent une plus généreuse confiance et plus d'amour. Il y avait dans le cœur de Nelson cette pensée: « Vivant ou mort, » je mériterai la reconnaissance de la patrie! » Un tel élan n'est pas seulement honorable pour l'individu, il l'est aussi pour le pays qui l'inspire. On peut juger de la moralité d'un peuple sur sa piété plus ou moins grave et persévérante envers la vertu et le génie. Si toute société doit avoir un code pénal, elle doit avoir aussi un panthéon: alors elle peut compenser du moins la sévérité sanglante de ses lois contre ses enfans criminels, par la dignité, par la sainteté des récompenses qu'elle décerne à ses enfans héroïques : si elle punit, elle récompense; si elle a des supplices, elle a des couronnes; si elle a l'anathème, elle a l'apothéose.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

PIERRE PUGET.



(Musée du Louvre; Sculpture moderne. — Milon de Crotone, par Pierre Puget.)

Comme Michel-Ange Buonarotti, avec lequel il a de frappans rapports, Pierre Puget, appartenait à une illustre famille qui joua un grand rôle à la cour des comtes de Provence de la première branche d'Anjou; comme le célèbre artiste florentin, il fut peintre, architecte et sculpteur; comme lui il n'eut d'autre modèle que la nature; comme

lui encore il refusa d'encenser le pouvoir, et de soumettre son génie à d'autres inspirations que les siennes propres. Il naquit à Marseille, le 31 octobre 1622, et triompha d'une mauvaise éducation et des obstacles de toutes sortes qui contrarièrent sa vocation, obstacles parmi lesquels il faut compter en première ligne la misère à laquelle il ne parvint à se soustraire qu'après bien des années d'une noble et courageuse persistance. Pendant sa première jeunesse, la France n'offrait point encore les établissemens utiles fondés par Louis XIV pour aplanir au génie la route des beaux-arts, et l'Italie, lorsqu'il y alla chercher un maître et des modèles, était tombée dans une décadence dont elle ne devait plus se relever.

A l'âge de quatorze ans, il fut placé auprès d'un constructeur de galères nommé Roman qui, au bout d'une année, ne trouvant plus rien à lui enseigner, se reposa entièrement sur lui de la construction d'une galère qui fut regardée comme un chef-d'œuvre de construction et de sculpture navale. Si Puget eût voulu continuer de marcher dans la route que lui ouvrait un si brillant début, il fût sans doute parvenu plus rapidement à l'honorable aisance qu'il ne put conquérir que long-temps après; mais il brûlait du désir de voir l'Italie, et de continuer ses études de peinture dont la nécessité avait pu seule le détourner pour un moment; il partit donc presque sans ressources, et fut arrêté à Florence par le manque absolu d'argent. Forcé d'entrer dans l'atelier d'un sculpteur en bois, il se rendit bientôt nécessaire à son maître qui le retint pendant un an, le traita comme son fils, et lui donna enfin les moyens de se rendre à Rome, où, recommandé à Pierre de Cortone, il fut promptement accueilli dans l'atelier de ce maître. Mais Puget reconnut bientôt qu'il s'était engagé dans une fausse voie; ni l'affection que lui témoignait le Cortone, ni l'offre qu'il lui fit de la main de sa fille, ne purent alors le retenir, et, en 1643, Puget était de retour à Marseille. Il n'y fut pas plus tôt arrivé, que le duc de Brézé, amiral de France, le chargea de dessiner et de faire exécuter un vaisseau de guerre qui surpassât en magnificence tout ce qu'on avait vu de plus beau en ce genre. Ce fut alors que Puget, âgé de vingt et un ans, inventa ces poupes colossales, ornées d'un double rang de galeries saillantes, et de figures en bas-relief et de ronde bosse qu'on imita promptement dans les divers ports, et qui ont fait pendant long-temps l'admiration de toute l'Europe. Ce bâtiment, dont la décoration présentait des allégories en l'honneur d'Anne d'Autriche, fut appelé *la Reine*, et fut terminé en 1646. Puget fit encore un voyage en Italie, et continua de se livrer à la peinture jusqu'en 1655, époque où, atteint d'une maladie grave, il fut contraint de renoncer à cet art que les médecins jugeaient contraire à sa santé; il se voua alors tout entier à la sculpture en marbre dont il ne s'était pas encore occupé d'une manière suivie. La porte et le balcon de l'Hôtel-de-ville de Toulon furent son premier ouvrage; cet édifice est entièrement de lui, il en a été l'architecte et le sculpteur. Le Bernin, lorsqu'il vint en France, eut la générosité de dire, après avoir vu ce monument, qu'il s'étonnait d'avoir été appelé *puisque le roi possédait un si habile artiste*. Disons à ce propos que fort heureusement le roi ne *possédait* pas notre illustre Pierre Puget. Cette expression, si applicable à Lebrun, à Girardon, et à d'autres habiles et ingénieux talens du grand siècle, est repoussée par la vie entière du grand artiste, de l'artiste fier et indépendant qui répondait à Louvois: « Le roi peut facilement trouver des généraux » parmi le grand nombre d'excellens officiers qu'il a dans » ses troupes; mais il sait bien qu'il n'y a pas en France » plusieurs Puget. Ne vous étonnez donc pas, monsieur, de » me voir exiger un traitement égal à celui d'un général » d'armée. » Au reste, Louis XIV appréciait le caractère et le mérite de Puget beaucoup mieux que M. Louvois. » Monsieur, disait le prince à François Puget, votre frère » est grand et illustre; il n'y a personne dans l'Europe qui » le puisse égaler. »

Puget n'eut point de vie privée, c'est-à-dire que l'amour de l'art absorba toutes ses autres affections, et que la postérité compte ses années par ses ouvrages; il est cependant un sentiment dans lequel il porta toute l'ardeur, tout l'enthousiasme dont regorge sa vie d'artiste. Puget aima Marseille, sa patrie, comme il aima son art. Toujours entraîné en Italie par les séductions que cette belle contrée exerce sur tant d'organisations opposées, il ne pouvait y être retenu par la vogue qu'y obtenaient ses ouvrages, et par les avantages pécuniaires dont il y jouissait, et on le revoyait bientôt à Marseille, discutant, avec des administrateurs incapables de l'apprécier, les plans d'embellissement qu'il était forcé de leur soumettre, et faisant bon marché de ses intérêts, pourvu qu'il lui fût permis de parer sa chère patrie de quelque merveille de plus.

Assez de biographies ont analysé et daté les moindres ouvrages de Puget; nous nous bornerons ici à désigner ses principaux chefs-d'œuvre. En peinture, parmi de nombreux tableaux presque tous religieux, on admire surtout celui du Sauveur, en présence duquel Pierre Julien disait que Puget était aussi grand peintre que grand sculpteur. En architecture, on ne peut citer, outre l'Hôtel-de-ville de Toulon, que l'église de l'hospice de la Charité, la halle, et quelques grands hôtels de Marseille, car ce fut surtout par ses plans que Puget se montra grand architecte. Il ne fut appelé à exécuter que ceux qui exigeaient le moins de génie et de dépense.

Il n'en fut pas ainsi de la sculpture dont il a laissé de nombreux et admirables monumens. Les plus remarquables sont: le Milon de Crotone, acquis par Louis XIV, et placé alors dans le parc de Versailles ainsi que son groupe d'Andromède. L'Hercule français, commencé pour le surintendant Fouquet, et qu'on voit aujourd'hui dans une des salles d'assemblée de la Chambre des Pairs. Une statue de saint Sébastien, dans l'église de Carignan à Gênes. Les plus beaux ouvrages de Puget sont encore aujourd'hui dans cette ville, où il fut toujours dignement accueilli. La famille Sauli et la famille Lomellini le gratifiaient chacune d'une pension de trois cents louis, et lui payaient en outre ses ouvrages. La maison Doria l'avait chargé de la construction d'une église quand, sur les conseils de Bernin, Colbert le rappela en France, où il lui donna 3 600 francs d'appointemens en le nommant *directeur de la décoration des vaisseaux* à Toulon.

Puget avait pris pour devise ce proverbe: *Nul bien sans peine*, et il ne passa jamais un jour sans travailler. Voici, à ce propos, ce qu'il écrivait en 1683 à Louvois, et dont nous avons précédemment rapporté quelques mots: « Je suis » dans ma soixantième année, mais j'ai des forces et de la » vigueur, Dieu merci, pour servir encore long-temps. Je » suis nourri aux grands ouvrages, je nage quand j'y tra» vaille, et le marbre tremble devant moi, pour grosse que » soit la pièce. »

En 1694, année de sa mort, Puget travaillait avec toute l'énergie de son talent au beau bas-relief de la peste de Milan, qui se voit à Marseille dans la salle du conseil de la santé.

La ville de Marseille a fait élever à ce grand homme devant la maison qu'il habitait, rue de Rome, une colonne surmontée de son buste, et portant cette inscription: *A Pierre Puget, sculpteur, peintre et architecte, Marseille sa patrie qu'il embellit et honora.*

Le sel en Sénégambie. — Le sel est une des denrées les plus recherchées et les plus rares en Sénégambie. Quand les enfans de ce pays peuvent sucer des morceaux de sel gommés, ils éprouvent le même plaisir que ceux d'Europe à qui l'on donne des bonbons. Dire qu'un homme mange du sel

avec ses alimens, c'est la même chose que dire qu'il est riche. Les voyageurs européens souffrent beaucoup de la rareté de cette denrée. Il paraît que l'usage continuel des végétaux donne un besoin de sel dont on ne peut se faire une idée lorsqu'on ne l'a pas éprouvé.

Attaque d'une baleine contre un navire: Détresse de l'équipage. — En 1820, le 13 novembre, un navire américain, *l'Essex*, se trouvant dans la mer du Sud, par 47° de latitude, aperçut un groupe de baleines vers lesquelles il se dirigea; arrivé au milieu des cétacés, il mit les canots à la mer. Chacun de s'embarquer et de sauter à son poste: les rameurs se courbent sous leurs avirons, et les harponneurs se préparent à profiter de l'aubaine que le ciel leur envoie. La petite flotille s'avançait rapidement, et le navire la suivait de près. Tout-à-coup on vit la plus grosse baleine se détacher du groupe avec lequel elle semblait réunie comme en famille, et dédaignant les faibles embarcations, s'élancer droit sur le navire, qu'elle prit sans doute, et non sans raison, pour le chef de cette armée d'ennemis. Du premier choc, elle fracassa une partie de la fausse quille, et elle s'efforça ensuite de saisir entre ses mâchoires quelque partie des œuvres vives; ne pouvant réussir, elle s'éloigna de deux cents toises, et revint frapper de toute sa force la proue du bâtiment. Le navire qui filait alors cinq nœuds (environ huit pieds par seconde), recula à l'instant avec une vitesse de quatre nœuds (environ six pieds quatre pouces par seconde). Il en résulta une vague très haute; la mer entra dans le bâtiment par les fenêtres de l'arrière, en remplit le coque, et le fit coucher sur le côté. Vainement les canots arrivèrent, il n'était plus temps de sauver *l'Essex*. Tout ce qu'on put faire, en enfonçant le pont, fut d'extraire une petite quantité de pain et d'eau que l'on déposa dans les canots.

Après trois jours d'attente, aucun navire ne paraissant dans ces parages, les canots se décidèrent à faire voile vers des mers plus fréquentées; contrariés par les vents, ils ne purent aborder, le 20 décembre, qu'à l'île Ducie (latit. 25° S., longit. 127° O.); mais ne trouvant sur ce rocher volcanique qu'un peu de bois et de broussailles, et pas de nourriture, les canots la quittèrent huit jours après, y laissant trois matelots qui refusèrent de s'embarquer.

Le 13 janvier suivant, un baleinier rencontra un des canots, et en recueillit les marins; le second canot ne fut rencontré en mer par un autre baleinier américain que quatre-vingt-dix jours après avoir quitté l'île Ducie. Il ne restait de tous les hommes qui le montaient que le capitaine et un mousse: les autres avaient péri. Il est douloureux de dire qu'ils avaient servi successivement à prolonger la vie de leurs compagnons. Pour la dernière fois on avait tiré au sort dans la journée, et le mousse avait eu le mauvais lot: la rencontre du navire américain lui sauvait la vie. — Quant aux trois matelots restés dans l'île de Ducie, ils furent ramenés par le capitaine Reine de la Nouvelle-Galles du Sud, qui, en quittant Valparaiso, se porta à leur secours. Au coup de canon qu'il tira dès son arrivée auprès de l'île, il vit sortir d'une caverne trois hommes réduits à un indéfinissable degré de maigreur; malheureux qui s'étaient nourris seulement de graines et de racines depuis plusieurs mois.

LES PANGOLINS.

Parmi les animaux que les naturalistes désignent sous le nom collectif d'édentés, les seuls qui méritent véritablement cette qualification sont les pangolins et les fourmiliers, puisque tous les autres ont au moins des molaires, et que quelques uns même sont pourvus de longues et fortes canines.

En voyant des êtres dont les mâchoires sont constamment aussi dégarnies que celles de l'enfant qui vient de naître, on a peine à concevoir comment ils peuvent se procurer leur subsistance, et on croit volontiers qu'il sont sans cesse exposés à mourir de faim. Cependant, quand on les trouve, ils n'ont pas l'air d'avoir pâti; ils ne peuvent à la vérité manger de la chair, comme les tatous, ou broyer des feuilles, comme les paresseux; ils ne peuvent même écraser des insectes un peu consistans, tels que les gros coléoptères, ainsi que le font dans notre pays les hérissons, et ils sont réduits à vivre de très petits insectes, de fourmis et de termites. C'est un singulier genre d'aliment pour un animal comme le tamanoir, par exemple, qui atteint la taille de l'ours; j'en ai tué un pourtant qui avait sur les côtés une couche de graisse épaisse de deux doigts. Il est vrai que la petitesse de la proie est compensée par son abondance et par la facilité avec laquelle le chasseur peut se la procurer.

Nous avons en France un animal qui se nourrit aussi de fourmis, et qui se trouve fort bien de ce régime; car il est souvent très gras, surtout vers la fin de l'automne. Ce n'est pas un quadrupède, il est vrai: c'est un oiseau, le pic-vert; mais les moyens dont il a été pourvu pour attraper les insectes sont au reste très analogues à ceux qui ont été accordés aux fourmiliers. Un bec conique et très résistant, une grande force dans les muscles du cou, permettent à l'oiseau d'entamer l'écorce des arbres, sous laquelle les insectes ont cru trouver un refuge; puis il fait pénétrer dans l'ouverture une langue étroite, démesurément longue et enduite d'une matière visqueuse, à laquelle s'attachent, bien malgré elles, les pauvres fourmis qui se trouvent sur le passage de ce dard vivant. Les pangolins et les fourmiliers entament les dures murailles des fourmilières et des buttes de termites avec leurs puissans ongles, et quand l'ouverture est suffisante pour passer le doigt, ils y enfoncent profondément leur langue qui ressemble à un énorme ver de terre, et la retirent toute couverte d'insectes pris à la glu. J'ai mesuré la langue d'un tamanoir récemment mort, et la partie que je faisais sortir hors de sa bouche, en tirant très modérément, n'avait pas moins de 19 pouces de longueur; la bouche chez cet animal est démesurément petite.

Outre les ressemblances que nous venons de signaler entre les fourmiliers et les pangolins, on en pourrait montrer plusieurs autres, si on considérait ces animaux sous le rapport de l'organisation intérieure; mais, sous le rapport de l'aspect extérieur, ils diffèrent beaucoup entre eux, tant par la taille que par la proportion des diverses parties et surtout par la nature des tégumens. Le fourmilier à deux doigts, qui n'est guère plus grand qu'un rat, a le poil laineux très fin et aussi doux que celui d'un agneau nouveau-né; le tamandua, qui est de la grandeur d'un renard, a le poil assez gros, mais brillant et bien couché; le tamanoir, dont la taille est égale à celle de l'ours, a un poil long, grossier, sans éclat, sans élasticité, et comparable à de l'herbe desséchée. Quant aux diverses espèces de pangolins, elles offrent toutes, au lieu de poil, des écailles imbriquées, et avec cette seule différence que, chez les espèces asiatiques, les écailles sont mousses et que, dans l'espèce africaine, elles sont armées d'une forte pointe.

Les écailles, chez les pangolins, revêtent le dessus de la tête, le dos, les flancs, l'extérieur des jambes et la queue; le reste du corps est couvert d'un poil serré chez une des espèces, et, chez les deux autres, d'une peau presque nue. Les écailles sont tranchantes sur le bord; il ne paraît pas que l'animal puisse les dresser à volonté, comme fait le hérisson avec ses piquans, mais elles se relèvent quand le pangolin se roule sur lui-même, ce qu'il ne manque jamais de faire à l'approche d'un ennemi. « Ces écailles, dit Buffon, sont si dures et si poignantes qu'elles rebutent tous les ani-

maux de proie : c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste ; les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre et la panthère, ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés ; ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir ; ils ne peuvent ni les violenter ni les écraser en les surchargeant de leur poids. Le renard, qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule, dont les piquans lui déchirent le palais et la langue, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids : dès que la tête parait, il la saisit par le bout du museau, et met ainsi le hérisson à mort ; mais les pangolins, une fois enroulés, présentent de tous côtés des lames tranchantes sur lesquelles la patte du tigre n'appuierait pas impunément. »

Au reste, lorsque les pangolins se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une figure globuleuse et uniforme : leur corps en se contractant se met en peloton ; mais leur grosse queue reste en dehors et sert de cercle ou de lien au corps. Cette partie extérieure, par laquelle on croirait que ces animaux pourraient être saisis, se defend d'elle-même, car elle est mieux armée encore que le reste.

Tous les pangolins ont le corps allongé, demi-cylindrique ; la tête amincie vers le bout ; les yeux petits, ronds et placés très bas ; ils n'ont point de conque d'oreilles, quoique, dans la vignette le pangolin à longue queue paraisse en présenter une ; mais c'est seulement la faute du graveur. Les membres sont courts et terminés dans toutes les espèces par cinq fortes griffes. On a cru qu'il n'y en avait que quatre dans le pangolin d'Afrique, parce



(Les Pangolins.)

qu'on n'avait observé que des individus mutilés. Ce qui distingue principalement cette espèce des deux autres, c'est la longueur de la queue qui est plus que double de celle du corps. Dans l'espèce du Bengale, la queue au contraire est plus courte que le corps, mais à sa base elle est presque aussi grosse, de sorte qu'en le prenant d'une extrémité à l'autre, l'animal a la forme d'un fuseau sans rétrécissement marqué au devant des épaules ou en arrière de la croupe. Cette configuration, qui est aussi celle de beaucoup de sauriens, a contribué, avec l'armure écailleuse, à faire prendre le pangolin pour un lézard, et c'est sous ce nom qu'il a été le plus souvent décrit ; mais c'est bien un vrai mammifère, c'est-à-dire un animal qui produit des petits vivans et les nourrit du lait de ses mamelles.

Le pangolin indien a été connu de quelques naturalistes grecs, et Elien en parle sous le nom de Phattagen. Buffon a adopté ce nom en le changeant en celui de Phatagin ; c'est mal à propos qu'il l'a appliqué à l'espèce africaine.

Le pangolin de Java a la queue moins grosse que le pangolin de l'Inde, moins longue que celui d'Afrique. Dans les trois espèces, les écailles sont très résistantes ; elles repoussent la balle, et on assure même qu'elles font feu sous le briquet. C'est sans doute à cause de leur extrême dureté que le pangolin a reçu dans la langue sanscrite un nom *vajracite*, ce qui signifie reptile pierreux, ou plus littéralement reptile pierre-de-foudre. Le mot pangolin, ou plutôt *peng goling*, fait allusion à une autre particularité et signifie animal qui s'enroule.

Les Indiens supposent de grandes vertus médicinales à plusieurs des parties du pangolin ; les Africains n'en font cas que comme d'un mets délicat. La chair, en effet, est tendre et blanche ; mais elle conserve ordinairement une odeur musquée qui la rend répugnante aux Européens.

LE CHATEAU DE FOIX.

La ville de Foix, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Arriège, remonte dans l'histoire à une origine assez recu-

lée. Du moins, dès le onzième siècle, il est question de son château, chez divers chroniqueurs, et plus récemment, cet édifice joua un rôle important dans les annales de cette cité. En 1272, le comte de Foix encouragé par la position inexpugnable, surtout alors, de la forteresse dans laquelle il était renfermé, ne craignit pas d'attirer sur lui la colère de Philippe-le-Hardi, et de braver ses menaces. Le roi de France, irrité de l'audace de son vassal, marcha contre lui avec une puissante armée, jurant de se rendre maître de la citadelle, et essaya de la faire emporter par assaut. Toutes ses tentatives furent inutiles. L'énorme rocher sur lequel elle était assise fit échouer les efforts des soldats, et Philippe songeait déjà à se retirer pour éviter le sort honteux qu'avait éprouvé avant lui, en 1210, l'armée croisée de Simon de Montfort, le terrible destructeur de l'Armée des Albigeois, quand l'idée lui vint de faire abattre, à quelque prix que ce fût, le bloc colossal qui mettait en sûreté son ennemi. L'entreprise n'était pas facile, car la poudre n'était pas encore



(Le Château de Foix, département de l'Arriége.)

inventée, et les travaux des mineurs étaient loin de leur perfection. Le roi cependant, avec ce courage et cette persévérance qui lui ont mérité depuis son surnom, mit ses soldats à l'ouvrage, et les encouragea tellement que bientôt de grands fragmens de roches se détachèrent (ainsi qu'on peut le voir sur le dessin que nous donnons ici), et que le comte effrayé de la manière dont la citadelle commençait à surplomber, s'empressa de demander sa grâce, que Philippe lui accorda.

Au seizième siècle, le château de Foix pris et repris durant les guerres de religion, par les catholiques et les protestans, eut beaucoup à souffrir. Il nous en est cependant resté trois tours, une ronde et deux carrées, dont la hauteur ainsi que la force sont imposantes, même de nos jours; elles furent long-temps habitées par les princes de la première maison de Foix, qui les portèrent gravées dans leurs sceaux. La tour ronde sert aujourd'hui de prison départementale. Son élévation, de la base au sommet, est d'environ 136 pieds, et son architecture de style gothique est belle et pittoresque. On doit cet édifice au comte Gaston Phébus qui le fit construire en 1362, et dont la prévoyance hérissa de pareilles défenses la plupart, non seulement des villes, mais encore la plupart des vallées et des bourgs de sa domination, ainsi que le témoignent le Béarn et les gorges pyrénéennes.

UN CHAMP DE BATAILLE
SOUS LOUIS XIV.

Rien n'est plus détestable que la guerre, et s'il est vrai que ce soit un mal rendu nécessaire par l'état actuel des rapports qui existent entre les nations, on doit convenir qu'on ne saurait trop en répandre l'horreur afin de propager par là chez tout le monde le désir de voir les relations internationales basées sur un meilleur pied. Les maux que cause la guerre sont si grands que l'on se contente la plupart du temps de les considérer d'une manière générale, dans leur ensemble, et sans pénétrer jusque dans l'analyse de leur détail : on compte le nombre des morts, mais on ne compte pas le nombre de minutes de souffrance de chacun d'eux.

On jette un voile sur ce qui mettrait trop d'affliction dans l'âme, et l'on aime mieux entendre le bruyant retentissement des escadrons ou les fanfares de la victoire, que le râle des mourans. Ainsi, dans ces glorieux tableaux de batailles, tels que les peintres ont l'habitude d'en faire, on aperçoit ordinairement en première ligne quelque troupe d'élite de généraux et d'officiers montés sur leurs brillans coursiers; au-delà, la perspective confuse des lignes de bataille à demi perdues dans la fumée et la poussière, et à peine, çà et là, et dans un lointain où ils disparaissent, quelques points obscurs représentant les morts et les blessés. Pourquoi ne se trouve-t-il pas un peintre qui prenne pour principal personnage de son tableau non pas le général qui triomphe et caracole sur son cheval, mais le malheureux blessé qui expire dans d'atroces souffrances et que les chevaux et ses propres amis foulent impitoyablement sous leurs pieds? Gros, dans son tableau de la bataille d'Eylau, a eu le courage de montrer Napoléon se promenant à cheval après l'action, et levant les yeux vers le ciel pour lui demander la fin de tant de maux; cela est beau! Mais que n'a-t-il pu, à côté de cette éloquente et silencieuse prière de l'empereur, nous faire entendre l'histoire des tortures endurées depuis le commencement de la bataille par ces pauvres blessés, à demi enterrés dans la neige comme dans un linceul blanc? Il y a souvent dans l'âme d'un seul homme qui souffre des abîmes de douleurs qui paraissent aussi immenses lorsque l'on y pénètre, que ce qui ressort à première vue de l'anéantissement d'une armée tout entière : la vie d'un homme est tout un monde, et ce qu'elle peut endurer avant de se faire violence et de sortir du corps est d'une profondeur infinie. Aucun spectacle n'est plus touchant pour nous que celui des individus, parce qu'il n'en est aucun qui entre mieux dans notre cœur, et le contraigne plus fortement à se mettre en participation de ce qu'il voit. On connaît l'histoire de cet homme qui, ayant été pendu de la main du bourreau et ayant eu le bonheur d'en revenir, a écrit le détail de ce qu'il éprouva depuis sa condamnation jusqu'au moment final; un de nos plus grands écrivains, M. Hugo, a aussi fait du dernier jour d'un condamné le sujet d'un de ses livres : ce sont là d'éloquens plaidoyers contre la peine de mort, car ils la rendent odieuse en montrant tout ce qu'elle a de cruel pour ceux qui en sont victimes. Imaginons qu'à la suite de ces suppliciés, sur le sort desquels tant de cœurs ont frémi et se sont attendris, un de ces nobles hommes qui sont morts pour leur patrie sur le champ de bataille, vienne comme eux, du fond de son tombeau, élever sa voix jusqu'à nous pour nous faire connaître à son tour le détail de son heure de mort : certes nous ne pourrions nous défendre d'une pitié profonde, et après l'avoir entendu nous ne réclamerions pas d'un moindre cœur l'abolition de la guerre que l'on ne réclame d'ordinaire l'abolition de la peine de mort. Ce récit, bien de nos vieux et chancelans guerriers des Invalides pourraient le faire sans doute, car plus d'un a été relevé du théâtre du carnage, plus voisin déjà de la mort que de la vie. Ajoutons donc par la pensée à un pareil recueil de dépositions funéraires les dépositions de ceux qui sont morts abandonnés et loin de nous, et nous aurons là contre la guerre la plus puissante protestation qui ait jamais été faite.

Mais on ne peut qu'imaginer ce concert de récits; il n'est pas possible d'entendre autrement qu'avec l'imagination tant d'âmes désolées. Tout ce que l'on peut faire pour essayer de marcher vers ce but, c'est de choisir et de faire entendre la voix d'un seul pour servir de représentation à toutes les autres. Nous croyons donc agir dans l'intérêt du bien et de l'humanité en faisant connaître les aventures d'un officier de Louis XIV qui eut le malheur d'être blessé et laissé sur le champ de bataille après l'affaire de Ramillies. Il est inutile d'accompagner ce récit des réflexions qu'il suscite assez de lui-même. Cette infortune rappelle la parole stupidement atroce de ce paysan qui, chargé avec ses camarades d'enterrer les morts après une bataille, disait après avoir exécuté sa commission : — « Si nous avions voulu les croire, ils se prétendaient tous encore vivans. » — Mais combien, il faut le dire avec espérance, combien nos mœurs n'ont-elles pas changé depuis un siècle, et dans quels pays sauvages trouverait-on aujourd'hui des hommes semblables à ceux que cette narration va mettre en scène? Il n'y a que ceux de nos compatriotes qui sont morts parmi les loups et les corbeaux de la Russie, ou au milieu des fanatiques de l'Espagne, qui pourraient, en ouvrant le secret de leurs tombeaux, nous révéler des choses aussi atroces.

La scène commence avec la messe.

Le jour de la Pentecôte, comme les troupes étaient à leurs devoirs de piété, ne se doutant pas que l'heure du combat fût si proche, elles se virent brusquement attaquées par l'ennemi : les lignes furent bientôt en ordre et prêtes à riposter. Le prêtre demeura seul. Notre dessein n'est point de faire ici la description de cette bataille; nous n'avons à y suivre qu'un seul homme, et nous laissons le reste aux écrivains militaires.

Le chevalier de Fouquerolle, après avoir chargé avec emportement sur l'aile gauche de l'ennemi et l'avoir percé jusqu'à sa troisième ligne, se trouva tout-à-coup enveloppé, avec le petit nombre de cavaliers qui l'avaient suivi dans cette course intrépide, par les escadrons de l'ennemi. Blessé d'un coup de sabre à la tête, poussé par les assaillans dans un marais où la plupart de ses camarades périrent, il parvint enfin à s'échapper grâce à la vigueur désespérée de son cheval, et apercevant au loin son étendard, sans s'embarrasser des pelotons ennemis, au travers desquels il lui fallait passer, il s'était lancé à toute bride pour le rejoindre. Il avait déjà dépassé l'ennemi malgré les feux de mousqueterie dirigés contre lui, et se voyait sur le point de reprendre rang parmi ses camarades, lorsqu'un cavalier ennemi, mieux monté que lui et lui barrant le passage, lui tira à bout portant, et sans lui donner seulement le temps de faire face, un coup de pistolet qui lui emporta les deux yeux et presque la moitié du visage. Il fut aussitôt environné des autres qui l'obligèrent à mettre pied à terre, et qui, reconnaissant à son habit le corps dont il faisait partie, s'écrièrent qu'il fallait le tuer sans pitié. En même temps l'un d'eux lui tirant un second coup de pistolet lui brisa le crâne et le fit tomber. Alors on lui enleva son habit et le peu d'argent qu'il avait, et on l'abandonna au milieu du tumulte des hommes et des chevaux continuant leurs marches et contre-marches au risque de l'écraser.

« J'étais hors de combat, dit-il, et suivant toute apparence je devais être bientôt hors de tout besoin. J'étais étendu sur le champ de bataille, et baigné dans le sang qui coulait de mes blessures; je sentais mes forces s'affaiblir de moment en moment, et si je conservais encore un reste de connaissance, elle ne servait qu'à aigrir mes douleurs. J'entendais de tous côtés les plaintes et les cris des uns, les paroles que le désespoir et l'emportement mettaient dans la bouche des autres, les soupirs des mourans, et les mouvemens de ceux qui, surmontant leur mal, tâchaient de se retirer de ce cimetière animé. L'horreur de tant d'objets funèbres endormit, pour ainsi dire, mes maux. J'étouffai mes douleurs, et, ranimant un reste de vigueur, je me levai pour aller chercher du secours; mais chaque pas était une chute pour moi; mes pieds heurtaient à tous momens contre les corps de quelques morts ou de quelques mourans qui me faisaient trébucher; à peine m'étais-je relevé que je retombais. »

Après des tentatives inutiles pour se guider et pour trouver des secours, épuisé et accablé de souffrances, il s'aperçut que la bataille était finie, et entendant les croassemens des grenouilles du marais où il avait manqué se perdre, il comprit que la nuit était venue, et qu'il faudrait la passer dans cet état. Bientôt cependant il entendit la voix de quelques paysans qui étaient venus pour ramasser du butin sur

le champ de bataille; ces voix humaines réveillèrent l'espoir dans son âme : trouvant dans sa détresse des hommes en état de paix, il croyait avoir trouvé des frères et des sauveurs; mais il devait bientôt apprendre tristement le contraire. Il les appela donc, les conjurant de lui donner quelques secours; les paysans vinrent en effet à ses cris. — « Mais pour toute réponse, dit-il, ils achevèrent de me dépouiller, disant pourtant qu'ils étaient très touchés de ma situation, mais qu'enfin je n'en reviendrais pas; que ce qu'ils pouvaient faire de plus avantageux pour moi était de m'engager à prendre patience et à avoir confiance en Dieu. Des consolations si chrétiennes et si touchantes ne les attendrirent pas eux-mêmes, et ils eurent la cruauté de m'arracher jusqu'à ma chemise, toute trempée qu'elle était de mon sang. »

Les paysans le laissèrent donc, nu, transi, perdant son sang, et allèrent exercer les mêmes cruautes sur d'autres. Enfin ils revinrent encore, et le malheureux les ayant séduits par l'appât d'une riche récompense qu'il promettait de leur payer s'ils consentaient à l'emmener jusque dans leur village, ceux-ci consentirent en effet à le conduire avec eux après lui avoir jeté un sac à avoine pour se couvrir, et à condition qu'il se montrerait assez vivant pour être en état de les suivre. Le chevalier se leva aussitôt, rappelant à lui toute sa vie, pour ne pas les perdre et s'efforçant comme un pauvre suppliant de se tenir toujours sur leurs talons. Enfin les forces lui manquant, il perdit connaissance et tomba : ses conducteurs, le regardant comme un homme mort ou bien près de l'être, le laissèrent là sans se soucier de lui davantage et continuèrent leur route.

« Quelle fut ma surprise, dit-il, quand je me retrouvai seul et que je me vis abandonné de ceux dont j'espérais mon salut! Je les appelai, mais en vain, et je passai le reste de ma nuit en des douleurs et des faiblesses qui seules auraient pu terminer ma vie. J'avais bien eu raison, dans les différentes chutes que j'avais faites, de ne pas abandonner mon sac; il me fut d'une utilité plus grande que je ne le puis dire. Je m'en servis pour me garantir du froid. Il est vrai qu'en me soulageant d'un côté, il me faisait souffrir d'un autre : quand je voulais m'en servir comme d'une chemise, il m'ôtait la respiration. Je fus obligé à la fin de le mettre sur moi, tantôt sur une partie, tantôt sur l'autre. Ce fut avec cette couverture que je passai la nuit, au milieu d'un pré qui fut inondé de la pluie qui dura fort long-temps. Je me dis alors tout ce qu'un chrétien doit se dire en de pareilles extrémités, et je priai le Seigneur de permettre, s'il voulait m'appeler, que je pusse me mettre en état de paraître devant lui. J'attendis dans ces pensées l'arrivée du jour; les oiseaux me l'annoncèrent par leurs chants, et je leur sus bon gré du soin qu'ils semblaient prendre de dissiper mes peines. Je ne doutais pas qu'elles ne finissent bientôt après, quand j'entendis les cloches qui sonnaient le pardon, et les voix de quelques passans. Je me levai aussitôt, et les appelai de toutes mes forces, et je restai quelque temps debout pour me faire voir et pour tacher de leur inspirer de la compassion. Mais ils furent si saisis en me voyant qu'ils restèrent quelques momens sans parler : après quoi ils me dirent de songer à mon âme, et que je n'avais pas long-temps à vivre. J'eus beau leur protester que je me sentais du courage et de la force, ils s'obstinèrent à me persuader le contraire, et s'en allèrent sans m'écouter davantage. Je fus donc obligé d'attendre dans la même place d'autres passans; j'en attirai successivement qui repoussèrent mes prières comme avaient fait les premiers. Le reste de la journée ne fut pas plus heureux pour moi : j'eus encore quelques visites, mais elles me furent toutes également infructueuses. Quelque résigné que je fusse aux ordres de la Providence, je ne pus alors m'empêcher de me plaindre de la cruelle dureté de tant de personnes dont j'avais imploré l'assistance et qui me laissaient manquer de tout dans un lieu aussi fréquenté.

» Mais mon abandon devait durer plus long-temps. Je passai encore cette nuit, n'ayant d'autre soulagement que celui que je pouvais me procurer avec mon sac, et en des souffrances plus grandes que celles que j'avais essuyées jusqu'alors. Elle s'écoula pourtant; le jour arriva; le chant des oiseaux et le son des cloches me le firent connaître une seconde fois. Je me levai suivant ma coutume pour attirer ceux qui venaient à passer, et je n'eus pas fait long-temps mes tentatives que j'entendis venir à moi une troupe de femmes; la tendresse et la compassion qui sont, pour ainsi dire, naturelles à ce sexe, me firent croire que je touchais au moment de ma délivrance. Elles approchèrent donc, mais elles ne furent charitables à mon égard que comme tous les autres l'avaient été : elles firent des cris semblables à ceux de ces oiseaux de mauvais augure qui, suivant l'opinion populaire, présagent la mort, et puis se retirèrent sans me rien dire. »

Le malheureux perdit alors tout espoir; il y avait deux jours que, pareil à un cadavre et refusant cependant de descendre dans le tombeau, il luttait sans secours contre la mort, invoquant la pitié des hommes sans rien en obtenir; ceux qui auraient dû lui prendre la main refusaient au contraire de l'approcher, effrayés de son apparition comme de celle d'un fantôme. Enfin, un des paysans qui l'avaient déjà vu l'avant-veille dans cette effroyable mendicité d'un mourant qui demande qu'on l'aide dans son effort pour reprendre la vie, ayant repassé par cet endroit et l'ayant trouvé encore vivant après une si rude épreuve, consentit à lui servir de guide jusqu'au village voisin. Là on le conduisit dans une sorte de grange où s'étaient réfugiés quelques blessés plus valides que lui et où de bonnes femmes vinrent lui apporter un peu de paille et de nourriture, et quelques chiffons pour se couvrir. De là, un chariot le conduisit à Namur où, ayant retrouvé des personnes de connaissance, il fut enfin accueilli et entouré des soins que son triste état réclamait; il parvint à se guérir. La figure amputée, pour ainsi dire, l'infortuné, horrible à voir, n'était plus qu'une tête de mort sur un corps vivant. Son père, avec lequel il servait dans l'armée française, avait été tué dans la même lutte où il avait lui-même été si fort maltraité, et c'était une douleur qui devait encore aggraver celles que son propre sort lui faisait ressentir. Rien n'est plus touchant que le récit qu'il fait de son entrevue avec sa famille lorsqu'il lui fut possible de la rejoindre, et dans laquelle sa mère seule a le courage de se jeter à son cou.

« J'arrivai, dit-il, à une terre située près de Saint-Quentin, où plusieurs de mes parens s'étaient rendus pour me recevoir. Quelque prévenus qu'ils fussent de mon malheur, ils en furent si saisis en me voyant qu'ils ne purent rester devant moi, et qu'ils se retirèrent tous. Ma mère seule resta, qui se vint jeter à mon cou, et qui me mouilla long-temps le visage de ses larmes sans avoir la force de parler. Quelque besoin que j'eusse de recevoir de la consolation moi-même, je me vis obligé de lui en donner. J'appelai mes parens et je les rassurai de même; ils firent à leur tour ce qui dépendait d'eux pour me consoler; et voyant qu'ils ne me parlaient point de la mort de mon père, je les priai de dissiper l'inquiétude où j'étais en m'apprenant le détail de ce qui lui était arrivé. Ils me dirent alors que, commandant un poste très exposé au feu que les ennemis faisaient, une grenade lui était tombée sur le côté et l'avait renversé, et que, n'ayant pas voulu malgré cela abandonner son poste, une autre était venue crever auprès de lui, dont un éclat lui avait cassé la hanche; qu'on l'avait cependant transporté à Nieuport où il était mort quelques jours après. »

Ce fut ainsi que le malheureux chevalier, encore à la fleur de l'âge, se vit rejeté dans la vie sans autre appui que l'amour de sa pauvre mère. Bien d'autres avaient autant souffert et étaient morts! Maudissons tous la guerre.

STÉNOGRAPHIE.

(Voyez Histoire de la Sténographie, p. 147 et 197.)

SYSTÈME DE TAYLOR.

L'alphabet sténographique se compose de quinze signes : *b*, *d*, *f*, *g*, *h*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, *x*, *y*, *ch*. Le *f* et le *v*, ayant beaucoup d'analogie entre eux, sont représentés par un seul signe. Il en est de même du *g* et du *j*, du *s* et du *z*, ainsi que du *q*, du *k* et du *c* dur. L'alphabet sténographique doit donc se lire ainsi : *b*, *d*, *f* ou *v*, *g* ou *j*, *h*, *k* ou *q*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, *x*, *y*, *ch*. Aux signes représentant ces lettres, se joignent neuf autres signes exprimant les principales terminaisons et plusieurs monosyllabes.

Les signes sténographiques sont formés par la ligne droite, les parties du cercle, la cédille et le point. Le cercle séparé par une ligne horizontale donne deux demi-cercles exprimant le *k* et le *n*; coupé par une perpendiculaire, il donne deux autres demi-cercles servant à représenter le *g* ou *j* et le *ch*. La ligne oblique, tracée de haut en bas à gauche, représente le *d*; tracée de bas en haut, elle forme le *r*; tracée à droite, elle désigne le *f*; le *s* est exprimé par une ligne horizontale, et le *t* par la perpendiculaire. Ces mêmes lignes, bouclées à leur naissance, c'est-à-dire précédées d'un petit cercle, forment le *b*, le *h*, le *l*, le *m* et le *p*. Le *x* est formé par une ligne horizontale précédée d'une courbe, et le *y* par une ligne oblique précédée de la même courbe. D'autres courbes servent à exprimer les désinences en *oui*, *ou* et *on*. Le point et la cédille expriment les terminaisons en *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. Le point sert également à désigner les voyelles et les diphthongues initiales; les voyelles médiales ne s'expriment pas.

Alphabet.

b	d	f ou v	g ou j	h	k q	l	m	n	p	r	s	t	x	y	ch
ϱ	/	\	)	9	∩	6	σ—	∪	ρ	/	—	|	⊂—	⌐/	(

Terminaisons.

on	.ou	ui	au	u	oi	x	i	é
⊂—	ſ	—⊃	—c— (1)	—c—	—ɔ—	—ɔ—	—.—	—˙—

Chaque mot devant être rendu par un groupe de signes, toutes les lettres sténographiques se lient entre elles sans jambages parasites.

Manière de joindre les signes entre eux (2).

	b	d	f v	g j	h	k q	l	m	n	p	r	s	t	x	y	ch
b																
d																

Manière de joindre les terminaisons aux signes.

B on	B ou	B ui	B o	B u	B oi	B i	B e

L'écriture sténographique tire sa vitesse de la simplicité de ses signes, et surtout de la facilité qu'ils ont de se lier entre eux; car on perd beaucoup plus de temps à lever la plume qu'à écrire. En isolant les signes, le mot *admirablement* présenterait cette figure : , taudis qu'en les groupant il est rendu par le monogramme .

Exemple d'écriture sténographique

A M. VICTORIN FABRE.

Le bourg lointain qui vous vit naître,
Aux Muses inconnu peut-être,
Est par Hypocrate vanté.
On y boit, dit-on, la santé.
Près de son onde salutaire
Naîtra le laurier d'Apollon;
Oui, sur la carte littéraire
Vals un jour vous devra son nom.
Vos vers ont le feu de votre âge,
Du premier âge des amours,
Et, bravant le moderne usage,
Votre prose facile et sage
A la raison parle toujours.
Ainsi, sous la zone brûlante
Un jeune arbre aux vives couleurs,
Devance la saison trop lente,
Et mêle des fruits à ses fleurs.

PARNY.

(1) Les six traits horizontaux ne forment point caractère. Ils représentent seulement la dernière lettre à laquelle s'applique le signe terminatif.

(2) Il est inutile de dire que l'exemple que nous donnons pour le *b* et le *d* s'applique à toutes les autres lettres de l'alphabet.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, n° 30.

CHESTER.



(Vieilles maisons à Chester.)

Chester est l'une des villes les plus importantes de la Grande-Bretagne. Elle est située sur un roc aride dont la base est baignée de deux côtés en demi-cercle par le courant du Dee, fleuve célèbre chez les poètes, et chanté surtout par Drayton, Browne, Spenser et Milton.

La population de Chester était au dernier recensement, en 1831, de 9 635 hommes, et de 11 709 femmes, en tout 21 344. Sur ce nombre, on comptait à cette époque, 2 665 familles employées dans les manufactures, dans le commerce, etc.; et 355 familles s'adonnant aux travaux de l'agriculture.

Le port de cette ville a été autrefois un entrepôt considérable de commerce. Aujourd'hui ses principaux articles d'exportation sont les fromages, le charbon, le plomb et le cuivre: il y a huit foires par an pour la vente seule des fromages.

Des murailles entourent la ville; elles sont percées de quatre portes principales correspondant aux quatre points cardinaux. Quatre rues principales partant de chacune de ces portes viennent se rencontrer au centre et se couper à angles droits. Jadis deux citoyens élus chaque année étaient chargés de la surveillance et des réparations des murailles. On les appelait *muragers*, et on prélevait, pour les rétribuer, un petit impôt sur les toiles d'Irlande importées par la Dee, sous le nom d'impôt du *murage*. Les fortifications n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur historique.

Les vieilles maisons de Chester offrent, dans leur construction, une singularité assez remarquable; au premier étage, sur la façade, règnent des espèces de galeries ou d'arcades que dans le pays on appelle *rows* (rangs, rangées). Ces galeries, pauvres ou riches suivant les maisons, sont garnies de balustrades. Dans quelques rues marchandes elles sont toutes à une même hauteur, et se continuent pendant un long espace. Des boutiques, des magasins, des celliers occupent le rez-de-chaussée. Les érudits ont expliqué de différentes manières l'origine des *rows*. M. Pennant croit y voir une tradition des vestibules des vieilles maisons romaines: Chester a été long-temps possédée par les Romains. M. Ormerod imagine simplement que les citoyens ont eu pour but dans ces constructions de se protéger contre les soudaines attaques de cavalerie.

LE FAUX COMTE DE SAINTE-HÉLÈNE.

Les divers reviremens politiques qui se sont succédé depuis la révolution de 89, ont laissé à l'imagination, à la folie ou à l'intrigue, un vaste champ à exploiter: nous avons eu quatre ou cinq faux dauphins, et les tribunaux ont eu à juger une multitude d'usurpations de titres, de noms et d'emplois. Mais aucun de ces esprits égarés ou de ces fourbes n'a soutenu son

rôle pendant plus de temps et avec plus d'adresse que le comte Pontis de Sainte-Hélène. C'est à la fin de l'année 1817 qu'il fut démasqué, après avoir joui pendant longues années d'une grande considération, qui lui permettait de se livrer impunément aux vols les plus hardis. A cette époque plusieurs lettres anonymes arrivèrent à la police, contenant de singuliers renseignemens sur le comte Pontis de Sainte-Hélène, qu'on dénonçait comme un ancien forçat évadé de Toulon, et nommé Pierre Coignard. La police pendant long-temps ne fit aucun cas de ces avertissemens. Comment avoir de pareils soupçons sur un officier supérieur, décoré de la croix de la Légion d'Honneur et de celle de Saint-Louis, membre de l'ordre d'Alcantara, et lieutenant-colonel de la légion de la Seine! Le comte Pontis de Sainte-Hélène avait suivi Louis XVIII à Gand, son royalisme bien connu lui avait valu un grand crédit à la cour, et, s'il faut même ajouter foi à certaines indiscrétions, le roi lui marquait une faveur particulière. Cependant un ex-forçat se présenta au préfet de police, et lui dit avoir reconnu formellement, dans un lieutenant-colonel à la tête d'un régiment défilant sur la place du Carrousel, un ancien forçat comme lui, et son compagnon de chaîne à Toulon. Il donna des renseignemens minutieux, et n'oublia rien, pas même un tic particulier à Coignard. Le préfet conçut alors des soupçons; mais il fallait encore user de ménagemens envers un homme placé dans une position si élevée. Le général Despinois fut donc prié de l'avertir vaguement des révélations dont il était l'objet, et d'établir ses droits de comte de Sainte-Hélène. Les réponses de celui-ci furent peu satisfaisantes; il tergiversa, traîna les explications en longueur. Les soupçons se changèrent alors en certitude: on voulut l'arrêter, mais il quitta son domicile, et se réfugia, sous le nom de Ca elle, dans une maison de la rue Saint-Maur, où demeurait sa maîtresse Rosa Marcen qu'il avait connue en Espagne, et qu'il avait présentée dans le monde comme sa femme la comtesse Pontis de Sainte-Hélène. Cette maison servait de rendez-vous à la bande de voleurs que commandait Coignard, et de recel aux objets volés. En suivant la piste de ses complices, on arriva à découvrir le lieu de sa retraite, mais on eut beaucoup de peine à s'emparer de sa personne: lorsqu'il se vit serré de près, il tira deux coups de pistolet aux agens qui cherchaient à le saisir; sa résistance fut vaine; il fut amené à la Force, et traduit à la cour d'assises sous la prévention de plusieurs vols avec effraction. Il fallut d'abord établir son identité avec Pierre Coignard, car il protesta toujours qu'il était véritablement le comte Pontis de Sainte-Hélène. Un premier arrêt de la cour prononça son identité: il fut reconnu comme étant Pierre Coignard, ancien forçat évadé de Toulon; par le second arrêt, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité pour les vols nombreux qu'il avait commis à l'aide de son faux titre et de son faux nom.

Voici les faits qui résultèrent de la longue instruction nécessitée par les incidens de ce procès extraordinaire.

Pierre Coignard était le fils d'un vigneron de Langeais (Indre-et-Loire); il entra fort jeune dans les grenadiers de la Convention; il fut condamné, étant au service, à quatorze ans de galères pour plusieurs vols audacieux; mais au bout de quatre ans, il parvint à s'échapper du bagne. Il passa alors en Espagne, où il se distingua par plusieurs traits de bravoure. Dans la crainte d'être reconnu, il avait changé son nom de Coignard contre celui de Pontis. Il se présenta au maréchal Soult, qui l'accueillit dans les rangs de l'armée française avec le grade de chef de bataillon. Sa conduite à cette époque fut assez honorable, car il parvint à se concilier l'estime de ses chefs. En 1813, il fit connaissance à Sarragosse de la fille Rosa Marcen, qui avait été la maîtresse d'un émigré français, le vrai comte de Sainte-Hélène. Après l'évacuation de l'Espagne, à son arrivée en France, après le retour du roi, Coignard ajouta au nom de Pontis celui de Sainte-Hélène. Pour établir ses droits à ce nom et au titre de comte, il employa des manœuvres frauduleuses; il se prétendit né à Soissons dont il savait que les registres de l'état civil avaient été brûlés pendant l'invasion étrangère, et à l'aide de sept témoins qu'il abusa, il fit dresser un acte de notoriété constatant qu'il était fils légitime du comte Pontis de Sainte-Hélène. L'acte fut transcrit sur les nouveaux registres, et dès lors Coignard crut sa position assurée. Son audace et son habileté furent si grandes qu'il persuada même à une dame, portant le nom de Pontis, qu'il était son parent; il fut reçu comme tel dans sa maison, et lui présenta sa maîtresse Rosa Marcen, qu'il disait être la fille du *vice-roi de Malaga*. Coignard songea alors à exploiter sa position. Lorsqu'il fut arrivé en faveur, il reprit son ancien métier de voleur; il organisa une bande dont son frère Alexandre Coignard était le lieutenant: des vols hardis signalèrent cette association dont il était impossible de soupçonner le chef. Pendant tous les débats, Coignard ne démentit ni son audace ni son habileté; il protesta de son innocence, il refusa de répondre à toutes les questions qui lui étaient faites sous le nom de Coignard, et pour le faire parler le président fut obligé de renoncer à l'appeler de ce nom, et à employer ce détour: « Premier accusé, dites... » Il raconta ses services militaires avec exaltation, et lorsque le président lut l'arrêt qui le condamnait aux travaux forcés à perpétuité, à l'exposition et à la flétrissure des lettres T. P., il s'écria avec un sourire sardonique: « On ne parviendra pas à flétrir ainsi tant d'honorables cicatrices. » Au bagne, il conserva les mêmes prétentions; sombre et retiré, il ne se présentait à ses compagnons d'infortune que comme une victime de la justice humaine. Les forçats avaient même une sorte de respect pour lui, et ne le nommaient jamais autrement que le comte de Sainte-Hélène; lorsqu'on lui adressait la parole sous le nom de Coignard, il ne répondait pas. Il continua ce rôle de fermeté jusqu'à sa mort, qui arriva il y a quelques années.

Bien vivre, et ne mourir jamais;
Bien mourir, et vivre toujours.

DE LA LIBERTE DE LA MER.

La question de la liberté de la mer, c'est-à dire du droit qu'ont toutes les nations à naviguer librement dans toute son étendue, sans s'y trouver soumise à l'empire d'aucune puissance privilégiée, a été au commencement du dix-septième siècle le sujet d'une grande contestation politique entre la république hollandaise et les couronnes d'Espagne et de Portugal, investies depuis longues années du monopole commercial dans les deux Indes. Parmi les jurisconsultes qui intervinrent dans ce débat, aucun ne parut plus fondé et plus admirable que Grotius (voir 1835, p. 402); il descendit dans l'arène non pour défendre seulement les intérêts de sa patrie, mais pour faire valoir la cause bien plus sacrée du genre humain tout entier. La force de l'opinion publique était peut-être alors une force plus sûre d'elle-même, et plus respectée des gouvernemens qu'elle ne l'est de nos jours, où tant de personnes la jugent arrivée à son plus haut degré de crédit: moins violentée par l'énergie des passions politiques, l'opinion jugeait avec un calme et une majesté toute-puissante les causes traduites devant elle, et un souverain ne croyait pas avoir tout fait quand il avait réuni les armées nécessaires pour mettre à exécution ses projets: il lui restait à démontrer par des raisons plus ou moins solides, comme dans tout procès, la justice et le bon droit de l'action qu'il se proposait de commettre.

Le plaidoyer de Grotius en faveur de la liberté de navigation est écrit en latin et adressé *aux princes et aux peuples libres du monde chrétien*. L'auteur commence par combattre, dans sa dedicace à ces augustes puissances, l'erreur funeste de ceux qui pensent que le juste et l'injuste n'existent pas

de leur nature, mais seulement en vertu des conventions que l'on a pu faire. Il rappelle que Dieu, créateur de l'univers et père du genre humain, n'a point partagé les hommes en espèces différentes, comme il l'a fait pour les animaux; qu'il les a faits d'une seule espèce afin qu'ils ne portassent tous qu'un seul nom, et qu'il leur a donné une origine commune, la parole et tous les autres moyens de communication, afin qu'ils pussent comprendre qu'ils constituaient tous ensemble une société et une seule famille; que sa Providence avait en même temps écrit dans le fond de nos cœurs des lois que personne ne pouvait refuser de lire et à l'observation desquelles les souverains eux-mêmes étaient tenus; que deux puissances déléguées par lui sur la terre, savoir la conscience et l'opinion publique, étaient chargées de poursuivre les coupables; et que devant ce tribunal sacré il était libre à l'offensé de traduire celui qui avait vaincu par la force, qui défendait une première injure par de nouvelles injures, qui ne pouvait être définitivement puni ici-bas que par la réprobation unanime de tous les gens de bien. C'est devant ce tribunal auguste de l'opinion qu'au nom de son pays il venait traduire la couronne d'Espagne.

La question à juger était celle-ci : — L'immense étendue de l'Océan peut-elle être la dépendance d'un royaume particulier? un peuple a-t-il le droit d'empêcher les autres peuples de commercer et de communiquer entre eux comme il leur plait? enfin, une injustice devient-elle un droit par cela seul qu'elle a été commise pendant un temps très long? — C'était là en effet le fond de la querelle des deux peuples. Après en avoir fait l'exposition sommaire : « Princes, » dit Grotius, et vous, peuples, étudiez la question. Si » notre demande est injuste, vous savez quelle a toujours » été pour nous votre autorité, la vôtre surtout, vous qui » êtes nos plus proches voisins : faites connaître votre sentence et nous obéirons... Si nous avons mal agi, nous ne » refusons ni votre colère, ni la haine du genre humain; » mais, si au contraire nous avons pour nous le bon droit, » nous remettons à votre équité et à votre religion ce qui » vous reste à faire. Autrefois, chez les peuples civilisés, » on regardait comme un crime digne d'infamie d'attaquer » à main armée une nation qui consentait à appeler des arbitres; et ceux qui refusaient de souscrire à de si équitables conditions étaient regardés non pas comme les ennemis d'une seule puissance, mais comme les ennemis » communs du genre humain. Les nations les plus illustres » ne connaissaient rien de plus glorieux et de plus magnifique que de mettre un frein à l'insolence des uns, et de » soutenir la faiblesse et l'innocence des autres. Plût à Dieu » que ce fût encore la coutume parmi nous que les hommes » ne considérassent rien de ce qui concerne le genre humain comme leur étant étranger! Nous vivrions dans un » monde plus paisible que celui où nous sommes. »

Cela établi, vient la discussion particulière des divers points en litige. C'est un détail dans lequel il ne convient pas que nous entrions ici. Le jurisconsulte hollandais montre que, d'après le droit des gens, il a toujours été permis à chacun de naviguer vers qui il a voulu. Dieu a répandu à dessein l'Océan entre toutes les terres, afin que toutes y eussent avantage; et les courans de l'air, soufflant sur les mers dans toutes les directions, montrent assez que sa providence a voulu que tous les peuples pussent aller également de l'un chez l'autre. C'est un des plus grands bienfaits de la nature que d'avoir ainsi mêlé par l'Océan toutes les nations, et de leur avoir partagé ses dons de manière à leur rendre le commerce indispensable. Aussi les plus célèbres jurisconsultes refusent-ils aux souverains le droit d'empêcher les étrangers de venir chez leurs sujets, ou leurs sujets d'aller visiter les étrangers. — Sur la terre tous les hommes ont le droit de passage. — C'est un droit consacré par l'autorité de l'histoire : Moïse fait la guerre aux Amorrhéens parce qu'ils veulent l'empêcher de passer par leur pays, et les chrétiens font la guerre aux Sarrasins parce qu'ils entravent leurs pèlerinages dans la Terre-Sainte. Combien sont donc plus coupables ceux qui veulent interdire les communications entre des peuples qui ne leur obéissent point, et par un chemin qui ne leur appartient pas. Ce qui a fait mettre les brigands et les pirates au ban du genre humain, c'est avant tout les obstacles qu'ils apportent à la sûreté et à la facilité des communications. Or les Portugais n'ont aucun droit ni sur la terre des Indes, ni sur la mer qui sépare les Indes de l'Europe, ni sur le commerce, source de rapports ouverte indistinctement à tous les hommes; donc ils se mettent en dehors de toute justice en voulant empêcher le commerce des Hollandais; donc aussi les Hollandais ont le droit de conserver leur commerce, soit par la paix, soit par la guerre. — Ce n'est qu'à la suite de cette savante consultation dans laquelle le droit des Hollandais de soutenir leurs prétentions les armes à la main est clairement établi à la face de toutes les nations civilisées, que le grand Pensionnaire de Rotterdam ouvre à ses compatriotes, d'un geste sérieux et rempli de piété, l'arène terrible des combats. — « Et maintenant, dit-il, si cela est nécessaire, » marchez en avant, nation toujours victorieuse sur la mer, » et combattez avec audace non seulement pour votre liberté, mais pour celle du genre humain tout entier. »

Voilà avec quelle gravité, quelle profonde intelligence de la justice, quel plein respect du genre humain, toutes les questions politiques devraient être traitées! On ne verrait pas le spectacle, spectacle trop fréquent, hélas! dans les temps où nous vivons, l'atroce et détestable spectacle d'hommes s'égorgeant les uns les autres, sans connaître ni le droit ni l'autorité dont le respect les oblige à se donner ainsi mutuellement la mort en dépit des plus saints commandemens. Le sentiment du bon droit et de la sainte solidarité du genre humain donnerait des forces au plus faible, et le sentiment contraire en ôterait immanquablement au plus fort. Nous vivrions, comme le demandait Grotius, dans un monde plus paisible que celui où nous sommes.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre, époux de Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, était un prince d'une bravoure éprouvée. Instruit que la faiblesse de François II avait donné aux Guise la permission de le frapper, il refusa d'éviter le péril : « S'ils me tuent, dit-il à Riensy, l'un de » ses gentilshommes, portez à ma femme et à mon fils » mes habits tout sanglans; il y liront leur devoir. » Après ces belles paroles, il entra dans la salle du conseil, et sa contenance suffit pour intimider les assassins. Malgré ce trait de courage, Antoine ne fut pas estimé de ses contemporains, car il n'avait ni dignité, ni force d'âme, ni résolution. Il tomba blessé devant la ville de Rouen en 1562; son incontinence rendit sa blessure mortelle, il expira le 17 novembre de la même année, aux Andelys.

MARTINGALE A VACHE

EN NORMANDIE.

Il se récolte en France pour environ soixante-dix millions de francs en cidre, qui forme la boisson ordinaire d'une partie des habitans; celui de Normandie est surtout estimé: les affiches de cabaret ou de café en font foi. *Bon cidre de Normandie*, en gros caractères sur un volet ou sur un transparent, tel est l'appel provocateur auquel ne résistent pas toujours les habitués de la loge du portier, aux premières soirées d'hiver, lorsque les marrons arrivent à Paris, et que les locataires reviennent de la campagne. Que d'histoires et de nouvelles! on en a long à conter, tant sur les champs que sur la ville. Le cidre petille, les marrons s'épluchent, et la langue va son train, là, comme ailleurs, comme au premier étage, comme

au cinquième, comme partout; car partout où l'on boit en compagnie, on jase, singulier effet des boissons! et trop souvent l'on médit, comme si on n'était pas assez disposé à médire sans cela. En Normandie donc, d'où nous vient ce bon cidre qui ranime les langues des commères et des compères, les pommiers forment une des grandes richesses du fermier; mais il y a aussi force troupeaux, force belles vaches qui nous donnent cet excellent beurre dont il se consomme une si grande quantité dans Paris. Or, les vaches vont paître dans les champs, et les champs sont complantés de pommiers par rangées. Elles sont friandes, ces grasses mamans; alléchées par les jeunes pousses et les feuilles tendres, elles auraient bientôt mangé les récoltes en fleur, et transformé en lait tout le cidre futur.

Que fait-on pour imposer un frein à cette gourmandise coûteuse et active? —On martingale. —Vous voyez une de ces bonnes vaches duement martingalée sous un pommier; on a passé entre ses jambes de devant le licol qui dans l'étable la tient à la crêche, et on l'a attaché à la sangle dont son corps est entouré. Qu'elle lève le nez maintenant, que la verdure étendue en parasol sur sa tête lui fasse oublier la verdure qu'elle foule aux pieds, fruit nouveau tente toujours! et nous verrons bientôt sa tête ramenée en bas, d'autant plus vivement qu'elle l'aura plus vivement élevée. Ainsi Tantale était; ainsi tant d'autres! que dis-je?... ainsi nous sommes tous : pâtre et soldat, professeur et boutiquier, artiste, cordonnier, roi, czar, journaliste, ou président de république; ainsi tous nous sommes tentés, tentés à chaque instant, tentés à chaque pas, le jour, la nuit, en tous lieux, à tout âge, et tous nous sommes martingalés par la réalité de la vie.



(Martingale à vache.)

Telle est la volonté de la Providence, qui, en prodiguant ses bienfaits, exige que le discernement et la modération président à l'usage qu'on en peut faire.

PENSÉES EXTRAITES DU MANUEL DE XÉFOLIUS.

L'amour de nous-mêmes est la cause de tous les crimes, de toutes les vertus, de tous les maux et de tous les biens, selon que nous sommes dans l'erreur ou la vérité.

— Ce qui a égaré beaucoup de philosophes, c'est de n'avoir considéré l'homme que sous un seul rapport, tandis que pour le connaître il faut le considérer sous quatre rapports. Par ses lois physiques, il tient au règne animal; par ses lois sociales, il tient à ses semblables; par ses lois de destinée, il tient aux êtres des classes supérieures, et par sa loi de l'infini, il tient à la Divinité.

— Les outrages faits au mérite, l'oubli où on le laisse, les préférences qu'obtiennent le vice et l'incapacité sur la vertu et les talens, l'ingratitude dont on paie les services rendus à l'Etat, sont les moyens préparés par la Providence, et les résultats du jeu des lois universelles chargées de nous modifier et de nous mener à notre véritable destinée.

— Il est des circonstances où les maladies, la pauvreté, la persécution, les déchiremens intérieurs, forment un groupe de misère si effrayant que, dans l'ignorance de la nature de notre être, nous ne pouvons concilier tant de maux avec la bonté ou la justice du Tout-Puissant. Les êtres ne pouvant se modifier que par leur sensibilité, nul ne souffre à pure perte; car l'Etre suprême étant la bonté et la justice par essence, comment un être créé par ses mains pourrait-il éprouver la moindre douleur qui ne dût retourner au profit de sa destinée.

Dans l'ordre social, il est une beauté de physionomie qui est presque toujours l'effet d'une disposition habituelle de l'âme. Les traits de la face s'accoutument insensiblement à la direction qui leur est donnée par les divers sentimens qui nous agitent; il est même assez ordinaire que cette beauté d'expression soit préférée à celle qui provient de la régularité des formes physiques, parce qu'elle indique des perfections morales auxquelles on ajoute le plus grand prix.

ALIBERT.

LES PÈLERINS DU MOYEN AGE.

PÈLERINAGE. — COSTUMES DES PÈLERINS. — LE BOURDON. — LA COQUILLE. — INFLUENCE DES PÈLERINAGES.

Au moyen âge, les villes où se rendaient en plus grand nombre les pèlerins, étaient Jérusalem, Rome, Lorette, et Compostelle en Espagne. Toute église renfermant des reliques en haute vénération était un but de pèlerinage plus ou moins renommé. Deux pèlerinages à un lieu peu éloigné comptaient autant qu'un seul fait à double distance. Quand on ne pouvait voyager soi-même, on envoyait de pauvres pèlerins à ses frais; mais il était de croyance générale que si, vivant, on n'accomplissait pas d'une manière ou d'autre ces pieux devoirs, l'âme était contrainte à les accomplir après la mort.

Un rêve, une vision, un vœu, une pénitence imposée par les confesseurs, étaient les causes les plus ordinaires des pèlerinages.

Avant son départ, le pèlerin confessait tous ses péchés, se prosternait devant l'autel revêtu de tout son costume, et demandait la consécration de sa gibecière et de son bourdon.

En Normandie, les pèlerins étaient processionnellement accompagnés et conduits hors de l'église sur leur route que l'on bénissait. Dans beaucoup de pays, lorsque les pèlerins étaient encore rares, les fidèles qui revenaient de Palestine donnaient des fragmens de palmier au prêtre qui les plaçait sur l'autel.

Ce qui caractérisait principalement le costume d'un pèlerin, c'étaient en général le bourdon, le sac ou la gibecière en cuir, la longue robe étroite (*sclavina* pour les hommes, *scrobula* pour les femmes), la ceinture en cuir, le rosaire, et le chapeau à larges bords relevé sur le devant.

Charlemagne portait une gibecière dorée quand il fit son pèlerinage à Rome.

Le bourdon était un long bâton qui avait un nœud au milieu. Des artistes ont supposé à tort qu'il était surmonté d'une croix. Quelquefois ce bâton était creux, et formait une espèce d'instrument de musique grossier, qui servait à accompagner les chants. Les riches pèlerins ou les troupes de pèlerins étaient souvent accompagnés de musiciens.

Les costumes étaient, au reste, modifiés suivant le lieu du

pèlerinage. Ainsi les pèlerins qui avaient été en Palestine avaient un bourdon fait d'une branche de palmier, et ils portaient des reliques du Sinaï. Les pèlerins de Rome avaient sur leur manteau de grosses clefs et la vernicle figurées. Les pèlerins de Compostelle attachaient une coquille à leurs chapeaux : car c'est une erreur de croire que la coquille fût un insigne commun à tous les pèlerins.

Les papes Alexandre III, Grégoire IX et Clément X accordèrent à l'archevêque de Compostelle le pouvoir d'excommunier quiconque vendrait de semblables coquilles en tout autre lieu que dans la ville consacrée à S.-Jacques. On remarque dans l'église de Saint-Clément, à Rome, un tableau, représentant S.-Jacques décoré de coquilles, et que l'on suppose peint depuis cinq siècles. Une coquille pour cotte-d'armes signifiait qu'un des ancêtres de celui qui la portait était allé en adoration à Compostelle.

Dès le quatrième siècle, la coutume des pèlerinages en Terre-Sainte était très répandue. Le passage en Asie par terre fut long-temps interdit par l'hostilité des Hongrois. Les pèlerins affluèrent alors tous à Rome et à Lorette. Les grands jubilés attiraient surtout une multitude de chrétiens de tous les pays au siége de la papauté : on y obtenait des indulgences plénières, c'est-à dire la rémission de tous les péchés. En tout temps, des indulgences moins étendues étaient accordées à ceux qui venaient adorer la sainte relique appelée la véronique ou vernicle.

L'église de Lorette, à certains mois, était visitée à la fois par plus de deux cent mille fidèles, qui faisaient des processions autour « du palais de Notre-Dame ». On voyait des pèlerins marcher sur les genoux, et tourner ainsi cinq, neuf ou dix fois de suite.

Au quinzième siècle, le pèlerinage de saint Jacques ou San-Iago de Compostelle, le saint patron de l'Espagne, fut en plus grand honneur que tous les autres dans toutes les



(Une Coquille de Pèlerin sculptée.)

classes. Charlemagne avait fait établir un évêché à Compostelle ; dans la suite, Ferdinand et Isabelle y fondèrent un hôpital pour les pèlerins, et, par leur influence, y firent instituer un archevêché.

Après la conversion des Hongrois, les pèlerinages en Terre-Sainte recommencèrent avec une ferveur croissante. Dans le onzième siècle, vilains, nobles, dames et rois, entreprenaient à l'envi cette longue et pénible tâche. Souvent épuisés par les fatigues, sans ressources, vexés et maltraités par les mahométans auxquels appartenait Jérusalem, les pèlerins étaient réduits à la condition la plus affreuse. On sait que les plaintes d'un grand nombre d'entre eux à leur retour, et les éloquentes paroles de Pierre l'Ermite soulevèrent les croisades.

L'influence civilisatrice des pèlerinages est incontestable. Aux temps où les communications du commerce n'étaient pas encore établies entre les peuples, où les voyages, pénibles et lents, exposaient à tous les dangers de la barbarie et de la guerre, aucune impulsion pour vaincre tant d'obstacles ne pouvait être aussi puissante que cette foi ardente, qui entraînait les croyans à aller implorer aux lieux consacrés la grâce et la miséricorde divines.

« Les pèlerins, dit saint Jerôme, ont porté, en été, à la Bretagne les nouvelles qu'avaient apprises, au printemps, les Parthes et les Égyptiens. »

Combien les haines nationales ne se sont-elles pas modérées et affaiblies par suite des relations qu'établissaient et entretenaient insensiblement le passage et le séjour de tant d'individus de pays différens rassemblés par les sympathies d'une même croyance! Combien de préjugés contre les habitudes, les mœurs, les physionomies, les caractères, se sont dissipés à l'aide de ces lointaines visites entre des

chrétiens de nationalités hostiles! Mais surtout combien de connaissances se sont répandues plus rapidement par tant de bouches, qui portaient de peuple à peuple le récit de tout ce qui avait frappé leur esprit, et ouvert à de nouvelles clartés leur intelligence! Qui pourrait estimer, par exemple, tout ce que les pèlerinages ont transmis de civilisation orientale à l'Europe? Les premiers chrétiens qui avaient été à Constantinople, en Grèce, en Arabie, ne tarissaient pas au récit des merveilles qu'ils avaient vues et entendues; les grands souvenirs de la civilisation grecque, de la poésie, de l'éloquence; le goût de l'architecture, de la sculpture; les manuscrits précieux; les fines peintures de Byzance; le savoir arabe et ses trésors accumulés de traditions, se sont infiltrés d'abord par les pèlerins dans l'esprit d'Occident. Ils avaient été chercher Dieu, ils rapportaient l'art et la science qui apprennent à révérer et à aimer plus encore la puissance divine. Tant il est vrai que tout ce qui se fait au nom d'une grande idée est fécond. Des hommes isolés, la plupart mendians, demi-nus, sans autres armes que le pauvre bâton qui soutenait leur marche, ont fait autant, pendant plusieurs siècles, pour la cause du genre humain, que la Rome des Brutus et des César et toutes ses gloires sanglantes.

ADMINISTRATION CIVILE DE L'EGYPTE EN 1836.

(Voyez Armée d'Egypte, p. 317.)

L'Egypte depuis Assouan (l'ancienne Syène) jusqu'à Rosette a été divisée en cinq grands gouvernemens qui se subdivisent en départemens et en cantons. Un conseil supérieur, composé des plus fidèles et des plus éclairés d'entre les vieux compagnons de Méhémet-Ali, a reçu sous le nom de *machouèra maleika* (conseil royal) ou simplement *medjles* (conseil) la mission de surveiller tout ce qui concerne l'administration civile de ces cinq grands gouvernemens, et en même temps les manufactures et les constructions.

Après avoir soumis ses délibérations à l'approbation du vice-roi, le conseil royal les communique aux cinq gouverneurs, pour être mises en exécution. Ces gouverneurs nommés *moudirs* (celui qui tourne, celui qui inspecte) transmettent leurs instructions aux chefs des départemens, les *mamours* (les délégués). Le mamour rassemble alors tous les chefs de cantons, les *cheykhs el beled* (les chefs du pays) qui sont sous sa juridiction, et les charge d'exécuter l'ordre émané du conseil royal.

Ces décisions du grand conseil sont relatives au nombre d'arpens de terre qui doivent être cultivés chaque année, à la nature et à la quantité des semailles, au contingent d'hommes que chaque gouvernement doit fournir, soit pour l'armée, soit pour les grands travaux industriels, enfin à l'impôt que doivent payer la terre et les hommes. Le moudir distribue ses ordres à ses mamours, qui à leur tour répartissent les charges entre les cheykhs el beled; ceux-ci frappent et oppriment directement le peuple des villages, dont ils sont comme les maîtres.

A côté de ces fonctionnaires, et pour les aider dans l'exécution des ordres du conseil, sont: d'abord le *nazir* (celui qui voit); il est spécialement chargé de l'intendance des magasins où se rassemblent toutes les récoltes de chaque département; il règle avec les cheykhs el-beled la quantité et l'espèce de denrées que chacun d'eux doit apporter, et délivre les reçus aux paysans; le *hakem el khot* (celui qui est le gouverneur de la division, de la distribution) surveille sous les ordres du mamour et du nazir l'arpentage des terres; il fixe les limites des différens villages, et veille à ce que toutes les terres désignées soient cultivées. Un seraf (banquier) arabe ou cophte remplit dans chaque département la fonction de percepteur; il marche sans cesse derrière le mamour, dans les tournées que celui-ci fait dans sa province; car il y a toujours d'après ses registres quelque arriéré à exiger des cheykhs el-beled.

Le *chahed* (témoin) est un délégué du cadi chargé de rendre la justice et de terminer les contestations qui s'élèvent entre les habitans des départemens pour leurs affaires civiles. Il dresse les contrats de mariage, les actes et transactions; ses attributions sont à peu près celles de nos notaires.

Le vice-roi a dernièrement ajouté aux attributions des mamours le soin de propager la vaccine dans leur département. Le réseau administratif, qui paraît assez simple, entraîne cependant de graves inconvéniens, parce que la conduite d'aucun de ces fonctionnaires n'est soumise à un contrôle. Si le conseil royal demande à un moudir une contribution de 500 000 francs, en répartissant la contribution entre les mamours qui sont sous sa juridiction, le moudir l'augmentera d'une somme assez forte pour en pouvoir retenir quelque chose. Chaque mamour, en distribuant l'impôt aux cheykhs el-beled, l'augmente encore, et ceux-ci enfin exigent presque toujours des paysans le double de ce que demande le mamour. Si le paysan ne peut pas payer, ses voisins sont solidaires et doivent acquitter son impôt; si le village ne fournit pas en entier l'impôt demandé, on le complète en imposant les villages environnans. C'est ainsi que la cupidité et le désordre rendent illusoires les meilleures mesures administratives en Egypte.

Les villes sont divisées par quartiers, et chaque quartier est placé sous la surveillance du *cheykh el-hara* (chef du quartier), qui doit veiller au maintien de la tranquillité, rédiger les baux pour le loyer des maisons, et fournir au gouvernement la liste des habitans de son quartier, pour la répartition de l'impôt personnel. Un préfet de police, sous le nom de *zabit bey*, est spécialement chargé de réprimer les désordres, de faire approprier les rues, et d'exécuter toutes les mesures de police.

Les ouvriers sont partagés en corporations. Chaque état forme un groupe distinct, et est commandé par un ouvrier que choisit dans son sein le gouvernement. C'est à lui que l'autorité s'adresse toutes les fois qu'elle a besoin d'ouvriers pour exécuter des travaux. Cette charge, ainsi que celle de cheykh el-hara, est purement honoraire.

Le zabit-bey, les chefs des corporations d'ouvriers et les chefs de quartier, dépendent du gouverneur de la ville, désigné tantôt sous le nom de *hakem el mediné*, tantôt sous celui de *kiaya*. Le gouverneur réunit souvent auprès de lui tous les cheykhs, pour les consulter lorsqu'il s'agit de prendre une mesure importante. Ce conseil prend le nom de *mékiméh*, nom que l'on donne aussi à la réunion des docteurs de la loi dans les affaires civiles.

L'autorité du cadi envoyé par le sultan, quoique entièrement indépendante de celle du vice-roi, est par le fait réduite à rien. Les hommes de la religion sont appelés pour l'interprétation de la loi, ou lorsque l'affaire est trop grave pour que le vice-roi puisse se passer de la sanction religieuse, ou lorsque les contestations de peu d'intérêt, comme celles relatives aux contrats de mariage, d'affranchissement ou de legs, ne feraient que consumer inutilement un temps précieux. Méhémet-Ali a su donner une direction telle à toutes les institutions nouvelles qu'il a introduites en Egypte, qu'il se trouve aujourd'hui la clef de voûte indispensable de tout son gouvernement, le despote absolu dont le désir est toujours plus fort que la loi.

POÉSIES DE SCHILLER.

La plupart de nos lecteurs connaissent les drames de Schiller, ce beau génie que madame de Staël a révélé à la France dans son livre, *de l'Allemagne*, en même temps que les

auteurs de tant d'autres chefs-d'œuvre. On ne prononce guère en France le nom de ce poëte sans que, selon les sympathies de chacun, il ne rappelle à l'esprit soit le Guillaume Tell, lier et suave comme celui de Rossini; soit le Carlos où se révèle la belle âme de Schiller; soit le Wallenstein qu'a traduit Benjamin Constant; soit enfin plusieurs compositions dramatiques, qui sans être irréprochables méritent l'admiration à des titres divers.

Les drames, les poëmes épiques, les romans, voilà ce qu'on connaît d'abord des littératures étrangères; les autres ouvrages ne viennent que plus tard, et parmi les derniers on doit placer les poésies fugitives, ces chants intimes les plus intraduisibles de tous, peut être. Schiller a deux volumes de ces poésies : quelques Allemands leur reprochent une recherche d'expression quelquefois puérile; moins familiers avec une langue encore si étrangère à la France, nous avons été frappés moins des défauts que de la pensée profonde ou gracieuse, mais toujours élevée qui fait le fonds de presque toutes ces pièces.

Nous croyons cette courte introduction suffisante pour servir en quelque sorte de préface à la pièce dont nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs une traduction qui n'a d'autre mérite que celui d'une fidélité scrupuleuse. Cette pièce nous a semblé résumer la philosophie tendre et religieuse, mais parfois obscure et nuageuse de Schiller; et c'est ce motif qui nous l'a fait choisir au milieu d'un recueil qui n'offre pas moins de cent trente huit morceaux.

RÉSIGNATION.

Moi aussi je suis né en Arcadie, et à moi aussi la nature a promis le bonheur dès le berceau; — moi aussi je suis né en Arcadie, mais le court printemps ne m'a donné que des larmes.

Le mois de mai de la vie ne fleurit qu'une fois : il a été flétri pour moi. Le Dieu silencieux (ô pleurez, mes frères!), le Dieu silencieux renversa mon flambeau, et la vision s'enfuit.

Déjà je suis debout sur ton pont obscur, redoutable Éternité! reçois mon mandat sur le Bonheur, je te le rapporte sans l'avoir décacheté, et je ne sais rien de ce Bonheur.

Devant ton trône j'élève ma plainte, ô reine voilée! Une heureuse tradition, répandue sur notre planète, dit que tu présides ici avec les balances de la Justice, et que tu te nommes Rémunératrice.

Ici, dit-on, la terreur attend les méchans et la joie attend les bons. Ici tu découvriras le fond des cœurs, tu délieras l'énigme cachée, et tu compteras avec les souffrans.

Ici s'ouvre l'asile de l'exilé; ici finit la route épineuse de celui qui souffre. — Une enfant de Dieu que beaucoup fuient et que peu connaissent, une enfant de Dieu qu'on nomme Vérité a tenu le frein de ma vie.

« Je te paierai dans une autre vie, donne-moi ta jeunesse, dit-» elle; je ne peux te donner que ce mandat. » Je pris le mandat sur l'autre vie, et je lui donnai toutes les joies de ma jeunesse.

« Donne-moi cette femme si chère à ton cœur, donne-moi ta » Laura : au-delà de la tombe tes douleurs seront payées avec » usure. » J'arrachai Laura sanglante de mon cœur blessé, et je la lui donnai en sanglotant.

« Le billet est sur les morts! disait le monde en ricanant; la » trompeuse, gagnée par les tyrans du monde, t'a présenté l'ombre » pour la vérité. Quand le billet échoira, tu ne seras plus rien. »

Et ainsi l'armée de serpens exerçait sa langue venimeuse : « Tu » trembles devant une erreur que le temps seul consacre. A quoi » sert ton Dieu, sauveur habilement inventé pour leurrer le monde » malade, vain fantôme que l'imagination des hommes prête aux » besoins des hommes?

» Qu'est-ce qu'on appelle avenir et que le tombeau couvre? » Qu'est-ce que cette éternité dont tu par es en vain? Une chose » respectable parce qu'elle est cachée, une ombre géante créée par » notre frayeur et reflétée dans le vide miroir des angoisses de la » conscience.

» Une image trompeuse, à la forme vivante, cachée dans les » profondeurs du tombeau par le balsamique esprit de l'Espérance, » voilà ce que le délire de ta fièvre nomme Immortalité.

» Pour l'Espérance (la pourriture punit le mensonge), pour » l'Espérance, que lui as-tu donné? Depuis six mille ans la mort » se tait. Un seul cadavre est-il sorti de la tombe pour apporter » des nouvelles de la Rémunératrice? »

Et je vis le Temps s'envoler sans retour; et je vis la florissante Nature se survivre à elle-même, gisante comme un cadavre flétri. Aucun mort ne sortit de la tombe, et pourtant je me confiai fermement au serment de Dieu.

Je t'ai sacrifié toutes mes joies; maintenant je me jette devant le trône de ta justice. J'ai courageusement supporté les moqueries de la foule, et je n'ai fait cas que de tes biens, Rémunératrice; je réclame ma récompense.

« J'aime mes enfans d'un égal amour, cria un Génie invisible. » Deux fleurs appartiennent à l'humanité; deux fleurs s'épanouis-» sent pour le sage qui les trouve : elles se nomment Espérance et » Jouissance.

» Que celui qui possède l'une de ces fleurs ne demande pas sa » sœur. Qui jouit ne peut espérer : cette vérité est éternelle comme » le monde. Quiconque espère ne peut jouir : c'est l'histoire du » monde, c'est l'éternelle loi.

» Tu as espéré, tu as eu ton lot; ta foi fut ta part de bonheur. » Tes sages t'apprendront qu'une éternité ne peut changer le choix » qu'une minute suffit à faire. »

LA POTERIE.

L'art de la poterie que les Romains appelaient *figuline*, et les Grecs *céramique*, avait chez les anciens une importance artistique dont il a bien déchu depuis, parmi les nations de l'Occident qui le pratiquaient jadis avec le plus d'habileté. Que sont, en effet, à part le perfectionnement de quelques procédés mécaniques, nos plus beaux vases auprès de cette multitude de vases étrusques qui remplissent les cabinets et les musées. (Voyez sur l'art étrusque, 1834, p. 253 et 330; et sur les vases antiques, 1835, pag. 202, 301, 372 et 373.) Dans la poterie moderne, ce qui décide le plus souvent de la valeur des produits, c'est le plus ou le moins de finesse de la matière; par les vases étrusques dont la matière est toujours la même, il est facile de voir que, chez les anciens, la supériorité du dessin dans les ornemens ou de l'invention dans la forme, établissaient seules une balance entre les diverses productions.

Certes, la qualité de la matière n'est point une condition indifférente dans un art tel que la poterie, et sous le rapport industriel sans doute les manufactures de Sèvres l'emportent sur celles de l'ancienne Étrurie; mais combien elles sont inférieures à celles de Rome sous l'empire, d'où sortaient des compositions dont les fragmens découragent la science moderne, qui les a cru souvent élaborés par la nature même. Nous avons aujourd'hui perdu ces beaux secrets avec tant d'autres, et il nous reste seulement la porcelaine qui nous vient de l'Orient, et la faïence que nous devons au moyen âge. En Chine, et surtout au Japon, la poterie est fort avancée, à en juger seulement par les produits que ces deux nations envoient en Europe; mais la supériorité de leurs manufactures sur les nôtres serait démontrée s'il est prouvé qu'elles n'exportent que leurs rebuts. On ne peut guère contester ce fait qu'attestent plusieurs voyageurs, et qui s'accorde avec tout ce que nous savons du caractère des Chinois et de leur politique, si l'on compare à la perfection minutieuse et châtiée de leur peinture, dont quelques rares morceaux ont pénétré jusqu'à nous, la pratique hardie et lâchée avec laquelle est traitée la décoration de ces beaux vases qu'ils nous abandonnent. Ces vases ne devraient donc à la rigueur être comparés qu'avec les produits les plus communs de nos fabriques, et certes, ils soutiennent ce parallèle avec ce que nous pouvons leur opposer de plus parfait, depuis les merveilleuses faïences de Bernard Palissy (voyez 1835, pag. 384), et les

beaux grès de la Hollande et de l'Allemagne, jusqu'aux plus gracieuses porcelaines de Sèvres et de la Saxe. Mais, combien tout cet art chinois, japonais, français, allemand, et même italien, est peu de chose auprès de l'art étrusque! Là, tout révèle dans le peuple qui l'a créé un beau sentiment de la forme, la popularité du dessin et de la plastique, la recherche ou plutôt l'habitude d'une élégance sobre et de bon goût. Les vaisseaux, destinés aux usages les plus vulgaires, sont revêtus de l'image des héros et des dieux, qu'ils rappellent sans cesse au souvenir du peuple. L'histoire, la religion, les mœurs d'une nation sur qui ont passé deux ères de barbarie, et qui pis est deux ères de civilisation, peuvent être reconstruites à l'aide de ces vestiges précieux; et tel vase où se préparaient, il y a deux mille ans, les alimens d'une pauvre famille étrusque, prend aujourd'hui dans nos musées l'importance d'un monument, tandis que beaucoup de nos monumens, en ce qui ne revêt aucune individualité nationale, n'auront peut-être pas dans deux mille ans l'importance historique d'un vase étrusque. L'imprimerie peut, il faut en convenir, remplir cette mission que l'art semble trop oublier; mais il s'agissait ici de constater seulement cette décadence d'une industrie utile, et qui offre à l'art tant de ressources. L'Allemagne a tenté de lui ouvrir les voies du progrès, par des essais pratiques et théoriques; un grand ouvrage a été publié dans le but de ramener au sentiment



(Modele de vase moderne imité de l'étrusque*.)

de l'élégance antique les artistes dont la routine a fait des ouvriers. La ci-dessus a été choisie parmi les nombreux modèles qui accompagnent le texte de cet ouvrage.

*Tiré du bel ouvrage intitulé : *Vorbilder fur fabrikanten und handwerker*, etc. · Modèles pour les fabricans et ouvriers, etc. — Berlin, 1831.

VAN VLIET.



(Un Gueux grotesque, par Van Vliet.)

Jean-George Van Uliet ou Vliet, graveur et peintre hollandais, était élève de Rembrandt. On n'a conservé aucun détail sur sa vie. La plupart de ses œuvres sont datées de 1650 et de 1652. On reproche aux contours de ses figures quelques incorrections; les extrémités sont négligées; les draperies sont lourdes; mais la distribution de la lumière et de l'ombre est partout très remarquable. Au nombre de ses meilleures gravures, on cite : Jacob béni par Abraham, d'après J. Lievens; le Baptême de l'Eunuque par saint Paul, d'après Rembrandt; une Vieille tenant sur ses genoux un livre ouvert, d'après le même; Saint Jérôme en oraison dans une caverne, d'après le même. Les gravures qu'il exécuta d'après ses propres compositions sont : un Philosophe lisant dans un grand livre à la lumière d'une chandelle qui, posée derrière un grand globe, n'envoie aucune clarté sur la figure; un Concert de quatre figures; les Arts et Métiers en 18 planches; et plusieurs suites de Gueux, parmi lesquels se trouve la grotesque figure que nous reproduisons.

Le carrousel des *Galans Maures*, dont le dauphin fut le chef, eut lieu en 1686. On attachait alors tant d'importance à ces divertissemens, qu'on imprima un an d'avance le programme détaillé des courses, des devises, des costumes de tous ceux qui devaient faire partie du carrousel, depuis le dauphin, chef des Abencerrages, jusqu'au dernier des écuyers. Ce programme, qui forme un assez gros volume, fut imprimé pour être vendu à Versailles le jour de la fête. Louis XIV ne fut que le spectateur du carrousel. Les vers de Racine, dans son *Britannicus*, avaient porté leur fruit; en effet, depuis 1670, époque où le roi les entendit pour la première fois, il ne parut plus en acteur dans ses ballets, ni dans aucun des divertissemens qu'il ordonna pendant ses prospérités. (Voir p. 59 et 125.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30

EXPEDITION DE BONAPARTE EN EGYPTE.

COMMISSION ET INSTITUT D'ÉGYPTE



Musée du Louvre.—Expédition de Bonaparte en Egypte, plafond peint par Léon Cogniet.

Quand le général Bonaparte, après ses glorieuses campagnes d'Italie, revint à Paris, il sentit le besoin de ne pas laisser reposer l'attention et l'admiration qui s'attachaient à son nom et à ses exploits. Mécontent du gouvernement, qui était alors le Directoire, ne se voyant, à cette époque, aucun digne de lui à jouer en France, son imagination chercha par quelle gigantesque entreprise il signalerait son activité. Il songea à l'Egypte.

« Les grands génies, a écrit M. Thiers, qui ont regardé » la carte du monde, ont tous pensé à l'Egypte. On en » peut citer trois : Albuquerque, Leibnitz, Bonaparte. Al- » buquerque avait senti que les Portugais, qui venaient d'ou-

» vrir la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, » pourraient être dépouillés de ce grand commerce si on » se servait du Nil et de la mer Rouge : aussi avait-il eu » l'idée gigantesque de détourner le cours du Nil, et de le » jeter dans la mer Rouge, pour rendre à jamais la voie impraticable, et assurer éternellement aux Portugais le commerce de l'Inde. Sous Louis XIV, le grand Leibnitz, dont » l'esprit embrassait toutes choses, adressa au monarque » français un mémoire, qui est un des plus beaux monumens » de raison et d'éloquence politiques. Louis XIV voulait, » pour quelques médailles, envahir la Hollande. Sire, lui dit » Leibnitz, ce n'est pas chez eux que vous pourrez vaincre » ces républicains; vous ne franchirez pas leurs digues, et » vous rangerez toute l'Europe de leur côté. C'est en Egypte » qu'il faut les frapper : là vous trouverez la véritable route » du commerce de l'Inde; vous enlèverez ce commerce aux » Hollandais, vous assurerez l'éternelle domination de la » France dans le Levant, vous réjouirez toute la chrétienté, » vous remplirez le monde d'étonnement et d'admiration : » l'Europe vous applaudira loin de se liguer contre vous. »

C'était principalement à l'Angleterre que songeait le général Bonaparte en voulant envahir l'Egypte. Selon lui, l'Egypte était le véritable point intermédiaire entre l'Europe et l'Inde, c'est là qu'il fallait s'établir pour ruiner l'Angleterre; de là on devait dominer à jamais la Méditerranée, en faire, suivant une de ses expressions, *un lac français*.

Le Directoire, composé alors de Barras, Laréveillère, Treilhard, Rewbell et Merlin, opposa la plus vive résistance aux projets de Bonaparte; mais enfin la ferme volonté de celui-ci l'emporta, l'expédition fut décidée. Bonaparte en hâta les préparatifs avec cette intelligence et cette activité extraordinaires qu'il apportait à l'exécution de toutes ses idées. Ce qui signala et immortalisa surtout cette conquête, ce fut le soin qu'il prit de former une commission chargée, à la suite et sous la protection de nos armées, d'explorer et d'étudier l'Egypte dans l'intérêt de la science et des arts. Les savans, les artistes, les ingénieurs, les dessinateurs, les géographes qu'il emmenait, s'élevaient à une centaine d'individus. Parmi eux on distinguait Monge, Berthollet, Fourier, Dolomieu, Desgenettes, Larrey, Dubois, Denon, Parseval de Grandmaison, Andréossy, Geoffroy-Saint-Hilaire, Jomard, Costas, etc. Parmi les plus illustres généraux étaient Desaix, Kleber, Murat, Lannes, Caffarelli, Davoust, Junot, Beauharnais, etc. L'escadre était commandée par Brueys.

Nous ne raconterons pas tous les détails si connus de cette expédition. Partie de Toulon, le 19 mai 1798, l'armée française arriva en vue d'Alexandrie le 1er juillet. Maître de cette ville, Bonaparte voulut s'emparer du Caire; la célèbre bataille des Pyramides lui livra cette grande capitale. C'est là qu'il s'occupa de créer l'Institut d'Egypte. Il réunit les savans et les artistes qu'il avait amenés, et les associant à quelques uns de ses officiers les plus instruits, il en composa cet Institut auquel il consacra des revenus et l'un des plus vastes palais du Caire. Les uns devaient s'occuper à faire une description exacte du pays, et à en dresser la carte la plus détaillée; les autres étaient chargés d'en étudier les ruines, et de fournir de nouvelles lumières à l'histoire; ceux-ci avaient à examiner les productions, à faire les observations utiles à la physique, à l'astronomie, à l'histoire naturelle; ceux-là enfin devaient rechercher les améliorations qu'on pourrait apporter à l'existence des habitans par des machines, des canaux, des travaux sur le Nil. Si cette belle contrée n'était point destinée à demeurer en notre pouvoir, du moins les conquêtes que la science allait y faire ne pouvaient nous être enlevées; et un monument se préparait qui devait honorer le génie et la constance de nos savans.

Monge fut le premier qui obtint la présidence de l'Institut d'Egypte; Bonaparte ne fut que le second. Il proposa les questions suivantes: rechercher la meilleure construction des moulins à eau ou à vent; remplacer le houblon, qui manque à l'Egypte, pour la fabrication de la bière; déterminer les lieux propres à la culture de la vigne; chercher le meilleur moyen pour procurer de l'eau à la citadelle du Caire; creuser des puits dans les différens endroits du désert; découvrir un procédé pour clarifier et rafraîchir l'eau du Nil; imaginer une manière d'utiliser les décombres dont la ville du Caire était embarrassée, de même que toutes les anciennes villes d'Egypte; trouver les matières nécessaires pour la fabrication de la poudre en Egypte. On peut juger par ces questions de la tournure d'esprit du jeune général Bonaparte. Sur-le-champ, les ingénieurs, les dessinateurs, les savans se répandirent dans toutes les provinces, pour commencer la description et la carte du pays.

C'est le souvenir de ces exploits scientifiques de l'expédition d'Egypte que M. Léon Cogniet a voulu peindre dans le tableau dont nous reproduisons aujourd'hui la gravure. Le général Bonaparte est représenté entouré de plusieurs des savans et artistes de l'expédition, dirigeant leurs travaux et les mouvemens des troupes qui les protégent. Ce tableau est un des plus beaux plafonds des salles du Louvre. L'ordonnance en est très habile, d'un bel effet; le coloris est plein de chaleur, une lumière étincelante circule dans toutes les parties de la toile; il y a une grande finesse dans le dessin, des figures très originales. Cette remarquable composition, le tableau de la *Peste de Jaffa*, par Gros, et le grand ouvrage de la *Description d'Egypte*, par les savans et artistes qui suivirent l'armée française, sont les principaux monumens inspirés par cette expédition, glorieux épisode de la vie épique de Bonaparte.

Avidité des courtisans; Raillerie de Henri IV. — On sait que nos rois faisaient souvent hériter leurs favoris des biens des condamnés, et que telle était l'origine de beaucoup de fortunes patriciennes; à l'occasion, les solliciteurs de confiscations ne manquaient pas. Jehan de Vaulthier, de Senlis, rapporte dans sa chronique, publiée l'année dernière pour la première fois, que le bourreau de Melun ayant été exécuté, en 1595, pour crime de fausse monnaie, un courtisan demanda au roi la confiscation de ses biens : « Je vous la » donne, répondit Henri IV, mais à la charge que vous » exercerez l'office. »

La gaieté plaît davantage quand on est assuré qu'elle ne tient pas à l'insouciance.

MADAME DE STAEL, *de l'Allemagne*, t. II.

VOYAGE DU CAPITAINE ROSS.

Nous avons laissé le capitaine Ross et son équipage passant assez confortablement, au sein des glaces du havre *Félix*, leur premier hiver de 1829 à 1830 (p. 324). Le soleil disparut à la fin de novembre; mais les belles aurores boréales permirent de lire hors du vaisseau les plus petits caractères d'impression.

Le 9 janvier, on aperçut des Esquimaux à joues rebondies et à figures joviales comme ils en ont tous; on noua immédiatement connaissance avec eux, et peu d'heures suffirent pour en faire des amis dévoués. Leur village se composait de douze huttes situées à deux milles et demi du navire, construites en neige et chauffées comme à l'ordinaire par une mèche de mousse brûlant dans l'huile et formant lampe. Plus tard, il s'établit entre les Esquimaux et l'équipage un fréquent échange de visites et autres politesses; on obtint de l'un d'eux une sorte d'esquisse géographique de la contrée; ils furent de la plus grande utilité pour fournir des vivres en poissons frais et servirent de

guides fidèles dans les expéditions qui partirent à plusieurs reprises du navire pour explorer la contrée.

Ces expéditions constituent la majeure partie de l'intérêt de ce second voyage du capitaine Ross; car le navire étant cloué dans les glaces, il ne restait d'autres ressources que de faire de la géographie en voyageant sur la terre et sur les lacs ou bras de mer gelés. On commença ces expéditions dès que le fort de l'hiver eut cessé, et ce fut James Ross qui en fut particulièrement chargé. Il partit pour la première fois le 1er avril, guidé par des Esquimaux, qui construisaient chaque soir une hutte de neige à l'endroit où l'on campait. Les résultats de cette première excursion, qui dura dix jours, furent de constater l'existence d'un isthme au midi de la terre de *Boothia-Félix*. — Deux autres voyages, l'un vers le sud, l'autre vers le nord, suivirent le premier, et fournirent de nombreux renseignemens géographiques.

Les Esquimaux servaient toujours de guides, et il en est plusieurs fois résulté des incidens assez curieux qui caractérisent parfaitement l'intelligence, la bonne humeur et les dispositions pacifiques de cette race. Ce qui les étonnait par dessus tout, c'étaient les instrumens astronomiques avec lesquels les officiers faisaient des observations plusieurs fois par jour pour déterminer la latitude, la longitude, la déclinaison et l'inclinaison de l'aiguille aimantée. Comme l'idée de manger est toujours la première qui se présente à l'imagination des Esquimaux, et que la chasse et la pêche sont presque les seules occupations de leur vie, ils conjecturaient que les voyageurs n'étaient venus de si loin, dans les cantons fréquentés par les bœufs musqués, et n'avaient pris tant de peine que pour accomplir le plus important de tous les actes, selon eux, celui de faire un bon dîner; aussi rien ne pouvait les détourner de l'idée que ces tubes de cuivre, au travers desquels on regardait si souvent, ne fussent destinés à faire trouver du gibier ou à l'apercevoir sur les montagnes. — Ces braves gens, dit Ross, avaient encore à apprendre que des Européens doivent gagner leur vie par des opérations beaucoup plus compliquées que celles de chercher un animal, de le tuer et de le manger. Mais leur intelligence n'était pas encore assez avancée pour comprendre une organisation sociale qui avait envoyé tant d'hommes sur un grand vaisseau de l'Angleterre dans leur pays, pour gagner leurs dîners présens et futurs en mesurant des angles et en regardant la lune.

De toutes les excursions de James Ross, la plus importante fut celle qui l'amena au cap Félix, éloigné seulement de 222 milles du cap Turnagain. Elle eut lieu, du 17 mai au 13 juin, au milieu de fatigues inouïes. Réduits à une faible ration de nourriture, exposés aux dangers sans nombre que le dégel amène dans ces pays de neiges et de glaces, où l'on se trouve à cette époque incessamment plongé dans l'eau froide sans avoir le moindre endroit sec pour se reposer le soir, les voyageurs ne revinrent à bord que fort amaigris. Ils avaient établi la continuité du continent jusqu'à 150 milles à l'ouest de la position du navire. Cependant le fond du détroit qui porte le nom de James Ross n'a pas été reconnu par eux, ainsi que l'indique le trait de côte ponctué de la carte (p. 353), et c'est là que le capitaine Back suppose une communication avec la *mer ouverte* qui baigne la pointe Richardson. — En jetant les yeux sur la carte, on peut voir parfaitement où en est aujourd'hui la question, et le voici. Le capitaine Ross a supposé, d'après les renseignemens des Esquimaux, que le détroit du *Prince-Régent* finissait au sud par un cul-de-sac, et que la côte au-delà du havre Félix descendait pour aller rejoindre la péninsule Melville. Mais le capitaine Back ayant trouvé récemment l'embouchure d'un grand fleuve et la mer au point où la carte porte les mots *mer ouverte*, il en a conjecturé que le détroit du *Prince-Régent* s'étendait jusque là; ayant trouvé en outre dans cette mer ouverte un courant venant du nord-ouest, et un tronc d'arbre tout-à-fait semblable à ceux qui existent à l'ouest du cap Turnagain (voir la carte de 1834, p. 256), il a conclu que la *mer ouverte* s'étendait au-delà de la pointe Richardson et communiquait avec l'océan Boréal.

Ces explications, aidées d'une carte, nous ont paru avoir assez d'intérêt pour mériter quelques lignes, en ce moment surtout où la question, depuis si long-temps pendante, est sur le point d'être décidée par le capitaine Back, qui explore ces parages. Revenons maintenant à Ross.

Le 17 septembre 1830, il y avait onze mois et demi que nos voyageurs étaient cloués par les glaces; ce jour-là, pour la première fois, on put mettre à la voile, et sentir sous ses pieds le bâtiment frémir aux ondulations de la vague. On eût dit une nouvelle ère qui commençait; mais, hélas! quinze jours après, l'hiver était décidément revenu. On avait à peine pu, dans l'intervalle, avancer de quelques pas, qu'il fallut chercher une nouvelle prison non loin de la première, *peut-être pour une année encore*, pensèrent les malheureux!

1831 s'ouvrit sans que les Esquimaux fussent revenus; ils croyaient les Européens fort loin; en avril, James Ross alla à leur rencontre et les trouva: grande joie de part et d'autre. Il y eut des festins de chaque côté. Les Esquimaux avaient des provisions de pêche dont l'équipage leur acheta une partie; on chassa, on se promena, on fit des excursions, on enseigna aux naturels à se servir du filet, et l'été se passa comme le précédent. — C'est en cette saison que James Ross détermina la position du pôle magnétique, opération intéressante sur laquelle nous aurons quelque jour occasion de revenir.

A la fin du mois d'août, on put mettre à la voile comme l'année précédente. Mais réussira-t-on à trouver une mer libre? sortira-t-on du détroit du *Prince-Régent?* reverra-t-on enfin l'Angleterre; pourra-t-on fêter avec ses parents la prochaine fête de Noël? Tout le monde le désire ardemment, depuis le capitaine jusqu'au cuisinier; tout le monde l'espère. Mais une crainte vague sommeille cependant au fond des cœurs; car l'année précédente on avait aussi désiré, espéré, et après quelques jours d'incertitude il avait fallu se résigner à vivre encore un an au milieu des glaces et des Esquimaux. — Qu'arriva-t-il cette année? — C'est ce que nous verrons au prochain et dernier article.

De quelques auteurs qui ont changé leur nom. — Le désir de déguiser un nom trivial et mal sonnant sous un sobriquet euphonique flanqué de la particule nobiliaire, est une vanité moderne, et Dieu garde de mal tous les écrivains français, gentillâtres ou vilains, qui ont ainsi abdiqué parentelle et patronymie pour aller plus harmonieusement à la gloire, sous la protection de quelques syllabes retentissantes. D'Arouet, il n'en est plus question, et l'on n'oubliera jamais Voltaire; tout le monde connaît Dancourt, Marivaux, Crébillon, Voisenon, La Chaussée, Sainte-Foix, et besoin est de posséder un peu d'érudition onomatologique pour retrouver ces illustres personnages dans Carton, Carlet, Jolyot, Fusée, Nivelle et Poulain.

CHARLES NODIER.

Le célèbre peintre hollandais Philippe Wouwermans eut une existence malheureuse, son talent n'ayant été apprécié que fort tard. Lorsque ce savant coloriste se vit sur le point de mourir, il fit jeter au feu un coffre rempli de dessins, de croquis et d'ébauches. « J'ai été si mal récompensé, dit-il, de mes travaux, que je veux, si je puis, » empêcher mon fils, séduit par la vue d'un de ces dessins, » d'embrasser une carrière aussi misérable et aussi incertaine que celle que j'ai suivie. »

POÉSIE

LES SOIRÉES DE FAMILLE

J'avais vingt ans : mon sang bouillonnait dans mes veines,
Sur mon front je sentais mille chaudes haleines,
Mes pieds impatiens demandaient à marcher,
Mon âme, en flots vivans, cherchait à s'épancher;
Il me fallait de l'air, du bruit, et de l'espace!...
— Au foyer de famille abandonnant ma place,
Je renonçai bientôt au chaste intérieur
Où j'avais jusqu'alors concentré mon bonheur.
De mon père, si bon, le front devint sévère,
Je m'endormis, le soir, sans embrasser ma mère,
Et mes sœurs, renonçant à des liens rompus,
Pour leurs robes de bal ne me consultaient plus.
J'oubliai tout : j'allais, comme une Danaïde,
Versant les voluptés dans un cœur toujours vide,
Fou d'ardeur, et, cherchant sur des flots ignorés,
L'Amérique où tendaient mes désirs altérés.
Mes soirs, à la famille abandonnés naguère,
Je les consacrai tous au plaisir éphémère.
Nous allions, dans la nuit, près des balcons dormans
Pour de jeunes beautés murmurer de doux chants,
Ou bien, sous les tilleuls aux mobiles arcades,
A la lune, adresser de molles sérénades;
Mais, plus souvent encor, dans de libres festins,
J'oubliais que la vie a de graves desseins :
Au milieu des chansons et des ébats folâtres,
Que le punch éclairait de ses flammes bleuâtres,
Nos nuits se consumaient, et, quand venait le jour,
Nous rentrions d'un pas furtif et le front lourd.

Mais, un soir, le remords me prit à l'improviste,
Et je voulus rentrer. mon père, seul et triste,
Auprès de la fenêtre arrosait quelques fleurs,
Et ma mère faisait broder mes jeunes sœurs.
Je m'avançai, sentant un embarras étrange
Et comme un visiteur qui s'excuse et dérange.
Dans le cercle, des yeux, je cherchai pour m'asseoir
Le siége accoutumé qu'on me gardait le soir;
Mais (comme un doux usage en peu de temps s'efface!)
Entre mes sœurs, déjà, je n'avais plus ma place;
N'ayant pas reconnu mon pas, comme autrefois,
Ma mère fut surprise en entendant ma voix,
Et son chien, qui pour moi jadis aboyait d'aise,
Alla, sombre et grondeur, se cacher sous sa chaise.

Mon père, alors, qui vit mon visage changer,
Me dit : — « L'absent, mon fils, est vite un étranger,
Vous l'apprendrez : d'oubli, toute chose est avide,
Le cœur ni le foyer ne souffrent point de vide,
Et si vous les quittez, n'espérez au retour
Ni le siége au foyer, ni dans le cœur l'amour.
Depuis six mois, par vous la maison délaissée
Ne vous reconnaît plus; l'attente s'est lassée,
Et votre mère et moi, près de vos sœurs assis,
Nous tâchons d'oublier que nous avons un fils.

» Pourquoi, pour le plaisir qui bruit et qui brille,
Pourquoi dénouez-vous les liens de famille?
Dieu nous fit un devoir, lorsqu'il créa ces nœuds,
A nous, parens, d'aimer, à vous, fils, d'être heureux.
Votre joie est à nous, c'est notre bien suprême;
Chercher qui vous amuse ailleurs, ou qui vous aime,
N'est-ce point nous ravir nos bonheurs les plus doux?
Si nous ne vous servions, pourquoi vivrions-nous?

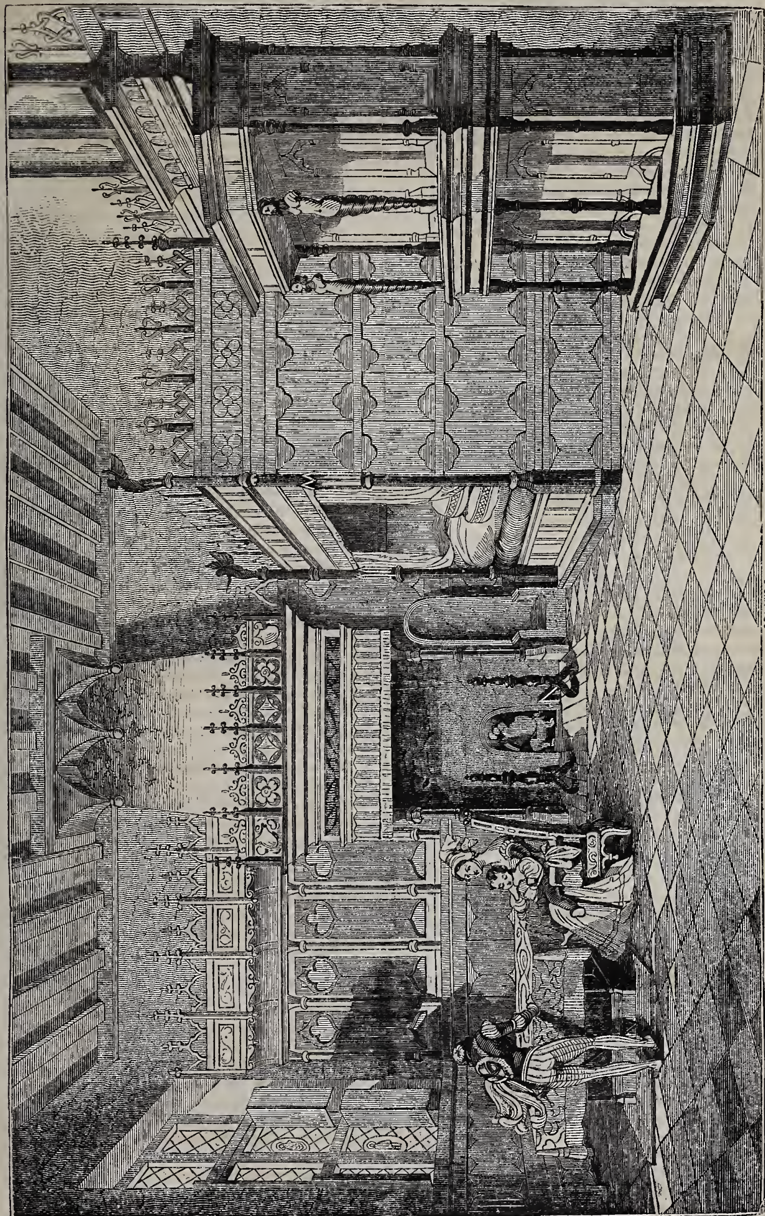
» La famille!... Oh! c'est là que les vertus grandissent,
C'est le soleil d'amour auquel les cœurs mûrissent;
Société sacrée où la mère est le roi,
Elle enseigne comment obéir sans effroi,
Demander sans rougeur, servir sans esclavage;
Car son code, pour nous, est un apprentissage,
C'est le code du monde en deux mots résumé :
Savoir aimer soi-même et savoir être aimé!

» Ne vous souvient-il plus, mon fils, de ces soirées
Où l'œil fixé sur vous et nos chaises serrées,
Ravis, nous écoutions quelque récit frappant
Que vous lisiez tout haut, en vous interrompant?
Nous sentions s'allumer en nous les mêmes flammes,
En prenant en commun ce doux repas des âmes;
Mêmes pleurs, mêmes ris, mêmes pensers!... Alors
Parmi nous s'exhalaient de merveilleux accords,
Et vibrant dans nos seins à la même secousse,
La lyre intérieure élevait sa voix douce!
Oh! comme l'on s'aimait dans ces soirs d'abandon!..
Quand ils n'irritent pas, les pleurs rendent si bon!
Alors, mon fils, nos cœurs n'avaient qu'une racine,
De tous vos sentimens je savais l'origine
Et, nous tenant la main, dans le monde idéal,
Ensemble nous marchions toujours, d'un pas égal
Mais, depuis qu'aux amours du foyer infidèle
Vous avez délaissé la maison paternelle,
Devant vous l'on se tait, l'élan est retenu;
Car, ici, votre cœur est comme un inconnu.
— Oh! reviens, mon enfant, au cercle domestique,
Laisse qui n'aime pas vivre en place publique;
Connais-tu dans le monde un pauvre à secourir,
Un front triste à bercer, un faible à soutenir,
Oh! cours, alors, mon fils (malheureux qui balance!);
Consacrée au devoir, nous aimons ton absence;
Mais dans de vains plaisirs n'effeuille pas tes jours;
La vie est grave, enfant, et ses matins sont courts.
Avant qu'un coup de mer t'emporte dans l'orage,
Fais ton lest de vertu, raffermis ton courage,
Apprends les amours purs sous nos paisibles toits;
Le temps d'épreuve arrive, et pour être, à la fois,
Aussi fort qu'un géant, aussi doux qu'une femme,
C'est dans l'amour, vois-tu, qu'il faut tremper son âme
Celui qui sait aimer, sous le plus lourd fardeau,
Se relève à l'espoir pour aimer de nouveau;
Car c'est la vie! Aimer!... le bien de là découle,
Ce n'est que par le cœur que l'on sort de la foule,
C'est la seule vertu qui de tout nous tient lieu;
Si Dieu n'aimait pas tant, il ne serait point Dieu. »

Ainsi parla mon père, et, muet, immobile,
J'écoutais!... Je sentais sa parole tranquille
Qui descendait en moi, et, comme avec la main,
De mes purs souvenirs y réveillait l'essaim.
Sans lever leurs regards, mes sœurs avec mystère,
En brodant, essuyaient quelques pleurs... et ma mère,
Mains jointes, attendait avec un œil mouillé!...
Alors, j'allai vers elle, et je m'agenouillai,
Sans parler (le regret aisément se devine!);
Je demeurai long-temps penché sur sa poitrine,
Et, quand je relevai mon front pâle et confus,
Mon père souriait, mes sœurs ne pleuraient plus!

ÉMILE SOUVESTRE.

INTÉRIEUR DES MAISONS AU MOYEN AGE.



Jusqu'au moment où les chevaliers et les barons puisèrent l'idée d'un luxe inconnu chez eux, en contemplant les merveilles anciennes et modernes de Constantinople, ils restèrent uniquement vêtus d'habits guerriers, ou renfermés dans d'étroites habitations, ces hommes d'une grande rudesse et d'une grande simplicité qui avaient conquis les Gaules sur

les Romains, et brisé les piques des légions, les hastes du peuple-roi, à coups de framées. Avant cette époque, c'est-à-dire jusqu'à la fin du douzième siècle, les églises, les maisons, les palais, n'offraient que de lourds massifs de maçonnerie dénnés de goût, de formes et d'ornemens caractéristiques. Les colonnes, soit par leurs bases, soit par leurs sommets, avaient communément les proportions corinthiennes; mais loin d'en déployer la grâce et la majesté, elles ne présentaient que des figures bizarres et affreuses.

Avec le retour de Philippe-Auguste, au contraire, l'architecture sarrazine, si improprement appelée *gothique*, s'introduisit en France, et ne tarda pas à faire oublier l'architecture grecque, mélangée de goût romain, qui avait régné jusque là, et qui, de belle, de noble qu'on l'avait vue à son origine, s'était graduellement altérée et abâtardie.

Cette architecture orientale, qu'on a eu le tort, grave, selon nous, de blâmer et d'abandonner depuis, déploya immédiatement toutes ses hardiesses, allongea en faisceaux le fût de ses colonnes, décora les donjons, les manoirs, les portes des monastères, introduisit chez nous les balcons mauresques, et par suite, modifia singulièrement l'intérieur, le luxe et le confortable des habitations. Ainsi les demeures, qui jusqu'alors n'avaient eu pour recevoir le jour que des fenêtres étroites, allongées et semblables à des meurtrières, ne tardèrent pas à les remplacer par l'ogive aux formes élancées, et qui semble monter vers le ciel comme une prière. En même temps les appartemens s'élargirent; on y fit des décorations, des sculptures, des boiseries, des peintures, au point que l'on *peignit*, dit-on, sur la muraille, dans la grande salle du château de Provins, les chansons et les pastourelles du roi Thibaut de Navarre.

En même temps que l'architecture faisait ainsi une révolution dans la pierre, la magnificence orientale en opérait une autre non moins frappante dans les vêtemens. Aux habits grossiers et sans ornemens des hommes du dixième et du onzième siècle, succédèrent la soie, l'or, la pourpre, les *bliauds* (espèces de blouse), aux couleurs éclatantes. Les vitraux, au lieu d'être d'une matière blanche et terne comme aujourd'hui, empruntèrent à des secrets perdus pour nous ces magiques peintures qui défient la science moderne, et teignirent désormais de mille nuances les rayons mêmes du soleil. A cette époque aussi, les tapisseries de Bruges et de Flandre, ces histoires à l'aiguille, furent appendues aux murailles des salles, et les palais des rois n'eurent presque plus rien à envier à ceux de Salomon.

Aux quatorzième et quinzième siècles, on poussa le raffinement plus loin. Nous savons que Charles V rassembla dans le Louvre, non seulement comme objets de science et de curiosité, mais encore comme ornement, des manuscrits et des miniatures. Ce prince fit également poser un orgue dans ses appartemens, et remplaça les bancs et tréteaux, qui jusque là avaient servi de siéges, par des *faudesteuils* (fauteuils), que les sculpteurs en bois chargèrent de bas-reliefs et de rondes bosses, les menuisiers de lambris, les peintres de rosettes d'étain enluminées. C'est du moins ce que fit, en 1366, Jean d'Orliens, pour plusieurs des chambres de Charles V.

Jusqu'à cette époque, les communications entre les appartemens avaient été mal ménagées; on commença à les disposer artistement, et, pour obvier aux courans d'air qui s'établirent ainsi forcément, on inventa les poêles, ou *chauffe doux*. On peignit aussi les solives, on les orna d'animaux; on posa des rampes aux escaliers, on fit pour les cheminées des chenets en fer ouvré (ceux du Louvre, dans la chambre de la reine, pesaient cent quatre-vingt-dix-huit livres, et avaient coûté vingt-six livres treize sols); on chargea les soufflets d'ornemens, et les pelles, les pincettes (le *traifeu* comme on disait, ou *tire-feu*) furent également travaillés avec beaucoup d'art.

Quant aux lits, ils devinrent extraordinairement grands. Lorsqu'ils ne portèrent que six pieds de long sur autant de large on les nomma des *couchettes;* lorsqu'ils eurent dix pieds sur onze, ou onze sur douze, ce qui fut leur mesure la plus ordinaire, on les appela des *couches*. Ces couches furent montées sur des marches qu'on para des plus beaux tapis, et on les plaça dans des alcôves, qui ne sont point par conséquent d'invention aussi moderne qu'on l'a prétendu. Une autre richesse des maisons des grands seigneurs, et même des maisons particulières, furent les salles des bains ou *estuves*. Comme on en faisait non seulement un lieu de propreté, mais en quelque sorte, ainsi que chez les Romains, un lieu de réunion et de plaisir, on les décora avec le plus grand luxe.

Mais ce fut surtout au seizième siècle, dans ce grand mouvement des arts qu'on appela *Renaissance*, que toutes ces choses arrivèrent à l'apogée de leur richesse: la chambre de cette époque que reproduit aujourd'hui notre gravure peut en donner une idée. On remarquera cependant que l'espace a empêché l'artiste qui l'a exécutée d'y placer une foule d'objets qui, en réalité, ne pouvaient y manquer. Ainsi, par exemple, sur la table qui se trouve à gauche, le lecteur peut se figurer un jeu d'échecs, jeu que nos ancêtres aimaient tant, et dont chaque pièce était ordinairement ou en cristal de roche monté en or, ou bien en bois coloré. Rarement aussi le *bahut* ou dressoir placé à droite dans notre gravure, et que décorent deux jolies figures en bois, restait vide. Aux quatorzième et quinzième siècles, on y eût posé des clepsydres chargées d'eau parfumée, et ces admirables vaisselles d'argent mises à la mode par Charles V et ses fils, ces aiguières d'or travaillées, que surpassèrent bientôt Benvenuto Cellini, Briet, et les autres grands artistes du siècle de François I[er]; et, au seizième siècle, ce dressoir eût surtout brillé par la présence de quelques unes de ces magnifiques verroteries vénitiennes à formes si exquises, ou bien par quelques uns de ces plats en émail travaillé, dus au génie et aux sueurs de Bernard de Palissy; ce grand artiste que Charles IX avait décoré du titre d'*inventeur des rustiques figurines du roi, de la reine-mère et du connétable de Montmorency*. (V. sur Bernard de Palissy, 1833, p. 384.)

On sait que les plats ou vases ornés de poissons, d'oiseaux, de fleurs ou de fruits, que nous a laissés ce maître, sont recherchés avec fanatisme par les amateurs et regardés comme des chefs-d'œuvre. La plupart sortaient de la fabrique nommée les *Tuileries*, qui devint depuis la *maison de la reine*, et dont Philibert Delorme a fait le magnifique palais des rois de France.

Nous ne terminerons pas sans dire un mot des sculptures sur bois, qu'on peut observer dans notre dessin. Ce genre d'ornement, qui, au seizième siècle, a produit les belles boiseries de nos églises, était fort usité dans les maisons particulières. Il nous en reste comme modèles la chambre de Sully à l'Arsenal, et celles de Henri IV et de Louis XIII au Louvre, que l'administration du Musée est parvenue à compléter et à restaurer entièrement, grâce à d'habiles ouvriers allemands qu'elle a fait venir de Nuremberg.

DE LA PÊCHE.

L'Océan est une source considérable de richesses pour les pays qui ont l'avantage de se trouver à sa portée. En première ligne, il faut mettre la facilité du commerce, pour lequel l'Océan est la plus admirable des routes qui existent à la surface du globe; mais, outre cela, il y a des biens que l'on en retire directement, et qui jusqu'à un certain point peuvent être mis en comparaison avec ceux que l'on retire de la terre. Nous voulons parler des produits de la pêche. Semblables aux produits des champs, ils n'enrichissent que ceux qui se donnent la peine de les recueillir, et sur la mer la récolte n'est pas toujours facile. Néanmoins lorsque l'on réflé-

chit que cette partie du globe offre un fonds presque inépuisable de richesses, on s'étonne qu'il n'y ait pas un plus grand nombre d'hommes qui, ne trouvant pas leur nourriture sur la terre, prennent le parti de l'aller chercher sur la mer. Pourquoi les eaux qui baignent nos côtes ne sont-elles pas exploitées par des essaims de pêcheurs comme celles qui baignent les côtes de l'Angleterre? Une partie de la population y gagnerait sa vie et augmenterait la richesse générale du pays, et en outre la puissance politique de notre nation se verrait soutenue par une masse bien plus considérable d'hommes de mer.

Voici un aperçu de la richesse que l'Angleterre tire annuellement, tant de la pêche au long cours que de celle qui se fait sur ses côtes. La pêche des côtes consistant principalement en merlans, soles, turbots, harengs, morues, homards, huîtres, etc., peut être portée, déduction faite des frais d'entretien des filets, bateaux, etc., à 45 millions de francs. Le produit des pêcheries dans les mers boréales et les mers australes s'est élevé, dans certaines années, à 15 ou 16 millions, certain que cette branche de revenu pourrait devenir bien plus considérable encore. Ainsi l'Océan seul rapporte annuellement une richesse de plus de 60 millions aux pêcheurs de l'Angleterre. Il s'en faut de beaucoup qu'il soit pour nous d'un aussi bon rapport. Il en est de la mer comme d'une grande étendue de notre propre territoire, qui demeure en friche et stérile faute de bras, ou faute d'industrie plutôt

DELIVRANCE DU PUISATIER DUFAVET *,

A CHAMPVERT, PRÈS DE LYON.

Le vendredi 2 septembre dernier un ouvrier puisatier se trouva surpris, par un éboulement de sable mouvant, au fond d'un puits de 62 pieds de profondeur. On sut bientôt qu'il vivait encore; on put lui faire passer à travers les débris des tambours, qui s'étaient croisés au dessus de sa tête, assez de nourriture pour le maintenir vivant, et l'on se mit aussitôt en devoir de l'aller secourir en creusant à côté du puits éboulé. Malheureusement le terrain était formé de sable mouvant, fluide comme l'eau, et les travaux n'avançaient que lentement; chaque jour on croyait pouvoir assigner l'époque où le malheureux ouvrier serait arraché à la mort, et chaque jour de nouveaux accidens dans le puits de sauvetage compliquaient les difficultés et reculaient l'instant du salut. Ainsi au moment où le puits C, commencé par les camarades de Dufavet, était descendu au niveau du puits de Champvert, on apprit avec douleur qu'un éboulement décisif venait de le mettre absolument hors de service. Il ne resta plus d'espoir alors que dans un deuxième puits B, creusé par les ouvriers du génie. Ceux-ci travaillaient plus sûrement que les puisatiers, mais ils allaient aussi plus lentement, et l'impatience publique, pleine de commisération pour l'homme enterré tout vivant, s'accommodait avec peine de cette habile prudence. Les jours se passaient toutefois; on les compta un à un avec anxiété, on en compta jusqu'à quatorze avant de pouvoir dire : demain ce pauvre homme enfin sera sauvé; et, comme pour ajouter au dramatique de cet événement, les craintes durent redoubler aux approches de sa délivrance, car on annonça alors que ce serait l'instant le plus dangereux. On n'était séparé de Dufavet que de quelques pouces, il est vrai; mais il se pouvait qu'en achevant de rompre cette faible cloison, tout l'équilibre miraculeux et protecteur qui durait depuis quatorze jours fût subitement troublé, et que le sable se précipitant à flots n'étouffât la victime avant qu'on eût pu faire un trou assez grand pour l'entraîner au travers; on savait d'ailleurs que les planches l'entouraient et ajoutaient à la difficulté de l'extraction; aussi parlait-on de certains procédés hasardeux et violens pour mener l'opération à bonne fin : on devait avec une sonde faire parvenir à travers le sable une forte corde à Dufavet qui s'en ceindrait les reins; et au moment décisif, le malheureux averti devait se couvrir le visage de ses mains et de ses bras, pendant que les ouvriers du génie, tirant avec impétuosité la corde à eux, l'entraîneraient à tous périls dans le trou horizontal au travers de l'éboulement que l'on supposait inévitable... Laissons Dufavet lui-même donner quelques détails.

« Lorsque je fus couvert par l'éboulement le vendredi matin, mon benot (panier) attaché à la corde à l'aide de laquelle j'étais descendu, se trouvait un peu renversé contre ma jambe gauche; mes compagnons qui étaient restés en haut tirèrent d'abord la corde et élevèrent le benot jusqu'aux planches qui retenaient l'éboulement, mais ils les ébranlaient et en faisaient tomber de la terre; bientôt ils cessèrent cependant; j'en profitai pour amener la corde à moi; mais la voyant bientôt remonter, je la coupai promptement avec mon couteau. »

(C'était un jeune homme qui vint, en effet, en haut, tourner la manivelle du treuil; voyant qu'il n'éprouvait pas de résistance après deux tours, il rappela les puisatiers; ceux-ci tirèrent toute la corde à eux, et la voyant coupée franc, ils eurent la certitude que leur camarade vivait encore. Telle est la cause de la délivrance de Dufavet, dont on s'occupa dès lors activement.)

« L'endroit où j'étais enfermé, continue Dufavet, avait à peu près 7 pieds de hauteur le premier jour, mais cet espace diminua peu à peu par les pierres qui tombaient au-dessus de ma tête et surtout par le sable qui filtrait continuellement; ce sable en s'accumulant sur le sol embarrassait mes jambes, j'étais obligé de le faire descendre sous mes pieds, et je me trouvai ainsi élevé peu à peu malgré moi vers les planches supérieures. Le troisième jour j'étais déjà tellement exhaussé que j'ai été obligé de me placer alors comme je vais dire : la jambe droite pliée sous moi, la jambe gauche étendue à côté du benot, le pied placé dans un trou entre deux planches, le genou droit sous le jarret gauche, le corps plié, l'épaule gauche appuyée contre deux planches du tambour et la tête baissée vers l'épaule gauche; mes bras étaient à peu près libres, je pouvais les étendre à moitié.

» D'après le sable qui filtrait au-dessus de ma tête je jugeai bien qu'il devait y avoir là un trou. Le samedi matin à deux heures, j'entendis qu'on m'appelait d'en haut, je répondis : *Cherchez bien du côté où je suis, c'est du côté du cerisier; il doit y avoir un trou.* Aussitôt qu'on eut découvert l'ouverture, je dis que j'avais bon courage, mais qu'il fallait aller doucement, et je demandai à boire; j'avais bien faim mais j'avais encore plus soif; je dis ensuite de me descendre une ficelle, et j'y attachai ma bourse et mes boucles d'oreilles pour qu'on les remît à ma femme. Ce n'est que le samedi soir à six heures qu'on commença à me descendre à boire; on m'envoya une liqueur bien bonne qui me fit beaucoup de bien, mais la dose était trop petite. Le dimanche on m'a envoyé du bouillon et du vin dans des chopines, mais cela ne pouvait me suffire, et il me vint dans l'idée de manger les bouchons; les bouteilles qu'on me descendait ensuite n'avaient plus de bouchons, elles étaient fermées avec des feuilles de vigne et je les ai toutes mangées aussi...

» J'ai pu compter les jours et les nuits par le moyen d'une mouche qui était dans mon trou. Le premier jour je l'entendais venir du côté de ma tête et tourner autour de moi; quand je ne l'entendis plus je jugeai qu'il était nuit. Tous les jours elle venait au lever du soleil, elle se plaçait sur ma tête, sur mes mains et même sur mes vivres; le soir je ne l'entendais plus. Ah! que de fois j'ai dit : *Heureuse mouche! que je voudrais être comme toi pour passer par cette*

* C'est par erreur que les journaux et les dramaturges ont écrit *Dufavel*.

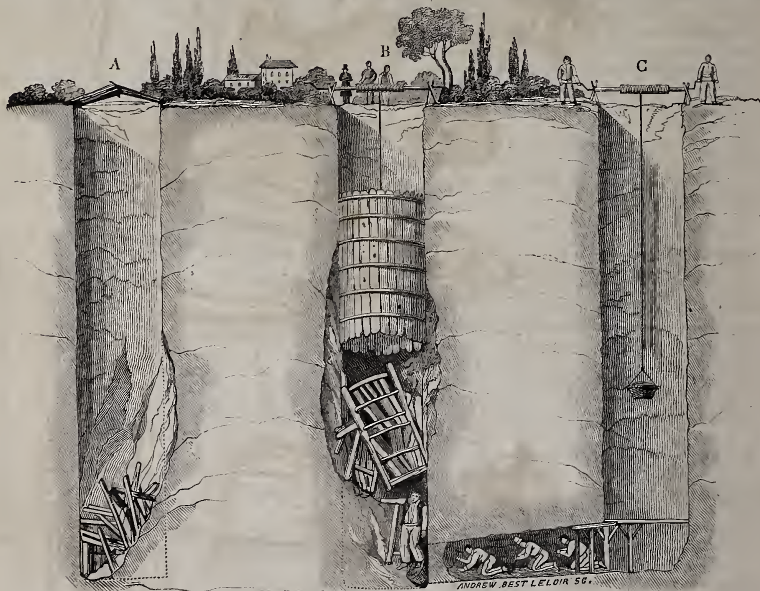
petite ouverture! Sa compagnie était pour moi une grande consolation.

» Le troisième jour avant ma sortie, j'ai eu un bien mauvais moment, j'ai entendu tout craquer au-dessus de moi; le sable a coulé entre la terre et les planches contre lesquelles mon épaule gauche était appuyée; alors tout a baissé de 5 à 6 pouces, et ma tête a été plus pressée contre mon épaule gauche; heureusement cela n'a pas continué.

» Quand on m'a dit que les sapeurs du génie faisaient un puits derrière mon dos, j'ai dit qu'ils avaient bien choisi la bonne place. Quand ils ont commencé à travailler sur le sable (à peu près à 40 pieds de profondeur), j'ai entendu le premier coup de pioche, et depuis j'ai entendu tous les autres. J'ai bien aussi entendu mes camarades les puisatiers qui ont fait le puits de l'autre côté, mais moins; j'ai dit alors qu'ils ne pourraient pas m'avoir, parce que devant moi le puits était comblé de planches cassées, de terre, de sable, et que, en les bougeant, on ferait tout crouler sur moi.

» La veille de ma délivrance on m'a descendu des vivres pour vingt-quatre heures; cette circonstance ne m'a point effrayé. J'ai pensé seulement que puisque l'ouverture avait diminué, on ne pouvait plus me faire passer de nourriture par là, et que si l'on m'en envoyait pour vingt-quatre heures, c'est qu'on pensait que ce temps était suffisant pour arriver à l'ouverture de la galerie du génie.

» A cette époque j'entendais parler les soldats qui travaillaient à ma délivrance. Je pouvais leur répondre, et j'entendais tomber le sable qu'ils enlevaient. Tout d'un coup, en retournant un peu la tête, j'aperçus la lumière; je m'é-



(Coupe du puits de Champvert et des puits de sauvetage.)

criai de suite : « Ah! je vois la chandelle! » Ce moment fut bien précieux pour moi, mais je ressentis soudain un grand froid causé par le courant d'air qui s'établit, et je retirai ma tête de devant l'ouverture qu'on venait de pratiquer.

» Le lieutenant qui était dans la galerie me dit deux fois de le regarder et de lui montrer ma figure par le trou. Je le fis, mais je me retirai vivement, à cause du froid que je ressentais.

» Le lieutenant me dit alors de rester immobile, puisqu'il fallait couper les deux planches contre lesquelles j'étais appuyé, afin de pouvoir me faire pénétrer dans la galerie. Il avait peur d'un éboulement en touchant à ces planches; mais je lui dis qu'elles ne supportaient rien et qu'elles ne servaient nullement d'échafaudage. Je me mis tout de suite, de mon côté, à en couper une avec mon couteau. Cette planche était mauvaise et je la coupai facilement, quoique je fusse bien gêné et que la planche fût derrière moi, à côté de mon épaule gauche. Les sapeurs du génie coupèrent l'autre en même temps. Je dis alors au sergent de retirer un gros caillou et un morceau de cercle que j'avais déjà coupé; en m'appuyant ensuite à droite avec la main je pus faire un petit effort et me retourner un peu sur le côté gauche. Je cherchai à passer la tête dans la galerie, lorsqu'un sergent me saisit au-dessus des épaules et m'attira vivement à lui. Je poussai un cri : *Ah! brave Génie!* Un nouvel effort que je tentai me fit aboucher davantage contre lui, et on me tira enfin tout entier dans la galerie. Là on me plaça sur du foin. Tous ces braves soldats du génie s'empressèrent de me couvrir de leurs capotes par-dessus la couverture qu'on m'avait préparée, et bientôt je m'endormis pendant quelques instans. J'étais sauvé! »

Il faut de plus grands efforts de talent pour intéresser en restant dans l'ordre, que pour plaire en passant toute mesure; il est moins facile de régler le cœur que de le troubler. CHATEAUBRIAND.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30

MŒURS DES BRETONS.



(Un Marché à Quimper, département du Finistère.)

Un marché est toujours un spectacle singulièrement animé, où toutes les conditions, tous les âges, toutes les passions, se montrent et se coudoient. C'est comme un rendez-vous des intérêts matériels d'une société, et toute la physionomie extérieure de celle-ci s'y révèle. Qui n'a vu, au moins à l'Opéra, un marché napolitain avec ses costumes bigarrés et chatoyans, ses fruits dorés par le beau soleil d'Italie, ses grands faisceaux de fleurs épanouies, son murmure de voix chantantes et mélodieuses, ses cris de vente, ses *canzonette* et ses improvisateurs racontant les malheurs de Clorinde entre une vendeuse de fromage et un marchand de macaroni. Certes, un pareil tableau, opposé, par exemple, à celui d'un marché anglais, donnera sur-le-champ l'idée de la différence caractéristique des deux nations.

En France, où les types provinciaux s'effacent de plus en plus, tous les marchés offrent à peu près le même aspect. Cependant il est encore certains départemens où la conservation de vieilles mœurs et du vieux costume donnent à ces réunions hebdomadaires une physionomie curieuse.

Les trois départemens formant l'ancienne Basse-Bretagne (le Finistère, le Morbihan, les Côtes-du-Nord) sont surtout dans ce cas.

La gravure que nous donnons aujourd'hui représente un marché à Quimper, cette vieille capitale de la Cornouaille armoricaine où les Romains eurent autrefois des stations (comme le prouvent les ruines d'un therme récemment découvert au Perennou par M. Duncar-Hullac'h) et dont le nom celtique *quamp-er* (champ de l'aigle) provient peut-être du séjour des légions dans cette contrée.

Le groupe qu'on aperçoit sur le premier plan est composé d'hommes et de femmes kernewotes (de Cornouailles); le paysan accoudé sur un sac de blé est revêtu de l'habit de Quimper, ainsi que l'adolescent qui fume entre les deux femmes. Quant à celles-ci, elles portent l'élégant costume de Briec, composé d'un jupon brun bordé de rouge, d'un corsage violet, bleu ou vert, et d'une coiffe blanche empesée. Le paysan qui tourne le dos, et paraît se diriger vers l'église, dont les contours se dessinent vaguement au fond, est un homme de Gourrre, ainsi qu'on le reconnaît à sa veste courte d'un bleu tendre que dépasse une sorte de pourpoint en toile plissée et piquée avec soin, à ses braies gauloises en *berlinge* (tissu de fil et de laine), et à ses guêtres de même étoffe serrées à la jambe par des boutons de corne.

Au fond, on aperçoit plusieurs jeunes filles qui viennent de vendre leurs chevelures. L'une assise, et retenue là par le marchand comme enseigne, regarde avec une sorte de tristesse le mouchoir qu'elle a reçu en échange. L'autre plus jeune, et que le *tondeur* est occupé à dépouiller, serre avec une sorte de joie enfantine le tablier de colonnade qu'elle a obtenu pour prix de ses cheveux. La mise équivoque du *tondeur*, ses immenses ciseaux, son allure grossière et son visage dur, établissent une sorte de rapport entre lui et le bourreau, et font presque ressembler cette scène à une exécution.

La femme que l'on aperçoit près de la boutique du marchand, penchée vers l'étalage, est une *fouénantaire*; au fond apparaissent plusieurs marchandes de *Pont-Labbé*, coiffées du *bigouden*.

LES PANDOURS.

Les Pandours sont la plus infernale troupe de guerre qu'il y ait jamais eu. C'est surtout dans les guerres d'Allemagne du dix-huitième siècle qu'ils acquirent par leurs crimes l'affreuse célébrité qui a fait de leur nom dans presque toutes les langues un synonyme de celui de brigand. La guerre ne fut jamais pour eux autre chose que le droit de tout faire : ni foi, ni loi; pillages, viols, dévastations, incendies, profanations des églises, massacres impitoyables des femmes et des enfans, voilà leurs faits. Ces abominables soldats furent un des plus grands scandales donnés, durant ce siècle, à l'Europe, qui depuis le temps des barbares n'avait rien vu de pareil. La clameur publique fut si forte, que, la guerre terminée, l'Autriche qui s'était utilement servi de ses pandours dans toutes ses campagnes pour répandre la terreur au sein des populations, se vit obligée de mettre leur chef en jugement et de le faire condamner. Elle essaya de détourner l'animadversion de l'Europe en faisant tomber cette animadversion sur l'instrument sanguinaire qui la lui avait méritée.

Nous ferons connaître ici par quelques traits l'homme singulier qui avait créé et discipliné à sa guise cette fameuse milice. Il se nommait Trenck, et était cousin-germain de cet autre baron Trenck, si célèbre par ses longues prisons sous le grand Frédéric. Il était né au commencement du dix-huitième siècle dans la Calabre, où son père, prussien d'origine, était alors employé; mais son enfance et sa jeunesse s'étaient passées au milieu des Croates, la population la plus sauvage peut-être de toute l'Europe dans ce temps-là. C'est dans ce milieu que ses passions, son courage, son inhumanité, son avarice se développèrent. Sa taille lui donnait l'apparence d'un colosse; il avait six pieds trois pouces, et sa force était si grande qu'il coupait la tête à un bœuf d'un seul coup de son sabre; il s'était même exercé à couper de même les têtes d'hommes ainsi que font les Turcs, et il les faisait voler sans aucun effort comme si elles eussent été de pavots. Son corps était tellement endurci à la fatigue, que ni le jeûne, ni l'insomnie, ni les courses les plus longues à pied ou à cheval, ni les nuits passées dans la neige ou sur la terre humide ne lui paraissaient incommodes. Et avec cette rude nature, l'amour le plus effréné du luxe et de la richesse; comme il était toujours aux avant-gardes, il ramassait tout le butin possible, le chargeait sur des bateaux et l'envoyait dans ses châteaux de Hongrie. C'est ainsi qu'il arriva en peu d'années à une immense fortune. Il était du reste homme d'esprit, parlait sept langues avec facilité, et dans les salons de Vienne personne n'aurait cru voir en lui le dévastateur féroce dont la renommée racontait tant d'atroces merveilles.

Le noyau de son corps de Pandours avait été formé par les bandits de l'Esclavonie dont il avait réussi à ramasser les derniers restes autour de sa personne. Ces bandits qui avaient une organisation parfaitement réglée étaient censés exercer seulement leurs brigandages sur le territoire de la Turquie, et préserver, moyennant redevance, les propriétés et les récoltes des Esclavons contre les représailles exercées par les troupes turques. Mais il leur arrivait fréquemment de mettre à contribution, selon leur fantaisie, le pays qu'ils avaient pour métier de protéger, et d'y commettre les cruautés et les pillages les plus terribles. Lorsque, dans des poursuites ordonnées contre eux par le gouvernement, ils en venaient aux mains avec les troupes réglées, ils avaient presque toujours l'avantage; et si on les poursuivait trop vivement, ils se retiraient dans les grandes forêts de ce pays dont eux seuls connaissaient les impénétrables réduits et où personne n'eût osé s'aventurer à leur suite. Lorsqu'ils avaient été trahis dans un village, ils y massacraient tout et y mettaient le feu. Si le village parvenait à les repousser ou à les vaincre, une nouvelle troupe leur succédait, et ne prenait point de repos que la vengeance ne fût à bout. Leurs chefs portaient le nom à moitié turc de *haroum-pacha*; on les choisissait parmi les plus alertes et les plus forts, et c'étaient les bandits eux-mêmes qui avaient droit d'élection à leur égard. Du reste ils parcouraient librement le pays, reconnaissables à de grosses bagues et à des boutons d'argent répandus à profusion sur leurs vestes; ils étaient tellement redoutés qu'il semblait qu'ils n'eussent rien à craindre.

C'est à cette espèce d'hommes que Trenck, de retour de

la guerre contre les Turcs, las de passer son temps à poursuivre les bêtes fauves dans les forêts, et ennuyé du repos, imagina de donner la chasse par forme de passe-temps militaire. Il se servit pour cette entreprise d'une troupe levée parmi ses vassaux, et plus tard de quelques troupes réglées que la cour de Vienne lui envoya. Cette guerre présentait peut-être plus de difficulté et demandait autant d'habileté et de courage qu'une grande guerre d'armées. Mais Trenck avait précisément reçu de la nature tout ce qu'il fallait pour y réussir : nuit et jour sur pied, il traquait ces brigands comme des loups, les suivant à la trace; tuant tantôt l'un, tantôt l'autre, quelquefois en expédiant de grandes troupes d'un seul coup. Il n'y avait point pour eux de trève ni de miséricorde, point de fidélité dans les engagemens réciproques, point de loyauté. En férocité, en trahison, en fourberie, ils avaient trouvé dans Trenck un maître plus habile qu'aucun des leurs. Voici deux traits qui le peignent. Un jour il avait fait empaler le père d'un haroum-pacha : le soir, allant de patrouille au bord d'une rivière, il est reconnu au clair de lune par le fils qui était lui-même sur l'autre bord avec ses gens — « Trenck, lui crie celui-ci, je reconnais ta voix; tu as fait empaler mon père; viens ici, ne garde comme moi que ton sabre, je renverrai mes gens, et nous verrons qui de nous deux mourra. » — Trenck passe la rivière; ils mettent tous deux le sabre à la main; mais Trenck avec un pistolet qu'il tenait caché tue son ennemi, lui coupe la tête et la fait clouer à un poteau à côté du cadavre du père. Une autre fois étant de nuit dans les bois, il aperçoit une maison isolée : on y faisait de la musique; il entre; c'était la noce d'un haroum-pacha. — « Trenck, lui dirent les deux chefs qui étaient là, tu nous poursuis avec une cruauté sans exemple, nous sommes maîtres de toi; mais tu es fatigué, mange et bois avec nous; quand tu seras reposé nous verrons le sabre à la main auquel de nous demeurera la victoire. » — Trenck se met à table, puis pendant le repas tirant secrètement deux pistolets de sa poche, il les ajuste par-dessous la table dans le ventre de ses voisins, les tue tous deux, renverse la table par-dessus les convives et s'échappe.

Les bandits étaient à peu près vaincus, et leur intrépide bourreau leur semblait le plus grand héros du monde, lorsqu'éclata la guerre de 1740. Trenck obtint de la cour de Vienne la permission de lever un corps franc, avec amnistie générale pour tous les voleurs qui y prendraient parti. Il avait en vue les haroum-pachas pour en faire ses officiers, et les brigands leurs serviteurs pour en faire ses soldats. Ayant donc fait une grande battue et resserré tous ses ennemis entre la Save et Sarsawa, il leur fit part de l'amnistie, leur offrant une belle capitulation, et de s'engager dans son corps. La plupart acceptèrent; ils ne demandaient qu'à trouver l'occasion de piller et de verser du sang.

Les brigands de l'Esclavonie et ceux qui leur avaient fait rude guerre si long-temps, réunis sous un même commandant, voilà donc quel fut le fonds du fameux corps des Pandours. Le seul aspect de leurs manteaux rouges inspirait la terreur, et les coups de ruse qu'ils avaient appris dans leur métier de voleurs produisaient des effets aussi étonnans qu'inattendus. Aussi Trenck obtint-il plus de faveur près du prince Charles qu'aucun partisan n'en avait eu avant lui : il ouvrait partout le passage à l'armée, et suivit les derrières de l'armée française et bavaroise jusqu'en Bavière. Il avait reçu carte blanche pour le pillage, et il mit tout à feu et à sang sur son chemin. Il s'était réservé le monopole du butin; il achetait seul à ses soldats le produit de leurs captures et le taxait à son gré. L'action des Pandours qui souleva le plus d'indignation en Europe fut celle qu'ils commirent dans la ville de Cham. Ils prétendirent avoir eu à se plaindre de quelques habitans; pour se venger ils ne trouvèrent rien de mieux à faire que de mettre le feu aux quatre coins de la ville, après avoir tué tous les hommes; les femmes voyant le feu cherchaient à fuir par le pont, emportant ce qu'elles avaient de plus précieux pour ne pas le laisser perdre dans les flammes; mais les Pandours les attendaient au passage, et après les avoir dépouillées, ils les jetaient dans l'eau ainsi que les enfans. C'est ainsi qu'au dix-huitième siècle et à la face de l'Europe, une ville fut anéantie par des brigands enrégimentés sous l'autorité d'une monarchie chrétienne.

Était-ce de cette dernière action que le maréchal de Cordova voulait parler, lorsqu'à la fin de son rapport sur l'enquête ordonnée par Marie-Thérèse au sujet des faits reprochés aux Pandours, il disait : « Que ces plaintes n'étaient » pas suffisantes pour faire rappeler à Vienne un homme si » nécessaire à l'armée, et que d'ailleurs il convenait de » fermer les yeux sur des minuties en considération de ses » importans services. » — Quoi qu'il en soit, ce procès était trop impérieusement commandé par l'opinion publique et par les ennemis de Trenck pour pouvoir être suspendu; il eut lieu, et le 20 août 1763, Trenck fut condamné par sentence du tribunal extraordinaire nommé pour le juger, à une détention perpétuelle au fort du Spielberg. Il s'y empoisonna et termina ainsi à trente-neuf ans sa détestable vie. Il avait amassé par le pillage plusieurs millions qui furent confisqués. Quant aux Pandours, l'Autriche les conserva à son service; on leur donna un autre chef, et à la paix avec la Prusse, ils furent mis sur le pied de troupe réglée et employés contre la France.

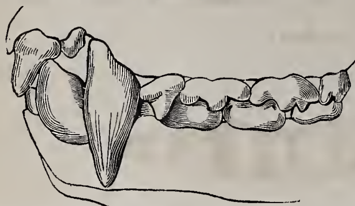
Il serait temps que le droit des gens européen se prononçât formellement contre l'emploi des corps francs dans les grandes opérations stratégiques. N'est-ce pas avec raison que l'Europe tout entière a tressailli en voyant les barbares enfans des Huns et des Vandales descendre par essaims, sous les drapeaux de la Russie, jusque dans nos florissantes contrées? Qui pourrait compter les rapines, les meurtres, les sacriléges de tout genre commis dans nos campagnes et dans nos villes par ces troupes sauvages ? Est-ce là la manière de conduire les travaux militaires dont notre noble et valeureuse armée, durant tant de brillantes campagnes, avait donné les leçons à l'Europe? A la suite de leurs armes, comme au temps de Charlemagne, elles avaient porté la civilisation dans ces pays du Nord, qui, en retour et à la queue de leurs hordes de cosaques et de tartares, ne lui ont rendu que les atrocités d'une scandaleuse barbarie. A combien de régimens de cavalerie irrégulière envoyée contre nous par le Kzar, les reproches que l'Europe du dix-huitième siècle adressait aux Pandours ne s'appliqueraient-ils pas aussi? Si dans l'état actuel des nations la guerre est nécessaire, exigeons du moins qu'elle se fasse avec la loyauté, l'honneur et toute l'humanité dont elle est susceptible. Les territoires devraient toujours être amis pour tout le monde, et les armées ne devraient connaître d'ennemis que sur les champs de bataille.

NOTIONS SUR LES DENTS
DES MAMMIFÈRES.

(Voyez 1834, page 149.)

Nous avons indiqué les trois formes principales des dents de l'homme, suivant qu'elles servent à couper, déchirer ou broyer les alimens. Ces trois sortes de dents subissent dans leur nombre, dans leurs dimensions et dans leur conformation, des différences qui ont fixé l'attention des naturalistes. Il était en effet important de tirer de bons caractères des dents, d'abord pour distinguer les animaux en *omnivores*, *carnivores*, *insectivores*, *herbivores*, etc., et ensuite pour différencier les familles et les genres qu'on peut établir dans ces groupes. Les recherches de M. Frédéric Cuvier ont enrichi cette partie de la science d'un grand nombre de faits, d'autant plus précieux qu'on peut en faire la vérification, en examinant la riche collection des dents dans les galeries d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Les principales différences relatives au genre de nourriture portent principalement sur les dents mâchelières ou molaires, qui sont plus ou moins tuberculeuses ou cuspidées (hommes, singes), plus ou moins tranchantes (carnassiers, lion, tigre, chat), plus ou moins hérissées de pointes aiguës (chauves-souris, taupes, etc.), et plus ou moins meulières, c'est-à-dire propres à broyer des grains, des feuilles, des écorces (Pachydermes et Ruminans).



(Dents de chauve-souris, amplifiées dans le rapport de 1 à 5.—La mâchoire est représentée fermée; les dents supérieures engrènent avec les dents inférieures.)

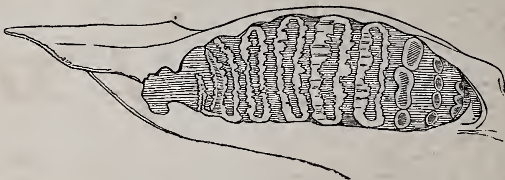
Les dents des chauves-souris, prises pour type de celles des mammifères insectivores, sont remarquables par la petitesse des incisives, la saillie variable des canines, et les pointes des molaires, qui servent à briser la peau dure et cornée des insectes.

Deux substances, appelées l'une *ivoire*, l'autre *émail*, entrent dans la compos tion des dents de la plupart de ces animaux. Dans ceux dont les dents triturantes sont meulières, on observe une troisième substance connue sous le nom de *cément*. Celle-ci, étant moins dure que l'ivoire et que l'émail, s'use plus facilement, et cette usure, formant des creux, laisse saillir les rubans formés principalement par l'émail. C'est ainsi que les mâchelières des Ruminans et des Pachydermes se trouvent repiquées et rendues propre à moudre les substances végétales plus ou moins sèches dont ils se nourrissent. On voit de la sorte comment l'usure naturelle contribue à donner aux surfaces des dents qui se correspondent dans l'acte de la mastication, les formes voulues pour le genre de broiement qu'elles doivent opérer. Cette usure, en mettant à découvert les rubans d'émail, nous les montre affectant une direction perpendiculaire à celle du mouvement des mâchoires. En effet, dans les Ruminans (chameaux, bœufs, etc.), dont les mouvemens de mastication sont latéraux, c'est-à-dire de droite à gauche *et vice versâ*, les lames de l'émail ou les rubans sont longitudinaux, et chez les rongeurs (lapins, lièvres, rats, etc.), dont les mâchoires se meuvent longitudinalement, c'est-à-dire d'arrière en avant et réciproquement, les rubans d'émail ont une direction transversale.

Il ne faut point ranger parmi les substances qui entrent dans la composition des dents le tartre qui les envahit au-dehors et les déchausse, ni les concrétions ossiformes qu'on trouve dans la cavité des dents chez les vieux animaux et même chez l'homme.

C'est à la manière dont les substances dentaires (émail, ivoire et cément) se déposent dans une sorte de moule, que sont dues les formes principales que nous venons de remarquer dans les dents.

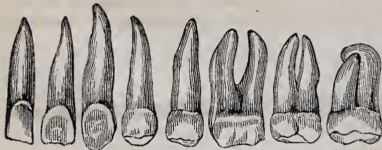
En étudiant avec soin le développement de ces parties dures les naturalistes ont reconnu la nécessité de les distinguer en dents simples, en dents demi-composées et en dents composées



(Dent molaire de l'éléphant des Indes, vue en dessus.)

Cette figure est choisie pour montrer tous les degrés d'usure de la mâchelière unique de l'éléphant. On voit à droite des chaînes d'anneaux qui s'allongent pour former les rubans complets du milieu. Ces rubans disparaissent à gauche, et laissent une surface unie et échancrée. Ces dents se composent quelquefois de plus de vingt lames.

La dent *simple* est celle dont la substance interne ou l'ivoire est enveloppée de toutes parts par l'externe ou l'émail, et n'en est point pénétrée (dents de l'homme, etc.).



(Dents de l'homme, de grandeur naturelle.)

Les deux dents de gauche sont les deux *incisives;* la troisième est la *canine;* viennent ensuite les deux *petites molaires;* puis les trois *grosses molaires*, dont la dernière est connue sous le nom de *dent de sagesse.*

La dent *composée* est celle dont les différentes substances forment des replis tellement profonds, que, dans quelque sens qu'on la coupe, la tranche de section offre plusieurs fois chacune des substances qui la composent (dents molaires de l'éléphant).

Les dents *demi-composées* sont celles dont les replis ne pénètrent que jusqu'à une certaine profondeur et dont la base est simple (dents molaires des Ruminans).

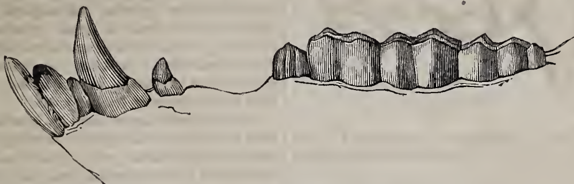
Les dents des Mammifères sont implantées plus ou moins profondément dans les mâchoires. En outre de cette insertion dans les cavités appelées alvéoles, elles sont entourées par une membrane épaisse et dense qui forme les gencives. Les anatomistes leur distinguent trois parties, savoir : 1° la *couronne* qui est hors de la gencive; 2° la *racine* qui est implantée dans l'alvéole; et 3° la ligne de démarcation entre la couronne et la racine, à laquelle on donne le nom de *collet.*

Le développement des dents est appelé *dentition*. La première dentition comprend la formation des premières dents qui poussent chez l'enfant, l'éruption et la chute de ces dents qui ont lieu à des époques déterminées. C'est pendant la chute des dents de lait, ou dents caduques, que s'opère le travail de la seconde dentition, c'est-à-dire la sortie des dents de remplacement ou dents permanentes.

La *denture* est l'ordre, l'arrangement des dents qui sont plus ou moins espacées ou rapprochées, et disposées plus ou moins régulièrement dans les bords alvéolaires des mâchoires. — Chez tous les mammifères, il n'y a qu'une seule rangée de dents à chaque mâchoire. Lorsque chez quelques individus il semble y avoir deux rangées



(Dents du chameau vues en dessus.)



Dents du chameau vues de côté.)

Les dents de ce ruminant sont remarquables en ce que les canines, la première molaire de chaque mâchoire et l'incisive supérieure sont de forme conique. Les incisives inférieures, au nombre de trois, sont à peu près d'égale grandeur et en forme de spatule. Les rubans d'émail, dont la direction est longitudinale dans les mâchelières, indiquent une mastication transversale.

sur quelques points, cette apparence est due à quelques dents de lait qui ne sont point tombées; on donne le nom de *surdents* à ces dents, ainsi déviées par les autres dents qui poussent. G. Cuvier a fait remarquer que, chez l'homme seulement et l'anoplothérium (animal fossile), les dents sont disposées en série continue, sans interruption, et telle que toutes celles d'une mâchoire frappent contre celle de l'autre.

En examinant la manière dont les dents se rencontrent, lorsque les mâchoires sont rapprochées et serrées l'une contre l'autre par les muscles, on reconnaît l'utilité des *espaces interdentaires*. Chez les carnassiers, la canine supérieure se place toujours en arrière de la canine inférieure lorsque les mâchoires sont rapprochées; ce qui nécessite ces espaces interdentaires ou interruptions de denture dont nous venons de parler.

Sous le rapport du nombre des dents, les mammifères se distinguent en quatre groupes principaux, savoir :

1° Ceux qui ont les trois sortes de dents — homme, quadrumanes, la plupart des Carnassiers, les Pachydermes (excepté les rhinocéros et les éléphans), les chameaux, les solipèdes mâles et les Ruminans sans corne;

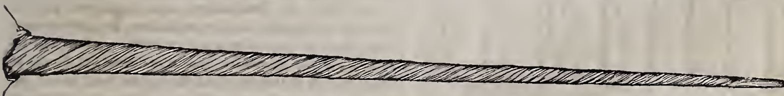
2° Les mammifères qui n'ont que deux sortes de dents—ils se subdivisent en deux séries, dont l'une a des incisives et des molaires séparées par un espace vide sans canines : tous les rongeurs, le phascolome, les kanguroos, l'éléphant; et l'autre a des molaires et des canines sans incisives : le paresseux unau et le dugong.



(Carnassiers. — Dents du chat, de grandeur naturelle.)

La famille des chats, prise pour type des carnassiers, a de chaque côté le système dentaire suivant: — *Mâchoire supérieure* : trois incisives, une canine, deux fausses molaires, une carnassière et une tuberculeuse; *Mâchoire inférieure*: même nombre de dents, moins la tuberculeuse.

3° Ceux qui n'ont qu'une seule sorte de dents, savoir : — des *molaires* seulement; G. Cuvier range dans ce groupe les tatous, l'oryctérope, le rhinocéros commun d'Afrique, le lamantin, l'ornithorhinque, les dauphins qui ont aux deux mâchoires des dents uniformes et coniques, et les cachalots



(Dent de narval.)

qui en ont de semblables à la machoire inférieure seulement; — ou des *incisives* seulement, c'est-à-dire des dents implantéees dans l'os incisif ou intermaxillaire, et servant de défenses, dont l'une tombe le plus souvent, tandis que l'autre acquiert un développement énorme, et saille en dehors de la bouche. Le narval offre seul cette particularité si remarquable. Cette dent, connue sous les noms vulgaires de *corne de narval, corne de licorne*, est longue de six à douze pieds, conique, terminée en pointe, le plus ordinairement sillonnée de lignes spirales. Le diamètre de sa base est de trois à quatre pouces.

4° Enfin les mammifères tout-à-fait dépourvus de dents. Ce groupe d'animaux édentés comprend : 1° les fourmiliers, les pangolins et les échidnés, lesquels sont myrmécophages, c'est-à-dire mangeurs de fourmis, qu'ils saisissent au moyen d'une langue très longue et toujours enduite d'un suc

gluant; 2° les baleines dont la nourriture se compose de petits mollusques (*clios*) qui restent adhérens aux barbillons des lames de corne ou fanons par lesquels les dents sont remplacées.

L'HOTEL RAMBOUILLET.

L'hôtel Rambouillet, qui fut, comme on sait, au dix-septième siècle le rendez-vous des gens de lettres et des grands seigneurs, appartenait à la famille Pisani, dont il porta le nom jusqu'en 1600. A cette époque la fille du marquis de Pisani, ayant épousé le marquis Charles d'Angennes de Rambouillet, alla s'établir dans cet hôtel, qui prit alors le nom de son époux. Les grâces et l'esprit de la marquise attirèrent bientôt chez elle l'élite de la société : sa maison devint le lieu de réunion le plus et le mieux fréquenté; on tint à honneur d'être reçu à l'hôtel Rambouillet, on mit autant d'empressement à s'y faire admettre qu'on en mit plus tard à entrer à l'Académie. L'hôtel Rambouillet était situé entre le Louvre et les Tuileries, près de l'hôtel Longueville, rue Saint-Thomas-du-Louvre, à peu près sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le théâtre du Vaudeville. Le grand salon de réception était au rez-de-chaussée; il était tapissé, comme on peut le lire souvent dans les lettres de Voiture, de velours bleu, orné de bordures brochées en or; il était éclairé du côté du jardin par de grandes fenêtres qui s'ouvraient dans toute la hauteur de l'appartement : ce genre de construction, alors extraordinaire, servit depuis de modèle. Outre le grand salon ou *cabinet*, il y en avait plusieurs autres à la suite qu'on ouvrait, selon l'affluence des visiteurs : c'était là encore, à ce qu'il paraît, une innovation. « C'est la marquise de Rambouillet, dit Segrais l'un des habitués de l'hôtel, qui a introduit la mode des appartemens à plusieurs pièces de plain-pied, de sorte que l'on entrait chez elle par une enfilade de salles, d'antichambres, de chambres et de cabinets.

Les premiers écrivains qui fréquentèrent l'hôtel Rambouillet furent Ogier de Gombauld, celui qui prononça, lors de sa réception à l'Académie, un discours sur le *Je ne sais quoi;* Malherbe, son maître; Vaugelas, l'auteur des *Remarques sur la langue française;* le marquis de Racan, si loué par Boileau. Cette liste de noms honorables s'enrichit bientôt de tous les noms célèbres : Voiture, Balzac, Segrais, Chapelain, le cardinal de Richelieu, Costar, Sarrazin, Conrart, Mairet, Patru, Godeau, Rotrou, Scarron, Benserade, Saint-Evremond, Charleval, Menage, le duc de La Rochefoucauld, le marquis de La Salle, depuis duc de Montausier, Malleville, Desmarets, Bautru, Cotin, Colletet, Georges de Scudéry, Corneille, Fléchier, le prince de Condé, et enfin Bossuet qui, comme on sait, prononça à seize ans son premier discours à une soirée de l'hôtel Rambouillet; ce qui fit dire à Voiture : « Je n'ai jamais entendu prêcher ni sitôt ni si tard. » Parmi les femmes, on distinguait madame de Longueville, mademoiselle de Scudéry, madame de La Suze, mademoiselle Paulet, mademoiselle Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, madame de La Fayette, madame de Sévigné, etc. Il serait trop long d'énumérer tous les personnages qui firent la gloire de ces réunions, car il faudrait compter tout ce qui avait au commencement du dix-septième siècle un nom honorable à la cour ou à la ville : hommes d'épée, hommes de robe, hommes d'église, gens de lettres, grandes dames, telle était la société admise aux soirées de la marquise. On peut dire sans exagération que l'hôtel Rambouillet donna plus tard l'idée au cardinal de Richelieu de fonder l'Académie, et qu'il favorisa l'essor de la littérature à cette époque. Il accueillit toutes les célébrités établies et toutes les célébrités commencées; il rapprocha les écrivains des seigneurs, et les fit vivre dans les mœurs élégantes du grand monde; il établit une espèce d'égalité entre la noblesse et la littérature. Passé le seuil de l'hôtel, toutes distinctions, tous privilèges cessaient; les gens de lettres avaient droit au même accueil que les plus hauts personnages : il s'établissait dans la conversation une familiarité exquise et polie qui fit le charme de ces réceptions littéraires. Quelquefois même quelques gens de lettres ne craignaient pas d'aller au-delà de cette familiarité, et ces écarts étaient supportés. « Si Voiture était de notre rang, disait le prince de Condé, on ne le pourrait souffrir. » Il est vrai que Voiture était femme pour la vanité, au dire de la marquise de Sablé. — Sans doute, parmi les habitués de l'hôtel Rambouillet, il se rencontra de médiocres auteurs; et la postérité n'a pas sanctionné toutes les réputations qui y brillèrent : à côté de grands noms se trouvent des noms que le ridicule seul a sauvés de l'oubli, mais cela devait être ainsi dans des réunions aussi nombreuses. Nous sommes étonnés, à deux siècles de distance, de voir réunis tant de grands et de méchans écrivains; mais tout était encore dans le chaos : la pleïade des écrivains du siècle de Louis XIV n'avait pas fait son apparition. — On était à cette époque dans l'enfantement d'une rénovation littéraire; et loin de contrarier cette rénovation l'hôtel Rambouillet la facilita. Il entretint l'émulation des lettres dans tous les esprits; il s'empara de toutes les questions éparses pour les réunir en un seul lieu, et les livrer à la discussion. S'il soutint quelques mauvais auteurs, c'est qu'avant tout il fallait, coûte que coûte, imprimer une direction continue à la culture des lettres; s'il encouragea des nullités, il applaudit Corneille à ses débuts. — Sans doute toutes les thèses d'amour soutenues à l'hôtel Rambouillet (le cardinal de Richelieu fit ses preuves dans une de ces thèses), tous les proverbes qu'on y jouait, toutes les lectures qu'on y faisait, n'étaient pas marqués au coin du goût le plus pur; mais le bon grain n'était pas encore séparé de l'ivraie; il y avait encore une queue de ce bel esprit si en vogue dans les siècles précédens. — Quoi qu'il en soit, il est impossible d'admettre que l'hôtel Rambouillet ne fut qu'une école d'afféterie, quand on songe aux grands écrivains qui s'honorèrent d'y être admis. L'Académie, lors de son organisation, recruta ses premiers membres parmi les habitués de l'hôtel. Fléchier et madame de Sévigné font l'éloge du goût et de l'esprit de la marquise de Rambouillet; et le choix que fit l'austère duc de Montausier de mademoiselle de Rambouillet pour sa femme doit écarter de cette personne tout soupçon de pédantisme guindé. L'hôtel Rambouillet eut une grande influence sur les mœurs en dirigeant tous les esprits vers la pratique des lettres; cette influence il la dut surtout à la conversation, cette littérature parlée qui prépare toutes les autres. Qu'on juge du charme de ces conversations auxquelles prenaient part les femmes les plus renommées par leur beauté et les grâces de leur esprit. La présence des femmes dans ces réunions retenait toujours la conversation dans d'élégantes limites; les sujets les plus épineux sur l'amour étaient traités avec une parfaite convenance, et si la galanterie était de mise à l'hôtel, on s'y montrait d'une très grande sévérité pour tout ce qui en dépassait les bornes. Voiture, conduisant un jour Julie d'Angennes, s'oublia jusqu'à lui baiser le bras; mais mademoiselle de Rambouillet lui témoigna si sérieusement son déplaisir qu'il ne fut plus tenté de recommencer. On croit que Voiture fut amoureux de Julie; sa conduite du moins peut le faire soupçonner : il se montrait jaloux de tous ceux qui étaient dans les bonnes grâces de la marquise et de sa fille. Dans une de ses lettres Julie lui écrit pour exciter son dépit : « Nous avons ici un homme plus petit que vous d'une coudée, et cent fois plus aimable. » Cet homme était Godeau, qui devint évêque de Grasse et de Vence : son esprit l'avait fait distinguer par mademoiselle de Rambouillet, et cette distinction lui valut le surnom de *nain de Julie*. — L'éclat de l'hôtel Rambouillet dura près d'un demi-siècle. Vers 1650, la société s'était déjà dispersée, et la marquise ne conserva que quelques vieux amis, quelques anciens fidèles qui continuèrent à lui rendre leurs soins.

On a beaucoup médit de l'hôtel Rambouillet depuis Boi-

leau jusqu'à nos jours; et peut-être a-t-on eu tort. Lorsque l'hôtel perdit le plus grand nombre de ses visiteurs, il se forma de ses débris un grand nombre de cercles et de coteries. Plusieurs maisons s'ouvrirent, et c'est principalement à ces cercles qu'on peut attribuer ce vers de Molière:

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

L'hôtel Rambouillet ne soutint pas la Phèdre de Pradon contre celle de Racine, comme on l'a tant de fois répété; car à l'époque où furent représentées ces deux tragédies, il était depuis long-temps désert et déchu de son ancienne gloire. La cabale sortit de ces clubs littéraires qui s'organisèrent à la suite: ceux qui les composaient avaient, il est vrai, figuré à l'hôtel; mais il est facile d'établir par des dates qu'ils l'avaient abandonné. C'est encore une erreur de croire que Molière a eu en vue l'hôtel Rambouillet en composant les *Précieuses ridicules*. Sous le nom de Madelon il a voulu peindre évidemment mademoiselle de Scudery qui se nommait Madeleine; mais mademoiselle de Scudéry avait quitté l'hôtel Rambouillet pour ouvrir un cercle : elle avait ses *samedis*. D'ailleurs l'estime que professait Molière pour le caractère du duc de Montausier, l'époux de Julie d'Angennes, qu'il a représenté sous les traits d'Alceste dans le *Misanthrope*, doit éloigner d'une pareille supposition. Au dix-septième siècle, le nom de *précieuse* n'avait rien d'offensant. On appelait ainsi une femme bel esprit, de bon ton, de bon goût, qui avait des lettres, et qui s'élevait *au-dessus du commun*. Molière n'a pas voulu se moquer des *précieuses*, mais des *précieuses* ridicules qui veulent singer les véritables précieuses. L'épithète de ridicules n'aurait en effet pas de sens si le mot de précieuses emportait une idée de ridicule. L'abbé de Pure, qui fit jouer aussi une mauvaise comédie intitulée *Les Précieuses*, déclare dans sa préface qu'il n'a voulu jouer que les *fausses* précieuses, et qu'il honore les *vraies* précieuses. Ce qui a valu à l'hôtel Rambouillet sa mauvaise réputation, c'est le déluge des détestables écrits que firent paraître plusieurs de ses anciens habitués; ce sont les fades éloges que lui donna mademoiselle Scudéry dans ses romans, en y faisant intervenir, sous le voile de l'allégorie, les principaux personnages reçus chez madame de Rambouillet, et surtout ce sont les sottes inimitiés et les luttes ridicules des réunions qui se formèrent lorsqu'elle cessa de tenir ouvertes les portes de ce grand salon *bleu* que tout le grand siècle de Louis XIV avait traversé.

RUINES DE PETRA.

C'est John Lewis Burckardt, ce voyageur si célèbre dans les annales de la géographie, qui a découvert les ruines de Petra, dans l'éte de 1812, lorsqu'il traversait les montagnes de l'Arabie Pétrée pour se rendre de Damascus au Caire. Il désirait depuis long-temps, dit-il, visiter la Ouadi-Mousa (*vallée de Moïse*), dont il avait entendu parler avec la plus grande admiration par les habitans de la contrée; mais son guide étant effrayé des dangers de cette excursion dans le désert, Burckardt prétendit avoir fait le vœu solennel de sacrifier un bouc en l'honneur de Haroun (*Aaron*), dont il savait que le tombeau était situé à l'extrémité de la vallée. Ce stratagème eut son plein effet: le guide, intimidé, préféra les chances du voyage aux risques d'attirer sur sa tête la colère d'Aaron. Les magnifiques ruines que Burckardt découvrit alors dans la Ouadi-Mousa étaient, d'après ses conjectures, celles de la ville de Petra dont parlent les anciens auteurs.— En combinant les renseignemens divers que l'on trouve dans Eratosthènes, Strabon et Pline, le colonel Leake a reconnu, en effet, que Petra devait se trouver sur une ligne passant par Suez et Babylone, à trois ou quatre journées de Jéricho et à quatre ou cinq de Phænicon, qui est l'endroit maintenant nommé Moyeleh sur la côte nabathéenne, à l'entrée du golfe Ælanitique; d'après les mêmes témoignages, la ville était située dans une vallée de deux milles de longueur, resserrée entre des précipices, au milieu des déserts, et arrosée par une rivière; la latitude de 30° 20′ qui lui est assignée par Ptolémée ne s'écarte guère de celle qui résulte du voyage de Burckhardt. — Ce que Strabon raconte de l'histoire de Petra se rapporte parfaitement à la magnificence des ruines actuelles, et au caractère de l'architecture. D'après ce géographe, un peu avant le règne d'Auguste ou sous les derniers Ptolemées, la plus grande partie du commerce de l'Arabie et de l'Inde passait par Petra pour aboutir à la Méditerranée; il fallait, dit-il, des armées de chameaux pour transporter les marchandises depuis Leuke-Come sur la mer Rouge, par Petra, jusqu'à Rhinocolure, maintenant *El Arish*. Quant à l'existence du sépulcre d'Aaron sur le *mont Hor*, près de Petra, c'est ce qui semble parfaitement établi d'après les témoignages concordans de Josèphe, Eusèbe et Jérôme.

En 1818, les capitaines Irby et Mangles visitèrent la Ouadi-Mousa, non sans courir de grands risques. Ils décrivent dans leur relation les beautés sauvages du pays: c'est une vallée cultivée, avec un village, puis un défilé étroit offrant d'abord sur les deux côtés des excavations sculptées, qui plus loin sont remplacées par des tombes rangées en file où habitent des oiseaux de proie et de nuit. Au sortir de cette avenue des morts, le spectacle des ruines éclate à la vue avec toute sa grandeur et sa tristesse; les débris d'une magnificence passée se marient admirablement avec les précipices, et les ravins qui déchirent les flancs des hauteurs opposées où des vallées nues et sauvages s'ouvrent dans toutes les directions. Partout sur la pente des montagnes sont des tombes excavées; monumens des morts plus durables que les habitations des vivans, car ils sont fixés sur les rochers eux-mêmes dont les sommets, colorés de teintes extraordinaires, présentent dans toute leur nudité les formes romantiques et sauvages que leur a données la nature, tandis que les bases, travaillées de main d'homme avec la symétrie et les règles de l'art humain, sont transformées en colonnes et en piédestaux, et percées de corridors.

Cette sculpture sur le rocher même se voit parfaitement dans notre gravure, qui est extraite de l'ouvrage de MM. Léon Delaborde et Linant. Le temple est excavé dans un bloc énorme de pierre de taille légèrement colorée par de l'oxide de fer; il s'est maintenu dans un tel état de conservation, disent les capitaines Irby et Mangles, qu'en Angleterre il se trouve peu de constructions faites depuis quarante ans dont les décorations architecturales soient aussi intactes : ce a tient à ce que les rochers environnans le protégent contre le vent et la pluie. On n'aperçoit de traces de dégradation qu'aux statues placées à la base des colonnes; la cause en est due à l'humidité qui mine les parties le plus en relief ou les plus voisines du sol. L'intérieur du temple ne répond pas aux conjectures que fait naître l'aspect extérieur. Quelques degrés conduisent à la chambre dont on aperçoit la porte sous le péristyle; cette chambre est taillée régulièrement dans de bonnes proportions, mais les parois en sont grossières et elle ne conduit à rien, de sorte que l'édifice paraît avoir été abandonné avant son achèvement.

Les Arabes ont donné à ce temple le nom de *Kasr Pharaon*; supposant qu'un Pharaon y a caché ses trésors, ils ont infructueusement cherché dans les tombes placées à leur portée et ils ont fini par se figurer que le dépôt merveilleux se trouve dans l'urne érigée au sommet de l'édifice. Heureusement pour la conservation de leurs illusions l'urne est hors de portée, ils ne peuvent l'atteindre; mais chaque fois qu'ils passent devant, ils déchargent contre elle leurs fusils dans le vain espoir de la briser et de la faire descendre en bas; puis ils se retirent en murmurant contre le Roi des Géans, qui a si adroitement déposé ses trésors à la hauteur de 120 pieds.

L'opinion sur l'existence de richesses au milieu des ruines de l'Idumée est tellement répandue chez les Arabes, qu'elle

est la principale cause de l'obstination avec laquelle ils repoussent les Européens de ces contrées intéressantes; ils redoutent que par notre habileté supérieure, due, selon eux, à quelque pacte diabolique et à des conjurations infernales, nous ne parvenions à découvrir ce qui fait depuis si longtemps l'objet de leurs vaines recherches. — Aussi, outre



(Vue du Kasr-Pharaon, à Petra.)

les voyages de Burckardt et celui des capitaines Irby et Mangles, n'y a-t-il d'important que celui de MM. Léon Delaborde et Linant, dont les dessins, publiés depuis 1830, forment le plus magnifique ouvrage que l'Europe possède sur la Ouadi-Mousa. Ces voyageurs ont suivi une autre route que leurs devanciers : du Caire ils ont traversé la péninsule de Sinaï, et atteint le haut du golfe d'Akabé par où ils sont entrés dans l'Idumée; cette voie paraît être la plus facile et la moins dangereuse. Leur expédition a été aussi favorisée par la présence de la peste, qui des bords de la mer s'était propagée jusque dans la Ouadi-Mousa, et en avait éloigné les Arabes

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

VOYAGE AUX ILES BORROMÉES.



Vue de l'Isola Bella.

A Gallarate, la route de Milan au Simplon se divise en deux branches, qui toutes deux conduisent le voyageur en face des îles Borromées; l'une à Laveno sur la rive orientale du lac Majeur, l'autre à Bavena sur le bord opposé. La première serpente à travers les coteaux boisés de Varèse, la seconde traverse le Tésin, et suit les moindres sinuosités du lac.

Mon compagnon de voyage prit la première; il voulait voir ce Varèse si cher à Ugo Foscolo; moi, peu jaloux d'errer sur les traces du Werther politique de l'Italie, je cédai à la vulgaire curiosité de contempler le fameux colosse de saint Charles. Nous nous donnâmes rendez-vous à souper dans celle des iles Borromées où Jean Paul a placé quelques scènes de son Titan, de ce drame symbolique et mystérieux que nous avions lu et relu ensemble.

Jusqu'à Sesto-Calende, qui est situé sur la rive droite du Tésin, à l'extrémité méridionale du lac Majeur, la route n'offre de remarquable que le souvenir de la grande défaite de Scipion, qui fut battu dans les environs de Soma, comme l'attestent quelques inscriptions récemment découvertes dans cette ville; mais au-delà du Tésin les beautés naturelles abondent et défient les plus grands souvenirs historiques. A gauche s'entassent de vertes collines qui dominent la route, à droite se déroule la nappe bleue du lac avec ses horizons indécis, dont la brume enveloppe les ruines crénelées de la forteresse d'Angera, et les blanches maisons de Lisanza qui semblent se poursuivre au bord des eaux.

A un mille environ après Arona, j'abandonnai la grande route, et je commençai à gravir un petit sentier qui me mit bientôt en face de la statue colossale de saint Charles (voyez cette statue, 1834, pag. 72). Une caravane d'Anglais venait d'y arriver quelques instans avant moi, et avait choisi ses logemens dans le colosse même : femmes, enfans et domestiques étaient déjà parvenus à s'y caser. Un murmure confus s'élevait du colosse, qui rappelait en ce moment la statue de Memnon. Quand ils eurent assez joui d'une de ces impressions si chères aux touristes, ils sortirent du piédestal de la statue, à demi asphyxiés, mais heureux de pouvoir écrire chacun sur son album : *Monté dans le colosse de saint Charles le* 10 *octobre* 1835. Afin de jouir du même privilége, je m'introduisis dans l'étroit escalier qui ne s'arrête qu'au menton de la statue, dont la tête peut contenir trois ou quatre personnes d'un embonpoint modéré. En entrant dans la salle, j'aperçus un homme de moyen âge, assis au bord de l'une des fosses nasales, je le reconnus aussitôt pour un Anglais que j'avais rencontré sur tous les clochers et sur tous les pics de l'Europe, et nous pûmes continuer, dans le nez de saint Charles, une conversation commencée à Rome dans la boule de saint Pierre.

Une descente rapide et délicieusement ombragée me ramena peu d'instans après sur la grande route, et je pus jouir de nouveau des magnifiques aspects du lac.

La nature, dans cette partie du Piémont, est la même que dans toute la Lombardie que je venais de quitter, riante, vigoureuse, parée, et admirablement exploitée pour les besoins de l'homme, à qui, du reste, elle ne laisse que peu de chose à faire. La végétation en est d'une fraîcheur et d'une variété qu'explique le voisinage du lac; aussi les villes et les villages qu'on rencontre à chaque pas sont-ils d'une propreté, d'une élégance bourgeoise et artiste à la fois, qu'on ne retrouve dans aucune autre partie de l'Europe.

Cependant, faut-il l'avouer, j'ai plus admiré ces lieux de souvenir qu'à l'instant où je les parcourais. J'allais quitter l'Italie pour ne plus la revoir sans doute, et le fantôme du

Simplon, que je voyais déjà se dresser devant moi, jetait une teinte sombre sur tous les objets qu'embrassaient mes regards. La brise de septembre commençait à fraîchir, une humide vapeur s'élevait du lac, et, derrière les montagnes que je laissais à ma gauche, le soleil se couchait, sans pompe, sans éclat, presque aussi tristement que le nôtre. Enfin la nuit tomba, et, en arrivant à Bavena, il m'échappa de penser : « Quand j'étais en Italie! »

Je pris aussitôt une barque, et comme j'approchais de l'Isola-Bella, la lune qui commençait à blanchir les vapeurs du lac, bien qu'elle fût encore cachée derrière le rideau bleu du mont Vergante, me découvrit une barque semblable à la mienne qui venait du bord opposé; elle changea tout-à-coup de direction, et s'avança vers moi; j'entendais déjà le bruit des rames, quand un mouchoir, agité en l'air, m'annonça l'approche de mon compagnon de voyage.

Nous débarquâmes sur le même point, et, après avoir commandé un repas dont l'excellent poisson du lac devait faire les frais, nous commençâmes à gravir les terrasses embaumées de l'île, décidés à la parcourir tout entière avant de redescendre jusqu'aux réalités du souper. Ces terrasses, au nombre de dix, s'élèvent en amphithéâtre, et de loin donnent à l'île l'aspect d'une pyramide que surmonte un piédestal colossal. La richesse et la variété de la végétation corrigent ce que les circuits répétés des terrasses pourraient avoir de monotone. L'île entière est couverte de bosquets où se confondent, sans arrangement apparent, des orangers, des citronniers, des grenadiers, des cèdres, des lauriers, des oliviers, des cyprès, des vignes, des rosiers, des jasmins, des myrtes et des câpriers; elle est, en outre, peuplée de statues et arrosée par des fontaines, autour desquelles viennent s'abattre, par troupes, des faisans dont le nombre égale presque celui des pigeons de Venise. Après une demi-heure de marche, nous parvînmes au sommet de l'île, d'où la vue embrasse un immense bassin, autour duquel se déroulent les crêtes inégales des monts Rosso, Sinolo, Becosser, Vergante, d'Intrasca, de Vichezza, de Pino, de Gamborogno, et enfin les chaînes des Alpes Rhétiennes. Les filets argentés du Tésin, de la Tresa, de la Tosa, de la Maggia, se fraient un passage à travers les montagnes, et courent en serpentant vers le lac Majeur qui traverse le bassin dans toute sa longueur, et à qui son étendue donne l'aspect d'un de ces grands fleuves du Nouveau-Monde, auprès desquels notre Danube est un ruisseau.

Après avoir joui pendant quelques instans de cet immense panorama sur lequel nous nous réservions de voir lever le soleil, nous regagnâmes notre gîte, et le lendemain matin, à cinq heures, nous admirions encore, dans ses moindres détails, et riche d'effets plus puissans, ce magnifique paysage dont la lune nous avait seulement laissé deviner les merveilles, et que Jean Paul Richter décrit ainsi :

« Quel monde!... Les Alpes étaient là comme autant de » Géans, les bras entrelacés, opposant au soleil leurs boucliers de glace... Leurs corps étaient entourés de la ceinture bleue des forêts... à leurs pieds surgissaient des coteaux couverts de vignes... Le vent frais du matin jouait » avec les cascades comme avec autant de rubans, et ces » rubans et ces coteaux se reflétaient sur le miroir poli du » lac... Albano se tourna lentement de tous côtés; ses yeux » erraient des montagnes aux vallons, de la terre aux eaux » du lac, du soleil aux fleurs, partout la nature annonçait » son majestueux réveil; il semblait que la terre vînt de » naître, et qu'une nouvelle création eût jeté d'un côté des » terres, de l'autre des mers, et là-bas des montagnes...... » Ah! sainte nature, quiconque te voit avec des yeux d'amour, a pour les hommes une sensibilité plus ardente, un » amour plus vrai ! »

Un comte en Castille. — Ce fut l'an 1328 que le roi de Castille institua le premier comte qui ait été nommé dans ce pays depuis qu'il changea son titre de comté contre celui de royaume.

C'était sous le règne d'Alphonse XI, surnommé *le Justicier*, à cause des rigueurs qu'il exerça contre les nobles. Ce monarque avait un favori d'obscure origine, nommé Osorio, et il voulut l'élever au-dessus de ces grands, qui, fiers de leur antique noblesse, ne reconnaissaient dans leur roi que le premier d'entre eux. Osorio fut donc créé comte. La manière dont il reçut l'investiture, et qui a été fort tard en usage dans la Péninsule, mérite d'être rapportée.

« On mit trois petits morceaux de pain dans une coupe » de vin; le roi et le comte s'invitèrent par trois fois à en » prendre : puis, le roi en prit un d'abord, et le comte un » autre. Alors Osorio reçut la permission d'avoir une cuisine séparée pour ses gens dans le camp du roi; et de porter » sa bannière particulière avec son cri de guerre, ses armes » et sa devise. On fit expédier sur l'heure même des lettres » publiques d'érection; on en fit la lecture à toute l'assemblée, et ceux qui étaient présens crièrent à haute voix : » *Vive notre comte!* »

Cette investiture ne ressemble en rien à celle qui se pratiquait en France et dans la plupart des autres pays de l'Europe; il y manque l'importante formalité du serment réciproque entre le suzerain et le vassal; ce n'est plus là de la féodalité, c'est une grâce accordée par un roi à son sujet.

SUR LES PLUIES DE CRAPAUDS.

Il y a une ample carrière d'études intéressantes dans ce que les savans ont trop long-temps nommé les *préjugés populaires*. Presque toujours ces prétendus préjugés, lorsqu'on les examine de près, se trouvent avoir un fond de vérité incontestable. On connaît ce mot d'un homme célèbre qui, parlant de l'autorité la plus capable en matière politique, disait devant une haute assemblée, qu'il connaissait quelqu'un qui avait plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Rousseau, plus d'esprit que l'assemblée elle-même, et que ce quelqu'un c'était tout le monde. On pourrait dire de même qu'il y a quelqu'un qui est meilleur observateur que Buffon et que Cuvier, meilleur observateur que tous les savans et toutes les académies, et que ce quelqu'un c'est aussi tout le monde. Et en effet, il n'y a pas d'observateur qui ait meilleure vue, meilleures oreilles, meilleur tact, meilleure mémoire. Sans doute cette excellence des observations faites par tout le monde porte simplement sur les phénomènes pris en eux-mêmes et extérieurement, et non sur les théories qui les expliquent. C'est ordinairement à cet endroit que le merveilleux ou l'absurde interviennent, et que le savant est dans son droit en rejetant au loin le malencontreux système avec la qualification de préjugé; mais le savant, s'il est sage, ne doit pas le rejeter si loin, qu'il ne puisse reprendre les observations qui ont servi de fondement, et les examiner à loisir et avec attention. Plus la croyance est généralement accréditée, et plus elle mérite de considération. La vérité se cache sous l'enveloppe; et comme la morale dans les fables, elle repose sous les embellissemens dont le texte est orné.

S'il fallait citer des exemples, il ne serait pas difficile d'en trouver un grand nombre. Si les savans enseignent le vulgaire, le vulgaire en revanche leur rend plus d'une bonne leçon. Les pluies de pierres si long-temps attestées par les paysans qui en avaient été témoins dans les campagnes, et si long-temps repoussées par les physiciens, qui les traitaient de chimériques, n'ont pris place dans les fastes de la science que depuis que M. Biot, délégué par l'Académie, a fait l'historique officiel d'un phénomène de ce genre qui s'était produit en Normandie. On sait que M. Arago a pris en main la cause des jardiniers contre la lune rousse qui, selon un vieil adage, brûle les jeunes plantes; il a fait voir ce qu'il y avait de vrai dans cette affirmation, et en a donné la se-

crète raison. On ne préjuge jamais lorsque l'on observe, mais on préjuge souvent lorsque l'on veut expliquer sans être doué des lumière suffisantes.

Les pluies de crapauds ont été long-temps reléguées dans la même catégorie que les pluies de pierres. Comme la science n'était pas en état de rendre compte du phénomène, elle le niait. Infaillible manière de maintenir son privilége de compétence universelle! Vainement des milliers de témoins affirmaient-ils avoir vu ces animaux tomber de l'atmosphère sous leurs yeux, en avoir reçu sur leurs figures, sur leurs chapeaux, ces témoins n'avaient pas mission d'observer, et il semblait que leur parole ne pût avoir aucune valeur authentique. Mais enfin la clameur est devenue si grande qu'il n'a plus été possible de l'étouffer, ou de refuser de l'entendre. Le préjugé de la pluie de crapauds a donc à peu près reçu absolution : on n'ose plus nier la chose, mais il reste à éclaircir les circonstances, et à en étudier avec plus de soin le détail. Il paraît bien difficile que les œufs puissent être transportés dans l'atmosphère, et y éclore; d'ailleurs, il pourrait se produire alors des pluies d'œufs, et c'est ce que l'on n'a jamais constaté. M. Ampère, qui regardait, sur la foi de tant de témoignages, le phénomène comme incontestable, en avait proposé à la Société des sciences naturelles une explication qui paraît assez plausible, et que des observations attentives, et sur la voie desquelles se trouvent les nombreuses personnes qui habitent la campagne, mettraient entièrement hors de doute. Ce savant avait remarqué, et c'est ce que tous les promeneurs ont pu remarquer aussi, qu'à une époque déterminée, c'est-à-dire quand les crapauds ou les grenouilles viennent de perdre leurs queues, ces animaux éprouvent le besoin d'abandonner le lieu de leur naissance, et se mettent en effet à courir d'une manière vagabonde, et par très grandes masses, dans la campagne. Durant ces promenades, il serait très possible qu'un de ces coups de vent violens qui accompagnent les orages enlevât sur son passage une certaine quantité de ces faibles et légers animaux, pour les rejeter ensuite à un autre lieu plus ou moins éloigné. On aurait ainsi une explication fort simple d'un phénomène qui est de nature à embarrasser les zoologistes, et au sujet duquel on a imaginé une multitude d'hypothèses fort difficiles à admettre. Pour résoudre la question, et donner pleine raison à ceux qui s'en sont faits les soutiens, il suffirait d'être amené par un heureux hasard à observer l'effet d'un coup de vent violent, dans un endroit découvert, sur une de ces petites armées de grenouilles voyageuses. Ce serait encore une de ces choses merveilleuses dont l'explication deviendrait toute naturelle et toute simple.

M. Roulin, dans un travail très intéressant et rempli d'érudition sur les singularités de l'histoire des crapauds, a longuement insisté sur celle-ci, et réuni une foule de témoignages curieux qui la mettent hors de doute. L'antiquité, le moyen âge, les temps modernes en présentent également; mais, comme le remarque M. Roulin, il est sage de se mettre en garde, parce que rien n'est plus facile que de se tromper sur une pareille observation. On voit quelquefois paraître une multitude de petits crapauds à l'instant de la pluie, et dans un endroit où auparavant il n'y en avait pas un seul, et l'on se trouve porté à conclure qu'ils y sont arrivés en même temps que la pluie; il n'en est rien cependant, et la pluie les a fait sortir des trous et des crevasses où ils s'étaient réfugiés pour se mettre à l'abri de la sécheresse. Il est donc tout à fait nécessaire, pour constater la réalité du fait, de voir ces animaux tomber directement de l'atmosphère.

Une discussion qui s'éleva à ce sujet, dans le cours de ces dernières années, à l'Académie des sciences, a été l'origine d'un assez grand nombre de dépositions faites par des témoins oculaires, qui jusque là, n'en sachant point l'intérêt, avaient gardé leurs observations pour eux-mêmes. Il est remarquable de voir dans tous les cas ces pluies de crapauds accompagnées de pluies d'orage très violentes.

« Un orage s'avançait sur la petite ville de Ham, dit un observateur, et j'en étudiais la marche menaçante, lors que tout-à-coup la pluie tomba par torrens. Je vis aussitôt la place de la ville couverte de petits crapauds. Étonné de leur apparition, je tendis la main, et je reçus le choc de plusieurs de ces animaux. La cour de la maison en était également remplie; je les voyais tomber sur un toit d'ardoise, et rebondir sur le pavé. Tous s'enfuirent par les ruisseaux qui s'étaient formés, et furent entraînés au dehors de la ville. Une demi-heure après la place en était débarrassée, sauf quelques traînards qui paraissaient froissés de leur chute. » — « A Jouy, au mois de juin 1833, dit un autre, un orage nous surprit, et je vis tomber du ciel des crapauds; j'en reçus sur mon parapluie; le sol était couvert d'une quantité prodigieuse de crapauds fort petits qui sautillaient. Les gouttes d'eau qui tombaient en même temps n'étaient guère plus nombreuses que les crapauds. » — En 1821, dans un village du département de la Meuse, un orage violent ayant éclaté pendant la nuit, on trouva le matin le sol de la rue couvert de grenouilles et de crapauds; il n'y avait rien eu de semblable dans les villages voisins; mais un château du voisinage, dans les fossés duquel il y avait abondance de ces animaux, avait eu pendant la nuit ses fossés entièrement desséchés par un tourbillon, et ce fait paraît l'explication naturelle de ce qu'on avait observé dans la rue du village.

Si les animaux sont ainsi enlevés dans les régions supérieures de l'atmosphère par des coups de vent, cet accident doit être commun à d'autres qu'aux crapauds et aux grenouilles; et, en effet, on cite aussi des pluies de poissons. Dans l'été de 1820, les élèves du séminaire de Nantes, étant à la promenade, virent avec surprise à la suite d'un orage, pendant lequel ils s'étaient mis à l'abri, la surface de la campagne couverte, sur une étendue de quatre cents pas, d'une multitude de poissons d'un pouce de longueur environ, qui sautillaient sur l'herbe : il n'y a certes pas à dire, comme pour les crapauds, que ces animaux étaient venus là d'eux-mêmes. Dans l'Inde, sur les bords du Gange, on a observé, en 1834, un phénomène analogue, mais sur une plus grande échelle, car les poissons tombés sur le sol dans un espace de deux arpens, à la suite d'un ouragan, étaient du poids d'une livre. En Écosse, dans le Kinross-Shire, il tomba une pluie de harengs. Enfin, on cite dans l'Amérique méridionale, dans un pays très marécageux, une pluie de sangsues.

Voilà assez de faits pour convaincre les incrédules, et obliger ceux qui ne voudront pas croire à se tenir au moins sur leurs gardes, et à être prêts dans l'occasion à bien observer.

BARÈGES DANS LES PYRÉNÉES.

Imaginez une petite ville longue et étroite, étouffée entre des hauteurs considérables qui surplombent, et qui sont bien les plus arides et les plus ruinées de toutes les hauteurs. Cette ville n'a qu'une seule et unique rue, qui s'étend et se déroule comme une tranchée; les maisons n'y ont presque toutes qu'un étage, et encore cet étage est en bois, afin qu'il puisse être démonté commodément aux approches de l'hiver et faire place nette aux avalanches, qui sans cette précaution emporteraient la ville régulièrement chaque année.

Cette singulière cité n'est autre que Barèges, la reine des eaux thermales.

Au printemps, dès que la primerose fleurit, dès que la pervenche des glaciers étale sur le fond ouaté des neiges ses petites corolles bleues, si chères au cœur de Jean-Jacques, les maisons se rétablissent comme par enchantement, et reparaissent si blanches, si neuves, si polies, qu'on dirait qu'elles ont été conservées sous verre : elles semblent repousser avec la verdure; mais l'aspect des crêtes ne change pas. Le sommet des vieux monts, dévasté par les siècles, est

toujours nu et triste comme la vue de régions maudites. Tout au plus, sur les plateaux inférieurs ou mitoyens, apercevez-vous par intervalle quelque petit bout de champ qu'on laboure avec la pioche, et sur lequel croissent en petit nombre de maigres épis. Encore, pour faucher sans trop de péril cette humble moisson, les montagnards (tant l'inclinaison de ces pentes est rapide) sont-ils obligés de se faire attacher au milieu du corps par des cordes! — D'autres fois, ce sont des femmes pittoresquement vêtues que vous voyez occupées, à l'aide de longues cordes et de poulies, à remonter dans des paniers la terre végétale nécessaire à la culture, et que les pluies de l'automne, en la détrempant, ont précipitée des hauteurs jusque dans le lit de la vallée.

On conçoit aisément ce qu'il y a de frappant dans cet ensemble, et combien l'âme d'un habitant des grandes villes doit être saisie à l'aspect mortuaire de ce chaos de montagnes.

Mais si, abandonnant ces tristes lieux, où par bonheur la nature verse au moins la santé à plusieurs centaines de malades dans des baignoires de marbre, vous vous dirigez, après avoir toutefois visité les deux charmantes promenades qu'on appelle *l'Héritage à Colas*, et le *Sopha de Boucherolles*, vers le pic du Midi, vous goûterez à l'ascension de ce pic célèbre le plus vif plaisir.

Figurez-vous, en effet, que le le pic du Midi est le dominateur de toute la chaîne, l'empereur des Pyrénées. C'est lui que du pont de Toulouse, c'est-à-dire de plus de dix-huit lieues de distance, vous voyez, au soleil levant, se détacher comme un fantôme colossal sur la ligne noirâtre des monts. A contempler son sommet glorieux qui, perdu dans les nuages, rayonne déjà de tous les feux de l'astre du jour, tandis que la terre est encore plongée dans l'ombre, vous diriez un phare gigantesque; puis, le soir, quand le soleil décroît et que l'ombre enveloppe la ville, vous prendriez cet immesurable squelette qui brille de nouveau à l'horizon lointain, frappé des feux obliques que lui lance en disparaissant le soleil, pour quelque cierge funéraire allumé dans les ténèbres afin de dissiper l'obscurité qui envahit l'univers.

(Voyez page 216, ascension au Pic du Midi.)

Note des objets les plus précieux pris à Charles-le-Téméraire par les Suisses, après la victoire qu'ils remportèrent sur lui à Granson.

1° Le portrait du duc peint à l'huile (trouvé dans la tente même du duc de Bourgogne);

2° Une douzaine de tapisseries de haute-lisse représentant les travaux d'Hercule, les traits principaux de l'histoire de César, les armoiries de la maison de Bourgogne, plusieurs images de Saints, entre autre celle de saint Jacques de Compostelle.

3° Quatre petits tableaux peints à l'huile, représentant quatre actes de l'histoire de Trajan. On les attribuait à Jean Van Eyck, que l'on regarde comme l'inventeur de la peinture à l'huile

4° Un prie-dieu du plus beau travail et du plus grand prix.

5° Un superbe livre de prières, manuscrit sur vélin, couleur de pourpre. Les prières étaient tracées en caractères d'or peints au pinceau. De magnifiques miniatures se trouvaient à la tête de chaque prière. Ce manuscrit relié en velours cramoisi était chargé de broderies en or. Ce livre précieux, qui fut donné en 1480 par le gouvernement de Berne au pape Sixte IV, est perdu.

6° Le manuscrit *des ordonnances de guerre* du duc Charles.

7° Le fameux diamant du duc Charles. Un bourgeois de Berne qui l'avait acheté du gouvernement de cette ville, le revendit à un marchand de Gênes. En 1510. Jules II en fit l'acquisition pour 20 000 ducats et l'enchâssa dans la tiare.

SECTES RELIGIEUSES
DANS L'INDE.

(Voyez p. 1, 233 et 272.)

Après la conquête du Penjâb, les Sikes se constituèrent en douze *misals*, ou confédérations d'une égale puissance sous des chefs de leur choix; les terres furent partagées entre les guerriers, et de ce système naquit une sorte de féodalité assez semblable, pour la forme et pour le principe, aux gouvernemens féodaux de France et d'Angleterre.

Mais lorsque vint Runjit-Sing, habile autant qu'ambitieux, il résolut de faire de ces pouvoirs rivaux une monarchie puissante; et le succès couronna ses efforts, car la suprématie du roi de Lahor n'est nullement contestée aujourd'hui dans le Penjâb.



(Akali.)

Le nouvel ordre de choses a porté, on le pense bien, quelque atteinte à la religion; celle-ci dut déposer les armes, et borner désormais son influence aux choses spirituelles; cependant, dans une certaine partie de la population, les mœurs des anciens Sikes se sont conservées, et l'on voit encore des religionnaires du nom d'*akalis* (immortels) perpétuer les signes de l'ancienne puissance guerrière de leur secte.

Les akalis sont coiffés d'un turban de toile bleue se terminant en pointe, et retombant par devant; ils y attachent plusieurs morceaux de fer de forme ronde, qui deviennent quelquefois des armes défensives, et qu'ils emploient comme des palets. Ils laissent croître leurs moustaches et leur barbe, et portent, ainsi que leur maître Govind-Sing, le sabre et le bouclier; ils y ont ajouté le bâton.

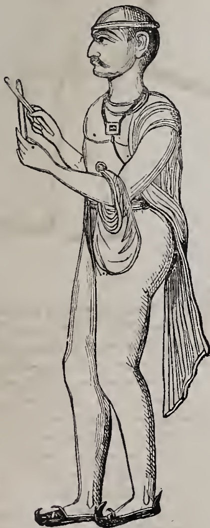
Ces religionnaires nient la pluralité des dieux, et prohibent le culte des idoles; cependant ils honorent particulièrement Dourga-Bhavani, déesse de la guerre, des armes et du courage. Ils mangent la chair des animaux, excepté celle de la vache, pour laquelle ils ont la plus grande vénération; ils croient aux peines et aux récompenses futures, ainsi qu'à

la transmigration des âmes; leurs temples ne contiennent aucune image, et leurs prières sont simples et courtes. En un mot leur culte est sévère et sans ostentation.

Mais il ne faut pas regarder les akalis comme de paisibles dévots se livrant dans le silence aux pratiques de leur religion; ils forment un ordre mendiant, vivant dans l'oisiveté, et infestant les chemins; ce sont des voyageurs fort incommodes dont l'approche est redoutable. Jacquemont raconte qu'à l'époque de son séjour dans le Penjâb, il courut risque de la vie par la rencontre qu'il fit de ces terribles solliciteurs; plusieurs fois il fut obligé de passer la nuit à la maison de campagne du général Allard qu'il allait visiter, afin d'éviter les dangers du retour. Un voyageur anglais, M. Burnes, affirme la même chose, et il ajoute qu'il ne se passe pas une semaine dans le Penjâb sans que quelqu'un perde la vie par le fait de ces religieux. Du reste, il paraît que Runjit-Sing réprime leurs excès avec vigueur; il a attaché les plus pétulans à ses bataillons, et il a banni les plus indomptables.

Parmi les autres ordres religieux mendians, on distingue encore les *soutras*.

Ces religieux sont presque nus; ils portent une écharpe qui leur sert de manteau, et ils n'abritent leur tête que sous une sorte de calotte légère. S'ils sont plus pacifiques que les akalis, ils ne leur cèdent pas en importunité. Armés de deux petits bâtons, ils se réunissent devant les maisons, et implorent la pitié des habitans; si la charité est rebelle, ils la sollicitent plus vivement en frappant à coups redoublés l'un contre l'autre leurs petits bâtons jusqu'à ce que la patience de celui qu'ils implorent se lasse à l'insipide mesure de ces singulières castagnettes. C'est ainsi que leur besace s'emplit, et qu'ils vivent d'une maigre aumône qu'a arrachée l'ennui de leur présence plutôt que le respect et la compassion qu'ils inspirent.



(Soutra.)

La part réservée aux femmes dans la société indienne est trop peu de chose pour qu'elles aient jamais songé à former une association ou à se rallier à une idée commune; ce sont des esclaves soumises qui suivent en tout la volonté de leurs maris, et franchissent rarement le seuil de la maison.

Les femmes musulmanes ont des mœurs très sévères; elles sortent rarement, et on ne les rencontre que voilées et sous le costume représenté plus bas. Quant aux femmes sikes,



(Femme musulmane.)

elles gardent fidèlement le foyer domestique, et passent leur vie accroupies sur des coussins de soie, entourées de leurs enfans, qu'on voit se jouer au milieu des fleurs parsemées sur les terrasses.

En général les femmes de l'Inde sont aimables, gracieuses, spirituelles; elles ont le teint clair et frais, quoiqu'un peu olivâtre; leurs traits sont fins et réguliers; leurs yeux s'ouvrent en amande, et jettent un vif éclat. Elles ont le maintien modeste, et le voile qu'elles jettent sur leurs épaules, et dont elles s'entourent le visage à la manière des nonnes, fait ressortir leur douceur et leur beauté; mais ces aimables qualités sont souvent gâtées par la fourberie, et cet éclat se fane bientôt dans les fatigues d'une fécondité précoce.

DE L'ORDRE JUDICIAIRE EN FRANCE.

(Voyez Cour de cassation, p. 134.)

LES TRIBUNAUX DE COMMERCE.

« A côte des juridictions royales ou seigneuriales qui connaissaient, soit en premier ressort, soit en appel, des causes civiles et criminelles, dit le savant M. Meyer, s'élevait une autre espèce de tribunaux qu'on aurait en vain cherchée ailleurs, et qui paraissait absolument étrangère aux principes qui avaient guidé les rois de France dans l'organisation des tribunaux de la monarchie; et cette institution peut flatter d'autant plus l'imagination, qu'elle devait son origine à des édits royaux : ce sont les *consuls* et leur autorité pour juger en premier ressort les causes commerciales. Il est connu que, dans toute l'Europe, ce n'est qu'en France qu'il existait un tribunal auquel étaient portées exclusivement toutes les contestations en matière commerciale, et qui était composé uniquement de négocians à la nomination des commerçans eux-mêmes, sans intervention aucune du gouvernement. » (*Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires.*)

Les juridictions des juge et consuls (nommées tribunaux

de commerce par la loi du mois d'août 1790, sur l'organisation judiciaire) ont-elles été créées, ainsi qu'on l'affirme généralement, par le chancelier L'Hospital? Cette question ne semble pas résolue : on prétend, d'une part, que les premières bases de ces juridictions avaient été posées, dès 1549 * et 1556, par deux édits rendus en faveur des Bourses de Toulouse et de Rouen ; d'autre part, les auteurs de la *Collection des anciennes lois françaises*, MM. Isambert, Decrusy et Taillandier, contestent l'existence de ces édits, qu'ils ont recherchés vainement. Quoi qu'il en puisse être, ce fut L'Hospital qui généralisa la justice consulaire dans le royaume; il l'établit à Paris en novembre 1563, et accorda ensuite à un grand nombre de villes, non sans opposition de la part des parlemens, le bienfait de cette institution qui a épargné aux commerçans les lenteurs, les frais et les subtilités des procédures ordinaires.

L'auditoire des consuls de Paris, établi d'abord dans l'abbaye de Saint-Magloire, fut, peu de temps après, transféré cloître Saint-Merry. Le tribunal de commerce siége aujourd'hui dans le palais de la Bourse (36e livraison de 1835). Il est permis de douter que l'Hospital eût installé ses consuls dans un palais où l'agiotage tient ses assises, où la voix des magistrats a pour accompagnement les cris confus des joueurs : l'austère chancelier aurait craint peut-être de compromettre la majesté sévère de la justice. (Voyez Notice sur Michel L'Hospital, 1835, p. 394.)

Depuis les lois de Charles IX, cette institution, fondée sur la base populaire de l'élection, a été peu modifiée; il lui a fallu une vitalité forte pour survivre aux règnes des monarques les plus absolus : Louis XIII.... je veux dire Richelieu; Louis XIV, Napoléon.

D'après la législation actuelle, les seuls commerçans notables (dont la liste, composée par le préfet du département, est soumise à l'approbation du ministre du commerce.) nomment les juges, que toutefois ils ne sont pas obligés de choisir dans cette nomenclature officielle; le gouvernement confirme les choix. Faire le commerce depuis cinq ans, avoir au moins trente ans, sont les conditions requises pour être élu; le président ne peut être pris que parmi les anciens juges, et doit avoir au moins quarante ans. Des personnes retirées du commerce, si elles n'ont pas embrassé d'autre profession, peuvent elles-mêmes être appelées aux fonctions consulaires, et, à quelques égards, cette catégorie de candidats semble préférable à celle des négocians en exercice. — Chaque année, le tribunal est renouvelé par moitié, de manière que le président et les juges sont nommés pour deux ans; on ne peut les réélire qu'après une année d'intervalle, mais les suppléans peuvent être immédiatement nommés juges. — Point de vacances pour ces magistrats ; point de traitement : choisis entre tous, proclamés implicitement gens de distinction et d'honneur, ils puisent dans cette sorte d'ovation civique les sentimens de sympathie sociale et de dignité personnelle qui disposent l'homme à se consacrer au bien commun.

Le ministère des avoués est interdit devant ces juridictions; les parties doivent elles-mêmes comparaître et exposer leur cause, ou se faire représenter par un mandataire qu'elles ne sont pas tenues de prendre parmi les agréés : c'est ainsi qu'on appelle des personnes qui font profession de se charger de pouvoirs en pareille matière.

Ces tribunaux, comme ceux de première instance, prononcent sans appel sur les demandes dont le principal n'excède pas 1 000 francs, et sauf appel à la cour royale sur celles d'un intérêt supérieur; ils sont établis dans les villes qui en paraissent susceptibles par l'importance de commerce et de l'industrie. Leur ressort a d'ordinaire la même étendue que celui du tribunal civil de l'arrondissement. Ce dernier tribunal, à défaut de tribunal de commerce, en fait les fonctions.

Vers la fin d'août dernier, le buste en bronze du chancelier L'Hospital a été inauguré dans la salle d'audience du tribunal consulaire de la Seine; sur le piédestal (provisoire sans doute, car il est en bois) est cette inscription :

LHOSPITAL, CHr DE FRANCE.
CRÉATION DES JUGE ET CONSULS.
1563.

Honneur aussi aux marchands de Paris! Ce fut sur leur requête et remontrance que le chancelier de Charles IX rédigea l'édit de 1563, dont voici le préambule : « Sur la » requeste et remonstrance à nous faicte en nostre conseil » de la part des marchans de nostre bonne ville de Paris, » et pour le bien public et abreviation de tous procès » et différens entre marchans qui doivent négocier ensemble » de bonne foy, sans estre astreints aux subtilitez » des loix et ordonnances.... etc. »

Un jour, le législateur écoutera également les plaintes des plaideurs non marchands, et s'il ne parvient pas à rendre les lois civiles aussi simples que celles du commerce, du moins les purgera-t-il des subtilités qui font aujourd'hui si belle chance à la ruse active et habile contre ceux qui se fient naïvement à leur bon droit et à la justice humaine; la procédure sera faite plus rapide et moins coûteuse, et ce vieil axiome, *en France la justice est gratuite*, ne sera plus, pour les pauvres plaideurs qui en ignorent le véritable sens, une amère et cruelle moquerie.

* Le Nouveau Répertoire de jurisprudence attribue l'édit de 1549 à François Ier qui mourut en 1547. Cette erreur chronologique fait supposer que l'auteur n'avait pas vu le texte de cet édit.

Préjugés arabes sur l'influence des pierres précieuses. — Le *rubis* porté au doigt fait paraître plus grand qu'on n'est, fortifie le cœur, garantit de la peste et de la foudre. Placé sous la langue, il apaise la soif; il donne des forces contre les tentations qu'on aurait de se noyer.

L'*émeraude* éloigne les démons et les mauvais esprits; elle guérit les piqûres de vipères auxquelles elle crève les yeux; elle fortifie la vue.

Celui qui porte une bague en *cornaline* est sûr d'être toujours heureux.

La *turquoise* garantit des souffrances de la mort.

L'*hématite* délivre de la goutte, et facilite le travail des femmes en couches.

Le *cristal de roche* prévient les mauvais rêves.

L'*œil de chat* préserve des mauvais regards et des chances du sort.

L'*onyx* engendre la tristesse et la mélancolie.

Quelques enfans nés débiles. — La faiblesse excessive de Volta re ne permit de le présenter sur les fonts baptismaux que plusieurs mois après sa naissance.

Newton naquit si faible que l'on doutait qu'il pût vivre. Il vécut, comme Voltaire, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

« Je vins au monde infirme et malade, » nous dit Jean-Jacques Rousseau.

On eut bien de la peine à élever le grand historien de Thou; des tranchées, des insomnies, des cris presque continuels firent appréhender de le perdre, et, jusqu'à l'âge de cinq ans, on désespéra de sa vie.

Fontenelle, dont l'esprit se conserva tout entier jusqu'à la fin de sa vie, séculaire à un mois près, naquit si frêle qu'il fallut le baptiser dans la maison paternelle.

La santé de Walter Scott fut chancelante durant sa première enfance, et, avant l'âge de deux ans, il fut paralysé de la jambe droite. Le pauvre petit infirme se soutenait avec une béquille.

Ainsi, à aucun égard, ne désespérez des enfans qui viennent au monde avec peu de chance apparente de vie.

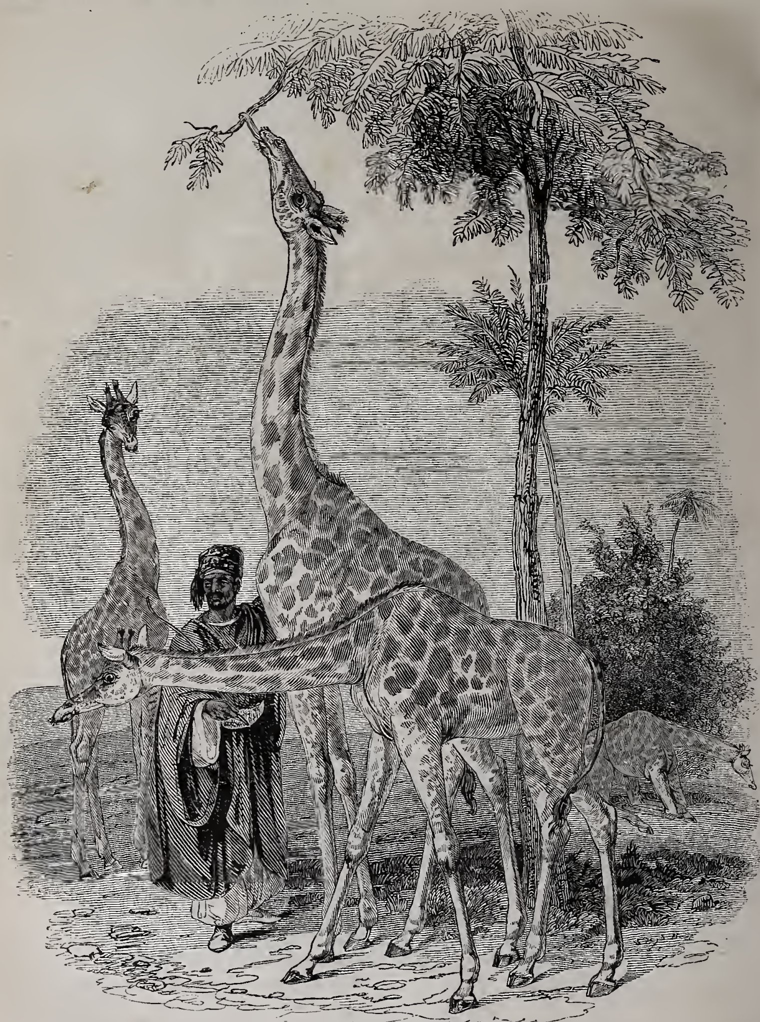
GIRAFES

ARRIVÉES EN 1836 DANS LA MÉNAGERIE DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE LONDRES.

L'association anglaise qui se consacre avec zèle au progrès de la zoologie et de ses applications possède actuellement quatre girafes, trois mâles et une femelle. Ces animaux ont été pris sur les confins de la Nubie, au sud du désert de Kordofan. Leur transport jusqu'en Europe paraissait encore plus difficile que leur capture; ces deux opérations, dirigées avec une intelligence remarquable, ont complétement réussi, mais il ne fallait rien moins que la persévérance et le dévouement du naturaliste qui s'en était chargé, outre les secours dont il n'a pas manqué. M. Thibaut, dont le nom mérite à tous égards d'être inscrit dans les fastes de l'histoire naturelle, s'était préparé à cette grande entreprise par douze années de voyages dans l'intérieur de l'Afrique. Parti du Caire au mois d'avril 1834, il se pourvut en Nubie de chameaux et de vivres, forma une petite troupe d'Arabes qu'il avait pris à l'épreuve dans ses précédentes excursions, et sur lesquels il pouvait compter. Plusieurs de ces hommes étaient des chasseurs de girafes, gibier recherché par les gourmets abyssins et nubiens, et qui, suivant le témoignage de M. Thibaut lui-même, n'est pas au-dessous de sa réputation. Il se dirigea d'abord vers le sud-ouest du désert de Kordofan, et dans le milieu du mois d'août, il eut enfin le plaisir de rencontrer deux girafes; après une poursuite de trois heures sur des chevaux capables de supporter cette fatigue, le plus grand de ces animaux fut pris; c'était la mère de l'un de ceux qui sont maintenant en Angleterre. Les Arabes l'avaient blessée à mort, désespérant de pouvoir l'atteindre, et sur-le-champ elle fut dépecée et transportée au quartier-général des chasseurs pour le festin du lendemain. Le jeune faon ne s'éloigna point du lieu où sa mère avait péri; il ne fut pas difficile de le rencontrer ni de le prendre. Au bout de quelques jours, les chasseurs aperçurent les traces d'une autre girafe qui fut encore assez promptement atteinte, et alors il fallut s'arrêter quelque temps, afin d'accoutumer les deux captifs à leur nouvelle situation, et de pouvoir les emmener plus facilement. C'étaient de jeunes nourrissons qu'il fallait sevrer; on avait prévu le besoin que l'on éprouvait alors, et le lait de quelques *chamelles* fut substitué à celui des mères. Cette nourriture fut reçue sans répugnance; bientôt les jeunes girafes se familiarisèrent avec leurs gardiens; leur gaieté et leurs jeux attestèrent qu'elles étaient complétement apprivoisées. La chasse continua donc, toujours avec succès, car on fit trois nouvelles captives. Mais l'hiver approchait, et celui de 1834 à 1835 fut très sévère dans cette partie de l'Afrique. En traversant le désert de Kordofan pour retourner au Caire avec son petit troupeau, M. Thibaut eut la douleur de perdre quatre de ces précieux animaux; le froid les fit périr. Le seul qu'il put conserver paraissait un peu plus âgé que les autres; c'était le premier dont on eût fait la capture. Toutefois, la possession de cet unique individu ne pouvait répondre aux vues de la société zoologique; le chef de l'entreprise eut le courage de recommencer la chasse en 1835, dans une contrée voisine du Darfour, dont la population hostile l'exposait continuellement à de fâcheuses rencontres, mais où il avait la certitude de trouver promptement ce qu'il cherchait. Dès qu'il se vit possesseur de quatre girafes, il traversa promptement le désert, et ne s'arrêtant que le temps nécessaire pour faire reposer ses animaux et pourvoir à leurs besoins, il revint au Caire, prépara tout ce qu'il fallait pour le voyage jusqu'en Angleterre, prit avec les recherches les plus minutieuses les précautions que l'expérience lui avait indiquées pour la conservation du dépôt dont il s'était chargé. Outre la subsistance des animaux embarqués, il fallait leur procurer un logement où ils pussent supporter sans trop de souffrances les accidens d'une longue traversée, les tempêtes, les secousses d'un navire battu par une mer courroucée: il fallait aussi un nombre suffisant de serviteurs, et prévoir les indispositions qui pourraient se déclarer dans le cours d'un premier voyage sur mer. Toutes les mesures furent si bien prises, que les quatre girafes arrivèrent à Malte vers la fin de novembre, aussi bien portantes qu'à l'époque de leur embarquement. La traversée avait duré vingt-quatre jours, et le navire avait eu beaucoup à souffrir du mauvais temps. A Malte une quarantaine de vingt-cinq jours est imposée aux vaisseaux venant d'Égypte; quelques circonstances prolongèrent encore le séjour de M. Thibaut dans cette île, et ce ne fut qu'en 1836 qu'il put en partir avec toutes ses Africaines. Un vaisseau à vapeur fut arrangé pour les girafes; leurs conducteurs ne crurent point qu'il fût convenable de les charger de vêtemens pour l'hiver, et son opinion fut justifiée, car ces animaux arrivèrent à Londres dans l'état de santé la plus brillante, ce qu'attestaient la vivacité de leurs regards, le lustre de leur poil et la belle couleur brune des taches dont leur robe est semée. On ne les exposa pas immédiatement à la vue des curieux; déposés d'abord en un lieu qui leur assura une tranquillité non troublée, ils furent transférés le surlendemain à l'habitation qu'on leur destinait; tout s'y trouva parfaitement de leur goût, et les jeux de leur âge recommencèrent sur-le-champ. Ils vivent en très bonne intelligence entre eux, et se recherchent avec empressement lorsqu'ils ont été séparés par quelque incident. M. Thibaut pense que cette affection mutuelle est un des caractères des girafes, que le temps ne l'affaiblira point, que la jeune femelle ne demeurera sans doute point stérile, et qu'on peut avoir un jour le plaisir de voir naître une girafe à Londres, ce qui serait un fait beaucoup plus extraordinaire que les naissances de chameaux à Paris et dans quelques autres villes encore plus au nord. L'extrême douceur de ces animaux paraît être aussi une des qualités de leur espèce. Cependant, ils ont sans doute, dans l'état d'indépendance, des armes naturelles pour résister aux lions, aux tigres et autres terribles habitans des forêts de l'Afrique, et ces moyens de défense deviennent offensifs lorsque la discorde vient troubler leurs sociétés habituellement paisibles. Selon M. Thibaut, c'est avec les pieds de devant que les girafes attaquent leurs ennemis ou repoussent les assaillans, lorsqu'elles n'ont pu leur échapper par la rapidité de leur course. Mais tous les témoignages se réunissent pour attester que cette race est inoffensive, d'une humeur extrêmement paisible, nullement farouche et s'apprivoisant très aisément. On l'ajouterait sans difficulté aux espèces d'animaux devenus les esclaves de l'homme, si l'on pouvait en tirer quelques services, ce qui est au moins douteux.

Les recherches et les observations de M. Thibaut sur les girafes n'ajoutent encore que peu de choses à l'histoire naturelle de ces animaux, ce qui ne diminue point la dette de reconnaissance que le monde savant a contractée envers lui. Après tout, il n'a pu voir que ce qui s'est offert à ses yeux durant ses pénibles investigations, et il a bien observé tout ce qu'il a pu voir. On savait déjà que les girafes peuvent courir aussi vite que d'excellens chevaux arabes, mais qu'elles ne soutiennent pas long-temps cette rapidité. Quant à la nature des lieux où elles se nourrissent, on la connaissait assez par la nature des alimens qui conviennent à ces animaux et qui sont le plus à leur portée; on ne doute point qu'il ne faille les chercher dans les pays boisés, et que les pâturages propres à nourrir des chevaux et des moutons ne sont fréquentés par les girafes que lorsque la nécessité les contraint à prendre la pénible attitude qui leur permet d'atteindre l'herbe avec leur langue et de brouter comme les herbivores. Quant à la mauvaise grâce de leur marche et des mouvemens

qu'elles exécutent avec leurs jambes, tous ceux qui ont vu le bel individu du Jardin des Plantes à Paris ont remarqué ce résultat nécessaire de sa conformation. Mais grâces à l'infatigable naturaliste anglais, nous avons d'intéressantes notions sur le caractère sociable, les mœurs douces, *aimables* de cette race, qualités qui ne l'empêcheront peut-être pas



(Girafes arrivées à Londres en 1836.)

de disparaître à mesure que la population de l'Afrique augmentera. Les castors, autrefois communs en France et dans le reste de l'Europe, n'existent plus sur notre continent qu'en Asie, où ils sont déjà très rares; en Amérique, ils ne fournissent presque plus rien au commerce des pelleteries : qui protégera les girafes contre les chasseurs africains, puisque, malheureusement pour ces animaux, leur chair est un mets recherché? Il est donc à désirer que les ménageries leur offrent au moins un asile; cette observation recommande plus spécialement la petite troupe confiée maintenant aux soins de la société zoologique de Londres. Si les prévisions de M. Thibaut se réalisaient, des girafes ajouteraient un jour de nouveaux ornemens à la magnificence des grands parcs, de même que les cygnes sont une décoration très convenable pour les grandes pièces d'eau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

VERSAILLES.

(V. 1835, p. 40.)



(Un groupe du bassin de Neptune, au parc de Versailles.)

Le plan de la célèbre pièce d'eau du parc de Versailles, où président les statues gigantesques de *Neptune* et d'*Amphytrite*, a été tracé, d'après l'ordre de Louis XIV, par Lenostre (voyez page 213); mais ce magnifique bassin n'a été achevé que sous Louis XV. *Neptune* et *Amphytrite* ont été exécutés par Adam, l'aîné; le *Protée* dans la coquille est de Bouchardon; l'*Océan* est de Lemoyne fils.

De chaque côté de la nappe d'eau, on voit deux groupes représentant un génie qui tient en laisse un monstre marin. Nous devons au crayon de M. Eugène Lami le dessin que nous donnons de l'un de ces groupes. Ils sont en plomb, de même que les statues, les vases et tous les autres détails de sculpture qui embellissent le bassin. Les monstres lancent par la gueule un grand jet d'eau incliné à 45°.

POÉSIE.

MONSIEUR JEAN, MAITRE D'ÉCOLE.

En ces temps de vitesse et de nivellement,
De pouvoirs sans sommet comme sans fondement,
Où rien ne monte un peu qui soudain ne chancelle,
Il est encore, il est, tout au bas de l'échelle,
Un bien humble pouvoir, et qui n'a pas failli,
Qui s'est perpétué par-delà le bailli
Au maire, sans déchoir : c'est le maître d'école.
Et je ne veux pas faire un portrait sur parole
Quelque idylle rêvée au retour de Longchamp,
Comme un abbé flatteur en son pastel changeant*:
C'est le vrai. Tout village a son maire suprême,
Son curé dont le poids n'est plus partout le même,
Son médecin qui gagne... Après, au-dessous d'eux
En un rang moins brillant, aussi moins hasardeux,
Est le maître d'école. Un maire a ses naufrages;
Quelque Juillet arrive et veut de nouveaux gages;
Dix ans, quinze ans peut-être, on garde son curé,
Mais l'évêque le tient et le change à son gré;
Le magister demeure. Il n'a, lui, ni disgrace
A craindre, ni rival. Le curé, face à face,
Voit croître chaque jour l'esprit-fort, le docteur.
Le docteur suit sa guerre avec le rebouteur,
Dont maint secret encor fait merveille et circule:
Plus d'un croit à l'onguent, sur le reste incrédule.
Le magister n'a rien de ces chétifs combats.
Et d'abord, il est tout : la règle et le compas,

* Delille, en son *Homme des Champs*, a fait du maître d'école de village un portrait arrangé, plein d'ailleurs de détails piquans et spirituels.

La toise est dans ses mains; géomètre, il arpente
Et sait les parts autant que le notaire. Il chante
Au lutrin, et récite au long la Passion.
Secrétaire au civil, si quelque question
Arrive à l'improviste au nom du ministère
Combien d'orge, ou de lin, ou de vin rend la terre?
Le maire embarrassé lui dit : *Voyez!* Il va,
Il rencontre un voisin qui guère n'y rêva,
Et là-dessus le preud : l'autre répond à vue
De pays, et voi à sa statistique sue.
Le chiffre aussitôt part et remplit son objet;
Il fait autor tè, l'on en cause au budget.
Mais est-ce par hasard quelque inspecteur primaire,
Novice, qui de loin s'informe près du maire?
C'est mieux : le magister tout d'abord en sait long,
Et lui-même à souhait sur lui-même répond.
Il ne se doute pas, d'aplomb dans sa science,
Qu'un jour de ce côté viendra sa déchéance;
Que cet œil scrutera ses destins importans;
Il ne s'en doute pas;... qu'il l'ignore long-temps!
La marge est longue encore. — En hiver, son école
Abonde, et son foyer, autant que sa parole,
Assemble autour de lui, comme frileux oiseaux,
Les enfans que l'été disperse aux durs travaux.
Plus nombreux il les voit, plus son zèle se flatte;
Il s'anime, il les pousse; et, s'il est Spartiate,
Il peut avec orgueil, le front épanoui,
Vous en citer déjà qui lisent mieux que lui!

Mais je ne veux pas rire, et je sais un modèle
Bien grand et respectable, où ce détour m'appelle
J'y viens. —

Je connaissais madame de Cicé,
De ce monde ancien à tout jamais passé,
Dévote et bonne, et douce avec un fonds plus triste
Dès le berceau nourrie au dogme janséniste
Par sa mère, autrefois, la Présidente de ...;
Mais sous cette rigueur faisant aimer son Dieu.
Elle restait l'année entière dans sa terre;
J'y passais, chaque automne, un long mois salutaire.
Un jour qu'après la messe, et son bras sur le mien,
Nous sortions pas à pas : « Oh! remarquez-le bien,
» Dit-elle d'une voix aussitôt pénétrée,
» Et de l'œil m'indiquant vers le portail d'entrée
» Le magister debout; remarquez, il est vieux,
» Il ne vivra plus guère : un jour vous saurez mieux,
» Si je survis... » — « Déjà, repartis-je, aux offices,
» J'ai souvent admiré ses pieux exercices,
» Son chant accentué, son œil fin et sa voix
» Ferme encore, et cet air du meilleur d'autrefois.
» On l'estime partout. » — « Oh! ce n'est rien, dit-elle,
» Près du vrai : c'est un saint, c'est l'ouvrier fidèle! »

Elle continuait : aussi loin qu'elle alla,
J'écoutai, pressentant quelque chose au-delà.

Tout après la Terreur, n'étant plus un jeune homme,
Monsieur Jean (c'est son nom, seul nom dont on le nomme,
Et ce mot de *monsieur* chaque fois s'y joignait
Tandis que la Marquise ainsi me le peignait),
Monsieur Jean, jusque alors absent, en maint voyage,
S'en était revenu se fixer au village,
Au clocher qui gardait bien des tombes d'amis :
Sans parens, c'était là qu'en nourrice il fut mis.
Dans le temps qu'il revint, la tempête trop forte
Expirait : de l'école il rouvrit l'humble porte;
Ce fut un bienfaiteur en ces ans dévastés :
Il renoua la chaîne, et des plus révoltés
Concilia l'ardeur, n'accusant que l'injure
Ce qu'il dit, ce qu'il fit dans sa sagesse obscure,
Ce que reçut au cœur de bon grain en partant
Plus d'un enfant du lieu qui, mort en combattant,
S'est souvenu de lui, ce qu'il disait aux mères
(Car le prêtre, encor loin, manquait dans ces misères),
Celui-là seul le sait, qui sait combien d'épis
Recèlent en janvier les sillons assoupis!

Ce village où Senlis est la ville prochaine,
Qu'éloignent de Paris dix-neuf bornes à peine,
A tout un caractère à qui l'observe bien.
Pas de vice, de l'ordre; et pourtant le lien
De famille est peu fort. On y tient à la terre,
Chacun en veut un coin; être propriétaire
D'un petit bout de champ derrière la maison,
D'où se tire le pain même en dure saison,
C'est le vœu. Rien après de quoi l'on se soucie
Que fait le pain de l'âme à leur âme endurcie?
L'industrie elle-même a l'air de trop pour eux :
Quand les hameaux voisins, chaque jour plus nombreux,
Aux fabriques surtout gagnent le nécessaire,
Ceux-ci sont des terriens qui les regardent faire.
La famille, ai-je dit, compte peu cependant :
Le fils, avec sa part, s'isole indépendant;
Aux filles qui s'en vont, sans leur mère, à la danse
La morale du père est la seule prudence.
Bref, l'égoïsme au fond, de bon sens revêtu,
Et quelques qualités sans aucune vertu!

Le mal existe aux champs. Quand, lassé de la ville,
Et ne voulant d'abord qu'un peu d'ombre et d'asile,
On arrive, le calme, et la douce couleur,
L'air immense, tout plaît et tout paraît meilleur,
Tout paraît innocent, et l'homme et la nature.
Regardez plus à fond, et percez la verdure!
Un jour que j'admirais de jeunes plants naissans,
Aux lisières d'un bois un semis de deux ans
Varié, tendre à voir : « Hélas! me dit le maître,
» Tout croissait à ravir; me faudra-t-il en être
» A mes frais d'espérance et d'entretien perdu! »
— « Et pourquoi? » — « Cette année, à foison répandu,
» Enfouissant partout sa ponte sans remède,
» Le hanneton fait rage, et le ver qui succède
» Prépare sa morsure à tout ce bois léger :
» A la racine un seul, l'arbre va se ronger;
» Bien peu résisteront. » — Ce mot fait parabole :
Le mal n'est jamais loin; le ver creuse et désole.

Monsieur Jean voit le mal, et sous les dehors lourds
D'égoïsme rampant, il l'attaqua toujours.
Pour vaincre aux jeunes cœurs la coutume charnelle
Il tâche d'y glisser l'étincelle éternelle,
Et de les prémunir aux grossiers intérêts
Par la pure morale et ses vivans attraits.
Chaque enfant près de lui, c'est une âme en otage.
Simple, il dit ce qu'il faut : il dirait davantage
S'il ne se contenait au cercle rétréci;
Et pourtant il se plaint d'avoir peu réussi.
Ces quinze derniers ans lui sont surtout arides;
Soit que ses saints désirs se fassent plus avides
En approchant du terme; ou soit que, tristement,
Le bon germe en ces cœurs devienne plus dormant.
A peine il les éveille, et l'exemple l'emporte;
Honnêtes... ils le sont, mais l'étincelle est morte;
La communion fait le terme habituel
Où cesse de leur part tout souci vers le ciel :
Ce tour ingrat le navre. Ame à bon droit bénie,
Il a d'amers momens d'angoisse et d'agonie.
« Je l'ai vu, me disait madame de Cicé,
» Ces jours-là, vers mes bois errer le front baissé;

« Et si je l'interroge et lui parle d'école :
» Oh! tout n'est rien, dit-il, sans Celui qui console.
» Je les sais d'humeur calme, assez laborieux
» Rangés par intérêt, mais non pas vertueux,
» Mais plus de Christ pour eux passé quinze ans, madame! —
» Ainsi souvent dit-il dans le cri de son âme. »

Et cet automne-là, c'est tout ce que je sus.
Mais l'automne prochain, retournant, j'aperçus
En entrant à la messe, au bord du cimetière,
Debout et blanche aux yeux, une nouvelle pierre,
Où je lus : « Monsieur Jean ci-gît enseveli,
» Mort à quatre-vingts ans, son exil accompli. »
Et le reste du jour, à partir de l'église,
Comme nous fûmes seuls, j'écoutai la marquise,
Qui, cette fois, m'ouvrit les secrets absolus
Du mort qu'elle pleurait. Elle-même n'est plus,
Je transmets à mon tour : il en est temps encore;
Assez d'échos bruyans; disons ce qu'on ignore!

Depuis trois ans le siècle atteignait son milieu,
Quand un soir, aux Enfans-Trouvés, près l'Hôtel Dieu
Un pauvre enfant de plus fut mis. Il eut nourrice
Dès le lendemain même, et partit à Saint-Brice,
Où demeurait la femme à qui son sort échut.
Cette femme à l'enfant, dès qu'elle le reçut,
S'attacha, le nourrit d'un lait moins mercenaire,
Puis le voulut garder, et lui fut une mère.
Ayant changé d'endroit, elle vint où l'on sait.
La Présidente de..., qui tous les ans passait
Six mois à son château, put connaître de reste
La femme que louait ce dévouement modeste :
Et l'enfant grandissait, objet de plus d'un soin.
La sage-femme aussi venait de loin en loin;
Car, au lieu de le perdre au gouffre de misère,
Elle l'avait marqué d'une marque légère
A l'insu des parens, et l'avait pu savoir
Depuis en bonnes mains, fidèle à le revoir;
Et la dernière fois qu'elle vint au village
La Présidente eut d'elle un entier témoignage,
Mais dont rien au dehors ne s'était répété
Sur l'origine, hélas! du pauvre rejeté.

Et l'enfant profitait entre ceux de l'école.
Son esprit appliqué sans un moment frivole,
Sa douceur au travail et ses jeux à l'écart,
Des larmes fréquemment au bleu de son regard,
Ses vives amitiés, ses tristesses si vraies
Qui soudain le chassaient sauvage au long des haies,
Sa prière angélique où le calme rentrait,
Tout assemblait sur lui la plainte et l'intérêt.
En avançant en âge, il ne quitta plus guère
La Présidente, et fut comme son secrétaire;
Dans ses livres nombreux, mais purs et sans danger,
Elle l'abandonnait, le sachant diriger.
On avait quelquefois, de Paris, la visite
D'un grave et saint vieillard, front d'antique lévite,
Cœur aux divins larcins; qui de foi, d'amitié,
A Port-Royal croulant jadis initié,
Avait long-temps, autour de Châlons et de Troyes,
Chez les pauvres semé les plus fertiles joies.
Par lui l'on avait vu, dans un village entier,
Chaque femme en filant lire aussi le Psautier,
Et chaque laboureur fixer à sa charrue
L'Evangile entr'ouvert, annonce reparue!
Mais depuis par l'évêque, à force de détours,
Relancé de là-bas, il s'était pour toujours
Dérobé dans Paris, au fond d'une retraite
Gardant sur quelques uns direction secrète,
Vrai médecin de l'âme, à qui rien ne manquait
Du pouvoir transféré des Singlin, des Duguet.
Monsieur Antoine donc (l'humilité prudente
Avait choisi ce nom *), près de la Présidente
Vit l'enfant, et sourit à ce tendre fardeau.
Durant les courts séjours du vieillard au château,
L'enfant l'accompagnait chaque soir aux collines,
Et d'une âme dès lors inclinée aux racines,
Il l'écoutait parler du germe naturel
Endurci, corrompu, du mal perpétuel
Que même un cœur enfant engendre, s'il ne veille;
De la Grâce surtout (ô frayeur et merveille!)
Qu'assez, assez jamais on ne peut implorer,
Assez tâcher en soi d'aimer, de préparer,
Mais qui ne doit descendre au vase qu'on lui creuse
Que par un plein surcroît de bonté bienheureuse.
Et s'entr'ouvrant après tout un jour nuageux,
Le couchant quelquefois éclairait de ses jeux
Le discours, et peignait l'espérance lointaine!
Et l'enfant se prenait à cette marche humaine
Ainsi sombre et voilée, et rude de péril,
Chemin creux sous des bois dans le torrent d'exil,
Mais qu'à l'extrémité de la voûte abaissée
Là-bas illuminait l'éternelle pensée.
Et ce terme meilleur et son jour attendri,
Et l'intervalle aussi, le torrent et son cri,
L'écho de Babylone au bois de la vallée,
Conviaient la jeune âme, à souhait désolée.
Sa tristesse en prière à temps se relevait.
Aux étoiles le soir, la nuit à son chevet
Il disait avec pleurs le mal et le remède;
A ses frères en faute il se voyait en aide,
Et contait, le matin, son projet avancé
A celle qui sera madame de Cicé,
Bien jeune fille alors, de cinq ans moins âgée
Que lui, mais qu'il aimait d'amitié partagée.
Et, de neuf à treize ans, les deux petits amis,
Sur l'erreur à combattre et sur les biens promis,
Sur l'homme et son naufrage, et le saint port qui brille,
S'en allaient deviser le long de la charmille,
Répandant de leur âme en ces graves sujets
Plus de chants que l'oiseau, plus d'or que les genêts,
Tout ce qu'a le printemps d'exhalaisons divines
Et de blancheur de neige aux bouquets des épines,
Et saint François de Sale, écoutant par hasard
Derrière la charmille, en aurait pris sa part.

Pour le jeune habitant à qui tout intéresse,
Ainsi de jour en jour, au château, la tendresse
Augmentait de douceur. Pourtant l'âge arrivait;
La puberté brillante apportait son duvet;
Et sans un juste emploi dans la saison féconde,
Trop d'âme allait courir en sève vagabonde.
La Présidente aussi, d'un soin plus évident
Avait le cœur chargé. Souvent le regardant
Avec triste sourire et sérieux silence,
Elle semblait rêver à quelque ressemblance
Et jusqu'au fond de l'œil et dans le fin des traits
Chercher une réponse à des effrois secrets.
Bien que bleu, cet œil vif et petit étincelle;
Cette bouche fermée est comme un sceau qu'on scelle;
Ce blond sourcil avance, et ce léger coton
N'amollit que de peu la ligne du menton.
Ses longs cheveux de lin sont d'un catéchumène;
Mais sa taille bondit et chasserait le renne.
Tel il est à vingt ans; tel debout je le vois,
Quand, après des conseils roulés depuis des mois,

* Ce monsieur Antoine ne devait pas être autre que M. Collard, dont on a les *Lettres spirituelles* et un traité *sur l'Humilité* : il était grand-oncle de M. Royer-Collard.

La Présidente, émue autour de cette histoire,
Un matin l'appelant seul dans son oratoire,
Lui dit:

« Dieu, mon enfant, sur vous a des desseins
» Ses circuits prolongés marquent certaines fins;
» C'est à vous tout à l'heure à trouver ce qu'il cache.
» Mais il faut pour cela qu'un dur aveu m'arrache
» Ce que je sais de vous en pure vérité
» De qui vous êtes fils! j'ai long-temps hésité;
» Mais il me semble, hélas! que, sans être infidèle
» Sans injure et larcin pour votre âme si belle,
» Je ne puis plus en moi dérober le dépôt;
» Dût l'amertume en vous déborder aussitôt!
» Vous êtes désormais d'âge d'homme; vous êtes
» Un chrétien affermi, capable des tempêtes.
» Dans le premier tumulte où ce mot vous mettra,
» Priez et demeurez; l'Esprit vous parlera.
» Que tout se passe au fond en sa seule présence,
» Entre votre frayeur et sa toute-puissance,
» Entre sa grâce entière et votre abaissement!
» Il vous a jusqu'ici, comme visiblement,
» Préparé de tous points, choisi hors de la route
» Dans un but singulier, qui n'attend plus sans doute,
» Pour s'éclairer à vous, que le soudain rayon
» Aqiu va donner jour l'ebranlement d'un nom.
» A genoux, mon enfant! et que Dieu vous suggère
» Un surcroît de faveurs, pauvre âme moins légère,
» Vous que de plus de nœuds il chargeait au berceau,
» Vous le cinquième enfant de Jean-Jacques Rousseau! »

Montrant le Conseiller, l'Expiateur suprême,
Elle sortit.

D'un mot, c'était l'histoire même.
La sage-femme Gouin, qui de chaque autre enfant
Docile, avait livré le maillot vagissant,
Se repentit de voir l'homme déjà célèbre *
Les vouer tous par elle à cette nuit funèbre.
Les langes du dernier, marqués à l'un des coins,
La tinrent sur la trace et guidèrent ses soins.
Dans l'entretien qu'elle eut avec la Présidente,
Elle la vit utile et sûre confidente,
Et dit tout. Celle-ci, l'ayant fait s'engager
A n'en parler jamais à nul autre étranger,
Jamais surtout au père, en retour fit promesse
D'être mère à l'enfant jusqu'en pleine jeunesse.
Et cette sage-femme était morte depuis
La Présidente seule agitait les ennuis
D'un secret si pesant, et souvent fut tentée
De tout laisser rentrer dans l'ombre méditée.
Mais quoi? complice aussi! quoi? chrétienne, étouffant
Le germe de l'épreuve à l'âme de l'enfant;
Supprimant ce calvaire où le bien se consomme!
Monsieur Antoine crut qu'il fallait au jeune homme
Tout déclarer, afin de tirer de son cœur
L'entier tribut, payable au Maître en sa rigueur.

Le coup était subit, et rude fut l'attaque:
Le jeune homme en fléchit. Il n'avait de Jean-Jacque
Rien lu jusqu'à ce jour; mais le nom assez haut
Suffisait à l'oreille et faisait son assaut.
Si loin qu'il eut vécu du monde, jeune athlète,
Des assiégeans du temple il savait la trompette.
Dans un petit voyage et séjour à Paris
Avec monsieur Antoine, il avait trop compris
De quels traits redoutés fulminait dans l'orage

* Vers 1753, en effet, Rousseau était déjà connu par son Discours sur les sciences, par *le Devin du Village*.

Cette gloire qu'en face il faut qu'il envisage.
En face... il le faut bien..., il faut qu'il sache voir
De combien sur lui pèse un si brusque devoir.
On doutait;... la lecture à la fin fut permise:
Emile, il vous lut donc; il vous lut, *Héloïse!*
Il lut tous ces écrits d'audace et de beauté,
Troublans, harmonieux, mensonge et vérité,
Eloquence toujours! — O trompeuse nature!
Simplicité vantée, et sitôt sans pâture!
Foi de l'âme livrée aux rêves assouvis!
Conscience fragile! oh! qui mieux que ce fils
Vous saisit, vous sonda dans l'œuvre enchanteresse,
Embrassant, rejetant avec rage ou tendresse,
Se noyant tout en pleurs aux endroits embellis,
Se heurtant tout sanglant aux rocs ensevelis;
N'en perdant rien,... grandeur, éclat, un coin de fange.. ;
Et son cœur en révolte imitait le mélange.
Sous son ardent nuage ensemble et sous sa croix,
En ces temps-là, farouche, il errait par les bois,
Et collé sur un roc, durant une heure entière,
Il répétait *Grand Etre!* ou l'*Ave*, pour prière.
Autant auparavant il ne la quittait pas,
Autant depuis ce jour il évitait les pas
De la jeune compagne, à son tour plus contrainte;
Il se taisait près d'elle et rougissait de crainte.
La Présidente aussi demeurait sans pouvoir;
Et la lutte durait. Enfin il voulut voir,
Voir cet homme, ce père admirable et funeste,
Qu'il aime et qu'il renie, et que le siècle atteste,
Ce sincère orgueilleux, tendre et dénaturé,
Mêlant croyance et doute, et d'un ton si sacré;
Tentateur au désert, sur les monts, qui vous crie
Que c'est pourtant un Dieu que le fils de Marie!

Il part donc, il accourt au Paris embrumé;
Il cherche au plein milieu, dans sa rue enfermé,
Celui qu'il veut ravir: il a trouvé l'allée,
Il monte...; à chaque pas, son audace troublée
L'abandonnait. — Faut-il redescendre? — Il entend,
Près d'une porte ouverte, et d'un cri mécontent,
Une voix qui gourmande et dont l'accent lésine:
C'était là! Le projet que son âme dessine
Se déconcerte; il entre, il essaie un propos.
Le vieillard écoutait sans détourner le dos,
Penché sur une table et tout à sa musique.
Le fils balbutiait; mais, avant qu'il s'explique,
D'un regard soupçonneux, sans nulle question,
Et comme saisissant sur le fait l'espion:
« Jeune homme, ce métier ne sied point à ton âge;
Epargne un solitaire en son pauvre ménage;
Retourne d'où tu viens! ta rougeur te dément! »
Le jeune homme, muet, dans l'étourdissement,
S'enfuit, comme perdu sous ces mots de mystère,
Et se sentant deux fois répudié d'un père.
Et c'était là celui qu'il voudrait à genoux
Racheter devant Dieu, confesser devant tous!
C'était celle... O douleur! impossible espérance!
Dureté d'un regard! et quelle différence
Avec monsieur Antoine, aussi persécuté
Mais tendre, hospitalier en sa rigidité,
Son vrai père de l'âme!... Et pourtant c'était l'autre
Dont il s'émouvait d'être et le fils et l'apôtre!

Tendresse et piété surmontant ses effrois,
Il tenta la rencontre une seconde fois.
Dans la rue il voulait lui parler au passage,
Pourvu qu'un seul sourire éclairât son visage.
Mais, bien loin d'un sourire à ce front sans bonheur,
Le sourcil méfiant du pauvre promeneur
Le contint à distance, et fit rentrer encore

Ce nom à qui le ciel interdisait d'éclore.

La crise était à bout; ce moment abrégea.
Il revint au château, plus raffermi déjà.

La lèpre de naissance et l'exil sur la terre,
L'expiation lente et son âpre mystère;
L'invisible rachat des fautes des parens;
A côté des rigueurs, les secrets non moins grands
De la miséricorde, et dans ce saint abîme,
Lui, peut-être, attendu de tout temps pour victime;
Son rôle nécessaire, ici-bas imposé,
De réparer un peu de ce qu'avait osé,
Trop haut, l'immense orgueil dans un talent immense,
Et sa tâche avant tout de vanner la semence;
Ce lourd trajet humain plus sombre que jamais,
Plus que jamais réglé sur les lointains sommets:
Tout en lui s'ordonna: la Grâce intérieure
Par un tressaillement, lui disait: *Voilà l'heure!*
Avec la Présidente il s'ouvrit d'un parti;
On conféra long-temps; bref, il fut consenti
Que, pour gravir, chrétien, sa première montée
Pour mûrir; pour ne plus demeurer à portée
De cet homme au grand nom, près de qui, chaque jour,
Le pouvait rentraîner l'espoir vain d'un retour;
Et pour d'autres raisons d'absence et de voyage,
Il s'en irait à pied comme en pèlerinage.
Dans sa route tracée, il devait, en passant,
Visiter plus d'un frère opprimé, gémissant,
De saintes sœurs en deuil, et pour sûre parole
Montrer quelque verset aux marges d'un Nicole.

Comment (en y songeant me suis-je demandé),
Comment ce qui fut fait alors et décidé
Ou senti seulement, tout ce détail extrême
Madame de Cicé le sut-elle elle-même?
Etait-ce de sa mère en ce temps, ou de lui
Qui sauvage, ce semble, et craintif, aurait fui?
Pourtant c'était de lui plutôt que de sa mère
Qui, je crois, en sut moins. Par un récit sommaire,
De lui donc, et plus tard...? Mais non;... si retraçans
Etaient ses souvenirs, quand, après bien des ans,
Elle me déroula l'histoire à sa naissance,
Qu'elle avait dû cueillir chaque image en présence?
Si j'osais, en tremblant, à de si purs destins,
Vieillesses où j'ai lu la blancheur des matins,
Mêler une pensée, oh! non pas offensante,
Et pourtant attendrie, et toujours innocente;
Si j'osais traverser tant de fermes décrets
D'une vague rougeur, d'un trouble, je dirais
Que peut-être, en partant pour ses lointains voyages,
Le jeune homme chrétien, entre autres raisons sages,
Eut celle aussi de fuir un trop proche trésor,
Et qu'avant le départ, sous la charmille encor,
En deux ou trois adieux d'intimité reprise,
Il put se confier et raconter la crise.
Elle donc, près du terme, et si loin de ces temps,
Se plaisait à rouvrir ces souvenirs sortans
De première amitié, tout au moins fraternelle,
Qu'un si cher intérêt avait gravés en elle

A dater du départ, un long espace fuit.
Monsieur Antoine meurt, la Présidente suit;
Madame de Cicé devient épouse et veuve;
Lui, voyage toujours et mène son épreuve,
Soit en France, en visite aux amis que j'ai dits,
Soit bientôt, ses désirs saintement agrandis,
En Suisse, pour y voir cette éternelle scène,
Majestueux rochers où le tirait sa chaîne.
Il semble qu'en son cœur, dès ce temps, il fit vœu
De partout repasser, humble, aux sillons de feu,
Aux pas où le génie avait forcé mesure,
Et d'y semer parfum, aumône, action sûre.
Souvent il demeurait en un lieu plus d'un an,
Y vivant de travail, y couronnant son plan,
Puis reprenait à pied sa fatigue bénie.
La guerre, en Amérique, à peine était finie;
Il se hâta d'aller, avide dans son choix
Des pratiques vertus de ces peuples sans rois,
Heureux s'il y trouvait un exemple fertile
De ce *Contrat* fameux! — Imaginez Emile
Nourri de Saint-Cyran, élève de Singlin,
Venant aux fils de Penn, aux neveux de Franklin.
Il les aima, si francs et simples dans leur force;
Mais discernant dès lors l'intérêt sous l'écorce,
Il ne vit point Eden par-delà l'Océan.
C'est vers ce temps qu'il prit ce nom de monsieur Jean,
Un nom qui fût un nom aussi peu que possible,
Et qui pourtant tenait par un reste sensible
A celui qui partout si haut retentissait.
La Révolution qui chez nous avançait,
Ballottant ce grand nom dans mille échos sonores,
L'inscrivant de sa foudre au sein des météores,
Le lui lançait là-bas, aux confins des déserts,
Grossi de tous les vents, de tous les bruits des mers.
A l'auberge, le soir, quand son repas s'achève,
Souvent ce nom nommé, comme un orage, crève.
C'était là son abîme et son rêve effaré!
Car tout ce qui s'en dit de cher et de sacré,
D'injuste et de sanglant, amour, culte ou colère,
Qu'on l'appelle incendie ou fanal tutélaire,
Tout aboutit en lui, le déchire à la fois,
Tout crie au même instant en son âme aux abois.
La tendresse, la chair, en un sens se décide,
Mais l'esprit se soulève, à demi parricide;
Le martyre est au comble: ainsi, pressant les coups
Un seul cœur assemblait cette lutte de tous;
Invisible, il était l'autel expiatoire
Du génie hasardeux, la croix de cette gloire

Monsieur Jean s'en revint en France avec projet.
L'effroi cessait enfin dans ceux qu'on égorgeait.
Il se dit qu'en ce flot de sentimens contraires,
Le parti le plus sûr était d'être à ses frères,
Aux moindres, si privés de tous secours chrétiens;
Et voilant ses motifs, modérant ses moyens,
Au village rentré chez sa vieille nourrice,
Il réunit bientôt, sous son regard propice,
Ce petit peuple enfant qui s'allait égarer,
Seule famille ici qu'il eût droit d'espérer.
Les filles en étaient d'abord; mais l'une d'elles
Se forma par son soin à ces charges nouvelles.
Aux plus ingrats momens de son rude labeur,
Trop tenté de penser que tout germe est trompeur,
Que toute peine est vaine, après quelque prière
S'endormant de fatigue, une douce lumière
Lui montrait quelquefois, à ses yeux revenu,
Celui-là qui jamais ne l'avait reconnu,
Dont il est bien la chair, mais qui, d'un lent sourire,
Lui semblait à la fin l'applaudir, et lui dire
Que, si l'homme mérite, il était méritant
Et qu'en son lieu lui-même en voudrait faire autant.
Mais le fils, déjà prompt aux genoux qu'il embrasse,
S'éveille, et serre l'ombre, et cherche en vain la trace;
Et rappelant le deuil à ses esprits flattés,
Il accuse l'éloge et ses témérités.

Tel sévère en son but, voué sous sa souffrance,
Madame de Cicé, plus tard rentrée en France,
Le retrouva tout proche, et put, durant trente ans

Noter son lent martyre et ses actes constans.
Les premiers mois passés du retour, dans leur vie
Ils convinrent entre eux d'une règle suivie
Ainsi l'exigea-t-il. Un jour, un seul par an,
Il dînait désormais chez elle, à la Saint-Jean,
Douce fête d'été, champêtre anniversaire,
De ses contentemens le rendez-vous sincère.
Il ne la visitait même que cette fois,
Et ne lui parlait plus qu'à de rares endroits,
Après l'église, ou quand le sentier qui le mène
Forçait en un détour leur rencontre soudaine.

Dans le soin des enfans, il tâchait d'allier
A ce qu'il sait du mal qu'il faut humilier,
Et sans fausser en rien la solide doctrine;
Quelques points de l'*Emile* et de sa discipline;
Heureux, l'ayant greffé, de voir le rameau franc
Revivre à l'olivier qu'arrose un Dieu mourant.
Vers les champs, volontiers, ses images parlantes
Empruntent aux moissons et choisissent aux plantes;
De la nature enfin il veut donner le goût,
Mais montrant le mélange et la sueur en tout.
Pour remettre au devoir une enfance indocile,
S'il ne frappe jamais, il remercie *Emile*.

Cette simple commune, où le moindre habitant,
Sans misère aussi bien que sans luxe irritant,
A son coin à bêcher, semblait juste voulue
Pour la félicité pleinement dévolue,
Selon un rêve illustre, au hameau laboureur,
Aux innocens mortels: « Pourtant voyez l'erreur,
Se disait monsieur Jean; de l'habitude agreste
Voyez les duretés, si Dieu ne fait le reste,
Si le saint Donateur, au creux de tout sillon,
Comme il dore l'épi, ne mûrit le colon. »
Ah! si Jean-Jacque a su, d'aversion profonde,
Les pestes de la ville et le mal du beau monde,
Monsieur Jean a senti, par un exact retour,
La pierre de la glèbe au fond de son labour.
Il s'écriait souvent: *Esprit! Esprit! mystère*
« Qu'est-ce donc si c'est là le meilleur de la terre,
Se disait-il encore, et si moins de méchans
Nous font par contre-coup de telles bonnes gens? »
Et repassant le monde en cet étroit modèle.
» Voilà donc, sans la foi, l'avenir qu'on appelle;
Sinon vices brillans, sourds intérêts couverts;
Peu d'âmes, par-delà comme en-deçà des mers! »

Et ces mots, après lui si tristes à redire,
Etaient, je le veux croire, un point de son martyre,
L'un payant en détail sous l'horizon fermé
Les éclairs par où l'autre avait tout enflammé.

Dieu d'amour! Dieu clément! il eut pourtant des heures
Que ton ciel agrandi lui renvoya meilleures;
Où, sa religion et sa foi demeurant,
Son cœur justifié redevint espérant
Pour l'avenir, pour tous, pour ce grand mort lui-même!
Sur la création s'apaisait l'anathème.
Un mois avant sa fin, à la Saint-Jean d'été,
Doux saint que son école avait toujours fêté,
Il la voulut, joyeuse, emmener tout entière,
Et pour longue faveur qu'il jugeait la dernière
Au parc d'Ermenonville, à ce beau lieu voisin.
Cette fête riante avait son grand dessein.
Deux heures suffisaient, même en lourd attelage;
On partit à l'aurore, et sous le plein feuillage;
En ordre, à rangs pressés, tous les enfans assis
S'animaient aux projets, bourdonnaient en récits
Et malgré le bedeau dont la tâche est prudente,
Atteignaient, secouaient chaque branche pendante,
Et par eux la rosée allait à tous instans
Sur le vierge vieillard aux quatre-vingts printemps.
Sitôt du chariot la bande descendue,
A l'avance réglée, une messe entendue
(Vous devinez l'objet et pour l'âme de qui)
Bénit et confirma ce jour épanoui.
Et monsieur Jean pleurait, tressaillait d'espérance,
Songeant pour qui ces cœurs demandaient délivrance,
Essaim fidèle encor, qui, priant comme il faut,
Concourait sans savoir au sens connu d'en-haut.
La messe dite, seul, et l'âme plus voilée,
Dans l'île il voulut voir le vide mausolée,
Défendant aux enfans tout le lac alentour.
Mais revenu de là, pour le reste du jour
Il ne les quitta plus, et se donna l'image
De leur entier bonheur. Les jardins sans dommage
Traversés, *le Désert** les reçut plus courans
Leurs voix claires montaient sous les pins murmurans.
Et détachés du jeu, quelque demi-douzaine
Que le respect, qu'aussi la fatigue ramène,
D'un esprit attentif, déjà moins puéril,
Ecoutaient le vieillard: « Voilà, leur disait-il,
» De beaux lieux, mes enfans, et ce matin encore
» Vous les imaginiez comme ce qu'on ignore.
» Il est bien d'autres lieux, il en est un plus beau,
» Le seul vrai, près duquel ceci n'est qu'un tombeau.
» A se l'imaginer, on ne saurait que feindre;
» Plus haut que le soleil il faut aller l'atteindre,
» Plus haut qu'à chaque étoile où vos yeux se perdront.
» Ce voyage si grand, il est aussi bien prompt:
» On le fait dans la mort sur les ailes de l'âme.
» Comportez-vous déjà pour que plus tard, sans blâme,
» Le Maître vous reçoive, il vous connaît ici. »
— Comme l'un demandait: « A qui donc est ceci?
» Quel est le maître? » — « Enfans, il est toujours un maître
» Quand on voit de beaux lieux; seulement, sans paraître,
» Il vous laisse vous plaire et courir en passant.
» Ainsi Dieu fit pour l'homme en l'univers naissant:
» Mais l'homme, enfant malin, a gâté la merveille;
» Le Christ l'a réparée; il faut qu'on se surveille. »
— « Ce maître, ajoutait-il, est absent: moi bientôt,
» Qui suis là, mes enfans, je partirai là-haut;
» Je deviendrai, pour vous, absent dans vos conduites.
» Mais mon œil vous suivra; pensez-y donc, et dites:
« Le vieux maître est absent, mais toujours il nous voit,
» Et si nous faisons bien, Dieu l'aime et le reçoit. »
» J'eus aussi mon vieux maître, à cet âge où vous êtes;
» Il me suit, et nous voir, c'est une de ses fêtes.
— Dans le désert assis, tout autour du goûter
Les tenant à ses pieds plus prêts à l'écouter,
Il mêlait l'autre pain, l'immortel et l'aimable,
Que Platon n'eût pas cru des petits saisissable;
Il le multipliait; et si, sous son regard,
Deux d'entre eux disputaient une meilleure part,
Un simple mot, au cœur du plus fort, le désarme,
Le fait céder au faible et s'éloigner sans larme;
Et bientôt, comme ensemble il les voyait remis,
La querelle oubliée: « Ainsi, jeunes amis,
» Disait-il, si plus tard l'intérêt dans la vie
» Vous sépare, il vaut mieux que le fort sacrifie,
» Que le faible épargné se repente à son tour
» Vous souvenant qu'ici vous fûtes tous un jour,
» Vous souvenant qu'à l'âme une secrette joie
» Vaut mieux que double part où le mal fait sa proie.
» Heureux par le vieux maître, aimez-vous tous pour lui! »
— Et le jour allait fuir; une étoile avait lui.

* C'est le nom qu'on donne, à Ermenonville, au second parc plus sauvage.

Et d'un tertre à ses pieds leur montrant la campagne,
D'un cœur surabondant que le passé regagne,
Un écho du *Vicaire* en lui retentissait:
Mais ce prompt souvenir à l'instant se taisait
Dans le Sermon sur la Montagne!

Jean-Jacques, si pour l'homme ici trop relégué
Ta religion vague et son appui tronqué
Suffisait, si pourtant tes simples Elysées
N'étaient pas le faux jour des clartés trop aisées,
Que peux-tu dire encore? Il fut digne de toi;
Tu l'as connu pour fils aux rayons de sa foi,
Et le tirant, Esprit, aux sphères où tu restes,
Tu le montres d'orgueil aux sagesses célestes.

Mais si tu t'es trompé, si ce natif orgueil
A pour tous et pour toi fait dominer l'écueil;
Si le Maître, à la fois plus tendre et plus sévère,
Nous tient dès l'origine et de plus près nous serre,
Mesurant de tous temps l'abîme et les appuis,
Ménageant au retour d'invisibles conduits;
Si, plus clément peut-être à la terre purgée,
Il est toujours le Dieu de la Croix affligée,
Ce fils meilleur que toi qui t'es dit le meilleur,
Ce fils dont les longs jours ont passé tout d'un pleur,
Par l'effet répandu d'un vivant sacrifice
Ne t'a-t-il pu tirer des limbes, ton supplice?
Et délivrés tous deux et par-delà ravis,
Ne peut-on pas vous dire : *Heureux père! Heureux fils!*

1836. — SAINTE-BEUVE.

HABITATIONS CHINOISES.

DISTRIBUTION INTÉRIEURE D'UNE MAISON DE CANTON.

(Voyez, sur la Chine, 1833, p. 306 et 333; 1834, p. 53, 102; 1835, p. 368; 1836, p. 269.)

En Chine, l'architecture n'a pas pu se soustraire à cet esprit méthodique, qui règle, dans ce pays, tous les actes de la vie. Le mode de construction a été soumis à des lois invariables que l'on ne saurait comparer aux prescriptions de notre voirie. Ces lois fixent non seulement les proportions des colonnes et des autres parties des constructions, mais elles s'appliquent aussi à leur disposition et à leur étendue.

Le degré d'importance et de richesse qu'on peut donner à son habitation dépend du rang plus ou moins élevé qu'on occupe dans la société. Les lois déterminent comment doit être le palais d'un prince du premier ou du second ordre, d'un membre de la famille impériale, d'un mandarin, ou d'un lettré. Le particulier le plus riche, s'il n'occupe aucune charge dans l'État, est réduit à se loger dans une habitation simple et de peu d'étendue. Quant aux hommes en place la loi ne leur défend pas les dépenses qui ont rapport au bien être; mais celui qui est accusé de luxe est tenu de prouver, 1° que l'argent qu'il dépense est un argent bien acquis, et 2° qu'il n'a aucun parent dans le besoin. — Il résulte de ces prescriptions impérieuses qu'une très faible part est laissée à l'invention de ceux qui se livrent à l'art de bâtir; et on conçoit par conséquent qu'il existe une grande uniformité dans les differens genres d'habitations particulières.

La nature des matériaux employés dans la construction est ce qui contribue principalement à donner à l'architecture de chaque pays un caractère distinctif et original. En Chine, c'est le bois qui est la matière constitutive de toutes les constructions; il y est généralement employé comme principal élément et d'une manière fort simple. Pour les Chinois, les arbres sont des colonnes toutes faites; on les pose sur des bases en marbre, et on ne leur donne d'autre façon que celle ordonnée par les lois dont nous avons parlé. L'emploi presque exclusif du bois dans les constructions chinoises pourrait faire croire que ce peuple manque d'autres matériaux, et cependant toutes les provinces de l'empire abondent en pierre; il y a dans les palais des escaliers tout en marbre, et ce n'est qu'à la crainte des tremblemens de terre et à l'humidité du climat qu'il faut attribuer la préférence accordée au bois. Le type originaire de la maison chinoise paraît avoir été la tente, comme l'indique la forme que l'on a conservée dans leur toiture: cette origine s'explique facilement d'après l'état primitif des Chinois, qui, comme les Tartares, ont commencé par être une population nomade.

Les maisons chinoises ordinaires ne sont composées, le plus souvent, que d'un rez-de-chaussée, mais elles ont en superficie ce qui leur manque en élévation. Pour donner une idée des habitations particulières de la Chine, nous rapporterons ici la description que fait Chambers lui-même de celle dont nous donnons le dessin.

Cette maison est celle d'un négociant de Canton; elle est traversée dans toute sa profondeur par une allée qui s'étend de la rue à la rivière, et qui est alternativement couverte et découverte. Les appartemens règnent des deux côtés, et consistent en un salon pour recevoir les visites, en un lieu d'étude ou cabinet, en une cuisine, une salle à manger, et de fort petites chambres à coucher qui ne sont séparées des pièces voisines que par des cloisons brisées; les latrines sont placées sur le devant et très aérées du côté de la rivière. Dans l'autre partie de la maison sont placés les logemens des coulis ou domestiques, le bain, les bureaux ou comptoirs; et enfin sur la rue, les boutiques.

Un premier étage ou *leou*, s'étend seulement sur certaines parties; on y trouve une galerie ouverte et plusieurs chambres de maîtres et de commis.

Le principal mode de décoration que les Chinois appliquent à leurs constructions est la peinture, composée de riches et brillantes couleurs dans la fabrication desquelles ils excellent, et qui servent à la fois à la conservation et à l'embellissement. Il y a des colonnes de bois qui, ainsi conservées par la peinture, ont plusieurs siècles d'existence. L'art des ornemens n'est, en Chine, que l'art des découpures; c'est surtout dans les entrelas que les Chinois sont habiles, et les dessins qu'ils inventent offrent tous les compartimens imaginables.

Semblables en cela à tous les peuples de l'Asie, c'est principalement à l'intérieur de leurs habitations que les Chinois reportent toutes les recherches du luxe et toutes les fantaisies que leur imagination leur inspire.

Les pièces principales d'une habitation chinoise sont toujours ouvertes sur une cour à l'extrémité de laquelle il y a ordinairement une volière ou un vivier dans lequel on entretient des poissons dorés. Autour de ce vivier et sur les côtés de la cour on fait croître de la vigne ou des bambous entrelacés dans des arbrisseaux à fleurs; on y place aussi des vases de porcelaine, de marbre ou de cuivre, diversement contournés, et dans lesquels on entretient des fleurs.

La clôture des fenêtres est formée de vitrages peints ou de gaze colorée qui adoucissent la lumière et lui donnent une teinte agréable; le plus souvent, les ouvertures sont fermées par de très minces écailles d'huîtres très transparentes. Le pavé est ordinairement composé de marbres de plusieurs couleurs; les murs sont garnis de nattes jusqu'à la hauteur de quatre pieds, et le reste est proprement revêtu de papier blanc, cramoisi ou doré. Au lieu de tableaux on suspend des pièces de satin ou de papier encadrées et peintes sur lesquelles on voit écrits en caractère d'un bleu d'azur des distiques de morale et des sentences tirées des philosophes chinois. Les portes sont de bois; quelquefois elles reçoivent un riche vernis de couleur pourpre ou autre. Les

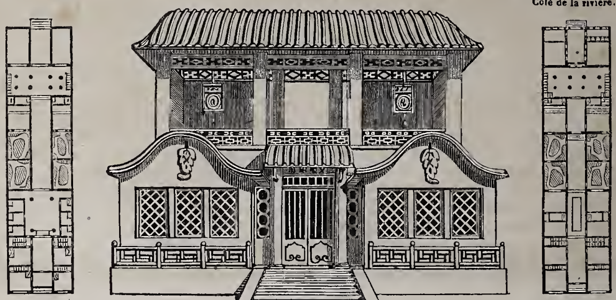
meubles sont faits de bois de rose, d'ébène, ou simplement de bambou, qui est à très bon marché : des espèces de consoles, placées dans les angles, servent à placer des assiettes de citrons ou autres fruits odoriférans, des branches de corail, ou des globes de verre qui contiennent des poissons. On se plaît aussi à orner l'intérieur des appartemens de petits ouvrages précieux qui sont faits d'ivoire, d'ambre ou de cristal; mais, le principal ornement des chambres consiste dans les lanternes que l'on a coutume de suspendre au plafond par des cordons de soie; elles sont faites d'une étoffe très fine et très transparente sur laquelle on peint des fleurs ou des oiseaux.

Les chambres à coucher sont très petites; elles n'ont d'autres meubles que le lit et quelques coffres où l'on renferme les vêtemens; elles ne sont séparées des salles adjacentes qu'à l'aide de cloisons mobiles, de sorte que pendant les grandes chaleurs, on enlève ces cloisons pour laisser entrer le frais. Les lits et les meubles sont faits de bois de rose ciselé ou de laque, et les rideaux sont de taffetas ou de gaze.

Dans une des grandes salles de l'étage supérieur, et ordinairement dans celle qui est le plus près de l'entrée de la maison, on place l'image et l'autel de l'idole domestique, de manière qu'elle puisse être vue de ceux qui entrent.

A l'extérieur, les maisons chinoises sont très simples, et ordinairement, du côté de la rue, on y pratique des boutiques. La façade qu'on a représentée dans la planche ci-jointe est celle qui regarde la rivière.

Cette description d'une simple et modeste habitation de Canton serait insuffisante pour donner une idée complète



(Maison d'un commerçant chinois, à Canton. — Plans du rez-de-chaussée et de l'étage supérieur.)

du luxe et de l'importance des habitations d'un ordre supérieur telles que celles des grands de l'État, des princes, et enfin du palais de l'empereur : il faudrait pour cela entrer dans des détails trop multipliés. Les palais sont tellement immenses qu'ils ressemblent à de petites villes; ils se composent d'une quantité infinie de bâtimens de différentes formes et consacrés à divers usages; les principaux sont disposés autour des cours, et les autres sont répandus à profusion dans les jardins, soit qu'ils s'élèvent au milieu des lacs et des rivières, qu'ils soient cachés au milieu de frais et mystérieux ombrages, ou qu'ils animent de riches et vertes prairies. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué (p. 269), la plantation des jardins est un art important chez les Chinois; on ne peut imaginer quel soin ils apportent dans le choix des arbres, dans la manière de les planter et de les combiner pour les différentes saisons : telle partie du jardin est destinée à la promenade d'hiver, telle autre à celle d'été, et tout y est prévu et disposé en conséquence. Ils ont un goût très particulier pour les fleurs et les plantes rares qu'ils cultivent avec succès. Des oiseaux de toute espèce fourmillent dans les bois, toutes sortes d'animaux bondissent dans les plaines; les rivières, bordées de myrtes, de rosiers et de jasmins, sont couvertes de légères et brillantes embarcations. Chaque promenade conduit à un objet flatteur, à quelque surprise agréable; des allées tortueuses où l'on s'égare facilement aboutissent à des cabinets de verdure ou à des grottes incrustées de coraux, de pierres précieuses et rafraîchies par de petites sources d'eaux parfumées. Mais pour revenir aux constructions capricieuses qu'ils sèment dans ces vastes jardins semblables à de véritables campagnes, et pour donner une idée du degré de recherche et de la variété qu'ils apportent dans la disposition originale de ces élégantes habitations, nous citerons seulement ce qu'ils appellent *les salles de la Lune*.

Ces salles sont voûtées en hémisphère; la partie concave, peinte avec art pour imiter un ciel de nuit, est percée d'une infinité de petites ouvertures, qui, par leur découpure, représentent la lune et les étoiles; du verre coloré garnit ces différentes ouvertures et n'admet que la quantité de lumière nécessaire pour répandre dans l'intérieur cette lueur sombre et touchante d'une belle nuit d'été; le plancher de ces salles est quelquefois incrusté de fleurs comme un parterre; souvent une source d'eau limpide jaillit au milieu et retombe dans un bassin où de petites îles flottent au hasard; quelques unes sont garnies de bancs de gazon ou de tables chargées de mets délicats. C'est dans ces salles de la Lune que les princes chinois se retirent quand la chaleur et la lumière trop vive d'un jour d'été leur deviennent incommodes; ils y jouissent des plaisirs de la table, et de la rêverie.

Il en est de la parole comme d'une flèche; la flèche une fois lancée ne revient plus à la corde de l'arc, ni la parole sur les lèvres.

Nul fils n'est innocent si sa mère le croit coupable.

Louer son fils c'est se vanter; blâmer son père c'est se flétrir.

Quitte ta prière pour faire le bien.

L'avare est un arbre stérile. — S'il était le soleil, il ne voudrait pas luire sur les hommes. *Maximes orientales.*

Défiez-vous de l'homme qui trouve tout bien, de l'homme qui trouve tout mal, et encore plus de l'homme qui est indifférent à tout. LAVATER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

LE LAC DE COME.



Vue du lac de Come, dans la Lombardie.

Le lac de Come, l'un des plus grands et des plus pittoresques de l'Italie, est situé dans la Lombardie entre le comté de Chiavenna et le Milanais; il est à 654 pieds audessus de la mer, et il a environ 14 lieues de long sur une lieue et demie de large. La vue ne s'y perd pas comme sur beaucoup d'autres lacs dont la surface présente une vaste plaine uniforme: le regard est arrêté par des langues de terre opposées qui, formant de petits détroits, semblent produire une suite de lacs. C'est un riche panorama; on dirait que l'art et la nature se sont plu à accumuler leurs merveilles pour concourir à la beauté de ce pays · ici de vastes rochers en plan incliné qui dominent orgueilleusement le lac: là des bois, des citronniers, des oliviers au doux parfum qui descendent sur ses bords; et, pour animer ce paysage, des villas, des couvens, des églises, des chapelles, des ruines, disséminés çà et là. Les Romains avaient su apprécier l'agréable séjour qu'offraient les environs du lac de Come, et plusieurs patriciens y avaient fait bâtir d'élégantes maisons de plaisance. Ainsi Paul Jove prétendait avoir bâti son palais de *la Gallia*, qui appartient aujourd'hui à la famille Fossani, sur l'emplacement d'une des villas de Pline le jeune; et, selon plusieurs écrivains, la villa Odescalchi, la plus vaste et la plus riche de celles qui couvrent les bords du lac, s'élèverait à l'endroit qu'occupait le délicieux *suburbanum* de Caninius Rufus, l'ami de Pline.

En s'embarquant à Come à la pointe de Torno à droite, on voit d'abord les ruines d'un ancien monastère situé sur une hauteur; ce monastère appartenait aux moines de l'ordre des *umiliati;* les vœux de cet ordre étaient tout industriels, et leurs couvens étaient des manufactures de laine. Les ouvriers de ces fabriques à demi séculières vivaient dans les couvens avec leurs femmes et leurs enfans. La manufacture de Torno fut une des plus florissantes, mais la richesse même de cet établissement, en altérant la discipline religieuse, força à le supprimer en 1571.

L'endroit le plus curieux du lac de Come est sans contredit la *Pliniana.* On y voit la fameuse fontaine observée par Pline l'Ancien et décrite avec tant de charmes par Pline le Jeune. Cette fontaine a un flux et un reflux périodique dont on n'a pu encore pénétrer complètement le mystère. L'ingénieux auteur latin la compare au glouglou d'une bouteille dont l'eau s'échappe comme par sanglots. La lettre dans laquelle il dépeint ce phénomène est gravée sur le mur de la fontaine. Le palais de *la Pliniana*, où se trouve cette merveille que la science n'a pu expliquer clairement depuis tant de siècles, fut bâti par Anguissola, l'un des quatre chefs de la noblesse de Plaisance qui poignardèrent le tyran Farnèse, fils du pape Paul III, et jetèrent son corps par une fenêtre. Mais il n'a reçu le nom de Pliniana qu'en mémoire de la fontaine observée par Pline. Les deux villas de ce spirituel Romain, appelées l'une *Comœdia*, l'autre *Tragœdia*, étaient situées plus loin, autant qu'on peut le présumer d'après la description qu'il en fait dans sa correspondance: il les avait surnommées ainsi, l'une parce que touchant au rivage elle semblait n'avoir *qu'une chaussure plate*, l'autre à cause de son aspect sévère et des rochers qui *la chaussaient comme un cothurne.*

Il serait trop long d'énumérer les riches demeures qui couronnent les bords du lac: toutes sont richement décorées et possèdent de superbes cascades et de vastes jardins plantés d'arbres verts, d'oliviers; le climat est si doux en quelques endroits que l'aloès même peut y croître. L'extrémité du lac est bornée par les Alpes Rhétiennes où s'illustra Drusus. En revenant à gauche deux petites villes attirent l'attention: ce sont *Domaso* et *Gravedona.* Les femmes des montagnes portent, par suite d'un vœu très ancien, une large robe de laine brune et un capuchon, ce qui leur a fait donner le nom de *frate* (frères). Gravedona possède un ancien palais des ducs d'Alvitto, d'une noble architecture, où dut se tenir le concile assemblé depuis à Trente, et qui dura, comme on sait, dix-huit ans. Plus bas, on remarque les ruines du château-fort de *Musso*, creusé à pic

dans le roc par Trivulce, et défendu plus tard avec une rare audace par J.-J. Médicis, dont le tombeau se voit dans la cathédrale de Milan. Enfin, après plusieurs villas somptueuses, où l'on admire de fort belles galeries de tableaux, la villa d'Este où la princesse de Galles résida pendant trois années, celles d'Odescalchi et de la Galzia sont les plus célèbres qu'on rencontre sur le bord du lac.

LE RETOUR DU SOLEIL.

FÊTE DES OMELETTES.

Dans la commune de Guillaume Pérouse, canton de Saint-Firmin (Hautes-Alpes), se trouve un village que l'on appelle les Andrieux, situé près des rives de la Severaise. Les pauvres habitans qui y font leur demeure sont privés pendant cent jours du soleil, dont les rayons ne descendent pas jusqu'au fond de leur vallée, et ne viennent que le 10 février leur rendre sa lumière. Aussi ce jour-là même célèbrent-ils son retour par une fête qui semble, par sa simplicité, appartenir à l'antiquité orientale. Nous avons extrait les détails que nous allons en donner d'un récit fait en patois du pays.

« Dès que la nuit a disparu et que l'aube vermeille se répand sur le sommet des montagnes, quatre bergers du hameau annoncent cette fête au son des fifres et des trompettes. Après avoir parcouru le village, ils se rendent chez le plus âgé des habitans qui préside à la cérémonie, et qui, dans cette circonstance, porte le nom de *vénérable*. Ils prennent ses ordres et recommencent leurs fanfares en prévenant tous les habitans de préparer une omelette. Chacun alors s'empresse d'exécuter les ordres du vénérable. A dix heures, tous, munis d'omelettes, se rendent sur la place, et une députation, précédée des bergers qui font de nouveau entendre leurs instrumens champêtres, se rend chez le vénérable, afin de lui annoncer que tout est préparé pour commencer la fête : elle l'accompagne au lieu de la réunion, où il est reçu par les nombreuses acclamations de tous les habitans. Le vénérable se place au milieu d'eux, et après qu'il leur a rappelé l'objet de la fête, tous forment une chaîne et exécutent autour de lui une farandole, leur plat d'omelette à la main. Le vénérable donne ensuite le signal du départ. Les bergers continuent à jouer de leurs instrumens, et l'on se met en marche, dans l'ordre le plus parfait, pour se rendre sur un pont de pierre qui se trouve à l'entrée du village. Arrivé là, chacun dépose son omelette sur les parapets du pont, et l'on se rend dans le pré voisin, où les farandoles ont lieu jusqu'à ce que le soleil arrive. Dès que sa lumière commence à les éclairer, les danses finissent, et chacun va reprendre son omelette qu'il offre à l'astre du jour. Le vieillard élève son plat vers l'horizon, tête nue. Aussitôt que ses rayons sont répandus sur tout le village, le vénérable annonce le départ, et l'on rentre dans le même ordre. On accompagne le vénérable chez lui; après quoi chacun se rend dans sa famille où l'on mange l'omelette. La fête dure tout le jour et se prolonge même dans la nuit. On se rassemble encore vers le soir, et plusieurs familles se réunissent ensuite pour festiner. Ainsi se termine cette fête où président la gaieté et les amusemens les plus innocens, et où les habitans du hameau témoignent avec une si simple piété leur bonheur de revoir la lumière qui fertilise leurs champs, verse de toutes parts la joie, l'espérance, et embellit le monde. »

GLACIER ENSEVELI SOUS LA LAVE.

L'Etna, dont l'observation présente tant de particularités dignes du plus haut intérêt, a depuis quelques années offert une merveille qui peut à bon droit passer pour une curiosité de premier ordre : c'est une couche de glace conservée depuis des siècles entre deux couches de lave. La chose semble si singulière qu'au premier abord on a peine à la croire : l'eau et le feu dans une telle union! la glace soutenant le feu; le feu empêchant la glace de se fondre. Certes, ce n'est pas sous les courans vomis par les volcans que l'on aurait jamais pu imaginer que l'on pourrait, à moins de folie, vouloir déterrer de la glace.

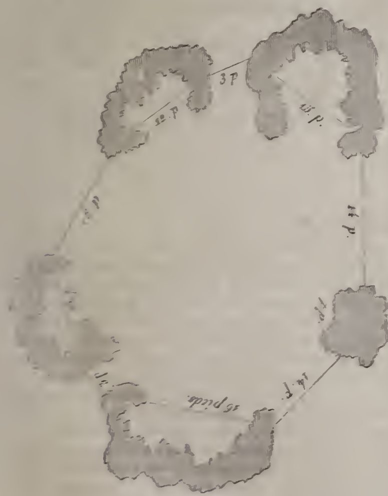
Voici l'origine de cette singulière découverte. En 1828, la chaleur de l'été avait été si grande que Catane n'avait plus de glace; on en manquait partout en Sicile, et Malte en avait envoyé chercher, sans pouvoir, à aucun prix, s'en procurer. Dans ces pays, la glace n'est pas comme chez nous un simple objet de luxe ou de friandise, c'est un besoin général, de tout le monde, de tous les jours. On aimerait mieux voir toutes les caves taries, que les glacières vidées. Il paraît même que des raisons hygiéniques rendent les boissons fraîches nécessaires, et que la santé publique pourrait se trouver gravement compromise si l'on venait à en être privé. On sent donc aisément dans quelle détresse cette funeste disette avait jeté la Sicile tout entière. Les magistrats de Catane eurent l'idée de s'adresser à l'un des explorateurs les plus savans et les plus assidus de l'Etna, M. Gemellaro, espérant que sa profonde connaissance des lieux le mettrait peut-être à même d'indiquer quelque crevasse ou quelque grotte dans laquelle il y aurait quelque réserve inconnue de glace ou de neige. La géologie se voyait appelée dans la personne de M. Gemellaro, à rendre à la société un genre de service tout nouveau, et dont, malgré l'originalité, on ne contestera certainement pas l'importance. Ce géologue, par un heureux hasard, se vit en effet capable de répondre à ce qu'on lui demandait. Il avait depuis longtemps remarqué sur le sommet de l'Etna, entre des cendres et des scories, un petit massif de glace se montrant au jour par ses bords; diverses circonstances l'avaient conduit à soupçonner que ce n'était là que l'affleurement d'une couche de glace beaucoup plus vaste et plus épaisse, qui dans les temps antérieurs aurait été recouverte par la lave durant une éruption. Prenant donc une troupe d'ouvriers avec lui, il se rendit dans cet endroit, fit creuser la roche à coups de pioche, percer des galeries, et on ariva en effet à une couche épaisse de glace, emprisonnée de toutes parts dans la lave, et assez forte pour satisfaire amplement aux besoins de la ville.

Voici maintenant l'explication du fait; elle est bien simple. Durant l'hiver, la grande élévation de l'Etna fait qu'il s'accumule autour de son sommet beaucoup de neige et de glace que la chaleur de l'été fait ensuite fondre presque entièrement. Il n'en peut entrer que dans les fentes et les crevasses qui font abri contre les rayons du soleil. On conçoit facilement que le volcan n'étant pas toujours en feu, son sommet peut devenir aussi froid que celui de toute autre montagne de même taille. Or, imaginons que la partie supérieure du volcan étant ainsi enveloppée d'une calotte de glace, une éruption se produise : une colonne de cendre s'élève, se refroidit en partie pendant son ascension, puis retombe sur la glace, la saupoudre, peu à peu s'y accumule, et y forme une couche plus ou moins haute sur toute son étendue : le seul effet produit est de déterminer la fusion d'une petite quantité de glace qui, mouillant la couche de cendre dans sa partie inférieure, achève de la refroidir : que le volcan continuant le cours de ses éjections, vomisse maintenant par son cratère des flots de lave, cette lave descend vers la partie de la montagne où régnait tout à l'heure l'hiver et qu'une croûte de glace couvrait; mais la glace abritée sous la couche de cendre qui la revêt, reste à l'abri du feu : la chaleur ne pénètre pas, ou ne pénètre que très faiblement jusqu'à elle; elle demeure tranquille sous son manteau de feu; peu à peu ce manteau se refroidit, se solidifie, prend la température commune des régions supérieures de l'Etna, tandis que la glace, inaccessible à son influence, préservée à tout jamais par lui des rayons du soleil, demeure fixe, inaltérable, éternelle.

Tout le monde sait que l'on peut transporter des char-

bons ardens dans le creux de sa main sans aucun inconvénient; pourvu que l'on ait soin de mettre au-dessous une petite couche de cendre : la cendre est en effet un des plus mauvais conducteurs de la chaleur qui existe. Le grand phénomène de l'Etna n'est pas autre chose que celui ci dont nous avons tous été si souvent témoins dans les campagnes quand les voisins vont chercher du feu l'un chez l'autre : mais ici l'échelle est plus vaste et rend l'événement plus mémorable et plus frappant. Les bergers qui habitent les roches élevées de l'Etna ont l'habitude, afin de conserver la neige destinée à abreuver leurs troupeaux pendant l'été, de répandre à sa surface, dès la fin de l'hiver, une couche de cendre qui suffit pour la préserver de l'action des rayons solaires et la garder pour leurs besoins aussi long-temps qu'ils le veulent. M. Gemellaro avait sans doute observé cette pratique, et c'est en la généralisant qu'il est arrivé à deviner et à découvrir la singulière et précieuse glacière qui fait le sujet de cet article. L'ignorant se contente d'observer, l'homme sage observe, et s'efforce sans cesse de comparer et de conclure.

Dans notre premier volume, page 172, nous avons entretenu nos lecteurs du fameux châtaignier de l'Etna, du *castagno de cento cavali*, en y joignant une vue générale de cet arbre. Pour qu'on en ait une idée plus exacte encore et plus claire que toute description, nous donnons ici la section horizontale où les cinq divisions se trouvent marquées avec leurs intervalles, d'après un dessin fait sur les lieux en 1818. On remarquera que, sur les cinq divisions, quatre n'ont d'écorce qu'à l'extérieur; une seule, celle de sept pieds de diamètre, parfaitement saine, a conservé la sienne tout autour. Brydone dit que cet arbre est marqué sur une vieille carte de Sicile, publiée cent ans avant son voyage en Sicile, qui eut lieu, comme nous l'avons dit, en 1770. Dans le voisinage de ce châtaignier extraordinaire, on en montre d'autres dont la grosseur, sans être aussi considérable, est encore assez peu commune : l'un a 38 pieds, l'autre 45, et, à un demi-mille, il s'en élève un qui n'a pas moins de 70 pieds.



SINGULIER DÉBUT D'UN POÈME TURC.

On sait que toutes les compositions littéraires de l'Orient musulman commencent par ces mots : *Au nom du Dieu clément et miséricordieux.*

Fasli, auteur du poëme intitulé : *Gul u Bulbul* (la rose et le rossignol), publié à Vienne en 1834, par M. de Hammer, avec une traduction en vers, a commencé son œuvre par l'éloge mystique de toutes les lettres qui composent cette invocation placée en tête du livre.

Remarquez, dit-il, remarquez ces mots : *Au nom de Dieu* que je viens d'écrire, c'est le rosier du jardin de la parole de Dieu.

Ils font l'ornement du parterre de l'âme, ils inspirent les chants du rossignol du cœur.

Chacune des lettres qui s'y trouvent est une rose aux mille couleurs; le jardin de la religion en reçoit tout son éclat.

Le ب est un fruit du verger du commencement, c'est une rose fraiche des parterres du paradis.

Le ســ impérial placé au-dessus du م ressemble par sa dentelure aux gouttes de rosée dans le calice d'une fleur.

Le ا est un cyprès dans le champ de la miséricorde, c'est le bouton du lis de la grâce divine.

Le ل, signe de bonheur, ressemble aux cheveux bouclés des belles dans le jardin de la sincérité.

Le ه, c'est l'œil placé au milieu du narcisse ou bien deux frais boutons placés l'un près de l'autre.

On dirait que le ر est la branche d'un cyprès pliée en deux par le vent du matin.

Le ح, bouton du jardin de la miséricorde, t'expose toujours nos prières, ô mon Dieu!

Le ن ressemble à une tulipe, et le point qui est au milieu ressemble à l'empreinte douloureuse d'une cautérisation.

Le ى a comme la violette la taille courbée, et le signe qui se trouve sur le ى ressemble aux gouttes de rosée sur les feuilles de l'hyacinthe.

DE DIFFÉRENTES FORMES DU VISAGE.

L'enfant veut-il dessiner une tête, il commence en traçant à la craie ou au charbon un cercle informe; car à ses yeux toutes les têtes humaines paraissent rondes; sa faculté d'observer ne va pas au-delà.

Beaucoup d'hommes même ne savent pas mieux regarder que l'enfant. Les visages ne diffèrent pour eux que du cercle à l'ovale; et si vous leur mettiez à la main une plume ou un crayon, en excitant leur verve à la caricature, ils ne reproduiraient pour la plupart qu'une seule et même forme de visage, quelle que soit leur volonté de varier.

Le langage familier est cependant plus habile. Le besoin de saisir et d'indiquer avec promptitude l'apparence générale et le caractère saillant des figures, a introduit des locutions singulières pour distinguer les principaux types. On dit, par exemple, d'une personne que l'on ne peut nommer et que l'on veut rappeler au souvenir : « Vous savez; c'est » cette tête carrée, ou cette tête pointue, etc. »; le souvenir s'éveille aussitôt.

Certes, les passeports trahiraient plus la ressemblance avec ces locutions vulgaires qu'avec les remarques consacrées : bouche moyenne, nez gros, etc.

Le caricaturiste, dont les yeux sont exercés à surprendre les nuances de formes qui constituent l'expression ou le ridicule propre à chaque physionomie, connaît encore plus de lignes, de coupes et de contours différens que le langage n'en sait déterminer. Les plaisans contrastes à l'aide desquels il provoque notre hilarité, sans qu'il nous soit possible le plus souvent d'en démêler la véritable cause, sont le résultat de fines et patientes remarques dont lui seul pourrait dire le secret.

Assurément on ne soupçonne guère généralement qu'il puisse y avoir en caricature des systèmes et des classifications. S'il est quelque travail qui semble pouvoir se passer de règles, de principes, et s'abandonner sans frein au caprice et à l'inspiration du moment, c'est celui-là sans doute. — Erreur profonde! Eh! se fait-il rien au monde sans principes et sans méthodes? Serait-on sûr même de bien frapper un clou si l'on n'avait une certaine règle d'expérience pour éviter les coups sur les doigts, pour ne pas écraser la tête, courber la tige ou tordre la pointe? Le hasard peut faire réussir une première fois; mais, si l'on continue, on ne tardera pas à sentir la nécessité de certaines précautions, c'est-à-dire d'une méthode. Il en est encore de même de ceux qui prétendent à la réputation d'hommes spirituels: croyez qu'ils ont leur art et leurs artifices pour amener à propos et enfoncer droit et vite les pointes de leur esprit.

Nous livrons au public l'un des secrets de Grandville; il n'en craint pas la publicité. Lors même qu'il analyserait son talent jusqu'à en écrire un manuel détaillé, il n'aurait pas à redouter davantage les imitateurs. Ce que l'on ne peut imiter d'un artiste est après tout précisément ce qui



(Formes différentes du visage. — Types de caricatures, par GRANDVILLE.)

constitue son originalité, et ce qu'il ne saurait expliquer et enseigner lui-même.

Grandville classe et comprend, dans un petit nombre de figures géométriques, toutes les formes possibles de visages.

Les figures qui dérivent les unes des autres sont, suivant lui : le rond, le carré, le triangle ou le cœur, la losange ou le carreau, le triangle renversé ou la pyramide, l'ovale parfait, le carré long ou ovale écrasé, le carré long ou ovale allongé.

Nous savons qu'il attribue à chacune de ces dix formes de visage un caractère moral distinct; et, sous ce rapport, notre caricaturiste a plus d'une sympathie qui le rapproche des adeptes de Lavater et de Gall.

Il est curieux, par exemple, de l'entendre interpréter les sentimens, les habitudes, la valeur intellectuelle de chacune de ces dix têtes que son crayon a tracées; mais, en écrivant sous la dictée de sa bonhomie caustique, ne fussions-nous exposés à blesser que cinq lectrices et trois lecteurs, il en naîtrait pour nous un sincère regret.

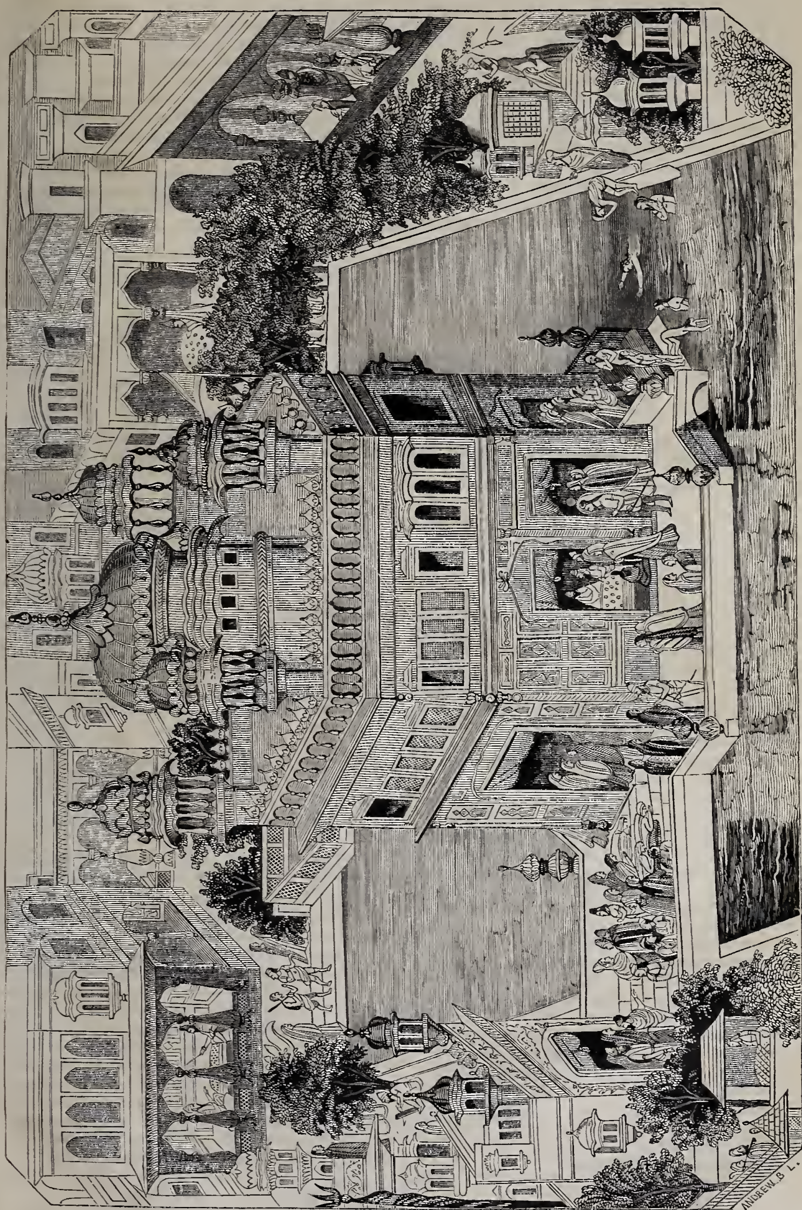
Que chacun interprète et glose à sa fantaisie. Seulement ne penserez-vous pas que les trois formes les plus circulaires 1, 5 et 6, semblent devoir l'emporter en douceur et en bonté, par exemple, sur la figure 2; que les figures 4 et 8 céderaient à beaucoup d'autres le prix de l'intelligence; et que la base carrée (2) et la pyramide (5) désignent plus particulièrement la persévérance et la force de volonté?

Et de plus, lectrice ou lecteur, n'êtes-vous pas fermement convaincus que votre visage est beaucoup plus long qu'angulaire, et que la figure dont la vôtre se rapproche le plus est, sans aucun doute, celle du n° 6? C'est aussi notre conviction, et nous vous donnons raison par sympathie, sans flatterie aucune. Si vous ressembliez plutôt à la figure n° 2, il est très probable que vous auriez manqué des qualités nécessaires pour nous prêter votre bienveillante attention, et pour lire, avec une complaisance si ingénue, jusqu'au *point* par lequel nous terminons cet article.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

RELIGION DES SIKHES.



(Vue du temple d'or, du bassin et d'une partie de la ville d'Amritsar dans le royaume de Lahore.)

L'édifice doré, entouré d'un bassin peu profond, qui est représenté dans la gravure précédente, est destiné à l'accomplissement d'une cérémonie essentielle de la religion sikhe. Tout individu appartenant à cette croyance s'acquitte avec empressement et ferveur, et aussi souvent que possible, de l'ablution dans le bassin de l'immortalité (*Amritsar*). Jour et nuit une foule immense se presse dans cette enceinte sacrée, et jamais on n'a vu un Sikh renoncer à son pèlerinage au temple par la crainte d'un danger, quelque imminent qu'il fût. Le bassin dont il est question donne son nom à la ville Amritsar, située à quelques lieues de Lahore, capitale de l'empire de Randjit-Singh (page 1). La religion sikhe n'a jamais pris une extension très considérable, ses dogmes n'ont jamais bouleversé aucune partie du monde, ni donné lieu à ces convulsions qu'excite ordinairement la création d'une nouvelle foi; cependant les principes qui lui servent de base, étant à la fois religieux et politiques, ont fait de la nation sikhe autre chose qu'une secte; c'est une croyance à part jetée entre le monde *indou* et le monde *musulman*, également hostile à tous les deux, mais se recrutant également chez l'un et chez l'autre.

Gourou-Govind, en abolissant formellement les castes, ouvrit à sa nation la voie d'accroissement qui se fait par l'admission des prosélytes, indous ou musulmans, dans la communauté sikhe; c'est une sorte de naturalisation qu'il mit le premier en pratique au moment où il transformait les Sikhs en Singhs. Il initia d'abord lui-même cinq individus, et leur ordonna d'initier de même tous les autres par le *Pahal*, cérémonie qui se fait de la manière suivante: on recommande d'abord au prosélyte de laisser croître ses cheveux et sa barbe, puis on lui fait mettre un vêtement bleu, on lui présente un sabre, un fusil, un arc, une flèche et une lance; celui qui l'initie prononce alors ces mots : « Le Gourou est ton maître et tu es son disciple. » Ensuite on remplit une coupe d'eau, on y met du sucre, en remuant la boisson avec un poignard, et en récitant cinq versets du code sacré dont voici le premier. « J'ai bien voyagé, j'ai vu » bien des dévots, des ioghîs et des côtis, hommes saints, » livrés aux austérités, hommes ravis en contemplation de » la divinité par leurs pratiques et leurs pieuses coutumes; » chaque contrée, je l'ai traversée, mais je n'ai vu nulle » part la vérité divine; sans la grâce de Dieu, ami, le sort » de l'homme n'a pas le moindre prix. » Les autres versets expriment la même idée; entre chacun d'eux on répète la formule: « Succès au Gourou, victoire au Gourou; » et l'initiateur s'écrie : « Cette boisson est le nectar, c'est l'eau » de la vie, bois-la. » Le disciple vide la coupe, et se laisse asperger par la boisson préparée de la même manière; enfin on demande à l'initié s'il veut faire partie de la communauté sikhe, veiller constamment à la prospérité de l'Etat, supporter pour lui tous les sacrifices, contribuer à la grandeur de la ville d'Amritsar, et lire tous les jours dans le code sacré de Nanek et de Govind. Pour naturaliser ainsi un prosélyte, il faut cinq Sikhs; car Gourou-Govind a dit que son esprit sera présent partout où seront réunis cinq Sikhs.

Jacquemont a pu visiter le bassin sacré; il raconte sa visite dans les termes suivans :

19 *octobre* 1831. — « J'ai passé huit jours à Umbritsir (c'est ainsi que Jacquemont écrit Amritsar). C'était l'époque de la fête du Desserré, où j'ai vu l'Asie dans toutes ses pompes pittoresques. La veille de la fête, Runjet-Sing eut l'attention de me montrer le fameux bassin au centre duquel est le temple d'or où est gardé le Grant ou livre sacré des Sykes. Le fanatisme et la démence des *Akkalis* (voir p. 2 et 548) ou religieux guerriers qui se pressent toujours dans le lieu sacré, menaceraient de dangers presque certains un Européen qui le visiterait s'il n'avait une puissante sauve-garde. Elle ne me manqua point. J'allai au temple avec une forte escorte de cavalerie syke sur un éléphant qui poussait de droite et de gauche, sans en blesser aucun, les épouvantables akkalis; et le temple était occupé par un régiment d'infanterie syke. Je fis une visite dans son enceinte à un vieillard célèbre par sa réputation de sainteté; il m'attendait, et le gouverneur de la ville était là qui m'attendait aussi par ordre du roi, pour me conduire dans le temple; il me prit par la main et me mena ainsi partout. S'il m'avait lâché, les akkalis sans doute m'eussent fait un mauvais parti; mais j'étais sacré sous le bras du Dessa-Sing. A la chute du jour, le temple déjà éclairé par les lampes, offrait l'image du Pandémonium. J'offris humblement au Grant un nurzer (*cadeau*) de 500 roupies, prises sur celles que le roi m'avait envoyées la veille, et je reçus en retour un mince khelat (*habit d'honneur*). »

TERMITES,

OU FOURMIS BLANCHES, VAGUE-VAGUES, CARIAS, POUX DE BOIS, etc.

A voir la différence presque incommensurable qui existe entre le termite et le grand serpent boa de l'Afrique, se douterait-on que l'insecte est le plus terrible ennemi du reptile immense? Rien n'est plus vrai cependant. Lorsque le boa s'est emparé d'une vache ou d'un autre animal, il se garde bien de l'engloutir en son vaste estomac avant d'avoir fait une inspection soigneuse des localités, car s'il se trouvait dans le voisinage quelque tribu de termites, ce serait fait de lui: devenu paresseux et léthargique lorsque, enflé de sa volumineuse proie, il sera entièrement dominé par le pénible travail de sa digestion, il ne pourra fuir devant les innombrables termites qui le viendront assiéger, et ceux-ci, entrant dans son corps par toutes les ouvertures, s'y établiront au nombre de plusieurs millions, faisant pâture à la fois de la victime et du vainqueur. Vingt-quatre heures leur suffiront pour ne laisser que les os du bœuf et la peau vide du serpent: tout sera dépecé, dévoré.

Les termites élèvent, pour se loger, des pyramides de 10 à 15 pieds de hauteur sur des bases de 100 à 120 pieds carrés de surface; on compte quelquefois trente et quarante de ces pyramides séparées entre elles par des intervalles de 500 ou 500 pas; on dirait un village. Le voyageur Golberry a remarqué que ces constructions doivent paraître bien plus prodigieuses que les pyramides d'Egypte, si l'on compare les grandeurs respectives de l'homme et du termite; car la grande pyramide, dit-il, n'a pas 90 fois la hauteur de l'homme, et la plus haute pyramide de fourmis ayant 17 pieds dépasse de plus de 800 fois la longueur des animaux qui l'ont construite.

C'est principalement à l'état de larve (1835, page 406) que les termites sont voraces, et montrent leurs talens de maçon et de mineur: élevant des pyramides, s'ouvrant des galeries souterraines, se logeant dans le bois, se construisant aussi des demeures globuleuses sur les arbres dont elles enveloppent quelquefois une des grosses branches jusqu'à 60 pieds de hauteur. Les larves diffèrent peu de l'insecte parfait; leur corps est plus mou, n'a pas d'ailes, et leur tête est ordinairement privée d'yeux. Ce sont elles qui forment la classe des *ouvriers* de l'habitation, classe qui paraît se diviser en deux ordres, celui des *travailleurs* proprement dits, et celui des *soldats* qui défendent le logis. Ces soldats qu'on distingue à leur tête plus forte et plus allongée, et dont les mandibules sont aussi plus longues, étroites et très croisées l'une sur l'autre, se tiennent aux abords de l'habitation, se présentent les premiers dès qu'on fait une brèche, et pincent avec tant de force et d'acharnement qu'on leur arrache la partie inférieure du corps sans qu'ils lâchent prise. — Lorsque les termites ont passé par l'état de *demi-nymphes* avec des rudimens d'ailes, ils deviennent insectes parfaits ou ailés; leur vie en cet état est extrêmement courte, car, dès la seconde journée, ils quittent leur retraite, et s'envolent par my-

riades le soir et la nuit; leurs ailes, desséchées au lever du soleil, ne peuvent plus les supporter, et ils tombent pour fournir la pâture aux oiseaux, aux lézards, et même aux nègres, qui les font griller dans des pots de fer comme des grains de café, et les croquent avec une joie sans pareille: quelques Européens en ont aussi trouvé le goût fort agréable. — Ces animaux ont perdu leur force: eux si actifs, si industrieux, si courageux à l'état de larve, devenus maintenant faibles et poltrons, sont incapables de résister aux moindres insectes; les fourmis même, dont on leur a vulgairement donné le nom à cause d'une certaine ressemblance, les fourmis s'en emparent, et les traînent à leur nid sans éprouver de résistance.

C'est alors que se passe une de ces scènes où l'instinct des animaux est dressé pour jouer, d'une manière parfaite et invariable, un rôle qui ressemble de si près à ce que notre raison progressive exécute avec imperfection et tâtonnement. Les larves sortent de leur demeure et en parcourent les environs au moment de la ruine et de la destruction générale des insectes ailés; elles en rencontrent quelques uns, gisant tristement sur le sol, et choisissent le mâle et la femelle qui doivent fonder une nouvelle population; elles les sauvent, les emportent, et les déposent au centre de l'habitation dans la *chambre nuptiale*, où ces époux royaux, car on leur a donné les noms de Roi et de Reine, sont nourris jusqu'à la mort, perdent leurs ailes, et passent leur vie princière à propager l'espèce. Le roi ne devient pas beaucoup plus gros que les travailleurs dont le corps n'est guère long que de trois lignes, mais il n'en est pas ainsi de madame la reine, dont l'abdomen s'augmente par degrés jusqu'à presenter la longueur, comparativement prodigieuse, de cinq pouces, sur une circonference de deux pouces. C'est dans cet etat qu'elle pond ses œufs sans relâche. Sparrmann prétend qu'elle en pousse au dehors 60 à la minute, ce qui donne 86 400 à la journée, et 2 590 000 au mois. Durant cette ponte incessante, le roi se trouve toujours caché sous un des pans de l'abdomen de son énorme épouse.

Autour de la chambre nuptiale sont distribuées avec ordre les nourriceries, où les larves emportent et déposent les œufs auprès desquels elles placent une provision de gomme ou de suc de plante épaissi par petites masses. Les cloisons de ces cellules sont faites avec des parcelles de bois unies au moyen de gommes. Les habitations sont en général près de la surface du sol; mais au-dessous il se trouve des galeries aussi larges que la bouche d'un canon, et qui pénètrent jusqu'au gravier fin, que les larves parviennent à transformer dans leur bouche en une sorte de mortier pour la construction des nids. Ces nids sont si solides qu'un taureau sauvage peut se butter contre eux et monter dessus sans les endommager.

On compte diverses variétés de termites: le *termite belliqueux*, qui forme l'espèce la plus grande à laquelle se rapporte principalement ce qui précède; — le *termite atroce*, dont les piqûres sont plus douloureuses et plus dangereuses; — le *termite mordant*, qui, au lieu de construire son nid en pyramide comme les précédens, lui donne la forme d'une tourelle cylindrique de trois à quatre pieds de hauteur, recouverte d'un toit conique débordant en corniche de quelques pouces, sans doute pour rejeter les eaux de pluie; — le *termite destructeur*, ou *des arbres*, qui fait autour des arbres un nid en globule, semblable à un tonneau entourant la branche: c'est lui qui dévore les vieux troncs, les pieux des habitations, les planches, solives, meubles; il y creuse des galeries, et respecte prudemment la surface extérieure; rien ne paraît au dehors, on ne connaît le dégât que lorsque la pièce de bois, entièrement vidée, cède et se brise; — enfin le *termite voyageur* dont la larve a des yeux, et par ses formes, ainsi que par ses habitudes, se rapproche assez des fourmis.

Quelquefois ces termites voyageurs font des excursions dans les pays environnans, et ce n'est pas toujours chose facile que de se débarrasser de leur visite. Un Européen, Smith, se trouvant au cap Corse, il advint qu'une armée de ces insectes attaqua le château où il était logé. Vers le point du jour, l'avant-garde entra dans la chapelle où quelques domestiques dormaient étendus sur le plancher; ceux-ci, désagréablement réveillés, sonnèrent l'alarme; tout le monde fut bientôt sur pied, et une prompte reconnaissance apprit que l'armée ennemie se prolongeait jusqu'à un quart de lieue. Après avoir tenu conseil, on mit une longue traînée de poudre sur les sentiers que les fourmis occupaient, et on en fit sauter plusieurs millions. L'arrière-garde effrayée changea de front, et regagna les habitations au plus vite.

La pêche d'Antoine. — Il pêchait un jour à la ligne, sans rien prendre, ce qui le mortifiait extrêmement, parce que Cléopâtre était présente. Il commanda donc à ses pêcheurs de plonger dans l'eau, et d'aller, sans être aperçus, attacher à son hameçon un des poissons qu'ils avaient déjà pris; ils le firent, et Antoine retira deux ou trois fois sa ligne chargée d'un poisson. L'Égyptienne ne fut pas sa dupe: elle feignit d'admirer le bonheur d'Antoine, mais elle découvrit à ses amis la ruse qu'il avait employée, et les invita à retourner le lendemain voir la pêche.

Quand ils furent tous montés dans les barques, et qu'Antoine eut jeté sa ligne, elle donna ordre à un de ses gens de prévenir les pêcheurs d'Antoine, et d'attacher à son hameçon un de ces poissons salés qu'on apporte du royaume de Pont. Antoine ayant senti sa ligne chargée, la retira, et la vue de ce poisson salé ayant excité de grands éclats de rire: « Général, lui dit Cléopâtre, laissez-nous la ligne, à nous qui régnons au Phare et à Canope; votre pêche à vous est de prendre les villes, les rois et les continens. »

Le Phare était à une lieue d'Alexandrie, et Canope non loin d'une embouchure du Nil, laquelle en portait le nom.

MOEURS ET COUTUMES DES POLONAIS.

La Pologne et la Russie se trouvent depuis long-temps à la tête des peuples slaves, qui, au nombre de 70 millions environ, occupent l'espace compris entre l'Adriatique et la mer Glaciale. L'histoire de ces peuples, presque inconnus aux anciens, commence à sortir de l'obscurité, grâce aux efforts de quelques savans allemands et polonais.

En étudiant l'histoire politique des Slaves et leur législation, avant et après l'introduction du christianisme, on aperçoit facilement que le principe de l'indépendance et de l'égalité formait depuis long-temps la base de leur existence sociale. Ce principe se faisait souvent jour à travers les entraves que lui opposaient le système féodal et les autres circonstances historiques qui influèrent sur l'organisation de la monarchie européenne. On le voyait surgir dans les républiques russiennes de Novogorod, Klazma, et autres, ainsi que dans cette noblesse polonaise la plus nombreuse, la plus privilégiée de toutes les noblesses de l'Europe, mais dont les membres impatiens du joug les uns des autres formaient cependant la société la plus ennemie de la hiérarchie qui ait jamais paru en Europe.

Un roi de Pologne, Boleslas-le-Grand, conçut l'organisation de l'unité slave, et tout son règne glorieux ne fut qu'un effort vers la réalisation de cette belle et féconde pensée; mais ses successeurs ne surent ni comprendre ni poursuivre son œuvre, et les Slaves commencèrent à se diviser de plus en plus. La Pologne resta fidèle à sa bannière antique, et, tout en combattant sans repos les ennemis mahométans de l'Europe chrétienne, elle s'assimilait peu à peu les idées progressives qui s'élaboraient en Occident; la Russie, au contraire, mise en dehors du mouvement civilisateur européen

par son schisme avec l'Eglise romaine, et façonnée au joug par l'esclavage de deux siècles que lui imposèrent les Tartares, suivit la route opposée. De là cette lutte acharnée que la Pologne ne cesse de soutenir contre la Russie; de là cette



(Paysan des environs de Varsovie,

haine qui partage ces deux peuples sortis d'un même tronc; de là la différence de caractère entre le peuple russe et le peuple polonais.

Les paysans polonais ont perdu depuis long-temps leur ancienne aisance et leur liberté; ils sont asservis et pauvres, car, à quelques exceptions près, ils ne sont pas propriétaires du sol qu'ils cultivent. Cet asservissement des paysans est une des causes principales de la chute de la Pologne, et sera un des plus grands obstacles à sa renaissance. Tous les Polonais sont intimement convaincus de cette vérité; mais le partage de leur pays, et tous les maux inséparables de la domination étrangère, ont paralysé les efforts qui ont été tentés pour obtenir l'émancipation des paysans.

Ce n'est cependant que dans les provinces polonaises qui échurent en partage à la Russie que le servage s'est conservé jusqu'à ce jour dans toute sa vigueur. Il a été aboli par la constitution dans le duché de Varsovie, qui fut érigé au congrès de Vienne en royaume de Pologne; il n'existe pas non plus dans le duché de Posen, ni dans la Galicie. Le sort des paysans de ces provinces, sans être considérablement amélioré, a néanmoins subi quelques modifications favorables.

Les paysans polonais, pauvres, comme nous l'avons dit, sont cependant gais et assez contens de leur sort. Ils ne savent ni lire, ni écrire; mais leur esprit est si alerte et leur intelligence si grande, que pour peu que l'instruction se répande davantage parmi eux, pour peu que le gouvernement et les propriétaires soulagent leur misère, ils se mettront bien vite au niveau des populations de la France et de l'Allemagne. Elevés et nourris au milieu des travaux agricoles, ils n'ont eu et n'auront jamais de penchant pour le commerce. Très scrupuleux en cas de conscience, ils ont conservé ce préjugé du moyen âge : que l'argent gagné par le trafic n'est pas un gain honorable, et que Dieu ne le bénit pas; c'est pourquoi, depuis les temps les plus reculés, le commerce de la Pologne a toujours été entre les mains des Juifs et des Allemands. Sans doute le bien-être du pays y a perdu, mais le caractère national y a conservé cette pureté et cette franchise que l'appât du gain altère souvent, surtout dans les pays où le commerçant, mal partagé en fait de considération sociale, doit se borner à un ténébreux trafic et chercher dans les jouissances de la fortune une sorte de guérison aux blessures faites à sa dignité et à son honneur.

L'hospitalité est une vertu pour ainsi dire innée chez le peuple polonais, et elle ne peut être comparée qu'à celle qui se trouve sous la tente de l'Arabe du désert. Le paysan polonais partage avec joie son dernier morceau de pain bis, sa dernière coupe de lait avec celui qui entre sous le toit de sa cabane. En Ukraine les chaumières, délaissées pendant les travaux des champs, restent ouvertes toute la journée, et le voyageur qui y entre trouve toujours sur la table, couverte avec une nappe bien grosse, mais bien propre et bien blanche, du pain, du miel en gâteaux, du fromage, de l'eau-de-vie, une pastèque, etc. : il peut se rafraîchir s'il est fatigué, car c'est pour lui qu'on a préparé là toutes ces choses. Nous avons plus d'une fois pris notre part du pain de cette hospitalité muette et désintéressée.

Un poète polonais a dit : *Quand Dieu bâtit une église, le diable jette vis-à-vis les fondemens d'un cabaret;* et il connaissait bien son pays. En Pologne le bâtiment le plus voisin de l'église est toujours en effet le cabaret; c'est là que le dimanche et les jours de fête le paysan oublie sa misère. Un



(Paysanne des environs de Varsovie.)

menétrier de village joue une danse nationale sur une basse grossière construite par lui-même : pendant ce temps les vieillards bavardent et boivent, et les jeunes gens dansent et chantent. Les danses et les chansons varient, selon la province. En Ukraine, c'est la *doumka*, qui respire une suave et plaintive mélancolie; dans les environs de Cracovie, c'est le *cracoviac*, chant joyeux frétillant et insouciant; dans la

grande Pologne, c'est la *mazourka*, pleine d'une gaieté folâtre et aimable. Ces chansons sont bien simples et bien naïves : personne ne sait qui les a faites; le paysan les a entendu chanter par son père, qui lui-même les a apprises par tra-



(Costume d'hiver d'un Lithuanien.)

dition; mais elles ont toutes dans la mélodie et dans l'expression quelque chose qui va au cœur, et qui plaît comme les fleurs des champs dont la corolle n'est pas brillante, mais exhale un parfum délicieux.

Les paysans polonais croient fort aux revenans, aux sorcières, et surtout au diable : ils ne manquent jamais en prenant une boisson quelconque, de signer le verre pour en faire sortir le malin esprit. Si crédules pour les choses surnaturelles, ils ne croient pas à des choses beaucoup plus positives, par exemple, à la médecine; c'est un art qui, d'après eux, a été imaginé par les *Allemands*, et par conséquent ne peut pas être utile aux *chrétiens*. Lorsqu'ils se sentent affaiblis, ils jettent quelques charbons éteints et un peu de poudre de chasse dans un verre d'eau-de-vie, placent au-dessus deux pailles en forme de croix pour *rompre le charme*, et boivent; et il faut avouer (tout bas, par respect pour la médecine) que souvent la foi opère la guérison.

Quant à la politique, on ne peut disconvenir que les paysans polonais n'ont pas *marché avec le siècle*; ils détestent cordialement tout ce qui est Russe, Prussien, ou Autrichien. Tous les étrangers sont pour eux ou Français ou Allemands. Le nom français est aussi populaire en Pologne que le nom polonais l'est en France; mais le titre d'Allemand n'est pas une bonne recommandation pour les paysans polonais; cela n'est pas étonnant, car ils n'ont connu d'Allemands que les Autrichiens et les Prussiens qui ont tendu leurs mains lors du partage de la Pologne, et qui plusieurs fois ont ravagé ce malheureux pays. Aussi lorsque les paysans polonais veulent injurier quelqu'un, ils lui disent : « Tu es un Allemand; » et il arrive souvent qu'en racontant quelque chose, ils s'expriment en ces termes : « Il y avait deux hommes et un Allemand. » Ajoutons que le diable des paysans polonais s'habille à l'allemande, et parle en langue germanique. — Tout ceci prouve que le préjugé est bien enraciné; mais nous ne parlons que de l'époque qui précéda le 29 novembre 1830, et il faut espérer que les Polonais ne tarderont pas à faire une distinction équitable parmi les peuples divers qui portent le nom d'Allemand.

Tels sont les traits généraux qui caractérisent les paysans polonais. Ils varient plus ou moins, selon les provinces; car en Pologne, comme dans la plupart des pays peu centralisés, chaque province a ses mœurs et ses coutumes à part. Cette variété se montre surtout dans les costumes dont la coupe est appropriée au climat local, et qui généralement sont faits en étoffes tissées par les paysans eux-mêmes. L'habillement des hommes se compose d'une capote de drap, blanche, grise, noire, ou d'un bleu foncé, chamarrée de cordons rouges; d'une ceinture de laine aux couleurs brillantes, et d'un bonnet en peau de mouton gris ou noir, sur lequel flottent des rubans ou des plumes de paon. La chaussure des plus riches paysans consiste en longues bottes de cuir, attachées au-dessus des genoux par des courroies, dont les glands sont en étain ou en cuivre jaune; et celle des plus pauvres en sandales faites avec de l'écorce de tilleul ou de saule. Les femmes et les filles mettent le dimanche des corsets d'une étoffe brillante lacés par devant avec des rubans en fil doré, et suspendent à leur cou des colliers de corail ou de verroteries. Les longues tresses blondes des jeunes filles sont toujours entrelacées de rubans, car les paysannes polonaises aiment par-dessus tout les rubans et les perles en verre. Les costumes des environs de Cracovie sont les plus beaux et les plus gracieux; celui des femmes de l'Ukraine ressemble tout-à-fait au costume des femmes de la Grèce, tel qu'il s'est con-



(Costume d'hiver d'une Lithuanienne.)

servé jusqu'à présent sur l'île de Procida, près de Naples; ce qui peut s'expliquer par ce fait que les Grecs avaient des colonies sur les bords de la mer Noire, et même dans l'Ukraine.

HOMONYMES.

PEINTRES FRANÇAIS.

Ce tableau ne comprend pas tous les peintres français du même nom; nous avons fait, parmi les principaux, un choix de ceux que l'on est le plus exposé à confondre, et, quand nous l'avons cru nécessaire, nous avons mentionné leurs homonymes, même d'un talent médiocre. — Le nom de lieu et les millésimes placés à la fin de chaque notice indiquent le pays natal de l'artiste, l'année de sa naissance et celle de sa mort. Les frères sont placés sur la même ligne horizontale.

BLANCHARD.

JACQUES. De son temps on le surnommait le Titien français. « On ne peut lui disputer d'avoir établi en France le bon goût de la couleur, de même que Simon Vouet y avait fait renaître le vrai goût du dessin. » (D'Argenville, Abrégé de la vie des plus fameux peintres.) Le Musée du Louvre possède trois de ses tableaux. C'est un des peintres qui ont le mieux gravé à l'eau-forte. (Paris, 1600-1638.) — GABRIEL, son fils, lui fut bien inférieur.

JEAN, frère de Jacques. Peintre médiocre.

BOULLONGNE.

LOUIS peignit pour Notre-Dame de Paris le Miracle de saint Paul à Ephèse, et le Martyre de ce saint. Ses fils le surpassèrent. (1609-1674.)

BON, savant dessinateur et habile coloriste. Aux Invalides, les chapelles de saint Jérôme et de saint Ambroise peintes à fresque. Peu d'artistes furent plus grands travailleurs; il réveillait lui-même ses élèves qui demeuraient dans sa maison, et leur répétait souvent : « Les paresseux sont des hommes morts. » (Paris, 1649-1717.)

GENEVIÈVE et MADELEINE, reçues à l'Académie en 1699, travaillèrent aux tableaux de leur père.

LOUIS, artiste d'un grand talent. Plusieurs tableaux de la chapelle de Versailles; dans l'église des Invalides, la chapelle de saint Augustin, peinte à fresque. (Paris, 1654-1733.)

CORNEILLE.

MICHEL, élève de Simon Vouet, fut l'un des douze premiers membres de l'Académie; il travailla pour les palais et les églises. (Orléans, 1603-1664.)

MICHEL. Pour distinguer ses ouvrages de ceux de son père, il mit quelquefois devant sa signature les initiales M. A., ce qui le fit surnommer Michel-Ange. Il fut supérieur à la plupart des peintres français de son temps De la noblesse, de la correction, mais style un peu lourd et couleur tirant sur le noir. Il imita les Carrache (1835, p. 347); travailla pour les églises, et pour Versailles, Meudon et Fontainebleau; peignit à fresque la chapelle de saint Grégoire aux Invalides. Cette chapelle, dégradée par l'humidité, a été repeinte par Doyen. Michel a laissé des eaux-fortes estimées. (Paris, 1642-1708.)

JEAN-BAPTISTE. Sa manière ressemble à celle de son frere, mais elle est moins sévère et moins pure. Il peignit surtout des tableaux d'église. (Paris, 1646-1695.)

COURTOIS.

JACQUES, nommé en Italie *le Cortese*, en France *le Bourguignon*, quoiqu'il fût Franc-Comtois. Son père, Jean Courtois, était peintre. De quinze à dix-huit ans, Jacques servit en Italie dans l'armée française; il dessina les marches, les combats, et se forma un talent plein de vérité pour les sujets militaires. Il réussissait mieux dans les petites compositions que sur les grandes toiles, qui eussent exigé de lui des études peu en rapport avec la fougue de son pinceau. Ses grands talens lui suscitèrent nombre d'envieux en Italie, et, dans la douleur que lui causa l'accusation calomnieuse d'avoir empoisonné sa femme, il se retira chez les jésuites, dont il prit l'habit sans toutefois quitter la peinture. —Au Louvre, trois tableaux de batailles. (Saint-Hippolyte, 1621-1676.)

GUILLAUME fut mis par quelques uns au dessus de Pietre de Cortone, son maître, dont toutefois il n'eut pas la correction. Il travailla aux grandes compositions du Bourguignon, son frère. (St.-Hippolyte, 1628-1679.)

GUILLAUME se fit de bonne heure capucin, et ne travailla que pour les maisons de son ordre. Est peu connu.

COYPEL.

NOEL fut supérieur à ses fils. A l'âge de quatorze ans, il regardait peindre une chapelle; l'artiste, frappé de sa physionomie vive et animée, lui mit en main les pinceaux; Coypel, qui avait déjà fait quelques études, s'en servit si habilement que le peintre se l'attacha et se fit aider par lui dans ses travaux. Il imita Poussin et Lesueur. — Au Louvre, quatre tableaux peints à Rome lorsqu'il y dirigeait l'école. (Paris, 1628-1707.)

ANTOINE, premier peintre du roi, suivit les conseils du Bernin, et, comme le Bernin en Italie (1835, p. 290), fut en France le corrupteur du goût. Il consultait le comédien Baron, et donnait à ses personnages les attitudes guindées des acteurs de l'époque; les femmes de la cour du régent posaient pour lui, et il faisait minauder comme elles les femmes de l'antiquité et les déesses. Il avait tous les défauts séduisans qui plaisent aux gens du monde. — Au Louvre, Athalie chassée du temple; à Versailles, le plafond de la chapelle. Il a gravé des eaux-fortes recherchées des amateurs. (Paris, 1661-1722.)

NOEL-NICOLAS. L'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur fut la peinture de la coupole de la Vierge, à Saint-Sauveur, église démolie en 1787, et sur l'emplacement de laquelle ont été construits les bains du même nom. (Paris, 1688-1734.)

CHARLES-ANTOINE, fils d'Antoine. Premier peintre du roi. Mauvais peintre et mauvais poète. (Paris, 1694-1752.)

DE TROY.

FRANÇOIS. Nicolas, son père, fut peintre de l'hôtel-de-ville de Toulouse. « François de Troy plaisait aux dames parce qu'il avait coutume de les représenter en déesses (Biogr. univ.). » — Au Louvre, le portrait du sculpteur Bogaert, dit Desjardins. (Toulouse, 1645-1730.)

JEAN-FRANÇOIS, fils de François, assez bon coloriste, mais dessinateur incorrect. Sa série de sept tableaux, représentant l'histoire d'Esther, a été gravée par Beauvarlet, artiste assez habile, mais qui eut la manie de copier infidèlement dans le désir de se conformer au mauvais goût de ses contemporains : ainsi il agrandissait les yeux de presque toutes les figures. — Né à Paris, mort en 1752.

D'ORIGNY.

MICHEL, peintre et graveur, a fait des eaux-fortes d'après les tableaux de Simon Vouet, son beau-père et son maître. (Saint-Quentin, 1617-1663.)

LOUIS, peintre fécond et habile, peignit à fresque la coupole de la cathédrale de Trente. (1654-1742.)

NICOLAS s'est plus exercé comme graveur que comme peintre. On distingue les cartons de Raphaël parmi les productions de son burin. (Paris, 1657-1746.)

LENAIN.

LOUIS et ANTOINE. Ces deux frères, natifs de Laon, furent reçus à l'Académie l'année même de sa fondation. Ils travaillèrent toujours en commun, sur la même toile, et s'exercèrent avec succès dans plusieurs genres, principalement dans les scènes familières. Le Louvre possède deux de leurs tableaux. Ces bons freres moururent en 1648, l'un deux jours après l'autre.

MATHIEU s'adonna à tous les genres. Il fut reçu à l'Académie en même temps que ses deux frères.

LESUEUR.

EUSTACHE, l'un des plus grands peintres d'histoire du dix-septième siècle, né à Paris. On le surnomme le Raphaël de la France. Les persécutions de l'envie et la perte de sa femme le déterminèrent à se retirer dans un cloître de Chartreux où il mourut en 1655, au même âge à peu près que Raphaël : à trente-huit ans! On a de lui une gravure à l'eau-forte : une Sainte-Famille en demi-figures.

NICOLAS-BLAISE, peintre distingué, né à Paris en 1750, fut directeur de l'Académie de Berlin. Nous ignorons s'il était de la famille d'Eustache Lesueur.

MIGNARD.

NICOLAS, dit Mignard d'Avignon parce qu'il se maria dans cette ville. Ses tableaux sont remarquables surtout par le coloris. Il fut employé à la décoration des Tuileries. On cite de lui une Sainte-Famille; le portrait du comte d'Harcourt, gravé par Masson, etc. Il a gravé à l'eau-forte. (Troyes, 1608-1668.)

PIERRE, dit le Romain, à cause du long séjour qu'il fit à Rome. On le destinait à la médecine; mais, au lieu d'écouter la clinique, il dessinait la figure et les attitudes des malades. Son pinceau est moelleux et plein de grâce, ses compositions sont bien entendues, mais ont peu de chaleur. — Au Louvre, huit tableaux; au Musée de Rouen, un *Ecce Homo*, etc. — Un courtisan l'ayant appelé Mignard devant Louis XIV, le roi dit avec humeur : « Je l'appelle *monsieur*. » — « Sire, dit l'artiste, il y a trente ans que je travaille à perdre le *monsieur*. » On ne connaît de P. Mignard qu'une gravure à l'eau-forte : sainte Scholastique aux pieds de la Vierge. (Troyes, 1610, 1695.)

PAUL, fils de Nicolas, fut de l'Académie de peinture. Il mourut en 1691.

Le père de Nicolas et de Pierre Mignard se nommait Pierre More. Henri IV dit un jour, en voyant sa bonne mine et celle de ses frères, comme lui au service : « Ce ne sont pas des Mores, ce sont des Mignards. » Cette épithète remplaça leur nom patronymique.

PARROCEL.

LOUIS, peintre distingué. — BARTHÉLEMY son père, né à Montbrison, pratiquait aussi la peinture.

IGNACE se distingua dans le même genre que son oncle, et approcha de son talent.

PIERRE exécuta, pour l'hôtel de Noailles, l'Histoire de Tobie en seize tableaux. Mort en 1739.

JOSEPH-IGNACE, peintre mort vers la fin du règne de Louis XV.

JOSEPH peignit les batailles avec une admirable verve; *il savait tuer son homme* (expression figurée dont il usait lui-même à l'égard d'un autre artiste). Parrocel était très religieux, et lorsqu'il travaillait il chantait des cantiques de sa composition. Suivant d'Argenville, il fit un jour arrêter le surintendant des bâtimens du roi, Jules Hardouin-Mansart, contre qui il avait prise de corps pour dette; Mansart, pour se venger, refusa de recevoir le Passage du Rhin, tableau commandé pour le château de Marly à cet artiste mauvais courtisan; mais Louis XIV ordonna que le Passage du Rhin fût placé à Versailles, dans la chambre du Conseil. Sur le pont de Rialto, à Venise, il fut un soir assailli par huit *bravi* soldés par des jaloux de son mérite, et n'échappa à la mort que par son sang-froid et son courage. — Parrocel était très charitable, et, malgré l'exiguïté de sa fortune, il maintenait dans l'aisance sa nombreuse famille. — Il a laissé une suite fort estimée d'eaux-fortes représentant des actes de la vie de Jésus-Christ, et plusieurs autres sujets. (Brignoles, 1648-1704.)

CHARLES fut peintre de batailles comme Joseph son père, et hérita d'une partie de ses talens; il se fit toutefois une manière individuelle. Pour se perfectionner dans son genre, il s'engagea dans la cavalerie et fit plusieurs campagnes; ce dévouement à son art est d'autant plus remarquable qu'il était déja de l'Académie, dont les annales offrent peu d'exemples d'une nature analogue. Il a laissé une série d'eaux-fortes représentant différentes attitudes de la cavalerie et de l'infanterie. Ses tableaux n'ont pas poussé au noir comme ceux de son père. (Paris, 1688-1752.)

ETIENNE, né à Paris en 1720, peintre et graveur à l'eau-forte, petit-neveu du précédent.

PATEL.

PIERRE, excellent peintre paysagiste, surnommé Patel-le-Tué parce qu'il fut tué en duel; on le nomme aussi le bon Patel. Il fut l'ami d'Eustache Lesueur, et joignit souvent le charme de ses jolis fonds de paysage et d'architecture aux compositions de ce grand peintre d'histoire. Ses tableaux sont rares parce qu'il travailla presque toujours pour ses camarades ou pour décorer les palais. — Au Louvre, un Paysage. (1654-1703.) — PIERRE cultiva le même genre que le bon Patel, son père, dont il fut le faible imitateur.

RESTOUT.

JEAN, fils d'un peintre distingué nommé comme lui Jean Restout, fut élève de Jean Jouvenet son oncle. Il eut une imagination féconde et un grand talent. — Au Louvre, le Christ guérissant le Paralytique. Il a peint le plafond de la bibliothèque Sainte-Geneviève. (Rouen, 1692-1768.) — JEAN-BERNARD, fils du précédent. On a de lui quelques tableaux inférieurs à ceux de son père.

RIVALZ.

JEAN-PIERRE, l'un des meilleurs peintres du midi de la France, excella dans la perspective et l'architecture, et Poussin se l'associa pour la composition d'études de fabriques dans plusieurs de ses tableaux. (La Bastide-d'Anjou, 1625-1706.)

ANTOINE, fils de Jean-Pierre, concourut à Rome pour le prix de l'Académie de Saint-Luc, et fut couronné au Capitole. Quelques unes de ses compositions ont été comparées à celles du Poussin. (Toulouse, 1667-1735.)

JEAN-PIERRE, fils du précédent, cultiva aussi la peinture.

STELLA.

JACQUES. François Stella son père, né à Malines, se fixa à Lyon, et orna de ses productions la plupart des églises de cette ville. Jacques fut un artiste de génie. Un trait de sa vie a fourni à M. Granet le sujet d'un charmant tableau : emprisonné à Rome par suite d'une dénonciation qui fut reconnue calomnieuse, il charbonna sur le mur une Vierge et l'Enfant Jésus que toute la ville vint admirer. On dit qu'une lampe constamment allumée fut placée devant cette composition par les prisonniers, qui venaient là faire leur prière. — Au Louvre, Minerve au milieu des Muses, et le Christ apparaissant à la Madeleine. (Lyon, 1596-1657.)

FRANÇOIS exécuta quelques tableaux dans le même style que son frère, mais avec moins de force. (1603-1647.)

ANTOINE BOUSSONNET-STELLA, élève de J. Stella, son oncle maternel, dont il saisit parfaitement la manière. (Lyon, 1630-1682.)

VANLOO.

JACQUES, de l'Académie de peinture. Né à l'Ecluse, dans les Pays-Bas, naturalisé français; mort en 1670.

LOUIS, fils de Jacques. On cite de lui un Saint François peint pour la chapelle des Pénitens gris à Toulon. Mort au commencement du dix-huitième siècle.

JEAN-BAPTISTE peignit le portrait et des sujets fabuleux et historiques. Il fut chargé de faire le portrait de Louis XV, et d'exécuter un grand nombre de copies de son tableau. Ce portrait a été gravé par Larmessin. J.-B. Vanloo, né à Aix, mourut en 1745.

LOUIS-MICHEL, premier peintre du roi d'Espagne, peignit le portrait et l'histoire. Il s'est représenté dans un tableau avec toute sa famille. (Toulon, 1707-1771.)

CHARLES-AMÉDÉE-PHILIPPE, premier peintre du roi de Prusse, eut quelque réputation comme peintre d'histoire et de portraits. Né à Turin en 1718.

CARLE ou CHARLES-ANDRÉ, premier peintre de Louis XV, le plus célèbre artiste de sa famille, a joui d'une immense réputation que la postérité n'a pas confirmée et qu'elle a peut-être trop rabaissée. Ses tableaux ont ce fini précieux, cette perfection de métier qui charment la foule, et il contribua pour sa part à l'éclipse du bon goût dans le dernier siècle. — Le Musée du Louvre possède deux de ses tableaux : le Mariage de la Vierge, gravé par Charles Dupuis; Enée sauvant son père Anchise, gravé par Nicolas-Gabriel Dupuis. — Sa Sainte Geneviève est le seul sujet historique gravé par Balechou, le célèbre graveur de marines. (Nice, 1705-1765.)

VALLÉE DE WESTFJORDDALEN
ET CHUTE DU RIUKAND, EN NORWÉGE.

Cette vallée, située dans le district de Christiansand, peut être considérée comme l'une des plus pittoresques de la Norwége. Elle est traversée de l'ouest à l'est par une rivière dont les eaux fraîches y entretiennent une belle végétation, et embellie par une montagne en forme de table, nommée Gousta, qui varie l'expression du paysage à chaque pas que fait le voyageur.

La magnifique chute d'eau connue sous le nom de Riukand a depuis long-temps rendu célèbre la vallée de Westfjorddalen. A la distance de 5 milles on commence à distinguer, au-dessus d'un pays montueux et sauvage, une fumée abondante qui tantôt s'élève et tantôt s'abaisse. Lorsqu'on est arrivé à l'endroit nommé *Pas de Marie*, on se trouve en face de la chute, qui n'est plus éloignée que de quatre à cinq cents toises et se montre alors dans sa plus grande magnificence. La colonne d'eau se précipite du haut des rochers avec un rugissement épouvantable, à travers une cavité qui ne paraît point avoir plus de douze pas de largeur, et elle tombe dans un gouffre que les uns estiment de 100, et d'autres de 150 toises. L'impossibilité d'approcher du pied de la cataracte explique pourquoi ces estimations sont si différentes. — L'eau en tombant ne présente qu'une colonne écumeuse dont les formes varient sans qu'on en puisse suivre les lois, et qui s'ondule ou se déchire, se brise en mille éclats ou semble se tordre de douleur comme un corps en convulsions; arrivée au bas de la chute, la masse liquide se couche et s'élance comme une flèche dans le lit de la rivière dont les flots, long-temps encore émus et tremblans, exhalent en bouillonnant une vapeur blanchâtre.



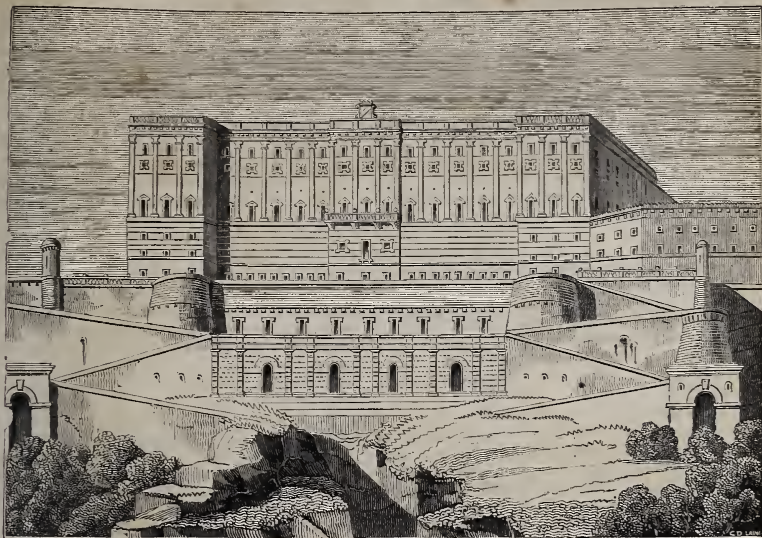
(Vue de la montagne Gousta dans la vallée de Westfjorddaleu, en Norwége.)

Les habitans ont une singulière coutume : dès qu'un chef de famille est parvenu à économiser 1 000 dollars (2 800 f.), il place au-dessus de la porte de son appartement principal une grande chaudière en cuivre; autant de mille dollars, autant de chaudières. On ne se sert jamais de ces ustensiles, ils ne sont là que pour attester la fortune du propriétaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

PALAIS ROYAL DE MADRID.



(Vue du palais royal de Madrid.)

On ne sait rien de positif sur la première fondation du palais de Madrid, l'une des plus magnifiques résidences royales qu'il y ait en Europe. Les uns le font remonter au temps des Maures, mais alors ce n'aurait été qu'une forteresse où les princes ne faisaient que des séjours momentanés lorsqu'ils étaient en campagne; d'autres ne le font bâtir que vers la fin du onzième siècle par le roi Alphonse VI. Saccagé par les Maures en 1109, il fut réparé, puis renversé par un tremblement de terre sous le règne de Pierre-le-Cruel, dont le successeur, Henri II, le releva de ses ruines. Ce n'était du reste qu'un petit château élevé moins pour la défense du pays que pour la commodité des princes qui venaient chasser l'ours dans les environs, alors aussi boisés qu'ils sont nus aujourd'hui. Madrid n'était en ce temps-là qu'une bourgade de peu d'importance. Le premier roi qui y fit quelque séjour fut Henri IV, le père d'Isabelle-la-Catholique. Le site plut à Charles-Quint, l'air et les eaux lui convenaient; il songea à faire là sa résidence. En 1537 il fit mettre la main à l'œuvre, et le modeste château se convertit en un palais superbe. Il ne fut terminé que sous Philippe II, qui érigea définitivement la ville de Madrid en capitale du royaume. Elle dut cet honneur à sa position centrale au milieu de la péninsule.

Dès lors le palais royal ne fit que croître en grandeur et en beauté sous la direction des premiers artistes de la monarchie, depuis Louis de la Vega, architecte de Philippe II, jusqu'à Juan de Herrera à Gomez de Mora. Les contemporains de Philippe IV et de Charles II en parlent avec admiration; nous sommes forcés de les croire sur parole, car l'édifice fut dévoré par un incendie en 1734, et il n'en resta pas pierre sur pierre. Philippe V, qui régnait alors, entreprit de le rebâtir sur un plan nouveau et plus vaste. Jaloux d'effacer la magnificence de ses prédécesseurs, il appela, dans ce but, à sa cour l'abbé Juvara, célèbre architecte messinois du temps. Cependant le plan de Juvara ne fut pas approuvé à cause de ses prodigieuses dimensions et des dépenses exorbitantes qu'il eût occasionnées. Le modèle en bois de ce projet gigantesque est conservé dans le musée militaire de Madrid, et l'on voit que c'était moins un palais qu'une ville. Juvara mourut avant d'avoir pu présenter un second plan, et ce fut celui de son disciple Jean-Baptiste Sachetti, de Turin, qui fut agréé. On posa la première pierre en 1737, deux siècles juste, année pour année, après que Charles-Quint avait mis la main à l'édifice consumé. Il fut, non pas achevé, car il ne l'est point, mais amené à l'état où il est aujourd'hui, sous le règne de Ferdinand VI.

Des sommes énormes s'y sont englouties, et c'est à ces excessives dépenses et à ces immenses travaux que Madrid doit d'être encore aujourd'hui la métropole du royaume. Après l'émeute de 1766 (émeute provoquée, comme on sait, par l'ordonnance qui rognait les chapeaux castillans), le roi Charles III prit en tel dégoût le peuple de sa capitale qu'il songea à transporter à Séville le siége du gouvernement; l'exécution de ce projet était la ruine de Madrid. Contristé de voir que tous les trésors prodigués pour l'embellissement du palais allaient être perdus et tant de magnificences abandonnées à la destruction, le ministre de Charles III entreprit de l'apaiser et réussit à le faire changer de résolution. Ainsi le palais a été bâti parce que Madrid était devenue capitale des Espagnes, et Madrid est restée capitale des Espagnes parce que le palais avait été bâti.

Après avoir fait l'histoire de cette demeure royale, soumise à tant de vicissitudes, nous allons en donner une description architecturale.

Le palais forme un carré à quatre faces égales de 470 pieds de ligne horizontale et de 100 de hauteur, avec des saillies formant pavillons aux quatre angles, et deux ailes entreprises sous le règne de Charles III, et non terminées. Du plain-pied au premier étage l'édifice est de granit tigré, sans autre ornement que les moulures et les bordures des fenêtres qui sont en pierre blanche de Colmenar. Le corps supérieur incline au style dorique, et la corniche est soutenue de demi-colonnes et de pilastres qui alourdissent le batiment bien loin de l'alléger. La saillie de chacun des angles a douze colonnes et chaque façade en a quatre. Les pilastres qui occupent les intervalles ont des chapiteaux

ioniques tandis que les colonnes sont doriques ; cette bigarrure d'ordres ne produit pas un beau coup d'œil.

La corniche est ornée d'une balustrade de pierre qui court tout autour de l'édifice et cache le toit, qui est en plomb. Elle était autrefois surmontée des statues de tous les souverains d'Espagne, depuis Ataulphe jusqu'à Ferdinand VI, soixante générations de rois, sculptés en pierre, sans compter une armée auxiliaire composée de princes de Navarre, de Portugal, de Mexico, du Pérou, et même de caciques indiens. Tous ces monarques ont été détrônés et ensevelis sous les immenses voûtes du palais dont ils couronnaient le faîte. On a mis à leur place de grandes urnes de pierre.

Les portes de la façade principale conduisent à un vestibule spacieux d'où l'on passe par un large portique dans la cour intérieure de 140 pieds d'aire. Cette cour, qui occupe le milieu de l'edifice, est carrée, entourée de portiques et ornée des statues, médiocrement exécutées, de Trajan, Adrien, Honorius et Théodose, les quatre empereurs romains nés en Espagne; mais une chose la dépare, quoiqu'elle soit d'ailleurs assez grandiose, ce sont les fenêtres vitrées qui ferment les galeries supérieures; on dirait une manufacture plutôt qu'une demeure royale. L'Alcazar de Tolède et le palais de Grenade offraient de plus beaux modèles; on eût mieux fait de les suivre.

L'escalier est magnifique, tout en marbre tacheté de noir, marches et balustrades. Il se bifurque au milieu et conduit à la salle des Gardes. Les hallebardiers font sentinelle à la porte de cette salle, et le premier palier est orné de deux lions de marbre blanc, portés sur deux piédestaux. Les Espagnols racontent qu'arrivé là, Napoléon s'arrêta, et, posant la main sur un de ces lions : « Enfin, dit-il, je la tiens cette Espagne tant désirée! « Et se tournant vers Joseph : » Mon frere, ajouta-t-il, vous serez mieux logé que moi. » Le patriotisme péninsulaire tire de ce mot un grand sujet de vanité. Le palais de Madrid a en effet une sévérité et une majesté qui manquent aux Tuileries; c'est, sans contredit, un plus beau monument; mais sans jardins, sans fontaines, sans rien de ce que possèdent en ce genre les Tuileries, il a bien plutôt l'air d'une forteresse que de la résidence paisible d'un prince au centre de ses États. Les murailles sont démesurément épaisses, les fondemens d'une profondeur proportionnée, et les entrées ont quelque chose de militaire. Tout est voûté, et, afin de mettre l'édifice à l'abri des incendies, on n'a point employé de bois dans sa construction.

Élevée sur la hauteur à l'extrémité occidentale de la ville, cette énorme masse de pierre domine au loin les campagnes tristes et nues qu'arrose le Mançanarès, quand il a de l'eau, car il ne lui manque que cela pour être un fleuve. De l'autre côté est une immense place, *Plaza de Oriente*, qui fut entreprise par les Français, mais qui, n'ayant jamais été terminée, n'est aujourd'hui qu'un amas de decombres semés d'echoppes et flanqués de distance en distance de maisons irrégulières : c'est un abord peu royal. Afin de peupler un peu ce vaste désert on a commencé à bâtir un théâtre, qui s'achèvera quand il plaira à Dieu, et des écuries tout auprès. En attendant, Madrid n'a pas, quand il pleut, de plus affreux cloaque, et, dans les chaleurs, c'est une zone torride.

Telle est l'apparence extérieure de ce palais célèbre; l'intérieur est décoré avec une magnificence extraordinaire; la chapelle surtout n'est que marbre et or, mais la matière l'emporte de beaucoup sur l'art; tous ces trésors sont disposés avec un goût équivoque. La richesse n'est pas l'élégance, et c'est là un principe que les architectes espagnols ont trop souvent méconnu, principalement dans la décoration des monumens religieux.

Les appartemens avaient été meublés dans l'origine avec une grande somptuosité, mais cette somptuosité héréditaire, qui remonte à deux ou trois générations, n'a pas été de la part des enfans l'objet d'un culte bien soigneux; elle tombe en ruine en plus d'un endroit, et la lésine moderne a mal réparé les avaries, surtout quand c'est le feu roi qui s'est chargé de ce soin. Personne au monde n'a jamais eu plus mauvais goût ni la main plus malheureuse. Il avait la manie des pendules; on en voit jusqu'à six et plus dans une seule pièce : c'est agréable quand midi sonne. Une pendule était le cadeau le plus flatteur qu'on pût lui faire, et il en recevait de toutes mains. Absorbé dans cette passion puérile, il a donné peu de soins aux autres parties de l'ameublement. On voit, par exemple, des tentures déchirées ou remplacées par du papier si grossier qu'un bourgeois n'en voudrait pas pour son antichambre, et l'on a mêlé aux vieux meubles anciens des colifichets modernes qui hurlent de leur être accouplés. Luxe et misère !

La salle d'audiences (*de los embajadores*) est la plus riche et la mieux tenue; elle est remarquable par le nombre et le volume des glaces sorties toutes de la fabrique (aujourd'hui fermée) de Saint-Ildefonse. On conserve entre autres raretés historiques le trône de Philippe II; il est rouge, brodé en or et semé de perles et de pierres précieuses. Mais il serait trop long et fastidieux d'énumérer tous les joyaux que le palais renferme

Quant aux peintures, la collection du roi d'Espagne passait pour l'une des plus riches et des plus précieuses qui fussent au monde. Les trois écoles espagnole, italienne et flamande y étaient magnifiquement représentées; l'école française ne l'était pas si bien. Tous ces chefs-d'œuvre ont été transportés dans le musée de Madrid lors de sa fondation; c'est de là que sont sortis les plus beaux tableaux de Murillo, de Velasquez, d'Orrente de Ribera, de Rubens, de Vandick, du Titien, de Paul Véronèse, du Poussin, en un mot, de tous les grands maîtres, et le fameux *Portement-de-Croix* de Raphaël, dit le *Spasimo di Sicilia*, parce qu'il avait été fait pour l'église du *Spasimo* à Palerme. Ce chef d'œuvre demeura long-temps enfoui dans une espèce de garde-meuble, où il était impossible de le voir et où il était perdu pour l'art. Telle est l'incurie de la cour d'Espagne pour tout ce qui est art, qu'un cuisinier retira, il y a quelques années, d'un charbonnier une planche sur laquelle *il y avait une image*: c'était un Léonard de Vinci! Qu'on juge par ce trait des autres.

Ce qu'on a pu enlever du palais, et le Musée y a peu perdu, ce sont les fresques : œuvres du dix-huitième siècle, elles sont dignes de cette époque de décadence et de mauvais goût; ce sont, pour la plupart, de froides allégories, soit profanes, soit religieuses, où Hercule, le grand protecteur de l'Espagne après la Vierge, joue le principal rôle. Les plus tolérables, sinon quant à l'invention, du moins quant à la correction, sont celles de Mengs, qui a tenu le sceptre de la peinture en Espagne pendant longues années; les autres ont été peintes par Tiepolo, Conrado, Maella, Bayen, et autres celébrités du temps ensevelies aujourd'hui dans un oubli mérité.

Mais toutes les magnificences de ce pompeux séjour n'en sauraient tempérer la tristesse. Ce royal intérieur est morne et a dès long-temps perdu l'habitude des fêtes. A l'exception de quelques baise-mains en l'honneur d'insignifians anniversaires, il n'y a plus de réceptions, plus de cour. Reléguée dans le plus petit entresol de son immense demeure, la reine y vit comme une simple bourgeoise, et sa maison n'a ni éclat ni prestige. Ces appartemens spacieux et vraiment royaux n'ont plus d'habitans; quelques voyageurs curieux en troublent seuls, à de très longs intervalles, la solitude, et le pas monotone des hallebardiers rend plus triste encore et plus profond le vaste silence des galeries désertes. L'ombre de Philippe II semble planer sur le palais de son choix, et en bannir, par l'effroi de son nom, le mouvement et la vie. Toutefois il se prépare et déjà ont eu lieu sous ce toit muet des scènes qu'il n'avait pas rêvées.

VOYAGE DU CAPITAINE ROSS.

(Fin, voir p. 325 et 354.)

C'est quelque chose dans la vie que de ne pas se fatiguer à espérer, dit le capitaine Ross en reprenant la mer une seconde fois pour se dégager du sein des glaces, et regagner la baie de Baffin (voir la carte, p. 325). Il semble, en effet, qu'il eût mieux valu, pour lui et ses compagnons de captivité, demeurer toujours cloués au même endroit, que de recommencer chaque été, sur un nouvel espoir, une nouvelle série de travaux et de fatigues; car il en fut de la seconde tentative comme de la première : elle échoua.

L'équipage commençait sérieusement à se décourager; on lui fit entrevoir alors la possibilité de quitter le navire, de franchir le long de la côte les 50 lieues qui le séparaient du point où gisaient sans doute encore le reste des provisions et les embarcations de *la Furie* : ces embarcations remises en état, on tâcherait de traverser les détroits de Barrow et de Lancastre, pour courir la chance de rencontrer quelques baleiniers dans la baie de Baffin.

Le 29 mai 1831, on abandonna en effet *la Victoire*, après avoir cloué le pavillon au grand mât et bu en son nom un dernier verre de grog. On se mit en marche vers le cap Garry, en traînant les provisions et les effets sur la neige. Ce fut une rude fatigue pour des hommes depuis long-temps réduits à la demi-ration, et la plupart malades ou brisés par le découragement. On atteignit cependant *la Furie* naufragée le 1er juillet; grâces à Dieu, on y trouva les provisions intactes et les embarcations en état d'être réparées et de servir. Au 1er août, on prit la mer, chaque chaloupe étant montée par trois hommes et un officier. Mais un nouveau désappointement attendait les voyageurs, qui, après avoir conduit les barques au nord à une trentaine de milles, trouvèrent dans des champs de glace compacte une barrière infranchissable; il fallut laisser les chaloupes sur le rivage, et revenir prendre quartier d'hiver à la Pointe Furie, où il y avait assez de provision pour pouvoir, en se restreignant au strict nécessaire, passer encore une année.

Voici donc le quatrième hiver qui recommence, et ces infortunés ne perdent pas entièrement courage; ils passent même assez gaiement les fêtes de la Noël, à se régaler de quelques renards; mais il n'y avait plus de liqueurs spiritueuses, et le peu de conserves qui restaient devaient être réservées pour le prochain voyage des chaloupes en 1832. Le 22 janvier, le charpentier Thomas succomba au scorbut; le sol était si dur qu'on eut la plus grande peine à lui creuser une fosse; c'était le second homme qui fût mort depuis le commencement de l'expédition. Il avait 48 ans et était tout-à-fait usé, comme l'est généralement à cet âge un marin qui a beaucoup servi.

Au mois de juillet 1832, on quitta de nouveau la Pointe Furie, et on se mit en marche vers le nord, où l'on retrouva les embarcations en bon état; on attendit long-temps, dans une anxiété impossible à décrire, l'ouverture des champs de glace qui, l'année précédente, étaient demeurés compactes. Cet événement désiré arriva enfin le 14 août; les hommes, transportés de joie, eurent bientôt coupé la glace qui obstruait encore le rivage, et le 15, à huit heures du matin, ils se trouvaient pour la quatrième fois sous voiles. Ils admiraient comme un miracle ces masses solides converties tout-à-coup en eaux navigables; à peine pouvaient-ils y croire, et pour ceux qui s'assoupissaient le moment du réveil était suivi d'un mouvement d'étonnement et de joie imprévue.

Le 26 août, on avait traversé le détroit de Barrow, et l'on était campé à terre sur la côte du détroit de Lancastre. Il était quatre heures du matin; tout le monde dormait, lorsque David Wood, qui était en vigie, aperçut une voile; on lance les barques à la mer; il fait calme; le navire ne marche pas, on a l'espoir de l'atteindre; mais hélas! une brise l'entraîne au sud-est.

Vers dix heures, un autre navire apparaît; il est en panne; on se croit aperçu; non! il se couvre bientôt de voiles et s'éloigne rapidement.

Jamais, dit Ross, nous n'avions passé un aussi cruel moment. — Heureusement il survint un calme, et l'on avança tellement, qu'à onze heures un des navires mit en panne, et descendit à la mer une chaloupe, qui fut bientôt bord à bord avec celle du capitaine Ross. — Vous avez sans doute perdu votre bâtiment? dit l'officier. — Vous ne vous trompez pas, répondit Ross; pouvez-vous nous recevoir à bord du vôtre; quel est-il? — C'est l'*Isabelle* de Hull, commandé en 1818 par John Ross, lors de son premier voyage dans ces mers-ci. — Mais c'est moi-même qui suis John Ross, et ces hommes sont l'équipage de *la Victoire*. — Vous moquez-vous de nous? reprend brusquement l'officier, il y a deux ans que Ross est mort.

Il ne fut pas difficile cependant de convaincre ce marin que les malheureux qu'il avait devant lui, pâles, décharnés, à longue barbe, couverts de sales fragments de peaux de bêtes, étaient bien l'ancien équipage de *la Victoire*. Il retourna sur-le-champ prévenir le commandant de l'*Isabelle*; et lorsque les embarcations de Ross approchèrent, tout l'équipage du baleinier, monté sur les haubans, les salua de trois acclamations.

Il est inutile de peindre la scène de joie et de confusion qui eut lieu sur le navire, ni les soins dont on entoura les nouveaux venus. La nuit amena enfin le repos et les pensées sérieuses; et j'aime à croire, ajoute le capitaine Ross, que pas un de nous n'oublia de rendre des actions de grâces à l'intervention du ciel, qui, des bords d'une tombe prête à s'ouvrir pour nous, venait de nous rendre à la vie, à nos amis, au monde civilisé.

AMÉLIORATION DU RÉGIME HYPOTHÉCAIRE.

La question du remboursement des rentes sur l'État était dernièrement à l'ordre du jour, tous les esprits en sont encore préoccupés; déjà lorsque cette mesure était en discussion, un grand nombre de rentiers songeaient aux moyens d'assurer un placement avantageux aux fonds qui pouvaient leur être rendus.

Le placement sur hypothèque, et l'achat de propriétés immobilières, sont regardés comme les moyens les plus sûrs de faire fructifier les capitaux. Beaucoup de personnes ne veulent pas engager leur argent dans l'industrie : les chances périlleuses du commerce, et l'imperfection des lois qui régissent les sociétés commerciales ne sont pas du goût de tous les capitalistes : or la prudence est surtout le caractère de la classe des capitalistes dont nous parlons. Les rentiers préfèrent donc généralement à tout autre emploi de leurs fonds le placement sur hypothèque, ou l'acquisition d'immeubles. Lorsque les rentes seront remboursées, on peut prédire que la plupart chercheront dans ces deux modes l'emploi lucratif de leurs fonds : c'est, à ce qu'il nous semble, une raison nouvelle pour déterminer l'administration à la révision la plus prompte possible du régime hypothécaire : car on s'abuse assez généralement sur les avantages qu'il présente. Lorsqu'on a prêté une somme sur hypothèque, ou lorsqu'on a employé ses capitaux à l'achat d'un immeuble, on croit s'être garanti contre toutes les chances du sort; mais malheureusement les vices inhérens au régime hypothécaire actuel ont assez souvent démenti la sécurité des prêteurs et des acquéreurs. En signalant quelques uns de ces vices, nous n'avons, certes, pas l'intention de jeter l'alarme parmi tant de personnes intéressées : nous voulons seulement, tout en éclairant l'opinion publique, exciter la sollicitude du législateur sur ces réformes désirées.

Nous ne parlons pas d'abord de l'oubli assez fréquent de certaines formalités minutieuses exigées par la loi, oubli qui, plus d'une fois, a occasionné des nullités, et par suite des

pertes énormes de la part des prêteurs ou acquéreurs. Quelque longues et minutieuses que soient ces formalités, elles ont pour but de consacrer les droits des parties : celui qui les omet ne doit s'en prendre qu'à sa négligence de la perte qu'il éprouve. Mais ces formalités qui protégent les intérêts des prêteurs et généralement de tous ceux qui peuvent avoir action sur les biens d'un tiers sont-elles suffisantes? Lorsqu'un créancier hypothécaire fait inscrire sa créance au bureau du conservateur des hypothèques avec toutes les formalités voulues, lorsque la date de son inscription lui assure le premier rang parmi les créances successives qui peuvent venir grever l'immeuble, n'a-t-il plus rien à craindre pour la garantie de ses droits, est-il assuré du paiement de sa créance? Lorsque l'acquéreur d'un immeuble aura également rempli toutes les conditions imposées par la loi pour devenir propriétaire de son acquisition, n'a-t-il pas à craindre de voir sortir de ses mains l'immeuble aliéné à son profit?

Si ces questions étaient résolues d'une manière concluante en faveur du prêteur et de l'acquéreur, le placement de fonds sur hypothèques et l'acquisition de propriétés immobilières, loin de présenter des dangers, seraient les deux moyens les plus sûrs de faire emploi de ses capitaux.

Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi.

Malgré la publicité de l'inscription des créances qui grèvent une propriété immobilière, il est souvent impossible au prêteur ou à l'acquéreur de savoir quel est l'état véritable de cette propriété. Les hypothèques *légales* (celles que la loi confère de droit), n'étant pas soumises aux formalités de l'inscription, il leur deviendra difficile de s'assurer si l'immeuble n'est pas grevé de ces hypothèques qui priment toutes les autres dont l'inscription est exigée. Leurs droits se trouveront nécessairement fort compromis et souvent même annulés. Leur prudence même et tous leurs soins pour arriver à connaître s'il existe des hypothèques *légales* seront en pure perte, s'ils ont affaire à des gens de mauvaise foi.

Citons un exemple :

Deux époux avaient fait deux contrats de mariage : dans l'un ils avaient stipulé le *régime de la communauté*, qui confond les biens de la femme avec ceux du mari et en permet l'aliénation : dans l'autre le *régime dotal* le plus rigoureux, régime qui ne comporte pas la faculté d'aliéner les biens de la femme. Lorsqu'ils empruntaient ils produisaient le contrat stipulant la communauté, et après avoir touché les fonds provenant des emprunts ils en demandaient la nullité en vertu du contrat stipulant le régime dotal.

De pareils traits sont rares, objectera-t-on? mais la loi ne doit autant que possible rien laisser à la fraude, et il faut le dire, la mauvaise foi peut facilement faire brèche au système hypothécaire actuel. Ainsi, autre exemple : Deux époux empruntent ou vendent en disant qu'ils sont mariés sans contrat, par conséquent sous le régime de la communauté, et ils font déclarer la nullité de ces ventes ou emprunts en produisant un contrat stipulant le régime dotal.

D'un autre côté les contrats de vente d'immeubles et en général tous ceux qui peuvent modifier le droit de propriété dans les mains des possesseurs actuels n'étant pas soumis à une inscription publique qui informe directement chaque intéressé, il arrive que le prêteur ou l'acquéreur est privé du moyen de connaître la véritable situation de celui qui vend ou emprunte. Aussi voit-on des acquéreurs qui achètent des propriétés déjà vendues à d'autres; des vendeurs qui donnent sciemment ou même à leur insu, pour une propriété libre de toute charge, une propriété déjà grevée d'usufruit ou de servitude, d'un douaire ou d'hypothèques légales.

Et ce ne sont pas les seuls dangers qui peuvent menacer les intérêts du prêteur ou de l'acquéreur.

Les mineurs et les interdits, comme on sait, n'ont pas capacité de vendre : les biens des femmes ne sont pas aliénables même du consentement des deux époux sous le *régime dotal*; les tuteurs sont responsables de leur gestion sur leurs biens. Comment celui qui prête ou achète pourra-t-il connaître d'une manière certaine si les personnes avec lesquelles il contracte ne sont pas dans cette catégorie? Comment s'assurer encore lorsqu'il contracte avec un héritier, s'il n'y a pas plusieurs autres héritiers dont la participation aurait été nécessaire pour valider le contrat?

Ces cas peuvent se représenter assez fréquemment; alors quelle est la sécurité du prêt sur hypothèque et de l'acquisition de propriétés immobilières?

Se croira-t-on à l'abri en se rendant acquéreur d'immeubles vendus en justice : on regarde en effet assez généralement ces ventes comme présentant toute assurance; et c'est là, encore, une erreur trop malheureusement accréditée : de pareilles ventes ont souvent trompé les acquéreurs dans leurs légitimes espérances. D'abord la remise des titres de propriétés est souvent impossible; parce qu'on ne peut se les procurer par suite de la mauvaise volonté de la personne expropriée : ensuite l'adjudication en justice ne transmet à celui qui se porte acquéreur que les droits de celui sur lequel la vente est poursuivie; si ces droits sont nuls, ou litigieux, ou grevés de servitudes ignorées du genre de celles dont nous venons de parler, l'acquéreur ne trouve pas dans ce mode d'acquisition une plus grande sûreté.

Nous pourrions encore multiplier les cas qui prouvent l'imperfection du système hypothécaire actuel, et les exemples ne nous manqueraient pas à l'appui. Les recueils de jurisprudence contiennent à ce sujet une foule d'arrêts plus ou moins contradictoires, car les magistrats sont souvent embarrassés, devant le silence ou les restrictions de la loi, pour décider les nombreuses questions qui leur sont présentées. D'un autre côté les notaires déclarés responsables par les tribunaux hésitent à faire des placemens hypothécaires. La confiance se détruit : les prêteurs ne veulent souvent contracter qu'avec les personnes dont les immeubles sont situés dans le ressort de la Cour royale où se trouve leur domicile; les capitaux au lieu de refluer vers l'agriculture s'en écartent : et c'est là, comme on le pense bien, un grand mal pour l'agriculture qui a si besoin d'être encouragée.

Tous les bons esprits se sont émus depuis long-temps de cette position précaire. Dès 1826, M. Casimir Périer avait proposé un prix de 3 000 francs pour le meilleur ouvrage sur la réforme hypothécaire; mais le changement des affaires publiques a détourné de ce but honorable. Cependant depuis quelques années on est revenu vers ce projet si nécessaire à la prospérité du pays : la réforme du régime hypothécaire en Angleterre a rappelé l'attention de nos jurisconsultes. Plusieurs ouvrages ont été publiés : on trouve beaucoup de vues critiques dans celui de M. Decourdemanche, avocat à la Cour royale de Paris, *sur les dangers de prêter sur hypothèque*. Plusieurs comités se sont organisés; et l'on compte parmi leurs membres des employés supérieurs de l'administration.

L'ASSOMPTION DE LA VIERGE,

PAR ACHILLE DEVÉRIA.

Ce n'est pas un art à dédaigner que celui du dessinateur qui applique son talent à illustrer la publication des chefs-d'œuvre littéraires, à rendre visibles et mouvantes les scènes les plus pathétiques, les situations les plus originales du drame, de la comédie ou du roman; à faire, en quelque sorte, concourir et lutter d'inspiration, de verve et d'exécution les deux arts, celui de la poésie et celui du dessin. La peinture de tableaux a été précédée, dans l'ère moderne, par un art dont l'emploi correspond aux gravures de nos éditions pittoresques, nous voulons parler de l'art de l'enluminure des manuscrits du moyen-âge. C'était l'occupation des pieux peintres des cloîtres de représenter sur des feuilles de vélin, avec un peu d'or et de couleur, toutes les merveilles de la Bible, les personnages et les drames de



(L'Assomption de la Vierge, *fac simile* d'un dessin de M. Achille Déveria.)

l'Evangile, des légendes sacrées, les exploits des héros des chroniques : « C'est seulement, a écrit M. Vitet, sur le » parchemin de ces missels et de ces psautiers coloriés au » fond des cloîtres qu'il faut chercher les tableaux des » douzième, treizième et quatorzième siècles; l'imagination » riche et hardie qui brille souvent dans les encadremens

» fantastiques de ces tableaux, un dessin naïf et quelquefois piquant, une représentation fidèle des usages et des costumes du temps, enfin d'admirables couleurs préparées, fondues et fixées merveilleusement : en voilà sans doute assez pour faire de cette branche de l'art un objet d'étude du plus haut intérêt. »

Ces curieux manuscrits enluminés des douzième, treizième et quatorzième siècles étaient les éditions pittoresques du temps, éditions qui ont pu être multipliées par l'invention de la gravure sur cuivre, sur acier et sur bois. De nos jours, MM. Achille Devéria et Johannot ont fait avec leurs vignettes gravées, pour nos chefs-d'œuvre littéraires, ce qu'exécutaient avec l'enluminure les obscurs peintres des cloîtres du moyen âge. C'est ainsi qu'ils ont illustré et popularisé Molière, Rousseau, Byron, Walter Scott, Chateaubriand, etc. Mais il ne se présente pas tous les jours de semblables génies qui puissent inspirer l'imagination de nos dessinateurs; force est donc, quand ceux-ci ont épuisé les trésors de cette glorieuse association, de voler de leurs propres ailes, de s'élancer, seuls, dans la carrière de leur art, de s'abandonner à leur inspiration naturelle, et là se montrent les véritables talens, ceux qui n'ont pas exploité la vignette seulement comme une industrie profitable, et qui possèdent en eux des ressources variées et fécondes. Cette épreuve, si heureusement tentée par Charlet et les frères Johannot, a réussi également à M. Achille Devéria, qui certes peut s'écrier : *«Et moi aussi je suis peintre!»*

Son tableau de l'*Assomption de la Vierge* dont il a bien voulu nous donner un *fac simile*, fidèlement reproduit par notre gravure, a été exposé au dernier Salon. Il est aujourd'hui dans l'église Saint Léonard de Fougères, en Bretagne. Fougères possédait déjà quatre tableaux d'Eugène Devéria, l'un de nos jeunes peintres les plus distingués, et frère de M. Achille Devéria.

Ce qui distingue éminemment cette *Assomption de la Vierge*, c'est l'arrangement plein de goût et de grâce des personnages; les anges sont harmonieusement entrelacés, de manière à former cette charmante corbeille qui porte au ciel cette pure et suave fleur de beauté. L'expression des têtes de ces anges est ravissante d'extase et de joie enfantines; il n'y a que pureté, chasteté et simplicité toutes virginales dans l'attitude et le vêtement de la mère du Christ.

DE L'ARGENT.

(Cet article est emprunté à la *Minéralogie des gens du monde*.

L'auteur de cet ouvrage est M. Jean Reynaud, ingénieur des mines, directeur de l'*Encyclopédie nouvelle*, notre ami et notre collaborateur. Parmi les articles que lui doivent les trois premiers volumes du *Magasin pittoresque*, il nous suffira de citer ceux relatifs aux mines et à leur exploitation, aux races d'animaux perdues, aux fossiles, aux soulèvemens et aux changemens de forme des continens, à la description de la Corse, etc.

Cette année seule lui doit les articles suivans : Action destructive de l'Océan, pag. 43 ; — les Animaux dans la lune, 82 ; — Abaissement de la côte occidentale du Groënland, 107 ; — sur la Terre végétale, 157 ; — Pistes des animaux fossiles, 284; — Désert d'Aleria, 314; — Poëmes du moyen âge, 334; — Un champ de bataille sous Louis XIV, 340; — De la liberté de la mer, 346. — Les Pandours, 362. — Glacier enseveli sous la lave, 386, etc.)

La beauté de l'argent et son inaltérabilité l'ont fait rechercher de tout temps comme un métal précieux. Malheureusement il est fort difficile de se le procurer, l'exploitation et le traitement de ses minerais demandant en général beaucoup de peine, ce qui devient cause de sa grande valeur. Il n'y a que les maisons riches qui puissent l'appliquer communément au service domestique : on le remplace ailleurs, soit par le cuivre, soit par l'étain, soit par la poterie. Il serait tout-à-fait déraisonnable de s'imaginer que c'est à cause de sa rareté qu'on en fait si peu d'usage dans l'attirail de nos sociétés; ce n'est point parce qu'il est rare qu'il est cher, c'est au contraire parce qu'il est cher qu'il est rare. Puisqu'il en existe des mines, il est évident que rien n'empêcherait d'en tirer annuellement du sein de ces mines une quantité vingt fois plus considérable, si la consommation réclamait cet accroissement dans la production. Mais au prix où se trouve ce métal, le besoin qu'on en éprouve fait qu'on n'en demande chaque année qu'une quantité déterminée ; si donc on en extrayait inopinément davantage, le surplus demeurerait dans les magasins, ou si l'on voulait s'en défaire il faudrait l'offrir à meilleur marché, de sorte qu'il ne payerait plus les frais de son exploitation ; ce redoublement de production serait donc un fort mauvais calcul. Le prix de l'argent est la représentation exacte du travail que l'on a dû exécuter pour l'obtenir; il en est de même, dans l'état régulier du commerce, de toutes les marchandises du monde : c'est toujours de la sueur humaine plus ou moins condensée. Pour trouver une égalité de prix entre toutes les marchandises, il ne faut pas comparer leur poids, mais le poids des sueurs qu'elles ont coûtées. Ainsi aujourd'hui une livre d'argent vaut mille livres de blé; ce qui signifie que l'extraction d'une livre d'argent du sein de la terre demande autant de temps et de fatigue que la récolte de mille livres de blé. Si l'on trouvait un procédé qui simplifiât l'exploitation des minerais d'argent ou leur traitement, l'agriculture restant en même temps stationnaire, mille livres de blé ne pourraient plus être équilibrées que par une plus forte somme d'argent, la valeur du blé nous semblerait donc avoir augmenté à cause de notre habitude de considérer celle de l'argent comme fixe, tandis que ce serait en réalité cette dernière qui aurait diminué. Il ne serait pas impossible qu'un pareil changement se produisît, et que le prix apparent du blé ne devînt un jour ou l'autre beaucoup plus grand; ce renchérissement devrait être béni, car il attesterait l'augmentation de la richesse métallique de l'espèce humaine. Il y a trois siècles que la découverte de l'Amérique, en donnant à l'Europe des mines plus faciles à exploiter et des minerais plus riches, a déterminé un phénomène de cette nature bien frappant : l'argent, par suite de cette découverte, a presque subitement perdu les cinq sixièmes de sa valeur ; depuis la plus haute antiquité cette valeur était demeurée à peu près invariable, une livre de métal répondant constamment à environ six mille livres de blé.

Ces mêmes considérations font concevoir que le perfectionnement de l'agriculture tend à produire un phénomène inverse. Il en résulte aussi que ce serait se méprendre étrangement que de croire, comme on le fait souvent, qu'une mine d'argent ou d'or (car ce que nous disons de l'argent s'applique également à l'or) soit toujours un trésor pour celui qui la trouve ; il faudrait pour cela que la mine fût une espèce de cave toute gorgée de lingots, ce qui ne se voit guère. Voici une mesure bien simple pour la valeur des mines d'argent : si le minerai est tellement riche et tellement massif qu'on en puisse extraire l'argent à meilleur marché que de la plupart des autres mines, la mine est véritablement un trésor; si le minerai est dans l'état moyen, la mine revient précisément à un champ capable d'employer le même nombre de bras qu'elle; si enfin le minerai est trop pauvre et trop disséminé, la mine est sans aucune valeur, car il est évident que les mineurs auront toujours bien plus de profit à labourer la surface de la terre pour en tirer du blé, que le fond de leur mine pour en tirer de l'argent. La condition pour qu'une mine d'argent ait quelque utilité aujourd'hui est donc bien facile à exprimer, c'est que le travail à faire pour en extraire une livre d'argent ne soit pas plus considérable que celui qui répond à mille livres de blé. Aussi existe-t-il un

grand nombre de mines d'argent que l'on connait et que personne n'exploite, et un grand nombre d'autres qui ont été exploitées anciennement et qui sont abandonnées aujourd'hui. Il y en a bien peu qui vaillent une mine de houille.

La grande valeur de l'argent et son inaltérabilité le rendent parfaitement propre à servir de matière courante pour les échanges, c'est-à dire de monnaie. Sa cherté devient un avantage, puisqu'elle est cause qu'il suffit d'une pièce fort légère pour représenter toute la masse des objets nécessaires à notre existence quotidienne. Son inalterabilité fait que l'on peut le conserver, tant que l'on veut, sans être exposé à lui voir éprouver aucun dommage, soit par l'air, soit par le temps; la rouille ne le ronge point, et la vétusté ne le gâte pas. Le fer, ce métal si dur, cède promptement à l'influence destructive de l'humidité; mais l'argent garde sa qualité de métal, et tandis que les lances et les cuirasses enfouies dans la terre ne sont plus qu'un oxide fragile, les pièces d'argent que l'antiquité y a laissées sont encore aussi fraiches que si elles étaient sorties d'hier seulement des mains du monnayeur. La dureté de l'argent lui donne un autre genre d'inalterabilité, c est-à-dire qu'il ne s'use point, ou du moins presque point par les frottemens nombreux qu'il endure dans la circulation. Il n'est cependant pas tellement dur, que l'effet de ces frottemens ne se fasse sentir à la longue, ainsi que l'attestent les empreintes à demi effacées de toutes les monnaies qui ont quarante ou cinquante ans de service. Il y a là pour la richesse monétaire une cause permanente de diminution, et chaque année une quantité notable d'argent sort ainsi de notre bourse, et se dissipe en une poussière inpalpable et qu'on ne retrouve plus. Mais si notre monnaie était de plomb, sa détérioration serait bien plus rapide. Enfin une dernière circonstance, et qui sous le rapport de l'économie politique donne à l'argent le même caractère de fixité que les précédentes, c'est que les travaux nécessaires à sa production sont d'une nature tellement constante, qu'à moins de quelque révolution considérable, telle que l'a été la découverte de l'Amerique, sa valeur ne saurait varier d'une année à l'autre d'une quantité notable. Des richesses réalisées en argent peuvent donc être considérées comme assurées, tandis que si on les réalisait en fer, ou en quelque autre production des arts encore plus exposée aux chances de la hausse ou de la baisse, on devrait les considérer au contraire comme un fonds flottant et incertain.

Ces avantages sont cause que les hommes se sont accordés, comme d'instinct, dans toutes les parties du monde, à choisir l'argent pour substance monétaire. On l'aime à peu près également partout, et ce goût universel que l'on a pour lui, présente quelque chose d'admirable, puisqu'il permet aux hommes de transporter leur richesse sous cette forme, en tel endroit qu'ils le désirent, sans qu'elle soit sensiblement amoindrie par le deplacement. Une mesure commune à tout le genre humain, est un assez grand élément de civilisation pour mériter la bénédiction de tous les gens sages. Les opérations du change sont fondées sur les variations qu'éprouve l'argent monnayé d'une place à l'autre; mais ces variations, qui portent principalement sur la partie de la valeur relative au monnayage, sont toujours extrêmement légères: le cours du métal brut est à peu près fixe dans tous les pays civilisés.

Il est certain que l'on produit chaque année beaucoup plus d'argent que l'on n'en use; de sorte que la quantité d'argent qui existe entre les mains de l'espèce humaine augmente assez rapidement d'année en année: le fonds de la richesse publique est donc dans une progression constante sous ce rapport.

CAUSE DE LA CONQUÊTE D'ALGER.

A quoi tient la durée des choses d'ici-bas! Si l'on en croit les on dit, ce grand événement tirerait son origine d'une bien petite cause. Voici, à ce sujet, l'anecdote que racontent à Alger les habitans du pays. Un jour, il y a bien longtemps déjà, car c'était sous le règne de Napoléon, le bey de Tunis avait dans son harem une favorite à laquelle il voulut faire présent d'un beau et riche sarmah tel que femme de bey n'en avait point encore vu! Le sarmah est une coiffure de forme longue qui ressemble au hennin qu'anciennement les femmes portaient en France, ou, si l'on veut, au bonnet des Cauchoises, avec cette difference que le sarmah est en métal d'or, d'argent, ou de cuivre, découpé en filigrane.

A cet effet, le dey s'adressa à un juif pour le confectionner. Celui-ci se chargea de la commande. Néanmoins, comme il ne se croyait pas assez de talent pour faire le chef-d'œuvre qu'on lui demandait, il eut recours à un confrère de Paris, qui, lui-même, proposa le travail à un orfèvre de Versailles. Ce dernier l'exécuta moyennant douze mille francs. Ce sarmah, qui était de l'or le plus pur, très artistement découpé à jour, et orné de pierres précieuses, parvint enfin à Alger, d'où il fut expédié à Tunis au prix de 30 000 francs. Le bey le trouva fort beau, et n'en contesta pas la valeur; mais comme alors il était gêné dans ses finances, il prit des arrangemens avec le juif d'Alger, lui donna en paiement une certaine quantité de blé, ajoutant un permis pour en exporter de Tunis, sans droits, une autre portion. Précisément à cette époque, il y avait disette sur les côtes de Provence; les troupes qui s'y trouvaient manquant de blé, le juif vendit le sien aux fournisseurs de nos armées, et sut si bien profiter des circonstances qu'il devint créancier du gouvernement français pour une somme excédant un million!

Certes, jusque là, il avait fait avec le bey de Tunis un brillant marché; mais l'inconstante fortune l'abandonna. La Restauration vint, et sa créance fut méconnue. Cependant, persévérant comme le sont tous les Israélites, il parvint à intéresser le dey d'Alger en sa faveur. Par son intermédiaire, des réclamations énergiques furent faites auprès de M. Deval, notre consul général. Ce dernier promit d'en référer à son gouvernement, et de faire connaître le plus tôt possible la réponse qu'il en aurait obtenue.

Vers l'année 1829, à l'occasion des fêtes du Ramadan ou du Baïram, tous les consuls résidant à Alger furent admis à présenter leurs hommages au dey, qui demanda alors à M. Deval la réponse qu'il avait promise, se plaignant des lenteurs apportées par les ministres de Charles X à la solution des affaires de son sujet.

Le consul fit quelques objections contre l'opportunité de la demande du juif, et comme il ne se servit pas de son interprète, soit que, ne connaissant pas assez bien la valeur des mots arabes, il eût employé des expressions peu révérencieuses, soit que la décision des ministres du roi de France qu'il faisait connaître eût courroucé sa hautesse, il en résulta pour notre représentant un coup d'éventail appliqué plus ou moins fort par le dey. Cette insulte méritant une réparation éclatante, le gouvernement improvisa l'expédition d'Alger.

Le 5 juillet 1830 le drapeau français flottait sur la Kasbah!

L'honneur de la France avait été vengé!

La piraterie était anéantie dans la Méditerranée!

Quant à la créance du juif, on ne dit point ce qu'elle est devenue.

Une adroite culture sait augmenter les forces de notre âme; elle l'empêche de se dissiper par une agitation frivole, de s'épuiser par une ardeur imprudente, de s'évaporer par une vaine subtilité. Le feu qui, dispersé et répandu hors de sa sphère, n'avait pas même de chaleur sensible, renfermé

dans son centre et réuni comme en un point, dévore et consume en un moment tout ce qui s'offre à son activité.

D'AGUESSEAU, *Disc. sur la nécessité de la science*

MOEURS DES ANCIENS ROMAINS. — POMPÉI.

(Voyez Mosaïque découverte en 1831; — Théâtre; acteurs; scènes dramatiques; masques; — Caricatures, combats de bestiaires et de gladiateurs; — Cuisine, et ustensiles de cuisine; — Bas-reliefs funéraires; — un Repas de famille, vases; — Objets de toilette, — 1835, pag. 41, 265, 300, 332, 340, 373, 405. — Tablettes, écritoires, plumes et stylets; — Enseignes de boutique; — Peintures diverses; — Musiciens; — Portes des maisons, — 1836, pag. 52, 92, 124, 296).

LE VIN, LES AMPHORES LES CAVES.

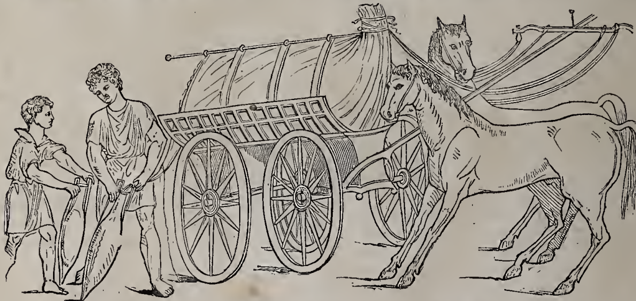
Dans une boutique de marchand de vin (*thermopolium*), à Pompéi, près de la *maison du questeur*, il existe une peinture curieuse et instructive que notre gravure reproduit. Cette peinture représente la manière dont les Romains transportaient le vin et remplissaient les amphores. C'était dans une vaste peau fixée sur une voiture que le vin était contenu : deux ouvertures étaient pratiquées à cette espèce d'outre, l'une pour la remplir, l'autre pour la vider. On remarque avec intérêt les détails qui indiquent comment les chevaux étaient attelés. La barre transversale que l'on voit à l'extrémité du brancard rappelle le joug qui est en usage pour nos chariots conduits par des bœufs.

Les amphores se terminaient en pointe à leur extrémité inférieure, afin qu'il fût possible de les enfoncer en terre et de les maintenir droites. Souvent elles portaient des étiquettes qui désignaient l'année et le lieu où le vin avait été récolté.

Nous avons déjà publié (1835, pag. 301) un fragment de Mazois sur les caves romaines (*cellæ vinariæ*), sur les précautions extrêmes de leurs propriétaires, et sur le nombre extraordinaire d'amphores et de qualités diverses de vin qu'y rassemblaient quelques uns des plus riches citoyens. Nous ajouterons d'autres renseignemens empruntés à M. Quatremère de Quincy.

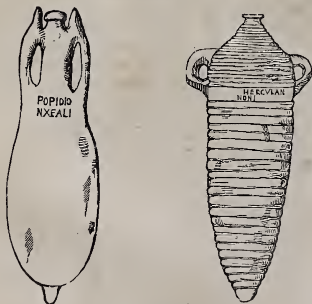
On a découvert dans Herculanum une cave, autour de laquelle plusieurs tonneaux de terre étaient rangés et maçonnés dans le mur; ce qui prouve que les anciens avaient une manière de faire leur vin différente de la nôtre.

Une des caves de Pompéi a de largeur huit palmes romains (le palme romain est de huit pouces trois lignes



(Transport du vin chez les Romains. peinture dans un thermopolium, à Pompéi.)

et demie); elle est divisée par une voûte plate en deux espaces, l'un supérieur, l'autre inférieur. La voûte qui couvre l'espace supérieur est plein-cintre, comme à l'ordinaire, et chacun des espaces n'a que la hauteur d'un



Amphores.

homme. Le vin s'est trouvé comme pétrifié dans un des vases de cette cave, et d'une couleur brune foncée; ce qui a donné lieu de croire que cette espèce de construction avait été établie pour enfumer le vin, selon l'usage ordinaire des anciens, afin de le purifier et de le faire mûrir plus promptement. Cependant Winkelmann n'est pas de cet avis, et, selon lui, l'espace inférieur de la cave semble contredire cette opinion. On montre, dans le cabinet de Pompéi, ce vin devenu un corps tout-à-fait solide.

Sur Duns Scot ou le Docteur Subtil (voyez page 504). — En rapportant les traditions populaires relatives à ce philosophe, nous n'avons pas assez insisté sur ce qu'il y a eu de mérite réel et d'utilité dans ses travaux. Le passage suivant, extrait de Tennemam, complétera notre article :

« L'opposition célèbre de Jean Duns à la doctrine de saint Thomas d'Aquin engagea souvent cet habile raisonneur dans de vaines distinctions, mais il joignait habituellement à ses disputes dialectiques une intention sérieuse de pénétrer jusqu'aux fondemens de la vérité. Il chercha un principe de certitude et de connaissance, soit rationnelle, soit sensible, et s'appliqua à démontrer la vérité et la nécessité de la révélation divine... Il fut le chef d'une école, celle des *scotistes*, qui se distingua par un esprit de subtilité, et qui fut constamment en dispute avec les *thomistes* (disciples de saint Thomas). »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 30.

CALAIS.



(Vue du port et de la ville de Calais, département du Pas-de-Calais.)

Calais est un de nos boulevards importans dans le Nord ; cette place forte, défendue d'un côté par la mer, de l'autre par des terres basses, marécageuses, faciles à inonder, n'est attaquable que sur une avenue de 200 mètres de large, balayée

par les feux à revers de canons inaccessibles à l'ennemi.

Dans le temps présent, le trait caractéristique de Calais, c'est d'être la porte par laquelle on sort de France pour entrer en Angleterre; c'est de faire en quelque sorte partie de ce dernier royaume : dire qu'on va prendre la poste et partir pour Calais, c'est presque annoncer qu'on va visiter Londres. — Dans le temps passé, au contraire, le trait qui distingue Calais des autres villes de France, c'est le siége obstiné qu'elle a soutenu avec gloire contre ces mêmes Anglais sur lesquels aujourd'hui sa fortune est presque entièrement assise.

Il est peu de nos cités dont les annales particulières présentent un fait plus retentissant que le siége de Calais dans l'histoire générale de la France, un fait dont la gloire, adoptée par notre amour-propre, soit de la sorte détournée de ses auteurs pour entourer d'illustration le reste de la nation. Or, n'est-il pas bien digne de réflexion que ce siége de Calais, offert à l'admiration de la jeunesse comme un exemple de vertu française, ait contribué à nourrir la vieille haine contre l'Angleterre, dans les provinces qui n'étaient pas françaises à l'époque du siége, dans celles mêmes qui sans doute alors comptaient quelques uns de leurs guerriers parmi les assiégeans? — Il nous semble voir dans cette fusion de sentimens provinciaux, dans cette création d'un type idéal que l'on nomme *Français*, auquel on s'identifie non seulement pour l'avenir mais encore pour le passé, dont on suit avec amour le développement embryonnaire à travers les siècles, comme si l'on se sentait avoir virtuellement existé en lui dès l'origine de son apparition sur la scène du monde; il nous semble voir, disons-nous, une puissante preuve pour démontrer la force de l'association et de l'unité qui existent entre les populations diverses dont se compose aujourd'hui le peuple français.

On ne voit point, en effet, le Gascon, le Provençal, le Picard, le Bourguignon, le Lorrain, ni même le Normand et le Breton, se soulever d'indignation au récit des faits glorieux de l'histoire de France qui, cependant, témoignent parfois de la défaite de leurs pères. Aucune partie des grandes nations qui portent un nom en Europe ne nous paraît s'être élevée à ce degré d'unité et de communauté de sentimens que la France a atteint. L'Irlandais et l'Ecossais conservent leurs légendes distinctes où respire la haine, et où se conservent les traditions de luttes contre les Anglais dont le nom leur est pourtant superposé; les Italiens de Gênes et de Naples n'ont, avec les Italiens de Venise, aucune gloire commune. Il faut à l'empereur d'Autriche un sacre et des sermens particuliers pour obtenir la souveraineté de la Hongrie et de la Bohême. Les habitans de l'Ukraine, de la Finlande et de la Courlande récusent comme étrangères les annales de la Russie, avec une ardeur sans doute plus étouffée, mais de même nature que celle dont fait preuve la Pologne annexée aujourd'hui au colossal empire.

Le siége de Calais est assez connu de tout le monde pour qu'il suffise de le mentionner. On sait que les habitans chassés par Edouard furent remplacés par des Anglais. Après 210 ans, la ville fut reprise par le duc de Guise; et, par un *juste retour des choses d'ici-bas*, les Anglais expulsés et expropriés cédèrent la place aux Français. — En 1595 les ligueurs prirent la citadelle d'assaut; et en 1598, le traité de Vervins remit Calais à la domination du roi de France; en 1696 les Espagnols tentèrent en vain de la reprendre; enfin le 26 septembre 1804, les Anglais bombardèrent la ville pour détruire une flotte qui s'y était réfugiée; mais ils ne brûlèrent que douze maisons, et le seul homme qu'ils tuèrent était un de leurs compatriotes.

Connaître l'homme et nous-mêmes, être attentifs à nos sentimens, rechercher et préférer toujours la voie la plus courte et la plus droite de la nature, juger de chaque chose d'après son but, voilà ce que nous apprenons dans la société.

LESSING.

EPITAPHE D'UNE ANNÉE.

Lord Byron était souvent tourmenté de cette idée que sa vie n'était pas aussi active et aussi utile qu'elle aurait pu l'être. Cette illustre existence dont tant de nobles inspirations ont survécu, et passeront pour ainsi dire de siècle en siècle comme des échos de sa voix, lui semblait de peu de valeur en comparaison de celle que rêvait sa généreuse ambition. Il chercha à se dévouer pour l'affranchissement de l'Italie, mais, l'occasion lui en ayant été refusée, il alla porter ses richesses et son génie avec son sang à la cause de la Grèce. Cet ardent désir, qu'il a partagé avec tous les grands hommes, d'un but de plus en plus sérieux et élevé à poursuivre, se trahit par de melancoliques effusions dans beaucoup de pages de son poëme de Child-Harold, mais en nul endroit il n'est exprimé d'une manière plus vive et en même temps plus originale que dans le passage suivant de ses Mémoires, publiés par son ami, le poëte Thomas Moore.

Extrait des Mémoires de Lord Byron.

21 janvier 1821.

« Demain est mon jour de naissance : — c'est-à-dire, » quand va sonner la douzième heure, à minuit. — Dans » douze minutes, j'aurai trente-trois ans accomplis!!! — » Je vais me coucher avec le cœur gros d'avoir vécu si long- » temps et pour si peu de chose.

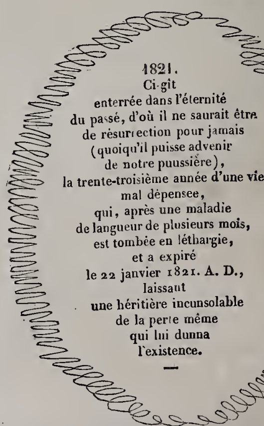
» Il y a trois minutes que minuit a sonné. — L'*horloge* » *du château* annonce que voici le milieu de la nuit. — Et j'ai » maintenant trente-trois ans!

Eheu, fugaces, Posthume, Posthume,
Labuntur anni.

» Mais je regrette mes années moins pour ce que j'ai fait » que pour ce que j'aurais pu faire.

Dans la puussière et la boue du chemin de la vie
Je me suis traîné jusqu'à trente-trois ans.
Que me reste-t-il de toutes ces années?
Rien, sinon trente-trois ans.

22 janvier 1821.



(Lord Byron, pendant l'année 1820, avait composé la tragédie de *Marino Faliero*, une partie du poëme de *Don Juan*, etc., etc.)

PARALLÈLE ENTRE PLUSIEURS ARCS DE TRIOMPHE ANTIQUES ET MODERNES.

ARCS ANTIQUES.

(Voyez 1835, pag. 32.)

Arc de Trajan à Bénévent. — Cet arc est situé sur la voie Appia; les bas-reliefs dont il est décoré sont tous relatifs à la vie de Trajan.

La ressemblance de ce monument avec l'arc de Titus à Rome, dont il est probablement une imitation, est frappante. Il est construit en marbre grec et parfaitement conservé, à l'exception des bronzes qui devaient nécessairement compléter son ensemble. Aujourd'hui il sert de porte à la ville de Bénévent, appelée autrefois *Malventum*. Quoique située dans les États du roi de Naples, entre Capoue et Brindes, cette ville dépend des États de l'Église.

Arc de Constantin à Rome. — Élevé à Rome, entre le mont Palatin et l'amphithéâtre Flavien sur la voie triomphale; cet arc fut dédié par le sénat et le peuple romain à Constantin-le-Grand, principalement en honneur de la victoire qu'il remporta sur Maxence.

Dans l'état de décadence où étaient tombés les arts à cette époque, on ne put pas trouver d'artistes capables de coopérer à la décoration d'un monument de ce genre, et on profita des débris d'un arc de Trajan pour construire celui de Constantin. Les huit colonnes de jaune antique, leur entablement, les huit bas-reliefs de l'attique, les huit médaillons, ainsi que les huit statues d'esclaves en marbre violet placés au-dessus des colonnes, appartiennent au règne de Trajan; les autres parties du monument sont exécutées avec une imperfection qui prouve l'état de barbarie du goût aux temps où le christianisme commença à triompher.

Cet arc était aussi revêtu de bronzes et de porphyre, et malgré le peu d'harmonie qu'on remarque dans ses détails, son ensemble ne manque pas de grandeur et de magnificence.

Arc antique d'Orange. — Cet arc est situé hors la ville, sur la route d'Orange à Lyon; certaines parties en étaient assez bien conservées; mais il y en avait d'autres dans un tel état de ruine qu'une restauration complète était devenue urgente; elle fut entreprise et exécutée avec un rare bonheur par M. Caristie, architecte. On a employé dans cette restauration des pierres extraites des mêmes carrières que celles qui avaient servi à la construction primitive; on a judicieusement laissé en masse les parties modernes, de manière qu'elles ne puissent être confondues avec celles qui sont réellement antiques, et qu'on s'est attaché à consolider sans les altérer en rien.

Les antiquaires ne sont pas d'accord sur l'époque de l'érection de ce monument, qui ne porte aucune inscription, par exception à tous les édifices antiques de ce genre. La tradition la plus communément adoptée et qui le suppose dédié à Marius, est évidemment la moins admissible de toutes; elle n'a d'autre base que le nom de *Mario*, qu'on voit gravé sur un bouclier; et les gens de l'art, tout en admirant le bel effet de la composition riche et élégante de ce monument, reconnaissent en même temps qu'il porte dans certains détails de son architecture les signes de la décadence de l'art.

On voit parmi les trophées d'armes dont il est décoré un grand nombre d'attributs maritimes, qui indiquent que ce monument triomphal avait pour but de célébrer à la fois des victoires de terre et de mer.

(Voyez l'*Arc de Septime-Sévère à Rome*, 1835, pag. 52.)

ARCS MODERNES.

Porte Saint-Denis. — Sous le règne de Philippe-Auguste il existait déjà à Paris une porte Saint-Denis; elle était située alors entre la rue Mauconseil et celle du Petit-Lion. Sous Charles IX, elle fut reculée et placée entre les rues Neuve-Saint-Denis et Sainte-Appolline, et, plus tard enfin, sous le règne de Louis XIV, on éleva le monument que nous voyons aujourd'hui, et qui tenait alors à l'enceinte même de la ville.

Quoique ce monument soit désigné sous le nom de porte, il est bien plus naturel de le considérer comme un véritable arc de triomphe élevé en l'honneur de Louis XIV.

Ce fut Blondel, maréchal des camps et armées du roi, et maître de mathématiques du Dauphin, fils de Louis-le-Grand, qui en fut l'architecte. Cet habile mathématicien crut devoir établir entre les différentes parties de ce monument des rapports proportionnels qu'il n'est pas sans intérêt d'indiquer. L'ensemble du monument est compris dans un carré, c'est-à-dire que sa hauteur est égale à sa largeur. Le vide qui forme la largeur de l'arcade est égale aux parties pleines, c'est-à-dire que la largeur totale est divisée en trois parties égales, dont une pour l'arcade et une pour chaque pile : l'arcade a de hauteur deux fois sa largeur, et ainsi des autres parties.

Nous n'essaierons pas de rechercher jusqu'à quel point un semblable système peut contribuer à établir cette parfaite eurythmie qui fait le charme de l'architecture. Mais nous conviendrons que l'ensemble de la porte Saint-Denis possède un grand caractère d'unité et d'harmonie qui en font un des monumens les plus remarquables du siècle de Louis XIV.

La sculpture de la porte Saint-Denis fut commencée par Girardon; elle fut continuée et achevée par Michel Anguier. Quant aux inscriptions elles furent toutes composées par Blondel, qui donna lui-même les sujets de tous les bas-reliefs. Il regretta amèrement d'avoir été obligé de pratiquer les petites portes dans les piédestaux, et nous apprend qu'il n'a cédé en cela qu'à l'exigence du prévôt des marchands, qui objectait la grande affluence de monde dans cette partie de la ville.

Arc de triomphe du Carrousel.

L'article 5 d'un décret impérial, en date du 26 février 1806, portait : *Il sera élevé un arc de triomphe à la gloire de nos armées, à la grande entrée de notre palais des Tuileries sur le Carrousel. Cet arc de triomphe sera élevé avant le 1er novembre; les travaux d'art seront commandés et devront être achevés et placés avant le 1er janvier 1809.* L'arc fut en effet commencé immédiatement, et il fut achevé même avant le terme qui avait été prescrit. Les sujets des six bas-reliefs qui le décorent, se rapportent à la campagne d'Allemagne de 1805, et ils représentent : la capitulation devant Ulm, la victoire d'Austerlitz, l'entrée à Munich, l'entrevue des deux empereurs, la paix de Presbourg et l'entrée à Vienne. La partie supérieure fut décorée d'un quadrige dont les chevaux avaient été pris à Venise, lors de la conquête de l'Italie. On plaça dans le char la statue de l'empereur, mais elle n'y resta que peu de temps, et fut descendue par son ordre, le 12 septembre 1808. Plusieurs inscriptions furent composées pour être gravées sur les tables de marbre de l'attique; elles furent présentées à l'empereur, qui les rejeta toutes en manifestant son mécontentement de ce qu'elles étaient en latin.

En 1814, les quatre chevaux de bronze furent déposés par les armées étrangères et reportés en Italie. Les bas-reliefs ainsi que les attributs qui se rattachaient au règne de Napoléon furent enlevés

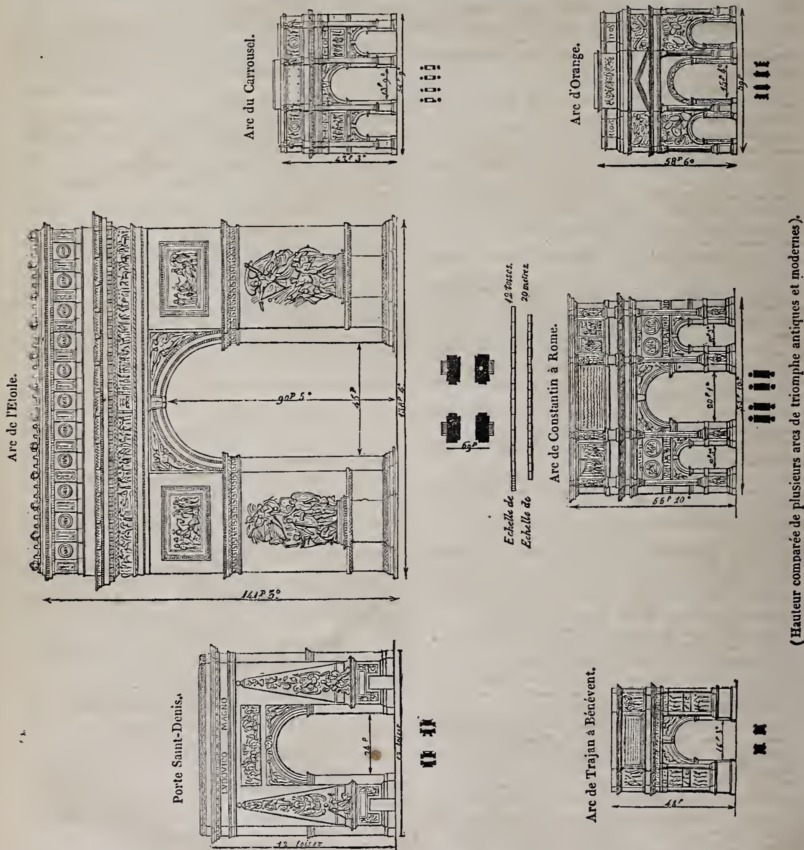
En 1826, on plaça de nouveaux bas-reliefs dont les sujets étaient empruntés à la campagne d'Espagne par le duc d'Angoulême. Un nouveau quadrige sculpté par M. Bosio fut placé au sommet du monument, et la figure qui fut mise dans le char et qu'on y voit encore aujourd'hui, était la représentation allégorique de la restauration. En 1830, les anciens bas-reliefs furent remis en place tels qu'on les voit aujourd'hui.

Arc de triomphe de l'Étoile.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons déjà dit sur l'arc de l'Étoile (voyez 1835, pag. 33). Ce monument est aujourd'hui entièrement terminé, à l'exception du couronnement, et chacun a été à même de juger de l'effet imposant que produit sa masse gigantesque.

Des tables d'inscriptions, taillées dans les murs mêmes de l'édifice et placées sous les arcades latérales, portent les noms des généraux qui se sont le plus distingués dans les différentes campagnes qui ont eu lieu depuis 1791 jusqu'en 1814. D'autres inscriptions placées sur les piles du grand arc contiennent les noms des principales batailles ou des faits d'armes dans lesquels nos armées sont restées victorieuses. Ces noms sont classés selon les grandes divisions, de nord, sud, est et ouest, et font de ce monument une vaste page historique destinée à transmettre aux générations futures les souvenirs de notre gloire militaire.

Les abords de l'arc de l'Étoile ont été nivelés et pavés. Une suite de bornes, réunies par des chaînes de fonte, le renferment dans un cercle autour duquel circulent les voitures. Vingt candélabres de fonte projettent le soir une vive lumière fournie par le gaz. Dans le milieu du pavement du grand arc, on a figuré en marbre une grande croix de la Légion-d'Honneur, au centre de laquelle est un aigle en



(Hauteur comparée de plusieurs arcs de triomphe antiques et modernes).

fonte. On monte au sommet de l'édifice par un escalier en pierre dont le noyau évidé donne passage à un tuyau de descente pour l'écoulement des eaux.

Le complément indispensable de cet arc est le sujet qui sera adopté pour son couronnement; espérons qu'on cherchera à lui donner une noble et grande expression, capable de résumer dignement le sentiment national qui a présidé à l'érection de ce monument, auquel nous regrettons qu'on n'ait pas donné un autre nom que celui tout-à-fait insignifiant *d'arc de l'Étoile.*

Le parallèle des différens arcs de triomphe que nous joignons à cet article permet de juger combien les dimensions de l'arc de l'Étoile sont supérieures à celles de tous les autres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE.

LÉGISLATION, INSTITUTIONS.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.

ANECDOTES, MOTS DIVERS.

HISTOIRE NATURELLE, CURIOSITÉS NATURELLES, VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

INDUSTRIE, COMMERCE, MÉCANIQUE.

VOYAGES, DESCRIPTION DE PAYS ET DE VILLES.

